Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti04pari

REVUE

DES

COURS LITTÉRAIRES

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

Fr. Lit.
R.

REVUE

DES

COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

COLLÉGE DE FRANCE — SORBONNE
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS — BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE ET DES VILLES DE PROVINCE
CONFÉRENCES LIBRES

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

197143
9.7.28

QUATRIÈME ANNÉE

PARIS
GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17

Londres
Hipp. Baillière, 219, Regent street.

New-York
Baillière brothers, 440, Broadway.

Madrid
C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16.

1867

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 1 — 1er DÉCEMBRE 1866

Paris, 30 novembre 1866.

A propos du nouvel Athénée, il peut paraître opportun de donner quelques renseignements sur l'ancien, dont les destinées, à partir d'une certaine époque, semblent avoir laissé chez nos contemporains des souvenirs peu précis.

L'ancien Athénée a siégé au coin de la rue de Valois et de la rue Saint-Honoré, dès avant la Révolution jusqu'en 1848. C'était avant tout, un cercle possédant une bibliothèque très-bien montée, des salles de lecture et de conversation, en un mot, les accessoires ordinaires d'un cercle, auxquels s'ajoutait un riche cabinet de physique et de chimie, disposé avec des bancs et des gradins pour un cours. Lavoisier s'est servi de beaucoup d'instruments qui se trouvaient là.

Après la première période, signalée par les cours de Laharpe, Garat, Guiguené, Lemercier, Fourcroy, Chaptal, Monge, Cuvier, les plus illustres professeurs de l'Athénée furent, d'une part, Fresnel, dont le cours, bientôt interrompu, est rappelé par M. Verdet dans la préface de ses *Œuvres*, et d'autre part, Jean-Baptiste Say, Destutt de Tracy, surtout M. Viennet, qui y obtint, vers l'année 1817 et pendant les années suivantes, un très-brillant succès, dont personne au reste ne s'étonnera. Il comptait parmi ses auditeurs les plus assidus l'illustre général Drouot, qu'il n'avait pas revu depuis la bataille de Bautzen, où celui-ci, sous une grêle de balles, lui avait demandé en riant : « Comment trouvez-vous la tragédie que nous faisons en ce moment ? »

Plus tard MM. Dumas et Jules Janin professèrent à l'Athénée. Le dernier directeur a été M. Lenoir. M. Bourbouze y fut préparateur vers 1848. Le dernier professeur de physique a été M. Duplessis. On y faisait des cours suivis, représentant toute une partie de la science, plutôt que des conférences isolées. En 1848, tout tomba en dissolution parce que les rangs des vieux sociétaires s'étaient fort éclaircis, et que les survivants ne voulaient pas faire les sacrifices nécessaires pour soutenir l'institution. On vendit tous les instruments à vil prix, et le cercle, plus ou moins disloqué, émigra au-dessus du restaurant du *Bœuf à la mode*, où il resta très-peu de temps. On essaya encore d'y faire quelques conférences en allant emprunter des instruments de côté et d'autre. Puis, vers 1849, on dut encore émigrer, plus disloqué et plus transformé que jamais; on peut même dire que ce n'était plus l'Athénée, mais un nouveau cercle portant son nom et ayant hérité de ses archives, peut-être à prix d'argent. Il s'installa au coin de la rue Richelieu et du boulevard. Ce cercle était surtout fréquenté par des gens de lettres, parmi lesquels Méry, et il s'y faisait de temps à autre des conférences ou plutôt des causeries.

En tout temps, les conférences de l'Athénée ont eu une sorte de caractère privé, puisqu'on n'y assistait que sur des invitations, qu'on se procurait du reste assez facilement.

Rien ne périt tout à fait en ce monde, et l'Athénée vient de ressusciter dans des conditions toutes nouvelles.

FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES DE M. COUSIN.

(Cinquième édition)

Les *Fragments philosophiques* de M. Cousin sont depuis longtemps connus du monde philosophique ; mais l'auteur, toujours infatigable à se perfectionner lui-même, nous en donne une nouvelle édition augmentée et embellie, édition magnifique en 5 vol. in-8, qui intéresse à la fois les bibiophiles et les philosophes, les érudits et les lettrés. Il y a, en effet, pour tous les goûts dans cet ouvrage qui, sous un titre modeste, est un des livres les plus importants de M. Cousin. On y trouve des interprétations critiques sur les points les plus obscurs de l'histoire de la philosophie, des publications de textes inédits, ou des analyses importantes de manuscrits ; on y trouve de fortes discussions philosophiques, de grands morceaux biographiques, des souvenirs personnels, des récits pittoresques, et toujours un style approprié à chaque sujet, ici austère et aride comme il convient à la science, là vif et rapide comme l'exige le récit, noble et véhément dans la discussion, coloré et passionné dans les morceaux d'un caractère plus littéraire, toujours nerveux et d'une admirable propriété, caractère éminent

de cet écrivain, le plus fidèle que nous ayons aujourd'hui aux grandes traditions de notre langue.

Rappelons brièvement les principaux écrits dont se composent ces fragments que M. Cousin appelle avec justesse des *Mémoires* pour servir à l'histoire de la philosophie. Le premier volume comprend les morceaux relatifs à l'antiquité; le second au moyen âge; les deux suivants aux temps modernes; et le dernier à la philosophie contemporaine. Mais, sans tenir compte de ces différences historiques, classons par ordre de matière les principaux de ces fragments en insistant quelque peu sur le plus récent et le plus intéressant peut-être pour les lecteurs d'aujourd'hui, à savoir le récit du voyage d'Allemagne, qui a été, on peut le dire, un des événements mémorables de l'histoire philosophique de notre siècle.

La philosophie théorique est représentée dans les fragments par trois préfaces, toutes trois assez étendues, et qui résument avec force et concision, toute la philosophie de M. Cousin. C'est dans la préface qu'il a exposé avec le plus de force l'idée fondamentale de sa philosophie, qui a été de fonder la méthaphysique sur la psychologie : idée qui a été jugée assez importante pour susciter les objections de Schelling et de Hamilton, l'un au point de vue de l'ontologie pure, l'autre au point de vue critique, le premier acceptant les conclusions et niant la méthode, et le second niant à la fois et la méthode et les conclusions. M. Cousin a répondu à l'un et l'autre. Le lecteur jugera le débat.

La philosophie est encore le principal intérêt (mais cette fois mêlée à l'histoire) du morceau consacré à apprécier la polémique de Leibnitz contre Descartes, à propos des *Animadversiones in Cartesium*, publiées pour la première fois par Guhrauer. M. Cousin défend Descartes contre Leibnitz, et il a généralement raison; car en philosophie, les réformateurs n'y regardent pas beaucoup dans leurs critiques contre leurs prédécesseurs. Disons seulement que Descartes avait lui-même tellement méprisé tout ce qui s'était fait avant, qu'il n'était peut-être pas injuste que, par une sorte de loi du talion, il fût à son tour déprécié lui-même par un rival ardent, impatient de le supplanter.

Comme transition de la philosophie à l'érudition, signalons un des morceaux les plus considérables des Fragments, et qui est presque un livre par l'étendue et l'importance, à savoir, l'étude sur Abélard. Cette étude a été la première percée qui ait été faite dans cette forêt obscure et touffue que l'on appelle la philosophie du moyen âge. Depuis cette première entreprise, de brillants et laborieux esprits, M. de Rémusat, M. Hauréau, M. Rousselot, M. Charles, se sont avancés dans cette voie ouverte et y ont creusé de plus profonds sillons. Mais avant M. Cousin, rien n'avait été fait sur ces matières si arides, si difficiles et pourtant si nécessaires à connaître pour qui veut s'expliquer le passage de la philosophie ancienne à la philosophie moderne. Ce n'est pas d'ailleurs là le seul service que M. Cousin ait rendu à la philosophie du moyen âge, et d'Abélard en particulier. On sait qu'il a le premier publié, et de ses propres deniers, les œuvres complètes et inédites de cet illustre dialecticien. Le premier aussi il a fait connaître les travaux inédits de Roger Bacon. Mais nous passons ici de la pure philosophie à la pure érudition.

L'érudition et la critique des textes sont représentées dans les *Fragments* principalement par les morceaux qui traitent des commentaires de Proclus et d'Olympiodore. M. Cousin a dégagé de ces derniers commentaires deux morceaux très-intéressants, une théorie des mythes (si considérable dans l'école néo-platonicienne) et une polémique du péripatéticien Straton contre le *Phédon*. Enfin, comme publication de textes inédits, signalons surtout au second volume de nombreux textes du moyen âge, et au quatrième une correspondance de Leibnitz et de Malebranche.

Parmi les morceaux biographiques, le plus important est la vie du père André, qui tient près d'un demi-volume. On pourrait s'étonner de l'importance accordée à ce philosophe ingénieux sans doute et délicat, mais très-secondaire, si la vie du père André n'était un épisode important dans l'histoire de la philosophie cartésienne. Il nous fait assister à une persécution mesquine et couverte, mais non moins douloureuse, qui nous montre quelle destinée attendait dans l'intérieur des cloîtres les esprits un peu éclairés, qui essayaient de s'affranchir de la routine et de réconcilier la philosophie avec le bon sens. Un morceau très-piquant sur les dernières années de Kant, et la publication inédite d'une vie de Malebranche par le P. Lelong complètent ce que j'appelle la partie biographique des *Fragments*.

J'ai hâte d'arriver à la pièce la plus brillante et la plus intéressante de cette nouvelle édition : c'est, je l'ai déjà dit, le récit d'un voyage philosophique fait en Allemagne en 1817, par M. Cousin, à l'époque où son esprit bouillant et en travail cherchait partout avec fièvre et impatience les éléments de la nouvelle philosophie qu'il méditait. C'était le temps de la jeunesse et de l'audace, le temps de la curiosité et de la confiance. Il s'ouvrait aux autres et l'on s'ouvrait à lui. Lui-même nous décrit, dans une page admirable, avec une mélancolie éloquente (assez rare chez ce fier et vigoureux talent), ce moment unique, ce moment heureux où l'âme, non encore enchaînée dans une voie unique, est prête à fraterniser avec toutes les idées, et s'ouvre à toutes les espérances : « Privilége de la jeunesse perdu sans retour, nous dit-il, avec le charme de ces conversations où l'âme d'un homme se montre à celle d'un autre homme sans aucun voile, parce qu'elle le croit vierge encore de préjugés contraires, où chacun vous ouvre le sanctuaire de ses pensées et de sa foi la plus intime, parce que vous-même vous n'avez pas encore sur le front le signe d'une religion différente ! Aujourd'hui que j'ai un nom, que je suis l'homme de mes écrits et d'un système, si peu per-

sonnel d'ailleurs que je me sois efforcé de le rendre, l'on s'observe avec moi; les esprits se retirent dans leurs convictions particulières ; les cœurs mêmes se resserrent et, rançon amère d'une réputation incertaine, à force d'être connu en Allemagne, j'y suis devenu étranger. Mais alors, au delà du Rhin, j'étais accueilli comme l'espérance ; j'osais proposer toutes les questions, et on y répondait avec un entier abandon. Il n'y a qu'un printemps dans l'année, une jeunesse dans la vie, un fugitif instant de confiance entre les membres de la famille humaine. »

Quel moment pour l'Allemagne que celui où M. Cousin la visita, et combien différente alors de ce qu'elle est aujourd'hui et de ce qu'elle aspire à devenir ! Dévorée par l'ambition politique, se précipitant de plus en plus dans le mouvement industriel, elle est sans doute encore grande dans les sciences physiques et naturelles ; mais ce n'est déjà plus la patrie des grandes spéculations; elle s'éloigne de plus en plus des rêves transcendants ; elle se range, elle devient positive. De plus, les disciples ont remplacé les maîtres : ceux-ci disparaissent chaque jour ; la tradition va se perdant de plus en plus ; la forme sans doute s'améliore, la méthode devient plus sage; mais l'imagination et l'invention s'éteignent et s'affaiblissent. C'est encore une jeunesse qui disparaît.

Mais, en 1817, M. Cousin a pu voir Gœthe encore florissant, le brillant et paradoxal Schlegel, le respectable et savant Tennemann, l'érudit Heeren, le jurisconsulte Hugo, le noble et éloquent Schleiermacher, le mythologue Creuzer, tous les grands exégètes, dont nous recueillons aujourd'hui les miettes, et enfin, et surtout Hegel dans toute sa force, sinon dans toute sa gloire, Hegel qui inspira à M. Cousin une sympathie mêlée de défiance, Hegel qu'il trouva à Heidelberg, et avec lequel il fit de longues promenades et de longues causeries dans l'*Allée des philosophes*, et dont la conversation, nous dit-il, était riche en connaissances de tout genre : histoire des lettres, histoire des arts, histoire religieuse. Cet admirable esprit, que l'on prend pour un pur spéculatif, avait tout pratiqué, et sa philosophie appliquée offrait bien autrement d'intérêt que sa philosophie pure. Pour celle-ci, M. Cousin l'écoutait avec étonnement, avec inquiétude ; il lui faisait des objections qui furent peut-être moins précises qu'il ne se le figure aujourd'hui. Sans s'abandonner entièrement, il est probable qu'il fut alors plus entraîné qu'il ne le croit. Et quoi de plus naturel ? Fichte, Schelling, Hegel représentaient alors en Allemagne, ainsi que M. Cousin en France, une réaction contre la philosophie matérialiste du dernier siècle. Par ce côté, l'élève de Royer-Collard pouvait s'entendre avec le disciple de Schelling. Personne ne pouvait se douter alors que la philosophie transcendentale pouvait reconduire par de nouveaux chemins à des doctrines si décriées. Ce n'était pas alors le temps de la défiance réciproque et jalouse des écoles ; une philosophie fière et libre croyait s'élever à la fois au-dessus de la tradition et de la négation. Au reste, même aujourd'hui, M. Cousin s'exprime encore avec une admiration profonde sur le génie métaphysique de Hegel; et autant il est sévère pour les disciples extravagants ou médiocres de ce grand esprit, autant il est resté fidèle à sa vénération pour le maître. L'ayant pratiqué de près, et dans un commerce très-intime et très-familier, tout ce qu'il nous en dit est plein d'intérêt et de charme. J'en dirai autant de deux visites à Gœthe, dont il nous rapporte les précieuses paroles, et qui peignent au vif cet intéressant et majestueux personnage.

J'ai signalé les plus grands noms : mais ce qui est surtout intéressant et saisissant dans cette description de l'Allemagne de 1817, c'est l'ensemble : c'est cette vie d'université si bien sentie et si bien peinte. C'est ce grand mouvement d'esprits et de pensée libre, où tous les problèmes étaient agités, toutes les hypothèses proposées, et où l'on retrouve toute l'ardeur du XVIe siècle avec plus d'invention et d'originalité. Tout cela revit dans le tableau plein de couleur que nous donne M. Cousin, et qui fait passer devant nous non-seulement les idées, mais les hommes, les villes et les lieux. Des portraits vifs et brefs, des descriptions nettes et colorées, de courts récits pleins de caractère, des souvenirs historiques ajoutent le mouvement, la variété et la vie à un écrit dont la philosophie est le fond, et qui fait revivre devant nous un des moments les plus curieux de l'histoire philosophique de notre siècle.

Je n'ai pas épuisé, il s'en faut, tout ce que la philosophie ou l'histoire de la philosophie peuvent recueillir d'utile et d'intéressant dans les *Fragments philosophiques* de M. Cousin, mais j'en ai dit assez pour inspirer le désir d'en savoir davantage, et de lire dans leur force et leur verdeur tant de pages savantes et brillantes dont je n'ai pu donner que le froid abrégé.

PAUL JANET.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ

(de l'Institut.)

Les fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans (1).

X

LE MUSÉE TORLONIA.

Il existe à Rome une précieuse collection d'antiques, connue seulement jusqu'ici d'un petit nombre de privilégiés; c'est celle que forme actuellement dans la *Lungara*

(1) Voyez les n°s 27, 30, 31, 38, 40, 41. 44, 47 et 48 de la 3e année, p. 441, 500, 518, 617, 662, 668, 719, 774 et 789.

le prince Torlonia. Après avoir passé le pont Saint-Ange et longé les murs de l'hôpital Saint-Michel, on arrive, au delà de l'église du Saint-Esprit et de la porte Septimania, à une maison de pauvre apparence, où le prince a installé son musée dans d'anciennes écuries.

L'aménagement provisoire est d'une grande simplicité. Des toiles vertes soutenues par des traverses divisent la salle, qui est immense et bien éclairée par le haut, en quatre zones, en quatre longs corridors, que d'autres tentures coupent en un certain nombre de chambres rectangulaires. Chacun de ces compartiments forme comme une niche; et chaque statue isolée, se détachant sur le fond vert de la tenture, paraît dans toute sa valeur. On circule sans fatigue d'une pièce à l'autre, et le regard s'arrête librement sur les figures dignes d'attention, sans être sollicité et détourné, comme il l'est dans nos galeries et nos expositions, par les objets voisins. La classification des nombreux chefs-d'œuvre réunis par le prince Torlonia n'est pas terminée. Des statues et des bustes attendent encore sur le seuil qu'on leur ait marqué leur place. Le jour où l'installation sera achevée et où le prince ouvrira au public les portes de son musée, les amis des arts et de l'antiquité en admireront unanimement la richesse et l'intelligente disposition.

La salle la mieux garnie est celle des Primitifs grecs, réservée, comme son nom l'indique, aux plus vieux marbres, aux monuments des écoles archaïques. Le plus précieux morceau de cette intéressante collection, c'est la Vesta, aquise par le prince Torlonia à la dispersion de la célèbre galerie Giustiniani. La rectitude, l'immobilité hiératique de la figure, les draperies qui tombent sur le sol en long plis cannelés, l'arrangement de la coiffure, les traits du visage empreints d'un réalisme naïf, rappellent les rares monuments de l'école dorienne que l'on rencontre à Argos, à Sparte, et dans les monastères de l'Argolide. On reconnaît en même temps dans le caractère religieux de la statue l'influence d'idées plus italiotes qu'helléniques. Elle est grecque par le style, et italienne par l'inspiration et le sentiment. En attendant que le prince Torlonia la rende à l'admiration des artistes, on peut s'en faire une idée assez exacte, à la villa Ludovisi, qui en possède une répétition inférieure, mais fidèle au moins par l'ensemble et la silhouette générale, dans ces corridors humides où sont entassés des chefs-d'œuvre tels que la Junon, le Mars assis et le Gaulois tuant sa femme pour qu'elle ne tombe pas aux mains de l'ennemi. Il y a peu de statues antiques qui n'aient été aînsi copiées et reproduites plusieurs fois par les anciens eux-mêmes. Les images de Vesta durent particulièrement abonder à Rome. La déesse avait un temple, au temps de l'empire, dans chacun des vingt quartiers de la ville, et chacun de ces temples avait sa statue. De ces vingt sanctuaires régionaux, un seul, deux au plus, subsistent aujourd'hui. Le seul qui soit bien connu est situé au bord du Tibre, à une petite distance du sanctuaire général.

Une autre figure archaïque, assise, incomplète, est d'un tout autre style, et rappelle les colonnes qui bordaient l'avenue du temple des Branchides près de Milet. On peut voir aujourd'hui au musée Britannique ces géants de pierre, les bras collés au corps, les mains collées sur les genoux, dans l'attitude consacrée des divinités égyptiennes. Celui du musée Torlonia, rapporté sans doute d'Asie Mineure par un proconsul, est de la même école et du même caractère, mais dans des proportions plus petites.

Il faut citer encore une tête d'Apollon, deux fois et demie plus grande que nature, qui semble un fragment d'une copie en marbre de ce colosse de bronze, l'Apollon de Canachus de Sicyone, si fameux dans l'antiquité. Aux premiers siècles de la statuaire grecque, chaque école vivait de sa vie propre, loin du contact et de l'influence des autres écoles, et gardait son originalité bien tranchée. Les critiques anciens s'accordent à attribuer aux œuvres des artistes de Sicyone un cachet particulier de grandeur dure et de majesté un peu pesante. Tel est en effet le caractère de l'Apollon de Canachus dans les reproductions réduites qu'en possèdent le musée Britannique et le musée du Louvre. La tête colossale du musée Torlonia se rapporte également bien à ce type. Le nez, en prolongement du front, présente à sa partie supérieure ce plan fait d'un coup d'ébauchoir, qui est un des traits de la beauté majestueuse chez les Grecs. Le menton est large et carré; les cheveux sobrement indiqués par des masses. L'ensemble est grandiose et sévère.

Une quatrième figure fait avec celles dont nous venons de parler un contraste propre à mettre en relief leur archaïsme sincère. C'est une cariatide, qui a fait partie à l'origine d'un monument votif ou de la décoration intérieure d'une salle. On y sent dans chaque détail une recherche systématique de l'archaïsme, une finesse qui se déguise, une mollesse et une habileté de main qui simulent la rudesse et l'inexpérience. Les artistes du temps d'Adrien imitaient volontiers les anciennes écoles grecques et s'efforçaient de remonter à la source de l'inspiration perdue. Ces imitations abondent à Rome et dans nos musées. Le Louvre possède, par exemple, un candélabre du faux style éginétique de l'époque d'Adrien, représentant les douze dieux. Mais les connaisseurs ne s'y laissent pas tromper. A la finesse des draperies, au sourire banal des figures, à la maigreur des formes, ils distinguent aisément l'archaïsme étudié et voulu de l'archaïsme naïf.

La perle du musée Torlonia est peut-être le *Prométhée dérobant le feu du ciel*. Le Titan est maigre, élancé, comme le *Faune à l'enfant*. C'est une figure héroïque à la façon de l'école de Lysippe, un homme mûr, aux muscles dégagés, aux rotules élégantes. Il n'y a ni accessoires, ni nuages. L'artiste a su exprimer merveilleusement l'action audacieuse du demi-dieu par l'attitude de sa figure. Prométhée se dresse sur la pointe de ses pieds; tout son corps, tendu par un effort énergique, s'étire en hauteur; ses orteils

touchent à peine le sol, son torse se soulève, ses bras s'allongent au-dessus de sa tête; au bout de ses doigts effilés il tient la férule, le roseau, où, selon la Fable, il cacha le feu du ciel. Peut-être cet accessoire est-il moderne. Le reste de la figure, presque intacte, est d'une beauté achevée. Le sujet est neuf et original par excellence, mérite rare dans cette antiquité où les mêmes sujets se répètent à satiété. Il est possible que ce marbre admirable soit une copie d'un bronze plus parfait encore. Le bronze rendrait mieux que le marbre la maigreur héroïque du Titan. Tel qu'il est, le Prométhée du prince Torlonia est un chef-d'œuvre, et si c'est une copie, elle a été faite d'après un original de la plus grande beauté.

A peu de distance du *Prométhée* est une autre statue d'un grand mérite; c'est un athlète en repos, apporté sans doute en Italie par un empereur, et ravi à l'un de ces sanctuaires voisins des stades, où les villes reconnaissantes plaçaient l'image des vainqueurs aux grands jeux. Quand les Romains pillèrent la Grèce, ils se firent quelque scrupule de lui prendre ses dieux. Mais ils trouvèrent à Olympie, à Delphes, à Délos, d'inombrables portraits d'athlètes, sur lesquels ils firent main basse, et qui vinrent orner les places publiques, les théâtres, les basiliques de Rome, les palais et les maisons de campagnes des empereurs et des riches particuliers. L'athlète du musée Torlonia semble une œuvre originale d'une des anciennes écoles grecques. On en peut dire autant d'un *Lutteur*, plus sec et moins charmant que l'athlète, mais d'une vérité et d'une énergie d'attitude admirables. Il étend les bras pour saisir son adversaire; quoique le groupe soit incomplet et que l'adversaire soit absent, on le devine et on le voit, tant le mouvement de la lutte est clairement et fortement rendu. Du même côté se trouve une répétition du *Tireur d'épine*, une des statues reproduites par les anciens, et dont nous possédons plusieurs exemplaires de marbre et de bronze.

Une bonne statue de philosophe assis rappelle les deux philosophes de la bibliothèque du Vatican, désignés improprement à Rome sous les noms d'Aristide de Smyrne et de Lysias; des orateurs n'auraient ni cette attitude, ni cette physionomie, ni ces manteaux de philosophes. Une femme également assise présente une ressemblance frappante avec une statue universellement admirée, l'Agrippine assise du Capitole : même élégance dans les draperies, même grâce, même abandon dans la pose du personnage, même siége, même escabeau sous ses pieds. La tête seule diffère. La figure du musée Torlonia est grecque. On saisit là sur le fait les procédés familiers aux artistes romains. Au second et au premier siècle avant l'ère chrétienne, les Grecs firent beaucoup de portraits de femmes, qui furent consacrés auprès des temples, comme les images des athlètes, et qui vinrent avec elles en Italie après la conquête. Le sculpteur romain chargé du portrait d'un empereur ou d'une impératrice, ne prenait pas la peine de composer une figure; il copiait ou il imitait une statue grecque, dont il changeait la tête et improvisait son œuvre à peu de frais.

La salle suivante du musée Torlonia met en lumière un trait singulier du goût romain. On sait depuis longtemps que les Romains de la décadence avaient comme nous la passion de la symétrie; mais on imaginerait difficilement les étranges concessions qu'ils firent quelquefois à ce besoin de régularité.

A six milles environ de Rome, sur la gauche de la voie Appia, au lieu appelé aujourd'hui Roma Vecchia, on rencontre les ruines d'une villa qui appartint jadis à deux riches Romains, les frères Quintilii, tués et dépossédés par Commode. Le prince Jean Torlonia y fit des fouilles en 1828, et découvrit une salle ornée de six niches, trois de chaque côté, au pied desquelles il retrouva six statues, réunies aujourd'hui au musée de la *Lungara :* d'un côté de la salle, une copie du *Faune* de Praxitèle, une copie de la *Vénus accroupie*, une copie de l'*Hermaphrodite* assis, cherchant à attirer un petit satyre qui fuit avec effroi, et de l'autre côté trois autres exemplaires des trois mêmes figures. Les Quintilii n'avaient pas trouvé de meilleur pendant au *Faune* que le *Faune*, à la *Vénus accroupie* que la *Vénus accroupie*. Cette bizarrerie est doublement instructive. Elle fait voir à quel excès peut conduire l'amour du parallélisme, et prouve en même temps combien il est difficile, quand il s'agit d'antiques, de démêler les originaux des copies. Les Romains de l'empire, artistes médiocres mais habiles praticiens, copièrent et recopièrent les statues grecques et répandirent à profusion dans la ville et dans les provinces ces copies souvent excellentes. Pour qu'il reste aujourd'hui en Europe, après tant de pillages et de ruines, cinquante *Faunes de Praxitèle*, il faut qu'on en ait fait plus de mille, car nous ne possédons pas la vingtième partie des statues qui peuplaient la Rome impériale.

Le prince Torlonia possède encore un exemplaire complet d'un groupe colossal, dont le musée du Vatican n'a qu'une figure. Ce groupe est composé de trois personnages : *un Faune amène Bacchus près d'Ariane endormie.* L'Ariane du Vatican est seule; on la prit longtemps pour une Cléopâtre. Il est évident aujourd'hui qu'elle est, non pas l'original de celle du musée Torlonia, mais une copie supérieure d'un même original. La scène représentée par le groupe dont elle faisait partie est de celles que les artistes anciens ont le plus souvent reproduites; des peintures, des bas-reliefs, des mosaïques montrent les mêmes personnages dans la même attitude. Sauf de légères variantes, l'Ariane isolée du Vatican et l'Ariane du groupe du musée Torlonia se ressemblent, mais celle de la *Lungara* a le torse découvert. Celle du Vatican est d'une exécution incomparablement supérieure.

Une galerie latérale du musée Torlonia renferme une collection unique. Le prince a réuni là plus de cent bustes d'empereurs romains, depuis Auguste jusqu'aux derniers temps de l'empire. D'Auguste à Constantin, la

série est presque complète. Des piédestaux vides attendent ceux des Césars qui manquent encore; le prince est à la piste des découvertes, et n'épargne rien pour combler les lacunes. Rien de plus curieux que cette longue galerie d'empereurs. Les bustes qui y figurent sont très-inégaux; les meilleurs ne valent pas l'Auguste qui est dans le corridor du Vatican. C'est une étude très-intéressante que de passer en revue ces portraits. Ils sont fidèles pour la plupart et reproduisent avec exactitude, au moins dans leurs traits caractéristiques, les types si divers de ces maîtres du monde.

Une autre salle est réservée aux sarcophages; elle en contient plusieurs d'une parfaite conservation et d'une grande beauté. Celui où figurent un lion et son dompteur a déjà été décrit. Un autre, du IIIe siècle, rappelle, par sa disposition générale et par les bas-reliefs dont il est orné, un célèbre sarcophage de la villa Borghèse. Une colonnade fait le tour du monument; entre les colonnes s'ouvrent des arcades cintrées, en forme de niches, qui servent de cadres à des groupes sculptés. Chaque groupe représente un des douze travaux d'Hercule. Le sarcophage de la villa Borghèse a été mutilé. On l'a scié en deux pour en appliquer les deux moitiés aux deux murailles opposées d'une salle de la villa, dite salle d'Hercule. Celui du musée Torlonia est intact, de plus grande proportion et surmonté d'un couvercle colossal portant deux figures accoudées dans le goût étrusque. Un sarcophage chrétien du IIIe siècle mérite encore d'être décrit. Au milieu une femme lève les bras vers le ciel, dans l'attitude de la prière; à droite et à gauche, deux colombes; aux angles, deux personnages drapés, le Bon Pasteur et Moïse.

L'énumération des richesses artistiques du prince Torlonia serait longue. Dans des maisons attenant aux anciennes écuries transformées provisoirement en musée de sculpture, sont entassés des tableaux dont on ne connaît bien ni le nombre ni la valeur. Mais on peut espérer voir, avant longtemps, tous ces trésors réunis dans un édifice digne de les recevoir. Le prince Torlonia vient d'acheter, l'hiver dernier, la célèbre villa Albani, construite sous la direction de Winckelmann, et si riche déjà en statues et en bas-reliefs. Il s'en faut que la villa Albani ne contienne que des chefs-d'œuvre. Les bas-reliefs y sont admirables, les statues, en général, plus faibles. Mais ce qui fait le mérite et le prix de ce charmant palais, c'est que la disposition architecturale en a été conçue de façon à fournir à la sculpture le cadre le plus brillant et le plus avantageux. Si le prince Torlonia y transportait la fleur de ses galeries de la *Lungara*, il en ferait un musée incomparable.

XI.

OSTIE.

On sort de Rome, pour aller à Ostie, par la porte Saint-Paul. A quelques milles de la ville, on trouve un plateau de rochers escarpés, facile à défendre, qui porte encore le nom de Camp d'Annibal. C'est le fameux champ mis en vente par le sénat le lendemain de la défaite de Cannes, pendant que les troupes carthaginoises s'y venaient établir. Ce plateau va mourir vers les hauteurs de Saint-Sébastien.

Plus loin, sur la droite du Tibre, s'ouvre une petite vallée terminée en corne, à l'entrée de laquelle s'élève au milieu des arbres un bâtiment délabré. C'est la *Magnalia* de Jules II et de Léon X. Après la prise de Rome, par le connétable de Bourbon, la villa des papes fut vendue pour payer la rançon de la ville. Les religieuses de Sainte-Cécile, auxquelles elle appartient, sont cloîtrées; elles ne vont pas à la campagne, et laissent tomber leur maison en ruines. Les précieuses peintures qui la décoraient ont souffert de cet abandon. Une des moins maltraitées, une fresque de Raphaël, dont l'école des beaux-arts possède une copie en faïence émaillée, et qui représente le père Éternel entre deux anges, a été vendue par les religieuses. Dans la salle de réception, finie sous Jules II, on retrouve, sous un enduit de chaux qui s'écaille, des fresques à demi-effacées dues au pinceau d'un vieux maître de l'école antérieure à Raphaël. Neuf panneaux entourés de guirlandes, de symboles, d'inscriptions, représentent les neuf muses; elles sont blondes, d'un blond ardent, presque rousses. Au-dessus de la cheminée est figuré le Parnasse, avec ses hôtes traditionnels, Pégase, Persée, Apollon. Apollon joue du violon comme dans le Parnasse de Raphaël. Malgré le temps, malgré la chaux, ces peintures ont conservé dans certaines parties une fraîcheur, une fleur de coloris ravissantes.

Une voie antique presque intacte traverse la vallée au delà de laquelle commencent des bois et des maquis, puis des marais et des salines. On suit la chaussée dallée de polygones de lave; on laisse sur la gauche la belle forêt de Castel-Fuzano, tant admirée des paysagistes, et l'on arrive au petit bourg qui fut Ostie. Malgré son château, sa tour, son évêché, son église consacrée à Sainte Monique, Ostie n'est guère plus vivante aujourd'hui qu'Herculanum ou Pompéi. On y entre, comme à Pompéi, par une voie bordée de tombeaux; c'est le gouvernement pontifical qui l'a récemment déblayée. Les ruines sont moins bien conservées que celles de Pompéi; à peine les murs des édifices s'élèvent-ils à 2 mètres et demi, à 3 mètres au plus, au-dessus de la chaussée et des trottoirs. Çà et là un sarcophage ouvert et vide gît sur le sol. On franchit une porte ou plutôt on passe entre les jambages restés debout d'une porte écroulée, et l'on est dans la ville. Deux petits bâtiments

en bordure de la voie abritaient sans doute des postes de soldats ou de douaniers; peut-être encore était-ce des auberges, des *diversoria* à l'usage des étrangers. Plus loin, on rencontre le piédestal d'une statue dédiée au génie protecteur du lieu, *Genio loci;* en face, une petite fontaine tarie; des deux côtés de la rue, des maisons, des boutiques; partout l'image et les souvenirs familiers de la vie d'une cité.

Il faut remarquer, à l'honneur du gouvernement pontifical, qu'il suit maintenant à Ostie l'excellent exemple donné par M. Rosa aux jardins Farnèse; il a renoncé à exploiter les ruines, et à les bouleverser, selon la déplorable coutume établie en Italie depuis des siècles, pour y chercher des statues et des marbres de prix. M. Visconti dirige les fouilles d'Ostie en archéologue désintéressé. Mais elles sont fort coûteuses, et partant n'avancent que lentement. Les ouvriers qu'on y emploie sont des forçats. Il faut les surveiller de près. Les soldats chargés de cette surveillance sont presque aussi nombreux que les travailleurs, ce qui ne simplifie pas la besogne. Arrivé à une rue transversale, qui coupe à angle droit la voie des tombeaux, M. Visconti a momentanément interrompu les fouilles, et s'est occupé de transformer un ancien magasin à sel situé sur les bords du Tibre en un musée, où il mettra à l'abri les richesses extraites du sol d'Ostie. Malgré ces lenteurs et ces interruptions, on peut espérer que dans un avenir prochain l'antique cité reparaîtra au jour. Les pâturages sous lesquels elle est ensevelie appartiennent à l'évêque d'Ostie, ou plutôt ils lui appartenaient. Le gouvernement pontifical les a achetés du titulaire actuel moyennant une redevance viagère. A la mort de l'évêque, elles feront retour au domaine de l'Église, qui pourra les retenir, et remplacer définitivement cette sorte de bénéfice par un traitement fixe.

Sur cinq ou six points différents de la plaine, à des distances inégales de la rue principale, M. Visconti a pratiqué des sondages, des fouilles de reconnaissance. Partout, il a rencontré des murs rasés à 2 mètres environ au-dessus du sol. Il ne faut pas espérer, par conséquent, découvrir à Ostie un seul édifice entier. On trouvera, à mesure que l'on déblayera ces constructions mutilées, les rues et les places antiques avec leur dallage, le rez-de-chaussée des habitations privées et des monuments publics, les gros murs marquant les divisions principales, les mosaïques, en un mot le plan d'une ville plus grande et plus riche que Pompéi, avec la partie inférieure, l'amorce des constructions, jusqu'à une hauteur de 2 mètres. Ce sera déjà une singulière bonne fortune pour les archéologues et les amis de l'antiquité qu'une pareille exhumation.

Quelques découvertes isolées permettent de juger à l'avance de l'intérêt que présentera la plaine d'Ostie, quand sur tous les points le sol antique aura reparu. A 1200 mètres de la voie des tombeaux, les ouvriers de M. Visconti ont dégagé presque entièrement une vaste et somptueuse habitation, dite la maison du *triclinium*. Les paysans, les constructeurs de châteaux ont, selon l'usage, pillé jadis ces ruines ; par bonheur, les pillards se sont contentés d'enlever les pierres qui arrivaient à l'affleurement du sol moderne, et n'ont pas voulu prendre la peine de descendre jusqu'au fond de cette riche carrière. Un mètre et demi de maçonnerie a été ainsi épargné, ainsi que le pavé en mosaïque, qui suffirait, au défaut des murs, pour donner le plan exact de l'habitation. Depuis qu'elle est exposée à l'air, la mosaïque se dégrade ; le ciment sur lequel elle repose devient pulvérulent, les petits cubes se désagrégent et se déplacent. Elle aura bientôt disparu, si l'on ne prend le soin de la refaire, ou du moins de la protéger contre la pluie et contre le pied des voyageurs. La pièce la plus considérable de la maison est la salle à manger, le *triclinium*, vaste enceinte rectangulaire, terminée par une abside, où était le lit d'honneur. La mosaïque de l'abside représente un festin ; les convives couchés à table voyaient se reproduire au-dessous d'eux, comme dans un miroir, l'image de leurs plaisirs. La mosaïque de la salle est d'un caractère différent ; elle rappelle les jeux publics. Des tables y sont figurées, mais ce ne sont pas des tables à manger. Dans les grands jeux de la Grèce, à Olympie, à Delphes, les couronnes et les prix destinés aux vainqueurs étaient déposés sur des tables au milieu de l'arène; ces tables chargées de vases, d'amphores, de palmes, sont souvent représentées sur les monnaies athéniennes. Ce sont des tables de cette sorte qui décorent le *triclinium* d'Ostie ; près d'elles se tiennent de petits génies, avec des palmes et des couronnes à la main. Le pavé de la salle voisine est orné de la tête colossale du dieu Océan, reconnaissable à sa longue chevelure, à sa barbe, aux dauphins, aux néréides, aux hippocampes qui l'entourent. Les mosaïques d'Ostie n'ont que deux couleurs; le dessin se détache en noir sur un fond blanc. Moins riches et moins brillantes que les mosaïques polychromes de Pompéi, elles coûtaient aussi moins cher. Aussi sont-elles plus étendues.

Sur un autre point de la plaine s'élève une construction rectangulaire de briques, fermée de trois côtés seulement, et que l'on appelée sans preuve absolue le temple de Jupiter. Ces murailles de briques d'une belle couleur, exhaussées sur une terrasse récemment déblayée, ont encore un aspect pittoresque. Quand l'édifice était intact, il était revêtu de plaques de marbre blanc ; de ce revêtement il n'est resté que les crampons de fer engagés dans la brique qui le soutenait autrefois. Au pied de la terrasse s'étendait une cour où sont tombés les frontons, les colonnes, toute la décoration architecturale du monument. M. Visconti y a recueilli des chapiteaux et des frises qui rappellent par la pureté du dessin, par le fini et la perfection de la main-d'œuvre, les admirables débris du temple de Trajan trouvés l'hiver dernier au palais Valentini. L'édifice d'Ostie est donc contemporain et parent des constructions de

Trajan à Rome. Il est permis de douter que ce soit un temple. Il est, en effet, entièrement ouvert d'un côté; le seuil, de marbre africain, ne porte aucune trace de clôture. Or un temple, qui était en même temps un trésor, où s'accumulaient des offrandes du plus grand prix, devait être fermé au moins d'une grille. C'était plutôt une basilique, ou une curie. Quelques fragments de sculptures mal conçus et mal exécutés, prétentieux et grossiers à la fois, sont du temps de Septime-Sévère. Le soubassement de l'édifice n'est pas, selon l'usage ordinaire des Romains, un noyau plein, un massif de maçonnerie; c'est une terrasse évidée, sous laquelle s'étend une salle souterraine, disposition rare dans l'antiquité, mais qui n'est pourtant pas sans exemples. On trouve aussi à la villa de Gordien, sur la route de Tivoli, un temple posé sur une crypte, qui sert aujourd'hui d'abri aux troupeaux.

A 80 mètres du prétendu temple de Jupiter, sur la rive du Tibre, on trouve une profonde tranchée bordée de murs. Ce n'est pas tout à fait par un pur amour de la science que la plaine d'Ostie a été entamée en tant de points différents. Le gouvernement pontifical a commencé par suivre les vieux errements, et par considérer Ostie comme une simple carrière de marbre précieux. La somptueuse confession de Sainte-Marie-Majeure, construite par Pie IX, est faite des dépouilles des temples païens d'Ostie. Aujourd'hui, comme on l'a déjà dit, on comprend mieux à Rome, grâce à l'exemple de M. Rosa, le respect que méritent les ruines. La tranchée ouverte au bord du Tibre atteint le niveau antique du rivage, envahi peu à peu et recouvert par le limon du fleuve. Dans le sol de la berge antique, à 4 mètres en contre-bas du sol moderne, sont enfoncées de larges jarres de terre cuite, disposées en quinconce, et noyées dans un lit de ciment et de maçonnerie. Elles ont contenu de l'huile. A la capacité et au nombre de ces réservoirs (il y en a trente de déblayés), on reconnaît un entrepôt public, où les navires en partance venaient prendre leur chargement. Il y a tout lieu de supposer qu'on trouvera dans le voisinage les magasins où les flottes s'approvisionnaient de blé, de vin, de cordages.

A une certaine distance du magasin d'huile, en se rapprochant de la mer, on rencontre une construction que M. Visconti appelle les bains maritimes. C'est une habitation particulière, où l'on retrouve reproduit dans des proportions plus grandioses le plan bien connu des maisons de Pompéi, modifié seulement par quelques annexes qui n'en altèrent pas le caractère privé. Des deux côtés de la porte d'entrée s'élèvent deux petits corps de bâtiment isolés; l'un d'eux, sans doute la loge du portier, est décoré d'une mosaïque représentant une ville, qui paraît être Ostie, à en juger par le phare qui la domine. Au delà s'ouvre l'atrium, suivi des *fauces* et du péristyle intérieur. On passe du péristyle au *triclinium*, et à ces annexes qui ont trompé M. Visconti. Ce sont, du côté gauche, trois ou quatre petites salles; l'une est une étuve, un *sudatorium*, reconnaissable aux tuyaux de briques percés de petits trous qui en garnissent les murs; l'autre, un *frigidarium*, un bain d'eau froide avec son bassin circulaire. Ces salles sont trop exiguës pour qu'on les puisse croire destinées à un usage public. Ce sont simplement les bains particuliers d'une maison somptueuse. A droite du péristyle un corridor en boyau conduit à d'autres salles, qui occupent la place consacrée dans les maisons de Pompéi au *Lararium*. La mosaïque porte pour tout ornement cette inscription : *Soli invicto Mithræ*, etc. Au fond du sanctuaire, une statue de Mithra représente le dieu dans l'attitude consacrée, égorgeant un taureau. Une autre mosaïque, où était figuré un dieu champêtre, avec cette inscription dédiatoire : *Deo Silvano*, a été transportée à Saint-Jean de Latran. Ce dieu Mithra fut au second siècle le rival du Christ. Les progrès inquiétants de la religion chrétienne provoquèrent à cette époque une sorte de rénovation du paganisme, qui tendit vers le monothéisme, et s'efforça de remplacer par l'unique Mithra toutes les divinités du vieil Olympe. Le dieu Persan eut dans l'empire de nombreux adorateurs. Le propriétaire de la maison des bains maritimes était sans doute un adepte fervent du nouveau culte, peut-être le prêtre de Mithra à Ostie, s'il faut en croire l'inscription.

En avant, encore vers la mer, on trouve un talus en forme de rectangle, en face duquel s'étend aujourd'hui la plaine, égale et unie comme un miroir, et que la mer baignait autrefois. L'exact nivellement, l'horizontalité parfaite du sol, sont le caractère distinctif du terrain d'alluvion. Ainsi les sables qui ont envahi et comblé la rade d'Utique se sont disposés en couches si régulières et présentent une surface si parfaitement aplanie, qu'il s'y produit de siguliers effets de mirage, et qu'à certaines heures la mer semble avoir reconquis son ancien domaine. A 3 mètres en contre-bas du talus d'Ostie, on distingue encore le dallage d'une voie antique; au-dessus des dalles s'élèvent, en s'adossant au talus, de belles arcades de pépérin et de travertin, dans lesquelles M. Visconti veut voir des constructions du temps d'Ancus Martius. Le mérite architectural de ces arcades et la qualité des matériaux dont elles sont construites ne permettent pas de les attribuer à cette époque primitive. Elles semblent plutôt contemporaines du *tabularium* de Rome, qui est du dernier siècle de la république. A quelque époque qu'on en veuille faire honneur, elles formaient la bordure et la décoration monumentale du port, et devaient servir d'abri aux petites embarcations. Il est difficile de fouiller ces arcades et de les dégager complétement; le lit du Tibre s'est peu à peu élevé au-dessus de la plaine, de sorte que les travaux sont promptement envahis par les eaux. Si l'on parvenait à triompher de cette difficulté, on retrouverait sans doute, en suivant le talus, toute l'enceinte du vieux port, non pas du port militaire, car ces arcades sont trop petites pour

avoir jamais abrité des vaisseaux de guerre, mais du port civil.

VARIÉTÉS.

De l'emploi de la pierre dans l'antiquité.

La quantité considérable d'instruments de pierre qui se trouvent dans toutes les parties du monde est en elle-même une preuve suffisante du rôle important qu'ils ont joué dans l'antiquité antéhistorique. M. Herbst a bien voulu me communiquer la liste suivante du nombre d'instruments de pierre et d'os qui se trouvent au musée de Copenhague :

Haches et coins de silex	1070
Ciseaux larges	285
— — creux	270
— étroits	365
— — creux	33
Poignards	250
Têtes de lance	656
Pointes de flèche	171
Instruments en forme de demi-lune	205
Haches et haches-marteaux percés	746
Éclats de silex	300
Divers	489
	4840

Instruments grossiers de pierre, trouvés dans les kjökkenmöddings	3678
Instruments d'os	171
— trouvés dans les kjökkenmoddings	109
	8798

Si l'on comptait les spécimens en double, ou les spécimens brisés, M. Herbst pense que le total s'élèverait à 11 000 ou 12 000. Il a eu aussi la bonté d'estimer, sur ma demande, le nombre des instruments qui se trouvent dans les musées de province et les galeries particulières, et, en somme, il croit pouvoir affirmer que les musées danois contiennent 30 000 instruments de pierre, auquel nombre il faut ajouter les riches collections de Flensbourg et de Kiel, et les nombreux spécimens dont les archéologues danois ont généreusement enrichi les musées des autres pays : de telle sorte qu'à peine y a-t-il un seul musée important en Europe qui ne possède quelques instruments de pierre provenant du Danemark.

Le musée de l'Académie royale irlandaise comprend près de 700 éclats de silex, 512 celtes, plus de 400 têtes de flèche et 50 têtes de lance, outre 75 « racloirs » et de nombreux autres objets de pierre, tels que pierres de fronde, marteaux, pierres à aiguiser, meules, pierres à écraser le grain, etc. On estime aussi que le musée de Stockholm possède 15 000 ou 16 000 spécimens.

On peut donc affirmer qu'il y a eu une époque pendant laquelle la société était dans un état si barbare, que les bâtons ou les pierres, les cornes et les os, étaient les seuls instruments que l'homme sût se procurer.

Le silex paraît avoir été la pierre le plus communément employée en Europe, et il a eu sur notre civilisation une influence beaucoup plus grande qu'on ne le croit généralement. Les sauvages recherchent le silex à cause de sa dureté et de son mode de cassure, qui est telle que, avec un peu d'habileté, on peut donner à un bon morceau de silex quelque forme que l'on désire.

Si l'on frappe avec un marteau arrondi la surface plate d'un silex, on produit une cassure conoïdale dont la grandeur dépend en grande partie de la forme du marteau. La surface de cassure se propage à travers le silex dans une direction divergente, et embrasse ainsi un cône dont l'apex se trouve au point frappé par le marteau, et qui peut ensuite être enlevé par éclats de la masse. On peut souvent trouver des cônes de silex formés de cette façon dans les tas de cailloux destinés à réparer les

Fig. 1.

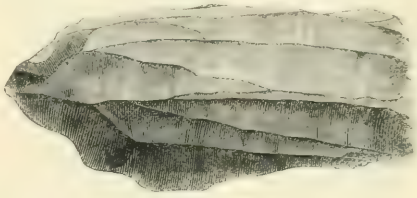

Noyau de silex.

routes, et bien souvent, sans doute, on les a pris pour des moules de coquillages fossiles.

Fig. 2 Fig. 3. Fig. 4.

Éclats de silex (Danemark).

Si, au lieu de frapper sur une surface plate, on porte le coup à l'angle d'un silex plus ou moins carré, la cas-

sure est d'abord semi-conoïdale, ou tout au moins affecte cette forme, mais après s'être un peu propagée dans la même direction, elle devient plate et l'on peut la conti-

Fig. 5.

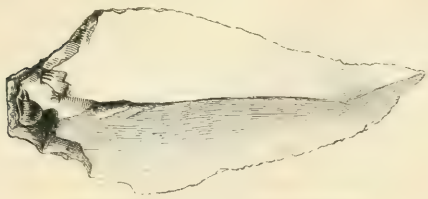

Éclat de silex en forme de tête de flèche (Irlande).

nuer de près de 10 pouces, formant ainsi un éclat ressemblant à une lame (fig. 2-9), avec une section trans-

Fig. 6. Fig. 7. Fig. 8 Fig. 9.

Éclats de silex (Danemark).

versale triangulaire (fig. 10). La conséquence en est

Fig. 10.

Sections d'éclats.

qu'un éclat parfait de silex présente toujours une petite bulbe, ou projection (fig. 3 *a*) au gros bout, du côté plat; on a appelé cette projection la bulbe, ou cône de percussion. Après avoir ainsi enlevé par éclats les quatre angles primitifs d'un bloc carré, on peut traiter de la même manière les huit nouveaux angles, et ainsi de suite. La figure 1 représente des blocs ou « noyaux », sur lesquels on a ainsi enlevé des éclats. Les figures 2-4 représentent un éclat très-grand, trouvé à Fannerup dans le Jutland, moitié de grandeur naturelle. La bulbe est représentée en *a* figures 3 et 4; cet éclat a été appointi à une de ses extrémités. La figure 5 représente un éclat affectant la forme de pointe de flèche, trouvé en Irlande, le gros bout a été enlevé, probablement pour pouvoir l'adapter à un manche ou à une tige.

Les figures 6-9 représentent de petits éclats danois; on trouve des éclats semblables dans tous les pays où les anciens habitants pouvaient se procurer du silex ou de l'obsidienne. Nous voyons, dans la figure 6, qu'on avait déjà enlevé un autre éclat sur le même bloc. Les figures 7 et 8 représentent des éclats dont la pointe a été brisée, mais on peut remarquer sur toute leur longueur la dépression causée par l'enlèvement d'un autre éclat. La section d'un tel éclat n'est donc pas triangulaire comme dans la figure 10 *a*, mais à quatre faces comme dans la figure 10 *b*. Quelquefois, mais assez rarement, on trouve des éclats fort larges et faits de telle façon qu'ils comprennent la section comprise par deux éclats enlevés précédemment, tel, par exemple, que celui représenté par la figure 9. Dans ce cas, la section est pentagonale; la surface inférieure plate reste toujours la même, mais le côté supérieur porte quatre facettes.

Il peut sembler très-facile de faire de semblables éclats, cependant quelques expériences convaincront

Fig. 11. Fig. 12.

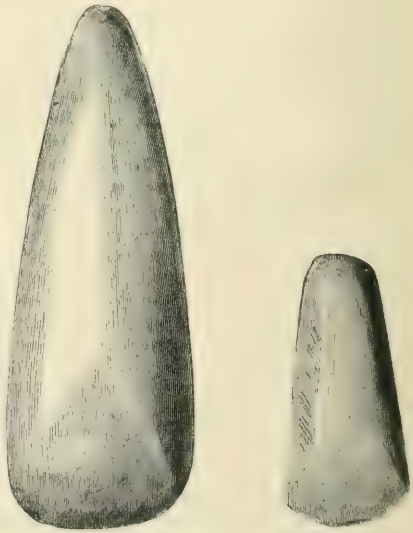

Haches de pierre (Irlande).

quiconque voudra essayer qu'il faut une certaine habilité et qu'il faut choisir le silex avec beaucoup de soin. Un éclat de silex est, pour l'antiquaire, une preuve aussi certaine de la présence de l'homme que l'étaient, pour

Robinson Crusoé les traces de pas empreintes dans le sable.

A peine est-il nécessaire d'ajouter que les éclats ont de chaque côté un bord très-coupant, aussi pouvait-on s'en servir immédiatement comme couteaux.

Un grand nombre de ces éclats n'étaient certainement pas destinés à servir comme couteaux, mais plutôt comme scies, comme poinçons, ou comme pointes de flèches. Actuellement même, beaucoup de sauvages emploient de cette façon le silex ou le pétrosilex; et les Mexicains, au temps de Cortez, se servaient pour les mêmes usages de fragments d'obsidienne.

Après les éclats de silex, les haches, les coins et les haches celtiques sont les instruments qui présentent peut-être le plus d'importance. Les plus grands et les plus beaux spécimens se trouvent en Danemark.

Les figures 11 et 12 représentent des formes qui, quoique rares dans le Seeland, sont communes dans les autres parties de l'Europe.

La figure 13 représente une hachette de pierre, trou-

Fig. 13.

Hache celtique de pierre avec son manche.

vée, il y a quelques années, dans le comté de Monaghan; le manche est de pin et a 13 pouces 1/2 de longueur. On a fréquemment trouvé, dans les lacs suisses, des manches de corne. Pour nous, qui sommes accoutumés à l'usage des métaux, il nous semble difficile de croire qu'on ait jamais pu se servir de semblables outils; nous savons, cependant, que bien des sauvages, aujourd'hui même, n'en ont pas de meilleurs, et qu'avec de telles haches, en s'aidant ordinairement du feu, ils coupent de grands arbres et les creusent pour en faire des canots.

Les haches de pierre servaient d'armes de guerre; ce qui le prouve, c'est qu'on les trouve fréquemment dans les tombeaux des chefs, à côté des dagues de bronze. Vers l'an 1809, un fermier détruisit dans le Kirkudbrightshire, un large amas de pierres que la tradition populaire assignait comme tombeau à un certain roi Aldus M' Galdus. « Quand le tas de pierres eut été enlevé, les ouvriers trouvèrent un cercueil de pierre très-grossièrement fait, et, le couvercle de ce cercueil enlevé, on trouva le squelette d'un homme d'une taille extraordinaire. Les os étaient dans un tel état de décomposition que les côtes et les vertèbres tombèrent en poussière quand on essaya de les soulever. Les autres ossements étaient un peu moins décomposés, et l'on découvrit qu'un des bras avait presque été séparé du tronc par un coup de hache, de pierre certainement, car un morceau de cette hache s'était brisé et était resté emboîté dans l'os. Cette hache était de diorite, substance qui ne se trouve pas dans cette partie de l'Écosse. Dans le cercueil se trouvait aussi une balle de silex ayant environ trois pouces de diamètre, parfaitement ronde et admirablement polie, une pointe de flèche, aussi de silex, mais pas un morceau de métal.

Les soi-disant « racloirs » (fig. 14, 15) sont des pierres

Fig. 14. Fig. 15.

Racloïrs.

oblongues arrondies à une extrémité amenée à cette forme par une série de petits coups. L'un des côté est plat, l'autre, ou côté extérieur, est plus ou moins convexe; quelquefois ils ont un manche court, ce qui les fait beaucoup ressembler à une cuiller. On a trouvé ces instruments en Angleterre, en France, au Danemark, en Irlande, en Suisse et dans d'autres pays. Ils ont de 1 à 4 pouces de longueur et de 1 pouce 1/2 à 2 pouces de largeur. Les figures 16-18 représentent un racloir esqui-

Fig. 16. Fig. 17.

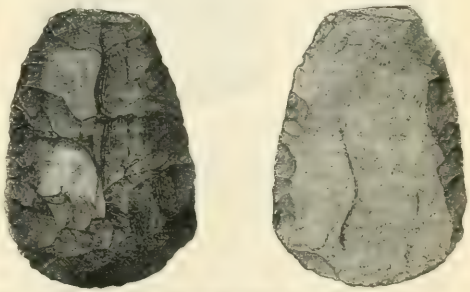

Racloirs esquimaux.

mau moderne. Ces spécimens modernes ont une forme *identique* avec celles des anciens.

J'ai donné aux petites « haches » triangulaires (fig. 19-21), qui se trouvent surtout dans les *kjoekkenmoeddings*

Fig. 18.

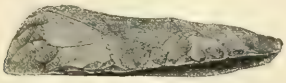

Racloir esquimau.

Fig. 19 Fig. 20.

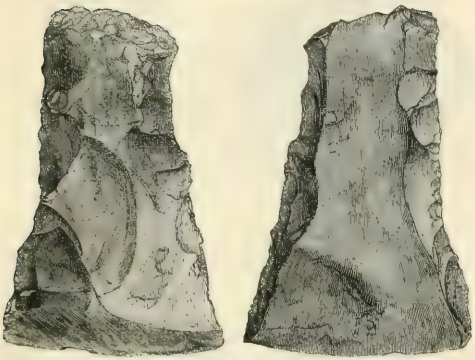

Haches danoises.

(amas de coquilles en Danemark) et les dépôts sur les côtes, le nom de haches, d'après lequel on les désigne

Fig. 21. Fig. 22.

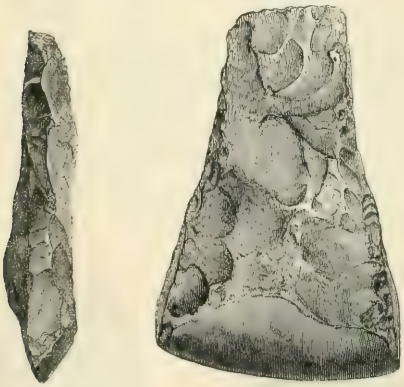

Hache danoise. Hache de la Nouvelle-Zélande.

ordinairement, mais sans vouloir préjuger la question de leur usage. Il faut certainement admettre que beaucoup de ces « haches » n'ont jamais pu servir à trancher, mais on peut regarder celles-là comme des spécimens imparfaits. Il est vrai que les deux surfaces constituant le coupant, forment, en se rencontrant, un angle très-obtu, mais il faut se rappeler aussi que, si cette forme nuit au tranchant, elle ajoute beaucoup à la force. En outre, cet angle est presque exactement le même que celui que nous trouvons dans les haches employées par les habitants de la Nouvelle-Zélande et des indigènes des îles de la mer du Sud. Les figures 22-24 représentent

Fig. 23. Fig. 24.

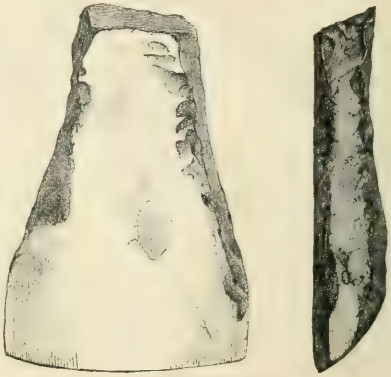

Haches de la Nouvelle-Zélande.

une hache moderne, apportée de la Nouvelle-Zélande par le Rév. R. Taylor, et déposée au British Museum; elle ressemble beaucoup aux haches types des kjökkenmöddings. Le coupant, il est vrai, est poli, mais, après tout, il n'est pas plus uni que la cassure naturelle du silex. La projection qui se trouve sous les spécimens danois (fig. 21 *a*) est accidentelle est due à quelque particularité dans le silex. Cette surface est ordinairement aussi plate dans les spécimens danois que dans ceux de la Nouvelle-Zélande.

Les *ciseaux* ressemblent aux haches danoises par leurs côtés perpendiculaires, mais ils sont plus étroits et presque toujours polis. Un grand nombre de ces outils sont légèrement creusés d'un côté comme dans la figure 25.

Fig. 25.

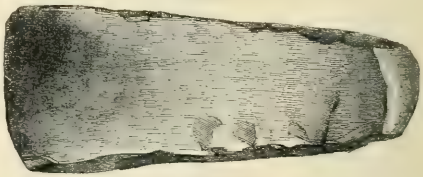

Ciseau creux.

Les *têtes de lance* (fig. 26) varient beaucoup et comme grandeur et comme forme; quelques-unes se distinguent à peine des pointes de flèches, d'autres sont beaucoup plus grandes. Les unes sont si grossières qu'il est probable qu'elles sont inachevées; les autres, au contraire, sont des spécimens merveilleux de l'art antique. J'en possède une qui a 12 pouces de long sur 1 pouce 1/2 de large et qui est admirablement travaillée. On la trouva avec cinq autres dans un grand tumulus de l'île de Moer.

Les *dagues* (fig. 27) sont aussi des merveilles d'habileté dans l'art de travailler le silex. Leur forme est si parfaitement identique avec celle des dagues de métal que quelques antiquaires pensent qu'elles sont des copies de dagues de bronze et qu'elles n'appartiennent pas à l'âge de pierre. Les endroits où on les a trouvées ne confirment cependant pas cette hypothèse. Il y a une autre arme de silex (fig. 28), commune au Danemark, ayant

Fig. 26. Fig. 27. Fig. 28

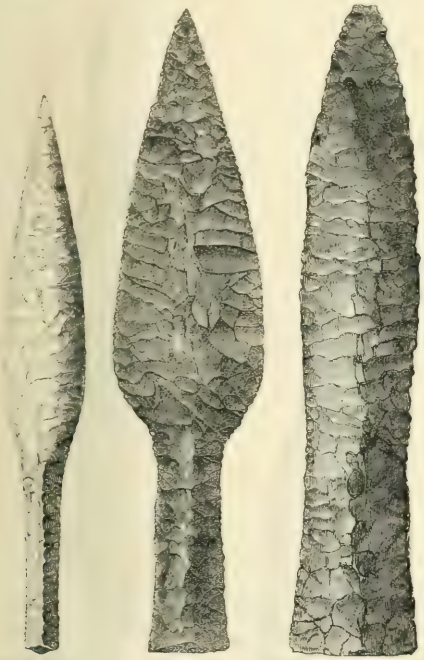

Tête de lance. Dague. Dague (dont la pointe est cassée).

un manche comme les dagues, mais au lieu d'une lame, elle se termine en pointe et suggère l'idée que si la pointe d'une dague avait été accidentellement brisée, le reste de l'arme pouvait être transformée en poignard.

Les *outils de pierre ovale* (fig. 29), ou les « Tilhuggersteens » des antiquaires du Nord, sont des pierres ovales, ou affectant la forme d'un œuf, plus ou moins échancrées sur une surface ou même sur les deux. Nous ne savons pas exactement ce à quoi elles servaient. Quelques antiquaires supposent qu'on les tenait entre le pouce et le doigt et qu'on s'en servait comme de marteau. Si toutefois on s'en procure une certaine quantité, on remarque que la dépression varie beaucoup en profondeur et que quelquefois la pierre est entièrement percée, ce qui confirme l'hypothèse de ceux qui pensent que ces instruments étaient des pierres à filets ou de petites têtes de marteau.

Fig. 29.

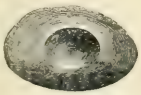

Outil ovale.

Sir W. R. Wilde divise les *pointes de flèche* en cinq variétés : 1° *triangulaires* (fig. 30); ces pointes de flèche ont souvent une entaille de chaque côté, entaille destinée à recevoir la corde qui les attachait à la tige; 2° celles qui sont creusées ou *évidées* à la base, comme dans la figure 31; 3° les pointes de flèche à tige, qui portent une

Fig. 30 Fig. 31

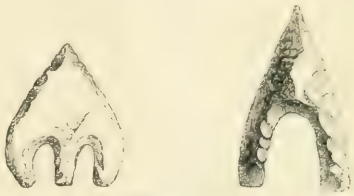

Têtes de flèche.

saillie destinée à s'enfoncer dans la tige; 4° celles où les côtés se prolongent comme dans la figure 32; et enfin la pointe de flèche en forme de feuille, dont un magnifique spécimen est représenté dans la figure 33.

Fig. 32. Fig. 33.

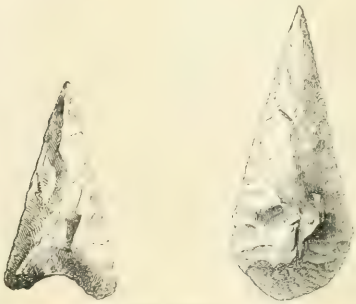

Têtes de flèche.

Quelques vieux écrivains espagnols, en parlant du Mexique, décrivent les moyens qu'employaient les Aztecs pour se procurer leurs éclats d'obsidienne. Torquemada, dont les récits sont confirmés par ceux de Hernandez, dit : « Ils avaient et ont encore des ouvriers qui font des couteaux avec une certaine pierre noire ou silex (obsidienne); c'est une chose étonnante qu'ils aient jamais pensé à faire des couteaux avec cette pierre, et l'habileté qu'ils déployaient pour cette fabrication est digne de tous éloges. Voici la manière dont ils s'y prennent, s'il est possible, toutefois, de l'expliquer par des mots.

Un de ces ouvriers indiens s'assied à terre et prend un morceau de cette pierre noire, qui ressemble au jais, et qui est aussi dure que le silex; on pourrait appeler cette pierre, une pierre précieuse, car elle est plus belle et plus brillante que l'albâtre ou le jaspe, si bien qu'on en fait des tablettes et des miroirs. Le morceau qu'ils prennent a environ huit pouces de long ou un peu plus, et est à peu près aussi gros que la jambe d'un homme et cylindrique; ils ont un bâton gros comme la hampe d'une lance, et d'un mètre et demi à peu près de longueur, à l'extrémité duquel ils attachent avec soin un autre morceau de bois de 8 pouces de long, pour augmenter le poids de cette partie; puis ils tiennent la pierre entre leurs pieds nus, où elle se trouve fixée comme dans des tenailles ou dans un étau. Ils prennent alors le bâton (qui est poli à l'extrémité) à deux mains et le fixent contre le bord de la pierre (*y ponenlo avesar con el canto de la frente de la piedra*); il appuient l'autre extrémité du bâton contre leur poitrine, et, par la force de la pression, parviennent à détacher un couteau pointu et à deux tranchants, et aussi facilement que s'ils en taillaient un dans un navet avec un couteau bien aiguisé, ou que s'ils en faisaient un de fer dans une forge. Puis ils l'aiguisent sur une pierre à aiguiser, pour lui donner un fil très-aigu; et en très-peu de temps ces ouvriers parviennent à faire plus de vingt couteaux de la sorte. Ces couteaux affectent à peu près la même forme que les lancettes de nos chirurgiens, si ce n'est qu'ils sont bombés au milieu, et qu'ils sont légèrement et gracieusement recourbés à l'extrémité. »

Ainsi il paraît que les éclats d'obsidiennne s'obtenaient non pas par percussion mais par une forte pression. Selon Sir E. Belcher, les Esquimaux emploient le même procédé pour fabriquer leurs instruments de pétrosilex. « Choisissant, dit-il, une pièce de bois dans laquelle ils ont creusé une cavité ayant la forme d'une cuiller, ils placent sur cette cavité le morceau de pierre qu'ils travaillent, puis ils pressent verticalement sur les bords, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, jusqu'à ce qu'à force d'enlever de petits éclats ils soient parvenus à donner à la pierre la forme d'une pointe de lance ou de flèche, ayant deux tranchants dentelés. » Le lieutenant Beckwith dit que les Indiens de l'Amérique du Nord emploient à peu près les mêmes procédés.

Outre qu'ils servaient à faire des manches pour les haches de pierre, les os et les cornes des animaux étaient aussi fort employés à la fabrication de différents instruments plus simples; les bois de cerf surtout paraissent avoir été préférés à cause de leur dureté. L'objet d'os le plus commun est l'épingle ou le poinçon (fig. 34).

Ces différentes classes d'objets se retrouvent dans la plupart des amas côtiers, sinon dans tous, quoiqu'en proportions diverses. Pour donner une idée de la quantité de ces objets, je puis mentionner que le professeur Steenstrup et moi, nous avons recueilli, en une heure environ, à Froëlund, auprès de Korsoer, 141 éclats, 84 poids, 5 haches, 1 racloir et environ 150 morceaux de silex; sur un amas semblable, auprès d'Aarhuus, dans le Jutland, j'ai ramassé seul, en deux heures et demie, 76 poids, 40 éclats, 89 racloirs, 17 poinçons et un nombre considérable de fragments de silex.

Fig. 34.

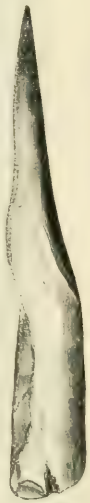

Poinçon d'os (Écosse).

Fig. 35.

Ancien harpon d'os (Danemark).

M. T. F. Jamieson indique, dans le *Journal d'Aberdeen*, (octobre 1863), un endroit sur les bords de l'Ythan, au-dessous d'Ellon, où, en quelques minutes, il a rempli « ses poches d'éclats de silex, de têtes de flèche inachevées, de blocs de silex, dont on avait enlevé des éclats, et de différents autres articles de coutellerie antique ». On a trouvé d'immenses quantités de hachettes grossières, de « noyaux », d'éclats, de têtes de lance, etc., dans d'autres endroits tels, par exemple, que Bridlington, Pont le Voy, Spiennes, près de Mons, Pressigny le Grand, etc. Il y a tout lieu de croire que, l'attention ayant été appelée sur ces dépôts de silex, on fera autre part de semblables découvertes.

J. LUBBOCK.

LIVRES NOUVEAUX.

Voyage en Italie, par H. Taine. Deux volumes in-8° — Paris, Hachette, 1866.

Philosophie de l'art en Italie, par le même, 1 vol. in-18 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. — Paris, Germer Baillière.

Le principal attrait des livres de voyage, c'est d'être variés comme les voyages mêmes : il n'est rien qu'on ne puisse faire entrer dans ce cadre élastique, et le lecteur ne se plaint jamais qu'on y fasse entrer trop de choses, pourvu qu'on l'intéresse. M. Taine, dans son *Voyage aux Pyrénées*, avait déjà fait ses preuves en ce genre difficile, d'autant plus difficile qu'il n'a pas de règles, et qu'ainsi, pour y réussir, il est absolument nécessaire d'avoir au moins de l'esprit. Le président de Brosses, qui a fait le voyage d'Italie longtemps avant M. Taine, était un homme de beaucoup d'esprit. M. Taine est quelque chose de plus : rien ne lui manquerait même pour être un voyageur accompli, s'il était un peu moins philosophe. Assez philosophe pour n'avoir point de préjugés, trop peu pour avoir un système, tel était de Brosses, et tel est, selon nous, le voyageur idéal. D'ailleurs, parfaitement détaché du jugement d'autrui, porté par humeur, aussi bien que Descartes, à être spectateur plutôt qu'acteur dans la comédie d'ici-bas ; avec cela, préparé par une grande variété d'études, comme par l'étendue et la curiosité de son puissant esprit, à remarquer, à comprendre, à juger les choses les plus diverses, et à s'y intéresser : M. Taine a tout ce qu'il faut pour se faire suivre au bout du monde par les lecteurs les plus difficiles à captiver. Dans le *Voyage aux Pyrénées*, la fantaisie occupe une plus grande place qu'ici, et l'allure de l'écrivain est peut-être plus libre. M. Taine voyageait alors en artiste : il voyage aujourd'hui en professeur d'esthétique, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Cette fois-ci, M. Taine est en quête de tableaux et de statues ; la nature, il ne la voit qu'en passant ; si elle est belle, ne craignez rien, il vous la décrira, et cela avec une énergie de style, un éclat de couleur qui vous dispensera d'aller y voir. Mais quoi ! n'est-ce pas à cette nature même qu'il faut demander le secret de l'art italien ? N'est-ce pas à elle que Paul Véronèse a emprunté sa lumière, Raphaël ses lignes ; notre Poussin les éléments de ses trop réguliers paysages ? M. Taine le sait : et même, si nous avons bonne mémoire, personne ne l'a dit mieux que lui. La nature, elle aussi, sera donc interrogée. Observez-la, ou plutôt jouissez-en, et puis réfléchissez. Cette nature est païenne : l'art, à son image, sera, sur cette terre, irrévocablement païen. Entrez dans une église : voyez ces saints pareils à de beaux athlètes, et ces madones trop charmantes. Allez maintenant à Sorrente : endormez-vous au murmure de cette mer qui vous envoie sa brise mêlée au parfum des orangers. Vous vous réveillerez plus jeune de trois mille ans. Et pourtant le temps a marché, l'homme a pensé dans ce beau pays comme ailleurs ; où sont maintenant les autels des dieux ? Et voici maintenant qu'un vent nouveau commence à souffler, avant-coureur de nouvelles ruines. La vieille Italie va-t-elle faire encore une fois peau neuve ? M. Taine écoute, questionne ; prêtons l'oreille à ce cardinal ; faisons comme ce garibaldien. Ces gens-ci parlent beaucoup et ne s'entendent guère. Le temps, qui arrange tant de choses, les mettra-t-il d'accord ? M. Taine le croit. Mais ceci n'est plus de l'esthétique et ne nous regarde point. Ce qui nous regarde, c'est un nouvel ouvrage de M. Taine sur la *Philosophie de l'art en Italie*, qui vient de paraître dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, et sur lequel nous reviendrons.

De la condition des artistes dans l'antiquité grecque : De Plutarcho stoicorum adversario : thèses pour le doctorat, soutenues devant la Faculté des lettres de Paris, par H. Bazin. — Paris, Durand, 1866.

La thèse française de M. Bazin est moins une dissertation spéciale qu'un élégant essai sur l'art grec, envisagé à un point de vue particulier. Peut-être était-il, en effet, malaisé de séparer deux sujets aussi étroitement unis que l'histoire de l'art et celle des artistes ; et d'ailleurs, comment rencontrer sur son passage les noms de Phidias, de Polyclète, de Zeuxis, d'Apelle, et ne pas s'essayer à caractériser les œuvres de leur génie, surtout quand on revient d'Athènes, et qu'on a eu le bonheur d'étudier l'art grec à sa source durant plusieurs années ? Les érudits, les archéologues, regretteront peut-être de ne pas trouver dans la thèse de M. Bazin plus de chiffres, plus de documents nouveaux et précis, enfin des conclusions indiquant nettement en quoi la condition des artistes différait, chez les Grecs, de ce qu'elle est chez nous. Mais si l'on veut seulement suivre les vicissitudes de l'art grec sous la direction d'un homme de goût, on trouvera difficilement un meilleur guide que M. Bazin. Les chapitres VIII, IX et XI, qui concernent les expositions et concours, les commandes et entreprises, la fortune des artistes, enfin les honneurs et les récompenses qui leur étaient quelquefois décernés, renferment d'ailleurs des renseignements instructifs : c'est la partie essentielle de l'ouvrage, et c'est aussi la plus neuve et la plus solide. Les mêmes qualités de style qui distinguent cet ingénieux écrit se retrouvent dans la thèse latine de M. Bazin, où l'on remarque surtout un portrait spirituel et piquant du philosophe de Chéronée.

Essai sur la vie et la correspondance du sophiste Libanius : De Macrobio Ciceronis interprete philosopho : thèses soutenues devant la Faculté des lettres de Paris, par L. Petit, professeur à l'institution Saint-Vincent de Senlis. — Paris, Durand, 1866.

M. Petit a dépouillé les deux mille lettres qui composent la correspondance de Libanius pour en extraire ce qu'elles renferment d'intéressant parmi la foule d'inutilités qui les encombrent. Un tableau chronologique, où sont rapportés à leur date les principaux événements de la vie de Libanius, une traduction du long et intéressant discours où le sophiste d'Antioche raconte sa propre histoire, ajoutent encore à l'utilité et à l'intérêt de cette sérieuse étude. Ce n'est ici pourtant, l'auteur nous le fait savoir, que le préambule d'un travail plus étendu sur la même matière. Puisqu'il en est ainsi, voici quelques observations dont le futur commentateur de Libanius pourra tirer peut-être quelque profit. A la page 154, M. Petit cite une phrase de Libanius comme un exemple des difficultés que le style de cet écrivain présente aux traducteurs. Il trouvera l'explication de cette phrase chez Platon (*Protagoras*, 343 A ; *Hipparque*, 228 E ; *Charmide*, 154 D), chez Pausanias (X, 24, 1), et chez Plutarque (Sur l'inscription EI, chap. II).

Seulement la maxime consacrée au dieu de Delphes n'était pas, comme prétend Libanius : « la mesure est en

tout ce qu'il y a de meilleur », mais bien « rien de trop ». A la page 2 de son introduction, M. Petit nous représente Libanius comme le maître de saint Jean Chrysostome ; à la page 132, il paraît incliner vers l'opinion contraire. C'est un point à éclaircir. Chrysostome, dans ses lettres 225, 229, 230, 231 et 232, parle avec une grande affection d'un personnage distingué d'Antioche, nommé Libanius, qui était venu le visiter dans son exil à Cacuse. Mais l'exil de Chrysostome paraît devoir être rapporté à l'année 404, époque à laquelle Libanius, à supposer même (ce qui paraît inadmissible) qu'il fût encore en vie, aurait eu environ quatre-vingt-dix ans, si l'on s'en rapporte au tableau dressé par M. Petit. D'autre part, l'expression *notre frère*, par laquelle Libanius est désigné dans ces lettres, ne peut guère s'appliquer qu'à un chrétien. Peut-être y aurait-il lieu d'examiner si cette partie de la correspondance de Chrysostome, publiée à une époque relativement récente, doit être regardée comme authentique. En tout cas, il y a là une question dont l'examen revient de droit à M. Petit. — L'étude du même auteur sur Macrobe, considéré comme philosophe, ne manque pas elle-même d'intérêt, bien que Macrobe soit une compilation d'idées philosophiques plutôt qu'un philosophe. Le crédit dont cet interprète de Cicéron a joui durant le moyen âge donna à son *Commentaire sur le songe de Scipion* une certaine importance pour l'étude de la scholastique.

BULLETIN DES COURS.

Collége de France.

COURS DU PREMIER SEMESTRE 1866-1867.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS. — M. AD. FRANCK (de l'Institut) expliquera les *Principes philosophiques du droit public* dans ses rapports avec le droit privé, les mardis, à une heure et demie, et exposera les *Doctrines* des principaux publicistes de la première moitié du XIXe siècle, les samedis, à deux heures et demie.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES. — M. LABOULAYE (de l'Institut) exposera l'*Histoire de l'Administration et de la Législation française sous le règne de Louis XVI*, les lundis, à midi et demi, et il lira et commentera l'*Esprit des lois* de Montesquieu, livre X et suivants les vendredis, à la même heure.

ÉCONOMIE POLITIQUE. — M. Michel CHEVALIER, sénateur, membre de l'Institut, traitera, les mardis et vendredis, à onze heures, des *Notions fondamentales de l'économie politique*.

HISTOIRE ET MORALE. — M. Alfred MAURY (de l'Institut), traitera, les mercredis, à midi et demi, de l'*Histoire comparative de la civilisation en Allemagne, en Angleterre et en France* à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, et les samedis, à la même heure, des *Informations que nous ont fournies sur l'histoire de l'antiquité les récentes découvertes de l'archéologie grecque et romaine*.

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES. — M. Léon RENIER (de l'Institut) exposera l'*Organisation des différents corps de l'armée romaine*, les mardis, à dix heures et demie : il fera, les jeudis, à la même heure, l'*Histoire des empereurs et de leurs familles par les monuments*.

PHILOLOGIE ET ARCHÉOLOGIE EGYPTIENNE — M. le vicomte de ROUGÉ, conseiller d'État, membre de l'Institut, expliquera les monuments du règne de Ramsès II, les mercredis et les vendredis, à dix heures.

LANGUES HÉBRAÏQUE, CHALDAÏQUE ET SYRIAQUE. — M. MUNK (de l'Institut) expliquera, les lundis, à deux heures le livre de Job ; les jeudis, à la même heure, le traité de la Mischnâ, intitulé *Aboth* (les Pères), et renfermant un recueil de sentences morales des Pères de la Synagogue.

LANGUE ET LITTÉRATURE ARABE. — M. DEFREMERY expliquera la *Chrestomathie* de Kosegarten, à partir du XI morceau, et le *Voyage à la Mecque*, d'Ibn-Djobaïr, d'après l'édition de M. W. Wright, les lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

LANGUE ET LITTÉRATURE PERSANE. — M. Jules MOHL (de l'Institut) expliquera, les mercredis, à dix heures, le *Divan de Hafiz*, et les jeudis, à la même heure, la partie de *Firdousi* qui traite de l'Histoire des Sassanides.

LANGUE TURQUE. — M. PAVET DE COURTEILLE expliquera le *Humayoun nâhmen*, le *Divan de Bâki* et le *Baber-Nâmeh*, en turc oriental, les mardis et vendredis, à une heure et demie.

LANGUE ET LITTÉRATURE CHINOISE ET TARTARE-MANDCHOU. — M. Stanislas JULIEN (de l'Institut) expliquera les livres V et VI du *Chou-king* (*le Livre des annales impériales*), avec les *Commentaires de Thsaï-tch'in*, les lundis et jeudis, à trois heures.

LANGUE ET LITTÉRATURE SANSKRITE. — M. FOUCAUX expliquera l'*Anthrologia sanskritica* de M. Lassen (2e édition), les mercredis, à onze heures, et le *livre des lois de Yâdjñavalkya*, avec le commentaire de *Vidjnâneçara*, les samedis, à la même heure.

LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUE. — M. ROSSIGNOL (de l'Institut) interprétera la *Médée* d'Euripide et celle de Pindare (*IVe Pythique*), les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Au sujet de cette *Médée* tragique et de cette *Médée* lyrique, il fera voir comment se transforment les traditions légendaires en passant par les divers genres de littérature.

ÉLOQUENCE LATINE. — M. Ernest HAVET traitera de l'*Éloquence latine* après Tacite, les mercredis, à deux heures. Il exposera, les samedis, à la même heure, l'*Histoire abrégée de l'Éloquence latine* jusqu'à Tacite même.

POÉSIE LATINE. — M. Gaston BOISSIER traitera, les lundis, à deux heures, de la *Religion romaine* dans Virgile ; les jeudis, à midi et demi, de la composition de l'*Énéide*.

PHILOSOPHIE GRECQUE ET LATINE. — M. Charles LÉVÊQUE (de l'Institut) exposera et discutera, les vendredis, à deux heures, la *Philosophie de Proclus* ; les mardis, à midi, il étudiera les traités du même philosophe sur la *Liberté*, la *Providence* et le *Mal*.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN ÂGE. — M. Gaston PARIS étudiera, les jeudis, à deux heures, l'*Histoire des origines de la littérature française*, et les lundis, à dix heures, il expliquera les plus anciens textes français, dans l'ordre de la *Chrestomathie* de M. Bartsch.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE. — M. Louis de LOMÉNIE traitera de la *Littérature française* au XIXe siècle, les mercredis et jeudis, à onze heures trois quarts.

LANGUES ET LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES DE L'EUROPE MODERNE. — M. Philarète CHASLES donnera, les mardis, à trois heures, l'*Histoire comparative des littératures du nord et du midi de l'Europe pendant les années* 1860, 1861, 1862 (*Roman, Drame, Histoire*).

Les lundis, à la même heure, explication des textes.

LANGUE ET LITTÉRATURE SLAVE. — M. Alexandre CHODZKO exposera l'historique des littératures slaves comparées et l'ethnographie des sectes nationales, comme les *Bogomiles*, en Bulgarie ; les *Hussites*, en Bohême, le *Raskol*, en Russie, les lundis, à midi et demi ; les mercredis, à la même heure, il commentera les textes paléoslaves d'Ostromir.

GRAMMAIRE COMPARÉE. — M. Michel BRÉAL traitera, les lundis, à onze heures, du verbe en sanskrit, en grec, en latin et dans les langues germaniques ; les jeudis, à la même heure, il exposera les principes de la phonétique de mêmes langues et fera l'analyse étymologique et grammaticale d'un texte latin.

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE. — M. BAUDRILLART (de l'Institut) exposera l'*Histoire de l'Économie politique en France* depuis la fin du XVIIe siècle, en la comparant avec l'état actuel de la science, le jeudi, à une heure, et fera l'histoire de la question du luxe et des doctrines économiques sur la consommation des richesses, les lundis, à onze heures

---

Conférences de l'Athénée.

(17, rue Scribe, à 8 heures et demie.)

Samedi, 1er décembre. — M. Charles Lemonnier : *Fourier, sa vie, son système*. — M. Deschanel : *Henry Murger, la Vie de Bohême réelle*.

Mardi, 4. — M. Deschanel : *La bataille d'Hernani*. — M. Frédéric Passy : *De l'hérédité*.

Jeudi, 6. — M. Ch. Lemonnier : *Le phalanstère de Fourier*. — M. Babinet (de l'Institut) : *La période glaciaire*.

Samedi, 8. — M. Delsarte ; *Les sources de l'art*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 2 — 8 DÉCEMBRE 1866

Paris, 7 décembre 1866.

L'affluence a été considérable aux cours du Collége de France qui se sont ouverts cette semaine. Quelques-uns retardent leur ouverture; M. Gaston Boissier commencera le 10 décembre, MM. Franck et Léon Rénier le 11, MM. de Loménie et Rossignol le 12, M. Michel Chevalier le 18, M. Alfred Maury le 19, M. Baudrillart le 20, M. Philarète Chasles le 24. La date de l'ouverture du cours de M. de Rougé n'est pas encore fixée. Dès notre prochain numéro, nous publierons des leçons du Collége de France.

On sait le retentissement qu'ont eu, dans ces deux dernières années, les conférences du Père Hyacinthe à Notre-Dame. Cette année particulièrement, on annonçait qu'elles auraient un intérêt plus grand encore. Aussi avons-nous pensé être agréables à nos lecteurs en faisant recueillir dimanche dernier par la sténographie le premier discours du célèbre conférencier.

Nous avons appris par l'administration de l'Athénée que le plus grand nombre des billets d'entrée que nous avions adressés à nos abonnés de Paris ont été perdus, et que la plupart des places réservées pour eux sont restées vides. Les lettres que nous avons reçues nous en ont fait connaître le motif: une certaine quantité de numéros sont arrivés trop tard à leur adresse pour que les destinataires pussent profiter du billet qui s'y trouvait inclus; un grand nombre de lecteurs n'ont pas ouvert à temps leur exemplaire, sachant que ce n'était qu'un supplément composé des tables de matières, et qui avait pour utilité d'être consulté au besoin plutôt que d'être lu. En outre, parmi nos abonnés nouveaux, beaucoup nous ont exprimé le regret de ne pas obtenir le même avantage que nous avions offert à nos anciens abonnés. Toutes ces considérations nous ont décidé à entamer une nouvelle négociation avec le conseil d'administration de l'Athénée, et les facilités que ce conseil a bien voulu nous accorder nous mettent en mesure de renouveler la même offre à nos abonnés anciens et aux nouveaux. En conséquence, nos abonnés recevront dans le numéro de la semaine prochaine une nouvelle invitation pour une conférence de l'Athénée, dont la date et le sujet leur seront indiqués. Avertis à temps, nous espérons que tous en pourront profiter.

Quant à nos abonnés des départements, nous ne pouvons leur offrir, pour le moment du moins, le même avantage. Mais nous pensons que la plupart d'entre eux viendront à Paris un jour ou l'autre, particulièrement pendant l'Exposition universelle de 1867, et alors nous nous mettrons à leur disposition pour leur obtenir, comme à nos abonnés de Paris, un billet d'entrée pour une conférence de l'Athénée.

NOTRE-DAME DE PARIS.

CONFÉRENCE DU R. P. HYACINTHE.

De la société domestique dans le plan général de la société humaine.

Monseigneur, messieurs,

C'est le caractère des questions contemporaines, qu'elles tendent à passer de l'ordre des idées dans l'ordre des faits. Sans doute ce fut là toujours l'instinct de la vérité; mais jamais cet instinct ne fut plus puissant, ni ses effets plus rapides qu'à notre époque. En descendant dans le domaine des faits, ou, si vous voulez, en y montant, — car je ne sais s'il est plus vrai de dire que l'on monte ou que l'on descend quand on passe de l'ordre spéculatif à l'ordre pratique, — en envahissant, dis-je, le domaine des faits, l'idée contemporaine, vérité ou erreur, ne se limite pas dans le fait individuel, elle déborde sur le fait social.

Au début de ces conférences, il y a deux ans, je vous signalais comme étant alors la question religieuse par excellence, celle de la personnalité ou de l'impersonnalité divine. L'infaillibilité de l'Église, la personnalité du Christ, n'agitaient point les esprits ou du moins ne les agitaient qu'à titre d'affirmation ou de négation de la personnalité de Dieu.

Voilà la question théorique : elle nous a occupés durant toute une année. Mais la question théorique avait son

corollaire pratique, et ce corollaire nous l'avons étudié l'année dernière : c'est la morale humaine opposée à la morale divine, la morale tout à la fois libre et soumise, opposée à la morale indépendante et déchue : la morale indépendante, doctrine très-faible au point de vue scientifique et sur le terrain de la discussion logique, mais doctrine très-puissante dans l'ordre des faits parce qu'elle est radicale, parce qu'elle est le seul moyen pratique d'émanciper définitivement la conscience humaine, et d'*exorciser*, comme on l'a dit, le *spectre de l'absolu.*

Telle est donc ma conclusion pratique dans l'ordre individuel. Mais j'ai dit que l'ordre individuel s'ouvrait sur l'ordre social, et nous avons été amenés, dans notre dernière conférence, à signaler, comme la conséquence de la personnalité divine et de la morale religieuse, la question de la souveraineté de Dieu sur la société.

C'est cette question que je veux aborder cette année, et dont je continuerai l'examen les deux années suivantes, si rien dans les circonstances extérieures ou dans la marche de ma pensée, — que je veux conserver libre comme la vôtre, — si rien, dis-je, ne vient déranger ce plan, que je me propose sans m'y assujettir. Cette année, je compte vous entretenir des rapports de la religion avec la société domestique, la première et la plus nécessaire de toutes les sociétés humaines.

J'aurais d'abord à m'excuser d'examiner une seconde fois dans cette chaire une question qui déjà y a été traitée, avec une supériorité de talent que l'on n'a point oubliée. Cependant la famille est un sujet tellement inépuisable, que je crois pouvoir l'aborder avec quelque confiance.

Je dois vous prévenir encore que je me placerai désormais à un point de vue plus expositif et moins polémique. Je ne veux pas reprendre par le détail tout ce que l'on a dit contre la constitution chrétienne de la famille : je le ferai peut-être quand l'entraînement de la pensée ou de la parole m'y conduira; mais je préfère exposer dans son ensemble, dans sa simplicité, dans sa grandeur, ce qu'est la famille, organisée chrétiennement, sous la souveraineté du Père qui est dans le ciel, et sous la souveraineté du père qui est sur la terre. Cette exposition même, si je ne reste pas trop au-dessous de ma tache, sera la meilleure des réfutations.

Au moment où je parle, tous les regards sont tournés vers ce centre du royaume et de la souveraineté visible de Dieu sur la terre : Rome. Si j'instituais une polémique, contre ceux qui disent si haut chaque jour que les questions religieuses n'ont plus le privilége de passionner les hommes de notre temps, je leur demanderais le secret de cette attente solennelle, et pourquoi tant de terreur à côté de tant d'espérances, tant de haine à côté de tant d'amour ! Mais non ! je ne veux pas faire de polémique, je ne veux interroger ni les hommes ni les choses; je recueille seulement ma pensée et mon cœur, avant de commencer, dans le sentiment de la responsabilité qui pèse sur l'orateur sacré à notre époque, et je m'appuie, par cette pensée et par ce cœur, à la chaire éternelle, d'autant plus inébranlable qu'elle est plus secouée, d'autant plus glorieuse et plus triomphante qu'elle paraît presque vaincue.

Monseigneur, il me revient une parole simple et grande que vous me disiez un jour : « L'épiscopat, c'est une chaîne qui enveloppe le globe ». Eh bien, dans votre personne aimée et vénérée, c'est l'épiscopat catholique que je salue tout entier à cette heure, c'est son chef, l'évêque des évêques, le père des pères. Et voilà pourquoi tout à l'heure, en m'inclinant sous cette bénédiction, qui n'est point une vaine cérémonie — il n'y en a point de telles dans l'Église de Dieu, — en m'inclinant, dis-je, sous cette bénédiction de lumière, de sagesse et de force, j'étais pénétré d'un double respect et d'une double tendresse, parce que c'est la vôtre, monseigneur, et parce que c'est en même temps la sienne.

I

LES LIENS SOCIAUX.

J'aborde donc, messieurs, le côté religieux des questions sociales. Mais la société, ce n'est pas la famille, ce n'est pas la nation, ce n'est pas l'Église : c'est la société ! Je me trouve ici en face d'une grande idée, d'une des idées qui ont le plus de charme et le plus de puissance dans ce siècle, et, — puisque ce siècle est le mien, — je dois ajouter d'une idée qui a passionné ma jeunesse, et qui passionnera mon âge mûr : c'est l'idée de l'humanité, la société de tous les hommes avec tous les hommes, de tous les peuples avec tous les peuples, du genre humain avec le genre humain. Je salue la société universelle, je salue l'humanité en votre nom à tous, et au mien.

L'humanité !.... oui, il y a une société naturelle et universelle du genre humain ! Si vous le voulez bien, nous lui donnerons nos premières pensées, et nous serrerons dans nos mains filiales, pleines de respect et d'émotion, les trois liens principaux qui la forment, le lien du sang, le lien de la raison et le lien de la morale.

Oui, le lien du sang ! n'en déplaise à cette école matérialiste, dont je puis parler librement dans cette chaire, parce qu'elle n'a pas ici, je le suppose, de représentants, — j'honore, du reste, les représentants en détestant les doctrines, — et parce qu'elle-même a librement parlé du sang et de l'humanité. Oh ! les temps sont bien changés, je ne le sais que trop ; mais l'indépendance de la parole sainte n'a pas changé, et moi je puis me souvenir de l'homme qui parlait ici il y a vingt ans, de l'homme qui fut mon maître, et qui, passant un jour auprès du matérialisme, refusait fièrement « de se re-

tourner et d'écraser du pied cette honteuse doctrine » (1).

Eh bien, cette doctrine, si doctrine il y a, prétend que le sang, dans l'homme, est l'objet d'une transmission purement physique, absolument comme dans les espèces inférieures, comme dans l'animal, à l'image agrandie duquel on veut maintenant que nous ayons été faits, puisqu'il ne nous est plus permis d'être une image, affaiblie sans doute mais encore rayonnante, de la Divinité. Le sang, objet d'une transmission purement physique! Oh! non : le sang, c'est dans l'homme une chose morale; le sang, c'est un lien social; le sang c'est la famille, cette chose que ne connaissent pas les êtres inférieurs, c'est la parenté. Que dis-je, la grande image de la patrie se dresse aussi devant moi, — *terra patrum*, comme disaient les anciens, la terre des pères! — et parmi les éléments qui forment une nationalité, l'un des principaux, c'est la communauté de la race, c'est-à-dire encore le sang. Enfin, le sang est le lien non-seulement de la famille avec la famille, non-seulement des fils de la patrie avec les fils de la patrie, mais de l'humanité tout entière.

Arrière donc encore une fois, arrière cette école matérialiste, qui s'appelle positive et humanitaire, et qui ment à la science positive à force de chimères, à l'humanité à force de divisions et d'erreurs, arrière cette école qui se ferait gloire de nous séparer dans la pluralité des races. Non! nous sommes tous issus d'un même père : la science le reconnaît; et si la science n'avait pas assez de lumières pour le prouver, — je veux dire cette science qui vient de l'homme et qui est déjà si grande, — la science, plus grande encore, qui vient de Dieu nous l'enseignerait. « *Il nous a fait naître d'un seul père, et nous a répandus sur toute la terre* », dit l'Écriture : *Fecit ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ.* (Act., XVII, 26.)

Aussi la comunauté du sang, l'unité d'origine, voilà le grand principe humanitaire et chrétien.

Mais le sang, après tout, est peu de chose, si je le compare à la raison. Dans mes veines, dans ma poitrine et dans mon cœur, bouillonne le sang d'Adam et de l'humanité; mais dans les conduits mystérieux de ma pensée, dans les tissus invisibles qui forment mon intelligence, je sens.... comment dirai-je?.... le sang de la raison tout à la fois humaine et divine. Je sais bien que la raison de chacun de nous est individuelle dans la conscience qu'il en a; elle est individuelle dans son principe, dans sa possession et aussi dans l'usage bon ou mauvais qui suit la possession. Mais cette raison, personnelle au point de vue du sujet, devient impersonnelle dans l'objet. Elle est libre, mais elle est fatale en elle-même. Elle m'éclaire d'une lumière dont je puis abuser, mais qu'il m'est interdit de changer; mes erreurs diminuent en moi les clartés dont elle m'inonde, mais elle est universelle.

« Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà » disait Pascal. Cela est peut-être vrai au point de vue des formes : en ce point, l'école pratique a raison. Il y a des formes sans cesse changeantes de l'immuable vérité qui varient d'un côté de la montagne à l'autre, et de la rive d'un fleuve à l'autre rive; il y a des vêtements de la vérité qui vieillissent et se renouvellent tour à tour avec les siècles et les âges. Mais la substance de la vérité, mais son beau corps, son corps virginal, il est toujours le même, toujours aussi jeune, toujours aussi beau, toujours aussi pur. La vérité en soi est la même pour tous les hommes : mon axiome, c'est votre axiome; votre loi, votre méthode, c'est ma méthode et ma loi. Je puis donc saluer, dans les pensées de nos intelligences, un même sang de la raison éternelle jaillissant du cœur de tous et nous réchauffant tous : car la vérité, c'est la lumière éternelle qui éclaire non-seulement les chrétiens par la foi, mais par la raison tous les hommes venant en ce monde, *omnem hominem venientem in hunc mundum.*

Voyons maintenant la morale. Ce n'est point arbitrairement, messieurs, que je vous conduis par ce chemin. L'homme vit dans trois ordres principaux. L'ordre physique, c'est le sang; l'ordre naturel, c'est la raison, l'ordre moral, c'est la vertu. La vertu est un troisième lien que je dois presser dans mes mains, et à qui je dois dire : Béni sois-tu, toi qui nous fais uns!

La vertu!... Ah! je ne fais pas de controverse! mais enfin je ne puis m'abstenir tout à fait; et je me souviens qu'on nous a reproché, à nous autres chrétiens, d'avoir une vertu toute personnelle, d'ignorer les vertus sociales, de chercher notre salut tout individuel, et de méconnaître le salut humanitaire.

Eh bien, cela est vrai! Non pas que nous méconnaissions les vertus sociales; non pas que nous négligions le salut humanitaire; mais il est vrai qu'avant tout nous sommes les hommes de l'idée personnelle. Ah! cher drapeau de l'idée personnelle que nous avons défendu ensemble, mes amis et moi, dans cette chaire, et devant cet auditoire! L'idée personnelle! Les deux pôles lumineux de la science, ces deux pôles énergiques de la vie : la personnalité infinie dans le ciel, qui est Dieu; la personnalité finie dans nos poitrines, qui est nous! Dieu personnel, l'homme personnel! Cher drapeau de nos gloires, de nos défaites et de nos triomphes, nous ne vous renierons pas! Oui, nous sommes les hommes de l'idée personnelle, de la vertu individuelle, du salut individuel; nous disons que l'homme est responsable, avant tout, devant sa propre conscience, du bien et du mal qu'il a faits; nous disons qu'il doit pratiquer le bien et éviter le mal pour eux-mêmes et non pour l'utilité qui en revient à telle ou telle forme générale, patrie ou autre, ni même pour l'utilité qui en revient à la grande

(1) Il s'agit du R. P. Lacordaire.

humanité. « Cherchez le royaume de Dieu », a dit le maître de la morale personnelle, cherchez la justice avant tout; et l'utilité qu'en tirera la patrie et le genre humain, vous sera donné par surcroît. Oui! par surcroît, mais par un surcroît qui ne vient pas d'ailleurs, et qui jaillit nécessairement de l'idée personnelle elle-même.

Voyez, en effet, ma morale personnelle, qui me rend responsable devant ma conscience et devant Dieu, devant le paradis et l'enfer personnels. Elle a deux préceptes, la justice et la charité, qui sauvent la société en sauvant l'individu: admirable cercle que Dieu sait tracer! admirable invention de la Sagesse éternelle! Je ne pense, si vous voulez, qu'à me sauver devant la justice éternelle; et je suis forcé de sauver mes contemporains avec moi, car je ne puis me sauver qu'en étant juste et charitable envers tous, et en formant, par cet effort, un lien solide, inébranlable, immortel, unissant d'abord l'individu à l'individu, puis les peuples entre eux, — car il y a une justice et une charité internationales, — et enfin l'humanité entière à l'humanité, car il y a aussi une justice et une charité humanitaires, non-seulement la justice et la charité révélées surnaturellement au monde, mais la justice et la charité dont les païens les plus généreux disaient : *Caritas generis humani!*

Oui! il y a une justice, une charité imposée à la conscience de chacun pour le bien de tous. Tout homme, quel qu'il soit, de quelque contrée qu'il vienne, est sacré pour moi! L'homme est sacré pour l'homme. C'est là une maxime dont la philosophie hostile peut abuser, mais qui est toute chrétienne. L'homme est sacré d'un sacre divin, plus grand que tous les sacres des rois. Qu'est-ce, en effet, que cette huile d'onction sacerdotale qui coule sur la tête de nos rois, à côté de cette huile ineffable d'onction divine, qui coule à la naissance de chaque homme sur son front et sur son âme? L'homme a été créé à l'image et à la ressemblance du Roi des rois; l'homme, sacré pour l'homme, a des droits qui doivent toujours être respectés par les devoirs. Mais il a aussi des instincts qui attirent la conscience au delà du droit. Quand j'ai rendu le droit, j'ai satisfait à la justice; mais la charité dépasse la justice, elle dépasse le devoir, elle cède de son droit; elle donne plus que le don extérieur, elle donne le don intérieur; elle donne plus que le respect, elle donne l'amour; dans l'amour elle donne la personne, et ce don de la personne de chacun à la personne de tous constitue la grande unité du genre humain.

Voilà pourquoi il y a trois liens de la société humaine, et pourquoi, quoiqu'en disent les sophistes du XVIIIe siècle et leurs héritiers du XIXe, l'homme n'a jamais existé à l'état de nature, mais toujours à l'état social. Non! l'homme, dans l'état social, n'est pas un animal dépravé, ainsi que l'a défini Rousseau. Non! pas même dans son état de nature : car au-dessus de la société domestique, qui est la famille, de la société civile, qui est l'État, de la société religieuse, qui est l'Église, il y a une société universelle de tout le genre humain.

Je m'arrête un instant sur ces sommets : j'y suis bien! Sommets sublimes, sommets radieux! L'antiquité païenne vous avait soupçonnés dans ses lueurs d'aurore, mais c'est le christianisme qui vous a découverts; et, si la philosophie du siècle est montée à sa suite, c'est en vain qu'elle essaye de l'en bannir, de l'en renverser : elle n'y commandera jamais et ne peut y demeurer qu'à ses pieds, comme son disciple.

Ils sont chrétiens, ces sommets de l'idée humanitaire; chrétiens dans la lumière originelle qui les éclaire, — *fecit ex uno omne genus*, dit l'Écriture, — chrétiens dans la lumière finale qu'ils contemplent, et qui n'est autre que Dieu lui-même. « Mon Père », disait le vrai rédempteur du genre humain, et par conséquent son seul organisateur efficace, le Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, « mon Père, faites qu'ils soient uns, comme nous sommes un »! Voilà nos titres à la possession de ces sommets! Adam à l'origine, avec la source de son sang; Dieu au terme, avec la sépulture de son cœur; l'humanité, au milieu! « Vous êtes tous frères, a dit le Christ, et vous n'avez qu'un Père, qui est dans les cieux. »

Sommets chrétiens! Ah! d'un bond, laissez-moi m'élever vers ces cimes mystiques! Est-ce que là-haut, dans ces régions où une partie des hommes de ce siècle ne savent plus regarder, est-ce que là-haut il n'y a pas une nature raisonnable, une nature une, indivisible, et pourtant multiple dans sa personnalité? Société de Dieu avec Dieu, du Père avec le Fils et du Fils avec le Saint-Esprit, société mystérieuse et égalitaire, où le Fils et le Saint-Esprit procèdent du Père et demeurent dans une égale majesté et dans une parfaite union avec lui! vous êtes le modèle de l'homme, et c'est pourquoi vous nous avez faits naturellement uns dans notre nature, — uns par le sang, uns par la raison, uns par la vertu, — uns dans notre nature et multiples dans notre personne, naturellement libres, naturellement égaux, ne révérant d'autre majesté dans la famille, dans l'État ou dans l'Église, que la majesté empruntée qui apporte sur des fronts humains quelques reflets de la majesté divine!

II

LES FORMES SOCIALES.

J'avais besoin de laisser échapper ce cri de mon cœur et de montrer la grandeur de la Société humanitaire, une dans sa nature, multiple dans les personnes, en face de la grandeur de la société divine, elle aussi à la fois une et multiple. Descendons maintenant de ces sommets.

L'humanité est une grande chose. Mais enfin, convenons-en, c'est une société vague, inefficace pour se réa-

liser dans l'espace et dans le temps. Nous n'en sommes plus, nous, les hommes de la France et du XIXe siècle, aux rêves de l'antiquité et du moyen âge, et nous ne cherchons plus à réaliser je ne sais quel empire universel d'un César romain ou d'un César chrétien. L'humanité ne peut se résumer dans une seule société positive, extérieure et palpable. Quelle sera donc la forme multiple que prendra dans ce monde la société chrétienne? Déjà je l'ai nommée : c'est la *société domestique*, ou la famille, la *société civile*, ou la nation, et l'État qui l'organise et la couronne, enfin la *société religieuse*, ou l'Église.

La famille d'abord, car elle est la première dans l'ordre des temps. J'oserais presque dire, au risque d'exagérer, — mais il y a une part de vérité dans cette assertion, — j'oserais presque dire qu'elle est la plus excellente, et la plus nécessaire. La société domestique, la société naturelle de l'homme avec l'homme, est celle sans laquelle les deux autres n'existeraient pas, et qui, pendant longtemps du moins, a pu en tenir lieu.

L'homme, en entrant dans ce monde, rencontre deux lois très-mystérieuses, je pourrais dire très-redoutables : la loi des sexes et la loi de la mort ; la loi des sexes d'abord, qui le divise dans sa propre nature, et surtout dans sa nature morale; puis la loi de la mort, qui le limite dans sa courte durée. L'homme, divisé en lui-même par le sexe, et borné par la mort, triomphera de cette double attaque ; il en triomphera par le drame auguste et saint de la famille. Je ne vous parle maintenant que de l'homme naturel : je vous parlerai peut-être un jour de cette glorieuse exception, mais exception après tout, qu'on appelle le célibat chrétien.

L'homme, selon la loi que Dieu a imposé à sa nature, l'homme époux, trouve dans sa compagne ce complément de lui-même, cette meilleure partie de sa pensée et de son amour qui lui manquait : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, a dit le Seigneur-Dieu. » Ils seront deux dans un même amour pour braver la mort. Ce n'est pas tout encore : l'homme a maintenant le secret de tirer de sa substance, de ses os et de sa chair, surtout de son âme, un autre lui-même, un continuateur de son sang, de son nom, de ses traditions, un homme fils de lui, un homme qui lui donnera une première immortalité sur la terre. Époux et père, l'homme est complet désormais, il est immortel : la société humaine est constituée.

Aussi a-t-elle duré sous cette forme pendant des siècles entiers. Je cherche à l'origine. J'ouvre ce beau livre humanitaire qui s'appelle la Bible, le seul qui remonte authentiquement au berceau de notre race, livre écrit par des hommes comme nous, mais par des hommes inspirés de Dieu. J'ouvre les premières pages, toutes palpitantes des lueurs et des brises de l'aurore du genre humain : je n'y trouve qu'une histoire, celle de la famille, depuis le berceau embaumé et fleuri de l'Eden jusqu'aux tentes d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Je n'y vois que la famille ; et j'en remercie Dieu, car je ne sache pas, dans les annales de l'humanité, de pages plus majestueuses et plus douces que celles-là. Où était la société civile en ce temps-là? Où était le peuple, où étaient la république et l'empire? Il n'en est pas question! Le roi, c'était le père de famille! — La religion, comme l'amour, y existait dès l'origine : mais où était l'Église organisée? Le prêtre, c'était encore le père de famille. Il réunissait toutes ces majestés dans la majesté suprême de ses cheveux blancs. Il commandait au genre humain sous la tente ; il adorait Dieu sous le firmament de l'Orient! La famille, voilà donc le début heureux du genre humain ici-bas.

Aujourd'hui encore, si j'écoute les récits charmants des voyageurs, j'entends dire que c'est encore la famille qui règne sur les hauts plateaux de l'Asie, dans ces vastes steppes que l'on a nommés à bon droit le réservoir du genre humain. Lorsque l'humanité civilisée se gâte, lorsqu'elle a trop écouté les sophistes, lorsqu'elle a trop corrompu sa pensée, et son cœur après sa pensée, lorsque la corruption enfin est devenue telle qu'on ne peut plus rien tirer de ce cadavre de peuple, Dieu donne vers le désert ce coup de sifflet dont parle le prophète, et aussitôt, des hauts plateaux de l'Asie, on voit descendre sur leurs cavales indomptées et sauvages, des peuples jeunes, des peuples vigoureux. Ils s'enivrent du lait de ces fiers animaux qui emportent sur leurs croupes fumantes leurs familles fidèles et leurs foyers errants; pliant et dressant leurs tentes tour à tour, ils viennent s'éclairer à la lumière immortelle du christianisme qui les attend. Qu'ils s'appellent les Tartares, les Mongols ou les Huns, peu m'importe : dans le passé ou dans l'avenir, si nous avons le malheur de rendre une régénération nécessaire, ils viendront créer des civilisations nouvelles. Eh bien, ces peuples, les voyageurs qui les ont visités me l'ont dit, ils n'ont ni cités, ni sociétés civiles, ni Église; leur religion est grossière, impuissante. Mais ils ont la famille, cette première société, qui supplée à toutes les autres, et la famille conserve là-haut, sur ces hauteurs providentielles, des races toujours jeunes et toujours vigoureuses.

La société civile vient plus tard, après le déluge, et dans la dispersion du genre humain. Quand les familles se sont multipliées, il y a des intérêts qui heurtent des intérêts, il y a des droits qui se choquent. Les hommes font alors comme les pasteurs d'Abraham et de Loth ; quand ils se sont pris de querelle, ils se séparent et se disséminent sur la surface de la terre; ou bien ils érigent un arbitrage commun, permanent, et forment ainsi la société civile, l'État : société secondaire, je l'ai dit, mais très-importante. C'est une très-grande erreur des publicistes modernes de confondre à tous moments la société, en général, avec les sociétés politiques particu-

lières. La société proprement dite, c'est l'humanité, et celle-là est aussi ancienne que le genre humain.

La société civile n'est pas *la société*, mais *une société* comme la famille et comme l'Église. La société civile vint à son heure, quand fut arrivé le moment de maturité providentiel, où put s'accomplir ce grand progrès: car ce fut un progrès. Je n'ai point à retracer les origines très-diverses de la société civile, mêlées de beaucoup de crimes et de beaucoup de tyrannies; mais l'idée d'où elle sortit, c'est une entente de tous les pères de famille, représentant leurs sociétés domestiques, pour établir un gouvernement commun, sous une forme quelconque, gouvernement qui est d'abord grossier, mais qui devient sacré, puisque Dieu est le père de tout pouvoir ayan pour objet, non de supprimer ou d'augmenter les droits d'un individu ou d'une famille, mais de régler le mode d'exercice de tous les droits dans leurs rapports réciproques, d'étendre sur les sociétés la protection de la justice, et, s'il le faut, de faire intervenir le glaive de la loi ou de protéger contre les attaques du dehors la paix, l'ordre, la liberté des citoyens.

Voilà le gouvernement civil. Puis, longtemps après le déluge, le genre humain arriva à cet état que l'apôtre saint Paul appelait la plénitude du temps. Dieu suit la loi du progrès; mais ce progrès est lent, parce qu'il ne devance pas la maturité. Quand le genre humain eut atteint la maturité dernière, Jésus-Christ vint sur la terre, et il révéla au monde une société nouvelle, plus vaste que la société domestique, que la République et que l'Empire: c'est l'Église catholique, bien différente de l'ancienne Synagogue, qui était sans doute la véritable Église, mais l'Église nationale des temps antiques, bien différente aussi de la tente des patriarches, Église domestique des temps primitifs. L'Église catholique, c'est la société humanitaire, et, si un jour, comme je l'espère, après bien des erreurs, bien des luttes, l'humanité se reconstitue dans l'unité, ce sera dans l'unité de l'Église catholique. En droit, toutes les nations appartiennent à l'Église catholique. Elle a fait disparaître ces divisions en barbares indépendants et en civilisés jaloux, qui séparaient les nations; grâce à elle, il n'y a plus de révélations successives ni de philosophies distinctes et nationales comme chez les Juifs et chez les Grecs. Grâce à elle, il n'y a plus de maîtres ni d'esclaves, et je ne puis me défendre d'une grande surprise quand je vois aujourd'hui des plumes qui se croient véridiques, et qui ne sont que haineuses, ou qui tout au moins s'inspirent des préjugés, — car je ne veux jamais présumer la haine, — quand je vois, dis-je, des plumes trempées dans le préjugé, reprocher à l'Église catholique d'avoir glorifié l'esclavage, alors que saint Paul a dit, au nom du Seigneur, et que nous tous avons répété après lui : « Plus de maîtres ! plus d'esclaves ! »

Telle est l'Église catholique: un seul Dieu dans les cieux, et une seule société religieuse sur la terre.

J'ai besoin d'indiquer encore, par un seul mot, l'importance de la société domestique vis-à-vis des deux autres, de la société civile et de l'Église. J'ai besoin de vous expliquer pourquoi, dans un tel moment, quand l'Europe est encore émue par l'ébranlement des empires, quand la guerre s'éloigne à peine dans le présent et peut-être se rapproche déjà dans l'avenir, pourquoi je viens, moi naïf, sortant de ma solitude, vous rappeler à ce spectacle si doux et si paisible, je dirais presque à cette idylle de la famille.

III

IMPORTANCE RELATIVE DE LA SOCIÉTÉ DOMESTIQUE.

Quelle est donc la grande question de nos jours? J'hésite à prononcer une seconde fois, dans cette chaire, un mot dont on a abusé si souvent, mais enfin je veux être sincère dans mon langage comme dans mes idées, et je dois répondre : c'est la démocratie. La grande question contemporaine, qui émeut tous les esprits élevés et tous les cœurs généreux, c'est la démocratie, c'est-à-dire, dans le sens honnête, libéral, légitime du mot, l'extension des libertés civiles et politiques, l'accession plus ample de tous les citoyens au maniement des affaires publiques, et, autant que cela est possible sur cette pauvre terre et sur cette triste planète, le gouvernement du pays par le pays lui-même. Voilà le sens respectable du mot démocratie. Eh bien, je me demande pourquoi la démocratie demeure si souvent un rêve qui ne peut devenir une réalité. Pourquoi? C'est qu'on ne fonde pas la démocratie sur la famille!

Il y a deux écueils formidables, à droite et à gauche, pour la constitution de la liberté dans l'ordre et de l'ordre dans la liberté. Ces deux écueils, ce sont l'individualisme, et la centralisation. L'individualisme! bonne chose! chose sainte! C'est l'origine de la personnalité qui me rend à la fois digne et fier d'être un homme! La centralisation! bonne chose aussi, chose nécessaire toujours, parce qu'elle est créatrice et conservatrice des nations, mais nécessaire surtout dans nos grandes sociétés, dans nos grandes unités modernes qui ont besoin, pour ne pas se dissoudre, d'un pouvoir fort, placé au centre.

Mais l'individualisme a un écueil qui s'appelle l'anarchie, et la centralisation a un écueil qui s'appelle le despotisme, et, toutes les fois que la constitution de la liberté ne s'appuiera pas sur la famille, elle ira heurter contre l'anarchie, et, se rejetant de Charybde en Scylla, s'abîmera ensuite dans le despotisme. Quel spectacle que celui de l'anarchie! Une nation broyée, plus de cohésion, plus de hiérarchie, plus de famille ; mais des individus sans lien, une fine poussière du désert social, impuissante à rien édifier et capable seulement de tourbillonner dans un vent de tempête, ou bien de se rapprocher, de s'épaissir et de se coaguler dans le sang et dans la boue: Voilà l'anarchie! Puis quand la société

effrayée se rejettera en arrière, elle rencontrera la centralisation absolue; et, par la centralisation absolue, peu m'importe son nom, qu'elle repose dans la main d'un seul ou de plusieurs, qu'elle soit une république ou une monarchie, — simple question de forme après tout, — on en vient nécessairement, si l'on va jusqu'au bout, à une absorption de toutes les forces vives du peuple dans les mains du despotisme qui les réunit et les étouffe! Voilà les deux écueils!

Eh bien! donnez-moi des familles qui méritent ce nom, de vrais États domestiques, un père et une mère,— le roi et son ministre, — s'asseyant ensemble au milieu d'un cercle d'enfants, leur parlant d'honneur et de devoir, en étant écoutés, obéis avec respect et plus encore avec amour; donnez-moi un père, roi chez lui, et qui, sorti du foyer, se présente sur le forum avec le large front d'un citoyen libre, d'autant plus libre au dehors qu'il est plus puissant au dedans! Donnez-moi des foyers domestiques et vous serez dignes d'avoir des forums! Donnez-moi des pères honorés, exerçant l'autorité dans leurs maisons, et vous serez dignes d'avoir des citoyens libres entre toutes les anarchies et tous les despotismes.

Voilà la solution pour la société civile; elle sera aussi nette et aussi sincère pour la société religieuse. La question religieuse par excellence, la question qui nous trouble et nous agite dans notre vie pratique, c'est celle-ci: tous, ou à peu près tous nous croyons en Dieu. Car, je ne suis pas persuadé, et vous ne l'êtes sans doute pas non plus, messieurs, que l'Europe tout entière, l'Angleterre et l'Allemagne si chrétiennes, tant d'autres États si catholiques, et la France elle-même, soient peuplées de sceptiques. Je ne parle pas de nos livres et de nos journaux: ce qui se dit dans les livres et les journaux ressemble à des feux follets courant à la surface de la société, mais ce n'est pas la société elle-même, la société française. Après tout, nous croyons dans le Dieu vivant et dans son Fils Jésus-Christ.

Eh bien, la question qui nous préoccupe, la voici: Le scepticisme ne domine pas, mais il est puissant; l'immoralité n'est pas maîtresse, mais elle déborde, et elle menace de tout envahir, si l'on n'y prend garde. Voilà les deux enseignements pratiques du royaume de Dieu! Comment ferons-nous, en France, et dans la plus grande partie de l'Europe, comment ferons-nous au XIXe siècle, — quelles que soient les théories d'un autre âge, ou, si vous voulez, d'une autre année, — comment ferons-nous pour réprimer pratiquement, efficacement, l'invasion du scepticisme et de l'immoralité?

Il y a deux écoles parmi nous autres catholiques. Il y a d'abord une école très-généreuse qui s'avance et qui dit: Pas de compression, liberté absolue! L'Église est puissante parce qu'elle a la vérité et l'amour; que l'amour parle donc, qu'il suscite des prophètes et des docteurs, que l'Église prêche, qu'elle exhorte, qu'elle prie et elle triomphera. La vérité n'a pas besoin de l'aide du bras humain. Cette école, Messieurs, elle est généreuse, je le dis et je le dirai tout à l'heure encore: mais, quand elle pousse les choses à cette extrémité, elle est chimérique.

L'autre école, — dont le langage et l'attitude rebutent quelquefois ceux qui sentent comme moi, mais qui s'appuie pourtant aussi sur de grandes vérités, — l'autre école nous dit: La vérité, la charité, très-bien! Mais vous êtes dans un monde déchu; l'homme est mauvais par la tradition du péché d'origine; il y a dans les facultés de l'homme individuel, et jusque dans les aspirations de l'homme social qui est greffé sur l'homme individuel, il y a une rébellion permanente contre le règne de la vérité, contre la justice et la charité. A côté de la force et de la persuasion, il faut donc un aide à l'Église, il lui faut un droit initiateur, il lui faut le glaive, quel que soit le mode de son emploi, et, puisque la main de l'Église ne peut porter le glaive, il lui faut enfin l'intervention du bras séculier.

Voilà les deux écoles, les voilà dans la sincérité de leur langage et dans le fond intime de leur pensée. Toutes les deux ont une part de vérité, et toutes les deux aussi ont une part d'erreur.

J'en conviens avec la seconde école: L'homme est mauvais; conçu dans le péché, il a des côtés de son être qui répugnent à la lumière; sans doute, il y a aussi de nobles facultés dans la nature, même déchue, mais il y a en même temps des aspirations très-énergiques qui s'écartent de la lumière et qui tendent au mal. L'homme est enclin à l'erreur, et si vous le laissez face à face avec la vérité, sans une puissance éducative et conservatrice qui le soutienne, le pousse en avant, l'homme, pris dans sa généralité, sera plus souvent mauvais que bon.

A cela je réponds: que me parlez-vous du glaive? Je respecte ce qui s'est fait, lorsque ce qui s'est fait n'a pas dépassé les limites de la sagesse chrétienne, par la faute de l'homme; mais trêve de théories! Demeurons dans la réalité pratique! Par un concours de faits et de lois multiples, supérieurs désormais à la puissance de l'homme et acquis au plan providentiel, il est arrivé que la conscience moderne, dans son éducation religieuse, s'est émancipée de la tutelle des pouvoirs humains. Eh bien, je respecte ce fait, je l'admets: il a des côtés trop grands et trop généreux pour que je ne l'accepte pas. Je respecte l'émancipation de mon siècle et de mon pays, et je dis que l'Église doit avoir, vis-à-vis de lui, la même méthode de gouvernement que le père vis-à-vis de l'homme de trente ans qui est son fils, et cette méthode n'est plus celle dont il usait quand ce fils n'était qu'un enfant de dix ans.

Alors, je vois dans la famille ce père qui est le véritable bras séculier de l'Église; c'est lui qui exerce tout ensemble le pouvoir d'éducation et de répression. Il ne se croit plus seulement, comme le libre penseur, le droit de conseiller son enfant, mais aussi le droit de lui commander la morale, et, puisque la morale est in-

séparable de la religion, le droit de lui commander la religion; c'est lui, le père de famille, ayant eu la puissance de transmettre à son fils, avec son sang, toutes les traditions de sa race, qui pourra aussi lui léguer toute sa sagesse, et en faire un croyant comme lui. Voilà l'homme qui doit proscrire les livres sceptiques et immoraux; voilà l'homme qui doit rejeter du foyer domestique les conversations corruptrices; voilà l'homme qui doit façonner par l'amour, par la vérité, et aussi, — quand cela devient nécessaire, — par le châtiment, ce jeune barbare que lui a légué le péché originel, et qui deviendra seulement un homme civilisé, un chrétien, quand, à la lumière de l'Église catholique, le père de famille, chrétien et catholique, aura posé les fondements de son éducation. Voilà aujourd'hui le véritable bras séculier de l'Église! Voilà le seul pouvoir à qui elle puisse demander la répression! Et ce pouvoir, nul de vous, j'en suis sûr, ne le repoussera.

Je puis maintenant, messieurs, descendre de cette chaire; j'ai fait entrevoir les horizons de mon sujet, et j'ai montré qu'il n'est pas un anachronisme. Oh! non, dans cette année de grâce 1866, ce n'est pas un anachronisme que de traiter de la famille.

Partout aujourd'hui on se demande avec anxiété à qui appartient l'avenir. La vieille Europe achève de s'en aller en lambeaux : qu'est-ce qui constituera l'Europe nouvelle? Je réponds sans hésiter : Ce sera la famille.

Sans doute, dans un pays comme celui-ci, dans un pays soldat depuis Clovis, et qui ne cessera pas de l'être à l'heure où nous parlons, je ne nie pas l'importance des armées; mais on oublie trop que dans les armées la force principale est une force morale et spirituelle : le patriotisme des soldats, le devoir, la discipline, le dévouement et tout ce qui fait les héros. Je ne méconnais pas cependant la puissance des combinaisons modernes, le résultat de l'application de nos découvertes merveilleuses aux instruments de combat; je ne méconnais pas toutes ces choses, mais je dis : l'avenir définitif du monde n'est pas aux armées; les victoires durables, acceptées et fécondes, elles ne sont pas aux fusils à aiguilles et aux canons rayés! L'avenir du monde, la conquête de l'humanité, appartiennent aux peuples qui sauront être les plus moraux, aux peuples qui, non point par la force, mais par l'éducation de la conscience publique, rejetteront les sophistes et les courtisanes; aux peuples moraux enfin, aux peuples qui paraîtront en face de l'Europe attendant un sauveur avec des familles nombreuses, des familles chastes, des familles chrétiennes.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ

(de l'Institut.)

Les fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans (1).

XII.

LES TOMBEAUX DE LA VOIE LATINE.

Avant d'arriver à la porte Asinaria (ainsi nommée en souvenir de la famille Asina qui la construisit), on trouve sur la gauche une ruelle étroite, au fond de laquelle s'élève une villa adossée aux ruines pittoresques de l'aqueduc de Néron. Le jardin de la villa s'étend au pied des arcades à demi-comblées de l'aqueduc, sur l'emplacement de la voie qui le longeait au temps des Césars. L'hiver dernier, le jardinier du prince Wolkonski, en remuant sans la moindre préoccupation archéologique le sol du jardin, rencontra sous sa pioche un petit édifice que le prince averti fit soigneusement exhumer. C'était une de ces chambres funéraires destinées à la sépulture d'une *familia*, un *columbarium* à deux étages malheureusement pillé à une époque inconnue; les niches sont vides, mais au dehors, sur la façade d'entrée, on peut lire le nom du personnage qui avait élevé ce tombeau pour lui-même et pour les siens : *Tiberius Claudius Vitalis*. Ce nom de Vitalis se rencontre souvent dans les inscriptions de l'époque impériale. On le retrouve, par exemple, sur les murs d'un *columbarium* voisin de Saint-Sébastien. C'est simplement la traduction du prénom grec : Ζώζιμος. Le propriétaire du monument de la villa Wolkonski était donc un affranchi grec de Tibère ou de Claude. Son architecte était grec aussi, l'inscription de la façade nous l'apprend : *Eutychius architectus*.

On sait, en effet, que pendant les premiers siècles de notre ère, Rome fut littéralement conquise par les Grecs. Les esclaves grecs qu'on y amenait en foule, rhéteurs, artistes, poëtes, grammairiens, devinrent les précepteurs des jeunes Romains, et les initièrent à toutes les délicatesses et à toutes les élégances de leur civilisation raffinée. Affranchis, ils firent de rapides fortunes, grâce à leur esprit subtil et délié, grâce aussi à leur corruption profonde. Au contact de cette aristocratie nouvelle, la vieille aristocratie romaine s'engoua des arts et de la littérature de la Grèce, au point de dédaigner sa propre langue pour apprendre celle des vaincus. D'autre part, le christianisme importé d'Orient en Italie gardait dans son rituel la langue de ses premiers apôtres; si bien que pendant un temps Rome fut plus grecque que

(1) Voyez les nos 27, 30, 31, 38, 40, 41, 44, 47 et 48 de la 3e année, p. 441, 500, 518, 617, 662, 668, 719, 774 et 789.

latine. Cela dura jusqu'au IVe siècle, où le grec commença à s'oublier.

Le tombeau de la villa Wolkonski est isolé. On a trouvé récemment dans la campagne romaine une mine d'antiquités plus riche et plus féconde. C'est un embranchement longtemps inconnu de la Voie latine, qui se détache de la voie principale à deux milles environ de la porte Asinaria, et qui s'éloigne vers la gauche, en traversant un plateau désert. L'usage constant des Romains fut de placer les sépultures hors des villes, au bord des routes. On arrive à Ostie et à Pompéi par des chemins bordés de tombeaux ; à Rome, les traces de la voie Appienne sont marquées jusqu'à quatorze milles au delà des murs par deux rangées continues d'édifices funèbres. Vers le second siècle de l'empire, la place devait commencer à manquer. On se rejeta sur la nouvelle voie. Les propriétaires des terrains qu'elle traversait vendaient la lisière de leurs champs à des entrepreneurs de constructions funéraires. A droite et à gauche de la route, on reconnaît au delà des trottoirs les enceintes régulières des tombeaux que ces industriels vendaient aux familles, et aussi les traces de quelques-unes de ces chambres communes, de ces vastes *columbaria*, où les pauvres achetaient modestement une niche.

On savait depuis longtemps qu'il y avait sur ce point de la campagne romaine des trous où l'on pouvait descendre, et quelques monuments en mauvais état que l'on prenait pour des temples. Un de ces édifices était même connu des archéologues sous le nom de temple du dieu Ridicule. Un spéculateur nommé Fortunati s'avisa d'exploiter ces ruines négligées. Il sollicita et obtint du propriétaire du plateau, le prince Barberini (aujourd'hui prince de Castel-Vecchio depuis qu'il a cédé son titre à son frère cadet), la permission de les fouiller à ses frais, à la condition de partager avec lui, selon l'usage, le produit de ses recherches. Ce qu'il trouva, on ne le sait pas bien. Il se plaignit d'avoir été odieusement volé par ses ouvriers. Il gagna pourtant à ce métier une petite fortune. Il se préparait à en jouir, et venait d'acheter une maison de campagne au delà de la Place du peuple, quand il devint fou.

Perdus pour lui, les travaux de Fortunati profiteront du moins à l'archéologie. Il a exhumé toute une voie ignorée, plusieurs tombeaux et une basilique chrétienne des premiers siècles, Saint-Étienne, que le pape fera peut-être restaurer. Deux des tombeaux qu'il a découverts méritent particulièrement d'être étudiés. Ce sont des salles souterraines, surmontées de petits monuments extérieurs, et aussi bien conservées qu'aucun édifice de Pompéi. Toutes deux sont du second siècle de l'ère chrétienne. On remarque dans les peintures et les sculptures qui les décorent, et que la Société archéologique de Rome a fait copier, une certaine sécheresse de main, qui indique la décadence ; on sent pourtant aussi que l'on n'est pas loin de la belle époque, et que les artistes gardent encore les saines traditions. L'un de ces caveaux, à droite de la voie, est blanc et orné de relief en stuc ; l'autre, à gauche, est couvert de peintures, avec quelques stucs seulement dans les compartiments de la voûte.

L'enceinte extérieure du tombeau de droite a été relevée et restaurée. On y pénètre par un *atrium* rectangulaire, dont le toit est soutenu par quatre colonnes placées aux quatre angles. A droite et à gauche de cette pièce s'ouvrent deux escaliers, larges de 1 mètre, et revêtus à l'origine de marbres qui manquent aujourd'hui. Au bas de l'escalier, on trouve, d'un côté, la porte du caveau où le corps était définitivement déposé, de l'autre un vestibule qui le recevait provisoirement, et où s'accomplissaient les dernières cérémonies. Les murs du vestibule sont nus et l'ont toujours été. On avait réservé la décoration pour la dernière demeure du mort. C'est une salle rectangulaire et voûtée. Il reste à peine au ras du sol quelques fragments du revêtement de marbre qui en couvrait les quatre faces, mais les stucs de la voûte sont intacts, ou plutôt le seraient encore, si les torches des visiteurs ne les avaient déjà enfumés et noircis. Dans les tympans, des rinceaux corinthiens entourent des figures de femmes et de génies. Les motifs sont déjà connus, on les a vus à Pompéi : ce sont les Grâces qui dansent en tenant une guirlande de feuillage, et plus bas une bacchante assise sur un hippocampe. L'exécution est charmante. La voûte est divisée en cinquante caissons alternativement ronds et carrés, ornés de reliefs. On retrouve là dans leur gracieuse variété ces fantaisies décoratives chères aux artistes de l'antiquité, et où excellait leur génie facile : danseuses, histrions, génies, hippocampes, bacchantes. Leur particularité intéressante, c'est, à l'étage supérieur, la disposition de l'*atrium*, qui a servi évidemment à des repas funèbres. Il y avait autrefois à Rome des confréries religieuses, des colléges de citoyens associés pour honorer les morts. On se réunissait aux jours consacrés au tombeau du mort dont on fêtait le souvenir, et l'on célébrait, soit dans l'*atrium*, soit dans une salle spécialement affectée à cette cérémonie, une sorte de festin mystique. On a retrouvé dans un grand nombre de sépultures et la chambre du festin et le puits à l'usage des convives.

Du tombeau de gauche il n'est rien resté au-dessus du sol, qu'une mosaïque. Les constructions supérieures ont été rasées, mais la mosaïque donne le plan exact de l'*atrium* et de la salle à manger qui y attenait. Un escalier étroit, postérieur au reste de l'édifice, et d'une époque déjà barbare, conduit aux chambres souterraines. Le vestibule a perdu son caractère primitif ; il a été transformé vers le IIIe siècle en caveau supplémentaire ; il est presque entièrement obstrué par des arceaux parasites, sous lesquels on a glissé de mauvais sarcophages. Comme dans le tombeau de droite, un puits s'ouvre dans un coin à fleur de terre. Une inscription nomme les propriétaires de cette sépulture. Ce sont les *Pancratii*, famille considérable du IIe siècle de l'empire. Il y

avait alors à Rome beaucoup de parvenus, d'étrangers, de riches affranchis, qui formaient une aristocratie nouvelle. Quelquefois encore des familles romaines ajoutaient à leur nom latin un nom grec qui prévalait. Les *Pancratii* pouvaient être d'origine latine, malgré leur nom étranger; ce qui est certain, c'est qu'au IIe siècle ils étaient des personnages. Le dernier caveau, le plus ancien, contient un sarcophage de pierre brute, dans lequel sont couchés deux corps séparés par une mince cloison. Les bijoux, les vases, les offrandes de toute nature que la piété des anciens aimait à déposer dans les tombeaux ont disparu. Ici la voûte n'est pas cintrée comme celle du tombeau de droite, mais quadrangulaire, et divisée en quatre compartiments couverts de peintures d'une fraîcheur incomparable. Sur les tons vifs des fonds se détachent des rinceaux, des palmettes, des fruits, des vases, des boucliers, d'un dessin élégant et fin, d'un coloris harmonieux et délicat. Cette décoration polychrome est relevée de reliefs de stuc d'une blancheur éclatante, figures de dieux et de héros, Bacchus, Minerve, Ulysse, Achille, Philoctète, et scènes de la guerre de Troie. Les retombées de la voûte portent des compositions d'un autre caractère. Ce sont des paysages, des rues de fantaisie, dans le goût des peintures de Pompéi, des kiosques, des barques, des arbres, des temples, jusqu'à des lions se trouvent réunis dans le même panneau par le caprice de l'artiste. C'est ainsi que les anciens entendaient le paysage. Ils en faisaient une sorte d'arabesque dont le peintre choisissait et disposait à son gré les éléments, sans s'inquiéter de la vraisemblance et de l'analogie. Le modèle des stucs paraît un peu sec; les contours sont accusés avec une précision qui approche de la dureté. C'est là une nécessité de ce système décoratif; les reliefs ont besoin de se découper vigoureusement par une ombre bien nette sur les peintures qui les encadrent.

On doit à la perspicacité et à la persévérance de M. de Rossi une découverte, plus intéressante encore que celle de Fortunati, mais qui s'y rattache. On pénétrait depuis longtemps par des soupiraux dans une sépulture chrétienne, la catacombe de Flavia Domitilla. Cette Flavia Domitilla était, dit-on, une nièce de Vespasien, et les eunuques Nérée et Achillée furent mis à mort pour l'avoir laissé convertir au christianisme. Son histoire est mal connue; on l'a dite fille, femme, mère de Flavius Clemens (saint Clément), qui fut pape et martyr. Ce qui est hors de doute, c'est que c'était une chrétienne de haut rang, en état d'étendre sur ses frères une protection efficace; elle était à ce titre très-considérée dans la communauté chrétienne, et, quand elle fut morte, ses protégés tinrent à honneur d'être enterrés près d'elle. Il est probable qu'elle avait elle-même songé à leur assurer une sépulture à l'abri des profanations païennes, et que, suivant un usage commun à Rome, elle leur avait, par son testament, légué des places dans son tombeau. Ainsi se forma une nécropole chrétienne, que l'on connaissait depuis longtemps, mais dont on n'avait pas trouvé l'entrée. Des amis du merveilleux avaient imaginé que les chrétiens l'avaient cachée à dessein, et qu'ils avaient su, pendant des siècles, dérober leur sépulture à la police clairvoyante des empereurs. Une pareille hypothèse était de tout point invraisemblable. M. de Rossi la combattait par d'excellentes raisons, auxquelles ses adversaires ne se rendaient pas. Il peut leur opposer maintenant des arguments sans réplique, des faits. En débarrassant les galeries souterraines des décombres qui les obstruaient, il a trouvé, au bout d'un corridor spacieux, une porte sur la voie publique, non pas une porte secrète et mystérieuse, mais un portail monumental, surmonté d'un encadrement creux, qui portait autrefois une inscription. Sur le corridor s'ouvre à quelques pas de la voie une chambre voûtée, garnie de bancs; à gauche, près d'un puits, on remarque un réservoir de marbre, où l'eau se versait. On reconnaît, en un mot, l'aménagement traditionnel des salles consacrées aux festins funèbres. Il est donc vraisemblable que dès le temps de Flavia Domitilla, c'est-à-dire dès le Ier siècle, les enterrements des chrétiens se faisaient publiquement et par les soins de colléges funéraires autorisés. Ces associations étaient, comme on l'a vu, d'origine païenne; les chrétiens empruntèrent au paganisme cette pieuse pratique, dont la tradition a été conservée jusqu'à nos jours par ce confréries de pénitents si nombreuses en Italie et dans certaines parties de la France. Le couloir, large de 2 mètres, qui descend par une pente douce de la voie publique vers les galeries profondes de la catacombe, est orné de stucs d'une blancheur éclatante et d'un grain serré, qui disent eux-mêmes leur âge. Ce n'est qu'au Ier siècle que l'on sut préparer ces pâtes homogènes et résistantes. Le secret en fut bientôt perdu; les stucs du siècle suivant et surtout ceux du IIIe siècle sont grisâtres et friables. Sur la voûte courent des rinceaux de vignes. On a voulu que ces feuillages eussent un sens emblématique. Il est difficile de le croire, si l'on remarque que le reste de la décoration est tout païen. Le christianisme venait de naître, quand Flavia Domitilla se fit construire ce tombeau monumental, et il n'y avait pas encore d'art chrétien. Son architecte reproduisit sans songer à mal les motifs d'ornementation qui lui étaient familiers, Amours, Génies, Mercures. Les médaillons qui contenaient ces figures profanes ont été pour la plupart enlevés ou brisés; il en reste assez cependant pour qu'on puisse juger du style de cette gracieuse décoration. La galerie d'entrée se continue en ligne droite jusqu'à une certaine profondeur, puis elle est coupée à angle droit par un autre corridor; des niches dans la muraille recevaient les restes des morts. De là, rayonnent en tous sens, s'entrecroisant en formant un inextricable réseau souterrain, des couloirs plus étroits d'une époque postérieure. En résumé, la catacombe de Flavia Domitilla est un tombeau chrétien du Ier siècle,

nullement mystérieux, s'ouvrant sur une voie fréquentée, précédé d'une porte très-apparente, et semblable par la plupart de ses dispositions intérieures aux sépultures païennes du même temps.

UNIVERSITÉ DE BOLOGNE.

DROIT PUBLIC.

COURS DE M. CESARE ALBICINI

Des principes de la société moderne.

I

Le poëte qui chanta les gracieuses amours d'Hermann et de Dorothée, aux endroits où il raconte que ces jeunes gens, arrêtant leurs regards sur le miroir de l'eau, virent leurs ardeurs mutuelles et la conformité de leurs désirs marquées sur leur visage que l'onde reflétait, a donné, à mon avis, la plus frappante image de l'esprit humain, lorsque, contemplant le passé, il retrouve les vestiges de ses sentiments et de ses pensées, et sent que, lié à ses semblables, il marche vers de nouveaux destins.

Et en vérité, quand l'homme se prépare à un progrès plus élevé, il semble qu'il ait besoin, en commençant à gravir la montagne, de se tourner en arrière, et de regarder le chemin qu'il a parcouru, parce qu'en étudiant l'histoire de l'humanité il s'étudie lui-même et mesure ses propres forces. En montrant du respect pour les grandeurs tombées, de la pitié pour les faiblesses et pour les erreurs commises, en sauvant avec soin, avec amour, des souvenirs et des monuments qui ont servi à des croyances et à des usages oubliés, il atteste la continuité et la filiation qui rattache la génération présente aux générations éteintes.

Notre âge, qui est le corollaire des âges passés, a reçu plus spécialement sa forme et sa direction des quatre grands événements qui l'ont précédé : du christianisme, de la Réforme, de la renaissance et de la révolution française. C'est par ces quatre événements que se sont propagés peu à peu l'esprit de fraternité, l'indépendance de la pensée, le sentiment de l'art humain, la notion juridique du citoyen : par le christianisme, la Réforme, la renaissance, la Révolution, nous voyons s'élever et grandir l'humanité, qui acquiert le sentiment de ses fautes et de sa vertu, de sa puissance et de ses limites.

La science nous apprend qu'un principe d'unité non moins que de solidarité préside aux transformations de l'univers et au vaste et continuel travail de la nature. C'est le principe d'unité qui assigne les mêmes figures géométriques aux espèces variées des minéraux, la sphéricité et le mouvement aux mondes innombrables, c'est lui qui groupe ces mondes et les coordonne autour du soleil, comme, dans les laboratoires cachés de la matière, il condense les atomes et les rattache à un centre d'affinité ; c'est lui qui construit le système des os et des artères dans le corps des êtres animés avec le même art qu'il dispose la texture des filaments et des capillaires dans les végétaux, les cours d'eau et les chaînes de montagnes à la surface de la terre. C'est ensuite le principe de solidarité qui force tout être à concourir à l'accord harmonique de tous les êtres, et qui, dans l'économie de la création, impose une fonction à chacun.

Les démonstrations de la science trouvent leur confirmation dans l'histoire. Les forces de l'homme, disséminées dans les différents âges et chez des peuples divers, s'appliquent toutes, par une vertu intrinsèque, dans l'ordre réel et dans l'ordre idéal, à poursuivre l'unité et la solidarité, de façon que la société civile, qui se compose peu à peu, s'accroît et s'élargit suivant que la pensée humaine la guide et la gouverne.

Une telle unité et une telle solidarité auxquelles tendaient, sans le savoir, les anciennes sociétés, ont revêtu, pour la première fois, une forme claire dans le christianisme. Sa doctrine, qui enseignait qu'il y a un seul père et un seul juge de tous les hommes, une origine commune et une commune destinée, en pose les premiers fondements. Le paganisme annonçait la nécessité de la rénovation, mais il fut impuissant à se renouveler lui-même, parce qu'il n'avait pas su ouvrir à l'embrassement fraternel ces robustes bras qui jusqu'alors avaient entouré de chaînes les peuples vaincus. Le christianisme, d'abord combattu, ensuite dominant, devient, en disciplinant les hordes barbares, le catholicisme, et voilà que du catholicisme et de la barbarie sortent l'Église et la féodalité, deux institutions jumelles et rivales, l'une relevant de la matière, l'autre de l'esprit ; organisées toutes deux en hiérarchies distinctes, avec le pape, prince des évêques, avec le roi, prince des barons. Mais l'Église, qui avait conquis l'empire romain par la conversion de Constantin, et qui s'étendit en France et en Angleterre par le baptême de Clovis et d'Ethelbert, domine bientôt la monarchie, parce que, prétendant avoir un mandat céleste, elle se fait dispensatrice des couronnes et juge des rois. Grégoire VII symbolise l'apogée de la puissance papale ; l'empereur excommunié et pénitent, pendant trois longs jours agenouillé en vain à ses pieds, implore l'absolution à Canossa. A son tour, il est vrai, l'empire prédomine sur la puissance papale ; l'affront de Canossa est vengé par le sac de Rome, et Clément VII ne donne plus de royaumes et n'est plus l'arbitre des puissants ; il est réduit à n'être plus rien qu'un petit prince italien, et c'est à peine s'il obtient de l'empereur Charles-Quint la destruction d'une république glorieuse pour donner une principauté au bâtard de la famille. Grégoire VII et Charles-Quint renferment et représentent tout le moyen âge, et sont presque la flamme à deux cornes du bûcher qu'allume cet amas confus de mœurs, d'intérêts, d'esprits, de passions qui se combattent.

Avec eux déclinent la papauté et l'Empire, et le moyen âge termine son cycle idéal.

Cependant le schisme, à la moindre occasion, éclate de toutes parts. Une vente d'indulgences le suscite en Allemagne, une amourette l'introduit en Angleterre; combattu en France, il y pénètre par le moyen du concordat et des propositions gallicanes; la culture élégante et incrédule le répand en Italie, enfin la lumière fatale des bûchers de l'inquisition d'Espagne éclaire non pas la victoire du catholicisme sur l'hérésie, mais la rapide et irrévocable décadence de la monarchie et du peuple espagnols.

L'esprit et le corps commencent alors à s'affranchir de la double servitude de l'autel et de la glèbe; la régénération se fait sentir dans la religion et dans la morale, dans les lettres et dans les arts, dans la philosophie et dans la politique. L'espérance d'un sort meilleur réservé à nos arrière-neveux brille également dans les salles du château et dans les réduits de la cabane. L'Empire se soustrait à la domination sacerdotale, mais il cesse aussi d'être l'objet de l'ambition des rois, attendu que sa masse indigeste annonce sa dissolution, et que les peuples affranchis s'affirment à eux-mêmes l'unité de la nation. Et pendant que la Réforme assaille l'Église, l'antiquité renaît par la main des peintres, des poëtes, des philosophes et des érudits que les hordes musulmanes triomphantes chassaient vers l'Occident. Ainsi s'éveille partout une agitation fébrile, une ardeur mondaine pour l'art, pour l'industrie, pour les travaux et surtout pour la science redevenue reine par le libre examen; en somme, c'est l'amour de la vie qui reparaît, cruellement condamné par l'ascétisme chrétien, mais, après tout, ferment béni de la grandeur humaine.

Le XVIIIe siècle est le plus vigoureux rejeton de la Réforme et de la renaissance; la raison y livre bataille au despotisme clérical et politique. La Constituante et la Convention achèvent l'œuvre des encyclopédistes; les uns et les autres courent à l'assaut, ne respirant dans la chaleur du combat que ruines et extermination. La société se divise en deux camps, l'un qui possède le passé et qui prétend le conserver, l'autre qui veut le détruire. Assaillants et assaillis abhorrent également tout terme de conciliation, et l'antithèse des idées se manifeste dans les paroles, si bien qu'à la révélation s'oppose la nature, à la superstition la raison, au préjugé le progrès, à la tyrannie la liberté. Dans la fureur de la mêlée, les partis vont jusqu'à changer de rôle, ils prennent les armes de leurs adversaires, on combat dans le camp des vaincus, la raison devient fanatique en haine du fanatisme, et, en haine de la monarchie, la liberté et le droit se font oppresseurs.

Voltaire engendre Lamettrie et Holbach, qui sont les athées de la raison, comme Mirabeau entraîne avec lui Couthon, Marat et Fouquier-Tinville, qui sont les athées de la justice. Mais les accidents de la lutte, la violence de la haine, l'inexpérience de la liberté, ne sont pas la révolution; les erreurs et les prévarications, le jacobinisme philosophique et le jacobinisme politique n'en révèlent pas le génie et l'importance. Le XVIIIe siècle veut revendiquer le droit depuis longtemps opprimé; faut-il s'étonner si la revendication se transforme en vengeance, si l'idée novatrice arrive, dans l'ébullition des esprits, à l'utopie et même au crime?

De même le mysticisme du moyen âge songea à changer la terre en un cloître, et de la protestation de Luther sortirent les aberrations des anabaptistes ainsi que la doctrine de la grâce et de l'injustice divine. Mais la conscience humaine repoussa les cloîtres et les couvents, dédaigna les folies communistes de Münzer et de Jean de Leyde, abandonna les réformateurs quand ils se perdirent dans les voies ténébreuses de la prédestination, rit des interprétations littérales, atteignit la raison intime des choses, prit ce qui lui convenait et ce qui lui appartenait, laissa l'habit parmi les haillons et les débris du passé. Les embarras et les chutes ne la font pas dévier de son chemin et ne la retardent pas parce que son chemin est celui de l'avenir. Il se peut que les actes, les établissements, les conquêtes de la grande révolution soient reniés ou perdus, mais la *Déclaration des droits de l'homme* ne périra jamais : statut universel que tous les peuples et tous les temps, suivant que l'humanité marchera dans le progrès, s'étudieront à réaliser dans les institutions. La *Déclaration des droits* est le théorème de la liberté; c'est un ensemble de formules enchaînées et déduites avec la rigueur du syllogisme. La France se lança dans l'absolu, et ne prit pas garde aux obstacles que lui devaient opposer l'ignorance, la perversité et les habitudes enracinées. Elle en porta la peine, mais elle n'en donna pas moins à la civilisation l'Évangile du droit, qui semble porter empreinte une inspiration surhumaine parce qu'il part de la supposition de la perfection de l'homme.

De ce jour apparurent la liberté de penser et la liberté politique. Ces fâcheuses restaurations, qui de temps en temps lèvent la tête, prennent le masque libéral, affilent le poignard dans l'ombre parce que ce serait une folle entreprise que d'affronter l'ennemi en rase campagne. Mais ce n'est rien de vaincre. Le despotisme, repoussé par les consciences et en même temps par les intérêts, ne trouve plus de pays qui le reçoive, et si quelquefois, traîtreusement, il parvient à s'introduire, il est bientôt découvert et chassé de nouveau.

II

Le XVIIIe siècle détruisit la vieille société, mais il ne créa pas la nouvelle; des principes proclamés et triomphants il ne sut pas tirer les institutions qui y sont conformes. Ceci, c'est la tâche de notre temps; il lui appartient de faire les premiers essais de réforme dans tous les ordres de choses auxquels s'étend l'activité humaine.

Dans le mouvement général la nature humaine resta à découvert, et reconnut la légitimité des instincts et des besoins de l'homme. On brisa les chaînes anciennes, religieuses, intellectuelles, économiques, politiques, mais on vit subsister, plus vivante que jamais, l'aspiration au saint, au vrai, à l'utile et au juste. La liberté qui, dans les mains de nos pères, fut le bélier qui abattit les murs de la ville réprouvée, doit être dans les nôtres l'équerre et le plomb pour élever les murailles de la nouvelle cité.

C'est pourquoi, autant l'œuvre de nos pères fut simple, unique, grossière, animée de l'enthousiasme qui ne connaît pas de scrupules et qui n'éprouve pas de compassion, autant notre œuvre est complexe, lente, patiente, discrète et compliquée par la multiplicité des recherches et des moyens. Ce n'est pas que l'audace manque non plus que l'invention. Au contraire, notre siècle a l'audace des desseins longuement médités; il a l'invention et le sens pratique; c'est le siècle critique par excellence, mais son analyse circonspecte et rigoureuse s'élève puissamment à la synthèse, et dans l'étude minutieuse des particularités il découvre les lois générales. Nos pères embrassèrent les partis extrêmes; les partis extrêmes répugnent à l'esprit des temps modernes, et les hommes qui pensent à des changements radicaux et instantanés tombent dans l'utopie, parce que des éléments si nombreux et si différents ne peuvent former un seul tout, et que ce qui doit être le fruit du temps et du concours de tous les efforts ne peut tout d'un coup se lever beau et achevé au premier signe d'un seul ou d'un petit nombre. Mais, d'autre part, la civilisation moderne ne méprise pas les utopies; même elle les regarde comme un trésor, pourvu que les créations artificielles et les chimères intelligentes, généreuses, se rattachent à ce principe fondamental que l'organisation à venir doit se faire par la liberté. De cette organisation l'individu devient l'auteur, la fin, le commencement; s'il tâtonne et glisse quelquefois, c'est que la raison qui lui sert de guide ne peut pas créer en un instant des choses durables.

La reconstitution sociale se fait dans la triple sphère de la conscience, de l'intelligence et du travail.

L'homme tient son regard fixé sur l'absolu, et tout lui semble défectueux et imparfait parce que la fin de toutes choses apparaît et que le cours en est toujours au commencement. Il en résulte que l'homme ne rencontre que déceptions, et c'est la déception qui lui révèle sa supériorité sur tout ce qui existe et sur ses œuvres mêmes. Inquiet et dégoûté du présent, il se réfugie, avec une sorte d'instinct prophétique, dans l'avenir comme dans un asile sûr où il présume que séjourne l'absolu cherché en vain. La tendance à l'absolu et à l'infini est ce qui a constitué le sentiment religieux, qui, loin d'être affaibli par le progrès, n'en prend que plus de force, parce que de toute vérité connue sort un nouveau problème qui invite l'intelligence à de plus difficiles spéculations, et de la pratique d'un précepte plus élevé de justice s'éveille un plus vif désir du bien. Malheureusement, comme il n'y a pas de comparaison possible entre le besoin de l'esprit et la réalité qui l'entoure, laquelle même en se développant indéfiniment ne peut saisir l'infini, le sentiment religieux de l'homme a été enfin conduit à joindre les deux pensées de la suprême réalité et de la suprême perfection; et il en a retiré l'idée de la Divinité, qui représente l'absolu vivant, trônant éternellement sur l'espace et sur le temps, tandis qu'à ses pieds court le fleuve inépuisable des existences changeantes et finies. En traversant des siècles et encore des siècles, en passant d'une religion à une autre, le genre humain devait arriver à cette pensée, qui est contenue en germe dans sa nature primitive, et dans laquelle se reflète la haute idéalité qui le pousse et l'attire.

Le sentiment religieux, en se développant, a parcouru une série de moments historiques comme ont fait l'art, la poésie et la science. Ce développement, par son impulsion naturelle, commence avec l'adoration des forces cosmiques et terrestres, et finit par le culte des forces morales. En effet, le pur naturalisme de l'Inde ancienne est modifié par le Zend-Avesta, qui s'élève à la contemplation des conflits de la nature; ceux-ci symbolisent en partie les antithèses de l'esprit, rapprochées et harmonisées par l'agréable, splendide, opulente, incomparable imagination des Grecs qui, accouplant les phénomènes naturels aux attributs de l'homme, sut, avec un art exquis, créer un peuple de divinités qui en même temps personnifient la puissance des éléments et représentent l'humanité. Il est vrai que dans cette gracieuse compagnie d'immortels prévaut invinciblement l'anthropomorphisme, puisque tous sont soumis au Destin, à Némésis, à la loi immuable, cruelle, impénétrable, jusqu'à ce que vienne les chasser pour toujours le Dieu célibataire et solitaire qui règne éternel et tout-puissant dans les cieux qu'il a créés.

L'idée monothéiste qui, tronquée et enveloppée de nuages, paraît dans l'ancienne philosophie, est claire et pleine chez le législateur juif du Sinaï. Le christianisme tira de là ses origines, et, poussé par le besoin de justice et d'amour, fit de ce Jéhovah colère, féroce, inexorable, le père des vivants qui impose la loi du perfectionnement intérieur. Ainsi enveloppé de miracles, entouré de légendes dont l'incohérence fut accrue par les interpolations grossières et puériles des âges barbares qui suivirent, ou par les altérations et les gloses de l'Église et du sacerdoce, l'Évangile nous offre néanmoins, dans l'histoire pathétique du fondateur, le plus fidèle tableau des vicissitudes et des douleurs de la vie, et nous prêche la perfection, principe, loi, espérance et salut du genre humain.

Qu'on divise la grande famille européenne en catholiques, protestants, israélites, libres penseurs, spiritualistes, matérialistes, mystiques, rationalistes, si dépourvue que soit cette foule d'ordre et de concorde, il est clair qu'une seule idée la gouverne, l'idée du perfec-

tionnement; car plus qu'à toute secte philosophique et plus même qu'au christianisme, les destinées de l'humanité sont à cœur à la société moderne. Le christianisme est une étape du progrès. L'homme a conscience que rien ne le pourrait satisfaire si ce n'est la suprême vérité, le suprême amour, la suprême justice; mais il sent encore sa disproportion entre sa condition d'être fini et l'infini qu'il a en vue; il sent son impuissance à le contempler et à le posséder; si bien que dans les limites étroites où le monde l'emprisonne, il n'a que le désir constant et la recherche active du mieux, il n'a que le culte toujours plus pur et plus spirituel du bien qui puisse approcher de l'enviée, mais inaccessible perfection : la perfectibilité croissante de l'individu et de l'espèce.

La perfectibilité intérieure est la loi morale qui, de l'individu et de l'espèce, se répand dans les institutions humaines et en fixe la nature et la fonction. Aussi les voyons-nous se réformer assidûment et tendre vers l'amélioration des mœurs et de la vie sociale. Un enchaînement logique les lie toutes au principe du perfectionnement. De l'idée du bien s'inspirent non seulement le philanthrope et le magistrat, mais même le philosophe, le lettré et l'artiste, et un concert d'œuvres moralisatrices se joint aux progrès de la conscience.

Le XVIe siècle, qui leva le drapeau du libre examen, donna à la science la direction, la conduite souveraine de la nouvelle civilisation. La science est la notion de la loi qui établit les rapports des choses. Nous la retrouvons dans le règne organique et dans le règne végétal, dans le règne animal et dans l'humanité; nous la retrouvons tantôt sous la forme inanimée ou organique, tantôt sous la forme d'instinct ou d'intelligence, ou enfin elle nous apparaît comme un lien commun qui s'interpose entre les règnes divers pour les rassembler dans une dépendance réciproque. L'homme, qui est au sommet de l'échelle des êtres, est entraîné lui aussi par une loi à rechercher dans les formes variées de l'existence le principe de la raison qui les a suscitées et qui les constitue. C'est pour cela que la science moderne exclut le miracle, qui rompt les lois de l'univers, rejette le hasard, qui n'en admet aucune, déteste le néant, qui est incapable de les fonder. La science moderne ne voit que des lois universelles que découvre la raison universelle.

Le siècle dernier tenta de réunir dans une vaste synthèse la nature et l'histoire; mais il se perdit dans les inductions et dans les hypothèses; notre âge, au contraire, par la recherche active, par l'expérience attentive, par la spéculation studieuse, par l'examen analytique des parties, compose l'ensemble et découvre les transitions et les correspondances par où un phénomène s'enchaîne à l'autre, par où un événement découle des événements antérieurs. Les sciences naturelles et les sciences historiques s'appuient aujourd'hui sur le fait, n'imaginent rien, mais observent, et comme les premières, trouvant les vestiges des transformations de notre planète, nous montrent que la vie se développe en harmonie avec les conditions géologiques, de même les secondes, pénétrant jusque dans le berceau de la civilisation, lisent les séries des faits humains dans les rudiments des langues et dans les germes des religions.

Les découvertes de Volta, de Cuvier et de Lyell, les études de Guillaume de Humboldt, de Creuzer et de Strauss, qui ouvrirent le chemin avec hardiesse, auront peut-être plus d'influence sur le sort des générations futures que n'en ont eu les journées d'Austerlitz ou de la Tchernaïa.

La science règne sans contestation sur tout le champ de l'intelligible; elle ne contredit pas la foi parce qu'elle l'ignore, et la combat seulement quand, fanatique et insensée, elle idolâtre l'absurde. La science n'est pas seulement une discipline utile pour l'esprit, elle est aussi la créatrice de l'industrie. L'industrie est le travail perfectionné, multiplié, accommodé à la noblesse et en même temps à l'infirmité du corps humain. Il y a vingt siècles qu'Aristote, faisant des sophismes sur l'esclavage, pressentit le progrès moderne, lorsqu'il affirma que l'esclave ne serait pas nécessaire si les navettes, douées de mouvement comme les statues de Dédale et les trépieds de Vulcain, tissaient d'elles-mêmes quand on leur en donnerait l'ordre. L'hypothèse de l'ancien philosophe est le fait de notre temps. Voilà justement que les machines remplacent l'homme chaque jour dans les fatigues matérielles, parce que la science, combinant habilement les grandes forces de la nature, s'occupe à restituer dans sa dignité naturelle d'intelligence dirigeante l'ouvrier que la barbarie avait réduit à n'être qu'un moteur et un instrument.

La propriété et le travail, nés tous deux de la liberté, se tiennent étroitement entre eux, et tout poids mis à l'un est un embarras pour l'autre. Dans la société du moyen âge, la propriété était limitée par les substitutions et par les fidéicommis, par les servitudes personnelles et réelles, par les tributs et par les confiscations; le travail, comme un droit royal, soumis au bon plaisir du souverain, était entravé par les patentes, les corporations, les protections, le monopole. Aujourd'hui l'homme n'appartient qu'à lui seul; il travaille librement, il dispose librement des produits de son travail; ni le privilége ni le capital n'osent plus lui faire la guerre, et il n'est plus limité, si ce n'est par les bornes des facultés humaines.

Mais l'homme, redevenu libre et affranchi des vieilles institutions, se sent comme un voyageur qui marche entre des murailles, seul et abandonné; il est contraint de chercher une nouvelle forme de cohésion sociale. Il n'y a pas de définition ou de formule qui puisse exprimer cet ensemble de besoins, de tendances et d'actions qu'on appelle société; seulement, en la décomposant dans ses éléments, nous trouvons qu'elle est la résultante de toutes les forces individuelles, comme l'indi-

vidu en est la molécule organisatrice, la monade indivisible et vitale, la cause, le centre et le but. L'individu est donc l'ouvrier de tous les changements qu'il effectue avec peine, appliquant et étendant les notions du droit aux modes multiples de l'association, et, dans notre âge en particulier, en réduisant l'État au rôle de suprême modérateur des volontés qui attentent à l'intégrité de la justice. L'État, suivant sa nature, est un pouvoir de répression, et non pas une force impulsive ou créatrice. Il n'est pas la société, et il n'équivaut en rien à la société; il ne lui apporte rien et ne l'accroît en rien; au contraire, il lui ôte beaucoup s'il lui arrive de dépasser ses limites, et que par le moyen d'une administration jalouse et qui se mêle de tout, il l'enveloppe partout de ses filets, de manière à dessécher les germes de vie et de progrès que la liberté seule pourrait faire éclore. L'État qui se substitue à l'individu insinue dans les veines des peuples le subtil poison de l'indifférence, et endort les esprits dans les loisirs funestes qui les conduisent à leur perte. A l'État appartiennent ces attributions qui ne pourraient pas être laissées aux individus et aux associations sans léser ce droit supérieur que nous appelons le droit commun, justement parce qu'il est le principe d'identité reconnu et proclamé au milieu de la diversité infinie des droits des particuliers. L'identité dont je parle est personnifiée dans l'État, qui est la garantie juridique des rapports individuels. En parcourant l'histoire, nous nous apercevons qu'à cette pensée élevée aboutit la série des longues et diverses vicissitudes des peuples, où s'ébauche, même dans l'ordre politique, l'éternelle et mystérieuse unité qui pénètre et embrasse l'univers.

L'État réfléchit toujours le degré de civilisation où la société est parvenue. L'antiquité le renferma dans les murs de la cité jusqu'à ce que la Rome impériale l'élargît en concédant le droit italien à tous les peuples conquis; la féodalité le fit consister dans le lien du vasselage, et la renaissance dans la centralisation administrative; mais maintenant que la nationalité doit seule déterminer l'autonomie politique, l'État se dépouille des idées hétérogènes qui, en d'autres temps, en falsifièrent l'institution, et se dégage de l'idée de clan, de tribu, de caste, de municipe, d'église, de dynastie. En considérant la société comme une réunion d'êtres raisonnables, libres et égaux dans l'exercice du droit, l'État s'appuie sur l'harmonie de la volonté et sur l'équilibre des intérêts. L'État est l'organe du droit, et la liberté en est l'objet. La liberté est la condition de la vie, de sorte que l'une se distingue mal de l'autre, et que même à la racine elles se mêlent et se confondent. Plus la vie a d'activité et d'intensité, plus est nécessaire cette liberté qui, montant des intelligences inférieures aux intelligences supérieures, devient plus variée et plus étendue. La liberté d'être est l'essence de la liberté. La liberté n'est pas une abstraction, au contraire, c'est le suprême degré de l'existence, et les théories imaginées à son sujet ne sont que la détermination d'un fait général antérieur à toute théorie. Néanmoins l'homme est artisan de sa liberté; il doit se donner de la peine pour la conserver dans son intégrité, en conformant l'ordre social à l'ordre juridique.

Le travail de l'organisation intérieure coïncide de nos jours avec les résurrections nationales; les peuples soumis à des maîtres brisent l'ancien joug, et veulent se grouper selon les affinités naturelles; ceux qui possèdent déjà l'indépendance s'étudient à l'établir de jour en jour plus solidement dans la dignité de la nation. Ainsi se constitue l'espèce humaine.

L'idée de l'humanité que j'ai signalée au commencement, et que nous avons vu grandir dans les progrès de la religion, de la science, du travail et de la politique, resplendit chaque jour davantage dans le progrès général et dominent la civilisation contemporaine. Cette idée de la conscience passe dans les faits et s'incarne dans la nouvelle constitution sociale, où les individus libres sont les éléments des peuples libres, et les peuples libres les éléments de l'humanité. Tout le passé y concourt, y coopère, et pendant que l'homme, ses opinions et ses œuvres changent et disparaissent de la scène du monde, l'histoire reste spectatrice éternelle des temps, comme ce Jupiter homérique qui contemple d'un œil serein et les sanglantes vicissitudes des camps de la Troade, et la vie tranquille dans les gracieux pâturages d'Arcadie.

L'histoire relie toutes les générations et les rend solidaires, devant l'humanité, du bien et du mal qu'elles ont faits. C'est pourquoi les sociétés qui ont existé existent toujours dans les destinées de l'espèce qui a recueilli les parties qu'elles contenaient du génie humain. Elles pensent et vivent en nous comme nous penserons et vivrons dans l'avenir. Il est vrai que nous vivrons dans l'avenir en tant que nous nous sommes montrés propres au destin accompli. Aucun peuple ne pourra subsister si ce n'est comme élément intégrant de l'existence générale, et comme ouvrier, dans la vie collective, des progrès moraux ou scientifiques, politiques ou matériels. En vain on invoque les droits de la race, de la tradition, de la langue. Il faut une puissante volonté de vivre pour donner de la valeur à ce qui n'est qu'indice et présomption de vitalité; il faut que la civilisation consacre les aspirations et les dispositions, et les rende propres à satisfaire le besoin de justice, en vertu duquel les hommes vivent parmi leurs semblables, et l'espèce humaine participe à la loi de l'ordre universel. Notre siècle veut un renouvellement complet par le moyen de la science et de la liberté : quiconque résiste à l'impulsion ou la méconnaît sera misérablement entraîné par l'irrésistible courant.

Traduit pour la *Revue des cours* sur le manuscrit de M. ALBICINI.

BULLETIN DES COURS.

Faculté des lettres de Paris.

(PREMIER SEMESTRE).

Les cours de la Faculté s'ouvriront le lundi 10 décembre 1866, à la Sorbonne.

PHILOSOPHIE (les mercredis, à une heure et demie, et les lundis, à neuf heures et demie). — M. CARO traitera, le mercredi à une heure et demie, des diverses formes de l'activité dans l'homme, l'instinct, l'habitude, la volonté ; et le lundi, à neuf heures et demie, il exposera la partie historique de son sujet par l'étude des textes.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE (les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures et demie). — M. PAUL JANET traitera, le mardi à une heure et demie, des controverses philosophiques du XVIIe siècle, et le mercredi, à dix heures et demie, de la philosophie d'Aristote.

LITTÉRATURE GRECQUE (les lundis et mardis, à trois heures). — M. EGGER traitera de la littérature grecque au temps d'Alexandre le Grand et de ses successeurs.

ÉLOQUENCE LATINE (les jeudis et samedis, à trois heures). — M. BERGER étudiera les plus anciens monuments de l'histoire romaine et les annalistes de la République.

POÉSIE LATINE (les mardis, à dix heures et demie, et les samedis, à midi). — M. MARTHA traitera du *Poème de la Nature de Lucrece.*

ÉLOQUENCE FRANÇAISE (les lundis, à dix heures et demie, et les samedis, à midi). — M. GANDAR traitera, le samedi à une heure et demie, de la littérature française au XVIIIe siècle, dans quelques-uns de ses rapports avec la littérature allemande ; et il commentera, le lundi à dix heures et demie, les textes français portés au programme de la licence.

POÉSIE FRANÇAISE (les jeudis, à midi et demi, et les samedis, à neuf heures et demie). — M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER traitera de la poésie française dans la seconde moitié du XVIe siècle.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE (les lundis, à une heure et demie, et les jeudis, à dix heures). — M. MÉZIÈRES traitera du théâtre espagnol et particulièrement des œuvres de Lope de Vega et de Calderon.

HISTOIRE ANCIENNE (les lundis, à midi, et les vendredis, à une heure et demie). — M. GEFFROY traitera des relations entre Rome et la Grèce jusqu'à l'établissement de l'empire.

HISTOIRE MODERNE (les mardis et vendredis, à midi un quart). — M. H. WALLON traitera du règne de Henri IV.

GÉOGRAPHIE (les mercredis et vendredis, à trois heures). — M. AUGUSTE HIMLY exposera la géographie historique de la France, depuis le traité de Verdun jusqu'à nos jours.

COURS COMPLÉMENTAIRE (les mercredis, à midi, et les vendredis, à dix heures). — M. E. CHASLES, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Nancy, autorisé à faire cette année un cours complémentaire sur les littératures du midi, traitera des *Satiristes italiens* et, comparativement, de la satire moderne.

Soirées littéraires de la Sorbonne.

17 décembre. — M. GIDEL, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte : Bourgeois et gentilshommes au XVIIe siècle.

24 décembre. — M. CROUSLÉ, professeur de rhétorique au lycée Napoléon : Jeanne d'Arc dans la poésie dramatique.

7 janvier. — M. ADERER, professeur de rhétorique au lycée de Versailles : Caton et les dames romaines.

14 janvier. — M. RONDELET, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand : De l'expression dans les arts.

21 janvier. — M. TALBOT, professeur de rhétorique au collége Rollin : Le décor au théâtre.

28 janvier. — M. BERTIN, professeur au lycée Louis le Grand : Lesage.

4 février. — M. VIOLLET LE DUC, inspecteur général des édifices diocésains : De l'architecture dans ses rapports avec l'histoire.

11 février. — M. PETIT DE JULLEVILLE, ancien élève de l'École d'Athènes : Une visite à Pathmos.

18 février. — M. BOULATIGNIER, conseiller d'État : L'unité nationale.

25 février. — M. LENIENT, maître de conférences à l'École normale supérieure : La comédie après Molière. — Regnard.

11 mars. — M. HATZFELD, professeur de rhétorique au lycée Louis le Grand : La Bruyère.

18 mars. — M. JULES DUVAL, directeur de l'*Économiste français*, L'intendant Poivre. — Colonisation française au XVIIIe siècle.

25 mars. — M. LEVASSEUR, professeur d'histoire au lycée Napoléon : Les expositions industrielles.

Conférences de l'Athénée.

(17, rue Scribe, à 8 heures et demie.)

Mardi, 11 décembre. — M. ÉTEX : *Gavarni.* — Madame H. DE HELL : *Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure.*

Académie de Genève.

COURS PUBLICS, DE HUIT A NEUF HEURES DU SOIR, DANS LA SALLE DU GRAND CONSEIL, PENDANT L'HIVER 1866-1867.

M. LOUIS JOUSSERANDOT (dix séances, le mercredi et le samedi).

HISTOIRE PSYCHOLOGIQUE DES RACES HUMAINES. — 1re *Séance.* — Objet du cours. — De l'homme considéré comme être pensant et sociable. — Raison des différences physiques et de leur importance par rapport aux aptitudes. — Les trois grandes races humaines. Variante intermédiaire dite sémitique. — Recherches sur les aptitudes des races dans les manifestations de leur génie.

2e *Séance.* — Études comparées des langues. — Valeur psychologique de la grammaire. — Classification des langues. — Les Chinois. — Les Nomades Touraniens. — Les Hongrois. — Les langues sémitiques.

3e *Séance* (suite). — Langues aryennes. — Impossibilité de concevoir une langue aryenne dérivée d'une langue sémitique et réciproquement. — Aptitude des peuples parlant les langues aryennes.

4e *Séance.* — Les religions. — Loi psychologique : superstition, métaphysique, science. — Le Fétichisme. — Le Bouddhisme. — Le Monothéisme des Juifs. — Transition et transaction.

5e *Séance.* — Caractère des religions professées par les blancs. — Oscillation entre ces deux termes : Providence et spontanéité humaine. — Le polythéisme grec et romain. — Théogonie des blancs Polynésiens. — Christianisme et Catholicisme. — La religion d'un peuple est une manifestation de son génie.

6e *Séance.* — Les législations. — Caractère de la société mongole. — Les lois civiles et criminelles en Chine. — Caractère des lois civiles chez les Arabes, les Égyptiens, les Juifs. — Les castes dans l'Inde.

7e *Séance* (suite). — Droit européen. — Aptitudes des peuples manifestées par les emprunts qu'ils ont fait, soit au droit germanique, soit au droit romain. — Origine et caractère de la féodalité. — Conséquences.

8e *Séance.* — Économie politique. — Les Chinois. — Les caravanes arabes et tartares. — Les colonies anciennes. — Le travail dans l'antiquité. — Esclavage et égalité. — Valeur psychologique de la découverte de l'Amérique. — Coup d'œil sur l'assistance. — Résumé.

9e *Séance.* — Manifestation du génie des peuples par l'art. — L'art chez les Chinois, les Égyptiens. — Caractère de l'art chez les Juifs. — Les Grecs. — L'art au moyen âge. — Le génie littéraire français a fait fausse route sous Louis XIV. — Aptitudes artistiques comparées.

10e *Séance.* — Les sciences en Chine. — Caractère des travaux des Arabes en Espagne. — Les Égyptiens. — Aptitudes remarquables des peuples Indo-Européens. — Solidarité des sciences. — La science sociale. — Conclusion.

M. MARC-MONNIER (dix séances, le lundi et le jeudi).

LA COMÉDIE FRANÇAISE : Les valets de comédie. — Les Grecs et les Romains. — Les Italiens et les Espagnols. — Avant Molière. — Molière. — Après Molière. — Le Sage. — Marivaux. — Beaumarchais. — Aujourd'hui.

M. PICTET DE LA RIVE (quatre séances, le mardi et le vendredi).

INTELLIGENCE ET INSTINCT DES ANIMAUX. — 1re *Séance.* — Considérations générales sur l'intelligence et l'instinct. — Discussion de quelques exemples.

2e *Séance.* — De l'instinct chez les insectes. — Mœurs et métamorphoses.

3e *Séance.* — Des insectes sociaux. — Sociétés permanentes et sociétés passagères.

4e *Séance.* — De l'intelligence et de l'instinct chez les animaux vertébrés. — Applications à la domestication.

M. JULES BARNI (dix séances, le mercredi et le samedi).

LES MORALISTES FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE : Vauvenargues. — Duclos. — Helvetius. — Saint-Lambert. — Volney.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 3 — 15 DÉCEMBRE 1866

Paris, 14 décembre 1866.

Les cours de la Sorbonne se sont ouverts cette semaine. L'empressement du public a été aussi grand que de coutume autour de toutes les chaires.

Voici la liste des prochaines conférences de l'Athénée :

Samedi 15 décembre. — M. Frédéric Passy : *La liberté commerciale.* — M. Delsarte : *Comment on parle.*

Mardi 18. — M. Francisque Sarcey : *De la convention au théâtre.* — M. Émile Deschanel : *Portraits physiologiques et littéraires.*

Jeudi 20. — M. Bouchardat, président de l'Académie de médecine : *Du service militaire obligatoire au point de vue de l'hygiène.* — M. Félix Hément : *Revue scientifique.*

Samedi 22. — M. Marchal de Calvi : *La poésie dans la science.* — M. Delsarte : *Questions d'art.*

Les billets que nos abonnés de Paris trouveront dans ce numéro portent la date de la conférence à laquelle ils donnent droit d'assister.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE

(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

I

DES IDÉES POLITIQUES QUI ONT RÉGNÉ EN FRANCE DEPUIS 1774.

Nous étudierons cette année l'histoire de l'administration et de la législation sous le règne de Louis XVI depuis son avénement en 1774 jusqu'à la convocation des états généraux en 1788. Ce sont les préliminaires de la Révolution.

Cette époque est fort intéressante, quoique la Révolution l'ait jetée dans l'ombre, et qu'elle ait fait oublier les premiers essais, les tentatives généreuses de Louis XVI, pour détourner l'orage qui approchait.

Ce que firent Turgot et Necker, les premières assemblées provinciales, l'abolition de la torture, la réforme de l'impôt, l'état civil rendu aux protestants, etc., tout cela mérite une grande attention.

On répète trop souvent que la Révolution était nécessaire; je n'aime pas ce mot *nécessaire* qui, en justifiant ce qui s'est fait dans le passé, justifie en même temps ce qui se fera dans l'avenir. Il ne me semble pas qu'une révolution soit plus nécessaire qu'une maladie. Il est donc bon de voir ce qu'on a fait et ce qu'on pouvait faire pour la prévenir.

Cette étude a déjà occupé un grand nombre d'historiens, parmi lesquels je citerai en première ligne, pour l'honnêteté et la sincérité, l'auteur de l'*Histoire de Louis XVI*, M. Droz. Mais les historiens, et je ne leur en fais pas un reproche, étudient les événements par le côté moral et souvent aussi par le côté théâtral. Notre rôle, à nous jurisconsultes, est différent; nous nous occupons aussi des hommes, mais nous nous occupons davantage des choses.

Ces institutions, qu'on proposait, étaient-elles bonnes, pouvaient-elles détourner l'orage? Alors nous les approuvons. Si, au contraire, elles n'étaient que des essais impuissants, quels que fussent l'honnêteté du prince et le bon vouloir des ministres, nous les condamnons.

C'est là une appréciation qui diffère autant de celle de l'historien que le point de vue de l'anatomiste diffère de celui du poëte. Le jurisconsulte, n'ayant ni haine, ni amour, étudie les choses pour elles-mêmes et en elles-mêmes; il s'occupe du remède plus que du médecin. L'historien regarde les acteurs plutôt que la pièce; s'il trouve un honnête homme, il le loue; s'il trouve un malhonnête homme, il le condamne. Je suis loin de blâmer cette méthode; mais elle est plus morale qu'instructive; la conscience, qui nous dit de faire notre devoir, ne nous dit pas toujours en quoi il consiste, de sorte que nous pouvons très-bien nous tromper et suivre très-honnêtement une fausse route. Des actes inspirés par des motifs généreux n'en ont pas moins fait beaucoup de mal au genre humain.

Par exemple, lorsque, par amour de l'unité catho-

(1) Cette leçon a été faite la semaine dernière. — Voyez, pour les deux cours précédents de M. Laboulaye sur le même sujet, les volumes de la deuxième et de la troisième année, où ils ont été publiés intégralement.

lique, Philippe II envoyait au bûcher les premiers protestants d'Espagne, un de ses anciens serviteurs, coupable de partager les idées nouvelles, que l'on conduisait à la mort, s'approcha du roi, et lui montrant ses bras mutilés par la torture, lui dit : « Roi, regarde, voilà comme on récompense le zèle de tes fidèles serviteurs.» Et Philippe, qui assistait à l'exécution, lui répondit : « Si mon fils était hérétique, j'irais moi-même porter du bois au bûcher. »

Eh bien! l'historien qui doit juger de pareils hommes tâche de se débarrasser de cette lourde charge en déclarant que c'étaient des monstres. Non; c'étaient des hommes qui suivaient leur conscience; mais leur conscience était ignorante et pervertie.

Il y a donc une grande distinction à faire entre ce qui est bien pour l'individu et ce qui est bon pour un peuple, entre la bonté d'une loi et l'honnêteté d'un prince. Pour nous, jurisconsultes, laissant là l'histoire et ses considérations morales, nous nous occuperons surtout d'étudier en elles-mêmes les institutions.

Seulement, il nous faut un *criterium*. Pour apprécier des institutions, il nous faut les mesurer, et pour les mesurer il faut un mètre normal. Or, quand on entre dans l'histoire de la Révolution, on se trouve dans une confusion complète. Écoutez la voix des contemporains, écoutez même ce qu'on dit aujourd'hui : autant de personnes, autant de jugements sur la Révolution. Pour les uns, ce fut la destruction criminelle d'une vieille monarchie qui avait fait la grandeur de la France; pour d'autres, ce fut la destruction d'abus séculaires. Des deux côtés, nous trouvons d'honnêtes gens qui ne jugent pas à la même mesure.

Quelle mesure prendrons-nous donc? Il n'y en a qu'une, qui consiste à se faire une idée juste de ce qui convient à un peuple, et de ce qui convenait à la France en particulier. C'est là une étude délicate, et qui demande du temps, car on ne devine rien dans ce monde; on n'apprend rien qu'en étudiant et en observant. Étudions donc et observons.

Pour vous mettre à ce point de vue qui me semble le meilleur, et que par conséquent je prendrai, consacrons cette leçon à un examen général des idées politiques qui ont régné en France depuis 1774. J'entends par idées politiques, non pas tous les systèmes que chacun a pu inventer — il nous faudrait plus d'une année pour les passer en revue, même superficiellement, — mais les idées politiques qui ont été acceptées par l'opinion. Et, donnant sa signification véritable au mot *politique*, je n'entends pas seulement par là les différentes formes de gouvernements qui se sont succédé, mais les différentes conceptions qu'on s'est faites de l'État, de la société, de l'individu. C'est d'après ces conceptions que nous décidons les problèmes politiques; car, suivant que nous croyons que l'État doit être une puissance populaire ou monarchique, nos idées changent du tout au tout.

C'est donc une espèce de revue générale que nous allons faire en nous plaçant au point de vue où se trouvait, par exemple, un homme qui a été fort célèbre, et qui n'est mort que depuis cinq ou six ans, M. Pasquier. Supposons un homme né sous Louis XV, conseiller au Parlement en 1787, qui a vu passer la Constituante, la Législative, la Convention, le Directoire, qui a servi le premier empire, puis la Restauration, puis Charles X, puis Louis-Philippe, qui a vu enfin la révolution de 1848, et le nouvel Empire, et demandons-lui quelles idées ont régné pendant ce laps de temps.

Si nous nous plaçons en 1766, — et c'est là une date bien choisie, puisque ce point de départ nous montrera le chemin que nous avons fait depuis cent ans, — nous trouvons Louis XV en querelle avec les parlements, et tenant un lit de justice pour proclamer les maximes suivantes : « Le roi ne doit compte qu'à Dieu de l'exercice de son pouvoir; à lui seul appartient la puissance législative sans dépendance et sans restriction.» Et, quelques années plus tard, sous Louis XVI, une assemblée du clergé, rappelant son dévouement héréditaire à la royauté, proclame les maximes qui suivent : « Le roi est l'*oint* du Seigneur, son lieutenant, son image : sa personne sacrée nous offre une double majesté; la soumission que nous lui devons est une espèce de religion ; le roi règne au nom et par l'autorité de dieu. »

Ainsi, suivant Louis XV lui-même, autorité un peu suspecte, il est vrai; et suivant le clergé de 1775, qui est des plus précis à cet égard, le roi représente Dieu sur la terre, et par conséquent personne n'a de droits en face de lui; comment avoir des droits en face de celui qui est le vicaire de Dieu?

Du reste, cette théorie n'était pas particulière à la France. C'était la théorie de l'Église anglicane, quand la flatterie du clergé perdit les Stuarts ; c'était la théorie des rois d'Espagne; peut-être en est-il encore de même aujourd'hui. C'était la théorie de Philippe II, quand il voulait asservir les Pays-Bas ; ce qui nous a valu cette belle phrase de l'ancien Balzac : « O Hollandais affranchis ! vous avez mérité d'avoir Dieu pour roi, puisque vous n'avez pas voulu d'un roi qui fût Dieu. »

Cette théorie-là a son expression dans un livre célèbre : *La politique tirée de l'Écriture sainte*, de Bossuet. Elle n'est pas fort ancienne en France, et ne date guère que des Valois, cette conception qui remet toute la puissance de l'État, toute la direction, toute l'administration du royaume, des corps et des âmes, entre les mains du souverain, considéré comme père de ses sujets, comme pasteur de ses brebis, comme personne sacrée. Suivant Bossuet, ce n'est pas seulement la société politique, c'est aussi la société civile qui nous offre cette hiérarchie étrange où tout le monde a des devoirs, où personne n'a de droits. Le père doit s'occuper de son fils, mais le fils n'a aucun droit en face de son père; le mari protége sa femme, mais la femme n'a aucun droit sur son mari; le roi protége ses sujets, mais les sujets n'ont rien à ré-

clamer du roi. Et s'il y a un mauvais roi, Bossuet nous indique le seul remède à employer : prier Dieu de vouloir bien lui changer le cœur. Quant aux murmures, quant aux plaintes, Bossuet les interdit formellement; c'est déjà un commencement de sédition.

Si l'on en croit certaines personnes très-respectables, c'était là le bon temps. Dans ce temps-là, nous dit-on, régnait une vertu qui a disparu de la terre : le respect. Les enfants respectaient leur père, les femmes respectaient leur mari... dans ce temps-là; les sujets respectaient le roi.

En fait, je crois que cela n'est pas vrai; en droit, c'est, ce me semble, la conception la plus singulière que celle de toutes ces puissances despotiques et théocratiques qui n'ont de limites qu'en elles-mêmes. Dans les relations civiles et politiques, il m'est aussi difficile de comprendre le devoir sans le droit ou le droit sans le devoir, que la lumière sans l'ombre ou l'ombre sans la lumière. Une pareille conception m'échappe entièrement.

L'autorité absolue avait emprunté à l'antiquité l'administration à la romaine. Nos rois, qui n'étaient pas en général des hommes méchants, il faut leur rendre cette justice, avaient bien senti qu'ils ne pouvaient pas gouverner despotiquement un peuple qui, s'il n'avait pas de garanties politiques, conservait du moins, dans ses mœurs, le sentiment de la liberté. Ils ne prétendaient pas gouverner à la façon orientale, il leur fallait une administration qui s'occupât perpétuellement de la direction et du bien-être de la nation.

A cette administration on donnait tout; car il n'y avait rien en dehors de la puissance royale. A l'administration appartenait le réglement des questions de foi; car l'hérésie, la prétention de penser autrement que ne le voulait le roi, était un crime d'État, et personne ne doutait que l'autorité royale n'eût le droit de chasser les hérétiques. L'éducation appartenait à l'État ou à l'Église, à laquelle le roi laissait le droit d'enseignement. Le travail même lui appartenait : c'était lui qui réglait tout ce qui intéressait le bien-être de ses sujets; des lois déterminaient si telle étoffe serait composée de telle espèce de laine ou de telle autre; pendant longtemps il a été défendu de faire des tissus de laine et coton, le gouvernement jugeant qu'il y aurait là une alliance adultère. Toujours et partout l'autorité conduisait les hommes comme des enfants, et c'est sous ce régime que nos pères ont vieilli.

Il faut le dire : l'habitude, la douceur relative des mœurs, faisaient que nos pères n'étaient pas très-malheureux; ce serait une illusion de croire qu'à cette époque ils souffraient beaucoup de cet état de choses. Mais ce n'est pas là une justification. Il y a longtemps qu'on a dit que la servitude avait le privilége de dégrader les hommes jusqu'au point de s'en faire aimer. Il y a, en effet, dans l'éducation, les préjugés, les habitudes, une force cachée, latente, qui fait que l'homme un beau jour se prend à dire : Je vivrai comme mon père a vécu, je ne serai ni plus heureux ni plus malheureux que lui, et par suite de ce sentiment d'inertie une nation descend peu à peu sur l'échelle de la civilisation sans se plaindre, sans souffrir. C'est une espèce de langueur et non une de ces maladies violentes qui peut emporter le malade, mais dont parfois il sort guéri et régénéré.

Telle était donc la première théorie, la première idée de l'ancien régime : le roi responsable envers Dieu seul et gouvernant par l'administration.

A côté de cette école, on en trouve une autre plus ancienne, qui défend la tradition. C'est ce qu'on appelle l'école parlementaire, qui a triomphé un moment en France vers 1787 et 1788.

Les idées de l'école parlementaire sont résumées dans un gros livre publié à Amsterdam en 1774, et qui a pour titre : *Maximes du droit public français.*

En remontant au delà du XIVe siècle, et par conséquent avant les Valois, les parlementaires trouvaient la liberté dans nos vieux usages. Cette liberté, aujourd'hui on ne veut plus la reconnaître dans l'ancienne histoire de France; mais on se trompe, elle existait; il est vrai qu'elle n'était que le privilége d'un certain nombre d'hommes; mais enfin ce n'en était pas moins la liberté pour eux. Je sais bien que là où il y a liberté pour les uns, il y a servitude pour les autres; mais il ne faut pourtant pas fermer les yeux sur ces priviléges qui constituaient en définitive la liberté pour quelques-uns.

Ainsi, quand nous retrouvons dans le moyen âge cette règle que l'on ne doit être jugé que par ses pairs, il y avait là ce que nous appelons aujourd'hui le jury. Pour les nobles, les bourgeois, les paysans, le jury était un avantage énorme, comparé au sort de ces misérables qu'au XVIe et au XVIIe siècles on traînait devant la justice royale pour y être torturés.

Les parlementaires avaient donc raison, quand ils retrouvaient la liberté dans le moyen âge. Ils avaient tort, quand ils ne disaient pas que cette liberté n'était un avantage que pour quelques-uns.

En fouillant nos traditions, en remuant des chartes et des diplômes, les parlementaires arrivaient à reconstituer une espèce de droit public, qui avait sa valeur. Suivant eux, ou plutôt suivant la coutume de France, nul ne peut être distrait de ses juges naturels ni mis en prison sans une accusation préalable. Tout Français doit être protégé dans sa personne et dans ses biens; nul ne peut être dépossédé par confiscation. De ce principe, les parlementaires, comme les Anglais aujourd'hui, tiraient le droit de voter l'impôt, et, selon moi, ils avaient raison. Il est certain que l'impôt, étant un sacrifice à faire sur son revenu ou son salaire, ne peut être établi sans le consentement de l'intérressé. Pour les Anglais et les Américains, c'est un principe constant que le vote de l'impôt entraîne comme conséquence forcée une représentation nationale. Nul ne peut être taxé que par ses

représentants. Cette maxime, les parlements essayaient de la ranimer, et, en effet, elle avait régné dans la France du moyen âge et y avait amené, comme en Angleterre, la convocation des états généraux. Nos rois n'avaient appelé le tiers état que pour lui demander de l'argent.

Les parlementaires disaient : Il faut convoquer les états généraux pour voter l'impôt, mais ils ajoutaient : Si vous ne voulez pas les convoquer, vous avez le parlement, états généraux au petit pied, qui représente l'assemblée générale de la nation. C'était donc au parlement que le roi devait soumettre tout projet d'établir un nouvel impôt. La garantie était faible, mais encore valait-elle mieux que le bon plaisir.

L'école parlementaire disait encore : Le roi de France n'est pas souverain de toutes ses provinces au même titre. Voilà une idée qui ne se produirait plus aujourd'hui ; mais, en 1774, elle ne faisait pas question. L'Alsace, par exemple, s'était donnée à Louis XIV moyennant certaines stipulations ; sa constitution n'était pas celle des autres provinces. Les luthériens s'étaient assurés du libre exercice de leur religion, et quand Louis XIV renvoya tous les protestants des autres provinces du royaume, ceux d'Alsace n'étaient pas inquiétés. La parole royale les couvrait. De leur côté, les pays d'États jouissaient du droit de répartir l'impôt. Aussi les parlements, en présence de cette diversité, réclamaient-ils le droit d'examiner si les divers priviléges des provinces avaient été maintenus.

Telles sont les formes sous lesquelles s'étaient conservées les vieilles libertés françaises, et c'est ce qui explique le renom qu'a laissé l'ancien parlement, renom qu'il mérite par les vertus de ses membres, et aussi parce que la France voyait dans ses magistrats les derniers défenseurs de ses libertés.

La Révolution fit disparaître ces protestations tirées du passé. Cependant en 1796 nous voyons encore un homme aujourd'hui célèbre par sa charité, Montyon, conseiller du roi Louis XVIII, rédiger dans l'exil un mémoire pour le roi, où il recherche de quoi se composait l'ancienne constitution française, et où il reprend toutes ces traditions parlementaires. On offrait cela à la France pour légitimer une contre-révolution; mais cette tentative était chimérique. L'école parlementaire avait disparu d'autant plus vite qu'au moment de la Révolution elle se trouvait en présence d'un esprit tout nouveau.

Tandis que Louis XV avait vécu indolemment sur le souvenir et les dernières ressources de l'administration de son aïeul, disant avec un cynisme fort peu paternel : « Les choses dureront bien autant que moi; après cela, je ne sais pas comment on s'en tirera » ; tandis que subsistaient les vieilles formes et les vieux abus, un esprit nouveau avait apparu en France, esprit qu'on a appelé révolutionnaire, et qui était l'esprit d'un peuple étouffant sous ses vieilles formes de gouvernement.

Ce qui caractérise surtout cet esprit du XVIIIe siècle, c'est un mépris profond pour ce qui existe et une confiance absolue pour ce qui n'existe pas, pour ce que chacun rêve. Pour les hommes de cette époque, et je ne parle pas seulement des philosophes, la France du moyen âge, et celle même du XVIe siècle, était un composé de barbares. Vous savez, du reste, que Voltaire nous appelle des Welches, et il fallait que ce mépris du passé fût poussé bien loin pour que Voltaire pût prendre pour héroïne d'un poëme infâme Jeanne Darc, avec l'intention de la déshonorer. Il fallait certes, pour cela, une situation toute particulière, qui, grâces à Dieu, ne se représentera plus. Supposez qu'aujourd'hui on osât s'attaquer à une vertu aussi pure, fût-on le plus grand poëte de France, on tomberait sous le mépris public.

Ce goût des nouveautés prit des directions très-différentes; il y eut en France trois grands partis qui jouèrent un rôle, chacun à leur tour, pendant la Révolution.

La première école, celle qui parut avant toutes les autres, est celle que j'appellerai l'école anglaise et à laquelle se rattachent Voltaire et Montesquieu. Voltaire, vous le savez, était allé en Angleterre, et Montesquieu y avait passé deux ans et demi. A cette époque, on communiquait peu avec l'Angleterre, et un philosophe français traversant le détroit était quelque chose de plus rare que M. de Tocqueville allant, il y a trente-quatre ans, aux États-Unis, ce qui pourtant alors était chose peu ordinaire. Un philosophe allant étudier les institutions d'un autre peuple, cela paraissait bizarre ; car, en France, nous sommes assez persuadés que tout le monde nous prend pour modèle, et que nous n'avons besoin de nous inspirer de personne.

Voltaire publia ses *Lettres anglaises*. Il rapportait la philosophie et la politique de Locke, et on le voit combattre à outrance la domination du clergé et la barbarie des lois criminelles. Mais hors ces deux points, où Voltaire est admirable, sur tout le reste il s'exprime avec beaucoup de liberté, mais sans indiquer expressément les réformes qu'il désire.

Pour Montesquieu, c'est différent. Montesquieu a publié dans son *Esprit des lois*, liv. XI, chap. VI, un travail sur la constitution de l'Angleterre. On peut dire que ce chapitre fit la fortune de l'*Esprit des lois*, et que pour la première fois il a fait réfléchir les Français en leur donnant la notion de la liberté politique. Malheureusement Montesquieu avait voulu publier son livre en France, et pour cela, il ne fallait déplaire à personne. En ce temps-là, ce qu'on appelait la presse en France avait trois maîtres et trois juges : le roi, qui vous faisait enfermer à la Bastille, sans autre forme de procès; la Sorbonne, qui vous dénonçait au bras séculier ; et le parlement, qui pouvait vous décréter de prise de corps, faire brûler le livre par la main du bourreau, et au besoin même, d'après l'édit de 1747, appréhender l'auteur au corps et le condamner à mort. Montesquieu avait donc composé son livre de façon à désarmer tout le monde ; mais,

comme il ne put calmer les craintes de la censure, il fit publier l'*Esprit des lois* à Genève, sans nom d'auteur. Il n'y a pas de livre important qui, à cette époque, n'ait été publié hors de France. La *Henriade*, par exemple, qui ne saurait être regardée comme un livre dangereux, avait été imprimée en cachette à Rouen, et, pour faire la seconde édition, Voltaire trouva prudent d'aller en Angleterre. Sa seule vengeance fut d'y baptiser son libraire du nom d'Abraham *Bold Truth*, ou la *vérité hardie*. Ce libraire-là n'existait pas en notre pays.

Montesquieu se trouva donc obligé d'employer deux tactiques : la première de parler au conditionnel, la seconde de chercher des ménagements de façon à ne blesser qui que ce fût. Il en résulte que son exposé renferme un grand fonds de vérités, mais qu'il faut se donner quelque peine pour les chercher; il faut dépouiller, dévider en quelque sorte ses phrases pour découvrir ce qu'il cherche à démontrer; mais une fois ce travail fait, on voit très-clairement ce qu'il veut.

C'est lui qui nous a appris la distinction des trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. C'est lui qui nous a dit que la puissance législative devait être composée de deux chambres : la première, la chambre des nobles, et la seconde, celle des communes. C'est lui, le premier, qui nous a parlé du jury, et qui, le premier, nous a montré que l'Angleterre avait l'*habeas corpus*, comme garantie de la liberté individuelle. C'est lui qui, le premier, nous a montré la puissance exécutive dévolue au roi avec faculté de *veto* et responsabilité des ministres. Et même il a exprimé une idée qui dépasse de beaucoup nos idées d'aujourd'hui, à savoir: que c'était aux chambres qu'appartenait l'initiative de toutes mesures et non au pouvoir exécutif.

Je n'insiste pas davantage sur les idées de Montesquieu. On leur a reproché d'être anglaises, et en France on pourrait, je crois, tuer la vérité elle-même en lui donnant un nom étranger. Criez que ceci est anglais, ou américain, d'Espagne ou de Suisse : aussitôt une foule de patriotes s'écrieront qu'ils veulent être Français avant tout. Montesquieu avait prévu l'objection. Il avait dit que les Anglais avaient tiré ce système du fond des bois de la Germanie et qu'on trouvait dans Tacite tous les germes du gouvernement anglais. C'est peut-être plus vrai que Montesquieu ne le croyait lui-même. Si l'on prend, en effet, la France aux XIIIe et XIVe siècles, il semble que l'Angleterre, qui n'est alors qu'une colonie de la France, marche du même pas qu'elle, car de part et d'autre ce sont les institutions féodales qui régissent les deux peuples. Seulement, à partir du XIVe siècle, les deux pays ont suivi deux routes très-différentes.

La France et l'Angleterre avaient toutes deux des coutumes et des priviléges, une noblesse, un clergé, des communes. En Angleterre, la noblesse se réunit aux communes; le privilége devient la liberté générale; ce qui était d'abord l'attribut des nobles devient le droit bourgeois. La noblesse et le clergé se réunirent dans la chambre haute, les communes restèrent dans la chambre basse, et au lieu d'avoir trois états, on n'en eut que deux. En France, au contraire, la royauté s'appuya sur le peuple contre la noblesse. Elle promit d'abattre les priviléges; elle le fit en effet. Alors cessa la liberté pour quelques-uns, mais la servitude resta pour tous. La monarchie française a souvent été louée d'avoir établi partout l'égalité. C'est un éloge qui demande quelque réserve. Si l'on nous avait donné l'égalité comme en Angleterre, en nous donnant une commune liberté, je comprendrais qu'on pût applaudir; mais établir une commune égalité pour imposer un commun abaissement, cela me semble un de ces succès qui peuvent faire la grandeur d'un Louis XIV, mais qui font la ruine d'une nation.

L'école anglaise eut un moment d'éclat au commencement des états généraux. Peu s'en fallut qu'on ne fît tout de suite une constitution à l'anglaise, qu'on n'établît deux chambres et qu'on imitât ce régime qui avait des admirateurs parmi les gens éclairés. Mais la popularité de ce système ne fut qu'un éclair. Il devait reparaître plus tard; en 1789, il s'effaça devant une idée française, l'idée d'hommes qui ne voulaient rien accepter de l'Angleterre, bien que plusieurs d'entre eux fussent plus imprégnés des idées anglaises qu'ils ne le pensaient.

Cette école est celle que j'appellerai l'école du droit naturel et qui a eu pour représentants Sieyès d'une part, et Lafayette d'autre part. Elle était en effet composée de deux éléments fort divers. Sieyès, comme philosophe, prenait pour base de ses principes la nature; Lafayette et ses amis empruntaient leur idéal aux Américains. Les Américains eux-mêmes avaient pris ces notions aux Anglais. On sait que les Anglais ont terminé leur révolution en imposant au roi Guillaume la reconnaissance des droits des citoyens et des droits individuels; c'est ce qu'on appelle le *Bill des droits* de 1689. Les Américains, après 1776, réformant leurs diverses constitutions, avaient inscrit en tête la déclaration des droits des citoyens, et comme Franklin avait répandu dans toute l'Europe des exemplaires de cette constitution américaine vers 1780, en 1789 ces idées étaient familières aux esprits cultivés. C'est là une partie essentielle des principes de 1789; mais la théorie de ces principes a été faite par Sieyès.

Je n'ai pas pour lui une grande estime à cause de sa conduite dans la suite de la Révolution. Pendant la Convention il resta immobile sur son banc, votant ce qu'on lui demandait de voter, et, quand on l'interrogea sur ce qu'il avait fait pendant la Révolution, il répondit : « J'ai vécu. » Triste réponse, car on n'est pas dans une assemblée pour vivre, mais pour défendre les droits de son pays. Toutefois, pour ne pas manquer à la justice et à la vérité, il faut dire aussi que Sieyès était un esprit très-fin et subtil, qui avait compris qu'on pouvait tirer de ces maximes anglaises une philosophie politique, et cette philosophie, la voici :

L'homme vient sur la terre avec des besoins à satisfaire et des facultés pour satisfaire ces besoins. Tout homme a donc le droit de vivre, de travailler, de posséder le fruit de son travail et de se développer. Si ce droit n'appartient pas à tous les hommes, il n'appartient à personne. Si je n'ai pas le droit de faire ce qui est nécessaire à mon existence, mon voisin ne l'a pas plus que moi. Mais si le voisin a le même droit que moi, je suis tenu de respecter sa liberté, comme il est obligé de respecter la mienne. Ma liberté s'arrête à la limite où elle envahit celle du voisin ; mais jusque-là l'État ni la loi n'ont le droit d'y toucher, car c'est m'empêcher de vivre. Le développement de la vie, telle est, selon moi, la véritable définition de la liberté.

Ces principes une fois admis, on s'aperçoit bientôt qu'il y a dans l'homme, non-seulement le besoin de travailler, de produire, de posséder, mais une conscience, une âme, et que la liberté de conscience est du même ordre que ces autres libertés qui sont le développement de l'homme individuel. Si je n'ai pas le droit de croire ce que je veux, mon voisin ne doit pas l'avoir plus que moi, et s'il a le droit de croire ce qu'il veut, je n'ai pas le droit de m'immiscer dans sa croyance. De ce principe on déduit la liberté religieuse la plus complète, la liberté de parole, la liberté d'écrire, la liberté d'éducation, la liberté de la nature humaine elle-même. Et je crois que cette déduction est inattaquable.

Cependant, si justes, si bonnes que fussent ces idées, elles n'eurent que peu d'influence sur la révolution. Elles produisirent la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen;* mais ces malheureux droits, depuis ce temps-là, ont souffert de l'abandon où la Révolution les laissa. Tout le monde parle des principes de 1789, les proclame, les respecte ; ils sont sacrés, tellement sacrés, que personne n'ose y toucher. Ces idées, ces principes furent immédiatement effacés par une doctrine toute différente qui se trouva accolée à la déclaration des principes dans la constitution de 1791, et qui cependant est destructive des principes de 1789 ; c'est la doctrine de la souveraineté du peuple,

Il faut nous entendre. Qu'un peuple soit souverain pour décider de ses intérêts, c'est aujourd'hui une vérité que personne ne conteste. Si, en effet, sur des choses d'un intérêt général on ne s'en remet pas à la majorité, il ne reste plus que la force ou la ruse. La souveraineté du peuple, appliquée aux intérêts généraux, me paraît un principe inattaquable. Mais ce n'est pas là cette souveraineté populaire qui comprend tout, qui s'applique à tout, telle que Rousseau l'a définie dans son *Contrat social.*

Cette souveraineté, vous ne la trouvez qu'en France. Si vous prenez la constitution fédérale des États-Unis, elle se termine par une déclaration des droits qui retire à l'action du congrès, au pouvoir, au gouvernement, à la législature, toute espèce d'action contre la conscience, la parole, l'éducation, le droit de réunion, le droit de porter des armes, le droit de pétition, le jury et toutes les autres garanties de la liberté. Ce sont là des droits que le peuple américain met en dehors de la constitution, sentant bien qu'ils sont inattaquables parce qu'ils représentent l'individu lui-même, et que personne par conséquent n'a le droit d'y toucher.

Nous, au contraire, nous avons toujours vécu sous l'empire des idées de Rousseau, qui fait de la souveraineté du peuple l'expression de la volonté générale et qui suppose que cette volonté générale peut tout.

Il est évident que si tous nous voulons la même chose, pas n'est besoin de parler de souveraineté. Mais du moment que commence la discussion, quoi qu'en dise Rousseau, cette unanimité cesse et fait place à cette question : Vous êtes la majorité, soit ; vous êtes tous contre moi, mais avez-vous le droit de me faire faire telle ou telle chose contre mon gré? Vous êtes l'immense majorité, mais vous tous, protestants anglais, avez-vous le droit de me persécuter, moi, catholique d'Irlande ? Ou bien, vous êtes l'unanimité en Espagne, excepté moi, mais avez-vous le droit de m'empêcher d'être protestant, et de me chasser du pays parce que je veux adorer Dieu à la façon de Calvin? Selon la réponse qu'on fait à cette question, on appartient à l'école de Rousseau ou à l'école libérale.

Entre ces deux écoles, il y a un abîme. L'une répond par le fait brutal : Nous sommes les plus forts; l'autre invoque un droit. Oui, un peuple tout entier doit s'arrêter devant la conscience du plus faible, parce que cette conscience n'appartient pas au peuple, mais à l'individu.

La doctrine de Rousseau fut encore exagérée par les hommes de la Révolution. Rousseau avait bien compris combien cette arme de la souveraineté serait redoutable ; aussi avait-il imaginé que le peuple ne pouvait pas déléguer sa souveraineté sans abdiquer. Son gouvernement sur la place publique est une copie du régime antique de Sparte ou d'Athènes. Mais, de nos jours, comment faire de pareilles assemblées? Il a bien fallu admettre la délégation, et alors une chambre de représentants de 600, de 700, de 200, de 50 personnes, s'est proclamée l'organe de la volonté populaire ; la souveraineté nationale n'a plus été que la souveraineté de 700, de 600, de 200, de 50 personnes, et c'est ainsi que les représentants de la nation tout entière ont donné le spectacle de la nation pratiquement opprimée par la nation libre en théorie.

Mais on ne devait pas même s'arrêter là. Dès que vous admettez que la souveraineté populaire peut être déléguée, vous arrivez tout droit à la conception romaine qui a enfanté l'empire romain. Un homme devient l'unique représentant de la nation. Si une nation peut se faire représenter par 6 ou 700 individus, vous ne pouvez lui refuser le droit de se faire représenter par un seul. Ce fut précisément en s'appuyant sur cette délégation de la souveraineté du peuple que les

empereurs se firent les tribuns perpétuels du peuple et fondèrent leur despotisme. Le fameux crime de lèse-majesté n'était autre chose que le crime de lèse-majesté populaire. C'était comme représentants du peuple que les empereurs étaient inviolables et qu'on ne pouvait les attaquer sans commettre un sacrilége. Tels sont les dangers de cette doctrine qui fut pourtant celle de toute la Révolution.

Vous avez vu comment ces idées diverses ont eu chacune leur jour : jusqu'à la veille des états généraux, nous voyons la puissance absolue du roi, s'exerçant par l'administration, qui a survécu à la royauté pour se relever sous l'empire; puis, la théorie des parlementaires, qui eut son moment en 1788; la théorie de Montesquieu, qui eut ses adeptes en 1788 et en 1814; enfin la souveraineté du peuple, qui l'emporta durant toute la Révolution.

Les principes de 1789 sont les seuls qui ont été proclamés sans avoir jamais été pratiqués. Cependant, je ne crains pas de le dire, là est la vérité. S'ils n'ont pas triomphé, c'est qu'au jour de la victoire tous les partis les ont oubliés; pourquoi? parce qu'on ne dépouille pas en un jour le vieil homme, et qu'on ne vient pas à bout en un jour des préjugés dans lesquels on a été élevé. Après la souveraineté absolue du roi, rien de plus naturel que la souveraineté absolue du peuple-roi. On a dit à Louis XVI : Vous avez été tout, vous qui n'êtes qu'un homme; à notre tour nous serons tout, nous, peuple ou représentants du peuple souverain.

Ainsi s'explique comment, les passions aidant, la théorie de la souveraineté du peuple a pu s'établir. Mais qu'a-t-on gagné à ce changement de souverain? Que la Révolution ait aboli des priviléges qui pesaient sur une partie de la nation, je le reconnais, mais Louis XVI ne demandait pas mieux que de les abolir, d'autant plus qu'ils profitaient à quelques personnes, mais non pas à la royauté : aussi Mirabeau écrivait-il dans une de ses lettres à Louis XVI : « L'Assemblée constituante a plus fait pour le pouvoir monarchique en deux mois que Richelieu pendant toute la durée de son administration. Il ne reste plus aujourd'hui qu'un peuple et son roi. »

La république a échoué; mais alors même que cette doctrine de la souveraineté populaire aurait réussi à établir une république à l'antique, la liberté n'y aurait rien gagné. Le pouvoir du peuple n'est pas la liberté du citoyen. Il aurait toujours fallu revenir à ceci : Y a-t-il des droits qui appartiennent à l'individu et non à la nation? C'est là qu'est la question, et non pas ailleurs. Il suffit de voir les quelques applications que l'on a faites, en France, du système de l'individualisme pour en comprendre toute la fécondité. Aussitôt que le sol a été mis entre les mains de nos paysans, l'agriculture s'est développée; aussitôt que le système prohibitif a disparu et que l'on a laissé les ouvriers travailler à leur gré, l'industrie s'est renouvelée. La simple tolérance de plusieurs religions a réveillé l'esprit religieux. Il faut aller plus loin encore; il faut aller jusqu'au bout de ces principes, et, après les avoir proclamés, si on les comprend bien, il faut les appliquer.

Voilà le point de vue auquel j'entends me placer pour juger les institutions de Louis XVI et de la Révolution. Cette étude est d'autant plus belle et d'autant plus grande que chaque jour chacun de nous peut être en mesure de passer de la théorie à l'application.

J'entends souvent la jeunesse actuelle se plaindre : Que peut-on faire aujourd'hui? dit-elle; on ne peut s'occuper de rien. Ah! si nous avions vécu dans ces temps où tous les cœurs battaient à l'unisson pour une grande idée, ce serait bien différent; mais, dans un pays tel qu'est le nôtre aujourd'hui, il n'y a rien à faire. Cette plainte, elle n'est pas nouvelle pour moi; je la proférais moi-même dans ma jeunesse, quand, nous autres étudiants, nous rêvions cette époque parfaite qui doit toujours venir et qui ne viendra jamais.

Étant enfant, je me souviens que, sortant avec ma bonne, je surveillais impatiemment les maçons qui bâtissaient et réparaient, persuadé qu'une fois leur travail achevé tout serait fini, et fort étonné de voir qu'ils recommençaient toujours. Depuis ce temps-là je suis devenu plus patient; je ne verrai certes pas Paris terminé de mon vivant, et cela me semble naturel.

Il en est de même de toutes choses, de la politique, de la religion. La vie est un mouvement perpétuel. A aucune époque les hommes n'ont été unanimes; à aucune époque ils ne le seront; toujours on aura besoin de se convaincre les uns les autres, de réfléchir, de discuter et d'agir.

Quand vous voyez les grandes choses que les hommes ont faites dans le passé, au XIIIe siècle par exemple, quand vous admirez les magnifiques cathédrales qu'ils ont élevées, rappelez-vous qu'à côté de ces fidèles il y avait des incrédules. Aujourd'hui que nous connaissons les origines du christianisme, nous voyons que les premiers chrétiens eux-mêmes étaient divisés. Ne vous effrayez donc pas de cette agitation féconde; les idées sont toujours en train de naître et de mourir. Votre devoir, c'est d'agir et de ne pas rester comme le paysan d'Horace qui, pour traverser le fleuve, attend que l'eau soit écoulée.

Mais, pour agir, il faut croire, il faut avoir une opinion formée, une foi raisonnée. Eh bien! c'est là le grand mérite de ces études que nous ferons cette année, de pouvoir nous aider et nous servir à la recherche et à l'intelligence de la vérité.

Depuis le premier jour où j'ai commencé mon enseignement, je n'ai eu qu'un désir, non pas celui d'acquérir une certaine réputation, encore moins de remplir cette espèce de ministère qui consiste à répéter en chaire ces vérités banales, ces doctrines reçues qu'on peut trouver dans les livres; depuis le premier jour, mon seul désir a été d'éclairer mes concitoyens. Et, à ce propos, je me rappelle un vers de l'Arioste qu'on nous citait autrefois comme renfermant en lui seul toute la descrip-

tion de l'amour. Ce jeune amoureux, dit le poëte, désirait peu, espérait beaucoup et ne demandait rien :

Brama assai, spera poco, e nulla chiede.

Eh bien! moi, c'est le contraire. Je désire beaucoup, j'espère davantage et je demande encore plus.

Je désire beaucoup, parce que plus je vieillis, plus je suis convaincu par l'expérience que c'est par ces idées d'individualisme que les États modernes sont devenus grands. Ainsi en a-t-il été de l'Angleterre, de l'Amérique, de la Suisse, de l'Australie, qui sera quelque jour, comme les États-Unis, un monde tout entier.

J'espère davantage, parce que les yeux des générations nouvelles ne pourront pas toujours rester fermés à des vérités si éclatantes; on finira par comprendre qu'il faut s'attacher à ces vérités si fécondes pour les peuples.

Que les jeunes gens ne viennent plus nous dire: moi, je suis fils des croisés; moi, je suis fils de Voltaire ; moi, je suis de l'école de Danton ; moi, j'appartiens à celle de Robespierre. Ce sont là des costumes qui sont tout au plus bons pour un bal masqué. Il y a mieux que cela à faire ; il faut être de son temps, de son pays. Il faut parler, agir. Mais, direz-vous, je suis seul. Qu'importe, si vous représentez une idée !

J'ai commencé ici mon cours avec deux auditeurs ; aujourd'hui j'en ai davantage, l'idée a grandi; faites comme moi: parlez, agissez; et, comme récompense de mon enseignement, gardez le souvenir de votre ancien maître, et rappelez-vous que le plus grand service qu'un homme puisse rendre à un autre, c'est de lui faire connaître et aimer la vérité.

Ed. Laboulaye.

NOTRE-DAME DE PARIS.

CONFÉRENCE DU R. P. HYACINTHE.

De la société conjugale, base de la société domestique.

Messieurs,

Ayant à parler cette année de la *société domestique*, nous avons étendu notre regard et nous avons embrassé tout le plan de la *société humaine* (1). La famille nous y est apparue sous un double aspect : d'abord, prenant ce mot dans ce qu'il a de général et de primitif, il nous a révélé le lien du sang qui unit tout le genre humain ; et la famille, à ce point de vue, n'a plus été que la forme universelle de la société humaine. D'après la doctrine catholique, la société humaine, la grande humanité, c'est une seule famille de frères, ayant un père dans le ciel, qui est Dieu, et un père sur la terre, qui est l'homme, Adam. Puis, restreignant cette appellation de la famille au groupe humain proprement dit, à ce groupe sacré qui vit sous le même toit, s'assied à la même table, s'éclaire et se chauffe au même foyer, nous avons dit : La famille, à ce second point de vue, c'est une des trois formes sous lesquelles le genre humain s'organise ici-bas : la société domestique, la société civile, la société religieuse. Et c'est la famille, c'est la société domestique qui renferme toujours, mais surtout à notre époque, la solution des grandes questions de la société civile et de la société religieuse.

Tel est le résumé de notre dernière Conférence.

Le sujet que nous allons maintenant aborder ensemble, c'est l'élément primitif de la société domestique, ou, en d'autres termes, la *société conjugale.*

La société domestique est la base du genre humain, mais elle a sa base elle-même dans la société conjugale. Et, comme la société conjugale n'est pas seulement une idée, — une des plus grandes idées de la Divinité, — mais un fait, l'un des plus grands faits de l'humanité, nous l'envisagerons dans l'ordre de la succession du temps et à la lumière des deux grands actes qui divisent et qui marquent les siècles : l'acte de la création et l'acte de la rédemption. Ainsi donc, la société conjugale, au point de vue de la création et au point de vue de la rédemption, devant le Créateur et devant le Régénérateur, voilà le sujet qui doit nous occuper.

Ce sujet, il est grand, il est difficile, il est délicat : je le sais; je ne l'aborde pas sans crainte; mais je parle en votre présence, messieurs, et je compte à l'avance sur l'inspiration qui me viendra de vous. Et puis, s'il faut dire toute ma pensée, je parle dans la solennité de l'Immaculée-Conception de la vierge Marie; je parle à la lumière de ce dogme, dont les fondements sont vieux comme le christianisme, dont la formule est jeune comme notre siècle. Eh bien! j'attends de là une lumière pure, certaine, qui me donnera la prudence et le courage d'être libre en même temps que réservé.

I

LA SOCIÉTÉ CONJUGALE AU POINT DE VUE DE LA CRÉATION DEVANT LE DIEU CRÉATEUR.

I. Le R. P. Hyacinthe a d'abord cherché, dans la *loi des sexes*, la racine première de la société conjugale.

Dieu, dit la Genèse, a fait l'homme à son image et à sa ressemblance, *creavit Deus hominem ad imaginem suam.* Et puis elle ajoute ce mot prodigieux : Il les a créés homme et femme, *masculum et feminam creavit eos.* (Gen., I, 27, v. 2.)

La ressemblance de Dieu ! Mais, pour moi, je ne vois tout d'abord que la ressemblance de la vie intérieure ; car cette loi mystérieuse des sexes, après tout, elle n'est pas la loi propre de l'humanité ; elle règne sur la nature vivante, dans toute son étendue ; elle y règne et elle n'y crée point la famille. Dans l'ordre physique, où je la considère tout d'abord, — puisque, pour parler avec saint

(1) Voyez le numéro précédent, p. 17.

Paul, d'abord l'animal et puis le spirituel, *prius animale, deinde spirituale*, — dans l'ordre physique, chez l'homme même, cette loi est impuissante à créer la société conjugale dans sa grandeur et dans sa tendresse, dans sa pureté et dans sa dignité. Son but, but légitime, but nécessaire, c'est la reproduction de l'individu, c'est la propagation de l'espèce. Mais prenez garde ! à ce point de vue, les deux conjoints sont, vis-à-vis l'un de l'autre, deux moyens de paternité ; ils ne sont plus, l'un à l'autre, deux fins. Eh bien ! c'est l'exigence de la loi personnelle, c'est la dignité de l'homme qu'il soit toujours une fin pour l'homme, qu'il soit estimé, recherché, aimé pour lui-même.

Ah ! savez-vous, messieurs, savez-vous pourquoi, dans tous les pays, dans tous les temps, pourquoi, à juste titre, la courtisane a été l'objet d'un si profond mépris ? C'est que cet être a oublié sa dignité personnelle ; c'est qu'il a méconnu, outragé en lui la grande majesté de la personne humaine ; et que, se découronnant de la gloire d'être une fin, il a consenti à la honte d'être un moyen, le jouet d'un caprice et l'instrument d'une volupté ! A cause de cela, il y a un manteau d'opprobre, il y a un vêtement d'ignominie qui enveloppe cet être et qu'on ne peut plus détacher.

Eh bien ! qu'il me soit permis de le dire, si la femme chrétienne n'était qu'un moyen de propagation pour la grande espèce humaine ; si elle n'était que mère, et non pas épouse, elle serait un noble instrument, un instrument sacré de la paternité ; mais elle serait un instrument enfin. Il ne faut pas cela ! C'était bon pour les païens, qui ne voyaient dans la femme qu'un mal nécessaire à la cité ! Voilà ce mariage tant vanté de la Grèce et de Rome, mariage qui fut chaste dans ses beaux jours, mais qui ne fut jamais digne et saint. La femme était aimée pour ses fils ; elle n'était pas aimée pour elle-même !

II. Le R. P. Hyacinthe montre alors comment la *loi des sexes*, transformée dans l'ordre moral et devenue une *loi des âmes*, est le point de départ de la société conjugale.

L'amour ! voilà le nom qu'il faut avoir le courage de prononcer quand on veut exprimer l'essence de la société conjugale, son principe et sa loi les plus intimes. Je sais bien que ce nom tombe sous les risées du scepticisme, qui ne connaît pas de plus grande chimère après Dieu que l'amour ; et je sais bien surtout — ô douleur poignante ! — qu'il réveille involontairement dans la pensée le souvenir d'abus sans nombre et de profanations sans égales. Mais qu'importent les abus ! qu'importent les hontes du pécheur ! Grâce à Dieu, mon cœur est resté pur, ma raison est demeurée saine, et moi, prédicateur de l'Évangile, docteur de la raison et du cœur de l'homme, j'ai le droit, j'ai le devoir de nommer l'amour. Oui, l'amour ! Et si les mœurs se perdent, si la famille est minée, si la société domestique s'ébranle et s'incline comme un édifice en ruines, c'est qu'on a oublié de mettre l'amour au fondement de la maison, l'amour de deux êtres qui s'aiment l'un pour l'autre dans l'honneur, dans le respect, dans la sainteté !...

Laissez-moi ouvrir mon vieux livre, ma Bible, — je suis l'homme de la Bible, et je n'en rougis pas devant ce siècle, — j'ouvre la Bible à la première page, une page virginale, — le péché n'existait pas encore, — toute pleine de l'amour et de la société conjugale. Messieurs, ne vous lassez pas ; je vous ai déjà conduit dans ce berceau de notre race qui s'appelle l'Éden ; je vais vous y ramener aujourd'hui. Ce n'est pas, croyez-le, un caprice de mon imagination ou un entraînement de mon cœur, mais la conviction réfléchie que là sont les secrets de l'humanité ; je crois que les solutions finales sont déposées par Dieu dans les principes primordiaux. Eh bien ! je retourne à l'Éden ; j'y retourne au premier jour du monde, lorsque Dieu y constitua la société conjugale. C'est le premier jour du monde humanitaire. Il y avait eu d'autres jours, des siècles peut-être, les époques généaliques ; mais enfin, c'était le monde humain qui commençait dans toute la fraîcheur de son aurore. Oh ! que ces brises sont fraîches qui passent sur toutes choses ! que cette lumière est pure et splendide qui éclaire le paradis de la terre, le lieu des chastes voluptés, l'Éden ! Voilà l'homme qui s'avance, le dernier venu de cette longue série des êtres qu'il résume à lui-même et dont il a l'empire ! Salut à l'homme, au roi de la création, au grand Adam, le père du genre humain !

Il a regardé la vie dans son échelle immense, à tous les degrés de l'être ; son regard l'a pénétrée jusqu'aux entrailles, et sa parole en a exprimé les secrets... *appellavit nominibus suis.* Sa langue est riche, son intelligence est lumineuse, mais son cœur reste froid : « *Adæ vero non inveniebatur adjutor similis ejus.* Adam ne trouvait pas un aide qui lui fût semblable. » Eh bien... je ne sais si sur ce front d'Adam, majestueux et serein, se formait un nuage ; si d'un pli de son cœur mal connu de lui-même s'exhalait une plainte ; mais je sais que Dieu disait dans le mystère : « *Non est bonum hominem esse solum...* Il n'est pas bon à l'homme d'être seul. » Chose étrange ! Dieu si fier jusqu'ici, Dieu qui s'était admiré dans chacune de ses œuvres, et qui avait dit : « C'est bien ! *Et dixit Deus quod esset bonum !* » Dieu qui s'était admiré dans l'ensemble et qui avait dit : « C'est très-bien ! *Et erant valde bona !* » en face maintenant de son chef-d'œuvre, comme un artiste qui a manqué son coup de maître, Dieu se détourne et dit : « C'est mauvais ! *Non est bonum !* Il est mauvais que l'homme soit seul ! »

A l'œuvre donc, grand artiste ! car votre image, votre ressemblance ici-bas ne peut rester inachevée. C'est le Dieu visible de la terre : faites-lui toute sa beauté et toute sa majesté ! Et l'artiste reprend son pinceau pour retoucher sa toile ; il saisit son ciseau pour tailler dans son marbre : Jéhovah se penche sur Adam et creuse dans son flanc. Adam s'était endormi, non pas dans un sommeil vulgaire, mais dans une extase, la première et la plus sublime de toutes les extases. Il ne devait pas

être passif seulement, mais intelligent et actif, consentant au dedans de lui-même, dans la lumière prophétique, à tout ce qui s'opérait au dehors. Adam dormait dans l'extase, Adam veillait dans la prophétie ; il voyait la blessure qui s'ouvrait dans sa chair... cette côte qui se détachait des abords de son cœur, toute tiède et toute chaste du contact de ce foyer d'amour et d'innocence... et dans cette côte l'édifice merveilleux de la femme : « *Ædificavit eam in mulierem.* Dieu l'édifia en une femme. » Parole biblique pleine d'étonnements et pleine aussi d'enseignements... pour marquer l'édifice où le grand architecte a épuisé son art, l'édifice visible de ce corps où reluit la suprême beauté, l'édifice invisible de cette âme où respire la suprême bonté, l'édifice total de cette personnalité où réside la suprême dignité. Respectez, respectez, ô vous tous qui savez encore respecter quelque chose ici-bas !

Et lorsqu'il s'éveilla, Adam ne parlait plus, il chantait ! ses lèvres s'ouvraient dans la grâce et dans la sainteté, et de son cœur s'échappaient ces paroles : « Oh ! maintenant, c'est l'os de mes os et la chair de ma chair. Elle s'appellera celle qui vient de l'homme, parce que c'est de l'homme qu'elle a été tirée ; et l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse, et ils seront deux dans une même chair. *Hoc nunc os ex ossibus meis et caro de carne mea ; hæc vocabitur Virago, quoniam de viro sumpta est. Quamobrem relinquet homo patrem suum et matrem et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne una.* » (Gen., II, 23-24).

Voilà la Bible ; voilà le vieux livre et la vieille sagesse, la page virginale qui ne m'a rien dit de la *mère* et qui m'a tout dit de l'*épouse !* L'homme souffre de son isolement ou tout au moins il est au moment d'en souffrir : Dieu lui crée une société, et la meilleure de toutes, la société conjugale. Il n'est pas question d'autre chose dans le récit sacré. Ce n'est qu'après la chute que la femme reçoit un nom qui lui est propre, et qui signifie la mère des vivants : *Heva, Mater cunctorum viventium* (Gen., III, 20). Jusque-là, elle s'appelait d'un nom commun à tous les deux, et qui désignait la parfaite unité que l'amour forme entre les vrais époux : « Au jour où il les créa, le Seigneur Dieu leur donna pour nom Adam, c'est-à-dire Homme : *Et vocabit nomen eorum Adam in die quo creati sunt* (Gen., V, 2). »

Ainsi donc, messieurs, aux yeux de la Bible, aux yeux de la raison et aux yeux du cœur qui parlent dans la Bible, la société conjugale, c'est une société de parfait amour ; et s'il m'était donné de la définir, je ne le ferai point par sa fin *extrinsèque*, si capitale pourtant, et qui est la procréation des enfants, mais par sa fin *intrinsèque* et essentielle, qui consiste dans l'union parfaite. Je la définirais « la plus pleine, la plus intime et la plus sainte des unions qui puissent exister entre deux créatures humaines ». Telle est l'union conjugale, et c'est ainsi tout spécialement que Tertullien et saint Augustin l'ont comprise. C'est ainsi que l'avait définie le droit romain lui-même, supérieur en cela aux idées et aux mœurs de l'époque : « *Conjunctio maris et feminæ, consortium omnis vitæ, divini et humani juris communicatio.* L'union de l'homme et de la femme, le partage de toute la vie, la communication du droit divin et humain. » Admirable définition à l'adresse de tous nos sceptiques et à l'adresse même de beaucoup de chrétiens ! Le mariage n'est pas seulement une union quelconque de l'homme et de la femme, mais un partage de la vie tout entière ; il n'est pas seulement une communauté des choses humaines, mais aussi des choses divines : *Divini et humani juris.*

C'est assez dire que l'union conjugale présuppose et renferme, en les dépassant, toutes les autres unions qui peuvent exister entre deux créatures humaines. Débutez par la simple bienveillance que le regard de l'homme allume dans l'œil de son semblable, et remontez la longue chaîne des affections du cœur jusqu'à la plus étroite amitié, à celle que le bonheur et le malheur ont éprouvée tour à tour, et que la vie ni la mort ne peuvent plus rompre, et je vous dis : Ce sont des degrés pour conduire à l'amour conjugal ; ce sont des liens pour préparer ce nœud qui va joindre deux personnes en une même vie : *Consortium omnis vitæ.* L'amour des époux, tel que Dieu l'a voulu, est la grande et parfaite amitié. C'est la dernière fleur, la fleur la plus exquise, la plus brillante et la plus embaumée du paradis du cœur ; c'est le dernier fruit, le plus riche et le plus savoureux de cette grande faculté d'aimer, la plus vaste, la plus profonde, la plus inépuisable que nous portions en nous ; véritable arbre de vie ou de mort, suivant l'usage que nous en savons faire. C'est le dernier mot de l'amour sur la terre.

III. Ah ! que de choses je passe en les apercevant du regard ! Si le temps, si vos forces et les miennes le permettaient, que de choses il faudrait dire ici ! Je dois indiquer du moins l'*harmonie* et la *subordination*, comme étant les deux conditions du parfait amour, conditions qui se trouvent si rarement dans la simple amitié.

Quand l'homme se présente à l'homme, messieurs, il lui apporte ce qu'il a déjà, et il ne lui donne pas ce qui lui manque. Mais ici, l'homme et la femme ce sont les deux moitiés d'une même âme qui viennent se compléter l'une par l'autre. L'homme, c'est la raison, c'est l'énergie des pensées et des volontés ; et mon maître, saint Paul, n'appelle-t-il pas l'homme la tête de la femme : *Vir caput mulieris ?* « Comme Dieu est la tête de l'homme », dit l'énergique apôtre, « ainsi l'homme est la tête de la femme », et la femme doit penser dans cette tête ; elle doit s'inspirer de cette virile et royale sagesse. Et puis la Genèse nous dit équivalemment : « La femme est le cœur de l'homme. » Cherche à ton cœur déchiré, fils d'Adam : il y manque une tendresse, il y manque quelque chose d'exquis et de profond que tu ne retrouveras que dans Ève, dans ta mère, dans ta sœur ou dans ton épouse. L'homme est la tête de la femme ; la femme

est le cœur de l'homme : voilà l'*harmonie*, condition morale de leur parfait amour.

C'est le lieu d'en faire la remarque : il doit y avoir, entre des époux vraiment dignes de la perfection de ce nom, une communauté de conscience morale et religieuse. L'oubli de ce point capital est l'une des plus grandes erreurs du mariage contemporain. Un célèbre ministre du siècle dernier, Turgot, disait : « Nous avons besoin qu'on nous prêche le mariage et le bon mariage.» Eh bien ! le bon mariage n'est pas cette union superficielle de deux existences qui ne se touchent point par leurs côtés profonds : la vie morale et religieuse. Dans cette grave question, messieurs, la vérité est dans les solutions extrêmes ; elle est dans le croyant qui dit à son épouse : « Nous croirons, nous prierons, nous aimerons ensemble le Dieu de nos pères et de nos enfants, le Dieu de Bethléem et du Calvaire. » Ou bien, si elle n'était pas là, elle serait dans l'incrédule logique et conséquent, dans l'énergique solidaire qui dit à sa compagne : « Je ne veux qu'une conscience entre toi et moi; point de prêtre pour bénir notre couche, point de prêtre pour sacrer notre enfant, point de prêtre pour pleurer et prier sur notre tombe! » Les vrais époux sont là : la foi ou la négation dans une même morale et dans une même religion! L'harmonie, c'est la tête qui pense dans le cœur, le cœur qui s'inspire de la tête.

Mais, hélas ! cette grande division de la famille est aussi dans la société. Nous sommes deux Frances dans la France, et je pourrais presque dire deux Europes dans l'Europe : une France virile, mais sceptique, qui ne pense pas dans son cœur, qui a une science abstraite et incrédule, dont la femme ne veut pas, et avec raison; puis une France féminine et croyante, la meilleure, celle qui nous sauve, mais qui n'a plus une pensée supérieure où appuyer et éclairer son amour. Voilà le mal social et en même temps le mal domestique.

Harmonie de la société conjugale : j'ai dit aussi *subordination*. — L'amitié veut l'égalité; elle fait des égaux là où elle n'en trouve pas : *amicitia pares invenit aut fecit*. Mais cela n'est pas vrai de la grande amitié qui se nomme l'amour : celle-là demande une subordination. Elle implique, même dans l'ordre moral, un principe actif et un principe passif. Des deux êtres aimants, l'un aimera davantage dans le sacrifice; il se donnera plus et mieux, ou du moins sous une autre forme; et il deviendra le bonheur et la gloire de l'être aimé. Eh bien, cette affectueuse subordination, qui ne peut se réaliser de l'homme à l'homme, se réalise naturellement de la femme à l'homme. La femme, en effet, égale parfaite de l'homme par son âme et dans tout ce qui tient aux droits et à la dignité personnelle, ne l'est plus par son sexe et par le rôle qu'il lui assigne dans la société domestique et civile. « Ce n'est pas l'homme, dit saint Paul, qui a été créé pour la femme, mais c'est la femme qui a été créée pour l'homme : *Etenim non est creatus vir propter mulierem, sed mulier propter virum.* » (I Cor., XI, 9.) L'homme était seul, mais il était triste; Dieu lui a donné ce complément mystérieux et sublime qui est pour lui, qui est à lui, et j'allais presque dire qui est lui : « Et elle sera appelée celle qui vient de l'homme, parce que c'est de l'homme qu'elle a été tirée. » Et saint Paul dit encore : « La femme est la gloire de l'homme, *mulier gloria viri* » (I Cor., XI, 7), et l'homme a rayonné dans cette gloire, et il s'est contemplé et aimé lui-même dans cette douce et lumineuse atmosphère.

Je sais que les sophistes nous prêchent l'égalité des sexes. Mais le cœur de la femme réclame aussi haut que la raison de l'homme contre cette erreur destructive de la famille. Ce que veut la femme et ce qu'enseigne le christianisme, c'est l'égalité des âmes, c'est l'égalité des personnes dans les mêmes droits et les mêmes devoirs, l'égalité dans la chasteté ! l'égalité dans la fidélité et dans l'amour ! « Autres sont les lois de César, s'écriait saint Jérôme avec son âpre et énergique langage, autres les lois du Christ ! chez nous chrétiens, ce qu'on défend aux femmes, on ne le permet pas aux hommes ; et, sous un même devoir, l'obéissance est égale ! »

IV. Après avoir indiqué ces deux caractères de l'*harmonie* et de la *subordination* dans l'amour, qui rendent si intime la société conjugale, le R. P. Hyacinthe voit le dernier sceau de son union dans l'enfant, cette troisième personne de la trinité de la terre.

Il termine ainsi :

O Seigneur, mon Dieu ! naguère je vous saluais, dans l'exaltation de ma pensée et de mon cœur, comme le type de la société humaine. Je vous saluais un dans votre nature, plusieurs dans vos personnes; et nous aussi, plusieurs dans nos personnes, uns dans notre sang, dans notre raison et dans nos liens moraux ! Je vous saluais, mon Dieu ! comme le type de la grande société humanitaire... Je vous salue maintenant et je vous vénère, et je vous adore comme le type spécial de la société domestique !

Il est Dieu, il est Père, et au dedans de lui-même il a sa gloire aussi : « Le Verbe est la gloire de Dieu. » Il pense son beau Verbe substantiel et personnel, sa belle et vivante raison : son Fils ; il pense son Verbe, il contemple son Verbe; et dans cette contemplation et dans cet amour à eux deux, — le Père et le Verbe, — ils produisent l'esprit, c'est-à-dire l'amour, l'amour substantiel et personnel; et le Père et le Verbe se reposent en lui, et c'est fait : *factum est !* Le cycle de la vie divine est accompli : Dieu est complet, Dieu est heureux, et il y en a trois qui rendent témoignage au ciel : le Père, le Verbe et l'esprit; et ces trois ne font qu'un.

Eh bien ! sur la terre, il y en a trois aussi qui rendent témoignage. L'homme ne se contente pas de sa personnalité solitaire; il lui faut sa gloire, et, comme à Dieu, il lui faut son Verbe, sa belle raison visible, sa douce et forte confiance qui l'enveloppe de sa pure lumière. Et avec cette image bénie, — appelée, elle aussi, comme le

Verbe, la figure de sa substance, le miroir sans tache de sa beauté, — face à face avec elle, il a produit son fils, un troisième lui-même, un troisième terme commun à l'époux et à l'épouse, où leur amour s'incarne, se fixe et se repose! Et, sur la terre aussi tout est fait : *factum est!* Le cycle de la vie humaine est achevé. Comme Dieu dans le ciel, l'homme est complet et heureux sur la terre, et il y en a trois qui rendent témoignage : le père, l'épouse et l'enfant; et ces trois ne font qu'un.

II

LA SOCIÉTÉ CONJUGALE AU POINT DE VUE DE LA RÉDEMPTION, DEVANT LE DIEU RÉGÉNÉRATEUR.

Mais le péché a jeté sa grande ombre sur les splendeurs de l'Éden. La femme est déchue, l'amour est profané, la société conjugale est abaissée. Et quand le Rédempteur descendit en ce monde que le Créateur avait fait... Un jour, Jésus était dans le temple à Jérusalem, et les pharisiens de la vieille loi conduisaient à ses pieds une femme rougissante, tremblante, une femme adultère : « Maître, lui disaient-ils, Moïse, dans sa loi, nous a ordonné de lapider ces criminelles. Et vous, que dites-vous? » Cette femme, ce n'était pas seulement cette femme; c'était la femme, c'était l'homme, c'était la société conjugale tout entière, la société conjugale dégénérée, coupable, corrompue. Elle était à genoux, voilée dans ses cheveux et dans ses larmes, à genoux dans sa honte et dans sa douleur. Et Jésus-Christ ne parlait pas; mais, incliné sur la terre, il y écrivait en silence : *Digito scribebat in terrâ.* Il écrivait l'Évangile de la miséricorde et de la régénération. Et à ces pharisiens, à ces scribes qui demandaient la peine, les pierres et la lapidation, Jésus, se relevant, répondait : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre ! » Et puis, se baissant encore, il écrivait sur la terre : *Scribebat in terrâ.* Et quand tous se furent retirés, dit l'évangéliste saint Jean, à commencer par les plus vieux, par les têtes chauves ou aux chevaux blanchis, *incipientes à senioribus...* quand les hommes sans entrailles et sans pitié se furent retirés, il n'y eut plus que ces deux personnes face à face : Jésus écrivant sur la terre, et la femme rougissant et pleurant; le Fils de la Vierge et la femme adultère; ou, pour parler avec saint Augustin, une grande misère et une grande pitié : *Magna miseria et magna misericordia!*

I. Jésus a condamné les déchéances de l'amour, mais il n'a pas réprouvé l'amour; il n'a pas désespéré de lui et de la société conjugale. Loin de là, il a regardé l'amour en face, avec son œil de Vierge et de Dieu; il l'a pris dans ses mains déchirées par la croix et baignées du sang de la rédemption; et, de cet amour si longtemps profané, il a fait un des sacrements de son Église, une des sept colonnes qui portent le monde des âmes : « *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesiâ.* C'est un grand sacrement, dit saint Paul, en Jésus et en l'Église. » Et le Concile de Trente nous assure que c'est cet amour naturel et humain, *naturalem illum amorem*, que Jésus a purifié et consacré dans le sacrement du mariage. Ah! c'est une grande œuvre, et Jésus-Christ n'y a pas suivi seulement les conseils de la miséricorde. Il était le Verbe, il a suivi les conseils de l'éternelle raison.

En effet, si l'on regarde l'amour dans la nature, on lui trouve un côté profondément *religieux*, et en regardant l'amour dans le péché, on lui trouve un côté profondément *idolâtrique*. C'est par ces deux côtés, le côté religieux et le côté idolâtrique, le côté de la nature et le côté du péché, qu'il était juste, ou du moins convenable que le Verbe divin *relevât* l'amour naturel pour en faire une chose sainte et sacro-sainte, un sacrement.

L'amour est religieux dans sa nature : nos ancêtres le savaient mieux que nous, ces fiers Germains, sous les arbres séculaires où ils cachaient leur bravoure et leurs vertus. Tacite, qui se consolait avec eux des décadences irrémédiables de la Rome des Césars, Tacite disait : « Les Germains croient qu'il y a dans la femme quelque chose de divin. — *Inesse quid divinum.* » — Les Germains avaient raison, il y a dans la femme, nous l'avons dit, un reflet de Dieu; et, par conséquent, il y a dans l'amour qui s'adresse à elle, quand il sort d'un cœur créé profond et resté pur, il y a quelque chose de religieux.

Oui, l'amour est un sentiment naturellement religieux, et, pour moi, je n'aurai besoin que de cet argument, que de ce fait — car c'est un *fait*, — pour confondre tous les positivistes et tous les matérialistes de mon époque. Quoi! vous dites que l'homme ne peut pas sortir du fini par sa raison? Et moi je vous dis qu'il en sort non-seulement par sa raison, mais encore par son cœur! Quoi! vous me dites que l'homme n'est que matière, qu'il est resserré entre un berceau plein de larmes et un tombeau plein de vers, et que, circonscrit dans cette courte et triste existence, il est capable seulement de penser la matière et d'aimer la matière? Et moi je vous dis : « Non, blasphémateurs de la nature humaine; non, sophistes du XIXe siècle; non, corrupteurs de ma grande France, de ma grande société, de ma grande civilisation moderne; non, cela n'est pas vrai! L'homme sort du fini, l'homme émerge de la matière par sa raison, parce qu'il pense Dieu; et par son cœur, parce qu'il aime sa mère, parce qu'il aime sa sœur, parce qu'il chérit son épouse!

Quelque chose de divin dans la femme, quelque chose de sacré dans l'amour, et à cause de cela, quelque chose d'*idolâtrique* dans ses déchéances.

Ce sont ces déviations du sentiment de l'amour qui ont produit dans le paganisme l'un des faits les moins étudiés, et toutefois les plus saillants des religions antiques : l'idolâtrie de la femme ou pour la femme. Je n'insiste pas; mais il y a là de grandes révélations pour celui qui étudie le cœur humain. Quant au paganisme moderne, qui tend à se former parmi nous, il subit trop puissam-

ment l'action du christianisme, tout en la combattant, pour arriver à cet excès d'une idolâtrie positive et avouée; mais la passion dont je parle y prend chaque our, dans les idées comme dans les faits, les caractères d'une idolâtrie morale. Je pourrais citer tel livre écrit avec un incontestable talent et, selon moi, avec une conviction non moins incontestable où le culte de la *femme* et la religion de l'*amour* sont substitués au culte du vrai Dieu et à la religion de Jésus-Christ. Que dis-je! s'il m'est permis, une fois encore, de rappeler un souvenir odieux, mais nécessaire, une page récente et néfaste de notre histoire, qui trouve aujourd'hui des apologistes, à défaut de continuateurs: Souvenez-vous du jour où le peuple français avait divorcé avec le Dieu de la France, avec le Dieu de Clotilde et de Clovis; souvenez-vous du jour où, à ce peuple émancipé de la foi, on prêchait le culte de la Raison. Eh bien, la raison fut trop abstraite et trop froide, et l'on vit, à sa place, se dresser sur cet autel le spectre vivant d'une femme! Idolâtrie officielle du monde ancien, idolâtrie pratique du monde moderne: toutes deux ont exalté l'amour et la femme, et toutes deux les ont abaissés, humiliés, presque anéantis. L'amour n'est plus l'amour, mais la volupté; et la femme est l'idole ou la prêtresse de ce culte hideux!

L'aspiration naturellement religieuse de l'amour encore pur et la tendance idolâtrique de l'amour déchu, ce sont là, d'après le R. P. Hyacinthe, comme deux préparations lointaines et obscures à l'élévation de l'amour des époux dans l'ordre sacramentel. L'amour était une vague religion du cœur : il était bon de l'élever et de la formuler. L'amour était une idolâtrie et une idolâtrie de la fange : il était bon de l'éclairer et de la purifier. Jésus-Christ a fait un sacrement de l'union des époux chrétiens.

II. Mais un sacrement, qu'est-ce donc?

Le catéchisme, ce livre trop méconnu qui renferme toutes nos solutions morales et religieuses, le catéchisme catholique nous dit qu'un sacrement est un *signe* qui exprime et une *force* qui opère la grâce de Dieu. L'union des époux sera donc un signe et une force dans le sacrement de Jésus-Christ : un signe qui exprimera et une force qui opérera la grâce surnaturelle de l'amour chrétien.

J'ai hâte de finir; mais qu'il y aurait cependant de merveilles à découvrir dans cette *signification* nouvelle que Jésus a donnée à l'amour! L'amour de l'époux et de l'épouse, quelque chose déjà de si grand et de si saint, devenu le symbole et l'image de l'amour de Jésus et de son Église! Jésus a aimé la race humaine. Le Verbe de Dieu s'est penché vers nous, non comme un père vers son fils, non comme un ami vers son ami, mais comme un époux vers son épouse. Le Seigneur, disent nos saints livres, a aimé les âmes: *Diligit animas;* le Seigneur, continuent les pages inspirées, a aimé les peuples : *Dominus dilexit populos;* il a aimé les âmes et se les est unies dans l'invincible unité de son Église; il a aimé les peuples, et se les est unis dans l'édifice visible, dans l'unité corporifiée de cette même Église. Unité de l'amour de Dieu avec nos âmes, unité de l'amour de Dieu avec les peuples, avec l'humanité tout entière; Dieu descendant dans le sein de la Vierge Immaculée, et y épousant la nature humaine, ma chair et mon sang; Dieu s'étendant, époux immolé et glorieux tout ensemble, dans les bras sanglants et féconds de la croix, et y épousant toutes les générations régénérées par lui dans son sacrifice. Voilà le *type* du mariage chrétien. L'amour de Dieu et de l'humanité, c'est l'admirable thème du Cantique des Cantiques... Tout l'antique Orient, — les monuments de l'Inde en particulier nous l'attestent, — tout l'antique Orient a reconnu dans l'union de l'homme et de sa compagne une poétique et religieuse image de l'union de Dieu et des âmes.

. . . . . .

Telles sont les hautes pensées qui doivent régner dans le cœur des époux chrétiens, quand ils s'unissent dans le sacrement de leurs saintes noces. Cet homme, c'est un Christ sur la terre; cette femme, c'est une fille de Dieu, une sœur de Jésus-Christ; tous deux ont été rachetés sur le Calvaire, baptisés dans l'eau sainte, nourris du pain des anges, abreuvés à la coupe des autels; ils sont dignes d'aimer Dieu l'un dans l'autre; ils sont dignes, dans cette communion des âmes qui se fait au sacrement des noces, de se donner leur Dieu en se donnant leur cœur.

Jouir d'une âme, dans l'ordre simplement humain, mais c'est déjà sublime; jouir d'une pensée immortelle, jouir d'un cœur tendre et fort, d'un cœur aimant et chaste, mais c'est presque divin! Eh bien! que sera-ce de jouir d'une âme dans l'ordre réellement divin, de posséder en commun avec elle tout ce que la grâce du Christ a opéré de plus merveilleux, de plus profond et de plus exquis dans sa pensée et dans son cœur... si ce mystère d'un Dieu possédé par cette âme est livré par elle à l'être tant aimé pour lequel elle n'a plus de secret? Tel est pourtant le mariage chrétien. «Hommes, s'écrie saint Paul, vous aimerez vos épouses comme le Christ a aimé l'Église; femmes, vous aimerez vos maris comme l'Église a aimé Jésus.» — «Et le mariage, continue saint Pierre, le mariage sera plein d'honneur et de gloire, et le lit nuptial sera immaculé, *et torus immaculatus.*»

Or, ce n'est pas là un rêve. J'ai dit : Un sacrement est un *signe*, et il exprime. J'ajoute : c'est une *force*, et il opère. Il renferme une grâce qui relève le cœur de l'homme à la hauteur de tant de vertu. — L'homme, dans l'ordre de la nature, fait un rêve toujours persistant jusque sous les glaces de la vieillesse, jusque sous les ricanements du scepticisme et de l'immoralité; un rêve toujours persistant et toujours impuissant! Il veut aimer. — Il veut aimer pour toujours, et il aime pour une heure; il veut aimer dans l'âme, et il aime dans les sens; il veut aimer l'idéal, et il se retrouve toujours en face de la réalité déchue! — Mais voici venir les chrétiens dont

le cœur a été touché par la grâce, par l'action de Jésus-Christ, et les chrétiens ont aimé dans la vérité, dans l'unité et pour l'éternité! « Ce sacrement est grand, je vous le dis, en Jésus et dans l'Église... » Interrogez nos vieux foyers gaulois, interrogez nos foyers européens, partout où la séve du christianisme a conservé sa vigueur, et ils vous répondront par ce grand écho, tendre et grave, de l'amour conjugal.

Dans la péroraison de cette Conférence, le R. P. Hyacinthe a montré la supériorité de la *virginité* sur la société conjugale, dont il venait cependant de donner une si haute idée.

Deux jeunes époux chrétiens erraient un jour sur les ondes de l'Adriatique, lisant dans les pages d'un chaste livre et lisant encore mieux dans les pages de leurs chastes cœurs. Les paroles qu'ils lisaient au dehors et qu'ils entendaient au dedans étaient celles-ci : «N'est-ce pas une souffrance d'aimer pour cette vie seulement? N'avez-vous pas le goût des amours éternelles (1)?» — Ah ! c'est notre souffrance, c'est notre goût à tous ; la souffrance des amours qui finissent et le goût des amours éternelles ! Je sais bien que l'amour des époux se continuera sous une autre forme dans les siècles futurs, et c'est dans ce sentiment délicat, exquis, que l'Église a puisé cette répugnance qu'elle éprouve pour les secondes noces, auxquelles elle refuse la solennelle bénédiction du prêtre. Il y a un amour et une fidélité au delà de la tombe, un amour de l'éternité. Mais, après tout, cet amour n'est plus l'amour conjugal ; car l'amour conjugal, si grand que je l'aie contemplé, il a deux infirmités profondes. Il est trop terrestre : les sens y ont une part, et les sens sont toujours déchus ; il est trop exclusif, et, dans le cœur lui-même, bien au-dessus des sens, il absorbe trop deux êtres individuels l'un dans l'autre aux dépens des grandes amours et des grands dévouements humanitaires. C'est pourquoi Jésus-Christ, interrogé par les Juifs sur le mystère de la vie future, leur répondait : « Dans la résurrection, plus d'époux et plus de noces : *In resurrectione enim neque nubent, neque nubentur :* mais ils seront toujours comme les anges de Dieu : *Sed erunt sicut angeli Dei in cœlo!* »

Il n'y a plus d'époux et plus de noces au sens de la terre, et cependant il y a la grande continuation de l'amour; il y a la dernière floraison de ce que j'ai appelé l'arbre de vie, la suprême floraison de l'amour : c'est la *virginité*. Oh ! c'est en vain qu'on a voulu faire de la virginité l'ennemie de l'amour ; elle en est la sœur, la continuatrice et le perfectionnement. C'est là le reproche qu'on adresse à mon Église catholique romaine, et c'est sa gloire. Pour moi, ce serait sa démonstration, une démonstration à elle seule suffisante : l'Église catholique a toujours compris, affirmé, pratiqué le célibat volontaire ; et, si haut qu'elle ait élevé l'amour conjugal, plus haut encore elle a fait monter la virginité chrétienne.

Ah ! la virginité, c'est ce besoin d'aimer dans une autre vie; c'est ce goût exclusif des amours éternelles, infinies : «les noces de l'agneau !» Quand on n'aimera plus une seule personne, quand on ne s'absorbera plus dans une pensée et dans un seul cœur créés; quand, le voile étant déchiré... (l'amour d'ici-bas, c'est un voile ; le mot noces vient de *nubere;* un voile qu'on étend sur les époux, un voile transparent qui montre le mystère de Dieu, mais le cache encore plus...) comme dans le temple de Jérusalem, quand l'heure des figures était passée, quand le peuple juif se retirait devant le peuple chrétien... Laissez-moi, je vous prie, déchirer le voile !... J'ai besoin d'aimer Dieu, non plus à travers un cœur fini et déchu comme le mien, si pur et si tendre qu'il soit; j'ai besoin d'aimer Dieu face à face, cœur à cœur, et de l'embrasser dans l'étreinte exclusive de mon amour !

David a chanté les choses par avance. Il a parlé du chevet solitaire où, dans la nuit, les larmes coulent goutte à goutte, comme la rosée, ou par torrents, comme une pluie d'orage. J'ai besoin de ces rosées, j'ai besoin de ces tempêtes; j'ai besoin de gémir et de rugir tout seul avec mon cœur : *Rugiebam a gemitu cordis mei!* « Dieu ! ô mon Dieu ! vers toi, dès l'aurore, je me suis éveillé, *Deus, Deus meus ad te de luce vigilo.* Mon cœur et ma chair aussi, *Cor meum et caro mea...* ont tressailli, ont bondi vers toi, comme le cerf dans les grands jours d'été? J'ai soif; j'ai soif de la beauté infinie ! ô amour éternel, toujours ancien et toujours jeune, sans taches et sans rides ! ... ivresse du cœur, calme de la raison !... Mes os brûlent et mes os se glacent, et ils murmurent : Jéhova ! Qui est semblable à toi ! *omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi?* »

C'est le dernier mot de l'amour.

Un jour, tous les époux chrétiens, débarrassés du voile, déchargés du poids de la chair, délivrés de la prison de l'amour exclusif, individuel, égoïste, diront ces choses. Ils le disent déjà dans l'ombre des saintes amours, et ils entrevoient les noces où tous les époux seront vierges, où toutes les vierges seront épouses, et où la grande humanité, rachetée par le Christ, achèvera la floraison de l'*amour conjugal* dans la floraison de l'*éternelle virginité!*

(1) Le *Récit d'une Sœur*, par madame Craven, née de la Ferronnays.

BULLETIN DES COURS.

La Rentrée de l'Université de Berlin..

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Revue des Cours.*

Monsieur,

L'Université de Berlin a déjà plus d'une fois occupé votre *Revue;* son passé, ses maîtres d'aujourd'hui, sont connus à vos lecteurs par plusieurs articles du volume qui vient de s'achever. Mais l'histoire a marché vite pendant le semestre dernier, et l'on a pu croire un moment que l'Allemagne serait arrachée pour longtemps à sa mission pacifique dans le monde de la pensée, que la landwehr enlèverait aux universités leurs

élèves, que c'en était fait des études antiques, et que l'esprit allemand rompait à tout jamais avec ses traditions séculaires pour vivre, dans le présent, de la vie active, des émotions politiques. Les uns se réjouissaient de cette révolution pour l'Allemagne, les autres s'en attristaient, mais chacun dans le monde de nos savants se préoccupait de l'avenir réservé au culte des lettres dans la patrie de Wolff et de Lachmann. Grâce aux succès rapides de la Prusse, l'alarme s'est bientôt dissipée, j'entends l'alarme des érudits; la guerre avait fait aux universités des vacances un peu précoces, un peu longues, mais ce fut là tout le mal. A l'heure qu'il est, tout est rentré dans l'ordre, l'enseignement a repris toute son activité, sans se ressentir en rien des secousses du dernier semestre, et, par un effet tout naturel de la centralisation naissante, Berlin compte plus d'élèves que jamais : les salles de cours, les bibliothèques, regorgent de travailleurs, et sauf quelques étudiants en costume militaire, qui discutent d'ailleurs fort pacifiquement, sous cette enveloppe martiale, la personnalité d'Homère ou l'authenticité des vers d'Horace, je ne vois rien autour de moi qui rappelle les événements de cet été.

Permettez-moi de rassurer ceux de vos lecteurs qui conserveraient quelque inquiétude et trembleraient pour le sort des études savantes en ce pays d'annexions et de réformes, en leur parlant du long programme des cours qui se font pendant ce semestre à la Faculté des lettres. Nous y trouverons d'ailleurs maints enseignements utiles et dont il conviendrait de profiter, comme aussi maintes lacunes fort regrettables et qui n'existent pas chez nous. Nous aurons beaucoup d'emprunts à faire aux universités allemandes, mais nous pourrons, nous aussi, leur prêter quelque chose, et j'essayerai tout à l'heure, bien que le procédé soit peu charitable, de nous consoler de nos imperfections par le spectacle de celles d'autrui.

Je n'ai pas parlé la langue du catalogue officiel en vous annonçant les cours de la Faculté des lettres. Lettres et sciences sont ici réunies sous une appellation commune (*l'ordre philosophique*), sans qu'on puisse tracer entre les deux domaines cette limite rigoureuse qui les sépare chez nous. A côté du nom de Bopp, le doyen des philologues, je lis celui d'un professeur de botanique; plus loin, un cours de dynamique coudoie une conférence sur les *Niebelungen*, et comme pour sceller plus étroitement ces liens de bonne amitié entre la littérature et les sciences mathématiques ou naturelles, le même amphithéâtre donne tour à tour l'hospitalité à l'historien Mommsen, et au professeur de minéralogie M. Rose. Il en résulte que les étudiants se mêlent davantage, font un échange fécond d'idées, et ne connaissent pas cette antipathie puérile, mais incontestable, qui, en France, depuis la bifurcation, divise en deux camps ennemis scientifiques et littéraires. Mais la bifurcation n'est plus qu'un souvenir; son influence, si elle se prolonge encore, s'effacera sans doute bientôt, et j'aime mieux demander à l'Allemagne quelques conseils pour guérir les faiblesses dont nous souffrons encore.

Le programme des cours est bien long, leur nombre considérable. Ajoutez-y les cours de littératures étrangères, relégués, je ne sais pourquoi, à l'extrémité du catalogue, qui semblent ne figurer ici que pour remplir les cadres, et sont tenus à distance respectueuse par l'effet d'un préjugé ridicule dont nous ne sommes pas tout à fait guéris en France, mais qui, grâce à d'heureuses réformes, commence à perdre du terrain. Il faut y ajouter aussi les leçons de quelques jeunes maîtres qui débutent dans la carrière et n'ont pas encore obtenu les honneurs du professorat; il faut y ajouter surtout cet enseignement plus intime, et par cela même plus fécond, que la plupart des professeurs donnent dans leur *séminaire*. Si ce mot ne s'expliquait pas par lui-même, s'il exigeait un commentaire, une traduction, je la trouverais dans nos conférences de l'École normale telles qu'elles s'y pratiquent en troisième année, où les élèves se livrent, sous la direction de leurs maîtres, à des études spéciales. C'est dans ces séminaires que se sont formés les philologues et les historiens de l'Allemagne contemporaine; c'est là que Ranke a fondé son école, c'est là que Lachmann, enlevé trop tôt à la science, a pénétré de son esprit les disciples qui poursuivent aujourd'hui sa tâche; c'est là que Bœckh, qui célébrait naguère son quatre-vingt-unième anniversaire, donne maintenant encore l'exemple d'une infatigable ardeur.

Rapprochez de ce tableau les affiches de notre Sorbonne, le contraste est si éloquent que je pourrais me dispenser de tout développement. Ce sont, d'un côté, plusieurs centaines de leçons par semaine, je recule devant l'addition; mettons quarante heures de cours à Paris pour faire bonne mesure. On me dira que le temps ne fait rien à l'affaire, que l'esprit allemand procède avec lenteur, que la rapidité n'a jamais été son fait, que nous avons l'allure plus légère, et qu'avec deux heures tous les huit jours nous parcourons dans l'année bien du terrain. Mais, de bonne foi, en matière d'enseignement cette rapidité n'est-elle pas dangereuse? Faut-il nous en applaudir et ne vaudrait-il pas mieux suivre l'exemple de Bœckh qui, pour achever dans le semestre son cours de littérature grecque, y consacre chaque jour une heure? Notre professeur de Faculté n'est-il pas réduit, *spatiis exclusus iniquis*, à effleurer son sujet s'il est vaste, ou à le restreindre au point de ne plus s'adresser qu'à quelques curieux.

Mais le plus grand inconvénient de ces séances trop rares, c'est qu'elles obligent nos maîtres à de grands frais d'éloquence, c'est qu'elles leur imposent presque le devoir d'être orateurs. Comme il a de longs loisirs, le public attend de lui un véritable discours où chaque phrase soit méditée, balancée comme à l'Académie. Tout est pour le mieux assurément quand la science, en restant sévère et digne, parle une langue pure et vive, séduit les profanes eux-mêmes, et s'insinue ainsi dans les esprits les plus rebelles. Mais n'est-il pas à craindre et n'arrive-t-il pas parfois qu'un soin exagéré de la forme entraîne de facheuses conséquences, et que l'enseignement perde en profondeur ce qu'il gagne en légèreté? On nous reproche ici, et fort amèrement, le caractère trop mondain de notre enseignement supérieur; on fait à nos professeurs leur procès pour l'élégance de leur diction; on leur en veut d'être si éloquents. Je répondrai tout à l'heure à ces critiques, et puisque nos voisins nous disent nos vérités, nous les payerons de retour. Mais avouons en attendant qu'il y a quelques concessions à leur faire, qu'avec une leçon tous les matins nos maîtres ne seraient plus condamnés à être orateurs, et qu'il y aurait à cette réforme double profit pour la science.

Je vois bien que je touche ici une question fort délicate et je sais l'objection qui m'attend. L'enseignement, s'il devenait trop austère, trop allemand, trouverait à peine quelques auditeurs, et mieux vaut encore s'accommoder au goût du public de nos amphithéâtres que de lui faire violence et le rebuter. Cette opinion, qui compte de nombreux partisans, fait injure à l'esprit français. J'accorde volontiers qu'en ce moment, dans nos Facultés, nous n'avons rien qui réponde aux étudiants en philologie fort nombreux de ce côté-ci du Rhin, que la médecine et le droit ont seuls le privilége d'un enseignement orga-

nisé et suivi, et que les salles de la Sorbonne sont plutôt remplies d'amateurs et de gens du monde que d'étudiants sérieux. Mais à deux pas de la Sorbonne, aux conférences de Sainte-Barbe ou de l'École normale, on trouve cet auditoire qu'on cherche en vain là où il devrait être, à la Faculté des lettres. Le ministre vient d'ouvrir l'École normale à des externes ; la contre-partie naturelle de cette réforme, ne serait-elle pas d'ouvrir la Sorbonne un peu plus largement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour aux élèves de l'École normale ? Ils y formeraient un noyau d'auditeurs réguliers, autour duquel viendrait se grouper bientôt ce qu'il y a de jeunesse laborieuse au quartier latin. L'enseignement se modifierait aussitôt, car c'est l'auditoire qui fait le maître, et tel professeur qui, dans une conférence intime, communique à quelques initiés toute sa science, tous les résultats de ses recherches, se fait scrupule de paraître trop savant dans une assemblée de profanes, et s'il a la main pleine de vérités, il ne l'ouvre qu'à moitié devant un public d'indifférents.

Il est encore d'autres étudiants qu'il faudrait attirer à la Sorbonne pour l'esprit de travail, de curiosité scientifique qu'ils y apporteraient. Ce sont les orientalistes, peu nombreux, je le sais, les élèves de l'École des Chartes, tous avides d'une instruction méthodique et lumineuse, de connaissances précises, que la vérité nue ne rebute jamais, et qui ne demandent pas qu'on leur pare la science. On court un grand risque à séparer la critique littéraire des études philologiques, la paléographie de l'histoire : pourquoi ne pas réunir dans la même maison ces enseignements qui se soutiennent, qui se complètent l'un l'autre ? A Berlin, vous l'avez vu, la même enceinte abrite tour à tour un cours de sanscrit ou de gothique et une leçon sur Horace, des exercices paléographiques et une conférence sur l'histoire du moyen âge. Les études de linguistique, de grammaire comparée, fortifient les études de littérature ; elles en sont le fondement solide, et l'historien original se forme au milieu des manuscrits et des archives. Nous avons à Paris tous les éléments nécessaires à fonder une Faculté des lettres qui rivaliserait avec les plus glorieuses universités allemandes ; seulement ils sont épars, isolés, au lieu de se prêter un mutuel appui. Ce serait, je crois, de la centralisation bien entendue que de rapprocher dans la nouvelle Sorbonne, quand elle sera sortie de terre, tous ces enseignements qui végètent aujourd'hui, chacun à part, et qui, réunis dans un même sanctuaire, s'entr'aidant, se pénétrant l'un l'autre, trouveraient une séve nouvelle.

Je demande d'autant plus volontiers à l'Allemagne la recette de sa grandeur universitaire, que nous ne risquons pas de tomber dans le défaut qu'entraîne trop souvent avec elle l'érudition germanique. Nous sommes, grâce à certaines traditions du génie national, grâce aux qualités oratoires de notre race, à l'abri de la lourdeur, de la lenteur de diction qui n'est pas chose rare ici. Ce souverain mépris de la forme et de l'élégance qu'on affiche dans les universités allemandes, ce débit uniforme ou trop peu varié par où pèchent les maîtres les plus illustres, ce soin exclusif de la pensée, cette érudition sévère qui ne donne rien à la rhétorique et sacrifie trop rarement aux grâces, ne s'acclimateront jamais chez nous. C'est merveille de voir comment certains professeurs compromettent ici le succès de leur enseignement par un excès d'abandon dans le débit, par l'extrême froideur de leur parole, par une monotonie d'expression qui ne met rien en relief. Il est des sciences austères auxquelles il faut séduire la jeunesse par une exposition vive et brillante, et l'éloquence est de mise quand il s'agit de gagner à des études pénibles un esprit novice encore. C'est un grand art et dont Max Müller nous donne un éclatant exemple, celui d'attirer aux recherches patientes de la philologie ceux-là même qui n'y sont pas portés par une pente naturelle. Qui sait combien de philologues sont chaque année tués en germe pour avoir rencontré à l'Université un maître trop dédaigneux des dehors, inhabile à faire valoir la science qu'il professe, ou trop stoïque pour s'abaisser à recommander par un beau langage le cours qu'il inaugure ? Ai-je besoin de dire que nous n'avons pas à craindre cet écueil, que nous pourrions en toute confiance emprunter à l'Allemagne sa passion d'érudition sans rien sacrifier de nos avantages, et que certains professeurs allemands, s'ils voulaient emprunter à la France quelque chose de cette élégance tant décriée, auraient deux fois plus d'élèves ?

Ce n'est d'ailleurs pas la forme seule qui laisse à désirer ici ; l'esprit de l'enseignement souffre par un effet tout naturel de cette indifférence germanique pour tout ce qui est pure élégance de parole. On s'habitue insensiblement à ne plus faire à l'étude littéraire des textes, au commentaire esthétique, passez-moi ce germanisme, la part qui lui revient. Difficultés de langue, variantes, allusions historiques, curiosités d'archéologie, voilà ce qu'on examine chez les écrivains classiques, ce qu'on éclaircit avec une admirable patience. Mais on n'en a pas fini avec l'explication d'un poëte grec ou latin après cette interprétation savante. D'où naît la beauté de ce passage ? En quoi consiste-t-elle ? Quel est le sens, non pas littéral, mais dramatique de cette scène de Sophocle ? Quel est le sentiment, l'impression morale que telle ode d'Horace est destinée à produire ? Toutes questions qu'on ne peut résoudre qu'après un commentaire scientifique et rigoureux, mais auxquelles il faut répondre. Notre tort en France est d'y répondre souvent trop vite, mais c'est un besoin pour nous de nous rendre compte de notre admiration, de l'analyser, pour ainsi dire. On ne pratique guère ici que la critique littérale, et, chose curieuse, il ne vient à l'esprit de personne de se recueillir, après un long commentaire philologique, après une interprétation merveilleusement fidèle d'un texte antique, pour se demander ce qui en fait le caractère original, la beauté propre. Il est étrange que dans la patrie de l'esthétique, en ce pays où les lois du beau sont l'objet de tant de théories, on néglige presque entièrement d'étudier l'art là où il s'épanouit avec le plus d'éclat. Il est regrettable que l'interprétation littérale n'ait pas pour complément et pour couronnement le commentaire littéraire dont nous faisons en France tant de cas.

Vous voyez que je ne suis pas admirateur aveugle ni partisan fanatique du système d'enseignement adopté en Allemagne. Je me suis arrêté volontiers aux taches, aux faiblesses qu'il offre ; elles nous montrent que nous pourrions rendre quelque chose à la Prusse, en retour de ce qu'elle nous prêterait. N'y a-t-il pas là de quoi faire cesser nos scrupules ? Il ne s'agit pas ici d'une dette de reconnaissance à contracter, mais d'un simple échange à conclure.

H. DIETZ.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 4 — 22 DÉCEMBRE 1866

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

Des controverses philosophiques du XVIIe siècle.

I

DESCARTES ET LA PHILOSOPHIE MODERNE.

Nous avons, l'année dernière, exposé la philosophie de Platon. Cette année, nous entrons dans la philosophie moderne; et, pour ne pas perdre de temps, nous commencerons tout d'abord par aborder immédiatement le fondateur même de cette philosophie, je veux dire Descartes. De Platon à Descartes, le passage est un peu brusque, un peu subit. Permettez-moi de vous expliquer mes motifs.

La chaire que j'ai l'honneur d'occuper a remplacé et réuni deux chaires distinctes qui existaient autrefois dans cette Faculté : l'une, consacrée à la philosophie ancienne; l'autre, à la philosophie moderne : cette séparation était fondée sur de solides raisons.

Quoique toutes les parties de l'histoire de la philosophie se lient les unes aux autres par la suite des temps, et qu'elles aient un intérêt commun et un même objet final, qui est de nous aider à la découverte de la vérité, on ne peut nier toutefois qu'elles n'aient aussi leur intérêt propre et particulier, et qu'elles ne présentent à l'étude des critiques des aspects très-différents. La philosophie ancienne, par exemple, en raison même de la diversité du langage et de l'éloignement des temps, se distingue à beaucoup d'égards de la philosophie moderne. Plus riche, plus inventive, plus originale, elle nous est en même temps moins accessible. La pensée antique a des formes, des tours, des complications qui s'éloignent singulièrement des formes et des procédés de la pensée moderne. L'esprit grec, en particulier, a des habitudes de subtilité et d'abstraction qui paraissent intolérables et inintelligibles à ceux qui n'y sont pas accoutumés par un long commerce et une préparation spéciale. Les problèmes, toujours les mêmes dans le fond, changent de forme avec le temps; il faut beaucoup d'effort d'esprit pour arriver à comprendre, dans la philosophie des anciens, non-seulement la solution des problèmes, mais les termes mêmes dans lesquels ils sont posés. A la vérité, ceux qui sont familiarisés, soit avec la philosophie scolastique, soit avec la philosophie allemande, trouveront moins de difficultés dans le labyrinthe de la dialectique grecque. Mais ces deux philosophies présentent précisément le même genre de difficultés et d'embarras que la philosophie grecque elle-même; elles exigent un premier travail tout à fait semblable, à savoir un travail d'interprétation.

Il résulte, en effet, des considérations précédentes, que ce qui doit dominer dans l'exposition des systèmes anciens, c'est l'interprétation même des systèmes; et cette interprétation repose à son tour sur l'interprétation des textes. Ainsi la philosophie suppose d'abord la philologie. Donner des textes exacts, les expliquer d'abord grammaticalement et philologiquement est le premier travail des historiens de la philosophie ancienne. Aussi voyons-nous que la plupart des grands historiens allemands sont en même temps de savants philologues. La traduction littérale des textes n'est qu'un premier degré : le vrai objet est l'interprétation des doctrines. Cette interprétation doit être autant que possible, comme nous l'avons dit déjà l'année dernière, sobre et libre de toute préoccupation dogmatique. On doit exposer et expliquer la pensée des anciens telle qu'elle a été, sans lui rien prêter, sans en rien exclure, sans avoir la prétention de corriger, d'idéaliser, de traduire dans nos idées modernes ce qui en est entièrement indépendant. Il faut non-seulement supporter le faux (puisqu'il n'y a rien d'étrange à ce que des hommes se soient trompés), mais il faut même accepter ce qui nous paraîtrait incompréhensible, et ce que nous n'hésiterions pas, dans un philosophe de nos jours, à déclarer absurde. On voit par là que l'histoire de la philosophie ancienne offre surtout un intérêt scientifique : elle s'adresse aux savants, aux critiques, aux érudits, à ceux qui veulent se rendre compte du détail précis des choses, et que n'effrayent pas les formes changeantes et surannées de la civilisation.

Sans doute, il n'entrera dans l'esprit de personne de soutenir que la philosophie ancienne n'offre qu'un intérêt d'érudition, et que la pensée n'y trouve pas d'aliment. Au contraire, il n'est pas d'éducation philosophique sérieuse et solide sans un commerce intime et persévérant

avec la philosophie de l'antiquité; et lorsqu'on a une fois franchi les premières difficultés que nous venons d'exposer, on trouve chez les anciens une richesse, une variété, une profondeur de pensées que les modernes n'ont peut-être pas égalées. Là sera éternellement la source du rajeunissement des doctrines philosophiques : la pensée antique, étudiée en elle-même pendant de longues années, finit par se mêler à notre propre pensée, sans que nous ayons besoin pour cela de faire aucun effort; elle nous communique quelque chose de sa plénitude, de sa finesse, de sa liberté et de son ampleur. Mais il restera toujours vrai que, si l'on veut chercher dans la philosophie ancienne quelque solution directe et immédiate de tel problème posé actuellement, on en reviendra certainement déçu. De même, la discussion en règle d'une doctrine antique est une entreprise frivole; car il va de soi que cette pensée, encore naïve dans sa subtilité, n'a pu prévoir les objections qu'une logique plus serrée, quoique moins déliée, qu'une expérience plus mûre, que l'éducation scientifique des temps modernes sont prêtes à lui opposer. La meilleure critique de la théorie des idées de Platon sera toujours celle d'Aristote, parce qu'il y a là une commune mesure entre les preuves et les objections : elles sont du même ordre et de même nature, profondes et subtiles, ingénieuses et naïves, savantes et puériles à la fois. Le moderne qui veut discuter Platon est obligé de le traduire et de le transformer : aussi n'est-ce plus Platon qu'il discute, c'est tel adversaire d'au delà du Rhin. Il en sera tout à fait de même s'il l'admire et s'il l'approuve; il en fera un Descartes, un Malebranche, un Leibniz : Platon aura disparu.

L'historien de la philosophie antique devra donc, autant qu'il est possible, écarter toute discussion directe, toute application aux problèmes actuels, toute préoccupation de la philosophie en elle-même. Ce n'est qu'après que son propre travail aura été fait que le philosophe de théorie, se servant de ce travail, se l'incorporera, le transformera en sa substance, prenant son bien où il le trouve, traduisant, altérant, choisissant à son gré ici ou là, insinuant dans les veines de l'esprit moderne le sang toujours chaud des anciens : ainsi ont fait Leibniz et Hegel, pour n'en pas nommer d'autres. En général, cette éducation historique a trop manqué à la philosophie française, par exemple à Descartes et à Condillac : de là, il faut le dire, une sécheresse et une nudité qu'un peu de mots antiques auraient corrigées. C'est un des grands mérites de la philosophie de notre temps de nous avoir ramenés au goût de la critique antique; mais, pour en revenir au point que nous avions à tâche d'établir, cette critique, quelque fructueux qu'en soient les résultats ultérieurs, est par elle-même aride et difficile, et, dans des leçons publiques, exige de la part des auditeurs de grands sacrifices d'indulgence et d'attention.

La philosophie moderne, toujours au point de vue de l'enseignement public, se présente avec des caractères entièrement différents. Si vous exceptez, en effet, la philosophie allemande qui forme un monde à part, trop mal connu jusqu'ici, on peut dire que chez les modernes l'interprétation des doctrines n'offre, en général, surtout relativement aux anciens, aucune difficulté. La langue déjà est presque toujours directement accessible aux esprits éclairés : écrits ou traduits en français pour la plupart, tout au plus en anglais et en italien, ils sont d'une lecture facile. Les deux grands peuples qui se sont surtout illustrés dans la philosophie, les Français et les Anglais, se font l'un et l'autre remarquer par la clarté et la netteté de l'esprit. Les Français ont plus de logique et moins d'esprit d'observation; les Anglais ont plus d'observation et moins de logique; mais les uns et les autres ont une langue claire, un solide esprit scientifique; en même temps ils n'ont pas dédaigné de donner à la philosophie les agréments d'un bon style, et quelquefois même d'une aimable imagination. Donc point de difficultés pour la lecture des textes. Quant aux doctrines, elles sont toutes, depuis Descartes, fondées sur le principe des notions claires et distinctes; quoiqu'elles exigent évidemment une préparation métaphysique et l'espèce de contention d'esprit qui est inhérente à la philosophie même, elles n'exigent cependant en ce genre rien d'excessif; on n'y est presque jamais détourné de l'intérêt même des choses par la difficulté de comprendre le sens des mots ou de la pensée. Spinosa seul offre quelque peu de difficultés, quoique bien moins encore que les anciens; mais cela tient presque exclusivement à la fausse méhode d'exposition qu'il a adoptée; car aussitôt qu'il sort de ses théorèmes et de ses corollaires pour s'exprimer comme tout le monde dans ses scholies, il devient aussi clair qu'aucun des philosophes de son temps. En outre, depuis deux siècles que dure la philosophie moderne, l'esprit humain a trop peu changé pour qu'il y ait une différence sensible entre la manière de penser de ces deux siècles et le nôtre : les révolutions elles-mêmes, politiques ou religieuses, si profondes qu'elles aient été, ont peu modifié les lois générales et les formes principales de la pensée.

De plus, l'Europe moderne, ayant toujours vécu d'une vie commune, a toujours été animée d'un même esprit; elle a toujours eu comme un même tour de pensée. Les écrivains philosophes de tous les pays semblent parler un seul et même langage. L'Allemagne seule, par des raisons assez difficiles à expliquer (car Luther, Leibniz et Frédéric, les trois fondateurs du génie allemand, avaient tous les trois l'esprit clair), l'Allemagne, dis-je, et par sa langue et par la tournure de son esprit philosophique, est plus éloignée de nous que la philosophie grecque, et à peine moins éloignée que la philosophie indienne. Néanmoins, l'Allemagne exceptée, qui qui ne peut être abordée que par un travail de commentaires analogue à celui qu'exige la philosophie des anciens, toutes les autres philosophies modernes n'ont besoin que d'être exposées, et l'exposition même suffit presque à l'explication.

Il résulte de là que la philosophie moderne doit avoir un intérêt théorique beaucoup plus grand que la philosophie ancienne : ce sont nos problèmes, nos difficultés, nos objections, nos solutions que nous rencontrons dans les écrits de Descartes, de Leibniz, de Locke et de Spinosa. Leurs luttes sont encore nos luttes; il n'y a que le génie qui manque. Rien ou presque rien n'a vieilli chez eux. De même que leur style mâle et neuf, semblable à des fresques vigoureuses, est à peu de chose près la langue même que nous parlons, de même leur pensée est encore toute vivante parmi nous. Il est donc ici beaucoup plus permis de faire intervenir la philosophie dans l'histoire, ou plutôt l'histoire n'est autre chose que la philosophie elle-même.

Ainsi, la philosophie moderne offre peu de difficultés critiques et un grand intérêt théorique; la philosophie ancienne, au contraire, n'offre qu'un intérêt théorique très-éloigné, et pour ceux-là seuls qui en ont épuisé l'étude; en revanche, elle offre d'extrêmes difficultés dans l'interprétation des textes et des systèmes. N'y a-t-il pas là, messieurs, deux genres d'enseignement essentiellement différents : l'un scientifique et critique, plus particulièrement destiné aux gens du métier, aux curieux intrépides, aux explorateurs exercés ; l'autre, au contraire, accessible à tout esprit cultivé, mêlé au mouvement actuel des idées et destiné à ceux qui s'intéressent plus aux problèmes et aux choses elles-mêmes qu'aux livres, ou qui, du moins, veulent trouver dans les livres un chemin vers les choses? De là aussi un scrupule pour le professeur chargé de ce double enseignement. S'il se livre trop longtemps à la philosophie ancienne, il peut craindre de sacrifier des intérêts plus présents et plus pressants. S'il se renferme dans la philosophie moderne, il peut craindre de sacrifier les droits de la science, qui lui sont aussi confiés. S'il passe de l'une à l'autre par une alternative circulaire, son enseignement ouvre aussi alternativement un caractère et un esprit différents. Rien de plus naturel, par conséquent, rien de plus légitime au double point de vue de la théorie et de la pratique que l'ancienne séparation des deux chaires aujourd'hui réunies.

Ayant réfléchi à ces difficultés, j'ai imaginé, messieurs, une combinaison par laquelle je rétablirais moi-même, pour mon propre compte (à la vérité, en les amoindrissant toutes deux), les deux chaires qu'ont occupées autrefois M. Royer-Collard et M. Cousin, noms illustres que nous ne prononçons qu'en tremblant et en rougissant, lorsque nous venons à penser que cette double et accablante succession est entre nos mains. Il nous a semblé qu'en consacrant une des deux leçons de la semaine à la philosophie moderne, l'autre à la philosophie ancienne, nous satisferions, dans la juste mesure, autant que les conditions actuelles peuvent le permettre, au double besoin exprimé plus haut. Il nous a semblé aussi que les leçons matinales seraient celles qui conviendraient le mieux à cet enseignement ésotérique, mais non pas secret, nécessairement plus sévère et plus difficile, de la philosophie ancienne. Celui qui ne craindra pas de s'engager dans les arides sentiers de la philosophie d'Aristote ne craindra pas non plus les froides brumes du matin. Quant à la philosophie moderne, nous lui conserverons notre leçon de la journée, qui est celle où votre bienveillante assiduité a bien voulu jusqu'ici ne pas nous faire défaut, malgré les épreuves sévères et pénibles auxquelles nous vous avons plus d'une fois exposés. En un mot, reprenant le mercredi matin la suite de nos leçons de l'année dernière, nous passerons de Platon à Aristote; quant au mardi, nous sauterons hardiment par-dessus le moyen âge et la renaissance, négligeant Bacon et l'école anglaise que nous retrouverons une autre année ; nous nous transportons en France au lendemain même du *Discours de la méthode* et des *Méditations;* nous assisterons et nous nous mêlerons aux débats que ces grands livres ont immédiatement suscités. Au lieu d'exposer dogmatiquement cette philosophie bien connue, nous la ferons connaître dialectiquement, mettant sans cesse en présence Descartes et ses adversaires, les objections et les réponses, et faisant passer devant vos yeux, tantôt dans l'offensive, tantôt sur la défensive, tenants ou attaquants, demandeurs ou défenseurs, argumentés et argumentant à la fois, la plupart des plus grands penseurs du siècle, Descartes, Arnauld, Malebranche, Fénelon, Locke et Leibniz, Spinosa lui-même, fort attaqué, quoique mal compris. Il nous a semblé qu'en étudiant la doctrine des philosophes à l'aide des controverses du temps, elle nous paraîtra plus intéressante et plus vivante : la controverse fait mieux ressortir et le faible et le fort de chaque doctrine : tantôt elle fait reculer le philosophe qui élude et qui dissimule les parties faibles de ses idées ; tantôt, au contraire, elle lui donne un ressort nouveau et le force à trouver des explications et des développements plus intéressants que la pensée primitive. Leibniz, par exemple, excellait à trouver des idées sous le feu de la controverse. Descartes a moins de souplesse et d'invention ; d'ordinaire il se contente de rester intrépidement sur la défensive; quelquefois cependant ses adversaires l'ont forcé à creuser d'une manière originale ses propres pensées : on en trouvera de remarquables exemples dans sa polémique avec Arnauld.

Il y a d'ailleurs beaucoup moins d'inconvénient qu'on pourrait le croire à passer sans transition de Platon à Descartes. Ce philosophe est peut-être le seul qu'il soit possible d'aborder sans aucune préparation antérieure ; cela tient au caractère même de sa philosophie, qui a eu précisément pour objet de chercher un commencement absolu. Aussi peut-elle être elle-même considérée comme une sorte de commencement absolu. Cela est si vrai que, si l'on s'adressait à quelque esprit absolument ignorant en philosophie, on pourrait lui faire croire qu'il n'y a eu rien absolument avant Descartes. En outre, il est possible de faire comprendre parfaitement Des-

cartes à un esprit qui n'aurait aucune connaissance antérieure ; quoique un peu étonné, il le suivrait pas à pas sans ombre d'obscurité; moins il connaîtrait la philosophie, plus il serait disposé à croire que c'est là la philosophie même, et qu'il ne peut pas y en avoir d'autre. A la vérité, cette illusion ne durerait pas longtemps, mais elle suffit à nous faire comprendre l'entraînement qui s'empara des esprits lorsque parut cette philosophie claire et simple comme la géométrie, qui n'exigeait, pour être comprise, que de l'attention, mais nulle érudition, nulle science d'école. Il semblait qu'il n'y eût jamais eu de livres et que chacun pût philosopher à son aide sans sortir de sa chambre, n'ayant à consulter que les idées claires et distinctes, dont chacun, bien entendu, se croit toujours suffisamment pourvu.

On peut comparer le commencement de la philosophie grecque et le commencement de la philosophie moderne: rien ne fait mieux comprendre la différence de l'une et de l'autre. Le premier est irréfléchi, ignorant, inconscient ; le second est un commencement volontaire et réfléchi. La philosophie sort d'abord spontanément de la mythologie et de la poésie : c'est la première idée d'un enfant chez lequel la raison s'éveille. L'eau, dit Thalès, est le premier principe des choses. Pourquoi cette idée là plutôt qu'une autre? Il n'y a à cela aucune raison, si ce n'est empirique, accidentelle, extrinsèque, peut-être parce que la philosophie est née dans un pays maritime: on aurait pu sans doute commencer par le feu, par la terre ou par tout autre élément. Enfin, Thalès ne se doutait guère qu'il commençait la philosophie. Descartes, au contraire, sait et veut la commencer: il choisit son principe entre beaucoup d'autres ; il le cherche systématiquement et scientifiquement; il le reconnaîtra à ce signe qu'il n'en suppose aucun autre avant lui. Qu'il ait bien choisi ce principe, c'est une question à débattre. Que ce soit là le caractère de son principe, c'est ce qui est incontestable.

Ce caractère fondamental indique déjà la différence qui séparera la philosophie ancienne de la philosophie moderne. La première est l'œuvre spontanée du génie humain; la seconde est une œuvre réfléchie. Les Grecs pensent et philosophent comme l'oiseau chante. De là une initiative, une invention, une variété, une liberté infinies. La philosophie moderne est évidemment moins originale ; elle ne fait que retrouver et renouveler les systèmes antiques. Son originalité est dans la méthode. Elle cherche toujours à se placer au vrai point de vue, à bien commencer, à bien classer, à passer du simple au composé, du facile au difficile. Elle se reproche sans cesse à elle-même de ne pas être une science constituée, et elle se croit sans cesse sur le point de trouver sa constitution définitive. Elle est avant tout la critique de la pensée par elle-même. Descartes commence par le doute méthodique, Locke par l'analyse de l'entendement humain, Kant par la critique de la raison pure. S'il y a une idée qui appartient en propre à la philosophie moderne, c'est la distinction du sujet et de l'objet, quoiqu'on la puisse trouver déjà à quelque degré chez Aristote et chez Plotin; mais enfin les modernes lui ont donné un grand développement, et c'est encore une idée critique.

La préoccupation d'une méthode, la recherche d'un commencement absolu, la distinction du sujet et de l'objet, sont au nombre des caractères les plus significatifs de la philosophie de Descartes : ce sont aussi les caractères de la philosophie moderne en général, et par là il en est bien le fondateur. Descartes avait pensé fonder une philosophie définitive, aussi durable et aussi solide que la géométrie : cette partie de son entreprise a échoué; mais s'il a cru seulement poser les fondements d'une philosophie future, on peut dire qu'il a réussi. Un savant critique allemand, M. Ritter, dans son *Histoire de la philosophie moderne*, s'étonne de l'engouement qu'a excité la philosophie de Descartes, de son temps, vu, dit-il, son peu d'originalité. J'avoue qu'un tel jugement me révolte et me scandalise. Il faut être aussi ennemi que peut l'être un esprit germanique de tout ce qui est français et de tout ce qui est clair, pour n'avoir pas été frappé de l'originalité extrême d'une entreprise qui, précisément, a séduit le XVIIe siècle par son originalité, comme on le voit par l'admiration, l'étonnement et l'embarras, soit des amis, soit des adversaires. Trois idées principales font de la philosophie de Descartes une philosophie originale entre toutes : le doute méthodique, la réunion de tous les phénomènes de l'univers à la pensée et à l'étendue, enfin le mécanisme universel. Que ces idées soient incomplètes, insuffisantes, inexactes, c'est à la discussion de l'établir, et d'ailleurs, Descartes n'a pas achevé la philosophie, il l'a commencée; mais que ces idées fussent neuves et grandes, il faut plus que de l'aveuglement pour le nier. J'accorde que Descartes n'a pas eu la fécondité inventive de Leibniz, la finesse de Kant, la hardiesse intrépide de Spinosa: mais lui refuser l'originalité, n'en déplaise à la vanité allemande, c'est tout simplement insensé. Ce qui est, d'ailleurs, incontestable, c'est que toute la philosophie moderne s'est développée dans les cadres établis par Descartes. Les systèmes de Malebranche et de Spinosa s'y rattachent le plus directement. Leibniz et Locke, quoique adversaires, sont encore suscités par Descartes, et leur philosophie se développe, se met en opposition avec la sienne, mais en le suivant sur les questions qu'il avait posées; Kant vient de Leibniz par Wolff, dont il est l'antagoniste et le contradicteur, et de Locke, par Hume, qu'il avait beaucoup médité; enfin Hegel sort de Kant. Ainsi toute la philosophie moderne a son origine dans Descartes, et il serait facile de montrer les transformations qu'a subies chacune de ces idées, et comment le *Discours de la méthode* contient en germe toute la pensée moderne.

A la vérité, à mesure qu'on s'éloigne de Descartes, on voit rentrer peu à peu dans la philosophie tous les élé-

ments du passé qu'il avait écartés. Avec Malebranche, la philosophie augustinienne et platonicienne rentra dans la métaphysique; avec Leibniz revient le péripatétisme restauré et perfectionné; avec Spinosa et Schelling, l'alexandrinisme. Mais ces doctrines, que la renaissance avait reproduites et restaurées telles quelles, sans aucune originalité, renaissent transformées, réconciliées avec l'esprit moderne, par le moyen de l'esprit cartésien, esprit de critique et de géométrie.

On a souvent donné comme le caractère le plus frappant de la philosophie cartésienne, d'avoir affranchi l'esprit humain du joug de l'autorité. Peut-être y a-t-il là quelque exagération. Depuis longtemps déjà l'autorité de l'École et d'Aristote avait été ébranlée et contredite, et des assauts même plus violents que ceux de Descartes l'avaient réduite à la défensive. Aussi ai-je été frappé d'une chose qui n'a pas, je crois, été remarquée, c'est que parmi les innombrables objections dont la philosophie de Descartes fut assaillie à son début, même parmi les plus malveillantes, pas une seule ne porte sur ce point essentiel. Si la pensée d'en appeler au raisonnement et à l'évidence eût été si nouvelle, si l'habitude de trancher les choses par le moyen de l'autorité eût été encore la loi universelle des esprits, comment ne verrions-nous pas se manifester un tel préjugé parmi les adversaires de Descartes? Comment, même les jésuites, conservateurs de la tradition péripatéticienne, n'eussent-ils pas invoqué le respect dû au passé, l'autorité des grands noms, l'infaillibilité d'une sagesse traditionnelle? Nous ne voyons rien de semblable. Sans doute, ils trouvent qu'on a trop maltraité Aristote (en quoi ils n'avaient pas tort); ils critiquent les abus du doute méthodique (en quoi ils pouvaient bien avoir raison). Mais ils ne s'étonnent nullement que l'on ne veuille accéder qu'à ce qui est clairement établi et solidement démontré. Sans doute, ils ont chassé le cartésianisme de leurs écoles, et l'on sait que le parlement a été sur le point d'interdire par arrêt toute autre philosophie que celle d'Aristote; mais dans l'ordre spéculatif et scientifique, dans la controverse, personne n'eût osé se contenter d'opposer un nom à un argument. Jusqu'à la fin du siècle cependant, nous voyons Pascal, Malebranche, Nicole, continuer leur polémique contre cet argument d'autorité, qui continuait sans doute à se cacher dans les bas-fonds des écoles: tant un mal invétéré est long à guérir, même lorsqu'il ne paraît plus à la surface !

L'originalité de Descartes n'est donc pas précisément dans cet appel à la raison individuelle; elle est surtout dans l'usage hardi et tout à fait nouveau que Descartes a fait du libre examen; elle est dans cette méthode qui commence par tout détruire pour tout reconstruire, qui fait table rase, et, sur un sol absolument dépouillé, réédifie peu à peu, par la force seule de la raison, sur des fonds nouveaux, un nouveau monument. Ce procédé si analogue à ce que nous avons vu plus tard dans l'ordre politique, cette ambition de refondre le système entier des connaissances humaines dans un ordre rationnel, devait paraître si périlleuse et si excessive que Descartes, aussi prudent qu'il était hardi, se crut obligé de s'entourer de toutes sortes de précautions et de réserves pour faire passer une si redoutable nouveauté. Il écartait d'abord tout soupçon de vouloir toucher à l'ordre politique des États : « Ces grands corps, disait-il, sont trop difficiles à relever étant abattus, ou même à soutenir étant ébranlés, et leur chute ne saurait être que très-rude... C'est pourquoi je ne saurais approuver ces humeurs brouillonnes et inquiètes, qui, n'étant appelées ni par leur naissance ni par leur fortune au maniement des affaires publiques, ne laissent pas d'y faire toujours en idée quelques réformations, et si je pensais qu'il y eût la moindre chose en cet écrit par laquelle on pût me soupçonner de cette folie, je serais très-marri de souffrir qu'il fût publié. Jamais mon dessein ne s'est étendu plus avant que de tâcher à réformer mes propres pensées et de bâtir dans un fond qui est tout à moi. » Mais cela même n'était-il pas le plus hardi de tous les desseins? Aussi Descartes reconnaissait-il encore qu'il y avait deux sortes d'esprits auxquels il ne convenait pas : les présomptueux et les modestes; les premiers se jugeant plus capables qu'ils ne sont, et les seconds, au contraire, s'abstenant volontairement de ce dont ils ne se reconnaissent pas capables. Et lui-même, nous dit-il enfin, eût été du nombre de ces derniers s'il n'avait eu qu'un seul maître et s'il n'eût point su les différences qui ont été de tout temps entre les opinions des plus doctes. Malheureusement pour cette apologie, il n'est pas un seul homme qui, tout aussi bien que Descartes, n'ait eu plusieurs maîtres, et qui ne sache comme lui que les maîtres ne sont pas toujours d'accord; il n'en est donc pas un seul qui ne puisse réclamer comme lui le droit de réformer ses propres pensées et de bâtir en un fonds qui soit tout à lui.

Cette méthode, que Descartes ne considérait comme applicable que dans l'ordre spéculatif, et encore pour un très-petit nombre d'esprits, cette méthode a été pratiquée depuis sur une très-large échelle. Descartes aimait à se servir d'une comparaison empruntée à l'architecture, mais il n'y voyait qu'une comparaison; il était destiné à notre temps de faire de cette métaphore une réalité. « Nous ne voyons point, disait-il, qu'on jette par terre toutes les maisons d'une ville pour le seul dessein de les faire d'autre façon et de rendre les maisons plus belles. » Nos modernes édiles ne se doutaient guère qu'ils appliquaient au gouvernement de la cité la méthode de Descartes, lorsqu'ils ont multiplié autour de nous les ruines, les boulevards et les palais.

Mais qu'est-ce, messieurs, que cette petite application de la méthode cartésienne, à côté de la terrible et grandiose application qui en a été faite à la fin du siècle dernier? Comme Descartes dans son propre esprit, ainsi la société a fait table rase dans son sein. Le premier cou-

pait par la racine tous les préjugés, sans craindre de rejeter le vrai avec le faux ; ainsi la société fauche tous les abus, rejetant aussi le bon et le mauvais. Au milieu de cette ruine universelle, Descartes trouve un fondement inébranlable dans l'affirmation du moi, de son existence, de sa pensée, dans le *cogito ergo sum*. Ainsi la société, tout ayant disparu, trouva un roc ferme et inébranlable dans la déclaration des droits. Sur cette base, Descartes voulait et croyait établir un édifice immuable et éternel; il voyait une métaphysique stable régner comme la géométrie pendant des siècles sans fin; ainsi nos pères, enivrés de la disparition des abus, se crurent en présence d'une société éternellement fondée sur la base de la raison : égale illusion, égale erreur : on vit disparaître et succomber tour à tour systèmes sur systèmes, constitutions sur constitutions; les tourbillons de Descartes ne furent pas plus vains que les flots agités d'une société à la dérive, et encore aujourd'hui la pensée humaine consternée et désarçonnée, cherche un objet stable dans la philosophie comme dans la politique.

Il ne serait donc pas inexact de dire (sans contester en quoi que ce soit les principes du libre exercice), que Descartes, comme la révolution française, a coupé trop avant, qu'il a fait subir à la pensée humaine, comme celle-ci à la société, une opération trop profonde, et que là, comme ailleurs, une réforme eût peut-être mieux valu qu'une révolution : mais il est des temps ou les préjugés, comme les abus, forment des amas si touffus et si enchevêtrés, qu'il est impossible d'y démêler les bonnes plantes et les mauvaises herbes ; les racines des unes et des autres s'entrelacent dans une trame inextricable, et il faut tout couper pour que tout ne soit pas corrompu. Là est la justification de Descartes ; et je n'ai point à rechercher si cette pensée peut avoir une autre application.

Représentez-vous, messieurs, la philosophie telle que l'avait faite le péripatétisme scolastique. Le moyen âge avait compliqué les questions et les méthodes à un point dont il nous est difficile de nous faire une idée. La quantité des arguments remplaçait trop souvent la qualité. Albert le Grand discute la thèse averroiste de l'unité de l'intellect; il trouve *trente* arguments pour et *trente-six* contre. Ces six arguments décident la victoire. J'ai pour ma part étudié d'assez près la méthode d'Ockam, grand scolastique, et l'un des esprits les plus libres de son temps. Soit une question à résoudre : il met d'abord en avant cinq ou six opinions différentes, dont les nuances sont déjà très-difficiles à saisir, puis, reprenant la première de ces opinions, il expose les arguments en sa faveur, qui sont d'ordinaire très-nombreux, l'habileté du scolastique étant d'en inventer le plus possible. Il est telle opinion qu'il soutiendra par dix, douze et quelquefois vingt-quatre raisons. Il passe à la seconde, dont il énumère à la fois les raisons et les preuves, et ainsi de suite jusqu'à la dernière, puis, revenant à la première, il expose les arguments contre avec la même abondance; puis, reprenant l'une après l'autre les raisons pour, il combat chacune d'elles par des sous-arguments; et de même pour toutes les autres opinions. Ajoutez à toute cette complication l'abus des distinctions, des définitions verbales, l'usage exagéré de l'autorité et l'interprétation arbitraire des textes, de plus la barbarie du langage, l'oubli des faits, de la réalité, de l'expérience, et vous comprendrez l'aversion qui s'élève à la renaissance contre ce pédantisme encroûté, et la séduction qu'exercèrent sur des imaginations toutes naïves les écrits retrouvés de Platon, de Cicéron et de Plutarque.

A cette époque, tous les esprits éclairés se séparent avec horreur de la dialectique scolastique. Mais par quoi la remplacent-ils ? par l'érudition. On vit alors renaître tous les systèmes de l'antiquité, et sauf quelques éclairs de génie dans Bruno, dans Télésio, dans Campanella, ces restaurations de l'antiquité n'ont presque aucune originalité. Point de méthode nouvelle, point de critique, point de véritable indépendance. Puis viennent les humanistes qui font de la philosophie cicéronienne; puis les chimistes, les cabalistes, les partisans des sciences occultes; puis enfin les sceptiques qui se moquent de tout cela, et les gens du monde qui finissent par abandonner la philosophie aux pédants.

C'est alors qu'on voit paraître un honnête homme, selon le langage d'alors, c'est-à-dire un homme bien né, de bonne condition, ayant couru le monde, pratiqué les cours et les armées, goûté de toutes les sciences de son temps, assez pour en connaître la vanité, mais pas assez pour y perdre la netteté de son esprit, un géomètre ami des idées claires et des idées simples, un penseur pour qui la vérité n'est pas dans les livres, et qui méprise les compilateurs; un de ces esprits nets, hardis et fermes qui simplifient les questions, tranchent les difficultés, écartent les ambages, un génie enfin que rien n'embarrasse, qui explique tout, et qui, parlant de la création du monde comme s'il eût été Dieu lui-même, semble nous dire : « Voilà comment je m'y serais pris ».

A cette parole ferme et libre, tous les bons esprits applaudissent; les qualités occultes, les quiddités scolastiques, les *distinguo*, les *sic et nos*, toutes ces formes vides et vaporeuses s'évanouissent comme des fantômes, et vont se réfugier dans le fond des cloîtres et des séminaires, où elles errent peut-être encore à l'heure qu'il est. Les imitations et restaurations de l'antique vieillissent en un jour ; les fausses sciences descendent dans les bas-fonds de la société et sont laissés au peuple. La philosophie débrouillée devient accessible ; l'esprit allégé redevient libre de penser et de réfléchir.

Tels furent les bienfaisants effets d'une révolution, dont nous n'avons pas dissimulé les périls. Sans doute l'esprit de controverse ne fut pas éteint par cela même ; nous voyons au contraire les *Méditations* de Descartes lui donner un nouvel aliment. Mais le terrain était telle-

ment déblayé, les points de discussion si nettement établis, la méthode si lumineuse, le langage si exact, qu'il est aussi facile et aussi intéressant de suivre dans leurs nobles luttes Descartes et ses contradicteurs, qu'il est ingrat et insipide de s'enfoncer dans les disputes éristiques des scolastiques. La dialectique est une des forces de l'esprit humain, et l'on y a excellé au XVIIe siècle; ce n'est donc pas pour avoir usé de la dialectique, mais pour en avoir abusé, que la scolastique a dû périr. Au reste, comme il ne faut méconnaître aucun service rendu, reconnaissons que la scolastique elle-même a contribué à donner à l'esprit moderne cette vigoureuse et souple dialectique dont nous verrons au XVIIe siècle de si admirables exemples.

Descartes le premier, comme il est juste, nous occupera, et après un très-court exposé de sa philosophie, nous le mettrons aux prises avec ses divers adversaires, dont la plupart se présentent avec un caractère original et personnel : un honnête homme et lourd théologien, le bonhomme Catérus, ouvre la marche, tout couvert de rouille scolastique, et cachant son solide bon sens flamand sous les formes surannées d'une argumentation sans finesse, mais non sans portée; Descartes lui répond en sa langue et se montre aussi bon scolastique que lui. Puis viennent des objections anonymes, judicieuses, mais sans couleur, dues en grande partie, selon toute apparence, au père Mersenus, le plus fidèle, le plus dévoué, le plus soumis plus tard des disciples de Descartes. Voici maintenant deux adversaires d'une autre trempe, d'une autre famille, qui ne sortent point de l'école, et en qui apparaissent déjà, comme en Descartes, les principaux caractères de l'esprit moderne : c'est Hobbes, c'est Gassendi, l'un et l'autre représentant à des degrés différents, et sous des formes diverses, de l'empirisme et, au moins pour l'un des deux, du matérialisme; Hobbes, esprit sec et négatif, objections courtes, ton méprisant, n'ayant pas pris la peine, on ne sait pourquoi, de déployer contre Descartes tout son génie, qui, à la vérité, était plus logique que dialectique, deux choses bien différentes. Descartes, chez lequel on ne doit jamais oublier l'homme d'épée et l'homme de condition, rend à son contradicteur anglais dédain pour dédain, sécheresse pour sécheresse, et tranche les difficultés mêmes proposées par son adversaire, sans se donner la peine de les dénouer. Gassendi entre en lice à son tour avec la bonhomie enjouée et la politesse d'un bon curé libre penseur : une ironie perpétuelle nullement méchante, une rhétorique fleurie et abondante, je dirai même diffuse, anime sa dialectique ingénieuse, pressante, pleine de ressources et de souplesses, ajoutant interrogations sur interrogations, et forçant à la fin Descartes à se réfugier dans cette fin de non-recevoir, que « M. Gassendi fait plus de questions en un quart d'heure que tous les plus savants hommes du monde réunis ensemble n'en pourraient résoudre pendant toute leur vie ». Descartes, dans cette discussion, essaye de reprendre la même arme que Gassendi; mais c'est un génie trop mâle pour jouer avec la pensée. Autant l'ironie de Gassendi était aimable, autant celle de Descartes est âpre et accablante. *O spiritus*, ô pur esprit, disait le brave épicurien : *ô caro*, ô chair, lui répond d'un ton méprisant le fier métaphysicien. Dans cette polémique, l'une des plus importantes qu'ait soutenues Descartes, il faut reconnaître qu'il n'a pas toujours l'avantage; il élude souvent les objections plus qu'il ne les résout; il maintient ses idées plus qu'il ne les développe; il s'impatiente et s'irrite plus qu'il ne convient à un philosophe; mais à la fin l'homme de controverse cède la place à l'homme bien né, et des paroles d'une courtoisie extrême répondent aux politesses de son spirituel adversaire.

Tout autre est le ton de Descartes répondant à Arnauld, le grand théologien, le grand polémiste, déjà célèbre, jeune encore, mais ayant déjà l'autorité d'un vieux docteur. Un de nos grands critiques, M. Sainte-Beuve, a peint avec la justesse et la finesse de touche que vous lui connaissez cette rencontre et ce tournoi généreux du grand métaphysicien et du grand controversiste : « Descartes, dit-il, fut, somme toute, enchanté de cette nature d'objections qui étaient bien plutôt une confirmation raisonnée de sa doctrine. Il traite Arnauld dans sa réponse sur un tout autre ton que Hobbes et Gassendi. Arnauld, en effet, comprend Descartes plus qu'il ne le combat; admirable esprit logique, il ne sera pas inventeur en philosophie, et moyennant que sa théologie soit satisfaite, il adhérera volontiers au nouveau maître. » Leibniz, du reste, avait déjà fait cette remarque, mais avec la malveillance qui lui est habituelle, quand il parle de Descartes.

Voici enfin le dernier adversaire de Descartes, celui avec lequel il ne garde aucune mesure, parce qu'il ne lui semble en mériter aucune. C'est là le dernier épisode, et l'un des plus curieux de la polémique suscitée par les *Méditations*. Descartes unissait à une extrême fierté de caractère une circonspection et une politique nécessaires peut-être aux fondateurs d'école comme aux chefs d'empire, mais qui répugne un peu, il faut le dire, aux esprits naïfs qui voudraient ne voir dans un philosophe que le simple amour de la vérité. Quoi qu'il en soit, il y avait alors une compagnie puissante maîtresse de l'enseignement, maîtresse de la doctrine, et peut-être même maîtresse de l'Église, jusqu'au moment où elle allait devenir maîtresse de l'État. C'était la société de Jésus, non encore atteinte de la blessure mortelle des *Provinciales*, blessure toujours vivante, malgré l'indestructible vitalité de cette compagnie extraordinaire : *Hæret lateri lethalis arundo*. Descartes (comme plus tard Leibniz, chose plus étrange encore) essaya de gagner la compagnie de Jésus, espérant par elle entrer dans l'école, et supplanter le péripatétisme scolastique. Tandis que, d'un côté, il dédiait ses *Méditations* à la Sorbonne, tandis qu'il ménageait Arnauld, il faisait faire

mille politesses aux jésuites, leur faisait demander respectueusement leurs objections, «persuadé, disait-il, que s'il échappait à leur censure, il ne pourrait être réfuté par personne, et que par là même sa doctrine serait réputée très-certaine et très-véritable. » Quelle déception, quelle inquiétude, lorsqu'il vint à apprendre non-seulement que la compagnie se taisait (elle ne s'avançait pas si aisément et sans prendre ses mesures), mais encore qu'un R. P. jésuite avait fait à Paris une conférence publique contre lui! Quelle colère enfin, quoi qu'en pût dire la politique, s'empara de son âme, lorsque le même jésuite, le P. Bourdin, écrivit contre les *Méditations* toute une suite d'objections perfides et gouailleuses, que ce savant père Garasse venait proposer avec une fausse bonhomie et une familiarité insolente au grand rénovateur de la pensée moderne ! Une scolastique fastidieuse, non sans finesse, ni sans quelques traits bien dirigés, un esprit de moine, esprit épais et redondant, poussant une plaisanterie jusqu'à satiété, et à la fin une accablante accusation plus sérieuse et plus ferme ; tels sont les principaux traits de ce réquisitoire, prémices de la guerre acharnée que les jésuites devaient faire au cartésianisme pendant toute la durée du siècle. Ici, Descartes ne se contient plus, il met l'épée à la main ; et toujours prudent même dans sa colère, après avoir soigneusement distingué le R. P. et la société elle-même, il écrase sous l'éloquence la plus amère le perfide ennemi qui a osé se jouer de lui, et le remet à sa place avec une hauteur où le gentilhomme insulté paraît peut-être moins que le philosophe contredit. On croirait entendre un héros de Corneille, lorsqu'il s'écrie : « Je lève ici le masque et me montre à découvert ; car je ne suis pas accoutumé à jouer de semblables personnages. » Puis relevant la fade plaisanterie de son contradicteur : « Il aura voulu imiter, dit-il, non les Épidiques ou les Parménons de l'ancienne comédie, mais le plus vil personnage de la nôtre, qui, par ses niaiseries et bouffonneries, prend plaisir d'apprêter à rire aux autres. » Il releva l'hypocrisie de ce faux rire qui cache la haine du pédantisme et de l'intolérance coalisés. « Il paraît bien, dit Descartes, qu'il n'a pas ri du bon du cœur : ce que les réponses qui suivent font bien voir, où il ne paraît pas seulement triste et sévère, mais chagrin et cruel..... Il insulte superbement au vaincu, et, comme un brave pédagogue, me prenant pour un de ses petits écoliers, il me tance aigrement, et me rend coupable de plus de fautes qu'il n'y a de préceptes dans le dialogue. » Puis, dans une comparaison trop longue et trop diffuse, où il n'y a pas assez d'art, il met en scène un maçon envieux qui condamne à tort et à travers un architecte : lequel maçon, « au cinquième acte, voyant un assez grand nombre de peuple autour de lui, changea tout d'un coup et d'une façon toute nouvelle la gaieté de la comédie en une tragique sévérité, ôta enfin de dessus son visage les marques de chaux et de plâtre qui le faisaient paraître ce qu'il était... Mais alors quelques-uns de ses amis, voyant que son extrême jalousie et la haine dont il était emporté étaient passées en maladie, ne lui permirent pas de déclamer ainsi davantage dans les places publiques, et le firent conduire chez le médecin. » Ce n'est pas encore là le dernier trait, et Descartes en réserve pour finir un autre plus amer : « Puisqu'il dit qu'il est mon ami, pour le traiter aussi le plus amiablement qu'il m'est possible, de même que ce maçon fut conduit par ses amis chez le médecin, de même aussi j'aurai soin de le recommander à son supérieur. »

Ces derniers mots terminent les controverses suscitées par les *Méditations*. Nous ne parlerons pas des luttes soutenues en Hollande contre le théologien Voet : le pédantisme théologique est de toutes les Églises, et le protestant Voet fut encore plus violent que le jésuite : car celui-ci ne fit que des objections ; celui-là provoqua des persécutions : l'histoire peut s'intéresser à ces luttes, la philosophie n'a rien à en tirer. Une dernière controverse importante, intéressante pour la science, eut lieu plus tard par correspondance entre Descartes et Henri Morus, esprit chimérique et mystique, mais non sans génie, qui discuta contre Descartes sur l'essence de la matière ; esprit d'ailleurs inconsistant et violent qui, après s'être montré d'abord contradicteur respectueux et presque adhérent de la philosophie de Descartes, devint, après la mort de celui-ci, un de ses plus virulents détracteurs. Descartes mourut au milieu de sa controverse avec Morus, et ne répondit pas à la dernière lettre de celui-ci. La mort du grand philosophe ne fit pas cesser les attaques dont sa philosophie fut l'objet. De nouvelles polémiques s'élevèrent, et ce fut toujours du sein des jésuites que partirent les coups les plus persévérants. Disons cependant que le plus distingué de ces controversistes, le P. Daniel, à qui échut la lourde tâche de combattre à la fois Descartes et Pascal, ne se montra pas trop indigne de cette accablante mission, et que, dans son *Voyage au monde de M. Descartes*, il répara dans une certaine mesure l'insolence du P. Bourdin par une raillerie toujours assez froide, mais au moins innocente, et une sorte de tolérance relative. Mais nous sommes à la fin du siècle, où de nouvelles et de plus importantes polémiques nous attendent. Malebranche paraît, et en face de lui, trois grands noms se présentent : Fénelon (soutenu par Bossuet), Arnauld, alors vieilli, mais toujours infatigable et défendant contre les raffinements subtilisés du Platon de l'Oratoire sa vraie et solide tradition cartésienne ; enfin le grand mathématicien Mairan, qui, avec une pénétration surprenante pour le temps et quoique très-jeune, mit le doigt sur les frappantes analogies de Malebranche et de Spinosa ; et qui fit le désespoir du noble vieillard, en le forçant de lui indiquer, ce que celui-ci ne put jamais faire, le sophisme fondamental de l'*Éthique* de Spinosa.

Après Malebranche, vient Leibniz, qui combat Malebranche lui-même, et Descartes et Locke et Arnauld, mais dont le principal adversaire est l'illustre Bayle,

lequel, à son tour, combat tout le monde, et semble le Dieu de la controverse lui-même, qui s'est fait homme.

Je me contente de vous indiquer ces grandes lignes; car il n'est pas probable que nous arrivions jusque-là, cette année au moins, dans ce premier semestre. Descartes nous suffira seul, et au delà.

Nous nous sommes contenté, messieurs, dans cette première leçon, de vous mettre en présence les hommes, les physionomies, le caractère. Maintenant les personnes vont disparaître; nous n'aurons plus en présence que les idées.

PAUL JANET.

COLLÉGE DE FRANCE.

LITTÉRATURE LATINE.

COURS DE M. HAVET.

La littérature latine après Tacite.

Rien n'est brusque ni soudain dans l'histoire littéraire non plus que dans aucune histoire, et il n'est pas probable qu'au lendemain de la mort de Tacite, la littérature latine ait été tout à coup autre chose que ce qu'elle était la veille. Mais les transformations deviennent très-sensibles quand on considère deux termes placés à une certaine distance l'un de l'autre; et c'est ce qui arrive nécessairement dans l'étude de l'antiquité, les monuments qui sont arrivés jusqu'à nous étant peu nombreux, et laissant toujours entre eux des intervalles. Si, par exemple, Tacite représente pour nous l'éloquence latine vers l'année 100 de notre ère, et si Apulée représente l'éloquence latine vers l'an 150, il est clair que dans ces cinquante ans l'éloquence latine a changé; ce n'est pas seulement la différence d'un écrivain à un écrivain, c'est celle d'un temps à un temps, c'est l'esprit romain lui même qui a pris d'autres habitudes et obéit à d'autres inspirations. Combien le contraste est plus grand encore, si de la littérature encore classique de Trajan on se transporte tout à coup à la fin du siècle et qu'on voit paraître l'éloquence chrétienne! Je veux mesurer avec vous cet intervalle et rechercher dans cette leçon ce qui s'est passé entre Tacite et Tertullien.

Ce qui frappe d'abord, c'est que Rome est devenue moins latine, et cela politiquement comme littérairement. Elle s'était emparée du monde, et le monde à son tour s'emparait d'elle. Elle eut, pour la première fois, dans Trajan, un empereur né dans les provinces. Sous ce même Trajan, le sénat en fut réduit à demander que tout candidat aux grandes dignités eût le tiers de son bien placé en terres dans l'Italie (*Pline le Jeune*, VI, 19). L'orateur Fronton, sous Hadrien, commença la fortune de l'Afrique; bientôt l'Afrique donnera à la littérature latine Apulée, en attendant Tertullien; à cette même date de Tertullien, l'empereur Septime Sévère et l'évêque de Rome, Victor, seront tous deux enfants de l'Afrique. Encore l'Afrique romaine parlait le latin (quoiqu'on nous dise que la sœur de Septime Sévère le parlait très-mal) (1), et elle n'avait pas d'autre civilisation que la civilisation latine; mais la Grèce et l'Asie grecque enrichissaient Rome de leur langue et de leurs idées. Juvénal s'écriait sous Trajan (III, 61): « O Fils de Romulus, je ne saurais me faire à une Rome grecque. »

Non possum ferre, Quirites,
Græcam urbem.

Et il continuait: « Après tout, la part du limon grec dans cet égout est bien peu de chose. Voilà longtemps que le fleuve de Syrie, l'Oronte, est venu se décharger dans le Tibre, apportant avec lui l'idiome, les mœurs, la musique de là-bas, et le reste. » Puis il montrait ces fils de l'Achaïe ou de l'Asie, arrivant chacun de son pays et se faufilant dans la vie romaine; ils sont bons à tout faire: « Un Grec affamé monterait à la lune au premier mot. »

Græculus esuriens in cœlum, jusseris, ibit.

Græculus, nous dirions en français la *grécaille;* l'empereur Hadrien lui-même, dans sa jeunesse, avait été affublé de l'épithète de *græculus*. On raillait ces étrangers et ces amateurs des modes étrangères; ce n'en était pas moins là chose sérieuse; Rome était en proie aux goûts, aux sentiments, aux vices, aux superstitions du monde entier: « Rome, dit Tacite, où tout ce qu'il y a d'abominations et d'infamies afflue de partout et fait figure. » Dans ce pêle-mêle, il était impossible que la langue même se conservât pure; aussi je ne craindrai pas de dire que dans Apulée la latinité classique est finie, et que la barbarie a commencé. A vrai dire, la littérature du temps d'Hadrien et des Antonins est une littérature grecque, et les écrivains grecs y sont supérieurs aux latins en nombre comme en mérite. J'en chercherai tout à l'heure la raison, je constate d'abord le fait. Marc-Aurèle lui-même, le chef de l'empire romain, a écrit en grec ces *Réflexions* qu'il s'est adressées à lui-même.

Mais le langage n'est après tout que la forme d'une littérature; celle-ci est vivante, de quelque vocabulaire qu'elle se serve, tant qu'elle a une âme. Malheureusement l'âme manquait à la littérature des Romains, et la vie morale tendait à s'éteindre parmi eux. Si l'on en demande la cause, il y en a une qui se présente d'abord, que chacun signale à son tour, et que M. Emile Burnouf vient de développer avec une grande force dans un article de la *Revue des deux mondes:* c'est que l'éloquence est inséparable de la liberté. Mais, s'il est vrai qu'il n'y avait plus de liberté à l'époque dont je vous parle, il semble que ce n'était pas un mal nouveau, et qu'il n'y en avait pas davantage au temps de Tacite, encore moins au temps de Sénèque, où cependant il y avait encore de l'éloquence. On peut répondre d'abord que ce qu'il y a de malsain et de fiévreux dans le talent de Sénèque (2),

(1) Spartien, *Sévère*, 15.
(2) *Senecæ febriculosis pruxulis*, Fronton.

que l'effort et la gêne que laisse sentir la belle langue de Tacite, témoignent encore, à des degrés différents, des tristes influences de la servitude générale. Mais, ce qu'il faut aussi reconnaître, c'est qu'au milieu même de cette servitude la liberté survécut longtemps encore, non dans les institutions et dans les actes, mais dans les esprits. Ils étaient libres en ce qu'ils souffraient de ne l'être plus, et qu'ils étaient tourmentés du désir et peut-être de l'espoir de l'être encore. Pour tout dire, ils avaient encore foi à la liberté. A la mort de Caligula, on avait été deux jours sans maître; qui pouvait dire si une occasion pareille ne se représenterait pas et si l'on n'en pourrait pas mieux profiter? Quand on en désespérait à la réflexion, on sentait du moins qu'on ne pouvait supporter et qu'on ne supporterait pas toujours une intempérance de despotisme qui allait jusqu'à la folie; folie bruyante et triomphante sous un Néron, sourde et accablante sous un Domitien. On s'agitait pour arriver à la délivrance. On protesta, sous Néron, par les déclamations de l'école et les bravades stoïques. Sénèque et Lucain avaient beau être courtisans, toutes leurs paroles faisaient détester la tyrannie. Puis Rome, soulagée un moment par la chute de Néron, retomba, à travers les horreurs des guerres civiles, dans les hontes et les tristesses de la servitude; elle fut assombrie, elle ne fut pas encore abattue; la réserve et le silence même, sous Domitien, étaient pleins d'indignation et de menace. La philosophie d'Épictète s'est formée sous cette tyrannie. Domitien fut tué, et la révolution libératrice qui avait avorté après Néron parut s'accomplir. On se flatta que Nerva et Trajan avaient résolu le problème insoluble si bien formulé dans Racine, que :

Rome soit toujours libre et César tout-puissant.

Rome n'était pas libre, mais du moins elle avait un maître sage qui respectait la raison et la conscience publiques. On était débarrassé des princes nés dans la grandeur, comme les vrais Césars et comme Domitien lui-même; l'avénement d'un simple citoyen ressemblait à la liberté : *loco libertatis erit quod eligi cœpimus.* C'en était fait de certaines insolences, de certaines débauches de tyrannie; l'honnête homme qui avait eu à les subir releva la tête et put dire tout ce qu'il avait gardé sur le cœur. En les jugeant et les flétrissant, non-seulement il satisfaisait à l'humanité outragée et la vengeait du passé, mais il pouvait croire qu'il la préservait pour l'avenir. Voilà quelle a été l'inspiration de l'éloquence de Tacite, et c'est ainsi que cette éloquence, qui n'a éclaté que cent quarante ans après le triumvirat et les proscriptions, est encore fille de la liberté; comme celle de Sénèque, moins noble et moins pure, l'avait été aussi, même sous Néron.

Mais ce feu, qui avait couvé sous la cendre dans les jours mauvais, tomba comme de lui-même dans des temps plus calmes. Le repos dissipa à la fois toute illusion et toute passion. On reconnut que Rome ne pouvait plus être libre, c'est-à-dire qu'elle ne pouvait plus tenir le monde asservi à la force sans demeurer asservie elle-même; car c'est sa tyrannie à l'égard des peuples qui la forçait à supporter à son tour la tyrannie. Martial a dit, pour célébrer le nouveau règne : « Si Caton nous revenait, il serait du parti de César; »

Si Cato reddatur, Cæsarianus erit.

A la bonne heure, mais Caton ne peut pas être un césarien bien enthousiaste; il ne sera jamais que résigné, et Caton résigné n'est plus lui-même; son génie l'a abandonné, il vit, il pense et il parle le moins possible. Tacite est le dernier Romain qui ait été éloquent, sous l'émotion d'une grande crise. Après lui, sur quoi pouvait-on s'échauffer? Il n'y avait plus de délivrance à poursuivre ni à attendre; on ne s'enthousiasmait plus et l'on ne s'indignait plus, car il ne restait pas d'idéal où se prît l'enthousiasme, et la réalité n'avait rien non plus qui révoltât sous un Trajan, un Hadrien ou un Antonin. Si Tacite a écrit qu'Auguste avait pacifié l'éloquence : *eloquentiam pacavit*, cela ne s'applique qu'aux orateurs; étouffée au forum, l'éloquence s'enflammait encore dans les livres et dans le travail intérieur de la pensée. La paix se fit là aussi, à partir du règne de Trajan; elle ne sera rompue qu'au temps des grands combats que le christianisme eut à soutenir contre l'empire.

Tandis que de Cicéron à Tacite les écrivains sont des citoyens qui s'intéressent à la fortune et à la vertu de leur patrie, au temps où nous sommes arrivés ils ne sont que des hommes de lettres qui ne pensent guère qu'à avoir du talent et à bien écrire. La littérature latine n'est représentée, pour nous, pendant ce temps, que par les trois noms de Fronton, d'Apulée et de Gellius (Aulus Gellius ou Aulugelle). Fronton est une espèce de Pline le Jeune, mais qui ne fait guère une plus grande figure, comparé à Pline, que Pline comparé à Cicéron. Pline est quelque chose par lui-même; Fronton n'est que ce que le fait la faveur avec laquelle les princes accueillent son talent et sa personne. Pline est un sénateur considérable dans un sénat qui compte encore et qui semble avoir repris une part de la puissance publique; Fronton est un homme de lettres et un maître de rhétorique, attaché à ce titre à la maison de César, orateur qui plaidait ou qui haranguait avec éclat, mais qui ne paraît pas avoir rien gouverné ni rien conduit. Sans doute, chaque homme a sa valeur propre, indépendamment des circonstances, et Pline, sous Trajan, n'était pas Tacite; mais il avait vécu de la même vie, passé par les mêmes épreuves, nourri les mêmes sentiments, et nous l'associons justement à son ami, sinon dans notre admiration, du moins dans nos sympathies. Sans juger absolument Fronton sur sa correspondance avec son jeune élève, qui est tout ce qui nous reste de lui, et quoiqu'il s'y montre d'ailleurs homme aimable et honnête homme, il est permis de croire que ses œuvres n'étaient pas de nature à toucher beaucoup la postérité, et que ce n'était

pas seulement sa faute, mais celle du temps même.

Apulée a été encore un avocat et un rhéteur, et rien de plus. Après être allé plaider à Rome, il revint dans l'Afrique, où il est né, et étala à Carthage son beau dire et ses riches études. Il a écrit toutes sortes de jolies choses dans le style le plus travaillé et le plus recherché du monde; nous les lirons avec curiosité et avec agrément; mais son esprit et celui de ses lecteurs restaient tellement étrangers aux grands intérêts et aux pensées sérieuses, qu'on cherche aujourd'hui en vain dans ses œuvres un mot sur le christianisme; et cependant il parlait dans le pays de Tertullien, et, quand il mourut, Tertullien avait trente ans.

Gellius a du mérite, et il ne mêle à ce mérite aucun ridicule. Tandis que les rhéteurs nous choquent par leur prétention d'être éloquents sans rien dire, ce grammairien nous plaît en nous instruisant; il a la curiosité intelligente et le jugement sain. Il ne va pas d'ailleurs plus que les autres au fond des choses et ne touche à rien de grave; sa supériorité est seulement de se tenir avec goût et avec modestie dans la situation modeste qui est celle des lettres en ce temps-là.

Ce n'est pas que tout le monde alors n'aime les lettres; les empereurs les protégent avec complaisance et même les cultivent, fidèles en cela à la tradition des Césars. Ils disputent avec les philosophes, ils écrivent leurs mémoires, ils font des pièces de poésie ou d'éloquence. Je ne parle pas seulement d'Hadrien, qu'on nous représente toujours entouré de beaux esprits et d'artistes, et qui, en mourant, adressait encore à *sa petite âme* de petits vers que Fontenelle a faits populaires en France. Mais Trajan lui-même, qui n'était guère qu'administrateur et soldat, nous a laissé un distique grec, sinon attique. Il apostrophe un homme qui a un long nez, et il lui dit agréablement qu'en le tournant au soleil et ouvrant la bouche toute grande, il indiquera l'heure aux passants (*Anthol.*, XI, 418). Vous serez peut-être bien aise d'avoir recueilli en chemin cette épigramme d'empereur. J'espère seulement que vous ne jugerez pas Trajan sur son distique.

Certainement ni les petits vers, ni la rhétorique, ni les raffinements littéraires n'étaient choses nouvelles; on les trouverait même aux meilleures époques, mais ce n'est alors qu'un superflu. Elles prennent plus d'importance et deviennent le nécessaire à mesure que la liberté et la vertu manquent aux esprits, et elles finissent par remplir la littérature de la Rome impériale. Une telle littérature fait penser d'abord au paradoxe de Rousseau sur la mauvaise influence des lettres, qui pourtant n'en reste pas moins un paradoxe et même un paralogisme, car ce n'est pas l'esprit qui asservit les peuples, mais la servitude des peuples qui se fait sentir même à l'esprit. Ni l'éloquence ni la science n'ont fait l'empire, mais c'est l'empire qui a réduit l'éloquence à la rhétorique et la science aux curiosités.

Cependant cette époque demeure encore considérable, soit dans l'histoire générale, soit dans l'histoire philosophique et littéraire. On pourrait le présumer seulement par ce qui s'y conserve d'esprit et de goût, car le goût et l'esprit ne vont jamais seuls. Mais tout témoigne d'ailleurs que l'habitude même de la servitude n'avait pu entièrement arrêter le progrès naturel de la civilisation et de la pensée. L'empire romain, à tout prendre, a été passablement gouverné pendant cette période, et l'esprit de la liberté, qui ne pouvait se faire jour dans la politique, pénétrait jusqu'à un certain point dans la vie privée et dans la famille. On voit se produire alors des nouveautés ou des réformes qui font honneur aux lumières et à la moralité publiques. Le sentiment de l'égalité des hommes et le respect de la dignité humaine menaçaient de plus en plus l'odieuse habitude de l'esclavage. On enleva aux maîtres le droit de vie et de mort, et l'on décida que l'esclave même coupable ne pourrait être condamné que par des juges. On ferma ces bagnes domestiques où étaient engloutis un peuple d'esclaves et même d'affranchis qui travaillaient à la chaîne. Jusqu'à ce temps, le droit de vendre un esclave allait jusqu'à permettre de le livrer, non pas à un maître ordinaire, mais à ces gens dont le métier était d'exploiter la chair humaine: les uns qui faisaient hacher les hommes dans les tueries de l'arène, les autres qui dressaient les femmes et les enfants à la prostitution. A l'avenir, ces deux tristes destinations furent du moins tenues pour des supplices, qui ne devaient être infligés à personne arbitrairement. Enfin, il y avait une vieille loi qui, pour protéger la vie du maître contre cette armée d'esclaves qu'enfermait une grande maison romaine (car un proverbe disait: L'esclave, c'est l'ennemi), ordonnait que si le maître était assassiné, tous les esclaves vivant sous le même toit seraient mis à mort, tout étrangers qu'ils pussent être au crime, et sans distinction de femmes, d'enfants ni de vieillards. Le cas s'était présenté sous Néron; un préfet de Rome avait été tué par un de ses esclaves, et il l'avait mérité. Il y avait dans sa maison quatre cents créatures humaines qui furent toutes condamnées à mort. L'horreur d'une telle exécution avait cependant excité une émeute populaire et troublé jusqu'au sénat même; cependant on passa outre, et, à la manière dont Tacite le raconte, il semble qu'il est d'avis qu'on fit bien. C'est lui pourtant qui témoigne que le meurtre n'était qu'une vengeance, et que la plupart de ces malheureux étaient d'ailleurs *incontestablement innocents* (XIV, 42). Les quatre cents victimes furent égorgées. Il faut croire pourtant que ce sang cria et qu'on finit par l'entendre, puisque sous Hadrien on décida qu'on ne poursuivrait pas en cas pareil tous les esclaves, mais seulement ceux qui se trouvaient assez près pour être soupçonnés d'avoir vu le meurtre et de l'avoir laissé faire. Quelle justice encore! mais la condamnation de l'injustice est l'injustice même; l'esclavage ne pouvait subsister qu'avec ces rigueurs; et pour qu'on ne tuât pas les maîtres, il fallait tuer des innocents. C'était beaucoup qu'on s'avisât du moins de ne plus tuer sans nécessité, et qu'on voulût

bien prendre le soin de sauver quelques misérables existences. Tacite et Pline ne s'en étaient pas mis en peine; on en vint là quelques années après eux (1).

J'ajouterai que cet esprit réformateur ne se préoccupait pas seulement de l'humanité, il pourvoyait même à ce qui regarde les mœurs et la décence. Une loi du même temps ordonna que les sexes fussent séparés dans les bains publics.

Messieurs, qu'y a-t-il au fond de tout cela, sinon la philosophie? Elle maintenait la liberté et la vie intérieure de l'âme, c'est-à-dire le principe même de la pensée et de l'éloquence; mais cela n'a pas profité à la littérature latine. C'est que depuis Sénèque, ou plus généralement depuis les Stoïques du temps des Césars et des Flaviens, la philosophie à Rome était suspecte; elle semblait témoigner chez un Romain d'un esprit d'indocilité et de révolte. On la permettait aux philosophes de profession, qui étaient des Grecs; on les laissait dire dans leurs écoles, à peu près comme Louis XIV, par exemple, laissait les prédicateurs moraliser dans leurs sermons sur les vices des rois, mais n'aurait pas goûté ces moralités de la part d'un homme du monde. Un passage des *Entretiens* d'Épictète (III, 8) atteste ce dédain des gens de Rome à l'égard des philosophes, même quand eux-mêmes se piquaient d'esprit philosophique. Ces maîtres grecs, avec leur longue barbe et leur manteau grossier ou *tribon*, étaient une espèce de clergé; on trouvait bon qu'ils fissent leur métier, mais on ne se confondait pas avec eux. Il n'y a donc plus, à cette époque, de philosophie latine, et c'est précisément, je crois, ce qui a donné à la littérature grecque la supériorité qu'elle prit alors. Les noms illustres d'Épictète, de Plutarque, d'Arrien, de Lucien, de Marc-Aurèle, sont des noms de philosophes. Marc-Aurèle s'est élevé plus haut qu'aucun autre, peut-être parce qu'étant empereur il était dans le monde entier le seul homme absolument qui fût libre. Mais tous tiennent dans l'ordre de l'esprit un rang bien plus haut que les rhéteurs et les grammairiens qui font toute la richesse de la littérature latine.

Mais la philosophie me conduit à la religion, et c'est un dernier aspect sous lequel il me reste à considérer la période historique qui fait le sujet de cette étude. Et là-dessus je dirai tout d'abord qu'on se trompe quelquefois du tout au tout en parlant de l'état de la pensée religieuse à cette époque. On se figure que ce qu'on appelle la *foi* avait disparu du monde, et n'y est rentré que par le christianisme; tandis qu'au contraire le christianisme a trouvé les esprits très-disposés au surnaturel. Tout dernièrement encore, M. de Pressensé a écrit : « Je ne vois pas que les temps où l'idée divine a pâli se soient signalés par leur respect de la personne humaine; témoin ce monde romain *où l'impiété la plus cynique coïncidait avec la tyrannie la plus abominable. Le ciel paraissait vide;* les chaînes de l'esclavage universel n'en étaient que plus lourdes et mieux rivées. *On ne croyait plus à aucune divinité digne de ce nom, mais on croyait fermement au dieu César.* » (*Vie de Jésus*, introduction). Je ne creuserai pas ici jusqu'au fond même de la pensée de l'écrivain; on comprendra que je ne songe pas à discuter dans cette chaire, en face d'un ministre d'une Église chrétienne, dans quelle mesure il est bon de croire ou de ne pas croire; je m'en tiendrai à la question historique, et je ne la prendrai même pas dans sa généralité. On pourrait montrer, je crois, qu'à toutes les époques les esprits n'ont été libres à l'égard des puissances du ciel qu'autant qu'ils l'étaient par rapport à celles de la terre, et que les exceptions à cette règle ne sont que des accidents, qui ont bien le caractère d'accidents, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni importance ni durée. Mais je me borne aux propositions de M. de Pressensé sur l'empire romain, et je dis que l'histoire les dément d'une manière formelle. L'impiété ne régnait pas au temps des Césars; les deux grands incrédules de Rome, l'un sage et réservé, l'autre passionné et agressif, Cicéron et Lucrèce, écrivaient sous la république; Cicéron était libre, Lucrèce était libre. A partir d'Auguste, la philosophie est tempérée et rappelée à l'ordre comme tout le reste. Sénèque lui-même, malgré l'élan naturel de son esprit vers la hardiesse et l'indépendance, se contient sévèrement et ne se permet pas, comme Cicéron, de douter des dieux. Pline l'Ancien est l'incrédule le plus décidé du temps des Césars, et n'est pas pourtant franchement impie. Il est d'ailleurs plein de superstitions jusque dans la religion de la nature. Mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est qu'il écrit peu après la mort de Néron, à la suite d'une révolution qui avait paru d'abord un affranchissement et avait dû ébranler les idées reçues, comme il arrive toujours dans ces crises. Enfin c'est ce Pline lui-même qui témoigne que les esprits étaient alors plus aveuglés que jamais par les religions, *ad quas maxime etiamnunc caligat humanum genus* (XXX, 1). Il est vrai qu'il y avait partout des partisans d'Épicure; mais sa doctrine, toute répandue qu'elle était, n'était cependant pas considérée, et l'on se refusait à l'avouer dès qu'on prétendait au respect; d'un autre côté, cette philosophie même reconnaissait les dieux, au moins de nom, et ses partisans s'acquittaient des devoirs religieux avec tout le monde. Mais après tout, les disciples d'Épicure se comptaient et se remarquaient; outre que parmi eux les plus déterminés et les plus hardis n'étaient pas probablement les plus nombreux, et que Lucien, par exemple, ne trouvait pas sans doute autour de lui beaucoup d'esprits pareils au sien. Il est certain que le plus grand nombre des hommes d'alors étaient des croyants, non-seulement dans le peuple, mais chez les lettrés, les politiques, les philosophes : Tacite et Pline, Épictète, Plutarque, Marc-Aurèle, croyaient aux dieux, et ils croyaient encore aux

(1) Toutes ces réformes sont indiquées dans la *Vie d'Hadrien*, par Spartien.

oracles, à l'astrologie, aux présages et aux prodiges; qu'on juge d'après ces noms de ce que pensait la multitude. On nous dit que le ciel paraissait vide, et précisément une phrase d'Épictète proclame qu'il est plein, *plein de dieux et de démons,* c'est le texte même (III, 13, p. 413 d'Upton) : ces *démons* sont à peu près les *anges* des chrétiens. M. de Pressensé dit encore : « On ne croyait plus à aucune divinité digne de ce nom. » S'il entend par là condamner toutes les divinités antiques, à la bonne heure, et je laisserai passer ici cette opinion, sur laquelle il y aurait pourtant beaucoup à dire : mais il devrait reconnaître que jamais, au contraire, la divinité n'a été conçue par les Gentils d'une manière plus chrétienne, et par conséquent, suivant lui, plus digne d'elle qu'en ce temps-là même. Et ensuite quand il ajoute : « et l'on croyait fermement au dieu César », il dit précisément le contre-pied de la vérité. Le dieu César était le seul dieu auquel personne ne croyait; le petit écrit de Sénèque sur la mort de Claude en témoigne assez, et d'autres textes encore; tandis que pas un, au contraire, ne laisse paraître que personne prit au sérieux cette religion. Mais celle-là exceptée, il faut bien avouer que le temps des Césars, le temps au milieu duquel est venu tomber le christianisme, n'est pas un temps d'incrédulité raisonneuse : c'est, au contraire, un temps de foi, sinon de superstition.

Tout ce qu'on peut dire est que la superstition, favorisée par la servitude, était cependant combattue par le travail incessant de la réflexion. Des penseurs se dégageaient des préjugés populaires; des idées religieuses plus pures et plus élevées se faisaient jour. Voici un fait qui se présente isolé, comme il arrive si souvent dans l'histoire du monde ancien; car cette antiquité, que nous jugeons tous les jours si à notre aise, nous la connaissons bien mal; c'est un tableau couvert d'une toile qui se trouve par hasard trouée çà et là. Tantôt la déchirure est assez large pour laisser paraître un morceau intéressant; tantôt nous n'apercevons qu'un détail qui irrite notre curiosité sans la satisfaire. Voici donc ce que nous trouvons jeté en passant dans un coin d'une notice biographique, et qui certainement arrêtera votre attention. Il est dit dans la *Vie* de l'empereur Alexandre Sévère qu'il pensait à recevoir le Christ au nombre des dieux, et qu'on prétend qu'Hadrien avait la même pensée. Pour ce dernier point, je n'ai pas besoin de vous dire que je n'en crois rien, mais voici comment le biographe s'explique : « Hadrien avait fait faire *des temples sans images* dans toutes les villes; ce sont eux qu'on appelle aujourd'hui temples d'Hadrien parce qu'ils n'appartiennent à aucun dieu. Il les destinait à l'usage que j'ai dit, mais on l'empêcha de suivre sa pensée, parce qu'on lut dans les entrailles des victimes que si son vœu était accompli, tout le monde se ferait chrétien et abandonnerait les autres temples. »

Le compilateur qui parlait ainsi sous Constantin, en plein triomphe du christianisme, s'est trompé certainement sur les intentions d'Hadrien; mais il n'a pas dû se tromper sur les faits, je veux dire sur l'existence de ces temples sans images qui n'étaient consacrés à aucun dieu particulier. Il y a là, ce semble, une tentative de religion philosophique sur laquelle on en voudrait savoir davantage. Hadrien jugeait de haut les religions. En même temps qu'il s'acquittait scrupuleusement dans Rome de ses devoirs de pontife suprême, il considérait les cultes étrangers avec une dédaigneuse indifférence, dont témoigne une lettre que nous avons de lui, et qui a été écrite en Égypte. Aussi Tertullien déclare d'une manière formelle qu'il n'inquiéta nullement les chrétiens. La pensée de consacrer des temples à la *divinité* telle que le concevaient les sages, convenait donc à un esprit comme le sien; mais il me paraît qu'il était dans la nature même des choses qu'une pareille idée se produisît tôt ou tard.

Je me figure en effet, quand même on voudrait supposer que la révolution chrétienne ne se fût pas faite, et que le monde n'eût pas été remué tout à coup par la parole venue de Judée, que le paganisme livré à lui seul n'en devait pas moins s'épurer, et, pour ainsi parler, se christianiser avec le temps, du moins si les esprits avaient été libres. La philosophie accoutumant de jour en jour les hommes à la double idée de l'humanité une et de la divinité une, on aurait donné peu à peu dans les divers temples une place à Jupiter ou au dieu suprême; puis cette place serait devenue la première, et Apollon ou Bacchus, Diane ou Minerve, n'auraient passé qu'après lui. Ensuite ils n'auraient plus été considérés que comme des aspects ou des vertus diverses du dieu unique; on aurait dit Jupiter-Apollon, Jupiter-Pallas, et l'on aurait de plus en plus idéalisé ces représentations divines. Enfin il se serait élevé un protestantisme païen qui les aurait fait disparaître, ne reconnaissant que Jupiter, qu'on aurait simplement nommé Dieu. Et si, en face de cette théologie sévère, une autre avait continué de vivre, plus indulgente à l'imagination et aux sens, les figures auraient subsisté, mais la foi s'en serait retirée à la longue. Voilà où je m'imagine que nous en serions, si l'on me permet de supposer que le christianisme n'eût pas passé dans le monde. Je ne dis pas qu'à l'heure qu'il est, il n'y aurait plus de païens, puisqu'en fait il y en a encore pour qui le Christ, la Vierge et les saints continuent les dieux; mais il n'y en aurait peut-être pas davantage. La mythologie ne serait guère autre chose, dans un monde héritier du polythéisme, que ce qu'elle était au XVIe et au XVIIe siècle dans le monde chrétien, une langue savante et une belle décoration. On ne consulterait plus les oracles, on ne ferait plus de sacrifices. En un mot, la religion n'aurait pas le nom qu'elle a aujourd'hui, mais il n'y aurait pas de si grandes différences dans les choses qu'on pourrait croire, et beaucoup de gens seraient à peu près aussi chrétiens qu'ils le sont.

Il y avait donc, au temps dont je parle, un grand

mouvement des esprits dans l'ordre des idées religieuses, mais ce mouvement même fut gêné de toute manière, et ne put se développer en liberté. Attaquer les croyances établies au nom de la pure raison et de ce que nous appelons libre-pensée, eût été suspect et odieux; cela aurait paru une révolte contre toute autorité et contre tout ordre, une espèce de crime de lèse-majesté. Il n'était pas plus facile de combattre les vieilles superstitions par des idées religieuses plus hautes et plus pures; cela était odieux encore, parce que cela était suspect d'esprit chrétien.

L'esprit chrétien, aux yeux des Romains, était l'esprit de révolte, et on le comprend sans peine si l'on s'applique à suivre l'histoire de la propagande juive et chrétienne. Il y avait longtemps que la conquête romaine avait soulevé par toute la terre le ressentiment des peuples opprimés. Les Juifs étaient les plus irréconciliables de tous et les plus indomptables. Ils trouvaient moyen de demeurer étrangers à Rome dans Rome même; ils maintinrent d'ailleurs l'indépendance de leur cité plus que ne fit aucun peuple. Quand Jérusalem et le Temple eurent été détruits à la suite du plus épouvantable des siéges et de la plus horrible agonie, tout à coup, sous Trajan et sous Hadrien, ils renaquirent, et il fallut les exterminer péniblement une seconde fois. La religion au nom de laquelle les Juifs résistaient ainsi devait déjà à ce titre seul trouver bien des sympathies chez leurs frères en servitude; car nulle part on ne puisait plus de force pour détester les Romains avec les dieux des Romains; d'ailleurs, en se serrant ainsi derrière leur dieu pour résister à leurs ennemis, et cela depuis des siècles, ils avaient appris à s'aimer entre eux davantage. Ils se secouraient les uns les autres; ils savaient le prix d'une personne humaine. Ils enseignaient aux autres hommes le respect du mariage et celui de la vie des enfants. C'était encore là un puissant autant qu'admirable prosélytisme. Et enfin cette religion, toute religion qu'elle était, venait à la rencontre du mouvement qui emportait les hommes hors de l'ancienne foi religieuse. Les Juifs non-seulement n'avaient qu'un dieu, mais partout ailleurs qu'à Jérusalem (et Jérusalem n'était qu'un point, tandis qu'il y avait des Juifs par toute la terre), ce dieu n'avait ni temple, ni autel, ni sacrifices, ni prêtres, et on ne l'adorait que par la parole et par la pensée. A Jérusalem même, ce dieu n'avait pas d'images et demeurait invisible. Il avait bien un nom propre, comme tous les dieux de l'antiquité; mais à force d'être sacré, ce nom était devenu ineffable; on ne le prononçait plus, on ne l'écrivait plus, et dans les traductions de la Bible on n'appelait plus Jéhovah que le Seigneur, d'un nom qui convenait au dieu de tout le monde. La religion des Juifs attirait donc vers elle de tous côtés bien des âmes, qui ne se livraient pas cependant tout entières, parce que beaucoup ne pouvaient se décider à se faire juifs, quand tout à coup cette nouvelle se répandit, vers le temps de Claude, que ce dieu et son Christ acceptaient désormais le Grec comme l'Hébreu, et l'incirconcis comme le circoncis. Alors s'établit le courant invincible de la propagande chrétienne; et les sujets, les petits, les souffrants, les mécontents de toute espèce, se portèrent en foule du côté du dieu nouveau. Les peuples se partagèrent entre les partisans du passé, et ceux qui se révoltaient contre ce passé, et à qui la foi ouvrait d'autres voies. Cette indépendance nouvelle se heurta bientôt contre les derniers excès de la violence et de l'injustice. Vous avez vu comment Tacite raconte que dans ce fameux incendie de Rome, Néron donna en pâture à l'irritation de la multitude le sang et les supplices des chrétiens et imagina de faire brûler tout vivants des hommes enduits de poix en manière d'illumination (XV, 44). Et vous vous rappelez que tout en condamnant ces fantaisies de cruauté, Tacite accuse surtout Néron d'avoir ainsi amené les esprits à plaindre des coupables qui méritaient les dernières peines. Cette disposition morale demeura celle des *bons citoyens*, même quand le pouvoir ne croyait pas devoir sévir. Hadrien, je l'ai dit, n'a pas persécuté, ni son successeur non plus; et pourtant ce Fronton, si aimable dans son intérieur, empruntait aux rumeurs populaires, pour en charger un discours, les imputations les plus odieuses et les plus absurdes contre les chrétiens; il est vrai que ce jour-là il avait peut-être besoin, comme avocat, de sottises et de calomnies; c'est ce dont nous ne pouvons plus juger, le discours n'étant pas venu jusqu'à nous. Quant à la violence des chrétiens eux-mêmes, il n'y a pas à s'en scandaliser; les gens qu'on diffame en attendant qu'on les égorge ne sont pas tenus d'être de sang-froid; seulement il est clair qu'ils ne pouvaient juger le monde païen avec plus de justice qu'on ne les jugeait eux-mêmes. Mais ces sentiments n'arrivent pas jusqu'à une expression littéraire avant le commencement du second siècle; c'est seulement vers cette époque que la religion nouvelle, si longtemps sans action sur les lettrés, eut ses écrivains et ses orateurs. Ils rendirent à l'éloquence romaine ce qu'elle ne connaissait plus, la liberté, et la passion sincère et profonde; on ne peut s'étonner qu'ils y aient mêlé le fanatisme. En attendant Tertullien et les Pères, ce qu'il y avait déjà d'éloquence chrétienne ne produisait pas une littérature et ne se fixait pas dans des monuments écrits. Et nul autre que les chrétiens n'osant parler librement sur les dieux, de peur d'ébranler l'empire, il n'y avait pas non plus du côté des incrédules les hardiesses et les combats qui font l'éloquence et la flamme.

Vous le voyez, messieurs, ce n'est pas par les hautes inspirations et les grands traits de génie que la littérature de ce temps se recommande à notre attention, surtout celle qui parle la langue latine. Elle ne manque cependant ni de mérite ni d'attrait, et elle tiendra peut-être plus que je ne puis vous promettre, parce que c'est surtout dans les détails qu'elle intéresse et qu'on y trouve plaisir et profit. Il suffit de vous rappeler la fable de Psyché, le plus brillant épisode du roman d'Apulée, pour vous

avertir des richesses que cette littérature du dernier âge recèle encore. Bien d'autres endroits, dans ce curieux livre, parleront à votre imagination. Votre esprit sera souvent amusé par les curiosités et les raffinements du style. Et les délicatesses du cœur se joignent volontiers, dans les hommes d'alors, à celles de l'esprit; vous aimerez, par exemple, à entrer dans les sentiments les plus intimes de Marc-Aurèle, à l'entendre adresser à son vieux maître, avec ses propres tendresses, celles de sa famille et des petits enfants mêmes : « Nous t'aimons tous, dit-il, dans notre nid, en proportion de ce que chacun a de raison. » Enfin, tous ces livres peignent le temps, et toute peinture d'un temps est intéressante, mais surtout celle d'une époque qui ressemble à la nôtre, non pas, je l'espère, par le découragement et l'épuisement, mais par les raffinements de l'esprit, de l'art et de la civilisation tout entière. Beaucoup d'agréments tempéreront donc la tristesse que peut faire sentir dans cette littérature l'absence des grands sentiments et des hautes idées. Ce vide même, chaque fois que nous l'apercevrons, nous sera une leçon sévère, mais utile. Vous en tirerez deux conclusions : l'une, c'est un lieu commun, qu'il n'y a pas de grande littérature sans une pensée libre; l'autre, que les hommes qui vivent plus particulièrement de la vie de l'esprit ne font pas assez s'ils se bornent à entretenir autour d'eux le goût, l'élégance, les grâces du langage, les belles curiosités en tout genre. Ils doivent quelque chose de plus à la foule de ceux qui peuvent les écouter ou les lire : je veux dire ce pain de la parole, sans lequel l'autre ne suffit pas, et qui ne saurait non plus être remplacé par les friandises de l'érudition ou par celles de l'art. Sans doute ils peuvent s'occuper de minces objets, car c'est de quoi se compose le plus souvent la tâche de chacun, et il n'y a que les plus grands qui pourraient s'en plaindre; mais ils porteront jusque dans ces détails la passion du vrai, comme étant le principe du bien; la décision de la pensée et du caractère; l'habitude de subordonner les petites choses aux grandes et de ne perdre jamais absolument celles-ci de vue; l'oubli surtout des intérêts de leur vanité et de leur talent en comparaison du but à poursuivre. C'est ce qui rendra leur étude féconde, et ce qui fera la santé et la force de la litérature de leur temps.

E. Havet.

BULLETIN DES COURS.

Parmi les orateurs de l'Athénée, il en est, tels que MM. Émile Deschanel et Delsarte, dont il serait superflu de constater le succès; ce serait ne rien apprendre à personne. De même, MM. Lemonnier et Frédéric Passy avaient déjà fait leurs preuves; ils ont confirmé une réputation déjà acquise. Un certain nombre de nos abonnés de Paris ont pu entendre, mardi dernier, M. Francisque Sarcey, et leurs applaudissements sont un témoignage qu'il nous suffit de faire connaître à ceux de nos lecteurs qui n'assistaient pas à cette intéressante séance. Moins connu que les précédents, quoique déjà conférencier exercé, M. H. de la Pommeraye, secrétaire de l'Association polytechnique, a obtenu, la semaine dernière, un vif succès. Également habile dans l'art de dire et de composer une conférence, sensible aux impressions du public, doué de l'esprit d'à-propos et d'une aisance qui le laisse toujours maître de son langage et de ses intonations, le jeune orateur n'a eu besoin que d'une seule soirée pour être compté désormais parmi les conférenciers les plus aimés du public.

Puisque nous parlons de l'esprit d'à propos, citons un incident qui s'est passé jeudi dernier. M. Félix Hément racontait, avec un rare mélange de clarté, de vivacité et d'élégance, l'*histoire d'une planète*. Au moment où, arrivant à ses conclusions, il prenait la défense du spiritualisme, un auditeur l'a interrompu d'une façon assez brusque. A quoi l'orateur a répondu par une vive et éloquente réplique, qui a soulevé un tonnerre d'applaudissements.

M. H. Maze a ouvert son cours d'histoire à l'École d'enseignement supérieur d'Angers par une leçon sur *Les gouvernements français du* XVIIe *au* XIXe *siècle*, dans laquelle il trace une esquisse rapide et brillante des changements qui se sont accomplis depuis l'avénement de Louis XIV jusqu'à la chute du premier empire, en marquant au passage les causes, le sens et la portée de chacune de nos révolutions.

Comme tant d'autres institutions, dit le jeune orateur, la monarchie de droit divin devait périr par ses succès mêmes; au lendemain de son triomphe, la décadence commença...

Après Louis XIV, le Régent se débat en vain parmi les difficultés inextricables que lui a léguées le règne précédent. « Si j'étais sujet, disait-il, je me révolterais à coup sûr », et encore, comme on lui annonçait une émeute : « le peuple a raison : il est bien bon de tant souffrir ».

Louis XV meurt, emportant avec lui la malédiction trop méritée du pays.

Sous le règne suivant, la révolution se trouvait, en réalité, accomplie avant d'être commencée de fait...

L'Assemblée législative avait plutôt laissé commettre qu'ordonné les violences; la Convention nationale les érigea en système.

L'auteur du coup d'État du 16 brumaire était un jeune général dont le rôle en Italie et en Égypte avait été bien glorieux, sans doute; mais la gloire ne met personne au-dessus de la constitution et des lois.

Il en sera du premier empire comme de la monarchie de droit divin; le triomphe trop complet du système impérial amènera sa chute... Il est tombé, et les plus grandes calamités ont été attirées sur la France par la tension exagérée du pouvoir et la passion des conquêtes.

Telles sont les principales révolutions qui se sont produites

dans notre pays de l'avénement de Louis XIV aux commencements du XIXe siècle. L'histoire de cette période abonde en importantes leçons ; parmi ces leçons, il en est deux sur lesquelles je désire appeler votre attention d'une façon plus particulière. La première, c'est que les gouvernements absolus, sans contrôle sérieux, sans contrepoids, ne sont pas durables; c'est que toute dictature prolongée, quelque nom qu'elle porte, quelque gloire, quelque prospérité qu'elle donne pour un temps, aboutit à une révolution. La seconde leçon qu'il nous importe de méditer, c'est que la règle de la politique extérieure doit être la modération, le respect de tous les droits ; la loi qui doit présider aux rapports des peuples est, au fond, celle même de l'ordre moral : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même. »

Ce sont là les deux graves enseignements de notre histoire moderne ; ne les oublions jamais et souhaitons à la patrie, afin que les révolutions l'épargnent, l'ordre et la dignité nationale étant sauvegardés, la liberté dans la paix.

Athénée de Paris.

(17, rue Scribe, à 8 heures et demie.)

Samedi 22 décembre. — M. MARCHAL DE CALVI : *La poesie dans la science.* — M. DELSARTE : *Les lois mathématiques de la prononciation.*

École impériale des chartes.

(ANNÉE 1866-1867.)

PREMIÈRE ANNÉE. — 1° Lecture et déchiffrement des écritures des divers siècles ; abréviations ; formules ; caractères extrinsèques des chartes et des manuscrits.

2° Usage des sceaux ; valeur des monnaies.

M. LACABANE, professeur, le samedi, à deux heures et demie. — M. BOURQUELOT, professeur, le mercredi, à onze heures.

3° Étude du latin du moyen âge, de la langue vulgaire dans ses principaux dialectes du Nord et du Midi ; formation de la langue nationale.

M. GUESSARD, professeur, le mercredi, à midi et demi, et le samedi, à midi et demi.

DEUXIÈME ANNÉE. — 1° Monuments écrits considérés dans leurs diverses espèces, leurs caractères intrinsèques, leur authenticité et leurs rapports avec l'histoire et les usages du temps.

M. J. QUICHERAT, professeur, le mercredi, à deux heures et demie. — M. DE MAS-LATRIE, professeur, sous-directeur des études, le jeudi, à une heure.

2° Classement des archives et des bibliothèques publiques.

M. VALLET DE VIRIVILLE), professeur, le mardi, à deux heures et demie, et le jeudi, à deux heures et demie.

TROISIÈME ANNÉE. — 1° Géographie politique, ecclésiastique et civile ; divisions et subdivisions du territoire.

2° Système des monnaies, poids et mesures.

3° Histoire des institutions politiques de la France au moyen âge.

M. LACABANE, professeur, le mardi, à une heure. — M. BOURQUELOT, professeur, le vendredi, à deux heures et demie.

4° Archéologie et arts du moyen âge, étude des sceaux, histoire de l'industrie.

M. J. QUICHERAT, professeur, le vendredi, à midi.

5° Éléments du droit civil, du droit canonique et du droit féodal.

M. TARDIF, professeur, le mardi, à dix heures et demie, et le jeudi, à dix heures et demie.

CAUSERIES SUR LA LITTÉRATURE, L'HISTOIRE ET LES BEAUX-ARTS, DESTINÉES AUX DAMES ET AUX JEUNES FILLES. — Cité Trévise, 7, — le jeudi, à 1 heure moins un quart (du mois de décembre au mois de mai), par M. THÉODORE LÉVI ALVARÈS.

La première conférence a eu lieu jeudi dernier.

COURS PUBLICS ET GRATUITS, AVENUE LACUÉE (PAR LA RUE BASFROI).

(Les mardis, de huit heures à neuf heures du soir.)

A partir du 15 janvier, l'Orient biblique, souvenirs de voyage, par M. WADDINGTON, membre de l'Institut.

Programme des cours de l'Université de Berlin.

M. BŒCKH. — Cours de littérature grecque, 6 fois par semaine.

M. DROYSEN. — Histoire grecque, 4 fois par semaine. — Histoire contemporaine depuis 1815, 5 heures.

M. GERHARD. — Conférences d'archéologie, 2 heures. — Visite au Muséum, Mythologie grecque, 6 heures.

M. HAUPT. — Explication de l'*Iliade*, 4 heures. — Explication d'Horace (*Satires*), 4 heures.

M. HENNING. — Logique et métaphysique, 4 heures. — Économie politique, théorie et revenus publics, 4 heures.

M. KIRCHOFF. — Le *Cyclope* d'Euripide, 2 heures. — *Les œuvres et les jours* d'Hésiode, 4 heures.

M. LEPSIUS. — Grammaire et langue des Égyptiens, 4 heures. — Histoire de l'Égypte, 1 heure. — Visite au Muséum, 1 heure.

M. MOMMSEN. — Lettres choisies de Cicéron, 1 heure. — Les institutions des Romains, 4 heures.

M. MUELLERHOFF. — Les *Niebelungen*, 4 heures. — L'*Edda* (explication), 4 heures.

M. RANKE. — Histoire de l'Allemagne depuis 1792, 4 heures.

M. RŒDIGER. — Les langues de l'Éthiopie et de la Perse, 3 heures.

M. TRENDELENBURG. — Psychologie, 4 heures. — Histoire de la philosophie, 4 heures.

M. ELTHAUS. — Histoire de la philosophie depuis le XVIIIe siècle, 2 heures. — Logique et théorie de la connaissance, 4 heures. — Histoire de la philosophie, 4 heures.

M. DIETERICI. — Explication du texte arabe, 1 heure. — Grammaire arabe, 3 heures. — Explication de la Genèse, 1 heure.

M. FRIEDRICHS. — Histoire de la sculpture grecque et romaine, 4 heures.

M. FRIEDLŒNDER. — Économie politique, 4 heures.

M. GEPPERT. — Plaute, 1 heure. — L'Orestie, 4 heures.

M. GRUPPE. — Histoire de la philosophie grecque, 2 heures.

M. HOTHO. — Cours d'esthétique, 4 heures.

M. HUEBNER. — Cicéron (discours, lettres, traits philosophiques), 1 heure. — Cours d'épigraphie latine, 4 heures.

M. JAFFÉ. — Paléographie latine, 4 heures.

M. KIEPERT. — Géographie de la Grèce, 1 heure. — Histoire de la géographie et des voyages de découvertes, 2 heures.

M. KŒPKE. — Histoire du moyen âge, 4 heures.

M. MASSMANN. — Questions de pédagogie, 2 heures. — Grammaire gothique, 4 heures. — *Germanie* de Tacite, 4 heures. — Exercices paléographiques.

M. CH. MICHELET. — La logique appliquée au droit, 4 heures. — Droit naturel et histoire du droit, 4 heures.

M. MUELLER. — Géographie de l'Afrique. Voyages, 2 heures. — Géographie du nouveau monde, 4 heures.

M. PETERMANN. — Les Samaritains, 1 heure. — La langue et la littérature de la Syrie, 3 heures.

M. SCHOTT. — Des monuments littéraires de la race finnoise, 2 heures. — Langue turque, 3 heures. — Littérature chinoise, 2 heures.

M. STEINTHAL. — Histoire de la philologie chez les Grecs et les Romains, 1 heure. — Philosophie du langage, 4 heures. — Grammaire comparée des langues indo-germaniques, 4 heures.

M. WAAGEN. — Histoire de l'art, 5 heures.

M. WEBER. — Grammaire sanscrite, 3 heures. — Zend et Pali, 2 heures. — Explication du *Rigveda*, 3 heures.

M. WERDER. — Le *Wallenstein* de Schiller, 1 heure. — Psychologie et anthropologie, 3 heures.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 5 — 29 DÉCEMBRE 1866

Paris, 28 décembre 1866.

M. H. Baudrillart, de l'Académie des sciences morales et politiques, a inauguré, le jeudi 27 décembre, à une heure, le nouveau cours d'*histoire de l'économie politique*, au Collége de France. La salle la plus vaste que possède cet établissement était entièrement remplie par un nombreux auditoire, venu pour témoigner du plaisir qu'il éprouvait à retrouver M. Baudrillart dans ce Collége de France où, pendant près de quinze ans, il n'a cessé de se faire entendre avec le succès le plus soutenu. On y remarquait MM. Léonce de Lavergne, Wolowski, Cuvillier-Fleury, de Sacy, Bersot, Michel Bréal, Martin-Paschoud, Jules Duval, Emile Levasseur, etc., etc.

Les marques d'approbation et les applaudissements ont souvent interrompu le professeur jusqu'à la fin de sa leçon. Il avait une tâche difficile à remplir : indiquer la méthode et tracer les cadres de l'histoire de l'économie politique. Il a indiqué d'abord qu'il mettait sous ce titre non pas toute la partie économique de l'histoire, les faits qui se rattachent à l'industrie et au commerce, mais les idées et les doctrines. Il a montré comment et pourquoi l'antiquité n'avait pas connu la science économique, mais seulement des fragments de cette science. Dans une revue des siècles historiques, tracée à grands traits, animée et semée d'aperçus et de traits vivement saisis, et où le point de vue philosophique dominait l'explication des faits et des doctrines économiques, il a montré la science se dégageant peu à peu avec ses caractères universels, et éclatant pour ainsi dire à la fois en France, en Italie, en Angleterre, au XVIIIe siècle. Des portraits d'économistes, ceux de Quesnay, de Turgot, de Galiani, ont montré quel parti la science pouvait tirer de l'histoire. M. Baudrillart s'est attaché, en finissant, à faire voir dans cette histoire le complément de la science elle-même. On y retrouve les mêmes questions, souvent traitées supérieurement, et l'on peut apprendre à cette école à éviter bien des erreurs qui n'ont de la nouveauté que l'apparence.

M. Baudrillart n'a pas moins insisté sur les lumières que l'histoire de l'économie politique emprunte et peut prêter à son tour à l'histoire générale, et cette leçon, scientifique par le fond, littéraire par la forme, a justifié du premier coup la création de cette nouvelle chaire, qui fait pour l'économie politique ce qui existe déjà pour la philosophie et les lettres, en complétant l'enseignement théorique par celui de l'histoire.

COLLÉGE DE FRANCE.

GRAMMAIRE COMPARÉE.

COURS DE M. MICHEL BRÉAL.

De la forme et de la fonction des mots.

Avant de reprendre où nous l'avons laissée notre analyse des langues indo-européennes, je voudrais essayer de vous montrer que l'histoire des formes du langage n'est que la moitié de la grammaire comparative, et que cette étude purement extérieure des mots doit toujours être éclairée et contrôlée par l'examen de la signification. En d'autres termes, la science du langage, si l'on ne veut pas qu'elle conduise à des résultats incomplets ou erronés, doit s'appliquer également à la forme et à la fonction des mots. Il est vrai, sans doute, qu'il est aussi impossible au grammairien d'étudier la forme des mots en faisant entièrement abstraction de leur sens, qu'il serait impossible d'expliquer la signification des mots sans tenir aucun compte de leur forme. Mais l'expérience prouve que tour à tour on a donné le pas à l'une ou à l'autre de ces deux recherches. Suivant la nature d'esprit du grammairien et suivant l'école à laquelle il se rattache, c'est tantôt l'examen du sens, tantôt l'analyse du son, qui a paru constituer la partie essentielle de la science : naturellement la science change d'aspect, selon que prévaut l'une ou l'autre de ces deux études. Si l'on parcourt les principaux ouvrages de nos linguistes modernes, on ne saurait nier que ce qui a été nommé la morphologie des langues a évidemment pris le dessus sur l'examen de la signification (1). Je voudrais vous faire voir que l'observation extérieure des mots, poursuivie exclusivement, nous donnerait une idée inexacte

(1) Voyez un cours sur la *morphologie des langues*, de M. Schleicher, professeur à Iéna, dans notre deuxième année, p. 761, 799.

de l'histoire du langage, et nous laisserait même ignorer la véritable cause de la transformation des idiomes.

Par une rencontre curieuse, ces deux directions différentes de notre science sont représentées par les deux seuls peuples qui aient entrepris en grammaire des recherches originales : je veux dire les Grecs et les Indous. Pour nous expliquer cette divergence, il faut nous rappeler quelle a été, dans la Grèce et dans l'Inde, l'origine des études grammaticales.

La grammaire, chez les Grecs, est née de la philosophie : le jeu des facultés de l'esprit avait déjà été observé et nos conceptions classées suivant certaines catégories, quand on s'avisa de rechercher si le langage, qui est l'image de la pensée, répondait à ce classement et justifiait ces divisions logiques. Un tel examen devait naturellement porter sur la fonction des mots, et non sur leur forme : en d'autres termes, on fut amené à distinguer les mots, non suivant les éléments dont ils sont composés, mais selon le rôle qu'ils jouent dans notre pensée; on n'étudia point les flexions grammaticales pour savoir quelle en est l'origine, mais pour connaître à quelles opérations de l'esprit elles correspondent. De ces observations sortit la grammaire telle que l'entendaient les Grecs et telle qu'ils l'ont transmise aux Romains et à l'Europe moderne. Prenez un à un les termes techniques dont nous nous servons encore aujourd'hui dans nos écoles : derrière le substantif, vous apercevez la substance; derrière l'adjectif, vous voyez l'attribut. Le sujet et le régime sont deux notions qui appartiennent à la logique au moins autant qu'à la grammaire. L'idée que le verbe « être » est nécessaire à toutes les phrases, comme la copule à tous les jugements, se rattache de la façon la plus étroite à la théorie du syllogisme. Il ne faut donc pas nous étonner de voir encore appliquer à nos langues modernes des distinctions qui avaient été inventées pour un idiome si différent du nôtre : comme elles ont trait à l'emploi que nous faisons des mots et non à la forme extérieure qu'ils ont revêtue, elles pouvaient être transportées sans peine du grec au latin, et du latin au français. La grammaire, telle que l'Occident l'a pratiquée pendant vingt siècles, expose les règles de l'entendement plutôt qu'elle ne poursuit l'analyse des idiomes. Elle est une sorte de science auxiliaire ou comme une vérification de la logique.

Je ne veux pas dire que l'antiquité n'ait pas étudié aussi la partie matérielle du langage. Mais les grammairiens qui ont dressé les paradigmes des flexions, qui ont relevé les formes exceptionnelles et donné les règles de dérivation des mots, avaient en vue le maniement pratique de la langue ou l'interprétation des auteurs. Ils regardaient ce recueil de faits comme un utile complément de la rhétorique; mais ils ne pensaient pas que des règles de contraction ou des listes de formes rares dussent servir à l'établissement d'une science. De même que, suivant Platon, le monde existe seulement par les rapports qu'il a avec les idées, les mots ne semblaient matière à observation scientifique que par les lois intellectuelles qui les gouvernent.

Chez les Indous, les recherches grammaticales eurent une tout autre origine qu'en Grèce : elles sont nées de l'étude des Védas. Placés par la transmission orale en face d'un texte qui était regardé comme une révélation divine, les Indous furent conduits de bonne heure à observer les lois de la langue védique, pour assurer l'intégrité du texte et maintenir la fidélité de la tradition. Chose singulière! la superstition vint ici en aide au progrès de la science, car l'idée que tout, dans ces hymnes, était d'une égale importance, et que chaque articulation, chaque inflexion du son avait un caractère sacré, ne dut pas peu contribuer à développer dans les écoles brahmaniques les habitudes de minutieuse attention et de rigoureuse exactitude. Les grammairiens indiens, aidés par un idiome d'une extrême transparence et stimulés par une prodigieuse sagacité, créèrent une sorte de chimie du langage. Ils ont décomposé les mots en leurs derniers éléments; ils ont noté l'action que les sons exercent les uns sur les autres; ils ont mesuré, avec une précision surprenante, la longueur relative des syllabes; ils ont dressé la liste des racines et celle des suffixes et déterminé la manière dont ces groupes phoniques se combinent ensemble. Mais c'est à la forme, bien plus qu'à la fonction des mots, qu'ils appliquèrent leur attention. L'étude du sens des mots demeura surtout réservée aux commentateurs et aux scoliastes. Quant à la grammaire indienne, née du besoin de conserver la lettre d'un texte sacré, elle a gardé le caractère qu'elle devait à son origine. Elle analyse de préférence la matière du langage, et c'est principalement par la dissection du corps des mots qu'elle témoigne de la vigueur et de la pénétration de l'esprit indien.

Ainsi la grammaire, cultivée avec une égale ardeur par les Grecs et par les Indous, a pris, chez ces deux peuples, un aspect fort différent. Les Grecs, préoccupés avant tout de la pensée, ont créé la philosophie du langage; les Indous, s'attachant surtout au son et à la forme, ont inventé une sorte d'histoire naturelle de la parole.

C'est la réunion de ces deux méthodes qui constitue la grammaire historique. L'objet de cette science est de rechercher dans l'esprit de l'homme la cause de la transformation des idiomes. Il ne faut pas nous étonner si la grammaire historique est restée également inconnue aux Grecs et aux Indous. Le réseau des divisions logiques que les Grecs avaient jeté sur leur idiome laissait échapper, sans les saisir au passage, les modifications qu'il subissait. Quant aux Indous, l'idée de l'histoire leur est étrangère. Ils ont analysé les mots de leur idiome comme ils auraient étudié les minéraux ou les plantes, car le langage, suivant la conception qu'ils avaient de l'univers, était, à leurs yeux, au même titre que toute la nature, une manifestation de l'âme du monde.

Venons maintenant à la grammaire comparée telle

qu'elle a été pratiquée en Europe depuis cinquante ans, et voyons laquelle des deux méthodes elle a employée de préférence. Il n'est pas douteux qu'elle s'est toujours tenue bien plus près de la méthode indienne. C'est en observant les lois du langage sans consulter d'autre maître que le langage lui-même, c'est en notant les habitudes particulières à chaque idiome comme le physiologiste approfondit la structure des divers organismes, c'est, en un mot, par l'étude purement externe des phénomènes grammaticaux que la philologie comparative s'est constituée et a trouvé la voie des découvertes. Quand on lit les grands ouvrages de M. Bopp ou de M. Schleicher, il semble, par moments, qu'on ait devant soi la description d'un quatrième règne de la nature. Comme la matière du langage ne se renouvelle pas, mais entre seulement en d'autres combinaisons, comme les parties mortes d'un idiome sont remplacées par d'autres toujours tirées du même fonds, comme d'ailleurs ces phénomènes n'ont lieu que par altérations insensibles et par mouvements graduels, comme tous les faits se rapportent à des principes généraux, et que même les exceptions sont régies par des lois constantes, enfin, comme tout s'enchaîne et s'explique sans qu'aucun agent personnel intervienne d'une façon visible, on pourrait croire parfois qu'en vérité on lit un traité de géologie du monde grammatical ou qu'on assiste à une série de cristallisations de la parole. C'est cette méthode purement expérimentale qui a donné les résultats dont s'enorgueillit la linguistique moderne : elle est et elle restera toujours le seul moyen d'arriver à la connaissance positive des idiomes. Sans elle, toute grammaire scientifique est impossible ou n'aboutit qu'à des hypothèses.

Mais faut-il croire que la science que nous étudions consiste uniquement dans cette observation extérieure des formes du langage? Le grammairien est-il au bout de sa tâche, quand il a montré d'après quelles lois se modifient les sons, les mots, les flexions et la syntaxe d'une famille d'idiomes? Nous ne le supposons point. Il ne faut pas que la description du langage humain nous fasse oublier l'homme, qui en est à la fois le principe et la fin, puisque tout, dans le langage, procède de lui et s'adresse à lui. Le premier inconvénient d'une pareille méthode serait de nous donner, sur la marche des idiomes, des notions incomplètes ou inexactes. Permettez-moi, pour mieux me faire comprendre, de vous citer quelques exemples.

Quand nous ouvrons les livres qui exposent l'histoire des langues indo-européennes, nous trouvons à chaque page les mots d'altération, de mutilation, d'affaiblissement : nous voyons que les sons, purs à l'origine, se troublent et se corrompent; que les différentes lettres d'un mot, cédant à des affinités réciproques ou se détériorant par l'usage, s'assimilent ou se déforment; que des syllabes entières sont éliminées; que les mots se contractent et se dégradent. Quand on contemple ce tableau d'une dévastation toujours croissante, il semble que les idiomes soient sur la pente d'une décadence continue, et qu'on ait devant soi une image du monde, tel que nous l'a décrit Lucrèce :

> omnia paulatim tabescere et ire
> Ad scopulum, spatio ætatis defessa vetusto.

Et, de fait, quand nous voyons, par exemple, que le latin *ministerium* est devenu en français le mot *métier*, ou que le français *été* correspond tout à la fois au participe latin *status* et au substantif *æstas*, nous avons une preuve sensible de l'état de décomposition où peut arriver à la longue le système phonique d'un idiome. Il est bien vrai aussi que ces altérations ont l'inconvénient de nous dérober le secret de la formation des mots et de troubler la limpidité étymologique du langage : qui se douterait encore en français de la parenté des mots *venir* et *couvent*, si, d'une part, le verbe *venire* et, d'un autre côté, le substantif *conventus* n'en établissaient clairement l'affinité? Qui sentirait que notre verbe *coucher* renferme le même substantif latin qui est représenté en français par le mot *lieu*, sans le témoignage de *locus* et de *collocare?*

Mais ce serait une singulière erreur de croire que chacune de ces altérations soit un dommage porté à la langue, et qu'à chaque pas qui éloigne les mots de leur type primitif l'idiome se rapproche de la décadence. Non-seulement c'est un fait que certaines langues, tout en s'altérant, ont gagné en précision et en richesse, mais on peut démontrer que souvent l'altération phonique aide les opérations de la pensée et doit être considérée, non comme un accident fâcheux, mais comme un changement favorable à l'expression de nos idées.

Parmi les mots qui se sont le plus éloignés de leur forme première, il faut placer sans contredit les noms de nombre. En recherchant l'étymologie de ces mots, on a reconnu qu'ils avaient généralement eu à l'origine une signification concrète. Les uns exprimaient la multiplicité d'une façon générale et avaient le sens vague de « troupe, amas, assemblage ». D'autres marquaient des objets naturels rappelant par leur quantité ou leur conformation le nombre qu'on voulait désigner. Ainsi les mots « cinq » et « dix », dans diverses familles d'idiomes, ont signifié d'abord la main ou les doigts. Dans les langues indo-européennes, quand on compare le sanscrit *daçan* « dix » au substantif *daksha* « la main droite », le latin *decem* avec *dextra*, le grec δέκα avec δεξιός, on peut supposer que les deux mots sont formés de la même racine signifiant « montrer » qui se retrouve encore sous la forme *diç* « montrer » en sanscrit, dans le mot *zeigen* (à côté de *zehn*) en allemand, et sous la forme *dic*, dans *index*, *indicis* (à côté de *digiti*), en latin. Mais s'il est vrai, comme on peut l'inférer de ces rapprochements, que le mot « dix » a été d'abord représenté par les deux mains, ne conçoit-on pas quel obstacle c'eût été, je ne dis pas seulement pour les calculs mathématiques, mais même

pour les opérations les plus simples de la vie, si le sens étymologique de ce mot ne s'était obscurci à la longue, si cette idée concrète des doigts ou de la main était venue embarrasser ou offusquer notre pensée, toutes les fois que nous aurions conçu la notion abstraite du nombre « dix ». En rendant les noms de nombre étrangers aux objets qu'ils avaient d'abord désignés, l'altération phonique a aidé l'émancipation de la pensée. Elle a favorisé les premiers pas de l'homme dans la voie de l'abstraction : elle a rendu à l'esprit humain un service analogue à celui que l'algèbre rend au mathématicien, quand elle remplace les noms de nombre par des signes plus abstraits encore.

Laissez-moi vous citer encore un autre exemple emprunté au même ordre d'idées. L'analyse étymologique a constaté qu'à partir d'un certain chiffre, les noms de nombre, dans les langues indo-européennes, sont formés par l'addition ou la multiplication des nombres inférieurs. Ainsi le mot « vingt », en sanscrit *vinçati*, n'est pas autre chose que « deux fois dix » *dvi-daçati*. Le mot « cent », en sanscrit *çatam*, est la partie finale du mot *daçatam*, qui veut dire une dizaine; pour avoir la forme complète, il faut suppléer le nombre simple *daçan* « dix » et dire *daçadaçatam* « dix dixaines ». C'est ainsi qu'en gothique « cent » est régulièrement exprimé par *taihuntêhund* « dix fois dix ». Si l'on compare à cette forme *daçadaçatam* ou au *taihuntêhund* gothique notre monosyllabe « cent », on est obligé de convenir que l'abréviation est forte; mais en quoi le sens est-il altéré? Entre ces mots, la différence est la même qu'entre nos monnaies modernes, dont le nom n'est qu'un souvenir historique, et les *livres* romaines qui, par leur poids, justifiaient la dénomination qu'on leur avait donnée.

Mais ce n'est pas seulement pour les noms de nombre que l'altération phonique a pu ronger le corps du mot sans en entamer la signification. Notre langue nous prouve à tout instant que la fonction des mots survit à la mutilation et même à la suppression des syllabes qui paraissaient les plus nécessaires au sens. En latin, l'idée de la possession est exprimée par le verbe *habere*, qui a donné en français le verbe *avoir;* d'un homme qui détenait le bien d'autrui, on disait : *dehibet*. Mais, dès la période la plus reculée que nous puissions atteindre en latin, le préfixe s'était contracté avec le verbe, et *dehibet* est devenu *debet*. La possession n'est plus exprimée que par la simple lettre *b*, car *de* est la préposition et *et* appartient à la flexion. Mais si du latin nous passons au français, nous voyons que dans le mot *il doit*, la possession n'est plus exprimée par rien, car la diphthongue *oi* représente simplement l'*e* de la préposition fondu avec l'*e* de la désinence. Néanmoins, nos négociants qui distribuent leurs livres par « doit » et « avoir », comprennent parfaitement la signification de ces deux mots, ainsi que la relation qu'ils ont ensemble, quoique l'altération phonique les ait rendus étrangers l'un à l'autre.

Le grec nous offre, aussi bien que le français ou le latin, des exemples de mutilations du même genre. Le verbe substantif, en grec, a pour racine la syllabe εσ, que nous trouvons, par exemple, dans ἐσ-μέν, ἐσ-τί. C'est la même syllabe que nous avons dans le latin *es-t*, *er-am* (pour *es-am*) et à l'infinitif *es-se*. En sanscrit, la forme correspondante est *as*, qui se trouve, par exemple, dans *as-ti* « il est ». Mais une loi phonique particulière au grec fait que le σ, entre deux voyelles, tombe fréquemment; ainsi γένεσ-ος est devenu γένε-ος, γένους; λύ-ε-σαι est devenu λύ-ε-αι, λύ-η; ἐλύ-ε-σο est devenu ἐλύ-ε-ο, ἐλύ-ου. Au participe du verbe εἰ-μί (pour ἐσ-μί), nous devions avoir ἐσ-ών. Mais la loi qui vient d'être indiquée a fait tomber le σ, de sorte qu'on a eu ἐ-ών, ἐ-όντος, qui est la forme habituelle dans Homère. A son tour, l'ε a été retranché dans le grec classique, de sorte qu'il n'est resté que ὤν, ὄντος, c'est-à-dire la désinence. Mais l'absence de la racine qui désigne l'être n'a jamais empêché le participe de conserver sa signification entière; dans aucune langue il n'a été si souvent traité de l'essence des êtres et des choses, τὸ ὄν, τὸ ὄντως ὄν, qu'en grec, où le participe et l'adverbe qui l'exprimaient n'avaient rien conservé du verbe « être ».

Il n'y a donc pas un lien nécessaire entre la dégradation des mots et celle de la pensée. Souvent même la pensée gagne à se détacher de la matière et à s'affranchir de la signification étymologique. Si nous prenons les termes qui représentent nos impressions morales ou les conceptions de notre intelligence, nous avons parfois de la peine, sans le secours de l'analyse grammaticale, à en retrouver la signification première. Mais en quoi les mots de « Dieu, d'âme, de vertu, de pensée », ont-ils perdu à s'éloigner de leur sens primitif? Il est intéressant pour le philologue, et il peut même quelquefois être utile pour le philosophe, de remonter à la source de ces idées. Il n'est sans doute pas indifférent de savoir que Dieu c'était à l'origine une personnification du jour; que l'âme c'était le souffle; que la vertu c'était la force; que penser c'était mettre en balance nos motifs d'agir. Mais ces termes, pour le sens que notre esprit y attache d'ordinaire, n'avaient rien à perdre à s'éloigner de leur origine. Nos langues modernes sont remplies de métaphores oubliées, d'images effacées, d'allusions souvent incompréhensibles à des croyances perdues ou à des usages abandonnés : c'est l'héritage des siècles passés dont nous n'avons gardé que ce qui nous est utile, et qui, loin de nous servir, nous aurait encombrés, si avec le temps il ne s'était pas façonné à des besoins nouveaux et à des habitudes d'esprit différentes.

L'attention que nous portons à la lettre du langage ne doit donc pas nous en faire oublier l'esprit : tout en notant avec le soin du naturaliste les moindres modifications éprouvées par les mots, il faut nous garder de croire que l'histoire des idiomes marche toujours de pair avec ces tranformations des voyelles et des consonnes. Parmi les changements qu'éprouvent les langues,

il y a au moins lieu de distinguer entre ceux qui entraînent véritablement un dommage pour la pensée et ceux qui ne sont qu'une mise en œuvre plus parfaite de la matière.

Ce que nous disons ici des mots s'applique à plus forte raison encore aux flexions grammaticales. Quand on compare les désinences du latin ou du gothique, si riches et si sonores, aux restes de flexion qui subsistent en français ou en anglais, on éprouve d'abord la même impression que devant un bas-relief antique dont le temps aurait rongé les figures et effacé les contours. Le verbe gothique *haban* « avoir », forme son prétérit d'après le modèle des verbes faibles, c'est-à-dire qu'au lieu de prendre immédiatement les flexions du parfait, il adjoint au thème *habai* un verbe auxiliaire qui porte ces flexions. Il fait donc :

habai-da	habai-dedum
habai-des	habai-deduth
habai-da	habai-dedun

Et au moyen :

habai-dedjau	habai-dedeima
habai-dedeis	habai-dedeith
habai-dedi	habai-dedeima

Que reste-t-il en anglais de cette conjugaison? Excepté à la seconde personne du singulier, il en est resté seulement le *d*. On a donc :

I had	we had
thou hadst	you had
he had	they had

Mais ce *d*, dernier débris du verbe auxiliaire, suffit pour exprimer le passé; quant à la personne, il était devenu inutile de la marquer, car longtemps avant que les flexions eussent été mutilées de la sorte, l'habitude avait déjà commencé de les faire précéder des pronoms personnels. Je suis loin de prétendre que ce soit avec réflexion que l'homme ait ainsi altéré les mots et raccourci les formes grammaticales : mais le même instinct qui lui a fait trouver l'expression nécessaire pour marquer sa pensée, l'a porté à en éliminer tout ce qui était superflu. Il est naturel que le philologue, pour qui chaque mot, chaque flexion de la langue est un ami dont il sait l'histoire, ne les voie pas sans une sorte de regret se transformer jusqu'à devenir méconnaissables. Mais l'étude des idiomes, pas plus que celle des institutions, ne doit nous faire oublier l'objet pour lequel l'homme les a créés.

L'observation purement empirique des formes du langage n'aurait pas seulement le défaut de nous suggérer, sur le développement des idiomes, une idée incomplète et inexacte : elle nous laisserait ignorer la cause première de la transformation des langues, qui n'est pas fournie par l'analyse des mots, mais qu'il faut chercher en nous-mêmes.

Tout le monde sait que l'un des principaux caractères qui distinguent les langues romanes du latin, c'est la perte de la flexion casuelle des noms et des adjectifs. Si nous demandons d'où provient ce changement, l'observation externe nous révèle deux causes : la prononciation et l'accent tonique. M. Corssen a démontré que, vers la fin de l'empire romain, l'*o* et l'*u* avaient fini par se confondre ; que, de même, les sons de l'*e* et de l'*i* s'étaient tellement rapprochés, qu'il devenait difficile de les distinguer. D'un autre côté, l'*s* commença de bonne heure à se détacher de la fin des mots, comme le prouvent les vieilles inscriptions latines et la versification du temps d'Ennius. Restitué à la langue littéraire, au temps de Virgile, cet *s*, dans le parler populaire, continua d'être à peine entendu. Enfin l'*m* final avait très-peu de consistance, comme le prouvent également les inscriptions et comme l'élision le démontre surabondamment. On comprend que, par suite de ces divers défauts de prononciation, la barrière entre les différents cas ait fini par être rompue et qu'il soit devenu presque impossible de les démêler.

L'autre cause que nous indique l'observation extérieure se rapporte à l'accent tonique. M. Gaston Paris a très-bien montré que l'accent latin, qui déjà dans la plus ancienne période de la langue semble avoir été d'une grande force, n'a pas cessé, dans les siècles suivants, de gagner en énergie. Mais comme une règle particulière à la langue latine veut qu'il tombe toujours sur la pénultième ou l'antépénultième syllabe, la syllabe finale s'est ressentie de ce voisinage et a perdu en sonorité tout ce que gagnait la voyelle accentuée. Il en est résulté que les langues romanes, comme l'italien ou le provençal, ont cessé de distinguer les flexions casuelles, et que le français a été jusqu'à supprimer les syllabes finales ou à les rendre muettes.

Je suis loin de contester l'exactitude et l'importance de ces raisons. Mais ce sont là, si je puis parler ainsi, des causes secondes qui, à leur tour, ont besoin d'être expliquées par une cause d'un autre ordre. Nous reconnaissons que la prononciation et l'accent ont déterminé la perte des flexions casuelles : mais nous croyons pouvoir supposer qu'en dépit de la prononciation et de l'accent, les flexions auraient subsisté, si elles avaient encore été nécessaires à la langue latine. Quand on voit avec quel art instinctif les Germains ont su maintenir l'ordre dans leur système phonique, malgré l'ébranlement profond que la loi de substitution des consonnes y avait apporté, il est difficile d'admettre que la confusion dont nous parlions plus haut fût un mal irrémédiable. Quand nous observons, d'autre part, que malgré l'influence de l'accent, les langues romanes ont en général gardé leurs flexions verbales, on a peine à concevoir pourquoi les désinences casuelles devaient nécessairement succomber.

Il faut, si nous voulons comprendre la disparition des cas, examiner leur usage et remonter jusqu'à leur origine. Pour exprimer les relations que les noms et les pronoms ont entre eux, la déclinaison indo-européenne disposait de sept cas. Le langage avait choisi les relations

les plus simples, les plus apparentes, telles que pouvait les concevoir un peuple enfant : c'était, par exemple, l'accusatif qui marque la direction vers un endroit, l'ablatif qui indique l'éloignement, le locatif qui exprime la présence dans un lieu. Empruntés à l'idée de l'espace, les mêmes exposants furent ensuite employés pour marquer aussi le temps et la cause. Mais il est aisé de deviner que ces sept cas ne pouvaient suffire pour exprimer toutes les relations que notre esprit est capable de concevoir. De bonne heure, le même cas dut cumuler l'expression de plusieurs rapports : ainsi l'instrumental, qui paraît avoir été d'abord un sociatif, c'est-à-dire qu'il marquait l'association de deux objets, désigna aussi l'instrument. *Dévébhis,* dans les Védas, signifie tantôt « avec les dieux », tantôt « par les dieux ». Chaque cas devint de la sorte l'expression de divers rapports ; et plus une désinence fut chargée de fonctions différentes, plus la tentation devint grande de lui en confier de nouvelles, car le cas employé le plus fréquemment était aussi celui qui, à chaque besoin nouveau de l'esprit, se présentait le premier à la mémoire. C'est ainsi qu'en latin l'ablatif a fini par évincer le locatif et l'instrumental. Mais on conçoit sans peine que le langage n'aurait pas tardé à devenir inintelligible, si l'on n'avait pas remédié à l'insuffisance des premiers exposants. On adjoignit aux cas des adverbes marquant d'une façon spéciale la relation qu'on voulait exprimer, et l'habitude de voir souvent figurer ces adverbes à côté des mêmes cas, fit qu'ils contractèrent avec eux une affinité spéciale et qu'ils semblèrent les régir : d'adverbes, ils devinrent alors des prépositions.

Tel est l'état où nous trouvons le latin, qui se sert à la fois des flexions et des prépositions. On peut dire que cette période intermédiaire des langues indo-européennes a été la plus favorable à la peinture de l'idée : car le mot, comme éclairé de deux côtés à la fois, avait plus de relief et de netteté. Mais qui ne voit que la flexion casuelle, quand elle était précédée par la préposition, perdait, par là même, la plus grande partie de son utilité ? Sans doute ces flexions donnaient au discours plus de variété et d'harmonie ; elles permettaient des inversions qui nous sont impossibles aujourd'hui ; elles se prêtaient mieux à la poésie et à la période oratoire. On peut regretter, pour la beauté de notre idiome, que les flexions ne se soient pas conservées. Mais, malgré tous ces avantages, les désinences casuelles étaient devenues le luxe de la langue latine : or, en fait de langage, le peuple, sans être toujours ennemi du superflu, se contente ordinairement du nécessaire. Il faut ajouter que ce luxe ne laissait pas d'être quelquefois incommode. Les flexions, en latin, sont fort diverses : si nous comparons les datifs *rosæ, domino, patri,* nous voyons que le même rapport est exprimé de trois manières différentes ; on peut même dire de cinq, car les pluriels comme *dominis* et *patribus,* qui nous présentent deux nouvelles désinences, marquent le même cas que *domino* et *patri.* En remplaçant cette variété savante de terminaisons par la seule préposition *ad,* le langage, sans rien perdre qui fût essentiel, gagnait en simplicité. Conservées par la société polie et dans la langue écrite, les désinences devinrent incertaines et s'effacèrent peu à peu dans l'usage populaire. Quand survint la catastrophe qui, en bouleversant la société latine, fit disparaître les classes lettrées, les flexions nominales périrent avec elles.

Ce n'est donc point, comme on l'a dit quelquefois, pour remplacer les cas disparus qu'on eut recours aux prépositions : les prépositions, employées depuis un temps immémorial, avaient lentement miné l'existence des désinences casuelles. La prononciation et l'accent tonique ont fini par les faire disparaître. Mais ils n'auraient jamais eu raison de ces anciens serviteurs de la pensée, si la force qui les avait fait vivre, c'est-à-dire la signification, ne s'en était pas d'abord retirée.

Je me suis arrêté, trop longuement sans doute, sur cet exemple, parce qu'il est celui qu'on invoque d'ordinaire, quand on présente les idiomes comme des organismes portant en eux-mêmes le principe de leur croissance et le germe de leur destruction. Mais ce que nous avons dit des flexions casuelles, nous pourrions le dire des suffixes du comparatif et du superlatif, qui, sauf dans quelques mots isolés, ont également disparu des langues romanes. Est-ce encore l'accent qui a fait tomber ces syllabes ? Il serait difficile de le soutenir, puisqu'elles étaient accentuées en latin. C'est le besoin de simplicité qui fait confier à un seul comparatif, au mot *plus,* le métier de comparatif et de superlatif qui était devenu trop compliqué, depuis que s'étaient multipliées les contractions entre les suffixes et les syllabes radicales.

J'en appelle à tous ceux à qui il est arrivé de traduire en latin quelques pages de Voltaire ou de madame de Sévigné ? N'ont-ils pas trouvé souvent que les mots latins avaient trop de poids et de majesté ? La pensée n'était-elle pas quelquefois ralentie et comme embarrassée par ces désinences sonores que les mots traînent après eux ? Ce vêtement trop ample, qui n'était pas une gêne pour Térence ou pour Catulle, mais que leurs descendants ne savaient plus porter, l'esprit moderne a fini par le dépouiller. Sans doute, plus d'une flexion a disparu, qui eût été une ressource précieuse pour notre langue ; plus d'une forme est restée, qui n'est plus qu'une charge inutile. Mais il est dans la nature du langage de ne se modifier que par lois générales ; si les agents dont s'est servi l'instinct populaire sont tantôt allés au delà, tantôt restés en deçà du but, ne méconnaissons point la cause intelligente qui les a fait mouvoir.

S'il fallait en croire les apparences, l'intelligence humaine se serait construit, à une époque reculée, un magnifique édifice qu'elle laisse exposé à toutes les intempéries de la nature et à la lente destruction du temps : comme un maître insouciant, l'homme attendrait qu'une partie de sa demeure se fût effondrée pour ramasser en-

suite les ruines et pour étayer, à l'aide d'appuis extérieurs, les pièces qui se tenaient autrefois par une sorte de cohésion naturelle. Mais ce n'est là qu'une illusion. L'esprit humain ne laisse s'écrouler que les parties de l'édifice qui lui sont devenues inutiles : c'est parce qu'il a transporté ailleurs sa demeure et ses habitudes, que la destruction a prise sur ces murs inhabités.

Il est vrai que dans l'histoire de certains idiomes, il se présente des périodes où nous voyons le vocabulaire s'appauvrir et les richesses grammaticales disparaître sans compensation. Mais ce sont aussi, pour les peuples qui parlent ces langues, des époques d'abaissement intellectuel et moral, car une nation ne possède jamais que l'idiome dont elle a besoin. Qu'il survienne une époque de réparation, aussitôt la décadence de la langue s'arrête. On recueille alors précieusement les restes encore subsistants de l'ancien langage et les ressources qui n'ont pas été dissipées. On essaie même de faire revivre ce qui a disparu sans retour. Au danger de l'incurie et de l'ignorance succède celui des restaurations artificielles et des fantaisies d'antiquaire. L'histoire de la langue n'obéit donc pas à un principe qui lui soit propre; elle marche toujours d'un pas égal, sinon avec l'histoire politique, du moins avec l'histoire intellectuelle et sociale d'un peuple ; elle en est le plus fidèle commentaire.

Que serait-ce si nous examinions la syntaxe, c'est-à-dire la partie du langage où l'on voit le mieux l'œuvre personnelle et continue des peuples ? Les modifications de la syntaxe n'ont pas moins d'importance que celles qui affectent le corps des mots et des flexions. Chaque tour nouveau dont s'enrichit une langue est une création au même titre que l'invention des formes grammaticales. Quand, du mot latin *homo*, nous avons tiré notre pronom indéfini *on*, nous avons enrichi la conjugaison française d'une personne nouvelle. L'étude comparative des syntaxes nous permet d'observer clairement l'action des peuples et même de certains hommes sur la constitution de leur idiome : qui ne sait ce que l'italien doit à Dante, l'allemand à Luther, le français à Descartes et à Pascal ? Ces grands hommes ont été d'autant plus sûrement des artistes et des inventeurs en langage, qu'ils songeaient moins, en composant leurs livres, à la parole qu'à leur pensée.

Ce n'est donc pas seulement à l'origine des races qu'il faut placer la création des idiomes ; nous les créons à tout moment, car tous les changements qui les affectent sont notre œuvre. De même qu'on doit chercher dans la structure de notre appareil vocal la raison première des altérations phoniques, de même tous les changements grammaticaux, si légers qu'ils soient, ont leur principe dans notre pensée. Il n'y a pas de langage en dehors de nous : même gravées sur la pierre ou sur l'airain, a dit Guillaume de Humboldt, les langues n'ont qu'une existence idéale. Les mots n'existent qu'au moment où nous les pensons et les comprenons.

L'observation extérieure des formes du langage, telle que l'ont pratiquée les Indous, n'est donc que le commencement et la base de la grammaire comparative. Les faits que l'observation constate ont besoin d'être rapprochés du principe qui les a produits. Il en est de ces faits comme de ceux que relève la statistique : elle a pour devoir de dresser ses listes sans autre préoccupation que la plus scrupuleuse exactitude; mais elle ne serait qu'une science vaine, si l'économie politique, si l'histoire ne nous enseignaient pas la cause des faits et des chiffres ainsi assemblés. Si les Grecs, avec leur méthode philosophique, n'ont pas tiré de la grammaire tout ce qu'elle pouvait donner, c'est qu'ils cherchaient à lire dans l'esprit la cause des phénomènes du langage avant d'avoir exactement étudié ces phénomènes ; mais, fécondée par la connaissance positive et complète des faits, la même méthode nous fournira sur la nature de l'esprit humain, sur le développement de notre pensée, sur le divers génie des peuples, un trésor d'informations neuves et sûres. Ajoutons que notre science ainsi entendue prendra l'intérêt des études qui nous parlent de nous-mêmes. C'est le sentiment historique, c'est la présence de l'homme qui donne aux ouvrages de J. Grimm tant de charme et de vie. Par delà ces causes secondes, qu'on appelle la prononciation, l'accent, l'organisme grammatical, la philologie comparée doit nous faire connaître l'homme, puisque le langage est la plus ancienne, la plus spontanée et la plus continue de ses créations.

MICHEL BRÉAL.

COLLÉGE DE FRANCE.

LITTÉRATURE DU MOYEN AGE.

COURS DE M. GASTON PARIS.

Origines de la littérature française: poésie du moyen âge.

Ce n'est pas sans une vive émotion que je monte dans cette chaire, au pied de laquelle je devrais encore être assis. Ce n'est pas sans un tremblement facile à comprendre que ma voix inexpérimentée entreprend de vous remplacer pour quelques mois une parole à laquelle quinze ans de fécond enseignement ont habitué cette enceinte, et qui vous est devenue, j'ose le dire, presque aussi chère qu'à moi-même. Puissiez-vous ne pas m'en vouloir de vous priver passagèrement de leçons aimées, et reporter sur le fils une part de la bienveillance que vous avez toujours accordée au père ! C'est cet espoir qui seul me soutient au moment où j'ose, moi inconnu et presque encore écolier, parler dans ces murs glorieux, où le savoir le plus solide et la plus brillante éloquence sont accoutumés à se rencontrer.

Il y a quinze ans, messieurs, qu'un ministre éclairé fonda, au Collége de France, la chaire de langue et de littérature française au moyen âge. En comblant ainsi une lacune déjà plusieurs fois signalée, il comprenait admirablement l'utilité et le véritable but de la création de François Ier. Si les Facultés, telles que les a organisées l'empire, ont pour mission principale de préparer les jeunes gens aux carrières qui exigent chez eux certaines connaissances; si par conséquent elles ont avant tout un caractère pratique qui les oblige à restreindre et la variété et la liberté de leur enseignement, le Collége de France, institué jadis pour donner un asile à la libre recherche loin du joug de l'antique Sorbonne, doit, de nos jours, développer ces parties de la science qui n'ont pas d'utilité pratique reconnue, ou qui ne sont pas encore assez solidement établies pour être incorporées à l'enseignement officiel. La création d'une chaire au Collége de France est, pour ainsi dire, une expérience nationale : il s'agit de savoir, d'une part, si la science nouvelle qui se produit répond à un besoin réel, ressenti par un certain nombre d'esprits cultivés, et, d'autre part, si elle prend assez d'importance et de sûreté pour pouvoir être introduite plus tard dans les programmes même des cours universitaires. Pour que cette noble épreuve se fasse dans les meilleures conditions, ni le choix des professeurs ni leur enseignement ne doivent être soumis à aucune des restrictions que les Facultés imposent; puisque c'est du nouveau qu'on veut avoir, il serait contradictoire de prétendre l'obtenir par les procédés usuels et l'assujettir aux limitations traditionnelles. Les sciences et les lettres se sont également enrichies, depuis quelques années, par la fondation, au Collége de France, de chaires aussi heureusement désignées qu'habilement remplies : à leur tête, dans cette période récente, se place celle qui a été consacrée à étudier notre langue et notre littérature au moyen âge.

L'expérience, cette fois, a pleinement réussi. L'assiduité de nombreux auditeurs a prouvé que ces études, bien que peu répandues encore dans notre pays, pouvaient compter sur un public d'élite; et, quant à leur utilité, elle est devenue de plus en plus apparente. L'enseignement inauguré en 1852 peut être aujourd'hui considéré comme fondé définitivement, et le moment n'est pas éloigné sans doute où l'Université elle-même lui fera une place dans ses examens et dans ses leçons. Permettez-moi, messieurs, en me félicitant avec vous de ces heureux résultats, dont une grande part doit être reportée au professeur, de les justifier aujourd'hui par quelques observations générales sur le moyen âge et sa littérature.

Nous ne sommes plus au temps où l'on dédaignait le moyen âge, où l'on ne voulait relever que de l'antiquité ou de soi-même, où l'on n'accordait à ces dix siècles que la valeur d'une transition, peut-être indispensable, d'un anneau de plomb qui relie deux chaînes d'or. La science de nos jours ne répudie aucune des périodes de l'histoire. Elle s'arrête partout où elle trouve des faits et des lois; elle tient que tout ce qui a existé mérite son attention; elle reproduit, autant qu'il lui est possible, la vaste et sereine impartialité de la nature. Mais ce qui l'attire plus particulièrement, ce sont les époques originales où les nations se sont développées spontanément, sans le trouble qu'apporte trop souvent l'intervention arbitraire des volontés personnelles ou la pression de causes externes. C'est ainsi que le géologue saisit avec empressement l'occasion d'étudier un terrain vierge de toute influence étrangère, où se sont tranquillement manifestées les lois qui dirigent l'évolution des phénomènes. Ces périodes sont rares dans l'histoire, messieurs, ou du moins elles sont rarement éclairées par des documents qui nous permettent de les bien connaître : le moyen âge nous offre la plus voisine et la plus facilement observable.

Il appelle donc toute l'attention des esprits curieux et pénétrants : il leur offre un spectacle digne de les attacher et de les satisfaire. Après la joie, plus grande et plus pure encore, j'en conviens, que cause à l'œil du savant la contemplation de cet unique épanouissement de l'esprit humain qui s'appelle la civilisation hellénique, il n'en est pas de plus vive que celle qu'il éprouve à observer le développement du moyen âge. Chose étrange! il sembla un moment que tout ce qu'avaient édifié de longs siècles était détruit à jamais : là où deux cents ans auparavant on voyait, fermement établis et magnifiquement ornés, s'élever un gouvernement, s'ordonner des institutions, régner une religion, fleurir une riche littérature, une langue polie, un art somptueux; au vie siècle, on ne trouve plus rien de tout cela debout. Le chaos le plus complet semble avoir succédé à ce bel ordre : on parle, soit une langue grossière, abandonnée jusque-là aux paysans, soit d'étranges idiomes, aux sons rudes et gutturaux, différant de pays en pays; à la place des préteurs et des proconsuls trônent, risibles et féroces, des chefs barbares, qui ne voient dans la puissance qu'un moyen d'assouvir leurs appétits grossiers et sanglants; cette administration si parfaite, fruit de la longue élaboration du génie de Rome, a fait place à une confusion inouïe de pouvoirs et de révoltes; les monuments de la littérature sont incompris, ceux de l'art tombent en ruine; à la place du polythéisme souriant règne une religion nouvelle, venue d'un autre pays et d'une autre race, ou des cultes bizarres apportés des forêts de la Germanie. Du temple immense et superbe où s'adorait la civilisation gréco-latine, il ne reste que des décombres. Tous les vieux éléments de l'organisme puissant qui semblait devoir s'assimiler le monde sont dissous; la décomposition paraît complète.

Attendez! une force nouvelle va saisir et agréger en de nouvelles formes ces éléments disjoints et hétérogènes; de cette décomposition vont surgir de jeunes organismes. Laissez passer quelque temps : que voyez-vous? Le christianisme a détruit les idolâtries germani-

ques et les restes altérés du vieux paganisme; il règne sans conteste sur l'Europe, qui trouve en lui une unité plus belle que celle de l'empire romain ;—une hiérarchie grandiose renferme tous les hommes dans ses étages successifs, depuis le serf qui n'est plus esclave jusqu'au roi qui n'est plus absolu, créant pour chacun des droits et des devoirs au-dessus et au-dessous de lui; — des langues nouvelles, dégageant leur individualité respective du type commun dont elles sont sorties, couvrent d'un feuillage qu'il n'avait pas prévu le vieux tronc de la langue latine ;— dans de nombreuses écoles se rassemblent des milliers d'étudiants avides d'instruction; —pendant que des chanteurs populaires, semblables aux rhapsodes homériques, amassent la foule sur les places avec d'héroïques chansons, les cours des rois et des princes réunissent des poëtes élégants, qui souvent portent eux-mêmes le sceptre ou la lance; — de toutes parts un art nouveau, plus fécond et plus large, «couvre la terre d'un blanc vêtement d'églises », peuple les verrières de tableaux et les portiques de statues. La recomposition s'est faite : à l'écrasante unité de l'empire romain a succédé la variété libre de l'Europe chrétienne, à la littérature académique des derniers siècles lettrés, une poésie vivante et populaire; à la langue officielle et desséchée, des idiomes pleins de séve; au monde antique, enfin, le monde moderne, apportant avec lui les éléments de tout un développement dont nous ne pouvons prévoir le terme, et dont nous sommes nous-mêmes un des degrés.

Quoi de plus tentant pour l'observateur que de démêler les lois qui ont dirigé ce mouvement, d'analyser dans leurs détails et de comprendre dans leur ensemble tous ces faits nouveaux et multiples, de saisir le jeu et les rapports des forces qui les font éclore? Quoi de plus attrayant que de se donner ce spectacle incomparable, de ressusciter par la pensée ce monde aujourd'hui disparu, ces institutions, ces mœurs, ces langues, cet art, d'où les nôtres se sont peu à peu formés, de faire revivre ces hommes qui sont nos pères, de pénétrer dans leur esprit, de nous imprégner de leur âme, de les voir agir, penser, chanter et aimer devant nous? Tel était le domaine aussi vaste que neuf qui s'ouvrait à la science quand notre siècle commença, assez éloigné du moyen âge pour ne plus le craindre, assez près encore pour le comprendre. A cette belle tâche les ouvriers n'ont pas fait défaut, vous le savez, messieurs. L'histoire du moyen âge, sous les mains d'Augustin Thierry et de ses successeurs, est redevenue vivante; d'innombrables travailleurs sont occupés dans toute l'Europe à rassembler, à expliquer, à interpréter les documents qui l'éclairent, à en établir scrupuleusement les faits et les dates, à en saisir l'esprit, à en dégager les lois. A force d'études intelligentes et laborieuses, le développement de l'art du moyen âge n'a presque plus de secrets pour nous; à force de sympathie, nous en comprenons la beauté longtemps méconnue; nos cathédrales, nos châteaux, nos statues, ont retrouvé l'admiration qui leur avait été refusée, et provoquent le juste orgueil de nos villes, les recherches de nos archéologues, l'émulation de nos artistes. Pendant que les principes de la formation et de l'organisme des langues romanes ou germaniques étaient fermement posés dans d'admirables ouvrages, leur passé était étudié avec une curiosité pénétrante. Enfin, la littérature dont ces langues étaient l'instrument a vu ses trésors tirés de la poussière des manuscrits, et a été l'objet de nombreux travaux qui ont protesté contre l'injuste oubli où on l'avait laissée, ont revendiqué son droit à occuper une place dans le Panthéon littéraire, et en ont fait connaître l'histoire, les phases successives et les formes variées.

C'est à cette dernière partie de la grande œuvre que je suis appelé à concourir dans la mesure de mes forces : c'est sur elle que je veux retenir votre attention.

Le moyen âge est une époque essentiellement poétique. J'entends par là que tout y est spontané, primesautier, imprévu : les hommes d'alors ne font pas à la réflexion la même part que nous; ils ne s'observent pas; ils vivent naïvement, comme les enfants, chez lesquels la vie réfléchie que développe la civilisation n'a pas étouffé encore la libre expansion de la vitalité naturelle. Ils n'ont ni dans le monde physique ni dans le monde social cette idée de régularité prévue que nous a donnée la raison. Sans doute, messieurs, la raison est la faculté souveraine et maîtresse; et sa possession doit être le but le plus haut de nos efforts; mais elle n'est pas la poésie, elle en est trop souvent la négation. La raison pure est une région élevée, sereine et froide comme ces grands sommets où une blancheur éternelle reflète seule un soleil sans nuages : c'est plus bas qu'est la vie avec ses formes et ses couleurs, ses chants et ses parfums, son puissant et joyeux désordre. Plus nous vieillissons, hommes ou nations, plus la raison chasse en nous l'imagination. Vous vous souvenez de cette charmante pensée qu'un grand critique de nos jours a involontairement formulée en vers : « Il existe, en un mot, chez les trois quarts des hommes, un poëte mort jeune, à qui l'homme survit. » Il existe aussi chez les peuples, ce poëte mort jeune; ils ont eu aussi leur période irréfléchie; chez eux aussi l'imagination a longtemps dominé la raison; chez eux aussi la poétique synthèse a précédé l'analyse philosophique. Mais la science peut suppléer et recréer, pour ainsi dire, dans les peuples, leur adolescence poétique. Pareille aux souvenirs où nous aimons à retrouver les illusions de notre jeune âge, elle nous apprend à nous refaire enfants pour goûter les joies naïves de l'enfance; elle nous rouvre les trésors de l'imagination de nos pères, et fait jaillir de nouveau, dans nos intelligences desséchées, les sources vives de la joyeuse et jeune poésie.

Ce caractère poétique du moyen âge éclate d'abord dans sa foi. Ce n'est pas cette religion raisonnable, si l'on peut ainsi parler, qu'inaugura le protestantisme;

c'est une libre conception du monde, toute pleine d'amour et de vie. Cette foi embrasse et féconde toutes les directions de la pensée; elle forme, pour ainsi dire, le fond de toutes les âmes. On se représente l'univers comme un vaste théâtre sur lequel se joue un drame immense, plein de pleurs et de joie, dont les acteurs sont dispersés entre le ciel, la terre et l'enfer, drame dont le dénouement est prévu, dont Dieu dirige les péripéties, mais qui, dans chaque scène, offre les complications les plus riches et les plus variées. Les personnes divines, les anges, les saints, se mêlent à chaque instant à l'humanité pour la soutenir et la guider, tandis que Satan et ses ténébreuses légions la tentent et la troublent sans cesse. L'homme, sollicité en sens inverse par la grâce céleste et les séductions infernales, mais libre et maître de sa destinée, a la vie terrestre pour choisir entre ces deux attractions, et suivant qu'il cède à l'une ou à l'autre, son âme s'envole, à sa mort, dans les régions bienheureuses où règne une joie éternelle, ou bien tombe dans les gouffres habités par le désespoir. Le matérialisme, souvent extrême, avec lequel des esprits jeunes et passionnés ont saisi cette conception, ne doit pas nous empêcher d'en reconnaître l'énergique beauté. Les pauvres, les petits, les ignorants, ont ainsi en eux leur poésie constante, qui s'exprime à son plus haut degré dans le mysticisme, sous sa plus humble forme dans la superstition, et qui remplit la vie de crainte et d'espoir. « Je suis une pauvre femme, faible et vieille, fait dire Villon à sa mère dans une admirable prière qu'elle adresse à la Vierge, je ne sais rien, jamais je ne lus lettre. Je vois à l'église dont je suis paroissienne de belles peintures : d'un côté le paradis, où sont des harpes d'or; d'autre part l'enfer, où les damnés brûlent. L'un me fait peur, l'autre m'éblouit. Fais-moi avoir le joyeux paradis, dame des cieux, reine de la terre, impératrice des abîmes infernaux. » Si les docteurs raffinent sur les dogmes et poursuivent dans la scolastique l'accord d'Aristote et de saint Jean, le peuple ignore ces subtilités; il sait seulement qu'au ciel règnent des êtres bons et purs, qu'il aime et dont il est aimé, qu'il invoque avec confiance dans toutes ses peines, qui font des miracles à sa prière et apparaissent souvent à ceux qui les ont chéris. Pas de péchés inexpiables, pas de crimes qu'un remord sincère, un élan du cœur n'effacent.

Voici un voleur qui, au milieu de tous ses méfaits, a gardé une pieuse tendresse pour la Vierge bénie, pour cette fleur de pureté et de miséricorde que nul n'a aimée en vain; il l'invoque au moment du supplice, et elle le soutient miraculeusement au gibet, elle-même, de ses mains blanches, pendant trois jours, pour lui laisser le temps de se repentir et lui faire éviter l'irrévocable damnation. Voici un chevalier pervers, impie, endurci à tous les crimes : un jour, par une fantaisie passagère, il se confesse, mais il refuse toutes les pénitences que lui impose le pieux ermite. Enfin il accepte la plus facile : il recevra l'absolution s'il remplit d'eau un petit baril que lui remet le saint homme; mais tous ses efforts pour y parvenir sont vains : les fleuves et les sources retirent leurs eaux dès qu'il y plonge son baril. Hautain, résolu, non par repentir, mais par obstination, à accomplir la parole donnée, il parcourt la terre, toujours cherchant vainement une onde qui ne fuie pas devant lui. Enfin, au bout d'une cruelle année, il se retrouve devant la cellule du solitaire; là, repassant dans sa mémoire tous ses forfaits, et comprenant enfin que Dieu est juste de lui refuser les moyens d'une trop facile pénitence, il sent se fondre son cœur orgueilleux; il se repent, et une larme de lui remplit le *barizel*, et il meurt heureux et pardonné. Ainsi la rédemption est le prix de l'amour; ainsi Dieu veille sur chacun de nous et fait des prodiges pour nous sauver. Mais aussi le démon, comme un lion rugissant, rôde sans cesse autour des hommes ; l'imagination le voit partout, avec une habileté toujours variée, provoquer l'homme au mal, ou dans l'enfer, hideux et féroce, s'acharner à sa torture; et elle se rejette avec épouvante dans les bras des saints et des anges. Ce sont eux qui défendront leur fidèle des attaques de l'enfer, et même s'il a signé, comme le clerc Théophile, une charte qui donne son âme au malin, la Vierge saura bien l'arracher des mains de Satan et la rendre au pécheur repentant qui l'a implorée.

Telle était la religion du moyen âge, pleine de merveilleux, de terreur et d'amour. La science, qui d'ordinaire, dans le domaine de la pensée, fait équilibre à la foi et empêche l'élément poétique de dominer exclusivement, était alors aussi une poésie et par son objet et par sa forme. Elle poursuivait avec une ardeur fébrile le secret de faire de l'or, ou cherchait à lire les destinées humaines dans les étoiles; elle présentait la nature entière comme un vaste symbolisme, et faisait de l'histoire naturelle une mythologie chrétienne; elle divisait l'histoire en périodes idéales, en sept *âges* correspondant aux sept jours de la création, et prédisait la fin prochaine de la sixième journée, après laquelle allait s'ouvrir le *sabbath* éternel; enfin, sous sa forme la plus haute, elle dévoilait aux initiés, respectueux et frémissants, les mystères sublimes du ciel ou les noirs secrets de l'enfer; elle mettait dans la main de l'adepte la clef merveilleuse qui devait ouvrir et les trésors du monde visible et les arcanes du monde invisible. Poétique aussi était la disposition d'esprit de ceux qui se livraient à l'étude : ils se figuraient naïvement qu'ils pourraient arriver à la science universelle, que tel ou tel homme l'avait possédée ou la possédait encore; ils espéraient toujours trouver dans quelque livre inconnu le secret suprême, le mot qui contenait toute vérité et toute puissance; ils amassaient consciencieusement, dans de longues encyclopédies, les notions les plus bizarres ou les plus inutiles. Éveillée comme celle des enfants, leur curiosité était aussi facile à satisfaire. Ils nous ont légué un grand nombre de ces traités didactiques sous forme d'entre-

tiens : l'écolier interroge avec une hardiesse innocente, sans se douter de la difficulté des problèmes ou de la manière de les poser, sans savoir même s'ils ont un objet réel : « Maître, combien y a-t-il de la terre au soleil? Maître, pourquoi la mer est-elle salée? Maître, quelles sont les fonctions des divers ordres d'anges? Maître, pourquoi Dieu n'a-t-il pas créé le monde de toute éternité? » Et le maître répond tranquillement par les solutions les plus aventureuses, acceptées sans hésitation. Mais le peu d'étendue même, le vague, le formalisme et l'assurance naïve de la science au moyen âge, son ignorance, pour dire le mot, favorisait l'originalité de sa poésie. C'est grâce à elle qu'au lieu de dépendre de l'antiquité, il a suivi sa propre voie, a marqué hardiment de son empreinte les sujets qui lui étaient originairement le plus étrangers, et nous a laissé, au lieu du pâle reflet d'une civilisation supérieure, une forme spéciale et caractéristique de développement intellectuel.

Comme la religion, comme la science, la vie était poétique. Le droit s'exprimait à chaque instant par des symboles ; les institutions mal définies s'appuyaient sur le sentiment bien plus que sur la raison. Une incroyable bigarrure d'usages, de langues, de lois, de coutumes, rendait l'habitant d'une province presque étranger dans la plus voisine, et offrait au voyageur du nouveau à chaque pas. Mal contenues par des lois imparfaites, mal surveillées par une police à peu près nulle, les passions individuelles se donnaient libre carrière. Elles s'exprimaient avec une franchise brutale : on aimait la chair, le vin, le pillage, l'*or rouge* avec fureur ; on faisait couler le sang, on prodiguait les tortures avec la joie des enfants cruels ; on ne respectait pas dans le mal ces barrières de convention qui retiennent de nos jours la plupart des hommes dans un état moral indécis. Les âmes, simples et fortes, ignoraient les concessions, les nuances, les contraintes dont se compose notre vie moderne, et se jetaient tout entières dans le courant auquel elles se livraient ; brusques et incapables de complications, elles faisaient succéder un excès à l'autre, et passaient souvent de la vie la plus criminellement dévergondée aux austérités du cloître. A côté des grands crimes, on voyait les grandes vertus, à côté des jouissances frénétiques les renoncements illimités. Les petits tremblaient toujours sous l'oppression arbitraire des forts, ou se réunissaient vaillamment pour leur résister. On ne s'endormait pas sur l'oreiller commode de la sécurité publique : il fallait conquérir chaque jour sa sûreté, fortifier sa maison, fermer le soir les portes de sa ville, ne sortir après le coucher du soleil qu'avec des gens armés et des torches. La vie était soumise à mille incertitudes, à mille variations, et se composait, au lieu du cours tranquille de notre existence actuelle, d'une succession irrégulière de monotone uniformité et d'aventureux imprévu. Le chevalier passait souvent de longues années dans son manoir solitaire, sans autre distraction que la chasse dans ses grandes forêts, la prière à l'église, les hommages de ses vassaux ; puis tout à coup la guerre l'entraînait dans de lointaines expéditions, la croisade l'envoyait sous le ciel de Syrie en plein monde oriental, ou bien un tournoi proclamé par quelque prince l'appelait au milieu des fêtes guerrières, des armures étincelantes, des dames parées et prêtes à couronner le vainqueur, et surexcitait toutes ses passions ou satisfaisait tous ses rêves. Le marchand ne passait pas toute sa vie dans le trafic fastidieux de sa boutique ; il allait faire ses approvisionnements ou vendre ses denrées aux grandes foires, souvent bien éloignées, dont chacune avait ses priviléges spéciaux, ses usages singuliers, où se réunissaient des hommes de tout pays, de toute race ; il partait avec sa petite caravane pour ce long voyage où il courait chaque jour des dangers, laissant les siens loin de lui, sans pouvoir donner ni recevoir de nouvelles ; il revenait, traînant à sa suite ses lourds chariots, attendu chaque fois avec une curieuse impatience, reçu par la joie qui succède à l'inquiétude dissipée, et racontait mille histoires pendant qu'on admirait ses marchandises et qu'on se partageait ses cadeaux de retour. Les abbayes rassemblaient en grand nombre des hommes et des femmes qui, pour la plupart, ne prenaient à la vie qu'une part contemplative et regardaient le monde actif comme un grand rêve ; souvent le cloître ne leur suffisait pas, et les bois ou les roches se peuplaient de solitaires. Pour conquérir cette science enfantine et subtile dont j'ai parlé, on venait de toutes les parties de l'Europe, bravant les périls et les obstacles, dans les grandes universités où d'innombrables étudiants, séparés en nations, divers de langage, de mœurs, d'habits, offraient le spectacle de tous les désordres et de toutes les privations, des excès les plus violents et du travail le plus acharné ; les livres étaient rares, mais d'autant plus précieux : on emportait avec soi comme un trésor, en retournant dans sa lointaine patrie, quelque docte traité qu'on méditait pendant le reste de ses jours. Les dames, le plus souvent seules, ne voyaient guère les hommes qu'aux fêtes, aux tournois, ou, de loin, aux églises ; rentrées dans leur demeure close, occupées de quelque long et merveilleux ouvrage, elles vivaient de souvenirs et nourrissaient dans leurs rêveries des amours que tout poussait dans la voie des romanesques aventures. Ainsi, pour tous, les impressions étaient à la fois plus rares et plus frappantes que de nos jours ; l'imprévu jouait un bien plus grand rôle ; un certain désordre favorisait l'imagination. Prise dans son ensemble, et mise en regard de la nôtre, la vie au moyen âge nous apparaît comme éminemment poétique.

La littérature fut l'image de cette vie. Elle en a la liberté, la variété, la franchise. Elle n'est pas, comme la nôtre, surveillée par des lois, ni retenue par les préjugés ou les convenances, ni dirigée par des exemples classiques ; rien ne l'empêche de dire pleinement et entièrement ce qu'elle veut dire. Aussi est-elle *vraie* avant tout, et c'est là son grand mérite. Sans se préoccuper des règles, des théories, des questions de forme, elle exprime

simplement ce qui s'agitait dans les âmes; elle donne une voix, souvent peu nette et peu forte, mais fidèle, aux sentiments, aux idées de tous. Ce n'est pas une littérature de livres, destinée à occuper quelques instants dans l'attention des lecteurs, qui d'ailleurs n'en sont pas dupes et ne lui accordent qu'une faible partie de leur âme : c'est une poésie toute vivante et extérieure, à laquelle chacun croit et que chacun pourrait avoir faite, qui se chante et se parle, au soleil, dans les rues, dans les places, au milieu des batailles, sur les routes qui mènent aux pèlerinages ou aux foires, sur les navires qui emportent les croisés, dans les églises ou sous leur porche, dans les châteaux, dans les assemblées brillantes, aux festins des rois, aux repas des auberges. Le public l'accepte comme le poëte la donne : on ne fait pas de critique ; on ne recherche pas si tel poëme est bien composé et si les vers en sont corrects, si telle chanson est bien originale, si tel mystère est conforme aux règles de l'art dramatique, si telle farce s'est maintenue dans les limites du bon goût et de la décence. On se demande seulement s'ils ont fait admirer, songer, pleurer ou rire plus que d'autres, si l'on a été ému en les entendant, s'ils ont laissé dans l'âme l'image nette et vive de leurs personnages, le souvenir de leurs récits, l'empreinte de leurs sentiments. La vie et la poésie se confondent sans cesse, celle-ci étant tout imprégnée de celle-là, sincères toutes deux et sans mensonge. Quand la poésie fait de l'idéal, elle ne l'invente pas, elle ne fait qu'exprimer les rêves de chacun : ces guerriers sans peur et sans reproche, ce sont les modèles que se proposent tous les chevaliers; ces bons justiciers, ce sont eux dont le pauvre peuple a besoin; ces saints ermites, quel moine un peu mystique ne s'est juré mille fois de les imiter? Le comique est de même emprunté à la réalité quotidienne; les conteurs persiflent, aux applaudissements de leur auditoire, les prêtres dissolus, les avides légistes, les chevaliers lâches, les bourgeois niais, les grossiers vilains; à une époque où la force semble dominer sans contrôle, ils se plaisent à revendiquer les droits de l'intelligence, et à faire des forts le jouet des rusés. Les croyances, les passions, les préjugés du peuple, se retrouvent naïvement et sans fard dans la littérature; l'ignorance générale laisse à l'imagination du poëte un libre champ : il peut hardiment transposer, pour ainsi dire, à l'usage de son époque, ce qui survit de l'antiquité, et pour peu qu'un pays soit éloigné, il a le droit d'y mettre la scène des plus merveilleuses aventures. Parlant pour un public qui n'a ni des idées établies de perfection littéraire, ni des notions scientifiques sérieuses, ni même une vie stable et régulière, le poëte ne cherche qu'à l'amuser ou à l'émouvoir, sans se soucier de vraisemblance, de composition artistique ou de raffinements de forme. Il réussit d'ailleurs sans peine : tous les esprits sont disposés à goûter ses récits, toutes les oreilles sont sensibles au rhythme facile des longues tirades monorimes ou des petits vers accouplés deux à deux. Il n'y a pas encore entre les *lettrés* et les *illettrés* cette distinction terrible, fruit de l'instruction différente, qui sépare aujourd'hui les peuples en deux classes, presque étrangères l'une à l'autre, dont la première est à peu près sevrée de littérature, dont la seconde dédaigne et ignore ce qui n'est pas conforme aux règles posées par ses docteurs. Ni en Grèce, ni au moyen âge cette distinction n'a existé : la même poésie plaisait à tous, au prince comme au bourgeois, au chevalier comme au paysan; l'un n'avait en fait d'art ni plus d'ignorance ni plus d'exigence que l'autre, et le jongleur qui venait de *vieller* et de chanter la mort de Roland sur une place publique pouvait la répéter avec le même succès à la table du roi lui-même.

Cela n'est complétement vrai toutefois que de la première période du moyen âge, de celle qui a été presque entièrement consacrée à l'épopée. Je ne dis rien ici des clercs, de ceux qui savaient le latin, l'écrivaient et le parlaient entre eux; ceux-là restèrent sans influence sur la poésie vulgaire qu'ils dédaignaient, et leur immixtion dans ce domaine, la fusion de leur science avec la langue et la poésie du peuple, telle qu'elle se produisit presque simultanément en France et en Italie vers la fin du XIIIe siècle, marque l'ouverture d'une nouvelle période. Mais dès la seconde moitié du XIIe siècle une division analogue à celle des lettrés et des illettrés tend à se former même dans cette partie de la nation qui ignore le latin et ne doit rien qu'à sa propre culture. C'est le moment où la période de fermentation et de reconstitution sociale est à peu près close; la hiérarchie féodale est fondée ; les communes sont établies; les rapports de l'État et de l'Église sont réglés ; les trônes sont occupés par des dynasties qui semblent avoir un long avenir. Les grandes convulsions sont passées : pendant deux siècles va s'épanouir, dans un repos relatif, tout ce qui constitue le moyen âge. Alors, par un effet naturel et ordinaire, dans cette société calmée se forme et se détache pour ainsi dire dans les hauteurs une société plus restreinte, qui cherche à se distinguer du reste par l'élégance de sa vie, le raffinement de ses mœurs, la politesse conventionnelle de ses manières. Cette élite se groupe naturellement à la cour des rois et des princes : aussi le nom de *courtoisie* est-il celui qu'elle emploie pour désigner son idéal. Dès lors les hommes se divisent en deux classes, les *courtois* et les *vilains*, ceux qui font partie de la société élégante, en connaissent les usages, en partagent les idées, et ceux qui en sont exclus et en ignorent les finesses ; et comme il est dans la nature de l'homme civilisé d'établir sur la forme seule les vanités et les distinctions sociales, les premiers n'ont pas assez de mépris pour les seconds. Dans cet essai de constitution d'une aristocratie polie, le rôle important revient aux femmes : ce sont elles qui introduisent dans les dehors, sinon dans les mœurs réelles, la douceur et l'urbanité, qui mêlent à la rude et étroite bravoure du seigneur féodal le sentiment nouveau de la galanterie, qui changent les tournois en fêtes galantes qu'elles pré-

sident, ou remplacent par des jeux et des plaisirs de société les divertissements fort virils du XIe siècle : sous leurs yeux, ces rudes barons d'autrefois, qui ne connaissaient d'autre joie que la chasse et la guerre, qui ne quittaient que rarement leur armure et mettaient, hors de leur ventaille, leurs longues barbes blanches sur leur cuirasse pour épouvanter l'ennemi, se transforment en ces aimables chevaliers du temps de saint Louis qui passent une partie de leur vie en fêtes et en assemblées, luttent de richesse dans leur costume, de luxe dans leur manière de vivre, et portent fièrement sur leur casque, en allant au combat, le gage d'amour de leur dame. Cette influence sans cesse agissante adoucit, ennoblit, épure et peut-être aussi amollit les caractères. Sans doute, je le répète, la rudesse primitive reste au fond; ces barbares sont mal domptés, et celles mêmes qui se sont chargées de les apprivoiser se montrent bien souvent dignes d'être leurs compagnes; on a singulièrement exagéré les vertus et les grâces de cette société chevaleresque; mais cependant elle a beaucoup fait pour notre éducation, et c'est en développant ses traditions que la France, sa vraie patrie, est devenue et est restée la nation la plus sociable et la plus polie de l'Europe.

A ce monde nouveau il fallait une poésie, et une poésie qui se distinguât de celle du peuple, qui fût *courtoise* comme la société à laquelle elle était destinée, qui s'inspirât de ses sentiments particuliers, de ses préjugés, de ses goûts, qui en reproduisît le langage, qui en dépeignît la vie, qui en exprimât l'idéal. Cette poésie s'est produite d'une part dans les romans en vers de la Table-Ronde, d'autre part dans la plus grande partie des œuvres lyriques du moyen âge; outre son sujet et son inspiration, elle se distingua de la poésie précédente par sa forme. Pour les poëtes qui s'y adonnèrent, et dont un grand nombre étaient des princes ou des seigneurs, il ne s'agit plus seulement d'émouvoir ou d'amuser : ils voulurent être admirés, et la recherche de la réputation littéraire fit naître la critique. Il y eut des juges et des règles; une poétique se créa; on chercha dans les productions de l'esprit la correction ou la nouveauté de la forme à côté, parfois au détriment de l'intérêt du sujet. On ne demanda plus seulement à une poésie ce qu'elle disait; on lui demanda comment elle le disait; on examina la langue, la composition, la versification avec un soin minutieux. Malheureusement cette étude s'arrêta complétement à la surface; on n'apprécia de la forme poétique que ce qu'elle a de plus matériel, et, au bout de quelque temps, on en vint à n'y chercher que ce qu'elle a de plus puéril. Comme à toutes les époques qui ont l'amour de la beauté littéraire sans en avoir la puissance, on fit du tour de force, de la difficulté vaincue, le suprême de l'art; on admira des subtilités de forme qui n'étaient que de laborieux enfantillages, aussi dénués de poésie que de vérité; on imposa à tous les poëtes des moules conventionnels, qui devinrent de plus en plus gênants et bizarres; on borna leur domaine à un petit nombre de sujets non moins conventionnels, à d'éternelles variantes d'un type banal de vaillance et de galanterie, aux raffinements les plus froids sur l'amour, aux récits d'aventures toujours pareilles. On dédaigna la seule véritable source de toute poésie lyrique, la libre et forte inspiration du cœur; on méprisa la base indestructible de toute poésie épique, la communion perpétuelle avec le peuple.

Aussi cette littérature courtoise, qui rejeta peu à peu dans l'ombre la primitive poésie, est-elle loin de la valoir. Le XIIIe siècle, qu'on regarde d'ordinaire comme le plus beau moment littéraire du moyen âge, n'est à mes yeux, par bien des côtés, qu'une époque de faux brillants, d'éclat extérieur sous lequel se cache un grand vide. S'il mérite de nous intéresser, ce n'est pas par le caractère et la tendance générale de sa poésie, c'est par les œuvres de quelques esprits particulièrement doués dans lesquels la personnalité se masque fortement. Aux temps primitifs, dans tous les pays, la poésie est anonyme; elle n'appartient à personne en propre, et le peuple entier y prend part et s'y reconnaît. La littérature des cours avait été aussi presque impersonnelle : les types et les modes qu'elle imposait à ses coryphées ne laissaient d'autre différence entre eux que leur habileté plus ou moins grande à exécuter les prescriptions de l'art. Cependant l'Europe avait marché ; les peuples se dégageaient de leur période inconsciente ; les individus commençaient à se distinguer plus vigoureusement les uns des autres : la littérature de ce temps nous offre les premiers écrivains qui nous apparaissent avec les traits bien accentués d'une originalité vivante.

Mais cette originalité, qui les rapproche de nous, les détache au contraire du moyen âge. Aussi est-ce plus haut qu'il nous faut remonter pour le trouver avec tout son caractère et dans la naïveté complète de son développement poétique. C'est au XIe et au XIIe siècle, avant la séparation des *courtois* et des *vilains*, avant la création d'une littérature factice, alors que les jongleurs, aimés et compris également de tous, étaient les seuls historiens, les seuls maîtres, les seuls poëtes, les seuls savants, que le moyen âge s'est exprimé littérairement avec le plus de puissance et de variété. On aimait alors la poésie non comme l'ingénieux et vain passe-temps d'une société élégante, non comme l'entretien et l'exercice d'un cercle de lettrés, mais comme un enchantement, un charme, *carmen*, qui vous enlevait aux chagrins, aux ennuis, aux mesquineries de la vie quotidienne. C'est surtout dans les moments de tristesse que l'on aimait à se laisser bercer par ses accents; car, dit un poëte,

> Car ils ôtent le noir penser,
> Deuil et ennui font oublier.

Achille, pour charmer sa douleur, chantait sur sa lyre les louanges des ancêtres; nos héros, à nous, cherchaient aussi dans la poésie la mystérieuse consolation qu'elle donne aux âmes qui l'aiment profondément. Ils ne l'aimaient pas seulement; ils la craignaient : « Qu'on

ne chante pas de nous de mauvaises chansons », dit Roland à ses compagnons pour enflammer leur courage. La poésie à cette époque était, je le répète, profondément mêlée à la vie; elle nous arrive toute chaude encore, toute pénétrée de cette passion sincère que ne compense pas la forme la plus élégante, nous apportant dans ses rudes vers, dans ses prodiges, dans ses batailles, dans ses prières, dans sa joie et dans ses larmes, l'âme même, l'âme simple, naïve, héroïque et barbare de nos pères.

Plus tard encore, malgré la séparation du peuple en deux, malgré l'introduction de la littérature vulgaire, il y eut une poésie qui s'adressa à toute la nation : ce fut le théâtre. Au XIVe et au XVe siècle, les mystères furent ce qu'avaient été autrefois les chansons de geste. Leur sujet, exclusivement religieux, leur donnait des droits égaux à la sympathie et au respect de tous; l'unité chrétienne, suppléant l'unité nationale, faisait battre un seul cœur dans la poitrine des milliers de spectateurs. Rien de ce que nous connaissons comme émotion dramatique ne peut nous donner une idée de ce qu'étaient de pareilles représentations : ce grand drame dont je vous parlais tout à l'heure, dispersé entre le ciel, la terre et l'enfer, était rendu là visible et sensible. Ces scènes terribles ou touchantes sur lesquelles s'appuyait la religion de tous, que chaque chrétien avait cent fois essayé de se représenter confusément, auxquelles se rattachaient toutes ses idées sur la vie et sur la mort, toutes ses craintes et toutes ses espérances, il les voyait là devant lui; il assistait, tour à tour ébahi, charmé, indigné, frémissant, aux conseils célestes, aux entretiens des personnes de la Trinité, puis à l'annonciation, à l'adoration des bergers et des mages, à la prédication de Jésus, aux noces de Cana, à tous les miracles, ensuite à la cène, à l'affreux baiser de Judas, à la flagellation, au crucifiement, à la mort, enfin à la descente aux enfers, à la résurrection, à l'ascension triomphante. Qu'on se figure ce qui se passait dans ceux qui voyaient de bonne foi un pareil spectacle! Certes jamais, en aucun lieu, en aucun temps, on n'a appliqué à quelque chose de plus émouvant et de plus grandiose le procédé de la représentation dramatique. Mais cette représentation est indispensable : à la lecture, pour nous hommes du XIXe siècle, le prestige s'évanouit presque tout entier; nous nous trouvons en présence de compositions interminables, souvent plates, vulgaires, et tellement au-dessous de notre conception actuelle des événements qui en sont l'objet que les quelques beautés réelles qui s'y trouvent nous laissent elles-mêmes froids. La scission entre les *courtois* et les *vilains* n'avait pu s'accomplir sans dommage : il était devenu impossible de reconstituer une langue et une littérature vraiment populaires dans le sens le plus large du mot. Si dans les épopées anciennes le style manquait, il est mauvais dans les mystères, alternativement emphatique et trivial. Mais pour juger ces œuvres vivantes, il ne faut pas les voir mortes; il est injuste de les apprécier d'après une forme qui n'est que leur inerte dépouille. Rendons-leur par la pensée la vie qu'elles ont eue un jour : jouons-les nous sur cet étrange théâtre, instinctivement sorti de leurs nécessités intimes, ce théâtre, image du monde tel que le concevait le moyen âge, avec son paradis d'azur étoilé en haut, en bas la gueule noire et flamboyante de son enfer, et, entre les deux, les régions diverses de la terre; peignons de couleurs vives ces mille décors; déroulons ces processions d'acteurs revêtus de riches et bizarres costumes; faisons résonner, au ciel, sur la terre, en enfer, les instruments puissants, les chœurs d'anges qui adorent, d'hommes qui prient, de démons qui hurlent, les stances pompeuses des grandes scènes, les triolets légers des épisodes, les *motets* des intermèdes; n'accordons pas à ces vers, qui nous semblent si faibles, plus de place que leurs pareils n'en tiennent dans nos opéras, et nous comprendrons que la foule passionnée restât toute la journée, et plusieurs journées de suite, suspendue à ces étonnants spectacles. Les mystères, malgré le peu de valeur littéraire qu'ils ont pour la plupart, sont une des créations les plus originales et les plus puissantes du moyen âge; ils renfermaient en eux le germe d'un art dramatique plus vaste, plus riche, plus varié que celui des Grecs, et si chez nous Corneille et Racine ne leur doivent rien, si le drame pour ainsi dire individuel s'est substitué à ces grandes représentations nationales, il ne faut pas oublier que c'est des mystères, logiquement et spontanément développés, que sont sortis en dernière analyse les *autos* de Calderon et les *histories* de Shakspare.

Sans le vouloir et sans le chercher, je vous ai présenté, messieurs, la poésie du moyen âge sous ses aspects principaux : je vous l'ai montrée épique, lyrique et dramatique; je vous ai indiqué la division qu'elle subit lorsqu'une société élégante chercha à se dégager de l'égalité de la barbarie; je vous ai dit dans quel ordre chronologique s'étaient succédé ses phases principales. Dans chacune d'elles, et à tous les points de vue, c'est la France qui représente et caractérise le mieux cette poésie; c'est elle qui a exercé, à ses différentes époques, sur les autres nations, cette suprématie et cette influence qu'elle devait retrouver à une autre période de l'histoire moderne. Quand le monde romain réduit en ruines et le monde germanique, dissous lui-même par ses victoires, se trouvèrent en présence l'un de l'autre, et durent opérer, outre leur fusion réciproque, leur assimilation avec la religion nouvelle, une immense fermentation confondit pour des siècles tous ces éléments divers dont devait sortir un nouvel ordre. Dans ce travail de régénération que subirent toutes les nations européennes, ce fut la France qui se trouva prête la première. Trois siècles avant qu'aucune des contrées romanes eût même de sa langue des monuments un peu étendus, elle possédait une littérature dont quelques trop rares débris sont parvenus jusqu'à nous : ses épopées, où s'exprimait en traits énergiques et profonds le nouvel idéal qui ve-

nait de surgir pour l'Europe chrétienne, passaient rapidement ses frontières, et allaient éveiller, d'abord par des traductions, puis par des imitations, la poésie des peuples romans et germaniques. Son rôle politique, qui d'une part portait ses aventureux guerriers en Angleterre, en Portugal, en Sicile, en Grèce, et d'autre part lui donnait, dans les croisades, la direction de l'Europe, et réalisait en quelque mesure l'idéal de sa poésie, ne contribua pas peu à ce prestige. Bientôt la poésie *courtoise*, née en Provence, développée dans la France du Nord, vient le renouveler pour longtemps, et toutes les cours de l'Europe se mettent une première fois à imiter la nôtre. Au XIIIe siècle, l'empire de la langue et de la littérature française est aussi incontesté chez les laïques que celui de la grande Université parisienne chez les clercs. Ne pas savoir le français est un signe d'éducation médiocre; on le parle mal, mais on le parle partout où il y a une vie élégante. Dans quelques pays on en fait même la langue littéraire; tout le nord de l'Italie n'en a pas d'autre jusqu'à la fin du XIIIe siècle, et peu s'en est fallu peut-être que Dante, suivant l'exemple de son maître Brunetto Latini, n'écrivît son poëme immortel dans la langue de Jean de Meun.

Mais ce grand nom de Dante marque une ère nouvelle. Pour cette fois, l'initiative nous est enlevée : ce n'est plus chez nous que se lève l'aurore. Formés par nos poëtes lyriques ou nos conteurs, les trois grands trécentistes italiens les dépassent, et guident la poésie dans des voies nouvelles. Nos mystères sont bien encore les modèles et les types de ceux des autres pays; mais ce n'est pas là qu'est l'avenir. Pour que la France se retrouve au premier rang, il faudra qu'elle ait passé quelque temps à l'école des nations dont elle a été la maîtresse, et qu'elle apprenne d'elles à les vaincre à son tour. L'histoire littéraire du monde moderne est celle de l'influence des peuples les uns sur les autres et de leur successive hégémonie : c'est tantôt l'un, tantôt l'autre, qui se trouve avoir fait le premier l'évolution que tous doivent accomplir à sa suite. Il ne faut donc pas nous indigner et nous révolter si, à certaines époques, notre développement intellectuel dépend étroitement de celui des peuples voisins; c'est en se suivant qu'on se dépasse, et nous pouvons dire avec une fierté rassurante pour l'avenir que nous sommes la seule nation qui, par deux fois, ait été la tête de colonne des autres, qui ait, par deux fois, soumis ses rivales à l'ascendant de son génie.

Vous le voyez, messieurs, c'est une belle tâche que d'avoir à exposer, ne fût-ce que dans un de ses moments fugitifs, l'histoire de cette littérature française du moyen âge qu'on connaît encore si peu, bien qu'on commence à en parler plus qu'autrefois. Ceux d'entre vous qui ont suivi ce cours depuis son origine en ont parcouru presque toutes les périodes. J'ai voulu traiter un sujet dans lequel je n'eusse à redouter ni la répétition, ni la comparaison; je n'ai guère trouvé autre chose que les origines les plus lointaines, régions encore peu explorées, dont la solitude même, je l'avoue, fait en partie le charme pour moi, mais qui ne vous en sembleront peut-être que plus arides. Je crains que vous n'hésitiez à me suivre dans une exploration où si peu de textes guideront notre marche, où il nous faudra discuter et justifier minutieusement chaque pas, où nous serons obligés d'avoir recours à l'induction, à la conjecture même, beaucoup plus souvent qu'à l'exposition pure et simple. Et cependant, messieurs, je ne crois pas me tromper en voyant dans l'étude de cette littérature barbare de quoi captiver et fixer votre attention. Les époques primitives, qui attirent à bon droit le principal intérêt de la science, sont celles aussi qui offrent le plus d'attrait aux esprits curieux. De grands maîtres ont retracé dans de brillants tableaux l'histoire politique, religieuse et sociale de ces temps : vous avez vécu, grâce à eux, au milieu des Francs mérovingiens, encore tout enivrés de leur conquête, farouches, et déjà cependant à moitié conquis par l'insensible ascendant de la civilisation romaine; vous avez rêvé avec les mystiques solitaires, prié dans les monastères primitifs, asile des âmes qui n'étaient pas assez durement trempées pour ces siècles de fer; vous avez contemplé la fugitive apparition de l'empire de Charlemagne, téméraire et grandiose tentative d'une reconstitution dont le moment n'était pas venu; vous avez assisté à l'enfantement tumultueux de la féodalité; vous avez pris part à l'immense mouvement d'expansion qui a porté cette féodalité à peine établie sur les bords de la Tamise, du Garigliano et du Jourdain; vous vous êtes mêlés, dans les énergiques communes du XIe siècle, aux luttes orageuses de la liberté naissante : pourquoi ne consentiriez-vous pas à faire connaissance avec un nouvel aspect de cette histoire, à habituer votre oreille aux rudes idiomes germaniques, à épier les premiers bégaiements des dialectes issus du latin, à surprendre ces accents encore indécis, mais déjà nouveaux, qui doivent devenir, en se développant et se précisant de plus en plus, la langue et la littérature qui sont les nôtres? Nous examinerons à notre point de vue l'homme des temps barbares, nous l'étudierons même dans ce qu'il a de plus intime; car si l'histoire nous donne le rapport des hommes avec les faits, l'histoire de la poésie est le rapport des hommes avec les idées et les sentiments. Nous constaterons avec plaisir, dans ces époques où aucun travestissement ne masque les traits vraiment originaux de l'âme humaine, la régularité des lois qui dirigent un mouvement tumultueux et fortuit en apparence. Nous éprouverons, à restituer, à l'aide d'indices souvent fugitifs, des formations poétiques disparues en ne nous laissant qu'un ou deux fragments isolés, la joie que ressent le naturaliste à faire revivre par la pensée, avec de rares débris et par la connaissance des règles générales et des rapports nécessaires des produits organiques, les anciens et gigantesques habitants de nos forêts détruites.

Nous apporterons d'ailleurs à ces études, autant que possible, la disposition d'esprit que demandent les

sciences naturelles, ne cherchant ni à juger ni à prouver, mais à connaître et à comprendre, rassemblant soigneusement les faits, les groupant d'après leur analogie et leur importance, et laissant se dégager de leur rapprochement seul la vérité qu'ils démontrent ou l'hypothèse qu'ils suggèrent. Nous ne chercherons rien au delà; nous ne prendrons parti ni pour ni contre aucune des grandes institutions dont nous aurons à parler; nous laisserons à la philosophie, à l'esthétique, à la morale le soin de tirer la conclusion des faits que nous passerons en revue. Le spectacle de l'histoire, comme celui du monde physique, est assez grand, assez beau, assez varié pour que nous nous contentions de l'étudier en lui-même, sans vouloir lui trouver, d'après nos idées du moment, une explication extérieure et passagère. Si la science ainsi comprise peut sembler froide aux hommes qui ne dépouillent jamais leurs préoccupations actuelles et veulent les retrouver dans le passé, elle offre, à ceux qui consentent à se donner à elle, non-seulement de nobles jouissances, mais encore la plus salutaire école. A ce point de vue, elle n'est même pas étrangère à notre vie moderne, et elle contribue plus que tout autre exercice de l'esprit à cette grande œuvre de l'affranchissement moral qui est le but de toute activité bien dirigée. D'une part, en effet, en nous dévoilant les lois qui nous régissent à notre insu, elle nous aide à en prendre conscience, et par conséquent à nous en dégager, car on ne commande à la nature qu'en lui obéissant; d'autre part, en nous forçant de nous soumettre aux faits, en proscrivant toute immixtion intempestive de notre personnalité, en faisant de nous les instruments dociles d'une idée toute désintéressée, elle nous donne des habitudes d'esprit qui, transportées dans d'autres domaines, s'appelleront l'amour de la liberté et de la justice; elle nous apprend à nous détacher de nous-mêmes, à nous isoler des préjugés qui nous entourent, à faire taire, devant quelque chose de plus élevé et de plus général, nos attractions ou nos répugnances, à comprendre ce qui nous est le plus étranger, à voir dans la diversité, dans la lutte même des forces, le jeu libre et normal de la vie, et pardessus tout à aimer la vérité avant toutes choses, pour elle-même et pour elle seule.

GASTON PARIS.

BIBLIOGRAPHIE.

Cours d'histoire générale à l'usage des lycées, des candidats aux écoles du gouvernement et des aspirants aux baccalauréats ès lettres et ès sciences, rédigé conformément aux nouveaux programmes, par M. F. OGER, professeur d'histoire et de géographie, maître de conférences au collége Sainte-Barbe (3e partie, *Histoire des temps modernes et histoire contemporaine jusqu'en* 1865). — Paris, Gauthier-Villars, éditeur, 1866.

La troisième partie du *Cours d'histoire générale* de M. Oger comprend, comme l'indique le titre, l'histoire des temps modernes et l'histoire contemporaine, depuis l'avénement de Louis XIV jusqu'en 1865. Le premier fascicule, outre l'histoire des temps modernes depuis l'avénement de Louis XIV jusqu'au terme des *cent jours*, contient une trentaine de pages d'instruction ou de récapitulation, comme on voudra, qui rappellent fort bien l'histoire des âges précédents et qui signalent parfaitement le rôle des temps nouveaux. Un *Résumé très-sommaire de l'histoire du moyen âge;* un *Résumé très-sommaire de l'histoire moderne de* 1453 *à* 1645, indiquant les faits généraux « qui ont modifié, à partir du XVe siècle, les idées, les intérêts et la constitution de la société européenne »; un chapitre où se trouve exposée « la révolution économique qui favorise le développement du grand commerce et de la richesse mobilière »; un autre où il est question de la « révolution dans les arts et dans les lettres, dans la philosophie et dans les sciences », ainsi que du « développement de l'esprit d'observation et d'examen philosophique », en un mot, du grand mouvement de la *Renaissance;* un autre, enfin, où l'on s'occupe de la « révolution religieuse qui divise l'Europe et prépare l'avénement du principe de la liberté des cultes »: voilà de quoi prouver amplement combien M. Oger s'est affranchi des lisières d'une routine pédantesque et niaise. Il s'est efforcé de faire ressortir le mieux possible, dans un espace restreint, les idées qui sont l'âme des faits, au lieu de dresser une liste sèche et vide d'événements se succédant avec leurs dates, comme des plantes mortes avec leurs étiquettes dans un herbier.

Mais le deuxième fascicule, réservé aux chapitres de l'histoire contemporaine (1815-1865) et embrassant une période de cinquante ans riche en péripéties de toute sorte, est plus intéressant encore: la restauration, le règne de Louis-Philippe, les révolutions de 1830 et de 1848, le second empire se déroulent sous nos yeux avec les vives couleurs d'un passé récent. On doit reconnaître à M. Oger, dans cette partie délicate de son *Cours d'histoire*, le mérite d'une impartialité bien difficile en pareille matière; l'histoire proprement dite y côtoie forcément la politique, mais ne s'y fourvoie jamais. On sent que l'auteur de ce livre est animé d'un esprit libéral, mais on n'y rencontre pas plus les incartades de la passion que les déguisements d'une complaisance détestable; si tout n'est pas et ne doit pas être approfondi, rien n'est faussé, et c'est beaucoup. Ajoutons que plusieurs points, trop souvent négligés dans ce genre de résumés classiques, sont mis en lumière ici. Il y est parlé du mouvement des lettres, des arts et des sciences au XIXe siècle, des origines et du progrès des grandes questions telles que la question d'Orient, la question d'Italie et la question allemande, comme aussi des institutions utiles et des travaux de chaque règne. Les deux derniers chapitres nous semblent clore le tout de la façon la plus heureuse.

L'auteur y trace le *Tableau comparatif des grandes puissances du monde;* pour la France particulièrement, il établit un rapprochement des plus instructifs *entre les années* 1788 *et* 1865; et il termine par une esquisse très-claire et très-juste des *caractères nouveaux de la société moderne.*

Bref, le livre de M. Oger est, selon nous, un excellent ouvrage élémentaire; et notre opinion, après une lecture attentive, est que les familles et les écoles ne rencontreront pas mieux ailleurs, ni même aussi bien. FÉLIX FRANK.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 6 — 5 JANVIER 1867

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE

M. CH. GIDEL.

Bourgeois et gentilshommes au XVIIe siècle.

On aime à répéter aujourd'hui qu'il n'y a plus en France que deux classes de personnes, les gens honnêtes et ceux qui ne le sont pas. Il est à désirer que ce soit là deux moitiés très-inégales de notre société. Mais toujours est-il bien vrai que les distinctions extérieures dont l'ancien régime était hérissé ont à peu près disparu de nos jours. La loi qui nous voit tous d'un œil égal a commencé l'œuvre, et les mœurs qui sont à peu près partout les mêmes l'achèveront bientôt.

La ville et la cour aujourd'hui se confondent presque, Paris et la province marchent du même pas, et s'il y a encore des coins éloignés où l'on soit en retard, il n'y en aura bientôt plus. Le mouvement se répand jusque dans les parties les plus extrêmes. Ce qui est en bas s'élève et monte, ce qui est en haut a la condescendance de s'incliner, les parties moyennes disparaissent, s'effacent, et il est à présumer que d'ici à peu de temps nous formerons une société très-uniforme où les nuances, dans l'ensemble, seront si peu de chose qu'il faudra avoir de bons yeux pour les distinguer. Nous aimons l'égalité, nous voulons la conquérir : nous l'avons conquise plus d'à moitié, et certainement ce ne serait pas de nos jours qu'on irait imaginer ce plan d'une cité idéale qu'avait inventé Fénelon, une république où les citoyens, divisés en un grand nombre de classes distinctes entre elles par la couleur et la forme des vêtements, auraient vécu tranquillement parqués. Ah ! mon Dieu, si nous n'avions pas la liberté de porter telle étoffe qui nous plaît, d'ajouter à nos habits tel ornement qui nous agrée, si nous n'étions pas libre de les raccourcir ou de les allonger, de les enfler ou de les resserrer, véritablement, autant pour nous vaudrait la mort !

Au XVIIe siècle, sans être aussi tyranniques, les habitudes et la raison d'État laissaient les hommes beaucoup moins libres.

Tout était alors divisé, classé, confirmé. On naissait ici ou là, et la chose n'était pas indifférente : on en gardait une marque éternelle. On était du comptoir ou de la gabelle ; on était de robe ou d'épée. Il y avait même des gens qui n'étaient rien du tout; c'était le peuple dont on ne parlait pas. On disait avec insolence de certaines personnes qu'elles n'étaient pas nées quand elles ne sortaient pas de certaine souche. C'était une sorte de cadastre de personnes. Certainement il arrivait parfois que ces entraves, quelque solides qu'elles fussent, on les forçait; et de temps à autre, soit par l'autorité des écus, soit par la faveur toute-puissante du roi, on voyait des gens partis de bas se glisser dans les rangs de la noblesse; et s'y carrer avec d'autant plus d'insolence qu'il leur avait fallu plus d'efforts pour en arriver là. Mais ces gens-là, messieurs, étaient considérés comme des sortes de monstres dans l'ordre social. On s'indignait autour d'eux de leur élévation ; on les désignait d'un nom qui emportait tache et flétrissure, on disait : ce sont des parvenus. Sosie s'est élevé à un petit emploi, il est arrivé à une charge, par cette charge il a rang dans la noblesse ; il pourrait passer pour honnête homme, dit la Bruyère, une place de marguillier a fait ce prodige ; eh bien, qu'il prenne garde ! Dans les rangs de cette foule qui le contemple au banc d'œuvre il y a un satirique dont le crayon note sur ses tablettes, que Sosie portait jadis la livrée, qu'il s'est élevé par les concussions, et que s'il est noble, ce n'est que par la rapine; qu'il prenne garde à lui ! le poëte est déjà là qui va écrire :

« Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis. »

Rien, messieurs, rien ne peut effacer cette tache de roture, ni l'esprit, ni le talent, ni le plaisir qu'on fait aux grands seigneurs. Voiture va de pair avec les plus hauts personnages de son temps, il est avec eux dans les termes de la familiarité la plus grande, il amuse tout ce beau monde, on est enchanté de lui ; mais s'il veut prendre quelques licences, on lui fait bientôt sentir qu'il n'est que le fils d'un gros marchand de vin. Si entre le carrosse de la veuve d'un gros partisan, et celui d'une marquise s'élève une question de préséance, un terrible « taisez-vous, bourgeoise », fait cesser la discussion. Les titres sont reconnus : la personne qualifiée prend le pas devant, et du fond de son équipage délabré triomphe de toute la richesse de sa rivale humiliée. Tant il y avait de différence alors entre la noblesse et la bourgeoisie ! tant c'étaient alors deux classes opposées,

ayant des habitudes, des caractères, des mœurs, des destinées différentes !

Nous trouvons la preuve de cette différence partout. Nous pourrions l'étudier dans les monuments littéraires que nous ont laissés Molière ou la Bruyère, mais les moralistes, soient qu'ils parlent dans un livre, soient qu'ils se fassent entendre du haut de la scène, sont toujours accusés d'exagération et d'hyperbole. On trouve que les physionomies sont forcées, que les traits sont chargés, qu'un seul personnage a plus de vices et de vertus qu'il n'en faudrait pour défrayer dix personnes de la même société. Et puis quand soi-même on touche à ces figures si parfaites, on a peur d'y ajouter quelque surcharge. Aussi laisserai-je de côté la Bruyère et Molière, et je vous présenterai quelques originaux qui se sont peints eux-mêmes. Je vous rapporterai leurs paroles les plus naturelles, je vous ferai voir leurs gestes les plus naïfs, et vous comprendrez quelle distance il y avait alors entre un bourgeois et un noble. Peut-être aussi verrez-vous sans que je vous le dise, à qui, dans notre pays, devait revenir à la longue l'autorité et le gouvernement.

Commençons d'abord par les bourgeois.

On a souvent abusé de ce mot, *bourgeois de Paris*, et ceux qui, de notre temps, s'en sont servis pour en faire un titre alléchant à leurs mémoires, à leurs livres, n'ont peut-être pas été fidèles au sens qu'il représente dans la langue. Voici il me semble, quand on étudie les monuments littéraires ou historiques, ce qu'on peut dire que furent les bourgeois de Paris jusqu'au XVIIe siècle.

Un bourgeois de Paris, c'était un homme aisé, riche souvent, soit par son propre travail, soit par celui de sa famille. C'était un homme libre d'esprit et de propos. Quelquefois censeur amer de ce qui se passe autour de lui, souvent chagrin; mais presque toujours enjoué, railleur et gausseur. En politique, assez insubordonné; affectionné au roi, mais ne se pliant pas facilement aux vues des ministres; sujet à les attaquer, à les railler, à les fronder, à les combattre. Éplucheur des dépenses, comparant sans cesse les rentrées et ce qui se dissipe; parlant à tort et à travers de balance et d'équilibre. En théorie ennemi des emprunts, mais se hâtant de porter ses écus à l'hôtel-de-ville, au risque de pester si, de temps à autre, les besoins de l'État font supprimer un quartier de rente. En religion, le bourgeois de Paris prend aussi ses coudées franches : il n'accepte pas toutes choses. Il est parfois esprit fort, sur la limite de l'impiété, mais il revient vite en arrière par un respect mêlé de crainte et de politique. Du reste, peu disposé à plier devant les grands, curieux, indiscret, conteur d'anecdotes, dérangeant tous les mystères, soulevant tous les voiles, et gênant parfois ceux qui sont au-dessus de lui. Dans sa famille, le bourgeois de Paris est assez bon père, assez exact à remplir ses devoirs, plus raisonnable qu'attendri, plus sensé qu'élevé; ami de son bien; on en a vu même de fort avares, aimant à conserver sur ceux qui l'entourent une certaine supériorité, se targuant d'une sorte de capacité, mettant dans les égards qu'il a pour sa femme un peu de ce sentiment qui fait dire à l'un de ses pareils :

« Du côté de la barbe est la toute-puissance. »

Mais après tout, pour achever de le peindre par un trait bien connu « le meilleur fils du monde ».

Tels sont, messieurs, à ce qu'il me semble du moins, les bourgeois depuis César. Déjà nous les voyons sur les places publiques arrêter les marchands, s'enquérir des nouvelles des pays étrangers, bayer aux corneilles, en attendant que le moment vienne de la résistance et du combat. Au moyen âge, c'est la verve caustique des bourgeois qui invente les fabliaux, et les satires mordantes qui pleuvent sur toutes les têtes, sur les nobles, sur les vilains, sur les prêtres, et sur les bourgeois eux-mêmes, car il faut le dire, ils ne s'épargnent pas plus que les autres. Au temps de Louis XII, le bourgeois fait fière contenance en face des ennemis de la France et pousse ce cri singulier : tout par raison, tout pour raison. Avec Rabelais il renverse une méthode d'enseignement devenue ridicule et il propose déjà son plan d'éducation professionnelle. Voltaire est de cette race, Beaumarchais en est aussi; faites-y bien attention, Figaro demain sera un bourgeois. Paul-Louis Courier en venait, et si nous voulions aujourd'hui chercher autour de nous, nous en trouverions plus d'un encore dont vous diriez facilement les noms.

En littérature, le bourgeois de Paris a beaucoup de bon sens, mais peu d'élévation. Cependant sachons lui gré de nous avoir donné Molière, et d'avoir chansonné la Ligue avec Passerat. Dans le tumulte qui s'élève autour du *Cid* naissant, c'est un bourgeois qui triomphe des pédants et des envieux, c'est un bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse, qui a le dernier mot dans cette querelle littéraire.

Eh bien, pour trouver un type qui résume en lui les qualités et les défauts de sa race, je vais vous montrer la physionomie d'un vrai bourgeois de ce temps-là : c'est celle de Guy-Patin.

Guy-Patin est un médecin; il s'est élevé difficilement. Il a dû, pour vivre, être d'abord correcteur d'imprimerie à Paris; enfin à force d'efforts et de persévérance, il s'est mis hors d'embarras. Au moment où nous le prenons, il est professeur au Collége royal de France, il vient d'être nommé doyen de la faculté de médecine; il y a trois jours qu'il a quitté la rue des Lavandières-Sainte-Opportune où il demeurait, pour s'établir place du Chevalier-du-Guet, dans une belle maison retirée du bruit, située en très-belle vue, et qu'il a payée neuf mille écus : heureux temps ! messieurs, ou pour neuf mille écus on avait une maison; je crois bien que les loyers devaient être moins chers qu'aujourd'hui ! Guy-Patin s'est réservé, dans cette maison, une étude, on appelait ainsi ce que nous nommons un cabinet, il espère bien y faire entrer ses dix mille volumes, en y joignant la

petite pièce qui y tient de plain-pied. Ses confrères disent qu'il est le médecin le mieux logé de Paris. Sa femme dit que voilà bien du bonheur pour une fin d'année, son fils aîné docteur, son mari doyen de la faculté, et une belle maison, et moi je dis que voilà un cadre parfaitement bourgeois. Guy-Patin, dit un contemporain, est le médecin le plus gaillard de son temps, il est satirique de la tête aux pieds. Son collet, son haut-de-chausses, son pourpoint, tout en lui fait le procès à la vanité et fait la nargue à la mode. La physionomie de l'homme répond assez bien au costume, l'œil vif et brillant, le nez long et mince, la lèvre marquée d'un pli méprisant, le port de la tête : tout donne à sa physionomie quelque chose de sardonique, de narquois et d'austère. D'autres contemporains nous ont dit qu'il y avait dans sa physionomie quelque chose du renard, qu'il avait l'air méchant, le regard vipérin; ça se peut, mais ce sont ses ennemis qui disent cela, et il ne faut pas trop les en croire sur leur témoignage. Je suis bien sûr que nul de vous ne voudrait jamais charger son ennemi de faire son portrait.

Guy-Patin, il faut en convenir, est singulièrement vert dans ses propos, âpre dans ses plaisanteries, cuisant dans ses railleries. Il emporte la pièce, il a de la franchise à outrance, l'esprit lui sort de tous les côtés et à faire peur. C'est un médecin fort considéré, il est, comme je l'ai dit, doyen de la Faculté, cependant il n'est pas médecin de la cour, et je crois bien qu'au fond du cœur il a, à ce sujet, quelque peu d'amertume, car il répète souvent que les princes et les grands sont malheureux en médecins; peut-être bien cela veut dire : on a eu grand tort de ne pas me prendre pour docteur! Mais il a une clientèle excellente. Ses pratiques, pour parler son langage, sont surtout des magistrats; le président Lamoignon est un de ses amis, il goûte beaucoup sa conversation et l'invite à souper pour se réjouir de ses propos. Voilà ses malades ordinaires, sans compter ceux que lui amène, pendant l'hiver, le jubilé, car les bourgeois y courent et y gagnent des rhumatismes; et ceux que lui procure la comète, car on va la voir dès trois heures du matin sur le Pont-Neuf, on y prend des rhumes, puis on en accuse l'influence de cet astre.

Comme médecin, on pourrait beaucoup rire de Guy-Patin. A l'ignorance près, c'est presque un médecin de Molière, et il justifie grand nombre de traits de notre excellent comique. Ainsi, à l'exemple de Thomas Diafoirus, dont je suis bien fâché de rappeler le nom à côté du sien, il est ferme sur les principes comme un Turc, il ne démord pas de son opinion; il refuse d'ouvrir son esprit aux inventions nouvelles. Il s'est élevé depuis quelque temps, dans la médecine, une secte qui préconise les remèdes chimiques, les eaux minérales, l'antimoine. Guy-Patin ne peut s'y habituer. Il a contre le tartre stibié et le tartre vitriolé, contre l'émétique, des colères plaisantes. Il tient note exacte des malades que ces remèdes enlèvent, il écrit le martyrologe de l'antimoine. Il enveloppe dans une haine commune ceux qu'il appelle les chimistes, les souffleurs, les Arabes, les faux monnayeurs, les apothicaires. Et savez-vous ce qu'il oppose à cette médication qu'il dit desséchante pour les organes des malades et surtout pour leur bourse? Une pharmacie toute simple, toute bénigne, qui ne met pas ses clients dans l'obligation de recourir aux apothicaires, la casse, le séné, le sirop de roses pâles et la saignée. Ajoutez-y le lait d'ânesse, et vous aurez tout son codex. On en riait un peu autour de lui : on l'appelait le médecin des trois S, la saignée, le séné et le sirop de roses pâles. La saignée surtout lui était chère. Il semble, quand on lit ses lettres, qu'on entende retentir ces mots, nous pouvons bien les dire : le latin dans les mots brave l'honnêteté : *saignare*, *purgare*.

Oui! une saignée copieuse, abondante, enlève toutes les maladies, si elle n'enlève les malades!

Guy-Patin prétend que la saignée n'a jamais eu de ces effets meurtriers. Il a un principe, c'est que la saignée est absolument nécessaire à cause de la bonne chère et de la débauche auxquelles on se livre dans les grandes villes comme Paris et Lyon; il saigne donc en sûreté de conscience, il saigne des vieillards et prétend que par là il prolonge leur existence, il saigne des enfants de tout âge; il affirme en avoir saigné un deux jours après sa naissance à cause d'un érysipèle qu'il avait à la gorge (*on rit*). Vous riez, je me serais attendu, au contraire, à ce que vous auriez frémi, et j'avais apporté des nouvelles pour vous rassurer sur le sort du malade. Cet enfant saigné à deux jours a, au moment dont nous parlons, trente-cinq ans; il est capitaine à Dunkerque. C'est le fils de mademoiselle Choart. Guy-Patin a fait saigner un autre enfant le soixante-troisième jour de sa naissance. Cet enfant a maintenant dix ans. Nouvelle raison pour lui, de *saignare* et *resaignare*! Un de ses amis, médecin savant qui travaille à une traduction d'Hippocrate, meurt. Il meurt pour avoir pris de l'antimoine, pour ne pas s'être fait saigner, et voici ce qu'écrit Guy-Patin. Vous aurez là un échantillon de son style :

« Je ne sais rien de nouveau de l'Hippocrate de M. Van der Linden. » Cet auteur est mort à Leyden, âgé de cinquante-trois ans, d'une » fièvre avec fluxion sur la poitrine après avoir pris de l'antimoine, et » sans s'être fait saigner. Quelle pitié! faire tant de livres, savoir tant » de latin et de grec, et se laisser mourir de la fièvre et d'un catarrhe » suffoquant sans se faire saigner! J'aime mieux être ignorant et me » faire saigner quelquefois. Il y a trois ans que j'en tenais, si je n'eusse » eu l'esprit de me faire promptement saigner. J'aime mieux que l'on » jette mon sang sur le fumier, que si l'on mettait mon corps en terre, » Voilà comment meurent les fous et les chimistes. » (T. III. Lettre DCXXIX, p. 462. Édit. Reveillé-Parise.)

Enfin il s'applique à lui-même la saignée. Il y a trois ans, il a eu, au côté, une petite fluxion *sans tumeur*. Vite il s'est fait tirer trois palettes de sang. Une bonne nuit l'a parfaitement rétabli. Il écrit cela à un de ses correspondants de Lyon, M. Charles Spon. L'honnête lyonnais lui répond que sa femme a fait des prières pour sa guérison. Guy-Patin répond à son tour qu'il ne doute pas que les prières de madame Spon ne l'aient guéri, « mais

j'avoue, dit-il, que je ne m'en doutais pas, et je l'attribuais à la saignée. Cependant, ajoute-t-il, il faut croire que les prières d'une femme aussi bonne que madame Spon ont contribué à ma guérison; je la remercie donc de tout mon cœur. » Vous le voyez, entêté comme il est de la saignée, il a évidemment beaucoup plus de confiance en son efficacité que dans l'intervention du ciel.

Du reste, si l'on peut rire de lui comme médecin, on ne peut pas le mésestimer, car c'est un homme qui a une bonne judiciaire, comme on dit, et de plus un fonds inaltérable de probité. Savez-vous ce qui l'irrite contre les apothicaires? c'est qu'ils spéculent sur l'ignorance, sur la crédulité, sur l'amour que l'on a de la vie, c'est qu'ils vendent leurs remèdes trop cher. Voyez, en effet, ce qui se passe dans le *Malade imaginaire* à la première scène; la dupe de M. Fleurant est occupée à réviser le mémoire de son apothicaire. Les remèdes sont très-chers, et Argant se fâche quelquefois. L'apothicaire est civil, mais ce n'est pas tout que d'être civil, il faut vivre avec les malades: « Ah! monsieur Fleurant, tout doux s'il vous plaît; si vous en usez comme cela, on ne voudra plus être malade. »

Savez-vous ce qui irritait Guy-Patin contre Guéneau, le médecin de la cour? c'est qu'il songeait à faire venir le quart d'écu par tous les moyens. Quand cet homme rêve, dit-il, il songe que ses pièces d'argent sont des pièces d'or. Il écrit d'un médecin, M. Akakia. « Je ne suis pas fâché qu'il soit sorti de nos rangs. C'est un homme de quarante-deux ans qui ne parle que de s'enrichir. Je suis enchanté qu'il ne soit plus de notre corps. » Ainsi, remettre en honneur la rhubarbe, le séné, le sirop de roses pâles, c'était, pour Guy-Patin, ruiner les apothicaires et venir en aide aux petites bourses. Il se flattait de les avoir mis à sec de son temps; je crois qu'ils se sont bien refaits depuis.

Voilà le médecin. Voyons maintenant le bourgeois. Quand Guy-Patin a fait son cours au Collége de France, achevé ses visites, expédié les affaires de la Faculté, il rentre chez lui, se retire dans son étude et se déclare plus content, plus heureux qu'un roi dans son palais. Il aime les livres par dessus tout. Il sait tout ce qui se publie, tout ce qu'on prépare, s'en entretient avec ses amis de Lyon ou de Troyes; fait venir pour eux les ouvrages, les leur envoie, leur en indique le format, l'imprimeur, le prix de vente. Il chérit les auteurs anciens, Pline, Aristote; voilà, dit-il, la *famille* des bons livres; ajoutez-y Sénèque, vous aurez le père, la mère, l'aîné et le cadet. Il aime, parmi les modernes, Montaigne, Bodin; mais il admire un peu trop Saumaise, Grotius, Heinsius, il est un peu en retard sur son siècle, il parle de Balzac, de Voiture, mais légèrement; il aime les lettres de Cicéron, parce qu'elles ne sont pas, dit-il, élabourées.

Son étude chérie le retient tout le reste du jour; s'il consent à sortir, c'est pour aller faire ce qu'il appelle la débauche avec ses amis Gabriel Naudet et Gassendi; débauche, vous entendez bien, de pur esprit et de libres propos; car Gabriel Naudet n'a jamais bu de vin de sa vie, Gassendi, s'il en buvait, croirait que son corps dût s'enflammer, et Guy-Patin en boit très-peu. Il va donc quelquefois passer le dimanche dans la maison de Naudet, à Gentilly; là les trois amis s'en donnent à cœur joie et s'entretiennent, sans témoins, de tout ce qui leur vient à l'esprit.

Pour un Parisien, je trouve qu'il n'est pas assez badaud, et quoiqu'il raconte beaucoup les assassinats, les meurtres qui se commettent, quoiqu'il sache toutes les exécutions qui se font, les voleurs qu'on roue, les gredins qu'on conduit au Châtelet; quoiqu'il en tienne note exacte et l'écrive à ses correspondants : sa chère étude le retient encore trop. Ainsi tout dernièrement les ambassadeurs de Pologne sont venus; il n'a pas voulu se déranger pour aller les voir. Il l'écrit à son ami, si son ami l'en blâme, il prend l'engagement, que si le pape vient jamais à Paris, il ira jusqu'à la rue Saint-Jacques, entrera là chez un libraire, prendra un bon livre et attendra que le cortége passe devant lui. Je ne ferais pas davantage, dit-il, pour le roi Salomon et la reine de Saba.

Cependant il est bien obligé quelquefois de céder aux instances de sa famille, et, il va un jour, pressé par son fils Charles, faire escorte en robe, avec la Faculté de médecine, à la jeune reine qui arrive à Paris, traverse le faubourg Saint-Antoine et se rend au Louvre. Il dit avec une satisfaction vraiment bourgeoise : Nous avons été bien regardés. Il fait parfois aussi quelques débauches, débauches de bourgeois. Son fils Charles, et comme il l'appelle familièrement Charlot, vient de prendre femme : il va avec les nouveaux mariés à la foire de Saint-Denis. Voilà les voyages qu'on se permettait dans ce temps-là, quand on venait de se marier!

Guy-Patin voit la foire, il la trouve chétive; il va visiter l'église, il la trouve belle mais obscure; il va voir le trésor de la sacristie, et il trouve qu'il y a là bien du fatras et du galimatias. Madame Patin n'est pas de cet avis, et il écrit à son correspondant Charles Spon : « ..... Ma femme prenait pour autant de vérités les contes que lui faisait un moine en les autorisant de sa baguette. » Sentez-vous la pointe de supériorité; voyez-vous ce bourgeois s'élevant de toute la hauteur de son esprit au-dessus de sa femme et lui laissant les menus suffrages de la dévotion journalière? Guy-Patin a d'autres sentiments : à la vue des tombeaux des rois de France, il se sent pris de pitié pour la vanité des grandeurs humaines; il pleure en voyant le tombeau de François Ier, qui a fondé le Collége de France; il embrasse Louis XII, le père du peuple. Il revient de là tout ému. Eh bien! cette émotion fait plaisir; il faut la signaler, l'invoquer pour répondre à ceux qui disent que Guy-Patin avait l'âme sèche : Non, il n'avait pas l'âme sèche, il aimait beaucoup ses amis et ses enfants. Il écrit dans une lettre : « J'ai

six enfants (sa famille fut réduite plus tard à deux) j'ai six enfants, et il me semble que je n'en ai pas assez; j'aime bien les enfants; je prie Dieu qu'il me conserve les miens et à vous les vôtres. Je suis bien aise que vous ayez une petite fille, nous en avons une, et elle est si gentille que nous l'aimons quasiment à elle seule autant que les cinq autres. » Dites-moi, ne sont-ce pas là des sentiments touchants, aimables, et ne voyez-vous pas, sous cette figure revêche, un peu roide, une âme tranquille et honnête ? Un autre plaisir pour Guy-Patin, c'est de donner quelquefois à dîner. Il reçoit un jour ses collègues de la Faculté. Ils sont trente-six. « Jamais, dit-il, je ne vis tant boire et tant rire ; je les régalai d'un petit vin de Bourgogne que je leur avais réservé. » Et il nous peint la salle du festin. « Je les ai reçus, dit-il, dans ma chambre; sur la tapisserie on avait mis les portraits de de Thou, de Muret, de Casaubon, de Montaigne, de M. de Sales, évêque de Genève; de M. Camus, évêque de Bellay, de mon ami Justus Lipsius et enfin de François Rabelais. » Voilà une société un peu mêlée, comme vous voyez; mais elle manifeste les goûts et les préférences particulières de l'hôte de la maison.

Dans son étude, c'est à peu près la même chose. D'abord, sur la cheminée, un magnifique crucifix donné par un peintre à qui il avait fait une opération, à gauche et à droite, son portrait et celui de sa femme, au-dessous celui de son père et de sa mère, et puis, le long d'une poutre qui traversait cette étude, divers portraits d'hommes, qui ressemblent à ceux que je viens de vous indiquer.

Voilà une maison où l'on ne respire pas l'opulence, mais on y respire l'amour du travail, de l'économie, l'amour du bien; et au-dessus de tout cela plane un sentiment religieux d'autant plus estimable qu'il est sans pusillanimité, sans aucune espèce de superstition. Même en présence de son crucifix, Guy-Patin ne se gêne pas du tout pour dire ce qu'il pense des moines (il est parfaitement bourgeois à ce point de vue là) : il les déteste donc. Il déplore de les voir tant pulluler que la France en est pour ainsi dire envahie; il abhorre leur paresse, leur bassesse, leur besace. Il recueille tous les petits contes qu'on fait sur eux, il les écrit à ses amis et dit à l'un d'eux « d'appeler monsieur tel pour lui conter la dernière aventure qui vient de se passer à Mantes. Vous en rirez beaucoup, et je regrette de ne pas être avec vous pour en rire aussi». Il a encore une haine, continue avec redoublements, pour employer son langage de médecin, c'est celle des Jésuites. Ces maître passe-fins, ces janissaires du pape, ils ne souffriront jamais assez de mal à son gré. On lui apprend que la république de Venise veut les chasser : il applaudit, il trouve que ce sont des ennemis plus dangereux pour elle que les Turcs de Candie. « Ces Loyolites, dit-il, je ne puis les souffrir. » Il ne peut leur pardonner d'avoir soufflé le feu de la guerre civile pendant la Ligue. Il déteste les Jésuites. Reconnaissons que c'est en bon Français qu'il les hait.

Le cœur de Guy-Patin était assez vaste pour contenir plusieurs haines à la fois; aussi en a-t-il une terrible contre Mazarin. Il ne l'aime non plus que le diable, il ne peut souffrir ce pantalon à bonnet rouge, dit-il, ce bateleur venu des pays étrangers, qui mange la substance de la France; il tient note exacte des neveux et nièces qui d'Italie arrivent à Mazarin; il sait ce que le cardinal dépense pour chacun d'eux et pour chacune d'elles; il entre en colère chaque fois qu'il se représente cette dilapidation des fonds de la France. Quand la Fronde éclate, étant ami des membres du parlement, il est tout simple qu'il se jette dans la Fronde ; ce n'étaient pas seulement ses relations qui le portaient là, c'étaient aussi ses instincts de bourgeois. Il trouve en effet que les impôts sont trop lourds, que les officiers du cardinal sont trop insolents, que les maltôtiers sont trop audacieux. « Je n'ai, dit-il, comme Casaubon, que mes livres et mes enfants, *Liberos et Libros*, mais si l'on m'attaque je me défendrai. » Et voilà qu'il se met à souffler autour de lui l'ardeur de la guerre civile; mais, vous connaissez le bourgeois : il se laisse facilement emporter à l'émeute, il est volontiers révolutionnaire à ses heures, mais bientôt il revient sur ses pas, averti par son intérêt, et il cherche à faire une retraite prudente. Guy-Patin en fait tout autant. Il a, en homme avisé qu'il est, parfaitement vu d'abord que les princes qui conduisent la Fronde n'ont pas les mêmes intérêts que le peuple; il comprend où ils veulent en venir, il démêle leur jeu, surtout celui de Condé. Il n'a point d'illusions sur ce prince. Il dit : « Il n'en veut qu'à notre argent, c'est lui qui a fait tout le mal » ; il dit encore : « Nos généraux ne seraient pas fâchés que la guerre civile se perpétuât en France. Paris a déjà dépensé quatre millions, ils n'ont encore en rien contribué de leur argent; ils ont mis nos écus dans leur pochette' ils ont payé leurs dettes, ils ont acheté de la vaisselle d'argent, je ne crois pas qu'il faille pousser plus loin la guerre. » Il implore la paix, il la demande à grands cris, il veut qu'on l'accepte quand elle est offerte. On dit qu'elle n'est pas honorable : « Tant pis, l'honneur sera pour le roi et le profit pour nous. » Il sait qu'il est dangereux de trop exciter le peuple de Paris. Paris, dit-il, c'est une arche de Noé où sont embarqués des animaux de toutes sortes, autant de méchants que de bons, et si on les anime il est bien difficile de les faire rentrer dans le devoir. Et le frondeur devient réactionnaire. Il salue le retour de Louis XIV dans Paris; il lui dit : « Soyez roi vous-même, gouvernez votre peuple, chassez les étrangers, faites les affaires de la France : vous serez sûrs d'avoir notre amour. » Mais il ne désarme pas à l'égard de Mazarin. Quand le ministre est malade, il prend un double intérêt à sa maladie, l'intérêt du médecin et celui de l'ennemi. Il note les bévues de Valot et de Guéneau. On donne les eaux de Saint-Myon au cardinal, mais cela ne lui vaut rien, il lui faudrait le lait d'ânesse ; on le

traite avec l'antimoine, il lui faudrait le sirop de roses pâles. Il faudrait qu'il se reposât, qu'il eût une grande tranquillité d'esprit, mais sa conscience ne peut la lui donner. Mazarin ne peut plus manger, on ne le nourrit plus qu'avec des consommés faits chacun d'une douzaine de perdrix; Guy-Patin compte ce que coûte un consommé de Mazarin à la France. « Les perdrix, dit-il, sont fort chères étant fort rares; elles se vendent 4 francs. » 48 francs un consommé ! c'est bien de l'argent. Guy-Patin ne peut pardonner au cardinal italien de dévorer ainsi la France jusqu'à son dernier moment.

Voilà, messieurs, le bourgeois Guy-Patin, et en lui je crois que vous distinguez bien les traits de sa race tout entière : race honnête, laborieuse, un peu étroite d'esprit, attachée à ses priviléges, à ses petits intérêts, mais en définitive fort amie de l'économie, du droit, de la justice et de la raison.

Si nous passons, messieurs, aux gentilshommes, nous entrons dans un monde nouveau.

Heureux ceux qui sont nés dans ces rangs, ils y respirent d'abord une élégance qui les sépare complétement des bourgeois. Tout leur est facile; ils n'ont qu'à se laisser vivre ! Que les fils des bourgeois pâlissent dans de longues études, qu'ils déchiffrent les codes, qu'ils débrouillent les difficultés de la science, les gentilshommes ne touchent à tout cela que du bout des doigts. Sans doute on les envoie au collége, mais ce n'est pas là qu'ils se forment. Point de latin, dit le commandeur de Jars, « de mon temps on ne faisait étudier le latin qu'à ceux qui se destinaient à l'Église, et encore se contentaient-ils du latin du bréviaire. Pour ceux qui se destinaient à la guerre, on les envoyait aux Académies. Là, ils apprenaient à diriger un cheval, à manier une épée, à danser, à jouer du luth, et vous aviez ainsi mille gentilshommes galants. C'est ainsi que se formaient les Termes, les Bellegarde. Du latin ! mais, de mon temps, un gentilhomme en aurait été avili.» On lui parle du prince de Condé qui est très-instruit : « Je suis fort le serviteur du prince de Condé, je reconnais ses lumières, mais je dirai, moi, que le dernier connétable de Montmorency sut maintenir son autorité sur la France et sa considération à la cour sans savoir lire. Je vous le déclare donc, point de latin, du bon français, c'est assez. » Et quand le cardinal de Retz, qu'on destinait à l'Église, bien malgré lui, entreprend de suivre l'exemple du cardinal de Richelieu et de s'élever aux dignités ecclésiastiques par les degrés de la Sorbonne, la famille de Gondi en pâlit d'effroi; elle se crut avilie. L'effroi de la bourgeoise famille de Boileau, voyant dans la poudre du greffe un poëte naissant, n'est rien en comparaison de la stupéfaction des Gondi apprenant que l'un des leurs va se faire écolier sur les bancs de Sorbonne.

Les jeunes gentilhommes d'alors sans doute savent un peu de latin, mais très-peu, et, comme je vous l'ai dit, ils vont aux Académies. L'Académie, c'est une sorte d'école militaire. Ils y pratiquent les exercices qui leur sont nécessaires pour briller plus tard sur les champs de bataille. Ils s'y rendent célèbres par leur habileté à l'escrime, et plusieurs inventent des bottes nouvelles, comme saint Évremond, dont un coup célèbre a longtemps porté le nom. C'est le temps le plus enjoué de leur vie, c'est le temps de la jeunesse et de la gaieté. Malins, badins, railleurs, ils se font un plaisir de dénigrer tout le monde. Autour du prince de Condé, il y a un groupe de personnes destinées à amuser l'humeur satirique du prince; après souper la gaieté étincelle, la verve s'allume, la raillerie éclate; on invente des épigrammes, on fait des chansons, on ébauche des portraits, des scènes, et s'il se trouve, parmi les gentilshommes, quelqu'un d'assez habile pour tenir une plume, on a une satire mordante. La comédie des *Académistes*, par Saint-Évremond, est sortie de là.

Dans ces réunions, on s'occupe quelquefois de pensées plus sérieuses. On conspire, on trame des complots. Vous n'avez qu'à ouvrir les *Mémoires du cardinal de Retz*, et vous verrez avec quelle légèreté on se jetait dans les entreprises les plus terribles. Enlever un cardinal comme Richelieu, c'est un jeu. Faire entrer les Espagnols en France, c'est chose naturelle, simple, facile; et au moment où ces gentilshommes signent l'engagement avec un prince étranger, croyez-vous qu'ils en aient quelques remords, qu'ils entendent, au fond de leur conscience, ce cri bourgeois de la patrie qu'ils vont déchirer? Non du tout, leur honneur a été insulté, il faut qu'ils le vengent : « *Tombe sur moi le ciel pourvu que je me venge.* » C'est leur devise, et ensuite ils vont mourir bravement à la bataille de la Marfée, comme le comte de Soissons.

Quand ils sont vieux, ils donnent des exemples très-édifiants de piété et méritent alors, par une vieillesse vertueuse, les éloges publics de Bossuet ; mais, dans le feu de la verte jeunesse, comme dit cet orateur, c'est tout autre chose. Ils sont emportés, débordés, sans réserve, sans égard pour rien : impies à outrance, incrédules, athéistes. On se souvient encore du nom des Bardouville, des Varicarville. On se souvient aussi de ce scandale terrible que de jeunes fous firent pendant la semaine sainte au château de Croissy, et dont le XVIIe siècle resta longtemps épouvanté. Sans doute on en voit quelques-uns, au milieu de la jeunesse, quitter tout à coup le monde, se précipiter dans le cloître et s'y condamner à des rigueurs qui effrayent la nature humaine. Mais ceux-là sont en petit nombre. Les autres, comme le chevalier de Grammont, attendent la vieillesse pour s'instruire des vérités de la religion, et même à ce moment ils conservent encore une forte veine d'incrédulité et de scepticisme.

Du reste, raffinés pour tout ce qui touche à la bonne chère, ils ont des secrets que nul autre ne possède. Eux seuls savent d'où viennent les bons perdreaux : c'est d'Auvergne. Eux seuls savent quels sont les lapins les plus savoureux; ce sont ceux de la forêt de Versines. Ils se-

raient déshonorés s'ils buvaient d'autre vin de Champagne que de trois coteaux, Haut-Villiers, Avenay, Sillery.

Élevés dans la société des femmes les plus aimables, ils sont eux-mêmes charmants et éloignés de toute espèce de pédantisme. Ne leur demandez pas d'admirer Saumaise, Hensius, Grotius, ils laissent ces sots engouements à des bourgeois comme Guy-Patin. Les auteurs qu'ils prônent, c'est Balzac, c'est Voiture; Corneille leur plaît assez. Quelquefois ils ont le malheur de patroner Pradon et de l'opposer à Racine; mais, en définitive, ils ont le goût fin, exercé, délicat; leurs critiques ou leurs applaudissements ramènent très-souvent dans la bonne voie la Ville qui s'égare. Chez les *Femmes savantes*, c'est Clitandre, un homme de cour, qui l'emporte sur les deux pédants Vadius et Trisotin; c'est lui qui les renvoie aux choses du temps passé.

S'ils écrivent, ils sont négligés et abandonnés avec un charme irrésistible. Ils ont une grâce dont seuls ils ont le secret; ne leur demandez pas l'application. La grammaire, ils ne la connaissent pas et ne veulent pas la connaître; ils écrivent en grands seigneurs, c'est-à-dire d'un tour libre et aisé. Ils ne songent qu'à tirer de leur fonds des pensées qui leur plaisent, et pourvu qu'ils y ajoutent les grâces d'une imagination vive, ils sont contents. Ils se garderaient bien d'écrire avec trop de sévérité dans un pays, dit Saint-Évremond, où l'on ne peut écrire beaucoup et bien sans prendre le ridicule d'être auteur.

Après tout, ils visent à une qualité, c'est celle de l'honnête homme. Être honnête homme, au XVIIe siècle, c'est chose exquise et rare : c'est unir ensemble les qualités les plus opposées, les plus fines et les plus délicates. C'est, par exemple, se mettre bien et avec goût ; c'est avoir une agréable galanterie avec les dames et du courage sur les champs de bataille ; c'est savoir juger du mérite d'un sonnet et faire le siége d'une place; c'est savoir tenir la balance égale entre deux poëtes et savoir conduire les soldats au feu ; en un mot, ménager sa réputation, ses intérêts, ses plaisirs, ne se piquer de rien et ne pousser rien à bout, ni haine ni amour. Nous voilà bien loin, j'espère, de Guy-Patin et de ses fureurs !

Sur le champ de bataille, ils sont d'une intrépidité rare. Braves comme l'acier, prompts comme l'éclair, impétueux comme la foudre : l'ennemi ne peut tenir devant eux; c'est à eux que la France doit ses admirables succès de Rocroi, de Fribourg, de Lens et de Nordlingen.

Mais il faut venir au revers de la médaille.

Ces années d'initiation passées, on paraît à la cour. C'est là que commence le déchet moral. Ces âmes généreuses deviennent sombres. Les plus ingénus deviennent calculateurs, spéculatifs. On y perd sa générosité, sa franchise, sa candeur. Sur ce terrain glissant, où l'on n'avance qu'avec peine, où l'on ne se maintient qu'avec les plus grandes difficultés, s'engagent des luttes où se développent les plus mauvais instincts de la nature. Il faut lire ce que la Bruyère a écrit sur eux. Ce sont des pages sévères, elles ne sont que trop vraies. On ne réussit que si l'on est fourbe et dissimulé. A quoi bon être honnête, dit la Bruyère?

Vous pouvez étudier le bourgeois chez lui, dans son étude, dans sa famille; mais si vous cherchez le gentilhomme, où le trouverez-vous? Vous le trouverez dans les antichambres. Il monte l'escalier du Louvre ou il le descend. Il s'empresse dans les vestibules, il s'étouffe dans les couloirs, il fait, en un mot, sa cour. Il voit et veut être vu. Il sait où il faut se placer pour attirer l'œil du maître, car le maître tient compte des absences de ceux qui l'entourent; il sait à quel point on est exact au petit et au grand lever, et quand l'heure vient de distribuer les grâces, il ne s'en souvient que trop. Le regard du maître, c'est, pour le courtisan, le soleil, c'est la vie. Est-il bienveillant? aussitôt celui sur qui il est tombé a une cour, il est porté aux nues. Est-il sévère, est-il irrité? le courtisan en meurt. Racine est mort d'un de ces regards du grand roi. Si le gentilhomme courtisan est dans l'exil, il a beau, comme le comte d'Olonne, appeler à son aide la bonne chère, il languit, il ne peut chasser le chagrin de son âme, il faut qu'il rentre à Versailles, et, pour y rentrer, il se soumet aux humiliations les plus dures.

Bussy-Rabutin a été banni de la cour, il l'avait bien mérité. D'abord il voudrait faire croire qu'il sait en prendre son parti; mais c'est un mensonge, un jeu de sa vanité. Il demande chaque jour à son protecteur, le duc de Saint-Aignan, de le faire revenir; il ne peut se passer de voir Louis XIV, et il écrit, dans l'espérance qu'on la montrera au grand roi, une phrase tristement fameuse. Je vais vous dire dans quelle circonstance. Saint-Aignan a perdu un de ses fils, et Louis XIV, pour le consoler, lui a fait quelque faveur. Bussy-Rabutin lui écrit donc : « Les faveurs que vous a faites le roi me montrent que ce prince est digne du service de toute la terre. Il n'y a qu'auprès de lui qu'on peut avoir quelque douceur à perdre ses enfants, quelque honnêtes hommes qu'ils soient. » Ah ! messieurs, nous voilà loin, cette fois encore, des bourgeois ! Je le dis à l'honneur de Guy-Patin et de sa race tout entière.

Un seul homme au XVIIe siècle a su braver cette colère de Louis XIV et prendre son parti d'un exil immérité. C'est Saint-Évremond. Une ou deux fois il a essayé de rentrer en France; puis, quand il a vu que ses démarches étaient inutiles, il ne s'en est pas plus longtemps embarrassé l'esprit, il s'est dit : Je vivrai indépendant. Il s'en est allé en Hollande, en Angleterre, et quand il a vu Bussy-Rabutin rentrer à la cour, il a écrit « qu'un homme d'honneur ne pouvait s'abaisser à cette indignité », et quand, au bout de quarante ans, la colère du prince s'est enfin apaisée et qu'il lui fut permis de rentrer dans son pays, il refusa, disant qu'il n'était pas sage de revenir au milieu de jeunes gens qui n'avaient que peu de respect pour les réputations du temps passé

et que l'exemple de Bussy-Rabutin n'était pas bon à suivre.

Louis XIV dut en être blessé jusqu'au fond de son âme orgueilleuse, il n'avait pas été habitué à croire qu'on pût durer loin de sa face auguste.

Voyez Vardes! Il a été exilé; il revient à Versailles, il ne sait comment il sera reçu, et il veut être bien reçu. Alors, avec toute la finesse de l'adulation, il imagine le stratagème que voici. Il s'habille d'un pourpoint passé de mode, et il se présente à la cour. On rit autour de lui : à le voir ainsi vêtu, on le crut perdu; mais lui s'adressant au roi : « Sire, loin de vous, on n'est pas seulement malheureux, on devient ridicule. » Oh! l'habile homme! messieurs, et qu'il sait bien faire sa cour. Honneurs, charges, il en aura tout ce qu'il voudra, et si quelque malheureux tombe sous la colère ou la justice de Louis XIV, il partage les dépouilles de la victime.

Eh bien! cette fervente dévotion à l'égard du roi produit bientôt ses résultats inévitables. Les grandes âmes s'effacent ou elles s'éloignent; il n'y a plus qu'un moyen de réussir à la cour, c'est d'y plaire. Vous avez beau être laborieux, capable, vous n'aurez un commandement dans l'armée que si vous êtes bon courtisan. Louis XIV s'inquiète de cela avant tout; il ne demande pas si vous savez conduire une armée, mais si vous faites bien votre cour; il s'inquiète de vos opinions sur quelques questions courantes, et un athée lui fait moins de peur qu'un janséniste. Ses tristes choix attirent sur la France les plus écrasants revers.

Une génération s'étiole, ainsi comprimée dans les liens de l'étiquette. La plus belle taille se déformerait dans la postures des baise-mains et de l'adulation.

Laissez mourir Louis XIV qui, lui, du moins, a de la majesté, et a su trouver dans ses malheurs une dignité nouvelle; laissez venir un prince comme Louis XV, de mœurs dissolues, de volonté faible et indécise, les gentilshommes vont se précipiter dans l'abîme. Vous allez les voir tomber peu à peu, perdre la suprématie qu'ils avaient jusque-là et que rien ne justifie plus. Alors les bourgeois se demandent à quel titre ces gentilshommes leur sont supérieurs. Les vieilles haines qui sont au fond de leur cœur se ravivent; ils se disent qu'après tout l'inégalité a assez longtemps pesé sur eux. Les successeurs de Guy-Patin, ses descendants, veulent mettre la main à leurs affaires. Ils sentent qu'ils sont majeurs, qu'il faut bien qu'ils paraissent un peu sur la scène, et alors ils déchirent les voiles de l'ancienne constitution : ils portent la main sur les objets sacrés. Ils pensent que si, au fond, ils ne sont pas plus innocents que les gentilshommes, ils ont au moins le sentiment de leurs droits, de leur activité, de ce qu'ils valent. Avant la fin du XVIIIe siècle ils engageront la lutte; vous savez, messieurs, quel en a été le résultat. Ce résultat était déjà préparé depuis plus de cent ans.

CH. GIDEL.

COURS PUBLICS DE L'AVENUE LASCUÉE.

(Séance d'inauguration.)

M. EDMOND DE PRESSENSÉ.

C'est pour moi un privilége vivement senti que d'avoir l'honneur d'ouvrir cette nouvelle série des cours populaires du faubourg Saint-Antoine. Je ne connais rien de plus touchant que de voir l'homme qui a gagné son pain à la sueur de son front venir encore le soir s'instruire au prix d'un labeur presque égal.

Il y a ensuite un rapprochement admirable entre celui qui enseigne et celui qui est enseigné. Bien des préjugés disparaissent, bien des barrières s'abaissent, et la fusion des cœurs s'opère encore mieux par la fusion des esprits. N'oublions pas d'ailleurs que cette propagation, toujours plus grande, des lumières, est une nécessité sociale des plus impérieuses. Dans notre société irrévocablement démocratisée, il faut que le pouvoir et le savoir se rejoignent dans ces masses qui sont appelées à concourir au gouvernement du pays : sinon, la société serait abandonnée à des forces aveugles et en quelque sorte livrée au vent et à la vague, comme dans la tempête. L'impulsion est universellement donnée à ce large mouvement d'instruction publique; un grand élan est pris; rien ne l'arrêtera plus. Oui, la France veut reconquérir son rang dans cet ordre de l'instruction, et je ne connais pas d'ambition plus légitime : aussi applaudissons-nous à tout ce qui est fait pour accélérer encore ce généreux mouvement. Quand l'État multiplie les moyens de répandre les lumières et creuse en quelque sorte de nouveaux canaux à l'instruction générale, nous applaudissons; mais il nous est bien permis d'applaudir plus encore, quand c'est l'initiative individuelle qui se met à la tête d'une pareille entreprise.

L'initiative individuelle! voilà la grande force, — le grand moteur beaucoup trop ignoré au milieu de nous. Nous ne savons pas quels miracles elle peut réaliser, et si nous voulions connaître toute sa merveilleuse puissance, il faudrait franchir l'Atlantique et considérer le grand peuple américain. Là nous constaterions ce que produisent les efforts spontanés et individuels. Nous verrions, pour laisser de côté le domaine de la politique, ce qu'ils font de la religion. Nous admirerions ces églises innombrables qui se suffisent à elles-mêmes, qui se multiplient sur tous les points du pays, et qui, non contentes de s'enraciner dans le sol, répandent dans le monde entier les croyances chrétiennes par leurs missions gigantesques.

Nous verrions également ce que peut cette initiative individuelle dans l'ordre de l'instruction, qui nous occupe ce soir. Nous verrions le budget de l'instruction publique considéré comme le budget d'honneur et voté par les pères de famille dans toutes les communes. Partout où se fonde une commune nouvelle, dès que la hache du pionnier a abattu les arbres de l'antique forêt, aussitôt, près de l'église, s'ouvre l'école. Considérez cet homme jeté sur la plage américaine par le flot de l'émigration : il apporte toutes les misères de notre vieille Europe, il est en vêtements sordides et tout couvert, si je puis m'exprimer ainsi, d'une crasse ignorance. Eh bien! laissez passer quelques années, laissez passer une génération, et vous verrez quelle rapide, quelle magnifique transformation s'est opérée dans sa famille. On dirait l'une de ces machines merveilleuses qui prend un mauvais chiffon et nous

le rend en brillant tissu. Et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que ce n'est pas une machine qui a produit ce miracle, ce n'est pas un mécanisme administratif; non, tout doit être attribué au libre développement des forces individuelles.

La spontanéité commence à s'éveiller dans notre France. Cette entreprise est un symptôme du réveil de l'énergie individuelle, car elle n'a pas été fondée par un décret; elle est née d'un mouvement généreux. Qu'il nous soit permis de remercier ceux qui ont bien voulu s'associer à nous dans cette œuvre excellente, et tout d'abord l'auditoire intelligent qui s'était pressé autour de nos professeurs dans un local bien indigne de lui. Aujourd'hui on peut dire que notre œuvre est convenablement logée ; aussi comptons-nous plus que jamais sur une nombreuse assistance dans ce faubourg aussi intelligent que populaire qui a compris que, même pour le travail manuel, le premier outil, c'est la pensée.

Messieurs, pour nous l'instruction n'est pas tout. Nous ne sommes pas de ceux qui s'imaginent qu'il suffit d'avoir répandu la lumière pour avoir triomphé du mal. Nous ne pensons pas que l'instruction suffise au gouvernement de notre âme, et nous dirons avec un illustre écrivain que l'intelligence devient le plus pervers des instruments, quand elle n'est pas au service de la conscience.

Nous l'avouons sans détour, nous qui voulons répandre le savoir le plus largement possible, nous qui sommes pleins d'ambition à cet égard, nous sommes aussi des hommes de religion ; nous sommes de ces arriérés qui croient encore au Dieu qui règne dans le ciel et au Christ rédempteur. Et cependant, je le répète, nous souhaitons ardemment la propagation de toutes les connaissances utiles.

Vous avez pu voir sur notre programme que les sciences que l'on se plaît aujourd'hui à appeler les sciences positives y occupent une large place. Qu'est-ce à dire, messieurs, sinon qu'il n'est pas vrai qu'il y ait un désaccord absolu, comme on l'affirme si souvent, entre la science et la religion?

Quant à moi, je n'ai jamais pu comprendre pourquoi le progrès scientifique serait contraire au progrès de la religion en soi. Non, je ne puis pas comprendre pourquoi, si je connais à fond la nature, si je scrute ses lois, si je classe ses phénomènes, le pays de l'âme, le monde supérieur, le monde divin me serait étranger. Et d'ailleurs, plus je connaîtrai la nature et ses lois, mieux aussi j'y découvrirai une pensée d'ordre et d'harmonie, mieux aussi j'y retrouverai le rayonnement de l'esprit, et j'y reconnaîtrai comme l'empreinte de la main créatrice. Aussi, pour parler avec un vieux livre qui n'a jamais été dépassé, je dirai que les cieux immenses nous racontent la gloire de Dieu, et que la nature bégaye son nom.

Puis, dans la science, nous ne voulons pas nous arrêter à cet ordre purement matériel; nous voulons aborder un ordre supérieur, je veux dire le domaine de l'histoire. C'est là que la créature humaine nous apparaît dans sa dignité, dans sa royauté; nous ne sommes plus en face de forces aveugles de la matière, mais de forces libres et morales. Nous sommes bien obligés, en étudiant l'histoire, de faire une part à cette religion qui y a occupé une place si large et a creusé un sillon si profond dans les destinées de l'humanité. On ne veut que des faits positifs; mais qu'y a-t-il donc de plus positif, de plus réel que l'action de la religion sur l'âme humaine? N'est-ce pas elle qui l'a constamment soulevée jusque dans ses profondeurs et lui a imprimé la plus énergique impulsion? Convenons-en, dans ce domaine de l'histoire, il nous est impossible de nous contenter des faits matériels, à moins de fermer les yeux au côté le plus émouvant de ce grand drame. Pour nous, messieurs, jamais nous n'assimilerons l'histoire à l'histoire naturelle. Jamais nous ne ferons de l'homme, créature libre et responsable, un être purement passif. Nous ne dirons jamais qu'il soit le fils du singe, le parvenu de l'animalité. Non, nous nous écrierons avec un poëte illustre, qu'il est un Dieu tombé qui se souvient des cieux, qu'il vient d'en haut et qu'il veut remonter à la hauteur d'où il est tombé. De là ses efforts et les nobles aspirations qui le tra vaillent.

Si l'homme n'était, comme on le prétend souvent, qu'un animal supérieur, il serait le plus malheureux de tous les animaux, car il ne pourrait jamais satisfaire ses aspirations infinies et ses besoins immortels. Gardons-nous de déchirer ses titres de noblesse et reconnaissons son inaliénable grandeur jusque dans sa déchéance.

Messieurs, je lisais dernièrement, dans un journal, ces mots : « Il faut que le peuple cesse d'élever ses regards en haut et qu'il regarde en bas. » Ce conseil est suffisamment clair ; le peuple, pour grandir et s'émanciper, devrait ensevelir en quelque sorte son cœur et sa pensée dans la poussière de la terre.

Si ce conseil était suivi, on verrait à quelle dégradation et à quel irrémédiable abaissement nous descendrions. Il a été suivi dans le passé par de grands peuples qui, eux aussi, ont renoncé à regarder en haut et se sont concentrés sur cette vie passagère et fugitive. Que sont-ils devenus ? Ne les a-t-on pas vus tomber sous le coup des plus abominables tyrannies, perdre tout ce pour quoi il vaut la peine de vivre, jusqu'à ce qu'ils se soient affaissés tout à fait? Grâce à Dieu, on a vu aussi des peuples suivre le conseil contraire ; ils ont élevé leurs yeux en haut, la religion a été pour eux, selon la belle expression d'Edgard Quinet, l'âme de tous les rapports. Eh bien ! ces peuples-là, ils ont été grands entre tous, ils n'ont jamais courbé la noble créature humaine sous aucun joug, ils se sont maintenus fiers et libres dans le sentiment de leur dignité, et bien loin que la préoccupation de « ce qui est en haut » ait éteint en eux l'énergie, ce sont eux qui, au contraire, ont déployé l'activité la plus large et la plus féconde dans tous les domaines.

Malheur à nous si jamais nous obéissons à ces funestes conseils d'un matérialisme cynique ! Malheur à nous si jamais nous voyons se constituer au milieu de nous une démocratie sans Dieu ! Nous avons de meilleures espérances pour notre grande patrie.

Quant à nous, nous sommes jaloux pour tous nos frères de la haute noblesse dont ils ont été investis, comme créatures du Dieu dont ils portent l'image, et comme les rachetés du Christ. Nous ne souffrirons pas qu'on la leur enlève. Nous désirons pour eux toutes les réhabilitations, tous les progrès, non-seulement dans l'ordre de la vie sociale, mais aussi dans l'ordre de la vie intellectuelle et morale. Bien loin de croire qu'en élevant nos yeux en haut, nous resserrons l'horizon de notre pensée, nous sommes convaincus que nous l'étendons indéfiniment; nous croyons fermement que c'est quand nous partons d'une pensée religieuse et chrétienne que nous voyons la lumière la plus pure rayonner dans toutes les directions ; et c'est seulement alors que nous pouvons prendre pour notre devise ces belles paroles du poëte : « *Excelsior !* plus haut _

toujours plus haut ! » C'est le mot du progrès et c'est aussi le mot de l'Évangile.

Eh bien, messieurs, voilà l'esprit qui animera tout l'enseignement qui vous sera offert en ce lieu. Nous sommes bien assurés qu'il n'y a pas de plus sûr moyen de vous montrer toute notre sympathie et tout notre respect.

M. ROGER HOLLARD.

J'éprouve une certaine confusion, messieurs, en me voyant chargé à un si court intervalle, pour la seconde fois (1), dans cette enceinte, d'une fonction enviable entre toutes, de la fonction de celui qui remercie. Ce n'est pas que cette mission soit toujours légère; elle est fort lourde, par exemple dans le cas présent : j'ai tant à remercier ici !

J'ai à remercier tout d'abord messieurs les professeurs, hommes pour la plupart surchargés déjà d'occupations de toute nature, et qui sont heureux, je le sais, de traverser une et deux fois par semaine tout Paris en plein hiver pour venir vous apporter, messieurs, sous une forme simple et attrayante, le fruit d'un labeur souvent considérable. Oui, en votre nom et au nom des directeurs de cette œuvre, je les remercie, et je ne les remercie pas tant pour la science précieuse qu'ils vous apportent, que pour l'exemple plus précieux encore qu'ils nous donnent par leur dévouement.

J'ai à remercier aussi, je vais vous étonner peut-être, j'ai à remercier messieurs les auditeurs de nos cours. Oui, messieurs, je vous remercie, car vous nous avez fourni, par votre assiduité et votre intérêt sympathique, la plus précieuse récompense que puisse désirer sur la terre celui qui croit à une vérité et qui l'enseigne.

Si je voulais parler de notre bibliothèque, fondée il y a quelques années déjà, restaurée il y a un an et de nouveau restaurée dans ces derniers mois, de notre bibliothèque qui compte maintenant plus de quinze cents volumes et à laquelle nous avons eu le bonheur de joindre cette année une salle populaire de lecture, gratuitement ouverte à tous, que de reconnaissance j'aurais encore à exprimer ! que de généreux donateurs je rencontrerais sur ma route ! Qu'il me soit permis de vous dire, tout au moins, l'accueil si sympathique que j'ai rencontré auprès de plusieurs de messieurs les éditeurs de Paris, chez lesquels j'ai trouvé plus d'une fois, non-seulement des livres excellents gratuitement offerts, mais des paroles d'encouragement et des conseils précieux. Qu'il me soit permis de remercier aussi messieurs les rédacteurs de journaux et de revues, qui nous ont témoigné un intérêt dont vous aurez la mesure quand vous saurez que la grande majorité des publications périodiques que nous possédons, sans en excepter celles qui sont revêtues d'un timbre onéreux, nous ont été accordées gratuitement.

Ai-je besoin de vous dire combien un tel accueil, fait de tant de côtés à notre œuvre, nous a encouragés et nous a confirmés dans la pensée qu'aujourd'hui un large chemin est ouvert du côté de l'instruction populaire aux hommes de bonne volonté qui ont à cœur le bien-être des ouvriers ?

Vous avez pu voir placardées de toutes parts dans notre quartier des affiches de toutes couleurs annonçant l'ouverture d'établissements semblables au nôtre : nous applaudissons à leur nombre. Nous souhaitons sans réticence bonne réussite à tous ces efforts; car, dans un pareil domaine, nous ne comprendrions pas ce qu'aurait à faire l'idée d'une concurrence possible.

Ce mouvement, messieurs, est nouveau. Il y a vingt et trente ans on s'occupait sans doute chez nous du bien-être des classes laborieuses, mais on s'en occupait autrement. Vous connaissez la fable du lièvre et de la tortue. Eh bien ! je dirais volontiers qu'autrefois c'était la méthode du lièvre qui trouvait le plus de faveur. On est revenu au système de la tortue et l'on a bien fait, quand ce ne serait que pour cette raison bien simple, que la tortue est arrivée et que le lièvre est resté en route. On n'aspire plus aujourd'hui à régénérer la société d'un coup de baguette, et à changer sans transition en un Pérou notre faubourg. On a compris qu'il en était de la conquête du bien-être comme de toutes les conquêtes, qu'elle ne serait sérieuse, durable, qu'autant qu'elle serait achetée au prix du travail et du sacrifice. On a compris qu'il y avait mieux à entreprendre que de faire miroiter aux yeux un avenir lointain et désespérant : c'était de mettre résolûment la main à l'œuvre, de payer de sa personne, de prendre une part de responsabilité avant de réclamer une part de droit; mieux à faire que d'irriter, c'était d'éclairer, et de ce point de vue sont sortis, d'une part les associations ouvrières, et de l'autre un nouvel essor vers l'instruction de tous.

Je n'ai pas à me prononcer ici sur les associations ouvrières, je n'en ai ni le temps ni surtout la compétence. Je n'ai pas à me demander ce qui sortira du mouvement coopératif, une révolution économique ou une simple concurrence tendant à améliorer, par là même, le sort de l'ouvrier. Toutefois je ne puis m'empêcher de reconnaître les bienfaits évidents des sociétés de secours mutuels, qui sont déjà, dans leur principe, des sociétés coopératives. Je ne puis m'empêcher de me réjouir à la pensée qu'à quelques pas d'ici des ouvriers peuvent se procurer à bas prix les denrées les plus usuelles, et cela, parce qu'au lieu de dépendre de détaillants, ils achètent eux-mêmes, à frais communs, au grand commerce; de telle sorte que non-seulement chacun d'eux acquiert à meilleur marché ses subsistances, mais encore touche un fort bel intérêt de l'argent qu'il a apporté à la société. Je ne puis m'empêcher de voir que les associations sur lesquelles on pouvait se poser les questions les plus graves, les *associations de production*, associations qui reposent sur le principe d'un travail entrepris à frais communs, et d'un bénéfice intégralement partagé, après avoir fait leurs preuves dans d'autres pays, se multiplient chez nous, et qu'elles ont résolu notamment le problème le plus grave peut-être qui se dressât devant elles : celui d'inspirer assez de confiance pour obtenir des capitaux. Je ne puis m'empêcher surtout de me sentir attiré comme chrétien vers un mouvement qui porte à un si haut degré l'empreinte de la fraternité que l'Évangile est venu établir dans ce monde, et si quelqu'un venait me dire que le défaut d'un pareil système est de ne pouvoir se passer de vertus, je répondrais : tant mieux ! j'aime mieux une institution qui ne peut se passer de vertus qu'une institution qui aurait besoin pour subsister de faire quelque concession au mal !

La foi religieuse que je m'honore de professer est plus sympathique encore au mouvement de l'instruction populaire. Que veut ce mouvement ? Régénérer la société en transformant l'individu. Nous ne voulons pas autre chose et nous venons d'exprimer là la méthode même de l'Évangile,

(1) La première fois lors de l'inauguration de la chapelle.

de l'Évangile qui, venant à surgir au sein d'un des siècles les plus corrompus de l'histoire, peut étonner peut-être par le calme apparent avec lequel il envisage tant d'institutions impures, mais ne les sape en réalité qu'avec plus de puissance, parce qu'au lieu de s'attaquer à leurs faites, il s'attaque à leurs fondements. Savez-vous, pour citer un exemple qui est de nature à nous intéresser tous ici, savez-vous quelle était l'attitude de l'antiquité en face du travail, oui, du saint, du noble travail des mains ? Et je ne parle pas ici de ce que l'antiquité avait de plus grossier, je parle d'un Platon et d'un Aristote. « La nature, dit Platon, ne fait ni cordonniers, ni forgerons ; de pareilles occupations dégradent les gens qui les exercent. » Et Aristote, lui, appelle ceux qui se livrent au travail de leurs mains : « Gens avec lesquels la vertu n'a rien à faire. » Voilà, messieurs, à quel point l'esclavage, ce sinistre fondement de la société antique, avait déshonoré le travail. Le christianisme s'élève et s'écrie par la voix de saint Paul : « Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas non plus manger. » Le christianisme fait plus que parler en cette matière. Il grandit en Jésus dans l'atelier d'un charpentier, et Paul, son plus puissant apôtre, après avoir parlé le jour de son maître crucifié, travaillait la nuit de ses mains. Le principe était posé ; il fut long à triompher pleinement. Sous Louis XIV, dans notre France, il faut encore un édit de Colbert pour permettre à la noblesse de se livrer à l'industrie sans déchoir. Maintenant la cause du travail est gagnée. C'est le moment de se souvenir de ceux qui en ont semé le triomphe

Mais je reviens, et une fois notre méthode établie, je me demande : que voulons-nous faire ici ? que voulons-nous, notamment, obtenir par l'établissement de notre salle de lecture ?

Nous voulons nous adresser, tout d'abord, à votre intelligence. Nous croyons, messieurs, que lorsque vous saurez davantage, vous deviendrez de meilleurs ouvriers, vous serez aussi de meilleurs guides pour vos enfants, et vous aurez acquis comme un droit de plus à vous considérer comme membres de l'humanité tout entière. L'homme qui ne lit pas ne vit guère que dans l'heure présente et dans le milieu visible qui est le sien propre. L'homme qui lit échappe aux lois de l'espace et du temps, et converse familièrement avec les héros de tous les pays et de tous les siècles.

Cela est grand, messieurs, et cependant cela n'est point assez. Il ne nous suffit pas de parler à votre seule intelligence, encore moins à votre seule imagination. Il est des hommes qui estiment avoir beaucoup fait lorsqu'ils ont fait lire à un ouvrier n'importe quoi. Il lit, disent-ils, et il semble que ce soit quelque chose; voilà ce que nous ne saurions comprendre. Nous croyons qu'il est tel livre qui éloigne l'ouvrier du cabaret pendant qu'il est occupé à le lire, et qui le conduit, une fois qu'il l'a fermé, plus bas encore.

Oui, nous croyons, nous avons, messieurs, la naïveté de croire qu'il y a de bons et de mauvais livres. Nous croyons qu'il y a des livres qui remplissent leurs lecteurs de respect et d'amour pour la famille et l'atelier, des livres qui mettent haut les cœurs, et leur inspirent, avec l'espoir d'un meilleur avenir, un héroïsme qui ne cherchera que l'occasion de se produire au dehors. Nous croyons qu'il y a des livres qui font prendre la vie en dégoût, sans donner pour cela le souci du ciel. Nous croyons qu'il y a mieux à remettre entre les mains d'un homme qui porte le poids du jour, d'un homme qui a à lutter contre le chomage, la maladie, l'isolement, la tentation, qu'un livre qui excite son admiration en faveur des exploits de quelque assassin au poignet très-fort et très-exercé, qui s'appelle, je crois, Rocambole, ou qui pose devant lui la question brûlante de savoir combien des trois mille et je ne sais plus combien d'étrangleurs seront étranglés à leur tour !

Oui, je crois aux bons et aux mauvais livres... et je crois aussi aux livres ennuyeux. J'en ai souffert parfois ! Autant qu'il dépendra de moi, l'accès de notre bibliothèque leur sera interdit. Mais je vous honore trop, messieurs, pour croire que vous puissiez vous ennuyer dans la compagnie des héros de Corneille et de tous les hommes qui ont vécu et souffert pour leur foi et pour le bien de l'humanité.

Je reviens, et je dis que nous visons à la fois plus profond et plus haut que l'intelligence : c'est la conscience que nous voulons atteindre, et quand nous ne croirions pas que l'homme est responsable et qu'il est fait pour l'éternité, nous frapperions encore à la porte de votre conscience, et cela parce que nous estimons que le meilleur chemin du bien-être, c'est encore l'honnêteté.

J'en ai dit assez, messieurs, pour vous faire sentir que bien loin qu'il y ait quelque incompatibilité entre le culte qui se célèbre dans cette chapelle et les moyens d'instruction générale que nous voulons vous fournir, bien plutôt ce culte appelle ces moyens d'instruction. Nous ne sommes pas les disciples d'une religion qui couperait l'homme en deux, catéchiserait l'âme et laisserait le corps mourir de faim; nous sommes les disciples de Jésus-Christ, lequel non-seulement appelait les pécheurs à la repentance, mais guérissait les malades et nourrissait les affamés, montrant par là que ce qu'il aimait et voulait relever, c'était l'homme, l'homme tout entier. C'est sans doute un honneur pour cette maison de prière que le voisinage de cette bibliothèque et de ces salles d'école et de cours. — Vous me permettrez d'ajouter, messieurs, que c'est un honneur pour ces moyens d'instruction populaire que de grandir à l'ombre du drapeau de l'Évangile.

Je termine en vous disant : Soyez les bienvenus, et puissions-nous nous retrouver dans un an, à pareil jour et à pareille heure, mieux instruits, plus unis et mieux armés pour la bonne lutte qui commence ici-bas pour s'achever là-haut.

M. ROSSEUW SAINT-HILAIRE.

Mes chers amis, permettez ce mot à mon âge, je suis heureux de me revoir dans ce faubourg que j'ai visité bien des fois, et où je me flatte de compter encore quelques amis; heureux surtout d'assister ici à ces joûtes pacifiques de l'intelligence, où l'ouvrier, après son travail, vient se reposer en même temps que s'instruire. Je me réjouis de voir dans les classes laborieuses ce besoin, cette fièvre de s'instruire. Après une vie consacrée tout entière à l'enseignement, comment ne me réjouirais-je pas de le voir descendre jusque dans les profondeurs de notre société? Mais si je m'en réjouis, je suis trop franc pour ne pas vous dire que je m'en alarme un peu en même temps. Je demeure à Paris, près d'une immense usine; et le soir, à l'heure de la sortie des ateliers, quand je vois non-seulement l'ouvrier, mais l'apprenti, prélever un sou et même deux sur son mince salaire pour acheter une de ces tristes feuilles, dites populaires, où l'on réimprime tous les mauvais romans du dernier siècle, sans parler des mauvais romans de celui-ci; quand je pense que ce sont là à peu près les seules lectures destinées à l'ouvrier, les seuls cours de

morale populaire, ah ! je m'attriste et je m'alarme en même temps. Certes il est bon, chers amis, d'avoir faim et soif de lecture, d'instruction, de lumières ; mais il faut régler cet appétit de l'esprit. Tous les aliments ne sont pas sains, à l'âme pas plus qu'à l'estomac. L'instruction n'est pas tout dans ce monde, avant elle, avec elle, il faut aussi et surtout l'éducation, l'éducation de la famille, l'éducation du cœur !

Or, je veux vous donner un préservatif contre les mauvaises lectures : c'est un livre qui résume la vie tout entière, la vie d'ici-bas et la vie d'en haut ; un livre qui est à lui seul toute une littérature, toute une éducation, toute une civilisation, l'histoire des histoires, le livre des livres ! Vous le connaissez déjà, au moins de nom : il s'appelle la *Bible*, c'est-à-dire *le Livre* par excellence, celui qu'on voudrait avoir pour compagnon si l'on était jeté dans une île déserte, car il remplace au besoin tous les autres.

C'est parce que je ne suis qu'un laïque, un professeur, que 'ose ici vous parler de la Bible. Je l'ai prise pendant trois ans pour sujet de mon cours et pour unique base de mon enseignement à la Sorbonne, devant un auditoire des plus cultivés, et c'est là que j'ai pu mesurer sa puissance. J'ai vu bien des fois, devant ces touchants et merveilleux récits, devant cette poésie naïve et sublime, mes auditeurs ravis et transportés, car la plupart d'entre eux les entendaient probablement pour la première fois. Et parmi vous aussi, chers amis, je suis sûr qu'il en est bien peu qui aient lu la Bible ; on vous la résume, on vous la mutile sous les noms d'*Histoire de l'Ancien ou du Nouveau Testament*, mais à condition que vous ne la lisiez pas telle qu'elle a été écrite. Eh bien ! osez la lire, virilement, courageusement. Vous la trouverez dans cette bibliothèque populaire qu'on vient d'ouvrir ici pour vous. Qu'elle soit désormais à la base de toute votre instruction. Vous y trouverez tout, même le mal, c'est-à-dire le péché, qui est partout dans ce monde, et avant tout en nous ; mais vous y trouverez aussi le châtiment, et surtout le remède. Si vous lisez la Bible, avec le sérieux qu'elle mérite, je ne crains plus pour vous les mauvaises lectures, ni même les mauvaises compagnies, car elle vous gardera et contre elles et contre vous-même. Elle vous apprendra à vous connaître, science si rare et si difficile, et par conséquent à vous méfier de vous.

J'ai beaucoup voyagé, chers amis, au nord et au midi, et un fait m'a frappé. Partout où la Bible n'est pas la pierre angulaire de l'instruction, de la vie, de la société tout entière, il n'y a pas de littérature pour les enfants, il n'y en a pas pour le peuple. Regardez l'Espagne, l'Italie, le midi de la France, partout où on ne lit pas la Bible : rien à lire pour l'enfant, rien pour l'ouvrier ! En Angleterre, en Allemagne, au contraire, il y a là toute une littérature enfantine et charmante, puisée aux sources vives de la religion et dans ses récits merveileux. Au lieu de ces contes de fées, de ces romans qui vous rebutent par leur niaiserie ou vous soulèvent par leur immoralité, vous avez de ces livres immortels qui s'adressent à tous les âges, à toutes les classes de la société, et qui charment l'une après l'autre les générations qui se succèdent. De ces livres-là je n'en citerai que deux, parce que je suis sûr que vous les connaissez. L'un, c'est *Robinson Crusoé*, ce livre si profondément populaire, qui a ravi mon enfance et la vôtre, et où un pauvre matelot, jeté par la tempête dans une île déserte, y trouve dans la Bible un ami qui le console, un appui qui le fortifie, et le sentiment qu'il n'est pas seul, et que son père céleste est avec lui.

L'autre, vous l'avez lu, je n'en doute pas, mais vous l'avez oublié aussi, car on oublie vite dans notre cher pays ! C'est la *Cabine de l'oncle Tom*, ce livre éloquent, naïf et sublime tour à tour, jailli tout entier du cœur d'une mère qui ne veut pas qu'on enlève aux mères leurs enfants, aux femmes leurs maris, pour les aller vendre au loin ; ce livre si profondément humain, parce que la Bible est la source première de toutes ses inspirations ; ce livre enfin qui a tué l'esclavage aux États-Unis, vingt ans avant que la guerre n'eût éclaté pour le détruire, et qui est comme la première bataille livrée par une faible femme à cette institution contre nature ! Voilà la littérature que je vous souhaite, mes chers amis, celle qu'il faut aux enfants, au peuple, à nous tous, celle qui ne sépare jamais l'esprit du cœur, et qui offre une pâture à tous deux réunis.

Maintenant, quand je vois ce beau et fécond mouvement d'instruction populaire, quand je vois la France couverte dans toute son étendue de cours gratuits pour les ouvriers, je m'en réjouis du fond du cœur, car j'aime à croire que tous ceux qui ont l'honneur de distribuer ainsi au peuple l'instruction dont il a soif ont compris toute la grandeur, toute la sainteté de leur mission, j'allais dire de leur sacerdoce. Mais quand je vois des cours comme ceux qui vont s'ouvrir ici, divers par les sujets de l'enseignement et par les aptitudes de vos professeurs, mais tous rattachés l'un à l'autre par l'unité d'une même direction et d'une même pensée, tous ayant pour base la foi au même Évangile et au même Sauveur, alors aucune arrière-pensée ne se mêle à la joie que j'éprouve. Cet enseignement, je sais qu'il sera bienfaisant ; ces livres qui vous attendent dans la chambre voisine, je sais qu'ils ont été choisis sous une même inspiration, et qu'ils tendent tous au même but : former votre cœur en même temps que votre esprit, et vous apprendre, comme disait un grand philosophe chrétien du XVIIe siècle, que « si un peu de savoir vous éloigne de Dieu, » beaucoup de savoir vous y ramène ».

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS.

(Assemblée publique annuelle.)

M. GUSTAVE LAMBERT.

Un projet de voyage au pôle Nord.

Une navigation à travers les mers arctiques, dans le but exprès de tenter d'arriver jusqu'au pôle, n'est plus maintenant considérée comme une de ces entreprises vaines, dont le succès n'est possible que dans les rêves d'un cerveau malade. Les hommes de savoir et les marins les plus expérimentés en ont sérieusement examiné les chances, pesé les difficultés ; et s'ils diffèrent entre eux sur le choix de la route la plus favorable, nul n'hésite à regarder un tel projet comme glorieux, praticable, utile au progrès des sciences géographiques et physiques, et j'ajoute avec confiance, profitable aux intérêts matériels de l'industrie et du commerce.

Je viens aujourd'hui, messieurs, exposer devant vous mes propres idées sur cette grande question. Je viens

vous parler des mers polaires, non pas en narrateur des voyages d'autrui, mais après les avoir moi-même visitées : j'ai navigué au sein des glaces arctiques, j'ai chassé, j'ai tué le morse, l'ours blanc, la baleine, et j'ai plongé un regard de curiosité vive vers les derniers refuges inabordés où le gigantesque cétacé entraînera peut-être un jour à sa poursuite, peut-être demain, les pêcheurs assez intrépides pour s'y aventurer.

Dans les discussions mémorables qui, pendant ma campagne dans les glaces, tenaient l'Europe attentive à cette importante question, les marins de l'Angleterre et les savants de l'Allemagne ont mis en balance tour à tour la voie américaine de la baie de Baffin et la voie européenne du Spitzberg : je viens, messieurs, vous dire mes préférences motivées pour la voie russe du détroit de Berhing, et mon projet de tenter, par cette route, les approches du but que nous montre d'un doigt impérieux la curiosité scientifique de notre siècle.

Un mot, avant tout, sur cette première croisière de reconnaissance dans le bassin arctique, dont j'ai franchi le seuil par cette entrée à bord d'un navire armé au Hâvre pour la grande pêche ; navire sur lequel j'étais embarqué avec une autorisation spéciale du ministre de la marine.

Le 12 juillet 1865, à cinq heures du soir, nous franchissions le détroit de Berhing, vent sous vergues, par un temps magnifique. Nous nous dirigions au nord, en rangeant à 10 milles les terres du cap Est, pointe la plus orientale de l'Asie : en face, et par-dessus l'île Diomède qui coupe en deux le détroit, on pouvait vaguement apercevoir le cap du Prince de Galles, extrémité la plus occidentale du continent américain. Naviguant tantôt vers les côtes de l'Asie, tantôt plus près du littoral américain, nous nous élevâmes au delà du 72e degré de latitude, en traversant à diverses reprises de larges banquises de glace dont le caractère particulier devait éveiller au plus haut degré mon attention.

Un séjour de plus de trois mois dans ces parages m'a permis de méditer, en face même des obstacles, sur la possibilité de pénétrer dans cette mer libre et mystérieuse qui doit exister autour du pôle, et où nul pavillon n'a encore flotté.

Ce desideratum géographique, qui consiste à atteindre le 90e degré de latitude nord, n'est-il qu'un leurre séduisant, une chimère décevante, qui défiera constamment les efforts les plus énergiques de l'homme? ou bien devons-nous compter, tôt ou tard, sur un succès, malgré les échecs successifs et parfois meurtriers de toutes les tentatives essayées dans cette voie? Un nom français n'ira-t-il point s'inscrire quelque jour à ce dernier terme de l'exploration terrestre?

Bien des noms se sont illustrés à la découverte patiente et dangereuse du nord de l'Amérique : presque tous sont anglais : on y compte aussi quelques Américains ; nous, Français, nous n'avons à revendiquer que le seul nom de Bellot, et encore appartenait-il à un expédition anglaise.

Un membre distingué de cette Société (M. de la Roquette) a raconté la vie du marin hardi, le plus illustre de tous ceux dont les noms sont recueillis au martyrologe des mers boréales, l'amiral sir John Franklin, qui, né en 1786, préludait en 1818 à ses expéditions du Nord, qui reconnaissait à pied la plus grande partie du littoral arctique, qui revendiquait à soixante ans l'honneur de commander une nouvelle entreprise, et qui expirait, victime de son zèle scientifique, le 14 juin 1847, sur une route jalonnée par les cadavres de 138 de ses compagnons morts de misère, de faim et de froid.

Rappeler ce nom de Franklin, c'est rappeler en même temps la femme énergique et résolue, type de l'épouse accomplie, qui, sans jamais se lasser, est parvenue avec une persévérance admirable à organiser toute une série d'expéditions à la recherche de son mari. Qu'il me soit permis de venir, après vous et comme un tardif écho de vos solennités, répéter l'hommage de sympathique et profonde vénération que vous lui avez dès longtemps décerné.

Les expéditions au nord de l'Amérique avait pour but la recherche d'un passage au nord-ouest. Ce passage est trouvé, et c'est à Franklin, non à Mac Clure, qu'en revient le premier honneur; mais, il est vrai de dire qu'aucun navire n'a encore réussi à passer de l'Atlantique dans le Pacifique par cette voie.

Les tentatives de communication par le nord de l'Europe et de l'Asie, où les Anglais s'étaient engagés les premiers, conduisirent les Hollandais à la découverte des îles Spitzbergen, qui ont été, il y a vingt-huit ans, l'objet d'une exploration française, et en dernier lieu, en 1861, d'une dernière et remarquable exploration suédoise.

En 1827, Parry avait essayé de pénétrer au pôle par le nord-ouest du Spitzberg, moitié en naviguant, moitié en marchant sur les glaces ; mais la banquise était si peu fixe que les voyageurs perdaient par la dérive autant qu'ils avançaient dans leur marche. Il ressort de là un enseignement d'une importance capitale : c'est qu'il existe, vers le 82e degré de latitude, un courant du nord au sud, avec une profondeur d'eau qui ne permet pas à la glace de prendre pied sur le fond.

Voici en quels termes précis je voudrais poser ce problème qui se dresse encore devant le XIXe siècle, comme autrefois le sphinx devant le sagace Œdipe.

Existe-t-il une mer libre au pôle Nord?

Ou bien la calotte boréale est-elle un continent nouveau dont il suffirait d'atteindre les côtes?

Ou bien, ce qui reviendrait au même, la glace éternelle, fixée au sol, recouvre-t-elle ces parages encore muets?

Si la mer libre existe, est-elle cernée entièrement par une ceinture infranchissable de côtes, de bas-fonds et

de glaces fixes? est-elle fermée comme une mer Caspienne par exemple?

Ou bien existe-t-il des passes pour pénétrer des mers arctiques dans cette mer libre polaire?

Resté, pendant mon absence, étranger aux idées qui pouvaient s'être fait jour en Europe, je me croyais le seul à me préoccuper de nouveau de ce difficile projet, et quelque fort que je puisse être d'une conviction basée sur l'observation personnelle des faits, je sentais avec tristesse combien mon humble voix serait insuffisante pour déterminer un élan en faveur d'entreprises nouvelles. C'est donc avec une joie vive que j'ai appris à mon retour en Europe, par la lecture d'un écrit de M. Charles Grad, récemment publié par M. Malte-Brun, que ce même sujet tenait encore les esprits en éveil, et en Angleterre et en Allemagne; une brochure où M. Charles Martins a exposé les raisons en faveur de l'accès du pôle Nord, ainsi que les causes d'insuccès de toutes les tentatives précédentes, venait en même temps de me donner l'assurance que notre pays aussi a gardé de vivantes sympathies pour l'exploration arctique.

Ainsi, messieurs, au lieu de la parole d'un seul homme qui, à la vérité, a vu, pratiqué, vécu sur les lieux, observé par lui-même, mais à qui la notoriété manquait pour donner à cette parole quelque autorité, j'apporte en ma faveur le poids considérable de noms connus et respectés : et ce renfort inespéré pour ma cause s'amassait pendant que je battais la mer, livré à de solitaires méditations.

J'ai la bonne fortune de pouvoir m'appuyer sur l'avis favorable de Parry d'abord, puis de Ross dans l'hémisphère Sud, puis de Plana, puis de Kane et de Morton, puis de Sherard Osborne, de Belcher, de Ommaney, de Sabine, de Inglefield, de Back, de Mac Clintock, de Collinson....., puis, enfin, du docteur Auguste Petermann.

Le désaccord des vues pour l'exécution a soulevé une discussion ardente, comme le dit M. Charles Grad, entre les promoteurs des divers projets. Les uns, avec le capitaine Sherard Osborne, auteur d'une proposition accueillie avec enthousiasme par de nombreuses Sociétés anglaises, voulaient reprendre la voie du traîneau, en imitant Parry, Kane et Morton, malgré l'opinion défavorable de Parry lui-même; les autres, avec le docteur Auguste Petermann, en s'appuyant sur les calculs mathématiques de Plana, sur l'affirmation un peu vague de Kane et de Morton, sur les conséquences probables du grand courant chaud, nommé le Gulf-Stream, penchent pour une expédition exclusivement maritime, en croyant à une mer libre du pôle, et en indiquant pour la meilleure route à suivre les côtes ouest de la Nouvelle-Zemble.

Je n'ai pas la prétention d'étayer de mon opinion personnelle l'avis du docteur Petermann; ce serait oublier la leçon du fabuliste sur Gros-Jean et son curé; mais je suis heureux de me ranger parmi ses adhérents; comme lui, je crois à une mer libre du pôle, seule hypothèse compatible avec l'existence de grands courants, allant du nord au sud dans les très-hautes latitudes; et je viens exposer mes motifs de croire que la voie la plus favorable pour pénétrer dans cette mer libre est précisément celle dont je suis allé reconnaître les abords, celle dont je me croyais le seul à proclamer les avantages, mais qui, elle aussi, a eu sa part de retentissement, puisque une note insérée dans un journal russe et recueillie par votre *Bulletin*, annonce un projet analogue au mien, proposé par le baron Schilling, officier de la marine impériale de Russie.

Si l'on prend une carte du détroit de Behring, on trouve devant soi, et un peu vers la gauche, une vaste étendue libre où deux points seuls sont marqués : ce sont les îles Herald et Plove. En allant droit au nord dans cette direction, on rencontre des banquises meubles que l'on peut facilement franchir, et c'est, à mon sens, l'endroit le plus favorable pour parvenir au pôle.

J'indique cette passe par le méridien de 180°; pour parler plus exactement, il faudrait dire : entre 165° et 180° de longitude. Mais ce dernier méridien passe précisément par le cap Nord de Cook, la dernière découverte de cet illustre navigateur; et ce chiffre rond de douze heures de temps est un repère commode pour la mémoire.

Je ne prétends pas affirmer absolument l'accès du pôle par cette voie; on sera peut-être obligé de rétrograder après avoir été plus ou moins haut. Ou bien, on rencontrera de nouvelles terres inconnues, ou bien des bas-fonds innavigables, ou bien un rempart de glaces ne présentant aucun joint ou aucune ouverture et dont le gisement varie suivant les années et suivant les saisons, ou bien on passera.

Quant à l'apparence des courants, voici ce que j'ai pu voir : étant mouillé dans la mer de Behring, le long des côtes de l'Asie, vers la fin de juin, un très-fort courant, allant du sud au nord, semblait un fleuve charriant des glaces dont le choc sur l'avant du navire n'eût pas été sans quelque danger. Plus tard, en septembre, ayant eu l'occasion de mouiller au large de la mer Arctique, vers 70° de latitude, un courant dont j'estime la vitesse à environ trois nœuds se dirigeait du nord au sud, en entraînant une banquise épaisse dont l'étendue ne nous laissait pas sans appréhensions, d'autant plus que nous n'étions pas munis de vivres et autres approvisionnements de manière à pouvoir subir un hivernage.

Quant à l'apparence des glaces, voici encore ce que j'ai vu : chacun sait que, d'après la densité de la glace, son pied dans l'eau est à peu près double de sa hauteur en dessus; en se rapprochant du continent américain, la glace augmente notablement de hauteur. Dans l'hémisphère Sud par exemple, il n'est pas rare de rencontrer des glaces ayant quelque 100 mètres de haut, et exi-

geant, par conséquent, pour être flottantes, une profondeur double. Eh bien ! dans la direction que j'indique, les glaces ont un mètre ou un demi-mètre au-dessus de de l'eau. L'explication détaillée de ce fait m'entraînerait un peu loin; cette explication, suivant moi, devait se baser sur l'absence de terres dans cette direction, et sur l'existence de vastes étendues de mer. En cherchant les lignes d'eau profonde, en avançant sonde en main, on a toute chance de ne rencontrer devant soi que des corps flottants entre lesquels le navire peut se frayer une route sinueuse.

Si l'on pouvait franchir la zone des banquises dans cette direction rapprochée du 180e degré de longitude, ce qui pourrait être impossible une année sans l'être l'année suivante, et si l'on pouvait atteindre le pôle, il y aurait alors lieu de chercher la voie du retour par la passe du docteur Petermann, le long des côtes occidentales de la Nouvelle-Zemble.

Je n'ai pas, messieurs, à vous présenter l'analyse méthodique de tout ce qui est à faire dans ces lieux inexplorés, au point de vue scientifique. Quelque net et précis que puisse être le programme longuement réfléchi que je me suis composé, c'est, au contraire, moi, messieurs, si je réussis à partir, qui réclamerai le concours de vos lumières, en sollicitant de la Société de géographie une note explicite sur tous les points à élucider ou à approfondir.

Je vous ai indiqué, messieurs, mon projet et les considérations scientifiques propres à lui donner une consistance sérieuse. Le but est celui-là même vers lequel les regards sont fixés à la fois en Angleterre, en Allemagne, en Russie : la France restera-t-elle en arrière des marins même de l'Allemagne?.... Je ne puis me résoudre à le croire, et ma préoccupation principale, presque exclusive, est de faire surgir les moyens matériel d'exécution.

Ma pensée la plus chère est de les obtenir du concours des intérêts privés, de l'association des capitaux individuels assez intelligents pour reconnaître dans une campagne maritime, dirigée vers un but d'une importance scientifique de l'ordre le plus élevé, une fructueuse spéculation industrielle, qui peut, à mesure, largement défrayer les armateurs de leurs premières avances.

L'industrie a pu quelquefois, trop souvent sans nul doute, se défier des théories de la science pure : d'éclatants exemples lui démontrent chaque jour combien elle peut gagner, cependant, à les prendre pour guide : la science et l'industrie sont deux sœurs qui doivent rester étroitement unies pour leur commun avantage ; l'une est la pensée qui conçoit, l'autre le bras qui agit ; la richesse est le résultat promis à leur action sagement combinée, habilement conduite.

La recherche du pôle Nord est liée de la plus étroite connexité avec un fait industriel des plus considérables : la grande pêche dans les mers arctiques. Les grands cétacés, pourchassés à outrance dans des latitudes de plus en plus élevées, se concentrent vers ce dernier refuge que la science veut atteindre, et dont la route est jalonnée par ces monstres de la mer qui recèlent en eux-mêmes de si importantes sources de profit.

La *bow-head*, ce qui veut dire tête courbe, ou tête en arc, variété la plus commune des mers arctiques vaut 20 à 25 000 francs, tant en huile qu'en fanons, quand elle est de taille médiocre. Elle se rencontre encore en quantités assez considérables pour suffire à des fortunes.

Certaines grandes *right-wahle*, ou baleine franche, que nos marins prononcent *rétoile*, atteignent la valeur de 50 et quelques mille francs. Cette variété devient rare.

Il est une espèce, la *fin-back*, ou nageoire dorsale, qui se rencontre en quantités innombrables dans certaines mers, et un peu partout. Cette baleine n'a guère au plus qu'une valeur de 6 à 8000 francs, et elle est dépourvue de barbes ou fanons. On n'a pas pu la pêcher jusqu'ici. Pour ma part, je compte essayer divers procédés, et entr'autres le procédé toxique proposé par M. le docteur Thiercelin qui a publié récemment deux agréables volumes d'impressions de voyage. Si l'un quelconque de ces procédés réussissait, cela assurerait aux armateurs et pêcheurs baleiniers un avenir colossal pour de longues années. Mais cette réussite hypothétique ne doit pas figurer dans les calculs du présent.

D'autres espèces que l'on rencontre çà et là s'ajoutent au loup-marin, au morse, et autres congénères, pour produire une source de profits sérieux.

Un fait à signaler, c'est que la baleine se trouve, suivant les saisons, par places spéciales qui forment de véritables gîtes. Ces gîtes fourmillent de cet animalcule microscopique et rougeâtre que l'on appelle le manger de la baleine.

De grandes améliorations, d'ailleurs, peuvent et doivent être apportées dans l'outillage industriel encore dans l'enfance, et influer sur le rendement de chaque produit de pêche, rendement que l'on pourrait accroître du quart en sus.

Voici l'esquisse sommaire d'un plan de campagne. En supposant que la première année on ne puisse pas franchir les passes de la mer libre du pôle, et que l'on soit forcé de rétrograder, j'ose affirmer que l'on ne doit pas sortir de la mer Arctique, à moins d'avoir 300 000 francs de produits au moins, ce qui suffirait déjà à désintéresser un armement. Si l'année est favorable, si l'on réussit à franchir les banquises, si l'on arrive au but, cette mer libre du pôle doit être un lieu de retraite et un lieu de pêche exceptionnel. Dans un tel cas, trois mois après, on pourrait être sur les côtes de Norwége ou d'Angleterre, en apportant une fortune aux bailleurs de fonds, après avoir résolu le grand problème de toucher au 90e degré de latitude nord.

Si l'on est obligé de rétrograder la première année (ce qui ne doit nullement décourager pour les tentatives

ultérieures), on redescend tout le Pacifique, en pêchant le cachalot dans la zone torride, et même la variété *hump-back*, ou bosse dorsale, que l'on trouve dans les baies tropicales. On peut, entre deux saisons du Nord, aller visiter les mers antarctiques dans la partie signalée principalement par Ross. Pour un marin résolu et hardi, il y a tout à faire et tout à récolter dans ces parages, en ayant largement devant soi le temps nécessaire pour regagner la mer Arctique vers la fin de juillet ou le milieu d'août. N'ayant pas dépassé le 60e degré de latitude sud, je n'ai rien vu des mers antarctiques, et je ne veux rien en dire, sinon que comme Ross, je crois le problème du pôle Sud, plus difficile peut-être, mais identique avec le problème du pôle Nord; il s'agit de bien chercher les passes, s'il en existe.

Ce que je viens de dire suffit, je pense, pour démontrer que la grande entreprise à la réalisation de laquelle j'aspire de toutes mes forces, et dont le succès comptera un jour sans doute parmi les faits notables de l'histoire, est une opération qui offre en même temps, au point de vue exclusif de la spéculation industrielle, des chances de perte bien minimes en regard de chances de gain considérables, et qu'en définitive elle a un caractère moins aléatoire et plus rémunérateur que nombre d'autres spéculations, où l'on se lance avec plus de risques et de moins nobles entraînements.

La nécessité d'être court, non moins que les exigences propres au but spécial de vos réunions, m'ont contraint à mutiler quelque peu l'expression de ma pensée, et à me taire ou à glisser précisément sur les points à propos desquels j'eusse désiré insister davantage.

Toutefois, messieurs, si cette esquisse trop incomplète de mes idées est favorablement accueillie au sein de cette assemblée d'élite, j'aime à me persuader que votre bienveillant intérêt donnera plus de poids à mon projet auprès des hommes dont j'appelle le concours, qui ont en leurs mains cet instrument puissant, tout à la fois nerf de l'industrie aussi bien que levier des hautes recherches spéculatives, et qu'ils ne craindront pas de marcher à un but scientifique dont la route est bordée de tant de lucratives éventualités.

Alors il serait possible, en suivant quelques précieux enseignements offerts par des nations voisines, sans être dans la nécessité absolue de recourir à l'action de l'État, de réaliser cette grande entreprise par une union libre, féconde et salutaire, entre la science et l'industrie.

GUSTAVE LAMBERT.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliothèque universelle, sous la direction de M. EDMOND DOUAY. *Comme on devient un homme d'après les idées de Franklin*, par M. EDMOND DOUAY. — Paris, Delagrave, éditeur, 1866.

Pour devenir un *homme*, dans l'acception complète et profonde du mot, il faut beaucoup travailler et lutter, lutter non-seulement contre les obstacles matériels que présente la vie, mais en outre contre certains penchants, contre certaines tendances de l'esprit et du corps. Dans ce travail incessant, dans cette lutte difficile, on ne saurait se passer d'un guide qui, tout en montrant le but, enseigne les moyens d'y atteindre, et qui redresse constamment la nature vicieuse ou qui fortifie la nature faible par l'action répétée de l'habitude.

Le meilleur guide qui puisse être choisi pour former ainsi un homme, « un citoyen capable de servir sa famille, ses amis, sa patrie et l'humanité », est certainement Benjamin Franklin. Parti de très-bas, « né dans l'indigence et dans l'obscurité », selon ses propres paroles, Franklin *s'est fait* riche, savant, illustre, et, ce qui vaut mieux que tout le reste, heureux par l'ascendant de la sagesse et de la vertu. Aussi M. Douay, pour qualifier les pages extraites par lui des *Mémoires* de Franklin, et qu'il nous recommande comme un excellent « manuel d'éducation pratique », les nomme-t-il des pages « de délices morales ». — « Elles t'enseignent, dit-il au lecteur, d'après les leçons d'un maître immortel, l'art d'acquérir les vertus qui, par la domination de l'âme et par l'obéissance du corps, te donneront ici-bas la richesse, la science, le bonheur. » Au mot *richesse*, substituons le mot *sécurité* ou *aisance*, et nous serons encore plus dans le vrai. La richesse, l'opulence, peut nous échapper ; et d'ailleurs, ce n'est pas vers elle que doivent s'élancer nos vœux les plus ardents, se diriger nos plus mâles efforts. Mais une vie tranquille assurée par le travail, mais un solide savoir, une force morale que nul assaut n'ébranle: voilà le bonheur sur lequel nous pouvons compter, si nous prenons la ferme résolution de le conquérir.

Le petit livre publié par M. Douay est, en quelque sorte, une réduction classique des *Mémoires* de Benjamin Franklin. En tête du volume se trouve reproduit le *Tableau des treize vertus* que Franklin s'était proposé d'acquérir par une pratique assidue, notant chaque soir en regard de chaque nom de vertu, accompagné d'un précepte clair et concis, les infractions au précepte, les péchés commis contre cette règle morale. On y remarquera surtout la *justice*, la *sincérité*, la *résolution*, l'*ordre* et la *tempérance*. Qui oserait dire qu'un pareil tableau ne lui serait pas utile ? Lisons donc, relisons Franklin et empruntons-lui le plus que nous pouvons !

FÉLIX FRANK.

BULLETIN DES COURS.

Athénée de Paris.

(17, rue Scribe, à huit heures et demie.)

Mardi, 8 janvier. — M. ÉMILE DESCHANEL : *Shakspeare.*

M. FRANCISQUE SARCEY : *De la convention au théâtre ; M. Alexandre Dumas fils.*

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 7 12 JANVIER 1867

NOTRE-DAME DE PARIS.

CONFÉRENCE DU R. P. HYACINTHE (1).

Le foyer domestique.

Monseigneur, Messieurs,

Les choses invisibles, les idées et les âmes, ne vivent, ici-bas, qu'à la condition d'y revêtir un corps et d'y habiter un lieu. La souveraineté a ses palais, la religion a ses temples : la famille devait avoir ses foyers. La famille et le foyer se supposent et s'organisent mutuellement, comme l'âme et le corps dans la personne humaine. A deux points de vue divers, il est presque aussi vrai de dire que c'est l'âme qui forme le corps, et que c'est le corps qui forme l'âme ; et de même on peut affirmer tour à tour que la famille fonde le foyer et le conserve, et que le foyer moule la famille et la sauve.

Dicebamque : in nidulo meo moriar, et sicut palma multiplicabo dies (Job, XXIX, 18). Et je disais : « Je mourrai dans mon nid, et comme le palmier j'y multiplierai mes jours. » Qui n'a pas dit cela dans son cœur? Qui ne vous a aimée, possédée ou rêvée, demeure par excellence de l'homme, nid de nos amours et de nos douleurs, où il est si doux de vivre et presque aussi doux de mourir !

Arrêtons-nous, messieurs, sur ce seuil sacré. Aussi bien c'est aujourd'hui qu'il faut nous quitter pour une année entière, et nous ne pouvons mieux nous séparer que là ! Vous ! vous allez rentrer dans cette demeure de la félicité terrestre ; moi, je vais m'enfermer dans celle du sacrifice et de la félicité céleste, le cloître. Le cloître et la famille ne sont pas ennemis, ils ne sont pas même étrangers. En attendant l'heure où la Providence nous réunira de nouveau, nous y travaillerons, je l'espère, au triomphe de la même cause ; nous y servirons ensemble le Dieu personnel et vivant, le Christ rédempteur et organisateur de notre race, l'Église enfin, l'Église, unité supérieure de la famille, de la patrie et du genre humain tout entier.

Aujourd'hui nous allons étudier le foyer domestique, et je me propose de l'envisager tour à tour sous trois aspects principaux. Le foyer domestique doit être possédé, le foyer domestique doit être transmis, le foyer domestique doit être habité.

. . . . . .

Il n'est pas besoin que je fasse, pour le foyer, ce que j'ai fait pour l'éducation. En le nommant, je l'ai défini. Le foyer domestique, c'est le lieu de la famille. Il faut un lieu à la famille humaine ; il lui faut, de toute nécessité, la possession d'un foyer. A nous, hommes du célibat catholique, il est libre de n'en pas avoir : Jésus-Christ, nous faisant mesurer à l'avance l'étendue du renoncement, nous a dit : Les renards ont des tanières, les oiseaux du ciel ont des nids ; le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. Celui donc qui se sent appelé à le suivre de loin dans ces voies héroïques, celui-là sera seul à en savourer les âpres voluptés ; il n'entrera dans la pauvreté volontaire que par la porte de la continence absolue. Mais l'homme de la famille, l'homme qui n'est pas un, mais plusieurs, il n'est pas libre de divorcer avec la terre ; ce serait une folie, et si cette folie était possible, ce serait un crime ! Il lui faut, en ce monde, sur ce sol qui nous porte, un coin sacré pour y étendre la couche de son épouse et pour y poser le berceau de ses enfants. Mais cette possession quelconque d'un foyer temporaire, d'un foyer libre, sans être souverain, ne suffit pas pour réaliser l'idéal du foyer domestique. L'idéal, c'est la propriété rigoureuse, qui ne donne pas seulement l'usage transitoire, mais le fonds substantiel et permanent, et cette propriété devient, pour la famille, un principe de liberté, d'ordre et de félicité.

Propriété du foyer domestique, principe de liberté.

Oui vraiment ! on n'est bien à soi, en règle générale, que lorsqu'on est bien chez soi. Il est un grand principe dans la législation de tous les peuples civilisés, l'inviolabilité du domicile du citoyen. Et cette inviolabilité là en couvre une autre. Elle est la sauvegarde, elle est l'affirmation de l'inviolabilité de la personne humaine. Eh bien, j'ose le dire, jamais l'inviolabilité de l'homme et du citoyen ne s'affirme plus énergiquement, ne se sauvegarde plus complétement que dans la propriété du domicile, dans la propriété rigoureuse et complète du foyer qu'il habite. Et si cela est vrai de l'homme, si c'est la propriété qui le fait libre et souverain chez lui, qui trace autour de lui des frontières que

(1) Voyez les deux premières conférences du Père Hyacinthe, dans les nos des 8 et 15 décembre, p. 17 et 40.

nul être au monde n'osera franchir sans son assentiment; combien plus encore cela est-il vrai de la famille, de la personne collective qui a de nombreuses existences à défendre, que des liens multiples et variés rattachent à la vie présente. Ah! la famille! elle est pareille à ces géants, fils de la Terre, qui dans leur chute retrouvent des forces en touchant le sol; et jusqu'au sein de la pauvreté, elle demeure pleine de foi en elle-même et dans son avenir, quand elle peut s'appuyer sur la possession de sa petite chaumière et de son petit champ. Mieux vaut, dit le livre inspiré, le repas du pauvre sous son toit de chaume, que des festins splendides dans des demeures étrangères.

. . . . . .

La propriété est un principe d'ordre, en même temps que d'indépendance, au sein de la famille. C'est ainsi que Dieu a fait les lois du monde moral. Il a uni des choses qui au premier abord semblaient s'exclure. La famille sera libre, mais elle sera conservatrice. Car la propriété ce n'est pas seulement un fait, c'est un fait illuminé par la splendeur d'une idée; ce n'est pas seulement un intérêt, le premier de tous, celui qui contient en germe tous les autres, c'est un intérêt consacré par la sainteté et par la majesté du droit. Ne touchez pas à cette parcelle de terre! Ce n'est pas un seul individu qui la garde, elle est défendue par la solidarité et par la conspiration de tous les droits! Tous les droits se tiennent dans ce monde, celui du faible tend la main à celui du fort, et le droit du fort, à son heure, est heureux de s'appuyer sur le droit du faible. La propriété est donc conservatrice, elle apporte dans ses entrailles je ne sais quel souffle d'équité qui émeut le pauvre, qui émeut le paysan et l'ouvrier, qui les rend sourds aux conseils perfides des révolutions, et leur fait espérer, non dans les catastrophes, mais dans le progrès, oui! dans le progrès normal et harmonieux! Et par conséquent, la propriété introduite dans la famille, c'est la solution de la question la plus ardue du temps où nous vivons, de ce temps d'industrie et de démocratie tout ensemble! Que, dans nos grandes villes, dans nos centres manufacturiers, on amène peu à peu l'ouvrier à ne plus être l'hôte de je ne sais quelles caves humides, de je ne sais quelles mansardes sans feu, mais à être le propriétaire de sa demeure, et alors, il posera lui-même le sceau de la réconciliation et de la paix sur les cruels antagonismes qui nous divisent et nous perdent! La propriété domestique, principe de liberté et principe d'ordre; j'ajoute principe de félicité.

Principe de félicité; — il est intime dans l'âme de l'homme le fier sentiment de la liberté! il y est intime aussi le calme et grave sentiment de l'ordre. Mais il y a quelque chose, à mon sens, de plus profond encore, c'est le sentiment du bonheur domestique. On ne vit pas toujours des rêves de l'imagination, des passions du cœur ou de l'ivresse des sens, et il vient un jour où l'homme aspire, par ce qu'il a de plus profond et de plus noble, à la stabilité, à une stabilité qui fixera ses mouvements sans les détruire, qui les fixera et les fécondera. Il cherche quelque part un coin de terre à lui, il y construit une demeure, et creusant son foyer dans l'épaisseur du mur, il unit la brique et la pierre par un ciment qui bravera les siècles! Puis, quand son œuvre est faite, il s'assied à côté, il la peuple en esprit de ce groupe joyeux, celle qui sera sa compagne, ceux qui seront ses enfants, et regardant en silence dans l'enfoncement sacré, centre mystérieux de la famille humaine, il écoute, distrait, au dehors, les bruits de la cité, les bruits de la nature, je ne sais quelles rumeurs tristes, quel tumulte troublé de la foule où il était hier, je ne sais quel sifflement du vent, la pluie qui fouette les vitres, furieuse, mais impuissante; et lui maintenant, assis dans l'honneur et dans la paix, appuyant son front, reposant son âme, à ce tiède et tranquille foyer, il murmure avec son cœur, sinon avec ses lèvres: « C'est ici mon repos pour la vie, c'est ici que j'habiterai, parce que je l'ai choisi: *Hæc requies mea in sæculum sæculi, hic habitatio quoniam elegi eam.* »

La stabilité dans le bonheur de la vie domestique, voilà le sentiment qui est lié à la possession du foyer de famille. C'est un symbole encore grossier, mais déjà ravissant de la stabilité future qui est promise à l'homme, et qui habite déjà au fond du cœur chrétien. Nous avons une maison éternelle qui n'est pas faite de main d'homme, et qui nous attend dans les cieux: *æternam, non manufactam, in cœlis;* nous avons un foyer et des joies de famille avec la vérité et la justice incréées; mais jusqu'à l'heure où nous prendrons possession de notre héritage dans l'infini, où nous hériterons de Dieu au foyer de l'éternité, nous avons besoin d'hériter de ce doux reflet de la face et du cœur de Dieu, au foyer de la famille, et c'est pourquoi les livres inspirés se plaisent à unir ces deux choses, la religion et la famille. C'est à ce toit, gardien des bonnes mœurs comme des vraies joies, qu'ils renvoient à tout moment leur disciple: « Bois de l'eau de ton puits », s'écrie le sage d'Israël, dans ce style oriental, plein de hardiesse et de pureté. « Bois de l'eau de ton puits, et que l'étranger ne partage point avec toi les sources de ta joie. Réjouis-toi, fils de l'homme, avec l'épouse de tes jeunes années: *Lætare, juvenis, cum muliere adolescentiæ tuæ.* Qu'elle soit pour toi la gazelle des grâces et la biche des amours: *Cerva charissima et gratissimus hinnulus.* Que sa chaste tendresse te console et te fortifie toujours. » (*Prov.*, v.) Et David a chanté ce bonheur domestique sur la harpe du Dieu du Sinaï: « Bienheureux tous ceux qui craignent le Seigneur et marchent dans ses voies! Parce que tu vivras du travail de tes mains, tu es heureux, et le bonheur reposera sur toi. Dans le secret de ta demeure, ton épouse est semblable à une vigne abondante, et comme les jeunes rejetons de l'olivier, tes fils se presseront à l'entour de ta table: *Uxor tua sicut vitis abundans... Filii tui sicut novellæ olivarum.....* Ainsi sera béni l'homme

qui craint le Seigneur : il verra les enfants de ses enfants, et la paix sur sa maison et son peuple à jamais : *Pacem super Israel !* » (*Psaume* CXVVII.)

Voilà comment les prophètes de Dieu, les instituteurs du judaïsme et de l'humanité, ont célébré le bonheur et la sainteté du foyer domestique. Car dans cette loi de félicité, il y a une loi de sainteté ; l'homme ne peut être heureux s'il ne trouve quelque chose de grand et de pur comme l'infini au fond de ses amours. Allez à la citerne rompue, *cisternas dissipatas*, allez au bonheur qui ne se puise que dans la créature, et vous n'y trouverez qu'un maigre filet d'eau, une eau avare et fade qui ne désaltérera jamais la grande soif infinie du cœur humain; mais allez au puits de la famille et de Dieu, allez au puits de Jacob, où le Seigneur s'est assis en parlant à la Samaritaine; buvez aux sources des joies que Dieu a consacrées lui-même : vous y goûterez le bonheur dans la sainteté, et comme une première saveur de cette eau qui jaillit dans la vie éternelle.

. . . . . .

Le second caractère du foyer domestique, c'est qu'il doit être transmis.

On veut des faits aujourd'hui, et l'on a raison. C'est dans les faits qu'on peut recueillir les idées et les lois. Eh bien ! c'est un fait dans l'histoire de la société domestique, chez toutes les races et dans tous les temps, que le foyer domestique est transmis du père aux enfants, et il me suffit que ce soit un fait pour l'affirmer avec le genre humain. Je ne serai jamais, pour ma part, de ces humanitaires qui ne respectent le genre humain que là où il n'est pas, c'est-à-dire dans l'avenir, qui n'ont pour son passé que des blasphèmes, pour son présent que des révoltes, et qui, en revanche, l'adorent dans cet avenir impossible.

Du reste, cette tradition du foyer domestique n'est pas seulement dans le passé, elle est encore dans le présent, elle existe dans toute l'étendue de l'Europe, et, ne fût-elle pas en France, cela suffirait pour l'affirmer comme une loi de la civilisation contemporaine. La France, messieurs, la France est un pays exceptionnel, exceptionnel dans ses gloires, exceptionnel dans ses malheurs. La France s'est dévouée depuis quatre-vingts ans, elle s'est dévouée comme une victime, elle s'est dévouée comme un martyr, à la poursuite de grandes idées qu'elle doit populariser dans le monde, mais dont elle n'a pas trouvé encore la formule définitive et les applications pratiques. J'admire la France à son œuvre, je l'admire dans ce sacrifice héroïque qu'elle fait d'elle-même, mais je ne la prends pas pour règle dans tous les tâtonnements auxquels sa mission la condamne. Du reste, notre pays n'est pas une exception ici, et si nous considérons la vraie France, dans la province aussi bien que dans la capitale, dans les campagnes comme dans les centres manufacturiers, la loi de transmission du foyer domestique est encore celle qui gouverne nos mœurs.

Ainsi donc, c'est un fait que je constate d'après les mœurs de tous les peuples civilisés, dans le présent comme dans le passé : le foyer de la famille, en règle générale, est transmis des parents aux enfants. Mais je veux chercher la raison de cette loi.

La famille n'est pas cette chose éphémère que nous voyons quelquefois, qui ne dure même pas la vie d'un homme, et qui, commençant avec le contrat qui lie les époux, s'achève avec l'émancipation et la dispersion des enfants. La famille est une institution d'autant plus forte dans le présent qu'elle a des racines plus profondes dans le passé et des moyens plus pratiques de se transmettre à l'avenir. Quand il lègue à ses fils la gloire de son sang, les traditions de sa pensée et de son cœur, la continuation et l'achèvement de ses œuvres, le vrai père voit d'autres fils derrière celui-là, il voit des générations et des générations encore, et, dans sa victoire sur la mort, ce n'est pas l'immortalité d'un jour, c'est l'immortalité des siècles qu'il réclame. La famille est donc une institution durable, et, à cause de cela, elle implique, d'une part la transmission des intérêts matériels, de l'autre la transmission des traditions morales. La famille a ses deux pôles. Dans l'ordre moral, elle s'appuie sur l'amour, la religion, la vertu ; dans l'ordre matériel, sur le sol, sur la propriété, sur tous les intérêts qui s'y rattachent. Je le répète, les traditions de l'ordre moral ne sont pas chose d'un jour, ne sont pas l'œuvre d'un individu, mais l'œuvre des générations qui remplissent la durée des âges.

Prenons d'abord les intérêts matériels, et prenons-les dans ces campagnes dont je viens de parler. La vie de la campagne est la vie primitive de l'homme, telle qu'elle a été constituée d'autorité divine, en la personne de nos premiers parents : *Posuit eum in Paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret illum!* « Il plaça les hommes dans le paradis, dans le jardin, dans la campagne de la richesse et de la félicité terrestres, afin qu'ils l'habitent et la cultivent ». C'est là notre vocation primitive, et nous en gardons toujours, bien que nous puissions faire, je ne sais quel instinct plus fort que nos erreurs au fond de notre nature. Chaque année, au retour du printemps, le riche sent ce souvenir se réveiller en lui; il s'écrie, comme le faisait Horace du milieu des plaisirs de la cour d'Auguste : « ô campagne! quand te reverrai-je ? »

O rus! quando te aspiciam!

et il s'en va demander la santé et la joie à sa maison des champs. Mais, à côté de cette exception, il y a la grande majorité d'un pays qui habite d'une manière permanente la campagne. C'est là que je veux étudier la famille au point de vue des intérêts matériels. C'est là, en effet, que je la vois, non pas isolée et perdue au milieu de nos rues et de nos places, mais se rattachant à un domaine où, libre et souveraine, elle trouve sur son propre sol et par ses propres efforts tout ce qui est nécessaire ou utile à l'entretien et à l'ornement de sa propre existence. Et ici encore, il me revient une belle parole, très-simple,

mais très-originale et très-vraie, de nos saints livres : « Les biens ont été créés pour les bons » : *Bona bonis creata sunt.* « Le commencement nécessaire de la vie humaine, c'est l'eau et le feu, c'est le fer et le sel, le pain de froment et la grappe de raisin » : *Panis similagineus et botrus uvæ*, « c'est le lait et le miel, l'huile et le vêtement (*Eccl.*, XXXIX, 30). » Eh bien! tout cela se trouve dans le domaine rural ; il a ses abeilles qui lui font la cire et le miel, ses brebis, ses agneaux, qui lui préparent le lait et la toison, il a cette alliance de l'homme avec toutes les forces vives déposées par la main de Dieu dans la nature pour le service de la civilisation humaine.

Mais tout cela, je le redis encore, cette création du domaine rural, ce n'est l'œuvre ni d'un jour ni d'un homme. La terre est comme l'enfant dont je parlais récemment; elle porte, elle aussi, les effets du péché originel. La terre, mais si l'œuvre du temps ne s'est pas faite sur elle, elle me donnera des ronces et des épines, elle répondra par sa stérilité et ses révoltes à mes sueurs et à mes travaux. La terre est une rebelle, une sauvage, et ce n'est qu'après des années d'une éducation laborieuse qu'elle s'assouplit sous la main de l'homme, qu'elle s'améliore et s'élève enfin de l'état de barbarie à l'état de civilisation. Mais que de constance et de persévérance ne faut-il pas déployer dans cette guerre livrée au mal qui est dans la nature comme dans l'homme! Quelle patience, quelle suite dans les méditations et dans les volontés du chef qui préside à l'exploitation! De quelle énergie, de quelle vaillance il faut que soient armés les bras qui réalisent son plan !

Ce n'est pas l'œuvre d'un seul homme ni d'une seule génération de faire alliance avec le règne végétal, de planter des arbres et de recueillir l'ombre et les fruits, non plus que de faire alliance avec ces races inférieures à la nôtre, dans lesquelles la Providence nous a préparé de légitimes esclaves, de nécessaires auxiliaires et, si j'osais l'ajouter, des bienfaiteurs méconnus : les animaux domestiques, qui font, à leur manière, partie de la maison, comme leur nom l'indique, et auxquels l'Éternel n'a pas rougi d'étendre le pacte qu'il formait avec Noé et sa famille. « Mon pacte est avec toi, avec ta race, et avec toute âme vivante,—c'est l'expression biblique, — qui habite avec toi. » Pour élever ces races, pour les améliorer, elles aussi, pour les associer aux habitudes de la famille rurale et à tout ce plan de la culture et de l'exploitation des champs, il faut encore des années d'expérience et de persévérance, des traditions et des générations.

Si donc vous ne mettez pas dans la famille cet élément du temps, si vous n'inscrivez pas au front de la propriété, et surtout de la propriété rurale, ce grand mot : transmission, héritage, que deviendront ces œuvres? et quand l'homme qui les aura entreprises, quand le père de famille se sentira courbé par le travail en même temps que par les années, quand il sentira frissonner à ses tempes ce qu'on appelle, dans la langue poétique du midi de la France, les fleurs du cimetière, les cheveux blancs, il regardera tristement tout ce qu'il aura commencé et ne pourra pas achever; il regardera ces biens qui vont lui échapper, qui vont être violés par des mains sans pitié, et alors il n'aura plus le courage du travail et des sueurs, il n'aura plus que le courage des larmes, et la propriété portera dans ses flancs un trait dont toutes les enquêtes agricoles ne la guériront jamais!

Et maintenant je m'attache aux intérêts moraux, et je dis : ce n'est pas le hasard du sang qui passe du père au fils, c'est une tradition. Le père a créé, comme Dieu, dans la liberté et dans la providence, *in numero, in mensurâ, in pondere.* Il a tout compté, mesuré, pesé, dans la balance de sa raison et de son cœur, et il a dit : J'aurai des fils, je me susciterai une race, et je leur léguerai, dans la pureté de mon sang, dans l'honneur de mon nom, d'impérissables traditions de patriotisme, de travail et de religion. Ce que j'ai appris sur les genoux de ma mère, entre les bras de mon père, ce que j'ai aimé et servi ne mourra point avec moi, mais subsistera sous le soleil. Voilà ce que s'est dit le père, et il a fondé une œuvre dans l'ordre moral. La famille est comme une grande âme qui se perpétue et se développe dans une personne collective.

Mais prenez garde; ne soyons pas trop spiritualistes. L'esprit ne se sépare pas de la matière. Voyez la grâce de Dieu, tout ce qu'il y a de plus spirituel au monde, la communication de sa propre vie à nos âmes : elle n'a point eu horreur de la matière, et elle s'est attachée à je ne sais quelle parcelle de pain, à je ne sais quelles gouttes d'huile ou de vin. Eh bien! la tradition morale de la famille s'attachera aussi à quelque chose de matériel, aux portraits des ancêtres, aux meubles de famille, à la demeure tout imprégnée, pour ainsi dire, de l'âme des aïeux, à ce toit béni qui les a abrités, à ce foyer confident de leurs joies et de leurs douleurs, à ce foyer qui a vu tant de berceaux et aussi tant de cercueils. Tout cela parle à l'âme, mais voyez ! le simple appartement qu'avaient loué nos parents, où nous sommes nés, où nous avons grandi, nous, enfants des villes tumultueuses et mouvantes, quand nous le revoyons après bien des années, nous sentons une blessure qui s'ouvre à notre cœur, des larmes indicibles, pleines de volupté et d'angoisse, qui nous jaillissent des yeux, et nous nous écrions involontairement avec le poëte :

> Objets inanimés, avez-vous donc une âme,
> Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?

Eh bien! si une maison où nous avons passé quelques années garde pour notre cœur un langage aussi éloquent, que sera-ce de la vieille maison des ancêtres, de celle où les générations ont passé après les générations, où l'honneur a recouvert l'honneur, où la vertu s'est empreinte sur la vertu comme en couches épaisses? Il y a dans la maison des ancêtres comme un sacrement de

la famille qui la rend visible et agissante à travers les âges, un sacrement exprimant l'unité collective de toute une race, et réalisant la perpétuité de toute une tradition.

Voilà ce qu'est le vieux foyer et voilà pourquoi, au point de vue de la continuation des familles, il est d'une extrême importance que les pères le transmettent à leurs fils.

. . . . . .

Mais, messieurs, la troisième loi, celle de l'habitation, m'apparaît comme la confirmation des deux autres.

. . . . . .

En fait, c'est la non-habitation qu'il faut dire, trop souvent du moins. Et dans cet abandon pratique du foyer de famille est la raison du peu d'importance que beaucoup attachent parmi nous à sa possession et à sa transmission... De ce pauvre foyer errant et morcelé, ce qui nous reste encore est délaissé. Pierre sacrée de la famille, centre du groupe humain, vous êtes déserte : *Jerusalem deserta facta est!* — Arrêtons-nous un instant à ce triste, mais nécessaire spectacle.

Les enfants, où sont-ils ?... Les enfants sont deux ou trois, quelquefois un seul. Plant isolé, triste toujours, souvent chétif; nature égoïste, sans tendresse et sans joie, qui n'a trouvé ni à aimer, ni à s'ébattre autour d'elle! ce petit solitaire qui s'ennuie et qui ennuie, qui, tout au moins, embarrasse, on se hâte de l'exiler de la maison, et l'éducation hors du foyer complète l'œuvre de la stérilité du mariage.

Mais le père de famille? Ah! pour le vrai père de famille, pour le vrai chef de maison, son foyer est le rêve de toute sa journée. Le travail et les affaires l'en tiennent éloigné pendant de si longues heures! Mais le soir? Le jour est au travail, le soir est à la famille et à Dieu! l'étoile ne luit pas dans le ciel avec tant de douceur que les rayons de la lampe ou les reflets de l'âtre à la vitre de la maison lointaine, lieu de son repos et de ses joies vers lequel il s'achemine en pensant ou en priant... mais non! qu'irait-il y faire? son foyer est sans attrait pour lui: ses enfants n'y sont plus; sa femme y est, sans doute... sa femme! mais trop souvent le divorce de fait a séparé leur esprit et leur cœur; ils portent le même nom, ils habitent la même demeure, mais entre eux, jamais de communications intimes et élevées. On n'a rien à se dire parce qu'on ne s'aime pas, parce qu'on ne pense ni ne sent en commun.

L'épouse qui n'a plus son époux, la mère qui n'a plus ses enfants, la femme deux fois veuve, ah! je la vois errer, comme une ombre plaintive, à quelques foyers dont elle sauve la dignité dans les ruines: pleurant sur ces cendres éteintes, pleurant sur les cendres de son propre cœur et de sa propre vie! «Ne m'appelez plus Noémi, celle qui fut belle, mais nommez-moi Mara, celle qui est amère, parce que le Tout-Puissant m'a remplie d'une grande amertume» (*Ruth*, I, 20). Vocation amère, en effet, et qui n'est le partage que d'un petit nombre d'héroïnes! Je regarde aux deux extrémités de la Société, et je vois la famille achevant sa ruine par la femme dans les classes élevées et dans les classes pauvres. Dans les classes pauvres, la femme était une femme, une épouse, une mère; on l'a baptisée d'un nom qui n'est pas français : l'ouvrière!... Je connais l'ouvrier et je le respecte, mais je ne connais pas l'ouvrière; je m'étonne, je m'effraye quand j'entends prononcer ce nom. Quoi! cette jeune femme, le travail sans entrailles, sans intelligence, enfoncera sa porte à l'heure matinale et, posant sur elle ses deux mains de fer, il l'arrachera à ce qui devait être son foyer, son sanctuaire, pour la traîner à l'atelier qui flétrit et dévore! Quoi! le travail brutal, le travail homicide lui tuera ses enfants, ou tout au moins dérobera leurs berceaux pleins de cris, les livrera à des mains étrangères! Et puis, la fausse philanthropie lèvera la tête et criera : « Égalité de la femme et de l'homme, de l'ouvrière à côté de l'ouvrier. » Oui! égalité dans la servitude, ou plutôt inégalité profonde dans la servitude et dans le martyre!

Ah! messieurs, je respire, car tout cela ce sont les excès de l'industrialisme, mais il y a autre chose parmi nous, il y a autre chose! Avant hier, sans aller plus loin, j'en avais la preuve. Cette exposition universelle de l'industrie qui nous promet, à la place des horreurs de la guerre, les splendeurs de la paix, elle a compris qu'il fallait imprimer de plus en plus à l'œuvre de la richesse matérielle le cachet de l'ordre moral. Elle a institué un jury spécial pour décerner des récompenses à la vertu sociale, à la vertu qui contribue plus directement à la paix et à l'ordre public. Eh bien! avant-hier, dans une réunion de cette grave assemblée, il n'y a eu qu'une voix, une voix unanime pour proclamer la permanence de la mère de famille au foyer domestique comme le remède à nos maux et le stimulant à nos progrès. S'il y a donc à ouvrir les yeux sur de grandes lacunes et de profondes misères, il faut relever la tête avec espérance, lutter avec énergie.

Et maintenant que dirai-je de l'autre extrémité de la Société? La femme des classes élevées dans nos grandes villes subit une autre séduction, une autre tyrannie : la séduction du monde, la tyrannie du plaisir. Je ne voudrais pas exiler les dames françaises des salons, bien loin de là! je voudrais restaurer les salons qui ne sont plus, et multiplier ceux qui subsistent, ces salons où s'est perpétuée, non-seulement la tradition de l'esprit et de la grâce, mais la tradition plus précieuse des idées justes, des mœurs élevées, des sentiments honnêtes et distingués. Je sais que dans ces salons qui sont toujours l'honneur particulier de notre pays, c'est la Française, la femme du monde, qui a tenu ce sceptre bienfaisant. C'est elle qui, laissant à d'autres le soin de faire les lois et d'écrire les livres, a mieux aimé inspirer les idées, faire les mœurs, et gouverner par elles. Je n'attaque donc pas le règne des femmes dans les salons. Mais ce que j'attaque, c'est le sacrifice du foyer domestique au salon, et surtout à cette vie d'étourdissement et de dis-

sipation qu'on nomme aujourd'hui la vie du monde. Commencez par habiter votre foyer, et soyez, je ne crains pas le mot, même pour les classes les plus élevées, soyez des ménagères, mot vulgaire en apparence, sublime en réalité ! C'est là votre empire, l'empire de la femme forte : soyez des ménagères, veillez sur le royaume domestique, soyez des éducatrices de vos serviteurs et de vos servantes. Les domestiques, le mot le dit assez, de vrais habitants de la maison, j'allais presque ajouter de vrais membres de la famille ; les domestiques, cette force, cette gloire de la société d'autrefois, ce danger, ce fléau de la société présente : c'est en grande partie la maîtresse de la maison qui les fait ce qu'ils sont.

. . . . . .

L'habitation du foyer de famille venant confirmer les deux saintes lois de sa possession et de sa transmission, voilà sous quelle forme ravissante, conservatrice et religieuse, nous apparaît la société domestique dans sa constitution providentielle.

Je me souviens du patriarche Jacob, lorsqu'il s'en allait en Mésopotamie chercher une épouse digne de lui, dans la maison de son parent Laban. Le petit-fils d'Abraham, celui qui devait fonder la maison d'Israël et lui donner son nom, s'endormit un soir, après le coucher du soleil, sur une pierre qu'il avait posée, comme un oreiller, sous sa tête. Et là, dans la simplicité des communications divines à ces hommes des anciens jours, Jacob eut un songe : il voyait une échelle dont le pied reposait à côté de lui sur le sol, mais dont le faîte pénétrait à travers les étoiles. Les anges du Seigneur descendaient le long de l'échelle et remontaient ensuite, et le Seigneur lui-même s'appuyait au sommet et disait à Jacob : Je suis le Dieu d'Abraham et d'Isaac ton père, je te donne cette terre de l'orient au couchant, du midi au septentrion; et la race qui sortira de toi sera plus nombreuse que les sables du désert, plus splendide que les astres du ciel. » Et quand, au matin, le fils d'Isaac se releva de son sommeil et de ses rêves, il regarda la pierre, il la souleva dans ses mains respectueuses et, versant sur elle l'onction d'une huile religieuse, il la dressa comme un autel et lui dit : Tu t'appelleras Béthel, c'est-à-dire la maison du Seigneur. »

Je pense à vous, messieurs. Cette échelle, qui a son point de départ et son point d'arrivée dans le ciel et qui ne fait que toucher la terre, c'est la paternité morale et chrétienne. Et Jacob, ce fils des patriarches, ce père du peuple de Dieu, c'est vous, dans le présent ou dans l'avenir ! Hommes mûrs, jeunes gens qui m'écoutez, vous avez en partage la vocation d'Israël, vous avez à susciter une grande race qui s'étende du midi au septentrion, qui envahisse l'orient et l'occident, qui porte bien haut et bien loin dans ses envahissements pacifiques, dans ses colonisations civilisatrices, la gloire de la France, la gloire du catholicisme, la gloire de vos entrailles et de votre nom ! Ah ! prenez la pierre où vous reposez votre tête, où vous appuyez votre cœur, la pierre du foyer domestique ; prenez-la dans vos mains tremblantes et dites-lui : O pierre, ô roc sacré de ma demeure, un moment je t'avais méconnue, je t'avais crue profane; mais non, l'eau du saint baptême, la bénédiction du saint mariage ont reposé sur toi : la foi en commun, la prière en commun, le christianisme domestique, te donneront chaque jour leur consécration. O pierre de mon foyer ! relève-toi de terre, dresse-toi devant l'Éternel, tu t'appelleras Béthel ! C'est toi, la maison du Seigneur, la pierre sacrée où reposent la famille et la patrie, où l'Église elle-même s'appuie plus solidement que sur les fondements de ses temples !

Allocution de Mgr l'archevêque de Paris.

Messieurs,

Je crois interpréter les sentiments de cette noble et sympathique assemblée en offrant l'expression d'une vive gratitude au prédicateur qui nous a fait entendre, depuis quelques semaines, des paroles si éloquentes et si religieuses. Le concours empressé de ses auditeurs est son éloge, et le bien qu'il a pu faire son mérite et sa récompense devant Dieu.

Veuillez aussi, messieurs, recevoir mes remerciments et mes félicitations pour le sentiment élevé qui vous a fait venir autour de cette chaire et qui vous y a retenus. Car l'intérêt que vous avez pris à la question traitée par l'orateur témoigne de votre amour éclairé et généreux pour les austères doctrines du christianisme, où les individus et les peuples aussi trouvent la source de leurs meilleures inspirations et les éléments les plus énergiques et les plus féconds du véritable progrès.

C'est, en effet, la foi chrétienne, messieurs, c'est la foi qui donne aux jeunes gens le secret et la force de se conserver chastes et purs, qui fait germer et fleurir l'innocence et la vertu au foyer domestique; c'est elle qui sanctifie et réjouit les alliances, en sauvegardant, avec l'intégrité des mœurs, l'honneur des familles et la pureté du sang; c'est elle qui revêt l'autorité paternelle de douceur et de majesté, et qui met et nourrit dans le cœur des enfants l'énergie et la délicatesse de la piété filiale et d'un tendre respect. C'est elle qui, de ces familles saines, disciplinées et fortes, compose des nations fières et vaillantes, également éloignées de l'insolence et de la servilité, des nations qui savent ce qu'elles veulent et veulent ce qu'il faut, des nations qui marchent avec courage et constance dans le chemin de leurs destinées, et qui ne manquent pas plus de mesure que d'initiative.

Mais je ne me propose pas de reproduire, même par l'analyse, ce qu'a si bien développé l'éloquent conférencier de Notre-Dame. Je veux seulement exprimer les souhaits affectueux que le sujet m'inspire pour mes chers auditeurs et leurs familles.

Oui, messieurs, soyez et restez chrétiens, vous et vos familles ! Jeunes gens qui trouvez à Paris le foyer paternel, quand vous y rentrez chaque jour, que ce soit avec une conscience tranquille et qui vous permette de soutenir sans embarras et sans honte le regard d'une mère et d'une sœur ! Réjouissez le cœur de votre père par vos habitudes de respect, par votre amour du travail et de l'étude, par la régularité de votre vie ! Vous qui, moins heureux, ne pouvez recueillir le soir le sourire d'un père ou les caresses d'une mère, ah ! du moins, que l'image de la famille vous apparaisse et vous suive au milieu de cette cité tumultueuse, pour vous défendre contre vous-mêmes et vous préserver de funestes égarements ! Rappelez-vous qu'à cent, deux cents lieues d'ici, dans une petite ville, dans une obscure campagne, il y a un foyer, un de ces foyers dont on parlait si chaleureusement tout à l'heure, un foyer dont le travail et la vertu, sous la forme d'un père et d'une mère, font le charme et l'ornement, et que de là deux cœurs se tournent sans cesse vers Paris pour vous couvrir et vous envelopper d'une sollicitude et d'une tendresse que vous n'aurez pas le triste courage de méconnaître et de contrister. (*La voix de l'éminent prélat s'altère sous l'influence d'une émotion profonde.*)

Ah ! jeunes gens, pardonnez mon émotion, mais votre avenir d'abord, et ensuite les espérances qui reposent sur vous, tout cela me trouble et m'émeut ! Ah, jeunes gens ! restez fidèles à vos parents, prenez pitié de ces émotions et de ces alarmes qui les font vieillir avant l'âge, et pour récompense de leur long et généreux dévouement, préparez-vous par votre conduite à porter honorablement leur nom, et à le transmettre sans tache à ceux qui viendront après vous.

Vous, époux et pères, puissiez-vous conserver ininterrompu le bonheur qu'une amitié tout enchantée vous a promis, le jour où, songeant à fonder une famille, vous avez communiqué votre nom, partagé votre âme, et fixé votre existence terrestre. Que votre femme et vos filles se composent, à force de modestie et de vertu, une grâce et une majesté qui les accompagnent partout comme une escorte angélique, et qui leur servent à la fois de parure et de protection ! que vos fils, prompts à vous obéir, ardents à vous plaire, amis du travail et de la discipline, trouvent dans la vie plus qu'elle ne vous a donné ; qu'ils soient plus grands et meilleurs que vous, et que vos derniers jours soient réchauffés et embellis par l'éclat et le bonheur de leur destinée ! En attendant, que votre exemple se joigne à vos conseils, et que l'autorité de votre conduite donne plus de poids à votre parole ! que votre prière protége vos enfants, que votre croyance chrétienne soit leur plus précieux héritage ! qu'à votre heure suprême vos yeux mourants puissent se reposer sur toute une famille attachée au devoir et fidèle à Dieu, et qu'en la quittant ici-bas vous emportiez la chère espérance de la retrouver un jour dans la félicité et dans la gloire du ciel !

C'est, je le crois, la conclusion pratique et finale où le prédicateur a voulu nous conduire, et c'est le vœu que je forme pour vous et vos familles, en priant Dieu de l'exaucer et de vous bénir.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. CARO.

De la personnalité humaine.

L'objet principal de nos études de cette année sera l'examen du principe qui constitue l'homme en tant que personne, l'origine psychologique de ce principe et ses applications morales.

Aujourd'hui, pour ne laisser aucun malentendu dans vos esprits ou plutôt entre votre esprit et le mien, je vais tâcher de définir ce principe de la personnalité tel que je le conçois, et de le distinguer aussi nettement qu'il me sera possible des principes inférieurs qui en sont comme les imitations lointaines et le pressentiment dans la nature.

Nous nous servirons dans cette étude de cette loi de Leibnitz qui s'appelle le principe ou la loi de continuité, principe pressenti ou appliqué instinctivement par toutes les grandes intelligences qui ont eu la conception profonde de la nature. Dans la nature, en effet, aussi bien que dans l'analyse mathématique, s'observe cette belle loi que Leibnitz a mise le premier dans tout son jour et dont il ne cessait de faire les plus intéressantes applications au calcul des grandeurs, à la détermination des forces, à l'étude des phénomènes, à la hiérarchie des monades. « En vertu de cette loi, disait Leibnitz, il faut qu'on puisse considérer le repos comme un mouvement *s'évanouissant* après avoir été continuellement diminué, et de même l'égalité comme une inégalité qui s'évanouit aussi... » Cette règle trouve sa justification dans le tableau, non-seulement des *choses idéales* et des grandeurs, mais encore dans le tableau des *choses réelles*. « Et quoique dans la nature il ne se trouve jamais de changements parfaitement uniformes, tels que demande l'idée que les mathématiques nous donnent du mouvement, néanmoins les phénomènes actuels de la nature sont ménagés de telle sorte, qu'il ne se rencontre jamais rien où la loi de la continuité soit violée. » (*Réplique aux réflexions de Bayle.*)

Appliquons cette loi aux formes et aux forces de la nature.

La nature ne va pas par sauts ; elle établit une foule de nuances et d'intermédiaires entre les extrêmes de chaque série et entre les séries extrêmes de chaque ordre d'êtres ou de phénomènes. Il n'y a pas un intervalle appréciable entre un ordre d'êtres et de phénomènes et un autre ordre d'êtres et de phénomènes ; il y a gradation et continuité, il y a progrès con-

stant et uniforme, de sorte qu'en suivant cette loi on peut s'efforcer de rétablir entre les différents ordres de phénomènes et d'êtres ce que Leibnitz appelait le passage insensible. C'est ainsi que le savant naturaliste Bonnet envisageait la série immense des êtres comme une chaîne composée d'anneaux en nombre infini et dont chaque anneau représentant une espèce est lié à la fois à l'anneau qui le précède et à l'anneau qui le suit.

Voilà, dans sa forme la plus simple, la loi de continuité, qui nous semble être un des grands principes de la nature.

Le plus grand esprit peut-être qui ait examiné la nature dans son ensemble avant Leibnitz, je veux dire Aristote, à travers les difficultés et les ténèbres de la science naissante, avait eu la notion claire de cette loi. Quelle est la grande idée que fait l'unité de son traité de l'âme ou plutôt de son traité du principe de la vie ? C'est qu'il faut étudier ce principe non dans l'homme, non dans l'animal seulement, mais dans le monde de la vie, partout où s'étend la vie, dans le vaste ensemble des forces organiques, dans leur succession et leur gradation continue.

Aristote institue ainsi la psychologie la plus hardie qui fut jamais, non pas celle de l'homme, mais celle de l'univers organique embrassé d'un seul coup d'œil. C'est l'histoire de l'âme naturelle qu'il nous trace à grands traits. Il nous la montre d'abord s'essayant à son plus bas degré dans les plantes, avec une faculté unique, la nutrition; puis chez l'animal, agissant par sensation et locomotion; enfin dans l'homme, s'élevant jusqu'à la pensée et à la raison.

C'est ce qui fait de ce traité la première grande conception sur la nature que le génie humain ait nettement formulée.

Eh bien ! messieurs, n'est-ce pas exactement ce qu'a voulu exprimer Leibnitz dans son langage légèrement métaphorique, quand il nous dit que la matière inerte est le sommeil des forces représentatives, que la vie animale est le rêve des monades, la vie rationnelle le réveil? La monade n'arrive pas du premier coup à la pleine connaissance d'elle-même, mais elle poursuit, si je puis dire, la pensée, elle l'atteint graduellement, d'abord sous la forme du rêve; et enfin le réveil complet de la monade, de la force représentative, s'accomplit dans l'homme avec la vie rationnelle.

Je ne méconnais pas ce que ce principe de continuité indiscrètement interprété peut produire d'exagérations et de périls de l'ordre le plus délicat. Je n'ignore pas que ce principe de continuité, mal compris, peut sembler à quelques esprits prévenus très-voisin de la doctrine que posent certaines écoles, l'école matérialiste, par exemple, qui vient nous dire : « Pour nous, il n'y a pas de distinction entre les ordres de phénomènes, il n'y a même pas de différence entre ces ordres; il n'y a que des transformations indéfinies de phénomènes liés entre eux, il y a des séries différentes de mouvements, mais il n'y a pas en soi de distinction substantielle entre les séries d'êtres que ces différents mouvements constituent. » C'est là ce que j'appelle l'interprétation matérialiste de la loi de continuité.

Cette grande loi qui, retenue dans ses justes limites, interprétée, appliquée d'après Aristote et Leibnitz, est une de celles qui jettent le plus beau jour sur la nature, a reçu également une interprétation panthéistique aussi dangereuse que l'interprétation des écoles matérialistes. La formule de Leibnitz, que je citais tout à l'heure, sur le sommeil, le rêve, le réveil de la monade, ne semble-t-elle pas avoir été traduite presque dans des termes identiques par Schelling, quand il a dit : « La nature sommeille dans la plante, rêve dans l'animal, et se réveille dans l'homme ? » La traduction de Schelling est aussi exacte que possible, et cependant Schelling comprend la succession et la génération des formes et des forces de la nature tout autrement que Leibnitz. Voici la grande différence : Leibnitz affirme uniquement la progression des formes et des forces; depuis le plus bas degré de l'existence la plus aveugle, jusqu'au plus haut degré de l'existence qui se connaît et se définit, Leibnitz suivait le progrès et l'uniformité de la loi, mais il maintenait la distinction des êtres et des ordres de phénomènes soumis à ce progrès constant et uniforme. Quant à Schelling, son interprétation est fort différente, et assurément Leibnitz ne l'aurait pas admise. Il n'aurait pas admis ce *processus* dynamique des êtres qui, au fond, ne sont qu'un seul et même être infiniment varié. Il n'aurait pu souffrir que ce soit le même principe qui agisse au fond de l'univers visible et qui pense au fond de ma conscience. Que signifie, en effet, cette évolution des êtres, ou plutôt de l'être, cette élévation progressive du principe actif vers le degré supérieur où il reçoit la raison avec la liberté ? Quelle est la doctrine constante du *Traité de l'âme du monde*, ou du *Système de la philosophie de la nature?* C'est que l'univers est un vaste organisme vivant, doué d'une force qui produit incessamment les formes les plus variées, et qui se réalise par un perpétuel effort vers la forme supérieure de l'être, vers l'esprit, vers le *moi*. Ce n'est que dans le *moi* que la nature arrive à son pénible et glorieux achèvement. La nature est un esprit aveugle qui lutte pour atteindre à la liberté, cause finale de son effort et de son mouvement. Il y a identité de principe entre la nature et l'esprit; seulement dans la nature le principe s'agite sourdement et dans les ténèbres; dans l'esprit, au contraire, il arrive au plein épanouissement de lui-même, à la libre conscience qui l'affranchit du *fatum*.

On voit comment la *Philosophie de la nature* interprète et exagère la loi de la continuité. Oui, avec Leibnitz nous reconnaîtrons que l'échelle des êtres est continue, mais Schelling ne nous a pas convaincu qu'à ses différents degrés elle soit homogène. La grande erreur du panthéisme, sur ce point, me semble être d'avoir entendu la *continuité de substance* là où il ne fallait entendre que

la *continuité de loi*. La loi est continue, la substance ne l'est pas ; la distinction des substances se conserve dans le progrès uniforme et constant de la loi.

Voilà comment il convient d'interpréter Leibnitz et de délivrer sa pensée des sens excessifs et dangereux par lesquels on la dénature. Mais nous voyons en même temps, par cet exemple, comme tout est délicat dans l'ordre des idées philosophiques. Souvent, à l'origine des philosophies les plus opposées, il n'y a qu'une nuance, qui va sans cesse grossissant, s'exagérant jusqu'à la contradiction.

Disons-le à l'honneur des doctrines les plus erronées : à leur origine il y a toujours une grande vérité, mais mal comprise, mal interprétée. C'est ainsi qu'au fond du matérialisme, à force de l'examiner, à force de chercher à en pénétrer l'origine psychologique, je crois avoir reconnu deux propositions vraies dans une juste mesure, mais qui, faussées, exagérées dans leur interprétation, sont devenues cette colossale erreur. La première, c'est l'idée de l'expérience liée dans toutes ses parties, l'idée du mécanisme universel ; une vérité sans doute, mais une vérité incomplète, car au-dessus de ce monde où le mécanisme règne sans conteste, les matérialistes ne tiennent pas compte de cet autre monde qui échappe aux lois du déterminisme. La seconde proposition, c'est précisément cette loi de continuité de Leibnitz. Oui ! la loi de continuité est vraie, mais à la condition de tenir compte des distinctions entre les ordres de phénomènes, entre les êtres mêmes qui sont soumis à cette loi. Quant à moi, je me servirai librement de ce grand principe, mais en l'expliquant. Je crois très-fermement à ce principe, et j'estime que la nature sans lui ne se comprend pas.

Eh bien ! messieurs, c'est la première application de la loi de continuité que je vais essayer de faire aujourd'hui devant vous, afin de définir ce que j'entends par la personnalité humaine. Or, je ne peux me faire comprendre qu'en opposant l'idée complète, achevée, de la personnalité humaine aux idées inférieures et incomplètes qui de loin l'annoncent et la font pressentir.

Je vais prendre l'idée de l'individualité au plus bas degré de l'être, là où elle commence à peine à poindre, et je la suivrai dans ses progrès ; nous la verrons s'enrichissant de plus en plus d'attributs nouveaux, se complétant par des déterminations nouvelles, jusqu'à ce qu'elle vienne s'épanouir à la lumière de la conscience dans la personne morale.

Quelles sont donc les formes inférieures de l'individualité dans le monde inorganique ?

Qui dit individualité dit, comme l'étymologie même l'indique, ce qui ne peut être divisé, *individuum*, ce qui par conséquent forme comme un système de phénomènes, distinct de tout autre par des caractères appréciables, clos de toutes parts dans l'espace, que ce tout soit du reste ou un organisme, c'est-à-dire un ensemble d'organes, ou un seul organe. Voilà ce que je pourrais appeler le *minimum* de l'individualité.

Or, messieurs, où est-ce que j'aperçois tout d'abord l'individualité dans le monde inorganique ?

En apparence, il semble bien que tout dans le monde soit individuel ou repose sur l'individualité, car enfin nous voyons des corps astronomiques parfaitement distincts à l'œil, le soleil, la terre, les planètes. Il y avait dans le ciel je ne sais quelle région vague qui semblait échapper à cette loi de l'individualité, la voie lactée ; mais vous savez que sous le regard du télescope les nébuleuses de la voie lactée elles-mêmes viennent se résoudre en un nombre infini de corps astronomiques distincts. Il semble donc bien que la base universelle de l'être dans la nature, c'est quelque chose d'individuel, un système de phénomènes distinct d'un autre système de phénomènes.

Oui ! il y a bien là quelque image de l'individualité future, mais voyez ce qui manque pour que ce soit réellement là une individualité au sens véritable. Prenons le minéral. Je vois bien dans ce minéral je ne sais quel point central autour duquel, dans certaines circonstances, les affinités chimiques viennent réunir des éléments nouveaux. Je vois, par exemple, le cristal d'alun, plongé dans une certaine solution, s'accroître indéfiniment, tant qu'il restera plongé dans ce milieu préparé. Je vois partout ainsi dans le règne minéral un principe d'unité plastique, une sorte d'architecture intérieure qui révèle certaines lois physiques et chimiques, et par conséquent une certaine individualité minéralogique ; mais que de choses manquent pour qu'il y ait là une individualité véritable ! Car enfin peut-il y avoir un individu s'il n'y a pas une forme distincte, déterminée, spécifique, qui sépare tel ou tel corps de tel ou tel autre qui n'est pas lui, et qui permette de l'en distinguer ? Si je laisse le cristal d'alun que j'ai pris tout à l'heure pour exemple, dans ce liquide convenablement préparé, et que j'entretienne indéfiniment le milieu liquide, le cristal s'accroîtra indéfiniment, mais si je le retire, son accroissement cessera immédiatement. Il y a donc là quelque chose de purement mécanique, une simple superposition de couches extérieures autour du noyau central. Puis, si je soumets ce cristal à certaines expériences chimiques, je le dissoudrai. Les éléments qu'il cédera entreront avec la même facilité dans des combinaisons nouvelles. Il n'y a donc pas là réellement d'individualité véritable, car il n'y a pas de forme déterminée, il n'y a pas un système véritablement clos dans l'espace, un tout défini par sa forme, un tout spécifique, il n'y a qu'une apparence d'individualité.

Où trouverai-je donc l'individu dans le monde inorganique ? Irai-je le chercher dans les molécules constitutives dont se compose tel ou tel corps simple ? Mais ces molécules elles-mêmes, que sont-elles ?

L'individualité inorganique va toujours fuyant, se dissipant et disparaissant devant nous. Quelle est, en

effet, la dernière hypothèse, jusqu'à un certain point autorisée, sur l'unité des phénomènes physiques, sinon celle-ci : c'est que les molécules des corps simples eux-mêmes seraient composées d'atomes d'éther, comme s'il y avait une substance unique indéfiniment répandue, toujours agitée dans l'espace immense, l'éther? Les atomes d'éther, se réunissant, forment les molécules des corps simples, et par les corps simples tous les corps composés, de telle façon que les échanges de mouvement entre les atomes produiraient ce que nous appelons électricité, lumière, chaleur, etc., etc.

Ainsi, messieurs, le dernier support de l'individualité inorganique que je persiste à poursuivre dans sa fuite éternelle, ce serait donc cet atome d'éther qui est encore une pure hypothèse; mais admettons que cette hypothèse soit une théorie scientifique. Je saisis donc enfin l'individu dans le monde inorganique : ce sera cet atome. Mais quelle vague individualité ! Qu'y a-t-il de plus semblable qu'un atome d'éther à un autre atome du même éther ? Sauf la situation dans l'espace et le mode de groupement, dû à des circonstances très-compliquées, chaque atome étant identique avec un autre atome, les atomes sont indiscernables.

La dernière individualité à laquelle s'arrête mon analyse, c'est donc l'atome d'éther. Encore une fois, est-ce là l'individualité véritable? Non. — Pour la rencontrer il faut que nous montions plus haut dans l'ordre de l'être.

C'est dans le monde organique que je trouve enfin les traits constitutifs de l'individualité. Nous avons indiqué tout à l'heure le *minimum* de cette conception. Développons-la par quelques traits plus précis. Nous allons la voir se compléter d'elle-même dans le monde nouveau où nous entrons.

D'abord il faut que l'objet en question nous donne l'idée d'un tout, organisme ou organe, parfaitement clos dans l'espace; puis il faut que l'individu nous présente l'idée d'une vie indépendante, pouvant être distinguée de toutes les autres existences pendant un certain temps déterminé; il faut que cette individualité se détermine à mes yeux par une forme spécifique, par une forme arrêtée, constante, qui soit à elle et ne soit qu'à elle, qui ne puisse s'agrandir que dans certaines proportions; il faut aussi que cette forme s'entretienne et se développe aux dépens du milieu environnant. Et non-seulement cet accroissement limité est nécessaire pour définir l'individu, mais partout où nous voyons ce tourbillon vital se réaliser, partout où nous voyons des formes spécifiques définies, constituées par les changements de l'individu et par le pouvoir d'assimilation de cet individu aux dépens du milieu dont il est environné, partout où nous voyons cela, un système qui s'entretient par des échanges continuels, en même temps nous voyons lié à ce caractère un autre phénomène singulier, la destruction. La destruction est inséparable de la nutrition. Se nourrir et croître pour être détruit, non pas comme le cristal par des causes externes et chimiques, mais par des causes internes qu'elle porte en elle-même, voilà la condition essentielle de l'individualité.

Mais cette mort est-elle véritable? Oui dans un certain sens, non dans un autre; car avant de disparaître, de mourir, ce système de phénomènes que j'appelle une individualité organique a transmis cette puissance de la vie dont il était le dépositaire, de sorte que cette mortalité de l'individu est compensée par l'immortalité de l'espèce; l'espèce est en réalité comme un individu qui se prolonge, un système de phénomènes qui, après être parti d'un certain point, s'est arrêté dans sa course, et après avoir décliné revient à son point de départ.

Eh bien! messieurs, cette individualité, telle que je viens de la définir, est-elle toujours nettement marquée dans le premier des règnes organiques, dans le règne végétal? Non, et l'on peut observer, là encore, l'application de cette loi de continuité, dont je vous ai donné tout à l'heure la formule.

Dans le monde végétal, bien que tous ces caractères se retrouvent à différents degrés, c'est encore un problème pour les naturalistes de savoir où est au juste la ligne de démarcation, où commence l'individu végétal et où il finit (1). Est-ce l'arbre, la plante tout entière, est-ce telle ou telle partie de l'arbre, est-ce, par exemple, telle branche garnie de feuilles, est-ce le bourgeon avec le jet qui sort du bourgeon, est-ce le pédoncule, que sais-je? On se divise sur ce point. Une ancienne école disait : l'individu, c'est le végétal tout entier, c'est l'arbre. Une autre école est venue, et a dit : Non, c'est le bourgeon, c'est le jet qui sort du bourgeon. Mais voici une troisième école qui cherche bien plus loin encore l'obscur commencement de l'individu végétal. Je comparerais volontiers cette dernière école à celle dont je vous parlais tout à l'heure, qui va chercher l'individu minéralogique dans l'atome hypothétique d'éther; mais ici, il ne s'agit plus d'une existence hypothétique; il s'agit d'un organisme très-réel, du dernier organisme possible dans la plante, de la cellule. Vous savez que les tissus végétaux, de même que les tissus animaux, se composent de cellules, de vésicules infiniment petites, invisibles à l'œil, et qui ont leur vie propre, leur autonomie, leurs maladies spéciales, de sorte que ces infiniment petits êtres organiques, ces petites cellules à formes polyédriques soudées les unes aux autres, marquent véritablement le premier commencement du règne organique. Le premier individu du règne végétal, ce serait, d'après cette dernière hypothèse, la cellule.

Ainsi, au plus bas degré du règne végétal, la cellule a sa vie propre; elle a l'autonomie; elle peut avoir son existence distincte et indépendante. Mais à mesure que la plante s'élève dans la hiérarchie des forces et des formes de la nature, la loi de l'individualité, d'abord indécise, se marque et s'accentue par des traits de plus en

(1) Voyez sur ce sujet la savante leçon de M. Nægeli, professeur à Zurich, *Revue des cours scientifiques*, deuxième année, p. 794. (Traduction de M. Challemel-Lacour.)

plus précis. La cellule perd alors ou cède quelque chose de son indépendance, de sorte que, dans les degrés les plus élevés du règne végétal, elle ne peut réellement plus être considérée comme ayant une vie individuelle. Il faut faire remonter de quelques degrés l'individu véritable.

Ainsi vous voyez que des travaux même des naturalistes qui se piquent le moins de philosophie se dégage une belle loi qui est celle-ci : c'est qu'à mesure que s'élève l'individualité, s'établit en même temps le règne de l'harmonie organique, c'est-à-dire que dans toutes les parties qui composent l'individualité, qui en sont comme les éléments, la vie propre cède quelque chose d'elle-même au profit de la vie générale. Il y a plus de travail pour l'ensemble, et moins de travail égoïste, si je puis dire, pour chacune de ces parties et chacun de ces éléments. Chaque cellule est *moins* l'individu, et la plante entière est *plus* l'individu, précisément parce que chaque cellule l'est moins. A mesure que l'individu monte, chaque partie est plus nécessaire au tout, chaque partie perd de sa vie solitaire, il n'y a plus qu'une seule vie collective, la vie de l'être tout entier.

Eh bien ! c'est cette même loi que nous trouvons appliquée, avec une rigueur croissante, dans le règne animal. Mais de plus, l'individualité s'y révèle avec des attributs tout nouveaux. Même dans les degrés supérieurs du règne végétal, on peut dire : Oui, l'individualité existe, mais quelque chose manque ici. Certes, la plante a la vie, elle la possède, mais elle ne la sent pas. Cela est incontestable. J'espère qu'il n'y a ici à m'écouter que des naturalistes ou des philosophes. Les poëtes, s'il y en avait dans cet auditoire, pourraient me chercher querelle sur ce point. Il y a en effet toute une école poétique qui prétend que l'arbre sent la vie. Porter le fer au cœur de l'arbre, répandre son sang, sa séve sur la mousse de la forêt, c'est presque, aux yeux de ces rêveurs, commettre un attentat. Ce sont là des fantaisies poétiques qui peuvent nous causer un attendrissement passager, mais je crois que nul de vous ne songerait sérieusement à soutenir une pareille thèse. Doctrines de pure imagination, élans de sensibilité poétique qui n'ont rien à voir avec la science.

Il faut arriver à l'animal pour trouver le premier éveil de la sensation, le premier retentissement de la vie dans une sorte de sentiment vague que l'être commence à prendre de ce qui s'accomplit en lui. La vie sensible commence. Et comme il ne peut y avoir de sensibilité d'aucune sorte sans quelque conscience qui recueille les impressions diverses de la vie et qui en prenne connaissance, on voit poindre déjà dans l'animal je ne sais quelle intelligence obscure qui perçoit certaines choses du dehors et l'impression des objets sur des organes, intelligence infiniment faible, presque nulle dans les espèces inférieures, reflet lointain de certaines facultés de l'homme, de l'imagination et de la mémoire sensible, ébauche imparfaite, germination suspendue de la pensée.

L'individualité ne se caractérise pas seulement à ce degré par la vie sentie, mais par l'affranchissement de cette loi fatale qui pèse sur l'individu organique dans le monde végétal, et le contraint de vivre là où par ses racines il est fixé; il a la vie, sans doute, et tout un système de vie constituant un tourbillon vital. C'est un individu, oui, mais enchaîné au sol. Déjà, au contraire, dans l'animal, voyez ! L'animal transporte partout avec lui son système vital. L'animal, par certains procédés que l'on peut expliquer par la mécanique, mais dont le commencement n'appartient pas à la mécanique, détruit dans un certain sens et dans une certaine mesure, annule la loi de la pesanteur qui le rive au sol; il commence et achève de lui-même certains mouvements; il marche, il s'agite, il dirige sa vie à travers le monde inerte des corps et le monde immobile des végétaux. Un autre trait complète l'individualité dans le règne animal. La plante a bien des mouvements coordonnés dans une certaine vie d'ensemble, mais voyez ce que ces mouvements deviennent dans l'animal. Les mouvements qui s'accomplissent dans la plante sont au fond explicables par les lois physico-chimiques, par exemple, l'ascension de la séve, qui s'explique par une loi de mécanique intime. Mais une série de mouvements commence dans l'animal et par l'animal lui-même. Qu'est-ce, en effet, que les mouvements instinctifs? Nous nous expliquerons à fond sur l'instinct et très-prochainement, mais provisoirement qu'est-ce que les mouvements instinctifs, sinon la première manifestation de la spontanéité dans l'animal? Sous l'impulsion de l'instinct, l'animal évite de lui-même l'obstacle de son être, il cherche de lui-même l'accroissement de sa vie; il coordonne ses fonctions vers un certain but. L'origine de son mouvement est en lui; il le dirige dans le sens que sa nature lui indique. Du règne de la mécanique, nous passons au règne de la spontanéité.

Voyez, messieurs, que de choses nouvelles, de perfections nouvelles, de déterminations nouvelles viennent enrichir à nos yeux le principe toujours croissant de l'individualité !

Nous approchons du terme de notre progrès à travers la nature; mais il me semble que j'en ai dit assez pour vous faire comprendre en peu de mots ce qui me reste à vous exposer.

Ne sentez-vous pas qu'en tout cela quelque chose manque encore? En effet, nous rencontrons bien des individus de plus en plus élevés, de plus en plus déterminés, riches d'attributs nouveaux, mais à aucun niveau de l'ensemble des forces et des formes que nous venons de parcourir nous n'avons encore rencontré la personne.

Or il me semble qu'il y a la même différence entre l'individu et la personne qu'entre l'individu et la chose.

Chose, individu, personne, voilà véritablement, messieurs, ce que je pourrais appeler, dans le langage phi-

losophique, les trois règnes de la nature. Chose, individu et personne, toute la nature est là. Ce n'est pas à dire que là où commence la personne, c'est-à-dire dans l'homme, le reste de la nature, successivement traversé par nous, soit éteint et anéanti, non ! Mais c'est là précisément le privilége de l'homme, de porter en lui, si je puis dire, la nature tout entière, au-dessus de laquelle il s'est placé, en même temps que le monde moral dont il fait partie par les régions les plus élevées de son être.

L'homme porte en lui deux mondes, le monde qu'il a traversé et le monde moral qui l'attire sans cesse. Il y a ces deux mondes dans l'homme. Je n'irai donc pas prétendre qu'au moment où la personne humaine commence en nous, la vie organique et animale cesse immédiatement. Et je ne parle pas seulement de la pure vie organique, des purs mouvements instinctifs, aveugles, des appétits, des besoins de la vie physique, non; je dis qu'il y a dans nos âmes, si nous voulons nous analyser d'un regard sévère, comme un retentissement continuel et prolongé de la nature inférieure.

Et vous le savez tous, messieurs, c'est là la lutte de la vie. Est-ce que chacun de nous ne connaît point ces joies et ces tristesses que j'appellerai presque des joies et des tristesses physiques et que suscitent en nous quelques phénomènes imperceptibles de l'organisme? Est-ce que je vous apprendrai quelque chose en vous parlant de ces imaginations, de ces rêves et de ces idées sensibles, de ces fantômes qui s'agitent dans les régions obscures de notre âme, et qui ont cependant une influence si considérable sur le gouvernement de notre vie? Est-ce que vous ne savez pas comme moi dans quelle dépendance nous sommes des impressions extérieures qui se reflètent si profondément en nous? A qui pourrait-il venir en idée de nier ce monde tumultueux des sensations où la conscience ne jette que d'obscures clartés? Je le connais ce monde, je le sens à chaque instant sourdre et s'agiter en moi, et c'est précisément l'épreuve de la vie, de savoir qui l'emportera de ce monde inférieur que je porte en moi ou de ce monde supérieur qui m'appelle.

A quel moment donc commence la perception claire et distincte de la personnalité? Elle commence à ce moment où, s'élevant au-dessus de cette conscience vague et indistincte du retentissement de la vie physique, la pensée revient sur elle-même, où elle éclate en se redoublant dans le grand phénomène qui s'appelle la réflexion.

Tel est, messieurs, le premier trait de la personnalité humaine. Et pourquoi? C'est parce qu'une force qui se pense et dont la pensée revient sur elle-même est immédiatement et par là même affranchie du joug de la fatalité. C'est parce que, du moment où l'homme se pense lui-même, il connaît les objets extérieurs avec lesquels il est en relation permanente, il pense l'abstrait et l'universel. Et de cela seul, messieurs, naît immédiatement une grande conséquence. A côté de la stimulation intérieure des mobiles purement sensibles qui le poussent à agir dans un certain sens, à coordonner ses mouvements instinctifs vers un certain but, l'homme, par cela même qu'il est une force pensante et réfléchissante sur elle-même, peut aussitôt déterminer, susciter en soi des motifs indépendants de ces mobiles, se donner à lui-même des raisons toutes nouvelles d'agir que sa propre nature livrée aux impulsions purement instinctives ne lui donne pas.

C'est là le commencement de la liberté. C'est l'intelligence qui rend possible en nous la liberté, en l'empêchant d'être une force aveugle du hasard ou de la nécessité. Aussi le premier trait de la personne humaine que je vois apparaître devant nous, c'est l'activité intelligente qui, par cela seul, peut puiser en elle-même des motifs, des raisons d'agir qui ne sont pas déterminés fatalement et mécaniquement par l'instinct.

Cette activité, par cela qu'elle est intelligente, devient libre. L'intelligence crée en nous la liberté, et la liberté affranchit, si je puis dire, notre spontanéité, la ravit à l'influence du hasard et à la fatalité physique.

Liberté, raison, voilà bien les deux conditions de la personnalité. Voilà les deux traits fondamentaux par où la personne s'oppose aux autres êtres. Mesurons l'intervalle qui sépare ce principe de celui qui le précède immédiatement. L'individualité n'attribuait à l'être, même dans les rangs élevés du règne animal, avec l'identité de la forme, que la permanence dans un organisme donné, le sentiment de la vie et le mouvement spontané. L'être individuel se distinguait des autres êtres au sein de la nature, mais il restait dans la nature. La personnalité place l'homme en dehors et au-dessus de la nature, et bien que la nature subsiste encore en lui dans les phénomènes inférieurs de sa vie, l'homme s'en distingue et s'en affranchit. Voilà ce que c'est au juste que la personnalité dont nous cherchions à définir l'idée. C'est à la fois l'activité libre et l'activité intelligente. Ces deux conditions sont également nécessaires : l'intelligence qui rend possible la liberté en l'éclairant, en l'empêchant d'être une forme aveugle du hasard ou de la nécessité; la liberté qui s'empare de la force spontanée, la ravit aux impulsions de la nature et la dirige à son gré dans le sens où il lui plaît, vers le but qu'elle-même a fixé.

Est-ce tout? Non ; encore ici il nous manque quelque chose; car je trouve bien ici la personne, mais je ne trouve pas encore la personne morale.

Il faut que l'activité libre reçoive sa règle; il faut qu'elle entre en contact avec un élément nouveau. Cet élément nouveau, c'est la loi qui achève la notion de la personnalité en la consacrant, si je puis dire, par la moralité, en créant par là, au-dessus du monde de la nature, un monde tout nouveau, en opposant ainsi le règne des fins réalisées par la liberté au règne des fins réalisées par la nécessité. C'est là ce que j'aurai à

vous montrer dans un prochain entretien. Aujourd'hui, je n'ai voulu vous amener que jusqu'aux limites du monde moral; il me suffit d'en saluer avec vous les premiers horizons. E. CARO.

COLLÉGE DE FRANCE.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. A. FRANCK
(de l'Institut).

Principaux publicistes de la première moitié du XIXe siècle (1).

I

MADAME DE STAEL.

Le premier nom que l'on rencontre au début du XIXe siècle, et à la tête de l'école libérale, celui auquel nous sommes forcés, par conséquent, de nous arrêter d'abord, est celui d'une femme, madame de Staël. La première place à la tête de cette école illustre lui appartient de plein droit; il n'y a à la lui donner aucun acte de complaisance ni de courtoisie : madame de Staël est réellement, par la date et par le talent, le premier des publicistes libéraux de ce siècle. Les idées nouvelles qui se répandent et se propagent obscurément sous l'empire, à ciel ouvert sous la restauration, et qui fait la gloire et la force de l'école libérale, elle les a la première exprimées et défendues, et elle a mis à leur service une vigueur d'esprit, une chaleur d'âme qu'aucun de ses successeurs n'a surpassées. Honneur rare pour une femme que d'inspirer et de dominer une école d'écrivains politiques ! Les femmes, même les femmes de talent, n'ont d'ordinaire ni le goût de ces graves études, ni les dons qu'il faut pour y réussir. Elles sont mieux douées pour la poésie que pour la philosophie et la science, elles ont plus de sensibilité et d'enthousiasme que de raison et de jugement. Madame de Staël eut le merveilleux privilége de réunir en elle les facultés partagées ordinairement entre les deux sexes; elle sent en femme et pense en homme. Son cœur ardent échauffe les conceptions de son esprit, sa haute intelligence éclaire et règle les mouvements de son âme, de sorte que chez elle la raison n'est jamais froide, et la passion jamais abandonnée. Madame de Staël a su faire de ces dons si rares le meilleur usage. Elle les a employés à la défense de toutes les grandes causes. Non-seulement elle a combattu pour la liberté politique et la liberté civile dans un temps où ces deux nobles clientes n'avaient que des ennemis ou des amis silencieux, et où il y avait du danger à se faire leur avocat : elle a rendu d'aussi grands services à la liberté intellectuelle, à la liberté morale, à la liberté religieuse. Non contente de les revendiquer, elle en a donné dans ses ouvrages l'exemple salutaire, persuadé que la liberté ne peut se faire accepter dans l'ordre politique qu'autant qu'elle règne dans l'ordre spéculatif, et qu'il faut affranchir les idées avant les institutions. Critique, histoire, roman, philosophie, elle a touché à tout, et laissé partout l'empreinte de son génie.

Le XVIIIe siècle connaissait deux sortes de romans, le roman sensuel et le roman sentimental : amuser les lecteurs par des récits érotiques, ou les intéresser à l'étude d'une passion, on ne savait choisir qu'entre ces deux partis. On se tenait dans l'abstraction philosophique, et l'on suivait le développement d'une passion isolée, prise à part, sans se préoccuper du milieu au sein duquel, dans la vie réelle, se développent les passions humaines. Madame de Staël fit entrer dans le roman un élément nouveau, la lutte émouvante et instructive à la fois des passions individuelles contre les institutions et les exigences sociales. C'est elle qui suivit la route nouvelle, élargie depuis par une autre femme, madame Georges Sand ; seulement, chez elle, la lutte se termine par la victoire de la société, tandis que chez madame Sand, surtout dans ses premiers ouvrages, c'est le plus souvent la passion qui triomphe.

A la fin du XVIIIe siècle, la critique littéraire était presque uniquement un texte à déclamations. Le critique admirait sans réserve ou condamnait absolument ce qui était conforme ou contraire à son type préconçu, à l'idéal qu'il s'était formé d'avance. Hors de ce type, le type français du siècle précédent, il ne comprenait et ne souffrait rien. C'est ainsi que Laharpe, le représentant le plus complet des doctrines classiques, étudiait l'antiquité, lui demandant avant tout jusqu'à quel point elle était pareille au siècle de Louis XIV, et lui reprochant sévèrement d'en être trop différente. C'est ainsi que Voltaire, malgré la supériorité de son esprit, jugeait Shakspeare, cherchant dans son théâtre la noblesse, l'élégance, la politesse de langage auxquelles Racine avait habitué les Français, et s'irritant de ne pas les y trouver. Madame de Staël donna le premier exemple d'une critique plus large et plus juste, et s'efforça de comprendre avant de juger. Dégagée des opinions courantes et des partis pris, elle substitua aux procédés stériles de Laharpe la comparaison féconde des chefs-d'œuvre, l'étude de l'organisation humaine, qui se modifie selon les temps, les pays, les mœurs, les croyances. Elle comprit qu'il fallait tenir compte, pour arriver à la complète intelligence d'un homme ou d'une œuvre de génie,

---

(1) La coïncidence qui fait paraître aujourd'hui dans le même numéro une conférence du P. Hyacinthe et une leçon de M. Franck est une occasion toute naturelle de rappeler le salut sympathique adressé, l'an dernier, par M. Franck au P. Hyacinthe, malgré la différence des doctrines religieuses auxquelles ils appartiennent. M. Franck terminait ainsi sa première leçon :

« On m'a parlé récemment d'un éloquent prédicateur qui, sortant des » voies étroites où s'étaient renfermés la plupart de ses prédécesseurs, » fait appel à toutes les nobles convictions, quelle que soit leur origine, » en faveur des principes spiritualistes et des idées morales sur lesquelles reposent toutes les religions. Eh bien ! qu'il me soit permis, » en finissant, de conjurer toutes les âmes religieuses de prêter l'appui » de leur vertu et l'autorité de leur caractère à la liberté, qui est en » ce monde, dans l'ordre politique, leur refuge nécessaire et leur » commune sauvegarde. » (*Revue des cours littéraires*, 3e année, p. 272.)

des conditions physiques et morales au milieu desquelles ce génie s'était développé, cette œuvre s'était produite. Mais elle sut s'arrêter à temps dans cette voie nouvelle, et, sans négliger les influences physiques, les subordonner toujours aux influences morales. Des critiques de nos jours en sont arrivés à considérer une œuvre d'art comme une plante, et à chercher l'explication de sa croissance et de son épanouissement dans l'analyse chimique du fumier social sur lequel elle a poussé. Madame de Staël est également loin des abstractions arbitraires de Laharpe et de ce grossier matérialisme. Ces métaphores empruntées au monde physique, ces termes de zones intellectuelles, de température morale, qui impliquent la croyance à une influence fatale et irrésistible des circonstances extérieures sur l'âme, lui sont inconnues. Elle n'assimile pas le développement d'un esprit libre et actif à la croissance d'un végétal insensible.

L'histoire au XVIIIe siècle n'était guère mieux comprise que la critique littéraire. Elle avait aussi son idéal, que lui avaient fourni les philosophes et les théoriciens politiques. Tout ce qui dans le passé ne s'accordait pas avec les conceptions nouvelles était rejeté et flétri; les événements et les institutions, en petit nombre, où l'on en retrouvait l'esprit, étaient admirés et loués avec passion. Mais ces arrêts, quelquefois éloquents, souvent déclamatoires, n'étaient pas appuyés sur une instruction suffisante. En histoire, la connaissance exacte et la peinture fidèle des faits et des mœurs doivent précéder la critique philosophique. C'est seulement après avoir retrouvé et reconstitué le passé, qu'on peut remonter des événements particuliers aux lois générales et en tirer des conseils pratiques. Madame de Staël eut la première l'intelligence de cette vérité. Au lieu de s'emporter, à l'exemple de Voltaire, de Dulaure, de l'abbé Raynal, contre des faits sur lesquels les colères les plus éloquentes ne peuvent rien, elle s'appliqua à peindre la réalité, à en saisir les causes et les lois, et à en tirer des règles sûres pour le présent et pour l'avenir.

C'est surtout par la découverte de l'Allemagne que madame de Staël a rendu à son temps un service signalé. Au sortir des travaux immenses de l'âge précédent, l'esprit français était épuisé; c'est elle qui lui a montré la source où il s'est retrempé et où il a trouvé une vigueur nouvelle. Le XVIIIe siècle connaissait imparfaitement l'Angleterre: il ignorait entièrement l'Allemage. Les haines nationales, surexcitées par les guerres de la République et de l'Empire, tenaient la France dans un complet isolement intellectuel. Madame de Staël sut s'élever au-dessus des animosités et des rancunes politiques, et préparer la réconciliation en établissant dans la sphère supérieure de la pensée le commerce fraternel des esprits. La France lui dut de connaître les poëtes, les historiens, les philosophes d'un pays qui a produit dans l'ordre spéculatif des chefs-d'œuvre qu'aucune littérature n'a surpassés, et qui s'est voué si entièrement au culte de l'intelligence, qu'il a semblé longtemps se désintéresser volontairement des affaires de ce bas monde. Avant elle, à peine la renommée des plus illustres écrivains de l'Allemagne avait-elle franchi le Rhin. On n'avait rien lu de leurs œuvres, et le membre de la Constituante qui proposa à l'assemblée de décerner à Schiller le titre de citoyen français ne savait pas écrire le nom de ce grand poëte. C'est madame de Staël qui, avant l'école éclectique, popularisa chez nous les noms de Kant, de Fichte, de Schelling, expliqua et discuta leurs doctrines, et montra les dangers de ce dogme de l'identité des contraires, qui est le principe fondamental de la philosophie de Schelling. En philosophie comme en histoire, comme en littérature, elle chercha à tout comprendre; elle apprit à ses contemporains à sortir de leur temps et de leur pays, et à s'enrichir par la féconde pratique du libre échange intellectuel. L'école de Condillac régnait en France sans partage: à la doctrine de la sensation transformée madame de Staël opposa l'observation sagace, la réflexion méthodique de l'école écossaise. Elle prépara ainsi la voie à Maine de Biran, et fit ressortir l'incompatibilité du matérialisme et de la liberté par l'exemple de Hobbes, qui, le premier, érigea le despotisme en système.

Les adversaires, les critiques de madame de Staël, ont prétendu que chez elle la femme faisait tort à l'écrivain, et que ses vertus n'étaient pas à la hauteur de ses talents. La question est délicate, et ne peut être abordée qu'avec une extrême réserve. L'affirmation en pareille matière semble toujours un peu téméraire; le rôle de champion rétrospectif d'une vertu contestée est difficile à soutenir et facile à railler. Mais rien n'est plus pénible aussi que de trouver un génie supérieur en contradiction avec lui-même, et que de voir ses actes démentir ses paroles. On aime à croire, pour l'honneur de l'humanité, que le bien et le beau sont inséparables, que l'élévation de l'esprit est incompatible avec la bassesse du cœur, et le talent avec les mauvaises mœurs. Il faut assurément se rendre à l'évidence, et c'est porter le respect du génie jusqu'à la superstition la plus ridicule que de fermer volontairement les yeux sur des faits prouvés. Mieux vaut pourtant tomber dans cet excès que dans l'excès opposé, et ne pas consentir trop facilement à l'amoindrissement d'une mémoire illustre.

Quand on examine la vie agitée et un peu aventureuse de madame de Staël, on voit bien quelles prises elle a pu donner à la calomnie; mais si l'apparence peut quelquefois lui être défavorable aux yeux de juges prévenus, ses ennemis ne sauraient exploiter contre elle que des apparences, et ont toujours été hors d'état de fournir la preuve d'une seule de ses prétendues fautes.

Dès son enfance, elle montra une intelligence d'une précocité et d'une vivacité extraordinaires. Sa mère, madame Necker, était une femme d'esprit, de vertu et de talent; elle a publié plusieurs écrits très-remarquables; mais elle était rigide, austère, toujours maîtresse de ses actions et de ses paroles, froide, au moins d'appa

rence, malgré son origine méridionale. Mademoiselle Necker, âme ardente, mobile, passionnée, tour à tour enjouée et expansive, forma toujours le contraste le plus complet avec la gravité maternelle. La société était son élément ; elle y trouvait une seconde existence. Les familiers du salon de madame Necker, Champfort, Buffon, Diderot, Marmontel, l'abbé Raynal, la virent souvent s'asseoir sur le bras du fauteuil de sa mère, et prêter une attention imperturbable aux plus sérieuses discussions. En vain lui recommandait-on de baisser les yeux et de se taire ; elle promenait ses grands yeux noirs déjà pensifs sur chacun des membres du cénacle, ne perdait pas une parole, pas un geste, semblait tout comprendre, et émerveillait à tout moment les philosophes par des remarques ou des questions d'une profondeur imprévue. Aussi s'amusaient-ils à la traiter en jeune fille quand elle n'était encore qu'une enfant.

L'abbé Raynal, par exemple, lui adressait de longs discours qu'elle écoutait d'un air recueilli. Ces succès prématurés, ce développement précoce, inquiétaient sa mère, qui augurait d'elle assez mal. Elle devint, au contraire, l'idole de son père, pour lequel elle éprouvait de son côté une tendresse passionnée. Elle a dit elle-même que dans toute sa vie un seul sentiment avait égalé la vivacité de celui-là : c'est sa haine pour Napoléon. Son dévouement filial se manifesta un jour d'une façon singulière. Elle avait dix ans environ, quand elle aborda dans le salon de sa mère l'historien Gibbon et lui proposa de l'épouser. La laideur de Gibbon était aussi célèbre que son esprit. Il était épais et massif jusqu'à la difformité ; rien dans sa personne n'annonçait sa grande intelligence. On racontait qu'ayant commis un jour l'imprudence de se jeter aux genoux d'une femme dont il était épris, il lui avait été impossible de se relever, et que le mari l'aurait trouvé dans cette posture intéressante, si la dame ne l'avait fait remettre sur pieds par ses domestiques. La proposition ingénue de mademoiselle Necker ne pouvait manquer de l'étonner. Il la pria de lui dire comment lui était venue la pensée de ce mariage. C'est, lui répondit-elle, que vous êtes l'homme du monde avec lequel mon père aime le plus à causer. Vous êtes étranger ; vous retournerez un jour dans votre pays. Si vous étiez mon mari, vous resteriez en France, et mon père serait content.

La vie fiévreuse qu'elle menait à Paris, la tension continuelle de ses facultés surexcitées par la fréquentation quotidienne d'esprits supérieurs, l'avaient fatiguée ; on dut l'éloigner et l'envoyer prendre du repos à la campagne. C'est dans cette retraite qu'elle écrivit à quinze ans, en 1781, son premier ouvrage, une lettre anonyme à Necker sur son fâcheux *Compte rendu*

Pendant que sa raison s'appliquait à l'étude des problèmes politiques et financiers, son imagination ne restait pas inactive. Sa mère lui permettait les romans. Elle en lisait, et l'on peut juger de l'impression que faisaient de telles lectures sur son âme ardente et passionnée. Les malheurs de Clarisse Harlow comptèrent parmi les grands événements de sa vie. C'est à cette éducation qu'il faut attribuer la tournure romanesque que garda toujours son esprit. On a dit, et avec raison, qu'elle ne ne fut jamais enfant et qu'elle fut toujours jeune. Le théâtre, moins dangereux pourtant que les romans, lui était interdit. Vaine précaution ! elle composait des pièces, qu'elle représentait à elle seule. C'est ainsi que madame Sand, dans sa première enfance, lorsqu'elle portait encore le bourrelet, imaginait déjà des romans qui la faisaient pleurer.

Ainsi élevée, mademoiselle Necker devint, à vingt ans, la femme du baron de Staël-Holstein, ambassadeur du roi de Suède. Dès lors, uniquement éprise des attraits de la vie intellectuelle, elle fut plus ambitieuse de gloire que de bonheur : peut-être n'était-elle pas faite pour le mariage, mais on avait eu le tort de la marier à un homme beaucoup plus âgé qu'elle et d'humeur sévère. Cette union fut malheureuse comme le sont toujours celles où le cœur n'entre pour rien. Rien n'est plus funeste, rien n'est au fond moins raisonnable que ces prétendus mariages de raison. C'est la ruine de la famille. Quand le mariage est considéré comme une affaire, on le négocie et on le conclut comme un bail ou un traité. Un jour vient où le cœur proteste contre les calculs de l'esprit et se dérobe aux engagements qu'on lui a imposés. M. et Mme de Staël se séparèrent après quelques années de vie commune. Madame de Staël n'avait manqué à aucun de ses devoirs de femme et de mère. Elle continua à les remplir après la séparation. Les preuves qu'allèguent à l'appui de leurs imputations ceux qui lui contestent ce mérite ne supportent pas un examen sérieux. On voulut pendant longtemps la reconnaître dans l'*Ellénore* de Benjamin Constant : des lettres rendues publiques prouvent que l'héroïne du roman d'*Adolphe* était madame de Charrière. Benjamin Constant était, d'ailleurs, un adolescent quand il connut madame de Staël déjà mûre ; il affirme qu'aucune créature humaine ne lui a jamais inspiré plus de respect, et il faut en croire un homme qui n'a jamais péché par excès de discrétion et de reconnaissance. Un autre ami de madame de Staël, le vaniteux Schlegel, l'a gravement et volontairement compromise. Toutes les pièces de son appartement étaient ornées d'un portrait de cette femme illustre. Le premier, celui du salon, la représentait dans un costume sévère et telle qu'elle se montrait à tout le monde ; mais à mesure que l'on passait dans des pièces plus intimes et plus secrètes, on voyait le vêtement devenir plus léger et plus transparant, et les voiles tomber les uns après les autres ; dans la chambre à coucher, ils avaient tous disparu. Cet étalage ne prouvait rien que la fatuité de Schlegel. C'est le même homme qui, à Bonn, faisant son cours à l'Université, étudiait ses attitudes dans une psyché placée derrière sa chaire. Il fut le précepteur des enfants de madame de Staël et passa plusieurs années dans sa maison. Mais il n'a jamais fait croire à personne

qu'il ait été autre chose pour elle qu'un ami, et un ami perfide. De toutes les liaisons que l'on attribue à madame de Staël, une seule est avérée, celle qu'elle contracta, à Genève, avec un jeune officier français, M. de Rocca, invalide à la fleur de l'âge par suite des blessures qu'il avait reçues dans la guerre d'Espagne. Cette liaison, dont le seul résultat fut de confier un homme accablé de souffrances à sa charité maternelle, fut d'ailleurs légitimée par un mariage secret. On ne connaît jamais qu'imparfaitement les actions des hommes; ils savent d'ordinaire, pour peu qu'ils aient d'habileté et de pudeur, tenir cachées celles qui ne sont pas à leur gloire; il y a donc toujours quelque naïveté à n'admettre comme réel que ce qui s'est fait au grand jour, et à affirmer sans hésitation la pureté d'une femme qui n'a pas fait de fautes publiques. Personne ne se soucie assurément de passer pour naïf. Mais aussi faut-il remarquer qu'en ce monde on fait la partie belle à la calomnie. On ne lui demande guère de justifier ce qu'elle avance. Ses adversaires seuls sont tenus de fournir des preuves, et s'ils ne peuvent établir avec évidence des allégations dont ils contestent la fausseté, ils perdent leur cause devant l'opinion publique. C'est surtout quand elle se prend à une femme, et à une femme illustre, que la calomnie a beau jeu. Elle a pour elle la fatuité des hommes et la jalousie des autres femmes. C'est à qui oubliera le plus vite, parmi ceux qui devraient le mieux le savoir, que rien n'est plus facile et que rien n'est, en même temps, plus honteux et plus lâche que de ternir la réputation de la femme la plus innocente.

Au lieu de juger de la vie privée de madame de Staël d'après les misérables prétentions d'un fat, que l'on examine sa vie publique : on n'y trouvera pas un acte, pas une démarche qui ne lui fasse honneur. Mariée en 1786 à l'ambassadeur de Suède, elle était à Paris quand éclata la Révolution. Elle y resta, même aux époques les plus dangereuses, et se dévoua avec un courage qui ne se démentit jamais au service de la liberté et au salut de ses amis. En 1789, elle était constitutionnelle avec Lally-Tollendal; en 1792, elle faisait soumettre au roi un projet d'évasion qui ne fut pas accueilli. Pendant les journées de septembre, elle resta plusieurs heures prisonnière de la Commune de Paris pour sauver quelques victimes. Plus tard, elle reçut et cacha chez elle des proscrits, Lally-Tollendal, de Jaucourt, d'autres encore. Lors de la réaction thermidorienne, madame de Staël protesta avec énergie contre cette nouvelle Terreur. — Veut-on, disait-elle, nous obliger à passer une seconde fois le fleuve de sang? — Sous le Directoire, elle fit partie d'un cercle constitutionnel, et conspira en faveur de la loi. Après le 18 brumaire, elle vit où tendait l'ambition de Bonaparte et lui déclara hardiment la guerre, guerre d'épigrammes où elle excellait et qui irritait vivement le Premier Consul. Ni avances gracieuses ni persécutions ne purent vaincre cette haine instinctive. — Que voulez-vous, lui demandait un jour Joseph Bonaparte? — Il ne s'agit pas, répondit-elle, de ce que je veux, mais de ce que je pense. Aussi fut-elle exilée à plusieurs reprises : une première fois pour ses propos de salon; plus tard, à cause d'un livre de son père, les *Dernières vues de finances et de politique*. C'était une critique du gouvernement consulaire, et Bonaparte soupçonna Necker de s'y être fait aider par sa fille. A l'apparition de *Corinne*, nouvel ordre de départ. Le livre de l'*Allemagne* irrita particulièrement l'empereur et attira sur madame de Staël les plus grandes rigueurs. Dix mille exemplaires furent saisis et détruits. L'auteur reçut l'ordre de sortir de France sous trois jours. Elle réclama inutilement un délai plus large. La police impériale lui répondit qu'*elle n'était pas Française* et qu'elle n'avait droit à aucun ménagement de la part du gouvernement français. A Coppet, où elle s'était d'abord retirée, elle se sentit soumise à une surveillance incessante. Ceux de ses amis qui venaient la voir ne tardaient pas à tomber en disgrâce et à être exilés à leur tour. Une pareille existence lui parut intolérable; elle se résigna à l'exil complet, à l'exil lointain, et passa en Russie. Elle trouva à Saint-Pétersbourg, à Moscou, l'accueil le plus sympathique et le plus respectueux. Mais un jour, à un banquet officiel, on lui proposa de boire aux succès des armes russes : elle refusa et dut quitter, après ce refus, la cour de Saint-Pétersbourg.

Elle rentra en France en 1814, non pour triompher, comme l'entourage des Bourbons, des malheurs de sa patrie et pour insulter la Révolution, mais pour revoir Paris et ce ruisseau de la rue du Bac qu'elle avait tant regretté. Elle pleure amèrement sur les misères et les humiliations que l'ambition impériale avait attirées sur la France.

Toujours et en toute occasion le cœur de madame de Staël fut à la hauteur de son esprit. Elle tient une grande place dans notre histoire politique en même temps que dans notre histoire littéraire, et peu de noms, parmi ceux de ce siècle, méritent une plus sympathique admiration. La police impériale lui a reproché de n'être pas Française. Elle l'est bien de cœur, d'esprit, de langage. Si elle a su mieux que ses contemporains se débarrasser des préventions nationales, si elle a la première compris et fait comprendre chez nous les grands écrivains et les philosophes de l'Allemagne, loin de le lui reprocher, il faut reconnaître qu'elle a rendu par là à notre pays un immense service, et qu'elle l'a enrichi de tout ce qu'elle a emprunté aux étrangers.

Athénée de Paris.

(17, rue Scribe, à huit heures et demie.)

Samedi, 12 janvier. — M. J. J. Weiss : *Le théâtre de Favart.* — M. Chavée : *Les mœurs des Aryas aux temps véditques.*

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 8 — 19 JANVIER 1867

Paris, 18 janvier 1867.

C'est mercredi prochain, 23 janvier, à deux heures, que M. Legouvé inaugure le cours temporaire qu'il a été autorisé à faire au Collége de France, sur ce sujet : *Les pères et les enfants au XIXe siècle.*

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. A. ADERER (1).

Caton le Censeur et les dames romaines.

Mesdames, Messieurs,

Je dois, avant toute chose, vous épargner une déception en prévenant une attente à laquelle je ne répondrai pas. Je n'ai pas dessein de faire votre portrait sous des noms étrangers, ni de répéter le spirituel réquisitoire qui, malgré la verve d'un célèbre magistrat (2), fit, en son temps, plus de bruit que d'effet. C'est bien de Rome et de Caton que je veux vous entretenir. On m'a d'ailleurs reproché (3) de toujours m'occuper des femmes et de chercher un succès facile en leur donnant toujours raison. Je ne regrette pas, Mesdames, de vous avoir rendu justice ; je persiste à croire que les hommes sont les premiers coupables de l'altération des mœurs et des désordres où l'on voit l'autre sexe s'abandonner. On ne m'embarrasserait pas en m'opposant l'exemple d'Adam et d'Ève, car je crois bien qu'ils ont péché tous les deux en même temps ; mais dans l'intérêt même de votre cause, je dois craindre le ridicule qui s'attache à la fadeur. C'est afin d'y échapper que j'ai choisi, pour sujet de mon étude, l'un des personnages le moins suspects de galanterie. Si la suite de son histoire m'oblige à parler des femmes, ce sera du moins pour les injurier.

Boileau, Messieurs, avait bien raison : l'entreprise la moins sensée que le bel esprit pût suggérer, c'était de peindre Caton galant. Placé sur les confins de deux âges, au moment où la rudesse latine s'adoucit au contact de la Grèce, il s'attache avec une passion bruyante aux mœurs qui s'en vont. Il travaille à réunir dans sa personne ce que les vieux Romains avaient de moins aimable, et s'offre fièrement lui-même comme un modèle et comme un reproche à ses contemporains amollis. Il réclame avec orgueil le titre de barbare dont la vanité grecque flétrissait la grossière Italie. Ennemi de toute élégance aussi bien que de tout vice, il proscrit les arts et les lettres comme un genre plus raffiné de corruption et poursuit, dans les femmes, l'instrument que le luxe emploie à la perte de Rome. Tandis que tout change et s'assouplit, seul il demeure inébranlable au milieu des jeunes générations qui le regardent avec un sourire de respectueux étonnement. Enfin, après un demi-siècle de luttes et d'invectives stériles, il se voit, pour dernier mécompte, entraîné lui-même par le débordement qu'il avait essayé de contenir ; pareil à ces rochers semés au bord de l'Océan, qui dressent encore leur tête quand la marée envahit la plage, mais qui disparaissent à leur tour sous le progrès des flots.

Marcus Porcius Priscus, surnommé Caton, ou l'*Avisé*, naquit à Tusculum, deux cent trente-quatre ans avant Jésus-Christ. Bien que situé aux portes de Rome, ce municipe n'avait rien de la splendeur où il parvint quand les Varron, les Crassus et les Pompée l'embellirent de leurs villas, de leurs parcs et des chefs-d'œuvre enlevés à la Grèce. C'était le centre et comme le chef-lieu d'une population rustique appartenant à cette race de laboureurs sabins dont les poëtes ont vanté l'énergie. Les maisons étaient des masures que l'avarice des propriétaires refusait ou négligeait de faire blanchir à la chaux. Caton, qui possédait plusieurs fermes dans le pays, aurait crié au scandale si quelque citadin était venu bâtir sur la colline la maison blanche avec des contrevents verts que Jean-Jacques préférait au Louvre et aux Tuileries. La seule monnaie qu'on y connût était la lourde monnaie de cuivre ; on réservait pour le culte des dieux l'argent, métal précieux et nouveau. La salière et le plat de l'autel domestique étaient les seuls objets de luxe que l'on trouvât dans les plus riches familles. Les dieux eux-mêmes, les lares placés au-dessus de l'âtre, étaient des

---

(1) Voyez deux autres conférences de M. Aderer, l'une sur *les femmes dans Molière*, p. 266 de notre deuxième année ; l'autre sur *la condition des femmes au XIVe siècle*, p. 189 de la troisième.

(2) M. Dupin, *Discours prononcé au Sénat.*

(3) M. Eug. Yung, *Journal des Débats*, 19 février 1866.

images de terre cuite. Mais ce bourg possédait le droit de cité romaine, étant inscrit dans la tribu Papiria. Il avait sa noblesse, et citait avec orgueil les noms des Fulvius, des Juventius, du consul Coruncanus qui, le premier de tous les plébéiens, parvint au grand pontificat, l'an 281. Les Porcius appartenaient à cette noblesse municipale *domi nobiles* ; ils avaient le rang équestre, c'est-à-dire qu'ils possédaient en biens, meubles et immeubles, au moins 400 000 sesterces, 86 200 francs qui en vaudraient aujourd'hui 258 600. C'étaient de riches propriétaires occupés à faire valoir leurs fermes, à peu près comme Cromwell, le *lord des marais*, avant qu'il fût entré dans la carrière politique. Cette famille était fort considérée, bien qu'aucun de ses membres n'eût encore obtenu les honneurs de Rome. Caton fut le premier qui, par son élévation aux charges curules, acquit la noblesse urbaine et le droit de transmettre son image à la postérité. Il eut dès lors deux patries, Tusculum et Rome, le pays de naissance et le pays d'adoption (1) ; mais, pour un patricien de la grande ville, ce n'était toujours qu'un paysan, un plébéien, un étranger (2). Ce dédain et le souvenir de leur origine n'empêchèrent pas ses descendants de prendre à leur tour, vis-à-vis des hommes nouveaux, les sentiments de l'aristocratie. Au temps de Cicéron, les Porcius de Tusculum figurent parmi les plus hautains représentants de la noblesse.

La renommée que le jeune Caton se fit de bonne heure par son éloquence autorise à croire que la culture de son esprit ne fut pas négligée ; mais j'imagine que son père, ou plutôt l'esclave chargé de ce soin, n'y apportait pas les ménagements auxquels nous avons accoutumé nos enfants. Lorsqu'il eut un fils, il lui apprit à lire lui-même, ne voulant pas qu'un esclave lui tirât les oreilles (3). N'y a-t-il pas dans ce motif, avec le respect de son sang, quelque rancune de sa propre éducation? A l'étude sédentaire se mêlaient les exercices du corps, lancer le javelot, monter à cheval ; mais sa principale occupation, sa vraie gymnastique, c'étaient les travaux des champs : « J'ai passé toute ma jeunesse, écrit-il lui-même, dans l'épargne, la peine et le travail, défrichant et défonçant les coteaux pierreux de la Sabine (4) ». De cette rude école sortaient des hommes vigoureux, fermes dans leurs opinions comme à leur rang de bataille, d'un esprit net, mais étroit, attachés aux vieilles coutumes avec l'exactitude du soldat et la ténacité du campagnard. Caton y acquit une santé robuste, et, comme dit Tite-Live, une âme et un corps de fer que la vieillesse même ne put entamer. Il était roux, ce qui n'est pas un défaut, mais une singularité en Italie. Je devrais ici, pour me conformer à certaines théories, examiner l'influence de la couleur des cheveux sur le caractère des gens. Cette recherche me conduirait à un curieux rapprochement entre mon personnage et le fils de Robert Guiscard, Bohémond (1). Comme lui, il a les cheveux rouges, les yeux verts, les épaules larges, les mains épaisses, la voix perçante, le bond terrible. Comme lui, il est ardent, agressif, batailleur, âpre au gain. En général, on pourrait dire des plébéiens romains que Caton poussait à détruire Carthage en leur montrant les figues de l'Afrique, ce que Godefroy de Malaterra disait des Normands du XIe siècle, descendant sur l'Italie méridionale dont ils avaient goûté les fruits dorés : « Leur passion à tous, c'est de gagner (*gaaigner*). »

C'était au plus haut degré celle de Caton. Cicéron le représente contemplant le bourgeon gonflé par la séve, la grappe abritée sous le feuillage, l'épi serré dans sa gaîne, comme une jeune fille en sa robe virginale (2). L'orateur chassé de la scène publique par le triomphe de la force a pu trouver un moment d'oubli dans ce calme et gracieux spectacle ; mais un vrai paysan, comme était Caton, n'a pas le loisir de goûter ce qu'on appelle la poésie des champs. Les voix secrètes de la nature ne se font entendre qu'à des âmes oisives, raffinées ou malades. Lorsqu'il voiturait lui-même son fumier pour l'épandre sur ses terres, il sentait plutôt l'utilité que le charme de cette occupation. Il ne connaissait même pas les joies du grand propriétaire anglais, qui dépense beaucoup pour sa terre afin qu'elle lui donne de beaux produits. Caton tenait pour certain qu'une propriété ne vaut rien, rapportât-elle beaucoup, quand elle exige de grandes dépenses, et il prescrivait au bon cultivateur de vendre toujours et d'acheter le moins possible.

C'était donc à l'épargne seule qu'il demandait d'accroître sa fortune; aussi la pratiquait-il avec rigueur. De grand matin il se rendait à la ville pour y passer ses marchés ou pour y plaider, car il avait l'esprit de chicane. Puis il revenait dans son champ où, vêtu d'une simple tunique pendant l'hiver et nu si c'était l'été, il labourait avec ses domestiques dont il partageait aussi le repas. Il aimait à répéter le proverbe : « Il n'est rien tel que l'œil du maître. » Bien fin qui l'eût trompé; il connaissait à fond toutes les roueries. « L'homme admirable, disait-il, l'homme divin et le plus digne de gloire est celui qui prouve, par ses comptes, qu'il a acquis plus de bien qu'il n'en a reçu de ses pères. » Tous les profits lui étaient bons ; vieux chariots et vieilles ferrailles, il faisait argent de tout ; un esclave est-il malade? on se rattrape sur la nourriture ; est-il vieux et cassé? on le vend. Conduite peu charitable, je l'avoue, mais qu'on a trop reprochée à Caton. Cette dureté tenait aux mœurs antiques et aux lois romaines qui avaient fait de l'esclave un meuble parlant (*instrumentum vocale*). Sénèque est le premier des Romains qui ait réclamé les droits de l'esclave au nom de l'égalité et de la fraternité. Combien a-t-il fallu de siècles pour que

(1) Cicéron, *De legib.*, II, 2.
(2) Id., *De leg. agrar*, II, 34, et *Pro Sulla*, VII.
(3) Plutarque, *Caton*, 20.
(4) Festus, édit. Egger, sub verbo *Repastinari*.

(1) Anne Comnène, *Alexiade*.
(2) Cicéron, *De senectute*, XV.

sa parole fût entendue ! que de sang a coûté naguère le triomphe d'une vérité si simple ! Soyons donc moins sévères pour ceux des anciens qui partagèrent une erreur barbare, mais universellement répandue de leur temps, et réservons notre blâme pour les peuples qui, dans la pleine lumière de la civilisation, hésitent encore à la reconnaître et à la réparer.

Malgré son amour pour l'argent, Caton avait épousé une fille plus noble que riche. Il prétendait qu'elle ne l'embrassait jamais que les jours d'orage, parce qu'elle avait plus de peur des éclairs que de lui ; mais je crois qu'il se vantait. Comme il faisait volontiers le terrible, il se peut qu'il lui racontât les histoires de Croquemitaine que les maris faisaient courir dans Rome : comment Egnatius avait fait périr sa femme sous le bâton pour avoir bu du vin au tonneau; comment une autre, qui avait dérobé les clefs du cellier, avait été condamnée à mourir de faim (1). Mais, au fond, c'était un excellent mari et un très-bon père. Les affaires publiques pouvaient seules l'empêcher d'assister à la toilette de son fils, lorsque sa mère le lavait et l'emmaillottait. Il disait que frapper sa femme ou ses enfants, c'est porter la main sur les objets les plus sacrés, et qu'il y a plus de mérite à être bon mari que bon sénateur. Sa vigilante sollicitude s'étendait même à la famille de ses serviteurs. « Veille, dit-il à son intendant, veille à ce que ta ménagère remplisse ses devoirs. Si le maître te l'a donnée pour femme, n'en cherche point d'autre. Qu'elle te craigne. Qu'elle n'aime pas trop le luxe. Qu'elle voie le moins possible ses voisines ou d'autres femmes. Qu'elle soit propre, et que tous les jours elle nettoye et balaye le foyer avant d'aller au lit. Aux jours de fête, qu'elle suspende une guirlande de fleurs au foyer et prie le génie protecteur de la maison. »

Il y était lui-même fort exact et remplissait avec scrupule les obligations du culte domestique; mais le même homme qui prenait dévotement les auspices et qui vouait, au milieu d'une bataille, un temple à la Victoire Vierge, faisait tomber sous la hache, après la soumission des Lacetans, les têtes de six cents transfuges. Tel le connétable de Montmorency, tout en marmottant ses patenôtres, disait : « Allez-moi pendre un tel, attachez celui-là à un arbre ; faites passer celui-là par les piques ou les arquebuses... », sans se débaucher nullement de ses *paters*... tant il y était consciencieux (2). Vis-à-vis des siens, Caton avait rarement besoin de recourir à ces violences; comme ils le savaient inflexible dans sa justice, ils trouvaient plus sage de ne pas s'y exposer. Une volonté ferme et suivie dispense de la rigueur et change l'obéissance en consentement; c'est le vrai secret pour être maître chez soi.

Par malheur, l'étendue de son esprit ne répondait pas à la force de son caractère. Toute nouveauté, tout progrès étonnait son génie étroit et routinier; mais, parmi les arts venus de la Grèce, il redoutait surtout la médecine. « Les Grecs, écrit-il à son fils Marcus, ont juré entre eux de tuer tous les barbares avec leur médecine. Et ils se font payer pour cette besogne, afin de leur inspirer confiance et de les détruire impunément (1). » Il s'était donc chargé de médicamenter lui-même toute sa maison. Sa thérapeutique était aussi simple qu'il la croyait efficace. Contre toutes les maladies, il prescrivait le chou, crû ou diversement accommodé (2). Il remettait les entorses et les fractures à l'aide de deux formules cabalistiques qu'il nous a charitablement conservées ; son avarice n'allait pas jusqu'à faire mystère de ses remèdes. Le régime qu'il imposait n'avait d'ailleurs rien de tyrannique; jamais de diète : il ordonnait à ses malades les légumes, la chair de canard, de pigeon ou de lièvre ; il trouvait cette nourriture légère, facile à digérer pour les gens faibles et sans autre inconvénient que de donner beaucoup de rêves. Plutarque fait observer que l'excellence de ce traitement ne l'empêcha pas de perdre dans un âge peu avancé sa femme et son fils, et il insinue que ses prescriptions ne furent peut-être pas étrangères à ce malheur. Pour moi, je respecte trop la médecine en général, même celle de Caton, pour lui imputer ce double assassinat.

Le dirai-je enfin? malgré sa brusquerie, cet homme me paraît manquer de naturel et de simplicité. Dans sa conduite et ses discours, on sent l'effort et le souci du public. C'est un trait de lointaine ressemblance avec Cicéron, en qui l'homme et le personnage se sont si bien pénétrés et confondus qu'il est parfois difficile de les démêler; mais Cicéron avait un si heureux génie qu'en lui cette recherche même semble naturelle. Tite-Live remarque finement que le langage de Caton n'était pas seulement austère, mais parfois un peu farouche, quoiqu'il fût bon homme au fond. En haine des élégants de Rome, qu'il traitait de chanteurs, de danseurs et de baladins (3), il affectait la négligence, et à l'étalage du luxe opposait l'étalage de la rusticité. A la guerre, il croyait devoir relever sa bravoure par un assaisonnement de cris et de gestes, persuadé que ces accessoires font souvent plus d'effet que l'épée (4). Avec ces dispositions, on ne sera point surpris qu'il se louât beaucoup lui-même (5). Certes, il avait fait de grandes choses, et quelques-uns de ses actes comptent parmi les faits les plus importants de l'histoire romaine (6); mais quand je l'entends célébrer ses victoires en Espagne et s'attribuer, sans égard pour son chef, la défaite d'Antiochus aux Thermopyles, je lui voudrais, je l'avoue, un peu moins de forfanterie.

(1) Valère Maxime, II, 1, et VI, 3.
(2) Brantôme, *Capitaines illustres*.

(1) Cato ap. Pliuium, XXIX, 1, 7.
(2) Cato, *De re rustica*, 156 et suiv.
(3) Cato ap. Macrob., II, 10.
(4) Plutarque, *Caton*, 1.
(5) « Haud sane detrectator laudum suarum. » (Tite-Live, XXXIV, 15.) — Cf. Plutarque, 14.
(6) A. Pierron, *Hist. de la littérat. romaine*.

Cette complaisance pour soi, qu'il rendait plus choquante en dénigrant autrui, l'a fait soupçonner de jalousie. « Qui le déchargerait, dit Montaigne (1), d'envie et d'ambition, ayant osé choquer l'honneur de Scipion, en bonté et en toutes parties d'excellence de bien loin plus grand et que lui et que tout autre homme de son siècle ?» Sans prendre parti sur ce grief, j'oserai dire que la fortune en rapprochant ces deux hommes si différents d'origine, de mœurs et de caractère, les avait destinés à se haïr.

Le patricien Scipion faisait toutes choses avec l'aisance d'un grand seigneur. Tandis que dans le port de Syracuse se préparait l'expédition d'Afrique, il trouvait le temps de discourir avec les savants, les rhéteurs et les philosophes. Il tenait peu de compte de la discipline, il se contentait de charmer et d'entraîner le soldat; il le gâtait aussi, en lui distribuant d'avance l'argent des caisses militaires; à l'exemple d'Alexandre, son modèle, il semblait ne se réserver que l'espérance. Le relâchement de ses mœurs était connu, et c'est pourquoi ses contemporains ont tant admiré un trait de continence qui semblait en lui plus méritoire. Jamais les légionnaires de Caton n'auraient songé à lui amener la belle fiancée d'Allucius. Pour se concilier la populace de Rome, Scipion lui fit distribuer, après la victoire de Zama, du blé d'Afrique et d'Espagne à un prix trois et six fois inférieur au prix courant (2). Caton s'opposait en vain à ces distributions qui ruinaient les cultivateurs italiens par une concurrence impossible, et faisaient du peuple de Rome une foule de mendiants. Il était difficile, comme il le disait, de faire entendre raison à un ventre sans oreilles.

Les brillants défauts de Scipion étaient couverts par le génie. C'est ainsi qu'il sut réparer, envers les vétérans de Cannes, l'injuste rigueur du sénat. Ces malheureux, au nombre de douze à quatorze mille, avaient été relégués à Lilybée et privés même du droit de se réhabiliter sur les champs de bataille. Scipion les accepta comme soldats; il leur rendit l'honneur avec l'occasion de combattre; et ceux-ci, pour récompense, donnèrent au jeune général la victoire de Zama.

Mais Caton ne pardonnait rien à la gloire ni au génie. Questeur à l'armée de Scipion, il lui demandait les comptes de ses dépenses. « Je dois compte à la république, répondait Scipion, des grandes choses que je fais et non des sommes que j'emploie. Je n'ai pas besoin d'un questeur si exact. » Caton suivit son général en Afrique; mais il se rappela sa réponse hautaine et s'occupa de lui préparer des mortifications. Plutarque a cru que Scipion lui rendait guerre pour guerre et qu'il demanda même à lui succéder dans le gouvernement de l'Espagne pour y détruire les actes de son administration. Cette assertion erronée (1) fait douter que Plutarque ait bien compris la nature superbe de l'Africain. Il tenait trop peu de compte de ce manant pour se commettre dans une lutte indigne de sa gloire; du haut de sa fierté patricienne, il regardait en pitié ce rustre affublé de la robe triomphale qui aboyait contre sa grandeur (2). Caton cependant le harcelait sans relâche; il lui suscitait des accusateurs; il le força de s'exiler; la mort même de Scipion n'apaisa pas sa haine plébéienne : il le poursuivit au delà du tombeau.

Tel était l'homme en qui le vieil esprit romain semblait s'être incarné à la veille de disparaître et que les femmes rencontrèrent partout comme un obstacle à leurs aspirations vers les douceurs de la vie élégante. Tandis que la faveur du peuple avait devancé pour Scipion l'âge de tous les honneurs, Caton s'était élevé régulièrement et par degrés au consulat, où il parvint à l'âge de quarante ans. C'est pendant l'exercice de cette magistrature qu'il commença les hostilités contre le luxe, la toilette et les plaisirs. Après le désastre de Cannes, la détresse de Rome avait obligé d'appliquer aux besoins de l'État les ressources des particuliers. Une loi présentée par le tribun Oppius avait interdit à toute femme romaine de posséder plus d'une demi-once d'or (13 gr. 60 centigr.), de porter des étoffes brodées ou rayées de pourpre, de circuler en voiture dans une ville fermée, particulièrement dans Rome et sa banlieue, à la distance d'un mille, excepté les jours de fêtes religieuses (3). Cette loi était en vigueur depuis vingt ans, lorsque, sous le consulat de Caton, les tribuns Valérius et Fundanius proposèrent de l'abroger. Tite-Live leur prête un discours spirituel et galant, tel qu'aurait pu le composer un tribun de la cour d'Auguste, fraîchement décoré du laticlave et prêt à mettre la majesté sacro-sainte aux pieds des dames que Tibulle a chantées. Tant de grâce et d'éloquence n'étaient pas nécessaires ; le vrai motif qui fit abroger la loi, c'est que tout le monde était disposé à la violer. « La fin de la seconde guerre punique, dit très-bien Valère-Maxime, et la défaite de Philippe, roi de Macédoine, répandirent dans Rome le goût orgueilleux d'une vie plus large ». Du temps que les cavaliers numides poussaient leurs reconnaissances jusqu'aux portes, les dames songeaient moins à se parer qu'à prier les dieux pour leurs maris, leurs frères et leurs fils. La présence du général borgne, qui du plateau de l'Esquilin lançait dans la ville un regard de vengeance et de convoitise, était un sûr garant de leur simplicité. Maintenant la terreur est passée; le ciel apaisé sourit; on songe moins aux dieux et beaucoup plus à la toilette. « Apporte-moi le miroir, dit une jeune fille à sa femme de chambre (4). — Le miroir? Une femme sur le retour a besoin

(1) Montaigne, *Essais*, II, 23.
(2) A 1,30 et 0,65 les 52 litres.

(1) Tite-Live, XXXIV, 43.
(2) Tite-Live, XXXVIII, 54.
(3) Tite-Live, XXXIV, 1. — Valère Maxime, IX, I, 3.
(4) Plaute, *Mostellaria*, vers 248 et suiv.

d'un miroir; mais que vous sert un miroir, à vous dont les yeux sont un si beau miroir? — Suis-je bien coiffée? — Quand on est jolie comme vous, la coiffure est toujours bien. — Donne-moi le blanc. — Du blanc, pourquoi faire? — Pour en mettre sur mes joues. — C'est comme si vous cherchiez à blanchir de l'ivoire avec de l'encre. — Alors, donne-moi le rouge. — Vous perdez la tête; vouloir gâter par des retouches un chef-d'œuvre de la nature! — Dois-je me parfumer? — Non point. — Pourquoi? — Par Castor, une femme sent assez bon quand elle ne sent rien. Voyez ces vieilles qui se parfument... » Mesdames, n'attendez pas de moi le reste de la citation. Je pourrais vous montrer, en la prolongeant, que les *parfums de Rome* ne valaient guère mieux que les *odeurs de Paris;* mais le ciel ne m'ayant pas fait la grâce de me plaire dans l'ordure, je m'en tiens, en vrai libertin, à la bienséance et à la civilité. Les vieilles, comme les jeunes, prenaient donc le plus grand soin de leur personne. Eh! ne devaient-elles pas se ressentir de la prospérité publique? Que sert d'avoir pillé les trésors d'Alexandre et forcé les coffres des riches marchands de Carthage, si l'on continue à vivre comme au temps où la mère sabine revenait des champs, la sueur au front et le hoyau sur l'épaule? A quoi bon la richesse, si l'on ne peut la montrer? Le plus grand plaisir de l'opulence n'est-il pas de l'étaler, d'en éblouir ses voisins et surtout ses voisines?

Ainsi pensaient les dames romaines. D'ailleurs la loi qui les gênait était fort inégale. Elle ne s'appliquait point aux patriciennes; car, cinq ans après la loi qui défendait aux dames de posséder plus d'une demi-once d'or, le consul Lævinus (210) demandait aux sénateurs, comme un sacrifice, de n'en laisser qu'une once à leurs femmes et à leurs filles. D'un autre côté, les lois que promulguait le peuple romain n'obligeaient pas les alliés. Les femmes de la campagne romaine étaient donc les plus maltraitées. Lorsque échauffées par l'ardeur du soleil et blanchies par la poussière des chemins, elles entraient dans les rues de Rome, elles rencontraient le char triomphal de la dame latine et la litière de la patricienne escortée de ses esclaves, de ses coureurs, de ses valets de pied. Que dirait de nos jours la femme d'un riche propriétaire de la banlieue, si on lui imposait de laisser sa voiture à la barrière pour courir à pied dans Paris?

Aussi, quand il s'agit d'abolir cette loi détestée, on vit accourir en foule toutes les grandes dames des environs, et ce jour-là ce fut dans Rome un bruit et un remue-ménage épouvantables. Elles remplirent la voie Sacrée, les rues et les places; elles investirent le forum, réclamant avec douceur ou sollicitant avec empire pour les droits de leur toilette. Elles montaient à l'assaut de la loi avec le même entrain que leurs frères ou leurs maris escaladaient les citadelles de la Macédoine. Deux tribuns, les deux Brutus, qui, engagés avec Caton, essayaient d'opposer leur véto, n'avaient osé affronter cette tempête; ils s'étaient renfermés dans leurs maisons où les dames les tenaient bloqués. Mais Caton n'était pas homme à se cacher; il avait toutes les sortes de courage, le courage civil, plus rare que le courage militaire, et le courage viril, ou marital, le plus rare de tous. Néanmoins, en traversant ce bataillon de femmes pour se rendre à l'assemblée, il rougit. Du discours qu'il prononça il ne reste que de courts fragments dont l'un mérite d'être cité: « La parure des femmes, ce n'est pas l'or, les bijoux, les robes brodées et la pourpre; mais la pudeur, l'amour du mari et des enfants, la soumission, la modestie (1). » Mais l'originalité des paroles que l'historien lui prête y fait reconnaître une fidèle image du discours authentique. Ce n'est pas l'ordinaire régularité de Tite-Live; mais un langage brusque, familier, violent; peu de raisonnements et de preuves; des mouvements, des saillies, des personnalités. Il s'adresse d'abord aux maris qui ont laissé fouler aux pieds leurs droits et leur majesté. « Pour n'avoir pas su chez vous tenir vos femmes en bride, vous êtes réduits à trembler devant leurs attroupements. Prenez garde: il y a une île dont j'ai oublié le nom, d'où les femmes conjurées ont radicalement extirpé tout le sexe masculin! » Puis, se tournant vers les femmes: « Quelle mouche vous pique de courir les rues, de parler à des hommes que vous ne connaissez pas? Ne pouviez-vous adresser vos réclamations à vos maris, chez vous? Seriez-vous, par hasard, moins aimables dans le particulier qu'en public, et pour vos maris que pour des étrangers? — Lâchez la bride, citoyens, à cette nature violente, à cet animal indompté (2), et puis comptez qu'elles s'arrêteront, si vous n'y mettez ordre!... De quel spécieux prétexte peut-on couvrir cette sédition féminine? Écoutez celle-ci: Je veux de l'or et de la pourpre; je veux briller, je veux me faire traîner par la ville, quand il me plaît, à la barbe du législateur, éclaboussant les naïfs dont j'aurai surpris les suffrages; je veux dépenser sans mesure et sans frein. La simplicité passerait en moi pour de la misère. — Mais la loi vous ôte ce souci, puisqu'elle établit pour toutes l'égalité. — Merci de votre égalité! pourquoi la pauvreté des autres se cacherait-elle sous le voile de la loi? — Défiez-vous, citoyens, de cette rivalité dangereuse! Les riches voudront se distinguer à tout prix; les pauvres, par mauvaise honte, s'efforceront au delà de leurs moyens. Celle qui aura assez d'argent pour payer sa toilette la payera; celle qui en manquera s'adressera à son mari. Malheureux le mari, quelque résolution qu'il prenne! s'il accorde, il se ruine; s'il refuse... elle saura bien trouver ailleurs! »

Les femmes ne sont pas seules atteintes par cette vive et rude invective. Caton s'en prend à tout et à tous; à Scipion, aux statues de Corinthe, à l'impiété du temps,

(1) *Orat. rom. fragmenta*, edidit Henri Meyer, p. 119.

(2) Car voyez-vous, la femme est, comme on dit, mon maître,
Un certain *animal* difficile à connaître.
(Molière, *Dépit amoureux*, acte IV, scène VIII.)

aux tribuns, à son collègue, à lui-même. Il déborde de dépit et de chagrin. Que les patriciennes se parent comme des courtisanes, se frisent, se poudrent les cheveux, ou même en portent de faux (1), c'est leur métier; mais que d'honnêtes paysannes, les voisines, les amies de Caton, veuillent cacher leur teint doré sous le blanc et le rouge, et porter à leur cou leurs fermes et leurs champs, cet excès de déraison, ce délire le déconcerte et lui perce le cœur. Comme un brave soldat qui, forcé de reculer, accable l'ennemi de ses derniers traits, le consul lance sur les femmes depuis les sarcasmes les plus acérés jusqu'à des calembours. Dans les succès de Rome, il voit et présage la cause de sa ruine. Mais les Romains étaient trop enivrés de leurs triomphes pour s'effrayer de ses craintes. D'ailleurs les lois tabellaires qui protégèrent plus tard le secret des votes n'existaient point encore, et les maris débonnaires votaient publiquement sous l'œil attentif de leurs femmes. La loi fut abrogée; le siége des tribuns récalcitrants fut levé, et Caton courut porter en Espagne sa douleur et son ressentiment.

Il partit exaspéré. Il avait une aversion naturelle pour la mer, et disait que l'un de ses trois repentirs, c'était d'avoir été par eau où il pouvait se rendre par terre. La vague qui balançait son navire dans cette traversée l'agaçait comme le frôlement de ces robes que les dames romaines allaient porter malgré lui. L'éclat de sa colère fut terrible ; la ruine de quatre cents villes, des milliers d'Espagnols massacrés ou vendus en furent les monuments. Il avait dit : la guerre nourrira la guerre. Fidèle à son économie systématique, il vendit en partant son cheval pour épargner à l'État les frais du transport. Mais en même temps qu'il protestait contre l'envahissement du luxe et des richesses, il y contribuait pour sa part. Il avait organisé l'exploitation des mines de fer et d'argent d'Huesca et d'Urgel (2). Il versa au trésor des sommes qui s'élèveraient aujourd'hui à près de quatre millions (3 566 866 fr.). Chacun de ses soldats avait reçu d'abord 72 francs de gratification ; après son triomphe, il distribua encore à chaque fantassin 15 francs, à chaque cavalier le triple (3). C'était peu de chose : l'Espagne était pauvre ; mais d'autres expéditions avaient été plus fructueuses. M. Duruy estime (4) que dans les douze ans qui suivirent la bataille de Zama, les contributions payées par les vaincus s'élevèrent à 150 millions de francs et qu'une somme à peu près égale fut versée au trésor par les triomphateurs. Ces richesses ne restaient pas enfouies dans les coffres de l'État ; des administrateurs, que Caton appelle des voleurs publics, se chargeaient de les faire circuler (5). Aux sommes officiellement perçues, il convient d'ajouter le produit du pillage. « Acilius prit jusqu'à la garde-robe d'Antiochus. Dans Ambracie, ancienne résidence des rois d'Épire, Fulvius n'avait laissé que des murailles nues (1). » Figurez-vous enfin des compagnies de financiers exploitant tous les pays depuis l'Illyrie et la Cisalpine jusqu'à la Bétique, avançant aux provinces les redevances que le commandant militaire exige, et celui-ci prêtant main-forte aux publicains pour faire rentrer leurs fonds grossis d'intérêts usuraires : cette combinaison de la conquête et de la banque, ces exactions, ces vols, vous donneront quelque idée des richesses accumulées à Rome. Quelques centaines de millions de plus ou de moins sont peu de chose dans une société comme la nôtre ; on le voit bien par notre facilité à envoyer notre argent à l'étranger ; mais la rapide affluence du numéraire devait transformer une ville qui ne comptait pas plus de trois cent mille citoyens en état de porter les armes. Avec ce petit nombre d'hommes, Rome pesait d'un tel poids au centre de l'Europe méridionale que, selon la magnifique expression de Polybe, le monde fut forcé de se pencher vers elle.

En même temps que ses trésors il y versait la corruption. Un effroyable scandale qui éclata tout à coup fit voir à quelle profondeur le mal avait déjà pénétré. Dans cette grande ville, encore dépourvue de police, pullulaient les devins, les prêtres mendiants et fripons qui, sous le manteau de la religion, s'insinuaient au sein des familles et soufflaient dans les âmes de folles ou criminelles pensées. Dans un des quartiers les plus populeux, non loin du grand cirque et de l'Aventin, se célébraient la nuit les mystères de Bacchus. On avait vu des prêtresses, vêtues en Ménades, sortir du bois de Sémèle, et, les cheveux épars, une torche à la main, descendre en courant vers le Tibre. Les femmes et les jeunes gens, attirés ou entraînés dans des repaires ténébreux, y subissaient des violences obscènes ou sanguinaires ; le fracas de l'orgie, le son des cymbales et des tambours étouffaient les gémissements des victimes. De cet atelier infernal sortaient depuis plusieurs années des meurtriers, des faussaires et des empoisonneurs. De mystérieux assassinats désolaient les familles, des citoyens disparaissaient sans qu'on pût retrouver leurs cadavres. Les noms les plus illustres se rencontraient dans une infâme complicité avec la populace la plus dégradée : la secte immonde formait déjà tout un peuple.

Le sénat, averti par la dénonciation d'une courtisane, fit saisir les prêtres de Bacchus et chargea les consuls d'informer (2). Pendant plus d'un mois, Rome fut en proie à la terreur. Des patrouilles parcouraient la ville pour empêcher qu'on y mît le feu. Des gardes veillaient aux portes pour arrêter les fuyards. Les rues étaient désertes ; toute affaire cessa ; les tribunaux vaquaient.

(1) Caton. *Orig.* ap. Charis. — Serv., *ad Æneid.*, IV, 698. — Plaute, *Truculentus*.
(2) Tite-Live, XXXIV, 22.
(3) Id., *ibid.*, 46. — On n'a cité ici que des nombres ronds.
(4) V. Duruy, *Hist. des Romains*, t. II, p. 11, 12.
(5) Dix ans après le versement de Paul Émile, il ne restait plus en caisse que dix-huit ou vingt millions. (Pline, *Hist. nat.*)

(1) Duruy, *Hist. des Romains*, *ibid.*
(2) Voyez le texte du sénatus-consulte dans les *Reliquiæ* de M. Egger.

Quand ils eurent purgé Rome, les consuls promenèrent leur justice dans toute l'Italie. Plus de sept mille personnes furent impliquées dans le procès. Les têtes les plus coupables tombèrent sous la hache; les femmes livrées au tribunal domestique furent étranglées près du foyer qu'elles avaient souillé; pour celles qui n'avaient pas de famille, l'État se chargea de l'exécution.

L'effroi toujours présent du danger qu'elle venait de courir jeta la société romaine dans les bras de Caton. Le peuple l'éleva à la plus haute magistrature de la république; il le nomma censeur. Je n'ai pas à vous raconter le détail de ses actes : épuration du sénat et de la chevalerie, poursuites intentées aux citoyens pervers, mesures de voierie, de finances et d'administration. Son principal effort fut dirigé contre les progrès du luxe et contre les femmes, qu'il en rendait responsables. Il tonnait contre la servilité des provinciaux qui élevaient dans leurs villes des statues aux dames romaines (1). En dépit de ses cris, les alliés continuèrent de caresser par cette flatterie la vanité des maris puissants quelques années après, une statue fut dressée, dans Rome même, à Cornélie, la fille de son mortel ennemi. Il inventa l'impôt des voitures et frappa d'une taxe de 3 pour 100 tout équipage et toute toilette dont la valeur dépassait 1500 deniers ou 1300 francs. Mais dans un temps où chacune des filles de Scipion (2) apportait en dot 290 000 francs, qui en vaudraient aujourd'hui 725 000, les grandes dames pouvaient aisément payer cet impôt. Elles ne vendirent point leurs voitures et achetèrent de nouvelles robes. Elles laissèrent Caton leur représenter comment on passe de la coquetterie à la galanterie, de la galanterie à l'adultère, et de l'adultère à l'empoisonnement (3); elles rirent de ses boutades, et continuèrent leurs prodigalités avec d'autant plus de licence qu'aux jouissances du luxe se joignait le plaisir de braver leur censeur.

C'est pourquoi, quatorze ans après, il entreprit de les ruiner, de concert avec le tribun Voconius Saxa dont il soutint et fit accepter la loi. Bien qu'âgé de soixante-cinq ans, il n'avait rien perdu de sa vigueur et de sa verve, et il ne ménagea dans cette occasion ni ses poumons, ni son éloquence (4). La loi Voconienne, dont le génie de Montesquieu avait deviné la portée, est devenue moins intelligible, grâce aux savants efforts de l'érudition allemande. Les recherches de M. Émile Belot, mon collègue et mon ami, l'ont éclairée d'un jour nouveau. Dans son *Histoire des chevaliers romains*, récemment publiée (5), M. Belot a porté la lumière de l'économie politique dans les mystères de la constitution romaine, et démontré, péremptoirement, je le crois, que toutes les révolutions de Rome républicaine dépendent du rapport numérique entre la population urbaine et la population rurale aux différentes époques. Il ne faut pas, en effet, prendre de la ville de Rome dans ses commencements l'idée que nous en donne Montesquieu, celle d'une bourgade destinée à serrer les fruits des champs ou du pillage, peuplée d'habitants grossiers et sans culture. M. Beulé, dans un savant article (1) où il revendiqua avec raison l'originalité de l'art romain, a fait justice de ce préjugé. Rome fut d'abord une citadelle carrée, dont les murs, mis au jour par des fouilles récentes, attestent l'origine pélasgique. Dès le temps des rois étrusques, elle avait à peu près l'étendue qu'elle conserva depuis. Les monuments de cette époque reculée, les belles voûtes de la prison Mamertine, et le prodigieux aqueduc construit par Tarquin témoignent encore aujourd'hui du goût de ces princes pour les grands et utiles travaux. C'étaient les chefs d'une forte aristocratie descendant des premiers fondateurs, qui, avec ses clients, formait la population de la ville, et par l'entremise d'un sénat, composé de ses membres, gouvernait les affaires publiques. Cette vive et intelligente noblesse eut toujours le goût des arts. Dès les premières années de la république, nous voyons la rue des Toscans occupée par des orfévres, des fabricants de bronze, des marchands de miroirs (2). Le beau groupe de la Louve allaitant Romulus et Rémus fut fondu en 296 avant Jésus-Christ, et l'on conserve encore un coffret de toilette, d'un beau style, exécuté à Rome par un artiste latin ou campanien, Novius, pour une dame, Macolnia de Préneste (3), qui vivait un demi-siècle avant Caton. Dès l'an 302 avant Jésus-Christ, un Fabius avait décoré le temple du Salut de peintures murales, admirées encore au temps d'Auguste (4). Un autre Fabius, le plus ancien historien de Rome, avait écrit ses *Annales* en grec (5); et Flamininus charma les Grecs eux-mêmes par l'atticisme de son langage (6).

Autour de la cité patricienne s'était formée dans les campagnes la population des propriétaires libres, mais non citoyens de Rome, race dure, énergique, opiniâtre; ce fut la plèbe. C'est elle qui en pénétrant dans la ville y porta la rusticité. Dès lors il fut de mode d'affecter le mépris des arts et des lettres. Caton, qui savait le grec (7), et qui avait entendu à vingt-cinq ans les leçons du pythagoricien Néarque, se servait d'un interprète pour parler aux Athéniens. Après la prise de Corinthe, Mummius qui, en vainqueur généreux et ami des arts, avait fait relever les statues de Philopœmen (8), feignait

(1) Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 6.
(2) Mommsen, III, 12.
(3) Quintil., V, 11, 39.
(4) Cicéron, *De senectute*, 5.
(5) *Histoire des chevaliers romains*, considérée dans ses rapports avec les différentes constitutions de Rome, par M. Émile Belot, ancien élève de l'École normale, professeur au lycée de Versailles. Paris, Durand, 1866.

(1) *Revue des deux mondes*, 15 mars 1865.
(2) Tite-Live, XXVI, 27. — Plaute, *Curcul.*, IV, 1, 19.
(3) Mommsen, *Hist. rom.*, trad. Alexandre, t. II, p. 277 et 322.
(4) Pline, XXXV, 7.
(5) Denys d'Halicarnasse, I, 6.
(6) Plutarque, *Flamininus*, 17.
(7) Plutarque, *Caton*, 12 et 2.
(8) Plutarque, *Philopœmen* 21.

de ne rien comprendre aux mérites des tableaux qu'il faisait pourtant emballer pour orner son triomphe. C'est là un sentiment tout plébéien, que Virgile a exprimé dans des vers célèbres :

Romain, occupe-toi de gouverner le monde,
C'est là ton art à toi !

Il n'est pas de mon sujet de vous raconter les luttes que la plèbe rustique et la noblesse patricienne soutinrent l'une contre l'autre, avant de se fonder en une puissante unité. L'ouvrage auquel j'emprunte la plupart de ces détails vous en offrira l'histoire expliquée pour la première fois par une critique discrète, mais sagace. Il suffira de vous dire qu'entre les années 240 et 220 avant Jésus-Christ, une réforme de la constitution consacra le triomphe de la plèbe, ou, pour mieux dire, de l'aristocratie municipale, à laquelle appartenait Caton, tandis que l'affluence des métaux précieux, dont je vous ai dit les causes, décuplait le chiffre des fortunes. Dès lors, les citoyens de la quatrième classe, qui, avant les guerres puniques, ne possédaient que 25 000 as de l'ancienne monnaie, en possédèrent au moins 250 000 de la nouvelle. Or, la loi Voconienne ne s'appliquait qu'aux citoyens qui possédaient au moins cette fortune. Si donc on suivait les calculs des savants allemands (1) qui n'accordent à la première classe que 100 000 as, on serait forcé d'admettre que la loi n'atteignait qu'un très-petit nombre d'individus d'une opulence exceptionnelle. C'est comme si, dans notre Code civil, on rédigeait le titre des successions exclusivement en vue des personnes qui possèdent plus de deux millions. M. Belot a démontré qu'elle s'appliquait aux quatre premières classes, c'est-à-dire à toute la partie aisée de la société romaine. C'est un des résultats les plus curieux de son livre et les plus solidement établis.

En principe, la femme romaine était toujours mineure; elle était toujours, comme on disait, dans la main de son tuteur naturel ou légal; son mari pouvait la tuer pour un cas d'ivrognerie, comme pour un flagrant délit d'adultère ; mais en fait, certaines mesures législatives l'avaient émancipée en lui assurant la libre disposition de sa dot. Sous le régime dotal, tel qu'il se pratique en France, le mari administre les biens de sa femme, sauf à justifier de sa bonne gestion. A Rome, la subtilité des jurisconsultes avait trouvé moyen d'autoriser l'épouse à posséder personnellement des biens qu'elle administrait elle-même, ou par l'entremise d'un intendant exclusivement affecté à son service (2). L'inconvénient de ce droit n'avait pas tardé à se faire sentir. Le mari, pressé d'argent pour ses plaisirs ou ses affaires, empruntait à sa femme; la chose semblait naturelle et raisonnable. Mais, hélas! un poëte très-sensé l'a dit :

Il n'est pas d'union qui n'ait ses mauvais jours (1).

A Rome, comme ailleurs, il y avait des querelles de ménage, et la femme tenait en réserve un argument irrésistible, un exploit d'huissier. Par bonheur pour les maris récalcitrants, le législateur avait aboli la contrainte par corps; sans quoi la majesté maritale n'aurait eu à choisir qu'entre l'obéissance et la prison. Mais si l'on ne pouvait emprisonner le mari, on pouvait le poursuivre en justice; une bonne assignation réprimait toute velléité d'indépendance. Le père de famille pouvait dépendre, pour sa subsistance, d'un caprice de sa femme. C'est ainsi que, dans la comédie, le pauvre Déménète se plaint de n'avoir pas vingt mines à donner à son fils, et d'avoir vendu, en recevant la dot, sa puissance et sa liberté (2).

Voconius et Caton entreprirent de remédier à cet abus. Voici leur loi, dont nous ne possédons pas le texte, restituée d'après les indications des auteurs anciens :

Art. Ier. Si le père appartient à l'une des quatre premières classes, la fille, fût-elle unique, ne peut hériter à titre de succession; elle ne peut être que légataire (3).

Art. II. Le père d'une fille unique peut lui laisser, mais à titre de legs seulement, la moitié de sa fortune, quelle qu'elle soit (4), et jamais davantage (5).

Art. III. S'il a plusieurs enfants, il ne peut léguer à sa fille qu'une somme fixe de 250 000 as, soit 21 550 francs qui en vaudraient aujourd'hui à peu près 58 875 (6).

Cicéron a raison de dire que cette loi était fort injuste pour les femmes. En effet, elle leur retirait absolument le droit d'hériter, et, selon les cas, les dépouillait du quart, du tiers et même de la moitié de la fortune paternelle. Aussi chercha-t-on à l'éluder par des fidéicommis. Puis les progrès de l'improbité rendant cette voie périlleuse, on s'avisa d'un moyen plus sûr, c'était de n'avoir pas d'enfants. Les filles n'héritant plus, les jeunes gens qui calculaient, alors comme aujourd'hui, ce que coûte une femme nourrie dans les habitudes du luxe, refusèrent de se marier. Les intrépides qui passaient outre, s'ils avaient pour premier enfant une fille, s'en tenaient là, de crainte de l'appauvrir. La loi que Caton avait cru diriger contre le luxe eut pour effet

(1) Boeckh, *Recherches métrologiques*, p. 444. — *Hist. des chevaliers rom.*, par M. E. Belot, p. 416.

(2) « Principio vobis mulier magnam dotem attulit, tum magnam » pecuniam recipit, quam in viri potestatem non committit ; eam pecu- » niam viro mutuam dat; postea ubi irata facta est, servum recepticium » sectari atque flagitare virum jubet. » (*Cato*, apud Gell., XVII, 6.)

(1) M. Ponsard, *L'honneur et l'argent.*

(2) Plaute, *Asinaria*, I, 1.

(3) « Q. Voconius sanxit in posterum, qui post eos censores census » esset, ne quis hæredem virginem neve mulierem institueret. » (Cicér., *Verr.*, II, 1, 42, *De prætura urbana.*)

(4) « Quid, si plus legarit quam ad hæredem hæredes ve perveniat, » quod per legem Voconiam ei qui census sit, non licet? » (Cicér., *ibid.*)

(5) « Cur autem, si pecuniæ modus statuendus fuit fæminis, P. Crassi » filia posset habere, si unica patri esset, æris millies, salva lege, mea » tricies non posset. » (Cicér., *De repub.*, III, 7.)

(6) Dion Cassius, LVI, 10. — Voyez aussi Cicér., *Verr.*, II, 1, 43, et Asconius, *In Verrem, de prætura urbana*, 41.

d'empêcher les mariages et de dépeupler l'Italie. C'est pourquoi l'empereur Auguste que la diminution du nombre des naissances inquiétait, adoucit les rigueurs de la loi Voconienne en faveur des femmes qui auraient trois enfants. Il en était réduit à sévir contre les célibataires, et à proposer des primes pour le mariage et pour la paternité.

Le discours que Caton avait prononcé en faveur de la loi Voconienne avait paru si beau que les Romains le faisaient apprendre par cœur à leurs enfants; au temps de l'empereur Adrien, on l'expliquait encore dans les écoles (1). Mais ce succès littéraire aurait-il consolé l'auteur des tristes conséquences qu'il n'avait pas su prévoir? Il avait cru rétablir l'autorité maritale et la simplicité du ménage; il n'avait fait que propager la plaie honteuse de l'égoïsme et du célibat. Malgré la foi robuste qu'il avait en lui-même, le spectacle qui frappait ses yeux n'était guère propre à le rassurer sur l'avenir. Les comédies de Plaute peuvent nous en donner l'idée. Je sais qu'en puisant à cette source on s'expose à prendre pour un signe des mœurs romaines un trait simplement traduit de quelque poëte grec; mais il n'est pas impossible de faire la distinction. Dans Athènes, les femmes étaient exclues du théâtre comique; à Rome, elles s'y pressent et s'y comportent avec l'impertinence de la meilleure société. « Je prie les dames, dit Plaute (2), d'écouter sans rien dire, de ne pas rire tout haut, d'adoucir l'éclat de leur caquet. » Ces dames, convenons-en, ne ressemblent pas à ces mères de famille regrettées par Tacite (3), qui mettaient leur gloire à garder la maison et à se sacrifier pour leurs enfants. Elles ont goûté ce dangereux plaisir de voir et d'être vues (4), qui est, selon Bossuet, le commencement de la damnation. Elles imitent les façons comme la toilette des courtisanes, à qui elles disputent leurs maris (5). Lutte périlleuse où la vertu se compromet inutilement; elle y perd sa candeur sans acquérir le bizarre attrait du vice; dans la femme de bien qui veut forcer sa nature, il reste une gaucherie qui l'honore et qui la trahit. Cherchez les vieux Romains: ils ne sont pas à leur charrue comme Curius, mais chez les barbiers, les parfumeurs, au gymnase et ailleurs. Ainsi se perd le respect de la dignité paternelle; les enfants, à leur tour, réclament leur droit au plaisir (6). Un idéal nouveau est proposé à l'imitation : c'est le vieux Périplectomène, en qui Pleuside trouve un auxiliaire si complaisant. Le jeune homme se reproche lui-même de recevoir d'un vieillard de tels services : « Que dites-vous? réplique celui-ci; suis-je, à votre avis, réclamé par l'Achéron et bon à porter en terre? Je n'ai pas plus de cinquante-quatre ans; j'ai bon pied, bon œil, la main alerte. Je suis un rieur de bon goût, un convive agréable; je ne crache pas, je ne tousse pas; je n'étourdis pas les gens de mes criailleries sur les affaires publiques et sur les lois. Ma fortune me permettait, grâce aux dieux, d'épouser une femme richement dotée, de grande famille; mais je n'ai pas voulu introduire chez moi une criarde. Car enfin, une bonne femme, s'il en fut jamais, où pourrai-je la déterrer? où en trouver une qui me dira: « Mon ami, achète de la laine pour te faire un bon manteau. » Une femme ne me dira jamais cela; mais, avant le chant du coq, elle me réveillera pour me dire : « Mon mari, donnez-moi un bon maître d'hôtel, un bon cuisinier. » Quand j'ai tant de parents, qu'ai-je besoin d'enfants? Maintenant je vis bien, je suis heureux et maître absolu. Mes héritiers me caressent, ils m'envoient des cadeaux; ils me prient à dîner et à souper. Cela vaut mieux que d'avoir deux et trois fils (1). »

Cette morale se débitait sur le théâtre de Rome, avec l'approbation des édiles, et peut-être en présence de Caton. Elle a porté ses fruits. Voulez-vous savoir quels étaient, vingt ans après la mort du censeur, les goûts que les pères cultivaient dans leurs enfants? Scipion Émilien vous le dira: « Les jeunes garçons et les jeunes filles de condition libre vont à l'école de danse, pêle-mêle avec des êtres déshonorés. On me l'avait dit; mais je me refusais à le croire. On m'a conduit à cette école; et j'y ai vu plus de cinq cents garçons et fillettes, entre autres un enfant orné de la bulle d'or, le fils d'un candidat aux charges publiques, garçon de douze ans, pour le moins, exécuter, au son des castagnettes, des danses que l'esclave le plus effronté ne saurait danser sans rougir (2). Le même orateur représente le jeune élégant qui « tous les jours se parfume et se bichonne devant son miroir, s'épile les sourcils et la barbe, puis va se mettre à table avec sa tunique aux manches traînantes (3). » On ne rencontre sur le forum que citoyens vêtus de robes de la plus fine laine, légère; et transparentes comme des robes de femmes (4); la plupart, pris de vin, prononcent en cet état sur les intérêts de la république (5). Puisque nous sommes au forum, approchons-nous d'un tribunal. On refuserait d'ajouter foi à l'incroyable tableau de mœurs que Macrobe nous a conservé, si les paroles d'un témoin oculaire n'en attestaient l'exactitude : « Les juges, soigneusement parfumés, boivent et jouent aux dés toute la matinée. A la dixième heure, ils se rendent au tribunal.... Sur le chemin, ils s'arrêtent à tous les coins de rues. (L'auteur dit ce qu'ils y font; mais je ne veux pas le traduire). Ils arrivent, l'air rogue... Le président appelle les témoins; pendant leur déposition il sort (vous devinez pour quel objet); à son retour il déclare la cause entendue, se fait

(1) A. Gelle, VII, 13.
(2) Plaute, *Pœnulus*, prologue.
(3) Tacite, *De orat.*, 28.
(4) Plaute, *Pœnulus*, acte I, scène II.
(5) Id., *Cistellaria*, I, 1.
(6) Id., *Mercator*, acte V, scène dernière.

(1) Plaute, *Miles gloriosus*, acte III, scène I, passim.
(2) Scipion Émilien, dans Macrobe, *Saturn.*, II, 10.
(3) Id., dans A. Gelle, VII, 12.
(4) Diodore de Sicile, fragment du livre XXXVI.
(5) Macrob., *Saturn.*, II, 12. Paroles de C. Titius.

remettre les pièces, y jette les yeux; mais à peine s'il peut les tenir ouverts, tant ils sont appesantis par le vin. Le moment venu de délibérer : Que me font, s'écrie-t-il, tous ces niais? ne vaut-il pas mieux boire un bon coup de vin grec, mêlé de miel, manger une grive grasse et quelque poisson succulent pris entre les deux ponts du Tibre (1)? »

Ainsi, le flot emportait toutes les digues que Caton avait voulu lui opposer. Les Romains se précipitaient dans la volupté avec une fougue intempérante qui rappelait leur élan dans les combats. Ils n'étaient pas encore blasés sur ces jouissances; ils ne bâillaient pas au milieu des plaisirs. Les Grecs avaient inventé l'art de manger; la cuisine avait ses écoles à Sicyone comme la philosophie à Athènes, et les opérations de l'âme n'étaient pas distinguées avec plus de subtilité que les saveurs des poissons. A Rome, ce fut une indigestion permanente; à la fine et délicate sensualité de la Grèce succédait l'ignorante et brutale orgie de Trimalcion. Le ragoût même du sang ne manquait pas à ces débauches; Caton dénonça le frère de Flamininus qui, dans un souper, avait tranché, de sa main, la tête d'un Gaulois pour divertir un de ses mignons. En vain l'autorité publique essayait de réprimer les excès de la table. Pendant la censure de Caton, le tribun Orchius avait prescrit de dîner les portes ouvertes et limité le nombre des convives; si cette loi avait été observée, elle aurait eu pour effet de faire dévorer publiquement un grand festin par un petit nombre de gloutons. Celle de Cornélius Sylla, par la quantité prodigieuse des plats qu'elle énumérait, servit de monument à la gourmandise romaine et de manuel aux cuisiniers de grande maison. Enfin l'honnête Antius Restion, qui prétendit, au temps de César et de Lucullus, ramener l'antique sobriété, ne voulant pas se rendre complice des violateurs de sa loi, s'interdit toute sa vie d'accepter aucune invitation (2). Exemple d'héroïsme qui méritait d'être plus souvent imité par les auteurs et les partisans des lois somptuaires !

Caton n'eut pas le même scrupule : il voulut goûter, avant de mourir, les plaisirs qu'il avait condamnés. A soixante-dix ans, il eut une seconde jeunesse, comme ces arbres qui, surpris par l'ardeur d'un été brûlant, refleurissent aux pluies tièdes de l'automne. Il fit crépir et blanchir ses maisons de campagne; il y invitait ses voisins et se livrait avec eux à la joie, pensant que la table est une des sources les plus naturelles de l'amitié (3). Il était devenu gourmet et faisait donner les étrivières à son cuisinier lorsqu'il manquait de bien assaisonner quelque plat. C'est dans ces festins, sans doute, que, selon l'expression d'Horace, la vertu du vieux Caton aimait à se réchauffer dans le vin; elle s'y noyait, dit-on, quelquefois. Le rigide censeur se faisait badin et folâtre. Il plaisantait des choses graves, par exemple, de la religion, s'étonnant que deux augures pussent se regarder sans rire (1). La liberté de ses mœurs obligea son fils et sa bru, qui habitaient avec lui, à changer de maison. Agé de près de quatre-vingts ans, il épousa la fille de son greffier. Comme son fils du premier lit, déjà d'âge à briguer la préture, se plaignait respectueusement de ce mariage et demandait à son père s'il lui avait fourni quelque sujet de plainte : « Au contraire, dit Caton d'un ton léger, je suis si content de toi que je veux avoir encore d'autres enfants qui te ressemblent. » Il eut, en effet, de sa jeune femme, un fils qui fut l'aïeul de Caton d'Utique. Cette conduite scandalise le bon Plutarque. Comme ces philosophes qu'un peintre célèbre a représentés contemplant d'un air triste la dernière heure d'une orgie romaine, il est prêt à se voiler la face pour n'avoir pas à rougir de Caton.

Ainsi, loin de vaincre les mœurs de son temps, Caton avait fini par y céder. Est-ce à dire qu'il ait passé sur la terre sans autre profit que de donner à son siècle et à la postérité le spectacle d'un original? Non; l'homme illustre que Rome admira, que nous respectons malgré ses erreurs et ses faiblesses, est plus et mieux qu'un original : c'est un type. Il semble qu'à l'heure où disparaît une des formes passagères sous lesquelles se manifestent la puissance, la grandeur ou les progrès de l'humanité, Dieu se plaise à l'arrêter sous le regard et à résumer dans un seul homme une suite de générations. La chevalerie, près de succomber à la brutalité du canon et aux immortelles épigrammes de Cervantes, produisit le plus brave, le plus pur, le plus digne de ses représentants, le chevalier Bayard. Quatre ans après la naissance de Voltaire, s'éteignait dans les rigueurs du cloître l'abbé de Rancé, loin d'un monde émerveillé de ses tristesses et de ses vertus. De même, quand les légionnaires de la campagne romaine eurent semé leurs os sur tous les champs de bataille; quand les cultivateurs, refoulés aux limites extrêmes de l'Italie, cédèrent leur place dans les conseils de Rome aux étrangers et aux affranchis, cette race agricole et guerrière parut s'être personnifiée dans Caton. La volonté, venant en aide à la nature, fit de lui l'image achevée de tout un peuple avec ses qualités et ses défauts. On revit plus tard quelques traits de cette figure partagés entre divers personnages; mais aucun, pas même Marius, ne les réunit dans un ensemble aussi complet : Caton fut le dernier des paysans romains.

A. ADERER.

(1) Macrobe, *Saturn.*, II, 12.
(2) Id., *ibid.*, 13.
(3) Plutarque, *Caton*, XXV.

(1) Cicéron, *De divin.*, II, 24.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

COURS DE M. H. BAUDRILLART
(de l'Institut.)

Leçon d'ouverture. — De l'histoire de l'économie politique, son but, son objet.

Permettez-moi, messieurs, de me féliciter d'abord de me retrouver au milieu de vous et de reprendre sans interruption des relations auxquelles, depuis bientôt quinze années, se rattachent pour moi les souvenirs les plus doux d'une existence laborieuse, toute concentrée dans cet enseignement. J'en dois rendre grâce à votre bienveillance, à celle de vos prédécesseurs, dont j'ai reçu tant de témoignages. C'est elle qui m'a servi de titre, à défaut d'autres garanties. Je puis le dire tout haut sans affaiblir en rien les remercîments que je dois à M. le ministre de l'instruction publique, qui n'a pas voulu que ce vieux lien cessât d'exister, et qui, par un mouvement tout spontané, m'a ouvert cette chaire complémentaire. La science y gagnera, je l'espère, puisqu'elle acquiert un organe de plus. Jadis l'économie politique n'était pas représentée dans les chaires de l'État. Tandis que les gouvernements la regardaient comme suspecte, la philosophie et les lettres, ces souveraines de l'enseignement officiel, justement fières de leur ancienneté, n'auraient pas vu sans regret s'établir auprès d'elles cette science contestée, à laquelle semblaient manquer quelques quartiers de noblesse. Après 1830, le Collége de France, ce sanctuaire des hautes et libérales études, lui faisait une place dans l'enseignement supérieur en y appelant l'illustre J. B. Say. Aujourd'hui, la voici presque aussi bien traitée que la philosophie et la littérature, du moins à Paris. Comme elles, l'économie politique sera désormais enseignée sous la double forme théorique et historique. J'espère vous convaincre, si vous n'en êtes assurés à l'avance, qu'il n'y aura pas à cela moins d'avantages.

I

Mais d'abord qu'est-ce que l'histoire de l'économie politique ?

Ne croyez pas que ce soit là une question oiseuse et rebattue. Loin de là : elle n'a guère été abordée de front. De la réponse qu'elle recevra dépend la clarté, l'unité, la méthode même de ce cours. Aussi j'y attache une importance capitale. Ici, messieurs, ce que nous faisons, ce que nous devons faire, c'est de la science, non pas nécessairement de la science d'un accès difficile, et réservée à quelques initiés, mais de la science sévère, rigoureuse autant que possible, ne reconnaissant qu'un maître : l'esprit humain, maître souverain qui doit être obéi dans ses lois et servi dans ses intérêts ! Cette voie de la recherche sincère elle est, sachez-le bien, la meilleure garantie de l'indépendance, car elle ne regarde ni en haut pour chercher à plaire, ni du côté de la foule pour flatter ses passions et caresser les modes de l'opinion du jour. Si dans cette voie qui a aussi ses attraits pour les esprits sérieux, on trouve l'adhésion du public, le succès, il est permis d'en jouir pleinement, en toute conscience ; car on peut se rendre ce témoignage qu'on ne l'a pas cherché comme un but, mais obtenu comme une récompense, et, pour ainsi dire, par surcroît.

C'est surtout au début d'un cours nouveau, quand les précédents font défaut, quand il faut s'orienter soi-même, dresser pour ainsi dire soi-même la carte du voyage, que les définitions exactes, les idées nettes, précises, sont absolument nécessaires pour ne pas s'égarer. Les exemples illustres ne manquent pas de fausses directions imprimées à tout un ordre de recherches, par suite d'une erreur dans le point de départ. C'est ce qui pourrait arriver ici très-facilement si nous ne faisions grande attention, c'est-à-dire si nous ne prenions soin de bien circonscrire notre sujet, en sachant même résister à certaines tentations ambitieuses, à cette voix flatteuse, mais pleine d'embûches, vraie voix de sirène, qui pousse quelquefois les sciences, comme les États, à rêver des agrandissements illicites aux dépens du voisin. Aujourd'hui surtout qu'il suffit, pour autoriser de tels rêves, de quelques analogies de race ou de langage, la pente est glissante. L'expression un peu vague, tant qu'elle n'a pas été expliquée, d'histoire de l'économie politique, y prête fort, et renferme plus d'un prétexte à envahissement sur les domaines limitrophes. Aussi quelques personnes nous ont félicité d'avoir à faire ici un cours d'histoire de la civilisation économique ; elles ont même bien voulu nous fournir des indications, nous communiquer leurs idées, nous signaler des sources. Nous les en remercions. Mais que ce soit là en effet le sujet que nous devions traiter, c'est justement la question en litige.

Certes, l'élément économique occupe au sein de la civilisation une très-grande place. Tout n'est pas dans les sentiments et dans les passions qui fournissent à l'histoire sa partie dramatique, ni dans les idées qui en forment la partie la plus élevée. Les nations ont leur vie de tous les jours ; elles ont des intérêts auxquels se rattachent la force ou la faiblesse des États. En un mot, la société a aussi un corps. Peut-être, pour les masses qui souffrent, pour les hommes d'État préposés au soin de notre garde et de notre bonheur, pour les historiens qui se voient, par tant de détails, arrêtés dans la belle simplicité de leur marche, serait-il plus commode que l'humanité s'en passât. Mais qu'on en gémisse avec saint Paul, ou qu'on s'en réjouisse avec le bonhomme Chrysale, qui trouve que sa « guenille » a du bon, il faut en prendre son parti. L'histoire a aussi son élément matériel, parce que la société dont elle est l'image a ses intérêts économiques, qui, bien loin de se simplifier, vont et iront probablement se compliquant sans cesse davantage avec les progrès de l'industrie et tout ce qu'on appelle les développements de la vie moderne.

Est-ce donc une raison pour que cette partie économique de l'histoire dont je reconnais l'importance, et sur laquelle même j'insistais il y a deux ans, à cette même place, en montrant la nécessité de l'économie politique pour l'intelligence de l'histoire, est-ce une raison pour que cette partie qui se compose de l'industrie, du commerce, des finances, de la constitution du travail et de la propriété mobilière et foncière, d'une foule de détails qui se rapporte même à l'existence privée, soit le véritable objet d'un cours sur l'existence de l'économie politique ? Non, messieurs, j'éprouve d'autant plus le besoin d'appuyer mon opinion sur des motifs sérieux, que je n'ignore pas qu'elle a contre elle des autorités respectables.

(Ici M. Baudrillart examine rapidement les ouvrages qui portent le titre d'*Histoire de l'économie politique*, et dont les auteurs sont MM. Blanqui, Boeck, Dureau de la Malle, Cibrario.)

Dussions-nous désobliger un certain nombre d'érudits, qui aimeraient cumuler avec ce titre celui d'économiste, et nous priver par là nous-même d'éminents collègues, hâtons-nous de proclamer que le détail des faits économiques n'est pas notre vrai champ d'étude. La science ne saurait être confondue avec ce qui lui sert de matière. On n'a jamais appelé physique les forces du monde extérieur, morale les actions humaines, même quand, par impossible, elles seraient toutes vertueuses. On a toujours distingué le fait de l'attraction et la théorie de Newton, la sagesse pratique et la philosophie morale de Socrate. Distinguons de même les faits économiques de la science de Turgot et d'Adam Smith.

Le véritable objet de l'histoire de l'économie politique, c'est l'histoire des idées et des doctrines.

Pourquoi ne disons-nous pas en abrégeant encore : histoire de la science ? C'est que ce serait tomber dans un autre excès. Après avoir refusé d'étendre son domaine outre mesure, il ne faut pas le restreindre par une sorte de mutilation. Ne placer que des vérités dans le tableau historique, cela serait peut-être flatteur pour l'esprit humain. Serait-ce aussi exact? Il faut savoir le reconnaître, il y a des erreurs qui ont une si longue durée, qui ont tenu une si grande place dans le monde, qu'elles ont, si j'ose ainsi parler, plus de droit à l'histoire que la vérité même. Les chimères grandioses de Pythagore et de Malebranche font justement partie des annales de la philosophie. L'histoire des sciences exactes serait-elle complète sans la connaissance du système du monde de Ptolémée et des tourbillons de Descartes ! Pourquoi donc des erreurs économiques non moins spécieuses, si elles ne le sont davantage, et qui ont exercé sur les faits un empire que ne peuvent pas avoir les erreurs astronomiques ou métaphysiques, pourquoi des erreurs d'une telle importance ne figureraient-elles pas dans l'histoire de l'économie politique ? En vérité, ce serait se montrer plus sévère que les théologiens, ce qui siérait peu à une science qui part du libre examen. Les théologiens n'ont pas négligé l'étude des hérésies et des schismes ; même ils ont cru en la retraçant servir efficacement la cause des croyances orthodoxes. Nous ne devons pas avoir moins de foi dans l'ascendant naturel de la vérité et dans l'empire de la raison.

Les utopies sociales occuperont par la même raison une certaine place dans ce tableau. Je dis une certaine place. Dans leurs ambitieuses visées, le plus souvent elles embrassent Dieu, la nature et l'homme. La terre nous suffit. Encore même ne prétendons-nous pas l'embrasser tout entière, mais seulement par le côté qui touche au travail et à la richesse.

Autre question : une histoire des idées et des doctrines, sans relation avec les faits économiques, ne risquerait-elle pas de paraître bien sèche, bien décharnée ? ne serait-elle pas souvent même dépourvue d'une suffisante lumière ? Assurément. Aussi, lorsque j'établissais tout à l'heure que l'histoire de l'économie politique ne saurait être celle de la matière économique tout entière, lorsque je renonçais pour elle à la tâche de pénétrer pour ainsi dire dans tous les recoins et les replis du ménage social, lorsque je déclinais l'honneur périlleux d'avoir à faire un tableau de la civilisation économique, qui exigerait des recherches presque illimitées, et la connaissance de toutes les langues comme de tous les arts et métiers, ce qui n'effraye pas certaines personnes, mais ce qui m'épouvante, je l'avoue, je n'entendais proscrire que le détail de ces faits, je n'entendais pas renoncer à m'en éclairer dans ce qu'ils ont de général. Et comment isoler les doctrines de la situation économique au sein de laquelle elles ont pris naissance ? Souvent elles la reflètent, quelquefois elles en prennent le contre-pied ; il arrive même qu'elles la modifient profondément. Ce sont là des circonstances également curieuses, également importantes pour l'historien. L'esprit humain s'y montre comme toujours passif et actif tour à tour. Tantôt les faits le domptent aisément, sans même qu'il s'en doute, et ne lui inspirent d'autres réflexions que celles qui tendent à les justifier. Tantôt ces mêmes faits le révoltent. De là, messieurs, il arrive que, parmi les penseurs et les écrivains, les uns inclinent à laisser le monde dans le même état, et que les autres emploient toutes les forces de la théorie à en changer la face. Quelquefois les premiers se croient engagés en conscience à ne pas marcher du tout, tandis que les seconds vont beaucoup trop vite. Entre eux se placent les modérés, qui s'efforcent de distinguer dans la société le bien et le mal, ce qui doit être maintenu et ce qui doit être réformé, et qui tâchent d'y mesurer leur pas. C'est, messieurs, le rôle qu'a joué en général l'économie politique, et c'est ce qui explique aussi que, prise pour ainsi dire entre deux partis extrêmes, elle ait été rarement populaire. Entre les conservateurs absolus et les réformateurs radicaux, elle a bien de la peine à placer son mot, le plus souvent fort mal accueilli ; mais il y a lieu de croire sans orgueil qu'en général ce mot est le bon, car c'est presque toujours celui qui reste !

Enfin, comment ne pas tenir compte, non plus seulement de la situation économique qui explique les doctrines, c'est-à-dire de l'histoire des faits qui retrouvent ainsi leur place légitime, mais aussi de la civilisation générale ? On ne saurait isoler les systèmes économiques ni de l'état social, ni des tendances philosophiques d'une époque. Si les métaphysiciens et les poëtes sont de leur temps, les économistes en sont aussi, on peut dire même à plus forte raison. Toute doctrine, tout ouvrage veut être éclairé par la lumière du siècle, qui se projette sur toutes les œuvres de l'esprit humain. Cette méthode de rapprochement des œuvres individuelles avec la civilisation d'un pays et d'un temps a renouvelé sous nos yeux la critique philosophique et la critique littéraire. Des maîtres illustres nous en ont fourni d'admirables modèles. Pourquoi cette méthode féconde ne serait-elle pas appliquée aussi aux monuments de l'économie politique et n'aiderait-elle pas à les comprendre ? Cela supprime-t-il la nécessité d'une étude directe et attentive de ces monuments ? En aucune sorte. Cela ôte-t-il quelque chose aux droits de la vérité en elle-même, aux droits de cette critique éternelle qui s'exerce indépendamment des circonstances et des considérations de temps et de lieu ? Non, assurément. Enfin, le génie perd-il ses titres à notre admiration, parce qu'il cesse de nous apparaître comme un phénomène isolé, sans lien avec ce qui l'environne ? Permettez-moi de n'en rien croire. Le chêne qui élève sa tête au-dessus de la multitude des arbres voisins n'en est pas moins incomparable de majesté et d'immortelle vigueur, parce qu'il s'alimente des sucs du même sol que les plus petits d'entre eux, et parce qu'il reçoit les mêmes rayons du soleil.

Voilà la méthode et les limites de l'histoire de l'économie politique indiquées d'une manière générale. Il reste à en tracer les principaux cadres.

II

On nous a demandé si l'histoire de l'économie politique devait comprendre l'antiquité. La question eût paru étrange à ceux qui appellent économie politique la vie économique des peuples, et qui auraient tout aussi bien le droit d'appeler physiologie l'action de boire et de manger, et grammaire les mots du langage. Pour nous, la question n'a rien que de sensé. Qu'importe, en effet, que les anciens aient connu les monnaies, quelques éléments du crédit, les impôts à merveille, presque aussi bien que nous, c'est tout dire ? A l'exception de l'impôt sur le timbre, je crois qu'il les ont eus en effet tous, tant le fisc a fait preuve d'un esprit précoce ! Les anciens ont-ils connu l'économie politique ? Non, comme science ayant son objet propre et sa méthode, ses principes arrêtés; oui, comme fragments déjà revêtus d'un certain caractère scientifique, et surtout comme vues réfléchies jusqu'à un certain point sur le travail et la richesse. Comprendriez-vous que ces esprits si ingénieux, placés en présence de faits de cette importance, fussent restés à leur égard sous le pur régime de l'instinct, qu'ils ne se fussent jamais élevés à une conception quelconque ? La vraisemblance proteste, et les faits la confirment. Pourquoi aller au delà ? Une économie politique à l'état de science dans l'antiquité ? Non-seulement, messieurs, cela n'est pas, mais cela n'est pas possible. Une économie politique, c'est-à-dire une science des rapports naturels dans l'ordre du travail et de l'échange, quand la force présidait aux arrangements de la cité, quand l'esclavage, faisant comme le fonds de la société laborieuse, faussait le jeu de l'échange des services et les relations du capital et du travail, quand l'idée de l'État, primant jusqu'à les absorber les droits de l'individu, ne laissait presque aucun des phénomènes économiques s'accomplir en dehors de son action ! Une véritable économie politique dans ce mépris universel du travail et de l'industrie ! Non, je le répète, cela n'était pas possible. On n'apercevait guère dans ces faits dédaignés par les moralistes, dans cette fermentation des intérêts au sein des villes de commerce, dans ces prix parfois débattus, parfois soumis à la règle arbitraire du maximum, un ordre caché, des principes fixes, un domaine ouvert à l'investigation régulière de l'analyse, pas plus qu'on ne soupçonnait dans les entrailles du globe, traité de chaos et de masse indigeste et grossière, les éléments d'une histoire, les annales de révolutions venues à leur heure et de cataclysmes en quelque sorte réguliers. Quel honneur n'appartient pas à Aristote pour avoir tenté, avec quel succès, vous le savez, l'application de la méthode expérimentale, alors si peu en usage surtout dans les sciences sociales, à la politique devenue, grâce à ce génie créateur et classificateur, une science à part, science accrue depuis lors, mais qui, sous la forme qu'elle reçut de lui, brave et défie le temps ! S'il méconnut, ce dont il serait peu raisonnable de lui faire un reproche, la loi du travail libre, si son erreur sur l'illégitimité de l'intérêt de l'argent marque un défaut d'attention suffisant, avec quel plaisir on découvre qu'il entrevoit du moins l'existence, qu'il trace même d'une main ferme quelques linéaments d'une science spéciale de la richesse ! Et quelle définition que celle qu'il a donnée de la monnaie ! Rien n'y manque en exactitude et en précision ! Pourquoi faut-il que les peuples, dans les siècles qui suivirent, en aient perdu la mémoire ? Moins d'idées fausses sur l'argent auraient obscurci l'esprit humain, et moins de sang aurait coulé en leur nom. Mais quoi ? ils préférèrent emprunter à Aristote de prétendus dogmes et lui supposer même des erreurs pour se faire une arme de son autorité, comme s'il n'y avait pas assez de sujets de dispute dans ce qui existe, sans en chercher d'imaginaires, et comme si les occasions de se déchirer et de se haïr manquaient aux hommes, sans en tirer de nouvelles de leurs subtilités inquiètes et de leurs systèmes éphémères !

Platon, Xénophon, plusieurs autres philosophes, vous montreront quelques-uns de ces fragments de science dont j'ai parlé. Vous trouverez dans les législateurs de la Grèce et surtout dans les jurisconsultes de Rome, la preuve des idées plus ou moins exactes qu'ils se sont faites des phénomènes et des lois économiques, à l'occasion de certains contrats.

Tout cela, c'est l'histoire de l'économie politique ne se séparant pas des faits généraux, tout en renonçant à entrer dans les détails. L'étude des jurisconsultes romains à ce point de vue aurait certainement un grand intérêt. Il y a là un beau sujet de thèse ou de livre pour quelque jeune et studieux adepte de la science du droit, ayant le bon sens de comprendre qu'il n'y a pas incompatibilité, malgré plus d'un malentendu, entre Cujas et J. B. Say.

(Ici M. Baudrillart met en lumière les quelques traces d'économie politique qui se rencontrent, au moyen âge, dans Philippe de Commines, Oresme, Thomas Mocenigo, au XVIe siècle dans Machiavel, l'Hopital et Bodin, pour s'éteindre au XVIIe siècle, époque d'agitations politiques en Angleterre, et appelée en France à jeter un autre genre d'éclat, siècle de la religion et de la métaphysique, de l'éloquence et des lettres.)

D'ailleurs, au XVIIe siècle, le principe d'autorité s'étend à tout. Le seul économiste, si ce nom peut être appliqué à l'abus fait même par le génie d'un principe qui, poussé à ce degré, est la négation même de la science, c'est Colbert. Quelle est, en effet, l'œuvre de ce grand homme ? Il porte l'autorité dans l'industrie et le commerce, avec autant de confiante vigueur peut-être et de puissance obéie que Bossuet lui-même dans les matières religieuses. S'écarter de ses décisions sur les règlements de fabrication est traité comme un crime d'État. Innover dans la confection d'une étoffe est une hérésie punie de la peine de la prison ou du carcan. Colbert fonde ou organise, non pas certes sans grandeur et sans une sorte d'efficacité momentanée, une orthodoxie industrielle qui lui survivra, ayant ses prescriptions sévères, ses dogmes arrêtés, ses croyants enthousiastes, même son inquisition dans les lignes de douanes dont se couvre l'Europe. Quand les économistes oseront regarder en face ce corps de doctrines consacrées, et toutes se proposant de sauver la liberté de ses écarts en lui mettant des lisières, ils paraîtront des blasphémateurs. Ils auront contre eux les préjugés les plus enracinés des générations formées à cette école des règlements à outrance, école qui n'a pas cédé aisément, car elle dure encore ! Le système règlementaire appliqué à l'industrie, le système prohibitif appliqué au commerce extérieur et rattaché lui-même au système dit *mercantile*, qui faisait consister la richesse principale des nations dans la possession de l'or et de l'argent, voilà, messieurs, ce qu'on a nommé le *Colbertisme*. Colbert lui-même appartient à l'histoire de la science, moins par ses réformes que par l'ensemble de ses vues et par quelques idées aussi saines qu'avancées sur l'impôt.

Au XVIIe siècle, l'art domine la science économique. Elle y

est comme engagée et perdue. C'est de l'administration, de l'économie publique plus que de l'économie politique. Cet art lui-même se réduit souvent à l'indication de vulgaires expédients. Voici le titre d'une de ces nombreuses publications: « Le joyau du commerçant, ou moyen sûr, facile, prompt et efficace pour favoriser, d'une manière incroyable, les progrès du commerce, la multiplication des richesses, etc., en remplaçant la monnaie par des billets de circulation ? » Ne croiriez-vous pas entendre les réclames de certains charlatans ! Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les gouvernements obérés les croyaient quelquefois, comme il arrive aux malades désespérés de se mettre entre les mains des empiriques. Au XVIIIe siècle, messieurs, dans cette grande époque de l'humanité, la science trouve sa vraie méthode, l'observation. Elle reconnait les caractères généraux de la richesse. Elle reconnait des causes générales qui la font naitre et se développer. L'idée que la tâche d'organiser le travail appartient à l'État, sous peine de voir régner dans l'industrie une épouvantable anarchie, est désertée et attaquée. Il en est de même de l'idée que la richesse n'obéit dans son cours à aucun ordre naturel, et qu'il appartient à la loi humaine d'en régler la distribution. Sans nier la nécessité de l'intervention des règlements dans une foule de contrats, les économistes proclament et démontrent que la liberté qui, dans le travail, se montre le plus énergique et le plus fécond des aiguillons, est aussi, dans la distribution de la richesse, sous l'empire de la concurrence qui tend à mettre un juste prix aux produits et aux services, une régulatrice infiniment plus sûre que ne le sont des règlements presque toujours arbitraires. Ces règlements, en effet, même quand ils ne paraissent pas inspirés, ce qui est rare, par un esprit de partialité favorable aux uns et aux autres, ne sauraient tenir compte, par leur généralité même, d'une foule de circonstances que le libre débat des parties contractantes est seul en mesure d'apprécier à leur juste valeur. Tel est le sens, messieurs, telle est la portée de la célèbre maxime : *Laissez faire, laissez passer*, souvent si mal comprise, si absurdement calomniée, où l'on a aperçu ou feint d'apercevoir une proclamation de l'anarchie, tandis qu'elle n'était qu'une proclamation de la liberté. On a eu tort, même à bonne intention, de n'y voir qu'un précepte et un conseil. C'était cela sans doute aussi. Les économistes, frappés des abus des priviléges, avaient justement entrepris de faire tomber ces causes d'oppression dont le poids séculaire n'avait cessé de s'aggraver, à mesure que les rois, s'en faisant un moyen de fiscalité, avaient converti en offices ou érigé en monopoles des industries faites pour être libres. Comment ne pas savoir gré aux économistes de s'être associés à l'universelle pensée de réforme et d'émancipation qui, avec Montesquieu, réclamait l'amélioration des lois civiles et proclamait la grandeur et l'utilité de la liberté politique, avec Voltaire revendiquait la tolérance religieuse et la liberté de penser, avec Beccaria étendait l'équité et l'humanité, même sur les coupables, en adoucissant la loi pénale et en plaçant, à côté de la terrible idée de l'expiation, la haute pensée de l'amendement possible et du repentir ! Oui, approuvons hautement ce grand projet, dans l'accomplissement duquel échouait Turgot, renvoyé du pouvoir où il portait prématurément les idées de l'économie politique, et que réalisait la Révolution française quelques années après ; approuvons et louons, comme le titre de gloire des économistes devant la civilisation, cette grande entreprise ! Rendre sa liberté à l'industrie opprimée, ses libres mouvements au commerce chargé d'entraves, promettre un avenir plus heureux à l'ouvrier écrasé sous mille servitudes et qu'écartaient de la maitrise la gêne des règlements et l'énormité des frais, donner plus de modération aux charges de l'impôt, mettre plus de justice dans son assiette, plus d'équité dans sa répartition, plus de douceur dans sa perception, livrée aux mains rapaces des fermiers généraux et des subalternes de villages nommés les *collecteurs*, quelle œuvre, messieurs ! Mais n'oublions pas qu'elle se rattachait dans la pensée des économistes à une vue scientifique. Cette conception scientifique, elle se manifeste par une étude méthodique de la manière dont se produit la richesse, née du concours de la nature et de l'homme, par une analyse des conditions qui fécondent le travail et de la nature des capitaux, par des études approfondies du rôle exact du numéraire métallique et du papier-monnaie, en un mot par une masse variée d'observations sûres, en dépit des hypothèses et des erreurs justement reprochées aux économistes français sur le *produit net* ou telle classification malheureuse des industries en productives et en stériles, comme si tout travail n'était pas productif par essence. Ces observations n'ont peut-être d'analogue et d'égal, pour la finesse et la sagacité, que les analyses de la chimie elle-même. Qu'on ne s'étonne donc pas si le principal créateur de cette science, l'illustre Lavoisier, se sentait attiré par un invincible attrait vers l'économie politique. Il y a même marqué sa place par les vues élevées qui animent ses écrits sur la richesse territoriale de la France et sur les finances, soumises aux rigoureux calculs d'un grand esprit, mis en mouvement par un grand cœur.

Voilà la science, messieurs. La voilà avec les caractères éternels que l'esprit humain lui reconnait : domaine distinct, méthode, principes généraux. Hors de là rien qu'empirisme ou vaines hypothèses, rien du moins que des vérités non démontrées et dès lors non scientifiques. Il ne lui reste plus qu'à se dégager d'un fâcheux alliage, et à recevoir, des mains d'un homme de génie, sa forme définitive. Adam Smith la lui donne. Retenez la date de 1776. C'est une date immortelle dans l'histoire de l'économie politique. Elle l'est doublement. C'est la date de l'édit de Turgot, comme des *Recherches sur la richesse des nations*. Des nations ! Messieurs, remarquez encore ce mot, et non pas d'une nation. L'économie politique échappe aux conditions de pure localité. Il s'agit des conditions durables, permanentes, générales, qui règlent le travail et la richesse. La science est éternelle. La science est cosmopolite. Nous pouvons nous en écarter ; nous pouvons ne l'appliquer que par un progrès plus ou moins lent ou interrompu par des écarts qu'expient chèrement les sociétés. Il importe peu à la nature même de la science placée dans une sphère supérieure à cette variabilité, comme l'ordre des choses qu'elle manifeste. Adam Smith lui donnera pour base unique le travail, le travail libre et divisé entre les membres de la nation, et plus généralement de la famille humaine. Véritable fondement des temps nouveaux, sur lequel s'élèvera l'édifice encore inconnu de l'avenir. Je le répète, messieurs, voilà la science. Nous devions cet hommage à son apparition. Avec elle s'ouvre, au XVIIIe siècle, le plus vaste champ et en même temps le plus nettement déterminé à l'histoire de l'économie politique.

Cette histoire se poursuit au XIXe siècle, que nous devrons aussi définir et caractériser au point de vue de nos recherches. On a donné à notre époque plus d'un nom.

On l'a nommée le siècle des machines. On l'a nommée le siècle des ouvriers. Je proposerais de l'appeler le siècle de la sociabilité. C'est le siècle des voies de communications et des échanges multipliés, des idées devenant de plus en plus communes à tous les peuples, de l'instruction se répandant dans toutes les classes, des inventions populaires dans leurs effets, universelles dans leurs applications. Vous en trouverez l'inspiration et l'empreinte dans les théories commerciales de J. B. Say, cet esprit si lumineux et si net, qui vint compléter l'œuvre des physiocrates, populariser et améliorer à plusieurs égards celle d'Adam Smith dans un ouvrage mieux fait et plus accessible à la moyenne des esprits, et qui devint le véhicule de l'économie politique en Europe. Qu'est-ce, en effet, messieurs, que ces théories commerciales, par lesquelles le monde est considéré comme un seul atelier, comme un seul marché, sinon le commentaire scientifique de la sociabilité, dont je viens de faire le caractère distinctif et toujours plus accusé de notre temps? C'est au reste, quoique avec des traits plus précis et plus fortement accusés dans le domaine matériel, l'héritage même du XVIIIe siècle, qui le premier a ressenti et proclamé l'amour de l'humanité sans acception de frontières. Les recherches et les discussions sur le paupérisme, sur les machines, sur la population, tiennent dans notre époque une place immense. Quel bruit s'est fait autour du nom de Malthus! En poussant cette étude jusqu'aux auteurs vivants qui nous échappent, à moins que l'éloignement ne nous permette de les apprécier ici avec une libre impartialité dont nous userons envers les économistes étrangers qui aujourd'hui illustrent la science, nous avons devant nous une vaste carrière. N'ayez pas peur que la matière manque. Chaque jour elle s'étend.

III

Demandera-t-on enfin quelle est l'utilité d'une telle étude? Nous répondrons qu'elle est utile à l'histoire générale, utile d'une manière toute particulière à l'économie politique elle-même.

Utile à l'histoire générale: comment expliquer, sans elle, les réformes économiques du dernier siècle? Notre siècle, messieurs, en a accompli à son tour dont l'importance frappera la postérité plus peut-être qu'elle ne nous frappe nous-mêmes. Nous avons vu, chose immense, à peu près disparaître l'esclavage, dont l'origine se confond presque avec le berceau des sociétés humaines. Bientôt il ne sera plus qu'un souvenir pénible, comme la torture. Le servage a subi le même sort dans une immense contrée. Vous avez nommé la Russie. De cette liberté, tôt ou tard, la Russie pourra faire sortir ces libertés générales qui n'ont toute leur valeur que lorsqu'elles règnent dans les hautes régions de la société. Plusieurs nations septentrionales, qui avaient gardé les corporations d'arts et métiers, avec le système arriéré des jurandes et des maîtrises, s'en sont débarrassées à notre exemple. Ce qui subsiste du régime réglementaire s'écroule sous nos yeux. Des traités de commerce se succèdent rapidement et ouvrent le chemin à la liberté commerciale, qui doit un jour contribuer à former ce que des esprits hardis et généreux n'ont pas craint d'appeler les États-Unis de l'Europe. N'est-ce pas là, messieurs, l'effet d'une action exercée par les enseignements de l'économie politique, et pourra-t-on écrire d'une manière un peu exacte, un peu complète, l'histoire de notre temps sans en tenir compte?

Utile à la science économique. L'histoire de l'économie politique retrouve les mêmes questions que la science économique en les abordant par une méthode différente. La science expose sous une forme dogmatique; l'histoire de l'économie politique, armée de l'érudition et de la critique, analyse et discute. Elle rattache chaque grande question à un grand nom. La réforme de l'impôt s'appellera Vauban, la question agricole Quesnay, la controverse du commerce des blés Galiani et Morellet, le travail libre et les corporations Turgot, le travail divisé et les conditions générales de la puissance productive Adam Smith, la population Malthus, la rente foncière Ricardo, la controverse des machines Sismundi, la liberté du commerce extérieur J. B. Say. Non pas que ces économistes éminents ne doivent être étudiés à d'autres points de vue et qu'ils se soient absorbés dans l'étude d'un seul point de la science. Le plus souvent ils en embrassent l'universalité. Mais leur gloire s'attache plus particulièrement à une loi trouvée ou élucidée. Très-souvent même il arrive que ce qui a été écrit depuis ces esprits supérieurs sur les mêmes questions, en ajoutant aux développements utiles du principe, atteint à peine comme hauteur et rigueur de pensée cette première expression donnée aux idées générales sur lesquelles la science est fondée. Ces analyses exactes, ces rapprochements féconds du passé avec le présent, vous semblent-ils constituer une science morte, une sorte d'archéologie économique sans utilité pratique, sans efficacité pour l'instruction solide des esprits qui voient dans l'économie politique une école pour les administrateurs, les historiens, les hommes d'État, enfin pour tous ceux qui aspirent à être des hommes éclairés? Combien ce serait là une façon étroite et peu exacte d'envisager cet enseignement! Quel puissant moyen de propagation n'est-ce pas que l'histoire pour les vérités que la science met directement en lumière? Laissez-moi vous dire combien j'en suis fier pour cet enseignement qui, par là, n'est plus seulement une satisfaction donnée à une haute curiosité de l'esprit, mais un service, un vrai service (il ne dépendra pas de moi du moins qu'il n'en soit ainsi) rendu à la société, à cette société de notre temps que rien ne saurait distraire de la grande et dominante pensée de faire la guerre dans la masse au mal moral et matériel! Guerre sans répit qui doit se poursuivre par le raisonnement et la science, comme par l'augmentation des forces productives, par de saines notions inculquées aux esprits, comme par le développement de la puissance mécanique. Il ne faut pas moins que l'ensemble de ces moyens, impuissants si on les isole, irrésistibles si on les unit. Par là seulement nous parviendrons à diminuer de plus en plus cette part de misère trop grande, messieurs, beaucoup trop grande, qui semble se dresser comme un démenti douloureux, humiliant, en présence des prodiges de l'industrie et des progrès de la civilisation.

Combien d'erreurs aussi à combattre par le même moyen! Hélas! une foule de gens, tout fiers de leurs découvertes, réinventent tous les jours le système mercantile, le papier-monnaie de la Régence, les mandats territoriaux de la République, avec des variantes qui ne changent absolument rien au fond. Renvoyons-les à l'histoire de l'économie politique.

La biographie y aura sa place. Elle a son importance pour l'intelligence des systèmes et son intérêt en elle-même. Assu-

rément je ne veux pas dire que la vie des économistes offre l'intérêt d'un roman. Il me semble pourtant que la vie du célèbre Law, que je range parmi les économistes à cause de ses *Considérations sur le numéraire*, et malgré les folies du *Système*, que celle de Turgot, de Necker et de ce Condorcet qui, comme Lavoisier, fut la victime des excès révolutionnaires, ne manquent pas des éléments de l'intérêt historique. Il n'en est guère qui n'ait ses particularités remarquables. Est-il indifférent de les signaler avec soin, surtout dans la mesure où elles peuvent servir à faire comprendre l'origine et le caractère des systèmes? On a plus d'une fois rappelé que l'auteur du *Système agricole*, l'illustre docteur Quesnay, ce médecin du roi Louis XV, cet hôte de l'entresol de Versailles, qui avait aussi sa cour de philosophes et d'écrivains, et se permettait quelquefois de critiquer en bas ce qui se faisait au-dessus de sa tête, avait passé sa jeunesse dans une ferme et beaucoup visité les paysans. On peut rappeler de même que, comme chirurgien, il avait rencontré sur son chemin les fameuses corporations qu'il devait combattre plus tard. Il n'est pas indifférent d'apprendre que l'homme qui fit donner un peu plus d'attention aux manufactures dans l'école dite des *physiocrates*, M. de Gournay, fut lui-même un intendant du commerce. On a prétendu que l'école économiste était marquée au coin d'une certaine uniformité, ce qui n'aurait que peu d'inconvénients, si, en faisant passer les économistes pour plus ennuyeux que la science n'autorise à l'être, on n'empêchait de les lire. Eh bien! je vous rappellerai de notre temps, Frédéric Bastiat dont les pamphlets sont si piquants, et, sous Louis XV, parmi quelques autres, l'abbé Galiani, ce petit abbé napolitain, jeté en plein Paris du XVIIIe siècle, corps frêle qui ne dépassait pas quatre pieds et demi, mais esprit de feu, antiquaire, politique, philosophe, et même un peu théologien, universel en un mot, se jetant sur les sujets les plus élevés, pour les inonder quelquefois des clartés les plus inattendues ; si vif que, lorsqu'il discutait sur l'économie politique ou sur toute autre chose, il lui arrivait, raconte-t-on, d'arracher sa perruque, qu'il brandissait d'une main en gesticulant de l'autre : homme sinon de génie, comme l'ont pensé de spirituels contemporains, du moins d'une intelligence éblouissante, et dont Grimm a pu écrire d'une façon expressive : « Ce petit être, né au pied du mont Vésuve, est un vrai phénomène. Il joint à un coup d'œil lumineux et profond une vaste et solide érudition, aux vues d'un homme de génie l'enjouement et les agréments d'un homme qui ne cherche qu'à amuser et à plaire. C'est Platon avec la verve et les gestes d'Arlequin. « Marmontel disait également de lui : L'abbé Galiani était de sa personne le plus joli petit Arlequin qu'eût produit l'Italie ; mais sur les épaules de cet Arlequin était la tête de Machiavel. »

N'y a-t-il pas enfin tels grands écrivains qui, par quelques unes de leurs vues et même de leurs œuvres, se rattachent à l'histoire de l'économie politique? Je vous nommerai entre autres, Loike, l'abbé de Saint-Pierre, Beccaria, J. J. Rousseau, Voltaire, Montesquieu.

A ceux qui répètent contre l'économie politique certaines accusations de matérialisme et d'insensibilité pour le peuple, l'histoire répondra : « L'économie politique matérialiste! Voyez-la ayant avec Smith la morale même pour berceau. Voyez-la avec Turgot attaquant directement le matérialisme d'Helvétius, insensible pour le peuple! Voyez le même Turgot dans son intendance de Limoges, signalant son administration par ses bienfaits. Lisez et relisez son célèbre édit qui affranchit le travail. Il y est beaucoup plus question des ouvriers que des bourgeois. Pour un marquis de Mirabeau, un des *originaux* encore, messieurs, de l'école économiste et du XVIIIe siècle, pour un marquis de Mirabeau, s'appelant *l'Ami des hommes*, et persécuteur acharné de sa femme et de ses enfants, par le privilége qu'ont quelquefois les sectaires de se montrer abstraitement épris des intérêts de l'humanité et impitoyables pour les individus, combien en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, d'âmes véritablement bonnes, affectueuses, désintéressées, humaines dans toute l'étendue du mot, et, de plus, capables, elles l'ont prouvé, de souffrir pour leur cause! Je ne sais trop si parmi ces hommes d'origine diverses, qui présentent des tendances ou des nuances plus ou moins différentes, il convient d'établir des écoles, surtout de reconnaître, selon la nationalité, une école anglaise, française, espagnole, italienne, à peu près comme cela se passe en peinture. J'incline plutôt à croire qu'il n'y a pas plus d'économie politique nationale qu'il n'y a de chimie écossaise ou de physique allemande. Si toutefois le génie d'un peuple s'empreint davantage dans les sciences morales et politiques, eh bien! je suis heureux de vous le dire : l'école française, celle qui commence à Vauban et à Bois-Guillebert, ces deux grands citoyens dont les écrits mettent l'esprit humain en France sur la voie de la science, et dont nous aurons à nous occuper d'abord, l'école française, sans avoir seule ce privilége, a pour traits dominants la considération du droit et de la justice, la préoccupation des pauvres, l'amour de l'humanité! En quelques contrées d'ailleurs qu'ils soient nés, les économistes dont je me propose de vous faire faire la connaissance plus intime appartiennent à cette patrie commune des intelligences, qui s'appelle la vérité, la vérité sincèrement cherchée, ardemment aimée. Cette école-là peut avoir aussi un nom, celui que je préfère à tous : c'est l'école des bons esprits et des honnêtes gens.

HENRI BAUDRILLART.

BULLETIN DES COURS.

Athénée de Paris.

(17, rue Scribe, à huit heures et demie.)

Samedi, 19 janvier. — M. L. SIMONIN : *Les pierres précieuses.* — M. JULES DUVAL : *Les grands voyageurs contemporains : Barth.*

Mardi, 22. — M. ETEX : *Michel-Ange.* — M. HIPPEAU : *La correspondance de Voltaire.*

Jeudi, 24. — M. FÉLIX HÉMENT : *Les fleuves.* — M. FRANCISQUE SARCEY : *M. Alexandre Dumas fils : le Fils naturel.* (M. Francisque Sarcey fera régulièrement une conférence tous les jeudis.)

Samedi, 26. — M. J. J. WEISS : *Le sire de Joinville et le roi saint Louis.* — M. JULES DUVAL : *Les grands voyageurs contemporains : Livingstone.*

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 9 26 JANVIER 1867

OUVERTURE DU COURS DE M. LEGOUVÉ.

Paris, 25 janvier 1867.

L'affluence était grande, mercredi dernier, au Collége de France, pour entendre M. Legouvé. Il y avait autant de monde hors de la salle que dedans, et ceux du dehors se pressaient et se poussaient, voulant être des auditeurs quand même, bien que la voix de M. Legouvé, si forte qu'elle soit, ne pût guère parvenir jusqu'à eux. Nous n'avons que faire de donner les motifs de cet empressement. La maturité des réflexions qu'apporte dans les questions qui touchent à la famille l'auteur de l'*Histoire morale des femmes*, l'admirable talent avec lequel il les dit, le peu de temps que doit durer son cours au Collége de France, où il paraît bien rarement, puisqu'on ne l'y avait pas entendu depuis 1849 : ajoutez à ces raisons le sujet qu'il traite aujourd'hui : *Les pères et les enfants au XIXe siècle*. Sujet très-opportun dans un moment où la société française semble éprouver un désir particulier de se rendre compte de l'état de ses mœurs, et prête une curieuse attention aux tentatives de ceux qui, dans le roman, au théâtre ou dans une conférence, sont capables ou ont la prétention de lui faire faire son examen de conscience. Cherchant à se connaître elle-même, elle écoute très-volontiers ceux qui peuvent l'y aider.

Les pères et les enfants au XIXe siècle! En quoi diffèrent-ils des enfants et des pères des siècles précédents? C'est ce que M. Legouvé nous a fait voir dans cette première leçon. Sous l'ancien régime, il n'y avait pas grand'chose de commun entre les uns et les autres; les enfants étaient tenus à distance; ils disaient à leur père *monsieur*. Ce qu'on leur imposait à l'égard de l'autorité paternelle, c'était uniquement le respect et la crainte, à l'aide du fouet et de la férule. Les mères ne portaient pas le deuil de leurs fils. On tutoyait ses domestiques et l'on disait *vous* à ses enfants. Aujourd'hui on tutoie ses enfants et l'on dit *vous* à ses domestiques. Signe, d'une part, des progrès de l'égalité, et, d'autre part, du changement qui s'est fait dans les rapports des pères et des enfants, et qui a placé au premier rang l'affection plutôt que le respect.

De là un inconvénient et un avantage. *Messieurs les enfants*, comme disait un homme spirituel, se trouvant plus rapprochés de leurs parents, traités par eux avec moins de rigueur et de cérémonie, se croient aisément de petits personnages; ils prennent de trop bonne heure des habitudes et des allures de jeunes gens; ils croient devoir à leur dignité naissante de fumer en allant au collége; à seize ans, ils ont des opinions, fort avancées généralement à tous égards, et les soutiennent contre leurs pères, qu'ils trouvent un peu arriérés; à dix-huit ans, ils ne discutent plus avec leurs mères, qui leur paraissent de bonnes femmes peu entendues aux choses du siècle.

Tel est l'inconvénient. Il y a du moins, à notre avis, cette consolation, que les ridicules de ces petits messieurs n'ont qu'un temps, et qu'ils s'en déferont à mesure qu'approchera l'âge mûr et qu'arriveront les épreuves de la vie. Laissons ces enfants présomptueux devenir des hommes : ils n'auront que des haussements d'épaule pour les enfants de la génération suivante qui feront ce qu'ils ont fait. Laissons-les devenir des pères à leur tour : ils tanceront leurs fils sur les travers qu'ils avaient au même âge. Voici maintenant l'avantage de ce rapprochement qui s'est opéré entre les pères et les enfants. Il y a une atmosphère de tendresse qui entoure les enfants dès le berceau ; ils se sentent aimés, et si on ne les gâte point, ces soins affectueux qui descendent sur eux pénètrent dans leurs jeunes âmes et y font naître une confiance affectueuse qui remonte vers leurs parents. La familiarité même qu'on leur permet les rend plus communicatifs ; un échange fréquent de questions et de réponses, et d'épanchements réciproques, fait du père un éducateur. Si la nature de l'enfant est bonne, il est tenu de la rendre excellente; si elle est mauvaise, de l'améliorer. S'il n'acquiert pas dans cette tâche l'autorité morale nécessaire, s'il ne parvient pas à exercer sur son fils une action utile et bienfaisante, la plupart du temps c'est sa faute. Aussi a-t-il le sentiment de la responsabilité qui pèse sur lui. Pour répondre à des *pourquoi* incessants, et n'être pas pris trop souvent en flagrant

délit d'ignorance (un enfant ne saurait admettre que son père ignore quelque chose), il fera appel à ses vieux souvenirs, relira ses livres, repassera des études oubliées, réfléchira sur des problèmes qu'il ne s'était jamais posés, Qui sait même s'il ne se corrigera pas un peu de certains défauts par l'habitude qu'il s'imposera de les réprimer devant ses enfants afin de ne leur point donner de mauvais exemples? L'éducation des enfants par les pères, c'est l'éducation des pères par les enfants.

Jusqu'où ne va point cette éducation? M. Legouvé a raconté qu'un professeur du Muséum d'histoire naturelle, dont le cours était suivi par un certain nombre de femmes, se crut un jour obligé par sa conscience à prévenir ces dames que, la fois suivante, il aborderait des questions dans lesquelles il était fort difficile et fort délicat d'entrer devant un auditoire féminin; en conséquence, il les pria de ne point venir cette fois-là. Rassuré par la précaution qu'il a prise, il prépare sa leçon en pleine sécurité, comptant bien ne la faire que devant des auditeurs appartenant à ce sexe à qui l'on peut tout expliquer sans périphrase. Il arrive, il monte en chaire: deux fois plus de femmes! Que faire? Embarrassé d'abord, il prend un grand parti; il change de fond en comble la forme de sa leçon et dit les mêmes choses, mais avec des tours, un choix de termes et des bonheurs de langage qui sauvèrent la situation. De même, les enfants font souvent des questions fort gênantes et demandent des explications qu'on aimerait beaucoup mieux ne leur point donner. A cette école, le père peut apprendre l'art de leur fournir, sur bien des points scabreux, des éclaircissements qui, sans les tromper, ne leur apportent qu'une lueur inoffensive.

Entre notre siècle et le bon vieux temps, les lois ne sont pas moins différentes que les mœurs. Autrefois les enfants dépendaient beaucoup plus de leurs parents; le code civil a étendu leurs droits, avec grande raison puisque les enfants sont des personnes; et ces droits, il en a assuré le triomphe sur les caprices ou les erreurs possibles des parents. On sait que les parents ne peuvent déshériter leurs enfants; la liberté de tester ne leur est accordée que dans des bornes fort circonscrites. M. Legouvé s'en applaudit; d'ailleurs il semble incliner un peu à prendre, contre les pères, le parti des enfants. Faut-il aller jusque-là, et parce que l'ancien temps désarmait les enfants contre les pères, faut-il tomber du côté opposé en désarmant outre mesure les pères vis-à-vis des enfants? Voici un fils qui tient envers son père la conduite la plus indigne; il accable sa vieillesse de chagrin et empoisonne la fin de sa vie. On a vu un fils publier à l'étranger un pamphlet infâme contre son père. Que risquait-il? Peu de chose. Si le fils ne gagne pas de quoi vivre, son père lui doit des aliments; il est obligé, par la loi, de lui faire une pension qui soit en rapport avec sa propre fortune. Il meurt, et le fils hérite; le testament paternel n'a pu lui ôter qu'une petite portion de la part qui lui revient. Si la fortune est considérable, il lui en reste assez pour ses déportements. Et le fils le savait bien; il savait qu'il n'avait pas beaucoup à perdre à rendre son père si malheureux, à l'outrager, au lieu de l'entourer de soins, d'égards et de respect. Si, en pareil cas, le père pouvait déshériter son fils, en grande partie du moins, non pas de sa propre autorité, car il serait juge en sa propre cause, mais après approbation d'un conseil de famille et décision du tribunal, ne sortirait-il pas de cette possibilité une crainte salutaire capable de prévenir les écarts du fils, ou, si le fils n'en tient pas compte, un juste châtiment? L'arrêt du tribunal pourrait toujours être réformé ultérieurement par le père lui-même, qui resterait libre de rendre à son fils les bénéfices du droit commun, car il faudrait laisser la porte ouverte à l'indulgence d'une part, au repentir de l'autre. Quoi qu'on en pense, tout ce que nous voulons dire, c'est ceci : Au XIXe siècle, les lois protègent à bon droit les enfants contre leurs parents; mais arment-elles suffisamment le père contre un fils dénaturé? EUG. YUNG.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

Auguste et son siècle.

A la fin de la république romaine, un jeune homme, qui s'appelait Octave (1), débuta dans la vie comme Néron finit : dans les guerres civiles, épreuve redoutable pour la jeunesse, il montra une résolution et une férocité précoces. Il avait une absence complète de scrupules et de moralité, ce qui est très-commode dans toutes les positions politiques, et surtout dans les temps où les partis se combattent les armes à la main. Pour couvrir sa conduite d'une certaine apparence de justice, il donnait pour prétexte la vengeance à tirer des meurtriers de César; ce n'était qu'un manteau sous lequel se cachaient ses propres rancunes; les crimes qu'il ordonnait n'avaient d'autre but que de déblayer le chemin devant lui. Il avait, du reste, une telle disposition à verser le sang, qu'un de ses plus grands plaisirs était de le voir couler. Ces jeux du cirque, dont les Étrusques avaient transmis l'usage aux Romains, avaient développé chez eux un fonds de cruauté qui n'a jamais disparu, et que les combats des gladiateurs entretenaient sans cesse. Octave prenait plaisir à assister aux supplices qu'il ordonnait; il a fait combattre un fils contre son père; il a, dit-on, arraché lui-même les yeux à un malheureux qu'il croyait armé contre lui. Je n'ai pas besoin de vous rappeler les noms de ses victimes; des villes entières, comme Pérouse, furent en quelque sorte dépeuplées; son tuteur même

(1) Cette leçon a été sténographiée : l'auteur réclame la tolérance d'usage pour les libertés de l'improvisation.

ne fut pas épargné, et Cicéron, son protecteur politique, fut abandonné, pour ne pas dire tué, par lui.

De plus, il était débauché ; il portait si loin ses honteux ravages que ses amis n'essayaient même plus de le justifier. Ils ne trouvaient d'autre excuse à sa conduite que le dessein de pénétrer les secrets des familles puissantes et de se créer des intelligences même chez ses ennemis.

N'ayant d'autre guide que son ambition, il a trahi successivement tous les partis : le sénat d'abord, pour se faire nommer tribun du peuple, puis le peuple, pour se faire nommer propréteur par le sénat, enfin le sénat, de nouveau, quand il se fut assuré le déplorable appui des vétérans de César.

L'histoire nous a conservé fidèlement l'image féroce du triumvir Octave. Vous vous rappelez également cette mort des principaux amis de Caton, qui saluèrent Antoine du nom de général, et n'eurent que des railleries sanglantes pour Octave *le bourreau*. C'était le nom que Mécène, son meilleur ami, devait lui jeter un jour à la face.

Voilà sa jeunesse. Tout à coup s'opère un changement à vue.

Le sang a coulé à flots. Les autres triumvirs sont morts, la puissance est conquise : un nouvel homme surgit. La chrysalide rompt son enveloppe; il en sort un papillon. Auguste apparaît devant l'histoire dans toute sa splendeur; éblouie de tant d'éclat, l'histoire l'absout.

J'avoue que c'est un embarras pour les esprits qui veulent étudier la marche des choses humaines sans se soumettre aux préjugés réprouvés par la morale que de se prononcer sur ce changement subit. Car, il n'y a pas à le nier, Auguste est proclamé un des bienfaiteurs de l'humanité. Son nom a été consacré comme un symbole de clémence. Cet homme, dont les mains étaient couvertes de sang, est devenu le type de la générosité. Corneille en a fait le héros d'une de ses tragédies, et le plus grand éloge que l'on puisse adresser à un souverain vivant ou mort, c'est d'essayer de le comparer à Auguste. Au delà de cette louange, il n'y a plus rien. Il faut croire que Néron a été bien maladroit de commencer par la vertu et de finir par le crime. Il suffisait de renverser l'ordre chronologique de ces deux parties de sa vie pour que Néron devînt aussi un bienfaiteur de l'humanité.

A toutes les époques, l'humanité a un penchant vers la bassesse, et l'histoire elle-même est pleine d'accommodements avec ceux qui ont pris la peine de la duper. Quand un procès a été jugé par tant de voix et par tant de siècles, on ose à peine en essayer la révision. Mais enfin, le fond de ce jugement, quel est-il ? C'est que le bien fait par Auguste a fait oublier le mal fait par Octave ; c'est que les bienfaits de la fin de sa vie ont effacé les crimes du commencement; en un mot, c'est la grande doctrine politique, pratiquée sans cesse, que la fin justifie les moyens. Cet empire conquis *per fas* et *nefas* deviendra sacré, auguste, voulu par les dieux, par cela seul qu'après beaucoup de mal on fera beaucoup de bien.

Il est difficile de ne pas se soumettre devant les témoignages innombrables qui ont fixé l'opinion publique sur Auguste. Mais, pour ma part, je ne me soumets point, même pour la forme, et, avant d'entrer dans ce siècle où je vanterai successivement ce qui mérite d'être vanté, j'éprouve le besoin de faire une protestation de conscience. Je crains, lorsque je viendrai à vous parler de tous les beaux monuments construits à Rome à cette époque, de paraître faire un éloge sans réserve d'Auguste ; aussi dois-je vous demander la permission de m'expliquer préalablement sur ce personnage si mesuré vers la fin de sa vie, si scélérat à ses débuts.

A quoi tient cette popularité d'Auguste ? De son vivant, à son habile politique, et aussitôt après sa mort, à une espèce de cri public qui s'éleva dans Rome; car le lendemain même le sénat voulut appeler *sæculum Augusti* l'espace de temps pendant lequel Auguste avait régné. Les successeurs d'Auguste le rendirent encore plus cher à la mémoire du peuple, les uns par leur respect, les autres par leurs crimes. Les chrétiens contribuèrent aussi à former cette auréole ; le Christ était né sous Auguste, et ce grand empire fondé par ses mains était nécessaire au christianisme, pour convertir le monde. Les barbares, à leur tour, admirèrent en le renversant l'empire romain, les empereurs des temps byzantins et du moyen âge, Charlemagne et les empereurs d'Allemagne, cherchèrent un modèle dans Auguste. La renaissance reprit l'éloge de celui que Virgile avait rendu immortel, et plus tard les sujets de Louis XIV chantèrent ses louanges à l'envi. En un mot, il semble que l'humanité entière, par la bouche de ses plus grands génies, se soit entendue pour faire d'Auguste le type de ce qu'il y a ici-bas de plus parfait, en fait de domination, de clémence et de modération. Il a suffi qu'Auguste ait pardonné à Cinna (fait contesté) pour devenir le plus clément des hommes, lui qui avait versé tant de sang.

Avant de repasser ensemble l'histoire de l'art au siècle d'Auguste, voyons d'abord jusqu'à quel point Auguste avait le droit de donner son nom à son siècle. Avant d'examiner s'il a été l'initiateur du mouvement littéraire et artistique du siècle qui a précédé et suivi la naissance du Christ, résumons sa cause et ses titres à l'admiration de la postérité. Jetons un rapide coup d'œil sur les quatre faces que, semblable à certains Janus antiques, nous présente la personnalité d'Auguste. On peut, en effet, le considérer sous quatre points de vue : comme homme privé, comme homme politique, comme administrateur, et enfin, comme protecteur des arts et des lettres.

Auguste, devenu empereur, nous apparaît-il, comme homme privé, avec cette figure surhumaine des grands hommes de l'antiquité? Est-ce un Périclès? un Alexandre? Un de ces hommes qui portent sur le front le respect et l'amour de l'humanité? Voit-on briller en

lui la grandeur d'âme, l'amour de la liberté ou le noble dévouement à ses compatriotes? Est-ce un de ces caractères que nous appelons par excellence antiques? Non. Il est facile de connaître sa vie; nous n'avons sur ce point qu'à consulter ses propres concitoyens. Empereur, il est resté le plus habile des égoïstes; c'est un hypocrite qui n'a jamais songé qu'à lui. Du jour où son ambition a été comblée, où il eut atteint tout ce qu'un homme peut rêver, ne trouvant plus devant lui que le monde entier courbé comme une forêt de roseaux, il n'a plus eu qu'à pratiquer la modération et à se donner cette espèce de satisfaction qu'on appelle la tranquillité d'âme. Mais il n'en reste pas moins l'homme composé, l'homme maître de lui, qui, devant conduire les hommes, se conduit lui-même avec précaution. Lorsqu'il pardonne à Cinna, il ne fait que céder aux prières de Livie, aux instances d'une femme douée d'une rare astuce, et capable de grandeur d'âme. Ce qui permet de juger à quel point, dans la vie privée, il était défiant de lui-même, c'est que, lorsqu'il avait à communiquer quelque idée importante à Livie, qui était pour lui comme un vrai conseil d'État, il écrivait d'abord. Il écrivait à l'avance ce qu'il avait à dire, afin que sa pensée ne l'entraînât pas au delà de ce qu'il voulait. Il est donc resté dans la vie privée ce qu'il était dans le sénat, affectant le désintéressement, feignant de vouloir abandonner la puissance au moment même où il y tenait le plus. Toute sa vie se résume dans ces mots qu'il prononça le jour de sa mort : « La farce a-t-elle été bien jouée? Applaudissez! » Il meurt en comédien.

L'art, encouragé par l'éclat des titres et des récompenses, contraint par le pouvoir absolu lui-même, pourra venir à son tour consacrer cette figure d'Auguste et en faire un des plus beaux types de la sculpture romaine; mais, quoi qu'il fasse, il ne pourra jamais donner à cette physionomie le caractère de grandeur, de franchise, l'empreinte où se trahit l'âme d'un homme vraiment grand, qui n'a rien à cacher et qui force l'humanité à s'incliner devant lui comme devant un homme supérieur. Ne cherchons pas cela dans Auguste. Il sera un type dans l'art parce qu'un artiste l'aura idéalisé, mais dans la réalité de l'histoire, il ne sera jamais qu'un comédien. Il l'a dit lui-même, et le mot est resté à l'histoire et à la postérité.

J'arrive à l'homme politique. C'est un grand procès que chaque génération a jugé à son tour, mais qu'il est impossible de juger en faveur d'Auguste quand on tient à la main une balance dont les deux plateaux sont la justice et la vérité.

On dit qu'Auguste, dans sa vie politique, dans ses relations avec l'État, a été un bienfaiteur. Cependant, quand on fouille les événements jour par jour, on s'aperçoit qu'il a été bien coupable envers sa patrie, qu'il a manqué à bien des serments, qu'il a trahi bien des intérêts qui lui étaient confiés, et surtout la liberté et la dignité du peuple romain. Personne ne le conteste, répondra-t-on; mais il ne l'a fait que pour sauver le monde romain, qui allait expirer; en fondant l'empire, il a conservé à l'État romain la vie qui allait lui échapper; il a établi, en posant ce principe de l'hérédité, la seule base stable sur laquelle on puisse appuyer un gouvernement. L'immense puissance des Romains déchirés par les factions a été sauvée par lui; il a été le sauveur non-seulement de Rome, mais du monde entier.

J'avoue que je ne suis nullement convaincu. Il a sauvé Rome, dit-on? Mais Rome était-elle donc si menacée au moment où les consuls venaient de lui soumettre toutes les provinces de l'Europe et de l'extrême Orient? Et en définitive est-ce le salut qu'un système qui établit le pouvoir d'un seul, qui annihile le peuple et le fait dépendre d'une volonté unique? Eh! cet empire qu'il a, dit-on, prolongé de quatre siècles, n'a pas eu deux générations! A peine a-t-il duré un seul règne, car dès le lendemain de la mort d'Auguste commence cette série d'empereurs dont l'histoire nous a transmis les incroyables excès. C'est d'abord Tibère, Caligula, Néron; puis, après quelques batailles perdues ou gagnées, nous voyons apparaître des ombres éphémères Galba, Othon, Vitellius; Vespasien et Titus interrompent cette longue suite de désordres, mais ils ont pour successeur Domitien. Après les empereurs incapables qui compromettent les finances et les destinées du peuple romain, on voit quelques bons princes, comme les Antonins, mais bientôt un Commode, un Caracalla, un Hélagabale. En un mot, l'histoire de l'empire n'est qu'une succession de chutes honteuses, interrompues par de vains efforts pour se relever.

Pendant ce temps, l'administration romaine, la discipline des armées, l'intégrité des provinces, sont à chaque instant compromises et près de périr. Par conséquent, que vaut ce nouveau principe, cette élection qui se fait par les armées, et qui souvent dépend des barbares? Tout général, en Gaule, en Bretagne, en Syrie, en Afrique, est candidat à l'empire; les guerres civiles ne cessent plus. Est-ce un principe que celui de la force des armes prenant la place du droit des citoyens et substituant son choix à celui du peuple? Est-ce un mode de gouvernement durable que cette succession violente de tyrans, qui se renversent les uns les autres et ne cherchent, dans les batailles et les massacres, qu'un chemin vers le trône?

Et cette hérédité, fondée en faveur d'Auguste, elle n'a pas même subsisté pour ses enfants et ses petits-enfants. Ils sont tous morts sans lui succéder, et l'homme qui l'a remplacé est celui-là même dont il se défiait le plus. C'était Tibère, qui ne lui était de rien par le sang, qu'il détestait et qui ne tenait à lui que par une alliance, puisqu'il était le fils de Livie.

Je le répète, ce n'est pas un principe de gouvernement qu'Auguste avait introduit par la force; et si l'on pouvait remonter à travers les siècles pour évoquer quel-

ques-uns des membres de la famille des Scipion, des Marcellus, des Caton, et supposer que ces grands esprits se fussent trouvés à la place d'Auguste au lendemain des guerres civiles, alors que le sang avait coulé sur toutes les parties du monde et qu'une sorte de lassitude avait engourdi la fièvre qui s'était emparée du peuple romain, on se demande s'ils eussent tenu la conduite d'Auguste. Est-ce qu'à ce moment un esprit désintéressé, amoureux de la chose publique et de la grandeur de Rome, ne pouvait pas se dire qu'il était possible de rétablir la paix dans cette république qui avait besoin de se recueillir, non pas en la mettant sous la main d'un maître, mais en usant seulement d'un pouvoir de courte durée ?

Je suppose, messieurs, qu'Auguste eût accepté, comme il l'a fait, la dictature ou bien un pouvoir plus pacifique, le tribunat du peuple, qui rendait inviolable, ou le consulat, qui donnait le commandement des armées; admettez même qu'il réunît ces deux pouvoirs constitutifs en un seul pouvoir auquel vous donnerez le nom que vous voudrez : ne pouvait-il pas, s'il l'eût voulu, relever la république, la rendre plus forte, plus respectée, plus une que jamais ? Était-ce donc là un rôle si difficile ? Aurait-il eu autre chose à faire que ce qu'il a fait pour établir l'empire ? C'eût été absolument la même chose, sinon qu'il ne gardait le pouvoir que pour dix ans et qu'il le remettait ensuite aux mains du sénat, non pas avec cette hypocrisie dont il a donné l'exemple, mais avec une volonté sérieuse, ferme, inébranlable, de s'en dessaisir, et en accompagnant ce grand acte de désintéressement d'un de ces discours comme il savait les faire, pour rassurer le peuple sur la sincérité de son abdication. On avait déjà vu Sylla déposant le pouvoir et César assassiné pour avoir tendu la main vers la couronne royale. Si Auguste, déposant le pouvoir à son tour, faisant réélire en sa présence un successeur qui en aurait fait élire un autre, avait préparé ainsi une série continue de chefs que la république eût choisis, je crois qu'il aurait joué un grand rôle et fondé quelque chose de plus durable que ce qu'il a établi. Ce rôle eût convenu à un grand esprit. C'était peut-être hardi, mais je suis convaincu que si Auguste s'y était décidé, il aurait prolongé la république, non pas pour quatre, mais pour dix et quinze siècles. Je suis persuadé que cette grande unité du monde pouvait trouver en elle-même des éléments de durée ; que le sénat romain, qu'on avait vicié sous César, pouvait être épuré ; que l'ordre des chevaliers, qu'on pouvait étendre, comme l'a fait du reste Auguste, aurait pu offrir à toutes les ambitions une large place et fournir des administrateurs excellents, et qu'enfin le peuple, admis dans les comices à des élections sérieuses et non plus forcé de voter pour des candidats présentés et imposés, aurait pu exercer librement son droit, tout en faisant une large part aux peuples latins et aux provinces, qui réclamaient contre les violences et les exactions des proconsuls et des propréteurs.

Il y avait là de grandes choses à faire, un noble rôle à jouer, non point en vue d'un intérêt personnel, mais au profit de la chose publique ; on y fût arrivé à l'aide de cet ancien sentiment qu'on appelait, par excellence, le sentiment romain. Loin d'être un objet de soupçon, comme il l'a été pour les empereurs, le christianisme eût été un auxiliaire pour la république, et serait venu répandre dans la basse classe ce principe de charité, d'amour, de douceur et d'obéissance que l'ancien peuple romain n'a jamais connu.

Il est, je l'avoue, bien difficile, à distance, de trancher un pareil problème ; mais à coup sûr, celui qui eût essayé de le résoudre dans le sens que nous indiquons, lors même qu'il eût succombé à la tâche, mériterait le nom de grand. Quant à Auguste, il ne mérite pas ce nom puisqu'il a fait précisément le contraire. Il n'a jamais pensé qu'à lui et il a épuisé, à son profit, les forces vives de l'État. — Ce sénat, où il y avait tant de grands noms, tant de traditions, tant de hautes capacités politiques, il l'a annihilé, il en a fait le complice de ses comédies, il en a fait un complaisant sans respect de lui-même, il lui a imposé le huis-clos ; car c'est à partir d'Auguste que les actes du sénat ne purent plus être publiés. — Les légistes romains, qui deviennent une classe dévouée à l'empereur, vont servir à faire des procès iniques, à justifier toutes les illégalités, à faire condamner tous ceux qu'on veut atteindre ; ils vont créer ces complications de droit qui rendront la procédure hérissée de périls pour les citoyens. — L'armée, qui était la force du pays, qui se composait de laboureurs, de citoyens prenant les armes pour défendre le sol de la patrie, va devenir la soldatesque de l'empereur. Les vétérans de César sont rappelés ; et ils vont avec ceux d'Auguste établir des colonies, et se constituer, pour ainsi dire, à l'état de menace perpétuelle au service du maître. — Les fonctions publiques se multiplieront à l'infini et formeront, entre les mains de l'empereur, comme un réseau de liens qui s'étendront, au profit de sa puissance, sur toutes les parties de l'empire. Le peuple se ressentira de cette pernicieuse influence. Au lieu de l'élever, tous les efforts de l'empereur tendront au contraire à l'avilir. Comme le maître, il sera, lui aussi, forcé de jouer la comédie et de venir dans les comices voter en apparence. En un mot, il ne sera plus qu'un peuple détaché de ses devoirs, attendant son bien-être de l'empereur seul, uniquement préoccupé des jeux qu'on lui prépare, et ne s'inquiétant plus que de savoir si les blés arrivent de la Sicile ou de l'Afrique.

Eh bien ! tout cela est effacé, oublié, pardonné. Tous ces grands intérêts politiques, vous voyez les esprits les plus graves les mettre de côté et dire : C'était nécessaire ! il fallait créer la grandeur romaine ! Et l'on vous fait apparaître Auguste administrateur.

On vous dit : Il fallait que tous ces éléments dissemblables fussent unifiés, il fallait briser et refondre ce moule devenu trop petit pour contenir le monde, il

fallait que les formes républicaines disparussent, il fallait sacrifier tous les partis politiques pour créer cette administration qui a été le modèle de l'humanité, et dont nous cherchons à nous rapprocher comme d'un idéal. L'administration romaine de l'empire est devenue en effet une espèce d'idéal vers lequel se tournent toujours les yeux.

Il est vrai qu'au point de vue de l'administration, de belles choses ont été faites sous Auguste. Le monde entier se plaignait; la conquête avait entraîné bien des souffrances, et le sénat n'était pas toujours parvenu à satisfaire aux réclamations des peuples conquis. Cependant, il est bien difficile de juger à distance ces fils imperceptibles de l'administration. Vous voyez même chez nous, quand nous voulons embrasser d'un seul coup d'œil tout ce qui se passe dans l'administration, avec quelle difficulté nous nous rendons compte des nombreux rouages qui la composent. Que sera-ce à une distance si considérable, et quand nous voulons remonter aux derniers temps de la république? Il semble pourtant qu'en ce qui touche l'administration, cette république romaine n'était pas aussi incapable qu'on veut bien le dire; que ce sénat, qui avait conquis tant de royaumes, qui les avait soumis à sa domination, qui avait rendu tant de peuples tributaires des Romains, que ce sénat dis-je, qui avait reculé le nom romain jusqu'aux dernières limites du monde connu, avait bien une force administrative en lui; que cet ordre des chevaliers avait bien quelque science et quelque talent des affaires, et qu'en définitive toutes les provinces, tous les pays que, pendant trois siècles, Rome avait tenus sous sa domination, n'avaient été si mal administrés. Qu'il y ait eu des abus, que des proconsuls avides de richesses, ayant le goût de l'illégalité, que des Verrès, par exemple, aient parfois violé de la manière la plus flagrante les règles de cette administration, je n'en disconviens pas; mais c'était l'exception, et il n'est pas possible d'admettre qu'un peuple aussi petit en nombre que le peuple romain ait pu s'emparer du monde entier et le maintenir sous sa puissance sans avoir eu des qualités administratives essentielles. D'ailleurs, soyez-en bien persuadés, s'il n'y avait pas eu déjà un cadre qui constituât l'administration, Auguste n'aurait rien fait. Je veux bien reconnaître en lui l'administrateur, l'homme d'ordre qui a su établir une unité merveilleuse, mais n'oublions pas non plus que rien n'a été possible qu'après la république, qui avait tout fondé, tout développé, et que la toute-puissance concentrée dans les mains d'un seul ne saurait expliquer cette grandeur.

Qu'Auguste ait développé singulièrement, par son administration, ce qu'on appelle l'*oreiller politique*, ce sentiment doux, facile, aimable, qui dispense les citoyens du souci de leurs affaires, qui les dispense aux jours de crise et de danger, où il faut montrer qu'on a du cœur, de l'énergie nécessaire pour résister; qu'il leur ait dit: Vivez tranquilles, voilà du grain, voilà des jeux, la paix est bien assurée, le temple de Janus est fermé; tout cela est fort bien; mais vous savez aussi que sous Auguste les provinces ont vu s'élever des fortunes scandaleuses dans l'administration et les finances. Nous en trouvons le témoignage même chez les admirateurs d'Auguste; dans ses *Satires*, Horace y fait allusion d'une façon très-transparente.

Étendre ainsi, sur un empire, un réseau de fonctionnaires dévoués, couler tout dans un même moule, faire tout aboutir à une seule main, est-ce une condition de grandeur durable? C'est à quoi répondront les siècles suivants et la décadence immédiate de ce colosse factice qu'on appelle l'empire. Je n'ai peut-être pas, messieurs, dans ces matières délicates une autorité suffisante à vos yeux. Aussi, me rangerai-je derrière un esprit éminent, qui vivait sous la monarchie et qui a jugé admirablement les Romains. Écoutez Montesquieu: c'est lui qui nous fournira sur ce point notre conclusion:

« Auguste, rusé tyran, conduisit les Romains à la » servitude. Il n'est pas impossible que les choses qui le » déshonorèrent le plus aient été celles qui le servirent le » mieux. S'il avait montré d'abord une grande âme, » tout le monde se serait défié de lui. Il établit l'ordre, » c'est-à-dire une servitude durable, car dans un État » libre où l'on veut usurper la souveraineté, on appelle » *règle* tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes, » et l'on nomme trouble, dissension, mauvais gouverne- » ment, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté » des sujets. »

J'arrive au quatrième point de vue: Auguste protecteur des lettres et des arts.

Ici, il fait grande figure; ici, il s'est ménagé un singulier avantage, car remarquez bien que ce sont les poëtes, les littérateurs et les artistes qui ont contribué plus que personne, j'oserai dire qui ont contribué seuls, à créer pour la postérité ce personnage fantastique d'Auguste, à imaginer cette chimère de l'autorité absolue et divinisée, devant laquelle dix-huit siècles se sont agenouillés.

C'est parce qu'Auguste a protégé les lettres et les arts qu'autour de lui s'est élevé un concert de voix éloquentes et poétiques, et que des mains habiles l'ont reproduit par le marbre et le bronze comme un type de la beauté; c'est par ce cortége d'hommes de génie, de talent et d'esprit, qu'il a imposé à la suite des siècles la mémoire de son nom; car les œuvres qu'il n'a pas inspirées, mais où il a su prendre place, ont acquis l'immortalité.

Sans se dérober à ce qui paraît juste, il faut cependant regarder en arrière et se montrer équitable envers le temps qui a précédé Auguste. Je ne veux pas refuser mes éloges à Auguste en ce qui regarde les arts et les lettres, mais à condition qu'on rende aussi justice aux époques antérieures. Il ne faut pas méconnaître tout ce qu'il y avait de grandeur, d'originalité, de conception hardie dans l'art aux derniers siècles de la république.

Il ne faut pas oublier comment le sentiment étrusque avait su se plier à l'art latin, et comment l'art grec lui-même avait dû, bien que s'introduisant en vainqueur, subir cette influence secrète de grandeur que Rome possédait. Il faut se rappeler que tous les types d'architecture avaient été trouvés sous la république. Sous l'empire, on a pu les développer, leur donner de l'emphase, employer des matériaux plus beaux, chercher des dimensions propres à en imposer davantage à l'imagination et aux sens; mais l'invention, la grandeur, enfin tout ce qui était vraiment romain, remonte aux temps de la république.

Auguste avait-il le goût des lettres? Oui, il l'avait, comme tous les Romains de cette époque. Dans les derniers siècles de la république, il n'y avait pas de jeune Romain qui n'eût la passion des lettres grecques, qui n'eût des esclaves choisis parmi les plus lettrés des peuples conquis, qui ne fût allé à Athènes et en Asie Mineure, enfin qui ne fût élevé avec un soin dont on n'a pas d'idée aujourd'hui.

Auguste, non-seulement aimait sérieusement les lettres, mais il les cultivait. Il a fait des vers; il en a fait de fort licencieux. Ce sont les seuls qui nous soient restés. C'est Martial qui nous les a légués, et personne n'oserait les traduire. Il a fait un essai de tragédie; il avait commencé une tragédie d'*Ajax*. C'était une œuvre assez médiocre, à ce qu'il paraît, puisqu'un jour il y passa l'éponge. A ce sujet, il dit à ses flatteurs : « Ajax n'existe plus, mon éponge l'a tué. » Il a fait un poëme sur la Sicile, il a composé des discours, il a écrit des lettres, les unes injurieuses, qu'il adressait à Antoine avant d'être son complice, les autres flatteuses, qu'il adressait à Cicéron avant de le laisser assassiner.

Ce qu'il y a de plus littéraire dans sa carrière, ce sont ses discours politiques, qui malheureusement n'ont pu être conservés, et ce fameux testament, qui est un récit de toute sa vie, de toutes les choses qu'il a faites pendant son règne. C'est là seulement qu'on peut juger de la simplicité et de la hauteur de son style. Quand on est placé dans certaines sphères et qu'on parle de haut, le style prend tout naturellement l'empreinte de la situation où l'on se trouve.

Quant aux arts, il les aimait comme tous les grands seigneurs de ce temps. Il ne les pratiquait pas; mais, comme les personnages de la république, il aimait à faire venir les chefs-d'œuvre de la Grèce. Il attira les artistes grecs et provoqua, sinon une école, du moins une singulière production d'œuvres d'art.

Tous ces poëtes, qui chantaient autour de lui, chantaient nécessairement ses louanges. Horace, l'ancien républicain, le vieux camarade de Brutus, n'hésite pas à joindre ses accents à ceux de tant d'autres flatteurs et à écrire ce vers qui va le déshonorer à nos yeux, et dans lequel, pour se faire pardonner par Auguste d'avoir combattu près de Brutus, il s'accuse d'avoir jeté son bouclier. C'était la plus honteuse, mais la plus délicate flatterie. Virgile, ce jeune propriétaire des environs de Mantoue, dépossédé par les vétérans d'Octave, témoigne sa reconnaissance à celui qui lui rend sa propriété, après l'en avoir dépouillé. Que dire du triste amant de Julie? En somme, ces grands esprits, qui auraient pu marcher en tête de toutes les idées généreuses et relever le peuple en lui rappelant sa grandeur et ses luttes passées, n'ont été que de complaisants adulateurs. Ce poëme épique, où Virgile raconte l'histoire de la Rome royale afin de faire remonter la famille d'Auguste à Énée et à Vénus, n'est plus qu'une inspiration par ordre et une flatterie à l'adresse de l'empereur.

Cependant, dans ce patronage des lettres et des arts, Auguste se montra bien avisé, et ce qui a servi à sa réputation et à sa gloire presque autant que les vers qui chantaient ses louanges, c'est le choix qu'il a fait de ses amis. Il n'est point allé prendre les anciens conspirateurs ou les fauteurs des guerres civiles pour leur confier la mission délicate qui consiste à caresser les esprits, à les attirer, à les séduire, à les charmer. Non; il a pris, par exemple, Mécène, qui est resté un type; car on dit aujourd'hui un Mécène tout comme on dit, depuis Molière, un Amphitryon. C'est un terme général. C'est par Mécène qu'arrivaient les bienfaits aux poëtes indigents et les inspirations aux poëtes reconnaissants. Auguste avait également choisi pour le seconder un homme plein d'énergie, bon à la guerre comme à la paix, et dont l'activité se faisait sentir dans tout l'empire : Agrippa, son gendre. Celui-ci avait la direction des travaux publics et il a fait exécuter un grand nombre d'œuvres considérables, tant à Rome que dans les provinces. C'était un homme honorable et qui a été universellement regretté. Des choix aussi habiles ennoblissaient la servitude imposée aux esprits.

Il est plus difficile de suivre et d'indiquer l'influence d'Auguste sur les architectes célèbres ou sur les sculpteurs habiles du temps, parce que nous n'en connaissons presque aucun. Leur nom n'a eu aucun retentissement et n'est pas arrivé jusqu'à nous. C'est vous dire que leur vie est inconnue et que nous ne savons rien de l'action qu'a pu exercer sur leurs inspirations personnelles le pouvoir d'Auguste ou de ses ministres. Mais nous pouvons signaler du moins les tendances générales de chaque branche de l'art.

L'architecture va devenir magnifique. Ce ne sera plus cette architecture de la république si appropriée à l'esprit de Rome. Tout va prendre des proportions immenses, devenir emphatique, grec par la forme, impérial par les prétentions et le caractère. Les villes vont se transformer. Auguste se vantera d'avoir reçu Rome de briques et de l'avoir laissée de marbre. C'est vrai. Auguste et Agrippa ont fait énormément de constructions à Rome, trop peut-être, car souvent, quand nous cherchons sur des emplacements bien connus des traces des monuments de la république, nous n'en trouvons pas. Soit que ces monuments aient paru honteux par leur

exiguïté, ou que les matériaux aient paru peu dignes de l'époque impériale, soit qu'ils évoquassent un souvenir un peu importun, on a supprimé généralement sous Auguste tout ce qui rappelait la république pour contruire des édifices plus beaux, plus riches, plus étendus, mais portant tous l'empreinte de la griffe impériale. Tout ce qui était du temps de la république tend à disparaître; le temple de Vesta, qui est encore à Rome, a été refait sous l'empire. Presque tous ces nouveaux monuments auront pour but de rappeler les victoires de l'empire, la grandeur de César, ou les bienfaits de l'empereur pendant la paix. Ils porteront le nom des divers membres de sa famille, de sa femme, de sa fille, de son gendre. Toute la famille impériale pourra se classer d'après ces édifices. Il y aura les portiques d'Octavie, les bains de Livie, le panthéon d'Agrippa, le théâtre de Marcellus, la basilique de César, le forum d'Auguste, etc... Partout dominera un caractère personnel. D'un autre côté, le public trouvera aussi sa part de jouissances. Il aura des abris pour la pluie, des basiliques pour parler de ses affaires privées et commerciales, mais non pas de la politique ! Il aura de beaux forums, il en aura cinq; il aura d'autant plus de forums qu'ils pourront moins servir à la liberté. On y causera, on s'y promènera; mais pour s'assembler et délibérer des affaires publiques, rarement. Il y aura des bains et des théâtres en abondance. Et quand il s'agira de voter, le Champ-de-Mars étant malsain et humide, des abris seront aménagés où l'on ira voter en suivant des barrières, comme nous en voyons de nos jours à l'entrée des théâtres. Voter pour qui? qu'importe ! on sera à l'abri, et c'est là l'essentiel.

Je m'appesantirai plus tard sur l'architecture au temps d'Auguste, d'abord parce qu'elle est intéressante, ensuite pour vous faire voir la différence qui existe entre les monuments de l'ère impériale et ceux de la république romaine; car je ne suis pas de ceux qui prétendent qu'une époque brillante doit effacer celle qui a précédé et faire oublier les efforts antérieurs d'un peuple tel que le peuple romain. Quoi qu'il en soit, nous devons l'avouer, l'architecture du temps d'Auguste a été fort belle. Elle a été surtout admirablement propice aux jouissances des citoyens. C'est ainsi que s'est formé cet oreiller dont je vous parlais tout à l'heure, oreiller où l'on n'a plus de soucis, mais où, en même temps, on perd le sentiment des devoirs politiques.

Quant aux fontaines érigées ou réparées sous le règne d'Auguste, elles sont innombrables; Rome va être inondée. Le chiffre s'en élève à plus de sept cents. C'est une véritable avalanche de cascades, d'aqueducs, de jets d'eau, de bassins. Il y aura de l'eau pour tous les besoins de la vie. Ces eaux animeront le paysage, répandront partout la fraîcheur, et seront fort agréables au peuple romain. Je m'en réjouis : Rome profite des bienfaits d'Auguste, elle fait bien ; mais Rome, pendant de longs siècles, s'était passée de toute cette eau ; il est vrai qu'alors elle ne serait point passée de la liberté.

Administrer la ville est le grand souci ; il se manifeste partout. Du reste, comme le disait Aristote, un connaisseur, qui a quelque chose de Machiavel, quand il parle du pouvoir absolu, et l'on commençait à le connaître du temps d'Alexandre : « Il faut qu'un usurpateur (les Grecs étaient impolis, ils se servaient du mot de tyran) administre sa ville comme si c'était sa propriété. » C'est ce qui s'est vu à Rome du temps d'Auguste. Tout est transformé. Ce Champ-de-Mars qui, à l'époque républicaine, était un vaste champ de gymnastique où la jeunesse, simple et vigoureuse, se livrait à tous les exercices du corps pour aller ensuite, trempée de sueur, se jeter dans les eaux du Tibre; cette immense plaine qui était en quelque sorte l'école de la force, du courage, de l'héroïsme romain, Auguste, qui avait cependant besoin de soldats, mais qui préférait faire garder les frontières et se faire garder lui-même par des vétérans, Auguste trouvait le Champ-de-Mars trop grand, et il mit tous ses soins à l'encombrer d'une multitude de constructions. Toute cette partie que borde le Tibre, toute cette vaste place qui représentait tant de siècles de labeurs, se couvre de monuments agréables. Il y a des marchés où les vendeurs sont bien à couvert, il y a des promenades plantées d'arbres, il y a des bains, il y a l'immense mausolée de la famille impériale; en un mot, partout on pourvoit aux jouissances des citoyens, mais pour cela on envahit cette place consacrée jadis à la vie publique, à la liberté politique.

Nous admirerons donc l'architecture du temps d'Auguste dans ses détails, mais nous n'oublierons pas que, dans son ensemble, tout cet éclat extérieur cache des piéges tendus aux citoyens.

Quant à la sculpture, c'est autre chose. La sculpture, on peut l'appeler, par excellence, l'art impérial. Partout, dans tous les monuments de cette époque, c'est le sentiment grec qui domine. Auguste avait la passion de l'ancienne sculpture grecque. Il aimait les artistes de Scio, ceux de l'école de Samos, les anciens artistes ioniens ; il a fait enlever de Grèce et placer sur le Palatin, mais non dans sa propre maison, des ouvrages sortis de leurs mains. Quant aux artistes qui vivent près de lui, à en juger par les nombreux monuments qui nous restent de cette époque, ils ont dû passer une partie de leur vie à représenter sans cesse les traits des différents membres de la famille impériale. Tout ce qu'on retrouve à Rome et dans les villas voisines indique qu'il y a eu une production considérable de ces statues et de ces bustes. Dans les marbres qui représentent Auguste, si on les examine avec un peu d'attention, on reconnaît la main d'artistes consommés dans l'art d'imiter la nature; mais on remarque en même temps qu'ils ont cherché à donner à ces portraits une expression idéale. C'est là un trait particulier du génie grec ; les Grecs n'ont jamais pu se

défendre d'imprimer un certain caractère d'idéalisme à la face des tyrans, même les plus exécrables.

L'art devient donc en même temps décoratif et personnel. Mais Auguste ne voudra pas que ses traits seuls soient reproduits par le ciseau ; il sera généreux. Il choisira, avec discernement, un certain nombre de Romains illustres dont il fera faire des statues pour les mettre dans son Forum, et il rédigera lui-même les inscriptions pour leur rendre justice comme il l'entend.

Quant aux personnages qui ont leur tombeau sur la voie Appia, quant aux bustes qu'on trouve sur toutes les voies romaines et qui sont des portraits de morts, tout cela est d'un ordre secondaire. Il est évident que les artistes qui travaillaient pour des personnages subalternes, tels que des affranchis ou des femmes inconnues, n'étaient pas les mêmes que ceux qui faisaient des statues pour des personnages de la cour.

La peinture prendra, elle aussi, le caractère de l'époque. Ce ne sera plus la grande peinture grecque, créatrice, héroïque, représentant les dieux ou les scènes de l'épopée grecque. Ce sera surtout une peinture décorative, et vous savez à quel degré de perfection elle était arrivée par les fresques de Pompéi, qui vous révèlent ce qu'elle devait être dans la capitale du monde.

Enfin, les arts subsidiaires qui, s'accommodent généralement au goût des souverains, fleuriront sous Auguste. L'art de graver des camées, des pierres, des sceaux où seront représentés, soit l'effigie du souverain, soit le symbole qu'il préfère ou le signe sous lequel il est né, sera porté très-loin par les artistes grecs, parmi lesquels figure Dioscoride, le graveur favori d'Auguste.

Pour les médailles, on y remarque surtout une parfaite entente de l'indication d'un sujet. Il y a là un talent incroyable, non moins grand que dans l'art de graver les camées.

Auguste, en arrivant au pouvoir, a trouvé tous les éléments de cette grandeur dont on voudrait faire remonter l'initiative à lui seul. Il n'a fait que continuer ce qu'avaient fait ses prédécesseurs. Il a dépouillé la Grèce de ses chefs-d'œuvre, il a fait venir des artistes grecs, et toute sa gloire a consisté dans l'organisation de ce patronage qui a fait donner à son époque le nom de siècle d'Auguste.

Entendons-nous toutefois, messieurs, sur ce qu'on est convenu d'appeler un grand siècle. J'avoue que je me sens toujours blessé quand, dans les arts comme dans les lettres, la moralité est absente. J'aime à trouver qu'une chose belle est en même temps juste. Je voudrais qu'il n'y eût de grand, de respecté par l'unanimité des esprits, que ce qui est honnête. Je ne puis donc admettre une conciliation parfaite entre la perfection dans les œuvres de l'esprit ou de l'art, d'une part, et, d'autre part, les préoccupations basses de servilité, d'intérêt, de flatterie, et le sacrifice de la liberté, qui me paraît en toutes choses la vraie inspiration du génie.

Quand je compare les siècles qui ont eu un nom dans l'histoire, je serais effrayé si j'étais forcé de reconnaître que telle époque basse a été plus grande et plus féconde dans les lettres et dans les arts que telle autre époque où les hommes ont su honorer la justice, aimer la patrie et défendre la liberté. Certains esprits ont le penchant contraire. Par quel motif? J'ai cherché, messieurs, à résoudre ce problème de toutes les façons; j'aurais voulu vous apporter quelque chose d'absolu : j'apporte du moins des propositions consolantes sur lesquelles j'appelle votre attention.

Regardez, par exemple, les siècles de Périclès et d'Alexandre, ces deux siècles où l'esprit humain, ayant besoin de se résumer, prend un homme comme type des autres : qu'y trouvez-vous? A l'époque de Périclès, nous avons toutes ces joies, toutes ces sérénités supérieures qui élèvent l'homme au-dessus de lui-même : l'amour du grand et du beau dans la politique, le respect de la liberté, la vérité brillant de toutes parts. A l'époque d'Alexandre, il y a aussi une véritable grandeur. Alexandre représente, non pas le despotisme, quoiqu'il se soit emparé de la Grèce, mais la force d'expansion du génie grec. C'est ce qu'il va porter jusqu'au fond de l'Asie, jusque sur les bords de l'Indus. Cette vie si rapide et si courte n'a pas eu le temps de créer la servitude; sous le règne d'Alexandre, les artistes gardent une sorte d'indépendance. Il y a encore des inspirations fortes, de grandes choses créées, quoique déjà le caractère des artistes fléchisse un peu en inclinant vers le souverain.

Avant Auguste, que trouvons-nous? l'époque étrusque, qui, il est vrai, est peu connue, mais qui est une époque de liberté. Les peuples étrusques formaient une fédération. C'est une civilisation à part, qui a son caractère propre, qu'on ne confond avec aucune autre, qui ne relève que de soi, et qui, par conséquent, est créatrice. Les peuples étrusques n'ont créé que dans une certaine mesure, mais enfin ils ont créé.

A cette époque de la république qu'ont illustrée les Scipions et les Catons, l'art a eu un grand essor. L'empire, dans tout ce qu'il a fait de grand et de beau, n'a fait que développer, en acceptant ses principes, tout ce qu'avait inventé l'art de la république.

Que représente Auguste dans les arts? La création? Non, mais l'imitation. Sous lui, on imite. On fait venir l'art grec tel qu'il est, déjà amoindri; les chefs-d'œuvre de la Grèce inondent Rome par l'ordre de l'empereur. Tout ce qui se fait à Rome, c'est de l'imitation. Horace imite les poëtes grecs dans ses odes et ses élucubrations anacréontiques; dans ses *Églogues*, ses *Géorgiques*, son *Énéide*, Virgile imite les plus célèbres poëtes grecs. Les contemporains d'Auguste ne sont que des imitateurs, la plupart des artistes de la même époque ont passé leur vie à copier les chefs-d'œuvre de la Grèce.

Si vous passez maintenant à la Renaissance italienne, oh! pour celle-là, elle a été créatrice. C'est une très-belle création du génie humain. Mais où s'est faite cette création? Est-ce sous Léon X, à Rome? Non, c'est dans

les républiques de Pise, de Florence, de Sienne, de Venise, de Gênes. Là fut le berceau de la Renaissance, non pas à Rome, où elle n'a jamais existé. Si Léon X a su s'emparer de Raphael, de Michel-Ange, de Bramante, qui sont les derniers coryphées de la Renaissance, ç'a été une appropriation faite au profit de Rome qui, étant la capitale de la chrétienté, méritait d'être la capitale des arts; mais la vraie origine de la Renaissance doit être recherchée dans les républiques de la haute Italie. Là seulement il y eut création féconde, et de là tous les artistes sont partis pour aller décorer Rome.

Tel est donc le germe que je voudrais déposer dans vos esprits : la liberté fait créer, le despotisme fait imiter. Vous développerez par vos méditations ce principe et vous en conclurez qu'il doit y avoir une morale dans l'art et la littérature.

Je sais fort bien qu'on ne peut pas empêcher les poëtes et les littérateurs d'être sensibles aux caresses, aux encouragements, aux récompenses. On ne peut pas les rendre insensibles aux commandes du souverain. Par conséquent, quand un souverain le veut énergiquement, et qu'il dispose de puissants moyens, il peut encourager, échauffer, épuiser un artiste ou plutôt menue monnaie d'artistes. Mais quelle que soit la force d'une volonté, il y a quelque chose qu'elle ne pourra jamais produire, c'est la création originale des poëtes, des artistes, comme nous la voyons sous Périclès, à Athènes, et à l'époque de la Renaissance, dans ces républiques libres du XVe siècle. Les Étrusques mêmes, ayant une civilisation à part, ont eu leur développement original; ils sont créateurs. Les Romains de la république l'ont été aussi, beaucoup plus qu'on ne le croit généralement : je vous l'ai montré, messieurs, depuis deux ans.

Ces époques de la liberté vraie sont les époques de la création vraie. C'est alors qu'apparaissent les types, les formes qu'on imitera plus tard. C'est alors que les idées se manifestent. On ne fera ensuite que des amplifications de rhétorique, des reproductions plus ou moins exactes, pour satisfaire tel ou tel souverain; mais c'est à ces grandes époques de liberté qu'il faudra aller chercher l'inspiration et les modèles.

Les temps de servilité, où un seul homme commande à un pays, peuvent être des époques brillantes, éclatantes, relativement fécondes, qui imposent à l'humanité, et qu'on doit goûter et admirer; mais elles ne sont brillantes que par l'extérieur, par la forme, par le don d'imiter. Elles n'inventent pas et sont incapables de rien créer. Il peut y surgir, par hasard, un génie qui lance un jet, mais c'est l'exception. Nous ne saurions trop le répéter, messieurs, les grandes époques pour les arts et les lettres sont et doivent être de grandes époques aussi pour la liberté. E. BEULÉ.

COLLÉGE DE FRANCE.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. A. FRANCK
(de l'Institut).

Principaux publicistes de la première moitié du XIXe siècle.

II

MADAME DE STAEL (1).

Les œuvres de madame de Staël sont toutes dignes d'attention et d'intérêt, mais à divers titres et à divers degrés. Sans en dédaigner aucune, on peut faire un choix parmi ses nombreuses productions, et l'étudier de préférence dans celles où elle se montre le mieux. Il n'y a pas grand inconvénient, par exemple, à laisser de côté ses premiers essais, l'apologie anonyme de l'administration de Necker qu'elle écrivit à seize ans, son *Éloge de M. de Guibert*, faux grand homme, héros de salon, aussi peu digne de l'admiration hyperbolique de madame de Staël que de l'amour de mademoiselle de Lespinasse, et sa *Lettre sur Rousseau*, où l'on reconnaît un talent déjà plus mûr, mais encore incomplet. De ses romans il faut signaler au moins la pensée générale, qui n'a pas toujours été bien comprise. Loin d'être un plaidoyer en faveur des passions, comme on l'a quelquefois prétendu, ils en mettent en lumière de la façon la plus franche les misères et les périls. On y sent à chaque page que l'auteur connaît les passions pour en avoir souffert, et qu'elle ne les peint pas pour les faire aimer, mais pour les faire craindre. De là le défaut d'idéal que l'on a relevé dans les œuvres d'imagination de madame de Staël, et dont il faut lui faire un mérite. Il n'est pas bon en effet de parer des grâces de la poésie des faiblesses trop attrayantes par elles-mêmes, et le romancier jaloux d'instruire les hommes ne peut faire mieux, pour les mettre en garde contre les entraînements du cœur et des sens, que de leur en représenter sans flatterie ni complaisance les suites déplorables. Il n'y a pas de leçon plus efficace que celle-là. C'est celle que madame de Staël s'attache à donner. Elle montre par des exemples frappants que la passion doit se soumettre au devoir, et se résigner à tout, même à être ignorée, pour le bien d'autrui et pour son propre bien. Dans *Corinne*, on voit une femme jeune, belle, comblée des dons les plus précieux du cœur et de l'esprit, admirée, presque illustre, succomber sous le poids d'une douleur secrète, que ne soupçonnent pas les hommes éblouis par l'éclat de sa destinée. Elle est malheureuse pour avoir voulu se dérober aux exigences sociales, et pour avoir préféré l'enivrement des succès publics aux jouissances paisibles d'une vie modeste et retirée. Les joies orgueilleuses dont elle paraît se repaître laissent son cœur vide et inassouvi; tant il est vrai que les fem-

(1) Suite. — Voyez le n° 7, p. 109.

mes sont faites pour l'amour, et que rien ne peut les en dédommager quand elles l'ont perdu ! Celles qui entreprennent de s'élever au-dessus de leur sexe, de se mêler aux luttes des hommes et de leur disputer les honneurs et les succès, reconnaissent bientôt que ces biens ne leur conviennent pas, qu'elles n'y peuvent atteindre sans s'exposer à de cruelles blessures, et qu'après y avoir atteint, elles ne sont pas plus heureuses. Cet aveu, qui est l'idée fondamentale développée et mise en action dans le roman de *Corinne*, madame de Staël l'a renouvelé sans fiction, avec la sincérité la plus complète et dans un admirable langage, à la fin de son livre *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.*

Le livre de *La littérature*, publié en 1796, alors que le talent précoce de madame de Staël était arrivé à sa maturité et à la pleine possession de lui-même, mérite que l'on s'y arrête quelque temps. C'est un ouvrage aussi philosophique que littéraire, où l'auteur s'est efforcé de démontrer historiquement la loi du progrès. Le principe de la perfectibilité de l'espèce humaine n'est pas nouveau. Quelques hérésiarques du moyen âge le connaissaient déjà; ils signalaient dans le développement successif de la religion trois époques distinctes, le règne du Père, Dieu de colère et de crainte, le règne du Fils, Dieu d'intelligence et de foi, le règne de l'Esprit, Dieu de bonté et d'amour. Paracelse, au temps de la Renaissance, proclamait la même loi, quand il disait que les derniers sont les premiers, parce que les derniers venus sur la terre, ayant plus d'expérience et plus de connaissances que les anciens, voient plus loin qu'eux. Au XVIIe siècle, Pascal comparait l'humanité à un seul homme, d'autant plus savant qu'il a plus vécu. Bacon, Descartes, Leibnitz, jugeaient également les modernes supérieurs aux anciens, par cela seul qu'ils sont leurs successeurs et leurs héritiers. Au XVIIIe siècle, la loi de la perfectibilité devient un dogme philosophique que l'on ne discute plus; mais l'application en est mal définie. Bacon, Pascal, Leibnitz la restreignaient au domaine des sciences; Fontenelle, Terrasson, Perrault, Lamothe, veulent l'étendre aux arts et à la poésie. On en fait bientôt une loi universelle à laquelle rien n'échappe et qui régit les institutions sociales, la littérature, la philosophie, aussi bien que les sciences posises. Condorcet, dans son *Esquisse des progrès de l'esprit humain*, pousse jusqu'à ses dernières conséquences cette théorie séduisante. Selon lui, un temps viendra où l'homme atteindra en toute chose la perfection, où les institutions sociales seront si sages que tous les besoins seront satisfaits et tous les mérites récompensés, où notre organisation échappera à la douleur, à la maladie et à la mort.

Madame de Staël a tenté de circonscrire cette loi du progrès et d'en faire voir nettement une application particulière. Dans un tableau comparatif des institutions sociales et des œuvres de l'esprit, elle s'efforce de montrer qu'il n'y a pas eu un progrès intellectuel qui n'ait été accompagné d'un progrès social dans la voie de la liberté. Jamais le principe de la perfectibilité n'avait été saisi ni étudié avec autant de profondeur, d'unité et de conscience. L'erreur de madame de Staël est d'avoir cru, comme ses contemporains, qu'il s'applique à toutes les œuvres de la pensée. C'est le danger des systèmes et des opinions arrêtées *à priori*. L'esprit occupé d'une théorie préconçue néglige involontairement les faits qui la contredisent, si nombreux et si frappants qu'ils soient : de l'histoire on tombe dans le roman. Ainsi, madame de Staël, malgré la supériorité de son esprit, en vient, pour ne pas se dédire et pour ne pas reconnaître le défaut de son système, à préférer en poésie les Romains aux Grecs et les modernes aux anciens. Elle met Virgile au-dessus d'Homère, Horace au-dessus de Pindare, et, erreur plus choquante encore, Voltaire au-dessus de Corneille. Les passions, dit-elle, sont l'aliment de la poésie, la source des émotions littéraires; on ne les connaît bien que par l'expérience; on les connaît donc d'autant mieux que le monde est plus vieux, et les poëtes du temps présent sont nécessairement supérieurs à ceux du siècle précédent, et surtout à ceux d'il y a deux mille ans. On voit aisément le côté faible de ce raisonnement. La description des mouvements du cœur demande moins d'analyse qu'on ne pense, et les passions ne se modifient pas comme les idées. Les connaissances précises s'étendent, les institutions se transforment et s'améliorent à mesure que les sociétés avancent dans la vie et que les nations se rapprochent pour mettre en commun leur expérience et leurs découvertes; mais les passions sont toujours les mêmes. La forme, l'expression, le degré varient; le fond est immuable, et le premier poëte qui observe le cœur humain, qui y saisit ce fond invariable de sentiments et de passions universelles et qui sait en produire au dehors l'image vivante, atteint d'un seul coup, sans modèle et sans maître, à la perfection de l'art. Madame de Staël prétend que les anciens n'ont connu ni l'amour, ni le dévouement, ni l'amitié. A cette assertion il suffit d'opposer les noms immortels des héros dans lesquels l'antiquité a personnifié l'amitié, le dévouement, l'amour maternel ou conjugal, Oreste et Pylade, Alceste, Hécube, Andromaque. Il est vrai que les anciens sont plus simples que nous et ne connaissent pas tous les raffinements par lesquels nous cherchons à renouveler ce qui est aussi vieux que le monde. Mais ces raffinements sont des traits particuliers, des détails de forme qui ne changent rien au fond. Nous n'avons pas inventé de nouvelles passions; celles que nous éprouvons, les anciens les ont éprouvées avant nous, avec plus de vivacité, de fraîcheur et de naïveté. La science a marché depuis Dante, depuis Corneille : quels noms le savant XIXe siècle peut-il opposer à ceux-là? L'imagination, le génie poétique sont des dons individuels dont l'action est toute spontanée. C'est par une sorte de divination instinctive que les poëtes et les artistes pénètrent jusqu'au fond de l'âme humaine.

La science, au contraire, n'avance qu'à pas comptés; elle a besoin du temps et du concours des circonstances pour multiplier ses expériences, pour les vérifier et pour en tirer des connaissances certaines. La philosophie même, quoiqu'elle semble, par certains côtés, se rapprocher de la science, n'est pas capable d'un progrès indéfini. Ainsi le positivisme, qui se croit nouveau, n'est qu'une forme nouvelle du matérialisme. Il repousse ce nom, il prétend ne pas résoudre le problème de l'absolu et se renfermer rigoureusement dans la méthode des sciences naturelles, qui constatent les faits et les lois sans remonter à leurs causes. Mais comment se soustraire au besoin que nous éprouvons tous de savoir quelle est la destinée de l'homme, son principe et sa fin, s'il ne dépend que du hasard, ou s'il est l'œuvre de Dieu, dépend de Dieu, et vient de Dieu pour retourner à lui? Écarter cette question ne semble pas possible. Les philosophes qui prétendent y parvenir s'abusent eux-mêmes, et s'ils arrivent à n'être plus préoccupés d'un problème qui s'impose irrésistiblement, c'est qu'ils l'ont résolu tacitement en adoptant, sans se l'avouer, la solution des matérialistes. Leur méthode, fût-elle aussi distincte qu'ils le veulent de la doctrine matérialiste, ne serait d'ailleurs pas plus nouvelle pour cela. Sextus Empiricus les a devancés et s'était fait avant eux une loi d'observer les faits sans s'inquiéter des substances des causes.

En vain on passe de la chimie à la biologie; en vain on démontre que le monde se résout en atomes dans lesquels se développent des affinités électives; en vain on fait voir comment la vie paraît, se perfectionne et se complète en passant du minéral au végétal, du végétal à l'animal, et de l'animal à l'homme; en vain on s'épuise à chercher un système nouveau; on ne fait que répéter des hypothèses antiques et des erreurs bien des fois séculaires. Il peut y avoir progrès dans l'analyse des facultés humaines, dans la connaissance des événements historiques; mais l'essence de notre nature et du monde ne change pas, et il est à peu près impossible d'en rien dire qui n'ait été déjà dit. Les philosophes ont beau faire, ils ne trouvent pas de réponse satisfaisante à ce mot foudroyant de Montesquieu : « Ceux qui ont dit qu'une fatalité aveugle a produit tous les effets que nous voyons dans le monde, ont dit une grande absurdité; car quelle plus grande absurdité qu'une fatalité aveugle qui aurait produit des êtres intelligents? »

On n'invente pas plus en morale qu'en métaphysique. Les applications de la loi morale deviennent avec le temps plus régulières, plus précises et surtout plus étendues. Les nationalités, les religions, les institutions, étaient autrefois comme autant de barrières qui divisaient les hommes en cités, en sectes, en castes ennemies les unes des autres, et qui gênaient et comprimaient l'expansion de la fraternité humaine. L'étranger, l'infidèle, le plébéien, étaient à peine des hommes pour le citoyen, pour le croyant et pour le patricien. Ces barrières se sont abaissées, elles s'abaissent tous les jours, et l'on peut prévoir le moment où il n'en restera plus de traces. L'amour de l'humanité se répand et circule dans tous les membres du corps social. L'intelligence des intérêts communs, la pratique des emprunts et des échanges, l'essor général des facultés, le commerce des esprits, ont formé peu à peu, au-dessus des anciennes divisions territoriales et dans une région supérieure, une sorte de patrie morale où se rencontrent et se réunissent les citoyens de tous les pays, les adeptes de toutes les religions. L'esclavage, le dernier et le plus odieux vestige des anciennes inégalités, est irrévocablement condamné; demain il aura disparu. L'esclavage de la pensée n'est pas moins énergiquement réprouvé par la conscience universelle; ceux qui l'ont longtemps exploité s'efforcent en vain de retenir un pouvoir qui leur échappe; l'émancipation prochaine des esprits est assurée aussi bien que l'émancipation civile des derniers esclaves. Ce sont là des progrès moraux que l'on ne saurait nier; mais ce ne sont que des progrès dans la pratique de la morale. Les principes même de la morale ne sont point perfectibles. Ils sont immuables, ou ils ne sont pas. Au nom du droit, de la liberté, du progrès, il faut repousser la doctrine dégradante qui prétend substituer à la vieille morale spiritualiste un positivisme grossier, pour lequel le vrai et le faux, le bien et le mal sont indifférents, qui ne veut plus voir que des faits, tous légitimes par cela seul qu'ils sont des faits, et tous égaux en valeur et en mérite.

C'est parce que la loi morale ne change pas, et parce qu'elle était il y a deux mille ans ce qu'elle est aujourd'hui, que l'humanité n'a pas eu besoin pour la découvrir d'une longue expérience, ni de nombreux tâtonnements. Les philosophes de l'antiquité l'ont pu voir et l'ont vue nettement du premier coup, dès qu'ils se sont mis en devoir de la chercher. Voyez les fondateurs de religions. Au nord et au midi, en Chine ou dans la Palestine, ils enseignent la même doctrine, la seule vraie, la seule que des hommes puissent entendre et accepter. Bien des siècles avant Jésus-Christ, Confucius disait à ses sectateurs : *Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.* Était-il si loin de la maxime biblique, proclamée sur le mont Sinaï six siècles avant lui : *Aime ton prochain comme toi-même?*

Quand on passe avec madame de Staël de la littérature à la politique et à l'histoire, il n'y a plus qu'à approuver et à admirer. La politique ne tient dans son livre qu'une petite place. Elle se contente de poser le principe fondamental sur lequel s'appuieront plus tard ses *Considérations sur la Révolution française :* ou le pouvoir accepte le contrôle public, et il est libéral; ou il le repousse, et il est despotique, quelque forme et quelque nom qu'il lui convienne d'ailleurs de se donner.

Pour qu'un peuple sache réclamer ses droits et les défendre, il faut qu'il soit assez éclairé pour les bien comprendre. L'instruction doit donc dans un pays libre être

développée en raison directe des droits exercés par les citoyens. Quelle sera cette instruction à l'usage des peuples libres? Celle qui s'inspire de l'amour de la liberté et non pas seulement de l'amour du bien-être, celle qui fait des hommes et non pas uniquement des fonctionnaires ou des industriels : l'instruction littéraire. Madame de Staël, par amour des lettres, devient injuste pour les sciences mathématiques et physiques. Elle les accuse de matérialiser l'éducation. Elle a tort ; les sciences en elles-mêmes sont bonnes ; il ne faut condamner que l'usage inintelligent qu'en font quelquefois les instituteurs de la jeunesse.

En histoire, madame de Staël expose dans sa *Littérature* des vues originales et profondes, qu'on lui a empruntées souvent, sans songer à lui en renvoyer l'honneur. La première, inspirée par un amour sincère de l'humanité, elle rend justice au moyen âge, si impitoyablement condamné et flétri par le XVIIIe siècle. Elle reconnaît et fait voir les progrès qu'il a favorisés, les bienfaits dont lui est redevable la société moderne. Dans les derniers siècles de l'empire romain, deux sociétés étaient en présence : au nord, les barbares, incultes, grossiers, mais pleins de vie et de force; au midi, les sujets de Rome, civilisés jusqu'à la corruption, amollis, épuisés, sans vertu et sans courage. A la suite des invasions et pendant tout le moyen âge, les vainqueurs se polirent au contact des vaincus, les vaincus reçurent des vainqueurs un sang nouveau et l'exemple de l'énergie virile. L'Église, soumettant à son autorité vaincus et vainqueurs, facilita la fusion et le mélange de ces éléments opposés. Elle disciplina les barbares, releva le courage des peuples conquis, reconstitua la famille, remit la femme à son rang, et forma de toutes ces populations diverses une population unique, la population chrétienne. Elle fut vraiment pendant plusieurs siècles à la tête de la civilisation. Elle a préparé l'état social dans lequel nous vivons, et si nous n'avons plus besoin de sa tutelle, nous ne devons pas moins reconnaître avec madame de Staël les services que cette tutelle a autrefois rendus au monde.

Madame de Staël est conduite, par ces judicieuses considérations sur la société du moyen âge, à des observations littéraires d'une grande finesse. Si les anciens n'ont pas connu l'amour tel que le comprennent les modernes, c'est qu'ils avaient abaissé la femme à la condition d'une esclave. Entre elle et son maître il ne pouvait y avoir ni effusion de tendresse, ni échange de pensées, ni confidences mutuelles. Il l'aimait pour sa beauté, mais pour sa beauté seulement. C'est au moyen âge qu'elle a été relevée de cet abaissement. Devenue l'égale de l'homme, elle lui a laissé voir les beautés intérieures, les trésors de son âme. L'homme, qui ne la possédait plus par le droit du plus fort, dut chercher à lui plaire, l'étudier, et prendre à son exemple et à son contact des pensées et des habitudes nouvelles. Uniquement occupé autrefois de l'amour de la liberté et de la gloire militaire, il ouvrit son cœur à des sentiments plus doux, à la tendresse, à la rêverie, à la poursuite d'un bonheur idéal. Ainsi se forma par l'influence de la femme tout un monde de sentiments nouveaux, ignorés des poëtes anciens, et qui ont fourni aux poëtes modernes une matière inépuisable.

BULLETIN DES COURS.

Dans une de ses dernières leçons, M. Himly, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Paris, a rencontré la question des frontières naturelles de la France. Question dont l'importance est incontestable, mais qui est très-difficile, très-complexe, qui l'a été de tout temps, et qui l'est plus encore à notre époque, où certains esprits rêvent une nouvelle configuration de l'Europe fondée sur les phénomènes physiques et ethnographiques.

Comment définir, où découvrir des frontières naturelles? Les simples phénomènes physiques ne suffisent pas; il faut des obstacles naturels difficiles à surmonter, des barrières ou des intervalles plus ou moins infranchissables posés par la nature, tels que les mers, les déserts, les hautes montagnes. Les fleuves ne sont pas des lignes de séparation, car, en général, leurs bassins ont leurs deux pentes intimement unies par la similitude du climat, du sol, des habitants, etc.

L'Océan, la Méditerranée, les Pyrénées, les Alpes, voilà de vraies frontières naturelles. Que des régions séparées ou protégées par ces barrières aient été temporairement ou réunies, ou disjointes, cela ne prouve rien contre la réalité permanente de l'obstacle ; en général, ces barrières délimitent des nationalités différentes.

Au nord-est, notre frontière est douteuse, indécise, flottante. Le relief du pays n'y éprouve pas d'importantes variations ; la dépression maritime et la partie montueuse de l'Europe centrale, qui entourent en cercles concentriques la courbe convexe des Alpes, se continuent l'une et l'autre insensiblement de la région française à la région allemande.

Le Rhin, dit-on, était la limite de la Gaule indépendante et romaine, et la région française a droit à la Belgique, à la Hollande méridionale, au Luxembourg, aux provinces rhénanes de la Prusse et de la Bavière, à la Suisse. Le thalweg du Rhin est un fossé naturel, une délimitation commode qui évite les querelles sur la démarcation des frontières.

Le Rhin n'a jamais été respecté comme barrière naturelle. Les Gaulois et les Germains étaient à cheval sur le fleuve. D'après César, les Belges sont des Germains émigrés, ou du moins un mélange de Germains et de Celtes. Le même auteur cite des populations purement germaniques, telles que les Bataves, les Ubiens, etc., qui habitaient la rive gauche du fleuve.

Le *limes transrhenanus* des Romains s'étendait de Cologne à Ratisbonne, et rattachait à la Gaule les

champs décumates. Les Francs se partageaient entre la Francie transrhénane et la Francie cisrhénane. Nous trouvons des Allemans des deux côtés du Haut-Rhin.

L'Empire de Charlemagne, puis l'Empire germanique avec ses principautés, puis l'Empire napoléonien, s'étendaient des deux côtés du fleuve, tout comme aujourd'hui la Hollande, la Prusse rhénane, la Bavière et la Hesse.

Les Allemands sont assez disposés (et encore, quand ils sont généreux!) à tracer notre limite naturelle par le Jura, le plateau de Langres, les Ardennes, les collines de l'Artois, et à nous retrancher dans leur entier les bassins du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, ce qui nous enlèverait l'Alsace, la Lorraine et la Flandre.

Que conclure de ces faits historiques et de ces discussions théoriques, sinon qu'au nord-est nous manquons d'une frontière physique imposée impérieusement par la nature?

Voilà pour les frontières physiques; voyons les frontières ethnographiques.

L'origine, la nationalité, la langue, qui est le grand critérium des races, quoique lui-même sujet à caution, sont des éléments d'appréciation; mais l'influence concurrente du développement historique, les difficultés du croisement et de l'enchevêtrement des races, comme en Hongrie, les rendent souvent confus et incertains.

En France, le fond est celtique, la langue est un dialecte néo-romain. Les limites de la langue française se confondent avec les vraies frontières naturelles de la région, sauf deux exceptions que fournissent les Basques et les Bas-Bretons, populations refoulées, non absorbées. Au nord-est, la frontière des langues suit une ligne capricieuse, créée par le hasard des invasions et des établissements des peuples, mais qui, depuis dix siècles, n'a guère changé, malgré le progrès du français en Alsace et en Belgique. Quant à la Lorraine, de tout temps, elle a, en très-majeure partie, parlé français.

Cette ligne de démarcation des idiomes français et tudesque s'étend au sud de Dunkerque et d'Hazebrouck, franchit la frontière belge au nord de Lille, coupe la Belgique en deux jusqu'au sud-ouest de Maëstricht, en passant près de Bruxelles, suit à peu près la frontière politique de la Belgique, entre Verviers et Aix-la-Chapelle, Arlon et Luxembourg, gagne vers l'est les Vosges, entre Metz et Trèves, suit les Vosges jusqu'à la trouée de Béfort, franchit le Jura, partage Fribourg, gagne le bassin du Rhône, s'avance en Valais, jusqu'en amont de Sion, qui est une enclave allemande, et touche, au mont Rose, la grande borne ethnographique de l'allemand, du français et de l'italien.

Ethnographiquement, la France aurait donc à revendiquer la Belgique wallonne et la Suisse romane. Elle aurait à céder Dunkerque, Hazebrouck, la Lorraine allemande, la plus grande partie de l'Alsace, sans parler de la Basse-Bretagne qui est celtique, des cantons basques et catalans, de la Corse qui est italienne.

Cependant la Suisse est une individualité politique, quoique composée d'Allemands, de Français, d'Italiens et de Romans; la Belgique prétend en devenir une; l'Alsace, la Lorraine, la Flandre, sont tout entières françaises de cœur. Les sympathies et affinités créées par un développement historique commun sont plus fortes que les différences maintenues par la diversité du langage; l'élément historique fait taire l'instinct de race.

Le nom de France a reçu des acceptions multiples à travers les siècles, preuve subsidiaire qu'il ne faut pas vouloir le fixer irrévocablement entre des limites naturelles, nécessaires. Les Francs ont beaucoup voyagé, beaucoup conquis, et, par suite, ont laissé leur nom à bien des contrées plus ou moins étendues, des bouches de la Loire jusqu'aux sources du Mein. C'est la *Francia occidentalis*, part de Charles le Chauve, qui, aux Xe et XIe siècles, échange définitivement le nom de Gaule en celui de *France*. Mais elle-même a eu des limites variables qui s'avancèrent peu à peu vers le Rhin et les Alpes, non parce que ce sont des frontières naturelles, vraies ou supposées, mais parce que cette France était forte et que ses voisins étaient faibles, et surtout parce qu'elle s'assimile ce qu'elle conquiert et le fait entrer dans son unité nationale.

La discussion de MM. Sarcey et Deschanel à propos de Molière (1).

M. Sarcey, dans les jugements qu'il porte sur notre théâtre contemporain, a coutume de frapper juste. Nul, d'ordinaire, ne saisit la vérité d'une main plus sûre et ne la fait plus vigoureusement entrer dans l'esprit du public. Par son bon sens énergique, sa franchise passionnée, par une étude approfondie de l'art dramatique, il a gagné de haute lutte, à la pointe de la plume, une autorité qui n'est plus guère contestée. Comment donc ce critique, si clairvoyant lorsqu'il s'agit des auteurs d'à présent, est-il tombé, à l'égard de Molière, dans une si étrange sévérité? Il ne met pas en question sa supériorité littéraire, mais il s'en dédommage en condamnant son caractère. Il ne voit en lui qu'un flatteur de Louis XIV et de sa cour, un bouffon de génie qui, le regard toujours fixé sur le visage du maître, s'évertue, pour lui arracher un sourire, à cribler de railleries adulatrices tout ce qui conserve un peu de sincérité, de dignité et d'indépendance: c'est un fils de bourgeois qui, fier de sa dignité de valet du roi, renie la classe d'où il est sorti: il la livre aux rires d'une noblesse insolente et paresseuse. Devant ceux qui doivent tout au hasard de la naissance, Molière est à genoux: à peine sa moquerie ose-t-elle parfois les effleurer; il les chatouille pour les faire rire. Ceux qui vivent de leur intelligence et de leur travail, qui doivent ce qu'ils sont au mérite personnel, Molière, avec une malveillance persistante et par un esprit de dénigrement systématique, les enveloppe tous,

(1) A l'Athénée — M. Sarcey avait parlé sur Molière le jeudi 17 janvier; M. Deschanel lui a répondu mardi dernier.

sans pitié, d'un ridicule immortel. Tel est le singulier portrait que M. Sarcey traçait de Molière, et en exprimant ces idées il se disait assuré de les faire partager à son auditoire. Il a recueilli des applaudissements mérités; mais ils étaient provoqués par la vivacité familière et sans apprêt de sa parole, par l'abondance et le tour ingénieux de ses idées, par les souvenirs curieux et piquants dont il appuyait à propos ses arguments, par des mots même hardiment et spirituellement profonds, surtout par la chaleur avec laquelle il exprimait d'honnêtes et sincères convictions à propos d'un paradoxe insoutenable. Il y avait, on le voit, de quoi l'applaudir. Mais ceux qui goûtaient le plus vivement ses mérites approuvaient fort peu sa thèse. Je doute que M. Sarcey lui-même, après avoir entendu la réponse de M. Deschanel, ne sente pas qu'il lui faudra atténuer quelques-uns des reproches qu'il adresse à Molière, ou du moins donner une autre forme à ses attaques, remanier ses arguments et en forger de nouveaux.

En vérité, M. Deschanel avait la partie belle et il a su en profiter. Il a montré sans peine que Molière n'avait pas toujours ménagé la noblesse et frappé sur la bourgeoisie; qu'il a distribué, au contraire, le ridicule d'une main impartiale, et que les gentilshommes n'ont pas été plus que les bourgeois à l'abri de ses traits.

Est-il besoin de citer les marquis, dont la sottise, l'ignorance et la fatuité égayent continuellement son théâtre? C'est là, nous dit M. Sarcey, un ridicule superficiel; les courtisans ne pouvaient s'offenser de ces atteintes légères. Qu'il explique ces attaques d'une autre façon et nous dise, par exemple, que l'auteur, en cela même, servait la politique de Louis XIV qui voulait abaisser la noblesse: nous aurons alors à examiner si Molière devait se prêter à de pareils desseins, et ce ne sera pas, il me semble, à la bourgeoisie de blâmer sa complaisance pour une telle politique. Mais qu'on ne présente pas comme inoffensives et incapables de blesser les railleries que Molière lui-même, sans se cacher sous le masque d'un personnage fictif, débitait dans l'*Impromptu de Versailles*.

MADEMOISELLE MOLIÈRE.

Toujours des marquis!

MOLIÈRE.

Oui, toujours des marquis. Que diable voulez-vous qu'on prenne pour caractère agréable de théâtre? Le marquis aujourd'hui est le plaisant de la comédie: et comme, dans les comédies anciennes, on voit toujours un valet bouffon qui fait rire les auditeurs, de même, dans toutes nos pièces de maintenant, il faut toujours un marquis ridicule qui divertisse la compagnie.

Quelle raillerie pourrait être plus méchante que cette simple comparaison entre les marquis du temps et les valets de l'ancienne comédie? Laissons donc de côté ces gentilshommes bouffons qui, certes, ne prouvent point chez Molière une profonde vénération pour la noblesse. Mais pense-t-on que Dorante, dans le *Bourgeois gentilhomme*, et Angélique, dans *Georges Dandin*, soient présentés à leur avantage? Celle-ci trompe impudemment son mari, avec le concours de son père et de sa mère; l'autre se fait l'entremetteur du bourgeois galant, pour le mieux dépouiller. Sans doute c'est de la dupe qu'on rit, et non de l'escroc; mais a-t-on pour lui plus d'estime? Qui prétendra que l'auteur ait voulu, par là, mettre l'escroquerie élégante au-dessus de la sottise?

Pour avancer que Molière a toujours représenté les bourgeois de son temps sous des traits ridicules, il faut avoir oublié qu'il place d'ordinaire, à côté de ses personnages comiques, d'honnêtes gens de la même classe qu'eux, par la bouche desquels s'expriment, et souvent avec autant d'éloquence que d'esprit, la morale et la raison. Il n'est pas plus vrai de dire que ses amoureux, c'est-à-dire les héros de ses pièces, sont de jeunes gentilshommes brillants et désœuvrés, n'ignorant que le nécessaire, et ne connaissant que le superflu. Pour n'en citer qu'un, est-il de la cour ce Cléonte à qui M. Jourdain dit: « Vous n'êtes pas gentilhomme, vous » n'aurez pas ma fille »?

Il est encore une erreur bien commune, dans laquelle on s'étonne de voir tomber M. Sarcey: c'est celle qui consiste à prêter à l'auteur les idées et les sentiments qu'il fait exprimer à quelques-uns de ses personnages. Par exemple, ce serait l'opinion même de Molière sur l'éducation des femmes et sur la science que nous entendrions dans la bouche du bonhomme Chrysale; dans celle de Philinte il aurait mis le jugement qu'il portait lui-même sur Alceste. Madame Jourdain serait, par opposition à son mari fou de noblesse, la personnification d'un irréprochable bon sens. Qui ne voit cependant que ces personnages sont parfois aussi excessifs et aussi comiques, en sens contraire, que ceux avec qui ils font contraste? C'est arbitrairement et faute d'une étude assez attentive, qu'on prétend apprendre d'eux le secret de l'auteur. Quelle injustice de prêter à Molière les idées étroites et matérielles de Chrysale, sans lui tenir compte de celles que l'amant d'Henriette exprime dans la même pièce avec tant de justesse, de grâce et d'esprit! Mais rien surtout n'est plus inexact que de voir, comme Rousseau, dans la comédie du *Misanthrope*, l'intention de bafouer et de vouer au ridicule l'indépendance, la sincérité et la vertu! Est-ce des vertus d'Alceste que nous rions, ou de ses défauts, de ses exagérations, de ses contradictions, de sa brusquerie, de ses emportements sans raison? Tout en voyant ses travers, n'avons-nous pas pour lui de la sympathie et de l'estime? Molière ne nous le fait-il pas aimer? Ne nous attendrit-il pas sur cette âme haute et fière, mais trop sincère et trop inflexible pour la société où elle a été jetée, pour cette âme républicaine égarée à la cour de Louis XIV?

Il semble que la haine des admirations convenues et des lieux communs ait amené M. Sarcey à son opinion paradoxale; mais ici de quel côté se trouve le lieu commun? Il y en a moins, je crois, à défendre Molière, qu'à l'attaquer avec Rousseau, qui a si amèrement critiqué le *Misanthrope*, et pour cause. Qu'importe d'ailleurs? Il y a chez M. Sarcey assez de sincérité pour soutenir la vé-

rité, même quand elle a le malheur d'être banale, un talent assez original, même pour rajeunir les lieux communs.

Je crains que M. Sarcey, tout pénétré (et ce n'est pas moi qui le lui reprocherai) des idées modernes, ne sache pas assez les mettre de côté pour juger Molière. C'est cependant une chose nécessaire, et nous ne saurions demander à un auteur du XVIIe siècle les doctrines, les opinions, les intentions que nous aimons à rencontrer chez nos contemporains. N'exigeons pas qu'il connaisse et défende, sous le règne de Louis XIV, les principes de 89, qu'il prévoie l'avénement du tiers état, qu'il le prépare. Ne cherchons pas dans un poëte comique, quel qu'ait été son génie, une clairvoyance prophétique que n'ont eue ni les plus profonds philosophes ni les politiques les plus sagaces de son temps.

Les hommages qu'il rend au roi et l'admiration qu'il lui témoigne ne doivent donc pas nous surprendre; la supériorité qu'il reconnaît à la cour ne doit pas nous scandaliser. S'il y a chez Molière quelque excès à cet égard, en y regardant mieux on voit qu'il faut l'imputer à l'époque plutôt qu'à l'homme.

La société était alors partagée en classes bien tranchées, et cette division était acceptée de ceux mêmes qui en souffraient. On avait bien, grâce à l'histoire, des notions d'un état politique et social tout différent; mais on ne songeait guère à renouveler, dans la pratique, des institutions reléguées dans le domaine de la science, de l'histoire ou même du roman. Les plus intelligents songeaient à tirer de celles qu'on avait le meilleur parti possible, et on ne les croyait incompatibles ni avec la dignité, ni avec le bonheur de la vie. Il ne faut pas nous abuser sur les paroles de la Bruyère, quand il dit : — «Un homme né chrétien et français se trouve contraint dans la satire ; les grands sujets lui sont défendus ; il les entame quelquefois et se détourne ensuite sur de petites choses qu'il relève par la beauté de son génie et de son style. » — S'il avait eu cette liberté pour laquelle il soupire, il en aurait profité pour attaquer quelques abus, mais non pour demander une transformation générale de la société. Il aurait laissé, comme ses contemporains, la royauté sur son piédestal, en la priant peut-être avec plus de hardiesse de desserrer un peu les liens dont la nation était meurtrie, de lui rendre la vie plus douce et l'obéissance plus facile ; il l'aurait invoquée comme la protectrice naturelle et toute-puissante des faibles sacrifiés et opprimés.

Il faut donc, à mon avis, quand il s'agit des grands écrivains du XVIIe siècle, nous demander non pas quelles ont été leurs opinions politiques, mais quel a été leur caractère, leur valeur morale, quels services ils ont rendus, non pas à telle ou telle classe, mais à la société en général et à l'humanité.

Or, attaquer la sottise et le vice partout où on les rencontre ; les rendre ridicules ou odieux, ou simplement les étaler aux yeux de tous dans leur laideur naturelle; faire aimer la simplicité, la candeur, la bonté ; prêter partout au bon sens un langage énergique et piquant ; enseigner sans pédantisme et sans affectation une morale saine, douce et vraiment humaine; préparer, fût-ce même à son insu, cette ligue des honnêtes gens et des gens d'esprit dont parle Duclos ; haïr la fausseté et l'hypocrisie avec une généreuse passion ; combattre avec une obstination intrépide, malgré leurs menaces et leurs pieuses fureurs, ces puissances redoutables, c'est assurément le rôle d'un grand homme et d'un honnête homme, et c'est le rôle de Molière.

Dans tout ce que je viens de dire on ne doit pas chercher une analyse de la conférence de M. Deschanel. Je me suis associé à sa défense de Molière et ne l'ai pas répétée ; j'aurais trop craint de la gâter. Cependant j'ai reproduit quelques-unes de ses idées et quelques-uns de ses arguments; mais ce que je ne saurais rendre, c'est la franchise courtoise qu'il a apportée dans cette discussion; c'est cette parole sûre et souple, élégante et naturelle ; c'est cette aisance sans affectation, cette connaissance de son public, cet esprit toujours doublé de bon sens, cette malice voilée de bonhomie ; c'est l'art d'amener des citations heureuses qui jettent sur le sujet la lumière et l'éclat ; c'est une lecture animée et fine qui conserve aux chefs-d'œuvre la fraîcheur et la vie, et nous fait voir des intentions et des nuances nouvelles jusque dans Molière ; ce sont enfin toutes les qualités qui font de M. Deschanel un des conférenciers les mieux écoutés et les plus goûtés du public. Son adversaire avait fait voir avec quelle sincérité on peut soutenir le paradoxe même le plus hasardeux; M. Deschanel a montré, à son tour, que le paradoxe n'est pas indispensable pour faire briller l'esprit. Au contraire, avec tout le talent du monde, on est encore soutenu par la vérité ; même pour les avocats les plus habiles et les plus éloquents, ce n'est pas un mauvais moyen, pour gagner une cause, que de la choisir bonne.

L. TERRIER.

Athénée de Paris.

(17, rue Scribe, à huit heures et demie.)

Mardi, 29 janvier. — M. H. CHAVÉE : *Le Rámáyana*, ou l'Amour et la Justice dans la plus ancienne des épopées. — M. ÉMILE DESCHANEL : *La bataille de Tartufe.*

Jeudi, 31. — M. FRANCISQUE SARCEY : *Le théâtre de M. A. Dumas fils.* — M. DE GASPERINI : *L'art populaire.*

Samedi, 2 février. — M. BOREL, ingénieur : *Les travaux du canal de l'isthme de Suez.* Exposition des modèles des machines d'exécution, destinés à l'exposition universelle.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 10 — 2 FÉVRIER 1867

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

Des controverses philosophiques du XVIIe siècle (1).

II

LA MÉTAPHYSIQUE DE DESCARTES.

Nous devons examiner d'abord, parmi les controverses philosophiques du XVIIe siècle, celles qu'a soulevées la philosophie de Descartes. Il est nécessaire, avant de voir cette philosophie aux prises avec ses adversaires, d'en prendre une connaissance générale. Nous allons donc, dans cette leçon, résumer les points essentiels de la métaphysique de Descartes.

Pour lui, comme pour les anciens, la philosophie est non pas une science distincte et particulière, mais la science du monde matériel, du monde moral, du monde intellectuel. Il n'en supprime pas non plus le but pratique; il semble, au contraire, l'avoir toujours en vue : seulement il n'arrive à la pratique qu'en partant de la parfaite connaissance des choses et de leurs causes premières.

« J'aurais voulu, dit-il dans la *Préface des principes*, » expliquer ce que c'est que la philosophie en commen- » çant par les choses les plus vulgaires, comme sont : » que ce mot de philosophie signifie l'étude de la sa- » gesse, et que par la sagesse on n'entend pas seulement » la prudence dans les affaires, mais une parfaite connais- » sance de toutes les choses que l'homme peut savoir, » tant pour la conduite de sa vie que pour la conserva- » tion de sa santé et l'invention de tous les arts, et » qu'afin que cette connaissance soit telle il est néces- » saire qu'elle soit déduite des premières causes, c'est- » à-dire des principes. »

Il est donc d'accord avec Aristote, qui définit la philosophie *la science des principes*. (Arist., *Métaphysique*, I, ch. I.)

Voici, selon lui, les différentes parties de la science et l'ordre qu'on doit tenir pour s'instruire.

La logique vient en premier lieu : mais ce n'est pas la logique de l'école, propre à démontrer les vérités acquises, plutôt qu'à en acquérir de nouvelles : c'est celle qui nous apprend à bien conduire notre raison pour découvrir les vérités que nous ignorons.

Après que nous nous sommes longtemps exercés à en pratiquer les règles touchant des questions faciles et simples, comme sont celles des mathématiques, nous devons commencer tout de bon à nous appliquer à la vraie philosophie, dont la première partie est la métaphysique, qui contient les principes de la connaissance, l'explication des principaux attributs de Dieu, de l'immatérialité de nos âmes et de toutes les notions claires et simples qui sont en nous.

La physique s'en déduit, cherche d'abord les vrais principes des choses matérielles, examine ensuite en général la composition de l'univers, puis en particulier la nature de cette terre et de tous les corps qui se trouvent le plus communément à sa surface.

De cette connaissance, et de celle des plantes, des animaux et surtout de l'homme, on passe à l'étude des autres sciences et des arts utiles à la vie. « Ainsi toute la » philosophie est comme un arbre dont les racines sont » la métaphysique : le tronc est la physique, et les bran- » ches qui sortent de ce tronc sont toutes les autres » sciences, qui se réduisent à trois principales : la méca- » nique, la médecine et la morale. » (*Préface des Principes.*)

Descartes, dans la composition de ses œuvres, a suivi à peu près le plan qu'il indique. C'est par le *Discours de la méthode* qu'il a débuté, c'est-à-dire par l'exposition des règles de sa logique. Il publia ensuite ses *Méditations philosophiques*, où il expose les découvertes qu'il a faites en métaphysique à l'aide de sa méthode. Dans les *Principes de la philosophie* nous trouvons un résumé de sa physique et de sa métaphysique, où il a tenu quelque compte des objections qui lui avaient été adressées. Ensuite parurent plusieurs traités particuliers sur les passions de l'âme, le monde, l'homme, la musique et la mécanique. C'est la métaphysique surtout qui doit nous intéresser; aussi

(1) Voyez le numéro 4, page 49.

nous occuperons-nous spécialement de l'œuvre où elle se trouve tout entière, c'est-à-dire des *Méditations.*

Le point de départ de Descartes est le doute qu'il fait porter d'abord sur toutes choses. Il s'est aperçu que les hommes sont peu d'accord entre eux, qu'il a reçu, dès ses premières années, quantité de fausses opinions pour véritables, que toutes les opinions fondées sur des principes si mal assurés sont douteuses et incertaines : « Dès lors, dit-il, j'ai bien jugé qu'il me » fallait entreprendre sérieusement une fois en ma vie » de me défaire de toutes les opinions que j'avais reçues » auparavant en ma créance, et commencer tout de nou- » veau dès les fondements, si je voulais établir quelque » chose de ferme et de constant dans les sciences. » (Médit. I, art. 1.)

C'est ce doute qu'on a plus tard appelé doute méthodique, car il n'est en effet qu'une méthode, qu'un moyen de parvenir plus sûrement à la vérité.

Pour détruire en son âme toutes ses anciennes opinions, il n'a pas besoin de les prendre une à une, ce qui serait d'un travail infini ; mais comme la ruine des fondements entraîne nécessairement avec soi tout le reste de l'édifice, il s'attaque d'abord aux principes sur lesquels toutes ces opinions anciennes étaient appuyées. Voici les trois raisons qui suffisent à rendre toutes choses douteuses : ce sont les erreurs de nos sens, la difficulté de distinguer sûrement la veille du sommeil, la supposition d'un Dieu qui nous trompe.

1° Nos sens, en effet, sont trompeurs ; bien des expériences nous l'ont prouvé. Ainsi, de loin, une tour carrée paraît ronde ; un bâton, à demi plongé dans une eau transparente, semble brisé ; si j'en croyais mes yeux, je ne verrais dans le soleil qu'un disque de faible diamètre. Cessons donc de croire au témoignage des sens ; il est de la prudence de ne se fier jamais entièrement à ceux qui ont une fois trompé.

2° Mais toutefois, puis-je raisonnablement douter de certaines choses que je connais par le moyen des sens ; par exemple, que je suis ici, assis auprès du feu, vêtu de telle façon, ayant ce papier entre les mains, et autres choses de telle nature ? Oui, car sans me comparer à ces fous qui pensent être ce qu'ils ne sont point, je me souviens qu'il m'est arrivé de songer la nuit que j'étais en ce lieu, que j'étais habillé, que j'étais près du feu, quoique je fusse dans mon lit. Les illusions d'un songe m'ont souvent déçu si complétement, que je ne vois point d'indices certains par où l'on puisse distinguer nettement la veille du sommeil.

3° Mais que je dorme ou que je veille, les idées qui m'occupent l'esprit sont comme des tableaux et des peintures qui ne peuvent être formées qu'à la ressemblance de quelque chose de réel et de véritable : et si ces choses générales, à savoir un corps, des yeux, une tête, et autres semblables, peuvent être imaginaires, il y en a au moins quelques autres plus simples et plus universelles qui sont vraies et existantes, du mélange desquelles toutes ces images qui résident en notre pensée sont formées. De ce genre est la nature corporelle en général et son étendue, la figure des choses étendues, la quantité, le nombre, le lieu, le temps. Non, je ne suis même pas sûr de cela, car j'ai entendu parler d'un Dieu qui peut tout, et par qui j'ai été créé. Or que sais-je s'il n'a point fait qu'il n'y ait aucune terre, aucun ciel, aucun corps étendu, qu'il n'y ait ni figure, ni grandeur, ni lieu, et que néanmoins j'aie les sentiments de toutes ces choses ? Et quand je pensérais qu'il n'y a point de Dieu, je ne gagnerais rien à supposer une autre cause à mon existence, car de quelque nature qu'elle soit, comme faillir et se tromper est une imperfection, moins l'auteur à qui l'on attribuera mon origine sera puissant, plus il deviendra probable que je suis imparfait, et par conséquent exposé à me tromper.

Je ne suis donc sûr de rien, et je ne puis plus ajouter aucune foi aux choses qui me semblaient auparavant les plus certaines. « Comme si tout à coup j'étais tombé » dans une eau très-profonde, je suis tellement surpris » que je ne puis m'assurer mes pieds dans le fond ni » nager pour me soutenir au-dessus. » (Méditat. II, art. 1.) N'importe ! je suivrai ma route jusqu'à ce que j'aie rencontré quelque chose de certain ou que j'aie appris certainement qu'il n'est rien de certain au monde.

Voici maintenant par quel chemin Descartes sort du doute et de cette négation absolue où il s'est volontairement plongé. J'ai nié que j'eusse aucun sens et aucun corps ; mais ne puis-je exister sans eux ? Je me suis persuadé qu'il n'y avait rien au monde ; mais j'étais sans nul doute, si je me suis persuadé, si j'ai pensé quelque chose. Il y a peut-être je ne sais quel trompeur puissant et rusé qui emploie toute son industrie à me tromper toujours : je suis donc, s'il me trompe. « Il faut donc » conclure et tenir pour constant que cette proposition : » je suis, j'existe, est nécessairement vraie, toutes les » fois que je la prononce ou que je la conçois en mon » esprit. » Remarquez que Descartes dit ici, dans les *Méditations :* je suis, j'existe, — et non, comme dans le *Discours de la méthode :* — je pense, donc je suis.

Telle est la base de sa philosophie, le point fixe qu'il cherchait, le sol ferme sur lequel il pose enfin le pied.

De cette première vérité certaine il en va tirer plusieurs autres de la plus grande importance.

1° Je suis ; mais que suis-je ? Un corps ? Je ne sais s'il y en a ; rien ne m'oblige à le croire. Je ne me connais avec certitude que comme une chose qui pense, car peut-être il se pourrait faire, si je cessais totalement de penser, que je cesserais en même temps tout à fait d'être. La seule chose que je puis affirmer de moi-même, c'est que je suis une chose qui pense, c'est-à-dire une chose qui doute, qui entend, qui conçoit, qui affirme, qui nie, qui veut, qui ne veut pas, qui imagine aussi, et qui sent, c'est-à-dire un esprit, un entendement ou une raison. Donc, première conséquence du *cogito :* L'âme est une chose pensante.

2° L'esprit est plus aisé à connaître que le corps. En effet, comment le corps, dont je doute et que je puis nier, me serait-il mieux connu que l'esprit dont je connais l'existence avec certitude?

3° Le corps lui-même ne se connaît que par l'entendement et non par les sens. Les corps sont connus, non pas de ce qu'ils sont vus et touchés, mais seulement de ce qu'ils sont entendus, ou bien compris par la pensée. Prenons, par exemple, ce morceau de cire : « Il vient » tout fraîchement d'être tiré de la ruche; il n'a pas en» core perdu la douceur du miel qu'il contenait, il re» tient encore quelque chose de l'odeur des fleurs dont » il a été recueilli ; sa couleur, sa figure, sa grandeur, » sont apparentes ; il est dur ; il est froid, il est mania» ble, et si vous frappez dessus il rendra quelque son. » Mais qu'on l'approche du feu, il perd sa saveur, son odeur, sa couleur, sa figure ; sa grandeur augmente ; il devient liquide, il s'échauffe ; à peine le peut-on manier, et quoique l'on frappe dessus, il ne rendra plus aucun son. Les choses qui tombaient sous les sens dans cette cire se trouvent changées, et cependant la même cire demeure. Elle n'était donc pas cette douceur, cette saveur, cette figure, ce son que je remarquais, mais seulement un corps qui, auparavant, me paraissait sensible sous ces formes, et qui, maintenant, se fait sentir sous d'autres. Ce ne sont donc point les sens qui me la font connaître. Mais quelle idée m'en reste-t-il? L'idée de quelque chose d'étendu, de flexible et de muable. « Or, » qu'est-ce que cela, flexible et muable? N'est-ce pas » que je m'imagine que cette cire étant ronde est ca» pable de devenir carrée et de passer du carré en une » figure triangulaire? » Non, l'imagination ne peut se représenter l'infinité de changements semblables que cette substance peut subir. De même elle ne peut se représenter tous les changements de volume. Il n'y a que mon entendement qui les puisse comprendre. L'entendement seul, et non les sens ni même l'imagination, peut connaître les corps.

Il en sera de même, à plus forte raison, pour l'esprit, en qui rien ne tombe sous les sens.

4° L'âme est distincte du corps. En voici une première preuve qui se trouve à la sixième Méditation : « Il suffit » que je puisse concevoir clairement et distinctement » une chose sans une autre pour être certain que l'une » est distincte ou différente de l'autre, parce qu'elles » peuvent être mises séparément. D'un côté, j'ai une » claire et distincte idée de moi-même en tant que je » suis seulement une chose qui pense et non étendue ; » d'un autre, j'ai une idée distincte du corps en tant » qu'il est seulement une chose étendue et qui ne pense » point : il est donc certain que moi, c'est-à-dire mon » âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement » et véritablement distincte de mon corps, et qu'elle » peut être ou exister sans lui. » (Médit. VI, 8.)

5° On trouve encore, dans la sixième Méditation, une autre preuve de la distinction de l'esprit et du corps intercalée incidemment dans l'apologie des sens. C'est une de celles sur lesquelles on insiste d'ordinaire. Descartes, au contraire, ne paraît lui donner qu'une importance secondaire. Elle est fondée sur ce que le corps est divisible, tandis que l'esprit ne l'est pas.

En effet, « les facultés de vouloir, de sentir, de con» cevoir, etc., ne peuvent être dites proprement ses par» ties, car c'est le même esprit qui s'emploie tout entier » à vouloir et tout entier à sentir et à concevoir.... ce » qui suffirait pour m'enseigner que l'esprit ou l'âme » de l'homme est entièrement différente du corps, si je » ne l'avais d'ailleurs assez appris ». (Médit. VI, 18.)

Ces deux preuves, on le voit, se déduisent du *cogito*.

6° De sa première affirmation : je pense, j'existe, Descartes tire encore ce corollaire que le critérium de la certitude, c'est l'évidence. En affirmant qu'il est une chose qui pense, rien ne l'assure de la vérité de cette première connaissance que la claire et distincte perception de ce qu'il dit. Il lui semble donc qu'il peut établir, pour règle générale, que toutes les choses que nous concevons fort clairement et fort distinctement sont toutes vraies.

C'est dans la troisième Méditation qu'intervient, en quelque sorte incidemment, la démonstration de l'existence de Dieu. Descartes avait mis en doute les vérités les plus claires de l'arithmétique et de la géométrie sur cette pensée qu'il pouvait exister un être tout-puissant et en même temps trompeur. C'est là une raison de douter bien légère ; mais, afin de la pouvoir ôter tout à fait, il croit devoir examiner s'il y a un Dieu et s'il peut être trompeur, car sans la connaissance de ces deux vérités il ne pense pas pouvoir être jamais certain d'aucune chose.

Il arrive à l'examen et à la solution de ces deux questions par la considératisn attentive et le classement de ses idées.

Il distingue trois sortes d'idées d'origine différente. Les unes viennent du dehors et nous sont étrangères : telles sont celles des objets extérieurs et matériels qui nous sont transmises par les sens.

Les autres semblent être faites et inventées par nous-mêmes : ce sont les conceptions de l'imagination, comme les sirènes, les hippogriffes et toutes les autres chimères semblables.

D'autres semblent être nées avec nous. Ainsi, que nous ayons la faculté de concevoir ce que c'est qu'on nomme, en général, une chose, ou une vérité, ou une pensée, nous ne tenons point cela d'ailleurs que de notre nature propre.

Examinons celles de ces idées qui semblent venir de quelques objets qui sont hors de moi : quelles raisons m'obligent à les croire semblables à ces objets? J'en vois deux. Premièrement il me semble que cela m'est enseigné par la nature ; en second lieu, j'expérimente en

moi-même que ces idées ne dépendent point de ma volonté. Ainsi, que je le veuille ou que je ne le veuille pas, je sens de la chaleur si je m'approche du feu, ce qui me persuade que ce sentiment ou cette idée de la chaleur est produite en moi par une chose différente de moi, à savoir par la chaleur du feu auprès duquel je me trouve. Mais ces raisons ne sont pas convaincantes, car, pour cette inclination naturelle qui me porte à croire, j'ai souvent remarqué qu'elle me trompait, et quant à l'autre raison, j'ai éprouvé d'abord que, pendant mon sommeil, des idées se forment en moi sans l'aide des objets qu'elles représentent, ensuite qu'il y a souvent une grande différence entre l'objet et son idée. N'ai-je pas, en effet, deux idées du soleil très-diverses, l'une tirée des sens, par laquelle il me paraît extrêmement petit, l'autre prise des calculs de l'astronomie, par laquelle il me paraît beaucoup plus grand que la terre?

Il faut donc rechercher, par une autre voie, si, entre les choses dont j'ai eu, moi, les idées, il y en a quelques-unes qui existent hors de moi.

Les idées peuvent être considérées de deux façons différentes. Prises seulement comme façons de penser, comme modifications de mon esprit, elles sont toutes égales et me semblent procéder de moi au même titre. Si je les considère comme des images dont les unes représentent une chose et les autres une autre, il est évident qu'elles sont fort différentes les unes des autres. Celles, par exemple, qui me représentent des substances, sont, sans nul doute, « quelque chose de plus et contien- » nent en soi, pour ainsi parler, plus de réalité objective, » c'est-à-dire participent, par représentation, à plus de » degrés d'être ou de perfection que celles qui me re- » présentent seulement des modes ou accidents. De » plus, celle par laquelle je conçois un Dieu souverain, » éternel, infini, immuable, tout connaissant, tout-puis- » sant et créateur universel de toutes les choses qui sont » hors de lui, celle-là, dis-je, a certainement en soi plus » de réalité objective que celles par qui les substances » finies me sont représentées ». (Médit. III, art. 10.)

Or, il doit y avoir pour le moins autant de réalité dans la cause efficiente et totale que dans son effet; c'est une chose manifeste par la lumière naturelle. En effet, d'où l'effet tirerait-il sa réalité, sinon de sa cause, et comment cette cause la lui pourrait-elle communiquer si elle ne l'avait en elle-même? Afin donc qu'une idée contienne une réalité objective, elle doit tenir cela de quelque cause dans laquelle il se rencontre, pour le moins, autant de réalité formelle que cette idée contient de réalité objective; « car, si nous supposons qu'il se » trouve quelque chose dans une idée qui ne se rencon- » tre pas dans sa cause, il faut donc qu'elle tienne cela » du néant... La lumière naturelle me fait donc connaî- » tre évidemment que les idées sont, en moi, comme » des tableaux ou des images qui peuvent, à la vérité, » facilement déchoir de la perfection des choses dont » elles ont été tirées, mais qui ne peuvent jamais rien » contenir de plus grand ou de plus parfait. »

Telle est donc la majeure de la démonstration de l'existence de Dieu chez Descartes. On peut la résumer ainsi : Toute idée exige au moins autant de réalité formelle dans sa cause qu'elle renferme elle-même de réalité objective.

Voici maintenant la mineure. Nous avons l'idée de Dieu, c'est-à-dire d'une substance infinie, éternelle, immuable; cette idée renferme le plus haut degré de réalité objective possible. J'en conclus que sa cause doit contenir le plus haut degré de réalité actuelle et formelle; qu'un être réellement et infiniment parfait a mis cette idée en moi. Toute autre explication qu'on essayera d'en donner sera insuffisante, contraire aux principes posés ou à l'idée même de Dieu.

Examinons une première objection. Peut-être je ne conçois l'infini que par la négation du fini, de même que je comprends le repos et les ténèbres par la négation du mouvement et de la lumière. — Cette explication dénature l'idée, qui est positive et non négative. C'est l'imperfection qui est la négation de la perfection : au contraire, je vois manifestement qu'il y a plus de réalité dans la substance infinie que dans la substance finie, « et partant j'ai en quelque façon premièrement en moi » la notion de l'infini que du fini, c'est-à-dire de Dieu » que de moi-même. » (Médit. III, art. 16).

Mais il se peut encore que toutes les perfections que j'attribue à la nature d'un Dieu soient chez moi en puissance. Peut-être mes facultés peuvent s'augmenter à l'infini jusqu'à acquérir toutes les perfections de la nature divine; peut-être la puissance qui est en moi d'acquérir ces perfections est suffisante pour en produire les idées. — Cela ne peut être. Toutes ces perfections virtuelles n'approchent en rien de l'idée que j'ai de la divinité, dans laquelle rien ne se rencontre seulement en puissance, mais tout y est actuellement et en effet. D'ailleurs je ne puis jamais supposer mon âme si parfaite qu'elle ne soit capable d'acquérir encore quelque perfection, tandis qu'il ne se peut rien ajouter à la souveraine perfection que Dieu possède actuellement.

Comme cette première démonstration paraissait à Descartes bien abstraite, il en donne une autre qui exige une série moins longue de raisonnements. Je suis. De qui puis-je tenir l'existence? De moi-même, ou de mes parents ou de quelques autres causes moins parfaites que Dieu. Mais si j'étais moi-même l'auteur de mon être, il ne me manquerait aucune perfection, car je me serais donné toutes celles dont j'ai en moi quelque idée. Il est plus facile, en effet, d'élever à un plus haut degré les propriétés que l'on possède déjà, que de se donner l'être, de se tirer du néant.

Est-ce à mes parents que je dois l'être? Mais ils ne sont pas par eux-mêmes; je ne fais que reculer la difficulté, et il me faudra chercher la cause de leur existence comme je cherche la cause de la mienne. Je serai tou-

jours obligé de remonter jusqu'à un principe indépendant de tout autre et qui est à lui-même sa cause.

Remarquons encore, dans cette seconde démonstration, une des doctrines les plus importantes de l'école cartésienne : c'est l'identité entre la création des êtres et leur conservation. Tout le temps de ma vie peut être divisé en une infinité de parties indépendantes les unes des autres. Ainsi, de ce qu'un peu auparavant j'ai été, il ne s'ensuit pas que maintenant je doive être si ce n'est qu'en ce moment quelque cause me produise et me crée pour ainsi dire derechef, c'est-à-dire me conserve. En effet, c'est une chose évidente qu'une substance, pour être conservée dans tous les moments qu'elle dure, a besoin du même pouvoir qui serait nécessaire pour la produire si elle n'était pas encore. Or, si une telle puissance résidait en moi, certes je devrais au moins le penser et en avoir la conscience. Je ne l'ai aucunement et par là je connais évidemment que je dépends de quelque être différent de moi.

Nous avons insisté sur deux points cartésiens par excellence et qui donneront lieu à des discussions, à savoir : 1° que Dieu est la cause créatrice d'elle-même ; 2° que cette cause est, en même temps, créatrice et conservatrice.

Descartes a donné encore de l'existence de Dieu une troisième démonstration qui est celle qu'on appelle, d'après Kant, l'argument ontologique, et qui du reste se trouverait déjà, pour la première fois, dans le *Proslogium* de saint Anselme. Elle est développée dans le *Discours de la méthode* (IVe partie, art. 5), et dans la Ve Méditation. Dieu, par définition, est l'être qui contient toute perfection. Or, l'existence actuelle est certes une perfection. Donc Dieu possède l'existence actuelle.—« L'existence ne » peut non plus être séparée de l'essence de Dieu que » de l'essence d'un triangle rectiligne la grandeur de ses » trois angles égaux à deux droits, ou bien de l'idée » d'une montagne l'idée d'une vallée. »

Voilà donc l'existence de Dieu démontrée, et les mêmes considérations qui ont servi à l'établir prouvent aussi la véracité divine. Dieu, en effet, ne saurait être trompeur, puisque je le connais clairement comme l'être parfait et que la tromperie est une imperfection. Ainsi disparaît ce doute léger qui nous restait touchant les vérités qui paraissent claires et distinctes à notre entendement.

Ici, pourtant, se présente une objection grave. Plus un artisan est expert, plus les ouvrages qui sortent de ses mains sont parfaits et accomplis. Dieu étant parfait lui-même, ses ouvrages doivent l'être. Cependant je suis sujet à l'erreur, qui est une imperfection. Il souffre que l'homme se trompe quand il pouvait le créer infaillible ; n'est-ce pas la même chose que s'il le trompait ?

Pour répondre à cette objection, Descartes approfondit la notion de l'erreur et en donne une théorie qui est un des points intéressants de sa philosophie.

Nos jugements naissent du concours de deux facultés, celle de connaître et celle d'élire, l'entendement et la volonté. — « Par l'entendement je n'assure ni ne nie au- » cune chose ; mais je conçois seulement les idées des » choses que je puis assurer et nier. Or, en le considé- » rant ainsi précisément, on peut dire qu'il ne se trouve » jamais en lui aucune erreur. » D'un autre côté, on ne peut se plaindre que Dieu ne nous ait pas donné une volonté assez ample et assez parfaite, puisque nous éprouvons qu'elle n'a aucune borne. La volonté même de Dieu, quoiqu'elle soit accompagnée d'un pouvoir infiniment plus grand, ne semble pas toutefois plus grande si nous la considérons précisément en elle-même. Ni l'une ni l'autre de ces facultés n'est donc la cause de nos erreurs. D'où donc naissent-elles ? — « De cela seul que la volonté » étant beaucoup plus ample et plus étendue que l'enten- » dement, je ne la contiens pas dans les mêmes limites, » mais que je l'étends aux choses que je n'entends » pas. » (Médit. IX.)— J'abuse de mon libre arbitre pour affirmer ou nier sans connaître clairement les raisons de mon affirmation ou de la négation. L'erreur procède de moi et non des facultés que j'ai reçues de Dieu, ni même de l'opération en tant qu'elle dépend de lui.

Descartes, à l'occasion de cet examen de l'erreur, proscrit les causes finales. Nous ne devons point chercher quelles sont les fins de Dieu ; « il ne me semble » pas, dit-il, que je puisse sans témérité rechercher et » entreprendre de découvrir les fins impénétrables de » Dieu ». Oui, sans doute, Dieu aurait pu me donner une vue claire de toute chose. Il aurait pu me donner aussi une volonté qui n'affirmât et ne niât rien au delà de ce que je conçois. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? C'est ce que ma faible raison ne me permet pas de savoir, et cependant je ne dois pas me croire pour cela en droit de me plaindre : il me suffit, pour l'absoudre de toute tromperie, qu'il m'ait donné des facultés capables de me préserver de l'erreur.

De cette proposition, maintenant établie, que Dieu n'est pas trompeur, découlent deux conséquences : 1° la certitude des idées qui auparavant nous paraissaient claires ; 2° la réalité de l'existence des choses matérielles. L'une et l'autre avaient été infirmées, on s'en souvient, lors de l'établissement du doute méthodique, par l'hypothèse d'une divinité trompeuse.

Sur le premier point l'argumentation de Descartes ne paraît pas satisfaisante. Qu'on en juge. Il dit que nous pouvons nous fier non-seulement à l'évidence présente, mais encore au souvenir de l'évidence passée. Ainsi tout ce que je conçois clairement et distinctement ne peut manquer d'être vrai, pourvu seulement que je me ressouvienne de l'avoir clairement et distinctement compris (*Médit.*, art. 8) ; car Dieu, qui n'est pas trompeur, est garant de la fidélité de nos souvenirs. Mais comment me suis-je assuré que Dieu ne saurait me tromper? C'est un raisonnement qui me l'a démontré. Mais encore, sur quoi s'appuie ce raisonnement? Sur certaines idées combinées en propositions telles que celle-ci par exem-

ple : toute réalité objective dans l'idée suppose une réalité formelle dans son objet. J'admets que cette proposition soit claire, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle soit vraie, puisque je puis supposer que certaines choses qui me paraissaient claires et distinctes ne sont que des illusions causées par un Dieu trompeur. Il y a ici, a-t-on dit souvent (nous y reviendrons), un cercle vicieux. Descartes prouve que les idées claires sont vraies parce que Dieu n'est pas trompeur, et il prouve que Dieu n'est pas trompeur en s'appuyant sur des idées auxquelles il n'ajoute foi que parce qu'elles sont claires.

C'est cependant par ce raisonnement qu'il rend la certitude aux vérités qu'il se ressouvient d'avoir autrefois démontrées, comme celles de la géométrie et autres semblables, et qu'il avait abandonnées un instant en se jetant dans son doute méthodique.

Il est donc ainsi revenu à la certitude touchant l'étendue, la grandeur, les figures, la situation, les mouvements, la durée, les nombres. A présent qu'il connaît Dieu, il a le moyen d'acquérir une science parfaite touchant une infinité de choses qui appartiennent à la nature corporelle, en tant qu'elle peut servir d'objet aux démonstrations des géomètres, lesquels n'ont point d'égard à son existence.

Il reste maintenant à s'assurer, non plus que la matière peut exister, mais qu'elle existe réellement. Il n'y a qu'à examiner quelles raisons lui avaient fait croire qu'elle existe, et, si ces raisons sont claires et distinctes, il s'y rendra.

L'existence et le caractère de l'imagination lui fournissent une première raison. L'imagination doit se distinguer de la pure intellection ou conception. Ainsi j'imagine bien un triangle, c'est-à-dire que je rends les trois lignes qui le forment comme présentes à mon esprit avec certaines dimensions et relations ; mais si je pense à un chiliogone, quoique j'en aie une notion fort nette, je ne puis le représenter aux yeux de mon esprit. De plus, pour imaginer ainsi une figure, j'ai besoin d'une particulière contention d'esprit qui distingue encore l'imagination de la conception. Cette vertu d'imaginer, n'étant pas nécessaire à l'essence de notre esprit, vient sans doute de ce qu'il est joint à un corps qu'il peut considérer. Par là nous conjecturons qu'il y a des corps et qu'une nature corporelle est jointe à notre nature spirituelle ; ce n'est encore aux yeux de Descartes qu'une conjecture.

La sensation achève de l'en persuader. Tout ce que la nature nous enseigne contient quelque vérité, car la nature n'est autre chose que Dieu même. Elle nous enseigne que le plaisir, la douleur, la soif, la faim et toutes nos sensations nous sont étrangères, viennent par conséquent d'une substance autre que l'esprit. Nous savons à présent qu'elle ne nous trompe pas. Nous ne devons donc aucunement douter de l'existence des corps en général, et en particulier du nôtre, que nous distinguons des autres en ce que nous ne nous en séparons jamais.

En résumé, la certitude de l'existence des corps repose sur trois points : sur la réalité objective des idées, sur l'inclination naturelle que nous avons à croire à la réalité des corps; mais ces deux premières raisons ne produiraient que la vraisemblance : la véracité divine les fortifie et nous permet de les regarder comme tout à fait dignes de foi.

Et si l'on objecte à Descartes qu'il est constant que nos sens nous abusent souvent malgré cette véracité divine, il répond que nous ne sommes pas forcés de croire aux illusions des sens; nous pouvons réserver notre jugement et ainsi éviter l'erreur. Les sens d'ailleurs se corrigent les uns les autres. Le soleil me semble petit : si je m'informe mieux, mes sens et le raisonnement me permettront plus tard de me rendre un compte plus exact de sa grandeur.

D'un autre côté, les sens nous sont donnés plutôt pour l'utilité de la vie que pour la connaissance des choses, et pour le premier cas ils ne nous abusent guère. Cela arrive quelquefois, sans doute, par exemple lorsqu'un hydropique éprouve une soif qu'il lui sera dangereux de satisfaire; mais ces erreurs sont accidentelles, et Dieu a cherché ce qui est le plus généralement utile.

Enfin, qu'on ne parle pas de la confusion entre la veille et le sommeil. Notre mémoire ne peut jamais lier nos songes les uns avec les autres et avec toute la suite de notre vie, ainsi qu'elle le fait pour les choses qui nous arrivent étant éveillés.

Nous sommes enfin sortis du doute. « Je ne dois en » aucune façon douter de ces choses-là (les choses ma- » térielles) si, après avoir appelé tous mes sens, ma » mémoire et mon entendement pour les examiner, il ne » m'est rien rapporté par aucun d'eux qui ait de la ré- » pugnance avec ce qui m'est rapporté par les autres. » Car, de ce que Dieu n'est pas trompeur, il suit néces- » sairement que je ne suis point, en cela, trompé. Mais » parce que la nécessité des affaires nous oblige sou- » vent à nous déterminer avant que nous ayons eu le » loisir de les examiner si soigneusement, il faut avouer » que la vie de l'homme est sujette à faillir fort souvent » dans les choses particulières, et enfin il faut recon- » naître l'infirmité et la faiblesse de notre nature. » (Médit. VI, 23.)

Nous nous sommes bornés ici à l'exposition de la métaphysique de Descartes telle qu'elle est contenue dans les *Méditations*, et qui seule a été d'abord l'objet des débats entre Descartes et ses adversaires. Quant à sa philosophie physique, nous en traiterons plus tard, lorsque nous exposerons la profonde et remarquable controverse de Descartes et de Morus.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. TALBOT.

Le décor au théâtre.

L'illusion d'optique est une des conditions essentielles du drame, imitation de la vie sociale, et qu'on peut définir la représentation d'un fait réputé vrai, ayant pour but de plaire aux yeux par le spectacle, de charmer l'esprit par la parole et d'émouvoir le cœur par l'action.

Partout et toujours, à son origine comme à son plein développement, le drame est inséparable du spectacle, du costume et du décor. Chez les peuples enfants, le décor, c'est la nature même. Ce sont les montagnes, les bois, les eaux, avec le soleil pour lampe et pour lustre, et les horizons lointains pour toile de fond.

Cependant, peu à peu, on *artialise* la nature, comme dit Montaigne; on la circonscrit dans des limites plus étroites, afin de mieux fixer l'attention en la restreignant; alors on crée un cadre, un espace déterminé, une scène, où se meuvent les acteurs.

Ici, messieurs, comme dans les autres arts, nos premiers maîtres sont les Grecs. J'entends parfois des hommes très-jeunes, quelquefois même des vieux, se railler avec plus d'esprit que de raison de ceux qui s'inclinent devant le génie antique, et les considérer comme des niais superstitieux en adoration devant une pagode ou un fétiche. Ils s'écrient :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?

Qui? Personne. C'est comme si l'on s'écriait : Qui nous délivrera des splendeurs du ciel, de l'immensité des mers, de l'entassement des montagnes; ou plutôt qui nous délivrera de l'esprit humain, du cœur humain, des passions humaines, que les Grecs, premiers initiateurs de l'humanité, ont analysées, commentées, expliquées et produites sur la scène dans une langue admirable et dans des œuvres qui ne périront jamais?

Les travaux de la science moderne, de l'archéologie, et les explorations des voyageurs, ont éclairci tout ce qu'on peut dire et savoir sur le théâtre ancien. La lecture du *Voyage du jeune Anacharsis*, des œuvres de Schlegel, d'Ottfried Müller, de Friedlænder, de Charles Dezobry, d'Édélestand du Méril, de Charles Magnin, vous rendra promptement, messieurs, sur ce point, beaucoup plus savants que moi. Je n'étalerai donc pas devant vous un bagage scientifique qui me paraît inutile; je n'en prendrai que ce qui peut servir à éclairer une certaine loi d'esthétique, que je crois pouvoir, sans toutefois y attacher une rigueur trop absolue, formuler ainsi : L'intensité du génie dramatique est en raison inverse de l'extension de l'appareil théâtral.

Chez les Grecs, les théâtres faits de bois, de pierre ou de marbre, se composent généralement d'un hémicycle avec gradins où sont assis les spectateurs, d'un orchestre où se font les évolutions des chœurs de musique ou de danse, puis d'une scène plus longue que profonde, où se passe l'action. Les décors, les costumes, les masques, sont faits de main de maître; tout est en harmonie, et la pompe théâtrale se compose de tout ce qu'on peut réunir de plus grand, de plus noble et de plus simple en même temps. Le secret des Grecs, c'est d'unir en tout la perfection et la mesure, la raison et l'esprit, l'imagination et le bon sens.

Chez eux, on connaissait l'art d'éclairer les maisons d'une manière splendide, et cependant la scène était à ciel ouvert. Quelle différence aussi, messieurs, entre les théâtres de Mitylène, de Pompéi, de Taormina, d'Arles, d'Orange, dont les ruines subsistent encore, et nos salles nocturnes éclairées au gaz, remplies souvent d'un air composite et inqualifiable, ornées de petites boîtes coloriées, de petites cages enluminées et superposées où l'on entasse les spectateurs! Il est vrai de dire que nous payons souvent très-cher pour entendre des balivernes, tandis que les Grecs ne payaient rien pour voir, entendre et applaudir des chefs-d'œuvre.

La scène pouvait représenter tantôt une colonnade, un palais, un temple, une place publique, tantôt des rochers battus par les flots, des paysages, des jardins, des forêts. C'est sur une des scènes de ce genre que le Philoctète de Sophocle adressait à l'île de Lemnos ces adieux touchants que Fénelon a traduits dans un si beau langage. C'est encore là que le Prométhée d'Eschyle, sur ces rochers où l'avait enchaîné la tyrannie de Jupiter, faisait entendre ces gémissements sublimes qui retentissent encore à travers les âges.

C'était aussi devant des décors de ce genre que se passait la belle scène où Œdipe roi, sortant de son palais, venait apporter quelques consolations au peuple de Thèbes, femmes, enfants, vieillards, prosternés devant lui, et décimés par la peste.

Les anciens connaissaient l'art des machines. Ils savaient user de ces sortes de prestiges que nous appelons des changements à vue. Ainsi, dans les *Choéphores* d'Eschyle, lorsque Oreste, après une scène des plus émouvantes, vient de poignarder Clytemnestre, on voyait tout à coup s'ouvrir la porte du fond, et le meurtrier apparaître, l'épée sanglante à la main, debout, près des cadavres d'Égisthe et de sa mère.

On savait aussi faire des apothéoses. Ainsi Hercule apparaît dans *Philoctète*. La Médée d'Euripide s'enlève sur un char suspendu dans les airs, et dans le *Rhésus* du même poëte, on voit la nymphe, mère du héros, emporter le corps de son fils, au milieu d'une apothéose, sans feux de bengale, sans lumière électrique et sans poses sculpturales.

Dans la comédie, pareille chose : dans ses pièces, Aristophane se livre à toutes sortes de fantaisies mécaniques. Dans les *Nuées*, par exemple, on voit le bonhomme Strepsiade tout étonné à l'apparition de Socrate dans un panier au milieu des nuages, cherchant, disait-

il, à mettre son esprit en harmonie avec l'air similaire. On voit encore dans la *Paix*, le bon Trygée se rendant au ciel monté sur un escarbot de bois, le seul insecte, dit-on, qui soit arrivé jusqu'à Jupiter, et se soit permis à son égard certaine privauté qu'il ne nous appartient pas de qualifier. C'était une vengeance qu'il voulait exercer contre l'aigle.

Ainsi, messieurs, dans leur théâtre comme partout, les Grecs se sont montrés fidèles à l'esprit qui les animait ; ils savaient unir, nous l'avons dit, la perfection et la mesure. Ils réalisaient dans le domaine de l'optique l'espèce de théorie si finement exprimée pour la musique par l'auteur de la *Vie de Rossini :* « Les accompagnements doivent être pour le chant des gardes d'honneur, et non pas des gendarmes. » Ils doivent suivre et non pas arrêter ; ils doivent faire cortége et non pas emprisonner. »

Voilà, messieurs, quelle fut l'histoire du décor chez les Grecs. Vous le voyez, ils comprenaient qu'on ne doit pas charger une belle chose de colifichets ridicules. A quoi bon entourer un tableau de Raphaël, un paysage de Poussin, une toile de Philippe de Champaigne, d'un cadre d'or qui lui est inutile ? A quoi bon être dans une salle étincelante de bougies, et toute bariolée de beau papier, pour entendre les symphonies de Mozart, de Beethoven ou de Mendelssohn. Nous nous plaisions autrefois à la salle du Conservatoire non restaurée, et nous avons applaudi la musique de Weber avant qu'on ait fait venir une lune d'Angleterre.

Transportées de la Grèce à Rome, les représentations théâtrales n'offrent pas de procédés nouveaux ; seulement les théâtres ont pris des proportions immenses, des développements qui vont jusqu'au colosse : le Colysée par exemple. Le théâtre de Pompée pouvait contenir 40000 spectateurs, celui de Scaurus 80000. Quant au théâtre de Curion, voici ce qu'en dit Pline l'Ancien : « Il se composait de deux constructions semi-circulaires adossées l'une à l'autre et suspendues sur des pivots tournants. Le matin, on jouait des pièces sur chaque théâtre séparément. L'après-midi, on les faisait tourner tout à coup avec tous les spectateurs, de sorte qu'ils se trouvaient en présence : les quatre extrémités des galeries se rejoignaient et formaient un amphithéâtre où l'on donnait des combats de gladiateurs moins dévoués à la mort que le peuple romain lui-même ainsi promené dans les airs ! »

Rien ne manque donc au théâtre romain. Il a l'ampleur, la richesse, la grandeur, la magnificence ; il ne lui manque qu'une chose, ce sont des pièces qu'on puisse jouer dans de pareils théâtres. Aussi n'y venait-on pas voir les pièces ; le spectacle, ce sont les spectateurs, plus souvent les spectatrices. Elles y viennent en général très-élégamment parées, quelquefois même pas assez parées. C'est une rivalité de luxe insensé, une prodigalité folle de joyaux d'or, de pierreries, de soie, de gaze ; mais de Bacchus, comme disaient les Grecs, c'est-à-dire de l'art dramatique, pas un mot.

Écoutons, en effet, une conversation entre deux Romaines, que nous avons recueillie, sténographiée, en la prenant dans la bouche de différents auteurs latins : — « Étiez-vous, ma chère Fannia, à la dernière représentation qu'on a donnée au théâtre de Marcellus ? je ne vous ai point vue. C'était splendide. La voile tendue au-dessus de l'amphithéâtre était éblouissante d'étoiles d'or, avec une belle image de César conduisant un quadrige. La toile baissée (on baissait la toile chez les Romains : c'est le contraire chez nous où on la lève pour le même usage), on a vu la scène jonchée de roses. Les toilettes étaient superbes. Il faisait chaud, on était généralement en tuniques transparentes, ou en linon festonné ; peu de bijoux, des colliers d'ambre, on en porte beaucoup, cela fait bien et cela sent bon. Un acteur, très-bel homme, est entré en scène avec un manteau comme on n'en avait jamais vu, long, traînant, qui n'en finissait plus, d'une couleur violette inimaginable. Cela vient de Tarente. Ce beau garçon a voulu parler, mais on l'a prié de n'en rien faire. Le naïf qui s'imagine qu'on vient là pour entendre des vers ! Non, par Junon ! Tout le monde a demandé à l'entrepreneur de faire défiler sur la scène des troupes de pied et de cheval : elles ont marché en bel ordre, avec chariots, fourgons, bagages, dépouilles d'ennemis, or, ivoire, statues de villes prises, rois captifs, courbant la tête, enchaînés au char du vainqueur ; et puis des hippopotames, des girafes, des éléphants blancs : je n'en avais jamais vu, ma chère. Cela a duré quatre heures. Je suis revenue ravie.

— Vous êtes heureuse, ma douce Claudia, mon mari a sur le théâtre les plus sottes idées. Il déclame contre la dépravation du goût. Il prétend, sur la foi de je ne sais quels bélitres, que le but du théâtre est de diriger l'homme vers le beau, vers le meilleur, de faire l'éducation du peuple en lui montrant un idéal de vertu et de grandeur morale qu'il faut chercher à atteindre. De grands mots, ma chère, de grandes fadaises. Mon mari est un homme du temps de Saturne ! Sous prétexte qu'une bonne pièce peut se passer de théâtre, de costumes et de décors, croiriez-vous qu'il m'a conduite dans un salon où l'on a lu une tragédie inédite, qui m'a fait bâiller au dixième vers et dormir au vingtième ? Je ne me suis réveillée qu'aux applaudissements dont les claqueurs ont salué la fin. »

Il ne faut pas s'étonner si, avec de pareils goûts, les Romains et les Romaines préfèrent les courses de chevaux à la fréquentation du théâtre. Passionnés pour des cochers et des coureurs bleus, verts, blancs et rouges ; pour des chevaux dont ils savent les noms : Rhebus, Fortis, Victor, Romulus, Egyptia....., ils s'empressent au champ de Mars ou au cirque Maxime, dans tous les endroits où l'on peut se faire remarquer. On arrive en litière, en char, à cheval. Ceux qui n'en ont pas en louent. Ainsi la belle Ogulnia loue des habits, une

voiture, des coussins, un cortége, y compris la nourrice et la femme de chambre. La jeunesse dorée y afflue; ce sont des fils de sénateurs, de chevaliers : on y voit même de jeunes avocats en tunique plus ou moins courte qui viennent là se pavaner auprès des élégantes. Ils portent au doigt, chose remarquable, des bagues de louage. C'est une spéculation; quand on les voit si richement parés, on croit qu'ils sont riches, et ils en profitent pour faire payer plus cher les honoraires de leurs plaidoiries.

Dans les intervalles des courses, on monte sur les litières, non pas tant pour regarder, que pour boire à son aise du vin de Campanie; puis on passe aux paris à outrance : les sesterces et les *nummi* sont dans toutes les bouches et dans toutes les mains. Qu'importe que l'enjeu soit la dot, la probité, l'honneur du foyer, de la famille, du mari, des enfants? On joue, on boit, on s'enivre et l'on ne songe pas au lendemain.

Mais c'est encore peu de chose; ces jeux ne sont qu'innocents plaisirs au prix des combats de gladiateurs. Là ce n'est plus le vin, c'est le sang qui coule. Ce n'est plus un char qui roule, un cheval qui vole, ce sont des hommes qui luttent, qui se battent, qui se tuent, et la partie la plus nombreuse de l'assistance se compose de femmes et d'enfants.

On s'explique, quand la pensée se reporte à ces immolations sanglantes, on s'explique, messieurs, les invectives éloquentes de Sénèque au nom de l'humanité, les protestations énergiques des Pères de l'Église au nom de la charité, et l'on admire encore plus, lorsqu'on y songe, ces belles strophes du gladiateur mourant de lord Byron :

« Je vois le gladiateur étendu devant moi, sa tête est appuyée sur sa main, son mâle regard exprime qu'il consent à mourir, mais qu'il dompte sa douleur : sa tête penchée s'incline par degrés, les dernières gouttes de son sang s'échappent lentement de son sein entr'ouvert, et tombent une à une comme les premières gouttes d'une pluie d'orage. Déjà l'arène tourne autour de lui... il expire avant qu'aient cessé les barbares acclamations qui saluent le vainqueur.

» Il les a entendues, mais il s'en est peu ému; ses yeux étaient avec son cœur bien loin du cirque. La victoire et la vie qu'il perdait n'étaient rien pour lui; mais il croyait voir sa hutte sauvage sur le bord du Danube, et ses petits enfants jouant autour de leur mère... pendant que lui, égorgé pour les fêtes de Rome... Pensée affreuse qui se mêle à son agonie!... Mourra-t-il sans vengeance?... Levez-vous, peuples du Nord! venez assouvir votre juste fureur! »

Ils se lèvent en effet, ils arrivent, ils inondent le monde romain comme un torrent qui descend des montagnes, mais c'est un torrent qui vivifie en même temps qu'il détruit. Perdu en apparence sous le flot barbare, l'esprit humain renaît et revit peu à peu. C'est une seconde enfance, à laquelle une croyance nouvelle donne une nouvelle naïveté, avec quelque chose de la virilité d'un monde qui a déjà vécu. En même temps que les autres arts, l'art dramatique refleurit. Les voûtes des cathédrales lui servent de scène; les décors et les costumes sont les pompes sacerdotales et les cérémonies du culte. Le drame, c'est l'immortelle et sublime tragédie de la Passion. Puis viennent peu à peu les *mystères*, jusqu'au moment où le drame se sécularise tout à fait dans les *soties* et les *moralités*.

Dès lors, il reprend son essor et vient se concentrer dans le plus étonnant, le plus admirable génie qu'on trouve sur la limite du moyen âge et des temps modernes : William Shakspeare!

Quel nom, messieurs, et quelles œuvres! Quelle grandeur et cependant quelle petitesse dans le berceau de cette gloire! Entrons un instant dans l'un des plus grands et des plus beaux théâtres de Londres, dans le théâtre du Globe. C'est un cirque à six pans et à deux portes, situé sur un terrain fangeux, cône tronqué, peint en brique. Les spectateurs sont un mélange de populace qui paye six sous pour être debout au parterre, et de gentilshommes assis sur des escabeaux des deux côtés de la scène. Ils viennent là, assister aux chefs-d'œuvre de Shakspeare, tous causant, fumant, trinquant et jouant aux cartes, se lançant des noisettes, des morceaux de saucisson, des pelures d'orange et quelquefois même des cailloux. Nous savons cela par les auteurs qui ont vécu à cette époque.

Les décors, dans un pareil théâtre, ne doivent pas être peints par les premiers décorateurs. Les Ciceri, les Cambon, les Daguerre, les Thierry, n'ont point passé par là. Aussi ce sont tout simplement des décors sommaires et primitifs, des poteaux sur lesquels on lit : palais, place publique, chambre à coucher, jardin.

Il était difficile que des spectateurs qui payaient cinq sols d'entrée fussent bien exigeants pour les peintures décoratives; aussi se contentaient-ils d'un procédé analogue à celui qui se pratique encore de nos jours, disent les voyageurs, dans l'Inde ou en Chine.

Dans l'Inde, il y a un acteur complétement étranger à l'action, qui sert de *Moniteur* ou de *Figaro-Programme*. Il indique aux spectateurs le nom, le rôle des acteurs qui entrent en scène. Il le dit tout haut sans craindre de troubler la représentation.

En Chine, le décor se compose en général d'une table avec quelques chaises sous un dais rouge. Quand un homme veut passer d'une pièce à une autre, il lève le pied, tourne ou fait le simulacre de tourner une serrure, et le voilà dans un autre appartement. Ailleurs, quand un homme part pour un long voyage, ou lorsqu'un courrier est dépêché par son maître, que fait-il? Il montre une bride ou un mors, et il part; il est même arrivé avant d'être parti. Quand un général d'armée conduit des soldats, ou le plus souvent un soldat qui représente l'armée tout entière, dans un autre pays, il se tourne vers lui : Soldats, dit-il, partons pour la contrée où nous envoie l'Empereur. On fait le tour du théâtre trois ou quatre fois, au son d'une musique militaire, et l'on est arrivé. Alors le général de dire : Soldats, après la longue route que vous venez de parcourir, vous devez avoir besoin de repos. Reposez-vous avant que je vous conduise à la gloire; et le soldat, c'est-à-dire l'armée, se repose. Quand il s'agit de représenter l'escalade des

remparts d'une ville, cinq ou six figurants se couchent l'un sur l'autre, on passe par-dessus, et voilà la muraille franchie.

C'est ainsi que procède Shakspeare dans ses pièces, et nous pouvons l'entendre dans le prologue ou chœur de *Henri V* :

« Oh ! que n'avons-nous une muse qui, sur des ailes de flamme, s'élève aux plus brillantes régions de l'invention, un royaume pour théâtre, des princes pour acteurs, des monarques pour spectateurs? — Mais pardonnez à l humble génie qui n'a pas craint de produire sur une scène si étroite un sujet si vaste. Cette arène, propre tout au plus à des combats de coqs, peut-elle contenir les vastes plaines de la France? Si un simple chiffre n'occupant sur le papier qu'un faible espace peut représenter un million, supposez, dans ce petit cadre où vous nous voyez, deux grandes armées en lutte : d'un seul guerrier faites en mille, et, quand vous entendrez parler de chevaux, figurez-vous que vous voyez l'empreinte de leurs sabots sur le sol. »

Et plus loin :

« Figurez-vous le roi et son armée s'embarquant sur la jetée de Southampton, et sa belle flotte déployant ses pavillons de soie aux rayons du soleil matinal. Appelez l'imagination à votre aide ! Voyez le mousse grimper aux cordages ; entendez les coups de sifflet. Voyez les voiles gonflées par des vents invisibles. Suivez, suivez la flotte jusqu'à Harfleur. »

Il convie ensuite le spectateur à se transporter à trois heures du matin, au chant du coq, dans l'espace qui sépare le camp des Français de celui des Anglais ; il en fait une longue description.

« Regardez bien tout cela, dit-il, et qu'une imitation imparfaite et grossière vous tienne lieu de la réalité. »

Ainsi, Shakspeare fait tout voir en ne montrant rien; tandis que dans certains de nos théâtres on montre beaucoup de choses, pour ne rien faire voir.

Joignez à cela, messieurs, pour comprendre l'étendue du génie de Shakspeare, que les rôles de femmes étaient remplis par des hommes, que l'illusion galante n'était pas possible, et qu'il arrivait souvent des incidents comme celui-ci : Charles II assistait à la représentation d'une pièce de Shakspeare, lorsque l'un des directeurs vint dire au roi, qui s'impatientait : « Sire, encore quelques moments de répit, je vous en supplie, la reine n'est pas rasée. » Mais Shakspeare compte sur l'imagination, si vive, de ses auditeurs. Et quand il les a conduits, amenés à l'attention et en même temps à l'impression morale qu'il veut provoquer en eux, il se soucie peu de la pompe extérieure et du mouvement qui peut se produire sur la scène. Il se contente d'y mettre un seul personnage suivant un poignard, qui lui indique la voie du meurtre.

Macbeth entre, avec un domestique portant un flambeau.

— Tu peux te retirer. — Quelle nuit !... quel silence !...
Elle a réglé l'instant... Son horrible prudence
Sait tout prévoir... J'attends le signal convenu.
Quel est donc ce poignard ?... O prodige inconnu !
Il est là... je le vois... Vers ma main qui chancelle
Il tourne sa poignée... Il m'attire... il m'appelle !...
Viens donc... que je te prenne... Il m'échappe... et pourtant
Je le vois toujours là... devant mes yeux flottant !
Est-ce une illusion qui trouble ma pensée?
Mais non... Tu sembles suivre une route tracée,
Et ton fer dans la nuit brille comme un flambeau,
Pareil à ce poignard qui sort de mon fourreau !
Tu précèdes mes pas... Sur ta lame brillante
J'aperçois maintenant une tache sanglante !
Tu n'avais pas ce sang !... Qui donc te l'as donné?
Ce n'est rien de réel... A mon œil étonné
C'est une vaine image offerte par un songe :
Dans ces rêves de sang, c'est l'enfer qui me plonge !...
C'est l'heure du sommeil pour tout être innocent ;
Mais le meurtre est debout ! L'assassin frémissant,
Aux hurlements du loup, s'éveille, se ranime,
Et le pas allongé, s'avance vers son crime...
Terre, ignore à jamais la route que je prends !
Ne la révele pas ; et, sous mes pieds tremblants,
Prends garde que la pierre imprudemment résonne.
Mais tandis que je parle, il vit... Son heure sonne !
C'est le signal !... J'y cours... Accomplissons le sort !
Ne te réveille pas !... C'est ta cloche de mort,
Duncan, c'est ton arrêt !... A ces accents funèbres,
Dieu va t'ouvrir le ciel, ou l'enfer ses ténèbres.

Est-ce une erreur, messieurs? Il me semble que le génie de Shakspeare, resserré dans un cadre si étroit, n'en apparaît que plus grand, qu'il s'élève à des hauteurs où nul vol n'a jamais pu le suivre : c'est comme si un jet lumineux se trouvait concentré sur un point pour rayonner avec plus d'éclat; aussi les imitateurs de Shakspeare sont-ils restés bien loin de leur modèle. Nous devons en croire sur ce point un homme qui s'y connaissait, Gœthe, qui dit dans une de ses conversations avec Eckermann : « Shakspeare nous présente des pommes d'or sur des coupes d'argent. En étudiant ses pièces, nous savons bien lui prendre ses coupes d'argent, mais nous ne savons y mettre que des pommes de terre. »

Notre Shakspeare à nous, messieurs, c'est Corneille, le plus populaire, le plus national de nos auteurs dramatiques. Pourquoi? Parce que Corneille est simple, parce qu'il sait faire jaillir de son cœur des mouvements qui vont au cœur des autres, parce qu'il sait faire vibrer en nous la corde des sentiments héroïques, généreux, la corde de l'honneur, du devoir. De son temps, les procédés mécaniques étaient aussi fort sommaires pour le théâtre; aussi avaient-ils quelque chose de la naïveté de ceux de Shakspeare. On payait cinq ou six sols pour aller au parterre, et vingt ou trente sols pour aller dans les loges. Le théâtre était éclairé par des chandelles plus odorantes que lumineuses. C'était dans la rue Mauconseil ou Michel le Comte, rarement à l'hôtel de Bourgogne, que se produisaient les pièces de Corneille. Napoléon disait qu'il l'eût fait prince, s'il eût vécu de son temps; Corneille eût été bien embarrassé sans doute de cette haute dignité; car, loin de désirer ce parterre de rois qui était offert à Dresde à Talma, il demandait dans sa simplicité — c'est un mot de lui — un parterre composé de marchands de la rue Saint-Denis. Mais Corneille n'ayant à son service que des moyens très-restreints et très-humbles, des figurants souvent fort laids, un vestibule, une toile de fond sans apparence, sans couleur, n'en est pas moins un grand génie. Il a même, pour parler le langage des décorateurs, ses *trucs*, ses *praticables*, ses *portants;* nous voulons dire ces mots qui passent d'âge en âge, qui ne vieillissent jamais : *Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie,* ou bien : *Qu'il mourût !* ou bien encore : *Je vois,*

je crois, je sais, je suis désabusée. Pour faire triompher l'espèce de thèse que je soutiens, il me serait très-facile, messieurs, de citer quelques vers des scènes de *Cinna* ou de *Polyeucte.* Je crois qu'il sera plus utile de citer un passage de l'une des pièces les plus décriées de Corneille : *Suréna.* Voltaire, dans ses commentaires sur Corneille, dit que, dans cette pièce, il n'y a rien que de ridicule, et Laharpe, renchérissant sur les jugements de son maître, dit qu'il n'y a absolument rien. Voyons s'il n'y aurait pas quelque chose. D'abord, établissons ce point, qui peut-être n'est pas très-connu, et dont j'ai trouvé la trace dans une édition de Corneille, publiée en 1822, chez Lheureux: *Suréna* était, dans le principe, un drame ou une tragédie pour ainsi dire nationale; de cette manière, Corneille, qui a créé chez nous la tragédie qu'on peut appeler classique, aurait créé aussi le drame national. Il aurait été chercher son sujet dans nos guerres de religion, c'est-à-dire dans la partie la plus dramatique de notre histoire. Le sujet qu'il avait d'abord choisi, c'était les états de Blois ou l'assassinat du duc de Guise; mais comme à cette époque, en 1674 (Corneille avait alors soixante-huit ans), il y avait encore un descendant de la famille des Guises, le grand poëte ne voulut pas mettre sur la scène un personnage d'une famille dont un membre aurait pu réclamer. Il chercha dans l'histoire quelque événement qui répondît au dessein qu'il avait, et il fit *Suréna.*

Supposons donc qu'Orode est Henri III et que son confident, Sillace, est un de ces seigneurs qui accomplirent le drame sanglant des états de Blois, un des ministres de mort que nous voyons figurer dans le tableau de Paul Delaroche.

ORODE.

Qu'un tel calme, Sillace, a droit d'inquiéter
Un roi qui lui doit tant qu'il ne peut s'acquitter ?
Un service au-dessus de toute récompense,
A force d'obliger, tient presque lieu d'offense ;
Il reproche en secret tout ce qu'il a d'éclat ;
Il livre tout un cœur au dépit d'être ingrat.
Le plus zélé déplaît, le plus utile gêne,
Et l'excès de son poids fait pencher vers la haine.
Suréna de l'exil lui seul m'a rappelé,
Il m'a rendu lui seul ce qu'on m'avait volé,
Mon sceptre ! — De Crassus il vient de me défaire :
Pour faire autant que lui, quel don puis-je lui faire?
Lui partager mon trône ? Il serait tout à lui,
S'il n'avait mieux aimé n'en être que l'appui.
Quand j'en pleurais la perte, il forçait des murailles,
Quand j'invoquais mes dieux, il gagnait des batailles;
J'en frémis, j'en rougis, je m'en indigne, et crains
Qu'il n'ose quelque jour s'en payer par ses mains ;
Et dans tout ce qu'il a de nom et de fortune,
Sa fortune me pèse et son nom m'importune.
Qu'un monarque est heureux quand, parmi ses sujets,
Ses yeux n'ont point à voir de plus nobles objets,
Qu'au-dessus de sa gloire il ne connaît personne,
Et qu'il est le plus digne enfin de sa couronne.

SILLACE.

Seigneur, pour vous tirer de ces perplexités,
La saine politique a deux extrémités.
Quoi qu'ait fait Suréna, quoi qu'il faille en attendre,
Ou faites-le périr, ou faites-en un gendre.
Puissant par sa fortune et plus par son emploi,
S'il devient par l'hymen l'appui d'un autre roi,
Si, dans les différends que le ciel peut vous faire,
Une femme l'entraîne au parti de son père,
Que vous servira lors, Seigneur, d'en murmurer ?
Il faut, il faut le perdre, ou vous en assurer.
Il n'est point de milieu...

ORODE.

Ma pensée est la vôtre.
Mais, s'il ne veut pas l'un, pourrai-je vouloir l'autre?
Pour prix de ses hauts faits et de m'avoir fait roi,
Son trépas... Ce mot seul me fait pâlir d'effroi.
Ne m'en parlez jamais : que tout l'État périsse
Avant que jusque-là ma vertu se ternisse,
Avant que je défère à ces raisons d'État
Qui nommeraient justice un si lâche attentat !

Voilà, messieurs, quels étaient les vers de Corneille à son déclin. Racine n'a pas de ces promontoires d'idées où Corneille fait monter les esprits et d'où l'on découvre tout un monde, mais il pénètre plus intimement au fond du cœur. Il n'a pas non plus à son service des décors qui fassent image, qui attirent les foules. Que représente le théâtre de Racine? un vestibule, un fauteuil comme celui de Corneille. Ce n'est pas ici comme dans certaines pièces modernes, où l'on voit des ameublements si luxueux et si magnifiques, des siéges de toute forme et de tout nom; mais il faut considérer qu'avec Racine nous sommes chez des princes, chez des rois, et non chez des parvenus. Sur ce théâtre arrive une femme, Phèdre, et c'est ainsi qu'elle parle à Hippolyte :

Oui, prince, je languis, je brûle pour Thésée,
Je l'aime, non point tel que l'ont vu les enfers,
Volage adorateur de mille objets divers,
Qui va du dieu des morts déshonorer la couche,
Mais fidèle, mais fier, et même un peu farouche,
Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi,
Tel qu'on dépeint nos dieux ou tel que je vous vois.
. . . . . .

Vous savez le reste, messieurs; je n'insisterai pas davantage. Je dirai seulement que l'actrice qui récitait ces vers portait des paniers, une robe flottante, et que, par conséquent, l'illusion ne pouvait être bien grande ni le costume local bien observé. Aussi chercha-t-on, du temps même de Racine, à modifier l'état du théâtre.

On voulut, et l'on avait raison, faire concorder, s'il était possible, la pompe théâtrale avec le sujet qui était représenté sur la scène. Il y avait à cet égard de graves abus. Le théâtre était occupé par un grand nombre de jeunes seigneurs, qui souvent devisaient et causaient avec les acteurs; il s'y produisait des scènes du genre de celle-ci : Un jour, un acteur, nommé Beaubourg, qui était fort laid, était chargé du rôle de Mithridate, et mademoiselle Lecouvreur, qui jouait le rôle de Monime et lui donnait la réplique, lui disait : *Ah! seigneur, vous changez de visage!* De toutes parts on s'écria : *Laissez-le faire, laissez-le faire!*

Ces procédés appelaient une réforme.

Elle eut lieu, et l'on en sait la date. Le 23 mai 1759, le comte de Lauraguais, par une somme assez importante payée au Théâtre-Français, fit racheter le droit de ceux qui pouvaient exiger une place sur la scène. Le théâtre

fut vide, ou du moins ne fut plus rempli que par les acteurs.

L'Opéra, en même temps, qui commençait à poindre, et qui avait, pour le diriger dans la partie des costumes et des décors, un homme dont le nom subsiste dans l'histoire de l'art en France, Servandoni, le théâtre de l'Opéra commençait à influer sur les autres par ses représentations et ses décorations.

Ce n'est pas que quelques bons esprits, ou des esprits au moins piquants, ne s'opposassent à cette manière de représenter quelquefois les choses avec plus de montre, plus d'étalage, que de réalité vraiment artistique.

Un poëte du XVIIIe siècle, assistant ou après avoir assisté à une de ces représentations de l'Opéra, s'exprime ainsi :

J'ai vu le soleil et la lune,
Qui faisaient des discours en l'air;
J'ai vu le terrible Neptune
Sortir tout frisé de la mer.

J'ai vu l'aimable Cythérée,
Au doux regard, au teint fleuri,
Dans une machine entourée
D'amours, natifs de Chambéry.

J'ai vu du ténébreux empire
Accourir, avec un pétard,
Cinquante lutins pour détruire
Un palais de papier brouillard.

J'ai vu l'amant d'une bergère,
Lorsqu'elle dormait dans un bois,
Prescrire aux oiseaux de se taire,
Et lui chanter à pleine voix.

J'ai vu des guerriers en alarmes,
Les bras croisés et le corps droit,
Crier cent fois : « Courons aux armes ! »
Et ne point sortir de l'endroit.

Dans le char de monsieur son père,
J'ai vu Phaéton, tout tremblant,
Mettre en cendres la terre entière
Avec des rayons de fer-blanc.

J'ai vu Roland, dans sa colère,
Employer l'effort de son bras,
Pour pouvoir arracher de terre
Des arbres qui n'y tenaient pas.

J'ai vu Diane en exercice
Courir le cerf avec ardeur,
Et puis, derrière la coulisse,
Le gibier courir le chasseur.

En général, on ne demandait que de faire concorder la vérité historique des costumes avec l'action. On était sobre pour le décor; c'est au moins l'avis de Voltaire dans la préface de *Sémiramis;* ce sont les observations faites par Marmontel dans un article de ses *Éléments de littérature*. Et cette réforme, qui fut commencée par Adrienne Lecouvreur et par mademoiselle Favart, puis par Lekain, et qui se continua de nos jours jusqu'à Talma et Rachel, cette réforme, dis-je, ne portait que sur des points essentiels et capitaux; on ne voulait pas aller trop loin : on n'était pas encore à l'époque où l'on voulait avoir absolument la couleur locale et le costume réel.

Ainsi Voltaire, qui provoqua plusieurs de ces réformes, Voltaire, qui demandait avec instance cette espèce d'accord de la vérité historique avec le personnage et avec les paroles qu'il prononçait, s'écriait cependant qu'il aimait mieux entendre quatre beaux vers que de voir sur la scène un régiment de cavalerie. Il ne tenait pas à y trouver des chevaux, et je suis sûr que de nos jours il n'eût pas applaudi à ce Mazeppa femelle qui risque chaque soir de se briser les reins sous les yeux mêmes des spectateurs. Il eût sans doute dit quelque chose d'analogue à cette parole, un peu sévère, que je trouve dans la correspondance de Grimm, qui prétend qu'il reste peu de pas à faire vers la barbarie à un peuple qui déserte les vrais spectacles pour des batelages et des tours de force.

Nous serons moins exclusifs, messieurs. Nous n'entendons point proscrire le décor du théâtre; mais nous voulons qu'il soit contenu dans de justes limites. Nous voulons des représentations et non des exhibitions. Il ne faut pas qu'il envahisse la scène; mais qu'il s'y confine et s'y maintienne. A d'autres d'aller voir ces espèces de « viandes peintes », comme dit Nicole, qui sont un assouvissement de l'œil, mais non un plaisir permis, honnête et artistique.

La lutte, de nos jours, est encore, comme dans tous les temps, entre la matière et l'esprit, le réel et l'idéal, l'abstrait et le concret. Je consens que de part et d'autre on se fasse certaines concessions; mais on ne doit pas définir l'art dramatique un ensemble de procédés destinés à surexciter les imaginations ou les organisations nerveuses à l'aide des *trucs*, des machines, du jargon et du costume. Quelquefois même on se passe de costume, et ce siècle, que madame de Staël appelait le « siècle du désabusé », ne souffrons pas qu'on lui donne le nom de *siècle du déshabillé*.

Les auteurs, avant tout, doivent songer à se faire une poétique sérieuse. Joubert disait, avec sa finesse ordinaire et son ton de moquerie : « De nos jours, nous faisons mieux la maçonnerie, mais moins bien l'architecture. » Dirons-nous que nous avons beaucoup de charpentiers dramatiques, mais que nous avons très-peu d'hommes qui entendent le style? Certains auteurs dissimulent la maigreur de leurs idées et la sécheresse de leurs sentiments sous le ballonnage des étoffes et sous l'ampleur des costumes. Chez eux, nous cherchons le cœur humain, que trouvons-nous? un trompe-l'œil plastique; fuyons-les!

D'autres se plaisent à étaler sur la scène des cercueils, des bières, des exhibitions sépulcrales. Il faut leur rappeler le mot de Voltaire à Diderot. Celui-ci demandait s'il pouvait, dans une pièce, placer une potence sur la scène : « Gardez-vous en bien, s'écria Voltaire; avant peu on vous demanderait le pendu. »

Mais la faute, messieurs, en est-elle bien tout entière aux auteurs, et ne faut-il pas non plus accuser aussi un peu les spectateurs? Je le crois, et, à cet égard, je vous rappellerai quelques réflexions très-judicieuses que m'a suggérées la lecture d'un auteur contemporain, M. Édouard Charton, nom respectable et respecté.

Voici ce qu'il dit, ou du moins voici le résumé de ce qu'il dit dans un article remarquable sur le théâtre : Pour estimer la valeur du théâtre, pour mesurer sa grandeur ou son abaissement, il est un moyen bien simple et pourtant infaillible; jugeons-le sur les spectateurs. S'il attire avec la foule l'élite de la société contemporaine, s'il les attache par les tableaux, les remue par les sentiments, les passionne par les élans du cœur, le théâtre est grand, bon, utile. Mais si les œuvres dramatiques ne sont qu'un moyen d'amusement trivial, sans suite, sans traces, ou du moins sans souvenirs nobles, généreux, littéraires, si elles ne sont qu'un passe-temps de désœuvrés, ou une excitation à mal penser, à mal dire et à mal faire, si les auteurs blasés par des applaudissements mercenaires ne cherchent pas le triomphe moral, le loyer de l'honneur, le salaire de l'esprit, mais le gain, le lucre, l'argent, ou bien le théâtre touche, par une réaction énergique, à une renaissance glorieuse, ou il est près de s'abîmer dans la dégradation et dans la décadence.

En effet, messieurs, à en juger par ces pensées si élevées, on peut croire que le règne de la sottise n'est pas éloigné. Et à ce propos, permettez-moi de terminer par un petit épisode emprunté à un auteur ancien. Je vais dire du mal des absents; vous me le pardonnerez, je l'espère, et vous vous associerez à mes paroles. Un jour, dans une réunion, Socrate demandait à plusieurs hommes quels étaient leurs moyens d'existence et sur quoi ils fondaient l'espérance de leur fortune. Chacun répondit suivant sa profession. «Et toi, dit-il, à un bateleur de l'antiquité, à un montreur de pantins, sur quoi fondes-tu l'espérance de ta fortune? — Moi, dit-il, sur mes marionnettes et sur les sots qui me nourrissent. »

Nous n'avons pas beaucoup de Socrates, messieurs; c'est un de ces personnages qui sont rares à travers les siècles, mais quant aux marionnettes et aux sots, l'étoile polaire se sera déplacée avant que la race en ait disparu de la terre. Ils font partie du spectacle du monde; ils en sont le décor éternel.

E. Talbot.

BULLETIN DES COURS.

La voix du sang

(Conférence de M. Sarcey).

La discussion sur Molière n'est pas terminée; elle s'est arrêtée. M. Sarcey n'est nullement persuadé par M. Deschanel, et il serait surprenant qu'il le fût. Il tient donc ferme pour son opinion, et s'il ne peut amener le public à la trouver juste, il veut du moins lui faire reconnaître qu'elle est sincère. Personne n'en doutera; car la sincérité est un des mérites les plus saillants de M. Sarcey. Désireux de répandre des vérités, ou ce qu'il croit en être, il emploie, pour y parvenir, tout ce qu'il a d'esprit, d'originalité, d'habileté, de passion. Il se donne tout entier, et c'est une des principales causes de son succès, dans ses conférences comme dans le journalisme. Ceux dont les opinions ne sont pas arrêtées ne résistent qu'avec peine à des convictions si fortes et si énergiquement soutenues; ceux même qui sont en état de résister sont charmés quand, sous le critique pénétrant et l'habile conférencier, ils trouvent un homme.

Avec cette même sincérité, M. Sarcey dit au public ses vérités, et le public les entend fort volontiers de sa bouche. Il rit, en s'entendant traiter de valétudinaire qui ne pourrait digérer une nourriture trop substantielle, à qui l'on ne doit servir que peu de bonne viande, coupée par morceaux très-menus entourés d'une forêt de persil. De tout temps le public a ri de ces sortes de moqueries quand elles étaient faites avec esprit. Chacun, en pareil cas, sait fort bien s'isoler du public et renvoie l'épigramme à ses voisins. Quand, au contraire, M. Sarcey déclare d'un air naturel et convaincu qu'il a affaire à un auditoire remarquablement intelligent et instruit, nul n'est assez aveuglé par la modestie pour céder sa part du compliment.

Aujourd'hui M. Sarcey revient à son sujet, qui est la convention, et pour se faire comprendre de ceux qui n'avaient pas assisté à sa première conférence, explique rapidement ce qu'il entend par ce mot de convention.

Un exemple fait tout d'abord comprendre sa pensée. Dans la pièce qui se joue actuellement à l'Odéon, figure un héros amoureux, le prince de Condé. L'histoire nous apprend qu'il était petit et bossu ; M. Bouilhet ne parle ni de sa taille ni de sa bosse, et l'acteur qui joue le personnage ne rappelle en rien le portrait donné par l'histoire. Hé bien ; l'auteur a eu raison. Bien qu'une bosse n'empêche nullement d'avoir l'âme tendre et passionnée, d'aimer enfin, le public n'est pas accoutumé à se représenter les amoureux avec une bosse : il les veut d'ordinaire jeunes et beaux, ou du moins sans difformités, et tout aussi bien faits que vous et moi. En restant fidèle à l'histoire, M. Bouilhet se serait heurté à ce préjugé, et sa pièce en aurait singulièrement souffert, à moins de le combattre ouvertement et de chercher dans cette lutte un autre genre d'intérêt. M. Bouilhet, au contraire, se conforme à l'idée préconçue du public ; il admet avec lui qu'un héros, qu'un amoureux, ne doivent pas déplaire aux yeux ; il se soumet à cette convention.

Le public apporte au théâtre une foule de conventions analogues, souvent fort contraires à la vérité. En ne les acceptant pas, l'auteur risque de l'étonner, de l'inquiéter, de le choquer : en les acceptant, on obtient ses bonnes grâces plus aisément; parfois même on peut, en respectant quelques-uns de ces préjugés, faire passer des vérités hardies.

Certains auteurs étudient avec soin ces faiblesses du public pour les flatter. Ils gagnent et retiennent le succès comme certaines femmes l'amour, à force de soumission et de complaisances.

D'autres, au contraire, plus forts et d'un caractère plus indépendant, ne craignent point de rompre en visière au public. Si les idées reçues leur paraissent fausses, ils leur livrent bataille. Ils ne consentent pas à acheter le succès par des concessions ; ils aiment mieux l'arracher.

De ces deux classes d'auteurs, M. Sardou, toujours circonspect dans ses plus grandes témérités, représente assez fidèlement la première ; M. Alexandre Dumas fils, à qui M. Sarcey rend une justice éclatante, la seconde.

Qu'ils aient tous deux à traiter une même situation dans laquelle une de ces idées convenues intervient, nous les

verrons s'en tirer d'une manière toute différente. On peut s'en assurer en lisant les *Vieux garçons* de M. Sardou et le *Fils naturel* de M. Dumas fils. Dans l'une et l'autre pièce se rencontre un père en face d'un fils qu'il n'a jamais avoué, qu'il ne connaissait même pas avant les événements au milieu desquels se déroule l'action. Des deux côtés le père et le fils sont aux prises et en hostilité avant de se connaître ou au moment de la reconnaissance. Dans les *Vieux garçons*, à peine Mortemer sait-il que Nantya est son fils qu'il l'aime : il est ravi de le voir si brave et si beau ; tout à l'heure il le haïssait, à présent il ne peut supporter d'en être haï; menacé par lui d'un soufflet, il s'écrie avec une angoisse paternelle : « O malheureux! malheureux enfant! Pas cela au moins. » Il finit par le fléchir, par le faire tomber dans ses bras, et nous applaudissons.

Dans le *Fils naturel*, M. Sternay, en apprenant que Jacques est son enfant, n'est touché ni de la franchise de cet aveu que Jacques lui fait sans ignorer qu'il peut lui nuire, ni de la vue du fils qu'il retrouve, et lui refuse la main de sa nièce. Jacques lui-même va voir son père, non pas pour échanger avec lui des baisers et des larmes, mais pour lui demander des explications, un renseignement, suivant son expression. Il est tranchant, hautain, irrité ; Sternay est froid et embarrassé. Dans cette première entrevue d'un père et d'un fils, on ne voit que deux adversaires en lutte, une discussion hostile, violente, une défense d'un égoïsme glacial du côté du père, une attaque d'une logique terrible du côté du fils qui va presque jusqu'à le provoquer.

On applaudit M. Sardou, et même plus que M. Dumas. Pourquoi? A cause des idées qui s'éveillent dans nos esprits dès qu'on prononce certains mots; parce que nous supposons qu'un père doit toujours aimer son fils, un fils respecter toujours son père; parce que dès qu'ils sont en présence nous tremblons qu'ils ne commettent ou souffrent quelque violence, nous nous attendons à les voir s'embrasser, nous souhaitons qu'ils le fassent. La hardiesse de M. Sardou consiste à nous avoir fait craindre ; sa timidité, à satisfaire notre désir. Il s'est soumis à la convention en terminant selon notre souhait la lutte de ces deux personnages ; il a compté sur le : « Tout est bien qui finit bien ».

Cependant M. Dumas n'est-il pas plus vrai? Il y a un moyen de s'en assurer, c'est d'examiner ces sentiments de l'amour paternel et de l'amour filial, d'en reconnaître la nature en les décomposant.

M. Sarcey distingue deux éléments qui concourent à produire cette affection mutuelle : la voix du sang d'abord, puis cet échange prolongé de soins, de bienfaits, de caresses qui resserre de jour en jour des liens à peine noués par la nature.

Deux passages d'un des auteurs les plus gracieux et les plus exquis de notre temps, M. Gustave Droz, ont montré ce que M. Sarcey entend par la voix du sang, et pourtant il me semble que cette lecture laisse encore quelques doutes sur la portée qu'il donne à cette expression. Sans doute il ne désigne pas ainsi une sorte d'attraction physique qui entraînerait l'homme et la femme vers l'enfant dont leur sang remplit les veines, qui est sorti de leurs entrailles, et ne leur permettrait pas d'égarer cet amour sur un autre. Ce serait encore là une convention ; car si la mère, séparée de son enfant avant de l'avoir vu, avait à le choisir entre dix enfants semblables, je doute que le choix lui fût facile. La voix du sang, en pareil cas, se tairait et la laisserait dans une incertitude bien cruelle.

Désignons donc, par cette expression, le sentiment qui nous rend les enfants chers avant même qu'ils puissent comprendre notre amour, par cela même que nous voyons en eux une partie, un dédoublement de nous-mêmes, par suite aussi des peines qu'ils ont déjà coûtées à la mère et du lien nouveau qu'ils établissent entre les époux.

Il y a déjà là quelque chose de plus qu'un instinct, et l'analyse ici aurait pu être plus rigoureuse ; mais ce détail est de peu d'importance dans l'ensemble de la thèse. Il en est un autre sur lequel je m'arrêterai un peu. Que ce lien naturel soit très-faible chez les sauvages, ainsi que le dit M. Sarcey, et que chez eux l'enfant, à peine sevré du lait de sa mère, cesse presque de la connaître, c'est une chose qu'il ne faudrait pas, peut-être, affirmer d'une manière trop générale. Mais que chez nos paysans mêmes, l'enfant soit presque uniquement un instrument de travail, c'est ce qui me paraît fort exagéré. Sans doute les nécessités d'une vie rude et laborieuse empêchent le sentiment de se développer chez eux avec autant de nuances et de délicatesse que dans les classes plus cultivées et moins asservies à leur travail ; mais c'est surtout dans la forme et dans l'expression que réside cette différence, qui finira par s'effacer. L'intérêt et l'égoïsme, chez les paysans, s'expriment parfois avec une brutale naïveté; ils sauront un jour les déguiser, comme d'autres, sous des apparences moins choquantes. Quand il s'agit d'eux on pense trop à Balzac : il faudrait trouver le juste milieu entre ses paysans et ceux de Florian. George Sand idéalise quelquefois les siens ; mais parfois aussi elle est plus près de la vérité.

Quoi qu'il en soit, nous ne voyons jusqu'ici dans l'amour paternel qu'un sentiment confus, et, si l'on veut, presque instinctif. Mais la grandeur de l'homme, ainsi que l'a fort bien dit M. Sarcey, c'est de développer ses penchants naturels, de les fortifier, de les enrichir, de les épurer et d'en faire de véritables sentiments. C'est ainsi, par exemple, que de l'instinct qui pousse les deux sexes à se rapprocher, l'homme, par la pudeur, a fait l'amour, qui certes n'est pas une mauvaise invention. Parfois même les sentiments produits ou transformés par les conditions actuelles de l'existence humaine détruisent ceux qui sont plus conformes à la nature. Ainsi le patriotisme peut se trouver en lutte avec la communauté de race et l'emporter. Quelque bruit qu'on ait fait du principe des nationalités, les Prussiens seraient fort mal venus à dire aux Alsaciens : — Vous êtes Allemands par le sang; joignez-vous donc à nous. — Les Alsaciens répondraient d'abord par de fort bonnes raisons ; et si la Prusse insistait trop vivement, ils auraient recours, pour terminer la discussion, au dernier et au plus perfectionné des engins de logique, l'engin Chassepot, et tireraient à leurs frères par le sang une douzaine d'arguments à la minute.

Il en est de la paternité comme de l'amour; c'est la vie sociale de l'homme qui l'a faite ce qu'elle est. Les véritables liens entre les parents et les enfants, ce sont les soins que les uns prodiguent et que les autres reçoivent ; c'est la peine que les premiers se donnent et dont les seconds profitent ; c'est l'éducation, qui achève l'œuvre ébauchée par la naissance ; c'est la tendresse qui, en s'exerçant, grandit. Les uns s'attachent par leurs propres bienfaits, les autres par la reconnaissance. Cette seconde paternité, toute morale, est bien plus forte que la première. J'ajoute même qu'elle peut en être séparée; et

c'est elle que M. About, dans son dernier roman, a représentée d'une façon si émouvante et si hardie.

Comment donc de tels liens attacheraient-ils l'enfant à un père dont il a été séparé dès sa naissance? Comment pourrait-il éprouver à sa vue les mêmes sentiments d'amour qu'un fils élevé au milieu des caresses et des soins paternels?

Telle est pourtant l'invraisemblance que nous font accepter aisément plusieurs auteurs, que nous trouvons dans *Thérèse Aubert* et dans *les Vieux garçons*. Mais M. Alexandre Dumas fils s'est bien gardé d'y tomber. Sans complaisance pour l'idée fausse du public, il a représenté l'entrevue de Jacques et de Sternay telle qu'elle a dû se passer. Il ne fait pas plus de concessions dans le reste de sa pièce, qui semble, au contraire, un défi à la convention. Il a accepté la vérité franchement, avec ses inconvénients et ses périls, et s'est efforcé de la faire accepter du public. C'est là une preuve de courage et de force véritable. On obtient peut-être moins d'applaudissements ; mais ils ont une bien autre valeur.

M. Sarcey a raison dans ses préférences ; il est difficile de le nier. Oui, au théâtre comme dans tous les autres arts, on doit travailler d'après nature et chercher la vérité. C'est le propre d'un esprit original et vigoureux et même d'une nature généreuse de se priver du secours puissant de la banalité. Peut-être, cependant, y a-t-il ici quelques observations à faire. La première, c'est qu'on peut montrer autant de force et de talent en se conformant à la convention qu'en la contredisant. Tout le monde comprend d'ailleurs qu'il ne suffit pas de la braver; il faut le faire, si l'on peut, comme l'auteur du *Fils naturel*.

D'un autre côté, si nous examinons la pièce des *Vieux garçons*, nous verrons que M. Sardou n'a pas accepté la convention aveuglément et qu'il a tout fait pour lui donner de la justesse et de la vraisemblance. Son Mortemer est las de cette carrière d'amours illégitimes et clandestins qu'il a choisie, de ses plaisirs toujours incomplets, quoique toujours défendus. Son scepticisme de don Juan vient d'être détruit : la pureté d'une jeune fille vient de lui montrer que le mariage n'est pas toujours, pour le mari, un marché de dupe. « Hélas ! dit-il, il y a des femmes pareilles et je le sais trop tard. » Il est si bien converti, qu'à son tour il convertit Troënes. Dans cette situation d'esprit, ayant soif d'une affection naturelle et pure, regrettant amèrement de n'avoir ni foyer ni famille, il retrouve un fils qui peut lui donner ce qu'il croyait à jamais perdu. N'est-il pas bien naturel qu'il aime ce fils ? Et Nantya lui-même ne tombe pas sans effort dans ses bras : une scène ingénieuse et pathétique où il est d'avance ému, intéressé, attendri en faveur de Mortemer, explique et prépare l'effusion de sa tendresse. On dirait vraiment que M. Sardou, par les moyens les plus habiles, s'excuse et se justifie de céder à la convention.

Dans la pièce de M. Dumas fils, ce n'est pas seulement l'infraction aux idées reçues qui déroute le public. Peut-être suis-je ici moi-même sous l'empire de la convention ; mais il me semble que la discussion serrée de ses personnages ne nous effraye pas seulement ; elle refroidit quelquefois l'émotion. Ne sent-on pas, par instants, dans ce talent admirable, une sorte de géométrie spirituelle et passionnée? Si quelques-unes de ses pièces peuvent compter parmi les études les plus approfondies, parmi les créations les plus originales et les plus hardies de notre temps, il arrive parfois qu'on sent avec excès, sous la chair du drame, le squelette de la situation, ou que ses personnages sont, non plus, comme dans notre ancien théâtre, des caractères, mais des raisonnements qui marchent.

Enfin ce n'est pas au théâtre seulement que la convention exerce son empire sur les hommes ; elle règle souvent leur conduite dans la vie ; l'auteur dramatique n'a donc pas toujours tort de les faire obéir à ces sortes d'idées fausses, car ils y obéissent dans la réalité. Ainsi il a fallu au Sternay de M. Dumas tout son égoïsme mondain pour l'affranchir du préjugé de la paternité, de même que d'Alembert a eu besoin de toute la rectitude naturelle de son esprit et de son indépendance philosophique pour rejeter la tendresse tardive de madame de Tencin. Si son action n'avait rien d'extraordinaire, on en parlerait moins.

L. TERRIER.

Les Pères et les Enfants

(Deuxième leçon de M. Legouvé).

Le succès des leçons de M. Legouvé prend des proportions inquiétantes. N'est pas entré qui voulait à la leçon d'hier, et ceux qui y sont entrés n'y ont pas eu toutes leurs aises. Trois quarts d'heure avant l'arrivée du professeur, l'amphithéâtre exigu du Collége de France était plein. Les gradins, appuis des fenêtres, les moindres coins étaient occupés, que la foule se pressait encore aux portes de la salle, dans les couloirs, dans les cours même, sous les fenêtres fermées. On a été bien près de s'étouffer; on s'étouffera infailliblement la semaine prochaine. A cela il n'y a pas de remède, et il faut en prendre son parti. On peut d'ailleurs se résigner à être un peu serré, un peu froissé, un peu heurté, pour jouir d'un enseignement aussi exquis.

Il faut avoir assisté à ces entretiens pour en comprendre tout le charme. Le sujet n'est pas de ceux que l'on traite communément dans les chaires officielles ou libres; il n'intéresse pas seulement une élite toujours trop peu nombreuse de savants, de lettrés, d'hommes d'étude, mais la société tout entière. Le professeur, fin moraliste, habile à l'analyse des sentiments tendres de l'âme humaine, écrivain délicat, exercé à en rendre les nuances les plus exquises, était mieux que personne, on pouvait aisément le prévoir, en état de saisir et d'exprimer le caractère nouveau qu'ont pris dans la société moderne les affections de famille. Ce ne sont pas là les seuls mérites des leçons de M. Legouvé, ni les seules causes de son succès. Ce qui fait l'originalité charmante de son enseignement, c'est la forme imprévue qu'il a su lui donner, et le cadre heureux dans lequel il a fait entrer ses observations et ses conseils. Rompu, par la pratique du roman et du théâtre, à l'art du récit et du dialogue, il le transporte dans sa chaire. Au lieu de disserter, il lit, comme il sait lire, un véritable traité d'éducation paternelle mis en action, un *Émile*, écrit par un père. La fable de son livre (car c'est un livre achevé dont il donne la primeur à son auditoire), la fable de son livre est des plus simples. C'est le *journal* d'un père de famille. Ce père là n'est pas un de ces hommes affairés, qui se déchargent volontiers sur des étrangers de la meilleure partie de leurs devoirs paternels, et qui pensent avoir assez fait pour leurs enfants, quand ils leur ont donné des maîtres. Il est lui-même le seul précepteur de son fils. Il s'est réservé, avec un soin jaloux, la tâche d'ouvrir

cette jeune intelligence à l'amour du beau, de former ce jeune cœur à l'amour du bien. Sa tendresse ingénieuse sait mettre à profit les moindres circonstances, tirer des plus petits événements, du spectacle des objets les plus familiers, des leçons appropriées à l'âge de son cher élève. Il lui épargne les phrases, les sermons, les longues morales, que l'enfance n'écoute jamais, et qui glissent sans laisser de traces sur son esprit mobile. C'est par une pratique assidue, par une influence de tous les instants, par des conversations où il lui laisse volontiers la parole, c'est en provoquant ses questions et y faisant toujours une réponse précise et frappante, qu'il l'habitue à distinguer le vrai du faux, le bien du mal, et que dans l'enfant il prépare l'honnête homme.

Nous voudrions faire comprendre, au moins par un exemple, l'éloquence singulière et l'efficacité de ces leçons au jour le jour. L'enfant n'est pas le seul qui en profite. Le père, disait M. Legouvé dans son premier entretien, le père est souvent obligé, pour n'être pas pris en flagrant délit d'ignorance, de faire appel à ses vieux souvenirs, de relire ses livres, d'apprendre ce qu'il n'a jamais su, et de refaire son éducation en faisant celle de son fils. Combien n'est-il pas plus étroitement encore tenu à veiller sur ses actes, et à les conformer scrupuleusement aux principes de probité qu'il s'est attaché à développer chez son enfant! Un père convaincu d'ignorer quelque chose est déjà fort amoindri et a perdu une bonne part de son prestige et de son autorité morale. Mais un père notoirement coupable d'une action malhonnête, quelle chute épouvantable ne fait-il pas dans l'estime de l'enfant, qui le croyait infaillible! Et les enfants bien doués et bien élevés sont, sur les matières qui touchent à la probité, d'une rigidité inflexible. Ils n'entendent pas encore l'art des compromis et les subtilités de la casuistique mondaine. Il peut arriver que l'autorité paternelle soit assez puissante sur eux pour balancer l'autorité de la conscience, et qu'ils en viennent à douter de la légitimité des préceptes qu'ils voient violés par celui en qui ils ont une aveugle confiance. Quelle responsabilité pèse alors sur le père! Rien n'est plus propre à retenir un homme de cœur sur la pente de l'improbité ou de la simple indélicatesse, que la présence continuelle d'un de ces chers témoins si difficiles à corrompre, et qu'il ne se pardonnerait pas d'avoir corrompu.

M. Legouvé a donné un exemple de cette influence salutaire de l'enfant, qui est pris dans le vif des mœurs contemporaines. Son père de famille désire la décoration; il y a des droits; il est presque assuré de l'obtenir. On ne lui demande qu'une légère complaisance : ne pas combattre la candidature au conseil général d'un homme tout-puissant sur l'esprit du ministre, mais indigne du mandat qu'il sollicite. Il est bien près de se laisser aller à cette faiblesse. Comment un mot de son fils le retient, comment il rougit de ses hésitations, renonce à la croix et s'oppose de tout son pouvoir à une candidature qu'il juge funeste à son pays, nous n'essayerons pas de le redire après M. Legouvé. Ce serait gâter un récit admirable. Mieux vaut engager ceux de nos lecteurs qui n'ont pas entendu M. Legouvé à attendre qu'il publie son *Journal*, comme il ne peut manquer de faire tôt ou tard.

E. Rittier.

Athénée de Paris.

(17, rue Scribe, à huit heures et demie.)

Samedi, 2 février. — M. Borel, ingénieur : *Explication et démonstration à l'aide des modèles des machines d'exécution, des travaux de l'isthme de Suez.*

Mardi, 5 février. — M. H. Baudrillart (de l'Institut) : *Les idées de réforme sous l'ancien régime. Vauban.* — M. Gressent : *De l'influence de l'agriculture sur les progrès intellectuels et moraux des habitants de la campagne.*

Jeudi, 7 février. — M. Eugène Yung lira et commentera un roman inédit d'André Léo, intitulé : *L'idéal au village.* — M. Francisque Sarcey : *De la convention au théâtre* (suite).

Samedi, 9 février (probablement). — M. Antoine Rondelet : *Grandeur et décadence du sens commun.* — M. Ch. Gidel : *Saint-Évremond et Hortense Mazarin à Londres.*

M. Léon Feer, chargé des cours de tibétain et de mongol à l'École des langues orientales, vient de fonder un cours de sanskrit, d'un caractère tout privé, destiné aux commençants et strictement élémentaire. L'interprétation littérale, très-lente et très-minutieuse, d'un texte, y sert seulement de base à une explication des formes grammaticales, de la structure des mots et de leurs rapports mutuels. Par cette méthode, les principes généraux de la langue sont exposés à mesure que les cas particuliers en fournissent l'occasion; l'expression abstraite des règles n'est point séparée de l'application; la théorie et la pratique marchent de front, la seconde appelant toujours et justifiant la première.

Il est inutile d'insister longuement sur l'importance du sanskrit. Soit qu'on veuille se livrer à l'étude de l'Orient non musulman, qui comprend plus des deux tiers de l'Asie, soit qu'on se renferme dans l'étude si attrayante et si goûtée aujourd'hui de la grammaire comparée des langues indo-européennes, la connaissance du sanskrit est fondamentale. On peut dire d'ailleurs qu'elle est devenue le complément presque obligé des humanités sérieusement faites. Aussi s'efforce-t-on de la propager et de la faciliter par toutes sortes d'écrits : chaque jour on voit pour ainsi dire éclore quelque publication nouvelle, grammaire, lexique, christomathie, texte analysé, etc. Mais quel que puisse être le mérite de ces divers ouvrages, et quelques services qu'ils soient appelés à rendre, il y manquera toujours ce qu'aucun livre ne peut avoir, la vie, le mouvement, la fécondité, les ressources variées, l'à-propos de l'enseignement oral. L'absence d'un cours spécial qui, en mettant les commençants en présence d'un texte, leur donne, par une analyse approfondie, la connaissance de ce texte et les initie à celle de la langue, est sans doute une lacune regrettable. M. Feer se propose de la combler, et il espère voir répondre à son appel un certain nombre de personnes que l'insuffisance seule de l'enseignement retient peut-être éloignées d'une étude dont elles ont le goût ou dont elles sentent le besoin.

Le plan de ce cours, au moins actuellement, ne comporte pas la réunion de plus de dix ou douze personnes à la fois, mais les leçons seront multipliées selon le nombre des auditeurs qui se présenteraient. — S'adresser, pour les conditions, les jours et les heures, à M. Léon Feer, rue Monsieur le Prince, 25, de onze heures à midi, et le mercredi toute la journée.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 11 9 FÉVRIER 1867

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

La maison d'Auguste (1).

Je ne dois point passer à vos yeux, messieurs, pour un flatteur et un panégyriste d'Auguste; j'aurai donc toutes mes aises pour faire son éloge quand il le méritera. Eh bien! j'avoue que je ne puis m'empêcher de louer l'exemple qu'a donné Auguste, et qu'on aurait mieux fait de suivre que tant d'autres, quand je le vois essayant de ramener chez les citoyens la simplicité des vieilles mœurs romaines, habitant une maison modeste, fournie du nécessaire, mais rien de plus, faisant de grandes dépenses pour les monuments publics et de petites pour les choses privées. Il y a certainement dans ce côté de la vie d'Auguste une grandeur réelle, quelle que soit la cause de sa conduite, qu'il ait été guidé par l'instinct politique, par ses goûts ou par le calcul. Pour moi, j'aime mieux croire que ce fut sa volonté, car la vertu voulue est plus honorable que la vertu instinctive. C'était donc l'homme d'État qui voulait ramener le peuple qu'il gouvernait à une certaine simplicité, la jugeant propre à maintenir, dans les mœurs romaines, l'esprit d'obéissance, à maintenir aussi une certaine grandeur relative du peuple romain qui ajoutait à l'éclat de sa servitude.

Du reste, il est assez difficile de prendre au pied de la lettre la simplicité chez les Latins de cette époque. C'est une simplicité qui est un peu celle des maisons grecques. Il est certain que les maisons de Pompéi auraient paru infiniment simples aux contemporains d'Auguste, et pour nous, n'est-il pas vrai, ces maisons sont un charme, un rêve; il nous semble qu'on mènerait la vie la plus poétique du monde, avec ces colonnes, ces peintures, ces statues, ces fontaines d'eaux jaillissantes, ce soleil qui inonde les portiques. Il y a dans cette vie antique, révélée par un petit coin de province bien insignifiant auprès de Rome, tout un rêve de bonheur poétique dont s'accommoderaient les modernes, même amis du luxe.

La maison d'Auguste, qu'il n'avait pas faite, qu'il avait achetée, avait certainement tous ces caractères. Dites-vous bien que c'était une maison contemporaine de l'introduction de l'art grec en Italie, ayant tout le charme, toute la poésie que les Grecs apportaient avec eux. Ce n'était pas encore le temps où abondaient les bois précieux, le porphyre, l'albâtre, les marqueteries rapportées de l'Orient, les meubles somptueux, etc. Mais ce qu'il y avait de plus charmant, c'était le cadre dans lequel était placée cette demeure, c'était sa situation sur le Palatin, qui lui donnait une beauté de plus, la beauté pittoresque. De là on jouissait d'une des plus belles vues de Rome. Le Palatin est situé au milieu du cercle des sept collines, et de la place où était la maison d'Auguste, de l'extrémité du Palatin qui regardait le grand cirque, on voyait le Capitole, le mont Aventin avec ses jardins, ses temples, la plaine avec les magnifiques monuments que les Romains y avaient élevés le long de la voie Appia jusqu'à vingt milles de distance, et enfin les collines des bords du Tibre.

Cette situation, si bien faite pour le plaisir des yeux, avait tenté, dès l'origine, les premiers personnages de Rome; il y avait même des traditions sur le nom du Palatin. On disait que le vieil Évandre avait, pour la première fois, établi là sa demeure, et que c'était son fils Pallas qui avait donné son nom à la colline. Cinq des rois de Rome habitèrent le Palatin. Les souvenirs de la royauté s'attachaient si bien au Palatin, que lorsque le meilleur des citoyens, Valérius Publicola, voulut y bâtir une maison, les murmures du peuple le forcèrent à la démolir. Pendant les premiers siècles de la république, il y eut donc comme un mauvais renom attaché à cette colline. Vouloir y construire sa demeure, c'était pour les grands personnages de la république donner prise au soupçon d'ambitionner la royauté. Il fallut que l'exemple vint des chefs démocratiques, que le soupçon ne pouvait atteindre parce qu'ils étaient les organes des passions populaires. Contre le gré du sénat, les Gracques bâtirent sur le Palatin; les mauvais souvenirs furent conjurés, le drapeau populaire fut planté sur

(1) Voyez la leçon de M. Beulé sur *Auguste et son siècle*, dans le n° 9, p. 130.

le Palatin; des parvenus et des enrichis vinrent à leur tour y construire leurs maisons. Ce fut le cas de Scaurus, dont la maison était vantée dans l'antiquité comme un type de richesse et d'élégance; ce fut le cas de Cicéron, de l'orateur Hortensius son rival, de Publius Clodius qui, en cela peut-être, voulait imiter les Gracques, mais qui fut le plus fâcheux des voisins pour Cicéron. Vous savez que la bataille a été longue entre eux, que Cicéron fut exilé, que Clodius brûla sa maison, et que le grand orateur fut en butte, de la part de ce dangereux voisin, à des vexations journalières.

La maison qu'Auguste habitait était celle de l'orateur Hortensius. Il avait demeuré d'abord dans la région du Palatin, dans un lieu qu'on appelait *Têtes de bœufs*, sans doute parce que la frise de quelque édifice voisin était ornée de bucrânes. C'était la maison de son père Octavius, maison petite, mal située probablement, car les Octavii étaient pauvres.

Auguste acheta donc la maison de l'orateur Hortensius. C'est cette maison, qui n'avait pas été faite pour l'empereur, dont l'empereur se contenta; mais j'ajoute de nouveau que ce qui avait pu suffire à un orateur illustre, ayant le goût des belles choses, riche, comptant des peuples pour clients, comblé de présents, qui avait fait venir des artistes grecs pour décorer de moulures et de sculptures les parties essentielles de sa maison, que ce qui avait pu, dis-je, suffire à un ami de l'art grec tel qu' Hortensius, pouvait parfaitement convenir à l'empereur Auguste, avec ses goûts et ses calculs de simplicité.

A côté se trouvaient des jardins dont l'étendue n'était point très-considérable, mais suffisante pour y construire des édifices. Auguste en construisit. Un temple occupait le centre des constructions; autour du temple se développaient de grands portiques sur quatre côtés; à ces portiques étaient jointes des salles qui formaient bibliothèque.

Le temple était consacré à Apollon, à un Apollon particulier qu'Auguste avait nommé Palatin.

Pourquoi avait-il préféré Apollon aux autres dieux? C'était le dieu de la poésie, des arts, des muses. Mais cette dévotion datait de plus loin. Dans sa jeunesse, et au milieu des débauches sanglantes du triumvirat, il donna une fête qui avait scandalisé les Romains et rappelé un peu ce qu'avait fait Alcibiade pendant ses jours de débauche à Athènes. Il avait eu l'idée, avec onze de ses amis, comme lui conspirateurs ou fauteurs de guerres civiles, de célébrer un banquet secret, le banquet des douze dieux. On avait vu arriver les douze amis (et quand je dis ses amis, je ne définis pas le sexe, les douze dieux comprenant les déesses) costumés en divinités. C'était un sacrilége d'autant plus blessant pour les Romains, qu'une des grandes solennités de Rome était la fête des Lits, *Lectisternium*. Aux jours de victoire ou de suprême danger, on préparait un festin, on allait chercher au Capitole les statues des douze grands dieux et déesses, on les transportait en grande pompe, et on les mettait sur un lit où on leur offrait un festin.

Auguste, cet homme qui devait être plus tard si sobre, qui, dans sa vieillesse, en vint à vivre de dattes, de figues, avait trouvé plaisant de parodier dans une orgie ce banquet des douze dieux. Soit que sa beauté, soit que des raisons de famille l'y poussassent, il avait pris le costume d'Apollon, et, entre Latone et Diane, il avait siégé comme dieu de la lumière. Cette licence avait été connue dès le lendemain, le scandale avait été grand, et il nous est resté des monuments incontestables de l'irritation publique. Marc-Antoine d'abord, qui, dans ce temps-là, n'était pas encore le complice d'Octave, n'avait pas manqué de divulguer un secret qu'il avait su des premiers. Il avait fait contre ce sacrilége des vers que Suétone nous a conservés. Ces vers ne sont pas très-bons, on peut être à la fois méchant triumvir et méchant poëte. Mais tandis qu'Antoine faisait de la poésie, le peuple en faisait de son côté, et qui n'était pas moins éloquente. Les arrivages de blé avaient manqué à Ostie, et l'on écrivit sur les murs : « Il n'est pas étonnant que les citoyens meurent de faim, les dieux ont mangé tout le grain. » On ajoutait « que le plus glouton de tous les dieux, c'était Apollon Bourreau ». Il est très-remarquable que de très-bonne heure le peuple ait donné à Auguste ce nom, qu'à la fin de sa vie Mécène devait lui jeter à la face, un jour qu'au tribunal criminel le vieil empereur condamnait imperturbablement à mort tous les accusés. Le peuple avait donc gravé sur les murs : « Apollo Tortor ». Il y avait là une espèce de jeu de mots qui tient à la topographie de Rome.

En effet, de même qu'au moyen âge, il y avait la rue des Bonnetiers, des Selliers, il existait à Rome une rue mal famée où l'on vendait des cuirs, des lanières, des verges, des instruments de supplice. Il n'y avait pas un seul marchand, il y en avait beaucoup; souvenez-vous qu'en effet la guerre civile avait rendu ces instruments d'un usage très-fréquent. D'ailleurs, les grandes maisons de Rome contenaient des prisons particulières pour les esclaves, et les maîtres y rassemblaient toutes les espèces d'instruments de torture. Dans cette partie de rue on vendait donc des fouets, des faisceaux, des haches de licteurs, et Dieu sait combien les licteurs se multiplièrent et eurent à faire pendant les proscriptions d'Octave et d'Antoine! Ce quartier avait un petit temple consacré à Apollon, et le dieu avait été surnommé le Bourreau.

Octave ayant pris le costume et les attributs d'Apollon, le peuple l'avait immédiatement assimilé au dernier des Apollons de Rome, à l'Apollon Tortor.

Plus tard, après la bataille d'Actium, qui décida du sort de l'empire romain et le mit aux pieds d'Octave, nous savons qu'il consacra sa victoire à *Apollo Actiacus*.

Que ce soit pour ces raisons ou d'autres que nous ignorons, il n'en est pas moins vrai qu'Octave avait un culte particulier pour Apollon. A côté du terrain qu'il avait acheté à Hortensius, il fit donc élever le temple d'Apol-

lon Palatin, et l'entoura de portiques qui devaient précéder une bibliothèque. Je cherche à vous faire comprendre, par quelque plan analogue que nous ayons sous les yeux, l'aspect du temple d'Apollon Palatin entouré de quatre côtés par des portiques. Figurez-vous le Palais-Royal avec ses quatre rangs d'arcades changées en portiques que supportent des colonnes avec des chapiteaux au lieu d'arcs en plein cintre, songez que les colonnes ont l'avantage d'être moins lourdes, plus légères, de laisser passer le soleil et la lumière, et de donner quelque chose de plus monumental. Au lieu des boutiques qui sont dans le Palais-Royal, supposez des constructions plus spacieuses, et vous aurez des salles comme ces boutiques sous les arcades, salles destinées à contenir des manuscrits, des papyrus, des collections d'objets précieux, notamment des pierres gravées. Au milieu du Palais-Royal, supposez un temple, un parallélogramme avec son péristyle, et vous aurez le temple d'Apollon Palatin détaché des quatre portiques particuliers qui l'entourent et qui forment les quatre côtés de la bibliothèque. Là se réunissaient les citoyens cultivés, les travailleurs et les oisifs de l'intelligence, qui venaient, soit pour écouter des lectures, soit pour entendre les poëtes réciter leurs vers, soit pour chercher des matériaux dans les salles de la bibliothèque, ou se délasser ensemble par la causerie. Il y avait en outre, dans cet espace à ciel ouvert, qui séparait le temple des portiques de la bibliothèque, un colosse de bronze représentant Apollon. Ce n'était pas celui du sanctuaire, mais un colosse isolé qui, au dire d'un commentateur d'Horace, aurait reproduit les traits d'Auguste.

Ce fait n'est rapporté que par un obscur commentateur d'Horace, Acron; par conséquent il y a lieu d'en douter. Je trouve qu'il était un peu tôt. Qu'au temps de Néron, quand les esprits sont déjà rompus à la servitude, on érige le colosse de Néron assimilé au dieu Soleil, que ce colosse soit doré du haut en bas, qu'il ait 110 pieds de hauteur, cela me paraît naturel; mais du temps d'Auguste, agir ainsi eût été prématuré; au moment où il faisait acte de sollicitude envers les hommes intelligents de Rome, il était difficile qu'il s'assimilât à un dieu, surtout sous cet aspect du colosse, qui est la forme la plus majestueuse. Cette statue avait 15 mètres de hauteur, et les anciens disent que c'était un bronze fondu en Étrurie; on admirait également la beauté de la forme et la perfection du travail. En un mot, il semblerait, d'après ce témoignage, qu'au siècle d'Auguste, l'art étrusque avait encore des fabriques, qu'il pratiquait encore l'art de fondre qui lui était propre aussi bien qu'à l'art grec, et qu'il était encore capable de faire un Apollon colossal de 15 mètres.

Tel était l'ensemble du monument. Le temple, au milieu; un grand espace vide, des bosquets, des fleurs, des fontaines, et dans un angle un piédestal et une statue colossale à ciel ouvert. Autour de cet espace vide, quatre rangs de portiques formant une enceinte continue, et ces portiques n'étaient que la devanture d'une série de salles contiguës les unes aux autres, ayant leurs portes et leurs débouchés sur les portiques, et servant pour l'usage des bibliothécaires et du public.

Les colonnes des portiques étaient magnifiques. C'étaient des colonnes de marbre africain, beau marbre, veiné avec des taches rouges, violettes, noires, d'une richesse extrême, dont on voit encore aujourd'hui à Rome des spécimens, et il est certain que dans les églises de Rome il y a plus d'un revêtement qui a été fait avec ces colonnes du Palatin. Entre chaque colonne de marbre africain, il y avait une statue. Ces statues avaient été apportées de Grèce par Auguste, mais nous ne savons pas où il les avait prises. Elles représentaient les cinquante Danaïdes, la cinquante et unième statue était leur père, Danaüs. On les avait placées entre chaque colonne. Pourquoi, messieurs? N'y avait-il pas là une intention symbolique? Ces Danaïdes s'efforçant à remplir incessamment leur tonneau qui ne s'emplit jamais, n'est-ce pas le symbole de la science qui cherche toujours et n'atteint jamais son but, n'est-ce pas le symbole de notre mémoire, qui va sans cesse puiser dans les bibliothèques, et qui laisse échapper ce qu'on lui confie?

Enfin cette disposition de portiques entourant un temple est assez rare à Rome; elle avait frappé les esprits, car elle a été reproduite pour le temple de Trajan. Ce temple, dont on a découvert de magnifiques fragments l'hiver dernier à Rome, était entouré aussi de portiques sur trois côtés, et le seul côté qui fût ouvert était celui qui donnait sur la Basilique et sur la place de la colonne Trajane.

La bibliothèque était publique. Aussi ne manquera-t-il pas de gens pour s'écrier : «voilà une chose libérale», et pour me dire : «voilà les bienfaits du pouvoir d'un seul! Il a fallu Auguste pour qu'il y eût une bibliothèque à Rome; ces portiques, ce splendide monument ouvert à tous les amis de l'art grec et de l'art latin rachetait bien des choses et faisait pâlir de dépit vos républicains romains.» Mais vous savez, messieurs, que je vous ai promis de vous démontrer que tout ce qui a été fait sous l'empire a pu être plus grand, plus majestueux, fait avec des matériaux plus coûteux que sous la république, mais que le type en existait toujours dans les monuments de la république, et il en est ainsi pour la bibliothèque Palatine. Elle n'est point une invention propre à Auguste. Il n'a pas fallu Auguste et le pouvoir absolu pour obtenir ce bienfait d'une bibliothèque publique à Rome; on en avait eu déjà, et par l'initiative de particuliers qui étaient riches, et par le dévouement de particuliers qui aimaient les lettres.

Ainsi on avait vu Lucullus se faire construire, dans son immense palais, une bibliothèque. Il l'avait copiée sur celles de la Grèce; je ne dis pas sur celle d'Alexandrie, qui était un monde immense, mais probablement sur celles d'Athènes, de Séleucie, de Pergame,

et de tous les endroits où avaient été élevés des sanctuaires du travail et de la pensée. On nous parle souvent, dans nos classes, des festins de Lucullus, de la cuisine de Lucullus ; c'est prendre l'histoire par ses petits côtés ; il faut voir aussi les beaux côtés de la vie de ces grands seigneurs de la république. Voici ce qu'a fait Lucullus : il a fait construire une bibliothèque exactement semblable à celles de la Grèce, avec des portiques. Et ces portiques avaient une raison d'être, c'est que dans ces climats ardents, où le soleil et l'ombre sont également nécessaires, les portiques sur quatre côtés, c'est l'ombre du côté du nord quand la saison est chaude, le soleil bienfaisant du côté du sud quand la saison est froide, tandis que les portiques intermédiaires de l'ouest et de l'est servent pour les saisons douteuses et pour les personnes qui redoutent les températures extrêmes. Les bibliothèques, dans l'antiquité, ne ressemblent pas aux bibliothèques dans les temps modernes. Ce n'est point une énorme agglomération de bâtiments où s'accumulent les volumes et une salle unique pour la lecture, où la première loi c'est le respect du voisin, c'est le silence. Grâce à leur disposition étendue, grâce à la multiplicité de leurs subdivisions, les bibliothèques antiques étaient, partie en plein air, partie fermées.

Il y avait des salles où venaient s'enfermer ceux qui voulaient travailler ; il y avait des portiques où venaient s'installer, en plein air, ceux qui voulaient faire des lectures amusantes et qui ne craignaient point d'être distraits ; il y avait des portiques pour y venir causer. C'est là que venaient se réunir les philosophes, les beaux esprits, qu'on venait, au temps d'Auguste, parler à l'oreille, échanger de sourdes colères, de trop véridiques médisances ; on ne l'aurait pas pu du temps de Tibère, parce que chaque colonne aurait recélé un délateur.

Lucullus avait construit une bibliothèque, non pas pour lui seul, non pour quelques amis, mais sa bibliothèque était publique, tout le monde pouvait y entrer, non-seulement les citoyens romains, mais les citoyens du monde entier et les Grecs surtout, les Grecs alors si écoutés, si séduisants, et autour desquels on venait se grouper sous les portiques de Lucullus. Un autre citoyen, Asinius Pollion, avait fait, à son tour, construire une bibliothèque plus grande encore, et quel beau nom il lui avait donné ! elle s'appelait *Atrium Libertatis*, le sanctuaire de la liberté, comme pour dire qu'il n'y a de liberté possible que là où la pensée se recueille pour s'élever au-dessus des faiblesses des hommes.

C'était une grande bibliothèque, comme celle du mont Palatin, avec des salles, des portiques, où l'on était abrité contre le soleil et contre la pluie, où se trouvaient réunies toutes les conditions pour le travail de la pensée, pour la lecture, pour la déclamation, pour la causerie.

Enfin celle d'Auguste est la troisième. Ce sera la plus riche, ce sera celle qui contiendra les monuments les plus précieux, les plus nombreux, celle peut-être qui sera aménagée avec le plus d'ordre et de méthode, parce que, venant après les deux autres, on a profité de l'expérience acquise, parce qu'Auguste peut tout, parce qu'on l'a revêtue des dépouilles du monde. Il y a, pour orner les salles, des bustes de tous les grands hommes, soit de la Grèce, soit de Rome, usage qui remonte aux Grecs, aux bibliothèques de Séleucie, de Pergame et d'Alexandrie. Il y avait, comme ameublement, les armoires et les boîtes (*scrinia*), où l'on déposait les manuscrits. Ces armoires faisaient partie de la décoration, parce qu'elles étaient de matières précieuses, de marqueterie, de bois des pays lointains ajustés selon les nuances, les couleurs, de façon à former des dessins. Et vous pouvez vous former une idée de ce genre de décoration par la bibliothèque du Vatican, formée d'une série d'armoires, malheureusement trop bien closes pour ceux qui veulent étudier, mais couvertes d'arabesques, allant un peu plus haut que la tête humaine, mais pas au delà, et contenant chacune un petit nombre de livres. Il y a là une donnée antique. On a, dans les manuscrits des ve, vi^e^ et viie siècles, des peintures qui représentent quelquefois des armoires avec des manuscrits, et c'est ainsi que nous pouvons nous faire une idée des bibliothèques antiques.

Dans les armoires, il y avait de petits rayons très-serrés, non pas séparés par un assez large espace comme les nôtres, mais, au contraire, très-rapprochés, parce que les manuscrits roulés étaient posés à plat entre chaque rayon ; à chaque manuscrit était attaché un fil de soie ou de métal, et une étiquette qui descendait au-dessous du rayon portait le nom de l'ouvrage. Par conséquent, dans une armoire, on pouvait mettre quatre ou cinq fois plus de manuscrits que nous ne pouvons mettre de volumes. Ces armoires étaient de bois de certaines qualités voulues. Nous n'avons pas beaucoup à craindre, aujourd'hui, que les livres soient mangés des vers. Nos livres sont faits de papier de fil ou de coton, préparé, le plus souvent, avec du chlore qui le ronge lui-même, mais écarte les insectes. Chez les anciens, songez que les manuscrits étaient sur parchemin, matière animale plus susceptible d'être attaquée par les vers. On construisait donc les armoires des bibliothèques avec des bois incorruptibles, du cèdre, du cyprès, dont l'odeur et l'amertume éloignaient les insectes.

On ne se servait pas seulement d'armoires pour renfermer les manuscrits, mais aussi de boîtes, et vous avez vu, dans les peintures de Pompéi et à côté des statues antiques, quand il s'agit d'un écrivain, la représentation d'un écrin avec des manuscrits. C'est une boîte complétement ronde avec un couvercle. Ce couvercle a une patte qui s'adapte dans une serrure, et l'on peut enfermer, dans cette boîte ronde, quinze ou vingt manuscrits, selon ses dimensions.

J'arrive au temple d'Apollon, un des plus magnifiques qu'on ait faits sous Auguste.

Le temple était de marbre blanc. En avant du temple,

il y avait un autel. Auguste avait trouvé ingénieux de consacrer le souvenir des hécatombes qu'on venait offrir aux dieux les jours de fêtes en mettant aux quatre angles de l'autel quatre statues de vaches du célèbre sculpteur grec Myron, admirables de réalité, de beauté même. C'étaient comme des animaux toujours prêts pour le sacrifice.

Le fronton était surmonté d'une dalle plate, comme vous le voyez sur les monuments romains figurés sur les médailles, et sur laquelle était un quadrige.

Quand on avait monté les degrés du temple on avait devant soi les portes. Elles étaient d'ivoire travaillé, faites de morceaux rapportés et ajustés comme le savaient faire les anciens Grecs, et sur lesquels on avait sculpté des bas-reliefs, qui, divisés en panneaux et en compartiments, représentaient, sur un des battants, l'histoire d'Apollon et de Diane vengeant leur mère Latone sur les enfants de Niobé; sur l'autre battant, la défaite des Gaulois chassés du mont Parnasse. Vous savez qu'ils avaient voulu piller le temple de Delphes, qu'Apollon était venu au secours de son temple et les avait frappés de la foudre sur le mont Parnasse. On les avait représentés en déroute, se précipitant de rochers en rochers, tombant sur leurs armes et s'entretuant dans leur vertige.

Ces portes, évidemment enlevées à la Grèce, rappellent un peu celles du baptistère de Florence, bien que je n'ose les leur comparer, ni pour le style ni pour la forme.

Quand on entrait dans le temple, on apercevait la statue d'Apollon dans le fond, à sa droite Latone, à sa gauche Diane.

Mais, messieurs, de qui étaient ces statues? Étaient-elles l'œuvre d'artistes romains contemporains d'Auguste, ou d'artistes grecs venus à Rome par ses ordres et capables de faire encore d'aussi grands travaux? Non, on employait ces artistes à multiplier les statues d'Auguste et de sa famille. La statue d'Apollon était de Scopas, la statue de Diane était de Timothée, un autre sculpteur athénien, qui avait travaillé avec lui au *Mausolée*, et la statue de Latone était de Praxitèle, le rival de Scopas, qui représentait, dans l'art athénien, le côté délicat, efféminé, voluptueux, tandis que Scopas représentait la fougue, la passion, la violence des mouvements.

Cet Apollon de l'intérieur du temple s'appelait l'Apollon Musagète (qui conduit les Muses). Nous n'avons pas cette statue; mais, du temps d'Auguste même, on a dû la copier pour la répéter dans les sanctuaires privés, et l'on faisait sa cour à Auguste en copiant ce beau marbre de Scopas. Il y a, en effet, au Vatican, un marbre conforme aux descriptions que nous ont laissées les anciens de l'Apollon Musagète. C'est un Apollon à la chevelure abondante, couvert d'une grande tunique qui lui tombe jusqu'aux pieds, et qui est comme agitée par le vent ou par un souffle intérieur. Elle est si ample qu'elle ressemble à un vêtement de femme; sur sa poitrine il y a une large ceinture semblable à celle que portent les acteurs dans les peintures de Pompéi.

Ces trois statues, Auguste les avait prises en Grèce, et probablement dans le même sanctuaire à Athènes ou à Éleusis; car pour que trois artistes comme Scopas, Timothée et Praxitèle fissent un groupe, il est évident que les statues de ce groupe devaient avoir une destination d'ensemble et ne point être séparées.

Il y avait encore, à droite et à gauche des trois divinités, le chœur des Muses, leur formant comme une cour éternelle.

Dans l'intérieur du temple se voyait aussi un monument célèbre, qui était plutôt le chef-d'œuvre d'un artisan que d'un artiste, c'était un grand candélabre de bronze ayant la forme d'un pommier; au lieu de fruits, il portait, suspendues dans ses branches, autant de lampes, et quand on allumait ces lampes, qui avaient la forme de pommes, il semblait porter des fruits lumineux.

Ainsi nous savons qu'à Athènes, dans le temple de Minerve Poliade, il y avait un grand palmier de bronze doré. Ses feuilles s'épanouissaient en forme de couronne, de façon que le dernier bouquet de feuillage allait toucher le plafond, et voici pourquoi : c'est que, comme il y avait des lampes multipliées partout, ces lampes dégageaient de la fumée, et comme on ne voulait pas qu'elle se répandît dans le temple et qu'elle noircît les peintures appliquées sur les murs, on avait établi un appareil qui entraînait la fumée vers une issue extérieure; l'ouverture de ce tuyau était dissimulée par le feuillage du palmier.

Le pommier du temple palatin était d'origine grecque; Auguste l'avait pris dans le temple de Cymé, en Asie Mineure, où Alexandre l'avait consacré à Apollon. Enfin, messieurs, on voyait encore, dans les deux frontons du temple, deux statues très-anciennes. Elles étaient l'œuvre d'artistes grecs nommés Bupalus et Anthermus, qui remontaient au siècle de Pisistrate. Auguste les avait prises à Chio.

Pour terminer cette nomenclature, ajoutons qu'auprès des livres, des manuscrits de la bibliothèque, il y avait un dépôt de pierres gravées. Le jeune Marcellus, le neveu d'Auguste, avait eu la passion des pierres gravées, il en avait fait une très-belle collection, et comme il mourut jeune, on réunit cette collection à la bibliothèque du Palatin, et la salle où elle fut exposée s'appela Dactyliothèque, nom grec, chose grecque, souvenir grec.

Ainsi, messieurs, voilà l'habitation d'Auguste sur le Palatin. La maison, qui est modeste, mais qui avait de belles proportions, qui avait suffi à Hortensius et qui suffit à l'empereur Auguste, est contiguë au temple d'Apollon Palatin et aux salles de la bibliothèque.

Il y avait, entre la maison et l'édifice public, une communication analogue à celle qui existait au Louvre, lorsque les souverains l'habitaient, entre leur demeure

privée et les parties de ce monument consacrées à des usages publics. C'est ainsi qu'il y avait dans le Louvre des collections précieuses, et quelquefois des séances de l'Académie de sculpture et de peinture. L'empereur, quand il fut devenu vieux, n'aimait pas à descendre le Palatin. Quand il avait à convoquer le sénat, il le convoquait dans le sanctuaire d'Apollon. Au sortir de sa maison, il se trouvait en face du péristyle du temple et n'avait que quelques pas à faire pour présider aux réunions du sénat.

Quel est aujourd'hui l'état du sol, et quels renseignements pouvons-nous y trouver?

Vous savez que l'emplacement de ce monument est occupé aujourd'hui par la villa Mills, transformée en couvent de la Visitation. Lorsque vous êtes auprès de l'arc de Titus, si vous regardez à vos pieds, vers une petite ruelle entre deux murs qui mène aux couvents des Capucins et de la Visitation, vous apercevez un dallage antique de blocs de lave de forme polygonale admirablement ajustés. Il a peut-être 2 ou 3 mètres de longueur. Bientôt ce dallage disparaît sous les terres qui ont été rapportées dans les temps modernes. Si vous jetez un coup d'œil dans les jardins voisins, vous voyez que les fouilles opérées par M. Rosa ont fait, dans l'intérieur, aux pieds du mur, reparaître un dallage également polygonal. C'est le même chemin qui se continue, et ce chemin dallé n'est autre chose que la route qui menait, dans l'antiquité, à la Bibliothèque palatine, au temple d'Apollon Palatin et à la maison d'Auguste. Mais tout à coup ce dallage passe sous les murs du cloître, et l'on est arrêté. Ce cloître, c'est le couvent de la Visitation, jadis la villa Mills.

C'est en 1857 que les religieuses de la Visitation ont acheté le terrain et s'y sont établies. Et l'on peut dire que jamais nom n'a été mieux mérité que celui de ce couvent. Je vous ai dit l'année dernière, messieurs, quel siége pacifique ces pauvres religieuses avaient à supporter, comment M. Rosa d'un côté avait grande envie de faire des fouilles, comment, du côté opposé, dans un jardin qui était jadis le jardin des Irlandais, le pape, qui avait acheté le terrain, avait pris pour mandataire un certain Guidi, jadis le grand fouilleur du marquis Campana, et qui non-seulement voudrait entamer le couvent des religieuses, mais qui avait commencé des souterrains, espérant passer sous le mur, et aller fouiller secrètement à vingt pieds sous le sol du monastère. On attaque ainsi les religieuses du côté du nord et du sud. C'est le seul point sur lequel s'accordent l'Empire et la Papauté. Du côté de la vallée du Cirque, il y a un jardin avec une espèce d'escalier par lequel on montait au Palatin dans les derniers temps de l'empire romain. Malheureusement, il y a aujourd'hui un mur à pic, et un jardinier qui ne veut pas se laisser corrompre. On ne peut entrer. Un jour j'ai sonné à la porte de la façade principale, quoique sur la porte fût inscrit le mot *clausura*. Mais je n'ai pas fait semblant de le voir. J'ai pu jeter un coup d'œil à l'intérieur. J'ai vu un espace cultivé, des artichauts, des *broccoli*, mais de ruines point, le terrain avait été complétement égalisé pour le besoin de la culture.

On voudrait bien pouvoir déplacer les religieuses dont la présence rend les recherches impossibles; on veut leur persuader que le lieu n'est pas sain, qu'elles ont les fièvres, tout le monde s'inquiète de leur santé, le pape, l'empereur, les antiquaires romains; on espère les transporter ailleurs. Enfin, on s'occupe singulièrement de la maison d'Auguste. Cela peut intéresser beaucoup certaines personnes. J'avoue que pour moi cela m'intéresse peu. Ce ne sera pas autre chose qu'une maison de Pompéi. Qu'Auguste y ait dormi, couché, c'est une question de fétichisme. Ce qui sera intéressant, ce sera le temple d'Apollon Palatin, les portiques de la Bibliothèque.

Il n'y a pas très-longtemps, du reste, que la villa est fermée; elle a été visitée et décrite, et quand on l'a visitée et décrite, il y avait peu de ruines. C'est en 1777 qu'on a fait des fouilles, on a trouvé trois chambres qui devaient appartenir au rez-de-chaussée, et n'offraient rien de particulier, excepté pour les cœurs qui palpitent au seul souvenir d'Auguste; mais pour l'art, il n'y a point d'illusion. J'ai oublié de vous dire que la maison d'Auguste avait brûlé l'an 756 de Rome. Auguste avait soixante-trois ans. L'incendie ne fut pas considérable, car dans une maison antique il n'y a pas beaucoup à brûler; il y a les étages supérieurs, mais les portiques, les cours, offrent des espaces à ciel ouvert qui arrêtent la flamme. Je n'ai pas besoin de vous apprendre, messieurs, que ce fut une douleur immense, universelle, et comme on savait qu'Auguste avait la bourse de tous dans sa main, chacun lui offrit sa fortune privée. Tous les corps constitués, les sénateurs, les chevaliers, les centurions, les décurions, vinrent supplier Auguste d'accepter leur fortune pour rebâtir sa maison. Auguste comprit très-bien, lui qui était si bon comédien, qu'on jouait la comédie avec lui, il ne prit à chacun qu'un denier d'argent, il refit sa maison, un peu plus élégante peut-être qu'elle n'était auparavant, parce qu'il était souverain pontife, et qu'il convenait à un souverain pontife d'être bien logé, mais il ne consentit à l'embellir un peu qu'à titre de souverain pontife. Ce n'est pas sur l'emplacement de la maison d'Auguste qu'il y a intérêt pour nous, soit au point de vue historique, soit au point de vue artistique, à ce que l'on fasse des fouilles. C'est sur le terrain qui se trouve en avant de cet emplacement, parce que c'est là qu'était le temple d'Apollon Palatin, c'est là que se trouvaient ces magnifiques colonnes, et toute cette admirable décoration.

Je ne doute pas que les fouilleurs du moyen âge n'aient enlevé presque tout. Mais il restera les renseignements topographiques, et nous avons quelque chance de connaître ce temple d'Apollon Palatin, de même que nous

connaissons si bien, par les fouilles de M. Rosa, les constructions du palais des Flaviens.

Mais il y a quelque chose dans le couvent de la Visitation qui m'intéresse encore plus que les morceaux d'art antique qui peuvent subsister sur l'emplacement du temple de l'Apollon Palatin, ce sont les peintures de Raphaël qui s'y trouvent. Elles existaient encore il y a dix ans, Dieu veuille qu'il en soit de même aujourd'hui! Elles ont été gravées par Marc-Antoine. On sait qu'elles ont été restaurées par Camuccini. Nous savons qu'elles représentent Vénus, les Muses, Hercule. Ce sont ces peintures qui méritent d'être mises à l'abri de la dévastation. Ce n'est pas un vœu tout à fait déplacé que de souhaiter qu'on se hâte d'enlever aux braves religieuses ces peintures. Nous avons des exemples à Rome de ce que font les religieuses; détachées comme elles sont des choses du monde, et même du culte de l'art, elles aliènent volontiers ces peintures quand elles trouvent des amateurs. Voici ce qui est arrivé à Rome pour la villa Magliana qui était la villa des papes au bord du Tibre. C'est là qu'ils allaient chasser, qu'ils y mouraient quelquefois de la fièvre. Cette villa demeura la propriété des papes jusqu'au moment où, pour racheter Rome des mains des reîtres du connétable de Bourbon, il fallut financer. Les religieuses de Sainte-Cécile avaient des richesses en coffre-fort. Elles les donnèrent au pape pour racheter Rome des mains de ses dévastateurs, et le pape, en échange, leur donna les bâtiments et les fermes de la villa. Il y avait là de magnifiques peintures de Raphaël et de l'école du Pérugin, entre autres le salon des neuf Muses, avec Apollon jouant du violon, tandis que Persée coupe la tête à la Gorgone.

Il y a surtout une fresque qui représente le Père éternel porté par deux anges, vous en avez la copie à l'École des beaux-arts. C'est la copie que M. Balz a peinte sur faïence émaillée, et qui a été plaquée sur les murs de l'École des beaux-arts. Cette fresque les religieuses l'ont détachée et vendue; je l'ai vue chez un marchand de Rome, elle avait été achetée par un Français.

Voilà comment les religieuses traitent les peintures de Raphaël, quand elles en ont, et je suis très-inquiet pour celles du couvent de la Visitation; il se peut qu'un étranger, un Russe, un Français, un Anglais, en obtienne la cession, et ce serait une perte pour les amis des arts qui ne pourraient plus les contempler.

Ainsi, messieurs, cette maison d'Auguste, dont j'ai voulu vous faire comprendre la magnificence pour tout ce qui était public et livré à tous les citoyens, la simplicité élégante, grecque, de bon goût, pour la partie réservée à l'empereur, nous allons voir maintenant ce qu'elle cachait; nous verrons comment on vivait dans cette maison qui a été l'objet de tant de curiosité, quel était l'intérieur de cet homme qu'on représente comme le plus heureux des souverains, le plus inattaquable des sages et des modérés. En d'autres termes, je tâcherai de vous montrer les principales figures qui entouraient Auguste, les membres de sa famille, soit par le sang, soit par les alliances; nous essayerons de retrouver les traces de cette vie intérieure, soit à l'aide de l'histoire, soit à l'aide des monuments, contrôlant l'histoire par les monuments et, quand elle garde le silence, suppléant à ce silence par ce que nous enseignent les monuments. Vous reconnaîtrez qu'il y a une moralité, même dans ce grand jeu de la destinée qu'on appelle l'histoire. Vous verrez que l'art de tromper les hommes a ses compensations, que la conscience ne se voile pas d'une fausse sérénité, et que les attentats contre la patrie trouvent leur expiation, du vivant même du coupable. Nous pénétrerons dans les châtiments secrets de cet homme que la postérité dupée exalte au rang des dieux.

BEFLÉ.

COLLÉGE DE FRANCE.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. AD. FRANCK
(de l'Institut).

Principaux publicistes de la première moitié du XIXe siècle.

III

MADAME DE STAEL (1).

Les *Considérations sur la révolution française* furent publiées en 1818, l'année qui suivit la mort de madame de Staël, par les soins du baron de Staël, son fils, et du duc de Broglie, son gendre. La politique domine dans cet ouvrage, on concevrait difficilement qu'il en fût autrement. Elle ne le remplit pourtant pas tout entier; on y reconnaît sans peine trois parties distinctes, ou plutôt trois éléments de nature différente fondus et intimement alliés dans une composition homogène. Ce sont d'abord des mémoires personnels, des souvenirs amers et les ressentiments qui avaient inspiré déjà à l'auteur son livre de *Dix ans d'exil;* puis un résumé philosophique de l'histoire de France; enfin l'explication des origines et des progrès de la révolution française, la déduction philosophique des causes qui ont préparé et rendu inévitable cette crise violente, et les enseignements qu'en doivent tirer pour le présent et pour l'avenir, les gouvernements et les peuples. Un pareil livre est nécessairement incomplet. On ne connaît jamais assez bien les événements auxquels on a été mêlé, on ne les envisage jamais avec assez de calme, pour en porter un jugement impartial et exempt d'erreur. Madame de Staël n'a mis dans aucun de ses ouvrages une forme plus parfaite, un style plus ferme et plus brillant à la fois, au service d'une pensée plus vigoureuse et plus mûre. Mais son ju-

(1) Suite. — Voyez les n°s 7 et 9, p. 109 et 138.

gement pénétrant, capable de remonter avec une admirable clairvoyance jusqu'aux causes premières des choses, est trop souvent égaré par deux passions également vives : sa piété filiale et sa haine de Napoléon. Par un aveuglement qu'on aurait peine à comprendre, si l'on ne savait quel culte enthousiaste elle conserva toute sa vie à son père, elle ramène tout à Necker, et du ministre qui, n'ayant pas su prévoir la révolution, n'osa ni la combattre ni la suivre, elle fait le centre du mouvement révolutionnaire. Sa haine de Bonaparte, haine que sa situation personnelle explique et justifie, dans une certaine mesure, ne trouble pas moins sa vue. On a dit qu'elle l'avait appelé un Robespierre à cheval. C'est une injustice qu'elle n'a pas commise. Mais elle s'est souvent laissée aller à qualifier avec une sévérité excessive l'ambition égoïste de l'empereur, jusqu'à dire, par exemple : « Bonaparte aurait mis le monde entier en rentes viagères sur sa tête. » Sans approuver, sans même excuser entièrement ces excès de langage, on doit tenir compte à madame de Staël de tout ce que lui avait fait souffrir le despotisme impérial. Pendant dix ans elle fut blessée dans ce qu'elle avait de plus cher, l'amour de la liberté et l'amour de la patrie. Elle ressentit trop vivement ces coups pour considérer de sang-froid et pour juger sans passion celui qui les lui portait. C'est elle qui était en droit de dire : « Comment aurais-je pu mesurer la hauteur du colosse, s'il avait toujours le pied sur ma tête? »

Ces réserves faites, la partialité presque inévitable de madame de Staël une fois constatée et expliquée, les *Considérations sur la révolution française* méritent, de la première à la dernière page, l'admiration et la reconnaissance des esprits généreux, dévoués à la cause d'une sage liberté. A première vue, le résumé philosophique de l'histoire de France, qu'elle a placé au début de son livre, ne frappe pas et ne semble pas très-original. Les idées qu'elle expose sont si vraies et si sensées qu'elles sont aujourd'hui presque unanimement acceptées; à peine quelques défenseurs systématiques du passé s'acharnent-ils à les nier; elles sont entrées pour jamais dans le domaine public et ont pris rang parmi les vérités que l'on ne discute pas. Mais, en 1816, elles étaient aussi neuves que sages, et l'honneur de les avoir pour la première fois produites et mises en lumière revient tout entier à madame de Staël.

Trois grands faits dominent pour elle toute l'histoire de France et en marquent les grandes époques : l'invasion des barbares, la féodalité, la monarchie absolue.

L'invasion, qui a servi de thème à tant de déclamations, lui paraît, malgré les ravages qu'elle causa dans le vieux monde, un événement heureux. Au moment où les barbares forcèrent les frontières et se répandirent sur les provinces, l'empire était épuisé. En Gaule, les anciens habitants étaient abâtardis par la servitude, et les Romains par l'excès des prospérités. L'invasion mit en présence les peuples sauvages du Nord et les peuples corrompus du Midi. A ce contact, les barbares se polirent, les Gaulois et les Romains se régénérèrent. Du mélange de ces deux races, corrigées l'une par l'autre, se forma une population nouvelle, forte et civilisée, celle qui couvre aujourd'hui l'Europe.

La féodalité, que l'on est si prompt à condamner, fut une époque de progrès; la première forme de société régulière succédant au désordre et à l'anarchie de la conquête. Un régime fondé sur le servage choque nos idées modernes d'égalité et de liberté. Mais le servage vaut mieux que l'esclavage des anciennes républiques, et la domination d'une aristocratie violente, mais soumise à des usages, à des coutumes ayant force de loi, est préférable au règne de la force indisciplinée.

La monarchie fut à son tour et à son heure un progrès. Les bourgeois, écrasés par les barons, invoquèrent contre eux la protection de la royauté, qui, jusque-là contenue et humiliée par l'arrogance des grands, profita de l'appui que lui offraient les peuples pour affermir son pouvoir et sortir de tutelle. La bourgeoisie, délivrée de la tyrannie féodale, s'aperçut qu'elle avait seulement changé de servitude et que ses anciens protecteurs étaient devenus ses maîtres. Alors arriva le moment où la royauté dut compter avec la nation, et où le pouvoir absolu des rois dut faire place à la liberté.

Il n'y a pas un esprit sain aujourd'hui qui comprenne autrement le sens et l'enchaînement philosophique des trois grands faits de notre histoire. Les vues de madame de Staël, adoptées et mises en œuvre par les plus illustres historiens de ce temps-ci, sont devenues populaires. Elles sont le fond même des livres d'Augustin Thierry. Par un oubli regrettable, aucun des écrivains qui s'en sont inspirés n'a nommé madame de Staël et ne lui en a renvoyé l'honneur.

Ses jugements sur les États étrangers n'ont pas moins de valeur. Le mérite singulier de ces appréciations, c'est une intelligence des affaires, une aptitude à saisir les qualités et les vices des institutions, un sens et un tact politiques qu'on ne peut trop admirer dans une femme, surtout quand ces qualités viriles s'allient, comme cela arrive ici, à une chaleur de cœur et à une vivacité d'imagination que les politiques de l'autre sexe n'ont jamais connues.

En 1816, la Confédération germanique naissait; l'expérience n'avait pas encore montré quels dangers préparait à l'Europe cette Allemagne féodale, arriérée de plusieurs siècles sur les autres États modernes, et condamnée par la force des choses à se transformer tôt ou tard par la révolution ou par la conquête. Madame de Staël vit tout de suite les vices de cette constitution surannée. Elle se déclare énergiquement contre cette division arbitraire d'un grand pays en une multitude de petits États, qui n'ont d'autre raison d'être que l'intérêt de quelques familles, et qui ne tirent d'autre fruit de leur prétendue indépendance, que l'honneur d'entretenir à grands frais d'innombrables dynasties de princes

et de ducs, courtisans nés des souverains de Prusse et d'Autriche, piliers d'antichambres, chambellans, quelquefois officiers subalternes au service des cours étrangères. Elle ne rêve pas pour cela une Allemagne unifiée. Elle n'a pas l'admiration superstitieuse des pouvoirs forts, et comprend bien quelles entraves une centralisation excessive apporterait à l'essor du génie germanique. Pour contenir une population de soixante-quinze millions d'hommes, pour lui imposer une seule volonté, une seule direction, il faut de toute nécessité une main de fer, un gouvernement despotique. Or, quand on a supprimé les libertés d'un grand peuple, on est fatalement amené à lui offrir en retour les satisfactions de la conquête. La paix du monde est le prix de la liberté. Des peuples libres n'ont aujourd'hui aucun intérêt à se combattre et à se conquérir. Mais à ceux qui ont perdu la liberté, il faut une compensation. La seule qui puisse satisfaire une nation généreuse et la distraire de la pensée humiliante de son asservissement, c'est la gloire des armes. Madame de Staël ne désire donc pas voir se former en Allemagne un grand empire nécessairement voué à l'esprit de conquête. Ce qu'elle voudrait, à la place de cette agglomération artificielle de petits États sans force et sans dignité, ce serait une fédération compacte d'États moyens capables de défendre leur propre liberté, incapables de menacer la liberté d'autrui. Elle semble avoir prévu ce qui devait arriver de cette confédération germanique, tiraillée en sens contraire par deux grandes puissances rivales, réduite à opter entre l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, hors d'état de maintenir sa neutralité et son indépendance, et destinée, après un demi-siècle de discussions intestines, à devenir l'enjeu d'une partie suprême et la proie du plus heureux et du plus fort. Que cet édifice caduc se soit enfin écroulé, il n'y a lieu ni d'en être surpris, ni de s'en affliger. Le danger, c'est l'apparition soudaine sur ce sol, jusqu'alors misérablement morcelé, d'un peuple unique ; c'est la réunion de toutes les forces physiques et intellectuelles de l'Allemagne dans les mains d'un gouvernement qui a osé professer, par l'organe d'un de ses ministres les plus influents, la déplorable maxime que la *force prime le droit*. Il y aurait là, pour l'Europe entière, un péril prochain et inévitable, si l'époque purement militaire ne semblait point passée, et si la nation prussienne, au lendemain de ses victoires, ne s'était pas montrée, malgré les flatteries et les excitations belliqueuses qu'on lui a prodiguées, plus soucieuse de défendre ses libertés intérieures que de courir à de nouveaux triomphes.

Madame de Staël ne juge pas moins sainement de la situation toute différente de l'Italie. Tandis que l'Allemagne, n'ayant rien à craindre du dehors, doit trouver, dans la division du pouvoir et dans la fédération, les conditions les plus favorables au développement de ses libertés politiques, intellectuelles et religieuses, l'Italie, convoitée de tout temps par de puissants voisins, exposée depuis des siècles à leurs entreprises ambitieuses, lui semble avoir un impérieux besoin de réunir et de concentrer toutes ses forces pour leur résister. « Le despotisme ne s'est établi chez les Italiens que par la division; le sentiment patriotique, en Italie, doit faire désirer la réunion. » Un autre danger, à ses yeux, pour l'Italie, une cause de faiblesse et d'inquiétudes, c'est l'état ecclésiastique. Machiavel avait déjà, dans le *Prince*, signalé le vice incurable de la théocratie romaine et dénoncé le pouvoir des papes comme le principal obstacle à l'unité et à l'indépendance de l'Italie. Un gouvernement de prêtres est, par sa nature même, incapable de défendre ses peuples. Il est difficile que le père commun des fidèles se résigne à menacer de mort, à frapper au besoin des étrangers qui sont ses enfants. Sa charité, également répandue sur tous les hommes, ne lui permet pas de couvrir d'une protection efficace ses sujets particuliers, et surviennent telles circonstances qui le mettent en demeure de maintenir, les armes à la main, l'indépendance et la dignité de son peuple, il est presque inévitable qu'il cède et faiblisse par amour de la paix et par horreur du sang. Nécessairement impopulaire, un pareil gouvernement ne peut subsister qu'en s'appuyant sur l'étranger. Il tient la porte constamment ouverte à des interventions injurieuses pour la nationalité; il est pour elle un danger permanent. Madame de Staël a devancé la formule aujourd'hui officielle de l'*Église libre dans l'État libre*. Elle a compris que ce qu'il faut à l'apostolat, ce que doivent réclamer les vicaires d'un Dieu qui répudia toujours la force, blâma l'usage de l'épée et voulut régner sur les cœurs par la seule autorité de sa parole persuasive, ce n'est pas la possession d'un étroit territoire et d'une petite armée, mais la liberté. L'âme généreuse de madame de Staël ne soupçonne pas cette maxime égoïste, récemment préconisée comme le dernier mot de la sagesse politique : *Il faut empêcher les petits de devenir grands*, ou, en d'autres termes, ce que nous avons fait chez nous, il ne faut pas permettre que nos voisins le fassent, afin qu'il n'y ait pas dans le monde une nation de plus avec laquelle nous soyons obligés de compter. Elle est incapable de ces calculs misérables et comprend qu'au contraire une nation libre de plus, c'est une nouvelle alliée contre le despotisme pour les peuples déjà libres. Elle s'élève d'inspiration au-dessus de l'habileté vulgaire des hommes d'État et arrive à la saine intelligence des véritables intérêts nationaux, en se laissant simplement guider par le sentiment du droit.

Sur l'état présent, sur l'avenir de la Suède et du Danemark, les appréciations de madame de Staël sont presque des prophéties.

Elle vit la Russie de très-près et la connut mieux que personne de son temps. Lorsqu'elle eut quitté sa retraite de Coppet, que lui rendaient insupportable l'espionnage incessant et les persécutions mesquines de la police impériale, elle passa par Moscou et par Saint-Pétersbourg pour gagner la Suède et l'Angleterre. L'empereur Alexan-

dre l'accueillit avec une considération marquée; il l'entretint de l'avenir du peuple russe, de la condition des paysans, et des efforts qu'il faisait pour améliorer graduellement leur sort. Tout en rendant justice aux grandes qualités du czar, madame de Staël reconnaît combien est incertain et fragile le bonheur d'un peuple, quand il n'est pas fondé sur la liberté et sur la loi, et quand il a pour uniques garanties la modération et les vertus d'un despote.

La première question que se pose madame de Staël au sujet de la révolution française est celle-ci : Était-elle nécessaire (1)? La France ne pouvait-elle pas arriver à la liberté par des voies plus douces? N'avait-elle pas des institutions perfectibles? On a fait grand bruit des anciens états généraux. On aurait voulu que la France de 1789 les prît pour modèles. Madame de Staël n'a pas de peine à prouver qu'aucune de ces assemblées n'a produit de résultats durables. Elles ne représentaient pas une nation unique, mais trois nations hostiles. Les ordres privilégiés ne songeant qu'à étendre leurs prérogatives et à imposer aux roturiers de nouvelles humiliations et de nouvelles charges, le tiers état se montrant seul soucieux des affaires publiques dont il portait tout le poids, cette prétendue représentation nationale ne pouvait exercer sur le gouvernement une action sérieuse. Les parlements, tuteurs des peuples, avaient le droit de refuser l'enregistrement des édits. Ils jouaient donc, dans une certaine mesure, le rôle d'un corps législatif, appelé non pas à faire les lois, mais à les voter. Par malheur, leur *veto* était illusoire. S'ils se risquaient à en faire usage, un lit de justice brisait leur résistance. Séparés, d'ailleurs, de la nation par des coutumes, des préjugés, des intérêts de caste, ils étaient incapables de comprendre les exigences légitimes du tiers état. Trop de liens les unissaient au clergé et à la noblesse pour qu'ils se fissent jamais les adversaires des priviléges et les champions de l'égalité. Outre les états généraux et les parlements, la France avait des lois. Mais ces lois, émanées d'un pouvoir arbitraire, n'avaient que la stabilité qu'il voulait bien leur accorder, et le bon plaisir royal qui les avait faites pouvait également les défaire. A côté de ces lois octroyées, il y avait des coutumes, une opinion publique. Une opinion muette, ou du moins sans organe autorisé, sans expression légale, des usages consacrés par le temps, mais qu'aucun texte officiel ne sanctionne, qu'aucune garantie ne protége, ne sont pas des instruments politiques. Cette France désarmée était de plus divisée. Les provinces vivaient dans l'isolement. Chacune avait ses mœurs, ses usages, ses droits distincts, sa langue; des barrières infranchissables, des douanes, des péages les séparaient les unes des autres et les empêchaient de se connaître et de se concerter. Un seul lien les réunissait, l'obligation de servir le même maître. Dans la masse même des populations industrielles, des corporations jalouses, où l'on entrait difficilement et d'où l'on ne pouvait sortir, formaient autant de castes hostiles, incapables de s'entendre et d'agir en commun. L'aristocratie anglaise, en s'alliant au peuple contre la royauté, a fondé sur une base inébranlable la liberté publique. Mais la noblesse de France, uniquement préoccupée du maintien et de l'extension de ses priviléges, tenant à honneur de ne pas payer l'impôt et de rejeter sur le roturier tout le fardeau des dépenses nationales, s'était désintéressée des affaires du pays; sans vues politiques, sans études et sans talents, en dehors des études et des talents militaires, elle n'était une force ni pour le roi, qu'elle ne savait servir que sur les champs de bataille, ni pour le peuple, qu'elle méprisait, et qu'elle irritait par son arrogance. Si bien que l'histoire de la France, avant 1789, se réduit à trois faits qui se reproduisent sans cesse : tentatives de la noblesse pour usurper de nouveaux priviléges, de la roture pour conquérir des droits, de la royauté pour maintenir son autorité absolue sur la roture et sur la noblesse. Cet antagonisme permanent des organes sociaux ne peut pas s'appeler une constitution. C'était une maladie séculaire. A un mal aussi invétéré, il fallait un remède énergique. La révolution ne fut pas seulement juste; elle fut nécessaire. La France, à laquelle on refusait tous ses droits, dut les conquérir tous d'un seul coup, tandis que l'Angleterre, qui ne perdit jamais toutes ses libertés, put user de celles qu'elle possédait pour réclamer les autres.

Madame de Staël est sévère pour la constitution de 1791. Elle l'appelle un tête-à-tête entre deux époux qui ont beaucoup à se reprocher et qui ne veulent rien se pardonner. La royauté, réduite à son tour, comme les anciens parlements, à un *veto* illusoire, se trouvait en présence d'une assemblée défiante et hostile; en fermant l'assemblée aux ministres, on avait rendu toute explication et toute conciliation impossibles.

La *Déclaration des droits de l'homme* paraît à madame de Staël une œuvre de sagesse. Comme manifeste philosophique, elle est, en effet, digne d'une entière admiration. Mais à quoi servent, en tête d'une constitution, les théories et les belles maximes? C'est peu de chose que la reconnaissance solennelle d'un droit, s'il n'est pas garanti par des lois positives. Dites bien haut que les citoyens doivent posséder la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté d'association, la liberté des suffrages, vous n'avez rien fait, si, par des lois précises, vous n'avez assuré au peuple la possession de ces libertés, et si vous ne les lui avez pas mises en main, de telle façon qu'il ne puisse plus les perdre. Les déclarations préliminaires ne sont pas seulement inutiles; elles sont dangereuses. Elles peuvent abuser les citoyens. Il n'est pas sans exemple qu'un peuple prenne, pendant un certain temps, le nom de la liberté pour la liberté même, et que, satisfait de savoir ses droits incontestés en théorie, il se résigne à

(1) Voyez sur cette question une leçon de M. Laboulaye dans le numéro 2, p. 17.

n'en faire dans la réalité qu'un usage très-restreint.

Des gouvernements qui se sont succédé en France de 1789 à la restauration, le directoire est celui pour lequel madame de Staël manifeste les plus vives sympathies. Elle voit pourtant le vice essentiel de ce régime, dans lequel le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, séparés et indépendants dans leur sphère respective, égaux et, par conséquent, rivaux, ne pouvaient manquer bientôt d'entrer en lutte. Le pouvoir exécutif, privé de toute participation à la confection des lois qu'il était chargé d'appliquer, affranchi, d'ailleurs, de toute surveillance et de tout contrôle parlementaire, devait nécessairement usurper les prérogatives que la constitution lui refusait. C'est une faute capitale en politique d'exciter l'ambition d'un homme ou d'un groupe d'hommes sans la satisfaire, et que de donner aux gardiens de la loi la tentation et le pouvoir de la violer. Une constitution qui ne sait ni accorder spontanément aux différents pouvoirs les prérogatives qui sont dans la nature des choses, ni mettre les libertés publiques et les lois hors de l'atteinte des convoitises particulières, porte en elle le germe fatal de sa destruction.

Madame de Staël, passant en revue les anciennes institutions de la France, fait justice des paradoxes du comte de Boulainvilliers, qui voit dans le régime féodal la plus parfaite des formes sociales. Pour lui, la féodalité donnait une complète satisfaction à tous les besoins et à tous les droits. Les classes inférieures y étaient protégées, les classes supérieures contenues, par des coutumes indestructibles. A ces assertions au moins étranges, madame de Staël répond avec un admirable bon sens que des priviléges, si anciens qu'ils puissent être, ne sont pas des droits, qu'être protégé et être libre sont deux choses très-différentes, que la noblesse n'a jamais pu être considérée comme la représentation légitime de vingt-cinq millions de Français, et qu'il n'était pas possible que tous les droits, tous les pouvoirs d'un grand peuple, restassent éternellement dans la main d'une si faible minorité. C'était méconnaître la haute sagesse d'un pareil langage et revenir aux chimères du comte de Boulainvilliers que d'instituer en France un pays légal distinct du pays réel, une féodalité des hauts barons du comptoir et de la banque, dépositaires privilégiés de la souveraineté nationale.

Il y a, dans les *Considérations sur la révolution française*, une foule de jugements, de faits, d'appréciations, qui méritent d'être recueillis. On y rencontre aussi des préjugés, des antipathies personnelles, contre lesquels il faut se tenir en garde. Madame de Staël est injuste pour la constitution de l'an VIII. Elle en fait la satire plutôt que la critique, et n'en veut voir que les défauts. Elle oublie que le gouvernement de l'an VIII a donné à la France son organisation administrative et son unité. Elle oublie aussi que Bonaparte a été un moment la personnification glorieuse de la révolution, et qu'il a contribué plus que personne à répandre sur l'Europe la semence féconde des idées révolutionnaires.

Les erreurs même, et les injustices de madame de Staël sont instructives. Si des rancunes particulières, si l'amer ressentiment d'injures personnelles ont pu troubler cette vigoureuse intelligence, égarer ce jugement si sûr et si droit, aucun exemple peut-il mieux prouver combien il est difficile d'apprécier avec équité et impartialité des événements, des hommes, des institutions que l'on voit de trop près, et combien il importe, lorsqu'on s'engage dans une pareille étude, de s'élever au-dessus des haines et des intérêts individuels?

Victor Cousin.

Voici le discours prononcé par M. Patin, doyen de la Faculté des lettres de Paris, sur la tombe de M. Cousin. Le défaut d'espace ne nous a pas permis de le publier dans notre dernier numéro.

Messieurs, la Faculté des lettres a, pour exprimer à son tour ses douloureux regrets, des titres bien anciens, bien particuliers. Cet écrivain, ce philosophe, que pleurent deux grandes Académies, c'est elle qui l'a d'abord possédé, et il n'a jamais cessé de lui appartenir. C'est sur nos bancs, en écoutant les maîtres qu'il devait glorieusement continuer, que s'est déclarée sa haute vocation; c'est dans une de nos plus nobles chaires, celle de Royer-Collard, que la confiance hardie de l'illustre titulaire l'a appelé, bien jeune encore, à se produire; c'est là, dans le laborieux exercice d'un vaste enseignement, où ont été passées en revue toutes les grandes questions de la philosophie, toutes les grandes époques de son histoire; c'est là, dis-je, que se sont préparées tant d'œuvres justement admirées pour l'étendue et la profondeur du savoir, la force et l'élévation de la pensée, la sévère beauté du style.

Ce que fut, au début, la parole du nouveau professeur d'histoire de la philosophie, ceux-là surtout peuvent le dire aujourd'hui qui, ses contemporains et ses condisciples, en avaient, dans les exercices du collége et de l'École normale, pressenti le singulier éclat; qui, les premiers, avec la joie d'un succès personnel, applaudirent à ses soudains triomphes; parole puissante, en effet, qu'animait la chaleur des études et des convictions, et dont les accents passionnés troublaient et charmaient tout ensemble; parole hardie, toute aux idées, sans souci des inégalités et des écarts, ne craignant pas de quitter sa voie à l'appel de quelque pensée nouvelle, s'attachant résolûment à la suivre, et entraînant ses auditeurs surpris, inquiets même, mais bientôt rassurés, au milieu des périls et vers les heureuses rencontres de ces développements inattendus.

Elle ne parut pas moins éloquente, mais elle le fut autrement, quand, après quelques années d'un silence imposé par les ombrages du pouvoir aux interprètes publics, les plus considérables, les plus accrédités de la philosophie, de l'histoire, de la littérature, il lui fut accordé de se faire entendre de nouveau. Dans l'intervalle, l'ardent professeur, impatient du repos, avait entrepris et hâté d'importants travaux sur les principaux monuments philosophiques des temps anciens et des temps modernes; il avait entretenu un étroit et assidu commerce avec Platon et Descartes; il avait recherché partout, en France et à l'étranger, l'entretien des plus profonds penseurs de ce siècle; sa science n'avait cessé de s'accroître, sa pensée de se fortifier et de grandir; la maturité de sa raison devait naturellement amener celle de son talent oratoire, désormais plus réglé, sans avoir rien perdu de ses qualités premières. La grandeur des sujets, la majestueuse simplicité des plans, le soin scrupuleux de n'en point franchir les limites, le retranchement sévère de tout agrément accessoire, un enchaînement rigoureux d'idées, une progression continue de mouvements, un langage ferme, énergique, élevé, souvent plein de magnificence, et dont la forme, par un effort suprême de l'art, était arrêtée avec une précision qui ne semble permise qu'au patient labeur de la composition salutaire, tels furent les caractères de ces leçons mémorables, qui, de 1828 à 1830, partagèrent avec deux autres enseignements, bien dignes eux-mêmes de ne se point effacer du souvenir, l'attention empressée, les sympathiques et enthousiastes applaudissements d'une foule empressée et studieuse.

Mais ce ne serait pas estimer ces leçons à leur valeur que d'y voir seulement de belles créations de l'art, accueillies par un ravissement passager. Elles exerçaient sur les esprits une action profonde et durable. On en rapportait une généreuse ardeur pour ce vrai, pour ce beau, pour ce bien dont elles avaient évoqué les vivantes images. A cette impression s'ajoutait, pour des auditeurs d'élite, celle qu'ils recevaient des conversations chaleureuses d'un maître doué, autant qu'on le fut jamais, du don de communiquer, d'imposer aux autres, avec un séduisant despotisme, ses idées, ses sentiments, de les échauffer de son ardeur.

Par là, autant peut-être que par la supériorité reconnue de son savoir, de ses lumières, de ses talents, que par l'autorité de ses leçons et de ses exemples, il a été, de nos jours, en philosophie, le promoteur d'un grand et général mouvement, duquel procèdent, même à leur insu, ses contradicteurs. Dans notre Faculté particulièrement s'est marquée sa puissante et féconde influence, par la succession bien rapide, hélas! de tant de maîtres qui s'y sont passés l'éclatant flambeau reçu de ses mains.

Combien déjà ont disparu, dans la force de l'âge, de la carrière où il les avait introduits, Jouffroy, Damiron, Saisset, Garnier! Et voilà que lui-même, prématurément, on peut le dire, malgré le nombre de ses années, nous est enlevé par le coup le plus imprévu. Depuis longtemps, sans doute, il ne participait plus à nos actes ; mais son nom inscrit auprès des nôtres sur nos programmes, mais sa présence dans nos murs, dans cet appartement de la Sorbonne, dont il s'appliquait à faire avec de si généreuses intentions une bibliothèque des plus rares, ses aimables prévenances pour nous y attirer, nous y retenir, les conseils de son expérience et de son amicale sollicitude, ses encouragements, ses louanges, la vive part toujours prise par lui à nos prospérités ou à nos disgrâces, tout cela lui conservait parmi nous une sorte d'activité qui nous était précieuse et chère.

C'est pour nous un sujet de profonde affliction que de voir se rompre inopinément ce dernier lien ; que de prendre congé pour toujours, par un adieu funèbre, d'un tel maître, d'un tel collègue ; qu'on me permette d'ajouter pour quelques-uns encore plus cruellement frappés, du compagnon aimé de leur vie!

BULLETIN DES COURS.

Les Pères et les Enfants

(Troisième leçon de M. Legouvé.)

La question traitée par M. Legouvé, dans sa troisième leçon, est capitale.

La Révolution a renouvelé la famille comme la société. Elle a introduit la liberté, l'égalité, presque la fraternité au foyer domestique. Les pères absolus ont disparu avec les rois absolus, et les enfants ont perdu, comme les peuples, l'habitude de l'obéissance passive : ce qui ne veut pas dire qu'ils soient devenus rebelles à toute autorité, mais qu'ils n'en acceptent aucune qu'à bon escient. La paternité est aujourd'hui constitutionnelle. Par une juste compensation, le père, moins redouté, est plus aimé. Moins majestueux et plus tendre, il obtient, de ses enfants, moins de respect et de déférence, plus d'affection et de confiance. Il a moins d'autorité et plus d'influence; son lot est-il moins bon? La famille moderne est-elle si fort au-dessous de la famille de l'ancien régime que le prétendent des moralistes rigides? M. Legouvé est trop de son temps pour le croire.

Il est aussi trop sincère pour dissimuler les inconvénients du régime qu'il préfère. Rien n'est plus facile que d'avoir raison quand on parle seul et que l'on n'est pas contredit : M. Legouvé n'a pas cherché cette victoire facile. La forme particulière de ses entretiens lui a permis d'opposer arguments à arguments, et d'engager avec les adversaires des mœurs modernes une discussion en règle. Il a fallu que la cause, qui avait ses sympathies déclarées, fût vraiment la meilleure, pour qu'elle triomphât finalement, car la cause contraire n'a été ni moins vigoureusement ni moins brillamment défendue.

Un père du nouveau régime a élevé son fils comme on élève aujourd'hui les enfants, avec les soins les plus tendres et les plus complaisants. Il a pris les plus minutieuses précautions pour écarter de son corps la maladie, et de son cœur le chagrin. Il a voulu que la vie n'eût pour lui que des caresses et des joies, et que, plongé dans une molle et tiède atmosphère d'amour et de bien-être, il ignorât le plus longtemps possible la souffrance physique et morale. L'enfant ainsi élevé, habitué à voir ses moindres désirs prévenus, s'est considéré comme un personnage, comme le premier personnage de la maison, où tout le monde s'ingéniait à le contenter. Ce père, qui se faisait petit pour se rapprocher de lui, il l'a pris pour son égal; ce camarade obligeant, toujours prêt à céder le premier rôle au jeu, la meilleure part à table et le dernier mot dans les discussions, il l'a peu à peu traité avec une familiarité choquante de langage et de gestes. Il est arrivé, par degrés, à se croire tout permis; il vient enfin de manquer de respect à sa mère.

Le père est plein des plus cruels remords. Il se reproche amèrement d'avoir gâté, par sa folle tendresse, l'esprit et le cœur de son fils. Il s'indigne, et contre lui-même, et contre les mœurs modernes. Qu'est devenu le temps où le père de famille était, pour les siens, un chef, un guide, un juge; où tout s'inclinait devant lui; où, d'un froncement de sourcils, il faisait trembler la maison; où la paternité était une royauté? Dans les familles que nous a faites le prétendu progrès, la peste égalitaire a détruit toute hiérarchie, toute autorité. Au temps de Montaigne, le père cachait sa tendresse à ses enfants pour ne pas les encourager à « de messéantes privautés »; nous n'en sommes plus là, et nous ne sommes jamais si contents que quand les privautés de nos enfants vont jusqu'au manque de respect le plus choquant. Nous les aimons d'une affection égoïste ; nous voulons qu'ils nous aiment, et pour cela nous nous faisons aimables, tandis que notre devoir et notre fonction est d'être respectables. Nous ne nous inquiétons plus de maintenir, d'eux à nous, la distance si profitable au respect; nous voulons les voir et être vus d'eux à toute heure. A ce contact incessant, nous perdons tout prestige. Nos enfants voient à découvert nos ridicules et nos défauts, quelquefois nos vices. Ils en rient d'abord tout bas, puis tout haut; puis ils les exploitent et s'en font des armes contre nous. Cette affection que nous avons désirée par-dessus tout, et à laquelle nous avons sacrifié si volontiers notre dignité et notre autorité de père, nous échappe bientôt. L'enfant n'aime pas l'être faible et lâche qu'il manie à son gré, et qu'il mène où il veut avec quelques larmes ou quelques caresses.

Ainsi parle, dans le premier emportement de la douleur la plus légitime, le malheureux père. Un autre père de famille que nous connaissons, l'aimable auteur du *Journal*, intervient fort à propos. Avec une éloquence émue et persuasive, il prouve au père irrité que la faute de son fils, si grave, si odieuse qu'elle soit, n'est pas irréparable, et qu'il n'en est pas, surtout dans un âge si tendre, que n'efface un sincère repentir; qu'on ramène plus de cœurs égarés par la bonté et l'indulgence que par une sévérité impitoyable; il lui prouve surtout que le respect n'est pas incompatible avec l'affection, et que la famille moderne ne mérite pas les accusations qu'on lui prodigue.

Sans doute, la famille patriarcale du vieux temps avait une dignité apparente qui manque à la nôtre. Mais le passé ne reviendra plus. L'abolition du droit d'aînesse, la division des héritages, ont changé toutes les conditions de la vie. Jadis le père et les enfants habitaient le même hôtel, non pas le même appartement; le père ne se faisait voir qu'à ses heures, et en tenue officielle; il ne montrait de lui-même que ce qu'il en voulait montrer, et pourvu qu'aux rares instants où il admettait ses fils à l'honneur de sa présence, il prît la peine de bien jouer son rôle, il était respecté, sans avoir besoin d'être vraiment respectable. Aujourd'hui, les fortunes sont plus modestes, les appartements plus petits, les domestiques moins nombreux; les nuages derrière lesquels disparaissait le père de l'ancien régime, et dont il sortait dans toute sa gloire quand il lui plaisait de se manifester, ont été balayés par le vent de la Révolution. Les pères sont obligés de se laisser approcher, toucher et juger. Les plus parfaits perdent quelque chose à être vus de si près. Mais c'est une nécessité à laquelle personne ne peut se soustraire. Le mal est-il, d'ailleurs, aussi grand qu'on le dit? Ce qui échappe au père, c'est ce qu'il y avait de factice et de mensonger dans sa grandeur, c'est la vénération surprise par une majesté de parade. Il est apprécié à sa juste valeur et n'obtient de ses enfants que le respect qu'il mérite. De là, pour lui, l'obligation étroite de veiller sur lui-même, de s'interdire sincèrement des fautes qui l'amoindriraient aux yeux de ces témoins vigilants; de là, en un mot, des devoirs plus nombreux et plus difficiles, et, par suite aussi, une dignité plus vraie, une moralité plus haute dans l'exercice de la paternité.

L'intimité ne doit pas dégénérer en camaraderie, ni la familiarité en mépris, personne ne le conteste. Mais ce n'est pas la vraie tendresse qui engendre jamais le mépris; c'est l'affection aveugle, égoïste et lâche. Le père Goriot, a dit M. Legouvé, n'est pas un père; c'est un monstre de paternité. Ne craignons pas d'aimer trop nos enfants, mais sachons les aimer. Au lieu de les chérir, comme les animaux chérissent leurs petits, d'un amour tout charnel, donnons à leur âme la meilleure part de notre affection. Aimons en eux l'avenir autant que le présent, l'esprit plus que le corps. Sont-ils malades, le père le plus faible trouve dans sa tendresse alarmée assez d'énergie et d'autorité pour vaincre leurs répugnances et leur faire accepter le remède qui doit les guérir. Traitons ainsi les maladies de leur âme; aux jouissances égoïstes que nous donnent leurs sourires, leurs caresses, le spectacle charmant de leur gaieté et de leur belle humeur, préférons leur vrai bien et n'hésitons pas à les affliger, à les éloigner de nous et à les en détacher pour un moment, si notre sévérité doit tourner à leur avantage et les rendre meilleurs. C'est là, pour les pères, le vrai, le difficile courage. Ceux qui l'ont sont respectés de leurs enfants autant qu'ils en sont aimés; ceux auxquels il manque ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur propre faiblesse. La tendresse, quand elle n'est pas aveugle et inconsidérée, est une source d'autorité; tandis que l'autorité n'engendre jamais la tendresse, et qu'elle la gêne et la comprime presque toujours. Ceux qui s'indignent de l'affaiblissement de l'autorité paternelle au temps présent devraient se souvenir que la roideur des vieux âges avait aussi ses inconvénients, et se rappeler, par exemple, le mot du maréchal de Montluc. Ce rude soldat ne put s'empêcher de s'attendrir lorsqu'il apprit la mort de son fils, tué à vingt-cinq ans dans une bataille. Il se reprochait de ne lui avoir jamais fait voir qu'un visage renfrogné, et de lui avoir soigneusement caché l'affection profonde qu'il avait pour lui.

Pour conclure, on n'aime jamais trop ses enfants quand on les aime bien.

Il s'en faut que l'on retrouve ici toutes les idées de M. Legouvé. Les eussions-nous toutes retenues et reproduites, nous n'aurions encore fait que reconstruire le squelette de sa leçon. L'intérêt dramatique du dialogue, la finesse spirituelle et la grâce touchante du style, l'art de bien dire et de bien lire, toutes les qualités personnelles qui donnent à l'œuvre de M. Legouvé un charme si pénétrant, nous ne pouvons que les indiquer.

E. Rittier.

Les mots et les idées

(Conférence de M. Sarcey.)

M. Sarcey, en choisissant le sujet de sa conférence, a dû se dire : je vais paraître devant un public instruit sans doute, mais mondain, qui connaît, au moins de réputation, les siècles passés, mais qui est tout à fait du sien; qui n'est pas précisément irréligieux, mais qui s'occupe fort peu des finesses du dogme; qui vient à l'Athénée chercher de l'instruction peut-être, mais plus encore une distraction intelligente et un plaisir d'esprit. Eh bien! j'entretiendrai ce public d'une discussion théologique vieille de plus de deux cents ans : je lui parlerai de *grâce efficace*, de *grâce suffisante* et de *pouvoir prochain :* je ressusciterai pour les lui présenter, le jansénisme et

le molinisme ; et je l'intéresserai, et je l'amuserai, et je l'instruirai, et il m'applaudira.

M. Sarcey ne s'est peut-être rien dit de tout cela ; mais s'il a fait en lui-même cette gageure, il l'a gagnée. Il nous a exposé une dispute de théologie, et personne ne lui en a su mauvais gré ; au contraire, on l'a applaudi. C'est que dans cette dispute, l'un des soutenants était Pascal, et que ses arguments sont les *Provinciales*. On nous a donc servi du Pascal ; mais de combien d'assaisonnements a-t-on relevé ce mets trop simple pour nos palais blasés, trop substantiels pour nos estomacs délicats ! Que de condiments on y a ajoutés, les romantiques et les classiques, le pouvoir temporel et les catégories d'Aristote, M. Havin et Voltaire, Jeanne Darc et les ursulines, Harpagon et la Comédie française, l'administration et maître Jacques, beaucoup de choses encore que je ne puis citer, et pour couronner l'édifice de ce plat aussi savoureux que compliqué, M. Renan et monseigneur Dupanloup !

Il est malaisé d'analyser une pareille conférence : c'est une causerie véritable, avec ses détours, ses caprices, ses surprises, ses rencontres heureuses. On rendrait compte plus facilement, M. Sarcey du moins, de la comédie la plus compliquée. Cette négligence apparente cache, je le sais, beaucoup d'art. On peut, avec de l'attention, apercevoir le fil délié qui rattache toutes ces idées brillantes ; mais si je saisis le fil et m'en empare, le causeur garde ses perles.

On ne trouvera donc ici qu'une sorte de sommaire sec et froid de cette conférence. M. Sarcey avait montré, jeudi dernier, en analysant le sentiment de l'amour paternel, que les mots cachent souvent plusieurs idées différentes. Cette fois il nous a parlé de l'avantage qu'on trouve à ouvrir les mots pour voir ce qu'ils contiennent ; car une des causes qui embrouillent, passionnent et prolongent les discussions, c'est que les uns pensent à une des idées exprimées par le mot en question, tandis que les autres songent, avec tout autant de raison parfois, à une idée toute différente. Parfois aussi les mots ne sont que des pavillons qu'on arbore sciemment pour couvrir et dissimuler les idées.

Cette dernière sorte de fausseté a été vigoureusement attaquée dans les *Provinciales* de Pascal, qui nous fournissent en même temps, pour l'examen de ces mots à double fond, un exemple et un modèle fameux. On sait à quelle occasion elles furent écrites. Les solitaires de Port-Royal, par la plume de l'un de leurs écrivains, Arnauld, niaient avec un certain évêque d'Ypres, appelé Jansénius, la grâce suffisante admise par les jésuites et particulièrement par Molina, un de leurs principaux théologiens. D'autres sujets d'hostilité existaient entre les deux partis ; mais la guerre s'engagea sur celui-là. Les jésuites entreprirent de faire condamner l'ouvrage où Arnauld défendait Jansénius condamné par la cour de Rome, niait qu'il eût exprimé les opinions pour lesquelles on le condamnait, et lui-même en émettait une fort condamnable, en soutenant une certaine grâce efficace au lieu de la grâce suffisante complétée par le pouvoir prochain. Les jésuites cherchèrent des alliés contre cet adversaire redoutable, et comme ils étaient les plus forts ils ne manquèrent pas d'en trouver. Les dominicains, qu'on appelait aussi jacobins et thomistes, se joignirent à eux, non qu'ils fussent de leur opinion sur le fond de la question, bien loin de là ; mais parce qu'avec des sens tout différents ils employaient les mêmes mots. Comme les jésuites, ils reconnaissaient une grâce suffisante et un pouvoir prochain ; mais par là ils entendaient tout autre chose qu'eux, c'est-à-dire ce qu'entendaient les jansénistes par leur grâce efficace. Cette coalition formée à la faveur des mots menaçait M. Arnauld d'une condamnation en Sorbonne. Pour l'éviter il fallait montrer l'équivoque, et faire voir aux juges qu'on avait en réalité les thomistes pour alliés, quoiqu'ils se donnassent pour adversaires ; il fallait éclairer le public, afin que son opinion, qui avait déjà quelque puissance, pesât sur les juges et dirigeât leur sentence. C'est ce que fit Pascal, ami de Port-Royal. Doué d'un grand esprit, d'une intelligence extraordinairement vive, d'une imagination étrangement puissante, armé de logique et de passion, habitué par ses études et ses travaux mathématiques à faire des définitions rigoureuses, et à ne pas se payer de mots, il posa la question dans ses deux premières *Lettres à un provincial :* il l'éclaircit en montrant que les dominicains et les jésuites ne s'accordaient en réalité que pour accabler les jansénistes à l'aide de termes équivoques ; et s'il perdit sa cause devant la Sorbonne, il la gagna devant le public. Les deux premières *Provinciales*, dans une langue que personne n'avait égalée encore, étudient, analysent, résolvent des questions épineuses qu'on avait coutume jusque-là de traiter dans un langage lourdement scientifique, le plus souvent même en latin. Pascal y manie avec le même art une dialectique pénétrante, une fine plaisanterie et l'éloquence la plus vigoureuse. Tels sont les mérites que M. Sarcey nous a fait goûter dans des morceaux habilement choisis.

Une multitude d'exemples, de rapprochements, d'éclaircissements, de citations, venaient se joindre au sujet principal, le couper, l'expliquer, le rajeunir et le diversifier. Ainsi, comment peut-on s'expliquer l'intérêt passionné avec lequel le public du XVIIe siècle prit parti dans cette querelle ? Toutes ces disputes théologiques laissent nos contemporains bien froids, et même nos contemporaines ; elles se préoccupent peu, si ce n'est peut-être au confessional, de ces sortes de grâces. Ne nous étonnons pas trop pourtant. N'a-t-on pas vu, il y a une quarantaine d'années, la guerre des classiques et des romantiques ? Nous n'en comprenons déjà plus l'acharnement. Un jour viendra, qui peut-être n'est pas loin, où l'on s'étonnera des discussions violentes que soulève aujourd'hui le pouvoir temporel.

La politique contemporaine nous fournirait aussi des exemples de partis qui se coalisent à la faveur de quel-

ques mots contre un ennemi commun. On est quitte pour s'expliquer après le succès.

La question débrouillée par Pascal nous paraît bien simple. Eh ! les questions paraissent toujours simples quand elles sont résolues. Mais lorsqu'elles se posent au milieu de plusieurs partis diversement intéressés, chacun paraît les embrouiller à plaisir. Voyez, par exemple, ce qui arrive à propos de Voltaire. Certain journal propose de lui élever une statue. Les uns disent aussitôt : « Souscrivons ; Voltaire est un des champions de la démocratie. » Les autres s'écrient : « Ne souscrivons pas. Personne n'était moins démocrate. » Et ils le prouvent d'autant plus facilement qu'il n'y avait pas de démocrates du temps de Voltaire. Peu de personnes songent à dire : — « Voltaire était un grand homme qui, malgré toutes » ses contradictions, ses faiblesses et ses fautes, a con- » tribué puissamment à affranchir les esprits et servi » chez nous, plus que tout autre peut-être, la cause de » la liberté. A ce titre il mérite que le peuple français » l'honore d'une statue ». — M. Sarcey, lui, tient à peu près ce langage : aussi se déclare-t-il tout prêt à donner ses cinquante centimes, et peut-être les a-t-il donnés à l'heure qu'il est.

Veut-on un autre exemple de l'art d'embrouiller les questions ? On le trouvera, mais je ne puis que l'indiquer, dans une polémique récente au sujet de la tour de Jeanne Darc à Rouen. Là encore on ne mettait pas la question sur son véritable terrain. C'est cependant la première précaution à prendre dans toute discussion, et c'est ce que fit Pascal en montrant que de la part des thomistes, la querelle n'était qu'une querelle de mots. L'analyse qu'il a faite des mots est admirable. Nous pouvons en tirer parti chaque fois que nous avons à résoudre des difficultés du même genre : c'est un modèle ; c'est un type.

Qu'est-ce qu'un type ? Cette question devient comme un sujet secondaire de la conférence, et voici comment M. Sarcey la traite. Tartufe n'est pas seulement un personnage ayant son existence propre, les caractères généraux de l'humanité, ses besoins, ses intérêts, ses passions ; c'est encore un type, c'est-à-dire que nous n'envisageons plus en lui ce qui lui est commun avec les autres hommes ; mais nous y voyons, incarnée dans un seul personnage, une idée générale, celle de l'hypocrisie religieuse. Tartufe n'est plus le nom d'un individu seulement ; c'est celui d'une espèce où l'on fait rentrer, en les comparant au Tartufe original, comme on rapproche les mesures de leur étalon, tous les individus qui présentent le même ensemble de caractères.

Il y a des types de caractères, de scènes, de situations, de toutes choses. Qui ne connaît, par exemple, ces interventions obligeantes auxquelles les femmes prennent tant de plaisir et pour lesquelles elles se donnent souvent tant de mal, dans la louable intention d'unir un jeune homme et une jeune fille par des liens légitimes ? Voyons à l'œuvre une de ces concurrentes désintéressées de M. de Foy. D'un côté elle exagère la dot et les qualités de la jeune fille ; de l'autre le mérite et les chances d'avenir du jeune homme. Elle atténue le mal, grossit le bien, et n'a point de repos qu'elle n'ait rendu un service signalé à la morale et au bonheur public en faisant un mari de plus et une vieille fille de moins. Les parents se reposent des deux parts sur ses renseignements, pensent être d'accord sur tous les points. Mais ils s'aperçoivent, le mariage conclu, qu'on les a un peu trompés pour leur bien, que l'obligeante personne n'a pas toujours été une interprète irréprochable des propositions qu'elle se chargeait de transmettre. Ils s'en aperçoivent ; mais il est trop tard.

Nous avons au théâtre une scène qui peut être considérée comme le type de ces sortes d'interventions ; non pas qu'on y fasse un mariage ; on y accommode une querelle. C'est la scène de l'*Avare* où maître Jacques, pris comme arbitre par Harpagon et son fils, leur fait croire à tous deux, en les trompant chacun à part, qu'ils se font toutes les concessions désirées et n'ont plus qu'à s'embrasser. Il est vrai que maître Jacques une fois parti, la querelle recommence d'autant plus furieuse. C'est le résultat ordinaire de ce genre de conciliations.

Par ces types que créent les grands écrivains, par ces moules magnifiques qu'ils fournissent à nos idées, s'augmentent les richesses de notre pensée ; ainsi, grâce à eux, notre intelligence se fortifie et trouve des armes nouvelles. Laissons en effet de côté, dans la discussion de Pascal, tout ce qui n'est qu'accidentel et particulier ; prenons l'idée générale, qui consiste à presser les mots pour en exprimer les idées, et nous avons une sorte de méthode applicable dans une foule de circonstances.

Quand il s'est agi de faire entrer M. Littré à l'Académie, Mgr Dupanloup a traité M. Renan, dans une brochure écrite à cette occasion, d'homme irréligieux ; M. Renan se déclare fort religieux au contraire. Assurément Monseigneur était de bonne foi en assurant que son confrère de l'Institut n'avait pas de religion, et M. Renan l'était sans doute aussi en affirmant qu'il en a. C'est que tous deux mettent sous le même mot des idées différentes. Un examen rapide à la façon de celui de Pascal nous le ferait reconnaître. Nous verrions de plus qu'un terme entraîne après lui, outre l'idée principale, tout un cortége d'idées secondaires favorables ou défavorables ; et chacun, dans ces discussions, réclame pour soi le bénéfice des circonstances accessoires.

Donnons nous-même un exemple de ce contrôle des mots, et montrons à M. Sarcey que sa leçon n'a pas été perdue pour nous. Il lui est échappé de dire que Pascal, à l'endroit des jésuites, est un calomniateur de génie. Si j'en crois l'usage commun, un calomniateur est celui qui porte contre quelqu'un une accusation dont il connaît parfaitement la fausseté. Est-ce là ce qu'a fait Pascal ? Non, sans doute. Qu'il ait imputé à l'ordre entier des jésuites les opinions émises par quelques-uns de ses docteurs, et seulement tolérées par les autres, je ne le

nierai pas; qu'il ait trop sévèrement condamné les distinctions délicates et les subtilités où tombaient nécessairement les casuistes, ces jurisconsultes de la loi morale, c'est possible; que le désir de venger Port-Royal et ses amis l'ait emporté, dans ses attaques contre une compagnie estimable, hors des bornes de la vérité, cela n'est pas invraisemblable. Mais il faut avouer, je pense, qu'il a toujours été sincère, surtout quand nous l'entendons faire cette déclaration, peu de temps avant sa mort : — « Bien loin de me repentir d'avoir fait les » *Provinciales*, si j'avais à les faire présentement, je les » ferais encore plus fortes ». J'accorderai donc à M. Sarcey que Pascal est un calomniateur, s'il reconnaît qu'on peut calomnier de bonne foi.

Lui-même d'ailleurs, il nous a fait voir que, dans ces discussions, on est faux et déraisonnable en toute sincérité. Quand un jésuite (c'est je crois dans la IIe Provinciale) s'écrie : « Nous avons raison, et nous le montre- » rons bien en faisant condamner M. Arnauld »; il est de bonne foi. C'est comme si un membre de la majorité s'écriait dans une assemblée délibérante : « Nous avons » raison, et nous allons le prouver par nos votes. » Je ne verrais là ni une bravade, ni une raillerie insultante, mais seulement une naïveté.

Cette attaque, lancée en passant contre Pascal, n'a pourtant provoqué aucune marque de désapprobation. Pascal, on le voit bien, est cent fois moins populaire que Molière, et pour beaucoup de raisons. D'abord il n'a pas fait de comédies. Il s'est occupé de géométrie, et le public n'est pas encore géomètre. Il a été, quoique un peu hérétique, un des plus fermes défenseurs de la religion; or le public français, on peut le dire, n'est pas foncièrement religieux. Les *Provinciales* roulent surtout sur la casuistique; or on en fait bien encore par-ci par-là, au Théâtre-Français, par exemple, où M. Vacquerie résout les questions autrement qu'Escobart; mais cela ne réussit guère. Ceux qui se souviennent le mieux de Pascal, sont aussi les plus intéressés à ne pas parler de lui. Ceux qui admirent le plus vivement sa prodigieuse intelligence s'en défient en même temps et avec raison, car jamais grand homme n'a mieux montré combien le génie est près de la folie. Pour conclure, je crois que s'il n'avait pas, à titre de physicien, sa statue sous la tour Saint-Jacques, peu de journaux proposeraient de lui en élever une. En tous cas, ce ne serait pas le *Siècle*, ni l'*Union*.

LÉON TERRIER.

Athénée de Paris.

(17, rue Scribe, à huit heures et demie.)

Mardi, 12 février. — M. LISSAJOUS : *L'électricité et ses applications* (expériences).

Samedi, 16. — Mme ERNST : Rôles de *Camille* et de *Sabine* dans *Horace*. — M. J. J. WEISS : *Molière*.

Cercle agricole.

(Rue de Beaune, à Paris.)

15 février. — M. ÉMILE DESCHANEL : *La correspondance de la princesse palatine, duchesse d'Orléans.*

1er mars. — M. HENRI PRAT : *Étude sur M. Prosper Mérimée.*

12 avril. — M. le docteur LE MAOUT : *La fable et la Fontaine.*

26 avril. — M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER : *Étude sur la poésie au XIXe siècle : Auguste Brizeux.*

On n'est admis qu'avec un billet donné par un des membres du cercle.

Un de nos abonnés nous écrit pour nous engager à donner dans chacun de nos numéros un tableau de toutes les leçons et conférences qui se feront la semaine suivante, avec indication du jour, de l'heure, et du point que traitera chaque professeur.

Pour les chaires de l'État, il est facile à nos abonnés de savoir l'heure et le jour des leçons, ainsi que le sujet général qu'y traite le professeur, en consultant les numéros où nous avons inséré les programmes. Ainsi pour le Collége de France, la Sorbonne, ainsi encore pour les Soirées littéraires de la Sorbonne, etc.

Quant aux autres conférences, nous les indiquerons dans chaque numéro.

Nous faisons donc ce que nous demande notre correspondant anonyme, sauf sur un détail particulier. Il serait certainement avantageux à nos lecteurs de savoir à l'avance quel sera le sujet particulier dont chaque professeur s'occupera dans sa leçon de la semaine suivante. Prenons un exemple : M. Janet traite, à la Sorbonne, des controverses philosophiques du XVIIe siècle. Si nous indiquons tous les samedis à quelle partie de son sujet il s'attachera le mardi suivant, cela pourrait être utile à certaines personnes qui désireraient assister à ce cours, et choisir les leçons qui les attireraient particulièrement. Malheureusement nous avons voulu faire cette tentative l'an dernier, et nous avons dû y renoncer pour cette raison, qu'en général le professeur ne saurait fixer d'avance, d'une manière absolue, le point précis qu'il se décidera à traiter dans sa prochaine leçon. Nos indications risqueraient donc d'être toujours ou trop vagues, et par conséquent peu utiles, ou peu exactes, et par conséquent plus contraires que conformes au but à atteindre.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 12 16 FÉVRIER 1867

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

Auguste dans sa famille. — L'impératrice Livie (1).

J'ai essayé de vous faire entrevoir, à l'aide des auteurs, car le sol n'a pas encore parlé, ce qu'était la maison d'Auguste, et j'ai montré que ce n'était qu'une maison, que ce qu'il y avait d'intéressant pour les fouilles futures, ce n'était point cette maison, mais la découverte du temple d'Apollon Palatin et de la bibliothèque palatine, qui entoure, avec ses quatre portiques, le temple d'Apollon.

Il y a là un intérêt considérable. Mais la maison d'Auguste était, dans le sens propre du mot, une maison, *domus*, et remarquez que l'on n'employa jamais, pour parler des habitations des Césars, si magnifiques fussent-elles, que ce mot *domus*. C'est ainsi qu'on disait la *maison* de Tibère, la *maison* dorée de Néron. Ce n'est que plus tard que le mot de « maison palatine » a été abrégé de manière à former le mot « palais ». La maison d'Auguste était donc très-simple; c'était celle de l'orateur Hortensius, et, quoique refaite à la fin du règne à la suite d'un incendie, elle avait conservé la simplicité qui était dans le tempérament d'Auguste et dans ses calculs.

Dans cette maison à peu près entrevue, que se passait-il, ou plutôt quel était l'entourage d'Auguste? Quelles sont les figures qu'il nous faut considérer, moins pour une étude du siècle au point de vue historique, que pour avoir une connaissance complète du personnage que l'art a représenté? Car, ainsi que je vous l'ai dit dans nos premiers entretiens, il est impossible d'étudier l'iconographie de l'époque impériale sans que la famille impériale y prenne la principale place, ou, pour être plus vrai, y prenne presque toute la place. On ne peut donc laisser inaperçus ici les monuments de l'art qui les représentent ni les principaux traits de leur vie, qui ont servi de motif à ces monuments de l'art et sur lesquels ils peuvent jeter quelque lumière.

Vous avez vu, dans cette maison, Auguste maître de lui, maître des autres, vivant en apparence dans une grande sécurité, au-dessus de tous les remords, à l'abri de toutes les épreuves, dans cette tranquillité d'âme qui est le milieu entre l'égoïsme et l'absence d'inquiétude. Il semble donc qu'un bonheur parfait ait récompensé une vie qui n'avait été exempte ni d'audace ni de crime.

Mais, messieurs, il y a des expiations, il y en a dans tous les temps, dans toutes les situations, et, quoique la rémunération du bien et du mal ne soit pas toujours apparente aux yeux de l'observateur, il y a, dans l'histoire comme dans la vie humaine, un châtiment à côté des fautes commises : cela est évident pour Auguste. Si vous passez en revue les personnages qui ont vécu dans son intimité, qui ont composé sa famille, qui ont été pour lui un espoir ou une crainte, vous verrez qu'il y avait dans sa vie de grandes douleurs, adoucies par l'égoïsme, mais très-sensibles, qu'il y avait dans la maison impériale des fléaux qui ont été l'expiation de ce pouvoir qu'Auguste avait conquis d'une façon violente à la fois et détournée.

Livie et les deux Julie, sa femme, sa fille unique et sa petite-fille ont été pour lui des fléaux. Les deux premières méritent surtout d'être étudiées. Ce sont deux types historiques, je pourrais dire deux prototypes, qui résument à l'avance la plupart des femmes et des filles des empereurs futurs, ambitieuses ou débauchées, scélérates ou éhontées. Nous avons leurs portraits, qui complètent l'histoire. Je commencerai par l'impératrice Livie, qui fut, selon Tacite, *une marâtre funeste à la famille d'Auguste et à l'État*.

Auguste avait eu trois femmes. Dans sa jeunesse, il avait épousé une personne de la famille Claudia, à peine nubile, qu'il répudia encore vierge pour épouser une autre Romaine d'assez grande famille, Scribonia, et en eut la fameuse Julie. Il répudia Scribonia à son tour pour cause d'adultère, et surtout parce qu'il avait

(1) Voyez deux leçons de M. Beulé sur *Auguste et son siècle*, dans le n° 9, p. 130, et sur *Auguste dans sa maison*, dans le dernier numéro.

le projet d'épouser Livie. Livie, sa troisième femme, lui avait inspiré une passion folle. Elle était mariée à Tiberius Claudius Nero et enceinte de six mois lorsqu'Octave envoya à Tiberius Nero l'ordre de répudier sa femme et de la lui céder. Les historiens disent que Tiberius en eut une douleur profonde, mais qu'il dut obéir, ne pouvant s'opposer à la volonté du triumvir. Tacite ajoute qu'on ne sait pas si Livie se prêta ou ne se prêta pas à ce divorce, « *incertum an invitam* ». Au bout de trois mois, quand Livie fut accouchée, on envoya l'enfant à son père. Voilà comment Livie devint le personnage le plus considérable de l'empire avec Auguste et, dans ma pensée, avant Auguste.

Livie avait des qualités. On n'inspire pas de la passion à un homme comme Octave et à un grand seigneur romain comme Tiberius Claudius sans mériter de l'inspirer. Nous savons par des monuments qu'elle était belle; elle n'était pas seulement belle, mais très-intelligente, d'un esprit cultivé; elle aimait les lettres, la poésie, les arts; elle l'a prouvé par les monuments qu'elle a fait élever, et quand elle se fut, sur la fin de sa vie, retirée à la campagne, par tous les objets d'art dont elle s'est entourée. Elle avait de l'esprit, du sang-froid; c'était une personne supérieure dans toute la force du terme.

Elle avait, ne lui mesurons pas le mérite, car nous n'aurons pas longtemps du bien à en dire, elle avait de l'honnêteté. Les historiens anciens en ont quelquefois douté, et Dion lui-même, qui a fait l'éloge des empereurs, pose un point d'interrogation quand il parle de l'honnêteté de Livie, disant qu'elle a assez caché sa vie pour qu'on n'ait rien pu prouver. Je ne crois pas qu'il faille s'arrêter à ce doute. Il faut laisser à Livie cette chasteté, qui n'est pas en contradiction avec son caractère et qui le complète. Il y avait, en effet, chez elle des visées tellement hautes que des émotions subalternes, comme la satisfaction de passions éphémères, ne pouvaient compter pour elle. La froideur, la domination sur les sens, étaient des nécessités pour une femme qui voulait être grande comme l'a été Livie. Elle avait su, à peine entrée dans la maison d'Octave, pour effacer le scandale de son mariage, s'entourer de dehors imposants. Elle avait une vie simple, digne, et tâchait de rappeler les anciennes matrones romaines; elle filait elle-même la laine des vêtements d'Auguste, elle affectait une haine profonde pour le luxe, qui avait envahi la maison des dames romaines, elle était chaste sans exagération. C'était une matrone bien composée, avec une simplicité qui était le comble de l'art et qui pouvait faire croire à la réalité de tous les sentiments qu'elle affectait. On en eut la preuve un jour. Sur son passage, des hommes se montrèrent tout nus. Était-ce pour l'insulter, ou par mégarde, l'histoire ne le dit pas. C'était grave; c'était un crime de lèse-majesté. Livie défendit qu'on poursuivît ces audacieux, en disant : « Pour une femme chaste ces hommes ne sont rien de plus que des statues. » Le mot est digne d'une Virginie ou d'une Cornélie.

Voilà le beau côté : il y a le revers. Tacite dit que c'était une épouse pleine de facilité, une épouse commode, *uxor facilis*; elle fermait les yeux sur les passions et les infidélités de son mari; elle fit plus : elle se prêta, soit à satisfaire la passion que lui inspiraient d'autres femmes, soit à la faire naître.

Ce qu'elle avait surtout de commun avec son mari, c'était l'ambition et la politique. Tacite a dit en deux mots (*artibus mariti*) ce que l'on ne peut guère traduire que par le nom de Machiavel; elle avait tout le machiavélisme d'Auguste; elle était dissimulée, politique, bien plus qu'Octave, et je crois qu'avec le caractère que lui reconnaît l'histoire, et dont ses images témoignent aussi, elle a dû avoir sur Octave une puissance plus grande qu'on ne le raconte. Dans cette transformation merveilleuse du caractère violent, emporté, sanguinaire du jeune Octave qui devient maître de lui, capable de douceur, de modération et d'une habile hypocrisie, il y a l'influence d'une femme.

Vous savez ce que peut la femme sur l'homme dont elle partage l'existence pendant de longues années, et songez que Livie a, pendant quarante-neuf ans, vécu de la vie d'Auguste. Certainement elle a eu une grande action sur tout ce qui l'entourait et, avant tout, sur son mari. Rappelez-vous, si vous voulez pénétrer ce caractère, qu'elle est la mère de Tibère, qui est resté pour le monde un modèle achevé d'hypocrisie profonde et astucieuse, et que Caligula, qui était son arrière-petit-fils, qui ne l'aimait pas, mais qui devait un jour la louer publiquement après sa mort, avait coutume de l'appeler Ulysse en cotillon, voulant dire qu'elle avait la ruse et toute la perfidie d'Ulysse.

Les images qui nous restent dans les musées répondent-elles aux descriptions des anciens? Quelle était cette figure et cette beauté tant vantée? En général, on trouve sur les traits du visage comme une empreinte de l'âme, surtout quand il s'agit d'une âme fortement trempée. Malheureusement, si nous avons un assez grand nombre de monuments antiques qui représentent l'impératrice Livie, il n'y en a pas beaucoup qui puissent nous inspirer une entière confiance.

La plus belle image qui existe d'elle, nous l'avons à Paris, au Louvre : c'est la statue de Livie qui se trouve aujourd'hui dans la salle basse qu'on appelle, je crois, la salle des Empereurs, et qui était jadis dans une autre partie du musée. Cette statue, avant les guerres de l'empire, se trouvait dans la villa Pinciana. Elle a été une des rançons données au premier consul, et elle est restée à la France. C'est la statue restaurée en Cérès. Les épis qu'elle tient à la main sont d'un sculpteur moderne, et elle a sur la tête une couronne de fleurs.

Une autre statue, qui a moins d'intérêt parce qu'elle a été faite pour une province, c'est la statue trouvée à Otricoli. Dans la curie municipale il y avait un certain nombre de statues qui se faisaient pendant et qui représentaient Auguste et sa famille. Ainsi, l'on a trouvé

Auguste et une femme costumée en prêtresse. C'est Livie, prêtresse d'Auguste ; dans les niches plus éloignées étaient deux statues de jeunes gens ; dans l'une, on a reconnu Caligula, dans celle qui est en face on a voulu voir Marcellus. Nous dirons tout à l'heure ce qu'il faut en penser. Mais cette statue de Livie a moins d'intérêt que celle du Louvre, car Livie n'a été prêtresse d'Auguste qu'après sa mort.

Les monnaies ne représentent pas souvent Livie. Celles sur lesquelles se trouve son effigie sont des monnaies frappées sous Tibère, quand elle se trouva toute-puissante, associée à l'empire de son fils jusqu'au point de l'importuner. Des monnaies frappées sous Tibère représentent la prêtresse Livie avec l'inscription : *Diva Augusta*. Elle avait, après la mort d'Auguste, pris ce nom, parce qu'Auguste lui avait laissé par testament la plus grande partie de sa fortune. Le fait de ce testament, d'après la loi romaine, constituait l'adoption, et, en devenant la fille d'Auguste, elle prenait son nom. Mais elle ne put le prendre qu'après le testament qui institua l'adoption, et par conséquent après la mort de l'empereur. D'ailleurs, sur la médaille est inscrite la date à laquelle elle a été frappée. On voit qu'elle l'a été sous Tibère, dans la vingt-quatrième année de son tribunat. Tibère avait été seize fois tribun sous Auguste et huit fois quand il était empereur. A cette époque, Livie avait donc soixante-seize ans, et si vous regardez la médaille, vous voyez une jeune femme de vingt-quatre ou vingt-cinq ans.

Quant aux camées, ils sont plutôt de la vieillesse de Livie, car elle porte la couronne de prêtresse, et cependant ses traits sont ceux de la jeunesse. C'est que les artistes grecs qui travaillaient à Rome ne représentaient pas volontiers les infirmités du corps et ces marques de décadence que les années impriment sur le visage, et ils avaient une façon d'idéaliser leurs modèles qui consistait à les rajeunir. Il y a cependant un camée qui laisse voir Livie déjà âgée. Un double menton y trahit la maturité. La tête est couronnée de laurier, ce qui veut dire que Livie est prêtresse d'Auguste, la couronne de laurier étant le symbole du pontificat. C'est là, par conséquent, encore une représentation faite après la mort d'Auguste.

Mais la statue qui est au Louvre mérite toute notre attention. C'est un grand monument, plus beau que les autres, mieux conservé, sauf les attributs de Cérès, qui ont été restaurés. La coiffure est jolie. Les cheveux présentent ces ondulations qui sont particulières à ces magnifiques chevelures noires à reflets bleuâtres des femmes italiennes ; des fleurs forment une couronne épaisse. Il y a, dans le visage, un embonpoint agréable, aimable, que le sculpteur n'a pas dissimulé ; les traits en sont beaux, le cou a ces deux belles lignes qu'on appelle le collier de Vénus. Tout cela est d'une personne qui a pu inspirer de grandes passions. Le front est net, limpide, lisse ; il a quelque chose d'inattaquable, comme la pureté matérielle de l'acier bien poli ; il semble que ni le ressentiment ni la colère ne sauraient y marquer leur empreinte, qu'une passion ne saurait s'y creuser, ni une idée s'y trahir ; c'est ce qu'on appelle un front d'airain dans le bon sens du mot, un front prêt à tout et surtout à ne pas rougir. Les yeux sont un peu saillants ; ils n'ont pas ce large encadrement de l'orbite des yeux grecs, et comme les artistes grecs sont portés à idéaliser leurs modèles, je suppose que Livie avait les yeux un peu plus saillants que ceux de la statue. Néanmoins, ce sont de beaux yeux, qui ont de l'harmonie, du caractère, de la puissance et même une assez grande tranquillité ; autant que la sculpture laisse émaner quelque chose de ce marbre silencieux, on devine un regard qui devait pénétrer facilement celui des autres et ne pas se laisser pénétrer lui-même.

Le nez est aquilin, légèrement relevé au milieu de sa courbe, mais il a un autre caractère : les narines en sont pincées comme si elles allaient rentrer dans le visage. Il y a comme une habitude de se maîtriser, de se retirer sur soi-même, qui se trahit dans le jeu des cartilages qui forment l'extrémité du nez. En effet, si, dans le visage humain, la partie supérieure du nez est immobile, la partie inférieure, au contraire, se contracte sous l'influence des passions, il y a une très-grande expression de colère, de sensualité ou de compression morale dans les narines. Le nez de Livie accuse une véritable méchanceté ; il a une expression qui jure avec le reste du visage, qui a de la grâce et du calme. Mais si vous arrivez plus bas, à la bouche, alors la vérité se révèle. C'est une bouche jolie, exagérée dans sa petitesse ; on se demande si la vérité pouvait en sortir. Dans les commissures de cette bouche si petite, sur ces lèvres minces, il n'y a pas place pour l'expression d'un sentiment, pour le sourire, et soyez bien convaincu que ce n'est pas à plaisir qu'un sculpteur du temps d'Auguste s'est plu à faire cette bouche si différente de ces nobles bouches grecques bien ouvertes, dessinant cette ligne célèbre qu'on appelait, du temps de David, l'arc d'Apollon, et qui était de tradition dans la sculpture de cette époque. Il y a là, dans cette bouche, plus que de la méchanceté, et si, dans le visage de Livie, un trait exprime la scélératesse, c'est celui-là.

Aussi, messieurs, prenez l'ensemble de la physionomie ; elle est la fois sereine et impitoyable ; il y a quelque chose dans cette figure qui vous serre le cœur et vous charme tout à la fois, parce qu'elle présente ces deux caractères extrêmes, la hauteur d'intelligence et la scélératesse.

Le charme principal de Livie, charme que la sculpture ne peut rendre et qu'on se figure aisément, étant donné le type romain d'aujourd'hui, c'était l'éclat du teint, la douceur de la peau, une fleur d'épiderme tendue sur un visage plein, avec un coloris discret incapable de trahir les mouvements du cœur. Le charme de la statue, c'est la beauté des draperies, l'élégance, l'expression de cette vertu qu'on appelle la vertu des matrones. Tout

cela a été bien traduit par le sculpteur, si toutefois ce ne sont pas là des caractères impersonnels.

Un autre trait qui frappe, c'est une ressemblance singulière avec un oiseau de proie, non pas avec l'aigle, mais grâce à la petitesse de la bouche et du nez, à la forme de l'œil et de l'arcade sourcilière, avec la chouette. Et ce n'est pas une satire que je veux faire. Ne croyez pas que ce soit là un type de laideur comme chez les races du Nord. Il n'en est pas de même des races orientales; j'ai vu, en Orient, des femmes ayant cette ressemblance de la manière la plus frappante; Lavater, les rencontrant dans la rue, se serait arrêté devant elles. Cependant elles étaient très-belles. Je me rappelle, à Athènes, deux jeunes filles, deux sœurs fort jeunes, qui étaient charmantes, et qui avaient cette petitesse de la bouche et du nez que l'on remarque dans la statue de Livie; elles rappelaient la chouette.

Livie a été, dès les premiers jours de son mariage avec Auguste, possédée d'une ambition effrénée. Elle n'a point eu de vanité, elle n'a point eu le goût de l'ostentation et du luxe, elle a toute sa vie poursuivi un seul but, le pouvoir de son mari qu'elle inspirait, puis, son mari mort, le pouvoir de son fils, qu'elle espérait maîtriser comme elle avait guidé secrètement Auguste. Mais ce qu'elle a aimé, dans son mari comme dans son fils, ce qu'elle a voulu garder au prix du sang et du poison, ç'a été la toute-puissance pour elle-même.

C'est en 716 que Livie a épousé Octave.—De 716 à 725, époque à laquelle les partis d'Antoine et de Lépide furent abattus, il y eut un espace de neuf ans. Pendant ces neuf années, messieurs, soyez persuadés que Livie, par sa prudence, ses bons conseils, sa modération apparente, sa connaissance des hommes, a exercé une action considérable sur son mari, dont la passion pour elle a été sans bornes toute sa vie; car jusqu'à son dernier jour Auguste a été aveugle sur Livie (cela est remarquable pour un homme si défiant), jusqu'au dernier jour elle a eu sur lui un pouvoir absolu. Je suis convaincu que pendant ces neuf années s'est opérée la transformation du triumvir, qui auparavant ne connaissait qu'un procédé politique, tout tuer, même son tuteur, même Cicéron, même ses amis, du moment qu'on faisait obstacle à ses caprices. Livie comprit que pour arriver à confisquer les forces de la république au profit d'un seul, il fallait des moyens plus durables, et qu'il valait mieux s'assurer le cœur du peuple après avoir supprimé les âmes viriles qui avaient osé défendre la liberté. Remarquez combien on sent, dans les dernières guerres du triumvir, l'influence de Livie. C'est Livie qui fait des présents à Antoine, lorsque Antoine, maître de l'Orient, accable d'humiliations Octave qui n'est pas prêt, et lorsque Sextus tient la mer. Qu'est-ce que lui conseille alors Livie? La ruse, la temporisation, le silence. Elle fait épouser à Antoine la sœur d'Octave. Il la chasse une première fois, on la lui renvoie avec des présents, avec de l'argent et des troupes, c'est-à-dire avec ce qu'il y a de plus précieux pour lui, de plus dangereux pour Octave. Pourquoi? parce qu'on n'est pas prêt, parce qu'il faut tromper un adversaire qu'on ne peut encore vaincre. Julie, fille d'Octave, est fiancée, à deux ans, au fils d'Antoine, Antyllus, qui en a dix. Tout devient piége, diplomatie, réserve, jusqu'au jour où les esprits des Romains sont excités contre Antoine et les forces d'Octave capables de vaincre. C'est Livie qui soumet au frein ce jeune triumvir féroce et impétueux, qui lui conseille la politique expectante et la patience. Ce n'est pas elle qui a épousé le machiavélisme d'Auguste, comme le veut Tacite, c'est lui qui a épousé le machiavélisme de Livie, et qui peu à peu a été façonné par elle, de manière à devenir le maître de Rome et du monde.

Mais, messieurs, si vous voulez aller jusqu'à la fin de la carrière d'Auguste, vous verrez que de temps en temps il échappe à cette domination, que son vrai caractère reparaît quand Livie n'est pas là et que ses passions le surprennent à l'improviste; le lendemain il y a une correction, un tempérament, un retour dans l'ordre, parce que la femme ramène le mari dans la ligne de conduite qui lui a donné le pouvoir et qui peut le lui conserver. On sent que l'âme de l'empereur est une étoffe rude que double, retient, assouplit une étoffe plus douce mais plus forte encore, l'âme de Livie. L'association de ce couple terrible a fondé l'éternelle servitude du peuple romain.

De façon qu'il n'y a qu'une chose à dire : Heureux Auguste! il a le monde dans sa main, il a un foyer chaste, une femme qui est le meilleur des conseillers, qui est un politique admirable, qui l'aide à déjouer les conspirations, qui l'avertit de la valeur des hommes, qui écarte ceux qui sont dangereux, lui indique ceux qu'il doit choisir et qui peuvent lui être utiles. Enfin, cette vieille légende romaine de Numa allant consulter la nymphe Égérie est devenue une réalité. Égérie, c'est Livie, et il semble que l'empereur ait ici-bas le bonheur le plus parfait auquel un souverain absolu puisse prétendre, la tranquillité au dehors et au dedans, la paix dans l'empire et dans sa maison.

Eh bien, messieurs, c'est là qu'il faut chercher le contre-poids moral, qu'il faut chercher le châtiment, non le châtiment dans la personne de Livie, puisque jusqu'au dernier jour, Octave et Auguste, confondus en un seul, seront éblouis par Livie et aveuglés sur ses défauts et sur ses crimes. Le châtiment ce seront les crimes que Livie va commettre les uns après les autres pour briser tous les appuis d'Auguste, pour briser ce qu'il a de plus cher, sa race et l'hérédité dynastique, jusqu'à ce qu'elle arrive à son but, et quand l'empereur va être un obstacle, elle supprimera l'empereur lui-même, quelques jours ou quelques mois avant l'heure marquée par la nature.

Neuf obstacles barrent à Tibère le chemin du trône. Livie ne les a pas tous fait disparaître, la fatalité a aussi travaillé pour elle, mais il y en a six pour

lesquels elle a aidé la fatalité. Livie n'entra que sur le tard dans la voie des crimes domestiques. Pendant les premières années de son mariage, elle pouvait espérer des enfants d'Auguste. Celui-ci ne devint maître du monde qu'à l'âge de trente-cinq ans, et plusieurs années furent nécessairement employées à pacifier les esprits, à affermir l'avenir, à discipliner le sénat. Tout cela suffisait à remplir les rêves de Livie, et la préoccupation de la succession d'Auguste ne s'imposa pas à son esprit. Mais le jour où Auguste commence à vieillir, elle qui se sent toujours jeune et capable d'aller jusqu'à la fin du siècle se demande ce qu'elle deviendra, quand un des héritiers légitimes de son mari, quand un prince de son sang montera sur le trône; elle s'aperçoit que l'instrument sur lequel elle s'appuie lui fera défaut, elle frémit, elle en cherche un autre, et cet autre ce sera Tibère, le fils de son premier lit.

Je vous ai dit que neuf obstacles séparaient Tibère et Livie du trône. Il y avait d'abord deux têtes qu'Auguste chérissait, qui étaient de son sang, l'objet de tout son soin. Il y avait sa sœur Octavie et le fils de sa sœur, le jeune Marcellus.

Octavie avait épousé Marcellus, descendant du vainqueur de Syracuse, un des plus beaux noms de Rome. Elle en avait eu plusieurs enfants, un fils qui portait le même nom que son père et deux filles. Après la mort de Marcellus, elle épousa Antoine dont elle eut deux filles. Comme elle n'avait qu'un enfant mâle, il était désigné pour être le successeur d'Auguste.

Octavie était une personne d'un caractère doux, charmant, qui a été toute sa vie le jouet des événements politiques. Mariée à Antoine, qui n'était pas un personnage fort recommandable et qui était un détestable mari, elle supporta toutes ses insultes sans se plaindre, en faisant ses efforts pour rapprocher les deux rivaux. Elle apparaît comme l'ange de la conciliation entre les beaux-frères, allant sans cesse de l'un à l'autre, portant le rameau d'olivier d'Occident en Orient, et d'Orient en Occident.

Nous voudrions avoir une de ces images d'Octavie, dont la douce personnalité repose les yeux, comme la vue d'un oasis dans le désert, au milieu de ces figures d'hommes et de femmes sanguinaires. Malheureusement cela est difficile. Octavie ne s'est pas prêtée à être représentée par l'art. Quand elle était jeune, son frère n'était pas arrivé à la toute-puissance. Dans les dernières années de sa vie qui fut courte, elle ressentit une douleur profonde de la perte de son fils Marcellus, et ne voulut donner accès ni aux poëtes, ni aux artistes. Puis sa mort coïncide, non avec la fin mais avec le commencement du règne d'Auguste, et c'est à la fin de ce règne que se multiplient les images de tous les membres de la famille impériale, pour Rome et pour les municipalités. La seule médaille d'Octavie que l'on ait, et qu'on ne croit même pas authentique, est une médaille d'argent qui est au musée de Vienne, et qui a été publiée par Eckhel, conservateur de ce musée, mais avec toutes sortes de réserves.

D'un côté de cette médaille on voit deux têtes qui se regardent front à front, une tête de femme avec un petit croissant, une tête d'homme avec l'étoile des *Iulii*. C'est Octavie et son frère Octave; sur le revers il y a une seule tête, c'est Tibère, de façon qu'on se demande ce qu'Octavie a eu de commun avec Tibère.

On peut répondre que cette monnaie a peut-être été frappée, sous ce prince, dans le but de le rattacher à la famille d'Auguste.

Il y avait dans la collection de M. Louis Fould, qui a été vendue il y a quelques années, un très-beau buste de basalte vert qui est maintenant au Louvre. Ce buste, on a toujours voulu que ce fut celui d'Octavie. La coiffure est, il est vrai, celle du temps d'Auguste, mais rien ne prouve que ce soit la représentation de cette princesse. Et cependant il y a dans ce buste je ne sais quel charme qui me persuade et me séduit. C'est que cette tête, quoique de basalte, c'est-à-dire sculptée dans une matière ingrate qui résiste au ciseau de l'artiste, et qu'il faut travailler à la molette, comme le diamant, a une telle expression de douceur et de bonté, qu'elle répond à ce que l'histoire nous dit d'Octavie. Elle a de beaux yeux qui respirent une douceur que les années ne feront pas disparaître. Il y a dans la bouche comme dans le regard quelque chose d'aimable, de dévoué, qui trahit une personne toujours prête à se sacrifier pour les autres; il y a cette bonté que j'appellerai la bonté italienne, pleine d'abandon, de grâce irréfléchie, d'insouciance de soi et d'attrait vers les autres.

Je voudrais que le buste du Louvre fût un portrait d'Octavie parce que c'est bien là la physionomie que, d'après l'histoire, on imagine pour cette sœur d'Octave, si dissemblable, si opposée à son frère.

Auguste donc avait pour héritier présomptif le jeune Marcellus. Marcellus avait été fait pontife avant l'âge, tribun avant l'âge : son oncle le préparait ainsi à l'exercice du pouvoir suprême qui l'attendait.

Mais ce jeune homme tomba malade brusquement. Son médecin était le médecin de Livie. Ce médecin s'appelait Musa. Comment fut-il soigné ? Très-bien, évidemment, mais il mourut sans maladie apparente, sans qu'on pût expliquer quelle cause l'avait emporté. Il avait vingt et un ans. La statue que l'on croit le représenter montre un jeune homme très-fort, très-bien constitué, mais il mourut.

De tous les côtés dans Rome, on répandit le bruit qu'il était mort du poison, et les écrivains qui ont voulu louer la famille impériale, Dion entre autres, n'ont trouvé d'autres raisons pour écarter cette accusation de la personne de Livie, que de dire : cette année-là il y eut beaucoup de maladies à Rome, et l'année suivante surtout fut extrêmement malsaine. Mais il est resté chez les autres historiens la conviction que Marcellus était mort de

mort prématurée. Or qui avait intérêt à le perdre ? Une seule personne, celle qui voulait ouvrir les voies à Tibère. Marcellus mort, Octavie eut une douleur dont la poésie nous a gardé le souvenir; elle ne voulut donner accès auprès d'elle ni aux sculpteurs, qui prétendaient représenter les traits de son fils, ni aux lettrés, ni aux poëtes, qui proposaient des consolations à son deuil. Elle se renferma dans la solitude la plus profonde et mourut dix ans après Marcellus.

Il y a une légende sur Marcellus, que l'art a immortalisée et surtout les vers de Virgile. C'est une des choses les plus sympathiques du règne d'Auguste que cette scène, où Virgile est représenté lisant ses vers dans la maison d'Auguste, en présence de l'empereur et de sa sœur Octavie s'évanouissant tout à coup sur les genoux d'Auguste, et celui-ci versant des larmes de regret, et payant au poëte chacun de ses vers d'un prix qui équivaut à deux mille francs d'aujourd'hui.

C'est là, en effet, un des épisodes les plus touchants du règne d'Auguste ; mais j'ai bien peur qu'il ne soit pas vrai. C'est qu'il y a quelqu'un qui, avant tout le monde, a fait l'éloge d'Octavie et de Marcellus. C'est celui qui fut plus tard le précepteur de Néron. Sénèque nous a laissé le récit le plus détaillé de la douleur d'Octavie. C'est lui qui nous apprend qu'elle s'est enfermée dans un isolement absolu. Et Sénèque ne nous dit cependant rien de cette scène. Il ne dit pas un mot de la lecture faite par Virgile.

A quelle époque cette lecture a-t-elle été racontée? Elle l'a été pour la première fois l'an 304, par un certain commentateur qui s'appelait Donatius. Ce Donatius commentant Virgile, raconte cette légende trois siècles après la mort de Marcellus, pour la première fois. Et comment Donatius avance-t-il ce fait? Dans ses notes, en employant la forme incertaine : *On dit*. Plus tard, au temps d'Honorius, arrive le grand commentateur de Virgile, Servius. Le plus sérieux et le plus habile de tous, il change la forme incertaine de la légende en affirmation. Il dit : *il est certain* que Virgile a lu ces vers, etc. Comment pouvait-il savoir à l'époque d'Honorius ce qu'on ne savait pas au IVe siècle.

Il est donc à craindre que cette légende vaille celle de Bélisaire, aveuglé par ordre de Justinien, et allant mendier à la porte de Constantinople. Mais quelle que soit son authenticité, elle vivra du moment que l'histoire et l'art s'en sont emparées, et ce n'est pas nous qui la répudierons, car elle a fourni le motif d'un des plus beaux tableaux de M. Ingres.

Nous n'avons qu'un seul monument iconographique qu'on rapporte à Marcellus. C'est une des statues trouvées dans cette basilique d'Otricoli, dont je vous ai parlé, à propos de Livie. La tête en est forte, carrée, trapue, dans les épaules; la statue est bien posée du reste, et elle a la bulle d'or au cou. On est convenu d'appeler cette statue la statue de Marcellus, mais il me paraît difficile que cela soit. D'abord, ces statues de la basilique d'Otricoli paraissent d'une date postérieure à la mort d'Auguste, puisque Livie n'a été prêtresse qu'après cette mort, et c'est sous le règne de Tibère qu'a été fondée cette basilique, alors que Marcellus était mort depuis longtemps, et que bien d'autres personnages de la famille d'Auguste avaient disparu après lui. Et puis pourquoi cette bulle d'or ? Marcellus étant mort à vingt et un ans, c'est avec les attributs de cet âge qu'on l'aurait représenté et non vêtu de la robe prétexte et portant la bulle, insigne des enfants. J'ajouterai que la tête a une expression de concentration, de dureté surprenante. Le front surtout offre un grand travail de muscles. Il est contracté et présente deux grosses bosses au-dessus des sourcils. Tout cela exprime l'effort, et fait penser aux bustes de Caracalla. Ce n'est point la physionomie qu'on suppose à ce jeune Marcellus, ce beau lis qui s'incline sur sa tige. Si cette statue était bien celle du jeune Marcellus, j'aurais peine à croire que ce prince eût été destiné à ramener l'âge d'or sur la terre. Et dans ce cas, voyez ces pauvres Romains où ils en sont réduits? A n'appeler de bons princes que tous ceux qui meurent avant l'âge. Marcellus meurt ! celui-là aurait fait le bonheur du monde ! Après lui, c'est Caïus César, il est mort à vingt-trois ans, quel grand homme ! Puis c'est Lucius César, mort à vingt ans ; quand les Romains en parlent, c'est avec l'expression de la douleur la plus profonde. Il en sera ainsi de tous ! Ainsi de Drusus frère de Tibère, ainsi de Germanicus, celui-là, du moins, mérite réellement ces regrets. Mais Britannicus lui-même est resté dans l'histoire comme le type des princes destinés à réaliser le bonheur du monde quand ils seront les maîtres. Les peuples asservis ressemblent aux femmes romanesques qui se consolent de la réalité par des soupirs et par des rêves.

Il reste donc sept obstacles devant l'ambition de Livie. Les deux plus grands sont Agrippa et Mécène. Agrippa qui aurait succédé à l'empire comme gendre d'Auguste, Agrippa, homme d'État et général consommé. Mais la fatalité servit Livie, là comme partout. Agrippa mourut avant Auguste, et voici un homme énergique, capable de veiller sur toute la famille, de la protéger, qui disparaît. Il reste Mécène, dont nous nous occuperons plus tard ainsi que d'Agrippa. Il reste Mécène, le grand diplomate, le conseiller habile et désintéressé d'Auguste, qui n'a jamais montré à Auguste qu'une amitié dévouée et très-clairvoyante. La fatalité est là, Mécène meurt après Agrippa, et voilà deux hommes considérables qui laissent la voie libre à l'ambition de Livie. Alors les coups vont être frappés presque sans répit. Voici d'abord la fille d'Auguste, Julie, la trop fameuse Julie dont nous ne parlerons pas avec détail aujourd'hui, mais qui était une mère, qui aurait défendu ses enfants avec la fureur d'une lionne, qui était une femme d'une grande fierté et d'un vif esprit, écrasant Livie de ses mépris. Quand l'heure fut venue, Livie, qui avait fermé les yeux sur les débordements de Julie, jugea opportun de lever le

voile, montra à Auguste ce qu'il était censé ignorer, et suscita dans son âme une de ces colères qu'elle se gardait de dompter. L'empereur, dans l'indignation de sa majesté offensée, déporte sa fille et envoie au sénat la liste de ses amants, avec un mémoire à l'appui, lu solennellement par le questeur. Julie fut déportée et ses enfants se trouvèrent sans défense.

L'un, c'est Lucius César. Lucius César atteint sa vingt et unième année, il va à Marseille et tombe malade très-légèrement. On ne sait ce qu'il a, il meurt. Son frère, Caïus César, a fait une première expédition, il a été livrer quelques escarmouches contre les Parthes, il a senti le fer de l'ennemi, il est blessé d'une façon très-insignifiante, une pointe de flèche l'a écorché, il est soigné avec beaucoup d'attention de cette petite blessure, et il meurt. Personne n'entend qu'une égratignure occasionnée par une flèche qui n'était pas empoisonnée pût produire la mort, et il en meurt. On s'aperçoit qu'il avait pour compagnon un homme qui était l'âme damnée de Livie, Lollius, et qu'il avait présidé aux soins qu'on lui avait donnés.

Il reste un troisième fils de Julie. Celui-là est à Rome sous les yeux d'Auguste, qui le garde avec un soin particulier parce que c'est le dernier espoir de sa race. Mais un beau jour il découvre, ou plutôt on lui fait découvrir que ce petit-fils a un naturel dur et farouche. Il aime la pêche à la ligne ; ses camarades, ses petits flatteurs, l'ont surnommé Neptune; il aime beaucoup à aller à Ostie et à se promener en barque. On voit là quelque chose de terrible ! Auguste se sent si bien prévenu contre son petit-fils qu'il le déporte. Il avait été adopté, doté richement, il avait des revenus considérables ; on casse l'adoption, on lui confisque tous ses biens, on les donne à la caisse militaire, on le transporte à Sorrente, et bientôt on s'aperçoit que Sorrente est trop fleuri, on l'envoie plus loin dans une île presque déserte, aux environs de la Corse, dans l'île de Planaria.

Je ne sais ce qu'a été Agrippa. Il y a bien une médaille frappée dans la province, sur laquelle on voit une tête qui est celle de Julie, et sur le revers trois petites têtes qui sont celles de ses fils, Lucius et Caïus César, et Agrippa Posthume, qu'on nommait ainsi parce qu'il était né après la mort de son père. Quant aux deux bustes charmants qu'on montre au Vatican à côté de celui d'Auguste enfant, que l'on donne pour être ceux de Caïus et de Julius César, ce n'est qu'une supposition, car il n'y a pas de preuves.

Agrippa est écarté, mais ce n'est pas assez, parce que Auguste peut mourir à l'improviste; l'armée et le sénat peuvent aller chercher Agrippa à Planaria, qui n'est pas si loin, et alors malheur à Tibère !

C'est là que l'histoire n'a pas craint d'insinuer que le dernier forfait de Livie a été d'empoisonner son mari lui-même. Il semble invraisemblable qu'une femme se résolve à cette extrémité après cinquante ans. Mais faites bien attention, messieurs, à ce qui s'était passé. Auguste avait eu un de ces retours que les cœurs les plus fermes ont dans leurs derniers jours. Il avait soixante-seize ans, il voyait que tous ses amis disparaissaient l'un après l'autre; il avait transporté ou laissé tuer ses enfants et ses petits-enfants. Dans cette solitude, un jour de tristesse, il fait venir un sénateur en qui il avait quelque confiance, Fabius Maximus, un descendant de la grande famille Fabienne ; il lui demande d'équiper secrètement une galère et s'embarque. Il va avec lui en secret, sans prévenir Livie. Vous savez qu'il en avait peur tout en l'aimant, et c'est un trait caractéristique que quand il avait à causer avec elle de choses graves, il écrivait d'avance ce qu'il avait à lui dire, et cette précaution se rapportait encore plus à la vie privée qu'à la vie publique. Mais dans ses derniers jours, quand il sent que tout l'abandonne, il éprouve ce secret désir de voir son petit-fils ; il se cache de Livie et va dans l'île Planaria avec Fabius Maximus ; il se fait montrer Agrippa, il le prend dans ses bras et pleure. Voilà des larmes auxquelles je crois plus qu'à celles que Virgile a fait verser sur Marcellus ; c'est son dernier espoir, ce petit-fils qu'il a si injustement traité. Il revient et recommande à Fabius de garder le plus grand secret. Mais Fabius sait que l'empereur n'était pas le maître chez lui, que Livie avait des armes terribles, et il dit tout à Livie. Un jour après il avait cessé de vivre, et l'on entendit Livie s'accuser de sa mort. Mais le lendemain Auguste allait mourir à son tour. L'histoire raconte qu'il aimait à aller cueillir des figues dans son jardin, et que Livie, ce jour-là, lui en présenta et qu'elle en mangea avec lui, mais que celles qu'elle lui présenta étaient empoisonnées, et que celles qu'elle mangea ne l'étaient pas.

Auguste mourut quelques mois plus tôt que ne le voulait la nature, mais il mourut en temps opportun. On cacha sa mort, on fit monter un centurion sur une galère; cette galère fit force de rames, et le dernier acte qui devait donner le trône à Tibère s'accomplit. Agrippa Posthume fut tué : alors seulement on annonça la mort d'Auguste, et la succession fut ouverte. Il n'y avait plus qu'un seul successeur, c'était Tibère; il fallait bien qu'il y montât.

Messieurs, voilà cette femme, qui a été en apparence un bon génie pour Auguste ; en réalité, elle a été une marâtre pour la famille impériale et un fléau pour la chose publique, car elle a fait disparaître des princes qui auraient pu faire le bien, et qui avaient, en tout cas, des instincts préférables à ceux de Tibère. Vous savez quelle fut la fin de Livie. Elle monte sur le trône avec Tibère, et le sénat lui décerne des honneurs à un tel point qu'elle excite la jalousie de son fils, qu'il s'en va à Caprée pour échapper à sa domination ; quand il se sent le plus fort, il lui témoigne tous les mépris qu'elle mérite, il défend au sénat de l'honorer, la renvoie dans sa villa à la campagne, et pendant trois ans,

elle ne voit pas une seule fois ce fils à qui elle a tout sacrifié, même son mari.

Là, messieurs, est le châtiment, c'est la puissance qui l'abandonne, c'est la perte du seul bien qu'elle ait cherché, auquel elle a tout sacrifiée. Elle meurt sans influence, délaissée, pleine de dépit, sinon de remords. Et après sa mort, il semble qu'elle soit pour le monde un objet d'horreur! Son cadavre est là. On attend que l'empereur manifeste sa volonté. L'empereur ne répond pas, et c'est quand le corps tombe en putréfaction, qu'il donne l'ordre de le brûler. Il ne vient même pas voir sa mère à son lit de mort. Elle a fait un testament, son testament n'est pas ouvert, il reste vain, *irritum*, dit Tacite, et il ne fut exécuté que sous Caligula ou sous Claude. Il y avait un usage dans la famille impériale, c'était de consacrer les souverains morts, consécration qui les rangeait parmi les dieux; Tibère s'y opposa pour Livie. Tous les honneurs que voulut lui rendre le sénat, Tibère s'y opposa, de façon que la mémoire de Livie devint avilie par les ordres de celui pour qui elle avait commis tous ses crimes.

Livie n'est donc pas seulement l'explication du caractère et du règne d'Auguste, elle est son bourreau. Les crimes qu'il avait commis étant jeune, elle les retourne contre lui. C'est Livie qui fait tuer un à un tous ceux qui doivent lui succéder, et qui commet autant de forfaits pour détruire la famille d'Auguste, qu'il en avait commis lui-même pour préparer sa grandeur.

Sous l'empereur Claude on a divinisé Livie, en l'appelant *diva Augusta*. Claude, qui était un peu faible de tête, avait cru bien faire en honorant la famille impériale. Certes, le nom d'*Augusta* est bien mérité, car Auguste sans Livie serait resté le triumvir Octave. C'est qu'en effet, elle a été l'inspiration politique d'Auguste, elle a été plus forte que le triumvir, elle l'a transformé. Elle a brisé l'instrument quand il est devenu inutile et, en même temps, elle a brisé toute sa race pour lui substituer Tibère. Elle fait pressentir, par l'audace de ses crimes, l'abominable époque qui va suivre. Elle est le précurseur des passions personnelles, égoïstes, effrénées, qui vont déterminer l'histoire de l'empire romain, et, en même temps, il faut qu'elle reste pour la postérité la personnification du châtiment attaché aux flancs d'Auguste.

E. Beulé.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. ÉMILE GEBHART.

L'esprit humoriste.

Les anciens ont eu l'esprit artiste. Non-seulement ils avaient le goût inné du beau, mais ils ont rencontré ou provoqué toutes les circonstances extérieures favorables à la production ou à la jouissance de la beauté. Ils n'ont pas été contraints, pour aller à l'idéal, de lutter contre la vie. Celle-ci n'a été pour eux ni un ennui, ni un déplaisir, ni une souffrance. C'est pourquoi leur âme a été saine, leur pensée libre et forte, leur inspiration sereine.

C'est au contraire parce que les réalités amères et les vulgarités brutales de leur vie et de leur temps ont assailli et maîtrisé les écrivains de l'Angleterre, dès la seconde moitié du XVIIe siècle, qu'ils ont été humoristes, et non artistes. Les facultés et le tempérament de leur race les inclinaient d'avance vers l'esprit humoriste : une catastrophe politique, un mysticisme soudain et désordonné, puis l'invasion brusque de la licence grossière et de l'impudence universelle ont décidé de leur génie et déterminé l'originalité de leur littérature.

Trois ou quatre caractères très-saillants apparaissent d'abord dans l'esprit anglais : l'un appelle ou explique l'autre. Au dernier fond est la passion, d'autant plus intense et sérieuse que son bouillonnement est plus caché, et qu'elle éclate moins au dehors. La figure peut demeurer immobile et froide : elle ne trahira pas, comme chez les méridionaux, par la pantomime vive des yeux et de tous les traits, la souffrance intérieure. Qu'importe? un mot, plus éloquent qu'un discours, un frémissement des lèvres, une larme, suffisent à révéler des émotions infinies. Un régiment anglais, au fond d'un ravin, sous la mitraille, demeurera debout, sans un cri, sans un mouvement, tombant autour de son drapeau : mais on retrouvera, sur un officier tué, la ligne suivante : « Il est minuit; la lune brille : j'ai mis en face de moi le portrait de ma mère, parce que demain peut-être je mourrai ». Le grand poëte de l'Angleterre, Shakspeare, l'âme la plus passionnée et la plus tendre, dont les *sonnets* passent en émotion vraie toutes les *rimes* de Pétrarque, Shakspeare a mis toute sa puissance de création dans cette naïveté et cette vigueur de la passion qui sont la première originalité de son théâtre. En face d'Othello et de Macbeth, de Juliette et de Desdémone, de Roméo et d'Ophélia, Gœthe, même avec sa blonde Marguerite, paraîtra froid, Schiller sentimental, Alfiéri déclamatoire. Mais les Anglais savent bien que c'est lui qui a le plus justement rendu la sensibilité profonde, contenue, et parfois aiguë, de leur race : c'est pourquoi son théâtre est pour eux national, comme pour les Français celui de Molière, avec son ironie fine, sa gaieté tempérée, son bon sens et sa bonté.

Un second trait de l'esprit de nos voisins, c'est le sens exact des choses réelles. Ils ne sont pas métaphysiciens par nature, mais moralistes et politiques, peut-être les premiers politiques du monde. La vie du corps est pour eux une grave affaire : tout ce qui contribue à la rendre plus commode et plus douce les intéresse prodigieusement. L'Angleterre est encore pour l'Europe le centre de la grande invention et du progrès matériels. Ils aiment la vie d'intérieur, nécessaire dans leur triste climat : ils aiment la vie de famille, qui en est la forme parfaite, et le charme souverain. Se réunir dans un salon bien chaud, les pieds sur des tapis moelleux, autour de la table de whist et d'échecs, tandis que le brouillard glacial tombe sur les pavés et les mendiants affamés de Londres, est pour eux un bonheur, et la théière qui bout et chante sur les charbons, la plus suave des musiques. De là le roman anglais contemporain, tableau fidèle de la vie domestique. Il en est peu que les jeunes filles ne puissent lire. Prendre le thé est la grande aventure de beaucoup de chapitres. Dans le *David Copperfield* de Dickens, un chef-d'œuvre, vous trouverez la

description minutieuse de la maison de l'orphelin, de la cour où se promènent les oies qui l'épouvantent, de la cuisine où il lit à sa servante Peggoty l'histoire naturelle des crocodiles, des bras rouges et de la boîte à ouvrage de Peggoty, et du petit cimetière où le pauvre enfant voit, de son lit, sous les arbres qui tamisent le soleil, la tombe de son père. Thackeray écrira les mémoires du laquais *Jaune Peluche*, groom effronté, et les méchants tours de son maître, chevalier d'industrie; l'écrivain compte les cigares de choix et vante le pâté de Strasbourg par lesquels ils amorcent leur première dupe. De là la peinture anglaise contemporaine : scènes de la vie réelle, dans l'antichambre, le salon, ou en chemin de fer : des émigrants ou un jeune gaçon quittent leur pays en wagon de troisième classe, assis parmi des matelots abrutis, frissonnant aux courants d'air humide : ils reviennent, ceux-là riches, et celui-ci officier de marine, en wagon de première classe. Les figures sont expressives, parfois très-fines : les couleurs vraies et crues : la moralité correcte mais vulgaire. J'aime mieux le réalisme des Flamands, et un intérieur de Téniers, grand comme la main, quelque taverne enfumée d'Amsterdam, où deux vieux boivent dans l'ombre brune, où une vieille bien rabougrie sommeille en son fauteuil antique, au coin de la haute cheminée, son chat sur les genoux, me retient et m'enchante. C'est que les Hollandais ont une couleur et une lumière merveilleuses, qui enveloppent de leur harmonie les personnes et les choses, atténuent les angles trop vifs, et rehaussent la forme par l'éclat et la finesse des nuances. Le goût anglais, en général, ne cherche les demi-teintes ni dans l'art, ni dans le roman, ni dans la vie; il ne se porte qu'à la réalité, s'y arrête, et ne soupçonne rien au delà.

Je me trompe : ces âmes ardentes se révoltent quelquefois contre les réalités dures d'une vie uniforme dont les liens trop étroits les compriment et les font souffrir. C'est alors que l'Anglais s'ennuie à mourir. Ce n'est pas un ennui passager, et tout à la surface, tel que serait le vôtre ou le mien, par un dimanche pluvieux de Londres, jour où il est défendu par la police de vendre une tasse de café, et par la reine de jouer aux cartes, même en famille. L'ennui des Anglais est une maladie mentale qui n'a de nom qu'en anglais, le *spleen*. Lord Clive, qui fonda la puissance de l'Angleterre aux Indes, l'a enduré toute sa vie. Il faut en sortir à tout prix. Quelques-uns se tuent; d'autres tombent en monomanie, comme ce pauvre gentilhomme à demi-idiot de Dickens qui use sa vie à construire des cerfs-volants : d'autres promènent lentement leur tristesse de Nice à Palerme, des Pyramides au Bosphore : quelques-uns enfin, ceux qui ont du génie et une fortune énorme, prennent le remède héroïque, le remède qui endort le mal, et souvent le guérit, je veux dire l'excentricité.

Il ne faut en parler qu'avec gravité; car c'est bien quelque chose, pour échapper aux platitudes de la vie moderne, de tenter l'extraordinaire, parfois même l'absurde, avec ce sang-froid, cette fermeté d'âme, et un si grand air. Ils traversent l'Atlantique, de New-York à Londres, dans une barque de pêcheur. Ils escaladent toutes les pointes de montagnes, rampant le long des arêtes glissantes, attachés les uns aux autres, penchés sur le vide, sans vertige : l'an dernier, au mont Cervin, la corde cassa, et un pair d'Angleterre, lord Douglas, s'engouffra dans un abîme de trois mille pieds. Il avait dix-neuf ans. On aperçut au télescope son corps brisé, pareil à une tache sanglante dans la profondeur blanche du précipice. Mais c'est vers l'Orient, le pays de l'absolue liberté individuelle que se tournent les grands excentriques. Une Anglaise, après avoir épousé à travers l'Europe deux ou trois ducs ou princes, s'arrête à Athènes, retenue par l'amitié de Sophie de Barbé-Marbois, duchesse de Plaisance, qui, vêtue comme une madone byzantine, inventait alors une nouvelle religion : puis, ennuyée du mysticisme de la prophétesse, elle s'achemine vers le désert, entre sous la tente d'un chef d'Arabes nomades, bon musulman et grand brigand, et rançonne encore aujourd'hui, au nom de son mari, les touristes ses compatriotes, aux environs de la mer Morte. M. de Lamartine a visité, dans le Liban, lady Stanhope, nièce de Pitt, qui, après avoir régné sur le premier salon de Londres, s'établit au cœur des montagnes de Syrie, dans un château fort, avec une garde, des vassaux et des esclaves, puissante, alliée, ou en guerre avec les peuplades druses ou maronites, longtemps connue et révérée en Orient sous le nom de *Reine du Liban;* puis, comme elle vieillissait et se ruinait, attaquée, dépouillée peu à peu, trahie et abandonnée des siens, enfin délaissée dans son manoir démantelé et à demi-brûlé, et mourant sur un grabat, dans son manteau royal, seule et héroïque. Il n'y a plus que Byron dont je puisse parler après cette femme étonnante. Chassé d'Angleterre par sa mélancolie et par la réprobation d'une société que ses railleries et son libertinage avaient irritée, il traîne en Portugal, en Italie, et en Turquie son oisiveté, son orgueil et son ennui. Il étonne Venise sans la scandaliser. Il traverse à la nage les Dardanelles ou le Bosphore. Il achète deux jeunes esclaves, le frère et la sœur, et commence à vivre à l'orientale, dans son harem. Tout à coup il entreprend une œuvre presque folle : enlever la Grèce au sultan Mahmoud. Il s'enferme dans les marais de Missolonghi, s'improvise général d'armée, organise une bande de Souliotes qui un jour entre chez lui, furieuse, pour l'assassiner. Il était malade, les sangsues aux tempes, et l'aspect de son beau visage pâle les fit reculer. En vain ses amis le rappelaient à Corfou et à Zante : il voulait lutter jusqu'au bout. Il prit la fièvre, languit, se débattit quelques jours, et mourut. Son corps rentra dans Londres comme sur un char de triomphe, et la Grèce, qui n'est pas prodigue de reconnaissance, lui éleva, dans un recoin des remparts écroulés de Missolonghi, à côté du tombeau de Botzaris, une pyramide de terre plantée de fleurs, où broutaient, quand je la visitai, deux chevreaux blancs, à l'ombre des lauriers roses.

Les écrivains anglais, contemporains de la Révolution et de la Restauration, ont vécu dans des temps mauvais. Ils n'ont vu l'âme et la vie humaine que sous un jour triste. D'abord, après le meurtre de Charles Ier, — le gouvernement dur de Cromwell, la domination des puritains enthousiastes, austères et brutaux; l'art proscrit; les théâtres fermés; les plaisirs, tels que la chasse, la promenade et la musique, condamnés; partout des illuminés aux cheveux plats, en habit terne et d'étoffe grossière, nasillant l'Écriture, et montrant le blanc des yeux, et l'Angleterre étourdie du retentissement des prophéties bibliques, et des malédictions apocalyptiques. Bientôt, parmi les mystiques se glissent les hypocrites, qui promènent audacieusement la caricature odieuse de la vertu. Mais déjà, sous le manteau de ces pharisiens, reparaissaient les vices un instant disparus, lorsque le retour subit des Stuarts précipita la réaction morale, et amena l'explosion du libertinage systématique, et de la coquinerie effrontée et sans masque. Imaginez notre Régence à Londres, mais plus violente en ses débauches, avec l'élégance et la verve françaises en moins.

Certes l'Angleterre n'a pas inventé et gardé pour elle seule la race des drôles galonnés et des aigrefins chamarrés : cela repousse toujours sous les pieds des honnêtes gens, comme les herbes malsaines dans les marais ou dans les ruines. Mais ce qui lui est propre, c'est un trait plus marqué d'impudeur et de grossièreté. Louis XIV a pu, dans le trouble de ses derniers désastres, appeler à l'hérédité éventuelle de la couronne les fils de madame de Montespan : mais le Parlement de France a déchiré le testament, et je ne crois pas qu'un seul poëte ou un seul peintre ait risqué chez nous l'apothéose mythologique ou chrétienne des maîtresses du roi, comme fit le Hollandais Lely pour celles de Charles II dans les portraits qui sont encore à Londres : l'actrice Moll Davis en Madeleine : Barbara Villiers, duchesse de Cleveland, en Pallas : lady Éléonore Byron en sainte Catherine, avec la palme et la roue symboliques, entourée d'anges. Les mœurs étaient parfois grossières à la cour de Louis XIV, témoins les princesses du sang qui empruntaient, pour les fumer, les pipes du corps de garde des Suisses, ou les princes qui, pour faire rire le roi, à sa table, versaient des plats de sauce dans le cou et les poches d'une vieille folle, leur bouffon femelle. Mais ces misères se cachaient dans les petits appartements de Versailles: et, sans les mémoires de Saint-Simon, ou les lettres de *Madame*, duchesse d'Orléans, cette partie intime et reculée du XVIIe siècle nous échapperait, pour ne laisser en vue que le premier plan, le XVIIe siècle pompeux et auguste, tout occupé de conversations délicates, de tragédies classiques, de révérences nobles, et d'oraisons funèbres. Mais que pensez-vous des duchesses de la cour d'Angleterre qui boivent et jurent comme des portefaix? Voyez-vous cette même duchesse de Cleveland, favorite de Charles II, qui, charmée à la promenade de la bonne mine du jeune écrivain Wycherley, met la tête à la portière de son carrosse, et lui crie, en présence des gentishommes et des belles dames : « L'ami, vous êtes un polisson, un vaurien » et d'autres choses encore que je ne puis traduire. Le lendemain Wycherley était le rival heureux du roi : la cour et la ville se divertissaient de l'aventure, et le roi plus que personne : il paya les dettes de Wycherley, et quand celui-ci était malade, venait s'asseoir à son chevet. Vous plaît-il d'assister à un dîner de gens à la mode au temps d'Addison? Le tableau que j'abrége est d'un humoriste contemporain, Steele. La scène est chez lord Smart; les huit convives sont du meilleur ton. On commence par un aloyau que découpe lady Smart; un poisson taillé par lady Answerall, et une épaule de veau que dépèce le galant colonel. Sir John, qui a déjeuné jusqu'à l'heure du dîner, et bu d'avance beaucoup d'ale, mange assez peu. Lord Smart vante son vin claret. Au second service le colonel, pour aider miss Notable, prend à la poignée les beignets dans leur plat, et les distribue à ses voisins. Après les puddings, la soupe : lady Smart y découvre par hasard une brochette, et la renvoie sur une assiette à la cuisine, avec ordre de la servir au cuisinier pour son dîner. Cependant les gentlemen plaisantent familièrement avec les servantes. L'appétit étant bien ouvert, on dévore un pâté de venaison, un lièvre, un lapin, des pigeons, des perdrix, une oie et un jambon, largement arrosés de vin et de bière. Comme la conversation entre miss Notable et Tom Neverrout est des plus sémillantes, le baronnet dit tout haut que la jeune dame en tient pour Tom, et celle-ci riposte qu'elle aime Tom « autant que le pâté ». Alors paraît l'eau-de-vie, et sir John, qui se ménage, en avale un verre énorme qui passe ensuite à la ronde, de bouche en bouche. On était au dessert, et le maître de la maison cria à ses gens : « Apportez le fromage..... » La nappe enlevée on débouche une bouteille de Bourgogne que l'on offre aux dames qui se retirent ensuite. Les gentilshommes, plus à l'aise, jonchent le plancher de bouteilles vides, puis reviennent aux dames, et l'on danse des quadrilles jusqu'à trois heures du matin.

Laissons l'aimable compagnie retourner aux flambeaux par les rues boueuses de Londres, et considérons quelques peintures satiriques d'Hogarth. Notre impression changera, car celui-ci a vu d'un regard profond les vices de son siècle, et la comédie qu'il a tracée de la vie anglaise ne prête pas au rire.

Voici la série de tableaux de son *Mariage à la mode*. Un alderman, riche bourgeois, amène sa fille au fils prodigue d'un vieux comte goutteux dont l'écusson reluit partout, sur les fauteuils, sur le tabouret où il étend sa jambe, sur les miroirs, sur le collier des chiens : les deux pères signent le contrat : les époux sont assis l'un à côté de l'autre, et ne se disent mot : le vicomte s'admire dans la glace : la jeune fille tourne entre ses doigts son anneau de mariée, et écoute, pensive, le dangereux conseiller *Langue d'argent*, qui fait ce beau mariage. Au tableau suivant madame écoute toujours *Langue d'argent* : mais elle est à sa toilette, seule, mylord est absent, dans quelque tripot, et le fatal confident s'étale à son aise sur le sofa. Bientôt elle appelle des bouffons et des chanteurs, elle court les bals masqués et se ruine aux enchères de bijoux. La fin du drame est sanglante : le conseiller tue mylord en duel : les sergents s'empare du meurtrier, et la veuve, qui suppliait l'alderman pour le salut de ce misérable, s'évanouit en lisant ses dernières paroles à Tyburn, comme on lui passait la corde au cou.

Dans la *Vie d'un roué*, le héros glisse sur la même pente. Il dissipe en folies l'héritage paternel. Quand sa bourse est à sec, il joue encore, mais comme jouent les escrocs : il finit sous les verrous de Bedlam. Après la corruption de l'homme du beau monde, nous avons celle de l'ouvrier non moins affligeante : *Tom le paresseux* tour à tour oisif, buveur, mendiant et voleur s'assied sur la charrette qui l'emporte vers l'échafaud, et son cercueil avec lui. Hogarth est véritablement le peintre original de l'Angleterre, moraliste par excellence, osant toute la réalité, mêlant l'horrible au grotesque : il y a chez lui des attitudes et des grimaces qui font songer aux maisons de fous. Un candidat à la chambre des communes a réuni dans une taverne ses électeurs : ils boivent depuis longtemps, car plus d'une perruque est renversée : ils boivent avec passion, malgré les pierres que leurs adversaires lancent du dehors, et l'assaut qui monte jusqu'à la porte brisée : mais dans un coin gît un malheureux dont le crâne est troué, et son voisin qui est ivre lui verse, par la plaie béante, sur la cervelle, un verre de gin, en riant affreusement, comme un idiot.

Un jour Hogarth s'emporta contre Corrége et les Carrache, et termina sa boutade contre la peinture italienne, en criant : « Je voudrais qu'on pendît tous les peintres d'histoire ! » Il ne les aimait pas, parce qu'il ne pouvait les comprendre, du fond de ce monde dissolu et bas dont je viens d'esquisser l'image. Un artiste, peintre ou poëte, un Arioste ou un Raphael, dans l'Angleterre de Swift et de Fielding, était impossible. Si tous les arts se sont épanouis en Italie, du XIIIe au XVIe siècle, au milieu d'une histoire tragique, c'est qu'alors la vie, agitée de passions furieuses mais grandes, n'était vulgaire, ni à Rome

sous Boniface VIII ou Alexandre VI, ni à Florence, au temps de Cavalcanti ou de Savonarole. Une invasion, un massacre, une peste, n'arrêtent l'art qu'en tuant d'abord l'artiste. Mais ici c'est l'artiste lui-même qui a manqué, dans une société dépourvue de grandes passions et livrée aux vices vulgaires, où le sentiment de la beauté s'émoussait parce que toute forme de beauté avait disparu, que toutes les laideurs triomphaient, et que d'innombrables existences étaient entraînées par la morale de l'époque vers la banqueroute, l'imbécillité, le bagne ou la potence.

Mais, en revanche, la sensibilité anglaise surexcitée, le sentiment vif des réalités douloureuses, l'ennui splénétique, le goût inné de l'excentricité, développèrent alors, dans la littérature, l'esprit humoriste, qui était né avec Shakspeare, et qui persistera toujours en Angleterre. Les formes en sont diverses : effronterie de la morale, chez la plupart des écrivains comiques de la Restauration; scepticisme amer, mépris et haine de l'humanité, chez Swift; ironie délicate chez Addison; étrangeté dramatique des inventions romanesques, chez Fielding; mélange aimable et un peu artificiel de moquerie, de pathétique et de naïveté chez Sterne. L'humour diffère en intensité d'un écrivain à un autre : elle est plus marquée et plus continue chez ceux pour qui la vie a été plus laborieuse ou plus cruelle; elle est plus faible et plus douce chez ceux qui ont été heureux. C'est ainsi qu'elle est le moins apparente dans Addison, qu'elle est plus forte dans Wycherley que dans Congreve ou Farqhuar, et qu'elle atteint son plus haut degré dans Swift, le plus grand des humoristes.

Le plus grand, parce qu'il a été le plus malheureux. Aucune vie n'est comparable à la sienne. Orphelin, pauvre et orgueilleux, il passe sa jeunesse dans la maison de William Temple, avec un salaire de vingt livres, confondu parmi les valets, mangeant à l'office, coudoyé par les grands seigneurs et les beaux esprits que bientôt il dominera de toute la hauteur superbe de son génie : et déjà commence en lui cette révolte contre le monde et contre lui-même qui alla toujours croissant, et qui ne finit qu'à la perte de sa raison. Il entre dans les ordres, et devient à trente-deux ans un dignitaire de l'église anglicane. Mais il était incrédule et sceptique, lié par des vœux indissolubles, enchaîné par sa pauvreté à l'hypocrisie, et d'une âme trop noble pour n'en pas souffrir. Il vécut seul, éloignant de lui par sa brutalité ses contemporains qu'attirait son merveilleux esprit, n'aimant personne, et répandant dans ses écrits son dédain, son cynisme et sa colère.

Quelle moquerie effroyable de la société que l'histoire de Gulliver; quelle prédilection folle pour la laideur dans sa description des Yahows, et dans le voyage à Laputa; quelle dérision de toute science et de toute sagesse dans la peinture de cette académie imbécile dont les savants analysent des ordures! Ailleurs il donne aux gens sans emploi une recette pour être pendus infailliblement, ou bien il recommande en langage calme et froid l'excellence de la viande des jeunes enfants, à l'étuvée, bouillie ou rôtie. « Il avait, dit un biographe, une figure naturellement sévère, que jamais n'adoucit le sourire, que la gaieté n'a jamais rassérénée; mais quand à cette tristesse du visage s'ajoutait la colère, il est impossible d'imaginer des traits et un regard plus empreints de terreur et d'austérité. » Un jour, quelqu'un le surprend conversant avec l'archevêque King : celui-ci pleurait, et Swift s'enfuit avec les marques de l'épouvante. « Vous voyez, dit King, l'homme le plus misérable de la terre; mais sur les causes de sa misère, ne me faites jamais une question. » Il écrivait de Dublin à Bolingbroke : « Je voudrais mourir, mais non comme je meurs ici, dans un accès de rage, comme un rat empoisonné dans son trou. » Son intelligence s'éteignit : il fallut le soigner et le guider comme un enfant. On voyait le pauvre idiot parcourant sa maison des heures entières. Il disait quelquefois tout bas : « Je suis ce que je suis. » Ses yeux tombèrent un jour sur son conte du *Tonneau*, et il s'écria : « Mon Dieu! quel génie j'avais quand j'écrivis ce livre! »

On peut aimer davantage le caractère et l'esprit de Sterne qui, lui du moins, a légèrement supporté la vie. Mais le caprice, souvent voisin de l'excentricité, n'en est pas moins la loi maîtresse de sa pensée. Les humoristes, dont la raison est quelquefois trouble, ne jugent pas et ne sentent pas comme tout le monde. Là est la différence radicale qui les sépare des artistes. Ceux-ci ont des sens plus fins, et des conceptions plus élevées que le vulgaire; mais ils voient toute chose dans son vrai jour, et, lorsqu'ils créent, loin d'altérer la nature, ils la complètent et l'agrandissent.

L'épisode de l'*Âne de Lyon*, dans le roman de *Tristam Shandy*, où apparaît bien le procédé des humoristes, confirme, par un exemple curieux, cette dernière opinion. Il sera la conclusion de cette étude.

Un âne, pour un artiste, est une bête de formes moins belles que le cheval, et que la sculpture qui n'admet que des formes belles ne reproduira pas volontiers. Mais c'est une bête dont la physionomie est pittoresque et le caractère original. Sa face, ses grands yeux immobiles et réfléchis, le geste de ses longues oreilles, la pose de sa tête, son allure et sa démarche expriment ce caractère. C'est un mélange de douceur et d'entêtement, de patience résignée et d'indiscipline, de couardise et d'audace insolente, qui font de cet animal un personnage singulièrement comique, et souvent ridicule. En effet, son courage et sa force n'étant pas proportionnés à son obstination capricieuse, toutes ces escapades finissent par des coups de bâton. Mais il n'est jamais plus grotesque que lorsqu'il porte des reliques, ou fait entendre sa voix étourdissante, emphatique et sotte.

Les peintres, les moralistes et les poëtes ont toujours représenté l'âne par quelqu'un de ces traits généraux que tout le monde connaît. Apulée et Lucien, dans leur joli conte, en font une bête assez peureuse, dont ils n'épargnent guère l'échine. Platon prétend que dans les États démocratiques les ânes tiennent impunément le haut du pavé et heurtent les citoyens dans les rues, accident inconnu aux cités mieux policées où le gouvernement ne dépend que d'une élite intelligente. Je vois, dans une peinture de Pompéi, un paysan qui, pour faire avancer le sien, le tire à rebours, par la queue. Dans l'ample comédie de la Fontaine, la comédie des bêtes, l'âne, assez bonne créature, mais lâche, arrogant, dupé et rossé, joue le rôle bouffon de Polichinelle ou de Pierrot sur les tréteaux populaires.

Mais l'âne sentimental, l'âne pathétique et attendrissant, est une des grandes découvertes de la littérature humoriste.

« C'était, raconte Sterne, un pauvre âne, avec une paire de larges paniers sur le dos, qui venait dans la basse-cour pour y quêter des feuilles de navets et de choux : immobile et indécis, les deux pieds de devant sur le seuil, les pieds de derrière encore dans la rue, ne sachant trop s'il entrerait, ou non.

» C'est une bête que je n'ai pas le courage de frapper, si en

colère que je sois. Sa mine et sa démarche, qui exprime si naïvement l'habitude patiente de souffrir, plaident si fort pour lui, qu'elles me désarment toujours, au point que je n'aime pas à lui parler durement ; au contraire, quelque part que je le rencontre, en ville ou aux champs, à la charrette ou sous des paniers, libre ou attaché, j'ai toujours un mot poli à lui dire, et comme un mot en amène un autre, s'il a autant de loisir que moi, j'entame ordinairement la conversation avec lui; et certes jamais mon imagination n'est plus occupée qu'à se figurer ses réponses d'après sa contenance ; et si elles ne m'entraînent pas assez loin, je vais de mon cœur au sien, et j'y regarde ce qu'un âne doit penser naturellement, comme un homme, à l'occasion. Vraiment, c'est la seule des créatures inférieures à moi-même avec qui je puisse agir ainsi. Avec un âne je converserais éternellement.

» Allons, mon brave, criai-je en voyant qu'il n'était pas possible de passer entre lui et la porte, entreras-tu ou sortiras-tu ?

» L'âne tourna la tête, et regarda la rue.

» Bien, répliquai-je, nous attendrons une minute après ton conducteur.

» Il retourna, tout songeur, sa tête, et regarda fixement du côté opposé.

» Je te comprends parfaitement, répondis-je ; si tu faisais un faux pas dans cette affaire, il te battrait à mort. C'est bon : une minute n'est qu'une minute, et si elle peut sauver une bonne bête du bâton, elle n'est pas perdue.

» Pendant ce discours il mâchait une tige d'artichaut, et, dans la petite lutte chagrine entre sa faim et le mauvais goût du mets, il l'avait laissée tomber de sa bouche une demi-douzaine de fois, puis reprise tour à tour. « Courage, Jack, tu as un déjeuner bien amer, et bien des jours d'amer labeur, et, j'en ai peur, des coups amers pour tous gages. Tout pour toi est amertume, quelle que soit la vie des autres. Et maintenant ta bouche est aussi amère que la suie ; — il venait de rejeter décidément la tige ; — et tu n'as peut-être pas dans le monde entier un ami pour te donner un macaron. » En disant cela je tirai le paquet que je venais d'acheter, et je lui en donnai un... Quand l'âne eut mangé son macaron, je le sollicitai à entrer. La pauvre bête était pesamment chargée ; ses jambes tremblaient sous lui ; il tentait de reculer, et quand je le tirai par son licou. Il se rompit dans ma main. Il me regarda tout pensif au visage. « Ne me battez pas, disait-il, mais si vous le voulez, vous en êtes bien le maître. » — Plutôt que de le faire, m'écriai-je, je me donnerais à tous les diables !... »

Tout ceci est spirituel, déraisonnable et charmant. Et songez que Sterne est contemporain de Voltaire et de Montesquieu, de *Candide* et des *Lettres Persanes*. Il n'y a rien d'analogue dans la littérature et l'esprit français avant Charles Nodier, dont le chien Brisquet est encore plus touchant que l'*Ane de Lyon*. Mais Voltaire savait bien que l'originalité du goût anglais n'était pas une pure fantaisie de l'imagination, et une mode littéraire, et qu'elle a sa raison d'être dans la constitution intellectuelle de la race et de la nature du climat, lorsqu'il écrivait : « Pour bien entendre M. Swift, il faut faire un petit voyage dans son pays. » (*Lett. angl.*, *XXII.*)

E. GEBHART.

BULLETIN DES COURS.

Les jeunes filles dans le théâtre d'Alexandre Dumas fils.

(Conférence de M. Sarcey.)

Le sujet de cette dernière causerie est attrayant, et nos lecteurs seraient sans doute bien aises de l'aborder sans délai. Je crois pourtant qu'ils ne me sauront pas mauvais gré de les ramener quelques instants sur leurs pas pour leur parler d'une conférence déjà un peu éloignée, mais non oubliée, celle par laquelle débuta M. Sarcey. Je regrettais de n'en avoir pu rendre compte ici, car elle est nécessaire pour compléter une série intéressante et faire connaître dans son ensemble le sujet traité. En voici une esquisse rapide.

Bien que l'art dramatique soit peut-être le plus complet de tous, il ne peut, comme les autres arts, reproduire qu'une partie de la réalité. Il s'en écarte sans cesse, et les moyens mêmes à l'aide desquels il représente la vie humaine l'obligent à s'en écarter. Ainsi l'action, pour se développer sous nos yeux, est, chez nous, transportée dans une salle, sur une scène disposée, éclairée de certaine façon, au milieu de décors plus ou moins exacts. Les divers incidents de la pièce, comme ils sont rapprochés dans l'espace, le sont aussi dans le temps. Quand ils auraient exigé des années pour s'accomplir, il faut qu'ils se déroulent devant nous en quelques heures. Nous permettons à l'art ces infractions à la vérité sans lesquelles il ne peut exister ; nous convenons tacitement de ne pas nous en apercevoir, pourvu toutefois qu'elles suivent certaines règles et s'imposent certaines limites. Ce n'est pas tout : le public (nous l'avons déjà dit) apporte au théâtre, sur une foule de sujets, des idées préconçues, souvent très-fausses, qu'il veut voir respectées des auteurs et qu'on ne contredit pas sans danger.

De là on voit naître trois espèces de conventions : les unes sont relatives à la mise en scène, et M. Sarcey y rattache toutes les conventions de lieu ; les autres concernent le temps ; les troisièmes, plus importantes de beaucoup, ne sont autre chose que les préjugés du public acceptés ou combattus par les auteurs.

Il semble d'abord que pour se rapprocher de la perfection, c'est-à-dire d'une imitation fidèle de la nature, le théâtre n'ait qu'à supprimer toutes les conventions qui pourront l'être, et que chaque suppression sera un progrès. Il n'en est pas ainsi suivant M. Sarcey. Toute convention supprimée fait place à quelque autre, et la somme reste à peu près la même. Autrefois, par exemple, on admettait fort bien que le lieu de la scène fût une place publique, une antichambre de palais, un appartement à tout faire, où se passait toute une action qui souvent aurait été mieux placée partout ailleurs : les décors étaient aussi fort imparfaits ; en Angleterre, par exemple, où l'on ne s'astreignait pas à l'unité de lieu, un poteau surmonté d'un écriteau suffisait à transporter les spectateurs pleins d'imagination et de bonne volonté dans une

forêt, une plaine, sur une montagne, ou au fond d'un château. Avons-nous gagné à mettre dans la représentation des lieux plus d'exactitude? Non, car la réalité du décor fait ressortir davantage, et d'une façon choquante, ce qu'il y a de conventions dans la composition, les situations et les idées de la pièce. Ainsi vous me montrez, dans *Esther*, Assuérus au milieu d'un véritable palais assyrien qui semble venir en droite ligne de Khorsabad; mais dans la pièce de Racine, Assuérus n'est au fond qu'une copie de Louis XIV; vous croyez lui rendre sa patrie: loin de là, vous le dépaysez. Ramenez-le, je vous prie, à Versailles ou à Saint-Denis, et ne le séparez pas plus longtemps d'Esther-Maintenon.

Il y a ici deux choses distinctes que M. Sarcey, peut-être pour ne pas abuser des divisions, a traitées ensemble et un peu confondues. Il était nécessaire, il me semble, de séparer mieux les conventions de mise en scène et les conventions de lieu. Que les premières soient de peu d'importance, on peut l'admettre pour un instant. Quelques personnes vont même jusqu'à regretter celles qui ont disparu, et pensent que le génie dramatique diminue à mesure que l'exactitude et le luxe dans la représentation augmentent. Cependant l'art du décor, sagement employé, peut ajouter singulièrement à l'effet du drame et fournit, pour frapper les spectateurs, des ressources dont on ne doit pas se priver. Shakspeare lui-même, s'il avait pu remplacer ses écriteaux par ces forêts aux perspectives profondes que nous admirons aujourd'hui sur la scène, l'aurait fait, à coup sûr, et n'aurait pas cru perdre à l'échange. Si cette vérité du décor force à plus de vérité dans les situations, dans le langage, dans les idées, le mal est-il si grand? Je n'ai garde d'attaquer ici le système dans lequel ont été conçues nos tragédies classiques. Elles peuvent, aussi bien et mieux peut-être que les drames de Shakspeare, se passer de décors: les héroïnes de Racine, quoique nées pour briller à Versailles, font encore fort bonne figure sur les estrades de nos cafés, au milieu du bruit des chopes et de la fumée des pipes. Mais on imagine très-bien un art différent, conforme aux goûts et aux connaissances de notre siècle. Si l'on remettait aujourd'hui un Assuérus sur la scène, je trouverais fort bon qu'on le fît aussi Assyrien que possible. Nous savons l'histoire un peu mieux que nos devanciers; ce qui est certain, c'est que nous la savons d'une autre façon. Dans les hommes des pays et des siècles divers, ils voyaient plutôt les ressemblances; non-seulement nous voyons les différences, mais nous aimons les sentir et les voir. L'art dramatique pourrait, sans devenir trop curieux et trop savant, nous montrer non-seulement le fonds commun de l'humanité, mais les modifications, les accidents produits par les influences du siècle et du pays. On trouverait alors, dans nos connaissances historiques et dans nos ressources décoratives, le moyen de faire revivre, avec leur physionomie réelle, les générations éteintes. Corneille même et Racine l'ont fait autant que le permettaient le goût et les exigences de leur public. M. Sarcey semble regretter qu'on ne joue plus *Cinna* avec les grandes perruques, les rubans et les plumes. Mais Corneille, s'il l'avait pu, aurait supprimé tout cela, sans nul doute. Ne se vantait-il pas de montrer aux Français de véritables Romains? Les perruques ne choquaient point la cour de Louis XIV; mais elles nous paraîtraient ce qu'elles sont en réalité, un travestissement. Par quoi donc les remplacer? Ferons-nous aux héros de Racine une raie au milieu de la tête, et les draperons-nous dans des redingotes légèrement idéalisées, ou chercherons-nous, au contraire, à leur donner autant que possible le costume et l'air antiques?

Si nous passons aux conventions de lieu, M. Sarcey reconnaîtra sans doute que nous avons bien fait de les élargir, comme il le reconnaît pour les conventions de temps. En renonçant, dit-il, à cette règle rigoureuse des vingt-quatre heures, nous avons gagné bien des pièces qui, dans l'ancien système, auraient été impossibles. Tel prologue, par exemple, nous montre des faits antérieurs de plus de vingt ans à ceux qui font le sujet principal de la pièce et nous instruit de tout ce que nous devons savoir, sans nous faire subir ces longues expositions et ces récits sans fin que nous trouvons dans les pièces classiques. En effet, cette liberté met nos auteurs fort à l'aise, et pourvu qu'ils en usent avec ménagement, l'art y gagne beaucoup plus qu'il n'y perd. Mais on en peut dire autant de la liberté de transporter l'action dans des endroits différents souvent fort éloignés les uns des autres. En n'exigeant plus l'unité de lieu, nous débarrassons nos auteurs d'une obligation souvent fort gênante, et nous leur permettons plus de beautés. C'est à eux d'user de la permission.

Les conventions d'idées sont les plus nombreuses et de beaucoup les plus importantes; cependant on s'en est fort peu occupé jusqu'ici.

C'est surtout dans cette partie de la conférence qu'il faut reconnaître de l'originalité et de la justesse, des vues ingénieuses et une fine observation.

Le public n'est pas, comme on le pourrait croire, composé d'une foule de volontés et de sentiments individuels en désaccord et en lutte; il renferme souvent des fractions opposées; mais d'ordinaire les traits particuliers s'effacent, les différents courants d'idées se réunissent pour en former un seul, et la foule n'est plus qu'un auditeur à mille têtes pourvu de ses opinions et de ses préjugés. Cet auditeur, dont le dramaturge cherche à conquérir les bonnes grâces, a ses idées sur le théâtre, la littérature, l'histoire, la politique, la morale, les passions, et quelles qu'elles soient, fausses ou vraies, il faut compter avec elles. Ces opinions générales, formées par une sorte de consentement tacite, changent insensiblement. On ne voit pas quand elles naissent et quand elles s'évanouissent; nous n'en avons guère conscience tandis qu'elles règnent, car nous les partageons; mais, dans les œuvres des époques précédentes, nous

les reconnaissons plus aisément. C'est ainsi que mille choses frappent un voyageur en pays étranger.

La tâche du critique est de distinguer parmi les idées régnantes celles qui sont fausses et celles qui sont justes; celles qui sont conformes à la vérité et celles qui n'ont pour elles que la convention. C'est chose fort facile, mais au bout de cent ans. Les contemporains y ont autant de peine qu'à juger les modes sans prévention. Quand on y a réussi, on possède un moyen d'apprécier les auteurs. Demandons-nous, en appréciant leurs pièces, s'ils ont cherché à peindre la vérité à leurs risques et périls, ou s'ils se sont faits les flatteurs de l'opinion régnante. Telle est la règle que nous donne M. Sarcey; mais j'avoue qu'il ne nous montre pas assez clairement le moyen de nous en servir. Diviser les auteurs en deux classes, ceux qui respectent la convention et ceux qui la dédaignent, ce n'est pas tout à fait les juger, d'autant plus qu'on peut fort bien remplacer l'erreur commune par une erreur personnelle.

Bien que M. Sarcey montre plus d'estime et de sympathie pour la hardiesse des seconds, il rend si bien justice à l'habileté des premiers, qu'on ne voit pas au juste quelles places il leur assigne.

Il voit dans M. Alexandre Dumas fils celui de nos auteurs qui a rompu le plus ouvertement avec la convention. Il l'en a loué dans la conférence où il analysait le sentiment de la paternité; aujourd'hui ce sont les rôles de jeunes filles qu'il étudie dans le théâtre de M. Dumas, et la façon dont ils sont traités ne le satisfait pas complétement.

C'est, dit-il, qu'il n'est rien de plus difficile à mettre sur la scène que des caractères de jeunes filles. Telle est aujourd'hui leur éducation qu'elles ne doivent ni agir ni parler. Sans doute elles pensent d'autant plus, et si leurs cœurs sont des livres fermés, ce ne sont pas des pages blanches; mais la timidité de leur esprit, leur inexpérience de la vie, la pudeur intérieure qui gouverne les mouvements les plus secrets de leur pensée, lui donnent tout le vague et toute l'indécision de la rêverie. Elle s'évanouit quand on veut la saisir, et quand l'observateur parviendrait à la comprendre, les mots lui manqueraient pour la traduire. Ce n'est point par des discours que leurs sentiments s'expriment : des actions involontaires, quelques mots, une inflexion de voix, une rougeur, un jeu léger de physionomie, des signes peut-être plus fugitifs encore, les trahissent à peine aux yeux les plus attentifs.

La Bruyère disait : « Il échappe à une jeune per-
» sonne de petites choses qui persuadent beaucoup et
» qui flattent sensiblement celui pour qui elles sont
» faites : il n'échappe presque rien aux hommes; leurs
» caresses sont volontaires; ils parlent; ils agissent; ils
» sont empressés et persuadent moins. » Vous pouvez représenter ces discours et ces actions des hommes; mais transportez donc sur la scène ces mille riens expressifs, que dans la vie même les plus clairvoyants et les plus intéressés aperçoivent rarement. L'auteur le plus ingénieux, secondé par les actrices les pus habiles, courrait grand risque d'échouer dans une pareille entreprise.

Une double convention serait ici nécessaire à l'art dramatique; elle permettrait d'abord aux auteurs de donner à ces pensées flottantes et indécises une forme plus arrêtée qui ne leur est pas naturelle; d'un autre côté, nous admettrions qu'une jeune fille s'expliquât sur la scène avec une liberté bien rare dans la réalité.

C'est aujourd'hui une convention contraire qui règne sur le théâtre : loin de prêter aux jeunes filles plus de pensées qu'elles n'en ont, on les suppose, sur une foule de choses, d'une ignorance invraisemblable. Aussi nos auteurs sont-ils fort embarrassés. Il y en a qui se tirent d'affaire en les supprimant. Tel est M. Labiche, qui même fait entrer peu de femmes dans ses pièces; il les trouve peu comiques, ce qui fait leur éloge. Si madame Thierret tient quelquefois dans ses comédies une large place, les rôles qu'elle remplit ne sont pas, convenez-en, des rôles de femme. D'autres, comme M. Sardou, tournent l'obstacle en choisissant les rares circonstances où la convention même permet aux jeunes filles de parler. D'autres enfin se résignent à leur donner à toutes la même physionomie gracieuse, mais un peu vague, et un rôle effacé.

La difficulté, pour M. Dumas fils, était plus grande que pour personne; car il veut rester vrai. S'il les prend telles qu'on les voit d'ordinaire, elles ne parlent pas; s'il les fait parler, elles s'éloignent de la vérité. Il ne les a cependant pas exilées de son théâtre; mais, quand il nous les présente, les circonstances où elles se trouvent et l'éducation qu'elles ont reçue en font, par la pensée et le langage, des femmes et parfois même des hommes. La plupart du temps, il supprime les mères, et son théâtre est plein de jeunes filles sans mère, comme son demi-monde de femmes sans mari. Elles ont été élevées par un père, par des parentes inattentives, par le hasard : elles se sont habituées à penser, à vouloir par elles-mêmes.

Elles ne manquent pas, il est vrai, de conseils; elles parlent avec des hommes et comme des hommes. M. Dumas fils, à défaut de mère, leur donne un ami. Tout le monde connaît ce personnage, pour lequel il semble avoir une prédilection particulière, cet ami des femmes qui a beaucoup vu et beaucoup observé : c'est un connaisseur un peu blasé, sur qui les ruses et les coquetteries n'ont plus guère de prise; mais il a conservé pour les femmes en général une affection douce et bienveillante : il met à leur service l'expérience qu'il leur doit, il donne avec sincérité des conseils excellents, se fait aimer par son esprit et sa franchise vaillante, et finit par donner son cœur avec ses conseils.

Les leçons d'un pareil maître ont leur prix, sans doute; mais ses élèves ont quelque chose de trop viril. Dans l'expression de leurs sentiments, il y a trop de raisonnement. Si nous voulons voir une véritable scène

d'amour, ouvrons Musset et lisons *Il ne faut jurer de rien*. Nous y trouverons aussi une figure d'une grâce vraiment virginale. C'est que, pour peindre les jeunes filles, il faut des poëtes.

Je voudrais bien adresser une objection à M. Sarcey, mais le défaut d'espace et de temps m'en empêche. Il me suffit d'avoir mis les lecteurs en état de juger sa thèse. Si, d'ailleurs, elle a des côtés faibles ou renferme quelques exagérations, cette analyse, tout imparfaite qu'elle est, suffit à rendre ces défauts plus saillants; car on ne retrouve ici ni la verve, ni le mouvement, ni les tons originaux et spirituels dont le causeur les revêt dans ses entretiens avec le public.

LÉON TERRIER.

Les Pères et les Enfants.

(Quatrième leçon de M. Legouvé.)

L'enfant a grandi. Le moment est venu pour le père de montrer que non-seulement il l'aime beaucoup, mais qu'il l'aime bien, que sa tendresse n'exclut ni la prévoyance ni la fermeté. A la première enfance des soins affectueux, des caresses, d'indulgentes remontrances, appuyées de bons exemples, suffisaient. Il faut à l'adolescence un régime plus viril et de plus mâles enseignements. L'auteur du *journal* s'occupe de l'instruction de son fils. Après de mûres réflexions, il se décide à l'envoyer, en qualité d'externe libre, au collége Bourbon : résolution fort sage dans la condition particulière où M. Legouvé a placé son père de famille, exemple excellent pour un habitant de la Chaussée d'Antin, et pour un homme riche ou seulement à l'aise, mais un peu difficile à suivre pour un pauvre diable incapable de payer les frais d'études, pour un provincial, ou pour un habitant de la rive gauche.

M. Legouvé pourrait nous répondre que nous nous arrêtons à un point tout à fait secondaire, que le nom du collége importe peu, et qu'à moins de s'en tenir, par amour de la généralité philosophique, à envoyer son fils suivre un cours idéal dans un collége de raison, il fallait bien que le père de famille prît parti pour un établissement déterminé. Nous le reconnaissons volontiers. Nous voulons seulement observer que les exemples particuliers, si bien choisis et si frappants qu'ils soient, ont toujours l'inconvénient d'être particuliers.

M. Legouvé, nous l'avons dit déjà, craint les longues dissertations. Il n'argumente ni ne prêche; il raconte. Il traduit ses idées en faits; au lieu de spéculer sur les devoirs des pères, il lit et commente le *journal* d'un père. C'est là ce qui fait l'aimable originalité et le vif attrait de son enseignement. Les plus beaux raisonnements, en effet, nous laissent toujours un peu froids; les exemples vivants, pour parler comme don Diègue, sont d'un autre pouvoir, et les leçons des poëtes seront toujours mieux écoutées que celles des philosophes. Mais elles sont aussi moins claires et moins sûres. Les exemples, c'est encore Corneille qui l'a dit, sont souvent des miroirs trompeurs. A les prendre au pied de la lettre, ils sont nécessairement d'une application très-restreinte. Pour en tirer des règles générales, il faut à ceux à qui on les propose une sagacité et un tact qui sont rares. S'ils sont empruntés à la réalité, ils sont presque toujours complexes et confus; inventés, ils ne sont plus assez concluants. Il arrive encore qu'une pensée vraie s'altère et se fausse en revêtant ainsi une forme concrète, et que l'écrivain l'exagère pour la rendre plus frappante. Il nous semble que M. Legouvé n'a pas toujours évité ce danger. Il y a dans son roman philosophique deux éléments distincts : des idées générales sur la constitution de la famille et sur l'éducation des enfants, aussi sensées qu'elles sont fines et délicates, et le récit intéressant de la vie d'un père pénétré de ces idées et soucieux de les mettre en pratique. Peut-être les vues générales ne se dégagent-elles pas toujours assez nettement du milieu des aventures particulières; en d'autres termes, peut-être M. Legouvé conte-t-il trop bien et prend-il trop de plaisir à conter.

Quand l'auteur du journal parle, c'est tout plaisir et tout profit que de l'entendre. Ce n'est plus un père, c'est le *père* même qui s'explique avec une éloquence pénétrante sur des devoirs qu'il entend bien. Quand il agit, il tient nécessairement compte des circonstances particulières où le sort et M. Legouvé l'ont placé. Il ne veut pas enseigner lui-même à son fils le grec et le latin, parce que ce n'est pas son état, et parce qu'un père est toujours trop pressé, trop impatient du succès, pour être un bon maître. Il ne le fait pas instruire dans sa maison par un précepteur, parce qu'il sait que des études isolées sont toujours languissantes, et parce qu'il croit sage d'habituer de bonne heure à la société de ses semblables un enfant destiné à vivre dans un monde démocratique. Il ne le confie pas aux prêtres, parce qu'ils n'ont pas le sentiment des idées modernes; il ne l'enferme pas dans un lycée, parce que, si l'instruction y est bonne, l'éducation y est un peu négligée. Il veut qu'il ait à la fois l'instruction du lycée et cette éducation de la famille que rien ne remplace. Les souvenirs des parents, dit M. Legouvé, sont les dieux pénates du cœur. L'enfant va seul au lycée; il se familiarise avec la rue, avec les dangers et les tentations. A la maison, sa mère l'aide et le dirige dans son travail. Elle met ses cahiers en ordre, apprend avec lui ses leçons, et lui allége sa tâche, en en prenant pour elle la moitié. Ainsi se forme « cette sainte alliance des mères et des fils », l'honneur et la force de la famille moderne. Tout cela est aussi sensé que touchant. Mais tout cela est aussi un peu particulier.

Les vacances venues, la famille va à la campagne, et le père s'ingénie à inventer pour son fils des distractions utiles, des jeux, qui soient en même temps des enseignements. Le hasard le sert à merveille. Il trouve dans son village une vieille demoiselle, « que les hommes ont bles-

sée, et que les bêtes ont guérie ». Elle vit au milieu des oiseaux et des fleurs, et partage son affection et ses soins entre son jardin et ses volières. Mademoiselle de Montebise se prend d'amitié pour Maurice, et l'initie à ses plaisirs délicats. Le tableau tracé par M. Legouvé de la vie et de la mort de la vieille demoiselle est charmant, et les leçons que reçoit d'elle son jeune ami sont bien propres à former son esprit et son cœur. Peupler son âme de goûts élevés, c'est, dit M. Legouvé, se préparer pour les mauvais jours des maisons de refuge, comme celles que les montagnards construisent dans les passages difficiles, et où ils s'abritent au moment de l'orage. Mais la tâche du père de famille ne devient-elle pas ici un peu trop aisée, et son exemple est-il facile à suivre? Il a assez de loisir pour se consacrer tout entier pendant deux mois de vacances à l'éducation de son fils; il a de plus la bonne fortune singulière de rencontrer une auxiliaire inattendue, qu'il n'a ni prévue ni cherchée, et de voir d'une rencontre accidentelle sortir une amitié féconde et un commerce instructif. N'est-il pas aussi heureux que sage, et un pareil concours de circonstances favorables n'est-il pas trop rare pour que l'on en puisse tirer un enseignement général?

La tendresse du père est mise un jour à une rude épreuve. L'homme que nous avons vu si soucieux de la santé et du bien-être de son fils, trouve dans son affection même la force de l'exposer aux plus grands dangers, à la mort. Il l'a vu trembler et pâlir sous les insultes d'un jeune paysan; il craint qu'une vie trop douce ne l'ait amolli, et qu'il ne soit lâche. Il s'applique à fortifier son cœur par un régime moral, comme il a guéri par un régime physique son corps frêle et débile. A-t-il réussi, non pas à le rendre inaccessible à la peur, mais à lui inspirer l'énergie et la volonté qui la domptent? L'expérience seule peut le lui prouver. Vienne donc un danger, il est décidé à voir de quel front son fils l'abordera. La révolution de 1848 éclate. Aux journées de juin, Paris est en feu. Le père de famille descend dans la rue, non pour tirer des coups de fusil, mais pour en recevoir, pour se jeter entre les combattants, et travailler selon ses moyens, non pas à la victoire d'un parti, mais à la réconciliation des partis. Il emmène son fils. Après une nuit de promenades sinistres dans les rues désertes et illuminées, ils arrivent au matin devant une barricade. Le père parlemente; on l'écoute, les esprits s'apaisent, les armes vont tomber des mains des insurgés; un homme de mauvaise mine, fatigué de ce qu'il appelle des capucinades, dirige un fusil vers la poitrine de l'orateur. L'enfant a vu le geste, il s'élance pour détourner l'arme, et tombe frappé de la balle. Il va sans dire que la blessure n'est pas mortelle. On sauve le jeune héros, et quelques jours plus tard, étendu sur son lit de convalescence, il peut dire à son père en l'embrassant: « J'ai eu bien peur en partant, mais j'ai pensé que, si je n'étais pas brave, tu ne m'estimerais plus, et cela m'a donné du cœur. »

M. Legouvé est un enchanteur. Tout ce récit est conduit par lui avec un art admirable. On est d'abord trop ému pour en remarquer l'invraisemblance. Mais à l'examiner de sang-froid, l'héroïsme du père n'est-il pas un peu barbare, ou, pour mieux dire, un peu excessif et romanesque? Ne pourrait-il pas mettre le courage de son fils à une épreuve moins périlleuse, et a-t-il besoin de le faire tuer pour l'aguerrir? Nous croyons que M. Legouvé hésiterait, à l'occasion, avant de prendre une détermination aussi énergique, et qu'il ne la prendrait pas. Nous ne sommes ni des Spartiates ni des Romains; il ne faut pas nous demander de nous élever pour si peu aux efforts de vertu que nous admirons chez le vieil Horace d'une admiration mêlée d'effroi.

E. Rittier.

Collége de France.

COURS D'ÉLOQUENCE LATINE DE M. HAVET

(les mercredis et samedis, à deux heures).

Leçons du mercredi (Sur l'Éloquence latine après Tacite) : le 20 février, *Les peintures de mœurs dans le roman d'Apulée;* — le 27, suite du même sujet.

Leçons du samedi (Résumé de l'histoire de l'éloquence latine) : le 16 février, *César, la Guerre des Gaules;* — le 23, *César, la Guerre civile.*

Association polytechnique.

CONFÉRENCES D'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE

(Grand amphithéâtre de l'École de médecine, tous les dimanches, à dix heures du matin).

17 février. — M. Courcelle-Seneuil : *Source des richesses.*
24 février, 3 mars. — M. Passy (Fréd.) : *Propriété, hérédité.*
10 mars. — M. Horn : *Division du travail.*
17 mars. — M. Garnier (Joseph) : *Concurrence.*
24 et 31 mars. — M. Batbie : *Grèves et coalitions.*
7 avril. — M. du Puynode : *Commerce.*
14 et 28 avril. — M. Wolowski (de l'Institut) : *Banques.*
5 mai. — M. Duval (Jules) : *Population.*
12 mai. — M. Baudrillart (de l'Institut) : *Émigration des campagnes vers les villes.*
19 mai. — M. Coq (Paul) : *Caisses d'épargne.*
26 mai. — M. Levasseur (Émile) : *Assurances.*
2 juin. — M. Audiganne : *Expositions universelles.*

Athénée de Paris

(17, rue Scribe, à huit heures et demie).

Samedi, 16 février. — Mme Ernst : *Les héroïnes de Corneille ; rôle de Camille dans Horace.* — M. J. J. Weiss : *Molière.*

Mardi, 19. — M. Talbot : *Drames et comédies dans les fables de la Fontaine.* — M. Louis Simonin : *La terre avant les hommes* (Tableaux géologiques. — Plantes et animaux antédiluviens vus à la lumière électrique).

Jeudi, 21. — M. Émile Deschanel : *La statue de Voltaire.* — M. Francisque Sarcey : *L'ami des femmes dans le théâtre de M. Alexandre Dumas fils.*

Samedi, 23. — M. J. J. Weiss : *Molière* (suite et fin).

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 13 23 FÉVRIER 1867

COLLÉGE DE FRANCE.

COURS DE M. LEGOUVÉ
(de l'Académie française).

Les Pères et les Enfants au XIXe siècle. — La tendresse et l'autorité (1).

Messieurs,

Vous le savez, une des idées que je reproduis le plus volontiers est que l'éducation des enfants par le père est en même temps l'éducation du père par les enfants. Eh bien ! j'en pourrais dire autant de ce cours lui-même. Quand un historien politique comme mon savant et spirituel ami M. Laboulaye, quand un savant comme M. Maury, quand un littérateur érudit et ingénieux comme M. de Loménie, montent dans cette chaire, ils vous apportent des connaissances nouvelles ; le professeur instruit, les auditeurs s'instruisent. Tel n'est pas mon rôle. Je ne vous parle, moi, que de ce que vous savez aussi bien que moi, c'est-à-dire de ce qui se passe dans vos cœurs et dans vos familles. C'est de vous que j'ai appris ce que j'ai l'air de vous enseigner ; nos leçons elles-mêmes ne sont pour moi qu'une nouvelle manière de vous interroger encore ; vos impressions m'éclairent, vos silences mêmes me parlent : ce cours n'est en vérité qu'un cours d'enseignement mutuel. Plus que jamais aujourd'hui, j'ai besoin de votre collaboration. Nous voici au cœur même de notre sujet. Nous voici au point fondamental, à la question de principes, c'est-à-dire sur le terrain où s'attaquent le plus ardemment les nombreux adversaires et les rares défenseurs de la famille d'aujourd'hui. Je viens vous parler de la tendresse et de l'autorité. J'ai fait à ce sujet une remarque assez singulière. Toutes les fois que j'interroge un père sur cette grave question de l'autorité paternelle (et j'interroge tous ceux que je rencontre), il me répond invariablement : « L'autorité ? Elle n'existe plus ! La paternité est un sentiment, ce n'est plus une fonction. Il n'y a plus de respect filial ! » Seulement, il ajoute invariablement aussi : « Mon Dieu ! Je ne dis pas cela pour moi !... J'ai un grand fils qui est plein de déférence, d'égards et de tendresse... — Comment l'avez-vous élevé ? — Comme un ami ! — Il me semble alors que le système actuel n'est pas si mauvais. — Pour moi, oui ; mais mon fils est une exception ! » Vous savez que l'on croit volontiers que les gens que l'on aime sont des êtres exceptionnels. Seulement, comme je rencontre beaucoup d'exceptions de ce genre, je m'imagine que la règle n'est pas aussi absolue, ni le mal aussi grand que l'on se le figure, et qu'il suffit peut-être d'une discussion sérieuse des deux principes de la famille pour dissiper bien des erreurs et éclairer plus d'une conscience.

C'est ce que je vais tenter devant vous, et, pour donner plus de force à la critique de la paternité d'aujourd'hui, j'en ai chargé, non pas un représentant de l'ancien régime, mais un partisan de la famille moderne, qu'une déception a violemment rejeté dans les rangs opposés. J'ai remarqué qu'on attaque bien plus énergiquement un parti dont on n'est plus, qu'un parti dont on n'est pas.

L'autre, c'est le père dont je vous lis le journal, car il inscrit sur ce journal, non-seulement ce qui se passe entre son fils et lui, mais ce qu'il voit, ce qu'il entend dans les autres familles ; tout ce qui touche la paternité d'aujourd'hui le touche lui-même, et chaque question générale devient pour lui une question particulière, puisqu'elle influe nécessairement sur ses sentiments et sa conduite paternelle.

I

JOURNAL DU PÈRE.

J'ai reçu hier un rude coup. Je n'en suis pas remis. Ma nuit entière s'est passée dans ces agitations de conscience, dans ces troubles intérieurs où l'on sent le fond même de sa vie engagé.

Voici ce qui m'est arrivé. — J'ai rencontré hier un de ces amis qu'on ne voit quasi jamais (la vie nous entraîne

(1) Avant d'aborder dans sa quatrième leçon, dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro, des récits qui éclairent ses idées et les mettent en relief de façon à frapper l'imagination en même temps que le cœur de son auditoire, M. Legouvé a développé dans celle-ci, qui est la troisième, des considérations générales dont tous les pères indistinctement, et quelle que soit leur position, peuvent tirer un égal profit. (*Note de la Direct.*)

tous de tant de côtés différents), mais que l'on aime pourtant comme si on les voyait tous les jours. L'absence, l'éloignement, les rapports interrompus, n'interrompent pas ces sortes d'amitiés singulières, tant la sympathie et l'estime mutuelle y sont solides et sincères. Dès qu'on se retrouve, les liens se renouent, les rares entretiens dont le hasard vous offre l'occasion se prolongent en d'interminables promenades et en éternelles causeries; vous oubliez sans remords les travaux qui vous attendent, les rendez-vous qui vous pressent, le jour qui s'écoule, la pluie qui tombe, vos jambes qui n'en peuvent plus; et, de rue en rue, de reconduite en reconduite, vous arrivez enfin à ce moment qui vous force à vous quitter, mais non sans vous écrier tous deux : — Sommes-nous insensés de ne pas nous voir plus souvent! Il faut nous voir, il faut fixer un jour de réunion par semaine. — On n'en fixe pas. On ne se voit pas davantage. On se borne toujours aux rencontres. Qu'importe? On se connaît, on se pénètre, on s'aime, on se voit mille fois plus dans ces rencontres passagères, que bien des gens pendant des années d'intimité.

J'aperçus donc de loin, hier, au Luxembourg, un de ces amis d'une fois par an. Je courus à lui; sa physionomie me troubla. Qu'avez-vous ? êtes-vous malade?

« — Oui, très-malade, malade du mal de tous les pères de notre époque, malade du même mal que vous probablement, malade enfin du déplorable esprit qui souffle aujourd'hui sur toutes les familles pour les détruire.

» — Expliquez-vous, je ne vous comprends pas.

» — Vous avez un fils, je crois?

» — Oui.

» — Votre fils vous tutoie-t-il?

» — Oui.

» — J'en étais sûr ! Et vous ne le quittez jamais?

» — Le moins possible.

» — C'est bien cela, et vous l'adorez?

» — Sans doute.

» — Encore cela ! On a rayé le mot simple, vrai, sain d'*aimer* pour ce verbe corrupteur et délétère d'*adorer*.

» — Mais...

» — Et sans doute aussi vous êtes à la fois son précepteur et son compagnon, son mentor et son camarade, son ami enfin, comme on dit encore aujourd'hui.

» — Est-ce qu'un père ne doit pas être l'ami de son fils?

» — Non. Un père est un guide, un père est un maître, un père est un juge; ce n'est pas un ami. — Confondre ainsi tous les sentiments en confondant tous les rangs, c'est les détruire, et lorsque vous portez le niveau dans la famille comme dans la société...

» — Comme dans la société ? repris-je en l'interrompant avec un peu d'inquiétude. Ne datons-nous donc plus, vous et moi, de la même ère? reniez-vous la Révolution et ses œuvres?

» — Ses œuvres, non; mais cette œuvre-là, oui. En renversant la société, la Révolution l'a renouvelée; en renouvelant la famille, elle l'a détruite. Je veux l'égalité civile, je veux l'égalité politique, je veux l'égalité partout, excepté au foyer domestique. Là, je veux la hiérarchie; je veux que chaque sentiment garde son nom et que la dignité paternelle ne s'amoindrisse pas dans ces attendrissements que condamne le seul titre de chef de la famille. Je lisais l'autre jour dans Montaigne une parole bien significative : « De même, dit-il, que les pères cachent leur affection envers leurs enfants. » Entendez-vous : *cachent!* Ainsi, dans ce temps-là, le père se croyait obligé de cacher sa tendresse, et pourquoi? Montaigne nous le dit encore : « pour maintenir un honnête respect. » Quel mot profond, et que nous sommes loin de cette sage réserve, nous qui voulons avant tout être des pères tendres, des pères sensibles, des pères adorés !

» — Mais, mon ami, la société actuelle a un grand avantage, c'est de permettre à chacun d'agir comme il lui plaît. Qui vous empêche d'imiter ces pères du XVIe siècle ?

» — Qui m'en empêche ? moi. Est-ce que je ne suis pas de mon temps? Est-ce que je n'ai point le cœur amolli par toutes nos fatales maximes ? Et quand j'y aurais résisté, est-ce qu'elles n'ont pas envahi tout ce qui m'entoure ? Est-ce que mon fils n'en est pas imprégné? Est-ce qu'enfin nous ne les respirons pas comme l'air lui-même, ces théories d'amour à tout prix qui tuent, hélas! jusqu'à l'amour même !... »

A ce dernier mot, sa voix, jusqu'alors vibrante et irritée, trembla tout à coup et des larmes remplirent ses yeux. Je lui pris la main.

« — Tant d'amertume, lui dis-je, dénote une grande souffrance. Est-ce vous blesser, mon ami, que de vous dire : confiez-la moi? Personne, je vous le jure, ne la comprendra mieux que moi. »

Il garda un instant le silence, puis il reprit avec un profond sentiment de tristesse :

« — J'y consens. Cette confidence me soulagera peut-être; peut-être aussi me donnerez-vous quelque utile conseil. Puis enfin, vous êtes père comme moi, et votre fils est beaucoup plus jeune que le mien ; mon exemple pourra vous servir et vous épargner ce que je souffre aujourd'hui. »

Nous voilà donc remontant tous deux l'allée de l'Observatoire, et cheminant sans nous en apercevoir le long du boulevard Montparnasse, c'est-à-dire précisément au rebours de nos destinations.

« — Si ma souffrance n'était que de la souffrance, me dit-il, vous me verriez plus courageux ; mais il s'y joint le remords. Ma fatale tendresse l'a sinon perdu, au moins égaré. Voilà ce que je ne puis me pardonner ! Ma faute a commencé par l'excès des soins corporels. Un des amis de ma famille, le vieux et charmant marquis de Vérac, m'a souvent conté qu'il n'avait jamais eu de feu dans sa chambre avant vingt ans, et que, son père l'ayant conduit à Versailles en plein mois de janvier

pour le présenter à Louis XVI, il y alla en un joli habit de taffetas aussi élégant que léger, en bas de soie blancs et sans vêtements de pardessus. Les dix degrés de froid qui inauguraient l'année l'ayant engagé à s'approcher d'un beau feu qui flambait dans la pièce d'attente, son père lui dit : — Est-ce que vous y pensez, monsieur? Vous chauffer à votre âge? Éléignez-vous donc. — Et il le renvoya à l'autre bout de la chambre. Au lieu de cette rude et salutaire discipline, quel plan ai-je suivi? Quel plan suivons-nous tous? Je lui ai mis, — *nous* leur mettons, — à l'âge où le corps de l'enfant est un poêle toujours allumé, des gants aux mains, des caoutchoucs aux pieds, des casquettes sur la tête, des paletots sur la poitrine; j'ai fait de lui le plus misérable des esclaves, l'esclave d'un morceau de flanelle et d'une paire de chaussons.

» — Regrettez-vous donc de ne pas l'avoir laissé traîner comme les pauvres petits enfants de nos villages dans les boues de la rue, et grelotter les pieds nus dans des sabots sans paille?

» — C'est là l'excès, et je ne déplore que le mal. Il ne s'agit pas de les livrer demi-nus aux rigueurs des climats, mais de ne pas les armer de pied en cap contre cette saine atmosphère qui ne les attend que pour les fortifier et les endurcir.

» — Il s'agit aussi de ne pas les tuer! Je crois, comme vous, que pour devenir un homme il faut avoir été, pardonnez-moi cette familiarité de paroles, il faut avoir été un *gamin*, et gamin, pour moi, veut dire poitrine débraillée, col nu, tête au vent, courses à perdre haleine, sueurs non essuyées, vêtements mouillés, libre commerce enfin avec le plein air et toutes ses intempéries. Mais à quel âge faut-il livrer l'enfant à cette dure vie? Voilà la question.

» Ne nous créons pas des remords éternels avec des systèmes à la spartiate. Tant que les plantes sont petites, on les élève sur couche et sous cloches. Quand elles sont fortes, on les met en pleine terre et au plein soleil. Voilà notre modèle; ce sont les soins donnés aux petits enfants qui font souvent la vigueur de corps du jeune homme.

» — Oh! si je n'avais mal gouverné que son corps!

» — Quelques scrupules excessifs, j'en suis sûr, ce que j'appelle une maladie de conscience.

» — Non! la maladie, c'est cette tendresse excessive, ce besoin d'être aimé par eux, qui fait tout céder devant eux! Quand il m'appelait, même au milieu de mes occupations, avec cette voix caline et impérieuse dont les enfants ont si bien le secret, je venais, je cédais, j'obéissais, voilà le vrai mot, avec une joie insensée. Dans la maison, pendant le repas, même faiblesse. Sa mère m'envoyait-elle un morceau choisi (les femmes, vous le savez, ont au plus haut degré l'abnégation de l'estomac), il le voulait aussitôt, et je le lui donnais: faute légère sans doute, car c'était lui donner en même temps un exemple de sobriété. Il y avait même dans ma condescendance, je me le disais du moins, un peu de volonté de faire à ses yeux acte de non-gourmandise; la faute n'en était pas moins réelle, car je l'habituais ainsi à se considérer comme le premier dans la maison, comme le pivot autour duquel tout devait tourner, j'ébranlais dans son âme l'idée sur laquelle repose la famille même, et qui est la base du respect, l'idée de la hiérarchie... Les fatales conséquences de cette éducation ne se firent pas attendre. Nous devînmes compagnons, amis, camarades, tout enfin, excepté père et fils! Bientôt de cette habitude de jeux communs naquit entre lui et moi une familiarité de gestes, un sans-façon de langage qui non-seulement rend impossible ce que j'appellerai le respect extérieur, mais, croyez-le bien, la déférence du cœur. Il s'accoutuma à discuter avec nous, à soutenir nettement son opinion contre nous, puis au ton de l'égalité se mêla peu à peu cet accent de dédain particulier à la jeunesse, et où se trouve sous-entendu ce mot : Vous n'y entendez rien, vous êtes trop vieux! Enfin, hier où il a eu quinze ans, où il commence à compter comme un jeune homme, hier, il a manqué de respect à sa mère.

» — A sa mère!

» — Ce que j'ai fait, vous le comprenez. Je me suis élancé sur lui et je l'ai précipité avec tant de violence aux genoux de celle qu'il a offensée, je lui ai dit avec tant de fureur: « Demandez pardon, demandez pardon! » qu'il a bien vu que s'il n'obéissait pas, j'étais capable de tout, et il a obéi. Je dois même à la vérité d'ajouter qu'il avait des larmes dans les yeux! Mais qu'importe, le coup est porté, et le mal est irréparable.

» — Irréparable, mon ami!

» — Oui, irréparable! Quelles peuvent être nos relations maintenant? Celles d'autrefois? Jamais! Dieu merci, je n'en suis pas arrivé à ce degré de faiblesse, où, après avoir vu ce que j'ai vu, je fasse encore ce que j'ai fait. Mais alors plus d'épanchement! plus de confiance! c'est-à-dire la gêne... la contrainte... la froideur... et dès qu'il pourra disposer de lui... l'éloignement, la séparation...»

Les larmes commençaient à faire trembler sa voix.

« — Trouverai-je au moins un remède au mal que je lui ai fait dans le retour à l'autorité, à l'obéissance? Non. Il m'obéira, c'est évident... il m'obéira de geste, de parole, de corps. Mais ce sentiment intime et profond, qui sanctifie l'obéissance en en faisant de la vénération, ce mouvement intérieur qui incline le front et le cœur d'un fils devant son père comme devant un être supérieur à lui, plus juste que lui, le sentiment sacré et conservateur, il est mort, je l'ai tué! Oh! mon ami, mon ami! combien nos pères avaient raison! Ils donnaient l'autorité pour fondement à la famille, et l'affection se conservait et grandissait à l'abri de l'autorité. Nous avons, nous, renversé les rôles et mis l'affection au premier rang; nous avons du même coup détruit l'affection comme l'autorité. Vous avez un fils, profitez de

ma faute. Pas de vie commune avec lui! pas de familiarité! pas de camaraderie! Le respect! le respect! le respect! »

II

Mon ami, après ces mots prononcés avec un profond sentiment de conviction, partit brusquement, me laissant en proie à une grande perplexité morale. Qu'y avait-il de généralement vrai dans ce cri de sa douleur?

La famille, seul ancre de salut de la société, est-elle en effet menacée?

L'autorité paternelle, seule ancre de salut de la famille, est-elle en voie de destruction?

Les enfants courent-ils risque de perdre en moralité ce que le chef perd en autorité? Car ces deux propositions sont liées entre elles; si le père s'abaisse, l'enfant se déprave.

Telle était la question, vraiment terrible pour une âme paternelle, qui se posait devant moi. Ma nuit entière se passa dans l'examen de ces problèmes, et dès que le matin fut venu, la tête toute pleine de ces six heures de méditation, je me rendis chez mon ami.

Onze heures sonnaient quand je frappai à sa porte. Un jeune homme vint m'ouvrir, c'était son fils. Je ne l'avais jamais vu. Mon premier sentiment fut celui d'une violente répulsion. Son horrible faute, car quoi de plus odieux qu'un fils qui manque de respect à sa mère? altérait, pour moi, jusqu'à son visage; je ne voyais pas ses traits, je ne voyais que son action. S'aperçut-il de ma secrète répugnance? Je ne sais; mais il devint très-pâle, et il resta silencieux devant moi, qui me taisais aussi. Ce premier trouble passé, je lui demandai à parler à son père; il me répondit d'une voix embarrassée qu'il était sorti. Je lui remis mon nom.

« — Le père de Maurice! s'écria-t-il.

» — Vous connaissez mon fils? repris-je vivement.

» — Qui ne le connaît pas parmi nous?

» — Parmi vous?

» — Je suis, comme externe libre, le même collége que lui. Votre fils, monsieur, votre fils! ah! que je voudrais lui ressembler! »

Ces mots furent dits avec une émotion qui me surprit plus encore qu'elle ne me toucha. Je ne pouvais comprendre qu'un jeune homme qui appréciait tant mon fils fût un mauvais fils. Malgré moi donc, j'allai à lui brusquement et, saisissant son bras avec un mélange de colère et de pitié :

« — Malheureux enfant, comment donc avez-vous pu?... »

A ce moment, son père entra. Je m'arrêtai.

« — Que faites-vous là? dit le père d'un ton glacial. Je croyais que c'était l'heure du travail?

» — Il me semblait, répondit le jeune homme tout balbutiant, que tu... que vous...

» — Laissez-nous. »

Le coupable baissa la tête et s'éloigna avec une véritable douleur sur le visage.

Une certaine pitié se mêla malgré moi à mon indignation. Aussi, la porte refermée, ne pus-je me défendre de dire à mon ami :

« — Votre faiblesse envers cet enfant a été excessive, mais êtes-vous bien sûr que votre sévérité ne le soit pas aussi?

» — Après ce qu'il a fait?

» — Ce qu'il a fait est sans excuse; mais est-ce ainsi qu'on peut arriver à guérir une âme qu'après tout on a rendue malade soi-même?

» — C'est que vous ne savez pas à quel point mon cœur est blessé et mon esprit éperdu!

» — Je le sais, car votre trouble est devenu le mien.

» — Mon cœur n'est pas seul atteint; mes principes mêmes m'échappent, je ne sais plus où est le devoir, je ne sais plus où est le droit.

» — C'est pour que nous les cherchions ensemble que je suis venu. »

Mon ami me tendit la main, nous nous assîmes, et après un moment de silence, je commençai :

« — Nous sommes d'accord, vous et moi, n'est-ce pas, que la révolution qui s'accomplit dans la famille est un fait général.

» — Oui!

» — Irrésistible?

» — Je le crains.

» — Eh bien! voilà d'abord un premier point qui me fait douter que cette révolution soit un mal. Un fait universel a bien des chances d'être un fait providentiel.

» — Comment? Parce qu'un crime est général, vous l'absolvez? Que vous comptiez dans une ville cent, deux cents, trois cents malheureux atteints de quelques grandes maladies morales, vous criez anathème; mais que la ville entière soit envahie par ce mal, vous dites que c'est la loi de la Providence; vous forcez Dieu à contresigner les vices des hommes?

» — Ne nous emportons pas et appliquons ici toute notre raison, et rien que notre raison. Vous ne pouvez comparer à une maladie une révolution qui marche depuis tant de siècles à travers tous les obstacles, car, remarquez-le bien, elle a déjà sa tradition, elle aussi; tous les âges se sont plaints, depuis les Romains, des affaiblissements de la puissance paternelle.

» Le pouvoir des pères a subi les mêmes transformations que le pouvoir des souverains. »

« — Ici je vous arrête. La Révolution a renversé le droit divin et elle a bien fait, elle a dit que les souverains n'avaient pour droit que leur devoir, et elle a bien dit. Elle a proclamé que les rois n'étaient faits que pour les peuples, et que les peuples ne leur devaient rien qu'en raison de ce qu'ils en reçoivent : cette profession de foi est la mienne! Mais ne confondons pas les pères avec les rois. Les enfants ont envers eux des obligations indépendantes de leurs bienfaits. Un mauvais roi n'est, aux

yeux de la raison et de la morale, qu'un méchant homme, et, moralement parlant, tout lien de respect est rompu entre ses sujets et lui. Mais un mauvais père reste encore père, et aucun des devoirs de ses enfants envers lui n'est annulé; car le caractère paternel a en soi quelque chose d'absolument sacré. Pourquoi? Est-ce un pur effet du préjugé? Non. C'est que les rois, étant d'institution humaine, sont des instruments humains. Mais le père est d'institution divine; l'homme que Dieu a fait père a été revêtu, par lui, d'une partie de ses attributions. Il est créateur avec lui, et comme lui autant que l'homme peut l'être. Il est son représentant, et les enfants doivent sans cesse voir et révérer, dans l'auteur de leurs jours, celui que la main divine a sacré et consacré.

» — C'est juste, mais la sainteté du caractère paternel est-elle amoindrie de nos jours? Voilà la question.

» — Il suffit, pour la résoudre, de comparer une famille d'autrefois et une famille d'aujourd'hui. Autrefois, l'existence des enfants et celle des parents étaient séparées. Chaque jour, à l'heure du repas, chaque soir, à l'heure du repos, on amenait les enfants à leur père; puis, après quelques caresses sagement mêlées de remontrances, on les rendait à leurs gouverneurs ou à leurs gouvernantes, et le rideau retombait entre eux et lui. Qu'en résultait-il? Que le père restait toujours pour eux, à l'état de juge, presque de Dieu caché. Ils ne voyaient pas ses faiblesses, ils ne souffraient pas de ses défauts; une illusion pieuse, illusion du lointain, les entretenait dans cette espèce de tremblement salutaire sans lequel il n'y a point de respect profond, et que le Psalmiste appelle excellemment le commencement de la sagesse. Puis, quand le père intervenait, quelle influence! Quand il ordonnait, quel ascendant! Comme un regard, une intonation, un froncement de sourcil, un demi-mot, fortifiait, contenait, effrayait, charmait! Un vieux général de mes amis m'a souvent raconté qu'au moment de son départ pour l'armée à titre de volontaire, c'était en 1791, sa mère l'inonda de pleurs et le couvrit de baisers qui l'émurent profondément sans pourtant le troubler, mais qu'ayant aperçu, dans le coin de l'œil de son père, vieux et austère magistrat, une demi-larme aussitôt séchée, tout son cœur se fondit d'attendrissement. Il eût donné tous les sanglots maternels pour cette imperceptible larme. Voilà le vrai de la nature humaine! Ce qui la touche, c'est ce qu'elle entrevoit plus encore que ce qu'elle voit, car l'émotion de l'âme s'augmente alors de tout ce que l'imagination lui ajoute, et l'imagination ne s'exerce que sur ce qui se devine. Shakspeare l'a bien compris lorsqu'il fait dire à son Henri IV : « Le peuple, à force de posséder son roi, s'en est rassasié jusqu'au dégoût, et cette royale présence qu'il faut économiser avec tant de soin, Richard l'a comme avilie par une communication incessante et banale. » Eh bien! c'est ce qui arrive dans la famille d'aujourd'hui. Nous vivons côte à côte, je dirai presque pêle-mêle avec nos enfants, ils nous voient à toute heure, dans tous les costumes, dans toutes les positions, même les plus ridicules. Ils nous voient colères, ils nous voient gourmands, ils nous voient menteurs, ils nous voient vaniteux, ils nous voient tels que nous sommes enfin. Rien de si perspicace que les enfants : ils sont donc bien vite dans le secret de nos travers, et ils en rient tout bas, quelquefois tout haut, je l'ai vu! J'ai vu des pères subir et supporter les railleries de leurs fils. J'ai vu des fils se faire un malin plaisir d'exciter les défauts de leur père, non-seulement pour s'en moquer, mais ce qui est pire peut-être, pour s'en armer et en profiter... Oh! ne dites pas non! leur diplomatie ingénieuse apprend bien vite l'adroit maniement de nos faiblesses et l'art de les faire tourner au profit des leurs. Bien vite aussi leur logique impitoyable oppose tout bas notre conduite à nos remontrances, et lorsque nous voulons commander, quand il est indispensable que nous commandions, nous nous trouvons devant des cœurs sur lesquels nous n'avons plus aucune action, ni celle du prestige, la présence continuelle l'a usée, ni celle de l'autorité, l'usage journalier et incessant l'a amoindrie, ni celle de la persuasion : pour être persuadé par quelqu'un il faut croire en lui, et nos enfants ne croient plus en nous. Voilà le mal! Et je vous mets au défi ou de le nier ou de l'absoudre.

» — Je répondrai tout à l'heure à ce défi. Mais d'abord un mot. Vous admirez beaucoup cette loi moderne qui appelle également tous les enfants à la succession paternelle?

» — Sans doute.

» — Eh bien! tous les maux très-réels, du moins en apparence, que vous venez de dépeindre sont nés de cette loi.

» — Comment cela?

» — C'est bien simple. L'égalité des partages a divisé les fortunes. En les divisant, elle les a diminuées. Dès lors toutes les conditions de la vie familiale ont été changées. Plus de ces vastes habitations qui pouvaient rassembler tous les membres d'une famille sous le même toit en les tenant pourtant éloignés les uns des autres : or, la paix intérieure est souvent une affaire de distance. Il a fallu choisir des habitations moins chères, donc plus petites, ce qui rapprochait forcément les enfants des parents; il a fallu restreindre le nombre des domestiques, ce qui multiplie les rapports des parents et des enfants; il a fallu renoncer aux gouverneurs, ce qui forçait les parents à les remplacer près des enfants; et, dans tous ces contacts journaliers et matériels, la crainte, la déférence extérieure ont dû en partie s'évanouir pour faire place à la familiarité et à l'épanchement. Le changement des rapports dans la vie de famille n'est donc que la conséquence nécessaire du changement dans les rapports légaux.

» — Qu'en concluez-vous?

» — Que si le principe est bon, ses conséquences nécessaires ne sauraient être mauvaises!

» — Comment! Nierez-vous comme chimériques les excès que je vous ai dépeints?

» — Je les admets comme vous.

» — Ne les condamnez-vous pas comme monstrueux?

» — Je les condamne plus que vous.

» — Eh bien, alors?...

» — Eh bien! je dis que si de telles mœurs sont nées de telles lois, il ne faut pas en conclure que ces lois ne sont pas un bien, mais un bien dont nous usons mal.

» — Je ne vous comprends pas.

» — Vous allez me comprendre. Oui, vous avez raison! Oui, nous sommes condamnés à vivre sous les yeux de nos enfants; oui, nos enfants sont nos témoins, nos inquisiteurs, nos juges, si vous le voulez! Mais loin de voir là le renversement de l'autorité paternelle, j'y vois son salut et sa rénovation. Certes, il était plus facile d'être père autrefois qu'aujourd'hui; certes, gouverner sa famille de derrière un nuage, à la façon des dieux de l'Olympe, n'en sortir qu'à certains moments, dans l'appareil de la toute-puissance et avec la majesté, préparée à loisir, de ce front qui fait tout trembler, n'intervenir que pour les dénouements, comme le *deus ex machinâ*, tout cela composait un rôle de père absolu, plus aisé, plus commode que le dur métier des pères d'aujourd'hui. Aujourd'hui, nous sommes des pères constitutionnels, avec cette aggravation que nous n'avons pas de ministres responsables. Tous nos actes, toutes nos paroles sont scrutés comme des dépenses de budget; la tribune où l'on nous interpelle... tout haut.., ou tout bas, se dresse dans chaque coin de notre appartement, et notre inamovibilité ne nous met à l'abri ni du contrôle, ni des reproches, ni de la mise en accusation... Certes, une telle souveraineté est d'un exercice fort difficile; mais que ce rôle soit moins beau, moins conforme aux yeux de Dieu, moins en rapport avec le caractère sacré de père, voilà ce que je nie! Si, comme j'en suis convaincu, la sainteté d'un emploi se mesure à l'étendue des devoirs qu'il impose et des vertus qu'il exige, si Dieu aime pour l'homme et si l'homme doit aimer pour lui-même les routes ardues et étroites, car se sont celles qui montent, comment prétendre que la paternité moderne soit inférieure à la paternité antique? L'une supposait la vertu du père, l'autre la commande et, par un admirable retour, la facilite en la commandant. Ne comprenez-vous pas tout ce qu'il y a d'énergiquement salutaire dans ce seul mot : *Nos enfants nous jugent!* Quel frein contre le mal! quelle excitation au bien! On peut prendre son parti sur ses défauts quand ils ne nuisent qu'à nous; mais comment consentir au mal le jour où l'on croit que par son exemple on corromprait l'âme ou que l'on perdrait la tendresse de ces êtres si chers? Quels utiles témoins que ces innocents visages, qu'attristeraient ou terniraient toutes paroles mauvaises sorties de votre bouche, toute action blâmable échappée de votre cœur! Ce n'est donc pas seulement le changement des lois, c'est le changement des mœurs qu'il faut bénir, c'est le changement des mœurs qu'il faut admirer! Oh! croyez-moi, mon ami, quand le père aura grandi dans le fécond apprentissage de ce rôle de père, quand, au lieu d'être sacré seulement par son titre, il le sera par sa vertu, quand il aura conquis, à force d'être connu, ce respect qu'il n'inspirait souvent jadis qu'à force d'être ignoré, alors son autorité sera d'autant plus inébranlable que, se reposant sur la vérité et non plus sur la fiction, elle n'aura rien à craindre désormais ni du contrôle, ni du temps, ni des tristes découvertes qu'il amène. Les anciens disaient : *Major è longinquo reverentia*, le respect s'augmente par le lointain; je renverse la maxime et, l'appliquant à la famille moderne, je dis : *Major è proximo reverentia;* que le respect s'accroisse par le rapprochement!

» — Belle théorie, mais à laquelle je fais une objection décisive. Voilà les pères condamnés à être impeccables pour garder leur rang de père! voilà le respect des enfants, ce respect que vous avez nommé vous-même le fondement de la famille, le voilà établi, sur quoi? sur une chimère, sur la perfection des parents.

» — J'ai dit perfectionnement et non perfection. Les pères ne sont pas condamnés à être parfaits, mais à être meilleurs.

» — Eh! qui sera l'arbitre de ce perfectionnement, de ce progrès? Les enfants, sans doute. Ainsi, le tribunal de famille existe toujours; seulement le père en descend et les enfants y montent; ce sont les enfants qui sont constitués juges.

» — Mais enfin, repris-je avec quelque impatience, pouvons-nous empêcher que ce qui est soit? Est-ce un fait et un fait incontestable et immuable que notre vie commune avec nos enfants? Est-ce un fait que l'imperfection des pères? Est-ce un fait que le coup d'œil inquisitorial des fils? Eh bien! alors, au lieu de vous consumer en vaines doléances ou en stériles railleries, acceptez donc tout cela franchement, hardiment, et tirez-en le bien que vous pourrez, au lieu d'opposer sans cesse l'image d'un temps qui ne peut revenir et qu'en réalité vous ne connaissez pas. Non! vous ne le connaissez pas. On parle sans cesse des mœurs du temps passé, du respect des enfants dans le temps passé. Mais, à en juger par les témoignages qui en restent, de ce temps passé, je ne vois pas qu'il nous offrit un modèle si pur! Certes, on n'accusera pas la comédie moderne de pruderie, et nous voyons tous les jours le public accepter et applaudir les personnages les plus hasardés, pourvu qu'il y ait du talent dans le peintre et de la vérité dans le portrait: eh bien! que le plus hardi des écrivains dramatiques essaye ce que Molière, Regnard et Dancourt ont fait plus de dix fois; qu'il nous montre des fils faisant bâtonner leur père, comme dans *Les fourberies de Scapin*, le priant ironiquement de s'asseoir comme dans *Don Juan*, se moquant de sa malédiction comme dans l'*Avare*, se riant de sa crédulité comme dans le *Menteur*, le dupant comme dans le *Joueur?* Qu'il l'essaye!... et il verra toute la salle,

se soulevant d'indignation, flétrir de ses sifflets et de ses mépris le sacrilége qui ose attenter à la majesté paternelle !

» — L'histoire des mœurs n'est pas écrite tout entière dans les comédies. Pourquoi le passé nous apparaît-il entouré d'un tel prestige?

» — Le passé ne nous semble si beau que parce qu'il est le passé !.. c'est-à-dire parce que nous n'en souffrons plus. Ils sont loin de nous les maux et les vices de la famille d'autrefois ! Nous n'entendons plus les cris de douleur, nous ne voyons plus les existences sacrifiées, les éducations laissées à l'abandon, les hypocrisies de respect apparent démenties par les révoltes intérieures, et il ne reste devant nous que le tableau grandiose et poétique de la famille patriarcale telle que l'imagination la rêve, avec le père dans sa physionomie moitié de juge et moitié de roi, l'épouse dans son attitude respectueuse et un peu craintive d'inférieure dévouée, les enfants silencieusement groupés et inclinés, selon la hiérarchie de l'âge et du sexe, autour du trône du chef suprême. Noble image sans doute, mais image morte et trompeuse, où la réalité disparaît dans l'idéal. Aujourd'hui, au contraire, c'est l'idéal qui disparaît dans la réalité. Vivant jour à jour, et heure à heure, cette vie de famille que la société moderne nous a faite, nous heurtant à toutes ses difficultés, souffrant de tous ses inconvénients, blessés de la familiarité choquante de certains enfants, irrités de leur vanité *importante*, indignés de la faiblesse de certains pères, nous ne voyons et ne pouvons voir ni la supériorité du principe de la famille moderne, ni tout le bien qu'il a déjà produit. Nous ressemblons à des voyageurs qui s'élèvent, à travers de sombres gorges de montagnes et d'âpres défilés, vers quelque cime noyée dans la pure lumière. Ils ne voient pas la cime, ils ne voient que le chemin; s'ils s'aperçoivent qu'ils montent, c'est seulement à la lassitude de leurs membres et à la sueur qui ruisselle de leur front, et cependant ils montent, et cependant ils vont vers le soleil! Eh bien ! mon ami, nous aussi, nous y allons.

» — Qui vous le prouvera ?

» — Une parole.

» — Laquelle ?

» — Celle qui est inscrite sur le drapeau de la famille moderne : tendresse !...

» — La tendresse !...

» — Arrachez-vous pour un moment au sentiment de votre douleur personnelle, détournez vos yeux de ce monde de luxe et de frivolité qui n'est pas la France, et qui vous cache la France. Pénétrez par la pensée dans ces familles où le progrès commence toujours, dans ces familles placées à mi-côte de la société, familles de magistrats, d'avocats, d'industriels, de savants, de professeurs, d'artistes, d'hommes de travail, et voyez tout ce que la tendresse y réalise déjà de bienfaits ! Voyez combien de pères deviennent les précepteurs ou les aides des précepteurs de leurs enfants ! Voyez combien de mères s'associent aux études de leurs fils ! J'en connais plus d'une qui étudie le grec en cachette pour aider son fils à l'apprendre, Voyez enfin combien de parents font un état de la paternité !... Ou plutôt, non ! Rejetez tous ces exemples comme des exceptions, et venez entendre l'éloge de la tendresse dans une bouche que vous ne démentirez pas !... Écoutez le cri de douleur d'un des plus absolus et des plus illustres représentants du principe d'autorité, le terrible maréchal de Montluc.

» — Quelle est donc cette parole?

« — Montluc avait un fils; afin de mieux maintenir ce que Montaigne appelait un honnête respect, il ne lui avait jamais donné marque d'affection, il ne l'avait jamais embrassé. Ce jeune homme fut tué à vingt-cinq ans dans une escarmouche. A cette nouvelle partent de la bouche de son père ces amers regrets: « Ce pauvre garçon, disait-il, n'a rien vu de moy qu'une contenance refroignée et pleine de mépris ; il a emporté cette croyance que je n'ay sceu ny l'aymer ny l'estimer selon son mérite. A qui garday-je à découvrir cette singulière affection que je luy portays dans mon âme? Était-ce pas luy qui en devait avoir tout le plaisir et toute l'obligation? Je me suis contraint et gehenné pour maintenir ce vain masque, et j'y ay perdu le plaisir de son commerce et de son affection, qu'il ne me peut ny avoir portée autrement que bien froide, n'ayant jamais reçu de moy que rudesse et façon tyrannique ! » Quelle condamnation de la famille d'autrefois ! Quelle éloquente revendication des droits de la bonne et simple nature contre toutes les fictions sociales ! Nous voilà en face même du problème. Faut-il, oui ou non, se mettre un masque sur le visage, se contraindre et se géhenner pour ne pas découvrir à ses enfants...

» — Non, mille fois non ! car c'est là l'excès !

» — Il ne s'agit pas d'excès, il s'agit du principe même. Il s'agit de savoir si l'affection, l'affection visible, sensible, montrée et prouvée à tous moments, est le fondement légitime des relations de père à enfant.

» — Oui, voilà la question.

» — Eh bien ! je dis qu'il en est de l'affection dans la famille comme de la liberté dans l'État : on les accuse toutes deux de bien des torts qui ne sont pas les leurs, parce qu'on appelle de leur nom bien des choses qui ne sont pas elles. Quand j'entends parler des excès de la liberté, des crimes de la liberté, de la licence qu'enfante la liberté, je m'indigne, car la liberté cesse là où ces crimes commencent, et la licence n'est point son point extrême, mais son antipode, son pôle opposé, son irréconciliable ennemie. S'il se commet dans un pays de ces monstruosités dont 93 demeure l'exécrable modèle, ce n'est pas parce qu'il y a alors trop de liberté dans ce pays, c'est parce qu'il n'y en a plus; car le premier effet de l'amour de la liberté dans une âme, c'est le respect de la liberté d'autrui. Ainsi de l'affection. Lorsqu'en son nom tant de parents sont faibles, aveugles, inconsé-

quents, c'est qu'alors leur tendresse cesse d'être tendresse pour être aveuglément faiblesse et inconséquence! Les pères Goriot ne sont pas des pères, ce sont des monstres de paternité!

» Ne calomniez pas la tendresse en appelant de son nom ces espèces d'attachements malsains et bestials, ne l'accusez pas des fautes de ces parents avilis; le mal est en eux, non en elle. Ce n'est pas la liqueur qui est empoisonnée, c'est le vase où elle est contenue qui l'empoisonne! Si ces parents gâtent et parfois dépravent leurs enfants, ce n'est pas qu'ils les aiment trop, c'est qu'ils ne les aiment pas assez. Car ils les aiment mal, et aimer mal c'est aimer moins.

» — Mais si l'on arrive fatalement à aimer mal?

» — C'est comme si vous disiez qu'on arrive fatalement à être superstitieux et intolérant parce qu'on est pieux.

» — Et comment donc alors, s'écria le pauvre père, comment ai-je fait ce que j'ai fait? Ah! vous ne savez pas ce que c'est que la tendresse! vous ne savez pas tout ce qu'il y a en elle, dans son essence, d'irrésistiblement amollissant, quel besoin elle donne d'agréer à tout prix à l'être qu'on aime, quel charme fatal elle prête aux condescendances, tout ce qu'elle conseille enfin d'indulgence et de lâchetés.

» — Si; mais je sais aussi tout ce qu'elle conseille de courage. Jamais je ne comprendrai qu'on ne trouve pas tout dans une véritable tendresse, même la force de ne pas être tendre lorsqu'il le faut. Eh quoi! si une pâleur subite passe sur le front de votre enfant, si un léger frisson de fièvre fait trembler ses membres, votre cœur jette un cri d'alarme, vous prévoyez d'avance la maladie dans l'indisposition, vous courez au remède, fût-il pénible; vous l'imposez, fût-il cruel, et, lorsqu'il s'agira de son cœur, de son intelligence, du véritable *lui* enfin, quand quelque défaut, quelque vice peut-être menacera de le perdre, vous n'aurez pas d'yeux pour le voir, et pas d'énergie pour le combattre! Je vous le redis, c'est que vous n'aimez pas assez, c'est que vous ne savez pas aimer! Eh bien, à l'œuvre donc! et faites l'éducation de votre tendresse. Cette éducation, en quoi consiste-t-elle? à cacher votre amour? non! à le contraindre? non! A le développer. En réalité, pourquoi aime-t-on mal ses enfants? parce qu'on n'aime en eux qu'une partie d'eux-mêmes, ou qu'un moment de leur vie, le moment présent; ou bien parce que l'on s'aime, soi, en les aimant, c'est-à-dire qu'on recherche avant tout le plaisir personnel et délicieux, il faut bien le dire, d'être aimé par eux. Eh bien! débarrassez votre tendresse de ce qu'elle a d'égoïste, ne vous comptez plus pour rien, attachez votre sollicitude à tout leur être, à toute leur vie, aimez leur âme autant que leur corps, aimez leur avenir autant que leur joie du moment, et vous verrez votre affection s'épurer en s'agrandissant, et vous verrez l'autorité même sortir de la tendresse, car c'est à elle que s'applique le beau mot de saint Paul : « Celui qui a la charité, a tout! »

» — Mais enfin, s'écria le pauvre père avec une sorte de désespoir, quand on a été assez aveugle, assez faible, assez égoïste pour égarer, pour perdre peut-être celui que l'on aime, que faire? comment réparer?...

» — Calme-toi, pauvre cœur paternel, répondis-je à mon tour, le mal n'est pas aussi grand peut-être que tu le crois.

» — Que dites-vous?

» — Que j'ai vu votre fils et que ce visage n'est pas celui d'un enfant ingrat. Il ne faut pas toujours juger les enfants sur leurs actions; ce qu'ils font est souvent beaucoup plus mauvais qu'eux. Elles ont des accès de folie, ces pauvres têtes chaudes! Ces âmes inachevées encore ressemblent à des bâtiments en construction : rien n'y est à sa place; ils sont, pardonnez-moi ce mot vulgaire, ils sont déginguandés de cœur et d'esprit comme de corps. Mais allez au fond, et vous verrez que si les fils d'autrefois paraissaient souvent meilleurs qu'ils ne l'étaient, les nôtres valent souvent mieux peut-être qu'ils ne le paraissent. Ce n'est jamais en vain qu'un grand amour descend sur un être qui n'est pas dépravé : il y dépose un germe de reconnaissance et de tendresse qui éclate au moment où l'on s'y attend le moins, et je suis sûr qu'à cette heure où vous doutez de votre fils, il est dans quelque coin, s'accusant, se maudissant, appelant l'heure du pardon et l'occasion du repentir. »

A ce moment, j'entendis un léger bruit derrière moi, je me retournai. C'était le jeune homme qui avait écouté notre entretien. Il s'avança la tête basse à mes dernières paroles; le père tressaillit, son fils se mit à deux genoux et lui dit :

« — Je ne vous demande pas votre pardon, il faut que je le mérite, et je le mériterai. Mais je vous fais une prière bien ardente : ne vous repentez pas de m'avoir trop aimé, car je puis tout supporter excepté que vous m'aimiez moins. »

Sa voix tremblait, ses larmes coulaient; un violent combat semblait se livrer sur le visage de son père entre l'irritation et l'attendrissement; je lui dis tout bas :

« — Tutoyez-le. »

La tentation était trop forte, le pauvre homme fut vaincu, et, relevant le coupable, le serrant dans ses bras, il ne put que murmurer :

« — Tu m'as fait bien du mal! »

A ce mot de *tu*, un cri que je n'oublierai jamais, un cri de joie immense partit des lèvres du jeune homme.

Les pleurs s'en mêlèrent.

« — Eh bien! repris-je, quel fils d'autrefois eût montré plus de respect et plus de regret? Si réels que soient les défauts de la famille d'aujourd'hui, gardons-nous de jamais méconnaître la supériorité de son principe! Et si nous étions tentés de répudier ce principe à cause des excès qui naissent de son application, rappelons-nous l'admirable parole du vieux prince de Bro-

glie. Il avait été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Le jour de son exécution, il demanda à voir son fils, le duc de Broglie actuel. L'enfant avait sept ans. Le prince le prit sur ses genoux, et lui dit : « Mon enfant, on va couper la tête à ton père; mais ne te crois jamais autorisé, à cause de cela, à maudire ton pays ou à renier la liberté !... »

Voilà notre règle, messieurs ! Il en est de la tendresse dans la famille comme de la liberté dans l'État. Toutes deux ne peuvent rien sans leur accord avec l'autorité. Mais, entre l'autorité et elle, quel est le principe fondamental, générateur ? Est-ce l'autorité ? Non !

Que la liberté, en effet, ait son plein et normal développement, l'autorité en découlera nécessairement, mais vous aurez beau compléter et perfectionner le règne de l'autorité, vous n'en ferez jamais sortir la liberté.

De même pour la tendresse. La tendresse, bien réglée, bien ordonnée, affermit l'autorité en la moralisant. On ne peut pas porter une vraie affection à ses enfants sans garder la part de pouvoir nécessaire au développement de cette affection. L'autorité, au contraire, n'exclut pas sans doute l'affection, mais elle ne l'engendre pas, elle n'en est pas la source, souvent même elle en est l'obstacle. Mais il ne suffit pas de parler des obligations des pères. Restent les devoirs des fils; restent... que mes plus jeunes auditeurs me permettent de m'adresser à eux : Restent vos devoirs, messieurs !

Ces devoirs, quels sont-ils? Ce sont vos droits eux-mêmes.

Je m'explique.

Supposez un peuple qui acquerrait en un jour toutes les libertés : que lui resterait-il à faire? Il lui resterait à les mériter !

Voilà votre rôle, messieurs. On n'a plus rien à réclamer pour vous. La loi vous accorde tout ce qu'elle peut vous accorder. Les mœurs vous accordent encore davantage. Ce que le code civil a laissé d'armes à vos pères échappe souvent à leurs mains, ou parce que les mœurs les leur enlèvent, ou parce que leur tendresse elle-même les rejette. Vous êtes presque devant eux comme des égaux. Vos vertus filiales, vos obligations filiales ne dépendent presque plus que de votre volonté. Terrible responsabilité qui vous crée tout un ordre nouveau de devoirs ! Noble, mais pesante indépendance, qui courbe toute âme bien née sous le joug d'une autre soumission, d'une autre déférence, la déférence volontaire, la soumission consentie ! On peut résister à un despote, on peut se révolter contre un tyran, mais quel cœur généreux n'est pas saisi de respect en face d'un roi découronné, qui avait hier droit de vie et de mort, droit d'emprisonnement, droit de déshérence, et qui aujourd'hui ne règne plus et ne veut plus régner que par la justice et par l'affection ?

Si donc il y a trop souvent parmi vous des fils irrespectueux ou méconnaissants... je ne veux pas dire ingrats.., il est évident que ce n'est de leur part ni ingratitude, ni esprit de révolte, c'est aveuglement. Ils ne manquent à leur devoir de fils que parce qu'ils ne comprennent pas ce qu'est aujourd'hui le rôle de père... Ils ne voient pas ! leurs yeux sont fermés !

Un mot suffira pour les ouvrir.

Que le temps fasse un pas, vos pères sont morts et vous êtes pères à votre tour... Oh ! vous les comprendrez alors !... alors, comme ils ne seront plus là, et que vous serez à leur place, leurs vertus, leur dévouement, leur admirable, mais dure mission, vous apparaîtront dans toute leur grandeur ; mais elles vous apparaîtront comme des reproches, comme des remords ! Elles vous arracheront ce cri qui déchire le cœur d'où il sort, et qui, hélas ! sort de presque tous les cœurs de fils : « Comment ai-je pu méconnaître mon père, l'affliger !.. Oh ! s'il vivait encore !.. « Eh bien ! profitez donc de ce qu'il vit ! Dites-vous donc tout cela aujourd'hui où vous le possédez encore, pour ne pas vous le dire quand vous ne l'aurez plus ! Si vous vous sentez sur le point de l'irriter, de l'offenser, pensez à cette séparation qui arrivera peut-être demain ! Pensez à tout ce que vous souffririez à votre tour, si un jour votre fils vous offensait ! Je ne veux pas en dire davantage. C'est à votre future tendresse paternelle que je confie l'éducation de votre tendresse filiale. N'attendez pas l'ingratitude de vos enfants pour être reconnaissant envers votre père. Soyez dignes enfin de vivre à l'abri des deux grands principes qui font la gloire comme la force de la société moderne, la tendresse et la liberté !

E. Legouvé.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

La famille d'Auguste. — Julie (1).

On dit souvent que le despotisme est la punition des peuples qui abdiquent, qui renoncent à leurs devoirs et se complaisent dans un sommeil politique et administratif. Mais quel est le châtiment de ceux qui ont été les instruments de cette punition, et qui sont arrivés à la domination au mépris des lois, de la justice et parfois de l'humanité ? J'ai essayé de vous faire voir, il y a huit jours, que, même pour ces grandes sérénités consacrées

(1) Voyez trois leçons de M. Beulé sur *Auguste et son siècle*, dans le n° 9, p. 130, sur *Auguste dans sa maison*, dans le numéro 11, p. 177, et sur l'*Impératrice Livie*, dans le dernier numéro.

en quelque sorte par l'assentiment de l'histoire et par les complaisances de la postérité, le châtiment existait toujours. Pour ce qui regarde particulièrement Auguste, je vous ai montré que c'est dans le secret de sa maison, dans l'intérieur de sa famille, qu'il faut chercher le châtiment que l'histoire ne met pas au grand jour. Je vous ai tracé le portrait de celle qui fut à la fois la femme, la complice et la confidente d'Auguste : Livie, cette amie apparente, avait été pour Auguste un fléau secret, le fléau de sa famille, le fléau de ses descendants jusqu'au dernier degré, et, comme le dit si énergiquement Tacite, la marâtre de la chose publique.

C'est l'expiation d'une politique tortueuse, compliquée, hypocrite. Il y eut un autre châtiment tout aussi mérité, et que l'histoire ne nous refusera pas. Je vous ai dit, messieurs, que dans sa jeunesse aussi bien que dans son âge mûr Auguste avait été un débauché sans scrupules, que les débauches du triumvir avaient été compliquées de sang, et que celles de l'empereur même, arrivé à l'âge mûr, n'avaient pas été moins odieuses, favorisées qu'elles étaient par la complicité de Livie et par le prestige du pouvoir absolu, puisqu'il suffisait d'une litière envoyée à la première des matrones romaines pour la forcer de venir au Palatin, comme la dernière des esclaves. Je vous ai raconté l'histoire d'Apollodore, qui avait été le précepteur d'Auguste, et qui, voyant une jeune femme désespérée d'être mandée ainsi au palais, entra dans la litière à sa place, et montra à l'empereur que des conspirateurs pouvaient faire ce qu'il avait fait, et user du même stratagème pour s'introduire auprès de lui. Ce fut toute la morale qu'Auguste tira de cette aventure. Mais la grande leçon devait lui être donnée par sa fille unique, par son propre sang, la princesse Julie. Lorsque Auguste, arrivé au déclin de sa vie, parle des chagrins secrets de son intérieur, il prend un vers d'Homère, et, se l'appliquant, il dit : « De deux choses l'une : ou bien j'aurais dû vivre sans épouse, ou bien mourir sans enfants. »

Ce mot, messieurs, est une révélation : il n'est que trop justifié par les faits.

Auguste avait eu deux femmes avant Livie : une jeune fille de la famille Claudia, qu'il avait répudiée avant qu'elle fût nubile, puis Scribonia, dont il avait eu Julie. Mais à peine Scribonia fut-elle relevée de ses couches, qu'il la répudia pour crime d'adultère. Le crime était-il vrai ? je le crois, car Octave n'avait pas besoin de prétexte pour répudier Scribonia, le divorce étant passé dans les mœurs romaines; seulement, il faut ajouter qu'immédiatement après avoir répudié Scribonia, il épousa Livie pour laquelle il avait une passion effrénée. Par conséquent, il est possible que les accusations contre Scribonia fussent d'autant plus violentes que son désir d'épouser Livie était plus grand.

Julie était née l'an 715 de Rome. Dès sa naissance, cette jeune fille destinée à avoir beaucoup d'amants se trouva, par les combinaisons politiques de son père, destinée à plusieurs maris successivement. A l'âge de deux ans, on la fiança à un fils du triumvir Antoine, qui avait dix ans et qui s'appelait Antyllus. Vous reconnaissez là déjà l'influence de Livie et cette politique adroite qui consistait à enchaîner Antoine par des alliances jusqu'à ce qu'on pût le combattre et le renverser. L'histoire cite ensuite des fiançailles avec Cotison, roi des Gètes; d'autres, à quatorze ans, avec Marcellus, le neveu d'Auguste, le fils de sa sœur Octavie, adopté par l'empereur et destiné à lui succéder à l'empire.

Marcellus meurt, la main de Julie était libre encore. En 732, elle avait à peine dix-sept ans, Auguste la donne à Agrippa, déjà marié à sa nièce Marcella, qui avait des enfants de sa femme et l'aimait. Auguste le força à la répudier afin d'épouser sa fille Julie et d'être son successeur désigné à l'empire. Agrippa mourut après onze ans de mariage; même politique d'Auguste : il fait répudier à Tibère sa femme Agrippine, qu'il aime. Tibère devient à son tour le mari de Julie, de façon qu'à notre point de vue, il y a là comme une série d'incestes, outre le scandale d'unions ainsi faites et défaites. La réflexion n'est pas de moi, mais de la Harpe, qui laisse échapper cette remarque dans une note insérée dans sa traduction de Suétone.

Julie fut élevée sévèrement. Auguste tint à ce qu'elle eût l'enseignement étendu qu'on donne d'ordinaire aux hommes et, en même temps, les vertus de la femme. Il voulut qu'elle apprît à filer la laine. Livie lui donnait le bon exemple. Même quand elle fut plus grande, Auguste la surveillait de loin et se faisait donner des rapports exacts sur tout ce qui l'entourait.

Ainsi, un été, afin de la soustraire au mauvais air de Rome, qui était aussi dangereux à cette époque qu'aujourd'hui, on avait envoyé Julie prendre les bains de mer à Baïa. Auguste apprit qu'un jeune patricien de bonnes mœurs et de bonne éducation, de qui l'on n'avait rien à craindre, s'était approché d'elle sur le rivage pour la saluer. Immédiatement il écrivit à ce jeune homme pour lui faire les reproches les plus vifs, lui disant que cette simple démarche était une inconvenance, qu'il avait manqué à ce qu'il devait à elle et à l'empereur. Ce fait vous montre avec quelle vigilance Auguste surveillait sa fille. La culture des arts s'ajoutait à la forte éducation qu'il lui faisait donner. Mais il y avait une chose qu'il oubliait et qu'un autre que moi saurait bien mieux vous dire, car il se fait en ce moment au Collége de France un cours qui a un très-grand et très-légitime succès, celui de M. Legouvé, sur les pères et les enfants.

Or, M. Legouvé vous rappellera, messieurs, en termes chaleureux et éloquents, ce qu'Auguste oubliait : c'est que les meilleures *leçons* des parents ne sont rien auprès des *exemples* qu'ils donnent. Auguste était sévère pour Julie, mais il lui donnait l'exemple de la plus tranquille et inaltérable immoralité. C'est pourquoi tant de soins furent inutiles. A peine émancipée par le fait de son mariage, parce qu'étant fille de l'empereur elle avait

le pied sur la gorge de son mari, Julie ne connaît plus de frein et se lance dans une des vies les plus dévergondées dont l'empire romain puisse donner l'exemple. A peine est-elle mariée à Agrippa, déjà Rome peut nommer son amant préféré, Sempronius Gracchus, un des plus beaux noms de Rome. C'était un triste emploi de ses loisirs pour un héritier du nom des Sempronius, mais il n'était pas le seul à agir ainsi. Bientôt se groupe autour de Julie une foule de jeunes patriciens uniquement amoureux du plaisir, ne recherchant rien que le scandale, ne respectant ni la patrie ni l'honneur. Pour comble de misère, ils sont en quelque sorte excusables. Qu'ont-ils à faire ? Rien. Tous les généraux sont des princes de la famille impériale, les fonctions publiques sont toutes dans les mains de l'empereur ou des siens, de sorte qu'exclus de la vie des camps, de la vie politique, de la tribune et des assemblées, ces descendants des grands hommes de la république se jettent avec une passion effrénée dans les plaisirs, inutiles à eux-mêmes, inutiles à tout le monde, bons uniquement à faire le cortége de Julie. La faute n'appartient pas seulement à cette génération, mais à la couardise de leurs pères et surtout au despotisme d'Auguste, qui tarit dans sa fleur l'énergie civique, le travail généreux, le patriotisme.

Julie était débauchée, non pas avec mesure, mais plutôt avec un certain calcul, car il faut remarquer que c'était une personne d'infiniment d'esprit. Elle avait de la légèreté dans les idées, mais avec de l'orgueil. Sa vanité n'était pas seulement une vanité extérieure empruntée à la beauté, se manifestant par une grande affectation de coquetterie dans la toilette : c'était un orgueil profond, convaincu, et, en quelque sorte, de race. A peine son père monté sur le trône, elle se considère comme au-dessus des autres, elle pousse à l'extrême le sentiment de la valeur de son sang, qui est le sentiment aristocratique par excellence. Ce sentiment, elle le garde au sein des excès auxquels elle va se livrer, et au milieu desquels elle conserve une certaine tenue apparente qui lui permet, pendant bien des années, d'en imposer, non à la cour qui voit tout, mais à son père Auguste.

Il paraît certain, en effet, que pendant longtemps Auguste ne sut point quelle était la conduite de sa fille ; il avait vu seulement des choses qui le blessaient, qu'il était impossible à un père vivant assez régulièrement avec sa fille de ne pas surprendre. Aussi l'histoire nous a-t-elle conservé quelques petites scènes de famille qui ôtent toute illusion à ce sujet.

Un jour, Julie se présente devant son père dans un costume d'une beauté, d'une richesse et d'un luxe presque blessants, blessants surtout pour Auguste, qui voulait que dans sa maison il y eût de la gravité et une simplicité propre à rappeler les mœurs de la république.

Auguste fronça le sourcil et fit des reproches violents à sa fille. Le lendemain, elle revint avec un costume simple, en matrone sage, en mère de famille. Auguste lui en fit des compliments; elle lui répondit avec une finesse et une hypocrisie qui sentent bien la fille d'Auguste : « Hier, j'étais costumée pour plaire à mon mari ; aujourd'hui, pour plaire à mon père. »

Une autre fois, c'était au théâtre.

Il y avait deux loges impériales, l'une où était Livie, l'autre où était Julie. Livie, personne grave, de mœurs irréprochables, et qui nourrissait une ambition trop vaste pour la compromettre par des plaisirs inutiles, Livie était entourée d'hommes âgés, et sa tribune avait un aspect de gravité et de bon air. Au contraire, Julie avait une tribune remplie de jeunes fous, aux vêtements éclatants, les doigts chargés d'anneaux et de pierres précieuses, et, par leurs cris, leurs rires, attirant les regards et provoquant le scandale. Auguste fut plus scandalisé que personne; il écrivit quelques mots sur ses tablettes et fit porter ces tablettes à sa fille. Il lui reprochait de n'avoir autour d'elle que des hommes trop jeunes. Elle lui répondit avec une sorte d'enjouement : « Soyez tranquille, ils vieilliront avec moi. »

Son père ne lui ménageait pas les réprimandes, et il lui faisait sentir souvent qu'il voulait plus de gravité, et, parfois, mettait le doigt sur la plaie. Un jour, il lui dit : « Ma chère fille, que préférez-vous : d'être chauve, ou de porter des cheveux blancs? » Elle lui répondit : « Je ne sais ce que signifie cette question, mais je ne veux pas être chauve. — Alors, dit Auguste, pourquoi donc vous faites-vous arracher les cheveux par vos esclaves? » Et il lui montra sur sa robe un cheveu blanc qu'on y avait laissé tomber en l'épilant. Julie avait les cheveux noirs, et, comme il arrive aux chevelures de cette nuance, il s'y glissait des fils d'argent.

Croire qu'il y avait entre le père et la fille beaucoup d'affection, ce serait se mettre en contradiction avec les témoignages historiques, car il semble que Julie avait pour son père, tout en étant très-orgueilleuse d'être sa fille, du dédain et même une petite nuance de mépris. Ce mépris était-il pour sa conduite politique, ou pour sa conduite extérieure, pour cette manière de se tenir qui, aux yeux du vulgaire, constitue la dignité? Auguste était très-simple, et cela blessait Julie. Un jour, un des amis de son père, peut-être Agrippa lui-même, lui disait : « Pourquoi ne suivez-vous pas l'exemple de votre père? Voyez comme il se garde de froisser les autres hommes, comme il évite de leur faire des blessures d'amour-propre par de trop beaux costumes, de trop riches parures, comme il prend à tâche de ne pas trop leur faire apercevoir qu'il est le maître de l'empire. » Alors Julie répondit : « Mon père ne sait ce que c'est que de conserver sa dignité ; quant à moi, je sais et je n'oublierai jamais que je suis la fille de l'empereur. »

Cet orgueil de race dont elle était possédée et qui était un des traits saillants de son caractère lui inspirait du dédain, qui, s'il n'était pas du mépris, en approchait singulièrement, pour cette hypocrisie qu'affectait son père et qui le faisait se jeter à genoux devant le peuple,

en le suppliant de ne pas l'appeler dictateur, alors qu'il était, en réalité, bien plus qu'un dictateur.

Elle le poussait, cet orgueil, jusqu'aux dernières limites; il était effréné comme ses passions, et elle l'a prouvé par un mot effrayant à redire. Cependant il faut aller jusqu'au bout, et je ne sais pourquoi ce qu'a dit une personne impériale, je n'oserais vous le répéter. Elle avait cinq enfants d'Agrippa, trois fils, que je vous ai nommés et dont je vous ai raconté les courtes destinées, et deux filles, Julie et Agrippine. Ces cinq enfants ressemblaient d'une façon frappante à leur père, et cela étonnait tout le monde, surtout les familiers de Julie, qui se gênaient peu avec elle, et qui demandaient un jour comment il se faisait qu'avec la vie qu'elle menait ses cinq enfants fussent des portraits véritables d'Agrippa. «Je ne prends jamais de passagers, répondit-elle, que quand le chargement est complet. »

Cela fait frémir, n'est-ce pas? et il y a quelque chose d'horrible dans cet orgueil de race s'associant à la dépravation la plus profonde, et introduisant le calcul dans la débauche. Mais vous allez voir dans la conduite de Julie quelque chose de plus grave encore que ces paroles, et qui sera une expiation pour son père et une cause de ruine pour sa jeune famille.

Julie trouva que le scandale de la vie qu'elle menait ne suffisait pas. Elle se mit à courir les rues comme le fera plus tard Messaline, et une nuit, entourée de son cortége de jeunes débauchés, elle monta dans la tribune aux harangues, dans ces Rostres qui avaient été pendant cinq siècles le sanctuaire de la république, de la liberté, et qui ne servaient plus guère qu'à de tristes cérémonies au temps d'Auguste. Cependant la tribune avait servi la veille même à l'empereur. Il y avait promulgué lui-même, de sa bouche, devant le peuple assemblé, des lois sur l'adultère. Auguste se fit décerner par le peuple, qui s'était bien gardé de le lui refuser, le titre de maître des mœurs, *magister morum.* Il sentait ce que ce titre imposait de devoirs, non pas à lui, car il ne changea pas ses mœurs, mais aux autres. Son premier soin fut donc de rédiger une loi sévère contre l'adultère, et il en fit lui-même la promulgation. Ce fut la nuit suivante que Julie trouva piquant de venir là, avec un certain nombre de jeunes débauchés, de narguer les lois de son père, de souiller les souvenirs les plus vénérables de la république, et de se livrer à ses amants dans la tribune aux harangues. Ce n'est pas tout, elle avait apporté avec elle des couronnes, et cette circonstance nous fournit peut-être, sur une des particularités du Forum, une explication que l'histoire n'a pas pu nous donner.

Il y avait auprès de la tribune une statue qui représentait Marsyas. Nous avons cherché, et l'histoire ne nous a point appris pourquoi Marsyas était près de la tribune.

L'exemple de Julie permet de supçonner qu'au moment de parler, l'orateur, quand il avait une couronne sur la tête, que ce fût une couronne gagnée au siége d'une ville ou dans les combats pour avoir sauvé la vie d'un citoyen, que ce fût la couronne triomphale, l'orateur, dis-je, la suspendait au bras de Marsyas ou la posait sur la tête de la statue.

Julie aussi avait ses couronnes. Savez-vous ce qu'elle faisait? Autant de fois elle s'abandonnait dans les bras d'un nouvel amant, autant de fois elle allait poser une couronne sur Marsyas.

J'ai besoin de faire ressortir du récit de ces infamies la moralité qu'il contient, et cette moralité est profonde. Il y a quelque chose de providentiel dans cette conduite de Julie. Remarquez bien que cette tribune profanée, c'est celle qu'Auguste a rendue muette, et, par une expiation terrible, c'est là, dans cette tribune, où furent clouées la langue et la main de Cicéron, comme pour dire au peuple romain : « le patriotisme est mort avec l'éloquence », c'est là que la fille de l'empereur, la fille chérie d'Auguste, vient se prostituer et déshonorer son père à la face de la république, vengée devant la postérité. Les ruines de la pudeur sont le digne complément des ruines de la liberté.

Il est difficile de pousser plus loin l'étude de la vie scandaleuse de Julie. Cependant les accusations portées contre elle ne se sont pas bornées là. On a dit que Julie avait un instant conseillé à un de ses amants de tuer Auguste. Je ne le crois pas. Je ne suis pas indulgent pour Julie, et je vous traduis sincèrement ses déportements. C'était une femme hautaine, mais non ambitieuse à ce point. Elle avait une sorte de mépris pour son père, mais, qu'elle fût scélérate, qu'elle eût des désirs anticipés du trône, rien dans sa vie ne permet de le dire. Dans cette accusation vous pouvez sentir une influence secrète: c'est une calomnie de Livie. Livie est ici autour de nous.

Tout ce que fait Julie, elle le tient caché. Il n'est pas temps encore de rien révéler à l'empereur. Quand l'heure viendra, tout sera démasqué, et la calomnie aura son rôle. Il est donc possible que ce soit Livie qui, à cette époque, ait fait répandre par ses fidèles que Julie avait songé à tuer son père et conseillé à quelqu'un de ses amants de conspirer contre Auguste.

Il serait intéressant d'avoir une image exacte de cette personne qu'on réputait pour sa beauté et qui a été un avant-coureur singulier de toutes les licences de l'empire romain.

J'ai cherché sur les médailles. Il y a des monnaies romaines qui représentent Julie, fille d'Auguste; malheureusement, rien ne nous permet d'y saisir avec quelque certitude la ressemblance. Ainsi, l'an 727 de Rome, Julie avait alors vingt-deux ans, le triumvir monétaire, C. Marius Trogus fit frapper une monnaie de bronze à l'occasion de l'adoption par Auguste des deux fils aînés de Julie, Caïus et Lucius César. Cette monnaie représente (elle est très-petite) trois têtes; au milieu est celle de Julie; à droite et à gauche sont celles de ses enfants. Mais vous devinez que ces trois têtes sont d'un si petit dessin qu'on peut à peine en reconnaître les traits,

et que, par conséquent, le graveur a plutôt cherché ce qu'on appelle une commémoration qu'une imitation. Il a représenté les personnages sans avoir ni la place ni la possibilité de donner un véritable portrait dans une si faible réduction. Il y a bien une monnaie où Livie et Julie sont le sujet principal. C'est une monnaie frappée par la ville de Smyrne, avec des inscriptions grecques. Elle représente de chaque côté une tête de femme. Ce qui fait différer ces têtes, c'est l'inscription, qui nous apprend que Julie est identifiée avec Vénus et Livie identifiée avec Junon.

Cela est parfaitement clair, et il semble que nous soyons sûrs d'avoir leurs portraits; mais, si l'on regarde les deux têtes, on s'aperçoit qu'elles sont exactement semblables et qu'elles ne ressemblent pas plus à Livie, que nous connaissons, qu'elles ne doivent ressembler à Julie. Il est évident qu'ayant à frapper à Smyrne une monnaie commémorative, on a voulu délicatement comparer deux personnes de la famille impériale à deux déesses, et qu'on ne s'est pas occupé de la ressemblance, la flatterie de l'inscription paraissant amplement suffire.

Il nous reste donc, mais il est regrettable que ce monument ne puisse être confirmé avec certitude par les médailles, la fameuse statue de Julie, qui est au Louvre. La statue est restaurée en Cérès, avec des épis à la main; mais elle n'a rien de cette déesse; c'est bien un type individuel. Dire que c'est Julie, ah! c'est autre chose, les médailles ne pouvant aider à constater l'identité du type. Cependant c'est le nom qui lui a toujours été donné, qui est accepté, et je crois que la principale raison, c'est qu'il n'y a pas d'autre personne de la famille d'Auguste à qui on puisse attribuer cette statue.

On connaît Livie, Agrippine, les principales femmes du temps de Tibère, de Caligula et de Claude, et cette figure, si charmante, si jeune, à l'ajustement si coquet, ne se rapporte à aucune d'elles; on a donc été conduit à penser que ce ne pouvait être que Julie.

Et je crois bien, pour ma part, que c'est elle. En effet, elle a à la fois un air vain et provoquant, fier et délicat. Sa bouche est extrêmement fine et serrée, prête à railler comme à sourire. C'est la bouche d'une coquette spirituelle, toujours sous les armes. Julie avait les cheveux noirs, vous le devinez par l'anecdote d'Auguste que je vous ai citée tout à l'heure. Le menton est un peu fort, ce qui, pour nous, est la preuve que la statue est la représentation d'un type très-individuel, car ce menton ne ressemble en rien à ce que l'art grec a pu enfanter. Il est plus plein, plus empâté que le haut de la figure ne le comporte. Il y a quelque chose de matériel, d'un peu sensuel, et qui n'est point éloigné, si l'on y regarde avec attention, du type fourni par la statue d'Auguste. Vous vous rappelez que, cherchant à démêler le caractère d'Auguste dans les traits de son visage, je vous ai signalé son menton comme ayant une expression de sensualité et de volupté, contrastant avec sa figure si grave, si maîtresse d'elle-même. Dans le bas de la figure de Julie on trouve aussi quelque chose d'épais, qui indique la matière dominant l'âme.

Elle est couverte d'un manteau admirablement drapé, avec de petites franges sur la bordure. L'un des bras est rapproché de la taille de manière à ramener, avec une élégante symétrie, les plis contre le corps; l'autre est relevé vers le menton, geste qui, dans la statuaire grecque, exprime tout à la fois l'abandon, la grâce et la coquetterie.

Quant au profil, avec l'ajustement de la coiffure, les proportions du nez, du front, de l'arcade sourcilière, cette statue suggère une comparaison assez singulière. C'est tout à fait le type, l'arrangement, la coiffure des femmes célèbres par leur beauté au temps du directoire et du consulat.

Julie, par le type, est de la famille de madame Tallien, de madame Récamier et de toutes les beautés de ce temps, et ce n'est pas moi seulement qui vous le dis; c'est un Allemand qui a fait cette remarque, c'est M. Adolphe Stahr, qui a publié, il y a une quinzaine d'années, un ouvrage intitulé *Torso*. Il dit de la statue de Julie qu'elle a « une expression d'amabilité et de grâce, qui sont par excellence choses françaises ».

Nous n'avons aucune envie de donner droit de cité à une femme aussi perverse que Julie; cependant, cette observation a un côté de vérité. C'est qu'à l'époque du Directoire, il y eut un courant dans l'art et aussi dans la mode qui poussait à l'imitation de l'antiquité. Tous les costumes du Directoire cherchent à reproduire les costumes grecs; seulement, on connaissait alors mal la Grèce, et, pour les archéologues de l'empire, la Grèce c'était Rome; c'était à Rome qu'on prenait ses modèles. Il est certain que cette statue de Julie a été un des types qu'on a le plus copiés dans l'art, et que, dans la mode, elle a inspiré les élégantes du Directoire. Il en est résulté qu'en copiant Julie, il s'est trouvé un certain nombre de femmes qui lui ont ressemblé. Chaque mode, en effet, fait ressortir ou rentrer dans la foule certains types, selon qu'elle leur est favorable ou contraire. Dans chaque génération se trouvent toutes les variétés de types et tous les genres de beauté. Il dépend d'une coiffure ou d'un ajustement essentiel de faire briller, en les dégageant, tous les types d'une même classe, ou de la reléguer au second plan parce que l'ajustement et surtout la coiffure leur sont contraires. De là ce flux et ce reflux parmi les beautés.

C'est un principe pour nous en histoire, n'est-il pas vrai, messieurs, que nous n'admettons pas, — et malheureusement, à mesure que nous avancerons dans l'étude de l'époque impériale, j'aurai trop souvent l'occasion de vous prouver que nous avons raison, — nous n'admettons pas qu'il y ait crime sans qu'il y ait punition.

Aussi sera-ce un sujet d'étonnement pour nous que pendant vingt ans, car cette vie de débordement de Julie a duré vingt ans, Auguste n'en ait rien su. Comment cet œil tout-puissant qui pénétrait les consciences, qui

interrogeait tout ce qui se passait autour de lui, comment cet œil qui ne se fiait qu'à lui seul pour tout voir, pour tout prévoir, comment cette police si bien faite qui fouillait au sein des autres familles, qui déjouait la conspiration, qui déjouait même les mauvaises pensées, qui veillait aux bonnes mœurs, comment toute cette vertu du *magister morum*, du maître des mœurs, aidée des milliers de gens de la police, comment Auguste n'a-t-il rien su de la conduite de sa fille? Comment pendant vingt ans n'a-t-il pas deviné les crimes qui le déshonoraient aux yeux du monde? Dion fait à ce sujet une réflexion assez naïve; il dit : « quoique les princes ne s'étudient guère à cacher leur » conduite à leur famille, ils sont cependant les derniers » à connaître la conduite de leurs parents. » Eh bien! il y a là quelque chose de vrai. C'est qu'en effet, auprès d'un prince qu'on craint et que l'on flatte, la plus habile des flatteries souvent, c'est le silence. Ne rien dire de ce qui peut lui être pénible, lui cacher ce qui le blesse, cela n'expose à aucun danger. Il y a d'autres raisons pour ce qui regarde Auguste. Il y avait autour de lui, toujours en éveil, des ambitions qui avaient intérêt à tout lui cacher, même cet honnête Agrippa dont nous ferons l'éloge quand son tour sera venu, qui savait tous les débordements de sa femme. Oh! le pauvre homme ne pouvait rien ignorer, et l'on ne se gênait pas avec lui! Agrippa pouvait gémir en secret, mais il n'aurait jamais osé se plaindre, dénoncer Julie, car c'eût été amener une répudiation et par conséquent perdre l'empire. Il ne pouvait succéder que par Julie, à titre de gendre d'Auguste; pendant dix ans il souffrit, attendant l'empire, et il mourut sans l'obtenir.

A peine Agrippa mort, Auguste fait passer Julie dans les bras de Tibère. Ce n'est pas Tibère qui se plaindra. Tibère a une ambition au moins aussi forte que celle d'Agrippa, et puis Livie est là, Livie, la prudente qui a supporté de la part d'Auguste bien d'autres injures et qui peut par conséquent supporter la honte de Julie. Livie maintient Tibère, Tibère qui exècre Julie, et qui le lui prouvera bien quand il deviendra le maître du monde. De sorte qu'il y a une conspiration générale du silence dans la famille impériale, parce que tous ceux qui auraient pu éclairer l'empereur ont devant les yeux cet appât suprême : l'empire.

Je parierais même que si quelquefois il arrivait jusqu'à Auguste quelque symptôme fâcheux qui pût lui donner l'éveil, Livie était la première à détourner le nuage, à tout expliquer, à endormir la vigilance d'Auguste et à blanchir cette chère Julie, qui était sa belle-fille.

Mais tout d'un coup les rôles vont changer. Agrippa est mort, Mécène est mort, Marcellus est mort, Octavie vit dans la retraite, sans ambition, et ne voulant pas mettre les pieds sur le Palatin. Par conséquent les amis, les conseillers, les héritiers présomptifs d'Auguste ont disparu; il n'y a plus entre Tibère et le trône que quatre obstacles. Le premier, c'est Julie la mère, qui, si dépravée qu'elle soit, est une femme intelligente, pénétrante, spirituelle, propre à déjouer Livie.

Les autres obstacles sont ses trois fils, Caïus et Lucius César, Agrippa Posthumus, tous les trois successivement désignés pour succéder au trône d'Auguste. Livie estime que la première précaution à prendre pour atteindre d'une façon sûre ces trois enfants, c'est d'écarter Julie, et le jour où cette pensée lui vient, le masque est jeté, Julie est perdue en une heure, par un éclair. Ce fut l'an 752 de Rome.

Livie, tout d'un coup, va trouver Auguste, et là, sans pitié, lui révèle toute la conduite de Julie. Elle savait comment il fallait s'y prendre pour exciter la fureur d'Auguste. Cet homme modéré conçut une colère effrayante que rien ne put contenir. Un terrible drame domestique éclata dans l'intérieur du palais. Les esclaves furent mis à la torture; des lettres furent trouvées, des cassettes fouillées. Auguste prit une espèce de plaisir farouche à recueillir lui-même ce que nous appelons dans un procès scandaleux les pièces de conviction. Il y eut une affranchie de Julie, Phœbé, qui fut tellement poussée à bout par le désespoir, ou par la colère d'Auguste, qu'elle se pendit à une poutre du palais, et Auguste s'écria dans sa colère : « Plût au Ciel que je fusse le père de Phœbé ! » Il ne voulut rien moins que mettre à mort Julie; il rédigea lui-même un mémoire détaillé, où il exposait toutes les infamies commises par sa fille; ce mémoire fait, il le fit porter au Sénat rassemblé par un questeur chargé de le lire publiquement, ne craignant pas dans l'aveuglement de sa colère de détruire le prestige de sa famille et son honneur de souverain ! Si Auguste s'est laissé emporter à cette fureur, messieurs, soyez en sûrs, c'est que le frein qui, toute sa vie, l'a contenu, lui a manqué; c'est que Livie l'a laissé à ses emportements.

Comme toujours, elle était restée au second plan; elle croyait avoir perdu Julie, et en effet elle l'avait bien perdue. Le repentir pour Auguste ne fut pas tardif. Le lendemain ou le surlendemain, il s'aperçut de l'immense effet produit dans tout l'empire. Il s'aperçut de la folie insigne qu'il avait commise, et alors, messieurs, il eut un cri qui est encore une révélation sur sa vie privée : « Ah! si Mécène et Agrippa eussent vécu! s'écria-t-il. » C'est qu'en effet la mort de ces bons conseillers l'avait laissé en quelque sorte sans défense, abandonné aux instigations et aux terribles ruses de Livie.

Le sang-froid lui revint peu à peu; il s'enferma dans sa maison, ne voulut voir personne et parvint à recomposer son esprit et son visage.

Mais Auguste de sang-froid n'était pas plus tendre qu'Auguste en colère : Julie s'en aperçut, et non-seulement Julie, mais tous ses amants. Il y en avait un qui était le petit-fils du triumvir Antoine. Il s'appelait Jules Antoine; jusque-là on l'avait épargné, élégant, fastueux, méprisé probablement. Celui-là, on lui fit de telles menaces de la part de l'empereur, qu'il prit son épée et se donna la mort. D'autres, qui n'eurent pas le

même courage, furent transportés; on les envoya dans les îles. Il y en eut un, le poëte Ovide, qu'on exila plus loin encore, aux bords du Pont-Euxin, où il écrivit à loisir ses *Tristes*, et je ne sais si dans les vers d'Ovide il n'y a pas une allusion à quelque chose de plus grave que d'avoir été l'amant de Julie. Il dit qu'il a été puni moins pour ce qu'il a fait que pour ce qu'il a vu.

On a supposé qu'Ovide avait su que Julie avait été la maîtresse de son père. Rien n'autorise une pareille supposition. Il n'est pas besoin d'imaginer un tel crime, et Ovide avait pu voir sans cela bien des choses honteuses, suffisantes pour justifier le mot qu'il a laissé échapper.

Julie elle-même fut reléguée dans une île sur les côtes de la Campanie, qu'on appelait Pandataria. Elle y fut soumise aux traitements les plus durs; on lui interdit l'usage du vin, aucun homme ne put avoir accès dans l'île, et quand par hasard on était obligé d'y introduire quelqu'un, un médecin par exemple, il fallait qu'on donnât à l'empereur le signalement de la personne, son âge, sa taille, sa qualité; il fallait un véritable signalement de police.

A peine Julie fut-elle punie, qu'on se prit à la regretter. Elle manquait probablement aux distractions et aux spectacles de Rome. La populace était friande de scandale. Chaque fois qu'Auguste se montrait en public, soit dans les comices, soit dans les promenades, on lui redemandait sa fille Julie. Il était intraitable, et disait qu'on verrait plutôt le feu couler sur le Tibre que Julie à Rome. Alors on imagina de construire sur le Tibre une espèce de radeau sur lequel on entassa des matières inflammables et d'y mettre le feu, et le peuple criait : Le Tibre roule des flots de feu, rendez-nous Julie ! Tibère lui-même, le prudent Tibère, demanda la grâce de sa femme, vous verrez tout à l'heure ce qu'il en pensait; mais Auguste fut inflexible, il répondit aux Romains qu'ils méritaient d'avoir des filles et des femmes telles que Julie. La seule faveur qu'il lui accorda, ce fut un changement de résidence. Il la fit transporter de l'île de Pandataria à Rhégium, d'où elle avait la distraction de voir passer les navires et les galères qui traversaient le détroit de Messine.

Mais là, elle eut à subir un châtiment plus dur que ceux qu'Auguste lui avait imposés : ce fut d'assister de loin à la destruction de sa famille, ce fut de voir ses fils périr empoisonnés l'un après l'autre, à vingt et un, à vingt-trois ans, sans qu'elle pût les défendre, sans qu'elle pût tenter ce que tente la bête fauve pour le salut de ses petits. L'achèvement du châtiment, ce fut l'avénement de Tibère. A peine arrivé au trône, il jeta le masque, donna carrière à son ressentiment contre Julie; il fit rechercher Sempronius, son premier amant, et le fit mettre à mort parce qu'il l'avait un jour dépeint, dans une lettre à sa maîtresse, sous des couleurs trop vraies; il fit enfermer Julie dans une prison, lui retira les subsides que lui envoyait Auguste, si bien qu'elle mourut, à cinquante-deux ans, de misère, d'abandon et de faim.

Est-ce tout, messieurs? Non ! Elle avait appris encore que sa fille Julie avait marché sur ses traces, et qu'on l'avait transportée aussi loin de Rome, dans un endroit désert.

Voilà, messieurs, l'histoire de Julie. Voilà comment se complète la biographie des femmes qui entouraient Auguste, et qu'Auguste désignait par une expression énergique : ses trois plaies, ou, pour employer l'expression latine, ses trois *cancers*. Ces trois cancers, c'étaient sa femme Scribonia, sa fille Julie, et la seconde Julie sa petite-fille.

Ce fut là une autre partie de l'expiation d'Auguste, de celui qui avait porté tant d'atteintes à la morale et à la famille, que ses amis ne trouvaient à l'excuser qu'en disant qu'il avait agi par politique, afin de se ménager des intelligences dans les familles.

Vous voyez comment cette société romaine, recomposée, selon certaines théories, par la toute-puissance d'Auguste, se décompose au contraire. Dans la famille impériale s'installe l'adultère, avec une audace de scandale qui ne s'était jamais rencontrée depuis que Rome était fondée.

Il faut donc chercher là l'explication de ce mot qui traduit si bien le droit de pouvoir tout sur les autres et de ne pouvoir rien sur soi-même, ce mot dont les Romains se servaient pour désigner la licence et le déchaînement des passions : le mot *impotentia*, impuissance morale, impuissance de refréner ses goûts, son ambition, ses appétits, sa scélératesse.

Eh bien! la famille impériale vous donne l'exemple le plus effrayant de cette *impotentia :* Scribonia répudiée pour adultère; Livie livrée à une ambition effrénée qui ne recule pas devant les crimes, et enfin, Julie.

Oui, Auguste a trouvé sa punition, et sous la forme la plus cruelle pour un souverain. Il a été sanguinaire pendant une grande partie de sa vie, même alors qu'il était modéré par Livie, plus d'une fois il a frappé et fait frapper : il a été puni par les morts prématurées qui sont venues moissonner sa famille, jusqu'à ce que Tibère, qui ne lui est rien, et qu'il a en profonde aversion, puisse venir prendre sa place.

Il a été cauteleux, habile, plein d'une hypocrisie qui en fait un des types les plus complets du machiavélisme, et il est puni parce qu'il a à côté de lui Livie, plus forte que lui, qui l'arrête et le déchaîne, qui le fait frapper ceux qu'il lui plaît, qui, jusqu'au dernier jour, réussit à lui tenir les yeux fermés sur ses crimes, Livie, une Égérie compliquée d'une Locuste.

Enfin, Auguste a donné à sa famille l'exemple de l'immoralité, et il est puni par son sang même, qui le déshonore dans la première et la seconde génération, par sa fille et par sa petite-fille, qu'il appelle ses cancers.

Vous voyez donc, messieurs, qu'il ne faut pas tant de recherches, qu'il n'y a pas tant de difficultés à vaincre, même aux époques les plus troublées et les plus insolentes, pour trouver le châtiment, pour constater l'exis-

tence de cette grande loi humaine qu'il est bon de chercher dans tous les temps et qu'on appelle la pénalité.

Il est possible que des motifs de complaisance, que l'éclat extérieur cachent le châtiment derrière la grandeur, que la flatterie des contemporains égare les siècles qui répètent avec indifférence ces flatteries, que la peur ou la bassesse fassent parfois taire l'histoire. Oui, sans doute on peut trouver jusque dans la postérité des apologistes complaisants, des avocats des causes véreuses et perdues, des légistes subtils qui aiment à réhabiliter ce qui doit être éternellement condamné.

Mais, soyez bien convaincus, avec toutes les consciences honnêtes, que toujours pour le crime il y a le châtiment; et si vous ne le trouvez pas dans les conclusions des historiens, demandez à l'archéologie de vous ouvrir les portes et les fenêtres des palais : elle vous fera voir la justice d'un côté, le châtiment d'un autre, assis au foyer de quiconque a été criminel et a violé les lois de la morale en même temps que les lois de la patrie.

E. Beulé.

BULLETIN DES COURS.

Depuis près d'un an, des conférences ont été créées dans le sein de la Société française de numismatique et d'archéologie. C'est à l'initiative de son président, M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, que la Société doit la fondation de ces conférences.

Les conférences de la Société française de numismatique et d'archéologie ont lieu tous les quinze jours. Elles comptent à peine dix mois d'existence; mais le recueil des procès-verbaux constate combien ce court espace de temps a été utilement employé pour la science, et avec quelle faveur ces conférences ont été accueillies. De savantes lectures, des discussions d'un haut intérêt, ont, tour à tour, captivé l'attention des auditeurs. Des expositions de collections numismatiques et d'objets d'archéologie ont augmenté l'attrait de ces réunions. C'est ainsi que M. Aloïs Heiss a exposé sa collection magnifique et probablement unique de monnaies celtibériennes; M. Ponton d'Amécourt, de nombreux exemplaires fleur de coin du monnayage de l'époque mérovingienne, tirés de son riche cabinet; M. le comte de Widranges, un grand nombre d'objets antiques et mérovingiens provenant de fouilles faites sur l'emplacement de l'antique *Nasium*.

M. Sabatier, président honoraire de la Société, a inauguré une des questions à l'ordre du jour des conférences, l'*histoire du sol* depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, en faisant l'historique de l'as romain, puis des diverses monnaies romaines sous la république, l'empire et l'empire byzantin. M. Dupont-Auberville a tracé largement les origines et l'histoire de la *faïencerie de Nevers*. M. de Lesville a donné la liste des diverses fabriques de faïences françaises de l'époque de la révolution. M. Jacques de Rougé, fils du comte de Rougé, notre savant égyptologue, a donné l'*histoire de l'art égyptien*, caractérisant les procédés de chaque époque en architecture, en statuaire et dans les arts.

M. de Saulcy, président de la commission de la topographie historique des Gaules, a fait le récit de son *voyage autour de la mer Morte*, et de ses découvertes dans les anciens territoires de Moab et d'Ammon. Dans une autre causerie, il a expliqué l'attribution, faite par lui aux villes du littoral français de la Méditerranée, des noms antiques contenus dans le livre de *Ora maritima* du poëte géographe Festus Rufus Avienus (fin du IVe siècle). Enfin il a donné une notice sur des *statères d'or gaulois*, qu'il attribue aux Sénous et aux Carnutes.

M. Eichhoff a donné un tableau complet de la *Classification et de la filiation des langues d'Europe*.

M. le vicomte de Ponton d'Amécourt a étudié l'*épigraphie mérovingienne* sur les monnaies et les inscriptions lapidaires de cette époque. Signalons encore les travaux de MM. Lemaître sur *un mot gaulois* d'une inscription découverte au Puy; Caron, sur la *monnaie de la commune d'Amiens;* marquis de Pontécoulant, sur des *moules en terre de monnaies romaines;* Piot, sur l'*usage des caractères runiques en France jusqu'au XVIe siècle;* Abkan, sur la *bibliographie*.

Ces conférences si intéressantes viennent d'être réorganisées. La diversité des matières étudiées jusqu'ici a montré la nécessité de créer des divisions répondant à chaque genre d'études. La Société française de numismatique et d'archéologie vient donc, dans sa séance du 14 décembre 1866, de créer dix sections. En voici les noms :

1° Numismatique. — 2° Histoire et Anthropologie. — 3° Histoire de l'art. — 4° Archéologie. — 5° Épigraphie et Paléographie. — 6° Philologie. — 7° Géographie. — 8° Sigillographie. — 9° Céramique. — 10° Bibliographie.

Sorbonne.

COURS DE LITTÉRATURE GRECQUE DE M. EGGER.

Sujet des prochaines leçons (mars, avril).

1° Série des leçons de critique littéraire (les lundis, à trois heures) : Poésie sybilline, Théocrite, Apollonius de Rhodes, Callimaque.

2° Série des leçons philologiques (les mardis, à trois heures) : Explication de morceaux choisis d'Hérodote (livre I) et de Thucydide (livres I et VI).

Institution royale de la Grande-Bretagne.

Parmi les cours littéraires qui se font cette année à l'Institution royale, nous remarquons trois leçons du R. C. Kingsley sur l'*Ancien régime tel qu'il existait sur le continent avant la Révolution française*, qui ont eu lieu les 15, 17, 19 janvier, et deux leçons de M. le professeur Blackie sur *Platon*, qui auront lieu les 30 avril et 7 mai.

Athénée de Paris

(17, rue Scribe, à huit heures et demie).

Samedi, 23 février. — M. Henri Favre : *Nicolas Flamel*. — M. J. J. Weiss : *Molière* (suite).

Mardi, 26. — M. Chavée : *Les femmes du Mahâbhârata*. — M. Delsarte : *Question d'art*.

Jeudi, 28. — M. Francisque Sarcey : *Les conventions*. — M. E. Deschanel : *Shakspeare ; Richard III*.

Samedi, 2 mars. — M. Horn : *La haute finance sous la Régence*. — M. J. J. Weiss : *Molière* (suite).

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 14 — 2 MARS 1867

COLLÉGE DE FRANCE.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. CHARLES LÉVÊQUE
(de l'Institut).

Victor Cousin.

Messieurs,

Vous ne vous êtes point trompés quand vous avez pensé que je ne m'en tiendrais pas aux quelques paroles douloureusement émues que je prononçai devant vous le 15 du mois dernier, alors que je venais d'apprendre, depuis une heure à peine, et par mon journal, la mort foudroyante de M. Victor Cousin. Cet hommage, quoique vous l'ayez accueilli avec la plus vive sympathie, ne répondait assez ni à la perte que faisait ce jour-là la philosophie, ni à vos respects, ni à mes propres sentiments. Vous saviez cependant que l'illustre maître n'avait jamais occupé cette chaire : mais vous saviez aussi que depuis trente-cinq ans il n'avait cessé d'y être présent par ses élèves, par ses conseils, par l'influence de sa doctrine comme par celle de ses grands travaux historiques. Sans cesse son nom y était rappelé, ses œuvres lues ou citées, ses éditions mises à profit. Il avait été le maître de MM. Jouffroy, Barthélemy Saint-Hilaire et Émile Saisset, qui, avant moi, ont enseigné à cette place; il était mon maître, mon guide et mon ami depuis vingt-huit ans. J'aimais à vous le dire; je vous le présentais quelquefois comme notre maître commun; et vous, messieurs, vous y consentiez.

Je viens donc, suivant votre espérance, essayer de vous représenter les traits principaux d'une des plus grandes figures de ce siècle, avant que le temps et les passions des hommes en aient trop altéré l'image et trop effacé les contours. Plus tard, j'en tracerai un portrait : aujourd'hui je ne vous en apporte qu'une esquisse rapidement ébauchée, où j'ai réuni, avec mes souvenirs personnels, les faits que j'ai retrouvés, soit dans les ouvrages mêmes de M. Cousin, soit dans les écrits et les conversations de ses amis. J'insisterai peu sur les détails biographiques. Dans cette chaire d'histoire de la philosophie, ce que je vous raconterai surtout, ce sont les services que M. Victor Cousin a rendus à la philosophie. Avec mon jugement, je vous soumettrai les raisons qui le fondent, et je vous offrirai des témoignages d'après lesquels vous pourrez vous-mêmes former votre opinion et juger ceux qui jugent.

Victor Cousin naquit au mois de novembre 1792. Cet enfant de Paris, fils d'un orfévre du quai des Orfévres, manifesta dès sa première jeunesse une ardeur extraordinaire pour le travail, une intelligence des plus rares, et cette puissance étonnante d'enflammer, d'entraîner et de dominer dans l'ordre de la pensée, qui a été jusqu'au dernier jour le trait saillant de son esprit. Mais, s'il gouvernait déjà ses camarades, c'était autant par l'autorité de l'exemple que par l'ascendant qui s'attache à la supériorité du talent. Ils le voyaient se lever la nuit et étudier en cachette pendant de longues heures. Au lycée Charlemagne, dont sa pension suivait les classes, ses succès étaient éclatants. Aussi ses condisciples se laissaient-ils conseiller, aider, corriger par lui : dans l'écolier on devinait le futur maître. Tel l'a dépeint l'un de ses plus chers et de ses plus fidèles amis, auquel il avait eu la douleur de survivre :

« Je fus placé, dit M. Damiron, dans une pension, dans la même pension, par rencontre, où se trouvait aussi un autre enfant, Victor Cousin, qui s'illustrait déjà par d'éclatants succès de collége, et qui, *un grand* comme il l'était, me remarqua moi petit (ce qui me toucha beaucoup), et me donna même quelques soins; car il avait déjà cet esprit de prosélytisme qui lui faisait rechercher des disciples pour tout, même pour le thème et la version.(1). »

A peine sorti de l'École normale, il y fut nommé maître de conférences. Le même témoin va nous apprendre ce qu'était le jeune professeur de vingt ans dans les premières fonctions de sa carrière :

« .....Durant cette année, M. Cousin fut pour moi, ainsi du reste que pour mes camarades, un vrai maître; un maître sans doute qui apprenait encore, et qui même souvent n'enseignait que ce qu'il venait d'apprendre, mais qui n'en avait que plus d'ardeur et de force pour nous le communiquer; car il était sous le charme des idées qu'il venait de se former et nous y plaçait avec lui. Très-jeune lui aussi, mais très-sérieux, passionné et convaincu, animé d'un profond besoin de produire et de répandre ses vives et fermes pensées, il fut tout naturellement éloquent; et cette éloquence, la meilleure et la plus simple de toutes, parce qu'elle coule de source, il l'eut comme il devait l'avoir, aussi bien devant quelques-uns, devant un seul même, que devant le grand nombre, aussi bien dans le tête-à-tête qu'en face de la foule; et

(1) *Souvenirs de vingt ans d'enseignement*, 1re édition, p. XXV.

l'homme qui avait le mieux de quoi se faire un nombreux auditoire était aussi celui qui pouvait le plus aisément s'en passer. C'était avant tout entre sa conscience et lui qu'il était orateur. Notre camarade par son âge, il l'était aussi par sa facilité à nous admettre à son commerce familier ; mais il y gardait toujours une autorité d'esprit, une gravité de caractère et une élévation d'intelligence qui en excluaient toute facilité et tout intérêt vulgaire.

» Ce n'était que dans le monde des idées qu'on était bien venu à frayer avec lui.... On a trop oublié aujourd'hui, ou l'on n'a point assez connu ce qu'a fait ainsi de bon M. Cousin ; la philosophie de ses conversations valait, si elle ne surpassait celles de la chaire et de ses leçons. Elle y prenait un tour, un mouvement, un caractère, qui lui prêtaient une singulière vertu de persuasion.... La publicité lui était une grande force ; l'intimité, une force plus grande encore.

» Je dois lui rendre ici le témoignage qu'il procura à mon esprit le bien dont il avait le plus besoin, la confiance en la science et le respect de la philosophie. »

Cette confiance en la science, ce respect profond de la philosophie, M. Cousin ne les communiqua pas seulement à ses auditeurs de l'École normale. Il les inspira à toute la jeunesse de ce temps et, par elle, à plusieurs générations qui les gardent encore aujourd'hui. Sa vive et riche nature reçut et transmit, en les rendant plus fortes, toutes les fécondes impulsions que le retour de la paix, de la pensée et de la liberté, donnait alors aux âmes. Aux intelligences qui passaient du régime de la compression à celui de la discussion, et qui aspiraient à croire en métaphysique aussi bien qu'en religion, il fallait une philosophie nouvelle, un ensemble d'idées qui fût la confirmation des principes sur lesquels s'appuient les institutions libres. Ces principes, le sensualisme du siècle précédent était impuissant à les soutenir puisqu'au fond il en était la négation absolue, malgré la bonne foi, l'honnêteté et le talent de ses derniers défenseurs. Au contraire, le spiritualisme, ramené et renouvelé par MM. Royer-Collard et Maine de Biran, contenait, avec la démonstration de l'âme, de Dieu et du libre arbitre, les bases essentielles du devoir, du droit et de la liberté. Mais les théories de ces deux illustres penseurs avaient besoin d'être développées et coordonnées ; il était nécessaire qu'elles fussent divulguées, répandues, proclamées au nom de la science même, c'est-à-dire de l'évidence : elles le furent avec éclat, et au delà de toute espérance, du jour où M. Royer-Collard, réclamé par la politique, eut confié à M. Cousin le soin de continuer l'œuvre de réforme qu'il avait inaugurée dans sa chaire de l'histoire de la philosophie moderne.

C'était à la fin de 1815. Le jeune suppléant n'avait que vingt-trois ans. Entouré des élèves de l'École normale, qui allaient écouter à la Faculté leur maître de conférences, et de nombreux auditeurs venus du dehors, il conquit sur le champ l'attention et l'influence. Les programmes des deux premières années, publiés dans les *Premiers essais*, témoignent que les questions les plus ardues étaient l'objet de ses leçons. Sa parole passionnée suscitait les vocations ; son souffle ardent faisait éclore les talents. Dès sa première année, il eut des disciples tels que MM. Jouffroy, Beautain et Damiron. Au sortir de ses mains, ces trois hommes étaient capables de présenter des thèses de docteur sur les questions les plus hautes de la métaphysique. Ce fut l'âge d'or de l'école spiritualiste, qui eut le rare bonheur d'être fondée, acceptée et encouragée par la faveur publique aussitôt qu'elle eut pris naissance. De 1816 à 1818, le temps fut si bien employé, que le professeur, après avoir abordé l'étude des problèmes essentiels, se trouva en état de constituer dans toutes ses parties la doctrine qui lui paraissait digne d'être offerte à la jeunesse du XIXe siècle. Le livre qui la contient et qui existait dès lors, quoique beaucoup moins achevé qu'il ne l'est devenu depuis, ce livre, vous le connaissez tous, il est intitulé : *Du vrai, du beau et du bien.* Notre temps a adopté cet ouvrage ; il ne se lasse ni de l'étudier, ni de l'admirer. Il y a trouvé, sans doute, un reflet des trois grandes choses nommées dans le titre.

C'est à la fin de 1817 que M. Cousin fit son premier voyage en Allemagne. Quels motifs le poussèrent à entreprendre cette excursion, et quelles impressions en rapporta-t-il ? S'il faut l'en croire, il était allé chercher en Allemagne des excitations bien plus que des exemples, et il en revint plus Français encore qu'à son départ ; peut-être avait-il cédé au désir d'éprouver ses idées en les soumettant au choc des objections de la science germanique. Il paraît que la nouvelle doctrine résista à ce redoutable contrôle et à une comparaison non moins redoutable, car avant de rentrer en France, le voyageur, se recueillant, écrivait la page que voici :

« Arrêtons-nous : le jour va paraître. Mon corps est las, mais mon âme est sereine, et je mets fin à cette dernière méditation sur le sol allemand en me disant avec assurance : Oui, sans doute l'Allemagne est une grande école de philosophie ; il faut l'étudier et la bien connaître, mais il ne faut pas s'y assujettir. La nouvelle philosophie française, s'il m'est donné de lui servir de guide après M. Royer-Collard, ne cherchera pas plus ses inspirations en Allemagne qu'en Angleterre ; elle les puisera à une source plus élevée et plus sûre, celle de la conscience et des faits qu'elle atteste, et celle aussi de notre grande tradition nationale du XVIIe siècle. Déjà, par elle-même, elle est forte du bon sens français ; je l'armerai encore de l'expérience de l'histoire entière de la philosophie.... »

Les leçons théoriques de 1818, comme les leçons historiques de 1819 et 1820, démontrent que ces résolutions étaient sérieuses. Le professeur tint la promesse qu'il s'était faite à lui-même. Il en fut récompensé par un redoublement de succès. Un de ses admirateurs, devenu plus tard un historien illustre, caractérisait ainsi, dans le *Courrier français*, en 1819, le jeune maître et son enseignement :

« M. Cousin prononce des leçons sans cahiers et même sans le secours d'aucune note ; son improvisation est à la fois abondante et nerveuse ; il pose d'une manière neuve les hautes questions philosophiques, et il présente des solutions qui se rattachent toujours fortement l'une à l'autre. Ce caractère d'unité dans une vaste étendue de matières donne à son cours un aspect scientifique imposant. Durant huit mois, son nombreux auditoire a marché à sa suite au milieu des aridités de la science de l'homme, sans paraître un moment fatigué par les efforts du professeur ni même par ses propres efforts. Avoir inspiré aux jeunes gens le goût de ces travaux austères, y avoir dévoué sa propre vie ; avoir entrepris, comme une dette envers la science et envers ses élèves, deux voyages coûteux et pénibles pour visiter les écoles étrangères ; savoir répandre un intérêt nouveau sur la science difficile de l'homme moral, et y rattacher comme à leur base les hauts sentiments du patriotisme : voilà les titres à l'estime publique que M. Cousin possède à vingt-six ans. »

Quelques mois plus tard, une administration ombrageuse et rétrograde ôtait la parole au professeur. « Nous n'entendrons plus M. Cousin, — écrivait M. Kératry, — mais nous nous en souviendrons toujours. On a pu lui enlever sa chaire, on ne l'arrachera pas du cœur de ses élèves. Cultivées fidèlement par eux, ses leçons et sa doctrine porteront des fruits durables. M. Cousin a pu être frappé dans sa personne, mais son école est à l'abri des coups du pouvoir. » M. Kératry avait bien jugé. Un nouveau coup, plus rude peut-être, ferma, en 1822, l'École normale et dispersa maîtres et élèves; mais le groupe philosophique ne fut point dissous, et la doctrine continua à grandir.

De 1822 à 1827, M. Cousin fit un nouveau voyage en Allemagne et publia les six volumes des œuvres inédites de Proclus, les onze volumes des ouvrages de Descartes, les quatre premiers volumes de la traduction de Platon, et la première édition de ses *Fragments philosophiques*. Résistant aux offres du roi de Prusse, qui voulait le dédommager d'une captivité de six mois subie sur de misérables rapports de police; déclinant également les flatteuses propositions du roi de Hollande, M. Cousin aima mieux rester en France avec ses livres et ses amis. Au nombre de ceux-ci et au premier rang fut pendant quelque temps un homme extraordinaire et héroïque, dont M. Cousin a laissé un portrait digne de passer à la postérité comme le modèle lui-même. Le comte Sanctorre de Santa-Rosa, chef de la révolution piémontaise, condamné à mort et réfugié en France, fut présenté à M. Cousin à la fin de 1821. Le professeur en disgrâce et le noble Italien fugitif se lièrent étroitement dès la première entrevue. Je n'ai pas l'intention de résumer ici la narration colorée, saisissante, singulièrement éloquente, que M. Cousin a écrite de leur affection réciproque. Il est juste pourtant de laisser voir, par des témoignages aussi touchants qu'irrécusables, quelle amitié l'illustre maître était capable d'inspirer. Son cœur ne se prodiguait pas ; son affection n'était ni empressée ni banale ; mais, quand elle croyait avoir rencontré une âme sympathique et désintéressée, cette affection se donnait tout entière et pour toujours. Sans nommer les vivants qu'il a aimés, à ne parler que de Santa-Rosa, voici en quels termes le pauvre exilé, d'abord interné à Alençon, puis, un peu plus tard, obligé de fuir en Angleterre, écrivait à celui qui s'était emparé de son âme par la double séduction du talent et du dévouement le plus tendre :

« Adieu, mon cher ami, je vous aime parce que vous m'aimez, parce que vous êtes platonicien et parce que vous êtes Parisien, et plus encore par une raison occulte qui vaut mieux que toutes les autres parce qu'elle ne s'exprime pas. Je l'ai senti en recevant hier vos deux lettres après quelques jours d'attente ... »

..... « O mon ami, je vais en Angleterre avec le cœur tranquille, parce que je m'y vois, pour ainsi dire, pour sé par les circonstances où je me trouve, et où je me suis placé par une conduite dont tu connais les détails. Mais je n'y vais point avec le cœur gai : je le laisse en France. Ton nom dans la balance l'eût toujours fait pencher de ce côté-ci du détroit..... »

..... « Mon ami, tu es une grande partie de mon existence morale. Si tu savais avec quel serrement de cœur je t'écris ! Il y a bien peu de personnes, non, je crois qu'il n'y en a qu'une sur la terre à qui j'écrive avec plus d'émotion qu'à toi... »

Quelque temps auparavant, en le priant de venir le visiter à Alençon, Santa-Rosa avait exprimé certains doutes et certaines inquiétudes sur la direction de plus en plus historique que prenaient les travaux de M. Cousin. Sa lettre est remarquable et fort curieuse ;

« Ainsi, féal ami, disait-il, venez ; vous et votre Platon, vous serez bien reçus. Mais vous ne viendrez que lorsque le voyage pourra vous faire du bien, m'entendez-vous, du bien ; *così e non altramenti*. O mon ami, j'ai dans l'esprit que votre philosophie, dans l'état où en sont les choses, ferait un grand bien aux hommes. N'êtes-vous pas effrayé de voir en Europe les grandes vérités religieuses et morales abandonnées presque sans défense aux coups de deux sortes d'hommes également funestes à l'ordre et au bonheur des sociétés ? Ne voyez-vous pas que la victoire, qu'elle se fixe dans un camp ou dans l'autre, ne sera exploitée que contre la liberté véritable, dont l'alliance avec la morale est une loi impérissable de l'ordre éternel? Cher ami, dans cette lutte du mal contre le bien, dans ce combat entre les deux principes (mais non; le mal n'est point un principe, ce n'est qu'un fait), c'est un devoir de faire entendre sa voix quand on a la conscience de sa force..... Cette édition de Proclus et même cette traduction de Platons ont venues à la traverse de votre véritable carrière..... »

Le reproche ou, si l'on veut, le regret qui termine cette page dictée par la plus pure amitié, est-il fondé? A ce moment, en 1822, eût-il été opportun d'être plus théorique, plus dogmatique, et, par exemple, de construire à nouveau quelques-unes de ces vastes machines philosophiques auxquelles le nom de doctrines ne suffit pas, et qu'on doit appeler des systèmes? Voici, je crois, ce que l'on pourrait répondre : le XIXe siècle est né avec la passion de l'histoire; quand M. Cousin débuta, toutes les histoires se faisaient, toutes, excepté celle de la philosophie, et à cet égard la France en était restée à un rang plus que médiocre. Aujourd'hui, grâce aux efforts de M. Cousin et à ceux qu'il a provoqués, la France, si elle n'égale pas encore l'Allemagne, se rapproche aujourd'hui de ce grand pays par l'étendue et le nombre de ses travaux sur l'histoire de la pensée humaine. Mais notre siècle est né aussi avec la passion de la critique. Il est permis de le dire, le génie de notre temps est essentiellement de ne rien affirmer qu'afin de mieux nier le contraire de ce qu'il affirme. Altéré de science, mais possédé d'une folle peur d'être dupe, la démonstration lui répugne autant que la réfutation l'enchante, et il ressemble par moments à un homme qui, de crainte d'être empoisonné, se laisserait mourir de faim ; en sorte que le plus sûr moyen d'éveiller ses soupçons et de le mettre en garde, c'est de lui présenter un ensemble d'idées rattachées étroitement par des liens dogmatiques, Aussi, voyez ce qu'ont fait tous ses maîtres : c'est à l'abri et comme sous le couvert de la critique qu'ils ont dû lui offrir les vues qui leur étaient personnelles. Peut-être au moment présent, et même depuis plusieurs années, s'est-il fatigué de ce procédé indirect et détourné; mais ceux-là même qui aujourd'hui n'en ont pas d'autre, et qui, au lieu de le renouveler, ne savent qu'en user à outrance, doivent plutôt de la reconnaissance que des reproches aux puissants esprits qui, par cette méthode, ont obtenu d'admirables résultats. D'ailleurs la critique

de M. Cousin ne fut jamais exclusivement destructive et négative. A la dialectique il joignait l'analyse, et chacune de ses réfutations aboutit à l'établissement théorique de quelque solution. Ce qui trompe quand on l'étudie, c'est qu'il n'était pas méditatif à la façon de Descartes ou de Jouffroy. Cette bouillante intelligence ne connaissait pas l'immobilité et ne la supportait pas. Il pensait en causant, en marchant, surtout en lisant. Il lui fallait un adversaire à combattre ou un auditeur à convaincre. Quand l'un et l'autre lui manquaient, il prenait un système ancien ou moderne, et le choc intellectuel qu'il recevait d'une théorie erronée ou absurde le provoquait à la réflexion et lui suggérait des vues d'une originalité frappante, qui ne sont pas toutes dans ses livres, et dont ses interlocuteurs, amis ou ennemis, ont plus d'une fois tiré parti. Ainsi, en ne fondant point de système, il a obéi autant au penchant de son siècle qu'à ses propres instincts. Il n'y a point visé, il ne l'a pas voulu. Son ambition a été de créer une école et de féconder les esprits au moyen d'une méthode à la fois psychologique et historique. « Avec la méthode, a-t-il écrit, on ne fait point de *secte*, mais on peut communiquer un mouvement utile et durable. » Imprimer un élan énergique dans le sens d'une doctrine à la fois large et très-élevée, cela, il l'a voulu, et il l'a fait, et le mouvement qu'il a donné dure encore, tandis qu'il a vu, de son vivant, chanceler et tomber bien des systèmes nés en même temps que son école, ou depuis.

Au reste, la première édition des *Fragments philosophiques*, publiée en 1826, avait suffisamment prouvé que le professeur alors condamné au silence était en possession d'une doctrine. La parole lui fut rendue en 1827, et ses triomphes dépassèrent en éclat tout ce qu'on avait vu depuis les succès d'Abélard sur la montagne Sainte-Geneviève. Cette nouvelle série de cours produisit trois volumes importants : l'*Introduction à l'histoire générale de la philosophie*, l'*Histoire générale de la philosophie*, et *la Philosophie de Locke*. Les deux derniers volumes sont fort justement demeurés classiques, surtout l'*Histoire générale de la philosophie*. Le premier a toujours été soumis au feu des plus vives attaques, et c'est là que les adversaires de M. Cousin ont, depuis trente-huit ans, cherché des armes contre sa doctrine et contre lui-même. A ces attaques et à ces critiques il n'a répondu qu'en 1861 ; on va voir avec quelle calme franchise et aussi avec quelle fière dignité :

« Mes premières leçons, celles de l'été de 1828, se ressentent fort, j'en-conviens, de la promptitude avec laquelle M. Guizot et moi nous crûmes devoir faire usage de la parole qui nous était rendue.

» Faute du temps nécessaire à une juste préparation, je dus prendre un sujet très-général qui ne demandât aucune recherche, aucun travail préliminaire, une *Introduction à l'histoire de la philosophie*, où les plus hautes questions fussent abordées avec bonne foi et courage, et les solutions qu'en donnait la philosophie nouvelle exposées à grands traits, bien plus que véritablement établies. Sans venir ici témoigner contre moi-même, je n'ai pas besoin d'une grande modestie pour reconnaître que dans ce cours, tout à fait improvisé, il y a plus d'une proposition hasardée et des excès de langage que j'aurais fait bien volontiers disparaître si la calomnie, en les envenimant, ne me les avait rendus irrévocables. L'honneur ne m'a pas permis de me corriger, et j'ai dû tout conserver pour n'avoir pas l'air de rien dérober à une critique ennemie. Je n'ai changé que des détails sans importance ; les passages incriminés subsistent, avec quelques notes explicatives et des éclaircissements tirés de mes propres écrits, antérieurs et postérieurs à ces leçons. »

Dans ce même *Avant-propos*, il s'explique très-nettement au sujet de ses rapports avec Hegel et le panthéisme hégélien.

« J'avais, dit-il, autrefois rencontré à Heidelberg, encore obscur, mais déjà rempli de vastes desseins, celui qui devait être M. Hegel. Sans le bien comprendre, dès 1817 je l'avais en quelque sorte deviné et annoncé. Je le retrouvai en 1824 à Berlin, à la tête d'une école florissante, et, en 1826, il était venu me faire visite à Paris. J'aimais M. Hegel, j'admirais la vigueur de son esprit et cette fermeté imperturbable avec laquelle il appliquait l'ancien système de M. Schelling, méthodiquement développé, à toutes les parties des connaissances humaines. »

..... « En 1828, j'étais encore trop près de mes souvenirs d'Allemagne pour que les grandes généralisations et les formules un peu altières auxquelles j'étais accoutumé ne déteignissent pas un peu, si l'on me passe cette expression, sur ma pensée et sur mon langage, et il se peut que mes paroles aient quelquefois présenté à des esprits prévenus ou peu familiers avec ces matières délicates l'apparence d'une doctrine assez favorable au panthéisme. Mais certes, jamais apparence ne fut plus loin de la réalité..... Partout dans notre enseignement de 1828 et de 1829, comme dans celui de 1815 à 1821, règne la doctrine la plus opposée au panthéisme, celle de l'intelligence comme enfermant la conscience et la personnalité. »

Il est un autre reproche que M. Cousin a repoussé maintes fois avec cette énergie de ton et de style dont il avait le secret. Rien n'est plus difficile à un philosophe que de découvrir tout de suite le langage exact de ses idées et la formule de sa doctrine. Qui de nous, après avoir terminé un travail long et sérieux, n'a été embarrassé d'y inscrire un titre, un mot qui en exprimât la pensée dominante? Combien n'est-il pas plus malaisé de rencontrer ce mot lorsqu'il s'agit d'y résumer tout un ensemble de solutions philosophiques ! D'ailleurs, plus un esprit est actif, plus il avance ; — plus il avance, plus aussi il se modifie et se corrige. Comme les artistes, les penseurs ont leurs manières successives, et le nom qui a qualifié la première n'est plus le signe exact et véritable des suivantes. C'est à la critique, quand elle est de bonne foi, à distinguer les moments divers d'une grande carrière et à juger les auteurs, non pas sur le premier mot venu, mais sur le mot dans lequel ils ont évidemment voulu enfermer leur opinion définitive. Peut-être M. Cousin, à ses débuts, avait-il donné trop d'importance à ce qu'il appelait l'éclectisme, et trop semblé ramener toute la philosophie à l'histoire des systèmes. Cette exagération était d'autant plus fâcheuse qu'elle répondait très-imparfaitement à son dessein, avoué dès le principe, de continuer la réforme théorique commencée par MM. Royer-Collard et Maine de Biran. Mais bien souvent par la suite il a défini le sens qu'il fallait attacher à ce mot d'éclectisme, et la part qui revient dans la théorie à cette méthode de comparaison.

« On s'obstine, écrivait-il il y a quatorze ans, on s'obstine à représenter l'éclectisme comme la doctrine à laquelle on daigne attacher notre nom. Nous le déclarons : l'éclectisme nous est bien cher, sans doute, car il est à nos yeux la lumière de l'histoire de la philosophie ; mais le foyer de cette lumière est ailleurs. L'éclectisme est une des

applications les plus importantes et les plus utiles de la philosophie que nous professons, mais il n'en est pas le principe. — Notre vraie doctrine, notre vrai drapeau est le spiritualisme. »

Quel qu'en fût le nom, la doctrine de M. Cousin était constituée en 1830, lorsque de nouveaux moyens lui furent donnés de la répandre.

Dissoute et dispersée depuis l'administration de M. de Corbière, l'École normale avait été rouverte en 1828, mais sous un nom et dans des conditions qui en voilaient l'importance et en déguisaient le vrai caractère. En 1830, M. le duc de Broglie, nommé ministre de l'instruction publique, rendit à cette école son vrai titre et son ancienne et forte organisation. « Appelé à la diriger, dit quelque part M. Cousin, nous nous sommes appliqué à y ranimer le goût de la philosophie, et il en est sorti une seconde génération philosophique, digne de la première, qui compte déjà des maîtres éminents. » Cette seconde génération, c'était celle des Garnier, des Simon, des Vacherot, des Saisset, qui ont été ou qui auraient pu être nos maîtres. Par eux, sous l'inspiration de M. Cousin, s'organisa et se répandit dans les colléges une philosophie élémentaire, enseignée en français au lieu d'être dictée dans un latin barbare, et qui, purement laïque, établissait au nom de la conscience et de la raison et par là sécularisait toutes les vérités fondamentales dont jamais l'humanité ne s'est impunément passée. Cette philosophie avait un autre avantage : elle offrait à des jeunes gens venus non-seulement de tous les points de la France, mais de tous les pays du monde, un terrain commun où les croyances, les religions, les opinions les plus diverses pouvaient, sans se coudoyer, sans se blesser mutuellement, se rapprocher peu à peu et s'entendre au sujet des principes essentiels de la société et de la civilisation. Ce fut un service immense rendu à l'esprit de notre siècle. On aurait dû le comprendre rien qu'à la tempête de colères, d'attaques, de calomnies que cette institution, — car c'en est une, — souleva d'un certain côté de l'opinion. On l'a compris enfin lorsqu'après douze ans d'une expérience funeste aux jeunes générations, un ministre qui avait été élève de M. Cousin, et qui avait mesuré la portée de cette conception, a dû, pour relever les hautes études avilies, rétablir un enseignement si bienfaisant, si salutaire, que, dans l'intervalle, ceux-là mêmes l'avaient adopté qui s'en étaient montrés autrefois les plus violents adversaires.

Afin que les futurs professeurs de philosophie fussent plus tard au niveau de leur tâche, on les habituait à s'élever au-dessus. Soumis à un noviciat austère et à de rudes travaux, les jeunes normaliens prenaient l'habitude des profondes recherches scientifiques. Déjà à l'École, et en se préparant au concours de l'agrégation, ils esquissaient dans leur esprit ces thèses pour le doctorat dont l'ensemble forme aujourd'hui une collection considérable, et dont quelques-unes sont regardées comme des ouvrages presque définitifs. Nous n'étions pas de ce temps ; mais nos aînés nous ont souvent raconté de quelle ardeur extraordinaire le directeur d'alors, qui était aussi maître de conférences, savait les enflammer.

Au delà de ces travaux d'école et de ces thèses de docteur, il leur faisait entrevoir des entreprises plus vastes et plus difficiles encore. Longtemps à l'avance il leur conseillait d'envoyer des mémoires aux concours de l'Institut. Et ici je dois rapporter un fait que bien peu de personnes connaissent, car c'est tout récemment que moi-même je l'ai appris. L'Académie des sciences morales et politiques, établie et organisée dans l'Institut national par la loi du 3 brumaire de l'an IV, avait été supprimée par un arrêté du gouvernement du 3 pluviôse de l'an XI. La Restauration n'avait point jugé à propos de rendre l'existence à cette classe de l'Institut, qui ne figure pas dans l'ordonnance royale du 21 mars 1816. Après 1830, M. Cousin pensa qu'il convenait de rétablir cette Académie, et il en parla à M. Guizot, qui, de son côté, y pensait aussi. Ces deux hommes illustres réunirent leurs désirs et leurs efforts. Une ordonnance du roi, datée du 26 octobre 1832, reconstitua la compagnie et les statuts en furent rédigés dans un esprit si libéral que ceux-là mêmes auxquels on en devait le rétablissement n'en devinrent membres que par la voie de l'élection.

Dans la section de philosophie, à laquelle on l'avait naturellement attaché, M. Cousin imprima aux concours académiques une impulsion qui, pendant trente-cinq ans, ne s'est pas ralentie. Grâce à lui et à la coopération de ses savants confrères, l'Académie a suscité et couronné une foule de Mémoires sur toutes les parties de l'histoire de la philosophie comme sur tous les problèmes de la théorie. Rien qu'avec les titres de ces *Mémoires* et avec ceux des thèses qu'a provoquées M. Cousin, on pourrait aisément composer un volume. Pour donner une idée de l'importance des concours philosophiques auxquels il a présidé, il suffira de citer quelques-uns des ouvrages qui en sont sortis. Pour la philosophie ancienne, on eut, sur la *Métaphysique* d'Aristote, les travaux de MM. Ravaisson, Michelet (de Berlin) et Tissot; sur l'*Organum* d'Aristote, le savant mémoire de M. Barthélemy Saint-Hilaire, ouvrage qui a été l'origine de la traduction des œuvres d'Aristote, poursuivie avec tant de science et de dévouement depuis trente ans ; sur l'*École d'Alexandrie*, les trois remarquables volumes de M. Vacherot, auxquels il est juste de joindre l'ouvrage de M. Jules Simon, qui n'avait point concouru, mais qui assurément avait travaillé sous la même inspiration. Pour la philosophie scholastique, on obtint le travail d'ensemble de M. Barthélemy Hauréau et le *Saint Thomas* de M. Charles Jourdain. Pour le XVIIe siècle, M. Francisque Bouillier écrivit l'*Histoire de la révolution cartésienne* et, sur l'Allemagne, M. Wilm envoya son grand Mémoire, qui forme aujourd'hui un ouvrage en quatre volumes. Enfin, quant aux concours sur des questions de théorie, il y en a eu plusieurs, notamment sur la *Certi-*

tude, sur la *Théodicée*, sur la *Psychologie*, sur le *Sommeil et les Rêves* et sur les *Principes de la science du beau*. Nous n'avons pas à parler des sujets de morale, qu'il n'appartenait pas à la section de philosophie de proposer, mais qui, plus d'une fois, furent demandés à M. Cousin ou suggérés par lui.

Pendant cette période de 1830 à 1840 où il dirigea l'École normale et, dans l'École, la conférence de troisième année, il fut chargé d'aller constater dans des pays voisins les progrès de l'instruction publique, et il étudia à fond les questions qui importaient à l'avenir de l'Université. Il n'en continuait pas moins ses publications philosophiques. En 1834 parut le premier volume des œuvres de Maine de Biran, auquel l'éditeur avait mis une belle préface. La traduction des œuvres de Platon marchait toujours. Il avait aussi donné au public les Ier et XIIe livres de la *Métaphysique* d'Aristote, fruit des efforts des élèves de troisième année de l'École, mais où le maître avait ajouté ses corrections et sa forte empreinte.

Le 1er mars 1840, M. Cousin fut appelé à faire partie du cabinet dont M. Thiers était président. Lorsque cette nouvelle arriva à l'École normale, elle y produisit une vive impression. L'École se sentit honorée dans la personne de son directeur. Elle ne fut d'ailleurs point surprise de cette élévation. Cette jeunesse avait, elle aussi, son esprit critique : elle jugeait à l'occasion et faisait quelquefois tout haut ses réserves, mais elle avait à un haut degré le respect de cette grandeur à laquelle on arrive par des facultés éminentes et par la puissance du travail. Le court passage de M. Cousin au ministère fut marqué par des mesures dont quelques-unes ont résisté à l'épreuve du temps. Lorsqu'il rentra dans la retraite, il donna le rare exemple d'un ministre recueillant ses actes et les présentant dans leur ensemble « au jugement de tous ceux qui, en France et en Europe, s'intéressaient à la grande affaire de l'éducation publique ».

Rendu tout entier à ses occupations favorites, il donna, à la fin de 1840 et en 1841, plusieurs écrits de Maine de Biran, formant trois nouveaux volumes, des travaux étendus sur Malebranche, et le treizième et dernier volume de la traduction de Platon. L'année suivante, ses grandes études critiques sur les manuscrits de Pascal et sur le génie de l'auteur des *Pensées*, études qui étaient encore incontestablement philosophiques, le poussèrent vers la littérature du XVIIe siècle, qu'il avait toujours aimée avec passion, mais qui le posséda cette fois au point de l'entraîner hors de sa véritable voie. Ce fut l'époque de ce que M. Franck a appelé finement « ses charmantes infidélités ». Les littérateurs de profession, les hommes d'un goût délicat, les curieux, les historiens même ont pu se réjouir légitimement de cette déviation brillante d'une intelligence qui d'ailleurs se devait bien un peu à l'Académie française. Quant à moi, j'avoue sans détour que je m'en suis affligé. Il m'était bien pénible, par exemple, de voir M. Cousin user ses forces et contracter des maladies en déchiffrant pendant sept heures du jour les carnets de Mazarin, tandis que ses vastes entreprises philosophiques languissaient incomplètes ou interrompues. Je ne le lui cachais pas : mais en ce temps sa passion était la plus forte. Il a regretté depuis avec une sincérité et une tristesse touchantes d'avoir dérobé à Platon tant d'années qui auraient dû être consacrées à revoir la traduction des *Dialogues* et à continuer ces *arguments* incomparables qui s'arrêtent malheureusement au sixième volume. « Lorsque vous arriverez, lui disait-on, à ces Champs-Élysées où Platon vous attend, il ne laissera pas que de vous adresser des reproches. — Moins sévères, répondait-il, que ceux que je m'adresse à moi-même. » Mais le moment favorable était passé, et il ne lui a pas été donné de le ressaisir.

Au surplus, même en ces jours d'enthousiasme pour des héros et des personnages qui n'étaient pas des philosophes, il revenait sans cesse à la philosophie, et j'ajoute à la philosophie la plus âpre, la plus ardue, la plus hérissée de ronces et d'épines. En 1841, après des recherches laborieuses, il avait publié pour la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* un premier volume in-4°, contenant les œuvres inédites d'Abailard, en tête duquel il avait placé une *Introduction* qui est à elle seule un beau travail de philosophie critique. Mais les œuvres antérieurement imprimées de ce Descartes du moyen âge étaient éparses, et il était fort utile de les rassembler. M. Cousin se chargea de cette tâche que personne n'osait aborder. Avec l'aide d'abord de MM. Despois et Jourdain, puis de M. Jourdain seul, il fit imprimer à ses frais un premier volume en 1849, et en 1859 un second volume des ouvrages dispersés d'Abailard. C'est donc grâce à son zèle infatigable et à sa générosité qu'il est désormais facile de mettre la main sur les premiers grands essais de la pensée française. A peine sorti de ce labeur ingrat, il se jetait de nouveau dans les *Commentaires* de Proclus, et en faisait imprimer en 1864, toujours à ses frais, une nouvelle édition vraiment magnifique. Après de telles fatigues, n'avait-il pas un peu le droit de se distraire en évoquant certaines figures historiques de la Fronde ou de Port-Royal? Et faut-il lui faire un crime d'avoir écrit quelques livres qui, retranchés de son œuvre, le laissent encore riche non-seulement des trente-trois volumes dont il ne fut, il est vrai, que l'éditeur ou le traducteur, mais encore de douze volumes qui ne sont que philosophiques et tout entiers de lui? Avec les *Cours*, les *Fragments*, le *Vrai, le Beau et le Bien*, et l'*Histoire générale de la philosophie*, sans compter tout ce qu'il a publié sur l'instruction publique, n'y aurait-il donc pas de quoi fonder une belle renommée?

Lorsqu'on y réfléchit, on se demande comment une seule existence a pu suffire à tant de productions dans le plus difficile des genres. C'est que M. Cousin avait une puissance de travail prodigieuse. Le feu intérieur qui le soutenait semblait ne pouvoir jamais ni diminuer ni

s'éteindre. Combien de fois n'ai-je pas admiré les effets presque miraculeux de cette inépuisable énergie ! Aussi longtemps qu'il était possédé d'une pensée et jusqu'à ce qu'il l'eût exprimée à son gré, il demeurait inaccessible au sommeil, à la faim, à la fatigue. Vainement le prévenait-on jusqu'à dix fois que son repas était prêt, il continuait de lire, de parler, de penser, n'obéissant qu'à l'irrésistible empire de ses idées. La dernière nuit que je tins la plume à côté de lui, il dicta de cinq heures du soir à cinq heures du matin, sans prendre une minute de repos. Je le vois encore, marchant à grands pas dans son cabinet, la tête haute, l'œil brillant, tantôt se taisant durant de longs intervalles jusqu'à ce que ses pensées se fussent éclaircies et écrites dans son esprit, tantôt prenant la parole et dictant deux ou trois pages de suite d'une voix ferme et sonore. Quand le jour se leva, ces douze heures de marche et d'effort intellectuel ne l'avaient que lassé. Je ne puis comprendre qu'à ce terrible jeu, qu'il jouait souvent, il n'ait pas de bonne heure ruiné sa constitution. Mais c'est grâce à ce procédé de composition que, malgré le nombre un peu restreint d'images, de formes et de tours dont il disposait, il a mis dans tous ses écrits tant de passion et de vie. Sa phrase est animée ; elle court, s'arrête, interroge, attaque, riposte. Le personnage a passé tout entier dans son style. Aussi, relisez ses œuvres, même les plus anciennes : quoiqu'elles aient un caractère très-marqué, rien n'y a vieilli et l'on dirait qu'elles viennent d'être écrites.

Cependant il voulait que ce mouvement fût contenu dans les limites de la correction et de l'exactitude, et, loin de s'en rapporter à son seul jugement, avant de publier ses ouvrages, presque toujours il consultait ses amis et ses secrétaires, même les plus jeunes. Pour peu que l'impression produite sur leur esprit fût douteuse, il sacrifiait des pages, des morceaux, des chapitres entiers. Il eût sans hésiter jeté au feu un volume. Je sais tel travail plein d'éclat et de force, qui n'a jamais vu le jour. S'agissait-il d'une réimpression, il demandait à certains d'entre nous de lui signaler les lacunes à combler, les fautes à corriger, les erreurs de texte à rectifier, et sur les notes qu'on lui envoyait, il recommençait un livre parvenu déjà à la sixième édition ; la façon dont il retouchait ses épreuves désespérait les imprimeurs et avait fini par lui coûter des sommes énormes. C'était assurément par amour de la forme et pour obéir à ses admirables instincts d'artiste, mais c'était aussi par respect pour la philosophie, pour le public et pour la jeunesse, à laquelle il pensait constamment quand il écrivait.

Dur envers lui-même, dédaignant la mollesse, n'attachant aucun prix aux douceurs du bien-être, exigeant envers son esprit comme envers son corps, il disait aux jeunes gens ce qu'il a écrit dans une de ses préfaces : « Défendez-vous de la maladie de votre siècle, ce goût fatal de la vie commode, incompatible avec toute ambition généreuse. » Toutefois, quoiqu'il dût sembler naturel à ce rude athlète que d'autres supportassent ce qu'il supportait si aisément lui-même, quand il était en présence d'une constitution ébranlée ou seulement délicate, il devenait doux, indulgent, plein de la plus paternelle sollicitude. On l'a vu, déjà vieux et très-affaibli, s'oublier lui-même pour ne songer qu'à ménager et à guérir un serviteur malade. Dans les choses de l'esprit, rien n'égale le mépris qu'il avait pour la paresse ; au contraire, il excusait et rassurait le zèle inexpérimenté et la bonne volonté maladroite. Sa bienveillance, souvent enveloppée de solennité, se dévoilait alors tout entière et éclairait son visage du sourire le plus charmant. Je l'ai moi-même éprouvé dans une occasion où les deux aspects opposés de cette nature complexe se montrèrent à moi coup sur coup. Un jour, en lisant un travail qu'il m'avait confié et que j'avais, je l'avoue, complétement manqué, il se leva brusquement ; un nuage de colère terrible passa sur son front ; mais aussitôt il se rasséréna. « Consolez-vous, me dit-il avec bonté, vous êtes jeune ; vous apprendrez. » Jusque-là je l'avais admiré et respecté ; à partir de ce jour, je compris qu'il était bon et je l'aimai, et il le sentit sans doute, car depuis il n'a jamais cessé d'être pour moi l'ami le plus prévenant, le plus dévoué, j'ajoute le plus désintéressé, puisque jamais il n'imposa à ma gratitude l'ombre d'une condition.

J'ai dit comment il travaillait ; voici comment il stimulait l'activité de ses amis. S'il est un fait connu, c'est que quiconque désirait amasser, pour plusieurs mois, des provisions d'ardeur laborieuse n'avait qu'à aller causer une heure avec M. Cousin. On sortait de chez lui tout enflammé et capable d'affronter allégrement les difficultés les plus rebutantes. Comme il explorait sans cesse les diverses parties de la théorie ou de l'histoire, il avait à sa disposition une liste prête de sujets de thèses ou d'ouvrages. Dès qu'on entrait dans son cabinet : « Eh bien ! où en êtes-vous ? Qu'avez-vous sur le métier ? » disait-il. Et aussitôt, ou bien il discutait, divisait, éclaircissait les questions que vous aviez choisies, ou bien il vous en proposait une et y entrait immédiatement à pleines voiles, vous entraînant avec lui et vous inculquant à l'instant même par son merveilleux langage le goût de l'ouvrage qu'il esquissait, le désir de l'entreprendre et l'espoir de le mener à fin. Une fois que le dessin en était arrêté, il ne vous perdait plus de vue : de loin par lettres, ou de près quand on le visitait, il se faisait rendre compte du chemin parcouru. Que de volontés molles et hésitantes il a ainsi fortifiées et soutenues ! Que de carrières, que de travaux auraient avorté sans l'intervention perpétuelle et les coups d'aiguillon de cet infatigable promoteur ! Et combien s'imaginent avoir produit tout seuls ce qu'ils n'ont poursuivi et achevé que grâce aux forces qui leur venaient de cette source d'énergie ! Lequel d'entre nous ne l'a pas eu, en quelque façon, pour collaborateur ? Or, remarquez qu'il ne se bornait pas à mettre en feu l'esprit de ses philosophes. Autour de lui s'agitait une foule d'érudits, de philologues, de curieux, de littérateurs, de peintres, de sculpteurs,

de musiciens sur lesquels il jetait plus ou moins sa lumière et sa flamme. Sa conversation lançait des éclairs, mêlés sans doute de beaucoup d'ombres, mais qui laissaient voir des perspectives nouvelles et inconnues. Tous ses conseils n'étaient pas à suivre, et il en convenait le premier; mais, dans le nombre, il s'en trouvait toujours d'excellents. Et au surplus, ce qui valait mieux que tous les conseils, c'est que, quand on le quittait, on avait la flèche au flanc. Et il a fait cela pendant plus de cinquante ans, et la dernière année, le dernier mois, qui sait? le dernier jour peut-être, il le faisait avec la même puissance et le même succès.

Cette action féconde sur les esprits, sa mort l'aura diminuée, mais non détruite. Elle lui survit dans ses ouvrages et dans ses fondations libérales. En 1865, il avait doté l'Académie des sciences morales et politiques d'un capital destiné à fournir un prix triennal de 3000 francs devant être décerné au meilleur Mémoire envoyé sur une question de la philosophie ancienne. Ce concours auquel son nom demeure attaché, il en a lui-même fourni le premier sujet, mais il n'en aura pas connu le premier lauréat. En attribuant cette belle récompense à la philosophie ancienne, il s'est montré aussi prévoyant que généreux. « Nous aurons toujours, disait-il, des travaux sur la philosophie moderne. Il est plus dur d'étudier les Grecs ; peu de nos jeunes gens s'en donnent la peine. J'ai voulu les y encourager. »

Le prix Victor Cousin les y excite : la bibliothèque du maître les y aidera. Il a réuni là pendant quarante années un trésor sans égal au monde d'ouvrages de toute sorte, mais principalement d'œuvres philosophiques. Pour cette collection qu'il destinait au public et de laquelle il disait depuis longtemps : « Elle n'est plus à moi ! » rien ne lui paraissait ni trop rare, ni trop beau, ni trop cher. Il en prêtait quelquefois certains volumes, mais seulement ceux que les jeunes savants n'auraient pu trouver ailleurs. C'est avec ces précieux instruments de travail que plus d'un docteur a pu écrire une de ces thèses d'où M. Cousin tenait à écarter le lieu commun et les banalités rebattues. C'est au milieu de ces volumes, rassemblés de tous les points de l'univers, qu'il enseignait à ses amis l'art de préparer un cours ou un livre et qu'il leur inspirait le plus profond mépris pour l'érudition de seconde main. Ces richesses seront bientôt à la disposition de quiconque sera capable d'en user. Il y a plus, elles s'accroîtront chaque année, car ce n'est pas là un legs seulement; c'est, nous l'avons dit, une fondation qui possède, dans des conditions de stabilité et de durée, ses moyens propres de développement.

De ce lieu qu'il aimait, quoique la saison rigoureuse y fût intolérable pour un vieillard, il s'est arraché à regret et comme à la dernière extrémité. Avant d'en sortir, il avait voulu y rédiger et voir imprimées les conclusions de la dernière édition de son *Histoire générale de la philosophie*. Ces conclusions avaient, à ses yeux, une grande portée. Il les a lues à l'Académie des sciences morales et politiques huit jours avant son départ : il en parlait comme de sa pensée définitive et de son dernier mot. Il souhaitait qu'elles fussent citées et reproduites. C'est afin de satisfaire ce vif désir, manifesté encore une fois par lettre quelques jours avant sa mort, que je vais vous lire, messieurs, les passages les plus saillants de ces pages où se résume le travail de sa vie et où son esprit s'est reposé :

« Peut-on s'y tromper maintenant? Non, la philosophie n'est point un caprice passager de l'esprit humain : c'est un besoin essentiel, vivace, immortel, qui se montre aux premières lueurs de la civilisation et se développe avec elle, sous tous les climats et sous tous les gouvernements, qu'aucune puissance, religieuse ou politique, n'a jamais pu ni éluder, ni étouffer, qui a traversé et surmonté toutes les épreuves, l'atroce extermination du bouddhisme, la prison d'Anaxagore, la ciguë de Socrate, les infortunes d'Abailard, de Roger, Bacon et d'Occam, l'odieux assassinat de Ramus, les bûchers de Bruno et de Vanini, les persécutions du cartésianisme ; un besoin enfin reconnu qui a droit à une juste satisfaction comme tous les besoins vrais de la nature humaine. Ou il n'y a plus de démonstration, ou l'histoire de la philosophie met celle-là au-dessus de toute controverse. »

Ainsi, selon M. Cousin, la philosophie est un besoin essentiel, vivace, immortel de l'intelligence; et, en même temps, elle est un droit de la raison. Mais les philosophies sont nombreuses et diverses. La raison humaine a le droit de choisir celle qui a la puissance de la convaincre. M. Cousin avait fait son choix dès les premiers jours de sa jeunesse : il y est demeuré fidèle jusqu'à la fin :

« Nous ne craignons donc rien pour la philosophie ; elle est en sûreté : mais pouvons-nous en dire autant de cette noble doctrine qui nous est particulièrement chère parce que nous y voyons le plus sûr appui et le ressort le plus énergique de la véritable grandeur de l'homme? Sans doute nous ignorons l'avenir, mais le passé l'éclaire à nos yeux et il soutient nos espérances. Rappelez-vous quels sont les systèmes qui ont laissé dans l'histoire la trace la plus lumineuse et la plus durable : ceux-là précisément qui ont pris pour devise cette belle maxime : Dans toute l'étendue de l'univers rien de plus grand que l'homme, et dans l'homme rien de plus grand que l'esprit..... Connaissez-vous dans la philosophie antique des noms plus vénérés que ceux de Socrate, de Platon, d'Aristote? Jamais y eut-il des esprits plus modérés et plus solides, moins esclaves de préjugés systématiques, plus consommés dans la connaissance de la nature humaine, plus ennemis de tout excès, plus amis du bien en tout genre, et qu'on prendrait plus volontiers pour conseillers dans la vie comme dans la science? Eh bien ! voilà les chefs, les représentants, nous allions dire les symboles de la philosophie que nous défendons. Chez les modernes, qui pouvez-vous mettre en parallèle avec Descartes et Leibnitz, avec Reid et Kant, sans parler d'un Newton, d'un Montesquieu, d'un J. J. Rousseau, tous, à divers titres, promoteurs zélés ou interprètes éloquents de la même cause? Entrons donc sans peur dans la route incertaine et obscure ouverte devant nous par la révolution française ; entrons-y sous les auspices du sens commun, auquel appartient le dernier mot en toute chose; attachons-nous à ce guide éprouvé ; ne l'abandonnons jamais, et soyons persuadés que dans l'ébranlement moral du monde, et parmi toutes les ruines du passé, il nous conduira ou nous ramènera toujours à l'âme et à Dieu. *Introite, et hic Dii sunt.* »

Cependant cette philosophie spiritualiste qu'il avait choisie, il ne la croyait ni achevée ni close. Dans ce même morceau, il l'invite éloquemment à marcher en avant, condamnant ainsi ceux de ses défenseurs qui s'imagineraient la servir assez en la faisant tourner sur elle-même : « Déjà même, écrivait-il, déjà, dans la libre et vaste carrière que nous parcourons, les *Méditations* et la *Théodicée* ne sont plus que le point de départ de progrès nouveaux qui attendent d'autres Descartes et d'autres Leibnitz, si l'esprit humain est fidèle à lui-même, si,

au lieu de reculer ou de rester stationnaire, il marche et avance toujours, comme il l'a fait depuis trois mille ans. »

On le voit, la philosophie entendue comme un besoin invincible et un droit sacré; dans la philosophie, le spiritualisme; dans le spiritualisme, le progrès : telles étaient les pensées suprêmes de M. Cousin aux approches de sa fin. Cette fin, il n'en fixait pas le jour, mais il la savait imminente, car il prévoyait ce qu'il appelait un *raptus sanguinis*. Il attendait, je puis le dire, ce coup de sang à tous les moments de ses deux dernières années, et le calme de son âme n'en a jamais été troublé. Le 7 janvier, un premier signal lui fut donné. En causant avec son jardinier, ses idées s'obscurcirent et sa parole, si nette et si forte d'ordinaire, s'embarrassa. Le lendemain il était remis, mais il écrivait : « J'ai eu une première attaque. La seconde ne pardonnera pas. Me voilà averti à quel point je suis fragile. Mais parlons d'autre chose et *travaillons* jusqu'au bout. » Et jusqu'au bout il a travaillé pour cette philosophie qui, de plus en plus, le possédait tout entier. En vain, pour le décider à se reposer autant que pour être juste, lui disait-on que son dernier ouvrage, celui dont nous venons de citer les fragments, n'avait plus besoin d'être retouché : il répondait, dans une lettre du 5 janvier : « Vos éloges me plaisent sans m'éblouir, je vous assure, et je vous le prouverai à mon retour en vous montrant le volume criblé de corrections de toute espèce, faites par moi au crayon, et dont profitera une édition nouvelle, *si mon livre et moi nous vivons jusque-là.* » Ces lignes peignent bien son âme, qui, après tout, n'était qu'une âme humaine, mais que j'ai vue bien souvent grande, jamais vaine. Très-sensible à la gloire, il voulait la mériter ; il en aimait les joies, il en acceptait les épines, mais il en goûtait peu les signes extérieurs. On l'a dit avec raison, il ne tenait qu'à l'influence. Des dignités nouvelles, venues à lui pour honorer tant des ervices rendus à la philosophie et aux lettres, n'ont pu réussir à le séduire. Il avait résolu, disait-il, « de mettre un intervalle entre la vie et la mort ».

C'est un ami qui lui a fermé les yeux, et quel ami ! Comme il eût été heureux de savoir qu'il s'éteignait à ses côtés et entre ses bras ! Mais il ne s'est pas vu finir. Selon son vœu, la mort l'a pris, « *non par morceaux, mais en une fois et tout entier* ». Ceux qui ne l'ont pas fréquenté pendant les dernières années ne l'ont pas assez connu. Plus il avançait en âge, plus son cœur s'abandonnait aux sentiments affectueux. Les paroles retentissantes, les gestes impérieux, les regards étincelants, toute la solennité d'autrefois avait disparu; il ne laissait plus voir qu'une cordialité exquise, qu'une bonté ravissante. Il souriait aux enfants ; il se plaisait à causer avec les hommes simples. « Il n'y a pas d'existence insignifiante, disait-il, pour qui sait observer et compâtir. » Chez les plus modestes d'entre nous, il se sentait heureux et tranquille; et il enchantait ces paisibles réunions de l'amitié par ses conversations merveilleuses, qui étaient pour nous autant de fêtes. Ces entretiens, j'aurais dû les écrire. Mais en écoutant sa parole si vive, en voyant son mâle et beau visage si expressif, et ses yeux si pleins de flamme, nous ne pensions jamais qu'il dût mourir.

Maintenant, c'est à ceux auxquels il a donné une méthode expérimentale d'une fécondité inépuisable, une impulsion puissante, une doctrine pure et libérale et d'immenses matériaux tout préparés, c'est à ceux qu'il a animés de son souffle de prouver que son école n'est pas morte avec lui.

CH. LÉVÊQUE.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. L. PETIT DE JULLEVILLE.

Une visite à Patmos.

En face de cette côte d'Ionie, si célèbre autrefois par les richesses, aujourd'hui par les ruines de tant de grandes villes, Milet, Priène, Éphèse, s'élève un groupe d'îlots, rochers presque sans nom, déserts pour la plupart, disséminés dans la mer Icarienne entre Cos et Samos. Un seul est devenu fameux, et, par un singulier contraste, au milieu de cette contrée classique, il doit à la religion chrétienne seule, au souvenir de l'Apocalypse et à la présence d'un monastère, toute son illustration. C'est Patmos.

J'y abordais l'année dernière, à peu près à pareille époque, avec M. Paul Decharme, mon collègue à l'École française d'Athènes.

L'unique manière d'aller à Patmos est restée la même depuis saint Jean. On loue à Mycone, la plus orientale des Cyclades, ou à Scala Nova, qui est le port d'Éphèse, un petit bâtiment, ponté tant bien que mal, avec quatre ou cinq hommes d'équipage, et l'on se lance bravement dans les hasards d'une traversée à la voile, qui peut durer douze heures au moins, et, au plus, indéfiniment. Nous partîmes de Mycone au milieu de la nuit, nous étions à Patmos le lendemain un peu avant le coucher du soleil. La Turquie, où nous débarquions, nous apparut d'abord sous les traits de l'unique Ottoman qui réside à Patmos, où il est à la fois douanier, gardien de la santé maritime et inspecteur des passe-ports : il fallut exhiber les nôtres au pied de ce rocher prophétique et miraculeux. Après ces formalités, plus agaçantes encore en Orient que partout ailleurs, parce qu'elles n'y sont plus que factices, nous commençâmes à gravir la route qui conduit au monastère. Construite par les gens du pays, elle fait plus d'honneur à leur persévérance qu'à leur talent d'ingénieurs; car on s'est borné, là où la montée est trop rude, à transformer la pente en une façon d'escalier grossier que deux mulets, chargés de nos bagages, escaladaient d'ailleurs avec une parfaite aisance. Au bout d'une heure, nous étions au monastère. Il couronne le sommet d'une colline de huit cents pieds de haut ; les murs, formés de pierres énormes disposées par assises irrégulières, ne sont pas perpendiculaires au sol ; mais l'édifice affecte la forme d'une pyramide tronquée, et l'on croirait qu'il va choir en arrière, lorsqu'on envisage une seule façade à la fois. Des créneaux couronnent ces murs percés d'étroites et rares ouvertures. Tout annonce une forteresse au moins autant qu'un monastère. L'escalier fait plusieurs détours brusques pour rendre à des assaillants l'accès plus diffi-

cile; des portes de chêne, armées de grosses ferrures, protégent chaque palier. Le sol où le couvent s'élève est tellement inégal qu'on monte quatre-vingts marches pour arriver du pied de l'édifice extérieur à la grande cour intérieure. Cette cour est entourée d'un cloître ouvert, à arcades ogivales. Sous le cloître, à gauche, s'ouvre l'église : elle est petite et ne renferme rien d'intéressant que des colonnes antiques provenant d'un temple d'Artémis; sans façade extérieure, elle est tout engagée dans les constructions du monastère et ne se révèle au dehors que par une coupole que nous retrouverons tout à l'heure en montant sur le toit. La cour, de forme carrée, est dominée des quatre côtés par des bâtiments irréguliers, de tout style et de toute époque, fenêtres de toutes grandeurs, percées à toutes les places; terrasses en l'air; balcons menaçants; *vérendahs* qui veulent choir; ponts suspendus jetés d'une fenêtre à l'autre pour l'agrément particulier de deux moines voisins et bons amis. On sent que chacun a tiré parti de l'édifice à sa guise et taillé, coupé, démoli, rebâti pour son caprice ou sa commodité privée. L'ensemble tient, merveille! Un dernier escalier s'ouvre à nous dans la cour et nous mène, après vingt détours, chez l'*higoumène* (ou abbé), où nous sommes accueillis tout d'abord sans lettres, sans recommandations, sans même qu'on nous demande nos noms, avec une cordialité dont je dois mon sincère hommage aux moines grecs. On nous prépare à dîner, on nous fait chauffer du vin blanc; surtout on nous demande des nouvelles de tous les gens qui sont venus à Patmos depuis quarante ans; car ces bons moines croient que tout le monde se connaît hors de l'île comme dans l'île; et je me souviens que le frère Hiéronymos, en particulier, se montra vivement étonné que je n'aie jamais rencontré dans le monde le savant archéologue et missionnaire russe, M. Tischendoff.

Le jour tombait, le soleil se couchait dans un ciel sans nuages, nous profitâmes des derniers instants pour grimper sur les toits et embrasser l'aspect général de l'île.

Je crois que le premier devoir d'un voyageur racontant ses voyages est d'être sobre de descriptions; je sais qu'on ne rend pas les couleurs en nommant les couleurs, ni l'harmonie des lignes en disant qu'une ligne est harmonieuse. J'essayerai cependant, mais en quelques mots, de rendre le plus possible du spectacle qui s'offrit à nous.

Le toit plat du monastère forme une vaste terrasse, qui s'élève, s'abaisse et se relève suivant que le caprice du constructeur a donné à chaque corps de logis un étage de plus ou un étage de moins. Les créneaux servent de parapet. Çà et là, une dizaine de petites coupoles byzantines, hautes de huit à dix pieds et coiffées d'une croix grecque, percent la surface du toit et indiquent la place d'autant de chapelles intérieures. Ce toit plat, blanchi à la chaux et luisant au soleil; ces coupoles bossues, avec leurs tuiles multicolores et leurs vitres étincelantes; ces créneaux, qui projettent vers l'orient des ombres gigantesques, l'ensemble était saisissant. A nos pieds, les grands murs noirs fuyaient, bizarrement inclinés. Serrées à leur ombre, douze cents maisonnettes montraient leurs terrasses d'une blancheur aveuglante, où babillaient les femmes et les enfants. D'un coup d'œil nous embrassions l'île entière dans sa petitesse; ce n'est qu'un point perdu dans la mer immense; et cette impression, chose singulière, m'a plus frappé sur cet îlot que dans une barque en pleine mer. Quatre collines, hautes de huit cents à mille pieds, répondent, aux extrémités de l'île, à celle où le couvent s'élève. Formées de grosses roches noires amoncelées, elles sont entièrement stériles. Le rivage et les vallons intérieurs, quoique dépouillés d'arbres, montrent quelque verdure; mais ce n'est pas la verdure des pâturages, c'est celle d'inutiles bruyères qui poussent spontanément. Que voyons-nous encore? De petites chapelles sur toutes les hauteurs, des huttes de bergers, faites de branchages de pin, des étables couvertes, parcs misérables où paissent de maigres moutons, cinquante barques à l'ancre dans le port silencieux; voilà tout Patmos dans son austère pauvreté. Mais relevons les yeux, portons-les au delà de cette terre sèche et de ces rochers sinistres. Quelle splendeur! quelle lumière! Autant d'îles que de flots semées dans la mer sans bornes! Qu'elles sont belles à cette distance heureuse qui cache leur stérilité, en laissant voir leurs formes majestueuses! C'est Amorgos, l'île aux belles femmes et aux beaux enfants; Amorgos, qui semble la carène renversée d'un vaisseau immense; la cale étincelle au soleil, les flancs ombreux montrent des pans déchirés et des anfractuosités sombres. C'est Paros, toute blanche à l'horizon comme ses marbres. C'est Nicaria, découpée en mille baies, où se cachaient naguère les pirates de lord Byron. C'est Samos, tantôt plaine et tantôt montagne; elle ondule en courbes capricieuses, dénudée au sommet, luxuriante au pied d'ombrages et de verdure. C'est, à l'orient, la terre d'Anatolie, c'est l'Asie depuis Milet jusqu'à Iassos des Léléges; la côte lentement s'élève, puis s'abaisse lentement, et forme un immense et majestueux fronton qui rappelle, avec plus de grandeur, le Pentélique athénien. Une vapeur diaphane et qui n'ôte aux objets rien de leur netteté, marie tous leurs contours et fond heureusement ce ciel, cette mer, ces îles; le ciel est bleu, la mer est bleue, les îles sont bleues; les îles plus vaporeuses, la mer plus foncée: le ciel clair, tendre et presque cendré à l'horizon.

L'homme qui a choisi ce site incomparable et a voulu y bâtir un monastère à la gloire de l'Apocalypse est un moine grec du XIe siècle, qui s'appelait Jean, comme l'Apôtre; mais ses ascétiques vertus l'ont fait surnommer Christodoulos, ou l'*esclave du Christ*.

Né à Nicée, voué à Dieu dès sa jeunesse, il habita, gouverna ou réforma douze monastères, que toujours il fuyait au bout de quelques mois ou de quelques années, se plaignant d'y trouver la vie trop douce au sein de pays trop riches. De là ce projet de dédier un couvent à saint Jean sur son rocher redevenu désert. Au IXe siècle, des Grecs de Thessalonique, jetés à Patmos par une tempête, allaient y mourir de soif, quand la mer calmée leur permit de fuir cet écueil inhospitalier.

Christodoulos se rend à Constantinople; il obtient d'Alexis Comnène, par une bulle d'or que le couvent possède encore, la concession de l'île de Patmos et des îlots voisins. Il embarque une dizaine de moines, une cinquantaine d'ouvriers et les jette, au bout d'un mois, sur la terre de saint Jean. Les fondations du couvent s'élèvent sur les ruines d'un temple détruit de Diane Artémis. En voyant ce sol pierreux, sans eau, sans verdure, les moines gémissent, les ouvriers murmurent. Christodoulos les soutient tous de son exemple et de ses miracles. Il soulève des pierres énormes, il fait jaillir des sources, qui coulent encore: au bout d'un an, le monastère était achevé.

La règle était austère : vie commune, prière et jeûnes fréquents, obéissance et pauvreté personnelle absolues. Conti-

nence parfaite, imposée non-seulement aux moines, mais même aux ouvriers qui les avaient suivis. Par eux s'introduisit le relâchement. Christodoulos avait dit en tête de sa règle : « L'île ne sera habité que par des hommes barbus, elle est à jamais interdite aux femmes, aux enfants, *à tous les visages lisses.* » Les ouvriers supplièrent pour qu'on leur permît de retourner chercher leurs femmes à Constantinople. On céda, et les femmes furent cantonnées dans la partie nord de l'île, séparée par un isthme étroit de la partie méridionale. Les ouvriers laïques travaillant au monastère eurent la permission de vivre en famille du samedi au lundi ; quant aux moines, celui qui aurait franchi l'isthme fatal eût encouru, dit la la règle, une réprimande sévère, sanctionnée *par vingt jours de légumes secs.*

Un siècle s'écoula. Les colons du nord de l'île, exposés sans défense aux incursions multipliées des corsaires sarrazins, demandèrent à se transporter à l'abri des fortes murailles du monastère; on céda encore, et l'isthme ne sépara plus rien. Plus tard, la vie commune disparut; plus tard encore, chaque moine put conserver sa fortune personnelle. Aujourd'hui, en cherchant bien, des règles particulières de saint Christodoulos, une seule me paraît être restée en vigueur, c'est l'obligation de porter la barbe.

La place où le couvent s'élève n'est pas celle où la tradition rapporte que saint Jean reçut les visions apocalyptiques. A vingt minutes du village, à mi-hauteur de la colline, on montre une grotte surmontée d'une église et de diverses constructions. Un escalier de trente marches y descend ; devant cette grotte, on a construit, au xvie siècle, une petite chapelle dédiée à sainte Anne. Il y a ainsi deux sanctuaires juxtaposés, l'un bâti de main d'homme et l'autre creusé naturellement dans le rocher, encore qu'on ait aplani les parois et arrondi la voûte en ménageant deux gros piliers naturels qui séparent la chapelle Sainte-Anne de la grotte Saint-Jean. C'est dans cette grotte que la légende a placé la vision de l'Apôtre. Elle n'offre rien de remarquable d'ailleurs : deux rigoles, creusées dans le sol, indiquent le lit d'une source aujourd'hui tarie ; une fente triangulaire à la voûte est, disent les moines, l'ouverture par où la voix de Dieu parvenait à saint Jean. La grotte a douze pas de long, quatre ou cinq pas de large; elle ne renferme qu'une table de pierre servant d'autel, derrière un panneau de bois chargé de peintures byzantines; c'est ce qu'on nomme l'*iconostase.*

La légende de l'Apôtre, écrite par Prochore, son disciple, continuée par Nikitas, archevêque de Thessalonique, et conservée manuscrite au monastère, a entouré de récits merveilleux l'apparition du livre divin et tout le séjour de saint Jean dans l'île. Un magicien nommé Kynops ou l'Œil-de-Chien, pour lui prouver sa puissance, se jette deux fois dans la mer devant les habitants rassemblés, et deux fois ramène vivants des hommes que l'on savait noyés depuis longtemps. Le peuple applaudissait. Saint Jean priait sur le rivage. A la troisième tentative, Kynops resta enseveli sous les flots; il n'a reparu que longtemps après, changé en un noir écueil, qu'on montre à l'entrée du port.

Saint Jean resta deux ans oublié à Patmos ; quand la persécution finit par la mort du persécuteur, Domitien, on le revit en Asie ; et l'on apprit parmi les fidèles qu'il avait été visité, durant son exil, par des apparitions mystérieuses.

Il leur disait :

« Moi, Jean, qui suis votre frère et qui ai part avec vous à la tribulation, au royaume et à la patience de Jésus-Christ, j'ai été dans l'île de Patmos pour la parole du Seigneur et pour le témoignage que j'ai rendu à Jésus.

» Un dimanche, je fus ravi en esprit, et j'entendis derrière moi une voix forte et éclatante comme une trompette,

» Qui disait : Écrivez dans un livre ce que vous voyez et envoyez-le aux sept Églises qui sont en Asie, à Éphèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie, à Laodicée. » (*Apocalypse.*)

Et l'archevêque Nikitas raconte ainsi l'apparition du livre mystérieux. Le disciple Prochore est censé parler :

« Arrivés donc à une grotte, qui était à trois bornes de la ville et où il y avait une source, Jean demeura sans manger, immobile et priant; moi, j'allais à la ville à la tombée du jour, et mangeais avec les frères. Donc, le dixième jour, Jean aussi allait m'accompagner à la ville, et, pliant les genoux, priait. Une voix se fit, lui disant : « Jean! Jean! » — Il dit : « Quoi, Seigneur? » — Le Seigneur dit : « Reste dans la grotte dix autres jours, et il te sera révélé de grands et nombreux mystères. » Là-dessus, il resta encore dix jours, qu'il passa sans manger, et il fut dans une grande extase ; il vit de grandes puissances, et l'Ange de Dieu lui indiquait ce qu'il voyait et entendait ; et de nouveau m'appelant, me dit : « Va à la ville, et prends du papier et de l'encre, et reviens ici. » Je fis ainsi; il me dit : « Ce que tu entendras sortir de ma bouche, écris-le sur le papier. » Nous passâmes deux jours, lui parlant, moi écrivant ; puis revînmes à la ville et allâmes loger dans la maison de Sosipater. »

Au-dessus de cette grotte, célèbre dans tout l'Orient, on voit des bâtiments, aujourd'hui déserts et en partie ruinés, qu'on nomme encore, par une vieille habitude, *to scolio*, l'école. Jadis un collége florissant recueillit là deux ou trois cents élèves de toutes les parties du monde grec. Fondé en 1700, il a duré jusque vers 1850, où il était réduit aux modestes proportions d'une école primaire, après avoir servi d'école de hautes études à l'Orient, alors que n'existait pas l'Université d'Athènes avec ses mille étudiants. Cette éducation solitaire, poursuivie sur cet îlot perdu, en face de ce grand spectacle et de ce grand souvenir, devait tremper fortement certains esprits. Les Grecs n'hésitent pas à faire honneur à leurs colléges du xviiie siècle, et à celui de Patmos en particulier, des rares qualités dont firent preuve la plupart des hommes éminents de leur nation à la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre, pendant la guerre de l'indépendance.

Le village a peut-être souffert de la disparition de l'école. Patmos comptait quatre mille habitants au xviiie siècle; elle n'en a pas plus aujourd'hui, malgré la fécondité des mariages. On ne peut s'en prendre à la domination des Turcs ; elle est à peine sensible dans cette île. J'ai parlé du musulman unique et bénin qui réside au port. Le tribut, levé je crois par ses soins, est modique; 32 000 piastres ou 7000 francs, dont 3500 à la charge du pays et 3500 payés par le monastère. Il est vrai, Patmos ne reçoit rien en échange ; c'est un tribut, ce n'est pas un impôt. Elle doit subvenir seule aux frais de son administration intérieure ; à cet effet, elle paye à sa municipalité 6000 piastres, ou 1350 francs : 6 sous et demi par citoyen : à ce prix, Patmos a quatre sénateurs, et un maire, nommé *démarque ;* magistrats élus par le plus universel des suffrages pour un an et rééligibles. Leurs fonctions sont surtout judiciaires; toutes les petites causes vont à leur tri-

bunal. Les crimes sont en principe réservés au pacha de Rhodes, mais les crimes sont rares à Patmos; s'il s'en commettait quelqu'un, les Turcs ne sont pas là, Rhodes est bien loin; je crois qu'on arrangerait l'affaire en famille.

La voirie grande et petite est effroyablement négligée; les rues sont des cloaques; je ne saurais mieux les comparer qu'à des escaliers dont toutes les marches seraient ruinées. Étroites et resserrées entre les maisons, elles sont si fantastiquement dessinées qu'elles me ramenaient toujours au point d'où j'étais parti. C'est, dans chaque rue, un pêle-mêle amusant de femmes qui tricotent sur le pas des portes, d'enfants qui se roulent, de chiens qui errent, de petits cochons noirs qui fuient en grognant, de mulets qui passent fièrement, trottant, glissant, ne tombant jamais. Quant aux hommes, ils remplissent les deux cafés de Patmos, jouent aux cartes avec fureur, causent politique, roulent d'énormes cigarettes et de temps en temps avalent un grand verre d'eau et une petite tasse de café. Leur costume est celui de toutes les îles grecques; le large pantalon flottant vert foncé, la veste éclatante et le *fez* rouge des Turcs, ou le *tarbouch* des Hellènes. Les femmes, qu'à l'exception de quatre ou cinq vieilles, j'ai trouvées l'année dernière vêtues comme on commence à l'être partout, c'est-à-dire comme à Paris, portaient autrefois un costume étrange et pittoresque; c'était une longue robe à taille très-courte, à plis épais et roides, un immense tablier rouge, un foulard sur la tête, disposé en fichu, et, par derrière, une grosse natte unique, vraie ou postiche, il n'importait, mais tombant jusqu'aux pieds. Les femmes de Patmos, moins belles que celles de Mycène ou d'Amorgos, ont cependant les traits délicats, le teint très-blanc et souvent maladif, de beaux yeux, de beaux cheveux, une grande majesté de tournure, privilége de cette race, et une grande modestie d'expression. Elles s'encapuchonnent bizarrement la tête, et tout leur air affecte quelque chose de monastique. Il ne faudrait pas s'y fier, si j'en crois Tournefort, le savant botaniste français, qui visita Patmos en 1702 ou 1703. Il prétend y avoir trouvé les dames bien émancipées depuis le temps de saint Christodoulos : « Il n'y a guère, dit-il, plus de 300 hommes dans Patmos, et l'on y peut bien compter 20 femmes pour un homme. Elles sont naturellement assez jolies, mais le fard les défigure d'une manière à faire horreur. Néanmoins, ce n'est pas là leur intention; car depuis qu'un marchand de Marseille en a épousé une pour sa beauté, elles s'imaginent qu'il n'y a point d'étranger qui descende dans l'île qu'il n'y vienne pour la même emplette. Elles nous regardèrent comme des hommes fort singuliers et nous témoignèrent une grande surprise quand on leur dit que nous n'y étions venus que pour chercher des plantes; car elles s'étaient imaginé, à notre arrivée, que nous devions au moins emmener une douzaine de femmes en France. »

Les petites filles furent-elles plus sages que leurs aïeules, je ne sais, mais quatre-vingts ans après Tournefort, Choiseul-Gouffier, depuis notre ambassadeur, se plaint, quoique jeune et gentilhomme de haute mine, d'avoir été trompé par le célèbre naturaliste.

« D'après le caractère prévenant, dit-il, que Tournefort prête aux femmes de Patmos, nous étions loin de nous attendre à la réception que nous en éprouvâmes. Elles étaient de son temps empressées de plaire aux étrangers, qu'elles croyaient toujours disposés à les épouser. Ou elles ont été souvent désabusées, ou notre costume peu recherché nous fit tort dans leur esprit. Jamais il n'y en eut d'aussi farouches, et nous n'avions qu'à paraître dans les rues pour que toutes les portes fussent aussitôt hermétiquement fermées. Le désir d'acheter du pain, dont nous manquions depuis quelques jours, était cependant le seul motif de nos avances. »

La *Relation* de Choiseul-Gouffier, écrite en 1776 (remarquons la date), par ce jeune et immodéré disciple du XVIIIe siècle, offre au chapitre de *Patmos* un exemple curieux de l'influence que peuvent exercer sur les meilleurs esprits les préjugés tout faits qu'on emporte en voyage avec sa malle et avec son guide. Choiseul-Gouffier n'a pas lu une ligne des manuscrits du couvent, mais il a dit leur fait aux moines : « Ils ont assujetti la foule crédule de leurs compatriotes, et, souvent complices de leurs crimes, ils en partagent, ils en absorbent les profits! » Et à qui pouvait arriver, sinon à Choiseul-Gouffier, et en 1776, l'étrange rencontre qu'il fit d'un voltairien caché dans la grotte de l'Apocalypse : « Je m'acheminais, dit-il, vers la montagne, lorsque j'aperçus un *caloyer* (nom des moines en grec moderne), qui en descendait, et qui, s'avançant vers moi avec précipitation, me demanda en italien de quel pays j'étais, d'où je venais, ce qui s'était passé en Europe depuis sept ans qu'aucun vaisseau n'avait abordé sur ces rochers. A peine me sut-il Français : « Dites-moi, s'écria-t-il, Voltaire vit-il encore? » Qu'on se figure mon étonnement. Je l'interroge à mon tour : « Qui êtes-vous, m'écriai-je, vous, » moine, habitant de ces rochers, et prononçant un nom » qu'on s'attend si peu d'y entendre? — Je suis l'être le plus » malheureux que vous ayez jamais rencontré. Mais répon- » dez, calmez mes alarmes, et Voltaire et Rousseau, ces deux » bienfaiteurs de la société, vivent-ils encore? » Je le rassurai en lui disant que ceux dont il redoutait la perte étaient vivants. « Ils vivent! l'humanité a donc encore des défen- » seurs de ses droits, les innocents des protecteurs, le fana- » tisme et l'intolérance des ennemis toujours armés pour les » attaquer! Puissent-ils vivre assez pour les anéantir! ils pré- » serveront les autres des maux que j'ai soufferts..... » Suit l'histoire du moine grec, voltairien et persécuté; je me garderai bien de vous la raconter, puisque la question de Voltaire est, paraît-il, redevenue brûlante.

Les revenus de Patmos consistent surtout dans la culture du sol et dans la petite pêche. Beaucoup d'hommes sont aussi marins, et les absents sont nombreux, comme au temps de Tournefort. Plus de quarante Patmiens travaillaient l'année dernière à l'isthme de Suez. Il n'est tel que les Grecs pour voyager sans y prendre garde; à Athènes, le moindre domestique part pour Alexandrie et revient dans la même année, s'il en trouve l'occasion, sans seulement changer de *fustanelle*. Leur esprit curieux aime à tout voir et ne s'étonne volontiers de rien.

Une autre source de profits, aujourd'hui tout à fait tarie, fut longtemps la piraterie. Toutes ces mers fourmillaient de corsaires. Choiseul-Gouffier ne manque pas d'attribuer aux moines l'inspiration et la direction de ce criminel commerce. Mais vingt ans après Choiseul-Gouffier, un Grec, réfugié en Corse et devenu Français, Stéphanopoli, dans une curieuse relation d'un voyage en Péloponnèse, où il accommode ses souvenirs aux idées républicaines et conquérantes de 1796, nous affirme que Patmos n'a jamais lancé de corsaires. Seulement, quand ses paisibles pêcheurs étaient attaqués en mer par les perfides chevaliers de Malte, ils se défendaient bravement, et, vainqueurs, s'indemnisaient des dangers qu'ils avaient

courus. Soit. J'ai pourtant vu dans plusieurs maisons les débris probables de ce commerce illicite. Il n'est plus de mode aujourd'hui, même à Patmos, d'avoir été corsaire : aussi m'a-t-on raconté toute une histoire pour m'expliquer l'origine des belles choses qu'on me montrait. Je crois tout ; mais quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai *inventorié* dans une seule pièce d'une pauvre maisonnette qui ne vaut pas deux mille francs :

1° Un immense buffet, surmonté d'un dressoir, le tout de bois de rose, avec marqueteries d'ivoire, et inscrutations de cuivre doré.

2° Dans ce buffet porcelaines empilées de Chine, du Japon, de Saxe, du monde entier ; objets divers, ivoires, figurines, dyptiques, bimbeloteries, chinoiseries, jusqu'à des petits vases et bronzes anciens. Enfin, *deux chiens de sucre*, aussi précieusement conservés que le reste.

3° Douze grandes chaises de tapisserie d'un travail très-fin, représentant des sujets antiques, un fauteuil de tapisserie.

4° Un canapé de bois doré, une toilette de bois doré, une armoire de bois peinte à fleurs, d'un travail très-délicat.

5° Six tableaux flamands, représentant des marines et des scènes mythologiques.

6° Quatre petits tableaux beaucoup meilleurs, dans le goût de Terburg.

7° Quatre miroirs de Venise avec leurs cadres.

On me dit que M. Ross, le célèbre archéologue allemand, avait offert 20 000 francs du tout ; il n'eût pas fait une mauvaise affaire. Mais le propriétaire de toutes ces belles choses, une vieille femme, qui n'est pourtant pas riche, ne veut se dessaisir de rien.

J'étais guidé dans le dédale des rues du village par les moines mêmes du couvent. La règle de saint Christodoulos qui leur interdisait tout commerce avec les laïques est depuis longtemps tombée en désuétude. A présent, quand le couvent n'est pas dans le village, c'est que le village est au couvent. C'est un perpétuel échange de visites et de petits cadeaux ; tous les moines sont Patmiens et ont à Patmos leurs parents et leurs amis ; tout le monde dans l'île est le familier d'un moine, comme tout le monde à Rome se vante d'avoir un cardinal dans sa manche. La bonne intelligence est parfaite entre le monastère et le village ; le monastère, il est vrai, paye la moitié du tribut ; puis, c'est à sa présence que sont dus tous les priviléges qui rendent l'autorité du sultan presque illusoire à Patmos. Les Turcs ont respecté la charte d'Alexis Comnène. Les revenus du monastère de saint Jean ont même augmenté depuis la conquête. Il a aujourd'hui des fermes un peu partout, à Samos, à Naxos, à Santorin, en Valachie. Il est assez difficile d'évaluer les revenus du couvent. M. Victor Guérin, mon prédécesseur à l'école d'Athènes et à Patmos, auteur d'une excellente *Monographie* de cette île, les estime à 36 000 francs. Des habitants sérieux et modérés de Patmos m'ont affirmé qu'ils atteignent quatre cent mille piastres ou 90 000 francs. L'administration financière est confiée à l'higoumène, et à une commission élue dans le couvent. Tout le monde dit qu'il y a de grands abus ; je n'en sais pas davantage ; s'il se commet quelques exactions, elles doivent servir à faire asseoir de temps en temps un moine de Patmos sur le trône patriarcal de Constantinople ou d'Alexandrie, et l'on sait qu'en Orient ces élévations coûtent cher.

Les moines, réduits au nombre de vingt-six, ne vivent plus en commun ; ils gardent leur fortune personnelle, et reçoivent de l'higoumène une pension dont je n'ai pu savoir le chiffre. Chaque *cellule* est un petit appartement de deux pièces, pourvu même d'une cuisine ; le service est fait, ou à peu près, par de jeunes garçons de sept à quatorze ou quinze ans pris dans le village, et que leurs parents destinent à succéder plus tard à leurs maîtres. Le couvent ne se recrute pas autrement. Ces petits pages, vêtus exactement comme les moines, laissent flotter sur leurs épaules une longue chevelure blonde ou brune ; quand ils ne sont pas trop sales, ils ressemblent tant bien que mal aux anges byzantins de Cimabue.

Je ne veux pas calomnier mes hôtes ; mais sans les voyageurs qui viennent de temps en temps les forcer à ouvrir leur précieuse bibliothèque, je ne crois pas qu'ils en secoueraient souvent la poussière. On nous y conduisit sans nulle difficulté, dès le lendemain de notre arrivée. Elle est aujourd'hui très-passablement rangée et cataloguée par les soins d'un habitant laïque de Patmos, M. Sakkélion, autrefois employé à la bibliothèque nationale d'Athènes, au département des manuscrits. Le nombre des imprimés ne dépasse pas trois mille. J'ai surtout remarqué de belles éditions françaises, un magnifique Boileau, un la Fontaine in-folio, venus là je ne sais comment ; car personne ne sait un mot de français dans l'île, pas même M. Sakkélion. Mais les manuscrits forment la partie vraiment précieuse de la bibliothèque ; un premier catalogue en fut dressé en 1851, par M. Victor Guérin. M. Guérin était tombé à Patmos en plein carême de Noël, pendant la querelle des lieux saints, et peu avant la guerre de Crimée. Les moines, paraît-il, ne furent pas fâchés de trouver à tourmenter un catholique latin et un citoyen français. On le mit au régime d'un seul repas par jour. La bibliothèque était encore dans le plus affreux désordre : on lui cacha la moitié des manuscrits. Ceux qu'on lui laissa voir, il lui fut défendu d'y toucher. C'est dans ces conditions que M. Guérin réussit à écrire, outre une étude consciencieuse sur Patmos ancienne et moderne, un premier catalogue de deux cent quarante manuscrits, qu'on lui a reprochés dans des rapports savants, mais rédigés à Paris, d'avoir laissé incomplet ; peut-être il eût été plus équitable de le louer d'avoir fait autant, lui premier. Le nombre réel des manuscrits est de quatre cent cinquante, dont la moitié sur parchemin, le reste sur papier. Il y a peu de manuscrits d'auteurs anciens et profanes. Nous étant occupés spécialement de cette question, nous n'en avons relevé que sept ou huit ; le plus curieux est une anthologie inédite, laquelle vaudrait peut-être la peine qu'on retournât la chercher. Quant aux manuscrits chrétiens, ils sont en grand nombre, et je citerai beaucoup d'homélies byzantines, de splendides Évangiles, ornés de miniatures ; surtout les *bulles d'or*, ou chartes impériales où l'on ne voit point d'or, malgré leur nom, mais l'écriture des empereurs en belles lettres rouges. La plus ancienne est celle d'Alexis Comnène, la charte de fondation du couvent ; la plus récente est d'un empereur d'Allemagne, le père de Marie-Thérèse.

La bibliothèque est une salle de grandeur médiocre, obscure, voûtée, humide ; avec le temps je crains que le reste des manuscrits n'aille rejoindre les cahiers rongés aux vers que j'ai vus empilés devant la porte. Autrefois les moines ignoraient la valeur de leurs trésors ; ils se l'exagèrent aujourd'hui. Jadis ils les vendaient, donnaient, troquaient, se les laissaient voler avec la plus grande facilité. Ils repoussent maintenant avec indignation toute proposition directe ou in-

directe d'achat ou même d'échange, sincèrement, ou pour faire hausser les enchères, je ne sais, mais plutôt sincèrement. Malgré cela, si une mauvaise gestion amenait tôt ou tard la déconfiture des finances du couvent, on pourrait voir à tout acheter d'un seul bloc. La science y gagnerait, car depuis quatre cents ans elle n'a pu voir encore au fond des manuscrits de Patmos; quant aux moines, j'affirme qu'ils n'y perdraient guère.

Leur esprit, sans être grossier, se contente sur tous points des plus simples notions d'une science très-élémentaire. Je me souviens qu'à Mégaspiléon, en Péloponnèse, deux moines nous voyant lire les noms des saints inscrits sous leurs images, l'un dit à l'autre : « Qui sont-ils? » L'autre : « Des savants français, sans doute ; ils savent lire. » Il y a beaucoup plus en eux du paysan que du docteur. Surtout nulle prétention à la vie surnaturelle! Ce sont tout bonnement d'honnêtes gens qui ne tiennent pas à se marier, et qui aiment à chanter l'office. Je crois les voir encore, — ils se ressemblent tous, — avec leur longue barbe, blanche ou noire, leur grosse chevelure épaisse, inculte, frisée, leur teint basané, leurs grands yeux, leur regard calme, indolent, chargé de bienveillance. Ils s'ennuient, mais ils n'ont pas conscience de leur ennui. Tous roulent dans leurs doigts ce chapelet turc affectionné des Grecs oisifs, mais aucun sens de dévotion ne se rattache à ce mouvement purement machinal; on le garde même en causant. Jamais un livre, même par contenance ; mais volontiers une cigarette, et plus volontiers le sommeil. Quatre heures de sommeil par jour, et toute la nuit. Ce régime les fait durer en moyenne jusqu'à quatre-vingt-dix ou cent ans.

L'abbé était un petit vieillard, vif, ratatiné, bavard, avec un grand nez d'aigle et des yeux perçants. Nous logions chez lui, et son hospitalité fut excellente. Nous étions, nous aussi, tombés en plein carême grec; mais, plus heureux que M. Guérin, nous fûmes dispensés du régime que le couvent suivait alors. Ce régime, le voici : ni vin, ni viande, ni œufs, ni poisson, ni beurre, ni lait, ni rien du tout, vraiment, sauf le pain et les légumes cuits à l'eau. Ce dur carême est observé cinquante jours dans toute sa rigueur. C'est un peu toute la religion des Grecs, mais ils ont celle-là. Les pauvres moines étaient marris et regardaient d'un œil franchement envieux les poulets gras et les tendres agneaux que l'abbé faisait passer sur notre table, mais le diable n'y gagnait rien ; pour rien au monde, ils n'eussent voulu en tâter, et même, une demi-heure avant chaque repas, le petit diacre qui cuisinait m'appelait respectueusement pour venir à sa place goûter la sauce défendue.

L'abbé n'était pas la forte tête du monastère; ce rôle appartenait de droit au père Grégorios. Le père Grégorios, Hercule par la taille, Stentor par la voix, Moïse par la barbe, était le seul moine du couvent qui fût jamais sorti de Patmos. Il avait vu l'Égypte, et il racontait l'inondation du Nil. J'avais beau lui dire : « Père Grégorios, ces détails nous sont connus. — Qui n'a point vu de ses yeux, répondait-il péremptoirement, ne sait rien. » Et il reprenait l'Égypte aux Pyramides. Tout le monde l'écoutait avec respect, et nul n'aurait soufflé mot devant lui. Sa chambre, où il me mena, était toute tapissée de cartes géographiques du XVIe siècle, où il avait puisé les notions les plus étranges sur l'équilibre européen et la distribution des empires : homme intelligent du reste; il avait quelques lettres, était bon théologien, philologue passable, grand politique. Je connus que tout est relatif en trouvant au bout de huit jours un grand charme à la conversation de ce savant local. D'ailleurs, en vivant avec eux l'on arriverait peut-être à penser comme eux : qu'il n'y a qu'une seule chose importante ici-bas, c'est de faire passer le temps. Et le temps passait.

Il passait ; il y a même un plaisir étrange à voir ainsi s'en aller des heures toujours vides et toujours semblables qui n'apportent jamais rien, qui n'emportent pas grand'chose, qu'on ne voudrait point hâter, qu'on ne voudrait pas non plus retenir ; à sentir la mer sans limites entre tout événement possible et soi-même; à ne rien savoir du monde extérieur que la voile blanche d'un navire qui file à l'horizon sans jamais jeter l'ancre en face de l'îlot dédaigné. Il faut s'arracher à temps à cette torpeur envahissante. Aussi, après quinze jours passés à Patmos, ayant terminé quelques recherches de détail à la bibliothèque, nous nous mîmes en devoir de trouver un bâtiment qui pût nous conduire en Asie. Les moines voulaient nous retenir. Nous étions dans leur vie monotone une distraction précieuse. Ils s'affligeaient surtout de n'avoir pu, à cause du carême, faire bonne chère avec nous: « Reste jusqu'à Pâques, disait le père Grégorios, nous ferons » un dîner dont tu n'as pas l'idée! » Malgré ces flatteuses promesses, nous partîmes un beau jour, le matin, au lever du soleil, et mîmes toutes voiles au vent vers les ruines d'Iassos. Un dernier regard fut jeté sur ce bon et hospitalier couvent, où l'on suivit longtemps notre barque du haut des créneaux, à grand renfort d'un vieux télescope. Bientôt les moines, le couvent, l'île elle-même ne fut plus qu'un point noir à l'horizon, qu'une dernière vague un peu haute emporta tout à coup dans la région des souvenirs.

LOUIS PETIT DE JULLEVILLE.

BULLETIN DES COURS.

La statue de Voltaire

(Conférence de M. E. Deschanel).

M. Deschanel a obtenu à l'Athénée un très-vif succès; à peine est-il besoin de le dire, il est coutumier du fait; ce qui serait étonnant, ce qui mériterait d'être remarqué, ce serait qu'il n'eût pas réussi. Il a donc été applaudi jeudi, comme il l'est toutes les fois qu'il parle. Un collègue de M. Deschanel à l'Athénée, M. Sarcey, admirait dans son dernier feuilleton de l'*Opinion nationale*, « sa grâce à lancer le trait, sa phrase » à la fois *apprêtée et simple*, la façon dont il enveloppe et » tient son public. » L'éloge est juste, mais il est incomplet. M. Deschanel a toutes ces qualités, même l'*apprêt*, ce qui veut dire sans doute ici l'élégance soutenue, le tact, le goût, et la possession de soi-même, qui manquent à des orateurs moins exercés. Il a de plus le mérite assez rare de ne pas ménager à ce public, qu'il tient si bien, les vérités hardies. Ce n'est pas tout à fait « se rabattre au lieu commun » que de glorifier l'adversaire de Nonotte devant les contemporains de M. Veuillot. A coup sûr, M. Deschanel n'a pas découvert que Voltaire est un grand citoyen, un bienfaiteur de la France et de l'humanité. S'il avait fait sa conférence le lendemain de la représentation d'*Irène*, il n'aurait été que l'écho banal de la rue et du théâtre. Mais les temps sont bien changés. Sans parler des héritiers directs de Nonotte, plus puissants et plus bruyants aujourd'hui que jamais (ils l'ont assez prouvé ces dernières années), une bonne partie du public bourgeois est

encore très-prévenue contre Voltaire. Bien des gens, qui ne le connaissent que par les pieuses invectives de l'ancien *Univers* et par la hideuse caricature de *Rolla*, le regardent comme un démolisseur et un incendiaire. Il n'y a pas besoin d'être tout à fait un héros pour oser le louer publiquement ; mais il faut du moins, pour s'y aventurer, n'avoir pas ce respect des préjugés et des idées courantes que M. Sarcey appelle « l'art de parler à des gens du monde » ; et pour le faire avec succès il faut autre chose que de l'habileté.

Le projet de souscription mis en avant par le *Siècle* a soulevé une très-vive polémique. Selon M. Deschanel, on se serait moins disputé si la question avait été dès le principe mieux posée. Les promoteurs du projet et la plupart de ceux qui y donnent les mains font de Voltaire l'apôtre de la démocratie ; leurs adversaires prétendent qu'il n'a jamais été qu'un aristocrate. On cite des deux parts des textes et des faits ; la querelle pourrait durer longtemps.

C'est se condamner à d'éternels malentendus et à d'inextricables contradictions que de chercher à enrôler les grands hommes des siècles passés dans nos partis modernes. Voltaire a défendu jusqu'au dernier jour de sa vie la liberté, le droit et l'humanité ; il a combattu avec une ardeur infatigable les abus et les iniquités de l'ancien régime ; voilà ses titres à la reconnaissance publique.

Il a déjà des statues, celle de Pigale à la bibliothèque de l'Institut, celle de Houdon au Théâtre-Français, une autre au Carrousel, dans cette longue file de grands hommes alignés sur la corniche du nouveau Louvre. Mais la statue de l'Institut et celle du Théâtre-Français sont des images domestiques, des portraits de famille, et non pas des monuments nationaux. Celle de l'Institut est, pour le dire en passant, reléguée dans un coin obscur, où on ne la découvre pas sans peine ; elle a le tort d'être nue, et alarmait sans doute, quand elle était plus en vue, l'austère pudeur des Académies. Celle du Carrousel, personne ne la remarque. Elle est perdue dans ce Panthéon en plein air, où la compagnie est trop nombreuse pour n'être pas un peu mêlée. Voltaire a droit à un hommage moins banal.

On lui a fait de bien injustes querelles. Élevé par les jésuites du collége Louis le Grand, il semble avoir gardé quelque chose de la politique déliée de ses maîtres. Il va, comme eux, à son but par tous les moyens. Son souple génie se transforme sans cesse. Tragédies, dialogues, romans, poëmes, pamphlets, toutes les formes littéraires lui sont bonnes ; mais, sous ces formes si diverses, se cache un dessein soutenu pendant soixante ans avec une inaltérable constance. Depuis *Œdipe*, qu'il acheva à la Bastille où il avait été enfermé pour des vers satiriques dont il n'était pas l'auteur, jusqu'à *Irène*, sa dernière tragédie, toutes ses œuvres sont des prédications. Redresser les injustices, déraciner la superstition, éteindre le fanatisme, affranchir la raison humaine et lui assurer le libre exercice de ses droits imprescriptibles, telle est la tâche qu'il s'était donnée et dont il poursuivit l'accomplissement, sans trêve ni repos, tant qu'il lui resta un souffle de vie. Ceux qui aiment exclusivement le bel ordre et la régularité majestueuse lui reprochent ses évolutions rapides, la prestesse de ses mouvements et de ses manœuvres, ses marches couvertes et ses ruses de guerre. Imaginez, dit M. Deschanel, un colonel chargé d'enlever une place forte, et se faisant un point d'honneur d'y entrer par la porte principale ou par la brèche, à la tête de son régiment, toutes ses lignes déployées, tandis qu'il pourrait y introduire ses hommes un à un, sans bruit et sans danger, par une poterne. Ce serait un fort mauvais soldat, et qui n'avancerait guère les affaires de son général. Voltaire n'a pas ces vains scrupules, ni ce sot amour de la parade. Il passe par la poterne, au besoin il se glisse sous les murs, et le voilà dans la ville au milieu des ennemis déconcertés. Nous, qui profitons de ses conquêtes, aurions-nous bonne grâce à lui reprocher la tactique qui les a assurées ?

Il était riche. Est-ce un crime ? Insulté par un homme de la cour, le chevalier de Rohan, il ne put obtenir la réparation qu'il réclamait et reçut l'ordre de quitter Paris. Il se réfugia en Angleterre. Le spectacle des libertés anglaises enflamma son âme, et le confirma dans son projet de délivrer la France des préjugés de toute espèce dont elle était esclave. Il écrivit à son retour ses *Lettres philosophiques* sur les Anglais. Le parlement les fit brûler par le bourreau, à la demande du clergé, et l'auteur dut s'exiler encore une fois. Il comprit alors qu'une grande fortune pouvait seule assurer son indépendance. Il avait hérité de son père une honnête aisance ; l'édition de la *Henriade* faite à Londres par souscription l'avait augmentée ; des spéculations heureuses y ajoutèrent encore, et le mirent bientôt en état de n'attendre rien et de ne rien craindre de personne. « L'usage qu'il fit de sa fortune, dit Condorcet, aurait dû la lui faire pardonner. »

Il quitta Paris, et alla vivre dans la retraite à Cirey, en Champagne, en compagnie de la marquise du Châtelet. Ce fut là qu'il écrivit *Alzire*, *Zulime*, *Mahomet*, l'*Histoire de Charles XII*, qu'il prépara le *Siècle de Louis XIV*, et qu'il rassembla des matériaux pour son *Essai sur les mœurs*. A la mort de madame du Châtelet, il se retira à la cour du roi de Prusse, avec lequel il entretenait depuis longtemps un commerce de lettres. On lui a reproché ses flatteries à l'adresse du roi. Il n'en faut pas exagérer l'importance. C'étaient surtout des compliments littéraires ; Frédéric les lui rendait largement, il avait même commencé. Il est certain que cette intimité d'un philosophe et d'un prince est contraire au pur esprit démocratique. Aussi Voltaire n'est-il pas un démocrate. Il croyait que les réformes devaient être faites par les grands, et c'étaient les grands qu'il souhaitait convertir d'abord à l'amour de la philosophie et de la liberté. L'idée démocratique, c'est Rousseau qui la représente au XVIIIe siècle. Voltaire est, lui, l'homme de la liberté. Brouillé avec le roi, il se décida, après avoir erré quelque temps en Europe, à acheter plusieurs propriétés entre la Suisse et la France, Ferney, Tournay, les Délices. « Il faut, écrivait-il à d'Alembert, que les philosophes aient toujours deux ou trois trous contre les chiens qui courent après eux. »

Les vingt années qu'il passa à Ferney furent les mieux employées de sa vie. Il s'est comparé à un homme qui a des procès à tous les tribunaux ; la comparaison est exacte. Il plaide pendant trois ans pour les Calas, pendant neuf ans pour les Sirven, pour Lally-Tollendal, pour le chevalier de la Barre, pour les serfs de Saint-Claude. Voltaire prenait fort à cœur son rôle de redresseur des torts. Il était mourant quand il apprit que l'arrêt injuste qui avait envoyé à la mort le comte de Lally venait d'être cassé : « Je meurs content, écrivit-il, je vois que le roi aime la justice. » Au milieu de toutes ces affaires il ne négligeait pas les lettres, et, tout en réclamant la réparation immédiate des injustices particulières qui lui étaient dénoncées, il donnait la meilleure part de lui-même à une œuvre plus grande : la prédication de la vérité et de la justice. Il était pour les rédacteurs de l'*Encyclopédie* un té-

moin et un juge. L'imprimeur voulait un jour faire quelques coupures : « Eh! que dira Voltaire, s'écria Diderot, quand il nous cherchera et ne nous trouvera plus? » C'est à Ferney qu'il acheva l'*Essai sur les mœurs* et le *Siècle de Louis XIV;* de Ferney partaient sans cesse pour Paris des tragédies, des contes, des ouvrages ou sérieux ou plaisants, inspirés par les circonstances. Il bombardait le vieux monde par-dessus le Jura. Faut-il le blâmer d'avoir mis entre lui et la haine de ses ennemis cette haute et solide barrière? Il y a, remarque M. Deschanel, deux sortes de héros : les héros dogmatiques, comme Jean Huss ou Jérôme de Prague, qui ne savent rien que proclamer la vérité et se faire brûler pour elle, et les héros ironiques, moins sublimes et plus utiles, qui ne s'exposent pas au bûcher, mais qui font aux adversaires de la vérité une rude guerre et de cruelles blessures.

On lui a reproché de n'avoir su que détruire; un tel reproche est une injustice. Ce qu'il a détruit, ce sont des abus, des superstitions, des iniquités. La destruction du mal est à elle seule un assez grand bien. A ceux qui lui demandaient ce qui remplacerait les préjugés détruits : « Je vous ai délivrés d'une bête féroce qui vous dévorait, répondait-il, et vous demandez ce que je mets à la place! » Il a fait mieux d'ailleurs que de signaler les vices de l'ancien ordre de choses; il a préparé le nouveau. M. Deschanel a dressé la longue liste des réformes réclamées dans le *Dictionnaire philosophique*, et qui ont été accomplies depuis. La société moderne est là tout entière avec les institutions dont elle est si fière, depuis les registres de l'état civil jusqu'aux cours publics, depuis le jury jusqu'au système métrique. La réforme des codes, la liberté du commerce et de l'agriculture, l'abolition des douanes et des péages intérieurs, des priviléges et des immunités féodales, des dîmes, des vœux monastiques, de la vénalité des charges, de la question et de la torture; l'accession de tous les citoyens à la propriété et aux charges publiques, l'établissement d'asiles pour l'enfance, de refuges pour la vieillesse, de tribunaux de conciliation, d'écoles d'agriculture, d'arts et de métiers; la publicité des procédures, la liberté de la défense, la validité des mariages protestants et des mariages mixtes; l'amélioration des routes, des canaux, des postes; en un mot toutes les institutions propres à assurer aux citoyens le libre exercice de leurs droits naturels, à les affranchir du joug de l'ignorance et de la misère, à améliorer les conditions de la vie physique, intellectuelle et morale : voilà le programme politique et social que Voltaire prêchait aux princes et aux peuples. Il pressentit et annonça la révolution qui devait le réaliser, et transformer en lois positives les conceptions de la philosophie. « Tout ce » que je vois, écrivait-il au marquis de Chauvelin le » 2 avril 1764, tout ce que je vois jette les semences d'une » révolution qui arrivera irrévocablement, et dont je n'aurai » pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à » tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement ré- » pandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première » occasion; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens » sont bien heureux, ils verront de belles choses. » Le 17 juin de la même année, il terminait ainsi une lettre au comte d'Argental : « Les écailles tombent des yeux, le règne de la » vérité est proche. Mes anges, bénissons Dieu. » Et ailleurs : « Nous arrivons à la terre promise, mais je ne la verrai pas... » Je peux dire en mourant, avec Lusignan :

» Mon Dieu, j'ai combattu soixante ans pour la gloire. »

La terre promise, c'est pour lui la fraternité universelle. Le temps de la théocratie est passé. A la justice, au droit, appartient aujourd'hui le gouvernement du monde. Voltaire, un des premiers, a proclamé cette vérité dans l'*Essai sur les mœurs* et dans le *Dictionnaire philosophique;* au-dessus des dogmes qui séparent les hommes, il a, l'un des premiers, vu et affirmé les vérités éternelles qui les réunissent.

Les contemporains de Voltaire ne furent pas ingrats. De tous les points de la France et de l'Europe arrivaient à Ferney les témoignages les plus précieux de la reconnaissance et de l'admiration publiques. On venait en pèlerinage voir le philosophe; les rois et les grands se faisaient un honneur de correspondre avec lui; les petits et les opprimés invoquaient son appui. Quand il revint à Paris, son voyage fut un continuel triomphe. Dès Lyon, il avait été reconnu. « Crève tes chevaux, disait un maître-d'hôtel de Lyon à son postillon. — C'est donc un roi que je conduis? — Un roi! C'est bien mieux; il y a dix rois en Europe, et il n'y a qu'un Voltaire. » A Paris, l'Académie envoya une députation le complimenter. Dans les rues, le peuple criait sur son passage : « Vive le défenseur des Calas! » On s'arrêtait devant ses fenêtres dans l'espoir de le voir un instant. Son buste fut couronné au théâtre au milieu des applaudissements et des cris de joie. « On » veut me faire mourir de plaisir », disait-il. Il mourut, en effet, et ses ennemis, irrités et intimidés à la fois par le spectacle de l'enthousiasme public, relevèrent la tête. Sa famille fut obligée de le faire enterrer clandestinement dans l'église du monastère de Scellières, dont son neveu était abbé. Son corps fut rapporté à Paris, quand l'Assemblée nationale lui vota les honneurs du Panthéon. En 1814, sa tombe fut violée pendant la nuit, ainsi que celle de Rousseau. On mit dans des sacs les restes des deux philosophes, et on les alla jeter dant la Bièvre. C'est cette indignité qui doit être réparée aujourd'hui par un hommage public.

M. Deschanel a flétri avec une verve éloquente les auteurs de cette odieuse profanation, et le gouvernement qui permit qu'elle s'accomplît. Son plaidoyer s'est terminé, selon les règles, par une péroraison pathétique. Il a vraiment enlevé la salle, et a achevé sa conférence au milieu des applaudissements. C'est beaucoup pour lui : ce n'est pas assez pour Voltaire. Aux auditeurs de M. Deschanel de faire le reste et de lui prouver, par leur empressement à souscrire à la statue de Voltaire, qu'il a gagné sa cause et qu'il les a persuadés.

E. RITTIER.

Collége de France.

COURS D'ÉLOQUENCE LATINE DE M. HAVET

(Les mercredis et samedis, à deux heures).

Leçons du samedi (résumé de l'histoire de l'éloquence latine). — — Le 2 et le 9 mars, *Salluste*. — Le 16, *Tite-Live*.

Leçons du mercredi. — Le 13, *La fable de Psyché dans Apulée*.

Athénée de Paris

(17, rue Scribe, à huit heures et demie).

Samedi, 2 mars. — M. DELSARTE : *Questions d'esthétique*. — M. J. J. WEISS : *Molière* (suite).

Jeudi, 6 mars. — M. FRANCISQUE SARCEY. (Le sujet de cette conférence n'est pas encore fixé.)

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 15 — 9 MARS 1867

Paris, 8 mars 1867.

Le cours de M. Legouvé, suspendu pendant quinze jours, se rouvrira mercredi prochain 13 mars, par une leçon sur *la Foi dans la famille d'aujourd'hui*. Nous croyons que M. Legouvé ne fera plus que cinq leçons. Après le saisissant effet produit sur l'auditoire par la dernière leçon sur l'*Ingratitude filiale*, dont un de nos rédacteurs rend compte dans le présent numéro, il n'est pas douteux que l'affluence va être plus grande que jamais. Elle était déjà trop grande, puisque la plupart des personnes qui désiraient entendre M. Legouvé n'y parvenaient pas, faute de place. Aussi a-t-on parlé d'ouvrir à M. Legouvé, pour la seconde partie de son cours, le grand amphithéâtre de la Sorbonne. A l'heure où nous écrivons, nos renseignements nous font croire que ce déplacement n'aura pas lieu. Le Collége de France n'a pas de grande salle disponible, chose bien étrange dans un établissement de ce genre et de cette importance ; tous les ans et en maintes occasions on a sujet de le regretter, et cette année plus souvent encore, parce qu'aux cours réguliers et permanents s'est ajouté celui de M. Legouvé.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

Les amis d'Auguste. — Agrippa.

Je dois produire aujourd'hui sous vos yeux un caractère d'honnête homme, qui cependant a été un des instruments les plus redoutables de l'établissement du pouvoir absolu. C'est qu'en effet il n'y a pas, pour le despotisme, d'auxiliaire plus puissant et plus irrésistible qu'un homme droit, énergique, estimé, plein de grandes facultés, mais à qui manque la clairvoyance politique et cette clairvoyance supérieure encore que donnent les principes, qui ne sent pas que c'est une honte de mettre son intelligence et toutes ses facultés au service de l'ambition d'un seul.

Il y a là, je le répète, un des instruments les plus redoutables et les plus terribles pour l'établissement du pouvoir. Ce que les esprits hardis et sans scrupule ont osé, l'honnête homme le consacre. Ils ont tout renversé, l'honnête homme établit quelque chose à la place. Ils ont mis le trouble dans l'État, l'honnête homme vient fonder cette organisation en apparence sage, en apparence féconde, qui n'est autre chose cependant que la servitude bien réglée et organisée pour jamais.

On rencontre souvent dans l'histoire de ces hommes qui sont nés pour rester au second rang par la faute de leur époque, et qui, dans des temps plus réguliers, auraient pu briller au premier. Agrippa, dont je veux vous parler aujourd'hui, Agrippa, gendre d'Auguste, et d'abord le compagnon de sa jeunesse, est un de ces caractères. Vous le verrez par sa vie aussi bien que par les images qui nous ont été conservées de lui par la sculpture. C'est un de ces tempéraments capables de dépenser les plus grands efforts au service de qui les mène ; ils brisent les obstacles sans chercher le but et la cause ; ils creusent leur sillon à la façon du bœuf laboureur, sans s'inquiéter de la moisson qui y germera. C'est pour Agrippa que Virgile paraît avoir écrit ce vers :

Sic vos non vobis fertis aratra, boves.

Et en effet, vous verrez dans les bustes d'Agrippa quelque chose de la constance, de la fermeté et de la résignation un peu farouche du bœuf dont parle Virgile.

Agrippa était né l'an 691, quelques mois avant Auguste. Il s'appelait Marcus Vipsanius, et on l'avait surnommé Agrippa, surnom qui s'appliquait à une catégorie d'individus. On désignait ainsi les enfants qui venaient au monde les pieds en avant. Le fameux Ménénius Agrippa, l'auteur de l'apologue des membres et de l'estomac, portait ce surnom pour le même motif. Mais il n'y avait rien de commun entre les deux familles. La famille Vipsania était obscure ; la famille Ménénia avait, au contraire, acquis de l'illustration. Le bonheur, ou

(1) Voyez trois leçons de M. Beulé sur *Auguste et son siècle*, dans le n° 9, p. 130, sur *Auguste dans sa maison*, dans le n° 11, p. 161, sur l'*Impératrice Livie*, dans le n° 12, p. 177, et sur *Julie*, dans le n° 13, p. 201.

plutôt le malheur d'Agrippa voulut qu'il fut en relation dès son enfance avec la famille Julia. Il fut le compagnon d'études et de jeux du jeune Octave. Nous le voyons pour la première fois paraître dans l'histoire lorsque Octave part pour l'Espagne, où il va rejoindre César. Agrippa l'accompagne. L'année suivante, Octave est envoyé en Épire, à Apollonie, où il y avait une école célèbre de rhétorique et de philosophie. Il emmène avec lui Marcus Vipsanius Agrippa. Ces deux jeunes gens se livrent ensemble à l'étude et puisent là l'amour de l'art grec, qui laissera dans l'âme d'Agrippa une trace assez durable, dont sa carrière vous montrera l'effet.

Tout à coup, l'an 611 de l'ère romaine, on apprit à Apollonie le meurtre de César, et ce fut là qu'entre deux jeunes gens dont l'aîné avait dix-neuf ans, au milieu des études les plus charmantes, se prit cette résolution terrible d'aller revendiquer l'héritage du dictateur et de disputer l'empire du monde. Octave héritait; Agrippa, lui, n'héritait pas, mais soyez convaincus, messieurs, que si Octave se décida à partir pour Rome seul, sans troupes, sans défense, et à se présenter pour recueillir l'héritage de César, quand Rome appartenait à ses meurtriers, c'est qu'il y avait derrière lui un conseil viril, qui était celui d'Agrippa. C'est Agrippa, plus mûr et moins indécis, qui tranche, par ce fatal conseil, les futures destinées du monde. Il est aussi l'homme de courage; il est l'homme d'action; c'est lui, le premier, qui donne le signal de l'attaque en accusant un des meurtriers de César, Cassius. Il va, en accusant Cassius, faire ce qu'on appelait, sous la république ses preuves de bonnes humanités. C'était en effet l'usage, quand on entrait dans la vie politique, d'aller chercher un citoyen qui avait commis des malversations et de l'accuser. On donnait par là un signe de courage, et, si l'on était capable d'éloquence, une preuve d'éloquence. C'est ainsi que se produisit Agrippa. Bientôt l'éloquence fut hors de saison, les armées furent rassemblées, les vétérans arrivèrent autour d'Octave, et la guerre civile commença. Au siége de Pérouse, qui fut sanglant, ce fut Agrippa qui détermina le succès. Son ami Octave le nomma aussitôt préteur. Et vous allez voir paraître à cette occasion les deux côtés dominants du caractère d'Agrippa, l'héroïsme dans la bataille et l'abnégation auprès d'Octave. C'était beaucoup d'être nommé préteur à vingt-deux ou vingt-trois ans. Mais il y avait des complications. Chaque triumvir nommait les siens de son côté; quand il y avait des traités de paix, il fallait faire des sacrifices et réduire le nombre des magistrats au chiffre réglé par les lois. Immédiatement Agrippa s'effaça, déposa la magistrature pour ne pas créer d'embarras à son ami, et rentra dans la vie privée. Il n'y perdit pas. Après qu'Octave l'eut envoyé dans les Gaules, où il pacifia une province insurgée, puis sur les bords du Rhin, qu'il franchit le premier après César pour y transporter une tribu de Gaulois, il fut nommé consul à l'âge de vingt-cinq ans, et Octave qui, dans ce temps-là, avait besoin de satisfaire ses amis, lui décerna le triomphe. Agrippa, par abnégation encore, refusa le triomphe comme il avait déposé la préture, en ajoutant que les affaires d'Octave étaient en trop piteux état pour qu'il fût permis de triompher comme au lendemain d'une victoire qui aurait ajouté à la puissance de la république.

C'est qu'en effet, dans cette année qui marque le premier consulat d'Octave, l'an 717, ses affaires étaient en si mauvaise situation qu'il était perdu sans Agrippa. Agrippa était parti pour les Gaules et la Germanie; Octave, resté seul à Rome, s'était vu peu à peu restreindre. Ses troupes avaient diminué de nombre; sa flotte avait été ruinée par une tempête; il avait perdu de son influence politique et morale. L'Orient appartenait à ses rivaux; la mer, jusqu'aux portes d'Ostie, appartenait à la flotte de Sextus Pompée. Octave, qui était capable de grandes audaces, mais qui n'avait pas la résolution froide et opiniâtre qu'exigent les circonstances difficiles, perdait courage. Il envoya courrier sur courrier à Agrippa pour qu'il revînt en toute hâte. Celui-ci, en arrivant, trouva les affaires de son ami à peu près perdues. C'est alors qu'il se montra ce qu'il était, un homme de résolution et d'action. Il se fait nommer par Octave général en chef des armées de terre et de mer. Il trouve qu'Ostie est un port trop petit, dangereux, accessible aux incursions des flottes ennemies; il va à Baïes, étudie le littoral et s'aperçoit qu'il y a près de là deux lacs, le lac Arverne et le lac Lucrin, qui sont séparés de la mer par une montagne; qu'avec des hommes et de la célérité, on peut tailler cette montagne et mettre ces lacs en communication avec la mer; qu'on aura ainsi un port admirable où il sera impossible de faire des descentes, de venir brûler les arsenaux et d'atteindre les flottes.

En une année, le port, les arsenaux sont construits; tous les préparatifs nécessaires pour charger les navires d'armes et de vivres sont terminés. En même temps, les soldats sont exercés à combattre sur les galères. Agrippa est prêt et livre en pleine mer, à Sextus Pompée, deux batailles qui sont deux victoires, celle de Mylæ et celle de Naulochus. Non content d'avoir battu les flottes de Sextus Pompée, il prend terre à Messine et bat ses troupes de terre comme il avait battu ses flottes. C'était l'anéantissement du parti du sénat et de ceux qui voulaient restituer la liberté; ils n'avaient cédé qu'à la valeur et aux talents militaires d'Agrippa.

A peine revenu à Rome, il est accueilli par le triumvir, qui n'espérait pas une telle victoire et qui lui décerna non-seulement la couronne rostrale ordinaire, mais une couronne d'or d'une beauté particulière dont les médailles du temps nous ont gardé le souvenir. Je vous citerai tout à l'heure des médailles frappées du vivant et après la mort d'Agrippa, qui le représentent couronné de ce rare insigne de sa victoire navale.

A peine avait-il pris pied à Rome, Octave l'envoie de nouveau en Illyrie, car ce sera le rôle d'Agrippa d'être

à peu près l'unique général d'Octave et l'homme de toutes les circonstances difficiles. L'Illyrie fut pacifiée et il sembla que la paix était rétablie dans le monde. Le partage s'était fait à l'amiable : Antoine régnait en Orient et Octave en Occident Il y eut, pendant trois ans, une ère de diplomatie, de réconciliations hypocrites, d'injures sourdes, de piéges tendus de part et d'autre. Tout cela constituait ce qu'on appelait la paix. Que pouvait faire Agrippa pendant ces deux années de repos? Je vous l'ai dit, messieurs. Il fallait qu'il fût un instrument dans la main d'Auguste et un instrument toujours en mouvement, comme ces machines qui ne doivent pas s'arrêter sous peine de se rouiller. Octave voulut, pendant ces deux années, s'attacher le cœur des Romains. Il sentait bien que, pour aller atteindre Antoine en Orient, il y avait un danger terrible : c'était de laisser Rome derrière soi et un peuple qui n'attendait que le moment de s'affranchir. Octave fit part de ses craintes, de ses scrupules personnels, à son ami. Je ne sais s'il trouva dans Agrippa un bon conseil, ou si la pensée vint d'Octave. Celui-ci était un homme très-fin, très-avisé, très-politique, mauvais général sur le champ de bataille, mais très-capable de pénétrer l'état moral d'un peuple, aussi bien pour le conduire que pour le tromper. Il s'aperçut qu'il était temps, pour les Romains, de goûter, après les malheurs des guerres civiles, les charmes de la bonne vie bourgeoise, d'embellir Rome, d'en faire un séjour agréable, de la doter de plaisirs de toutes sortes, de ces plaisirs qui peuvent corrompre le peuple, mais qui doivent lui rendre la vie si douce, l'énerver si agréablement, qu'il préférera ne jamais s'exposer aux révolutions, de peur de perdre ce charme de tous les jours. Il regarda autour de lui pour y chercher des instruments de cette politique. Il jeta les yeux sur les hommes d'État qui l'entouraient, sur les courtisans qui commençaient à naître, et ne trouva pas ce qu'il lui fallait. Il avait là des hommes capables de bâtir un temple, d'ouvrir des théâtres, d'avoir une action très-partielle sur les plaisirs du peuple; il songea à Mécène, mais Mécène s'était réservé le département des lettres et des bons festins; il était un peu gros, indolent, égoïste, et non l'agent infatigable, le travailleur audacieux et patient dont il avait besoin. Il fixa son choix sur Agrippa, le général, le sauvage, comme disaient les anciens, *miles rusticus*, qui semblait n'aimer que la guerre et le sang loyalement versé sur les champs de bataille, et il en fit une amorce de cette pacification qu'il voulait introduire dans Rome ; il lui proposa de le faire édile.

L'édilité était la plus basse magistrature de Rome. Tout citoyen qui voulait parcourir la carrière des honneurs sous la république commençait par demander l'édilité au peuple. C'était le droit de se ruiner tout simplement, pour bâtir des routes, de beaux aqueducs, des temples, des portiques, pour contribuer au bien-être de tous aux dépens de sa fortune, pour prouver ainsi qu'on était plein d'abnégation et qu'on n'avait pas son intérêt en vue quand on se dévouait au service de la patrie.

Agrippa, grand personnage, déjà chargé de toutes les couronnes militaires, qui avait été consul, accepte d'être nommé édile par Auguste, afin de complaire à ses calculs politiques dont il était peut-être l'inspirateur. Mais d'où lui vient l'argent qu'il consacre aux immenses travaux qu'il entreprend? C'est là une question que nous ne pouvons résoudre à travers les siècles, dans le trouble des guerres civiles. Le butin ramassé sur les champs de bataille, le fruit des proscriptions, les impôts levés dûment et indûment, sans doute la fortune personnelle de la femme d'Agrippa, qui était fille du riche Atticus, et surtout les sommes données par le fisc impérial, en furent sans doute les principales sources. Il est si bien le maître de la bourse des citoyens, celui qui a confisqué leur liberté et qui dispose de leur vie ! Mais ce qui est certain, c'est qu'il fallut qu'Agrippa eût des ressources immenses à sa disposition pour inaugurer ainsi, sur toute l'étendue de la cité, un ensemble de travaux qui devaient à la fois occuper les bras et les esprits, répandre l'argent et le bien-être, accoutumer les Romains à des plaisirs qu'ils n'avaient pas connus et leur faire aimer ces plaisirs, de telle sorte qu'ils craignissent l'arrivée d'un nouveau gouvernement et le retour d'une situation politique même plus digne et plus glorieuse.

Agrippa commença par le côté le moins poétique, mais le plus pratique : il commença par réparer et récurer les égouts. Il se mit à ce travail comme Hercule nettoyant les écuries d'Augias, et l'on raconte que, quand il eut achevé cette œuvre, il put se promener en barque sous les cloaques de Rome, et arriver ainsi jusqu'au Tibre.

Je crois que c'est cette tradition qui fait dire aujourd'hui aux Romains qu'on peut se promener en barque dans la Cloaca Maxima. Probablement, c'est le souvenir de ce voyage souterrain d'Agrippa qui est passé à l'état de légende.

Une fois les égouts nettoyés, on amena les eaux pures. Il y avait d'anciens aqueducs excellents, et je vous ai montré que les aqueducs de Rome, cinq du moins sur neuf, avaient été construits par les magistrats de la république. Agrippa voulut y ajouter. Il alla chercher, à douze milles de la voie Latine, une source qu'il appela la source *Julia*, et qu'il amena d'une façon assez ingénieuse, mais empruntée encore à la république.

Je vous ai déjà dit, messieurs, qu'il y avait un aqueduc construit par *Marcius Rex*, qui apportait l'Aqua Marcia; une autre source qui s'appelait l'Aqua *Tepula*, et qu'on avait construit, pour en amener les eaux à Rome, un second rang d'aqueducs qui s'étageait au-dessus de l'autre, ce qui avait évité les dépenses et l'empiétement sur la voie publique ou sur les propriétés privées. Agrippa suivit cette donnée et construisit un troisième rang d'aqueducs par-dessus le second. Ce fut l'Aqua Julia qui passa par ce troisième conduit.

Vous pouvez juger de ces travaux encore aujourd'hui à Rome. A la porte *Majeure*, dans le mur d'enceinte bâti au moment de la décadence, on voit un aqueduc qui s'engage. Cet aqueduc est de tuf, avec l'appareil des constructions de la république, et l'on voit très-bien les trois grands canaux : celui de l'Aqua Marcia, celui de l'Aqua Tepula, et celui de l'Aqua Julia, qui passaient l'un par-dessus l'autre sans se confondre, grâce à la solidité des matériaux employés.

Agrippa se trouva donc en possession d'un volume d'eau immense, et il le fit servir au bien-être et aux jouissances des citoyens.

Les anciens nous rapportent que dans chaque maison on avait des prises d'eau, des réservoirs, des conduits abondants; que sur toutes les places il y avait des fontaines à profusion, qu'il y en avait dans les rues, dans les carrefours, que non-seulement il y avait des fontaines pour l'usage, mais pour le luxe et l'agrément des yeux, qu'il y avait un grand nombre de fontaines jaillissantes et de châteaux d'eau. On a même fait l'inventaire des travaux d'Agrippa. Il paraît qu'il y avait, après son édilité, sept cents fontaines dans Rome. Sur ces sept cents fontaines, cent cinquante étaient jaillissantes, et il y en avait cent trente dont les eaux formaient des châteaux d'eau.

Il avait, pour décorer ces fontaines, employé trois cents statues, quatre cents colonnes de marbres précieux, et cela se fit en moins de trois années. On se demande quels sont les bras dont Agrippa disposait, où il a pu puiser l'argent nécessaire, et enfin quelle est l'activité qu'a dû dépenser ce soldat qui, dans une édilité rapide, a si bien servi les vœux et l'ambition d'Octave.

Le bien-être ainsi satisfait, les plaisirs eurent leur tour. Il fut pourvu largement aux spectacles empruntés aux mœurs grecques comme aux mœurs étrusques, aux combats des gladiateurs aussi bien qu'aux jeux d'esprit, aux représentations sanglantes et prolongées aussi bien qu'aux exercices des histrions. En un mot, tout ce qui pouvait amuser et retenir le peuple avait été prévu par le rude Agrippa.

Ce n'est pas tout; il introduisit le premier à Rome un usage que Rome avait méprisé jusque-là, je veux parler des thermes, de ces bains dont les Turcs et les Arabes ont gardé les traditions, où les hommes allaient s'énerver pendant de longues heures dans une température très-élevée, passant par toutes espèces de mains, allant s'étendre sur des lits de repos, et restant ensuite amollis, oisifs, dégoûtés des affaires, dédaigneux des devoirs et des fatigues du citoyen.

Les thermes d'Agrippa furent bâtis derrière le Panthéon, ou plutôt le Panthéon, qui allait s'achever quelques années après, n'en est, en réalité, que le frontispice.

Ainsi vous voyez, messieurs, que cette activité terrible d'Agrippa fit une large besogne, et qu'il introduisit dans Rome des jouissances populaires que la populace avait à peine entrevues. Mais, en même temps, il y avait introduit ce sentiment de satisfaction et de quiétude que l'on doit condamner parce que, dans les moments difficiles, quand il faut se défendre contre l'ambition et se baigner dans le Tibre pour endurcir ses membres, quand il faut que les âmes se roidissent pour se maintenir dans le bien, on en a perdu la force et le courage. Tous ces plaisirs donnés par Agrippa devenaient ainsi des amorces pour fonder la tyrannie, et c'était bien ce qu'avait compris Octave. Il avait dit à ses partisans : Sacrifiez votre fortune, je la referai plus tard; tous à l'œuvre!

Agrippa a été de tous ses amis celui qui a le plus fait pour obtenir ce sommeil du peuple romain. Mais le sommeil, dans ce temps-là, ne durait pas longtemps. Au bout de deux ans, les alarmes recommencèrent, et Antoine, qui s'effrayait de voir Octave si bien établi dans Rome, lui présenta le combat.

Alors Agrippa rejette le manteau pacifique de l'édile et revêt la cuirasse du soldat. Il faut qu'il parte; car, prenez-y bien garde, Octave n'a que lui. Octave n'est pas un général. On a voulu qu'il n'ait pas eu de courage; il avait du courage personnel, il brava plus d'une fois le poignard des conspirateurs; mais ce qu'il n'avait pas, c'était le sang-froid sur le champ de bataille, le coup d'œil, le génie hardi ou inventif, et ce calme de la pensée qui donne les moyens de remporter la victoire.

Remarquez, messieurs, qu'il n'y a pas une circonstance difficile de sa vie, le siége de Pérouse, les guerres de Gaule et d'Illyrie, la guerre navale contre Sextus Pompée, et aujourd'hui cette guerre formidable contre Antoine, où il ne mette Agrippa en avant, comme général en chef de ses troupes de terre et de mer. Quant à lui, il disparaît. En effet, tous les historiens, ceux-là mêmes qui se sont faits les panégyristes d'Auguste, vous disent que la bataille d'Actium a été gagnée par Agrippa. Quelques-uns ajoutent que, pendant la bataille d'Actium, Octave est resté sous sa tente, qu'il avait eu de mauvais présages, des rêves prédisant un désastre, et que, fidèle à cet esprit superstitieux que les Romains ont gardé, même sous l'empire, il ne voulut pas conduire les soldats à la bataille. Ce fut Agrippa qui les conduisit et remporta la victoire.

Après la défaite d'Antoine, Octave accorda à Agrippa un insigne des plus rares. Il avait fait broder pour lui un étendard couleur de mer, et Agrippa avait le droit de le faire flotter devant lui partout où il allait, aussi bien sur terre que sur mer, à la porte de sa maison aussi bien que sur son navire. C'était, en quelque sorte, le symbole vivant de la bataille navale d'Actium.

Après cette victoire, Octave, songeant que Rome s'agitait, qu'il avait laissé Livie à Rome seule avec Mécène, et que celui-ci n'avait pas la main assez énergique pour maintenir les vétérans dans la soumission, renvoya bien vite Agrippa. Rome fut tenue pendant un an entier par Agrippa, Livie et Mécène, un général, une femme astucieuse et un diplomate, tous sans autre pou-

voir que leur audace et la lâcheté des Romains, ce qui veut dire que ce pouvoir était à la fois illégal, violent et immense.

Aussi, lorsque Octave revint à Rome en 725, on pouvait dire que l'empire était fondé.

L'historien Dion Cassius, qui était sénateur sous Septime-Sévère, qui avait commencé sa carrière sous Commode, aimait beaucoup l'éloquence, mais comme il n'y avait que peu d'occasions de satisfaire ce goût sous l'empire, même dans le sénat impérial, il a consigné les morceaux d'éloquence qu'il composait dans son histoire. Dans son cinquante-deuxième livre, il a placé la délibération célèbre qui a inspiré Corneille.

Quand tous ses ennemis ont disparu, quand tous les défenseurs de la liberté sont morts, Octave, d'après Dion, réunit dans un conciliabule secret ses deux amis, Agrippa et Mécène, et il leur posa la question qu'Auguste, dans la tragédie de Corneille, pose à Cinna et à Maxime : « Dois-je garder le souverain pouvoir, dois-je rétablir la liberté? »

Les deux prétendus discours d'Agrippa et de Mécène sont reproduits par Dion Cassius. Agrippa défend la république; Mécène plaide la cause de l'empire, parce qu'il est d'une origine aristocratique. Vous vous rappelez le vers d'Horace :

Mæcenas atavis edite regibus.

qui le fait descendre des rois étrusques. Il n'y a qu'un malheur, c'est que ce récit n'est pas vrai. Il n'est pas vrai, parce qu'aucun historien avant Dion Cassius n'en parle, parce que les discours que cite Dion n'ont pas le caractère du temps, parce qu'ils n'ont aucune authenticité, je dirai plus, aucune vraisemblance. C'est de la mauvaise rhétorique. Il s'y trouve des allusions contre les chrétiens, et Mécène y exhorte Auguste à les persécuter quand ils n'existaient même pas, l'an 28 avant Jésus-Christ. On reconnaît le style et les sentiments d'un courtisan de Commode ou d'un sénateur de Septime-Sévère.

C'était la grande mode alors de faire des déclamations. C'est pour cela que Juvénal s'écrie : « Moi aussi, » quand j'étais jeune, j'ai composé de belles déclama- » tions, où je conseillais à Sylla de ronfler dans la vie pri- » vée. » On prêtait des discours aux grands personnages, comme nous le faisons encore sur les bancs du collége, où nous faisons parler Thémistocle et Périclès d'une façon qui, j'imagine, flatterait médiocrement ces grands orateurs.

Mais, messieurs, j'en appelle simplement à votre bon sens. Si Octave avait eu l'idée que Dion lui prête et que Corneille a prise à Dion, ce n'est pas dans un conciliabule à huis-clos qu'il l'aurait émise. Il est clair qu'Octave, qui n'avait jamais eu qu'un seul but, sa grandeur personnelle et la ruine de la république, ne pouvait songer, après avoir répandu le sang pendant quatorze ans pour arriver à son but, qu'à jouer une comédie, continuation des pleurs grotesques qu'il versait lorsqu'il suppliait à genoux le peuple de ne pas l'appeler *dictateur*, tours de force d'hypocrisie qui se sont perpétués sous Tibère et dont Tibère a dégoûté le monde.

C'est devant le sénat qu'il eût joué cette comédie, et non en comité secret; devant les sénateurs, qui se mettaient à genoux à leur tour pour le supplier de garder ce pouvoir qu'il n'avait aucune envie de lâcher.

Agrippa n'a donc point prononcé de discours, surtout dans ce sens : il était trop l'âme damnée d'Auguste, dans le bon sens du mot, car beaucoup de juges trouveront honnêtes ceux qui n'ont commis de crimes qu'envers l'État. Il a été brave et énergique soldat, mais les natures de cette trempe sont des machines d'autant plus terribles qu'elles sont aveugles, qu'elles n'appliquent pas leur intelligence à discerner ce qui est bien d'avec ce qui est mal, et qu'elles vont, je ne dis pas sans réflexion, mais sans principes, frapper le but qu'on leur marque. Auguste le savait et il entourait Agrippa d'honneurs, il en faisait son second en toutes choses. C'est ainsi que trois ans de suite, voyant l'empire établi, il le fit consul avec des droits égaux aux siens, et, sentant qu'on ne pouvait le faire si grand sans le rendre dangereux, il l'attacha à la famille impériale par un lien. Agrippa était déjà marié, il avait épousé la fille d'un homme que l'amitié de Cicéron a rendu illustre et qui était immensément riche, la fille de Pomponius Atticus.

Agrippa répudia aussitôt, sur l'ordre d'Auguste, la fille du riche Atticus, et épousa Marcella, fille d'Octavie, nièce de l'empereur.

Il y eut quelques années de paix, et Agrippa put reprendre à l'intérieur les travaux qui étaient un des grands moyens de gouvernement d'Auguste. Il chercha un terrain assez vaste pour entreprendre sans cesse des constructions et employer d'innombrables ouvriers. C'était difficile à Rome. L'empire avait pu abolir bien des lois politiques, mais n'avait pas touché aux lois religieuses et civiles. Il y avait un droit essentiel sur lequel reposait la législation romaine, c'était le droit de propriété qui était en même temps un droit religieux, car le dieu Terme rendait la propriété sacrée. De sorte que Rome était une ville encombrée de rues étroites qu'on n'osait pas élargir, pleine de souvenirs de la république qu'on n'osait pas encore faire disparaître, et qu'il n'y avait point de place pour de nouvelles constructions. Exproprier était impossible. Il n'y avait de mode d'expropriation admis par la loi que l'expropriation à l'amiable. C'était celui qu'on avait employé sous la république, et dont César avait usé quand il avait bâti son Forum. Il avait séduit les propriétaires par des sommes fabuleuses, qui n'avaient coûté cher qu'aux Gaulois, nos ancêtres. Il est vrai qu'il y avait encore un autre mode d'expropriation qui avait été souvent pratiqué aux époques de guerres civiles. On tuait les gens et l'on s'emparait de leurs biens, mais Auguste, empereur, avait renoncé à ces moyens sommaires. Que fit Agrippa? Il trouva hors du

vieux mur de Servius Tullius, qui était encore debout, cet immense espace qu'on appelait le Champ-de-Mars, qui était un terrain consacré aux exercices militaires et aux grandes solennités nationales, et il se mit à le remplir de constructions destinées aux jouissances des citoyens. Immédiatement au pied du Capitole, entre le palais de Venise et la Piazza Colonna, il construisit les Septa Julia. C'était un ensemble de constructions qui servaient les jours de comice, pour le vote. Il y avait là tout un système ingénieusement combiné pour faire voter avec ordre les citoyens bien abrités. Leur vote était dérisoire, mais eux-mêmes étaient à l'aise. On ne votait jamais que pour le candidat impérial, mais avec infiniment de commodité. Telle est la bassesse des temps où les soucis matériels priment les préoccupations politiques et morales !

Agrippa fit ensuite bâtir un grand portique, qui plus tard s'appela le Portique des Argonautes : voici pourquoi. C'est qu'Agrippa avait fait peindre sur les murs du Portique une série de compositions qui représentaient l'expédition de Jason. Était-ce un symbole des conquêtes d'Auguste en Orient et de l'expédition contre Antoine ? Je ne le sais, mais le peuple appela ce portique le Portique des Argonautes. Ensuite viennent les Thermes, qui s'étendaient depuis la Piazza Colonna, derrière l'Obélisque, jusqu'aux Septa Julia. Ces Thermes avaient été bâtis sous son édilité. Il y ajouta le Panthéon, qui fut fait après coup, et qui ne fut peut-être qu'une grande salle des Thermes transformée.

Nous parlerons un jour, avec détail, du Panthéon.

Tout à coup cette grande œuvre d'Agrippa fut interrompue. Auguste était tombé malade, et sa maladie était assez grave pour qu'il se crût près du tombeau. Il regarda autour de lui : il n'avait pour héritier que le jeune Marcellus, qui avait à peine dix-sept ans, et qui était incapable de soutenir le fardeau de l'empire. Dans un moment de délire, il prit la main d'Agrippa et fit ce qu'avait fait Alexandre à Perdiccas : il lui glissa son anneau au doigt. C'était le désigner pour son successeur.

Soit qu'il eût regretté ce premier mouvement, soit qu'il voulût calmer la jalousie de Marcellus, Auguste rétabli témoigna à Agrippa une froideur marquée. Celui-ci ne se plaignit pas, n'affecta aucun mécontentement, se rendit à Brindes, s'embarqua et alla s'établir tranquillement dans l'île de Lesbos. Auguste fut enchanté de ce départ, il en fut tellement enchanté, quoiqu'il écrivît des lettres de condoléances à Agrippa, qu'il le fit gouverneur de la Syrie. Agrippa n'accepta pas, ou du moins il envoya un lieutenant gouverner à sa place, et resta dans sa maison, allant de Lesbos à Athènes, où il se faisait aimer de la population, qui lui éleva une statue colossale dont le piédestal existe encore. Pendant quelque temps il vécut ainsi, semblant se résigner à la vie privée, tout entier à ces plaisirs qui étaient ceux de la Grèce, les plaisirs de l'esprit.

Mais Marcellus mourut l'an 732. Agrippa avait quarante et un ans. Il n'y avait plus de successeur à l'empire. Mécène, qui était prudent, vint trouver Auguste et lui dit : « Il faut rappeler Agrippa, il faut en faire ton successeur en le mariant à Julie. Tu l'as fait si grand, qu'il ne te reste plus qu'à le tuer ou qu'à en faire ton gendre. » Vous reconnaissez là un des symptômes du pouvoir absolu. Dans toutes les circonstances difficiles, Auguste n'a qu'un seul homme à mettre en avant. Il semble qu'autour du souverain, dans ce qu'on a appelé plus tard la cour, on ne puisse admettre d'homme nouveau, et qu'il faille toujours se servir des mêmes comparses qu'on fait reparaître sous toutes les formes, comme dans les théâtres mal montés en personnel on voit reparaître les mêmes personnages sous des costumes différents. Eh bien ! il y avait déjà autour d'Auguste une telle disette d'hommes, qu'il fallait aller rechercher ceux qu'on avait chassés la veille.

Mécène ne fut pas écouté d'abord, car Auguste avait un levain d'envie contre Agrippa. Les despotes craignent les hommes qui ont fait de grandes choses pour leur service. Mais quoique Auguste fût un habile politique, il n'avait pas la main assez ferme pour tenir ce peuple de Rome qui s'agitait pour recouvrer la liberté. Les élections approchaient. On allait nommer les personnages consulaires. Jusqu'alors Auguste était sûr des élections ; il se présentait dans les comices, allait prendre les citoyens par la main et leur recommandait ses candidats. Ses candidats étaient tous nommés. Mais cette fois il fut mal reçu ; il y eut des agitations de fâcheux augure, la ville avait un mauvais aspect. Cela fit plus d'effet que tous les discours de Mécène. Auguste envoya en toute hâte à Lesbos le navire le plus rapide.

Agrippa n'avait pas fait de calcul en se retirant ; il avait assez de désintéressement et les idées assez courtes pour ne pas jouer avec Octave un jeu où il serait toujours resté dupe. Il s'était mis de côté, il attendait. On vint le chercher. La pauvre Marcella fut répudiée ; les femmes ne restaient pas longtemps en possession de leurs maris dans la famille d'Auguste, où la politique violait les droits les plus sacrés, et l'on maria Agrippa avec la trop fameuse Julie.

Immédiatement Agrippa reprend sa vie active. Il est le factotum de l'empire ; les Gaules s'agitent, il part, et trouve le temps, chemin faisant, de bâtir un aqueduc à Nîmes, de construire des Thermes et d'aller dompter les Cantabres en Espagne. A peine revenu à Rome, on apprend qu'il y a de l'agitation en Orient : Agrippa part pour la Judée. Mais voilà le Pont qui remue ; un certain Scribonius, descendant de Mithridate, veut s'insurger : Agrippa va réprimer la révolte, se fait remettre quelques étendards romains, trophées du vieux Mithridate, et revient à Rome. Il y a une fête à cette occasion. Auguste veut qu'Agrippa triomphe, et remarquez ce fait, messieurs : le prudent Agrippa, quoique gendre d'Auguste, quoique successeur désigné à l'empire, refuse le triomphe. Trois fois de suite dans sa carrière, il refuse ainsi le triomphe

qui lui est déféré par le sentiment public encore bien plus que par Auguste. Il connaissait son maître et redoutait tout ce qui pouvait lui causer de l'ombrage. Auguste, lui, n'avait jamais triomphé.

Cette vie de chevalier errant de l'empire était faite pour user l'homme le plus vigoureusement constitué. Dans ce temps-là, les voyages n'étaient pas une chose simple. Courir aux extrémités de la Gaule, de là en Asie, en Illyrie, en Espagne, et revenir sans cesse à Rome pour dompter les conspirations et se trouver au milieu des intrigues de palais, c'était là pour un homme, si bien trempé qu'il fût, une vie de rudes épreuves. Il fallait aller à petites journées, par de mauvais chemins; si l'on allait par mer, sur des galères manœuvrées par des rameurs, et quand le vent était contraire, louvoyer entre les ports. La vie d'Agrippa fut abrégée par cette dépense surhumaine d'activité. A peine de retour de son expédition contre le Pont, il apprend que les Pannoniens s'agitent sur les bords du Danube. Il repart, calme l'agitation par sa seule présence, mais au retour, soit que son tempérament fut épuisé, soit que déjà la main de l'impératrice Livie vînt aider la destinée, il tombe malade en Campanie. Auguste l'apprend, part au-devant de lui, mais Agrippa meurt avant son arrivée.

Auguste eut une grande douleur de cette mort, dit l'histoire; il rapporta le corps d'Agrippa à Rome au milieu d'une pompe triomphale, le déposa dans la sépulture de la famille impériale, dans ce vaste Mausolée du Champ-de-Mars où il y avait quatorze caveaux préparés, et prononça lui-même l'éloge funèbre de Marcus Agrippa. Pour que son émotion fût moins vive, comme il était d'usage dans ces sortes de cérémonies que le cadavre fût à côté de l'orateur, il avait fait dresser un voile entre le cadavre et lui, de façon que le peuple vît le cadavre et que l'orateur ne le vît pas.

Telle est la vie résumée d'Agrippa. Son buste peut nous aider à comprendre son caractère, car c'est l'un des plus beaux bustes romains que nous ayons. Voici comment nous pouvons être certains de son identité et de sa ressemblance.

Agrippa a été représenté sur des médailles frappées de son vivant, sous son troisième consulat; elles sont de cuivre, et le montrent avec la couronne rostrale. En avant du bandeau est figurée une proue avec un éperon de navire. Après sa mort, on frappa également des monnaies d'argent à son effigie. Nous croyons que ce fut après sa mort, parce qu'Auguste seul avait le droit de frapper des monnaies d'argent et que, bien certainement, il n'accorda cet honneur à Agrippa qu'après sa mort, quand rien n'excitait plus sa jalousie.

Il y a donc une magnifique monnaie d'argent à l'effigie d'Agrippa. Elle montre la couronne murale combinée avec la couronne rostrale. La couronne murale est surmontée de tours, et terminée par un éperon de galère qui s'avance sur le front et forme le centre de la couronne. Ces monnaies sont incontestables, elles présentent un type très-particulier; par conséquent, s'il y a des bustes qui ressemblent à ce type, ce sont les bustes d'Agrippa. Or, il y a au musée de Florence et dans celui du Louvre deux bustes fort inégaux, mais se ressemblant l'un à l'autre : l'un assez mal conservé, c'est celui de Florence; l'autre admirable par la pureté et le caractère, c'est celui du Louvre. On le voit en entrant par la porte du pavillon Denon, il est tout à fait dans le fond de la galerie, sur une colonne, et il regarde le visiteur qui entre. Ce buste est d'un art et d'une expression magnifiques. C'est un des plus dignes d'attention parmi ceux des empereurs.

Le caractère particulier de ce buste, c'est une grande largeur et une expression de fermeté militaire; il a quelque chose de mâle et le calme de l'homme toujours prêt. De grands plans bien espacés, bien conçus, semblent indiquer la grandeur d'âme appliquée soit aux combats, soit aux luttes de la vie privée. Ce qui est remarquable aussi, c'est le nez, d'une beauté et d'une pureté typiques, la bouche qui est grave, réfléchie, éloquente même. Il y avait, à ce qu'il paraît, d'Agrippa un discours pour engager les citoyens riches à exposer, aux yeux du public, leurs tableaux, leurs statues, leurs objets d'art, au lieu de les emprisonner dans leurs palais et de les dérober à l'admiration et à l'étude. Cette bouche dit bien la gravité, les conseils qui mûrissent et l'éloquence qui s'exprime. Ce qu'il y a de remarquable aussi, c'est le développement des os maxillaires. On dirait des meules qui vont broyer tout ce qui se présentera devant elles. Enfin l'œil et surtout le sourcil offrent ce caractère que les Latins désignaient par le mot *torvitas*, et que les poëtes appliquaient au taureau traînant la charrue ou errant dans les pâturages. Agrippa a ces sourcils, cette immense arcade sourcilière qui s'avance sur l'œil en le recouvrant, et cet air farouche qui n'exclut ni le calme ni la bonté. Les contemporains avaient été frappés de ce trait saillant, puisqu'ils appliquaient également le mot de *torvitas* à la physionomie d'Agrippa. C'est quelque chose d'étrange que cet énorme sourcil. L'aspect n'est point cruel, non, mais il y a là comme un signe de patience, de concentration tranquille, d'aptitude immense au travail, de résignation un peu morne qui caractérise le bœuf laboureur et qui caractérisait Agrippa.

Il y a aussi à Venise, dans le palais Grimani, une admirable statue, chef-d'œuvre de l'art grec, qui représente Agrippa. Elle a dû être faite en Orient, ou à Athènes, quand Agrippa y séjourna, et les Vénitiens ont dû la rapporter de Grèce au temps de leur puissance. Cette statue est parfaitement d'accord avec les bustes et les médailles. Agrippa y paraît en héros divinisé; il tient à la main la petite épée courte, le parazonium des Latins, symbole du commandement militaire; de l'autre main, il tient renversé sur l'autel de Neptune un dauphin, souvenir des victoires navales, attribut de

Neptune. C'est une statue admirablement belle, et je ne crains pas de dire qu'elle est plus belle même que celle d'Auguste.

Voilà, messieurs, le portrait vivant qui complète le portrait historique. Tel fut Agrippa. Ce qui domine dans l'ensemble des aptitudes comme dans les traits du visage, c'est une sorte de fermeté calme et implacable non pas contre les autres, mais contre lui-même, c'est un dévouement aveugle, non pas à une cause, mais à un autre homme, c'est une abnégation qui n'est que le voile d'une ambition profonde qui cherche dans un rôle subalterne la voie la plus rapide et les satisfactions les plus éclatantes. Ce n'est pas un homme complet. Il n'a pas ce sentiment des principes politiques qui font la grandeur morale de l'homme; c'est un grand général, le seul général d'Auguste, un grand administrateur, improvisé peut-être, mais improvisé sous l'inspiration d'Auguste, en un mot un homme de second ordre, à qui manque ce qui fait les hommes tout à fait supérieurs. Lettré et fidèle aux leçons de la Grèce, il avait écrit des mémoires, « mémoires de ma vie », qui ont été évidemment une inspiration pour Auguste, lorsqu'il a fait le fameux testament qui nous a été conservé sur différents fragments, notamment sur le temple d'Ancyre en Asie Mineure. Il avait écrit aussi un ouvrage de géographie dont Pline prétend avoir tiré quelque parti. C'était une explication des cartes de géographie qu'on avait fait peindre sur le portique d'Octavie. Toutes les parties de la terre connues y étaient représentées, et la fameuse galerie des cartes qui est au Vatican n'est peut-être qu'un souvenir de ce portique.

Pour résumer cette figure d'Agrippa et pour la mettre à sa place, dans son cadre, on peut dire qu'elle est l'explication extérieure d'Auguste, de même que Livie est son explication intérieure et domestique. Si Livie est le secret de cette politique habile, perfide, déguisée, d'Octave se transformant en Auguste, si elle lui dicte cette diplomatie poussée à un degré incroyable d'hypocrisie, cet art de conduire les hommes et de les tromper, cette absence de scrupules qui se masque des motifs les plus spécieux, Agrippa est l'action, l'énergie, l'activité hardie, l'élan décisif, la persévérance inexorable, la force morale dans les moments critiques, le génie dans les hasards des batailles. C'est Agrippa qui entraîne Auguste et le fait partir d'Apollonie pour venir réclamer l'héritage de César, c'est lui qu'on appelle quand il y a un danger; lui seul va combattre Sextus Pompée, lui seul triomphe d'Antoine. En un mot, il est l'instrument le plus formidable contre les ennemis d'Octave et contre la liberté. Il a sauvé le triumvir, il a fait et consolidé l'empereur. Le vide que laisse Agrippa montre, aussi bien que l'histoire de sa vie, quelle a été l'importance de son rôle. Quand il est mort, c'est là une preuve décisive, l'empire n'a plus de général. On envoie successivement aux frontières, pour les éprouver, des jeunes princes de vingt ans; on envoie Tibère qui, dit-on, était un assez habile homme de guerre, contre les petites peuplades. Mais quand il y a un engagement terrible, Varus conduit dans le piége le plus grossier trois des plus belles légions romaines. Et le règne d'Auguste s'achève sous le coup d'un affront qui ne sera vengé que longtemps après par Germanicus. La mort d'Agrippa est également le signal des crimes qui vont faire disparaître la famille impériale. Ni Livie ni Tibère n'auraient osé conspirer et agir tant qu'Agrippa vivait : ils redoutaient son œil farouche et vigilant.

De sorte qu'Agrippa est le véritable fondateur de l'empire, et soyez convaincus que sans lui il n'y aurait jamais eu ni Octave victorieux, ni Auguste impuni, ni empire romain, ni destruction de la république, ou du moins ce serait venu plus tard, à une époque qu'on ne peut indiquer.

Voyez aussi, messieurs, la triste conséquence de cette puissance résumée en une seule main qui fait dépendre le sort d'un peuple et même du monde entier d'un seul homme. Voyez à quoi tiennent le bonheur et le malheur de l'humanité. Qu'Agrippa eût vécu aussi longtemps qu'il pouvait espérer de vivre, aussi longtemps qu'Auguste, par exemple; il y aurait toujours eu, à la tête des affaires, un homme relativement honnête, qui avait bien conduit sa vie, qui aurait protégé Auguste contre des entraînements funestes, qui aurait défendu ses cinq enfants contre les poisons et la haine de Livie, qui aurait fait monter sur le trône des princes de sa race, inspirés par son exemple, et qui, en tout cas, n'auraient pas été pires que Tibère, que Caligula, que Néron. Il a suffi que cet homme mourût à cinquante et un ans pour que ses fils, moissonnés avant l'heure, cédassent la place à Tibère et à une série de princes qui vont être le fléau de l'humanité. Leçon mémorable pour les nations disposées à abandonner leurs droits pour dépendre du caprice ou de la santé d'un seul homme!

Agrippa n'a-t-il pas sa part de responsabilité dans un état politique si périlleux et si inique? Parce qu'il meurt à cinquante et un ans, au plus haut point de sa gloire, de sa fortune civile et militaire, va-t-il rester à jamais un objet d'envie sans compensation? Aura-t-il pu se faire le bras droit du tyran, le destructeur de la liberté et des institutions de Rome au profit d'Auguste, sans rester coupable devant la postérité et sans subir de punition de son vivant? Agrippa a été puni, messieurs, n'en doutez pas, et sous les splendeurs de ce parvenu il n'est pas difficile de montrer son châtiment. Vous vous défieriez de moi, qui plaide de toutes mes forces la cause de la justice et de la moralité dans l'histoire; vous ne vous défierez point d'un écrivain latin que ne troublent ni les idées préconçues, ni la recherche des principes; c'est un naturaliste, c'est Pline. Parlant des enfants qui sont venus au monde les pieds en avant, et auquel on donnait le surnom d'*Agrippa*, il remarque que tous ceux qui naissent de cette sorte naissent sous un mauvais présage et doivent être plus tard très-malheureux. Il ajoute : «On prétend qu'Agrippa, gendre d'Auguste, était une exception,

mais non», et, pour justifier sa théorie sur les fâcheux présages, il montre que trois sortes de malheurs ont atteint Agrippa.

Le premier fléau, c'est Julie, qui l'a déshonoré. Elle a traîné le nom de son époux dans la boue, devant tout le peuple, et Agrippa a dû supporter tant de honte parce que c'était la fille d'Auguste, parce qu'il n'osait pas se plaindre à son père, parce qu'il n'osait pas surtout divorcer avec une princesse qui lui assurait le trône. Par conséquent ce caractère, un des plus beaux de l'empire, a un côté fort triste, puisqu'il a consenti, pendant toute la fin de sa vie, à accepter un déshonneur public afin de satisfaire son ambition et d'arriver à l'empire.

En second lieu, dit Pline, il a été malheureux dans ses enfants. En effet, Lucius et Caïus César ont été tous deux empoisonnés ; Agrippa Posthumus a été déporté par son aïeul et mis à mort le jour de l'avénement de Tibère. L'une de ses filles, Julie, continua les déportements de sa mère, et, comme elle, fut chassée de Rome ; son autre fille, Agrippine, honnête femme, excita l'ombrage de Tibère, qui la relégua dans une île déserte, où elle mourut de faim comme sa sœur.

Enfin, le troisième malheur pour Agrippa, c'est d'avoir supporté toute sa vie la cruelle servitude d'Auguste, *durum servitium Augusti*. Faites bien attention à ces mots, messieurs, car Pline écrivait sous l'empire et ne se plaignait pas de la servitude par un sentiment libéral ou même avec un point de vue politique ; non, il se bornait à faire une réflexion sur le rôle d'Agrippa auprès de l'empereur. Mais ces trois mots, *durum servitium Augusti*, sont toute une révélation pour l'histoire. Ainsi Agrippa a dû, toute sa vie, obéir au plus astucieux et au plus défiant des maîtres, soit qu'il l'envoyât à tout propos aux extrémités de l'empire, soit qu'il l'exilât ou lui imposât les travaux de l'édilité, soit qu'il lui offrît un triomphe qu'il était prudent de refuser, ou le sacrifiât à Marcellus, soit qu'il le forçât de répudier successivement ses deux femmes pour subir Julie. Il a vécu dans la plus dure servitude, il a été un instrument et un esclave, et peut-être avait-il, par-dessus tout cela, cette crainte personnelle qu'un grand cœur peut lui-même éprouver, quand il sait que son ami peut facilement devenir son bourreau. N'avait-il pas, en effet, des exemples de la manière dont Octave traitait ses protecteurs ? N'avait-il pas laissé tuer Cicéron, son ami, et fait égorger Toranius, son tuteur ?

Cette réflexion de Pline a donc une grande portée, parce que toute la vie d'Agrippa en est la justification : il a été l'esclave d'Auguste. Voilà son châtiment. Aussi, messieurs, s'il est vrai que dans l'autre vie on ait encore un regard pour les choses d'ici-bas, si l'âme d'Agrippa a pu voir ce qu'est devenu l'empire romain, si elle a eu, je ne dis pas seulement quelque souci de sa patrie, mais quelque amour de sa propre gloire, combien cette âme a dû éprouver de remords ! Que de maux, le voulant ou ne le voulant pas, Agrippa a causés ! Que d'efforts il a faits pour assurer l'infortune perpétuelle de ses concitoyens ! Quelle voie il a ouverte à une série de monstres qui ont déshonoré l'humanité ! Il a été la meule qui broie la liberté, tandis que, s'il avait servi ou sauvé la république, ses exploits et son activité lui eussent conquis dix fois plus de gloire, et une gloire pure. Il aurait placé son nom après ceux des Scipion, des Marcellus, des Caton ; il aurait été grand capitaine, preneur de villes, constructeur de temples et d'aqueducs, protecteurs des arts et des lettres, illustre et libre parmi ses égaux. Il aurait pu jouer un des plus beaux rôles qu'il fût donné à un citoyen de remplir s'il avait secouru Sextus Pompée et non poussé Octave, s'il avait mis son génie militaire et sa force d'âme au service du sénat et de la république. Au lieu de cela, il a pu voir, dans ce monde supérieur d'où les âmes regardent notre bas monde, il a pu voir, dès le lendemain de sa mort, qu'il n'avait conquis que l'obscurité. Il a été un homme de second rang, un subalterne. Je vous ai parlé de lui pendant une heure, messieurs : quel est l'historien qui en a fait autant ? Agrippa a disparu, en quelque sorte il a été absorbé par Auguste ; son activité s'est perdue, son nom s'est effacé, sa personnalité s'est évanouie dans cet océan amer et sans bornes qu'on appelle le despotisme. Juste châtiment ! car s'il avait fait un peu de bien, éphémère comme lui, il a fondé un mal profond, durable, sans remède, qui est l'empire romain.

E. Beulé.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

ESTHÉTIQUE ET HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. H. TAINE.

Titien.

Titien, le plus complet et le plus simple aussi des maîtres vénitiens, le talent dominant et le représentant le plus parfait de l'école, naquit en 1477 à Cadore, petit village du Frioul, situé au fond de la vallée de la Piave, sur la rive gauche du fleuve, ou plutôt du torrent, à quelques milles des montagnes qui ferment la vallée du côté de l'est et la séparent des vallées du Tagliamento et de la Livenza. On trouve, dans un grand nombre de tableaux de Titien, des fonds de paysage pareils à celui qui frappa ses yeux pendant sa première enfance : hautes montagnes bleuâtres et dentelées, rochers, eaux rapides, verdure vigoureuse. Il montra de bonne heure un vif sentiment des beautés pittoresques et un goût instinctif pour le dessin. Il n'avait pas dix ans lorsqu'il peignit une tête de vierge, sur le chapiteau d'une colonne de la chapelle de sa bourgade, avec des sucs de fleurs pilées. Sa famille, une des plus nobles de Cadore, l'envoya à Venise, chez un de ses oncles, qui le fit entrer dans l'atelier de Gentile Bellini, puis dans celui de Giovanni Bellini. Vers l'âge de dix-huit ans, il s'attacha à Giorgione.

Sa peinture fut d'abord très-finie. Vasari parle d'un portrait

qu'il fit à l'époque de sa première jeunesse, et dont les moindres détails étaient traités avec un soin si minutieux, que l'on pouvait compter les cheveux un à un et jusqu'aux moindres fils d'un pourpoint de drap d'argent. Il ne tarda pas à se dégager de l'influence de ses premiers maîtres et à entrer résolûment dans une voie plus large. Dans son tableau de la *Présentation de la Vierge*, vaste peinture de la même époque, égale en étendue aux *Noces de Cana*, la transformation est déjà complète. La légende n'est plus que le motif d'une splendide décoration. La Vierge, blonde fillette aux joues rondes et roses, monte, en soulevant sa robe, un immense escalier, au sommet duquel se tiennent les prêtres et le grand pontife. Des architectures grandioses, des palais, un temple, un portique, plus loin des arbres, des collines, des montagnes, des nuages étagés dans le ciel, encadrent la scène. Sur le gauche, au bas des marches, se développe une procession d'hommes et de femmes aux longs vêtements; au premier plan est assise une vieille villageoise avec son panier d'œufs et de poulets. L'artiste comprend et aime la poésie des choses réelles ; il ne cherche pas au delà ; il prend un fragment complet de la grande vie naturelle et l'étale simplement aux yeux des spectateurs.

Giorgione ne vit pas sans dépit les succès précoces de son élève. Ils avaient travaillé tous deux à la décoration du même édifice, l'entrepôt des Allemands. Des amis maladroits, ignorant la part qu'y avait prise Titien, attribuèrent à Giorgione les peintures de son rival, et les lui vantèrent comme les morceaux les plus parfaits qu'il eût encore produits. Giorgione fut blessé au vif de cette méprise et renvoya Titien; mais il mourut peu de temps après, et Titien se trouva le premier peintre de Venise.

Le duc Alphonse Ier, de Ferrare, l'appela à sa cour et le chargea de compléter la décoration d'un cabinet, orné déjà d'une *Bacchanale* de Giovanni Bellini. Les deux tableaux que Titien peignit sur les parois qui lui furent confiées sont comptés parmi ses meilleurs ouvrages. L'un représente une scène bachique, dans le goût de la *Bacchanale* de Bellini, l'autre *le Triomphe des Amours*. Il fit encore les portraits du duc et de sa maîtresse, et un *Christ auquel un pharisien montre la monnaie de César*, passant avec la plus grande facilité du profane au sacré, selon le caprice de son libéral protecteur. Le duc de Ferrare, comme tous les grands seigneurs de son temps, était à la fois voluptueux et dévot. A cette époque de sève débordante, d'âpres convoitises et d'énergiques jouissances, artistes et gentilshommes allaient indifféremment de l'Olympe au paradis. On ne voyait pas dans la religion une école de devoir, mais un intérêt à ménager, intérêt lointain, incapable de balancer les séductions immédiates et pressantes des voluptés mondaines.

Titien rencontra à Ferrare l'Arioste, dont il fit le portrait, et qui le paya en éloges (1). De retour à Venise, il peignit la célèbre *Assomption*, dont vous avez ici la copie, pour l'église des Mineurs, et d'autres tableaux pour les églises et les chapelles. En 1516, il obtint du sénat une pension de cent vingt ducats, à la condition de faire, à chaque élection, le portrait du nouveau doge pour huit ducats seulement. Il fut aussi chargé d'achever dans la salle du Grand-Conseil un tableau que Giovanni Bellini, surpris par la mort, n'avait pu terminer, et qui représentait *Frédéric Barberousse faisant amende honorable au pape Alexandre III devant la porte de Saint-Marc*. Il fit, vers le même temps, pour l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, un de ses chefs-d'œuvre, le *Martyre de saint Pierre* (1). Le saint, assailli dans une forêt par un soldat barbare, est renversé la face contre terre ; le soldat lève le bras et va achever sa victime d'un seul coup, tandis que le compagnon du saint se détourne et s'enfuit avec un geste de terreur. Deux anges, éclairés par une lumière céleste, descendent à travers les arbres ; au fond s'étend un admirable paysage terminé par des montagnes bleuâtres.

La fortune de Titien était encore médiocre. Elle s'améliora bientôt, grâce aux bons offices de l'Arétin. Il fut appelé, en 1530, à Bologne, où se trouvait Charles-Quint, et fit un portrait de l'empereur qui lui fut payé mille écus d'or. Peu de temps après, il termina pour l'église de Sainte-Marie des Anges, à Murano, une *Assomption* dont il demanda cinq cents écus. On les lui refusa. Il reprit son tableau et, sur le conseil de l'Arétin, en fit hommage à l'impératrice, qui lui envoya en retour un don de deux mille écus.

Il avait fait déjà de nombreux portraits de grands personnages, celui de François Ier, ceux des doges Pietro Lando, Francisco Donato, Marc-Antonio de Trévise, et Venerio. Il peignit Charles-Quint une seconde fois lorsque l'empereur revint à Bologne à son retour de Hongrie ; puis, le cardinal Hippolyte de Médicis, le marquis Del Vasto, le duc de Mantoue, l'Arétin, le pape Paul III. En 1546, il alla à Rome, où il fit le portrait en pied du pape et celui du cardinal Farnèse. Charles-Quint ne voulut plus être peint que par lui. Il le fit venir à Augsbourg, où il lui payait chacun de ses portraits mille écus d'or. Il le créa comte palatin, avec une pension de deux mille écus. A son fils aîné il donna un canonicat; à l'autre, des lettres de naturalisation en Espagne et une pension de cinq cents écus. Tous les biens lui étaient venus, la fortune, la faveur des princes et la gloire. Son génie était dans toute sa force et, sans rien perdre de sa vigueur, devenait chaque jour plus fécond et plus facile. Ses œuvres sont alors si nombreuses que ses biographes cessent de les énumérer.

Quand on essaye de se figurer Titien, on aperçoit un homme heureux entre tous, et qui n'a reçu du ciel que des faveurs et des félicités. La mort prématurée de Giorgione, enlevé à trente ans, l'affranchit dès le début de sa carrière de la seule concurrence qui pût lui être redoutable, et le fit, pour toute sa vie, le chef incontesté de l'école vénitienne. Il ne connut ni la fatigue, ni l'injustice, ni ces revers dont sont d'ordinaire mêlées les prospérités humaines. L'empereur, les rois, les doges, les papes, les princes, le comblent de commandes, de pensions et d'honneurs. Il acquiert rapidement de grandes richesses dont il sait bien user. Son corps, comme son esprit, reste vigoureux et sain dans la vieillesse la plus avancée. Il échappe, pendant tout un siècle, aux souffrances physiques et morales ; emporté par un mal foudroyant, il n'a pas le temps de souffrir et meurt de la peste à quatre-vingt-dix-neuf ans, n'ayant connu de la vie que ses joies et ses plaisirs. Sa vie domestique est, comme sa carrière artistique, exempte de troubles et d'ennuis. Marié en 1512, il eut plusieurs enfants. L'aîné, Pomponio, joueur et dissipé, lui donna seul quelques embarras ; mais Charles-Quint pourvut Pomponio d'un cano-

(1) Dans le *Roland furieux* :

.... E Tizian che onora
Non men Cador, che quei Venezia e Urbino.

(1) Il a été gravé par Valentin Lefèvre.

nicat et délivra le père de son seul souci. Orazio, son second fils, était un peintre de talent qui passa sa vie dans l'atelier de son père, travaillant à ses tableaux. D'autres parents de Titien, son frère Francesco, ses cousins Fabrizio et Cesare, son parent, Marco di Vecellio, réussirent également dans la peinture. Sa fille Lavinia était d'une rare beauté; elle lui fournit le modèle d'une admirable *Flore*. Il trouva enfin dans les siens tout ce qui pouvait le mieux lui plaire : intelligence, beauté, éducation, talent, et vécut dans le milieu le mieux fait pour alimenter son génie. Il tenait un grand état de maison et recevait à sa table des cardinaux, des seigneurs, des lettrés, des artistes; l'argent ne lui manqua jamais, car ses tableaux lui furent toujours bien payés; il put se livrer, sans inquiétude et sans arrière-pensée, à son goût pour la magnificence, dépenser sans compter, et s'entourer de cette atmosphère de luxe et d'élégance si favorable au talent.

A ces chances heureuses s'ajoutent des dons exceptionnels, une facilité extrême à peindre et une inépuisable fécondité d'imagination. Jamais d'efforts pénibles. Il fait des chefs-d'œuvre sans travail, en se laissant simplement aller à l'inspiration. Son esprit conçoit et sa main exécute, naturellement, sans emportement et sans défaillance. Il disait que « son talent était une grâce particulière du ciel, qu'il faut avoir ce don pour être bon peintre, que sinon on ne peut enfanter que des œuvres informes ». Les imperfections même de son caractère contribuaient à le rendre heureux. Ce n'était pas une âme héroïque comme Michel-Ange, mais un homme d'esprit, affable, courtois, habile à se faire bien venir. Ridolfi vante sa belle politesse et sa douce façon. A la cour de Charles-Quint, où il était très-envié, il sut se rendre agréable à tout le monde par son urbanité et la grâce de ses manières. Dans ses lettres à l'empereur, à Philippe II, il a toute l'humilité qui constituait alors le savoir-vivre des sujets. Il touche ses pensions avec gratitude, il les réclame d'un ton très-peu fier et fait de son mieux pour les mériter. Il peint son bienfaiteur Charles-Quint écrasant l'hérésie en Allemagne. Il écrit à Philippe II, à l'âge de quatre-vingts ans, à la fin d'une vie illustrée par tant de glorieux succès, une lettre bien modeste et bien suppliante. Avec ses égaux, c'est un bon compagnon, de mœurs peu sévères, ami de la bonne chère, de la musique et des compagnies joyeuses. Il vit sur le pied de l'amitié la plus intime avec l'Arétin, et ne se fait pas de scrupule d'user des bons offices de ce compromettant camarade.

Cette figure de l'Arétin mérite d'être décrite. C'est un type curieux d'aventurier, en qui se trouvent réunis, exagérés, étalés avec la plus audacieuse impudeur, tous les vices du siècle. Fils d'une nommée Tita, modèle et courtisane, il était né à Arezzo, dans un hôpital. A douze ans, il fut mis en apprentissage chez un relieur. Il se sauva de la maison de son maître, vagabonda sur les routes et dans les villes, essaya tous les métiers, sauf les métiers honnêtes, entra au service d'un banquier qu'il vola, et se trouva un jour valet chez le pape Léon X. Ce fut là qu'il commença à se faire connaître et à améliorer sa fortune. Il fit des vers en l'honneur du pape et reçut en récompense une bourse bien garnie. Un parent du pape lui donna un cheval. Il s'équipa en cavalier et se produisit. Sa belle humeur et sa verve cynique, ses complaisances, ses flatteries, sa dépravation profonde et expérimentée le mirent promptement en vue et en grand crédit. Il fraya sur le pied de l'égalité avec tout ce qu'il y avait à Rome de jeunes seigneurs dissipés, et fut de toutes les débauches. Un incident fâcheux troubla le cours de ses prospérités. Il avait composé des sonnets obscènes destinés à servir de commentaires aux priapées de Jules Romain. Inquiété pour ce fait par le gouvernement pontifical, il prit la fuite et se sauva à Florence, où il devint le favori de Jean de Médicis, que charmaient ses bouffonneries ordurières. De Florence, où il se fit de méchantes affaires et reçut des coups de poignard, il passa à Venise. Il loua un palais sur le Grand-Canal et se mit à exploiter concurremment et avec un égal succès la poésie et le double *chantage* de la louange et de l'injure. Il écrivit successivement l'éloge du doge Gritti, les *Ragionamenti*, dialogues instructifs à l'usage des courtisanes, sorte de manuel de la profession, et une traduction des psaumes de la pénitence. Il devint l'arbitre des renommées; il s'intitulait fièrement le fléau des princes, le secrétaire du monde. L'argent et les cadeaux commencèrent à pleuvoir chez lui de toutes parts, et, sans rien avoir, il put vivre en grand seigneur. Les grands, les prélats, les artistes, les étrangers de tous pays, c'est lui qui le raconte, assiégeaient son antichambre. Il n'était présent qu'on ne lui fît : médailles antiques, colliers d'or, manteaux de velours, vases, tableaux, vins de Chypre, perdrix, lièvres, chevreuils et principalement bourses pesantes et brevets de pensions; il prenait tout et jouissait gloutonnement de ces biens facilement acquis. C'était, dans sa maison, une bombance continuelle. Le matin, il visitait les grisettes, leur donnait quelques sous, ou leur faisait coudre « des mouchoirs, des draps, des chemises, pour leur faire gagner leur vie ». Celles qui lui plaisaient, il les installait chez lui; on les appelait, dans Venise, les *Arétines;* il y en eut jusqu'à vingt-deux, « quelquefois avec leurs petits enfants à la mamelle ». Il était populaire et faisait la mode. On rencontrait partout son portrait, dans les façades des palais, sur les boîtes à peignes, sur les ornements des miroirs, sur les plats de majolique. On fabriquait à Murano des vases de cristal appelés les *Arétins;* une race de chevaux avait été nommée l'*Arétine*, « en souvenir, dit-il, d'un cheval que j'ai reçu du pape Clément et donné au duc Frédéric ». Un ruisseau qui baignait un des côtés de sa maison avait reçu aussi ce beau nom d'Arétin. Des médailles d'or, de bronze et d'argent, le représentaient couronné, vêtu de la robe impériale, assis sur un trône et recevant les hommages et les présents des peuples. Titien ne fut pas plus rigoriste que ses compatriotes, que le prélat qui envoyait à l'Arétin des souliers pour ses maîtresses. Il fréquenta sans scrupule ce dévergondé; il fit son portrait, devint son « bon ami » et son « cher compère », prit part à ses ripailles, et profita à l'occasion de son crédit universel. L'Arétin gardait d'ailleurs, dans sa corruption et sa bassesse morale, un vif sentiment de l'art. Il goûtait et admirait sincèrement le talent de Titien; il était capable de lui donner, à l'occasion, un bon conseil, une louange intelligente et raisonnée. Dans une lettre qu'il lui adresse, il décrit l'admirable spectacle qu'il a de sa fenêtre, le Grand-Canal sillonné par les barques, la foule amassée sur les ponts et sur les quais, les palais transfigurés par le jeu des ombres et des lumières, l'air, le jour, ici pur et vif, là troublé et amorti, les teintes variées des nues épaisses et humides, avec une justesse et une vivacité d'impression dignes de Titien lui-même.

Chaque artiste a une conception de l'homme qui lui est particulière et personnelle. C'est là qu'il faut chercher le caractère essentiel de son talent. Tout le reste dérive de là. Le trait principal des figures des peintres du XIVe siècle et du

commencement du xve, de Pérugin, de Fra Angelico, c'est l'extase religieuse, l'aspiration à la vie supérieure, le mépris du monde et de la vie corporelle, le renoncement et par suite la maigreur, la roideur et la sécheresse ascétiques. Cette haute conception s'altère au xvie siècle. Les yeux autrefois tournés vers le ciel s'abaissent vers la terre. Les personnages de Raphaël n'ont plus rien de mystique ; ce sont des hommes forts et bien portants, qui gardent pourtant encore l'innocence et la pureté primitives. Chez Titien, ces qualités élevées ont disparu. Ses figures sont belles, mais d'une beauté toute corporelle et terrestre. Son *Christ flagellé*, son *Christ au denier*, sont de superbes colosses. La Vierge de l'*Assomption*, fièrement drapée dans sa robe rouge et son manteau bleu, est une vigoureuse fille de pêcheur, une femme réelle, saine et forte, sans exaltation ni sourire mystique. Celle de la *Présentation* est une enfant qui n'a pas encore de pensée ; Titien en trouvait de pareilles au catéchisme. Les dieux des artistes grecs sont aussi des hommes actifs, robustes, bien proportionnés, façonnés par la gymnastique; mais à la noblesse des traits, à l'élévation du front, on reconnaît qu'ils appartiennent à une race intelligente et fine, capable de s'élever aux plus hautes conceptions morales. Dans Homère, dans Platon, les plaisirs du corps sont toujours rejetés au second rang; les passions dominantes sont les passions nobles, l'amour de la patrie, l'amour du commandement. Les dieux de Titien sont des hommes vulgaires qui ne seront jamais des hommes intelligents. Ce sont d'admirables animaux; pour l'âme, la pensée, Titien ne s'en préoccupe pas ; ce qu'il voit et ce qu'il exprime, c'est l'épanouissement de la vie physique, la solidité et la vitalité de la structure humaine. C'est ainsi que Rubens a compris et représenté l'homme, avec cette différence que, vivant sous un ciel blafard, au milieu d'une race plus molle et plus blanche que celle des marins de l'Adriatique, et prenant ses modèles autour de lui, il a donné à la beauté animale un type plus sanguin et plus lymphatique, une chair plus surabondante, un rhythme moins harmonieux que Titien.

Le dessin, le crayon, ne donnent que la forme extérieure, la limite, le contour; la couleur seule rend la vie. Il y a là tout un monde où Titien est le premier. C'est à Londres, à Naples, dans ses grandes compositions, que l'on sent ce que c'est que la chair, à quel point on peut faire entrer la vie dans un contour, et combien sont imparfaites les représentations du corps humain qui n'en donnent que les lignes et l'enveloppe. Peindre la chair vivante, c'est la suprême difficulté de l'art, car la vie est une chose profonde et infinie. La chair vivante et sentante est une pulpe molle, sanguine, essentiellement fluide, vaguement rougie par le courant du sang intérieur, vaguement bleuie, jaunie, striée, ombrée par le réseau des veinules, des artérioles, qui affleurent sous la peau transparente, par le hérissement des papilles, par les tons ocreux des aponévroses, par les taches claires et sombres qui suivent les saillies et les creux des muscles. — Uniquement frappé et préoccupé de la forme vivante, Titien l'a saisie et reproduite tout entière. Il n'a même pas craint d'en copier, jusqu'à un certain degré, les bizarreries, les déformations, les irrégularités. Les classiques, comme Raphaël, se réduisent volontairement à un petit nombre de types supérieurs : pour Titien, toutes les manifestations de la vie ont leur intérêt. Le champ de l'art s'étend ainsi à l'infini, et n'a plus d'autres limites que celles de la nature. Du même pinceau qui vient de peindre un dieu, Titien copie une figure basse ou bestiale, un juif aux yeux éraillés, au crâne aplati, un vieux juge à lunettes, un bourreau gras, féroce et jovial, comme ceux du *Christ flagellé*. Tous les types lui sont bons, pourvu qu'ils soient réels. Il prend ses modèles partout, dans sa maison, dans la rue, chez l'Arétin même : courtisanes, filles de pêcheurs, jeunes Vénitiennes de la bourgeoisie ou de la noblesse, il ne choisit pas; son œuvre, comme celle de Rubens, est une image en raccourci, mais complète, du monde dans lequel il a vécu.

L'idéal de cette conception de l'homme abandonné, agissant et jouissant, c'est, l'Hercule, le colosse. Titien a eu ce don unique de faire des colosses qui sont des hommes réels. Les toiles que possède le musée du Louvre sont de trop petite dimension pour que cette rare faculté de créer des figures d'une taille et d'une vigueur surhumaines puisse s'y produire pleinement. C'est à Venise qu'on peut se faire une idée de cette puissance singulière ; quoique les tableaux de Titien n'y soient pas très-nombreux, et que l'Europe les ait accaparés, il en reste assez pour la manifester tout entière. Dans l'*Assomption*, au-dessous de la Vierge ravie dans une gloire ardente, les apôtres penchés ou assis, les yeux levés vers le ciel, à demi-noyés dans l'ombre qu'épaissit autour d'eux la clarté éblouissante de la région supérieure, sont des géants au teint bronzé, à la chevelure et à la barbe noires, aux épaules musculeuses, aux têtes énergiques et passionnées. Les Vénus même, les courtisanes, les maîtresses de patriciens ont chez Titien une beauté athlétique et colossale. De là, dans le geste et dans le mouvement de ces robustes figures, une liberté, une hardiesse, un élan, qu'aucun autre peintre n'a égalés. Les bourreaux frappent si bien, leurs muscles se tendent par un effort si vigoureux et si impétueux, que l'on admire ce superbe déploiement de la force animale, cet irrésistible roidissement de tous les ressorts humains, et que l'on oublie de plaindre les victimes. Au plafond du chœur de l'église de Santa-Maria della Salute, Titien a peint *Abraham sacrifiant son fils*, *Caïn tuant Abel*. Tout l'intérêt est pour Abraham et pour Caïn. Abraham semble un exterminateur, un apôtre de la colère divine ; Caïn, un pied sur la poitrine de son frère, se rejette en arrière, et de toute la force de son torse et de ses bras roidis va l'écraser. Son impétuosité emporte le spectateur ; ce n'est pas un assassin, c'est Hercule purgeant la terre d'un monstre.

Ces héros gigantesques ne tiendraient pas dans un cadre étroit; il leur faut le ciel libre, le plein soleil, les grands paysages, des colonnades, des portiques, des architectures colossales, des arbres, des plans de collines et de montagnes. Le monde idéal et abstrait des Florentins ne leur conviendrait pas. La réalité des personnages entraîne et nécessite la réalité des lieux. De là, chez Titien, la représentation fidèle de la nature entière, de la vie humaine avec toutes ses circonstances, qu'il reproduit en les embellissant, sans en rien supprimer.

De la conception de l'homme particulière à Titien dérivent ainsi les traits caractéristiques de son talent : la puissante réalité de son coloris, la variété de ses types, l'énergie extrême de ses personnages, l'impétuosité de leurs mouvements, la variété et la réalité des milieux dans lesquels il les place. S'il lui manque quelque chose, c'est ce qui ne s'accorde pas avec ce goût dominant de la force, de l'ampleur, des formes saines et vivantes, c'est-à-dire l'élévation religieuse, l'élégance et la finesse aristocratiques.

BULLETIN DES COURS.

Les vers dans la comédie

(Conférence de M. Sarcey).

Certain homme d'État de l'antiquité, un jour que le peuple, par extraordinaire, applaudissait un de ses discours, se retourna vers ses amis et leur dit : « Aurais-je laissé échapper quelque sottise ? » M. Sarcey est loin d'avoir du public une aussi mauvaise opinion; mais les applaudissements sans mélange ne paraissent lui plaire qu'à moitié; il n'est, je crois, satisfait que s'il a un peu scandalisé son auditoire : c'est à ses yeux une preuve qu'il a dit quelque vérité neuve. Il faut pourtant, cette fois, qu'il en prenne son parti; à sa dernière conférence, tout le monde a applaudi et personne n'a été choqué. Qu'il s'en console; ce que le public approuve n'est pas toujours mauvais, et ce qu'il condamne est rarement bon. M. Sarcey a repris possession de cet auditoire que dans sa dernière causerie il avait un peu révolté. Il a d'ailleurs lui-même avoué son tort de fort bonne grâce, en homme sûr de le faire oublier. Il s'est reproché d'avoir, après tant de remarques sur l'empire de la convention, attaqué de front des conventions chères au public. Est-ce là tout? Je ne le pense pas. Les scènes de l'*Ami des femmes* qu'il avait lues et commentées ont vraiment quelque chose de froid, de triste et de répugnant. Ni passion, ni gaieté, ni mouvement n'atténuent l'odieux de la situation, et l'esprit même des personnages ne fait que l'augmenter. Que l'observation soit délicate et profonde; que les situations soient vraies et les caractères tracés d'une main aussi sûre qu'indifférente, ce sont des mérites qui ne suffisent pas au théâtre. Ce n'est pas tout que d'y chercher le vrai, il y faut encore l'agréable ou le beau. Le public y conteste les vérités mêmes, quand on lui présente celles qu'il n'aime pas. Il n'est pas sensible, comme le critique et le connaisseur, aux difficultés et aux mérites de l'exécution, et s'inquiète fort peu de tout ce qui n'est que métier. En revanche il ne peut, en présence d'une œuvre d'art, faire abstraction de ses opinions politiques, religieuses ou morales : c'est avec tout cela qu'il la juge. M. Sarcey a dit ailleurs que la morale n'a rien à démêler avec l'art. Sans doute l'artiste n'est pas par profession un défenseur juré de la vertu chargé de l'encourager et de la prêcher; il n'en est pas moins vrai qu'il doit, s'il est honnête homme, respecter la morale et la consulter dans ses œuvres comme dans toutes ses autres actions. D'ailleurs ce n'est pas la morale qui est en cause ici, car la reproduction exacte de la vie est un enseignement plus solide et plus sain qu'une représentation infidèle qui altère les faits pour les besoins de la cause, propose à la vertu des primes fallacieuses, montre au vice d'impuissants et ridicules épouvantails, et prétend en somme faire le bien des hommes en les trompant. Il s'agit moins de morale que de plaisir. Le public, au théâtre et même à l'Athénée, veut surtout qu'on le touche ou qu'on l'amuse; quant à l'instruction, il ne la refuse pas si on la lui donne par-dessus le marché. Mais j'ai tort de m'arrêter si longtemps; M. Sarcey s'est lui-même, en quelques mots, critiqué d'une façon fort ingénieuse, mais un peu sévère. Il s'est comparé à Thomas Diafoirus invitant Angélique à venir voir, pour se divertir, la dissection d'une femme sur quoi il doit raisonner. Le public n'aime pas les dissections, surtout après dîner. Il ne faut pas le lui reprocher; tout le monde n'a pas le bonheur d'être anatomiste.

Aujourd'hui, plus d'anatomie; M. Sarcey, rencontrant sur son chemin la comédie en vers, examine, suivant sa méthode, cette convention du vers dans la comédie, en étudie l'origine, la nature, l'application, l'histoire et même l'avenir.

L'art dramatique obligé, par ses conditions même de supprimer les faits et les discours insignifiants qui se mêlent toujours, dans la réalité, aux traits essentiels de l'action, de choisir un petit nombre de détails saillants et de les faire ressortir par l'expression, de prendre, pour s'adresser à la foule, un ton et un langage différents de ceux de la vie ordinaire, était presque fatalement amené à faire usage du discours cadencé, c'est-à-dire des vers. On pouvait à ces raisons en joindre quelques autres. On sait que la poésie, dans la plupart des littératures, s'est développée la première. Les vers ont été regardés tout d'abord comme le langage naturel des œuvres d'imagination. C'est à ce titre qu'ils se sont imposés au théâtre naissant, dans un temps où l'on ne savait guère ce que c'était que de composer en prose. Les mystères et les farces du moyen âge se produisirent dans des circonstances analogues, et le théâtre moderne, qui procédait de cette double origine, trouvait des deux côtés la tradition du vers.

Les anciens en avaient un qui convenait parfaitement au théâtre, vif, rapide et si naturel que les éléments qui les composent se rencontrent en grand nombre dans la conversation ordinaire. Chez nous, c'est l'alexandrin qu'on a adopté. M. Sarcey regrette qu'on n'ait pas plus souvent employé les vers libres dont le rhythme varié et les rimes croisées donnent à l'écrivain tant de liberté et tant de ressources. Mais l'usage les a presque proscrits, ainsi que les vers de huit pieds et ceux de dix, que Voltaire savait si bien employer, et dont il a si joliment parlé.

> Apamis raconta ses malheureux amours
> En mètres qui n'étaient ni trop longs, ni trop courts.
> Dix syllabes par vers, mollement arrangées,
> Se suivaient avec art et semblaient négligées.
> Le rhythme en est facile ; il est mélodieux ;
> L'hexamètre est plus beau, mais parfois ennuyeux.

Faut-il regretter aussi les vers blancs ? Il resterait bien peu de chose de notre versification si l'on en ôtait la rime. Quant au mélange de vers et de prose que nous trouvons dans l'opéra-comique et le vaudeville, il ne paraît convenir chez nous qu'à des genres où l'on ne cherche pas une illusion bien forte, ni un intérêt bien sérieux.

Nous avons donc été réduits à l'alexandrin; mais il avait, au XVIIe siècle, une allure franche, vive et vraiment comique. C'était un excellent instrument, non-seulement dans les mains de Molière et de Regnard, mais encore dans celles de leurs contemporains les plus obscurs. Cependant il portait déjà le germe d'une transformation. Souvent on l'employait, nous le voyons dans Molière lui-même, à exprimer des idées générales, à développer en tirades des lieux communs de morale, à les condenser en maximes. Ce rôle lui convenait si bien qu'il le prit de préférence à tout autre, et perdit même, dans cet emploi exclusif, quelques-unes de ses anciennes qualités. De là les dissertations en dialogues du théâtre du XVIIIe siècle, les plaidoyers en action de Destouches, de Gresset, de Piron, où les vers ressemblent plus à ceux de l'épître morale qu'à ceux de la vieille comédie.

Tel fut le genre de pièces qui régna longtemps sur notre scène comique. Il traversa sans en souffrir les révolutions politiques; il se maintint en dépit des révolutions littéraires, et

tandis que la tragédie était attaquée avec violence, au milieu des grandes batailles que se livraient romantiques et classiques, il poursuivait, à l'abri des horions et des gourmades, son honnête carrière. Il emportait avec lui son fidèle alexandrin, qui, après l'avoir si longtemps servi, semblait incapable de se plier aux exigences et aux goûts d'un maître plus jeune et plus vif. C'était le vers des sentiments honnêtes, de la plaisanterie décente, de l'esprit devenu l'avocat des convenances, du bon sens et même de la vertu. Voilà justement, suivant M. Sarcey, les raisons qui l'ont fait abandonner de notre comédie contemporaine; mais rassurons-nous, elles vont, à ce qu'il paraît, le lui faire reprendre.

Entre les conservateurs classiques et les révolutionnaires du romantisme, une école littéraire grandissait, également différente des uns et des autres. Stendhal, Mérimée, Balzac, observaient autour d'eux, analysaient, étudiaient les caractères et les actions en philosophes, ou plutôt en savants et en physiologistes. Ils cherchaient à mettre à nu les ressorts qui font jouer la marionnette humaine, sans se préoccuper beaucoup de la moralité.

Ils furent d'abord peu goûtés et même peu connus, puis très-discutés, puis admirés et imités. L'esprit qui les inspirait, secondé sans doute par les circonstances, a passé jusqu'au théâtre. Les œuvres dramatiques ont été souvent, comme les romans de Balzac, des thèses de pathologie morale. On a pris plaisir à étudier les mauvaises mœurs, à montrer les petits côtés des caractères, à étaler les vilenies et les bassesses; on a promené la drague au fond des eaux stagnantes et croupissantes de la société pour en ramener la fange en pleine lumière et nous montrer des ordures curieuses.

On comprend que les auteurs ne pouvaient guère employer à de pareilles fonctions l'honnête alexandrin. Aussi n'y ont-ils pas pensé, et ceux mêmes qui le maniaient avec le plus de bonheur y ont renoncé, quand ils se sont abandonnés au courant de la comédie moderne. Il se maintenait, il est vrai, dans quelques œuvres isolées, rivales des meilleures du dernier siècle, par exemple, dans l'*Honneur et l'argent;* mais c'étaient là des exceptions : la vogue était à l'analyse et à la prose.

Elle tourne aujourd'hui; les échecs et les succès le prouvent. On ne veut plus de coquins ni de coquines sur la scène; les *Brebis galeuses* de M. Barrière n'inspirent que le dégoût; toute la richesse d'idées, toute la verve, tout l'esprit de M. Émile Augier n'ont pu rendre son baron d'Estrigaud agréable au public. En revanche, la *Conjuration d'Amboise* a cent représentations; on veut lire les *Réfractaires* de M. Jules Vallès; on applaudit les satires incisives et froidement implacables de M. de Rochefort, et on lui sait un gré infini de fustiger de sa lanière sifflante les aventuriers de la grande Bohème.

Les auteurs, en changeant de sujets, devront aussi changer de manière. Ils nous feront quelque chose de simple, de sain, de doux, pour nous faire oublier les épices littéraires dont on nous a incendié le palais. Et ce n'est pas seulement au théâtre que ce goût se fait sentir; il paraît aussi se manifester dans le roman. C'est là que je prendrai un exemple pour le joindre à ceux de M. Sarcey.

Un grand nombre de nos lecteurs se rappellent certainement l'*Infâme*. Dans ce roman, on trouvait les sentiments les plus honnêtes et les plus généreux; mais l'auteur semblait craindre que ces sentiments fussent insuffisants pour exciter l'intérêt par eux-mêmes. Il avait, sans doute pour éviter le lieu commun et la fadeur, assaisonné de quelques bizarreries cette vigoureuse morale. Non-seulement il avait donné comme repoussoir à son caractère principal des cœurs vulgaires et bas; mais il avait tout échafaudé sur une situation étrange. Une foule de circonstances improbables s'étaient réunies autour de son héros et lui donnaient, en dépit de l'observation la plus fine et de mille traits d'une réalité saisissante, un air d'invraisemblance qui a nui au succès de l'œuvre.

M. About, du moins dans sa dernière nouvelle, renonce à chercher l'intérêt dans les circonstances et les existences exceptionnelles. Il essaye de ne s'occuper que de ce qui touche le plus grand nombre et de ce qui peut arriver à tous. *La Fille du chanoine* n'a plus rien de singulier que le titre, et encore cette singularité s'explique-t-elle très-naturellement. Je ne dis pas qu'il ait tout à fait réussi du premier coup; mais je pense qu'on peut voir dans cette tentative un des signes du temps.

Si la transformation dont on nous parle est imminente, tant mieux! il faut nous en applaudir. Enfin donc nous serons délivrés de ce demi-monde dont on a tant abusé, des courtisanes, de leurs dupes et de leurs amis, et sans doute aussi des cancans de boulevards, des histoires d'alcôves et de cabinets particuliers. On ne verra plus certains journaux se faire les moniteurs de la galanterie, ou, ce qui est plus répugnant peut-être, prodiguer le lendemain les insultes à leurs clientes de la veille; ou plutôt nous verrons encore tout cela, car je crois les nouvelles tendances moins générales et moins précises qu'on ne le dit; mais nous verrons en même temps autre chose : le vice et la sottise ne suffiront plus pour intéresser, et les coquins laisseront sur la scène plus de place aux honnêtes gens.

Le goût public me paraît en ce moment laisser à l'art dramatique, comme aux autres arts d'ailleurs, plus de liberté qu'il n'en a jamais possédé. Le romantisme a fait sauter depuis longtemps la perruque dont s'affublaient les imitateurs maladroits de nos grands classiques. Il a rendu à la langue ses richesses et ses franchises d'autrefois. Il n'a pu nous imposer ses excès : sans établir de nouvelles règles, il nous a affranchis des anciennes. On est libre à présent de les enfreindre, libre de les suivre. Voyons si elles soutenaient le talent ou si elles le gênaient. Nous disposons des matériaux accumulés par les siècles; nous savons quel usage ils en ont fait; nous avons la science, l'expérience, la richesse; le public, maître né des auteurs, me paraît, je le répète, leur laisser encore la liberté : allons, messieurs, il ne faut plus que du génie.

L. TERRIER.

L'ingratitude filiale

(Cinquième leçon de M. Legouvé).

On a reproché à M. Legouvé d'être trop complaisant pour les enfants. Il est vrai qu'il paraît plus occupé de leurs droits que de leurs devoirs; mais il est naturel aussi qu'il adresse ses conseils et ses leçons aux pères plutôt qu'aux fils, puisque ce sont les pères qui gouvernent la famille et qui lui donnent ses institutions et ses mœurs. C'est eux qu'il importe d'instruire d'abord; leurs enfants seront ce qu'ils les feront.

M. Legouvé, on l'a déjà vu, pense que l'autorité paternelle n'a pas besoin, pour être respectée, de se rendre farouche et

inaccessible; mais il ne veut pas non plus qu'elle s'avilisse. Entre la sévérité hautaine qui engendre la contrainte et la froideur, et la faiblesse aveugle, payée d'ordinaire par le mépris et l'ingratitude, il y a place pour la tendresse éclairée et digne, source du véritable respect, celui qui vient du cœur. Le père ne doit pas s'isoler orgueilleusement dans sa majesté, mais il doit encore moins abdiquer et se donner des maîtres. Il est une chose plus triste et plus odieuse cent fois que le despotisme des pères, c'est la tyrannie contre nature des enfants. M. Legouvé flétrit énergiquement ce renversement scandaleux de l'ordre et de la loi naturelle. Fidèle à sa méthode, il en a mis sous les yeux de ses auditeurs un exemple saisissant.

Il est allé chercher cet exemple au village. Les paysans sont, en toutes choses, plus simples que les habitants des villes; leurs vices, comme leurs vertus, ont plus de caractère et de relief. Leurs passions sont plus vigoureuses et plus tenaces, parce qu'elles sont moins nombreuses; ils les suivent plus naïvement et savent moins les contenir ou les cacher. Avec cela, la rude vie qu'ils mènent, le travail excessif, la misère, les endurcissent promptement; ils ne connaissent pas les raffinements de sensibilité dont se piquent les habitants des villes. La souffrance et la mort ne les effrayent ni pour eux-mêmes, ni pour les autres; ils y sont habitués et résignés de longue main. Voyez-les auprès d'un malade : ils sont soigneux, dévoués; ils ne sont ni empressés, ni attentifs comme on l'est à la ville. Le jour où le médecin ordonne à un mourant quelque remède coûteux, sa femme ne fait aucune difficulté de lui dire : « Si tu pouvais guérir, à la bonne heure; mais puisque tu n'en reviendras pas, c'est de l'argent perdu. » Et le malade répond, sans se troubler davantage : « Tu as raison, garde l'argent pour le petit. »

On n'imagine pas la place que tient aujourd'hui le *petit* dans une famille de paysans. C'est pour le *petit* que l'on travaille, que l'on se tue à la peine. On est pressé de le voir en possession du bien que l'on a amassé pour lui, et le jour où il le réclame, on ne sait pas le lui refuser.

Un brave paysan, le père Boyer, est resté veuf après un petit nombre d'années de mariage. Il n'a vécu depuis lors que pour son fils. Quand le garçon a atteint ses vingt-cinq ans, il lui a cherché une femme, non pas dans son village, une paysanne n'était pas digne de lui, mais à la ville voisine. Il l'a choisie active, intelligente, capable de tenir une bonne maison et de la rendre meilleure. Sa bru est ambitieuse; elle rêve, selon l'usage, de faire une rapide fortune et se lance dans les entreprises. Son commerce de volailles et de grains prospère. Il irait bien mieux encore si elle pouvait doubler son capital. Le père Boyer a généreusement doté son fils; ce n'est pas assez : c'est son bien tout entier qu'il faudrait engager dans les opérations commerciales du jeune ménage. La jeune femme, demi-villageoise et demi-bourgeoise, violente dans ses passions, rusée et rouée dans la poursuite de l'objet de sa convoitise, s'insinue dans le cœur du vieillard; elle le séduit par sa bonne humeur, sa gaieté, ses caresses mêlées de brusqueries amicales. Quand elle le tient dans sa main, elle lui découvre à l'improviste sa secrète ambition, et, sans lui laisser le temps de réfléchir et de se défendre, lui arrache le consentement qui le ruine. Les bonnes raisons ne lui manquent pas. Il est vieux; il faut qu'il se repose. Il n'a plus ses yeux ni ses jambes d'autrefois; les fainéants en profitent pour le tromper, et son bien dépérit. Il serait si heureux, une fois délivré de tout souci, bien logé, bien nourri et maître d'une petite rente, qui arriverait à jour fixe, sans qu'il eût à s'en inquiéter. Et puis, il ne faut pas ne songer qu'à soi. S'il abandonnait son bien à ses enfants, ils seraient du coup de gros propriétaires. On pourrait bien nommer le fils Boyer au conseil municipal. A ce dernier trait, le père ne résiste pas. Séance tenante, on va chez le notaire, et, par un acte en bonne forme, le vieux paysan se dépouille de tout ce qu'il possède au profit de son fils; il se réserve le logement, la nourriture et une rente de quatre cents francs.

Le voilà devenu le créancier de ses enfants, c'est-à-dire, à leurs yeux, leur ennemi. Durant les premières années, tout marche à merveille. Puis viennent les mauvaises récoltes, la nielle, l'oïdium, les spéculations malheureuses, les maladies, la gêne, et par suite, quand arrivent les échéances, les plaintes, les exclamations et les querelles. Les affaires vont de mal en pis. Adieu le commerce et les rêves de fortune. Il faut vendre, et se remettre à gagner péniblement son pain de chaque jour par le travail de ses mains. Le vieillard n'est qu'une bouche de plus. Ce qu'il mange est pris sur la part de la famille, des petits-enfants. Sa bru le prend en haine, en raison même de ses torts envers lui. Il n'est sorte d'avanies et d'insultes qu'elle ne lui fasse. Elle loue sa chambre et le relègue dans un chenil, sans cheminée, sans fenêtre, sans lit; il couche sur la vieille litière de l'âne, il mange dans une écuelle de bois, qu'on oublie souvent de remplir. Sa bru n'a pour lui que des paroles de reproches et de mépris. Son fils est trop faible, trop lâche, trop accablé de sa misère, pour le défendre. Un jour, fatigué de cette triste vie, le vieillard se pend dans son chenil. Son fils le voit se débattre dans les dernières convulsions; il se sauve et le laisse mourir, craignant, si on le trouve près du corps, qu'on ne l'accuse d'un assassinat. « Nous avons été, dit-il, si méchants pour lui. » La conscience de son impiété le force à pousser cette impiété jusqu'au crime.

Un pareil excès d'ingratitude filiale est à la fois, dit M. Legouvé, une exception et une règle. C'est l'image grossie de ce qui se passe dans des milliers de familles de paysans. Les pères qui se dépouillent pour enrichir leurs enfants ne tombent pas tous à ce degré de misère et de désespoir; mais ils sont tous, s'ils vivent trop, payés de leurs bienfaits imprudents par l'ingratitude et le mépris. Ils ont la plus mauvaise chambre de la maison, la plus humble place à table, et tout leur dit autour d'eux qu'ils tardent trop à mourir. Le remède à un pareil mal n'est ni impossible, ni éloigné; il est dans l'exemple des ouvriers des villes. Le paysan vit seul, et par suite ne vit que pour lui. Les corporations, les associations de toute nature, sont pour les ouvriers des villes des écoles mutuelles de moralité. Il se fait là, dit M. Legouvé, comme une cotisation d'honneur et de vertu, à laquelle chacun apporte sa part, et dont tout le monde profite. C'est par l'association que le paysan deviendra aussi plus moral. Multipliez dans les villages les bibliothèques, les salles de lectures, les orphéons. L'isolement déprave l'homme et le livre à ses plus mauvais instincts. Le commerce de ses semblables l'épure et l'élève. Le vice est toujours honteux; il craint le grand jour et la publicité. Le sentiment de la solidarité, la crainte du blâme, le besoin de l'estime, le respect humain, exercent sur les hommes assemblés une influence salutaire et moralisatrice.

Ce n'est pas la seule conclusion que M. Legouvé ait tiré de sa fable. Il croit avec raison que tout le monde en peut faire

son profit, et qu'elle renferme une leçon générale qui peut se résumer ainsi : quelles que soient votre condition et votre fortune, pères de famille qui ne voulez pas perdre le respect de vos enfants, restez plus riches qu'eux. Dotez-les sans vous appauvrir ; ne vous exposez pas à avoir un jour besoin d'eux ; faites en sorte, au contraire, qu'ils puissent compter sur vous dans leurs besoins ; restez leur providence et leur refuge ; évitez de mettre leur reconnaissance à de trop rudes épreuves, et rendez leur facile et douce la pratique de la piété filiale.

E. Rittier.

La leçon de M. Charles Lévêque, insérée dans notre dernier numéro, n'est pas la seule à laquelle la mort de M. Victor Cousin ait donné lieu. Parmi les diverses leçons faites sur le même sujet dans diverses villes des départements, nous devons citer d'une manière particulière la conférence donnée à Pau par M. G. Compayré, professeur de philosophie au lycée de cette ville, qui a réuni un nombreux auditoire et obtenu un légitime succès. M. G. Compayré a surtout cherché à faire ressortir l'unité réelle du caractère de Victor Cousin dans les applications si diverses qu'il a faites de son talent comme philosophe, comme littérateur et comme homme politique.

Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE MODERNE DE M. H. WALLON

(Les mercredis et vendredis, à midi un quart).

Sujets des prochaines leçons :

12 mars. — *La satire Ménippée.*

19 mars. — *Suites de la conversion de Henri IV; son entrée à Paris.*

Athénée

(17, rue Scribe, à huit heures et demie).

Jeudi, 14 mars. — M. Léon Say : *Les embellissements de Paris.* — M. Francisque Sarcey : *Le théâtre de M. Émile Augier.*

Samedi, 16. — M. Ch. Lemonnier : *Kant et la morale indépendante.* — M. J. J. Weiss : *Molière considéré comme moraliste.*

BIBLIOGRAPHIE.

Mœurs romaines, du règne d'Auguste à la fin des Antonins. par M. Friedlænder, professeur à l'Université de Kœnisberg; traduction libre par Ch. Vogel. — Tome second, contenant les spectacles et les voyages des Romains (1). — (Paris, 1867. C. Reinwald, éditeur.)

C'est vraiment affaire aux érudits d'Allemagne : ils ne touchent pas une question qu'ils ne l'épuisent. Le livre de M. Friedlænder est un répertoire de documents curieux d'une richesse incomparable. Tout ce que les Romains ont laissé de témoignages sur eux-mêmes, sur leurs institutions, leurs usages, sur les habitudes quotidiennes de leur vie domestique, leurs villégiatures, leurs voyages, et aussi sur leur vie publique, sur leurs fêtes, leurs spectacles, y est soigneusement recueilli. Pas un fait, si petit qu'il soit, n'est avancé sans preuve. Il n'y a pas une assertion de M. Friedlænder qui ne s'appuie sur un texte ancien, cité dans les notes, et peut-être pas un écrivain latin ou grec, même parmi les plus ignorés, qui ne vienne à son tour lui apporter son information.

Que de choses à apprendre, pour nous autres ignorants, dans le livre de M. Friedlænder, sur la variété et la pompe des spectacles offerts à l'oisiveté du peuple-roi par la munificence politique de ses maîtres; sur la décoration de la scène et de l'arène, le luxe des costumes et des accessoires, les machines, les trucs, le nombre invraisemblable des figurants, hommes ou bêtes (on n'y faisait guère de différence), qui paraissaient dans ces solennités; sur la condition des acteurs, leur recrutement, leur éducation et leur rang dans la société ; surtout sur la passion du peuple pour ces réunions, où il retrouvait une image, une ombre de ses anciennes assemblées politiques !

On peut dire que l'empire romain fut une monarchie absolue, tempérée par des spectacles. L'empereur, en venant s'asseoir sur les gradins, dépouillait sa divinité et redevenait presque un citoyen. Le peuple, de son côté, si avili qu'il fût, si habitué à vivre des largesses de son maître, à adorer ses caprices et à se prosterner humblement devant sa face auguste, se sentait en force à l'amphithéâtre et reprenait, pour quelques heures, on ne peut pas dire un peu de dignité, mais un peu de hardiesse. Il osait émettre des vœux, dont on tenait grand compte. Le plus souvent, il demandait une pièce, un acteur, qui n'étaient pas au programme du jour, ou le congé d'un gladiateur émérite, ou l'affranchissement d'un conducteur de char en possession de ses bonnes grâces. Parfois, ses réclamations étaient d'une nature plus sérieuse. Tibère avait fait enlever des thermes d'Agrippa et porter dans son palais une statue célèbre de Lysippe ; il y eut du tapage au théâtre, et Tibère rendit la statue. On allait jusqu'à de véritables démonstrations politiques. Sous Commode, un cheval de course, du nom de Pertinax, remporta la victoire : « C'est Pertinax, » cria la faction des *verts*, à laquelle il appartenait, — et les *bleus* de répondre : « Oh ! plût aux dieux que ce fût lui ! » Sûr de l'impunité, le peuple se donnait aussi la joie de railler et d'insulter directement, sans détours ni allusions, les favoris de l'empereur et l'empereur lui-même, et se consolait par la licence de la perte de la liberté.

S'il manque quelque chose au livre de M. Friedlænder, c'est l'art, ou plutôt le soin de résumer les faits et d'en tirer des conclusions précises. Un Français aurait, sans doute, conçu d'une autre façon une étude de la société impériale. Il se serait inquiété davantage de l'effet littéraire, il aurait composé son tableau avec plus d'art, et n'aurait pas résisté au désir de philosopher et de moraliser. Il aurait fait, en somme, une œuvre plus personnelle, plus vivante et, par suite aussi, moins scrupuleusement vraie. M. Friedlænder paraît ne s'être soucié que d'être exact et complet ; il y a pleinement réussi. Il a dit sur son sujet le dernier mot de la science. C'est un assez grand mérite. Son livre, traduit en excellent français par M. Ch. Vogel, sera lu chez nous de tous ceux qui trouvent que c'est une bonne chose que d'apprendre quelque chose.

E. Rittier.

(1) Le tome Ier, sur les trois ordres, la vie domestique, la condition des femmes, a paru, en 1866, à la même librairie.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 16 — 16 MARS 1867

Paris, 15 mars 1867.

Il ne se fera point de conférences à l'Athénée le jeudi 21 mars. Nous prévenons ceux de nos abonnés qui ont des places pour ce jour-là, que leurs billets seront valables pour le samedi 23 mars.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. VIOLLET-LE-DUC.

De l'architecture dans ses rapports avec l'histoire.

De l'architecture dans ses rapports avec l'histoire. Il existe donc des rapports entre l'histoire et l'architecture? La réponse ne peut être qu'affirmative. Mais ces rapports sont-ils établis par le hasard ou résultent-ils de certaines lois auxquelles l'humanité obéit?

L'art de l'architecture ou plutôt les diverses formes de cet art se développent suivant des règles générales qui s'établissent en raison des aptitudes des différentes races humaines, des relations entre ces races, et des circonstances sociales et politiques qui résultent de ces relations.

A mon sens, il y a trois phases principales dans l'art de l'architecture, ou dans les différentes formes qu'adopte cet art; ces formes peuvent se diviser ainsi : Il y a d'abord la construction primitive, due à des populations ou des races inférieures; il y a ensuite la structure moins grossière faite par les races qui se développent, et enfin il y a les constructions qui s'élèvent sous l'inspiration des races les plus intelligentes, et ces constructions prennent bientôt le rang d'un art.

A proprement parler, l'architecture n'est que le vêtement des civilisations, et l'on pourrait dire : Montrez-moi l'architecture de telle civilisation, et je vous indiquerai les traits principaux de son histoire.

Il n'y a que trois manières pour l'homme primitif de se faire des demeures. La première consiste simplement à se terrer dans des cavernes naturelles ou factices, c'est-à-dire creusées dans des roches très-tendres; c'est dans ces cavernes que les populations primitives établissent non-seulement leurs familles, mais déposent leurs approvisionnements. La seconde manière consiste à ramasser de la boue, des cailloux et du chaume, et à former de ce mélange des cahutes à la façon des castors. La troisième, qui dénote l'intelligence la plus développée, consiste à abattre des arbres, à les empiler, à la manière des maisons russes ou des chalets suisses, en plaçant ces arbres tronc sur tronc, et formant ainsi des espèces de *carrés* pour s'abriter, ou bien, ce qui est plus primitif, à réunir ces troncs d'arbres en cercle, à les relier au sommet, et à former ainsi des huttes coniques sous lesquelles on peut loger la famille. Nous voyons les traces de ces constructions primitives à des époques relativement rapprochées, puisque sur la colonne Trajane sont figurées des constructions faites suivant ces principes.

Ces trois manières de construire appartiennent à trois races bien distinctes. Personne n'ignore que sur la surface du globe il existe trois rameaux principaux de la race humaine, lesquels ne sont pas doués des mêmes qualités, des mêmes aptitudes. Il y a la race inférieure, la race moyenne et la race supérieure.

Il y a la race que nous appellerons mélanienne ou noire, car nous ne parlons pas des races tout à fait inférieures qui n'ont ni histoire, ni art, comme les noirs du sud de l'Afrique. Par race mélanienne, nous désignons la race noire qui existait au sud de la basse Égypte, et que Pline désigne sous le nom de *Troglodytes;* ce sont des noirs à cheveux plats. Il y a une race plus élevée que celle-ci, la race jaune ou race touranienne, qui occupe presque toute la surface de l'Asie orientale. Il y a enfin la race supérieure, la race blanche âryenne, descendue, à une époque postérieure, des plateaux de l'Himalaya, pour se répandre sur tous les points du globe.

Chacune de ces trois races avait sa manière de construire. La première, que Pline nous indique comme étant celle des Troglodytes, demeure dans des cavernes, et n'a pas d'art. La seconde, la race des Touraniens, des jaunes, occupe la Chine en masse compacte. Ce sont des hommes patients, laborieux, qui ont inventé depuis longtemps toutes sortes de métiers, qui sont bons mineurs, qui travaillent les métaux, mais qui possèdent cette aptitude toute particulière d'em-

ployer pour bâtir leurs habitations les roseaux, la boue, les cailloux; ils ramassent de la boue, de l'herbe, des cailloux, ils en forment une pâte avec laquelle ils élèvent des murs qu'ils couvrent de roseaux. Enfin, il y a la race âryenne, la race par excellence, née sur des plateaux très-élevés, au sein des montagnes, dans des lieux occupés par de vastes forêts, et qui en est descendue à une époque fort éloignée, mais dont nous connaissons presque la date, car elle nous en a laissé l'indication dans les poésies des Védas. Cette race a pris l'habitude des constructions de bois dès son origine. Non-seulement elle construit en bois, mais elle ne se sépare jamais de ses constructions de bois, qu'elle transporte dans ses longues migrations; ses lourds chariots sont des maisons; les Aryas s'en vont ainsi avec leur famille, et, arrivés au campement, ils mettent ces chars ou plutôt ces maisons roulantes les unes à côté des autres; au-dessus, ils placent des peaux de bêtes qui servent de couverture à ce village improvisé.

Chez cette race, la structure de bois persiste, et laisse des traces ineffaçables. Ces hommes vont toujours devant eux; ce sont eux qui, partant du nord de l'Asie, sont venus jusque dans l'Inde, sur les bords de l'Euphrate, en Asie Mineure, en Syrie, en Égypte, qui sont allés en Grèce, qui ont rempli une partie de la Germanie, qui ont occupé plus tard la Norwége et la Suède. Nous les voyons prolonger leurs émigrations de l'Orient à l'Occident; ils ne s'arrêtent pas, ce ne sont pas des nomades dont la locomotion se produit dans un cercle restreint. Ce qui distingue cette race blanche, c'est le désir du mieux, de l'inconnu; vous voyez les Aryas se diriger vers le Sud, puis longer la mer Caspienne, envahir l'occident de l'Asie, l'Europe; si l'Océan se trouve devant eux, cet obstacle ne les arrête pas; ils font des barques, traversent la mer et vont plus loin.

Ce sont ces races blanches qui vont nous occuper particulièrement. Elles instituent les cultes, ce sont elles qui les premières ont la connaissance de la Divinité; elles importent leur religion avec elles; partout où elles vont, elles établissent leur culte. Chaque maison de l'Arya est un temple, et ces traditions se conservent à tel point, que chez les Grecs et les Romains on voit dans chaque maison les dieux lares, qui sont là comme une trace ineffaçable de cette première origine âryenne.

Quand cette race supérieure arrive en couches plus ou moins épaisses (pardonnez-moi cette expression empruntée aux sciences physiques) sur une autre race, elle la domine toujours. Il n'y a pas d'exception à cette règle depuis les temps historiques. Seulement, cette domination se modifie en raison de l'épaisseur de la couche envahissante et de la qualité des couches inférieures. Si ces envahisseurs sont peu nombreux, ils dominent; mais, pour conserver cette domination, ils se voient obligés d'employer la violence; c'est par la force qu'ils obtiendront et assureront leur puissance. Les premières émigrations de blancs qui ont envahi l'Asie occidentale et même l'Égypte établirent d'abord, afin de se maintenir, le régime des castes, ce qui veut dire qu'il n'était permis à aucune personne faisant partie de la race conquérante de contracter alliance avec la race inférieure.

Quand les blancs dominent, ils établissent une théocratie. Ces dominateurs font travailler les races subjuguées, ils les emploient; eux, ils ne travaillent pas de leurs mains, mais ils donnent un développement extrême aux diverses industries, et, quand ces industries sont arrivées à un certain développement, alors ces blancs, voulant arrêter la civilisation là où ils l'ont amenée et ne pas être débordés par les races inférieures, disent: Vous n'irez pas plus loin ! C'est cet état qui produit l'hiératisme dans les arts.

Nous trouvons en Égypte le plus curieux exemple de l'art réduit à l'hiératisme, après une époque primitive de splendeur prodigieuse; de plus, l'Égypte nous montre comment des éléments très-divers viennent se fusionner dans un hiératisme absolu.

Les découvertes récentes de M. Mariette nous font toucher du doigt des monuments qui ont atteint ce point culminant où le régime théocratique croit pouvoir établir des formules définitives, hiératiques. Ces découvertes nous montrent, par exemple, des statues d'une époque antérieure à Chéops, aux grandes pyramides de Memphis, dans lesquelles on reconnaît non-seulement des types d'une race supérieure, mais où le naturalisme le plus minutieux apparaît. A cette époque reculée, déjà l'art était arrivé à un degré de supériorité telle que l'on comprend comment et pourquoi on prétendait le fixer à tout jamais. Mais c'est vainement que l'homme prétend s'arrêter, même dans la grandeur et le bien; l'art qu'il a prétendu condamner à l'immobilité s'amoindrit entre ses mains et perd son prestige. A dater du moment où l'art égyptien est immobilisé, il ne fait que décroître; enveloppé dans son hiératisme, il semble peu à peu perdre le souffle des premiers temps. Ce sont les mêmes formes, mais qui ne sont plus que le reflet pâle des primitives et robustes conceptions; le cadavre conserve la figure du corps vivant, mais c'est un cadavre.

Bien des révélations cependant sont renfermées dans l'architecture égyptienne, et peuvent aider puissamment à l'étude de l'histoire de cette contrée, qui semble être le nœud des plus étranges problèmes. Nous voyons un art vivant sur lequel l'hiératisme paraît s'établir; nous trouvons, dans les exemples qu'il nous fournit, le type d'une race qui n'a pas de rapports avec celles dont les images sont plus tard reproduites sur les monuments. Si nous considérons seulement l'architecture, nous voyons des monuments qui, comme les grandes pyramides du Caire, sont bâtis avec du mortier (ce qui indiquerait la présence d'une race jaune condamnée à ces travaux par ses maîtres). Plus tard, toute apparence de mortier disparaît, les édifices sont bâtis en pierres jointives. Les plans des temples portent la trace évidente de l'hypogée, de la demeure souterraine,

creusée à même le roc, tandis que la forme apparente de ces constructions, leur décoration reproduit de la manière la plus nette des bâtisses en pisé et en roseaux. Les colonnes figurent des faisceaux de lotus, la forme pyramidale des pylones indique non-seulement la structure en pisé, mais, comme pour rendre cette origine plus frappante, les angles de ces pylones simulent aussi des faisceaux de roseaux réunis par des liens, ainsi que le pratiqueraient des constructeurs qui, élevant des masses de limon battu et séché, voudraient préserver les arêtes de ces fragiles bâtisses par des baguettes ligneuses. Si nous tenons compte de la situation géographique de l'Égypte, de son climat, des phénomènes qui s'y produisent annuellement, si nous jetons les yeux sur son histoire, tout dans cette architecture qui sera toujours, pour les hommes un sujet d'étonnement et d'admiration suit une marche logique et naturelle.

Une race supérieure s'implante en Égypte, pays alors marécageux, occupé par des nomades, des pêcheurs et des cultivateurs. Ces indigènes, de race inférieure, habitent dans des huttes faites de limon et de roseaux, comme encore aujourd'hui les fellahs; les nomades vivent sous la tente, et les populations qui hantent les montagnes de la Lybie et de l'Arabie, des deux côtés du fleuve, séjournent dans des cavernes. La race conquérante, blanche certainement, si l'on en juge par les monuments les plus anciens, rassemble ces populations séparées, vivant à l'état presque sauvage, leur impose des lois (c'est son rôle partout), les soumet à un régime théocratique, et les force d'entreprendre des travaux gigantesques, canaux, dérivations de cours d'eau, égouts, chaussées. Bientôt, sous l'influence de cette tyrannie théocratique, l'Égypte devient le pays le plus riche et le plus fertile de la terre. L'amour du luxe, les arts, se développent avec d'autant plus d'énergie dans cette étroite vallée du Nil que la distance qui sépare les maîtres des classes inférieures est plus grande. Cependant, qui donc travaille? Ce sont ces pêcheurs, habitants de cabanes de boue et de roseaux, ces populations troglodytes qui vivent dans les cavernes, qu'au besoin ils ont appris à creuser pour loger leurs familles et conserver leurs provisions. Or, cette architecture de pierre, qu'un état de civilisation avancée déjà fait élever, reproduit les formes et les ornements que comportaient les habitations primitives des populations soumises. Il n'est pas jusqu'à l'influence de la tente du nomade, qui ne se fasse sentir dans cette architecture des Pharaons, mélange pétrifié, dirai-je, d'éléments si divers. D'ailleurs, sur les représentations les plus anciennes, bas-reliefs ou peintures, que le climat conservateur de l'Égypte nous a légués, ne voyons-nous pas des édifices entiers figurés en roseaux et en nattes, en planches et en briques crues? A coup sûr, Hérodote lui-même n'a pu voir un seul de ces monuments périssables des temps primitifs, mais les bas-reliefs, les peintures nous les conservent, ce qui prouve qu'ils existaient encore à l'époque où ces bas-reliefs et ces peintures ont été exécutés. Leur forme, leur physionomie, et jusqu'à leur décoration, rappellent exactement, sauf la différence résultant de la matière employée, la forme, la physionomie, l'ornementation des édifices des dynasties antérieures aux Ptolémées.

Si nous remontons au-dessus des cataractes, si nous pénétrons en Nubie, nous reconnaissons dans l'architecture la tradition évidente de l'hypogée, de la caverne. Beaucoup de ces monuments mêmes ne sont que des hypogées; c'est que cette contrée, en effet, était voisine de la Troglodytie dont parle Pline. Sur cette terre d'Égypte, la classe sacerdotale, la classe des antiques dominateurs étrangers, issue d'un noble sang, se livre aux connaissances les plus élevées, mais elle maintient le peuple dans l'ignorance, immobilise cette société dont elle est la tête, et contraint l'art à un hiératisme énervant dès qu'elle le croit arrivé à la perfection. L'immense distance qui sépare la classe asservie de la classe supérieure se marque par des signes matériels dans l'art même; les statues des princes sont des colosses; dans les bas-reliefs, les rois se distinguent au milieu de leurs sujets par leur taille gigantesque et par un type de race étrangère à celle de la multitude. Soit que ces conquérants heureux qui s'emparèrent de la vallée du Nil fussent relativement peu nombreux, soit qu'ils eussent perdu, par suite d'une longue migration, les traditions d'art qui leur étaient propres, soit qu'ils n'en eussent pas, ce qui serait possible, le fait est que les monuments de l'Égypte ne sont empreints que des influences sorties du sol, à moins toutefois que l'on ne considère les pyramides comme une tradition du *tumulus* des races âryennes.

Dans l'Inde, au contraire, l'influence des races conquérantes se trouve partout et persiste longtemps après les premiers établissements du brahmanisme. Au commencement de l'ère bouddhique, les monuments rappellent encore (fussent-ils taillés dans le roc) la structure de charpente, privilége des Aryas. Ce sont là de ces phénomènes d'art qui paraissent incompréhensibles si l'on ne remonte pas aux origines historiques et aux causes.

Creuser une caverne dans le roc et donner intérieurement aux formes de cette caverne, aux détails de ses piliers, de ses plafonds, de ses parois, toute l'apparence d'une structure de bois, à coup sûr cela déroute l'esprit, ne semble motivé d'aucune manière, surtout si ce fait se présente sur un nombre considérable d'exemples. Mais si l'on sait que les maîtres qui ordonnent l'œuvre, qui l'imposent, n'ont bâti qu'en charpente, qu'ils ont l'habitude de cette construction et ne connaissent que les formes, consacrées par la tradition, qui résultent de l'emploi de cette matière, si l'on sait encore que ces maîtres prennent possession d'une contrée dans laquelle les indigènes ont l'habitude de creuser des grottes, soit pour habiter, soit pour se réunir, oh! alors, tout s'explique, car, si despotique que l'on suppose une race conqué-

rante, elle ne peut faire des charpentiers d'une population qui n'a jamais eu d'autre architecture que celle des Troglodytes. Il faut bien qu'elle accepte le moyen matériel employé par la population soumise, surtout si elle, race supérieure, dédaigne de travailler de ses mains. Elle ne peut qu'imposer à ces tailleurs de grottes des formes, des apparences qui rappellent la tradition chère et respectée.

Ce même phénomène architectonique se produit dans une contrée plus voisine de l'Occident, d'une manière plus frappante encore et à des époques plus rapprochées de nous. On voit en Lycie quantité de monuments taillés dans le roc, des tombeaux notamment, où la structure de bois est fidèlement reproduite. Là, l'immigration des races âryennes impose sa tradition avec une persistance singulière. Ces monuments taillés à même la montagne, dans le calcaire, nous montrent des fenêtres à meneaux, comme les fenêtres des maisons de bois de nos villes du Nord, des auvents qui simulent des rangées de rondins portant l'égout d'un comble. Et, sans aller jusqu'en Lycie, nous pouvons voir au Musée britannique des tombeaux lyciens de l'époque d'Alexandre, de marbre, qui figurent des châsses de bois couvrant un sarcophage. Et le monument si célèbre de Persépolis détruit par Alexandre, ne nous laisse-t-il pas voir encore ses colonnes de pierre terminées par une combinaison empruntée à la construction de charpente?

Nous en avons dit assez sur ces arts appartenant à la haute antiquité pour faire comprendre l'importance de l'étude de l'architecture, au point de vue des recherches historiques et ethnologiques. Nous ne devons pas nous attarder à travers ces époques lointaines, car l'utilité de cette étude est mieux démontrée encore lorsqu'on se rapproche des temps historiques connus de tous.

Lorsqu'une couche relativement peu épaisse d'une race supérieure recouvre et domine une race inférieure compacte, elle établit, comme nous venons de le dire à propos de l'Inde, de l'Asie occidentale et de l'Égypte, un régime théocratique, et l'hiératisme dans l'art est la conséquence obligée de ce régime. Mais lorsqu'une invasion implante dans une contrée une race d'origine semblable à celle qui s'y trouve déjà établie, alors il se produit invariablement un développement intellectuel fort éloigné de l'hiératisme. Nous pouvons observer ce phénomène en Grèce.

Là existait une population qu'on appelait les Pélasges. Les travaux de MM. Mommsen et Maury nous ont fait connaître ces peuples. Ils provenaient d'une première immigration d'Aryas dans ce pays. Les Hellènes arrivent; ils trouvent là une couche de même nature; la lutte s'établit, car, dans ce cas, il n'est pas possible de dominer sans de longs travaux. Après une succession de combats et de luttes, voici ce qui se passe : les deux races étant de même origine, aux luttes succède une fusion naturelle entre les premiers occupants et les derniers venus; les arts progressent, mais très-lentement; ils se produisent avec cette lenteur parce qu'il n'y a pas de serfs, parce que la population, contrainte d'accepter chez elle les nouveaux venus, ne peut être réduite à l'état d'une race inférieure, et qu'on ne saurait faire travailler ces hommes à coups de bâton, en les nourrissant, comme le peuple d'Égypte, avec des oignons et de l'eau. Les arts progressent donc très-lentement, mais ne s'arrêtent pas dans leur progression. D'ailleurs, les Aryas n'inventent pas, mais ils s'assimilent tout ce qui est autour d'eux. Les arts opèrent donc un lent travail d'assimilation; mais, quand ils semblent être à l'apogée, comme il n'y a pas un maître qui dit à l'art : Tu n'iras pas plus loin, l'art hiératique ne s'établit pas Ainsi, sous Périclès même, l'art ne s'arrête pas, il continue sa marche, dût-il descendre; mais il conserve en lui-même des forces vitales telles que nous le reverrons se relever au contact de nouvelles civilisations.

Vous savez ce que c'était que ces villes grecques; ce n'était pas, à proprement parler, des républiques, mais plutôt des associations singulièrement favorables au développement des facultés personnelles; aussi jamais peuple n'a vu naître un aussi grand nombre d'hommes remarquables que la Grèce; cela tenait à ce que l'esprit de critique, l'esprit d'examen, étaient sans cesse en éveil. Dans ces petites villes, dans ces espèces de municipalités, tantôt c'était une oligarchie, presque une tyrannie, qui dominait, tantôt c'était la démocratie; toute supériorité était immédiatement en vue, immédiatement discutée; cette situation était très-favorable au développement de l'art; aussi voyons-nous ces associations grecques donner, en toutes choses, un exemple de ce que l'intelligence humaine peut produire de plus parfait. En Grèce, il y a des citoyens, tandis que chez les populations égyptiennes le système des castes est établi; en Égypte, la population est soumise, elle habite dans des cahutes; il n'y a pas, à proprement parler, des villes; sous les Pharaons, comme aujourd'hui, le peuple habitait des cellules construites en terre battue. Dans les villes grecques, le citoyen s'élève une maison; il a son temple, ses lares chez lui, il est quelque chose, et non-seulement les arts s'appliquent à la construction des temples et des monuments d'utilité publique, mais encore ils sont adaptés à celle des habitations. L'aspect d'une ville grecque n'avait rien de commun avec une ville égyptienne ou asiatique.

Une ville asiatique présentait, au milieu d'une plaine, un énorme plateau sur lequel s'élevaient des palais, des temples; des murailles enceignaient cet ensemble; puis, au bas, des cahutes construites en briques crues et recouvertes de chaume. Si vous alliez à Athènes, à Corinthe, à Syracuse, l'aspect était bien différent; vous voyiez là des temples, des édifices publics, mais le palais n'existait pas. Ces temples étaient encore entourés de leur bois sacré comme pour rappeler l'origine âryenne de ceux qui les élevaient; une foule de monuments votifs indiquaient le respect de ces peuplades pour leurs aïeux, pour leur histoire; au-dessous, les maisons, les habitations parti-

culières; mais ce ne sont plus des maisons de roseaux, des cahutes, ce sont des habitations dans la construction desquelles vous retrouvez la trace des arts les plus délicats; nous en avons la preuve dans ces villes italiques de Pompéi, d'Herculanum, qui, moitié grecques, n'en sont pas moins élevées sur ces données. Vous voyez donc que les arts prennent un aspect différent, suivant que les races au milieu desquelles ils se sont développés sont âryennes ou d'intrusion âryenne, dominant une population asservie, inférieure, ou bien que ces races ont une origine supérieure commune avec la faculté de s'assimiler des arts voisins. Quant aux Aryas seuls, ils ne peuvent développer les arts. — Nous en avons, de nos jours, un exemple en Amérique. Certainement, toutes les émigrations européennes, en Amérique, appartiennent à cette même race blanche, peut-être modifiée un peu dans les trajets successifs qu'elle a faits; mais le blanc, le Germain, le Saxon, le Normand, dominent en Amérique. Ce sont des hommes qui peuvent arriver à un développement extraordinaire comme civilisation, qui bâtissent des villes immenses, des travaux d'utilité gigantesques, mais qui n'ont pas encore d'art. — Quand cette race blanche se trouve en contact avec une population inférieure, population qu'elle asservit, alors l'art se fait: c'est ce qui est arrivé dans l'Inde. — Les Pélasges s'étaient sémitisés, c'est-à-dire qu'ils avaient eu des rapports avec les races sémitiques qui vivaient sur les bords de la mer Méditerranée, avec ces Phocéens, ces Phéniciens, ces Tyriens, qui forment une race à part, une race particulière, et qui possèdent une langue différente de celle des Aryas; c'est aussi une race blanche. — Chercher ses origines, ce serait sortir de notre sujet; mais enfin cette race est rivale de la race âryenne, et ses arts limités ont pris un grand développement par le contact avec les races âryennes. — Si vous mettez la race blanche en contact avec la race sémitique, alors il y a un développement prodigieux d'art; c'est ce qui s'est produit en Grèce; vous voyez, en effet, que lorsque les Hellènes sont arrivés au milieu des Pélasges, ceux-ci n'avaient que des arts sémitiques, c'est-à-dire des arts qu'ils étaient allés chercher en Phénicie, et que le développement des arts grecs se produit à la suite de cette nouvelle couche âryenne. Un phénomène analogue apparaît plus tard quand Rome se fonde. Qu'est-ce que c'était que les Romains? Un mélange d'Italiotes. A l'origine, ils avaient pris pour chefs des Étrusques, ils vivaient sous la protection et la domination étrusques, c'était une sorte de colonie d'aventuriers dirigés par les Étrusques.

La Rome étrusque, sous les Tarquins, possédait les arts que possédait l'Étrurie, mélange d'éléments asiatiques phéniciens à haute dose, d'arts pélasgiques, doriens, et très-vraisemblablement d'arts appartenant à des populations aborigènes. Les rois chassés de Rome, la barbarie règne en maîtresse, à ce point que la cité des Lucumons avait perdu jusqu'au souvenir des travaux exécutés sous ses maîtres. Cependant toutes les traditions étrusques n'étaient pas perdues; il fallait bâtir, bien ou mal. Les rapports fréquents de Rome avec les populations de la grande Grèce firent bientôt pénétrer chez elle quelques influences dues aux arts brillants de ces contrées. Mais c'est ici qu'il faut bien reconnaître l'influence fatale, invincible des aptitudes appartenant aux divers groupes de la race humaine! Qu'étaient ces Italiotes qui composèrent la population de Rome et du Latium? Nous n'avons pas le loisir de discuter ici cette question peu claire d'ailleurs; nous n'avons qu'à signaler des faits. Dès l'origine de son histoire, cette population se montre à nous avec des qualités distinctes. Ce n'est pas la forme oligarchique ou monarchique du gouvernement des Étrusques qui lui convient, ce n'est pas non plus le système démocratique étroit et tracassier des villes grecques, encore moins le principe théocratique ou autocratique des peuples asiatiques. Dès que Rome se sent, elle adopte la seule forme de gouvernement qui pouvait se prêter à ses projets ambitieux : une constitution républicaine avec un puissant patriciat. Son architecture semble, dirai-je, se mouler sur son état social.

Examinons de plus près cette question. Les Hellènes, comme les colonies grecques, doriennes, italiques, formaient, comme nous le disions tout à l'heure, des sociétés, des associations plutôt que ce que nous appelons aujourd'hui des gouvernements. Ce mécanisme, bon peut-être pour une cité et sa banlieue, n'était pas susceptible d'application à un vaste territoire, à des pays annexés. Certes, les Doriens pouvaient dominer une contrée : se l'assimiler, jamais; les annexés restaient alors à l'état d'ilotes. Si c'était une colonie que fondait la métropole, cette colonie devenait bientôt indépendante et n'était plus rattachée à la cité mère que par des traditions trop faibles pour prévaloir contre des intérêts. Ce système de sociétés municipales démocratiques, exclusives, dédaigneuses de tout ce qui n'était pas contenu dans les murs de la ville, était essentiellement favorable au développement des arts en les prenant du côté le plus élevé. Aussi l'architecture des villes doriennes porte-t-elle l'empreinte d'une société compacte, homogène, liée par des intérêts et des goûts communs, et au milieu de laquelle il n'était permis ni possible d'ignorer ce qui se disait et se faisait dans la cité.

Là, il n'y avait pas, comme dans nos grands centres modernes, des spectacles, des cérémonies et des plaisirs intellectuels pour les délicats, des passe-temps moins élevés pour la plèbe. Les spectacles, les plaisirs, les productions d'art s'adressaient à tous et étaient aussi vivement appréciés en bas qu'au sommet de l'échelle. Ces villes grecques, d'ailleurs, n'avaient guère que des populations de 25 000 ou 30 000 âmes... A ces populations, il ne fallait pas de bien vastes édifices, d'autant que toutes les réunions publiques se tenaient en plein air. Elles étaient avares des deniers publics, dont il fallait rendre compte; les arts constituaient non-seulement des professions libérales et recherchées, mais profi-

tables à la république; car ces villes étaient livrées au commerce et exportaient leurs produits, recherchés sur toutes les côtes de la Méditerranée. Pour des sociétés ainsi faites, il fallait une architecture délicate, marquée au coin d'un goût très-pur et très-développé, puisque tout était soumis à la critique de tous; il fallait des monuments qui, par leur perfection et leur éclat, fissent honneur à la cité.

Les colonies grecques ne songeaient point à conquérir le monde, mais à attirer chez elles les amateurs d'art, les riches marchands, les esprits cultivés, les voyageurs instruits, afin d'augmenter leur clientèle en qualité comme en quantité. Car, toute poésie mise de côté, il ne faut pas oublier que ces Athéniens, ces Corinthiens, ces Syracusiens, étaient marchands, et très-hardis marchands, bien qu'ils prissent plaisir aux tragédies d'Eschyle et qu'ils donnassent leur avis sur les choses d'art.

C'est un bien autre spectacle que nous offre Rome. Sous la république déjà, il est facile de comprendre comment cette ville absorbera d'abord l'Italie, puis enfin le monde alors connu. Car elle seule, au milieu de ces constitutions théocratiques qui croupissent dans leurs traditions, de ces républiques grecques de marchands et de gens d'esprit, de ces barbares incultes, possède ces qualités politiques qui permettent les assimilations et sont indispensables à celui qui prétend dominer. Aussi n'est-ce pas l'architecture que perfectionne le dilettantisme grec qu'elle va copier, encore moins l'art hiératique des Asiatiques; ou plutôt, c'est de tous côtés que Rome va puiser pour constituer son architecture. Mais, ne nous y trompons pas! le Romain n'est pas éclectique comme on l'entend aujourd'hui; il ne va pas butiner sur tous les rivages des fragments d'art pour en composer une sorte de mélange capricieux où la raison n'a nulle part. Oh! que non pas!

Le Romain est architecte comme il est homme politique; il fait bon marché de la forme, de ce qu'on appelle le goût, le choix, mais il tient à l'exécution rigoureuse du programme qu'il impose, et il entend que cette exécution se soumette aux conditions de stabilité et de grandeur qui assurent la durée, aux conditions d'économie qui permettent la réalisation prompte de ses projets.

Il est administrateur et non artiste. S'il fonde une ville, son premier soin est d'en assurer l'assiette : il fait les routes, les égouts, les aqueducs, les terrassements, puis il songe aux monuments de salubrité, puis aux édifices nécessaires aux réunions publiques : basiliques, thermes, théâtres, amphithéâtres, portiques, curies. Il ne néglige pas les temples, et il trouve toujours dans son Olympe une divinité qui se prête au culte local. S'il a le temps, il ne se refuse pas à décorer ces monuments, mais bien souvent, à ce point de vue, il les laisse inachevés.

Ce n'était pas avec le système de structure admis par les cités grecques, qui bâtissaient pour une petite société de *dilettanti*, que les Romains pouvaient réaliser leurs vastes programmes. Il leur fallait trouver des éléments autrement puissants.

D'ailleurs, le système de structure des Grecs, uniquement appuyé sur les lois les plus naturelles et les plus simples de la statique, système qui n'employait que la plate-bande, c'est-à-dire le traverse, de pierre, de bois et de marbre, établie sur des points d'appui verticaux, ne se prêtait pas à la construction d'édifices propres à contenir la foule. Les Romains trouvèrent l'arc chez les Étrusques, qui peut-être l'avaient rapporté d'Asie. De l'arc simple à la voûte combinée, il n'y a qu'une déduction logique. Or, dès les temps de la république, les Romains construisaient déjà de grandes voûtes. Les Tarquins n'avaient-ils pas fait faire les égouts de Rome voûtés en berceau de pierres d'appareil?

Mais les Romains sont des gens pratiques. Ils ne font pas comme les Grecs, qui discuteront pendant des siècles sur une difficulté, sur ses causes premières et sur les moyens d'en conjurer les effets. Une difficulté se présente, le Romain reconnaît bien vite si elle est de celles qu'on résout avec du travail et de la persistance, ou si elle présentera un obstacle permanent. Dans cette dernière conjecture, le Romain ne cherche pas une solution, ne discute pas surtout; il tourne la difficulté.

Quand, au commencement de l'Empire, Rome, déjà maîtresse d'une grande partie du monde connu, reconstruisait partout des villes entières, ou couvrait les anciennes de nouveaux monuments appropriés aux besoins que sa domination imposait, il ne suffisait pas d'avoir la volonté et l'argent nécessaires pour exécuter ces prodiges : il fallait des bras. Or, il n'y a pas de volonté, si puissante qu'on la suppose, qui transforme des ouvriers grossiers en bons appareilleurs et tailleurs de pierres, en charpentiers capables de dresser des engins puissants, et cela en un court espace de temps et sur presque toute la surface de l'Europe, aussi bien dans les Gaules qu'en Espagne ou sur les bords de la mer Noire, en Illyrie et sur les côtes de l'Afrique. Tous ces peuples bâtissaient certainement, mais chacun d'après des méthodes différentes, avec des matériaux très-divers, suivant des procédés plus ou moins durables. Ce n'est pas là ce qu'entend le Romain. Partout où le Romain bâtit, il faut que le monument soit romain, qu'il soit la réalisation d'un programme fixé. Cependant l'empire romain ne pouvait pas avoir des brigades d'ouvriers prêtes à être jetées partout à la fois. Que fait-on? Les Romains adoptent un système de structure parfaitement approprié à la nature des monuments qu'il élève et qui peut être pratiqué par les premiers manœuvres venus. Il ne cherche pas à élever ses larges voûtes en grands matériaux, qui eussent exigé des transports difficiles, des brigades de tailleurs de pierre, des appareilleurs en nombre suffisant pour les diriger, des engins et des échafauds longs à établir; il ne se heurte pas contre ces difficultés, insolubles dans

un grand nombre de cas; il fait faire de la brique (or, partout on trouve de la terre à brique, et le premier manœuvre venu peut apprendre en un jour à la mouler), il fait casser du caillou, il fait cuire de la chaux, venir du sable. Avec cette brique ou, à son défaut, avec du petit moellon maniable, il fait des encaissements, au milieu desquels il bloque un béton composé de ces cailloux et de mortier. C'est ainsi qu'il élève les larges piles qui porteront les voûtes; quant à celles-ci, ayant préparé des cintres en planches, chose facile à faire partout, il bande des arcs de brique de distance en distance sur ces formes, puis il fait pilonner du béton dans les intervalles.

Ainsi, avec un maître, quelques ouvriers expérimentés et des soldats ou des réquisitions, le Romain élève partout ses monuments, thermes, aqueducs, amphithéâtres, palais, etc. Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails si simples et ingénieux de ce mode de structure, si bien associé au système politique des Romains. Ce que nous en disons suffit pour faire comprendre comment, à l'aide de ce mode, le Romain bâtissait en quelques mois une ville au milieu d'une population barbare, en employant ces barbares eux-mêmes à ces travaux merveilleux pour eux. Ce détail, qui n'est qu'un des moyens employés par les Romains pour assurer leur domination, explique comment des peuples conquis, ne vivant que dans des huttes fangeuses plantées au milieu de villes où rien n'était prévu pour assurer l'écoulement des eaux et la salubrité publique, reconnaissaient bientôt les bienfaits de cette domination, et étaient d'autant plus disposés à les reconnaître que ces transformations s'étaient faites par leurs mains, et que le conquérant n'était intervenu que pour apporter sa haute raison. De là aussi l'orgueil de la plupart des peuples annexés, qui, d'un état barbare, croyaient tout à coup avoir atteint la hauteur de la civilisation romaine.

Chez un peuple grossier, élever des édifices imposants, vastes, utiles même, c'est marquer sa puissance, sa supériorité relative, c'est imposer la crainte ou le respect, peut-être la reconnaissance; ce n'est pas faire entrer ce peuple grossier en communication d'idées avec le conquérant; mais si le conquérant, ou le protecteur (car c'était presque toujours sous ce titre d'abord que les Romains se présentaient aux nations destinées par la politique de l'empire à être annexées), relève tout à coup le peuple protégé en le faisant participer de ses mains à la transformation de ses cités; alors c'est associer ce peuple aux destinées de l'empire; c'est lui faire partager, mais non lui imposer, les bienfaits de la civilisation. Jamais l'architecture n'a été si habilement mise au service de la politique.

VIOLLET-LE-DUC.

— La fin très-prochainement —

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

Controverses philosophiques du XVIIe siècle (1).

III

DISCUSSION SUR LE DOUTE MÉTHODIQUE.

Nous reprendrons aujourd'hui les points principaux de la doctrine cartésienne en exposant les objections auxquelles chacun de ces points a donné lieu et les réponses de Descartes. Cette controverse se trouve, soit dans ses *Objections et réponses*, soit dans sa *Correspondance*. Il y eut bien aussi des attaques dirigées après sa mort contre sa doctrine, mais nous les laisserons de côté : ces objections, d'ailleurs, ne font guère que reproduire celles qui lui furent adressées de son vivant.

Il y avait, dans cette philosophie, quatre points étroitement liés ensemble :

Le doute méthodique ;

Le *cogito ;*

L'évidence établie comme critérium de la certitude ;

La véracité divine donnée comme complément et même comme garantie à ce critérium.

Aujourd'hui, c'est le premier point seul, c'est-à-dire le doute méthodique, qui nous occupera. Il en faut ici rappeler la théorie, qui se trouve résumée exactement dans les sommaires des sept premiers chapitres des *Principes de la philosophie* :

1° Que pour examiner la vérité il est besoin, une fois en sa vie, de mettre toutes choses en doute autant qu'il se peut ;

2° Qu'il est utile aussi de considérer comme fausses toutes les choses dont on peut douter ;

3° Que nous ne devons point user de ce doute pour la conduite de nos actions ;

4° Que l'on peut douter de la vérité des choses sensibles — (à cause des erreurs auxquelles les sens sont sujets et en second lieu à cause de la difficulté que nous trouvons à distinguer la veille et le sommeil) ;

5° Que l'on peut douter des démonstrations des mathématiques. — En effet, les géomètres ont plus d'une fois commis des erreurs ; de plus, on peut supposer un Dieu trompeur ;

6° Que nous avons un libre arbitre qui fait que nous pouvons nous abstenir de croire les choses douteuses et ainsi nous empêcher d'être trompés ;

7° Que nous ne saurions douter sans être, et que cela est la première connaissance certaine qu'on puisse acquérir.

---

(1) Voyez le n° 4, p. 49, et le n° 10, p. 145.

Ce dernier article est, comme on le voit, la conclusion du doute et la liaison qui le rattache à la doctrine positive de Descartes. Il y a donc, dans la doctrine du doute méthodique, six points essentiels contre lesquels les adversaires du philosophe, en se plaçant à des points de vue différents, ont dirigé leurs attaques. Leurs objections sont nombreuses, subtiles et délicates : pour éviter de s'y perdre, il est bon de les classer. Notre classification sera tout arbitraire et artificielle ; elle n'aura d'autre objet que d'aider l'intelligence et de faciliter le souvenir.

Ces objections peuvent se ranger en deux classes :

1° Extrinsèques ; 2° intrinsèques. Les premières ne portent pas sur le doute en lui-même, examiné dans sa nature ; cet examen et cette étude font, au contraire, l'objet des secondes.

Les objections extrinsèques se subdiviseront elles-mêmes en deux classes. Nous distinguerons : 1° les objections pratiques et morales ; 2° les objections que nous appellerons historiques, dirigées contre le peu de nouveauté de la doctrine. De même les objections intrinsèques sont de deux sortes ; elles sont : 1° tirées du sens commun ; 2° philosophiques et métaphysiques. Ces classes ne comprennent que les objections contre le doute méthodique, considéré indépendamment des autres points dont nous l'avons séparé ; mais on devine aisément que parmi les objections contre le *cogito*, l'évidence ou la véracité divine, il doit y en avoir qui rejaillissent sur le doute méthodique lui-même.

Objections extrinsèques.

Examinons d'abord, entre ces objections, celles qui sont pratiques ou morales.

1° Il en est une qui vient naturellement à l'esprit quand on considère la doctrine de Descartes. Un doute si complet n'est-il pas bien téméraire ? Une telle méthode n'est-elle pas dangereuse par sa hardiesse ? N'est-elle pas propre à ébranler dans les esprits les vérités les plus utiles, les plus nécessaires ? Si un philosophe voulait aujourd'hui, pour la première fois, la pratiquer devant nous et prétendait la répandre, ne soulèverait-il pas de tous côtés, non-seulement des objections sans nombre, mais encore l'indignation ?

Nous ne trouvons guère, chez les adversaires de Descartes, ces craintes sur les conséquences de sa méthode. Ils n'en voient pas la témérité, l'excès et le danger. Si nous sommes devenus plus défiants, c'est que depuis le XVIIe siècle ce doute est sorti de l'école et que rien n'est resté à l'abri de ses atteintes. Voltaire s'est fait du doute une arme contre la religion ; Rousseau s'en est servi contre l'ordre politique et social. On a mis en question tout ce que Descartes laissait avec soin de côté, tout ce qu'il déclarait respecter. Mais son doute, aux yeux de ses contemporains, n'était vraiment qu'un procédé d'école, une méthode applicable à la philosophie seule et qu'ils ne pensaient pas à transporter dans la pratique.

Il y en eut un, cependant, favorable d'ailleurs à Descartes, qui comprit la portée de sa méthode et en sentit le danger. « Je crains, dit-il, que quelques-uns ne s'offensent de cette libre façon de philosopher par laquelle » toutes choses sont révoquées en doute. Et de vrai, » notre auteur même confesse dans sa méthode que » cette voie est dangereuse pour les faibles esprits. » Il engage donc Descartes à bien avertir le lecteur que ce n'est pas sérieusement et tout de bon qu'il doute de ces choses.

Mais Descartes ne cède rien : il rappelle les réserves qu'il a faites dans la troisième partie de sa *Méthode* et qu'il trouve suffisantes. Il convient aussi que de telles études ne sont pas propres à toutes sortes d'esprits et que pour cette raison il a écrit ses *Méditations* en langue latine, tandis que dans son *Discours sur la méthode*, écrit en langue vulgaire, il a laissé certains sujets de côté. Si l'on ajoutait qu'il a laissé traduire ses *Méditations* en français, il répondrait sans doute, ainsi qu'il répondait encore à Arnauld : « On ne peut pas dire que j'eusse mieux fait » de m'abstenir d'écrire ces choses, car je les crois si » nécessaires que sans elles on ne peut rien établir de » ferme et d'assuré dans la philosophie. Et quoique le » fer et le feu ne se manient point sans péril par des enfants et des imprudents, néanmoins personne ne juge » qu'il se faille abstenir pour cela de leur usage. »

Il n'accorde pas non plus à Arnauld que son doute soit une fiction. C'est un doute véritable et sérieux. Il concède seulement que dans la pratique des affaires et la conduite de la vie on doit s'en rapporter au sens commun.

2° Cette distinction de la pratique et de la théorie, de la connaissance philosophique où un doute préalable est nécessaire, et de la conduite de la vie où il est inutile et nuisible, soulève une seconde objection. Elle fut faite par un anonyme qui prenait le nom d'Hyperaspites (1). Ce contradicteur s'étonne que le philosophe n'exige point, dans les choses qui regardent la conduite de la vie, une vérité aussi certaine que lorsqu'on s'applique à la contemplation de la vérité — Quoi donc ? Ne faut-il pas bien vivre ? Et comment pourrez-vous bien vivre, c'est-à-dire saintement, si vous ne dirigez pas vos actions suivant la règle de la vérité, puisqu'un chrétien se doit beaucoup moins soucier de faillir dans les sciences métaphysiques et géométriques que dans les mœurs ? Mais, me direz-vous, si quelqu'un veut douter, dans la conduite de la vie, de l'existence des corps et des autres objets qui se présentent à lui comme dans la métaphysique, on ne fera presque rien. Qu'importe qu'on ne fasse rien, pourvu qu'on ne pèche pas ? Hyperaspites montre aussi

(1) Les objections d'Hyperaspites ont été envoyées trop tard à Descartes pour être ajoutées aux *Objections et réponses* imprimées à la suite des *Méditations*. On les trouvera dans le tome III de la *Correspondance*.

que si nous pouvons et devons agir d'après les préjugés reçus autour de nous, les hérétiques morts pour leur foi auront autant de mérite que les catholiques morts pour la vérité.

La réponse de Descartes est embarrassée et peu solide. Sans doute il voudrait qu'on pût trouver dans les choses qui touchent à la conduite de la vie autant de certitude que dans la spéculation ; mais c'est chose impossible. Il emploie, pour le montrer, deux preuves différentes, l'une à priori, l'autre à posteriori. Voici la première : il y a deux êtres dans l'homme ; l'être corporel et corruptible, l'esprit incorruptible et immortel. On ne peut donc, en ce qui concerne l'homme ainsi composé, chercher ni espérer une vérité aussi claire, une certitude aussi grande que dans la science.

Voici la démonstration à posteriori : elle est tirée des conséquences auxquelles on arriverait si l'on prétendait suspendre son jugement dans la pratique de la vie comme dans la philosophie. — « Si, par exemple, quelqu'un » voulait s'abstenir entièrement de nourriture, tant et si » longtemps qu'enfin il mourrait de faim, sous ce pré- » texte qu'il ne serait pas assuré qu'il n'y aurait pas de » poison mêlé parmi, certes, celui-là devrait être accusé » de folie et condamné comme l'auteur de sa mort. »

Ce n'est pas là répondre à l'adversaire qui disait : Mourons, soit, mais du moins nous ne pècherons pas. C'est que Descartes ne veut pas aborder la question du péché, et quand on lui demande un moyen de juger entre l'hérétique et le catholique, il ne veut pas répondre ; il le dit et déclare qu'il n'a pas donné lieu à ce qu'on lui fît de pareilles questions.

Ce n'est pas à nous de répondre pour lui, car notre rôle se borne à écouter les interlocuteurs et à rapporter leurs paroles. Mais peut-être Descartes, s'il n'avait pas craint de s'engager sur le terrain de la théologie, aurait pu accorder, entre le catholique et l'hérétique, l'égalité de mérite qu'on présentait comme une conséquence de sa doctrine. Il trouverait plus d'un théologien qui reconnaîtrait avec lui que l'ignorance involontaire, invincible, n'est pas une cause de péché.

3° Voici une troisième objection du même ordre qui fut présentée par un Hollandais, M. de Buidentiich. Nous ne l'avons pas telle qu'il l'envoya, mais seulement la réponse de Descartes, qui renferme en même temps l'objection.

Est-il permis de douter de l'existence de Dieu ? Le doute, appliqué à la Divinité, n'est-il pas coupable ? En effet, Descartes, dans ses *Principes*, avait regardé l'existence même de Dieu comme incertaine. Il répond à la question qui lui est faite par deux distinctions, l'une entre l'entendement et la volonté, l'autre entre le doute envisagé comme fin et le doute envisagé comme moyen. « Pour l'entendement, on ne doit pas demander si quel- » que chose lui est permise ou non, parce que ce n'est » pas une faculté élective.... Et il est certain qu'il y en » a plusieurs de qui l'entendement peut douter de Dieu, » et de ce nombre sont tous ceux qui ne peuvent évi- » demment démontrer son existence, quoique néan- » moins ils aient une vraie foi : car la foi appartient à la » volonté, laquelle étant mise à part, le fidèle peut exa- » miner par raison naturelle s'il y a un Dieu, et ainsi » douter de Dieu. Pour ce qui regarde la volonté, il faut » aussi distinguer entre le doute qui regarde la fin et » celui qui regarde les moyens ; car si quelqu'un se pro- » pose pour but de douter de Dieu, afin de persister » dans ce doute, il pèche grièvement de vouloir demeu- » rer incertain sur une chose d'une telle importance ; » mais si quelqu'un se propose le doute comme un » moyen pour arriver à une connaissance plus claire de » la vérité, il fait une chose tout à fait pieuse et hon- » nête.... Et celui-là ne fait pas mal qui pour la même » fin ôte pour un temps de son esprit toute la connais- » sance qu'il peut avoir de la Divinité. »

4° M. de Buidentiich lui adresse cette autre question : Est-il permis de supposer quelque chose de faux en Dieu ? Descartes ici distingue entre le vrai Dieu clairement connu et les faux dieux. Pour le vrai Dieu, non-seulement il n'est pas permis, mais il est même impossible à l'esprit humain de lui attribuer quelque chose de faux, dès qu'il est clairement connu. — « Mais d'attri- » buer aux faux dieux, c'est-à-dire aux malins esprits » ou aux idoles, ou aux autres sortes de divinités fausses, » imaginées par l'erreur de notre entendement.... et » même aussi au vrai Dieu, lorsqu'il n'est que confusé- » ment connu ; de lui attribuer, dis-je, par hypothèse, » quelque chose de faux, ce peut être bien ou mal fait » selon que la fin pour laquelle on fait cette supposition » est bonne ou mauvaise. » En effet, ce que l'on feint ainsi, on ne l'assure pas, on se propose seulement de l'examiner. Si vous ne vous servez pas de cette fiction dans le mauvais dessein de persuader aux autres quelque chose de faux touchant la Divinité, mais pour connaître vous-même ou faire connaître plus clairement aux autres la nature de Dieu, on ne peut pas même dire que vous faites du mal afin qu'il en vienne du bien ; car vous faites absolument une chose bonne.

Passons maintenant aux objections historiques. Quelques contradicteurs de Descartes trouvent son doute excellent en lui-même. Hobbes est de ceux-là. Il goûte fort la première Méditation, qui ôte toute autorité au témoignage des sens et montre l'impossibilité de distinguer, avec certitude, la veille du sommeil ; seulement il reproche à ce doute de manquer de nouveauté. — « D'au- » tant, dit-il, que Platon a parlé de l'incertitude des sens, » et plusieurs autres philosophes avant et après lui, » j'eusse voulu que cet excellent auteur de nouvelles » spéculations se fût abstenu de publier des choses si » vieilles. »

Descartes reconnaît que ses raisons de douter ne sont pas neuves et déclare le dégoût qu'il éprouve — à remâcher une viande si commune ; — mais il ne pouvait se

dispenser de reproduire ces arguments des sceptiques et des académiciens. Il a obtenu, en les reproduisant, un triple résultat. Tout d'abord, en infirmant ainsi complétement le témoignage de nos sens, nous nous habituons à séparer le corporel de l'incorporel. On dit qu'il faut éloigner notre esprit des sens, et néanmoins personne n'en donne le moyen, si bien que les idées des choses qui appartiennent à l'esprit sont très-confuses et mêlées avec les idées des choses sensibles. Or, jeter le doute sur toutes les choses sensibles et faire partir la certitude de l'esprit, tel est le vrai et unique moyen d'arriver à cette séparation. Ce n'est pas là l'objet que se proposaient les sceptiques, et si leurs arguments sont vieux, Descartes en fait un usage tout nouveau.

Secondement, en exposant ces arguments, il se prépare à les réfuter. Il se croit aussi obligé de les expliquer qu'un médecin de décrire la maladie dont il a entrepris la cure. Nous pourrions dire qu'il ne décrit pas seulement la maladie ; il va jusqu'à se l'inoculer : ce n'est pas le plus mauvais moyen de la connaître. Cette maladie du scepticisme était fort répandue de son temps, et les écrits de Montaigne donnaient au pyrrhonisme bien des partisans.

Enfin, ces arguments sceptiques montrent d'autant mieux combien les vérités proposées ensuite sont fermes et assurées, puisqu'elles ne peuvent être ébranlées par des doutes si généraux et si extraordinaires.

Un autre adversaire de Descartes, celui qui le traita avec tant de familiarité et qui fut traité de lui avec tant de mépris, le père Bourdin, propose une objection analogue à la précédente. Le doute méthodique, dans ce qu'il a de bon, a été connu et pratiqué depuis longtemps par « tous les philosophes. Si, par cette abdication de » tout ce qui est douteux, on entend seulement une *ab-* » *straction* qu'ils appellent *métaphysique*, qui fait que l'on » ne considère les choses douteuses que comme dou- » teuses et nous oblige d'en détourner nos esprits lorsque » nous voulons chercher quelque chose de certain..... » elle dit quelque chose de bon ; mais elle ne dit rien de » nouveau, et cette abstraction n'aura rien de particulier » et qui ne soit connu de tous les philosophes ».

Il semble, d'après ce passage, que l'on connût, dans les écoles, quelque chose de semblable au doute méthodique, et qu'on appelait l'abstraction métaphysique, opération par laquelle on suppose d'abord qu'une chose n'est pas vraie pour démontrer ensuite qu'elle l'est. En effet, on trouve, dans la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, après cette question : Y a-t-il un Dieu ? cette réponse : Non, il n'y en a pas. *Dico quod non.* Il donne alors les raisons sur lesquelles s'appuie cette réponse négative, les textes qui la soutiennent, puis démontre qu'il y en a un. Il s'est, un instant, supposé athée pour réfuter l'athéisme : c'est aller plus loin encore que Descartes.

A cette attaque du père Bourdin, Descartes n'a pas même répondu. Il semble trouver indifférent que la chose soit nouvelle ou non. Il aurait pu répondre, cependant, qu'il y avait bien de la différence entre cette abstraction métaphysique, simple procédé de démonstration pratiqué, en quelque sorte, instinctivement et sans conscience par la plupart des philosophes, et cette abdication volontaire et réfléchie de toute opinion, qui constitue le doute méthodique.

Objections intrinsèques.

Celles-ci sont dirigées contre le doute envisagé en lui-même et dans sa nature.

Nous partirons des plus simples, c'est-à-dire de celles qui sont tirées du sens commun. Telles sont, en général, celles que Gassendi fait à cette partie de la doctrine cartésienne. On peut, à ce moment de la controverse, comparer son attitude en face de Descartes à celle de l'Écossais Reide combattant, au nom du sens commun et de l'expérience, le scepticisme de Hume et l'idéalisme anglais.

1° Il approuve le dessein que Descartes a formé de se défaire de ses préjugés : mais ne suffisait-il pas d'invoquer, pour les mettre en doute, la faiblesse de l'esprit humain ? — « N'eût-ce pas été une chose plus digne de » la candeur d'un philosophe, de dire les choses simple- » ment comme elles sont que de recourir à cette machine » (d'un Dieu trompeur), forger des illusions, rechercher » ces détours et ces nouveautés ? ».

Descartes veut plus de rigueur. Ce n'est pas chose facile, selon lui, de nous délivrer de toutes nos erreurs, et l'on ne saurait faire trop exactement ce qu'on ne doute point qu'il faille faire. Le philosophe doit montrer avec précision les raisons de son doute. Alléguer, en général, le peu de lumières de l'esprit humain ou l'infirmité de notre nature, revient à dire que nous nous trompons parce que nous sommes sujets à l'erreur et ne sert de rien pour nous guérir de nos préjugés. Et quant aux fictions et machines que lui reproche Gassendi, il les justifie par l'exemple des astronomes qui imaginent, au ciel, un équateur, un zodiaque ou d'autres cercles, et des géomètres qui, par hypothèse, ajoutent de nouvelles lignes à des lignes données pour fournir des démonstrations plus commodes et plus claires.

2° Mais, dit Gassendi, assurément vous ne doutez pas réellement de l'existence des corps. Si vous ne croyez pas qu'il y ait une terre, un ciel et des astres, pourquoi, je vous prie, marchez-vous sur la terre ? Pourquoi levez-vous les yeux pour contempler le soleil ? » etc. « Si vraiment, répond Descartes, mon doute est sérieux. » Il n'en excepte que la conduite ordinaire de la vie où il n'est pas praticable. Remarquons ici que, quand on lui demande s'il doute tout de bon, il répond affirmativement s'il s'agit de l'existence des corps. S'agit-il de l'existence de Dieu et du soupçon qu'il a que la Divinité le trompe, il a soin de dire que ce doute n'est qu'une fiction. « Vous m'objectez, ajoute-t-il, que j'agis comme si je croyais à

l'existence des corps, que je marche, que je mange, etc. Mais « vous posez, pour fondement, ce qui est en con- » troverse et qui a besoin de preuve, savoir qu'il est si » certain que je marche sur la terre qu'on n'en peut au- » cunement douter ».

3° Nouvelle objection de Gassendi : « Les sens ne nous trompent pas toujours, et nous n'avons pas toujours expérimenté en eux la même fausseté. De même, les songes ne nous abusent pas dans tous les cas. »

« Mais, dit Descartes, c'est un fondement suffisant pour douter d'une chose que d'y avoir une fois reconnu de l'erreur, et toutes les fois que nous nous trompons, nous ne pouvons nous en apercevoir, car l'erreur ne consiste qu'en ce qu'elle ne paraît pas comme telle. »

4° Le père Bourdin reproche à la méthode trop d'exigence dans la démonstration de la vérité. — « Elle en » fait plus que ne demandent d'elle les lois de la prudence » et que jamais personne n'a désiré. J'avoue qu'il y a des » hommes qui veulent qu'on leur démontre l'existence » de Dieu et l'immortalité de l'âme, mais il ne s'est en- » core trouvé personne jusqu'ici qui n'ait pas été satisfait » de connaître avec autant de certitude qu'il y a un » Dieu..., comme il sait certainement que 2 et 3 font » 5 ou que les hommes ont des corps. »

« La vérité, dit à cela Descartes, est un indivisible. Sitôt que je peux douter, quelque léger motif que j'en aie, je ne suis plus sûr de la posséder. Il n'y a point de degrés dans la certitude; il peut arriver que ce que nous ne voyons pas être tout à fait certain, pour probable qu'il nous paraisse, soit néanmoins absolument faux.

En passant aux objections philosophiques, nous en rapporterons tout d'abord une de Gassendi.

1° Il pense qu'il est impossible de pratiquer le doute méthodique dans toute sa rigueur, que nous ne pouvons ainsi nous dépouiller de toutes nos idées acquises et faire véritablement de notre esprit une table rase. Il faudrait, pour cela, cesser de penser.

Ici Descartes distingue, dans notre esprit, les notions et les jugements. Pour les notions, sans doute, nous ne pouvons nous en dépouiller. Nous aurons beau faire; à moins de perdre entièrement la mémoire, nous ne pouvons bannir de notre esprit les notions de Dieu, de la terre, de toutes les choses enfin dont nous avons des idées. Il n'en est pas de même des jugements, auxquels je puis donner ou refuser mon adhésion. Je puis m'en dépouiller, et s'ils se représentent à moi, les déclarer douteux ou faux.

2° Mais en déclarant fausses toutes les choses que vous teniez jusqu'ici pour vraies, vous ne faites que changer de préjugés. C'est moins vous dépouiller des anciens qu'en revêtir de nouveaux.

J'ai cru nécessaire, dit Descartes, de m'imposer des opinions contraires aux premières, afin de mieux me délivrer de celles-ci. C'est ainsi que, pour redresser un bâton courbé dans un sens on le courbe en sens contraire, et cet effort est nécessaire pour le rendre droit. Ces deux sortes d'erreurs opposées se balancent, et entre elles mon esprit reste libre pour la vérité. Mais de ces opinions je n'ai jamais entendu conserver comme vraies ni les unes ni les autres.

3° Le père Bourdin veut que Descartes, puisqu'il demande en toutes choses des raisons claires et évidentes, ne doute aussi que sur de bonnes raisons. Ce mauvais génie, ce Dieu trompeur ne l'a-t-il pas déçu en lui représentant comme incertaines des choses qui ne le sont nullement? Quoi, l'on veut que je rejette cette proposition; 2 et 3 font 5, et l'on m'ordonne de retenir celle-ci : « Je ne saurais me fier au témoignage le plus clair de mes sens ! »

Descartes montre que le père Bourdin représente à tort le doute et la certitude comme inhérents aux objets, tandis qu'ils sont uniquement dans notre pensée. — « Car » autrement, comment pourrait-il feindre que ce génie » proposât quelque chose comme douteuse qui ne fût » pas douteuse, mais certaine, puisque de cela seul qu'il » me la proposerait comme douteuse, elle serait dou- » teuse ? » Nous ne pouvons donc, quand nous nous défions, être trompés par aucun génie; aucun, si rusé qu'il soit, ne peut nous induire en erreur tant que nous n'affirmons ni ne nions aucune chose (1).

4° Les réponses à des objections déjà faites suffisent aussi pour réfuter celle-ci, qui est encore du père Bourdin et qui sera la dernière. « Puisque toutes les choses » que vous avez rejetées auparavant étaient douteuses et » incertaines (car autrement pourquoi les auriez-vous » rejetées?), comment se pourra-t-il faire que les mêmes » choses ne soient plus à présent douteuses et incer- » taines ? »

La comparaison du bâton courbé dans un sens puis dans l'autre suffira encore pour expliquer comment Descartes a déclaré incertaines et même fausses des idées

---

(1) Ajoutons ici deux autres objections de Gassendi qui, faute de temps, n'ont pu être exposées dans la leçon.

1° « Sans doute nous sommes trompés, non point par les sens, qui reçoivent simplement les images et les rapportent comme elles leur apparaissent et comme elles doivent nécessairement leur apparaître à cause de la disposition actuelle des sens, de l'objet, du milieu ; mais par notre esprit qui, en jugeant d'après leur témoignage, n'observe pas toute la circonspection nécessaire. Toutefois, l'expérience nous permet de rectifier ces erreurs ; si une tour carrée nous a, dans le lointain, semblé ronde, en la voyant de près nous nous assurons qu'elle est carrée. Si un amputé peut sentir de la douleur dans le membre qu'il n'a plus, ceux qui ont leurs membres sains et entiers sont si assurés de sentir de la douleur au pied et à la main qu'ils n'en sauraient douter. Les songes nous trompent quelquefois; mais quand nous sommes éveillés, nous en sommes trop assurés pour être encore dans le doute si nous veillons. Nous sommes donc d'une nature à pouvoir connaître la vérité. Au moins ne pouvons-nous douter que toutes les choses nous paraissent telles qu'elles nous paraissent.

Réponse de Descartes. « Vous faites voir ici clairement que vous vous » appuyez sur vos préjugés sans jamais vous en défaire, puisque vous » ne voulez pas que nous ayons le moindre soupçon de fausseté pour » les choses où jamais nous n'en avons remarqué aucune. »

2° « La méthode de douter de tout ne peut servir à trouver aucune vérité. »

Réponse. « Cette objection ne contient qu'une cavillation ; car, en- » core que le doute ne suffise pas pour établir aucune vérité, il ne laisse » pas d'être utile pour préparer l'esprit à la vérité. »

vraies. Le reste de l'objection n'est que le sophisme déjà réfuté. Une chose n'est pas douteuse en elle-même; mais parce que l'esprit ne la connaît pas clairement. D'incertaine elle peut donc devenir certaine sans changer de nature. C'est mon esprit qui change et qui entre en possession de la certitude.

Citons enfin la comparaison familière, mais frappante, par laquelle Descartes fait comprendre ce qu'il appelle la *conduite de son procédé*. « Si d'aventure il avait une » corbeille pleine de pommes et qu'il appréhendât que » quelques-unes ne fussent pourries, et qu'il voulût les » ôter de peur qu'elles ne corrompissent le reste, com- » ment s'y prendrait-il pour le faire? Ne commencerait-il » pas tout d'abord à vider la corbeille, et après cela, re- » gardant toutes ces pommes les unes après les autres, » ne choisirait-il pas celles-là seules qu'il verrait n'être » point gâtées; et laissant là les autres, ne les remet- » trait-il pas dans son panier?... » Telle est la méthode de Descartes; rejeter d'abord de son esprit toutes les opinions et ne les y laisser rentrer qu'après un sévère examen.

Rédigé, avec l'approbation de M. Paul Janet, par L. T.

BULLETIN DES COURS.

L'Art populaire

(Conférence de M. de Gaspérini.)

M. de Gaspérini a fait récemment à l'Athénée une conférence sur l'Art populaire. Il avait fondé quelques semaines auparavant l'*Esprit nouveau*, moniteur de l'Art populaire. Il est évidemment convaincu qu'il soutient une grande cause, et comme il exprime sa conviction avec une certaine fougue de langage qui ressemble à de l'éloquence, il n'est pas impossible qu'il ait ému quelques esprits impressionnables.

Nous craignons qu'il ne soit tombé dans une erreur trop commune, et qu'il ne se soit un peu vite passionné pour un mot. *L'Art populaire*, cela se présente bien. C'est un drapeau dont la couleur flatte l'œil, et sous lequel on est naturellement tenté de s'enrôler. Mais la cocarde la plus brillante, la devise la plus sonore, ne suffisent pas à constituer un parti ou une école. Il y faut encore des principes définis et un but déterminé. M. de Gaspérini s'est bien efforcé d'expliquer à ses auditeurs comment il entend la nature et la mission de l'art de l'art nouveau, dont il s'est fait le Messie. Après l'avoir écouté religieusement, avec un vif désir de le comprendre, nous ne sommes pas certain d'avoir saisi ce qu'il a voulu dire.

Ce n'est pas que son exposition ait été timide ni hésitante. Jamais nous n'avons entendu orateur plus décidé ni p'us affirmatif. Son tort est plutôt d'avoir beaucoup affirmé, et très-peu expliqué. De ce débordement d'affirmations bruyantes, tombant les unes sur les autres à flots pressés, nous avons gardé un souvenir un peu confus. L'art populaire est, selon M. de Gaspérini, une conception toute nouvelle, et dont l'honneur revient tout entier à notre siècle; c'est le seul point de son discours que nous ayons bien retenu. Ni la Grèce, ni Rome, ni le moyen âge, ni la renaissance, ni le XVIIe siècle ne l'ont connu. A peine un petit nombre de précurseurs en ont-ils eu, par une grâce spéciale, un vague pressentiment, entre autres Eschyle, qu'on ne s'attendait peut-être pas à voir en cette affaire. Parmi les contemporains, Lamennais a été l'apôtre de la nouvelle doctrine. Victor Hugo ne l'a pas tout à fait ignorée. Schiller, à la fin du dernier siècle, en avait prédit le prochain avénement. Tous les autres écrivains, tous les autres artistes passés et présents, M. de Gaspérini les rejette et les condamne en masse et d'autorité, sans discussion ni procès, avec une intrépidité de décision, qui prouve l'indépendance de son esprit et l'énergie de sa conviction, mais qui ne prouve vraiment pas autre chose.

Nous aurions trop à faire si nous voulions reprendre et discuter les uns après les autres chacun de ses arrêts. Qu'il avance que dans cent ans, Ingres, Cousin et Rossini seront oubliés, c'est une question à débattre entre lui et la postérité, une appréciation personnelle un peu téméraire sans doute, mais inoffensive en somme, et qui n'excède pas le droit qu'ont toujours eu, et qu'auront toujours les critiques, de prophétiser à leurs risques et périls. Qu'il accuse Molière d'avoir à plaisir insulté et ravalé le peuple dans la personne de ses valets de comédie, c'est probablement un souvenir malheureux de la thèse paradoxale de M. Sarcey.

Il est certain que Gros-Réné et Scapin ne sont pas électeurs, et ne prennent point de part au gouvernement. Ils ont tout juste autant de droits politiques que leurs maîtres, qui n'en ont aucuns. Sont-ils pour cela des êtres inférieurs, des esclaves menés au bâton? Ils ne sont pas toujours, eux et leurs pareils, en humeur d'endurer les coups; témoins les porteurs des *Précieuses*, qui sont bien près de rosser, malgré sa qualité, le superbe marquis de Mascarille. S'il se rencontre quelques valets dans les *Farces* qui sont de parfaits coquins, Molière n'a sans doute pas voulu pour cela faire pièce à la démocratie, puisque leurs maîtres ne valent pas mieux. Dans les tours de haute gredinerie que maîtres et serviteurs perpètrent de concert, le beau rôle, si beau rôle il y a dans ces jeux patibulaires, le premier rôle, pour mieux dire, revient toujours au valet, dont la fourberie inventive écrase le petit génie de son complice. Supériorité peu honorable sans doute, c'est pourtant une supériorité. Celle de Martine, de Toinette, de Nicole et de Dorine est de meilleur aloi. C'est par leur honnête bon sens que ces villageoises ont pris dans la maison de leurs maîtres l'office de conseillères et le droit de dire haut leur avis; et le poëte qui s'est si souvent plu à opposer aux ridicules et aux vices de la bourgeoisie et de la noblesse la droiture d'esprit et de cœur d'une servante, ne peut pas être sérieusement accusé d'avoir méconnu le peuple.

L'art populaire, qui n'est pas l'art de Molière, n'est pas non plus l'art trivial, la littérature des journaux à un sou et la musique des cafés-concerts. M. de Gaspérini l'a déclaré, il a même fait cette déclaration avec une vivacité particulière. Est-ce l'art appliqué à la politique? Ce serait un art exclusif et étroit. On ne peut pas refaire tous les jours la *Marseillaise* et les chansons de Béranger. Si ces deux mots d'art populaire ont un sens, ils signifient sans doute un art qui s'inspire du peuple et qui s'adresse au peuple; et M. de Gaspérini appelle le peuple, il a pris soin de nous en avertir, non pas une classe spéciale de la société, mais la société, l'humanité tout entière. Dans ces termes, la prétendue nouveauté n'est qu'un lieu commun, dont il n'y a pas de raison de faire tant de bruit. Tous les grands artistes, tous ceux dont la gloire in-

contestée a traversé les siècles, et semble devoir durer autant que l'humanité, ont été, à le prendre ainsi, des artistes populaires : ils ont fait exactement ce que recommande M. de Gaspérini, ils se sont inspirés des sentiments et des passions du peuple, et leur plus chère ambition a été d'être compris et aimés du peuple, c'est-à-dire de tous les hommes.

On a vu quelquefois, aux époques de décadence, des raffinés et des délicats tourner dédaigneusement le dos à la foule, s'élever au-dessus de ce bas monde dans la sphère sublime de l'art pur, et s'absorber dans la contemplation extatique, dans l'adoration désintéressée de la forme harmonieuse et vide. Nous avons aujourd'hui des ciseleurs de strophes, des ajusteurs de rimes riches, qui aiment la versification pour elle-même, et se livrent aux minutieuses pratiques de l'orfévrerie littéraire, loin des regards et des applaudissements des mortels grossiers. Le XVIIe siècle d'avant Corneille avait ses *euphuïstes* et ses *cultoristes*, et le moyen âge ses faiseurs d'acrostiches et de poëmes figurés. Ce sont là les infiniment petits de la littérature, et des exemples si particuliers ne prouvent rien en thèse générale. C'est aux grandes époques et aux grands noms qu'il faut s'arrêter, quand on prétend juger de haut et d'ensemble l'œuvre du passé.

Du moyen âge tout entier, M. de Gaspérini n'a dit qu'un mot, et quel mot ! Il en est encore aux vieilles déclamations sur ces siècles de barbarie et de ténèbres. Pour lui, l'art du moyen âge n'existe pas. D'un trait il le biffe de l'histoire, sans remarquer que jamais art ne fut plus complétement populaire. La grande affaire, le grand intérêt de la vie, au moyen âge, c'était le salut, non pas pour une caste ou pour une secte, mais pour tous les chrétiens, vilains, bourgeois, clercs et barons. L'excès des misères terrestres, pesantes surtout aux petits et aux faibles, la soif d'une vie meilleure et des félicités sans fin promises aux élus, la crainte des supplices éternels, tournaient tous les esprits vers Dieu, souverain dispensateur du bien et du mal dans ce monde et dans l'autre. Le sentiment religieux, exalté jusqu'à la maladie, était l'âme même du monde, et l'art gothique, expression spontanée et symbole vivant de cette âme, sortit des entrailles du peuple. C'est le peuple entier qui, dans un élan de foi et de terreur, éleva vers le ciel, comme une prière ardente et désespérée, l'architecture mystique des cathédrales.

Les historiens de ce temps-ci ne sont pas bienveillants pour le roi Louis XIV. Nous n'avons pas à le défendre, et quand on brûlerait un peu, en effigie, ce prince évidemment trop adoré, nous n'y verrions pas grand mal. Mais faut-il jeter au même bûcher tous les écrivains du XVIIe siècle, pour le seul crime d'avoir été de son temps, voire de sa cour ?

Prenons celui qui passe pour le représentant le plus complet du goût et de l'esprit de cette cour, Racine. Écrivait-il pour elle seule ? Au théâtre où l'on jouait ses tragédies, n'y avait-il pas un parterre peu aristocratique, puisqu'il avait payé sa place quinze sous, et très-libre du préjugé nobiliaire, puisqu'il fallait dans toutes les comédies un marquis ridicule pour l'égayer ? Les jeunes fats étalés sur le devant de la scène méprisaient le jugement du parterre, mais le poëte en tenait grand compte ; Molière nous le dit. Les personnages de Racine ont sans doute les façons élégantes, le beau langage, la politesse et la grâce décente de parfaits courtisans. Ils gardent, même dans l'expression de leurs sentiments les plus vifs, une mesure et une convenance, où l'on sent un peu d'apprêt. Pyrrhus, Achille, Néron lui-même, ont évidemment appris les belles manières dans les salons de Versailles. Ces Grecs et ces Romains sont de grands seigneurs français. Quel mal cela fait-il ? A moins de mettre en scène des abstractions, des essences pures, il faut bien que le poëte donne à ses personnages les mœurs particulières, le costume d'un siècle et d'une société déterminés. S'il a le respect scrupuleux de l'exactitude historique, il leur donne, autant qu'il est en lui, les mœurs du temps où ils sont censés vivre. S'il connaît mieux ses contemporains et ses compatriotes que les étrangers et les anciens, il peint simplement les mœurs de son temps et de son pays. Cela est d'une bien petite importance. Les anachronismes choquent une minorité aristocratique érudits. Mais le public, ce n'est pas à ces détails extérieurs qu'il s'arrête. Il veut, sous quelque costume et quelque nom que ce soit, voir des hommes, et le poëte a fait assez pour sa gloire, quand il lui en a montré. Les sentiments et les passions qui sont de tous les temps et de tous les pays, et qui constituent le fond invariable, l'essence même du cœur humain, voilà ce qui l'intéresse par-dessus tout ; c'est ce que Racine a su chercher et rencontrer sous le pourpoint brodé des courtisans. S'il s'était arrêté aux dehors, s'il n'avait vu de la société de son temps que ses manières et ses modes, sa politesse raffinée, son langage précieux et sa galanterie romanesque, il serait oublié comme mademoiselle de Scudéry.

Lui reprochera-t-on de n'avoir pas connu tous les sentiments qui peuvent tenir dans le cœur de l'homme ? Et quel poëte, quel philosophe a embrassé d'une seule vue l'homme tout entier ? Trouvera-t-on mauvais qu'il n'ait mis en scène que des rois et des princes ? Le rang des personnages, comme leur costume, n'est qu'un point secondaire. Shakspeare qui a fait agir et parler, et avec quelle vérité ! des foules nombreuses, le peuple romain tout entier, n'est pas beaucoup mieux traité que Racine par M. de Gaspérini. Racine n'a pas étudié le peuple proprement dit, la classe populaire ; cela est vrai. On ne trouve pas dans son théâtre un mot qui ait trait aux besoins et aux droits de cette classe déshéritée. C'est simplement qu'il n'a pas été universel. Est-ce une raison pour que le peuple ne puisse pas comprendre et goûter ses tragédies ? Autant vaudrait dire que le peuple est incapable de s'intéresser à tout ce qui n'est pas son propre portrait, et qu'on ne peut se faire entendre de lui qu'à la condition de lui parler de ses affaires de tous les jours. Voilà ce qui est profondément aristocratique. Le peuple n'a pas le goût si étroit, ni l'intelligence si bornée.

Ce n'est pas dans le succès de mademoiselle Cornélie à l'Eldorado que nous en irons chercher la preuve. Une tragédienne convaincue a osé réciter le songe d'*Athalie* dans la fumée de tabac, entre deux couplets au gros sel. Elle a été applaudie. C'est une bizarrerie qui ne tire pas à conséquence. Le public des cafés-concerts n'est pas le peuple. Les buveurs de bière qui fréquentent ces sortes d'endroits ne sont rien moins que simples et naïfs. Ce sont des raffinés d'une espèce particulière, qui aiment les boissons et les chansons rudes au gosier. Ils auraient sifflé Racine comme ils l'ont applaudi, par fantaisie. Mais voyez les représentations gratuites du 15 août. Racine y est soumis tous les ans à l'épreuve du suffrage universel, libre et sincère, et tous les ans il sort de l'épreuve avec honneur, compris et applaudi aux beaux endroits, avec une sûreté de jugement infaillible, par d'honnêtes gens qui ne savent pas tous lire.

C'est du reste le privilége de la poésie, d'être immédiate-

ment intelligible aux ignorants. Elle parle la langue du peuple ; elle la parle mieux que lui, mais ce sont les mêmes mots. Les autres arts ont leur langage particulier, et il faut en avoir la clef pour les entendre. Si M. de Gaspérini avait fait cette distinction, il se serait peut-être épargné sa manifestation en faveur de l'art populaire. La poésie a toujours été populaire ; les autres arts ne le seront jamais. Nous voulons dire qu'ils ne peuvent pas, sans périr, descendre jusqu'au peuple, et que c'est au peuple à s'élever jusqu'à eux. On peut bien, à la rigueur, admirer une statue ou un tableau, sans études spéciales. Au moins faut-il les considérer avec une attention soutenue, à laquelle l'œil, par sa mobilité extrême, s'habitue difficilement. Combien de gens ne savent pas regarder! Encore un homme qui n'a pas fréquenté les ateliers, pourra-t-il passer des journées entières devant un tableau de maître ou une statue antique, sans y remarquer des beautés de détail et d'exécution perceptibles aux seuls artistes. Parlez d'art populaire aux peintres qui dédaignent si superbement l'opinion des bourgeois, et non-seulement des bourgeois, mais des littérateurs, des autres artistes, sculpteurs, architectes, musiciens ; qui ne reconnaissent comme juges compétents de leurs œuvres que les peintres, et, parmi les peintres que leurs camarades de tous les jours, ceux qui ont étudié à la même école, qui voient et qui sentent les choses de la même manière qu'eux. Peut-être même n'y a-t-il pas un peintre qui, au fond du cœur, ait une entière confiance en un autre jugement que le sien, et qui ne se croie le meilleur, l'unique juge de son propre talent. Rien n'est plus naturel pour mille raisons qu'il serait trop long de déduire ; une seule suffira.

Tous les arts ont ce caractère commun, qu'ils expriment une idée à l'aide d'un système de signes liés, d'un langage. Mais le langage de la poésie est précis, déterminé, et familier, dans une certaine mesure, à tous les hommes ; il est facile à parler, facile à comprendre ; il passe par les sens pour arriver à l'esprit, parce qu'il n'y a pas d'autre chemin ; mais c'est à l'esprit qu'il s'adresse, et il donne très-peu au plaisir des sens. Dans les autres arts la pensée est secondaire, et si la satisfaction de l'esprit est encore le but dernier, les sens prennent une bien plus grande part à l'exécution et à l'appréciation de l'œuvre qu'il a conçue, et dont il doit juger en dernier ressort. Or les sens sont à la fois plus variables d'un individu à l'autre, et moins souples dans le même individu, que l'esprit. S'il est convenu que l'on ne discute pas des couleurs, c'est qu'en effet on en discuterait inutilement. Tous les yeux ne voient pas de la même façon ; ils n'ont pas tous la même sensibilité, la même portée, ni la même pénétration. Chaque artiste se fait donc sa langue ; il n'y a pas, dans les beaux-arts, de langue fixe que tout le monde, artistes et public, parle et comprenne avec une facilité égale, mais une multitude de langues particulières, toutes parentes, cela va sans dire, mais conservant toutes, avec un air de parenté, quelques traits individuels qui les distinguent, et qui déroutent ceux qui n'en n'ont pas un long usage.

C'est en ce sens que nous avons dit que les beaux-arts ne seront jamais populaires. Il faut, pour les comprendre, les avoir beaucoup pratiqués. Si la musique aujourd'hui est plus universellement goûtée, cela tient surtout à ce qu'elle a été plus étudiée. Elle a d'ailleurs, sur les autres arts, l'avantage de s'adresser à des milliers d'hommes à la fois, tandis qu'on a besoin pour apprécier un tableau d'une sorte d'isolement égoïste. Elle convient peut-être mieux par là à une société démocratique. Est-ce une raison pour faire disparaître de la surface de la terre la peinture et la sculpture convaincues d'aristocratie ?

M. de Gaspérini n'a pas dit, et nous n'avons aucune raison de supposer qu'il ait voulu dire, qu'il fallût les supprimer et nous vouer uniquement et éternellement à la musique. Ce qu'il réclame, ce n'est pas sans doute la mise hors la loi de tels ou tels arts, mais la rénovation, la popularisation de l'art. C'est là ce qui nous semble chimérique. Au lieu de l'art populaire, qui n'est qu'un mot, il faut demander l'instruction et l'éducation du peuple, qui sont deux choses, et deux choses excellentes.

E. RITTIER.

La Légende des siècles.

(Conférence de M. Sarcey).

Il est difficile de parler en public de Victor Hugo. La critique et l'éloge ont aisément un air de parti pris. Des louanges trop vives peuvent éveiller une attention dangereuse ; les critiques peuvent passer pour un manque de respect. M. Sarcey, qui signalait cette double difficulté au début de sa conférence, n'en a pas tout à fait triomphé. Sa franchise ordinaire s'accommode mal des précautions oratoires. Il s'est efforcé d'employer, en ce sujet délicat, la plus grande habileté, celle qui consiste à n'en avoir pas ; il a été impartial et sincère comme s'il eût parlé du vieil Homère ; mais la trace de l'embarras et de la gêne est restée. Occupé sans doute de maîtriser sa parole il n'a pas paru autant qu'à l'ordinaire maître de son sujet, et les choses qu'il ne pouvait dire ont un peu nui à celles qu'il disait.

Il a cependant exprimé des idées justes, souvent ingénieuses et fines ; il a trouvé des images heureuses et telles qu'il en fallait pour parler d'un grand poëte.

Voici le résumé de cette étude. Victor Hugo, dans la *Légende des siècles*, a doté la poésie d'un genre inconnu avant lui. Ce n'est pas là l'histoire, qui suit les événements dans leur marche interrompue ; ce n'est pas l'épopée, qui prend un événement dans l'histoire ou dans la tradition pour le développer isolément. C'est, comme l'indique le sous-titre de l'ouvrage, une collection d'épopées partielles pour laquelle l'auteur, sans s'astreindre à un ordre rigoureux, choisit, dans le cours des siècles, des faits et des aventures propres à la poésie. Il nous donne, selon ses propres expressions, des empreintes successives du profil humain prises tantôt sur la barbarie, tantôt sur la civilisation, et moulées sur le masque des siècles.

Livre, qu'un vent t'emporte
En France où je suis né !
L'arbre déraciné
Donne sa feuille morte.

Telle est l'épigraphe que le poëte a mise en tête de son œuvre. Elle est belle, elle est triste ; elle n'est pas, Dieu merci ! tout à fait vrai. L'arbre a toute sa séve encore, et ce ne sont pas des feuilles mortes qu'il nous donne : des fruits d'automne, soit ! La grappe qu'on a conservée sur le cep dépouillé, qu'on laisse cuire aux derniers soleils et mordre aux premiers froids, donne souvent le vin le plus doux et le plus généreux.

C'est peut-être à l'exil que nous devons la *Légende des siècles*, comme nous lui devions la *Divine comédie*. A Paris, nous sommes entourés, envahis, pénétrés par les idées ambiantes ; elles entrent partout, comme la poussière des rues et des démolitions ; les plus grands n'ont pas toujours la tête au-dessus de ses tourbillons. A Paris, même quand on a une grande idée, il est difficile de la suivre, tant est serrée la foule des distractions frivoles ou des pensées étrangères qui viennent se jeter à la traverse. Aussi les grands travailleurs de notre temps ont-ils choisi, pour se mettre à l'ouvrage, les heures nocturnes où tombe le bruit d'une agitation désordonnée, où l'esprit s'appartient mieux. Comme le mineur antique, dont la fable fait son cyclope, ils creusent, la lampe au front, au milieu de la nuit et du silence, leur mine profonde.

Rien à Jersey ne venait distaire Victor Hugo de sa pensée. Il avait pour compagnon Homère et Shakspeare, l'Océan pour confident. A Paris, le plus vigoureux est souvent surmené, las ; il a des moments d'invincible stérilité. Victor Hugo, au contraire, vit en présence de la nature, mère et conservatrice des grandes pensées, réparatrice des forces épuisées : voyons l'ouvrage que nous envoie, du fond de son île, ce rude travailleur de la mer.

Quelles en sont les qualités dominantes? Il en est une qui frappe d'abord, c'est l'imagination. Toujours forte et riche chez Victor Hugo, elle est ici plus puissante que jamais. Quand il regarde un objet, son œil en prend possession, en embrasse l'ensemble, en saisit en même temps tous les détails, qu'il voit revêtus d'un coloris intense, accusés par de fortes ombres et des lumières éblouissantes. L'objet grandit, s'exagère, remplit tout le champ de la vision. De là vient sans doute la préférence du poëte pour peindre les grands objets et les larges tableaux où ces grossissements et ces déformations ont moins d'inconvénients. Ce qui est délicat change de caractère en grandissant ; ce qui est immense ne devient que plus immense.

Un autre phénomène se produit dans cet esprit vraiment créateur. Il enfante sans cesse des images innombrables : on dirait qu'il n'a pas d'autre façon de penser. Chez la plupart des hommes les idées et les sentiments ont quelque chose d'abstrait ; les raisonnements sont de la logique. Tout cela, chez Victor Hugo, prend un corps visible : tout se transforme en images. C'est un jaillissement continuel de formes, de couleurs, de mouvement : plus d'abstractions; partout la matière, et dans cette matière partout la vie. Toutes ces apparitions, aussi nettes et distinctes que les visions de l'halluciné, s'agitent tumultueusement dans le cerveau du poëte, s'en échappent en essaims impétueux, et prennent leur vol dans ses vers, où nous les voyons à notre tour rayonner et palpiter.

Mais, s'il y a entre les idées des liens logiques, souvent il n'en est pas de même des images : elles se succèdent et s'entraînent par des affinités cachées, sans raisons apparentes, ainsi que le prouve l'incohérence de nos rêves. Pourtant le poëte n'en veut abandonner aucune. Comment donc, dans la composition, remplacer ces liens absents ou inaperçus ? Les parties de la composition ne peuvent être simplement juxtaposées. Alors intervient la volonté, qui les relie après coup, les rattache avec effort et comble de larges vides. D'autres auteurs, pour leurs conceptions légères, emploient des fils d'or déliés, d'élégantes chevilles travaillées avec art : Victor Hugo enfonce des clous monstrueux, tord des câbles de fer. M. Émile Montégut, dans la *Revue des deux mondes*, comparait ces poésies à des vitraux étincelants sertis de filets de plomb.

On pourrait, pour peindre Victor Hugo, lui emprunter ses propres couleurs. Il a représenté quelque part un pêcheur qui, d'un effort vigoureux, tire de la mer son filet ruisselant. Emprisonné dans les mailles brunes, on voit se débattre et s'agiter le monde étrange et gracieux de la mer : monstres difformes, poissons sveltes et frêles, souples anneaux, peaux sombres et rugueuses, mâchoires formidables, nageoires d'argent, écailles chatoyantes ; tout cela grouille et frétille ; l'homme amène tout au rivage et tire sur la grève son multiple butin. Tel est Victor Hugo entraînant mille images diverses emprisonnées dans les fortes mailles de ses vers.

En tout cela se retrouve l'effort et la violence. Le poëte a possédé le charme et la douceur ; il a caressé de son pinceau de frais paysages, des scènes paisibles et des visages aux joues roses ; mais sans doute l'âge, le spectacle de la mer et de son agitation sans fin, l'exil, ses souvenirs amers et ses colères inassouvies, lui ont donné quelque chose de sévère et de violent. Ce dernier poëme, malgré quelques moments de repos, porte un caractère général de sombre énergie ; on y sent une tension perpétuelle. Le poëte n'est plus le roi respecté des sylphes aériens et lumineux ; c'est un magicien, noir vainqueur des démons, qui meurtrit d'une verge de fer ses esclaves rebelles.

Le style de la *Légende des siècles* unit aux effusions du style lyrique et à ses élans, à la passion et aux éclats du style dramatique, un troisième caractère, celui de la poésie épique. On y trouve un récit au courant large et puissant, qui emporte d'un même mouvement les grands événements et les humbles détails. Il y a quelque chose de la grande familiarité homérique ; les petites choses, relevées par le ton général et la hauteur des idées, n'ont rien de bas, parce qu'elles n'éveillent pas de pensées mesquines et vulgaires.

Quant à l'alexandrin, Victor Hugo, dans ce poëme, l'a renouvelé. Ses vers sont tantôt pleins, robustes, tout d'une venue; ce sont des blocs de rochers roulés dans le torrent de la phrase ; tantôt ils sont complétement désarticulés et brisés par le mouvement du récit et les besoins de la pensée. Par le son même ils font sentir l'idée. L'effort paraît encore dans ces vers si fortement construits ou rompus d'une main si brusque.

L'auteur, dans sa préface, dit qu'une idée générale rattache les parties de son livre. « Ces poëmes, divers par le sujet, mais inspirés par la même pensée, n'ont entre eux d'autre nœud qu'un fil, ce fil qui s'atténue quelquefois au point de devenir invisible, mais qui ne casse jamais, le grand fil mystérieux du labyrinthe humain : le progrès ». Il faut avouer qu'en effet, cette idée générale disparaît quelquefois. Elle sera plus facile à distinguer sans doute quand la *Légende* sera complétée par les deux poëmes qui doivent lui servir de dénouement et de couronnement : *La fin de Satan* et *Dieu*. Ce qu'on y voit surtout, c'est le mal et le bien, le méchant et le bon en présence, le profil du justicier au revers de la médaille du scélérat.

Caïn, le premier meurtrier, est une personnification du remords. Le meurtre accompli, il regarde au ciel et voit un œil gigantesque ouvert sur lui. En vain il essaye d'échapper à cet œil terrible. Les toiles de sa tente, la muraille de fer que forge Jubal, la ville aux tours immenses, aux murailles épaisses comme des montagnes, que bâtit Tubalcaïn, ne peu-

vent le dérober à cette vision vengeresse. Il se réfugie sous terre, dans une fosse qu'on lui creuse :

L'œil était dans la tombe et regardait Caïn.

Pour le poëte le méchant est surtout le tyran. On sent dans ses effrayantes peintures la haine implacable dont il poursuit la tyrannie, et qu'il a exprimée dans ce vers :

Je hais l'oppression d'une haine profonde.

Nous voyons, dans cette sinistre galerie, le tyran parricide, le tyran aux convoitises insatiables, le tyran par ennui, les féroces tyranneaux du moyen âge, et l'enfance même s'essayant, par divertissement, à la tyrannie sur l'animal faible et inoffensif.

Canut, qui a tué son père Sweno, vieillard presque en enfance, a cru, par un règne long et glorieux, faire oublier son crime : il l'a presque oublié lui-même. Mais, après sa mort, il a beau, pour se présenter au juge suprême sous un vêtement sans tache, se tailler un manteau dans la neige des montagnes; à chaque pas qu'il fait vers le ciel, une goutte de sang tombe sur le manteau blanc, et le parricide épouvanté

Rôde éternellement sous l'énorme ciel noir.

Ratbert représente l'insatiable convoitise associée à l'orgueil féroce, à la cruauté sans entrailles, à la perfidie sans scrupules, à la luxure, à tous les vices. En face de lui, l'auteur a tracé les grandes figures du baron Onfroy, au cœur et à la langue intrépides, et du vieillard Fabrice, qui tous deux tombent victimes de leur confiance et de leur loyauté.

Zim-Zizimi, soudan d'Égypte, las de meurtres et de voluptés, s'ennuie. Il parle aux sphinx qui soutiennent son trône et leur demande des chants. Chacun d'eux lui fait alors entendre un chant formidable, étrange, où toujours résonne le nom de la mort, prête à saisir les rois. Zim Zizimi passe de l'ennui à la colère et à la terreur; mais toujours retentit le chant funèbre : sa coupe d'or elle-même, quand il y porte le lèvres, lui parle de vengeance et de mort.

Parmi tant de scélérats couronnés passent quelques héros justiciers. Tels sont Éviradnus et Roland, chevaliers errants empruntés, non aux poëmes brillants d'Arioste et du Tasse, mais aux chroniques et aux vieilles chansons de geste. Leur mine est presque aussi farouche que celle des misérables qu'ils châtient. Voilà bien les chevaliers errants de la légende primitive, forts, rudes, infatigables, des loups qui seraient bons.

Dans la plupart de ces pièces, l'auteur semble se plaire aux spectacles sinistres : on voit presque partout des massacres épouvantables, d'immenses tueries, des orgies où le sang ruisselle avec le vin, des incendies où les tours craquent et s'écroulent sur des tas de cadavres; il semble que le monde entier soit une scène d'horreur. Pourtant ce n'est pas là toute l'histoire, et l'on peut regretter, au milieu de ces affreuses beautés, de n'en pas rencontrer plus souvent de douces et de souriantes. S'il y a des Anytus, il y a aussi des Socrate; saint Louis compte parmi les rois aussi bien que Richard III; au-dessus des Théodora et des Impéria, rayonne la chaste figure de Jeanne Darc. Les deux poëmes qui suivent rétabliront la proportion du bien et le feront décidément dominer sur le mal; après la nuit et l'orage, la clarté brillera dans le ciel serein, et l'on entendra d'une oreille ravie la jeune poésie chanter la jeune liberté.

M. Sarcey, dans cette étude, a passé sous silence les critiques qu'on peut adresser à Victor Hugo. Tout le monde les peut faire; ses défauts crèvent les yeux. M. Sarcey a voulu seulement indiquer les caractères principaux du poëme et inspirer à ceux qui le connaissent mal l'envie de le lire. Ses remarques sont justes la plupart du temps; qu'il me permette cependant de dire que les côtés odieux de l'humanité et les objets horribles ne tiennent pas tant de place dans la *Légende des siècles*.

La pièce intitulée *Le sacre de la femme* nous montre la joie immense et féconde du monde naissant,

L'ineffable lever du premier rayon d'or.

Là,

Les divins paradis, pleins d'une étrange séve,
Semblent, au fond des temps, reluire dans le rêve.

Les *Lions* sont formidables, et il y en a un surtout à qui je ne pardonne pas d'avoir, en une nuit, détruit une ville entière, habitants, maisons et remparts; mais ils se traînent aux pieds de Daniel et lèchent les pieds du prophète. *Booz* est une idylle majestueuse où résonne sourdement le grand écho de la Bible. *La première rencontre du Christ avec le tombeau*, quoique la pièce se termine sur la menace des prêtres juifs, est, dans tout le reste, d'une simplicité et d'une sérénité évangéliques que n'atteignent pas les récits de M. Renan. J'en pourrais citer bien d'autres: ainsi le *Satyre*, qui n'est qu'un chant mystérieux d'espérance, et *Pleine mer, plein ciel*, fanfare éclatante de l'homme vainqueur dans sa longue bataille contre le mal et contre la matière. L'hymne de joie et de délivrance retentit souvent au-dessus du cri de la colère; joie formidable, il est vrai, et démesurée comme celle d'un géant; mais elle succède, dans cette âme orageuse, à tant d'indignations et de douleurs! Ainsi le bourdon de nos cathédrales, de son glas lent et lourd ou de ses volées rapides, emplit également le ciel, soit qu'il annonce les événements funèbres et les grands trépas, soit qu'il célèbre les fêtes joyeuses et prête une voix à l'allégresse d'un peuple.

LÉON TERRIER.

Collége de France.

COURS D'ÉLOQUENCE LATINE DE M. HAVET

(Les mercredis et samedis, à deux heures).

Mercredi, 20 et 27 mars. — Suite de l'*Histoire de Psyché*, *Apulée*, *Lafontaine*, *Corneille* et *Molière*.

Samedi, 24 et 31. — *Tite-Live*.

Athénée

(17, rue Scribe, à huit heures et demie).

Samedi, 16 mars. — M. CH. LEMONNIER : *Kant et la morale indépendante*. — M. J. J. WEISS : *Molière considéré comme moraliste*.

Mardi, 19 mars. — M. CHAVÉE : *Les lois de Manou dans la poésie des bardes*. — M. FRANCISQUE SARCEY : *Les Idées de madame Aubrée* (pièce nouvelle de M. Dumas fils, qui sera jouée pour la première fois au Gymnase demain samedi).

Samedi, 23 mars. — M. ERNEST HAMEL : *Des passions dans le drame : Corneille, Voltaire, Victor Hugo*. — M. CH. LEMONNIER : *Kant et la morale indépendante* (fin). — Madame ERNST dira des pièces de poésie.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 17 23 MARS 1867

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE EN SICILE.

Vincent Miceli et M. di Giovanni.

La philosophie italienne a surtout fleuri dans l'Italie du Midi. Les mêmes rivages qui l'ont vue naître avec l'école pythagoricienne lui ont donné, dans les temps modernes, Thomas d'Aquin, Bruno, Campanella, Vico, Galuppi, et de nos jours encore, quand l'Italie a voulu s'approprier la métaphysique hégélienne, elle s'est hâtée de l'implanter dans deux chaires de l'Université de Naples (1). La Sicile partage, dans l'antiquité, les destinées philosophiques de la Grande-Grèce. Le mysticisme d'Empédocle suit de près l'idéalisme de Pythagore. Mais, pour la Sicile, la décadence a commencé avant même la conquête romaine, et c'est merveille que ses envahisseurs successifs, Carthaginois, Romains, Sarrasins, Normands, Angevins, Espagnols, ne lui aient pas enlevé jusqu'à sa parure de ruines, et n'aient pas réussi à effacer toute trace de cette vie intellectuelle qu'y avait allumée le génie grec. Dès qu'elle commence à respirer, au XIIe siècle, sous une dynastie devenue à peu près nationale, la Sicile retrouve assez de vitalité pour donner naissance à la poésie italienne : « Tout ce que nos prédécesseurs ont composé, disait Dante, nous l'appelons sicilien » (2); et, lorsque, six siècles plus tard, elle échappe au joug espagnol pour former avec Naples un royaume italien, elle revient, comme d'elle-même, à ses traditions philosophiques. Le XVIIIe siècle y voit reparaître les grands poëmes métaphysiques, comme au temps d'Empédocle. Thomas Campailla met en vers le système de Descartes; le marquis Natale, celui de Leibniz. C'est le prélude d'un mouvement plus original, auquel Vincent Miceli devait attacher son nom. L'illustration de ce philosophe n'avait guère franchi jusqu'à ce jour l'horizon de la Sicile : le zèle patriotique d'un professeur distingué de Palerme, M. di Giovanni, vient de lui rendre la place à laquelle il a droit dans l'histoire de la philosophie moderne.

Vincent Miceli est né à Monreale, en Sicile, en 1733. Sa vie se passa dans cette ville, dont il fut un des curés et où il professa le droit et la philosophie au séminaire archiépiscopal. Il était depuis cinq ans préfet des études (*moderatore degli studi*) de ce séminaire, quand il mourut en 1781. Son enseignement avait eu un grand retentissement dans toute la Sicile. Des poëtes avaient célébré son système, auquel n'avaient pas manqué, d'autre part, les railleries des détracteurs de toute métaphysique et les objections plus redoutables d'une orthodoxie scrupuleuse. Soit modestie, soit humilité, il n'avait publié que des *Institutions de droit naturel*, en latin; mais il laissait de nombreux manuscrits, dont un seul vit le jour au XVIIIe siècle : c'est une *Introduction au droit canon*, également en latin, qu'un de ses élèves fit imprimer, un an après sa mort, avec une notice sur sa vie et un aperçu de ses doctrines métaphysiques et théologiques. Les deux principaux manuscrits dans lesquels étaient déposées ces doctrines elles-mêmes n'ont été publiés qu'en 1864 et 1865, par M. di Giovanni. C'est une esquisse (*specimen scientificum*) rédigée, comme l'*Éthique* de Spinoza, sous la forme d'une démonstration géométrique, et une Préface ou Essai historique (*Prefazione ossia saggio storico*), résumé complet des théories de l'auteur dans toutes les branches des connaissances humaines. M. di Giovanni a accompagné ces deux ouvrages de notices et d'éclaircissements destinés à montrer les analogies du système de Miceli avec les principaux systèmes idéalistes anciens et modernes, et il les a fait précéder de dialogues à la façon de Platon, dans lesquels il introduit le maître lui-même exposant et justifiant sa doctrine devant un petit nombre de disciples (1). Cette forme du dialogue a, de tout temps, été en honneur dans la philosophie italienne. Elle est maniée ici avec une rare élégance, sans que l'intérêt soit acheté aux dépens de la fidélité et de la clarté.

Dans un dernier écrit, publié cette année même (2), M. di Giovanni a établi un ingénieux parallèle entre le philosophe sicilien et un métaphysicien français, dont

(1) Celles de MM. Spaventa et Vera.
(2) Dante, *De vulgare eloquio*, liv. I, ch. XII.

(1) *Il Miceli ovvero dell' ente uno e reale, dialoghi tre, seguiti dallo* Specimen scientificum V. Micelii, *non mai fin qui stampato*. — *Il Miceli ovvero l'apologia del sistema, nuovi dialoghi, seguiti da scritture inedite di V. Miceli* (Palermo, tipografia di Michele Amenta).
(2) *Dom Deschamps e Vincenzo Miceli, precursori del moderno panteismo alemanno.*

les doctrines ensevelies dans des manuscrits depuis longtemps oubliés ont également revu le jour dans ces dernières années. Nous voulons parler du bénédictin Deschamps, en qui on a pu reconnaître un précurseur de l'hégélianisme (1). Miceli et Deschamps sont tous les deux hommes d'église. Ils portent également l'empreinte d'une forte éducation scolastique. Leur ambition est la même : ils veulent tirer d'un principe unique, par voie de déduction, un système qui renouvelle toutes les sciences, et qui réponde à tous les besoins spéculatifs et pratiques de l'esprit humain. Enfin, l'un et l'autre professent une métaphysique panthéiste, et le panthéisme se présente déjà dans leurs systèmes avec les caractères qu'il recevra quelques années plus tard, en Allemagne et en France, de systèmes plus célèbres. Ce n'en sont pas moins, malgré ces analogies, des tempéraments philosophiques essentiellement différents. L'un est un mystique chrétien, l'autre est un révolutionnaire qui prétend en finir avec toutes les lois divines et humaines. Le premier absorbe en Dieu toute volonté, toute vie, toute existence; le second ne laisse à l'Être infini qu'une existence abstraite, qu'il assimile lui-même à un pur néant, et il répugne même à lui laisser le nom de Dieu. Telle est toutefois la logique du panthéisme, qu'ils aboutissent, au fond, à des conséquences presque identiques. M. di Giovanni loue Miceli de garder un Dieu vivant et personnel; mais le vice propre du panthéisme n'est pas de refuser à Dieu une personnalité nécessairement incompréhensible, c'est de rendre impossible la personnalité humaine. Tous les êtres particuliers et les hommes eux-mêmes ne sont, pour Miceli, que le développement d'une substance à la fois triple et unique, qui ne peut se manifester, dans sa vie infinie et toujours nouvelle, sans se limiter elle-même, et sans se donner par là, en dehors de son existence intime et absolue, une existence extérieure et relative (2). Ils sont une libre création de la volonté divine; mais la création n'est ici proprement qu'une émanation, et c'est ce dernier mot que Miceli emploie de préférence. Comme Schopenhauer, dont M. di Giovanni le rapproche avec raison, il voit partout la puissance d'une volonté, mais non des volontés individuelles : l'âme humaine n'est que la volonté universelle déterminée à certains actes particuliers et s'en donnant la conscience; elle n'est libre que de la liberté de Dieu, ou du moins sa liberté morale n'est que l'accord ou le désaccord possible de ses actes, dans l'inépuisable développement de la vie divine, avec une certaine idée de perfection relative, qui s'y joint dans la conscience. Tout est bien au regard de Dieu, et le mal n'est dans l'homme qu'une limitation, il ne représente rien de positif. Miceli professe la morale de l'Évangile; mais quelle morale peut subsister sans le libre arbitre et sans la distinction absolue du bien et du mal? Il puise dans son panthéisme même une *loi d'amour* qui réunit tous les hommes par des liens d'autant plus étroits, qu'ils participent tous d'une substance unique; mais Deschamps établit aussi une loi semblable, au nom de son *athéisme éclairé*, et il en fait sortir la communauté des biens et des femmes. Si Miceli a l'âme trop honnête et trop pure pour aller jusque-là, il ne peut cependant s'empêcher de déclarer lui-même que « la division des propriétés est incompatible avec une société d'hommes et de chrétiens, qui vivraient véritablement en hommes et en chrétiens ». Enfin, c'est un chrétien convaincu, et même excessif, car il ne trouve de certitude que dans la foi et de salut que dans la grâce, l'une et l'autre émanations surnaturelles de la seconde et de la troisième personnes divines, la Sagesse et l'Amour, le *Fils* et l'*Esprit*. Quant à la raison, elle n'est pour lui, comme l'ordre naturel tout entier, que le *jeu* arbitraire d'une volonté toute-puissante et souverainement indifférente dans la plénitude de sa liberté (1). Miceli n'attribue donc à ses démonstrations métaphysiques qu'une apparence de vérité; mais comme il n'hésite pas à les faire sanctionner par la foi, il place en définitive sous le couvert du christianisme la substitution de l'émanation à la création, la négation du libre arbitre, l'explication du péché originel par l'imperfection naturelle de l'homme. C'est au fond, comme dans Deschamps lui-même, le renversement du christianisme, et il faut admirer la facilité avec laquelle de pareilles doctrines ont pu être professées dans un séminaire de Sicile sans que leur auteur ait été sérieusement inquiété, et sans que sa conscience elle-même, très-sincèrement attachée à l'orthodoxie catholique, en ait conçu quelque trouble.

On peut sourire d'une telle illusion : on aurait tort d'y voir un inexplicable aveuglement. Le christianisme, par ses dogmes essentiels, répugne évidemment au panthéisme; mais il n'est pas douteux qu'il n'ait développé dans les âmes et autorisé en quelque sorte, par plus d'un passage de ses textes sacrés, des tendances mystiques au bout desquelles le panthéisme semble presque inévitable. Quand on considère le renoncement à soi-même ou, pour mieux dire, la mort à soi-même

(1) *Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française. Dom Deschamps, son système et son école.* (Un vol. de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.*)

2. C'est la Trinité de l'*Esquisse d'une philosophie*. Les analogies sont si nombreuses et si trappantes entre la métaphysique de Miceli et celle de Lamennais, que M. di Giovanni ne doute pas d'une influence directe de la première sur la seconde. Il suppose que Lamennais a pu connaître le système de Miceli, soit à Rome, soit à Paris même, où ce système avait été communiqué à M. Cousin. M. Cousin n'a gardé que le souvenir du nom de Miceli, et il n'y a pas d'apparence qu'il ait initié aux spéculations du curé de Monreale un écrivain qui n'abjura jamais le mépris de l'éclectisme.

(1) Il est curieux de voir Miceli devancer, au profit de la foi, la *Critique de la raison pure*, qui parut l'année même de sa mort. Il refuse expressément à la raison la connaissance de ce qu'il appelle, comme Kant, la *chose en soi*, pour ne lui laisser que celle des phénomènes. Le principe de contradiction lui-même n'est pour lui qu'un principe *subjectif*. Enfin, il oppose à la raison un certain nombre de contradictions inévitables, dans lesquelles il est aisé de reconnaître les *antinomies* de Kant.

comme l'idéal de la sainteté, saura-t-on toujours maintenir en principe la personnalité humaine? et sera-t-il toujours facile de distinguer du Dieu du panthéisme ce Dieu qui seul peut dire : « Je suis celui qui suis » ; « en qui nous nous mouvons, nous vivons et nous sommes, » comme dit saint Paul, et « devant qui tous les êtres sont comme un pur néant? » C'est sur cette pente qu'ont glissé un grand nombre d'hérésiarques, et combien de docteurs orthodoxes s'y sont laissé entraîner plus qu'à moitié chemin!

M. di Giovanni, philosophe et prêtre comme Miceli, a su éviter ces écueils. S'il atténue quelquefois les erreurs de son devancier, il n'hésite pas à les répudier au nom de la raison et de la foi. Il n'en a pas moins le droit d'être fier, pour son pays, du philosophe qu'il a exhumé. Un tel effort pour créer de toutes pièces un système métaphysique, en plein XVIIIe siècle, au milieu du triomphe universel du scepticisme sensualiste, est un des premiers et des plus remarquables symptômes de cette renaissance philosophique qui s'annonçait déjà en Italie et en France aussi bien qu'en Allemagne, et qui devait surtout honorer la première partie du siècle présent. Miceli a précédé de plus de vingt ans les Galuppi, les Rosmini, les Gioberti, les Mamiani, et la Sicile a eu ainsi la gloire de préluder au réveil de la philosophie italienne comme elle avait préludé, six siècles plus tôt, à l'éclosion de la poésie italienne. La Sicile a su, d'ailleurs, se montrer fidèle à l'exemple que lui avait légué Miceli. Les études philosophiques y sont restées en honneur, et nulle part aujourd'hui elles ne sont cultivées avec plus de zèle et de succès. L'éditeur de Miceli est assurément un de ceux à qui elles sont le plus redevables. M. di Giovanni a le feu sacré. Il professe à la fois la philosophie au séminaire, au lycée national et à l'université de Palerme, et il trouve encore le temps d'écrire des ouvrages considérables, comme ses dialogues sur Miceli, et des *Principes de philosophie première*, inspirés, comme le système qu'il a exposé dans ces dialogues, par le désir de concilier la science et la foi, mais sans incliner vers le panthéisme et sans sacrifier, d'autre part, aux préoccupations du théologien l'indépendance et l'originalité du philosophe. Le trait dominant chez ce métaphysicien, c'est le patriotisme. Toutes ses œuvres sont consacrées à la patrie sicilienne, qu'il ne sépare pas de la patrie italienne. Les loisirs qu'il peut dérober à son enseignement, il les emploie à des excursions archéologiques à travers son île chérie. Il s'est fait l'éditeur des chroniques siciliennes des XIIIe, XIVe et XVe siècles. Naguère, dans une leçon publique, il défendait contre les prétentions nouvelles de la Sardaigne les droits acquis de la Sicile comme berceau de la poésie italienne (1). Dans ses dialogues philosophiques, il ne laisse passer aucune occasion de rappeler quelque site, quelque monument, quelque souvenir illustre de sa patrie. Il apporte le même patriotisme dans la discussion philosophique elle-même. Il est toujours prêt à répéter le cri : *Fuori i barbari!* quand il voit des doctrines étrangères, allemandes ou françaises, envahir l'Italie. Et cette invasion même, il se résigne difficilement à en admettre la réalité. Il aime à réclamer pour son pays la priorité de ces mêmes systèmes qu'il repousse comme importés du dehors. Ce patriotisme jaloux n'est peut-être pas exempt d'injustice : nous avouons, pour nous, qu'il touche profondément. Dans une contrée pour qui la patrie n'était, hier encore, qu'une expression géographique et une conception idéale, l'exagération même du patriotisme sera longtemps nécessaire pour conserver une indépendance chèrement acquise et toujours menacée.

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) *Dell' uso del volgare in Sardegna e in Sicilia ne' secoli XII e XIII, lettura fatta alla nuova società di storia per la Sicilia* (Palermo, 1866). Il est remarquable que cette question de priorité se soit posée entre la Sardaigne et la Sicile précisément au moment où l'Italie a paru craindre que ces deux îles ne lui fussent disputées par l'ambition de deux grandes puissances étrangères.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

Les amis d'Auguste. — Mécène, Virgile, Horace (1).

Parmi les fondateurs du nouvel empire, il faut compter un personnage qui a été le conseiller, le négociateur d'Octave, comme Agrippa a été son homme d'action et son général; tous deux ont été les bras d'Auguste, de même que Livie a été la tête de cette redoutable association. C'est de Mécène que je vous entretiendrai aujourd'hui, et j'essayerai de vous en faire un portrait à demi sévère, car il est difficile de se montrer tout à fait rigoureux devant une figure aussi aimable, aussi populaire aux yeux de la postérité, et qui a tant été chantée par les poëtes et les gens de lettres que son nom est devenu le nom générique de tous les protecteurs des lettres.

Mécène n'était pas Romain de naissance. Il ne l'était que par adoption. C'était un Étrusque, originaire d'Arretium. Sa famille paternelle s'appelait du nom étrusque de Cfelne, qui a été traduit en latin par Cilnius, prénom de Mécène. La famille des Cfelne avait exercé le pouvoir dans la Lucumonie d'Arretium; elle en avait été chassée par un soulèvement, et y avait été rétablie par les Romains. Du côté maternel, Mécène descendait d'une

(1) Voyez quatre leçons de M. Beulé sur *Auguste et son siècle*, dans le n° 9, p. 130, sur *Auguste dans sa maison*, dans le n° 11, p. 161, sur l'*Impératrice Livie*, dans le n° 12, p. 177, sur *Julie*, dans le n° 13, p. 201, et sur *Agrippa*, dans le n° 15, p. 225.

autre famille qui s'appelait soit Mecné, soit Mesné, d'où l'on avait fait le mot latin *Mæcenas*. Suivant l'usage étrusque, son nom le plus important était celui de sa mère. C'est ce qu'on remarque dans les inscriptions étrusques, où l'on voit les hommes désignés par le nom de leur mère, peut-être parce que, dans un pays aussi corrompu que l'était l'Étrurie, il n'y avait de filiation certaine que du côté maternel. Le nom de la femme étant préféré, le nom du père ne servait que de prénom.

Mécène était plus âgé qu'Auguste. Nous ignorons en quelle année il était né. Auguste avait cinquante-cinq ans quand Mécène mourut, et nous savons qu'il était alors un vieillard très-avancé en âge, très-voisin de la décrépitude. Comment les événements les rapprochèrent, nous l'ignorons. Mécène, à Rome, n'était qu'un petit personnage. C'était un simple chevalier, qui ne devait probablement quelque importance qu'à sa grande fortune. Mais quelle qu'elle fût, il avait besoin de la grossir. C'était un esprit fin, perspicace, et quand nous le rencontrons pour la première fois dans l'histoire, il a déjà su s'attacher à la fortune d'Octave, non pas comme homme de guerre, quoiqu'il se soit très-bien comporté à la bataille d'Actium, mais comme conseiller. Il n'avait en effet que peu de goût pour l'action; c'était surtout un homme d'affaires, adroit et conciliant. Chaque fois qu'il y avait quelqu'un à tromper, une négociation à engager, c'était lui qu'Octave envoyait en mission. Une de ces négociations, ce fut de marier Octave avec une descendante de Pompée. Une alliance allait se conclure entre Antoine et Sextus Pompée; si elle se réalisait, c'était la ruine certaine d'Octave. On envoya Mécène demander la main de Scribonia, qui était une petite-nièce du grand Pompée. Il réussit et l'alliance de Sextus et d'Antoine fut rompue.

Une négociation plus difficile, ce fut de réconcilier Antoine avec Octave, lorsque celui-ci n'était pas encore prêt à soutenir la lutte. On dépêcha à Brindes l'habile Mécène, qui partit entouré de toutes ses séductions, c'est-à-dire de sa cour de poëtes, déjà formée. Parmi ces poëtes il y avait Horace, Virgile, Domitius Marsus, nom beaucoup plus obscur, mais cependant un des amis de Mécène. On arriva à Brindes comme à un rendez-vous de plaisir. Antoine, qui était privé depuis longtemps de ces plaisirs délicats, fut charmé. Mécène réussit encore, et l'on renvoya en Orient le triumvir réconcilié avec Octave, c'est-à-dire caressé, trompé, jusqu'au jour où l'on serait assez fort pour l'écraser.

Une autre négociation délicate se présenta lorsque la guerre éclata avec Sextus Pompée, et lorsque Octave dut demander du secours à Antoine. Ce fut encore Mécène qu'on envoya; il fallut partir de nouveau pour Brindes, s'embarquer, traverser la mer, et aller trouver Antoine pour en obtenir des légions et surtout des galères. Il réussit comme dans toutes ses missions. Enfin, après la victoire d'Actium, nous le retrouvons à Rome avec de pleins pouvoirs. Lui, simple chevalier romain, sans titre déféré par les lois, sans élection du peuple, il se trouve le maître de Rome et de l'Italie! Il avait déjà appris, du reste, le moyen d'apprivoiser la multitude, car chaque fois qu'il y avait une sédition à Rome pendant le triumvirat, et qu'Octave avait besoin d'adresser au peuple de bonnes paroles, il envoyait l'habile, le doux, l'enjoué Mécène, qui ne se fâchait de rien, qui écoutait avec grâce les cris de la populace, et lui offrait en retour des dons et toutes ses fleurs d'éloquence. De sorte que lorsqu'il revint à Rome, sans avoir d'autre mandat que la volonté du triumvir victorieux, il resta le maître de l'Occident pendant le séjour d'Octave en Orient. Il faut dire que Livie était derrière lui et le soutenait de son énergie et de ses conseils, qui ressemblaient singulièrement à des ordres. Il y eut cependant une difficulté sérieuse avec les vétérans de César. On leur avait fait de grandes promesses, ils en réclamaient l'exécution et ne se payaient pas de paroles. Mécène épuisait en vain sa rhétorique et sa souplesse. C'est alors qu'il fallut envoyer Agrippa, l'homme de guerre, dont la main plus rude savait manier les soldats.

Ce fut à peu près la fin de la carrière publique de Mécène. Il alla rejoindre un instant Octave pendant qu'Agrippa prit sa place à Rome, il le suivit jusqu'en Égypte, et quand Cléopâtre, espéra exciter la passion d'Octave comme elle avait captivé l'attention de César et l'amour d'Antoine, je suis persuadé que c'était Mécène qui prémunissait Octave contre ses séductions.

L'empire étant fait, il ne restait plus d'obstacles, plus d'ennemis, il n'y avait plus qu'à jouir de la sécurité et du pouvoir conquis. Et si quelqu'un était disposé à goûter ces jouissances, c'était Cilnius Mæcenas.

Il n'avait pas d'ambition, il était parfaitement désintéressé en fait d'honneurs. Quant aux richesses, il en avait d'immenses. Comment acquises? L'histoire ne le dit pas. Je ne pense pas qu'Arretium fût la source de revenus si magnifiques. Cette fortune provenait sans doute des présents d'Octave, du butin fait à la guerre, des dépouilles des proscrits; il ne faut pas regarder de trop près aux fortunes issues des guerres civiles et des coups d'État. Ce que nous savons, c'est que Mécène n'avait pas d'ambition personnelle, qu'il refusa d'être sénateur, resta simple chevalier, relativement libre, toujours dévoué à Octave dont il était l'ami et le conseil, mais n'acceptant jamais sa munificence que pour les autres. Il aimait la paix, et il employa le crédit qu'il avait conquis auprès du maître d'une manière bienfaisante, prenant la défense des proscrits, protégeant les gens de lettres et les poëtes; en un mot, c'était un excellent homme, qui n'employait plus la ruse, une fois les difficultés de la guerre civile écartées, que pour faire aimer celui qui n'avait guère été digne d'amour jusque-là.

Il usait aussi de son influence pour modérer les colères de l'empereur, et il en donna une preuve bien connue un jour qu'Auguste jugeait en matière criminelle. Entraîné par les souvenirs de sa jeunesse, par sa

férocité native, Auguste condamnait imperturbablement à mort tous ceux qui passaient devant son tribunal; c'est alors que Mécène, séparé par la foule des assistants, lui jeta ses tablettes, sur lesquelles il avait écrit : « Lève-toi, enfin, bourreau ! » Auguste en effet se leva, renvoya les causes au lendemain, et le lendemain il avait repris le dessus sur son tempérament sanguinaire. C'est Mécène qui plaida la cause d'Agrippa oublié en Orient dans une fastueuse résidence, et qui dit à Auguste : « Tu as fait Agrippa si grand, qu'il faut le tuer ou le choisir pour gendre. » Et comme il lui démontra les avantages qu'il trouverait à le faire son successeur, Agrippa ne fut pas tué, car c'est ainsi que se décidaient les destinées des hommes les plus considérables dans les premiers conseils de l'empire.

Au fond, Mécène était un épicurien, un excellent vivant qui aimait la bonne chère, la table, les plaisirs de tous genres qu'affichent surtout les époques de corruption. Il était d'une dépravation élégante et délicate, et, d'après les auteurs qui ont fait le plus son éloge, il ne haïssait ni le scandale de bon goût ni la débauche brillante et gardant les apparences. C'était donc un de ces hommes qui sont merveilleusement faits pour préparer, pour faire aimer et accepter le pouvoir absolu.

Vous savez qu'il y a deux influences dont il faut tenir un compte sérieux dans les sociétés avancées : c'est l'influence des débauchés, qui sont heureusement les moins nombreux, et celle des bons vivants, qui sont malheusement le grand nombre.

Dans les époques d'ébranlement, quand la lie des sociétés remonte à la surface, vous voyez surgir un certain nombre d'hommes qui ont passé leur jeunesse à ne compter pour rien les lois civiles et les prescriptions plus délicates de la conscience ou de l'honneur, qui ne voient qu'un but : la satisfaction de leurs passions. Ces gens-là sont prêts à tout tenter le jour où ils peuvent mettre les pieds sur les lois et la justice. Ils ont appris de bonne heure à mépriser l'opinion, les honnêtes gens, les serments, la liberté, la patrie, à ne reconnaître pour divinité que la force. Ceux-là sont les ambitieux de haute volée, car la débauche est une terrible école d'ambition, d'audace et de servilité.

Les autres, beaucoup plus nombreux, qui sont des gens assez honnêtes, efféminés plutôt que délicats, accommodants plutôt que convaincus, égoïstes et préoccupés uniquement de leurs plaisirs, amoureux de la table, des théâtres, des promenades bien tracées, des rues bien pacifiées, blessés par une feuille de rose dans leur lit, en un mot ce sont les sybarites, troupe croissante aux époques de décadence, qui veut le calme à tout prix et ne devient implacable que si ces jouissances sont menacées.

Que la liberté, que la dignité du pays soient en péril, peu leur importe ; ils ne demandent qu'une chose, c'est la tranquille possession d'eux-mêmes et de leurs aimables vices. Ces gens-là aiment le despotisme avec fureur, parce qu'ils ne veulent pas qu'on trouble leur état de liesse et d'allégresse. Mécène était à leur tête. Il voulait la paix, une paix profonde, plus de missions, plus de voyages en Orient, où l'on était si rudement cahoté dans les litières ou secoué par les flots ; non, un seul voyage, aller des Esquilies à Tibur, de Tibur aux Esquilies. Et voilà ce qui nous prouve, messieurs, que Dion, dont nous parlions il y a huit jours à propos d'Agrippa, et qui a été si mal inspiré dans ses discours de rhétorique, a été judicieux en faisant de Mécène le défenseur du pouvoir absolu. C'est qu'en effet il est le type de cette classe très-nombreuse qui a besoin, je ne dirai pas de la servitude, mais de cette tranquillité sous un joug commun qu'on peut rêver hélas ! dans les temps modernes comme dans les temps anciens. Mécène était donc un des apôtres nés du pouvoir dictatorial d'Auguste. Dion a fait preuve d'esprit en le choisissant pour le champion du despotisme.

Voilà pourquoi Mécène, quoique épicurien et égoïste, resta l'ami d'Auguste, profondément dévoué et à la fondation de l'empire et à l'intérêt personnel du souverain. Il sentait très-bien, et Auguste le sentait non moins que lui, que cet exemple qu'il donnait de la vie facile, de la recherche de la volupté dans une certaine mesure qui ne choquait pas trop les regards de Rome, n'était pas sans une action lente, un peu délétère, détournait les citoyens du goût des affaires, consolait la jeunesse de n'être rien, endormait les vieillards et les empêchait de regretter le passé en admirant le bien-être du temps présent. Mécène était le grand pontife de cette religion du bien-être qui maintenait le peuple amolli dans une honnête obéissance. En même temps il avait le goût des lettres, et il excellait à caresser les poëtes, race si sensible aux caresses, et à transformer en flatteurs des gens qui auraient pu être des adversaires. Mécène était sans rival dans l'art de charmer ces esprits ombrageux et cet orgueil si facile à satisfaire et à désarmer qu'on appelle l'orgueil des hommes de lettres. Les services qu'il rendait à Auguste étaient donc des services de chaque jour, qui lui coûtaient d'autant moins qu'il suivait son penchant, qu'il satisfaisait tous ses goûts, qu'il vivait bien ; bien vivre, c'est le mot d'Horace, c'est le mot de toute la cour de Mécène. Auguste lui en était reconnaissant, à sa manière, et leur intimité alla toujours croissant, car chaque fois qu'Auguste avait un peu de tristesse, qu'il se sentait malade (et il avait des infirmités nombreuses dont la nomenclature se trouve dans la biographie de Suétone), il se faisait transporter, soit dans la maison de ville, soit dans la maison de campagne de Mécène, qui lui servait de garde-malade. La maison de Mécène, c'était la maison de repos, de convalescence d'Auguste; c'était là que la santé lui revenait, grâce à la gaieté, à l'esprit de son hôte, grâce aux distractions que savait lui ménager son ami.

Il y avait bien, messieurs, pour Mécène quelques petites compensations. On n'a pas impunément l'honneur

d'être l'ami d'Auguste, il faut acheter tant de gloire. Agrippa en a souffert jusqu'à voir sa vie abrégée par l'excès des fatigues; nous devinons par un mot terrible échappé à Pline ce qu'était la servitude privée, secrète, mais la servitude implacable d'Auguste, *duram servitutem Augusti.*

Quant à Mécène, il n'y avait point de prise sur lui. Mécène était l'homme le plus liant du monde; il ne résistait jamais, mais on faisait plus souvent ce qu'il persuadait de faire. Les compensations étaient d'un autre genre. Mécène avait une femme beaucoup plus jeune que lui, qui s'appelait Térentia. Il est impossible de nier que Térentia était la maîtresse d'Auguste: ce fut une des récompenses des services de Mécène. Mécène, il est vrai, était un philosophe, et ce n'est pas là probablement ce qui troubla sa bonne humeur; c'était un lien de plus entre les deux amis, voilà tout. Mais Térentia, qui était une femme très-jolie, d'un caractère difficile et capable d'exercer un très-grand empire sur son mari, probablement à cause de son mauvais caractère, avait un frère qui s'appelait Muréna et qui s'avisa de conspirer contre Auguste. Auguste le sut, et il imposa le silence à Mécène sur sa découverte. On voulait sans doute laisser s'engager, dans cette conspiration surveillée tout ce qu'il y avait encore d'hommes énergiques qui protestaient contre la servitude universelle. Mécène ne se tut pas, il avertit Térentia du danger que courait son frère; celle-ci avertit Muréna, et les conjurés se mirent à l'abri. Dès ce jour tout fut fini. Auguste n'était pas tendre, et une de ses qualités était d'être implacable; il ne pardonna jamais à Mécène. Il n'y eut point entre eux de rupture violente, cela n'était point facile, puisque Mécène n'était rien dans l'État. Il n'y eut point non plus de relations brisées. Auguste était de plus en plus malade, la maison de Mécène lui était de plus en plus nécessaire; mais il y eut un refroidissement que l'histoire a constaté, et la défiance ne sortit plus du cœur d'Auguste.

C'est là une compensation, me direz-vous, aux douceurs que Mécène avait tirées du commerce d'Octave. Je ne crois pas que ce fut là encore pour Mécène un grand châtiment. Il était consolé à l'avance par la façon de vivre qu'il avait adoptée. Sa vie se partageait entre sa résidence d'été et sa résidence d'hiver; il allait de l'une à l'autre, variant ses plaisirs avec les saisons, et entraînant avec lui le cortége de ses amis.

Nous savons à peu près, sans pouvoir exactement l'indiquer avec précision, l'endroit où était la maison de Mécène, à Rome. Ce n'était pas seulement une maison, c'était un terrain considérable, avec des jardins vantés pour leur fraîcheur, ou leur beauté et leur vue. Ces jardins de Mécène étaient restés célèbres à Rome, et Néron s'en empara quand il voulut s'étendre par-dessus la vallée qui sépare le mont Esquilin du mont Palatin. Il faut en chercher l'emplacement au delà de Sainte-Marie-Majeure, entre cette église et les bains de Titus, en se dirigeant vers Saint-Jean de Latran. C'est là qu'étaient les jardins de Mécène, jardins admirablement entretenus, et pour l'embellissement desquels l'art grec avait mis ses magnificences au service du goût romain.

Quant à la maison de campagne de Tibur, vous la connaissez. Elle existe encore, du moins en partie; il est impossible d'en méconnaître l'emplacement. Elle est située au-dessus des petites Cascatelles; elle était, il y a peu d'années, transformée en usine, et l'on voit encore la cour carrée de la maison de Mécène, avec des arcades auxquelles sont adossées des demi-colonnes doriques, à peu près comme dans le théâtre de Marcellus.

J'ai déjà dit que la vie de Mécène n'était pas toujours exemplaire. Il ne faut pas oublier, messieurs, qu'il était Étrusque, et les Étrusques avaient, même dans leur beau temps, une réputation établie d'aimer le plaisir et la débauche. Les Latins se moquent sans cesse de leur gros ventre, de leur bon estomac et de leur embonpoint, conséquence d'une vie toute matérielle.

Mécène était resté Étrusque, de façon qu'il avait deux existences, l'une pour l'intelligence et l'autre pour la satisfaction des besoins du corps. Les bains, les soins de sa personne, l'occupaient beaucoup; il avait importé à Rome l'usage de certaines piscines d'eau chaude où l'on pouvait nager en toute saison. Il avait aussi un goût singulier de la toilette, non pas d'une toilette très-relevée et très-élégante, mais d'une toilette quelque peu débraillée. On le rencontrait dans les rues avec sa ceinture défaite, sa tunique flottante, ayant sur la tête un petit manteau qui ne laissait passer que les deux oreilles et qui protégeait son crâne chauve contre le vent, suivi de deux eunuques, exactement comme une femme de l'Orient se rendant au bazar.

Il était très-vaniteux de sa personne; il avait de jolis doigts assez courts et les chargeait de bagues et de pierres précieuses. C'était un peu la mode des Étrusques. Vous le voyez par les tombeaux du musée Campana. Auguste l'appelle, dans une lettre, « mon émeraude d'Étrurie », faisant allusion par là à son goût pour les pierreries, goût plus digne d'une femme que d'un homme. Il traînait à sa suite une troupe de vauriens, de parasites, de pantomimes, gens qui ne plaisaient pas à Auguste, mais qu'il tolérait près de Mécène. On nomme même un de ces pantomimes, Bathylle, qui lui avait inspiré une affection qu'il est inutile de définir ici.

Ainsi donc Mécène offrait un mélange de grandeur et de petitesse, de qualités aimables et de défauts presque grotesques, de goûts élevés et de penchants honteux; il alliait à une grande munificence pour les lettres une complaisance misérable pour des flatteurs de bas étage, pour des parasites et des histrions. On pourrait lui comparer le surintendant Fouquet dans ce qu'il a de noble et de généreux, à condition de compléter la comparaison par l'image de Turcaret avec ses vices et ses ridicules.

Je suis fâché de trouver une ombre au tableau et de ne pouvoir vous montrer Mécène mourant comme il

avait vécu. Il semble que cette heureuse nature, qui avait accepté avec délices l'empire d'Auguste, dont rien n'avait assombri la sérénité épanouie, aurait dû quitter le monde toujours souriante et radieuse.

Il n'en est rien : Mécène, lui aussi, a subi son châtiment et payé son tribut à la grande loi humaine de la pénalité. Instrument d'Auguste, il est récompensé par le déshonneur porté dans son foyer et le refroidissement du maître. Esclave de Térentia, il est le jouet de cette femme coquette et acariâtre. Asservi au plaisir, il passe les trois dernières années de sa vie dans un état d'insomnie qui est un véritable supplice. Rome était égayée tous les huit jours par les querelles de ces deux époux, qui se manifestaient de la façon la plus violente. On voyait Mécène aller, à tout propos, devant le tribunal afin de répudier sa femme. Mais il ne l'avait pas plus tôt fait qu'il s'en repentait. Huit jours après, il trouvait Térentia plus belle que jamais et la reprenait pour la répudier encore. On avait fini par dire à Rome « qu'il s'était marié mille fois ».

Ce n'était rien que le ridicule pour un philosophe de la secte d'Épicure. Mais le système nerveux du débauché émérite était excité par ces scènes domestiques ; l'estomac fatigué et les suites des excès aidant, il en résulta une maladie cruelle, implacable, incurable : l'insomnie. On lui avait conseillé, comme remède, de boire beaucoup, et il s'en acquittait bien, mais ce moyen ne réussit pas longtemps. Il avait inventé un autre artifice plus délicat, c'était de réunir à quelque distance de la chambre où il reposait un orchestre dont les sons arrivaient à son oreille adoucis et à l'état de murmure. Tout fut inutile, et cependant il parvint ainsi à vivre pendant trois ans sans dormir. Il aimait la vie, qui lui avait été si douce, et Sénèque nous dit qu'il avait grand'peur de la mort malgré sa philosophie et les promesses que lui faisait Horace de le suivre dans le tombeau. Il avait toujours devant les yeux le spectre de la mort qui contribuait encore plus que les cris de Térentia à rendre ses insomnies douloureuses. « Que je sois infirme, s'écriait-il, aveugle, cul-de-» jatte, manchot, pourvu que je vive ! » Caton, lui, s'était écrié : « Mourons, ne pouvant vivre libre. »

Il mourut bien, à ce qu'il paraît : on appelait bien mourir, sous l'empire, faire l'empereur son légataire universel. Auguste fut l'héritier de Mécène.

Quel a été le rôle de Mécène dans les arts? Je ne vois pas qu'il ait exercé une action marquée sur les artistes. Mécène avait surtout la direction des lettres. En fait de beaux-arts, il n'a songé qu'à ce qui pouvait augmenter le bien-être de son intérieur, et aussi, fort heureusement, à faire reproduire ses traits. Il y a, en effet, deux pierres des deux plus célèbres graveurs du temps d'Auguste, Solon et Dioscoride, qui nous ont conservé l'image de Mécène.

La pierre de Solon représente un homme dans la force de l'âge ; il est gras, c'est bien le *pinguis Etruscus*, dont se moque Horace, quand il parle, non de Mécène, mais des Étrusques en général. Il est chauve, quelques mèches de cheveux lui forment une couronne autour de la tête, mais le crâne est nu, et l'on s'explique pourquoi, lorsqu'il paraissait en public, il se couvrait la tête d'un petit manteau qui ne laissait passer que les oreilles. Les muscles du cou sont très-accusés; ce ne sont pas les muscles du taureau, c'est plutôt un gonflement qui trahit l'engorgement des veines, effet des excès. Le profil a de la pureté et du caractère et donne bien l'idée de la race étrusque telle que nous la connaissons par les sculptures et les peintures des tombeaux. Il y a quelque chose dans le nez qui rappelle le nez du Polichinelle latin, mais le menton est large avec de beaux replis qui lui donnent de la majesté. Les lèvres sont bien dessinées, la bouche est bonne, elle a de l'abandon, de la facilité, elle exprime les sentiments affectueux; c'est la bouche d'un excellent homme, et l'on voit que s'il a prêté les mains à la tyrannie, ç'a été pour vivre tranquille lui-même et non pour faire souffrir les autres.

La pierre de Dioscoride est toute différente. Elle représente la vieillesse arrivée à la décrépitude, et je me demande si Dioscoride, en représentant Mécène tout à fait vieux, n'a pas cédé à la volonté de son illustre patron qui, préoccupé de ses insomnies, a voulu consacrer l'image de ce que devient un homme, si grand et si heureux qu'il soit, quand la maladie l'épuise pendant trois ans de suite.

On dirait que c'est par l'ordre de Mécène que Dioscoride a exécuté ce travail, tant il l'a fait vieux et desséché ! La lèvre est pendante; il reste toujours la tête fine et intelligente, parce qu'évidemment l'intelligence n'avait point faibli : l'irritation des veilles ne pouvait que l'aiguiser. Mais il est curieux de voir cette sécheresse, cette décomposition, cette saillie de toutes les parties musculaires des traits. Il ne reste plus en quelque sorte que la peau sur les os. C'est un contraste étrange avec cette tête pleine, grave, replète du portrait de Solon. On a encore un buste de Mécène qui est à Rome, mais il n'est pas assez bien conservé pour mériter une étude, surtout après les chefs-d'œuvre de Solon et Dioscoride.

Voilà, messieurs, une étude rapidement tracée, mais assez exacte de Mécène. Vous voyez que ce n'est pas un Périclès, ni même un Alexandre. Et cependant son nom a fait fortune, il est resté le type des protecteurs des poëtes; la postérité s'est fait un Mécène idéal qui sera aussi durable que l'humanité.

C'est qu'en effet il avait choisi le beau lot; c'est qu'en protégeant les poëtes, il s'était assuré leurs louanges, et passait avec leurs vers aux siècles les plus reculés. Le renom qu'ils lui ont fait est consacré : même aux meilleurs temps de notre littérature son nom a été aussi populaire qu'au siècle d'Auguste, et tous les amis des lettres ont toujours eu devant les yeux un modèle, un idéal, un type, c'est Mécène.

Dans cette conduite de Mécène il y avait d'abord ses goûts personnels. Il aimait les lettres comme tous les Romains riches et bien élevés, il les aimait et les cul-

tivait; il paraît qu'il avait écrit en prose aussi bien qu'en vers, mais on nous rapporte aussi qu'il était fort négligent et en même temps fort affecté dans sa forme. Qu'il fut négligent, cela se comprend, cela me paraît répondre à son caractère général : un bon vivant ne saurait s'imposer cette tension d'esprit qui donne la précision et la pureté du style. Mais qu'il fut affecté, c'est différent: quand on vit dans le commerce d'hommes d'une forme aussi pure, d'un goût aussi élevé que Virgile, que Properce, qu'Horace, cela n'est plus permis. Son tempérament l'emportait donc sur tous les exemples: la prétention qu'il affichait dans la toilette, cet amour des pierreries qui le possédait, sont une explication de ce penchant pour l'affectation.

L'amour des choses de l'esprit et l'amitié pour les gens de lettres s'allie très-bien avec le goût des festins; les joyeuses conversations prolongent le plaisir de la table. De bonne heure, Mécène dut rechercher les plus distingués et les plus aimables parmi les beaux esprits de son temps.

C'est ainsi qu'il fut mis en relation avec Virgile, recommandé par Asinius Pollion, puis avec Horace et avec Properce. Properce était un jeune Romain, très-bien doué, d'un caractère charmant, et qui paraissait né pour les actions les plus héroïques. Mécène le logea chez lui, et ce fut fini. Cette belle intelligence qui promettait à Rome un grand poëte et des œuvres d'un ordre élevé, s'effaça au milieu des voluptés de la maison de Mécène, s'usa à chanter les louanges d'Auguste ou les charmes d'une maîtresse. Properce mourut à trente ans, formant pour dernier vœu de mourir entre les bras de Cynthie. Voilà ce que valut au jeune poëte la protection de Mécène. Quant à Virgile, nous devons en parler avec plus de détail, parce que Mécène a exercé une influence considérable, non pas sur sa vie, mais sur ses poëmes et sur ses idées. Par là je suis amené à parler plus particulièrement de la portée politique du rôle de Mécène vis-à-vis des gens de lettres.

Il est vraisemblable qu'en même temps qu'il cédait à son goût personnel, Mécène obéissait à un mot d'ordre, que sa conduite était le résultat d'une entente avec Auguste. Auguste devait redouter cet esprit latin, caustique, un peu amer, qui avait gardé la saveur âcre d'Ennius, du vieux Caton, de Pacuvius. Auguste n'ignorait pas qu'il fallait craindre par-dessus tout les hommes qui, par leurs vers récités, soit publiquement, soit à l'oreille, pouvaient réchauffer les sentiments républicains, réveiller la fierté mal éteinte des cœurs romains et compromettre la fondation de l'empire. Mécène eut donc la mission d'attirer chez lui tous les poëtes et de diriger doucement leur inspiration de commande dans des voies favorables à la conservation de l'empire.

Virgile est certainement un des exemples les plus remarquables de l'influence que peut exercer un homme doux, fin, souple avec persévérance, cynique avec mesure et corrompu avec tact, sur une nature beaucoup plus élevée, beaucoup plus poétique, mais par là même beaucoup plus naïve.

Ce qui a sauvé Virgile, c'est-à-dire sa dignité personnelle, c'est qu'il a vécu loin de Rome. Quoiqu'on lui eût fait rendre son domaine de Mantoue, il avait toujours pour voisin le terrible vétéran, d'autant plus irrité. Il vendit son bien, partit avec sa famille, et mit toute l'Italie entre lui et son persécuteur; il s'en alla jusqu'à Tarente. Cette expatriation eut du moins ce résultat favorable, qu'elle éloigna Virgile de Rome. Il y vint sans doute pour voir Mécène et lui lire ses vers, mais Rome ne fut jamais son séjour. Son séjour fut Tarente et la Campanie, de façon qu'il vécut pour ainsi dire solitaire, qu'il ne fut jamais plongé dans le courant de servilité et de dégradation morale qui inaugurait le siècle d'Auguste, et qu'il garda tout ce qu'il avait de bon, d'honnête, d'élevé dans les sentiments. Malheureusement son esprit n'a pas gardé la même indépendance : Mécène l'avait encore trop souvent auprès de lui, ou savait l'atteindre par ses lettres et ses conseils. Le poëte n'a pu résister à une langue dorée, aux arguments spécieux, à des prières séduisantes, à un appel perfide à son patriotisme. L'inspiration générale de ses œuvres vient de Mécène.

Il y a plus d'indépendance dans ses *Bucoliques*, quoiqu'il y ait divinisé Octave par excès de reconnaissance, quoiqu'il ait chanté la grossesse de sa femme Scribonia, et promis un héros qui fut une fille, la trop fameuse Julie. Mais ses *Géorgiques* furent en quelque sorte dictées par Mécène. Auguste sentait la nécessité de ramener les esprits vers l'amour des champs. Il y avait de grandes propriétés en déchéance, d'immenses espaces de terre qui n'étaient plus cultivés. C'était aussi une façon de faire oublier les affaires publiques, la tribune muette, les élections confisquées, et d'assurer la soumission au maître. Afin que la théorie conduisît à la pratique, on recourut aux descriptions des poëtes.

Virgile était naturellement porté à célébrer l'agriculture, à mettre en hexamètres les préceptes les plus arides des livres carthaginois et des livres de Caton. Les *Géorgiques* sont dédiées à Mécène, et justement, car ce sont ses enfants. Virgile a été la forme, l'expression, l'instrument mélodieux; la pensée, c'est Mécène, c'est-à-dire Auguste.

Il en fut de même pour l'*Énéide*. Examinez l'*Énéide* avec attention, et vous reconnaîtrez que la pensée fondamentale du poëme, c'est de populariser les traditions de la famille impériale, c'est de raconter l'histoire des prétendus auteurs de la famille des Jules, et de créer le prestige historique et divin autour de ce royal berceau. Toute l'histoire d'Énée, d'Anchise, d'Ascagne, sera exposée avec complaisance, parce que ce sont les aïeux de Jules César et d'Auguste, et voilà Virgile attaché à ce poëme, où il a fait des tours de force d'invention au service d'un très-médiocre sujet.

Si Virgile avait été laissé à lui-même, aux libres in-

spirations de son beau génie, dans cette charmante campagne de Naples et de Tarente, il aurait fait d'autres œuvres, d'une forme aussi pure et aussi parfaite, mais d'une inspiration fière, personnelle, grandiose peut-être, car son génie a été affaibli par un sujet de commande. Il voulait en mourant brûler l'*Énéide*, dont il connaissait bien les beautés, mais qui pesait un peu sur sa conscience, il est permis de le supposer. C'est vous dire quelle a été l'influence de Mécène sur une âme candide et honnête qui se trouva d'autant plus liée que la reconnaissance pour ses bienfaits fut plus vive. Virgile a été trahi par le seul sentiment qui pouvait le rattacher à la politique de Mécène et d'Auguste, par la reconnaissance.

Le manuscrit de Saint-Denis, qui est maintenant au Vatican, contient un portrait de Virgile. Il est en costume grec; les cheveux, assez courts, tombent sur le front comme sur le front d'un diacre; la figure est rasée, le nez assez mal dessiné; l'expression générale est douce et tranquille.

Ce manuscrit est de l'époque byzantine, et le personnage qu'on donne pour Virgile a un caractère sensiblement byzantin. On a dû, faute de meilleur modèle, accepter ce type, d'après lequel l'art moderne essaye de reconstituer l'image de Virgile. Dans l'antiquité même, Caligula, par folie, avait fait détruire les images de Virgile. Après lui, on rechercha cependant les traits du poëte et on lui dressa des statues, car nous savons que dans le sanctuaire (*lararium*) de la maison des empereurs, il y avait un buste de Virgile, et c'était à bon droit, car le grand poëte avait fait accepter l'empire plus que personne, et avait singulièrement contribué à le consacrer en l'entourant de la double auréole de la poésie et du sentiment national.

Horace, au contraire, est un fils d'affranchi qui n'a pas assez oublié son origine, surtout dans sa conduite publique, et qui n'a pas les scrupules et les délicatesses du cygne de Mantoue. Horace, qui a pour principe de ne s'étonner de rien, est plus facilement conquis par Mécène; il devient aussitôt son commensal et son obligé, car Mécène lui donne tout simplement, de la main à la main, une terre assez considérable dans la Sabine. Horace, doté par Mécène, ne se rallie pas seulement à l'empire, il le chante, il vante Auguste, il concourt à parer et à rendre charmante la servitude publique. Il loue la concorde, la paix, la soumission, et cet ordre admirable établi par le despotisme, qui permet les longs festins, les loisirs infinis, les chants d'amour, les plaisirs champêtres, et qui dispense surtout des devoirs de citoyen. Horace, qui a des vers très-nobles et parfois des accents dignes d'un meilleur temps, a aussi des heures de cynisme où il étale au grand jour et comme par défi des actions honteuses que l'on doit taire, ne fût-ce que par pudeur, et qu'il affectait d'avoir commises.

Ainsi, qu'il se soit enfui en jetant son bouclier à la bataille de Philippes, je ne le crois pas. Brutus l'avait choisi pour tribun des soldats, grade qui équivaut à celui de colonel, et Brutus se connaissait en hommes. Non, il a été défait avec ses compagnons d'armes, mais il s'est bien battu. Cependant il s'est vanté d'une lâcheté dont un cœur romain aurait dû gémir, afin de faire sourire Mécène et de mieux flatter Auguste, le vainqueur de Philippes.

Je trouve également une preuve de bassesse dans les insultes qu'il n'a pas épargnées à l'un des plus beaux caractères de l'époque, Antistius Labeo. Labeo était un républicain que ni les ruses ni les menaces d'Auguste ne purent faire plier, à qui rien ne put faire courber la tête sous le joug. Horace l'a poursuivi de ses railleries et même de ses calomnies, si bien que Tacite n'a pu s'empêcher d'avoir pour cette complaisance indigne envers Auguste un mot de flétrissure.

C'est encore Horace qui chanta la victoire d'Actium, comme si le seul devoir en face de pareils triomphes n'était pas le silence.

Ce qui est a admirable dans Horace, c'est l'intelligence, la culture de l'esprit, la finesse de l'expression, une perfection de formes qu'on a rarement égalée, une langue exquise traduisant un goût exquis, une vivacité de style savante, des détails admirables, un art que je comparerais à l'art le plus délicieux des orfévres florentins. C'est un poëte merveilleux, c'est même un grand esprit, mais son âme, malgré des éclairs, malgré les souvenirs de la philosophie grecque, redevenait devant Auguste et Mécène, sinon servile, du moins digne d'un affranchi.

Horace est le grand-prêtre de cette fausse liberté qu'on appelle l'insouciance et le loisir. Il chantait et il aimait les festins, le vin, les belles maîtresses, les plaisirs de la ville et ceux de la campagne, qui ressemblaient fort à ceux de la ville dans la maison de Tivoli. Il était paresseux avec délices et narguait tout souci. Auguste voulut se l'attacher comme secrétaire : Horace refusa, non point par crainte d'être sous la main de l'empereur, mais parce qu'il avait horreur de tout lien régulier et voulait garder ses heures pour écrire, pour bien vivre, pour jouir de ses amis.

Il resta cependant le familier d'Auguste. Il y a même une lettre de l'empereur à Horace qui est assez curieuse, parce qu'elle montre comment s'y prenaient Mécène et l'empereur pour tenir en haleine tous ces beaux esprits disciplinés.

Dans une lettre qui est à la fois une caresse et une menace, Auguste se plaint à Horace de n'être pas assez souvent loué par lui dans ses vers : « Savez-vous que je ne suis pas content de vous ? Est-ce que vous croyez que vous serez déshonoré devant la postérité parce que vous aurez avoué que vous êtes mon ami? » Ainsi, la préoccupation d'Auguste, c'était de faire effacer la trace de ses crimes par les louanges des poëtes. Quand par hasard ils avaient composé trop de vers sans y glisser les vertus ou la gloire de l'empereur, Auguste leur écrivait doucement; mais sous la forme tendre et

amicale de ses paroles, on sent comme une pointe d'acier.

Le portrait que nous avons d'Horace sur plusieurs médaillons contorniates est conforme à l'image qu'il nous a laissé de lui-même. Il dit qu'il avait le nez petit, le front joli, les cheveux noirs, un air agréable, un sourire toujours prêt pour ceux qui l'abordaient. Sur ces médailles, en effet, on voit que le front est droit, le profil assez régulier, le nez fin (*vir emunctæ naris*), les traits délicats et spirituels, mais sans élévation; aujourd'hui encore on rencontre à Rome des types italiens qui n'attirent que légèrement l'attention et qui ont la plus grande affinité avec ce type d'Horace. Il avoue que de bonne heure son ventre grossit, que ses yeux devinrent malades; ils étaient bordés de rouge, un peu éraillés, et le poëte emploie sans fausse honte le mot de chassieux (*lippus*). Nous savons d'ailleurs qu'il avait la taille courte et qu'Auguste, dont la jovialité elle-même avait quelque chose de cruel, l'appelait «mon petit tonneau (*sextariole*) ». Ce surnom était un double trait dirigé à la fois contre la rotondité et contre la capacité de cet ancêtre de Falstaff, qui a trop célébré le bon vin pour n'en pas avoir abusé quelquefois.

Par ces deux génies, qui ont illustré Auguste et son siècle, on peut juger de l'action autrement puissante que Mécène a dû exercer sur des intelligences de second ordre. Properce, énervé par la volupté dans la maison de Mécène, mourait à trente ans et n'avait pas d'autre vœu que d'expirer dans les bras de Cynthie. Ovide, beaucoup plus jeune, mais gâté dès son enfance par de tels exemples, entremêlera à ses préceptes sur l'art d'aimer et à ses fades langueurs les plus basses adulations envers Auguste et même envers Tibère. Tibulle ne voudra aussi chanter que l'amour, et il semble que la littérature du siècle d'Auguste, plus elle est représentée par des talents inférieurs, plus elle est systématiquement amollie, corrompue, tournée vers la volupté, empreinte de flatterie et de servilité. Là se reconnaît l'influence de Mécène et la politique machiavélique d'Auguste, qui se cachait derrière lui.

Que d'autres admirent cet élégant corrupteur, cet aimable dispensateur de bienfaits, qui n'a rendu la vie plus douce à de pauvres poëtes que pour détourner leurs inspirations, compromettre leur génie, le faire servir aux desseins d'une politique égoïste, et l'engager à son insu, par de perfides et charmantes amorces, dans les piéges du despotisme! Semblables à ces oiseaux familiers qui attirent les oiseaux libres dans la cage et leur font chérir la captivité, les protégés de Mécène n'ont que trop bien réussi à convaincre leurs concitoyens, à leur faire accepter l'oubli de leurs devoirs, l'abaissement de leur conscience, l'abdication de leur volonté devant la volonté d'un seul. Grâce à ces enchanteurs, la postérité a partagé les illusions poétiques des Romains de l'empire; elle a fait de Mécène le type de tous les protecteurs de lettres, de même qu'elle a fait d'Auguste un idéal de clémence et de pouvoir paternel. Pour moi, je ne puis m'empêcher de mêler à l'indulgent mépris que mérite un tel homme un ressentiment plus profond, lorsque je songe aux nobles œuvres qu'il nous a volées. Quû n'eût point fait un génie tel que celui de Virgile, s'il eût été libre, solitaire, à l'abri des périls de la reconnaissance, échauffé par sa seule inspiration! Il n'eût point écrit les *Géorgiques*, mais il eût rivalisé avec Hésiode et vaincu Théocrite! Il n'eût célébré ni le pieux et larmoyant Énée, ni le petit Iule, ni la froide Lavinie; mais il eût chanté les splendeurs de Rome républicaine, raconté cette guerre punique que Silius a peinte si faiblement, et qui était une guerre de géants, créé à la suite d'Homère une épopée plus belle que l'*Énéide*, mais surtout il n'eût point subordonné ses compositions aux intérêts et aux prétentions de la famille impériale. Sans Mécène, Horace serait resté digne de l'amitié de Brutus, et, au lieu de murmurer sans cesse les noms de Lesbie et de Lalagé, il aurait loué les Scipions, les Gracques, les deux Catons, dans des vers semblables à son ode sur le Juste.

Properce, à son tour, au lieu de s'éteindre honteusement dans les délices du palais de Mécène, aurait tenu les promesses de sa première jeunesse, qui était mâle, pleine d'une ardeur fière, et laissait pressentir quelque chose d'héroïque. Plus heureux Cicéron! Plus heureux les proscrits qu'Octave avait fait égorger! Ils n'ont perdu que la vie!

Ne pas respecter le génie, le corrompre, en faire l'instrument, le complice d'un système politique ambitieux, tourner contre la liberté de la patrie ce feu divin que la patrie avait produit pour se relever de ses épreuves et glorifier sa liberté, c'est plus que de l'adresse, c'est un crime. L'humanité a le droit de demander un compte sévère à ceux qui ont étouffé dans leur germe des beautés perdues pour jamais.

Le temps me manque pour vous présenter d'autres considérations sur ce sujet; elles ont leur gravité; elles touchent à nos intérêts les plus chers, à l'éducation de la jeunesse. Mais nous instruirons, dans notre prochain entretien, ce procès de la littérature du siècle d'Auguste.

E. Beulé.

BULLETIN DES COURS.

De la foi religieuse dans la famille moderne.

(Sixième leçon de M. Legouvé).

S'il existe encore aujourd'hui des familles religieuses, il n'y a plus, à proprement parler, de religion de famille. Dans la bourgeoisie et dans le peuple, les femmes seules sont restées croyantes; seules elles fréquentent assidûment les églises, et y portent une foi fervente. Quelques maris s'y laissent entraîner par complaisance conjugale et par amour de la paix. D'autres, les hommes forts, les voltairiens déterminés, raillent

la piété de leur femme, et gênent ses pratiques dévotes. Les hommes sensés se contentent d'établir et de maintenir dans leur maison la liberté des cultes, et trouvent bon que l'on aille même à la messe, pourvu que l'on ne trouve pas mauvais qu'ils n'y aillent point. Pour les enfants, ils se partagent entre leurs parents, selon l'âge et le sexe. Les filles suivent l'exemple maternel, les fils aussi, dans leur première enfance, et jusqu'à leur première communion. Mais leur ferveur tombe bientôt. Ils passent rapidement de la tiédeur à l'indifférence, puis au scepticisme, et le jour où on les laisse maîtres de leurs actions, ils renoncent à des pratiques qui depuis longtemps leur pèsent. La famille se trouve ainsi partagée en deux camps, celui des fidèles et celui des incrédules. Il n'y a pas pour cela de rupture violente et, dans le train ordinaire de la vie, la bonne intelligence subsiste, grâce à une tolérance réciproque. Calme trompeur, qui peut durer longtemps, mais qui peut aussi être brusquement troublé ! Survienne telle circonstance qui réveille les passions religieuses, et voilà la guerre allumée. Dans l'aristocratie, il n'en va pas tout à fait de même. Ce n'est pas que la foi n'y soit aussi fort entamée, mais la tradition y maintient les habitudes de piété. Sceptiques et croyants y sont également exacts à s'acquitter de leurs devoirs religieux; c'est pour eux une affaire d'étiquette et de rang, une distinction sociale et politique, un signe de ralliement. Comme les fils des croisés tiennent peu de place dans la société moderne, leur foi fût-elle pure de tout mélange d'intérêts terrestres, il n'en serait pas moins vrai que dans la grande majorité des familles d'aujourd'hui, même les plus unies, il existe un germe latent de discorde, un désaccord secret, qui peut dégénérer, à un moment donné, en mésintelligence déclarée et en lutte ouverte.

Tel est le mal signalé par M. Legouvé. L'auteur du *Journal* le sent et s'en inquiète. Nous allons voir quel remède il y trouve.

Il convient de dire d'abord que le héros du livre de M. Legouvé est un déiste, révérant le Christ comme l'envoyé de Dieu, acceptant du christianisme la morale, sans le dogme, sympathique même au dogme plutôt qu'hostile. Il a complètement abandonné à sa femme l'éducation religieuse de leur enfant. Chrétienne fervente, la mère a fait de son fils un soutien de la foi. Il est enrégimenté dans les sociétés catholiques, il y parle, il y agit. Il a introduit dans la maison paternelle un personnage qu'il a connu dans ces pieuses réunions, un prêtre. Le père s'aperçoit que son fils lui échappe, et ne lui appartient déjà plus tout entier. Il apprend de plus que l'abbé, auquel l'enfant montre chaque jour plus de confiance, est un jésuite. Malgré lui, il se souvient des *Provinciales* et du mauvais renom qui est resté attaché depuis Pascal à la politique des Révérends Pères. Il soupçonne une intrigue. Son fils est né avec une de ces âmes ardentes et passionnées sur lesquelles le fanatisme a tant de prise. A l'âge de douze ans, au sortir d'un sermon sur les peines éternelles, il voulait convertir un petit protestant, son camarade ; après avoir épuisé toutes les ressources de son éloquence, après avoir inutilement prié, supplié son ami de renoncer à des erreurs qui le perdaient, il en était venu dans l'excès de son zèle à entreprendre de le tirer par force de son aveuglement et de le sauver malgré lui. Il l'avait roué de coups, pour son bien, par charité chrétienne. Le père craint que les conseils et l'exemple de l'abbé ne réveillent chez le jeune homme ces instincts de prosélytisme, et qu'il ne se fasse prêtre.

Impatient de savoir ce qui se passe dans le cœur de son fils, l'auteur du *Journal* provoque la crise qu'il redoute, et met le jeune homme en demeure de se prononcer. Il lui fait lire un vieux livre, trop oublié aujourd'hui : le *Traité de la puissance paternelle*, par Pierre Ayrault, lieutenant-criminel au présidial d'Angers. L'auteur avait huit enfants. Il en destinait deux ou trois à l'Église ; pour l'aîné, il comptait en faire son successeur. Il l'envoya au collége des jésuites à Paris, en priant instamment les Pères de ne pas chercher à le retenir dans leur compagnie. Deux ans après, l'enfant avait disparu. Pierre Ayrault réclama inutilement ; en vain le parlement fit défense aux jésuites de recevoir Réné Ayrault dans leur ordre contre la volonté de son père ; en vain le roi intervint et écrivit à Rome ; en vain le pape, à la requête de l'ambassadeur de France, fit inviter le Provincial de Paris à représenter l'enfant : les jésuites répondirent qu'il n'était plus dans leurs mains. Ils le firent voyager de maison en maison, et surent si bien le cacher, que l'on perdit sa trace. C'est alors que Pierre Ayrault publia son traité *contre l'abominable invention de ceux qui, soubs le tiltre de jésuites et faux prétexte de piété, retiroient les enfants de l'obéissance de leurs pères et mères et ruinoient les familles :* livre étrange, où l'émotion se cache sous l'érudition, où le père invoque à l'appui de son autorité méconnue le témoignage des Écritures, des Pères, des conciles, des philosophes, et prouve par les textes, comme un point de droit controversé, la légitimité de son désespoir et la gravité de l'offense que lui fait la désobéissance de son fils. « Si ce » discours vous peut remettre en vostre naturel sentiment, » lui disait-il en terminant, et qu'à cette occasion vous ayez » envie de vous recognoistre, ne différez plus. Ce que l'Église » a toujours les bras ouverts pour y reprendre les pénitents, » elle le fait à l'exemple des pères et mères. *Veni itaque, et » pax erit : revertere et satisfactum est.* » Réné Ayrault ne revint pas.

L'élève de M. Legouvé a le cœur meilleur. Il déclare sans hésiter que ce Réné est un monstre, et que l'homme qui fait une chose sainte comme on fait une action honteuse, en se cachant, est digne de mépris. L'auteur du *Journal* n'est qu'à demi rassuré. La franchise et la droiture de son fils le touchent; il comprend pourtant que cette épreuve est insuffisante, et que s'il n'a pas à craindre une insulte pareille à celle que ressentit si amèrement le magistrat angevin, il reste entre lui et son fils un nuage qu'il importe de dissiper. L'enfant est d'âge à observer et à réfléchir. Habitué à trouver toujours son père auprès de lui, il doit s'étonner de ne pas le voir à l'église. Le père pourrait alléguer qu'il ne lui doit point de compte de sa conduite, et se retrancher dans sa dignité paternelle. Mauvaise réponse, expédient mesquin, qui écarterait la difficulté, sans la résoudre. Il peut encore laisser supposer qu'il s'acquitte de ses devoirs religieux à ses heures. Mais le mensonge lui répugne ; et d'ailleurs saurait-il le soutenir longtemps ? Mettre son fils en droit de douter de sa parole, il n'y veut pas penser. S'associer à des pratiques qui ne sont pour lui que de vaines cérémonies, prier des lèvres un Dieu qui n'est pas le sien, ce serait pis encore. Exposera-t-il à son fils les raisons de son incrédulité, lui donnera-t-il une leçon de scepticisme ? A quoi bon ? S'il réussissait à ébranler ses croyances, que lui offrirait-il en échange ? L'idée abstraite de Dieu ne suffit pas à tout le monde. Et s'il échouait, si ses raisonnements les plus forts venaient se briser contre la foi obstinée d'un enfant, quelles seraient les conséquences de cet

échec? Il faut pourtant qu'il parle; s'il se taisait, d'autres parleraient pour lui : la vie, les hommes, les livres, les passions, les partis, apprendraient tôt ou tard au jeune catholique que la croyance dans laquelle il a été nourri, et qui lui semble une vérité nécessaire et indiscutable, est, au contraire, très-discutée, et que le monde lui échappe. Puisque sa foi doit être mise à cette épreuve, c'est le devoir du père de le préparer à la supporter vaillamment, sans étonnement et sans colère. Puisqu'il est destiné à rencontrer des incrédules, il faut qu'il soit averti qu'on peut être honnête homme sans croire ce qu'il croit. Il est bon d'ailleurs qu'il apprenne à se distinguer de son père, à affirmer sa propre personnalité, à compter sur lui-même, et à ne plus faire de l'autorité paternelle l'unique fondement et l'unique règle de ses opinions; il est bon qu'il apprenne aussi à respecter toutes les convictions sincères, et qu'il ait son père pour premier contradicteur, afin que la piété filiale lui enseigne la tolérance.

Pour toutes ces raisons, l'auteur du *Journal* prend le parti de s'ouvrir franchement à son fils et de lui montrer le fond de son cœur. Il admire les institutions fondamentales du catholicisme, la confession, la communion; mais l'admiration n'est pas la foi, et la pratique, sans la foi, n'est qu'une hypocrisie. Il doute, mais il ne nie pas. Les raisons de son doute, il les garde. S'il ne veut pas faire acte de foi quand il doute, il veut encore moins faire acte de propagande pour ne propager que des doutes. Mais prétendre qu'il n'y ait pas de salut hors de l'Église, c'est nier la justice de Dieu. S'il n'y avait hors du catholicisme que mensonge, crime et perdition, Dieu permettrait-il que le nombre des catholiques fût si restreint? N'aurait-il pas répandu sur toute la terre une vérité si nécessaire? Aurait-il condamné tant de millions d'hommes à l'ignorer ou à la méconnaître? Il y a des impuissances de croire aussi invincibles que la foi. Celui qui tient nos cœurs en sa main peut-il nous en demander compte? Le premier fondateur de la liberté de conscience, c'est Dieu, qui nous fait et nous laisse libres. La liberté de conscience, c'est la foi, le dogme du XIXe siècle; et c'est mal l'entendre, que de la restreindre à la liberté des cultes; elle comporte une obligation plus haute, le respect, non pas seulement la tolérance, mais le respect profond de toutes les convictions et la ferme croyance que toute foi sincère est pure et mène au ciel. Le Christ n'a-t-il pas dit : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père? »

Nous avons fort incomplétement reproduit l'éloquent discours du déiste. Il suffit que nous en ayons indiqué le sens; c'est un plaidoyer en faveur de la liberté de conscience. Dans la famille modèle où nous introduit M. Legouvé, les choses s'arrangent toujours à souhait. Le jeune homme est converti à la tolérance. Un catholique plus endurci, un Réné Ayrault, aurait fort bien pu répondre: « Mon père, votre langage ne » me semble pas orthodoxe; on m'a enseigné que la seule » liberté qui soit légitime, c'est la liberté du bien. Le bien » c'est l'Église, la foi de l'Église, les pratiques prescrites par » l'Église. Nous sommes et nous devons être libres d'obéir à » l'Église; nous ne sommes pas et nous ne devons pas être » libres de lui désobéir. La prétendue liberté de conscience » que vous réclamez, c'est la liberté du mal; c'est une détes- » table invention des hommes pervers. Voilà ce que l'abbé me » répète tous les jours. Faut-il vous croire? Faut-il croire » l'abbé? » Il pencherait inévitablement du côté de l'abbé, s'il était profondément imbu de l'enseignement des jésuites.

E. RITTIER.

L'histoire et la légende dans le drame (Galilée). — Les caractères dans la comédie (les Idées de madame Aubray).

(Conférence de M. Sarcey).

I

La conférence sur *Galilée* est de celles où M. Sarcey a fait entrer le plus d'idées générales, de faits particuliers, de souvenirs, de rapprochements, de mots heureux. Je regrette que les proportions de cette analyse m'obligent à élaguer une grande partie de ces détails parfois un peu touffus, mais qui jamais ne sont dépourvus d'intérêt et d'à-propos. Nos lecteurs n'ignorent pas qu'un résumé ne peut donner une juste idée de ces sortes de causeries; mais cela est vrai surtout pour celles de M. Sarcey. Il est curieux de voir l'effet qu'il produit sur ceux qui l'écoutent pour la première fois. D'abord la familiarité, disons même le sans gêne de l'expression les surprennent; le nombre des digressions, le décousu apparent des idées les déroutent; certaines hardiesses les effarouchent, et ils ont besoin de s'accoutumer à l'extérieur même de l'orateur. Pendant que je suis sur ce chapitre, que M. Sarcey me permette de lui signaler certain balancement de corps qui donne parfois à ses auditeurs un commencement de mal de mer. Mais il n'y a balancement qui tienne : bientôt on se fait à tout cela; la chaleur véritable de l'orateur se communique à son auditoire; on prend plaisir à lui voir improviser sinon ses idées, du moins la forme qu'il leur donne; on admire la multitude d'exemples dont il les appuie; on s'accommode de ses néologismes parisiens, et l'on ne regrette plus du tout les périphrases et les périodes auxquelles d'autres nous ont habitués; vous vous laissez prendre à ce mélange naturel, et en même temps fort habile, de finesse, de bonhomie et d'audace; vous acceptez le causeur tel qu'il est; vous ne le voudriez pas autrement, et renonçant à toute défiance, même quand il lui arrive d'avoir tort vous êtes disposé à lui donner raison. Tel est du moins l'effet que M. Sarcey produit sur le public quand il veut s'en faire applaudir, et cette fois il l'a voulu.

Il n'a pas analysé la pièce de M. Ponsard qui faisait le sujet de la conférence; mais, suivant sa méthode, il y a cherché une de ces conventions qu'il a coutume d'étudier au théâtre, et ne s'est servi de *Galilée* que pour examiner une certaine idée théorique et générale.

Tout le monde sait à présent que le héros de M. Ponsard ne ressemble que de loin au personnage historique. Les articles qui pleuvent à ce sujet depuis que la pièce a paru à l'horizon l'ont appris surabondamment à tous ceux qui lisent un journal. Le théâtre offre le moyen le plus prompt et le plus efficace de répandre les idées. Qu'un fait historique, une question morale, politique, sociale, économique même, soient étudiés par des savants ou des écrivains du premier mérite, ce n'est pas assez pour en saisir l'opinion publique. Le roman lui-même n'y réussit que rarement. Mais dès qu'un auteur dramatique s'en empare, s'il a quelque talent et que

son œuvre soit viable, aussitôt le fait ou l'idée sont connus, commentés, étudiés, controversés. La presse et le public entier s'en occupent, et voilà une question lancée. Cette popularité ne durera peut-être pas une quinzaine ; mais il en restera toujours quelque chose. Telle compagnie dépense son capital en frais de publicité : elle va ruiner ses actionnaires et même ses directeurs. Il y aurait cependant un moyen bien simple de lancer l'affaire : chargez M. Labiche de la mettre en vaudeville.

On sait donc à peu près, aujourd'hui, grâce à M. Ponsard qui a dit le contraire, que Galilée était un personnage fin, souple, délié, bon catholique peut-être, mais passablement épicurien, dévoué à la science et à la vérité sans doute, mais jusqu'au bûcher exclusivement, et très-peu disposé à subir le martyre pour apprendre à la terre qu'elle tournait depuis longtemps sans s'en douter. Le pape et les inquisiteurs lui en voulaient moins d'avoir contredit les saintes Écritures que de s'être moqué d'eux dans un de ses livres, d'une manière fort savante et en même temps fort ingénieuse. Il possédait cet art qu'on voit toujours florissant dans les temps où la franchise a ses périls, où les Italiens excellent, et qui s'est pratiqué même chez nous avec assez de bonheur, l'art de laisser entendre les choses à demi-mot et de répandre, en esquivant le danger, des vérités dangereuses. Mais il avait affaire à des gens qui ne manquaient pas d'esprit non plus, non pas bons astronomes sans doute, mais Italiens, diplomates et, qui plus est, cardinaux. Ils surent, sans scandale et sans violences brutales, le contraindre à une entière rétractation.

M. Ponsard a-t-il bien fait de nous donner un autre Galilée, fier, magnanime, animé d'une passion intrépide pour la vérité, inflexible ou presque inflexible, personnage presque légendaire, qui représente la liberté de penser, la dignité de l'homme et du savant en lutte avec la brutale oppression d'un fanatisme ignorant? Pour donner à la question un caractère plus général, l'auteur dramatique a-t-il le droit de suivre la légende? Est-il obligé de se conformer à l'histoire?

Voyons d'abord ce qu'est la légende et comment elle se forme. Il en est une dont nous connaissons à présent le fond historique, que nous suivons dans l'imagination populaire à mesure qu'elle se forme, que nous voyons prendre un corps dans une foule de compositions poétiques, et enfin s'immortaliser dans de grandes œuvres dramatiques : c'est la légende du Cid. Ce héros, à qui Corneille a prêté de si beaux sentiments, fut en réalité une sorte de chef de bande, demi-soldat, demi-brigand, usant tour à tour de ruse et de violence, docile à son roi quand il ne pouvait faire autrement ou qu'il y trouvait son intérêt, qui, banni par Alphonse, s'empara de Valence, se mit à la tête d'aventuriers sarrasins et vécut du pillage qu'il exerçait avec assez d'impartialité sur les chétiens et les Maures. C'est cependant ce guerrier équivoque que l'imagination des Espagnols a peu à peu transformé en un modèle d'héroïsme et de chevalerie. Chez eux la pensée nationale, la grande idée, comme disent les Grecs quand ils parlent de reconquérir Constantinople, était alors de chasser les Maures qui, pour le dire en passant, restèrent bien plus longtemps en Espagne que les Turcs ne sont encore restés sur les rives du Bosphore. Le Cid s'était fait respecter et redouter des Musulmans : il les avait souvent battus, dans un temps où leur puissance était formidable ; il leur avait pris Tolède et Valence et avait songé à fonder une monarchie espagnole : c'en était assez pour qu'après sa mort on le regardât comme le chef de la résistance chrétienne, le grand ennemi des envahisseurs, le héros de l'indépendance. Je pourrais encore citer ici les Grecs, qui ont possédé, qui possèdent des héros véritables ; le vieux Canaris n'est pas mort et il a vu partir pour Candie des volontaires dignes de lui succéder ; mais plus d'un clephte figure dans les souvenirs populaires parmi les libérateurs de la Grèce, et la reconnaissance publique oublie le mal qu'ils ont fait aux chrétiens en faveur de celui qu'ils ont fait aux Turcs. Dès que le peuple espagnol eut choisi le Cid pour son héros préféré, il le para naturellement et sans parti pris de toutes les vertus qui devaient, dans l'opinion populaire, accompagner l'héroïsme. A mesure que la barbarie diminuait, que les idées et les sentiments devenaient plus délicats et plus purs, le personnage légendaire se transformait aussi. Ce type où l'Espagnol aimait à voir une image embellie de lui-même, ce héros chéri de la nation et dont elle était fière, elle lui attribuait tout ce qu'elle imaginait de qualités, comme un amant ne peut concevoir une perfection sans la rapporter à sa maîtresse. C'est ainsi que le Cid devint, dans les siècles de la chevalerie, un personnage chevaleresque, généreux, désintéressé, religieux observateur de sa parole, fier et grave, généreux autant qu'intrépide, fidèle à Dieu, à l'honneur, à son roi, aux pieds duquel il venait déposer toutes ses victoires. Cependant il conserve encore jusque dans la pièce de Guilhem de Castro quelque chose de farouche et de rude qui rappelle son origine. Mais dans Corneille il n'y a plus rien de pareil : l'impétuosité de la jeunesse, un courage chevaleresque, une soumission respectueuse à son roi, un amour violent, mais délicat et même subtil, le sentiment de l'honneur et du devoir plus puissant encore qu'une passion si forte, tels sont les seuls traits que Corneille ait conservés au Cid et qui lui restent aujourd'hui dans notre imagination.

Il y a un désaccord aussi complet entre le don Carlos de l'histoire et celui qu'un opéra nouveau vient d'emprunter à un drame de Schiller. Le fils de Philippe II était presque un fou, fou méchant et cruel. On le plaignit comme une victime de la cruauté de son père ; on le regretta comme presque tous les princes qui meurent jeunes ; on le pleura comme une espérance brusquement enlevée, et on lui prêta une foule de qualités, uniquement parce qu'il n'avait pas eu assez de temps pour montrer ses vices.

La légende, on l'a vu par ces exemples, donne aux personnages autour desquels elle se forme un trait principal, fortement marqué ; elle leur fait exprimer une idée à laquelle viennent s'ajouter des idées secondaires du même genre pour la confirmer et la mettre en lumière. Ce sont comme des cristaux de même forme qui viennent s'ajouter à un noyau de cristallisation. C'est que les conceptions de l'imagination populaire sont simples : elle ne complique pas ses créations, et, une fois la donnée établie, elle la poursuit avec une logique qui, pour être instinctive, n'en est que plus rigoureuse. Écoutez le début d'un conte de nourrice : « Il y avait une fois une fée très-bonne », ou bien : « Il y avait un petit garçon très-méchant ». Cette bonté ou cette méchanceté une fois admises, tous les détails du récit ne servent guère qu'à la prouver et à la développer. Et la nourrice, en cela, fait œuvre d'art sans le savoir. Pour l'art le fait n'est rien qu'un moyen d'exposer et de prouver une idée : l'important, c'est l'idée et le rapport qui existe entre elle et les faits. Ainsi, au théâtre, si nous prenons *Andromaque*, par exemple, nous verrons que Racine

a peu observé les mœurs grecques, qu'il a oublié la condition véritable des esclaves dans cette antiquité reculée; mais a-t-il développé avec génie son idée, qui était de montrer les effets de la jalousie dans une âme violente comme celle d'Hermione? Les faits présentés par le poète sont-ils heureusement choisis pour la mettre en lumière? Voilà l'important; le reste, au théâtre, n'est rien ou presque rien.

Cette théorie établie, quel rôle joue la légende dans l'art dramatique? Le voici. Elle fournit à l'auteur une idée générale personnifiée dans un homme. Il vaut mieux pour l'auteur prendre ses personnages à la légende que de les demander à l'histoire ou de les composer de toutes pièces, et cela pour plusieurs raisons.

La première, c'est que les types créés par l'imagination populaire sont à la fois logiques et vivants. Nous avons déjà remarqué dans la légende ce caractère logique si favorable à l'art. Quant à la vie et à la vérité, le peuple ne peut manquer de les mettre dans ses conceptions, car, bien qu'il fasse des abstractions, c'est sans le savoir, et ces caractères, abstraits par leur ensemble et par leur simplicité, il ne peut se les représenter que parlant, agissant, conformes en un mot, dans toutes les circonstances particulières, à la vérité. Il faut aussi remarquer qu'une pièce ne se joue pas pour un petit nombre de personnes qui savent l'histoire, mais pour un public qui l'ignore ou n'en connaît que les grands traits, et encore ne les connaît-il que modifiés et transformés par la légende, si bien que la pure vérité, quand on la lui montre, lui semble d'abord inexacte et fausse. Prenons, au contraire, des faits qui, vrais ou faux, sont admis du public; aussitôt il nous comprend; nous parlons sa langue; il n'est pas dépaysé dans notre œuvre; il retrouve avec plaisir autour de lui les choses et les idées auxquelles il est accoutumé. Le son même de ces noms qui depuis longtemps remplissent son imagination et l'excitent, éveille chez lui un monde de pensées et d'impressions qui sommeillaient, et souvent le mot le plus simple entraîne après lui tout un cortége de souvenirs poétiques.

L'auteur qui se trouve placé entre deux versions du même fait, deux images du même personnage, l'une légendaire et l'autre historique, fera donc bien de choisir la première. C'est pour lui un droit; c'est aussi un avantage. On dit que l'histoire est aujourd'hui trop connue et le public plus exigeant sur la vérité. Non, le grand propagateur des lumières, Thimothée Trimm, n'a pas encore tué la légende. Elle vit, au grand avantage des auteurs dramatiques. D'ailleurs, l'idée étant presque tout, nous pouvons prendre bien des libertés avec les faits et brusquer l'histoire: le succès justifiera tout.

Ainsi M. Ponsard a eu raison, quoi que puissent dire les historiens, de nous montrer dans Galilée la lutte de la libre pensée contre le fanatisme. Le public lui accorde ce droit; il a raison de le prendre. Nous irons chercher la vérité historique dans le petit livre de M. Philarète Chasles, *Galileo Galilei;* au théâtre, adoptons la vérité légendaire, supérieure à l'autre. Mais M. Ponsard, puisqu'il avait ainsi envisagé son sujet, aurait dû poursuivre jusqu'au bout avec une logique plus rigoureuse. On nous le gâte, cet inflexible champion de la science, en le faisant céder pour sa fille. M. Sarcey préférerait un autre dénoûment. Au lieu de voir le savant convaincu, mais prudent, se retourner, à la fin de la pièce, vers le public, pour lui dire tout bas: *Et pourtant elle tourne!* il voudrait que Galilée proclamât énergiquement son opinion à la face des inquisiteurs, dût l'inquisition le faire mourir dans ses cachots en dépit de l'histoire.

Vous êtes orfèvre, M. Josse; vous êtes critique dramatique, M. Sarcey, et vous demandez avant tout une pièce bien faite: l'exactitude des faits vous touche vraiment trop peu. Mais que diront tous ceux qui n'ignorent pas complétement l'histoire, en la voyant traitée aussi cavalièrement? Le public lui-même, celui qui juge du moins, la connaît quelque peu, et s'il laisse un auteur arranger à sa guise les événements peu connus, je doute qu'il permette jamais d'altérer sciemment ceux qui lui sont familiers.

Mais quand il s'abuserait et croirait à des traditions erronées, doit-on flatter et exploiter ses erreurs? Vous reprochez à M. Sardou d'acheter souvent le succès par des sacrifices aux conventions; mais les légendes sont-elles autre chose que des conventions, des préjugés auxquels vous conseillez de sacrifier l'histoire? Prenez garde de tomber, sans vous en apercevoir, dans la théorie du succès à tout prix. Le théâtre, s'il se préoccupait aussi peu des faits, serait, ce qu'il n'est que trop d'ailleurs, une école d'erreurs où l'on travaillerait sans cesse à rajeunir les anciennes et à en inventer de nouvelles. On ne va pas sans doute au théâtre pour chercher des leçons d'histoire; mais combien de gens n'en ont jamais entendu d'autres, et Dieu sait quelles idées historiques ils ont rapportées des scènes du boulevard!

Il me semble qu'il faut distinguer entre les véritables légendes, qui se sont formées dans des temps pour lesquels les documents authentiques nous manquent, ou sont rares, ou enfin sont très-peu connus, et les récits inexacts adoptés sur des événements plus rapprochés de nous. Qu'on emprunte un sujet à la mythologie, aux âges héroïques de l'antiquité ou même aux épopées modernes, il n'y a là aucun inconvénient, nous nous sentons transportés dans le monde de l'imagination, et nous nous livrons à toutes les inventions de la poésie sans craindre qu'elle nous égare. Mais ailleurs respectez la vérité. Les classiques, dont vous avez parlé plus d'une fois, affectaient pour l'histoire un grand respect; même quand ils lui portaient quelques atteintes, ils s'en défendaient toujours, et s'ils ne pouvaient se disculper tout à fait, ils disaient: Oui, je l'ai violée, mais si peu! Ils choisissaient d'ailleurs pour leurs tragédies des sujets antiques ou des événements accomplis dans des pays lointains. Ainsi Racine dit dans la préface de *Bajazet*: « L'éloignement du pays répare en quelque sorte » la proximité du temps; car le peuple ne met guère de » différence entre ce qui est à mille ans de lui et ce qui est à » mille lieues. » C'était, sans doute, afin que le sujet parlât plus à l'imagination, qu'il eût la dignité et la noblesse requises pour la tragédie; mais on y gagnait en même temps de rendre les inexactitudes moins sensibles.

On ne perdra rien à être aussi vrai que le permettent les exigences du théâtre, même dans des sujets anciens. Shakspeare a-t-il perdu à suivre dans *Jules César* et dans *Coriolan* les récits de Plutarque? Corneille, qu'on trouve inexact, ne l'est pas autant qu'on le dit. Tout atteste chez lui une étude approfondie de l'histoire romaine et un sens historique sin-

gulièrement pénétrant. Son Auguste même n'est nullement un don Quichotte de clémence : il a, quoique le sujet de *Cinna* soit emprunté aussi à une tradition fort apocryphe, beaucoup de traits ressemblants, et malgré la pompe de nos alexandrins, sous l'empereur qui pardonne Octave gronde encore. Et quand on nous montrerait le véritable Auguste, celui dont M. Beulé a tracé récemment un portrait si peu flatté, y verriez-vous grand mal? Vous voulez que l'auteur dramatique développe et prouve des idées ; sans doute vous entendez des idées justes et vraies : or quelles sont les idées vraies, dans la conduite de la vie comme dans la politique, sinon celles qui ont pour elles l'expérience et les faits? Quelle autorité leur laissez-vous si vous pliez et transformez les faits à votre guise? Il me semble qu'il vaut mieux laisser parler les événements. L'expérience et l'histoire nous donnent assez de vérités ; heureux si nous savions en profiter et les appliquer, soit au théâtre, soit dans la vie !

II

Les critiques sont de terribles gens et leur pénétration est vraiment inquiétante. Ils lisent dans l'esprit d'un auteur mieux que l'auteur lui-même, et lui expliquent fort clairement les belles choses qu'il a composées sans en avoir tout à fait conscience. M. Sarcey nous a fait assister, mardi dernier, à un spectacle plus intéressant peut-être, et plus rare assurément, que la nouvelle pièce du Gymnase ; car il ne l'a pas seulement analysée, il nous a montré comment elle était née dans le cerveau de M. Dumas fils, comment elle s'y était développée, comment elle y avait pris sa forme définitive. Et gardez-vous d'exprimer le moindre doute sur ce prodige de la double vue : quand M. Dumas lui-même demanderait la permission de présenter quelques observations, M. Sarcey lui répondrait hardiment (c'est lui-même qui nous l'a dit) : « Monsieur, de quoi vous mêlez-vous? Votre métier est de faire des pièces de théâtre, le mien est de savoir comment vous les faites. » C'est-à-dire que l'auteur est l'arbre qui donne les fruits, le critique est le botaniste qui étudie les lois de la fructification.

Nous saurons donc que M. Dumas compose par une sorte de méthode géométrique. La tournure logique de son esprit se trahit souvent dans les conversations de ses personnages, dont le raisonnement est d'ordinaire serré ; mais il paraît que cette logique intervient plus complétement encore dans la construction de ses pièces. Il se donne un problème à résoudre, comme certains journaux offrent à leurs lecteurs des coups d'échecs curieux et difficiles ; puis, il cherche et combine les caractères, les situations nécessaires, la marche à suivre pour arriver à la solution. Dans sa dernière comédie, *les Idées de madame Aubray*, voici le problème qu'il s'est proposé : Étant donnée une jeune femme sans fortune, qui a un enfant sans être mariée, la faire épouser par un jeune homme riche qui n'est pas le père, avec le consentement de la mère du jeune homme et l'approbation du public.

Voyons quels caractères l'auteur a donnés à ses personnages, et quelle marche il a suivie pour atteindre au dénoûment déterminé d'avance. La tâche est d'autant plus difficile que chez M. Dumas les caractères ne s'expliquent pas d'eux-mêmes, et qu'il faut les deviner, comme ceux des personnes qui vivent autour de nous. Il ne nous dit pas, dès la première scène, ainsi que font les auteurs classiques : Je vais vous montrer un avare, un hypocrite, un misanthrope ; je laisserai de côté certaines parties de leur nature qui n'ont rien de commun avec le sujet de ma pièce, et ne veux faire ressortir que telle passion, tel vice ou tel ridicule. M. Dumas procède autrement. S'il rencontre quelque personne dont le caractère le frappe et lui semble convenir à son dessein, il l'étudie, ou plutôt, sans l'analyser, il s'en trace en lui-même un portrait en pied, qu'il emporte dans son cerveau. Puis, par une faculté singulière, cette image, il l'anime, lui donne une sorte d'existence indépendante ; il jette son personnage au milieu de certaines situations, et là le regarde marcher, agir, l'écoute parler et se contente de copier ce qu'il voit et ce qu'il entend. Or, il arrive alors ce que nous remarquons souvent dans la réalité : c'est que les paroles et les actions du personnage ne répondent pas directement aux mouvements intérieurs de son esprit. Ainsi, vous recevez une lettre qui vous apprend une nouvelle désagréable ; vous n'en dites rien, mais vous soulagez votre bile en querellant un pauvre domestique, qui n'y comprend rien. M. Dumas lui-même ne devine pas toujours les raisons auxquelles obéit cet hôte capricieux de sa pensée : il n'est pas dans sa confidence. Heureusement le critique vient au secours de l'auteur et lui révèle, comme au public, les motifs et les intentions qui, sans ses explications, seraient peut-être restés à jamais ignorés.

Ici le problème avait trois éléments nécessaires dont le premier est la jeune femme. Elle est née dans une condition humble, d'une famille pauvre : dès ses premiers jours elle a été peu heureuse, et l'événement même auquel elle a dû une éducation supérieure à celle qui lui était réservée a contribué à son malheur. Plus tard, inexpérimentée, innocente, livrée aux suggestions d'une mère avide et en qui la misère étouffait le sens moral, elle est tombée, sans avoir conscience de ce qu'elle faisait, dans les mains d'un jeune homme riche et débauché. Son séducteur, si l'on peut donner ce nom à celui qui l'a plutôt achetée que séduite, l'a bientôt abandonnée pour faire un mariage digne de sa fortune, et lui a laissé une petite pension dont elle vit et qui lui permet d'élever son enfant. C'est à cette éducation qu'elle consacre désormais toutes ses pensées ; c'est le sentiment maternel qui la relève d'une faute dont elle est d'ailleurs si peu responsable.

La mère du jeune homme, madame Aubray, a justement la tournure d'esprit qu'il fallait pour s'intéresser de la façon la plus vive à la situation de Jeannine (c'est le nom de la jeune femme). Veuve, encore jeune, active et enthousiaste, elle est tout entière, corps et biens, au service de quelques idées généreuses qui se sont emparées d'elle. Elle travaille à réparer les injustices du sort et de la société à l'égard des femmes ; elle a fondé un orphelinat pour assurer une profession et même un mari à des jeunes filles sans soutien. Dans son ardeur pour le bien, elle méprise les préjugés ordinaires et les conventions du monde ; quand elle les trouve sur son chemin, elle se plaît à leur livrer bataille ; quand elle rencontre leurs victimes, c'est un devoir et un bonheur pour elle de les guérir, de les consoler, de les réhabiliter. Telles sont les idées de madame Aubray. De pareilles idées fixes sont rares, on le voit, et pardonnables.

Une personne ainsi faite devait s'attacher à Jeannine à première vue. Dès qu'elle la voit dans une de ces villes d'eaux

où les auteurs dramatiques nous font si souvent voyager à présent, et qui leur sont commodes parce que tout le monde s'y rencontre et s'y parle, elle devine en elle quelque triste secret. Par une obsession bienveillante, elle lui arrache une confidence entière : aussitôt ce médecin des âmes est ravi d'avoir à faire une si belle cure ; elle presse la jeune femme de ses conseils, l'engage à refuser désormais la pension qui établit encore un lien entre elle et celui qui l'a souillée, promet de lui procurer les moyens de vivre honorablement de son travail ; bref, elle se charge d'elle et répond d'elle.

Madame Aubray a un fils, Camille, âgé de vingt-quatre ans environ, qui joint à toutes les idées de sa mère la candeur de sa jeunesse virile et le dévouement enthousiaste d'un apôtre pour un prophète aimé. Il y a longtemps qu'il a remarqué Jeannine et qu'il l'aime; mais il ne la croit pas libre et n'oserait lui avouer son amour : il a pour les femmes un respect trop sincère. Cet aimable et ardent champion du sexe féminin, créé tout exprès pour épouser Jeannine, est étudiant en médecine et interne à la Pitié. Il est si éloquent lorsqu'il exprime ses idées favorites ou plutôt celles de sa mère, qu'il a presque converti Valmoreau, rentier spirituel, oisif par profession, séducteur par désœuvrement. Ébranlé par cette morale généreuse et sympathique, Valmoreau ne se contente pas des leçons du disciple ; il lui faut celles de madame Aubray elle-même, et il se met sous sa direction. On pense bien qu'elle est charmée. Voilà ce qu'il lui fallait pour Jeannine. La belle occasion de réparer en même temps les torts de celui qui a séduit la pauvre fille et ceux de Valmoreau qui en a séduit bien d'autres! Elle ne se dit pas que la proposition est étrange, car avec ses idées elle la trouve naturelle ; elle la fait donc à Valmoreau, en y mettant toutefois quelques précautions, et le presse, par les plus vives raisons, d'épouser sa protégée.

La scène était difficile et le public, comme Valmoreau, s'en est d'abord effarouché ; mais une fois admise, voyez comme elle nous approche du dénoûment. Madame Aubray, qui se donne tant de peine pour montrer à un étranger que Jeannine est digne d'un honnête homme, pourra-t-elle dire plus tard le contraire à son fils ? Il y a une autre scène qui était moins essentielle et qui a failli compromettre toute la pièce. L'ancien amant de Jeannine revient froidement, brutalement, proposer à celle dont il a été le maître autrefois, et qu'il nourrit encore, de renouer avec elle ses anciennes relations. De pareils marchés se font peut-être, mais non pas devant le public, que cette proposition a failli révolter. On pense bien que Jeannine la repousse avec dégoût. L'homme veut alors, pour la tenir à sa discrétion, lui enlever son enfant : elle se jette sur lui et appelle au secours. Camille accourt, met l'odieux personnage en fuite, rassure Jeannine, apprend sa situation réelle et, dans l'émotion que tant de circonstances lui causent, laisse échapper l'aveu qu'il retenait depuis un an. Cette scène périlleuse a du moins servi à provoquer cette déclaration. Jeannine exige avant tout que Camille obtienne le consentement de madame Aubray. « Ma mère ! Et comment le refuserait-elle ? »

Madame Aubray arrive : à la demande de son fils elle tombe des nues ; elle refuse. Cette contradiction entre ses principes et sa conduite est piquante ; mais elle est naturelle : on la lui avait prédite. Le vieux Barantin, un ami qu'elle a consolé autrefois, à qui elle a donné une partie de ses idées, mais qui conserve encore un fonds de scepticisme, et dont le bon sens railleur fait un contraste original avec l'enthousiasme sans réserves de madme Aubray, lui avait dit : « Je pardonne sans peine les offenses qu'on fait aux autres; pour celles que j'ai reçues, c'est autre chose. Vous serez vous-même quelque jour aux prises avec vos théories; c'est là que je vous attends. »

Le moment est arrivé : Madame Aubray, qui dédaignait les conventions sociales quand il s'agissait des autres, recule quand il s'agit de son fils. Camille se désespère; sa mère est malheureuse de le désespérer, mais ne peut donner son consentement. Barantin assiste à la crise avec curiosité, et se demande comment elle finira; les spectateurs ne voient point d'issue à la situation, et cependant souhaitent vivement qu'elle se dénoue. Quand M. Dumas a bien excité cette inquiétude, qui les rendra plus accommodants pour le dénoûment; quand il a montré que toute autre solution est impossible, il emploie un moyen qui n'est pas d'une entière nouveauté, mais que les circonstances font passer. Jeannine se sacrifie : pour éteindre l'amour de Camille, elle avoue des fautes qu'elles n'a pas commises; elle s'accuse et se flétrit à plaisir, jusqu'à ce que madame Aubray, qui ne peut la voir plus longtemps se déshonorer par ses mensonges généreux, crie à son fils : « Elle ment, épouse-la ! »

Le mariage est conclu ; la mère a consenti ; le public, hésitant par moments dans le cours de la pièce, applaudit, et tous les jours, à mesure que l'œuvre est mieux comprise, les applaudissements augmentent : M. Alexandre Dumas fils a donc résolu le problème qu'il s'était proposé.

L. TERRIER.

Athénée

(17, rue Scribe, à huit heures et demie).

Mardi, 25 mars. — M. H. CHAVÉE : *Lamennais, Esquisse d'une philosophie.* — M. FÉLIX FRANK : *Lord Byron, sa vie et ses amours.*

Samedi, 30 mars. — M. L. SIMONIN : *Souvenirs de voyage ; les placers de la Californie* (appareils, travaux, paillettes, pépites, types de mineurs vus à la lumière électrique). — M. GARCIN : *La poésie provençale ; Frédéric Mistral et les Félibres.*

LA MORALITÉ ET LA SCIENCE MORALE EN LA FRANCE D'AUJOURD'HUI, leçon d'ouverture du cours de déontologie fait à la Faculté des lettres de Toulouse, en l'année scolaire 1866-67, par M. A. F. GATIEN-ARNOULT, professeur de philosophie, ancien représentant du peuple. — Toulouse, imprimerie Paul Savy.

Dans cette leçon, M. Gatien-Arnoult examine en quoi est juste, en quoi injuste l'accusation d'immoralité qu'on dirige contre notre époque. Selon lui, la moralité supérieure s'est amoindrie, de même la crainte religieuse, l'honneur politique, l'éducation classique, l'esprit de famille. Il conclut à la nécessité de constituer scientifiquement la philosophie morale en suivant les règles de la méthode philosophique qui a régné en France de 1637 à 1750, règles qui ont des rapports étroits avec les principes de 1789.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 18 — 30 MARS 1867

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

Le procès de la littérature d'Auguste.

En vous parlant de Mécène, de ses amis et de son influence immédiate, j'ai fait rapidement le procès de la littérature latine au siècle d'Auguste, je n'ai pu qu'énumérer mes principaux griefs contre cette littérature au point de vue moral et politique. Je n'ai rien ajouté sur le danger qu'elle présente comme nourriture perpétuelle des jeunes générations. Je vous ai promis aussi de revenir sur ce sujet afin de vous montrer le remède à côté du mal.

Le remède, je n'ai point la prétention de l'avoir inventé : il y a longtemps qu'il a été proposé. C'est la prééminence que le grec devrait obtenir sur le latin dans l'enseignement, et en particulier sur la littérature latine du siècle d'Auguste, qui est la littérature classique par excellence.

La supériorité du grec sur le latin n'a pas besoin d'être démontrée; elle a été avouée pas les Latins eux-mêmes. Tous les écrivains latins sont pleins du sentiment de ce qu'ils doivent aux Grecs et de leur infériorité vis-à-vis de ceux qu'ils proclament toujours leurs maîtres et dont ils ne cessent de s'inspirer. Ce fait, de nos jours même, les juges les plus éclairés l'ont reconnu. C'est ainsi que M. Sainte-Beuve, dans une pièce célèbre adressée à M. Patin en 1837, défendait la cause des Grecs et la faisait triompher de celle des Latins. Aujourd'hui M. Mommsen, à son tour, établit d'une façon très-vive la prééminence des Grecs, et, l'an dernier, au Collége de France, le courageux professeur de littérature latine, M. Havet, faisait une leçon spirituelle, persuasive, où, tout en admirant la beauté du latin, il proclamait la supériorité de la littérature grecque (1). C'est donc un lieu commun, une vérité acceptée par les parties les plus intéressées, par ceux qui ont parlé et écrit le latin et par ceux qui l'enseignent aujourd'hui. Ce que je propose, c'est de tirer la conséquence de ces principes, c'est de les appliquer, c'est de faire passer dans nos mœurs ce qui est dans nos idées et d'appliquer ce qui est resté à l'état de théorie. Il convient donc de vous faire sentir les côtés réalisables, pratiques, je pourrais ajouter les côtés nécessaires d'une réforme de ce genre dans l'enseignement.

Il y a, messieurs, trois points de vue : d'abord celui de la *langue* prise en elle-même, puis celui de la *littérature*, c'est-à-dire des productions de l'esprit avec les formes sous lesquelles elles se manifestent, et enfin le point de vue *moral et politique*, qui est, à nos yeux, le plus important.

Je commence par la langue.

Je ne demande pas que l'on fasse de ces grandes réformes qui agitent et troublent la jeunesse, qui bouleversent les études, qui peuvent amener dans l'enseignement sous toutes ses formes, aussi bien dans l'enseignement libre que dans l'enseignement de l'État, des perturbations profondes.

Non! ce que je demande se borne à ceci : changer deux mots, deux mots seulement dans les programmes d'éducation. Partout où il y a le mot *latin*, on l'effacera pour mettre à sa place le mot *grec;* partout où il y a le mot *grec*, on l'effacera pour mettre à sa place le mot *latin*.

Ainsi l'enfant commence ses études dans une maison de l'État ou dans une institution privée; il a huit ans; que veut-on aujourd'hui lui apprendre? Le latin. Au lieu du latin, enseignez-lui le grec. Puis, quand il arrive à un âge un peu plus avancé, à onze ans ou à douze ans, que lui fait-on étudier, en outre? Le grec. Ce sera le moment, au contraire, d'introduire le latin. Superposez l'étude du latin à celle du grec, au lieu de superposer le grec au latin. Et cela se peut faire sans changement brusque. A mesure que les générations qu'il s'agit d'instruire entreront au lycée, puis atteindront leur

(1) Voyez quatre leçons de M. Beulé sur *Auguste et son siècle*, dans le n° 9, p. 130, sur *Auguste dans sa maison*, dans le n° 11, p. 161, sur l'*Impératrice Livie*, dans le n° 12, p. 177, sur *Julie*, dans le n° 13, p. 201, et sur *Agrippa*, dans le n° 15, p. 225.

(1) Voyez cette leçon dans le volume de l'année dernière, p. 185.

douzième année, on leur appliquera le nouveau programme. Ainsi c'est tout simplement la substitution du grec au latin que je demande. Voici pourquoi. C'est qu'il est beaucoup plus logique de passer huit ou dix ans sur le grec et quatre ou cinq ans sur le latin que dix ans sur le latin et cinq ans sur le grec, le grec étant infiniment plus riche, sinon plus difficile que le latin.

Quand vous faites apprendre les langues vivantes à vos enfants, si vous commencez par une langue plus complexe et plus difficile, par une langue mère, n'est-il pas vrai que les langues qui en dérivent sont apprises ensuite par eux en se jouant? N'est-il pas vrai que l'enfant qui sait l'allemand, par exemple, peut apprendre l'anglais en quelques mois, parce que l'anglais est plus simple, parce que sa syntaxe est moins compliquée, parce que ses racines ont beaucoup d'affinité avec l'allemand? De sorte que les déductions se font machinalement dans le cerveau de l'enfant, qui se trouve presque savoir l'anglais par cela seul qu'il connaît l'allemand.

De même si, à l'âge où les enfants ont la perception la plus vive des sons et des mots, vous leur faites apprendre d'abord la langue grecque, plus abondante et plus complexe, et que vous arriviez ensuite au latin, qui n'est qu'une langue sœur, subordonnée par bien des côtés à la langue grecque, ils l'apprendront plus vite.

Je pense que ma proposition doit vous paraître rationnelle ; quant à moi, je suis convaincu que la transition du grec au latin serait aussi facile, aussi féconde en résultats rapides que celle de l'allemand à l'anglais, ou même que celle du latin à l'italien. Quiconque sait le latin apprend l'italien en six mois. Remarquez, messieurs, que je n'écarte pas le latin; tout au contraire, je désire que la jeunesse le sache bien, mais je crois qu'elle l'apprendra beaucoup mieux avec cette préparation forte et cette nourriture robuste qu'implique l'étude préalable du grec.

Il faut, en effet, que nous possédions la langue latine pour plus d'une raison. D'abord c'est notre langue maternelle : la langue française est fille de la langue latine, et il ne faut pas que nous perdions de vue l'origine de notre langage, ses sources, ses explications. Ensuite c'est la langue du droit, de l'administration, de la médecine, de toutes les appellations raisonnées de la science et de l'art. Mais, je le répète, non-seulement le latin n'est pas sacrifié, mais il trouve un auxiliaire puissant dans une connaissance préalable de la langue grecque; et le grec, plus-on l'enseignera de bonne heure aux enfants, plus leur mémoire sera souple, plus ils l'apprendront vite. Vous le voyez par l'exemple des enfants qui, dès l'âge de cinq ans, parlent l'allemand aussi bien que le français. Le grec n'est pas plus difficile que l'allemand; par conséquent les enfants pourraient le lire et l'écrire, sinon le parler, comme ils lisent et écrivent l'allemand.

Il y a une autre raison, c'est que le latin est toujours une langue morte, tandis que le grec n'en est plus une. Le grec renaît; il est toujours une langue vivante; il se recompose, s'enrichit, et, avant la fin du siècle, il sera digne peut-être d'être classé parmi les langues littéraires.

Depuis quarante ans, les Grecs affranchis ont régénéré leur langue, qui n'était, pendant de longs siècles de servitude, qu'une langue appauvrie, mêlée de mots turcs et albanais, pittoresque et harmonieuse, il est vrai, mais réduite à l'état d'idiome populaire. A Athènes et dans les principaux centres de l'Orient, il y a eu, depuis le commencement du siècle, des philologues distingués qui ont retrouvé, recomposé, reconstitué leur langue moderne, en la purifiant par un retour vers les formes antiques, en la mettant en rapport avec l'esprit moderne, avec les inventions de notre industrie, avec tous les détails de notre civilisation. Il s'imprime aujourd'hui plus de cent cinquante journaux et revues, publications hebdomadaires et quotidiennes, rédigés en grec courant, qui est beaucoup plus voisin du grec antique que de la langue populaire (1). Le développement de la littérature hellénique s'accroît tous les jours; l'influence commerciale que conquièrent chaque jour les Grecs répand leur langue de plus en plus en Orient; elle est parlée dans toutes les îles de l'Archipel, dans la Thrace, en Macédoine, sur les côtes de l'Asie Mineure, à Alexandrie comme à Bucharest, à Vienne comme à Trieste, à Constantinople surtout, future capitale de la Grèce, et dans les grands centres du commerce, à Marseille, à Londres, à Saint-Pétersbourg, où les colonies grecques sont nombreuses, riches, influentes. Partout on parle la langue grecque, qui tend de plus en plus à devenir une langue littéraire et dont la connaissance, le jour où la Grèce sera de nouveau florissante, peut devenir une ressource pour tous ceux qui auront dans le Levant des intérêts commerciaux et politiques. Une des conditions, il est vrai, serait de délaisser l'inepte prononciation, qui porte à tort le nom d'Érasme, qui assimile la prononciation du grec à celle du français et détruit la physionomie, l'accent, l'harmonie d'une langue éminemment musicale (2). Dès lors, quand nous faisons apprendre à nos enfants le grec ancien, nous nous trouvons leur faire apprendre une langue vivante, et une langue qui sera parlée un jour et écrite dans tout l'Orient, et à laquelle il ne manquera plus qu'un Dante ou un Descartes pour être constituée, littéraire et célèbre.

Je passe, messieurs, puisque vos applaudissements m'assurent que vous partagez déjà mes idées et que vous ne doutez plus de l'excellence de l'étude philologique du grec, je passe à la seconde partie de ma thèse; elle est aussi facile à démontrer. Quelle serait l'influence de la littérature grecque apprise de bonne heure et véritable-

(1) Voyez sur *les savants de la Grèce moderne* et sur *l'histoire du grec moderne* deux leçons de M. Bouquet de Presle, tome II de la *Revue des cours littéraires* (1865), p. 317, et tome III (1866), p. 205 et 306.

(2) Voyez sur *le grec ancien et le grec moderne*, et sur *leur prononciation*, deux leçons de M. Egger, tome II (1865), p. 143 et 261.

ment pénétrée sur notre éducation littéraire? Quelle serait son action sur l'esprit national et sur nos créations dans l'ordre de l'intelligence?

Il ne faut point être ingrats; il ne faut ni renier le passé, ni lui jeter je ne sais quel blâme rétrospectif qui serait presque de l'impiété. Il est certain que la littérature française est fille de la littérature latine, qu'elle en est profondément imbue et qu'elle a été presque constamment inspirée par elle.

Sans parler du moyen âge et des subtilités un peu confuses de la scolastique, la Renaissance, qui cependant devait tout aux Grecs chassés de Constantinople, est redevenue et restée latine. La mémoire de nos poëtes de la renaissance française est toute latine; les idées et les images latines ont pénétré jusque dans les fibres les plus délicates de leur cerveau. L'effort tenté par Ronsard et son école pour se reprendre au grec a été inutile; l'exagération apportée dans cette tentative, le pédantisme, l'étude des mots grecs substituée à celle des idées ont paralysé la fameuse pléiade. La littérature de la Renaissance est donc autant latine que gauloise par l'ensemble de son inspiration.

De même il suffit de vous rappeler, messieurs, combien la littérature du siècle de Louis XIV se rattache de près à la littérature du siècle d'Auguste. Il y a des esprits avides de plus pures clartés, comme Racine, qui lisent quelque roman grec et encore en se cachant de leurs maîtres ou qui consultent quelque tragédie d'Euripide; il y a des esprits délicats et prédestinés à l'atticisme, comme Fénelon, mais ce sont des exceptions, et la littérature du siècle de Louis XIV a été aussi près de la littérature latine qu'elle a été loin de la littérature grecque. Les réminiscences, les emprunts, y sont de tous les instants dans la poésie, et vous savez combien les poëtes du XVIIIe siècle ont copié également Properce, Tibulle, Ovide et tous les fades docteurs dans l'art d'aimer. Mais précisément parce que cette influence a été si manifeste, si durable sur tant de grands et beaux esprits, les sources ont été absolument épuisées. Nous avons tiré de la littérature latine tout ce que nous pouvions en tirer, comme imitation directe et comme inspiration indirecte. Cela est si vrai qu'au commencement de ce siècle on était arrivé, après des commotions militaires, des bouleversements civils qui avaient enflammé et régénéré les esprits, à une véritable fatigue, à une sorte de dégoût devant les imitations de l'antiquité latine. C'est pour cela que vous avez vu des natures ardentes, des hommes d'un talent incontestable se détourner d'un sol épuisé pour aller demander des modèles aux littératures étrangères, prendre pour maîtres Gœthe ou Shakspeare et propager en France ce qu'on appelait alors le romantisme.

Or, ce besoin de nous rajeunir, dont nous n'avons pas eu toujours conscience et dont le romantisme est la manifestation, ce besoin aurait trouvé sa satisfaction la plus pure, la plus abondante dans l'antiquité grecque, si nous avions fait ce qu'ont fait les Latins, si nous avions été nous y retremper.

Les auteurs grecs offrent, en effet, aux intelligences des sources incomparables dans tous les ordres des idées (1). Les Romains l'avaient bien compris. A peine les enfants des nobles familles avaient-ils atteint l'adolescence, à peine avaient-ils déposé la robe prétexte et la bulle d'or, ils partaient pour la Grèce afin d'y achever leur éducation; ce n'étaient pas seulement les fils des sénateurs ou des chevaliers, c'étaient même des fils d'affranchis comme Horace. Pourquoi allaient-ils en Grèce, dans cette Grèce qui n'avait plus que des sophistes, des rhéteurs et des philosophes dégénérés? C'est que là encore il y avait un souffle supérieur et une abondance de modèles dont ils ne pouvaient avoir même l'idée sur le sol latin.

Eh! messieurs, n'en est-il pas de même pour nous? Je suis convaincu que nous, fils des Latins, si nous avions le courage de nous imposer dès l'âge le plus tendre cette assimilation, qui ne peut plus s'accomplir dans un âge plus avancé, de la langue et de la littérature grecque, nous en tirerions un grand profit. Lorsqu'on touche au seuil de la vie libre, des luttes et des plaisirs du monde, on n'a plus le temps de s'astreindre à ces études patientes et vigoureuses qui nous font pénétrer au cœur d'une littérature. Il faut un âge plus tendre, une mémoire que la moindre image frappe et ravit, qui possède encore cette fraîcheur, cette sensibilité naïve où tout ce qui est beau laisse une trace; il faut ce premier éveil de l'esprit qui s'accomplit avec l'éveil des sens et dont chacun de vous a perdu le souvenir, mais dont il retrouverait une vague conscience s'il redescendait au fond de son propre cœur et des rêves indécis de ses jeunes années.

Ouvrez donc à ces intelligences les clairs horizons, le jour si pur et si libre de l'intelligence grecque, et vous ouvrirez en même temps à l'inspiration moderne cette source que nous cherchons et que le romantisme a demandée en vain à des races différentes, qui n'avaient pas ces modèles magnifiques, ces types à jamais inimitables que la Grèce a créés et rendus immortels. C'est dès l'enfance, si vous voulez agir sur les âmes, que le contact du génie grec préparera des poëtes, de grands prosateurs, des orateurs, des moralistes, des philosophes, des penseurs politiques, des bienfaiteurs de l'humanité, en un mot des hommes supérieurs dans les ordres d'idées les plus élevés. C'est avant l'adolescence qu'il faut commencer à éveiller les imaginations, à peupler la mémoire, à ouvrir les cœurs par les clartés sereines de cette belle littérature grecque; à un âge plus avancé, il est trop tard.

Je puis comparer ce séjour prolongé que je voudrais obtenir pour la jeunesse au milieu des œuvres grecques,

(1) Voyez un discours de M. Gladstone sur *la mission providentielle de la Grèce dans l'histoire de l'humanité*, tome III (1866), p. 73 et 95.

au séjour que chacun de nous a pu faire au milieu des ruines, des sites, des beautés pittoresques du sol grec. Le pays est certes bien déchu de sa splendeur passée, et cependant, quel est celui qui l'a parcouru sans ressentir un charme qu'il ne pourra jamais oublier? Certes, quand on fait le voyage de Grèce un peu tard, au seuil de la maturité ou de la vieillesse, on éprouve de singulières joies; mais le raisonnement a plus de part dans ces joies que l'imagination, l'élan involontaire et l'impression irréfléchie. Si, au contraire, c'est à vingt ans que vous allez à Athènes, dans le Péloponèse, en Thessalie, en Asie Mineure, dans les îles, dans tous ces pays bénis dont vous avez bégayé les noms dès l'enfance, alors il y a comme une sorte d'initiation et d'enivrement qui vous rend capables de sensations bien plus profondes. C'est à cet âge surtout que le seul nom du Pentélique ou de l'Hymette, la seule vue du Parnasse ou de l'Hélicon vous font battre le cœur et entrevoir un monde d'aspirations poétiques et de délicieuses sensations. C'est à cet âge qu'on ne peut parcourir la mer sans comparer ses flots à d'innombrables sourires, sans saluer avec une pieuse émotion chacune des Cyclades, rangées autour de Délos comme autour d'une reine, sans voir Vénus et les Néréides se jouer derrière l'azur, sans attacher un souvenir ou un rêve à chaque vague caressée et poussée par la brise. C'est à cet âge qu'on laisse, sans en avoir conscience, s'écouler des journées entières sur les rochers de l'Acropole d'Athènes, écoutant le murmure du passé qui résonne mélodieusement à votre oreille avec le bourdonnement de l'abeille, le chant des cigales dans le bois d'oliviers, et les échos lointains de la plaine; ébloui par l'éclat des marbres dorés au soleil de vingt siècles, surtout par la beauté et la perfection qui rayonnent du milieu des ruines et que respire le moindre fragment; respirant je ne sais quel souffle inconnu, plus mâle, plus fier, plus héroïque, qui s'appelle l'exemple du génie et l'amour de la liberté. Prenez des poëtes ou des hommes de premier ordre, comme il s'en produit tous les cent ans, prenez même de simples lettrés qui n'auront d'autre mérite que leur sincérité, d'autre force que leur passion pour la littérature grecque, je les défie de n'être pas transfigurés pendant le séjour qu'ils feront au milieu des splendeurs passées et des charmes affaiblis de la Grèce. Eh bien! ce voyage est à peine le symbole du voyage autrement facile, autrement fécond que vous pouvez faire entreprendre à vos enfants à travers les auteurs grecs, en leur offrant cette clef magique qu'on appelle l'intelligence du texte, en leur rendant familiers ces livres trop peu feuilletés où tout ce que la Grèce a vu, pensé, rêvé, raconté, conseillé, inventé, se retrouve en lettres d'or et de lumière. C'est là qu'il faut aller chercher l'inspiration si vous souhaitez que la France ne cesse pas de produire des talents, et parfois des génies.

Un exemple vous prouvera que je n'avance rien de déraisonnable, rien qui ne soit justifié par des précédents.

Nous avons tenté dans l'art ce que je propose d'appliquer à la littérature. L'art s'est senti, au commencement du siècle, un peu las de l'imitation latine, des ruines de l'Italie et de Rome, et il a cherché, dans les ruines de la Grèce et dans les marbres du Parthénon, un élan nouveau. Immédiatement s'est produit dans toutes ses branches, l'archéologie aidant, un mouvement sensible de renaissance. On a étudié les monuments de la Grèce, ses temples bâtis sur les promontoires et sur les rochers, avec leurs chapiteaux mutilés, leurs colonnes renversées, leur décoration à peine reconnaissable; à force de respect et de patience, les architectes ont compris peu à peu les principes de l'antiquité; ils ont essayé de pénétrer l'esprit de l'architecture grecque. Ils y ont puisé comme récompense une force nouvelle, un sentiment de la mesure et des proportions qu'on n'avait pas eu avant eux. La sculpture française également, qui avait parcouru un cercle glorieux, mais qui avait été énervée par la mollesse voluptueuse du XVIIIe siècle, a été se retremper au sein de la sculpture grecque, ne se contentant plus des copies romaines qui remplissent les musées, mais s'attachant aux originaux trouvés dans le sol de la Grèce; aussi, depuis cinquante ans, la sculpture française a-t-elle produit des œuvres qui la classent au premier rang parmi les écoles de l'Europe. Les peintres eux-mêmes, qui n'ont pu deviner toute la pureté de la peinture antique, qui n'en ont eu que des révélations imparfaites par des vestiges qui ne leur rappellent que des mains secondaires et un goût déjà altéré, ont trouvé cependant, dans les peintures décoratives de la petite ville de Pompéi, des modèles d'élégance et de délicatesse dont ils ont profité pour les costumes, le cadre pittoresque, les accessoires de leurs tableaux. Tout le monde sait ce que M. Ingres a tiré de l'étude de ces peintres sans nom d'un municipe obscur, ce qu'il a tiré surtout des dessins tracés sur les vases grecs par de simples artisans.

Ce qui s'est fait dans l'art, on l'a aussi tenté dans une ou deux branches de la littérature, dans la philosophie, par exemple. M. Cousin, dont nous avons pleuré la mort deux jours après celle de M. Ingres, M. Cousin a répandu parmi la jeunesse les œuvres de Platon, élégamment traduites; il a donné l'impulsion à de nombreux travaux du même genre, où l'on respire je ne sais quel souffle des belles traditions, l'amour de l'idéal, la recherche des pensées les plus nobles et des formes les plus délicates.

Ce qu'on a commencé pour l'art et pour la philosophie, qu'on le continue pour toutes les branches de la littérature! Que par l'intelligence des textes on mette les esprits qui s'ouvrent pour la première fois aux belles choses en communication avec les grands modèles de la Grèce! On aura bientôt rendu accessible une source neuve, imprévue, bien plus féconde que les sources latines.

J'arrive au troisième point, le plus important peut-

être, celui pour lequel je vous demande le plus d'indulgence, parce qu'il peut m'échapper des paroles qui dépassent ma pensée et vos désirs. C'est le point de vue moral et politique.

Le côté moral, le voici. La littérature, et surtout les poëtes du siècle d'Auguste, offrent à mes yeux un certain danger s'ils sont pendant trop longtemps l'aliment de la jeunesse, et un aliment pour ainsi dire exclusif, puisqu'on les appelle classiques par excellence. Ce danger, c'est la faiblesse des sentiments et des images, leur apprêt, leur convention, car ces sentiments, ces images, sont le plus souvent de convention, étant empruntés aux poëtes grecs, et affaiblis par l'emprunt et la traduction. Le danger, c'est une tendance générale vers l'abandon, la mollesse amoureuse, la volupté. Le danger, c'est la philosophie insouciante et sceptique qu'ont professée les sujets d'Auguste et qui perce à travers leurs œuvres, ce sont les tableaux érotiques que les commensaux de Mécène ont multiplié à plaisir, et cette passion efféminée dont ni les *Bucoliques* ni les premiers livres de l'*Énéide* ne sont exempts. Il faut des accents plus fiers, des principes plus énergiques, des leçons plus mâles, pour former des hommes, élever leur caractère, constituer leur dignité morale. Je ne m'étendrai ni sur la nonchalance dédaigneuse, ni sur les maximes anacréontiques du trop populaire Horace; je ne dirai même pas tout ce que mérite le triste Ovide, avec ses puériles *Métamorphoses*, ses lamentations serviles, et ses fadeurs langoureuses qui ont scandalisé Auguste lui-même; je ne ferai même que nommer les Gentil-Bernard et les Parny du siècle, Catulle, Tibulle, Properce, qui sont peu lus, mais qui peignent si bien leur temps.

Tous les poëtes d'Auguste, si charmants par la forme, par la perfection la plus rare du style, par un art incomparable, donnent à leurs pensées plus de grâce que de force; ils sont érudits plus souvent qu'inspirés; je les comparerai à ces orfévres florentins de la Renaissance qui appliquaient leurs meilleures ciselures à de petits objets. Même lorsque ces poëtes chantent sur un ton plus sublime, ils se démentent à la page qui suit et ne font jamais oublier qu'ils sont des imitateurs. Or ce n'est pas un jour de reflet qu'il faut à des âmes qui se développent et veulent devenir vigoureuses, c'est le jour direct, c'est le grand jour, le ciel libre et la lumière du soleil.

Or, ces poëtes du siècle d'Auguste sont, par la force des choses, les seuls que les jeunes gens puissent avoir entre les mains, parce que leur style est plus pur, plus clair et plus intelligible. Prenez en effet les débris des poëtes de la république : on ne peut les faire comprendre sans effort aux jeunes gens. Les fragments du vieil Ennius, de Pacuvius, qui ont le tort de n'être plus que des fragments, sont difficiles. Ils ont encore quelque chose de la rudesse du terroir, ils rappellent les anciens Latins et les Sabins; ils ont une âcreté sévère qui rebuterait de jeunes esprits. Ce n'est pas non plus Lucrèce qu'on leur recommandera. Une forme compliquée couvre de magnifiques pensées, pensées, du reste, qui sont elles-mêmes perdues sur un fond de matérialisme dangereux.

Plaute non plus, malgré son talent, n'est pas un poëte qu'on puisse laisser ouvrir au hasard, et l'on n'essayerait pas de corriger ses préceptes sur l'art de bafouer les pères par la prose rustique du grand Caton. Certes, les satiriques qui suivent le règne d'Auguste ont une incroyable vigueur, mais ils peignent si bien les vices qu'ils flagellent que la peinture fait oublier les coups de fouet. D'ailleurs l'indignation est une vertu négative qui comporte plus d'amertume que de force, qui console plus qu'elle ne retrempe en des époques d'abaissement, et qui n'est pas sans danger pour les âmes enfantines auxquelles sont nécessaires surtout, pour se développer, le calme, les inspirations douces et le spectacle du beau. Tacite lui-même, l'homme de bien, a quelque chose de l'amertume des satiriques, et il est forcé de décrire trop d'horreurs pour que ses œuvres ne restent pas la lecture des hommes faits.

Par conséquent, la nécessité d'éliminer, dans l'éducation de la jeunesse, la plupart des poëtes romains, la pauvreté relative de la poésie républicaine, et surtout la forme admirable des écrivains du siècle d'Auguste, circonscrivent au règne de ce prince la littérature classique. Eh bien ! cette littérature est plus propre à amollir les cœurs qu'à façonner des âmes bien trempées.

Je sais, messieurs, qu'à côté de l'écueil, il y a le salut. Le maître est là, vigilant, plein de précaution, qui conseille l'écolier, qui lui ouvre le livre à telle page, qui le ferme à telle autre, qui fait des extraits, qui est sans cesse en garde contre la moindre atteinte portée à l'honnêteté de ses pensées ou à la fierté de ses aspirations. Horace ne laissera pas échapper un axiome d'épicurien qu'il ne soit réfuté, une lâche flatterie qu'elle ne soit flétrie par le professeur. L'Université surtout, qui a fourni à la société française tant de défenseurs dans l'ordre moral comme dans l'ordre politique, tant de spiritualistes et de libéraux, tant d'écrivains et d'orateurs, sait écarter ou combattre les faciles doctrines des courtisans d'Auguste, et faire retentir dans de jeunes cœurs les accents plus nobles de Virgile ou de Cicéron.

Mais que l'on soit au lycée ou dans l'institution ecclésiastique, ou dans la maison paternelle, le professeur n'est présent qu'à des heures données, tandis que le livre est toujours là. Le jeune homme le feuillette, il a ses passages favoris, et ce ne sont pas toujours les passages qu'a éloquemment commentés le professeur. Faisons sincèrement notre confession, messieurs. Que lisions-nous plus volontiers dans Virgile en nos heures solitaires — quand nous le lisions? N'étaient-ce pas les amours de Didon, les perfidies de Vénus ou même les plaintes langoureuses du beau Corydon? Qu'avons-nous retenu d'Horace? Est-ce l'*Art poëtique* ou le voyage à

Brindes? Ne seraient-ce pas plutôt les noms de Lesbie, de Lalagé, ceux des vins qu'il célèbre, Falerne et Cécube, l'éloge de la bonne chère et du plaisir? Voilà ce qui excitait notre attention, voilà ce qui flattait notre rieuse ou rêveuse jeunesse, voilà ce qui se gravait dans nos mémoires plus facilement que les choses belles, morales, et d'une grande portée, qui se trouvent aussi dans Horace, mais qui y sont plutôt l'exception.

Le ton général de la poésie du siècle d'Auguste, c'est donc une certaine mollesse, un abandon épicurien. Je ne crois pas qu'il yait là un aliment suffisant pour sept ou huit ans d'étude; ce n'est pas là qu'on puisera cette trempe énergique, cette vigueur morale qu'il faut s'efforcer de donner à la jeunesse de tous les temps, et surtout aux époques où l'état politique de la société énerve naturellement les âmes, les dégoûte des affaires publiques et leur fait dédaigner les devoirs tout aussi bien que les droits du citoyen.

Quelle est, en effet, l'atmosphère que l'on respire lorsqu'on vit par la pensée avec ces poëtes contemporains de Mécène et d'Auguste? C'est une atmosphère de bonne grâce, de souplesse, de flatterie, de renonciation personnelle, c'est la servilité aimable et parée des plus nobles déguisements. On sent partout la conscience muette devant le maître, l'effort pour détourner les citoyens des affaires et pour leur inspirer l'aversion de tout mâle souci. Celui-ci chante la tranquillité des champs et la douce indolence de la vie champêtre : celui-là célèbre le rire, les belles maîtresses et la volupté; un troisième vante cette sagesse digne des derviches ou des fakirs qui consiste à tout mépriser et à s'abstenir de tout. Ils conseillent l'abdication de tout droit et font chérir la confiance aveugle dans la volonté d'un seul, l'effacement volontaire devant une irrésistible puissance. Ils louent le prince à l'envi, ils l'encensent, ils en font un dieu, et tous amoindrissent leur génie par ces tristes habitudes de servilité. Tite-Live a bien caractérisé cette époque, lorsqu'il s'écrie : « Les » génies ne manquaient pas, mais la flatterie les affai- » blissait. » La postérité ne peut que répéter le mot de Tite-Live.

Est-ce donc là l'école de la jeunesse dans un État qui est libre ou qui veut l'être? Est-ce ainsi qu'on peut former des citoyens dans un pays bien réglé? Ces exemples sont-ils assez nobles, assez vigoureux? Cette mollesse qu'on respire sous la forme la plus persuasive ne laisse-t-elle pas une empreinte dangereuse sur les imaginations si sensibles de l'enfance? Oui certes, ces souvenirs restent : la beauté de la forme rend les doctrines efféminées encore plus séduisantes, et plus tard, lorsqu'on quitte la maison paternelle ou l'institution libre, ou le lycée, la forme poétique qu'on a dans l'oreille, si elle ne dirige pas nos pensées, a cependant sur elles plus d'action qu'on ne le suppose. Voici un jeune propriétaire : il rêve, non le travail, mais le repos des champs, avec Tityre et Mélibée, avec les amis d'Horace. Il se dit qu'il serait bien doux d'aller vivre dans sa terre, d'y narguer les ennuis, d'éloigner les devoirs compromettants ou les inutiles efforts de la vie publique, de n'être ni conseiller municipal, ni maire dans sa commune, de se contenter de bien gérer son domaine, d'y vivre à sa guise et surtout d'y bien vivre. Voici une nature plus vive, entraînée vers le plaisir, qui cite avec orgueil les préceptes épicuriens d'Horace et ses vers anacréontiques, qui connaît Lesbie, Délie, Cynthie, et qui s'empresse de traduire ces noms surannés par les noms de beautés plus modernes et beaucoup plus populaires. Un troisième a de la fortune, qu'il ne consent pas à appeler une honnête aisance : il est porté vers ce qui brille; il a le goût des honneurs; il lui faut une carrière rapide; il n'est pas éloigné de demander à la faveur ce qu'il trouve trop pénible de gagner par le travail; il est homme à guetter les circonstances favorables, à se pousser par tous les moyens, à s'attacher à tous les patrons; il est ambitieux, mais pour jouir; ce qu'il aime dans le pouvoir, c'est le plaisir, la richesse, l'entourage, l'enivrement, le tourbillon insouciant et facile. Il se rappelle les vers d'Horace, de Properce, d'Ovide; il rêve un Pollion ou un Mécène; il soupire après les bienfaits d'Auguste. Quoi qu'il ose, il se croira justifié par de tels exemples, et il raffermira sa conscience aux jours de scrupules en se récitant de beaux vers.

Enfin, celui qui a des goûts modestes, humbles au besoin, qui redoute l'effort, les concours, les luttes généreuses, les écoles spéciales, les carrières libérales, qui ne demande qu'une toute petite fonction, suivie d'une autre, et d'une autre encore, ambition non déraisonnable, puisque la France développe si puissamment la centralisation et ses rouages administratifs qu'on peut entrevoir le jour où il y aura autant de fonctionnaires que de Français, celui-là répète toute sa vie, avec une reconnaissance qui varie d'objet et une satisfaction qui ne varie pas, le fameux vers de Virgile : « Un Dieu nous a fait ces loisirs ».

..... Deus nobis hæc otia fecit.

J'ajouterai, messieurs, qu'il y a dans cet abaissement des citoyens sous Auguste, dans cette corruption du sentiment individuel, dans cette négation de la dette envers la patrie, dans ces flatteries à outrance qui vont jusqu'à faire d'un homme l'égal des dieux et jusqu'à diviniser ses prétentions et ses erreurs, il y a dans l'ensemble de cette poésie un péril inévitable pour les littératures qui s'en inspirent. Après avoir loué les emprunts que la littérature française a faite aux Latins, il est impossible de dissimuler ce que cet esprit d'imitation a produit de mauvais. C'est chez les poëtes d'Auguste que les poëtes de la Renaissance ont appris à comparer aux dieux et aux déesses de l'Olympe, non-seulement les rois et les reines, mais les maîtresses des rois et les plus vulgaires courtisans. Certes ce n'était pas une inspiration du vieux génie français, qui était frondeur, railleur, libéral, ami de l'indépendance, et qui n'avait jamais appris à se mettre à genoux devant un maître. Les poëtes

de la Renaissance ont pris ces façons serviles dans les livres latins, dans les souvenirs de leur jeunesse, et ils ont cru faire merveille en divinisant leurs contemporains, comme les poëtes de l'empire avaient divinisé les empereurs. N'avez-vous pas rougi aussi, messieurs, rougi pour des génies que nous admirons et vénérons, en lisant certaines pages à jamais regrettables de nos classiques français, et en constatant à quel degré d'adulation sont descendus certains écrivains du règne de Louis XIV? Je me demande ce que devaient penser les étrangers, les Anglais et les Hollandais du XVIIe siècle, les protestants de la Suisse et de l'Allemagne, quand ils lisaient, non point le plat Benserade, mais Boileau, mais Racine, mais Corneille, mais les prédicateurs de l'Évangile et les grands évêques eux-mêmes, dans les passages où ils parlent en courtisans. Ces beaux génies ne croyaient point s'abaisser, pourquoi? parce qu'ils étaient dès l'enfance imbus de ces formes serviles, parce qu'ils les avaient apprises cent fois dans les auteurs du siècle d'Auguste, parce que les formules s'étaient gravées toutes faites dans leur cerveau, parce que l'adulation littéraire se présentait aussi naturellement à leur esprit que les mots se présentent aux lèvres de celui qui parle sa langue maternelle, parce que la poésie latine avait été leur nourriture, leur modèle, leur idéal, leur rêve, et parce que cette nourriture avait passé dans leur sang.

Même au XVIIIe siècle, vous voyez que les esprits les plus libres, ceux qui revendiquent le plus hautement les droits de l'humanité, n'échappent pas à cette influence; que Voltaire lui-même a des flatteries indignes et des tours d'adulation qui provoquent le dégoût du lecteur. Au fond, il croyait se moquer de ceux qu'il flattait, mais il n'aurait jamais consenti à s'exprimer de la sorte s'il n'avait eu l'autorité et l'exemple des poëtes d'Auguste.

Vous comprenez, messieurs, que cette contagion, si elle a séduit et corrompu des esprits d'un ordre supérieur, sera un danger aussi pour des esprits plus communs qui n'écrivent pas, mais qui flattent, qui ne pensent pas, mais qui agissent, qui ne font pas de vers, mais qui se soumettent, qui ne divinisent pas leurs maîtres, mais qui sont prêts à tout.

Or, quel est le mal de notre époque? Nous devons nous dire nos vérités en face: le mal de notre époque, c'est la langueur des esprits, l'abandon de nous-mêmes, le goût du repos, l'insouciance, le sentiment individuel substitué au patriotisme, l'art de demander beaucoup à la chose publique et de lui donner peu, la confiance dans l'État et l'abdication de nos droits et surtout de nos devoirs de citoyens. Nous croyons nous justifier en imputant le mal à ceux qui nous dirigent et en accusant sans cesse les événements supérieurs à notre volonté. Quand un peuple est tombé à ce point, il ne doit chercher la cause de sa chute qu'en lui-même. Il est certain que le développement du commerce, les inventions multipliées de l'industrie, cinquante ans de paix et de prospérité, l'accroissement des richesses, les fortunes subites, un bien-être qui n'a été égalé à aucune époque et qui a pénétré toutes les classes, même les plus pauvres, il est certain que tout a contribué à créer chez nous un besoin incessant de jouissances. Le jour où l'homme ne pense qu'à ses jouissances, il se détache de la société, il se croit supérieur à tout devoir parce qu'il ne voit plus que des besoins.

C'est là un péril, et un péril grave, messieurs; il est temps de le conjurer, il est temps d'y chercher un remède. Pour nous guérir, nous sommes un peu vieux, mais pensons à nos enfants, et efforçons-nous de leur donner une éducation plus forte, plus morale, plus politique que ne l'a été la nôtre. Nous sommes trop latins, avec nos maîtres; nous sommes trop épicuriens avec Horace, trop languissants avec Virgile, trop courtisans avec Auguste.

Il faut à nos fils, si nous voulons qu'ils soient meilleurs que nous, un aliment plus mâle et plus généreux. Reléguons le latin au second plan; il aura toujours un rang, puisqu'il est si nécessaire à l'intelligence de nos lois, de nos sciences, de notre langage même et des modèles qui ont inspiré notre littérature, mais il n'aura que le second rang. La plus grande part, la plus longue, appartiendra à la littérature grecque. Là sont les sources pures, abondantes, irréprochables; là se préparent les philosophes, les penseurs, les citoyens, les hommes d'État. Là, vous pouvez mettre entre les mains des enfants les œuvres les plus simples et les plus admirables. Il y a des auteurs sans doute que nous devrons écarter. Je ne conseillerai pas de leur faire lire Anacréon ou Aristophane, ou du moins un choix serait nécessaire. Mais, en sacrifiant même ces deux poëtes, quel immense horizon devant nous! C'est Homère, plein de leçons et d'héroïsme, Hésiode avec sa belle morale, Solon avec ses exhortations patriotiques; puis Eschyle, Sophocle, Euripide, où l'âme apprend à penser avec grandeur et à s'exprimer dans un langage magnifique. Si nous voulons des prosateurs, c'est Hérodote, le conteur merveilleux, dont les récits sont faits pour charmer l'imagination de l'enfant aussi bien que la raison des vieillards; c'est Thucydide, à la fois grand historien, grand politique, grand philosophe; c'est Xénophon, qui a sur les lèvres le parfum du miel de l'Hymette, et qui en même temps retrace avec énergie les exploits immortels d'une poignée de Grecs; c'est Platon, qui transporte l'âme dans les sphères les plus élevées, et dont la forme harmonieuse est un modèle de proportion et de beauté; c'est Aristote, qui a guidé le moyen âge, qui est parfois aride, mais qui donne aux esprits la netteté, la précision, et qui enseigne quels sont les droits du citoyen, les règles des États, les constitutions des sociétés; c'est Théophraste, le plus pur et le plus charmant des moralistes; c'est Lucien, le plus spirituel et le plus fin des critiques; c'est Démosthène, l'énergique patriote, c'est Eschine, c'est Lysias, c'est toute l'école des orateurs attiques.

Calculez, messieurs, quel serait le résultat de l'ensei-

gnement de cette grande littérature. Supposez une génération qui, dès l'enfance, est initiée à la connaissance de la langue grecque, qui grandit, se développe en se pénétrant de toutes ces beautés : elle s'épanouirait, à son insu, à tout ce qui est beau, grand, généreux. Elle serait au-dessus des convictions systématiques, des théories préconçues qui appartiennent à l'âge mûr ou à l'esprit de parti; la nourriture intellectuelle qu'on lui présenterait chaque jour éveillerait sans effort les nobles sentiments qui, Dieu merci ! ne sont pas morts aujourd'hui, mais qui sont affaiblis ou du moins trop silencieux. L'élévation du sentiment moral, que respirent tous les livres grecs, serait la santé et la force de notre jeunesse. Je ne parle pas de la philosophie, que les Grecs ont inventée, analysée, développée à un tel point que la philosophie moderne n'a pu que marcher sur leurs traces; mais la morale même a trouvé dans les écrivains grecs des interprètes si admirables qu'ils n'ont pu être surpassés que par le christianisme, et encore plus d'un docteur chrétien regardait-il Socrate et Platon comme des précurseurs de la morale évangélique.

Mais à la morale pratique j'ajoute une autre morale, qui en est le couronnement, et que je serais tenté d'appeler la *morale politique*. Dans la littérature grecque, vous verrez constamment dominer un sentiment qui est le secret de toutes les nations qui grandissent : le patriotisme opposé au sentiment individuel. Aujourd'hui, malheureusement, notre maladie, c'est le sentiment individuel, non pas hostile, mais indifférent au sentiment patriotique.

L'individualisme n'existe pas dans la société grecque; le citoyen n'est rien auprès de la cité; l'homme est absorbé au profit de l'État, l'individu au profit de tous. On naît, on vit, on meurt pour la patrie. Les lois sont quelquefois dures et difficiles devant l'ennemi comme dans l'intérieur de la cité; elles exigent le plus magnifique déploiement de tout ce que l'âme humaine contient de forces pour le bien et pour le sacrifice. Il y a là une admirable école que les maîtres de la Grèce présenteront sans cesse à notre jeunesse. En outre, quel air pur, salutaire, éthéré, elle respirerait au milieu de cette atmosphère vivifiante où la pensée est reine, où le seul culte est celui du beau, où les plus grands exemples lui sont rendus attrayants, irrésistibles, faciles, tant le génie l'enlève par son souffle et la remplit d'une généreuse ardeur ! C'est donc la littérature grecque qui est par excellence digne de former des hommes et surtout de former des hommes libres. Or, messieurs, vous vous rappelez la définition des Grecs : « Ceux-là seuls qui » pensent et agissent en hommes libres méritent le nom » de citoyens. »

E. Belle.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. VIOLLET-LE-DUC.

De l'architecture dans ses rapports avec l'histoire (1).

Les rois asiatiques n'élevaient de monuments que pour laisser un souvenir impérissable, pensaient-ils, de leur puissance. Les villes d'Égypte, à côté de ces temples et de ces palais dont la construction demandait tant de bras, ne voyaient élever que de chétives cabanes de boue et de roseaux; ces splendides demeures semblaient fondées sur la misère des populations asservies. Les Romains, au contraire, apportaient aux peuples vaincus, avec leur architecture, richesse et bien-être, car jamais constructeurs ne furent plus économes. Ils songeaient avant toute chose à l'utile, et n'étaient pas gens à construire des palais avant de songer aux égouts, aux aqueducs, aux voies bien percées et aux édifices destinés aux besoins de la population.

Cependant, se présenter aux Grecs avec cet esprit *utilitaire*, administratif, en reléguant l'art au second plan, c'était se montrer en barbares; les Romains ne firent pas cette faute.

Vers la fin de la république, déjà l'élite de la société romaine se piquait d'aimer les lettres et les arts de la Grèce. Elle était trop éclairée pour ne pas comprendre qu'il y avait là une force avec laquelle il fallait compter, et que se présenter dans l'Attique avec les allures que l'on prenait en Espagne ou dans les Gaules, c'était provoquer des mépris dangereux.

Il était de bon goût de considérer les Grecs, en fait d'art, comme des maîtres desquels on avait tout à apprendre; le mieux, pensait-on, était de s'en rapporter à eux. Bientôt les riches, les élégants de la société romaine, et même plus tard les empereurs, attirèrent près d'eux des artistes grecs. Ils les flattaient, les payaient bien, les traitaient familièrement, mais, au fond, les considéraient comme des décorateurs, et, s'il s'agissait de bâtisses hors de la Grèce, ne les employaient que comme tels. Le programme, le système de structure est romain avant tout, et sur ce corps, si l'artiste grec applique quelque chose, ce n'est qu'un vêtement trop souvent disparate, car deux principes opposés sont en présence.

Dans le monument grec, la forme, l'apparence, les rapports de proportions et d'effets, le pittoresque, préoccupent autant l'architecte grec que le fond, tandis que dans le monument romain le fond, le besoin rempli, est tout; de la forme, le Romain fait bon marché. Il ressort de ceci que le monument romain existe indépendamment de la forme du vêtement qui le couvre, ce qui ne saurait être pour le monument grec. On a pu ainsi dépouiller quantité de ces monuments antiques de Rome

(1) Suite et fin. — Voyez le n° 16, p. 241.

de tout ce qui constituait leur décoration, leur apparence décorative, sans les détruire; cela serait impossible pour les monuments grecs. Dépouillez le temple de Thésée de ses colonnes, de ses frises, de ses corniches, que restera-t-il? Rien. Dépouillez le Panthéon de Rome de son portique, de ses ordres intérieurs, il restera toujours le monument dû au génie romain, une structure sagement combinée, un énorme cylindre admirablement disposé pour recevoir la coupole qui le couvre.

Les Grecs établissent ce qu'on appelle les *ordres* d'architecture, et les monuments ne sont souvent que l'application de ces ordres à un besoin. L'ordre constitue le monument.

Les Romains acceptent les ordres établis par les Grecs, ils s'en servent pour la décoration de leurs monuments, mais leurs monuments pourraient s'en passer et s'en passent. Il est bien entendu que nous ne parlons ici que de ceux qui sont réellement romains, et non de ceux qui sont élevés par Rome à l'imitation des monuments de l'Attique.

Les Romains, très-tolérants en fait de forme d'art, comprenant qu'ils ne sauraient sans péril passer pour barbares aux yeux de ces Grecs railleurs, critiques subtils, les laissent faire quand eux, Romains, ont obtenu le résultat pratique que jamais ils ne perdent de vue. De là on peut conclure que les Romains ne prenaient pas l'art grec très au sérieux, et que les Grecs, en revanche, tout en travaillant pour les Romains, ne les considéraient pas moins, dans leur for intérieur, comme des barbares, mais des barbares puissants et payant bien.

Il s'est trouvé un empereur romain, archéologue, amateur de l'art grec des meilleurs temps, ayant la prétention de lui rendre sa splendeur en relevant les monuments anciens : Hadrien. — Hadrien s'est fait bâtir près de Tivoli une vaste villa, dans laquelle il avait eu la prétention de réunir les types des édifices grecs, gymnases, basiliques, xystes, bibliothèques. Je m'imagine que, toute proportion gardée, cet amas de monuments néo-grecs devait être, pour un architecte athénien quelque peu instruit, ce que sont pour nous ces châteaux féodaux que bâtissent aujourd'hui certains particuliers, avec leurs créneaux de plâtre et leurs machicoulis inoffensifs.

J'ai dit : toute proportion gardée. C'est qu'en effet, tout ce que fait le Romain, il le fait sérieusement.

Ces deux principes des arts grec et romain sont tellement opposés qu'ils ne peuvent même — et jusque pendant les bas temps, — fondre leurs procédés de structure; si bien que dans le monument romain, à côté de la structure toute romaine de moellons, de brique, de cailloux et de mortier, de la concrétion moulée, se trouve, sans jamais s'y mêler, la structure grecque en pierre d'appareil sans apparence de mortier, à joints vifs, les ordres réduits au rôle de placages. Au moment où le Romain cesse d'employer ce mode de bâtir que nous avons expliqué tout à l'heure, mode qui n'exige que le labeur de manœuvres, s'il appelle l'artiste grec, celui-ci arrive avec ses procédés de structure et accole cette structure, qui demande toutes les ressources de l'intelligence et du calcul, à la concrétion romaine, qui n'a exigé qu'un grossier labeur.

L'artiste grec, obligé de travailler pour des maîtres qui évidemment sont hors d'état de comprendre les délicatesses de son art, sauve du moins ce qu'il peut sauver, — un principe.

Je n'ai pas à rappeler ici les causes de la décadence de l'empire. Il est visible que l'art de Rome déclinait avec sa puissance. D'Auguste à Constantin, les Romains ne cessent pas de bâtir, de protéger les écoles et les corporations d'artisans et d'artistes, d'employer les meilleurs ouvriers du monde, puisque le monde est à eux. Et cependant les arts déclinent si rapidement, que sous Constantin, à Rome même, l'architecture et les arts corollaires sont tombés dans un état de barbarie sénile qui inspire le dégoût. L'indifférence administrative du Romain en matière d'art conduisait au même résultat que l'hiératisme des civilisations orientales, avec cette différence toutefois, que l'élément grec juxtaposé à l'élément romain pouvait rendre une nouvelle vie à l'art architectural, et c'est ce qui arriva.

D'abord nous voyons la politique de l'empire contrainte de se réfugier au sein de populations en grande partie grecques; il semble que l'Occident soit épuisé pour elle. L'activité, la lutte, le mouvement, se reportent vers l'Europe orientale et en Asie. De ce jour, en fait d'art, les Grecs redeviennent les maîtres. Cette architecture qu'ils ont pratiquée en serviteurs dociles sous la puissante organisation romaine, ils vont la reprendre pour leur compte, et lui rendre la séve qui lui manque.

Ce n'est pas que les Grecs n'aient rien acquis à ce contact avec l'art administratif de Rome, non; nous l'avons dit, les Grecs s'assimilent tout avec une singulière facilité. Nous ne verrons pas les architectes grecs, après Constantin, tenter une sorte de renaissance des arts du temps de Périclès, ni même essayer comme Hadrien des pastiches des beaux modèles de la haute antiquité hellénique.

A Byzance, les sectes chrétiennes, inspirées par ce souffle remuant du Grec, se forment, se combattent, sont tour à tour victorieuses ou vaincues, prennent l'empereur pour arbitre, ou récusent son arbitrage; quelques-unes sont contraintes de s'exiler. Parmi ces hérésiarques, les nestoriens étaient ceux qui avaient montré le plus d'indépendance, et ils comptaient parmi eux bon nombre d'esprits d'élite, savants, artistes, industriels, comme on dit aujourd'hui. Réfugiés en Asie Mineure, en Perse et jusqu'en Arabie, ces groupes d'émigrés renouvelèrent, au point de vue de l'art, la face de ces contrées.

Ils ouvrent des écoles, et, en tant qu'architectes, sans oublier ce que la tradition romaine leur laissait, ils arrivent à fondre ces deux principes de l'art grec et de

l'art romain qui, sous l'empire, alors que la Grèce était asservie, n'avaient pu jamais se mêler. De ces deux arts ils constituent un nouvel art, et non plus deux arts juxtaposés. Tant il est vrai que de l'indépendance seule des artistes peut sortir un art!

Nous voyons les produits de cette nouvelle école, faussement appelée byzantine, mais qu'on pourrait qualifier de gréco-romaine, en Asie Mineure, dans ces villes abandonnées du Haouran, dont les beaux travaux de M. le comte de Vogüé et de son jeune compagnon, M. Duthoit, nous montrent l'importance et la valeur historique. Ces cités, étapes des caravanes qui se rendaient du golfe Persique à Byzance, sont presque intactes encore aujourd'hui, mais désertes depuis l'invasion des armées d'Omar.

Là, on peut saisir tout ce que le génie grec, rendu à son indépendance, avait su faire des éléments romains mêlés à ses principes, que jamais il n'avait cessé de respecter. Et c'est de cette architecture, dont les débris gisent entre Antioche et Alep, que nous allons voir surgir une véritable renaissance en Occident.

Quant à Byzance, livrée au déplorable système impérial des successeurs de Constantin, elle n'avait pas un art à elle. A peine si elle savait construire. Sainte-Sophie, malgré sa prodigieuse grandeur et ce qu'il y a de vraiment remarquable dans son plan, malgré l'adoption des pendantifs pour les voûtes, qui sont dus très-probablement à l'influence du génie oriental, malgré sa sculpture moitié grecque, moitié persique, Sainte-Sophie, dis-je, est un monument mal fait, qui s'écroula plusieurs fois pendant sa construction, ne put être terminé qu'à grand'peine, et dut être soutenu à l'aide de moyens barbares. L'art grec s'était réfugié en Asie Mineure, et c'est là que l'Occident alla le chercher.

Pendant la période qui suit les invasions des hordes venues du nord, en Italie, dans les Gaules et jusqu'en Espagne, l'architecture ne compte plus, et le peu de monuments qui nous restent de cette époque indiquent seulement les efforts des populations indigènes ou de leurs conquérants pour renouer le fil brisé des arts romains. La renaissance tentée par Charlemagne était romaine quant à la pensée, byzantine quant au fait. De cet effort il ne pouvait rien sortir, et il ne sortit rien en effet. A peine si l'on aperçoit à travers ces essais quelques idées nouvelles. Tous les génies qui cherchent à combattre la barbarie n'ont qu'une idée, le rétablissement de la puissance romaine à leur profit, idée stérile en résultats.

C'est à la fin du XIe siècle seulement, que l'on voit poindre une nouvelle lueur dans les arts. Cette lueur devient lumière en peu d'années, comme si les arts, et l'architecture particulièrement, s'étaient mis à pousser du sol ainsi qu'une plante au printemps.

Ce développement subit a sa cause cependant, comme tous les développements matériels ou intellectuels qui se manifestent dans l'histoire.

On sait avec quel entraînement irrésistible les populations occidentales se précipitèrent en Orient, au XIe siècle, pour délivrer les lieux saints.

Et notons bien ceci : le courant habituel des races supérieures semble se diriger de l'Orient vers l'Occident; mais quand, par exception, un courant contraire s'établit, il en résulte toujours, dans l'histoire, un développement très-puissant, comme si ces peuples indo-européens retrouvaient une nouvelle force vitale en se rapprochant de leur berceau. Ce phénomène se produisit avec une intensité particulière au moment des premières croisades. Il semblait que le ressort manquait à cette civilisation romaine étouffée sous les peuplades barbares, qui elles-mêmes ne pouvaient se développer au milieu de ces débris des traditions de l'empire. Ce ressort, l'Occident le retrouva en Orient, parmi les fragments épars du génie grec.

Qu'on se figure ces premières armées de croisés pénétrant en Asie Mineure sous la conduite de ce fou inspiré, Pierre l'Hermite. Je dis : armées,... mais peut-on donner ce nom à la foule qui avait abandonné l'Occident, guidée par cet homme étrange qui, tout historique qu'il soit, s'élève à la hauteur d'un mythe? Comment donc, en effet, était-elle composée, cette foule? Chevaliers, bourgeois, gens de métier, paysans, aventuriers, femmes, enfants : cet amas devait rappeler ces émigrations des Cimbres qui firent trembler Rome un siècle avant notre ère.

Le quart à peine arriva devant Nicée, et ce quart comptait, au dire de Guillaume de Tyr, six cent mille fantassins *des deux sexes*, c'est-à-dire une cohue de six cent mille personnes, et cent mille hommes d'armes. Cependant Nicée, Antioche, Jérusalem même, tombèrent au pouvoir de ces Occidentaux, dont le flot, malgré des pertes énormes, se renouvelait sans cesse. Bientôt des relations étendues s'établirent entre la France et ces émigrés qui, une fois fixés en Orient, pratiquaient et perfectionnaient les industries qu'ils apportaient avec eux au milieu des pays conquis. L'art de l'architecture reçut de ce contact une impulsion toute nouvelle. Bientôt, en France, dans le Poitou, en Normandie, en Bourgogne, dans le Berry, à la place des tristes et grossiers édifices que les efforts des Carlovingiens n'avaient pu faire sortir de la barbarie, s'élevèrent des constructions élégantes, d'une pureté de style remarquable, et qui, dans le système de leur structure aussi bien que dans les détails, sont inspirés et même souvent imités de cette architecture gréco-romaine des stations situées entre Antioche et Alep. C'est cette architecture à laquelle, chez nous, on donne le nom de *romane*. Les clunisiens contribuèrent puissamment à introduire cet art en France, et, en effet, les grandes églises abbatiales de Cluny et de Vezelay, qui datent de la fin du XIe siècle et du commencement du XIIe siècle, rappellent l'architecture gréco-romaine de Syrie de façon à ne pas laisser de doute sur la provenance. Cepen-

dant, à ces éléments nouveaux se mêlent d'anciennes traditions romaines locales et même, dans certaines contrées, des influences appartenant évidemment aux peuplades qui envahirent les Gaules.

Entrer dans tous les menus détails de ces mélanges nous entraînerait trop loin. Il semble que l'on pressent déjà ces temps modernes où tout se précipite, où les civilisations, avides de recherches, se jettent avec une activité fiévreuse sur toutes les voies, veulent tout examiner, tout analyser, et tournent leur esprit vers les études encyclopédiques.

L'histoire du XIIe siècle est à faire aussi bien pour la politique que pour la philosophie, les sciences, les lettres, les arts.

Il semble que le souffle oriental, répandu sur cette époque, produit chez nos populations occidentales un réveil printanier.

Abailard entraîne derrière lui, malgré saint Bernard qui représente la tradition monastique, toute la jeunesse de son temps. Un abbé, Suger, exerce une sorte d'influence libérale sur la politique. En architecture, il est novateur; le premier il s'affranchit, en faisant rebâtir l'église de son abbaye de Saint-Denis, des traditions romanes.

Arrêtons-nous ici un instant, car il se produit au milieu du XIIe siècle une véritable renaissance, la renaissance d'un pays qui commence à se reconnaître, à se constituer.

Il existe un singulier préjugé, répandu peut-être encore parmi les personnes auxquelles les études archéologiques sont peu familières.

Combien n'a-t-on pas répété de fois que l'architecture si étrangement qualifiée de *gothique* nous était venue des croisades et... des Arabes. Remarquons d'abord que les monuments dits arabes, et qui peut-être ont quelques rapports d'apparence avec notre architecture gothique, ne remontent pas au delà de la fin du XIIIe siècle, et qu'on n'en trouve pas trace en Syrie. Or il serait assez singulier que notre architecture gothique, qui commence à fleurir, dans le nord de la France, à la fin du XIIe siècle, eût imité des monuments de la fin du XIIIe siècle; mais généralement, quand il s'agit de l'histoire critique des arts, on n'y regarde pas de si près. Qui de nous n'a pas lu quelque part que Pierre de Montereau, l'architecte de la Sainte-Chapelle du palais, emmené par saint Louis en Égypte, avait élevé le chef-d'œuvre que vous connaissez, sous l'inspiration des édifices arabes, à son retour? Or, à cela il y a une première difficulté : c'est que la Sainte-Chapelle était terminée et dédiée en 1245, et que saint Louis ne partit pour Damiette qu'en 1248. La seconde, non moins grave, c'est qu'en Égypte, au Caire, les mosquées antérieures au voyage de saint Louis ne ressemblent pas plus à notre architecture gothique que le Panthéon de Rome ne ressemble à la cathédrale de Reims.

Suger, nous venons de le dire, fit rebâtir l'église de son monastère. Il attachait, si l'on s'en rapporte à ses mémoires, une grande importance à ce travail, et en effet, au point de vue de l'art de l'architecture, c'était toute une révolution. Il abandonnait les errements de l'architecture romane, qui n'était pas encore bien vieille, pour entreprendre un édifice dont la structure procède de principes entièrement nouveaux.

Mais tout, vers cette époque, tendait à une rénovation. Les communes s'affranchissaient de gré ou de force; malgré les efforts de saint Bernard, les établissements monastiques, qui avaient rendu de si éminents services pendant le XIe siècle, touchaient à leur déclin. Ce fut alors que les évêques des provinces françaises conçurent un vaste projet. Gênés dans leur pouvoir diocésain par les droits féodaux des abbayes, amoindris par l'autorité indépendante de ces moines qui ne relevaient que de Rome, les évêques eurent la pensée de s'associer, d'une part, à la puissance royale, qui commençait à s'élever au-dessus des grands vassaux; de l'autre, à ces communes, à ces populations urbaines qui, mues par un esprit de liberté, enrichies déjà par leur commerce et leur industrie, secouaient chaque jour le joug féodal. Nous n'oserions affirmer que Suger ait eu le premier la pensée d'opérer cette alliance du haut clergé avec la population des villes et la royauté : cependant c'est à son instigation que l'évêque Beaudoin commence en 1150 la cathédrale de Noyon sur de vastes proportions, pour le temps. Bientôt, en 1163, la cathédrale de Paris, puis celles de Sens, de Senlis, de Meaux, s'élèvent. Or, remarquons ceci : toutes ces cathédrales, celle de Noyon exceptée, qui était une imitation de l'église de Saint-Denis, sont conçues *sans chapelles;* c'étaient de vastes nefs avec collatéraux et abside pour le siége de la juridiction épiscopale, quelque chose qui rappelait beaucoup la basilique antique.

Les évêques ne tendaient à rien moins qu'à ceci : l'Église, disaient-ils, en vertu du pouvoir que Dieu lui a donné, doit prendre connaissance de tout ce qui est péché, afin de savoir si elle doit remettre ou retenir, lier ou délier. Or, toute contestation judiciaire prend sa source dans la fraude, le crime ou le délit : l'Église appelait donc toute cause à son tribunal. Ce tribunal, c'était la *cathedra*, le siége épiscopal. D'ailleurs, les cours ecclésiastiques ayant une manière de procéder moins barbare que celle dont on faisait usage dans les justices seigneuriales, la prétention des évêques eut parmi les populations un succès prodigieux. Les évêques permettaient dans la cathédrale, ainsi devenue tribunal, toutes les réunions civiles; la cathédrale devenait le monument de la commune, asile inviolable où les populations devaient trouver les garanties qu'elles demandaient et pour lesquelles on les voyait s'insurger et combattre depuis cinquante ans. Aussi les prélats réunirent-ils promptement des sommes énormes pour mener à fin leur entreprise. D'immenses cathédrales s'élevaient dans

toutes les villes du Nord à la place des petites églises romanes qui en tenaient lieu.

Et notons que ces cathédrales étaient toutes bâties par des maîtres laïques. Les évêques rompaient entièrement avec les établissements religieux. Rien ne peut rendre, si ce n'est peut-être l'activité déployée de notre temps pour l'exécution des chemins de fer, l'empressement avec lequel ces populations apportaient leur offrande et prêtaient leurs bras pour élever ce monument qui était pour elles le signe visible et la garantie de leur affranchissement du pouvoir féodal. Cependant, en 1235, la noblesse de France et le roi s'assemblent à Saint-Denis pour mettre des *bornes à la puissance que les tribunaux ecclésiastiques* s'étaient arrogée. En 1246, les barons rédigent un acte d'union et nomment une commission composée de quatre d'entre eux pour se liguer contre les envahissements du clergé et porter leurs plaintes aux pieds du roi.

Saint Louis donne raison à ses barons, mais, en instituant ses baillis royaux, il s'arroge le pouvoir d'appeler à la cour toutes les causes; il établit au profit de l'autorité royale, à peu de chose près, ce que les évêques voulaient établir au profit de l'autorité épiscopale.

Ce grand acte de sage politique fut bientôt compris par les populations, qui aimaient encore mieux en appeler au parlement qu'aux cours ecclésiastiques. Aussi, à partir de ce jour, les ressources manquent pour continuer les édifices commencés par l'épiscopat, et toutes nos cathédrales du Nord qui n'ont pas été achevées avant 1246 restèrent incomplètes ou ne furent terminées que plus tard, à grand'peine et avec parcimonie.

Vous apercevez l'influence considérable de l'histoire sur la marche des arts. Certainement c'est un mouvement religieux qui fait élever les cathédrales; il n'en est pas moins vrai que, en dehors de la période comprise entre 1160 et 1246, on n'en commença pas une sur l'ancien territoire français, et que pas une ne fut achevée après cette époque; cela nous prouve combien ces constructions, ces édifices, sont d'accord avec les faits historiques. Plus nous nous rapprochons de l'époque moderne, plus nous pouvons mettre le doigt sur tous les détails qui attestent que l'architecture et l'histoire marchent de concert.

Quand les leudes francs arrivent dans les Gaules, ils s'emparent des terres et vont s'établir dans des *villæ* romaines. Ces *villæ* n'étaient pas entourées de murs; c'étaient des maisons de campagne autour desquelles étaient établis des magasins où l'on déposait des grains et tout ce qui compose une exploitation agricole. Les leudes commencèrent à s'établir dans ces domaines, et comme ils avaient du territoire tant qu'ils en voulaient, ils ne se le disputèrent pas tout d'abord, mais peu à peu les familles prospéraient, il fallut donner des fiefs aux enfants; alors on se disputa le terrain. On commença par faire une enceinte autour de la villa romaine. Cette villa était bâtie, comme tout établissement agricole, dans un lieu bas; il fallut construire des forteresses sur des points élevés; ces forteresses étaient de bois, tradition de l'origine aryenne, palissadées avec des fossés à la manière des Germains; puis, au milieu de cette enceinte, de ce *vallum*, on établissait des baraques pour loger les hommes. Survient l'invasion normande. C'est encore une couche de blancs qui s'applique sur une population mélangée. Ces Normands, qui sont arrivés sur leurs bateaux par mer, par les fleuves, la première chose qu'ils font, c'est d'élever des refuges pour enfermer leur butin, c'est d'établir des camps et des forteresses partout.

Nous savons qu'à cette époque, en France, on ne construisait guère qu'en bois, et la preuve, c'est que la première chose que les Normands faisaient, c'était de mettre le feu aux ouvrages, aux bourgades, aux monastères; ils les détruisaient de fond en comble; puis, reconnaissant les inconvénients de cette structure lorsqu'à leur tour ils font bâtir des châteaux, ils les élèvent en maçonnerie; et qui employent-ils pour bâtir ces châteaux? Les serfs, les populations soumises. Quel est le procédé de structure adopté? Le système quasi romain, le système qui permet d'employer tous les bras sur des agglomérations de moellons et de mortier, mais qui exclut toute combinaison d'art. La race féodale, les premiers Francs, les grands seigneurs terriens imitèrent bientôt les nouveaux conquérants normands, et c'est ainsi que les forteresses, qui n'étaient, avant l'invasion normande, que des *villæ* entourées de palissades, deviennent des châteaux formidables à partir du XIIe siècle. Lors de leurs expéditions en Orient, ces peuples d'Occident trouvent à Antioche et à Jérusalem des constructions militaires faites par les Byzantins; ils rapportèrent en France ce système de construction, non-seulement pour élever, mais pour disposer leurs forteresses au point de vue défensif, et c'est ainsi qu'on voit au XIIe siècle les châteaux féodaux présenter le mélange des traditions romaines locales, des perfectionnements apportés par le génie militaire des Normands, et des influences orientales.

Ce système se transforme encore. Le seigneur devient plus sociable, ses mœurs s'adoucissent, il sent le besoin de prendre part à la vie commune qui s'établit en France. Il s'ensuit que la forteresse, qui n'était qu'un campement, devient une habitation; le château, sans changer sa forme première, établit alors, dans l'intérieur de ses murs, qui n'étaient que des murs d'enceinte, des bâtiments, et ce sont ces bâtiments qui deviennent la forteresse. C'est ainsi que, peu à peu, l'enceinte fortifiée contenant des baraquements devient le château féodal des XIVe et XVe siècles; il conserve son caractère de place forte, mais il renferme aussi tout ce qui tient aux nécessités, aux habitudes de seigneurs riches ayant des mœurs policées et habitués à tous les agréments d'une vie élégante.

Ces châteaux forts se modifient encore au moment de

la Renaissance. Ici encore se présente un rapprochement entre l'architecture et les faits historiques. Charles VIII, allant guerroyer en Italie, emmène avec lui la jeune noblesse de France. Dans l'Italie d'alors les arts resplendissaient. Ces nobles revinrent en France charmés de tout ce qu'ils avaient vu, et ils voulurent retrouver chez eux ce qu'ils avaient admiré en Italie. Que firent-ils? Rentrés dans leurs forteresses, ils éventrent les murs, jettent bas les donjons, veulent partout de la lumière, des portiques, des terrasses. Moins soucieux dorénavant de se défendre que de posséder des demeures plaisantes, ils sont les premiers à convertir ces forteresses en palais.

Plus tard, nous voyons François Ier démolir la grosse tour du Louvre. Il recommence le Louvre, qui était une place forte (il semblait que le Louvre fût le refuge de la monarchie française), sur une donnée tout à fait nouvelle. Les sciences, les arts, sous l'impulsion qui arrive d'Italie, dominent en France; cependant tout ce qui était ouvrier, artiste, artisan, se rendait difficilement à ce mouvement, qui était venu de haut, des seigneurs, et non d'en bas, de la population, de sorte que, tout en sculptant sur ces châteaux et sur ces édifices les agréments que réclamait le goût des seigneurs, on conservait la donnée gothique des édifices du XVe siècle, et de cette façon le système de structure de ces édifices restait toujours ce qu'il était antérieurement. L'art ne cédait que sur la décoration; les habitudes du constructeur, de l'homme pratique, restaient absolument ce qu'elles étaient avant l'époque de la Renaissance.

Cet état de choses se modifie cependant vers la fin du XVIe siècle; les principes de l'art se perdent, il y a un entraînement général vers le luxe exagéré et sans raison. Viennent les guerres de religion, une réaction se fait immédiatement dans les mœurs, et vous la suivez dans les monuments; si bien que ces édifices qu'on attribue à l'époque de Louis XIII et de Henri IV se rapprochent de l'architecture française abandonnée au XVIe siècle par suite de l'engouement italien. Le peuple, qui avait contribué à cette réaction contre les entraînements de la cour et de la noblesse, revenait à ses traditions, qu'il n'avait pas perdues tout à fait, mais qui avaient été atrophiées, altérées par les adjonctions italiennes; vous voyez cette architecture dite de Louis XIII accuser une sévérité dans ses formes, user de moyens de construction absolument analogues à ceux qu'on employait à la fin du XVe siècle, et mettre l'ornementation de côté.

L'art de l'architecture suit pas à pas la marche de l'histoire, et je pourrais entrer dans des développements étendus sur toutes les phases diverses de cet art appliqué aux diverses civilisations. Il n'y a pas un peuple ayant marqué dans l'histoire qui n'ait laissé une architecture, et toutes les fois que nous prenons l'architecture et que nous allons chercher les documents historiques, nous constatons entre cet art et ces documents une concordance telle, que les révolutions intérieures ou les invasions étrangères ne sauraient modifier l'état d'un peuple sans que l'art ne reflète ces modifications.

Les seuls peuples qui n'ont pas d'architecture sont ceux qui n'ont pas d'histoire. Aussi nous pouvons être assurés que toutes les fois que nous trouverons une histoire, nous trouverons une architecture, et *vice versâ*. Si l'étude de l'architecture devait se borner à constater des phénomènes d'une similitude parfaite avec ceux de l'histoire, ce serait curieux, mais peu fécond. Il y a autre chose; de même que des faits historiques vous pouvez déduire la coexistence de certaines formes architecturales, de même vous pouvez dire, quand vous trouvez une architecture qui présente certains phénomènes, certaines dispositions, qu'il y a un fait historique correspondant à cette forme de l'art. Ces études peuvent donc apporter aux recherches historiques le même concours que leur prêtent aujourd'hui la philologie comparée, l'archéologie, l'ethnologie.

Ainsi donc, les formes de l'architecture révèlent le caractère de la civilisation au milieu de laquelle elles apparaissent. Sont-elles hiératiques, comme dans l'architecture assyrienne, égyptienne, indienne, mexicaine même, vous pouvez dire : le gouvernement, l'ordre de choses établi est théocratique; au contraire, trouvez-vous, comme chez les Grecs, un art qui va toujours en avant, qui ne s'arrête pas plus dans le bien que dans le mal, qui, même quand il s'affaiblit, cherche toujours une route nouvelle, vous pouvez dire : cette civilisation était éminemment progressive et devait chercher toujours une voie nouvelle, non-seulement dans les arts, mais dans les institutions sociales et politiques. L'architecture grecque (vous le voyez par ses monuments) ne cesse de progresser. Tout en conservant le même principe depuis les temps reculés jusqu'au Parthénon, elle présente une suite non interrompue de monuments presque identiques les uns avec les autres, de sorte qu'il est difficile de trouver la différence du numéro 1 au numéro 2, mais que vous constaterez un progrès immense du numéro 1 au numéro 20. Il en est de même de l'apogée jusqu'au déclin; depuis le Parthénon jusqu'au dernier monument grec, c'est une décadence sans arrêt; de la perfection dans l'exécution, de la pureté dans les proportions, de la méthode exquise dans la répartition des détails, vous arrivez peu à peu à la recherche, aux mièvreries, comme dans la philosophie et les lettres grecques vous arrivez aux subtilités.

Ma conclusion est celle-ci : toutes les fois que vous voyez un art se développer chez un peuple, suivez ce développement, car il peut vous aider beaucoup à découvrir certains faits de l'histoire. Il est évident, par exemple, qu'en France, le développement de l'architecture qui s'est produit aux XIIe et XIIIe siècles coïncide avec un développement intellectuel et politique : il est donc utile d'étudier l'architecture au moins à ce point de vue, de manière à comprendre les mouvements de l'esprit national d'où ses formes dérivent.

L'architecture, pour mériter le nom d'art, doit être

l'expression exacte des besoins, des goûts, des aptitudes d'une civilisation; mais quand, au lieu de recourir aux sources du vrai, elle va butinant partout des idées étrangères à son temps, à son pays, à la nature des populations, à leurs aptitudes, alors ce n'est plus un art, mais la plus dispendieuse de toutes les fantaisies humaines. L'histoire nous fait entrevoir des lacunes de ce genre entre les développements successifs de l'architecture. La postérité ne laisse tomber qu'un regard indifférent sur ces œuvres qui ne disent rien; car, ne l'oublions pas, ce que l'homme aime à retrouver dans les œuvres d'art antérieures à son temps, c'est l'empreinte de l'homme, et ces œuvres sont d'autant mieux appréciées que cette empreinte est plus vive et plus lisible (1).

VIOLLET-LE-DUC.

BULLETIN DES COURS.

De l'éducation des enfants par les pères.

(Dernières leçons de M. Legouvé.)

I

M. Legouvé, pressé sans doute d'arriver à la dernière page de son *Journal*, en a lu trois chapitres dans une seule séance, trois chapitres qui se suivent sans se ressembler, puisque le premier traite de la *lecture*, ou de la nécessité d'apprendre à bien lire, le second de l'*hérédité*, et le troisième de la *musique* et de l'*escrime*. Voilà bien des questions touchées en une heure.

L'utilité des études musicales n'a pas besoin aujourd'hui d'être bien longuement démontrée; elles sont tout à fait en faveur. M. Legouvé s'est surtout attaché à réhabiliter le piano, le seul instrument, dit-il, qui ait un peu d'abnégation et qui se prête à faire briller autrui; le seul aussi qui se suffise et qui, s'accompagnant lui-même, tienne lieu d'un orchestre entier. Avec le piano, on se donne l'opéra sans sortir de chez soi; l'art et l'idéal prennent place avec lui au plus modeste foyer. Tout cela est fort juste. Mais aussi est-on à peu près d'accord là-dessus. Ceux mêmes qui se plaignent le plus vivement de la multiplication des pianos, et qui voudraient voir ranger l'art de faire des gammes au nombre des arts insalubres, ne contestent pas l'utilité et l'agrément du piano... pour le pianiste. Ils disent seulement qu'il incommode terriblement les voisins.

Avec la musique, l'auteur du *Journal* veut que son fils apprenne l'escrime. Sa mère est un peu effrayée; il lui semble qu'on va faire de son enfant un spadassin. Le père n'a pas de peine à lui faire comprendre qu'il n'y en a que parmi les lâches, et qu'être habile à l'épée, c'est un moyen sûr de se battre rarement; un homme de cœur n'est jamais tenté d'abuser d'une pareille supériorité, et personne ne se soucie de lui fournir l'occasion d'en user. L'escrime est, avec cela, le meilleur des exercices, celui qui stimule le plus énergiquement l'activité physique et morale. C'est un art national, comme la conversation. Les qualités qu'elle exige et qu'elle développe, la prestesse et la décision, la grâce agile, la promptitude et la sûreté du coup d'œil et de la main, sont des qualités essentiellement françaises, dont il importe de ne pas laisser périr la tradition. De plus, la salle d'armes est une école d'observation, où les originaux abondent. Il n'y a pas de dissimulation possible, le fleuret à la main. L'homme le plus maître de soi, l'homme le plus habile à composer son visage et sa tenue dans un salon, perd là, dès les premières passes, son sang-froid et sa prudence et se laisse voir à découvert. Faible ou ferme, bien élevé ou grossier, loyal ou rusé, il paraît ce qu'il est; le fard de l'hypocrisie mondaine se fond et tombe dans la chaleur de l'assaut; c'est une occasion unique de saisir sur le vif des traits de caractère qui ne se montrent pas ailleurs et de voir des hommes au naturel. Enfin, qui peut répondre de n'avoir jamais à défendre d'une insulte son honneur et l'honneur des siens? L'épée est la seule arme avec laquelle on puisse se venger quelquefois d'une offense sans effusion de sang et corriger un sot ou un lâche sans se préparer de regrets, en le désarmant.

L'auteur du *Journal* fait encore donner des leçons de lecture à son fils par un professeur du Conservatoire, à la grande surprise d'un de ses amis. — A-t-on besoin d'apprendre à lire? Ne lit-on pas toujours assez bien quand on lit naturellement, et le seul précepte qui serve en pareille matière, n'est-ce pas de lire comme on parle? — Je suis de votre avis, répond M. Legouvé par la bouche de son personnage favori; mais c'est là la difficulté. Quand on parle d'abondance, l'accent juste vient de lui-même, et la voix suit docilement le mouvement de la pensée ou de la passion. Mais lorsqu'on lit ou que l'on récite, à la tribune, en chaire, au théâtre, ou dans un salon, lorsqu'on débite des phrases que l'on ne pense plus au moment présent, ou que l'on n'a jamais pensées, on ne peut être naturel qu'à force d'art. Ce n'est plus là parler, c'est imiter un homme qui parle, et l'imitation n'est parfaite que si l'on a étudié à l'avance, chez soi et chez autrui, les intonations et les inflexions naturelles que l'on doit reproduire; c'est-à-dire, si l'on a appris à lire. A quoi sert-il de savoir lire? Cela sert à tout. Sans compter les professions où la parole est la profession même, il n'y a pas d'homme né et élevé dans une condition libérale qui ne puisse être appelé à lire un discours ou un rapport dans un comité, un comice, une commission, une réunion publique ou privée. Le travail le meilleur, le mieux composé, le mieux écrit et le plus plein, perd toute sa valeur quand il est gâté par une diction molle, embarrassée ou monotone. Au contraire, telle page fermement lue peut devenir une action. Le texte écrit, c'est la lettre morte; au lecteur à y souffler la vie. On ne comprend jamais si bien un écrivain que quand on l'étudie pour le lire à haute voix; on s'arrête alors à mille détails qui échappent quand on ne lit que des yeux et pour soi; on pèse les phrases et les mots, on en cherche et l'on en trouve les relations les plus lointaines avec l'ensemble du morceau; on refait en sens inverse le travail de l'écrivain, on remonte jusqu'à sa pensée la plus secrète. On va quelquefois au delà. C'est une vive joie que de trouver ainsi des beautés auxquelles personne n'avait pris garde, qui avaient peut-être échappé à l'auteur lui-même. M. Legouvé a cité un exemple curieux d'une pareille découverte dans une scène de Molière. C'est au cinquième acte de *Tartuffe*. Orgon explique à son beau-frère

---

(1) Voyez dans notre première année, un cours de M. Viollet-Le-Duc sur *l'art indien*, *egyptien*, *grec*, *romain* et *gréco-romain*, p. 149, 175, 185, 262, 379, 423, 444, 453, 487 et 642.

comment il a commis l'imprudence de livrer à Tartuffe des papiers compromettants qu'il avait reçus en dépôt d'un ami :

> Ce fut par un motif de cas de conscience.
> J'allai droit à mon traître en faire confidence ;
> Et son raisonnement me vint persuader
> De lui donner plutôt la cassette à garder,
> *Afin que* pour nier, en cas de quelque enquête,
> J'eusse d'un faux-fuyant la faveur toute prête,
> *Par où* ma conscience eût pleine sûreté
> A faire des serments contre la vérité.

A première vue, la phrase semble mal venue et boiteuse. L'excellent comédien Provost en fut longtemps embarrassé. Un jour, il s'avisa que ce qu'il prenait pour un défaut pouvait être une beauté ; au lieu de chercher à dissimuler l'obliquité de la construction, il la fit ressortir par sa diction : ainsi rendu, le couplet prit une figure nouvelle ; l'enchevêtrement et les sinuosités du tour parurent peindre à merveille la marche tortueuse du mauvais conseiller.

Si intéressants que soient ces conseils d'éducation pratique, la question de l'*hérédité* l'est cent fois davantage. Elle nous semble n'avoir pas moins d'importance que celles de l'*ingratitude filiale* ou de la *foi religieuse*, à chacune desquelles M. Legouvé a consacré un entretien tout entier. Peut-être n'y en a-t-il pas une sur laquelle il importe plus d'attirer l'attention des hommes de tout âge, et surtout des jeunes gens. Elle précède et domine toutes les autres. L'éducation des enfants est, à la rigueur, l'affaire des gouverneurs et des gouvernantes, des précepteurs, des institutrices, des maîtres et des maîtresses, autant que celle des parents. La meilleure éducation est celle de la famille, nous le voulons. Toujours est-il vrai que l'enfant à qui elle manque peut trouver chez des étrangers les soins et les enseignements dont il a besoin ; l'incurie paternelle, en pareille matière, si coupable qu'elle soit, ne lui est pas nécessairement funeste ; elle ne lui fait qu'un tort relatif et réparable. Et puis, aimer l'enfant que l'on a mis au monde, c'est, en somme, un devoir assez facile ; on y est porté par un instinct puissant. Tous les pères ne le remplissent pas, ce devoir, avec un dévouement également éclairé ; mais il n'est pas de père qui ne le voie sans qu'on le lui montre, et qui ne s'en acquitte dans une certaine mesure. Aimer l'enfant qui n'existe pas encore, qui n'existera peut-être jamais, se priver pour lui, qui est si loin, d'un plaisir qui est tout près, commencer longtemps avant la paternité, longtemps avant le mariage, l'apprentissage de la prévoyance et de l'abnégation paternelles, voilà l'effort difficile et rare. Et pourtant, s'il est prouvé que nous transmettons à nos enfants, avec notre sang, l'héritage fatal de nos infirmités physiques et morales, de nos maladies et de nos vices, n'est-ce pas une obligation sacrée, pour qui veut se donner une postérité, de veiller de longue main sur soi-même, de se conserver sain de corps et d'âme, et de ne pas compromettre en sa personne la santé et la moralité de sa race ? Donner le jour à des êtres malingres et vicieux, de qui sortiront des générations plus gâtées encore, propager l'engeance des souffreteux et des idiots, faire souche de misérables, en un mot « être un Adam et créer un péché originel », c'est se charger d'une terrible responsabilité. M. Legouvé a présenté à ses auditeurs le spectacle instructif des remords d'un honnête homme en présence d'un mal dont il se sent l'auteur, et contre lequel il ne peut rien. C'est un gentilhomme, un ancien soldat, qui, après avoir abusé de sa jeunesse, s'est marié, comme tant d'autres, l'âge mûr venu. Il était allé à la débauche comme il allait au feu, sans souci du danger. Il en est sorti vivant et à peu près intact, en apparence du moins, et s'est persuadé qu'il suffisait d'être las du désordre pour devenir un excellent père de famille. Il s'aperçoit un jour qu'il s'est trompé, et que ce n'est pas assez de se mettre à bien vivre après avoir longtemps mal vécu pour avoir droit aux joies honnêtes du ménage et de la paternité. Son fils dépérit sous ses yeux, atteint d'un mal incurable et héréditaire. Nous avons dit que c'était un honnête homme ; et en effet, cette sorte de faute, dont les conséquences pèsent d'un tel poids sur des innocents, n'est pas incompatible avec l'honnêteté. On y tombe sans le savoir, par légèreté et par ignorance. Aussi regrettons-nous un peu que M. Legouvé s'en soit tenu à un seul exemple, et n'ait pas insisté davantage. Sur une matière aussi grave, il n'en pouvait jamais dire assez.

II

L'auteur du *Journal* est libéral dans le double sens du mot : il a du libéralisme et de la libéralité. Le dernier point n'est peut-être pas le plus commun ni le moins méritoire. Il donne à son fils beaucoup d'argent. Un de ses amis (on remarquera probablement que le héros de M. Legouvé trouve toujours à point nommé un ami prêt à le contredire), un de ses amis, qui suit des maximes tout opposées et qui fait à son fils une très-maigre pension, blâme cette générosité. Une discussion s'engage. Cette fois comme les autres, l'auteur du *Journal* a le dernier mot et gagne sa cause. Voici un résumé rapide de son plaidoyer.

Êtes-vous pauvre, il va sans dire que le devoir de votre fils est de partager vos privations, et de les diminuer en s'en imposant de plus grandes. Mais si vous êtes riche, à quoi bon le réduire de gaieté de cœur à la pauvreté ? C'est faire de l'éloquence en pure perte que de vanter la simplicité du vieux temps ; arrangeons-nous de celui où nous vivons, puisqu'il n'est pas en notre pouvoir de le changer. Vous vous laissez aller, pour votre compte, aux habitudes de luxe et de dépense, qui sont les mœurs du jour, et vous prétendez astreindre votre fils à la frugalité, dont vous ne lui donnez pas l'exemple. C'est le tenter à plaisir, c'est planter devant lui « une futaie d'arbres du fruit défendu ». Ne dites pas : « A son âge j'étais plus malheureux que lui ; le bien-être dont je m'entoure, je l'ai gagné ; qu'il fasse ce que j'ai fait. Quand il aura comme moi, à force de travail et d'économie, amassé une fortune, il sera le maître d'en jouir à sa fantaisie. » Il ne faut pas comparer sa condition à la vôtre ; votre père était pauvre ; il voit assez que le sien est riche. Il ne s'agit pas de l'entretenir dans l'oisiveté. Obligez-le à acheter par son travail, par ses succès, les plaisirs dont vous lui avez vous-même donné le goût ; mais ne les lui refusez pas, de peur qu'il n'aille chercher ailleurs le moyen de se les procurer. Ne le mettez pas dans la nécessité de faire des dettes ; vous finiriez toujours par les payer. Et ne vous récriez point : « Je ne les payerai pas ; je le laisserai se démêler, comme il l'entendra, avec ses créanciers ; je le laisserai arrêter et emprisonner, au besoin ». — Vous pourriez avoir cette dureté si votre fils était un prodigue, et que vous n'eussiez pas d'autre moyen de le corriger. Mais vous ne traiterez pas ainsi un honnête garçon coupable seulement d'un peu d'étourderie. Ne le réduisez donc pas, par une inutile lésinerie, au rôle misérable d'emprunteur. On n'emprunte pas longtemps sans perdre un peu de sa délicatesse. Voilà ce dont un

père doit soigneusement garder son fils. Pour moi, je tiens à ce que le mien fréquente une société choisie, et je fais de mon mieux pour le mettre en état d'y paraître en galant homme.

L'événement paraît donner tort à ce père indulgent. Son fils trouve le moyen de faire des dettes ; il perd au jeu, sur parole, quelques milliers de francs. L'auteur du *Journal* ne refuse pas de les payer ; mais pour donner au jeune homme une leçon qui lui serve, et qui le guérisse à jamais de la passion du jeu, il consacre à le libérer de cet engagement d'honneur l'argent destiné à certain voyage au Caire. Ce voyage avait été ordonné par le médecin. Au dire de la Faculté, le soleil de l'Égypte pouvait seul raffermir la santé ébranlée du père de famille. M. Legouvé aime ces sortes d'historiettes sentimentales. Celle-ci est-elle bien heureusement inventée ? M. Legouvé ne nous a pas dit le chiffre exact de la fortune de son héros ; nous savons seulement qu'elle est considérable. Il est donc probable qu'il trouverait facilement, s'il voulait les chercher, les six mille francs que son fils a perdus, et qu'il n'a pas absolument besoin, pour couvrir ce déficit imprévu, de renoncer à un voyage où sa santé est intéressée. Y renonce-t-il sérieusement ? C'est dire à son fils, non pas seulement : « Si tu joues encore, je me tue », ce qui serait déjà sévère ; mais : « Tu as joué, je vais me laisser mourir. » Et s'il n'exécute pas sa menace, s'il a la sagesse de ne pas l'exécuter et de ne pas faire son fils orphelin pour lui donner une bonne leçon, à quoi sert son coup de théâtre ? Quoi qu'il en soit de cet incident romanesque, la mésaventure de l'auteur du *Journal* ne prouve rien contre les principes qu'il soutient. Peu importe, par conséquent, la façon dont il s'en tire. Il n'en reste pas moins vrai que c'est une grande imprudence à un père de famille que de réduire son fils, par sa parcimonie, aux expédients honteux, aux emprunts usuraires, quelquefois à pis encore, et qu'il est bon de lire et de relire l'*Avare* de Molière.

Reste la question de l'amour. Au temps où le père enveloppait sa majesté de nuages et ne voulait ni voir ni être vu de trop près, il ignorait certains désordres, du moins il était censé les ignorer. Aujourd'hui que les pères et les fils vivent dans une étroite intimité, dans une familiarité de tous les instants, c'est une nécessité que le père connaisse les fautes de son fils. Les mères elles-mêmes en sont informées. Il s'en trouve qui, par une bizarre déviation de la tendresse maternelle, sont prêtes à tirer vanité des succès les moins légitimes de leur enfant. Qu'il séduise une fille pauvre, elles la plaignent et se disent au fond du cœur : Il faut que jeunesse se passe. Qu'il s'engage dans une liaison coupable, mais utile, elles y prêteront presque les mains ; elles ne pourront du moins se défendre d'une prédilection secrète pour sa complice. Les pères-camarades vont plus loin. M. Legouvé en connaît un, il ne l'a pas nommé, qui, rencontrant son fils à l'Opéra, au milieu du corps de ballet, ne sut que lui donner ce conseil : « Soutiens l'honneur du nom ! mais ne dépense pas trop d'argent. » L'auteur du *Journal*, nous n'avons pas besoin de le dire, entend d'une autre façon son rôle de Mentor. Voici l'épreuve à laquelle M. Legouvé soumet sa tendresse et sa prudence.

Il s'aperçoit que son fils est amoureux, et amoureux d'une femme mariée. Il a cru d'abord à un rêve d'écolier ; il reconnaît bientôt une passion, d'autant plus dangereuse qu'elle est partagée. Il a surpris des regards, des serrements de main, enfin un rendez-vous, sous prétexte d'adieux. Il se décide à intervenir, et monte chez son fils. La scène, lue par M. Legouvé avec le talent qu'on lui connaît, est vive et bien menée. Le jeune homme proteste en toute sincérité de la pureté de son amour ; il supplie son père de ne pas le retenir, il pleure, il se révolte. « Si tu la revois, dit l'auteur du *Journal*, à bout d'arguments, si tu la revois, elle est perdue ; l'adultère est un crime, et je ne te le laisserai pas commettre. » Il ferme la porte de la chambre, prend la clef et, par ce coup d'autorité, met fin à la discussion. Quelques jours après, quand l'irritation du jeune homme s'est calmée, et qu'il commence à comprendre de quelle faute et de quels remords l'a préservé la salutaire énergie de son père, le danger, évité une première fois, se représente sous une autre forme. Une lettre du mari invite le père et le fils à venir passer quelques semaines à sa terre. « Réponds toi-même, dit l'auteur du *Journal* à son fils ; l'invitation te regarde plus que moi. Réponds comme tu croiras devoir le faire ; mais souviens-toi de remercier le colonel (c'est le mari) de l'*hospitalité* qu'il nous offre » ; et le jeune homme refuse l'invitation. Tel est, selon M. Legouvé, le devoir du père en pareille occasion : à une passion coupable opposez, dans le premier moment, les conseils, les remontrances et, au besoin, l'autorité paternelle ; puis, ce grand coup porté, rendez à votre fils la libre disposition de sa personne, et laissez-lui l'honneur de se défendre contre une tentation dont vous lui avez signalé le péril. Qu'il sache, à n'en pouvoir douter, qu'il ferait, s'il y cédait, une action mauvaise ; le reste le regarde : il n'y a pas de mérite où il n'y a pas de liberté.

M. Legouvé a terminé sa huitième leçon, la dernière de son cours, par un resumé succinct des entretiens précédents. Après avoir remercié l'auditoire de son attention sympathique, de sa collaboration, a-t-il dit gracieusement, il a annoncé qu'il publierait bientôt son *Journal*, et qu'il le dédierait *à ses auditeurs du Collége de France*. Nous invitons les lecteurs de la *Revue* à prendre bonne note de cette promesse.

E. RITTIER.

Collége de France.

COURS D'ÉLOQUENCE LATINE DE M. HAVET
(Les mercredis et samedis, à deux heures).

3 et 10 avril. — *Psyché dans les poëtes français.*
6 et 13. — *Sénèque.*

Athénée

(17, rue Scribe, à huit heures et demie).

Mardi, 2 avril. — M. le docteur GAVARRET : Diverses applications de l'électricité à l'industrie, et notamment *au frein électrique* employé à l'arrêt rapide des trains de chemins de fer.

Jeudi, 4 avril. — M. FRANCISQUE SARCEY : *M. Émile Augier, la Jeunesse.* — M. ÉMILE DESCHANEL : *La statue de Voltaire* (conférence redemandée).

Samedi, 6 avril. — M. LISSAJOUS : *Les télescopes.* — Madame ERNST dira des poésies.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 19 — 6 AVRIL 1867

Paris, 5 avril 1867.

Nous trouvons le passage suivant dans l'*Année littéraire* (1866) de M. Vapereau (1) :

C'est par l'attrait de la musique, il faut bien le dire, que l'Athénée a le plus de chances de réussir. Les conférences, sans être une chose absolument nouvelle, offrent un élément de succès plus douteux. J'ai dit les efforts déjà faits pour organiser à Paris l'enseignement libre supérieur, et la demi-réussite des conférences de la rue de la Paix (voyez t. VII de l'*Année littéraire*, p. 420-422. — A l'Athénée, nous retrouvons un des plus heureux et plus habiles causeurs de la rue de la Paix, M. E. Deschanel. Son succès est partagé par un nouveau venu dans l'art de la parole, M. Fr. Sarcey, qui, par la spontanéité des opinions sincères, des boutades, a conquis à la tribune une originalité analogue à celle qu'il avait déjà dans le journal). Il est difficile que des soirées littéraires et scientifiques triomphent, sans le secours d'un attrait étranger, de l'esprit de routine propre aux Français et des obstacles apportés à la liberté de la parole par la loi et l'administration. Le succès soutenu des conférences à la Sorbonne et dans plusieurs villes ne prouve rien. C'est un jeu, pour un ministre, d'établir l'enseignement mondain du soir dans la France entière ; il a sous la main l'innombrable personnel des Facultés et des Lycées. Puis, la gratuité d'un spectacle offert par la munificence de l'État est, pour le public, un appel irrésistible. Forcée de tarifier ses places pour payer son loyer, son personnel, et rémunérer même modestement ses orateurs, gênée dans le choix de ces derniers par les ombrages de l'autorité, une administration particulière a, de tous les côtés, autant de difficultés et d'entraves que l'État de facilités et de ressources.

Sans espérer pour les conférences et pour les *conférenciers* de l'Athénée, — le mot se dit, — le fabuleux succès des *lecteurs* et des *lecturers* anglais ou américains, il faut souhaiter que le Parisien mette un jour au nombre des plaisirs qu'il daigne payer des entretiens littéraires et scientifiques qui ne lui sont pas dispensés au nom et aux frais de l'État. Peut-être suffirait-il, pour vivifier cette forme de l'enseignement libre, d'une seule chose : la liberté. Mais que de choses dans celle-là ! Que de libertés dans celle de la parole ! Critique littéraire et philosophique, histoire, science, discussions morales et religieuses : rien de tout cela n'a été autorisé à se produire librement en public.

Ce n'est pas nous, on le pense bien, qui nieront les difficultés que créent aux conférences les obstacles apportés à la liberté de la parole par la loi et l'administration. A son début même, l'Athénée s'en est ressenti. Il a dû se priver du concours de MM. Saint-Marc Girardin, Jules Simon, Laboulaye, Albert de Broglie et Augustin Cochin, faute de pouvoir obtenir l'autorisation de les faire entendre. D'autres membres de l'Institut, qui se proposaient également de faire des conférences à l'Athénée, se sont retirés en apprenant l'interdiction qui frappait leurs collègues, ne voulant pas user d'une faveur refusée à ceux-ci. D'autres encore, parmi les hommes de grand renom et de grand talent sur lesquels on comptait, se sont mis sur la réserve dès qu'ils ont su quelles pertes avait subies la liste des conférenciers, préférant attendre pour voir quels noms viendraient y remplacer les noms prohibés. — Quel que soit le mérite des orateurs qui ont comblé le vide causé par cette interdiction, on remarquera que les conférenciers que l'Athénée a ainsi perdus malgré lui étaient précisément au nombre de ceux qui devaient contribuer à porter tout d'abord à un niveau élevé les conférences nouvelles et à leur donner un caractère propre à attirer sur elles l'attention et l'estime publiques. M. Vapereau a donc raison quand il signale, comme un des principaux obstacles au succès des conférences, les ombrages de l'autorité.

Mais où ses prévisions n'ont pas été justifiées par l'événement, c'est quand il dit que l'Athénée a plus de chances de réussir par l'attrait de la musique que par celui des conférences, lesquelles auraient de la peine « à triompher de l'esprit de routine des Français *sans le secours d'un attrait étranger* ». La pensée que *la musique ferait passer les conférences* n'a jamais été celle des fondateurs de l'Athénée. La preuve en est, non-seulement qu'ils ont attribué le même nombre de séances aux conférences et aux concerts, faisant ainsi la part égale aux uns et aux autres, mais qu'ils leur ont fait une part absolument distincte, et, loin de mêler la musique à la littérature et à la science, ont divisé les séances en soirées purement scientifiques ou littéraires et en soirées purement musicales.

C'est cependant cette opinion, si peu fondée, que la musique faisait passer les conférences, tandis qu'elle en est séparée, qui a valu à l'Athénée l'antipathie de savants très-haut placés, dont le concours avait été d'abord espéré. Sous prétexte que le voisinage de la musique portait atteinte à la dignité de la science, ils ont voué à la nouvelle institution une hostilité dont l'Athénée a très-injustement souffert, et qui ne saurait vraiment s'expliquer que par le peu de goût qu'ont ces messieurs pour l'enseignement indépendant.

Eh bien ! veut-on une preuve que cette opinion était fausse ? veut-on une preuve que le public s'intéresse réellement aux conférences, et commence à les mettre

(1) On sait que M. Vapereau publie tous les ans un volume portant ce titre, où il rend compte, avec un soin et un talent récompensés par le succès, des principales productions et des événements les plus remarquables appartenant à l'histoire littéraire de l'année.

au rang des plaisirs qu'il daigne payer? Prenons le côté financier, le fait brutal, que voici : Les conférences rapportent des bénéfices à l'administration de l'Athénée, et l'on n'en peut dire autant des concerts. Oui, malgré le soin que prend l'autorité de couper les ailes aux conférences, ce qui les empêche de prendre leur essor (espérons que la prochaine loi sur le droit de réunion leur donnera plus de latitude); malgré le tort que leur a causé l'opinion erronée dont nous venons de parler sur la prétendue subordination de la littérature et de la science à la musique; malgré tout cela, et malgré la nouveauté de l'entreprise, les conférences, soutenues par le goût croissant du public, contribuent à la prospérité de l'Athénée, que compromettent au contraire les frais énormes nécessités par les concerts. Malheureusement ce succès n'est pas suffisant pour qu'au rebours de ce qu'on annonçait, la littérature et la science *fassent passer* la musique, mais ce qu'il importe de constater, c'est qu'il est supérieur, pécuniairement parlant, à celui des concerts.

E. Y.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. LENIENT.

La comédie après Molière. — Regnard.

L'ennui est, de tous les passe-temps, celui que la France pardonne le moins volontiers à ses écrivains, à ses orateurs et à ses gouvernements : aussi sait-elle un gré infini à ceux qui ont le privilége ou le talent de l'amuser. C'est par là que s'expliquent en partie la vogue et le succès de *Regnard* ou *Renard*, comme vous voudrez le prononcer, car l'un et l'autre se dit ou se disent. Or on s'ennuyait en France à la fin du XVIIe siècle. Molière semblait avoir emporté avec lui dans la tombe les derniers secrets de l'art comique. Racine expiait dans la retraite et dans les pratiques de la dévotion ses triomphes profanes. Boileau, devenu vieux, sourd et chagrin, commençait à trouver que tout baissait en France, la langue, l'esprit et le goût publics, surtout depuis le froid accueil fait à ses deux dernières satires contre les femmes, — dont il n'avait pourtant guère à se plaindre, — et contre l'*Équivoque*, justement *maudit*, — ou *maudite*. La Fontaine, en réparation de ses contes peu dévots, s'était remis à lire la vie de saint Maclou. Enfin Bossuet, saisissant sur les planches du théâtre le glorieux comédien que pleurait alors la France, lançait aux rieurs ce foudroyant anathème : *Væ vobis, qui ridetis! Malheur à vous qui riez!* Aux ivresses, aux fêtes et aux triomphes des premières années avaient succédé le désenchantement et la monotonie du déclin, les deuils de la famille royale décimée par la mort, les humiliations de la France sur les champs de bataille ou dans les conseils de la diplomatie, l'éternel tête-à-tête de Louis XIV et de madame de Maintenon.

Et pourtant rire est une chose si bonne, si conforme aux instincts, aux habitudes de notre race, qu'on avait hâte d'y revenir. C'est le plaisir des dieux, s'écrie la Fontaine :

> « C'est le plaisir des dieux. Malgré son noir souci,
> » Jupiter et le peuple immortel rit aussi » (1).

On ne riait plus guère dans l'Olympe de Versailles. A côté de ce monde officiel qui s'enveloppait de tristesse et d'austérité, grandissait une génération nouvelle qui, n'ayant eu part ni aux péchés ni aux plaisirs des premières années, se sentait peu disposée à s'ensevelir dans la pénitence de ses aînés. La cour était devenue un lieu d'étiquette et d'ennui : on alla chercher ailleurs la liberté et le plaisir. Grands seigneurs, financiers, fils de bourgeois enrichis, mirent en commun leur jeunesse, leur fortune et leur esprit pour s'aider mutuellement à passer, avec le moins de tristesse possible, les dernières heures du grand siècle. Ainsi se forma entre la cour et la ville une confrérie de libres penseurs épicuriens, héritiers de des Barreaux, de Chapelle, de Bachaumont, qui vivent à la porte de l'église et ne songent pas toujours, comme leurs devanciers, à mourir dans la sacristie.

Au milieu de cette société frivole et libertine, riant volontiers de la morale, un peu de l'enfer, beaucoup du mariage, figurez-vous un jeune homme beau, riche, spirituel, brillant danseur, joueur hardi, causeur intarissable, doué de toutes les grâces et de tous les avantages qui peuvent faire un écrivain de talent ou un agréable désœuvré : voilà Regnard. Né un siècle et demi plus tôt, il se fût enrôlé sans doute dans la bande des *Enfants sans soucy*, en compagnie de Villon et de Marot; il eût entonné avec eux le joyeux refrain :

> « Bon cœur, bon corps, bonne physionomie,
> Boire matin, fuir noise et tenson;
> Dessus le soir, pour l'amour de sa mie,
> Devant son huis la petite chanson. »

De la boutique de ses pères, épiciers ou marchands de drap sous les piliers des Halles, il eût assisté et probablement pris part aux farces de maître Pierre Gringoire. Jeté par sa naissance et par sa fortune au milieu des élégances et de la discipline d'une société plus régulière et plus polie, rassasiée de chefs-d'œuvre, amoureuse de beau langage et de belles manières, il eût pu n'être encore qu'un de ces charmants hommes inutiles qui laissent au monde le souvenir et le regret de ce qu'ils auraient pu faire et de ce qu'ils n'ont pas fait. Par un singulier privilége, ce rieur, ce coureur, ce joueur, cet insouciant épicurien, à travers les folies de son interminable jeunesse, aussi prodigue de son argent que de son esprit, fut assez heureux pour conserver l'un et faire durer l'autre dans des œuvres impérissables. Chemin faisant, tout en s'amusant, sans labeur, sans effort, sans manquer un rendez-vous ni une partie de plaisir, il trouva moyen de gagner ce que d'autres n'acquièrent pas toujours au prix des veilles et des fatigues, même en passant par l'hôpital, — l'immortalité!

---

(1) Liv. XII, fab. 13.

Pourtant jamais écrivain ne rencontra plus d'obstacles ni d'écueils nés de son bonheur même; jamais existence ne fut plus dissipée et en même temps mieux remplie. Le jeu, les voyages, les aventures romanesques, les spéculations heureuses, les bons placements, la gloire même, tout s'y place à propos, de sorte que la mort pourra venir un beau matin rompre la trame de cette existence si bien ourdie sans qu'il y ait manqué rien que l'épreuve sérieuse du malheur et le titre d'*académicien*. Sur ce dernier point, Regnard partagea le sort de Molière et de Piron, et ne songea pas à s'en désoler. Cependant Voltaire, je ne sais trop pourquoi, scandalisé peut-être de la bonne fortune, de la bonne humeur et surtout de la bonne santé invulnérable de Regnard, a cru devoir supposer qu'il était mort de chagrin. C'est là, messieurs, une erreur, je dirai presque une calomnie : Regnard est mort comme il avait vécu, sur la brèche, c'est-à-dire à table, par suite d'une indigestion. Son vétérinaire lui avait indiqué une médecine... pour ses chevaux; il crut pouvoir se l'appliquer à lui-même; c'était trop présumer de son estomac; la médecine se vengea et emporta le malade présomptueux.

Bien qu'on ait, dans ces derniers temps, singulièrement abusé de la fameuse théorie du *milieu ambiant*, en vertu de laquelle un auteur et son œuvre courent risque d'être classés dans la famille des végétaux ou des mollusques, il faut bien reconnaître que l'atmosphère sociale et les accidents extérieurs exercent une influence considérable sur le génie d'un écrivain. La vie de Regnard est le véritable prologue de ses comédies. Je suis donc forcé de m'y arrêter encore un instant pour vous indiquer les qualités et les défauts de son théâtre.

En 1696, à l'époque où parut le *Joueur*, Regnard était plus célèbre encore par ses voyages que par ses écrits. A vingt ans, maître de sa personne, de sa fortune et de ses loisirs, il s'était mis en route avec son valet de chambre, un bon carrosse, une bourse bien garnie et des lettres de recommandations. L'Italie l'attira d'abord. Qu'allait-il y chercher? Lui-même n'en savait rien. Rome lui offrait la poésie de ses souvenirs, la majesté de ses ruines, l'énigme de ses inscriptions à déchiffrer. Tout cela l'intéressait peu. Aux illustres morts du passé, aux Métellus et aux Scipions, il préfère de gais vivants comme Arlequin et Colombine. Les salons, les bals, les spectacles, les sérénades et les mascarades, l'imbroglio de la farce italienne, voilà ce qui le ravit et le transporte. A peine arrivé, du reste, il était déjà pourvu d'une passion. Lui-même nous en a raconté l'histoire dans son roman de la *Provençale*, où il s'est mis en scène sous le nom de Zelmis, et sa maîtresse sous le nom d'Elvire. Une femme tendre de complexion plus encore que de sentiment, un mari jaloux pour la forme et débonnaire au fond, un amour rapide comme le vent et léger comme la flamme : tout cela convenait bien à cet enfant gâté de la Fortune, trop frivole pour contracter un engagement sérieux, trop pressé aussi pour se résigner aux longueurs et aux ennuis de l'attente. Au bout de deux ans, il connaissait Rome, ou du moins ce qu'il voulait connaître de Rome, les salons et les théâtres. Une affaire le rappelait en France; il partit, ramenant avec lui le couple provençal, et se demandant si le roman allait s'arrêter là.

Heureusement la Fortune, toujours complaisante, lui réservait une surprise. Sur les côtes d'Italie croisait alors un pirate barbaresque, qui se présenta fort à propos. Après un combat plus ou moins sanglant, où Zelmis, c'est-à-dire Regnard, eut l'occasion d'étaler son courage aux yeux de sa maîtresse, il fallut se rendre. Le galant cavalier, qui brillait naguère dans les salons de l'ambassadeur de France à Rome, vint faire l'ornement du marché aux esclaves d'Alger. Là, il fut acheté par un vieux Turc, Achmet-Thalem, que sa bonne mine avait séduit. Le valet de chambre, la Provençale et son mari furent vendus de leur côté. Regnard accepta avec une résignation toute philosophique sa mésaventure. Grâce à son expérience et à son habitude de la bonne chère, il se trouva en mesure de remplir les fonctions de cuisinier, et changea bravement son habit de marquis contre la veste de maître Jacques : pour lui, c'était toujours la suite de la mascarade. Même sous ce travestissement, les grâces de sa personne n'avaient pas échappé à quatre pauvres recluses que le farouche Achmet-Thalem tenait renfermées dans son harem. Bien que Regnard se vante d'avoir joué avec l'une d'elles le rôle de Joseph, il est permis de supposer qu'il était trop aimable pour rester tout à fait indifférent Achmet-Thalem crut s'apercevoir, en effet, que son cuisinier lui préparait un nouveau plat de sa façon, et il s'apprêtait à s'en venger en le faisant empaler ou rôtir selon la loi musulmane, quand l'ambassadeur de France et une forte somme d'argent envoyée par la famille de Regnard tirèrent celui-ci de ce mauvais pas. Il racheta bientôt son valet de chambre et sa maîtresse, et l'on reprit le chemin de la France. Mais, en débarquant, on s'aperçut qu'on avait oublié quelque chose ou plutôt quelqu'un : c'était le mari, dont on apprit bientôt la mort. Elvire s'en consola aisément. Regnard, de son côté, se demandait, non sans effroi, si la comédie allait se terminer pour lui comme au théâtre, par un mariage, lorsque le mari défunt s'avisa de ressusciter et de reparaître. Comme la Pauline de *Polyeucte*, Elvire se trouvait placée entre l'inclination et le devoir; mais, plus accommodante, elle crut pouvoir les concilier en s'écriant : « *Aimons-les tous deux à la fois!* » Regnard refusa cet acte de générosité et déclara que c'était à lui de se sacrifier.

Il partit, allant, disait-il, éteindre sous les glaces du pôle les feux dont il était dévoré. A peine arrivé en Hollande avec deux gentilshommes de ses amis, il était déjà consolé. Il passe en Pologne, en Danemark; et là, il faut bien le dire, il n'a guère l'air d'un Orphée pleurant son Eurydice. Il est reçu à la cour, chez les ambassadeurs, partout choyé, fêté pour son esprit, son babil et sa gen-

tillesse. En Pologne, on lui dit qu'il existe en Suède de fort jolies dames, il y court bien vite. Il assiste aux funérailles du bon docteur et prêtre suédois, Joannes Tornœus, et boit avec la veuve inconsolable à la santé du défunt. En Suède, on lui a parlé des Lapons : « Joli petit animal, dit-il, et le plus semblable à l'homme après le singe ! » Il court en Laponie et trouve encore moyen de s'y amuser. Espiègle et malin comme un enfant de Paris, il vole aux pauvres Lapons leur petit dieu *Seyta*, au sorcier son tambourin et sa chaudière, comme autrefois Villon, son véritable ancêtre, avait volé le panier de poisson devant le pénitencier de Notre-Dame. Enfin il ne s'arrête, dans sa promenade humoristique, que le jour où il peut s'écrier, comme Alexandre, que l'univers lui a manqué :

Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.

A trente ans, Regnard avait achevé son odyssée romanesque. Il rentrait en France, rapportant sa fortune, sa santé et son esprit intacts. Le fonds d'humeur positive et bourgeoise qu'il tenait de ses ancêtres avait survécu à tous les entraînements de la jeunesse. Il songe alors à s'établir, à s'asseoir solidement. Il achète une charge de trésorier, se fait meubler un bel hôtel au bout de la rue Richelieu, où il reçoit la meilleure société de Paris, et achète bientôt le petit domaine de Grillon, près Dourdan. A partir de ce moment, sa vie est ordonnée comme un bon livre de comptes en partie double. La recette et la dépense, la sagesse et la folie, le plaisir et la santé, s'y tiennent dans un équilibre parfait. Permettez-moi de vous citer ici ce petit manuel d'hygiène et d'économie privée qu'il a composé à son usage :

Selon mes revenus je règle ma dépense,
Et je ne vivrais pas content,
Si toujours, en argent comptant,
Je n'en avais au moins deux ans d'avance.
Les dames, le jeu ni le vin,
Ne m'arrachent point à moi-même ;
Et cependant je bois, je joue et j'aime.
Faire tout ce qu'on veut, vivre exempt de chagrin,
Ne se rien refuser, voilà tout mon système,
Et de mes jours ainsi j'attrapperai la fin.
(*Le mariage de la Folie.*)

C'est là, en somme, la maxime de Villon :

Il n'est trésor que de vivre à son aise.

Un joueur qui s'arrête à temps, un amant qui se possède, un buveur qui se modère, un ami du présent qui s'inquiète du lendemain, un insouciant qui songe à tout, même à la gloire, tel est, messieurs, le curieux échantillon d'homme de lettres que nous offre ici Regnard. Disciple de Rabelais, il a songé à faire, de son domaine de Grillon, une autre abbaye de Thélème, dont il a rédigé lui-même le bréviaire ou la charte :

Pour passer doucement ma vie
Avec mes petits revenus,
Ici je fonde une abbaye,
Et je là consacre à Bacchus.

Regnard aime beaucoup ses petits revenus ; ce sont ses véritables enfants. Il les choie, il les caresse et les place le mieux possible. Qu'ils croissent, prospèrent et multiplient, c'est là ce qu'il souhaite et pour eux et pour lui.

Les vœux qu'en ce temple on doit faire
Ne peuvent pas nous alarmer ;
Long repas et courte prière,
Chanter, dormir et bien aimer.

Afin qu'aucun frère n'en sorte
Et fasse sans peine ses vœux,
Il sera gravé sur la porte :
Ici l'on fait ce que l'on veut.

Vous voyez dans quel milieu se trouve plac Regnard, ce qu'il y rencontre, et aussi ce qui peut lui manquer : bonne humeur et bonne fortune, amour de la liberté et du plaisir, voilà les traits saillants de son caractère, de sa vie et de ses œuvres. Une fois bien assis dans un bon fauteuil bien rembourré, bien capitonné, il se met à tailler sa plume. De toutes les aventures, celle de la gloire littéraire fut la dernière qui le tenta. Bien qu'il se flatte d'avoir composé des vers dès l'âge de treize ans, la poésie ne fut pas, chez lui, une de ces passions maîtresses qui s'emparent d'un homme, le subjuguent, l'obsèdent et le tourmentent jour et nuit. Elle est un divertissement comme la chasse, le jeu, l'amour ou la bonne chère. Obligé de choisir entre ces diverses passions, laquelle eût-il préférée ? Je n'en sais rien. Peut-être se fût-il écrié, comme Elvire : « Aimons-les toutes à la fois ! » S'il écrit, c'est pour s'amuser et pour amuser les autres. Quant à ce qui est d'instruire, de moraliser, de censurer, d'appliquer la fameuse maxime de la comédie : *Castigat ridendo mores*, il s'en soucie peu. Il laisse aux Ariste et aux Philinte les leçons de sagesse, aux Alceste les accès d'indignation vertueuse. Pour lui, le monde lui paraît assez bien tel qu'il est, puisqu'il s'y amuse. De quoi se fût-il plaint, après tout ? De la Fortune ? Elle l'avait traité en enfant gâté. Des hommes ? Jusqu'à l'affaire du *Joueur*, ils n'avaient eu pour lui que des applaudissements et des caresses. Des femmes ? Elles avaient été plus aimables encore. Des médecins ? Il n'en avait jamais eu besoin. Des usuriers ? Il avait su s'en passer. Des cafards et des hypocrites ? Il se contentait de ne pas les fréquenter.

Une fois seulement il s'avisa d'écrire une satire contre les maris ; encore était-ce pour venger les femmes et surtout pour faire enrager Boileau. Le vieux satirique, furieux d'abord de cette espièglerie d'un jeune confrère, finit par se laisser fléchir en acceptant la dédicace des *Ménechmes*, et avoua que Regnard n'était pas médiocrement plaisant. Cet euphémisme n'était pas non plus un médiocre éloge dans la bouche du vieux critique devenu moins louangeur que jamais. Voltaire devait, plus tard, compléter ce jugement en disant : « Qui ne se plaît avec » Regnard n'est pas digne d'admirer Molière. » Peut-être est-ce en mémoire de cet arrêt que la Comédie-Française vient dernièrement, et à plusieurs reprises, de donner à la fois *Le Joueur*, *Sganarelle* et *Georges Dandin*.

Cependant, ici il faut s'entendre; il faut prendre garde de confondre. Est-ce à dire que Regnard ait au même degré cette puissance comique, cette *vim comicam*, tant vantée chez Aristophane comme chez Molière? — Regnard est, par-dessus tout, doué de bonne humeur, de gaieté, d'esprit; mais la bonne humeur, l'esprit et la gaieté suffisent-ils pour faire un comique complet? Molière est souvent triste et mélancolique, sous l'influence de sa mauvaise santé et de son mauvais ménage. En attendant qu'on le détrône, il n'en est pas moins le plus grand de tous nos poëtes comiques. Voltaire, qui avait plus d'esprit que personne et autant d'esprit que tout le monde à lui tout seul, n'a jamais pu composer une véritable comédie. De nos jours même, plus d'un homme d'esprit ne s'est fait connaître au théâtre que par ses échecs.

Regnard a un vrai talent pour la comédie, mais il faut distinguer. Il y a dans le comique deux degrés, deux formes, pour ainsi dire : l'une, qui consiste dans les réparties, dans les jeux de mots, les boutades, les situations, et aussi dans les costumes, les gestes et les grimaces : c'est le comique extérieur. L'autre, qui jaillit des profondeurs de l'âme humaine, qui est en quelque sorte le sens intime de nos travers, de nos ridicules, de nos vices: c'est le comique intérieur. De ces deux comiques, Regnard a surtout connu le premier; il a le trait, l'étincelle; mais il n'a pas ce coup d'œil pénétrant, observateur du moraliste, du philosophe qui va sonder les replis du cœur humain.

Si nous voulons comprendre la distance qui sépare le génie véritable de l'esprit le plus facile, le plus aimable, le plus séduisant qui fut jamais, il faut voir un peu comment Regnard conçoit ses sujets, ses personnages, comment il peint les mœurs, les caractères et les passions : alors vous verrez quelle différence il y a entre Molière et lui.

L'invention, cette faculté précieuse qui fait du poëte un véritable créateur (ποιητής), l'invention est la partie faible chez Regnard. Qu'est-ce, en effet, qu'inventer? C'est observer, creuser, analyser. Or, de toutes les facultés du génie, il en est une que Regnard n'a jamais possédée, la patience. Rester longtemps en face du même objet ou du même visage eût été pour lui un supplice; il aime bien mieux courir, voyager d'un sujet comme d'un pays à l'autre. La collaboration impossible, ou du moins très-difficile à des génies puissants et originaux comme Molière, comme Corneille, dont l'indiscipline avait si souvent désespéré Son Éminence le cardinal de Richelieu, la collaboration plaît singulièrement à Regnard. Elle le dispense des recherches, des travaux préparatoires, et ne lui laisse que le plaisir de la mise en œuvre, où il excelle. Aussi collabore-t-il avec les vivants et avec les morts. Il emprunte d'abord aux Italiens leurs farces et leurs imbroglios, à Plaute ses *Ménechmes*, à Molière une partie de son *Avare*, qu'il transporte dans *La Sérénade;* à Racine plusieurs scènes de ses *Plaideurs*, qu'il introduit dans *Les vendanges;* à la Bruyère son *Distrait*, à Dufresny, qui se fâche et réclame, l'idée et le plan du *Joueur;* aux Jésuites, qui ne songent pas à revendiquer l'honneur de l'invention, l'intrigue du *Légataire universel*. Dufresny, Boursault, Campistron, Quinault, Gacon lui-même, concourent à la fortune littéraire de l'heureux financier. Et d'ailleurs, il est si bon enfant, il fait si bien les honneurs de sa maison, de sa cave et de son esprit, qu'on n'a pas le droit de lésiner avec lui.

S'il est peu scrupuleux sur le choix des sujets, il ne le sera pas davantage sur le chapitre des mœurs. Aristote a dit quelque part que les mœurs de la comédie doivent être médiocres : Regnard a outrepassé le précepte du maître; il les a faites mauvaises. Le monde de Regnard n'est déjà plus celui de Molière. A cette société élégante, aristocratique, où le vice lui-même garde toujours un certain vernis de distinction et de bon ton, même chez les scélérats comme don Juan, ou chez les fripons comme Dorante, a succédé une société louche, ambiguë, de financiers parvenus, de marchandes à la toilette, de marquis gascons qui trichent au jeu, de dames et de demoiselles qui, fort innocemment, mangent, boivent, chantent et attendent, comme la Lucile du *Retour imprévu*, que le bien vienne en dormant. Les gentilshommes ont encore gardé leurs habits de soie et de velours brodés et pailletés, leurs dentelles, leurs rubans; mais, faites-y bien attention, regardez sur leurs jabots, sur leurs manchettes : vous y trouverez autre chose qu'une fine poussière de tabac d'Espagne; vous y trouverez, quoi? des gouttes de vin! L'ivrognerie, ce vice ignoble, réservé jusqu'alors aux laquais, est devenu celui des grands seigneurs. C'est un valet qui le rappelle lui-même à son maître :

> Assez souvent, d'un vin bien pris et mal cuvé,
> Je vous ai vu le chef plus lourd qu'à l'ordinaire;
> J'ai même quelquefois prêté mon ministère
> Pour vous donner la main et vous conduire au lit.
>
> (*Les Ménechmes.*)

Et ailleurs, dans *Démocrite*, Cléanthis dira :

> De nos jeunes seigneurs c'est assez la manière.

On s'achemine vers la Courtille et vers Ramponneau; Chaulieu, un abbé épicurien, La Fare, un goinfre de bonne compagnie, sous les auspices du prieur de Vendôme, dans le temple de Cythère, ont déjà entonné les matines de la grande orgie qui doit durer un siècle, et ne s'arrêter qu'au tocsin de 89.

Le niveau moral s'abaisse. Tous ces personnages de Regnard n'ont qu'un mobile, l'intérêt. Le neveu du *Légataire universel* flatte et cajole son oncle pour avoir son héritage : Mon oncle, mon cher oncle!

> Votre bien seul m'est cher,

dit-il, avec autant d'esprit qu'il a peu de cœur. La servante Lisette recommande à son vieux maître de ne pas l'oublier sur son testament; Dorine ou Toinette y songeaient-elles avec Orgon ou avec Argan? Le valet Crispin, tout en servant les intérêts et les amours de son

maître, se défiant de sa reconnaissance future, s'octroie à lui-même, par provision, une rente de 1500 livres pour ses vieux jours. Enfin, le Chevalier, si débraillé, si évaporé qu'il soit, désire que sa sœur entre au couvent; pourquoi? pour recueillir tout seul l'héritage de son oncle. Ne lui parlez pas de devoirs, d'affections de famille, il n'y croit plus guère; il ne croit même pas plus à la probité de son défunt père qu'à l'honneur de sa mère ou à l'innocence de sa sœur.

> Quand mon père mourut, il nous laissa pour vivre,
> Ses dettes à payer et son exemple à suivre.

Léandre, le distrait, lui demande sans faire attention :

> Et n'avez-vous jamais eu que ce père-là?

Le Chevalier trouve la question plaisante, et ne fait qu'en rire. Rousseau a quelque part blamé très-sévèrement la réponse de Cléante à son père, quand Harpagon le menace de sa malédiction : « *Je n'ai que faire de vos dons!* » Cléante, en somme, est un étourdi, un polisson, si l'on veut : le Chevalier est un cynique et un effronté.

Le sentiment de la famille s'en va : Regnard ne le respecte guère; comment l'eût-il connu? Orphelin de bonne heure, il a mené la vie d'un célibataire insouciant et vagabond; il s'est dit probablement plus d'une fois comme Valère :

> Des parents, des enfants, une femme, un ménage,
> Tout cela me fait peur.

Tout cela n'avait pas fait peur à Molière, bien qu'il n'ait pas toujours eu lieu de s'en féliciter. Molière, en effet, quoi qu'on en dise, à travers les misères de sa vie conjugale, a gardé le sentiment bourgeois de la famille. Madame Jourdain aime sa fille comme elle aime son gendre futur et l'honneur de sa maison; elle ne veut pas que les commères du quartier puissent médire ni d'elle, ni de son mari, ni de sa fille jouant la marquise, ni de ses pères, honnêtes et loyaux marchands; elle veut conserver intact ce patrimoine de probité et de bonne renommée qui vaut mieux que ceinture dorée. Le bonhomme Chrysale, tout égoïste qu'il nous paraît, tient au bonheur de sa famille tout autant qu'à son potage. Argan oublie sa médecine et sa maladie imaginaire lorsqu'après avoir fouetté sa petite-fille Louison, il voit l'enfant espiègle tomber en s'écriant : « *Ah! mon papa! je suis morte!* »

Il se jette sur elle tout épouvanté :

> « Ah! mon Dieu, Louison! Ah! ma fille! ma pauvre fille est morte! Qu'ai-je fait, misérable! Ah! chiennes de verges! La peste soit des verges!... Ma pauvre petite Louison! »

C'est là, messieurs, le véritable cri de la nature, et ce cri, vous ne le trouvez pas souvent chez Regnard.

Le sentiment des convenances s'efface en même temps que celui de la famille. Dans le *Distrait*, quand madame Grognac, la belle-mère, vient annoncer à Léandre qu'elle lui accorde sa fille, Léandre, toujours étourdi, répond : « *En mariage?* »

Et, en effet, on serait tenté de croire parfois que les jeunes filles de Regnard peuvent se donner autrement. Elles ont déjà l'aplomb et l'allure des dames d'un certain monde, qui joue un grand rôle aujourd'hui sur notre théâtre. Isabelle et Clarice, par exemple, entrent sans façon dans la chambre de Léandre, dont les distractions sont quelquefois si périlleuses. L'Agathe des *Folies amoureuses* est une fine mouche qui doit faire trembler son mari, tant elle a d'expédients à son service. Éraste n'est encore qu'amant, époux futur, et il ne voit déjà pas bien clair : il a besoin que sa maîtresse lui explique le sens de sa prétendue folie. La plus naïve des ingénues de Regnard, son Agnès, la Chryséis du *Démocrite*, est une jeune fille déjà fort avancée. Quand le roi lui demande :

> Aucun objet encor n'a pu vous enflammer?

elle répond, avec l'expérience d'une femme qui connaît la théorie du froid et du chaud en matière de passion :

> Non, l'on est dans les bois d'une froideur extrême.

Et elle semble le regretter : voilà l'innocente de Regnard.

Comme dans la pesée des âmes, telle qu'on la voit au portail de Notre-Dame, en vertu d'une loi commune au monde physique et au monde moral, quand l'un des plateaux de la balance s'abaisse, l'autre monte nécessairement. C'est ainsi que le valet, sans grandir beaucoup, se trouve bientôt au niveau de son maître. L'égalité s'introduit dans les vices et dans les mœurs avant d'entrer dans les institutions et dans les lois. Nous avons déjà parlé de l'ivrognerie, qui rapproche le maître du valet; désormais, il n'y a plus guère entre eux d'autre intervalle que la porte ou la cloison qui sépare l'antichambre du salon. Valentin, dans *Les Ménechmes*, dit lui-même à son maître :

> Vous jurez dans la chambre et moi sur l'escalier,
> Je vous imite en tout.....

Mot profond, dont Regnard n'a peut-être pas calculé la portée, mais qui inspirait, quelques années plus tard, à Massillon sa belle homélie *Sur les exemples des grands*. Malheur en effet, messieurs, aux familles, aux races, aux nations qui se dégradent! L'empire du monde n'appartient qu'à ceux qui savent se faire respecter en restant vraiment respectables. Le valet a vu son maître en déshabillé; il l'a mesuré, toisé, et il commence à le mépriser. Écoutez plutôt Scapin :

> « On s'acoquine à servir ces gredins-là, je ne sais pourquoi : ils ne payent point de gages, ils querellent, ils rossent quelquefois. Il faut avoir la peine d'inventer mille fourberies, dont ils ne sont tout au plus que de moitié; et avec tout cela nous sommes les valets et ils sont les maîtres. Cela n'est pas juste. Je prétends à l'avenir travailler pour mon compte : ceci fini, je veux devenir maître à mon tour. »
>
> (*La Sérénade.*)

Quelques années plus tard, Frontin s'écriera : « *Voilà*

le règne de M. Turcaret fini; le mien va commencer, » en attendant Figaro.

Où sont, messieurs, les Cliton, les Sganarelle, les Mascarille, les Scapin du temps passé, ces conseillers fidèles, ces héros de la fourberie, qui faisaient de l'art pour l'art, ces providences des amants en peine, ces diplomates officieux envers lesquels on s'acquittait souvent à coups de bâton? Ils sont bien loin!

Si les mœurs chez Regnard sont généralement mauvaises, les caractères ont un autre défaut; ils sont faibles et indécis. Madame de Sévigné a dit, en parlant des hommes de Port-Royal: « On n'a jamais fait l'anatomie du cœur humain comme ces gens-là. » Le mot de madame de Sévigné peut s'appliquer à tous les grands écrivains du XVIIe siècle : Molière et la Bruyère sont deux merveilleux anatomistes, comme peintres de caractères. — Qu'est-ce qu'un caractère? Une peinture morale, composée de traits particuliers à un individu, et communs à toute une espèce. Pour le tracer, que faut-il? Chercher ce qu'il y a d'éternel et de durable dans l'humanité. Or, Regnard ne s'en donne pas le temps. Le monde lui apparaît comme une mascarade, dont il dessine à la hâte les profils et les grimaces. M. Clistorel, l'irascible apothicaire, qui n'est pas plus haut que sa seringue; le gentilhomme gascon, qui déclare sa race aussi ancienne et aussi pure que les sources de la Garonne; madame Grognac (un nom prédestiné pour une belle-mère), M. Griffon, un amoureux ladre et goutteux, sont moins des types que des caricatures. Figurez-vous des portraits peints au pastel ou à l'aquarelle, aux couleurs légères et brillantes, mais qui tiennent peu. De là vient que ces personnages de Regnard, si vifs, si gais qu'ils soient, vous paraissent aujourd'hui un peu ternes et décolorés.

Comparez, par exemple, le caractère du *Joueur*, le brillant et pimpant Valère, avec celui de l'avare Harpagon: c'est comme si vous mettiez une gracieuse et légère peinture de Watteau devant un portrait de Rembrandt, profond, creusé, resplendissant. Qu'est-ce qui constitue en effet le caractère? C'est le fond constant, immuable, sur lequel il repose. Ainsi, Harpagon peut être amoureux, mais il sera toujours et par-dessus tout avare: il demande que la mère de Mariane se saigne aux quatre veines pour constituer une dot à cette pauvre enfant qui n'apporte à son époux sexagénaire que sa jeunesse, sa beauté et sa vertu. Il veut bien lui offrir à dîner, mais il recommande à maître Jacques de lui faire faire bonne chère avec peu d'argent. Il accorde sa fille en mariage, mais sans dot, et à condition qu'on lui fera un habit neuf pour la noce. Valère, le joueur, au contraire, oscille entre deux passions qui se partagent son âme; il va de l'une à l'autre. Quand l'argent a disparu, il revient à Angélique; dès que les écus reparaissent, il retourne au lansquenet :

Notre bourse est à fond, et par un sort nouveau,
Notre amour recommence à revenir sur l'eau.

Ce mouvement de bascule perpétuel ôte au caractère son unité, sa fixité : il viole le précepte d'Horace :

Denique sit quodvis simplex duntaxat et unum.

Parmi ces personnages miroitants et insaisissables, il en est un chez lequel ce défaut est plus sensible encore, c'est le Distrait. Là, nous n'avons pas un portrait, mais une multitude de traits qui s'entrecroisent, se mêlent, s'effacent, pour ainsi dire, les uns les autres; une girouette est à coup sûr un modèle de constance et de stabilité à côté de cette image sans cesse voltigeante et tournoyante.

Un jour pourtant, Regnard a trouvé sur son chemin un type original, un caractère tranché, tout d'une pièce, un personnage comme le Timon de Lucien ou l'Alceste du *Misanthrope :* c'était Démocrite, le philosophe gouailleur, railleur, persifleur universel. Avec son prodigieux esprit, Regnard pouvait certainement faire de son Démocrite un personnage très-amusant et très-vivant, une sorte de *dériseur sensé*, tel que le rêvait un jour Nodier, un censeur caustique et à l'emporte-pièce, comme le Rodolphe de l'*Honneur et l'Argent*, ou comme l'Edgard des *Faux Bonshommes*. Mais ce personnage de Démocrite lui-même, si solide qu'il soit par son origine, sa consistance native en quelque sorte, se dissipe, s'évapore sous la main de Regnard. Alceste, tout amoureux qu'il est de Célimène, reste toujours l'honnête homme grondeur, le vertueux intolérant dont les boutades désespèrent ses meilleurs amis. Démocrite, au contraire, quand il s'est fourvoyé dans un amour ridicule, s'y perd, s'y noie, et finit par avouer lui-même au roi d'Athènes qu'il joue un rôle assez niais :

Mais je joue à la cour un fort sot personnage.

Double sottise pour un homme d'esprit de jouer un pareil rôle, et surtout de l'avouer!

Comparez madame Grognac du *Distrait* à madame Pernelle de *Tartufe;* Argan, le malade imaginaire, à Géronte, le vieil oncle léthargique du *Légataire universel :* vous trouverez les mêmes différences. Le Chevalier lui-même, ce rôle préféré de Regnard, le Chevalier, ce précurseur des roués, ce représentant du libertinage, de l'effronterie et du cynisme, n'a pas l'aplomb diabolique de don Juan, ce héros comique taillé dans le roc, ni même la fourberie résolue de Dorante. Il hésite, il tergiverse, il a même quelquefois l'air de se contredire.

Qu'est-ce donc qui manque aux personnages de Regnard? Ce qui a manqué à Regnard lui-même, une passion sérieuse et profonde. On a dit que l'âme fait l'éloquence :

Pectus est quod disertos facit.

On peut dire que l'âme aussi fait la véritable puissance au théâtre. Ainsi Regnard a mis en scène deux passions terribles, dramatiques s'il en fut, l'amour et le jeu : voyons un peu quel parti il en a tiré.

D'abord Regnard a-t-il jamais vraiment su ce qu'était

l'amour? Il en a connu cette partie extérieure, légère, superficielle, qui s'appelle la galanterie. Pour lui l'amour est, comme il l'a dit quelque part,

Un petit feu léger, vagabond, volatil,

qu'on éteint à son gré, comme une bougie. Les affaires de cœur (c'est ainsi qu'il les appelle) doivent se traiter comme les autres affaires, s'accorder avec elles, parfois même leur être subordonnées. C'est ainsi qu'une affaire d'intérêt l'a ramené d'Italie en France; c'est ainsi que nous l'avons vu rompre, sans trop de difficulté, la chaîne d'une affection qu'il commençait à traîner comme un boulet. Ses personnages font de même. Quand Angélique s'est aperçue que son amant Valère est un joueur incorrigible, quand elle sait qu'il a mis en gage son portrait aux mains de madame la Ressource, croyez-vous qu'elle va se lamenter, se désoler, parler de quitter le monde pour se réfugier dans un couvent? Point du tout : elle arrache de son cœur son amour comme elle se tirerait une épine du pied :

A jamais je vous laisse,

dit-elle à Valère;

Si vous êtes heureux au jeu comme en maîtresse,
Et si vous conservez aussi mal ses présents,
Vous ne ferez, je crois, fortune de longtemps.

Ainsi la sécheresse, la raillerie, le bon sens positif et caustique, voilà ce que nous trouvons sur les lèvres de cette amante désabusée, qui, en même temps qu'elle renonce à Valère, donne son cœur et sa main à Dorante. Et Valère que va-t-il dire, lui? Va-t-il se désespérer, parler de mourir, de se tuer? Valère reste parfaitement calme. Le plus affligé, c'est Hector, le valet, parce qu'en voyant manquer le mariage il voit s'évanouir aussi l'espoir d'être enfin payé de ses gages qu'il attend toujours. Il se trouve que c'est Valère qui console son valet de cet abandon :

Va, va, consolons-nous, Hector, et quelque jour,
Le jeu m'acquittera des pertes de l'amour.

Aussi, pour se consoler, que va-t-il faire? Il ira au lansquenet, et même, bras dessus bras dessous avec le Chevalier, il pourra bien aller jusqu'au cabaret : c'est là qu'on trouve la dernière des consolations.

Les brouilleries des amants dans Molière sont bien autre chose! Demandez à Cléonte et à Lucile, demandez à Covielle et à Nicole comment les amants se fâchent et se raccommodent; interrogez surtout Arnolphe et Alceste. Ce sont là des hommes mûrs, qui doivent être sages, et pourtant l'amour excite chez eux de bien autres tempêtes. Pourquoi? C'est que Molière aussi a aimé autrement que Regnard, c'est qu'il a connu toutes les tortures de cette terrible passion, c'est qu'en lui l'amant et le mari ont été cruellement déchirés. Son cœur a saigné, et il sait par sa propre expérience qu'on ne joue pas impunément avec l'amour, quand il est autre chose qu'une galanterie!

Arrivons maintenant au jeu, à cette effroyable passion, à cet abîme sans fond où s'engloutissent la fortune, l'honneur et le bonheur des familles. C'était là une des plaies du XVIIe siècle. Bourdaloue la dénonçait du haut de la chaire; la Bruyère la raillait et la flétrissait chez les hommes, et surtout chez les femmes de son temps. Il semble que Regnard ait voulu, lui aussi, faire ce jour-là une petite leçon de morale, mais si modérée, si joyeuse, qu'on ne peut pas trop la prendre au sérieux. Le jeu n'a été pour lui, comme tout le reste, qu'un divertissement. Il en a connu les plaisirs sans en connaître les désespoirs et les fureurs. La Fortune, toujours indulgente, lui a épargné sur ce point même des épreuves trop rudes.

Après deux ans de séjour à Rome, les gains qu'il avait faits au jeu couvraient ses frais de voyage et lui laissaient encore dix mille écus de bénéfice. Il était difficile de maudire une passion si lucrative. Aussi son joueur nous émeut-il médiocrement. Comparez le désespoir de Valère quand il a perdu son argent à celui d'Harpagon quand on lui a volé sa cassette : vous vous rappelez cette scène de l'*Avare :*

« Au voleur! au voleur! à l'assassin! au meurtre! Justice, juste ciel! je suis perdu, je suis assassiné, on m'a coupé la gorge, on m'a dérobé mon argent! »

Voilà, messieurs, le cri de la passion qui va jusqu'à la folie. Trouvez-vous quelque chose de semblable chez Valère? Nous avons ici deux scènes de désespoir, l'une au premier, l'autre au quatrième acte : voyez si l'on peut en être beaucoup touché. Dans la première, Valère a perdu tout son argent au trictrac. Il rentre furieux contre la Fortune : comment s'en venge-t-il? En la narguant :

Tu peux me faire perdre, ô Fortune ennemie,
Mais me faire payer, parbleu, je t'en défie,
Car je n'ai pas un sou.

Un joueur qui raille la fortune avec tant d'esprit est-il un homme bien malheureux? Au quatrième acte, son désespoir semble un moment plus tragique, plus complet; Valère revient à demi-fou :

..... De serpents mon cœur est dévoré,
Tout semble en ce moment contre moi conjuré.

Il parle de se pendre, d'employer

La rivière, le feu, le poison et le fer.

Hector, qui n'en croit pas un mot, reprend d'un ton demi-badin :

Si vous vouliez, monsieur, chanter un petit air?
Votre maître à chanter est ici.

Après avoir exhalé sa bile contre la Fortune, et avoir failli étrangler le malheureux Hector, qui n'en peut mais, Valère finit par s'apaiser en disant :

Calmons le désespoir où la fureur me livre;
Approche ce fauteuil : va me chercher un livre.

Ici nous avons la fameuse scène de la lecture de Sénèque, que vous connaissez tous. Essayez donc de parler de Sénèque à Harpagon : il vous répondra qu'un homme volé n'a pas d'oreilles, qu'il n'a pas besoin d'un livre,

mais d'un commissaire et d'une bonne potence pour pendre son voleur.

De nos jours, cette charmante comédie du *Joueur* s'est transformée en un sombre et lugubre mélodrame très-applaudi : *Trente ans, ou la Vie d'un joueur*. Je n'ai pas l'intention, à coup sûr, de comparer ces deux pièces comme œuvres littéraires ; ce serait mettre en présence un tableau de Mignard, de Watteau ou de Boucher, et une de ces grossières esquisses au charbon et à la craie, devant lesquelles aimait à s'arrêter l'esclave d'Horace.

Certes, si Regnard revenait au monde, il serait fort étonné et peut-être peu satisfait de retrouver son spirituel, pimpant et fringant Valère dans ce joueur bandit et forcené qu'on appelle George, avec ses bottes éculées, son habit râpé, son chapeau défoncé, et ses mains tachées de sang. Il aurait peine à reconnaître son bon valet de carreau, le jovial Hector, dans cet ignoble chenapan de Warner, le complice, le mauvais génie de George, dans ce gibier de cour d'assises, cousin germain de Robert Macaire et de Bertrand. Il refuserait à coup sûr de retrouver sa charmante, sa fine et mordante Angélique sous les haillons de cette pauvre Amélie, grelottant dans une cabane, avec ses cheveux blanchis avant le temps par la misère et le chagrin. Il s'écrierait probablement comme Louis XIV devant les truands de Téniers : « Otez-moi ces magots de là ! »

Le gros mélodrame cependant, — je ne dirai pas nous plaît, ce serait calomnier notre goût, — mais émeut le public en général, plus que la spirituelle comédie de Regnard. A quoi cela tient-il ? Est-ce à ce que la démocratie monte, et que, comme on l'a dit, les bottes éculées ont détrôné les talons rouges ? Non, messieurs, c'est qu'en somme la passion est plus terrible, plus dramatique, plus vraie, jusqu'à un certain point, dans la grossière ébauche que dans la vive et gracieuse peinture.

Qu'a-t-il donc manqué encore à Regnard dans la peinture des passions ? Il lui a manqué une chose qu'on n'a guère l'habitude de souhaiter à ses amis : d'avoir été malheureux, d'avoir connu la souffrance et les larmes. Juvénal l'a dit quelque part en beaux vers : « La nature témoigne qu'elle a donné à l'homme un cœur tendre en lui accordant le don des larmes ; c'est la meilleure part de l'être sensible en nous :

Mollissima corda
Humano generi dare se natura fatetur,
Quæ lacrymas dedit : hæc nostri pars optima sensûs.

Le bonheur trop prolongé rend égoïste et indifférent ; rappelez-vous le mot de Didon à Énée :

Haud ignara mali, miseris succurrere disco.
En souffrant, on apprend à plaindre la souffrance.

Ce don de la sympathie, Regnard ne l'a jamais vraiment connu, si bon enfant qu'il ait été ; il a eu le malheur d'être trop constamment heureux.

Par quoi donc Regnard a-t-il séduit ses contemporains et la postérité ? Par le double charme de l'esprit et du style. L'esprit, en effet, petille, étincelle chez lui comme un feu d'artifice perpétuel ; ses personnages n'ouvrent pas la bouche sans qu'il en sorte des fusées et des pétards. Ici, c'est Cléanthis qui, après quinze ou vingt ans de séparation, se retrouve en présence de l'époux qu'elle a oublié, et se sent tout à coup prise d'une tendre affection pour lui, parce qu'elle ne le reconnaît pas :

Je ressentais pour lui les transports les plus doux.
Hélas ! Qu'allais je faire ! Il était mon époux !

Là, c'est le *Ménechme* normand qui, agacé par les bravades du marquis gascon, s'écrie :

Ah ! si je n'avais pas hérité depuis peu,
Je me battrais en diable.....

Ailleurs, dans la *Critique du Légataire*, c'est la Comtesse qui, jugeant la pièce, la déclare horrible, détestable, archi-détestable, et trouve cependant qu'elle se soutient par quelque chose. — Par quoi ? — Par les entr'actes ! Cette pétulante comtesse est une véritable boîte à malice ; rien de plus étourdissant que ce feu croisé de compliments et d'épigrammes qu'elle fait tomber sur la tête du pauvre M. Boniface, un homme de lettres qui a l'air d'un cuistre, dit-elle, mais qui n'en est pas plus sot pour cela, poëte incompris, dont les comédies ont cette singulière vertu de faire pleurer, et les tragédies de faire rire à gorge déployée.

Mais la vraie, la grande supériorité de Regnard, ce n'est pas seulement l'esprit, c'est surtout le style. Boileau l'a dit :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

C'est par la langue, en effet, que Regnard mérite d'être inscrit sur la liste de nos bons écrivains. Depuis Molière, nul n'a su manier comme lui le style et le vers comique, ce vers franc, alerte, primesautier, tel que nous le rendra Piron dans la *Métromanie*, et de nos jours même quelquefois M. Émile Augier dans ses quarts d'heure de bonne inspiration. Petit mérite, je le sais, aux yeux de certains charpentiers de théâtre qui construisent une comédie comme on bâtit une grange ou un moulin. Charme impuissant, dit-on, auprès d'un parterre qui s'intéresse moins au beau langage qu'aux décors, aux costumes ou même à l'absence de costume et à la chanson du *Sapeur*. Messieurs, je crois que c'est calomnier le public français. Notre parterre, quoi qu'on dise, est parfaitement capable de comprendre et d'applaudir même les beaux vers. Il l'a prouvé en accueillant *Le Lion amoureux* de M. Ponsard avec au moins autant d'estime et d'enthousiasme que la bienheureuse *Famille Benoiton*. Il le prouve encore aujourd'hui sur le théâtre de l'Odéon, — un théâtre qui n'a pas toujours été privilégié sous tous les rapports, — en soutenant de sa faveur une pièce dont le mérite littéraire a fait tout le succès. Qu'est-on allé applaudir dans *La conjuration d'Amboise ?* Sont-ce les décors, les costumes, une intrigue poignante et tourmentée ? Non, mais la muse des beaux vers, mais l'écrivain de cœur et de talent qui a su garder le respect de

lui-même, de l'art et du public. A ceux qui triomphent parfois trop aisément et que leurs succès pourraient enivrer, comme à ceux qui travaillent, qui méditent et qui attendent, nous rappellerons ces paroles prophétiques de Buffon : « Les ouvrages bien écrits seront les » seuls qui passeront à la postérité. » Avis à ceux qui ne veulent pas manger leur gloire en herbe. Si Regnard n'eût été qu'un amuseur, il aurait fait rire ses contemporains et serait oublié depuis longtemps. Si l'on parle encore de lui aujourd'hui, même en Sorbonne, c'est qu'il a été un habile et charmant écrivain ; c'est par là qu'il a duré, et qu'il durera autant que la langue et l'esprit français.

LENIENT.

SOIRÉES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES D'ANGOULÊME.

M. TROUESSART.

Le procès de Galilée.

La nouvelle pièce de M. Ponsard a renouvelé le débat sur le procès de Galilée. Quel fut le motif de ce procès? On a essayé d'en faire retomber la faute sur Galilée. Mallet-Dupan, en 1784, lança contre Galilée cette accusation au moins étrange qu'il avait demandé que le pape et le Saint-Office déclarassent le système de Copernic fondé sur la Bible, et érigeassent en dogme le mouvement de la terre; ensuite de quoi il aurait été condamné, non comme bon astronome, mais comme mauvais théologien. Les écrivains ecclésiastiques acceptèrent cette assertion : l'abbé Bergier, Feller, Henrion, etc. On la retrouve même dans la brochure de monseigneur Marini, préfet des archives secrètes du Saint-Siége, le dépositaire du *Procès de Galilée,* restitué au pape en 1847 par le roi Louis-Philippe, à la condition expresse que la cour de Rome le publierait *in extenso.* Monseigneur Marini renvoie le lecteur à Bergier, à Feller, à Henrion, au lieu de nous citer le plus petit fragment de cette procédure qu'il avait entre les mains pour prouver ce qu'ont avancé ces écrivains sur la foi d'un pamphlétaire aussi peu scrupuleux que Mallet-Dupan.

D'autre part, on a dit aussi que les cardinaux et le pape ont fait condamner Galilée, non à cause de ses théories astronomiques, mais parce que, dans plusieurs de ses écrits, il se serait moqué d'eux avec beaucoup de finesse et d'esprit. L'illustre M. Biot, se rapportant à une conversation qu'il avait eue, en 1825, avec le grand inquisiteur de cette époque, s'était laissé persuader qu'avec plus de prudence Galilée aurait pu éviter ce débat sans manquer à sa mission scientifique, et que c'est la personne qui compromit les idées, non les idées qui compromirent la personne.

L'abjuration de Galilée fut sans doute regrettable, mais la question est de savoir si les circonstances en furent aggravantes ou atténuantes. Elles sont aggravantes si, comme le prétendent quelques-uns, Galilée était un épicurien très-peu disposé à souffrir pour une vérité qu'il avait découverte. Elles sont atténuantes si l'on se rappelle son âge, ses infirmités, les tortures morales qu'il subit, la certitude de la mort s'il n'abjurait point, et surtout si l'on se souvient qu'en ces temps d'inquisition, c'était la coutume générale des savants et des littérateurs de *louvoyer* avec la théologie, de prendre des détours, d'user de réticences, et même de nier le sens des propositions malsonnantes pour lesquelles ils étaient inquiétés.

Tout cela a été traité, avant qu'il ne fût question de la pièce de M. Ponsard, dans deux conférences faites à Angoulême par M. Trouessart, professeur à la Faculté des sciences de Poitiers, qui a consacré plus de quinze ans à l'étude de Galilée et de son temps. Voici, d'après le texte publié par M. Trouessart, un abrégé de ces deux savantes conférences :

Le procès de Galilée n'eut pas d'autres causes que la lutte inévitable qu'il dut soutenir pour émanciper la science et la lancer dans cette voie nouvelle que, depuis deux siècles, elle a si brillamment parcourue. Cette lutte, dans les conditions où elle s'engagea, en ayant égard aux temps, aux lieux, aux doctrines régnantes, devait nécessairement aboutir au procès, et si la solution n'en fut pas plus déplorable encore, c'est grâce, selon nous, d'une part, à la prudence de Galilée, ou à ce que d'autres ont appelé une faiblesse et même une indigne lâcheté ; et, d'autre part à la modération des inquisiteurs. Sans vouloir faire ici de la métaphysique historique, nous espérons vous montrer que, dans ce drame, les passions des hommes ont joué le plus petit rôle, pour que la lutte des idées y fût mieux accusée et plus décisive. Les personnes ici s'effacent, pour ne laisser en présence que les doctrines.

Esquissons rapidement les premières années de la vie de Galilée, et la première phase de son procès.

Galilée naquit à Pise, le 18 février 1564, de Vincent Galilée, gentilhomme florentin. Son père lui fit étudier les lettres grecques et latines à la célèbre abbaye de Vallombreuse. Des documents récemment découverts ont appris qu'il avait déjà revêtu l'habit de novice, lorsque son père, sous prétexte d'une ophthalmie, le retira de cette abbaye pour l'envoyer à l'Université de Pise étudier la philosophie et la médecine. C'est pendant ces études, qu'à l'âge de dix-neuf ans, il découvrit, comme on sait, l'*isochronisme des oscillations* du pendule, et qu'il appliqua cet instrument à la mesure de l'accélération plus ou moins grande des battements du pouls. Ainsi son début dans la science fut la découverte d'un des instruments de mesure les plus précieux. Sa vocation s'accusait déjà.

Cependant, il ignorait encore les mathématiques. Un heureux hasard lui fit entendre quelques leçons de géométrie données aux pages du grand-duc de Toscane. Sa vocation se révéla alors entièrement à lui. A l'insu de son père, qui se refusa d'abord à ses désirs, sans abandonner tout à fait l'étude de la médecine, il se livra avec ardeur à la géométrie et y fit des progrès si rapides, qu'en moins de cinq ans il put entrer en relation avec les premiers mathématiciens de son temps, en particulier avec le P. Clavio et le marquis Guidubaldo. Ce dernier, qui connaissait tout son mérite, lui fit obtenir en 1589 la chaire de mathématiques à l'Université de Pise. Il

n'avait encore que vingt-cinq ans, mais son traitement était bien modeste : 60 écus florentins par an ; moins de 1 franc par jour.

C'est à cette époque que Galilée jeta les premiers fondements de l'œuvre de toute sa vie : *Les lois du mouvement*. Dernièrement on a retrouvé et publié les dialogues *De motu gravium* qu'il composa pendant les années de son professorat. Il y réfute par l'expérience et par le raisonnement la doctrine d'Aristote sur le mouvement des corps pesants.

Pour établir, contrairement à Aristote, que les vitesses des corps qui tombent ne sont pas proportionnelles aux poids, il fit de nombreuses expériences sur la *tour penchée* de Pise, en présence de toute l'Université, au grand étonnement et au grand déplaisir des vieux professeurs péripatéticiens, très-peu charmés de recevoir de semblables leçons de leur jeune collègue, et qui cherchèrent dès lors à s'en débarrasser. Mais l'élan était donné : l'expérience et la mesure prenaient le pas sur l'argumentation scolastique.

La petite persécution qui suivit cette première levée de bouclier de Galilée contre Aristote, et qui se traduisit par le refus d'augmenter son faible traitement, l'obligea de quitter sa patrie, et d'aller, grâce encore à la protection de Guidubaldo, professer à la célèbre Université de Padoue.

C'était un admirable improvisateur, et les nombreux étudiants de l'Université de Padoue, venus de toutes les parties du monde, qui poursuivaient de leurs *lazzi* les professeurs dont la plupart lisaient encore leurs leçons, *cartacei doctores*, docteurs de papier, comme ils les appelaient, applaudirent vivement au beau talent de notre Florentin. Vous aurez peine à le croire, la salle du professeur de mathématiques, qui pouvait contenir plus de mille auditeurs était souvent trop petite. Ses livres nous expliquent ce succès : il savait faire toucher au doigt, par les comparaisons les plus familières, les images les plus sensibles et les applications les plus prochaines, les vérités les plus abstraites de la science ; et dans la polémique, si fréquente à cette époque, il maniait avec une extrême finesse l'ironie socratique.

Au mois de mai 1609, étant à Venise, il apprend qu'un lunetier hollandais a présenté au prince Maurice de Nassau un instrument d'optique qui a la singulière propriété de faire voir, comme de près, les objets les plus éloignés. Il revient à Padoue, et, après une seule nuit employée à imaginer la combinaison de deux verres qui puisse produire le résultat annoncé, il *réinvente* le télescope, et si bien que, pendant longues années, personne ne peut arriver à la même perfection que lui dans la construction de ce merveilleux instrument, et qu'il ne peut suffire à toutes les demandes qu'on lui en fait. Bientôt, à l'aide de sa lunette, il découvre les montagnes de la lune, et il en mesure les hauteurs, opération délicate qui révèle toute sa sagacité ; il découvre en même temps une multitude d'étoiles invisibles à l'œil nu, entre autres les étoiles qui forment la Voie lactée et plusieurs nébuleuses ; les satellites de Jupiter, qui donnent à cette planète un rapport de plus avec notre terre et sont un puissant argument en faveur du système de Copernic. Il publie ces merveilleuses découvertes en mars 1610, dans le *Sidereus Nuncius*, véritable message céleste, apportant un nouveau flambeau dérobé au ciel pour éclairer les hommes.

Le grand-duc de Toscane, jaloux de la gloire que jette sur Venise l'illustre Florentin, le rappelle alors à sa cour. Galilée a d'ailleurs mérité cette faveur en dédiant à son souverain et à ses frères les satellites de Jupiter, sous le nom d'astres des Médicis. Il revint à Florence, au mois de septembre 1610, en qualité de premier professeur à l'Université de Pise, et de mathématicien et de philosophe de S. A. le grand-duc. Il reçut, sur les revenus de l'Université, un traitement annuel de 1000 écus, environ 5500 livres, et fut dispensé de professer.

Ce n'est pas sans regret que Galilée dut s'éloigner de Padoue et de Venise. Il y avait joui de la plus grande liberté philosophique. Il y laissait des amis d'un précieux commerce, entre autres Fra Paolo Sarpi, Fra Fulgenzio Micanzio, et ce brillant et spirituel sénateur, Francesco Sagredo, dont il a consacré la mémoire dans ses dialogues. Au témoignage de leur vif et amer regret de le perdre, ils joignirent leur pressentiment des dangers auxquels allaient l'exposer, dans un pays entièrement soumis à l'inquisition romaine, ses opinions bien connues et l'ardeur qu'il mettait à les propager et à les défendre. Mais Galilée aimait Florence, et il était fatigué de vingt années d'enseignement. La république de Venise payait bien ceux qui la servaient ; mais elle voulait être servie et n'admettait pas les sinécures. Cependant Galilée avait besoin de loisir, *otium cum dignitate*, pour vaquer librement à ses observations astronomiques et pour achever la composition de ses grands ouvrages, qu'il n'avait encore qu'ébauchés.

C'est à partir de ce moment que commence pour ainsi dire la grande lutte qu'il eut à soutenir contre les théologiens et les péripatéticiens pour la défense de ses doctrines astronomiques.

Avant Galilée, le système de Copernic avait pu être regardé comme une hypothèse mathématique, bonne pour aider les savants dans leurs calculs astronomiques, et avec laquelle la théologie n'avait pas à compter. *Mathematica mathematicis scribuntur*, écrivait prudemment, en 1543, Nicolas Copernic au pape Paul III, en lui dédiant son immortel ouvrage : *Des révolutions des orbes célestes*. Mais les découvertes télescopiques de Galilée menaçaient de donner à cette hypothèse l'évidence d'une vérité physique tombant sous le sens, accessible aux ignorants comme aux savants, vérité grosse de conséquences sur la *pluralité des mondes* et sur la *fin de la création*, contraires aux doctrines philosophiques et théologiques jusqu'alors reçues et enseignées. Ces conséquences étaient si naturelles, si logiques, qu'elles saisissaient vivement tous les esprits et troublaient la quiétude de la théologie et de la philosophie de l'école, intimement unies alors, et qui s'étaient endormies sur le système génésiaque d'une création du ciel et des astres faite uniquement en vue de la terre et de l'homme.

Dès le retour de Galilée à Florence se manifestèrent les vives inquiétudes que donnaient aux anciennes doctrines ces étranges *nouveautés*, révélées par le télescope. Mais on n'en était encore qu'à les traiter d'*illusions*. L'astronome sollicita, auprès du grand-duc de Toscane, la permission d'aller à Rome montrer lui-même aux plus incrédules la *réalité* de ses découvertes, et obtenir, si faire se pouvait, de l'autorité religieuse la liberté de professer comme une *vérité physique*, désormais à l'abri de toute censure théologique, le mouvement de la terre autour d'elle-même et autour du soleil, mouvement mis en quelque sorte en évidence par ses observations astronomiques.

Il arriva à Rome à la fin de mars 1611, et, grâce aux recommandations du grand-duc, il fut parfaitement accueilli par le pape Paul V et les principaux cardinaux. Il avait porté avec lui son excellent télescope, et il mit chacun à même de

vérifier par ses propres yeux les résultats de ses merveilleuses observations. Il chercha surtout à se concilier la faveur des jésuites du Collége romain, les oracles de la science alors, et il crut y être parvenu.

La question des montagnes de la lune, si bien éclaircie par Galilée, inquiétait plus que les autres. Cela faisait trop ressembler la lune à la terre. Les partisans des causes finales prétendaient que si, sur notre terre, les montagnes et les vallées avaient été faites pour le séjour de l'homme, il y aurait des hommes dans la lune, s'il y avait des montagnes et des vallées.

Galilée revint de Rome à Florence, en juin 1611, sans avoir pu obtenir ce qu'il désirait par-dessus tout, la liberté de professer le *mouvement de la terre*.

Les jésuites avaient ordre de leur supérieur de défendre sur ce point la doctrine d'Aristote, et ils le faisaient en présentant comme conséquence de l'opinion nouvelle cette horrible hérésie de la *pluralité des mondes* dont avait fait bonne justice, douze ans auparavant, à Rome, l'auto-da-fé de Jordano Bruno.

Que Galilée le voulût ou non, la croyance à la pluralité des mondes était la conséquence inévitable de ses découvertes. Ses adversaires eux-mêmes le proclamaient hautement. Si la Terre est une planète, les planètes sont autant de terres. *Dieu et la nature ne font rien en vain.* Si les planètes sont habitables, elles sont habitées. Aussi est-il facile de comprendre que les théologiens, pour échapper à des conséquences qui les scandalisaient grandement, durent s'attaquer au principe même, à la mobilité de la terre, qui lui enlevait son privilége et en faisait une simple planète. C'est là la clef de tout le procès.

Depuis longtemps, il s'était formé contre Galilée une véritable ligue ayant à sa tête les archevêques de Florence et de Pise. Après quelques tentatives inutiles pour l'attaquer publiquement, on dépêcha de Rome à Florence un jeune dominicain plein d'ardeur et d'ambition, Fra Thomas Caccini, qui, prêchant le IVe dimanche de l'avent de l'année 1614, ans l'église de Sainte-Marie-Nouvelle, s'emporta en invectives contre le système de Copernic, dans un sermon où, par un déplorable jeu de mots, il avait pris pour texte : *Viri Galilei, quid statis aspicientes in cœlum?* Dans le cours de cette prédication, il déclara que la science mathématique était un art diabolique, que les mathématiciens étaient les auteurs de toutes les hérésies, et qu'en conséquence ils devraient être chassés de tous les États.

Ce sermon excita une grande rumeur parmi le peuple de Florence, et faillit causer une émeute qui aurait pu devenir funeste à l'illustre astronome.

Caccini, ayant eu connaissance par un de ses confrères, le P. Lorini, d'une lettre de Galilée à Castelli sur l'usage de l'Écriture en matière de physique, engagea celui-ci à la dénoncer à l'inquisition. Ce qui fut fait le 5 février 1615.

Il est bien entendu que Galilée n'eut point connaissance de cette dénonciation des PP. dominicains ; mais comme il savait ce dont étaient capables les ennemis de sa doctrine, il employa toute son influence et celle de ses amis pour parer à un coup d'autorité que, dans l'intérêt de la science et de la religion, il redoutait encore plus pour cette doctrine que pour sa personne.

On a souvent répété que c'était la témérité de Galilée, dans ses interprétations *théologiques*, et non son ardeur à défendre l'opinion du mouvement de la terre, en tant que *vérité physique et astronomique*, qui avait amené sa condamnation et celle du système de Copernic. Ce qu'on ignore ou ce qu'on feint d'ignorer, nous le répétons encore, c'est que jamais Galilée n'a publié ses interprétations bibliques. C'étaient simplement des mémoires à consulter, privés, manuscrits, qu'il soumettait à l'autorité religieuse et souvent même sur les instances de ses correspondants, dans l'intérêt de la cause qui se débattait.

Cependant l'inquisition, saisie des dénonciations des PP. Lorini et Caccini, informait selon ses us et coutumes très-secrètement contre Galilée. On voulut avoir l'original de la lettre adressée à Castelli.

Du reste, Galilée avait été en quelque sorte au-devant des demandes de l'inquisition, en faisant mettre sous les yeux des cardinaux Bellarmin et Barberin (ce dernier plus tard Urbain VIII) une copie de cette fameuse lettre et de quelques autres, écrites toutes très-confidentiellement, sur le même sujet.

Que penser de cette assertion des défenseurs officieux et officiels de l'inquisition, au XIXe siècle, de monseigneur Marino Marini, en particulier, à savoir, que Galilée n'a été inquiété par le Saint-Office que parce qu'il voulait ériger en dogme le mouvement de la terre? Je crains que l'on ne veuille ici jouer sur les mots, en confondant à dessein le dogme religieux avec le dogme scientifique. Galilée, qui, par une rare exception, seul entre tous les philosophes de son temps, s'est toujours maintenu solidement sur le terrain de la science positive, sans rien emprunter ni à la théologie ni à la métaphysique; Galilée, dis-je, ne demandait qu'une chose : la liberté d'établir, comme une *vérité physique* et *mathématique*, ce qu'on appelait alors l'*hypothèse* du mouvement de la terre.

Soit de son propre mouvement, soit appelé secrètement par le Saint-Office, il partit pour Rome au commencement du mois de décembre 1615.

Plein de foi dans le triomphe de la vérité, ne croyant pas d'autre opposition possible que celle de l'ignorance et de l'envie, accueilli et fêté par les cardinaux, les princes, les prélats, sous les yeux desquels il se livrait à ces tournois de la parole, dans lesquels il excellait, il acheva de soulever contre lui tous ceux qui, par principe, à tort ou à raison, n'aiment pas le bruit et redoutent les nouveautés, parce qu'elles agitent les esprits et ébranlent les vieilles doctrines. Galilée a pu croire être victime de jalousies et d'inimitiés ; mais il faut voir plus haut. Des hommes comme le cardinal Bellarmin, pour n'en nommer qu'un seul, sont au-dessus de semblables misères.

Le 25 février 1616, le Saint-Office déclare que *soutenir l'opinion du mouvement de la terre, c'était se mettre en contradiction manifeste avec les dogmes infaillibles de l'Église.*

« Nous voilà donc bien assurés, une bonne fois, écrivait à ce propos un prélat romain au cardinal d'Este, que, sauf le cas d'aller de ci de là, ce qui se fait par suite des vertiges du cerveau, nous pouvons rester fermes dans notre assiette, sans voler avec la terre comme autant de fourmis sur une boule qu'on lancerait en l'air. »

Ah ! si le prélat romain avait pu prévoir l'embarras où se jetait la papauté en entrant dans cette voie, il aurait pensé et écrit bien différemment.

Nous disons la papauté, car c'est bien vainement qu'à notre époque on veut ici distinguer, et mettre l'inquisition seule en

cause. Au XVIIe siècle, à Rome, on ne faisait point cette distinction entre le pape et le Saint-Office.

Voici ce qu'écrivait P. Guichardin au grand-duc de Toscane, dont il était l'ambassadeur à Rome, le 4 mars 1616 : « Sa Sainteté fit appeler auprès d'elle le cardinal Bellarmin, et après s'être entretenu de la chose, ils décidèrent que *cette opinion de Galilée était erronée et hérétique*, et avant-hier, à ce que j'apprends, il se fit une congrégation à ce sujet pour la déclarer telle. » Vous le voyez, messieurs, comment distinguer ici entre l'inquisition et le pape? N'est-il pas évident, dans l'espèce, que l'inquisition ne fit que *mettre en forme* une condamnation décidée entre le pape et Bellarmin, son conseiller intime?

Tel est ce décret, fort compromettant pour Galilée, qu'en 1633, dix-sept ans après, on exhuma contre notre astronome, et qui le plaça, devant le Saint-Office, dans la terrible position de *relaps*. Il avait été tenu jusqu'alors dans un si profond secret, que tout le monde, jusqu'aux inquisiteurs eux-mêmes, l'ignorait en 1633. Fut-il réellement communiqué à Galilée? C'est ce que ce dernier a toujours nié. Il est probable que Galilée crut à une simple défense à lui toute personnelle, que lui faisait le cardinal Bellarmin au nom du pape.

Galilée resta à Rome encore plus de deux mois, toujours traité très-honorablement par le pape et par les cardinaux. Puis il retourne en Toscane, emportant avec lui, pour démentir le bruit d'une abjuration qu'on avait fait courir sur son compte, un certificat que lui délivra le cardinal Bellarmin, à la date du 16 mai 1616.

On ne peut s'expliquer le silence que garde ce certificat sur le décret du 2 mai, qu'en admettant que le secret, imposé sur les délibérations du Saint-Office, sous les peines les plus graves, à tous ceux qui y prennent part, quel que soit leur rang ou dignité, oblige de parler et d'écrire en public comme si l'on n'en avait aucune connaissance. Ce secret, comme nous le verrons plus tard, fut fatal à Galilée. Il s'endormit sur le certificat de Bellarmin, qui ne rappelait en aucune façon le décret du Saint-Office.

Telle est la première phase du procès, en général si mal connue. Elle est nécessaire pour comprendre la seconde.

Deux autres années s'écoulent avant que Galilée, de retour à Florence, ne donne une nouvelle prise sur lui à ses ennemis. Il ne publie rien, uniquement occupé qu'il est de ses observations sur les taches solaires, et plus particulièrement encore des éphémérides des *satellites de Jupiter*. Il ne répondait à ses adversaires que sous le nom et avec la plume de ses amis et disciples, et en particulier de Benedetto Castelli et de Mario Guiducci. C'est à l'occasion d'un discours sur les comètes, dicté en quelque sorte à ce dernier par notre astronome, en réponse à un discours inaugural prononcé par le Père jésuite Grassi au collége Romain, qu'il rentra dans la polémique. Violemment provoqué par la réplique du P. jésuite, qui, tout en se couvrant lui-même d'un masque, prétendait arracher celui de son adversaire, Galilée avait eu mille peines à se contenir. Cédant cependant aux conseils de ses amis, qui lui représentaient le danger de se commettre de nouveau avec les jésuites, il attendit jusqu'en 1623 à répondre à l'attaque de 1620 du P. Grassi. Mais, enfin, l'ardeur de son génie l'emporta; il étouffait dans l'ombre et le silence. Il lui fallait la libre discussion à la lumière du grand jour; il lança le *Saggiatore*, c'est-à-dire l'*Essayeur*, vrai chef-d'œuvre de polémique qui, sauf un peu de cette prolixité naturelle au génie italien, rappelle, à certains égards, la manière de notre Voltaire. Il est impossible à analyser, car il y est question de toutes choses; mais l'auteur, tout en écrasant de ridicule son adversaire, y sème à pleines mains tant de vérités, que si l'on écartait la question des comètes, qui fut plutôt le prétexte que le fond de la dispute, et touchant laquelle Galilée était dans l'erreur, on pourrait dire, avec le nouvel éditeur des essais de l'Académie *del Cimento*, que ce livre est l'*Évangile de la physique expérimentale*.

Avant que l'impression du *Saggiatore* ne fût achevée, le cardinal Maffée Barberini fut élevé, le 6 août 1628, à la chaire de Saint-Pierre, sous le nom d'Urbain VIII. Il avait été l'ami, et même, paraît-il, le condisciple de Galilée, avec lequel il avait entretenu une correspondance affectueuse, allant jusqu'à chanter les louanges de l'illustre astronome dans une pièce de vers latins qu'il lui avait adressée, en 1620, sous le titre de *Adulatio perniciosa*. Il fut facile de faire accepter à Urbain VIII la dédicace du *Saggiatore*, où d'ailleurs il n'était pas dit un mot pour la défense du système de Copernic, malgré les provocations du jésuite Grassi. Cela devait, pour un temps, fermer la bouche aux adversaires des doctrines de Galilée. Notre philosophe se flatta d'obtenir quelque chose de plus du nouveau pontife, à la faveur de leur ancienne amitié et des disciples qu'il avait dans ses conseils. C'était de faire lever l'interdit jeté sur le système de Copernic. Réconcilier l'église de Rome avec la liberté philosophique, fut la grande préoccupation de toute sa vie. Sans doute, c'était poursuivre une chimère. Mais, quelque impossible que fut alors cette conciliation, il était honorable de la tenter. Il vaut toujours mieux essayer d'écarter les obstacles au progrès que de vouloir les briser tout d'abord, lors même que ce serait possible.

Voici ce qu'il écrivait à ce sujet au prince Cesi, à la date du 9 octobre 1623 :

« J'ai grand besoin des conseils de Votre Excellence relativement au désir que j'ai, et c'est peut-être aussi un devoir, » d'aller baiser les pieds à Sa Sainteté. Mais je voudrais le faire » en temps opportun et j'attendrai que vous me l'indiquiez. » Je roule dans ma pensée des choses de quelque importance » pour la *république des lettres*, et si je ne parviens pas à les » réaliser dans cette admirable conjoncture, je n'espère pas, » du moins pour ce qu'on peut attendre de moi, en retrouver » une semblable. Les détails que j'aurais besoin de vous » communiquer sur cette matière sont tels qu'il me serait im» possible de les mettre par écrit. »

Le prince Cesi et ses autres amis l'encouragèrent à faire ce voyage, en l'assurant que le pape l'aimait et l'estimait plus que jamais, et que non-seulement il recevrait sa visite avec plaisir, mais qu'il s'y attendait : que quant à eux ils espéraient beaucoup pour les bonnes lettres de ce pape lui-même si lettré, lequel, en ce moment même, se faisait lire à table le *Saggiatore* et y prenait beaucoup de plaisir.

Mais l'hiver et sa mauvaise santé forcèrent Galilée de différer ce voyage jusqu'au mois d'avril 1624. En attendant, la vieille science théologique jetait des cris d'alarme. Le Père Caccini s'en allait répétant partout que, sans la protection des princes, Galilée, comme il le méritait, aurait été livré à toutes les rigueurs de l'inquisition.

Enfin, au commencement d'avril 1624, notre philosophe, muni d'une lettre de recommandation de la grande-duchesse douairière, Christine de Lorraine, pour le cardinal de Médicis, son fils, arriva à Rome.

Il fut très-affectueusement accueilli par Urbain VIII; mais, malgré les espérances que lui avait données Ciampoli, il trouva Sa Sainteté peu disposée à faire quelque chose pour la liberté philosophique. Urbain VIII était pape avant tout, et la papauté, après avoir écrasé autour d'elle toute tentative de réforme, était irrésistiblement entraînée dans cette voie étroite de réaction conservatrice qui devait conduire l'Italie à cet affaissement intellectuel et moral où elle tomba au milieu du XVIIe siècle, et dont elle a aujourd'hui tant de peine à se relever. Galilée ne tarda donc pas à désespérer de ses efforts en faveur de la liberté.

Après cette nouvelle tentative, aussi vaine que les précédentes, pour obtenir de Rome la permission de défendre librement, dans ses ouvrages, la mobilité de la terre et ses conséquences, Galilée revint dans sa retraite de Beauregard, près de Florence.

Il resta de nouveau, pendant près de six ans, livré à ses études sans en rien publier. Il méprisa encore les provocations dont le harcelaient sans cesse ses adversaires, protégés qu'ils étaient contre toute libre défense. Sans qu'il élevât la voix, son livre du *Saggiatore*, quoique dédié au pape et imprimé à Rome, put être dénoncé à l'Inquisition au sujet d'une prétendue hérésie touchant l'Eucharistie qu'y avait découverte le P. Grassi. Au commencement de chaque année, selon leur habitude, les pères jésuites du Collége romain purent encore tonner à leur aise, sans avoir aucune réplique, contre les nouveautés et les novateurs. Galilée travaillait silencieusement à ses observations astronomiques et au *Dialogue des deux grands systèmes du monde*, encouragé par tous les savants de l'Europe et en particulier par notre Gassendi, qui le vénérait comme un maître. En 1630, son grand ouvrage, son *infortuné* dialogue, comme il le dit plus tard, était enfin terminé. Restait à obtenir des supérieurs ecclésiastiques la permission de le faire imprimer. C'était fort difficile, bien que, dans ce Dialogue, il prétendît avoir simplement discuté les raisons pour et contre chacun des deux systèmes, sans prendre *ex professo* aucune décision, et qu'il eût évité avec le plus grand soin d'y faire intervenir *la moindre considération théologique*. Il fit d'abord sonder le terrain par ses amis.

Les négociations se prolongèrent pendant de longs mois. Vaincu enfin par les sollicitations de quelques amis de Galilée, le maître du Sacré-Palais se laissa arracher des mains ces feuilles dûment corrigées et approuvées.

Le *Dialogue des deux grands systèmes du monde*, imprimé à Florence, parut en février 1632; mais il ne put être lu à Rome que quelques mois plus tard, non par la faute de Galilée, mais à cause des précautions prises à la frontière romaine contre la contagion de la peste qui sévissait en Toscane. Notre astronome différa l'envoi à Rome des exemplaires qu'il destinait à ses patrons et à ses amis pour éviter les fumigations auxquelles ils auraient dû être soumis au lazaret. Cette circonstance favorisa l'écoulement de l'ouvrage dans le nord de l'Italie, en France et ailleurs. C'est seulement le 29 mai qu'il en parvint à Rome deux exemplaires dont un pour le cardinal-neveu, Fr. Barberini. Mais on en parlait déjà beaucoup, et le père jésuite Scheiner, alors à Rome, dont certains ouvrages étaient si spirituellement ridiculisés dans ces Dialogues, s'en inquiétait vivement, et disait qu'il en aurait volontiers payé un exemplaire dix livres d'or.

Cependant, peu à peu, par différentes voies, les exemplaires se répandirent à Rome. On comprend la rumeur qu'y excita cet audacieux défi jeté par Galilée aux vieilles doctrines encore debout et tout armées; et, en vérité, il faut songer à cette irrésistible puissance des idées, qui pèse sur la volonté de celui qui les porte en son cerveau, pour s'expliquer la généreuse imprudence de notre philosophe. Comment put-il jamais espérer que quand il lui était défendu de soutenir *ex professo* le système de Copernic, il pourrait impunément venir verser à pleines mains le ridicule et le mépris sur les partisans d'Aristote et de Ptolémée, en leur démontrant et leur faisant avouer, *de convictis et de confessis*, que leur philosophie n'avait pas le sens commun, et que la raison la qualifierait d'absurde, s'ils ne l'abritaient prudemment sous une autorité indiscutable et infaillible? Urbain VIII et l'Inquisition se crurent indignement joués, et l'on résolut de faire un châtiment exemplaire du coupable, si haut qu'il fût placé dans l'estime du monde entier. Mais d'abord, selon l'usage de la cour de Rome, ce procès suivit silencieusement une route tortueuse et souterraine, et l'affaire était déjà profondément engagée que Galilée et ses amis ne se doutaient encore de rien.

Les jésuites avaient insidieusement fait remarquer au pape qu'un des arguments contre le système de Copernic, suggéré à Galilée par Sa Sainteté elle-même, avait été mis dédaigneusement dans la bouche de Simplicio, le personnage ridicule du Dialogue. Derrière le pontife, défendant la doctrine traditionnelle de l'Église et tout confiant dans son infaillibilité, y eût-il le docteur blessé dans son amour-propre? C'est possible; mais toujours est-il que ce fut là le tout petit côté de la question.

On prétendit que Galilée s'était écarté des indications données par le maître du Sacré-Palais en séparant sa préface du corps de l'ouvrage, et l'on rappela un décret de la congrégation de l'*Index* contre le système de Copernic; le décret du Saint-Office, personnel à Galilée, n'avait pas encore été trouvé, tant il avait été *tenu secret !*

A la suite de cette première information, le pape, au commencement du mois d'août 1632, ordonna au maître du Sacré-Palais de faire saisir tous les exemplaires en circulation, et défense fut intimée à l'éditeur de Florence d'en vendre et d'en distribuer jusqu'à nouvel ordre.

Galilée, qui était encore loin de prévoir la gravité des poursuites dont ces mesures étaient le prélude, se plaignit vivement à ses amis et à ses patrons de ces tracasseries, qu'il attribuait uniquement à la haine de ses envieux.

Le grand-duc réclama aussi par son ambassadeur contre l'ordre d'arrêter la publication d'un livre imprimé dans ses États, avec la permission des supérieurs ecclésiastiques. Mais tout fut inutile. Bientôt l'affaire prit une tournure tout à fait inattendue.

Quelle était la procédure de l'Inquisition? L'accusé était condamné *sur informations secrètes*, sans avoir pu se défendre; il était interrogé *ensuite*, obligé d'avouer sa faute et de se rétracter : sinon, vous savez ce qui s'ensuivait. C'est là exactement ce qui arriva pour Galilée.

Lorsqu'on se rappelle que, dans le *Livre des Dialogues*, il n'est question que de science *physique, mathématique et astronomique ;* qu'en traitant du mouvement de la terre et de la construction de la lune, du soleil et des planètes, on laisse toujours très-respectueusement l'Écriture sainte de côté, n'est-il pas clair comme le jour que c'est la *science pure* et la *théologie* qui sont ici en lutte, uniquement parce que la théo-

logie veut imposer à la science son système du monde ? Ce n'est pas, comme on l'a dit, l'astronome qui veut s'ériger en *théologien*, mais *le théologien qui se commet à faire l'astronome*, oubliant le mot du cardinal Baronius : « Le Saint-Esprit est venu nous apprendre comment on va au ciel, et non comment va le ciel. »

Urbain VIII envisageait toujours cet inoffensif Dialogue « comme faisant courir à *la foi de nombreux périls*, parce » qu'on n'y traite pas de matières mathématiques, mais de » l'Écriture sainte, de la religion et de la foi ». Eh bien ! nous en demandons mille pardons à Urbain VIII, nous sommes persuadé qu'il n'avait pas lu ce livre, et qu'il n'en parlait ainsi que par peur des *conséquences* qu'on lui disait renfermées dans cette simple proposition : *la terre est une planète* ou *les planètes sont des terres*. Il n'y a rien de plus dans le Dialogue. Quant aux *conséquences*, nous ne cesserons de le répéter, elles ne sont pas de Galilée, mais de ses adversaires.

Les amis de Galilée ignoraient encore la nature du procès qui s'instruisait contre lui. Ils craignaient tout au plus une *censure* pour la personne et une prohibition de l'*Index* pour le livre. Mais la chose était bien autrement grave. En fouillant dans les archives de l'Inquisition, on avait enfin trouvé le décret du Saint-Office du 25 février 1616. Dès lors, Galilée était un *hérétique relaps*, et pour qui connaît le code inquisitorial, c'était un cas de peine capitale, si le relaps se refusait à une abjuration publique. Un mot encore sur ce fatal décret. Nous avons beaucoup étudié le procès. Notre conviction est que le décret du 25 février 1616 ne fut jamais *officiellement* intimé à Galilée. Le procès-verbal de cette communication qui devait avoir lieu le lendemain, rédigé d'avance, fut laissé dans les cartons par une déplorable négligence. On s'était ravisé : on voulut user de plus de ménagements, par égard pour Galilée et surtout pour le grand-duc, et l'on se contenta d'une communication verbale, en quelque sorte amicale, du cardinal Bellarmin, à notre astronome, sans appareil ni aucune forme juridique. De là l'ignorance où tout le monde fut de ce décret, dont, par hasard, on retrouva la minute en 1632, dans le casier où elle avait été oubliée, sans avoir été transcrite, suivant l'usage, sur les registres officiels ; car alors ce décret aurait *sauté* immédiatement aux yeux. Si notre conjecture est fausse, que ceux qui ont les pièces officielles entre les mains la détruisent par la publication des documents *d'une date certaine*, et non par la simple citation du registre 1632-1633. La production du registre de 1615-1616 pourra seule lever ces difficultés.

Quoi qu'il en soit, ce fut seulement le 11 septembre que l'ambassadeur du duc de Toscane, Niccolini, fut informé très-confidentiellement par le maître du Sacré-Palais de la découverte de cette pièce, qui mettait l'illustre accusé dans la terrible position de relaps.

Quelques jours après, le pape chargea Niccolini d'informer le grand-duc que Galilée *en personne* était déféré au Saint-Office. Mais Sa Sainteté faisait défense au grand-duc et à son ministre, ainsi qu'à Niccolini lui-même, d'en parler à quelque autre que ce fût, sous peine d'encourir les plus graves censures de ce même Saint-Office.

Cependant Galilée, presque toujours malade dans cette saison, chercha à éloigner son départ. Après mille délais, supportés impatiemment à Rome, Urbain VIII menaça de faire enlever de vive force l'illustre astronome. Il fallut s'exécuter. Le 20 janvier 1633, en temps de peste, le vénérable vieillard de soixante-dix ans, accablé d'infirmités qu'il avait contractées dans ses longues veilles pour la science, dut se mettre précipitamment en marche pour un voyage que des quarantaines obligées, dans des lazarets ouverts à tous les vents, firent durer plus de vingt jours.

Il arriva à Rome le 13 février 1633. Satisfait de son obéissance, Urbain VIII lui permit de résider chez l'ambassadeur de Toscane, en attendant qu'il fût appelé au Saint-Office.

Sûrs désormais que l'accusé ne leur échapperait pas, les commissaires du Saint-Office marchaient avec une extrême lenteur ; ils voulaient tout savoir, *et quelque chose encore*. C'est une justice à lui rendre, ce tribunal n'a jamais procédé avec trop de précipitation. Galilée, condamné à ne voir personne, à ne point prendre d'exercice au dehors, souffrait extrêmement et de corps et d'esprit.

Il fallut, enfin, comparaître au Saint-Office. Jusqu'alors Galilée avait presque tout ignoré. Dans son illusion, il se faisait fort de soutenir victorieusement ses doctrines. Ce fut donc un terrible réveil, lorsque Niccolini, sans pouvoir même alors lui révéler la situation des choses, vint lui apprendre qu'il allait être soumis à *l'examen*, et qu'il devait bien se garder de chercher à défendre ses opinions ! Oui, messieurs, voilà les terribles nécessités imposées alors par des hommes d'intelligence et de cœur à leurs meilleurs amis. Il nous est bien facile de nous indigner de leur lâcheté, nous autres qui jouissons de la liberté qu'ils nous ont conquise ! Niccolini continue en termes fort simples, mais qui font penser beaucoup plus qu'ils ne disent : « *Galilée a été extrêmement troublé de cette communication, et depuis hier jusqu'à aujourd'hui je l'ai vu si profondément abattu que je crains grandement pour sa vie.* »

On a fait trop bon marché de la condamnation de Galilée, lorsqu'on a dit qu'en somme le cachot et la torture lui avaient été épargnés ! N'est-ce donc rien que cette torture morale ? Dieu seul sait, car il ne l'a jamais révélé, à notre connaissance du moins ; Dieu seul sait donc ce qui se passa entre lui et sa conscience, avant qu'il se résignât à subir l'humiliation du rôle qui lui était imposé par ses propres patrons, sans respect pour ses cheveux blancs, pour sa gloire et pour la dignité de la science.

Galilée se constitua prisonnier le 12 avril 1633. Malgré les facilités pour son logement et son service qui lui furent gracieusement données par les officiers de l'inquisition, il souffrit horriblement dans les premiers interrogatoires, car il comprit alors la gravité de sa situation. Ses douleurs nerveuses et rhumatismales le clouèrent bientôt au lit. Son état parut très-alarmant aux inquisiteurs. Ces hommes, que certains écrivains nous peignent sous des traits si hideux, se sentirent troublés et émus. Ils renvoyèrent en toute hâte leur prisonnier à l'hôtel de l'ambassade. Hélas ! il espérait ne pas retourner au Saint-Office ; mais sept semaines après il y fut de nouveau mandé.

Quelques jours auparavant, Niccolini avait eu une audience du pape : « J'ai de nouveau sollicité l'expédition de la cause » de Galilée, écrivait-il le 18 juin, et Sa Sainteté m'a appris » qu'elle était *déjà expédiée*, et qu'un de ces matins de la se- » maine prochaine il serait appelé au Saint-Office pour *enten- » dre la decision* ou *la sentence.* » — Vous le voyez, messieurs, Galilée était *jugé et condamné* avant d'avoir été entendu une dernière fois. Le dernier interrogatoire du 21 juin, si rigoureux dans les termes, avec menace de torture par ordre exprès

du pape, s'il ne répondait pas catholiquement, ne fut donc qu'une affaire de forme. Jamais l'illustre vieillard n'eut à subir, je ne dis pas la torture, mais même la *menace directe* de cet épouvantable supplice, faite au nom de son ancien ami et condisciple, Urbain VIII. Les inquisiteurs, pour obéir aux prescriptions du code inquisitorial, se firent sur le papier plus *noirs* qu'ils ne furent en paroles et en actions.

C'est le mardi 21 juin que Galilée parut une dernière fois à l'Inquisition. Si l'on s'en rapportait au *procès-verbal*, il y aurait subi, par *ordre exprès du pape, le rigoureux examen* sur son intention avec *menace de torture*. Niccolini raconte la chose plus simplement : « Lundi soir, le signor Galilée fut » cité à comparaître au Saint-Office, où, conformément à cet » ordre, il se rendit mardi matin, pour apprendre ce qu'on » pouvait désirer de lui, et, y ayant *été retenu*, il fut conduit » mercredi à la Minerve, devant les signori cardinaux et pré- » lats de la Congrégation. Là, non-seulement on lui lut la » sentence, mais on lui fit encore abjurer son opinion. »

Lors même que le temps nous le permettrait, nous ne rappellerions pas ici les interrogatoires, la sentence et l'abjuration de l'illustre philosophe. Tout cela est trop douloureux à lire, et a, d'ailleurs, été publié. Si les procès-verbaux sont sincères, le pauvre vieillard ne suit que trop fidèlement le rôle qu'on lui a dicté. Il avoue tout ce qu'on veut; il se confesse même d'un crime que sa grande âme lui rendait impossible à commettre : « C'est par pure vanité, dit-il, par amour de gloriole, pour être estimé plus habile que les autres, qu'il a composé son *Dialogue*, et il se tient prêt à le réfuter si on le lui ordonne.... » Et enfin, quand on nous le représente à genoux, abjurant aux pieds des cardinaux du Saint-Office, la main sur les Évangiles, ce qu'il croit, on le sait bien, au fond du cœur, et que néanmoins on lui fait dire : « *J'abjure, maudis et déteste d'un cœur sincère et d'une foi non feinte* l'hérésie du mouvement de la terre, etc., » n'y a-t-il pas là un spectacle qui révolte profondément notre conscience?... Eh bien, nous croyons que ce spectacle n'a été donné que *sur le papier*. N'oublions pas que tout s'est passé, même le dernier acte du procès, sans autres témoins que les juges, les commissaires, le greffier, l'accusé et les suppôts du Saint-Office. Galilée n'a peut-être fait qu'apposer sa signature à l'abjuration libellée d'avance. Toujours est-il qu'il ne connut les termes de sa sentence et de son abjuration que grâce à un exemplaire que put se procurer à grand'peine et lui transmettre, quelques mois après, son parent et ami Fr. Buonamico. Quant au fameux mot qu'on prête à Galilée qui, se relevant après son abjuration et frappant du pied la terre, aurait murmuré : « Et pourtant elle se meut (*E pur si muove*) » ; c'est un mot apocryphe et cependant profondément vrai. Il est sorti, non de la bouche du pauvre vieillard confus et humilié, mais de la conscience de la postérité indignée.

Si par son abjuration il ne put éviter la condamnation à une prison indéfinie, persister à soutenir comme vraie une proposition déjà par deux fois qualifiée d'hérétique par le tribunal de l'inquisition, c'était, il faut bien le dire, aller au-devant du supplice. Les bûchers de Jordano Bruno et de Marc-Antoine de Dominis n'étaient-ils pas encore fumants, au Champ-de-Flore? Nous ne voyons pas ce que la morale et la religion y eussent gagné; mais nous savons ce que la science y aurait perdu. Galilée n'avait pas encore achevé l'ouvrage qui fait, comme savant, son plus beau titre de gloire : *Les Dialogues des deux sciences nouvelles* (1), c'est-à-dire ce beau livre où il a jeté les fondements de la dynamique et de la résistance des matériaux, sciences vraiment nouvelles, bases solides de la physique moderne ou plutôt de la philosophie naturelle, et dont la création, au dire de Lagrange, suppose une singulière puissance du génie inventif. Ajoutons que le caractère encore plus ridicule qu'odieux que revêtit cette condamnation, fut pour beaucoup dans la déconsidération où tomba depuis l'inquisition romaine. Rien ne tue comme le ridicule.

Venturi dit que le sage pontife Benoît XIV a effacé de l'*index* des livres prohibés le décret qui condamnait le système de Copernic. Il n'en est rien. Indépendamment des autres preuves que nous en avons données ailleurs (2), celle surtout qui se tire de la préface du *Dialogue des deux systèmes du monde*, publié pour la première fois, *avec permission*, en 1744, et qui rappelle en termes formels la condamnation du mouvement de la terre, nous ajouterons ici qu'en 1820, le maître du Sacré-Palais s'armait encore de ce décret pour s'opposer à la publication des *Éléments d'optique et d'astronomie* de l'abbé Settèle, professeur au Collége romain, parce qu'il y enseignait le système de Copernic. Enfin, pour ce qui regarde la doctrine de Galilée en particulier, nous rappellerons une note qu'un de nos amis tient de l'obligeance d'un savant professeur d'histoire ecclésiastique, aujourd'hui un des plus illustres membres de l'épiscopat français :

« Ni dans les œuvres de Benoît XIV, ni dans les *index* pu- » bliés sous son pontificat, je ne trouve rien de favorable aux » ouvrages de Galilée ; et une preuve certaine qu'il n'a pas » rayé le décret qui les prohibe, c'est que ces mêmes ou- » vrages, mis à l'index le 23 août 1633, y ont toujours été » maintenus et y sont encore aujourd'hui. »

TROUESSART.

Athénée

(17, rue Scribe, à huit heures et demie).

Mardi, 9 avril. — M. HÉBERT : *De l'influence de l'alimentation sur la santé*. Tableaux et pièces du docteur Auzoux pour les démonstrations. — M. GEORGE BELL : *Souvenirs de voyage*.

Jeudi, 11. — M. ÉMILE DESCHANEL : *La statue de Voltaire* (conférence redemandée). — M. SARCEY : *La belle Hélène*.

Samedi, 13. — M. ERNEST HAMEL : *Des passions au théâtre et dans les livres*. — M. CAMILLE DE CHANCEL : *Octave Feuillet*.

---

(1) Publiés en 1638, non en Italie, c'était impossible, mais à Leyde, par les Elzevirs.

(2) *Revue de l'instruction publique*, mars 1862.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 20 13 AVRIL 1867

PHILOSOPHIE DE GOETHE.

La poésie et la science réunies dans un seul homme, une philosophie vague et puissante, flottant sans cesse entre l'idéal et le réel, les sens et l'esprit, et répondant par là même à tous les instincts bons et mauvais de notre temps, une vie longue et majestueuse, qui n'a rien ignoré de tout ce qui peut intéresser l'humanité et qui s'est, en quelque sorte, exprimée elle-même dans quelques œuvres immortelles, devenues classiques avec le temps, une liberté d'esprit qui ne se laisse enchaîner par aucune école; une abondance de pensées dont la profondeur nuageuse séduit et subjugue l'imagination; une sorte de sérénité contemplative qui semble appartenir à quelque esprit supérieur à l'humanité plutôt qu'à l'un d'entre nous : tels sont les principaux traits de ce personnage extraordinaire qui est, on peut le dire, le représentant le plus complet de notre siècle, comme Luther l'a été du XVIe siècle et Voltaire du siècle dernier. Tout le monde a nommé l'auteur de *Faust*, l'illustre Gœthe, dont M. Caro vient nous exposer la philosophie dans un livre remarquable, où il a déployé toutes les rares qualités de son talent, une vive pénétration, un grand art de composition et d'exécution, un style plein de mouvement et d'éclat (1).

Si l'on cherchait, à la vérité, dans Gœthe une de ces philosophies systématiques et rigoureusement enchaînées, nées de la méthode et de l'analyse, appuyées sur la démonstration, et qui sont les seules, à vrai dire, qui comptent dans une histoire très-générale de la philosophie, il est évident qu'on serait dans l'illusion; Gœthe lui-même, comme tous les poëtes, tous les artistes, était systématiquement opposé à ces sortes de constructions artificielles; son génie, libre et vivant, se révoltait contre toute espèce de formules, même celles qui eussent exprimé ses propres pensées. Mais ce qui rend la philosophie de Gœthe intéressante et importante, c'est que, sous une forme populaire, éloquente, poétique, elle résume, en quelque sorte, toute la philosophie allemande de son temps; elle en recueille le souffle vivant; tout en méprisant l'échafaudage artificiel que les idéalistes allemands ont élevé sous le nom de *philosophie*, Gœthe en résume les conclusions sous une forme simple et grande qui n'a rien de scolastique. Les abstractions métaphysiques et inintelligibles de Fichte et de Hegel n'auraient jamais été bien dangereuses pour le vulgaire; mais la philosophie de Gœthe s'adresse à l'imagination, à l'expérience sensible, et par là entre aisément dans l'esprit des hommes : c'est sous cette forme surtout que la philosophie allemande a pu se répandre chez les autres peuples, chez ceux-là même dont l'esprit est le plus antipathique à l'idéologie germanique; c'est cette sorte de philosophie, c'est ce naturalisme, moitié poétique, moitié scientifique, qui parmi nous, à l'heure qu'il est, séduit et subjugue nos jeunes générations : c'est par là surtout que Gœthe est redoutable et qu'il méritait d'être étudié.

Cependant, en reconnaissant que la philosophie de Gœthe résume sous une forme poétique et populaire toute la philosophie allemande, nous devons indiquer quelques différences qui la rendent à la fois inférieure et supérieure à cette philosophie.

Quoiqu'il soit vrai de dire que dans ses dernières conséquences la philosophie allemande contemporaine aboutit au naturalisme, ce serait peut-être méconnaître les caractères essentiels des doctrines que de confondre la philosophie de Schelling ou de Hegel avec le pur naturalisme. On le peut, si l'on veut, je le reconnais, au moyen de la logique; mais alors tout est dans tout, et l'on se perd dans une vague uniformité : or, comme l'a dit avec autorité M. Cousin, « l'histoire de la philosophie est l'histoire des différences aussi bien que des ressemblances ». Celui qui oubliera ce principe doit renoncer à faire l'histoire de la philosophie.

Il ne faut donc pas oublier que, selon les philosophes allemands, la philosophie comprend trois parties : la philosophie de l'absolu ou de l'idée en soi, la philosophie de la nature et la philosophie de l'esprit. Pour Schelling et pour Hegel, la nature n'est qu'un moment de l'être, mais n'est pas l'être tout entier : il y a un autre moment supérieur qui est l'esprit, et avant ces deux moments, il y a un principe commun que Schelling appelle l'absolu ou l'indifférence du sujet et de l'objet, et que Hegel appelle l'idée en soi. Cette idée en soi, dans Hegel en particulier, est l'objet de toute une science

(1) Un volume in-8.

qu'il appelle la logique, et qui n'est autre chose que la métaphysique. Il y a donc, suivant Schelling et Hegel, un absolu qui a une sorte d'existence en soi, avant de devenir la nature; la nature n'est qu'une forme de l'être; et même M. de Schelling rabaisse à ce point la nature qu'il va jusqu'à dire, avec les gnostiques, que le monde est la chute de Dieu, et avec les Indiens que le monde n'est qu'une illusion.

Supposons maintenant toutes ces théories nuageuses et profondes passant par l'imagination libre et impatiente d'un poëte et d'un savant nourri dans la contemplation de la nature, n'est-il pas évident que cette existence en soi, qui n'a que des attributs abstraits telles que l'essence, la quantité, la qualité, la différence, que ce dieu mathématique et métaphysique va bientôt disparaître comme une machine inutile, comme une sorte de cadavre logique, pour se confondre avec la force, avec la vie universelle qui anime, échauffe, transforme tout dans la nature, avec ce dieu vivant, inséparable des phénomènes, qui croît dans le minéral, vit et respire dans la plante, sert dans le végétal et pense dans l'homme? C'est ainsi que l'idéalisme se transformera en naturalisme. Si l'on va aux derniers résultats des doctrines, on peut dire que c'est la même chose; mais au point de vue de la science pure et de la spéculation métaphysique, on ne doit pas confondre ces deux exceptions.

Ainsi, par un côté, la philosophie de Gœthe me paraît une première chute de la philosophie allemande en général; elle a contribué à faire descendre d'un degré l'idée de l'absolu, à la dépouiller de toute existence en soi, à l'absorber dans la nature. Lui-même donne à son système le nom d'*hylozoïsme*, système qui considère la matière comme vivante; or, jamais Schelling ni Hegel n'eussent consenti à laisser désigner ainsi leur philosophie. Le panthéisme de Gœthe, comme l'a très-bien remarqué M. Caro, est le panthéisme d'Héraclite et de Straton, tandis que le panthéisme d'Hegel et de Schelling relève plutôt de Parménide et même de Platon.

En revanche, on peut dire que dans Gœthe la philosophie de la nature est supérieure et plus éclairée qu'elle ne l'est dans les autres philosophes allemands. Il a sur eux la supériorité des connaissances scientifiques; car, quoiqu'on ait pu lui reprocher son ignorance en mathématiques, quoiqu'il se soit trompé d'une manière très-grave en physique, où il s'est entêté avec une obstination incroyable à combattre la théorie de Newton sur les couleurs, on ne peut nier qu'il n'ait eu des connaissances profondes en histoire naturelle, et particulièrement en anatomie et en botanique. Son *Traité de la Métamorphose des plantes* est devenu classique, et l'idée fondamentale de cet ouvrage, à savoir que la plante n'est qu'une feuille transformée, est aujourd'hui admise par tous les savants compétents.

Les connaissances positives de Gœthe, très-supérieures à celles des autres philosophes allemands, lui ouvrirent facilement les yeux sur les vices de cette méthode à priori à l'aide de laquelle Schelling et Hegel prétendaient construire systématiquement la nature, quoiqu'il fût facile de voir que cette méthode ne leur découvrait absolument rien, et qu'ils ne construisaient en réalité que ce que la méthode expérimentale avait préalablement découvert et leur avait appris. De là, un excellent écrit de Gœthe sur l'*Expérience*, où il professe les idées les plus saines et les plus justes sur la nécessité de subordonner l'hypothèse à l'observation sans renoncer toutefois à provoquer et stimuler l'observation et l'expérience par l'hypothèse. Il disait spirituellement, à propos des théories idéalistes et à priori sur la nature : « L'idéal est comme le papier-monnaie, qui commence par dévorer l'argent et se dévore ensuite lui-même. » La dialectique hégélienne lui était insupportable, ainsi qu'à Humboldt, et il faisait des jeunes hégéliens un portrait peu flatteur, mais très-piquant, que nous emprunterons à M. Caro : « Si je disais que j'éprouve grand plaisir à voir les Allemands, surtout les jeunes savants, qui viennent du nord-est (de Berlin), je mentirais. La vue basse, le teint pâli, la poitrine affaissée, jeunes sans jeunesse, voilà leur portrait.... ils sont tout entiers plongés dans l'Idée.... Il n'y a pas trace en eux de cette santé intellectuelle qui nous fait aimer les choses qui agissent sur les sens; tous les sentiments jeunes, tous les plaisirs de leur âge, sont partis pour eux, et ils ne peuvent plus revenir, car celui qui n'est pas jeune à vingt ans, que sera-t-il à quarante? » Ce sentiment de la vie et de la réalité, cette espèce de paganisme d'imagination qui, en métaphysique, a conduit Gœthe au pur naturalisme, lui constitue une supériorité dans la philosophie de la nature; au lieu de chercher à la créer à priori, il la contemple, parce qu'il l'aime, et ce n'est qu'en la contemplant avec assiduité qu'on arrive à la comprendre.

N'oublions pas non plus en faveur de Gœthe que, s'il est panthéiste, il est en même temps essentiellement éclectique, et prend partout à pleines mains tout ce qui lui plaît sans s'inquiéter des dissonances. C'est ainsi que, se plaçant au point de vue de la monadologie leibnizienne, il ne se refusait pas quelquefois, dans ses conversations, à attribuer à Dieu une sorte de personnalité et à le considérer comme une monade dominante, douée d'amour, et se servant de toutes les monades de l'univers comme notre âme se sert des monades inférieures. C'était à la vérité se représenter Dieu comme l'âme du monde, ce qui est encore une sorte de naturalisme, mais d'un ordre supérieur. La théorie des monades permettait aussi à Gœthe de conserver dans une certaine mesure la doctrine de l'immortalité, au moins pour les belles âmes. C'est à propos de la mort du poëte Wieland qu'il s'exprimait en termes de la plus éclatante poésie, comme aurait pu le faire Platon lui-même : « Je ne serais point étonné, disait-il, si dans la suite des siècles je rencontrais Wieland monade d'un monde, étoile de première grandeur, éclai-

rant tout ce qui l'entoure d'un jour aimable, répandant tout autour d'elle le rafraîchissement et la joie. Quand on pense à l'éternité de ces âmes, on ne peut accepter pour elles d'autre destination que celle de prendre une part éternelle aux joies des dieux, en s'associant à la félicité des forces créatrices. »

Je ne puis que glaner çà et là dans le livre de M. Caro. C'est dans le livre lui-même qu'on trouvera, dans son développement et dans sa suite, toute l'histoire philosophique de Gœthe. Nous signalerons surtout parmi les morceaux les plus intéressants du livre, et qui ont demandé le plus de sagacité, l'analyse et le commentaire du second *Faust*, ce sphinx de la poésie allemande, qui jusqu'ici avait dévoré tous ceux qui s'en étaient approchés. M. Caro est sorti sain et sauf de cette rencontre; et grâce à lui, nous pourrons désormais, sans danger, affronter d'un peu plus près le monstre redoutable.

Terminons en félicitant encore M. Caro d'un dernier mérite : c'est que, placé lui-même à un point de vue très-différent de celui de Gœthe, il s'est bien gardé cependant de l'étudier avec un esprit aveugle d'hostilité et de parti pris. Tout en faisant des réserves fermes et précises sur le fond des choses, il s'est attaché surtout à comprendre et à bien faire comprendre son héros, ce qui eût été impossible sans quelque amour, car l'intelligence est la fille de la sympathie.

PAUL JANET
(de l'Institut).

COLLÉGE DE FRANCE.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES COMPARÉES.

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES.

Études nouvelles sur Galilée (1).

LE FAIT, LA LÉGENDE ET LE MYTHE. — LES TROIS GALILÉE. LE GALILÉE DE L'HISTOIRE, CELUI DE LA TRADITION, CELUI DE LA POÉSIE.

Les documents accumulés, les recherches opérées dans les bibliothèques, les manuscrits découverts récemment, permettent aujourd'hui aux curieux de se rendre un compte exact des caractères, d'élucider les personnages historiques, de passer au creuset les traditions reçues, de poser certaines lois naturelles qui président à la formation de l'histoire; enfin d'atteindre ce grand but de notre époque : — dégager la vérité, formuler les lois, résoudre les problèmes.

D'abord la volonté humaine agit sur la destinée; c'est le fait brut.

Ce fait se présente seul; puis l'esprit populaire travaille ensuite. Autour de la réalité s'accumulent mille circonstances, mille épisodes accessoires.

La légende ou l'histoire légendaire (*legenda*) se crée ainsi. Hérodote tout entier, Tite-Live en très-grande partie, ont écrit la *légende* sous la dictée des aïeux. Ne dédaignez pas la *légende*. Si absurde et puérile qu'elle puisse être, elle conserve la vérité, cristallisée pour ainsi dire, et témoigne des réalités sévères qu'il faut retrouver sous les draperies éclatantes ou les brillantes *accrétions* qui la déguisent.

De la *légende* incertaine et vague, que le fait lui-même a produite, naît le *mythe*, dernière et inévitable opération de l'imagination populaire. Le mythe est vrai; car il consacre la sagesse, l'émotion et l'idéal des races. Il est vrai, relativement à ce qu'il y a de plus vrai au monde, — les désirs, — les aspirations, — les besoins de la race humaine.

En toute chose et dans les plus petites circonstances, ce triple développement apparaît.

Le fait d'abord; du fait naît la légende. De la légende naît le mythe.

C'est du mythe que tout grand poëte s'empare. *Iphigénie* et *Lady Macbeth*, *Phèdre* et *Othello*, *Don Carlos* et *Marie Stuart* ont possédé cette triple vie : celle de la tradition que la réalité avait enfantée, et celle de la poésie que l'âme populaire avait divinisée et bénie. L'érudit nous apporte les éléments du travail analytique qui élucide les faits. Le psychologue en use pour éclairer l'histoire. La masse des femmes se contente de la tradition flottante et vague, incertaine et grossière, qui, en effet, lui suffit.

En veut-on un exemple? Un Africain au service de Venise tue sa femme par jalousie. Voilà le fait. Le récit apocryphe passe de bouche en bouche; et, comme toujours, s'enrichit de détails contradictoires. On raconte comment un ami du Maure, amoureux éconduit de sa femme, et voulant se venger d'elle, est venu apporter au mari une preuve fausse d'infidélité et provoquer sa colère. Bientôt les écrivains, échos fidèles des bruits populaires, Giraldi, Cinthio ou Luigi da Porto rédigent et impriment cette histoire; elle devient *légende*. Shakspeare la *lit*.

Cet homme appartient à une autre race que les premiers narrateurs. Il aime à tout comprendre. Le caractère l'intéresse plus que le fait. Il conserve la tradition qu'il épure, et il crée le mythe; une incomparable création sort de ses mains; — Othello qui est la passion sauvage; — Desdemone, le raffinement de l'innocence civilisée; — Iago qui est l'envie, née dans cette même civilisation.

Nul personnage de l'histoire réelle n'échappe à cette transformation, opérée tantôt par le poëte, tantôt par le peuple.

Galilée n'a pu y échapper.

Je ne prétends ici déplacer aucune croyance. Mallet du Pan, Marini, Biot, M. Trouessard, l'Allemand Velsen, peuvent rester en possession absolue de leurs jugements,

---

(1) Voy. le compte rendu d'une conférence de M. Sarcey sur *la Légende et l'histoire à propos de Galilée*, par M. L. Terrier, dans notre n° 17, p. 268; ainsi que le résumé de deux conférences de M. Trouessart sur *le Procès de Galilée*, dans notre dernier numéro.

qui sont tous partiellement vrais, partiellement faux, et qui, apercevant d'un certain côté la tradition, le mythe et la légende, satisfont ou la passion catholique, ou la passion scientifique, mais non la psychologie. Le naturaliste a raison de chanter l'hymne de gloire en l'honneur du Galilée scientifique. Monseigneur Marini semble avoir raison, quand il affirme que la torture ne lui a pas été infligée par le saint-office. Les hommes de science, professeurs de facultés, ne voyant que ses découvertes, s'anéantissent dans l'admiration légitime qu'elles leur inspirent, et s'inquiètent fort peu de savoir quel homme réel fut Galilée. Les esprits austères, oubliant à quelle époque il vivait, lui demandent compte de sa conduite devant le sacré tribunal. Les astronomes répondent qu'il a inventé le télescope et le microscope ; — que d'ailleurs il avait soixante-dix ans ; — ne paraissant pas se douter le moins du monde que Galilée n'a pas eu toute sa vie soixante-dix ans.

La vérité psychologique n'accepte ni ces attendrissements prémédités ni ces anathèmes serviles. Elle commence par compulser les documents, par écarter les contemporains, amis et ennemis, sans parti pris, sans autre passion que celle de l'analyse et du respect pour l'humanité. Les plus brillants plaidoyers ne la séduisent pas. Elle a son œuvre à faire.

Quel était le temps, quel était le pays? Quel était l'homme? Quelle a été la société contemporaine? Quels enseignements peuvent sortir de cette étude?

Et d'abord quel a dû être Galilée? Cette vie qui s'est écoulée tout entière à Florence, Parme, Venise et Rome, a-t-elle pu différer de celle que ses contemporains et ses concitoyens ont menée? Jeune, a-t-il cessé d'être catholique? Homme mûr, a-t-il opposé aux théologiens et aux docteurs les arguments qui jetèrent Campanella dans les fers, les hétérodoxies qui firent condamner à la prison Fray Luis de Léon ou les assertions téméraires que Jordan Bruno paya de sa vie?

Non. Galilée a confessé, pratiqué et préconisé dans ses lettres, sa conduite, — dans toute la tenue de son existence comme dans ses écrits, — la foi catholique, apostolique et romaine. Il ne s'est pas écarté d'une ligne de la route étroite que lui traçait l'orthodoxie contemporaine. Non-seulement il vivait avec les papes et les cardinaux, qui l'approuvaient et l'aimaient, non-seulement il se conformait aux prescriptions de l'Église, mais dans les épîtres intimes, familières, domestiques, sincères, le catholique et le croyant apparaissent incontestables. Pour dégager la physionomie réelle des hommes, — bien plus intéressante et plus dramatique que leur physionomie conventionnelle, — il ne faut pas choisir les faits et les commenter à sa guise. Il faut chercher le fonds des âmes et écouter le cri naïf de la conscience.

Rappeler les découvertes de Galilée, compter ses titres à l'admiration du monde est ici très-inutile.

Oui certes, tous les expérimentateurs de notre temps sont ses disciples. Il leur a ouvert une voie qu'ils sont loin d'avoir parcourue tout entière.

Je ne pense même pas que ses panégyristes les plus ardents lui aient rendu à cet égard une complète justice. Comme savant utile aux hommes, il a été plus loin que Bacon, plus loin que Descartes, plus loin que Leibnitz. Quant à l'utilité positive on lui doit plus qu'à eux tous. Quiconque aujourd'hui monte sur un navire à vapeur, ou se laisse emporter par la rapidité locomotrice de cet agent redoutable; quiconque jouit des biens matériels du monde actuel, doit reconnaître en Galilée comme un bienfaiteur immortel. Avec un tel génie d'application et d'expérimentation, il naquit et mourut catholique. C'était le vrai fils de l'Italie raffinée, de cette Italie du XVIe et du commencement du XVIIe siècle, soumise au dogme, habituée à la foi, mais épicurienne, n'ayant plus d'aspirations vers l'héroïsme et la vérité, et toute tournée vers le repos et le plaisir; pleine d'accommodements et de douces servilités qu'elle appelait la science de la vie. Lisez Guicciardini, Castiglione, Machiavel, Dolci, Doni, l'Arétin; lisez ceux qui vécurent plus tard, Boccalini, Gregorio Leti. Il ne faut pas être bien austère pour découvrir chez eux tout ce triste fonds social que recouvraient vainement le dogme et les cérémonies catholiques : une théorie complète de manœuvres, d'habiletés, de ruses, de mensonges déliés, de grâces excessivement polies et raffinées, mais une société sans ressort et sans virilité, menaçant ruine.

Prétendre avoir compris Galilée et ignorer tout cela est une erreur qui, pour être solennelle, n'en est pas moins naïve.

Galilée a été l'homme de son temps.

Son génie a dépassé son caractère.

Doit-on lui imputer à crime les influences qu'il a subies? Cette autre ingénuité ne serait pas moins pédantesque ou moins folle que l'autre. Nous venons de prouver que son orthodoxie était réelle, sincère, avouée, profonde, accompagnée d'actes ostensibles, témoignée par tous ses écrits. Sans cette orthodoxie qu'il confie sans cesse à ses parents les plus proches, il aurait certes vu de près le champ de Flore, où l'on épurait les mauvaises doctrines en brûlant les hommes.

Voilà le premier Galilée, le *Galilée catholique.*

En est-il moins, pour cela, l'initiateur prodigieux de la science expérimentale, de cette science qui s'en tient au fait, mesure, pèse, calcule, bannit les hypothèses et repousse les arbitraires déductions?

Non certes.

N'est-il pas le premier qui ait formulé cette incomparable loi :

« Tout est mouvement. Quiconque ignore le mouvement ignore la nature. »

Le premier il s'est écrié : « Pas de raisonnements substitués aux calculs ; pas de frivoles discours sur les sciences naturelles! Appliquez, mesurez, pesez, analysez ! »

Le *Galilée scientifique*, le grand *porte-lumières* des applications modernes pouvait-il naître ailleurs que dans une société très-avancée, un peu oisive et d'une délicatesse extrême ?

J'en doute.

Au *Galilée catholique* et au Galilée de la science vient enfin se joindre le *Galilée social*, homme profondément civilisé, aimant ses aises, la considération et les grâces de la vie ; savant aimable, causeur charmant, soupant volontiers chez les princes et les cardinaux, aiguisant l'épigramme, tournant le madrigal, improvisateur brillant, homme du monde enfin. Et qui lui en ferait un reproche? Par quelle infirmité d'esprit est-on conduit à dédaigner ces nuances ? Par quel pédantisme absurde se constituerait-on l'accusateur public de ces phases sociales?

Oui certes, comme beaucoup d'honnêtes gens, comme Pope, comme Racine, comme Gœthe, le Galilée *catholique* et *sociable* cultivait la poésie, la musique, les arts, la causerie des femmes, la peinture, la controverse et l'épigramme; cherchant à plaire, se mêlant aux intrigues, se servant de mille finesses mondaines; — courtisan aimable et discret, mais courtisan. Il aimait d'instinct les cours et les belles réunions, la grâce et la facilité de commerce. Tout jeune encore, il avait été vieux dans cette science si délicate de la conduite à tenir dans le monde. Il n'avait jamais été naïf, et l'on ne peut citer dans sa vie aucune de ces imprudences que les âmes énergiquement trempées commettent quelquefois et ne désavouent jamais : on ne peut y trouver ni grands vices, ni crimes odieux; seulement quelques subtilités fausses et de mauvais calculs : des calculs bien fins, déjoués par des personnages plus fins encore que lui. Souvent il louvoyait, exprimait ses fortes idées en manière de plaisanterie, et laissait croire qu'il plaisantait. Cardinaux et seigneurs, qu'il intéressait fort le soir en leur faisant voir, dans les beaux jardins de Florence, le ciel et les étoiles à travers son télescope, s'y laissaient prendre.

Banni de Florence pour des critiques et des saillies légères contre la science douteuse de Jean de Médicis; accueilli à bras ouverts par les Vénitiens, Fra Paolo Sarpi et Sagredo, qui lui permettaient de dire tout ce qu'il voulait, il ne put se faire à l'indépendance des mœurs vénitiennes. Venise jouissait de la liberté intellectuelle, si elle n'avait pas la liberté politique. Venise passait alors pour le refuge des esprits hardis, l'asile de la pensée.

«N'allez ni à Florence ni à Rome, lui criaient ses amis. » Craignez les moines ! » Le catholique sûr de sa foi, l'homme du monde sûr de son habileté leur répondait : *Ne craignez rien !* Et il avait tort.

Voilà ce que nous apprennent les incontestables documents fournis par *Reumont*, *Ciampi*, *Alberi*, *Buonamici*, *Feuillet de Conches*. Ils posent et prouvent l'incontestable coexistence de ces trois Galilée: l'homme de la *foi catholique*: l'homme de la *science sociale*; l'homme des *sciences naturelles*.

Le Galilée *social* n'a jamais voulu renoncer à Florence, à ses chères habitudes, aux douceurs de la vie de cour. Il avait acheté son retour par une flatterie, en donnant le nom de Médicis à une planète découverte nouvellement par lui. Puis il vint à Rome : il était au mieux avec les puissants, surtout avec le chef de l'État, Barberini, qui devint pape sous le nom d'Urbain VIII, et qui demeura son ami tant que la diplomatie et l'intérêt politique le lui permirent.

Ce Galilée *social* était bien de son temps : aussi poli, aussi lettré, aussi rompu aux usages, aussi facile sur les principes, aussi souple, aussi indulgent pour lui-même que la plupart de ses illustres contemporains. Il avait un goût vif pour la hiérarchie et les costumes officiels. La volupté, le doux repos, lui plaisaient; il était sensible aux applaudissements et aux sourires, et n'épargnait pas ses peines, ses plus gracieuses paroles, ses tours les plus délicats pour les obtenir. Il aimait le vin de Chypre et les belles jouissances. Pouvait-il en être autrement ?

Et qui lui en ferait un crime? Qui donc s'en étonnerait ?

N'est-ce pas lui qui signe, dès sa jeunesse, toutes les concessions qu'on lui demande ? quand le maître du sacré palais lui envoie la fausse préface qui doit servir de passe-partout à ses *Dialogues*, oppose-t-il la moindre résistance? Ne prend-il pas pour lui, en la signant, cette même préface inquisitoriale qui désavoue Copernic? Ne fait-il pas semblant d'être du parti des inquisiteurs? ou plutôt, en sa qualité de catholique, n'y est-il pas forcé? Est-ce que plus tard on ne le verra pas leur proposer un désaveu qu'ils ne demandaient pas, et s'abaisser sans succès pour acheter le repos des quelques années qui lui restent à vivre? N'aime-t-il pas mieux avouer des phrases comme celle-ci : *Il faut couper les ailes de l'esprit et asservir les intelligences*, — que d'aller dans les pays libres où l'amitié l'appelle et où il pourra tout dire ?

Voilà le *Galilée social*, qui se relie au *Galilée catholique*.

On déchiffre les deux Galilée dans les *Lettres*: l'homme y est complet, non pas tartufe et ambitieux, mais artiste et artiste italien, adorant le dogme de toute la force de son âme très-délicate et très-poétique. Ardent, sincère, triple et un, il ne voit pas que l'examen ruine le dogme.

C'est néanmoins cette liberté d'examen qui fait sa gloire. Il n'a pas osé la défendre jusqu'à la mort; il ne l'a pas dû, car il aurait cessé d'être catholique; il aurait cessé d'être social. Révolté, il eût été se confondre dans les rangs des Huyghens, des Campanella et des Bruno. Il serait plutôt mort que d'y consentir, lui qui se confessait régulièrement, lui qui professait toutes les doctrines de la hiérarchie. Dogme, tradition, obéissance, voilà sa loi religieuse. Bon goût, grâce, obséquiosité, obéissance encore, voilà sa loi sociale. Il eût été bien désolé qu'on le

prit pour un impie; et monseigneur Marini a tort d'en vouloir faire un hérétique; n'être pas bon catholique fut la seule chose qu'il demanda en grâce de ne pas avouer.

Ces trois Galilée forment notre prodigieux Galilée, le *Galilée* vrai : génie de feu, âme douce, esprit subtil.

Le Galilée social, avec ses finesses, crut pouvoir concilier le Galilée catholique et le Galilée scientifique, la foi traditionnelle et l'enquête hardie, le dogme et la vérité. Il espère surprendre la vigilance du pape et de ses cardinaux; étant leur ami, il pensa tout faire passer par l'insinuation et l'adresse. Dans cette œuvre impossible, il échoua.

Voilà le drame psychologique et humain, devant lequel s'arrête avec stupeur le philosophe, souriant et un peu attristé.

Drame singulièrement vrai, profondément intéressant, formé de nuances si délicates et de demi-teintes si curieusement fondues, de contrastes et de dissonances si bizarrement mêlés, que le public, la masse, le vulgaire, n'y ont rien compris.

La *légende* est donc éclose. Un second Galilée est né; vrai aussi, mais *mythique*. Ici tout est grand et beau; le philosophe austère défend sa création. Le héros de la pensée marche dans les flammes. La torture brise les membres du vieux Galilée. Il s'est relevé, s'écriant : — *La terre tourne.*

Tout cela est exact et faux. Ce beau symbole est un mensonge réel et immortel.

Tout cela n'a d'existence que dans la conscience universelle.

Le *mythe* a fait son apparition. Accueilli par le public avec enthousiasme, le couronnement définitif de cette grande œuvre, du triple développement historique; — le beau mensonge, le Galilée *mythique* vivra toujours.

PHILARÈTE CHASLES.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

LITTÉRATURE GRECQUE

COURS DE M. EGGER
(de l'Institut).

De la littérature grecque au temps d'Alexandre le Grand et de ses successeurs.

Comparé au siècle de Périclès, le temps d'Alexandre le Grand et de ses successeurs peut, à première vue, sembler une époque de décadence. En politique, les constitutions libres d'Athènes et de Thèbes, comme la constitution aristocratique de Sparte, s'altèrent sous l'action de plus en plus puissante de la Macédoine et de Rome, et si ces grandes villes dégénèrent, les petites villes perdent plus rapidement encore ce qui leur restait d'indépendance. Les lettres et les arts souffrent à leur tour de cet abaissement dans la vie politique. Non-seulement l'éloquence a besoin de la liberté; mais la poésie même y trouve ses plus nobles inspirations. La période comprise entre Alexandre et Auguste ne nous offre pas un poëte digne de porter ce sceptre de la tragédie qu'Aristophane, dans une de ses pièces, fait passer d'Eschyle à Sophocle, et que la postérité, moins sévère, a transmis même à Euripide. L'épopée perdra de plus en plus l'*aimable simplicité* que Fénelon admirait dans Homère et qui atteint presque sans effort au sublime. La poésie lyrique ne nous présentera rien de comparable aux chants de Simonide ou de Pindare. Beaucoup de genres s'éteignent ou s'amoindrissent dans les recherches d'un pareil raffinement; le poëme bucolique est à peu près la seule nouveauté qui se produise. Encore n'est-ce pas, à proprement parler, une nouveauté. Il faut rendre hommage à l'originalité personnelle de Théocrite considéré comme écrivain; mais, avant lui, d'autres poëtes avaient décrit la nature et peint des mœurs champêtres sans y borner leur génie. Le mérite du poëte sicilien a été de détacher, pour les mettre dans un cadre distinct, des tableaux qui avaient jadis leur place dans l'épopée, dans la poésie didactique. Enfin, dans les arts mêmes, si grands que soient les noms de Parrhasius et de Lysippe, plus d'un critique sévère n'estime point que les successeurs de Phidias aient atteint à la hauteur de leur maître, et refuse le nom de classique à toute autre école que celle des contemporains de Périclès.

Le siècle d'Alexandre et des Ptolémées marque donc, quand on le compare à celui qui l'a précédé, une véritable décadence dans l'hellénisme. Cependant il ne faut pas abuser de ce triste mot *décadence*. Chez les races vraiment fortes, le progrès ne s'arrête pas si vite, et la pensée n'est pas nécessairement stérile du moment qu'elle ne se manifeste plus sous des formes neuves et brillantes. Dans cette période de guerres où la politique athénienne sera vaincue, l'éloquence déploiera encore d'admirables ressources. Il suffit de rappeler les dernières luttes de Démosthène contre Eschine et contre cet Hypéride si longtemps apprécié sur le seul témoignage des critiques anciens, mais dont on vient de retrouver enfin des discours où nous pouvons apprécier diversement les caractères d'un talent flexible et fort. Auprès de ces hommes si grands par la parole, d'autres montrent un beau caractère. Phocion, avec moins de génie sans doute, mais aussi avec un bien noble courage, combat, même dans sa patrie, les imprudents ennemis de cette Macédoine dont les habiles séductions ne peuvent le corrompre. Calme et grave, inflexible jusqu'à la roideur, constant adversaire des démagogues, il reste insensible aux tempêtes populaires qu'il dompte par la seule force de sa vertu. A Sparte, Agis et Cléomène, nés sur le trône, compromettent leur réputation et leur vie pour restaurer la législation de Lycurgue et les vieilles mœurs. En Achaïe, deux guerriers, Aratus et Philopœmen, luttent contre les despotes du Nord, et se

mesurent même, non sans gloire, avec la politique romaine. Voilà, sans doute, de dignes héritiers des Cimon et des Périclès. Encore n'avons-nous pas nommé celui qui résume à cette époque le génie grec dans tout ce qu'il a d'inventif, de délicat et de spirituel, Alexandre, ce jeune conquérant qui a désarmé jusqu'à la sévérité d'un Bossuet, et qui, en exerçant sur l'Asie les représailles de la civilisation européenne, s'est fait pardonner par la Grèce libre d'avoir continué les desseins ambitieux de Philippe; mais qui, en même temps, traita les Asiatiques vaincus avec plus de libéralité que la Grèce démocratique n'en avait jamais montré envers les barbares. Il lui a fallu dominer de bien haut ses appréciateurs pour qu'on lui ait pardonné tant de vices et même tant de crimes. C'est qu'en effet son œuvre n'a pas été passagère : plusieurs États fondés par lui ont duré des siècles après sa mort. De tous les héros de l'hellénisme, Alexandre est peut-être celui qui justifie le mieux l'enthousiasme dont il a si souvent été l'objet (1).

Une période qui eut de tels résultats politiques n'est pas en tout une époque de décadence. Elle l'est moins encore dans le domaine de la spéculation. Alexandre nous rappelle Aristote, dont le vaste génie n'a trouvé depuis deux mille ans que des admirateurs. Depuis Aristote, quelques rares esprits ont poussé plus loin que lui l'observation et le raisonnement, bien des vérités se sont accumulées par le travail libre des savants et par le travail collectif des académies; mais les plus grands esprits eux-mêmes (et qu'il suffise de nommer ici G. Cuvier) s'inclinent devant Aristote. La métaphysique comme l'histoire, la nature comme le cœur humain, Aristote a tout sondé, depuis les mystères de la vie et de la génération des poissons jusqu'aux problèmes de la psychologie et aux principes des beaux-arts. Autour de lui se groupe toute une école inspirée de sa pensée, dirigée par ses belles méthodes. Un de ces disciples, connu surtout par vingt pages que la Bruyère a traduites, puis éclipsées dans une brillante imitation, Théophraste, avait laissé des centaines de volumes. C'était aussi un grand naturaliste, un grand collectionneur de faits littéraires, un savant rédacteur de préceptes sur l'art d'écrire; c'était un écrivain aimable et distingué. En face de cette école se continuaient celle de Platon, et surtout deux sectes : le stoïcisme, avec sa métaphysique subtile et sa morale austère; l'épicuréisme, avec sa réaction contre la religion païenne. Nous ne nous occupons plus guère aujourd'hui que de la morale d'Épicure, et c'est pour la flétrir d'une juste réprobation; il faut examiner cette doctrine dans ses principes et considérer qu'elle se rattachait à une vive réfutation des dogmes religieux et des superstitions de l'hellénisme. Ouvrez Lucrèce; voyez quel soulagement la nouvelle doctrine apporte à la conscience oppressée par les erreurs populaires. Quand on voit Épicure reprendre l'œuvre des anciens atomistes, ne reconnaître au monde que la matière, en rechercher les lois, les opposer avec une simplicité sévère aux mille fictions où s'était complu l'imagination grecque, on s'étonne moins de l'admiration et de la fidélité de ses disciples, qui, au temps de Plutarque, célébraient encore l'anniversaire de sa naissance comme celui d'une ère nouvelle pour la liberté de l'esprit humain. C'est qu'il a mis franchement sous les yeux des hommes ce qu'il croyait la vérité. Cette sincérité des écrits épicuriens, malgré un style souvent froid et plat, parvient encore à captiver notre attention. La simple prose du philosophe et de ses disciples grecs n'a pas agi moins vivement sur les consciences que la poésie de Lucrèce, si éclatante au milieu des difficultés que rencontrait un Romain à exprimer le premier dans sa langue une telle doctrine. Quant au stoïcisme, il n'a pas besoin d'éloges. Quelques paradoxes, qui sont des excès de doctrine et des défis jetés à la faiblesse humaine, ne suffiront jamais à rendre ridicule une philosophie qui fait appel à toutes les forces morales de l'homme, et pour qui les seuls plaisirs en ce monde sont ceux que se procure la conscience par le courage et par le sacrifice. Nous oublions volontiers des erreurs de métaphysique, qui d'ailleurs n'ont point circulé dans la foule, pour nous souvenir seulement d'une discipline morale qui a inspiré tant de nobles vertus, et qui, à Rome, au siècle de Tibère et de Caligula, faisait naître encore cet héroïsme et ce dévouement loués avec éloquence par un juge tel que Tacite.

Tacite nous fait penser au grand historien qui, dans le temps dont nous nous occupons, par une méthode un peu froide, mais aussi par un esprit de sévère impartialité, substitue à l'art profond de ses devanciers une forme presque neuve de la science historique. Polybe ne cherche guère à nous émouvoir, mais à nous instruire, et pour cela il n'est rien qu'il néglige. Pour écrire son histoire, il ne se place pas seulement au point de vue des nationalités diverses, il monte plus haut et son regard domine tout le monde ancien. Dans l'œuvre de ce Grec qui vit la chute de sa patrie et qui apprit à connaître Rome, l'esprit hellénique est remplacé par un esprit plus large, les révolutions du monde s'expliquent par les principes mêmes de la vie des sociétés.

Quelque chose de cette philosophie supérieure aux prédilections d'un patriotisme étroit se montre déjà dans la comédie de mœurs, telle que la traitèrent Ménandre et Philémon. Nous n'avons de ces deux grands poëtes que des fragments, mais leur imitateur Térence suffit à nous faire voir qu'après la comédie politique d'Aristophane, la Grèce put produire encore, et cela sous la domination des capitaines d'Alexandre, un genre de comédie qui ne fut pas sans originalité. En renonçant à des personnalités trop souvent injurieuses, la comédie donnait à ses leçons un caractère plus général, et ce

(1) Voyez le *Panégyrique d'Alexandre*, discours un peu emphatique, mais excusable en son emphase même, qu'un professeur de l'Université d'Athènes, K. Asopios, prononçait en 1856, et qu'il a réimprimé en 1858 avec des notes abondantes et curieuses.

qu'elle perdait d'influence sur la politique elle le retrouvait sur la société tout entière.

Un autre signe de la vitalité du théâtre dans les villes grecques, c'est la constitution des *corporations dionysiaques* (1), qui, placées sous la protection des Attales et des Ptolémées, contribuèrent longtemps à perpétuer l'interprétation des chefs-d'œuvre antiques et à soutenir le talent des continuateurs de Sophocle et de Ménandre.

Ce double progrès dans les choses et dans les idées se marque surtout par la fondation d'Alexandrie, de cette grande cité bâtie au point de jonction des trois parties de l'ancien monde, qui fut le rendez-vous des peuples helléniques, le foyer d'un vaste rayonnement scientifique et littéraire, et qui aujourd'hui semble appelée à une prospérité toute nouvelle, quand le nouveau canal de Suez en fera la première station d'une route abrégée pour le commerce de l'Europe avec l'Orient. Hérodote nous parle de ces στρατόπεδα, de ces comptoirs armés que les Grecs établissaient partout et dont *Emporiæ* (le marché), en Espagne, rappelle par son nom même la destination. C'est ainsi qu'ils fondèrent Marseille sur notre sol et qu'ils s'établirent même dans cette Égypte autrefois si jalouse de sa nationalité. Mais quelle fondation du génie hellénique peut soutenir la comparaison avec cette Alexandrie bâtie en face de la Grèce et recevant par le Nil les trésors de l'Afrique et des contrées orientales, ville à la fois commerçante et littéraire, dont le plan est tout d'abord tracé sur des dimensions dignes de sa prospérité future ?

Les premiers Ptolémées, qui ont le goût des choses de l'esprit, en cela dignes successeurs d'Alexandre, héritiers de ses pensées fécondes, y établissent une bibliothèque publique, sinon la première en son genre, du moins la plus riche qui ait jamais été mise au service des lettres et de la science. A côté de la bibliothèque d'Alexandrie s'élève, par leurs soins, un *musée*, c'est-à-dire une sorte d'académie. Ce musée réunissait des savants, des littérateurs, qu'un poëte a pu, j'en conviens, comparer à des oiseaux enfermés dans une belle volière, mais qui, s'ils ne trouvaient pas dans l'*asile des Muses* (c'est le sens primitif du mot *musée*) la liberté politique absente de l'Agora, pouvaient du moins y parler librement d'histoire, d'astronomie, de géographie et de haute critique.

Les bibliothécaires d'Alexandrie sont au premier rang de cette société savante. C'est Apollonius de Rhodes, un poëte habile; c'est Ératosthène, géographe, mathématicien; Ératosthène qui, le premier, essaya de mesurer la longueur d'un degré du méridien et, par suite, la circonférence de la terre elle-même, et qui, le premier aussi, trouva dans la présence des coquilles au milieu des sables de l'Égypte une preuve que la mer avait autrefois occupé les terres, idée qui, après avoir été longtemps stérile, devait enfanter de nos jours une science nouvelle, la géologie. C'est Aristarque, qui n'était pas seulement l'ami au goût sévère dont parle Horace, mais qui était aussi un habile professeur de grammaire, et qui a fixé la théorie des parties du discours telle qu'on l'enseigne aujourd'hui dans les écoles primaires des deux mondes, où l'on ignore trop quelle reconnaissance on doit au grammairien d'Alexandrie.

Sans doute, un philologue comme Aristarque manquait des lumières qu'apporte la comparaison des langues; mais il n'en faut pas moins apprécier la haute importance de ses travaux. Il semble, à voir Alexandre pénétrer au cœur de l'Asie, que la littérature indienne va se révéler à la Grèce, que l'Occident connaîtra cette Iliade qui s'appelle le *Ramayana*, et ce code de grammaire qui porte le nom de *Panini;* mais ces richesses devaient nous rester cachées jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et le monde ancien n'en recueillit, par l'expédition d'Alexandre, que de vagues indices. C'est pourtant à cette ignorance que la théorie du langage dut de s'être surtout développée en Grèce comme une philosophie des idées élémentaires, tandis que, chez les Indiens, elle est restée une méthode singulièrement subtile et correcte d'analyse étymologique, une science profonde de tous les éléments de la parole.

Un dernier phénomène, et bien digne d'intérêt, qui se produit durant les siècles où nous entrons, c'est l'éclosion d'une sorte de poésie populaire dont le héros est Alexandre lui-même. Ainsi la fable conserve son pouvoir au milieu de cette société amie des livres, de l'érudition, des belles-lettres, de la philosophie, de la grammaire, de la géographie, et par suite, de plus en plus étrangère au mouvement de l'imagination; la légende d'Alexandre (1) se forme et se développe à l'époque même où le polythéisme cède aux efforts de la philosophie. Quand, il y a près de cent ans, M. de Sainte-Croix présentait à l'Académie des inscriptions son *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand*, il n'avait que du mépris pour ces traditions mensongères qui altèrent au moyen âge l'histoire du conquérant macédonien et le confondent avec tant de personnages des siècles et des pays les plus divers. Il ne voyait pas que ces traditions ont des racines plus profondes, encore moins que souvent elles sont nées tout près d'Alexandre lui-même, grâce à l'adulation de ses contemporains. Pour n'en citer qu'un seul exemple, Lucien (2) nous représente Alexandre qui, naviguant sur je ne sais quel fleuve d'Asie, écoute la lecture de ses exploits que lui fait un annaliste louangeur; mais, au récit d'un prétendu duel qu'il aurait eu avec Porus, Alexandre saisit le livre et le jette dans le fleuve, menaçant d'y jeter aussi l'im-

(1) Voyez, sur les *Corporations dionysiaques*, les *Mémoires de littérature ancienne* publiés par M. Egger en 1862, page 415 et suivantes.

(1) Voyez, page 344 et suivantes, l'ouvrage de M. Egger auquel nous avons déjà renvoyé.

(2) Voyez Lucien, *De la manière d'écrire l'histoire*, § 12.

pertinent historien. Et cependant, comme le général Bonaparte lorsqu'il partait pour l'Égypte, Alexandre emmenait avec lui, dans son expédition d'Asie, des secrétaires, des arpenteurs, des historiens; il faisait servir au progrès de la science toutes ses ambitions de général et de conquérant. Tout cela n'a pas empêché la fable d'envahir de bonne heure l'histoire de cette mémorable conquête. Par suite de l'ébranlement donné aux imaginations, la légende germa au milieu d'une société sceptique et savante et ne cessa de grandir jusqu'au XIVe siècle, jusqu'au réveil de la critique historique dans les temps modernes.

Ces altérations précoces de l'histoire, qui sont ordinairement proportionnées à l'importance de ses héros, ont été longtemps mal appréciées. Il importe de suivre à la fois ces deux courants de l'histoire, d'un côté savante et précise, de l'autre, populaire et livrée à tous les caprices de l'imagination.

La popularité même de cette légende d'Alexandre se rattache au mouvement qui caractérise toute l'histoire de l'hellénisme dans les siècles que nous allons étudier. En effet, la période qu'on est convenu d'appeler *alexandrine* est marquée par une vive expansion de l'hellénisme à travers le monde ancien. Athènes est réduite au second rang, Sparte disparaît presque de la scène du monde; la race grecque est soumise par Alexandre et disciplinée par le génie administratif des Romains; mais le rayonnement des idées helléniques n'en est, dans un autre sens, que plus efficace et plus étendu. Rome la première subit leur ascendant :

Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
Intulit agresti Latio.

C'est, comme on le voit, un Romain même qui en fait l'aveu. Et pourtant à Rome peut-être plus qu'ailleurs il était difficile pour Athènes de répandre son influence. Elle dut payer de son abaissement politique cette extension de son autorité morale. Mais avec Rome elle conquit la Gaule et l'Espagne, comme avec Alexandre elle avait conquis l'Égypte et une partie de l'Asie. A ce progrès, l'atticisme perdit beaucoup sans doute de l'élégante pureté dont il était jaloux; mais le génie athénien, qui est par excellence le génie de l'hellénisme, y gagna une force incomparable de propagation parmi les peuples. En s'altérant, la langue attique devint de plus en plus la langue commune des peuples civilisés. C'est en grec que se firent les premières prédications de l'Évangile; et la Grèce, mêlée de plus en plus au mouvement du monde ancien, a préparé la voie au christianisme, qui devait le transformer (1).

Rédigé avec l'approbation de M. Egger, par J. Bahaux.

(1) Cette dernière partie du sujet a été traitée par M. Egger en une leçon spéciale, qui formait comme l'introduction de ses leçons philologiques, et dont nous publierons prochainement l'analyse.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
(de l'Institut).

De la civilisation en France depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours (1).

I

RENAISSANCE DES LETTRES AU COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE. — DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE PENDANT ET DEPUIS LE MOYEN AGE.

On a souvent représenté le grand mouvement de la Réforme comme ayant servi le développement littéraire et scientifique : cela n'est pas absolument vrai. La réforme religieuse du XVIe siècle émancipa l'esprit humain; mais les luttes qu'elle enfanta nuisirent momentanément à l'instruction générale; bien des monastères, des bibliothèques, des écoles, furent supprimés. Or, c'était là qu'avait été jusqu'alors le foyer des lumières. En France comme en Angleterre, par le fait de la réforme comme par le fait des révolutions, le mal a paru vite, le bien ne s'est dégagé que lentement. En général, ces grands mouvements qui renouvellent le monde ne produisent d'abord que bouleversements et destruction; les conséquences bienfaisantes ne se font sentir que plus tard; l'esprit que le souffle impétueux d'un orage a poussé en avant ne se remet pas tout de suite d'une secousse violente; il lui faut du temps pour se reconnaître, et l'on peut croire quelquefois qu'au lieu d'avancer il a rétrogradé. Tel fut, en France, le premier effet de la réforme. L'instruction publique en particulier subit le contre-coup des passions qui avaient agité les esprits, et sous Henri IV, quand on s'efforça de faire disparaître les plaies qu'avaient laissées les guerres civiles et les guerres de religion, l'instruction publique attira l'attention du gouvernement.

Alors commencèrent à se développer des institutions dues à un esprit nouveau.

Il en était de l'instruction au moyen âge comme de tous les droits qui nous paraissent aujourd'hui appartenir également à tous; c'était pour telles ou telles personnes un privilége. Après avoir fait de l'instruction le privilége d'une caste, du clergé, on en fit le privilége des classes élevées. C'est ce qui arriva au XVIIe siècle. Il y avait là sans doute un premier pas dans la voie du progrès; mais on était encore loin de penser que la science, l'instruction, est le bien de tous; que c'est, pour tous les esprits le premier besoin, le plus noble et même le plus impérieux; qu'il est mal de tenir fermée la main pleine de vérités; qu'on doit, au lieu d'accaparer le

(1) Voyez dans notre troisième année, dix leçons de M. Maury sur la *Civilisation en France et en Angleterre*.

pain des intelligences, se faire un devoir, un plaisir de le partager; que la science, loin de perdre de son prix en se communiquant, en se propageant, se fortifie au contraire, s'enrichit, et que ce qui fait sa gloire sert en même temps à la faire vivre. Les vrais savants, les esprits vraiment élevés, le sentent bien : on s'enrichit soi-même par la science, par le seul fait qu'on enrichit les autres ; le progrès ne consiste pas seulement en ce que quelques esprits d'élite profitent et s'agrandissent; le progrès de l'esprit public, c'est que chacun ait une honnête aisance intellectuelle, et non qu'il y ait des millionnaires de l'intelligence au milieu d'un peuple de déshérités.

En France, comme je l'ai dit, l'instruction fut tout d'abord un privilége. En 1215, sous Philippe-Auguste, fut fondée l'Université de Paris. Les statuts en furent dressés par Robert de Courson. Il n'avait existé jusqu'alors que des écoles établies près des églises et des chapitres, telles que l'école de Saint-Germain-l'Auxerrois. Parmi ceux qui préparèrent la fondation de l'Université, il faut citer Pierre Lombard, le maître des sentences.

Cette institution fut investie, dès le début, de priviléges considérables, priviléges qu'obtinrent, à leur tour, les autres universités. Elles devinrent, en réalité, des corps politiques. C'étaient comme les représentants les plus spéciaux de l'intelligence. On leur accorda la surveillance ou la direction de tout ce qui se rattachait au domaine intellectuel; mais cette indépendance des universités de France, de celle de Paris en particulier, se limita de plus en plus à partir du XVe siècle. L'autorité royale ressaisit la plus grande partie des attributions politiques qu'avait l'Université de Paris, et celle-ci finit par ne plus être, en réalité, qu'une corporation agissant sous son ordre et sous sa tutelle. Les universités d'Angleterre, qui n'atteignirent pas d'abord à la célébrité de celle de Paris, eurent une compétence moins étendue, mais, ce qui montre bien la différence du génie des deux peuples, elles ne se laissèrent jamais dépouiller des priviléges qui les avaient constituées; elles ont gardé jusqu'à nos jours le caractère de corps politiques; comme tels, elles envoient des députés au parlement. Pour qu'on connaisse mieux ces établissements, je crois qu'il n'est pas inutile de donner ici quelques détails sur leur organisation.

L'Université d'Oxford (1), ainsi que celle de Cambridge, renferme un certain nombre de colléges dont la création remonte à des époques différentes, et qui, gardant chacun leur constitution, échappent à l'action directrice du pouvoir central et supérieur. Le plus ancien collége, celui de l'Université, remonte à 1172 ; viennent ensuite ceux de Merton, 1264; de Balliol, 1268; d'Exeter, 1314; d'Oriel, 1326, etc. Le dernier collége fondé, New-College, date de 1840. A la tête de chaque collége est un proviseur ou doyen appelé *Master*, *Warden*, *Rector*, *Provost*, *President*, *Principal* ou *Dean* (doyen). Oxford possède dix-neuf colléges.

Même système à Cambridge, où le plus ancien collége, Saint-Peter's College, date de 1257. Cette Université compte, en tout, dix-sept colléges.

Les universités anglaises ont eu et ont encore le caractère qu'offraient la plupart des institutions de la même époque. Chacune s'appuyait sur des priviléges qui faisaient sa force et son indépendance. Car, il ne faut pas l'oublier, ce n'est pas au nom d'un droit général et abstrait que les Anglais luttèrent contre les velléités absolutistes de plusieurs de leurs souverains, mais au nom des priviléges particuliers dont alors presque chaque communauté était en possession. Les privilégiés s'unissaient, et la base de ces priviléges, s'élargissant peu à peu, prenait un commencement de généralisation qui donnait bientôt naissance à un véritable droit. En France, au contraire, au lieu de s'unir, les privilégiés se jalousaient. C'est par cet esprit de rivalité que le parlement n'a jamais réclamé que pour ses droits à lui ; que l'Université n'a jamais réclamé que pour ses droits à elle ; que le Parlement s'est opposé à la fondation de l'Académie française ; que l'Université s'est opposée à ce que l'enseignement fût donné par d'autres que par l'Université. De cette jalousie funeste qu'est-il résulté? que les priviléges, en France, au lieu d'être des garanties contre le pouvoir, des conquêtes successives de la liberté, n'ont été que des entraves, et qu'un beau jour on les a supprimés. Les communautés, devenues en Angleterre les promoteurs des libertés, n'ont été en France que les promoteurs des priviléges, et, quand ces communautés ont été détruites, elles sont tombées aux applaudissements de tous.

Depuis la réforme de l'Université, accomplie en 1452 par le cardinal d'Estouteville et plusieurs commissaires près le Parlement, cette corporation vit chaque jour diminuer ses priviléges, qui faisaient d'elle comme un petit État dans l'État, tandis qu'à partir de cette époque les rois, comme nous venons de le dire, s'efforcèrent de prendre la direction intellectuelle du pays. Ils revendiquèrent l'enseignement comme leur propriété, comme leur droit ; ils travaillèrent activement à la sécularisation de l'Université. En France, c'est la tendance constante du pouvoir royal : le roi doit être le grand maître de l'instruction publique. Sous Louis XII, le cardinal d'Amboise exerça toute son influence pour atteindre ce but.

Le pouvoir royal intervint seul dans la grande réforme de l'Université sous Henri IV. Le légat ne fut point consulté sur le choix des commissaires, parmi lesquels figuraient d'illustres magistrats, Harlay, de Thou, Édouard Molé. Les états de 1614 demandèrent la réforme de l'Université, comme une chose qui appartenait au roi. Ce n'est pas tout : à partir du XVIIe siècle, l'Université n'exerça plus l'action en dehors d'elle ; les

(1) Voyez sur l'*Université d'Oxford*, trois articles de M. P. Challemel-Lacour, dans notre deuxième année.

remontrances qu'elle adressa aux états généraux de 1614 furent les dernières; elle ne joua plus, à partir de ce moment, de rôle politique.

Au commencement du XVIIe siècle, en même temps que le monopole de l'enseignement échappait à l'Université de Paris, elle voyait l'ordre des jésuites lui faire une concurrence de jour en jour plus redoutable; le Collége de France réussit à se soustraire à son influence; elle perdait la librairie et l'imprimerie, dont la surveillance lui avait jusqu'alors appartenu. Elle ne fut plus qu'un corps fonctionnant sous l'empire de réglements intérieurs.

En même temps, les études allèrent dépérissant de plus en plus, et les établissements universitaires ne firent plus que languir ou disparaître. Au XVIIe siècle, sur les quarante-quatre colléges de l'Université de Paris, beaucoup restaient fermés; il n'y en avait même plus que onze d'ouverts: c'étaient les colléges d'Harcourt, du cardinal Lemoine, de Navarre, de Montégut, de Plessis-Sorbonne, de Lisieux, de Beauvais, de la Marche et des Grassins.

Rien n'égale l'étroitesse des vues de l'Université à cette époque: elle ne voulait consentir à aucune réforme, et son organisation, sauf l'établissement de l'instruction gratuite en 1719, ne subit aucune modification importante. Elle occupa simplement l'opinion par différents démêlés, tels que l'affaire d'Édouard Richer, cet intrépide et savant défenseur des libertés gallicanes, placé en 1594 à la tête du collége du cardinal Lemoine, et qui fut chargé par Henri IV de faire exécuter, comme censeur, les nouveaux règlements imposés à l'Université. Principaux, régents, écoliers, se coalisèrent pour faire échouer la réforme. Édouard Richer vit les autres censeurs sur le point de reculer; seul il resta inébranlable: on le huait, on le couvrait de boue quand il passait dans les rues; peu s'en fallut un jour qu'il ne fût lapidé.

Les autres querelles furent la lutte soutenue par l'Université contre les jésuites, les mesures qui amenèrent l'indépendance complète du Collége de France, la construction de l'église et du Collége de Sorbonne, la protection accordée aux études théologiques par Richelieu, les démêlés de l'Université avec le fermier général des postes et avec le conseil du roi au sujet des messageries, dont le produit fut appliqué à l'entretien des professeurs.

Richelieu tenta d'opérer dans l'instruction que donnait l'Université une réforme dont tous les bons esprits comprenaient la nécessité, mais dont l'esprit nous donne la mesure des idées du temps.

Richelieu, d'accord avec les idées de son époque, ne voyait rien de plus nécessaire que l'équilibre des classes qui composaient la société; c'était, à ses yeux, le fondement le plus solide de la monarchie. Il craignait, en conséquence, qu'une trop grande instruction, répandue dans la masse de la nation, ne mît l'État en péril en augmentant le nombre de ceux qui aspireraient à sortir de leur sphère, et ne favorisât ce qu'il redoutait, le mélange des différents ordres.

Les idées de Richelieu se trouvent indiquées, dès 1625, dans les *Réglements pour toutes les affaires du royaume*, qui se trouvent dans la collection publiée par M. Avenel.

Il y est dit: « Considérant que la grande quantité des » colléges qui sont en notre royaume fait que, les plus » pauvres faisant étudier leurs enfants, il se trouve peu » de gens qui se mettent au trafic et à la guerre, qui » est ce qui entretient les États, comme aussi que, » parmi tant de gens qui enseignent, il est impossible » qu'il n'y en ait beaucoup de médiocres qui, par con- » séquent, ne peuvent donner la vraie teinture des » lettres à ceux qu'ils instruisent; pour remédier à ces » inconvénients, nous voulons qu'il n'y ait plus de col- » léges, si ce n'est dans les villes de Paris, Rouen, » Amiens, Troyes, Dijon, Lyon, Toulouse, Bordeaux, » Poitiers, Rennes, La Flèche, Pau, qui sont en telle » assiette en notre royaume, que tous ceux qu'on con- » naîtra particulièrement être nés aux lettres y pour- » ront être commodément envoyés. »

Par ce règlement, deux colléges, l'un de séculiers, et l'autre de jésuites, étaient établis dans chacune de ces villes autre que Paris, où l'on en instituait trois de séculiers et un de jésuites. On devait réunir en un seul les colléges déjà existants. Les universités de droit, de théologie, de médecine, étaient maintenues. On ne voulait, dans chaque petite ville ou paroisse rurale, qu'une seule classe et un seul précepteur.

Les mêmes vues sont exposées dans le *Testament politique de Richelieu*, dont l'authenticité est aujourd'hui établie. Un chapitre y est consacré à faire ressortir les inconvénients qu'il y aurait à abandonner entièrement l'éducation de la jeunesse à un seul corps, comme l'Université, ou l'ordre des jésuites. Si les universités enseignaient seules, dit-il, on pourrait craindre qu'elles ne revinssent, avec le temps, à leur ancien orgueil. Le même inconvénient existerait pour les jésuites.

D'ailleurs, une compagnie soumise par un vœu d'obéissance aveugle à un chef perpétuel ne peut, suivant les lois d'une bonne politique, être beaucoup autorisée dans un État, auquel toute communauté doit être redoutable. En effet, Richelieu prétendait se servir des jésuites sans se laisser dominer par eux, et faire tourner toute leur science et toute leur activité au profit de la religion et de l'État sans leur laisser prendre un empire qui aurait fait de leur ordre un danger. Il réprima toujours énergiquement toute tentation de leur part pour amoindrir le pouvoir civil, mais il résista aux suggestions de ceux qui demandaient leur expulsion.

Le plan d'études rédigé par le cardinal, ou tout au moins sous sa direction, pour le collége royal qu'il avait fondé dans sa ville de Richelieu, montre qu'il tenait surtout à l'étude approfondie de la langue française, mais que ses vues portaient aussi ailleurs et étaient fort

avancées. Il voulait une étude du grec aussi complète que celle du latin, la comparaison des langues grecque, latine, française et espagnole, l'étude de la chronologie, de l'histoire et de la géographie, l'enseignement combiné des sciences et des lettres.

L'Université était en ce temps-là fort en arrière des progrès de la science et de l'esprit humain. Son enseignement, même avec les modifications qu'y avaient apportées les statuts de 1598, était tout à fait insuffisant, rempli de lacunes. On n'y enseignait que le grec et le latin et la philosophie d'Aristote. Il n'y était question ni de l'histoire, ni de la géographie, ni des sciences exactes, ni des arts d'agrément, comme le dessin et la musique, ni de la déclamation ou de la danse, toutes choses qui faisaient au contraire partie de l'éducation dans les établissements des jésuites. De là, la préférence accordée à ceux-ci par beaucoup de familles.

Les régents ou professeurs des colléges universitaires ne subsistaient qu'à grand'peine avec la modique pension qu'ils recevaient de leurs élèves. On leur reprochait leur pédanterie, leur ignorance et le désordre qu'ils laissaient introduire dans leurs classes. L'enseignement des jésuites était donc en tous points supérieur : de là une lutte terrible dont la politique se mêla et où les attaques contre les jésuites eurent d'autres motifs que l'enseignement. Les phases en furent diverses : elle obligea l'Université à s'améliorer quelque peu.

Les protestants, qui formaient un corps à part, avaient alors leurs académies, leurs colléges et leurs écoles primaires. Ce système avait le grave inconvénient de perpétuer entre les Français une démarcation fondée sur la différence de foi, et venait accroître les haines et les antagonismes.

Cependant, il faut le reconnaître, Richelieu fut souvent bien inspiré dans ses réformes; pour qu'on apprécie mieux son rôle, j'emprunte à l'excellent ouvrage de M. Callet sur ce grand ministre, et qui me sert de guide, quelques détails dignes de vous être signalés.

Richelieu, élu proviseur de la maison de Sorbonne en 1622, avait quitté le métier des armes pour la théologie. Il fut, par dispense, étant très-jeune encore, nommé docteur. A cette époque, les évêchés étaient comme des biens patrimoniaux qui semblaient revenir de droit à certaines familles. Un frère de Richelieu, Alphonse, s'était démis, pour se faire chartreux, de l'évêché de Luçon, qu'avait occupé jadis un de ses oncles. Richelieu voulut être évêque, et, pour être évêque, il apprit la théologie. Un examen est toujours facile dans de pareilles conditions. Richelieu fut reçu.

Il s'était d'ailleurs sérieusement occupé de théologie ; ses écrits en ce genre, d'un mérite réel et distingué, étaient fort estimés des juges en cette matière. Il avait composé notamment une *Réfutation de l'écrit apologétique* de Dumoulin et d'autres ministres de Charenton, défendant leurs croyances contre les assertions du P. Arnoux, confesseur de Louis XIII. Son ouvrage intitulé *Instruction des chrétiens* eut un grand succès et fut traduit en plusieurs langues.

Nommé cardinal, Richelieu fit rebâtir à ses frais les bâtiments de la Sorbonne, qui tombaient en ruines. Non-seulement elle fut reconstruite et agrandie, mais de nouvelles chaires y furent créées, notamment une chaire de controverse, pour instruire en même temps, disait-on, les catholiques et ceux qui suivent l'hérésie bien souvent par ignorance plutôt que par opiniâtreté. Chez Richelieu, d'ailleurs, les vues du prêtre, en matière de liberté de conscience, différaient peu de celles qui guidaient l'homme d'État. Dans sa *Réfutation des quatre ministres de Charenton*, comme dans son *Instruction des chrétiens*, il se laisse aller de temps à autre, quand il parle des protestants, à ces grandes colères qui, dans les écrits théologiques, se montrent parfois à défaut de bonnes raisons. Il ne demande pourtant pas que l'on emploie la force pour la conversion des dissidents, « connaissant, dit-il, que souvent, aux maladies d'esprit, les remèdes violents ne servent qu'à les aigrir davantage ». Chose curieuse, Richelieu reproche aux protestants de ne pas admettre la liberté de conscience. Il l'admettait donc lui-même, bien que sa conduite avec Richer ne prouve pas un grand respect pour elle. Il y avait là un progrès.

Revenons ici sur Richer, dont il a été question tout à l'heure. Le gallicanisme de celui-ci lui attira les vexations, les persécutions du nonce du pape. Richer, sur la demande du premier président du Parlement, Nicolas de Verdun, avait rédigé un ouvrage où il résumait la doctrine de l'Université touchant l'autorité du pape. Cet ouvrage intitulé *De Ecclesiastica et politica potestate*, où l'auteur dépassait même un peu les limites du gallicanisme, fit grand bruit et lui attira bien des épreuves. Le nonce et le cardinal du Perron le firent remplacer, en 1612, comme syndic de la Faculté de théologie. Richer ayant voulu protester, le duc d'Épernon l'envoya dans les prisons de Saint-Victor; mais l'Université le réclama et il fut rendu à la liberté. La querelle se continua encore bien des années. Les ennemis de Richer, Duval à leur tête, voulaient une rétractation absolue. Richer, qui était prêtre et docteur en théologie, offrait d'expliquer dans un sens catholique les passages qu'on trouvait répréhensibles, car la censure n'en avait signalé aucun en particulier. En 1629, Richelieu, proviseur de la maison de Sorbonne, voulut mettre un terme à ces longs débats. Il y avait d'ailleurs intérêt : il voulait faire nommer cardinal son frère, le chartreux Dom Alphonse. Le pape y consentit, mais à la condition que Richelieu enverrait à Rome une rétractation de Richer, par laquelle celui-ci soumettrait son livre au jugement du pape. Il était difficile de résister à Richelieu : Richer céda. Cependant la querelle recommença encore parce que Richer trouva qu'on lui prêtait une rétractation plus complète qu'il ne l'avait entendu faire. Richelieu,

mécontent de voir renaître la querelle, avisa un moyen: le célèbre P. Joseph pria Richer de venir dîner chez lui pour conférer ensemble à propos de quelques points de controverse sur lesquels le cardinal désirait avoir son avis : il usa de menaces envers Richer pour le faire rétracter, et Baillet rapporte même le fait d'une manière très-mélodramatique.

Mais revenons à Richelieu et aux réformes qu'il introduisit dans l'Université. Il reconstruisit la Sorbonne, cette antique création de Robert de Sorbon, confes seur de saint Louis. Rappelons que celui-ci avait eu d'abord l'idée d'établir une congrégation enseignante rue des Deux-Portes. Ce fut en 1253 qu'il fonda le collége de Sorbonne. En 1271, il acheta à Guillaume de Cambray sa maison, où il s'établit et fonda, pour les humanités, le collége de Calvi ou Petite-Sorbonne, qui subsista jusqu'en 1636, époque où Richelieu fit démolir la Petite-Sorbonne pour y élever la Sorbonne que nous connaissons.

De nouveaux règlements ayant été donnés à la Sorbonne, les études s'y relevèrent ; la position des professeurs fut améliorée. A partir de 1630, les traitements des régents furent pris sur les messageries. Expliquons ce qu'on entendait par là.

A une époque fort ancienne, l'Université avait obtenu la permission d'établir des messagers chargés de porter dans les provinces les lettres des écoliers de Paris et d'y rapporter, avec les réponses des parents, l'argent, les vêtements et tous les autres objets qu'ils voulaient faire parvenir à leurs enfants. Le peu de sûreté des routes, les difficultés des voyages, obligeaient souvent les écoliers à recourir à des bourgeois de Paris afin de se procurer ce dont ils avaient besoin. Ces bourgeois profitaient de l'occasion pour réclamer le privilége de messagers. Ces offices, octroyés d'abord gratis ou moyennant de faibles droits, finirent par se vendre, car ces messagers ne portaient plus seulement les paquets des écoliers, mais ceux des particuliers, transportaient des voyageurs, leur fournissaient les chevaux et les vivres.

La sécularisation de l'enseignement universitaire ne changea rien à l'état de choses antérieur en ce qui touche l'enseignement primaire, et le clergé continua, comme depuis l'époque mérovingienne, à la donner. On voit à partir du XVIe siècle le pouvoir civil, en vue de combattre avec plus d'efficacité les progrès du protestantisme, renforcer, de plus en plus, le droit des supérieurs ecclésiastiques sur l'enseignement primaire. Plusieurs fois les officiers royaux ou municipaux essayèrent de se substituer aux évêques dans l'exercice de ce droit, mais leurs efforts furent vains. Le gouvernement les contraignit toujours de se conformer aux prescriptions de l'ordonnance d'Orléans de 1560, qui ne leur accordait que le droit d'être consultés par les évêques. Toutefois, les écoles du clergé demeuraient sous la surveillance royale ; aucune ne pouvait s'ouvrir, grande ou petite, sans l'autorisation du gouvernement.

Quel progrès s'est accompli depuis ! Combien on était loin alors de l'esprit libéral qui anime le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, et qui honore le gouvernement dont l'empereur est la personnification ! On comprend aujourd'hui que dans un pays de suffrage universel l'instruction primaire est la plus importante. Une fois l'aristocratie politique abolie, on ne saurait raisonnablement admettre d'aristocratie intellectuelle établie de par la loi, et tous les efforts doivent tendre à élever au même niveau les intelligences. Ce principe est tout l'opposé de celui qui prévalait au XVIIe siècle. Oui, le droit à l'instruction existe pour tous, il n'appartient pas à certaines classes de le confisquer à leur profit. Quelques gens, fidèles aux principes de Richelieu, en redoutent la trop complète diffusion. Ils ne voient pas que la propagation de l'instruction n'amène le déclassement qu'autant qu'elle demeure un privilége; quand elle sera devenue le patrimoine de tous, au lieu d'être pour chacun un motif d'abandonner sa profession, elle la relèvera et l'ennoblira.

BULLETIN DES COURS.

De l'imagination dans le théâtre contemporain.

(Conférence de M. Sarcey).

M. Sarcey ne craint pas qu'on l'accuse de porter atteinte à la dignité de l'art en étudiant après *Galilée* la pièce d'*Orphée aux enfers*. Si quelques personnes trouvent le sujet frivole et s'étonnent d'en lire l'annonce, — tant mieux, dit-il, elles sont scandalisées; elles viendront. — Il a d'ailleurs bien raison de voir là des sujets d'étude aussi intéressants que les comédies du genre le plus élevé. Il le prouve par la façon dont il les traite et le succès qu'il y obtient.

Il cherche dans les dispositions actuelles du public les causes qui ont donné tant de vogue à ces joyeuses bouffonneries. Ce n'est pas *Orphée aux enfers* qu'il analyse, ce sont les spectateurs, les acteurs, les auteurs, le compositeur enfin qu'il étudie.

Il remarque d'abord la différence qui sépare l'esprit d'aujourd'hui de celui d'autrefois. Transportons-nous dans un des salons du dernier siècle, chez madame du Deffant, chez mademoiselle de Lespinasse; écoutons Grimm, Diderot, Helvétius, l'abbé Galiani, dans une de ces conversations auxquelles il semble qu'alors toute la France se soit livrée.

C'est une suite d'observations fines, de mots piquants, d'aperçus profonds, d'anecdotes vivement contées, mais surtout de discussions lestes et vives sur des points de morale, de religion, de philosophie. Cet esprit n'est qu'une raison aiguisée. Ces conversations sont des thèses générales soutenues et attaquées dans une langue nette, claire et précise. Quelque animée que soit cette escrime, elle manque rarement de logique et de méthode. Enfin le ton des interlocuteurs conserve les convenances et la délicatesse que lui impose d'ordinaire la présence des femmes.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. On ne voit plus de ces

cercles où une personne intelligente réunit avec des gentilshommes nourris dans les belles manières et le beau langage des hommes de lettres que le talent anoblit. Riches désœuvrés, hommes d'affaires intelligents, auteurs, artistes, se réunissent le plus souvent en sociétés que ne retient pas l'influence modératrice d'une femme, et se livrent impétueusement à des conversations aussi diverses que ceux qui les tiennent. En général, ce qui domine, dans ces réunions qui rappellent à la fois l'atelier, le club et le café, ce sont des paradoxes audacieux, des anecdotes bizarres, des récits où une imagination étrange colore le drame ou la comédie ; le mot y est volontiers énergique et cru, le ton parfois plus que viril ; pour éviter la platitude on va jusqu'à l'extravagance, et par haine de la monotonie on pardonne au coq-à-l'âne. La gaieté est inégale et nerveuse ; à une bouffée de tabac flegmatiquement aspirée succède un brusque éclat de rire ; M. Sarcey va jusqu'à dire que c'est la gaieté de l'absinthe.

Ainsi, selon lui, l'esprit français a changé ; il a versé du côté de l'imagination. Et à quelles causes attribuer cette transformation? Quand l'imagination a-t-elle commencé à détrôner la logique ?

Ce siècle avait deux ans ; Rome remplaçait Sparte.

Les esprits, à qui la politique était fermée, et qui ne trouvaient guère à employer leurs facultés de raisonnement, se dédommageaient du côté de la partie imaginative. Chateaubriand relevait le christianisme en montrant combien il y a de charmes dans le son des cloches et comme les clochers ornent un paysage. A côté de ce dilettantisme religieux, madame de Staël prêchait l'enthousiasme par son exemple et par ses ouvrages, nous initiait à la passion italienne et à la rêverie allemande. On vit plus tard le mouvement se propager de cette poésie en prose à la poésie en vers de Lamartine et de Victor Hugo, et l'imagination, avec les drames de ce dernier, conquérir le théâtre. Elle pénétra aussi dans l'histoire et même, mais je ne saurais dire comment, dans la philosophie. La comédie résista, et longtemps, grâce à Scribe et à ses imitateurs, abrita les restes du vieil esprit français. Mais si elle fit une belle défense, elle ne put cependant empêcher l'assaillante d'entrer dans la place. Tout d'abord elle s'y logea avec une comédie de MM. Duvert et Lausanne, *Riche d'amour*. La construction de la pièce est encore logique et l'action se déroule avec une certaine méthode ; mais dans le dialogue l'imprévu a remplacé la suite des idées : ce ne sont plus les pensées qui s'enchaînent, ce sont les mots qui s'appellent et les images qui se succèdent comme dans le rêve ou dans l'ivresse. L'incohérence est devenue le principal moyen comique.

Enfin Labiche vint !

et donna à la France un chef-d'œuvre d'un genre tout nouveau, sous le titre du *Chapeau de paille d'Italie*.

Ici la pièce roule tout entière, non sur une question de morale, comme les *Idées de madame Aubray*, non sur des théories politiques et sociales, comme plusieurs pièces de M. Émile Augier, ni sur un problème d'astronomie, comme *Galilée*, mais sur une image, un tableau, ou plutôt une succession de tableaux. Toute une noce, y compris la mariée qui a une épingle dans le dos, marche, guidée par un beau-père pépiniériste chargé d'un pot de myrte, sur les talons du gendre qui poursuit lui-même avec acharnement, dans tout Paris, un chapeau de paille d'Italie d'où dépend la conservation de ses jours. La phrase est absurde, tant mieux ! Elle n'en représente que plus fidèlement cette grotesque procession qui défile sans cesse au milieu des incidents les plus extravagants et ne sort par une coulisse que pour rentrer par l'autre. Le public fut ravi ; il avait trouvé son idéal. C'était si bien un chef-d'œuvre que depuis on a refait vingt fois la même pièce, mais sans pouvoir égaler le modèle.

Tels étaient les spectacles auxquels le public, certain public du moins, était accoutumé. Il fallait, à des hommes las des calculs et des affaires de la journée, plus ardents encore au plaisir qu'au travail ou aux entreprises par lesquelles ils font violence à la fortune, quelque chose de libre, de saisissant, de nerveux, de contrasté, d'épicé, qu'on pût comprendre sans attention, suivre sans effort, où l'on s'amusât sans grande dépense d'intelligence. On leur donna *Orphée aux enfers*.

Après cette étude des spectateurs, M. Sarcey passe aux acteurs que je n'essayerai pas de peindre comme il l'a fait, mais dont les trois principaux semblaient créés pour faire valoir une pièce pareille. Ensuite viennent les auteurs, deux hommes d'esprit, dit-il, qui, ayant expliqué dans leur enfance Horace et Virgile, ont voulu se venger plus tard de l'ennui d'un pareil exercice et s'en sont vengés à la façon de Scarron. Ils ont eu le public pour collaborateur. La pièce s'est transformée sous ses yeux, avec ses applaudissements, presque par ses conseils, pendant les représentations. Il l'a faite à son image et l'a d'autant plus goûtée. La musique compléta le chef-d'œuvre.

On a dit que cette musique d'Offenbach était de la musique d'esprit. Ce n'est pas tout à fait juste. C'est à des œuvres bien plus françaises, à celles de Boieldieu, par exemple, que M. Sarcey voudrait réserver ce titre, et je regrette fort de ne pouvoir reproduire l'appréciation fine, ingénieuse, doucement émue et presque poétique qu'il a faite de la *Dame blanche*. Ces choses-là ne se reproduisent pas ; le sujet l'inspirait et lui a certainement fourni une des parties les plus heureuses de sa causerie. On voit qu'il n'est pas exclusif et que ses préférences ne sont pas pour *Orphée aux enfers*. Mais il rend justice pourtant à ce singulier compositeur dont le talent mêle si bien la mélodie allemande à la furie française. A une telle comédie il fallait une telle musique, et tout en même temps, compositeur, acteurs, auteurs, public, s'est trouvé à point pour concourir au succès.

M. Sarcey me paraît avoir le tort que lui-même, en passant, a reproché à M. Taine, celui de trop généraliser. Il a remarqué que, dans les grands courants d'idées et d'opinions, il y a des endroits tranquilles, des eaux mortes, quelquefois même des remous qui vont contre la direction générale du flot; et pourtant il semble, à l'entendre, que l'esprit français soit emporté tout entier par le mouvement dont il parle. Il y a bien des réserves à faire. N'y a-t-il que les Bouffes-Parisiens et le Palais-Royal ? Les pièces de M. Émile Augier, Dumas fils, Sardou, rentrent-elles dans le genre qu'il a défini et caractérisé? Les conversations de notre temps sont-elles toutes telles qu'il les a représentées ?

On souhaiterait aussi qu'en parlant de cette alliance de l'esprit et de l'imagination, il en donnât quelques exemples précis pour se faire mieux comprendre, car autrement ne pourrait-on trouver cette alliance-là dans l'esprit d'autrefois ? Quand madame Cornuel dit d'un sot, sur qui les années glis-

sent sans le changer, qu'il est salé dans sa bêtise, n'est-ce pas justement l'image qui donne du piquant à l'idée? Madame de Sévigné voudrait faire un bouillon des œuvres de Nicole pour les avaler sans effort et les digérer sans peine; Saint-Simon compare une personne qui avait des lèvres très-rouges sous un nez très-aquilin et très-long à un perroquet mangeant une cerise. Ne sont-ce pas des images? Et si l'on veut des récits où la verve satirique et railleuse se mêle à des inventions sérieusement bouffonnes, qu'on ouvre Cyrano de Bergerac et son *Voyage dans la lune*. Quant aux plaisanteries d'*Orphée aux enfers*, on trouverait presque toujours les pareilles dans Scarron. Il use des mêmes procédés pour travestir les dieux. Sans doute il se contente de remarquer que les tableaux du temple de Carthage n'étaient pas peints à l'huile, tandis qu'aux Bouffes l'appartement de Pluton est orné, si je ne me trompe, d'aquarelles et de photographies; mais écoutons le portrait de la nymphe que Junon promet à Éole en échange de ses services :

C'est la parfaite Dériopée,
Un vrai visage de poupée.
Au reste, on ne le peut nier,
Elle est nette comme un denier.
Sa bouche sent la violette
Et point du tout la ciboulette.

Elle entend et parle fort bien
L'espagnol et l'italien;
Le *Cid* du poëte Corneille,
Elle le récite à merveille,
Coud en linge en perfection,
Et sonne du psaltérion.

Sauf la naïveté du tour, que nous n'avons plus, et les détails, que nous remplaçons par d'autres, c'est le même artifice qui consiste à habiller la mythologie à la moderne. Seulement, du temps de Scarron, les divinités récitaient du Corneille; de notre temps, elles chanteront les airs de Thérésa. Elles étaient encore bien élevées; à présent elles ont l'air de partager leur existence entre l'olympe et le boulevard. Ce n'est pas le genre qui a changé, ce sont les mœurs.

Nombre d'années avant que Scarron eût donné au burlesque la vogue en France, Tassoni, dans « le Seau enlevé », la *Secchia rapita*, faisait une description de l'Olympe à la fois brillante et bouffonne. Quand Jupiter a fait sonner les cloches pour convoquer les dieux en assemblée, ils arrivent sur des montures richement harnachées et suivis de laquais aux livrées pompeuses. Apollon est sur son carrosse de campagne et porte au cou l'ordre de la Toison d'or. Minerve monte une haquenée d'Angleterre; elle a une plume de héron sur l'oreille, un cimeterre à la ceinture. Vénus ne marche qu'avec toute sa maison, sans oublier son cuisinier. Le vieux Saturne, tout catarrheux, s'avance dans une litière fermée, et, comme il a pris remède avant de venir en route, certain bassin se cache sous son siége. Mars porte des chausses à crevés comme les condottieri du temps. Latone, la bonne ménagère, vient excuser, en tricotant des bas, sa fille Diane que retient une lessive, et Silène, sommelier des dieux, reste à la porte de la salle pour mettre de l'eau dans le vin des laquais.

Mais pourquoi parler de Tassoni? On riait déjà des dieux avec Lucien; on en riait avec Plaute, on en riait avec Aristophane, et le bon Homère lui-même, si toutefois il est l'auteur de la *Batracho-myomachie*, prenait des libertés avec Jupiter.

Le genre n'est donc pas tout à fait nouveau; l'esprit l'est-il bien davantage? Il me semble difficile de reconnaître à celui qui nous amuse à présent des caractères communs et généraux. On n'en a jamais eu plus qu'aujourd'hui, et la preuve c'est qu'on en a jamais tant donné pour un ou deux sous; mais jamais aussi il n'a été plus varié. Chez l'un, c'est un feu nourri de vives plaisanteries qui éclatent dans le cours d'un récit preste, alerte, tout brillant de bonne humeur. On dirait un gamin malicieux qui court à travers la foule, jette autour de lui, à pleines mains, fusées et pétards, et rit de les voir partir au nez des gens. Cela petille, cela brille, cela éclaire. Un autre est froid, ironique, mordant: toujours impassible, il détache avec une rapidité formidable des coups de poing précis et meurtriers comme ceux d'un boxeur anglais. Pour attaquer plusieurs adversaires coup sur coup, il a fait du coq-à-l'âne une tactique, un art. Ses phrases sont liées on ne sait comment, mais toutes portent et laissent leur marque. Il aurait de l'*humour* s'il mettait, avec le même sérieux, plus de suite et de calme dans sa plaisanterie serrée; s'il y avait dans son attitude une roideur moins hautaine, et s'il daignait dissimuler la violence agressive de son ironie. J'en trouve un troisième, aimable, délicat, sans fiel, d'une gaieté ingénieuse, parfois un peu attendrie, parfois gracieusement maniérée : il a la touche vive et nerveuse d'un artiste, l'expression heureuse d'un causeur de bon ton. Les dames, avec lui, ont à peine besoin de se cacher derrière l'éventail, car il excelle à gazer, sans en rien laisser perdre, le décolleté d'une histoire, comme à donner aux sentiments les plus légitimes la saveur piquante et fraîche du plaisir défendu.

Ceux-là me sont tombés sous la main; j'en pourrais citer d'autres; je pourrais nommer des journaux, dont les uns, franchement gaulois, cachent une vigoureuse raison sous les facéties grasses d'un bouffon en délire, dont les autres présentent un mélange de raillerie, de sentiment artistique, d'imagination, de critique fine et subtile, d'élégance parisienne, de scepticisme mondain, de frivolité intelligente, de profondeur spirituelle, de goût exquis, de hardiesses effrayantes, de séduisante immoralité vraiment indéfinissable.

Mais il est temps de finir, et même je m'en aperçois un peu tard. C'en est assez, je pense, pour montrer que l'esprit de notre temps ne s'enferme pas dans une seule forme et n'obéit pas à une seule tendance. Il faut cependant convenir, avec M. Sarcey, que l'imagination y tient une plus grande place; mais je ne crois pas que le côté logique et littéraire ait beaucoup perdu. Ce changement tient sans doute à ce qu'autrefois le haut public, c'est-à-dire la cour, imposait son goût aux auteurs; aujourd'hui les hommes de lettres et les artistes, plus rapprochés qu'autrefois, tout en subissant l'influence du public, lui font davantage sentir la leur.

L. TERRIER.

Cercle agricole.

(Rue de Beaune, à Paris.)

26 avril. — M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER : *Étude sur la poesie au* XIXe *siecle. Auguste Brizeux.*

Association polytechnique

(Section de la Chapelle-Montmartre.)

Ces conférences ont été ouvertes, il y a quinze jours, par M. Ernest Morin, délégué du comité, qui a traité du *Moyen âge*. Elles ont lieu alternativement, à deux heures précises, dans la salle de la mairie, à Montmartre, ou dans la salle de la justice de paix, Grande Rue de la Chapelle, à l'ancienne mairie.

A la Chapelle :

18 avril. — M. le docteur Place : *Histoire géologique de la butte Montmartre.*

5 mai. — M. Saint-Edme : *Les progrès de la photographie.*

19 mai. — M. Bousquet : *La télégraphie.*

2 juin. — M. Favret : *Les fruiteries du Jura.*

23 juin. — M. Ern. Brehaut : *Les origines de la France.*

A Montmartre :

28 avril. — M. Louis Simonin : *L'histoire du fer.*

12 mai. — M. C. Flammarion : *Le soleil et la lumière.*

26 mai. — M. Ch. Gaumont : *Des instruments de précision.*

16 juin. — M. Édouard Hervé : *Le devoir.*

A propos d'une conférence que M. Ernest Morin vient de faire à Évreux sur *la Chevalerie*, on lit dans le *Courrier de l'Eure :*

« M. Morin s'est imposé la mission de conquérir le dernier vestige du vieux château de Philippe-Auguste où fut enfermée Jeanne Darc pendant son procès à Rouen. Il s'est fait le promoteur d'une pieuse croisade pour le rachat de ce débris sanctifié par le martyre de l'héroïque fille de Domremy. Seul, mais fort de cette autorité que donne une foi vive et convaincue, M. Morin a triomphé de tous les obstacles. Il avait, pour vaincre, l'appui du sentiment national, qui s'est réveillé à sa voix et a combattu pour lui. Aujourd'hui, la tour du vieux château est rachetée, et, sur l'emplacement où s'élevait le vieux donjon féodal, s'élèvera bientôt un monument consacré à la mémoire de la libératrice de la patrie.

» M. Morin avait été bien inspiré en choisissant *la Chevalerie* pour sujet de la conférence qu'il a faite dimanche à l'Amphithéâtre, devant un public nombreux et sympathique, et dont le succès est un lien de plus qui attache à notre cité le professeur du collége Chaptal, le chevalier de Jeanne Darc.

» Pendant une heure et demie, cette conférence a été écoutée avec un intérêt soutenu, au milieu de nombreuses marques d'approbation. »

Athénée

(17, rue Scribe, à huit heures et demie).

Mardi, 16 avril. — M. Bertin : *Le Bourgeois gentilhomme dans le théâtre contemporain : Perrichon, Péponnet, Poirier, Maréchal.* — M. Sarcey : *De l'imagination dans le théâtre actuel : la Vie parisienne, la Grande-duchesse de Gérolstein.*

Samedi, 20 avril. — M. Émile Deschanel : *La princesse Palatine.* — M. Ernest Hamel : *Des passions au théâtre et dans les livres* (suite).

Association pour l'encouragement des études grecques en France.

Article 1er. — L'Association est composée d'un nombre illimité de membres.

Art. 2. — La cotisation annuelle est fixée à *dix* francs.

Art. 3. — L'admission est prononcée par un Comité central ou par son Bureau, sur la présentation d'un membre de l'Association.

Art. 4. — Le Comité central est composé de quarante membres, dont dix peuvent être choisis hors de Paris. Il représente et dirige l'Association.

Art. 5. — L'Association a pour objet de favoriser la propagation des meilleures méthodes d'enseignement et la publication des livres les plus utiles pour la connaissance de la langue et de la littérature grecques.

Art. 6.—Elle secondera, par tous les moyens mis à sa disposition, le zèle des maîtres et des élèves qui se livrent à l'étude du grec. Elle décernera des médailles et des récompenses.

Art. 7. — Elle pourra proposer des sujets de prix.

Art. 8. — Elle entretiendra des rapports avec les hellénistes étrangers.

On peut remettre sa cotisation à tous les membres du Comité, dont voici la liste :

MM.

Bertrand, directeur de la *Revue archéologique ;*
Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ;
Bréal, professeur au Collége de France ;
Brunet de Presle, de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales ;
Daremberg, de la bibliothèque Mazarine ;
David (Jérôme), député au Corps législatif ;
Dehèque, de l'Institut ;
Deville, ancien membre de l'École d'Athènes ;
Didot (Firmin), membre du conseil municipal ;
Egger, professeur de littérature grecque à la Sorbonne ;
D'Eichthal ;
Gidel, professeur de rhétorique ;
Girard, maître de conférences à l'École normale ;
Goumy, directeur de la *Revue de l'instruction publique ;*
Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des belles lettres ;
Havet, professeur au Collége de France ;
Jourdain, de l'Institut, chef de division au ministère de l'instruction publique ;
Legouvé, de l'Académie française ;
Lévêque, de l'Institut, professeur au Collége de France ;
Longpérier (de), de l'Institut ;
Maury, de l'Institut, professeur au Collége de France ;
Miller, de l'Institut, bibliothécaire du Corps législatif ;
Perrot, ancien membre de l'École d'Athènes, professeur de rhétorique ;
Ravaisson, de l'Institut, inspecteur général de l'Université ;
Renan, de l'Institut ;
Renier, de l'Institut, bibliothécaire de la Sorbonne ;
Saint-Marc Girardin, de l'Académie française ;
Thurot, maître de conférences à l'École normale ;
Waddington, de l'Institut :
Wescher, ancien membre de l'École d'Athènes.

La souscription est ouverte également au Bureau de la *Revue des Cours littéraires et scientifiques.* — On peut envoyer, avec le nom et l'adresse des souscripteurs, le montant de sa cotisation par un bon sur la poste ou des timbres-poste.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE | NUMÉRO 21 | 20 AVRIL 1867

Paris, 19 avril 1867.

Nos lecteurs n'ont pas oublié la leçon de M. Beulé, intitulée le *Procès de la littérature d'Auguste*, que nous avons publié dans notre numéro du 30 mars dernier. D'un autre côté, les abonnés de la *Revue de l'instruction publique* ont lu récemment des lettres écrites par des professeurs qui demandaient la suppression des études grecques dans les lycées, ou des articles qui admettaient que ces études pouvaient être réduites et limitées à certaines classes.

Entre ces deux tendances opposées, entre la suppression du grec, qui ressemble fort à un retour vers la barbarie, et sa prédominance sur le latin, qui serait un progrès dont la France paraît peu capable aujourd'hui, il y a une corrélation qui n'est point fortuite. Évidemment l'affaiblissement des études classiques frappe tous les esprits : on s'en occupe, on s'en inquiète. Les esprits généreux veulent une alimentation plus substantielle, des remèdes efficaces, un effort vigoureux, ils agissent en médecins; les esprits défiants conseillent l'amputation du membre malade, ils sont expéditifs comme les chirurgiens.

En vérité, il faut admirer le besoin de nouveauté qui tourmente notre époque ; elle détruira ce qui existe, plutôt que de rester inactive. Nous sommes assez épris du commerce, de l'industrie, des sciences appliquées à nos besoins ou à nos jouissances, pour sacrifier cette belle littérature grecque qui a fait la Renaissance, qui a inspiré Racine et Fénelon, qui a provoqué l'essor remarquable du XIXe siècle dans les arts comme dans les lettres, depuis l'abbé Barthélemy et David, André Chénier et Chateaubriand jusqu'à Ingres et jusqu'à Cousin, traducteur de Platon. Heureusement, des hommes qui cultivent le beau et qui aiment leur pays se sont réunis pour défendre et surtout pour encourager les études grecques. Ils ont formé une association semblable aux associations anglaises du même genre, pensant que l'initiative privée peut venir en aide à l'action régulière de l'administration, et qu'il est bon, dans un pays constitutionnel, de ne pas rejeter sans cesse sur l'administration les soins, les soucis, les efforts, la responsabilité.

Cette association, dont nous avons publié la liste et les statuts dans notre dernier numéro, fait appel à tous ceux qui ont le culte des lettres, et qui croient que le génie grec est pour le génie français une source d'inspiration toujours vive, toujours féconde. Elle décernera des prix, excitera par des récompenses le zèle des maîtres et des élèves, provoquera la publication de livres utiles, de méthodes simples, mettra des sujets aux concours : avec très-peu d'argent elle pourra faire beaucoup de bien, parce que dans le monde intellectuel le plus puissant des stimulants, c'est l'honneur.

Dans les statuts de l'Association dominent les idées sensées, modestes, pratiques, qu'implique le désir d'encourager. Les noms qui composent le comité sont la meilleure garantie pour les souscripteurs ; ils forment, par leur réunion même, une force morale qui ne sera pas le moins significatif des encouragements. A ceux que nous avons déjà cités viennent de s'en ajouter d'autres non moins importants : MM. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française; Alexandre, de l'Institut; Dübner; Vincent, de l'Institut.

Rappelons que la cotisation annuelle est fixée à 10 francs, qu'on peut remettre à tous les membres du comité. On peut aussi souscrire aux bureaux de la *Revue des cours*. Les personnes qui habitent la province ou l'étranger peuvent adresser leur cotisation soit par un bon sur la poste, soit en timbres-poste.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. ÉMILE LEVASSEUR.

Les Expositions de l'industrie.

Cuvier, à l'aide de quelques fragments d'os, quelquefois même à l'aide d'une seule dent, est parvenu, en vertu de la loi d'analogie des formes entre elles et des formes avec les fonctions de la vie, à reconstruire des animaux antédiluviens, et il a créé ainsi cette belle science qu'on nomme l'anatomie comparée. L'histoire, messieurs, peut appliquer à l'étude des sociétés humaines la méthode de Cuvier. L'homme, dans son libre développement, imprime à tout ce qu'il touche le cachet de sa personnalité; dans l'architecture, dans les fêtes, dans

les lois, dans les institutions durables d'un peuple, on peut lire la vie et les mœurs de ce peuple et retrouver son génie dans ces différentes formes qui n'en sont que l'expression. La méthode n'est pas sans péril d'égarement, surtout quand il s'agit de traiter d'une civilisation détruite, dont il ne reste que quelques rares vestiges. Mais elle est la lumière même de l'histoire quand on parle de temps dont les faits sont parfaitement connus ; elle nous servira de guide dans cette conférence, et elle m'aidera à vous faire saisir deux points sur lesquels je veux appeler votre attention : en premier lieu, comment chacune des expositions de l'industrie est liée intimement avec les événements de la politique générale de notre pays, et en second lieu comment l'existence même des expositions est un des traits caractéristiques de notre temps.

Au XVIIe et au XVIIIe siècle, la France était la patrie des arts. Tous les peuples de l'Europe parlaient sa langue, étudiaient sa littérature, les souverains attiraient ses artistes, flattaient ses philosophes, et s'appliquaient à modeler leur cour sur la cour de Versailles. C'est à cette époque que la France institua ses expositions des beaux-arts. Le temps était propice. L'Italie, à l'époque de sa splendeur, avait donné quelques exemples. L'Académie de peinture et de sculpture les suivit deux fois au XVIIe siècle, et régulièrement depuis l'année 1737 (1).

La France eut le mérite d'avoir fondé cette institution, qui, dès son origine, se trouva marquée de deux traits distinctifs de notre nation, le goût des arts et le goût des concours. Le « salon » fut une des fêtes de la société polie du XVIIIe siècle; le souvenir en est resté vivant parmi nous, grâce aux pages si vives et si fines que Diderot écrivait au courant de la plume, et que la postérité a recueillies comme une de ses meilleures œuvres.

La Révolution éclata, et la tradition fut presque rompue : artistes et amateurs étaient dispersés. L'Académie fut supprimée et la nation entière était trop préoccupée des grands intérêts de la politique, des luttes de l'intérieur et des luttes de la frontière, pour songer beaucoup au culte des arts. Le salon s'ouvrit cependant une fois sous la Constituante et une fois sous la Convention. Lorsque les grands orages révolutionnaires furent dissipés, et que la seconde conquête de la Belgique eut déterminé quelques-uns de nos adversaires à déposer les armes, la France revint à ses goûts favoris ; les expositions de peinture et de sculpture, ouvertes à tous les artistes depuis l'abolition des priviléges, devinrent annuelles à partir de l'année 1795.

L'exemple ne tarda pas à inspirer à un ministre la pensée de convier l'industrie à des fêtes semblables, et de stimuler aussi par l'aiguillon de la publicité et de l'émulation le perfectionnement des fabriques.

Cette pensée, durant le demi-siècle qui s'était écoulé de 1737 à 1789, n'était venue à l'esprit d'aucun homme d'État, quoique beaucoup eussent été capables de la concevoir, et que plusieurs fussent certainement très-désireux de tout ce qui pouvait améliorer les arts industriels. Mais les temps n'étaient pas venus. Comment eût-on pu imaginer une exposition des produits de l'industrie à une époque où chaque communauté d'arts et métiers, possédant à titre exclusif une portion du domaine industriel, était jalouse de ne le communiquer à aucune autre communauté, où elle faisait opérer des saisies et intentait des procès dès qu'une rivale employait un outil ou fabriquait un produit dont elle croyait avoir, en totalité ou en partie, le monopole; à une époque où dans le sein même de la corporation, l'association de deux maîtres entre eux était interdite, où l'invention était découragée d'avance, non-seulement par l'absence de toute garantie pour l'invention individuelle, mais par les obstacles que l'on avait multipliés autour d'elle : articles des statuts, visites des jurés, amendes dont on punissait les contraventions aux usages du métier ; à une époque où, hors de la corporation, les règlements généraux traçaient minutieusement à la fabrication des étoffes la route dont elle ne pouvait s'écarter, et où les manufactures royales mettaient à cacher leur secret un soin aussi jaloux que les Espagnols et les Hollandais à écarter les marines étrangères de leurs colonies?

Diderot, cherchant à pousser vers les expositions les artistes qui, par crainte de la critique, se dérobaient parfois aux concours, écrivait en 1767 : « On ne saurait opposer trop de barrières à la paresse, et la censure publique est une des plus puissantes. » Au XVIIIe siècle, l'industrie, par son organisation défectueuse, était dans l'impossibilité de chercher dans la censure publique et dans la publicité un moyen d'amélioration et de succès.

Cette organisation, la Révolution l'avait détruite; elle avait fait l'industrie libre comme elle avait fait la terre libre, donnant à chacun le droit de travailler, et réservant à celui qui avait su améliorer son industrie le privilége légitime d'une jouissance temporaire par le brevet d'invention.

De ce jour les expositions de l'industrie étaient devenues possibles. François de Neufchâteau eut le mérite de réaliser l'idée, et son nom, qui est celui d'un homme de bien dévoué à son pays, mérite surtout à ce titre d'être conservé dans notre histoire.

Les circonstances semblaient favorables à cette œuvre de paix. La lutte terrible que la France avait soutenue durant cinq années contre l'Europe continentale était enfin terminée. L'éclatante campagne d'Italie avait forcé l'Autriche à signer au commencement de l'an VI (17 octobre 1797) le traité de Campo-Formio, et si la guerre maritime désolait encore nos côtes, le continent au moins avait déposé les armes. Ce fut précisément à la fin

(1) La première exposition avait eu lieu au Palais-Royal, en 1673. Une seconde eut lieu au Louvre, en 1699 ; une troisième en 1727. En 1737, le contrôleur général Orry ordonna qu'une exposition aurait lieu tous les ans, et que tous les membres de l'Académie, sans exception, pourraient y prendre part. En effet, il y eut depuis ce temps des expositions tous les ans jusqu'en 1747, et tous les deux ans depuis 1747.

de l'an VI que François de Neufchâteau, qui venait depuis quelques mois de prendre pour la seconde fois la direction du ministère de l'intérieur, convoqua les manufacturiers français.

Il le fit à la hâte. Dans le calendrier républicain, les cinq derniers jours de l'année étaient désignés sous le nom de jours complémentaires et réservés à des fêtes publiques. Neufchâteau décida que la fête de l'exposition ferait partie du programme, et lui-même vint présider à l'ouverture, le troisième jour complémentaire de l'an VI.

Le cortége était modeste : quelques tambours et quelques trompettes, deux pelotons d'infanterie, escortaient Fr. de Neufchâteau et les membres du jury. Dans un coin du Champ-de-Mars, une baraque de planches abritait les produits des cent dix exposants de Paris et des environs qui avaient eu le temps ou le bon vouloir de répondre à l'appel, très-précipité, il est vrai, du ministre. Le cortége en fit solennellement le tour, puis se dirigea vers le tertre qui occupait le milieu du Champ-de-Mars, et près duquel commençait à s'élever le temple de l'Industrie.

« Citoyens, dit le ministre, ils ne sont plus ces temps » malheureux où l'industrie enchaînée osait à peine pro- » duire le fruit de ses méditations et de ses recherches, » où des règlements désastreux, des entraves fiscales étouf- » faient les germes précieux du génie, où les arts devenus » en même temps les instruments et les victimes du des- » potisme lui aidaient à appesantir son joug sur tous les » citoyens, et ne parvenaient au succès que par la flatterie, » la corruption et les humiliations d'une honteuse servi- » tude. »

N'en croyez pas complétement François de Neufchâteau sur parole ; sous les républiques comme sous les monarchies, on est exposé à dénigrer le passé pour mieux glorifier le présent. Le passé n'était pas aussi sombre que le peignait le ministre du Directoire ; ce qui était vrai, c'est que l'industrie avait eu des chaînes, et que les chaînes étaient tombées. Aussi, ajoutait-il avec raison : « Le flambeau de la liberté a lui » ; et il continuait : « la République s'est assise sur des bases inébranlables (il le croyait du moins) : aussitôt l'industrie s'est élevée d'un vol rapide et la France a été couverte du résultat de ses efforts. » Couverte... la France ne l'était pas encore ; mais déjà commençait à se développer ce germe qui, grâce à la liberté et à la science, est devenu l'industrie moderne.

Bien faible germe alors ! L'exposition donnait une idée assez juste de son importance réelle : 110 exposants, dont les produits réunis auraient tenu fort à l'aise dans cette salle ! mais parmi les douze fabricants qui reçurent des médailles figuraient les noms, encore aujourd'hui populaires, de Didot, de Breguet, de Conté, de Conté surtout qui, un des premiers, appliqua méthodiquement et avec un rare bonheur la puissance de la science aux travaux industriels. L'alliance féconde de la science et de l'industrie, dégagées l'une et l'autre des préjugés et des obstacles de l'ancien régime, portait déjà ses premiers fruits : c'est aujourd'hui le caractère dominant de l'industrie. Fr. de Neufchateau fut un de ceux qui le comprirent dès cette époque :

« Les artistes auront enfin une occasion éclatante de » se faire connaître et l'homme de mérite ne courra » plus le risque de mourir ignoré après quarante ans » de travaux..... Les savants, les hommes de lettres » viendront étudier eux-mêmes le progrès de nos arts ; » ils auront enfin une base pour asseoir la technologie » ou la théorie instructive des arts et des métiers. Cette » science était presque entièrement ignorée lorsque » l'*Encyclopédie* en traça la première ébauche. Ce sont » des écrivains français qui ont jeté les fondements de » cette étude intéressante. Il est réservé à la France d'en » réunir tout le système et d'en faire un objet d'en- » seignement public. »

A la France, en effet, messieurs, revient l'honneur d'avoir, par l'*Encyclopédie* et par les expositions, créé en quelque sorte la première théorie et largement contribué au progrès des arts industriels. Trop dédaigneux vis-à-vis des étrangers et souvent trop pleins de nous-mêmes quand il s'agit des beaux-arts et de la littérature, nous sommes souvent portés à nous faire trop modestes, quand nous comparons nos mérites industriels à ceux des autres nations. A chacun selon ses œuvres.

« La paix ! Ce mot chéri retentit dans tous les cœurs, » s'écriait le ministre qui sentait avec tous les assistants combien cette paix était nécessaire au progrès du travail, et par quels liens intimes l'une et l'autre sont unis dans les sociétés civilisées. Et pourtant l'acharnement de la lutte contre l'Angleterre était tel à cette époque qu'à ce cri de paix se mêlait aussitôt un cri de guerre. Fr. de Neufchateau saluait dans l'industrie renaissante une menace de ruine pour l'ennemi. Il avait cru, écrivait-il lui-même en rendant compte de cette fête, « se » hâter de poser la première pierre d'un édifice immense » que le temps seul peut achever, et qui s'embellira » chaque année par les efforts réunis du commerce et » de l'industrie.

» Lisez avec attention le catalogue et vous vous convain- » crez que l'industrie française, prise au dépourvu, a ho- » noré le génie national par des productions qui peuvent » exciter l'envie des étrangers ; vous verrez que cette ex- » position, conçue et exécutée à la hâte, incomplétement » organisée, est réellement une première campagne, une » campagne désastreuse pour l'industrie anglaise et glo- » rieuse pour la République. »

L'industrie anglaise ne s'aperçut pas même du coup qu'on croyait lui avoir porté. L'exposition de François de Neufchâteau avait fait si peu de sensation en France que deux jours après, le président du Directoire venant, sur le même tertre du Champ-de-Mars, rappeler dans un discours solennel les gloires de la République, ne prenait pas même la peine de la mentionner, et causé si peu

d'alarmes en Angleterre que tandis que les journaux de Londres instruisaient leurs lecteurs du succès obtenu au Salon en l'année 1798 par l'*Amour et Psyché* de Gérard, aucune feuille ne s'inquiéta des produits de nos manufactures.

D'ailleurs le premier souffle de paix qui avait fait éclore l'exposition de l'industrie fut de courte durée. La baraque du Champ-de-Mars était à peine démolie que la guerre recommençait sur le continent sans avoir jamais cessé sur mer, et le Directoire qui, malgré l'honnêteté et les sincères efforts de plusieurs de ses membres, n'était parvenu ni à régulariser ses finances, ni à donner la sécurité à l'intérieur, ni à assurer la paix ou à fixer la victoire à l'extérieur, sombrait pour faire place à un gouvernement nouveau.

Le Consulat fut plus heureux. Dès ses débuts, il inspira la confiance, les passions s'apaisèrent ou du moins cessèrent de soulever des orages publics; un concours nombreux d'hommes qui avaient servi dans les administrations de l'ancien régime ou qui s'étaient distingués pendant la Révolution s'empressa autour du jeune général entre les mains duquel étaient remises les destinées de la France; on s'empressait à le servir, à réorganiser sous ses ordres les diverses parties du gouvernement, à stimuler le commerce et la manufacture. Marengo et Hohenlinden déconcertèrent la seconde coalition, et la paix du continent fut rétablie pour la seconde fois par le traité de Lunéville. La seconde exposition eut lieu.

Le ministère de l'intérieur était occupé à cette époque par l'homme le mieux fait pour comprendre l'utilité de ces fêtes, par Chaptal, qui était lui-même à la fois un savant et un industriel et qui avait été membre du jury en 1798. Vingt-cinq jours après la signature du traité, il écrivit aux préfets.

Des portiques élevés par l'architecte Chalgrin dans la cour du Louvre et disposés de manière à concorder avec l'ensemble de l'édifice reçurent les produits des manufactures, et furent ouverts au public pendant les cinq jours complémentaires de l'an IX (septembre 1801). Le premier Consul y vint; il questionna, comme il aimait à le faire, les fabricants, les encouragea et leur annonça que son intention était de rendre ces expositions annuelles, non-seulement pour donner à l'industrie l'occasion de recueillir des suffrages, mais pour lui procurer des débouchés, et faire de ce concours une foire annuelle, dont le siége serait à Paris et que la France entière approvisionnerait.

En effet, une troisième exposition eut lieu durant les cinq jours complémentaires de l'an X (septembre 1802). Elle comptait 540 exposants et fut plus brillante que les précédentes. Les temps n'avaient jamais été jusque-là aussi favorables. Le traité d'Amiens était signé depuis plusieurs mois, et la paix régnait non-seulement sur le continent, mais sur la mer. La France applaudissait avec enthousiasme Bonaparte, à qui elle devait un bien si précieux, et les esprits disposés à tourner leur ardeur vers le travail allaient jouir enfin des bienfaits de la liberté civile. L'Angleterre elle-même admirait le jeune héros, et l'un de ses citoyens les plus influents, Fox, venait d'arriver à Paris. Chaptal le conduisit à l'exposition.

Fox regarda, apprécia, loua la France de l'élégance de certains produits, mais il remarqua, non sans malice, qu'on ne voyait aucun de ces objets d'un usage vulgaire, réunissant, comme en Angleterre, le bon marché et la confection. Chaptal le conduisit à l'étalage d'un coutelier de Thiers, lui fit voir des eustaches de trois sous que le fabricant n'avait pas même pris la peine de mettre en évidence. Fox fut ravi, remplit ses poches de ces petits couteaux, vit ensuite un horloger de Besançon qui livrait au prix de 13 francs des montres avec boîte d'argent, et avoua franchement qu'il venait de prendre de l'industrie française « une idée toute différente de celle qu'il avait eue jusqu'alors ». Fox avait raison : des industries de luxe peuvent fleurir dans un pays misérable, tandis que le développement et la perfection des industries communes prouvent le bien-être du peuple. La France, qui a sur les marchés étrangers la supériorité du bon goût et qui tient à la conserver, ne doit négliger ni les unes ni les autres.

La pensée qu'avait eue Bonaparte de faire des expositions une foire annuelle était ingénieuse, sans doute; mais l'application, déjà difficile en 1802, n'aurait pas tardé à devenir, avec le progrès même de l'industrie, tout à fait impossible. La politique ne permit pas au temps de révéler ces difficultés. Dès le mois de mars 1803, le traité d'Amiens était déchiré, les communications maritimes étaient de nouveau interrompues, et le souffle de la guerre, agitant de nouveau les esprits, intimidait ou commençait à détourner de ses voies naturelles le génie des pacifiques entreprises. « Ces deux expositions, disait le *Moniteur* du 30 avril 1803, ont produit » tout l'effet qu'on en attendait... Mais le ministre de l'intérieur ne pense pas qu'il soit avantageux de trop rapprocher ni de multiplier ces concours. » Et le Consulat ne les revit plus.

La troisième coalition venait d'être vaincue à Austerlitz. La victoire, fidèle à Napoléon, avait couronné l'Empire un an, jour pour jour, après que le Pape était venu lui-même de Rome le consacrer dans Notre-Dame. Le traité de Presbourg était signé; la paix régnait encore une fois sur le continent, où Napoléon dictait en maître sa volonté à la Prusse comme à l'Autriche. L'avenir était radieux; un seul nuage faisait tache à l'horizon : la guerre contre les Anglais et le souvenir de Trafalgar. Puisqu'il fallait renoncer à écraser dans leur île ces insulaires, l'Empereur voulut du moins les défier, en leur montrant, à côté des gloires de la guerre, les gloires de notre industrie, et il donna des ordres pour qu'une exposition fît « partie des fêtes consacrées à célébrer les triomphes des armées françaises ». Le traité de Campo-

Formio avait été suivi de la première exposition; celui de Lunéville de la seconde; celui d'Amiens de la troisième; la quatrième suivait Presbourg. L'idée des expositions était étroitement liée à l'idée de la paix.

Les deux expositions du Consulat avaient eu lieu dans la cour du Louvre; celle de 1806, mêlée aux pompes militaires, fut placée sur l'esplanade des Invalides. De longs portiques avaient été construits à cet effet; 1422 exposants y apportèrent leurs produits. Les fêtes précédentes étaient éclipsées autant par l'éclat que par le nombre des richesses étalées (1). L'industrie était florissante, et Napoléon pouvait, dans l'exposé de la situation de l'empire, laisser échapper ce cri d'orgueil: « Le moment de la prospérité est venu; qui oserait en » fixer les limites? »

Hélas! ces limites, l'Empire les avait à peu près atteintes. L'activité industrielle se maintint jusqu'en 1811, mais contrariée par la lutte incessante des mers et par les luttes sans cesse renaissantes du continent. Elle devint elle-même une arme de guerre. Depuis que le décret de Berlin eut mis les îles britanniques en état de blocus, la pensée dominante de l'Empereur fut de chasser par tous les moyens possibles des marchés européens les marchandises que l'Angleterre fabriquait et les denrées que sa marine apportait des régions tropicales. Il provoqua les inventions et stimula l'industrie à confectionner elle-même les unes ou à remplacer les autres par des produits indigènes, et si de cet effort on eut quelques grands résultats, il y eut en somme, dans cette direction factice, beaucoup de travail ou perdu ou mal employé. Tel est le sort, en matière d'économie industrielle, de toutes les lois qui prétendent bouleverser l'ordre naturel des choses. Malgré les rigueurs du blocus, les marchandises et les denrées passaient encore des ports de Londres dans les ports du continent. Napoléon institua les cours prévotales, ordonna de saisir partout et de brûler impitoyablement tous les produits suspects d'avoir été introduits en fraude. De pareilles conditions ne sont pas celles dans lesquelles se plaît le travail industriel; une crise violente éclata en 1811; elle durait encore au moment où le sol français était envahi, et où l'Empire, malheureusement entraîné par les conséquences du blocus continental à prendre dans ses mains les destinées de l'Europe presque tout entière et à courir de guerre en guerre pour chasser de toutes parts les produits anglais, succombait sous l'énormité du fardeau.

La Restauration avait succédé à l'Empire; elle se montrait au début très-défiante à l'égard des institutions que lui léguaient la Révolution et le régime impérial, mais très-sincèrement amie de la paix, qui était la condition même de son existence. Cependant elle n'eut pas le bonheur d'en jouir durant ses premières années. La France avait été deux fois inondée par des armées coalisées; la seconde fois surtout, elle avait été cruellement et longtemps foulée, et, depuis le traité du 20 novembre 1815 qui avait mis fin au pillage de ses campagnes, ses forteresses étaient occupées par 150000 hommes de troupes étrangères qu'elle entretenait à ses frais: ce n'était pas un état de paix. Un grand citoyen, le duc de Richelieu, eut l'honneur de nous délivrer de ce fardeau et de cette honte; il obtint des puissances étrangères la signature du traité du 9 octobre 1818, qui débarrassait la France deux ans avant le terme des cinq années fixées par le traité de 1815.

Trois mois après, le duc de Richelieu quittait le ministère et cédait la place au comte Decazes. Le comte Decazes était à la fois sincèrement royaliste et sincèrement désireux de conserver à la société française les principes et les formes administratives qu'elle s'était données depuis 1789. Il accueillait avec une égale bienveillance ceux qui venaient « au roi par la charte ou à la charte par le roi », et il n'avait aucune répugnance à emprunter aux souvenirs de l'Empire les institutions qu'il croyait utiles à la France. Il leur emprunta les expositions, chargea de l'organisation Costaz, qui avait déjà présidé à celle de 1806, et par une analogie dont il ne se douta peut-être pas lui-même, il rendit l'ordonnance à ce sujet à la suite du traité du 9 octobre 1818, comme le Consulat l'avait fait à la suite du traité de Lunéville, et l'Empire à la suite du traité de Presbourg.

Le comte Decazes voulut, comme le Consulat, en assurer d'avance le retour périodique, et il annonça que les expositions seraient dorénavant quadriennales (ordonnance du 13 janvier 1819). C'est ainsi qu'à l'exposition de 1819 succédèrent régulièrement celles de 1823 et de 1827. Elles eurent des fortunes diverses. La première fut favorablement accueillie: 1662 exposants y prirent part. Mais, quelque pacifique que fût la Restauration, elle ne parvint cependant pas à traverser quinze années sans tirer l'épée. En 1823, notre armée avait franchi les Pyrénées et travaillait à détruire en Espagne le gouvernement constitutionnel. Le commerce était alarmé; l'industrie trouvait trop fréquent encore le retour des concours, et l'exposition de 1823 fournit l'exemple unique jusqu'ici d'une solennité de ce genre inférieure à sa devancière. Celle de 1827 se heurta contre un autre obstacle: elle s'ouvrait au moment où une grande crise commerciale venait d'éclater, les manufactures, qui se trouvaient tout à coup frappées et qui demeurèrent languissantes jusqu'à l'époque de la révolution de juillet, se prêtaient mal aux pompes de la fête (1).

Non moins que la Restauration, le gouvernement de Louis-Philippe aimait la paix et en appréciait les bienfaits; il s'appuyait principalement sur la bourgeoisie et sur l'industrie: il devait par conséquent se montrer favorable à ces fêtes. Mais la révolution de juillet, en ren-

(1) En 1798, il y avait eu 110 exposants; en 1801, 229; en 1802, 540; en 1806, 1422.

(1) En 1819, il y eut 1662 exposants; en 1823, 1648; en 1827, 1795.

versant un trône, avait profondément agité les esprits en France et en Europe; dans diverses contrées, des révolutions avaient éclaté au bruit de la nôtre, et dans notre propre pays les partis, écartés du pouvoir par l'avénement du nouveau roi, avaient plusieurs fois protesté les armes à la main; ce ne fut guère qu'après la défaite de l'insurrection de juin 1832 et la prise de la citadelle d'Anvers au mois de décembre de la même année que le trône parut absolument assis, et que le travail commença à reprendre son essor en entrevoyant l'espérance du calme. Toutefois ce ne fut que dans le courant de l'année 1833 que l'on put constater une sérieuse reprise du mouvement industriel et commercial. M. Thiers était ministre du commerce; favorable à tout ce qui pouvait faciliter, développer, stimuler l'industrie, il reprit l'idée que M. le comte Decazes avait eu en 1819, et rendit au mois d'octobre de l'année 1833 une ordonnance par laquelle la première exposition du règne de Louis-Philippe devait avoir lieu en 1834. Lui aussi, il réglait le retour périodique de ces fêtes, qu'il rendait quinquennales. A mesure que les expositions devenaient plus importantes, il était sage, en effet, de mettre entre elles, dans l'intérêt même des exposants, un plus long intervalle.

La première exposition sous le règne de Louis-Philippe eut donc lieu en 1834, la seconde en 1839, et la troisième en 1844. Elles furent brillantes. La dernière compta près de quatre mille exposants; le nombre avait doublé, et au delà, depuis 1827 (1).

Durant cette période, la grande industrie s'était transformée : la machine avait pris possession de la manufacture. Cette révolution commençait à poindre dès le temps de l'Empire et même quelque peu sous le règne de Louis XVI. Elle avait fait sentir dans le cours de la Restauration ses premiers effets économiques sur les produits et sur les producteurs; elle s'accomplissait rapidement sous le règne de Louis-Philippe et armait successivement nos fabriques de moteurs à vapeur et d'outils perfectionnés qui, par leur puissance, leur rapidité ou leur délicatesse, centuplaient la force et l'adresse de l'ouvrier. Elle représentait une des formes de l'alliance de la science avec l'industrie, et elle aurait dû être saluée comme un instrument de civilisation, fruit de la liberté et du progrès des lumières.

Mais elle froissait des intérêts nombreux; comme toutes les révolutions sociales, bonnes ou mauvaises, elle déplaçait des existences et des fortunes; dans la classe ouvrière, qui voyait les vieux procédés ne donner que des profits amoindris par la concurrence des procédés nouveaux, beaucoup gémissaient ou s'indignaient, et certains économistes, comprenant mal le sens d'une révolution qui n'est qu'un triomphe de l'intelligence sur la matière, se faisaient imprudemment l'écho de ces plaintes. Sismondi avait donné le signal à l'époque de la Restauration, : il avait cru plaider la cause de l'humanité en protestant contre l'invasion du travail automatique, qui prenait la place des bras de l'homme et qui paraissait enlever à l'homme sa subsistance avec son emploi et son salaire. Tant il est difficile même aux plus clairvoyants et aux mieux intentionnés de saisir les conséquences dernières et véritables d'une révolution, au milieu du désordre apparent qu'elle occasionne tout d'abord!

Quarante ans se sont écoulés, messieurs, depuis le temps où écrivait Sismondi. Les machines que l'on commençait à construire de son vivant sont au rebut aujourd'hui, remplacées par des machines plus puissantes. Il n'est, pour ainsi dire, pas une seule usine qui n'ait son moteur à eau ou à vapeur, pas un seul petit atelier qui n'ait ses outils perfectionnés par la science moderne. Pour les seules machines à vapeur, l'administration française en recensait, en 1830, 625 donnant 10 000 chevaux de force, et, en 1863, 22 516 donnant 617 890 chevaux, c'est-à-dire faisant le travail de 13 millions d'hommes de peine. Et cependant la demande de travail et le nombre des bras employés sont aujourd'hui beaucoup plus considérables qu'ils ne l'étaient sous la Restauration. Pourquoi? Rien de plus facile à expliquer. Parce que la consommation s'accroissant avec la richesse, on a besoin de fabriquer d'autant plus de produits qu'on les obtient plus facilement. Mais sous la Restauration l'expérience n'avait pas encore démontré avec une pleine évidence cette loi d'harmonie.

Le jury de 1844 avait exprimé le désir de voir les produits étrangers admis à côté des produits de la France. Mais l'exposition de 1844 fut la dernière du règne de Louis-Philippe, et au moment où la quatrième exposition aurait dû avoir lieu, la France était depuis un an constituée en république. La révolution de février avait amené au pouvoir des hommes nouveaux; plusieurs d'entre eux avaient combattu comme publicistes le système douanier qui régissait la France et qui repoussait systématiquement, sur un grand nombre de points, la concurrence étrangère au profit des fabriques françaises. Au système prohibitif ou protecteur ils désiraient substituer un régime libéral qui, facilitant les relations entre la France et les autres pays industriels, multipliât nos échanges par l'extension de nos débouchés, stimulât nos manufactures en les mettant en présence des industries les plus perfectionnées et tournât au profit général de la consommation par le bon marché. M. Buffet, alors ministre du commerce, était un de ces hommes : en convoquant les industriels français pour l'exposition de 1849, il eut la pensée d'agrandir l'institution et d'en faire une exposition universelle.

« J'ai pensé », disait-il dans sa circulaire aux chambres de commerce, « qu'il y aurait intérêt pour le pays » tout entier à connaître le degré de progrès et de perfec- » tionnement auquel sont parvenus les produits étrangers » avec lesquels les nôtres se trouvent sans cesse en con- » currence sur les marchés extérieurs.

(1) En 1834, 2447 exposants; en 1839, 3381; en 1844, 3963.

» Dans le rapprochement et la comparaison que chacun pourrait faire des résultats aujourd'hui obtenus en agriculture et en industrie, soit en France soit au dehors, il y aurait d'utiles renseignements à retirer et surtout un principe d'émulation qui tournerait au profit du pays. »

Le ministre, messieurs, disait vrai; mais les nombreux intérêts qu'effrayait la comparaison et qui redoutaient la concurrence s'alarmèrent, réclamèrent, et le ministre dut reculer devant l'obstacle. L'exposition de 1849 fut encore exclusivement française.

Mais l'idée ne fut pas perdue; les Anglais la recueillirent. Eh! messieurs, puisque la France l'avait laissé échapper, il était naturel que l'Angleterre s'en emparât. C'était à elle qu'il appartenait le mieux de donner l'exemple, car sur ce point elle était plus avancée que nous. En matière d'industrie et de commerce, elle était à la tête des nations; en matière de douanes, après avoir eu longtemps des tarifs aussi restrictifs que ceux d'aucun autre État, après avoir vécu sous le régime de l'acte de navigation de Cromwell et des lois-céréales de 1815, elle avait commencé à rompre avec la tradition sous le ministère d'Huskisson; elle venait de faire un pas plus décisif avec Richard Cobden et Robert Peel, en se débarrassant de ses lois-céréales. A partir du mois de février 1849, les grains étrangers avaient été admis en concurrence avec les blés indigènes, et la barrière qui était la dernière forteresse de la protection une fois tombée, la Grande-Bretagne avait résolûment accepté le libre échange et ses conséquences. Elle devait donc plus que toute autre nation être disposée à appeler la concurrence.

La Société des arts et le prince Albert, son président, prirent l'initiative, et dès le commencement de l'année 1850, le projet, accueilli avec faveur, fut placé sous le patronage d'une commission royale. Le 1er mai de l'année suivante, s'ouvraient au public les portes du palais de Cristal, élevé dans Hyde-Park. Quarante nations, comptant en tout 17 000 exposants, y étalaient les produits de leur sol et de leurs ateliers.

C'était un fait considérable dans l'histoire de l'industrie, et l'on peut ajouter, sans crainte d'exagérer, dans l'histoire de la civilisation. Pour la première fois, les États, dont la guerre et la diplomatie avaient été jusque-là les seules occasions de s'unir, s'assemblaient dans un concours tout pacifique. Le monde entier montrait à tous les yeux rassemblés dans un vaste bazar la multiplicité de ses richesses. Le marchand y apprenait à choisir ses marchandises; le manufacturier à améliorer son outillage et ses produits. Ce spectacle, qui devait nécessairement attirer la foule des intéressés, était une grande école de perfectionnement; l'industrie de la seconde moitié du XIXe siècle doit s'y tremper et y revêtir ce double caractère qui, malgré de fâcheuses prédictions, la distinguera certainement dans l'avenir: la diversité des produits naturels selon les climats, et la similitude de plus en plus grande des produits manufacturés selon le degré d'avancement des nations.

A ce titre, l'exposition universelle venait à son heure: elle naissait contemporaine des chemins de fer et de la télégraphie privée. Mais elle était incompatible avec les prohibitions et l'isolement des marchés et fournissait de nouveaux arguments contre leur maintien.

La France ne tarda pas à suivre l'exemple qu'elle n'avait pas su donner.

La France était régie par la constitution de 1852. Le Prince-président, très-désireux de développer l'esprit d'entreprise et d'activité industrielles, avait décrété, dans le courant de l'année 1852, qu'une exposition aurait lieu en 1855. Trois mois après le rétablissement de l'Empire, un second décret (8 mars 1853) décidait que cette exposition serait universelle. Le gouvernement était jaloux de ne pas le céder à l'Angleterre et les craintes des manufacturiers exerçaient sur ses déterminations moins d'empire qu'elles ne l'avaient fait sous les gouvernements précédents.

En effet, l'exposition de Paris, en 1855, fut universelle comme l'avait été celle de Londres, et plus brillante encore que sa devancière. L'industrie y comptait 21 779 exposants, dont il fut impossible de faire tenir les produits dans le palais, déjà trop étroit, que l'on venait de construire; de longues annexes, élevées à la hâte, se prolongèrent sur le cours la Reine, et un palais particulier reçut les produits des beaux-arts. Car, si la France n'avait pas le mérite d'instituer la première exposition universelle, elle voulait du moins mettre à la seconde son cachet particulier; elle faisait une place à la peinture et à la sculpture. Il était naturel que la nation qui brillait par les arts et qui avait créé les « salons» dès le XVIIIe siècle, introduisît les arts dans ces grands concours internationaux.

Au moment où les produits étrangers, appelés à concourir, arrivaient en France, une grande question se posait : « Ces produits sont, pour la plupart, ou prohibés à la frontière ou soumis à des droits énormes. Entreront-ils malgré la prohibition, payeront-ils les taxes, seront-ils condamnés à sortir après être entrés?

L'hospitalité ainsi exercée n'eût pas été de nature à les attirer. D'ailleurs on voulait tenter une expérience. Le prince Napoléon, qui présidait la commission impériale, fit décider que les produits étrangers admis à l'exposition pourraient être vendus moyennant un droit de 20 pour 100 de leur valeur ou de 22 pour 100 y compris le décime de guerre. C'était un droit relativement très-modéré.

Le décret fut exécuté; la vente fut permise, et l'on fut étonné de voir que, sur un total de 22 millions de marchandises étrangères que la France avait reçues, et qui durant plusieurs mois avaient été étalées sous les yeux d'un public si nombreux, deux millions et demi seulement eussent trouvé des acheteurs. Eh quoi! ces produits étrangers n'étaient donc pas si redoutables pour

l'industrie française, puisque, lorsqu'ils se trouvaient pour la première fois en concurrence avec elle, les acheteurs mettaient si peu d'empressement à se les procurer! Il était évident que l'industrie française se montrait trop modeste ou trop timide, et qu'elle ne redoutait tant ses rivaux que parce que l'éloignement et l'absence de concurrence lui faisaient trop préjuger de leurs forces. *Major e longinquo reverentia.* On pouvait en conclure que le temps était venu de donner plus de liberté au commerce. Le prince Napoléon le constatait dans son rapport :

« Les expositions universelles sont une nécessité de » notre temps. Sans porter atteinte aux nationalités, élé- » ments essentiels de l'organisation humaine, elles forti- » fient les généreuses influences qui convient les peuples » à l'harmonie des sentiments et des intérêts. L'observa- » tion qui m'a frappé tout d'abord, c'est que de ces grands » concours jaillit une fois de plus la preuve que les so- » ciétés modernes doivent marcher vers la liberté....

» Les législations douanières doivent subir, et elles » subissent déjà de grandes modifications sous l'influence » des expositions universelles... »

Le gouvernement, désireux de développer « les relations internationales qui préparent le progrès de la civilisation », avait en effet présenté au Corps législatif « un projet levant toutes les prohibitions ». Pour la première fois peut-être, il avait rencontré une résistance qui l'avait d'autant plus étonné qu'elle était plus rare et qu'elle cherchait à prendre son point d'appui hors de l'assemblée, dans l'agitation des villes manufacturières. Il fut très-étonné d'une opposition à laquelle il n'avait pas été jusque-là accoutumé, et il retira le projet, en annonçant qu'une nouvelle loi était mise à l'étude et que la levée des prohibitions n'aurait lieu qu'à partir du 1er juillet 1861. « L'industrie française, prévenue des in- » tentions bien arrêtées du gouvernement, ajoutait le *Mo-* » *niteur*, aura tout le temps nécessaire pour se préparer à » un nouveau régime commercial. » (*Moniteur* du 17 octobre 1856.)

La cinquième année n'était pas tout à fait révolue lorsque tout à coup, — nous sommes ici dans les événement d'hier, — parut dans le *Moniteur* du 15 janvier 1860 la mémorable lettre que quelques jours auparavant l'Empereur avait écrite à son ministre des finances. Il annonçait que la France allait changer son système douanier, abolir les prohibitions et contracter des traités de commerce avec les peuples étrangers.

Cette résolution se liait sans doute à l'ensemble de la politique économique du gouvernement. Elle avait de plus un lien particulier et évident avec la première exposition universelle de Paris, dont elle était en quelque sorte une suite, comme la première exposition de Londres avait été une suite de la réforme de Robert Peel.

Quelques jours après la publication de la lettre impériale, le traité avec l'Angleterre, secrètement élaboré depuis plusieurs mois, était signé, et la France entrait à son tour dans la voie du libre échange. L'Angleterre ne tarda pas à célébrer cette union commerciale; elle prépara sa seconde exposition, qu'elle ouvrit en 1862, dans le vaste, mais lourd et disgracieux palais de Kensington. Cette exposition dépassait les deux précédentes par l'importance et par le nombre des richesses qui y étaient accumulées. Le monde entier y était convié, et cette fois l'Angleterre, qui entretient de fréquentes relations avec les peuples les plus reculés du globe, les avait attirés à sa fête. A côté des produits du vieux monde figuraient ceux des jeunes colonies anglaises, et l'on voyait avec surprise des produits analogues à ceux de nos savantes industries, créés sur les côtes de l'Australie aussi bien que sur les côtes de la Manche, qu'avaient envoyés des villes bâties en des contrées naguère sauvages, et des États civilisés dont les noms même étaient à peine parvenus en Europe. C'était sans contredit un des aspects les plus pittoresques de l'exposition de 1862. C'est aussi un des traits les plus remarquables de notre temps. Le génie de l'Occident a traversé les mers; il a pris possession de l'Amérique, de divers points de l'Afrique; il prend possession de l'Australie; de toutes parts il étend son empire et il porte la civilisation. Il semble que l'homme prenne plus complétement possession de la terre, et qu'il sente mieux que cette terre est son domaine.

Celle de 1867 portera aussi son cachet particulier. Je n'ai pas l'intention de pénétrer avant l'heure dans cet immense Panthéon de l'archéologie, de l'art, de la science et de l'industrie, où sont rassemblées tant de choses diverses et parfois étonnées de se trouver ensemble. Je n'appelle votre attention que sur un point. La sollicitude pour le sort des classes inférieures est, on peut le dire, un sentiment tout moderne. Les siècles antérieurs n'avaient sans doute pas été insensibles aux souffrances des petits, et la religion avait prêché et pratiqué la charité depuis les premiers jours du christianisme; mais jamais les États et les particuliers ne s'étaient appliqués d'une manière aussi générale et aussi méthodique à améliorer la condition des masses par l'instruction, par la prévoyance, par toutes les ressources que l'étude récente de ces questions suggère au désir du bien. En France en particulier, cette sollicitude s'est d'autant plus déployée que notre organisation politique, en donnant à tous le suffrage, en a fait une nécessité plus pressante. Eh bien! à Londres, en 1862, la commission anglaise avait fait une place aux livres et au matériel de l'enseignement populaire à côté des produits de l'art et de l'industrie; le prince qui présidait la commission française avait appelé de Paris, aux frais du budget, des ouvriers délégués par leurs camarades des diverses industries, afin que ces ouvriers pussent voir et s'intruire, et les rapports qu'ils ont publiés à leur retour ont été, pour ainsi dire, le point de départ du mouvement coopératif de 1863. En 1867, la commission française n'a pas voulu demeurer en arrière: elle a élargi

la place faite au matériel et aux méthodes de l'enseignement; elle y a ajouté les bibliothèques populaires; elle a consacré cinq classes spéciales aux vêtements à bon marché, aux costumes populaires, aux maisons d'ouvriers, aux travaux exécutés par des ouvriers chefs de métier, à leurs procédés de travail. Plusieurs de ces classes risquent sans doute de faire double emploi avec les classes de l'industrie proprement dite, et sont exposées à comprendre trop ou trop peu. Elles n'en sont pas moins le cachet de l'exposition présente, et le trait caractéristique qui la lie à l'histoire de son temps.

Ces fêtes sont celles de la paix, nous l'avons constaté. Le travail aime la paix; c'est dans cette atmosphère de sécurité qu'il se développe. Et pourtant, quoique le travail soit honoré et que son progrès soit un des faits considérables de notre siècle, que de fois, dans le cours des soixante-dix dernières années, cette paix n'a-t-elle pas été troublée, et l'industrie, sur le point de prendre un plus vaste essor, n'a-t-elle pas dû replier ses ailes! Même à nos plus récentes expositions, la guerre avait envié une partie de leur éclat. En 1855, pendant que le monde venait étaler ses richesses à Paris, le canon grondait devant les murs de Sébastopol, et la Russie était absente du concours. En 1862, pendant qu'à Londres on admirait les brillants étalages des colonies anglaises, on remarquait à peine dans un coin quelques produits des États-Unis. C'est qu'en réalité les États-Unis étaient absents : la guerre de l'esclavage dévorait alors ses hommes et ses richesses. Aujourd'hui l'Europe est en paix : cependant, quelque optimiste qu'on puisse être, il est impossible de croire que l'exposition de 1867 s'ouvre dans un ciel sans nuages.

C'est que les passions et les intérêts des sociétés humaines sont complexes. Cependant, à considérer les choses sans partialité, on reconnaît aisément que l'industrie, qui accroît la richesse, et le commerce, qui lie les nations, sans empêcher les guerres, y apportent un sérieux obstacle, et que dans la balance des intérêts ceux du travail pèsent aujourd'hui d'un poids plus grand qu'aux siècles passés. L'humanité n'est pas parfaite, et la guerre elle-même peut être légitime. C'est néanmoins un progrès de la civilisation que d'avoir rendu les hommes tellement solidaires que ceux même dont le sol n'est pas foulé et dont le sang n'est pas répandu en souffrent, ne sont pas par conséquent disposés à la laisser s'engager volontiers sans de graves motifs, et, quand elle est engagée, ont hâte de la voir se terminer.

Si, au XVIIe siècle, une exposition universelle avait été possible, à une époque où les nations prenaient un soin jaloux de leur industrie et s'enfermaient derrière une triple barrière de règlements, de prohibitions et de tarifs, un seul des secteurs de la grande ellipse du Champ-de-Mars eût suffi pour contenir les richesses industrielles du monde entier, et l'on se serait promené comme dans un désert sous les voûtes concentriques de ce palais de fer, où se pressent cette année tant de richesses amoncelées. Le spectacle eût été tout autre que de nos jours; chaque nation aurait eu sa physionomie particulière qui l'eût fait reconnaître de prime abord. La France aurait brillé entre toutes par la variété de ses produits; à côté des vins, des céréales et des laines, elle aurait montré ses tissus, toiles, draps et soieries, dont Colbert s'était appliqué à accroître la production et avait prétendu fixer la qualité; elle aurait montré sa bonneterie, ses dentelles, ses tapisseries des Gobelins, ses modes peut-être, car elle commençait à donner le ton en Europe, et les souverains étrangers, les yeux fixés sur le grand roi, cherchaient à imiter dans leurs palais les splendeurs de Versailles. Mais combien les caprices de la mode eux-mêmes étaient-ils contenus par l'impuissance de l'industrie! Les procédés de fabrication étaient partout les mêmes; la composition des trames et des chaînes invariablement déterminée, imposée même sous des peines sévères; le choix des dessins limité, comme le nombre des marches que comportait l'ancien métier.

L'Angleterre aurait eu un rôle plus modeste qu'aujourd'hui : elle connaissait la houille et fabriquait le fer, mais ces deux éléments de production n'étaient que d'une utilité secondaire tant que la vapeur n'avait pas révélé leur puissance; son étain et ses laines fines, dont elle prohibait l'exportation, faisaient alors sa gloire; sa bonneterie, sa dentelle, sa quincaillerie et ses lainages ne venaient qu'en seconde ligne.

La Hollande était ce qu'est aujourd'hui l'Angleterre, le grand entrepôt des produits du monde entier; on l'aurait facilement reconnue à ses épices, qui l'enrichissaient beaucoup plus que ses manufactures de draps et de toiles.

On aurait reconnu également la Flandre à ses lins; le Portugal, à ses vins et à ses laines, que l'Angleterre attirait déjà sur ses marchés; l'Espagne dégénérée, à ses belles laines et aux produits du Mexique et du Pérou; Venise, à ses glaces et à ses dentelles; l'Italie, à ses riches étoffes d'or et de velours; l'Allemagne, aux armes de luxe, à la chaudronnerie d'Aix-la-Chapelle, aux fers de Cologne, à la bijouterie d'Augsbourg, à la quincaillerie et aux joujoux de Nuremberg.

Mais dans l'Allemagne même, l'activité industrielle ne s'était développée que sur un petit nombre de points; au delà de l'Elbe commençaient les régions purement agricoles, dans lesquelles, à l'exception des verres de Bohême et des toiles de Silésie, on aurait vainement cherché, avant la révocation de l'édit de Nantes, d'autres industries que celles qui sont indispensables aux besoins journaliers de la vie la plus rustique et qui se trouvent à toutes les époques, chez toutes les nations, dès qu'elles ont renoncé à la vie nomade.

Un voyageur qui traversait alors l'Europe était frappé de la différence des costumes, des mœurs, des habitudes, chaque fois qu'il franchissait une frontière, ou même qu'il passait d'une province dans une autre : une exposition des produits industriels aurait alors présenté les

différences et aurait eu pour l'artiste le charme d'une vaste collection de tableaux de genre.

Quand on visitait l'exposition de 1862, le spectacle n'était pas aussi varié. Les ressemblances l'emportaient alors de beaucoup sur les différences, et, en 1867, si l'on arrive à séduire par la diversité, on le devra à un effort archéologique bien plus qu'à la production industrielle proprement dite. Grâce aux souvenirs évoqués de l'Italie ancienne, de l'Égypte et même des temps antédiluviens, on aura la diversité dans le jardin; mais l'uniformité dominera dans les grandes ellipses concentriques qui renferment les produits analogues des nations civilisées. Suivez successivement chacune de ces ellipses. La galerie des machines vous présentera de toutes parts des locomotives qui ne différeront entre elles que par des détails, et dont les différences seront dues à l'emploi qu'on en veut faire et non au pays qui les fabrique, des machines à vapeur à cylindre vertical, horizontal ou oscillant, quel qu'en soit le lieu de provenance, des locomobiles, des grues. La galerie du tissage et de la filature étalera des métiers, des pareuses, des tondeuses, des appareils de toute espèce dans lesquels l'œil le plus exercé ne découvre que de légères différences, et où le spectateur ordinaire n'en voit aucune. Les calicots de Manchester, de Rouen ou de Mulhouse, tissés avec ces machines, se ressemblent tous, et c'est seulement dans les impressions de luxe que commence à apparaître le génie propre à une nation.

C'est qu'aujourd'hui, dans tous les pays civilisés, on coule la fonte, on forge le fer par les mêmes procédés : le marteau-pilon et le laminoir fonctionnent dans les usines de la Saxe exactement de la même manière que dans les usines de la Grande-Bretagne, et la marche uniforme des machines ne tarde pas à façonner les ouvriers à une manière à peu près uniforme de travail; un peu plus de puissance dans les engins, d'habileté dans la main-d'œuvre, voilà tout ce qui distingue aujourd'hui les peuples les plus avancés. Partout on travaille la soie, la laine, le chanvre, le coton avec des outils semblables.

La matière première elle-même, par suite des relations plus faciles du commerce international, n'est plus un privilége caractéristique. Les fers de Suède sont convertis en acier en France comme en Angleterre; le Piémont et la Chine vendent les mêmes soies sur tous les marchés, et l'Europe entière est approvisionnée en partie par les laines d'Australie, en totalité par les cotons de l'Amérique, de l'Égypte et de l'Inde. Sur les bords de la Moskowa comme sur les bords de la Mersey, ce sont les mêmes types, courte soie ou longue soie, que l'on file; les machines qui les manipulent sortent peut-être des mêmes fabriques, et peut-être aussi les contre-maîtres qui dirigent sont-ils les uns et les autres des enfants de l'Écosse. Matières premières, outils, procédés, travailleurs, tout circule aujourd'hui, et le génie de l'industrie, qui réserve encore ses plus grandes faveurs pour les peuples riches et actifs, ne leur donne plus du moins le monopole de ses secrets.

On pourrait comparer le champ sur lequel il s'exerce à une contrée ondulée, coupée de collines et de ravins, que les eaux auraient peu à peu recouverte. Dans les premiers temps, ce n'étaient que des flaques, des marais, des étangs, des lacs isolés, et dont le niveau n'était pas moins variable que l'étendue. A mesure que les eaux ont augmenté, les lacs se sont rejoints; sur la vaste mer qui forme aujourd'hui le marché des peuples civilisés, ces eaux, se mêlant sans cesse, ont acquis un même niveau qui s'élève uniformément à chaque quantité d'eau qui s'ajoute aux eaux précédentes, et qui menace toujours de déborder, comme la civilisation, sur les étangs et les marais restés encore à un niveau inférieur dans leur isolement.

Ce n'est pas le résultat qu'on se plaisait à prédire. — Ouvrez les barrières, faites communiquer les peuples par le commerce, disait-on, et l'inégalité croîtra. — Ce sera la ruine des moins forts, prétendaient les esprits chagrins. — Ce sera un retour légitime aux diversités naturelles, affirmaient certains amis de la liberté.

En effet, la nature est diverse. Ici, sous le soleil des tropiques, elle donne des fruits que ne connaîtront jamais les forêts des climats tempérés. Là, dans ces épaisses couches de terre végétale, le froment pousse dru, presque sans effort; sur tel point est la houille; sur tel autre, le minerai abonde; les mines d'or et d'argent sont le privilége de certaines contrées. Livrée à elle-même, la nature présente des différences nettement tranchées; rien ne diffère plus d'une forêt vierge du Brésil qu'une lande de Bretagne.

Mais ceux qui concluaient ainsi à la diversité négligeaient le plus important des deux termes du problème : l'homme. Dieu a placé la nature et l'homme en présence, l'une pour être dominée, l'autre pour dominer. Il a fait la nature diverse, mais il a fait l'homme semblable partout à lui-même; sous toutes les longitudes et sous toutes les latitudes, ce sont les mêmes muscles, c'est la même intelligence. Les climats peuvent sans doute exercer une influence sur son développement et son activité, mais la civilisation, c'est-à-dire sa propre force multipliée par elle-même et élevée par les efforts continus des générations à une puissance incalculable, exerce une influence bien autrement grande : témoins Singapour et Saint-Pétersbourg où, malgré le chaud et le froid, règne le génie moderne. Tant que l'homme n'a pas maîtrisé ou a peu maîtrisé la nature, c'est en effet la diversité qui domine. A mesure que l'homme domine davantage, la diversité de la nature s'efface de plus en plus sous l'uniformité de son intelligence, qui rayonne au premier plan. L'économie politique enseigne que trois éléments concourent à la production industrielle : les forces naturelles, les capitaux, et le travail, soit intellectuel, soit manuel, de l'homme. Multipliez les bras, cultivez les intelligences, accumulez les capitaux, cet outil universel :

plus deviendra grande dans l'ensemble de l'œuvre la part de ces éléments, plus sera moindre évidemment la part de l'élément naturel.

La nature d'ailleurs n'est diverse que dans une partie de ses phénomènes, telles que chaleur et végétation; à mesure que l'on emploie plus fréquemment les forces générales qui sont partout les mêmes, telles qu'électricité et tension de la vapeur, ce genre de diversité lui-même s'atténue.

Du spectacle des expositions tirons donc ensemble, messieurs, cette conclusion : l'homme est le principal agent comme il est la raison d'être et la fin de la production industrielle, et plus la civilisation est développée, plus l'œuvre de l'homme l'emporte sur l'œuvre de la nature. De là la similitude croissante de la production dans les grandes industries des peuples civilisés.

Ce ne sont plus des tableaux de genre qu'on montre dans les expositions, c'est un vaste tableau dont l'unité de composition s'accuse davantage à mesure que le peintre, qui est l'homme, acquiert plus de talent. Ce talent, on le nomme la science.

L'industrie a deux flambeaux qui l'éclairent et la guident : l'art et la science. Aux siècles passés, l'art donnait le ton, il doit toujours le donner, en France particulièrement, dans un grand nombre d'ateliers. Cependant on ne saurait nier qu'aujourd'hui ce soit la science qui conduise le cortége. Aujourd'hui il n'y a pas une seule industrie qui n'ait emprunté une partie de sa force à la science, depuis la grande usine, qui n'est en quelque sorte qu'un laboratoire agrandi, jusqu'au plus modeste atelier de femmes où se rencontre la machine à coudre. Industries mécaniques, industries chimiques, toutes relèvent de la science. Il n'est, pour ainsi dire, pas un seul procédé nouveau dans l'industrie qui n'ait été directement inventé par un savant, ou qui, de degré en degré, ne procède d'une découverte spéculative d'un savant. On fait éclater les mines par l'appareil électrique de M. Rumhkorff, on éclaire les phares, on transmet par le télégraphe la pensée presque aussi rapidement qu'elle est conçue, on argente et l'on dore les métaux par la pile; mais, au-dessus de ces applications industrielles et de cette domination de la matière, on voit planer les recherches scientifiques de Volta et d'Ampère. Depuis trente ans, les bougies nous éclairent et se trouvent aujourd'hui sur la table de l'ouvrier des villes comme dans le salon du banquier : c'est que M. Chevreul a créé, il y a quarante ans, la théorie des acides gras.

Un mathématicien trouve un théorème nouveau et fait avancer d'un pas la science qui de toutes est la plus abstraite et qui paraît la moins propre à se convertir en richesse matérielle, les mathématiques transcendantes; un géomètre s'empare du théorème et l'applique bientôt à la science de l'espace; l'ingénieur l'emprunte à son tour à la géométrie et s'en sert dans la construction d'une voûte ou d'un pont. Un astronome dans son observatoire détermine la position d'un astre, et ses observations guident le capitaine dont le vaisseau porte à l'ancien continent les denrées du nouveau monde. Entre l'atelier du fabricant et le cabinet du savant, il s'établit ainsi un courant continu qui féconde sans cesse l'industrie et qui profite à la science, à la science expérimentale surtout, par les questions même qu'il lui apporte et par les milliards d'expériences qu'il lui fournit.

C'est l'alliance de la science et de l'industrie dont François de Neufchâteau faisait remonter l'origine à l'*Encyclopédie*. La routine avait longtemps dominé dans le travail; longtemps entre l'homme de métier et le savant il n'y avait eu aucune communication, l'un étant trop grossier, l'autre étant plus porté aux spéculations abstraites qu'à l'observation expérimentale et encore trop peu maître des secrets de la nature pour prétendre à en régler le maniement pratique. Le XVIIIe siècle, investigateur curieux de ces secrets, a en effet commencé l'œuvre du rapprochement. Le XIXe siècle l'a accomplie. Les expositions, et surtout nos expositions universelles, sont une des formes par lesquelles se manifestent cette alliance et cette communication continuée des esprits et des peuples : conséquence et étalage des progrès accomplis, elles sont, par l'enseignement qu'elles répandent, une cause de progrès nouveaux.

Lorsque l'on considère dans son ensemble le grand mouvement industriel, on aperçoit que l'effort constant de la science tend à simplifier les méthodes et les mécanismes et à mettre d'une manière plus immédiate l'homme en possession de la nature et des jouissances qu'il en tire. La science est donc le moyen, le but est l'économie. On économise les bras de l'homme quand, avec de la houille et un chauffeur, on obtient une force que donneraient à peine cent manœuvres tournant la roue, ou quand un ouvrier, assisté de deux apprentis, dirige les fuseaux de seize cents fileuses et de chaque fuseau tire un produit beaucoup plus grand que la bonne femme n'en pouvait tirer. On économise le temps quand on fait en dix heures un voyage qui en exigeait plus de cent au siècle dernier. On économise la dépense quand on découvre un métal qui, dans un grand nombre de cas, remplace l'argent, tout en coûtant sous le même volume dix fois moins, ou quand, par un traitement plus habile, on parvient à produire à un moindre prix les acides et la plupart des agents chimiques. Le sulfure de carbone valait 1000 francs il y a vingt ans; on l'obtient aujourd'hui à 5 francs. Une dépêche franchit en quelques secondes le continent et traverse même l'Atlantique. Naguère encore il fallait envoyer des courriers de cabinet, faire crever des chevaux, et cependant des semaines entières s'écoulaient avant qu'une nouvelle politique eût traversé l'Europe; maintenant, nous sommes déjà tellement habitués à la rapidité, que nous sommes involontairement portés à sourire quand nous entendons dire que d'importantes dépêches diplomatiques ont mis plus de vingt-quatre heures pour parvenir, bien au delà de nos frontières, jusqu'à leur adresse.

Ce changement, qui multiplie la richesse sous nos pas et fait qu'à un effort donné de l'intelligence ou des bras correspond une somme plus grande de produits, est fécond en harmonies sociales. Une des plus remarquables est la facilité d'accroître le salaire tout en obéissant à la loi d'économie. Un seul exemple suffira à vous la faire comprendre. A l'époque de notre première exposition, la mécanique, importée d'Angleterre, commençait à pénétrer dans la filature de coton, et l'on voyait déjà des *mull-jenny* de trente-cinq à quarante broches : grand progrès à cette époque sur la filature à la main. Douglass et Richard nationalisèrent complétement parmi nous la filature mécanique, qui, de perfectionnement en perfectionnement, est parvenue jusqu'au *self-acting* actuel. Un métier compte de huit cents à mille broches ; comme il renvide automatiquement, un ouvrier, assisté de deux enfants, en conduit deux; et comme les broches tournent avec beaucoup plus de rapidité que dans la mull-jenny, l'ouvrier obtient dans sa journée presque autant de filé que cent ouvrières à l'époque des premières machines. Si le salaire était alors à 1 franc, eût-il été loisible au patron de le porter à 2 francs? Non, car, en supposant que le travail entrât pour moitié dans la valeur du filé, c'eût été augmenter d'un tiers le prix de vente, et le consommateur aurait refusé de subir cette énorme aggravation. Aujourd'hui, une augmentation de 1 franc, reportée sur une quantité de produits cent fois plus grande, affecte cent moins chaque unité, et, dans la supposition que nous avons faite, ne grève chaque paquet de fil que d'une augmentation d'un tiers pour 100 de sa valeur; augmentation dont le consommateur ne s'aperçoit pas, parce que la baisse due au progrès des machines et à la concurrence des manufacturiers est infiniment plus grande, et que le patron n'hésite pas à payer afin de se procurer des ouvriers assez habiles pour tirer bon parti de ces machines, et assez nombreux pour suffire à l'accroissement de la demande. Si de pareilles harmonies étaient enseignées et comprises plus généralement qu'elles ne le sont, nous ne verrions pas encore parfois dans la seconde moitié du XIXe siècle des scènes qui ne sont plus de notre temps : des ouvriers s'insurgeant contre les machines et contre la loi d'économie, des incendies jetant la désolation dans une de nos plus laborieuses cités industrielles.

Un économiste américain, voulant donner une idée du progrès industriel, imagina de le représenter par un angle dont les deux côtés représentent, l'un la matière brute telle que la fournit la nature, l'autre le produit prêt à être consommé ; l'écartement plus ou moins grand des deux lignes qui forment les côtés figure la quantité nécessaire de travail pour faire passer la matière à l'état de produit consommable. Le sommet marque l'idéal, c'est-à-dire le point où la matière se plierait sans aucun travail à la satisfaction de tous nos besoins. Idéal impossible à atteindre sans doute, messieurs, mais dont le progrès de la civilisation industrielle consiste à se rapprocher, et dont nous nous rapprochons manifestement, quelque illusion que puissent produire à cet égard l'amoindrissement de la valeur des métaux précieux, les grandes agglomérations urbaines et nos désirs de jouissances croissant avec les moyens de satisfaction. Sachons discerner les véritables causes de renchérissement, là où il y a renchérissement : n'accusons pas l'art industriel, qui les combat et qui est un des bienfaiteurs de l'humanité.

Est-ce une raison pour dire que cet art contient tout le secret de l'avenir et toutes les destinées de l'homme? On l'a dit peut-être : les grandes forces sociales sont exposées, comme les grands potentats, à avoir des adulateurs empressés et maladroits. C'est au bon sens à protester. Non, l'homme ne peut pas borner toute son ambition à dompter la nature et enfermer son horizon dans le cercle de la matière. Contre une telle imputation, l'économie politique proteste; science morale, elle sait que l'homme a des aspirations supérieures à celle de la domination industrielle de la matière, et que ses devoirs comme ses espérances vont bien au delà.

Mais le bon sens nous indique aussi que le spectacle de l'industrie moderne n'est pas celui d'une orgie de la décadence. Le luxe peut avoir certaines exagérations qui excitent parfois notre mauvaise humeur; mais quand une société est fondée sur la liberté, quand le travail y est en honneur et en progrès, quand la science l'anime et le pousse sans cesse de perfectionnement en perfectionnement, soyez persuadés que cette société, considérée dans son ensemble, est saine et vigoureuse. La richesse qui s'y accumule, signe du progrès matériel, y est une condition du progrès moral. Plus la matière y est soumise et esclave, plus l'homme y est libre : je ne dis pas oisif, parce qu'il se crée des besoins nouveaux à mesure qu'il a satisfait les besoins anciens. La rosée fécondante de la richesse y pénètre jusque dans les classes inférieures de la société et y fait descendre un peu plus de bien-être : or, en bas, plus de bien-être, c'est incontestablement plus de liberté, plus d'indépendance, partant plus de chances de dignité et de moralité.

L'art industriel nous conduit sur cette voie du progrès moral, et lui-même, éclairé par le flambeau de la science, n'a cessé de marcher en avant d'un pas de plus en plus rapide depuis soixante-dix ans : c'est un des mérites incontestables du siècle où nous vivons. Voilà pourquoi, au moment où s'ouvrent à votre curiosité les galeries du Champ-de-Mars, j'ai cru utile de vous guider dans ce vaste labyrinthe en vous faisant connaître l'esprit des expositions, qui sont les fêtes de l'art industriel, et qui resteront assurément dans l'histoire comme un des traits caractéristiques du XIXe siècle.

ÉMILE LEVASSEUR.

BULLETIN DES COURS.

Les héros de l'Iliade et l'esprit militaire dans le théâtre contemporain.

(Conférences de M. Sarcey.)

I.

Un ami me demandait dernièrement si je n'avais pas quelque scrupule de parler sérieusement de bouffonneries comme *Orphée aux enfers* et *la Belle Hélène*. J'aurais pu lui répondre que j'en parle uniquement d'après M. Sarcey, que je me contente le plus souvent de faire connaître son opinion, et que je suis suffisamment couvert par l'autorité d'un critique si sérieux. Mais, s'il faut me justifier, j'ai encore de meilleurs moyens de justification. Ils satisferont, j'en suis sûr, les partisans les plus fervents de la littérature classique.

Ne voit-on pas que *la Belle Hélène*, par exemple, est un hommage éclatant rendu à Homère, à la poésie et à la mythologie grecques? Pour moi, cela me semble évident. De tout temps les hommes ont trouvé un plaisir tout particulier à rire de ce qu'ils respectaient. Ce n'est pas esprit de dénigrement, mais simplement amour de la gaieté. Plus un objet est grand dans notre imagination et plus, quand on le parodie, le contraste est comique. La plaisanterie prend alors bien plus de piquant; elle a celui de l'imprévu, du paradoxe, de la hardiesse, et parfois même, mais ce n'est pas ici le cas, l'attrait du danger. Racine méprise-t-il Corneille quand il dit dans ses *Plaideurs* :

Ses rides sur son front gravaient tous ses exploits?

Quand Boileau, dans son *Chapelain décoiffé*, parodie la scène de la provocation du *Cid*, ce n'est pas, permettez-moi l'expression, qu'il la trouve mauvaise. Il n'avait sans doute pas l'intention de flatter l'auteur du *Cid*; mais il n'aurait pas imité la scène si elle n'avait été fameuse. Sur qui les fabliaux du moyen âge font-ils pleuvoir de préférence leurs satires et leurs épigrammes? A qui attribuent-ils les meilleurs tours? Aux prêtres et aux moines, qui jamais ne furent plus respectés qu'alors, bien qu'on ait aujourd'hui pour eux plus de ménagements. Les trouvères prenaient des libertés avec Dieu même : bien longtemps avant Béranger ils lui faisaient mettre la tête à la fenêtre, et Dieu, en voyant comme on s'amusait dans la bonne ville d'Arras, y venait goûter, pour se reposer des béatitudes du ciel, des plaisirs moins saints, mais plus épicés. Les caricatures de Pompéi ne respectent guère plus qu'Aristophane les héros et les dieux. Enfin, pour revenir à notre temps, quels sont les personnages dont les journaux illustrés nous étalent de préférence les charges à tous les kiosques du boulevard? Des hommes qu'on admire, même quand on ne les écoute guère, comme les Thiers et les Jules Favre, même quand on les déteste, comme M. de Bismark, des personnages célèbres ou grands par quelque endroit, M. de Girardin, dont l'habileté, partout ailleurs qu'au théâtre, est si grande, le baron Brisse, que la nature généreuse a doué d'un si vaste appétit et d'aptitudes culinaires si remarquables. Enfin s'il est vrai, comme l'admettent beaucoup de personnes, que l'hypocrisie soit un hommage rendu par le vice à la vertu, il est bien plus vrai encore que la caricature et la parodie sont des hommages rendus à la supériorité.

Pour que des plaisanteries soient favorablement accueillies du public, il faut que le sujet en soit connu de tous, familier à tous, et le succès de *la Belle Hélène* prouve que les deux grandes classes qui composent aujourd'hui la nation française, les bacheliers et ceux qui ne le sont pas, ont l'âme plus classique qu'on ne pense. Les traditions antiques nous ont tous pénétrés jusqu'à la moelle.

Sans doute le christianisme est encore la religion de la majorité des Français; on croirait même parfois que nulle autre n'est autorisée en France; mais si l'on a le cœur et l'esprit chrétiens, à coup sûr l'imagination au moins est passablement païenne. Les dieux ne sont pas si complétement morts qu'on veut bien le dire, et sans parler du grand Pan, plus vivant que jamais, j'en connais plusieurs qui, après avoir été tués il y a quinze ou seize cents ans, se portent assez bien. *La Belle Hélène* le prouve mieux que ces études à la fois artistiques et savantes qui rendent au polythéisme grec son caractère et sa beauté, mieux même que ces articles si hardis de la *Revue moderne* où M. Havet réhabilite le génie du paganisme.

D'ailleurs tout n'est pas parodie dans les comédies qui nous occupent. On pourrait citer telle chanson d'*Orphée aux enfers* où les auteurs ont imité sérieusement certaine ode d'Horace, et dans *la Belle Hélène* quelques inspirations poétiques que les auteurs ont sournoisement glissées parmi les bouffonneries.

Quelle singulière fortune que celle d'Homère, qui, après avoir défrayé toute la poésie antique, celle de la Renaissance et en partie celle de notre grand siècle, attire encore aujourd'hui la foule au théâtre des Variétés! Homère, s'il pouvait assister à ce triomphe légèrement posthume, ne s'en vanterait guère; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a sa part et une grande part. Si la netteté avec laquelle les caractères sont tracés dans *la Belle Hélène* a beaucoup contribué au succès; si les acteurs sont entrés sans peine dans les rôles du Roi des rois, du bouillant Achille, du devin Calchas, du galant Pâris et d'Hélène enfin, qui a créé ces caractères, qui en a fait des types? Il est inutile de répondre à cette question. Je laisse ce soin à la conscience de MM. Meilhac et Halévy. Ils savent mieux que personne ce qu'ils doivent à leur grand collaborateur; et s'ils ont de la délicatesse, ils chercheront ses descendants dans les environs de Smyrne et de Chios, pour partager avec eux leurs droits d'auteur.

Il est vrai qu'ils ont en partie payé leur dette, car ils l'ont fait connaître de la partie féminine de notre public. Ils ont donné une idée de l'*Iliade* assez vague et inexacte, je le reconnais, à une foule de dames qui ne l'avaient jamais lue, surtout dans la traduction de M. Leconte de l'Isle : la première condition, en effet, pour comprendre cette traduction française, c'est de savoir le grec. *La Belle Hélène* leur inspirera peut-être l'envie d'étudier la fable ailleurs que dans les abrégés en usage dans les pensionnats de demoiselles, et diminuera l'effroi que le grec leur inspire.

Je ne veux pas dire par là que MM. Meilhac et Halévy soient des membres anonymes de cette société qui vient de se fonder pour la propagation et l'encouragement des études grecques en France; mais je pense avoir suffisamment démontré qu'un admirateur de la littérature classique peut rire de *la Belle Hélène* sans se contredire, et s'en occuper sans rougir.

Je m'en occuperai donc avec M. Sarcey. S'il fallait l'en croire, sa conférence a été détestable; mais je ne l'en croirai pas. Il abuse du droit qu'on a d'être sévère pour soi. Il est vrai seulement qu'il en a fait de plus vives et de plus nourries. Après avoir rappelé en quelques mots le sujet de sa

dernière causerie, il a montré comment ce mouvement qui avait donné à l'imagination tant de place dans la comédie s'était continué après *Orphée aux enfers*. Mais on était dans la phase du progrès, et *la Belle Hélène* était supérieure à ce qu'elle remplaçait.

M. Halévy, cette fois, s'était associé à un collaborateur d'un talent tout particulier et original, M. Meilhac. Dans les pièces de cet auteur, l'*Autographe*, la *Clef de Métella*, les *Moulins à vent*, on remarquait un esprit étrange, un peu subtil, habitué à trouver entre des idées éloignées des rapports inattendus; quelquefois il exprimait des idées vulgaires dans un langage recherché et précieux; quelquefois aussi il développait dans un langage simple des situations pathétiques. C'était quelque chose qui surprenait et plaisait souvent, mais dont on était assez promptement lassé, comme d'un parfum qui entête. Il avait été dessinateur avant d'écrire pour le théâtre et possédait une qualité propre aux artistes, qui est de voir tout en images. Les artistes, en effet, analysent rarement les choses à la façon des observateurs ordinaires; ils ne décomposent pas un objet ou une personne en qualités abstraites; ils les prennent sur le vif, les transportent en entier sur la toile ou sur le papier. M. Meilhac savait, de plus, choisir une idée, l'indiquer nettement, la développer dans une suite de tableaux scéniques, et la soutenir jusqu'au bout de la pièce avec une imagination inventive. C'est ce qu'il fit dans la *Belle Hélène*. M. Halévy, à qui la fable avait réussi, voulut en user encore; M. Meilhac chercha et trouva une idée à mettre sous les événements de la pièce.

Le choix de cette idée est lui-même une parodie. Le principal ressort des tragédies anciennes, la puissance qui gouverne tout, qui mène l'homme tandis qu'il s'agite, c'est la fatalité. On prit donc la fatalité, excuse commode des fautes et des crimes, et comme elle a bon dos, on la chargea de soutenir toute la pièce. C'est la fatalité, comme on nous le dit dans la première scène, qui a fait de Parthénice et de Leœna les compagnes joyeuses d'Oreste. C'est la fatalité ou la volonté de Vénus (c'est tout un) qui a décidé que Pâris serait aimé d'Hélène. La même puissance envoie Ménélas faire un tour en Crête, tandis que sa femme reste au logis en tête à tête avec de singuliers rêves. Il lutte contre l'arrêt des dieux, proteste, fait un scandale que doit éviter tout galant homme : il n'en est pas moins ce que la fatalité voulait qu'il fût. La pièce, à ce point de vue, est donc bien faite et bien enchaînée.

Elle avait encore le mérite de fournir un cadre commode à la musique de M. Offenbach et aux improvisations des acteurs. Le style, en effet, n'avait pas de bien hautes prétentions, et l'on pouvait, sans trop se préoccuper des paroles, écouter avec plaisir des airs mélodieusement baroques et des chœurs qui avaient le diable au corps.

Les situations étaient peu nombreuses, les scènes quelquefois peu remplies; mais les caractères bien arrêtés. Les acteurs étaient donc à l'aise pour glisser dans les interstices d'un dialogue peu serré des plaisanteries de leur cru, que leur passait volontiers un public indulgent et même complice. Aussi a-t-on presque vu renaître un genre que nous ne connaissions plus depuis longtemps, la *Comedia dell'arte*. On sait qu'ainsi s'appelait l'ancienne comédie italienne, où les auteurs ne faisaient guère que donner le cadre, indiquer les situations et le sens du dialogue, laissant le reste aux acteurs, dont la mémoire riche de lazzis ou d'esprit naturel remplissait les vides. Les personnages étaient peu nombreux, leurs caractères déterminés par la tradition. C'étaient Arlequin, Pantalon, Colombine, quelques autres types nettement accusés. Nos anciens jocrisses, Pierrot, le Polichinelle italien et *Stenterello* peuvent encore nous en donner l'idée.

Mais ici, et cela montre la différence des temps, c'étaient les rois, les héros et les augures qui étaient chargés de nous faire rire. Au lieu de Pantalon, de Jocrisse et de Pierrot, nous avions Agamemnon, Ajax et Calchas. Quel changement! O contemporains de Louis XIV, si vous pouviez sortir de la tombe en réunissant vos morceaux dispersés avec le soin qu'exige une opération si délicate : si vous pouviez prendre place à l'orchestre du Châtelet, du Palais-Royal ou des Variétés, quel serait votre étonnement! Ce qui vous surprendrait le plus, ce ne serait pas l'absence de perruques sur le crâne de nos contemporains, ni le gaz qui a remplacé les chandelles, ni les siéges qui se lèvent tout seuls, ni les chapeaux noirs des hommes, ni les chignons des femmes : ce ne serait même pas le diamètre monstrueux des ophicléides actuels, ni le langage étrange qu'on décore du nom de français; ce serait la majesté royale avilie, les rois et les princes devenus les bouffons des peuples, et tout ce que vous regardiez comme sacré foulé par des pieds sacriléges. Tout d'abord, choqués d'une pareille monstruosité, vous dérangeriez peut-être tous vos voisins pour gagner la porte aux cris de : *assis! assis!* et vous retourneriez en toute hâte dans vos tombeaux, à moins qu'un sergent de ville ne vous forçât à découcher en vous faisant passer la nuit au poste. Mais peut-être, si vous consentiez à écouter, et si vous parveniez à comprendre, vous verriez que toute moralité n'est pas encore éteinte chez vos descendants, que leurs idées, pour n'être pas les vôtres, n'en sont peut-être pas plus mauvaises, que s'ils ont perdu de bonnes choses, il ne faut pas mettre dans le nombre certaines superstitions qu'ils n'ont plus; peut-être même finiriez-vous par soupirer en pensant que vous n'avez pas vécu dans la plus fortunée des époques, et que la vie d'aujourd'hui, malgré ce qu'elle laisse à désirer, vaut mieux que la vie d'autrefois.

Et ce sont ces raisons là, avec quelques autres encore, qui ont fait le succès de la *Belle Hélène*.

II.

Ceux qui n'aiment pas les comédies dont M. Sarcey vient d'étudier deux échantillons devront en prendre leur parti. Le genre n'est pas mort; il est, au contraire, dans toute sa force, et nous en avons encore pour une grande année au moins. On se demandait si la pièce nouvelle de MM. Meilhac et Halévy, *la Grande-Duchesse de Gérolstein*, serait aussi heureuse que ses aînées, et l'on craignait pour elle la sévérité d'un public un peu las de parodies. Si le public est las, il n'en a rien laissé voir, et la pièce, allégée par quelques coupures, commence d'un pas leste une course de quelques centaines de représentations. Elle parodie pourtant une chose que l'on a longtemps chérie en France, et avec laquelle il n'aurait pas été bon de jouer il y a quelque trente ans. Cette fois, c'est l'esprit militaire qui a fait les frais de la caricature; mais l'esprit militaire dans le grand-duché de Gérolstein. Les deux principaux personnages sont deux soldats. L'un, vieilli sous le harnais, a les moustaches aussi longues que son esprit est court. Il ne peut entendre ouvrir une porte sans crier :

« Voilà l'ennemi ! » Sa façon de prendre une prise, c'est de se tirer un coup de pistolet sous le nez. Il connaît tous les mystères de la stratégie, et, comme celui qui voit tout abrége tout, il les a résumés dans cette formule : couper, envelopper. Le second est un jocrisse revêtu d'un uniforme allemand, un jeune héros aux larges épaules, dont la tournure martiale et les discours belliqueux séduisent si fort la grande-duchesse qu'elle lui décerne sans hésiter le plumet de généralissime et remet en ses vaillantes mains le sabre de son père. Celui-ci a aussi son plan pour toutes les batailles. Il est de la jeune école : avancer en aveugle, frapper comme un sourd et gagner la bataille ou la perdre, telle est sa tactique.

M. Sarcey s'est bien gardé de refaire à l'Athénée son feuilleton de l'*Opinion nationale*, et d'analyser la pièce. Il n'y a cherché que l'occasion d'une étude des plus intéressantes sur les rôles de militaires dans notre théâtre, la faveur dont ils ont joui, l'indifférence et presque la défaveur qui les accueille à présent.

C'est après l'empire, vers 1846 ou 1847, que les rôles d'officiers commencent à se montrer sur notre scène. Les militaires avaient alors un double prestige, celui de la gloire et celui du malheur. On admirait ces hommes qui avaient parcouru tant de pays tambour battant, livré tant de batailles, forcé tant de capitales. Ils étaient à la fois épiques et vivants. On les plaignait aussi quand on les voyait, délaissés, persécutés même par un gouvernement qui les craignait, promener dans toute la France leur héroïsme sans emploi et leur gloire en demi-solde. C'étaient eux qui avaient défendu la patrie, c'était sur eux que les étrangers et les Bourbons l'avaient conquise. Ils étaient, en outre, unis contre la Restauration aux libéraux, dont l'opinion publique leur prêtait les sentiments. Soldats de l'opposition, ils ne pouvaient manquer d'être populaires.

Un théâtre nouveau, le théâtre de Madame, venait de se fonder. Un homme fort habile à deviner les goûts du public et à les suivre, Scribe, profita de l'engouement dont les militaires étaient l'objet, et répandit dans son répertoire tant de colonels, de lieutenants et de soldats, qu'en les réunissant on en formerait une armée. Dans ce temps-là, les officiers supérieurs pouvaient être fort jeunes : les conscrits devenaient vite des vétérans, et les boulets et les balles se chargeaient de pourvoir à leur avancement. D'ailleurs, tel était le prestige de l'uniforme qu'il suffisait d'en vêtir un amoureux de théâtre pour le faire accepter du public. Fût-il plus que mûr, balafré, eût-il une jambe de bois, ses épaulettes, que dis-je, les plus simples galons lui suffisaient pour enlever le cœur des belles, et nul civil ne pouvait lutter contre un tel rival. C'est ainsi que nos armées triomphèrent dans tout le théâtre de Scribe, et elles y remportèrent autant de victoires que sur les champs de bataille de l'Empire.

Cependant on commençait à se lasser un peu de cette monotonie et à souhaiter quelque variété. L'esprit public changeait en même temps ; les grandes guerres étaient loin, et les héros survivants n'étaient vraiment plus assez jeunes. On prenait goût à la paix ; on se passionnait pour les lettres, pour les arts, pour la politique, et les Français trouvaient fort bien, ailleurs que dans la guerre, les moyens d'exercer leur remuante activité. Si l'officier garda longtemps la place, c'est qu'il était vraiment difficile de la donner à un autre.

Il faut bien des conditions réunies pour faire ce qu'on nomme un jeune premier, et il est peu de professions qui puissent en fournir de complets.

Ce n'est pas assez qu'ils soient jeunes, aimables, passionnés ; il leur faut un grain de poésie, une vague ressemblance avec Roméo, une auréole enfin.

C'est à cette condition seulement qu'on trouve naturel qu'ils soient aimés. L'amour est fils de l'imagination, et, tout capricieux qu'on le croit, se montre fort docile aux ordres de sa mère. Il est vrai que c'est à charge de revanche ; chacun obéit à son tour.

Dans l'ancien répertoire les amoureux n'avaient pas d'état. Sans doute ils en prenaient un quand ils passaient maris ; mais tant qu'ils aimaient ils ne faisaient pas autre chose.

Les avocats obtinrent quelque temps la vogue. Ils pouvaient être jeunes, déjà célèbres ; ils remplaçaient la passion par l'esprit. Toutes les carrières, comme on dit, s'ouvraient devant eux ; rien ne les empêchait d'arriver honnêtement à quelque ministère. Il y avait, dans cette perspective de grandeurs parlementaires, de quoi séduire les imaginations féminines. L'éloquence, c'est encore de la force, c'est de la puissance, quelquefois c'est du courage.

On pensa aussi aux artistes, et d'autant plus volontiers que le public, par une opinion bien fausse, pensait qu'un artiste ne travaille pas. On ne voyait en eux que des désœuvrés d'une espèce particulière, qui passaient leur temps à faire de beaux rêves, sortaient quelquefois de leur oisiveté pour les réaliser, et rentraient, après avoir enfanté des chefs-d'œuvre, dans leur poétique repos, ou se livraient aux péripéties romanesques d'une vie qui ne ressemblait pas à celle de tout le monde. Si l'on avait su que d'études, que de travaux leur sont nécessaires, ils auraient peut-être gagné comme maris, mais ils étaient perdus comme amants.

Les ambassades fournirent encore aux amoureux de théâtre un large contingent. Qu'imagine-t-on, en effet, de plus aimable, de plus séduisant, de plus gracieusement roué, de plus élégamment oisif qu'un diplomate à son aurore ? Des manières exquises, une connaissance précoce de tous les mille riens par lesquels on brille dans le monde, une fortune dont on ne parlait pas, mais qui faisait ressortir leurs qualités sur un fond suffisamment doré, quelques quartiers de noblesse, le droit de figurer avantageusement dans toutes les cours, c'était plus de titres qu'il n'en fallait pour tourner les têtes des jeunes filles et conquérir jusqu'aux spectateurs.

Un artiste est le héros d'*Une chaîne*, un avocat celui de la *Camaraderie ;* les attachés d'ambassade se retrouvaient partout.

L'officier cependant tenait bon, quand il essuya un échec assez grave. Il fut, dans le *Chandelier*, battu par un simple clerc de notaire. Fortunio l'emporta sur Clavaroche dans le cœur de sa maîtresse : ce fut le commencement de la décadence. Il s'était aussi élevé en France une école, une Église, si l'on veut, qui n'exista pas longtemps comme société, mais qui n'en exerça pas moins sur la direction des esprits une bien grande influence. Peut-être même, en se dissolvant, ne répandit-elle que mieux ses idées dans la foule : c'étaient les saints-simoniens. Ils disaient que l'homme ne doit pas mépriser la terre, qui est son habitation, et qu'il est sage à lui de la rendre aussi commode, aussi agréable, aussi belle que possible, de l'améliorer comme un propriétaire intelligent son domaine. Il faut creuser des canaux, élever des digues, tracer des routes, augmenter la production et faciliter par tous les moyens

le transport des produits. Les luttes les plus dignes de l'homme sont celles où il combat la nature et rien n'est au-dessus des travaux de la paix.

Un des premiers résultats de ces doctrines fut l'avénement au théâtre de l'ingénieur élève de l'École polytechnique. Il fut sacré roi de la scène par M. Legouvé, dans la pièce intitulée : *Par droit de conquête*. Il représenta l'intelligence domptant la force brute, une sorte d'Hercule moderne dont l'algèbre est la massue, dont les x sont les flèches et qui, fort de ces armes terribles, ne connaît pas d'obstacles. Il traverse le monde élevant des halles, bâtissant des gares, posant des rails et dressant des poteaux télégraphiques, jetant des ponts sur la mer et ouvrant à la mer les continents, semant partout la richesse et le bien-être et moralisant l'humanité par l'électricité et la vapeur.

Avait-on beaucoup gagné au change? Ce côté matériel de notre civilisation, par lequel elle dépasse de si loin tout ce qui l'a précédé, doit-il nous empêcher de voir ce qu'elle laisse à désirer? M. Sarcey ne le pense pas. Il préfère même au héros moderne le héros de nos pères, l'officier. Quelle que soit la vie militaire, elle trempe fortement les âmes, et ceux qui ont passé par ses périls, par ses dévouements, sont plus capables que la plupart des hommes de penser et de sentir grand. Et pourtant l'ingénieur continuait à monter et le militaire à descendre. Le public ne voyait plus la guerre des mêmes yeux qu'autrefois. Trop longtemps ébloui par la gloire, il en détournait les yeux ; il en regardait plus volontiers l'envers. Bien des livres ont contribué à ce revirement de l'opinion, depuis le dialogue piquant où Paul-Louis Courier prétendait que la renommée de grand général est la plus facile de toutes à acquérir, puisque dans une bataille il y a d'ordinaire un vaincu et un vainqueur et qu'il suffit de vaincre une fois pour être illustre à jamais. Dans ces dernières années les romans d'Erckmann-Chatrian, avec leurs descriptions d'une naïveté un peu affectée et d'une exactitude si pittoresque, nous ont appris de combien de misères se compose la gloire et quels sont les enjeux de ces terribles joueurs qu'on appelle des grands capitaines, des conquérants.

Un livre bien plus fort encore, car il est composé des souvenirs d'un homme qui a pris part aux grandes batailles de l'Empire, les *Souvenirs*, de M. de Fezensac, n'a eu qu'à montrer la guerre telle qu'elle était, et ce tableau fidèle en a été la plus éclatante condamnation. Un dernier ouvrage, enfin, qui montre ce qu'est notre armée en 1867, vient de faire tomber bien des illusions et de répandre bien des vérités qu'on n'aurait pas acceptées il y a dix ans.

Tout cela, en discréditant la guerre, a rejailli aussi, au théâtre, sur ceux qui la font. Dans le *Demi-Monde* on estime Raymond de Nangeac, mais la sympathie qu'il inspire est un peu ironique. Dans *Maître Guérin*, quand le fils du notaire paraît aux yeux de son père dans toute la splendeur de son uniforme, la scène, quoique vraie, produit peu d'effet. On est comme le père, on ne se laisse pas intimider par toute cette quincaillerie. *La Vie de garnison* a chassé le public des Variétés. Ces pièces du boulevard où l'on attirait la foule en déployant un drapeau et en brûlant un peu de poudre n'attirent plus personne; c'est un genre perdu, et *la Grande-Duchesse de Gérolstein*, par son amusante et vive satire, marque le dernier degré de cette décadence. Elle justifie une fois de plus le mot du général à qui l'on disait que le Français est naturellement militaire. « Non pas, dit-il, mais belliqueux; ce n'est pas tout à fait la même chose. »

L. Terrier.

Société impériale et centrale des architectes de France

(MM. Baltard, président ; Lefuel et Lequeux, secrétaires.)

La *Société des architectes de France* a pris l'initiative d'une conférence internationale dont les réunions auront lieu vers le mois de juillet prochain.

Les sujets dont l'exposition fera l'objet de cette conférence sont les suivants :

1° Quel est l'état actuel de l'architecture chez les différents peuples contemporains, et quelles en sont les tendances ?

Cette question sera traitée principalement au point de vue esthétique et philosophique.

2° Quelles sont les méthodes d'enseignement en usage à notre époque dans chaque pays ?

3° Exposer le rôle de l'architecte dans la société au point de vue professionnel.

4° Traiter de l'influence de l'architecture sur les productions de l'industrie.

La Société appelle les architectes français et étrangers à participer à cette conférence.

Toute demande faite en vue de recevoir l'invitation nécessaire pour y être admis devra être adressée à M. le Président de la Société, rue Vivienne, 7.

Les indications de lieu, de jours, etc., seront données ultérieurement.

BIBLIOGRAPHIE.

L'unité organique du Faust de Gœthe. — L'épisode d'Homunculus, par M. Schœbel. — Paris, 1867, chez Challamel aîné.

Ces deux brochures méritent d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la grande création poétique de Gœthe. L'auteur fait, en effet, ressortir, dans la première, le point, toujours vainement cherché jusqu'ici, qui relie les deux parties du poëme dans l'unité organique d'une seule et même conception originelle. Il démontre catégoriquement que la transition entre le premier et le second *Faust* s'opère sous la forme du songe, que le songe avec ses rêves est la forme générale des trois premiers actes de la seconde partie.

L'auteur de ces brochures explique l'intention de l'épisode d'Homunculus sous le triple point de vue de la conception poétique, de la théorie scientifique et de la valeur symbolique. Ce qui est particulièrement intéressant ici, c'est l'idée scientifique, en ce que Gœthe a voulu, suivant M. Schœbel, exposer dans cet épisode la puissance de création et d'organisation qui, dans ses prévisions, est réservé à la science expérimentale, et le rôle de la nature dans les évolutions des organismes qui pourront constituer les procédés scientifiques du laboratoire à venir.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 22 27 AVRIL 1867

SPINOSA ET LE NATURALISME CONTEMPORAIN (1).

Quand on ouvre les livres d'un des adeptes de l'école philosophique qui a accaparé le titre de spiritualiste, ce qui frappe tout d'abord, c'est l'absence d'esprit philosophique. Telle est du moins l'impression qu'ils me produisent, à peu d'exceptions près. Qu'est-ce, en effet, que l'esprit philosophique, sinon la recherche désintéressée du vrai, sans autre préoccupation que lui-même? Or, ce n'est pas la vérité qu'il leur faut, mais des *vérités consolantes*, c'est-à-dire conformes à leurs désirs et à leur éducation; ils construisent des théories qu'ils appellent modestement *l'honneur et le bonheur de l'espèce humaine*; ils distingueraient volontiers, s'ils l'osaient, les vérités saines et les vérités malsaines, comme les politiques distinguent la saine liberté et la liberté dangereuse, et ils s'abandonnent régulièrement à des élans d'indignation vertueuse contre quiconque ne se satisfait pas de leurs affirmations renouvelées des Grecs. Ils se figurent avoir réduit en poussière les doctrines contraires parce qu'ils les auront traitées de *théories dissolvantes, qui se réfutent d'elles-mêmes par l'insurmontable dégoût qu'elles leur inspirent.* Ce qui ne les empêche pas de parler des *calmes discussions de la science*, comme si la discussion scientifique ne devait pas consister précisément à chercher purement et simplement la vérité sans y mêler ces épithètes injurieuses, qui ne prouvent que leur intolérance et leurs préventions et qui irritent sans convaincre.

J'admets très-bien, pour mon compte, qu'une école religieuse soit intolérante, sinon pour les hommes, au moins pour les idées. Cette intolérance lui est imposée par son origine et par sa nature même, qui est de croire à l'existence d'une vérité absolue et souveraine et de se considérer comme choisie précisément par la Providence pour répandre cette vérité sur la terre. Si l'on songe de plus que presque toutes les religions considèrent l'erreur comme un crime, et que le principal effet oratoire de leurs prédicateurs est de nous montrer le père du genre humain incessamment occupé à damner pour l'éternité ceux de ses enfants qui ont eu l'insolence de douter des affirmations de ses représentants, on comprend que les âmes pieuses déploient toute leur énergie contre les opinions contraires, manifestement inspirées par le diable pour perdre le genre humain ; que pour sauver les malheureux que menace l'implacable courroux du ciel, ils appellent contre les doctrines perverses le mépris, l'indignation publique, et même, quand il est possible, les colères du pouvoir séculier. Il faut bien recourir à la force quand la persuasion ne suffit pas; et si la terreur peut sauver des âmes, la terreur devient légitime. C'est là l'explication et l'excuse des persécutions et des violences religieuses.

Mais cette excuse manque aux philosophes quand ils sont intolérants. Du moment qu'un homme réclame pour lui-même la liberté de chercher la vérité en dehors des dogmes et des livres religieux, il ne peut refuser le même droit aux autres. Il ne parle plus dès lors qu'au nom de sa propre intelligence, humaine et faillible, et cette considération, ce me semble, devrait suffire pour faire perdre aux discussions philosophiques ce ton de condamnation hautaine qui ne convient qu'aux polémiques religieuses. Malheureusement ces habitudes de violence et d'injures ne paraissent pas être près de se modifier.

Il est vrai que le spiritualisme officiel est plutôt une religion qu'une philosophie. Il ne parle plus sans doute au nom d'une révélation extérieure et écrite, mais il n'en possède pas moins la vérité absolue et éternelle dans ce trésor des principes à priori qu'il a découverts au fond de l'intelligence humaine. Il a même sur les doctrines révélées l'avantage incontestable de n'avoir pas besoin de se chercher dans de vieux textes qui peuvent avoir été altérés et qui de plus ont l'inconvénient d'être écrits dans des langues anciennes ou étrangères. Le livre où le spiritualiste trouve sa doctrine est toujours ouvert devant lui; il n'est pas forcé d'en demander l'interprétation à d'autres qu'à lui-même, car ce livre, c'est sa propre raison. C'est là que Dieu parle directement à son âme, là est le dépôt d'une révélation permanente dont il n'a qu'à écouter les oracles pour posséder toute la somme des vérités accessibles à l'intelligence humaine. Il est vrai que la question est précisément de savoir si ces prétendus principes à priori ne sont pas simplement les résultats des expériences inconscientes

(1) Un vol., par M. Nourrisson, ancien professeur de Faculté.

et de l'éducation de la première enfance; mais les spiritualistes ne s'arrêtent pas à ces détails, qui troubleraient leur quiétude et mettraient le désordre dans leur système. Il est bien plus simple de déclarer que ceux qui ne se rendent pas à leurs affirmations n'y entendent rien, que leurs objections sont peu « consolantes » et subversives de tout ordre philosophique et social.

J'avoue que pour moi ce n'est pas ainsi que je comprends le rôle de la philosophie. J'admets que, comme toutes les sciences, elle ait le droit de procéder par hypothèses, mais je ne puis accepter ces hypothèses pour des vérités tant qu'elles n'ont pas été démontrées. La philosophie ne cessera d'être une chose puérile et vaine que quand, au lieu de s'entêter dans des systèmes de fantaisie, elle se décidera, ainsi que toutes les sciences sérieuses, à recourir à l'observation directe et complète, quand elle renoncera aux affirmations sans preuves, aux constructions chimériques, et qu'elle consentira à distinguer nettement les faits prouvés et acquis des suppositions et des rêveries. Il faut qu'elle se résigne à dire : Voici ce que je sais, voilà ce que j'ignore, au lieu d'amalgamer, comme font les spiritualistes, le connu et l'inconnu, pour en bâtir des systèmes hybrides qui n'échappent à la risée publique que parce qu'ils reproduisent toutes les niaiseries et les ignorances de ce qu'on appelle le sens commun, au lieu enfin d'entasser dans le cadre factice de leurs théories des contradictions monstrueuses et des non-sens de toute sorte qu'ils affirment magistralement comme des vérités démontrées, uniquement parce que le jour où ils se sont mis à philosopher, ils les ont trouvés implantés par l'habitude au fond de leurs cerveaux.

Aussi il faut voir comme ils traitent les philosophes qui ont eu l'audace de tâcher de penser par eux-mêmes sans se mettre à la remorque de Platon ou d'Aristote. Un des plus malmenés a été naturellement Spinoza. Cependant, il faut le reconnaître, M. Nourrisson fait visiblement des efforts pour rester impartial, mais il n'y réussit guère. Je ne le suivrai pas dans le détail des objections plus ou moins aigres qu'il adresse au philosophe hollandais, parce que, bien que je sois loin de les considérer toutes comme fondées, cependant je crois qu'en somme le spinozisme, pris comme système, est une pure chimère. Je veux seulement présenter une observation, parce qu'elle me paraît capitale.

M. Nourrisson se contente de prendre les unes après les autres les parties qu'il juge les plus importantes dans la doctrine de Spinoza, et il s'efforce de nous démontrer que, au point de vue du spiritualisme, les prétendues démonstrations du Hollandais sont fausses. Fort bien, et je n'ai rien à dire à cela. Il est clair que de deux systèmes qui, pour expliquer les mêmes difficultés, partent de principes différents pour aboutir à des conclusions opposées, chacun paraîtra naturellement faux aux partisans de l'autre. Mais n'aurait-il pas été plus philosophique et plus utile de commencer par nous faire comprendre à quel besoin ou à quelle illusion de l'esprit humain répond ou a répondu le système attaqué? Au lieu d'une critique de détail, nous aurions alors une vue d'ensemble, qui nous permettrait de classer ce système à la place qui lui appartient dans la suite des conceptions et des développements de l'intelligence, et qui en même temps nous donnerait la clef d'un certain nombre de difficultés qui restent parfaitement obscures sans cette précaution.

Le sens commun, que l'école à laquelle appartient M. Nourrisson prétend ériger en juge et en guide des doctrines philosophiques, est précisément le contraire d'une philosophie, parce qu'il admet et affirme en même temps comme des dogmes les choses les plus contradictoires, sans s'inquiéter ni de les comprendre ni de les concilier. Telle est l'antinomie irréductible de l'esprit et de la matière, qu'il ne conçoit que sous la forme de deux négations absolues qui s'excluent réciproquement, et dont il admet en même temps les rapports constants et les influences réciproques; telles sont l'immutabilité et l'infinité de Dieu, qu'il affirme résolûment sans nous expliquer comment ces attributs essentiels de la divinité peuvent s'accorder avec la création et l'existence des mondes et des objets physiques; telles sont l'omnipotence et l'omniscience divines, qu'il proclame sans hésiter tout en proclamant sans plus d'hésitation la liberté de l'homme. Il peut suffire à certains esprits de rester sur toutes ces questions au point où en est la foule. Permis à eux de se croire philosophes, parce qu'ils auront affublé d'un nom de système des groupes d'affirmations qui se démentent mutuellement, et qui n'ont d'autre titre à cet honneur que la croyance ou le préjugé de la multitude habituée à se payer de mots ou d'apparences.

Mais, en bonne justice, ils doivent reconnaître à d'autres intelligences le droit de ne pas se satisfaire à si peu de frais. C'est précisément le cas de Spinoza. Il a pensé qu'un système philosophique ne pouvait mériter ce nom qu'à la condition de ne pas se démentir lui-même, et il a cherché un principe qui lui parût contenir et concilier les contradictions qui choquaient ses aspirations à l'unité. Ce principe, il a cru le trouver dans une conception particulière de la substance. Je suis convaincu, comme M. Nourrisson, bien que par d'autres raisons, qu'il s'est trompé, mais il n'en est pas moins vrai qu'à mes yeux son audacieuse hypothèse révèle plus d'esprit philosophique et porte avec elle des conséquences autrement fécondes pour le développement intellectuel de l'humanité que le rabâchage métaphysique des écoles qui se bornent à habiller en belles phrases les puérilités d'une philosophie en enfance. Quoi qu'il arrive, Spinoza gardera toujours l'honneur d'avoir eu le sentiment de ce que doit être un véritable système philosophique et d'avoir cherché la science avec une indépendance d'esprit que peuvent lui reprocher ceux qui imposent à la science l'obligation de se conformer à leurs préjugés, mais qui

assurera toujours à ce libre et vigoureux penseur l'estime de tous ceux qui ne croient pas que le caractère essentiel des vérités scientifiques soit d'être banales et « consolantes ».

EUGÈNE VÉRON.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

(Séance publique).

PRÉSIDENCE DE M. DE CHASSELOUP-LAUBAT.

— Gœthe a fait quelque part un reproche aux Français de ne pas aimer la géographie, et nous avons bien peur qu'il n'y ait du vrai dans son opinion; mais si la Société de Géographie de Paris pouvait multiplier des séances semblables à celle qu'elle a tenue il y a quelques jours, nous sommes convaincu qu'elle aurait facilement raison de cette indifférence, et que les adhérents lui viendraient en foule des quatre points cardinaux.

La géographie! nous la voyons à travers nos souvenirs de collége, comme une science toute de définition et de nomenclature, ennuyeuse et aride, parce qu'elle ne laisse dans la mémoire que des mots, et pas une idée.

Pour juger de l'étroitesse et de la fausseté de ce point de vue, il suffit de se demander quelles sont les connaissances, quelles sont les qualités nécessaires à ces hardis voyageurs qui se donnent pour mission de faire connaître au monde quelques régions encore inconnues du globe.

Quand on s'est posé cette question, on reste confondu en songeant qu'à de tels hommes il faut non-seulement la science la plus étendue, mais toutes les plus hautes qualités de l'âme humaine, le désintéressement, le dévouement et une énergie auprès de laquelle celle du plus vaillant homme de guerre ne soutiendrait pas la comparaison.

Alors, lorsqu'on se trouve en face d'explorateurs aussi intrépides que MM. Guillaume Lejean, Marcou, Charles Gérard, Mage, sir Samuel Baker, et surtout en présence de cette jeune et belle lady Baker qui, simplement, parce qu'elle y voit l'accomplissement d'un devoir, accompagne l'illustre voyageur son mari jusqu'aux grands lacs de l'Afrique centrale d'où sort le Nil, alors, dis-je, il n'y a qu'une chose à faire, c'est d'admirer.

L'assemblée était présidée par M. le marquis de Chasseloup-Laubat, sénateur, président de la Société. Auprès de lui siégeaient les présidents des Sociétés de Berlin et de Genève, MM. Dove et Henri de Beaumont; M. de Quatrefages et M. Alfred Maury, membres de l'Institut; M. Herbet, directeur des affaires commerciales aux affaires étrangères; M. Guillaume Lejean, l'illustre voyageur que nos lecteurs connaissent si bien (1); MM. Jules Duval, Maunoir, Bourniol, etc.

M. de Chasseloup-Laubat a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a fait l'historique des travaux de la Société. L'éminent orateur a successivement parlé des voyages de sir Samuel Baker (2), de MM. Mage et Quintin, de M. Gustave Lambert (1), de M. Gérard, de la mort si regrettable du docteur Livingstone et de l'entreprise audacieuse de M. Lesaint, qui, en ce moment même, en est aux premières étapes d'une grande exploration de l'Afrique centrale. Voici la partie la plus importante de ce discours, celle qui a trait à l'expédition française partie, sous les ordres de M. de Lagrée, pour explorer le Camboge, au nord de notre colonie de Cochinchine :

« A côté de ces entreprises isolées, poursuivies avec tant d'énergie par quelques hommes dont notre société s'honore, il en est une dont vous me pardonnerez d'autant plus de vous dire quelques mots, qu'après tout c'est ici, presque sous notre inspiration, que la première pensée en a été conçue : je veux parler de l'exploration des contrées qu'arrose le Camboge, — ou, pour parler plus exactement, le Mécong, — exploration qui promet de si intéressants résultats.

» Déjà la commission qui en est chargée a visité des lieux sur lesquels nous ne possédions aucune notion.

» Jusqu'à présent, il est vrai, nous n'avons pas reçu les documents que la commission a pu réunir; ceux — heureusement en copie seulement—qu'elle avait remis à un Cambogien qui devait les porter à l'amiral de la Grandière, n'étaient pas arrivés à Saïgon au moment du départ du dernier courrier ; toutefois, quelque restreints que soient les détails que renferment les lettres parvenues jusqu'à ce jour, ils suffisent pour montrer quelle riche récolte pour la science rapporteront sans doute nos voyageurs.

» Mais que de difficultés ils ont à vaincre, que d'obstacles ils ont à surmonter ! Certes, il leur faut au moins tout autant de patience que de courage, et, en lisant le récit de leur navigation sur le grand fleuve, on se demande s'il n'a pas vingt siècles de date.

» Ainsi, après avoir quitté, le 13 juillet, le territoire de Craché, non loin de Somboc, et qui se trouve à quelques journées de notre frontière, la commission arrive le 23 à Stungtong, au confluent du Ménam-së, puis, après avoir franchi des rapides, parvient à Kong, et enfin à Bassac. Elle part de Bassac le 5 décembre, remontant toujours à grand'peine le Mécong. Depuis Bassac, dit M. de Lagrée, placé à la tête de la commission, le pays change d'aspect d'une façon notable : la monotonie disparaît, la contrée est montagneuse, le fleuve se trouve par moments resserré dans de singuliers étranglements ; en certains endroits il présente à peine 300 mètres de largeur, mais aussi il offre des profondeurs telles, qu'une sonde de 70 mètres n'atteint pas le fond.

» Arrivé au confluent du Sé-mum et du Mécong, M. de Lagrée quitte le grand fleuve et entre dans son affluent, et, remontant vers l'ouest, se dirige vers Ubon.

» Le Sé-mum, ou la rivière d'Ubon, n'a pas moins de 400 mètres de largeur et oppose, dans la première partie parcourue par nos voyageurs, de nombreux obstacles ; sur un point, il leur a fallu faire passer les barques à sec sur des rochers; mais, à partir de Pimum, c'est-à-dire à moitié à peu près de la distance qui sépare Ubon du lieu où le Sé-mum se jette dans le Mécong, la navigation devient facile.

» Enfin, la commission arrive le 6 janvier à Ubon, qu'aucun Européen n'avait encore visité et dont le nom, que je sache, ne figure sur aucune carte ; elle y est reçue par le nouveau roi avec des égards tout particuliers.

» La province d'Ubon, écrit M. de Lagrée, a été créée, il y a un demi-siècle à peine, par quelques fugitifs du Vienchon ; elle s'est rapidement accrue ; sa population paraît être de plus de 80 000 âmes, et ses ressources ainsi que son commerce ne semblent pas être sans quelque importance.

» Voilà donc, messieurs, pour des hommes qui ont pu se rendre de Paris à Saïgon en trente-cinq jours, près de six mois employés à poursuivre leur voyage de Somboc à Ubon.

» Ces six mois, je me hâte de l'ajouter, n'ont pas été consacrés en entier à la pénible navigation du Mécong ; nos voyageurs ont pu séjourner quelquefois, même plus longtemps qu'ils n'auraient voulu, dans des lieux où on leur faisait attendre de nouveaux moyens de transport, mais aussi où ils faisaient d'intéressantes observations et ramassaient d'utiles documents sur ces contrées, qui nous étaient totalement inconnues.

» C'est ainsi qu'ils ont pu recueillir quelques renseignements sur cette large bande de tribus sauvages placée à l'est des provinces laotiennes, sur la rive gauche du fleuve, et qui, en commençant à nos

(1) Voyez, dans notre deuxième année, des conférences de M. Guillaume Lejean sur *l'Égypte*, *l'Abyssynie*, *l'Afrique inconnue*, p. 91, 242, 544.

(2) Voyez, dans notre troisième année, une conférence de M. Baker, faite à l'Institution royale de la Grande-Bretagne, sur *les sources du Nil*, p. 217.

(1) Voyez, dans le n° 6 de cette année, p. 92, une lecture de M. Gustave Lambert sur un *Projet de voyage au pôle nord*.

frontières de la Cochinchine et en s'élevant vers le nord, prend successivement plusieurs noms, parmi lesquels figure celui des Stiengs, visités déjà par notre compatriote Mouhot.

» Ainsi des excursions ont pu être faites dans le Menam-sè, et de curieux détails nous parviendront sans doute sur les mœurs, les habitants, les productions de ces contrées, enfin sur le commerce d'esclaves sauvages qui, achetés dans la province d'Attopée, à l'est de Bassac, sont vendus avec un énorme bénéfice à Phnom-penh.

» M. de Lagrée annonçait, à la date du 8 janvier, qu'il allait se diriger sur Remarat, ville située sur le grand fleuve, à 30 ou 40 milles au nord du confluent de la rivière Ubon. Enfin, il devait se rendre plus tard à Luang-Prabang, où, vous le savez, est mort l'intrépide Mouhot.

» Jusqu'à présent, l'exploration du Mécong se présente donc dans d'heureuses conditions ; espérons que la commission pourra poursuivre son voyage jusqu'au but qu'elle s'est assigné ; et, à son retour, composée, comme elle l'est, d'hommes si instruits, si dévoués, elle aura, n'en doutons pas, à offrir à la science de précieuses richesses. »

M. de Quatrefages a pris la parole après M. de Chasseloup-Laubat.

Il a exposé en quelques mots les services rendus à la science par M. Malte-Brun, qui, secrétaire de la Société pendant quinze années, a rempli ces difficiles fonctions avec un dévouement inappréciable. Il a proposé à la Société, au nom de la commission, de vouloir bien lui décerner, comme une récompense exceptionnelle, le titre de secrétaire général honoraire.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

M. Bourdiol a ensuite présenté le rapport de la commission des prix. La grande médaille d'or a été attribuée à sir Samuel Baker; une médaille d'or a été décernée à M. Mage, et une mention très-honorable à M. Quintin, son compagnon de voyage.

M. Baker a remis à lady Baker, au milieu des applaudissements universels, la médaille qu'il venait de recevoir des mains du président, et il a exprimé ses remercîments à la Société en quelques paroles animées et courtoises, où il a rendu un haut hommage aux découvertes des explorateurs français.

M. Guillaume Lejean, tout nouvellement arrivé de l'Asie centrale, a lu, sur son séjour dans la vallée de Cachemyr, une relation pittoresque.

Après lui, M. Marcou, un Français aussi, le premier voyageur qui ait fait l'ascension des montagnes Rocheuses, a raconté son expédition.

Enfin M. Charles Gérard a rapidement exposé les péripéties d'un voyage qu'il vient de faire sur le bas Niger, et dans lequel il s'est arrêté aux rapides où a péri Mungo-Park.

Nos lecteurs trouveront les relations de MM. Marcou et Gérard dans la *Revue des cours scientifiques*. Voici le petit discours prononcé par sir Samuel Baker et l'intéressante description de M. Guillaume Lejean :

L. Danicourt.

I

SIR SAMUEL BAKER.

Le Nil.

Monsieur le Président, Messieurs,

C'est pour moi un devoir doux à remplir que celui de vous offrir mes plus chaleureux remercîments pour l'insigne honneur que vous m'avez fait en me décernant votre grande médaille d'or.

Je la reçois, non-seulement avec orgueil, mais avec gratitude, car elle me vient de ceux que, — après mes compatriotes, — je respecte et j'aime le plus ; de ceux qui sont nos alliés et qui ont marché côte à côte avec nous dans la fumée des champs de bataille, comme sur la route périlleuse qui conduit aux grandes découvertes géographiques.

L'histoire des explorations aux sources du Nil n'avait pu enregistrer aucun succès depuis le voyage des centurions de Néron qui, perdus dans les *paludes immensas* du Bahro-el-Ghazal, s'étaient vus contraints d'abandonner leurs recherches. Il y a vingt-cinq ans environ, une expédition organisée par le célèbre Mehemet-Ali, vice-roi d'Égypte, réussit à atteindre Gondokoro à l'extrême limite du Nil navigable. Comme explorateur de l'Afrique, je tiens à honneur de constater que le succès de cette expédition est dû au mérite d'un Français qui la dirigeait : le nom de M. d'Arnaud restera comme celui du voyageur qui a jeté les bases sur lesquelles s'achèvera la grande œuvre. Gondokoro est devenu le point de départ de tous les explorateurs qui ont tenté de pénétrer le mystère des sources du Nil du côté du nord. Un peu plus tard, un autre Français, le docteur Peney, s'avança de 30 lieues à l'ouest de Gondokoro, dans le pays des Nyambara, puis de 12 lieues à l'est dans le pays d'Ellyria, avec le projet bien arrêté de porter plus loin vers le sud la gloire de la France. Mais la mort vint arrêter cet éminent voyageur, qui avait su se faire honorer par les sauvages comme par les Européens.

Le dernier Français qui ait visité Gondokoro est mon ami M. Lejean, ici présent.

Jusque-là aucun Anglais n'avait visité ce point. Je mentionne les noms de mes prédécesseurs, ces honorables et courageux Français, avec autant de respect que de reconnaissance, car leurs laborieuses explorations ont jeté le pont sur lequel, avec l'aide de la Providence, j'ai pu parvenir au succès. Sans ces précurseurs énergiques, j'aurais laissé mes os comme un jalon auprès duquel aurait passé quelque explorateur plus heureux en poursuivant sa route solitaire.

Ainsi, le succès de la fin est dû à l'honneur du commencement, et ce commencement est l'œuvre de la France.

Le regrettable capitaine Speke, le capitaine Grant et moi, par nos efforts réunis, nous avons prouvé que le haut cours du Nil draine les districts équatoriaux africains situés environ par 3 degrés de latitude méridionale. La pluie qui tombe sur cette région pendant un peu plus ou un peu moins de dix mois par an s'écoule dans deux vastes lacs, le Victoria, découvert par Speke et Grant, et l'Albert, que j'ai, le premier, visité.

Sortant de ces deux laçs jumeaux, le Nil poursuit son cours, pendant 30 degrés de latitude, jusqu'à la Méditerranée et alimente l'Égypte. Son volume est suffisant pour lui permettre de triompher de l'absorption énorme et de l'évaporation produites par les sables et par l'at-

mosphère embrasée des déserts nubiens. Il importe de bien se rendre compte que le Nil offrait deux problèmes : celui des sources et celui des causes du débordement. Près de cinq années d'exploration ont résolu les deux énigmes. J'ai passé douze mois à examiner tous les affluents abyssiniens du Nil, et j'ai réussi à prouver que, bien que les lacs équatoriaux soient les sources du fleuve, l'inondation annuelle de la basse Égypte est causée par l'abondance des pluies de l'Abyssinie aux mois de juin, juillet, août et jusqu'au milieu de septembre. Ces pluies se déversent dans le Nil Bleu et l'Atbara, déterminent une crue soudaine du Nil et charrient non-seulement les eaux qui arrosent l'Égypte, mais encore le limon fertilisant dont les dépôts ont créé le Delta.

Ainsi s'expliquent les mystères du Nil : les lacs Victoria et Albert alimentent le courant nourricier de l'Égypte, mais les fleuves d'Abyssinie, le Nil Bleu et l'Atbara, sont la cause du débordement.

En entreprenant ma difficile exploration, j'ignorais s'il devait jamais m'en revenir quelque récompense ; je n'étais soutenu par le concours ni du gouvernement, ni du public. Mon seul compagnon de voyage, — et je n'aurais pu en avoir de plus noblement dévoué, — a été ma femme, qui n'a cessé de partager avec moi les dures fatigues et les périls de la route (1).

Le succès a été ma première récompense, et c'en est une également précieuse pour moi, de voir que plusieurs années d'efforts pénibles ont été appréciées, non-seulement par mes compatriotes, mais encore par la France.

Croyez, monsieur le président et messieurs, que le souvenir des heures de souffrance s'efface de ma mémoire en présence du témoignage de votre haute approbation.

II

M. GUILLAUME LEJEAN.

La vallée de Cachemyr.

Messieurs, je me souviens qu'il y a une dizaine d'années, tandis qu'au fond de la Bretagne je lisais avec un ami quelques bons livres de voyage, deux pays célèbres attiraient plus particulièrement mon attention : l'Abyssinie et le Cachemyr. Mais un voyage dans ces lointaines contrées, c'était alors des rêves que je considérais tout le premier comme extravagants et impossibles à réaliser. Cependant l'impossible s'est accompli : j'ai vécu dans l'intimité dangereuse de Théodore II, et il y a moins d'un an, j'ai été assez heureux pour remplir la seconde moitié de mon programme.

Les minutes me sont comptées et je vous demande la permission de vous conduire d'une seule traite jusqu'à Marri, sur la pente occidentale de l'Himalaya, à l'extrême frontière de l'Inde. Marri est ce qu'on nomme là-bas un *sanitarium*, c'est-à-dire une de ces stations à qui une altitude d'environ 2300 mètres (c'est plus de la moitié de celle du mont Blanc) assure une température moins insupportable que celle de la plaine indienne et où, par conséquent, la plupart des Européens du nord de l'Inde vont se réfugier depuis le mois de mai jusqu'à la fin de septembre.

Plus d'une fois, dans mes promenades matinales aux environs de Marri, mes regards avaient dépassé le paysage vivant et plantureux qui entoure la station pour aller s'arrêter sur une ligne de montagnes d'un sévère aspect, qui bornait l'horizon au levant. Je savais qu'elles cachaient dans leurs plis la vallée de Cachemyr, le diamant de l'Asie : quatre-vingts lieues, au plus, me séparaient de l'objet de mes rêves, et un beau jour je me mis en route.

Je quittai Marri le 5 juin au matin ; quelques heures plus tard, je descendais par une sorte de route vicinale fort bien entretenue au caravanséraï de Kohala, où je devais passer la nuit. Ce nom de caravanséraï est peu connu dans l'Inde : le nom local, demi-anglais et demi-hindou, est *traveller's bungalow*, maison du voyageur. Le traveller's bungalow qu'on trouve à toutes les stations postales de l'Inde est une innovation anglaise que nous n'aurions pas tort d'acclimater en Algérie. C'est un bâtiment d'une simplicité élégante, bien distribué et bien aéré, où le voyageur peut s'installer au prix d'une roupie (2 fr. 50 c.) par jour. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les repas se payent en sus. Pendant que mon domestique Démétri s'entend avec le *messman* pour la préparation de mon pilaw, je descends au bord de l'Hydaspe pour prendre une première idée de la topographie de la contrée. Le fleuve historique auprès duquel Alexandre le Grand triompha de Porus dépasse de beaucoup comme majesté tout ce que je pouvais en attendre. Figurez-vous une masse d'eau triple de celle du Rhin, resserrée dans une faille de 60 mètres de large entre deux montagnes couvertes de forêts presque vierges, et toute cette masse roulant vers l'Indus avec un rugissement ou plutôt un hurlement capable d'étouffer celui de toutes les cataractes du Nil réunies. Sur ce long ruban d'écume large de 200 pieds, mais long de quatre-vingts lieues, passent à chaque minute d'énormes troncs d'arbres emportés avec la rapidité de la flèche vers Djelum, où les scieries mécaniques les attendent. Qui n'a vu que l'Europe n'a connu de la nature que la grâce et la beauté ; il ne l'a pas vue terrible et souveraine. Certes nous avons de belles choses dans les Alpes, les Pyrénées, le Danube ; mais tout cela est à la nature asiatique ce qu'est une réduction Collas à la Vénus de Milo. Nous jouons avec la nature, nous la soumettons à nos caprices ou à nos besoins ; mais comment essayer de lutter avec des fleuves comme le Gange, des tempêtes comme celles de l'Himalaya, des glaciers comme le Mustag, ou des

(1) Tous les regards se portent sur madame Baker. — Vifs applaudissements.

marais empestés comme le Téraï, qui a quatre fois la longueur de toute la France.

Dès le lendemain de mon arrivée à Kohala, je procédai à la grave opération de franchir le fleuve que je viens de décrire. Le bac était une sorte de barge rectangulaire, à bordage élevé, manœuvrée par deux hommes qui poussaient de fond. La barge, en quittant la rive anglaise, fut emportée par le courant, tourna deux ou trois fois sur les eaux bondissantes et furieuses comme une feuille morte tombée au fil du torrent; puis, entraînée par un remou dans une eau un peu plus tranquille, elle arriva comme une épave à la rive cachemirienne, où une dizaine de coolies l'arrimèrent et aidèrent au débarquement.

Ici commençait le vrai voyage, avec toutes ses fatigues. J'avais dû laisser mes mules à Kohala. Le maharadja ne permet pas la circulation sur son territoire des bêtes de somme ou de selle provenant du territoire anglais, et il défend à ses sujets d'en louer aux touristes. C'est peu hospitalier, mais c'est assez bien entendu au point de vue de certains intérêts : le voyageur européen dans l'embarras est ainsi obligé de louer des coolies pour ses bagages et de voyager en palanquin ou howdah, mode de transport qui a son charme à l'Opéra ou dans un roman de Méry, mais que je signale par expérience comme le plus désagréable et le plus coûteux qu'on puisse imaginer. Le règlement a donc pour résultat de faire occuper beaucoup de bras, et cela ressemble au premier abord à de la philanthropie et à du protectionnisme, mais il faudrait être bien ingénu pour supposer à un prince oriental quelque préoccupation du bien public. En réalité, le despote de Cachemyr ne dédaigne pas de prélever un quart du modeste salaire de ses sujets. Ce salaire est pour les coolies de quatre annas (60 centimes) par étape, et l'étape varie de trois à huit lieues dans un pays aussi affreux pour le piéton que splendide pour le touriste.

Je m'arrêtai naturellement à un moyen, employé d'ailleurs par beaucoup de touristes anglais, de tromper l'avidité du maharadja : ce fut de me décider à faire tout mon voyage à pied. Malgré l'aspérité des routes de l'Himalaya, des étapes de six lieues par jour en moyenne, au printemps, dans le plus beau pays du monde, n'avaient rien qui pût m'effrayer ; j'en avais fait autant en plein été dans les sables de l'affreux désert de Nubie, et je savais à un myriamètre près ce que mes jambes pouvaient supporter.

Je ne décrirai pas en détail une route de huit jours qui ne fut pour moi qu'une succession de rudes fatigues largement compensées par de véritables enchantements. A travers montagnes et ravins, j'atteignis le troisième jour la forêt vierge que je ne devais quitter qu'à l'entrée de la vallée même de Cachemyr. Qui n'a pas vu l'Himalaya ne peut se faire une idée de la puissance de végétation de ces splendides contrées. Les hautes montagnes qui à droite et à gauche enserrent et dominent l'Hydaspe s'avancent rarement jusqu'au bord même du fleuve ; généralement les alluvions descendues des sommets ont formé une plate-forme, parfois à deux et trois gradins, où s'étagent les villages, les champs cultivés, les rizières. La pente du terrain ne permet nulle part aux eaux de séjourner de manière à créer ces marais aux effluves pestilentielles qui marquent l'entrée des grandes plaines de l'Inde ; ici, la forêt, bien loin d'être meurtrière à l'homme, devient pour lui une nourrice bienfaisante. De la station de Chikar à celle de Chagurti, pendant trois jours, j'ai voyagé littéralement sous une voûte d'abricotiers, de grenadiers, de cerisiers, de vignes sauvages ; les fruits mûrs jonchaient le sentier sous mes pieds, c'était une vraie entrée du paradis terrestre. Un peu plus haut, la végétation change : aux arbres fruitiers succèdent les sombres sapinières dont je saluais l'approche avec bonheur, car l'expérience m'a appris une particularité singulière que je ne me charge pas d'expliquer : c'est que les sentiers de montagnes, généralement âpres et pierreux, se transforment, dès qu'apparaissent les pins et les autres conifères, en véritables allées de jardins anglais.

Le septième jour, à une heure après midi, j'atteignis le sommet d'une jolie colline boisée qui domine Baramoula. Au tournant du sentier, le fourré s'ouvrit tout à coup et me permit d'embrasser d'un coup d'œil un panorama que je n'oublierai de ma vie. Une plaine de soixante lieues de long se déployait à mes pieds, verdoyante et vivante, semée de villages et de jardins de plaisance, rayée de larges rivières dont le cours était dessiné par de longues avenues de peupliers ; le bleu sombre de l'Hydaspe, redevenu calme et majestueux, faisait encore mieux ressortir les reflets argentés de cinq ou six lacs à demi ensevelis sous les algues et les lotus ; tout au fond, estompé par la distance, quelque chose d'un blanc pur et mat, se détachant en lignes fines, nettes et sobres, sur l'azur transparent du ciel, comme les banquises des mers polaires. J'avais sous les yeux la vallée de Cachemyr avec sa ceinture de neiges immaculées, l'auguste et incomparable Himalaya.

Je n'ai pas l'enthousiasme facile, c'est sans doute un malheur ; mais devant cette merveille j'oubliai tout, six jours de marche forcée, mes pieds en sang, et si j'avais eu à regretter quelque chose, c'eût été de ne pas avoir acheté par de plus grandes fatigues les jouissances d'un pareil moment. Je restai quelques minutes sans parler, dans cette sorte d'ivresse des yeux et de la pensée que je n'ai éprouvée ailleurs que deux fois dans ma vie, en face d'Athènes et en face de Venise. Je compris sérieusement une chose dont j'avais toujours un peu douté : c'est l'impuissance radicale de la parole, de la plume ou du pinceau devant certaines splendeurs de la nature. Certes les Anglais ont raison d'admirer les beaux vers de Thomas Moore sur la Vallée Heureuse : c'est une poésie large, pure, mélodieuse, où les brises de l'Himalaya ont passé, mais ce n'est pas Cachemyr !

Je descendis lentement sur la jolie petite ville de Baramoula. La plaine était unie, le fleuve large, profond, peu rapide; aussi mes hommes purent-ils, sans trop de fatigue, entrer le soir même dans le lac Oualler. Ce bassin, qui semble se rétrécir lentement, est en réalité un fond de lagune qui rappelle au géologue le temps où la vallée entière n'était qu'un lac de cinquante lieues de long sur quinze de large, avant la catastrophe qui ouvrit la grande faille de Baramoula et permit à cette immense masse d'eau de s'écouler vers l'Indus, comme un étang dont le déversoir a crevé.

Tandis que je repasse en ma mémoire les poétiques légendes par lesquelles les Cachemyriens interprètent les phénomènes dont nous demandons l'explication à la géologie, je vois successivement apparaître le couvent bouddhique de Takti Suleïman sur son rocher, puis la citadelle délabrée et pittoresque de Srinagar; le courant devient plus fort, je passe successivement sous plusieurs ponts couverts de boutiques, comme nos ponts de Paris au moyen âge, et je vois s'allonger à droite et à gauche les vieux quartiers de la Venise indienne, comme on l'appelle ici. Je suis fort inquiet de trouver à me loger, car le touriste abonde, à ce que j'ai appris, et les bungalows abondent beaucoup moins. Pendant que je médite ce point fort sérieux, mon canot se croise avec une belle barque qui se promène lentement sur le fleuve; un fort bel homme, à barbe noire partagée par une raie comme la chevelure d'un de nos merveilleux (c'est le meilleur genre au Cachemyr), m'envoie de la main un grand salut et hèle mes hommes; nous nous abordons, il me parle en bon anglais, avec volubilité, s'informe de mes noms et qualités, qu'il inscrit sur un registre : «*You are Englishman, are you? — No, Frenchman. — Oh!*» Et nouveau salut. Je lui fais part de mon embarras; il me promet d'y pourvoir, donne une indication à mes hommes, et nous nous quittons. Deux minutes après, j'aborde au pied d'une maisonnette où je parviens à me procurer un appartement fort peu confortable, mais qui ferme à clef, c'est l'essentiel. Au bout de deux heures, un cipaye arrive escorté de trois coolies qui viennent déposer à mes pieds un mouton et force provisions, pain, riz, légumes, et jusqu'à un pain de sucre : c'est le présent de bienvenue que, d'après l'usage du pays, le maharadja fait à ses visiteurs. Me voilà assuré contre le besoin pour quarante-huit heures; mais dès le lendemain une heureuse rencontre me fait trouver une hospitalité gracieuse et empressée chez un jeune négociant français à demi acclimaté au Cachemyr.

Mon premier soin est de chercher près de la ville un observatoire d'où je puisse en embrasser l'ensemble et la contempler à l'aise. Pour cela, je grimpe à un pic aigu surmonté d'un beau couvent bouddhiste, et qui domine la ville absolument comme le Lycabète et son couvent de Saint-George dominent la nouvelle Athènes. Ce pic s'appelle Takti Suleyman, le trône de Salomon, et le coup d'œil qu'il m'offre est d'une splendeur à désespérer l'écrivain le plus habile aux descriptions de ce genre. L'immense cité se développe parmi de vastes jardins, du milieu desquels émerge, sur la crête de son long rocher, la citadelle Harita Parbata; l'Hydaspe y circule en tortueux méandres, et sa rapidité contraste avec les eaux immobiles de vingt canaux où vont et viennent des centaines de barques effilées comme les caïques du Bosphore. Autour de la ville, au lieu de ces faubourgs ternes et crasseux qui déshonorent les abords de toutes nos capitales, je vois étinceler partout, dans le vert sombre des jardins et des avenues de platanes, de frêles et coquettes maisons de bois qui penchent sur le fleuve leurs balcons découpés et fouillés comme une dentelle. A mes pieds vient aboutir la fameuse avenue de peupliers longue de 2 kilomètres, large comme la rue de la Paix; les arbres qui la forment ont cent pieds de haut, et les promeneurs, vus du haut de mon rocher, m'apparaissent comme de grosses fourmis. Sur ma droite, le lac, envahi par une végétation puissante, forme d'épaisses roselières qui s'étendent de plus en plus malgré la faucille du paysan; dans la partie restée libre, trois ou quatre palais toujours inhabités mirent leurs pavillons multicolores et leur majestueux alignement de platanes. C'est une magie perpétuelle, et qui mieux est, une magie attrayante. Je comprends le nom de Venise indienne donnée à ce grand bijou. Certes, la reine des lagunes est bien plus imposante et plus monumentale, mais ce beau musée est un peu triste et n'a rien d'engageant comme séjour. Les eaux plombées qui battent le quai des Esclavons sont plus belles dans un tableau de Ziem que dans la réalité, et les lagunes, où je n'ai vu que de laides petites forteresses, lutteraient difficilement avec celle de Srinagar, toute semée de fleurs, de verdure et d'ombre.

Le résident anglais, M. Cooper, pour qui j'avais une lettre d'introduction, me proposa le jour même de me présenter au maharadja, qui donnait précisément ce soir là un dîner et une fête de nuit. On pense bien que je ne me fis pas prier. La fête ne manquait pas d'une certaine mise en scène. Les invités arrivaient en barque au pied du palais, et débarquaient aux flambeaux sur le grand escalier, qui ressemble un peu à un *traghetto* vénitien; puis on passait entre une double haie de cipayes et d'officiers de service jusqu'au salon, où l'on était reçu par le fils du maharadja, puis par le souverain lui-même, que j'étudiai avec une curiosité bien naturelle.

Rambir Sing est un grand bel homme d'une quarantaine d'années; ses manières sont dignes et courtoises, mais son extérieur affable et gracieux est loin d'être la peinture fidèle de son caractère. C'est, du reste, un trait commun à toute la gentilhommerie de l'Inde. Il est le fils et le successeur du maharadja Goulab Sing, connu de nos belles compatriotes par les magnifiques châles qui lui valurent, il y a douze ans, la grande médaille à l'Exposition universelle. Quand il mourut, les pandits ou prêtres brahmanes déclarèrent que son âme,

fidèle aux lois de la transmigration, avait passé dans le corps d'une abeille; les mauvaises langues ajoutaient que c'était en mémoire de l'habileté avec laquelle il avait butiné toute sa vie et fait son miel aux dépens de tout le monde. Mais, un jour, le bruit se répandit au palais que l'abeille sacrée, rasant par un jour de beau soleil les eaux claires de l'Hydaspe, avait été avalée au passage par un poisson, dont l'âme de Goulab devenait ainsi la locataire inattendue. Après longue consultation, sur la nouvelle que l'accident avait eu lieu entre les ponts n°s 1 et 2, Rambir Sing lança un décret d'après lequel il était défendu de pêcher entre ces deux ponts. Quel scandale, en effet, si l'âme orthodoxe de Goulab Sing avait été exposée à passer, par un malheureux coup de fourchette, dans l'enveloppe grossière de quelque brave capitaine *faranghi* (européen) nourri de roastbeef et abreuvé de bière!

Une exhibition de danseuses ou bayadères est le complément obligé de toute fête dans ce pays. J'y vis l'élite des bayadères de Srinagar, à commencer par la fameuse Goulabié, dont le profil grec orne l'une des pages du voyage du colonel Torrens. Elles étaient là quinze à vingt femmes couvertes d'or et de bijoux depuis l'oreille jusqu'à la cheville inclusivement; leur beauté plastique et froide s'harmonisait bien avec leur danse, qui n'était qu'une succession de poses sculpturales d'un caractère tout antique. Elles s'avançaient deux à deux, glissant plutôt que marchant, se mouvaient lentement, mollement, avec un art très-étudié et toujours correct; on eût cru voir un bas-relief de temple grec de la bonne époque. Une sorte de trépidation du pied nu faisait résonner les anneaux et les grelots d'or qui surchargeaient le bas de la jambe, et ce bruit métallique et cadencé finissait par produire sur l'oreille et sur les nerfs l'effet le plus étrange. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les bayadères forment, sans exception, le demi-monde cachemirien; mais je dois dire, à leur avantage, que plusieurs d'entre elles sont spirituelles, cultivées, amusantes, et ont à Srinagar quelque chose de la position sociale qu'avait Aspasie à Athènes. J'en ai connu une qui parlait et écrivait trois langues, notamment le persan, qui est la langue élégante de toute l'Asie centrale; j'avais commencé, sous sa direction, à étudier le cachemiri, et je n'ai eu qu'à me louer de la clarté de son enseignement. Je déclare que maint professeur en Sorbonne fait faire moins de progrès à ses élèves que n'en obtenait de moi mon docteur en jupon.

Il m'est difficile de parler de Cachemyr sans dire un mot de la fabrication de ces fameux châles qui sont la richesse et l'orgueil de la principauté. Il est bon de savoir que la chèvre qui donne le poil appelé *pachmina*, dont sont faits ces châles, n'est pas indigène au Cachemyr; elle vit principalement au Thibet et dans la petite Boukharie, d'où le *pachmina* est apporté à l'état brut à Srinagar. Là, il est d'abord nettoyé, opération difficile, car il contient 14 parties sur 30 de corps étrangers, poussière, fragments de bois, etc., et seulement 10 parties de poil ouvrable.

Il faut ensuite le filer, travail qui occupe environ 100 000 femmes, dont un dixième filent pour elles-mêmes et les autres pour les fabriques. Elles travaillent tout le jour et une partie de la nuit, et celles qui ne sont pas assez riches pour acheter de l'huile pour la lampe profitent des clairs de lune. Le fil obtenu, il faut le teindre; c'est là qu'éclate l'ingéniosité des teinturiers indigènes; ils déclarent avoir soixante-quatre nuances, et je le crois volontiers puisque la teinte cramoisie, qui n'est elle-même qu'une variété de rouge, est divisée par eux en gulanar, kirmisi, kirmdana et kirmisi lak, selon que la cochenille, la laque ou le kermès dominent dans la composition. Après la teinture, le fil est livré au fabricant pour le tissage. Le fabricant travaille toujours sur commande : il a son dessinateur qui lui fournit un dessin, il va présenter ce dessin au correspondant européen qui l'achalande; ce correspondant fait les observations et au besoin les corrections nécessaires; puis, le dessin approuvé, le travail est mis aux mains de l'ouvrier.

Je n'entrerai pas dans le détail technique du travail; je dirai seulement que la fabrication d'un châle demande en moyenne quatre mois de temps, qu'il y a des châles qui coûtent sur place jusqu'à 7000 roupies (17 500 fr.), on les nomme Chaporast, tandis que d'autres descendent à 500 francs, même à moitié; des ceintures (chamlas) se sont payées 5000 francs; enfin on ne tisse pas seulement des châles, mais toutes sortes de vêtements, des pantalons qui coûtent de 710 francs à 1250 francs, des devants de gilets de 2 fr. 50 à 37 fr. 50, des cravates de 7 fr. 50 à 750 francs, enfin des bonnets de 2 à 10 francs. Le fisc prélève sur chaque article un droit de 26 pour 100: on peut juger d'après cela ce qui reste au fabricant. Il est vrai que la main-d'œuvre est à un bon marché prodigieux : une journée d'ouvrier coûte deux annas et demi, quelque chose comme 38 centimes, et la plupart ont une famille à nourrir sur ce salaire.

Après diverses excursions dans la vallée, principalement aux belles ruines d'Avantipour, de Martand, de Pandradar, je voulais aller visiter les montagnards voisins de l'Afganistan, quand ces montagnards prirent justement ce moment pour s'insurger contre le maharadja, leur souverain un peu nominal. Je dus renoncer à mon voyage. Je ne m'étonnai pas que ces braves gens se fussent révoltés, mais bien que les Cachemyris proprement dits, n'en eussent pas fait autant. Tous ces peuples sont musulmans; le hasard leur a donné pour maîtres des indous brahmanistes : il s'ensuit que Rambir pressure ses sujets avec une conscience d'autant plus tranquille qu'il croit remplir un devoir. Il y a quelques années, neuf marchands musulmans allant en caravane de l'Inde à Srinagar, avec des bœufs zébus comme bêtes de charge, un de ces bœufs s'estropia et ne put suivre : les mar-

chands, pour ne pas avoir une perte sèche, achevèrent l'animal et le mangèrent. Quelque passant les vit et les dénonça. On sait que dans la religion brahmanique le meurtre d'un bœuf est un crime affreux, dix fois plus grand qu'un parricide, presque aussi grand que celui de souffleter un prêtre brahmine. Les neuf malheureux furent donc jugés d'après une loi religieuse qui n'était pas la leur, condamnés et brûlés vifs !

Il y a deux ans, le peuple de Srinagar, poussé à bout, fit une émeute qui se réduisit à quelques coups de pierre et à des fenêtres brisées. Le maharadja, ravi de faire de l'énergie, lança ses cipayes sur la ville, qu'ils inondèrent de sang, faisant des feux de file sur des masses de pauvres gens qui ne savaient que tomber à genoux et crier *khouda, khouda !* mon Dieu, mon Dieu ! Et comme le beau Rambir n'est pas d'un caractère à sauver l'ordre sans un bénéfice liquide, il fit jeter en prison comme complices de l'émeute les plus riches négociants et les fit rudement financer avant de les mettre dehors. Aussi un Anglais ne peut-il voyager dans ce beau pays sans que les indigènes ne saisissent toute occasion de lui dire: « Pourquoi donc ne prenez-vous pas le Cachemyr comme » vous avez pris le Pandjab? Nous en serions si heureux ! »

Empêché par la saison avancée de passer en Boukharie par le Thibet, je n'avais plus qu'à rebrousser chemin sur l'Inde, ce que je fis après une quinzaine passée à Srinagar et le long de l'Hydaspe. Je refis, le plus vite que je pus, la route que j'ai décrite en commençant. Arrivé au sommet de la côte de Baramoula, je me retournai pour saluer d'un dernier regard la terre merveilleuse que je quittais. Je me rappelai que la science historique moderne avait retrouvé au pied de l'Himalaya le berceau commun des races européennes ; je me disais que mes ancêtres avaient peut-être vu, il y a six mille ans, ces fleuves, ces lacs, ces montagnes, et j'éprouvais confusément, en les quittant, quelque chose qui ressemblait à l'amertume d'un second exil. Certes, rien n'est comparable aux splendeurs que j'avais sous les yeux; mais, en m'interrogeant bien, je sens que je les eusse données toutes pour tel coin de terre bien ignoré au fond du Soudan, pour tel groupe de trois palmiers poudreux au bord d'une mare verdâtre. L'Afrique est la grande magicienne du monde moderne, car c'est elle qui offre à l'activité humaine le plus de mystères à dévoiler. Son charme est assuré parce qu'il est terrible ; qui a mis le pied sur ses sables doit, bon gré mal gré, y retourner un jour.

GUILLAUME LEJEAN.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE DOUAI.

M. LÉOPOLD THÉZARD.

Du caractère français dans ses rapports avec le droit (1).

Pour juger du caractère français dans ses rapports avec le droit, voyons-le dans sa première expression. C'est chez les Gaulois que nous allons la chercher. Ce sont les possesseurs les plus anciens du sol sur lequel nous vivons; ce sont eux dont la race doit former le fond de la nôtre. Malgré bien des vicissitudes et des conquêtes, c'est encore le caractère gaulois qui domine chez nous ; il n'a subi que de faibles altérations dans les épreuves qu'il a traversées.

Trois choses me semblent distinguer le caractère gaulois ou français, qu'on l'étudie dans les faits ou dans les portraits qu'en ont laissés les anciens, et particulièrement César et Strabon : la sociabilité, le défaut d'arrière-pensée dans les sentiments, l'amour du simple dans les choses de l'esprit.

Qui pourrait nier d'abord cette extrême sociabilité, cette facilité à se lier avec le reste des hommes? Ce caractère distinctif se traduit par des qualités et des défauts tout extérieurs. Les Gaulois de César sont curieux; ils arrêtent les voyageurs sur les grands chemins, non pour les dépouiller, mais pour leur faire raconter les histoires des pays lointains ; aussi confiants que curieux, ils acceptent tous les récits, et les narrateurs ne se font pas faute d'exploiter leur crédulité en flattant leur amour-propre (2). Ces Gaulois, qui aiment à faire parler les autres, sont eux-mêmes beaux parleurs, et c'est, avec la gloire des armes, leur titre le plus cher, au témoignage de Caton (3). Comment à tant d'amour pour le commerce des autres hommes ne se joindrait-il pas un peu de vanité et de coquetterie? Le Gaulois aime la parure (4) ; au physique et au moral, il cherche ce qui brille, les colliers d'or et le point d'honneur; il est fier, susceptible. Mais pardessus tout (car c'est là la première condition de la sociabilité), le Gaulois est bon ; il n'a point de malice dans le cœur (5) ; il a cette grande qualité de l'âme : la simplicité. Par sa sociabilité, le Gaulois se prête à la centralisation : uniformité de gouvernement, de mœurs, de lois, de langage, de religion, il est prêt à accepter tout ce qui peut multiplier ses rapports avec ses semblables.

J'ai parlé tout à l'heure de la simplicité du cœur et de l'absence d'arrière-pensée : c'est le second caractère du Gaulois. Point de calcul chez lui, point d'égoïsme réfléchi, point de ces replis de l'âme sur elle-même où viennent s'arrêter les

---

(1) Cette conférence a été faite l'an dernier. Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêchés de la publier plus tôt. — M. Thézard est aujourd'hui professeur de droit à la Faculté de Poitiers.

(2) Est autem hoc Gallicæ consuetudinis, uti et viatores etiam invitos consistere cogant, et quod quisque eorum de quâ que re audierit aut cognoverit quærant, et mercatores in oppidis vulgus circumsistat, quibusque ex regionibus veniant, quasque ibi res cognoverint, pronunciare cogant... quum incertis rumoribus serviant, et plerique ad voluntatem eorum ficta respondeant (Cæs., *De bello gallico*, lib. IV, cap. v).

(3) Duas res industriosissime persequitur gens Gallorum, rem militarem et argute loqui.

(4) Τῷ δ' ἁπλῷ καὶ θυμικῷ πολὺ τὸ ἀνόητον καὶ ἀλαζονικὸν πρόσεστι καὶ τὸ φιλόκοσμον· χρυσοφοροῦσί τε γάρ, κ. τ. λ. (Strabon, livre IV, ch. IV).

(5) Ἄλλως δὲ ἁπλοῦν καὶ οὐ κακόηθες (Strabon, livre IV, ch. IV).

premiers élans. Du premier coup, le Gaulois s'engage sans pouvoir reculer. « Ils marchent au combat, dit Strabon, à ciel découvert et sans circonspection; ils offrent toute facilité à l'adversaire qui veut les envelopper, s'il connaît les ruses de la guerre » (1). Le Gaulois, sans réfléchir, vole au secours de celui qui paraît injustement attaqué (2). Dans toutes ses entreprises, il met la même insouciance des résultats, le même désintéressement; il n'aime pas à marchander le prix de ses peines, ni avec celui auquel il prête secours, ni avec ses ennemis, qu'il soit vainqueur ou vaincu. Vaincu, il sera trop abattu pour songer à se réserver encore quelque chose; vainqueur, il pourra être violent dans son triomphe, dire : *malheur aux vaincus* (3); mais il ne saura pas tirer à lui tout le profit de sa victoire : la satisfaction de l'amour-propre lui suffira, et la gloire du moment l'empêchera de songer aux avantages positifs qui peuvent la suivre. Voyez dans l'antiquité les victoires des Gaulois à Rome et à Delphes (4). Elles ont longtemps passé pour des défaites, et, à vrai dire, le résultat a été à peu près le même. Comme les autres biens matériels, la vie est, pour le Gaulois, facile à sacrifier; il la jette comme enjeu sur un pari; il la donne en souriant (5). Enfin, par nécessité, par dévouement ou par reconnaissance, par simple entraînement quelquefois, il livre aussi son bien le plus cher, son indépendance; quand il se donne, il le fait sans réserve; il dédaigne de garder une porte de derrière pour échapper à sa parole : c'est toute l'histoire des conquêtes et des dominations qu'il a subies.

Faut-il chercher dans les choses de l'esprit une autre marque du caractère gaulois ou français? C'est toujours l'amour du simple; c'est l'aversion pour tout ce qui est complexe ou obscur. Dans notre pays, on aime la clarté; on déteste les études où l'esprit ne voit pas clair du premier coup; les sciences d'observation, qui comportent des éléments multiples, ne nous sont pas familières, encore moins les théories théologiques; la science de l'incompréhensible n'est pas notre fait. Ce qu'il nous faut, c'est une déduction logique de règles bien claires, ne fussent-elles pas parfaitement vérifiées, et fallût-il un peu de crédulité pour les accepter; nous aimons mieux une erreur logique qu'une demi-vérité obtenue par transaction. Aussi, en même temps que les druides gardent pour eux une philosophie très-avancée pour leur état de société, l'ancien Gaulois reste-t-il volontiers adonné aux superstitions établies (6); d'abord, parce qu'elles sont acceptées de tous et qu'il faudrait s'isoler, se singulariser pour les rejeter, et aussi peut-être parce qu'il faudrait, pour les repousser, une discussion compliquée. Chez des hommes ainsi constitués, l'indifférence sur le fond des choses est la meilleure sauvegarde des anciennes idées. Les plus grandes hardiesses, si elles ne sont pas sûres de réussir tout à fait, ne produisent rien; l'esprit qui les inspire est celui de la critique plutôt que de la réforme. Et elle est bien de notre pays, cette idée de Descartes, qui, avant de se lancer avec ses seules forces à la découverte de l'inconnu et de parcourir en trois bonds, comme les dieux d'Homère, tout le monde invisible et visible, se fait une morale provisoire, dont le premier précepte est d'accepter en pratique toutes les idées courantes, et de se régler selon ceux avec lesquels on doit vivre (1). Ainsi se concilient, et le désir de posséder la vérité sans mélange, et celui de ne rien changer aux conditions de la société.

Tous ces traits du caractère gaulois ou français sont les manifestations d'une même qualité : c'est une spontanéité d'impression, une tendance sympathique, comment dirai-je? une irrésistible aspiration à s'assimiler tout ce qui est humain. Il y a dans ce caractère quelque chose de la grâce, de l'aimable expansion de l'enfance en même temps que de son inexpérience et de sa crédulité, qui n'exclut pas la droiture du jugement. Peut-être, s'il faut en croire la théorie de Montesquieu sur les climats, le doux ciel du centre et du midi de la Gaule entretenait-il cette généreuse et insouciante nature, comme le clair soleil de Grèce avait produit l'amabilité plus légère encore, mais plus sèche de l'esprit attique.

Un tel caractère est-il propre à créer ou à développer les institutions juridiques, soit dans les rapports du pouvoir avec les individus, soit dans les rapports des individus entre eux? — Le droit, c'est la limitation de l'activité de chacun de nous par celle des autres; c'est l'ensemble des moyens sociaux employés par les hommes les uns vis-à-vis des autres pour étendre le plus possible l'exercice de leurs facultés; c'est presque l'égoïsme organisé. S'il faut une figure pour matérialiser ma pensée, supposons chacun de nous enfermé dans un compartiment dont les parois soient élastiques, et tous ces compartiments enserrés eux-mêmes dans une enceinte inflexible, celle des forces naturelles. Si chacun de nous s'efforce de repousser le plus possible les parois de son compartiment pour s'y mettre plus à l'aise, après un certain temps d'effort, et chacun en faisant autant de son côté, les compartiments prendront une forme qui ne laissera aucun vide; ce seront les cellules des abeilles, chacun sera limité par le voisin. Si, au contraire, on s'arrête dans le travail de développement, si l'on s'effraye de la pression qu'il faut exercer sur le voisin, on aura une construction irrégulière qui laissera en pure perte des espaces vides entre les compartiments. Ces espaces vides, c'est le domaine des prohibitions inutiles, des règlements qui gênent tout le monde et ne servent à personne; c'est aussi le domaine des lois qui procurent quelques commodités aux uns, mais en retranchent beaucoup plus aux autres.

Les nations propres à façonner la législation par un effort continu sont donc celles où la pression persévérante de l'égoïsme individuel élargit le plus possible son domaine; c'est, par exemple, le peuple romain, le peuple avare par excellence.

Du Gaulois pouvons-nous attendre le même effort patient? Il est trop désintéressé, il n'est pas assez replié sur lui-même; quand il perfectionnera sa législation, ce sera par de brusques mouvements.

Il sera longtemps à s'apercevoir des lois qui lui sont néces-

(1) Διὰ δὲ τοῦτο ἐρεθισθέντες μὲν ἀθρόοι συνίασι πρὸς τοὺς ἀγῶνας, καὶ οὐ μετὰ περισκεψεως, ὥστε καὶ εὐμεταχείριστοι γίνονται τοῖς κατασταρτηγεῖν εθέλουσι (Strab., *ib.*).

(2) Συνίασι δὲ κατὰ πλῆθος ῥαδίως διὰ τὸ ἁπλοῦν καὶ αὐτεκαστον, συναγωνιστούντων τοῖς ἀδικεῖσθαι δοκοῦσιν ἀεὶ τῶν πλησιον (Strabon, *ib.*)

(3) Ὑπὸ τῆς τοιαύτης δὲ κουφότητος αφόρητοι μὲν νικῶντες, εκπλαγεῖς δ'ἡττηθέντες ὁρῶνται (Strabon, *ib*).

(4) 490, 289 av. J. C.

(5) Voyez Tite-Live *passim*. — *Metu mortis neglecto* Cæs., *De bello gall.*, lib. VI, cap. XIV).

(6) In primis hoc volunt persuadere, non interire animas... Multa præterea de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine, de rerum natura, de deorum immortalium vi ac potestate disputant et juventuti transdunt (Cæsar, *De bello gallico*, lib. VI, c. XIV). — Natio est omnis Gallorum admodum dedita religionibus (*Ib.*, cap. XVI).

(1) *Discours de la Méthode*, 3e partie.

saires : sa propre sociabilité, le bon caractère de ses semblables lui paraîtront, pour le moment, de suffisantes garanties. Aussi, et dans le droit public et dans le droit privé, la France n'a-t-elle progressé que par accidents, de grands accidents, il est vrai, et qui ont bouleversé le monde.

Examinons d'abord le droit public.

Quel eût été définitivement le droit public des Gaulois s'ils n'avaient pas été conquis ? Il est assez difficile de le dire. Le tableau que présente César de leur constitution est celui d'une assez singulière anarchie. Mais les Gaulois n'ont pas eu la peine de se faire eux-mêmes un droit public. Eux, sociables par excellence, prompts à rejeter tout ce qui pouvait être un obstacle à l'assimilation, ils ont trouvé en présence d'eux des pouvoirs fortement centralisateurs. Ce fut d'abord l'empire romain ; ce fut plus tard l'Église ; ce fut enfin le pouvoir royal. Ils ont facilement sacrifié tout ce qui était une dissemblance : la langue gauloise a disparu plus complétement peut-être que celle d'aucun peuple conquis ; excepté dans l'âpre pays de Bretagne, qu'est-il resté ailleurs du celtique ? L'organisation politique de la vieille Gaule, qu'en est-il resté ? Elle a fait place à l'organisation romaine, puis germaine, puis féodale, puis monarchique. De même qu'il a laissé absorber sa condition politique par ses conquérants, le peuple de la Gaule a laissé absorber ses anciennes croyances ; au point de vue purement humain, le succès du christianisme en Gaule s'expliquerait assez par ce fait qu'il n'a pas un caractère exclusif, et par la puissante centralisation de son Église. L'idée d'une Église nationale n'a jamais été sérieuse chez nous, et, quant au compromis qui constitue le gallicanisme, il n'est guère compris.

Placée en face des Romains, et après des résistances héroïques, la nationalité gauloise finit par être absorbée. La race subsistait pourtant avec son ancien caractère, et son rôle purement passif en était même une manifestation.

Survint l'invasion des peuples germains, parmi lesquels étaient les Francs. Ceux-là apportaient dans l'ancien empire romain, dans la Gaule en particulier, de tout autres sentiments. Chez cette race, encore vivante dans les nations allemandes et anglo-saxonnes, ce qui dominait, ce n'était plus la sociabilité, c'était le sentiment profond de l'individualisme ; ce n'était pas la tendance à la centralisation, c'était cet esprit qui devint plus tard l'esprit féodal et fédéraliste.

A chacun des traits par lesquels César et Strabon nous peignent l'esprit politique des Gaulois, on peut presque opposer un trait contraire des Germains ; il suffit de consulter la *Germanie* de Tacite.

Les Gaulois ont de grandes villes, ils aiment à se réunir ; à l'appel d'un voisin qui paraît injustement menacé, quel est le premier acte de leur indépendance ? c'est d'accourir d'un mouvement unanime à son secours (1). Le Germain vit seul, il n'a pas de villes, il veut le désert autour de sa demeure, je dirai presque de son *home* (2) ; faut-il se réunir pour les affaires communes, afin d'affirmer son indépendance il se fait un point d'honneur d'arriver en retard, l'assemblée ne se constitue qu'à grand'peine (3).

(1) Strabon, *loc. cit.*

(2) Nullas Germanorum populis urbes habitari satis notum est ; ne pati quidem inter se junctis sedes. Colunt distincti ac diversi (*Germania*, cap. XVI. Cf. Cæs., *De bell. gall.*, lib. VI, c. XXIII).

(3) Illud ex libertate vitium quod non simul, nec ut jussi conveniant, sed et alter et tertius dies cunctatione absentium absumantur (*Germ.*, cap. XI).

Le Gaulois aime la parure (1), l'éloquence. Malgré son faible pour la guerre, il cultive avec succès tous les arts, et se livre volontiers à l'agriculture (2). Le Germain n'est fait que pour la guerre, il dédaigne toute parure (3), les choses de goût et l'agriculture lui semblent indignes de lui, il préfère la chasse ou l'oisiveté (4).

Le Gaulois se livre volontiers à quiconque lui rend service ; aux chefs de sa nation il ne demande qu'une chose, de le protéger contre l'oppression étrangère ; à cette condition, la masse du peuple se met presque au rang des esclaves, n'ose rien par elle-même et n'entre dans aucun conseil (5). Le Germain garde mieux sa liberté, le peuple prend part aux délibérations qui l'intéressent ; le chef fait plus par son exemple que par son pouvoir (6) ; si le Germain reste fidèle à ce chef, fidèle jusqu'à la mort, c'est plutôt à sa parole et à sa propre dignité qu'il rend cet hommage. Du reste, il a cette indépendance du cœur qu'on appelle l'ingratitude ; il n'exige pas de reconnaissance, dit Tacite, et ne se croit pas tenu d'en avoir (7).

Enfin, le Gaulois est désintéressé, il se dévoue facilement pour autrui ou pour la gloire. Le Germain est avide ; son puissant égoïsme cherche à se procurer tous les instruments de la puissance. Il faut voir dans les récits des historiens de la décadence romaine la peinture de cette avidité qui, sur toute la frontière du Nord, commence à dévorer l'empire. Il faut le constater aussi, c'est au contact de l'empire romain que cette avidité conçut son but définitif, la possession de la terre. Dans leurs déserts, les Germains de Tacite n'y songeaient pas encore, et le bizarre système des répartitions annuelles des terres entre les familles ne pouvait faire présager ce résultat. Mais les concessions territoriales des Romains développèrent l'instinct de possession. Le régime féodal n'est pas sorti tout formé de la Germanie ; tout au plus y trouvait-on les rudiments de la hiérarchie personnelle ; mais cette forte assiette sur le sol, qui est l'âme même de la féodalité, c'est l'empire romain qui l'a indiquée aux conquérants. C'est sur la terre que les Francs se sont précipités, sur la bonne terre du Midi, comme disait Clovis à ses soldats. Tout en dédaignant de la cultiver, ils y ont enraciné leur puissance.

Les Germains entreprenaient, en Gaule, une œuvre plus difficile que les Romains eux-mêmes. Les Romains n'avaient cherché qu'à s'assimiler les vaincus ; les Germains voulurent établir vis-à-vis d'eux une perpétuelle inégalité. Les Romains avaient établi une administration uniforme et centralisée ;

(1) Strabon, *loc. cit.*

(2) Προσαπειλοῦντες δὲ εὐμαρῶς ἐνδιδόασι πρὸς τὸ χρήσιμον, ὥστε καὶ παιδείας ἀπτεσθαι καὶ λόγων (Strab., l. IV, c. IV). — οἱ δ'ἄνδρες μαχηταὶ μᾶλλον ἢ γεωργοί· νῦν δ'ἀναγκάζονται γεωργεῖν, καταθέμενοι τὰ ὅπλα (*Ib.*, chap. I).

(3) Nulla cultus jactatio (*Germ.*, cap. VI).

(4) Agriculturæ non student (Cæs., *De bell. gall.*, lib. VI, cap. XXII). Quotiens bella non meunt, multum venatibus, plus per otium transigunt, dediti somno cibo que.

(5) Suos enim quisque opprimi et circumveniri non patitur, neque aliter si faciant, ullam inter suos habent auctoritatem (Cæs., *De bell. gall.*, lib. VI, cap. XI. — Nam plebs pæne servorum habetur loco, quæ per se nihil audet, et nullo adhibetur consilio (*Ib.*, cap. XIII).

(6) Nec regibus infinita aut libera potestas ; et duces exemplo potius quam imperio (*Germ.*, c. VII).

(7) Gaudent muneribus ; sed nec data imputant, aut acceptis obligantur.

les Germains cherchèrent à morceler leur domination, et en même temps à briser les liens de la société qu'ils gouvernaient. Leur triomphe dans cette œuvre si antipathique au caractère gaulois ne peut s'expliquer que par la prostration générale des esprits, et cette prostration elle-même serait inexplicable par l'abattement ordinaire des Gaulois dans les revers, sans l'effroyable abaissement qu'avait causé partout, à la longue, le régime de l'empire romain.

Sous les deux premières races des rois de France, on peut le dire, la race indigène a été comme anéantie; il n'y avait pas encore de France, il n'y avait plus de Gaule. Le règne de Charlemagne, ce gigantesque effort de centralisation, faillit néanmoins réaliser un idéal plus conforme au caractère national, et il est resté populaire en France encore plus qu'en Allemagne.

Sous la troisième race, les temps deviennent plus favorables pour ce peuple qui est maintenant le peuple français : il a au-dessus de lui le régime féodal qui vient de se constituer définitivement, mais il en est sorti une force rivale : c'est le pouvoir des rois, de ces petits souverains de l'Ile-de-France. La lutte s'engage, et le peuple français est appelé à profiter des dissensions qui règnent au-dessus de lui. Mais il n'a pas assez de politique pour en tirer tout ce qu'il pourrait; il seconde parfois dans la lutte l'un des deux rivaux (c'est le pouvoir royal) ; pour que cette assistance soit utile, le pouvoir royal est forcé de concéder quelque influence à son nouvel allié. Il favorise l'établissement des communes, il introduit le tiers état dans l'administration générale, sauf à combattre plus tard et les communes et le tiers état. La masse du peuple ne sut pas toujours défendre les avantages qu'on avait été forcé de lui faire. Ni à l'époque des croisades, ni pendant les luttes de la féodalité, ni pendant la guerre de Cent ans, elle n'eut l'habileté d'exploiter la faiblesse de ceux qui la dominaient. Si elle chercha son indépendance, ce fut presque toujours en des luttes ouvertes et inégales, celles des Pastoureaux, de la Jacquerie, comme autrefois celle des Bagaudes.

Les légistes, pendant ce temps, combattaient la féodalité, mais c'était en favorisant exclusivement le pouvoir royal ; ils cherchaient à concentrer en lui l'administration et la justice, et de cet effort est né, par exemple, le développement du ministère public.

Nulle réserve d'ailleurs dans l'appui qu'on donnait à l'unité monarchique. Le plus grand homme qu'ait produit la France pendant la guerre de Cent ans, Étienne Marcel, celui qui essaya de profiter de la faiblesse du pouvoir royal pour lui imposer l'autorité des états généraux, n'est pas resté populaire. Au contraire, le pays fut tout entier avec celle en qui éclatèrent l'enthousiasme, la bonté, la pitié, l'effusion du cœur, avec celle qui se dévoua jusqu'à la mort pour la victoire de la France dans celle de son roi :

> Jehanne, la bonne Lorraine,
> Que Anglois brusièrent à Rouen.

En elle toute la France se reconnut et tressaillit ; en elle, elle affirma son unité et sa vie puissante, mais elle affirma aussi les progrès du pouvoir royal, et bientôt on eut Louis XI.

Un siècle plus tard, se présenta une occasion dont beaucoup de pays profitèrent plus ou moins directement pour constituer leur droit public : ce fut la Réforme; elle développait l'esprit d'examen et d'indépendance individuelle. La Réforme ne fut pas populaire en France par deux motifs : elle était contraire à l'unité, et elle n'était pas complétement logique ; elle acceptait l'autorité dans une certaine mesure et la répudiait pour le surplus. Les types de l'esprit critique pour la France, ce ne sont pas les réformateurs religieux ; c'est Rabelais, c'est Érasme (bien qu'étranger de naissance), c'est Montaigne, Descartes, en attendant Voltaire.

La France, dans son dévouement immuable à l'unité monarchique, arriva enfin à la ruine de la féodalité, mais elle arriva aussi à l'absolutisme de Louis XIV. Et alors, comme ce résultat du développement du caractère français était en définitive contraire à ses aspirations, il se produisit un mouvement d'opposition qui éclata enfin avec une irrésistible violence.

Nous voici arrivés à la Révolution de 1789 et à la constitution de notre droit actuel. A ce moment, la France a renversé les institutions qui l'opprimaient, mais quels sentiments lui a causés ce changement ? Je crains d'y voir la joie du triomphe, la vanité d'une conquête nouvelle, le bonheur d'avoir proclamé à la face du monde une idée frappante de grandeur et de vérité plus encore qu'un empressement sérieux à profiter des bienfaits de la liberté. L'histoire même de la Révolution nous offre parfois le spectacle des erreurs que produisit le défaut de sens pratique dans l'intelligence de la liberté. La Constitution de 1791 avait débuté par de sages mesures : elle proclame les droits de l'homme et du citoyen, elle les garantit par la pondération des pouvoirs publics et par l'intervention régulière du peuple dans la gestion de ses affaires. Deux ans après, dans un délire de logique et d'idées absolues, on ne trouve plus assez de simplicité, assez d'unité dans ce système ; on proclame encore les droits de l'homme et du citoyen, on en exagère même quelques-uns ; mais, pour garantie, on leur donne la protection d'une dictature unique et toute-puissante, celle d'un corps législatif. Admirable simplicité ! Et si le gouvernement viole les droits du peuple, quelle force l'arrêtera ? « Alors, nous dit la Constitution de 1793, si le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs (1). »

C'était l'effet de la logique ; voilà bien la sanction d'un système de gouvernement où règne une responsabilité unique, un pouvoir sans contrepoids suffisant, qu'il s'appelle convention ou roi, qu'il soit électif ou héréditaire.

Les diverses constitutions qui nous ont gouvernés depuis ont plus ou moins évité l'écueil contre lequel s'était hardiment échouée celle de 1793; mais peut-être les idées de pondération et de garanties pratiques pour la liberté n'ont-elles pas assez profondément pénétré dans la masse du peuple. Le principe d'autorité s'est fortifié de toutes les terreurs qu'a inspirées la fausse liberté ; on lui a demandé trop exclusivement la sécurité que peut seule donner la liberté vraie.

Interrogeons la législation qui nous gouverne, quand elle règle les rapports de l'autorité et de l'individu : nous voyons bien d'une part la liberté des citoyens protégée contre les actes arbitraires de l'autorité (arrestations, perquisitions, saisies illégales); mais ces délits supposent, comme presque tous les autres dans notre droit, le fait et l'intention coupable.

Ils ne seront frappés d'une peine et ne donneront même

(1) Constitution du 24 juin 1793, art. 35.

lieu à des réparations civiles que si l'on reconnaît l'intention coupable : or, comment la supposer dans l'agent désintéressé de l'autorité? Ajoutez qu'il faudra, pour que la poursuite soit possible, l'autorisation du conseil d'État. En Angleterre et aux États-Unis, au contraire, la légèreté même du fonctionnaire qui aurait vexé sans raison un citoyen l'exposerait sans réserve à une action en réparation de la part de ce citoyen. En pratique, du reste, et malgré le peu de danger que présente pour certains administrateurs l'abus de leur pouvoir, cet abus est presque sans exemple. Mais il n'en faut pas moins signaler, dans notre législation de tous les temps, cette tendance à fortifier l'autorité contre l'individu plutôt que l'individu contre l'autorité. Voyez, en effet, d'autre part, comme l'organisation administrative est protégée, comme les actes des dépositaires de l'autorité sont défendus contre des poursuites arbitraires ou simplement gênantes par cette célèbre garantie des fonctionnaires à laquelle j'ai fait allusion, et qui est écrite dans l'article 75 de la constitution de l'an VIII; comme on garantit par des sanctions sévères l'indépendance de leur action, la dignité de leurs fonctions et jusqu'à la susceptibilité de leur caractère. Il n'est peut-être pas de lois qui exigent plus de respect pour les fonctionnaires que les nôtres. Mais ce respect oblige, et peut-être aussi n'y a-t-il pas d'administration qui, par la régularité de ses mouvements, l'étendue de son action et les mérites de ses membres, excite à plus juste titre l'admiration de tous les pays et l'envie de quelques-uns.

Mais est-ce donc que nous aimions tant l'autorité pour elle-même? Nous la frondons plutôt volontiers, mais il y a plusieurs raisons pour que nous l'acceptions en définitive.

D'abord, une raison de commodité. Se protéger soi-même exige un effort d'esprit dont la nature primesautière du caractère français est effrayée. Il préfère la protection et la discipline d'un pouvoir vigilant, qui lui permet de se livrer aux plaisirs et aux occupations de son goût. La distinction en gouvernants et gouvernés n'est au fond, chez nous, qu'une forme de la division du travail.

Autre raison qui nous met un peu en garde contre la liberté : elle éveille souvent en nous une idée de lutte et d'antagonisme entre les classes de la société, bien à tort la plupart du temps. Quelles sont les libertés les plus ardemment réclamées, les plus vivement contestées? C'est, par exemple, la liberté de la presse, c'est-à-dire celle qui fait profiter toutes les intelligences du travail de quelques-unes, qui distribue aux esprits la lumière de chaque jour; c'est encore la liberté d'association, celle qui multiplie les forces, qui unit les cœurs et les ressources matérielles; c'est aussi la liberté de conscience, qui consiste à se supporter les uns les autres malgré la différence des idées.

Toutes ces libertés sont des instruments d'union et de sympathie, et pourtant elles éveillent, comme je le disais, une idée d'hostilité. Pour quelques-uns, c'est une cause de répulsion; pour d'autres, il faut le dire, c'est un attrait de plus.

Il y a encore une troisième raison qui nous empêche d'envisager la liberté au point de vue pratique : c'est notre désintéressement. Pour d'autres peuples, la liberté est chose sans poésie, sans philosophie même; c'est presque un des éléments du comfort matériel; on y tient comme au boire et au manger. Chez nous, la liberté est quelque chose de brillant et de périlleux, qui attire et qui effraye. — On joue avec elle comme avec ces dangers qui procurent à l'âme de grandes émotions, comme avec ces idées qui ouvrent des horizons inconnus; on la poursuit avec une ardeur d'artiste, mais en se reprochant un peu de folie. Qu'on nous donne à la place un objet aussi éclatant, comme la gloire militaire, l'effet sera le même.

Ne voyez-vous pas d'ailleurs qu'un caractère commun aux libertés qui nous sont si chères, liberté de conscience, liberté de la presse, c'est de toucher l'être moral bien plus que l'existence matérielle?

Nous y cherchons moins un instrument de bien-être que la satisfaction de certains désirs purement spirituels : se procurer de la renommée, de l'influence, ouvrir une carrière à son intelligence, faire participer les autres à ses idées.

Quant aux autres libertés qui ne peuvent avoir ce caractère, comme les libertés purement économiques, l'esprit français ne les demande pas, et quand on les octroie, il les accueille avec une sorte d'indifférence : libre échange, liberté des théâtres ou de la boulangerie, il n'y a rien là dedans pour l'imagination.

Après tout, il y a peut-être quelque noblesse dans cette passion désintéressée du caractère français.

Par là, il est le bienfaiteur intellectuel des autres nations. L'expansion de ses idées procure à d'autres des biens qu'il ne songe pas toujours à se réserver. Il les fait profiter des théories mêmes qu'il a dédaigné d'appliquer à tous les détails de sa constitution. Tel a été le trait distinctif de notre grande révolution. Elle a été humaine, et non pas seulement française.

Tandis que les révolutions anglaises, par exemple, avaient un caractère local, se matérialisaient en certains avantages tout spéciaux, la nôtre, pur esprit, a soufflé dans toute l'Europe le vent des grandes réformes libérales.

Et après cela, dirons-nous avec quelques théoriciens que nous devons nous refuser absolument cette liberté dont les autres peuples nous empruntent les bienfaits, et nous remettre sous une discipline d'autant plus étroite que nos aspirations seraient plus puissantes?

Sous prétexte de notre inexpérience, faudrait-il reculer dans le passé, et ajourner indéfiniment la liberté? Ce serait l'histoire de l'enfant qu'on mènera au bain quand il saura nager.

Non, il y a des conquêtes irrévocables de notre civilisation : L'égalité civile, la participation active de la nation aux affaires publiques, la liberté de conscience.

Ces conquêtes, malgré les soixante-dix ans à peine qui nous séparent du jour où elles ont été proclamées, il serait insensé de les attaquer et superflu de les défendre.

Quant à celles qui ont besoin de développement, la sagesse qui descend de plus en plus dans le peuple saura, en évitant les bouleversements, en préparer l'avénement.

Après ces rapides aperçus sur le droit public, je voudrais dire quelque chose du droit privé.

Là aussi, l'esprit gaulois s'est montré trop peu politique, trop peu égoïste; il a subi le droit qu'on lui a fait. — Au midi, il a gardé l'empreinte romaine; au nord, il s'est laissé dominer par l'esprit germain.

L'état des personnes, à lui tout seul, pourrait faire l'objet de longues études. Vous savez les inégalités que consacrait notre ancien droit. Toutes ces classes, nobles, ecclésiastiques, roturiers, serfs, toutes ces différences de conditions étaient

le produit de la conquête ; le génie national ne leur avait pas communiqué sa vie : elles s'étaient créées au-dessus de lui, sans lui. — Le retrouverions-nous au moins dans la constitution de la famille ? Un peu plus peut-être. Ici l'esprit gaulois et l'esprit germain se rencontraient dans une tendance contraire à celle qui avait inspiré la constitution de la famille romaine. La famille n'était plus aussi étroitement soumise à un chef unique, aussi absorbée dans le culte de la religion domestique. Est-il vrai, comme l'affirme César, que chez les Gaulois le père de famille ait eu sur les siens droit de vie et de mort ? J'imagine que c'était un droit nominal : toujours est-il qu'au moyen âge nous trouvons dans la famille une certaine indépendance. « Puissance paternelle n'a lieu en France », comme disaient nos anciens auteurs, ou dans tous les cas, cette puissance était bien adoucie. — Au contraire, la puissance maritale, qui avait fini par disparaître du droit romain, avait été reçue en France ; mais peut-être avait-elle dû son origine aux idées religieuses, qui présentaient la femme comme un être tout à fait inférieur, bien plutôt qu'aux traditions gauloises et germaines, où elle apparaît avec un caractère supérieur et presque sacré. Cette puissance, d'ailleurs, était loin de l'ancienne rigueur romaine : « Il y a une chose qui n'est pas française, disait le Premier Consul dans la discussion du code civil, c'est qu'une femme puisse faire tout ce qu'elle veut. » La chose est très-française, au contraire, et l'espèce de tutelle que nos lois établissent pour les femmes est une protection excessive plutôt qu'une gêne pour elles, un danger plutôt qu'une supériorité pour ceux qui entrent avec elles en relations d'affaires.

Si nous regardons maintenant la constitution de la propriété foncière, c'est la conquête germaine qui lui donne son caractère dans notre ancienne législation.

Je vous ai dit que les conquérants avaient voulu asseoir dans le sol leur puissance. Ce sol, ils s'attachèrent à le faire cultiver par la nation conquise et cependant à le retenir perpétuellement entre leurs mains. Quels auxiliaires trouvèrent-ils dans cette entreprise ?

Je ne puis croire que le droit romain ait été complétement étranger à cette constitution de la propriété féodale. Sous les deux premières races, il n'y avait plus de science du droit romain ; il n'y avait plus aucune espèce de science ; mais il devait en rester une pratique, qui s'infiltrait dans les lois et les mœurs germaniques. Les clercs, nourris dans le droit romain et dépositaires des derniers restes d'instruction et d'influence morale, devaient être les auxiliaires de cette pratique. Ils rédigeaient les formules des contrats, des testaments ; plus d'une fois sans doute, les conquérants leur demandèrent les procédés destinés à assurer la durée de leur propriété et de leur puissance.

En réalité, la plupart des institutions qui régirent la propriété foncière sous le régime féodal furent des dérivations et des altérations d'idées romaines. *Nulle terre sans seigneur*, avaient dit (au moins dans le nord de la France) les hommes de guerre du moyen âge ; c'est-à-dire point de propriété libre et entière pour ceux de la classe inférieure, point d'affranchissement possible par le travail. Mais il fallait trouver un système pour la pratique de cette formule ; le système fut trouvé.

L'emphytéose romaine fournit le type des *arrentements*, des concessions féodales. Le seigneur conservait sur la chose le *domaine direct et éminent*, représenté par la redevance qui devait lui être payée à perpétuité ; la culture et la jouissance de fait étaient abandonnées, sous le nom de domaine utile, au tenancier, qui exploitait à ses risques et périls ; mais il lui était interdit de jamais se racheter de la redevance et d'acquérir une propriété libre et incommensurable ; de là une impossibilité presque absolue de transmettre son droit à autrui. Jusque dans ces expressions de domaine *direct* et de domaine *utile*, qui sont l'essence même de la féodalité, nous retrouvons des idées romaines détournées de leur premier sens ; mais l'institution elle-même était bien dénaturée. L'emphytéose, qui dans l'origine avait été un moyen de fertiliser les terres incultes (1), arrivait, par son application générale et systématique, à stériliser la terre : elle retirait les biens de la circulation, décourageait l'émulation et l'esprit d'acquisition, restreignait le travail du cultivateur et la production au strict nécessaire.

Une autre institution romaine fut encore adaptée avec un art merveilleux à la politique du temps : c'étaient les fidéicommis graduels, qui devinrent les *substitutions*. Les testateurs ou donateurs purent, en transmettant leurs biens à une personne, lui imposer la charge de les conserver pendant sa vie pour les rendre à sa mort à telle autre personne déterminée, par exemple, à un fils aîné ; puis, imposer à cette personne la charge de les conserver pour une troisième et ainsi de suite. Voilà la substitution ; on en voit les résultats : les biens sont inaliénables pendant plusieurs générations. Chacun des propriétaires investis successivement a les dehors de la propriété ; il n'en a pas la réalité. Sûr de conserver pendant sa vie par cela même qu'il est chargé de rendre, il n'est encouragé à améliorer les biens ni par la crainte de perdre ni par l'espoir d'acquérir, car il ne peut faire d'échanges avantageux ; les emprunts les plus nécessaires lui sont interdits. Le crédit devient impossible, car le créancier qui traiterait avec l'individu grevé de substitutions ne pourrait qu'être trompé par l'apparence de cette fortune indisponible. Ce n'est pas tout : le nombre de substitutions absorbe une bonne partie de la fortune du pays ; ce sont autant de biens que personne ne peut espérer d'acquérir ; c'est autant d'enlevé à l'émulation, à l'encouragement du travail, de l'épargne et de la production.

Vous parlerai-je maintenant des *retraits*? C'est encore dans le droit romain qu'on avait trouvé quelques vagues linéaments de ces institutions ; mais c'est au moyen âge qu'on vit se développer le *retrait lignager*, droit de préemption accordé aux membres d'une famille sur tout immeuble qui serait aliéné par l'un d'eux à un étranger, le *retrait seigneurial*, droit de préemption encore, donné au seigneur sur tout immeuble qui serait aliéné dans la mouvance de sa seigneurie, le *retrait conventionnel*, droit de préemption que pouvait se réserver tout aliénateur d'immeubles, pour lui et ses successeurs, au cas où l'immeuble viendrait à être vendu par l'acquéreur ou ses successeurs. Ramener les biens à leur origine, même en enlevant toute sécurité aux acquisitions pendant un temps plus ou moins long, tel était l'esprit de ces retraits.

Arrentements, substitutions, retraits, ces trois institutions, entre beaucoup d'autres, vous indiquent l'esprit de cette législation sur la propriété foncière. Joignez-y un système de succession organisé pour faire revenir toujours les biens à la famille dont ils sont sortis, en dépit des affections des individus et des besoins de la société : ne vous semblera-t-il pas

(1) Emphytéose, de ἐμφυτεύειν, planter, ensemencer.

que tout l'effort de l'intelligence, dans ces temps si rudes et si grossiers, se soit porté à combiner un système artificiel et savant, dont le but final était la stérilité du sol, l'asservissement et la misère du plus grand nombre ?

A ce régime qui éternisait la propriété dans les mêmes mains, qui faisait des familles puissantes comme de vastes personnes de main-morte toujours immuables, à ce régime qui dut contribuer à tant de famines, qu'opposait cependant l'esprit populaire ? Rien du tout. Le peuple ne chercha pas, comme dans les républiques italiennes, le développement de la fortune mobilière. Le commerce, les banques, les institutions de crédit, par où il pouvait dominer la situation, il les abandonna aux Juifs et aux Lombards. A la propriété mobilière, qui pouvait faire sa puissance, il laissa appliquer la maxime, que « la possession des meubles n'a pas de valeur » (1). Enfin, les principes des conventions et des obligations ne reçurent pas les développements qui auraient facilité les transactions et le mouvement progressif de la société.

En somme donc, il ne faut pas demander à l'ancien peuple français des institutions juridiques où il ait mis son initiative et sa personnalité.

Je me trompe : il en a produit une, la communauté entre mari et femme, ce régime d'association conjugale qui fait encore aujourd'hui le droit commun de la France. On lui a cherché des origines dans le droit primitif de la Gaule ou dans les lois barbares du ᵛᵉ siècle. Pour moi, en dépit de quelques analogies, la communauté est une création toute spontanée du caractère français. Ce furent les faibles qui eurent ainsi l'idée, au milieu de la misère qui les entourait, de l'oppression qui pesait sur eux, de réunir le peu qu'ils avaient, de mettre en commun leur dévouement et leurs espérances. Telle fut la petite part, mais la part sympathique, du peuple de France dans la formation de sa législation.

S'il a si peu produit dans la création positive du droit, l'esprit français a beaucoup fait quand il s'est agi de la critique et de la simplification. Il est venu un temps où la science du droit a dû, comme les autres, se soumettre à la logique française, où la critique a réclamé ses droits, là comme ailleurs. Ç'a été le grand mouvement du xvᵉ au xviiiᵉ siècle.

Que se passe-t-il alors ? Au travail un peu inconscient des légistes, qui dans leur alliance avec la royauté avaient déjà miné les principes de la féodalité, se substitue une étude scientifique du droit. On voit se révéler, avec sa physionomie véritable, le droit romain : il n'est plus l'instrument odieux et faussé de l'organisation féodale. Ce droit, qu'on a accusé de subtilité, saisit au contraire par sa clarté logique, par son caractère scientifique ; il est plus jeune et plus vivant que celui du moment. C'est à lui qu'il appartient de révéler les principes des obligations, c'est-à-dire les règles de l'activité humaine, les variétés des transactions où se déploie l'essor des sociétés. Au lieu de ces institutions qui semblent immobilisées dans leurs formes bizarres autour de la propriété foncière comme pour en défendre les abords, on voit se dégager un droit mobile et souple qui gouverne les actions de l'homme sans les entraver : vrai triomphe de la pensée et de l'action sur la matière et l'immobilité.

Cependant le progrès ne pénètre pas tout d'abord. Après les romanistes purs, Cujas, Doneau, la France produit aussi des jurisconsultes de génie, des chercheurs puissants, Dumoulin, d'Argentré, qui appliquent la méthode romaine à créer un droit national. Ce ne sont pas encore eux qui exercent l'action la plus immédiate sur les esprits, ce sont leurs disciples, les généralisateurs, les intelligences claires et simples, Domat et Pothier. Voilà ceux qui doivent être populaires et préparer l'avénement d'un droit accepté partout. Tous deux ont eu d'ailleurs ce bonheur, que la meilleure partie de leur œuvre est restée étrangère à ce droit artificiel qui s'était fabriqué au moyen âge. Tous deux ont étudié surtout la partie éternellement humaine du droit, la théorie des conventions et des obligations, et par là ils ont assuré leur influence sur l'avenir.

Enfin, après le temps de la préparation scientifique est venu le moment de l'action et de la réforme. C'est encore la Révolution qui, dans l'ordre du droit privé, a délivré de leurs liens étroits les personnes et la propriété. Le Code Napoléon contient les résultats de son travail. Dans ce petit volume se trouve condensé notre droit civil. Admirable par ce qu'il contient, il l'est encore plus par ce qu'il ne contient pas, par la disparition consacrée sans retour de tout ce qu'avait abattu le mouvement national. Depuis 1789, c'est à la France à créer elle-même son propre droit.

LÉOPOLD THÉZARD.

(1) *Vilis mobilium possessio.*

BULLETIN DES COURS.

Collége de France.

COURS D'ÉLOQUENCE LATINE DE M. HAVET

(Les mercredis et samedis, à deux heures).

Mercredi, 1ᵉʳ mai. — Les interprétations de la fable de Psyché. — Le poème de M. de Laprade.
Mercredi, 8 et 15 mai. — Les religions dans Apulée.
Samedi, 4 mai. — Sénèque. — Morale privée.
Samedi, 11 mai. — Sénèque. — Morale sociale.

Sorbonne.

COURS DE LITTÉRATURE GRECQUE

(second semestre).

M. Egger traitera, dans ses prochaines leçons d'histoire littéraire (les lundis, à trois heures), du poème didactique chez les Alexandrins (Aratus, Nicandre, Ératosthène ; comparaison de l'*Hermes* d'Ératosthène avec l'*Hermes* d'André Chénier) ; puis, des premiers historiens d'Alexandre le Grand et de l'histoire légendaire de ce prince.

M. Egger commencera la seconde série de ses leçons philologiques (les mardis, à trois heures) par l'explication des *Choéphores* d'Eschyle.

Athénée

(17, rue Scribe, à huit heures et demie).

Mardi, 30 avril. — M. HENRI DE LAFOMMERAYE : *Le grand Frédéric.*

M. RONDELET : *Le côté moral de l'Exposition universelle.*

Jeudi, 2 mai. — M. BEAUVALLET, ancien sociétaire de la Comédie-Française, dira des fragments d'*Hernani.*

M. FRANCISQUE SARCEY : *Le lendemain du cinquième acte.*

Samedi, 4 mai. — M. Émile Deschanel (sujet à indiquer).
M. Ernest Hamel : *Des passions au théâtre et dans les livres. — L'amour dans Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset.*

BIBLIOGRAPHIE.

Rhétorique nouvelle, par M. Ordinaire, professeur de l'Université. — Paris, *Bibliothèque d'éducation et de récréation.* J. Hetzel, éditeur.

La rhétorique de M. Ordinaire est vraiment nouvelle. Ce n'est même pas, à proprement parler, une rhétorique dans l'acception habituelle du mot, c'est-à-dire un code de l'art oratoire. Le moindre défaut des traités de rhétorique qui courent les classes, c'est de se répéter, de reproduire dans le même ordre les mêmes analyses et les mêmes préceptes, et de n'être guère que des copies plus ou moins réduites d'un même original, la *Rhétorique* d'Aristote. M. Ordinaire respecte les règles d'Aristote; mais il a pensé avec raison qu'il n'y avait aucune nécessité d'en donner une nouvelle édition après tant d'autres. Et ce n'est pas seulement par amour de la nouveauté qu'il a quitté les sentiers battus; c'est qu'aussi l'étude des règles ne lui semble pas la meilleure école de l'orateur. L'éloquence n'est pas une science exacte dont les principes aient pu être réduits une fois pour toutes en axiomes; c'est un art qui se transforme avec les mœurs et les institutions des sociétés. Il est bon de savoir ce qu'en ont fait les anciens, nos maîtres dans toutes les œuvres de l'esprit; mais il faut se souvenir aussi que nous ne sommes ni des Grecs ni des Romains, que nous avons des idées, des passions, des habitudes, des préjugés, des mœurs publiques et privées, que n'ont pu prévoir ni Aristote ni Quintilien, et qu'on ne peut pas en conscience considérer des préceptes vieux de deux mille ans comme les lois immuables de l'éloquence de ce temps-ci.

Le livre de M. Ordinaire est divisé en trois parties, précédées d'une piquante introduction, dont nous venons de rendre très-imparfaitement le sens. Les deux premières parties sont purement historiques. L'auteur y étudie les anciens comme il convient de les étudier. Il ne dit pas : On faisait ainsi il y a vingt siècles, ainsi devons-nous faire aujourd'hui; mais seulement : Voici le langage que des hommes de génie, un Démosthène, un Cicéron, placés dans telles circonstances particulières qui ne se reproduiront probablement plus, tenaient à leurs concitoyens. L'un, qui s'adressait à un peuple intelligent et spirituel, mais irritable, défiant, prompt à pénétrer les desseins secrets et les mobiles inavoués de ses conseillers, peu disposé à se laisser éblouir par des phrases, ami de son repos, hostile à qui voulait l'en faire sortir, a mis sa plus grande habileté à avoir si pleinement raison, que ses auditeurs fussent contraints de se rendre à l'évidence. Sa dialectique rapide et passionnée les saisit, les entraîne et les conduit d'une allure irrésistible, sans leur permettre de se dérober, jusqu'à la conclusion de son discours. L'autre a donné moins à l'argumentation et plus au pathétique, parce que son auditoire, moins subtil et moins sceptique, offrait plus de prise à la passion qu'à la raison pure. L'un est le modèle des orateurs politiques, et l'autre le plus éloquent des avocats. Il faut les lire et les relire tous deux, non pour les copier, mais pour s'instruire par leur exemple, et pour y apprendre comment l'orateur doit, selon les temps et selon les lieux, prendre des routes différentes pour arriver au même but, à la persuasion. Les pages consacrées par M. Ordinaire à Démosthène et à Cicéron sont excellentes de tout point. Ce sont deux morceaux de critique littéraire écrits de main de maître.

La troisième partie de la *Rhétorique nouvelle* est didactique. Il va sans dire que l'auteur ne tombe pas dans le défaut qu'il reproche aux anciens traités. Cette réglementation minutieuse qui tient tant de place dans les *Rhétoriques* ne tend à rien moins qu'à substituer le procédé à l'inspiration, l'artifice à l'art. A quoi bon, par exemple, enseigner que le discours se divise en six parties? Cette division est-elle nécessaire? Jamais un orateur digne de ce nom s'est-il cru obligé de s'y assujettir? Parmi les chefs-d'œuvre oratoires consacrés par le succès et par l'admiration publique, combien y en a-t-il qui puissent se ramener à ce plan uniforme et banal? Il en est de même des lieux communs. Sans doute, il n'est pas de question particulière qui ne rentre dans une question générale, et qui ne puisse être éclairée par le développement d'un lieu commun. A l'orateur de trouver les preuves extrinsèques qui conviennent à son sujet; les listes d'arguments sont la ressource de la médiocrité bavarde. Les seuls préceptes qui servent en pareille matière, ce sont les préceptes généraux. C'est à ceux-là que s'en tient M. Ordinaire. Encore a-t-il soin de les présenter comme de simples conseils, conseils excellents, qui ont pour eux l'autorité de Cicéron, dont les traités ont été mis à profit par M. Ordinaire pour cette partie de son livre.

M. Ordinaire n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue*. Il a publié, l'année dernière, un *Dictionnaire mythologique* dont il a été parlé à cette place. On retrouvera dans la *Rhétorique* les qualités aimables qui ont fait le succès du *Dictionnaire*, le bon sens aiguisé, la justesse et la vivacité du trait, la phrase nette, dégagée, et d'un tour vraiment français. Il n'est pas inutile peut-être d'ajouter que le nouvel ouvrage de M. Ordinaire diffère essentiellement de son aîné par le ton général. L'auteur avait pu sans inconvénient parler de la mythologie sur un ton d'enjouement quelque peu irrévérencieux; abordant cette fois une matière plus sérieuse, il l'a traitée, comme il convenait, avec une gravité qui s'élève souvent jusqu'à l'éloquence.

E. Rittier.

Excursion numismatique dans la Bourgogne du VIIe siècle et sur les frontières de l'Austrasie, par M. de Ponton d'Amécourt. — Paris, 1866, au siége de la Société, bibliothèque et cercle de numismatique, 30, rue de Lille.

Ce savant travail est extrait de l'annuaire publié par la Société de numismatique. Des cartes et des planches gravées avec beaucoup de soin, des tableaux synchroniques et généalogiques, enfin une étude philologique concernant les noms d'hommes qui se rencontrent sur les médailles de provenance burgonde, recommandent la nouvelle publication de M. d'Amécourt, non-seulement à ses confrères en numismatique, mais encore aux historiens, aux géographes et aux linguistes.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 23 4 MAI 1867

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

COURS DE M. H. TAINE.

De l'idéal dans l'art (1).

Messieurs,

Il semble que le sujet dont nous allons nous occuper ne puisse être traité que par la poésie; quand on parle de l'idéal, c'est avec son cœur; il s'agit du beau rêve vague par lequel s'exprime le sentiment intime; on ne le dit guère qu'à voix basse, avec une sorte d'exaltation contenue; quand on en discourt tout haut, c'est en vers, dans une cantate; on n'y touche guère que du bout du doigt ou à mains jointes, comme lorsqu'il s'agit du bonheur, du ciel et de l'amour. Pour nous, selon notre habitude, nous l'étudierons en naturaliste, méthodiquement, par l'analyse, et nous tâcherons d'arriver, non à une ode, mais à une loi.

Il faut d'abord entendre ce mot : l'*idéal;* l'explication grammaticale n'en est pas difficile. Rappelons-nous la définition de l'œuvre d'art que nous avons trouvée au commencement de ce cours (2). Nous avons dit que l'œuvre d'art a pour but de manifester quelque caractère essentiel ou saillant, plus complétement et plus clairement que ne font les objets réels. Pour cela l'artiste se forme l'idée de ce caractère, et d'après son idée il transforme l'objet réel. Cet objet ainsi transformé se trouve *conforme à l'idée*, en d'autres termes *idéal*. Ainsi les choses passent du réel à l'idéal, lorsque l'artiste les reproduit en les modifiant d'après son idée, et il les modifie d'après son idée lorsque, concevant et dégageant en elles quelque caractère notable, il altère systématiquement les rapports naturels de leurs parties pour rendre ce caractère plus visible et plus dominateur.

I

Parmi ces idées que les artistes impriment dans leur modèle, y en a-t-il de supérieures? Peut-on indiquer un caractère qui vaille mieux que les autres? Y a-t-il pour chaque objet une forme idéale, hors de laquelle tout soit déviation ou erreur? Peut-on découvrir un principe de subordination qui assigne des rangs aux diverses œuvres d'art? Au premier regard on est tenté de dire que non. La définition que nous avons trouvée semble barrer la voie à cette recherche; elle porte à croire que toutes les œuvres d'art sont de niveau et que le champ est ouvert à l'arbitraire. En effet, si l'objet devient idéal par cela seul qu'il est conforme à l'idée, peu importe l'idée; elle est au choix de l'artiste; il prendra celle-ci ou celle-là, à son goût, nous n'aurons point de réclamation à faire. Le même sujet pourra être traité de telle façon, de la façon opposée et de toutes les façons intermédiaires. Bien mieux, il semble qu'ici l'histoire soit du même parti que la logique et que la théorie soit confirmée par les faits. Considérez les divers siècles, les diverses nations et les diverses écoles. Les artistes, étant différents de race, d'esprit et d'éducation, sont frappés différemment par le même objet; chacun le voit à son point de vue; chacun y démêle un caractère distinct; chacun s'en forme une idée originale, et cette idée manifestée dans l'œuvre nouvelle dresse soudain dans la galerie des formes idéales un nouveau chef-d'œuvre, comme un nouveau dieu dans un Olympe qu'on croyait complet. Plaute avait mis en scène Euclion, l'avare pauvre; Molière reprend le même personnage et fait Harpagon, l'avare riche. Deux siècles après, l'avare, non pas sot et bafoué comme jadis, mais redoutable et triomphant, devient le Père Grandet entre les mains de Balzac, et le même avare tiré de sa province, devenu parisien, cosmopolite et poëte en chambre, fournit au même Balzac l'usurier Gobseck. — Une seule situation, celle du père maltraité par ses enfants ingrats, a suggéré tour à tour l'*Œdipe à Colone* de Sophocle, le *Roi Lear* de Shakspeare, et le *Père Goriot* de Balzac. — Tous les romans et toutes les pièces de théâtre représentent un jeune homme et une jeune femme qui s'aiment et veulent s'épouser; sous combien de figures diverses a reparu ce même couple, de Shakspeare à Dickens et de madame de Lafayette à George Sand! Les amants, le père, l'avare, tous les grands types, peuvent donc toujours être renouvelés; ils l'ont été incessamment, ils le seront encore, et c'est justement la marque propre, la gloire

(1) Voyez d'autres leçons de M. Taine : dans notre deuxième année, sur l'*Œuvre d'art*, sur *Léonard de Vinci;* dans notre troisième année, sur l'*Italie au début du XVIe siècle*, etc.

(2) *Philosophie de l'art* (un volume de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*), page 64.

unique, l'obligation héréditaire des vrais génies que d'inventer en dehors de la convention et de la tradition.

Si, après les œuvres littéraires, on regarde les arts du dessin, le droit de choisir à volonté tel ou tel caractère paraît encore mieux établi. Une douzaine de personnages et de scènes évangéliques ou mythologiques ont défrayé toute la grande peinture; l'arbitraire de l'artiste y éclate par la diversité des œuvres comme par la plénitude des succès. Nous n'osons pas louer l'un plus que l'autre, mettre une œuvre parfaite au-dessus d'une œuvre parfaite, dire qu'il faut suivre Rembrandt plutôt que Véronèse, ou Véronèse plutôt que Rembrandt. Et cependant quel contraste ! Dans le *Repas d'Emmaüs*, le Christ de Rembrandt (1) est un ressuscité à figure cadavérique, jaunâtre, douloureuse, qui a connu le froid du tombeau, et dont le triste et miséricordieux regard s'arrête encore une fois sur les misères humaines; près de lui deux disciples, vieux ouvriers fatigués, à tête chauve et blanchie; une table d'auberge; un petit garçon, lourdeau d'écurie; autour de la tête du crucifié qui revient, l'étrange lumière de l'autre monde. Dans le *Christ aux cent florins*, la même idée reparaît plus forte; c'est bien là le Christ du peuple, le sauveur des pauvres debout dans une de ces caves flamandes où jadis priaient et tissaient les Lollards. Des mendiants en loques, des gueux d'hôpital tendent vers lui leurs mains suppliantes; une lourde paysanne à genoux le regarde avec les yeux fixes et béants de la foi profonde; un paralytique arrive posé en travers sur une brouette : guenilles trouées, vieux manteaux graisseux et déteints aux intempéries, membres scrofuleux ou difformes, pâles visages usés ou abrutis, lamentable amas de laideur et de maladies, sorte de bas-fonds que les heureux du siècle, un bourgmestre ventru, des citadins gras, regardent avec une insolente indifférence, mais sur lequel le bon Christ étend ses mains guérissantes pendant que sa clarté surnaturelle perce l'ombre et rayonne jusque sur les murs suintants. — Si la pauvreté, la tristesse et l'air obscur rayé de lueurs vagues ont fourni des chefs-d'œuvre, la richesse, la joie, la chaude et riante lumière du plein jour, fournissent un chef-d'œuvre égal. Considérez à Venise et au Louvre les trois repas du Christ par Véronèse. Le grand ciel s'étale au-dessus d'une architecture de balustres, de colonnades et de statues; la blancheur luisante et les bigarrures variées des marbres encadrent une assemblée de seigneurs et de dames qui font festin; c'est une fête d'apparat vénitienne et du XVIe siècle; le Christ est au centre, et, en longues rangées autour de lui, des nobles en pourpoints de soie, des princesses en robes de brocart mangent et rient, pendant que des levriers, des négrillons, des nains, des musiciens, occupent les yeux ou les oreilles des assistants. Les simarres chamarrées de noir et d'argent ondulent à côté des jupes de velours brodés d'or; les collerettes de dentelle enserrent la blancheur satinée des nuques; les perles luisent sur les tresses blondes; les florissantes carnations laissent deviner la force d'un sang jeune qui coule aisément et à pleines veines; les têtes spirituelles et vives ne sont pas loin d'un sourire, et sur le lustre argenté ou rosé de la teinte générale, les jaunes d'or, les bleus turquins, l'écarlate intense, les verts rayés, les tons rompus, reliés, opposés, achèvent par leur harmonie délicieuse et élégante la poésie de ce luxe aristocratique et voluptueux. — D'autre part, qu'y a-t-il de mieux déterminé que l'Olympe païen? La littérature et la statuaire grecque en ont arrêté tous les contours; et cependant chaque peintre, en les transportant sur sa toile, y fait dominer un caractère jusqu'alors inaperçu. Le *Parnasse* de Raphaël présente aux yeux de belles jeunes femmes d'une douceur et d'une grâce tout humaines, un Apollon qui, les yeux au ciel, s'oublie en écoutant le son de sa lyre, une architecture mesurée de formes rhythmées et paisibles, des nudités chastes que le ton sobre et presque terne de la fresque rend plus chastes encore. Avec des caractères opposés, Rubens recommence la même œuvre. Rien de moins antique que ses mythologies. Entre ses mains les divinités grecques sont devenues des corps flamands, à pulpe lymphatique et sanguine, et ses fêtes célestes ressemblent aux mascarades que Ben-Jonson, au même moment, arrangeait pour la cour de Jacques Ier : audacieuses nudités encore rehaussées par la splendeur des draperies tombantes, Vénus grasses et blanches qui retiennent leurs amants avec un geste abandonné de courtisane, malignes Cérès qui rient, dos potelés et frémissants des Sirènes tordues, molles et longues inflexions de la chair vivante et ployante, fureur de l'élan, impétuosité des convoitises, magnifique étalage de la sensualité débridée, triomphante, que nourrit le tempérament, que la conscience n'atteint pas, qui devient poétique en restant animale, et, par un accident unique, assemble dans ses jouissances toute la liberté de la nature et toutes les pompes de la civilisation. Ici un sommet a été encore atteint, la « colossale belle humeur » couvre et emporte tout; « le Titan néerlandais avait des ailes si puissantes qu'il s'est élevé jusqu'au soleil, quoique des quintaux de fromages de Hollande pendissent à ses jambes » (1). — Si enfin, au lieu de comparer deux artistes de race différente, vous vous renfermez dans la même nation, rappelez-vous les œuvres italiennes que je vous ai décrites : tant de Crucifiements, de Nativités, d'Annonciations, de Madones avec l'enfant, tant de Jupiters, d'Apollons, de Vénus et de Dianes, et, pour préciser vos souvenirs, la même scène traitée tour à tour par trois maîtres, Léonard de Vinci, Michel-Ange et Corrége. Il s'agit de leurs *Léda*, vous connaissez au moins les trois estampes. — La

(1) Voyez le tableau du Louvre, et l'esquisse gravée, qui est un peu différente.

(1) Henri Heine, *Reisebilder*, I, 154.

Léda de Léonard est debout, pudique, les yeux baissés, et les lignes sinueuses, serpentines, de son beau corps ondulent avec une élégance souveraine et raffinée, avec un geste d'époux, le cygne presque humain l'enveloppe de son aile, et les petits jumeaux qui éclosent à côté de lui ont l'œil oblique de l'oiseau; nulle part le mystère des anciens jours, la profonde parenté de l'homme et de l'animal, le vague sentiment païen et philosophique de la vie une et universelle, ne s'est exprimé avec une recherche plus exquise et n'a montré les divinations d'un génie plus pénétrant et plus compréhensif. — Au contraire, la Léda de Michel-Ange est une reine de la race colossale et militante, une sœur de ces vierges sublimes qui dorment lassées dans la chapelle des Médicis, ou s'éveillent douloureusement pour recommencer le combat de la vie; son grand corps allongé a les mêmes muscles et la même structure; ses joues sont minces; il n'y a pas en elle la moindre trace de joie ni d'abandon; jusque dans un pareil moment elle est sérieuse, presque sombre. L'âme tragique de Michel-Ange soulève ces puissants membres, redresse ce torse héroïque, et roidit ce regard fixe sous le sourcil froncé. Le siècle tourne, et les sentiments virils font place aux sentiments féminins. La scène dans Corrége devient un bain de jeunes filles, sous les doux reflets verts des arbres et parmi les mouvements agiles de l'eau qui bruit et ruisselle. Il n'y a rien qui ne soit séduction et attrait; le rêve heureux, la grâce suave, la volupté parfaite, n'ont jamais épanoui ni troublé l'âme par un langage plus pénétrant et plus vif. La beauté des corps et des têtes n'est point noble, mais engageante et caressante. Rondes et rieuses, elles ont l'éclat satiné, printanier, des fleurs illuminées par le soleil; la fraîcheur de la plus fraîche adolescence affermit la blancheur délicate de la chair imprégnée de lumière. Une, blonde, complaisante, avec un torse et une chevelure ambiguë de jeune garçon, écarte le cygne; une petite, mignonne, maligne, tient la chemise; sa compagne y entre et le tissu aérien qui l'effleure ne voilera pas les pleins contours de son beau corps; d'autres, folâtres, au front petit, aux lèvres et au menton amples, jouent dans l'eau avec un abandon mutin ou tendre; plus abandonnée encore, et contente de s'abandonner, Léda sourit et défaille; et la sensation délicieuse, enivrante, qui s'est exhalée de toute la scène arrive au comble dans son extase et dans sa pamoison.

Laquelle préférer? Et quel caractère est supérieur, la grâce charmante de la félicité débordante, la grandeur tragique de l'énergie hautaine, ou la profondeur de la sympathie intelligente et raffinée? Tous correspondent à quelque portion essentielle de la nature humaine, ou à quelque moment essentiel du développement humain. Le bonheur et la tristesse, la raison saine et le rêve mystique, la force active ou la sensibilité fine, les hautes visées de l'esprit inquiet, et le large épanouissement de la joie animale, tous les grands partis-pris à l'endroit de la vie ont une valeur. Des siècles et des peuples entiers se sont employés à les produire au jour; ce que l'histoire a manifesté, l'art le résume, et de même que les diverses créatures naturelles, quels que soient leur structure et leurs instincts, trouvent leur place dans le monde et leur explication dans la science, de même les diverses œuvres de l'imagination humaine, quel que soit le principe qui les anime et la direction qu'elles manifestent, trouvent leur justification dans la sympathie critique et leur place dans l'art.

Et cependant, dans le monde imaginaire comme dans le monde réel, il y a des rangs divers, parce qu'il y a des valeurs diverses. Le public et les connaisseurs assignent les uns et estiment les autres. Nous n'avons pas fait autre chose depuis trois ans, en parcourant les cinq siècles de la peinture italienne; nous avons toujours, et à chaque pas, porté des jugements; sans le savoir, nous avions en mains un instrument de mesure. Les autres hommes font comme nous, et, en critique comme ailleurs, il y a des vérités acquises. Chacun reconnaît aujourd'hui que certains poëtes, comme Dante et Shakspeare, certains compositeurs, comme Mozart et Beethoven, tiennent la première place dans leur art. On l'accorde à Gœthe entre tous les écrivains de notre siècle. Parmi les Flamands, nul ne la dispute à Rubens; parmi les Hollandais, à Rembrandt; parmi les Allemands, à Albert Durer; parmi les Vénitiens, à Titien. Trois artistes de la renaissance italienne, Léonard de Vinci, Michel-Ange et Raphaël, montent, d'un consentement unanime, au-dessus de tous les autres. — En outre, ces jugements définitifs que la postérité prononce justifient leur autorité par la façon dont ils sont rendus. D'abord les contemporains de l'artiste l'ont jugé, et cette opinion, à laquelle tant d'esprits, de tempéraments et d'éducations différentes ont concouru, est considérable, parce que les insuffisances de chaque goût individuel ont été comblées par la diversité des autres goûts; les préjugés, en se combattant, se balancent, et cette compensation mutuelle et continue amène peu à peu l'opinion finale plus près de la vérité. Cela fait, un autre siècle commence, muni d'un esprit nouveau, puis, après celui-ci, un autre; chacun d'eux révise le procès pendant et chacun d'eux le révise à son point de vue; ce sont là autant de rectifications profondes et de confirmations puissantes. Quand l'œuvre, après avoir ainsi passé de tribunaux en tribunaux, en sort qualifiée de la même manière et que les juges, échelonnés sur toute la ligne des siècles, s'accordent en un même arrêt, il est probable que la sentence est vraie; car si l'œuvre n'était pas supérieure, elle n'aurait pas réuni des sympathies si différentes en un seul faisceau. Que si la limitation d'esprit propre aux époques et aux peuples les portent parfois, comme les individus, à mal juger et à mal comprendre, ici, comme pour les individus, les divergences redressées et les oscillations annulées les unes par les autres aboutissent à cet état par degrés de fixité et de rectitude, où l'opinion se trouve assez solidement et légitimement établie pour que nous puis-

sions y acquiescer avec confiance et avec raison. — Enfin, par delà ces concordances du goût instinctif, les procédés modernes de la critique viennent ajouter l'autorité de la science à l'autorité du sens commun. Un critique sait maintenant que son goût personnel n'a pas de valeur, qu'il doit faire abstraction de son tempérament, de ses inclinations, de son parti, de ses intérêts, qu'avant tout son talent est la sympathie, que la première opération en histoire consiste à se mettre à la place des hommes que l'on veut juger, à entrer dans leurs instincts et dans leurs habitudes, à épouser leurs sentiments, à repenser leurs pensées, à reproduire en soi-même leur état intérieur, à se représenter minutieusement et corporellement leur milieu, à suivre par l'imagination les circonstances et les impressions qui, s'ajoutant à leur caractère inné, ont déterminé leur action et conduit leur vie. Un tel travail, en nous mettant au point de vue des artistes, nous permet de mieux les comprendre, et comme il se compose d'analyses, il est, ainsi que toute opération scientifique, capable de vérification et de perfectionnement. En suivant cette méthode, nous avons pu approuver et désapprouver tel artiste, blâmer tel fragment et louer tel morceau dans la même œuvre, établir des valeurs, indiquer des progrès et des déviations, reconnaître des floraisons et des dégénérescences, non pas arbitrairement, mais d'après une règle commune. C'est cette règle secrète que je vais tâcher de dégager, de préciser et de prouver devant vous.

II

Considérons pour cela les diverses parties de la définition que nous avons obtenue. Rendre dominateur un caractère essentiel; voilà le but de l'œuvre d'art. C'est pourquoi plus une œuvre se rapprochera de ce but, plus elle sera parfaite; plus elle remplira exactement et complétement les conditions indiquées, plus elle sera haut placée dans l'échelle. Il y a deux de ces conditions; il faut donc que le caractère soit le plus essentiel possible et le plus dominateur possible. Étudions de près ces deux obligations de l'artiste. Pour abréger le travail, je n'examinerai que les arts d'imitation, la sculpture, la musique dramatique, la peinture et la littérature, principalement ces deux dernières. Cela suffira; car vous connaissez le lien qui joint les arts qui imitent et les arts qui n'imitent pas (1). Les uns et les autres cherchent à rendre dominateur quelque caractère essentiel. Les uns et les autres y arrivent en employant un ensemble de parties liées dont ils combinent ou modifient les rapports. La seule différence est que les arts d'imitation, peinture, sculpture et poésie, reproduisent des liaisons organiques et morales et font des œuvres corespondantes aux objets réels, tandis que les autres arts, la musique proprement dite et l'architecture, combinent des rapports mathématiques, pour créer des œuvres qui ne correspondent pas aux objets réels. Mais une symphonie, un temple, ainsi constitués, sont des êtres vivants comme un poëme écrit ou une figure peinte; car ils sont aussi des êtres organisés dont toutes les parties sont mutuellement dépendantes et régies par un principe directeur; ils ont aussi une physionomie, ils manifestent aussi une intention, ils parlent aussi par une expression, ils aboutissent aussi à un effet. A tous ces titres, ils sont des créatures idéales du même ordre que les autres, soumises aux mêmes lois de formation comme aux mêmes règles de critique; ils ne sont qu'un groupe distinct dans la classe totale, et avec une restriction connue d'avance, les vérités que l'on trouve à côté d'eux s'appliquent à eux.

III

Qu'est-ce donc qu'un caractère essentiel, et comment savoir si, parmi les caractères fondamentaux et constitutifs d'un être, il y en a de plus importants que les autres? Nous nous trouvons reportés par cette question dans le domaine des sciences; car il s'agit des êtres en eux-mêmes, et c'est justement l'affaire des sciences que d'évaluer les caractères dont les êtres sont composés. Il nous faut faire une excursion dans l'histoire naturelle; je ne m'excuse pas auprès de vous; si la matière paraît d'abord sèche et abstraite, il n'importe. La parenté qui lie l'art à la science est un honneur pour lui comme pour elle; c'est une gloire pour elle de fournir à la beauté ses principaux supports; c'est une gloire pour lui que d'appuyer ses plus hautes constructions sur la vérité.

Il y a cent ans environ que les sciences naturelles ont découvert la règle d'évaluation que nous allons leur emprunter; c'est le *principe de subordination des caractères;* toutes les classifications de la botanique et de la zoologie ont été construites d'après lui, et son importance a été prouvée par des découvertes aussi inattendues que profondes. Dans une plante et dans un animal, certains caractères ont été reconnus comme plus importants que les autres; ce sont les *moins variables;* à ce titre, ils possèdent une force plus grande que celle des autres; car ils résistent mieux à l'attaque de toutes les circonstances intérieures ou extérieures qui peuvent les défaire ou les altérer. — Par exemple, dans une plante, la taille et la grandeur sont moins importantes que la structure. Car à l'intérieur, certains caractères accessoires, à l'extérieur certaines conditions accessoires font varier la grandeur et la taille sans altérer la structure. Le pois qui rampe à terre et l'acacia qui monte dans l'air sont des légumineuses très-voisines; une tige de blé haute de trois pieds et un bambou haut de trente pieds sont des graminées parentes; la même fougère, si petite en nos climats, devient un grand arbre sous les tropiques. — Pareillement encore, dans un animal, le nombre, la disposition et l'emploi des membres sont moins importants que

(1) *Philosophie de l'art*, p. 47.

la possession des mamelles. Il pourra être aquatique, terrestre, aérien, subir tous les changements que comporte le changement d'habitation, sans que pour cela la structure qui le rend capable d'allaiter soit altérée ou détruite. La chauve-souris et la baleine sont des mammifères comme le chien, le cheval et l'homme. Les puissances formatrices qui ont effilé les membres de la chauve-souris et changé ses mains en ailes, qui ont soudé, raccourci et presque effacé les membres postérieurs de la baleine, n'ont point eu de prise en l'une ni en l'autre sur l'organe qui donne au petit son aliment, et le mammifère volant comme le mammifère nageant restent frères du mammifère qui marche. — Il en est ainsi dans toute l'échelle des êtres et sur toute l'échelle des caractères. Telle disposition organique est un poids plus lourd, que les forces capables d'ébranler les poids moindres ne parviennent pas à ébranler. Par suite, lorsqu'une de ces masses s'ébranle, elle entraîne avec soi des masses proportionnées. En d'autres termes, un caractère amène et emmène avec lui des caractères d'autant plus invariables et plus importants qu'il est plus invariable et plus important lui-même. Par exemple, la présence de l'aile, étant un caractère fort subordonné, n'entraîne avec soi que des modifications légères, et reste sans effet sur la structure générale. Des animaux de classes différentes peuvent avoir des ailes; à côté des oiseaux sont des mammifères ailés comme la chauve-souris, des lézards ailés comme l'ancien ptérodactyle, des poissons volants comme les exocets. La disposition qui rend un animal propre au vol est d'une si petite conséquence qu'elle se rencontre jusque dans des embranchements différents; non-seulement plusieurs vertébrés, mais encore beaucoup d'articulés ont des ailes; et, d'autre part, cette faculté est si peu importante que tour à tour elle manque et se montre dans la même classe; cinq familles d'insectes volent, et la dernière, celle des aptères, ne vole pas. Au contraire, la présence des mamelles, étant un caractère fort important, entraîne avec soi des modifications considérables et détermine dans ses principaux traits la structure de l'animal. Tous les mammifères appartiennent au même embranchement; on est forcément vertébré dès qu'on est mammifère. Bien plus, la présence des mamelles amène toujours avec soi la circulation double, la viviparité, la circonscription des poumons par une plèvre, ce qui exclut tous les autres vertébrés, oiseaux, reptiles, amphibies et poissons. En général, lisez le nom d'une classe, d'une famille, d'une division quelconque des êtres naturels; ce nom qui exprime le caractère essentiel vous montre la disposition organique qu'on a choisie comme signe. Lisez alors les deux ou trois lignes qui suivent : vous y trouverez énumérée une série de caractères qui sont les compagnons inséparables du premier et dont l'importance et le nombre mesurent la grandeur des masses qui viennent et s'en vont avec lui.

Si maintenant on cherche la raison qui donne à certains caractères une importance et une invariabilité supérieures, on la trouve d'ordinaire dans la considération suivante: dans un être vivant, il y a deux parties, les éléments et l'agencement; l'agencement est ultérieur, les éléments sont primitifs; on peut bouleverser l'agencement sans altérer les éléments; on ne peut altérer les éléments sans bouleverser l'agencement. On doit donc distinguer deux sortes de caractères, les uns profonds, intimes, originels, fondamentaux, ce sont ceux des éléments ou matériaux; les autres superficiels, extérieurs, dérivés, superposés, ce sont ceux de l'agencement ou arrangement. Tel est le principe de la plus féconde théorie des sciences naturelles, celle des analogues, par laquelle Geoffroy Saint-Hilaire a expliqué la structure des animaux et Gœthe la structure des plantes. Dans le squelette d'un animal, il faut démêler deux couches de caractères, l'une qui comprend les pièces anatomiques et leurs connexions, l'autre qui comprend leurs élongations, leurs raccourcissements, leurs soudures et leur adaptation à tel ou tel emploi. La première est primitive, la seconde est dérivée; les mêmes articles avec les mêmes rapports se retrouvent dans le bras de l'homme, dans l'aile de la chauve-souris, dans le membre à colonne du cheval, dans la patte du chat, dans la nageoire de la baleine; ailleurs, chez l'orvet, chez le boa, des pièces devenues inutiles subsistent à l'état de vestiges, et ces rudiments conservés, comme cette unité de plan maintenue, témoignent de forces élémentaires que toutes les transformations ultérieures n'ont pu abolir. — De la même façon on a constaté que, primitivement et par leur fonds, toutes les parties de la fleur sont des feuilles, et cette distinction des deux natures, l'une essentielle, l'autre accessoire, a expliqué des avortements, des monstruosités, des analogies aussi nombreuses qu'obscures, en opposant la trame intime du tissu vivant aux plis, aux sutures et aux broderies qui viennent la diversifier et la masquer. — De ces découvertes partielles est sortie une règle générale; c'est que, pour démêler le caractère le plus important, il faut considérer l'être à son origine ou dans ses matériaux, l'observer sous sa forme la plus simple, comme on le fait en embryogénie, ou noter les caractères distinctifs qui sont communs à ses éléments, comme on le fait dans l'anatomie et la physiologie générale. En effet, c'est d'après les caractères fournis par l'embryon, ou d'après le mode de développement commun à toutes les parties, que l'on ordonne aujourd'hui l'immense armée des plantes; ces deux caractères sont d'une importance si haute qu'ils s'entraînent mutuellement l'un l'autre et contribuent tous deux à établir la même classification. Selon que l'embryon est muni ou non de petites feuilles primitives, selon qu'il possède une ou deux de ces feuilles, il entre dans l'un des trois embranchements du règne végétal. S'il a deux de ces feuilles, sa tige est formée de couches concentriques et plus dures au centre qu'à la circonférence, sa racine est fournie par l'axe primaire, ses verticilles flo-

raux se composent de deux ou cinq pièces ou de leurs multiples. S'il n'a qu'une de ces feuilles, sa tige est formée de faisceaux disséminés et se trouve plus molle au centre qu'à la circonférence, sa racine est fournie par des axes secondaires, ses verticilles floraux se composent de trois pièces ou de leurs multiples. — Des correspondances aussi générales et aussi stables se rencontrent dans le règne animal, et la conclusion qu'au bout de leur travail les sciences naturelles lèguent aux sciences morales, c'est que les caractères sont plus ou moins importants selon qu'ils sont des forces plus ou moins grandes, que l'on trouve la mesure de leur force dans le degré de leur résistance à l'attaque, qu'ainsi leur invariabilité plus ou moins grande leur assigne dans la hiérarchie leur place plus ou moins haute, qu'enfin cette invariabilité est d'autant plus grande qu'ils constituent dans l'être une couche plus profonde et appartiennent, non à son agencement, mais à ses éléments.

IV

Appliquons ce principe à l'homme, d'abord à l'homme moral et aux arts qui le prennent pour objet, c'est-à-dire à la musique dramatique, au roman, au théâtre, à l'épopée et, en général, à la littérature. Quel est ici l'ordre d'importance des caractères, et comment constater leurs divers degrés de variabilité? L'histoire nous fournit un moyen très-sûr et très-simple; car les événements, en travaillant sur l'homme, altèrent en des proportions diverses les diverses couches d'idées et de sentiments qu'on remarque en lui. Le temps gratte et creuse sur nous comme un piocheur sur le sol, et manifeste ainsi notre géologie morale; sous son effort, nos terrains superposés s'en vont tour à tour, les uns plus vite et les autres plus lentement. Ses premiers coups de bêche raclent aisément un terrain meuble, une sorte d'alluvion molle et tout extérieure; viennent ensuite des gravois mieux collés, des sables plus épais qui, pour disparaître, exigent un travail plus long. Plus bas s'étendent des calcaires, des marbres, des schistes étagés par assises, tous résistants et compactes; il faut des âges entiers de labeur continu, de tranchées profondes, d'explosions multiples pour en venir à bout. Plus bas encore s'enfonce en des lointains indéfinis le granit primitif, support du reste, et si puissante que soit l'attaque des siècles, elle ne parvient pas à l'enlever tout entier. A la surface de l'homme sont des mœurs, des idées, un genre d'esprit qui durent trois ou quatre ans; ce sont ceux de la mode et du moment. Un voyageur qui est allé en Amérique ou en Chine ne retrouve plus le même Paris qu'il avait quitté. Il se sent provincial et dépaysé; la plaisanterie a changé d'allure; le vocabulaire des clubs et des petits théâtres est différent; l'élégant qui tient le haut du pavé n'a plus la même sorte d'élégance, il étale d'autres gilets et d'autres cravates; ses scandales et ses sottises font éclat dans un autre sens; son nom lui-même est nouveau; nous avons eu tour à tour le petit-maître, l'incroyable, le mirliflor, le dandy, le lion, le gandin, le cocodès et le petit crevé. Il suffit de quelques années pour balayer et remplacer le nom et la chose; les variations de la toilette mesurent les variations de ce genre d'esprit; de tous les caractères de l'homme, c'est le plus superficiel et le moins stable. — Au-dessous s'étend une couche de caractères un peu plus solides; elle dure vingt, trente, quarante ans, environ une demi-période historique. Nous venons d'en voir finir une, celle qui eut son centre aux alentours de 1830. Vous en trouverez le personnage régnant dans l'*Antony* d'Alexandre Dumas, dans les jeunes premiers du théâtre de Victor Hugo, dans les souvenirs et les récits de vos oncles et de vos pères. Il s'agit de l'homme à grandes passions et à rêves sombres, enthousiaste et lyrique, politique et révolté, humanitaire et rénovateur, volontiers poitrinaire, d'apparence fatale, avec ces gilets tragiques et cette chevelure à grand effet que montrent les estampes de Deveria; aujourd'hui il nous semble à la fois emphatique et naïf, mais nous ne pouvons nous empêcher de le trouver généreux et ardent. En somme, c'est le plébéien de race neuve, richement doué de facultés et de désirs, qui, pour la première fois arrivé aux sommets du monde, étale avec fracas le trouble de son esprit et de son cœur. Ses sentiments et ses idées sont ceux d'une génération entière; c'est pourquoi il faut laisser passer une génération pour les voir disparaître. Telle est la seconde couche, et le temps que l'histoire met à l'emporter vous montre le degré de son importance en vous montrant le degré de sa profondeur.

Nous voici arrivés aux couches du troisième ordre, celles-ci très-vastes et très-épaisses. Les caractères qui les composent durent pendant une période historique complète, comme le moyen âge, la Renaissance, ou l'époque classique. Une même forme d'esprit règne alors pendant un ou plusieurs siècles et résiste aux frottements sourds, aux destructions violentes, à tous les coups de sape et de mine qui, pendant tout l'intervalle, l'attaquent incessamment. Nos grands pères en ont vu disparaître une: c'est la période classique, qui a fini en politique avec la révolution de 1789, en littérature avec Delille et M. de Fontanes, en religion avec les écrits de Joseph de Maistre et la chute du gallicanisme. Elle avait commencé en politique avec Richelieu, en littérature avec Malherbe, en religion par cette réforme pacifique et spontanée qui, au commencement du XVIIe siècle, renouvela le catholicisme français. Elle a subsisté près de deux siècles, et on peut la reconnaître à des signes sensibles. Au costume de cavalier et de bravache que portaient les raffinés de la Renaissance, succède le véritable habit de représentation, tel qu'il le faut pour des salons et pour une cour, la perruque, les canons, la rhingrave, le vêtement aisé qui s'accommode aux gestes mesurés et variés de l'homme du monde, les étoffes de soie brodées, dorées, ornées de dentelles, la

parure agréable et majestueuse, faite pour des seigneurs qui veulent briller et cependant garder leur rang. A travers des variations continues et secondaires, ce costume dure jusqu'au moment où le pantalon, la botte républicaine et le sérieux habit noir utilitaire viennent remplacer les souliers à boucle, les bas de soie bien tirés, les jabots de dentelle, les gilets à fleurs, et l'habit rose, bleu tendre ou vert-pomme de l'ancienne cour. Dans tout cet intervalle domine un caractère que l'Europe nous attribue encore, celui du Français poli, galant, expert dans l'art de ménager autrui, beau diseur, modelé, à distance plus ou moins grande, sur le courtisan de Versailles, fidèle au style noble et à toutes les convenances monarchiques de langage et de façons. Un groupe de doctrines et de sentiments s'y adjoint ou en dérive ; la religion, l'État, la philosophie, l'amour, la famille, reçoivent l'empreinte du caractère régnant, et cet ensemble de dispositions morales constitue un des grands types que conservera toujours la mémoire humaine parce qu'ils manifestent une des formes principales du développement humain.

Si fermes et stables que soient ces types, ils finissent. Nous voyons, depuis quatre-vingts ans, le Français, engagé dans le régime démocratique, perdre une portion de sa politesse, la plus grande partie de sa galanterie, échauffer, diversifier et altérer son style, entendre d'une façon nouvelle tous les grands intérêts de la société et de l'esprit. Un peuple dans le cours de sa longue vie traverse plusieurs renouvellements semblables, et pourtant il reste lui-même, non-seulement par la continuité des générations qui le composent, mais encore par la persistance du caractère qui le fonde. En cela consiste la couche primitive ; par-dessous les puissantes assises que les périodes historiques emportent, plonge et s'étend une assise bien plus puissante que les périodes historiques n'emportent pas. Considérez tour à tour les grands peuples depuis leur apparition jusqu'à l'époque présente ; toujours vous trouverez en eux un groupe d'instincts et d'aptitudes sur lesquels les révolutions, les décadences, la civilisation, ont passé sans avoir prise. Ces aptitudes et ces instincts sont dans le sang et se transmettent avec lui ; il faut, pour les altérer, une altération du sang, c'est-à-dire une invasion, une conquête à demeure, et partant des croisements de race, ou tout au moins un changement du milieu physique, c'est-à-dire une émigration et la lente impression d'un nouveau climat ; bref une transformation du tempérament et de la structure corporelle. Quand dans le même pays le sang reste à peu près pur, le même fonds d'âme et d'esprit qui s'est montré dans les premiers grands-pères se retrouve dans les derniers petits-enfants. L'Achéen d'Homère, le héros disert et bavard qui sur le champ de bataille raconte des généalogies et des histoires à son adversaire avant de lui donner des coups de lance, est en somme le même que l'Athénien d'Euripide, philosophe, sophiste et ergoteur, qui débite en plein théâtre des sentences d'école et des plaidoiries d'agora ; on le revoit plus tard dans le *Græculus* dilettante, complaisant, parasite, de la domination romaine, dans le critique bibliophile d'Alexandrie, dans le théologien disputeur du bas empire ; les Jean Cantacuzème et les raisonneurs qui s'entêtaient sur la lumière incréée du mont Athos sont les vrais fils de Nestor et d'Ulysse ; à travers vingt-cinq siècles de civilisation et de décadence, persiste le même don de parole, d'analyse, de dialectique et de subtilité. — Pareillement l'Anglo-Saxon, tel qu'on le démêle à travers les mœurs, les lois civiles et les vieilles poésies de l'époque barbare, sorte de brute féroce, carnivore et militante, mais héroïque et munie des plus nobles instincts moraux et poétiques, reparaît, après les cinq cents ans de conquête normande et d'importation française, dans le théâtre passionné et imaginatif de la Renaissance, dans la brutalité et le dévergondage de la Restauration, dans le sombre et austère puritanisme de la Révolution, dans la fondation de la liberté politique et le triomphe de la littérature morale, dans l'énergie, l'orgueil, la tristesse, l'élévation des habitudes et des maximes qui, en Angleterre, soutiennent aujourd'hui le travailleur et le citoyen. — Regardez l'Espagnol que décrivent Strabon et les historiens latins, solitaire, hautain, indomptable, vêtu de noir, et voyez-le plus tard, au moyen âge, le même dans ses principaux traits, quoique les Wisigoths aient apporté un peu de sang nouveau dans ses veines, aussi obstiné, intraitable et superbe, acculé à la mer par les Maures, et regagnant pied à pied tout son pays par une croisade de huit siècles, encore exalté et roidi par la longueur et la monotonie de la lutte, fanatique et borné, enfermé dans des mœurs d'inquisiteur et de chevalier, le même au temps du Cid, sous Philippe II, sous Charles II, dans la guerre de 1700, et dans la guerre de 1808, et dans le chaos de despotismes et d'insurrections qu'il supporte aujourd'hui. — Considérez enfin les Gaulois nos ancêtres : les Romains disaient à leur propos qu'ils se piquaient de deux choses : bravement combattre, et finement parler. Ce sont là, en effet, les grands dons naturels qui éclatent le plus dans nos œuvres et dans notre histoire : d'un côté, l'esprit militaire, le courage éclatant et parfois fou, d'autre part le talent littéraire, l'agrément de la conversation et la délicatesse du style. Sitôt que notre langue est formée, au XIIe siècle, le Français gai, malin, qui veut s'amuser et amuser autrui, qui parle aisément et trop, qui sait parler aux femmes, qui aime à briller, qui s'expose par bravade et aussi par élan, très-sensible à l'idée de l'honneur, moins sensible à l'idée du devoir, apparaît dans la littérature et dans les mœurs. Les chansons de geste et les fabliaux, le *Roman de la rose*, Charles d'Orléans, Joinville et Froissard, vous le montrent tel que vous le reverrez plus tard dans Villon, Brantôme et Rabelais, tel qu'il sera au temps de son plus grand éclat, au temps de La Fontaine, Molière et Voltaire, dans les charmants salons du

XVIIIe siècle, et jusqu'au siècle de Béranger. Il en est ainsi pour chaque peuple; il suffit de comparer une époque dans une histoire à l'époque contemporaine d'une autre histoire, pour retrouver sous des altérations secondaires le fonds national toujours intact et persistant.

Voilà le granit primitif; il dure une vie de peuple, et sert d'assise aux couches successives que les périodes successives viennent déposer à la surface. — Si vous cherchiez plus bas, vous trouveriez encore des fondements plus profonds; là sont des strates obscures et gigantesques que la linguistique commence à découvrir. Par-dessous les caractères de peuples sont les caractères des races; certains traits généraux accusent de vieilles parentés entre des nations de génie différent; les Latins, les Grecs, les Germains, les Slaves, les Celtes, les Persans, les Hindous, sont des rejetons de la même souche ancienne; les migrations, les croisements, les transformations du tempérament, n'ont pu entamer en eux certaines aptitudes philosophiques et sociales, certaines manières générales de concevoir la morale, de comprendre la nature, d'exprimer la pensée. D'autre part, ces traits fondamentaux qui leur sont communs à tous ne se rencontrent pas dans une race différente, comme le Sémite et le Chinois; ceux-ci en ont d'autres et du même ordre; ces différentes races sont entre elles au moral comme un vertébré, un articulé, un mollusque, sont entre eux au physique; ce sont des êtres construits sur des plans distincts et qui appartiennent à des embranchements distincts. — Enfin, au plus bas étage se trouvent les caractères propres à toute race supérieure et capable de civilisation spontanée, c'est-à-dire douée de cette aptitude aux idées générales qui est l'apanage de l'homme, et le conduit à fonder des sociétés, des religions, des philosophies et des arts; de pareilles dispositions subsistent à travers toutes les différences de race, et les diversités physiologiques qui maîtrisent le reste ne parviennent pas à les entamer.

Tel est l'ordre dans lequel se superposent les couches de sentiments, d'idées, d'aptitudes et d'instincts qui composent une âme humaine. Vous voyez comment, en descendant des supérieures aux inférieures, on les trouve toujours plus épaisses, et comment leur importance se mesure à leur stabilité. La règle que nous avons empruntée aux sciences naturelles trouve ici tout son emploi et se vérifie dans toutes ses suites. Car les caractères les plus stables sont, en histoire comme en histoire naturelle, les plus élémentaires, les plus intimes et les plus généraux. Dans l'individu psychologique comme dans l'individu organique, il faut distinguer les caractères primitifs et les caractères ultérieurs, les éléments qui sont primordiaux et leur agencement qui est dérivé. Or un caractère est élémentaire lorsqu'il est commun à toutes les démarches de l'intelligence : telle est l'aptitude à penser par images brusques ou par longues files d'idées exactement enchaînées. Elle n'est pas propre à certaines démarches particulières de l'intelligence; elle établit son empire sur toutes les provinces de la pensée humaine et exerce son action sur toutes les productions de l'esprit humain; sitôt que l'homme raisonne, imagine et parle, elle est présente et commandante; elle le pousse en un certain sens, elle lui barre certaines issues. Il en est ainsi des autres. Ainsi, plus un caractère est élémentaire et plus son ascendant est étendu; mais plus son ascendant est étendu et plus il est stable. Ce sont des situations déjà fort générales et, partant, des dispositions non moins générales qui déterminent les périodes historiques et leur personnage régnant, le plébéien dévoyé et inassouvi de notre siècle, le seigneur courtisan et homme de salon de l'âge classique, le baron solitaire et indépendant du moyen âge. Ce sont des caractères bien plus intimes et tous liés au tempérament physique qui constituent les génies nationaux : en Espagne, le besoin de la sensation âpre et poignante, et la détente terrible de l'imagination exaltée et concentrée; en France, le besoin des idées nettes et contiguës et la démarche aisée de la raison agile. Ce sont les dispositions les plus élémentaires, c'est la langue munie ou dépourvue de grammaire, c'est la phrase capable ou incapable de période, c'est la pensée tantôt réduite à une sèche notation algébrique, tantôt flexible, poétique et nuancée, tantôt passionnée, âpre et d'explosion violente, qui constituent les races, le Chinois, l'Aryen, et le Sémite. Ici comme dans l'histoire naturelle, il faut regarder l'embryon de l'esprit naissant pour y démêler les traits distinctifs de l'esprit développé et complet; d'après la structure de la langue et l'espèce des mythes, on entrevoit la forme future de la religion, de la philosophie, de la société et de l'art, comme d'après la présence, l'absence ou le nombre des cotylédons on devine l'embranchement auquel appartient la plante et les traits principaux de son type. — Vous voyez que dans le règne humain et dans le règne animal ou végétal, le principe de subordination des caractères établit la même hiérarchie : le rang supérieur et l'importance première appartiennent aux caractères plus stables; et si ceux-ci sont plus stables, c'est qu'étant plus élémentaires, ils sont présents sur une plus grande surface et ne sont emportés que par une plus grande révolution.

H. TAINE.

— (La suite très-prochainement.) —

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
(de l'Institut).

De la civilisation en France depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours (1).

II

L'INDUSTRIE SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

Quand des jours d'apaisement et de tranquillité succèdent à des époques de troubles et de malheurs, après des règnes comme ceux du roi Jean ou de Charles VI, après des guerres de religion, la propension du pouvoir royal à s'ingérer dans toutes les affaires n'est pas seulement un bienfait : l'action du gouvernement est une nécessité. Elle seule a pu chez nous guérir des plaies encore saignantes et réparer les tristes résultats des guerres intestines.

La royauté n'avait certes pas besoin d'être encouragée dans ses tendances à se charger de tout; mais il faut reconnaître de plus que les principes de la liberté ne pouvaient alors être appliqués. Si la royauté fût restée inactive, les nobles n'auraient fait que molester davantage les paysans. Les rivalités de corporations et de classes auraient perpétué les discordes. Rappelons, en effet, dans quel état se trouvait la France à l'époque de Henri IV. Séparation complète entre la noblesse et le peuple; des gouverneurs de provinces qui veulent avoir, dans leurs provinces, la possession entière avec l'hérédité, qui la demandent au roi; en haut, l'orgueil de ces nobles, qui sont tout; en bas, la roture, qui n'est rien; pas de concours possible entre les ordres de l'État; si le servage n'est pas absolument, dans les faits, il règne au moins dans les idées. Cette séparation persista jusqu'aux états généraux de 1789. Un tel état de choses pouvait-il disparaître en moins de deux siècles, quand, aux états généraux de 1614, un membre du tiers était bâtonné par un noble pour avoir dit que les Français ne formaient tous qu'une seule et grande famille, dont les nobles étaient les aînés et les bourgeois les cadets? La noblesse se plaignit au roi, comme d'un affront pour elle, de ce propos de l'orateur de la bourgeoisie. « C'est grande insolence, disait le président du premier ordre, le baron de Sénécé, que de vouloir établir une sorte d'égalité entre le tiers et la noblesse; les nobles sont les maîtres, les bourgeois sont les valets. »

La roture avait besoin d'un protectorat, elle le trouva dans la royauté. Le gouvernement se chargea de tout réglementer, de tout régulariser; il put être assimilé à un père de famille, prit avec raison la tutelle, seulement son tort fut de penser qu'elle devait durer toujours.

Le gouvernement royal aurait dû songer à préparer l'émancipation de la nation. Il y a, pour les individus, une époque fixée par la loi où ils atteignent leur majorité. S'il était possible de tenir compte pour chacun des circonstances particulières du caractère et du tempérament, cette date varierait beaucoup; mais enfin la loi, qui ne saurait entrer dans les détails en ce qui concerne les personnes, fixe, du mieux qu'elle peut, l'heure de la majorité, et cela parce que le législateur a reconnu que, pour tout individu, elle doit venir. Il en est de même pour les nations, et c'est ce que nos rois n'ont pas assez compris.

A qui la faute? les faits sont tellement clairs, qu'il vaut mieux les laisser parler que de disserter pour récriminer sans fin.

Tout pouvoir cherche naturellement à s'étendre. On peut être à la fois ambitieux dans une certaine mesure, et vouloir sincèrement le bien du pays. Il est doux de faire ses affaires en protégeant les autres. Voilà pour le pouvoir. Au-dessous, on se jalouse, on se querelle, on se bat, on se plaint, on implore la protection du gouvernement, on le fortifie, on fonde l'absolutisme. Voilà l'œuvre des nations qui ne savent pas s'entendre.

Donc, en France, la royauté prit la direction de toutes choses. Dans l'ordre économique, sa protection fut bienfaisante au début; elle servit les premiers besoins du commerce. Les priviléges commencèrent par être nécessaires. Henri IV en concéda un très-grand nombre, et Richelieu, Colbert et d'autres grands ministres continuèrent un système qui devait devenir inutile et d'autant plus malencontreux qu'on s'éloignerait plus du point de départ, qu'il y aurait moins à relever, à réparer.

La royauté, quoique éclairée, avait en économie politique des idées fausses; pour mieux dire, ses idées n'allaient pas au delà des besoins du moment. Elle ne comprit pas que la protection devait avoir simplement pour but d'amener la nation à se conduire elle-même; elle agit comme si la nation eût dû rester en perpétuelle minorité. L'enfant devenu homme s'est révolté contre le tuteur qui ne voulait rien lâcher; dans cette querelle il convient, pour être impartial, de montrer les torts qui ont paru des deux côtés. Plus les susceptibilités de la nation, jalouse de rentrer en possession d'elle-même, furent naturelles, légitimes, plus elle devait tenir à ne pas déshonorer par des marques d'ingratitude l'exercice de ses droits dans une juste cause; c'est ce que la nation n'a pas toujours fait, et il est bon de rappeler les devoirs de la reconnaissance, au moment même où la vérité oblige d'insister sur les inconvénients d'un pouvoir qui devint funeste après avoir été bienfaisant.

On ne peut méconnaître les bienfaits de Henri IV et de Sully; on ne peut méconnaître le génie, les services immenses rendus par Richelieu et Colbert. Ce fut, en

(1) Voyez le numéro 20, p. 313.

1596, Sully qui réduisit l'impôt foncier; il renouvela l'ancienne défense de saisir, pour dettes publiques ou privées, la personne du laboureur. Un souvenir reconnaissant est dû au ministre qui défendit également de saisir les instruments du laboureur. De sévères ordonnances portèrent la peine de mort contre quiconque serait trouvé muni d'armes sans être employé au service du roi ou sans être gentilhomme; ainsi fut mis un terme aux dévastations des hommes de guerre qui couraient les campagnes. Si ni Sully, ni Richelieu, ni Colbert, ne comprirent la variabilité essentielle de l'industrie, s'ils firent des fautes économiques, quelles que soient leurs erreurs, on ne peut nier leurs bonnes intentions, leur intelligence, le soin qu'ils prirent de s'entourer des meilleurs renseignements. L'activité d'un Colbert a de quoi émerveiller. Il est impossible de mieux conquérir l'admiration par le génie personnel consacré à un principe faux.

Il faut bien distinguer les deux systèmes économique et administratif, qui procèdent par des voies différentes. Le premier est, pour ainsi dire, tout théorique; le second est purement pratique. Le premier de ces systèmes est de tous les temps; il considère d'une manière absolue le commerce, l'industrie, dans la liberté de tous leurs développements possibles; le système administratif ne voit que les nécessités du moment. Cette distinction importe pour comprendre ce qui excuse et ce qui condamne l'intervention du pouvoir dans des intérêts matériels. En France, c'est le système administratif qui a prévalu de tout temps. De là la protection et le monopole partout. Sous Henri IV, sous Richelieu, sous Louis XIV, toute l'industrie et tout le commerce sont, comme les lettres, les sciences et les arts, entre les mains du gouvernement. La continuation, beaucoup trop prolongée de ce système, a engendré mille abus.

Le premier inconvénient de cet état de choses, c'est qu'il ne fait pas assez de place à la liberté individuelle, c'est qu'il y en fera toujours d'autant moins que les hommes qui sont au pouvoir auront plus de génie et même de talent. Un grand ministre attirera naturellement à lui la direction de toutes choses. Un ministre qui est né pour administrer a toujours une tendance envahissante; un administrateur, c'est l'ordinaire, regarde ses administrés comme ses sujets. De là dans notre pays où prévaut le système administratif une perpétuelle tutelle des citoyens qui, n'ayant aucun contrôle sérieux sur l'administration, finissent par avoir dans les administrateurs non des mandataires, mais des maîtres. Les administrateurs devraient se croire les hommes du public; mais il est difficile de se subordonner au public quand on se sent ou quand on se croit supérieur aux individus, dont le public n'est que la collection.

En ce qui concerne les choses, c'est-à-dire les priviléges, le monopole, qui était destiné à assurer la production, finit par se créer la gêne en se faisant payer au consommateur. Au point de vue du développement de l'industrie, les priviléges firent naître des industries factices, non viables; ils tournèrent contre eux-mêmes; les privilégiés s'endormirent, l'industrie et le commerce devinrent ce qu'ils purent; les privilégiés touchèrent les rentes que leur constituait la protection, et le progrès s'arrêta ou se ralentit. Tout cela a été la conséquence d'une protection gouvernementale trop longtemps continuée qui, au lieu de se restreindre, allait s'étendant, non dans l'intérêt du public, mais dans l'intérêt de ceux qui aspiraient à obtenir les emplois multipliés par cette extension du système protecteur.

On ne saurait se figurer jusqu'où fut poussé, en France, le système de la réglementation, jusqu'où s'étendirent les soins minutieux de l'administration, notamment des intendants de provinces. Certains d'entre eux rendirent des règlements pour la fabrication de quelques articles d'industrie qu'ils assujettirent aux règles les plus étroites, sans tenir compte des besoins et des nécessités de chacun. Le trop célèbre M. de Baville avait fixé, par un de ses règlements, le poids et jusqu'à la grandeur que devaient avoir les couvertures de laine. M. l'intendant ne comprenait pas que la même couverture, trop lourde pour l'un, peut paraître à l'autre trop légère. Un autre intendant ayant remarqué que certaine poudre de cochenille, de qualité secondaire, mêlée de substances étrangères, n'avait pas la couleur écarlate de la poudre pure, s'imagina d'interdire la vente de cette poudre, même à meilleur marché, sans prendre souci de la perte qu'éprouvaient les marchands, qui ne pouvaient jeter de côté la moindre partie de cette matière, alors si précieuse.

Les états de 1614 avaient demandé formellement que l'exercice des métiers « fût laissé libre à tous pauvres » sujets du roi, sauf visite de leurs ouvrages par experts » et prud'hommes, à ce commis par les juges de la po- » lice; que tous les édits relatifs aux arts et métiers » fussent révoqués, sans qu'à l'avenir il pût être octroyé » aucune lettre de maîtrise, ni fait aucun édit pour » lever deniers à raison des arts et métiers; que les » marchands et artisans n'eussent rien à payer, ni pour » leur réception, ni pour lèvement de boutique, soit aux » officiers de justice, soit aux maîtres jurés et visiteurs » de marchandises; qu'ils ne fussent astreints à aucune » dépense pour banquets ou tous autres objets, sous » peine de concussions de la part des officiers de justice » et maîtres jurés. » Ces réclamations étaient la preuve que la nation commençait à sentir les inconvénients du privilége, qui était la conséquence du système exclusivement protecteur. Le pouvoir ne se montrait pas empressé à accueillir ces réclamations. Alors se manifestèrent les premiers symptômes d'une irritation qui devait éclater un siècle et demi plus tard avec tant de violence. Robert Miron, président du tiers état aux états généraux, qui s'y distingua par son éloquence mâle et patriotique, lança ces paroles célèbres: « Il est à craindre que si

le vigneron prend l'arquebuse, d'enclume il ne devienne marteau. »

Richelieu, qui, durant le cours de son administration, fit droit à plusieurs des demandes faites par le tiers état à l'assemblée de 1614, ne comprit pas la portée de ces paroles. Il ne tint pas plus compte d'un remarquable mémoire que les marchands lui adressèrent pour le prier d'ôter aux corporations leurs monopoles, et pour signaler les abus qu'entraînaient leurs jurandes. Il faut cependant noter les exceptions, faites sous son ministère, en faveur des Français qui avaient exercé leur industrie, pendant six ans au moins, dans les colonies. Les édits de 1625, 1628 et 1644 accordèrent le droit de maîtrise gratuitement, et sans condition de chef-d'œuvre, aux ouvriers qui se trouvaient dans ce cas.

On continua à réglementer l'industrie, et cette réglementation, souvent utile quand elle était faite avec l'intelligence des besoins du moment, devenait nuisible quand elle était mal inspirée. En effet, c'est de liberté qu'ont besoin l'industrie et le commerce.

La liberté a toutefois ses dangers; elle peut dégénérer en licence; la liberté absolue du commerce peut amener la mauvaise foi, la concurrence déloyale, les tromperies sur la qualité des choses vendues ou fabriquées. C'était en vue de remédier à ces maux que le gouvernement réglementait l'industrie. Ainsi Sully avait établi, en 1601, une administration des mines ayant à sa tête un grand maître surintendant; des commissaires avaient été institués pour rechercher les moyens d'assurer la bonne fabrication du fer. C'était l'État qui se chargeait d'enseigner, de diriger l'industrie métallurgique.

Richelieu reprit le projet de Sully en 1626, et l'industrie du fer fut soumise à des règlements aussi minutieux qu'aurait pu l'être une branche de l'administration. On le voit, l'idée préconisée par certaines écoles socialistes, que l'État doit assurer à chacun le travail et tout diriger, était déjà mise à exécution au commencement du XVIIe siècle. Le gouvernement royal n'a pas compris, dans l'ordre économique comme dans l'ordre intellectuel, que sa protection ne devait avoir pour but que d'apprendre à la nation à s'en passer un jour. Il fit comme ces mères qui voudraient prolonger la tutelle de leurs enfants après l'époque de la majorité, par le motif que la tutelle aurait été, jusqu'à ce moment, utile et bienfaisante. Cette difficulté à se dessaisir du pouvoir que l'on tient est un effet naturel des passions et des faiblesses humaines; on ne veut pas comprendre qu'il arrive un moment où l'autorité devient inutile, contraire aux intérêts mêmes qu'elle a protégés. Dans l'ordre économique, toute la période du XVIIe siècle fut une protection et une tutelle; l'industrie n'était, pour ainsi dire, qu'une branche de l'administration. C'était le gouvernement qui créait tout, qui administrait tout, en matière de commerce et de manufactures comme de justice et d'impôts.

La vanité fit d'ailleurs rechercher comme un honneur la protection royale. Les fabricants placés sous le patronage du gouvernement croyaient avoir plus d'importance, et, pour maintenir ce système, on se fondait sur ce que, quand la protection se retirait, certaines industries étaient en péril. On ne comprenait pas que le régime de la liberté implique de perpétuels changements, d'incessantes migrations de richesses et de capitaux, que la fortune est le prix de celui qui fait le plus d'efforts, qu'à peine l'a-t-on obtenue, de nouveaux concurrents tendent à dépasser les premiers arrivés. Les villes, aussi bien que les individus, voulaient qu'on leur assurât le placement de leurs produits; c'est ainsi qu'on a vu, de nos jours, les ouvriers prétendre que leur salaire leur fût assuré. Cette assurance ne pouvait se faire que par des lois de monopole et de privilége qui avaient, pour contre-poids naturel et nécessaire, une réglementation.

On créa des offices de vendeurs de bois, de foin, de poissons, sous le prétexte que le désordre des marchés produisait le renchérissement. Nos rois ne firent ainsi que surcharger la marchandise d'un impôt nouveau. On défendit aux ouvriers de rester dans les villes, inoccupés et sans maîtres; on fixa le prix des marchandises.

Les ordonnances de 1567 et de 1577 avaient dressé des tarifs pour toutes les denrées. Ces lois de maximum produisirent leurs effets ordinaires; elles augmentèrent la cherté qu'elles voulaient empêcher, parce que le marchand, obligé de vendre en fraude, faisait payer à l'acheteur les risques qu'il courait.

Ces priviléges furent pourtant utiles pour susciter en France des industries qui n'auraient pu s'y établir par leurs propres forces, et qui auraient succombé à la concurrence étrangère; mais précisément parce que le gouvernement n'abolissait pas ce monopole dès que l'industrie n'en avait plus besoin, ces établissements protégés ne tardaient pas à tourner contre le but qu'on s'était proposé, et à nuire au développement de la manufacture; car souvent le privilégié, incapable de gérer une grande manufacture, se contentait de se faire, à l'aide de son privilége, un revenu, au détriment même de son commerce.

Donnons en un exemple : A Sedan, un nommé Cadeau avait obtenu le droit de fabriquer seul des draps façon de Hollande. Il avait chez lui sept métiers, dont deux seulement étaient montés pour faire du drap; vingt et un autres métiers, appartenant à divers artisans de la ville, fabriquaient le même drap, et étaient tenus de payer, par an, un droit de cinquante-cinq écus au sieur Cadeau, qui prélevait ainsi, sur cette fabrication, une rente de onze cent cinquante-cinq livres. Le privilége datait de la minorité de Louis XIV. Colbert, sur les plaintes des habitants, le supprima en 1665, mais il ne laissa pas, malgré cette leçon, d'ériger lui-même en priviléges la plupart des manufactures qu'il créa.

Ce ministre, qui suivait le système de Richelieu, exerça sans doute la protection de la manière la plus intelli-

gente ; il ne ménagea rien, ni encouragement, ni argent. Il s'informait avec soin des besoins et des progrès de chaque établissement, écrivait lui-même aux directeurs, envoyait des inspecteurs pour s'assurer de l'exécution des traités faits avec l'État ; il diminuait l'impôt des villes manufacturières ; il stimulait le zèle par tous les moyens ; mais son système n'en était pas moins vicieux, quoique en beaucoup de points il ait porté d'heureux fruits. La bonne volonté d'un ministre ne remplacera jamais la libre activité d'une nation.

Les manufactures créées artificiellement ne prennent pas toujours racine dans un pays ; elles sont parfois comme ces plantes de nos serres, qui demandent tant de soins, et qui périssent quand on les abandonne. On vit plusieurs de ces manufactures élevées contre nature se soutenir quelque temps à l'aide d'un échafaudage coûteux de priviléges ; le moindre ébranlement faisait tout croûler. La nature reprenait ses droits, et l'on n'arrivait à rien de durable, quoique l'on eût dépensé beaucoup d'argent et gêné le développement de l'industrie libre. Dans son excellente *Histoire des classes ouvrières en France*, M. E. Levasseur fait observer qu'il a suffi de la guerre de Hollande, ou de la simple concurrence des contrefacteurs, pour ruiner un certain nombre de ces établissements, au temps même de la plus grande prospérité du royaume.

Le système de la protection et du monopole était alors dans toute sa force ; cependant on commençait à en reconnaître les abus. Les rois et les publicistes s'accordaient à signaler l'institution des confréries ouvrières comme la principale cause du renchérissement des marchandises ; plus l'industrie prospérait, moins l'artisan privilégié consentait à admettre des rivaux, à en partager avec eux les profits ; plus les inventions se multipliaient, plus le nombre des métiers tendait à augmenter, et plus les confréries faisaient une guerre acharnée à toute concurrence, à toute innovation dont les bénéfices n'étaient pas exclusivement pour elles. Leurs querelles remplissent tout le XVIe siècle.

Dans la plupart des villes grandes ou petites, chaque profession formait une corporation, et ceux qui la composaient avaient seuls le droit de l'exercer. Là même où il n'y avait ni jurés, ni corporation constituée, les artisans étaient ordinairement obligés, pour s'établir, d'acheter des lettres de maîtrise, du roi des merciers de la province. Nul ne pouvait donc travailler sans faire partie de la société des privilégiés, et sans s'être soumis à toutes ses exigences.

Il y avait cependant des artisans qui cherchaient à travailler par eux-mêmes, en chambre ou en boutique, et qui exerçaient illégalement le commerce ; mais ils finissaient toujours par être découverts ; les corporations faisaient impitoyablement fermer leur atelier, confisquer leurs marchandises. D'ailleurs ces corporations avaient la précaution de faire renouveler de temps à autre, et surtout à l'avénement des rois, leurs anciens priviléges, afin de les opposer, fraîchement revêtus du sceau royal, à ceux qui osaient attaquer leur monopole.

Un autre inconvénient de la protection, c'est qu'elle menait à la violence, à un absolutisme administratif qui dégénérait en tyrannie. Colbert porta ainsi de graves atteintes à la liberté individuelle, la plus sacrée de toutes. Pendant que les ambassadeurs français cherchaient par tous les moyens à embaucher des artisans étrangers, Colbert ordonnait de mettre en prison un marchand suisse qui engageait à son service des ouvriers français ; de ramener par des menaces les négociants français qui s'expatriaient, et de saisir les biens et les personnes de leurs parents restés en France. Il alla plus loin : des ouvriers vénitiens, après avoir travaillé quelque temps dans une verrerie française, voulurent retourner dans leur patrie et se firent délivrer un passe-port par l'ambassadeur de Venise ; Colbert l'apprit et écrivit aussitôt à l'archevêque de Lyon de les faire arrêter à la frontière et enfermer au château de Pierre-Scize.

Le système créé par le privilége provoqua inutilement les réclamations du tiers. On demandait une plus équitable répartition des charges, la suppression des douanes intérieures, la réduction du nombre des grandes charges militaires, l'égalité de tous devant la loi, des règlements pour soustraire les pauvres aux vexations des gouverneurs et des gens de guerre.

Pour remédier à tous ces maux, le gouvernement n'avait qu'une pensée : réglementer tout ; il ne comprenait pas qu'on ne peut pas réglementer l'essor de l'intelligence et de l'industrie, le développement du commerce, défendre à la terre de produire ce qu'on ne veut pas qu'elle produise, et qu'on ne saurait pas arrêter le mouvement. L'État s'imaginait régler le mouvement de la machine sociale comme on règle celui d'une montre. Il croyait assurer équitablement la satisfaction modérée des besoins de tous, empêcher les renchérissements de la vie, ignorant que ce renchérissement est l'effet logique et nécessaire de l'accroissement de la richesse publique. Les plaintes sur le renchérissement de toutes choses ne sont pas nouvelles.

L'abaissement de la valeur de l'argent apparaît d'une manière notable déjà au XVIe siècle, et, dès le commencement de la crise, en 1544, les ordonnances nous signalent déjà les souffrances de la classe ouvrière par suite de la cherté des vivres. Les ouvriers qui, au commencement du siècle, travaillaient à la maçonnerie du château de Gaillon, avaient 3 à 4 sous par jour ; les manœuvres 1 sou 4 deniers, ou 2 sous au plus. En 1549, l'augmentation était déjà sensible, dans la même province : le salaire était de 5 sous ; celui d'un manœuvre, de 3 sous. En 1557, il s'élevait, pour le premier, à 5 sous 7 deniers et demi, et pour le second, à 4 sous 4 deniers et demi. En 1572, une ordonnance royale fixait le salaire des maçons à 12 sous et celui des manœuvres à 6 sous, « sans » qu'ils puissent, ne leur soit loisible prendre ne rece- » voir plus grand prix ». Mais toute ordonnance de ce

genre est toujours au-dessous de la vérité ; les salaires avaient déjà en réalité dépassé ces chiffres, et ils continuèrent encore à s'élever dans les dernières années du siècle. La même augmentation avait lieu dans tous les corps de métiers ; mais partout elle se faisait avec lenteur et inégalité, malgré la sourde résistance des maîtres, au milieu des cris et des coalitions d'ouvriers souvent injustes ou impatients dans leurs réclamations, et à travers de longues misères qui souvent n'étaient soulagées que bien tard.

Pour prendre une idée des prix d'alors, il faut consulter la police de 1567 pour les volailles et gibier ; voici quelques prix : le plus gros poulet, 20 deniers ; le canard sauvage de rivière, 4 sous ; la perdrix, 5 sous ; le plus gros chapon, 7 sous.

Bodin, en 1578, signalait l'augmentation de toutes choses : « Depuis cinquante ans, le prix de la terre » a creu, non pas au double, ains au triple... Autrefois... » la journée d'un homme était estimée douze deniers ; » celle d'une femme, six deniers... On ne peut dire que, » depuis soixante ans, tout n'aye enchéri dix fois autant » pour le moins. » Et il ajoutait que cette cherté provenait de quatre ou cinq causes. « La principale et *presque* » *seule* (que personne jusqu'ici n'a touchée) est l'abon- » dance d'or et d'argent qui est aujourd'hui en ce » royaume... Mais, dira quelqu'un, d'où est venu tant » d'or et tant d'argent ? » Bodin reconnaissait pour cause le commerce extérieur, la découverte de l'Amérique, et, de plus, le monopole des corps de métiers.

La royauté fut effrayée des conséquences de cette cherté ; elle s'imagina, comme on le croyait alors, que, pour empêcher la disette, il fallait restreindre l'exportation ; elle mit un droit à la sortie des blés, des vins, des toiles, défendit d'exporter des grains sans autorisation spéciale et prohiba tout à fait la vente à l'étranger des laines, lins et chanvres français. L'ordonnance de novembre 1544 porte que le blé ne sera vendu que sur le marché et que le menu peuple aurait la faculté de faire sa provision avant que les boulangers eussent acheté.

Il serait inutile de réunir d'autres preuves, d'autres chefs d'accusation contre le système des priviléges et du monopole. L'ancien gouvernement de France n'a pas du tout compris que la liberté ne doit être entravée que juste ce qu'il faut pour rendre les transitions moins brusques, les chocs moins violents. Voilà ce qui a créé chez nous cette tradition du système protecteur et trop exclusivement administratif auquel nous avons beaucoup de peine à échapper, et que favorisent souvent dans la pratique ceux mêmes qui le combattent en théorie.

Inauguré sous les Valois, repris sous les Bourbons, le système protecteur en France a été nécessaire, bienfaisant au début. Le malheur, c'est qu'il a duré trop longtemps, qu'il s'est imposé souvent d'une manière tyrannique, capricieuse. Sa perpétuité a empêché le système de la liberté légale de se fonder parmi nous. Les habitudes d'arbitraire ont pénétré toute la société de bas en haut. On s'est habitué à repousser la violence et l'injustice par la force, c'est-à-dire par l'émeute ou la licence. Toujours traités en enfants, les Français ont, comme les enfants, eu leurs jours de révolte et d'espièglerie maligne. On s'est habitué à tout demander à l'État en même temps qu'on le faisait responsable de toutes les souffrances et de toutes les fautes, et l'État, en ne dressant pas assez les citoyens à ne compter que sur eux-mêmes, a assumé sur lui une lourde responsabilité qui l'a exposé à plus de fautes et à plus de dangers.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

LITTÉRATURE GRECQUE

COURS DE M. EGGER
(de l'Institut).

Coup d'œil sur l'histoire de la langue grecque, depuis Homère jusqu'aux premiers temps de l'ère chrétienne.

La diffusion plus grande de la langue grecque, qui eut lieu vers le temps de l'occupation romaine, n'alla point sans une altération dont il ne faut pas s'exagérer l'importance, mais qui mérite d'être historiquement expliquée. Les travaux de MM. Grimm, Littré et Renan ont fait particulièrement sentir en ces dernières années tout l'intérêt qui s'attache à de telles études et quelle étroite parenté unit l'histoire des langues à celle des littératures, comme l'histoire même des littératures est unie à celle de l'esprit humain. Il est donc opportun de jeter aujourd'hui un coup d'œil sur les diverses transformations de la langue grecque depuis son origine jusqu'aux temps qui nous occupent. Nous nous préparerons ainsi à mieux juger le caractère des écrivains qu'on est convenu de réunir sous le nom commun de l'école dite Alexandrine, quoique plusieurs d'entre eux la précèdent de quelques années ou ne lui appartiennent que par des rapports très-superficiels de langage et de talent (1).

Il y a une quinzaine d'années, M. Cobet, de l'Université de Leyde, commençait son cours par une leçon sur l'atticisme (2). Avec un goût délicat et scrupuleux, il signalait dans l'atticisme une sorte de décadence dès le temps de Philippe de Macédoine. A Philémon, à Ménandre lui-même, il reprochait des négligences ; c'est assez dire qu'Aristote et Théophraste, malgré l'estime que faisaient de leur style les critiques anciens, et, à plus forte raison, Polybe, Plutarque, les Byzantins, n'échappaient point aux sévères reproches de M. Cobet. Il n'a pas assez de plaintes contre les grammairiens modernes qui (à l'exception de Buttmann), dans leurs préceptes sur l'usage de la langue grecque, confondent

(1) Voyez une leçon de M. Egger sur la *Littérature grecque au temps d'Alexandre et de ses successeurs*, dans le n° 20, p. 310.

(2) *De sinceritate græci sermonis in Græcorum scriptis post Aristotelem graviter depravata*, 1850.

sans cesse les dates et les écoles. Malgré notre respect pour le savoir et le goût de M. Cobet, nous ne saurions nous associer sans réserve à cette excessive sévérité. L'altération de la langue grecque à partir des temps macédoniens est incontestable, mais elle ne me semble pas aussi regrettable qu'on le prétend. En tout cas, elle est, à nos yeux, un de ces faits nécessaires auxquels il faut savoir se résigner. En effet, M. Cobet reconnaît lui-même, dans sa spirituelle invective, que la langue grecque, comme toute autre, est en quelque sorte multiple, qu'il y a comme une série de langues grecques diverses et successives. Ajoutons qu'il y a variété simultanée de plusieurs langues sur le sol hellénique comme variété successive dans l'histoire. Je ne sais pas s'il a existé, dans l'origine, une seule langue parlée par tous les hommes de la famille hellénique. Il est assez probable que cette branche de la tige indo-germanique ne portait, lorsqu'elle s'en détacha, qu'un seul dialecte; mais il est certain que cette unité n'a pu se maintenir longtemps. L'unité du dialecte homérique, c'est-à-dire de la langue qui se rapproche le plus de ces lointaines origines, est plus apparente que réelle; c'est l'effet d'une double illusion. D'abord, tout ce qui a précédé et tout ce qui a immédiatement suivi l'œuvre d'Homère a disparu aujourd'hui. L'œuvre d'Homère nous apparaît, au IXe siècle avant notre ère, dans une espèce de solitude, et, comme il n'y a point de documents auxquels nous puissions la comparer, elle nous semble ne procéder que d'elle-même. Ensuite, les rédacteurs chargés par Pisistrate de rassembler les chants homériques leur ont donné le caractère de la langue qui leur était usuelle et familière, c'est-à-dire de l'ionien : nouvelle raison pour qu'elle nous offre l'unité de langage qui pouvait bien, au temps d'Homère, n'exister déjà plus dans la Grèce partagée en tant de petits États, ainsi que le prouvent les récits de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

A partir du VIe siècle, au contraire, c'est-à-dire dès que les monuments qui nous restent sont assez nombreux, et que leur forme originale n'est plus contestée, la langue grecque se montre à nous très-diverse suivant les temps et les lieux ; elle est représentée par de nombreux dialectes. Du temps de Solon, on distingue le grec de l'Attique de celui de l'Asie ionienne; à côté de l'ionien on distingue l'éolique et le dorique, et à ces dialectes correspondent autant d'écoles d'écrivains. L'attique prend peu à peu possession de la littérature dans Solon, puis dans Eschyle, puis dans les prosateurs Antiphon et Thucydide. L'ionien passe des *logographes*, ou premiers historiens en prose, et d'Hérodote aux grands médecins de l'école hippocratique, et prend de plus en plus un caractère de vigueur et de précision savante. Cette diversité même, qui ramène à deux ou trois langues principales l'expression du génie hellénique, est un peu artificielle. Si nous examinons les choses de plus près, nous voyons que la race hellénique, dispersée de bonne heure dans la partie orientale du bassin de la Méditerranée en même temps qu'elle essayait sur différents points la constitution de cités indépendantes, y créait presque autant de langues qui, pour n'avoir pas eu de littérature proprement dite, n'en ont pas moins laissé leurs traces distinctes dans l'histoire. L'éolien, le dorien et l'ionien littéraires ont dû certainement s'imposer bien vite aux écoles et à la société savante, mais ils n'ont pas effacé des différences de langage particulières à chacune des petites cités et des petites nations qui se partageaient le sol de la Grèce. Ainsi, l'éolien de Corinne n'est pas celui de Sappho ; le dorien de Pindare, à Thèbes, n'est pas celui qu'on parle à Mégare ou à Sparte, il n'est pas celui qu'emploie Épicharme à Syracuse. A Syracuse même, Sophron, l'auteur des *Mimes* (genre dramatique analogue à nos *Proverbes*), parle plus purement le langage de ses compatriotes que ne l'a fait Épicharme. Dans le Péloponèse, il y avait huit ou neuf dialectes doriens. Hérodote compte, sur la côte de l'Ionie, quatre variétés d'ionien qu'il avait remarquées dans ses voyages. Nous avons sur ces questions des témoignages longtemps négligés, ce sont les documents épigraphiques. Au lieu de six ou huit cents inscriptions grecques que l'on connaissait seulement au siècle dernier, nous en pouvons lire aujourd'hui environ douze mille. Prises à une dizaine de lieues de distance, dans le Péloponèse, par exemple, elles offrent des variétés difficiles à comprendre dans la langue de villes aussi voisines que l'étaient Argos et Sparte. Il faut ajouter — chose remarquable et trop peu remarquée — que l'écriture même suit ces variations des dialectes, et que l'alphabet sémitique importé en Grèce s'y divise, comme la langue, en plusieurs branches sur les points divers où l'hellénisme en a porté l'usage. Ces variétés de l'écriture, qui correspondent à celles mêmes des dialectes, leur donnent, à nos yeux, un relief plus sensible encore.

Or, quand on compare tous ces patois de l'ancienne Grèce, on voit se révéler à l'observation un des phénomènes les plus considérables de l'histoire des lettres et, par suite, de l'esprit humain. C'est que chacune des écoles littéraires, chacune des familles de grands écrivains qui répondent aux quatre principaux dialectes de la Grèce, domine et enveloppe, pour ainsi dire, plusieurs de ces petites municipalités qui avaient autant d'écritures et d'idiomes distincts. En effet, il n'y a pas de littératures de village, ni même de petites villes; car il faut, pour que l'esprit littéraire se développe, quelque grand centre de population où puissent se produire des génies heureusement doués, qui embrassent de plus larges horizons intellectuels à mesure que les frontières de la patrie s'élargissent. S'il n'y avait eu en Grèce que de petits peuples parlant chacun son idiome, le génie hellénique aurait pu donner quelque fleur gracieuse et éphémère, comme certains chants des pâtres siciliens en l'honneur du fabuleux Daphnis, ou bien comme cette « chanson de l'hirondelle » avec laquelle, chez les Rhodiens, les enfants quêtaient en l'honneur de certains

dieux au retour du printemps; mais on n'aurait point vu naître en de telles conditions la grande poésie, on n'aurait point eu de ces œuvres immortelles où nous admirons le beau dans son expression la plus élevée. Aussi, chacune des littératures entre lesquelles se subdivise la littérature grecque répond-elle à des groupes considérables de populations reliées l'une à l'autre par la parenté spéciale des dialectes, par la communauté de quelques institutions politiques, de quelques croyances religieuses. En même temps que la Grèce, jalouse de ses libertés civiles, multipliait les expériences de la vie publique dans une foule de petits États indépendants, elle savait aussi réunir ses peuples, à certains jours solennels, dans des assemblées telles que les *panégyries*, qui leur créaient de communes et mobiles capitales à Delphes ou à Olympie. Ce n'était pas assez encore: il fallait une capitale fixe, vraiment supérieure à toutes les autres, vraiment politique et littéraire. Athènes prit ce rôle et le soutint dignement; Isocrate l'en a louée avec justice. Sa langue, plus uniformément correcte qu'aucune autre dans la bouche du peuple comme dans celle des savants, fut aussi la plus populaire au dehors; l'hégémonie politique et le commerce y contribuaient non moins que l'attrait d'une littérature merveilleusement riche et brillante.

Mais, en se propageant loin d'Athènes, l'atticisme ne pouvait garder intacte sa pureté première comme fit tel autre dialecte moins répandu à travers le monde hellénique ou barbare. Xénophon le remarque déjà à propos du grec que l'on parlait au Pirée et qui, de son temps, n'offrait déjà plus la pureté dont les Athéniens étaient si fiers. C'était là une inévitable conséquence du mélange des peuples par les relations commerciales, par tous les besoins d'une civilisation moins jalouse de ses priviléges, moins exclusive en son génie. L'action ultérieure de la Grèce sur le monde était au prix de quelques sacrifices. L'école attique, avec ce purisme de finesse et d'élégance qui la caractérisait, ne pouvait plus diriger qu'une élite d'esprits studieux; l'atticisme proprement dit devenait peu à peu une langue artificielle et savante. Dans l'usage journalier, il avait dû, pour se répandre à travers le monde, renoncer à quelques-unes de ces lois sévères et délicates que la foule des Hellènes de tous pays et des étrangers mêlés au mouvement progressif de l'hellénisme ne savaient pas appliquer. Mais d'autres causes contribuèrent encore à altérer la belle langue des Sophocle, des Xénophon, des Démosthène.

La littérature et la langue grecques, en suivant les vicissitudes de la politique hellénique, eurent à subir l'ascendant presque irrésistible des rois et des capitaines macédoniens. La prépondérance qu'avaient en vain essayé de prendre tour à tour les principales cités libres, Athènes, Thèbes et Sparte, passait de plus en plus à la Macédoine, à un peuple moins heureusement doué pour les beaux-arts, moins fait aux pratiques de la liberté que les Grecs méridionaux, mais plus habile au maniement des grandes affaires. La Macédoine maîtrisa cette mobilité des peuples du Midi, prompte à dégénérer en anarchie, même sanglante. Les Séleucides et les Ptolémées obtinrent, par leurs victoires et par leur politique, les mêmes effets de rapprochement entre les peuples; ils y parvinrent, les uns en assurant l'occupation par les Grecs d'une partie de l'Asie, les autres en affermissant leur domination sur les bords du Nil. Enfin les Romains, le peuple guerrier et administrateur par excellence, imposèrent à la Grèce une sorte d'unité qu'elle n'avait jamais su se donner elle-même; ils assurèrent souvent aux cités diverses réunies sous leur domination une indépendance relative, une tranquillité dans l'exercice de leurs droits, plus municipaux que politiques, qui leur faisait oublier, trop facilement peut-être, leur antique et orageuse liberté. Sans doute il eût été heureux qu'Athènes fît reconnaître de tant de cités et surtout de Sparte la supériorité de son génie; mais, puisqu'elle n'avait pu y réussir, puisqu'elle avait échoué par ses fautes mêmes, dans cet effort d'ambition généreuse, les Romains se trouvaient, pour ainsi dire, d'opportuns conciliateurs entre tant de rivalités, d'utiles pacificateurs après tant de discordes, que peut-être ils avaient entretenues, mais qu'ils n'avaient point fait naître. Ce grand fait accompli, plus les rivages de la Méditerranée devinrent le foyer d'une civilisation ouverte à tous les peuples, plus il fallait qu'un dialecte devînt peu à peu leur *langue commune*, κοινὴ διάλεκτος. L'attique était prédestiné à ce nouveau rôle, étant le dialecte dont la supériorité semblait déjà le plus universellement reconnue. Mais en devenant la langue des comptoirs commerciaux de la Syrie ou du Nil, du Pont-Euxin ou de l'Espagne, le dialecte de la petite académie atticiste a bien dégénéré. Il devait s'altérer encore par son contact de plus en plus étroit avec le dialecte macédonien, avec les langues sémitiques, à Alexandrie et en Palestine, et par l'usage tout populaire qu'en fit la première prédication chrétienne.

Les Juifs, qui dans leur patrie avaient toujours résisté à l'influence étrangère, oublièrent dans un faubourg d'Alexandrie la langue nationale et traduisirent en grec leurs livres sacrés. La *Version des Septante*, de quelque mystère que s'entoure son origine, a une grande importance dans l'histoire de la langue grecque. En se prêtant aux tournures bibliques, la langue grecque y perd beaucoup de son caractère national. Mais dans la *Version des Septante*, elle est encore une langue érudite; c'est dans le texte évangélique, c'est dans le style de saint Paul qu'il faut chercher le grec parlé tel que l'a fait le christianisme. C'est là qu'on le trouve singulièrement altéré, singulièrement déchu de la beauté attique, mais par cela même plus approprié sans doute à l'expression des idées et des sentiments nouveaux qu'il allait répandre jusqu'aux extrémités du monde.

La langue grecque ne nous montre pas seule ces vicissitudes qui mêlent si intimement l'histoire d'une

langue à celle du peuple qui la parle et à l'histoire même de la civilisation. Le latin aussi, le latin classique de Cicéron, d'Horace et de Virgile a dû se transformer pour étendre son action sur les peuples, et les puristes ont vainement tenté de l'arrêter sur la pente de la décadence. Sénèque (*Epist.* 39) nous dit que de son temps on appelait *breviarium* ce qui était auparavant appelé *summarium*, et il ajoute *cum latine loqueremur*. On dirait que de son temps Rome ne parlât déjà plus qu'un latin barbare. Il n'en est rien sans doute, mais le mot de Sénèque marque vivement les symptômes d'une inévitable révolution que nous verrons s'accomplir quand le latin deviendra l'instrument de la propagande chrétienne dans l'Occident, comme le grec le fut dans l'Orient.

Notre langue française elle-même n'obéit-elle pas à cette loi, avec les différences qu'entraîne la différence du génie des nations? Cependant elle a pour représentant et pour modérateur, ce qui manquait à la langue grecque comme à la langue latine, une Académie qui la soumet à une discipline régulière et presque officielle. Le français est né de cette diversité d'idiomes nés de la décomposition du latin, et la France eut longtemps diverses langues comme diverses constitutions politiques. Jusqu'au XIIe siècle on cherche vainement l'unité dans notre littérature. Alors seulement les divers dialectes se réduisent assez clairement à deux langues principales, celle du Nord et celle du Midi, représentées par deux écoles de littérateurs, celle des *trouvères* et celle des *troubadours*, que sépare à peu près le cours de la Loire (1). Encore la diversité des idiomes provinciaux resta-t-elle longtemps empreinte dans les monuments littéraires du moyen âge. Le picard et le bourguignon y diffèrent du dialecte de l'Isle-de-France. C'est ce dernier qui, dans notre siècle de Périclès, est devenu le dialecte *courtisan* ou la langue académique. Le temps de notre plus grand éclat littéraire a donc coïncidé avec la constitution définitive de notre unité nationale, avec notre plus grand éclat politique. Mais là ne s'arrêtent pas les conséquences d'une solidarité nécessaire entre les vicissitudes de notre langue et les événements de notre histoire. Cette langue si belle, si empreinte de nos qualités et de nos défauts, Rousseau et Voltaire l'écrivent-ils comme Bossuet et Racine? Ne subit-elle pas tous les jours sous nos yeux des modifications, en partie inévitables si nous voulons qu'elle exprime les changements qui surviennent dans les choses et dans les idées? Évitons le néologisme, mais avouons qu'il est difficile de remonter le cours du temps. L'atticisme français doit nécessairement courir d'autant plus de périls que la France elle-même courra plus d'aventures généreuses ou intéressées en se mêlant au grand mouvement des affaires humaines, au mouvement général de la civilisation. Consolons-nous, puisque c'est là une conséquence des progrès de la société moderne.

(1) Voyez les *Notions élémentaires de grammaire comparée*, par M. Egger, au chapitre *Étymologie*.

Cette comparaison des destinées de la langue grecque avec celles du latin et du français nous montre donc dans les variations des langues une loi générale supérieure à tous les efforts du purisme académique; mais ce retour sur nous-mêmes doit éclairer à nos yeux non-seulement l'histoire du grec ancien, mais encore celle du grec moderne, et par là nous revenons au sujet qui nous occupe. Après la conquête romaine, après le christianisme, les humiliations du moyen âge byzantin ont laissé leur empreinte sur la langue des Hellènes. A travers tant d'événements politiques, la langue grecque est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, moitié ancienne et moitié moderne, demi-synthétique et demi-analytique; elle appartient décidément par ses caractères grammaticaux à la famille des langues issues du latin.

C'est une dernière transformation à laquelle il faut, nous le croyons, que les Hellènes d'aujourd'hui se résignent. Aussi ne voyons-nous pas sans défiance les efforts que lui imposent quelques écrivains pour lui rendre bon gré mal gré, sinon les formes de l'atticisme, au moins celles de la langue qu'on parlait en Grèce sous la domination des Macédoniens et des Romains. Nous l'avons dit à plusieurs reprises, ici et dans une autre enceinte (1) : Si le grec doit reprendre dans la Méditerranée l'ascendant que rêvent noblement pour lui les Hellènes et quelques philhellènes de l'Occident, il doit, par cela même, renoncer à redevenir, comme quelques-uns le veulent, une langue antique. Mais, sans changer des caractères grammaticaux consacrés par le temps, nous souhaitons sincèrement que le talent des écrivains, que la sage pratique des libertés politiques et l'extension naturelle des libertés commerciales rendent à la langue grecque cette autorité que des siècles d'oppression lui ont fait perdre.

Rédigé avec l'approbation de M. Egger, par J. Bahaux.

BULLETIN DES COURS.

Collége de France.

COURS DE LITTÉRATURES MODERNES DE M. PHILARÈTE CHASLES

(Second semestre. — Les lundis et mardis, à trois heures.)

Lundi 6 mai. — *Le Millenium*, poëme sur la régénération de la matière, par Orson Pratt, évêque d'Utah. — Les nouvelles religions en Amérique.

Lundi 7 mai. — Nouveau code de morale et de religion, par Parley Pratt. — Phénomènes sociaux des États-Unis.

Lundi 13 mai. — *Histoire du XIXe siècle*, par Gervinus. — Essais de communisme en Europe et en Amérique.

Mardi 14 mai. — Ouvrages de Françoise Power Cobbe, sur la nouvelle situation des femmes. — Mouvement d'émancipation féminine à travers le monde.

(1) Voyez dans notre première année, p. 540, le morceau intitulé : *De la langue et de la nationalité grecques au XVe siècle*, lu dans la séance publique des cinq Académies, le 16 août 1864.

Voyez aussi la leçon de M. Egger sur le grec ancien et le grec moderne dans la *Revue* du 28 janvier 1865.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 24 11 MAI 1867

Paris, 10 mai 1867.

M. Beulé fait paraître chez Michel Lévy un volume intitulé *Auguste, sa famille et ses amis*. Nos lecteurs en connaissent déjà la plus grande partie : il nous suffira de reproduire la préface :

«Ce n'est point un livre que j'offre au public, c'est une série d'entretiens qui ont été sténographiés et qu'on m'a demandé de réunir. Je leur laisse leur forme primitive, qui rappellera sans cesse au lecteur mes titres à son indulgence; il est équitable, en effet, d'accorder certaines licences à l'improvisation et de penser que la rapidité même de l'expression, si elle sert parfois les idées, peut souvent leur nuire. Je prie les historiens et les critiques de ne point m'appliquer leurs instruments de précision, mais d'écouter la voix de leur propre cœur. Les portraits que je retrace sont surtout des études morales, et ce sont les enseignements de l'histoire que je m'efforce d'y faire ressortir. Les consciences fermes en tireront quelque consolation, les consciences ébranlées de salutaires clartés, car les poëtes, les adulateurs, les faux légistes de tous les temps ont fait d'Auguste un type qui ne peut qu'attrister ceux qui pensent, justifier ceux qui flattent, tromper ceux qui règnent.

» Je dédie ces pages à mes auditeurs de la Bibliothèque impériale : elles leur appartenaient déjà, mais cet hommage me permet de les remercier publiquement de la sympathie qu'ils m'ont témoignée depuis quatorze ans et de la force qu'ils m'ont prêtée. Peut-être les ai-je aidés quelquefois à admirer ce qui est beau : en échange, ils m'ont toujours appris à n'aimer et à ne louer que ce qui est bien, car le respect que le public imprime est pour l'orateur une source d'inspirations et une règle pour ainsi dire infaillible. »

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Séance publique).

DISCOURS DE M. GUIZOT.

Les travaux historiques de M. de Barante.

Messieurs,

Vous m'avez fait un honneur qui m'a pénétré de reconnaissance en me laissant pénétré de tristesse. Quoi de plus honorable que d'être appelé par vos suffrages unanimes à remplacer M. de Barante ! Quoi de plus triste que de succéder à un ami, à un ami de plus de cinquante ans, sympathique et fidèle pendant plus de cinquante ans, au milieu des crises et des vicissitudes qui, de nos jours, dans les idées comme dans les situations, ont si profondément agité les personnes comme les États ? C'est un bonheur rare qu'une amitié persistante et immuable quand tout chancelle et change autour d'elle. Et les sources de l'amitié qui nous a unis, M. de Barante et moi, sont de celles dont on se complaît à retrouver à chaque pas la trace dans le long cours des années; une constante et intime analogie a existé dans nos goûts et nos travaux, dans nos idées et nos carrières. Nous avons l'un et l'autre sérieusement aimé et servi les lettres et les affaires publiques. Nous leur avons l'un et l'autre donné et partagé notre vie. Et dans ces deux carrières, nous nous sommes attachés l'un et l'autre aux mêmes études, à la même cause. Dans les lettres, l'histoire ; dans la politique, le régime constitutionnel et libre ont été les objets préférés de nos pensées et de nos efforts. Quand M. de Barante, en 1808, publiait son *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle*, je retraçais les débuts poétiques du XVIIe et les chefs-d'œuvre de Corneille portant tout à coup si haut la gloire dramatique de la France. Quand, en 1821, je traduisais Shakspeare, M. de Barante accomplissait pour Schiller le même travail, et il prenait même quelque part au mien, car il me donnait la traduction d'*Hamlet*. Quand, de 1820 à 1830, je m'adonnais à l'étude des origines et du cours de notre civilisation, M. de Barante écrivait l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, ressuscitant, sous ses traits natifs, l'une des grandes époques de cette série de siècles que j'essayais d'expliquer en les parcourant. Et lorsqu'à partir de 1830, la politique a tenu pour l'un et pour l'autre la principale place dans notre vie, nous y avons soutenu les mêmes principes, poursuivi le même but, et tour à tour concouru aux mêmes succès ou subi les mêmes revers.

Vous ne vous étonnez pas, je l'espère, messieurs, et vous me pardonnez si je m'arrête avec quelque complaisance sur ces témoignages de la sympathie, je pourrais dire de l'harmonie dans laquelle ont vécu les deux hommes que vous avez successivement appelés à l'honneur de vous présider. Je prends un mélancolique plaisir

à m'unir encore ainsi, en approchant de ma tombe, à l'ami déjà descendu dans la sienne; et les souvenirs de cette longue union sont pour moi la plus douce explication, comme ils ont sans doute été pour vous le principal motif de votre choix.

Quand, il y a trente et un ans, messieurs, vous avez pris M. de Barante pour président de votre Société naissante, vous avez eu un juste et profond sentiment du caractère de ses travaux et de la parfaite convenance qui les unissait à votre dessein. Vous vouliez remettre dans les yeux de la France d'aujourd'hui, dans leur forme correcte et complète, les principaux monuments historiques de la France d'autrefois, ceux où nos pères ont fortement empreint les traits originaux de leur vie, de leur âme et de leur sort. Vous pensiez à bon droit que la connaissance familière de ces monuments a pour la France nouvelle un grand intérêt à la fois de curiosité et d'enseignement. C'est l'honneur du genre humain, c'est le privilége qu'il a reçu de son Créateur d'avoir seul une histoire, d'être une série de générations héritières les unes des autres et intimement unies entre elles par un lien général et permanent, non par une succession de créatures isolées qui s'ignorent et s'oublient complétement à mesure qu'elles passent sur cette terre. Mais pour que ce sublime privilége brille de tout son éclat et porte tous ses fruits, il faut que les générations humaines qui se succèdent se connaissent et se comprennent véritablement. Je dis plus: il faut qu'elles se portent un sentiment affectueux, et que chacune d'elles, en faisant librement dans l'héritage de ses pères le choix de ce qui lui convient, se souvienne fidèlement de ce qu'elle leur doit et leur rende une justice reconnaissante. C'est précisément là, messieurs, le sentiment qui a constamment animé M. de Barante dans ses travaux historiques. Il avait toujours présentes à l'esprit la France ancienne et la France nouvelle; il les connaissait, il les comprenait, il les respectait, il les aimait l'une et l'autre, et il avait à cœur que les fils connussent, comprissent, respectassent, aimassent aussi leurs pères. L'ancienne France, messieurs, a bien droit, de notre part, à de tels sentiments; elle a eu des destinées bien orageuses, bien mêlées, bien incomplètes; elle a désiré et tenté plus qu'elle n'a accompli; elle a été plus féconde qu'heureuse et plus brillante que prévoyante; mais elle n'a jamais manqué ni de génie, ni de vertu, ni de puissance, ni de gloire; et si elle n'a pas promptement atteint à toutes les conditions de liberté et de bonheur des peuples, elle a toujours offert de beaux et abondants modèles des qualités supérieures qui, dans les voies les plus diverses, grandissent et illustrent les hommes. M. de Barante était vivement frappé de cette activité, de cette richesse intellectuelle et morale de notre vieille France à travers toutes ses épreuves; et soit qu'il l'étudiât dans les aventures héroïques du moyen âge, ou dans les luttes du XVIe siècle, ou dans les splendeurs du XVIIe, ou dans les ambitions du XVIIIe, il prenait un noble plaisir à lui rendre hommage et à faire ressortir ses mérites tout en retraçant ses fautes et ses douleurs. Mais sa large sympathie nationale était pure de toute complaisance prolongée pour des souvenirs favoris, de toute préoccupation exclusive, de tout entêtement de classe ou de parti; et quand il passait de la France d'autrefois à la France d'aujourd'hui, quand il avait à raconter l'histoire et à apprécier les œuvres de la société nouvelle qui, depuis 1789, s'élève si laborieusement sur les assises de l'ancienne société française, il portait dans ses impressions et dans ses jugements le même instinct patriotique, la même indépendance d'esprit, le même soin et la même habileté à démêler le bien du mal, à sentir vivement le beau sous ses plus variables aspects, et à espérer toujours beaucoup de notre patrie sans jamais la flatter.

On peut mettre ses divers ouvrages historiques à une difficile épreuve: qu'en face de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* et du *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle*, on place les *Histoires de la Convention nationale et du Directoire exécutif*, les *Mémoires de madame de La Rochejaquelein* et la *Vie de M. Royer-Collard*, on ne trouvera entre ces récits et ces appréciations de temps et de faits si différents aucune contradiction, aucune dissonance; partout éclate un filial et respectueux amour pour la France dans toutes ses fortunes et pour tous ses illustres enfants; partout règne un sens moral supérieur à toutes les illusions comme à tous les subterfuges, une haute et souple intelligence politique, une équité sans sceptique indifférence, et une inébranlable résolution de maintenir envers tous la justice et de dire en tous cas la vérité.

Je ne parle et ne dois parler ici que de l'historien; je dirai ceci seulement de l'homme lui-même: M. de Barante était de ceux qui prennent au sérieux ce qu'ils disent comme ce qu'ils font, et qui ont besoin de mettre toujours l'accord entre leur pensée et leur vie. A travers les complications et les transformations précipitées de notre temps, et soit qu'il fallût parler ou se taire, agir ou s'abstenir, entrer dans l'arène ou en sortir, M. de Barante a constamment obéi à cette loi de l'honnête homme et du penseur convaincu. En toute matière et en toute occasion, en politique comme en littérature, en religion comme en politique, sa foi a gouverné sa conduite; sa conduite a rendu témoignage de sa foi. Après plus de quarante ans de vie publique, il a passé ses vingt dernières années dans une retraite pleine de dignité, à son foyer natal, au sein de sa famille, fidèle à ses idées, à ses affections, à ses souvenirs, et uniquement occupé de répandre, dans la population qui l'entourait les bonnes œuvres et les bons exemples. La population lui a dignement répondu; elle est accourue, elle s'est pressée autour de son cercueil, et ses obsèques ont été un hommage spontané que toute la contrée qui l'avait vu naître, vivre et mourir, a voulu rendre à sa vie et à sa renommée.

Il vous convenait, messieurs, il vous appartenait d'ap-

peler un tel homme à l'honneur de présider à vos travaux. Il a joui, pendant trente et un ans, de cet honneur comme d'une juste récompense pour les services qu'il avait rendus à l'histoire de notre patrie ; et aujourd'hui, puisqu'il vous a plu de transporter cet honneur de sa tête sur la mienne, je placerai ici, pour justifier votre choix, des paroles que M. de Barante a écrites lui-même dans son testament : « Je ne terminerai pas ces pages auxquelles sont confiées mes dernières pensées sans nommer les amis qui me restent. Je veux qu'ils sachent combien leur amitié m'a été douce, et qu'ils ne m'oublient pas lorsque je ne serai plus. Je prie donc que ce témoignage soit transmis à M. le duc de Broglie et à M. Guizot. »

A cette dernière expression d'une si constante amitié, je n'ajouterai qu'un mot, messieurs, un seul mot que M. de Barante se plairait à entendre : son vœu sera satisfait; il ne sera pas oublié.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

ESTHÉTIQUE.

COURS DE M. H. TAINE.

De l'idéal dans l'art (1).

V

A cette échelle des valeurs morales correspond, échelon par échelon, l'échelle des valeurs littéraires. Toutes choses égales d'ailleurs, selon que le caractère mis en relief par un livre est plus ou moins important, c'est-à-dire plus ou moins élémentaire et stable, ce livre est plus ou moins beau, et vous allez voir les couches de géologie morale communiquer aux œuvres littéraires qui les expriment leur degré propre de puissance et de durée.

Il y a d'abord une littérature de mode qui exprime le caractère à la mode ; elle dure comme lui trois ou quatre ans, quelquefois moins ; d'ordinaire elle pousse et tombe comme les feuilles de l'année : c'est la romance, la farce, la brochure, la nouvelle en vogue. Lisez, si vous en avez le courage, un vaudeville ou une facétie de 1835, la pièce vous tombera des mains. Souvent on essaye d'en remettre une au théâtre ; il y a vingt ans elle faisait fureur ; aujourd'hui les spectateurs bâillent et elle disparaît bien vite de l'affiche. Telle romance qu'on chantait sur tous les pianos est devenue ridicule ; on la trouve fade et fausse ; tout au plus vous la rencontrerez dans une province éloignée et arriérée ; elle exprimait quelqu'un de ces sentiments éphémères qu'une faible variation des mœurs suffit pour emporter ; la voilà démodée, et nous nous étonnons d'avoir pris plaisir à des sottises. C'est ainsi que parmi les écrits innombrables qui s'étalent au jour, le temps fait son triage ; avec les caractères superficiels et peu tenaces, il enlève les œuvres qui les exprimaient.

D'autres œuvres correspondent à des caractères un peu plus durables, et semblent des chefs-d'œuvre à la génération qui les lit. Telle fut cette *Astrée* célèbre que composa d'Urfé au commencement du XVIIe siècle, roman pastoral, infiniment long, encore plus fade, berceau de feuillage et de fleurs où les hommes, lassés par les meurtres et le brigandage des guerres religieuses, vinrent écouter les soupirs et les délicatesses de Céladon. Tels furent ces romans de mademoiselle de Scudéry, *Le grand Cyrus*, *Clélie*, où la galanterie exagérée, raffinée et compassée, introduite en France par les reines espagnoles, la dissertation noble de la langue nouvelle, les subtilités du cœur et le cérémonial de la politesse s'étalèrent comme les robes majestueuses et les révérences roides de l'hôtel de Rambouillet. Quantité d'œuvres ont eu ce genre de mérite et ne sont plus aujourd'hui que des documents d'histoire : par exemple, l'*Euphues* de Lily, l'*Adone* de Mazini, l'*Hudibras* de Butler, les pastorales bibliques de Gessner. Nous ne manquons point aujourd'hui de pareils écrits, mais j'aime mieux ne pas les citer ; remarquez seulement que vers 1806, « M. Esménard tenait à Paris l'état de grand homme (1) », et comptez tant d'œuvres qui ont paru sublimes au début de la révolution littéraire dont nous voyons aujourd'hui la fin : *Atala*, *Le dernier Abencérage*, *les Natchez*, et plusieurs personnages de madame de Staël et de lord Byron. Le premier stade de la carrière a été franchi, et, de la distance où nous sommes, nous démêlons sans peine l'emphase et l'affectation que les contemporains ne voyaient pas. La célèbre élégie de Millevoye sur *la Chute des feuilles* nous laisse aussi froids que les *Messéniennes* de Casimir Delavigne ; c'est que les deux œuvres, demi-classiques et demi-romantiques, convenaient par leur caractère mixte à une génération placée sur la frontière de deux périodes, et leur succès a eu justement la durée du caractère moral qu'elles manifestaient.

Plusieurs cas très-remarquables montrent avec une évidence parfaite comment la valeur de l'œuvre croît et décroît avec la valeur du caractère exprimé. Il semble qu'ici la nature ait, de dessein prémédité, institué l'expérience et la contre-expérience. On peut citer des écrivains qui, parmi vingt ouvrages secondaires, ont laissé un ouvrage de premier ordre. Le talent, l'éducation, la préparation, l'effort, dans l'un et l'autre cas tout était pareil. Cependant, dans le premier, il est sorti du creuset une œuvre ordinaire ; dans le second, un chef-d'œuvre a paru au jour. C'est que dans le premier cas, l'écrivain n'avait exprimé que des caractères superficiels et éphémères, tandis que dans le second il a saisi des caractères durables et profonds. Lesage écrit douze volumes de romans imités de l'espagnol, et l'abbé Prévost vingt

---

(1) Voy. le numéro précédent.

(1) Mot de Stendhal.

volumes de nouvelles tragiques ou touchantes. Les curieux seuls vont les chercher, mais tout le monde a lu *Gil Blas* et *Manon Lescaut*. C'est que dans l'un et dans l'autre une chance heureuse a mis sous la main de l'artiste un type stable dont chacun retrouve les traits dans la société qui l'entoure ou dans les sentiments de son propre cœur. Gil Blas est un bourgeois muni de l'éducation classique, qui traverse les différentes conditions de la société et fait fortune, de conscience assez large, un peu valet pendant toute sa vie, « un peu picaro » dans sa jeunesse, s'accommodant à la morale du monde, point du tout stoïcien, encore moins patriote, attrapant sa part du gâteau, et mordant à belles dents dans le gâteau public, mais gai, sympathique, point hypocrite, capable de se juger à l'occasion, ayant des retours de probité avec un fonds d'honneur et de bonté, et finissant par la vie rangée et honnête. Un pareil caractère, moyen en toutes choses, une pareille destinée, si mélangée et traversée, se rencontrent aujourd'hui et se rencontreront demain comme au XVIIIe siècle. — Pareillement, dans *Manon Lescaut*, la courtisane qui est bonne fille, immorale par le besoin du luxe, mais affectueuse par instinct, et capable à la fin de payer d'un amour égal l'amour absolu qui pour elle a fait tous les sacrifices, est un type si visiblement durable que George Sand dans *Léone-Léoni* et Victor Hugo dans *Marion Delorme* l'ont repris pour le mettre en scène en retournant les rôles ou en changeant le moment. — De Foë a écrit deux cents volumes, et Cervantès je ne sais combien de drames et de nouvelles, l'un avec la minutie, l'abondance, la vraisemblance de détails d'un puritain homme d'affaires, l'autre avec l'invention, le brillant, l'insuffisance, la générosité d'un Espagnol aventurier et chevalier: il reste de l'un *Robinson Crusoé* et de l'autre *Don Quichotte*. C'est que Robinson est d'abord le véritable Anglais, tout pétri des plus profonds instincts de la race, encore visibles dans le matelot et le squatter de son pays, violent et roide dans ses résolutions, protestant et biblique de cœur, avec ces sourdes fermentations d'imagination et de conscience qui amènent la crise de la conversion et de la grâce énergique, obstiné, patient, infatigable, né pour le travail, capable de défricher et de coloniser des continents. C'est que le même personnage, outre le caractère national, offre aux yeux la plus grande épreuve de la vie humaine et l'abrégé de toute l'invention humaine, en montrant l'individu détaché de la société civilisée et contraint de retrouver par son effort solitaire tant d'arts et tant d'industries dont les bienfaits l'entourent comme l'eau entoure le poisson, à toute heure et à son insu. — Pareillement, dans *Don Quichotte*, vous voyez d'abord l'Espagnol chevaleresque et malade d'esprit, tel que huit siècles de croisades et de rêves exagérés l'avaient fait, mais, en outre, un des personnages éternels de l'histoire humaine, l'idéaliste héroïque, sublime, songe-creux, maigre et battu; et tout en regard, pour fortifier l'impression, le lourdaud sensé, positiviste, vulgaire et gras. — Vous citerai-je encore un de ces personnages immortels dans lesquels une race et une époque se reconnaissent, et dont le nom devient un des mots courants de la langue, le Figaro de Beaumarchais, sorte de Gil Blas plus nerveux et plus révolutionnaire? Et pourtant l'auteur n'était qu'un homme de talent; il était trop petillant d'esprit pour créer, comme Molière, des âmes vivantes; mais un jour, se peignant lui-même avec sa gaieté, ses expédients, ses irrévérences, ses reparties, son courage, sa bonté foncière, sa verve inépuisable, il a peint sans le vouloir le portrait du vrai Français, et le talent s'est élevé jusqu'au génie. — La contre-épreuve a été faite, et il y a des cas où le génie est descendu jusqu'au talent. Tel écrivain, qui sait dresser en pied et faire mouvoir les plus grands personnages, laisse, dans son peuple de figures, un groupe de créatures non viables qui, au bout d'un siècle, semblent mortes ou choquantes, que le ridicule atteint, dont tout l'intérêt est pour les antiquaires et les historiens. Les amoureux de Racine sont des marquis; pour tout caractère, ils ont de bonnes façons; l'auteur arrangeait leurs sentiments pour ne pas déplaire aux « petits-maîtres »; il les faisait galants. Entre ses mains ils devenaient des poupées de cour; encore aujourd'hui, les étrangers, même instruits, ne peuvent supporter M. Hippolyte et M. Xipharès. — Pareillement, dans Shakspeare, les clowns n'amusent plus et les jeunes gentilshommes paraissent extravagants; il faut être critique et curieux de profession pour se mettre au point de vue; leurs jeux de mots rebutent, leurs métaphores sont inintelligibles; leur galimatias prétentieux est une convention du XVIe siècle comme la tirade épurée est une bienséance du XVIIe siècle. Ce sont là aussi des personnages de mode; le dehors et l'effet du moment sont si prédominants en eux que le reste disparaît. — Vous voyez, par cette double expérience, l'importance des caractères profonds et durables, puisque leur manque rabaisse au second rang une œuvre de grand homme, et que leur présence élève l'œuvre d'un talent moindre au premier rang.

C'est pourquoi, si l'on parcourt les grandes œuvres littéraires, on trouvera que toutes manifestent un caractère profond et durable, et que leur place est d'autant plus haute que ce caractère est plus durable et plus profond. Elles sont des résumés qui présentent à l'esprit sous une forme sensible tantôt les traits principaux d'une période historique, tantôt les instincts et les facultés primordiales d'une race, tantôt quelques fragments de l'homme universel et ces forces psychologiques élémentaires qui sont les dernières raisons des événements humains. Nous n'avons pas besoin, pour nous en convaincre, de passer en revue les diverses littératures. Il vous suffira de remarquer l'emploi que l'on fait aujourd'hui des œuvres littéraires en histoire. C'est par elles que l'on supplée à l'insuffisance des mémoires, des constitutions et des pièces diplomatiques; elles

nous montrent, avec une clarté et une précision étonnantes, les sentiments des diverses époques, les instincts et les aptitudes des diverses races, tous les grands ressorts cachés dont l'équilibre maintient les sociétés et dont le désaccord amène les révolutions. L'histoire positive et la chronologie de l'Inde ancienne sont presque nulles, mais ses poëmes héroïques et sacrés nous restent, et nous y voyons son âme à nu, je veux dire l'espèce et l'état de son imagination, l'énormité et la liaison de ses rêves, la profondeur et le trouble de ses divinations philosophiques, le principe intérieur de sa religion et de ses institutions. — Considérez l'Espagne à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe; si vous lisez Lazarille de Tomès et les romans picaresques, si vous étudiez le théâtre de Lope, de Calderon et des autres dramatistes, vous verrez surgir devant vous deux figures vivantes, le gueux et le cavalier, qui vous montreront toutes les misères, toutes les grandeurs et toute la folie de cette étrange civilisation. — Plus l'œuvre est belle et plus les caractères qu'elle manifeste sont intimes. On pourrait extraire de Racine tout le système des sentiments monarchiques de notre XVIIe siècle, le portrait du roi, de la reine, des enfants de France, des courtisans nobles, des dames d'honneur et des prélats, toutes les idées maîtresses du temps : fidélité féodale, honneur chevaleresque, sujétion d'antichambre, politesse de palais, dévouement de sujet et de domestique, perfection de manières, empire et tyrannie des bienséances, délicatesses artificielles et naturelles de langage, de cœur, de christianisme et de morale, bref les habitudes et les sentiments qui composent les principaux traits de l'ancien régime. — Nos deux grandes épopées modernes, la *Divine comédie* et *Faust*, sont l'abrégé des deux grandes époques de l'histoire européenne. L'une montre la façon dont le moyen âge a envisagé la vie, l'autre la façon dont nous l'envisageons. L'une et l'autre expriment la plus haute vérité que deux esprits souverains, chacun dans leur temps, aient atteinte. Le poëme de Dante est la peinture de l'homme qui, ravi hors de ce monde éphémère, parcourt le monde surnaturel, seul définitif et subsistant; il y monte conduit par deux puissances, l'amour exalté qui est alors le roi de la vie humaine, la théologie exacte qui est alors la reine de la pensée spéculative, et son rêve, tour à tour horrible et sublime, est l'hallucination mystique qui semble alors l'état parfait de l'esprit humain. Le poëme de Gœthe est la peinture de l'homme qui, promené à travers la science et la vie, s'y meurtrit, s'en dégoûte, erre et tâtonne, s'établit enfin avec résignation dans l'action pratique, sans que jamais, parmi tant d'expériences douloureuses et de curiosités inassouvies, il cesse d'entrevoir sous son voile légendaire ce royaume supérieur des formes idéales et des formes incorporelles au seuil duquel la pensée s'arrête et que les divinations du cœur peuvent seules pénétrer. — Entre tant d'œuvres accomplies qui manifestent le caractère essentiel d'une époque ou d'une race, il en est qui, par une rencontre rare, expriment en outre quelque sentiment, quelque type commun à presque tous les groupes de l'humanité; tels sont les *Psaumes* hébreux, qui mettent l'homme monothéiste en face d'un Dieu tout-puissant, roi et justicier; l'*Imitation*, qui montre l'entretien de l'âme tendre avec le Dieu affectueux et consolateur; les poëmes d'Homère et les *Dialogues* de Platon, qui représentent la jeunesse héroïque de l'homme agissant ou la charmante adolescence de l'homme pensant; presque toute cette littérature grecque, qui eut le privilége de représenter les sentiments sains et simples; Shakspeare enfin, le plus grand des créateurs d'âmes, le plus profond des observateurs de l'homme, le premier de tous ceux qui ont compris le mécanisme des passions humaines, les fermentations sourdes et les explosions violentes de la cervelle imaginative, les détraquements imprévus de l'équilibre intérieur, les tyrannies de la chair et du sang, les fatalités du caractère et les causes obscures de notre folie ou de notre raison. *Don Quichotte*, *Candide*, *Robinson Crusoé*, sont des livres d'une portée pareille. Les œuvres de cette espèce survivent au siècle et au peuple qui les ont produites. Elles débordent au delà des limites ordinaires du temps et de l'espace; partout où se trouve un esprit qui pense, elles sont comprises; leur popularité est indestructible et leur durée indéfinie: dernière preuve de la correspondance qui lie les valeurs morales aux valeurs littéraires, et du principe qui ordonne les œuvres d'art au-dessous ou au-dessus les unes des autres suivant l'importance, la stabilité, l'intimité du caractère historique ou psychologique qu'elles ont exprimé.

VI

Il nous reste à construire une échelle semblable pour l'homme physique et pour les arts qui le représentent, j'entends la sculpture et notamment la peinture; selon la même méthode, nous chercherons d'abord quels sont, dans l'homme physique, les caractères les plus stables, puisque ce sont les plus importants.

Il est clair d'abord que l'habit à la mode est un caractère fort secondaire; il change tous les deux ans, ou tout au moins tous les dix ans. Il en est de même du vêtement pris en général; c'est un dehors et un décor; on peut l'ôter en un tour de main; l'essentiel, dans le corps vivant, c'est le corps vivant lui-même, le reste est accessoire et artificiel. D'autres caractères qui, cette fois, appartiennent au corps lui-même, sont aussi d'importance médiocre; ce sont les particularités de profession et de métier. Un forgeron a d'autres bras qu'un avocat; un officier marche autrement qu'un prêtre; un villageois qui travaille tout le jour au soleil a d'autres muscles, une autre couleur de peau, une autre courbure d'échine, un autre plissement de front, une autre allure qu'un homme de la ville, enfermé dans

ses salons ou dans ses bureaux. Ces caractères ont une certaine solidité; l'homme les garde toute sa vie; une fois contracté, le pli persiste; mais un accident très-léger suffit pour les produire et eût suffi pour les ôter; ils ont pour cause unique un simple hasard de naissance et d'éducation; changez l'homme de condition et de milieu, vous trouverez en lui des particularités contraires; le citadin élevé en paysan aura la tournure d'un paysan, et le paysan élevé en citadin la tournure d'un citadin; la marque d'origine qui subsistera après trente ans d'éducation ne sera visible, si elle subsiste, qu'au psychologue et au moraliste; le corps n'en gardera que des traits imperceptibles, et les caractères intimes et stables qui constituent son essence composent une couche bien plus profonde, que ces causes passagères n'atteignent pas.

D'autres influences qui sont prépondérantes sur l'âme ne laissent qu'une faible empreinte sur le corps, je veux parler des époques historiques: le système des idées et des sentiments qui occupaient une tête humaine sous Louis XIV était tout autre qu'aujourd'hui, mais la charpente corporelle ne différait guère; tout au plus, en consultant les portraits, les statues et les estampes, vous pouvez découvrir alors une habitude plus grande des attitudes mesurées et nobles. Ce qui varie le plus, c'est le visage; une figure de la renaissance, telle que nous la voyons dans les portraits du Bronzino ou de Van Dyck, est plus énergique et plus simple qu'une figure moderne; depuis trois siècles, la multitude d'idées nuancées et changeantes dont nous sommes remplis, la complication de nos goûts, l'inquiétude fiévreuse de la pensée, l'exagération de la vie cérébrale, la tyrannie du travail continu, ont affiné, troublé et tourmenté l'expression et le regard. Enfin, si l'on prend des périodes longues, on pourra découvrir une certaine altération de la tête elle-même; les physiologistes qui ont mesuré des crânes du XIIe siècle leur ont trouvé une capacité moindre qu'aux nôtres. Mais l'histoire, qui tient un registre si exact des variations morales, ne constate qu'en bloc et très-imparfaitement les variations physiques. C'est que la même altération de l'animal humain, énorme au moral, est très-mince au physique. Une imperceptible modification du cerveau fait un fou, un imbécile ou un homme de génie; une révolution sociale qui, au bout de deux ou trois siècles, renouvelle tous les ressorts de l'esprit et de la volonté ne fait qu'effleurer les organes, et l'histoire, qui nous fournit les moyens de subordonner les uns aux autres les caractères de l'âme, ne nous fournit pas les moyens de subordonner les uns aux autres les caractères du corps.

Il nous faut donc prendre une autre voie, et c'est encore le principe de subordination des caractères qui nous y conduit. Vous avez vu que lorsqu'un caractère est plus stable, c'est qu'il est plus élémentaire; sa durée a pour cause sa profondeur. Cherchons donc dans le corps vivant les caractères propres aux éléments, et pour cela figurez-vous un modèle tel que vous en avez sous les yeux dans vos salles d'étude. Voilà un homme nu; qu'y a-t-il de commun dans toutes les portions de cette surface animée? Quel est l'élément qui, répété et diversifié, se retrouve à chaque morceau de l'ensemble? — Au point de vue de la forme, c'est un os muni de tendons et revêtu de muscles, ici l'omoplate et la clavicule, là le fémur et l'os des hanches; plus haut, la colonne des vertèbres et du crâne, chacun avec ses articulations, ses creux, ses saillies, son aptitude à servir de point d'appui ou de levier, et ces torsades de chair rétractile qui tour à tour se relâchent et se tendent pour lui communiquer ses différentes positions et ses divers mouvements. Un squelette articulé et un revêtement de muscles, tous logiquement enchaînés, superbe et savante machine d'action et d'effort : voilà le fond de l'homme visible. Si maintenant vous tenez compte, en le considérant, des modifications que la race, le climat et le tempérament introduisent, mollesse ou dureté des muscles, proportion des parties, élancement ou rentassement de la taille et des membres, vous aurez en main toute la charpente intime du corps, telle que la saisit la sculpture ou le dessin. — Sur l'écorché s'étend une seconde enveloppe, commune aussi à toutes les parties, la peau à papilles frémissantes, vaguement bleuie par le lacis des petites veines, vaguement jaunie par l'affleurement des gaines tendineuses, rougie par l'afflux du sang, nacrée au contact des aponévroses, tantôt lisse et tantôt striée, d'une richesse et d'une variété incomparables de tons, lumineuse dans l'ombre, toute palpitante à la lumière, trahissant par sa sensibilité nerveuse les délicatesses de la pulpe molle et le renouvellement de la chair coulante dont elle est le voile transparent. Si outre cela vous remarquez les diversités que la race, le climat, le tempérament, y apportent, si vous notez comment, chez le lymphatique, le bilieux et le sanguin, elle se trouve tantôt tendre, flasque, rosée, blanche et blafarde, tantôt ferme, consistante, ambrée, ferrugineuse, vous tiendrez le second élément de la vie visible, celui qui est le domaine du peintre et que le coloriste seul peut exprimer. Ce sont là les caractères intimes et profonds de l'homme physique, et je n'ai pas besoin de montrer qu'ils sont stables, puisqu'ils sont inséparables de l'individu vivant.

VII

A cette échelle de valeurs physiques correspond, échelon par échelon, une échelle de valeurs plastiques. Toutes choses égales d'ailleurs, selon que le caractère mis en lumière par un tableau ou une statue est plus ou moins important, ce tableau et cette statue sont plus ou moins beaux. C'est pourquoi au plus bas rang vous trouvez ces dessins, ces aquarelles, ces pastels, ces statuettes qui dans l'homme peignent non pas l'homme, mais le vêtement, surtout le vêtement du jour; les *Revues*

illustrées en sont pleines, ce sont presque des gravures de mode. Le costume s'y étale dans toutes ses exagérations, taille de guêpe, jupes monstrueuses, coiffures surchargées et fantastiques; l'artiste ne tient pas compte de la déformation du corps humain; ce qui lui plaît, c'est l'élégance du moment, le luisant des étoffes, la correction des gants, la perfection du chignon. A côté des journalistes de la plume, il y a le journaliste du crayon; celui-ci peut avoir beaucoup de talent, d'esprit, mais il ne s'adresse qu'à un goût passager; dans vingt ans ces habits seront démodés. Beaucoup d'esquisses de ce genre qui, en 1830, étaient vivantes, ne sont plus aujourd'hui qu'historiques ou grotesques. Nombre de portraits dans nos expositions annuelles ne sont que le portrait d'une robe, et à côté des peintres de l'homme il y a les peintres de la moire antique et du satin.

D'autres peintres, quoique supérieurs à ceux-ci, restent encore sur les degrés inférieurs de l'art, ou plutôt ils ont du talent à côté de leur art; ce sont des observateurs dépaysés, nés pour faire des romans et des études de mœurs, et qui au lieu d'une plume ont un pinceau à la main. Ce qui les frappe, ce sont les particularités de métier, de profession, d'éducation, l'empreinte du vice ou de la vertu, de la passion, de l'habitude; Hogarth, Wilkie, Mulready, et quantité de peintres anglais ont eu ce don si peu pittoresque et si littéraire. Dans l'homme physique, ils ne voient que l'homme moral; chez eux la couleur, le dessin, la vérité et la beauté du corps vivant sont subordonnés. Il s'agit pour eux de représenter avec des formes, des attitudes et des couleurs, la frivolité d'une dame à la mode, la douleur honnête d'un vieil intendant, l'avilissement d'un joueur, vingt petits drames ou comédies de la vie réelle, tous instructifs ou divertissants, presque tous destinés à inspirer de bons sentiments ou à corriger des travers. A proprement parler, ils ne peignent que des âmes, des esprits, des émotions; ils appuient si fort de ce côté, qu'ils outrent ou roidissent la forme; maintes fois leurs tableaux sont des caricatures, et toujours ce sont des illustrations, les illustrations d'une idylle de village ou d'un roman d'intérieur que Burns, Fielding ou Dickens auraient dû écrire. Les mêmes préoccupations les suivent quand ils traitent des sujets historiques; ils les traitent non en peintres, mais en historiens, pour montrer les sentiments moraux d'un personnage et d'une époque, le regard de Lady Russell qui voit son mari condamné à mort recevoir pieusement l'hostie, le désespoir d'Édith au cou de cygne qui retrouve Harold parmi les morts d'Hastings. Composée de renseignements archéologiques et de documents psychologiques, leur œuvre ne s'adresse qu'à des archéologues, à des psychologues, à des curieux, à des philosophes. Tout au plus elle fait l'office d'une satire ou d'un drame; le spectateur est tenté de rire ou de pleurer comme au cinquième acte d'une pièce de théâtre. Mais visiblement il n'y a là qu'un genre excentrique; c'est un empiétement de la peinture sur la littérature, ou plutôt une invasion de la littérature dans la peinture. Notre école de 1830, Delaroche au premier rang, est tombée, quoique moins gravement, dans la même erreur. La beauté d'une œuvre plastique est avant tout plastique, et toujours un art s'abaisse quand, laissant de côté les moyens d'intéresser qui lui sont propres, il emprunte ceux d'un autre art.

J'arrive au grand exemple qui réunit en lui tous les autres: il s'agit de l'histoire générale de la peinture et d'abord de la peinture italienne que je vous expose depuis trois ans. Une suite d'épreuves et de contre-épreuves y montre pendant cinq cents années l'importance pittoresque du caractère que la théorie pose comme l'essence de l'homme physique. A un certain moment, l'animal humain, la charpente osseuse revêtue de muscles, la chair et la peau colorées et sensibles ont été comprises et aimées pour elles-mêmes et au-dessus du reste: c'est la grande époque; les œuvres qu'elle nous a laissées passent, au jugement de tous, pour les plus belles; toutes les écoles y vont chercher des modèles et des enseignements. A d'autres époques, le sentiment du corps est tantôt insuffisant, tantôt mêlé d'autres préoccupations, subordonné à d'autres préférences: ce sont les époques d'enfance, d'altération et de décadence; si bien doués que soient les artistes, ils ne font alors que des œuvres inférieures ou secondaires; leur talent s'applique mal, ils n'ont pas saisi ou ils ont mal saisi le caractère fondamental de l'homme visible. En sorte que partout la valeur de l'œuvre est proportionnelle à la domination de ce caractère; avant tout pour l'écrivain, il s'agit de faire des âmes vivantes; avant tout pour le sculpteur et le peintre, il s'agit de faire des corps vivants. C'est d'après ce principe que vous avez vu se classer les périodes successives de l'art. De Cimabue à Masaccio, le peintre ignore la perspective, le modelé, l'anatomie; il n'entrevoit le corps palpable et solide qu'à travers un voile; la consistance, la vitalité, la structure active, les muscles agissants du tronc et des membres ne l'intéressent pas; les personnages chez lui sont des contours et des ombres d'homme, parfois des âmes glorifiées et incorporelles. Le sentiment religieux prime l'instinct plastique; il figure aux yeux des symboles théologiques chez Taddeo Gaddi, des moralités chez Orcagna, des visions séraphiques chez Beato Angelico. Le peintre, arrêté par l'esprit du moyen âge demeure et tâtonne longtemps à la porte du grand art. Quand il y entre, c'est par la découverte de la perspective, par la recherche du relief, par l'étude de l'anatomie, par l'emploi de l'huile, avec Paolo Ucello, Masaccio, Fra Filippo Lippi, Antonio Pollaiolo, Verocchio, Ghirlandajo, Antonello de Messine, presque tous élevés dans une boutique d'orfèvre, amis ou successeurs de Donatello, Ghiberti et les autres grands sculpteurs du temps, tous passionnés pour l'étude du corps humain, tous admirateurs païens des muscles et de l'énergie animales, si pénétrés par le sentiment de la vie

physique que leurs œuvres, quoique frustes, roides et entachées d'imitation littérale, leur assignent une place unique, et aujourd'hui encore gardent tout leur prix. Les maîtres qui les ont surpassés n'ont fait que développer leur principe; la glorieuse école de la renaissance florentine les reconnaît pour les fondateurs; Andrea del Sarto, Fra Bartholomeo, Michel-Ange, sont leurs élèves; Raphaël est venu étudier chez eux, et la moitié de son génie leur appartient. Là est le centre de l'art italien et du grand art. L'idée maîtresse de tous ces maîtres est celle du corps vivant, sain, énergique, actif, doué de toutes les aptitudes athlétiques et animales. « Le point important dans l'art du dessin, dit Cellini, » est de bien faire un homme et une femme nus. » Et il parle avec enthousiasme des admirables os de la tête, « des omoplates qui, lorsque le bras fait un effort, des- » sinent des traits d'un magnifique effet, des cinq fausses » côtes qui, lorsque le torse se penche en avant ou en » arrière, forment autour du nombril des creux et des » reliefs merveilleux. » « Tu dessineras alors l'os qui est » placé entre les deux hanches, il est très-beau et s'ap- » pelle croupion ou sacrum. » Un des élèves de Verocchio, Vanni Grosso, mourant à l'hôpital, refusa un crucifix ordinaire qu'on lui présentait et s'en fit apporter un de Donatello, disant que « sinon il mourrait désespéré, » tant lui déplaisaient les ouvrages mal faits de son » art ». Luca Signorelli ayant perdu un fils bien-aimé fit dépouiller le cadavre et en dessina minutieusement tous les muscles; ils étaient pour lui l'essentiel de l'homme, et il imprimait dans sa mémoire ceux de son enfant. A ce moment, un seul pas reste encore à faire pour achever l'homme physique : il faut insister davantage sur l'enveloppe de l'écorché, sur la mollesse et le ton de la peau vivante, sur la vitalité délicate et variée de la chair sensible; Corrége et les Vénitiens font ce dernier pas, et l'art s'arrête. Désormais sa floraison est complète; le sentiment du corps humain a trouvé toute son expression; il faiblit peu à peu; on le voit s'amoindrir, perdre une portion de sa sincérité et de son sérieux sous Jules Romain, le Rosso, le Primatice, puis dégénérer en convention d'école, en tradition d'académie, en recette d'atelier. A partir de ce moment, malgré la bonne volonté studieuse des Carraches, l'art s'altère. Il devient moins plastique et plus littéraire. Les trois Carraches, leurs élèves et leurs successeurs, Dominiquin, Guide, Guerchin, le Baroche, cherchent les effets dramatiques, les martyres sanglants, les scènes attendrissantes, les expressions sentimentales. Les fadeurs du sigisbéisme et de la dévotion se mêlent aux réminiscences du style héroïque. Sur des corps athlétiques et des musculatures agitées, vous voyez des têtes gracieuses et des sourires béats. Les airs et les minèvreries du monde percent dans les Madones rêveuses, dans les jolies Hérodiades, dans les séduisantes Madeleines que commande le goût du jour. La peinture, qui décline, essaye de rendre les nuances que l'opéra naissant va exprimer. L'Albane est un peintre de boudoir; Dolci, Cigoli, Sassoferrato sont des âmes délicates, presque modernes. Avec Pietro de Cortone et Luca Giordano, les grandes scènes de la légende chrétienne ou païenne se changent en agréables mascarades de salon; l'artiste n'est plus qu'un improvisateur brillant, amusant, à la mode, et la peinture finit en même temps que la musique commence, quand l'attention humaine cesse de considérer les énergies du corps pour se tourner vers les émotions du cœur.

Si maintenant vous regardez les grandes écoles étrangères, vous trouverez que leur floraison et leur excellence ont eu pour condition la domination du même caractère, et que le même sentiment de la vie physique a suscité, au delà des monts et en Italie, les chefs-d'œuvre de l'art. Ce qui distingue une école d'une autre, c'est que chacune représente un tempérament, le tempérament de son climat et de ses pays. Le génie des maîtres consiste à faire une race de corps; à ce titre, ils sont physiologistes comme les écrivains sont psychologues; ils montrent toutes les conséquence et toutes les variétés du tempérament bilieux, lymphatique, nerveux ou sanguin, comme les grands romanciers et les grands dramatistes montrent tous les contre-coups et toutes les diversités de l'âme imaginative, raisonneuse, civilisée ou inculte. Vous avez vu chez les artistes florentins le type allongé, élancé, musculeux, aux instincts nobles, aux aptitudes gymnastiques, tel qu'il peut se dégager dans une race sobre, élégante, active, d'esprit fin, et dans un pays sec. Je vous ai montré dans les artistes vénitiens les formes arrondies, onduleuses et régulièrement épanouies, la chair ample et blanche, les cheveux roux et blonds, le type sensuel, spirituel, heureux, tel qu'il peut se dégager dans un pays lumineux et humide, parmi des Italiens que leur climat rapproche des Flamands, et qui sont poëtes en matière de volupté. Vous pouvez voir dans Rubens le Germain blanc ou blafard, rosé ou rougeaud, lymphatique, sanguin, carnassier, grand mangeur, l'homme de la contrée septentrionale et aquatique, charpenté à gros coups, de forme irrégulière et débordante, plantureux de chair, brutal et débridé d'instincts, dont la pulpe flasque rougit subitement par l'afflux des émotions, s'altère aisément au contact des intempéries, et se défait horriblement sous la main de la mort. Les peintres espagnols mettront devant vos yeux le type de leur race, l'animal sec, nerveux, aux muscles fermes, durci par la bise de ses sierras et la brûlure de son soleil, tenace et indomptable, tout bouillonnant de passions comprimées, tout ardent d'un feu intérieur, noir, austère et séché, parmi des tons heurtés d'étoffes sombres et de fumées charbonneuses qui tout d'un coup s'entr'ouvrent pour laisser voir un rose délicieux, une pourpre vive de jeunesse, de beauté, d'amour, d'enthousiasme, épanouie sur des joues en fleur. Plus l'artiste est grand, plus il manifeste profondément le tempérament de sa race; sans s'en douter, il fournit comme le poëte les plus fructueux documents de l'his-

toire; il extrait et amplifie l'essentiel de l'être physique, comme l'autre extrait et amplifie l'essentiel de l'être moral, et l'historien démêle par la peinture la structure et les instincts corporels d'un peuple, comme il démêle par la littérature la structure et les aptitudes spirituelles d'une civilisation.

VIII

La concordance est donc complète, et les caractères apportent avec eux dans l'œuvre d'art la valeur qu'ils ont déjà dans la nature. Selon qu'ils possèdent par eux-mêmes une valeur plus ou moins grande, ils communiquent à l'œuvre une valeur plus ou moins grande. Quand ils traversent l'intelligence de l'écrivain ou de l'artiste pour passer du monde réel dans le monde idéal, ils ne perdent rien de ce qu'ils sont; ils se retrouvent après le voyage les mêmes qu'avant le voyage; ils sont comme auparavant des forces plus ou moins grandes, plus ou moins résistantes à l'attaque et durables, capables d'effets plus ou moins vastes et profonds. On comprend maintenant pourquoi la hiérarchie des œuvres d'art répète leur hiérarchie. Au sommet de la nature sont des puissances souveraines qui maîtrisent les autres; au sommet de l'art sont des chefs-d'œuvre qui dépassent les autres; les deux cimes sont de niveau et les puissances souveraines de la nature s'expriment par les chefs-d'œuvre de l'art.

H. TAINE.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
(de l'Institut).

De la civilisation en France depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours (1).

III

INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME PROTECTEUR. — DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE AU XVIIe SIÈCLE; IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

Un des inconvénients du système protecteur et personnel en matière de gouvernement, c'est de trop dépendre de la valeur de l'homme puissant, auquel tout est subordonné. Qu'arrive-t-il si, à un homme de génie, succède un administrateur médiocre, incapable? Comme les institutions n'ont de force et d'action que par la vie qu'il leur donne, le gouvernement dans toutes ses branches périclite. Parfois même on n'a pas besoin d'attendre, pour assister à ce triste spectacle, que le pouvoir change de main, l'autorité finit par s'émousser ou s'affaiblir, le génie s'éteint chez celui qui en était doué. Les systèmes, même ceux qui passent le plus vite, durent presque toujours plus que les personnes, et le tort de ceux qui les imposent est de croire, pour ainsi dire, à l'éternité des personnes et des choses. La protection ne saurait être un régime permanent et définitif. Le bon sens indique que la santé, la force, n'ont pas besoin de protection, qu'elles se protégent elles-mêmes; ce qu'on protége, c'est ce qui vient de naître, ce qui est faible; ou encore, ce qui est malade, languissant, et réclame, pour reprendre de la vigueur, des soins particuliers. Plus ces soins seront intelligents, plus ils seront efficaces, plus promptement aussi ils deviendront superflus. Le but de celui qui soigne un convalescent, c'est de le rendre au plus tôt à la santé; le triomphe du médecin, c'est, en guérissant, de se rendre inutile. Il en est un peu de même en matière de gouvernement. L'initiative de l'État doit avoir pour but de travailler à habituer les citoyens à s'en passer. C'est une tutelle qui cessera à la majorité de la nation, et cette majorité il faut tout faire pour qu'elle arrive, et qu'elle n'arrive pas trop tardivement, autrement l'intelligence et l'énergie s'étioleraient chez les sujets, et à la moindre crise l'énergie nécessaire pour y échapper ferait défaut.

Richelieu fut un homme supérieur, un ministre de génie; nous n'avons méconnu aucun des éminents services qu'il a rendus à la nation. Après lui est venu Mazarin, encore un homme supérieur, quoique inférieur à Richelieu. Politique plus habile qu'esprit élevé, il n'eut pas l'intelligence des besoins économiques du pays, et le mode du gouvernement lui en confiant non-seulement la direction, mais lui en livrant ses destinées, le ministre italien songea avant tout à assurer sa fortune et celle des siens. L'œuvre de Richelieu fut arrêtée. La prospérité intérieure s'arrêta; le commerce et l'industrie devinrent languissants.

On connaît le mot de Fouquet à Louis XIV : « Sire, » il n'y a pas d'argent dans les coffres de Votre Majesté, » mais M. le Cardinal vous en prêtera. » Il est certain que si, d'une part, le roi devait quatre cent quatre-vingt millions, d'autre part, M. le cardinal, qui possédait cent millions, pouvait prêter quelque chose de ses économies. Mais il eût bien mieux valu que l'industrie et le commerce eussent été en état de prêter cette somme, et c'est ce qui serait arrivé si, au lieu de tout faire dépendre du bon vouloir d'un ministre, on les eût graduellement amenés à se suffire à eux-mêmes et à se passer de protection.

Quand Louis XIV gouverna par lui-même, grâce à Colbert, un vigoureux essor fut imprimé au développement des forces matérielles; mais, étranger aux vrais principes de l'économie politique, le roi ne comprit pas qu'il ne suffit pas de faire de grandes choses, qu'il faut en faire de productives, car celles-là seules perpétuent les ressources en les accroissant. Louis XIV s'imaginait

(1) Voyez les n°s 20, p. 313, et 23, p. 361.

que, pour assurer la prospérité de son royaume, il lui suffisait de faire de grandes dépenses. « Un roi, disait-il » à madame de Maintenon, fait l'aumône en dépensant » beaucoup. » Louis XIV faisait donc grandement l'aumône, en prenant l'argent dans la poche des contribuables.

Colbert, sans se rendre un compte encore bien exact des lois de la production, sentait cependant que les règlements et la surveillance, malgré le soin minutieux qu'on y apporte, ne sauraient donner la vie à l'industrie quand la confiance, les capitaux, le crédit, manquent. Dès 1680, il écrivait à Louis XIV que toutes les lettres arrivées de province parlaient de la très-grande misère du peuple. Le roi eut beau faire l'aumône à sa manière, le mal empira.

La décadence des manufactures commença après la mort de Colbert. « On dit que si Colbert vient à mourir », écrivait Gui-Patin en 1671, « il faut dire adieu à » toutes les manufactures qu'il a fait établir en France ». Une partie de cette prédiction se réalisa. Pendant que le gouvernement accordait de nouveaux priviléges, il y en avait plus d'un, parmi les anciens, qui ne pouvait plus se soutenir. La manufacture de Clermont et celle de Saptes, déjà languissantes sous Colbert, étaient endettées et dépérissaient en 1689; en 1700, il fallut céder devant la contrefaçon, supprimer le monopole accordé autrefois à Camuset et autoriser dix-huit villes à fabriquer des bas d'estame.

Plus les années s'écoulaient, plus le progrès et la mode laissaient les règlements en arrière, et plus, par conséquent, ces règlements devenaient une gêne insupportable. La complication de la législation par la multiplicité des règlements eût déjà été un mal; les successeurs de Colbert se montrèrent à cet égard encore plus prodigues que lui. Les inspecteurs chargés de faire observer les règlements, et dont la tâche était ainsi fort difficile, voyaient, par des connivences de toutes sortes, leur surveillance devenir illusoire.

Loin d'entrer dans la voie de la liberté commerciale, on s'enfonça de plus en plus dans la voie protectionniste. A la mort de Colbert, la surélévation des droits d'exportation chassa les Hollandais et les Anglais de nos marchés. Les Anglais allèrent demander leurs vins au Portugal et à l'Espagne. Les Hollandais firent de même, et ne vinrent chercher ostensiblement en France que les marchandises dont ils ne pouvaient point se passer. Quant à leurs propres produits, ils les introduisaient en fraude et sans payer aucun droit d'entrée.

Ni l'industrie, ni le commerce, ni la libre activité des citoyens n'avaient pu se développer. Plusieurs industries nationales dépérissaient.

Sous Louvois, le système de la protection eut encore plus d'inconvénient, et montra des exigences encore plus gênantes et plus insupportables. Louvois, si habile ministre de la guerre, était un détestable économiste; il n'inventait, pour les douanes, que des rigueurs inutiles. En 1685, la révocation de l'édit de Nantes porta enfin à l'industrie un coup dont elle ne se releva pas.

Cette mesure fut également dictée par le principe sur lequel reposait le gouvernement. De même que l'État exerçait une tutelle sur les intérêts matériels des citoyens, il voulut exercer une tutelle sur ses intérêts moraux et religieux. De même que par les règlements il croyait diriger les affaires des Français pour leur plus grand bien, il entreprit de les mettre à l'abri de ce qu'il regardait comme des erreurs exposant les âmes à la damnation. Louis XIV ne comprenait le gouvernement que comme un système de protection, de prohibition, de réglementation, dans l'ordre religieux aussi bien que dans l'ordre industriel. C'est en toute sûreté de conscience qu'il violente toutes les consciences du royaume. « L'État, c'est moi »; le mot a plus de vérité qu'on ne pense. Louis XIV est le roi pontife, comme il est imprimeur, libraire, industriel et marchand. Il agit au lieu et place de ses sujets. Il s'en regarde comme le père, et traite les Français comme des enfants. La Sorbonne, qui ne croyait rien avoir à lui refuser, lui avait donné une consultation doctrinale, le déclarant maître absolu de la vie et des biens de ses sujets.

Les protestants étaient depuis longtemps maltraités par des édits vexatoires qui les excluaient successivement de toutes les professions libérales, qui leur interdisaient d'acheter des lettres de maîtrise, d'exercer certains arts ou métiers : un protestant notaire, médecin, apothicaire ou épicier, c'eût été un scandale ; que les femmes protestantes fussent sages-femmes ou lingères, c'eût été le triomphe de l'hérésie. Inutile de dire que les protestants ne pouvaient être ni imprimeurs ni libraires. On ne leur permettait que d'enseigner la lecture, l'écriture, l'arithmétique ; on ne leur reconnut plus le droit de pratiquer, même en secret, leur religion.

En 1685, la plupart des réformés s'enfuirent, emportant avec eux leurs richesses et leur industrie. De 1202 familles protestantes qui habitaient dans la généralité de Paris, il n'en resta que 731; de 3000, dans le gouvernement de Calais, que 300; 80 personnes émigrèrent de l'élection d'Abbeville; 1600, de celle d'Amiens; 40 000, aux environs de Bergerac. Villefranche perdit 3000 habitants; 16 000 disparurent de Saint-Étienne; 20 000, de Lyon; 14 000, de Laval; 184 000, de la Normandie. La dépopulation suivit à peu près la même proportion dans la plupart des villes et des provinces du reste de la France. Un grand nombre d'industries, telles que les soiries de Tours et les toiles d'Alençon, furent ruinées.

Les États protestants s'empressèrent d'offrir asile et protection aux fugitifs, et s'enrichirent aux dépens de la France. La Hollande eut des chapeliers, des fabricants de draps, de peluches, de velours, de soies, de moires, et cessa de demander à la France ces articles, qu'elle avait été jusque-là obligée de lui acheter. L'Angleterre eut des papeteries, des fabriques de tapis, de batistes, de chapeaux de Caudebec, des manufactures de soie

brochée, de taffetas lustrés. La fabrication des soieries, introduite à cette époque, employait déjà, en 1694, mille métiers dans la seule ville de Cantorbéry; les taffetas français, dont on importait chaque année pour 200 000 livres, furent d'abord frappés d'un droit de 53 pour 100, puis entièrement prohibés en 1698. Le Brandebourg recueillit généreusement des peintres, des architectes, des drapiers de Sedan et du Languedoc, des fabricants d'étoffes de laine, de chapeaux de castor, de bas au métier, et commença à devenir un pays manufacturier.

Louis XIV fit de vains efforts pour rappeler les artisans fugitifs; il ne sut pas mieux les ramener par la séduction de l'argent qu'il n'avait su les retenir par ses menaces. Les importations françaises diminuèrent considérablement, et la France fut même réduite à acheter aux étrangers certaines marchandises qu'elle seule fournissait auparavant. Un édit de septembre 1713 porte que la liberté de conscience, stipulée par les traités qui accompagnèrent la paix d'Utrecht, ne peut autoriser les réfugiés protestants à s'établir dans le royaume sans la permission du roi, ni les nouveaux convertis à passer dans les pays étrangers. Défense fut faite aux catholiques, sous peine des galères, d'embrasser le calvinisme. De même que l'État avait créé des primes et des monopoles pour susciter ce qu'il regardait comme les bonnes industries, il eut recours à des moyens analogues pour accroître le nombre des fidèles. Pellisson, ancien protestant, achetait les conversions à prix d'argent; Bossuet, de son côté, s'efforçait de conquérir les âmes. Madame de Maintenon écrivait en 1683: «M. Bossuet est » plus savant, mais M. Pellisson est plus persuasif. »

Pour arrêter ces funestes conséquences d'un système vicieux dans l'ordre moral et religieux comme dans l'ordre politique, il eût fallu que les opinions pussent se produire librement, qu'on eût été admis à discuter, à examiner les actes et les plans de l'autorité. Mais cela était encore contraire aux principes adoptés. Le mineur n'est pas juge des actes de son tuteur. L'obéissance dans la pensée était prescrite comme l'obéissance dans les actes : l'imprimerie et la librairie étaient soumises à une police qui rendait difficile toute manifestation de la pensée.

Avant l'invention de l'imprimerie, la transcription et la vente des livres étaient placées sous la juridiction de l'Université, qui, dès 1275, publia des statuts sur ces objets. Les libraires, après avoir prêté serment entre les mains du recteur, recevaient de lui leurs lettres de maîtrise, en vertu desquelles ils prenaient le titre de libraires-jurés, et jouissaient de tous les priviléges du corps enseignant. Lorsque les copistes eurent été remplacés par les imprimeurs, ceux-ci furent agrégés à l'Université et participèrent à ses priviléges. Mais le développement que prirent peu à peu l'imprimerie et la librairie amena le pouvoir royal à intervenir dans la réglementation de ces deux industries et à s'emparer de la direction de la presse, comme il s'était emparé de celle de l'enseignement. L'intervention de l'Université finit par ne plus être qu'honorifique. En 1618 parut le premier règlement général sur l'imprimerie et la librairie, qui organisait la corporation des libraires, réglementait tout ce qui concernait la vente des livres, l'exercice et la profession d'imprimeurs, l'apprentissage, le compagnonnage, les réceptions, les droits des veuves et des enfants.

On avait réglementé jusqu'à ce qui touchait l'habitation des libraires. Il leur était enjoint, et il fut enjoint plus tard aux imprimeurs, d'avoir leur demeure dans le quartier de l'Université. Défense à tout imprimeur, libraire et relieur, de tenir plus d'une boutique. La censure la plus sévère existait également; elle datait d'avant l'invention de l'imprimerie; seulement, à cette époque, elle était confiée à l'Université. Les libraires-jurés apportaient aux députés des Facultés de l'Université les manuscrits, afin qu'ils les examinassent et qu'ils donnassent la permission de les mettre en vente.

Il existe un grand nombre d'actes qui prouvent que les manuscrits étaient souvent l'objet de censures et de poursuites. L'Université conserva encore, quelque temps après l'invention de l'imprimerie, le droit d'examiner les livres avant la publication; mais, comme elle s'acquitta de ce soin avec négligence, que des libraires s'établirent souvent sans priviléges, que la naissance de nouvelles opinions religieuses inquiétait le pouvoir, le gouvernement royal se substitua peu à peu à l'Université et s'empara de la direction de la presse. La censure préalable pour tous les livres fut établie en mars 1538, et l'autorisation royale rendue nécessaire pour l'impression en 1563. L'ordonnance de Moulins, en 1566, défendit d'imprimer aucun livre sans approbation ni priviléges. Les priviléges étaient délivrés à la chancellerie. Cette défense fut confirmée depuis et resta en vigueur jusqu'à la fin de l'ancienne monarchie.

Richelieu, obligé de lutter au dehors contre une partie de l'Europe, au dedans contre de nombreux ennemis, restreignit dans de très-étroites limites la liberté de la pensée. Cependant, malgré ses mesures, on vit éclore sous son ministère une multitude de pamphlets, les uns imprimés en France, c'était le plus grand nombre; les autres imprimés à l'étranger. Il en fut de même sous Mazarin, sous Louis XIV. On voit par la curieuse *Correspondance administrative sous Louis XIV*, publiée par Depping, qui jette un jour si vif sur le véritable caractère du gouvernement de ce roi, de quelle sévérité on usait à l'égard des gazetiers et de tous ceux qui osaient publier des ouvrages pouvant porter le plus léger ombrage aux volontés royales. Les pamphlets imprimés en Hollande et sur les bords du Rhin pénétrèrent par milliers chez nous. Plus les mesures restrictives étaient sévères, plus la censure était minutieuse, et plus la contrebande intellectuelle était active et ingénieuse pour déjouer l'autorité. C'est ce qui arriva au XVIIIe siècle.

On avait voulu mettre des entraves à l'imprimerie, on avait prétendu qu'elle ne s'exerçât, comme profession, qu'à titre de privilége de l'État. Une déclaration de décembre 1630 avait défendu aux gens de qualité d'avoir chez eux des imprimeries, car les grands seigneurs, les Condé, les Longueville, les Rohan, les Bouillon, faisaient imprimer, dans des imprimeries établies chez eux, des brochures satiriques, licencieuses et bouffonnes, sous des noms supposés, tels que ceux de *Bruscambille*, de *M. Guillaume*, de *Mathurine*, etc., etc.

La nation, dépossédée complétement du droit d'exprimer sa pensée, s'entendit avec l'étranger. On noua des relations plus habituelles avec des imprimeurs établis en Hollande, à Cologne, en Suisse, et plus tard à Kehl. Les conséquences pour l'industrie des autres peuples furent ici les mêmes que celles de la révocation de l'édit de Nantes. Nos voisins s'enrichirent à nos dépens. De là les fortunes considérables des libraires de la Hollande. Toute la philosophie du XVIIIe siècle s'est imprimée et publiée par eux. Les ministres arrivèrent à prêter les mains, comme le fit Malesherbes, à cette contrebande.

Si l'imprimerie, en France, avait joui seulement d'un peu plus de liberté, on s'en serait contenté; on n'aurait pas couru, de gaîté de cœur, les risques d'une publication en contrebande à l'étranger; la perte de toute liberté de ce genre porta à braver tous les obstacles.

Ce système prohibitif allait donc contre son but. Les mêmes inconvénients se montrèrent dans le domaine de la réglementation de la pensée, que dans celui de l'industrie. L'imperfection des moyens de police, comme l'imperfection du service des douanes, permirent la contrebande.

Le système prohibitif peut sans doute devenir plus praticable avec une surveillance mieux organisée, avec les moyens que l'on a de nos jours, mais, en revanche, les moyens de transmission de la pensée et de la propation des idées sont bien plus multipliées aujourd'hui que jamais. Il arrive pour la surveillance des idées ce qui se produit pour celle des individus, pour les passe-ports, pour les marchandises prohibées : il faut, bon gré mal gré, qu'on en vienne graduellement au système du libre-échange. Seulement cette révolution doit s'opérer lentement, et, de même que les tarifs doivent peu à peu s'abaisser, les barrières doivent aussi peu à peu s'abaisser avant de disparaître à peu près complétement.

Ces principes de liberté n'ont fait leur apparition qu'au siècle dernier. C'est aux philosophes et aux économistes que revient l'honneur de les avoir fait triompher. Au XVIIIe siècle, les idées libérales recrutèrent promptement une nombreuse armée qui attaqua la tyrannie et le privilége sous toutes leurs formes; les écrits se multiplièrent, les compagnies, les corps de marchands, les communautés d'arts et métiers, tout ce système fut vivement assailli et percé à jour.

Les académies elles-mêmes s'inspirèrent de ces idées dans le choix de leurs sujets de concours. Mercier-Larivière, dans un ouvrage intitulé : *Ordre essentiel des sociétés politiques*, qui eut un grand retentissement et une grande popularité, disait que l'utilité de l'industrie tenait essentiellement à la liberté, et déclarait que la concurrence était absolument nécessaire pour les progrès; que chacun devait jouir d'une telle franchise, d'une telle liberté dans la profession de manufacturier, que tous ceux qui voulaient l'exercer devaient y être admis. Baudau, Dupont de Nemours, Letrosne, tenaient le même langage. Turgot voulut commencer la réforme dans ce sens; après une première tentative, on l'abandonna; au lieu de faire pénétrer graduellement la liberté dans les mœurs, dans l'industrie comme dans les idées, on se rejeta dans le système prohibitif, et la Révolution fut une réaction violente contre cette tendance rétrograde.

C'est l'enseignement le plus important qui ressort avec une parfaite clarté de cette histoire. Si l'on avait graduellement habitué la nation à l'exercice de la liberté, il est de la dernière évidence que l'on n'aurait pas eu la Terreur. Mais le gouvernement ne comprit pas que sa tâche était de diriger cette initiation, d'y présider.

On ne saurait pourtant reprocher au gouvernement de l'ancien régime de s'être entêté dans la voie du système protecteur. Les principes de liberté n'avaient pas fait assez de progrès pour qu'il les pût comprendre, conséquemment les appliquer. L'éducation politique n'existait pas alors pour les Français, et les gouvernants étaient imbus des idées que Bossuet a développées dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*. On vivait toujours dans la conception arriérée d'un gouvernement royal, patriarcal. Les doctrines théologiques en faveur confirmaient les esprits dans cette notion fausse, et les Français s'accommodajent de ce système tout en condamnant les abus. L'opinion publique poussait souvent l'État à intervenir là où il aurait été préférable qu'il laissât à chacun sa liberté. A la révocation de l'édit de Nantes, le peuple battit des mains. « Les dragons font merveille », écrivait madame de Sévigné, prompte à s'incliner devant le roi, et portée aussi, comme la société d'alors, à excuser tout ce qui se faisait contre les protestants. L'intolérance n'était donc pas l'erreur du gouvernement seul. Quant au manque d'initiative, quant au penchant à se décharger du soin de ses propres affaires, quant à l'indolence compliquée de vanité qui fait qu'on recherche la protection, et que non-seulement on est bien aise, mais, qui pis est, qu'on est fier de la recevoir, à qui la faute? Sont-ce là des torts imputables au gouvernement? Il faut avoir le courage de tenir tête aux forts, quels qu'ils soient; il faut aussi avoir le courage de faire le procès aux nations. C'est à elles de disposer, qui en doute? de leurs facultés, de leurs affaires, de leurs transactions. Voilà ce dont nos pères ne se doutaient pas avant le XVIIIe siècle. Les habitudes que le régime de la protection avait créées ont survécu au régime lui-même, et elles ne sont pas déracinées parmi nous. Cela a donc été un grand pas que le libre échange établi dans l'ordre

matériel; c'est une œuvre de sagesse, et qui sera l'honneur du gouvernement de l'Empereur; il a fait triompher plus que la liberté matérielle en lui ouvrant cette voie si longtemps attendue : car le libre échange, dans l'ordre matériel, prépare le libre échange dans l'ordre intellectuel et moral.

VARIÉTÉS.

Quelques chants de la Grèce moderne.

Parmi nos lecteurs, il en est peu sans doute qui n'aient lu quelques chants de la Grèce moderne, et la plupart connaissent le recueil qu'en a publié Fauriel. Ce savant, qui était en même temps un homme de goût, publia, en 1824, sous ce titre : *Chants populaires de la Grèce moderne*, un grand nombre de pièces, généralement peu développées, qui furent une révélation. Cette poésie populaire, avec ses naïvetés, ses hardiesses, son accent tour à tour gracieux et héroïque, montra que le génie poétique ne s'était jamais éteint dans la race grecque, et que, dans la hutte des bergers, sur le caïque du marin, près du feu du campement allumé par le clephte, il retrouvait encore des inspirations que n'aurait pas toujours dédaignées la Muse antique. Ces chants, τραγουδια, célébraient d'ordinaire l'amour, la patrie, les exploits de quelques capitaines moitié brigands, moitié héros, la résistance vaillante des petites communautés grecques ou albanaises qui avaient conservé leur liberté et la défendaient jusqu'à la mort. La religion, qui est presque toujours restée unie, dans l'esprit et dans le cœur des Grecs, au patriotisme, y tient également une grande place. Voici quelques-uns de ces chants, qui ne figurent pas dans le recueil de Fauriel et dont le premier n'a pas même été reproduit dans le recueil plus considérable de l'allemand Passow. Nous les trouvons dans une revue italienne scientifique et littéraire, *Il Gerdil*, qui se publie hebdomadairement à Turin.

I

LA RECONNAISSANCE.

Les Sarrazins pillaient, les Arabes pillaient ; ils pillaient Andronicus et lui enlevaient sa femme prête à être mère. En prison, elle donne le jour à un enfant, et dans les fers elle le nourrit. La mère le nourrit de miettes et de lait ; la princesse le nourrit de miettes et de miel. Et la mère lui dit en même temps : « O mon fils et fils d'Andronicus ! » et la princesse lui dit : « O mon fils et fils de ton prince ! »

A un an il prit l'épée, à deux ans il prit la lance, et quand il entra dans sa troisième année on le tenait pour un palicare. Il était renommé et fameux et ne craignait personne, ni Pierre Phocas, ni Nicéphore, ni Pietrotrachilo, ni même, s'il y avait eu un juste sujet de guerre, Constantin.

On lui amena son cheval. Il saute et le voilà en selle ; il pique des deux, sort vers la montagne et trouve les Sarrazins qui s'exercent à sauter. — « Comme vous sautez là, les femmes sauteraient, et non-seulement les maigres, mais aussi les femmes grosses. Vos chevaux sont neuf et le mien fait dix. Liez-moi et attachez-moi les bras aux côtés trois fois avec de doubles chaînes, cousez-moi les yeux trois fois avec un fil, jetez-moi sur les épaules trois quintaux de plomb, serrez mes pieds dans deux entraves de fer, et vous verrez comment sautent les palicares grecs ». — Ils le lièrent et lui attachèrent les bras aux côtés trois fois avec de doubles chaînes, lui jetèrent sur les épaules trois quintaux de plomb, lui serrèrent les pieds dans deux entraves de fer, et quand ils eurent fait, les Sarrazins lui dirent : — « Enfant sans raison, sevré d'hier, si tu as tant de force, prends donc ta liberté. » Il secoue les deux bras et brise les chaînes, il secoue les épaules et le plomb tombe, fait deux sauts et les entraves se dénouent, et par-dessus les neuf chevaux s'élance d'un bond sur le sien.

Il pique des deux et descend dans la plaine. — « O mon fils, lui dit la mère, ô mon fils, répète-t-elle, ô mon fils, si tu vas vers ton seigneur, fais attention à ce que je te dis. Toutes les tentes sont rouges, et noire est celle de ton seigneur ; et si tu ne reçois auparavant un triple serment, garde-toi de descendre de cheval. » Comme elle a dit il fait, et comme elle lui a recommandé. Il pique une seconde fois et descend dans la campagne. Il voit les tentes rouges et la tente noire de son seigneur, tourne tout autour et ne trouve pas la porte, fait un bond terrible, et du dehors se trouve dedans.

Andronicus, son seigneur, s'avance indigné, lui commande de descendre de cheval et l'interroge à plusieurs reprises : — « O enfant simple et sans raison, quelle est ta race ? Quelle est ton origine ? Quels sont tes parents ? » — « Si tu ne jures trois fois, ne crois pas que je descende. » — « Si je tire mon épée, je te jurerai de la belle manière. » — « Si tu tires l'épée, j'en ai une, moi aussi. » — « Si j'empoigne ma lance, je te ferai descendre. » — « Si tu empoignes ta lance, j'en ai une, moi aussi. » — « Par l'épée que je porte à la ceinture, dix fois je te jure : que je sois percé au cœur si je commets une offense contre toi ! » — Le jeune garçon se retourne et saute à bas de son cheval.

Alors ils lui demandèrent quelle était sa race, quelle en était l'origine, quels étaient ses parents. Il raconta tout dès le commencement et dit qu'il était fils d'Andronicus, que sa mère avait été enlevée par les Arabes, qu'il était né dans une prison et nourri dans les fers. Alors Andronicus le regarda fixement, fondit en larmes, le leva entre ses bras et glorifia le ciel. — « Je te glorifie, ô toute bonté, et je bénis ton nom. Seul j'étais et aujourd'hui je renais. » — Et aussitôt il appelle le prêtre, ordonne une prière, distribue quantité de présents à son armée, abat l'étendard noir, en arbore un rouge et dresse une tente d'or conquise en Crète.

II

LA CHUTE DE CONSTANTINOPLE.

Le Seigneur annonce, la terre annonce, les cieux annoncent, sainte Sophie annonce, ainsi que le grand cloître avec ses quatre cents sémentra (1) et ses soixante-deux cloches, dont chacune a un prêtre et chaque prêtre un diacre, que le chérubicon (2) est commencé et que le Sauveur s'avance. Une colombe descend du haut du ciel : « Cessez le chérubicon, qu'on dépose l'ostensoir. Prenez, ô prêtres, les vases sacrés, éteignez tous les cierges, car c'est la volonté de Dieu que la cité devienne turque. Cependant envoyez un messager en France, afin qu'il en vienne trois navires. Dans l'un mettez la croix, dans l'autre l'Évangile, dans le troisième, qui est le plus beau, notre saint autel, que ces chiens ne le prennent pas et ne nous le souillent pas. » La Vierge se troubla et les saintes images pleurèrent. « Calme-toi, ô Vierge

---

(1) C'est ainsi qu'on appelle, en grec (σήμαντρα), des planches sur lesquelles on frappe avec un marteau pour appeler les fidèles à l'Église.

(2) Chant d'église qui fait partie de la liturgie grecque.

Notre-Dame, et vous, ô images, ne pleurez pas. Un jour, ils vous seront rendus. »

III

LA PRISE DE CONSTANTINOPLE.

Une religieuse faisait frire des poissons dans la poêle, et une voix, une faible voix d'en haut, lui dit : « Laisse, ô sœur, la cuisine; la cité va tomber dans les mains des Turcs. » — « Quand les poissons voleront et s'en iront et reprendront vie, alors le Turc entrera et la cité tombera dans les mains des Turcs. » Et voici que les poissons s'envolèrent, les poissons reprirent vie, et l'émir lui-même sur son cheval entra.

IV

LA CHUTE DE PARGA.

Trois oiseaux de Prévéza ont volé vers Parga. L'un regardait vers la terre étrangère, l'autre vers Jannachi, le troisième, de couleur noire, se lamentait et disait : « O Parga, les Turcs te pressent, les Turcs t'entourent. Ils ne viennent pas à toi armés en guerre, mais par la trahison ils te surprennent. Et ce n'est pas le visir qui t'a vaincu avec ses armées innombrables. Les Turcs fuyaient comme des lièvres devant les fusils parganiotes, et les Liapides eux-mêmes n'osaient s'avancer au combat. Tu avais des hommes vaillants comme des lions, des femmes braves comme des hommes. Le plomb meurtrier était leur pain, la poudre leur nourriture. Mais pour argent on vendit le Christ et pour argent on t'a vendu. Prenez, ô mères, vos enfants; prenez, ô prêtres, vos saints. Quittez, ô vaillants, vos armes; quittez le fusil. Creusez largement, creusez jusqu'au fond toutes vos tombes; déterrez les ossements généreux de nos pères, que les Turcs ne marchent pas dessus, que les Turcs ne les foulent pas aux pieds. »

V

DESPO (1).

Un grand bruit se fait entendre; mille fusils résonnent, peut-être pour célébrer une noce, peut-être en signe d'allégresse.

Ils ne résonnent point pour une noce, ni en signe d'allégresse. Despo, avec ses brus et ses petits-fils, combat. Les Albanais l'ont entourée près de la tour de Démoula.

— « O Georgia (2), jette tes armes. Tu n'es pas ici à Souli; tu es ici esclave du pacha, esclave des Albanais. »

— « Quand même Souli se serait soumise, quand Chiaffa serait devenue turque, Despo jamais ne reconnaîtra pour ses seigneurs les Liapides; non, jamais. »

Elle prend en main un tison ardent, et crie à ses filles et à ses brus : « Vous ne serez pas esclaves des Turcs ! embrassez-moi, mes enfants ! »

Il y avait là mille cartouches; elle y mit le feu, et la poudre s'enflamma, et une même flamme les enveloppa tous.

Le premier de ces chants est assurément le plus curieux, car la langue en est plus correcte qu'elle ne l'est ordinairement dans ce genre de poésies et tient le milieu entre le grec moderne et le grec littéraire. Aussi, la composition en doit-elle remonter assez haut, bien qu'il soit difficile de la reporter à l'an 962, où les Grecs, sous l'empire de Nicéphore II, dont il est ici question, reprirent la Crète aux Sarrasins. Le second et le troisième montrent quelle terrible impression produisit sur la race grecque la chute de Constantinople. Mais ce que le second présente de plus frappant peut-être, c'est cet appel que font déjà les Grecs aux vaisseaux de la France, et surtout les paroles prophétiques d'espérance : « Calme-toi, ô vierge Notre-Dame, et vous, images, ne pleurez pas. Un jour, vos autels vous seront rendus. » En vérité, quand on voit l'obstination avec laquelle les Grecs ont conservé cette pensée, l'ardeur avec laquelle ils l'embrassent à présent, cette espérance devient contagieuse, et l'on pense comme eux qu'en dépit de toutes les difficultés politiques et de tous les calculs de la diplomatie, ils rentreront en maîtres dans les murs sacrés, dans les murs de *La Ville*, ainsi qu'ils l'appellent. Les Grecs aussi ont leur diplomatie; ils ont, de plus, malgré tous les défauts qu'on peut leur reprocher, le courage, le patriotisme et la foi. Despo, l'héroïne de notre chanson, n'a pas été la seule à mourir pour échapper à la servitude. Dans l'insurrection de Crète, toujours comprimée, s'il fallait en croire les Turcs, et toujours debout, comme le prouvent les faits, la race grecque a prouvé une fois de plus qu'elle sait mettre au-dessus de la vie quelque chose : l'indépendance et la liberté. L. T.

(1) Nom d'une héroïne grecque, femme du Souliote Giorgios Botzis, qui aima mieux périr avec tous les siens que de se rendre aux Turcs.

(2) C'est-à-dire femme de Giorgios.

BULLETIN DES COURS.

Le lendemain du dernier acte.

(Conférence de M. Sarcey.)

Après avoir entendu les *Idées de madame Aubray*, un de nos critiques les plus distingués, M. Étienne Arago, disait que le dénoûment de la pièce provoquait bien des réflexions et qu'on se demandait malgré soi quelles seraient les conséquences du mariage extraordinaire qui la termine.

En effet, Camille Aubray a épousé Jeannine; mais adoptera-t-il l'enfant qu'elle apporte à la communauté? S'il rencontre plus tard l'homme dont sa femme a été la maîtresse, quelle conduite tiendra-t-il avec lui? Comment aussi soutiendra-t-il la curiosité ironique et sans doute hostile du monde dont il a si audacieusement bravé les opinions? Jeannine, dont la délicatesse morale s'est éveillée si tard, sera-t-elle une femme digne de ce vertueux enthousiaste? Tous deux ne se préparent-ils pas bien des mécomptes et des repentirs, et madame Aubray elle-même ne regrettera-t-elle pas plus d'une fois le consentement qu'elle a donné?

Ces questions se présentent naturellement ainsi que d'autres semblables; M. Arago aurait été curieux d'entendre une conférence où l'on y répondrait; d'avance il en donnait le titre : *Le lendemain du cinquième acte*. M. Sarcey, devant qui il exprimait ces idées, trouva comme lui le sujet intéressant; le titre lui parut piquant; il l'a adopté et n'a pas fait la conférence.

Celle qu'il nous a donnée est toute différente, et, suivant sa méthode ordinaire, il n'a cherché, dans le dénoûment de *Madame Aubray*, qu'un point de départ, un prétexte à parler des dénoûments en général.

Ce n'est pas seulement après la comédie de M. Dumas fils qu'on peut se demander, une fois le rideau baissé : Qu'arrivera-t-il à présent? et supposer que l'action se continue.

Beaucoup d'autres pièces se trouvent dans le même cas; il en est beaucoup, au contraire, qui laissent l'esprit parfaitement tranquille. On sort du théâtre en se disant qu'on a passé une bonne ou une mauvaise soirée, et l'on n'est nullement tenté d'écrire à l'auteur pour lui demander des nouvelles ultérieures de ses personnages.

Les dénouements des pièces du premier genre sont-ils mauvais? Ceux des secondes valent-ils mieux? Qu'est-ce qu'un dénouement?

Il n'y en a point dans la vie réelle, dont le théâtre est, dit-on, l'imitation. Un événement qui termine un certain ensemble de faits y est toujours le point de départ de faits nouveaux, ou plutôt tous les faits ne sont que des anneaux d'une chaîne continue, des mailles perdues dans le tissu immense de la vie universelle, des vagues un instant soulevées sur l'Océan de l'infini. Au théâtre, il n'en peut être de même.

Le drame (prenons le mot dans son acception la plus étendue) doit, plus peut-être que toute autre œuvre d'art, avoir son unité propre, ses proportions, son commencement, son milieu et sa fin.

L'auteur dramatique est donc obligé de choisir, dans la série sans fin des causes et des effets, un nombre limité de faits qui ont entre eux des rapports déterminés et qui suffisent à s'expliquer les uns les autres. Dans la réalité, tout est en même temps effet et cause; dans son œuvre certains faits seront représentés uniquement comme causes et les autres envisagés uniquement comme leurs conséquences; il ne choisira même, parmi ces conséquences, que celles qui peuvent nous intéresser, nous divertir, nous toucher, fournir quelques exemples, démontrer quelque thèse. Une fois qu'en suivant l'enchaînement des faits il a répondu à notre curiosité, dénoué l'intrigue dont il avait embrouillé les fils, résolu les questions qu'il avait posées, atteint enfin la solution logique des données qu'il avait choisies, son œuvre est accomplie.

Si l'on veut examiner les causes dont le théâtre nous montre ainsi le développement et le jeu, on verra qu'elles peuvent, malgré leur diversité, se ramener à un nombre de classes très-restreint.

Ces classes, selon M. Sarcey, se réduisent à quatre : le caractère, le milieu social, les passions, les événements.

Ce n'est pas une des moindres curiosités de l'Athénée que d'y voir un causeur habile, à force de bonne humeur et d'originalité, faire accepter d'un public en général un peu frivole des théories poétiques qui, par leur méthode du moins et par leur précision, rappellent Aristote. Vous ne vous doutez guère, mesdames, que vous écoutez un péripatéticien déguisé : il est vrai qu'il l'est bien; parfois même il l'est trop. Mais à qui la faute? A M. Sarcey, qui veut gagner son public, ou au public qui n'aime Aristote que travesti?

Les causes des deux premiers genres sont permanentes. Nous ne pouvons guère nous défaire de notre caractère. Qu'il soit l'effet de notre tempérament ou de notre première éducation, nous pouvons le modifier, l'améliorer, mais non le transformer complétement.

En tout cas, il est assez fixe pour exercer sur notre vie et nos actions une influence durable. Aussi, que l'auteur nous présente des caractères bien marqués aux prises avec une situation : quand nous les aurons vus jouer suivant les circonstances, produire leurs effets logiques et amener une solution particulière de la situation choisie, la pièce sera terminée, sans doute; mais il nous sera possible, puisque les principales données subsistent, de la continuer. Ces caractères, dont on nous a montré quelques effets, nous savons qu'ils en produisent toujours d'autres; nous pouvons fort bien les mettre en imagination dans des circonstances, dans des milieux différents et nous demander comment ils s'y comporteront. Si l'auteur est parvenu à nous intéresser à ses personnages, nous les suivons comme malgré nous au delà de son œuvre et nous cherchons dans quelle direction a dû se développer plus tard cette vie dont il les a doués. Quelquefois l'auteur lui-même nous donne cette satisfaction. C'est ainsi que Beaumarchais nous a montré à trois époques différentes de leur vie les personnages qu'il avait créés dans son *Barbier de Séville*. Plus à l'aise dans ses romans, Balzac y fait sans cesse passer et repasser les types préférés, et par là produit une telle illusion, leur donne un tel cachet de réalité, qu'on s'étonne de ne trouver leur nom ni dans le *Dictionnaire* de Bouillet ni dans celui des *Contemporains*.

Une théorie peut s'assimiler au caractère, d'autant plus que c'est de lui, le plus souvent, et de notre tour d'esprit que nos opinions dépendent. Quand nous avons vu certaines théories produire certains événements, par exemple le mariage de Camille Aubray, nous pouvons fort bien chercher jusqu'où, dans la suite, elles mèneront celui qui les a adoptées. Madame Aubray, après quelques instants d'hésitation et de lutte, a été conséquente avec elle-même : appliquera-t-elle toujours aussi rigoureusement ses théories, et si elle le fait, qu'en résultera-t-il encore?

Le milieu social est aussi, nous l'avons vu, une des causes qui agissent d'une façon permanente, ou plutôt un ensemble de causes dont nos actions ne peuvent jamais s'affranchir complétement. M. Sarcey a laissé ce point dans l'ombre et ne s'est pas étendu sur le rôle que joue dans le drame ce genre de mobiles. Il ne s'est même pas expliqué très-nettement sur ce qu'il entend par le milieu social. Mais que ce soit toute la société au milieu de laquelle nous vivons ou le cercle plus restreint des personnes qui influent plus directement sur notre vie, des hommes dont dépend notre sort, du corps dont nous faisons partie et dont les mœurs, les opinions, les préjugés, nous touchent de plus près, il est clair qu'après avoir vu se dérouler dans ce milieu une série de faits soumis à son influence, on peut facilement en supposer une autre et imaginer plusieurs pièces auxquelles ce point de départ sera commun et dans lesquelles nous verrons aussi reparaître les mêmes personnages.

J'attendais M. Sarcey aux passions avec une certaine curiosité. Elles tiennent de si près aux caractères qu'il est difficile de les en séparer tout à fait. Elles n'en sont souvent que des manifestations plus vives, des paroxysmes; elles ne durent pas, sans doute; mais la cause d'où elles naissent a plus de durée qu'elles, plus de durée même que les caractères; car c'est dans les profondeurs mêmes de la nature humaine qu'elles ont leur origine. Il est donc assez délicat d'expliquer comment ce sont des mobiles passagers. M. Sarcey a remis à une autre conférence cette partie de son sujet et ce n'est pas à nous à suppléer à son silence. Admettons cependant que les passions étant d'ordinaire des sentiments surexcités et portés à leurs dernières limites ne peuvent avoir une bien longue durée, que ce sont des explosions dont les effets soudains et puissants frappent vivement le spectateur, mais satisfont sa curiosité en même temps qu'ils l'éveillent. Soit : seulement distinguons de ces passions passagères celles qui sont perma-

nentes comme les caractères mêmes, celles du jeu, des femmes, du vin, dont M. Sarcey a dit quelques mots ; appelons-les des penchants, des vices, et reconnaissons qu'on en peut dire ce qui a été dit des caractères.

Nous voici arrivés aux pièces fondées sur des faits. Ce n'est pas que les événements seuls y jouent un rôle : la passion et le caractère n'en sont pas exclus, mais n'y sont pas la source principale de l'intérêt. Dans ces pièces, qu'on appelle les pièces d'intrigue, une situation est donnée, singulière, comique, touchante, effrayante. L'auteur en tire tous les effets que son talent lui permet d'en tirer pour amuser le public ou l'émouvoir. Il se plaît à l'embrouiller de telle façon qu'il semble difficile d'en sortir. Les spectateurs, saisis, dominés, sont pris d'une curiosité, d'un désir ardent de voir se dénouer ce nœud inextricable et tremblent que l'auteur n'y parvienne pas. Tout à coup, d'un événement inattendu, mais naturel, d'une circonstance jusque-là inaperçue la solution surgit, les difficultés s'aplanissent et les événements arrivent sans effort à la conclusion souhaitée. Comme ils nous avaient seuls intéressés, il ne reste plus rien qui puisse nous inquiéter encore, et ce genre de dévouement, qui résout toutes les questions posées, laisse l'esprit dans une tranquillité parfaite.

On voit donc que si un dénoûment ne paraît pas tout à fait définitif et que si la pièce, après la chute du rideau, peut recommencer, il ne s'ensuit pas qu'elle soit imparfaite et mal terminée, mais seulement que les causes mises en œuvre sont permanentes de leur nature et que leur action continuera à s'exercer après la conclusion du drame. Ce désir que nous avons de les suivre plus loin prouve même en faveur de l'auteur. Il a su composer des caractères ou peindre une société, puisque ses créations vivent dans notre pensée comme dans la sienne, s'y agitent et poursuivent la carrière commencée, au lieu de s'y évanouir après avoir joui quelques instants d'un semblant d'existence.

L. Terrier.

Nous extrayons le passage suivant du discours prononcé à la Sorbonne par M. le ministre de l'instruction publique, lors de la distribution solennelle des prix aux sociétés savantes des départements :

« La section d'histoire poursuit, avec une laborieuse persévérance, la mission qu'elle s'est donnée de préparer la publication d'un dictionnaire topographique de la Gaule, œuvre immense où l'histoire et la philologie feront une riche moisson, mais œuvre aussi qui n'aurait pu être entreprise sans vous, messieurs, et qui avec vous s'accomplira, puisqu'en moins de huit années, quinze de ces dictionnaires départementaux, y compris ceux de l'Aisne et de l'Aude, que le comité couronne cette année, ont pu être déjà publiés ou préparés pour l'impression. L'idée a été mûrie, la méthode établie et éprouvée, l'impulsion donnée; tout ira plus vite maintenant, et dans peu d'années, je l'espère, la France aura un monument d'érudition que nul autre pays ne possédera.

» Quand je songe que trois cents sociétés savantes et peut-être quinze à vingt mille personnes sont occupées à ces travaux sévères, je n'écoute plus que d'une oreille distraite ceux qui prétendent que le goût des études sérieuses se perd parmi nous.

» Cette armée de savants forme la démocratie de la science, dont l'Institut est le sénat. Comme l'autre, elle est forte par le nombre, vaillante par le courage ; comme elle encore, elle est la réserve précieuse où la France trouvera les hommes dont elle a besoin pour élever sans cesse le niveau de ces études désintéressées qui sont le luxe d'un grand peuple.

» J'en fournirais aisément la preuve, si je pouvais vous présenter aussi le résumé des lectures et des discussions qu'on a entendues durant ces quatre jours de votre session de 1867 ; car j'aurais alors à montrer ce qu'il a été apporté dans ces longues séances de science véritable, d'aperçus ingénieux, de recherches patientes, et combien de parcelles de vérité ont été par vous recueillies dans le torrent des âges, semblables à ces paillettes d'or que d'infatigables chercheurs ravissent au cours des grands fleuves. Mais eux, c'est le besoin où l'avidité du gain qui les tient enchaînés à leur travail; vous, c'est l'amour désintéressé du vrai, c'est le sentiment pieux que la terre de France est faite de la poussière de nos pères, et qu'en lui demandant les secrets qu'elle recèle, vous remplissez comme un devoir filial envers les générations qui nous ont fait ce que nous sommes.

» Le patriotisme se compose de souvenirs. Vous entretenez donc, messieurs, et vous ranimez, par ce culte du passé, une des forces vives du pays, celle qui a fait sa puissance et qui assurera sa grandeur indestructible. »

Voici les récompenses décernées aux sections littéraires :

Section d'histoire et de philologie.

1° Le prix est partagé *ex æquo* entre la Société académique de Laon pour le *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, par M. Matton, et la Société académique de l'Aube, à Troyes, pour le *Dictionnaire topographique du département de l'Aube*, par MM. Socart et Boutiot.

2° Une mention très-honorable est accordée à l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, pour le *Dictionnaire topographique de l'arrondissement d'Arles*, fait par MM. de Revel et de Gaucourt.

3° Une mention honorable est accordée à la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône, pour le *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Châlon-sur-Saône*, par M. Canat.

MM. Matton, Socart, Boutiot et Canat ont, en outre, reçu chacun une médaille de bronze, et MM. de Revel et de Gaucourt, chacun une médaille d'argent.

Section d'archéologie.

Le prix est partagé entre la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre, pour le *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*, par M. Max. Quantin, et l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry, pour *les Habitations lacustres de la Savoie*, deuxième mémoire de M. Laurent Rabut.

MM. Quantin et Rabut ont, en outre, reçu chacun une médaille de bronze.

Une médaille de bronze a été pareillement décernée à chacune des sociétés savantes ci-dessus désignées, pour être déposée dans ses archives.

M. Duruy a lu ensuite un décret par lequel S. M. l'Empereur a nommé chevaliers de la Légion d'honneur MM. Ollier, Leloup-Leupol, Lucien Merlet et Marchegay.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 25 18 MAI 1867

HOTEL-DE-VILLE DE GENÈVE (1).

COURS DE M. MARC-MONNIER.

Molière. — Les valets de comédie (2).

Il se passa en 1686, treize ans après la mort de Molière, un fait assez singulier : le P. Caffaro, théatin, publia une dissertation en faveur de la comédie. Il déclara que c'était une récréation fort agréable et que sa longue expérience de confesseur lui avait prouvé que cette récréation était sans danger. La dissertation du P. Caffaro souleva des tempêtes, l'auteur fut tancé vertement, puni même, et Bossuet lança des foudres contre lui. Le pauvre moine dut faire ce que tout le monde faisait alors : il baissa la tête ; il écrivit même à Bossuet : « J'assure » Votre Grandeur, devant Dieu, que je n'ai jamais lu au- » cune comédie ni de Racine, ni de Molière, ni de Cor- » neille, ou du moins je n'en ai jamais lu une tout en- » tière. J'en ai lu quelques-unes de Boursault, de celles » qui sont plaisantes, etc.... »

Mais Bossuet ne se contenta pas de foudroyer le théatin, il crut devoir anéantir le théâtre. Il publia ses terribles *Maximes et réflexions contre la comédie*. Il traita d'*infâme métier* la profession des artistes. Il trouva Corneille et Racine dangereux à la pudeur. Il excommunia le *Cid*, maugréa contre l'amour, même contre le mariage, par des raisons que je ne répéterai pas, craignant d'offenser les oreilles chastes. « Il faudra donc, s'écria-t-il en sa colère, que nous passions pour honnêtes les infamies et les impiétés dont sont pleines les comédies de Molière ! » Et il ajouta : « La postérité saura peut-être la fin de ce poëte comédien qui, en jouant son *Malade imaginaire* ou son *Médecin par force*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez !* »

Est-il nécessaire de montrer l'injustice de ce langage? Évidemment Bossuet, comme le père Caffaro, n'avait pas lu Molière ou du moins ne l'avait étudié que superficiellement. La preuve en est dans le passage même que je viens de citer, et dans lequel se trouve défiguré le titre du *Médecin malgré lui :* ignorance peut-être affectée, me dira-t-on, mais j'aime mieux croire qu'elle était réelle. Outre cette insuffisance d'informations et cette précipitation de jugement, défauts ordinaires et presque obligés des orateurs, ce qui explique la véhémence de Bossuet, ce qui l'excuse même un peu, selon moi, c'est le temps où vivait cet esprit fougueux, c'est la place qu'il y avait prise.

Régnait alors, en France, un homme de plaisir et d'autorité qui aimait la galanterie majestueuse. Il est certain que les poëtes, et avant tout Racine, en ses tragédies tendrement héroïques, maintenaient le roi dans ces dispositions. D'autre part, ses confesseurs autorisaient les escapades du prince avec une tolérance coupable. En face de pareils ennemis, malfaisants ou complaisants (comme disait Alceste), faut-il s'étonner qu'un homme ardent et convaincu comme était Bossuet ait haussé le ton, enflé la voix, passé la mesure ?

Ajoutez que Molière, avec son *Tartufe*, était entré sur le terrain de la religion. Or, la religion est un terrain que les gens d'Église regardent un peu comme leur propriété exclusive. Molière, il est vrai, venait y arracher les mauvaises herbes et, à mon sens, il avait parfaitement raison ; s'il a fait une bonne action dans sa vie, c'est sa comédie de *Tartufe*. Mais les propriétaires, en voyant ces intrus faire leur métier, se disaient entre eux : « De quoi cet homme s'avise-t-il ? Il s'introduit chez nous, ce ne peut être qu'avec de mauvaises intentions. En arrachant les mauvaises herbes, il arrachera aussi les bonnes. » Je ne partage pas leurs terreurs, mais je les comprends ; je m'explique la fameuse sortie de Bourdaloue dans son sermon sur l'hypocrisie, où il reprit le thème de Molière. Je me l'explique d'autant plus que Bourdaloue et Bossuet, loin d'outrer la fureur de leur parti, l'atténuaient au contraire, ou du moins tâchaient de l'exprimer plus poliment. Un libelliste avait imploré l'autorité

(1) Le conseil d'État de Genève a institué des cours publics et gratuits qui se font dans la salle de l'hôtel de ville, devant un millier d'auditeurs appartenant à toutes les classes de la société : les artisans y viennent en nombre, les femmes y sont admises. C'est à cette série de cours, qui se font chaque hiver, qu'appartiennent les conférences de M. Barni sur les moralistes du XVIIIe siècle. Nous donnons aujourd'hui la première des dix conférences qu'a faites cet hiver M. Marc-Monnier sur la *Comédie française*.

(2) Voyez, sur le même sujet, une conférence de M. Gaucher, à la Sorbonne, dans notre troisième année, p. 288.

du roi contre «ce farceur qui fait plaisanterie de la religion et tient école de libertinage», contre «ce monstre de Molière qui est l'original de don Juan». Un autre avait publié un libelle où il appelait Molière « un démon vêtu de chair, habillé en homme, un libertin, un impie, digne d'être brûlé publiquement». Ce prêtre se nommait Pierre Roullès; il était curé de Saint-Barthélemy. M. Taschereau, de qui je tiens le fait, a malicieusement souligné le nom de la paroisse. Adrien Baillet, bibliothécaire de M. de Lamoignon, écrivit ceci sérieusement: «M. Molière est un des plus dangereux esprits que le siècle ou le monde aient suscités à l'Église de Jésus-Christ.» Enfin, voici qui passe tout. Au siècle suivant, l'abbé Galiani, étant censeur à Naples, y prohiba la représentation de *Tartufe*. Or, vous savez tous que cet abbé fut un des écrivains les plus graveleux de son temps ; de plus, athée.

Tout cela nous explique les colères de Bossuet. Gardons bien de nous en irriter nous-mêmes ; nous risquerions d'être injustes envers ce grand homme. Quand une idée nous choque, il ne faut pas trop en vouloir à celui qui l'a soutenue ; il faut nous enquérir de son tempérament, de son éducation, du milieu où il vivait, de l'attitude qu'il y avait adoptée. Ainsi, par exemple, quand nous lisons les invectives des Pères de l'Église contre l'art dramatique, ne nous hâtons pas trop de suspecter leur sagesse ou leur bonne foi, mais rappelons-nous que dans l'antiquité les jeux scéniques faisaient partie du culte païen et que, par conséquent, les sectateurs zélés de la nouvelle religion devaient les proscrire. Il est certain que de nos jours, s'il revenait à la vie, Bossuet traiterait Molière moins brusquement qu'il ne l'a fait ; il est probable, d'ailleurs, que, de nos jours, s'il revenait à la vie, Bossuet ne serait pas un homme d'Église.

Aussi ne réfuterons-nous pas ces gros mots contre le théâtre; à quoi bon enfoncer des portes ouvertes? Assez d'auteurs, et même d'auteurs sacrés, l'ont fait victorieusement avant nous. Fénelon a blâmé le discours de Bourdaloue contre Molière. « Bourdaloue, écrivit-il, n'est point tartufe, mais ses ennemis diront qu'il est jésuite.» Fléchier ne voulait pas que les comédiens fussent méprisés; il leur pardonnait même de n'être pas trop bons acteurs, pourvu qu'ils ne jouassent pas indifféremment tout ce qui leur tombait sous la main, et qu'ils n'offensassent ni la société, ni l'honnêteté civile. Nous pouvons donc en appeler de l'Église à l'Église, de Bourdaloue à Fléchier, de Bossuet à Fénelon.

Cela dit, je reviens au père Caffaro, théatin, que je n'ai point mis en scène dans l'unique intention de ne pas répondre à ceux qui l'avaient vertement gourmandé. Loin de là; si j'ai cité le père Caffaro, c'est que mon intention est de le gourmander moi-même. Seulement je ne me place point au point de vue de l'orateur sacré, je me place au point de vue de l'art. Je ne lui reproche pas d'avoir défendu le théâtre, je lui reproche au contraire de l'avoir abaissé. Quand il dit que la comédie est une récréation innocente, ce n'est pas le mot d'innocente qui me choque, c'est le mot de récréation. Car la comédie, à mon sens, est bien autre chose. Je n'admets pas qu'on la regarde comme une bagatelle sans conséquence, et Bossuet qui lui fait au moins l'honneur de la craindre me paraît moins injuste que le théatin Caffaro. Je vais plus loin, je prétends que si la comédie n'a pu demeurer sur les hauteurs où Molière l'avait élevée, la faute en est surtout à ceux pour qui l'art dramatique est un simple amusement. Il me déplaît qu'on aille au théâtre comme on va au cercle, au bal, au café, pour tuer quelques heures le moins désagréablement possible. Les oisifs qui font cela sont ceux qui tuent l'art à petit feu. Déjà, du temps de Molière, le *Misanthrope* les ennuyait. Molière fut obligé d'écrire à leur intention le *Médecin malgré lui*, pour soutenir le *Misanthrope*. Mais aujourd'hui la petite pièce ne pourrait même plus soutenir la grande; à ce rire si franc, si naïf, les bourgeois de notre temps ne comprendraient rien. C'est pour eux qu'on a inventé le vaudeville d'abord; puis successivement la pochade, le mélodrame, l'*opéra Franconi*, (comme dit M. Castil-Blaze), puis la féerie, l'opérette, le café chantant, les revues déshabillées. On tombera plus bas encore si l'on s'obstine à regarder le théâtre comme un jeu plus ou moins innocent.

Ah ! si le père Caffaro vivait de nos jours, je comprendrais son mépris pour la récréation inoffensive qu'il eut le courage de permettre ! Mais il vivait au temps de Molière, qu'il n'avait pas lu. Le théâtre venait de donner à la France les monuments les plus impérissables de sa littérature, et, parmi ces chefs-d'œuvre, les plus nationaux, les plus populaires, les plus admirés, même par la plus haute critique, étaient ceux de la comédie. A Louis XIV qui lui demandait un jour : « Quel est le premier écrivain de mon temps ? » Boileau avait répondu sans hésitation : « Sire, c'est Molière. » Et le roi s'était incliné devant ce jugement; il avait dit à Boileau : « Je ne le croyais pas, mais vous vous y connaissez mieux que moi. » Ainsi, même de son vivant, Molière avait obtenu la place que la postérité lui a gardée, la première au-dessus de tous. Ce qui palpitait dans son œuvre, c'était la vie humaine, que nul autre avant lui n'avait si profondément creusée, si nettement rendue; c'était toute la société française convoquée autour de lui par son génie, résumée en quelques hommes, animée de son souffle, refaite en un mot plus vivante, plus vraie que nature, car il n'y a rien de plus vrai que l'art. Et l'on ose appeler ce spectacle une récréation ? Et à cause du rire qui, au théâtre, n'est qu'une forme, une apparence, un masque, il y eut des grammairiens, des orateurs, qui affirmèrent que Molière n'était pas un homme sérieux ! Il était plus sérieux que vous, grands semeurs de mots et de phrases, car il faisait ce que la science ne fera jamais, il créait ce que l'art seul peut créer... des hommes. Des hommes nés de lui seul, et qui ont déjà vécu deux siècles, et qui vivent encore, qui vivent partout, qui vivront toujours !

Ce n'est donc point à un simple divertissement que je me permets de vous inviter. Mais l'étude du théâtre n'a pas seulement un intérêt artistique à nos yeux. Elle a encore un intérêt historique. Le théâtre est le complément de l'histoire. Il dit tout ce qu'elle ne dit pas. Après le récit des batailles et la biographie des souverains, après les considérations générales sur la politique, on n'a pas épuisé le passé. Il reste le grand point, les mœurs. Quand j'étudie une époque, je tiens à savoir avant tout quelles vertus et quels vices y dominaient. On raconte que Denys, tyran de Syracuse, voulant se renseigner sur les mœurs des Athéniens, demanda quelques documents à Platon, qui lui envoya les œuvres d'Aristophane. J'enverrais semblablement les œuvres de Molière au tyran moderne (s'il en existait encore) qui me demanderait des informations sur la société du *grand siècle* et sur la cour du *grand roi*.

Cependant prenons garde ! — Quand on consulte le théâtre sur les mœurs, il faut s'y prendre discrètement. Il faut avant tout faire la part du théâtre. J'insiste sur ce point, parce que j'ai pu constater moi-même, en étudiant la vie privée des Romains (1), dans quelles aberrations ont pu tomber certains savants qui avaient pris toutes leurs informations chez les comiques.

Supposons que d'ici à quelques siècles on n'ait plus d'autres documents que les comédies de Molière sur le règne de Louis XIV : voyez-vous l'abîme d'erreurs où pourront tomber les critiques sans érudition ou les érudits sans critique si, ne sachant distinguer la réalité de la fantaisie, ils ne s'attachent qu'à la lettre et prennent le poëte au mot ? Ils pourront croire que la société française du XVIIe siècle était la plus extravagante qui eût jamais vécu dans un pays civilisé. Ils penseront et ils diront peut-être :

« En ce temps-là, les familles étaient troublées, divisées, les jeunes en lutte avec les vieux, les fils avec les pères. Et c'étaient les vieux, les pères, qui avaient presque toujours tort. La jeunesse était l'âge de raison. A vingt ans on pouvait bien avoir quelque pétulance et quelque étourderie, mais, en général, on voyait clair, on pensait juste, on était sage, on faisait la leçon aux vieillards. Les vices et les ridicules venaient aux gens avec les cheveux gris, passé la quarantaine ; alors on se montrait grondeur, défiant, jaloux, pédant, avare, stupide. On adoptait de petites filles qu'on élevait chez soi cauteleusement, dans l'intention de les épouser quand elles auraient vingt ans, et qu'on en aurait soixante. On tâchait de les maintenir dans un état complet d'ignorance et d'imbécillité. Quand elles vous tendaient leur corbillon et que vous leur demandiez : Qu'y met-on ? — Elles répondaient : Une tarte à la crème. — C'était l'idéal ! Quant aux pères de famille, ils n'étaient pas beaucoup plus sensés que les vieux garçons. Quand ils devenaient veufs, ils redevenaient galants, et se trouvaient ainsi en rivalité avec de grands garçons qui étaient leurs fils. L'amour en lunettes, l'amour gris ou chauve, catarrheux, podagre, exténué, régnait partout, à la ville, à la cour. Il en résultait que les mariages ne pouvaient être heureux et que le repos des maisons était continuellement menacé par un Clitandre ou par un Tartufe. Pas un mari (sauf Orgon, et encore l'avait-il échappé belle !) pas un mari qui pût dire : Ah ! que je suis bien marié ! L'un, le Malade imaginaire, était tombé dans les mains d'une affreuse mégère qui n'en voulait qu'à son argent. L'autre, le bonhomme Chrysale, plus malheureux peut-être, gémissait sous la tyrannie d'une femme savante ; aussi dînait-il fort mal. M. Jourdain, le bourgeois gentilhomme, était mieux partagé, sans doute, mais sa femme avait raison et, par conséquent, grondait toujours. Je ne dis rien des paysans qui avaient épousé les filles du monde : *Tu l'as voulu, Dandin !* Ceux qui n'étaient pas malheureux croyaient l'être, comme ce Sganarelle continuellement poursuivi d'une disgrâce imaginaire. Un seul mari dans tout ce théâtre paraît aimer sa femme, c'est encore un Sganarelle, celui de l'*Amour médecin*. Mais s'il paraît aimer sa femme, c'est qu'il vient de la perdre. « Je » n'avais qu'une seule femme, qui est morte, s'écrie-t-il » piteusement. Cette perte m'est très-sensible, et je ne » puis m'en ressouvenir sans pleurer. Je n'étais pas très- » satisfait de sa conduite, et nous avions le plus souvent » dispute ensemble, mais enfin la mort rajuste toutes » choses. Elle est morte, je la pleure ; si elle était en » vie, nous nous querellerions. »

» Telle était la famille sous Louis XIV ; aussi l'autorité du chef était-elle méconnue. La femme insultait son mari, les enfants insultaient leur père. Lorsqu'un vieillard faisait à un jeune homme, son fils, un noble discours sur les devoirs du gentilhomme et le respect des ancêtres, le jeune homme répondait, le sourire aux lèvres : « Monsieur, si vous étiez assis, vous en seriez mieux pour parler. » — « Je te donne ma malédiction ! » s'écriait Harpagon. « Je n'ai que faire de vos dons », répondait Cléante.

» Cette guerre des jeunes contre les vieux était la principale occupation de la société française. Il n'est sorte de tours qu'on ne jouât à ces pauvres barbons fatalement ridicules. On leur volait leurs piastres, ce qui était toujours bien fait, mais il s'agissait surtout de leur enlever leurs filles, ou du moins d'épouser leurs filles malgré eux. Les mariages se contractaient, en ce temps-là, d'une façon très-singulière ; Molière nous donne sur ce point des documents précieux qu'on ne saurait trouver que chez lui. Lorsque les deux amoureux étaient d'accord, ils appelaient un notaire chez l'un d'eux ou tout simplement dans la rue, car ces cérémonies pouvaient s'accomplir en plein air. Aussitôt un acte était rédigé et signé ; après la signature, les deux personnes étaient mariées définitivement, indissolublement. Tous les délais inventés par nos législateurs cauteleux étaient in-

(1) M. Marc-Monnier a fait, l'hiver dernier, à Genève et à Lausanne, un cours public sur *La vie privée des Romains*.

connus au temps de Molière; inutile de produire ses papiers, de publier des bans, de prouver son célibat; on se passait même (il n'en est question nulle part dans notre auteur) de l'intervention d'un prêtre. Il suffisait d'un notaire, le premier venu, qui cumulait les fonctions de l'état civil et du clergé. Son papier signé, les noces pouvaient se faire et se faisaient d'habitude à l'instant même. Il suffisait de vingt-quatre heures pour se présenter à une jeune personne, se faire aimer d'elle, obtenir ou forcer le consentement paternel, trouver le notaire, signer l'acte, célébrer les noces, conclure en un mot le mariage et le consommer.

» Aussi ce contrat était-il le point important; il fallait avoir la signature du père. Pour se la procurer, les amoureux recouraient à mille subterfuges. Il arrivait quelquefois que le bonhomme souscrivait au mariage de sa fille ou de sa pupille en croyant signer tout autre chose; les notaires, qui étaient dans le secret, étaient aussi du complot. Ou bien un jeune homme éconduit rentrait dans la maison sous un déguisement; il arrivait dans une robe de médecin ou d'apothicaire, ou se faisait passer pour le fils du Grand Turc; ces moyens réussissaient toujours. Quand ils ne réussissaient pas, on avait recours à l'enlèvement, cas très-fréquent dans ce temps-là, puisqu'il se produit dans plusieurs comédies de Molière : *Pourceaugnac*, *l'Avare*, *le Médecin malgré lui*, *l'École des maris*, *l'École des femmes*.

» Le monde ne paraissait nullement révolté de cette façon d'agir; le père ou le tuteur avaient toujours tort. Mais ce n'était pas seulement les pères et les tuteurs qu'on s'ingéniait à duper, c'était aussi les prétendus choisis par eux. Voulait-on, par exemple, écarter un provincial incommode? On le livrait à deux médecins qui ne le lâchaient plus, l'asseyaient entre eux, le palpaient, l'auscultaient, le déclaraient atteint de toutes les maladies, le condamnaient à tous les médicaments imaginables et finissaient par le livrer aux apothicaires et à leurs terribles instruments. Ce n'est pas tout; le patient était berné, sifflé, moqué, joué de mille manières, dénoncé comme un dissipateur incorrigible, accusé même de bigamie, persécuté par des harpies qui se disaient ses femmes, par des nuées d'enfants qui l'appelaient leur père, jusqu'à ce qu'enfin, traqué de toutes parts, il se vît forcé de quitter la ville en toute hâte, sous un déguisement, pour n'être pas arrêté, coffré, jugé, pendu. Tels étaient les divertissements des bourgeois de Paris sous Louis XIV.

» Pour jouer de pareils tours, il ne manquait pas de gens qui en faisaient métier. C'étaient d'abord les valets dans les familles et hors des familles, des hommes et des femmes d'intrigue, les Nérine, les Sbrigani, maîtres filous, pipeurs de dés, faussaires au besoin, toujours alertes, habiles à parler tous les langages, à prendre tous les déguisements, et à presser jusqu'au dernier sou le riche bourgeois qui tombait entre leurs mains; au demeurant les meilleurs fils du monde. Tout était permis à ces drôles; une de leurs facéties consistait à enfermer leur maître dans un sac, sur la voie publique, sous le prétexte de le dérober aux poursuites d'une bande de spadassins. Le maître une fois dans le sac, le valet le rouait de coups, feignait d'être assailli lui-même. Ce passage nous montre exactement quelle était la sûreté des rues de Paris au temps de Molière. Les spadassins n'y manquaient pas plus que les fourbes; on en trouve dans le *Dépit amoureux*, dans les *Fâcheux* et ailleurs. Ils offraient leurs services aux gens; on les apostait sur la voie publique, où ils vous attaquaient à coups d'épée. Vous risquiez toujours ainsi d'être percé de part en part, soit par un mari jaloux, sur un faux soupçon (comme Lélie par Sganarelle), soit par un frère, comme celui du *Mariage forcé*, qui venait vous prier avec une courtoisie exquise de vous laisser couper la gorge ou d'épouser sa sœur.

» La rue n'était donc pas sûre; on y vivait cependant (c'est Molière encore qui nous le prouve) beaucoup plus qu'à présent. C'est dans la rue qu'on faisait sa cour aux femmes; elles sortaient seules et ne craignaient pas de mettre le public dans la confidence de leurs plus secrets sentiments. C'est dans la rue qu'avaient lieu les rendez-vous, les rencontres, les scènes les plus vives, les entretiens les plus secrets. La rue était la maison, en ce bon vieux temps. Avait-on quelque visite à faire, on n'entrait pas chez les gens, on les priait de sortir et l'on causait avec eux sur le pavé. Si le colloque se prolongeait, on y faisait porter des siéges. Avait-on besoin de la justice, on heurtait à la porte des commissaires et on les priait de descendre un moment. Voulait-on consulter quelque philosophe sur des affaires de famille (le *Mariage forcé* nous apprend que c'était l'usage, sous Louis XIV, de demander conseil aux philosophes, sur l'opportunité du mariage, par exemple, même quand on était inconnu d'eux), c'est dans la rue encore que se faisaient ces consultations gratuites, qu'on payait en coups de bâton (dans la rue toujours) quand le philosophe ne répondait pas congrûment. La voie publique servait, au besoin, de salle de concert; un jeune courtisan des *Fâcheux* y chante un air de sa composition et y danse même tout seul une courante.

» Ce n'est pas que l'accès des maisons fût difficile; tel valet, sous l'habit de son maître et se faisant passer pour marquis, était admis sans opposition, reçu même à bras ouverts dans l'appartement des *Précieuses*, et, dès la première visite, il osait leur offrir une promenade à la campagne, une petite fête, une collation improvisée, un *cadeau*, comme on disait alors. La liberté des relations était telle, qu'on pouvait très-facilement s'introduire dans la maison des autres, soit à visage découvert, soit en masque (comme dans l'*Étourdi*), ce qui facilitait les enlèvements. Ces mascarades étaient très-ordinaires, car on n'évitait aucun moyen de tromper son prochain.

» Les précepteurs auxquels était confiée l'éducation

de la jeunesse n'avaient ni savoir ni bon sens; pédants et bavards, ils cachaient leur néant sous une phraséologie baroque. Tels se montraient aussi les philosophes, qui niaient la réalité de tout, sauf de la bastonnade, et qui vomissaient des injures à propos d'un mot mal employé. Non moins ineptes, les médecins ne s'inquiétaient pas de guérir les malades, mais de les soigner dans les règles; aussi les congédiaient-ils souvent, mais les absents ont toujours tort. Appelés en consultation, ils causaient entre eux de tout, sauf du patient, ce qui ne les empêchait pas de trancher après sur la maladie et de le déclarer mort, s'il ne prenait tel ou tel remède; il est vrai que chacun d'eux prescrivait un remède différent. Aussi était-il inutile d'étudier pour être médecin, il suffisait de prendre la robe et le bonnet de la profession, après quoi on passait pour habile homme, de telle sorte que le premier bûcheron venu pouvait être pris pour docteur et faire des miracles, à son insu et malgré lui. Car c'était un temps de crédulité universelle. On croyait à la magie, aux loups-garous, aux statues qui marchent et qui parlent, comme faisait celle du Commandeur. On se laissait duper sans vergogne; un père gardait dans sa maison, jusqu'à l'âge de la marier, une petite fille déguisée en garçon sans concevoir le moindre soupçon sur son sexe. Et contre ces fraudes, ces intrigues, cette fourberie universelle, pas de refuge possible; la justice n'existait pas, chaque tribunal était un coupe-gorge, ou du moins un casse-cou peuplé de mille et un fripons : sergents, procureurs, avocats, greffiers, substituts, rapporteurs, juges et clercs, tous capables de donner pour quelques sous un soufflet au meilleur droit du monde. Nul recours... si, pourtant; un seul : un prince ennemi de la fraude, un sage dont les yeux se faisaient jour dans les cœurs, dont la grande âme était pourvue d'un fin discernement ; vue droite, raison ferme, vive clarté, équité suprême, Louis XIV, en un mot, — si vous ne l'avez pas encore reconnu, — qui intervenait ordinairement dans les affaires privées de ses sujets pour les tirer d'embarras et pour dénouer les comédies. »

Voilà ce que pourrait tirer de Molière un homme sans critique et sans discernement, qui le prendrait au mot comme ont fait tant d'antiquaires avec Térence et Plaute. Il faut donc se tenir sur ses gardes en consultant la comédie sur les mœurs. Il faut commencer par reconnaître ce qui appartient spécialement à la scène, ce qui est imposé par la mode ou la tradition, ou par ces conventions qu'on appelait les règles; puis certaines nécessités de la comédie, forcée d'amuser le public, de le chatouiller, pour le faire rire, à l'endroit sensible, de respecter ses habitudes, de ramener certaines facéties qui de tout temps ont eu le privilége de le divertir. En faisant donc, avant tout, la part du théâtre (et c'est là un premier travail qui ne manque pas d'intérêt), le critique aura fait en même temps la part de la vérité. Il aura bientôt compris que si les vieillards sont ridicules dans Molière et les jeunes gens sensés, ce n'est pas une singularité du siècle de Louis XIV, mais une généralité qui se retrouve dans toutes les œuvres d'imagination; que les vieux tuteurs enfermant chez eux de jeunes pupilles ne faisaient que reproduire, en les expurgeant, les marchands d'esclaves de la comédie latine; que le mariage a été un sujet de plaisanterie, non-seulement en France, sous Louis XIV, mais dans tous les siècles et dans tous les pays. Juvénal s'écriait dans l'ancienne Rome : « Quoi ! tu es sage et tu te maries? Quelle Furie te poursuit? Quels transports t'agitent? Tu veux te marier, quand il y a tant de cordes pour te pendre, tant de fenêtres par où tu pourrais te jeter, quand le pont Émilien est là, tout près de toi, si tu veux faire un plongeon dans le Tibre ! » L'Angleterre est le pays le plus matrimonial du monde, ce qui n'a pas empêché lord Byron de dire en anglais :

L'amour qui se change en hymen,
C'est le vin qui tourne en vinaigre.

Enfin Genève est une ville où les maris sont des modèles et les femmes aussi; cependant M. Petit-Senn a écrit malicieusement : « Le mariage n'est pas un port dans la tempête, c'est une tempête dans le port. »

Quant aux fourberies, aux stratagèmes plus ou moins extravagants employés par les amants de Molière pour obtenir ce qu'ils appelaient l'objet de leur flamme, ce n'étaient là que les moyens de comédie qui étaient restés au répertoire et qu'on trouvait dans les coulisses du théâtre avec certains décors inamovibles et les costumes traditionnels de Crispin ou d'Arlequin. Les mariages ne se concluaient si vite, si simplement, par l'intervention du premier notaire venu, que pour observer la règle de l'unité du temps; car les législateurs du Parnasse, qui fixaient l'horaire de la comédie, n'accordaient aux amoureux que vingt-quatre heures pour se marier, pas une minute de plus. On en peut dire autant au sujet de la rue, où tout se faisait publiquement et qui remplaçait l'antichambre, le salon, même le boudoir; ce n'était également qu'une simple concession faite à ces mêmes législateurs pour observer la règle de l'unité de lieu, nouvelle impossibilité commandée, croyait-on, par la vraisemblance. Quant aux philosophes, aux médecins de Molière, ils étaient considérablement grossis et chargés pour égayer ses pièces; enfin, la dernière impossibilité qu'on trouve chez lui, la plus forte peut-être, le « prince ennemi de la fraude », ne saurait être regardée comme un document ou comme un jugement historique; c'était d'abord, passez-moi le mot consacré, une ficelle de théâtre, et, en même temps, un remercîment obligé du poëte adressé au souverain qui le patronnait.

Voilà ce qu'un moment de réflexion suffira pour apprendre au critique le moins sagace. Mais tout cela compris, la part du théâtre une fois faite, que d'indications, que de renseignements précieux, que d'idées générales resteront encore dans Molière sur le siècle où il vivait ! Cette France d'alors, ayant pour centre, non le forum

antique, mais la cour, et à la cour le Phébus couronné qui rayonnait partout, qui faisait le jour et même la nuit quand il s'enveloppait de nuages; ce monde de courtisans qui vivaient dans la lumière du héros, ou qui invoquaient ses rayons; cette adulation générale; cette mendicité galante et bien parée; cette cohue dorée se pressant au lever du roi, qui était réellement un lever de soleil; puis partout, à la ville, même en province, une société généralement éblouie des reflets de la cour; des « pecques provinciales » organisant dans leur tanière un petit Versailles; des bourgeois cherchant à prendre l'air et le ton des gentilshommes, les avares même forcés de rouler carrosse pour tenir leur rang; puis, dans un coin, les *Précieuses*, une caste à part, entichée de science, de philosophie, de tourbillons, de petits vers, de langage clinquant, d'amourettes platoniques; au fond, plus haut, une cabale qui monte et qui finira par s'asseoir sur le trône avec madame de Maintenon. Que de groupes divers : celui de la comtesse d'Escarbagnas, celui de Pourceaugnac, celui de M. Jourdain, celui d'Harpagon, celui de Trissotin, celui de Tartufe, et, dans cette diversité, que de traits communs, ou plutôt quelle couleur commune! Comme cette comédie, qui est de tous les temps par sa profondeur humaine, est bien, avant tout, la comédie de ce temps-là! Certes, elle est franchement enjouée, car on n'avait pas encore inventé le drame, on abandonnait la tragédie aux tragiques et la rhétorique aux rhéteurs; mais regardez bien derrière le rideau, derrière les coulisses, n'apercevez-vous pas un mot affligeant inscrit sur les revers des décors? Ce mot, c'est *mensonge!* Oui, le mensonge est partout dans la comédie de ce siècle; il est dans les costumes d'abord, dans les perruques énormes qui cachent les crânes dépouillés, les cheveux blanchis, et qui donnent à tous les visages une affectation de majesté; il est dans la langue, dans le style noble, dans la courtoisie de Philinte, dans la science des beaux esprits, dans l'argot des précieuses, dans les grands airs des bourgeois, dans le faux luxe de l'avare, dans toutes les allures, dans toutes les intrigues de cette cour où l'honnête homme, dépaysé, déclassé, paraît ridicule; il trône enfin dans don Juan et dans Tartufe, menteurs par excellence, imposteurs suprêmes, qui se ressemblent par tant de côtés, car don Juan, hypocrite lui-même en religion, annonce Tartufe, qui, relâché à son tour dans ses mœurs, continue don Juan et l'achève. Ces deux personnages représentent énergiquement le commencement et la fin de ce siècle sans amour et sans foi, les deux puissances qui ont régné tour à tour sous Louis XIV et sur lui, la galanterie et la bigoterie!

Voilà ce que Molière nous a montré, sans rigueur, sans colère, sans autre intention que de peindre exactement et vivement ce qu'il voyait. Ainsi la comédie jette une vive lumière sur les mœurs; c'est le complément de l'histoire. En consultant le théâtre, on se renseigne, non-seulement sur les écrivains, mais sur les hommes des divers siècles. Il n'est point d'étude plus utile à ceux qui veulent la faire utilement.

C'est cette étude que je voudrais essayer avec vous; mais n'êtes-vous pas effrayés de la tâche que je me suis imposée? La comédie nous offre un champ immense à étudier en bien peu de temps; si nous voulons le parcourir seulement d'Aristophane à M. Sardou, nous aurons à faire, pour le moins, deux siècles à l'heure. Aussi ne voyagerons-nous pas comme font habituellement les historiens de la littérature. Pour épargner votre attention et votre mémoire, voici ce que j'ai pensé. Je me suis dit :

« Pourquoi ne fixerais-je pas mon attention sur un point donné, comme a fait M. Saint-Marc Girardin dans ses *Essais de littérature dramatique?* Il a pris telle passion et confronté tous les auteurs, anciens et nouveaux, qui l'ont exprimée; il a pu ainsi comparer, non-seulement les poëtes et leurs œuvres, mais les peuples et leur façon de sentir dans les temps antiques et dans les temps modernes. Ce que M. Saint-Marc Girardin a fait et si bien fait pour les passions dans le drame, ne pourrais-je pas l'essayer pour les caractères dans la comédie? Si je prenais un type quelconque, un personnage de Molière, un de ceux que d'autres ont mis en scène avant ou après lui, n'aurais-je pas un sujet nouveau, piquant peut-être, une curieuse étude de littérature comparée qui me permettrait de parcourir mes vingt-trois siècles sans fatiguer mes auditeurs? »

L'idée m'a paru bonne, et, en ouvrant Molière, je trouvai du premier regard ce que je cherchais. Dès les premières scènes de la première pièce, l'*Étourdi*, j'ai rencontré un personnage qui se retrouve dans le *Dépit amoureux*, dans les *Précieuses*, dans *Don Juan*, dans *Tartufe*, dans *Amphitryon*, dans l'*Avare*, dans les *Femmes savantes*, dans le *Malade imaginaire*, dans toutes les pièces de Molière ou presque toutes, et surtout dans les *Fourberies de Scapin*, car c'est Scapin lui-même. Oui, messieurs, le valet de comédie : voilà le type comique auquel je me suis arrêté.

Sujet bien petit, me direz-vous. Ne jugez pas encore. En étudiant de plus près mon auteur, je ne tardai pas à découvrir que le valet se présentait chez lui de deux manières, dans un costume de carnaval ou dans l'habit de son métier; que sur ce théâtre, pour parler plus nettement, on rencontrait deux espèces de serviteurs, dont l'un était conventionnel et l'autre beaucoup plus humain, copié d'après nature. Le premier s'appelait Mascarille, Sganarelle, Covielle, Scapin; le second, qui était souvent une femme, s'appelait la Flèche, maître Jacques, Laurent, Dubois, Nicole, Dorine, Martine, Toinette. Je notai d'abord la différence entre les noms : les premiers étaient des noms de fantaisie, burlesques ou capricieux, ou traduits de l'italien; les seconds étaient bien français et le sont encore; ils ont cours même aujourd'hui presque tous. Je notai ensuite que les premiers de ces valets servaient dans les pièces de Molière qui

se passent dans ce monde factice et dérisoire où la Muse folle s'ébattait avant lui, tandis que les autres servaient dans le monde réel où le poëte de *Tartufe*, de l'*Avare*, du *Misanthrope*, des *Femmes savantes*, avait installé, le premier et pour toujours, la comédie française. C'est ainsi que les deux espèces de valets répondent aux deux manières du maître, les indiquent au premier regard et les marquent nettement : première observation qui n'est pas sans importance. C'est un point de vue nouveau d'où l'on peut regarder Molière, et qui sait? découvrir peut-être en lui quelques traits inconnus ou négligés.

Mais ces valets de convention, de fantaisie, et, pour n'en nommer qu'un qui les résume tous, Scapin, d'où venait-il? Évidemment il n'était pas pris dans la société française où vivait Molière. On pouvait y apercevoir çà et là, dans les antichambres, quelque drôle adroit et retors qui avait de l'esprit pour son maître dont il faisait les affaires, rappelant dans la vie privée les premiers ministres des rois amoureux, fainéants et bornés; mais ces exceptions ne justifient pas la persistance et l'ubiquité de ce personnage, qui reparaît dans les trois quarts des pièces du temps. Évidemment Scapin appartenait au théâtre et point au monde; il faisait partie de ce mobilier vivant qu'avaient importé en France les comédiens italiens; c'était un homme tout fait, qu'on trouvait dans les coulisses et qu'on décrochait souvent pour le pousser sur la scène avec ses compagnons obligés, l'amoureux dans l'embarras, le tuteur jaloux, le père avaricieux, la jolie fille accorte. Et c'est ainsi que Scapin confirme ce que je disais tout à l'heure sur le côté conventionnel du théâtre; c'est lui d'abord et tout ce qui l'entoure qu'il faut écarter, quand on veut consulter la comédie sur les mœurs.

Mais encore, d'où venait-il? Il venait de partout. Molière prenait son bien où il le trouvait, il nous le dit lui-même. Il y a des côtés très-français dans Scapin; il y a des traits que notre poëte avait empruntés à Tabarin, à Turlupin, aux tréteaux de la foire. Turlupin, Tabarin, voilà des noms qui nous sont connus, mais pas assez; nous savons vaguement que c'étaient des bateleurs qui fâchaient Boileau, mais nous ignorons leurs bouffonneries. Il faut les connaître, elles ne sont pas indignes de nous, puisque Molière n'a pas dédaigné de les imiter. Il faut remonter aux sources et savoir d'où Tabarin et Turlupin venaient eux-mêmes. Et nous arriverons ainsi jusqu'aux origines de notre théâtre burlesque, jusqu'aux farceurs de la basoche et autres confréries de joyeuse humeur, qui méritent bien d'être signalées, puisqu'elles ont donné au théâtre français son premier chef-d'œuvre, l'*Avocat Pathelin*.

Mais dans les valets de Molière et surtout dans ceux de Scarron, on sent encore une autre influence importante à marquer, l'influence espagnole. Voici une nouvelle porte qui s'ouvre devant nous. Il fut un temps où Paris n'était qu'une copie de Madrid; les auteurs les plus féconds, Hardy, par exemple, vivaient du théâtre espagnol. Or, dans ce théâtre profondément national, c'est-à-dire éminemment catholique et chevaleresque, plein de crucifix, d'échelles de soie et de coups d'épée, drame très-sombre au fond, bien qu'on y fît l'amour avec passion, parce qu'en même temps on s'y tuait avec rage, il se trouvait toujours un personnage burlesque, le *gracioso*, chargé de rire et de faire rire par sa poltronnerie, sa grivoiserie et sa goinfrerie; caricature vivante qui contrastait avec la bravoure, la chasteté, l'abstinence des personnages poétiques ou sérieux. Tel était le valet espagnol, le Sancho corpulent, qui suivait d'ordinaire en bouffonnant les don Quichotte maigres. Nous trouverons dans le Sganarelle de *Don Juan*, dans le Jodelet de Scarron, de curieuses copies du Gracioso espagnol. Le type original est dans Calderon et dans Lope.

Cependant, outre l'influence espagnole, l'influence italienne agit fortement, grâce aux Mazarin et aux Médicis, sur le théâtre français. Ne l'oubliez pas, même dans Molière Scapin était de Naples. Il succédait en France à quantité de types pareils empruntés à ce qu'on appelait la comédie de l'art. Qu'était-ce donc que cette comédie de l'art? Comment s'étaient formés les Arlequin, les Covielle et les Scaramouche? Comment le théâtre s'était-il rouvert en Italie après cette longue mélancolie du moyen âge où les joies antiques avaient disparu?

En répondant à ces questions, nous remonterons jusqu'à l'Arioste, et nous trouverons chez lui, dans ses pièces autrefois populaires et presque oubliées maintenant, l'origine des valets de comédie. L'Arioste nous apprendra que sur la scène, comme partout, l'apparition de l'art, à l'aurore des temps modernes, ne fut qu'une résurrection, une renaissance, un retour aux récréations prohibées de l'antiquité. Le théâtre ne sortit pas de la société chrétienne, mais de l'art païen, que les poëtes se contentèrent d'imiter et de rajeunir pour l'adapter aux nouvelles mœurs. Si donc le valet de comédie a pris tant d'importance dans l'Arioste d'abord, puis dans tous ceux qui l'ont imité en Italie, en France, avant Molière et longtemps même après lui, c'est uniquement parce que ce personnage était la seule traduction, la seule restauration possible de l'esclave antique.

Vous voyez comme notre sujet s'élargit; voici maintenant l'antiquité qui s'ouvre devant nous : le théâtre de Térence, celui de Plaute, celui de Ménandre, que Térence et Plaute ont suivi; celui d'Aristophane, qui fut une des fêtes de l'esprit humain, dans le temps où la vie était belle. Nous rencontrons devant nous l'esclave, si important dans la maison, qu'il reparaît, comme le plus actif instrument de l'action, dans toutes les comédies latines. L'esclave et son rôle, sur la scène et dans la vie : voilà ce que nous trouvons sur notre chemin en remontant, comme je vous l'ai dit, jusqu'à la source. Nous aurons à le suivre en Grèce, à Rome, jusqu'à l'aube du moyen âge, jusqu'à l'époque où le christianisme triomphant doit l'abolir. Alors vous voudrez bien redescendre

avec moi le courant que nous venons de remonter si rapidement, vous reviendrez en Italie, où, après quelques siècles de silence et d'épuisement, vous retrouverez, dans l'Arioste, l'esclave renouvelé, ramené à la vie avec les anciens dieux par un dévouement tenace à l'art antique. En même temps, vous voyagerez en Espagne, où vous trouverez le gracioso, puis, en France, où vous assisterez aux farces de Turlupin, et vous saurez alors, après un voyage littéraire qui ne vous aura pas trop fatigués, comment s'est formé Scapin, le dernier des valets de fantaisie.

Mais Molière, je vous l'ai dit, n'est pas seulement la continuation de la comédie ancienne, il est aussi l'inventeur de la comédie nouvelle. Après avoir adopté sans morgue tous ces pantins immuables que les Italiens avaient acclimatés chez nous : le Géronte, le Sganarelle, l'amoureux Lélio, le fourbe Mascarille, etc., Molière en fit tout ce qu'il en pouvait faire; après quoi, les trouvant inutiles dans ses grandes pièces, il les rependit au croc, où il les laissa. Et pour ces grandes pièces, où revivait, non plus la société factice des tréteaux, mais le monde réel des marquis, des précieuses, des bourgeois, des courtisans, des jésuites, il remit le domestique à sa place, diminua son importance et le confina dans ses fonctions de cocher ou de cuisinier, d'homme qui porte les lettres et qui prend la haire et la discipline du faux dévot. Voilà l'œuvre de Molière, et il semblerait qu'après lui le valet de comédie, personnage épuisé, dût aussitôt disparaître.

Il n'en fut rien cependant, parce que, Molière mort, la muse comique étant arrivée au plus haut point de son éclat et de sa beauté n'eut plus qu'à vieillir. La montagne était gravie, la cime atteinte, on ne pouvait s'y arrêter, car les choses humaines ne s'arrêtent jamais, on ne pouvait plus que redescendre (1). C'est ce que fit le plus aimable héritier de Molière, Regnard, et il le fit si gaiement, d'un air si jeune et d'un pied si leste, qu'on ne s'aperçut pas qu'il redescendait. Et cependant, si vous exceptez le *Joueur*, dont l'idée et même la trame n'étaient pas de lui, vous verrez que tout son théâtre est un retour à la comédie légère et fantaisiste : le *Distrait* rebrousse jusqu'à l'*Étourdi*, le *Retour imprévu* reprend un thème de Larivey qui l'avait emprunté aux Italiens qui l'avaient pris à Plaute; le *Légataire* est une farce funèbre dans le goût et dans le ton du bon vieux temps; les *Folies amoureuses....* sont des folies amoureuses. Je ne dis rien des *Ménechmes*, dont le titre même accuse une bizarrerie renouvelée des anciens. Aussi, voyez comme tout se tient! les valets de Regnard redeviennent les valets d'autrefois, ils s'appellent Merlin, Carlin, Crispin, reparaissent à chaque instant, remplissent la scène et mettent la pièce en mouvement au lieu de rester à l'office; nous ne sommes plus dans la réalité, mais en plein carnaval. Crispin, nous le verrons, n'est qu'un masque.

A côté de Regnard, il est vrai, d'autres comiques, Baron, Dancourt et Dufresny, se rapprochent de leur triste siècle dont ils ont tâché de nous peindre les mœurs, mais ces auteurs excellents appartenaient trop au théâtre pour renoncer aux valets de comédie : aussi que firent-ils? Ils gardèrent Scapin en lui donnant une livrée plus vraisemblable; ils inventèrent Frontin, le valet français, fourbe fieffé, beaucoup trop important, qui demeure la cheville ouvrière de l'action, intrigant qui continue de mener l'intrigue, mais qui par l'habit, le goût, le ton, les saillies, la couleur en un mot et l'esprit, était bien de son pays et de son temps. Et à côté de Frontin, on vit paraître la fille accorte, élégante et madrée, non plus la servante que Molière avait trouvée dans sa propre maison, mais la soubrette (un nom de théâtre, marquons bien ce point) : Lisette. Lisette et Frontin, voilà les valets du XVIIIe siècle, ceux qui servent chez Lesage, le premier comique après Molière, selon moi. Mais Lesage était un observateur très-profond, quoique très-clair, qui sentait fort bien que des êtres si fins, si adroits, manquaient de réalité, qu'ils ne pouvaient rester dans leur condition subalterne. Aussi, que fit-il? Il les rendit ambitieux, il les lança dans les affaires. Bien plus, il osa nous montrer ce que deviendrait Frontin enrichi, affranchi, parvenu, et le créa Turcaret, l'une des plus grandes figures de notre théâtre. Enfin en la plus vaste de ses comédies, bien qu'elle ne soit pas dialoguée, il lança dans toutes les phases de la vie, et dans toutes les antichambres du monde ce personnage si profondément humain qu'on pourrait appeler le valet universel, Gil-Blas. Après lui, Marivaux, l'un des rares écrivains qui aient inventé quelque chose, imagina la comédie psychologique. Il déplaça l'intérêt et l'intrigue; au lieu de nous faire assister à la lutte continuelle entre la jeunesse et la vieillesse, entre la passion et la raison, entre l'amour et le monde, il fomenta une guerre intestine entre l'amour et l'amour, il trouva des obstacles intérieurs, la cupidité, la susceptibilité, la coquetterie, l'amour-propre, qui remplacèrent ingénieusement les obstacles d'autrefois, le tuteur ou le père. Dans cette comédie de cœur, le valet aurait dû être supprimé, car enfin qu'y avait-il à faire? Marivaux l'y conserva cependant, tant la présence de ce personnage était devenue nécessaire sur l'ancien théâtre! Seulement, pour l'accommoder au genre nouveau qu'il inventait, il en fit le confident, le conseiller de son maître, un moraliste raffiné, plus ferré sur le sentiment que Frontin ne l'était sur l'intrigue; une sorte d'agent métaphysique chargé d'allumer délicatement, d'aviver ou d'éteindre, de souffler en un mot le feu intérieur. Vous voyez qu'on pourrait dire avec raison : Tel auteur, tel valet, — et le sujet que nous avons choisi suffit pour caractériser nettement, et

(1) Voyez, sur Regnard, une conférence de M. Lenient à la Sorbonne dans le n° 10, p. 290.

pour marquer d'un signe particulier chacun des maîtres de la scène française.

Mais ce n'est pas tout, le sujet va s'élargir encore. Il y a autre chose sous ce personnage que nous suivons de théâtre en théâtre, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours : il y a le peuple. Je prends ce mot, à défaut d'autres termes, dans un sens étroit et restreint que lui donnaient à tort, autrefois, ceux qui ne voulaient pas être du peuple, et que lui conservent à tort, aujourd'hui, ceux qui prétendent en être seuls. J'entends parler de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Eh bien! cette classe, dans l'antiquité, c'étaient les esclaves, rejetés même au-dessous, en dehors du peuple et qui, à Rome, ne se composait que des hommes libres, — et peut-être même (c'est l'opinion de quelques-uns) de ce qu'on appelait chez nous les aristocrates, au temps où ce mot avait un sens. L'esclave était donc méprisé, dégradé civilement, ce qui le dégradait moralement; il était méprisé, ce qui le rendait méprisable; corrompu, ce qui le rendait corrupteur; toutes ces tristes vérités, que les moralistes anciens nous ont révélées, nous sont confirmées par les comiques. Il suffit d'ouvrir un volume de Plaute, le premier venu, pour voir le rôle ignoble et honteux que le poëte comique assigne en riant à l'esclave. Mais marchons, car le monde marche, et le progrès est évident. L'esclave est déjà moins ignoble et moins honteux dans Térence; si nous le suivons au théâtre, comme nous pouvons le faire, jusqu'au IVe siècle après Jésus-Christ, — ce nom seul, Jésus-Christ, signale un immense pas en avant, — nous trouvons dans cette belle comédie de *Querolus*, un des derniers monuments et l'un des plus curieux de l'ancienne Rome, un esclave adouci, presque affranchi, ne se plaignant plus que de petites misères et ne commettant plus que de petits péchés. Encore quelques siècles et il n'y aura plus d'esclaves au théâtre; il n'y aura plus que des serviteurs. Mais ces serviteurs, il faut le dire, seront encore assez pareils aux esclaves : ils joueront à leurs maîtres les mêmes tours, ils auront les mêmes vices, les mêmes appétits, le même nom (*servi*) sur le théâtre italien, quoique libres, que les hommes enchaînés d'autrefois. Je ne sais même pas si j'ai le droit de dire d'eux : quoique libres. Regardons en effet ce qui se passe dans les comédies (et nous savons qu'il en est ainsi dans la société), qu'y voyons-nous? Des races, des dynasties de serviteurs se succédant de génération en génération dans les familles. La domesticité est héréditaire. De là, sans doute, ces noms typiques attribués, sur tous les théâtres, aux valets. Ainsi la plèbe est en quelque sorte clouée à sa place, condamnée à sa cage, comme l'oiseau : la porte est ouverte, il est vrai, mais si l'oiseau s'échappe, il mourra de faim. C'est donc un esclavage accepté, sinon forcé, mais non pas choisi; la naissance est encore un péché originel. Et cependant ce serviteur est presque toujours l'homme intelligent de la pièce. Il devient nécessaire; quand on a besoin d'une idée, c'est lui qui la trouve; quand on a besoin d'un coup de main, c'est lui qui le donne; il joue à la fois, dans l'épopée domestique, les rôles d'Ulysse et de Mentor. C'est donc le peuple intelligent que les auteurs, sans le vouloir peut-être, ont mis en scène : le peuple qui supplée par l'esprit, la souplesse, la ruse, à la force, à la puissance, à l'autorité qu'il n'a pas. Aussi ne tarde-t-il point à s'élever; chez Molière il représente déjà la sagesse et l'honnêteté dans la maison; chez Marivaux, il connaît toutes les subtilités de la diplomatie amoureuse; chez Lesage, il s'élance hors de sa sphère et devient une des puissances du jour. Voilà donc le peuple déjà poussé dans les affaires, mais (remarquons bien ce point qui est un trait de génie) il a beau monter en grade et percher plus haut, il se conduit encore en subalterne. « Si vite qu'on s'aperçoive que Turcaret est riche, dirait un de nos moralistes, on s'aperçoit plus vite encore qu'il ne l'a pas toujours été. » Je le répète, la naissance est un péché originel. Mais la philosophie commence à proclamer l'égalité entre les hommes, et cette philosophie ne tarde pas à monter sur le théâtre; c'est Marivaux (chose assez singulière) qui sonne le premier les cloches; les droits de la rue sont d'abord proclamés galamment par un poëte de boudoir. Mais ce n'est encore que de la métaphysique, il faut que cette métaphysique se change en révolution. C'est encore le théâtre qui frappe les premiers coups, dans une démonstration éclatante. Voici le valet révolutionnaire qui entre en scène en lançant des fusées qui allumeront l'incendie. Ce valet révolutionnaire ou plutôt ce plébéien révolté qui combat à coups de langue et attaque avec un franc parler étonnant, non-seulement son maître, mais tous les abus du temps, toutes les institutions respectées, la robe, la soutane, l'épée même, celle du gentilhomme et celle du soldat; ce littérateur déclassé, condamné à servir, et à servir dans une intrigue vulgaire, mais qui dans cette position dépendante et subalterne a quelque chose en lui qui reste libre et fier, l'esprit : un esprit débridé qui piaffe, et se cabre et s'emporte, saute les fossés, franchit les obstacles et les renverse, — ai-je assez désigné Figaro? Figaro, c'est le roi des valets de comédie, il les résume tous, il les démasque; il nous montre au doigt ce qui se cachait, peut-être à l'insu des auteurs, sous la livrée de Frontin et sous la veste d'Arlequin : la sourde insurrection de l'esprit contre la naissance et l'argent, la revanche des petits sur les grands, de la ruse en un mot sur la force. C'est Figaro, l'enfant terrible, qui étourdiment a découvert la batterie, et vous savez les coups terribles que cette batterie a portés. La ruse est devenue la force à son tour, et bientôt la violence; le serviteur s'est redressé maître et bientôt tyran. C'est ainsi que la Révolution, en retournant l'échelle sociale, a renversé beaucoup de choses, le trône d'abord et l'autel, la noblesse et le clergé, l'ancien parlement, — et du même coup, — les valets de comédie.

Le valet de comédie est mort. La plèbe intelligente

est sortie de la maison de servitude; quand on la met en scène, on n'est plus forcé de la montrer dans les antichambres. Un ouvrier peut devenir ministre ou maréchal de France, sans paraître déclassé sur les hauteurs où il sera parvenu. Scapin n'existe plus dans sa première condition, il peut être maintenant homme d'État, diplomate, il a passé au service des souverains. Mais au service de Géronte, dans la comédie comme dans le monde, il n'y a plus que des nullités ou, comme on dit au théâtre, des *utilités*. Le valet est maintenant simple domestique, il n'a qu'à porter les lettres de monsieur, à dire à madame qu'elle est servie. Si de temps à autre on lui accorde quelque rôle important ou amusant, ce n'est plus en fourbe qu'on le pose, c'est en imbécile. De tous les anciens valets, un seul reparaît quelquefois dans les pièces nouvelles, ramené par la fantaisie des auteurs: c'est Jocrisse. Jocrisse, le niais légendaire, est le seul valet encore possible; l'esprit est désormais le maître, — au moins au théâtre; je n'y vois plus que la sottise qui soit condamnée à servir.

Il y a cependant un poëte, un grand poëte contemporain, celui dont les fantasques imaginations ont étonné le plus de gens, qui eut un jour la fantaisie de décrocher la grande livrée, costume oublié depuis longtemps, et d'en faire un vêtement tragique. Ce fut Victor Hugo, l'auteur de *Ruy-Blas*. Ruy-Blas peut représenter le dernier moment de cette ascension du peuple s'élevant par degrés, au théâtre, de l'esclavage à la domesticité héréditaire, à la domesticité affranchie, à la domesticité révoltée, de Parmenon à Scapin, de Scapin à Frontin, de Frontin à Figaro. Ruy-Blas, c'est le laquais jetant sa livrée, comme les Crispins du siècle dernier, et prenant comme eux l'habit de grand seigneur; mais cet habit, il le porte sérieusement, poétiquement, héroïquement, il devient premier ministre, il devient presque roi, « plus que roi, puisque la reine l'aime ». Il ne saurait monter plus haut; nous arrêterons donc notre escalade à ce point culminant où triomphe la belle figure de Ruy-Blas.

Et c'est ainsi que notre sujet nous aura fait parcourir à la fois l'histoire de la comédie et, dans la comédie, l'histoire du peuple.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET

(de l'Institut).

Des controverses philosophiques au XVIIe siècle (1).

IV

DISCUSSION SUR LA CERTITUDE.

Trois questions étroitement liées dans la philosophie de Descartes au doute méthodique constituent, par leur ensemble, ce qu'on peut appeler la théorie cartésienne de la certitude. Ces trois points sont:

1° Le *cogito, ergo sum*, première affirmation qui permet au philosophe de s'arrêter dans le doute universel où il s'enfonçait volontairement.

2° L'évidence établie comme critérium de la certitude.

3° La véracité divine, qui corrige, complète et, il faut le dire, embarrasse un peu la théorie de l'évidence.

Descartes n'a pas suivi cet ordre dans l'exposition de sa doctrine. Il a, par exemple, et c'était naturel, démontré l'existence de Dieu avant de prouver que Dieu ne peut nous tromper; mais, comme les trois questions énoncées sont enchaînées logiquement et forment un ensemble, nous les examinerons successivement en écartant celles qui s'en peuvent séparer, et nous étudierons aujourd'hui les controverses auxquelles elles ont donné lieu. La démonstration par laquelle Descartes établit la réalité des choses extérieures rentre aussi dans la théorie de la certitude; si nous n'en parlons pas, c'est que cette démonstration n'a pas soulevé d'objection.

Quand nous aurons achevé l'exposition de ces différentes controverses, nous pourrons sortir du rôle de rapporteur dans lequel nous nous sommes presque exclusivement renfermé jusqu'ici, et intervenir à notre tour, non pas comme juge, mais comme témoin.

I. — COGITO ERGO SUM.

Voilà enfin, dit Descartes, une vérité inébranlable, *fixum et inconcussum*, un point de départ pour s'acheminer à d'autres vérités.

Parmi les objections qui lui ont été adressées à ce sujet, il en est trois principales :

1° Pourquoi le doute s'arrêterait-il là? Il y a autant de raisons de douter que je pense, que j'existe, que de douter que 2 et 2 font 4. « Ne pourrait-on pas dire que » vous vous trompez, que vous n'êtes rien autre chose » qu'un mouvement corporel? »

Descartes ne se donne guère de peine pour réfuter cette objection. « Il est impossible, dit-il, que celui qui, » d'un côté, sait qu'il pense, et qui d'ailleurs connaît ce » que c'est que d'être mû, puisse jamais croire qu'il se » trompe et qu'en effet il ne pense point et qu'il est seu- » lement mû. » Dans sa correspondance, il répond en ces termes à une objection analogue : « Pour le docteur qui » dit que nous pouvons douter si nous pensons ou non, » aussi bien que toute autre chose, il choque si fort la » lumière naturelle, que je m'assure que personne qui » pensera à ce qu'il dit ne sera de son opinion. »

En effet, il y a une grande différence entre le doute portant sur l'objet de la pensée et le doute qui porte sur le sujet. Je puis douter de l'objet, et même de la vérité en général: il n'y a pas à cela contradiction dans les termes, et ce n'est pas contraire à la logique; mais, en pensant, douter qu'on pense, c'est en quelque sorte se détruire

(1) Voyez les n°s 4, p. 49; 10, p. 145, et 16, p. 247.

soi-même. Il faut reconnaître que Descartes a raison.

2° Voici une objection plus forte : Nous avons rejeté de notre esprit toute idée positive ; pouvons-nous donc maintenant affirmer que ce qui pense existe ? Je ne sais ce que c'est que d'exister, ce que c'est que de penser ; puis-je former un raisonnement qui est un véritable enthymème dans lequel je sous-entends, en la supposant vraie, cette majeure : tout ce qui pense existe ?

Réponse. — Je n'ai pas rejeté toutes mes idées, mais seulement mes jugements, ce qui est fort différent. « Je » n'ai nié que les préjugés, et non point les notions, » comme celles-ci, qui se connaissent sans aucune affir- » mation ni négation. » Je reste donc pourvu des idées d'existence et de pensée. Quant à la majeure dont vous parlez, ce n'en est pas une. Mon raisonnement n'est pas un enthymème, ni même un raisonnement. Cette idée, que pour penser il faut être, est elle-même une des notions simples de notre entendement. La connaissance des propositions particulières ne se déduit pas toujours des universelles : c'est le contraire qui a lieu le plus souvent. Cette prétendue majeure m'est elle-même enseignée de ce que je vois clairement en moi qu'il ne peut se faire que je pense si je n'existe.

Telle est la réponse que Descartes adresse à Arnauld pour la première partie de l'objection et à Gassendi pour la seconde. Elle est nette et précise; mais Descartes, sur ce point, semble quelquefois chanceler. Dans sa deuxième *Méditation*, il dit seulement : « Je pense, je suis » ; mais dans son *Discours de la méthode* il emploie la forme syllogistique. Dans ses principes, il reconnaît qu'avant d'énoncer cette proposition il est nécessaire de savoir que pour penser il faut être.

Il y a moyen d'expliquer ces deux manières de présenter le *cogito* et de supprimer la contradiction qu'elles semblent offrir. Nous avons en nous une connaissance virtuelle et une connaissance actuelle. Quand la connaissance est en acte, qu'elle constitue une intuition déterminée, elle n'en suppose pas moins certains principes virtuels sans lesquels nous ne pouvons penser. Ces principes sont les idées innées, qui gouvernent tout le développement de l'entendement, mais qui demeurent à l'état de formes vides sans les idées et les sentiments particuliers.

Ainsi, dans la doctrine de Leibnitz et dans celle de Kant, l'entendement n'est pas une table rase ; il est rempli de principes vivants. Un de ces principes, c'est qu'il n'y a pas de pensée sans existence. Nous ne faisons que le traduire dans une intuition particulière quand nous disons : je pense, donc je suis.

3° Selon Gassendi, il n'était pas besoin d'un si grand appareil pour établir la certitude de l'existence, puisque nous pouvons inférer la même chose de quelque autre que ce soit de nos actions et non pas de la pensée seulement. Selon le contradicteur qui prend le pseudonyme d'Hypéraspistès, le principe du *cogito* n'est pas plus certain que tant d'autres, que celui-ci, par exemple : je respire, donc je suis, ou cet autre : toute action suppose l'existence.

Réponse. — On ne peut prouver l'existence personnelle par une action matérielle. Je ne puis dire : je respire, donc je suis : car j'ignore si en réalité je respire. L'homme qui rêve, le fou, croient accomplir des actions qu'ils n'accomplissent pas. Tout ce que nous pouvons dire, c'est ceci : je sens, ou je crois sentir que je respire. Or, n'est-ce pas revenir au *cogito*, puisque ce sentiment ou cette croyance est une forme de la pensée ?

Plus tard, dans l'école de Condillac, qui fait de la sensation le point de départ de toute pensée, et chez Maine de Biran, qui voit dans la volonté ce qu'il y a de plus essentiel à l'homme, nous trouvons la proposition de Descartes ainsi transformée : je sens, donc je suis, ou ; je veux, donc je suis. Cette correction était inutile ; Descartes, en effet, par le mot de pensée, entend la conscience que nous avons de tous nos actes internes, qu'ils appartiennent à l'intelligence, à la volonté ou à la sensibilité. Il est impossible, sur ce point, de ne pas lui donner raison contre ses correcteurs posthumes et contre ses contradicteurs contemporains.

II. — Évidence.

Le *cogito* une fois établi, Descartes en tire les conséquences. La première, comme nous l'avons déjà dit, c'est que l'évidence est le signe auquel on reconnaît la vérité. Si je n'ai douté ni de ma pensée, ni de mon existence, c'est que j'ai vu avec une parfaite clarté que je pense et que j'existe. Examinons les objections dirigées contre ce second dogme du cartésianisme.

1° L'évidence nous est donnée comme signe absolu de la vérité ; mais ceux qui affirment une erreur ne croient-ils pas voir clairement la chose telle qu'ils la disent être ? « Cette clarté, dit Hobbes, peut bien être la » cause pourquoi quelqu'un aura et défendra avec opi- » niâtreté quelque opinion ; mais elle ne saurait lui faire » connaître avec exactitude qu'elle est vraie. » Elle a, pour employer le langage moderne, une valeur subjective, non objective.

Réponse. — Descartes s'est contenté de répondre uniquement ceci : que ceux qui se trompent n'ont pas une vue claire et distincte de la vérité. « Tous ceux-là n'ont » peut-être pas cette clarté et perspicuité de connaissance » qui pensent l'avoir ; mais cela n'empêche pas qu'elle » ne diffère beaucoup d'une opinion obstinée qui a été » conçue sans une évidente perception. »

Cette réponse ne lève pas toutes les difficultés. Il semble que l'évidence elle-même ait besoin de critérium, puisque tous affirment, même quand ils sont dans l'erreur, en disant : c'est évident. L'objection devient plus grave encore si on la transporte du domaine de la connaissance naturelle dans celui de la révélation : c'est ce qu'a fait Hypéraspistès, dont voici l'objection :

2° Si l'évidence est le seul signe certain de vérité, les

infidèles, les hérétiques, les déistes, ne pèchent donc point en ne croyant pas aux dogmes de la religion qui ne leur semblent pas clairs; ils ne pèchent pas non plus en affirmant, même à faux, des choses qu'ils pensent connaître clairement. Le père Mersenne ajoute qu'ils pécheraient même en embrassant la religion catholique sans en connaître distinctement la vérité, et adresse cet avertissement au philosophe : « Prenez garde, s'il vous » plaît, que voulant affermir le parti de la vérité, vous » ne prouviez plus qu'il ne faut, et qu'au lieu de l'ap- » puyer, vous ne la renversiez. »

Réponse. — Descartes est à ce sujet très-ferme et très-libre. Comment la volonté serait-elle tenue de croire ce que l'entendement ne comprendrait pas? « Et quel a » jamais été le philosophe ou le théologien, ou bien seu- » lement l'homme usant de raison, qui n'ait confessé » que le danger de faillir est d'autant moindre que plus » claire est la chose que nous concevons... et que ceux-là » pèchent qui sans connaissance de cause portent quel- » que jugement?... Et partant, ce que vous m'objectez » touchant la foi qu'on doit embrasser n'a pas plus de » force contre moi que contre tous ceux qui ont cultivé » la raison humaine; et à vrai dire, elle n'en a aucune » contre pas un. » Il distingue alors entre ce que nous devons croire et la manière dont nous y croyons, par exemple entre l'idée de Dieu, qui peut en elle-même être obscure, et les raisons que nous avons de croire à Dieu, qui doivent être fort claires. Ainsi les vérités de la foi peuvent présenter quelque chose d'obscur, sans pour cela que nos raisons de les admettre aient aucune obscurité. « Et les Turcs et autres infidèles, lorsqu'ils n'em- » brassent point la religion chrétienne, ne pèchent point » pour ne point vouloir ajouter foi aux choses obscures » comme étant obscures; mais ils pèchent ou de ce qu'ils » résistent à la grâce divine qui les avertit intérieure- » ment, ou que, péchant en d'autres choses, ils se rendent » indignes de cette grâce. Et je dirai hardiment qu'un » infidèle qui, destitué de toute grâce surnaturelle, et » ignorant tout à fait que les choses que nous autres » chrétiens croyons ont été révélées de Dieu, néanmoins, » attiré par quelque faux raisonnement, se porterait à » croire ces mêmes choses qui lui seraient obscures, ne » serait pas pour cela fidèle; mais plutôt qu'il pécherait » en ce qu'il ne se servirait pas comme il faut de sa » raison. »

3° Du temps de Descartes on s'occupa à peine d'une autre difficulté devenue dans la suite très-importante et sur laquelle on a particulièrement insisté de nos jours. L'école théologique l'a bien des fois soulevée contre l'école rationnelle. Elle ne veut pas que la pensée individuelle devienne la règle de la vérité. Si nous ne devons croire, nous dit-on, que les vérités reconnues par nos lumières individuelles, il n'y a plus de règle générale, plus d'autorité. L'individu devient seul souverain; il est divinisé; rien n'existe plus, à ses yeux, que lui-même. De là découle une confusion, une anarchie complète dans l'ordre moral et intellectuel, et même dans l'ordre politique et social. Telles sont les accusations que nous entendons encore tous les jours contre le contrôle et l'empire de la raison.

Au XVIIe siècle on n'avait pas de ces terreurs; on admettait sans beaucoup de peine que la raison de chacun est juge pour chacun. Cependant l'objection fut proposée à Descartes par Gassendi, mais incidemment et à l'occasion d'une autre discussion, sous cette forme : ma pensée n'est pas la règle de la vérité des choses.

Réponse. — La réponse de Descartes est digne d'intérêt. Nous pouvons l'opposer encore à tous nos adversaires théologiques. « Non, dit-il, ma pensée ne doit » point être la règle des autres pour les obliger à croire » une chose à cause que je la pense vraie; j'en suis en- » tièrement d'accord... Mais je dis que la pensée d'un » chacun, c'est-à-dire la perception ou connaissance » qu'il a d'une chose, doit être pour lui la règle de la » vérité de cette chose... Même touchant les vérités de » la foi nous devons apercevoir quelque raison qui nous » persuade qu'elles ont été révélées de Dieu avant de » nous déterminer à les croire; et encore que les igno- » rants fassent bien de suivre le jugement des plus ca- » pables touchant les choses difficiles à connaître, il faut » néanmoins que ce soit leur perception qui leur ensei- » gne qu'ils sont ignorants, et que ceux dont ils veulent » suivre les jugements ne le sont peut-être pas tant; au- » trement ils feraient mal de les suivre et agiraient plu- » tôt en automates et en bêtes qu'en hommes. »

Comment, en effet, pourrais-je me soumettre à une autorité sans savoir si elle est la véritable et légitime autorité? Moi seul je décide de ce qui doit être autorité pour moi; et qu'un autre en décide pour moi, c'est ce que jamais je ne suis parvenu à comprendre. Est-ce là livrer tout à l'anarchie? C'est uniquement vouloir m'affranchir de l'arbitraire d'autrui, des hasards périlleux d'une aveugle obéissance; c'est employer le seul moyen que j'aie de distinguer le bien du mal. Toute autre doctrine est celle du despotisme absolu.

4° La dernière objection de Gassendi et la réponse de Descartes ont ceci de curieux que les rôles pris par les deux adversaires dans la controverse sur le doute méthodique sont ici renversés. Contre le doute, Gassendi invoquait l'autorité du sens commun, disant qu'une foule de choses ne peuvent être sérieusement considérées comme incertaines; à présent que Descartes a retrouvé l'évidence, et qu'il est entré dans le dogmatisme, Gassendi prend à son tour le rôle de sceptique et fait valoir contre la théorie de l'évidence les objections qu'il avait combattues au nom du sens commun. Il parle des différences qui existent entre les opinions des hommes, de la conviction où ils sont tous de posséder et de voir clairement la vérité, bien que leurs croyances soient contraires les unes aux autres; il entre même en défiance au sujet des sciences mathématiques et conclut, après avoir rappelé ces banalités du scepticisme, en demandant à

Descartes une bonne méthode qui nous fasse connaître quand nous nous trompons ou quand nous ne nous trompons pas toutes les fois que nous pensons connaître clairement et distinctement quelque chose.

Réponse. — « J'ai donné cette méthode en son lieu, » principalement en ôtant les préjugés, puis après, en » expliquant toutes les principales idées, et enfin en dis- » tinguant les claires et distinctes des obscures et con- » fuses. — Ce que vous alléguez ensuite des sceptiques, » dit encore Descartes, est un lien commun qui n'est » pas mauvais, mais qui ne prouve rien. »

Il n'y a là ni contradiction ni tactique de la part des deux adversaires, mais un revirement naturel qui s'explique par la nature de leurs doctrines. C'est le sens commun que Gassendi défend tour à tour contre un doute universel et contre un dogmatisme qui lui paraît trop affirmatif : c'est un doute scientifique et une certitude scientifique que Descartes soutient contre les affirmations téméraires et le scepticisme mal fondé du sens commun.

III. — Véracité divine.

Il y a beaucoup d'obscurité dans cette partie de la théorie cartésienne. Nous avons déjà vu un critérium de la certitude : l'évidence ; il semble que la véracité divine en soit un second ; il semble aussi que Descartes donne en certains endroits le second comme garantie du premier ; si bien qu'il est difficile de voir clairement quelle valeur réelle et quelle importance relative il leur assigne.

1° Hobbes combat tout d'abord cette affirmation que Dieu ne peut nous tromper : « C'est la commune opinion » que les médecins ne pèchent point qui déçoivent les » malades pour leur propre santé, ni les pères qui trom- » pent leurs enfants pour leur propre bien, et que le » mal de la tromperie ne consiste pas dans la fausseté » des paroles, mais dans la malice de celui qui trompe. » Ainsi Dieu peut mentir et décevoir, suivant quelques scolastiques. Dans l'Écriture, il dit aux Ninivites par son prophète : « Encore quarante jours et Ninive sera détruite » ; or Ninive ne fut pas détruite. Il aveugla Pharaon ; il met dans les prophètes un esprit de mensonge : il déçoit les damnés, tant les anges que les hommes, par l'idée qu'il leur imprime d'un feu dévorant, quoique en effet il n'y en ait pas. On ne peut donc dire que nous ne pouvons être trompés par Dieu.

Réponse. — Dans nos jugements très-clairs et très- » exacts, lesquels, s'ils étaient faux, ne pourraient être » corrigés par d'autres plus clairs ni par l'aide d'aucune » autre faculté naturelle, je soutiens hardiment que nous » ne pouvons être trompés. Car Dieu étant le souverain » être ne peut être aussi que le souverain bien et la sou- » veraine vérité. »

Cette distinction entre le mensonge verbal et l'intention maligne de tromper est bien délicate. On peut, sans être un casuiste trop subtil, hésiter et chercher des distinctions quand il s'agit d'examiner si le mensonge est toujours interdit. Kant, à ce sujet, dit dans une page admirable que jamais il n'est permis de mentir, même par humanité. Quand la vie de notre ami le plus cher serait menacée, qu'un mensonge serait l'unique moyen, le moyen sûr de le sauver, nous ne devrions pas proférer ce mensonge.

Mais les théologiens sont moins rigoureux et distinguent entre les intentions qui nous font manquer à la vérité. Quel médecin, en effet, quand la frayeur peut abattre un malade et le perdre, tandis que la confiance peut le sauver, lui révélera toute la gravité de son état ? Quel père n'a sacrifié quelquefois à sa tendresse, à ses devoirs paternels, le respect qu'il doit à la vérité ? Quand la loi morale, se combattant elle-même, nous ordonne d'un côté de fuir le mensonge, de l'autre de faire du bien à nos semblables, et qu'il faut violer l'une ou l'autre de ces prescriptions, il est souvent bien malaisé de décider quelle est celle qui doit céder à l'autre et jusqu'à quel point elle lui cédera. Et qu'on ne dise pas que dans le doute nous pouvons toujours nous taire : parfois le silence est aussi clair que les paroles : le silence lui-même peut être un aveu comme il peut être un mensonge.

2° Hobbes, Arnauld et Gassendi ont fait une autre objection à la théorie de la véracité divine présentée comme garantie unique de la vérité. S'il faut, pour être sûr que l'homme est en état d'éviter l'erreur, et par conséquent pour être sûr d'une vérité quelconque, tenir pour certaine l'existence de Dieu, l'athée ne sera donc jamais certain de rien. Pourtant un athée peut être aussi bon géomètre qu'un autre homme et convaincu de bien des vérités, par exemple, de celles des mathématiques.

Réponse. — « Qu'un athée puisse connaître clairement » que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux » droits, je ne le nie point ; mais je maintiens seulement » que la connaissance qu'il en a n'est pas une vraie » science, parce que toute connaissance qui peut être » rendue douteuse ne doit pas être appelée du nom de » science ; et puisque l'on suppose que celui-ci est » athée, il ne peut pas être certain de ne pas être déçu » dans les choses qui lui semblent être très-évidentes, » comme il a été montré ci-devant. »

Ainsi on veut établir aujourd'hui une morale indépendante de l'existence de Dieu. Eh bien ! chez Descartes, la géométrie même dépend de l'existence de Dieu, et si l'on ne croit à Dieu on n'a pas le droit d'affirmer les vérités de la géométrie. Nous pouvons l'accorder à Descartes et dire que l'athée ne croit à la géométrie que conditionnellement, que sa connaissance est subjective, qu'elle résulte des lois de sa raison auxquelles il est contraint de se soumettre sans pouvoir les contrôler ; mais voici l'objection la plus forte contre la théorie de la véracité divine : il y a dans l'argumentation de Descartes un cercle vicieux que lui reproche Arnauld.

3° Pour croire aux vérités mêmes qui me paraissent les plus claires et les plus distinctes, je suis obligé de savoir

d'abord qu'il y a un Dieu : autrement je ne puis en rien posséder une véritable certitude. Or comment suis-je arrivé à la connaissance de Dieu ? Par quel moyen me suis-je convaincu de son existence ? Par le raisonnement. Il faut même reconnaître que l'argumentation de Descartes à ce sujet est très-abstraite, difficile à suivre et fort épineuse. Mais si je ne puis me fier à ma raison, je ne puis affirmer la vérité d'aucune idée, me fier à aucun argument; bref, je ne puis raisonner, ni par conséquent démontrer l'existence de Dieu.

Donc, ou je dois croire à toutes mes idées quand elles sont claires et distinctes, et dans ce cas je n'ai pas besoin du principe de la véracité divine, ou la véracité divine est nécessaire pour que je puisse croire à la vérité d'une idée quelconque, et dans ce cas je ne puis l'établir elle-même par le raisonnement.

Réponse. — Descartes a nié le cercle vicieux, et il est parvenu en effet à se disculper de ce reproche, mais en modifiant dans ses explications les propositions qu'il avait avancées, et en atténuant considérablement l'importance du principe de la véracité divine. Il accorde que la vérité des axiomes qui se font recevoir clairement et distinctement à notre esprit est claire et manifeste par elle-même : « Mais parce que nous nous souvenons sou-
» vent des conclusions que nous avons tirées de telles
» prémisses sans faire attention aux prémisses mêmes,
» je pourrais dire alors que sans la connaissance de
» Dieu je pourrais feindre qu'elles sont incertaines, bien
» que nous nous souvenions que nous les avons tirées de
» principes clairs et distincts, parce que telle est peut-
» être notre nature que nous sommes trompés dans les
» choses les plus évidentes. »

La véracité divine, d'après cette explication, ne servirait donc qu'à garantir la vérité des conclusions que nous avons admises autrefois. Elle nous permet de nous fier à notre mémoire. Ainsi, sans doute, le cercle a disparu ; mais en même temps la théorie a changé de caractère et perdu beaucoup de son importance.

Descartes aurait pu encore d'une autre façon expliquer sa doctrine de l'existence de Dieu donnée comme garantie à la vérité sans tomber dans un cercle vicieux. La vérité peut être considérée, soit dans l'esprit qui la trouve, soit dans l'objet où elle existe. A ce dernier point de vue, la vérité, c'est la loi qui régit les faits, c'est la façon d'être durable et permanente des choses. Si les choses étaient le produit et le jouet du hasard, si l'être absolu et immuable n'existait pas, nous n'aurions aucune garantie qu'il y a de la vérité dans le monde. Des lois éternelles et nécessaires, et par suite une divinité qui les a établies, sont donc la condition indispensable de la vérité. Aussi Platon, dans sa discussion contre Théétète et Protagoras, remarque que toute doctrine qui supprime la stabilité supprime aussi la vérité, et montre le lien qui rattache le scepticisme au sensualisme, le spiritualisme au dogmatisme.

Rédigé, avec l'approbation de M. Janet,
par L. T.

SOCIÉTÉ DES ÉCOLES PROTESTANTES.

(Séance publique annuelle.)

DISCOURS DE M. GUIZOT.

Messieurs,

Il y a souvent, je le crains, dans les discours et les rapports qui remplissent nos réunions annuelles, un peu de monotonie. Nous y venons, les uns et les autres toujours animés des mêmes sentiments, poursuivant toujours avec le même zèle la même œuvre, mais nous n'avons pas toujours quelques faits nouveaux et importants à vous dire, quelques progrès réels et marqués à vous signaler. Chaque année, et particulièrement dans celle qui vient de finir, nous avons accompli modestement et efficacement, je crois, notre œuvre habituelle, mais sans événement considérable, sans progrès éclatant dont nous puissions vous entretenir. C'est là ce que je ne puis méconnaître quand je ne pense qu'à ce qui s'est passé au sein de notre comité, de nos réunions, et aux résultats de notre correspondance.

Mais si je porte mes regards hors de nous, dans une région plus étendue et plus variée, si j'écoute le bruit qui s'est fait en matière d'instruction populaire, non pas seulement parmi nous, mais dans le pays, dans le monde, pendant l'année qui vient de s'écouler, je suis frappé, au contraire, de faits graves et excellents.

Depuis deux ou trois ans, l'instruction publique est l'objet des préoccupations, des sollicitudes, des travaux du public, du gouvernement, des pouvoirs de l'État, de tous les hommes éminents qui portent à la vie sociale et à la vie morale des hommes un véritable et sérieux intérêt. Et ce ne sont pas seulement des paroles qui se sont fait entendre, ce ne sont pas seulement des questions qui ont été élevées par le public et par le pouvoir; on est arrivé à des résultats positifs, à des progrès considérables. Lorsqu'il y a déjà bien longtemps, il y a vingt-quatre ans, que dis-je vingt-quatre ans, c'est trente-quatre ans, j'avais l'honneur de m'occuper de cette grande question de l'instruction primaire, lorsque je présentais et discutais le projet de loi qui est devenu la loi du 28 juin 1833, j'avais eu l'intention d'y comprendre les écoles de filles aussi bien que les écoles de garçons; mais, en examinant les difficultés de la situation et les probabilités de succès à cette époque, je fus obligé, à mon grand regret, de reconnaître que si j'embrassais les deux questions, je ne résoudrais probablement ni l'une ni l'autre. Je me résignai donc à réduire la loi aux écoles de garçons et à ajourner la question des écoles de filles. Elle est restée oubliée longtemps, comme il arrive malheureusement presque toujours des questions ajournées.

Mais celle-là a été reprise naguère, reprise par le gouvernement, reprise par le public, discutée dans les grands corps de l'État, par les hommes distingués de l'opposition comme par les hommes du pouvoir, et l'on

est arrivé à un résultat pratique : les mesures générales nécessaires pour instituer, pour propager, pour soutenir les écoles de filles ont été adoptées. C'est le premier grand fait de cette année en matière d'instruction populaire. C'est un fait excellent, et je prends plaisir à en rendre hommage à tous les hommes qui y ont concouru, à l'opposition comme au pouvoir ; car, malgré les dissidences qui se sont manifestées entre eux, malgré les diverses questions qu'ils ont élevées et que les uns et les autres résolvaient d'une manière différente, ils ont, au fond, poursuivi le même but et concouru au même résultat. A travers toutes leurs dissidences, l'institution des écoles de filles, comme institution permanente, obligatoire, soutenue par des moyens déterminés, a été fondée.

La difficulté a été grande : indépendamment des difficultés administratives, pécuniaires, le gouvernement a rencontré des difficultés morales, entre autres une question délicate : il s'est vu en présence d'un grand nombre d'écoles de filles, presque toutes, la plupart, formées et soutenues par des congrégations religieuses, par des sœurs enseignantes. A quelles obligations soumettra-t-on ces congrégations? Les assujettira-t-on à des règles qui les épouvantent, qui portent le trouble dans leurs habitudes? Cette question a embarrassé, comme de raison, le gouvernement et l'opposition. On est arrivé à un résultat naturel, je dirai honnête et légitime; on a laissé les choses à peu près comme elles étaient. On n'a rien voulu détruire, on a accepté les déclarations de capacité données par les congrégations elles-mêmes, sans dire que jamais on ne reprendrait la question. On a pris, et avec grande raison, le fait général tel qu'on l'a trouvé. Si l'on avait voulu le réglementer à nouveau et administrativement, la plupart de ces écoles auraient été fort compromises ; les sœurs qui les tenaient ne se seraient probablement pas soumises aux règles nouvelles qu'on eût voulu leur imposer. On a agi plus honnêtement, plus sensément, plus efficacement, en les laissant telles qu'elles sont. Et le bon effet de cette douce prudence se fait déjà sentir, déjà plusieurs évêques éclairés ont imposé eux-mêmes aux congrégations de sœurs enseignantes des examens, des preuves de capacité sérieuses. C'est un grand pas vers la garantie du mérite de ces écoles, et un pas fait librement par leurs surveillants naturels et reconnus.

C'est là, messieurs, un des grands progrès qui se sont accomplis naguère. Il y en a un second, moins considérable, mais qui ne laisse pas de l'être beaucoup : je veux parler des cours d'adultes. Là aussi il y a une innovation, et une innovation qui a réussi au delà de l'attente même de ceux qui l'entreprenaient. J'ai vu sous mes yeux, dans la très-modeste commune que j'habite et qui n'a guère que 350 habitants, un fait qui m'a frappé : un jeune maître d'école très-capable a ouvert une classe d'adultes. A la seconde année où il l'a ouverte, il a eu douze adultes, douze hommes au-dessus de vingt ans, venant suivre son enseignement. C'étaient des hommes jusque-là dépourvus des connaissances élémentaires qui constituent l'enseignement populaire, et ils sentaient vivement eux-mêmes le besoin d'apprendre. Il a suffi, je le répète, dans une très-pauvre commune composée de paysans, de cultivateurs, d'ouvrir une classe d'adultes pour que douze hommes au-dessus de vingt ans soient venus tous les soirs pendant trois ou quatre mois recevoir l'instruction d'un homme très-modeste, mais qui en savait beaucoup plus qu'eux. A côté de cela, dans une commune voisine, le même fait s'est produit sur une échelle un peu plus étendue ; et à la classe d'adultes sont venus deux gendarmes dont l'instruction laissait à désirer, qui n'étaient forts ni sur l'orthographe ni sur la géographie ; ils sont venus suivre la classe d'adultes, ils en sont sortis, l'un des deux ayant remporté le premier prix et le livret que l'on donne avec ce prix. Voilà, dans une très-petite sphère, voilà le résultat auquel j'ai assisté. Ce résultat s'est produit à peu près dans toute la France ; je ne présume pas, en effet, que les paysans de la Champagne et de la Lorraine soient moins avides de s'instruire un peu que ceux de la Normandie.

C'est là, messieurs, le second progrès considérable qui s'est accompli naguère par l'impulsion intelligente du pouvoir. Je me permettrai d'ajouter qu'en ouvrant ces classes d'adultes on n'a peut-être pas fait pour les instituteurs auxquels on les a imposées tout ce à quoi ils avaient droit et tout ce qui leur est dû. On les a laissés dans leur situation ordinaire, on n'a rien ajouté à leur traitement et aux petits avantages de leur état, tout en leur imposant une charge de plus. Représentez-vous ce que c'est qu'un pauvre maître d'école qui passe sa journée de sept heures et demie du matin à quatre heures et demie du soir avec des petits enfants, obligé le soir, pendant quatre mois, de consacrer deux heures à un nouvel enseignement tout différent, pour lequel il a besoin de se préparer dans une certaine mesure; représentez-vous bien le surcroît de travail qui lui est imposé. Dans la plupart des communes on ne lui a pas même donné l'indemnité pour le chauffage et l'éclairage dont il avait besoin, et il a fallu (1) quelques efforts pour que le conseil municipal votât 25 francs pour indemniser l'instituteur du bois et de l'huile brûlés pour l'enseignement ; permettez-moi l'expression, une telle parcimonie n'est pas tolérable ; il faut donner quelque chose de plus à des hommes auxquels on impose des devoirs et des charges de plus. C'est très-bien de les leur imposer, je ne demande pas qu'on mette leur devoir en délibération, mais quand on le leur a imposé, il faut se montrer reconnaissant et juste envers eux.

Voilà, messieurs, depuis deux ou trois ans, deux progrès notables qui se sont produits dans l'instruction primaire générale. Notre Société n'avait pas attendu jusqu'à ce moment pour les désirer et pour s'en occuper. Nous

(1) Il a fallu, je le dis, parce que je l'ai vu.

avons encouragé, soutenu les écoles de filles comme celles de garçons. Si vous jetez un coup d'œil sur nos registres, vous verrez que la distribution des secours entre les écoles de garçons et de filles s'est faite avec une grande équité, nous avons même fait des écoles de filles l'objet particulier de notre attention. Quant aux classes d'adultes, nous n'avons rien fait de spécial; nous allions à des besoins plus pressants. Mais si notre Société n'a pas eu l'initiative de ces grands progrès, elle s'en félicite et, en même temps qu'elle s'en félicite, elle se sent appelée à en profiter. Je dirai que nous sommes mieux placés que personne pour en profiter; quand je dis nous, je parle non-seulement de notre Société, mais de l'Église protestante tout entière. Quelle est l'une des grandes difficultés qu'on rencontre dans la France chrétienne et catholique? C'est un certain désaccord, une certaine diversité entre les influences laïques et les influences ecclésiastiques. Personne ne peut se dissimuler que cette diversité, cette lutte, se manifestent souvent et deviennent pour les progrès de l'instruction primaire et pour le gouvernement des écoles une source fréquente d'embarras. Nous n'avons rien de semblable à craindre parmi nous; les influences laïques et ecclésiastiques dans l'Église et la société protestantes sont parfaitement d'accord. Les pasteurs ont pleine confiance dans les consistoires, les consistoires ont pleine confiance dans les pasteurs. C'est là une conséquence du caractère général de la Réforme, c'est l'un des plus grands faits que la Réforme ait accomplis, d'avoir fait entrer les laïques dans le gouvernement de l'Église, d'avoir associé les laïques aux ecclésiastiques dans le gouvernement moral, religieux et ecclésiastique de l'Église. Ce grand et salutaire fait s'est fait sentir en matière d'instruction primaire, comme dans toute la vie de la réforme protestante.

Dans la situation où nous placent les progrès que nous voyons faire autour de nous avec une grande satisfaction, et dont nous entendons prendre notre part, nous sommes donc très-bien placés pour en profiter; nous pouvons sans aucune inquiétude porter tous nos secours, tous nos efforts vers les progrès de l'instruction populaire, de l'instruction et de l'éducation religieuse; et quand je dis : de l'éducation religieuse, dans l'Église protestante et devant une société comme la nôtre, c'est de l'éducation chrétienne et de celle-là spécialement que je parle. C'est l'éducation chrétienne que nous sommes en mesure de soutenir et de propager sans aucun obstacle intérieur, sans aucun des embarras qui se rencontrent quelquefois ailleurs.

Il n'y a personne ici, messieurs, j'en suis sûr, qui ne sente à quel point, dans l'état actuel des sociétés et de la société française en particulier, l'éducation chrétienne est capitale pour la lumière des âmes, pour le bonheur temporel des hommes, et pour l'ordre comme pour la dignité de la société tout entière.

Je ne veux réveiller ici aucun souvenir pénible ni irritant, mais enfin nous ne pouvons pas nous dissimuler qu'il y a parmi nous, dans le sein de l'Église réformée, des dissidences graves, des dissidences qui ont abouti à des luttes. Grâce à Dieu, rien de cela n'a encore pénétré dans les écoles. Ce qu'on dit aux hommes on ne tente pas encore de le dire aux enfants; les doutes, les diversités qu'on élève et dont on nourrit les esprits de l'âge mûr, on ne veut pas, on n'ose pas en occuper les esprits des enfants. Hâtons-nous de profiter de cette réserve salutaire. Hâtons-nous de propager, de soutenir, de développer l'éducation vraiment chrétienne, l'éducation de la foi, de la discipline comme de la vie chrétienne. Ne démolissons pas les places fortes naturelles de l'âme; elles auront, dans le cours de la vie, assez de rudes assauts à soutenir. Maintenons avec soin les armes naturelles dont Dieu lui-même a pourvu l'âme humaine. Quand le jour des tempêtes viendra, quand les âmes auront à soutenir les assauts, elles seront en état de se défendre.

Une femme de beaucoup d'esprit, à qui on disait qu'elle avait un fils rempli de ces vives croyances et espérances morales qu'on appelle souvent des illusions, répondit : « Laissez-les lui; c'est un bien dont il faut avoir beaucoup en commençant la vie, car on sera exposé à en perdre trop ». J'en dirai autant des convictions et des espérances chrétiennes; il faut les inculquer, les développer fortement dans l'enfance, car elles seront très-attaquées dans le cours de la vie; plus leurs premières racines seront profondes, plus elles résisteront aux mauvais souffles qu'elles auront à subir. Que l'instruction, l'éducation, la discipline de l'enfance soient chrétiennes; c'est le meilleur gage que la vie des hommes restera ou redeviendra chrétienne.

Collége de France.

COURS D'ÉLOQUENCE LATINE DE M. HAVET

Mercredi, 22. — La personne d'Apulée (un rhéteur à Carthage sous Marc-Aurèle).
Mercredi, 29. — Gellius; ses *Nuits d'Attique*.
Samedi, 18. — Sénèque; sa morale sociale.
Samedi, 25. — Sénèque; ses idées religieuses.

AVIS.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de mai et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici à la fin de mai, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 26 — 25 MAI 1867

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE

(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

II

AVÉNEMENT DE LOUIS XVI. — MAUREPAS. — TURGOT.

Ce fut le 10 mai 1774 qu'après un règne de cinquante-neuf ans, mourut Louis XV. Il laissait la France abaissée, des finances en désordre, malgré la banqueroute récente de l'abbé Terray, la marine détruite, le pays inquiet et mécontent, la royauté méprisée.

Ce règne qui, à l'intérieur, se passe en misérables querelles avec le parlement et le clergé, a été bien plus funeste à la France qu'on ne le pense communément. Le partage de la Pologne, un commissaire anglais, insolemment installé à Dunkerque et payé par la France, n'ont pas été la moindre de nos humiliations. Dupleix, abandonné dans l'Inde, Montcalm délaissé au Canada, assurèrent la prépondérance de l'Angleterre et de la race anglo-saxonne. Ce jour-là, le monde échappa aux mains françaises et sans retour. L'abandon du Canada a donné l'Amérique du Nord tout entière aux fils des Anglais, le triomphe de la marine anglaise a livré aux Saxons et l'Inde et toutes ces îles de l'Océanie où dominent la langue, les idées, la civilisation anglaise. Nous pourrons avoir pour nous le génie, le courage; mais désormais le nombre est contre nous.

Voilà ce qu'a coûté à la France ce roi égoïste et voluptueux. Les contemporains ne se trompaient guère sur son compte, et, au moment de sa mort, une chanson, que nous a gardée dans ses *Mémoires* le baron de Bezenval, a tracé un portrait de Louis XV qui, pour n'être pas flatté, n'en est pas moins vrai.

Te voilà donc, pauvre Louis
Dans un cercueil à Saint-Denis !
C'est là que ta grandeur expire.
Depuis longtemps, il faut le dire,
Inhabile à donner la loi
Tu portais le vain nom de roi,
Sous la tutelle et sous l'empire
Des tyrans qui régnaient pour toi.

Etais-tu bon ? C'est un problème
Qu'on peut résoudre à peu de frais ;
Un bon prince ne fit jamais
Le malheur d'un peuple qui l'aime ;
Et l'on ne peut appeler bon
Un roi sans frein et sans raison,
Qui ne vécut que pour lui-même.

Voluptueux, peu délicat,
Inappliqué par habitude,
On sait qu'étranger à l'État,
Le plaisir fit ta seule étude.
. . . . . .
Sans goût, sans mœurs et sans lumières,
En deux mots, voilà ton portrait.

Je vous fais grâce du reste; il y a certains traits qui sentent la passion; mais cette chanson exprime bien le mépris général au milieu duquel disparut le *Bien-Aimé*, qui n'avait jamais aimé que lui-même et qui mourait sans laisser après lui de regrets.

« J'étais de garde auprès du roi lors de sa mort, écrit Bézenval (*Mémoires*, Édit. Didot, p. 155), et j'eus la curiosité de me mêler parmi le peuple qui remplissait les cours; je n'entendis aucun propos; mais il était aisé de remarquer le contentement sur tous les visages.

« Le cortége arriva à Saint-Denis à onze heures du soir, au milieu des brocards des curieux qui bordaient le chemin, et qui, favorisés par la nuit, donnèrent carrière à la plaisanterie, *caractère dominant de la nation*. On ne s'en tint pas là: épitaphes, placards, vers, tout fut prodigué pour flétrir la mémoire du feu roi ».

Les épigrammes, c'étaient la liberté de la presse en ce temps-là, mais il est triste de penser que leur violence même restait au-dessous de la vérité !

Tandis que Louis XV mourait entre les bras de ses trois filles, qui s'étaient courageusement enfermées avec lui et bravaient la petite vérole, la terreur de nos pères, le Dauphin, qu'un ordre exprès du roi ou des médecins éloignait de la chambre du malade, était auprès de la Dauphine, attendant la mort de son aïeul. Tout à coup un bruit terrible, *un coup de tonnerre*, dit madame Campan, se fait entendre dans la première pièce de l'appartement; c'était la foule des courtisans qui désertait l'antichambre du roi mort pour saluer le soleil levant. A ce bruit étrange, Louis et Marie-Antoinette reconnurent qu'ils allaient régner; tous deux tombèrent à genoux, tous deux s'écrièrent en pleurant : «Mon Dieu, guidez-nous, protégez-nous, *nous régnons trop jeunes !* »

Trop jeunes assurément! Louis XVI avait à peine vingt ans. Gouverner la France en 1774, ce n'était pas une

(1) Voyez le numéro 3, p. 33.

œuvre d'enfant. Pendant toute la durée de son règne, Louis XV n'avait eu d'autre souci que de ne rien faire. Il avait mis la couronne en viager sur sa tête, laissant à son petit-fils tous les embarras de la plus difficile des successions.

Si la vertu, le goût du travail et de l'économie, le sentiment de ses devoirs, l'amour du peuple, suffisaient pour faire un grand roi, il n'en est pas un seul qui eût laissé dans l'histoire un plus beau nom que le malheureux Louis XVI. Tandis que son aïeul avait pour l'espèce humaine ce mépris, particulier aux égoïstes, qui jugent des autres par eux-mêmes, Louis XVI, né bon et sensible, mettait toute sa gloire à faire du bien et à se faire aimer. *Je veux qu'on m'aime*, disait-il souvent. Son modèle n'était ni Richelieu ni Louis XIV, c'était Henri IV. On assure qu'il pleura de joie en apprenant qu'à son avénement une main inconnue avait inscrit sur le piédestal de la statue de Henri IV : *Resurrexit.*

Malheureusement il n'avait pas cette autre qualité d'Henri IV, sans laquelle la bonté n'est que faiblesse, je veux dire la décision, la fermeté. Par suite de son éducation, par sa nature peut-être, Louis XVI manquait de la première vertu d'un roi, il n'avait point de caractère.

Orphelin de bonne heure, élevé dans la retraite, loin de son aïeul, qui ne se souciait pas de l'avoir pour témoin de ses désordres; tenu en dehors des affaires, suivant une maxime d'État que répétait souvent le fils de Louis XIV : *En France, il faut qu'un dauphin se fasse oublier*, le jeune Louis XVI était timide, indécis, et se méfiait de lui-même plus encore que des autres. Son extrême honnêteté lui faisait toujours craindre de s'être trompé, des scrupules sans cesse renaissants étouffaient en lui toute volonté. Il avait le courage passif d'un martyr, mais rien de cette ardeur, de cet entrain avec lequel un chef tire tout son peuple après soi. Catherine (celle que les philosophes appelaient la grande Catherine) disait que pour un prince, il vaut mieux *bien faire le mal que mal faire le bien;* il y a du vrai dans cette maxime cynique. Un peuple est comme une armée (j'entends un pays qui n'est pas habitué à se gouverner lui-même) : l'indécision du général est la perte de tous.

Le premier soin du jeune roi fut de se choisir des ministres. Il ne voulait plus de ceux qui s'étaient maintenus par la faveur de la Dubarry, et dont les principaux étaient le duc d'Aiguillon, le chancelier Maupeou et l'abbé Terray; les autres étaient de Boyne et le marquis de Monteynard. Depuis la disgrâce du duc de Choiseul, ce ministère jouissait de la confiance du roi et du mépris de toute la France.

Terray était un cynique, qui n'avait eu d'autre science financière que d'accumuler banqueroute sur banqueroute, se souciant peu du reste de ce qu'on dirait de lui. Quand on lui conseilla de faire taire les Parisiens qui s'exprimaient sur son compte avec une franchise dont la tradition n'est pas perdue : *On les écorche,* répondit Terray, *qu'on les laisse crier.* C'est, sous une autre forme, le mot de Mazarin : *Contanno, pogeranno.* Le scandale de sa vie privée ajoutait au peu de goût que Louis XVI avait pour lui.

Le duc d'Aiguillon, l'amant de la Dubarry, s'était signalé, dans son gouvernement de Bretagne, par ses violences contre le procureur général La Chalotais et les magistrats qui avaient défendu ce qu'ils croyaient le droit de la province et avaient mieux aimé donner leur démission que de céder.

D'Aiguillon, grand ami des jésuites, que La Chalotais avait poursuivis avec âpreté, accusa d'un complot contre l'autorité royale les magistrats démissionnaires, les fit arrêter militairement et voulut les faire juger par une commission. Leur innocence fut reconnue ; d'Aiguillon, rappelé de son commandement, fut pris à parti par le parlement de Bretagne comme coupable d'avoir employé des manœuvres criminelles afin de perdre les magistrats qu'il avait fait arrêter.

D'Aiguillon étant pair, l'affaire fut envoyée au parlement de Paris en 1770 : sa condamnation était probable; il s'entendit avec madame Dubarry et Maupeou pour paralyser les lois et insulter à la magistrature.

On fit tenir à Louis XV un lit de justice. Le roi qui, par curiosité ou par ennui, avait assisté aux premières audiences du procès, signifia tout à coup qu'il arrêtait la procédure et qu'il imposait silence à toutes les parties. Le soir même il fit souper d'Aiguillon avec lui et le nomma du voyage de Marly.

Le parlement, justement indigné, déclara que le cours de la justice ne pouvait être interrompu et rendit un arrêt qui suspendait le duc d'Aiguillon des fonctions de pair, jusqu'à ce qu'il eût été lavé par un jugement des accusations qui *entachaient son honneur.*

La situation était grave; mais, dans cette ancienne monarchie, l'arbitraire ne manquait jamais de ressources pour tourner ou briser toutes les difficultés. Maupeou fit casser l'arrêt du parlement par un arrêt du conseil, et mena le roi en personne au Palais-de-Justice pour lui faire enlever du greffe les pièces de la procédure.

Un an plus tard le parlement était brisé; le procès d'Aiguillon en avait été sinon la cause, au moins l'occasion. Mais, depuis ce moment, l'opinion était vivement émue, et il y avait là un souvenir qui devait déplaire à un jeune roi amoureux de popularité.

Je parlerai plus tard de Maupeou à propos du rappel des parlements. Je dirai seulement qu'il y avait dans sa vie de courtisan certains détails qui avaient dû blesser le jeune Louis XVI. Si Maupeou menait une vie régulière, si même il était dur pour lui-même, si, de plus, il allait quelquefois à Saint-Denis communier *par hasard* en présence de la fille de Louis XV, madame Louise, qui s'était faite carmélite, il avait eu le tort de *retrouver* je ne sais quelle généalogie qui lui permettait d'appeler la Dubarry *ma cousine,* et, au besoin, de lui remettre sa pantoufle.

Il est bon d'avoir des protecteurs; mais, en 1774, Maupeou avait une protectrice de trop. L'honnêteté reparaissait à la cour, et ce n'était plus un titre que la faveur d'une courtisane.

Quels ministres appellerait le jeune roi? L'opinion publique désignait le duc de Choiseul; c'est lui qui avait fait le mariage de la Dauphine, et quoiqu'il fût un homme de beaucoup de manége plutôt qu'un homme de génie, il n'avait pas soutenu sans honneur les intérêts de la France au dehors. On lui savait aussi gré d'avoir bravé la Dubarry.

Mais Louis XVI était prévenu contre Choiseul. Lors des poursuites du parlement contre les jésuites, le dauphin père de Louis XVI avait eu une altercation des plus vives avec Choiseul, altercation qui s'était terminée par ces paroles hautaines du ministre : *Peut-être, Monsieur, serois-je assez malheureux pour être un jour votre sujet, mais certainement je ne serai jamais à votre service.* Non-seulement le dauphin avait été blessé d'un pareil langage, mais dans les *Mémoires* qu'il avait laissés et que Louis XVI consultait avec un respect religieux, il avait recommandé à son fils de ne point garder un ministre que son audace et ses prodigalités avaient rendu pendant quelque temps plus populaire et plus influent que le roi.

Ces *Mémoires* du Dauphin recommandaient à son fils trois amis: le cardinal de Bernis, M. de Machault, M. de Maurepas, trois anciens ministres disgraciés. Ce fut sur le second que le jeune roi jeta les yeux pour se choisir un guide; c'était le meilleur choix qu'il pût faire.

Machault, trois fois ministre sous Louis XV, avait laissé une grande réputation d'intégrité et de talent. C'était un janséniste probe et sévère; l'opinion lui savait gré de la lutte qu'il avait soutenue contre le clergé pour le faire renoncer à ses immunités et le soumettre au droit commun. C'est lui qui avait fait rendre ce célèbre édit de 1748 qui mettait une barrière à la main-morte ecclésiastique. La querelle des immunités avait fait grand bruit; un des défenseurs du ministre avait publié des lettres piquantes intitulées : *Ne repugnetis vestro bono.* C'est une devise qui n'arriva jamais à son adresse. Soumis au droit commun, qui sait si le clergé n'aurait pas échappé aux confiscations de la Constituante? Il avait mieux aimé remporter sur le ministre une de ces victoires qui tuent les vainqueurs.

Au moment, dit-on, où un page montait à cheval pour porter à M. de Machault la lettre de Louis XVI, madame Adélaïde, fille de Louis XV, qui aspirait à guider le jeune roi, et l'abbé de Radonvilliers, ancien jésuite et ancien sous-précepteur de Louis XVI, effrayèrent le souverain en lui parlant des alarmes du clergé. Deux ministres en place et qui craignaient pour leur position, le duc d'Aiguillon et le duc de la Vrillière, vantèrent le mérite de M. de Maurepas, et dès le premier jour firent revenir le roi sur sa résolution. Ce fut M. de Maurepas qui fut appelé; Machault resta dans la solitude; il y vieillit jusqu'en 1794, où, jeté dans une prison et accablé d'infirmités, il mourut avec un courage stoïque et dans un entier abandon, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Le jeudi 12 mai 1774, un courrier porta à M. de Maurepas la lettre suivante du roi :

« Dans la juste douleur qui m'accable, et que je partage avec tout le royaume, j'ai de grands devoirs à remplir; *je suis roi*, ce nom renferme bien des obligations, *mais je n'ai que vingt ans, et je n'ai pas les connaissances qui me sont nécessaires*; la certitude que j'ai de votre probité et de votre profonde connaissance des affaires m'engage à vous prier de m'aider de vos conseils; venez donc le plus tôt qu'il vous sera possible ».

Il était difficile d'écrire une lettre plus touchante et de faire un plus mauvais choix.

Pontchartrain de Maurepas, né en 1701, appartenait à cette famille ou plutôt à cette dynastie des Phélippeaux qui, depuis le règne de Louis XIV, était en possession de fournir des ministres à la France. Les deux branches des Pontchartrain et des La Vrillière occupèrent des ministères pendant plus d'un siècle et demi.

A l'âge de seize ans, Maurepas avait été fait secrétaire d'État par le régent; il est vrai qu'il n'en avait exercé les fonctions qu'à vingt-quatre. Il avait dans son département la maison du roi, ce qui comprenait alors la police générale du royaume, l'administration de Paris et de sa généralité, la marine et les colonies.

Ministre sous Louis XV pendant vingt-cinq ans, il avait fait quelques embellissements dans Paris, quelques améliorations dans la marine qui prouvaient un homme intelligent. Mais son plus grand mérite avait été d'amuser Louis XV par son esprit et sa gaieté. Ami des arts et de la petite littérature, intimement lié avec Caylus et Pont de Veyle, rédacteurs des *Étrennes de la Saint-Jean*, la petite presse de ce temps-là, il se faisait bien venir de tous ceux qu'il ne chansonnait pas, quand un couplet équivoque sur madame de Pompadour le fit disgrâcier.

Il appartenait à cette race de marquis qui ne vit plus que sur le théâtre, race aimable, légère, frivole, insouciante, qui se rit de tout, ne croit à rien et prend le dédain et l'ignorance pour une preuve de supériorité. Madame de Châteauroux l'avait bien jugé en le surnommant le comte *Faquinet.*

Il prit sa disgrâce avec la même légèreté que sa fortune et s'en alla en exil dans sa terre de Pontchartrain en disant de bons mots : « *Le premier jour*, dit-il, *je fus piqué, le second je fus consolé* », en quoi il se flattait; il n'était pas capable de s'affliger tout un jour. Au moment où il montait en voiture pour quitter Paris, un solliciteur infatigable (il y en avait dans ce temps-là) courut au ministre pour lui présenter un placet: *Permettez, monseigneur*, lui dit-il, *que, quoique vous soyez en route, — Dites en déroute, monsieur*, — interrompit Maurepas, laissant le pétitionnaire tout ébahi de cette facétie.

Retiré à Pontchartrain, il s'y rendit célèbre par son amour pour les carpes qu'il élevait, et surtout pour le talent avec lequel il jouait et composait des parades dont le nom seul effaroucherait la pudeur d'aujourd'hui. Il s'amusa également à faire une collection de chansons

de toutes les époques, collection qui est aujourd'hui la plus riche, mais non pas la plus chaste de toutes celles que possède la Bibliothèque impériale.

Un vieillard de soixante-treize ans, retiré des affaires publiques depuis plus d'un quart de siècle et n'ayant de la jeunesse que la légèreté, avec tout l'égoïsme et toute l'indifférence de la vieillesse, c'était un singulier choix. Louis XVI cependant s'y attacha vivement. Le comte avait été l'ami du dauphin et racontait des anecdotes touchantes sur celui que le roi vénérait comme un père et comme un saint. De plus, en adroit courtisan, il avait dès le premier jour saisi le caractère de Louis XVI et avait su lui plaire. Comme il remerciait le roi de l'avoir fait venir pour être son premier ministre : — « Non, dit le roi, ce n'est pas mon intention. — Votre Majesté, répondit vivement Maurepas, m'a donc appelé pour lui apprendre à s'en passer. »

Sans enfants, sans ambition politique, sans cupidité, simple dans ses manières, riche et se contentant (disent les mémoires du temps) de son traitement de cent mille livres, son seul désir fut de se maintenir dans la faveur du roi jusqu'à son dernier jour ; sa plus belle victoire fut d'obtenir un petit entresol au-dessus de l'appartement du roi, et qui y communiquait par un petit escalier.

Louis XVI eut bientôt pour son vieux ministre un attachement filial ; souvent il allait travailler chez M. de Maurepas ; et ce fut ainsi que jusqu'à sa mort en 1781, M. de Maurepas eut toute la puissance d'un premier ministre sans en porter le nom.

Un pareil homme ne semblait pas né pour mettre en danger la monarchie ; mais rien n'est plus aisé que de perdre gaiement un État. Gouverner était un amusement pour M. de Maurepas, je dirais presque une intrigue ou une parade. Quand il avait passé doucement la journée et fait une mauvaise plaisanterie, il croyait son rôle rempli. C'est ainsi qu'il laissa perdre le temps voulu pour faire des réformes nécessaires, qu'il toucha à toutes les questions sans en résoudre aucune, et qu'en irritant l'opinion il contribua à hâter la révolution.

Le premier soin de Maurepas fut de renouveler le ministère et d'y appeler des hommes moins discrédités que les favoris de la Dubarry.

Il fit confier le ministère des affaires étrangères à M. de Vergennes, qui fut au dernier siècle un de nos plus habiles diplomates, et il fit entrer à la marine et bientôt après au contrôle général, c'est-à-dire aux finances, Turgot, qui s'était acquis une assez grande réputation dans son intendance de Limoges.

Turgot, le plus éminent des économistes, était bien vu dans le camp philosophique. Voltaire notamment en faisait grand cas, et M. de Maurepas tenait à se mettre bien de ce côté. Il avait été l'ami de Montesquieu, il recherchait la popularité ; c'était pour lui une fête que de venir à Paris chercher des applaudissement à l'Opéra.

Le nom de Turgot effraya un moment Louis XVI, qui était fort dévôt et avait peu de goût pour les philosophes. Il objecta qu'il y avait peut-être quelque inconvénient à prendre un ministre qui n'allait jamais à la messe. — *Sire*, dit Maurepas, *l'abbé Terray y allait tous les jours.* Cette réponse fit tomber les scrupules du roi.

Lorsque Turgot se présenta chez le roi, il eut peine à lui parler. Louis XVI et son nouveau ministre n'étaient pas moins timides l'un que l'autre. « Sire, dit-il après avoir essayé en vain de lui exposer ses idées, mes paroles sont un peu confuses, c'est que je me sens troublé. — Je sais que vous êtes timide, répondit le roi, mais je sais aussi que vous êtes ferme et honnête et que je ne pouvais mieux choisir. — *Il faut, Sire*, que vous me donniez la permission de mettre par écrit mes vues générales, et j'ose dire *mes conditions* sur la manière dont vous devez me seconder dans cette administration des finances, car, je vous l'avoue, elle me fait trembler par la connaissance superficielle que j'en ai. — Oui, oui, dit le roi, comme vous voudrez ; mais je vous donne ma parole d'honneur d'avance, ajouta-t-il en lui prenant les mains, d'entrer dans toutes vos vues et de vous soutenir toujours dans les partis courageux que vous aurez à prendre. » (Larcy, *Louis XVI et Turgot.*)

Rentré chez lui, Turgot écrivit au roi une lettre souvent citée et qu'on ne peut trop relire, car elle fait à la fois l'éloge du ministre et l'éloge du souverain :

Du 24 août 1774.

SIRE,

En sortant du cabinet de Votre Majesté encore plein du trouble où me jette l'immensité du fardeau qu'Elle m'impose, agité par tous les sentiments qu'excite en moi la bonté touchante avec laquelle Elle a daigné me rassurer, je me hâte de mettre à ses pieds ma respectueuse reconnaissance et le dévouement absolu de ma vie entière.

Votre Majesté a bien voulu m'autoriser à remettre sous ses yeux l'engagement qu'Elle a pris avec elle-même de me soutenir dans l'exécution des plans d'économie qui sont en tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, d'une nécessité indispensable. J'aurais désiré pouvoir lui développer les réflexions que me suggère la position où se trouvent les finances : le temps ne me le permet pas, et je me réserve de m'expliquer plus au long, quand j'aurai pu prendre des connaissances plus exactes. Je me bornerai en ce moment, Sire, à vous rappeler ces trois paroles :

Point de banqueroute.

Point d'augmentation d'impôts.

Point d'emprunts.

Point de banqueroute ni avouée, ni masquée par des réductions forcées.

Point d'augmentation d'imposition : la raison est dans la situation des peuples, et encore plus dans le cœur de Votre Majesté.

Point d'emprunts : parce que tous ces emprunts diminuant toujours le revenu libre, ils nécessitent au bout de quelque temps ou la banqueroute ou l'augmentation d'impositions. Il ne faut en temps de paix se permettre d'emprunter que pour liquider des dettes anciennes, ou pour rembourser d'autres emprunts faits à un denier plus onéreux.

Pour remplir ces trois points, il n'y a qu'un moyen, c'est de réduire les dépenses au-dessous de la recette, et assez au-dessous pour pouvoir économiser chaque année une vingtaine de millions pour rembourser les dettes anciennes.

Sans cela le premier coup de canon forcerait l'État à la banqueroute.

On demande sur quoi retrancher ; et chaque ordonnateur, dans sa partie, soutiendra que presque toutes les dépenses particulières sont indispensables. Ils peuvent dire de fort bonnes raisons ; mais comme il n'y en a pas une pour faire ce qui est impossible, il faut que toutes ces raisons cèdent à la nécessité absolue de l'économie.

Il est donc de nécessité absolue que Votre Majesté exige des or-

donnateurs de toutes les parties qu'ils se concertent avec le ministre des finances. Il est indispensable qu'il puisse discuter avec eux, en présence de Votre Majesté, le degré de nécessité des dépenses proposées; il est surtout nécessaire que lorsque vous aurez, Sire, arrêté l'état des fonds de chaque département, vous défendiez à celui qui en est chargé d'ordonner aucune dépense nouvelle sans avoir auparavant concerté avec la finance les moyens d'y pourvoir. Sans cela chaque département se chargerait de dettes qui seraient toujours les dettes de Votre Majesté, et l'ordonnateur de la finance ne pourrait répondre de la balance entre la dépense et la recette.

Votre Majesté sait qu'un des plus grands obstacles à l'économie est la multitude des demandes dont elle est continuellement assaillie, et que la trop grande facilité de ses prédécesseurs a malheureusement autorisées.

Il faut, Sire, vous armer contre votre bonté de votre bonté même; considérer d'où vous vient cet argent que vous pouvez distribuer à vos courtisans, et comparer la misère de ceux auxquels on est quelquefois obligé de l'arracher par les exécutions les plus rigoureuses à la situation des personnes qui ont le plus de titres pour obtenir vos libéralités.

Il y a des grâces auxquelles on a cru pouvoir se prêter plus aisément, parce qu'elles ne portent pas immédiatement sur le trésor royal. De ce genre sont les intérêts, les croupes, les priviléges. Elles sont de toutes les plus dangereuses et les plus abusives. Tout profit sur les impositions qui n'est pas absolument nécessaire pour la perception est une dette consacrée au soulagement des contribuables et aux besoins de l'État. D'ailleurs ces participations au profit des traitants sont une source de corruption pour la noblesse et de vexations pour le peuple, en donnant à tous les abus des protecteurs puissants et cachés.

On peut espérer de parvenir par l'amélioration de la culture, par la suppression des abus dans la perception, et par une répartition plus équitable des impositions, à soulager sensiblement les peuples sans diminuer beaucoup les revenus publics.

Mais si l'économie n'a précédé, aucune réforme n'est possible, parce qu'il n'en est aucune qui n'entraîne le risque de quelque interruption dans la marche des recouvrements, et parce qu'on doit s'attendre aux embarras multipliés que feront naître les manœuvres et les cris des hommes de toute espèce intéressés à soutenir les abus, car il n'en est point dont quelqu'un ne vive.

Tant que la finance sera continuellement aux expédients pour assurer les services, Votre Majesté sera toujours dans la dépendance des financiers, et ceux-ci seront toujours les maîtres de faire manquer par des manœuvres de places les opérations les plus importantes. Il n'y aura aucune amélioration possible ni dans les impositions pour soulager les peuples, ni dans les arrangements relatifs au gouvernement intérieur et à la législation. L'autorité ne sera jamais tranquille parce qu'elle ne sera jamais chérie, et que les mécontentements et les inquiétudes des peuples sont toujours le moyen dont les intrigants et les mal intentionnés se servent pour exciter des troubles. C'est donc surtout de l'économie que dépend la prospérité de votre règne, le calme dans l'intérieur, la considération au dehors, le bonheur de la nation et le vôtre.

. . . . . .

Voilà les points que Votre Majesté a bien voulu me permettre de lui rappeler. Elle n'oubliera pas qu'en recevant la place de contrôleur général, j'ai senti tout le prix de la confiance dont Elle m'honore. J'ai senti qu'Elle me confiait le bonheur de ses peuples et, s'il m'est permis de le dire, le soin de faire aimer sa personne et son autorité; mais en même temps j'ai senti tout le danger auquel je m'exposais. J'ai prévu que je serais seul à combattre contre les abus de tout genre, contre les efforts de ceux qui gagnent à ces abus, contre la foule des préjugés qui s'opposent à toute réforme, et qui sont un moyen si puissant dans la main des gens intéressés à éterniser les désordres. J'aurai à lutter même contre la bonté naturelle, contre la générosité de Votre Majesté et des personnes qui lui sont les plus chères. Je serai craint, haï même de la plus grande partie de la cour, de tout ce qui sollicite des grâces, et l'on m'imputera tous les refus, on me peindra comme un homme dur, parce que j'aurai représenté à votre Majesté qu'Elle ne doit pas enrichir même ceux qu'Elle aime aux dépens de la subsistance de son peuple. Ce peuple auquel je me serai sacrifié est si aisé à tromper que peut-être j'encourrai sa haine par les mesures mêmes que j'emploierai pour le défendre contre les vexations. Je serai calomnié, et peut-être avec assez de vraisemblance pour m'ôter la confiance de Votre Majesté; je ne regretterais point de perdre une place à laquelle je ne m'étais jamais attendu; je suis prêt à la remettre à Votre Majesté dès que je ne pourrais espérer d'y être utile; mais son estime, la réputation d'intégrité, la bienveillance publique qui ont déterminé son choix en ma faveur me sont plus chères que la vie, et je cours le risque de les perdre, même en ne méritant à mes yeux aucuns reproches.

Votre Majesté se souviendra que c'est sur la foi de ses promesses que je me charge d'un fardeau peut-être au-dessus de mes forces, et que c'est à elle personnellement, à l'homme honnête, à l'homme juste et bon plutôt qu'au roi que je m'abandonne.

J'ose lui répéter ici ce qu'Elle a bien voulu entendre et approuver: la bonté attendrissante avec laquelle Elle a daigné presser mes mains dans les siennes, comme pour accepter mon dévouement, ne s'effacera jamais de mon souvenir; elle soutiendra mon courage, elle a pour jamais lié mon bonheur personnel avec les intérêts, la gloire de Votre Majesté.

On va toujours chercher dans l'antiquité des vertus à admirer; je ne m'y oppose point, il n'y aura jamais trop de grands exemples. Mais dans notre histoire aussi, il y a de belles pages et on les oublie trop souvent. Je ne crois pas que chez les Romains, au temps des Trajan et des Antonins, on trouve rien de comparable à ce langage de Turgot.

Quand on voit sous quels auspices s'est ouvert ce règne qui devait si tristement finir, quand on songe que Paris saluait du nom de *Désiré* et de *Titus* le roi que vingt ans plus tard la Convention envoyait à la guillotine, on s'arrête, malgré soi, à ces premiers beaux jours. Tant d'espérances sitôt perdues!

La faute, si l'on en croit certains politiques, en est à la liberté. C'est une liqueur qui enivre et effarouche le peuple; si vous voulez qu'il soit heureux, ne la lui versez jamais. — Non, cela n'est point vrai; ce ne sont point les réformes de Turgot qui ont perdu la France, ces réformes on ne les a point faites; mais il est vrai qu'on ne donne pas en vain des espérances à une nation, et qu'il est moins dangereux de ne rien faire que de commencer une réforme et de l'ajourner. Ne jetons pas sur la liberté les fautes des hommes, et reconnaissons au contraire, que si quelqu'un eût pu sauver la noblesse, le clergé, les parlements, c'est ce ministre réformateur qu'on se hâta de renverser. Combien de politiques en France ressemblent à ces despotes d'Orient qui s'imaginent guérir en tuant leur médecin!

III

RÉTABLISSEMENT DES PARLEMENTS.

Après le renvoi du duc d'Aiguillon et de l'abbé Terray, se présenta la grande question des parlements.

Le règne de Louis XV avait été perpétuellement troublé par les querelles des parlements et du clergé non moins que par celles de ces grandes compagnies et de la couronne. Qu'il s'agit de faire recevoir la bulle *Unigenitus* et de faire taire les jansénistes ou qu'il fallût enregistrer ces nombreux édits financiers qui ne pouvaient remplir le trésor aux abois, on trouvait toujours devant soi le parlement de Paris prêt à résister et les parlements de province qui se prétendaient des classes (nous dirions aujourd'hui des chambres détachées) du parlement de Paris.

Le parlement s'intitulait les états généraux *au petit pied*, et à ce titre il s'attribuait le droit de forcer le clergé à respecter les libertés gallicanes, le droit d'enregistrer et au besoin de contrôler la loi d'impôt, et enfin un droit de grande police ou de maintien du bon ordre. Seul corps fixe et légalement rassemblé dans le royaume, il était l'espoir et la ressource des opprimés et des ambitieux. Maîtres de lancer un décret contre toute personne dans le royaume, quel que fût son rang ou sa position, les magistrats pouvaient flétrir quiconque leur résistait, le rendre inhabile à tout acte civil, l'obliger à comparaître et à reconnaître leur autorité ou à avoir recours à celle du roi pour se soustraire à leurs poursuites. « Mais, dit Bezenval qui pense à l'af» faire du duc d'Aiguillon, ce moyen laisse toujours les » réputations entachées et constate le pouvoir absolu du » souverain, *chose devenue insupportable aux yeux des » Français.* »

Durant la vie de Louis XV, sous ce règne de favoris et de maîtresses, les parlements, comprimés par la puissante main de Louis XIV, se réveillèrent. Quand on étudie l'histoire de France en ce temps-là, on ne trouve que remontrances, lits de justice, *chambres assemblées refusant de procéder à l'examen des procès*, exils et rappels, où les parlements acquièrent des droits, des exemples à citer et de l'audace, tandis que la royauté perd toute considération et toute autorité.

Enfin, en 1771, Louis XV, entraîné par Maupeou et d'Aiguillon, se décida à briser le parlement. Il ne voulut pas de ces magistrats qui usaient de leur popularité pour s'emparer de la suprême influence et faisaient, disait-on, du roi de France, *un doge de Venise bridé par des sénateurs républicains.*

Dans les idées du temps, c'était une révolution. Non-seulement le parlement se prétendait aussi ancien que la monarchie comme représentant le conseil dont nos premiers rois s'étaient toujours entourés, mais de plus les magistrats qui avaient acheté leurs charges se prétendaient propriétaires de leur office et par conséquent inamovibles. Cette prétention paraît aujourd'hui chimérique, mais au XVIIe et au XVIIIe siècle l'idée de propriété et de fonction étaient tellement identifiées, qu'un élève de Fénelon, Ramsay, répétant les doctrines de son maître, ne craignait pas de proclamer que *le droit héréditaire des terres et celui des couronnes sont fondés sur le même principe* (*Essai sur le gouvernement*, ch. IX. Londres, 1722), et qu'un *républicain anglais* et un *voleur* raisonnaient et agissaient de même façon.

Ce fut Maupeou, *homme sans principes et capable de tout* (Bezenval, p. 195), qui se chargea de mettre à exécution des projets agités depuis longtemps. Il se vanta de *tirer la couronne du greffe.* Il le fit avec une grande décision. Le parlement de Paris fut brisé et ses membres exilés, la cour des aides et le grand conseil cassés juridiquement, et un nouveau parlement créé des débris du grand conseil et de gens pris un peu partout.

Au lendemain de toute révolution il sort, on ne sait d'où, des gens sans scrupules et prêts à saisir l'occasion aux cheveux. C'est ce qui arriva en 1771. Quiconque bravait le mépris et la haine publique fut admis à siéger à la place des juges qui, dans l'opinion publique, succombaient sous l'oppression. « Ignorance dans la jurisprudence, extraction vile, flétrissure dans les réputations, ne furent point des raisons d'exclusion. Le clergé, triomphant de voir son ennemi abattu, travailla aussi de tout son pouvoir pour faciliter les moyens au chancelier; l'archevêque de Paris surtout se distingua en déterminant plusieurs de ses chanoines à accepter des places de conseillers » (Bézenval, p. 200).

Le chancelier avait bien senti ce qu'il y avait d'impopulaire et d'audacieux dans ce coup d'État. Il comptait, pour désarmer l'opinion, sur la réforme de certains abus qui entachaient l'administration de la justice. Il diminuait le ressort du parlement de Paris en établissant des conseils supérieurs à Blois, Clermont, Poitiers, Lyon, Châlons, Rouen et Bayeux; il mettait la justice à la portée des plaideurs, il la rendait moins coûteuse, enfin il abolissait la vénalité des charges.

On pouvait louer ces mesures; mais toutes les fois que vous ôterez à un peuple une garantie politique et que vous lui offrirez en échange quelques avantages matériels, vous ne tromperez jamais l'opinion. On ne conduit pas tout un peuple par l'intérêt. On ne lui fait pas céder ses droits pour un morceau de pain.

Le parlement Maupeou fut repoussé par l'opinion. Beaumarchais traîna dans la boue *ces juges postiches* et mit les rieurs, c'est-à-dire le public, de son côté. Les magistrats exilés furent regardés comme des martyrs; dans tous les salons on ne parlait que des *lois fondamentales de l'État;* les femmes surtout, si l'on en croit Bezenval, se faisaient remarquer par leur acharnement. « Cette moitié de la société, dit-il, qui n'a aucun droit et qui *cependant décide souverainement de tout*, repoussa Maupeou et ses conseillers; et là où les femmes sont dans l'opposition, il est rare que les maris, les pères et les fils n'y soient pas avec elles. » On disait plaisamment que Maupeou aurait réussi dans son entreprise s'il avait pu faire taire les femmes et parler les avocats.

Maupeou avait pour lui le clergé et les philosophes; mais le clergé n'avait aucune influence. « La haine et le mépris pour les ministres ont insensiblement éloigné du culte », écrit Bezenval, et déjà il prévoit l'anéantissement du crédit des prêtres, la réunion à la couronne des biens immenses qu'ils ont extorqués, et la réduction de leur nombre et de leur pouvoir au nécessaire qu'exige une religion, un culte *indispensable dans tout État quelconque.* C'est la Révolution qui, en ruinant le prêtre, lui a rendu sa foi et son action.

Les philosophes et à leur tête Voltaire et Condorcet pouvaient applaudir à la ruine d'une corporation plus fidèle à ses intérêts qu'à ceux du pays, et qui avait persécuté les gens de lettres; mais l'opinion publique ne

suivait pas plus les philosophes que le clergé, et elle avait raison. On sentait qu'avec tous ses défauts ce corps privilégié était une garantie et la seule qui restât contre l'arbitraire. On n'avait nulle confiance dans des juges amovibles, que le gouvernement tenait dans la main.

A l'avénement du jeune roi, cette situation avait peu changé. Avec les espérances que donnait Louis XVI, il se forma vite un parti pour redemander les anciens parlements. M. de Maurepas qui, par sa famille et ses alliances, appartenait au parlement, répétait *qu'il ne voulait pas être trôné sur la claie pour les affaires de M. de Maupeou*; il était pressé par les amis de M. de Choiseul, par les d'Orléans, qui n'avaient pas oublié que le parlement avait cassé le testament de Louis XIV au profit du chef de leur branche, et par la plupart des princes du sang, pour qui le parlement était la cour des pairs.

Le parlement Maupeou avait aussi des défenseurs et à leur tête Monsieur, frère du roi, plus tard Louis XVIII. En 1787, à l'assemblée des notables, Monsieur eut un accès de libéralisme qui ne dura guère, mais en 1774 il se prononçait pour le maintien de ce qu'avait fait Louis XV et soutenait le droit des parlements, comme nous le dirons plus loin.

La question fut entamée par le petit côté. Maupeou, l'ami de la Dubarry, ne pouvait rester au ministère; on l'exila par lettre de cachet; les sceaux furent donnés à Hue de Miromesnil, premier président du parlement de Rouen, le jour même où Vergennes et Turgot furent appelés au ministère (1).

C'était un homme médiocre, mais qui s'était acquis une certaine considération par le zèle dont il avait fait preuve lorsque sa compagnie résistait aux ordres de Maupeou. Après la disparition du parlement, Miromesnil était allé visiter Maurepas dans sa retraite de Pontchartrain; il s'y était distingué par son talent à jouer les Crispins; on en fit un garde des sceaux.

Maupeou soutint fièrement sa disgrâce. Quand l'éternel porteur de lettres de cachet, le duc de la Vrillière, vint lui signifier l'ordre de remettre les sceaux, Maupeou resta assis, en vertu du privilége de chancelier, qui, en exercice, ne se levait pas même devant un ministre du roi : « Voilà les sceaux, dit-il, le roi peut en disposer. Quant à ma dignité de chancelier de France, je la garde, elle ne peut m'être ôtée que par un procès suivant les lois constitutionnelles de l'État. J'ai fait gagner au roi le procès que ses aïeux soutenaient contre les parlements; depuis deux siècles le procès est jugé; le roi est libre de casser le jugement et de recommencer la procédure. »

Maupeou exilé adressa au roi un mémoire justificatif, et ne fit jamais de démarche pour reparaître à la cour, ni même à Paris. Il mourut en 1792, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Peu de temps avant sa mort, il avait fait à la nation un *don patriotique* de 800 000 livres. C'était, suivant toute apparence, un moyen de se faire de la popularité et de contrarier le gouvernement; était-ce un moyen de détourner l'orage dont on sentait les approches?

Maupeou renvoyé, la question était entamée, mais non pas tranchée.

Dans le conseil, M. de Miromesnil soutenait vivement le rappel des magistrats; il plaidait *pro domo sua*, mais de Muy, ministre de la guerre, Vergennes et Turgot y étaient opposés, les deux premiers par respect du feu roi, scrupule religieux ou amour de la monarchie absolue, Turgot parce qu'il trouvait les parlements une institution gothique, surannée, nuisible. Il blâmait Maupeou non pas de les avoir renversés, mais d'avoir établi le despotisme sur leurs ruines.

Pour lui, comme pour Voltaire, Mirabeau, Condorcet, le parlement était une oligarchie toute-puissante pour faire le mal en soulevant l'opinion, impuissante pour faire le bien, car on en venait à bout par les lits de justice et l'exil. Comme l'avait dit fort justement lord Chesterfield à Montesquieu : *Votre parlement peut faire des barricades, mais il n'élèvera jamais de barrières.*

Le mettre à l'abri des coups d'autorité, l'investir du droit absolu de rejeter les édits, ce n'eût pas été limiter le pouvoir royal, mais lui substituer un mélange de despotisme et d'aristocratie. Mais qu'eût été cette aristocratie qui n'était ni héréditaire ni élective, et qui ne comprenait pas la première noblesse du pays? C'eût été une institution bâtarde et sans racines. Pour une représentation politique, il faut d'autres conditions.

Tandis qu'on délibérait à Versailles, le clergé s'agitait. Déjà dans les oraisons funèbres de Louis XV on avait donné des éloges à la destruction du parlement et des regrets à l'expulsion des jésuites. Plusieurs évêques remirent à Louis XVI des mémoires où, suivant l'usage, ils déclaraient la religion en péril si l'ancienne magistrature était rappelée. Les tantes du roi le suppliaient de ne pas prendre une décision qui flétrissait la mémoire de leur père. Ce fut alors qu'on fit adopter à Monsieur et présenter par lui au roi un mémoire intitulé *Mes idées*, où l'on exposait les dangers qu'il y aurait pour l'autorité royale à rétablir le parlement. Quel est l'auteur de ce mémoire? On a supposé que Mably l'avait rédigé; mais cela me semble peu probable. On n'y reconnaît ni les idées de Mably, ni celles de Monsieur. Ni l'un ni l'autre n'auraient épousé à ce point les craintes du clergé.

Quoi qu'il en soit, voici les passages les plus importants du *Mémoire* où sont exposés les arguments de ceux qui combattaient le retour du parlement.

Cette pièce a été publiée par Soulavie dans les *Mémoires historiques et politiques sur le règne de Louis XVI*, compilation médiocre, mais précieuse par les papiers qu'elle contient, et qui la plupart ont été pris, après le

(1) Le 24 août 1774, qu'on appela *la Saint-Barthélemy des ministres.*

10 août, dans le cabinet du roi, à Paris et à Versailles.

« Cette magistrature avait élevé dans l'État une autorité rivale de celle des rois pour établir un *monstrueux équilibre*, dont l'effet était d'enchaîner l'administration et de jeter le royaume dans l'anarchie. Que restera-t-il d'autorité au roi si ces magistrats, *liés par une association générale*, forment encore un corps qui puisse opposer une résistance combinée; si, maîtres de suspendre à leur gré leurs fonctions, ils interceptent dans toutes les provinces le cours de la justice que le roi doit à ses peuples?

» C'est pendant leur désobéissance générale à cet égard que le feu roi fut obligé de les priver de leurs offices, pour rendre à ses sujets *ce qu'il leur devait*, l'exercice de la justice. Depuis des siècles les parlements faisaient une guerre intestine aux rois. C'était sous prétexte du bien public et de l'intérêt des peuples *qui étaient toujours sacrifiés;* et maintenant l'État peut-il, en rappelant cette magistrature à des fonctions dont on l'a privée *si justement*, reconnaître qu'il a été injuste, et qu'il l'a opprimée? Le feu roi sera-t-il atteint, *condamné* et convaincu d'avoir foulé, vexé, exilé et dépouillé ses plus fidèles magistrats? Quel exemple pour les successeurs du roi? Louis XVI condamnera-t-il son prédécesseur? Pour le maintien de la couronne, Louis XV avait élevé les magistrats qui sont en place, et il avait exilé ceux qui le foulaient aux pieds; Louis XVI livrera-t-il ceux qui le relevèrent à ceux qui avaient résolu de le dégrader?

» Le roi *confisquera-t-il* les places de la magistrature obéissante et *en place* qui a remis la couronne sur la tête des rois, pour les donner à celle qui avait commencé à le détrôner? Livrera-t-il la personne des magistrats fidèles à la risée publique, aux injures et aux persécutions d'une magistrature *ennemie du clergé et rivale de la noblesse, qui sont les vrais appuis du gouvernement?*

» Les livrera-t-il à une magistrature qui pressurait le peuple par le *fléau des épices* (1), qui jugeait *pour de l'argent*, et qui dans ses jugements place toujours dans sa balance et ses passions et ses principes?

» A-t-on oublié que cette magistrature exilée excita dans les peuples les mouvements les plus dangereux, qu'elle répandit l'argent pour les diriger vers ses séances et pour intimider le gouvernement? Quel homme sage ne craint pas l'avenir d'après cet exemple? Sous un roi jeune et bon ne tentera-t-elle pas de nouvelles entreprises?

» On me dira que les magistrats exilés ne rentreront que sous les conditions les plus gênantes, mais quelle *caution* offrent-ils au roi de leur fidélité à les remplir? Ils entreront doux comme des *agneaux;* arrivés en place, ils seront des *lions*, et prétexteront les intérêts de l'État, du peuple et du *Seigneur roi. En désobéissant, ils déclareront ne pas désobéir*, la populace viendra à leur secours *et l'autorité royale succombera un jour, accablée sous le poids de leur résistance.* Tel sera le résultat du sacrifice de la magistrature soumise à la magistrature rebelle. »

Ces dernières paroles étaient prophétiques; en ce point, l'auteur du mémoire, quel qu'il fût, n'avait que trop raison. Si l'on voulait simplement en revenir aux anciens errements de la monarchie et rester dans l'ornière où s'était traîné Louis XV, on pouvait rappeler les parlements, qui tempéraient tant bien que mal l'arbitraire ministériel; mais s'il était impossible de ne pas innover, s'il fallait regagner le temps perdu par Louis XV et prendre la tête de l'opinion, rétablir les parlements était d'une mauvaise politique. On ressuscitait à plaisir un corps ennemi des innovations, soucieux de ses priviléges, un instrument d'opposition et non pas de gouvernement.

(1) Bezenval, p. 185: « Les parlements... ont rendu la justice ruineuse en souffrant les exactions des avocats, des procureurs, *négligence d'autant plus blâmable qu'il ne leur en revient rien*, et que la tolérance d'un abus aussi criant ne sert qu'à enrichir des fripons reconnus pour tels, dont l'exemple a enfin entraîné les juges eux-mêmes, qui se sont attribué des épices exorbitantes, et qui ont ouvert l'oreille à l'intérêt et à la corruption ». D'Argenson (*Mémoires*, t. VIII, p. 90) parle de conseillers qui tirent jusqu'à 20 000 livres de revenu de leurs charges.

Tandis qu'on s'agitait à Versailles, les membres des nouveaux parlements, attaqués par l'opinion, abandonnés par les avocats, s'adressaient au roi pour lui demander justice, et au besoin pour l'effrayer. « Si Votre Majesté, disait la chambre des vacations de Bretagne, se prêtait à rappeler les officiers supprimés par le feu roi, la France étonnée verrait reparaître, dans ses tribunaux des *magistrats indépendants, républicains*, ennemis par principe du gouvernement monarchique, qui, luttant sans cesse contre l'autorité, essayeraient d'élever leur pouvoir à côté de celui de V. M., et *peut-être au dessus.*»

Sans partager toutes ces craintes, Louis XVI sentait ce qu'il y avait de fondé dans ces observations; mais il était jeune, il aimait la popularité. La reine, décidée par un avis secret de Choiseul, et le comte d'Artois étaient pour le rappel des parlements; enfin, Maurepas, qui cherchait toujours d'où venait le vent de l'opinion, se plaisait aux applaudissements de l'Opéra et du Théâtre-Français. Une mauvaise tragédie de Dorat, *Adélaïde de Hongrie*, servait tous les soirs à une démonstration; on couvrait de bravos ces deux mauvais vers :

J'enchaîne la discorde au pied de la justice,
Et rends aux tribunaux leur auguste exercice (1).

Maurepas se décida et décida le roi, et lorsque les nouveaux magistrats vinrent se plaindre qu'on les insultait quand ils se rendaient à l'audience et lui dirent : «Nous ne pouvons plus nous montrer en public », Maurepas leur répondit pour toute consolation : « *Prenez des dominos.* »

Une fois qu'on crut le roi décidé, tout Versailles fut pour le rappel des parlements, Turgot et de Muy furent les seuls ministres qui insistèrent; Turgot surtout avertit le roi des obstacles que le parlement opposerait à des réformes nécessaires: « *Ne craignez rien*, lui dit Louis XVI avec chaleur, *je vous soutiendrai* ». Quand il donnait cette promesse, le jeune roi était de bonne foi; mais par malheur il ne devait pas la tenir.

Ce qui avait décidé le roi, c'était un de ces moyens termes qui trompent aisément les gens plus honnêtes qu'éclairés. On rappelait les anciens magistrats, mais par un édit on modifierait les anciennes prérogatives ou les prétentions parlementaires; on aurait le parlement Maupeou avec des noms justement honorés. C'était là une illusion qui ne devait pas durer longtemps. Les corps ne se laissent pas entamer; le parlement rappelé et exalté par la victoire n'allait plus mettre de bornes à ses prétentions.

Le 12 novembre 1774, le roi, accompagné des princes ses frères, après avoir entendu la messe à la Sainte-Chapelle, tint un lit de justice dans la grande chambre à neuf heures.

Après avoir annoncé son intention aux pairs et autres personnes à qui leurs titres donnaient droit de séance au parlement, il fit entrer les anciens exilés, convoqués

(1) *Lettres de madame du Deffant*, t. II, p. 73.

par lettres de cachet qui ne leur donnaient aucune qualité, et leur dit d'un ton dur : « Le roi, mon aïeul, forcé par votre résistance à ses ordres réitérés, a fait ce que le maintien de son autorité et l'obligation de rendre la justice à son peuple exigeaient de sa sagesse. Je vous rappelle aujourd'hui à des fonctions que vous n'auriez jamais dû quitter. Sentez le prix de mes bontés et ne les oubliez jamais. »

Après ce discours, M. de Miromesnil lut les édits qui rétablissaient le parlement en maintenant, sous un titre nouveau, la discipline établie par l'édit d'août 1771, rédigé par Maupeou.

On supprimait les deux chambres des requêtes composées de quarante-quatre magistrats ; c'était là qu'étaient les jeunes gens, là était le foyer de turbulence et d'agitation. L'édit toutefois respectait la propriété des titulaires ; ces offices ne devaient s'éteindre que par mort, démission ou autrement.

Les assemblées de chambres ne pourront avoir lieu hors le temps de service ordinaire ; elles doivent être convoquées par le premier président, sauf recours à la grande chambre.

Le roi rend au parlement le droit de remontrance avec obligation d'enregistrer sa réponse négative, sauf itératives remontrances ; mais il n'entend pas qu'on puisse suspendre l'administration de la justice, ni l'empêcher par des démissions combinées. Sinon, c'est cas de forfaiture, et pour juger ce crime le roi établit une cour plénière présidée par lui-même et composée des princes, des pairs et autres personnes ayant entrée au lit de justice.

Enfin, ce cas advenant, le grand conseil remplacerait le parlement, et ne pourrait s'y refuser à la première injonction du roi.

La lecture de ce règlement, qui anéantissait les prérogatives politiques du parlement, excita un murmure de surprise parmi les anciens magistrats ; on croyait assister à un triomphe, on n'éprouvait qu'une défaite. L'avocat général Séguier ne dissimula pas sa répugnance à requérir l'enregistrement de ce règlement. M. de Miromesnil, qui recueillait les voix, se hâta de déclarer que Sa Majesté était disposée à recevoir les remontrances qui lui seraient adressées à ce sujet (1).

Dès le 2 décembre, les chambres assemblées se soulevèrent contre les nouveaux édits. M. d'Ormesson proposa des remontrances, le président de Gourgues demanda la convocation des princes et des pairs, ce que l'édit du roi défendait, et ce qui néanmoins fut arrêté séance tenante.

Ainsi le parlement était à peine installé qu'avec la rancune et la ténacité des oligarchies, il travaillait à s'unir avec les chefs de la noblesse pour résister au roi à qui il devait son rappel.

(1) Deux autres édits rétablissaient le grand Conseil et la cour des Aides. Le comte de Provence porta l'édit au grand Conseil, et le comte d'Artois à la cour des Aides.

L'agitation de la rue, dont on ne connaissait pas encore le danger et dont le peuple de Paris s'amusait, encouragea le parlement en l'enivrant d'une fausse popularité. Terray et le chancelier furent pendus et brûlés en effigie.

Dans cette assemblée des pairs et du parlement, que le parlement avait convoquée le 2 décembre, on déclara que dans le lit de justice du 24 novembre, la publication des lois ayant été faite *sans examen préalable* et d'une *manière illégale*, le parlement n'avait pu, ni entendu donner un avis ; on demanda le rétablissement des chambres des requêtes (ce qui fut accordé neuf mois plus tard), le droit absolu de remontrances, et la suppression de la cour plénière comme étant contraire à l'ancienne constitution du royaume.

Monsieur demanda qu'on ne fît aucune observation à Sa Majesté ; il fut appuyé par le comte d'Artois, le comte de la Marche et dix autres pairs ; mais le prince de Conti et le duc d'Orléans parlèrent dans un sens tout opposé et proposèrent de porter la vérité aux pieds du trône.

Le duc de la Rochefoucauld, qui plus tard fut député à la Constituante, président du département de Paris, et qui fut égorgé à Gisors après le 10 août, prit la parole et surprit l'assemblée par la hardiesse de ses idées. Imbu des doctrines de Mably, il remonta jusqu'aux origines de la monarchie française, réclama le droit des peuples libres, et demanda les états généraux, représentation nationale que ne pouvaient remplacer ni les parlements, ni les pairs, ni les princes.

C'était là un langage nouveau, mais qui retentissait au dehors. Aussi, à la sortie des séances, tandis qu'on applaudissait le prince de Conti, on accueillait par le silence les deux frères du roi et l'on huait l'archevêque de Paris.

Le roi ne fut pas blessé de la conduite du parlement. Il pensa que ce corps ne protestait que pour la forme, il lui sut gré d'avoir fait des *représentations* au lieu de *remontrances* et de ne les avoir pas renouvelées. Il céda de fait et laissa les parlements constitués comme ils l'étaient avant 1771, et prêts à recommencer leur guerre de chicanes et d'opposition.

Aussi le retour du parlement fut un premier triomphe de la magistrature sur l'autorité législative du roi. L'éternel procès entre la couronne et les parlements recommença encore une fois. Il ne devait plus cesser que le jour où l'Assemblée constituante, terrible arbitre, devait abattre du même coup le parlement et la monarchie.

J'insiste sur ces premières luttes. La convocation des états généraux a été préparée par le parlement et la noblesse bien avant que le tiers état et enfin le peuple ne parût sur la scène. Si le haut clergé voulait la conservation de l'ancien régime (et encore il y avait plus d'une exception), il n'en était pas de même chez les prêtres et les curés ; chacun demandait la réforme, chacun l'appelait de ses vœux, chacun y poussait.

Il faut donc écarter l'idée de ces gens timides qui croient que Louis XVI fut coupable de témérité et qu'on aurait pu gouverner sur les errements du passé. On avait tout le monde contre soi, il fallait agir. Le roi ne fut pas plus téméraire que le parlement, ni celui-ci plus téméraire que les notables; la réforme était nécessaire ; là est la légitimité de 1789, mais ni les fautes ni les crimes n'étaient nécessaires. C'est pour cela que repousser ou adopter la Révolution en bloc est chose aussi injuste que dangereuse. Le passé est un héritage qu'il ne faut jamais accepter que sous bénéfice d'inventaire. Aujourd'hui il faut faire la part du bien et du mal, et commencer cette liquidation du passé qui laisse à sa charge les fautes et les erreurs, et qui ne transmet au présent que l'actif véritable, ce qu'on a conquis de justice et de liberté.

ED. LABOULAYE.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. JULES DUVAL.

L'intendant Poivre dans l'extrême Orient.

Le personnage dont je me propose d'esquisser devant vous la vie et les travaux n'est pas de ces hommes dont la renommée bruyante s'impose à l'attention de la postérité. L'intendant Poivre servit la France dans les pays lointains, et c'est une première explication du silence qui s'est fait autour de son nom. La nature même de ses talents et de ses services en fournit une seconde : il fut un voyageur utile, un intègre et habile administrateur ; mais il resta toute sa vie étranger aux camps et aux cours qui, au XVIIIe siècle surtout, faisaient les réputations. Enfin il exagéra la modestie au point de ne vouloir jamais recueillir ses écrits en corps d'ouvrage : « Il y a, disait-il, bien assez de livres. » Comment s'étonner dès lors que la trace laissée par le voyageur et intendant Poivre ne soit pas égale à son mérite? Cependant s'il est trop peu connu en Occident, il est célèbre en Orient, dans les colonies qui furent le théâtre de son activité.

Dans le cours de mes études sur la colonisation, j'avais été frappé de ce caractère original, unissant à un rare degré la grandeur à la simplicité, la droiture à l'intelligence, l'énergie à la modération, et je m'étais promis de le rappeler un jour ou l'autre à la reconnaissance de sa patrie. M. le ministre de l'instruction publique, qui s'était distingué dans l'histoire avant de s'illustrer dans la politique, a bien voulu approuver mon dessein et me fournir l'occasion de l'accomplir. Il a pensé, — et vous lui en saurez gré comme moi, — qu'à un auditoire français, aucune gloire de la France ne saurait être étrangère. Ce sera, je l'espère, votre sentiment, quelle que soit l'insuffisance de ma parole, si vous voulez bien me prêter une heure de bienveillante attention. A cette bienveillance je n'ai d'autres titres, — je le sais, — que le courage dont je fais preuve en affrontant, en l'honneur d'une mémoire qui en est digne, la périlleuse épreuve de cette vaste et vénérable salle, remplie d'une assemblée d'élite, et retentissante encore des échos de l'éloquence et de la science. Mais le courage est du patriotisme, et, patriotes vous-mêmes, vous lui serez indulgent.

Pierre Poivre naquit à Lyon en 1719. A ce nom plébéien, qui porte en relief l'empreinte du commerce, vous devinez qu'il appartenait par ses origines à ce tiers état, dont Sieyès devait dire en 1789, dans le titre d'un pamphlet à effet, *qu'il n'était rien et qu'il devait être tout.* Il s'en faut qu'au XVIIIe siècle la bourgeoisie ne fût rien; elle était déjà beaucoup par ses richesses, par ses lumières, par sa juste ambition, par les grands citoyens qu'elle donnait au pays. Le jeune Poivre devait être l'un de ces grands citoyens.

Dès son enfance se révélèrent son caractère sérieux et réfléchi, ses aptitudes variées. Son penchant le conduisit vers la carrière religieuse. Au bonheur d'avoir une vocation de très-bonne heure prononcée, Poivre joignit celui de ne pas la voir contrariée par sa famille. C'était sans doute un effet de sa naissance à Lyon, cette ville où le goût des missions lointaines, — et ce trait des mœurs locales s'y soutient encore, — était le plus répandu dans un grand nombre de familles. Il se rendit à Paris et passa quatre années dans le séminaire des missions étrangères qui, depuis deux siècles, a préparé tant d'apostolats. Par un pressentiment de sa destinée, qui se conciliait d'ailleurs avec le système d'éducation, le jeune élève joignit à l'étude de la théologie et de la philosophie, le dessin, la peinture, l'histoire naturelle. Il rêvait déjà de doter de plantes et d'animaux utiles les peuplades qu'il éclairerait des vérités de l'Évangile. Dès lors ses qualités d'esprit et de caractère, aussi aimables que solides, firent bien augurer de son avenir. Parvenu au terme de ses études scolaires, il entra dans la vie active, dont le cours tout entier se divise en trois périodes où nous allons le suivre.

I. — 1740-1748.

A l'âge de vingt et un ans, et avant qu'il fût engagé dans les ordres, les supérieurs l'associent à un groupe de missionnaires qu'ils envoyaient en Chine : c'était comme un apprentissage pratique succédant à la préparation morale et intellectuelle. Son absence, qui devait durer huit ans et le conduire à sa trentième année, ne fut qu'une succession de malheurs; mais, en homme supérieur, il fit servir chacune de ses infortunes à l'avancement de son instruction et de sa destinée.

A peine débarqué en Chine, il est arrêté comme espion et mis en prison. Il partage le temps de sa captivité entre la prière et l'étude, avec une ferveur si sincère qu'il gagne la confiance du vice-roi de Canton, qui le met en liberté, en fait son ami, et lui facilite les moyens

de visiter le pays, d'apprendre la langue chinoise, et de s'initier aux mœurs, aux lois, aux industries, à l'agriculture surtout du Céleste-Empire. De la Chine il passe en Cochinchine qu'il étudie avec le même soin, et après quatre années d'excursions il rentre à Canton, où, retrouvant la faveur du vice-roi, il la fait servir à son pays et à ses compatriotes.

Il rentrait en France lorsqu'il se trouve engagé, avec le navire qu'il montait, dans un combat contre un navire anglais; un boulet de canon lui emporte le poignet droit, et il est fait prisonnier : deux graves malheurs qui décident de son sort. La perte de sa main droite lui ferme la carrière de missionnaire, le dirige vers celle de voyageur naturaliste, et lui permet les joies de la famille. Sa captivité le mène à Batavia, capitale des colonies hollandaises de l'archipel malais; il y étudie les moyens employés par ce peuple pour s'assurer le monopole des épices fines, c'est-à-dire du girofle et de la muscade, et conçoit le dessein, qui deviendra l'idée fixe et l'œuvre de toute sa vie, de leur enlever ce monopole pour en enrichir, non pas sa patrie seule, mais le monde entier.

Redevenu libre, il s'embarque pour le royaume de Siam, puis pour l'Inde française, arrive à Pondichéry, et là se trouve en présence des deux hommes de génie qui s'y disputaient le pouvoir et la gloire, Dupleix et Labourdonnais.

C'était en 1746, un moment solennel dans l'histoire de la colonisation française !

Vers le milieu du dernier siècle, la colonisation française, bien qu'entamée par le traité d'Utrecht qui lui avait enlevé l'Acadie et Terre-Neuve, se soutenait avec éclat et honneur dans les deux mondes. En Amérique, le Canada nous restait et par des postes établis tout le long du Mississippi se reliait à la Louisiane, où s'élevait avec orgueil la Nouvelle-Orléans. Dans les mers des Antilles, Saint-Domingue dominait comme une reine triomphante tout un cortége d'îles secondaires, mais importantes encore et prospères. En Afrique, le Sénégal, sur la côte occidentale, rappelait nos premières entreprises dans l'Atlantique, pendant que Madagascar, aux flancs opposés du continent, portait le nom, à jamais regrettable, de France orientale. Bourbon et l'île de France rattachaient cette possession à notre empire florissant de l'Inde. Sur ce théâtre, baigné par l'océan Indien, se rencontrèrent deux hommes qui devaient être la force et l'honneur de la patrie, et qui l'affaiblirent par leurs discordes. Un gouvernement attentif et intelligent eût assigné à l'ambition et au génie de chacun d'eux un champ distinct d'activité. Labourdonnais lui-même, après un premier séjour à l'île de France, sollicitait d'être employé ailleurs. L'esprit de perdition et de corruption qui planait alors sur la France aveugla les ministres sur le péril de ces luttes. L'hostilité éclata après la prise et la capitulation de Madras par Labourdonnais, que son rival, fort de la supériorité de ses pouvoirs officiels, révoqua et fit reconduire en France. Labourdonnais y trouva la captivité de la Bastille, les préventions, l'ingratitude, un procès suivi d'un acquittement tardif après deux ans et plus de langueur pendant lesquels sa santé s'était perdue. Dix ans plus tard, Dupleix, rappelé à son tour de l'Inde où il avait régné pendant trente ans, venait mourir à Paris, calomnié, ruiné, délaissé; et leur successeur, Lally-Tollendal, coupable de la reddition de Pondichéry, ne tardait pas à porter sa tête sur l'échafaud. Trois actes d'un drame terrible, qui accuse bien moins les passions et les erreurs des serviteurs de la France que l'indignité du gouvernement de cette triste époque.

Notre voyageur assista à quelques-unes de ces scènes affligeantes, et son cœur de citoyen en fut profondément ému. Ses sympathies le portaient vers Labourdonnais, avec lequel il se lia d'amitié; il le suivit dans cette île de France, que la destinée devait nous enlever un demi-siècle plus tard et graver dans nos regrets sous le nom d'île Maurice; — il admira ce que la volonté d'un homme, presque dénué de ressources, avait en dix ans pu créer de travaux publics, organiser de services, exciter d'activité, sans qu'il pût soupçonner dans ses prévisions les plus hardies qu'un jour il aurait à reprendre lui-même la même œuvre. A l'école de Labourdonnais, Poivre fit son apprentissage de futur intendant de l'île de France.

Rentré en France en 1748, après de nouvelles aventures de mer et une nouvelle captivité, Poivre fut écouté avec une curiosité qui devint bien vite une profonde estime. De ses voyages il rapportait deux grandes idées : fonder un établissement français en Cochinchine, enlever aux Hollandais le monopole des épices. Il exposa ses vues, développa les plans d'exécution, qui furent approuvés, et la compagnie des Indes orientales, qui avait le privilége du commerce dans les îles, se chargea de les mettre à exécution.

Ici commence la seconde période de l'existence de Poivre, pendant laquelle il se montra un habile et dévoué agent de la politique de son pays sans cesser d'être un attentif voyageur naturaliste.

II. — 1749-1758.

Envoyé comme représentant de la compagnie auprès du roi de Cochinchine, Poivre put l'entretenir sans interprète, avantage précieux en toute négociation. Il gagna bientôt la confiance du prince par sa douceur et sa loyauté, et en obtint ce qu'il venait demander : l'autorisation pour la France de fonder un comptoir non loin de Tourane, à Faï-fao, où se tenait déjà un grand marché. Ce comptoir donna pendant quelques années des bénéfices considérables, mais, faute d'argent ou de vigilance et de persévérance, la compagnie des Indes laissa tomber une création dont la pensée ne devait être

reprise qu'au bout de plus d'un siècle. De nos jours, notre établissement de Cochinchine transporté à Saïgon, localité plus saine que Tourane, est venu rouvrir à la France les portes de l'extrême Orient, et ranimer peut-être nos comptoirs languissants de l'Inde. L'histoire rapporte d'ordinaire la pensée première de cette glorieuse et utile entreprise à un Français, l'évêque d'Adran, Pigneau de Brehaine, qui, vers la fin du XVIIIe siècle, conduisit au palais de Versailles un jeune prince de la famille régnante de Cochinchine, destiné à régner lui-même un jour. Cet évêque mérite bien l'hommage accordé à sa mémoire, et l'armée française a cédé à un élan de juste reconnaissance en entourant de sa vénération le tombeau que l'empereur Gialong fit élever à son maître le plus savant et son conseiller le plus intime, dans la plaine de Saïgon. Mais la justice demande que l'on remonte dans ces hommages rétrospectifs jusqu'à Poivre qui, le premier, avait étudié la Cochinchine dans sa jeunesse, au point de vue agricole et commercial, qui en avait ensuite exposé les avantages au gouvernement français, à la compagnie des Indes, et avait été chargé d'y établir un comptoir, ce qu'il avait accompli avec succès. Sa mission, heureusement ainsi remplie, avait fait désormais entrer la Cochinchine dans l'horizon de la politique française; à lui donc le premier honneur de notre influence renaissante dans cette partie de l'Asie.

Non content de l'œuvre spéciale qui lui avait été confiée, Poivre, fidèle à la pensée de toute sa vie, avait profité de son séjour en Cochinchine, comme de son passage au cap de Bonne-Espérance quelques mois auparavant, pour transporter à l'île de France un grand nombre de plants d'arbres des pays tropicaux; et ce service rendu accrut l'autorité de ses propositions quand il offrit de faire dans les îles Moluques, au cœur même des possessions hollandaises, une expédition ayant pour but de leur enlever le monopole du commerce de deux épices fines : le girofle et la muscade. Ce monopole, les Hollandais le conservaient au prix des mesures les plus odieusement jalouses : extirpation des plantes ailleurs qu'à Banda (muscade) et à Amboise (girofle), destruction des récoltes les plus surabondantes, interdiction de vente et d'exportation sous peine de mort; et, par une invention mille fois plus coupable, et dont les contemporains les ont accusés sans qu'ils se soient justifiés, confection de fausses cartes de l'archipel destinées à dissimuler les écueils dont ces parages sont semés et à faire périr les navires. Loin de se laisser ébranler par ces périls, Poivre sollicita la faveur de les braver, et son patriotique dessein trouva un ferme appui dans le commandant intérimaire de l'île de France, qui était alors un Bouvet, le premier de cette glorieuse famille créole qui a donné à la France tant d'illustres marins. Nouvel et intrépide Argonaute, Poivre s'embarqua pour la conquête d'une nouvelle toison d'or, destinée non à sa propre fortune, mais à la richesse de son pays, et il triompha des vents, des flots et des hommes, conjurés contre ses desseins. Sur un mauvais navire il sillonna les mers les plus dangereuses, étudia les langues des peuples qu'il visita, se fit des amis en rendant des services aux chefs, aborda aux îles Philippines, où, à l'aide des renseignements qu'il recueillit, il rectifia les cartes de l'archipel malais. S'engageant enfin dans le dédale des îles qui le composent, il parvint à se procurer une certaine quantité de muscadiers et de noix muscades. Quant aux girofliers, dont il ne put rapporter que quelques baies, il conclut un traité, pour des livraisons ultérieures, avec les chefs indigènes et le gouverneur portugais de Timor. Après une année entière d'absence (du 1er mai 1754 au 7 juin 1755), il put enfin rentrer à l'île de France, rapportant 3000 noix muscades. Quelques-unes furent envoyées à l'Académie des sciences qui, par la voix autorisée de Buffon et de Jussieu, en reconnut la bonne qualité. En même temps il avait chargé le navire d'un grand nombre d'arbres qui furent transplantés dans les jardins de la colonie française. Par un trait de haute probité qui en tout temps serait signalé, et mérite de l'être encore plus en un temps et sur un théâtre où le service désintéressé du pays n'était pas la première vertu, Poivre, à son retour, versa dans les caisses de la colonie, sur les fonds qui avaient été mis à sa disposition, 3000 piastres qu'il n'avait pas dépensées.

La grandeur et l'utilité de cette entreprise seraient méconnues si l'on n'y voyait qu'une tentative d'acclimatation d'une plante nouvelle, comme il s'en produit tant de nos jours. C'était le fondement même de la prospérité de l'île de France que Poivre et Bouvet avaient recherché. Dotée par la nature de ports magnifiques, cette île n'avait pas encore trouvé la plante qui devait lui servir comme denrée d'échange et faire sa fortune. On avait tout essayé : café, mûrier à soie, coton, indigo, cannelle, poivre, thé, cacao, roucou, et tout abandonné faute de profits suffisants. Les céréales et autres plantes alimentaires y réussissaient à merveille, mais donnaient trop peu de profit; la canne à sucre, qui devait un jour supplanter tous les autres végétaux, était à peine connue : la première plantation et la première usine dataient de Labourdonnais. Il fallait trouver une riche denrée comme base du commerce, et telle était la conviction de Bouvet et l'espoir de Poivre dans la conception et l'accomplissement du voyage aux îles Moluques.

L'expédition, heureusement réussie, valut de gros bénéfices à la compagnie des Indes. Quant à Poivre, il ne recueillit d'abord qu'indifférence et ingratitude; mais, après son retour en France, dès qu'il eut renoué quelques relations avec le monde, raconté ses courses et ses succès, les académies, le gouvernement, d'illustres amitiés le consolèrent de l'ingratitude d'une compagnie parvenue à sa caducité.

L'heure sonnait enfin d'une chute définitive pour la compagnie des Indes. Conçue par Richelieu, fondée par Colbert, reconstituée par Law, elle avait vécu un siècle entier (de 1664 à 1764) d'une existence glorieuse par

courts épisodes, presque toujours médiocre, faible, impuissante, sans grandeur et sans fécondité. Sur toute son existence pesait une double et radicale faute : premièrement la confusion en ses mains des attributs de la souveraineté (justice, défense militaire, haute administration) et de ceux du commerce; en second lieu, le monopole du commerce dans les colonies, avec la France et avec l'étranger, au dedans et au dehors. Ces fautes politiques et économiques, dont le cours des âges a révélé la gravité en tout pays, ne pouvaient que lui être fatales.

Le honteux et à jamais déplorable traité de Paris, en 1763, avait réduit à cinq comptoirs et quelques loges entourées d'étroits territoires notre empire de l'Inde, avec les îles de France et de Bourbon. Incapable de les administrer, accablée de dettes, sapée par ses divisions intérieures, la compagnie dut les rétrocéder au roi, non sans garder pendant quelques années encore les priviléges commerciaux. Le duc de Choiseul et son cousin le duc de Praslin, ministres de l'insouciant Louis XV, comprirent alors, mais trop tardivement, que la puissance maritime et l'expansion coloniale sont pour la France des éléments essentiels de sa force; ils s'appliquèrent à ranimer le reste de colonies que la guerre ou la diplomatie nous avaient laissé. S'ils firent à la Guyane l'essai désastreux de kourou, aussi légèrement conçu que témérairement exécuté, ils furent plus heureux dans l'océan Indien, parce qu'ils eurent Poivre sous la main, qu'ils surent le choisir et l'investir de pouvoirs suffisants pour faire le bien en qualité d'intendant.

III — 1767-1772.

Nous entrons dans la troisième période de l'existence de Poivre, celle où il lui fut donné de rendre les plus grands services. Si dévoué qu'il fût à son roi et à son pays et familier avec les lointaines excursions, il n'acceptait pas sans hésiter. Il était alors à la veille de se marier et craignait autant de renoncer à ce projet que d'emmener sous un climat si différent celle qui allait devenir sa femme; mais sa jeune fiancée fut à la hauteur de sa fortune et déclara à l'homme éminent qui avait conquis son cœur qu'elle le suivrait avec courage partout où sa destinée l'appellerait. Le mariage s'accomplit en effet, et Poivre partit avec sa compagne pour cette île de France si chère à son souvenir et désormais confiée à son dévouement.

Tout y était à créer ou refaire. Les tristes suites d'une guerre malheureuse, le déclin de la Compagnie des Indes avaient jeté le désordre dans tous les services, le découragement dans tous les esprits. Pour cette œuvre de reconstruction, Poivre était associé à un commandant militaire, colonel d'infanterie, qui avait même sur lui la supériorité hiérarchique de l'autorité, mais n'avait que celle-là : il lui manquait celle du caractère, et de l'intelligence, et de l'expérience, et du dévouement au bien public. Les deux chefs ne pouvaient guère se comprendre et s'entendre. Le commandant militaire ne visait qu'à faire sa fortune, l'intendant civil n'aspirait à faire que celle de la colonie. Dès son arrivée, Poivre convoqua les notables habitants réunis en assemblée générale et les membres du conseil supérieur; devant les uns et les autres il prononça des discours empreints, en même temps que d'une nuance d'emphase sentimentale qui était dans le ton de l'époque, de tous les principes d'une philosophie à la fois rationnelle et religieuse.

C'était, en effet, l'originalité de son caractère et de son rôle à cette époque : il était philosophe comme les libres penseurs du XVIIIe siècle pour les critiques et les réformes d'ordre politique et social; il était religieux comme un ancien missionnaire pour les choses de la foi. Ses écrits portent tous cette double empreinte et en tirent un cachet saisissant de sérénité. Sur ses lèvres retentissent les grands principes de liberté et d'égalité qui passionnaient déjà l'Europe, et ils ne sont invoqués que pour apaiser les passions, rapprocher les cœurs et les intérêts, susciter dans toutes les âmes l'amour de la justice et les pratiques de la fraternité.

L'incompatibilité de vues entre le commandant militaire et l'intendant civil ne tarda pas à éclater. Il y avait dans l'île une sorte d'institution municipale composée de l'élite des habitants, laquelle Poivre se plaisait à consulter et sur laquelle il s'appuyait volontiers comme sur une force amie.

« ... Il me semble, disait-il, que tout administrateur bien intentionné ne peut qu'approuver un établissement capable de lui fournir les plus grandes facilités pour l'exécution du bien public; il est certain que la municipalité établie ici peut présenter à un commandant qui tiendrait au despotisme un obstacle à ses prétentions arbitraires; mais cette crainte même n'aurait-elle pas son avantage dans une colonie située à 4000 lieues de la métropole et qu'un administrateur mal intentionné aurait le temps de culbuter avant qu'on en fût instruit à Versailles?

» Les colons de l'île idolâtrent avec passion cette ombre de liberté. »

Le commandant était loin de partager la sympathie de Poivre pour les institutions et les libertés civiles.

« Le syndicat, écrivait-il de son côté au ministre, joue ici le rôle des tribuns du peuple de l'ancienne Rome. La monarchie, qui est un pouvoir modéré, n'a pas besoin de ce contre-poids. »

Ces deux courants opposés d'idées et de sentiments se heurtèrent dans une circonstance mémorable qui aurait inspiré le pinceau de l'art si elle se fût passée dans notre patrie, sous les yeux de l'Europe. Un jour, pendant que le conseil supérieur était assemblé, rendant, comme les cours de France, des arrêts et non des services, le gouverneur eut la fantaisie de pénétrer dans l'enceinte de la justice suivi d'une escorte d'une soixantaine de cavaliers et fantassins. Grande émotion parmi les magistrats. Le président se lève et proteste contre cette violation de la majesté des lois. Le conseil s'unit à lui et déclare que si les soldats n'évacuent pas la salle, il lèvera

la séance. Poivre, scrupuleux gardien du droit, se joint à la cour et supplie le gouverneur de renvoyer sa troupe, mais en vain : les magistrats se retirent, le gouverneur, resté seul maître du prétoire, en face de Poivre, commande au greffier de lire une déclaration qu'il adressait au conseil et se retire. Le lendemain, il exile le président et le procureur général vers l'îlot Rodrigues, malgré les remontrances que Poivre consigne dans une lettre éloquente que la conscience inspire et que la raison dicte. Mais, au bout de quatre mois, le ministre qui avait été saisi du conflit par les rapports de tous les intéressés rappelait en France le gouverneur militaire, et laissait Poivre maître de faire le bien suivant ses vues. C'était en 1768.

Il en fit beaucoup dans les cinq années que dura son administration. Reprenant l'œuvre de Labourdonnais, si fatalement interrompue ou détruite, il ranima la culture des denrées alimentaires, multiplia les routes, creusa ou agrandit les ports, favorisa l'essor de la vie municipale, fonda des institutions utiles, protégea les esclaves en regrettant de ne pouvoir les affranchir. Ses bienfaits s'étendirent à l'île Bourbon, placée sous son autorité comme l'île de France. Il déploya, en un mot, toute l'activité d'un grand administrateur et les qualités d'un grand citoyen. Toujours préoccupé d'assurer la prospérité publique par l'acclimatation d'espèces animales et végétales, il fit venir des îles Philippines une sorte d'oiseau, le martin, pour détruire les sauterelles qui ravageaient l'île. Poursuivant enfin la pensée de toute sa vie, il envoya des officiers et un commissaire pleins de zèle (1) aux îles Moluques pour en rapporter des muscades et des girofliers, ce qu'ils firent avec un plein succès. Il réunit les plantes de tous les pays dans un jardin qu'il créa au quartier des Pamplemousses, ce paradis embaumé que le roman de *Paul et Virginie* a rendu si cher aux cœurs sensibles; ce jardin est encore une des merveilles de l'île, c'est de là que les épices fines, avec bien d'autres végétaux, se sont répandues dans les deux mondes. N'eût-il rendu que ce service à la science et à l'humanité, Poivre mériterait d'avoir sa statue au jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, comme pendant de celle de Daubenton, avec cette inscription empruntée à Bernardin de Saint-Pierre : « Le don d'une plante utile me paraît plus précieux que la découverte d'une mine d'or et un monument plus durable qu'une pyramide. »

Mais ce ne fut qu'un des nombreux titres de Poivre à la reconnaissance de la colonie, qui a conservé la mémoire de son intendance comme celle de l'âge d'or.

Deux gouverneurs se succédèrent. En 1772, c'était M. des Roches, avec lequel Poivre ne put s'entendre parfaitement, malgré des sentiments d'amitié réciproque. L'un et l'autre demandèrent simultanément leur rappel et l'obtinrent.

(1) MM. de Trémigon, d'Etcheverry, Prévost.

Ce renoncement de Poivre à la carrière administrative au bout de quelques années d'exercice doit peu étonner. Un poëte illustre, que la France vient en ce moment d'honorer et de récompenser, a dit que la vertu a besoin, comme l'or, d'un peu d'alliage pour bien circuler parmi les hommes. Peut-être Poivre, puritain inflexible et un peu rojde, manquait-il de cet alliage : il était un lingot d'or pur plutôt qu'une monnaie d'une facile circulation.

Ayant désormais rempli tous ses devoirs publics, Poivre rentra en France, où ses services furent d'abord méconnus. Mais Turgot, devenu ministre, sut mieux apprécier l'homme qui avait été son émule et son pareil comme intendant, et qui lui ressemblait peut-être le plus dans tout le royaume pour les qualités morales. Modestement mais convenablement rémunéré, Poivre se retira dans la campagne qu'il possédait aux environs de Lyon et où il avait passé le temps de sa première retraite. Treize années s'écoulèrent au milieu des bonheurs que donnent la famille, l'amitié, l'étude, l'estime unanime. Dès l'année 1754, l'Académie des sciences de Paris l'avait nommé son correspondant. L'Académie de Lyon admit comme membre titulaire un homme dont la gloire rejaillissait sur l'industrieuse cité. Il lut dans cette compagnie savante de nombreux mémoires qui attendent encore une publicité plus étendue. Avec un choix de ses discours, de ses dépêches, de ses rapports, avec le journal de ses voyages — les Archives de la marine possèdent un grand nombre de documents et de dépêches que j'ai maniés avec une respectueuse émotion — on ferait un livre des plus propres à instruire les esprits et à élever les âmes. La postérité y trouverait encore des leçons dans l'art d'administrer les colonies, dont je n'ai trouvé nulle autre part des règles aussi profondément justes. En 1786, une attaque de goutte remontée l'enleva dans sa soixantième-septième année.

J'ai mentionné sa famille. Peut-être désirez-vous savoir ce qui en survit de nos jours. De son mariage il eut trois filles, dont l'une mourut jeune, dont les deux autres se marièrent honorablement et sont représentées par leurs descendants. L'une d'elles fut mariée à M. Bureaux de Puzy, ancien constituant, dont le fils épousa la petite-fille du général Lafayette, consacrant par cette union l'alliance de la liberté avec la science et la vertu. Vous apprendrez sans doute avec intérêt que deux petites-filles de Poivre et de Lafayette sont en ce moment dans cette enceinte, très-sensibles, je crois pouvoir le dire en leur nom, aux sympathies que vous témoignez à la mémoire de leur grand-père. Elles y sont accompagnées d'un propre neveu de Poivre, ancien magistrat, qui a composé en l'honneur de cette illustration de sa famille une notice dont j'ai tiré grand profit pour ma conférence.

Mais je dois vous avouer en terminant que si j'ai sollicité l'honneur de porter la parole dans cette enceinte, ce n'est pas tant pour rendre justice à un homme et à une

famille qu'afin de plaider avec plus de retentissement pour mes paroles la cause de nos gloires coloniales trop ignorées. La France contemporaine oublie trop que depuis trois siècles un grand nombre de ses fils, au premier rang des plus vaillants et des plus intelligents, ont porté son nom, son drapeau, sa langue, sa foi, dans toutes les parties du monde. On ne parle guère d'eux dans nos histoires, et j'ai en vain cherché leurs traces au musée de Versailles, dans la cour du Carrousel, sur les frises du palais de l'Industrie, à l'angle de nos rues et de nos places. Si quelques-uns ont échappé à l'oubli des édiles royaux et municipaux, ce sont les guerriers, tels que les Labourdonnais, les Dupleix, les Suffren; mais le silence s'est fait, au mépris de toute justice, autour des pionniers civils, marins du commerce, missionnaires, administrateurs, négociants, colons, industriels, fondateurs de cités et cultures. Que de noms mémorables pourtant! Cartier a découvert le Canada et Champlain a fondé Québec. La Salle, le premier, a suivi des grands lacs au golfe du Mexique le cours du Mississippi; les dix frères Iberville ont dressé sur ses rivages des forts devenus des villes, dont l'une est la Nouvelle-Orléans; Ogeron de la Bouère a préparé Saint-Domingue à devenir, au XVIIIe siècle, la perle des Antilles. Belain d'Esnambuc a planté le drapeau français sur la Martinique, où il flotte encore; le père Labat a enseigné à nos colons l'art de faire du sucre avec la canne. Caron, dans l'Inde, a créé le comptoir de Surate, germe de notre empire, et Martin a transformé le village de Pondichéry en une ville digne d'être la résidence de Dupleix, que les Anglais nomment le Napoléon de l'Inde. Au Sénégal, les Dieppois et, parmi eux, le fameux armateur Ango ont exploré les premiers la côte occidentale d'Afrique en même temps que le Normand Bethencourt conquérait les Canaries à l'Espagne. Malouet régénéra la Guyane. Enfin, pour revenir à notre point de départ, l'île de France et Bourbon racontent la gloire de Labourdonnais, de Poivre, de Bouvet; le nom de Madagascar est uni à celui de Flacourt. Cet élan des Français vers tous les horizons, qui est un legs du génie gaulois, a été célébré par les Charlevoix et les Dutertre, compagnons d'aventures de ces intrépides coureurs des terres et des mers. Pourquoi faut-il que la plupart de ces noms aient disparu de notre mémoire? Un buste à Bourbon, un nom de rue à Lyon, voilà tout ce qui nous rappelle Poivre; les autres n'ont eu rien, sauf çà et là quelques obscurs hommages de leur province natale ou des colonies qui furent le théâtre de leurs travaux. Ils appartiennent à la France, qui a droit d'être fière de tels enfants.

Puissiez-vous, mesdames et messieurs, vous associer à mes revendications, et déterminer par vos sympathies actives une réaction contre cet injuste oubli. C'était l'objet de mes efforts en prenant la parole devant vous; un tel succès en serait la plus douce récompense.

JULES DUVAL.

NÉCROLOGIE.

M. Daveluy.

C'est un devoir pour nous de nous associer au regret public qu'a excité la mort de M. Daveluy, directeur de cette école française d'Athènes qui a fourni à nos Facultés des lettres tant de professeurs distingués. Pour le peindre à ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas connu, nous ne saurions rien faire de mieux que de reproduire le discours prononcé sur sa tombe par M. Charles Lévêque (de l'Institut), professeur au Collége de France, qui, dans son adieu ému à un ami si cher, l'a fait revivre en traits saisissants. M. Ch. Lévêque s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

» J'ai besoin de surmonter ma propre douleur pour essayer d'interpréter la vôtre. Le coup qui frappe l'Université, l'École d'Athènes, les amis et la famille de M. Daveluy, m'atteint moi-même profondément. J'ai cédé à d'instantes prières afin de rendre à celui que nous pleurons un hommage bien mérité; à cet adieu si triste, je suis chargé de joindre celui de M. le ministre de l'instruction publique, qui veut être excusé de n'avoir pu porter au bord de cette tombe un suprême témoignage de son estime et de son affection.

» Messieurs, si j'en avais le don et la force, je voudrais évoquer ici la personne de M. Daveluy, la ramener un instant au milieu de vous par une peinture fidèle, et vous faire jouir une fois encore de ses exquises qualités. Je tenterai du moins de vous le montrer tel que je l'ai connu et aimé dans une douce intimité de vingt ans que la mort seule pouvait rompre.

» Laissez-moi cependant vous rappeler d'abord sa carrière si dignement remplie. Peu de mots suffiront à la retracer. Né en 1799, brillant élève du lycée d'Amiens, puis du lycée Louis-le-Grand; lauréat du grand concours en 1820, M. Daveluy entra à l'École normale à la fin de ses études. Nommé professeur de rhétorique à Dijon en 1823, son enseignement jeta un vif éclat. Il prit une part active au mouvement libéral de 1830. Le lendemain du triomphe, il mit au service des idées modérées un talent de polémiste qui eût suffi à défrayer une carrière, et qu'il n'exerça que cette fois. Après 1830, nous le voyons à Paris, décoré de la Légion d'honneur et professeur de rhétorique, instruisant, séduisant et dominant à la fois ses élèves par la richesse du savoir, la ferme élégance de la parole et l'ascendant du caractère.

» En 1846, M. de Salvandy conçut la grande et libérale idée d'une École d'Athènes, qui fut pour les lettres, la philologie et l'archéologie, ce que l'École de Rome était pour les beaux-arts. Par un choix éclairé, M. Daveluy en fut nommé directeur. La première promotion (j'avais l'honneur d'en être membre) partit en février 1847 avec son chef. Dès la première heure, sa bienveillance affectueuse, la noble franchise de son regard et de sa parole nous avaient tous conquis. A quel point il nous fut utile, à nous qui, voyageurs improvisés, savions si peu des choses de l'archéologie et de l'art, je veux le répéter ici. En Italie comme en Grèce, à Pise, à Rome, à Naples comme à Athènes, à Éleusis, à Marathon et à Sparte; dans les musées comme au pied des monuments et parmi les ruines, il nous donnait, chemin faisant, l'éducation qui nous manquait. A notre enthousiasme il joignait ses lumières et mêlait à nos ardentes admirations le frein salutaire du bon goût. L'École n'avait pas encore la belle bibliothèque qu'il lui a créée; mais les livres du directeur étaient à tous et on les dévo-

rait. Sa conversation y ajoutait le plus attrayant commentaire. A la maison et en voyage, sa sollicitude veillait toujours. Une nuit, par exemple, nous revenions d'Égine, à la voile, dans un frêle bateau. Un coup de vent, le choc d'un gros vaisseau, pouvaient à chaque instant submerger notre barque, et l'équipage s'était endormi. Je regardai : M. Daveluy tenait le timon et gouvernait silencieusement vers Athènes.

» Tel il était pour nous en Grèce. Et quand nous fûmes de retour, quel souci de nos destinées universitaires, quels efforts pour les assurer et les rendre meilleures ! Recevait-on une distinction inespérée, c'était à lui qu'on la devait, et il fallait chercher, pour la serrer, la main de l'ami qui restait cachée.

» Je le quittai au moment où l'École, placée sous le haut et bienfaisant patronage de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, allait prendre son essor et donner à la science une série d'ouvrages que partout ailleurs je pourrais louer librement, car aucun n'est de moi. L'histoire de ces travaux, où l'École a ses annales, l'un de nos maîtres les plus éminents, M. Guigniaut, l'avait commencée, et ses savants confrères la continuent aujourd'hui. M. Daveluy en avait toujours sous la main un résumé tout prêt, et il le montrait à l'occasion. Il ne souffrait pas que l'on doutât de l'École d'Athènes. L'École était, à ses yeux, non-seulement un foyer d'études élevées et fécondes, mais encore une vivante expression de la France. Avec l'urbanité du meilleur monde et la conversation attachante d'un homme d'esprit, il y offrait l'hospitalité à nos compatriotes et aux étrangers de distinction. Il y observait d'un regard sûr les mouvements complexes de la politique, à ce point qu'un jour un simple rapport de sa main, demandé par un ministre, fut apprécié à l'égal d'un grave document diplomatique.

» C'est que M. Daveluy était né pour l'action. Sa vigoureuse organisation, son caractère intrépide, sa parole prompte et souple, qu'il savait rendre à son gré bienveillante ou sévère, aimable ou mordante; ce coup d'œil qui pénétrait les consciences et jugeait les hommes, un peu sévèrement parfois, — tout son être semblait avoir été formé pour les combats de l'éloquence ou pour l'exercice d'une autorité difficile et militante. Il adorait l'étude; mais il étouffait dans l'étroite enceinte d'un cabinet. Aussi cet esprit si distingué et si riche n'a-t-il fait disparaître qu'à peine, dans ses écrits, l'éclat de ses facultés éminentes, qui ne brillent tout entières que dans sa correspondance.

» Élevé depuis quelques années au titre d'inspecteur général et au grade de commandeur de la Légion d'honneur, il eût pu rentrer en France et ne plus se séparer d'une famille qu'il chérissait. Mais il s'était attaché à l'École d'Athènes, qu'il avait établie, sinon fondée. D'ailleurs, par une sorte de contradiction fatale, ce climat de la Grèce, si redoutable pour lui, il ne pouvait plus s'en passer. Pendant vingt ans sa robuste nature a résisté aux assauts du soleil d'Orient. Épuisé dans ce combat inégal, il a succombé le 21 avril du mal même qu'il avait contracté sous ce ciel de feu.

» Je m'arrête, messieurs. Le moment est venu de quitter cette dépouille que des mains filiales nous ont rendue. Celui qui animait ce corps puissant n'est plus là. Dans de sereines demeures, il a déjà retrouvé sans doute son ami, M. Édouard Thouvenel, le jeune ministre, le précoce et ferme homme d'État qui, comme lui, était dévoué à l'École d'Athènes.

» Parents et amis, quand notre douleur redouble, pensons à la paix dont il jouit. Et maintenant, cher directeur, ami excellent, vive intelligence, tendre, tendre cœur, âme loyale et généreuse, adieu, et au revoir ! »

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel de morale et d'économie populaires, par L. Goudounèche, ancien chef d'institution à Paris. — Paris, chez l'auteur, 95, rue Vieille-du-Temple.

« Un traité populaire des devoirs et des droits », tel est le livre utile auquel M. Goudounèche a consacré les loisirs que lui ont faits deux condamnations successives à trois mois et à six mois de prison pour délits de presse. Le *Manuel de morale et d'économie populaires* a été rédigé à l'ombre des murailles de Mazas. Ce n'est pas son seul mérite. Le catéchisme a été pendant longtemps le seul livre de morale à l'usage du peuple. Sans examiner si les enseignements de la foi catholique sont bien propres à former des citoyens, il suffit de remarquer qu'ils ont aujourd'hui moins de prise sur les âmes, et que le siècle leur échappe, pour se convaincre de la nécessité d'un nouvel enseignement mieux approprié à notre société démocratique. La morale dont M. Goudounèche a résumé les préceptes dans son *Manuel*, c'est la morale indépendante, la morale de tous les temps et de tous les pays, celle qui se fonde sur la seule autorité que personne ne puisse contester, croyant ou philosophe, déiste, panthéiste ou athée, sur la conscience. Dans la première partie de son livre, M. Goudounèche tire de l'étude de l'âme humaine et de ses facultés la notion générale du bien et du mal moral, du mérite et du démérite. Dans la seconde et la troisième partie, il développe cette notion et l'applique à la détermination précise des différents devoirs de l'homme envers lui-même, envers ses semblables, envers la société politique ou l'État. La doctrine de l'auteur, la pensée qui domine tout le livre, c'est cette vérité que « l'homme est le seul être moral sur cette terre, parce que seul il possède la raison et la liberté, conditions de la moralité ».

Athénée

(17, rue Scribe, à huit heures et demie).

Mardi, 28 mai. — M. Ch. Lemonnier : *La paix perpétuelle* (l'abbé de Saint-Pierre, Kant et Saint-Simon).

AVIS.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de mai et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici à la fin de mai, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 27 — 1er JUIN 1867

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE
(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

IV

MALESHERBES. — DIRECTION DE LA LIBRAIRIE (1750-1878.) — RÉCEPTION A L'ACADÉMIE (1775).

Le 12 novembre 1774, le jour même où Louis XVI rétablissait le parlement de Paris, le jeune comte d'Artois alla rétablir la cour des Aides qui avait été supprimée en même temps que le parlement. Il fut reçu par Malesherbes qui avait repris la présidence de la compagnie, et qui lui adressa le discours suivant. Je ne connais aucune pièce qui donne mieux l'état des esprits.

« Monseigneur, le roi vient d'avoir sous les yeux le spectacle le plus flatteur pour un grand prince, et le plus attendrissant pour une âme sensible, *celui des acclamations libres et sincères de toute une nation.* C'est cette nation dont la reconnaissance a précédé pour ainsi dire les bienfaits du roi, et au vœu de laquelle le roi a répondu *en la consultant sur le choix de ses ministres,* et en nommant d'après le suffrage public les dépositaires de sa puissance.

» Les témoignages éclatants de l'amour des Français pour leur maître seront éternellement gravés dans le cœur du roi; et sans doute ils banniront pour toujours les sombres défiances qui font également le malheur des princes et celui des peuples.

» S'il s'élevait jamais de ces génies inquiets qui ne peuvent avoir d'existence que par les troubles;

» S'ils osaient faire entendre ces maximes funestes : *Que la puissance n'est jamais assez respectée quand la terreur ne marche pas devant elle;*

» *Que l'administration doit être un mystère caché aux regards du peuple, parce que le peuple tend toujours à se soustraire à l'obéissance, et que toutes ses représentations, ses supplications même sont des commencements de révolte;*

» *Que l'autorité est intéressée à soutenir tous ceux qui ont le pouvoir en main, même lorsqu'ils en ont abusé;*

» *Enfin, que les plus fidèles sujets du roi sont ceux qui se dévouent à la haine du peuple;*

» Alors, monseigneur, sans recourir à ce qui s'est passé dans les jours heureux de saint Louis, de Charles V, de Louis XII, de Henri IV, il suffira au roi de se rappeler ce qu'il a vu dans les premiers instants de son règne;

» Et vous, monseigneur, qui en avez été le témoin, qui êtes assis à côté du trône, nous espérons que vous lui retracerez sans cesse avec quelle *franchise,* avec quelle *tendresse,* avec quelle effusion de cœur la nation s'est jetée dans les bras de son jeune souverain.

» Tandis que presque tous les moments du roi sont consacrés aux soucis pénibles du gouvernement, *et que peut-être on emploiera bien des séductions pour empêcher la vérité de parvenir jusqu'à lui,* ce sera vous qui irez recueillir les vœux du peuple, qui en serez le fidèle interprète, qui entretiendrez entre le roi et la nation cette relation continuelle, cette précieuse intelligence, j'oserai dire cette confiance intime qui, dans ce moment, fait notre bonheur, et qui est nécessaire pour la prospérité des empires. »

Le nom de Malesherbes nous est familier. Son dévouement à Louis XVI l'a rendu immortel. Mais cette fin héroïque a le défaut de jeter dans l'ombre une vie qui a été consacrée tout entière à la défense des intérêts et des droits de la nation. Malesherbes a été un *citoyen* et un *patriote,* deux titres qui étonnent au milieu du XVIIIe siècle; c'est en outre, après Turgot, l'homme qui a le plus fait pour qu'une réforme, devenue nécessaire, prévînt une révolution. Par le rôle qu'il a joué sous Louis XV, aussi bien que par les conseils qu'il a donnés à Louis XVI, Malesherbes nous appartient. Étudions cette belle et noble vie, et comme dit Montesquieu en s'occupant d'un héros favori : *Parlons-en à notre aise.*

Chrétien-Guillaume Lamoignon de Malesherbes était né à Paris le 6 décembre 1721. Il était fils de Lamoignon de Blancmesnil, qui fut premier président de la cour des Aides en 1746, et chancelier en 1750; il était petit-fils de Lamoignon de Bâville, que Louis XIV fit premier président du parlement de Paris en lui adressant ces paroles délicates : « *Si j'avais connu un plus homme de bien que vous et un plus digne sujet, je l'aurais choisi.* » Ce

(1) Voyez les numéros 3, p. 33, et 26, p. 401.

Lamoignon est resté pour nous le modèle du parfait magistrat. On n'a pas oublié que dans le procès de Fouquet, Colbert, essayant de sonder Lamoignon pour calculer à l'avance les chances de la condamnation, reçut pour toute réponse : *Un juge ne dit son opinion qu'une fois et sur les fleurs de lis.*

Destiné à la magistrature par sa naissance, Malesherbes s'y prépara sous la direction de l'abbé Pucelle, célèbre conseiller-clerc au parlement de Paris, neveu de Catinat. Par sa connaissance du droit public français et surtout des libertés gallicanes, Pucelle était la lumière du parlement ; il n'était pas moins renommé pour son courage, et Malesherbes l'appelait toujours *le dernier des Romains.*

Substitut du procureur général, conseiller au parlement à vingt-quatre ans, Malesherbes devint en 1750, à vingt-neuf ans, premier président de la cour des Aides, en remplacement de son père qui venait d'être nommé chancelier.

En même temps il fut placé par son père à la tête de la librairie, dont la direction était dans les attributions du chancelier.

A l'époque où M. de Malesherbes fut placé à la tête de la librairie, la presse était régie par la législation la plus absurde et la plus inconséquente.

Tout auteur avait trois maîtres : l'administration, le parlement, le clergé. La censure se chargeait de *prévenir*, le parlement de *réprimer ;* le clergé *foudroyait* ce qui échappait au parlement, sans parler des *lettres de cachet* qui permettaient au gouvernement de revenir sur son indulgence première et de calmer toutes les inquiétudes en faisant enfermer l'auteur dont le livre faisait trop de bruit.

L'État était chargé de régler la pensée comme il était chargé de régler la fabrication des étoffes ; aussi les gens, si nombreux en France, qui veulent toujours qu'on les décharge du soin de leur responsabilité, ne se contentaient-ils pas de demander à la censure qu'elle ne laissât rien imprimer de contraire à la religion et aux bonnes mœurs : on exigeait qu'elle se fît la gardienne du bon goût ; on s'en prenait à elle de ce qu'un poëme était détestable ; c'était, disait-on, autoriser la fraude que de laisser vendre de pareils livres, comme si l'on était forcé de les acheter et surtout de les lire !

Malesherbes nous raconte qu'on lui a remontré sérieusement qu'il était contre le bon ordre de laisser imprimer *que la musique italienne est la seule bonne.* Il avait eu le tort de laisser Rousseau imprimer sa *Lettre sur la musique française.* Ce fut un scandale qui fit oublier à la France l'exil du parlement.

Pour vous montrer ce que l'habitude d'être gouverné en toutes choses peut faire d'un peuple intelligent, je vous lirai le passage suivant des *Mémoires du marquis d'Argenson* (t. VII, p. 179). L'auteur est un esprit éclairé, libéral, et qui se croit né pour gouverner.

« Il y a grand bruit contre J. J. Rousseau, *prétendu philosophe génevois*, pour une brochure qu'il a publiée *contre* la musique française, à souhaiter qu'il n'y en eût jamais. Ses preuves consistent dans un grand et pédantesque étalage de science musicale, pour établir que ce qui charme est mauvais, et que ce qui écorche est bon. *On avait expédié une lettre de cachet pour le faire sortir du royaume ;* mais de *tristes* artistes en ont détourné (1). On lui a *toujours* ôté ses entrées à l'Opéra ; des gens qui ne le connaissent pas l'ayant rencontré à ce théâtre l'ont maltraité de paroles et de coups de pied dans le c... L'orchestre de l'Opéra l'a pendu en effigie ; CELA DEVIENT UNE QUERELLE NATIONALE. »

Vous voyez ce qu'on attendait de la censure ; quant au parlement, la loi l'armait d'un pouvoir absolu. D'ordinaire il se contentait de faire brûler les livres par la main du bourreau ; deux siècles plutôt on brûlait les auteurs ; c'était un progrès. Mais c'est aux mœurs, non aux lois, qu'il faut en faire hommage. Qui croirait qu'en 1757, après l'attentat mystérieux de Damiens, ce fut les *mauvaises doctrines* qu'on rendit coupables de la folie d'un fanatique, et qu'une déclaration solennelle, enregistrée au parlement, permit de condamner à la *peine de mort* quiconque aurait « composé ou imprimé des écrits tendant à attaquer la religion, à émouvoir les esprits, à porter atteinte à l'autorité du roi, et à troubler l'ordre et la tranquillité publique » ?

Cette loi, ainsi que le remarque M. de Malesherbes, manquait son but, comme toutes celles qui établissent des peines disproportionnées aux délits ; elles favorisent l'impunité.

Mais en un point, et le plus grave, des lois pareilles ont un effet trop sûr : c'est que les gens modérés (et ce sont ceux-là qu'il faut entendre) ou se taisent, ou se font imprimer au dehors, ne voulant pas risquer un martyre inutile. C'est ainsi que *Télémaque, la Henriade, le Siècle de Louis XIV*, tous les ouvrages de Montesquieu, hormis *la Grandeur et la Décadence des Romains*, tous ceux de Rousseau, de Mably, de Condillac, ont été imprimés en territoire étranger.

En même temps qu'on poursuivait les idées nouvelles avec une ardeur étrange, l'opinion favorisait les auteurs et les livres. *Honneur aux livres brûlés*, écrivait Lauraguais au parlement. Tandis que, en 1775, le bourreau brûlait au bas du grand escalier du palais le livre de Boncerf *sur les Inconvénients des droits féodaux*, on vendait aux assistants la brochure, augmentée de l'arrêt qui ordonnait de la détruire. Et ceux qui l'achetaient de préférence étaient ceux qui l'avaient condamnée. Malesherbes le dit et on peut l'en croire.

Malesherbes voulut mettre de l'ordre dans ce désordre. Il protégea les gens de lettres, Buffon, Montesquieu, Rousseau, l'*Encyclopédie*. Ce ne fut pas sa

(1) Suivant J. J. Rousseau (*Confessions*), ce fut le comte d'Argenson, le frère de l'irritable marquis, qui fit sentir le ridicule de l'exil ou de la Bastille en pareil cas.

moindre peine que de protéger les gens de lettres, non pas seulement contre la censure, mais les uns contre les autres. Car, une fois que l'arbitraire existe, il ne manque pas de gens qui, tout en le détestant en principe, veulent s'en servir à leur profit.

« Aux yeux de M. de Voltaire et des auteurs de l'*Encyclopédie*, a écrit Malesherbes, c'était un crime de laisser paraître les ouvrages de Fréron, de Clément, de Palissot, de Sabatier. »

D'Alembert, dit l'abbé Morellet dans ses *Mémoires*, *criait*, *tempêtait*, *jurait;* Malesherbes fut obligé de lui écrire pour remontrer au philosophe que la liberté est faite pour tout le monde.

« Ces principes, ajoute-t-il finement, vous paraîtront sûrement fort durs; je connais trop la sensibilité des auteurs sur ce qui intéresse leur amour-propre pour me flatter que ni vous, ni aucun homme de lettres maltraité par la critique, les adopte; mais après y avoir longtemps réfléchi, j'ai trouvé que ce sont les seuls que je puisse suivre avec justice, et sans m'exposer à tomber moi-même dans la partialité ».

Et il termine noblement en disant : « S'il y a quelque partie de mon administration qu'on trouve répréhensible, ceux qui s'en plaignent n'ont qu'à dire leurs raisons *en public*. Je les prie de ne me pas nommer, parce que ce n'est pas l'usage en France; mais ils peuvent me désigner aussi clairement qu'ils voudront. »

Voilà certes un censeur comme on en voit peu.

Mais Malesherbes n'était pas seulement un administrateur qui ne veut point user de son pouvoir à son profit et qui travaille volontiers à se rendre inutile : il appartenait à cette race peu nombreuse de gens qui voient les défauts de la puissance qu'ils exerçent et qui sont toujours prêts à les corriger, dût leur autorité s'évanouir.

En 1758, il rédigea pour le Dauphin, père de Louis XVI, *cinq mémoires* sur la librairie. Ces cinq mémoires sont adressés à une tierce personne; le mystère les entoure. « Je sens parfaitement, dit Malesherbes, qu'il y aurait de l'inconvénient à laisser transpirer la correspondance qui existe entre vous et moi à ce sujet. Je sais que nous vivons *dans un pays* et dans un *siècle* où l'on fait un *crime* de s'instruire et de s'intéresser au bien public à tout autre *qu'à ceux qui ont un brevet pour cela;* aussi ceux qui arrivent dans les grandes places ne savent communément *rien* et n'ont plus le temps de *rien* apprendre ».

Malesherbes ne se prononce pas pour la liberté de la presse; en 1758 c'eût été un paradoxe qui eût fait repousser les plus sages conseils; mais les principes qu'il établit y mènent, et il le sait bien.

« Un motif de censure que je crois devoir écarter est celui qui dérive du principe *qu'il ne faut pas laisser accréditer les erreurs.*

» Ce principe est très-vrai en matière de religion, *parce que toute erreur y est un crime*, suivant la loi française, et que les grandes vérités de la foi n'ont pas besoin des disputes des hommes pour être éclairées.

» Il en est de même des principes fondamentaux des gouvernements, quant aux limites de l'obéissance due à ceux qui gouvernent, parce que ces limites étant presque toujours incertaines, il est impossible de les fixer sans causer des débats violents, qui dégénéreraient nécessairement en guerre ou en anarchie.

» Mais, *sur tout autre objet*, ce qui importe au public, c'est que le vrai soit connu. Il le sera toujours quand on permettra d'écrire, *et il ne le sera jamais sans cela.* Si l'on défend de publier des erreurs, on arrêtera les progrès de la vérité, *parce que les vérités nouvelles passent toujours pendant quelque temps pour des erreurs*, et qu'elles sont réputées comme telles par les magistrats *attachés aux anciennes habitudes.*

» Il y a un petit nombre de sciences démontrées : dans celles-là on peut savoir avec certitude de quel côté est l'erreur; mais dans ces sciences il n'y a aucun danger à laisser établir de faux principes, parce qu'on est sûr qu'ils seront bientôt réfutés, s'ils ne tombent pas dans le mépris.

» Dans toutes les autres, on n'est jamais sûr de ne pas se tromper soi-même. Et quel est le censeur téméraire qui osera dire : Je suis assez certain de telle vérité pour empêcher qu'on ne soutienne en présence du public le sentiment contraire? Quel sera celui qui osera marquer le terme des connaissances humaines au point où il peut être arrivé, et qui défendra d'aller par delà de peur de tomber dans l'erreur? Que deviendra la république des lettres, si on la soumet à ces dictateurs impérieux dont l'ignorance, l'orgueil, les passions personnelles, l'attachement outré à un sentiment, étoufferaient le germe des plus précieuses vérités?

» Ce qui s'observe dans l'ordre judiciaire est la règle invariable qu'on doit se prescrire à cet égard.

» Chaque philosophe, chaque dissertateur, chaque homme de lettres doit être considéré *comme l'avocat* qu'on doit toujours entendre lors même qu'il avance des principes qu'on croit faux. *Les causes se plaident quelquefois pendant des siècles; le public seul peut les juger;* et à la longue il jugera toujours bien, quand il aura été suffisamment instruit. »

Dirait-on mieux aujourd'hui ?

Après cet exposé de principes, Malesherbes range sous quatre classes les livres qui sont punissables; ce sont ceux qui attaquent : 1° les particuliers; 2° les mœurs; 3° la religion; 4° le gouvernement.

Les premiers ne tiennent point directement à l'ordre public et ne sont pas, par conséquent, du ressort de l'administration ni de la censure; il y a des lois contre les libelles, c'est aux tribunaux à les appliquer.

Les seconds ne peuvent être tolérés dans aucun pays, mais *ils ne paraissent que dans les ténèbres;* c'est à la police de les rechercher, à la justice de les punir.

Quant aux écrits contre la religion, Malesherbes remarque que les erreurs anciennes ne sont plus défendues parce qu'elles ne font plus aucun prosélyte. Un livre sur

l'arianisme ne met plus l'Église en danger, et d'ailleurs ne trouverait plus d'éditeur. Ce n'est tout au plus qu'une curiosité historique.

Les livres calvinistes doivent-ils être défendus? Cela dépend, dit Malesherbes, de la tolérance ou de la rigueur qu'on veut déployer contre ceux qui font partie de cette secte. C'est là une question politique qui domine les règlements de librairie.

Sur ce point nous savons quel était l'avis personnel de Malesherbes. Nous verrons qu'en 1785 et 1787, il publia deux *Mémoires sur le mariage de protestants*. Il voulait leur rendre l'état civil, corriger les fautes de l'édit de Nantes et, comme il le disait à Boissy d'Anglas, *réparer aux yeux des protestants tout le mal que leur a fait en Languedoc M. de Bâville, son oncle.*

Restaient les querelles des jansénistes et des molinistes; une loi dite *loi du silence* défendait de rien imprimer sur ce sujet. Malesherbes cependant se prononce pour la tolérance, et cela par deux raisons.

La première, qui fait honneur à son impartialité, c'est que les jansénistes ont leurs imprimeries où la police n'a jamais pu pénétrer, tandis qu'on défère impitoyablement au parlement les libraires et les colporteurs de livres molinistes, qui sont condamnés sans pitié. La raison en est simple : le parlement était en majorité janséniste.

La seconde, c'est qu'à une époque où l'imprimerie est répandue, où chacun *se pique de penser*, il n'y a pas encore eu un ministère qui ait pu contenir les auteurs, ni se rendre maître de la presse. Le cardinal de Richelieu, *qui faisait tout trembler*, n'a pu réprimer les libelles. Les *Mazarinades* ont été lues de toute la France; sous Louis XIV les *Lettres provinciales* se sont jouées de toute la surveillance de la police; Louis XV n'a pas été plus heureux contre les *Nouvelles ecclésiastiques;* que reste-t-il à faire, sinon de modérer par une publicité légitime la violence des libelles clandestins?

Quand il en vient aux écrits politiques, Malesherbes distingue. Il ne veut pas qu'on puisse *soumettre à l'examen l'autorité royale*, c'est-à-dire discuter le principe du gouvernement. Il y voit un germe de révolution qu'il faut étouffer. « La découverte d'un axiome important en morale ou en jurisprudence ne compensera jamais les maux qui pourraient résulter de cette funeste controverse. »

Mais *la loi d'obéissance une fois établie*, il n'y a nul danger à laisser discuter le reste. C'est le moyen de répandre partout une science malheureusement ignorée, la science du gouvernement. « Le roi lui-même n'a-t-il pas un intérêt sensible à trouver dans le public un *dénonciateur inflexible* qui l'avertisse des fautes de ses ministres, de ses généraux et de ses magistrats?

« On craint de chagriner les ministres, comme s'ils n'étaient pas amplement dédommagés par l'éminence de leur place des petits dégoûts auxquels la liberté de la presse pourrait les exposer? On craint de décrier le gouvernement, comme si dans l'état actuel il n'était pas *toujours blâmé, quelque opération qu'il fasse, et quelque parti qu'il prenne*, parce que ceux qui s'en plaignent parlent très-haut, et que les indifférents ne sont pas assez instruits pour prendre le parti des ministres lorsqu'ils ont raison. M. Colbert a été détesté pendant sa vie et insulté après sa mort, quoiqu'il ne fût pas permis d'écrire contre lui; *que serait-il arrivé de pis si la presse avait été libre?* N'est-on pas fondé à croire, au contraire, que si le public eût été mieux instruit, une administration telle que celle de M. Colbert aurait trouvé des partisans comme des détracteurs, et que les sentiments auraient été au moins partagés? »

Tels sont les principes que défendait Malesherbes et qu'il appliquait pendant qu'il était directeur de la librairie. Aussi comprend-on que Voltaire, en 1763, écrivit à son ami Dargental : « M. de Malesherbes *a rendu service à l'esprit humain* en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en a jamais eue. *Nous étions déjà presqu'à moitié chemin des Anglais.* »

En 1768, M. de Maupeou fut nommé chancelier à la mort de M. de Lamoignon. M. de Malesherbes perdit la direction de la librairie. J. J. Rousseau lui écrivit :

« En apprenant votre retraite, *j'ai plaint les gens de lettres*, mais je vous ai félicité. En cessant d'être à leur tête par votre place, vous y serez toujours par vos talents. *Par eux*, vous embellirez toujours votre âme et votre asile. Occupé des charmes de la littérature, vous n'êtes plus forcé d'en voir les calamités; vous philosophez plus à votre aise, et votre cœur a moins à souffrir. »

Les gens de lettres n'oublièrent point les services rendus par M. de Malesherbes, et aussitôt que l'avénement de Louis XVI eût ramené les espérances des amis de la liberté, M. de Malesherbes, déjà membre de l'Académie des sciences depuis 1750, et de l'Académie des inscriptions depuis 1759, fut appelé à l'Académie française et, comme il le dit lui-même, *couronné de la palme académique avec une sorte d'acclamation.* Tous les concurrents se retirèrent devant lui.

Un passage de son discours est resté célèbre : c'est celui où il saluait la reine des temps modernes, l'opinion.

« Il s'est élevé, dit-il, un tribunal indépendant de toutes les puissances, et que toutes les puissances respectent; qui prononce sur tous les genres de mérite, qui apprécie tous les talents : c'est celui de l'opinion. Dans un siècle éclairé, dans un siècle surtout où chaque *citoyen* peut parler à la nation entière par la voie de l'impression, ceux qui ont le talent d'instruire les hommes ou le don de les émouvoir, les gens de lettres, en un mot, sont, au milieu du public dispersé, ce qu'étaient les orateurs de Rome et d'Athènes au milieu du public réuni. »

Tout ce discours, qui sort de l'ornière académique, mériterait d'être cité, car il donne une juste idée de l'état des esprits en 1775.

« La littérature et la philosophie semblent avoir repris le droit qu'elles avaient dans l'ancienne Grèce de donner des législateurs aux peuples. Une voix s'est élevée au milieu de vous, messieurs; du sein de cette académie, Montesquieu a parlé, et les nations ont accouru pour l'entendre.

» Aujourd'hui les philosophes regardent la législation comme un champ ouvert à leurs travaux, tandis que les jurisconsultes cherchent à porter dans les leurs le flambeau de la philosophie.

» Osons dire qu'un noble enthousiasme s'est emparé de tous les esprits, et que le temps est venu où tout homme capable de penser, et surtout d'écrire, se croit obligé de diriger ses méditations vers le bien public....

» Songeons que le plus beau génie de notre siècle (Voltaire) aurait cru sa gloire imparfaite, s'il n'eût employé à secourir les malheureux l'ascendant qu'il a pris sur le public. Je sais que ce n'est pas à moi à louer les talents de cet homme universel en présence du public accoutumé à lui prodiguer ses acclamations, et devant vous, messieurs, à qui seuls il appartient de décerner les palmes du génie; mais il m'est permis de remercier, au nom de *l'humanité*, le généreux défenseur de plusieurs familles infortunées, celui qui, du fond de sa retraite, sait mettre les innocents sous la protection de la nation entière, et je dois observer, à l'honneur de mon siècle, que les poëtes immortels qui ont illustré la cour d'Auguste et celle de Louis XIV n'ont pas eu cette gloire de joindre au titre littéraire le titre sacré de protecteurs des opprimés.»

L'*humanité*, c'est là le mot du XVIIIe siècle, mot dont on a abusé, mais qui fait la gloire de nos pères. Oui, c'est au XVIIIe siècle que les hommes se sont reconnus pour frères, et que le nom de la grande famille est devenu synonyme d'amour et de charité.

Malesherbes, en ce point comme en beaucoup d'autres, est bien de son siècle; il est de ces esprits trop rares qui mettent leur idéal dans l'avenir et non dans le passé.

« Sous la *douce* et *tranquille* administration (du dernier règne), les sciences, *livrées à elles-mêmes*, ont fait des progrès supérieurs à ceux des autres siècles; la raison humaine s'est perfectionnée; enfin l'humanité a semblé renaître dans tous les cœurs et en chasser les restes de la barbarie : l'humanité, qui existe en nous avant la science et même avant la sagesse; l'humanité, qui n'est point un présent de la philosophie, mais qui fut souvent étouffée par des préjugés, enfants de l'ignorance, par une passion exclusive pour la seule gloire des armes, par des haines aveugles de parti, de nation, de religion, et qui reprend aisément son empire dans l'instant heureux où le retour de la raison ramène la morale à ses vrais principes, et où le charme des lettres fait revivre les vrais sentiments de la nature.

» Heureux le monarque destiné à régner sur une nation chez qui tous les préjugés contraires au bonheur des hommes commencent à s'évanouir, et dans le moment où le patriotisme et la bienfaisance sont les vertus que le public aime à encenser ! »

Je n'ai pas craint d'insister sur cette partie peu connue de la vie de Malesherbes, j'ai voulu mettre ses idées en pleine lumière, je l'ai laissé parler lui-même, et cela par une raison qui me frappe chaque jour davantage. La civilisation n'est sous un autre nom que le progrès des idées, la marche des hommes vers une plus parfaite connaissance de la vérité. Qu'il s'agisse d'inventions mécaniques ou de découvertes intellectuelles, qu'on trouve et qu'on applique les lois de la nature ou les lois de l'esprit humain, tout se fait dans le monde par l'action de quelques hommes qui se dévouent à la vérité qu'ils ont entrevue. Dans l'industrie, les inventeurs ont souvent mauvaise fortune, ils se ruinent pour enrichir la société qui profite de leurs efforts. Dans le monde politique, les inventeurs ne sont pas plus heureux; plus d'une fois aussi ils sont les victimes de leur dévouement, injuriés pendant leur vie, oubliés après leur mort.

C'est à l'histoire qu'il appartient de leur rendre justice. Quand on pèse dans la balance les batailles des princes et les conquêtes de la vérité, combien les unes sont légères et combien les autres ont de prix ! Aujourd'hui les peuples civilisés sont en possession de la presse, elle leur sert à se défendre, et, comme le disait Malesherbes à l'Académie, *le tribunal du public est le juge souverain de tous les juges de la terre.*

Mais à qui devons-nous ce privilége, ou plutôt cette précieuse liberté ? A ceux qui les premiers ont revendiqué les droits du citoyen, et surtout à ceux qui l'ont fait avec l'autorité de leur caractère, de leur talent, de leur modération. Malesherbes est un de ces hommes-là. Riche, puissant, amoureux de la science et des doux loisirs, il lui eût été facile de vivre dans un repos élégant; *la liberté, il l'avait pour lui, mais il l'a voulue pour les autres.* Et c'est là le cachet du véritable citoyen. Il a été un des précurseurs de la liberté moderne, et quand la violence a substitué le despotisme populaire à l'arbitraire monarchique, il est resté fidèle à cette liberté qu'il avait défendue, et il en a été le martyr. L'Église honore les saints, moins pour leur rendre un hommage dont ils n'ont plus besoin que pour les proposer à l'imitation des fidèles; ne laissons pas perdre cet exemple; nous avons besoin aussi de fidèles qui ne se laissent pas ébranler, et parmi les figures nobles et sérieuses qu'on peut proposer à notre admiration, il n'en est pas de plus belle et de plus vénérable que celle du doux et courageux Malesherbes, défenseur du peuple auprès du roi, défenseur du roi auprès du peuple, l'ami du peuple opprimé, l'ami du roi dans les fers.

V

MALESHERBES (SUITE). — REMONTRANCES DE LA COUR DES AIDES EN 1775.

Une fois la cour des Aides rétablie, Malesherbes pensa qu'elle avait un devoir politique à remplir. La France,

suivant son expression, demandait *un roi législateur* il n'était plus possible de se traîner dans l'ornière du passé. Ce qu'il y avait de plus mauvais dans la monarchie, c'était l'*arbitraire* et la *clandestinité* de l'administration fiscale; l'impôt, c'est-à-dire une portion notable de la propriété des citoyens, était à la merci des ministres et des courtisans; Malesherbes qui, par sa situation, connaissait mieux que personne les abus financiers, mit cinq mois à rédiger des remontrances qui sont un exposé complet du système des impôts en France, si l'on peut appeler *système* ce pêle-mêle de combinaisons qui n'avaient qu'un objet : tirer de l'argent aux contribuables, sous tous les prétextes et sous toutes les formes.

Ces remontrances *sur la législation des impôts* sont une des pièces les plus curieuses de notre ancienne histoire; c'est la plus terrible accusation contre les abus du passé, la plus sévère justification de la nécessité d'une réforme qu'on ne fit pas. Concertées, dit-on, avec Turgot, et rédigées pour l'éducation du jeune roi, ces réclamations n'étaient pas destinées à la publicité et ne devaient donner aucune popularité au magistrat courageux qui les rédigeait; on ne peut donc soupçonner Malesherbes ni d'ambition ni de calcul. Le seul amour du peuple lui a inspiré ces réflexions.

Il est singulier qu'en général on se contente d'en donner la date; il est vrai que pour comprendre la portée de ces reproches, il faut connaître l'ancien régime; mais avec quelques explications, il nous sera facile de nous mettre au point de vue de Malesherbes, et de sentir toute la force de ses critiques.

Dans le langage du temps, langage solennel de gens profondément convaincus et pleins d'espérance, Malesherbes annonce en commençant qu'*il vient plaider la cause du peuple au tribunal de son roi*. Il veut faire connaître à Louis XVI, au début de son règne, la vraie situation de ce peuple *dont le spectacle d'une cour brillante ne rappelle point le souvenir*. Il veut protester, quoique à regret, contre tout ce qu'on a fait dans ces temps malheureux où l'absence des ministres de la justice et le silence des lois ont laissé une libre carrière *à l'avidité des financiers et au despotisme des administrateurs*.

C'est au nom de la vieille liberté française que Malesherbes réclame contre ces abus.

« Que n'est-il possible que Votre Majesté abandonne aujourd'hui ces funestes maximes de gouvernement, ou plutôt cette politique introduite depuis plus d'un siècle par la jalousie des ministres, qui a réduit au silence les ordres de l'État, excepté la seule magistrature! Que n'est-il possible à la nation elle-même de s'expliquer sur ses intérêts les plus chers!

» Alors, Sire, avec quelle joie nous remettrions *en d'autres mains* le soin de vous faire connaître tous les excès auxquels s'est porté ce même ministre qui voulait nous anéantir!

» Mais puisque nous seuls jouissons encore de ce droit antique des Français, de ce droit de parler à nos rois et de réclamer avec liberté contre l'infraction des lois et des droits nationaux, nous ne devons pas user en faveur de nos ennemis d'une générosité qui nous rendrait coupables envers la nation entière. »

Malesherbes examine d'abord les droits connus sous le nom de *droits des fermes*, qui comprenaient la plupart des impôts indirects, sur le tabac, le sel et le vin (*droit d'aide*), les douanes (*droits de traites*), et l'enregistrement (*domaines*).

Ces impôts étaient adjugés à des fermiers-généraux qui payaient au roi une somme fixe et tâchaient ensuite de tirer du peuple la plus grosse somme possible. C'était l'exploitation du peuple adjugée à quelques traitants. Dupin, dans son langage bizarre, mais énergique, les appelle les *Pachas de l'impôt*, qui, après les *bourses* données au sultan, prodiguent les *avanies* aux sujets. Dans ses *Lettres persanes*, Montesquieu a défini et condamné ce système en une phrase ironique : « Les fermiers-généraux, dit le Persan, perçoivent les impôts que paye le peuple; *ils en rendent quelque chose au roi.* »

Malesherbes n'a pas de peine à démontrer qu'en soi ces impôts sont fâcheux et nuisibles à la production. La culture du tabac est interdite en France tandis qu'on l'achète à grands frais chez l'étranger. Le sel, cette denrée presque gratuite que nous offre la mer, est confisqué par la main du financier; la production du vin est enchérie et la consommation diminuée, les manufactures empêchées, etc.

Ces critiques sont de tous les temps; mais comme l'impôt est nécessaire, elles concluent plutôt à la modération et à la bonne assise des droits qu'à leur suppression. Peut-être vaudrait-il mieux qu'il n'y eût pas d'impôts indirects, peut-être y aurait-il certains objets qui s'y prêteraient mieux que le sel et le vin; mais ce secret n'est pas encore trouvé, et surtout, ce qui jusqu'à présent s'oppose à toutes les réformes, on n'en est pas encore venu à comprendre en France la grande et profonde maxime de Turgot que, *si l'économie ne précède, aucune réforme n'est possible*. La gloire de M. Gladstone, c'est d'avoir compris la portée de cette maxime économique, et d'avoir pu ainsi remanier et alléger l'assiette de l'impôt sans affaiblir le revenu.

Mais là où Malesherbes a toute raison, c'est quand il attaque ce singulier régime qui coupait la France en échiquier, séparant les provinces et les soumettant à un différent chiffre de contribution, non pas seulement pour les divers impôts, mais pour le même impôt. Aides, gabelles, traites, morcelaient la France et en faisaient une multitude de petits États étrangers et quelquefois ennemis.

Par ce régime qui n'avait de justification que dans l'histoire, mais qui aurait pu disparaître dès le règne de Louis XIV, une multitude de citoyens étaient *stérilement* employés, *les uns à faire la fraude, les autres à l'empêcher*; car, dit Malesherbes : « Il est notoire que le métier de

commis, et peut-être même celui de fraudeur, malgré ses risques, valent mieux que celui de soldats, et que les places de finances procurent à ceux qui les obtiennent des avantages plus considérables que l'agriculture, le commerce et les manufactures; ce qui fait qu'il ne reste dans ces professions utiles que ceux qui n'ont pas eu assez de talent ou de bonheur pour parvenir à la finance. »

Malesherbes s'élève avec non moins de vivacité contre les vexations et les injustices qui accompagnent la perception de ces impôts : saisie des biens, saisie des personnes, visites domiciliaires, procès-verbaux faisant foi, etc. C'est, dit-il, une *tyrannie* insupportable, ressentie par tous les citoyens du dernier rang, par ceux qui vivent tranquillement de leur travail et de leur commerce. « Elle consiste en ce que chaque homme du peuple est obligé de souffrir journellement les hauteurs, les caprices, les insultes même des suppôts de la ferme. » (Boissy d'Anglas, I, 258.)

Ces vexations passent inaperçues, parce que le peuple seul en souffre. Si les commis manquent d'égards pour quelques personnes considérées, les chefs de la finance s'empressent de désavouer leurs subalternes et de donner satisfaction; mais, dit noblement Malesherbes, c'est au peuple surtout qu'il faut faire attention. « *Ceux qui ne paraissent protégés par personne sont ceux qui ont le plus de droit à la protection de Votre Majesté.* »

A quoi tiennent ces vexations? A deux causes : 1° A l'incertitude de la loi; 2° au déni de justice.

1° L'incertitude de la loi est calculée. Le code de la ferme générale est immense et n'est recueilli nulle part. C'est une *science occulte* que personne, excepté les financiers, n'a étudiée et ne peut étudier, en sorte que le particulier à qui on fait un procès ne peut ni connaître la loi par lui-même, ni consulter personne; il faut qu'il s'en rapporte au commis, sa partie adverse et son persécuteur.

Cette incertitude était un des secrets favoris de l'ancienne finance. C'était à la fois le moyen de grossir les profits du financier et d'écarter toute résistance, en mettant le contribuable aux genoux du commis.

« Tel est, dit Malesherbes, un des systèmes favoris à la finance, qu'il faut dévoiler à Votre Majesté. Oui, sire, on a entendu le financier dire au citoyen : *Il faut que la ferme ait des grâces à vous accorder; il faut que vous soyez obligé de venir les demander.* Ce qui est dire en d'autres termes : *Ce n'est pas assez de nous donner votre argent pour satisfaire notre avidité; il faut encore satisfaire par des bassesses l'insolence de nos commis.* Or, quand il serait vrai que l'avidité du fermier tournât au profit du roi, il est certain que l'insolence de cette multitude de commis qui inondent les provinces lui est absolument inutile. »

Cette incertitude et cet arbitraire tournaient-ils au profit du roi? on en peut douter. Tandis que le fisc multipliait ses prétentions, la contrebande multipliait ses ruses et ses dissimulations pour échapper à l'oppression. Le tableau qu'en trace Malesherbes est effrayant de vérité.

« Votre Majesté saura que tous les droits de contrôle, d'insinuation, de centième denier (1), qui portent sur tous les actes passés entre les citoyens, s'arbitrent suivant la fantaisie des fermiers ou de leurs préposés, que les prétendues lois sur cette matière sont si obscures et si incomplètes que *celui qui paye ne peut jamais savoir ce qu'il doit;* que souvent le préposé ne le sait pas mieux, et qu'on se permet des interprétations plus ou moins rigoureuses suivant que le préposé est plus ou moins avide. D'où il résulte évidemment que *le fermier est le souverain législateur* dans les matières qui sont l'objet de son intérêt personnel; abus intolérable, et qui ne se serait jamais établi si ces droits étaient soumis à un tribunal quel qu'il fût; car, quand on a des juges, il faut bien avoir des lois fixes et certaines.

« Votre Majesté saura que, dans les derniers temps, ces extensions ont été portées à un tel excès que, pour s'y soustraire, les particuliers ont été réduits à faire des actes sous signature privée, plutôt que par-devant notaire; et d'autres fois à altérer les clauses des contrats par des dispositions obscures, ou par des expressions équivoques, qui donnent ensuite lieu, entre les parties, à des discussions interminables. De sorte qu'un impôt établi sous le spécieux prétexte d'*augmenter l'authenticité des actes et de prévenir les procès* force souvent vos sujets à renoncer aux actes publics et les entraîne dans des procès qui sont la ruine de leurs familles. »

Vous avez remarqué que Malesherbes se plaint qu'il n'y ait ni lois ni juges. Qu'était-ce cependant que la cour des Aides qu'il présidait, qu'étaient-ce que les tribunaux qui en ressortissaient? Élections, grenier à sel, la France était couverte de tribunaux qui, par leur institution, étaient juges de tous les impôts.

Mais, pour la plus grande partie de ces affaires, on se débarrassait de ces tribunaux qui gênaient le fisc. Une *évocation* renvoyait le procès devant l'intendant de la province, en appel devant le conseil des finances, composé du contrôleur général et d'un seul intendant de finance, si bien qu'en fait, un seul homme, mêlé à l'administration, ami la plupart du temps des fermiers-généraux, et toujours étranger à la souffrance populaire, décidait de ces questions qui ruinaient un malheureux ou le privaient de sa liberté. Malesherbes s'élève avec une admirable éloquence contre cet abus intolérable.

« Ce que nous déférons à Votre Majesté est un système de justice arbitraire sous lequel le peuple gémit depuis un siècle, et gémirait sans cesse, si l'on ne réclamait que dans le temps où le pouvoir est dans les mains de ceux qui veulent en abuser. Il faut donc profiter du moment heureux où la justice de Votre Majesté a présidé à tous ses choix pour établir en sa présence et devant ses ministres la maxime incontestable que *ce n'est pas donner des juges au peuple que de ne lui donner que le tribunal d'un*

(1) Ceci répond à nos droits d'enregistrement.

seul homme. » Et d'un homme jugeant en secret, sans contrôle possible de l'opinion.

Notez que l'arbitraire des fermiers-généraux ne reculait devant aucun moyen, que des lettres de cachet permettaient, comme dans l'affaire Monnerat, de jeter un innocent dans les cachots et de l'y faire pourrir; notez encore que la loi, quand les fermiers y avaient recours, était inexorable, et qu'elle prononçait contre le contrebandier les galères et au besoin la mort. *La mort pour un intérêt de finance!* s'écrie Malesherbes; il y avait là de quoi révolter l'âme de Louis XVI.

Pour remédier à ces abus, Malesherbes demande ce que nous avons aujourd'hui: des lois, des tarifs et des juges. Des lois accessibles à tous, des tarifs exacts, circonstanciés, publics, des juges inamovibles.

Il demande en outre l'abolitien des lettres de cachet, l'adoucissement des peines, et enfin l'économie, l'économie qui seule permettra d'alléger et peut-être de supprimer les plus lourds de ces impôts.

« Sire, dit-il, nous avons dû mettre sous vos yeux le triste spectacle du plus beau royaume de l'univers gémissant sous le poids d'une tyrannie qui fait tous les jours de nouveaux progrès.

» On loue, Sire, et l'on implore en même temps votre bienfaisance; mais nous, *défenseurs du peuple*, c'est votre justice que nous devons invoquer. Et nous savons que presque tous les sentiments dont est susceptible l'âme d'un roi, l'amour de la gloire, celui des plaisirs, l'amitié même, le désir si naturel à un bon prince de rendre heureux ceux qui approchent de lui, sont des obstacles perpétuels à la justice rigoureuse qu'il doit à ses sujets, parce que ce n'est qu'aux dépens du peuple qu'un roi est vainqueur de ses ennemis, magnifique dans sa cour, et bienfaisant envers ceux qui l'environnent.

» Et si la France et peut-être l'Europe entière est accablée sous le poids des impôts; si la rivalité des puissances les a entraînées à l'envi dans des dépenses énormes qui ont rendu les impôts nécessaires, et si ces dépenses sont encore doublées par une dette nationale immense, contractée sous d'autres règnes, il faut que Votre Majesté se souvienne que ses ancêtres ont été couverts de gloire, mais que cette gloire est encore payée par les générations présentes; qu'ils captivèrent les cœurs par leur libéralité, qu'ils étonnèrent l'Europe par leur magnificence, mais que cette magnificence et cette libéralité ont fait créer les impôts et les dettes qui existent encore aujourd'hui.

» Il faut aussi que Votre Majesté se rappelle sans cesse que le vertueux Louis XII..., malgré la bonté qui était sa vertu caractéristique, eut le courage de s'exposer aux reproches d'avarice, de la part de ses courtisans, parce qu'il savait que si l'économie d'un roi peut être censurée par quelques hommes frivoles ou avides, sa prodigalité fait couler les larmes d'une nation entière.

» ... Cependant, Sire, tandis que cette économie vous est demandée par les vœux universels de toute la nation, ceux qui ne font consister la grandeur souveraine que dans le faste sont toujours ceux qui approchent le plus près du trône; et pendant que le misérable, à qui la dureté des impôts arrache la subsistance, est éloigné de vos regards, les objets de votre bienfaisance et de votre munificence sont continuellement sous vos yeux. Il a donc fallu leur opposer le tableau effrayant, mais non exagéré, de la situation des peuples.

» Puisse-t-il vous être toujours présent, Sire! S'il l'eût été aux rois vos prédécesseurs, Votre Majesté pourrait suivre aujourd'hui les sentiments de son cœur; et quand on lui fait connaître que l'humanité répugne à la rigueur des lois bursales établies dans son royaume, Elle ne balancerait pas à les révoquer, et ne serait pas arrêtée par cette nécessité de payer les dettes de l'État, qui oppose sans cesse un obstacle à la réformation des abus les plus odieux. »

Après cette étude des impôts indirects, Malesherbes passe à l'examen des impôts directs, corvée, taille, capitation, vingtième, logement des gens de guerre. Là n'existe plus la difficulté et le détail de la perception. De pareils impôts doivent être fixes, les rôles publics; la répartition en est simple et facile; il ne devrait point y avoir de place pour le despotisme de l'administration. Nous en avons l'exemple aujourd'hui. On peut chercher plus d'une amélioration de détail, mais l'impôt foncier et les autres contributions directes, votées par la Chambre, et équitablement réparties, avec un recours aisé et public, donnent aux citoyens d'amples garanties.

C'est là une des conquêtes de la Révolution; ainsi que le remarquait Malesherbes, *la répartition de l'impôt direct, tient essentiellement à la constitution de la monarchie.* Sous un gouvernement absolu, tel que celui de Louis XIV et de ses successeurs, il eût fallu réformer la constitution tout entière pour réformer l'arbitraire de l'impôt, car on avait toute l'administration contre soi et nul point d'appui.

« Dans un pays policé, quoique soumis à un gouvernement absolu, écrivait Malesherbes, il ne doit y avoir aucun intérêt, ni général, ni particulier, qui ne soit défendu, et tous les dépositaires de la puissance souveraine doivent être soumis à trois sortes de frein, celui des *lois*, celui du *recours à l'autorité supérieure*, celui de l'*opinion publique*.

Mais en France, en ce qui touche l'impôt, il n'y avait pas de loi, le recours au roi était illusoire, et l'opinion comprimée était muette.

Point de loi. Pour la corvée, toutes les opérations se faisaient un secret; il n'y avait pas même un arrêt du conseil *imprimé*, touchant cet impôt si lourd pour le peuple.

Pour les vingtièmes, il y avait plus de quarante ans que les rôles de cette imposition n'avaient été déposés dans aucun registre que les particuliers pussent consulter.

« Il n'y a, dit Malesherbes, rien de fixe et de stable, ni dans la partie législative de l'impôt ni dans sa partie

financière, et le redressement de ces abus paraît impossible à cause de la *clandestinité* qui les environne et les protége... Il semble que le gouvernement ait dit à ses agents de toutes les classes : Nous avons besoin de cette somme d'argent, procurez-nous la ; vous l'exigerez comme il vous plaira, et sur telles personnes que vous voudrez ; vous n'êtes comptables que du produit. »

C'était bien là le système financier de l'ancien régime. Nos pères le définissaient : l'*art de plumer la poule sans la faire crier ;* mais ils avaient soin de lui fermer le bec pour qu'on n'entendît pas ses cris. La Turquie aujourd'hui nous représente le système financier de Louis XIV et de Louis XV.

Quant au recours à l'autorité supérieure, il était illusoire. C'était des subdélégués de l'intendant qu'on appelait à l'intendant, et de celui-ci on appelait à l'intendant des finances et au contrôleur général, c'est-à-dire du pouvoir financier au pouvoir financier. Un grand seigneur, un homme puissant déjà ménagé par l'impôt, faisait aisément alléger les charges de ses fermes ; l'intendant s'y prêtait volontiers, mais on n'écoutait pas les petites gens, le peuple était écrasé.

Pour le recours au roi, écoutons Malesherbes : « Le recours au roi contre ses ministres a été regardé comme un attentat à son autorité. Les doléances des états, les remontrances des magistrats, ont été transformées en démarches dangereuses, dont le gouvernement devait se garantir. On a persuadé aux puissants rois de la terre qu'ils avaient à craindre jusqu'aux larmes d'un peuple soumis ; et c'est sous ce prétexte qu'on a introduit en France un gouvernement bien plus funeste que le despotisme, et *digne de la barbarie orientale :* c'est l'*administration clandestine,* par laquelle sous les yeux d'un souverain juste, et au milieu d'une nation éclairée, l'injustice peut se montrer, disons plus, se commettre notoirement. Des branches entières d'administration sont fondées sur des systèmes d'injustice, sans qu'aucun recours ni au public ni à l'autorité supérieure soit possible. »

La dernière ressource qui manquait à la France, c'était le frein de l'opinion publique. Malesherbes n'entendait point par là la liberté de la presse ; les journaux n'existaient pas chez nous, et même en Angleterre ils n'exerçaient pas ce gouvernement de l'opinion qui est aujourd'hui la force des pays libres.

Malesherbes rappelait que jusqu'au règne de Louis XIV la France avait eu certaines institutions représentatives, que les différents corps, états, provinces, communes avaient eu le moyen de se faire entendre, mais que depuis cent cinquante ans on avait foulé aux pieds ces droits populaires contre lesquels on ne prescrit pas. Ce passage est des plus importants, il nous montre l'origine et les progrès de la centralisation, que Malesherbes appelle de son vrai nom : *le despotisme administratif.*

« Les assemblées générales (1) n'ont point été convoquées depuis cent soixante ans, et longtemps auparavant elles étaient devenues très-rares, nous oserons même dire presque inutiles, parce qu'on faisait sans elles ce qui rendait leur présence le plus nécessaire : l'*établissement des impôts.*

» Quelques provinces avaient des assemblées particulières, ou *États provinciaux* (2) ; plusieurs ont été privées de ce précieux privilége, et dans les provinces où les états existent encore, leur ministère est resserré dans des bornes qui deviennent tous les jours plus étroites. Ce n'est pas une assertion téméraire de dire que dans nos provinces on entretient entre les dépositaires du pouvoir arbitraire et les représentants des peuples une espèce de guerre continuelle, où le despotisme fait tous les jours de nouvelles conquêtes.

» Les provinces qui n'avaient pas d'États provinciaux étaient nommés *pays d'élection*, et il existait réellement des tribunaux nommés *élections,* composés de personnes élues par la province elle-même et qui, au moins pour la répartition des impôts, remplissaient quelques-unes des fonctions des états provinciaux. Ces tribunaux existent encore sous le nom d'*élections ;* mais ce nom est tout ce qui leur reste de leur institution primitive.

» Ces officiers ne sont plus réellement élus par la province, et, tels qu'ils sont, on les a mis dans la dépendance presque entière des intendants pour les fonctions qui leur restent.

» ... Il restait à chaque corps, à chaque communauté de citoyens, le droit d'administrer ses propres affaires ; droit que nous ne disons point qui fasse partie de la constitution primitive du royaume, car il remonte bien plus haut : *c'est le droit naturel, c'est le droit de la raison.* Cependant il a été enlevé à vos sujets, et nous ne craindrons pas de dire que l'administration est tombée à cet égard dans des excès qu'on peut nommer puérils.

» Depuis que des ministres puissants se sont fait un principe politique de ne point laisser convoquer d'assemblée nationale, on en est venu, de conséquence en conséquence, jusqu'à déclarer nulles les délibérations des habitants d'un village, quand elles ne sont pas autorisées par l'intendant : en sorte que si cette communauté a une dépense à faire, il faut prendre l'attache du subdélégué de l'intendant, par conséquent suivre le plan qu'il a adopté, employer les ouvriers qu'il favorise, les payer suivant son arbitraire ; et si la communauté a un procès à soutenir, il faut aussi qu'elle se fasse autoriser par l'intendant ; il faut que la cause de la communauté soit plaidée à ce premier tribunal, avant d'être portée à la justice, et si l'avis de l'intendant est contraire aux habitants ou si leur adversaire a du crédit à l'intendance, la communauté est déchue de la faculté de défendre ses droits.

(1) C'est ainsi que Malesherbes appelle les états généraux. Leur dernière tenue avait eu lieu en 1614.

(2) Languedoc, Provence, Béarn, Bretagne, etc.

» Voilà, Sire, par quels moyens on a travaillé à étouffer en France tout esprit municipal, à éteindre, si on le pouvait, jusqu'aux sentiments des citoyens. On a pour ainsi dire *interdit la nation entière, et on lui a donné des tuteurs.* »

Les corps réclamants anéantis, le droit de réclamation périt bientôt. L'État n'a plus devant lui que des individus sans caractère public, il est trop aisé de s'en débarrasser. « Votre Majesté, dit Malesherbes à Louis XVI, n'ignore pas que toute requête dans laquelle les intérêts d'une province ou ceux de la nation entière sont stipulés, est regardée *comme une témérité punissable quand elle est signée d'un seul particulier, et comme une association illicite quand elle est signée de plusieurs.* »

La seule ressource, le dernier rempart de la nation avait été les corps judiciaires, mais par une évocation on se débarrassait de la justice parlementaire, et par un arrêt du conseil on tournait l'opposition du parlement. Il n'y avait plus rien en France que l'administration.

Est-ce là un jugement de parti? Une autorité irrécusable montre combien Malesherbes avait raison. Quand Necker, reprenant les idées de Turgot, demanda des assemblées provinciales pour répartir l'impôt, M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, se récria contre cette prétention de limiter l'autorité royale, c'est-à-dire la puissance ministérielle, et voici ce qu'il écrivait dans un mémoire donné au roi pour réfuter Necker :

« Il n'y a plus de clergé, ni de noblesse, ni de tiers état en France. La distinction est *fictive,* purement représentative et sans autorité réelle. *Le monarque parle, tout est peuple et tout obéit.* La France, dans cette position, n'est-elle pas l'arbitre de ses droits au dehors, et très-florissante dans son intérieur? que peut-on désirer de plus? »

Ceci rappelle trop le cri d'un fermier-général, en 1789 : « *Pourquoi changer? nous sommes si bien.* » Malesherbes et Vergennes partaient du même état de choses; mais l'un voyait les faiblesses et la misère du peuple où l'autre voyait la grandeur de l'administration. Lequel des deux voyait le mieux les choses?

On ne peut pas dire que les préjugés parlementaires aveuglassent Malesherbes, car il concluait non pas en faveur du parlement, mais en faveur de la nation; il demandait que la nation fût assemblée, en d'autres termes, il réclamait en 1775 la convocation des états généraux.

« Sire, en imitant l'exemple de nos anciens rois, surtout celui de Charlemagne.., vous pouvez régner à la tête d'une nation *qui sera tout entière votre conseil,* et dont vous tirerez plus de ressources qu'eux, parce que vous vivez dans un siècle bien plus éclairé que le leur.

» Daignez songer que le jour où vous aurez accordé cette précieuse liberté à vos sujets, on pourra dire qu'il a été conclu un traité entre le roi et la nation contre les magistrats et les ministres : contre les ministres, s'il en est d'assez pervers pour vouloir cacher la vérité au roi; contre les magistrats, s'il en est d'assez ambitieux pour prétendre avoir le privilége exclusif de vous la dire. »

Belles paroles, certes, et dignes d'un grand citoyen! Elles ont fait dire à un contemporain, Delisle de Salles, que Malesherbes déploya dans ces remontrances une vigueur romaine qui tenait plus d'une république naissante que de la décrépitude d'une monarchie. La phrase est ambitieuse; Malesherbes se jugeait mieux quand il écrivait à Boissy d'Anglas en 1790 : « Si j'ai quelque droit à l'estime publique, c'est pour avoir été le défenseur des droits du peuple dans un temps où ce vote ne conduisait pas comme à présent à devenir une des puissances de l'État; c'est pour avoir combattu le plus fortement que j'ai pu le despotisme ministériel lorsque, par ma position, je pouvais aspirer aux faveurs du roi, promises par les ministres ».

Ce long et consciencieux travail fut présenté à Louis XVI, le 6 mai 1775; ce tableau des réformes à faire effraya la frivolité de Maurepas. Le premier président et deux présidents de la cour des Aides furent mandés à Versailles, avec ordre d'apporter la minute de leurs remontrances. Le vieux ministre fit répondre à Louis XVI que d'aussi nombreuses réformes seraient l'ouvrage de son règne entier; sage réponse si l'on s'était mis à l'œuvre, réponse dérisoire si ce n'était qu'une façon de ménager l'amour-propre de Malesherbes. Le garde-des-sceaux, Miromesnil, fidèle à la tradition administrative qui veut que le pouvoir n'ait jamais tort, dit que le roi tiendrait compte de ces remontrances, *s'il existait réellement des abus.* C'est la doctrine de l'infaillibilité transportée dans la politique. Il eut grand soin de retenir la minute des remontrances pour que le public ignorât qu'on se plaignait en son nom (1). Étouffer la plainte du patient n'est pas guérir la maladie qui le ronge, mais qu'importe, on s'assurait un lendemain tranquille, et Maurepas était d'âge et d'esprit à ne pas voir plus loin.

Quand je lis ces belles pages de Malesherbes, quand j'étudie ce que fit Turgot, je me rappelle malgré moi la tête de bronze que, suivant la légende, avait construite frère Roger Bacon, et qui devait donner le secret d'entourer l'Angleterre d'un rempart invisible. Accablé de fatigue, frère Bacon dormait; son disciple, qui devait rester éveillé, dormait comme lui. La première fois la tête pousse un grand cri : *Il n'est pas temps,* point de réponse; la seconde fois, elle crie : *Il est temps,* et personne ne l'écoute; la troisième fois elle crie : *Il n'est plus temps,* et l'édifice engloutit Bacon et son élève. C'est là l'histoire des révolutions. En vain des voix généreuses apportent le secret du salut et de la grandeur, ceux qui devraient en profiter sommeillent dans leur indolence, jusqu'au moment où l'édifice en croulant les écrase et

(1) Elles parurent en 1779. Bruxelles (Paris), dans les *Mémoires,* etc., ou Recueil de ce qui s'est passé à la cour des Aides, de 1756 à juin 1775, in-4°.

ne laisse que des ruines sanglantes; d'inutiles regrets, et un exemple dont la postérité sait rarement profiter.

ED. LABOULAYE.

ATHÉNÉE.

CONFÉRENCE DE M. FRÉDÉRIC PASSY.

De l'hérédité.

Mesdames, messieurs,

C'est le problème de l'hérédité que je voudrais poser et, s'il se peut, résoudre devant vous. Pour aborder comme il conviendrait ce grand problème, il faudrait toucher au moins le problème primordial dont celui-là n'est que le complément, le problème de la propriété; il faudrait voir d'abord ce que c'est que la propriété, d'où elle émane, sur quoi elle se fonde, et nous mettre d'accord sur le premier point avant d'attaquer le second. Il le faudrait... mais je ne puis prétendre même à l'essayer; et je me vois, comme ce prédicateur qui ne parvenait pas à trouver le premier mot de son sermon, obligé, avec votre permission, de commencer par le second.

Je ne puis cependant, sous peine de n'être pas compris, me dispenser de définir au moins les termes du débat et d'indiquer sur quel terrain je me place. C'est à ce point de vue seulement — et à titre de simple énonciation — que je rappelle, avant d'entrer dans le vif de mon sujet, quelle est, à mon avis, la source de la propriété.

Vous connaissez la formule si fort en faveur du temps de Rousseau : « les fruits sont à tout le monde ». C'est en vertu de cette formule que d'ordinaire on nie la propriété. C'est au nom de cette formule précisément que la proclamait un homme célèbre du siècle dernier, un contemporain de Rousseau, le docteur Quesnay : « Oui, disait-il finement un jour à ses contradicteurs, oui, les fruits spontanés du sol sont à tout le monde, tout comme les moucherons qui volent dans l'air sont à toutes les hirondelles. Elles ont toutes assurément le même droit à les poursuivre et à les prendre, si elles le peuvent. Mais chaque hirondelle n'a la possession effective que des moucherons qu'elle est parvenue effectivement à saisir, et lorsqu'une fois elle en tient un dans son bec, il n'en sort plus. »

En deux paroles, messieurs, voilà la définition et la justification de la propriété. Voilà la propriété justifiée au nom du droit commun même qu'on lui oppose. Cette communauté, pour n'être pas la mort inévitable, suppose la possibilité d'y puiser, par conséquent d'en sortir. La propriété n'est donc que le résultat de la chasse de l'homme; de sa chasse non pas aux moucherons, — la chasse de l'homme est plus étendue et d'un autre ordre que celle des hirondelles, — mais de sa chasse aux utilités et aux ressources de toute sorte qui l'entourent, de sa chasse aux biens sans limites de ce monde, aux fruits spontanés du désert ou aux richesses laborieuses de la civilisation, aux aptitudes latentes dans le sein encore fermé de la nature inerte et aux aptitudes latentes dans les profondeurs plus fécondes mille fois et non moins fermées du génie humain lui-même.

Qui a fait la terre? s'est écrié un écrivain célèbre de nos jours. C'est Dieu ! En ce cas, propriétaire, retire-toi ! Non, messieurs, non, ce n'est pas Dieu qui a fait la terre; je dis la terre telle qu'elle existe aujourd'hui dans les pays civilisés. Dieu a fait la terre des premiers jours, la terre enfermant dans ses entrailles des puissances inconnues, absolument inconnues de tous alors, et en grande partie aujourd'hui encore inconnues de nous-mêmes, il a fait cette terre domaine de la ronce et du reptile, et sur cette terre indomptée il a mis un être chétif alors, le plus chétif de tous en apparence, mais portant en lui-même, dans la pensée et dans la parole, des trésors de richesse et de force, en grande partie ignorés, eux aussi, de lui-même encore à l'heure qu'il est. Il a donné à cet être la faculté, le devoir, l'obligation de discerner en lui-même, pour les mettre au jour peu à peu, les aptitudes qui y avaient été cachées, au premier jour, comme une réserve inépuisable; et, au moyen de ces aptitudes, il lui a donné la faculté et le devoir de discerner les aptitudes extérieures de la nature, de s'en emparer à mesure qu'il les discernait, de les saisir par l'esprit d'abord et par la main ensuite, et, une fois saisies, de les employer, de les conserver, de les accumuler pour son usage d'abord, et ensuite pour l'usage de ses semblables.

La propriété n'est pas autre chose. Parcourez, si vous le voulez, la chaîne entière, depuis le fruit ou la racine que le sauvage arrache à la forêt, depuis l'animal qu'il prend à la course, depuis l'arc ou le bâton qui, pour lui, représentent quelques jours ou quelques heures seulement de peine et de fatigue physiques, jusqu'au défrichement du sol, jusqu'à l'acclimatation des végétaux de toute espèce, des animaux les plus divers et les plus lointains, jusqu'à ces transformations sans nombre qui, d'une superficie inculte, aride ou malsaine, font un champ le champ, le plus fertile quelquefois, jusqu'à ces bâtiments, ces drainages, ces fossés, ces assainissements, ces épierrements et ces empierrements, et toutes ces merveilles enfin de l'industrie et de l'agriculture moderne... passez en revue tout cela, et nulle part, depuis le commencement jusqu'à la fin, vous ne trouverez rien, absolument rien, qui soit autre chose que des idées conçues, vérifiées et appliquées, c'est-à-dire de l'intelligence et de la volonté humaine, de l'effort humain, de la vie humaine, en un mot, emmagasinés dans les choses pour le service d'abord de celui qui voit, qui veut et qui agit, et peu à peu — par la vertu de l'exemple et par la diffusion inévitable des connaissances réalisées et des conquêtes acquises — pour le service des autres existences qui entourent la sienne ou qui viendront après elle.

Encore une fois, ce n'est pas une démonstration que

je fais ; je serais le premier à en proclamer l'insuffisance : c'est un simple énoncé, tout au plus un rapide sommaire, qui n'a d'autre but que de bien déterminer le terrain sur lequel je me place, de réveiller vos souvenirs et de vous permettre de savoir si vous êtes, oui ou non, de ceux qui m'accordent ce que j'ai besoin de tenir pour accordé.

Ce que je tiens donc pour admis, c'est l'identité de la propriété avec la vie, dont l'effort intelligent est la manifestation; c'est son inviolabilité par conséquent. Je dis que la vie est sacrée, et je dis dès lors que la propriété est sacrée. *La propriété*, entendons-nous, et non pas une *possession* quelconque : la propriété conquise par le travail des bras ou par celui de la tête, et non pas la possession ravie par la violence ou soustraite par la fraude : la *propriété*, en un mot, et non la *spoliation*, le pain gagné et non le pain volé ; c'est une distinction que trop souvent on ne fait pas et qu'il faut faire.

On dit : Il y a des richesses iniques et des possessions fondées sur le vol et sur la rapine; donc la richesse est un crime et la propriété n'existe pas. On dit : Il y a des terres acquises par l'épée ou envahies par l'usure ou la chicane ; donc tout propriétaire foncier est un usurpateur et un vampire. On dit : Ce pain a été volé; donc on n'a pas le droit de garder du pain dans sa huche et des grains dans son grenier. Erreur, messieurs, erreur capitale : le pain volé suppose le pain gagné; et si la détention en est illégitime et maudite dans la main de celui qui l'a volé, c'est, et c'est uniquement parce qu'elle était légitime et devait être respectée dans la main de celui qui l'avait produit ou gagné.

La propriété, je le répète, n'est pas autre chose, c'est le respect de l'effort.

Ceci dit et ce point établi, voici le point spécial que je dois aborder.

La propriété — fruit d'une activité légitime et nécessaire — est respectable, inviolable dans les mains de celui qui l'a créée, qui l'a conquise, qui l'a obtenue par ses efforts personnels; elle représente, à proprement parler, ses jours et ses heures : une minute, moins peut-être, si c'est un fruit sauvage et cueilli sans autre peine que de lever le bras; quelques heures, quelques jours, quelques semaines, si c'est la massue, le filet, la barque ou la cabane; des années, que dis-je? une existence tout entière, si c'est un terrain assaini, défriché, enclos, couvert de bâtiments, de récoltes et de bestiaux. La propriété est légitime dans ces mains du premier possesseur; mais ne le sera-t-elle que dans ces mains mêmes ? L'usage en sera-t-il restreint, absolument restreint à la personne qui directement l'a tirée du néant par un acte de sa volonté propre? Ou bien l'homme, une fois maître de biens légitimement acquis, pourra-t-il faire de ces biens un autre usage que de les consommer directement, personnellement? Pourra-t-il s'il a produit du pain, par exemple, faire de ce pain autre chose que le manger lui-même, lui seul, avec ses propres dents? Pourra-t-il, pour appeler la chose par son nom, *en disposer ?* Voilà la question.

Messieurs, une remarque me frappe d'abord : c'est que, si la propriété était réduite ainsi à l'usage direct, personnel, ce serait bien peu de chose que la propriété; l'avantage en serait bien mince, et les hommes les plus laborieux ne pourraient, avec tous leurs efforts, arriver, en somme, qu'à de bien rares et bien précaires satisfactions.

Considérons-nous individuellement, même les mieux doués parmi nous : nous sommes faibles, nous sommes bornés, et ne pouvons que peu de chose. Supposez chacun réduit à tout faire, absolument tout; nous n'obtiendrons tous, hélas ! que de bien maigres résultats; cela saute aux yeux. Mais ce n'est pas de cette façon, Dieu merci ! que les choses se passent, et ce n'est pas dans ce cercle étroit et borné qu'est renfermée notre existence. Nous nous appelons *légion*, et le moindre de nous n'est pas un, il est plusieurs; nous ne sommes pas, comme l'animal, réduits à nous-mêmes et astreints à parcourir sans changement le cours tracé d'avance d'une vie immuable et uniforme. Non, nous avons ce que n'a pas l'animal, la facilité d'agrandir et de varier à l'infini notre séjour ici-bas. Nous avons ce que n'a pas l'animal, le privilége, non-seulement d'accumuler, comme je le disais tout à l'heure, les jours et les heures de notre vie pour les retrouver plus tard; mais ces jours et ces heures ainsi accumulés dans nos mains, nous avons, grâce à la parole, grâce à la sociabilité, grâce à l'échange, l'admirable privilége de les pouvoir transmettre à autrui en lui conférant le fruit de nos efforts pour recevoir de lui, en retour, le fruit de ses efforts à lui. Nous avons, si vous voulez l'exprimer sous une autre forme, nous avons cet admirable privilége de pouvoir travailler pour autrui à la condition qu'autrui travaille de son côté pour nous. Nous le pouvons faire et nous le devons; car l'isolement pour nous est la mort. De là la faculté de disposer; de là le droit de transmettre la propriété en s'en dessaisissant par le don, par la vente ou par le troc. De là, messieurs, la solidarité humaine. De là, l'homme s'élevant graduellement au-dessus de cette misère et de ce dénûment des premiers jours, et agrandissant son pouvoir à mesure qu'il paraît le diviser; appliquant ses forces, ses facultés, à un nombre restreint d'occupations et d'efforts, afin de les y appliquer plus fructueusement; s'adonnant par préférence à ce qu'il fait le mieux; faisant ainsi plus qu'il n'est nécessaire pour sa propre existence, et pouvant, par suite, distraire de cette existence mieux employée un excédant que vient remplacer avec usure l'excédant des autres existences mieux employées de leur côté. Tel est, dans toute sa simplicité et toute sa grandeur, l'avantage de pouvoir conférer à autrui les droits d'usage qui constituent la propriété. Cet avantage est si évident qu'on ne peut le nier; aussi ne conteste-t-on guère le droit de disposer pendant le cours de la

vie. Mais on le conteste, vous le savez, et très-énergiquement, au moment où l'existence du propriétaire vient à s'éteindre.

Nous ne sommes mis ici-bas que pour peu de jours, et la longueur de ces jours ne se mesure pas à l'espace qu'il nous est donné de tenir sur la terre.

« Défendez-vous par la grandeur,
Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse »;

il n'importe, comme dit le bonhomme,

« La mort ravit tout sans pudeur ».

C'est en vain donc que nous avons travaillé, conservé, amassé. Un jour vient où il faut tout quitter, où l'existence la plus active, la plus remplie, la plus fructueuse, disparaît tout à coup, et où la trace de l'homme sur le sol foulé par lui semble s'effacer à jamais. Cette trace s'effacera-t-elle, en effet, tout entière; ou bien restera-t-il de ce court passage quelque chose? Cet homme qui disparaît disparaîtra-t-il sans rien laisser après lui? Ne pourra-t-il, au dernier moment, mettre d'une façon durable l'empreinte de son pied sur le sol qu'il va quitter? Pourra-t-il l'y marquer, au contraire, de façon à rester, pour ceux qui viennent après lui, présent encore par ses œuvres comme par son souvenir? Pourra-t-il, au moment où son âme va s'échapper de ses lèvres, choisir et désigner lui-même les lèvres amies qui recueilleront, pour le faire revivre, son souffle prêt à s'exhaler? Voilà, après la question de la propriété, après celle de la disposition entre vifs, la question de la disposition à la mort, la question de l'hérédité.

Que dit-on contre l'hérédité? Vous le savez, et j'ai à peine besoin de le rappeler. On dit : cet homme, tant qu'il était présent, a pu, en effet, posséder les biens qu'il avait acquis; nous ne les lui avons pas disputés. Mais il n'est plus là, il ne peut plus rien détenir. On dit : la poussière est retournée à la poussière; qu'elle y reste, ce n'est pas à la mort à dicter des lois à la vie. « Quand un homme, écrivait au siècle dernier l'abbé Raynal, a perdu avec la lumière toutes ses capacités, il perd du même coup tout ce qui était une dépendance à ses volontés dernières. Ses biens, qui lui ont appartenu légitimement tant qu'il était là pour les occuper, retournent au fonds commun; ils appartiennent au premier qui s'en empare. Voilà la nature! »

Voilà la nature, messieurs, c'est bientôt dit; mais ce n'est pas sitôt fait. Quelle nature, s'il vous plaît? La nature des bêtes féroces, ce me semble : car si, aussitôt qu'un bien cesse d'être occupé par la main de son créateur, ce bien est jeté comme une proie à toutes les convoitises, ne voyez-vous pas que, de tous les côtés, les hommes, comme des animaux affamés, vont se précipiter pour se l'arracher, et que si cette proie n'est pas mise en lambeaux avant de trouver un autre maître, ce maître sera infailliblement celui qui aura le poing le plus fort, les dents les plus aiguës, les griffes les plus acérées? Que si vous voulez éviter cette lutte et ces déchirements, il n'y a qu'un moyen : c'est qu'une volonté plus forte intervienne : c'est qu'un pouvoir plus puissant que toutes ces rivalités et ces compétitions brutales se charge de leur imposer silence, et que, par une force irrésistible, par une compression qui ne souffre pas de réplique, cette autorité déclare, en se faisant obéir, à qui seront attribués ces biens, objets de tant de prétentions.

La violence donc, le désordre, la destruction et le déchirement de la propriété créée, ou bien le despotisme et l'arbitraire le plus absolu, il n'y a pas de milieu. Voilà pour l'intérêt, ou du moins voilà l'un des côtés par lesquels l'intérêt, dès la première réflexion, parle à nos esprits en faveur de la transmission héréditaire.

Voici maintenant pour le devoir. Cet homme qui vient de mourir était, je le suppose, légitime propriétaire, légitime possesseur des biens dont la mort, suivant vous, le dépouille sans retour. Ces biens, il les avait obtenus, soit directement par ses efforts personnels, soit en échange de biens légitimement acquis par ces mêmes efforts; il les avait, en d'autres termes, tous payés, soit directement de sa personne, soit au moyen d'équivalents et de rémunérations de sa personne, de ses efforts. Cela revient à dire, comme je l'exprimais il n'y a qu'un instant, que ses possessions représentaient, entre ses mains, ses jours écoulés, son temps, sa peine, sa vie; cela revient à dire que cet homme, au cours de son existence laborieuse, avait travaillé d'une manière fructueuse, qu'il avait produit plus qu'il n'avait consommé, rendu par conséquent à la société, à ses semblables, plus de services qu'il n'en avait reçu d'eux; cela revient à dire, en somme, que le compte de son existence n'était pas balancé, qu'il avait à son crédit un excédant, un actif non soldé. Et pourquoi avait-il, à force de veilles et de sueurs peut-être, préparé cet actif? Était-ce en vue de satisfaire un jour ou l'autre les cupidités ridicules de sa vieillesse? était-ce en vue de s'entourer de luxe, de délices ou de vanités? Je n'en sais rien, mais ce pouvait être aussi, et c'était peut-être en réalité, afin de fonder quelque chose de grand après lui; c'était peut-être en vue de rendre à ses semblables, soit à tous collectivement, soit à certains d'entre eux individuellement, quelque rare et signalé service; c'était en vue d'ajouter à d'autres existences voisines de la sienne, ou à d'autres existences suites de la sienne, des ressources, des forces, des moyens d'activité, des lumières que n'avait pas trouvés la sienne à son début. Dans un mois, dans quinze jours, dans huit jours peut-être, cette perspective de toute une vie de travail allait se réaliser; ce vieillard allait faire ce qu'il avait rêvé; il allait donner à qui il voulait donner, il allait fonder ce qu'il voulait fonder. Mais la mort n'attend pas, elle vient comme un voleur : elle arrête cette existence huit jours, quinze jours, un mois avant que notre homme ait pu, de ses mains, poser la

première ou la dernière pierre de ce monument qu'il voulait élever. Et aussitôt, en vertu de la théorie que je combats en ce moment, le rêve de cet homme s'évanouit avec tout ce qu'il lui a coûté de persévérance et d'efforts ! rien n'en reste; l'éponge est passée sur cette existence entière, et ce vieillard, qui a travaillé vingt ans, trente ans, cinquante ans, — non pas pour lui, ne l'oublions pas, mais pour les autres, —ce vieillard n'emporte rien dans la tombe que le désespoir et le regret ! Tant pis, dit-on stoïquement, il fallait qu'il fût là jusqu'au jour favorable; il ne fallait pas qu'il se laissât surprendre avant l'heure par la mort.

Je vous le demande, est-ce qu'il n'y a pas à cette pensée quelque chose qui se révolte au fond de votre cœur? Est-ce que vous ne vous dites pas que cet homme, s'il voit pour son malheur survenir cette inévitable spoliation par la mort imminente, se sentira en effet spolié et ne pourra s'empêcher de le dire : « On me vole, sera son dernier mot; on me vole ma vie tout entière. » Et, en effet, on lui aura volé sa vie.

Oh ! l'on vous dira peut-être : « Tant pis pour lui et tant mieux pour la société, c'est elle qui hérite ! Il travaillait pour les autres, puisqu'il ne pouvait jouir par lui-même; il n'est plus, il n'est pas là pour se plaindre, les autres en profitent. Après tout, que craignez-vous? les morts ne se plaignent pas et ils ne se vengent pas. » On vous dira cela peut-être, je le sais. Mais alors je répondrai, ou pour mieux dire nos consciences, nos intelligences, répondront toutes ensemble et d'un même cri : « Vous vous trompez; les morts reviennent, et les morts se vengent ! C'est en vain que les spoliateurs se croient en sûreté par la mort des spoliés; il y a une justice en ce monde, et les iniquités retombent toujours sur ceux qui les consomment. » Qu'arrivera-t-il ici, par exemple? Il arrivera que la vue du malheur de cet homme laborieux, la vue de cette existence découronnée et rendue stérile par une violence posthume sera un scandale qui criera à toute heure dans le cœur de tous ceux qui auraient été tentés de l'imiter. Il arrivera que vous, que moi, que nous tous, dépouillés, déshérités par la sotte brutalité de la loi, par l'injustice de la société, des fruits du labeur de ceux dont nous devions être les héritiers, nous nous dirons en présence de ce scandale : « Ah ! l'on nous déshérite; ah ! c'est en vain qu'on a travaillé pour nous; c'est en vain que des existences attachées à la nôtre ont eu sans cesse, pendant de longues années, comme objectif de leurs efforts et de leur dévouement, nos existences qui devaient venir après les leurs : des leurs il ne nous reste rien. Tant pis pour eux et tant pis pour nous, soit; mais tant pis aussi pour la société ! Cette société qui nous déshérite, nous, à notre tour, nous la déshéritons. Elle interdit à ses membres de laisser à qui il leur plaît le fruit de leurs efforts et de leur travail; elle les réduit de propos délibéré au présent : c'est bien ! nous nous réduirons au présent. Nous laisserons de côté les longues œuvres, « le long espoir et les vastes pensées », comme dit le poëte; nous sèmerons pour aujourd'hui et un peu pour demain, il le faut bien; nous aurons dans nos greniers de quoi attendre la récolte prochaine, afin de ne pas mourir de faim : mais quant à ces grandes entreprises qu'une existence entière ne suffit pas pour accomplir, quant à ces œuvres qui demeurent inutiles la plupart du temps à celui qui les commence, et auxquelles on dévoue ses forces pendant sa vie parce qu'on a en vue le temps d'après sa mort; quant à tout cela, nous n'y songerons plus. Vous ne voulez pas que l'octogénaire de la fable plante des arbres dont il ne pourra faire la récolte; vous ne voulez pas comprendre que le plaisir d'assurer à ses arrière-neveux l'ombrage dont il ne jouira pas, le fruit tardif dont il ne verra pas même la fleur, c'est, comme il le dit lui-même en son charmant langage, un bien qu'il goûte aujourd'hui. Vous lui interdisez l'avenir, et par là vous le dépouillez du présent. Le vieillard vous prendra au mot : il ne plantera plus, et vous n'aurez ni fruits ni ombre. »

Telle sera, messieurs, la vengeance de l'homme dépouillé. C'est-à-dire que de la tombe même sortira une protestation contre l'iniquité qui aura dépouillé la vie au seuil de la mort.

FRÉDÉRIC PASSY.

— La suite très-prochainement. —

BULLETIN DES COURS.

Les dénoûments au théâtre (1).

(Conférence de M. Sarcey.)

Il nous faut renoncer à savoir ce qui s'est passé dans la famille de madame Aubray après le mariage de son fils. Ces personnages intéressants sont rentrés dans la vie privée, et M. Sarcey, pas plus dans cette conférence que dans la dernière, n'a jugé à propos de les en faire sortir. Sans doute il n'a pas voulu prendre un rôle que M. Dumas fils peut revendiquer avant tout autre, ni nous montrer d'avance une suite que l'auteur prépare peut-être lui-même. Il est à souhaiter que M. Dumas nous montre un peu plus tard comment les théories et les caractères de ses personnages ont résisté à l'épreuve du temps et de la vie : s'il ne continue sa pièce, d'autres le pourraient faire. M. Dumas sans doute ne le craint guère ; mais le public y peut perdre beaucoup.

Cette fois M. Sarcey est revenu sur les idées qu'il avait exprimées la fois précédente et a repris sa théorie des dénoûments. Il y a selon lui quatre causes principales de nos actions : le caractère, le milieu social, les passions, les événements. Les deux premières sont permanentes, et par conséquent les dénoûments, dans les pièces où elles sont en jeu, n'ont rien de définitif. L'esprit, quelquefois malgré lui, recommence ou continue la pièce; il en conserve les données principales et les fait jouer au milieu de circonstances différentes. Les deux dernières sortes de causes sont passagères ; les effets

(1) Voyez le compte rendu d'une première conférence sur ce sujet dans le numéro 24, p. 382.

s'en épuisent promptement, si bien que, la pièce finie, on n'a plus d'envie ni de raison de la recommencer.

C'est là le plan général de la conférence; mais en réalité, si l'on considère l'importance donnée aux divers développements, on en trouvera deux principaux. M. Sarcey a d'abord rendu justice au vaudeville, qu'il regrettait d'avoir traité un peu légèrement dans sa dernière conférence; puis il s'est efforcé de montrer la différence entre les caractères et les passions, entre les effets de ces causes qui sont, dit-il, tout à fait différentes.

Il a parlé du vaudeville en homme plein de son sujet, avec cette abondance d'exemples cités à propos qui fait, quand il parle de théâtre, un des grands mérites de ses causeries. Comme il avait dit que le vaudeville roule généralement sur un imbroglio, sur une situation plaisante dont les effets sont promptement épuisés, il a reconnu que c'était en donner une idée bien imparfaite, et il en a parlé d'une façon plus complète. Souvent, en effet, le vaudeville part d'un fait, d'un accident, d'une erreur. Ainsi, un monsieur se trompe d'étage, et des conséquences de sa méprise on a fait *la Rue de la lune*. Mais il naît aussi d'une anecdote qui figurerait avec honneur parmi les faits divers des journaux. Une jeune fille est aveugle, son amant se fait oculiste pour lui rendre la vue : c'est *Valérie*. Il peint un petit travers de caractère, un défaut, comme dans une vieille pièce, *M. Musard;* une scène de mœurs, dans *l'Homme n'est pas parfait*, par exemple. Quelquefois, se rapprochant d'un genre plus sérieux, c'est une pensée, une observation morale qu'il met en action, et nous voyons alors Larochefoucauld commenté d'une façon imprévue par *le Voyage de M. Perrichon* qui nous prouve qu'on a plus de plaisir à voir le visage d'un obligé que celui d'un bienfaiteur. *Célimard le bien-aimé* est une leçon pour les hommes à bonnes fortunes et leur apprend quels embarras les menacent quand ils seront enrôlés à leur tour dans la grande armée des maris. Mais dans toutes ces pièces, si spirituelles, si ingénieuses, si instructives qu'elles soient, le dénoûment termine bien tout, et l'on n'a guère l'idée de se demander ce qui a dû arriver au lendemain du dernier acte.

Puisque M. Sarcey connaît si bien ce genre de pièces, qu'il l'aime avec tendresse, qu'il y voit, et avec raison, un des titres de gloire de notre théâtre, un genre d'œuvres où paraît dans toute sa vivacité, dans toute sa grâce, l'esprit français mêlé d'invention, de bon sens et de gaieté, peut-être aurait-il dû nous dire avec plus de précision ce qu'il entend par le vaudeville. C'est, à ses yeux, un de ces élégants articles de Paris que le monde tout entier, en dehors des fortifications, s'efforcerait en vain de produire. Je voudrais bien savoir à quels signes certains on le reconnaît pour dire aux étrangers : « Voilà ce que nous faisons, et ce que vous ne ferez jamais. Sur ce terrain-là nous ne craignons aucune concurrence, et quand on exposera des vaudevilles, ce qui ne peut tarder, nous remporterons à nous seuls toutes les médailles. » Je crois qu'il faut simplement entendre par là les comédies légères, car les couplets, qui ont donné au vaudeville son nom, n'entrent plus pour rien dans sa définition, si j'ai bien compris M. Sarcey. Ces pièces ne diffèrent de la comédie véritable que par un sujet moins important, une invention plus libre et une fantaisie plus capricieuse.

C'est surtout sur la différence de la passion et du caractère, employés par les auteurs dramatiques comme ressorts de l'action, que M. Sarcey s'est arrêté, et sur ce sujet je prendrai la liberté de ne pas partager son avis. Le caractère, a-t-il dit, est une cause permanente, la passion une cause passagère. Toutes les fois qu'un auteur nous a montré un homme avec sa tournure d'esprit particulière, ses travers, ses penchants, ses qualités, ses vertus ou ses vices,— cet ensemble de forces qui l'animent et dirigent sa conduite, subsistant, malgré quelques modifications, pendant tout le cours de sa vie, peut devenir le point de départ de plusieurs pièces différentes. La première terminée, on en imagine facilement une autre ; car le caractère continue d'agir et nous sommes curieux de voir comment il se comportera dans une nouvelle situation. Il n'en est pas ainsi de la passion. Elle n'est qu'un épisode dans notre existence, une crise peu durable dont les effets sont promptement épuisés : une fois que l'auteur dramatique les a exposés sous nos yeux, il n'y a plus à y revenir ; ils sont passés et bien passés comme leur cause.

Il me semble nécessaire de faire ici une distinction dont j'avais déjà parlé à l'occasion de la conférence précédente. Oui, il y a des passions qui ne sont que des crises et qui, une fois satisfaites ou vaincues, disparaissent avec leurs effets. Qu'un jeune homme aime une jeune fille et que, malgré mille obstacles, il s'efforce d'obtenir sa main, l'auteur peut m'intéresser à sa passion ; mais quelque intérêt qu'elle m'ait inspiré, quand je les verrai unis et contents, je serai content comme eux, avec quelques différences, bien entendu, et je n'en demanderai pas davantage. Dans un drame, quand j'ai vu une colère légitime se satisfaire par la punition d'un scélérat, ce dénoûment me suffit encore. Mais la passion est souvent elle-même durable et permanente. Ce n'est plus alors une crise, mais un trait de caractère. Si elle n'est pas née avec l'homme, elle s'est enracinée si profondément dans son âme, qu'on ne la distingue plus de ses penchants innés. Elle les domine même ; elle les ploie et les façonne sans les supprimer, et forme, en se fondant avec eux, un alliage où il est bien difficile de démêler les éléments primitifs et ceux qui sont venus s'y ajouter. Si je demande quel était le caractère d'un homme, ne pourra-t-on pas répondre : il était ambitieux, ou avare, ou joueur, ou débauché ? Si quelques-unes de ces passions pâlissent et s'éteignent avec les années, il n'en est pas moins vrai qu'elles sont assez durables pour jouer leur rôle dans des événements bien divers ; il en est qui ne meurent qu'avec nous, qui ne font qu'augmenter aux approches de la mort. C'est à ce moment que l'avare promène avec plus de tendresse les caresses de ses mains décharnées sur ces beaux sacs tout gonflés d'or qu'il ne pourra, le malheureux, emporter avec lui.

Et pourtant c'est justement l'avarice que M. Sarcey prend pour exemple d'une passion dont tous les effets restent enfermés dans le même drame, sans que l'on ait l'idée de la suivre plus loin. Dans Harpagon, dit-il, nous voyons tous les effets de l'avarice, toutes les conséquences déplorables qu'elle a pour celui qui en souffre et ceux dont il est entouré. L'auteur n'a pas fait d'Harpagon un homme véritable ; c'est une sorte d'être moitié réel, moitié abstrait, une passion incarnée. L'auteur, laissant de côté les autres traits de son caractère, n'a dirigé notre attention que sur son avarice. C'est la cause unique qu'il donne à toute l'action de sa pièce. Ce n'est donc pas à l'homme que la curiosité s'intéresse, et l'imagination n'est guère tentée de le suivre dans une pièce ultérieure. Et pourquoi non ? Quand Harpagon aura marié ses enfants, que, repoussés par son avarice qui croît avec l'âge, ils iront vivre et

fonder des familles hors de sa maison, qu'il restera dans son logis solitaire en tête à tête avec ses écus et de rares domestiques qui le haïront, dont il se défiera, ne pourra-t-on pas me montrer son existence misérable entremêlée de joies plus misérables encore, son abandon, ses terreurs, son intelligence qui faiblit et où un seul instinct, celui de la possession, résiste à la décrépitude, la dépendance où quelque serviteur avide et rusé l'aura réduit en profitant de l'éloignement de la famille, la mort affreuse et peut-être violente qui terminera cette affreuse existence ? Il me semble que la passion ou plutôt (car c'est le nom que l'on donne aux passions quand elles sont à l'état chronique) le vice de l'avarice aura produit tous ces effets, et je ne vois pas en quoi vous pouvez le distinguer, par la permanence, de ce que vous nommez un caractère.

M. Sarcey montre cette différence en comparant à l'*Avare* le *Misanthrope*. Alceste n'est plus une passion faite homme. Dans son caractère, quelque unité qu'il ait, il y a bien des traits différents. Il a la franchise, l'amour de la sincérité, la haine de la dissimulation et de la convention, du faux dans tous les genres ; il a de l'esprit, de la verve, du courage ; il est irascible, généreux, aimant, passionné en tout jusqu'à l'excès. C'est un homme bien vivant, avec les nuances sans nombre de ses défauts et de ses qualités. Ce n'est pas la misanthropie, c'est un misanthrope. De même Célimène n'est pas la coquetterie, c'est une certaine coquette.

On pourrait répondre qu'Harpagon est aussi un certain avare, car un auteur ne peut personnifier une passion sans y joindre, pour en faire un homme, d'autres traits de la nature humaine. J'avoue cependant que cette passion tient tant de place qu'elle fait oublier tout le reste et que Molière n'a mis qu'elle en lumière. Mais cela ne l'empêche pas d'être une cause permanente dont on pourra, comme je l'ai montré, suivre les conséquences au delà de la comédie de Molière. Qui ne voit, d'ailleurs, que cette différence tient moins au sujet qu'à la façon de le traiter ? Balzac a personnifié l'avarice dans le père Grandet, et il a fait de ce personnage un homme certes bien réel et bien vivant. Cependant c'est encore la passion qui domine. Je vois là un caractère dont le trait dominant, dont la faculté ou plutôt la passion dominante est l'avarice.

M. Sarcey a donc confondu les passions qui font une partie essentielle du caractère avec celles qui ne sont que passagères. Il me semble tomber dans une erreur contraire en parlant d'un personnage de Sedaine. Dans *le Philosophe sans le savoir*, Victorine, fille de l'homme de confiance de M. Vanderk, a pour le fils de son maître une affection où beaucoup d'amitié se mêle à un peu d'amour. Elle aime sans le savoir, et c'est un plaisir que de suivre, dans cette âme jeune et transparente, les mouvements gracieux et naïfs d'une passion qui s'ignore. Le rôle n'est qu'épisodique et la pièce se termine sans que cette tendresse ait cessé, sans qu'elle soit arrivée à un dénoûment. C'est là un caractère, dit M. Sarcey ; aussi, voyez, madame Sand a pu le reprendre et faire *le Mariage de Victorine*. Non, c'était une passion naissante à laquelle l'auteur ne donnait pas de dénoûment, mais qui en demandait un par la curiosité et l'intérêt qu'elle éveillait. Quand Victorine sera mariée, il ne restera plus rien de cette passion qu'un souvenir. Ici c'est une passion (passez-moi, à défaut d'autre, ce mot trop fort) que M. Sarcey a prise pour un caractère.

Il semble que je prenne plaisir à contredire. Ce n'est certes pas mon intention. Ces objections de détail montrent simplement qu'il est difficile, en pareille matière, d'établir des théories incontestables, et dangereux de poser des règles absolues. M. Sarcey conclut que les pièces vraiment belles et grandes sont celles dont le dénoûment n'est pas le dernier mot et qui ouvrent des perspectives plus lointaines, c'est-à-dire celles où l'auteur a mis en jeu des causes permanentes, les caractères ou le milieu social avec ses croyances, ses opinions, ses préjugés. Je réclamerai encore ici pour la passion. Si, d'ordinaire, elle est passagère dans l'homme, elle n'en jaillit pas moins d'un fond durable et indestructible, des couches profondes de la nature humaine, de ces « assises de granit » dont parlait M. Taine dans ses dernières leçons à l'École des beaux-arts. Amour de l'être, amour du plaisir, désir de pouvoir, d'avoir, de jouir, voilà quelques-uns de ces sentiments universels et aussi permanents que la race humaine. Quand une commotion disloque ce granit primitif, qu'un feu intérieur le chauffe et le fond, il se produit des explosions qui sont les passions, et à travers les couches successives dont les siècles de culture ont recouvert la rude substance de notre nature, la lave antique se fait jour. L'homme primitif, l'homme de tous les temps reparaît. N'est-ce pas là aussi quelque chose de grand et de beau? quelque chose qui ouvre de lointaines perspectives et nous rend sensibles à cet *au delà* dont parle M. Sarcey ? Les pièces qui peignent fortement et naïvement la passion produisent cet effet de nous faire penser non-seulement à un homme, mais à toute l'espèce humaine, dans les profondeurs de laquelle circulent et travaillent sans cesse les forces dont nous voyons éclater de temps en temps les brusques et violentes manifestations.

Terminons en disant que toutes les objections adressées à M. Sarcey sont une preuve de l'attention avec laquelle il se fait écouter. Il y a des orateurs qui ne se font ni critiquer ni applaudir; on se contente, en les entendant, de bâiller ou d'en avoir envie. On ne blâme ni ne partage leurs opinions; on les voit à peine, ou on les laisse passer par indifférence, ou l'on aime mieux y donner son assentiment que de les examiner. Il n'en est pas ainsi de M. Sarcey : il n'y a guère d'indifférents devant lui : qu'il plaise ou qu'il choque, on l'écoute toujours. S'il ne fait pas adopter ses idées, il en fait naître, et l'on peut dire qu'il inspire même ses contradicteurs. J'ajouterai qu'il plaît presque aussi souvent qu'il le veut, et que nul à présent ne connaît mieux que lui l'art de s'emparer de son auditoire. Quand ce serait pour lui l'unique profit de ces conférences, et qu'il n'y aurait pas conquis, comme il l'a fait, une réputation d'un nouveau genre, il devrait se féliciter de l'épreuve. On connaît bien mieux le public quand on l'a vu face à face et qu'on s'est mesuré corps à corps avec lui. Disons au revoir à M. Sarcey; mais non pas adieu. Je compte bien qu'il nous sera rendu après la saison chaude, et que nous le retrouverons sur le théâtre de ses succès.

LÉON TERRIER.

Collége de France.

COURS D'ÉLOQUENCE LATINE DE M. HAVET

Samedi, 1er, 8 et 15 juin. — Pline. — Pline le Jeune.

Mercredi, 5 et 12 juin. — Gellius ou Aulugelle; sa critique littéraire. — Ses témoignages sur les idées et les mœurs du temps.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 28 8 JUIN 1867

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE
(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

VI

PHILOSOPHIE DE TURGOT.

Nous avons vu que M. de Maurepas avait donné à Louis XVI pour ministre de la marine, et bientôt après pour contrôleur général, Turgot, intendant de Limoges. Vous n'avez pas oublié la belle et noble lettre que Turgot adressa au roi lors de son entrée en fonctions : *Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts*, et enfin des économies préalables pour en arriver à des réformes nécessaires ; car, *si l'économie n'a précédé, aucune réforme n'est possible.* C'est là un programme que M. Gladstone avouerait aujourd'hui.

Mais Turgot n'était pas un simple ministre des finances chargé de pourvoir tant bien que mal à des dépenses dont il n'a pas le contrôle. M. de Maurepas l'avait appelé aux affaires, non pas pour s'abriter sous la popularité d'un nom qui n'était pas encore très-répandu, mais parce qu'il était nécessaire d'opérer certaines réformes, et que lui, Maurepas, n'avait pour cela ni l'énergie, ni l'esprit de suite, ni la force voulue. En choisissant l'intendant de Limoges, Maurepas entendait prendre un administrateur.

L'opinion applaudit au choix de Turgot ; Voltaire s'était depuis longtemps rangé parmi ses admirateurs. Cependant vous savez que cette belle aurore s'assombrit bientôt. La hardiesse de Turgot à provoquer des réformes qu'il croyait nécessaires effraya la cour et le roi ; le parlement se prononça contre lui, les salons alors tout-puissants ne lui furent pas longtemps favorables, et après un ministère plus brillant qu'efficace, Turgot tomba, emportant avec lui ses projets et les espérances des gens de bien.

Turgot avait-il raison dans ses réformes ? Eût-il sauvé la monarchie ou n'a-t-il fait qu'en précipiter la ruine ? Ses idées étaient-elles fausses ou simplement fut-il l'exécuteur malhabile de mesures justes et nécessaires ? Est-il vrai, comme le disait un contemporain, *qu'il faisait aussi mal le bien que son prédécesseur l'abbé Terray faisait bien le mal?* Ce sont là des questions qui nous touchent ; car, s'il est vrai de dire que dans la vie des peuples, comme dans celle des individus, il y a des moments de crise où tout se décide en une heure, on peut affirmer que le ministère de Turgot fut la crise suprême de la vieille monarchie.

Après lui, ses idées une fois mises au jour, la révolution est menaçante, elle se précipite de son propre poids. La guerre d'Amérique et le premier ministère de Necker forment un temps d'arrêt ; mais Necker qui combattit Turgot, et plus tard Calonne qui combattit Necker, ne font à vrai dire que prendre les idées et les réformes de Turgot en les affaiblissant ou en les faussant.

Enfin la Révolution, ce juge suprême des aspirations populaires, adopte la plupart des projets de Turgot, et ces réformes restent. Ce qu'il propose à Louis XVI est aujourd'hui le fonds de notre législation.

Voilà certes un homme qui a marqué dans notre histoire, et l'étude de ses idées mérite toute notre attention.

Elles la méritent d'autant plus que Turgot n'est pas un de ces hommes qui arrivent au pouvoir sans autre but que de satisfaire une misérable vanité. Turgot avait l'ambition de régénérer la France, il se croyait en état d'opérer par les lois une réforme qu'il croyait mûre dans les esprits. Quels étaient donc ces principes ? Quel idéal de société et de gouvernement se faisait-il ? C'est ce qu'il nous faut connaître, car cette connaissance nous donnera la clef de son administration.

Aujourd'hui j'étudierai deux des idées politiques de Turgot, deux idées qui le séparent complétement de l'ancien régime et en font un contemporain : l'idée du progrès social et l'idée de la liberté religieuse.

Mais, pour se rendre compte de la nouveauté et de la portée des idées qu'un homme représente, il faut, lorsqu'on écrit l'histoire, se faire une juste conception des idées anciennes qui régnaient au moment où le réformateur a paru. Autrement, comme nous vivons de ces

(1) Voyez les numéros 3, p. 33 ; 26, p. 401, et 27, p. 417.

idées nouvelles, il nous est impossible de comprendre que notre foi n'ait pas été celle de nos pères, et nous ne sentons pas quels obstacles le novateur a rencontrés. En pareil cas nous apprécions mal et son courage et son génie.

Plaçons-nous en 1774. Supposons qu'un homme de bien, conservateur des idées anciennes, un magistrat respectable, l'avocat général Séguier, par exemple, eût eu à se prononcer sur les deux points que j'indique; voici quelle eût été sa réponse, et il aurait eu pour lui la tradition, qu'il eût confondue avec l'expérience, ce qui n'est pas toujours la même chose; car, ainsi que l'a dit ingénieusement Franklin, une vieille erreur est une erreur, une jeune vérité est une vérité.

Pour M. Séguier, l'idée du progrès social eût été une conception chimérique. Tout au contraire, c'est dans le passé qu'il eût placé la perfection. La France avait une vieille constitution qui s'était plus d'une fois dénaturée par l'ambition des princes et la folie des hommes. Rajeunir cette vieille constitution en la rapprochant de ses origines, ôter la rouille du temps, c'eût été toute l'ambition de M. Séguier.

Ne croyez pas que M. Séguier fût un esprit chagrin et borné. Il avait pour lui toute l'antiquité, qui a mis l'âge d'or au berceau du monde (1); il avait pour lui tous les pères de l'Église, qui se plaignent de la corruption du temps. Enfin ouvrez Montesquieu, le plus grand politique du XVIIIe siècle, l'idée de progrès social est absente de son livre, et c'est ce qui explique l'étrange confusion que nous y remarquons aujourd'hui. Il ne nous viendrait pas à la pensée de citer pêle-mêle Sparte, Rome, Londres et Venise; nous sentirions que la différence des temps fait la différence des gouvernements et des hommes; mais en 1774, personne ne faisait cette distinction.

La Révolution même ne l'a pas faite. Les conventionnels, élèves des philosophes du XVIIIe siècle et surtout de J. J. Rousseau, ont un souverain mépris pour le moyen âge, ils n'ont pas moins le dédain du présent; leur idéal est à Sparte ou à Rome; ils croient régénérer le monde en le faisant reculer de deux mille ans. C'est toujours la même erreur, l'idéal mis dans le passé.

Le Consulat et l'Empire n'ont pas raisonné autrement. Sous l'Empire, ce qu'on admire, c'est Richelieu, c'est Louis XIV, c'est le XVIIe siècle; on en imite non-seulement la littérature, mais l'administration.

C'est Condorcet, disciple de Turgot, qui, presque seul durant la révolution, défend l'idée du progrès. C'est Benjamin Constant, c'est madame de Staël qui, sous le Consulat, reprennent cette thèse nouvelle. En 1814, on veut encore rétablir l'ancienne constitution monarchique, et la victoire n'est vraiment décidée, en littérature que par l'école romantique, malgré son goût prononcé pour le moyen âge, en politique et en industrie que par Saint-Simon, dont la doctrine, juste en ce point, se résume en cette phrase célèbre : « L'âge d'or, qu'une aveugle croyance place au berceau du monde, n'est pas derrière nous, il est devant nous. »

Quant à la liberté religieuse, c'est une idée tellement étrangère à l'esprit européen, du IVe au XVIIIe siècle, que pendant quatorze cents ans on n'a vu dans l'hérésie qu'un crime d'État digne du bûcher. Ce ne sont pas seulement les catholiques qui, au XVIIe et au XVIIIe siècle, défendaient l'unité de croyance comme une condition nécessaire de l'unité politique et de la paix publique; ce sont les protestants, qui ne sont ni moins cruels, ni moins acharnés. *Une foi, une loi, un roi*, c'est la devise française; *no cross no crown*, c'est la devise anglaise; *cujus est regio ejus est religio*, c'est la devise allemande. Combien de gens ne trouverez-vous pas encore aujourd'hui qui sont convaincus que la Réforme fut un grand malheur politique, et qu'elle a été la semence de toutes les révolutions. Et cependant il est visible aujourd'hui que la plus complète liberté religieuse est, *politiquement parlant*, un fait indifférent, et que les croyances du fidèle n'ont rien à faire avec l'obéissance du citoyen.

Ces deux erreurs séculaires, Turgot venait les renverser.

En 1750, cinq ans avant la mort de Montesquieu, un an après la publication de l'*Esprit des lois*, un jeune théologien de vingt-trois ans (nous dirions un séminariste) prononçait devant la Sorbonne un discours *latin* sur *les progrès successifs de l'esprit humain*; ce jeune homme était Turgot; ce qu'il défendait, c'était la doctrine du progrès social et de la perfectibilité de l'esprit humain.

« Les phénomènes de la nature, disait-il, soumis à des lois constantes, sont renfermés dans un cercle de révolutions toujours les mêmes. Tout renaît, tout périt, et dans ces générations successives par lesquelles les végétaux et les animaux se reproduisent, le temps ne fait que ramener à chaque instant l'image de ce qu'il a fait disparaître.

» La succession des hommes, au contraire, offre de siècle en siècle un spectacle toujours varié. La raison, les passions, la liberté, produisent sans cesse de nouveaux événements; tous les âges *sont enchaînés* par une suite de causes et d'effets qui lient l'état présent du monde à tous ceux qui l'ont précédé.

» Les signes multipliés de langage et de l'écriture, en donnant aux hommes le moyen de s'assurer la possession de leurs idées et de les communiquer aux autres, ont formé de toutes les connaissances particulières un trésor commun qu'une génération transmet à l'autre, *ainsi qu'un héritage toujours augmenté des découvertes de chaque siècle :*

Et quasi cursores vitai lampada tradunt.

(1) Hor., *Odes*, carm. III, 6.

Damnosa quid non imminuit dies?
Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

» Mais ici le flambeau s'augmente à chaque génération, et le genre humain, considéré depuis son origine, paraît aux yeux du philosophe *un tout immense*, qui lui-même a, comme chaque individu, son enfance et ses progrès.

» On voit s'établir des sociétés, se former des nations, qui tour à tour dominent d'autres nations ou leur obéissent. Les empires s'élèvent et tombent, les formes de gouvernement se succèdent les unes aux autres, les arts, les sciences, se découvrent et se perfectionnent. Tour à tour retardés et accélérés dans leurs progrès, ils passent de climats en climats. L'intérêt, l'ambition, la vaine gloire, changent perpétuellement la scène du monde, inondant la terre de sang, et, au milieu de leurs ravages, les mœurs s'adoucissent, l'esprit humain s'éclaire, les nations isolées se rapprochent les unes des autres, le commerce et la politique réunissent enfin toutes les parties du globe, et la masse totale du genre humain, par des alternatives de calme et d'agitation, de biens et de maux, marche toujours, quoique à pas lents, à une perfection plus grande. »

C'est ce tableau que Turgot essayait d'esquisser ; c'était une philosophie de l'histoire, ou, pour mieux dire, une histoire de l'esprit humain qu'il avait conçue dans son esprit et dont il traçait les traits principaux.

Cette conception, qui renversait toutes les idées reçues, n'est jamais sortie de la tête de Turgot. Il a toujours cru qu'une perfectibilité dont on ne peut assigner le terme était une des qualités distinctives de l'espèce humaine.

Il croyait que l'alphabet avait commencé un progrès que l'imprimerie avait continué : l'alphabet, en permettant de fixer les idées et de les transmettre; l'imprimerie, en les arrachant à la destruction. Mais le monde n'en devait pas rester là. L'éducation physique et intellectuelle pouvait et devait perfectionner l'organisation physique et la capacité intellectuelle, et rendre de plus en plus l'homme maître de ses forces et de ses idées.

Il croyait en outre (et c'était une vue de génie) que le progrès intellectuel entraînerait une perfection du sens moral, et que les hommes deviendraient meilleurs en devenant plus éclairés, parce qu'ils comprendraient mieux leur intérêt et leur devoir.

Il pensait que le progrès des arts et de l'agriculture diminuerait la misère et augmenterait les moyens de jouissance chez tous les hommes, que ce même progrès rapprocherait les nations et les pacifierait.

Il pensait enfin qu'avec la diffusion des lumières et de la richesse, les hommes se débarrasseraient du projet fantastique d'opposer les nations aux nations, les États aux États, les passions aux passions, la violence à la violence, et que, mieux instruits sur les véritables conditions qui font le bonheur de l'humanité, ils écouteraient la raison et l'expérience. Sa devise eût été cette phrase profonde de l'Évangile : *Cherchez la vérité, la vérité vous affranchira.*

Turgot n'était point un rêveur. L'histoire le confirmait dans son opinion. Il ne se laissait pas ébranler par les déclamations des adorateurs de tout ce qui est ancien ; il jugeait que son siècle, avec tous ses défauts, était supérieur à ceux qui l'avaient précédé, en raison, en lumières, en amour du bien et même en vertu. *Nos gens corrompus d'aujourd'hui*, disait-il souvent, *auraient été des capucins il y a cent ans.*

Peut-être trouvera-t-on l'indulgence un peu forte. Le XVIIIe siècle ne passe pas, en général, pour le siècle de la vertu. Mais, malgré tout, je crois que Turgot avait raison. Sous Louis XIV, en dépit des apparences, le vice est plus brutal et plus violent qu'au XVIIIe siècle, surtout à l'époque du règne de Louis XVI, et l'on ne trouve pas, sous Louis XIV, l'amour de l'humanité.

On doit regretter que Turgot ne nous ait pas laissé un livre sur ce beau sujet que le premier il a mis en lumière. Ce livre, Condorcet a voulu le faire. Son *Esquisse d'un tableau historique du progrès de l'esprit humain*, cet écrit que, déjà voué à l'échafaud, il rédigeait dans sa retraite, pour le léguer à la postérité comme le testament de son génie, est visiblement la reproduction des idées et du plan de Turgot. Mais Condorcet n'avait ni la même pénétration, ni la même sagesse; c'est un sujet magnifique qui attend encore un peintre capable d'un pareil effort.

En religion, Turgot n'était point un catholique ; il avait quitté la soutane et renoncé à faire fortune par l'épiscopat parce qu'il ne croyait plus au dogme catholique et que, suivant son mot énergique, *il ne voulait pas porter toute sa vie un masque sur le visage.*

Mais d'une part, à la différence des philosophes du XVIIIe siècle, il croyait que le christianisme avait exercé une action bienfaisante et civilisatrice sur le genre humain. Il faisait honneur à l'Évangile de ces idées de fraternité universelle qui peu à peu ont aboli les *barbaries* du droit public des païens en rapprochant les nations et les hommes ; il pensait que la religion avait formé les mœurs modernes et préparé ainsi l'avénement des gouvernements tempérés ; il avait donc gardé un grand respect pour le christianisme.

D'un autre côté, Turgot croyait fermement à Dieu et à l'immortalité de l'âme.

Dieu, il le trouvait dans l'ordre du monde, ordre qui suppose une intelligence, une puissance active, bienfaisante, conservatrice. Le mal physique, le mal moral, n'étaient pour lui qu'une conséquence nécessaire de l'existence d'êtres sensibles, capables de raison et bornés. Il disait avec Voltaire : « Appelez-moi cause-finalier, c'est-à-dire imbécile, je ne verrai jamais une horloge sans songer à l'horloger. »

Il était convaincu, par raison, de l'immortalité de l'âme, et cette conviction sortait pour lui de l'idée même de perfection et de progrès. Comment admettre que cet être humain, dont la vie est un long perfectionnement, perde en une heure le fruit de ce travail exercé sur lui-même ? Ce serait une œuvre sans but, et la vie ne serait

que la plus amère et la plus cruelle des déceptions.

Avec de pareilles idées, on comprend que Turgot fut le plus tolérant des hommes. Il n'avait ni le fanatisme de la crédulité, ni le fanatisme de l'incrédulité, deux passions qui se ressemblent singulièrement dans leurs effets.

Aussi, en 1754, quand le bruit se répandit que le gouvernement, pour mettre d'accord les jésuites et les jansénistes, allait donner raison au parlement contre le clergé et en même temps, pour indemniser le clergé, allait lui donner les protestants à persécuter, Turgot, âgé de vingt-sept ans, publia, sous le titre de : *le Conciliateur* ou *Lettres d'un ecclésiastique à un magistrat*, une brochure qui est une des choses les plus solides et les plus sensées qu'on ait écrites sur la liberté religieuse. Turgot y prend la défense des évêques contre le parlement et celle des protestants contre les évêques et le parlement. En d'autres termes, il défend tout ensemble les droits de l'Église et les droits de la conscience humaine, en montrant que toutes nos erreurs viennent de la confusion de ces deux choses, qui n'ont cependant rien de commun.

L'Église est la société des fidèles unis par la même croyance, qui, sous la conduite de leurs pasteurs, participent aux mêmes sacrements. Cette société toute spirituelle, qui a pour objet la sanctification et le salut du fidèle, de quel droit la puissance civile se mêle-t-elle de la régler?

La grande difficulté au dernier siècle, c'est que le baptême, le mariage, l'enterrement, étaient à la fois des actes religieux et des actes de l'état civil; Turgot demande hardiment la séparation. Mais cette séparation une fois faite, comprend-on que la puissance civile puisse ordonner à un prêtre de donner la communion, l'absolution, l'extrême-onction à celui qu'il juge indigne du sacrement? De quel droit le prince donnerait-il un pareil ordre ? Comme chef de l'Etat, d'où lui viendrait cette autorité dans les questions qui n'ont rien de civil? Sera-ce comme chef laïque de la religion, *comme évêque extérieur ?* Mais alors, si le prince cessait d'être catholique, il aurait donc le droit d'obliger tous les citoyens à ne plus croire?

«Le prince doit dire aux jansénistes: Je voudrais que l'Église fût sans divisions, mais il ne m'appartient pas de les terminer; je voudrais qu'on pût ne pas vous dire anathème, mais ce n'est pas à moi à le suspendre, ni à le prononcer ; *je suis fidèle et je ne suis pas juge.* Tout ce qui me regarde, c'est de vous faire jouir tranquillement de votre état de citoyen ; ce n'est que sous ce rapport que je dois m'intéresser à vous. Ne craignez donc ni peine, ni exil, ni prisons. Fasse le ciel que la paix revienne dans l'Église! Mais malheur à moi si ces divisions en entraînaient dans l'État ! »

Voilà pour les droits de l'Église. Chez elle, elle est souveraine ; le prince doit respecter cette souveraineté intérieure. Mais, en dehors du temple, en dehors de l'association des fidèles, dans la société civile, qu'est-ce que l'Église? Rien. Elle n'a ni autorité, ni droit sur ceux qui ne veulent pas lui appartenir.

« Si le prince, dit noblement Turgot, n'a pas le droit de dire anathème à ses frères, il n'a pas non plus celui de les punir lorsqu'ils ne pensent pas comme lui. *On ne peut punir que lorsqu'on peut commander.* Si Jésus-Christ reprend l'apôtre intolérant, que dirait-il au prince persécuteur? C'est se méfier du Dieu qu'on sert que d'employer, pour établir son culte, les armes fragiles de l'autorité humaine. La religion établie malgré les persécutions aurait-elle besoin du prince pour se soutenir? *C'est être chrétien que de désirer que tout le monde le devienne; c'est être tyran que d'y contraindre le dernier des sujets.* »

Quoi, disait-on, vous voulez permettre toutes les religions? Quel assemblage monstrueux de sentiments allez-vous introduire ! Croyez-vous que la paix puisse subsister avec des esprits remplis de principes si opposés? L'unité de religion n'est-elle pas nécessaire dans un gouvernement? Nos campagnes fument encore du sang répandu dans les guerres de religion.

La réponse de Turgot est catégorique ; « Je sais de combien de guerres les hérésies ont été la source; mais n'est-ce pas parce qu'on a voulu les persécuter? L'homme qui croit de bonne foi croit avec encore plus de fermeté lorsqu'on veut le forcer de changer de croyance sans le convaincre; il devient opiniâtre, son opiniâtreté allume son zèle, son zèle l'enflamme; on a voulu le convertir, on en fait un fanatique, un furieux. *Les hommes, dans leurs opinions, ne demandent que la liberté ;* si vous voulez la leur ôter, vous leur mettez les armes à la main ; supportez-les, ils resteront tranquilles comme les luthériens le sont à Strasbourg. C'est donc l'unité de religion, à laquelle on veut contraindre, et non la multiplicité des opinions qu'on tolère qui occasionne les troubles et les guerres civiles. Les païens permettaient toute opinion ; les Chinois suivent les mêmes principes. La Prusse n'exclut aucune secte, la Hollande les réunit toutes, et ces peuples n'ont jamais eu de guerres de religion. L'Angleterre et la France ont voulu n'avoir qu'une religion : Londres et Paris ont vu ruisseler le sang de leurs habitants. »

Mais il faut des assemblées pour une religion; l'Église, le nom le dit, n'est pas autre chose. Ne craignez-vous pas ces conciliabules?

« Oui, sans doute, répond Turgot, *si vous les proscrivez;* on n'y sera occupé alors que des moyens de se soutenir et de venger sa foi opprimée... Les assemblées des protestants sont secrètes, parce qu'elles sont défendues. Autorisées, elles seraient aussi publiques que les nôtres; pourquoi veut-on que l'assemblée d'une secte soit plus nuisible que celle d'une autre? qu'en Angleterre ce soit celle des catholiques, en France celle des protestants ; partout celle qui ne pense pas comme le prince? Toute assemblée civile qui est séditieuse doit être interdite ;

toute assemblée religieuse doit être permise, parce qu'elle est toujours indifférente.»

Mais que deviendra la morale, si l'Église n'en a pas la garde? Turgot répond nettement que l'État a sa morale à lui, morale fort imparfaite, sans doute, et qui ne va pas jusqu'au fond des cœurs, mais qui suffit au maintien de la société en défendant tout acte destructeur de la paix, ou contraire au bien public. Dans ce que la loi permet ou défend, le prince n'a jamais égard qu'à l'utilité civile et jamais au salut des âmes.

« L'opinion des sujets ne dépend pas de celle du roi, mais leur opinion n'exempte pas leurs actions de ses lois. Le prince qui permettrait de croire en Mahomet ne serait pas obligé pour cela de permettre la polygamie; il ne forcerait personne à la croire mauvaise ou condamnable, mais l'utilité de son État lui en ferait défendre la pratique; sans attention à ce que l'Alcoran autorise, ni à ce qu'il prescrit, l'opposition de la multiplicité des femmes au bien public suffirait pour qu'il l'empêchât de s'introduire. Dans le voleur qu'on punit, on n'a point d'égard à l'Évangile; il est condamné, non comme mauvais chrétien, mais comme mauvais citoyen.

» A l'égard des ministres du culte, qui peut douter de l'inspection que le prince a sur eux? Le sacerdoce n'en rend personne exempt; les évêques ne doivent qu'à Dieu compte de l'administration des choses spirituelles; *mais, dans l'ordre civil, ils ne sont que sujets, et par conséquent pas plus indépendants que les autres.* Si leurs disputes élèvent quelque trouble dans l'État, le roi peut sans doute les réprimer; mais qu'il prenne garde de se tromper sur les moyens: *le seul, le véritable, est de ne se jamais mêler de leurs divisions.* Il n'y a eu de guerres de religion que lorsqu'une secte a été favorisée préférablement à l'autre; le crédit qu'on lui donne enfle sa vanité, irrite celle des autres et rend par là la réunion impossible. L'inspection du prince se réduit donc à la tolérance; elle seule peut, à jamais, établir la tranquillité. »

Quand on pense que ces pages ont été écrites il y a plus d'un siècle, que d'une part elles n'ont pas empêché les fautes de la Constituante et cette malheureuse Constitution civile qui fut la dernière revanche des parlementaires sur le clergé, et que, d'autre part, aujourd'hui ces pages qui scandalisaient plus d'un contemporain nous semblent des vérités évidentes et presque triviales, on se demande à quoi tient cet aveuglement et cette clairvoyance, et comment les hommes ne se rendent pas tout de suite à la raison.

C'est que les hommes ressemblent à une armée en campagne: les éclaireurs sont au loin comme des enfants perdus, l'avant-garde marche ensuite, puis, à une longue distance, vient le gros de l'armée, puis l'arrière-garde et enfin les traînards et les gros bagages. L'arrière-garde de 1754 en arrive aujourd'hui, après un siècle, où en était Turgot, et elle se glorifie de son libéralisme sans songer qu'aujourd'hui l'avant-garde en est à la séparation de l'Église et de l'État.

C'est la loi des sociétés humaines, mais cette loi, nous pouvons singulièrement l'adoucir et en abréger les délais.

D'une part, c'est le devoir de tout homme éclairé de propager la vérité découverte et de la faire pénétrer jusqu'aux derniers rangs; de l'autre, en propageant l'éducation, les journaux à bon marché, les lectures publiques, les réunions, un peuple en arrive rapidement à établir ce que j'appellerai *des chemins de fer intellectuels;* il peut vaincre l'espace et le temps. C'est là le progrès tel que le rêvait Turgot. Dans le monde matériel, une découverte industrielle est bientôt devenue le patrimoine de tous; il faut qu'il en soit ainsi des vérités religieuses, politiques, morales, et que l'armée de la paix et de la civilisation, massée en un seul corps, les plus forts aidant les plus faibles, marche d'un même pas à la conquête d'un meilleur avenir.

ED. LABOULAYE.

ATHÉNÉE.

CONFÉRENCE DE M. FRÉDÉRIC PASSY.

De l'hérédité (1).

Je ne sais, messieurs, si vous vous rendez compte de tout ce que suppose de pertes, de pertes immenses, incalculables, cette impossibilité de faire les œuvres longues, les œuvres qui ne sont faisables que parce qu'on a devant soi l'avenir. L'avenir, remarquez-le, ce n'est pas seulement une jouissance anticipée; ce n'est pas seulement un fruit goûté en imagination; ce n'est pas seulement cette espérance et cette satisfaction intérieure de l'affection qui suffisent à pousser l'homme en avant: non, c'est une valeur, une valeur matérielle; c'est une valeur qui se compte, qui s'évalue, qui se paye aujourd'hui.

Lorsqu'on entreprend des travaux comme ceux que de plus en plus on entreprend dans notre société, de ces travaux qui demandent dix ans, quinze ans, vingt ans, cent ans quelquefois à accomplir! lorsque, comme le créateur du canal du Midi, Riquet, on commence, en 1666, une œuvre dont le premier produit ne pourra être perçu qu'en 1724, et qu'à cette œuvre si longue on consacre son existence entière, sa fortune entière, pour laisser après soi, à ses fils et à ses descendants, pour tout héritage deux millions de dettes, et la tâche d'achever ce qu'on a commencé! lorsqu'on fait cela, messieurs, sans doute on se paye de l'espoir de la gloire à venir, on se paye de la pensée de laisser plus tard après soi, à ses enfants, à ses descendants éloignés peut-être, ce qu'on sème, ce qu'on cultive, ce qui ne vaut rien encore, mais ce qui vaudra un jour. Oui, on se payé de cet espoir et l'on se dit tout cela. Mais on se dit autre chose

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

aussi : on se dit que si, avant l'heure, on venait à tomber en chemin; si l'on ne pouvait, par malheur, terminer ce qu'on commence; si les mains qui ont entrepris la tâche étaient trop faibles pour l'achever; si, par une cause ou par une autre, par le dégoût, par la fatigue, par la ruine, on se trouvait obligé d'y renoncer; cette œuvre, cependant, ne périrait pas tout entière, qu'elle vaudrait quelque chose, et qu'elle vaudrait pour les mains mêmes qui seraient contraintes à l'abandonner. Par cela seul, en effet, que le présent a l'avenir devant lui, par cela seul que ces arbres plantés promettent des fruits qu'ils ne pourront donner, il est vrai, que dans dix ou vingt ans, mais qu'ils donneront; par cela même ces arbres, ce canal, ces champs, ces bâtiments valent aujourd'hui, et, sur le marché des valeurs courantes, ils peuvent s'échanger aujourd'hui même contre d'autres biens aujourd'hui en rapport ou propres à la consommation du jour. L'avenir s'escompte, comme on dit en affaires; mais il ne s'escompte que parce qu'il est promis au présent, parce qu'il est assuré, parce qu'il n'est pas incertain, parce qu'il n'est pas laissé tout entier à la merci de cette mort suspendue à toute heure sur la tête du plus industrieux, du plus savant, du plus vigoureux des hommes. Interdisez la moisson, le blé n'est plus bon qu'à manger en vert : fermez l'avenir, le présent est dépouillé de ses droits, de ses espérances, de sa richesse d'aujourd'hui.

Puis est-ce que c'est là tout, et le mal se borne-t-il à cette perte matérielle, immense, incalculable? La perte, ou, pour mieux dire, la déchéance morale, n'est-elle pas plus grave encore; et n'apercevez-vous pas quelque chose de plus triste cent fois, de plus lamentable, dans cette séparation des générations qui serait consommée par l'interdiction de transmettre de l'une à l'autre les fruits des existences laborieuses? Eh quoi ! ce serait en vain que le père aurait été assidu et honnête; ce serait en vain qu'il aurait, à force de mérites, espéré survivre, renaître, grandir, devenir plus savant, plus puissant ou plus riche dans ses enfants; ce serait en vain que les enfants auraient eu pour père un homme sobre, économe, habile, qui aurait su s'élever en partant de bas ou améliorer une position déjà satisfaisante et belle ! Il serait interdit à la reconnaissance de remonter dans le passé, et à la prévoyance de s'élancer dans l'avenir ! Tout lien serait supprimé entre nous et nos semblables; chacun serait ce qu'il serait, une unité et rien de plus ! L'homme apparaîtrait un jour sur la terre comme ces insectes qu'un soleil voit naître et qu'un soleil voit mourir; et après lui, les êtres issus de lui auraient à recommencer la même trame de Pénélope, refaite chaque matin et défaite chaque soir !

Franchement, est-ce que c'est là l'idéal de l'homme, est-ce que c'est là l'idéal de l'humanité ? Est-ce que l'humanité n'est pas, au contraire, un corps en marche, toujours en marche? Est-ce que ce corps toujours renouvelé n'a pas, depuis le premier jour, à gravir une montagne sans terme qui s'appelle le Progrès ? Est-ce que pour avancer il ne faut pas qu'à chaque étape il parte de plus loin? Mais si à chaque génération vous forcez ceux qui arrivent à reculer, si vous les faites redescendre au point de départ de ceux qui les ont précédés, comment espérez-vous, je ne dirai pas atteindre l'inaccessible sommet, mais vous élever de plus en plus dans cette ascension toujours nécessaire et toujours difficile? C'est en s'élevant sur les épaules les uns des autres que les derniers venus sont plus grands, dit-on depuis longtemps et avec raison. Penseurs, savants, philosophes, poëtes, tous nous devons plus ou moins à nos devanciers, et bien ingrats sont ceux qui l'oublient. Mais s'il y a entre tous un ordre de faits où cette loi éclate avec plus d'évidence, s'il y a un domaine dans lequel il soit plus nécessaire, plus indispensable de devoir et de devoir beaucoup à ses devanciers, c'est le domaine de la richesse. L'intelligence au moins a ses éclairs; il y a des privilégiés du génie qui suppléent, par des intuitions instantanées, à la longue et patiente investigation des siècles; mais, dans l'ordre matériel, le temps est la condition première. On n'improvise pas les récoltes et les œuvres matérielles de ce monde; il faut les recevoir intactes autant que possible pour les agrandir, pour les perfectionner, pour les transmettre après soi plus grandes et plus belles qu'on ne les a reçues.

Mais ici il faut que je m'arrête un instant; car cet agrandissement même dont je proclame la nécessité, c'est de lui qu'on s'effraye, c'est la pierre d'achoppement, la pierre de scandale. On se dit : Mais cet héritage, cet héritage dont l'essence est de grandir en se transmettant, il ne fait autre chose que de creuser davantage encore, entre la richesse et la pauvreté, l'abîme qu'a commencé à creuser la propriété. Les hommes étaient égaux au début, égaux devant le monde tel qu'il était au début. Par la propriété, ils sont devenus inégaux, et par l'héritage ils deviennent plus inégaux encore. Et que me fait à moi, pauvre, votre richesse? que me fait à moi, qui n'ai pas d'héritage, qui n'en aurai jamais, que d'autres se trouvent mieux d'hériter sans entraves du travail de leurs pères?

Disons un mot, un mot seulement de cette question de l'inégalité que je viens d'indiquer. Mais auparavant nous avons à nous demander s'il est vrai que l'héritage n'existe que pour quelques hommes; qu'il y ait des hommes, la plupart des hommes peut-être, qui n'aient, comme on l'a dit, rien à attendre de l'hérédité, rien, absolument rien?

Eh bien ! non, cela n'est pas vrai; je dis plus, c'est le contraire de la vérité. Oh ! je reconnais tout ce qu'il y a, dans les premières apparences, dans le contraste, dans l'effet aux yeux, de choquant, de difficile, de blessant bien souvent. Je reconnais tout ce qu'il y a, dans le spectacle de l'opulence, de tentateur pour les hommes qui se trouvent moins bien partagés, dénués peut-être; je reconnais aussi tout ce que le vice des institutions

quelquefois, le mauvais usage de la richesse souvent, peuvent ajouter à ce scandale naturel, inévitable, de l'effet aux yeux. Il n'en reste pas moins vrai que tout le monde a part à l'héritage, et que le plus petit, le plus pauvre, le plus faible a son héritage comme le plus riche. Ce n'est pas assez dire : il a deux héritages, ou, pour mieux dire, nous avons tous deux héritages. Nous avons l'héritage direct et l'héritage indirect : nous avons ce que nous recevons personnellement de ceux qui nous sont chers et qui ont pu nous transmettre le reliquat de leur existence; et nous avons (ce qui vaut davantage cent fois) ce que nous recevons à toute heure de l'inévitable rayonnement de la richesse au milieu de laquelle nous vivons.

Eh quoi! vraiment, vous n'avez pas d'héritage, dites-vous? Vous n'avez rien, rien absolument à attendre de l'hérédité? Mais, dites-moi, est-ce que vous n'avez pas, par hasard, quelque outil dont s'est servi votre père pendant sa vie, quelque meuble qui garnissait sa modeste habitation, la chaise sur laquelle vous a bercé votre mère, le lit dans lequel, pendant cinquante ans peut-être d'une union sans nuages, ont reposé ensemble ces deux êtres chéris et pleurés? Est-ce que vous n'avez pas mille petits objets, mille riens; mille choses d'une valeur infinie, faut-il dire plutôt, car ils représentent pour vous les souvenirs d'une existence entière? Est-ce que parfois, en touchant cet outil grossier en apparence, mais précieux, cet outil usé et consacré par le travail, vous n'y sentez pas comme une vertu secrète qui vous rappelle la main laborieuse qui vous l'a transmis et qui vous a transmis avec lui le parfum des vertus qu'elle y a pour ainsi dire incarnées? C'est peu de chose, dites-vous : c'est possible par comparaison; mais en soi-même c'est beaucoup, c'est immense. Et, en effet, vous tenez à cela, le plus pauvre tient à cela : allez au plus pauvre enlever l'outil de son père, le fauteuil de sa mère, le portrait de son aïeul; est-ce que toutes les fibres de son cœur ne se révolteront pas contre la spoliation, contre l'iniquité?

Mais, messieurs, si le petit héritage est sacré, pourquoi donc le grand héritage ne le serait-il pas? Si le germe est sacré, pourquoi donc la pousse, qui n'est que le développement du germe, ne serait-elle pas sacrée à son tour? Pourquoi ne seraient-ils pas sacrés aussi les plus hauts parmi les arbres qui se sont élevés peu à peu de ce germe et de cette pousse? Vous avez parfois contemplé dans la forêt ce chêne gigantesque qui la domine au loin, ce chêne dont l'âge et la taille inspirent la vénération et le respect, qui est devenu inviolable en quelque sorte et devant lequel s'arrête la hache, devant lequel le calcul sordide lui-même recule comme épouvanté de sa majesté : vous êtes-vous demandé alors comment s'est élevé ce géant magnifique, comment il a commencé, d'où il est sorti, ce qu'il était à son début? Ce qu'il était, messieurs, je vais vous le dire, et il est, en vérité, bien aisé de vous le dire; car vous le savez tous aussi bien que moi. Il y avait quelque part une graine sans apparence, obscure, vulgaire, perdue sous la mousse et chassée peut-être d'un pied négligent et dédaigneux par le passant, ou enfoncée dans la boue par l'animal en quête de nourriture. Dans cette graine se cachait un germe, et de ce germe est sortie une pousse tendre, quelque chose de frêle, mais de verdoyant, à peine visible pourtant au regard. Et cette pousse s'est élevée, et elle a grandi; et lorsque l'hiver est venu, elle s'est fanée; la vie a paru s'en retirer, il a semblé que tout était dit, que tout était fini, qu'il n'en restait rien. Il en restait quelque chose; il en restait ce quelque chose de noir, de sec en apparence, que vous étiez tentés de dédaigner comme mort en réalité, mais dans lequel la vie en s'effaçant avait conservé quelque retraite, et, si je puis m'exprimer ainsi, quelque intelligence. Et lorsque le printemps est revenu, lorsque la séve endormie dans le sein de la terre s'est réveillée, et qu'elle a commencé à vouloir remonter au soleil et à la lumière, elle a trouvé, pour y remonter, cette tige desséchée, mais vivante encore, dans laquelle elle s'est élevée plus haut. Et puis cette tige s'est desséchée de nouveau; la mort a semblé revenir; mais cette mort recélait encore la vie. Et la vie est revenue et la mort ensuite,—la mort apparente,—et la résurrection véritable une fois encore; et de nouveau la mort apparente et après elle la résurrection véritable. Et ainsi la vie a gagné du terrain à chaque fois; et à travers cent ans, mille ans peut-être de ces alternatives, s'est formé cet arbre sans égal, qui aujourd'hui surpasse toutes les plus hautes cîmes.

C'est ainsi, précisément, que se passent les choses dans les familles où le travail et l'exemple du travail se transmettent et se conservent de père en fils, dans les familles où, lorsque la mort passe sur l'œuvre de ceux qui disparaissent, on sait ne pas en laisser échapper entièrement la vie; dans les familles où la sève du labeur actuel vient de génération en génération s'ajouter à ce qui est resté de la séve du labeur passé. C'est ainsi que, par des additions et des modifications successives, se forment et s'agrandissent — comme un monument auquel chacun ajoute sa pierre — ces édifices de richesses privées dont quelquefois les proportions étonnent et scandalisent, mais scandalisent à tort lorsqu'ils ne sont que le résultat accumulé du travail et de la persévérance. C'est ainsi que le fils est plus riche que le père, le petit-fils que le fils, et les arrière-neveux que le petit-fils lui-même. Ce père, souche d'une race que vous enviez peut-être, savez-vous ce que c'était? C'était le pauvre sauvage, l'homme ignorant et faible qui disputait aux oiseaux les fruits des arbres et arrachait de ses ongles nus les racines à la terre. Cet homme, avec le temps, à force de patience, de travail, de persévérance, en réprimant chaque jour ses appétits, en ajoutant chaque jour un nouveau labeur au labeur de la veille, est parvenu à se créer, quoi? ce premier, ce grossier, mais cet immense, cet incomparable capital qui s'appelait un

arc, une barque, un filet. Et ce capital, il l'a transmis à son fils; il lui a transmis de plus, avec ce premier capital, l'adresse, l'habileté, l'exemple, qui devaient le faire fructifier entre ses mains. Le fils, mieux armé par la main du père, a eu plus de loisir pour observer, pour discerner les qualités de quelques plantes alimentaires, du maïs, du millet, que sais-je? Et il a gratté la terre autour de sa cabane; il l'a défendue contre les ravages des animaux et, ce qui était plus dangereux de beaucoup, contre les ravages et la faim de ses semblables; il a eu ainsi un champ, un petit champ; il a été propriétaire, petit propriétaire, mais propriétaire dans toute la force du terme, le premier peut-être de ces propriétaires fonciers qui ont fixé, d'une manière durable, sur le sol l'empreinte jusqu'alors éphémère du pied de l'homme. Et le fils de ce fils a fait mieux; son petit-fils à son tour mieux encore: ils ont dompté les animaux, défoncé le sol, exploité la pierre et les métaux; et de génération en génération les descendants de ce pauvre sauvage sont devenus ce que nous sommes, vous, moi, nous tous, ce que sont les plus riches, les plus fortunés, les plus enviés parmi nous.

Mais à quoi bon vraiment de remonter si haut? Regardons autour de nous et voyons ce qui, tous les jours, se passe sous nos yeux. Un pauvre ouvrier, à la fin d'une existence honnête et laborieuse, laisse à son fils un peu d'aisance; moins que de l'aisance, un métier, quelques outils, un commencement d'instruction, le goût du travail et le sentiment de la dignité humaine. Le fils fait bon emploi de ces dons du père; il cultive et fait valoir l'humble héritage qu'il a reçu; il devient un entrepreneur, un commerçant, un cultivateur estimé. Et son fils à lui, recevant davantage et se servant mieux de ce qu'il reçoit, devient un grand industriel, un grand ingénieur, un grand capitaliste dont la prospérité éclatante frappe tous les regards. C'est le premier Stephenson peut-être, ou le premier Séguin, ou le premier Peel, le père de ce Robert Peel qui, grâce à la richesse et au nom de son père, grâce à l'instruction, au loisir, à l'influence que lui avait assurés son père, viendra, sous l'impulsion d'un autre fils qui s'est élevé, lui aussi, sur le travail plus modeste de ses pères, sous l'impulsion du grand Cobden, accomplir l'une des plus grandes et des plus fécondes réformes de ce siècle, et faire à son pays ce présent magnifique qui s'appelle la *liberté commerciale*, la liberté commerciale, c'est-à-dire un dégrèvement d'un milliard sur la nourriture de ses concitoyens; c'est-à-dire la faim à jamais écartée de la nation qu'elle décimait; c'est-à-dire surtout l'irritation et la haine bannies des esprits et des cœurs, et, comme se plaisait à le rappeler Robert Peel lui-même au moment de quitter le pouvoir, comme la reconnaissance de l'Angleterre l'a gravé sur le piédestal des statues qu'elle lui a élevées, le pain du pauvre, le pain de l'ouvrier, purifié de ce levain amer de l'injustice qui s'y était mêlé jusqu'alors!

Voilà comment grandissent les hommes, comment grandissent les générations d'hommes; voilà la carrière que l'héritage ouvre dans chaque famille; voilà ce que renferme ce petit germe que vous dédaigniez, ce peu de chose, ce presque rien que vous sembliez prêt à répudier en disant: « Je n'ai pas d'héritage, je n'ai rien à attendre de l'héritage. » Ce n'est qu'un germe, c'est vrai, mais c'est un germe qui a devant lui l'avenir; c'est le premier pas dans une voie que vous peut-être et vos fils après vous parcourrez tout entière avec éclat et bonheur.

Ce n'est pas tout, d'ailleurs, et à côté de l'héritage direct, à côté de ce que chacun reçoit personnellement par transmission directe, il y a, je le disais tout à l'heure, et je dois le redire encore, il y a l'héritage universel et indirect : il y a ce que, par le fait même de l'hérédité accordée aux individus et respectée en eux, l'humanité tout entière se trouve appelée à recevoir à son tour et à recueillir à toute heure.

Un homme, par son intelligence, par son travail, par sa persévérance, amène au jour une richesse nouvelle. D'une terre aride et nue il extrait le fer, ou d'une fange jusqu'alors désagréable plus que toute autre peut-être, il fait sortir un métal utile ou précieux comme l'aluminium : d'une racine dédaignée il fait la rivale heureuse de la canne des Antilles; ou, dans cette pierre noire qui tache les mains et qui, pendant des siècles, est demeurée inutile et repoussée sous nos yeux, il découvre les merveilles de la chaleur et de la force, les splendeurs de la lumière, des désinfectants, des couleurs, des essences et tout ce qu'on trouve aujourd'hui dans le plus humble et le plus grossier des morceaux de houille. Il est possible que cet homme parvienne à garder pour lui, pendant plus ou moins longtemps, le fruit de ses sueurs, et alors assurément cet homme s'enrichira. Mais est-ce qu'il n'a pas mérité de s'enrichir? Est-ce qu'il a rien pris à ses semblables? est-ce qu'il ne leur a rien donné? Est-ce qu'il ne leur a pas donné, dès le premier jour, la faculté d'obtenir de lui, en le payant il est vrai, ce que jusqu'alors ils n'auraient pu se procurer à aucun prix? Est-ce qu'il ne leur a pas donné ensuite, est-ce qu'il ne leur donne pas tous les jours, à tous, l'exemple, sans lequel ils ignoreraient jusqu'à la possibilité de connaître ces choses, et avec l'exemple le désir et les moyens de l'imiter? Est-ce que toute richesse nouvelle, par cela seul qu'elle existe, n'est pas une addition au patrimoine commun? Je m'attaque au sol, et d'un terrain jusqu'alors inculte ou rebelle je parviens à tirer une moisson nouvelle. Tant mieux pour moi, et tant mieux pour tout le monde. Je rends ce champ fertile, et lorsqu'il est devenu fertile par mes soins, je le transmets, après moi, à mes enfants, ou je le livre, moyennant finances, à un agriculteur qui continuera de le faire valoir. Je m'enrichis et j'enrichis ma famille, oui; mais par cela seul que je m'enrichis ainsi, par cela seul que je crée, que je multiplie, que je vends et que j'achète, je mets sur le marché des ressources nouvelles, je donne plus de facilités à la

vie et au travail de mes semblables, et je rends à la société tout entière un service, un incomparable service. Un bien nouveau, par cela seul qu'il existe, qu'il est connu, qu'il peut être acquis moyennant l'abandon d'autres biens, est pour tout le monde comme une lumière qui, allumée pour l'usage particulier de quelques-uns, éclaire peu ou beaucoup, mais éclaire inévitablement, en portant ses rayons plus ou moins loin, ceux-là même pour l'usage desquels elle n'était pas allumée.

Qu'on s'étonne parfois de l'éclat de telle ou telle lumière et qu'on s'imagine qu'elle éteint les lumières plus faibles dont la clarté disparaît à côté de la sienne, comme la clarté des étoiles semble pâlir et mourir quand brille le soleil; ce peut être une impression naturelle du premier coup d'œil, mais c'est une impression fausse à coup sûr. Et si jamais la chandelle ou la torche de résine, jalouses du bec de gaz à côté duquel elles font triste figure, venaient, dans leur dépit, à demander qu'on l'éteigne, ne serait-on pas en droit de leur répondre ce que répondait plaisamment l'abbé Maury aux énergumènes qui voulaient le mettre à la lanterne : « En verrez-vous plus clair? »

Oui, par cela seul qu'il y a une lumière quelque part, non-seulement le point où brille cette lumière se trouve éclairé, mais d'autres points s'éclairent aussi à l'entour du premier. Par cela seul qu'il y a plusieurs lumières dans un même lieu, ces lumières se renvoient les unes aux autres, par un mutuel rayonnement, quelque chose des effluves brillants qui en sortent à toute heure. Et par cela seul que des fortunes s'élèvent dans une société, par cela seul que, sans fraude et sans spoliation, des hommes accroissent leur patrimoine particulier, leur richesse, leur bien-être, par cela seul aussi le patrimoine commun s'accroît, et la richesse, le bien-être, grandissent pour tout le monde.

Vous croyez que c'est un paradoxe bienveillant; vous croyez n'avoir aucune part à l'héritage d'un frère, d'un voisin, d'un ami, à l'héritage individuel laissé aux fils par leurs pères? Eh bien! écoutez cette page: elle est claire et elle va droit au but.

« Qu'est-ce donc — dit un auteur contemporain, M. Modeste — qu'est-ce donc que valent toutes ces découvertes amassées depuis le commencement du monde? Ce qu'elles valent? Eh, vraiment, supposez donc que, par quelque malheur, heureusement impossible, une série seulement de procédés industriels fût perdue, ceux de l'industrie du verre, par exemple : est-ce au prix d'un million de francs d'expériences et de tentatives que vous la reconstitueriez? Non, sans doute. Eh bien! jugez par là du prix de l'ensemble; et, dans cet ensemble, remarquez-le bien, il n'y a peut-être pas un capital, pas un procédé découvert qui n'ait été transmis par un père à son fils, par un donateur à quelque donataire. Triptolème a eu vraisemblablement des héritiers pour sa charrue, et l'inventeur anonyme du verre pour sa découverte, comme Arkwright en a eu pour sa Jenny, comme aujourd'hui en auront encore les inventeurs de nos merveilleuses légions de machines agricoles et industrielles, sauf ces détrônements successifs qui précipitent incessamment les inventions sous les pieds d'inventions plus parfaites. Et pourtant, à quel prix vous procurez-vous le grain qu'a préparé la charrue, le verre, le coton, le lin, la laine, filés, tissés et teints par vingt séries de procédés industriels? Un mètre d'étoffe de laine coûte 6, 8, 10 francs : trois ou quatre journées de travail; un mètre d'étoffe de coton coûte 1 franc : une demi-journée de travail; un verre 20 ou 25 centimes : moins de deux heures du plus humble travail. C'est que les machines, c'est que les découvertes travaillent pour vous gratuitement. C'est qu'en même temps que les inventeurs avaient des fils, ils avaient des frères, des parents dont vous êtes les descendants, et que la propriété, les capitaux, les fruits du travail et de l'intelligence, sous toutes leurs formes, se souvenant mieux que vous, sans vous, de ces parentés inconnues, vous ont compris d'eux-mêmes dans l'héritage, de sorte qu'en définitive la propriété, le capital, contre lesquels une partie de la population se soulève, dans certains temps, en les accusant d'être une institution antifraternelle, se trouve être celle peut-être de toutes les institutions humaines qui atteste et respecte le mieux l'origine commune de tous les hommes et leur rappelle le plus hautement leur qualité de frères. »

J'aimerais, messieurs, à insister devant vous sur cette vérité et sur toutes les harmonies qui en découlent. J'aimerais à vous montrer dans toute sa beauté, dans toute sa splendeur, « ce grand partage des derniers-nés » par l'inévitable évaporation du travail d'hier au profit du travail d'aujourd'hui, ce rayonnement fécond et incessant par suite duquel, quoi qu'on fasse, le résultat du travail vaut toujours moins dans la main de celui qui l'a reçu d'un autre que dans la main de celui qui l'a créé lui-même : secours involontaire que le passé prête à l'avenir et qui, dans l'effort accompli avant nous, nous fait trouver à toute heure, et pour toute chose, des resssources, des facilités et des exemples. Avoir travaillé c'est aider ses semblables à travailler.

J'aimerais à vous montrer tout cela, et l'inégalité non pas croissante, comme on le dit, mais décroissante par le fait de l'existence de la propriété et de la transmission de la propriété. Mais il faut finir, et je finis en m'arrêtant à ce mot, l'inégalité.

L'inégalité, c'est là le véritable mot de toute cette question; c'est, il faut bien le dire, le mot de toutes les questions du même genre. On agite bien des problèmes à propos de l'ordre matériel des sociétés; mais allez au fond, et vous trouverez que ce ne sont que des façons différentes de poser ce grand, cet éternel, cet unique problème de l'inégalité entre les hommes.

Eh bien! ce problème, quel est-il? Est-ce de savoir si, dans une société où règnent la propriété et l'hérédité, si, malgré la propriété et l'hérédité, en présence de la propriété et de l'hérédité, les hommes sont ou ne sont pas égaux, s'il subsiste entre eux des différences de fortune et de bonheur? Non, le problème, en tant qu'il peut mettre en cause la légitimité des possessions acquises ou transmises, est de savoir si l'existence de la propriété et de l'hérédité porte ou non une atteinte sérieuse à l'égalité primitive des hommes, ou si elle n'est pas, au contraire, le moyen d'atténuer et d'atténuer de plus en plus cette inégalité primitive.

On nous parle tous les jours de la primitive communauté et de sa liberté perdue. On nous vante cette vie des premiers jours comme l'Eldorado de l'égalité. Égaux en face de quoi, s'il vous plaît? En face de ces fruits livrés à tout le monde et qui ne sont encore, en réalité, à personne? Égaux en face de la faim, de la fièvre, des intempéries; en face du marais et de la forêt, et des hôtes impurs qui les infestent? Non, pas même égaux devant tout cela. Voyons : est-ce que pour arracher les racines à la terre, pour grimper aux arbres cueillir les fruits cachés dans leurs branches, pour atteindre le gibier à la course ou l'arrêter à la pointe de la flèche; est-ce que pour tout cela c'est la même chose d'avoir de bonnes jambes, des bras robustes, des yeux perçants ou d'être chétif, infirme, aveugle ou perclus? Les qualités physiques sont les seules à peu près qui soient d'un usage habituel en ces temps-là; car les qualités morales et intellectuelles ne trouveraient guère encore ni emploi ni salaire. Ces qualités sont-elles égales, par hasard; sont-elles équivalentes seulement; et ces différences physiques ne constituent-elles pas entre les hommes la plus énorme, la plus effroyable inégalité au sein d'un dénûment dont n'approcha jamais le plus terrible dénûment de nos jours? Alors les jeûnes de plusieurs jours sont le lot habituel des plus favorisés; les vieillards et les faibles restent en arrière dans les marches ou sont égorgés par pitié. Parmi nous le plus faible, le plus pauvre, peut au moins trouver, dans la richesse du milieu qui l'entoure, des moyens d'occupation ou d'existence. Il y a des travaux pour toutes les aptitudes, jusqu'aux plus faibles, jusqu'aux plus insaisissables, jusqu'aux plus ridicules et aux plus étranges parfois. Toute industrie nouvelle, tout métier nouveau est un appel au travail; toute multiplication de richesse est un fonds de salaire qui se forme, et toute accumulation un réservoir où l'on puisera quelque jour. Certes la misère est grande encore et terrible pour un trop grand nombre de nos semblables; mais ce n'est pas à l'accroissement de la richesse qu'il faut s'en prendre, c'est à son insuffisance. C'est au développement de la production à recouvrir peu à peu, comme une marée qui monte, ces grèves désolées et ces plages arides.

La société forme une chaîne immense dont les premiers anneaux tirent après eux les derniers; un corps en marche qui a ses traînards comme il a ses éclaireurs, mais qui avance et dans lequel les traînards même suivent la trace des éclaireurs. Ne jalousons donc pas ceux qui ouvrent la marche; suivons-les, cela vaudra mieux. Et vraiment, messieurs, est-ce que les choses pouvaient être arrangées autrement; ou, si elles l'avaient été, qu'y eussions-nous gagné? On parle de progrès, on parle de dignité humaine : c'est tout cela précisément qui est en cause, et c'est cela que trop souvent, et sans le vouloir assurément, on répudie. Songez-y : il n'y a que deux hypothèses admissibles, et c'est entre elles qu'il fallait choisir. Ou bien nous pouvions être des fourmis ou des abeilles, des animaux à jamais fixés dans leur condition première, et se renouvelant sans changement et sans idéal en séries indéfinies d'existences toujours les mêmes. Ou bien nous pouvions être des hommes, c'est-à-dire des êtres imparfaits, mais perfectibles, agrandissant de génération en génération le dépôt de la vie qu'ils se transmettent, et s'avançant, à la suite les uns des autres, vers un but inaccessible peut-être, mais toujours poursuivi et toujours plus distinct. Nous voulons être des hommes, et nous voulons que le mouvement ne s'arrête jamais? Mais alors il faut un moteur à ce mouvement; il faut pour le travail une récompense et pour la paresse un châtiment; il faut un frein et un aiguillon : un frein pour retenir ceux qui s'égarent et un aiguillon pour stimuler ceux qui voudraient s'arrêter ou reculer. Il faut à la diversité des aptitudes et des efforts des récompenses diverses : et comment voulez-vous que la moindre émulation subsiste si tous les hommes ont ici-bas la même condition, le même sort; si c'est en vain que l'un s'ingénie davantage ou se montre plus sévère pour lui-même, que celui-ci déploie plus d'intelligence que ceux-là ou que cet autre fait mieux fructifier les dons qu'il a reçus en partage de la Providence?

Oui, il faut le dire hardiment, la condition humaine repose tout entière sur l'inégalité; mais c'est une inégalité qui se réduit d'elle-même, une inégalité qui s'atténue à mesure que l'homme progresse : c'est une inégalité non pas malfaisante mais bienfaisante, et grâce à laquelle se réalisent tour à tour toutes ces merveilleuses conquêtes devant lesquelles tous sont égaux. La condition humaine repose sur l'inégalité, et savez-vous pourquoi? Parce que c'est la manifestation même de l'égalité, de la véritable égalité. Il y a une égalité indiscutable, inviolable, indestructible, et contre laquelle ne prévaudront jamais ni les sophismes ni les passions : c'est celle dont nous avons tous le sentiment au fond du cœur; c'est l'égalité morale, l'égalité de droit. Mais si vous voulez l'égalité de droit il faut accepter l'inégalité de fait; si vous voulez que chacun soit payé selon ses mérites, il faut bien, puisque les mérites sont différents, que la rétribution ne soit pas le même pour tout le monde.

Voulez-vous un symbole vivant à la fois de la véritable égalité et de la véritable inégalité? J'en vois un dans

cette échelle prophétique que le patriarche Jacob aperçut en songe dans le désert, et sur laquelle montaient et descendaient entre le ciel et la terre des figures mystérieuses. Les hommes aussi montent et descendent tour à tour l'échelle de la richesse et du bien-être. C'est d'échelon en échelon que le progrès s'élève parmi eux; et pour que les sociétés s'avancent, il faut bien que les individus s'avancent. Il faut donc que ceux qui méritent de monter puissent monter; et il faut que ceux qui méritent de descendre soient forcés de descendre. Il faut que l'échelon le plus haut, celui qui occupe le sommet peut-être, s'il est indigne de rester à cette hauteur où l'a placé le travail heureux de ses pères, se voie contraint de descendre peu à peu de degré en degré jusqu'à ce qu'il vienne enfin, par sa faute, reposer et se perdre dans le sol détrempé et dans la fange du chemin. Et il faut que l'échelon d'en bas, s'il en est digne, puisse s'élever peu à peu et de proche en proche jusqu'au sommet; afin qu'ainsi, par l'abaissement des uns et par l'élévation des autres, se trouve, autant qu'il est possible, réalisée dès ici-bas la loi suprême, la loi de la responsabilité, cette gravitation sublime du monde moral.

Je n'ai pu, malheureusement, qu'effleurer un grand sujet; mais j'aurai assez fait si j'ai réussi à faire entrevoir au moins que ni la propriété, dont je n'ai dit qu'un mot, ni l'hérédité dont je n'ai dit que quelques mots, ne sont pas des violations de la justice et des agents d'inégalité entre les hommes; qu'elles sont au contraire, et tout simplement, les manifestations régulières de l'activité humaine, les récompenses et les témoignages de ses victoires sur la nature, les canaux dans lesquels se concentre, avant de s'épancher sur tous, le flot grandissant de la richesse puisée jour après jour par mille mains infatigables; et que tout ce qui leur porte atteinte frappe à la fois, de coups irréparables, et l'espérance individuelle qui est la racine de l'effort, et l'amélioration collective qui en est le fruit.

FRÉDÉRIC PASSY.

VARIÉTÉS.

Notes sur Paris. — *Vie et opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge, docteur en philosophie de l'Université d'Iéna*, etc., etc., recueillies et publiées par M. H. TAINE, son exécuteur testamentaire. — Paris, librairie Hachette et Cie.

« Des gens du monde qui vivent pour le plaisir et qui l'attrapent une fois sur dix, des bourgeois qui courent après sans l'atteindre, des filles et une populace interlope qui le vendent ou le filoutent, voilà Paris.—Un seul but : jouir et paraître. »

Ainsi s'exprime M. Frédéric Thomas Graindorge à la fin du premier chapitre de ses *Notes sur Paris*. Tel est le jugement sévère que porte sur la société parisienne le satirique gentleman, après l'avoir observée pendant un mois dans les salons, les restaurants et les théâtres, c'est-à-dire dans tous les endroits où elle se réunit pour paraître et pour jouir. C'est un peu, comme on le voit, une affaire de point de vue. M. Graindorge n'est pas responsable de l'erreur dans laquelle il tombe. Au lieu de s'en scandaliser et de la lui reprocher avec amertume, il vaut mieux chercher à l'expliquer. Pour qui aime à réfléchir, pour qui sait remonter jusqu'à l'origine des choses et des opinions humaines, il est évident qu'elle est une conséquence nécessaire du caractère et de l'éducation de l'excentrique monsieur, et de sa situation particulière dans le monde parisien, ou, pour mieux dire, en dehors du monde parisien.

M. Graindorge assiste à la vie parisienne à distance et sans s'y mêler. C'est un point dont il faut lui tenir compte.

Ancien marchand de porc salé et d'huiles minérales, il est revenu d'Amérique en France à l'âge de cinquante-trois ans, avec une fortune assez ronde, quatre-vingt mille livres de rentes environ, honorablement gagnées à ce double métier. Il mène à Paris une existence très-comfortable. Il a un bel appartement, une voiture bien chaude, un tailleur qui n'est point un sot, des valets alertes et intelligents, un secrétaire intime chargé de brosser ses habits, de ranger ses livres et de soigner ses cors. Il voit le monde, c'est-à-dire qu'il donne des dîners passables et qu'il accepte des invitations un peu partout, aujourd'hui chez un ambassadeur, demain chez de simples bourgeois. Mais, comme il le dit fort bien, « quand on a passé un an loin du monde en tête-à-tête avec une science, l'astronomie ou la botanique, on se trouve gêné pour parler dans un salon ». Qu'est-ce donc, quand l'absence a duré trente ans, et que ces trente ans se sont passés au milieu des porcs et des barriques d'huile, en tête-à-tête avec un grand-livre ? Quelques tracasseries auxquelles M. Graindorge a été exposé dans les premiers temps de son séjour à Paris l'ont, d'ailleurs, mis en défiance : « Un homme riche, même quand il est mal conservé, est fort poursuivi. » M. Graindorge averti se tient sur ses gardes. Il va dans le monde comme au théâtre, pour y admirer des décors et des costumes, pour y entendre les meilleurs et les plus fins de tous les comédiens. Au besoin il joue un bout de rôle, il donne une réplique. Il a un répertoire d'anecdotes et d'informations inédites sur la guerre d'Amérique, sur les cotons, sur les huiles, sur le porc salé, sur le président Davis, d'où il tire à l'occasion quelques morceaux de longue haleine. Puis, content d'avoir payé son écot, il se tait et se remet à regarder et à écouter. Il ne se livre à personne et naturellement personne ne se livre à lui. Célibataire et oisif, sans famille et sans profession, il ne tient à rien, il n'a de racine nulle part. Il est partout et toujours reçu en étranger. A quelque heure qu'il se présente dans une maison, à la ville ou à la campagne,

il trouve sur toutes les lèvres le sourire banal, les compliments convenus, le bavardage vide et prétentieux dont le monde paye les indifférents et les inconnus. Il ne voit les Parisiens et les Parisiennes qu'en tenue de parade et de représentation. Imaginez un homme qui penserait connaître l'armée pour avoir suivi assidûment les grandes manœuvres et les revues du bois de Boulogne ou du Carrousel.

M. Graindorge a sur le pavé de Paris un neveu, une maîtresse et un ami. Ces trois personnages composent, avec le secrétaire-pédicure, sa société intime, son entourage familier. Ce sont les seuls échantillons de la société parisienne qu'il lui soit donné de voir d'un peu près et au naturel. Le neveu, Anatole Durand ou du Rand, est un aimable jeune homme, comme il en fleurit dans les entresols des quartiers élégants. « En quoi diffère-t-il d'une jolie femme ? Il est moins joli, voilà tout ; pour le reste, il est au niveau... Il sait pencher son cou, croiser les jambes, poser son menton sur sa main, s'étaler dans un fauteuil et écouter ou dire sans bâiller des fadaises. » C'est même tout ce qu'il sait. « Quand il a réfléchi à sa toilette, à son ameublement, à sa petite représentation de jeune homme, il est au bout de ses idées. » La maîtresse, mademoiselle Conception Nunez, danseuse espagnole, touche par an vingt mille francs et davantage pour se laisser admirer quelques heures chaque semaine. Couché sur un divan, une pipe turque à la bouche, M. Graindorge passe les après-midis à la voir danser. Il se donne le ballet à domicile ; jamais il ne parle, jamais il n'applaudit ; en s'en allant, il baise la main de la demoiselle avec un grand sérieux. Pour le secrétaire, il a porté autrefois la robe et la toque avec honneur. C'est un ancien professeur de rhétorique mis en disponibilité à la fleur de l'âge et du talent, pour avoir refusé de couper sa barbe. Tout le monde sait que les choses se passent ou du moins se passaient autrefois ainsi dans l'université. Tout le monde sait encore que les professeurs de rhétorique ont généralement la passion des sciences naturelles et qu'ils s'attachent d'ordinaire « à cette branche de la physiologie qui traite des excroissances du corps humain » ; en d'autres termes, personne n'ignore qu'ils étudient volontiers entre leurs classes, pour se délasser, l'art d'extirper les ognons. Prétendre que ce goût soit universel, ce serait sans doute exagérer ; au moins est-il avéré qu'il est très-répandu dans les hautes classes des lycées. Grâce à une longue pratique de cet art difficile, le secrétaire de M. Graindorge, comme la plupart de ses collègues, y avait acquis une sûreté et une légèreté de main sans pareilles. Il eut l'occasion de faire apprécier à M. Graindorge son petit talent, et fut, dès ce moment, attaché à sa personne.—L'ami de M. Graindorge ne peut pas compter pour un Parisien. Wilhelm Kittel est « un vrai musicien qui vit seul... L'intrigue de Paris lui a fait peur, il a préféré ne pas *étaler ;* il est resté chez lui, lisant des partitions, allant étudier les oratorios aux bibliothèques. » C'est un pur Allemand de la vieille Allemagne qui a apporté, dans sa valise de voyage, quelques mètres de vapeurs germaniques, un nuage d'outre-Rhin, dans lequel il s'enveloppe et s'isole. M. Graindorge va le voir « pour se nettoyer l'âme », pour se détendre, pour se laisser aller, pour « ouvrir la porte à l'être intime, délicat, que chacun cache en soi-même. » Wilhelm se met au piano, et M. Graindorge, couché dans le grand fauteuil vert à dossier et à rebords, l'écoute en rêvant sans « avoir besoin d'applaudir. » Il est un peu là comme chez la danseuse, plongé dans une jouissance égoïste et muette, savourant sans mot dire un plaisir qu'il paye là-bas en espèces trébuchantes, ici en serrements de mains.

Tel est le présent de M. Graindorge. Son passé, il l'a raconté lui-même dans une lettre à M. Marcellin, directeur de la *Vie parisienne,* qui a été recueillie et annexée aux *Notes sur Paris*, par l'exécuteur testamentaire de l'honorable et aimable gentleman.

Sur sa première enfance, les détails nous manquent, et nous sommes réduits aux conjectures. Parvenu à l'adolescence, il fut envoyé par son père à Éton, en Angleterre, où il fit des vers iambiques, reçut et donna des coups de poing ; puis en Allemagne, à Heidelberg, où il fuma des pipes, reçut et donna des coups de sabre et disserta après boire sur l'autorité du sens intérieur et sur la personnalité de l'infini. Vers sa vingtième année, M. Graindorge, docteur en philosophie de l'université d'Iéna, eut la douleur de perdre son père et de se trouver sans le sou. Il entra au service de MM. Schwartz et Cie (de Hambourg), négociants en huile, qui le firent voyager pour leurs affaires. Pendant la traversée, il rossa un matelot, gros et grand gaillard, pour un haussement d'épaules irrespectueux. Dès ce jour, il se vit vénéré de l'équipage, qui n'avait eu d'abord qu'une médiocre considération pour ses cheveux plats et sa mine absorbée. A Cuba, il faillit être assassiné, au détour d'un chemin, par un Chinois auquel il venait de faire l'aumône. Aux États-Unis, il vit, à table d'hôte, les citoyens de la libre Amérique tomber sur les meilleurs morceaux, sans souci des voisins, assommer le *waiter*, trop lent à leur gré, et cuver leur boisson les pieds sur la cheminée, à la hauteur de l'œil, en sifflottant et en taillant des petits morceaux de bois. « Cela me suffit, dit-il, j'étais formé. »

Il se défit donc de sa métaphysique et de sa politesse, et, reconnaissant que les hommes n'étaient pas si enclins à la fraternité qu'il l'avait cru d'abord, il acheta un fusil et s'exerça au tir sur les crocodiles de la rivière. Il mangea de la vache enragée ; mais il ne se laissa pas abattre par la mauvaise fortune. Vers trente ans, il se trouva propriétaire d'une plantation, de dix-neuf esclaves et de cinq cents cochons. Son nom était avantageusement connu sur la place de Cincinnati. Il se lança dans les grandes entreprises et acheta un puits d'huile dans la Pensylvanie. Il avait trouvé la bonne veine et gagnait 400 dollars par jour, qui font 12 000 dollars par mois, 144 000 dollars, ou 720 000 francs de notre monnaie par

année. C'était un joli revenu. M. Graindorge avait en toutes choses un bonheur insolent. « Le seul inconvénient de ces admirables puits, c'est que parfois ils prennent feu ». Son successeur n'y fut grillé vif avec la moitié de ses ouvriers qu'après l'avoir payé. « Malgré tant de satisfactions, dit-il, ni les huiles, ni le porc salé ne me remplissaient l'âme...; l'ancien homme se réveillait en moi. » Un matin, il vendit ses terres et son usine et s'embarqua pour l'Europe.

Quel était ce vieil homme qui se réveillait ainsi chez M. Graindorge d'une façon inattendue, après trente ans et plus d'un paisible sommeil? Puisque M. Graindorge a une âme, il peut être intéressant d'expérimenter sur cette âme la nouvelle méthode de critique enseignée par un écrivain célèbre, et d'en faire la dissection. L'opération est ici assez facile, l'âme de M. Graindorge étant, à proprement parler, une âme de démonstration, qui se démonte par pièces numérotées, comme les écorchés de carton-pierre de l'Exposition universelle. Vous levez un crochet, et l'homme s'ouvre comme une armoire : voici, à gauche (et non pas à droite, sauf erreur du constructeur), voici, à gauche, le cœur; voici, de l'autre côté, le foie; voici encore la rate et le poumon, que Sganarelle appelle en latin *armyan;* par ici montent au cerveau les humeurs peccantes engendrées dans la concavité du diaphragme.

Une autre comparaison, également autorisée, nous semble convenir tout à fait au cas particulier que nous étudions. Considérons M. Graindorge comme un terrain régulièrement stratifié. A la surface, sous une couche légère de politesse mondaine, nous trouvons l'égoïsme d'un parvenu, d'un célibataire et d'un vieillard, l'esprit défiant, la réserve soupçonneuse d'un étranger qui ne veut pas être pris pour dupe, les préjugés et les faux jugements d'un homme condamné à ne voir jamais qu'un seul et même côté des choses. Immédiatement au-dessous, nous rencontrons l'Américain et le marchand de cochons, c'est-à-dire la personnalité hautaine, tranchante; le flegme poussé jusqu'à l'insensibilité, au moins apparente, l'esprit de calcul et de positivisme mercantile et l'adoration un peu ironique des vérités éternelles de la tenue des livres et du doit et avoir. Pour M. Graindorge, la vie est une table toujours servie, toujours occupée et toujours assiégée. Les heureux, les forts, les habiles, s'y installent et mangent à plein ventre, tandis que les faibles et les sots se pressent derrière eux et se bousculent pour happer quelques rogatons. Il s'agit de ne pas rester dans cette foule misérable et de se faire un chemin jusqu'aux bonnes places et jusqu'aux bons plats, à coups de coude et à coups de poing. — Dans cette gangue grossière courent quelques filons d'une matière plus fine et plus précieuse : l'amour désintéressé de la nature, des arbres, des cochons, des cochons surtout. M. Graindorge ne parle de ses porcs qu'avec attendrissement, et il en parle le plus souvent qu'il peut. Il paraît comprendre que cet attachement est un des meilleurs sentiments qu'il y ait en lui. Il en fait parade, il l'étale à tout propos, avec une complaisance qui n'est pas exempte peut-être d'une certaine forfanterie démocratique, mais où l'on sent aussi une affection sincère. « De vingt à trente ans, dit-il quelque part, l'homme, avec beaucoup de peine, étrangle son idéal; puis il vit ou croit vivre tranquille; mais c'est la tranquillité d'une fille-mère qui a assassiné son premier enfant. » Cette simple note, échappée à la plume de M. Graindorge dans un moment d'humeur philosophique, est un éloquent résumé de sa propre histoire. C'est une fissure, un jour qui s'ouvre dans l'épaisseur de cette âme, une lumière inattendue qui en éclaire les dernières profondeurs.

Nous arrivons ainsi aux couches les plus basses et aux premières assises de cette bizarre personnalité. Sous le marchand de cochons s'étend l'étudiant d'Heidelberg et d'Éton, le métaphysicien et le lettré. Puis vient l'homme primitif, l'artiste et le philosophe. Marchand de cochons, extracteur de pétrole, M. Graindorge l'est devenu par occasion et par nécessité. Il est né artiste et faiseur de systèmes. Artiste surtout, il l'est jusqu'à la moelle. Lisez ces pages admirables sur Mozart et sur Beethoven, les plus belles de beaucoup de tout ce livre, les seules peut-être où M. Graindorge, quittant son ton d'ironie hautaine, s'abandonne franchement à son émotion et daigne laisser voir aux Parisiens, ses lecteurs, qu'il n'est pas aussi usé, aussi blasé, aussi sec qu'il lui a plu d'abord de le leur faire croire. « Puissances invincibles du désir et du rêve! s'écrie-t-il en terminant le chapitre, on a beau les refouler, elles ne tarissent pas. Trente ans d'affaires, de chiffres et d'expérience se sont entassés sur la source; on la croit étouffée, et tout d'un coup, au contact d'une grande âme, elle jaillit aussi vive qu'au premier jour. » Lisez encore ces belles descriptions de la forêt de Fontainebleau : « Une large plaine de genévriers épineux, rabougris, repliés par le vent, rabattus sur le tapis roux des bruyères; au milieu un bouquet de jolis bouleaux blancs, effeuillés, qui laissent apercevoir entre leurs cheveux la neige mouvante des nuages; à droite une phalange de pins qui serrent leurs troncs et poussent en avant leur bataillon noir sur la campagne lumineuse; au fond, les grandes lignes cassées des collines, tachées par la blancheur unie des sables, où luisent des têtes de roc parmi les panaches des hêtres... » Et le reste que nous ne pouvons citer. Le sens du pittoresque, l'aptitude à saisir fortement un caractère des objets et à l'exprimer vivement est chez M. Graindorge un don naturel, une faculté innée. Ce qu'il décrit, on le voit. Il peint littéralement avec des mots. Son style merveilleux rend la ligne et la couleur, la couleur surtout, aussi bien et mieux que le plus habile pinceau. Et naturellement il aime à décrire. Il ne perd aucune occasion d'exercer et de montrer ce talent descriptif, qui est chez lui dominant et que nous appellerions sa faculté-maîtresse, s'il n'avait pas à un degré presque égal une autre faculté

bien différente, le goût des idées générales, le tour d'esprit systématique, une tendance irrésistible à généraliser ses observations, à en tirer des lois, puis à faire rentrer, de gré ou de force, tous les objets nouveaux dans les formules et les catégories qu'il a une fois conçues et adoptées. Il semble d'abord qu'il ait toutes les qualités requises pour faire un excellent naturaliste. Il suit de parti pris la méthode des sciences naturelles. Il observe les individus et conclut par induction de l'individu à l'espèce et de l'espèce au genre. Mais ses inductions sont le plus souvent chimériques, parce qu'elles sont précipitées. Il manque de prudence et de critique. L'artiste trouble et contrarie le savant. Tout ce qu'il voit le frappe vivement, tous les caractères lui paraissent dominants et essentiels. Il ne songe pas à renouveler et à varier ses expériences. Sur une seule observation, il va bâtir une théorie. Qu'un matelot récalcitrant lui obéisse sans regimber, après qu'en six coups de poing il lui a démoli le visage, le voilà prêt à croire que c'est là la bonne et la seule façon de conduire les hommes. Viennent là-dessus quelques autres expériences du même genre, quelques leçons d'égoïsme et de brutalité, comme on en reçoit si souvent dans la presse et la bousculade américaines, M. Graindorge s'ancrera dans cette opinion pour n'en plus démordre. « Je prie mon voisin de me passer un plat; il le prend, le flaire, le juge bon, le pose devant lui et le mange fort gravement sans plus s'occuper de moi. » Un autre gentleman, après avoir une fois, puis une seconde fois, demandé du jambon sans être entendu, lance son assiette à la tête du *waiter*. Il n'en faut pas davantage. Il est désormais surabondamment démontré que les hommes vivent entre eux en vrais loups et que la société est une forêt où l'on ne doit s'aventurer qu'avec de bonnes armes. M. Graindorge, sur ses premières économies, s'équipe en guerre, apprend la canne et la boxe et achète un fusil.

Cette analyse un peu longue, un peu minutieuse du caractère de M. Graindorge est aussi instructive qu'elle est intéressante. Elle explique ses notes et ses jugements sur Paris. Quand il serait vrai, comme le prétendent des sceptiques, que la maison Graindorge et Cie est inconnue à Cincinnati, qu'il n'y a jamais eu dans toute l'Amérique de marchand de porc salé ni d'extracteur de pétrole du nom de Graindorge, et que Graindorge, n'ayant jamais existé, n'a pas pu venir à Paris et y écrire le livre satirique qu'on lui attribue, cela nous embarrasserait fort peu. Graindorge n'est pas un simple pseudonyme. L'auteur des *Notes sur Paris*, quel qu'il soit, que ce soit l'exécuteur testamentaire ou le pédicure, s'est appliqué à donner à M. Frédéric-Thomas Graindorge une physionomie bien marquée et bien personnelle; il en a fait quelqu'un, il a achevé et parachevé ce type avec complaisance, accumulant les détails, les renseignements, les traits et les mots caractéristiques; c'est comme un idéal de raison, de bon sens flegmatique, de pénétration, de prudence qu'il a voulu opposer à la sottise, à l'inconséquence, à la légèreté, à la folie des Parisiens. C'est, selon l'apparence, l'image et la représentation exacte du personnage qu'il est ou qu'il rêve de devenir; ce sage, cet homme fort, ce témoin impassible et dédaigneux, s'il n'est pas l'auteur des *Notes sur Paris*, lui ressemble beaucoup et lui tient de très-près.

E. Rittier.

BULLETIN DES COURS.

Association polytechnique.

La distribution des prix de l'Association polytechnique a été présidée, cette année, par M. le Ministre de l'instruction publique. Elle a eu lieu il y a quelques jours au cirque Napoléon.

M. Duruy a insisté sur le développement toujours croissant des cours d'adultes, qui dépasse toutes les prévisions. « Le succès des cours d'adultes, a-t-il dit, parut, l'an dernier, si extraordinaire, que, dans l'esprit de tout le monde, cet élan magnifique devait être suivi d'une lassitude générale qui ferait perdre bien vite la plus grande partie du terrain gagné. Maîtres et élèves, au contraire, ont redoublé de dévouement comme de courage, et leur nombre s'est encore accru d'un tiers. C'est 40 000 instituteurs, ou 10 000 de plus que l'an dernier, qui ont ouvert librement 32 383 écoles du soir; c'est 830 000 adultes, au lieu de 595 000, qui y sont accourus. » M. le Ministre s'est félicité d'un si beau résultat, et le pays tout entier doit s'en applaudir avec lui et comme lui.

M. Menu de Saint-Mesmin, secrétaire général de l'Association polytechnique, a fait un tableau chaleureux des progrès accomplis depuis l'année dernière par cette utile institution. On sait qu'indépendamment des cours du soir, l'Association polytechnique organise dans les divers quartiers de Paris, ainsi qu'à l'Asile des convalescents de Vincennes, des conférences souvent faites par des littérateurs et des savants distingués ou même illustres. Voici quelques extraits de ce discours, aussi remarquable par les qualités du style, qu'intéressant par les faits qu'il retrace.

Messieurs,

Si l'on cherchait une preuve de la supériorité de notre temps, il n'y en aurait pas de plus manifeste à présenter que le spectacle du Champ-de-Mars devenu le champ de la paix. — C'est le *jubilé* des sciences, des arts et spécialement de l'industrie; c'est le nôtre, messieurs; et cette fête populaire emprunte, de cette heureuse rencontre, un éclat extraordinaire et tout nouveau.

Cette solennité même qui nous assemble est l'un des signes du perfectionnement de l'esprit social. L'antiquité avait ses jeux publics, où l'on se préparait, par des luttes et des combats, aux épreuves de la guerre. De nos jours, les arts de la

paix sont en honneur : on cultive son esprit; on s'instruit pour s'élever ; on grandit en proportion des droits acquis.

. . . . . .

Nous nous présentons devant vous cette année avec plusieurs fondations importantes. L'année dernière, l'Association polytechnique avait, à Paris, dix centres d'opérations; elle en possède aujourd'hui le double; dans la banlieue et en province, douze groupes s'étaient placés sous son patronage; elle en compte maintenant plus de vingt.

A Batignolles, dans les vastes chantiers où se préparent ces puissants engins qui sont la force et la gloire de l'industrie moderne, chez l'un des honorables vice-présidents du Corps législatif, chez M. Gouin, les travaux exceptionnels de l'Exposition ne laissaient que peu de loisirs aux ouvriers. Un de nos collègues, M. de Lapommeraye, a eu l'heureuse idée, pour épargner le temps de ces travailleurs, de planter la tente de l'Association au milieu même des ateliers.

. . . . . .

Montrouge vient de terminer la première année de ses *Cours populaires*. Là, nous nous heurtâmes d'abord à des difficultés d'installation. Tout était prêt pour l'organisation des cours, auditoire et professeurs ; mais pas un toit pour les abriter. Si Montrouge avait possédé une école! Mais l'école n'était pas encore bâtie.

. . . . . .

Montrouge n'avait pas d'école, mais il avait une église; et cette église possédait un pasteur pénétré de l'esprit de l'Évangile et persuadé que le Christ, qui chassait les vendeurs du temple, n'aurait pas repoussé les hommes qui instruisent le peuple. Il apprend notre perplexité. Il vient au-devant de nous. — « Voulez-vous, nous dit-il, autoriser un homme de bonne volonté à diriger vos pas dans un pays dont il connaît les ressources? Vous regardez autour de vous, et vous ne trouvez pas d'abri. Permettez-moi de vous le dire, vous n'avez pas bien cherché. N'y a-t-il pas ici un temple dont je suis le gardien et le ministre? Que ce temple soit votre asile. Je ne vous demande pas ce que vous êtes. Il me suffit que vous veniez offrir la nourriture intellectuelle à nos enfants et à nos frères. La science est la parole de Dieu! »

Hâtons-nous d'ajouter que la municipalité ne nous a laissé que le temps à peine de remercier notre hôte, qui le fut au moins d'intention. Comme par enchantement, au prix d'un sacrifice tout spontané, elle a improvisé l'école dont nous avions besoin, mais sans nous exempter envers le bon pasteur de la reconnaissance dont nous aimons à consigner ici l'expression et à conserver un cher et profond souvenir.

Montrouge a d'autres priviléges. Tout le monde y veut le bien et marche la main dans la main. J'en appelle à la mémoire de ceux qui, comme moi, ont eu le bonheur d'y être invités.

Le jour de l'ouverture des cours, la population, à la voix de M. de Sainte-Suzanne et de MM. Périer et Pascal, s'était donné rendez-vous pour nous souhaiter la bienvenue. Ceux de nos collaborateurs qui ont assisté à cette fête touchante, MM. de Comberousse et Félix Hément entre autres, qui, selon leur coutume, y ont fait des leçons charmantes, n'oublieront pas l'accueil qu'ils reçurent.

. . . . . .

A l'aide de l'imprimerie, l'Association accroît l'étendue et la durée de son influence. Par les soins de notre zélé collaborateur, M. Évariste Thévenin, les conférences fondées à l'École de médecine, en 1860, ont été recueillies et composent une collection dont la valeur justifie le succès.

. . . . . .

Il y a, aux portes de Paris, sur la lisière d'un bois transformé en un jardin féérique, nommé à juste titre le *parc du peuple*, une maison hospitalière très-connue des ouvriers, car, bien qu'elle soit de construction récente, plus de 60 000 déjà y ont recouvré la santé, — je veux parler de l'Asile des convalescents de Vincennes. Une sollicitude délicate y a fait établir deux conférences par semaine, deux causeries intéressantes et instructives.

. . . . . .

Sur la liste de nos coopérateurs à l'Asile de Vincennes, nous sommes fiers de pouvoir inscrire l'éloquent et vénérable archevêque de Paris et les savants les plusi illustres. «Vraiment, disaient les ouvriers dans leur spirituel bon sens, c'est à souhaiter d'être malade pour avoir le privilége de les entendre ! »

Nous avons voulu qu'on pût, à des conditions moins dures, sinon les écouter, du moins les lire. Ces conférences sont recueillies en petits volumes, tenant peu de place, coûtant peu de chose, deux points nécessaires pour que l'ouvrier puisse les admettre dans sa bibliothèque. A l'heure qu'il est, plus de cent mille de ces petits volumes sont partis aux adresses les plus diverses.

. . . . . .

L'*instruction secondaire des ouvriers* est fondée. L'Association polytechnique, après des alternatives diverses, après les péripéties qui traversent toutes les choses de ce monde, est maintenant une institution de la France.

. . . . . .

Le tableau de notre prospérité est, pour nous, moins une satisfaction dans le présent qu'un encouragement et un gage de sécurité pour l'avenir. L'instruction populaire bien comprise ne donne pas seulement au peuple des connaissances professionnelles ; elle lui donne aussi la prévoyance, l'esprit de concorde et la sagesse. Combien d'ouvriers, trop prompts autrefois à se laisser séduire par de trompeuses apparences, demandent maintenant à l'étude la solution des grands problèmes! Ils savent aujourd'hui que les hommes sont solidaires les uns des autres, le patron de l'ouvrier, l'ouvrier du patron; que, dans leurs rapports, tout ne se réduit pas à une question de travail exécuté et de salaire reçu, et que la patrie n'est pas un champ clos, mais une société d'assistance mutuelle.

Conférences de l'Association polytechnique

(GRAND AMPHITHÉATRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE).

Dimanche, 9 juin. — M. HORN : Le luxe.

Dimanches, 16 et 23 juin. — M. BARRAL : L'agriculture à l'Exposition.

Dimanche, 30 juin. — M. AD. FRANCK : La vraie et la fausse égalité.

Dimanche, 28 juillet. — M. BOUCHARDAT : Usage et abus du café.

BIBLIOGRAPHIE.

Association polytechnique. — Entretiens populaires, publiés par M. Évariste Thévenin. — 2e série, 1866. Paris, L. Hachette, éditeur.

L'Association polytechnique compte sept ans d'existence, c'est-à-dire sept ans de services rendus avec un dévouement infatigable à la cause de l'instruction populaire. On trouvera dans l'introduction placée par M. Évariste Thévenin, en tête de la septième série d'entretiens, la liste des nouvelles sections ouvertes et des cours professés en 1866 par les membres de l'Association. Chaque année l'œuvre s'étend et répand sur un plus grand nombre de points de la capitale son enseignement varié. Sciences, lettres, arts, industrie, commerce, hygiène, législation, découvertes, voyages, histoire: des hommes spéciaux passent en revue toutes les branches des connaissances humaines, non pas avec la prétention d'épuiser la science, mais dans le but plus modeste d'éveiller toutes les curiosités et de stimuler toutes les aptitudes. Les leçons réunies par M. Thévenin donnent une idée exacte de la méthode suivie par l'Association; il y en a six, traitant de sujets fort différents, l'une de la *Période glaciaire*, l'autre du *Droit de tester*, une autre du *Blé au point de vue de l'hygiène*, etc. Il suffit de citer les noms des professeurs auxquels elles sont dues, MM. Barral, Bouchardat, Babinet, Franck, Simonin, Thévenin, pour mettre les lecteurs de la *Revue* en état d'apprécier l'intérêt de ce recueil.

Le Dix-neuvième siècle comparé aux époques de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV, par M. E. Génin. 1 vol. Librairie Hachette et Cie.

Ce volume va paraître dans quelques jours. Le titre fait deviner d'avance que l'auteur est un défenseur de son siècle. Voici un court extrait qui, tout en confirmant cette opinion, donnera une idée de la manière dont M. Génin prend son sujet :

« Quand on nous dit que de nos jours le luxe, fléau des bonnes mœurs, ne connaît plus de bornes, remettons-nous en mémoire qu'au moment même où la république romaine était florissante, Caton proposait une loi destinée à régler la toilette des femmes, et qu'au temps de Plaute, les matrones portaient déjà leurs champs sur leurs épaules. Il en était de même au XVIe siècle, et si l'on en croit Bodin, les portes étaient trop étroites pour laisser passer les femmes.

» Duclos, qui avait beaucoup étudié ses contemporains, écrivait : « Les Français sont le seul peuple dont les mœurs peuvent se dépraver sans que le fond du cœur se corrompe. » Voltaire, jetant un coup d'œil sur le moyen âge, s'étonnait qu'on ait pu arriver si vite de la barbarie de ces temps à la politesse du sien. Montesquieu, qui, dans ses *Lettres persanes*, attaque avec tant de verve nos ridicules et nos travers, rend aussi une éclatante justice à la sociabilité, à la franchise, à la noblesse du caractère français : « On dit que l'homme est un animal sociable. Sur ce pied-là, il me paraît qu'un Français est plus homme qu'un autre; c'est l'homme par excellence, car il semble fait uniquement pour la société. »

» Voulez-vous maintenant entendre l'avis de nobles étrangers. Voici l'opinion du poëte anglais Goldsmith : « Heureux peuple qui doit se suffire à lui-même, et parmi lequel le reste du monde s'estime heureux d'habiter ! »

» Écoutez encore lord Chesterfield: « Un Français qui joint à un fonds de vertu, d'érudition et de bon sens, les manières et la politesse de son pays, a atteint la perfection de la nature humaine. »

» Tant qu'il y aura des hommes, l'histoire nous offrira le spectacle de beaucoup de vices mêlés à quelques vertus. Mais est-ce là une raison suffisante pour exagérer le mal et « embellir l'image du passé afin de nous faire horreur de nous-même. » Faut-il répéter, après Alfred de Musset :

D'un siècle sans espoir naît un siècle sans crainte...

et après Paul Juillerat :

Ce siècle est positif, morne, plein de lui-même,
Et semble toujours prêt à vous dire : Je m'aime.

» Faut-il rire avec vous de l'importance momentanée qu'on attache à des gloires d'un jour, à des célébrités de la rue ou du ruisseau; faut-il répéter, après cent autres, qu'il est des petits journaux niais qui vivent de personnalités et de mauvais bons mots, je le veux bien. Faut-il regretter que les représentants des lettres inhumaines s'entre-déchirent et se battent « pendant que les sots sont aux fenêtres »; faut-il flétrir ce monde brillant et tapageur où tous les mondes se mêlent, j'y souscris. Faut-il encore attaquer l'amour du paradoxe et l'ostentation dans le bien, je n'hésite pas. Oui, tous ces vices et tous ces ridicules existent et frappent tous les yeux; mais ce qui m'étonne, c'est qu'on s'en étonne: ils sont de tous les temps; ajoutons que du nôtre, ils n'ont pas encore infesté la province. «

La *Bibliothèque de philosophie contemporaine* vient de s'accroître d'un nouveau volume de M. Taine, intitulé : *De l'idéal dans l'art*, et formé de plusieurs leçons professées par l'auteur à l'École des beaux-arts. Nos lecteurs connaissent la première, qui a paru dans nos numéros 23 et 24; ils trouveront, dans ce remarquable ouvrage, le complément des théories si originales et si importantes de M. Taine sur ce sujet.

Cercle des revues étrangères.

Plusieurs personnes ont eu l'heureuse idée de fonder à Paris une *circulating-library*, dont la destination est de donner aux membres associés de grandes facilités pour suivre et connaître le mouvement intellectuel hors de France. Les statuts portent : 1° que l'objet de la Société est de faire circuler entre les différents membres les revues étrangères; 2° que chaque membre a le droit de demander toutes les revues; 3° que le temps pendant lequel il a le droit de les garder est de huit jours pour les revues hebdomadaires, de huit ou quinze jours pour les revues de quinzaine, de quinze jours pour les revues mensuelles ou trimestrielles.

La Société est abonnée aux principales revues allemandes, anglaises et italiennes.

Elle compte dans son sein des membres de l'Institut, des professeurs, des banquiers, des commerçants, des ingénieurs, des hommes de lettres, etc.

Le comité se compose de MM. Crouslé, 161, rue Saint-Jacques; Dietz, 22, rue Beautreillis; Digweed, 3, rue du Colysée; Gaillard, 28, quai de l'École; Gaston Paris, 1, rue d'Assas.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 29 15 JUIN 1867

ATHÉNÉE.

CONFÉRENCES DE M. JULES DUVAL.

Les grands voyageurs contemporains.

I

LE DOCTEUR BARTH.

C'est d'un voyageur en Afrique, qui est l'une des grandes personnalités scientifiques de notre époque, que j'aurai l'honneur de vous entretenir.

Le nom d'Henri Barth est désormais populaire. Longtemps il a été réservé, en quelque sorte, à la science d'apprécier ses mérites; mais sa mort prématurée, le bruit et l'éclat qui se sont faits autour de ses œuvres et de son nom lui ont donné, en France même, la notoriété publique, qui est la consécration et en quelque sorte le couronnement de la renommée des savants.

Henri Barth naquit à Hambourg, le 18 avril 1823. De bonne heure il révéla des aptitudes extraordinaires, et ses parents purent, sans provoquer le sourire des amis, l'appeler un enfant précoce. A l'âge de douze ans il résolut, raconte-t-on, de lire dans les langues originales tous les écrivains de l'antiquité classique, grecque et latine, et l'on assure qu'il tint parole.

A dix-sept ans il fut envoyé à Berlin; dans ce grand foyer scientifique il eut le bonheur de rencontrer deux maîtres qui l'apprécièrent, Karl Ritter, le célèbre professeur de géographie, Boekh, l'illustre professeur de philologie.

A leur école, ses facultés naturelles se développèrent. En peu d'années son éducation universitaire embrassa le cercle entier de l'enseignement des universités allemandes, et vous savez que ce n'est pas peu dire : l'antiquité grecque et latine, l'archéologie, la philosophie, le droit romain, le droit germanique, etc. Presque toutes les branches du savoir lui devinrent familières; il fut reçu docteur en philosophie, docteur en droit, et sans doute aussi docteur en toute chose....

Dès cette époque son goût pour les voyages se déclara, et son père, riche négociant de Hambourg, eut le bon esprit de le respecter et de le favoriser.

Il fit un voyage à Rome, de là il passa en Sicile : au spectacle de ces théâtres de tant de mémorables événements que ses connaissances historiques et linguistiques éclairèrent d'une vive lumière, il sentit redoubler en lui la passion des voyages.

Dans une lettre écrite quelques années plus tard, il a constaté lui-même cet élan continuel, cette vocation fervente de sa jeunesse. Sur les bords de la Bimie, l'une des grandes rivières de l'Afrique centrale, il traçait ces lignes caractéristiques :

« Né sur les bords d'une grande rivière navigable, dans une ville que le commerce remplit de mouvement et de vie, j'ai eu de bonne heure un goût décidé pour les scènes qu'une rivière anime; l'étude même de l'antiquité, dans laquelle je suis resté plongé d'une manière trop exclusive durant bien des années, n'a jamais affaibli en moi cet instinct de la nature. Dès que je quittai la maison paternelle, et que je fus maître de mes actions, je ne séparai plus les voyages de l'étude ni l'étude des voyages. Mon plus grand plaisir était de suivre par la pensée une eau courante jusqu'à ses sources, de voir le premier filet d'eau devenir un ruisseau, le ruisseau une rivière, la rivière un fleuve, jusqu'à ce que ses flots aillent se perdre dans la profondeur de l'Océan. »

Vocation bien décidée, direz-vous. S'il est vrai, comme l'a écrit Charles Fourier, que les attractions soient proportionnelles aux destinées, jamais attraction ne fut plus intense que celle de Barth pour la géographie et les grands voyages. Cependant, à cette époque de sa vie, ses pensées ne se portaient pas jusqu'aux horizons lointains et mystérieux de l'intérieur de l'Afrique. Son ambition d'érudit (tel est là le vrai caractère de son talent) embrassait seulement les peuples de la Méditerranée. Voir de ses yeux et parcourir toute cette vaste scène qu'a illustrée l'antiquité grecque et romaine, où se sont accomplis les plus grands événements de l'histoire politique, morale et religieuse, où la civilisation a eu son berceau et son couronnement, ce fut, pour Henri Barth, le rêve de ses jours, et s'il parvenait à l'accomplir, ce devait suffire à l'illustration de son nom et de sa patrie.

Enflammé par ce désir, et ayant obtenu de son père les ressources nécessaires, Barth consacra trois années (1842, 1843, 1844) à l'exploration du littoral africain de

la Méditerranée, et parcourut rapidement les régions de l'Asie et de l'Europe qui bordent la mer intérieure. L'ouvrage qu'il publia à son retour sur le pays de Tripoli et la Cyrénaïque le classa aussitôt parmi les jeunes savants à qui la gloire était promise, si la destinée venait en aide à leur propre ardeur.

Cette faveur du sort, fondée sur le mérite et le travail, ne tarda pas à se présenter pour Barth.

Vers ce temps-là, en 1845, la Société pour l'abolition de l'esclavage qui a, vous le savez, son centre le plus énergique d'activité à Londres, poursuivait avec la persévérance qui, depuis plus d'un demi-siècle, la distingue et l'honore, des projets de voyage en Afrique dans un but à la fois scientifique et philanthropique. Elle voulait arriver à la connaissance la plus complète du continent africain, des mœurs de ses habitants, afin de découvrir les meilleurs moyens de mettre fin à l'abominable traite des noirs.

Elle voulait en outre, en vertu de cet alliage des instincts et des calculs positifs avec la philanthropie la plus religieuse qui caractérise l'Anglais, ouvrir de nouvelles voies au commerce britannique. Inutile d'ajouter que dans cette direction, elle trouvait l'appui le plus ferme auprès du gouvernement anglais qui n'a garde, comme on le dit trop communément, de laisser aux citoyens la charge et l'honneur de pareilles entreprises, qu'il se bornerait à couvrir de sa haute protection. Son représentant le plus éminent à cette époque, lord Palmerston, associa très-vivement la politique britannique à l'initiative de la société abolitioniste, et mérita de donner son nom à la première barque destinée à flotter sur le lac Tchad, au cœur même du continent africain.

Sous ces diverses influences un nouveau projet fut conçu pour reprendre, en l'améliorant, la tradition des entreprises qui depuis la fin du dernier siècle avaient attristé le cœur des amis de la science et de l'humanité, par le nombre et la qualité des victimes qui avaient succombé dans cette glorieuse mais bien périlleuse carrière. En effet, à diverses reprises et avec une persévérance qu'aucun malheur ne lassait, la société anglaise avait lancé sur le continent africain missionnaires sur missionnaires : dix, quinze expéditions s'étaient succédé, et presques toutes avaient été fatales. Des hommes célèbres à un degré inégal, mais tous d'un admirable courage, Houghton, Mungo-Park, Clapperton, Oudney, Lander, le major Laing, bien d'autres encore, avaient jalonné de leurs cadavres les solitudes du continent africain, sans décourager ni les souscripteurs, ni les voyageurs.

Ce fut James Richardson qui conçut et poursuivit le nouveau projet dans des circonstances qu'il est permis à un Français de rappeler, alors surtout qu'il célèbre la gloire d'un Anglais. C'est à Alger, comme l'atteste son ouvrage sur le grand désert, que James Richardson, agent de la Société pour l'abolition, témoin de la facilité et de la bienveillance réciproque des rapports entre les Français et les indigènes, conçut la pensée de modifier à certains points de vue l'ancien système d'exploration de l'Afrique.

Il jugea possible de substituer à un but de simple exploration du pays et du simple antagonisme contre la traite l'influence de traités de commerce, de paix et d'amitié qui seraient conclus avec les chefs africains. Mûrement élaboré en Algérie, et soumis ensuite à la Société des missions, ce projet dont Richardson traça les principales lignes fut accepté et devint dès lors l'œuvre à accomplir.

En même temps, et sous la même influence de l'esprit français, Richardson voulut avoir un Français pour compagnon du voyage dont il prenait la direction. Il vint en effet à Paris, et réclama le concours d'un voyageur, Anne Raffenel, déjà connu par ses excursions savantes sur la côte occidentale d'Afrique et bien digne de son choix. Mais par des causes différemment interprétées, et que dès lors je dois m'abstenir de juger, cette adjonction ne fut point consentie. Alors James Richardson demanda et obtint d'autres collaborateurs.

Je regrette vivement pour ma part les circonstances qui ont empêché la France de prendre, dès cette époque, sa part de périls et de gloire dans cette noble entreprise.

Quoi qu'il en soit, Richardson obtint ce qu'il demandait. A défaut d'Anglais de bonne volonté, et sur les indications de l'ambassadeur de Prusse à Londres, M. Bunsen, deux jeunes savants allemands furent adjoints à Richardson. C'étaient le docteur Overweg et Henri Barth, tous deux de Hambourg et du même âge à une année près : le premier, naturaliste, géologue surtout; le second, érudit dans toutes les branches de la géographie, de l'histoire et de l'ethnographie. Henri Barth était encore sous le charme de ses impressions de la Méditerranée; mais quand l'Afrique, avec ses splendeurs lointaines, brilla à ses yeux, il se laissa immédiatement séduire et se mit à la disposition de Richardson, quoique son rôle et celui de son compagnon Overweg fussent peut-être un peu plus effacés qu'il n'eût convenu, car ils étaient des hommes de science et Richardson ne l'était pas au même degré.

Cependant ils acceptèrent sans arrière-pensée la position secondaire qui leur était attribuée et tinrent à prouver par leur énergie, leur capacité, leur active initiative, qu'ils méritaient le premier rang. Vers la fin de 1849, les trois voyageurs concertèrent leur départ; les premiers mois de l'année 1850 les trouvèrent engagés sur les routes qui de Tripoli mènent aux oasis sahariennes de Mourzouk, dans le Fezzan, puis à R'at, à Airiou-Asben, sur la lisière méridionale du grand désert. Barth avait vingt-huit ans, la plénitude de la jeunesse et de la force physique et morale.

Cette traversée du désert est un long voyage de quatre cents lieues, qui s'accomplit à dos de chameau, par des chemins que jalonnent les ossements de ces

animaux, et trop souvent ceux des esclaves emmenés par les caravanes et morts en route. Sur un sol de sables mobiles, sous un ciel de feu, par des chaleurs de 40 degrés à l'ombre et de 50 à 60 au soleil, suivies de froids subits pendant les nuits, avec une modique ration de mauvaise eau, il faut aux Européens une grande dose de vigueur et d'énergie pour résister. Nos voyageurs supportèrent bravement ces épreuves et en triomphèrent. C'est par eux qu'on acquit en Europe des connaissances un peu précises sur les Touaregs, ces habitants du désert, dont le voile qui couvre leur figure ne semble que le moindre des mystères.

La réputation qu'avaient faite aux Touaregs des livres amusants comme des romans, d'être des pirates du désert, parut en partie confirmée par les récits de la mission anglo-allemande, jusqu'à ce qu'un jeune voyageur français, M. Henri Duveyrier, qui a plus longtemps que Barth et ses compagnons séjourné parmi les Touaregs, les ait réhabilités. Vus de près, emmenés en France, interrogés sur leurs prétentions, ces effrayants pirates du désert ont paru les meilleurs gens du monde, d'une grande loyauté, des amis sûrs, des protecteurs dévoués de quiconque se fie à leur parole, aux conditions d'usage. Ce qu'on appelle leur brigandage se réduit à un péage pour la traversée du pays dont ils sont souverains, un droit d'entrée ou de transit, fort analogue aux droits de douane de tous les pays civilisés. Si l'on considère qu'ils ont été refoulés des beaux et fertiles pays qu'ils possédaient dans le nord de l'Afrique par l'invasion des Arabes et rejetés dans un pays de sables, sans autres ressources d'existence que les services qu'ils rendent aux caravanes en les guidant à travers ces affreuses solitudes, on se sentira plus d'indulgence pour la rémunération qu'ils réclament en retour de leurs services.

Un traité conclu entre le gouverneur général de l'Algérie et les principaux chefs des Touaregs nous autorise à voir en eux, pour les courants de commerce à établir avec l'Afrique centrale, des amis et des alliés. Ils ont été calomniés par leurs ennemis, les Arabes, comme de tout temps les victimes furent calomniées par leurs persécuteurs.

D'autres observations de la mission anglo-allemande ont été mieux confirmées. Ainsi, parmi les Touaregs comme parmi toutes les sociétés morcelées en nombreuses tribus par la distance ou d'autres causes, la féodalité est le type d'organisation sociale : à la tête, de grands chefs héréditaires très-puissants; au-dessous, des vassaux et des serviteurs : point de souveraineté suprême.

Un trait est particulier à la société touareg : dans la plupart des tribus, l'héritage politique passe du chef au fils de sa sœur. C'est par le sang des femmes que l'hérédité légale se transmet et non par la filiation paternelle : on obtient par là une entière sécurité sur la conservation du pouvoir dans le sang. Cependant la fidélité paraît être le ton régnant dans la famille touareg, où la monogamie est seule pratiquée. Il en résulte une élévation de la femme bien supérieure au rang que lui assigne la société arabe, fondée sur la polygamie.

Permettez-moi maintenant de mentionner un détail qui fera contraste avec la gravité des développements qui précèdent et qui vont suivre. Nos voyageurs racontent que la gastronomie a autant d'influence dans le royaume des Touaregs qu'en Europe. Les dîners ont de tout temps été l'un des ressorts de la diplomatie. Il en est de même au Sahara.

« Le sultan des Kalouïs, comblé de cadeaux, se montre très-familier avec ses hôtes. Il venait, comme un simple bourgeois, les visiter sous leur tente, où l'attiraient fort, dit Richardson, la saveur de notre thé, de notre café, le montant de notre tabac, et surtout l'exquise délicatesse de nos cornichons, pour lesquels il se sentait un goût particulier. Chaque fois qu'il étendait la main vers le bocal contenant cette inappréciable friandise, il me renouvelait ses promesses de rester à tout jamais fidèle aux Anglais, ainsi que le désir de conclure un traité d'alliance avec leur reine, pour laquelle il voulait élever et dresser lui-même un beau chameau. »

Après de longs mois de courses, entremêlés de longues haltes, nos voyageurs avaient enfin franchi l'immense Sahara, et ils entraient dans le Soudan.

Ici la scène change entièrement : à la stérilité et à l'uniformité des sables, sur lesquels se détachent de loin en loin de rares oasis, a succédé un paysage tout entier resplendissant de verdure, couvert de forêts, peuplé de nombreux animaux domestiques et sauvages, parsemé de villes et de villages, cultivé par une population sédentaire. Les pluies tropicales opèrent cette merveilleuse métamorphose. C'est le Soudan, la Nigritie, le pays des Noirs, le but et le terme du voyage.

Avant d'entrer dans ces contrées nouvelles, les voyageurs jugèrent à propos de se séparer pour multiplier leurs informations. Richardson, Barth, Overweg prirent chacun une direction différente (11 janvier 1851), où chacun fit sa moisson de faits.

Malheureusement cette séparation amena les plus tristes incidents. Cessant de se surveiller et de se soutenir mutuellement, ils se livrèrent plus désarmés aux dangers du climat. Bientôt les deux moins forts, Richardson et Overweg, succombèrent. Richardson mourut le premier, le 4 mars 1851, à Ungurutua, village inconnu du royaume de Bornou, loin de sa famille et de ses amis, entouré seulement de quelques serviteurs et voisins. Dès qu'il eut connaissance de cette triste nouvelle, Barth accourut pour recueillir ses dernières instructions, rassembler ses papiers, et lui élever un modeste monument qu'il recommanderait à la piété respectueuse des indigènes. Il a raconté ce douloureux événement et ses suites dans des pages simples et émues, qui lui font d'autant plus d'honneur qu'une sympathie bien intime ne s'était pas établie entre lui et Richardson.

Quelques mois s'écoulèrent, pendant lesquels les deux

voyageurs survivants, s'étant de nouveau séparés, opéraient chacun de son côté, lorsqu'un jour Barth apprit la nouvelle qu'Overweg, à son tour, venait de mourir, non loin du lac Tchad, où il avait déjà navigué sur la barque *Palmerston*.

Avant d'expirer, Overweg avait voulu se rapprocher de ce lieu, premier témoin de sa gloire; mais il n'avait pu y atteindre. Il avait rendu le dernier soupir le 27 septembre 1852, à Maduari. Là aussi Barth accourut pour accomplir envers la mémoire de son ami et compagnon les mêmes devoirs d'amitié qu'envers Richardson. Il confia sa tombe au respect des habitants comme un souvenir du blanc qui, du fond de sa patrie, était venu les visiter.

Les sentiments d'estime et de sympathie que Barth a inspirés aux populations du Soudan autorisent à penser, en effet, que son intention a été remplie, et que le tombeau de ces deux Européens, qui ont sacrifié leur vie au service de la science et de l'humanité, sont protégés contre toute profanation.

Dès lors Barth se trouva dans un isolement dont vous pouvez sentir le poids. Le voilà désormais seul, au milieu du continent africain, n'ayant pas, dans un rayon de sept ou huit cents lieues de distance, un seul Européen de qui il pût attendre du secours, réduit à des ressources d'argent extrêmement modiques, et qui souvent même lui firent défaut, absorbées qu'elles étaient par ses besoins ou par des présents, et ne pouvant les renouveler que moyennant des emprunts exorbitants.

Soumis d'ailleurs, malgré sa robuste santé, à l'épreuve du climat à la fois très-chaud et très-humide, il était en proie tantôt à la fièvre, tantôt à diverses maladies. D'autres dangers lui venaient des hommes. Dans ce pays d'Afrique, où les populations sont excessivement morcelées, les guerres civiles entre villages et tribus sont à l'état permanent. Malgré eux et quoiqu'ils fassent, les voyageurs se trouvent mêlés à des agitations et à des conflits dont ils ignorent le premier mot, et ce n'est pas trop d'une prudence extrême, de la sagacité la plus pénétrante pour se diriger au milieu de ces luttes. Ils sont considérés par les uns comme des personnages redoutables par leur savoir ou leur but secret, méprisés des autres pour leur pauvreté, et s'ils possèdent quelque chose, ils sont exposés à toutes les convoitises de la part des serviteurs qu'ils payent non moins que des chefs dont ils traversent les territoires. Dans ces conditions, il faut, non-seulement l'énergie, la volonté, la présence d'esprit pour résister à tant de piéges, il faut une sagesse de conduite comparable à celle de l'homme le plus habile dans nos sociétés civilisées.

Malgré sa jeunesse (il avait alors trente ans), Barth déploya ces qualités à un degré remarquable. Outre la perspicacité, le sang-froid, la vigilance, il avait cette bonté affectueuse qui est un si puissant moyen d'action sur les hommes, sur les sauvages et les barbares non moins que sur les civilisés; il avait enfin la science, qui lui permettait de dominer son ignorant entourage et quelquefois de maîtriser la nature. Grâce à toutes ces ressources il domina les difficultés de la situation, non toutefois sans payer son tribut aux nécessités. Suivant les jeux de la fortune, il fut plus d'une fois prisonnier, blessé, obligé de fuir devant un ennemi victorieux, de chercher un asile contre les menaces.

Entre autres moyens d'action dont l'expérience lui révéla la puissance et que peut-être il n'avait pas entrevus au début, il en est que vous m'excuserez de vous signaler malgré leur extrême simplicité. Il s'était muni, en provisions convenables et dans la mesure de ses ressources, des présents ordinaires : armes, vêtements, verroteries, miroirs, bijoux, etc. Une heureuse inspiration lui avait fait mettre dans son bagage un ballot d'aiguilles à coudre. Or il se trouva que ce ballot d'aiguilles fut le plus utile de ces auxiliaires. Les aiguilles, ces instruments si humbles, si modestes, si indifférents aux peuples qui les possèdent de toute antiquité et sont blasés sur leurs services, sont un inappréciable bienfait pour les peuples qui les ignorent.

Distribuées avec profusion ou avec mesure suivant les circonstances, les aiguilles furent pour Barth un instrument puissant d'influence, et il l'apprécia tellement que, dans le livre consacré à son exploration, il recommande à tous les voyageurs qui vont en Afrique de s'en munir abondamment. D'autres témoignages confirment celui de Barth. Madame Ida Pfeiffer, l'intrépide voyageuse, raconte dans ses *Mémoires* que rien ne l'a mieux protégée contre la dent des anthropophages de l'archipel malais et ne l'a fait admirer par les Malgaches de Madagascar que son talent de couture et de reprises. Ces pauvres sauvages, éblouis de son habileté, sensibles aux leçons qu'elle leur donnait, la considéraient comme un être supérieur. Je crois que les aiguilles à tricoter eussent plus émerveillé encore, tant ces inventions d'un usage si familier contiennent de génie et de bienfaits. Les armes sont aussi des moyens précieux. Non pas que Barth commît la faute à laquelle sont souvent disposés les voyageurs, de vouloir pourfendre tous les ennemis qui les assaillent; mais il en est dont les combinaisons ingénieuses sont propres à saisir l'esprit d'étonnement. Muni d'un *revolver* à six coups, Barth se vit un jour entouré de brigands qui le menaçaient, il était isolé; il eut l'idée de tirer bravement ses six coups de revolver. Quand les noirs entendirent ce terrible canon détoner ainsi successivement, ils pensèrent que ça n'en finirait pas et ils s'enfuirent effrayés comme ils l'auraient été par une armée. Les livres et les manuscrits arabes lui furent aussi d'une grande ressource : ils sont fort estimés au Soudan.

Ce fut ainsi que Barth parvint à se créer, à force d'expédients, une sorte de sécurité, là où les hommes la lui refusaient. Il put ainsi, autour de Kouka, pris comme base d'opérations, rayonner fort au loin dans toutes les directions, jusqu'en des pays absolument inconnus jus-

qu'alors des Européens. Cependant il rend justice à la protection qu'il trouva chez plusieurs chefs du Soudan, et notamment chez le fils et successeur du sultan Bello, qui avait été jadis le protecteur et l'ami de Clapperton. Bello, le chef, il y a quarante ans, de cet empire des Foulâhs (ou Peuls), qui, depuis le commencement du siècle, s'est élevé sur les ruines d'un grand nombre de petites principautés indigènes, Bello avait promis à Clapperton son aide et son amitié pour tout Anglais qui viendrait dans son pays. Le fils tint à honneur de dégager la promesse paternelle, et Barth put, grâce à son patronage, parcourir en l'explorant une grande partie de ses États, dont les capitales ont été successivement Sokoto et Vourno. A travers le royaume de Haoussa, dont Kano est la capitale, il se dirigea vers la ville de Tombouctou, sur laquelle on n'avait que des informations très-vagues. Il lui fut donné de pénétrer dans cette mystérieuse cité en septembre 1853. Là, pendant un séjour de sept mois, et malgré les contrariétés sans fin qui l'assaillirent, il parvint à fixer, avec une précision et une abondance de documents qui laissent peu à désirer, la topographie, l'histoire, l'ethnologie de cette capitale du Soudan occidental. Permettez-moi de vous y arrêter vous-mêmes un instant.

Tombouctou, qui ne compte guère que 12 à 15 000 habitants, avait été visité, trente ans auparavant, par deux voyageurs d'un caractère très-différent, un major anglais, un voyageur ou plutôt un pèlerin français, si l'on peut appliquer ce terme aux pauvres pionniers de la science.

Le voyageur anglais se nommait le major Laing, le pèlerin français était René Caillié.

Le major anglais, après un court séjour, en 1826, avait été assommé en sortant de la ville par un parti ennemi et fanatique, et ses documents, son journal, ses collections avaient disparu. Caillié avait été plus heureux (1828). Lui, simple ouvrier, devenu commis de magasin pour se donner un peu d'instruction, était un jour parti du Sénégal le bâton à la main et prenant le rôle de pèlerin musulman qui veut regagner l'Égypte par la voie de terre, il avait réussi à pénétrer à travers les solitudes les plus inconnues et les tribus les plus méfiantes, jusqu'à la cité du Soudan. Il y avait passé une quinzaine de jours, dans les conditions les plus difficiles, s'entourant de mystère, se dressant et s'agenouillant au haut d'un minaret afin de paraître prier, pendant qu'il prenait des notes. Nanti de son bagage, léger de toute façon, il fut assez heureux pour le rapporter en Europe après avoir traversé tout le désert en diagonale, depuis Tombouctou jusqu'à Tanger.

Quand il arriva en France, son aventure sembla si extraordinaire, que d'abord on n'en voulut rien croire. On consentit cependant à écouter ses récits, à examiner ses notes. La Société de géographie, grâce à l'active sollicitude de son vénéré président, M. Jomard, reconnut que les dires du voyageur supportaient l'examen le plus méfiant de la science, et réunissaient tous les caractères de l'authenticité.

Mais l'Angleterre était moins disposée à accepter avec la même bienveillance les récits d'un explorateur français plus heureux que le major britannique, et ce fut un feu de file de railleries dans tous les journaux anglais. Henri Barth, bien que voyageant pour le compte et avec les subsides de l'Angleterre, a eu le bon goût de rendre hommage à la véracité de René Caillié, le Français.

« C'est un plaisir pour moi de rendre justice à un malheureux qui a dû tant souffrir pour les attaques incessantes contre lui et sa véracité, et qui est mort sans avoir eu la satisfaction de voir son caractère rétabli. Je proclame ici, sans scrupule, M. René Caillié un des plus sincères voyageurs qui certainement n'était pas un homme scientifique, mais qui, sans instruction et avec les moyens les plus faibles possibles, a fait plus qu'aucun autre voyageur n'aurait fait dans des circonstances semblables (1). »

René Caillié ne vivait plus quand fut rendu à sa mémoire cet honorable et précieux témoignage, mais son pays et sa famille le recueillirent avec une vive reconnaissance.

Pendant les sept mois (du 7 septembre 1853 au 20 mars 1854) que, bien malgré lui, Barth dut passer à Tombouctou retenu par des complications extrêmement difficiles, il conquit l'amitié du chef religieux de cette ville. Le cheikh El Bakkay, s'élevant au-dessus des préjugés musulmans, fut son protecteur, son patron, son défenseur même en présence d'une population ameutée contre lui. Lorsqu'il fut possible à Barth de quitter la ville, ce chef lui donna un sauf-conduit qui est un monument de fraternité hospitalière, de musulman à chrétien.

Grâce à cette sorte de firman, qui fut d'ailleurs accompagné d'une escorte puissante jusqu'à la sortie du territoire où s'étendait l'influence d'El Bakkay, Barth put reprendre le chemin de Kouka, où il avait établi son centre de recherches. Suivant une route nouvelle, il descendit une section inconnue du lit du Niger, reconnut le village où Mungo-Park avait été tué, et trouva même un vieillard qui lui raconta les circonstances de ce drame funèbre. Quelques mois après, au milieu d'une forêt il lui arriva un incident qu'on pourrait prendre pour une fiction de roman, si le caractère de Barth n'éloignait toute suspicion à cet égard. Pendant qu'il traversait cette forêt, il vit s'avancer vers lui un homme jeune, monté comme lui sur un chameau, vêtu comme lui du costume du pays, avec un teint et une allure d'Européen, en un mot, un reflet vivant de lui-même. Il continue d'avancer, l'image devint encore plus saisissante. Parvenu à portée de la voix : qui êtes-vous, s'écrièrent ensemble les deux voyageurs? Je suis Barth, dit l'un. Je

(1) Lettre de M. Jomard datée de Londres, 21 septembre 1855 et publiée dans le *Bulletin de la Société de géographie*, octobre-novembre 1855, p. 301.

suis Vogel, dit l'autre. C'était en effet Vogel, un jeune Allemand de vingt-trois ans, que la société des missions avait recruté pour remplacer Richardson dont la mort avait été connue. Astronome et botaniste, Vogel apportait à l'œuvre commune une part précieuse de talents.

Voilà donc Vogel, traversant le Sahara et le Soudan, arrivant à Kouka, et prenant le chemin de Tombouctou, tandis que Barth, de son côté, partait de Tombouctou pour Kouka, et les deux voyageurs se rencontraient dans une forêt ! Vous comprenez de quelles effusions de sympathie cette rencontre fut l'occasion. Les nouvelles furent échangées, les informations données et reçues. On passa quelques heures en conversations amicales; mais la destinée voulait une séparation. Les voyageurs se serrèrent fraternellement les mains, se souhaitant l'un à l'autre un heureux avenir, et se dirent un adieu qui devait être éternel. Quelques années après, un nouveau malheur survint. — Le pauvre Vogel, après avoir exploré seul beaucoup de pays absolument inconnus, s'aventura dans le Ouadây, un pays qu'aucun Européen n'a encore visité, et là dans une querelle avec le souverain du pays, dont les détails sont ignorés, mais dont la réalité ne paraît que trop certaine, il périt assassiné par les mains des indigènes.

Cette mort, succédant à tant d'autres, porta le deuil dans le cœur de tous les amis de la science, qui gémirent sur cette victime ajoutée au martyrologe déjà si nombreux des voyageurs que l'Afrique a dévorés.

Barth, lui, fut plus heureux. Par une exception presque unique depuis cinquante ans, il échappa à tous les périls, sinon aux souffrances de son long voyage. Après une absence qui avait duré cinq ans et sept mois, il put, en franchissant de nouveau le Sahara, par la route la plus directe, de Kouka à Tripoli, atteindre le littoral africain de la Méditerranée. De là il se rendit rapidement à Marseille et à Londres, se dérobant à tous les honneurs pour aller embrasser son vieux père, dont on devine la joie ! Pendant deux années le fils, n'ayant pu faire parvenir de ses nouvelles en Europe, avait passé pour mort.

Il avait ce bonheur inouï de rapporter à peu près intactes ses collections, ses observations, et tout ce qu'il avait pu recueillir des notes et des journaux de Richardson et d'Overweg.

Sa propre récolte de faits nouveaux était immense : ses trésors scientifiques inappréciables, toute l'Europe savante en tressaillait de satisfaction. Le sénat de Hambourg lui vota immédiatement une médaille commémorative. La Société de géographie de Paris tint à honneur, avec cette libéralité cosmopolite qui la distingue, de lui accorder la grande médaille dont elle dispose, pour les voyages les plus importants ; un mois après la Société de géographie de Londres lui décernait la même récompense. Bientôt il fut appelé à Berlin, comme successeur de son maître Ritter, dans la chaire de géographie. Tous les honneurs lui furent prodigués, et ce fut justice ! Ses travaux d'ailleurs justifièrent l'admiration universelle. Dans les années qui suivirent, il les rassembla dans cinq gros et magnifiques volumes, imprimés et publiés en anglais et en allemand, et qui attendent encore une bonne et complète traduction française. Quelques années après parut un complément, d'une étonnante profondeur de recherches, sur les langues des populations qu'il avait visitées. Mises en lumière, l'immensité de ses explorations et l'importance de ses découvertes firent de lui le personnage le plus important dans les sciences géographiques. Il n'avait pas, il est vrai, le prestige d'universalité qui entourait d'un éclat exceptionnel le nom de Humboldt, alors au déclin de sa vie, mais en géographie le nom de Barth prit le premier rang.

Pour attirer l'attention sur le continent auquel il avait consacré sa vie, Barth fit la plus active propagande par ses lettres comme par ses écrits. Quoique gardien vigilant de l'Afrique contre les profanations et les mensonges de gens qui spéculent sur la curiosité et l'ignorance publiques, il se montra plein de sympathie pour tous ceux qui entraient avec conscience dans la même carrière, et qui venaient ajouter à son œuvre leur propre contingent de recherches. C'est ainsi qu'un jeune voyageur français ayant projeté une grande expédition dans le Sahara, ne crut pas devoir mieux faire que lui demander ses conseils, et voici ce qu'un ami de l'un et de l'autre raconte de l'accueil qui fut fait au jeune Français :

« Un matin, à Londres, un jeune Français frappe à la porte de Barth, et vient lui faire part de sa ferme résolution, — si c'est possible, — de combler une lacune de son voyage : l'exploration du pays des Touareg du Nord. Barth écoute, interroge, sonde la vocation de notre compatriote, et après plusieurs épreuves, voit que cette vocation lui paraît solide; il l'entoure de l'affection d'un père pour son fils. Conseils, instructions, lettres de recommandation, il n'épargne rien pour assurer le succès de cette nouvelle entreprise. Pendant les trois années du voyage de M. Henry Duveyrier, Barth a été son correspondant assidu, sachant par expérience combien un voyageur au milieu de peuplades barbares est heureux de recevoir des témoignages de sympathie et d'encouragement d'hommes qui font autorité dans la carrière (1).»

Entouré d'honneur, jouissant de la gloire, Barth reprit le projet cher à sa jeunesse : le périple de la Méditerranée. Il voulut achever ce qu'il avait si bien commencé. Visitant successivement l'Asie Mineure, la Thrace, la Macédoine, il compléta par de nouveaux et savants mémoires son ouvrage sur la côte africaine. Ces monuments d'érudition agrandirent encore sa renommée, en montrant toute l'étendue de son savoir classique et arabe.

Malheureusement un coup imprévu vint mettre fin à

(1) Le docteur F. Warnier, dans l'*Économiste français*, numéro du 25 janvier 1866.

cette noble et laborieuse existence. Sa forte constitution l'avait sauvé du danger du désert et du Soudan : elle fut le péril de sa vie en Europe. Un jour, le 25 novembre 1865, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva à peu près subitement à l'amour de sa famille, à l'affection de ses amis, à l'estime de son pays, et à l'admiration de ses contemporains. Il périt ainsi à un âge qui était à peine la moitié de sa carrière, dans sa quarante-cinquième année. Cependant il avait si bien mis à profit chacune des années de son existence, que son œuvre était en grande partie accomplie.

Il léguait au monde l'exemple d'une grande entreprise inspirée par la philanthropie, servie par la politique, éclairée par la science, merveilleusement accomplie. Il laissait des travaux qui portent le cachet de la supériorité la plus incontestable et accroissent, en très-forte proportion, les connaissances humaines : il avait contrôlé les récits de tous ses devanciers dans l'Afrique intérieure, et y avait ajouté son propre lot, beaucoup plus considérable, d'informations tout à fait nouvelles (1). Il léguait enfin l'exemple d'une vie d'abnégation, de dévouement et de courage, où toutes les qualités morales et intellectuelles s'étaient associées en vue du bien général. Aussi son œuvre ne périra-t-elle pas, et déjà porte-t-elle des fruits. En ce moment, sur les pas de Barth et sur la foi de l'idée favorable qu'il a donnée des Européens, un nouveau savant allemand, Gérard Rohlfs, traverse le Soudan et il est parvenu à Kouka, dans ce pays témoin des travaux de Barth, de Richardson, d'Overweg, de Vogel. Il reprend les stations que ses prédécesseurs ont parcourues avant lui, en aborde d'inconnues, et reviendra sans doute en Europe chargé de lauriers. Mais les fruits de la science ne sont pas les seuls à attendre de tels voyages. Des relations de commerce ne peuvent manquer d'en sortir, et déjà le Sénégal français s'engage dans cette voie. Vers la fin de sa vie, Barth eut l'heureuse inspiration d'entrer en correspondance avec le général Faidherbe, alors gouverneur du Sénégal, pour lui recommander les parents et amis de son ami Bakkay, s'il y en avait quelqu'un à Saint-Louis. Justement un membre de cette famille s'y trouvait compromis dans quelque complot local. Le général Faidherbe s'empressa de répondre à la demande de Barth, et des relations amicales s'établirent dès lors entre lui et la famille du cheikh qui commandait à Tombouctou. Un traité d'alliance fut projeté, à peu près conclu ; et des efforts furent tentés pour reprendre et compléter vers le Soudan occidental les explorations du docteur allemand, pour établir avec les indigènes des relations amicales, pour faire pénétrer sur les traces de la mission anglo-allemande quelques nouveaux germes de progrès dans l'intérieur du continent africain, tout en procurant l'avancement des sciences.

L'œuvre du voyageur Henri Barth aura donc été à la fois utile à la science, à la civilisation, à l'humanité. Elle aura fait rejaillir un très-grand honneur sur sa patrie allemande. N'est-ce pas, à tous les points de vue, une des gloires les plus pures qu'il soit donné à un homme d'obtenir ?

JULES DUVAL.

(1) Reconnaissance ou première exploration des oasis du Fezzan, de R'at, d'Ahir ; du pays d'Agadès, du Damergou, du Haoussa, du Bornou, d'Adamaoua, du Baghirmi, du Kanem, des Musgos, de la rivière Chary, du lac Tchad, du cours moyen du Niger, du pays de Libtakou, du royaume de Sonray et surtout de sa capitale Tombouctou ; enfin la double route, de Tripoli à Kouka, indirecte par le pays des Touaregs, directe par celui des Tibbous.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

Des controverses philosophiques au XVIIe siècle (1).

V

DE L'AUTORITÉ.

La doctrine de Descartes qui part du doute méthodique pour arriver à la certitude à l'aide de l'évidence employée comme critérium et complétée par le principe de la véracité divine, peut être considérée à deux points de vue.

Ce doute méthodique n'est autre chose, à un premier point de vue, que la méthode même du libre examen appliquée à toutes les opinions humaines : c'est l'autorité de la raison humaine substituée à toutes les autorités extérieures. Dans un sens plus restreint, c'est l'application que Descartes en particulier a faite de cette méthode ; c'est l'abdication volontaire de toute affirmation antérieure, le *cogito* excepté.

Il importe de ne pas confondre ces deux points de vue. On peut fort bien admettre le principe du libre examen sans admettre la façon dont le pratique Descartes et ce doute hyperbolique, ainsi qu'il l'appelle lui-même, qui infirme non-seulement toutes nos opinions acquises, mais même nos croyances invincibles et naturelles. Cette distinction est claire et justifiée par l'histoire de la philosophie. Le libre examen a triomphé dans la science moderne ; l'usage que Descartes en a fait est resté propre à son école, et quiconque part d'un doute universel pour en sortir par le *cogito* est en cela cartésien.

Nous nous placerons aujourd'hui au point de vue général. L'éducation de l'homme se fait en partie par des expériences personnelles, en partie par l'autorité. L'habitude de croire à ce qui a été enseigné dès l'enfance, soit par les parents, soit par les maîtres, pénètre jusque dans la science même, et si l'on y joint l'habitude (également prise dès l'enfance) de croire à des dogmes

(1) Voyez les n°s 4, p. 49; 10, p. 145, 16, p. 247, et 25, p. 394.

révélés et en outre d'obéir à des lois faites par un pouvoir irresponsable, il est tout naturel que toutes ces habitudes réunies fassent prédominer dans la science l'autorité et la tradition au détriment de la raison individuelle.

C'est ce qui arriva au moyen âge, et quoiqu'il soit faux et même impossible qu'une certaine liberté et indépendance de pensée ne s'y soit jamais manifestée, cependant il est incontestable que la tendance la plus répandue était de trancher les questions par un texte, soit d'Aristote, soit de l'Écriture.

Descartes, sans doute, n'est pas le seul ni le premier qui ait opposé le principe du libre examen à l'autorité traditionnelle; Luther le fit en théologie, Galilée dans les sciences, beaucoup d'autres en philosophie; mais personne n'avait encore formulé, d'une manière aussi précise, ce nouveau principe et n'en avait aperçu toute la profondeur.

Ce n'est pas, du reste, la valeur historique de la méthode, mais sa valeur intrinsèque dont nous voulons ici nous occuper. Nous établirons, par un examen approfondi de la question, qu'aucune autorité extérieure ne peut être le vrai principe de la certitude et que c'est dans l'individu seul que ce principe doit être cherché, sauf plus tard à remonter de l'individu lui-même à une source plus haute.

Différentes autorités.

1° *Autorité du maître.* — Passons en revue les différentes autorités extérieures sur lesquelles la connaissance pourrait s'appuyer. Puisqu'il s'agit de science, la première autorité qui se présente est celle du maître. Elle est naturelle, elle est légitime dans une certaine mesure. Le maître, en général, en sait plus que le disciple. Quand on commence à écouter ses leçons, on sait peu de chose, presque rien; on manque d'expérience et l'on reste quelque temps avant de confronter sa doctrine avec celle des autres. Le disciple croit donc ce que le maître lui enseigne, et cela par une impulsion naturelle et même bienfaisante et nécessaire. Bientôt aussi nous voyons que l'enseignement nous est utile. L'autorité puissante du maître s'empare donc des esprits et leur imprime l'habitude de croire à sa parole. Cette habitude s'invétère et finit par devenir une tradition presque invincible. C'est ce qu'on a vu au moyen âge, où d'ailleurs cette tendance à l'obéissance doctrinale avait d'autres causes; on confrontait, on vérifiait peu; on ne sortait pas souvent de chez soi; on voyait peu d'hommes; on lisait peu de livres hors de ceux du maître lui-même. On faisait alors grand usage de ce genre d'autorité, on pratiquait le *ipse dixit*, principe de croyance qui remonte à Pythagore et plus haut encore jusqu'aux écoles sacerdotales de l'Orient.

Mais, quelle que soit la docilité des disciples, ils finissent par s'apercevoir de deux choses. D'abord ils voient que les maîtres ne sont pas toujours d'accord entre eux. Ainsi, au moyen âge même, quand régnait une seule doctrine, il y avait cependant des luttes et des controverses jusqu'au fond des cloîtres. En second lieu, on s'aperçoit que le maître n'est pas infaillible. Lui-même le reconnaît parfois; sa pensée change, car la pensée humaine n'est pas immuable; et quand il n'avouerait pas ses erreurs, l'expérience, des découvertes nouvelles la démontreraient suffisamment sans son aveu.

La confiance absolue dans la parole du maître s'affaiblit. Son autorité subsiste en partie, mais elle ne peut être un critérium de certitude. Je suis obligé de choisir entre les maîtres, et c'est moi qui choisis. Je reconnais que mon maître m'est supérieur; mais je décide en même temps qu'il vaut mieux ou moins qu'un autre. Si je ne décidais pas moi-même, ce serait donc au hasard que je laisserais le soin de décider. Mais n'insistons pas sur ce point : l'obéissance exagérée à la parole des maîtres n'est pas un préjugé bien à craindre aujourd'hui.

2° *Autorité des parents.* — Celle-ci est plus respectable encore; elle est aussi chronologiquement antérieure, car la première éducation est celle de la famille. Cette autorité, bien avant que le maître puisse la fortifier ou la contredire, s'empare de l'âme des enfants; mais nous fournit-elle le critérium que nous cherchons? Il ne faut point confondre le respect moral dû aux parents, l'obéissance que nous sommes obligés de leur témoigner dans les limites marquées par la conscience, les égards même que nous devons à leur expérience, avec la soumission absolue à leurs opinions. Nous demandons ici un critérium logique et non une règle pratique de conduite. Tant que ma raison est obscure et faible, elle se soumet nécessairement à celle de mes parents; quand elle s'est fortifiée, elle s'en affranchit et je deviens le juge véritable de mes opinions. D'ailleurs, je vois l'autorité domestique et celle du maître en conflit; quelquefois le maître a une supériorité reconnue des parents, puisqu'ils leur confient leurs enfants. Quand il y a contradiction entre eux, il faut bien que je décide.

Les parents eux-mêmes peuvent n'avoir pas écouté leurs propres parents. Ainsi, en leur obéissant, je contredirais le principe même de l'obéissance. Nous voyons les plus grands partisans de l'autorité se mettre eux-mêmes en lutte contre l'autorité des parents et même arracher l'enfant aux parents, sous prétexte qu'ils peuvent l'induire en de fausses croyances : en quoi ils violent sans doute les lois de l'autorité paternelle; mais ils montrent aussi, par là, que le fils peut, jusqu'à un certain point et lorsqu'il a l'âge de raison, examiner et discuter les opinions du père. J'espère qu'on ne m'accusera pas, comme Socrate, de corrompre la jeunesse si je ne fixe pas l'âge de cette majorité logique.

3° *Autorité des anciens.* — Les anciens ne sont autre chose que nos pères et nos maîtres et ceux qui les ont devancés. L'autorité des anciens n'est guère qu'une ex-

tension des précédentes. Un préjugé naturel et qui a ses bons côtés nous fait croire que les hommes ont dû trouver d'abord tout ce qui est vraiment sage et vraiment utile, et que dans la tradition est la garantie la plus sûre de la sagesse et du bonheur. Nous sommes portés à penser que plus une opinion est ancienne plus elle est vraie ; le témoignage d'une multitude d'hommes et d'un grand nombre de siècles est d'un grand poids pour notre raison. Mais si cette autorité peut être provisoirement admise dans l'ordre pratique, il n'en est pas ainsi dans l'ordre scientifique. L'expérience, en effet, démontre surabondamment que les anciens se sont souvent trompés et que ce n'est que pas à pas et en mettant en doute ce qui avait été le plus longtemps reconnu pour vrai que l'on est arrivé à la découverte scientifique de la vérité. C'est nous, suivant l'expression de Pascal, qui sommes vraiment les anciens ; le temps que nous appelons l'antiquité était la jeunesse et l'enfance de l'humanité.

4° *Consentement universel.* — On a, de nos jours surtout, donné une grande importance à l'autorité du consentement universel ; on l'a même placée au-dessus de toutes les autres. Tout le genre humain déposant en faveur d'une opinion ou d'une doctrine ne saurait se tromper. Nous trouvons ce système soutenu particulièrement dans l'*Essai sur l'indifférence*, de Lamennais. Il a été trop souvent réfuté pour qu'il soit nécessaire d'y revenir longuement : on peut se contenter des observations suivantes.

Comment saurai-je que ce consentement est vraiment universel ? Je veux bien qu'il soit garant de la vérité d'une doctrine, mais cette doctrine je ne puis m'assurer que par moi-même qu'elle est bien admise par tous les hommes. Si je m'en rapportais à cet égard à un autre, c'est la parole de cet autre qui deviendrait pour moi le fondement de la certitude au lieu du consentement universel.

Qu'est-ce qu'on entend par le consentement universel? Est-ce l'accord de l'humanité tout entière ? Mais il est impossible de s'assurer de cet accord : l'humanité n'est pas achevée. Je ne puis consulter les hommes à venir, et pourtant je ne vois pas pourquoi leur déposition ne serait pas nécessaire. La race humaine est peut-être bien jeune encore. Qu'est-ce que les cinq ou six mille ans dont elle se souvient fort imparfaitement, comparés aux centaines et même aux milliers et aux millions de siècles qui lui sont peut-être réservés ? Rien ne m'assure que l'opinion actuelle de l'humanité persistera et ne sera pas remplacée par une opinion beaucoup plus durable et peut-être définitive. Nous voyons au contraire que des usages et par conséquent des opinions généralement admises ont disparu ou tendent à disparaître ; ainsi l'esclavage et la pensée que l'homme a droit d'asservir l'homme.

Il s'agit donc de l'humanité passée et des choses, s'il en est, sur lesquelles elle n'a point varié. Examinons ce critérium. S'il est le seul qui soit solide, toutes les générations ont dû s'y soumettre en remontant jusqu'à la première, c'est-à-dire jusqu'aux enfants du premier homme. Nous voyons ainsi le consentement universel s'évanouir et se réduire à l'opinion d'un individu, du premier père de famille. Aux yeux de la religion, d'ailleurs, le premier homme a péché, et ses descendants, loin de suivre en tout son exemple, doivent s'efforcer de lutter contre les suites de sa faute.

Enfin, si je ne dois croire que ce que croient tous les autres, chacun des autres se trouvera dans la même situation; nul homme n'aura d'opinion propre. L'humanité se composera donc d'intelligences individuellement vides de vérité et ne pouvant la posséder qu'en commun. Ce serait absurde. Ou les opinions particulières sont quelque chose, et c'est encore la raison individuelle qui fournit la base véritable de la certitude, ou elles ne sont rien, et comment alors leur somme pourrait-elle être quelque chose?

5° *Autorité de la révélation et de l'Église.* — Une dernière autorité, la plus haute de toutes, sera l'autorité de la révélation, de la parole divine elle-même ; et, selon les Églises, ce sera ou un livre ou un corps chargé d'interpréter ce livre. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, de savoir si l'on doit croire ou ne pas croire à une telle autorité; mais si elle est le premier et exclusif principe de certitude. Or, c'est un fait qu'il y a, dans le monde, plusieurs autorités de ce genre prétendant toutes être la véritable, ce qui implique que toutes, excepté une seule, sont fausses. Or, quoique en fait chacun en particulier croie que la vraie est celle dans laquelle il est né, et même que ce puisse être un bon principe de sagesse pratique de continuer à vivre dans celle où l'on est né, cependant il est évident qu'il n'y a pas là une raison suffisante d'affirmer. Je ne puis admettre telle autorité plutôt que telle autre sans de bonnes raisons. Si l'on dit qu'on ne peut laisser à l'arbitraire de l'individu le choix sur une affaire de cette importance, cette raison vaut dans toutes les Églises. Sans doute, lorsque j'aurai reconnu, soit par ma raison, soit, si l'on veut, par un mouvement de grâce (toujours très-difficile à discerner), que j'ai bien choisi la vérité, alors je dois me soumettre, mais pas avant. Dire que c'est soumettre la parole de Dieu à la raison humaine est un sophisme ; car il s'agit justement de savoir quelle est la parole de Dieu. Et qu'est-ce que l'Apologétique, si ce n'est l'autorité religieuse faisant appel à la raison humaine, exposant les titres au nom desquels elle enseigne et en fin de compte se soumettant au contrôle du jugement individuel ?

Nous avons donc reconnu que toute autorité est justiciable de l'examen, que la vérité ne peut nous venir du dehors et qu'elle ne peut être pour nous qu'une intuition personnelle, le résultat d'une libre recherche. C'est ce que Platon exprime ainsi : — « La science ne s'ap- » prend point de la manière dont certaines gens le pré-

» tendent. Ils se vantent de pouvoir la faire entrer dans » une âme où elle n'est pas, à peu près comme on ren- » drait la vue à des yeux aveugles. Mais le discours pré- » sent nous fait voir que chacun a, dans son âme, la fa- » culté d'apprendre avec un organe destiné à cela, que » tout le secret consiste à tourner cet organe vers la con- » templation de ce qui est. »

Est-ce à dire que toute autorité doit disparaître et que l'individu doit rester seul souverain sur les ruines de la tradition? Nullement. La raison elle-même nous apprend que les générations humaines se lient les unes aux autres par des liens naturels, et que les sociétés, pour vivre, ont de même besoin d'être appuyées sur des habitudes longtemps éprouvées. De là une part nécessaire de tradition dans les sociétés, et le sage sera le premier à en reconnaître l'importance. Il n'ébranlera donc pas étourdiment et au hasard les croyances de ses semblables, et même en les soumettant à l'examen, il aura soin de ne pas les offenser, autant que cela est conciliable avec la liberté de l'examen.

La raison nous apprend encore qu'il faut tenir grand compte de l'opinion des hommes sages, de l'expérience des siècles, des doctrines éprouvées par une longue pratique, du consentement unanime des hommes qui témoigne au moins d'un instinct universel. L'autorité, sans être le principe de certitude, est au moins un très-grand motif d'affirmer. Dans l'impossibilité absolue où est chaque homme de se faire sur toutes choses une opinion raisonnée, il est nécessaire et il est sage, sur beaucoup de points, de s'en rapporter aux autres. En géométrie je crois le géomètre; en géographie le voyageur, en affaires le notaire ou l'agent de change, dans l'éducation le précepteur. Enfin, quelle que soit la part de la raison dans la société, celle de l'autorité est encore beaucoup plus grande, car elle s'empare de nous dès la naissance, et ce n'est que pas à pas que nous nous en affranchissons.

Mais aussi, quelle que soit la part légitime et nécessaire de l'autorité dans l'ordre pratique, moral, social, c'est toujours, en définitive, l'individu qui reste juge; car ou il croit sans savoir pourquoi, et alors en quoi diffère-t-il d'un automate? ou bien il se soumet volontairement à telle autorité faute de temps, de loisir et de capacité pour décider les questions par lui-même; mais alors même c'est encore sa raison qui choisit librement l'autorité à laquelle elle se soumettra.

C'est ici que les objections s'élèvent et qu'on demande s'il est juste et raisonnable de remplacer l'autorité de tous et des plus sages par l'autorité de chacun. Chacun décidant à son gré, suivant ce qui lui plaît, suivant sa fantaisie et ses caprices, c'est l'anarchie sans doute; mais c'est une erreur de croire que la doctrine de Descartes conduit nécessairement à cette souveraineté absolue de l'individu.

En effet, la même expérience qui nous apprend que nos maîtres et nos parents peuvent se tromper, que les anciens se sont trompés, que le consentement général, que telle autorité qui se donne pour sacrée peut vous tromper, cette même expérience nous apprend aussi que nous pouvons nous tromper nous-mêmes, et par conséquent nous apprend à nous défier de nous autant que des autres. Le doute méthodique doit porter autant sur les opinions que nous nous sommes faites nous-mêmes que sur celles qui nous viennent d'ailleurs. Ce second point de vue du doute cartésien a été souvent, à la vérité, sacrifié au premier; mais il est tout aussi essentiel.

Or, quand arrive-t-il que nous nous trompons? L'expérience nous l'apprend encore; c'est lors que nous obéissons à nos impulsions aveugles au lieu de suivre la lumière claire des idées. Ainsi, par exemple, c'est une impulsion aveugle (non pas irrésistible, puisque nous pouvons la corriger, mais naturelle et inévitable tant que des faits contraires ne l'ont pas démentie) qui nous fait croire que le soleil est sur l'horizon quand il a, en réalité, déjà disparu au-dessous. De même, l'analyse ultérieure m'apprend qu'il est bien plus grand qu'il ne paraît. C'est une impulsion aveugle qui nous fait croire aux apparitions de fantômes, lorsque l'imagination, grossissant les perceptions vagues des sens donne un corps à ces perceptions. De même encore les passions, la haine, l'amour, l'amour-propre, l'esprit de système, etc., toutes ces inclinations nous entraînent à affirmer ce que nous ne percevons pas directement et ce que nous n'avons ni induit ni déduit de nos perceptions.

Telles sont, sans entrer dans une analyse de détail, les causes individuelles de nos erreurs. Or, la liberté d'examen consiste à se dégager tant de ces causes intérieures que des causes extérieures. Le tort des adversaires de la liberté de penser est d'appuyer sur les causes intérieures d'erreur pour rejeter l'homme sous le joug de l'autorité. Mais ce serait retomber de Charybde en Scylla.

La doctrine de Descartes ne consiste donc pas, comme on le répète dans l'école théologique depuis Lamennais, à sacrifier l'autorité du genre humain à celle de l'individu, mais à sacrifier toute espèce de préjugé, quelle qu'en soit la source extérieure ou intérieure, à l'autorité de la raison.

On a quelquefois combattu ce point de vue, que l'on appelle rationaliste, en s'appuyant sur cette considération que l'homme n'est pas seulement une raison, mais une âme où la raison s'unit au sentiment et même parfois à des sentiments d'un ordre surnaturel, à savoir la grâce. C'est mutiler l'homme, a-t-on dit, que de donner à la raison seule le gouvernement suprême.

Il y a là une confusion et un malentendu. Sans doute l'homme n'est pas seulement raison; il est sentiment; bien plus, il est sens, sensibilité, imagination, passion et corps. Est-ce cet homme tout entier que vous ferez juge du vrai et du faux? Non, sans doute. Tout en admettant que toutes ces facultés, dans la conduite de la

vie, sont nécessaires, et que, même pour la découverte de la vérité, elles sont des auxiliaires indispensables, cependant on reconnaît et l'on demande qu'elles soient assujetties à la raison. Il en est de même du sentiment qu'il n'est pas facile, d'ailleurs, de distinguer de la passion, et qui peut tout aussi bien nous tromper que la passion elle-même. Sans doute le sentiment est une indication de la vérité ; mais ce n'en est pas une perception. Je puis y voir un fait dont l'explication exige que j'admette telle ou telle vérité ; mais en lui-même il n'est pas l'organe appelé à nous faire connaître la vérité. Par exemple, étant admis le sentiment religieux, ma raison peut et doit se demander comment un tel sentiment pourrait exister sans objet. Mais par lui-même il n'a aucune autorité pour décider du vrai et du faux ; car je devrai alors accorder au sentiment de terreur qui a forcé les hommes à honorer la divinité par des sacrifices sanglants la même autorité qu'à celui qui nous entraîne à l'honorer par la charité. C'est donc toujours à la raison qu'appartient la décision suprême.

Je ne craindrai pas de dire la même chose pour les sentiments surnaturels. Il ne m'appartient pas de décider que de tels sentiments existent ou n'existent pas. Mais ce qui est certain, c'est que les hommes peuvent se tromper dans l'appréciation qu'ils en font. Avant le rationalisme moderne, au moyen âge, par exemple, c'est surtout contre le mysticisme exagéré que l'Église avait à lutter ; car tout mouvement de grâce immédiat tend à supprimer les intermédiaires entre l'âme chrétienne et Dieu, et par conséquent à affaiblir l'autorité. Dans l'Église protestante, où il n'y a pas d'autorité établie, il a été bien plus difficile encore de limiter les excès du faux enthousiasme. De là les licences des anabaptistes, des indépendants et de tant d'autres. Mais, dans toutes les Églises, même dans les sectes les plus infimes, par exemple dans ce qu'on appelle aujourd'hui le spiritisme, on voit les sages, ou du moins ceux qui sont tels relativement, toujours appliqués à limiter et à discipliner les visions, les inspirations, les révélations d'en haut, tant ils savent que ces entraînements anormaux confinent de près à la folie !

Quelle que soit donc la part du surnaturel dans l'âme humaine, il ne peut pas être considéré sans danger comme son propre critérium. C'est à la raison ou à l'autorité qu'il appartient de le contrôler ; mais nous avons vu que l'autorité elle-même est subordonnée à la raison. C'est donc la raison et la raison individuelle qui possède le critérium définitif, absolu.

Quel est ce critérium ? C'est l'évidence, nous dit Descartes. Mais qu'est-ce que l'évidence ? Tel est le sujet que nous traiterons prochainement.

Rédigé, avec l'approbation de M. Janet, par L. T.

COLLEGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE.

(Suite.)

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

VII

TURGOT ÉCONOMISTE ET POLITIQUE.

Nous avons étudié la philosophie de Turgot. C'est lui qui, le premier, a mis en lumière la doctrine de la perfectibilité humaine et qui a montré comment les progrès matériels et industriels influent sur le progrès moral.

C'est lui qui, à une époque de lutte, quand le clergé demandait la persécution et quand les philosophes, comme toutes les sectes persécutées, songeaient à la vengeance plus qu'à la justice, c'est lui qui, le premier, a demandé, non pas la *tolérance*, mais l'*indépendance* pour toute religion. Il a réclamé la souveraineté intérieure de l'Église, en tout ce qui touche la croyance et le culte ; il a réclamé la souveraineté de l'État, en tout ce qui regarde les obligations des citoyens, quelle que soit leur croyance ; il a réclamé en faveur du droit de la conscience et demandé la parfaite liberté religieuse de l'individu.

En tous ces points, Turgot était en avance de son temps. Il n'en avait ni les préjugés ni les passions, et ce n'est pas la moindre marque de son génie.

En politique et en économie politique, Turgot est moins indépendant, ou, pour mieux dire, moins isolé. Il ne doit rien ni à Rousseau ni à Mably, dont les systèmes sont pour lui des chimères. Il n'est pas davantage de l'école de Montesquieu, ni de celle de Voltaire ; il n'a aucun goût pour la constitution anglaise. Mais il doit beaucoup à Quesnay, et si, en certains points, il a modifié et tempéré les idées économiques de son maître, sous l'influence de M. de Gournay, il faut reconnaître que sa conception de la société et du gouvernement est celle même de Quesnay.

Les idées de Quesnay, je les ai déjà exposées (2) ; permettez-moi de les remettre sous vos yeux en empruntant le langage du disciple le plus ardent de Quesnay, du plus fidèle ami et du biographe de Turgot, l'aimable et généreux Dupont de Nemours.

Lorsque J. B. Say publia, en 1814, la seconde édition de son célèbre *Traité d'économie politique* (3), Dupont de

---

(1) Voyez les numéros 3, p. 33 ; 26, p. 401, 27, p. 417, et 28, p. 433.
(2) Voyez notre deuxième année, p. 700.
(3) La première avait paru en 1803 ; mais la police impériale n'en ayant voulu permettre une seconde qu'avec des changements dont ne pouvait s'accommoder l'indépendance de l'auteur, il fallut une révolution pour que parût cette deuxième édition.

Nemours, qui, après le 20 mars 1815, retournait en Amérique pour ne pas s'exposer, disait-il, *à passer en un jour d'une main à l'autre, comme une courtisane ou comme un courtisan*, écrivit, à bord du *Fingal*, une lettre à J. B. Say, où il reprochait à ce dernier de séparer l'économie politique de la politique, et d'oublier les mérites de Quesnay.

22 avril 1815. 41° lat., 43°,30 long.

« La fantaisie que vous avez de nous renier et que vous ne dissimulez pas assez, mon cher Say, n'empêche pas que vous ne soyez, par la branche de Smith, un petit-fils de Quesnay et un neveu du grand Turgot.

» ...Vous ne désignez Quesnay que par sa qualité de médecin. Quoiqu'en effet il ait été médecin, même un illustre médecin, est-ce sous cet aspect qu'en traitant de l'économie politique vous devez mentionner l'homme qui a vu que l'agriculture est à la tête de tous les travaux humains; qui, le premier, a reconnu l'existence du *produit net*, sa fonction, son importance dans la société, et que l'on ne pouvait, sans ruine, faire contribuer aucune autre branche de richesse aux dépenses publiques (ce qui renferme toute la théorie de l'impôt); celui qui, contre l'opinion unanime de tous les philosophes et de tous les publicistes qui l'avaient précédé, a découvert, soutenu, prouvé, qu'*il n'était pas vrai que les hommes, en se réunissant en société, eussent renoncé à une partie de leur liberté et de leurs droits pour s'assurer l'autre;* que jamais ils ne se sont confédérés pour y *perdre*, mais pour y *gagner*, pour garantir et pour étendre l'exercice et la jouissance de tous leurs droits — d'où il suit qu'aucun gouvernement n'a le droit de gêner leur *travail* ni de porter atteinte à leur *propriété*, puisque c'est pour défendre et pour augmenter l'un et l'autre qu'ils ont uni leurs forces et qu'ils se sont donné, non des *maîtres* qu'ils n'auraient pas voulu, mais des *chefs?*

» Comment votre esprit juste et sagace, mon cher Say, n'a-t-il pas vu que toute la science et la moralité de l'économie politique étaient là? Comment avez-vous tenté de *couper en deux* cette belle science, pour en séparer celle des *richesses*, qui n'est qu'un recueil de calculs et de développements propres à montrer l'utilité de se conformer à sa loi? Celle-ci était, a toujours été, sera toujours et tout entière dans le *droit*, qui ne peut-être violé sans injustice, sans tyrannie, sans crime.

» Quesnay n'eût-il écrit que cette vingtaine de pages (*Le Droit naturel*), qui sont à la tête de la *Physiocratie*, aurait fait et fondé notre science, la vôtre, et ne nous aurait laissé qu'à en exposer les détails; il mériterait l'éternel hommage des philosophes, des hommes de bien, de tous les peuples dignes d'aimer et d'avoir la liberté. Il a posé les fondements du temple de cette noble déesse; il en a construit les gros murs. Nous et vous y avons mis des corniches, des astragales, quelques chapiteaux à des colonnes qui étaient debout.

» Vous avez trop rétréci le caractère de l'économie politique, en ne la traitant que comme la *science des richesses*. Elle est la *science du droit naturel* appliqué comme il doit l'être aux sociétés civilisées. Elle est la *science des constitutions*, qui apprend et qui apprendra, non-seulement ce que les gouvernements ne doivent pas faire pour leur propre intérêt et pour celui de leurs nations ou de *leurs richesses*, mais ce qu'ils ne doivent pas *pouvoir devant Dieu*, sous peine de mériter la haine et le mépris des hommes, le détrônement pendant leur vie et le fouet sanglant de l'histoire après leur mort. »

Say se défendit par son grand principe de la division du travail. Il n'avait pas voulu tout examiner pour tout confondre, morale, politique, science de la richesse; ce n'est pas ici le lieu d'examiner s'il avait raison; peut-être pourrait-on montrer qu'en étudiant la production de la richesse, il a trop fait abstraction du producteur, et que l'idée de Quesnay et de son école était plus juste et plus vraie. En ce moment je ne veux appeler votre attention que sur la conception sociale de Quesnay et de Turgot, et vous montrer combien elle est en opposition avec la philosophie pratique du XVIIIe siècle, et combien elle se rapproche de nos idées d'aujourd'hui.

Quesnay et Turgot repoussent l'idée d'un *état de nature*, legs de l'antiquité que Hobbes a accepté, que Bossuet, Fénelon, ont eu le tort de défendre, rêverie que Rousseau a malheureusement ranimée par sa fougueuse éloquence. Dans ce système où chacun *a droit à tout* (il serait plus juste de dire que chacun n'*a droit à rien*), la société est considérée comme une privation de la liberté naturelle, et la propriété comme une restriction du domaine infini.

C'est l'idée dominante de la Révolution, celle que Robespierre et Saint-Just ont défendue avec un aveuglement de sectaires. A les entendre, il semble toujours que la société est un mal et la propriété une usurpation et un *vol;* le législateur jette l'anathème aux riches et demande pardon aux hommes d'être obligé de les gouverner.

Quesnay avait réfuté ce sophisme. Ce droit de *tous à tout* est une conception abstraite et vaine. En fait, ce droit naturel de l'homme sur le monde entier se réduit aux choses dont il peut obtenir la jouissance, c'est-à-dire à la portion qu'il peut se procurer par son travail.

« Son droit, disait finement Quesnay, est semblable au droit de chaque hirondelle à tous les moucherons qui volent dans l'air. Dans la réalité, son droit se borne à ceux qu'elle peut attraper. »

Rien donc n'est à nous que ce que nous pouvons obtenir par un effort, par un travail.

Mais ce travail crée à l'instant même la propriété; car, à moins de refuser à l'homme le droit de vivre, la propriété de son corps et de sa vie, il faut bien reconnaître que quand il a cueilli un fruit, pêché un poisson, tué une bête sauvage, ce gibier lui appartient et n'appartient qu'à lui.

C'est là un droit tellement primitif, tellement naturel, que le sauvage d'Amérique qui tue un buffle laisse son carquois sur l'animal tué, et que personne n'y touche après lui.

Voilà donc la propriété mobilière qui sort de la propriété de la personne, ou, sous un autre nom, de la liberté individuelle.

Mais, à moins de circonstances particulières, l'homme s'aperçoit bientôt que les productions spontanées de la terre ne suffisent pas à ces besoins; il devient cultivateur, sa richesse s'accroît, et sa famille grandit avec les moyens de subsistance. Voilà la propriété immobilière fondée, créée par le travail et aussi légitime que la propriété mobilière. Mais, dès lors, la société est constituée. « Le premier grain de blé confié à la terre, dit Dupont de Nemours, devient le germe assuré des empires. » Rousseau dit à peu près la même chose, mais pour maudire la société, tandis que Dupont la bénit.

Aussi c'est de la loi physique, c'est de l'obligation, de la nécessité de vivre, que sortent la liberté, la propriété, la société. Ce sont là des faits naturels; il faut l'aveuglement des faiseurs de système pour ne pas voir une aussi éclatante vérité.

Maintenant, en entrant dans la société, l'homme compromet-il sa liberté, sa propriété, ses moyens de vivre, ou, tout au contraire, trouve-t-il dans l'association une protection pour lui-même, pour son travail et pour ses biens? S'il y trouve la sécurité et une protection plus grande, il faut donc dire que la société assure et augmente la jouissance des droits naturels; que, par conséquent, elle est naturelle elle-même, et non pas une malédiction, mais un bienfait.

Mais l'égalité est-elle dans la nature? Et si elle est dans la nature, la société qui la détruit n'est-elle pas un mal et un abus?

Non, dit Turgot, l'égalité n'est pas dans la nature, c'est une illusion de le croire. L'inégalité est chose naturelle; non point l'inégalité qui vient des hommes et des institutions, mais celle qui vient de la diversité des intelligences et des caractères.

« La distribution des conditions est un article bien important et bien facile à justifier, en montrant sa nécessité et son utilité.

» Sa nécessité, parce que les hommes ne sont pas nés égaux; parce que leur force, leur esprit, leurs passions, rompraient toujours entre eux l'équilibre momentané que les lois pourraient y mettre; parce que les hommes naissent dans un état de faiblesse qui les rend dépendants de leurs parents, et qui forme entre eux des liens indissolubles. Les familles, inégales en capacité et en force, ont redoublé les causes d'inégalité; les guerres des sauvages ont supposé un chef.

» Que serait la société sans cette inégalité de conditions? Chacun serait réduit au nécessaire, ou plutôt il y aurait beaucoup de gens qui n'en seraient point assurés.

» On ne peut labourer sans avoir des instruments et le moyen de vivre jusqu'à la récolte. Ceux qui n'ont pas eu l'intelligence ou l'occasion d'en acquérir n'ont pas le droit d'en priver celui qui les a mérités, gagnés, obtenus par son travail. Si les paresseux et les ignorants dépouillaient les laborieux et les habiles, tous les travaux seraient découragés, la misère serait générale.

» Il est plus juste et plus utile *pour tous*, que ceux qui ont manqué ou d'esprit ou de bonheur prêtent leurs bras à ceux qui savent les employer, qui peuvent d'*avance* leur donner un salaire et leur garantir une part dans les produits futurs. Leur subsistance alors est assurée, mais leur dépendance aussi.

» Il n'est pas injuste que celui qui a inventé un travail productif et qui a fourni à ses coopérateurs les aliments et les outils nécessaires pour l'exécuter, qui n'a fait avec eux pour cela que des contrats libres, se réserve la meilleure part; — que, pour prix de ses avances, il ait moins de peine et plus de loisir. Ce loisir le met à portée de réfléchir davantage, d'augmenter encore ses lumières; et ce qu'il peut économiser sur la part équitablement meilleure qu'il doit avoir dans les produits accroît ses capitaux, son pouvoir de faire d'autres entreprises.

» Ainsi l'inégalité naîtrait et s'augmenterait chez les peuples les plus vertueux et les plus moraux. Elle peut avoir, elle a souvent beaucoup d'autres causes, et l'on y retomberait toujours par tous les moyens qu'on voudrait employer pour en sortir.

» Mais elle n'est point un mal; elle est un bonheur pour les hommes, un bienfait de Celui qui a pesé, avec autant de bonté que de sagesse, tous les éléments qui entrent dans la composition du cœur humain.

» Où en serait la société si la chose n'en était pas ainsi et si chacun labourait son petit champ?

» Il faudrait que lui-même aussi bâtît sa maison, fît seul ses habits. *Chacun serait réduit à lui seul* et aux productions du petit terrain qui l'environnerait. De quoi vivrait l'habitant des terres qui ne produisent pas de blé? Qui est-ce qui transporterait les productions d'un pays à l'autre? Le moindre paysan jouit d'une foule de commodités, rassemblées souvent de climats fort éloignés. Je prends le plus mal équipé, mille mains, — peut-être cent mille, — ont travaillé pour lui.

» *La distribution des professions* amène nécessairement l'*inégalité* des conditions. Sans elle, qui perfectionnera les arts utiles? Qui secourra les infirmes? Qui étendra les lumières de l'esprit? Qui pourra donner aux hommes et aux nations cette éducation, tant particulière que générale, qui forme les mœurs? Qui jugera paisiblement les querelles? Qui donnera un frein à la férocité des uns, un appui à la faiblesse des autres?

» — Liberté, je le dis en soupirant, les hommes ne sont peut-être pas dignes de toi!

» — Égalité, ils te désirent, mais ils ne peuvent t'atteindre. »

Ainsi l'homme est *naturellement* libre; la liberté est la condition de son existence et de son bonheur; et la

liberté, par le travail, enfante la propriété. La distinction de la propriété mobilière et immobilière est superficielle; toutes deux sont au même degré, le produit du travail et de la liberté.

Enfin, les hommes égaux en droits, c'est-à-dire ayant tous le même titre à être libres et propriétaires, sont inégaux en facultés et en vertus. De là une inégalité qui est aussi, en un sens, *naturelle*.

Voilà trois lois de notre nature que l'observation nous révèle et que l'expérience confirme.

Maintenant l'homme peut abuser de ces trois forces; il peut mal employer sa liberté, sa propriété, sa supériorité. Et de cette façon il peut non-seulement se nuire à lui-même, mais nuire aux autres en violant la liberté, la propriété, l'infériorité d'autrui.

Pour empêcher cette violence, cette atteinte au droit naturel, il faut une puissance qui réprime la fraude, l'injure, le crime; cette puissance, c'est le gouvernement.

Maintenir la paix et la sécurité contre les ennemis du dedans comme contre les ennemis du dehors, protéger la liberté et la propriété de chacun et de tous, empêcher que le plus fort et le plus habile ne se serve de sa supériorité naturelle ou des circonstances pour gêner la liberté ou usurper la propriété du plus faible, c'est l'objet du gouvernement, et il n'en a pas d'autre. C'est ce qui fait sa légitimité, et non point une origine mystérieuse, ni même une délégation populaire. Quelle que soit la source d'où il dérive, son rôle ne change pas; il est l'*épée* du pays au dehors; il est la *justice* au dedans.

Ces idées commencent à se répandre; il s'en faut cependant de beaucoup qu'elles soient générales dans notre pays. Ce ne sont pas les plus éclairés qui comprennent que les grands intérêts du pays sont l'agriculture, l'industrie, le commerce, les lettres, les sciences et les arts, et que tout le reste leur est subordonné. Nous renversons volontiers le problème, et nous supposons que le gouvernement est la chose principale. Pour un officier du génie, le principal, dans Paris, c'est le mur d'enceinte et les forts détachés, le reste est accessoire; pour un bourgeois, ces remparts sont un moyen de défense, mais le principal sont les 1 800 000 habitants de Paris, leurs propriétés et leur travail. Nous raisonnons souvent comme l'officier du génie.

Cela était bien pis dans l'ancienne monarchie. Quand Montesquieu veut indiquer l'*objet direct* de la monarchie, il nomme *la gloire des citoyens, de l'État et du prince*. C'est bien là l'idéal de Louis XIV et de ses conseillers; mais, pour Turgot, c'est une illusion.

Il n'y a de grandeur véritable et de prospérité pour un pays que là où les lois respectent et protégent la liberté, le travail et la propriété du citoyen, parce que, de cette façon, elles suivent la loi naturelle du développement des individus et des nations. Tout autre système est la violation de cette loi que les hommes n'ont pas faite, et entraîne après elle des maux et des mécomptes, inévitable sanction de la loi.

Turgot veut donc que le gouvernement assure la liberté, la propriété, mais non pas qu'il le règle à son gré; car tous ces réglements sont un asservissement, une gêne et le plus souvent une violence. De là cette fameuse maxime : *Laissez faire, laissez passer; ne gouvernez pas trop;* en d'autres termes, respectez la liberté de l'individu, respectez le travail et la propriété du citoyen.

Quand on étudie notre ancienne administration et la plus célèbre, celle de Colbert, on est étonné de ce qu'il y a d'arbitraire, d'injuste, de violent, dans tous ces réglements. Ici, c'est la défense de planter des vignes en plaine, pour qu'on ne donne pas au vin la place réservée au grain; là, c'est la défense d'exporter du blé d'une province à l'autre; plus loin, c'est la prohibition d'exporter du grain chez l'étranger. Sous Louis XV, le roi se croit encore le droit de régler le prix des louis d'or, et c'est un crime que d'emporter à l'étranger l'or qui vous appartient. Tout cela est insensé, et tout cela part de ce faux principe qu'il appartient au gouvernement de *régler le travail*, c'est-à-dire *de disposer de la liberté et de la propriété des sujets*. Ce n'est pas impunément que des hommes veulent prendre le rôle de Dieu sur la terre; leur châtiment, c'est l'impuissance et la folie.

Que doit donc faire un gouvernement en dehors du maintien de l'indépendance nationale, de la paix et de la justice? Vous connaissez la réponse de Quesnay au Dauphin, fils de Louis XV. Elle est brève et nette : *Rien*.

Au lieu de tous ces moyens arbitraires, qui ne font et ne peuvent faire que du mal, examinez suivant quel ordre et par quel moyen les richesses se produisent, se distribuent, se consomment. Vous verrez que l'intérêt personnel pousse chaque individu à améliorer sa condition, à tirer le meilleur parti de son travail; et alors, de tous ses efforts individuels poussés au dernier degré, vous verrez sortir le maximum de la richesse générale.

Le paysan, si vous ne le troublez pas, se passionne pour son champ; il lui donne son temps et sa peine, il y enfonce ses épargnes sous forme de fumier, de plantation, d'irrigation. Peut-il produire un sac de blé ou un panier de pommes en plus, sans que cette richesse nouvelle ne porte au marché un peu plus d'abondance, ou une diminution de prix?

L'industriel, l'ouvrier, cherchent à produire davantage avec les mêmes frais ou dans un temps moindre; augmentation de produits, augmentation de jouissances ou diminution de prix.

Le commerçant cherche à vendre à plus bas prix pour vendre davantage; il remue le monde pour donner le sucre ou le café à des conditions meilleures et s'assurer le marché. Il produit l'abondance de la denrée et la diminution du prix.

Le banquier cherche de toutes parts à rassembler les capitaux; plus il y réussit, plus il gagne d'argent; mais,

du même coup, ou il offre le capital circulant à ceux qui n'en ont pas et accroît ainsi le travail, ou il fait baisser le taux de l'argent.

Aussi, par une loi divine, dans toutes les classes de la société, l'intérêt particulier conspire à l'intérêt commun. Et tandis que la justice oblige à laisser chaque individu jouir pleinement de sa propriété, le bien général est d'accord avec la justice. Point de travail sans production, point de production qui ne profite, de façon ou d'autre, à l'ensemble des citoyens.

Ainsi donc, la justice et l'intérêt commun demandent la liberté la plus complète.

Liberté pour l'agriculteur. Point de gêne pour le commerce des grains : tout ce qui gêne la production la ralentit ou la tue. Voulez-vous avoir du grain en temps de disette, ouvrez vos ports à l'exportation ; on en produira tant dans les bonnes années que l'année de disette couvrira au delà les besoins du pays.

Liberté pour l'industrie. Point de privilége ni de monopole. Le monopole est une injustice pour ceux qu'il exclut, c'est une mesure contraire à l'intérêt général, puisqu'il affaiblit nécessairement l'activité, la concurrence et la production.

Liberté pour le commerce. Libre échange entre toutes les nations; c'est le seul moyen de combattre le monopole intérieur et d'enlever aux fabricants et aux commerçants le désir de hausser les prix.

Liberté des capitaux, liberté de l'intérêt. Régler le taux de l'argent est une chimère, car il faudrait régler du même coup le prix de toutes les marchandises. L'intérêt est un rapport toujours variable. C'est en outre une injustice; pourquoi l'argent serait-il la seule marchandise dont le prix serait *nominalement* invariable? C'est un préjudice porté aux emprunteurs. En affaiblissant la concurrence, et en y ajoutant un risque pénal, on élève le taux de cet intérêt qu'on prétend diminuer.

Tel est le magnifique programme de Turgot et de Quesnay. On voit combien les économistes limitent le champ d'action du gouvernement.

Ce n'est pas qu'ils ne lui reconnaissent une certaine autorité pour prendre des mesures d'intérêt général. Des canaux, des routes, des écoles, sont choses qui profitent à tous; mais il faut, même en ceci, une grande prudence et éviter d'empiéter même indirectement sur la liberté et la propriété du citoyen. Ce grand mot d'*intérêt général* n'éblouit pas l'école des économistes; pour eux, l'intérêt général, c'est la justice; et ils ne connaissent pas ce soi-disant *intérêt général*, qui se compose du sacrifice de tous les intérêts particuliers.

Quelle est maintenant la forme du gouvernement qui assurera la protection la plus efficace à la liberté, à la propriété?

C'est évidemment un gouvernement où il n'y aura pas de priviléges et de distinctions héréditaires (je ne parle pas d'un vain titre qui ne flatte que la vanité). Des exemptions d'impôt, des droits de chasse, de garenne, de colombier, des monopoles accordés à certaines classes, sont des atteintes portées au droit naturel des autres hommes et, par conséquent, une véritable injustice.

Mais, une fois admis, l'égal respect de toute liberté et de toute propriété, les économistes regardaient la forme du gouvernement comme chose secondaire.

Pour eux, quelle que soit la constitution à laquelle un peuple est soumis, ce peuple est libre, heureux et bien gouverné si le travail est libre, l'industrie sans entraves, l'impôt a établi directement sur la terre; si les lois civiles sont simples, les lois criminelles justes et humaines; si enfin la liberté de la pensée et de la conscience est assurée. Le reste les touche peu; en quoi, selon moi, ils se trompaient.

Turgot, tout en rendant justice aux principes républicains, pensait qu'une monarchie était peut-être plus favorable qu'une république à cette parfaite protection de la liberté et de la propriété. C'était l'opinion des économistes que Mercier de la Rivière poussait jusqu'à ce point de préférer à tout le *despotisme éclairé*.

Vous comprenez à présent quelle était l'espèce de régénération que Turgot voulait poursuivre. Ce n'était pas un changement politique dans le sens étroit du mot, ce n'était pas une nouvelle distribution des pouvoirs publics. Il ne croyait pas aux contreforces, à l'équilibre des pouvoirs, à tout ce mécanisme que Montesquieu avait mis à la mode, et qui a bien son mérite comme garantie de la liberté.

Turgot voulait la liberté de l'individu, mais la liberté la plus complète. Il était persuadé que la régénération de la France s'obtiendrait par l'abolition de ce faux système qui y entravait toutes choses, la pensée, le travail, la propriété.

Il était convaincu que de bonnes lois ramèneraient de bonnes mœurs. Suivant lui, ces lois qui partagaient les Français en castes, divisaient les intérêts et aigrissaient les cœurs. Les priviléges étaient la violation de la propriété, les monopoles étaient la violation de la liberté ; et, en favorisant l'inégalité des fortunes, la loi plongeait une minorité de privilégiés dans la corruption en condamnant le reste de la France à l'avilissement et à la misère.

1° *Simplifier les lois civiles* en ce qui concerne la division des propriétés, les mariages et les successions;

2° *Donner pleine liberté* au commerce et à l'industrie;

3° *Établir l'unité d'impôt*, en supprimant l'impôt indirect, qui est toujours une gêne du travail et de la liberté;

4° *Supprimer les scandaleuses fortunes* de la ferme et des finances, fortunes acquises sans travail, violentes et corruptrices;

5° *Réduire l'administration aux formes les plus simples* et au personnel le moins nombreux;

6° *Habituer les citoyens* à attendre tout d'eux-mêmes et

à ne pas marcher comme des enfants tenus à la lisière par le gouvernement;

7° *Donner la liberté de conscience;*

8° *Et de la presse;*

9° *Introduire la publicité et le jury dans les lois criminelles;*

10° *Répandre l'instruction*, mais l'instruction utile, pratique, technique.

Tel était l'ensemble de réformes que rêvait Turgot. Elles suffisaient assurément pour donner à la France un esprit nouveau et les mœurs qui lui manquaient; mais, remarquez-le, il n'y avait en tout ceci aucune part de liberté politique.

Turgot s'applaudissait peut-être de n'avoir pas mêlé de changements politiques à ces réformes; il vivait sous une monarchie absolue; il ne voulait pas effrayer le roi; il était convaincu qu'on aurait meilleur marché d'un prince éclairé et bienveillant que d'assemblées agitées, souvent passionnées et poursuivant des intérêts égoïstes. Le parlement l'avait dégoûté des assemblées.

Ce fut là, selon moi, une erreur, et une erreur capitale.

Je conçois que la science distingue la liberté politique de la liberté individuelle, de la liberté du travail, et du droit de propriété. Mais, *en fait*, ces deux libertés ne peuvent se séparer. L'une est la ville et l'autre les remparts; s'il n'y a personne dans la ville, à quoi bon les remparts? mais s'il n'y a pas de remparts, l'ennemi sera bientôt dans la place et la pillera.

Turgot seul, sans autre appui qu'un prince vacillant, fut bientôt emporté par l'orage. En aurait-il été de même s'il avait eu la nation pour l'appuyer? L'opposition du clergé, des nobles, du parlement, n'eût-elle pas été couverte par la voix du pays? Je le crois, et je regrette une erreur qui fut une des causes de la révolution.

Mais ce reproche une fois fait, je suis tout entier à l'admiration du programme de cet homme de bien, et je dis que si jamais en France un ministre a nettement compris la liberté et l'a aimée pour elle-même, ce ministre, c'est Turgot.

ED. LABOULAYE.

BULLETIN DES COURS.

Université de Bologne.

Nous recevons d'un de nos correspondants la lettre suivante :

« Le remarquable travail de M. Matteucci sur les universités italiennes que vous publiez dans la *Revue des cours scientifiques* me dispense de débuter par des généralités; je me bornerai à quelques renseignements sur les cours les plus saillants qui se professent cette année à l'université de Bologne.

» Disons d'abord quelques mots de la faculté de droit. Les cours durent cinq ans règlementairement, et en réalité quatre ans. Les examens de fin d'année confèrent, comme en France, le diplôme de bachelier au bout de la deuxième année, celui de licencié au bout de la troisième; ceux du doctorat consistent en une thèse écrite et une épreuve orale. Ils confèrent le double diplôme de docteur en droit et de docteur ès sciences politiques. En effet, certaines matières qui ne sont pas traitées dans les facultés françaises, telles que la philosophie du droit, le droit constitutionnel et quelques autres, le sont en Italie : cela tient à la nature même du gouvernement; en retour, nous n'avons pas, dans nos universités, l'enseignement du droit coutumier, qui serait pourtant d'une incontestable utilité.

» L'enseignement du droit constitutionnel est confié à M. Albicini, dont la *Revue* a publié naguère une leçon (1), et qui s'acquitte de sa tâche avec talent. Il professe en matière de liberté les idées les plus larges et les plus justes; il est de l'école de M. Laboulaye, qui veut non-seulement la liberté politique, mais le respect rigoureux des droits de l'individu.

M. Ceneri fait avec éclat un cours sur les *Pandectes*. Une foule de jeunes gens se presse toujours à ses leçons, qui sont remarquables par la clarté de l'exposition et la justesse des critiques. Dans sa leçon d'ouverture, il a fait une heureuse comparaison entre la science du droit et celle du langage : celle-ci, dit-il, tire son origine des divers dialectes qui la composent; de même, celle-là a ses racines dans les coutumes d'un peuple.

» Le nombre total des étudiants est de 480, dont 150 fréquentent les cours de droit.

» A la faculté des lettres, le professeur d'histoire de la philosophie, M. Fiorentino, a étudié cette année Pomponace et Campanella; ses recherches dans nos archives lui ont fait découvrir quarante documents tout à fait inédits sur Pomponace. En voici un que je tiens de l'obligeance de ce professeur distingué et qui est fort curieux. L'université de Bologne comptait parmi ses professeurs le célèbre auteur du traité *De immortalitate animæ*; l'université de Pise saisit les tribunaux pour lui contester ce droit et revendiquer l'honneur d'avoir dans son sein Pomponace. Les tribunaux décidèrent que Pomponace devait professer à l'université de Bologne, avec laquelle il avait pris des engagements, et la querelle fut vidée.

» Quant à Campanella, on voit communément dans l'auteur de la *Cité du soleil* un disciple de Platon, adversaire déclaré du système politique de Machiavel. Mais quand on lit avec soin les écrits du moine calabrais, et particulièrement *La monarchie espagnole*, on y trouve les mêmes idées que dans Machiavel; c'étaient les idées du temps, qu'on ne saurait particulièrement reprocher au secrétaire florentin. Que d'erreurs et de préjugés on éviterait si l'on étudiait sans parti pris le milieu et les temps dans lesquels un écrivain a vécu!

» Agréez, etc. »

VINCENT CIRIMELE.

---

(1) Voyez le n° 2 de cette année.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 30 22 JUIN 1867

DE L'ÉTAT ACTUEL DE L'UNIVERSITÉ.

L'Université de France souffre d'un mal ancien déjà, mais qui, en se prolongeant, compromettrait l'existence d'une institution éminemment utile. Je n'entends parler ici que de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. On vient de s'occuper de l'instruction primaire avec une telle sollicitude qu'il semblerait inopportun de vouloir y toucher encore. Il n'en est pas de même des deux autres ordres d'enseignement qui appellent de prochaines réformes. On permettra peut-être à un universitaire d'en signaler l'urgente nécessité.

La valeur des institutions humaines dépend en partie de la valeur des hommes qui les appliquent. Les meilleures dépérissent entre des mains incapables; les plus mauvaises vivent si de grands dévouements et de grands talents les soutiennent. Il paraît donc indispensable, pour juger de l'état de l'Université, de savoir d'abord comment elle se recrute, de quels éléments elle se compose.

Sur ce point elle défie la critique la plus malveillante. Aucun corps n'exige de ses membres plus de garanties, ne leur demande plus de preuves de capacité avant de les admettre dans son sein à titre définitif. Les chaires de lycées ne s'obtiennent qu'au prix de deux concours redoutables, après un examen de licence auquel prennent part les bacheliers les plus distingués de toute la France, après une agrégation où l'élite des licenciés se dispute chaque année un très-petit nombre de places. Les chaires de facultés ne se donnent qu'à des docteurs, presque tous agrégés d'ailleurs ou qui, sauf de très-rares exceptions, pourraient l'être. On sait à quelle hauteur se maintient le doctorat, que de connaissances il suppose et que de services il rend à la science. Peu d'années se passent sans qu'une ou plusieurs thèses s'ajoutent au nombre des livres les plus sérieux, soient remarquées par la critique ou même récompensées par les académies. La société peut donc compter sur les lumières du corps enseignant. Toutes les précautions sont prises pour que nul n'y obtienne un titre sans l'avoir mérité.

Si même on étudiait de près la véritable pépinière de l'Université, l'école normale supérieure, on verrait que le principe fécond et démocratique du concours s'y applique beaucoup plus que dans aucune autre école de l'État. A l'école polytechnique, à Saint-Cyr (1), à l'école forestière, à l'école navale, les élèves ne luttent qu'entre eux. Pour arriver aux premiers rangs qui, dans certains cas, décident de leur carrière, ils ne rencontrent d'autres adversaires que leurs camarades de promotion. Le futur ingénieur des mines, des ponts et des constructions navales, le futur officier du génie entrera dans le corps spécial auquel lui donne droit son rang de sortie, sans avoir à craindre aucune concurrence étrangère. L'élève de l'école normale, quel que soit son numéro de classement, n'a droit à rien. Ses succès à l'intérieur de l'école ne le font ni licencié, ni agrégé. Il faut qu'il conquière ces deux grades au dehors, dans un concours public auquel se présentent à côté de lui des professeurs libres, des hommes faits, quelquefois même des vétérans de l'enseignement. Battu, son rang d'école ne le défend pas. Victorieux, il doit sa position non à sa qualité d'élève de l'école normale, mais à l'heureuse issue de l'épreuve qu'il vient de subir.

Où trouverait-on des serviteurs de l'État qui eussent conquis avec plus de peine, mieux mérité la position que l'État leur accorde? J'entends quelquefois reprocher aux élèves de l'école normale un peu de morgue et de confiance en eux. Défaut de jeunesse qui s'explique, s'il existe, par l'orgueil des succès difficiles, et dont d'ailleurs les humiliations de la vie les corrigeront bientôt pour la plupart. Qui donc à leur place, de vingt à vingt-cinq ans, se défendrait d'un peu d'estime pour soi-même? Presque tous élèves brillants des lycées de Paris, placés depuis leur enfance en tête de leurs classes, lauréats du concours général, ils entrent à l'école après un examen qui constate leur supériorité non sur une foule obscure, mais sur une élite de jeunes gens choisis; ils y passent trois années, sous la direction de maîtres éminents, dans une retraite laborieuse; ils s'y occupent des plus nobles sujets d'études; pendant leur séjour et à

(1) Les sous-lieutenants de l'armée sont admis, il est vrai, à concourir avec les premiers élèves sortant de Saint-Cyr pour les places de l'école d'état-major; mais, pour avoir le droit de se présenter à ce concours, ils ne doivent point avoir dépassé l'âge de vingt-cinq ans, tandis que les concurrents des élèves de l'école normale à la licence et à l'agrégation ne sont astreints à aucune limite d'âge.

leur sortie, ils se mesurent avec des professeurs déjà aguerris, ils luttent contre des hommes plus âgés, plus expérimentés, mieux armés qu'eux; s'ils sortent vainqueurs de toutes ces épreuves, s'étonnera-t-on qu'ils s'en montrent fiers et qu'ils attachent trop de prix à des triomphes où la faveur n'a aucune part?

Combien d'entre eux, en mesurant leurs efforts, leur long noviciat, leurs succès à ceux de leurs anciens camarades de collége, ne peuvent-ils pas se figurer que le sort le plus brillant les attend, que, pour un mérite garanti, reconnu, exceptionnel, la société tient en réserve des récompenses exceptionnelles! Tel est le rêve. Voici la réalité. A personne la société n'aura demandé plus, à personne elle ne donnera moins.

Revoyez-les, vingt ans après, ces élus de trois concours redoutés. Quelques-uns, de bonne heure découragés, ont quitté le corps pour chercher ailleurs une meilleure fortune, Parmi ceux qui restent, que de mécontentements et même de souffrances! A peine entrés dans la carrière ils s'aperçoivent qu'elle ne leur offre ni stabilité, ni sécurité, ni chances certaines d'avancement. Un jeune sous-lieutenant voit s'ouvrir devant lui la vaste perspective des grades militaires qui payeront successivement ou l'ancienneté ou l'éclat de ses services. Un jeune substitut sera peut-être un jour procureur général ou premier président; en tout cas, à moins de malheur ou d'incapacité notoire, il mourra président de tribunal ou conseiller, dans une situation honorable, respectée, inamovible. L'ingénieur passe de la troisième classe à la seconde, de la seconde à la première, en attendant le poste élevé et certain d'ingénieur en chef. Le garde-général des forêts traversera toutes les classes de la sous-inspection pour devenir à coup sûr inspecteur, sinon conservateur. Dans toutes les administrations publiques en France, les bons serviteurs obtiennent avec les années un avancement régulier, un poste et des appointements plus élevés. L'Université seule fait exception.

Qu'on prenne dans un lycée de province les professeurs les plus importants, ceux de mathématiques spéciales, de philosophie, de rhétorique, d'histoire, de physique, et qu'on se demande l'avenir qui les attend. Ils sont dans la force de l'âge, pleins d'ardeur, de talent, investis de la plus haute fonction sociale: ils tiennent entre leurs mains les destinées de notre pays; il dépend d'eux d'élever ou d'abaisser le niveau intellectuel de la France. Leurs leçons forment les générations sur lesquelles nous plaçons toutes nos espérances. Se sachant responsables, surveillés par l'opinion, ils usent leur vie à ce rude métier. Comment la société les récompensera-t-elle? Un traitement fixe qui varie de 2000 francs à 2400 francs, un traitement éventuel qui varie de 800 francs à 2500 francs, c'est-à-dire un traitement moyen de 3700 francs, voilà ce qu'elle leur accorde. Les moins favorisés toucheront 2800 francs, les plus favorisés 4900 francs. Mais de ces deux traitements combinés, il n'y en a qu'un qui soit à la disposition du ministre de l'instruction publique, celui où il y a le moins d'écart, le traitement fixe, qui s'attache à la personne, non à la place. La modique somme de 400 francs, voilà tout ce que l'État peut ajouter aujourd'hui au traitement d'un professeur, pendant toute sa vie, en le laissant dans la même ville et dans les mêmes fonctions! Et si le professeur obtient ces 400 francs d'augmentation vers l'âge de trente ans, comme c'est presque le droit des professeurs distingués des hautes classes, il ne lui restera plus rien à espérer avant l'âge de sa retraite.

Reste du moins la ressource de déplacer les hommes, et de les envoyer d'un lycée où l'éventuel faiblit dans un lycée où l'éventuel s'élève. Mais il est de l'intérêt bien entendu de l'administration de placer tout de suite les jeunes gens de mérite dans les lycées florissants, pour soutenir la fortune de ces établissements. Les agrégés les plus distingués touchent donc tout de suite l'éventuel le plus élevé et n'ont plus rien à gagner à un déplacement. Cette nécessité de changer le personnel pour le faire avancer n'entraînerait-elle pas d'ailleurs les plus graves inconvénients? Si un professeur réussit dans une ville, s'il y acquiert de l'autorité et de la réputation, si les familles lui témoignent de la confiance, s'il contribue pour sa part à la prospérité du lycée, irez-vous l'en retirer au moment même où il y rendrait le plus de services? Qui vous garantit qu'il réussira aussi bien ailleurs? S'accommodera-t-il au caractère de ses nouveaux élèves? Gouvernera-t-il aussi facilement une classe plus nombreuse ou des enfants d'un tempérament plus vif? Te réussit à Colmar ou à Bar-le-Duc qui échouerait à Marseille. Ne vaudrait-il pas mieux récompenser et utiliser sur place un mérite reconnu? Un lycée qui ne se composerait que de professeurs éprouvés, estimés dans le pays, ne l'emporterait-il pas sur un lycée où le personnel enseignant se renouvellerait sans cesse pour satisfaire aux besoins légitimes de l'avancement?

On aurait beau du reste, dans l'état actuel des choses, déplacer les professeurs et les attacher à tour de rôle aux établissements les plus prospères, on ne leur garantirait rien au delà du présent, au delà de l'année même de leur nomination. L'éventuel, on le sait, dépend du nombre d'élèves que contient un lycée. Qui sait si ce nombre ne diminuera pas, ne suivra pas tout à coup une marche décroissante, au lieu de monter encore? Quel lycée se trouve à l'abri de la concurrence inattendue de quelque établissement rival puissamment organisé, de l'incapacité d'un administrateur, des causes générales de décadence qui atteignent une ville ou une province? Ces oscillations de l'éventuel enlèvent au professeur, quel que soit son mérite, quelle que soit l'ancienneté de ses services, non-seulement la certitude d'obtenir avec les années une augmentation de traitement régulière, mais même celle de conserver l'intégrité du traitement acquis. On ne dirait pas assez si l'on se bornait à dire qu'il n'y a pas d'avancement dans les lycées de province : ajoutons même qu'on n'y est pas sûr de ne pas descendre. Il ar-

rive dans l'Université ce fait inouï qu'un fonctionnaire qui n'a pas démérité, qui augmente au contraire chaque année la somme de ses titres et de ses droits, risque de recevoir à cinquante ans un traitement moins élevé que celui qu'il touchait à trente. Son sort ne dépend pas de lui-même, mais de la fortune du lycée auquel il appartient. Au sortir d'une agrégation brillante, il a été envoyé jeune dans un établissement prospère; il y a trouvé un éventuel satisfaisant; il y a rapidement et justement conquis les 400 francs qui séparent la dernière classe de la première de son grade; il s'attache au théâtre de ses premiers succès d'enseignement; l'estime publique, la considération qu'une ville tout entière lui témoigne l'y retiennent, l'intérêt de la maison exige qu'il y reste: il y rend des services qu'il ne rendrait peut-être pas ailleurs, et qu'aucun autre ne rendrait à sa place. Quelle sera sa récompense? J'ai déjà dit qu'il ne pouvait en attendre aucune. En revanche, il est exposé à un désastre. Qu'une maison religieuse s'élève en face du lycée, qu'elle séduise les familles par la beauté de son installation, par l'habileté de ses maîtres, par la confiance qu'inspire toujours le costume ecclésiastique dès qu'il s'agit de l'enfance; qu'elle trouve sur-le-champ de nombreux et puissants avocats, aussitôt beaucoup d'enfants abandonnent le lycée; avec le nombre des élèves l'éventuel s'amoindrit et, sans avoir rien perdu ni de sa capacité, ni de son zèle, le professeur vieillissant voit diminuer ses ressources. Plus il avance dans la vie, plus il sert l'État, plus il est pauvre. Tout renchérit autour de lui; il paye plus cher son appartement, sa nourriture, tous les objets de première nécessité. Tous les fonctionnaires à côté desquels il vieillit montent en grade et en traitement. Lui seul descend et descendra de plus en plus.

N'y a-t-il donc dans l'Université aucune fonction que puisse ambitionner le professeur de province? La hiérarchie universitaire ne lui offre-t-elle aucun moyen de changer de position? En admettant même que les changements auxquels il peut aspirer soient aussi avantageux qu'ils le sont peu, il y aurait tout d'abord une objection capitale. Les places manqueraient, souvent aussi les aptitudes. La moitié au moins des agrégés est condamnée, quoi qu'il arrive, à vivre dans les lycées de province sans aucun espoir d'améliorer son sort.

Que feront les autres et que gagneront-ils au change? Quelques-uns entreront dans l'administration, un petit nombre dans les Facultés, beaucoup quitteront la province pour Paris, ce séjour préféré de tous les fonctionnaires français.

Les plus à plaindre seront les candidats aux fonctions administratives. Tout homme qui échange les nobles devoirs de l'enseignement contre les soucis administratifs, ou ne sent en lui-même aucune vocation sérieuse pour le professorat, ou cède au besoin de sortir d'une situation ingrate sans savoir si ce qu'il recherche vaut mieux que ce qu'il abandonne, comme un malade qui croit trouver une position meilleure en se retournant sur sa couche. Plus d'un censeur aux prises avec les difficultés de l'internat, obligé de compter avec les élèves, avec les maîtres surveillants, avec son supérieur hiérarchique, toujours sur la brèche de cinq heures du matin à huit heures du soir, forcé par devoir d'appliquer à des enfants la discipline de la caserne, regrettera amèrement les douces fatigues de la classe et la joie d'enseigner. Il espérait gagner au change, il a perdu. Il se résigne néanmoins en pensant à l'avenir : le censorat n'est qu'un chemin pour arriver aux fonctions de proviseur. On compte toujours qu'on le traversera rapidement. En réalité on y passe des années, souvent huit ou dix ans. Enfin on touche au port. On obtient à grand'peine l'avancement désiré. Nouvelle source de mécomptes et de déceptions! Il n'est ni si facile ni si agréable d'être proviseur qu'on se l'imagine de loin. Plaire aux familles, plaire aux autorités locales, plaire aux inspecteurs généraux, ne pas décourager les mères par trop de sévérité et cependant maintenir la discipline, faire recevoir des élèves aux écoles spéciales, obtenir des succès dans toutes les branches; non-seulement réussir, mais réussir mieux que tous les établissements rivaux; porter seul le poids d'une responsabilité qu'on partage en réalité avec tant de personnes; ne jamais compter sur le lendemain, vivre à la merci de l'opinion; après les plus beaux commencements, ne pas même savoir si une concurrence soudaine n'ébranlera pas la prospérité de la maison qu'on dirige: autant de motifs de préoccupations et d'inquiétudes permanentes.

Si le proviseur obtient ce qu'on appelle en style administratif des résultats, lui en saura-t-on toujours gré? Ne pourra-t-on pas dire que les circonstances l'ont favorisé? Rien de moins certain que sa récompense en cas de succès; rien de plus assuré, au contraire, que sa disgrâce en cas d'échec. Il n'est pas sûr d'être considéré comme le principal auteur de la prospérité de son lycée, mais il sait à n'en pouvoir douter que, si le lycée périclite, il en portera la peine. Dans bien des cas ni la durée ni la valeur de ses services ne le défendront. Dès que l'État mit son honneur à augmenter sans cesse le nombre de ses élèves, à opposer la fortune des établissements publics à celle de l'enseignement privé, l'État devint sans pitié. Il lui faut des triomphes. Le proviseur qui n'en remportera pas sera frappé, envoyé de Toulouse à Châteauroux ou de Lille à Bar-le-Duc, comme un préfet maladroit qui aurait laissé nommer dans son département un candidat de l'opposition. Fonctions peu enviables que celles d'un homme auquel on demande, sous peine de déchéance, ce qu'il ne dépend pas toujours de lui de donner, de qui on exige plus que de la capacité, plus que du travail, qui est tenu d'avoir du bonheur ou de s'en aller!

Un professeur qui aime l'enseignement et qui y réussit court trop de risques dans les fonctions administratives pour qu'il faille lui conseiller d'y prétendre. Les inconvénients seuls en sont certains; les avantages plus

que douteux. Aussi laisse-t-il surtout s'engager dans cette carrière les déclassés de l'Université, les professeurs qui n'ont pas le goût du professorat, ceux que la parole fatigue, ceux qui échouent à l'agrégation et qui, par conséquent, ne pourraient obtenir une chaire dans un lycée. Car les règlements universitaires admettent — chose étrange, — qu'un simple licencié qui serait incapable de jamais devenir professeur titulaire puisse être nommé d'emblée censeur, puis proviseur, et par conséquent diriger un établissement où il n'aurait pas le droit d'enseigner avec un titre régulier. La veille, il cédait le pas à tous les agrégés; du jour au lendemain, par la grâce administrative, il exerce sur eux une autorité réelle, quelquefois tracassière, toujours redoutable. Il leur donne des ordres, il surveille leur enseignement et leur conduite, il adresse sur eux des rapports au ministre, il peut demander et obtenir leur changement, il peut amoindrir leur situation par son impéritie, en laissant tomber la maison dont on lui confie le commandement. Un jour, devant moi, un professeur de mathématiques spéciales très-distingué, déjà vieilli dans ses fonctions, disait à un professeur de Faculté qui venait de recevoir à un examen de licence le plus humble des chargés de cours d'un lycée : « Vous venez de faire un proviseur. Dans dix ans votre licencié d'aujourd'hui sera mon chef et pourra me chasser d'ici. » La première partie de la prédiction s'est accomplie. La seconde s'accomplira peut-être. Ce n'est pas là une des moindres humiliations du professorat, une des moindres causes du profond découragement qui atteint tant d'agrégés de mérite. Il fallait qu'il fût bien difficile de recruter parmi les professeurs des fonctionnaires de l'ordre administratif, pour qu'on ait appelé les moindres d'entre eux aux postes les plus élevés.

La même raison ouvre aux licenciés aussi bien qu'aux agrégés l'accès des inspections d'Académie. A moins d'être fatigué de l'enseignement, amoureux de l'autorité ou ignorant des choses de ce monde, quel agrégé se laisserait tenter par des fonctions si ingrates? Dépendre à la fois du ministère de l'instruction publique et du ministère de l'intérieur, du recteur et du préfet, remplir le rôle d'un chef de division de préfecture, avoir mission d'exercer sur les instituteurs une action politique autant qu'universitaire, être obligé par devoir de leur demander des services électoraux, les voir sacrifiés aux exigences des maires ou aux besoins d'une candidature sans pouvoir les défendre, savoir qu'on sera sacrifié soi-même à la moindre velléité de résistance; appliquer et faire appliquer la grande loi de l'intérêt du gouvernement : que d'épreuves pour un esprit cultivé, délicat, pour un homme qui jusque-là n'a vécu qu'avec des enfants, dans la sphère désintéressée des idées, et qui désormais ne vivra plus qu'avec des politiques ! Qu'est devenu l'heureux temps où l'inspecteur d'Académie, représentant de la tradition universitaire, ne s'occupait que des études, ne veillait qu'au maintien des bonnes méthodes, ne cherchait qu'à réveiller le zèle des élèves et ne prétendait servir que les plus purs intérêts de la science ?

La plus haute situation de l'université, celle de recteur, offre-t-elle enfin aux professeurs de province une perspective d'avenir, l'espoir d'une récompense digne de leurs services? Assurément, s'il ne s'agit que de la question matérielle, les recteurs sont traités comme il convient. Un appartement fourni par la ville, un traitement au moins égal à ceux du premier président et du procureur général, supérieur à ceux de l'ingénieur en chef et de l'évêque, leur permettent de tenir le rang qui appartient au premier fonctionnaire d'un grand corps d'État. Malheureusement ils sont trop peu nombreux pour qu'on puisse fonder sur des places si rares et si recherchées des espérances d'avancement. D'ailleurs, à moins d'appartenir à l'académie de Paris, on ne les obtient qu'après un long noviciat dans les fonctions administratives les plus pénibles. Peut-être aussi ces grands dignitaires de l'université auraient-ils besoin qu'on leur accordât un peu plus de liberté d'action. Ni le rang qu'ils occupent ni l'argent qu'ils reçoivent ne doit les consoler de l'étroite dépendance où le ministère les retient. Ils sont victimes de la centralisation. Tout se fait à Paris dans les bureaux. L'Académie se borne à enregistrer les circulaires, les arrêtés, les décrets. Elle ne prend pas d'initiative ; elle reçoit des mots d'ordre. Elle ne conçoit pas de projets ; elle exécute ceux qu'on lui enjoint d'exécuter. Elle reçoit ses idées toutes faites comme elle reçoit son personnel tout fait. Le recteur n'est qu'un instrument entre les mains du ministre. Peut-être vaudrait-il mieux qu'il fût davantage pour la dignité de ses fonctions et pour le bien du corps.

Les professeurs distingués préfèrent d'ordinaire les Facultés à l'administration. Ils retrouvent dans l'enseignement supérieur, avec une indépendance honorable, la liberté de donner presque tout leur temps aux choses de l'esprit, dont les travaux administratifs les écarteraient. Pour ceux qui tiennent à vivre avant tout de la vie de la pensée, les Facultés sont un asile sûr. On y choisit ses sujets d'étude, on y traite librement devant le public les plus hautes questions de philosophie, d'histoire, de littérature. On y éprouve une des plus nobles satisfactions qu'il soit donné à l'homme de ressentir, celle de communiquer ses idées et de les faire pénétrer dans les esprits. Quel plaisir plus pur que de retenir autour de soi un auditoire volontaire en l'entretenant non des choses passagères du jour, mais de celles qui ne passeront pas ! Si la province travaille, pense, écrit, n'est-ce point aux Facultés, au moins autant qu'aux sociétés savantes, qu'il faut reporter l'honneur d'y entretenir la vie littéraire et scientifique? Qu'on compare une ville qui possède des établissements d'enseignement supérieur à celles qui n'en possèdent pas ! Le mouvement intellectuel n'est-il pas plus actif et plus continu sous l'influence de la parole publique ?

L'organisation des facultés ne répond cependant point à ce que devrait faire un pays tel que le nôtre pour l'encouragement des hautes études. Là, comme dans l'enseignement secondaire, l'exiguïté et l'immobilité des traitements font souffrir les professeurs aux dépens de la science. Un traitement fixe de 4000 francs, auquel s'ajoute un dividende qui, dans certains cas, ne dépasse pas 500 francs, c'est beaucoup moins que ne reçoivent ceux qui enseignent dans les universités d'Angleterre, d'Allemagne et même de Belgique. Nul espoir d'ailleurs d'avancement ni d'augmentation pour le professeur qui adopte une ville, y fait école et, par sa réputation, y attire des auditeurs. Les années passeront sans augmenter ses modestes appointements. Plus il vieillira, plus il sera pauvre. Le prix de toutes choses se sera élevé autour de lui; son traitement seul restera le même.

Il n'y a pas non plus un assez grand nombre de chaires. Tous nos voisins nous humilient par l'importance qu'ils attachent à des études que nous négligeons, qui nous paraissent superflues, sans lesquelles pourtant nous risquons de décheoir du rang que l'esprit français occupait en Europe. Conçoit-on que la plupart des facultés des sciences ne possèdent qu'une seule chaire d'histoire naturelle, que l'enseignement de la botanique n'y soit pas distinct de celui de la zoologie et de la minéralogie; qu'on y supprime, par mesure d'économie, une des deux chaires de mathématiques? Pourquoi les Facultés de droit attendent-elles partout, excepté à Paris, une chaire d'économie politique? Dans les Facultés des lettres, l'histoire ancienne ne devrait-elle pas être séparée de l'histoire moderne? N'est-il pas honteux que dans le pays des traditions classiques la littérature grecque partage la chaire de littérature latine, sans devenir elle-même l'objet d'un enseignement spécial? La langue sanskrite et les langues orientales, si étudiées en Allemagne, ne méritent-elles pas d'être enseignées à leur tour dans quelques centres d'enseignement supérieur?

La science française, qui autrefois éclairait l'Europe, qui, au dernier siècle, y maintenait notre prépondérance malgré l'humiliation de nos armes et de notre politique, s'affaiblira de plus en plus si l'on ne se hâte de réorganiser les hautes études sur de plus larges bases. Comment formera-t-on des hellénistes et des orientalistes, des mathématiciens et des naturalistes, si l'on ne multiplie les maîtres pour multiplier les élèves? Il s'agit ici d'un intérêt de premier ordre, de la grandeur même et des destinées de la France. L'avenir appartient, non pas aux peuples qui pourront mettre le plus d'hommes sous les armes, mais aux peuples les plus instruits. C'est la science qui gagnera les batailles futures. C'est l'intelligence qui a vaincu à Sadowa. On appelle cette journée *la victoire des instituteurs*. Prenons les choses de plus haut : appelons-la plutôt la victoire des professeurs. La Prusse n'a pas commencé par en bas la grande œuvre de l'instruction populaire. Elle n'a pu organiser l'enseignement primaire qu'après avoir puissamment organisé d'abord l'enseignement supérieur d'où tout découle, qui seul fournit les principes, les méthodes, les vues d'ensemble, les idées générales. Quiconque suivra une autre marche n'obtiendra que des résultats partiels et éphémères. D'ailleurs, si l'on veut que le peuple aime l'instruction, il faut que les classes aisées lui donnent l'exemple et commencent par honorer elles-mêmes la haute culture de l'esprit. Est-il étonnant que tout le monde sache lire et écrire dans une société où il n'y a pas de titre plus honoré que celui de professeur, où les universités abondent, où des milliers de jeunes gens en suivent les cours avec ferveur, où les princes, l'aristocratie, la bourgeoisie, rivalisent d'émulation pour la science, fournissent des auditeurs aux chaires les plus savantes, des lecteurs à de nombreux recueils d'érudition, et répandent de proche en proche, jusque dans les plus humbles villages, avec le goût du savoir, le respect de ceux qui savent?

A. MÉZIÈRES,
Professeur à la Faculté des lettres de Paris.

— La fin très-prochainement. —

ATHÉNÉE.

CONFÉRENCES DE M. JULES DUVAL.

Les grands voyageurs contemporains.

II

Livingstone.

Dans ma dernière conférence (1), j'ai eu l'honneur de vous entretenir d'un voyageur en Afrique dont le caractère était principalement scientifique; Barth était avant tout un érudit et un savant. Aujourd'hui je vous entretiendrai d'un voyageur qui, possédant également cette qualité de savant, à un moindre degré toutefois, la relève par une haute philanthropie. C'est un missionnaire qui a conservé dans tout le cours de sa carrière un caractère essentiellement évangélisateur. Ce voyageur, c'est David Livingstone.

Livingstone, qui vit encore, je voudrais l'espérer, malgré les bruits sinistres sur son compte qui sont récemment parvenus en Europe, parcourt l'Afrique australe depuis vingt-sept ans. C'est en 1840 qu'il a débuté comme missionnaire; depuis quelques années il était devenu consul de son pays. Cette longue carrière africaine a été signalée par des découvertes, des explorations, des travaux extrêmement nombreux et remarquables, et que ne semblait pas faire présager l'humilité de ses premiers débuts dans la vie.

David Livingstone est né dans les hautes montagnes de l'Écosse, d'une famille très-pauvre qui ne put lui donner d'instruction. Dès l'âge de dix ans il fut placé comme

(1) Voyez le dernier numero.

rattacheur dans une filature de coton, le métier qui semblait le plus propre à étouffer son intelligence. Mais la nature avait été généreuse envers lui. Possédé d'un ardent besoin d'instruction, il consacrait à l'étude les heures qu'il pouvait dérober au travail manuel; il dévorait tous les livres qu'il pouvait se procurer, et jusqu'à des livres latins, si bien qu'il a pu dire qu'à seize ans il connaissait mieux son Virgile et son Horace que plus tard, après des études libérales plus complètes. Néanmoins, le travail étant sa destinée obligée, il continua son apprentissage dans les manufactures et s'éleva de grade en grade : à dix-neuf ans, il devenait ouvrier fileur avec un métier à conduire. Cependant la passion de la science avait grandi en lui avec les années. Quand il put disposer d'un peu plus de loisir et de quelque argent, il passa du latin au grec, où il devint habile comme dans le latin. Alors un nouvel horizon s'ouvrit devant lui. Sentant que le métier d'ouvrier fileur ne devait pas être sa destinée finale, il se livra à des études complémentaires, suivit des cours qui se faisaient à Glascow, des conférences probablement comme celles d'aujourd'hui, et son esprit s'élargissant avec son instruction, il ambitionna de devenir docteur en médecine et en chirurgie. En vue de ce but élevé, il redoubla d'ardeur au travail, poursuivit ses études et obtint enfin, grâce à sa persévérance et à son savoir, les titres qui, en Angleterre, représentent nos diplômes.

Voilà donc enfin le jeune Livingstone en possession d'une éducation libérale et scientifique qui lui permet de viser haut et loin.

L'extrême Orient le tentait. C'est en Chine qu'il veut aller appliquer ses connaissances médicales, sous les auspices de la religion, à titre d'affilié à la Société des missions anglaises. Les événements en décidèrent autrement. Il fut dirigé sur l'Afrique australe qui, depuis un demi-siècle, était le théâtre d'une évangélisation très-active. Livingstone se transporta au Cap, d'où il fut immédiatement envoyé dans l'intérieur du pays. C'était en 1840.

A partir de cette date, sa vie fut divisée en quatre périodes. Dans la première, simple missionnaire protestant, il a, comme tous ses confrères, déployé beaucoup de zèle, de piété, de dévouement dans l'éducation religieuse des indigènes de l'Afrique, Hottentots, Boschimans, Cafres et autres. C'est alors qu'il épousa la fille d'un ancien missionnaire, le révérend Moffat, qui, s'il vit encore (je n'en suis pas bien sûr, mais il vivait encore il y a peu de temps), compte aujourd'hui cinquante ans de mission en Afrique. Ce mariage l'engagea plus avant encore dans une existence purement africaine. Mais au bout de sept à huit ans de cet apostolat, il reconnut que l'évangélisation des indigènes était une œuvre très-lente, très-difficile, et que son activité et sa science pouvaient se donner carrière dans une direction qui complétait celle de la religion, qu'il pouvait devenir un voyageur savant, au profit de la religion d'abord et aussi au profit de son pays. Alors commence une seconde période. Changeant ses plans et son genre de vie, il conçut le projet de remonter le cours des fleuves, de pénétrer en avant, dans l'intérieur même de l'Afrique australe, en se rapprochant de l'équateur, et de relier, par une exploration hardie jusqu'à la témérité, la côte orientale de l'Afrique avec la côte occidentale. C'était un immense projet et tellement extraordinaire que jamais, ni les Hollandais qui ont eu des possessions dans le sud de l'Afrique pendant de longues années, ni les Anglais qui leur ont succédé, ni les Portugais qui occupent sur les deux océans des territoires considérables, n'avaient osé l'entreprendre.

Ces voyages courageux, Livingstone, non pas seul, mais accompagné de sa femme, de son jeune garçon, de sa petite fille, osa les tenter. La destinée lui sourit ou, pour mieux dire, la Providence favorisa ses efforts. Il réussit à s'engager dans des contrées absolument inconnues, non certes sans fatigues ni privations, mais sans péril bien grave. Par un doux attrait qui semble émané de sa personne, il inspira une pleine confiance aux sauvages indigènes de ces contrées, les attira, les charma, en fit ses compagnons, ses auxiliaires et ses serviteurs; grâce à eux, il put s'aventurer de proche en proche jusqu'au neuvième degré de latitude sud, et là il fit ce que nous pourrions appeler aujourd'hui une bifurcation.

Il se dirigea d'abord à l'ouest, vers la colonie portugaise de Saint-Paul de Loanda, où il parvint sain et sauf au prix de longues aventures. Après un séjour de quelques semaines consacrées à se remettre de ses fatigues, lui et ses compagnons, revenant sur leurs pas, retournèrent vers ce point de bifurcation qui répond à peu près au méridien central de l'Afrique, et de là, poussant une pointe semblable en sens contraire vers l'est, après une pérégrination aussi longue, aussi difficile, il atteignit la côte orientale à Quiillimane, à peu près aux embouchures du Zambèse. Dans ce long trajet, il avait parcouru plusieurs milliers de lieues, ce qui aurait suffi certainement à une ardeur moindre que la sienne. Dès lors son nom devint célèbre en Europe; son pays acclama ses succès; la Société de géographie de Paris, — dont je me plaisais à célébrer l'initiative dans ma dernière conférence, — s'empressa d'en faire preuve encore dans cette circonstance. Elle décerna à Livingstone la grande médaille d'or; les autres sociétés européennes lui accordèrent des honneurs pareils. Le nom de Livingstone retentit dans le monde des savants et pénétra même dans le monde des esprits curieux.

Il n'était point arrivé cependant au terme de ses projets. Dans cette seconde expédition qui dura depuis 1849 jusqu'en 1856, le voyageur n'avait fait que parcourir rapidement le bassin moyen et inférieur d'un grand fleuve, du Zambèse, et il avait cependant assez entrevu ce qu'une exploration plus complète lui réservait pour désirer y retourner. C'est ce qu'il fit; après une excursion en Europe, où il vint revoir sa famille et ses amis et dépo-

ser aux mains de ses concitoyens les trésors qu'il avait recueillis dans son premier voyage, Livingstone reprit le chemin de l'Afrique orientale et, sur un navire construit exprès pour ses courses, il s'engagea dans le Zambèse, en remonta le cours inférieur, pénétra en deux des affluents de ce grand fleuve et découvrit deux lacs nouveaux. Divers accidents l'arrêtèrent dans sa course, qui ne dura cette fois que trois ans à peu près, et il dut rentrer au Cap et plus tard à Londres. Puis, considérant cette partie de sa carrière comme accomplie, il jugea utile de dénouer les liens qui l'enchaînaient à la Société des missions. Sur la proposition qu'on lui en fit, il accepta un consulat sur la côte d'Afrique.

Alors commença pour lui une quatrième période qui est consacrée à explorer cette zone littorale encore inconnue qui s'étend de Mozambique à Zanzibar. Les résultats de cette nouvelle exploration n'étant pas encore publiés, je ne pourrai en rien dire d'authentique ; c'est seulement des trois premières périodes que je désire vous entretenir rapidement, non pas en suivant notre voyageur pas à pas dans sa carrière immense (travail impossible en ce moment et en ce lieu), mais en vous signalant quelques-uns des épisodes de ses voyages ou quelques-uns des grands aspects de la nature qui l'ont le plus frappé.

Quelques mots auparavant sur son caractère.

Après cette longue expérience acquise de la vie africaine et tant d'heureuses découvertes, on aurait pu croire Livingstone enflé de vanité ; combien il s'en faut ! Doué des plus nobles facultés du cœur et de l'esprit, il a écrit quelques lignes qui peignent fidèlement l'état de son âme et lui font grand honneur. Permettez-moi de vous les lire.

Voici ce que nous lisons en tête de son exploration, dont madame Loreau a donné une belle et exacte traduction française (1) :

« Lorsque je jette un regard en arrière sur cette époque de pénible labeur (son enfance), j'éprouve un sentiment de gratitude et je me réjouis de ce qu'elle a constitué une partie importante de ma première éducation ; me fût-il permis de recommencer l'existence, que je voudrais partir d'aussi bas et me former de nouveau à cette rude école (p. 7). »

On n'est pas plus modeste.

J'arrive aux épisodes remarquables de la carrière de Livingstone, et à quelques-uns des aspects de la nature et de la société qui ont principalement attiré son attention.

Le principal incident de ses voyages, celui qui tout d'abord eut dans le monde savant le plus fort retentissement, fut la découverte d'un lac qu'il a nommé, d'après les indigènes, lac *Ngami*, lequel n'avait jamais jusqu'alors été vu par aucun Européen, et qui désormais est acquis à la science la plus certaine (1). Puis vient celle d'un autre lac que j'ai cité tout à l'heure sans le nommer, et qu'il a découvert dans son deuxième grand voyage : c'est le lac Nyassa, qui figurait sur certaines anciennes cartes sous le nom de lac *Maravi*, mais qui avait été effacé par les géographes modernes comme étant trop hypothétique. Un géographe français, le célèbre d'Anville, avait seul persisté à en proclamer la réalité. Livingstone a rendu plein hommage à la clairvoyance pénétrante de d'Anville, et le lac Maravi a été rétabli sur la carte sous le nom de *Nyassa*, mot qui veut dire tout simplement *la grande eau ;* mais il est un peu plus près, que d'Anville ne le croyait de la côte orientale entre le lac Ngami et l'Océan.

Un troisième lac, nappe considérable, se rattache à celui qui précède et porte le nom de lac *Chiroua*, du nom d'une rivière qui contribue à le former, et qui verse ses eaux dans le Zambèse. Trois grands lacs, voilà déjà pour un voyageur de belles découvertes, et ce ne sont pas les seules. Livingstone a descendu ce grand fleuve du Zambèse qui est, dans l'Afrique australe, le pendant du Nil dans l'Afrique septentrionale, et comme celui-ci au nord, traverse au sud une partie considérable du continent africain. Comme le Nil, le Zambèze est sujet à des crues périodiques ; comme le Nil, il arrose de vastes et splendides régions ; il baigne des vallées ombragées de forêts ; ce fleuve est, en un mot, un des beaux spectacles de l'Afrique. Sur son cours se trouvent des cataractes qui étaient, avant Livingstone, absolument inconnues et que, le premier des Européens, il a admirées, dessinées et décrites. En vrai Anglais il leur a donné le nom de *cascades de Victoria*, et il les déclare comparables à celles du Niagara. Les indigènes les appellent la *chaudière fumante*, la *fumée retentissante*. Le Zambèse tout entier s'y précipite d'une hauteur de 30 mètres sur un kilomètre de largeur, par une coupure de roches de basalte au milieu desquelles son lit est creusé.

Outre ces quatre grandes découvertes, Livingstone a exploré ce qu'aucun autre voyageur n'avait fait avant lui, une partie immense de ce bassin du Zambèse et de plusieurs de ses affluents ; il a étudié le type et les mœurs des populations noires qui habitent ces régions, recueilli de précieux renseignements sur leurs langues, en un mot, il a apporté à la science géographique et ethnographique un faisceau d'observations qui augmente dans une proportion considérable les connaissances que nous possédons sur l'Afrique méridionale.

Telle a été l'œuvre de Livingstone au point de vue de ce que j'ai appelé les épisodes de son grand voyage. Mais de plus il a signalé quelques aspects importants,

(1) *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique centrale*, avec gravures et cartes, in-8°, 1859 (Hachette). — *Exploration du Zambèse et de ses affluents*, traduit par la même, avec gravures et cartes, 1866 (Hachette).

(1) Le nom de M. Oswell, compagnon de route de Livingstone, doit être associé à sa découverte. Le Suédois Anderson et l'Anglais Galton ont, après eux, visité le lac Ngami.

tout à fait nouveaux pour l'Europe, tant du continent africain que des sociétés indigènes. Il a surtout contribué à redresser les idées qu'on s'était faites en géographie de la configuration du continent africain. Jusque-là, les plus savants géographes supposaient volontiers qu'il en était de l'Afrique comme de tous les autres continents et de la plupart des îles, où la configuration du sol résulte d'une chaîne montagneuse qui les traverse dans le sens de leur longueur et détermine une forme à arête culminante, flanquée de pentes contraires. On supposait seulement, à la suite de quelques indications, que cette espèce de dos d'âne se trouvait en Afrique coupé en plusieurs étages par des plateaux superposés et par quelques arêtes montagneuses.

Ces notions, qui déjà étaient un peu entamées par certaines observations faites en quelques parties de l'Afrique, ont été complétement renversées par les récits de Livingstone. Il a constaté, en allant du centre vers la côte occidentale et la côte orientale d'Afrique, que les deux rivages étaient bordés de hautes chaînes de montagnes et que l'intérieur du continent s'affaissait et représentait une cuvette, un bassin, que l'on a même comparé à une auge creusée à l'intérieur et se relevant sur ses bords. Ces notions nouvelles ont dû modifier complétement la conception géographique de l'Afrique. Il est, en effet, admis aujourd'hui que depuis le lac Tchad, dont je vous parlais dans ma dernière conférence comme ayant été le théâtre des explorations d'Overweg et de Barth, jusqu'au lac Ngami découvert par Livingstone, il y a dans l'intérieur du continent africain comme un chapelet de mers intérieures continuées par des rivières dont on ne connaît pas encore bien le cours, et qui forment de sa partie centrale une large et profonde vallée tout encadrée par des reliefs de hautes montagnes. On s'est demandé ce que devenaient ces lacs intérieurs ainsi emprisonnés, et s'il y avait des issues à leurs eaux. Il y en a, et le Zambèse a fait la sienne en rongeant sa prison, en creusant cette cataracte de Victoria dont je vous parlais tout à l'heure. Le Nil, de son côté, a fait un travail pareil en s'ouvrant passage à travers des barrières qui n'ont pas encore été reconnues, mais que l'on a entrevues le jour où Speke et Baker ont découvert les lacs d'où le fleuve descend vers la Nubie et l'Égypte (1). D'autres indications ne tarderont pas sans doute à confirmer ces premières notions, et à faire reconnaître, à travers cette double muraille qui borde l'intérieur de l'Afrique, d'autres coupures par où s'échappent les autres fleuves, les uns à l'est (Rovouma, Pangani), les autres à l'ouest (Congo, Zaïre, Ogowaï).

Une telle innovation dans la géographie fait le plus grand honneur aux observations de Livingstone, bien qu'elle eût été, il faut le dire, pressentie par le président de la Société de géographie de Londres, sir R. I. Murchison, qui avait par sa clairvoyance de savant ébranlé la théorie du célèbre géographe allemand Karl Ritter, d'après laquelle l'Afrique serait constituée par une série de plateaux superposés d'un rivage à l'autre.

Livingstone a en outre signalé, avec une vérité pittoresque et poétique qui n'emprunte rien à l'ornement, les magnificences de l'Afrique intérieure, dont les voyageurs qui ont été assez heureux pour les contempler sont éblouis comme lui. Dans ces chaudes latitudes, la vie végétale et la vie animale débordent avec une puissance merveilleuse. Ces pays, que l'on se figure en général n'être que d'immenses plaines de sable, nues et stériles, étalent, au contraire, une exubérante vitalité. La nature y déploie toutes ses forces par la combinaison des pluies abondantes de la zone tropicale et d'un soleil vertical. L'eau et le soleil unissant leur action ont, vous le savez, une puissance prodigieuse sur la végétation, même dans les zones tempérées, à plus forte raison dans la zone torride. Par l'imagination seule nous pouvons nous représenter les splendeurs qu'on y admire.

Sans essayer de vous décrire ces pompes de la nature africaine, je mentionnerai seulement, après Livingstone et d'autres voyageurs, des baobabs gigantesques, tellement énormes, que des botanistes ont pu faire remonter leur âge à cinq ou six mille ans, des mimosas, des palmiers, des euphorbes et tant d'autres arbres dont les noms latins sont donnés par les voyageurs à défaut de noms communs. Cette végétation se manifeste par des forêts et des steppes gazonnées, que parcourt une innombrable population d'animaux. L'Afrique méridionale est habitée par tous les colosses du monde animal. Les éléphants y abondent, à ce point que l'on n'évalue pas à moins de quarante à cinquante mille le nombre des victimes que font les chasseurs tous les ans. Parmi ces grands animaux, on distingue les girafes, les cerfs, les zèbres, les rhinocéros, des carnivores tels que le lion et le léopard, des oiseaux tels que l'autruche, le flamand; dans les eaux vivent l'hippopotame et le crocodile. C'est avec cette intensité formidable que se déploie dans l'Afrique intérieure la vie animale. Il y a dans le livre publié par Livingstone de belles vignettes, faites probablement d'après ses dessins, et qui représentent quelques points de vue des rives du Zambèse avec les animaux qui y vivent : c'est prodigieux et attrayant.

On comprend que devant cette nature luxuriante l'homme soit en quelque sorte écrasé. Si héroïque que soit la volonté, si fertile en expédients que soit l'intelligence humaine, si industrieux que soient les bras des hommes, — lorsqu'il est ainsi dominé par un soleil vertical, inondé par des eaux envahissantes, entouré de végétaux et d'animaux qui lui inspirent la terreur, l'homme se sent faible et humble! Et à moins d'un génie supérieur

(1) Voyez une conférence de M. Samuel Baker sur les *Sources du Nil*, faite à l'Institution royale de la Grande-Bretagne, dans notre troisième année, p. 217, ainsi que la de mère séance annuelle de la Société de géographie, dans le numéro 22 de cette année, p. 329. — Voyez aussi dans notre deuxième année des conférences de MM. Émile Levasseur, Guillaume Lejean et Ernest Morin, sur les récentes découvertes de l'Afrique.

qui n'est pas donné aux races africaines, les habitants doivent sentir plutôt leur infériorité que leur puissance. Tel est, en effet, le résultat de la pression de cette nature grandiose sur les sociétés humaines qui sont disséminées à travers l'Afrique méridionale. Accablées par la grandeur du spectacle qui les entoure, elles végètent elles-mêmes dans une enfance qui semblerait devoir être éternelle si la main des Européens ne venait prendre la leur et les élever vers un état social supérieur.

Ces indigènes sont presque tous des noirs. Cependant Livingstone constate que le teint noir est souvent beaucoup moins intense qu'on ne le croit généralement. D'après lui, l'action du milieu influe dans une proportion considérable sur la coloration du teint, et ce n'est, dit-il, que dans les endroits où la chaleur et l'humidité agissent ensemble, et encore après un séjour prolongé, que le teint des noirs atteint cette coloration très-foncée qui à nos yeux les caractérise. A mesure qu'on s'élève vers des terrains moins humides, la coloration elle-même devient plus claire, le teint passe au jaune foncé, au jaune clair, au rougeâtre presque, et la gamme des couleurs se trouve ainsi varier comme la gamme des climats.

D'après les observations de Livingstone, la chaleur et l'humidité seraient les seuls éléments de cette action. Cependant un voyageur français qui a parcouru l'Afrique orientale et septentrionale sur d'autres points ajoute à cette influence celle des terrains, et ce point de vue nouveau mérite d'être pris en considération.

D'après les observations de M. Trémeaux, faites dans la région du haut Nil, en Nubie, les terrains primitifs pousseraient au teint le plus foncé, et à mesure que les terrains se rapprocheraient des âges modernes, le teint s'éclaircirait. Le calcaire, par exemple, étant beaucoup moins ancien que les terrains schisteux et granitiques, détermine, suivant lui, une coloration bien moins intense. Principe nouveau, inexpliqué, très-contesté, méritant d'être examiné de près, et qui doit se joindre aux observations nombreuses et profondes de Livingstone sur l'influence de l'humidité et de la chaleur, pour expliquer les diversités des races humaines.

En présence de ces indigènes à peu près brutes, si inférieurs à la variété blanche au point de vue moral, — quant à présent du moins, — physiquement même plus faibles, les esprits religieux se sont sentis pénétrés d'une ardeur de conversion, d'évangélisation, de propagande chrétienne qui a droit à tous nos respects. Dans l'Afrique australe ce lot de conversions religieuses est échu surtout à l'Église protestante. Les Hollandais pendant plusieurs siècles, plus tard les Anglais, quand ils sont devenus les maîtres du Cap, ont assuré à la religion protestante les meilleures conditions pour pénétrer dans le pays. Ses ministres se sont appliqués à élever moralement, intellectuellement, et même au point de vue matériel, la condition des populations noires.

Dans cette œuvre bienfaisante on s'est butté contre des obstacles qui paraissaient jusqu'à présent presque invincibles. Les vérités dogmatiques ont trouvé les esprits dociles, et l'enseignement du christianisme a été accepté sans répulsion, quelquefois même avec faveur ; même pour les pratiques morales ordinaires, il n'y a pas de répugnance. Mais le point difficile, c'est la polygamie. Comme les musulmans de tout pays, les noirs de l'Afrique australe résistent jusqu'à présent (sauf quelques cas isolés) aux prédications des missionnaires protestants, et les catholiques probablement n'auraient pas plus de succès. Cette résistance aura un terme un jour, on est en droit de l'espérer ; mais les missionnaires eux-mêmes sont les premiers à reconnaître que ce jour est encore éloigné, et jusqu'à présent, impuissants à vaincre la résistance des mœurs, ils suppléent en quelque sorte à l'inefficacité des conseils de la raison par leur exemple. La famille du missionnaire protestant est, en effet, un exemple pour les indigènes. La journée du missionnaire a été dépeinte dans quelques pages par Livingstone, pages d'une simplicité touchante et qui émanent d'un cœur évangélique.

D'avance, beaucoup d'entre vous peuvent être prévenus contre le spectacle d'une famille de missionnaire. Ceux qui sont nés dans la religion catholique et qui, habitués à son organisation, voient nécessairement dans un prêtre un célibataire, se font avec peine à l'idée de missionnaires mariés, pères de famille, ayant femme et enfants. Loin d'être en défaveur dans l'esprit des sauvages, un tel tableau les attire. Dans cette famille composée comme les leurs, ils voient un modèle qu'ils peuvent imiter : les leçons pratiques de bonne conduite, de travail, d'activité, sont à leur portée, et ils se sentent capables, avec beaucoup de bonne volonté, d'imiter ces vertus au moins à distance. De là un soin très-grand chez les missionnaires protestants dignes de ce nom, de se présenter dans les tribus en famille et dans les conditions les plus propres à inspirer, non-seulement le respect, mais l'imitation.

C'est par là que Livingstone a conquis l'affection des indigènes. En voici une preuve entre mille, qui mérite d'être citée. Lorsqu'il fit sa grande traversée depuis le Cap jusqu'à Saint-Paul de Loanda sur l'océan Atlantique, il avait amené avec lui une centaine d'indigènes qui lui servaient d'escorte. Puis, après un assez long séjour, il les ramena dans leur pays selon sa promesse, mais ils voulurent, — il accepta volontiers leur offre, — l'accompagner jusqu'à la côte orientale. Au terme de cette nouvelle et longue course, le moment de la séparation approchait. Livingstone devait partir pour l'Angleterre, et son absence ne pouvait pas durer moins de deux ans. Cette longue perspective ne les effraya pas. Ils lui promirent d'attendre son retour au point où ils les avait menés. Il accepta cette promesse, intervint auprès des autorités portugaises pour qu'on leur donnât des moyens d'existence par le travail et par la chasse : allant même au delà de ses vœux, le roi dom Pedro de Portugal

ordonna que cette troupe fût nourrie aux frais du trésor local; mais le trésor n'étant pas très-riche dans les colonies portugaises, ils durent vivre de leurs propres ressources. Ainsi campés en pays étranger, ils eurent la confiance et la constance d'attendre pendant deux ans le retour de leur ami Livingstone. Tenant à son tour sa parole, il les reconduisit, en remontant le Zambèze, jusque dans leur pays, auprès de leurs parents et de leurs chefs. Vous comprenez quel heureux effet dut produire dans l'intérieur de l'Afrique un tel témoignage de mutuel dévouement.

Dans le livre qu'il a publié, Livingstone mentionne avec éloge une parole de saint François-Xavier. Sous la plume d'un missionnaire protestant cette citation mérite d'être relevée, parce qu'elle met en relief un des plus beaux caractères de son œuvre d'évangélisation. Dans le cours de ses longs voyages, Livingstone ne manque pas une occasion de rendre justice aux travaux de ses devanciers, d'abord de ses devanciers et de ses confrères protestants de toute secte, c'est dans l'esprit même de la foi protestante, mais même de ses prédécesseurs catholiques. Non loin des rivages de Mozambique, trouvant les ruines d'une colonie de jésuites, il déplore que les malheurs des temps n'aient pas permis à cette œuvre de durer. A Saint-Paul de Loanda, dans une colonie purement catholique, il rend également justice aux travaux des Ordres religieux établis dans cette ville pour répandre l'instruction. Il est juste de dire qu'il avait lui-même rencontré un sentiment pareil de bienveillante tolérance de la part de l'évêque d'Angola. Prélat intelligent, cet évêque avait accueilli avec une grande cordialité l'intrépide missionnaire protestant, et, dispensé de lui offrir l'hospitalité puisqu'il y avait dans la localité un consul anglais, il avait soigneusement demandé de ses nouvelles, avait mis à son service tous les concours dont il pouvait disposer, témoignant ainsi d'un grand esprit de fraternité religieuse. Or, ce sentiment de charité chrétienne entre émules, on en rencontre rarement la trace, il faut le dire, dans les récits des missionnaires, soit catholiques, soit protestants, et il est permis, suivant le vœu exprimé par Livingstone, de souhaiter plus de justice et de sympathie dans l'appréciation des travaux des uns et des autres. S'adressant à l'esprit de rivalité quelque peu jalouse des sectes anglaises, Livingstone leur dit avec raison: «A quoi bon vous quereller, vous qui avez tout un pays immense, et bien disproportionné à vos forces, à conquérir à l'Évangile! Que chacun de vous choisisse son lot: il y a place pour tous les dévouements, et vous n'arriverez pas à couvrir de vos essaims de catéchistes l'immensité des solitudes africaines.» Par ces sentiments aussi intelligents que généreux peuvent se rapprocher, sinon les dogmes et les croyances, du moins les personnes qui par leurs travaux et leurs dévouements évangéliques sont dignes de s'apprécier mutuellement.

Je terminerai par quelques observations sur un point qui a été peut-être l'objet principal de l'œuvre de Livingstone, je veux parler de la question de l'esclavage.

Comme tout missionnaire protestant, comme tout Anglais, Livingstone s'est préoccupé d'atteindre dans sa source l'esclavage et la traite qui en est l'instrument. Dans ce but, il s'est livré à des études très-précises sur l'état primitif des tribus africaines, et il a constaté des faits que l'on peut dire nouveaux et étranges, tant ils sont en désaccord avec l'opinion courante.

On dit, on écrit sans cesse que l'état de guerre et d'esclavage est l'état universel des tribus d'Afrique, que les prisonniers de guerre sont dévorés ou tués, et que leur sort s'améliore du tout au tout quand ils sont transportés, non dans une nouvelle servitude, mais dans des colonies où ils retrouvent la liberté.

Dans les recherches qu'il a faites à cet égard, Livingstone est arrivé à des conclusions toutes différentes. Pour les pays absolument inconnus aux Européens où il a pénétré, voici ce qu'il a constaté. Dans toutes les tribus sauvages où les traficants de chair humaine, les pourvoyeurs de la traite, les acheteurs d'esclaves n'ont point pénétré, et où les noirs vivent dans l'indépendance première de la vie libre, sans autre autorité que celle de leurs chefs, leur état moral et leur état social sont infiniment supérieurs à ce qu'on voit sur le littoral. Nulle part, en ces lieux, les pères ne vendent leurs enfants et leurs femmes. Il y a sans doute des guerres entre les tribus, d'ordinaire à l'occasion des razzias de troupeaux, et la victoire entraîne l'esclavage des vaincus, mais l'esclavage le plus doux du monde. Et on le conçoit. Le peu de besoin des indigènes n'exige pas, pour être satisfait, un travail régulier et pénible. Le temps n'a pas pour les noirs en Afrique le même prix que pour les noirs et pour les blancs dans les colonies. Les esclaves ne sont donc en réalité que des compagnons, des serviteurs, des auxiliaires dont la vie est très-douce et qui, au surplus, s'échappent à peu près quand il leur plaît. Cette servitude est si voisine de la liberté que leurs propriétaires les envoient chasser le lion à quarante ou cinquante lieues de distance, ce qui leur donne toute liberté de s'enfuir si tel est leur bon plaisir. En un mot, assure Livingstone, — et son témoignage n'a pas été démenti par des témoignages contraires recueillis dans les mêmes lieux inexplorés, — la condition des noirs dans le centre de l'Afrique, loin des marchands d'esclaves, est fort douce, et généralement très-supérieure à ce que nous la croyons. Il arrive même souvent à Livingstone de faire des retours sur la situation des ouvriers des manufactures de son pays (et il les connaissait bien pour avoir vécu de leur vie pendant dix ans), sur celle des pauvres qui errent sans abri dans les rues de Londrees, et son sentiment est qu'il n'y a pas de comparaison entre la situation des classes inférieures dans la vie civilisée et celle des nègres de l'intérieur de l'Afrique. Ces derniers sont incontestablement moins malheureux. Leur sort ne change

et ne devient réellement déplorable que dans les régions fréquentées par les marchands d'esclaves.

Partout où ceux-ci ont pénétré, offert des armes, de l'eau-de-vie, des liqueurs frelatées, des verroteries, ce qui n'était que simple querelle du voisinage devint guerre à mort; les razzias ont passé à l'état endémique, les pères ont vendu leurs enfants, les maris leurs femmes, les voisins forts ont livré leurs voisins faibles. En un mot, le brigandage en permanence a été provoqué par les excitations des marchands d'esclaves. Ces faits, Livingstone les affirme; il cite les lieux, les tribus, même les hommes; car son livre est émaillé de noms propres dont les possesseurs doivent être peu flattés de s'y voir imprimés. Cette permanente provocation à la guerre dans les tribus émane des autorités européennes elles-mêmes; à peu près tous les fonctionnaires du Portugal, assure-t-il, surtout sur les côtes de Mozambique, sont intéressés dans la traite et ils y sont entraînés par le besoin. Non-seulement leur traitement est des plus modiques, mais il n'est point payé! Lors des voyages de Livingstone, il y avait quatre ans qu'aucun d'eux n'avait touché de solde. En cet état malheureux, il est inévitable qu'ils s'industrient pour trouver ailleurs des dédommagements. De là des accusations très-graves et qui ont dû retentir très-péniblement en Portugal. Ces accusations ont probablement porté leurs fruits, car le Portugal, dans ces dernières années, a pris des mesures pour préparer l'abolition de l'esclavage dans ses colonies; en attendant, il a renouvelé toutes les défenses contre la traite.

Les accusations de Livingstone ont même été plus loin: il a blâmé sévèrement le système de recrutement des engagés africains pour nos colonies, soit des Antilles, soit de la Réunion, et il est même probable que ses plaintes n'ont pas été étrangères aux mesures prises, il y a quelques années, pour la suppression de ce recrutement sur la côte orientale. Mais ceci confine à la politique, dont je dois m'abstenir.

Je dirai toutefois que le remède proposé par Livingstone, quoique bon en lui-même, ne me paraît pas suffisant. Il se borne à demander que des comptoirs soient établis par les Anglais le long des côtes orientales et occidentales, afin que les chefs indigènes puissent y trouver des marchandises anglaises qu'ils échangeraient contre l'ivoire, la poudre d'or, les produits divers du pays. Les indigènes se trouvant ainsi dispensés de recourir à la vente des esclaves, bientôt la guerre, les razzias, toutes les violences contre lesquelles l'humanité proteste, seraient remplacées par le commerce.

Certes la pensée est bonne; seulement Livingstone paraît fermer les yeux sur un autre inconvénient: c'est que le commerce, partout où il a pénétré en Afrique, n'a pas été précisément une source de moralisation. La vente des armes de guerre, de la poudre, de l'eau-de-vie et autres liqueurs brûlantes a corrompu et tué autant de monde que la vente de marchandises utiles en a enrichis. Ce n'est donc pas au commerce seul qu'il convient de demander la transformation de populations sauvages. Il y a lieu de recourir à d'autres voies. Ces voies, Livingstone les entrevoit sans les indiquer suffisamment. Il faut que ces comptoirs établis non-seulement par les Anglais, mais par les Portugais, les Espagnols, les Hollandais, les Français, par toutes les nations en un mot, soient proclamés lieux d'asile, que les esclaves fugitifs de l'intérieur qui voudront échapper à la servitude puissent s'y réfugier, et qu'à l'abri des pavillons européens flottant sur ces comptoirs l'état moral des indigènes puisse se développer par le travail, par l'initiation à tous les arts de la civilisation. Là, mis en pleine possession de leur liberté, s'il leur convient de s'engager pour le travail dans les colonies françaises, où ils trouveront un sort infiniment supérieur à celui de leur pays natal, quelle raison de justice et d'intérêt général s'y opposerait?

A les laisser dans leur isolement, on n'arriverait certainement pas au spectacle consolant que nous offre la république de Libéria, où une population noire réussit, par ses propres efforts, à maintenir un gouvernement constitutionnel fondé sur toutes les libertés dont nous nous honorons. L'intervention tutélaire du génie de l'Europe est indispensable aux races indigènes pour qu'elles s'élèvent à la moralité, au travail régulier, à la civilisation en un mot.

Ce grand progrès, le commerce seul est impuissant à le réaliser: il est le privilége de la colonisation. Que les Livingstone et ses émules fassent donc appel à toutes les puissances morales de l'homme et toutes les forces du génie industriel! Et puissions-nous apprendre bientôt que l'intrépide explorateur de l'Afrique australe a triomphé, une fois encore, des périls de sa route à travers l'inconnu (1)!

JULES DUVAL.

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE.

HISTOIRE.

COURS DE M. ANTONIN MACÉ.

Caractère et principes de la révolution française (2).

La révolution française, que nous devons étudier dans ses préludes, dans ses causes immédiates, puis dans sa formidable explosion, ne ressemble en rien à aucun autre événement de l'histoire, et aucun des plus grands faits que l'histoire universelle présente ne peut lui être comparé pour l'importance, la profondeur,

(1) Au moment où s'imprime cette conférence, il est malheureusement presque certain que Livingstone a été assassiné au nord du lac Nyassa par une bande d'indigènes.

(2) C'est par cette leçon que M. Macé a commencé son cours de cette année.

l'étendue, la gravité des principes, des conséquences et des résultats.

Partout, dans tous les pays, dans tous les temps, nous trouvons assurément des changements, des modifications, des transformations plus ou moins sensibles, plus ou moins profondes, plus ou moins radicales, au sein des sociétés humaines. C'est la condition même de l'humanité; supposer une société stationnaire et immobile, c'est se créer et se forger une chimère; les sociétés obéissent, en définitive, aux mêmes lois que les individus; si elles n'avancent pas, elles reculent; si elles ne vont pas en avant, elles vont en arrière; mais, enfin, elles marchent, et l'immobilité n'est pas plus dans leur nature que dans celle de l'homme lui-même. Ces changements, ces transformations, ces modifications, dans un sens ou dans un autre, soit en avant, soit en arrière, s'opèrent le plus souvent, il est vrai, d'une manière lente, paisible, régulière, qui les dissimule parfois à des yeux peu attentifs; les formes extérieures semblent rester, et restent souvent, en réalité, les mêmes, et, en prenant à un siècle de distance une même société politique, ayant conservé la même forme gouvernementale, la même dynastie, les mêmes magistratures, on est d'abord tenté de croire que rien n'y est changé. Mais quand l'histoire pénètre plus attentivement dans les conditions mêmes de l'existence de cette société aux deux époques qui servent de base, de point de départ et de repère à la comparaison, l'esprit reste confondu en voyant combien, sous ces eaux qui paraissaient si calmes et si unies, se sont accomplies de profondes et latentes transformations.

D'autres fois, ces transformations des sociétés humaines sont plus subites, plus soudaines, et, par cela même, plus sensibles, plus visibles pour tout le monde. Elles sont dues alors à de grands et sages esprits, rois ou ministres, empereurs ou simples citoyens, qui, comprenant les besoins de leur temps ou les exigences de l'avenir, prennent hardiment l'initiative des réformes que l'opinion publique sollicite, et, parfois même, devançant leur temps, réalisent des changements que leurs contemporains ne comprennent pas, mais dont les générations suivantes recueillent les fruits avec une respectueuse reconnaissance. C'est ainsi que les choses se sont passées, dans la république romaine avec Licinius Stolon, Tibérius et Caïus Gracchus; dans notre histoire nationale, au moyen âge, avec Suger, Louis VII, Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe le Bel, Charles V; dans les temps modernes, avec Louis XI, Sully et Henri IV, Richelieu, Colbert; c'est ainsi qu'elles se seraient passées au XVIIIe siècle, en supposant un roi moins personnel que Louis XV, avec Machault d'Arnouville, et, aux approches de la révolution, par l'initiative intelligente de Turgot; c'est ainsi qu'elles se passèrent, toujours au XVIIIe siècle, malheureusement en dehors de la France, avec Pierre le Grand et Catherine II en Russie, avec Frédéric II en Prusse, avec Charles III en Espagne, avec Marie-Thérèse et Joseph II en Allemagne, avec Gustave III en Suède. C'est ainsi que, de nos jours, sans secousses, sans agitations, sans bouleversements, de grands esprits, de grands hommes d'État, Robert Peel en Angleterre, l'empereur Napoléon III en France, ont attaché leur nom à de grandes, à de hardies, à de fécondes réformes libérales, l'un à l'émancipation des catholiques et à la liberté du commerce des grains, l'autre à la liberté commerciale, sachant très-bien l'un et l'autre que le meilleur moyen de prévenir les révolutions, c'est de faire en temps utile de sages réformes, parce que, comme le disait dans un de ses plus éloquents discours à la chambre des communes le grand homme d'État dont je viens de rappeler le nom, et de la perte duquel l'Angleterre n'est pas encore consolée, l'autorité ne doit pas être une barre de fer que l'opinion publique brise dans son courant irrésistible, mais un ressort d'acier qui, après avoir plié un instant, et à propos, ne se relève que plus énergique et plus fort.

Par malheur, ils sont rares, ces grands et vrais hommes d'État qui, au lieu d'obéir, après une longue résistance, aux vœux de l'opinion publique et de faire à ses exigences des concessions tardives dont personne ne leur sait gré, prennent hardiment et avec intelligence l'initiative des réformes, et qui, au lieu de se laisser péniblement traîner à la remorque de la société que leur devoir et leur métier est de conduire, savent marcher les premiers et prendre la direction et le commandement. C'est là le grand mal; c'est là ce qui entraîne et amène presque forcément les révolutions, et c'est ainsi (qu'ai-je besoin de le dire?) que la révolution française a été amenée.

Cependant, hâtons-nous de le dire, il y a entre cette révolution et tous les autres bouleversements violents que l'on rencontre dans l'histoire des autres peuples et que l'on désigne, par suite de la pauvreté de notre langue, sous le même nom, des différences profondes et radicales. L'histoire des républiques grecques de l'Asie Mineure, de la Grèce proprement dite, de l'Italie méridionale et de la Sicile; celle des républiques italiennes au moyen âge, Gênes, Pise, Florence, Milan, Venise; celle de la république romaine, surtout dans le dernier siècle de son existence; celle de nos communes françaises au XIIe siècle, présentent assurément bien des épisodes sanglants et terribles, comme en a malheureusement présenté la révolution française, bien des luttes de partis acharnés à se détruire, souvent aussi, parfois du moins, à la suite de ces luttes, des lois sages et justes, d'heureuses et fécondes idées dont l'avenir a profité. Mais enfin, ces agitations, ces luttes, ces progrès et ces principes, tout cela a été borné et restreint; tout cela s'est passé sur un petit théâtre; tout cela a été purement local ou, pour le moins, momentané. La seule révolution que l'on puisse avec quelque vraisemblance comparer à la révolution française est celle qui s'accomplit en Angleterre, de 1640 à 1688.

Dans l'une et dans l'autre, en effet, il y a des phases et des circonstances singulièrement frappantes par leur ressemblance extérieure. Dans l'un et dans l'autre pays, le mouvement révolutionnaire est dirigé par des assemblées délibérantes dont les passions, les prétentions, les exigences, s'accroissent de jour en jour, et finissent par entraîner la chute d'une monarchie antique qu'à l'origine elles voulaient simplement réformer. Dans l'un et dans l'autre pays, la résistance est dirigée par un roi honnête, animé d'intentions excellentes, mais nourri et élevé dans des idées d'absolutisme qui avaient fait leur temps, bon, faible et obstiné tout à la fois, cédant avec une déplorable faiblesse sur toutes les questions importantes et résistant avec entêtement sur les points secondaires ; finissant l'un et l'autre, après une lutte dont la durée n'a pas été la même, par porter leur tête sur l'échafaud.

Dans les deux pays, nous rencontrons, auprès de chacun des rois, une femme plus intelligente, plus ferme, plus éclairée, plus énergique qu'eux-mêmes, dont le malheur était d'être née à l'étranger ; soupçonnées l'une et l'autre d'être plus favorables aux intérêts des pays qui les avaient vues naître qu'à ceux des pays où elles règnent, finissant l'une et l'autre, lorsque tout paraissait perdu pour elles et leurs époux, par réclamer, l'une de vive voix et en personne, l'autre par des lettres bien regrettables, l'appui et l'intervention de l'étranger. Dans l'un et l'autre pays, la monarchie disparaît pour quelques années et fait place à une république anarchique que font cesser deux soldats heureux, dont l'un aspira toujours au trône sans parvenir à y monter jamais, et dont l'autre, couronné par la nation entière, gouverna et régna avec une autorité qu'aucun des représentants de la vieille monarchie n'avait jamais connue. Dans l'un et l'autre pays, après un intervalle différent et par suite de causes profondément diverses, la vieille dynastie est rétablie. Dans l'un et dans l'autre, la restauration est représentée par le règne successif de deux frères, dont le dernier, dans l'un et l'autre pays, est renversé par une révolution nouvelle qui fait monter sur le trône l'un de ses parents.

Voilà, et j'en passe dans cette revue et ce tableau sommaires, les analogies et les ressemblances qu'offrent aux yeux les moins attentifs les deux révolutions de France et d'Angleterre, qui, quand on ne les envisage ainsi que dans leurs traits généraux et leurs phases principales, paraissent être la reproduction, et l'on serait presque tenté de dire, la copie l'une de l'autre. Mais quand on entre dans les détails, quand on étudie sérieusement ces deux grandes révolutions, quand on recherche les principes, le point de départ, le but et les caractères de l'une et de l'autre, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elles sont séparées par un abîme. La révolution d'Angleterre, comme Bossuet l'a très-bien vu, est inspirée par l'esprit étroit, érudit, chicaneur, polémique de la Réforme; c'est au nom de textes de la Bible que les puritains, les indépendants, les niveleurs, toutes ces sectes qui représentent la révolution d'Angleterre à ses différentes phases, agissent, luttent et combattent. Tous ces fanatiques ont les yeux tournés en arrière et pensent à fonder la société, non pas sur les bases éternelles du droit et de la justice absolue dont ils n'ont pas l'idée, mais sur un type et un modèle qu'ils se sont formés en étudiant, en commentant, en torturant la Bible. De là ce caractère étrange de mysticisme et d'exaltation biblique que nous retrouvons si énergique chez tous les représentants même les plus pratiques de la révolution d'Angleterre, Cromwell et Milton. La révolution française a été aussi, sans aucun doute, préparée dans les esprits par des écrivains, mais quelle différence ! Au lieu de ces sectaires discutant, avec tout le pédantisme de l'école, sur l'interprétation de textes plus ou moins obscurs, le XVIIIe siècle avait vu une nombreuse phalange d'écrivains ardents, éloquents, profonds, spirituels, soulevant, discutant, résolvant les plus profonds problèmes et les plus importantes questions des sociétés humaines, les uns avec une verve ironique et un bon sens incomparable ; d'autres, Montesquieu, Beccaria, Mably, avec une érudition et une science qui ne s'arrêtent pas à des discussions de textes, mais qui vont au fond des questions pour en tirer des principes; d'autres, avec une éloquence prodigieuse, mais qui couvre trop souvent (et vous sentez que je veux parler de J. J. Rousseau) de redoutables paradoxes. Ce qu'il y avait de bon et de détestable, de faux et d'éternellement juste et vrai dans les idées émises et propagées ainsi, chaque jour, avec une verve si infatigable et une ardeur de tous les instants, pendant plus de soixante ans, c'est ce que nous savons aujourd'hui distinguer et reconnaître, à la suite d'expériences qui nous ont coûté bien cher; mais enfin, c'est le caractère universel et véritablement humain des idées ainsi émises et des principes ainsi discutés qui a imprimé à la révolution française ces tendances générales et ces aspirations universelles qui la distinguent si profondément de tous les faits analogues, et notamment de la révolution d'Angleterre.

C'est là ce qu'a fait ressortir, avec une grande sagacité et une haute raison, un des hommes les plus remarquables et les plus honorables de notre temps. Dans ce livre intitulé : *l'Ancien régime et la révolution*, qui a été pour ainsi dire son testament, M. de Tocqueville a très-bien fait ressortir la différence fondamentale des révolutions politiques ordinaires *qui ont une patrie et s'y tiennent renfermées*, et de la révolution française *qui n'a pas de territoire; qui, dès le premier jour, à l'exemple des sectes religieuses, rayonne sur toute l'Europe et se répand par la prédication, la propagande, le prosélytisme; effaçant pour ainsi dire de la carte toutes les anciennes frontières, rapprochant ou divisant les hommes en dépit des lois, des traditions, du caractère, de la langue ; rendant parfois ennemis des compatriotes et frères des étrangers; formant ainsi, au-dessus de toutes les nationalités particulières, une sorte de*

patrie commune dont les hommes de toutes les nations ont pu devenir les citoyens; s'occupant, en un mot, beaucoup moins encore de rechercher, de préciser, d'inscrire dans ses constitutions et ses lois les droits particuliers des citoyens français, que de proclamer les devoirs et les droits généraux des hommes dans tous les pays et dans tous les temps. Voilà le caractère exceptionnel de la révolution française que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, pas même, je le répète, et nous venons d'en avoir des preuves, dans la révolution d'Angleterre, qui présente un tout autre caractère, un tout autre esprit, une tout autre tendance.

Entre ces deux grands événements, en effet, malgré tant d'analogies sensibles et accidentelles, les différences sont profondes, nombreuses et radicales. Ainsi, la révolution d'Angleterre, soit celle de 1640 à 1648, soit celle de 1688, a été l'œuvre d'une aristocratie orgueilleuse et ambitieuse, n'ayant nullement l'intention, même quand elle le fit, de renverser la royauté, mais voulant faire du roi son esclave et son instrument pour régner sous son nom et dominer sur le reste de la nation. De là vient que si l'Angleterre a pu, par suite de ses révolutions, obtenir et consolider des libertés civiles et politiques, que Montesquieu et Voltaire, les membres du côté droit de l'assemblée constituante, les doctrinaires de nos jours, ont constamment, depuis un siècle et demi, proposées pour modèles à la France, elle n'a pas, jusqu'à nos jours, fait un pas dans la voie de l'égalité sociale. La révolution française, au contraire, a été faite contre les priviléges de l'aristocratie par et pour ce que, en 1789, on appelait encore le tiers état. Or, comme Sieyès lui-même le reconnaissait dès les premières pages de son célèbre pamphlet, sous ce nom de tiers état qui comprenait la nation entière moins deux ou trois cent mille privilégiés, il y avait deux classes, deux catégories bien distinctes. La première se composait de ce que nous appellerions aujourd'hui les classes moyennes ou libérales, les propriétaires qui n'étaient pas nés nobles, les fabricants et les industriels, les médecins, avocats, professeurs, tous ceux, en un mot, qui, soit par héritage, soit par le résultat de leur travail, jouissaient de la fortune ou de l'aisance, mais qui ne pouvaient pas parvenir au niveau social des classes privilégiées, quoique leur fortune fût souvent supérieure et que leur éducation, leur instruction, leur science, leurs lumières, fussent fréquemment beaucoup plus élevées. Ce sont ces classes *déclassées*, si l'on pouvait dire, par la mauvaise organisation sociale, ce sont ces classes bourgeoises qui l'emportaient en richesses, en lumières, en moralité, sur les classes privilégiées, et que les privilégiés dédaignaient, méprisaient, repoussaient loin d'eux, qui ont fait la révolution de 1789, parce que l'aristocratie ne leur ouvrait pas ses rangs, comme l'aristocratie anglaise a le bon sens de les ouvrir fraternellement à tous ceux qui se distinguent et se signalent, d'une manière ou d'une autre, dans les rangs de la bourgeoisie. Dans tout cela, je le veux bien, je le reconnais très-volontiers, et nous en aurons des preuves, il y a eu beaucoup de rancunes, de haines, de jalousie, d'ambition, et les membres du parti constitutionnel de l'assemblée constituante, une fois maîtres du pouvoir, en 1789 comme en 1830, se montrèrent tout aussi dédaigneux à l'égard des classes laborieuses qui se trouvaient au-dessous d'eux, que l'aristocratie qu'ils venaient de renverser avait pu se montrer insolente et dédaigneuse envers eux-mêmes.

Mais, derrière ces classes moyennes, ces classes bourgeoises, ces classes libérales qui constituaient une aristocratie de lumières et de richesses en présence de l'aristocratie de naissance, se trouvait, comme toujours, comme dans tous les temps, la grande masse de la population, agriculteurs, ouvriers, artisans, prolétaires, vivant de leur travail et de leur salaire journalier, d'aumônes ou de charité, sans lumières, sans instruction, sans moyens d'épargne ne comprenant rien aux théories savantes sur la pondération des pouvoirs qui se discutaient au sein de l'assemblée nationale, masse à laquelle d'abord la suspension des travaux au milieu du désordre social, et, plus tard, la suppression des établissements monastiques, causèrent des misères profondes, et qui aspira, à son tour, à se faire une place dans la société nouvelle. C'est l'apparition terrible, violente, brutale, de ces classes que personne ne s'était donné la peine d'instruire, d'éclairer, de moraliser, qui nous explique les scènes sanglantes et abominables des journées de septembre et de la Terreur. Les classes élevées du tiers état posent, discutent et résolvent des questions politiques ; les classes inférieures du tiers état posent, sans les résoudre, des questions bien autrement formidables, ces questions sociales que nous avons vues reparaître en 1848, problèmes terribles, mais devant lesquels il serait bien dangereux de s'endormir ou de fermer les yeux, et auxquels le gouvernement actuel, le premier, s'efforce de donner une solution pacifique, régulière, légitime, en propageant l'enseignement et l'éducation dans toutes les couches de la société, en popularisant les établissements de prévoyance, en honorant le travail, en donnant, par une sage et progressive application des vrais principes de l'économie politique, à ceux qui n'ont que leurs bras pour vivre, la possibilité de s'affranchir de la misère et de la servitude plus ou moins déguisée qu'impose la richesse. Ainsi, deux classes distinctes du tiers état ont donné successivement à la révolution française le double caractère sous lequel elle se présente, la première en 1789 et 1830, la seconde en 1793 et en 1848; mais enfin, cette révolution a toujours été, en France, l'œuvre du tiers état contre l'aristocratie et les priviléges, tandis qu'en Angleterre elle a été l'œuvre de l'aristocratie elle-même, et voilà pourquoi, en Angleterre, elle a abouti à des libertés qui, en définitive, profitent plus à l'aristocratie et aux classes privilégiées qu'à la masse même de la population, tandis qu'en France la révolution a abouti à l'égalité qui profite à tout le monde.

Si le temps nous permettait de poursuivre ce paral-

lèle, nous montrerions de même, dans d'autres ordres de faits, combien la révolution française l'emporte par la profondeur et la générosité des vues sur la révolution d'Angleterre, la seule que l'on puisse réellement lui comparer. Ainsi l'administration de Cromwell a certainement donné un prodigieux développement au commerce et à la marine de l'Angleterre. C'est très-bien au point de vue anglais, mais l'Angleterre seule en a profité. La propagande armée, au contraire, que la France a promenée, de 1792 à 1815, sur tous les champs de bataille de l'Europe, a transformé les mœurs, les idées, l'administration, l'état politique et social de l'Europe tout entière, qui, envahie par nos armées triomphantes, a plus profité de nos conquêtes et de nos victoires qu'elle n'aurait profité de nos défaites. Ainsi, l'Angleterre n'a usé de ses révolutions que pour accabler, sous le joug d'une abrutissante tyrannie, la malheureuse Irlande, ruinée peut-être à jamais par Cromwell, tandis que la révolution française, radicale et conséquente avec elle-même, proclama, presque dès ses premiers jours, dans un élan de générosité peut-être imprudente, le grand principe de l'abolition de l'esclavage en s'écriant : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe!* Ainsi encore, la révolution d'Angleterre, opérée par des sectaires étroits et exclusifs, a eu pour résultat de proclamer une religion d'État et d'enlever, pour deux siècles, aux catholiques le libre exercice de leur culte et même l'état civil et l'existence légale, tandis que, dès ses premiers jours, la révolution française a rendu aux protestants et aux juifs l'état civil que des lois odieuses leur avaient enlevé, et a proclamé le principe désormais invincible de la liberté de conscience et de culte. Ainsi, en Angleterre, depuis comme avant la révolution, le chef de l'État est en même temps le chef de la religion nationale; la révolution française, au contraire, par cela même qu'elle proclamait la liberté des cultes, a eu pour conséquence d'opérer la séparation de l'autorité civile et de l'autorité religieuse et d'affranchir le pouvoir civil de ces liens qui l'obligeaient à intervenir dans des questions qui désormais légalement, en France comme aux yeux de la raison, ne sont plus du ressort de la loi, mais exclusivement du domaine de la conscience.

Je ne veux pas insister sur ces rapprochements et ces contrastes auxquels je me suis déjà trop arrêté, et que l'on pourrait multiplier à l'infini. Qu'est-il besoin, par exemple, de rappeler comment la révolution française, en proclamant le grand principe de l'égalité des partages entre tous les enfants d'un même père, a fait disparaître une des grandes causes des priviléges aristocratiques que l'Angleterre a fidèlement conservés; comment la propriété territoriale a été morcelée en France, tandis qu'elle est concentrée en Angleterre entre un petit nombre de mains; comment, enfin, la révolution française, poursuivant et complétant sur ce point l'œuvre de la vieille monarchie depuis Philippe-Auguste, a constitué l'unité nationale par l'abolition de tous les priviléges locaux, par la suppression des douanes intérieures, par la division administrative en départements, sans avoir égard aux traditions et au souvenir des provinces; par l'unité des poids et mesures et l'établissement d'un système, simple et savant à la fois, que toute l'Europe imite et nous emprunte; par la simplification de la justice, des codes civils et criminels, les mêmes pour toutes les parties de la France; enfin par l'abolition de tous les priviléges de la naissance, l'égalité devant la loi et l'admission de tous aux fonctions publiques? Qu'est-il besoin, enfin, de rappeler deux principes posés et formulés nettement par elle dès le premier jour, celui que la *souveraineté réside essentiellement dans la nation elle-même*, et cet autre *que la loi est l'expression de la volonté générale, de façon que tous les citoyens concourent à sa formation, soit personnellement, soit par leurs représentants?*

Ces principes de la révolution française, malgré tant de bouleversements, de ruines, d'excès, de résistances acharnées, d'éclipses momentanées, de changements dans la forme du pouvoir exécutif, ont si profondément pénétré dans toutes les couches de la société française, que tous les gouvernements qui se sont succédé chez nous depuis soixante-quinze ans les ont inscrits et garantis en tête des constitutions qui les créaient et les rendaient possibles, et que ces gouvernements ont succombé du jour où ils ont essayé d'attaquer ouvertement, ou de miner et de détruire sourdement, les bases sur lesquelles reposent les sociétés modernes. Aussi je reste profondément attristé lorsque, comme il m'est arrivé ces jours derniers encore, je lis, chez des écrivains instruits et distingués, des passages tels que celui-ci : *Pour que la société se raffermisse sur ses bases, il faut que la génération qui s'élève soit amenée à désavouer et à renier formellement les principes de la révolution française.* J'ignore complétement, et je n'ai ni le droit, ni la mission de m'en enquérir, si telles sont en effet les tendances, si telle est la direction, si tel est le but de l'enseignement donné dans certains établissements libres d'instruction et d'éducation; mais je n'hésite pas à déclarer hautement que ce serait là un très-grand malheur. Il serait bien triste, en effet, qu'une partie de la jeunesse française fût élevée ainsi dans un esprit d'hostilité et d'opposition aux bases fondamentales et aux principes essentiels de la constitution et des lois de son pays. Ce serait la rendre incapable de le servir avec conviction et dévouement; ce serait la mettre en état permanent d'hostilité contre la presque totalité de la nation elle-même, de plus en plus fortement attachée à ces grands principes dont la conquête lui a coûté si cher, et auxquels elle doit sa cohésion, sa puissance et sa prospérité. Ce serait un grand malheur surtout, si ceux qui auraient été élevés dans de semblables idées arrivaient un jour à diriger les affaires de leur pays, avec la prétention de réagir contre les tendances de leur pays et de leur temps. Je craindrais vraiment alors, pour la France, des bouleversements nouveaux et de nouvelles catastrophes,

et peut-être même un sort semblable à celui de ces puissances que nous avons vues, depuis quelques années, se plonger dans l'abîme et se suicider de gaieté de cœur, en engageant une lutte insensée contre les idées modernes. Au lieu de lutter contre ce torrent qui roule depuis soixante-quinze ans en essayant de lui opposer d'impuissants barrages, il faut, comme le fait le gouvernement impérial, élargir et creuser son lit pour éviter qu'il ne déborde et ne détruise. Le flot démocratique est désormais irrésistible; prenons-en tous notre parti, et essayons seulement de le rendre fécond et bienfaisant en secondant son cours, au lieu de le rendre violent et destructeur par de vaines et puériles résistances. Donnons, c'est bien permis, des témoignages de reconnaissance à un passé qui souvent a été glorieux; étudions-le pour tirer de cette étude des leçons utiles et de l'expérience; mais n'essayons pas puérilement de le reconstruire. Au surplus, que pourrions-nous reconstruire? Ce que l'on appelle l'ancien régime n'a jamais été identique avec lui-même, et la vieille monarchie, comme toutes les institutions humaines, a subi la loi des transformations et du progrès. La monarchie absolue, telle qu'elle subsistait au moment de la révolution, telle qu'elle avait été constituée par Richelieu et Louis XIV, ne ressemblait guère à la monarchie des états, telle qu'elle avait subsisté, même avec bien des modifications, de Philippe le Bel à Louis XIII; celle-ci différait essentiellement de la monarchie féodale de Philippe-Auguste et de saint Louis, qui ne ressemblait pas elle-même à la modeste existence de Hugues-Capet et de Robert, laquelle ressemblait encore bien moins à la monarchie toute romaine de Charlemagne. Saluons donc avec respect la vieille monarchie; mais restons-en là, et soyons vraiment de notre temps.

Permettez-moi, à ce sujet et pour terminer, permettez-moi un rapprochement. Il y a quelques mois, j'étais à Paris pour remplir une mission que m'avaient donnée la confiance et la bienveillance de M. le ministre de l'instruction publique. Pendant les dernières semaines de mon séjour, on faisait, à l'un des côtés de la vaste cour du Louvre, des tranchées et des fouilles qui avaient pour but de retrouver les fondations du donjon de Philippe-Auguste. En effet, sur l'immense emplacement qu'occupe ce magnifique palais habité par les rois jusqu'à Louis XIV, et aujourd'hui le palais des arts, Philippe-Auguste avait élevé une tour toute féodale comme l'était sa royauté elle-même, et Charles V avait construit toute une forteresse bastionnée, symbole d'une monarchie bien autrement forte et redoutée. L'une et l'autre ont disparu, et il ne serait pas plus possible de les reconstituer que de restaurer les lois, les institutions, les idées et les mœurs de l'état social dont elles sont le symbole. A leur place s'est élevé lentement, à la longue, ce magnifique, majestueux et pacifique palais, dans lequel les historiens, les artistes et les archéologues aiment à rechercher, à distinguer et à reconnaître ce qui appartient à François Ier et à Henri II, à Charles IX, à Henri IV, à Louis XIV, à Napoléon Ier et à Napoléon III, ensemble harmonieux à tout prendre, quoiqu'il soit le travail de bien des mains et de bien des siècles. Il en est de même de notre société; elle ne s'est pas constituée tout d'une pièce; elle n'est pas sortie un jour, toute faite, comme une nouvelle Minerve, de la tête de quelque Jupiter mystérieux. Elle est le résultat d'un travail lent et pénible, des progrès accumulés des siècles, dont elle a conservé tout ce qu'ils avaient produit de véritablement grand, fécond et glorieux, mais en démolissant et en détruisant, comme les architectes du Louvre, ce qui, dans les œuvres du passé, gênait ou empêchait l'harmonie de l'ensemble.

A. Macé.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire gouvernementale de l'Angleterre depuis 1770 jusqu'à 1830, par sir G. Cornewall Lewis, chancelier de l'Échiquier sous le ministère Palmerston, traduite de l'anglais et précédée de la *Vie* de l'auteur, par M. Mervoyer, docteur ès lettres, un volume in-8°. *Bibliothèque d'histoire contemporaine.*

Nous reviendrons plus amplement sur cet important ouvrage. Pour aujourd'hui, nous allons citer deux ou trois des traits sous lequel M. Mervoyer en peint l'auteur.

« Calme et impartial, il réfléchissait longtemps pour former son opinion : une fois formée, il la défendait avec fermeté, mais sans obstination. Mathématicien exercé, helléniste accompli, jurisconsulte, historien, philosophe, c'était peut-être l'Anglais le plus savant de son époque. Son érudition embrassait toute la littérature ancienne et moderne, et elle était toute spéciale, nous dirons presque aussi minutieuse qu'elle était étendue. Sous un tel fardeau de science accumulée, il avait conservé toute l'agilité intellectuelle de l'homme d'action, et c'est du milieu du mouvement de sa vie officielle, du tourbillon du grand monde et des luttes ardentes de la chambre des communes, où il passait régulièrement la moitié de chaque nuit, qu'il venait tout à coup nous étonner par quelque œuvre magistrale sur une question d'histoire ou de philosophie ancienne. Ni le politique, ni le savant, ni le philosophe, n'avait effacé l'homme; ce qui en lui dominait tout le reste, c'était le citoyen, membre actif et force vive de la nation; l'Anglais plein d'initiative et d'individualité, vivant énergiquement de cette grande vie publique de l'Angleterre; un de ces types que produisent seuls les pays libres.

Athénée

(17, rue Scribe, à huit heures et demie).

Jeudi, 27 juin. — M. le colonel Heine, secrétaire d'ambassade des États-Unis à Paris : *Les Mormons* (avec tableaux explicatifs).

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 31 29 JUIN 1867

DE L'ÉTAT ACTUEL DE L'UNIVERSITÉ (1).

En France, l'enseignement supérieur ne se sent ni assez honoré, ni assez encouragé. Il en résulte des défaillances. Quelques-uns de ses membres l'abandonnent pour rentrer dans l'enseignement secondaire, à condition que celui-ci leur ouvrira les portes de la terre promise et les ramènera à Paris. On voit des professeurs de Faculté solliciter comme une faveur une chaire dans un lycée de la capitale. Paris attire ainsi à lui une partie des forces de la province, parce qu'on ne sait pas rattacher à la province assez d'hommes de mérite en leur assurant un avancement régulier et une situation digne d'eux.

C'est aussi à Paris qu'aspirent les professeurs de lycée qui aiment l'enseignement, mais qui craignent de végéter indéfiniment dans la même ville sans autre perspective que celle de voir diminuer leurs ressources à mesure que leurs besoins augmentent. Les lycées de Paris, qu'ils entrevoient dans leurs rêves de province comme une oasis, leur réservent néanmoins plus d'une surprise désagréable. L'avancement y est insignifiant, la besogne souvent écrasante. Beaucoup d'entre eux doivent y accepter, au début, une situation précaire qui se prolongera pendant de longues années. Ils n'y obtiendront ni une chaire ni un titre. On les nommera simplement *divisionnaires*, et quel que soit leur âge, quels que soient leurs services antérieurs, ils ne prendront rang qu'à partir du jour de leur nomination à Paris. Il y a des divisionnaires de plus de quarante ans qui le seront encore à cinquante. Or sait-on ce que c'est qu'un divisionnaire? C'est un professeur pris au rabais, un professeur qui fait la même besogne qu'un titulaire, qui porte le même poids de responsabilité, mais qui ne touche pas le même traitement et qui ne possède pas les mêmes garanties de sécurité. Les *divisions* sont nées du nombre croissant des élèves des lycées de Paris. Dans chaque classe où ce nombre dépasse un certain chiffre, on crée une ou plusieurs divisions, suivant les besoins, pour ne pas réunir trop d'enfants sous la même main. Le divisionnaire reçoit les élèves qui encombreraient la classe du titulaire, auxquels il serait impossible que celui-ci donnât les soins utiles. Il le remplace donc absolument et mériterait d'être traité comme lui. Il le mériterait d'autant plus que, par un misérable motif d'économie, on n'augmente pas le nombre des chaires à mesure que celui des élèves augmente. Dans beaucoup de classes, il y a plus de divisions que de *chaires*, plus de professeurs sans titre que de professeurs avec un titre. C'est une situation qui ne se prolongerait pas sans les plus graves inconvénients. Une armée de divisionnaires qui tous ont des droits, des services, du mérite, se disputent le moindre titre qui vient à vaquer. Beaucoup l'attendront pendant quinze ans. En attendant, que reçoivent-ils? Au minimum 4800 francs, au maximum 5400 francs, c'est-à-dire à peine de quoi vivre, au prix où sont les loyers et la nourriture. Le sort du divisionnaire est d'ailleurs entre les mains de l'administration. Il ne peut pas compter sur le lendemain. Une plainte du proviseur, un rapport de l'inspection générale le feront renvoyer en province sans qu'il ait aucun moyen d'en appeler de cette décision devant un tribunal supérieur. Quelle triste situation que celle d'un homme qui, sans être ni averti ni entendu, se couche professeur à Paris et se réveille (cela s'est vu) professeur à Carcassonne!

Quoique meilleur, le sort des titulaires laisse beaucoup à désirer. Est-ce assez d'un traitement maximum de 7500 francs pour des fonctions aussi difficiles et aussi absorbantes que celles de professeur dans un lycée de Paris? Qu'on songe à la fatigue de la classe, à la correction quotidienne des devoirs, à celle des compositions, à la responsabilité que le concours général fait peser sur chacun, à la nécessité de rester sur la brèche pendant dix mois sans interruption; que l'on compte ceux qui meurent à la peine, et l'on verra si la société proportionne la récompense au dévouement qu'elle exige, aux services qui lui sont rendus. A-t-on d'ailleurs prévu le cas où la difficulté et la continuité des devoirs à remplir useraient les jours avant l'âge? Le professeur fatigué obtient-il facilement, comme le marin ou comme le soldat, la retraite qu'il demande? Il n'est même pas sûr de l'obtenir quand la loi lui en accorde le droit, à l'âge de soixante ans, après trente ans de services! L'insuffisance de la caisse des retraites, notoirement inférieure aux besoins de l'Université, le retient dans sa

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

chaire malgré lui, malgré l'état de sa santé, ou le réduit au maigre traitement de la disponibilité.

Il n'est pas non plus facile d'échanger avec le temps le professorat contre des fonctions moins pénibles. L'inspection de l'Académie de Paris, qui semblerait devoir être réservée aux professeurs expérimentés, outre qu'elle a l'inconvénient d'exiger quelquefois un concours politique, n'offre qu'un très-petit nombre de places et n'emporte avec elle aucune augmentation de traitement sur la première classe des lycées. L'École normale supérieure paye ses maîtres de conférences un peu moins que les lycées ne payent leurs professeurs. Je ne parle ni de la Sorbonne — où les places sont si rares, d'un accès si difficile, où du reste, avec une suprême injustice, on a fixé un maximum pour les droits d'examen sans garantir aucun minimum, comme s'il était plus urgent de protéger les professeurs contre les chances d'une augmentation de traitement que contre celles d'une diminution ; — ni de l'inspection générale, trop peu nombreuse pour qu'il s'y produise fréquemment des vacances. Conseillera-t-on le cumul? L'Université ne s'y prête guère, et elle a raison. Pour bien remplir une fonction, chaque homme doit s'y borner, sans être obligé d'en rechercher une seconde. Mais il faudrait au moins qu'il fût assuré d'en vivre.

En résumé, l'État traite l'Université avec une étrange parcimonie. Il lui accorde infiniment moins que l'Allemagne et l'Amérique n'attribuent au développement de l'instruction. Nous ne lésinons ni sur le budget de la guerre, ni sur celui des expéditions stériles; mais nous disputons au ministère de l'instruction publique le plus mince accroissement de ses ressources, sans songer qu'il n'y a pas d'argent mieux placé que celui qui se traduit par une augmentation des forces intellectuelles de la France, par le redoublement de l'activité de la pensée dans notre pays. Je demande pardon à des hommes désintéressés de soulever en leur nom une question d'argent. Ils y sont supérieurs. Ils savent vivre de peu. Nulle part on ne supporte la gêne avec plus de dignité, ni plus de courage que dans le corps universitaire. « Tout était fier, surtout la pauvreté » a dit un poëte qui sut rester pauvre. Ces vertus de la France d'autrefois, le mépris du luxe qui fait les âmes fortes, le goût des plaisirs simples, l'amour de l'économie non pour thésauriser, mais pour rester libre, on les retrouverait encore chez beaucoup des instituteurs de la jeunesse. Sur des esprits nourris de la moelle des anciens, les appétits vulgaires de la société moderne, les besoins de bien-être, de vanité, de jouissances, ont moins de prise. On se fait au dedans de soi un idéal de vertu sévère qui vous protége contre les exemples et les tentations du jour. On ne changerait pas son indépendance contre un appartement plus beau, une nourriture meilleure, un mobilier plus riche. Combien ne pourrais-je pas citer de ces nobles cœurs qu'aucune privation n'a jamais ni effrayés ni abattus! Combien ne sacrifieraient pas la plus petite de leurs convictions au plus grand de leurs intérêts!

Mais l'État n'a pas le droit de demander l'héroïsme. Si des hommes de cœur le servent bien quoiqu'il les récompense mal, dès qu'on lui signale la disproportion qui existe entre le service qu'il reçoit et le prix qu'il y met, il doit la faire cesser. Son honneur même y est engagé. Laissera-t-il dire, en face d'une Allemagne grandissante, qu'il s'intéresse moins qu'elle aux progrès de l'instruction publique. Laissera-t-il supposer qu'il néglige ou qu'il n'estime pas à sa juste valeur le travail de l'intelligence? Un pays tel que le nôtre, qui doit sa meilleure gloire aux lettres et à la science, supportera-t-il plus longtemps l'injurieuse comparaison, que tout le monde peut faire aujourd'hui, entre les sommes qu'il dépense pour l'enseignement et celles que l'enseignement coûte à nos voisins? Croira-t-il avoir tout fait parce qu'il aura augmenté le budget de l'instruction primaire? S'il est nécessaire, sous le régime du suffrage universel, que chaque citoyen sache au moins lire et écrire le vote qu'il dépose dans l'urne, est-ce là que se borne l'ambition d'un grand peuple? La France se désintéresserait-elle de ces hautes études, de cette noble culture de l'esprit, qui ont fait si longtemps sa force en Europe?

Je sais que l'Université n'en a pas le monopole. En dehors d'elle se forment des lettrés et des savants qui ne lui doivent rien, même leurs commencements. On conviendra cependant que l'immense majorité sort des écoles de l'État; on conviendra aussi que le corps enseignant compte des représentants autorisés dans toutes les branches du savoir humain. Combien n'en compterait-il pas davantage si le pays savait se servir des forces intellectuelles que le dévouement, le degré d'instruction et les habitudes laborieuses de l'Université mettent entre ses mains!

Éprouvés par des concours, choisis, comme les plus dignes, dans une élite d'hommes studieux, les universitaires semblent destinés, dès leurs débuts, non-seulement à inculquer aux enfants ou aux jeunes gens le goût de l'étude, à répandre parmi eux des connaissances solides, mais à contribuer par leurs propres travaux au développement de la science. La physique, la chimie, l'histoire naturelle, la philologie, les lettres, la philosophie, leur ouvrent, suivant leurs aptitudes diverses, un vaste champ à explorer. Beaucoup l'explorent en effet. Je n'en veux d'autres preuves que les prix qu'ils obtiennent chaque année devant toutes les classes de l'Institut, et les places que les différentes académies leur accordent dans leur sein. Mais combien restent en chemin, faute d'encouragements, vaincus par les nécessités de la vie! Donnez-leur un traitement plus élevé et progressif, ils seront assurés du présent, tranquilles sur l'avenir; ils n'auront plus à gagner péniblement le pain de leurs enfants; ils travailleront alors avec une entière liberté d'esprit, sans aucune vue d'intérêt, par pur amour de la science, pour ajouter quelque chose aux découvertes de leurs devanciers ou à l'honneur de l'esprit humain.

Mais, dans la situation précaire que vous leur faites, avec le mince traitement que leur attribue l'État, ils songent d'abord à vivre; ils usent leurs forces en occupations stériles; ils ajoutent au fardeau de leurs classes celui des leçons particulières, et, au bout de quelques années de ce rude métier, c'en est presque toujours fait, non de leur intelligence qui reste vivante, mais des fruits qu'elle eût pu porter. Quelle œuvre sérieuse demandera-t-on à un homme qui, après avoir parlé chaque jour six ou sept heures, rentre chez lui harassé, affamé de repos, qui voudrait consacrer au moins sa soirée aux joies de la famille, et qui trouve encore sur sa table des copies à couvrir de notes, des compositions à corriger! Il y en a cependant — et ceux-là méritent un hommage public — que tant de labeurs n'écrasent pas, qui disputent au travail productif quelques heures de travail désintéressé, et qui, lentement, laborieusement, au prix de leur sommeil, composent quelques-uns de ces ouvrages solides et consciencieux dont s'honore le plus l'érudition française. Chaque fois qu'un professeur de province apporte ses thèses à l'une des Facultés de Paris, se représente-t-on bien tout ce qu'il lui a fallu d'industrie, de patience et de courage pour mener à fin cette entreprise: les longues soirées d'hiver enlevées à la famille, les jours de congé sacrifiés, les vacances perdues pour le repos, la santé peut-être compromise? Que n'aurait-il pas fait avec plus de loisir et de liberté d'esprit?

La société use aussi, hors de l'Université, dans des travaux sans profit, d'autres forces qui, mieux ménagées, l'eussent honorée et noblement servie. Elle étouffe évidemment beaucoup de germes féconds sous le poids des paperasses dont elle encombre ses innombrables bureaux. Tant que la France sera le pays de la bureaucratie, que les plus minces affaires y exigeront des volumes d'écriture, il s'y gaspillera en pure perte un temps précieux qui ailleurs eût pu n'être perdu ni pour la science, ni pour les lettres. Mais quand il s'agit simplement des employés de ses administrations, l'État peut à la rigueur prétexter de son ignorance, déclarer que ceux qu'il emploie lui paraissent exclusivement propres au service qu'il leur confie, sans que rien fasse préjuger qu'ils seraient capables d'autre chose. S'agit-il au contraire de l'Université, il sait à quoi s'en tenir sur la valeur des hommes qui la composent; une série d'examens et de concours difficiles l'édifie sur leur compte; par eux il tient entre ses mains une puissance intellectuelle que nul ne contestera et qu'il dépend de lui de faire tourner à la gloire de l'esprit français. Pour cela, que lui demande-t-on? De réserver sur son vaste budget quelques centaines de mille francs, l'équivalent du traitement de quelques hauts dignitaires, afin de mettre à l'abri du besoin, de récompenser par un peu d'aisance les instituteurs de la jeunesse, ceux qui élèvent la France de l'avenir et qui, par surcroît, lui légueraient des œuvres en même temps que des hommes, si la faculté leur en était laissée.

Sans même parler de tout ce que la parcimonie de l'État enlève à l'essor des intelligences dans l'Université, et de tout ce que la science française y perd, n'est-il pas du plus haut intérêt social d'encourager sans cesse et d'honorer l'instruction en traitant libéralement ceux qui la donnent? Faudrait-il regretter une générosité qui stimulerait les membres du corps enseignant, depuis leur entrée dans la carrière jusqu'aux derniers jours de leurs services, et qui entretiendrait l'activité même chez les vieillards, en entretenant chez eux les espérances? Aujourd'hui, arrivés vers le milieu de la vie, dans toute la force de l'âge et de l'ambition, la moitié au moins des professeurs de lycée, les neuf dixièmes des professeurs de Faculté n'attendent plus rien, n'espèrent plus rien de l'avenir, ni avancement d'aucune sorte, ni amélioration matérielle de leur sort. Quel que soit leur courage, beaucoup en souffrent cruellement; ils en souffrent d'autant plus que, sans vanité déplacée, ils ont le sentiment de leur valeur, et qu'en se comparant à d'autres fonctionnaires mieux récompensés qu'eux, ils ne peuvent se dissimuler que dans d'autres carrières les preuves d'intelligence et de travail qu'ils donnent chaque jour les porteraient à coup sûr aux fonctions les plus élevées. Ailleurs ils apercevraient au bout de leurs efforts une récompense assurée et prochaine; dans l'Université, ils végètent sans espoir. Est-ce juste? Est-ce même rassurant pour le développement de l'instruction publique dans notre pays?

Si cette situation se prolongeait, elle affaiblirait sans aucun doute l'enseignement en France et compromettrait du même coup la fortune de l'esprit français. Rien n'oblige l'État à se charger de l'instruction publique; s'il trouve ce fardeau trop onéreux, qu'il y renonce et qu'il fasse appel à la libre concurrence des particuliers et des corporations. Les universitaires ne s'en plaindront pas. Ils savent bien qu'on aura toujours besoin d'eux, que leurs titres garderont toujours la même valeur, et que l'enseignement libre ne leur offrira pas de plus mauvaises conditions que l'enseignement officiel. Mais tant qu'il y aura une Université, c'est-à-dire un État enseignant, ce sera un devoir pour le gouvernement de la maintenir au moins au même rang que les institutions analogues chez nos voisins. Personne en France ne supporterait l'idée que l'armement prussien l'emporte sur le nôtre sans songer aussitôt à nous relever de cette infériorité. L'instruction aussi est une arme; c'est même la plus redoutable de toutes les armes. Qu'on y prenne garde, et qu'on ne laisse pas plus longtemps l'Allemagne témoigner plus de sollicitude que nous pour les intérêts du haut enseignement. N'était-il pas honteux déjà qu'avant ses récents accroissements, lorsqu'elle ne comprenait encore que 19 millions d'habitants, la Prusse dépensât plus que nous pour ses gymnases et ses universités? Que sera-ce aujourd'hui que son ambition grandit avec ses ressources? Nous sommes déjà dépassés. Nous resterons de beaucoup en arrière

si nous n'avisons. Le temps presse. Dès cette année même, le gouvernement et le corps législatif serviraient les intérêts les plus urgents du pays s'ils accordaient à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur ce qu'ils viennent d'accorder si justement à l'enseignement primaire.

La première de toutes les réformes nécessaires serait de supprimer l'éventuel, cet élément mobile qui augmente ou décroît au hasard, sans aucune proportion avec les services rendus, et d'assurer aux professeurs un traitement progressif attaché à la personne. Rien ne serait plus juste ni plus utile que de retenir dans la même ville, dans le même lycée ou dans la même Faculté, les hommes qui y auraient réussi, qui y auraient conquis l'estime publique, en leur garantissant une augmentation régulière qui croîtrait avec les années. Qu'en province, par exemple, un professeur de lycée puisse partir d'un minimum de 4000 francs et atteindre vers la fin de sa carrière, par des augmentations successives de 500 francs chacune, un maximum de 7000 francs. Qu'un professeur de Faculté débute à 6000 francs, et soit sûr d'arriver sur place à un traitement de 9000 francs. Qu'à Paris tous les divisionnaires obtiennent des titres, qu'il n'y ait plus de distinction entre les chaires et les divisions; que chaque professeur de lycée reçoive au moins 7000 francs et au plus 10 000 francs de traitement. Qu'en passant de l'enseignement secondaire dans l'administration ou dans l'enseignement supérieur, chacun reçoive un traitement égal au traitement le plus élevé de la fonction qu'il vient de quitter, et qu'on ne voie plus, par exemple, un maître de conférences de l'École normale ou un suppléant de Faculté moins rétribué, l'un qu'un professeur, l'autre qu'un suppléant de lycée. Qu'il y ait aussi des classes dans l'administration, et que la moindre corresponde à la plus élevée du grade inférieur; que le moins rétribué des censeurs le soit autant que le plus rétribué des professeurs, les proviseurs de dernière classe aussi payés que les censeurs de première, les inspecteurs de dernière classe aussi bien traités que les proviseurs de première. Il s'établira alors dans tout le corps enseignant une hiérarchie régulière qui assurera l'avancement de tous et qui, dans quelque voie que l'on soit engagé, promettra au talent et au travail une récompense certaine. On obtiendrait ce résultat en ajoutant aux dépenses de la France un chiffre bien modeste en comparaison des milliards du budget. Mais dût-il même coûter un million, serait-ce payer trop cher l'aisance, la dignité, la sécurité des maîtres de la jeunesse? Ils le rendraient au centuple à l'État par les développements nouveaux que recevraient nécessairement l'instruction publique et la science entre des mains plus libres.

L'humanité aussi bien que l'intérêt du service exigerait également qu'on ne retînt pas malgré eux dans les cadres les professeurs fatigués et affaiblis avant l'âge. L'enseignement à tous ses degrés use très-vite les natures ardentes; la fatigue matérielle de la parole, le feu intérieur qui échauffe l'âme de celui qui parle, cette partie de lui-même qu'il est forcé de donner aux autres pour agir sur eux, la continuité du travail, chez quelques-uns même la fréquence des émotions, toutes ces causes réunies ébranlent ou minent des santés peu solides que plus de précautions eussent ménagées. Forcera-t-on les malheureux que le repos sauverait, que la vie active épuise, à attendre, pour se retirer, les trente années de services et les soixante ans d'âge que prescrit la loi sur les retraites? Heureux encore si, à soixante ans, ils obtenaient la pension à laquelle ils ont droit! Ils n'y peuvent même pas compter, tant on a restreint la part de l'Université dans la caisse générale des retraites civiles! Même à la limite d'âge voulue, ils seront obligés d'attendre que leur tour vienne, et la mort viendra peut-être avant leur tour. Au lieu de disputer ainsi à ces victimes de leur dévouement la paix de leurs derniers jours, ne serait-il pas plus équitable d'assimiler les années d'enseignement à des années de campagnes où beaucoup jouent leur vie? Tout professeur qui, au bout de vingt-cinq ans de travail, demanderait à se reposer, devrait en obtenir le droit. Indépendamment de la question de justice, l'Université y trouverait l'avantage de remplacer, beaucoup plus qu'elle ne peut le faire aujourd'hui, les hommes fatigués par des hommes jeunes.

Lors même que les membres du corps enseignant obtiendraient ce que nous venons de demander pour eux, une amélioration sur le chiffre des traitements et sur l'époque des retraites, il leur manquerait encore le plus précieux de tous les biens, c'est-à-dire la sécurité. Des titres obtenus après plusieurs concours, des places conquises à la pointe de l'épée méritent qu'on les garantisse à ceux qui les possèdent. C'est le plus sérieux de tous les droits à l'inamovibilité. On la refuse pourtant aux professeurs des Facultés et des lycées, qui en jouissaient autrefois. Je sais bien qu'en vertu d'une disposition récente et libérale, aucun titulaire ne peut être révoqué sans avoir été appelé à se défendre devant un jury composé de hauts dignitaires de l'Université. Quoi qu'il y ait là un progrès sur la législation précédente, beaucoup penseront que ce progrès ne suffit pas; qu'il vaudrait mieux encore, même en sachant qu'on pourra se défendre, ne pas être jugé. D'ailleurs la législation actuelle laisse planer sur la tête de tous les titulaires une menace terrible, la menace du déplacement. Tant qu'on pourra enlever un professeur à la Faculté de Douai pour l'envoyer malgré lui à Besançon, faire descendre un professeur du lycée de Marseille à celui de Laval ou du lycée de Lyon à celui de Pau, toutes les garanties qu'on leur assurera seront vaines. Certains déplacements équivaudront à une révocation adoucie et, s'ils se multiplient, à une ruine. Que de professeurs, envoyés successivement avec leurs familles du nord au midi et du midi au nord, laissaient autrefois sur les grandes routes le plus clair de leurs appointements! Contre de tels dangers il n'y a qu'une défense sûre, l'inamovibilité. Combien celui qui ensei-

gne se sentirait plus fort et plus heureux si la loi le protégeait contre toute chance de déplacement! L'enseignement y gagnerait tout ce que donne de vigueur, d'ouverture et de liberté à l'esprit le sentiment absolu de la sécurité. On aime et, par conséquent, on remplit d'autant mieux ses fonctions, que la possession en est plus assurée.

Aujourd'hui l'inquiétude du lendemain, s'ajoutant à la fatigue, trouble beaucoup de vies universitaires et paralyse les natures modestes ou timides qui auraient besoin, au contraire, de croire en elles-mêmes et de ne jamais douter de l'avenir pour déployer toutes leurs forces. D'autres, plus fières, ne supportent pas sans indignation ni sans amertume que le sort d'un homme qui a fait ses preuves, qui a gagné ses titres au concours, puisse dépendre de la bonne volonté ou de l'intelligence d'une administration à laquelle on ne demande pas les mêmes garanties de capacité. Un agrégé qui *se sent*, comme dit Saint-Simon, n'acceptera jamais sur son compte le jugement d'un proviseur non agrégé. Il y a là, en effet, une anomalie choquante que l'inamovibilité du professeur fera seule disparaître. Quand le professeur sera inamovible, l'équilibre détruit au profit de l'administration se rétablira entre deux personnes chargées de fonctions également importantes, mais parfaitement distinctes et qui n'impliquent, de la part de l'inférieur, aucune dépendance. Chacune d'elle doit avoir son département séparé. Au proviseur la direction générale de la maison, le soin de traiter avec les autorités locales les grandes affaires du lycée, avec les familles les questions principales de bien-être et de discipline; au professeur la direction des études de sa classe sans autre contrôle que celui de l'inspecteur, c'est-à-dire du ministre. Le proviseur n'a pas plus qualité pour juger de la force d'une classe que le professeur pour juger de la valeur de l'administration. Il ne serait pas plus raisonnable de demander au premier un rapport sur le second qu'au second un rapport sur le premier. L'administration se pénétrerait plus facilement de cette vérité si elle voulait bien réfléchir que la force réelle de l'Université réside dans l'enseignement, dans le professorat, non ailleurs; que beaucoup de bons esprits conçoivent comme l'idéal des lycées un lycée d'externes, sans administration, dirigé, ainsi que cela se fait en Allemagne, par un simple conseil de professeurs, tandis qu'il ne viendra à la pensée de personne de concevoir un lycée sans professeurs. Celui qui enseigne est l'homme nécessaire, la cheville ouvrière de l'instruction publique; nul n'a droit, par conséquent, d'être plus respecté dans sa sphère ni plus libre que lui. Les rapports qui existent entre le doyen d'une Faculté et ses collègues devraient se retrouver au lycée entre le chef de l'établissement et ses collaborateurs. Le proviseur reprendrait ainsi la seule situation qui lui convienne et qui n'ait rien ni de blessant ni d'inquiétant pour son entourage : celle de *primus inter pares*. Faut-il ajouter que, vis-à-vis d'un corps aussi éprouvé, aussi sûr, aussi distingué que le corps enseignant, il ne peut y avoir qu'un bon principe de gouvernement: la confiance des chefs dans leurs subordonnés?

Nous proposerions, en finissant, une dernière réforme moins importante pour les personnes, mais dont se ressentiraient utilement les études. Ce serait de constituer au ministère de l'instruction publique un conseil permanent, composé par moitié de membres de l'administration, par moitié de professeurs de Faculté et de professeurs de lycée, qui examinerait toutes les questions relatives à l'enseignement supérieur et à l'enseignement secondaire, qui représenterait la tradition vivante et le pur esprit de l'Université; sans l'assentiment duquel aucune innovation ne s'introduirait ni dans les méthodes ni dans les programmes, et qui, par son expérience, par sa connaissance exacte et pratique des choses, tantôt indiquerait au ministre les améliorations nécessaires, tantôt le défendrait contre la dangereuse tentation de vouloir obtenir trop de perfectionnements à la fois. Le pouvoir absolu a ses entraînements. Quand on peut tout faire, on est souvent tenté d'agir. Mais il est beaucoup plus facile de défaire une bonne chose que d'en créer une meilleure. Le mal commis dans une heure de précipitation ou d'ignorance ne se répare pas toujours, même avec les années. Un ministre répondra de sa bonne volonté. Sera-t-il aussi sûr, en prenant une mesure nouvelle, de la prendre à propos, en connaissance de cause, après une instruction suffisante? Ne se trompera-t-il pas? Ne sera-t-il jamais trompé? Sans qu'il s'en doute, l'amour du mieux ne l'éloignera-t-il pas quelquefois du bien? Un conseil permanent dont il pourrait toujours invoquer le concours, sans empêcher aucun changement utile, en préviendrait peut-être de fâcheux. Un ministre qui consentirait ainsi à limiter lui-même sa puissance regagnerait en autorité morale ce qu'il perdrait en pouvoir réel. Il dégagerait sa responsabilité personnelle et celle de ses successeurs, il affermirait les institutions universitaires en les mettant à l'abri des surprises et des caprices, il établirait surtout un terrain solide sur lequel se retrouveraient toujours, à travers tous les changements de personnes et de ministères, l'esprit, les principes, les saines traditions de l'Université.

A. MÉZIÈRES,
Professeur à la Faculté des lettres de Paris.

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE DE NEUILLY.

DISCOURS D'INAUGURATION DE M. E. FONTANÈS.

L'unité de l'esprit parmi les chrétiens (1).

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu. Oui, *fils de Dieu*, c'est le mot de l'original que nos traductions, dans un accès de pruderie

(1) Nous pensons que nos lecteurs liront avec intérêt ce discours remarquable. — Ils savent d'ailleurs que notre *Revue* a pour but, non de soutenir telles ou telles opinions à l'exclusion de telles autres, mais

dogmatique, ont cherché à atténuer par le terme plus vague, plus banal, dirai-je, d'*enfants*.

Cette promesse est sublime, et elle a tenté votre ambition chrétienne. Obéissant à une de ces pensées qui viennent du cœur, vous avez résolu de bâtir un temple qui ne fût pas un terrain disputé par la rage théologique, mais qui fût un abri contre le vent brûlant et aride des passions ecclésiastiques, une oasis où chacun, dans l'entière indépendance de sa foi, pût trouver une source fraîche pour se désaltérer. Pleins de confiance en cette vérité qui rallie et réunit en un même corps les troupes les plus dispersées, persuadés que l'unité se fait d'elle-même par la fusion des contrastes, quand on ne veut ni l'imposer ni la précipiter, vous avez réalisé le rêve de l'*alliance évangélique* et ouvert votre chaire à tous les pasteurs des églises protestantes sans vous alarmer des diversités de dogme ou d'organisation. C'est le caractère et l'honneur de ce monument d'être vraiment l'expression réalisée de ce vœu jusqu'à présent déçu de l'*alliance évangélique*.

Vous avez eu le courage, bien rare de notre temps et dans ce pays, de suivre votre inspiration sans vous laisser émouvoir par les clameurs de ceux qui vous accusaient de construire une Babel, et vous n'avez pas cessé de croire que de toutes ces voix qui librement proclameraient la religion de Jésus il devait se dégager une puissante harmonie, capable de saisir et de régénérer tous les cœurs. C'est un grand acte de foi que vous avez accompli, et si les faits n'ont pas répondu à votre attente, vous n'en avez pas moins mérité de revendiquer pour vous la promesse de Jésus, car vous avez tout fait pour établir la paix dans la famille protestante.

Je n'ai d'autre prétention à cette heure que de proclamer vos principes et de justifier votre conduite en étudiant avec vous, dans l'esprit de Jésus, les graves sujets qui divisent les chrétiens de notre communion. Heureux si je puis contribuer à donner à vos sentiments un nouveau degré de netteté et d'énergie et à vous confirmer dans ce noble désir de devenir les *fils de Dieu* en établissant la paix dans les cœurs et les esprits!

I

Avant d'entrer dans le vif des questions, permettez-moi de vous faire remarquer que la manière dont se sont engagés les débats religieux qui passionnent notre génération ne pouvait pas être favorable à un dénoûment pacifique et sérieux. On n'a pas laissé le public arriver graduellement, selon sa culture ou ses aptitudes, à l'examen des problèmes que les hommes spéciaux, les pionniers de la science, étudiaient patiemment. On a jeté bruyamment, au milieu de gens inexpérimentés qui n'avaient pas senti l'aiguillon des problèmes, qui n'éprouvaient pas le besoin de réviser leurs croyances, les résultats les plus nouveaux de la science, ceux qui s'éloignaient le plus du point de vue traditionnel et qui, séparés des études qui les légitiment, devaient paraître singuliers et dangereux. On n'a pas essayé d'éclairer le public; on ne lui a pas soumis tous les éléments contraires du procès; on n'a songé qu'à éveiller sa sollicitude, à le rendre inquiet; ç'a été tout l'art de la polémique de jeter l'interdit sur les questions en évoquant le spectre de la peur. Tactique habile, qu'on ne s'étonne pas de rencontrer à la guerre, où chacun cherche à tromper son adversaire et à soulever les populations contre lui; mais étrange, vous en conviendrez, dans l'empire de la vérité, où les victoires doivent être impersonnelles et ne sont ni solides ni durables si elles ont foulé aux pieds la charité.

Il en est résulté plus de déclamations que de bonnes raisons, plus de dénonciations que de travaux sérieux et concluants, plus de manœuvres de partis que de véritables conquêtes de l'Évangile. Beaucoup de défiances ont été éveillées; la science est devenue suspecte; on a remis en usage le *schibboleth* comme le mot d'ordre dans une ville déchirée par les factions, et l'on a groupé autour des solutions toutes faites tous ceux qui sont plus disposés à s'abriter et s'endormir sous un pavillon glorieux qu'à saisir la vérité d'une étreinte personnelle et vivante.

Tout autre, j'en suis sûr, aurait été la situation des esprits si l'on avait bien voulu se rendre compte que dans tous ces dissentiments le *but* suprême de la religion n'était pas attaqué, et que le débat portait seulement sur les *moyens* d'atteindre ce but. C'est ce que je veux essayer d'établir devant vous.

Nous sommes d'accord avec Jésus sur ce principe qu'il a fait triompher dans ses controverses avec le parti pharisien, que le *moyen* ne doit pas être confondu avec le *but;* que les cérémonies, les jeûnes, les fêtes, les rites, les formules, le sabbat, peuvent être un moyen de favoriser, de développer la religion, mais ne sont pas au fond la religion, la piété. Appliquez loyalement ce principe et vous verrez soudain toutes les barrières s'abattre, tous les abîmes se combler, et l'amitié rétablie entre les frères ennemis.

Je prends la question la plus délicate, la plus compliquée, celle dont on a fait le palladium, l'arche sainte du christianisme, la question du *surnaturel*.

En songeant à tout le bruit qui s'est fait autour de ce mot dans ces dernières années, je ne puis chasser le souvenir, qui me poursuit, de ces vers fameux d'un poëte allemand : « En théologie, quand les idées viennent à » manquer, toujours on a un mot à son service. Avec » des mots on peut admirablement entretenir une lutte; » avec des mots on construit un système; la foi aux mots

---

de reproduire impartialement les divers mouvements d'idées qui, dans toutes les branches des connaissances humaines, dans les chaires officielles ou dans les chaires libres, se manifestent par la parole publique. Au reste, les considérations de M. Fontanès ne sauraient blesser personne, car elles sont aussi conciliantes qu'élevées.

(*Note de la Direction.*)

» est chose aisée; d'un mot on ne peut rien retrancher, » pas même un *iota* (1). »

En effet le mot de *surnaturel* est mal fait, mal choisi; il n'éveille pas une idée nette et il nourrit les malentendus. Si par ce terme vous entendez le monde suprasensible, les réalités invisibles; si vous voulez affirmer qu'au-dessus des combinaisons des forces physiques et chimiques il y a tout un monde qu'on ne peut mesurer avec les procédés de la physique ou de la chimie, mais qui est, qui seul est vraiment et ne passera jamais; si vous n'avez d'autre préoccupation que de sauvegarder les grandes affirmations du spiritualisme, il ne peut pas y avoir de conflit dans le sein d'une société religieuse. Le dissentiment ne s'accuse que le jour où vous sortez du nuage, où vous convenez que par ce mot vous comprenez la production de phénomènes bien connus en dehors des lois constatées et confirmées par l'observation; par exemple, un discours articulé dans la bouche d'une ânesse, du vin qui ne sort pas d'une cuve, mais d'une cruche d'eau, un arbre verdoyant et qui sèche sur l'heure, un corps pesant qui se soutient sur l'eau, un cadavre qui reprend vie au contact des os d'un prophète. Le dissentiment éclate le jour où vous déclarez que le *surnaturel* désigne le *miracle*, que le miracle n'est pas un fait extraordinaire, inconnu, dont la science n'a pas encore livré l'explication, mais que le miracle est la suspension des lois qui régissent la nature connue, observée. Voilà bien dans sa précision le point du débat.

Eh bien! quel est l'intérêt suprême que les défenseurs du surnaturel veulent sauver au milieu de cet effondrement de la dogmatique traditionnelle? Ils conviennent que le miracle a perdu une partie de sa puissance démonstrative en face d'une génération qui ne reconnaît plus d'autre méthode que la méthode expérimentale; ils sont les premiers à proclamer que la vérité religieuse, que l'Évangile ont en eux-mêmes leurs titres de créance et n'ont pas à mendier au dehors leurs garanties et leur confirmation; mais ce qui les préoccupe, ce qui inspire leur résistance passionnée, c'est le besoin de la conscience religieuse d'avoir un Dieu vivant, un Dieu personnel, distinct du monde. Ils frémissent à la pensée que l'homme pourrait rester orphelin, vainement agenouillé devant un Dieu mort qui, confondu avec la nature, ne présiderait plus aux révolutions des sociétés humaines ni à la sainte tragédie de la vie morale; et, stupéfiés à la pensée d'un pareil deuil pour l'humanité, ils se rattachent avec une passion voisine du désespoir au miracle comme à l'épave salutaire qui nous empêchera d'être engloutis dans l'abîme du panthéisme. Il leur semble que ces interventions brusques, inattendues, de Dieu sauvegardent plus sûrement sa spiritualité et sa liberté que la constance des lois de la nature et de l'histoire, que la réalisation progressive et continue de la pensée divine dans l'ordre humain. Ils ont moins de souci de la dignité et de la sagesse de Dieu que de l'infirmité de l'intelligence humaine, et pour établir que la machine ne marche pas toute seule, pour montrer la main de l'ouvrier, ils croient utile de suspendre parfois les lois du monde, afin de prouver qu'au-dessus des lois plane toujours l'Esprit infini, de qui tout procède.

Je n'ai pas l'intention d'apprécier cette théorie du miracle : je me borne au rôle de rapporteur et je constate que pour les défenseurs les plus autorisés du surnaturel, le miracle n'a d'autre intérêt, d'autre utilité que de maintenir la réalité du Dieu vivant, personnel; il n'est pas la chose essentielle, le *but* suprême de la foi; il n'est qu'un *moyen* pour conserver un bien plus précieux. On ne veut pas le sacrifier parce qu'on le regarde comme un boulevard nécessaire contre les envahissements du panthéisme.

Si donc nous sommes tous d'accord pour affirmer un Dieu vivant, personnel, distinct du monde; si nous l'adorons, si nous le prions, si nous entrons en communion avec lui par l'amour, par l'obéissance; si nous l'invoquons dans nos deuils et nos joies, l'appelant avec Jésus « notre Père qui es aux cieux »; si l'être absolu n'est pas tout entier dans les êtres particuliers, la religion n'est pas tarie dans sa source, l'élévation à Dieu se continue, et l'unité réelle, l'unité de l'Église n'est pas brisée. L'accord se maintient sur le *but;* on ne se divise que sur les *moyens* d'y arriver, ou plutôt sur les *moyens* de défendre l'objet de la religion, le Dieu vivant et personnel. Vous pouvez accuser les adversaires du surnaturel d'imprudence; mais vous n'êtes pas admis à leur contester leur titre d'hommes religieux, de chrétiens, car ils sont comme vous, ils restent unis au même Dieu, au Père de Jésus-Christ.

II

Prenons deux autres exemples dans le champ de la dogmatique; considérons le dogme du *péché originel* et le dogme de l'*expiation*. Il n'est plus permis d'ignorer que les dogmes ne sont pas des solutions, proposées par Jésus ou par ses apôtres, des problèmes théologiques : l'histoire nous fait assister à leur naissance comme à leur déclin, et nous savons qu'ils sont des tentatives plus ou moins réussies d'expliquer ou de justifier des faits de conscience, des expériences intérieures. Ce n'est donc pas la lettre du dogme qui fait sa valeur religieuse, pas plus que l'écorce ne fait la saveur du fruit. Quel est donc le sens, l'idée, le but de ces deux dogmes?

Le dogme du *péché originel* et de la chute prétend exprimer et expliquer scientifiquement ce fait d'expérience intime, toujours plus confirmé par l'observation de la nature humaine, que nous sommes enclins au mal, à la désobéissance, que le mal ne vient pas du dehors, mais qu'il réside dans l'individu, et qu'aucun de nous, même le meilleur, n'est en règle avec sa conscience et

(1) Gœthe, *Faust*, 1re partie.

n'a atteint cette perfection à laquelle il ne lui est pas permis de renoncer. Voilà le fait naturel, acquis à toute étude sincère de l'homme, que le dogme du péché originel a tenté d'exprimer et d'expliquer par une théorie tout imprégnée des idées physiologiques et philosophiques du moyen âge. Si donc nous nous accordons à maintenir ce fait, évident aux yeux de quiconque s'observe lui-même avec sincérité, si nous cherchons dans cette conscience de nos misères et de nos péchés l'aiguillon salutaire pour nous faire hâter le pas dans la voie du progrès, du perfectionnement moral, est-on autorisé de s'écrier que les intérêts de la vie morale sont compromis, que la douleur du péché s'efface sous une théorie complaisante pour l'état actuel de l'individu, et qu'il ne peut plus y avoir de communion spirituelle entre ceux qui nient et ceux qui affirment la chute et le péché originel?

De même pour le dogme de l'*expiation* par le sang du Christ. Pourquoi des âmes ferventes, débonnaires d'ailleurs, ont-elles montré un zèle farouche à défendre ce dogme? Le dogme n'est pour elles au fond, sans qu'elles s'en rendent compte, qu'un *moyen;* mais leur éducation, leurs habitudes de pensée, les ont amenées à croire que l'assurance du pardon, de l'amour de Dieu pour le pécheur, manquerait de base solide et s'évanouirait dans l'espace comme une nébuleuse si ce dogme venait à succomber. Considérant Dieu comme une Majesté inviolable et ombrageuse ou comme un législateur esclave de son code, ces chrétiens sont convaincus que Dieu répandrait lui-même le mépris de sa loi dans le monde, s'il pardonnait au pécheur sans qu'il fût satisfait à l'honneur offensé du Roi des rois ou à l'autorité violée de la loi.

Je ne discute pas le dogme; mais quand j'entends ses amis avouer solennellement que la lettre du dogme est trop inspirée des habitudes juridiques du moyen âge et qu'elle doit être transformée, je ne puis m'empêcher de constater que l'intérêt religieux du dogme n'est pas dans le moyen inventé par les théologiens-légistes pour faciliter à Dieu l'exercice de son amour, mais qu'il est tout entier dans le sentiment joyeux de l'amour de Dieu pour l'homme, dans l'assurance que Dieu ne veut point la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie. Le dogme n'est donc pas le *but*, l'objet même de la foi chrétienne, il n'est qu'un *moyen* de l'exprimer ou la défendre; et quel que soit le jugement que nous prononcions sur cette formule, si nous maintenons tous la grande idée chrétienne de la paternité de Dieu, illustrée dans la parabole de l'*Enfant prodigue*, nous restons unis, nous sommes un dans le même sentiment que Jésus a ressenti et qu'il a communiqué au monde pour le rajeunir.

III

De la dogmatique, ce champ clos des luttes théologiques, passons à l'histoire telle que nous la présentent les écrits du Nouveau-Testament. Choisissons le fait le plus saillant, la *résurrection* de Jésus.

Retenez, je vous en conjure, votre jugement en suréance et demandons-nous, avant de crier au scandale, quel est le fait que nous voulons proclamer, lorsque nous répétons : *Jésus est ressuscité.*

Voulons-nous confesser avec saint Pierre qu'il *n'était pas possible qu'il fût retenu dans les liens de la mort?* Voulons-nous affirmer qu'une vie si belle, si pure, si pleine de l'Esprit-Saint, porte avec elle le rayonnement de l'éternité, qu'elle ne peut succomber sous un accident vulgaire et s'éteindre dans le néant du sépulcre? Voulons-nous avec Zwingle *identifier la résurrection avec la continuité de la vie*, et proclamer la permanence de la vie personnelle? Tous nous serons joyeux de proclamer d'un même cœur le triomphe de la vie sur la mort et de consoler nos deuils par ces mots de Jésus au bon larron, qui ne mettent aucun intervalle entre ce monde et le monde futur : « *Aujourd'hui, tu seras en paradis avec moi !* »

Mais si vous entendez par la résurrection de Jésus le fait sensible, palpable, du cadavre préservé de la corruption, reprenant vie et mouvement, rentrant dans les conditions ordinaires de la vie organique, c'est sur ce point que les dissentiments surgissent. L'enquête s'ouvre sur l'authenticité, sur la réalité du fait; on instruit le procès comme pour tous les événements qui prétendent avoir place dans l'histoire. Avez-vous tous les connaissances suffisantes pour prendre parti? Et si l'un d'entre vous, dans le sentiment de son incompétence, frappé de son ignorance sur l'origine des documents où se trouve consigné ce fait, et ne voulant pas accepter, sans les contrôler, les affirmations des théologiens, soutenait qu'il n'a pas les éléments nécessaires pour se faire une conviction personnelle, que la réalité du fait matériel n'intéresse pas la foi et la vie chrétienne, pourriez-vous vous croire autorisés à déclarer qu'il est sorti du christianisme et que vous ne sauriez avoir communion avec lui?

Un fait, messieurs, n'a de prix, de valeur religieuse qu'à cause de l'idée qu'il exprime, qu'il représente. Un homme se jette à l'eau : pourquoi ce fait vous émeut-il tout autrement que le bruit d'un éclat de rocher tombant à la mer? La sensation est identique; mais le premier fait exprime ou une pensée de dévouement, de sacrifice, ou la résolution coupable de mettre fin à ses jours. Eh bien! quelle est l'idée que doit exprimer le fait de la résurrection de Jésus? Les défenseurs du fait de la résurrection s'irritent des objections que soulève la critique, parce qu'ils croient voir sombrer avec ce fait deux idées qui sont la consolation, la joie de l'humanité : l'excellence et le triomphe de l'Évangile, et la continuité, la permanence de la vie pour l'individu. Mais si cette foi est proclamée avec le même enthousiasme, si le croyant, au lieu de la faire reposer sur un procès historique délicat à instruire, la trouve confirmée dans l'expérience personnelle qu'il a faite de la beauté, de la puissance de l'Évangile; si la religion de Jésus lui a

rendu Dieu et la vie éternelle sensibles au cœur, n'êtes-vous pas forcés de convenir qu'il a sauvé les réalités suprêmes, les vrais biens, le vrai trésor de la foi? Quand un de vos frères continue à affirmer que la religion de Jésus, que la vie de Jésus triomphent de toutes les conjurations des passions humaines, et qu'elles restent comme le fanal à la clarté duquel les voyageurs cherchent leur route à travers les défaillances de la vie morale; quand ce frère se relève de toutes les défaites que le mal et la mort ont fait subir à ses aspirations, à ses amours, pour affirmer contre ces surprises que la vie ne s'achève pas sur ce dernier acte que nous contemplons avec horreur, et qu'elle se poursuit au delà de notre vue dans la lumière et la sainteté, pouvez-vous être bien inquiets sur le salut de ce frère? Ne vous sentez-vous pas en communion réelle, intime avec lui? Le *but* de vos espérances est le même, et les divergences ne se manifestent que sur les *moyens* d'établir ou de défendre cette foi commune. C'est à ces proportions que se réduit le dissentiment.

IV

Enfin je termine cette révision des points controversés par la question toujours ouverte, de la *divinité de Jésus-Christ*. C'est ici qu'il importe de vous prémunir contre l'influence malsaine des mots que l'on ne définit pas et dont on fait des instruments de proscription. Les mots sont commodes pour la haine; ils dispensent de l'examen et favorisent l'injustice. Ah! il y a de quoi pleurer, et des larmes amères, quand on songe à toutes les divisions qu'a provoquées ce mot, qui n'est pas biblique et qui se prête à des acceptions infinies!

La *divinité de Jésus-Christ*, qu'entendez-vous par là? Que Jésus est le Dieu tout-puissant, créateur des cieux et de la terre, notre Père céleste? Non, c'est là une hérésie condamnée par les conciles des premiers siècles. Quoi donc alors? Une seule affirmation est orthodoxe, conforme aux symboles officiels, consacrés. Jésus est l'incarnation de la seconde personne de la Trinité, du Fils, qui est éternel, tout-puissant, omniscient, immense, infini comme le Père. Mais les trinitaires purs deviennent toujours plus rares ; ceux qui défendent les formules paradoxales du symbole d'Athanase s'empressent de déclarer que ces formules sont précieuses beaucoup plus par ce qu'elles repoussent que par ce qu'elles affirment, avouant ainsi que ces affirmations dépassent les prises et les horizons de l'intelligence humaine. Mais que de nuances, toujours plus décroissantes, à partir de ce sommet de l'orthodoxie, s'abritent encore sous ce même mot fatidique, depuis l'hérésie arienne ou semi-arienne, qui enseigne la subordination du Fils au Père et qui semble aujourd'hui acclimatée au sens de l'orthodoxie, jadis moins tolérante, jusqu'à cette théorie qui nous propose l'incarnation comme une manière de se représenter l'action de Dieu sur le genre humain et appelle chaque homme une incarnation incomplète et imparfaite de Dieu (1)! Cette variété d'interprétations est une démonstration irréfutable que l'essentiel, le *but* de la foi, ce n'est pas la formule, et qu'elle n'est qu'un *moyen* d'exprimer ou de conserver un fait cher à la conscience chrétienne.

Quel est-il, ce fait de conscience? L'histoire nous l'apprend en nous faisant assister à la formation, à la genèse du dogme de la divinité de Jésus-Christ. A mesure que se développa dans la chrétienté le sentiment de la différence du judaïsme et du christianisme, à mesure que les nouvelles relations entre l'homme et Dieu, établies par Jésus, parurent l'apogée de la religion, on chercha à grandir, à exalter la personne de Jésus; pour exprimer la conviction que la religion de Jésus était la forme la plus pure, la plus élevée de l'union de l'homme avec Dieu, on éleva graduellement Jésus au-dessus des conditions de l'histoire. Nous suivons ce mouvement quand nous passons des évangiles synoptiques à saint Paul, et de saint Paul à saint Jean ; nous le voyons aboutir à son dernier terme au concile de Nicée.

L'intérêt donc qui se rattache au dogme de la divinité de Jésus, c'est la foi à la vérité, à l'excellence du lien religieux, des relations filiales que Jésus a établies entre l'homme et Dieu; c'est la persuasion que Jésus a été vraiment un avec Dieu, que Dieu était vraiment en lui, et que si nous avons le même amour, le même cœur pur, nous serons unis filialement à Dieu, comme Jésus l'a été. Voilà l'intérêt, le *but* du dogme; voilà le fait qu'il faut conserver, après la disparition des formules qui ne sauraient être adéquates à la vérité et qui portent les traces d'une culture scientifique aujourd'hui dépassée.

Si les esprits les plus conservateurs sont amenés, par les expériences de la vie et par leurs réflexions sur la lettre même du dogme, à déclarer qu'aucune systématisation, aucune conception dogmatique n'embrasse la vérité tout entière; si Wesley, qui n'est pas suspect de relâchement dogmatique, a confessé qu'on peut avoir des idées fausses sur la Trinité et n'être pas moins un bon chrétien, il faut reconnaître solennellement que le dogme n'est pas l'intérêt suprême, vital, qu'il n'est qu'un *moyen* plus ou moins opportun pour atteindre le *but* de la religion, et que, par conséquent, on peut différer sur le dogme sans cesser d'avoir la même foi, d'appartenir à la même société religieuse.

Ceux que saint Paul rejette du christianisme, ce ne sont pas ceux qui refusent d'admettre tel ou tel dogme, mais ceux qui, dans leur vie, ne s'inspirent pas de l'exemple et des paroles de Jésus. « *Si quelqu'un n'a pas l'esprit de Jésus-Christ, celui-là n'est point à lui.* »

En vérité, messieurs, ce qui sépare les hommes, convenez-en, ce n'est pas la manière dont ils comprennent ou expliquent la supériorité de Jésus et de sa religion, mais les dispositions intérieures, les sentiments qui pré-

(1) M. Guizot, *Méditations sur l'Essence de la religion chrétienne*, p. 78-82.

sident au gouvernement de notre vie, à la formation de notre caractère. La question suprême n'est pas le dilemme *Dieu* ou *Homme*, non, mais celle-ci : Jésus est-il un rêveur, un utopiste qui égare l'humanité, dont il faut effacer le nom et bannir la mémoire? ou bien est-il le chef, le maître, l'initiateur de l'humanité, celui qui la précède sur la voie royale du sacrifice et lui ouvre les immortelles destinées? C'est entre ces deux pôles que l'humanité s'agite; et la question devient alors moins irritante; elle apaise les esprits parce qu'elle éveille les consciences. Chacun est moins disposé à excommunier son prochain, parce qu'il est repris au dedans de lui-même et qu'il est poursuivi par le remords de tous les reniements et de toutes les lâchetés dont il s'est rendu coupable dans la lutte de tous les jours. Ah! ne tentons plus de séparer ceux qui aiment Jésus! Quelle que soit l'Église qui les a vus naître, ils sont *frères;* ils sont unis par le lien le plus doux et le plus fort; et quand l'épais brouillard qui pèse sur la chrétienté de ce temps sera dissipé, tous seront étonnés d'avoir pu méconnaître dans leur prochain le disciple de Jésus.

V

La science, comme la marée montante, contraint l'Église à prendre pied sur un terrain plus solide et qui soit moins à la discrétion des études critiques et historiques, si envahissantes de nos jours. Plus haut, au-dessus des formules brisées et des faits rejetés dans la légende, dans le monde idéal de la conscience et de la vie intime, plus près de Dieu, l'union se reforme et s'affermit entre tous les disciples de Jésus. C'est un ministère de réconciliation, de pacification qu'elle accomplit, cette science critique, poursuivie de tant d'injures! Sans se laisser désarmer par les anathèmes, sans se laisser ébranler par l'accusation d'impiété, toujours si fâcheuse à supporter, elle a su montrer à notre génération surprise, sous toutes ces différences de dogmes qui ont déchiré l'Église, ce même cœur chrétien dont les battements ont entretenu dans l'humanité une nouvelle vie. Elle nous rend ainsi, à travers les siècles et au-dessus des diversités de races, cette unité spirituelle de la chrétienté qu'un point de vue étroit et superficiel nous avait habitués à méconnaître en nous retenant sur des querelles scolastiques. C'est à elle que nous devons de pouvoir unir, dans l'indépendance de notre caractère, le respect du passé et l'amour du progrès ; c'est elle qui pourra nous guérir de ces impatiences révolutionnaires qui tant de fois ont emporté notre esprit, d'ordinaire si équitable, si modéré, loin du but, en nous précipitant dans la révolte injuste et sectaire. C'est elle qui nous permet, sans nous avilir par des sous-entendus et des compromis, de resserrer la chaîne de nos traditions chrétienne et protestante, et de revendiquer, comme notre patrimoine, l'héritage des martyrs de l'âge apostolique et des héros de la Réforme. Sans elle, sans ses analyses sagaces, qui dégagent l'idée éternelle, le sentiment vrai, des formes éphémères et toujours imparfaites qu'il a revêtues, nous ne pourrions, sans blesser la sincérité, soutenir que nous sommes chrétiens comme au premier siècle, protestants comme au XVIe siècle.

Qui donc, si ce n'est un ignorant, un de ces hommes qui ne prennent pas la peine d'observer de près et qui prétendent faire la synthèse des choses qu'ils n'ont pas étudiées dans tous leurs détails, qui donc pourrait se lever et dire : « Tout ce que les hommes du pre-
» mier siècle enseignaient et croyaient, tout ce que les
» hommes du XVIe siècle enseignaient et croyaient, je
» le proclame, je l'affirme : c'est ma foi personnelle. »
Non, quelque jalousie que l'on mette dans les choses de la foi à poursuivre des *restaurations*, quelque habitude que l'on ait contractée de s'obstiner à faire des pastiches et à répéter servilement des mots dont les vicissitudes de la langue et les progrès de la culture générale ont changé ou modifié la valeur, on ne peut pas soutenir, devant l'histoire aujourd'hui affranchie, qu'on partage toutes les conceptions théologiques et religieuses des chrétiens du premier âge, des protestants du XVIe siècle.

Il suffit de la croyance à la *parousie*, au retour visible de Jésus sur les nuées avec tout un cortége royal, pour nous convaincre que sur un point essentiel les enseignements de l'histoire ont modifié notre foi, et que nous attachons au nom de *Christ*, de *Messie*, une notion plus spiritualiste, plus dégagée des espérances juives que les premiers disciples de Jésus. Non, si vous vous attachez à la lettre des croyances, des conceptions théologiques, la foi d'un chrétien du XIXe siècle n'est pas, ne peut pas être tout à fait semblable, identique, à la foi d'un chrétien du premier siècle. Dans ces limites, ce n'est qu'au prix de la sincérité qu'on peut soutenir une pareille affirmation.

Parce que moins de siècles et d'événements nous séparent du berceau de la Réforme, serions-nous plus autorisés à proclamer que nous souscrivons à toutes les déclarations dogmatiques des *Symboles* du protestantisme? Tant qu'il sera vrai que la prédestination était la clef de voûte du système de Calvin, le *cœur de l'Église*, comme disaient les théologiens réformés; tant qu'il sera établi que le synode d'Alais (1620) exigeait de tous les pasteurs et anciens de *persévérer toute leur vie dans la profession* des doctrines de Dordrecht, c'est-à-dire des décrets *particuliers et absolus*, de la *grâce irrésistible et inadmissible*, un homme de notre génération, de cette génération qui fait du sentiment de la liberté et de la conscience morale la base et la condition du christianisme, ne pourra jamais se persuader que sa foi est en tout semblable, identique, à la foi de ses pères; sur ce terrain dogmatique, il faut en convenir franchement, s'est creusé un véritable abîme. C'est au-dessus de la lettre du dogme, dans le sentiment joyeux d'une per-

sonnalité affranchie, qui a été rétablie dans ses droits d'enfant de Dieu, et qui a dans l'assurance du pardon *retrouvé l'accès auprès du Père*, c'est dans cette communion d'esprit et de vie que nous nous sentons les fils légitimes des hommes du XVIe siècle.

Ah ! sans doute, respectons les monuments du passé, ces manifestations naïves ou réfléchies de la foi de nos pères ; ne portons pas une main profane sur tous ces témoignages de la vie spirituelle des générations qui nous ont transmis le flambeau de la vérité ; mais ne fabriquons pas des fétiches, et ne faisons pas une borne fatale de ce qui devrait être un point d'appui pour prendre notre essor et accomplir de nouveaux progrès. Cherchons l'union au-dessus de la lettre du dogme et de l'histoire, dans la pureté de la vie spirituelle ; unis sur le *but*, soyons larges et tolérants pour les *moyens*. C'est la leçon que nous donne l'étude impartiale du gouvernement divin.

Les hommes, a dit un éminent publiciste (1), *mettent la grandeur de l'idée d'unité dans les moyens, Dieu dans la fin. De là vient que cette idée nous mène à mille petitesses..... L'idée humaine de l'unité est presque toujours stérile, celle de Dieu immensément féconde. Les hommes croient témoigner de leur grandeur en simplifiant le moyen ; c'est l'objet de Dieu qui est simple, ses moyens varient à l'infini.* Ne soyons donc pas plus sages, plus prévoyants que Dieu. Laissons dans le sein de l'Église toute liberté aux *moyens ;* ne soyons jaloux que de maintenir l'unité de la fin, du *but ;* tant que l'unité du but n'est pas compromise, soyons paisibles et confiants, et soutenons la liberté d'autrui. Unis dans ce grand sentiment qui est le fond, qui est le but de la religion chrétienne, la confiance filiale de l'homme au Père céleste révélé par Jésus, laissons s'épanouir dans toute sa liberté l'individualité ressuscitée ; acceptons toutes les formes, tous les moyens qui lui semblent nécessaires pour exprimer sa foi intime, ses expériences religieuses. Ne craignons pas, comme des gens de petite foi, que cette variété de floraison puisse jamais cacher ou étouffer l'unité du *but*, de la fin.

Vous êtes entrés dans la voie royale de la liberté ; point de défaillances, point d'inutiles regrets ; point de lâches regards vers le passé, vers l'uniformité des vieilles Églises. N'allez pas demander à des expédients, à des demi-mesures, une unité extérieure à laquelle vous avez noblement renoncé. N'étouffez pas les libres accents des individualités qui surgissent au milieu de vous, ou qui montent dans votre chaire. Ne cherchez pas à couvrir les différences légitimes, consacrées par votre principe, en enveloppant votre temple d'un clair-obscur douteux, en étendant sur toutes les personnalités et les prédications une teinte grise et blafarde qui ôterait à la vie sa couleur et sa beauté. Soyez conséquents ; laissez s'accentuer hardiment toutes les différences de langage, toutes les variétés de *moyens*. Vis-à-vis de tous ces contrastes, l'unité du *but* éclatera dans toute sa puissance, et sera d'autant plus bienfaisante qu'elle n'aura exigé aucun sacrifice de sincérité ou d'indépendance. L'harmonie sera réelle et entraînante, parce qu'aucune note ne manquera à l'accord ; la communion sera intime et profonde, parce qu'il n'y aura plus ni sous-entendus, ni pensées de derrière, comme il est inévitable dans les Églises d'autorité.

Oui, je ne crains pas de le dire, dussé-je provoquer le sourire des sceptiques, vous avez fait une grande chose ; vous avez bâti une grande église, une vraie métropole. Quelque étroite que soit cette enceinte, c'est une grande église. Ce n'est pas au pourtour des murs, à la hauteur du clocher que se mesure une église de notre temps ; c'est aux principes qui président à son organisation et qui règlent les rapports des fidèles entre eux. Eh bien ! vous avez fondé la grande Église, car vous avez proclamé l'entière liberté des dogmes, des *moyens*, pour rester unis sur le terrain du sentiment chrétien, de la vie et de la pratique. Restez de votre avis, quoi qu'il doive vous en coûter ; soyez sourds aux anathèmes comme aux sophismes de ceux qui voudraient vous faire abaisser votre drapeau. Portez-le haut d'une main vaillante, ce noble drapeau sur lequel vous n'avez voulu inscrire que ces deux mots : *Évangile et liberté !* C'est le grand drapeau de la chrétienté, devant lequel viendront un jour s'abattre toutes les bannières que portent devant elles les sectes ennemies. Un jour la France, lassée de ses oscillations stériles entre le baptême des cloches et l'athéisme, viendra se réfugier sous ce drapeau ; dans un temple comme le vôtre viendra un jour prier et adorer cette jeunesse qui semble aujourd'hui emportée par un courant matérialiste, mais qui sentira bientôt le besoin de rattacher ses généreux élans à Celui qui est la source éternelle de toute vérité et de tout amour.

Soyez fiers de votre œuvre. Vous êtes l'avant-garde de la chrétienté. C'est une position qui oblige. En avant ! trempez vos cœurs et vos courages pour les nobles luttes de la charité et de la liberté religieuses. Ne permettez pas que le centre de gravité du christianisme soit déplacé, et, puisque vous avez senti que la religion de Jésus est *esprit et vie*, ne la laissez pas retomber et s'éteindre sous le joug de la lettre. Veillez autour du sanctuaire et prévenez les entreprises d'un doctrinarisme abaissé, qui viendrait semer autour de vous ses soupçons et ses méfiances, et vous proposerait des réticences et des réserves diplomatiques. Exercez-vous à la patience, et sachez être isolés, s'il le fallait, plutôt que de chercher le succès au prix d'accommodements honteux.

Serrez-vous toujours autour de Jésus, de sa parole et de sa vie. Traduisez dans la langue et dans les mœurs de notre temps et de notre pays l'Évangile éternel. Ne vous laissez pas troubler par ceux qui le méconnaissent : ils ne l'ont regardé que dans l'image qu'en ont présenté les prêtres, ils ne l'ont étudié que dans les théologies du passé. Pour tous ceux qui savent soulever le voile et le contempler dans sa réalité historique, Jésus reste au-

(1) M. de Tocqueville, *Démocratie en Amérique*, t. II, p, 249.

dessus de tous les docteurs, de tous les sages, de tous les prophètes, le maître, l'initiateur fécond, celui qui a ensemencé le sillon humain de germes impérissables et prononcé des paroles de vie éternelle. C'est sa cause que vous défendez, c'est son œuvre que vous continuez quand vous résumez avec lui la vraie religion *dans l'amour de Dieu et l'amour des hommes;* et tant que vos discours et votre vie seront consacrés à réaliser cet idéal divin, vous lui appartiendrez et nul ne pourra vous ravir ce nom de *chrétien* qui est votre honneur et votre joie.

Soyez toujours fidèles à ce témoignage de votre foi que vous avez rendu publiquement en bâtissant ce temple et en l'ouvrant à la *véritable alliance évangélique;* et quand vous vous retirerez de la vie, vous aurez la douce conviction d'avoir travaillé au milieu de votre peuple à l'avancement du règne de Dieu. Sourds alors à tous les bruits de la terre, au milieu de ce silence qui marque pour l'homme le passage du temps à l'éternité, vous entendrez une voix mystérieuse redire ces mots, qui seront comme l'écho de votre activité terrestre : *Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu!*

E. Fontanès.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET

(de l'Institut).

Des controverses philosophiques au XVIIe siècle (1).

VI

ÉVIDENCE. — CRITÉRIUM DE LA CERTITUDE.

Nous sommes arrivés dans la dernière leçon à cette double conclusion, que l'autorité suprême pour l'homme en matière de science ne peut être extérieure, mais qu'elle réside en chacun de nous, et, en second lieu, que cette autorité ne réside pas dans l'homme tout entier, mais seulement dans sa raison. La règle de cette raison est l'évidence, c'est là le *criterium* de la vérité.

Les anciens ont beaucoup discuté sur le critérium et se sont efforcés de trouver une marque incontestable à laquelle on reconnaîtrait la vérité. Si par cette marque on entend quelque chose de distinct de la vérité même, un signe extérieur, une sorte d'étiquette, il n'y en a pas. Une pareille recherche implique même contradiction, et les sceptiques anciens ont sur ce point triomphé de l'école stoïcienne. En effet, supposons cette marque trouvée; il en faut une autre qui la garantisse à son tour, et l'on remonterait ainsi, sans pouvoir s'arrêter jamais, de critérium en critérium.

La vérité ne peut avoir d'autre garantie qu'elle-même, que l'évidence, la clarté avec laquelle elle se manifeste à notre esprit. Quand il n'y a aucun voile entre elle et notre intelligence, nous ne pouvons rien demander de plus. C'est en ce sens que Descartes a dit que l'évidence est le signe de la vérité. En exiger un autre, c'est se condamner au scepticisme absolu et se réduire à l'impuissance de penser.

Nous ne pouvons concevoir aucun autre critérium. Que les saints mêmes soient en présence de la lumière divine, ils n'en sauraient avoir d'autre assurance que la certitude où ils sont. Faisons encore un effort, essayons de nous représenter l'intuition de Dieu se contemplant lui-même; il n'y a pas, pour Dieu même, d'autre garantie.

Ce que le raisonnement vient de nous montrer *à priori*, l'expérience le montre *à posteriori* aussi clairement. Il est des principes qui sont acceptés de l'intelligence avec une pleine et entière adhésion. Quand il n'y aurait que celui-ci : « Je suis », toujours est-il que tous nous y croyons, que personne n'en doute ni n'en peut douter.

D'où vient donc cette absolue certitude, si ce n'est d'une vue claire et distincte de la vérité?

Il est vrai que spéculativement on peut soulever cette difficulté : — ce qui me paraît évident ne l'est peut-être pas; — mais ce doute est purement spéculatif; nous n'avons pas besoin de nous en occuper, car notre raison n'en tient aucun compte; jamais elle n'en a été en réalité troublée. Kant, dans sa *Critique de la raison*, pense, dit-on, que peut-être notre raison est mal faite, qu'elle croit d'après certaines lois, mais ne peut pas plus contrôler ces lois que s'en affranchir. On a dit qu'il était impossible de répondre à ce raisonnement, et Jouffroy a avoué que la difficulté lui paraissait insoluble. Il faut ici bien comprendre la pensée de Kant, qui n'a pas la portée qu'on lui prête. Il n'a point prétendu mettre dans un doute général les principes de la raison; mais, en étudiant les opérations de l'intelligence, il croit voir des motifs de douter de certains principes. La raison lui paraît se contredire sur certains points; ainsi elle ne peut concevoir ni que le monde soit fini, ni qu'il soit infini. Si cela était vrai, et si de principes également évidents elle tirait des conséquences contradictoires, il serait très-raisonnable d'affirmer qu'elle n'a pas le droit de résoudre les problèmes où se présentent ces contradictions. Il pense aussi que les démonstrations de l'existence de l'âme et de l'existence de Dieu sont des paralogismes; mais c'est au nom même de la raison qu'il nous montre que, dans certains cas, la raison est insuffisante et impuissante; son doute reste rationnel. Nous pouvons donc argumenter contre lui, car il ne nous refuse pas le droit de raisonner. Il nous laisse des principes et des vérités. Il fait, comme nous, appel à l'évidence dans ses démonstrations, et conteste seulement l'usage que nous faisons de la raison.

Quant au doute qui porterait sur l'évidence même, il serait sans remède logique. A celui qui en serait atta-

(1) Voyez les n°s 4, p. 49; 10, p. 145, 16, p. 247, 25, p. 394, et 29, p. 455.

qué nous pourrions répondre comme Spinosa, qu'il a besoin, non pas d'un philosophe, mais d'un médecin.

Objections contre le critérium de l'évidence.

1° Les savants, quand ils parlent de Descartes, lui reprochent souvent d'avoir adopté un critérium erroné.— Fréquemment, disent-ils, les choses qui nous semblaient les plus évidentes *à priori* sont réfutées par l'expérience. C'est donc à l'expérience et non à l'évidence qu'on doit s'en rapporter. — Ce n'est plus ici, on le voit, une objection sceptique; c'est un autre dogmatisme qui s'oppose à celui des cartésiens.

Ce reproche est fondé sur une confusion d'idées à laquelle d'ailleurs Descartes a lui-même donné lieu. Il faut distinguer chez lui le principe de la certitude et l'emploi qu'il en a fait, la méthode qu'il a suivie dans l'étude des sciences. Il est vrai, en effet, que sa méthode de prédilection, même en physique, est la méthode *à priori*.

Il se contente, pour expliquer le monde, de quelques principes simples, et cette méthode l'entraîne dans plus d'une erreur. Il incline toujours à expliquer les choses géométriquement.

Il a fait beaucoup d'expériences, comme nous l'apprend sa correspondance avec le père Mersenne; mais il a toujours pensé que la méthode expérimentale était subordonnée à la méthode *à priori*. C'était ce qu'on pensait généralement au XVIIe siècle. Ceux même qui ont fait le plus grand usage de l'expérimentation exposent leurs découvertes géométriquement; ainsi Newton et Galilée. On sortait alors de la scolastique, qui avait accoutumé tous les esprits aux raisonnements déductifs; les sciences physiques n'avaient pas encore produit ces magnifiques résultats qui ont donné depuis tant d'autorité à leur méthode. Peut-être donc Descartes a-t-il souvent donné à son critérium ce sens exclusif et erroné de ne suivre en tout que la méthode géométrique. On aurait alors raison de le contredire.

Mais plaçons-nous plus haut, au centre même de la question; laissons de côté la méthode adoptée par Descartes dans ses recherches, et demandons-nous seulement à quoi se reconnaît la vérité. Il n'y a qu'une réponse à faire : c'est à l'évidence. Même dans les sciences physiques, il n'existe pas d'autre critérium.

Il y a deux sortes d'évidence : l'une est de raison, l'autre de fait; et quand on parle d'évidence, il faut entendre les deux à la fois. Ainsi je vois que j'ai devant moi une table, sur cette table un verre, une carafe, de l'eau : il y a dans ces perceptions une évidence aussi légitime que dans cette proposition abstraite : le tout est plus grand que la partie. Voilà l'évidence de fait et l'évidence rationnelle. Il est évident que la lumière du soleil m'éclaire; il est évident que sept couleurs la composent; l'expérience me l'a montré clairement. N'opposons donc pas les faits à la raison et reconnaissons que, même dans les sciences physiques, nous ne nous rendons qu'à l'évidence.

En second lieu, les savants disent que l'expérience est le vrai signe de la vérité.

Si nous examinons l'expérimentation, nous verrons sans peine qu'elle n'est pas un critérium, mais une méthode qui a pour objet de rendre certains faits évidents. Ainsi, que telle quantité de chaleur se transforme en telle quantité de mouvement, c'est ce dont nos sens, au premier abord, ne nous instruisent pas; mais le savant le montre par ses expériences. Il ne fait que rendre évidents des faits qui étaient cachés. C'est encore, on le voit, un appel à l'évidence.

Mais la méthode expérimentale ne consiste pas tout entière dans l'observation des faits. Elle renferme aussi une part de raisonnement et, par conséquent, exige plusieurs opérations intellectuelles. En les analysant, on verra que chacune a pour objet de nous conduire de fait en fait avec évidence.

Troisièmement, sans soutenir avec Descartes que l'évidence de fait doit être sacrifiée à l'autre, reconnaissons qu'un fait connu à la fois expérimentalement et rationnellement nous est connu aussi complétement qu'il peut l'être. Les grandes lois de la physique se démontrent de deux façons : ainsi, la loi d'Archimède. Nous connaissons mieux le fait quand nous en savons le pourquoi. La physique ne se contente donc pas d'arriver par les faits aux lois; elle veut redescendre démonstrativement ces degrés qu'elle a montés analytiquement. Il est vrai que dans la certitude il n'y a pas de plus et de moins. De quelque façon que je sache qu'un fait a lieu, je le sais. Mais j'en suis sinon plus certain, du moins autrement et mieux certain que d'abord quand j'apprends pourquoi il a eu lieu. Connaître le pourquoi des choses est vraiment digne d'une créature raisonnable; la pure connaissance du fait est animale et machinale en quelque sorte.

Descartes avait donc raison de penser que la plus haute certitude est celle qui repose sur l'évidence rationnelle, et nous ne devons pas nous arrêter aux difficultés soulevées par les savants.

2° La seconde objection est de celles qui ont été faites par Gassendi. Il y faut revenir ici. Comment, disait cet adversaire de Descartes, distinguerons-nous la vraie évidence de la fausse? car tous les hommes, quand ils affirment, disent : — c'est évident. — Cependant nous voyons que souvent ils se trompent. Leurs dissentiments et l'expérience le prouvent surabondamment.

La réponse de Descartes à ce sujet est excellente. Le moyen, dit-il, de discerner la vraie évidence de la fausse, c'est de pratiquer une bonne méthode. C'est parce que les hommes sont toujours portés à affirmer témérairement qu'il leur faut une méthode. La logique nous enseigne à nous bien servir de notre esprit en nous apprenant quelle est la nature de ses opérations, à

quelles conditions elles sont justes et donnent des résultats légitimes et certains.

La théorie de la méthode se ramène à un très-petit nombre de points, et l'on voit en les examinant que la méthode a justement pour objet d'écarter la fausse évidence.

Toute méthode suppose un point de départ et une conclusion. Il faut, pour fournir une base au raisonnement, quelque chose d'indémontrable. Ces données nécessaires sont de deux sortes : ce sont des faits certains ou des principes, c'est-à-dire des vérités évidentes par elles-mêmes, des axiomes.

Nous n'examinerons pas si ces principes sont des notions innées ou si nous les devons à une généralisation des faits : cela importe peu. Par exemple, que le principe de causalité soit *à priori* dans notre esprit ou qu'il ait été produit, comme le veulent Locke et Condillac, par la généralisation, quand l'homme raisonne, il tient ce principe pour immédiat et indémontrable et le regarde comme un fondement solide.

La méthode part donc ou de faits certains ou de principes évidents; de là vient qu'elle emploie deux moyens pour arriver aux conclusions, la déduction et l'induction.

La déduction tire d'un principe général tout ce qui y est contenu; l'induction arrive, par l'observation des phénomènes, à des lois générales. Nous avons l'évidence au point de départ de la déduction; si nous la conservons à chaque pas du raisonnement, la conclusion dernière sera aussi évidente que le premier principe. De même, dans l'induction, si nous n'affirmons les faits qu'après les avoir bien observés; si nous ne généralisons pas les phénomènes au hasard, nous marchons d'évidence en évidence à des lois évidentes. L'induction, sans doute, ne donne pas de résultats aussi certains que la déduction. Il n'est pas aussi sûr qu'un phénomène se produira toujours, les mêmes circonstances étant données, qu'il l'est que dans tout triangle les trois angles sont égaux à deux droits. Mais, dans la pratique, nous avons droit de considérer comme absolument vrai ce qui a été affirmé par l'observation. De même qu'en géométrie, pour mesurer l'aire d'un cercle, on l'assimile à un polygone d'un nombre infini de côtés, quoiqu'il y ait toujours de la différence entre un cercle et un polygone; de même, dans les sciences physiques, quoiqu'on n'observe jamais qu'un nombre restreint de phénomènes, on peut, si l'on s'est conformé à certaines règles, affirmer que les lois constatées par ces observations limitées s'étendent à la totalité des faits.

Il y a une troisième manière de connaître la vérité : c'est de consulter le témoignage des hommes. Nous ne pouvons nous assurer de tout par nous-mêmes. Or l'expérience nous apprend que sur bien des points les hommes ne se trompent pas, et que, d'un autre côté, ils ne nous trompent pas sans intérêt. Si donc les témoignages sont innombrables et s'accordent entre eux, il n'y a pas de raison pour qu'on nous trompe, nous pouvons croire au témoignage des hommes.

Voilà donc trois moyens, — les principes de la raison, les faits, le témoignage des hommes, — par lesquels nous sommes assurés, si nous en usons conformément aux règles de la logique, d'arriver à la véritable évidence.

Application de la méthode aux diverses sciences.

Sciences mathématiques. — Parmi les sciences, les unes ne partent que de principes évidents et emploient la déduction : telles sont les mathématiques, fondées sur des axiomes incontestables et des définitions claires. D'évidence en évidence, elles vont de la première proposition à la dernière. Doute-t-on qu'elles parviennent à la certitude? Et cette certitude, à quoi les mathématiciens la reconnaissent-ils, sinon à l'évidence même? Sur les conclusions des mathématiques, du moins dans le plus grand nombre des cas, il n'y a point de dissentiment entre les savants. Les autres hommes partageront leurs opinions s'ils veulent étudier à leur tour. S'il reste des doutes sur certaines questions embrouillées et délicates, ce n'est pas une raison pour douter de la science mathématique dans son ensemble. Voilà donc déjà un ordre de connaissances où l'esprit humain peut s'affranchir du doute. Les sceptiques diront peut-être qu'il n'y a, en réalité, ni corps ni espace qui répondent aux conceptions mathématiques; mais ils ne sauraient nier l'enchaînement logique de ces conceptions prises en elles-mêmes.

Sciences physiques. — Si nous passons aux sciences physiques, nous y trouvons des modèles d'évidence inductive fondée sur l'évidence des faits. Elles constatent certains faits par l'observation, les reproduisent sous des formes variées jusqu'à ce qu'elles aient éliminé toutes les circonstances étrangères et reconnu ce qu'il y a dans les phénomènes d'essentiel et de constant. Ainsi on découvre des lois d'autant plus générales qu'on a examiné et comparé plus de faits, et les plus générales sont aussi évidentes que les lois inférieures découvertes d'abord. L'ancienne physique s'est souvent égarée dans ses observations, parce qu'elle passait trop vite des faits particuliers aux conclusions. Bacon a fort bien vu et signalé ce défaut, cause de tant d'erreurs. Ainsi Thalès de Milet, voyant l'eau, dans beaucoup de cas, produire la fertilité, déclare que l'eau est le principe de toutes choses. Plus sûres à présent d'elles-mêmes et de leurs méthodes, instruites du danger des hypothèses téméraires et pourvues de moyens nécessaires pour les éviter, les sciences physiques, par une autre route que les mathématiques, arrivent, elles aussi, à la certitude. La réunion des deux évidences, qui constitue le degré de certitude le plus haut peut-être, paraît dans les sciences mécaniques et dans quelques parties de la physique. La géométrie est certaine, mais dans l'ordre idéal; la physique

ordinaire l'est aussi, mais dans le domaine des faits : la mécanique fait usage des deux méthodes à la fois, démontre par la déduction, vérifie par l'expérience et produit ainsi une double évidence.

Supposons un instant que l'esprit humain ne puisse, en nulle autre matière, arriver à la certitude : ces connaissances assurées dont nous venons de parler ne suffisent-elles pas à réfuter le scepticisme? Celui des anciens, en effet, prétendait s'étendre à tout. La physique était alors trop faible et trop ignorante pour lui imposer silence ; mais si un pyrrhonien venait soutenir aujourd'hui que nous ne connaissons pas la cause des éclipses, ou nier que la vapeur possède une force motrice, qui l'écouterait? Et ces théories scientifiques, la pratique, c'est-à-dire le résultat qu'en tire la société, vient les justifier. Ce qui fait la force matérielle de notre civilisation moderne, ce qui en cause et en explique les rapides progrès, c'est la solidité de nos sciences. Ce qui cause les retards et la faiblesse des civilisations orientales dans l'ordre matériel, c'est leur ignorance dans les sciences physiques. La supériorité que nos connaissances nous donnent est une éclatante apologie de la raison humaine.

Sciences philosophiques et morales. — Cherchons maintenant si l'homme peut, dans d'autres études encore, arriver à la certitude, et examinons les sciences philosophiques et morales.

Il est certain qu'elles présentent beaucoup plus de difficultés que les précédentes. 1° Les faits y sont plus complexes et, par conséquent, les lois plus difficiles à distinguer et à établir.—Cela est vrai non-seulement des sciences morales, mais aussi de quelques sciences physiques, de celles, par exemple, qu'on appelle biologiques. Elles étudient la vie, où les phénomènes sont bien plus compliqués que dans la matière inorganique et se dérobent souvent, par leur complication même, à l'analyse.

2° Si l'observation y est difficile, l'expérience y est souvent impossible. Ici encore la physiologie nous offre des difficultés analogues à celles des études morales et philosophiques. Que d'obstacles nous empêchent d'expérimenter sur des êtres vivants ou de tirer de ces expériences des conclusions sûres! Aussi reconnaît-on que la physiologie est encore dans l'enfance. Il en est de même, à plus forte raison, des sciences morales, car ce n'est plus seulement la vie qu'elles étudient, c'est encore un second ordre de phénomènes délicats et parfois presque insaisissables, les phénomènes de la conscience. Ces sciences ne laissent pas assez de place à l'observation, admettent peu l'expérience et repoussent le calcul. Les faits moraux ne peuvent se décomposer dans leurs éléments. Il est difficile d'y reconnaître les causes, par exemple, en histoire et en politique, celles de la décadence ou de la grandeur des peuples; on n'arrive qu'à des explications vraisemblables. Ainsi la richesse est tantôt un élément de grandeur, tantôt une cause de corruption; elle peut être l'un et l'autre à la fois. La liberté est une cause puissante de prospérité ; il est certain pourtant que ses abus peuvent mener à la décadence. Comment embrasser d'un regard sûr la scène immense de la société? Les expériences s'y font avec tant de lenteur et sur une si grande échelle qu'elles nous échappent. Qui peut dire avec certitude d'un peuple vivant qu'il est dans un état de progrès ou de décadence? Et si, ne nous contentant pas des expériences que la nature elle-même, en quelque sorte, fait sous nos yeux, nous prétendons employer une expérimentation plus scientifique, quel moyen trouvons-nous d'expérimenter sur un peuple? Les lois, il est vrai, sont en quelque façon des expériences; mais quelles qu'elles soient, on n'est jamais bien sûr d'en reconnaître les vraies conséquences et de ne pas leur attribuer des effets produits par d'autres causes. On ne saurait faire ici d'expériences *in anima vili.* On s'afflige de voir l'anatomie sacrifier des animaux à ses études; mais que serait-ce de sacrifier des peuples?

3° Quand ces sciences emploient la méthode démonstrative, elles y trouvent aussi de grandes difficultés. On craint toujours de partir de données incomplètes. Il faut, pour la démonstration, outre les axiomes, des constructions, des définitions.

En géométrie, le triangle sur lequel je raisonne est une construction de mon esprit. Je suis sûr qu'il ne renferme que ce que j'y ai mis; j'ai donc un terrain solide et limité, et nul élément étranger ne vient se mêler à mon raisonnement. Il n'en est pas de même quand il s'agit de l'âme, de l'existence de Dieu; je ne puis ici faire de définitions à mon gré pour en tirer ensuite avec sécurité les conséquences que d'avance j'y ai renfermées.

4° Quelques-unes de ces sciences prétendent à des objets qui dépassent l'expérience. Comment l'employer, par exemple, pour étudier la liberté de l'âme ou l'existence de l'être infini, absolu, éternel? Nous venons de voir que la démonstration même s'applique malaisément à de pareilles questions. C'est une question à débattre de savoir dans quelle mesure et par quel moyen l'esprit peut atteindre de tels objets.

Ces difficultés diverses font que les sciences philosophiques et morales ne peuvent atteindre au même degré d'évidence que les autres. De là viennent les dissentiments auxquels elles ont donné lieu de tout temps et qui sont une preuve extérieure du doute qui en est inséparable. Faut-il donc, parce que leurs résultats n'ont pas toute l'exactitude que nous y voudrions trouver, nous jeter dans un scepticisme philosophique complet?

Ne ferons-nous pas effort, au contraire, pour approcher autant que possible de l'évidence? Cultivons donc ces sciences sans exiger d'elles la certitude expérimentale ou mathématique à laquelle elles ne peuvent atteindre, et, sans nous livrer à un doute complet, reconnaissons que les écoles critiques, en combattant un

dogmatisme mal fondé, rendent à la philosophie des services signalés. Quelque pénible et douloureux qu'il soit d'entendre attaquer les idées qui nous sont les plus chères, il faut cependant avoir le cœur assez mâle pour reconnaître la légitimité, la nécessité même de ces discussions. Si nos démonstrations manquent de solidité, travaillons à les améliorer et remercions ceux qui, en nous éclairant sur leurs imperfections, nous forcent d'y remédier.

Si dans l'ordre scientifique nous trouvons déjà tant d'incertitude, que sera-ce si nous descendons aux opinions qui sont une sorte de moyenne entre la science et l'ignorance? Tous les hommes ne peuvent être théologiens, métaphysiciens, savants. Ces sujets, déjà si difficiles à étudier pour les sciences morales, ils n'ont ni le temps ni le moyen de les approfondir. Les affaires et les besoins de la vie ne leur permettent de se former à cet égard que des idées confuses, c'est-à-dire des opinions.

Ces opinions cependant, quelque imparfaites qu'elles soient, s'élèvent déjà bien au-dessus des passions et des instincts aveugles. L'homme, en les adoptant et en les soutenant, pense, et la pensée, même quand elle se trompe, est supérieure à l'instinct. On comprend toutefois que, formées par les circonstances extérieures, par des réflexions sans méthode et sans suite, par le hasard même, ces opinions soient extrêmement divergentes. Si les systèmes philosophiques, en éliminant les différences de détail, peuvent se réduire au nombre de cinq ou six, dans la vie chaque homme est en quelque sorte un système.

Mais ici, pour remplacer la certitude spéculative, intervient une certitude pratique, laquelle naît de l'instinct et du sentiment. Cette certitude subjective suffit dans la vie et lui est indispensable, car seule elle nous permet d'agir sans demander à la science des règles qu'elle ne peut nous fournir. Ainsi, sans nul raisonnement, nous croyons à l'existence des corps, et le philosophe lui-même, en dehors de ses spéculations, agit, comme les autres hommes, conformément à ces croyances instinctives et à ces sentiments généraux. Qu'adviendrait-il si nous étions obligés d'attendre en toute occurence les lumières de la science, et si nous n'avions, par exemple, en nous-mêmes, le sentiment moral pour diriger notre conduite en mille circonstances?

Indépendamment de ces penchants, auxquels on peut se fier, mais qui ne suffisent pas encore à tout, il y a ce qu'on appelle la foi; il y a une foi politique, une foi philosophique et enfin une foi religieuse. Nous n'y trouvons pas de démonstration scientifique du bon et du mauvais, mais des impulsions qui nous tirent de la neutralité absolue où les hommes ne peuvent rester. Le cœur et la raison contribuent à former la foi; nous nous soumettons à son autorité; nous en reconnaissons la nécessité.

Dans la vie pratique, le raisonnement ne suffit pas; il faut croire à quelque chose, et le philosophe même n'est pas affranchi de cette obligation. Tantôt il raisonne et examine les choses avec un désintéressement scientifique, tantôt il agit, comme les autres hommes, sous l'influence de ses croyances.

La foi se retrouve donc dans l'humanité tout entière; mais, dans chaque individu, elle dépend de sa constitution morale : chacun doit avoir la sienne et respecter celle des autres.

C'est un grand problème que celui de la conciliation de la science et de la foi. L'idéal serait la coïncidence complète de ces deux éléments de notre nature, le cœur et la raison; mais, comme tout idéal, il ne peut être atteint, et il y a toujours plus ou moins écart et conflit.

Rédigé, avec l'approbation de M. Janet, par L. T.

BULLETIN DES COURS.

Collége de France.

COURS D'ÉLOQUENCE LATINE DE M. HAVLT

(Les mercredis et samedis, à deux heures).

Samedi, 29 juin (dernière leçon). — *Jugement sur Tacite.*

Association polytechnique.

M. Ad. Franck, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, fera le dimanche 30 juin, à 10 heures précises du matin, à l'École de médecine, une conférence qui aura pour sujet : *La vraie et la fausse égalité.*

— Les 26 et 27 août auront lieu à Paris deux *meetings* internationaux pour l'abolition de l'esclavage, organisés par les soins réunis des trois sociétés d'émancipation de Londres, de Madrid et de Paris. On y entendra des rapports sur l'état de l'esclavage et de la traite dans tous les pays d'où ces fléaux n'ont pas encore disparu, et sur la condition actuelle et future des affranchis aux États-Unis. Des discours y seront prononcés par des orateurs et des hommes d'État de l'Amérique du Nord, du Brésil, de Cuba, d'Angleterre et de France. — La Société anglaise a pour président d'honneur lord Brougham; le comité français a pour président M. Laboulaye et pour présidents d'honneur MM. le duc de Broglie et Guizot.

Notre-Dame de Paris.

Dimanche, 30 juin, à midi, le R. P. Hyacinthe fera une conférence sur l'*Enfance et l'Industrie.*

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 32 6 JUILLET 1867

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. K. HILLEBRAND.

La jeune Allemagne de 1775.

Une histoire des théories littéraires de l'Allemagne ne saurait tenir trop de compte de la connexité étroite qui rattache l'essor de la littérature allemande au principe général dont le XVIIIe siècle fut animé. Ce principe fut, vous le savez, l'émancipation de l'homme sous le rapport intellectuel, moral et social.

Le siècle entier a été rempli par la lutte contre l'autorité sous toutes ses formes, Église, État, conventions. On en voulait aux dogmes et l'on savait bien les reconnaître à travers tous leurs déguisements. La victoire dans cette longue guerre resta, — momentanément du moins, — aux ennemis de l'ordre établi : la fin du siècle vit s'écrouler l'État traditionnel et la religion positive en France, la philosophie d'école en Allemagne. Kant fut pour la pensée ce que la Révolution fut pour la société. L'individu se trouva ou se crut affranchi à tout jamais du joug de l'autorité; il fallut commencer à nouveau. Ce n'est pas ici le lieu de dire combien on fut obligé de reprendre de pierres de l'ancien édifice pour étayer le nouveau.

Le chemin qu'on avait pris en Allemagne pour arriver à ce résultat fut bien différent de celui qu'avait suivi la France. C'est par le piétisme, par l'appel à la foi intime, qu'on avait entrepris la lutte contre l'autorité en matière de religion; c'est par un prince légitime qu'on avait commencé la création de l'État moderne. Spener et Frédéric II avaient singulièrement déblayé le chemin aux amis des lumières et à la propagande française. Ce qui nous importe plus ici, c'est la lutte sur le terrain de la littérature. Aussi bien, je ne pourrais assez le répéter, malgré tant d'événements et de changements qui secouèrent l'Allemagne, l'histoire de ce pays jusqu'en 1848 a été dans sa littérature, si tant est qu'histoire signifie la suite des transformations subies par l'organisme vivant qu'on appelle une nation.

Déjà, vers la première moitié du XVIIIe siècle, des mouvements s'étaient fait sentir contre l'autorité en matière littéraire, qui semblait pourtant bien solidement assise. Cette autorité, vous le savez, n'était autre que le classicisme français; l'*Art poétique* de Boileau en constituait le code; la tragédie du grand siècle en représentait la forme accomplie, que l'on s'efforçait d'imiter dans une langue et avec des inspirations qui ne pouvaient s'y accommoder. Il fut donné à Lessing d'émanciper l'Allemagne du joug de la règle étrangère, mais ce ne fut point en renversant l'autorité à laquelle en avaient appelé les Français; ce fut, au contraire, en rétablissant le véritable sens de cette autorité. Il fit pour Aristote ce que Luther avait fait pour la Bible. Toutefois il ne se soumettait pas à Aristote parce que c'était Aristote, mais parce qu'il trouvait dans Aristote la vérité, « une vérité aussi sûre que celle d'Euclide ».

Il voulait s'arrêter là; il lui suffisait d'avoir dégagé les lois de la superfétation du temps, des fausses interprétations, des applications erronées; il ne voulait pas toucher aux lois elles-mêmes. Mais on a beau être un grand génie, on n'arrête pas à son gré le courant qui entraîne une génération et auquel on a soi-même frayé la voie en la débarrassant des obstacles qui l'obstruaient. Tout Mirabeau trouve son Danton qui le déborde. — Lessing avait revendiqué les droits du génie individuel vis-à-vis de la règle : cinq ans ne s'étaient pas écoulés depuis la publication de la *Dramaturgie*, que la Montagne littéraire exigea l'abolition radicale de la règle et proclama l'autonomie absolue du génie. La réforme était devenue révolution.

Lessing fut témoin du premier éclat. *Werther* lui déplut fort; il le trouva malsain; quand *Gœtz* parut, il eut « peur pour son Aristote » devant cette « flibusterie théâtrale » (mots de Boie à Merck, 1771). Au premier symptôme de l'esprit nouveau, il avait protesté :

« La connaissance que nous avons faite du théâtre anglais nous révéla que la tragédie est susceptible d'un effet tout autre que celui dont Racine et Corneille avaient su en tirer. Mais, éblouis de ce soudain rayon de vérité, nous avons reculé jusqu'au bord d'un autre précipice. Les pièces anglaises étaient trop visiblement dépourvues de certaines règles avec lesquelles les pièces françaises nous avaient si bien familiarisés : qu'est-ce qu'on en conclut? que même sans ces règles on pouvait atteindre le but de la tragédie, bien plus, que ces règles pourraient bien être cause qu'on l'atteignait de moins près. Cela eût pu passer encore! mais avec ces règles on commença à confondre toutes les règles, et à déclarer simplement qu'il y avait pédantisme à vouloir prescrire au génie ce qu'il avait à faire ou ce dont il devait s'abstenir. Bref, nous

sommes sur le point de nous priver de gaieté de cœur de toutes les expériences du passé et de charger chaque poëte d'inventer à nouveau son art. »

Esquissons rapidement les phases diverses de ce curieux mouvement qui succéda à l'action bienfaisante de Lessing.

I

Les chants de Klopstock et les victoires de Frédéric avaient vivement surexcité la jeunesse allemande. La longue paix qui avait suivi ce réveil soudain ne donna point de nourriture au besoin d'action qui dévorait une génération ardente, emprisonnée dans la petitesse mesquine de la société allemande. Un despotisme tracassier et méticuleux, de petites villes étroites d'où aucun horizon ne s'ouvrait, une vie bourgeoise et pédante, rétrécissaient de toutes parts la sphère où l'on était destiné à vivre ; l'habitude de l'obéissance et le manque d'initiative plus encore que le morcellement empêchaient de concerter un mouvement politique. Avide d'agir, on se jeta dans les lettres, et bientôt la levée de boucliers devint générale.

Si je devais assigner des dates à cette curieuse époque qui embrasse la jeunesse de Schiller et de Gœthe, c'est du séjour de Gœthe à Strasbourg en 1771 jusqu'à son retour d'Italie en 1788 que je la daterais. *Prométhée* avait été le cri de guerre qui ouvrit la campagne, *Iphigénie* fut la parole de conciliation qui scella l'apaisement des esprits. *Don Carlos* et *Egmont* ne sont déjà plus tout entiers de cette époque de fougue révolutionnaire qu'on est convenu en Allemagne d'appeler, d'après une pièce d'un des coryphées du parti, Klinger, la *Sturm-und Drangperiode*, la période de l'impétuosité, si vous voulez. Le nom que M. Gervinus donne à cette génération est moins pittoresque, mais il fait mieux sentir le principe de l'école : ce fut, dit-il, la génération des *Originalgenien* (génies originaux).

L'originalité de l'esprit fut en effet le principe dominant, le fonds de toute la nouvelle doctrine, cette originalité dont le jeune Gœthe disait, dans les *Annonces savantes* de Francfort (1772), qu'elle avait « ses allures » propres, son expression, son ton, son système et son » costume à elle », et que le « spectateur était tenu à en » respecter les façons d'être ». Aussi était-il difficile de trouver cette originalité dans la société artificielle du temps ; pour la trouver dans toute sa pureté, il fallait remonter aux époques antérieures à la civilisation, aux peuples primitifs. Vous le voyez, c'était du Rousseau littéraire, c'était le retour à la nature, à la bonne mère dont les œuvres ont été défigurées par les mœurs d'une société polie et raffinée. Shakespeare venait d'être pour ainsi dire découvert; l'effet de la traduction, bien médiocre cependant, de Wieland fut indescriptible; il faut lire l'article de Herder dans *Ueber deutsche Art und Kunst* pour se faire une idée de l'enthousiasme lyrique qu'inspira le « grand Breton », dont on admira, comme bien vous pensez, les étrangetés, les excroissances luxuriantes, les heurts violents et l'irrégularité bizarre, plus encore que le vers mélodieux, la savante composition, la profonde observation, la puissance créatrice, la haute inspiration, plus que sa beauté vraie, en un mot. Pourtant Shakespeare lui-même parut bientôt trop peu spontané, trop peu naturel.

Malgré l'antipathie qu'on éprouvait pour l'antiquité classique, on admettait encore Homère, quoique pour Stolberg, par exemple, « l'Écossais Ossian fût un plus grand poëte que l'Ionien Homère ». Ce pauvre Ionien, on ne l'admettait d'ailleurs qu'à la condition de ne voir en lui que le simple enfant de la nature. « Si l'on veut admirer ce qu'il y a d'original dans Homère, disait Gœthe, il faut se persuader profondément qu'il dut tout à lui-même et à la mère nature. » Un livre du fameux auteurs des *Nuits*, Young, sur les *Ouvrages originaux*, avait préparé l'apparition du célèbre volume de Wood sur *le Génie original d'Homère*, qui prépara à son tour les *Prolégomènes* de F. A. Wolf. Vous pensez l'effet que ces publications produisirent sur ces jeunes gens. Ce que l'on avait vaguement senti, on le trouvait ici théoriquement déduit, systématiquement prouvé pour le poëte des poëtes : la supériorité de la poésie primitive sur la poésie d'art. Bientôt se placèrent à côté d'Homère et d'Ossian Moïse et les prophètes. Ce fut Herder qui, le premier, vit dans la Bible une œuvre sublime de poésie populaire et orientale. Ses travaux d'inspiré sur *le plus ancien document du genre humain* et sur l'*Esprit de la poésie hébraïque* furent accueillis comme des révélations. Son tact si sûr l'avait guidé en cette circonstance et le guida encore lorsqu'il publia le recueil volumineux intitulé *les Voix des peuples*. Il y réunit les chants populaires de tous les pays et de tous les temps. Ses traductions magistrales rendaient à merveille le tour naïf et saisissant de ces ballades et *Lieder* qui étaient tombés dans l'oubli. On n'en connaissait qu'un petit nombre appartenant à l'Angleterre, publiées peu auparavant dans la collection Percy.

Ainsi tout concourut au triomphe du principe de la jeune école, qui ne reconnut plus d'autre poëte que le poëte primitif, d'autre autorité littéraire que l'autocratie du génie. Le despotisme de la règle fit place à l'absolutisme du caprice individuel ; de la servitude on tomba dans l'anarchie. On allait même s'attaquer bientôt à d'autres autorités qui n'avaient rien de littéraire.

Le mouvement fut général. De Kœnigsberg à Zurich, de Strasbourg à Vienne, tous les pays de langue allemande prirent part à la révolte. Non-seulement les universités et les villes libres telles que Gœttingen et Francfort, mais encore les petites résidences, Darmstadt, Weimar, Stuttgart, virent les *génies* lancer au ciel leurs défis bruyants. La génération précédente s'était concentrée pour l'action, Berlin avait été comme le quartier général de Lessing; la *jeune Allemagne* se répandit sur le pays entier. Elle avait partout ses agents volontaires et ses apôtres.

On regarde généralement Kœnigsberg comme le point

de départ du mouvement non certainement à cause de Kant, dont les révolutionnaires avaient en horreur la pensée mi-hodique et ferme, mais à cause de Hamann, le prophète de l'évangile de la nature, et de son élève, Herder, qui allait en devenir le missionnaire.

On méconnaît trop aujourd'hui le grand esprit et la durable influence de Herder. Il a été le père spirituel de l'école historique qui aujourd'hui domine le monde des esprits; il a introduit dans la littérature, dans la politique, dans la religion, cette idée du *devenir* qu'Héraclite avait introduite dans la métaphysique.

Si Herder n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur, son maître et ami Hamann jouit au delà du Rhin d'une réputation que ses œuvres ne justifient nullement, mais que son action personnelle explique suffisamment. Ce fut, en effet, un grand incitateur que ce prophète sibyllin, le *Mage du Nord*, comme on l'appelait alors. Sa lecture était immense et il avait touché à tout; cependant aucune méthode n'avait présidé à ses études et l'incohérence de son érudition la rendait stérile, pour la science du moins, sinon pour les personnes qui l'approchaient et qui en profitaient. Il est difficile de trouver plus de contradictions réunies dans le même homme que dans ce pesant personnage de Hamann au regard de voyant, toujours partagé entre l'appétit sensuel et les aspirations en haut. En religion, il défendait l'orthodoxie la plus étroite aussi volontiers que le rationalisme le plus plat. En littérature, nous le voyons vanter tantôt les modernes aux dépens des anciens, tantôt les anciens aux dépens des modernes. « Vrai chaos de matérialisme et de spiritualisme, de lumières et de ténèbres, » — le mot est de Jacobi, — « son cerveau était, s'il faut en croire Abbt, une sorte d'archipel où tout est voisin, mais ne se peut joindre que par des navires. » Hamann, je l'ai dit, est plus dans ses rapports personnels que dans ses œuvres, et pourtant sa personnalité devait être peu avenante, s'il faut en croire ses contemporains. Les contradictions du penseur se retrouvaient dans le caractère. Toujours partagé entre un sensualisme grossier et une exaltation mystique, cédant, en vrai humoriste qu'il était, à chacun de ses caprices, incapable d'attachement fidèle, bizarrement mêlé d'hypocondrie et de je ne sais quoi de démoniaque, son *moi* était fort impérieux et fort exigeant; mais en ce temps cela ne déplaisait pas : c'était de l'originalité, et l'indulgence pour le bon plaisir de l'individu ne connaissait pas de bornes. Toutes les excentricités de Hamann étaient autant d'éclairs de génie. Ses écrits ressemblent à l'homme; ils en sont le reflet fidèle; ce sont des boutades lancées à bâtons rompus, bizarre mélange de style divinatoire et culinaire. Je veux bien que « chacune de ses pensées soit une perle non enfilée », comme dit Herder, mais je ne puis oublier que tout était chez lui comme sa lecture, « confus et semblable à des caractères tracés sur du papier buvard ». Gœthe a parfaitement prédit ce qui arriverait un jour de ces élucubrations incohérentes du *Mage du Nord* :

« Si l'on ne peut s'associer à lui dans les profondeurs, ni marcher avec lui sur les hauteurs, ni saisir les figures qui planent devant son esprit, ni trouver, dans une littérature immense, le sens exact de chaque passage cité par allusion, on ne se sent que davantage obscurci et confondu lorsqu'on essaye de l'étudier, et ces ténèbres augmenteront toujours, parce que ces allusions étaient surtout dirigées contre des particularités qui régnaient précisément dans la littérature et dans la vie. »

J'avoue que, pour ma part, j'ai toujours été incapable de déchirer ces ténèbres, et j'ajoute, pour rester dans la vérité, que je n'ai pas mis beaucoup de persévérance à les vaincre. Et pourtant, un homme dont tous les contemporains parlent de cette façon, un homme que Gœthe appelle « un faune socratique », qui fut pour son temps ce qu'est « la levûre immangeable, mais nécessaire »; pareil homme doit avoir eu une force agissante qui nous échappe, au moins en partie, car elle s'explique en partie par la persévérance avec laquelle il répéta son principe, qui allait être celui de l'avenir : le principe de la liberté absolue de l'individu.

« Qu'est-ce qui remplace chez Homère l'ignorance des règles qu'Aristote a inventées d'après lui, et chez Shakespeare, la violation même de ces lois critiques? Le génie, telle sera la réponse unanime. »

Cette idée de l'individualisme fut si bien le fond et le secret de l'action de Hamann que Gœthe croit la découvrir dans toutes ses paroles et tous ses écrits.

« Tout ce que l'homme entreprend, qu'il le produise par l'action, par la parole ou de toute autre façon, doit naître de la réunion de toutes ses forces : tout ce qui est isolé est à condamner. »

C'est le principe de l'organisme vivant opposé au mécanisme mort, la synthèse à l'analyse, la totalité de l'homme à la division du travail, la spontanéité à l'effort; c'est le XIXe siècle opposé au XVIIIe. Voilà comment s'explique l'influence de Hamann.

II

L'esprit de Hamann, Herder alla le porter à Strasbourg, où il gagna Gœthe, Stilling, Lenz, et d'où il allait se répandre sur tout le midi de l'Allemagne. Mais dans le Nord même, de tout temps plus sobre et plus posé que le Midi, et jusque dans la docte *Georgia Augusta* dont le ton « aulique » et tant soit peu cérémonieux s'est conservé jusqu'à nos jours, à Gœttingen même, l'armée révolutionnaire dressa son camp. Un critique éminent d'outre-Rhin, qu'une fausse modestie ne m'empêchera pas de nommer avec respect, J. Hillebrand, a comparé le dualisme entre l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Midi au dorisme et à l'ionisme qui divisait la Grèce, et je ne puis songer à l'enthousiasme lyrique, un peu tendu, des Allemands du Nord, qui s'allie si bien à une certaine sévérité morale, à une sorte de discipline intellectuelle; je ne puis songer aux Teutons de Gœttingen sans me rappeler cette comparaison et sans évoquer dans mon souvenir cette vaillante jeunesse dorienne qui domina la Grèce pendant quatre siècles, mais qui ne produisit jamais ni une statue, ni un drame, ni un poëme épique

Il y a, de plus, dans ce cercle de jeunes gens, d'adolescents presque, qui se réunirent à Gœttingen, je ne sais quoi de forcé, de monté, qui exclut trop le naturel. Ils avaient déclaré, pour ainsi dire, l'enthousiasme en permanence (voyez Stolberg, *De l'enthousiasme*); ils s'échauffaient à froid et ne respiraient que haine à l'oppresseur et mort aux tyrans, — aux tyrans d'autrefois, — car toute cette belle et belliqueuse ardeur s'adressait à « Auguste » et à « Varus »; tout ce lyrisme était un éternel dithyrambe en honneur de la forêt de Teutobourg. Merck, le spirituel mentor de Gœthe, flaira bien vite le fond d'affectation inconsciente qui se cachait sous cette véhémente éloquence :

« Ne vous commettez pas avec eux, lui écrivit-il ; votre tendance inéluctable est de donner à la réalité une forme poétique ; eux, au contraire, cherchent à réaliser ce qu'ils appellent poétique, et cela ne peut produire que de l'absurdité. »

Ce qu'ils appelaient *poétique* n'était, en effet, que comique. Le 12 septembre 1772, on eût pu voir au clair de la lune une troupe d'étudiants (le plus âgé n'avait pas vingt-quatre ans) se diriger vers un bois dans les environs de Gœttingen. Là, se couronnant de chêne, ils dansèrent autour d'un arbre séculaire, en entonnant des chants patriotiques et en se jurant une amitié éternelle. On fonda une ligue, on fit vœu de « piété, de vertu, de sentiments, d'esprit *pur et innocent* », on se donna le but avoué « d'arrêter le torrent du vice et de l'esclavage ». Chaque semaine on devait se réunir pour entendre les poésies inédites des membres de la ligue, destinées à être transcrites sur le livre de la ligue orné des feuilles de l'arbre allemand. Ces réunions devaient être des sortes d'offices divins de cette religion dont Arminius était le héros, Klopstock le prophète et Voltaire... le diable. Autour d'une table sur laquelle s'élevait le buste du vainqueur de Varus, des chaises étaient rangées : le fauteuil d'honneur seul restait vide ; c'est l'esprit de Klopstock qui l'occupait ; les œuvres du barde, richement reliées, le remplaçaient. Sous la table, un exemplaire déchiré et maculé de l'*Idris* de Wieland devait servir à allumer les pipes, — car vous pensez bien qu'une réunion d'étudiants allemands ne saurait guère s'imaginer sans ce luxe, même quand par l'imagination elle se transporte dans les forêts vierges de l'antique Germanie. Vous souriez ; vous êtes surpris que je vous parle dans un cours sérieux, souvent sévère, de ces enfantillages ; mais vous ne vous étonnerez plus quand je vous aurai dit que le grand-prêtre de cette ligue fut l'auteur de *Louise*, Voss, l'interprète d'Homère, celui dont l'œuvre a été appelée, fort irrévérencieusement, j'en conviens, par ce railleur de Henri Heine, la *Vulgate* de l'Allemagne, et qui a répandu jusque dans la plus humble chaumière le culte du poëte grec ; vous ne serez plus surpris quand je vous aurai dit que le créateur de la ballade allemande, — il s'appelait lui-même « le condor de la ballade », — Bürger, vint lire dans cette réunion *Lénore* qu'il venait de concevoir ; que c'est l'*Almanach* de Boie, un autre des membres, où parurent les bijoux inimitables que nous admirons dans le premier volume des œuvres de Gœthe ; quand je vous aurai dit enfin que les fougueux comtes Stolberg et le doux et mélancolique Hœlty, l'auteur de tant de beaux *Lieder*, faisaient partie de ce cercle.

Fritz Stolberg, le tyrannicide qui devait finir dans le giron de l'Église, et l'aimable Hœlty qu'une lente maladie consuma à l'âge de vingt-huit ans, bien qu'ils soient loin d'être les poëtes les plus remarquables de cette génération agitée, en sont cependant les types les plus purs.

Je vous ai dit tout à l'heure que toute cette génération supportait impatiemment le joug de l'ordre établi, de l'autorité, que les entraves fussent celles de la convention littéraire ou de la convention sociale, de l'État ou de l'Église. Le *moi* affirmait son droit absolu, inaliénable ; il prétendait se manifester selon son bon plaisir et n'être arrêté nulle part et par rien. L'inspiration individuelle était chose sainte que la réalité avec ses préjugés et ses règles ne pouvait que déflorer ou courber. Or, selon le tempérament de chacun, on se soulevait violemment contre la société et ses lois, ou bien on se résignait en pleurant à la dure nécessité. Les uns, dans un effort titanique, escaladaient l'Olympe et entassaient Pélion sur Ossa ; les autres essuyaient une larme furtive et, aspirant à la délivrance, rêvaient un bonheur idéal. Parfois dans le même poëte les deux dispositions se succèdent.

« Couvre ton ciel de vapeur et de nuages, ô Jupiter, et exerce-toi, semblable à l'enfant qui abat des chardons, sur des cimes de chênes et des sommets de montagnes. Il faudra pourtant que tu me laisses ma terre et ma chaumière que tu n'as pas bâtie, et mon foyer dont tu m'envies la flamme !... N'est-ce pas mon cœur embrasé d'une sainte ardeur qui seul a tout accompli ? et je te devrais de la reconnaissance, à toi qui dormais pendant mes efforts ? »

Celui qui avait prêté à Prométhée cette apostrophe hautaine et provoquante, à d'autres moments, découragé, las de lutter, se réfugie en lui-même et, comme Werther, « trouvant son monde en lui-même, choye et gâte son tendre cœur comme un enfant malade à qui l'on passe tous ses caprices ».

L'une et l'autre de ces attitudes vis-à-vis de la réalité, l'attitude active et l'attitude passive, furent bientôt affectées par la jeune génération tout entière ; et de même que les *Brigands* firent naître toute une série de drames échevelés, *Werther* laissa dans le roman une longue traînée de larmes. Bien plus, dans la réalité même, Karl Moor trouva des imitateurs qui se mirent en lutte ouverte contre la société, et l'on rencontra à tous les coins de rue des Siegwart langoureux, dont l'âme délicate était froissée par le cruel contact du monde. Ce qui frappe le plus dans cette sentimentalité maladive, c'est l'éternel et mélancolique soupir après la nature. La tristesse nuageuse d'Ossian et les ténèbres nocturnes de Young voilent tous les fronts ; on se réfugie dans la solitude des bois pour rêver à son aise un monde moins

brutal. Il fallait qu'on fût bien loin de la nature pour la chercher avec tant d'avidité.

III

Si le lyrisme domine dans le Nord, le drame est le genre préféré dans le Midi. Au midi, grâce à la mobilité plus grande des esprits, le mouvement prenait souvent un caractère plus pratique : déjà la révolution frappait aux portes. L'empereur Joseph II lui-même, ce prince qui, selon Frédéric II, « voulut toujours faire le second pas sans avoir fait le premier », se chargeait ici de représenter la génération entière et de transporter dans le domaine des faits ses idées utopiques. Comme de juste, le puissant y échoua comme les faibles avaient échoué, parce que l'idée abstraite ne saurait jamais prévaloir contre les intérêts, les idées, les traditions, les sentiments réels. La façon remuante dont l'empereur voulait imposer aux choses ses opinions et ses volontés personnelles trouvait à Vienne même en Joseph de Sonnenfals un imitateur dans les choses littéraires, mais celui-ci ne réussit pas plus que son impérial maître à faire germer la semence sur ce sol ingrat. « Le vulgaire et le trivial prospérèrent; l'esprit resta captif après comme avant. »

Alors comme aujourd'hui, comme de tout temps, ce fut le Wurtemberg qui fut la terre propice au radicalisme révolutionnaire. Ici, ce ne fut plus la révolte contre l'autorité en littérature qui seule arma les poëtes; on ne s'y contentait point, comme Bürger, de railler mademoiselle la Règle « bonne d'enfants, duègne, moitié française, moitié grecque, toujours empressée à surveiller les enfants de la muse allemande, à les empêcher de marcher sur les plates-bandes, à les avertir de tenir la tête droite, les pieds en dehors, les bras écartés »; on n'y protesta pas seulement, comme dans le nord, contre le joug de l'école dans la science et la pensée; on n'y voua pas seulement une haine platonique à l'oppression religieuse et politique, comme dans les plaines de Gœttingen : on y passait à la révolte ouverte contre les autorités établies. Le despotisme, dans ce petit pays de Souabe, avait si bien tendu les ressorts qu'ils se brisèrent. Nulle part le culte de Rousseau ne trouva de plus nombreux et de plus fervents adhérents que dans la patrie de Schiller, qui vit dans l'auteur du *Contrat social* un apôtre « convertissant les chrétiens en humains ». Le poëte des *Brigands* eut lui-même à supporter le joug intolérable; on sait comment il s'y déroba par la fuite et que d'éloquentes et bruyantes protestations il lança dès lors contre le despotisme dans *Fiesque*, *Intrigue et amour*, *Don Carlos*. Avant lui, Schubart, journaliste, savant, musicien, maître et modèle du jeune Schiller, avait élevé la voix dans des strophes véhémentes et expié par dix ans de captivité l'audace du *Tombeau des princes*. Son compatriote Wekhrlin, d'une existence plus décousue, plus irrégulière encore, lui succéda à la prison du Hohenasperg, qui dut voir encore bien d'autres et d'illustres hommes de cœur, résolus à braver l'absolutisme.

IV

Plus dans le midi encore, dans les vieilles républiques suisses « conservées dans leurs bocaux d'esprit-de-vin », l'esprit nouveau s'agitait aussi contre ces formes vieillies. C'est là que prêchaient les bizarres compagnons de Gœthe dans son voyage du Rhin :

> Prophète à droite, prophète à gauche ;
> L'enfant du monde au milieu.

Basedow, qui voulut rajeunir l'humanité en renouvelant tous les systèmes d'éducation, nous intéresse peu : son apostolat frisait trop la spéculation pour que l'on puisse avec justice l'associer aux tentatives folles, mais désintéressées, de toute cette brillante jeunesse; son principe d'ailleurs était en opposition directe avec la foi des *génies originaux*, puisqu'il partait du point de vue rationaliste et mécanique. Ce fut Lavater surtout, le fameux physionomiste, qui à Zurich enseigna la religion nouvelle. Rajeunissant, en lui donnant je ne sais quelle couleur poétique, le piétisme, déjà usé, du début du siècle, il prétendit régénérer le christianisme par la lumière interne, par la révélation chaque jour renouvelée. Sur un ton d'inspiré et de voyant, il se vantait d'avoir retrouvé la parole divine qui avait été perdue; dans son cœur il sentait renaître le Christ. Ce ton et ces idées, il les transportait aussi dans les choses de la poésie. Rien ne saurait donner une meilleure idée des allures et de l'esprit de cette singulière époque et de cette étrange jeunesse, — ils étaient tous nés aux environs de 1750, — que les bizarres expectorations de Lavater. Si fastidieux que soit ce style torturé, il faut le citer pour comprendre l'époque. Vous sentez que la traduction, si barbare qu'elle soit, est impuissante à rendre ne fût-ce qu'un reflet de l'étrangeté de l'original.

« Celui qui remarque, aperçoit, voit, sent, pense, parle, agit, forme, compose, chante, crée, compare, analyse, réunit, conclut, devine, donne, prend, comme si un démon, un être d'espèce supérieure lui dictait, celui-là *a* du génie; celui qui fait tout cela comme s'il était lui-même un être supérieur, celui-là *est* le génie. Le caractère du génie est l'apparition qui, comme celle d'un ange, ne vient pas, mais est là, qui, comme elle, frappe la moelle la plus cachée, agit d'une façon immortelle sur le côté immortel de l'homme et disparaît et continue d'agir après sa disparition, et laisse derrière elle de doux frissons et des larmes de terreur et des pâleurs de joie qui sont l'ouvrage et l'effet du génie. Ou bien appelle-le, décris-le comme tu voudras! Nomme-le fécondité de l'esprit, nomme-le inépuisabilité, esprit de source, force sans pareille, force primitive, élasticité de l'âme; appelle-le esprit central, feu central... ou appelle-le simplement don d'invention, instinct; ce qui restera toujours certain, c'est que le non-appris, le non-emprunté, l'inapprenable, l'inempruntable, ce qui est intimement propre, inimitable, divin, c'est le génie; l'inspiré, voilà le génie... Le génie est comme l'éclair; le génie crée et ne compose pas, comme lui-même ne peut être composé, mais est; tôt ou tard on le reconnaît, tôt ou tard sera rabaissé ce qui aux esprits faibles a pu paraître du génie, mais ne l'était pas, n'était que talent, qu'appris, qu'imité, et non l'esprit de l'esprit, non la source jaillissante de l'impulsion inapprenable... Tout génie est super-nature, super-art, super-science, super-talent, vie propre. Son chemin est toujours le chemin de l'éclair, ou de l'ouragan,

ou de l'aigle... On suit stupéfait son vol retentissant, on entend son souffle, on voit sa splendeur, mais où et d'où, on ne le sait et l'on ne retrouve point ses traces...

Je passe des pages absolument intraduisibles; mais voici comment se termine cette déification du génie :

« Génies, lumières du monde, sel de la terre, substantifs dans la grammaire de l'humanité, images de la divinité, dieux humains, créateurs, destructeurs, révélateurs des secrets de Dieu et des hommes, drogmans de la nature, prophètes, prêtres, rois du monde, c'est de vous que nous parlons, c'est à vous que nous demandons : comment vous a appelés la Divinité ? »

Arrêtons-nous, messieurs, dans ce débordement de galimatias transcendant; je ne vous l'ai pas épargné parce que rien ne saurait mieux caractériser et le maître et les disciples qui se ralliaient à lui, « tous ces maudits blancs-becs, pour parler avec Wieland, qui se donnaient des airs, comme s'ils avaient accoutumé de jouer à collin-maillard avec Shakespeare ». Vous le voyez, malgré l'obscurité de la forme, l'idée apparait clairement : il n'y a de bon que la spontanéité ; la forme, vous le voyez aussi, c'est le mépris de tout ce qui est ordre, correction, période. Les façons d'agir, qui ne choquèrent pas peu les pédants et économes habitants des Alpes, répondaient à ces formes de style, quand les jeunes enthousiastes venaient en pèlerinage à Zurich, et se jetaient, comme les Stolberg, dans « les vertes ondes du lac », laissait, au milieu de ces têtes soigneusement poudrées, flotter au vent leurs longues chevelures blondes. Ne semble-t-il entendre Horace?

Ingenium misera quia fortunatius arte
Credit et excludit sanos Helicone poetas
Democritus, bona pars non ungues ponere curat,
Non barbam ; secreta petit loca, balnea vitat.

V

Nous ne suivrons pas à Strasbourg la pléiade poétique qui s'y groupa autour de Herder et de Gœthe. Le récit que ce dernier a fait de son séjour en Alsace, les portraits qu'il a tracés de ses amis et compagnons de généreuses folies, l'exposé que nous lui devons du mouvement d'idées dont toute cette jeunesse fut agitée, sont dans le souvenir de tous : c'est le chef-d'œuvre de l'histoire littéraire dans le cadre de mémoires personnels. A Strasbourg Gœthe s'attacha avec admiration à Herder, un peu plus âgé que lui et déjà célèbre; il y vit passagèrement le fier Klinger, qui d'enfant de prolétaire allait s'élever, par la force de sa volonté et de son énergique persévérance, au poste de général d'armée, Klinger, auteur de tant de romans et de drames fougueux qui respirent plus que tout le reste l'esprit de l'époque; il s'y lia avec le malheureux Lenz, le mieux doué de ses amis, génie maladif et incompris qui, comme plus d'un de sa génération, devait finir jeune encore dans la nuit de la démence; il y conçut une vive affection pour ce Lerse dont il a immortalisé le nom dans *Gœtz de Berlichingen;* enfin il y vécut en rapports sympathiques et amicaux avec cet étran e et bon rêveur, Jung-Stilling, à la figure douce et touchante, à l'âme ardente et mystique, singulier mélange de ferveur religieuse et de bourgeoise simplicité.

Mais quittons Strasbourg avec le jeune poëte, suivons-le dans le pays situé entre le Rhin et le Mein, où il avait vu le jour et où il allait écrire *Gœtz* et *Werther*, à Francfort, sa ville natale; accompagnons-le à Darmstadt, où il retrouvera Herder engagé dans les liens d'un amour sentimental et exalté, et où il serrera la main au meilleur ami de ses jeunes années, à Merck.

Je connais peu de figures plus attrayantes que celle de Merck. Il n'a rien de la sentimentalité à la mode d'alors, mais chacune de ses lettres révèle un sentiment profond et des affections sincères; il aime la poésie simple, originale, comme tous ceux de son temps; mais il ne s'en laisse pas imposer par le faux naturel; il prête son argent pour faire imprimer *Gœtz*, ce programme dramatique du mépris des règles, mais il ira dire à Gœthe qu'il ne faut plus écrire des « balivernes » comme *Clavijo*. Il avait la manie de railler, — presque tout ce qu'il a écrit sont des satires, — mais il ne raillait que l'affectation et le faux; sa satire n'avait d'autre source que l'amour ardent de la vérité et de la nature. Il était réaliste et se moquait volontiers de l'exaltation un peu guindée du fougueux Stolberg et de la langueur mystique de Jacobi; mais il savait s'enthousiasmer pour ce qui était vraiment grand : « Paris est la ville où se jettent les fondations du bien-être universel », écrivait-il de Paris après le 14 juillet; « la prise de la Bastille a été un vrai drame shakespearien ». Au milieu de tous ces jeunes gens ardents, tous ayant un faux air de tribun ou d'inspiré, et dont plus d'un ressemblait à s'y méprendre à un homme de génie, il sut dénicher aussitôt le vrai génie, Gœthe. Ils ne se quittaient pas : « Nous étions toujours ensemble comme Faust et Méphistophélès », nous dit le poëte; et en effet c'est Merck qui a posé pour le rôle de Méphistophélès dans toute la partie de ce rôle où il signifie l'opposition du bon sens réaliste à l'idéalisme rêveur. Son esprit était très-cultivé; il connaissait toutes les littératures, et c'est lui qui initia Gœthe à Shakespeare. Quoique un peu moqueur, il était aimé généralement parce qu'on sentait chez lui un cœur à toute épreuve. A la différence des jeunes Titans, il connaissait la réalité et le monde, ayant vécu en divers pays et dans toutes les sociétés. Sa critique était parfois acerbe, parfois aussi un peu crue, — Gœthe n'osa pas, même après trente ans, publier ses satires, — mais elle était toujours juste et sa collaboration aux *Annonces de Francfort* lui valut ce bel éloge de Wieland : « Merck est parmi les critiques ce que Klopstock est parmi les poëtes, Herder parmi les savants, Lavater parmi les chrétiens, Gœthe parmi tous les humains. »

J'ai dit que si par ses idées Merck était de sa génération, il ne l'était pas par ses façons, ni par son caractère. Pourtant il ne faut pas que les apparences nous fassent illusion, il y avait chez lui aussi un fond d'hy-

pocondrie, sinon de misanthropie, qui devait le conduire au suicide comme tant d'autres de cette génération dévoyée. Je ne saurais les énumérer tous, ces jeunes gens ardents et fiévreux qui devinrent la proie, les uns de la folie, les autres du suicide. C'était comme une épidémie morale, semblable à celle qui suivit 1815. Dans le *werthérisme* il y a déjà le germe du *byronisme*. Une imagination tendue et surexcitée se trouvait à l'étroit dans le monde et rencontrait de tous côtés des bornes à ses desseins immodérés; des cœurs habitués à s'écouter se heurtaient partout aux angles de la réalité; la soif d'action qui dévorait cette jeunesse ardente ne pouvait se désaltérer dans la vie étroite et bourgeoise où elle se voyait confinée. *Werther* fut autant un effet qu'une cause de ce mal endémique; il fut surtout l'expression d'une disposition générale. Là en est la portée historique, comme dans sa forme se trouve le secret de sa valeur éternelle. Mais tandis que les uns désespéraient ou succombaient et que les autres se soumettaient, le vrai génie s'affranchit de la pression extérieure et se sauva dans les régions calmes et sereines de la beauté pure. *Werther* fut, à vrai dire, le remède héroïque par lequel Gœthe secoua la maladie du temps.

Il l'écrivit précisément à cette époque, pendant son séjour dans les vallées de la Lahn, du Mein et du Rhin, en communication avec tout ce qui, à Darmstadt, à Francfort, à Giessen et à Wetzler, rêvait alors une rénovation de la société et de la poésie. Il n'avait que vingt-trois ans quand il se mit à la tête de ce hardi journal de Francfort contre lequel l'ennemi de Lessing, le fameux pasteur Gœze de Hambourg, invoqua le bras du pouvoir séculier. Il en avait vingt-six lorsqu'il accepta l'invitation du duc Charles-Auguste et qu'il transporta à Weimar le ton et les allures de la bohème littéraire de Strasbourg. Là, à l'effroi des bons bourgeois de la petite résidence, à l'effroi encore plus grand des courtisans microscopiques, commença cette vie *géniale* et extravagante qu'on a tant reprochée à Gœthe et à son auguste ami. La chasse, le cheval, les mascarades, le théâtre de société, les improvisations remplissaient les jours et les nuits au grand scandale des braves gens qui ne comprenaient pas que son Altesse Sérénissime pût se *tutoyer* avec le roturier de Francfort. La duchesse mère, la noble amie de Wieland, contemplait sans courroux et sans impatience ces folies de jeunesse; elle savait bien qu'après la fermentation il resterait un vin noble et généreux, et elle ne doutait pas que le fond des aspirations restait pur et élevé sous tout ce fracas du dehors. « Nous faisons le diable ici, écrivait Gœthe; nous tenons ensemble tous deux, nous marchons notre propre chemin, nous heurtons sans doute tous les méchants, les médisants et aussi les bons; mais nous réussirons, car les dieux sont visiblement avec nous. »

On a bien amèrement reproché à Gœthe ces années de Weimar où, suspendu aux beaux yeux de madame de Stein, il envoya si peu de copie à l'imprimerie; où « il aurait pu tant produire, s'il avait voulu profiter de ce moment où son génie était dans toute sa floraison ». Reproches éternels et éternellement injustes des esprits auxquels le mystère du génie est et demeure lettre close. Gœthe était-il homme à composer sur commande? Et le temps fut-il perdu où mûrirent ces beaux fruits qu'on appelle *Faust* et *Wilhelm Meister?* Le poëte est-il inactif lorsqu'il n'écrit pas? L'expérience qu'il amasse, les observations qu'il recueille, les joies qui le font tressaillir et les larmes qu'il verse ne sont-elles pas la précieuse matière qu'au jour prescrit nous verrons briller dans des joyaux que l'art aura montés et ciselés? Gœthe était avant tout poëte d'occasion; il le fut toute sa vie : pas un vers qui ne soit l'expression d'un sentiment, d'une émotion vrais. Ceux-là le connaissent bien mal qui croient que les jets purs et puissants de sa poésie eussent pu être portés à la surface par une forte pression de tuyaux et de pompes. La source mystérieuse semblait parfois dormir au fond de son être, mais, l'obstacle invisible écarté, elle jaillissait limpide, abondante et en flots pressés. Toutes les œuvres de Gœthe ont lentement mûri pour tomber d'eux-mêmes, au jour que la nature avait prescrit, pesants et dorés dans la main de l'artiste.

Gœthe fut le messie de cette génération; ce génie tant cherché, ce génie original et primitif, spontané au sein de la civilisation moderne, n'était-il pas trouvé quand *Faust* apparut? Voilà ce qui resta de cette époque troublée et agitée, le gain pur de tant d'efforts fiévreux.

L'ivresse d'ailleurs se calma chez tous ceux qui survécurent à ces tempêtes; une fois que la gourme était jetée, ce que Nicolaï, le rationaliste impénitent, avait prévu dès 1776 arriva : « En quatre ou cinq ans, ce bel enthousiasme aura passé en fumée; on trouvera alors dans le casque quelques gouttes d'esprit, et dans le creuset un grand *caput mortuum.* » Cela est vrai pour la grande majorité, mais cela n'est pas vrai pour les deux aiglons qui prirent alors leur vol. Il est vrai que tous deux, quand ils purent voler de leurs propres ailes, se tournèrent contre la couvée à laquelle ils avaient appartenu. Gœthe revenant d'Italie, du pays des formes pures où il s'était retrouvé, disons mieux, où il s'était découvert lui-même; Schiller, sortant de la forte épreuve de la philosophie de Kant qui l'avait ravi dans les espaces de la pensée pure, eurent de la peine à comprendre cette jeunesse bien peu éloignée d'eux cependant. Effrayés de voir le retour à la nature dégénérer en trivialité et aboutir à un grossier réalisme, ils lui opposèrent les doctrines et les œuvres de cet idéalisme classique qui fait aujourd'hui encore la gloire la plus solide de l'Allemagne moderne.

Sténographié par L. P.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE

(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

VIII

MINISTÈRE DE TURGOT. — ÉDIT DES GRAINS 1775. — DISETTE ET ÉMEUTE de 1775.

Nous commençons aujourd'hui l'étude du ministère de Turgot.

Vous vous rappelez la noble lettre qu'il adressa au roi le 24 août 1774 (2), lettre prophétique où Turgot annonçait à la fois et le bien qu'il voulait faire et les misérables intrigues qui le feraient échouer.

Cette lettre contenait le passage suivant :

« Je dois observer à Votre Majesté que j'entre en place dans une conjoncture fâcheuse par les inquiétudes répandues sur les subsistances, inquiétudes fortifiées par la fermentation des esprits depuis quelques années, *par la variation dans les principes des administrateurs*, par quelques opérations imprudentes, et surtout par une récolte qui paraît avoir été médiocre.

» Sur cette matière comme sur beaucoup d'autres, je ne demande pas à Votre Majesté d'adopter mes principes sans les avoir examinés et discutés, soit par elle-même, soit par des personnes de confiance en sa présence; mais quand elle en aura reconnu la justice et la nécessité, *je la supplie d'en maintenir l'exécution avec fermeté, sans se laisser effrayer par des clameurs qu'il est absolument impossible d'éviter en cette matière, quelque système qu'on suive, quelque conduite qu'on tienne.* »

Sur cette question du commerce des grains, les principes de Turgot étaient ceux qui règnent aujourd'hui, mais qui n'ont triomphé qu'après un siècle de lutte : *entière liberté*, liberté de vendre ou de garder, liberté de circulation et d'emmagasinement, liberté d'importation, liberté d'exportation.

C'est Quesnay qui le premier, en 1756, dans ses fameux articles *Fermiers* et *Grains*, publiés dans l'*Encyclopédie*, avait demandé la liberté du commerce des grains, et cela en opposition avec l'administration, qui se disait héritière de l'esprit de Colbert.

Interdire l'exportation et même, qui le croirait? la circulation de province à province (3), régler le prix des blés et tenir le pain à bas prix, de façon à déprimer le salaire et à maintenir la main-d'œuvre à bon marché, c'était là le principe de l'administration. En fait, elle condamnait l'ouvrier à la misère et elle ne prévenait nullement la disette, par la raison toute simple que le fermier ne cultivait pas plus de grains qu'il n'en pouvait vendre dans les bonnes années; qu'eût-il fait du surplus? Et quand venait une mauvaise récolte, la prohibition de circulation, les violences faites aux propriétaires, les menaces contre les accapareurs, répandaient partout la terreur, et partout faisaient cacher les grains.

Les variations de prix étaient énormes. Du prix ordinaire de 15 à 20 livres le *setier* de Paris (240 livres, poids de marc), on montait à 25, 28, 30 livres. En une même saison, le prix variait de 13 livres 5 sols dans le Berry à 33 livres à Rouen et en Flandre. On avait, sur une plus ou moins grande échelle, toutes les misères du maximum..

A ces funestes erreurs d'un gouvernement qui se croyait tutélaire, Quesnay opposait trois maximes qui contenaient chacune une vérité féconde.

I. « Qu'on maintienne l'entière liberté de commerce; car la police de commerce intérieur et extérieur la plus sûre, la plus exacte, la plus profitable à la nation et à l'État, consiste dans la pleine liberté de la concurrence. »

II. « Que l'on n'empêche point le commerce extérieur des denrées du crû, car *tel est le débit, telle est la reproduction.* »

III. « Qu'on ne croie pas que le bon marché des denrées est profitable au menu peuple; car le bas prix des denrées fait baisser le salaire des gens du peuple, diminue leur aisance, leur procure moins de travail et d'occupations lucratives, et anéantit le revenu de la nation. »

Les idées de Quesnay réussirent assez vite pour qu'une déclaration du 25 mai 1763 et un édit du mois de juillet 1764 établissent la liberté de commerce des grains, *tant dans l'intérieur du royaume qu'avec l'étranger* (1). L'effet de ces mesures ne se fit pas attendre; en 1768, M. de Bérulle, premier président du parlement de Grenoble, écrivait, au nom du parlement, à l'abbé Terray, contrôleur général, une lettre publique où il remerciait M. le duc de Choiseul et M. l'abbé Terray, les deux auteurs de la loi, dont l'*utilité était pleinement reconnue.*

« Qu'il nous suffise de vous observer, monsieur, qu'avant que la liberté de la circulation des grains fût introduite, les marchés de province, dépourvus de cette denrée nécessaire *dès les premières années de stérilité, parce que nulle autre n'osait lui en fournir*, n'offraient de subsistance qu'aux citoyens aisés qui se trouvaient en état de donner un prix excessif du peu qui s'y rencontrait, au lieu que trois récoltes des plus mauvaises que l'on ait

(1) Voyez les numéros 3, p. 33; 26, p. 401; 27, p. 417; 28, p. 433, et 29, p. 459.

(2) Voyez la deuxième leçon, dans le n° 26, p. 401.

(3) Cette défense est de 1699. En 1754 (17 sept.), un arrêt du conseil permit la circulation dans l'intérieur *par terre et par rivières*; le rédacteur avait oublié la mer.

(1) L'exportation ne dépassa jamais 546 000 setiers, soit le quatre-vingtième de la récolte, ou cinq jours de subsistance par tête pour 18 millions d'habitants. On évaluait la production annuelle à 45 millions de setiers.

eu depuis longtemps en Dauphiné l'ayant successivement désolé depuis cette époque, l'abondance n'en a pas moins subsisté constamment dans tous nos marchés *sans exception d'un seul*, et à un prix très-inférieur à celui qu'on payait auparavant dans les temps de disette.

» Ajouterons-nous encore qu'une foule de bras inutiles et *qui laissaient précédemment une partie de leurs terres incultes* dans différents cantons de cette province, *parce qu'ils n'attendaient alors d'autres fruits de leurs travaux qu'une subsistance superflue dans des temps d'abondance et une ressource insuffisante dans ceux de calamité*, s'occupent à présent, à l'envi les uns des autres, de cultiver leurs champs, *par l'appât du profit qu'ils sont toujours certains d'en retirer?* »

Il s'en faut de beaucoup cependant que l'esprit de liberté fût passé dans les mœurs. Turgot en fit la dure expérience dans son intendance de Limoges. En 1766, 1771 et 1772, il y eut des récoltes insuffisantes. On vit aussitôt reparaître les craintes et les préjugés qu'avait fait naître une législation qui chargeait le gouvernement de remédier à tous les maux.

Dès que les grains enchérissaient, on eût dit que la violence devenait un droit, et le besoin un titre de propriété. Les officiers municipaux, qui voulaient plaire au peuple, arrêtaient tous les grains en circulation, forçaient les propriétaires à apporter leurs blés au marché, signalant les marchands à la fureur populaire et se croyant les sauveurs du peuple en l'affamant.

En 1770, un arrêté du parlement de Bordeaux ordonne à tous les marchands de blé, fermiers, régisseurs, décimateurs, propriétaires, des provinces du Limousin et du Périgord, de faire passer sur les marchés quantité suffisante de blé, déduction faite des provisions de la famille, avec défense de vendre en gros et en détail ailleurs que sur le marché.

Turgot fit rendre un arrêt du conseil qui cassa l'arrêté du parlement, comme contraire au but que le parlement se proposait. La prétendue sagesse du parlement ne servait qu'à répandre l'alarme chez les propriétaires, décourager le commerce et créer une disette factice.

En maintenant la liberté des arrivages, en suspendant le monopole des boulangers, en répandant des circulaires pour éclairer les esprits, en établissant des ateliers de charité pour donner du travail aux plus misérables, Turgot para à tous les maux de la cherté, et quoique sa province fût une des plus pauvres de la France, elle fut une de celles qui traversèrent le plus heureusement ces jours de crise.

En même temps qu'il luttait contre ces difficultés, Turgot, qui ne connaissait que la vérité pour résoudre les problèmes, adressait à l'abbé Terray *sept lettres*, qui forment encore aujourd'hui le traité le plus complet et le meilleur sur la liberté du commerce des grains.

Terray lut ces lettres, loua les lumières, le talent et le courage de l'auteur, et détruisit la liberté de commerce, De grands spéculateurs et le roi lui-même, dit-on, gagnaient au monopole. Terray n'était pas homme à lutter contre de pareilles influences. Il eût dit volontiers comme un politique de notre siècle : « Les principes finissent toujours par triompher, mais je ne suis pas un principe, et je n'ai pas le temps d'attendre. » Entre l'intérêt des peuples et sa place, il n'hésitait pas. Il gardait sa place. C'était un homme d'esprit.

En 1774, arrivé au ministère sous un roi honnête homme, Turgot voulut rétablir la liberté du commerce. des grains; il fit rendre le célèbre *arrêt du conseil d'État du 13 septembre* 1774 qui établissait la liberté du commerce des grains et des farines *dans l'intérieur du royaume*, Sa Majesté *se réservant à statuer sur la liberté de la vente à l'étranger lorsque les circonstances seront devenues plus favorables.*

Faire rendre un arrêt n'était rien si l'on ne ramenait l'opinion à de plus saines idées; mais dans un gouvernement absolu, *où le silence des peuples et le secret de l'administration étaient des maximes d'État*, ce n'était pas chose facile que d'arriver au public.

Turgot imagina de faire précéder cet arrêt, comme ceux qui suivirent, d'un préambule. Le roi y déclare qu'il se propose de « gouverner toujours ses sujets comme un père conduit ses enfants, en mettant sous leurs yeux leur véritable intérêt », et en leur permettant ainsi de raisonner leur obéissance.

Le roi déclare ensuite qu'après s'être fait rendre compte du prix des grains, des lois anciennes, des mesures prises, il s'est convaincu de l'insuffisance de l'ancien système, et qu'après avoir fait discuter de nouveau la question devant lui, il a eu la satisfaction de voir que, pour rendre la subsistance du peuple le moins possible dépendante des vicissitudes des saisons et des inégalités excessives des prix, tout se réduisait à observer l'*exacte justice*, à maintenir *le droit de propriété* et la *liberté légitime de ses sujets.*

L'arrêt développe ces motifs.

Les récoltes varient chaque année et en chaque canton; il est évident que le canton qui souffre ne peut être soulagé qu'avec des grains *apportés des lieux favorisés ou emmagasinés.*

Pour prévenir la disette, il n'y a donc que trois moyens: *Production, transport, garde des grains.* Si la production est inquiétée et n'est pas rémunératoire; si le transport est arrêté; si la garde des grains est dénoncée comme un crime; en un mot, s'il n'y a pas liberté, il y a disette; et qui souffre de la disette? Le peuple.

Mais pourquoi s'adresser au commerce? Ne vaudrait-il pas mieux compter sur la providence du gouvernement? Non, dit l'arrêt. La réflexion et l'expérience prouvent également que le commerce libre est la voie *la plus sûre, la plus prompte, la moins dispendieuse, la moins sujette à inconvénient.*

Le commerce a *plus de capitaux*, il est mieux informé; son intérêt le rend vigilant; la concurrence empêche le monopole et réduit les bénéfices dans des limites rai-

sonnables. Le gouvernement est moins actif, moins bien informé; il achète plus cher, transporte à plus grands frais, conserve avec moins de précautions.

Mais, de plus, quand il fait le commerce des grains, il *le fait seul*, car, pouvant vendre à perte, qui lui ferait concurrence?

Mais alors il lui faut des sommes énormes, et à qui les prend-il, sinon au peuple? C'est donc le peuple qui, *par l'impôt*, paye de façon détournée l'augmentation des grains.

Mais un gouvernement peut-il même réunir assez d'argent pour se rendre maître du marché et fixer *pendant toute l'année* le prix des subsistances? — Non, cela est impossible; il ne peut donner que des secours momentanés et locaux.

Et alors commence la terreur, les recherches dans les maisons, les atteintes à la propriété, à la liberté, à l'honneur des citoyens; et, par une conséquence inévitable, la disette est accrue par les moyens mêmes qu'on a employés pour la prévenir.

Si donc le gouvernement ne peut se charger de l'approvisionnement, si le commerce libre est seul en état de nourrir la nation, le roi doit à ses peuples d'honorer, de protéger, d'encourager d'une manière spéciale le commerce des grains *comme le plus nécessaire de tous*. En conséquence le roi abolit :

1° L'obligation imposée aux commerçants en grains *de faire inscrire leur nom à la police :* espèce de flétrissure qui encourage les soupçons populaires et facilite la mainmise de l'autorité;

2° La défense de vendre ailleurs qu'au marché, défense qui surcharge sans aucune utilité les achats de frais de voiture, droits de halle, etc. Ces droits sont aussi nuisibles au peuple qui consomme qu'au laboureur qui produit, et gênent ceux qui, *avec toute l'impatience du besoin*, attendent la denrée.

En révoquant toutes ces prohibitions, le roi ne se contente pas d'établir la liberté pour le moment; il déclare pour l'avenir que le gouvernement ne fera pas concurrence au commerce, se réservant, en cas de disette, de prendre des moyens efficaces pour secourir ceux qui souffrent le plus de la cherté du pain.

Un langage si nouveau séduisit les esprits; c'était un premier rayon de liberté. Voltaire y applaudit avec son ardeur ordinaire. La suppression des droits de hallage, d'octroi, de priviléges et monopoles locaux qui élevaient le prix du pain, accrut encore le nombre des admirateurs de Turgot; mais on ne réforme jamais des abus sans toucher à ceux qui en vivent, et l'on ne défend pas de grands principes sans blesser les envieux et les petits esprits. L'opposition parut bientôt; il y eut des pamphlets, un mauvais livre qui fit beaucoup de bruit, celui de Necker, et enfin, ce qui était bien moins innocent qu'un mauvais livre, il y eut une émeute, dont on n'a jamais bien connu ni la cause ni les auteurs.

Parlons d'abord de l'émeute.

L'arrêt du 13 septembre 1774 n'avait causé de surprise que dans le public restreint qui s'occupait des affaires d'État. La simplicité de ce système qui laissait les choses aller d'elles-mêmes avait révolté ces administrateurs qui se sentent nés pour tout voir, tout régler et tout conduire. Mais l'opposition n'avait pas été plus loin. Il n'en fut pas de même de l'arrêt du conseil du 21 avril 1775, dans lequel le roi annonçait que la récolte générale était médiocre et donnait des primes à l'importation des grains étrangers. Il semble qu'une pareille mesure était faite pour rassurer les esprits plus que pour les inquiéter; mais, habitué qu'on était à ce que le gouvernement réglât le prix des grains, on s'effraya de cette mesure, et de toutes parts il plut une guerre d'épigrammes. Turgot, qui le croirait? fut accusé d'affamer le peuple parce qu'il établissait la libre circulation à l'intérieur et l'importation. L'exportation était défendue.

Mme du Deffant, qui n'aimait pas Turgot parce qu'il était des amis de Mlle de Lespinasse, son ancienne dame de compagnie, nous a conservé ces poésies de l'époque; elles donnent une assez pauvre idée de l'esprit du temps, quoiqu'on nous répète souvent que rien n'était plus charmant et plus vif que l'esprit de nos pères.

FABLE

trouvée dans un vieux recueil dont on fait l'application en ce moment présent.

Un *Limousin* (1), très-grand réformateur,
D'un bon *haras* fait administrateur,
Imagina, *pour enrichir son maître*,
Qu'il ne fallait que retrancher le paître
Aux *animaux* confiés à son soin.
Aux étrangers il ouvre la prairie;
Du râtelier faisant ôter le foin,
En débarrasse l'écurie.
Le lendemain, les chevaux affamés
Tiraient la langue et dressaient les oreilles.
On court à l'homme; il répond : A merveilles!
Ils y seront bientôt accoutumés,
Laissez-moi faire. — On prend donc patience.
Le lendemain, langueur et défaillance,
Et l'économe, en les voyant périr,
Dit : Ils allaient se faire à l'abstinence.
Mais on leur a conseillé de mourir
Exprès pour nuire à mon expérience.

DIALOGUE.

« La liberté que l'on nous donne
Est celle de mourir de faim,
Dit le peuple, qui s'abandonne
Au soin pressant d'avoir du pain.
— M. Turgot, que rien n'étonne,
D'un ris dédaigneux et hautain
Répond : Le peuple déraisonne;
Ce sont mes ennemis secrets
Qui font tout ce tapage exprès.
— Eh! sois plus juste envers toi-même :
Tes ennemis, c'est ton système,
Ton fanatisme et tes arrêts.

Tout ceci n'était que plaisanterie; par malheur une émeute, — payée, suivant l'opinion de Turgot, qui en accusa toujours le prince de Conti, ambitieux turbu-

(1) Turgot était né à Paris, en 1727, d'une ancienne famille normande; mais il avait été intendant du Limousin.

lent, — ou peut-être amenée par l'ignorance, éclata sur plusieurs points. A Dijon, dit-on, M. de la Tour-du Pin, le commandant de la province, osa dire à ces malheureux : « Mes amis, l'herbe commence à pousser; allez-la brouter. » On aurait eu des désordres sérieux sans l'intervention de l'évêque.

Mais le 3 mai 1775, il y eut émeute à Pontoise, à Poissy, à Saint-Germain, à Versailles, à Paris. On criait : *Le pain à deux sous!* et l'on pillait les boulangers.

Le gouvernement avait donné l'ordre de patienter, les mousquetaires jetaient de l'argent au peuple et la police forçait les boulangers à donner le pain au prix demandé; tandis que Maurepas allait tranquillement à l'Opéra.

On fit sur lui cette épigramme :

Sur l'air : *Réveillez-vous, belle endormie.*

Monsieur le comte, on vous demande;
L'on dit qu'on se révoltera.
— Dites au peuple qu'il attende;
Il faut que j'aille à l'Opéra.

A Versailles, le roi donna le premier exemple de cette faiblesse qui devait le conduire à l'échafaud; il reçut la foule, promit le pain à deux sous, et fit aussitôt mander Turgot, retenu dans son lit par la goutte.

A Paris, le parlement s'assembla le 4 mai et prit l'arrêté suivant :

« Ordonne que le roi soit très-humblement supplié de vouloir bien faire prendre de plus en plus les mesures que lui inspireront sa prudence et son amour envers ses sujets, *pour faire baisser le prix des grains et du pain à un taux proportionné aux besoins du peuple* et pour ôter ainsi aux gens mal intentionnés le prétexte et l'occasion dont ils abusent pour émouvoir les esprits. »

Turgot s'indigna de cette lâcheté universelle. Aidé par Malesherbes et le maréchal de Muy, il fit revenir le roi sur sa triste décision, fit couvrir les affiches du parlement par une proclamation royale qui promettait force à la loi, mit des factionnaires aux portes des boulangers, remboursa sur l'heure 50 000 francs à un marchand de grains dont le bateau avait été pillé.

Le lieutenant de police Lenoir, qui avait pactisé avec l'émeute, fut destitué et remplacé par un homme dévoué, M. Albert. La connaissance des troubles fut renvoyée à la justice prévotale.

Le parlement voulut connaître des troubles, Turgot le fit mander à Versailles et, dans un lit de justice tenu le 5 mai, le força d'enregistrer la proclamation du roi.

Vingt-cinq mille hommes, sous les ordres du maréchal de Biron, poursuivirent et dispersèrent l'émeute, en assurant les arrivages de la Seine, de l'Oise et de la Marne. Deux hommes furent pendus, le reste bientôt amnistié. L'émeute n'avait duré que deux jours; c'en fut assez pour que la mode s'en emparât et que les Parisiennes portassent des *bonnets à la révolte.*

Des modes et des chansons, c'est le produit le plus net de nos révolutions.

Les chansons, on ne les épargna pas à Biron ni à Turgot.

A Biron (air de *Jocondé*).

Biron, tes glorieux travaux,
En dépit des cabales,
Te font passer pour un héros
Sous les piliers des halles.
De rue en rue, au petit trot,
Tu chasses la famine.
Général digne de Turgot :
Tu n'es qu'un Jean Farine.

Le complot découvert.

Quel séditieux ou quel fou
Soulève ainsi toute la France?
Est-ce le chancelier Maupeou?
Est-ce l'Église ou la Finance?
Est-ce Choiseul ou d'Aiguillon?
Est-ce encor l'abbé Terray? Non.
Je vous le dis en confidence,
Le seul auteur de ce complot,
Mes amis, c'est *Monsieur Turgot.*

En France, c'est maxime reçue, toutes les fois qu'un complot échoue, qu'il a été fait par ceux qui l'ont réprimé. Nous ne serions pas le peuple le plus spirituel de la terre (à ce que nous disons modestement) si nous nous contentions toujours d'avoir du bon sens.

C'est à ce moment que parurent et des pamphlets et le livre de Necker.

Je ne vous parlerai pas des pamphlets, c'est toujours la même chose; on éblouit toujours les hommes avec les mêmes tours de force et les mêmes paradoxes. Dites hardiment que le blanc est noir et qu'il fait nuit en plein midi, vous aurez des admirateurs, surtout si vous y joignez de gros mots à l'adresse de vos adversaires. Linguet affirmait que *le blé est un poison, que le commerce libre est un monopole, et que l'homme doit vivre de pommes de terre et de poisson;* avec de pareilles sottises il avait des lecteurs plus sots que lui; mais tout cela était plus ridicule que dangereux.

Il n'en était pas de même du livre de Necker sur *la Législation et le commerce des grains.* C'était une attaque contre l'arrêt de 1774 et les économistes, attaque faite par un homme qui ne manquait pas d'habileté, et qui, riche et parvenu, fort vanté pour son *Éloge de Colbert*, songeait déjà peut-être à se mettre entre Turgot et Terray pour arriver au ministère, en vertu de sa modération.

Necker offrit à Turgot de lui lire son livre en manuscrit, pour qu'il pût juger lui-même si l'on en pouvait permettre l'impression. Turgot refusa de voir le manuscrit et répondit à Necker qu'il pouvait imprimer ce qu'il voulait; le public jugerait.

Necker, un peu blessé de ce qu'il prenait pour du dédain, porta son manuscrit au censeur, qui, tout effrayé, vint trouver Turgot. Faire de l'opposition au pouvoir, c'était chose inouïe dans le beau royaume de France. Turgot lui déclara qu'il pouvait approuver le livre; mais le censeur était prudent et mit au livre l'approbation suivante :

« Quoique les principes qui sont contenus dans l'ou-

vrage *me paraissent différer de ceux annoncés par le gouvernement sur cet objet*, cependant l'auteur s'étant restreint dans les bornes d'une simple discussion, sans personnalités, *ni déclamations*, et la vérité me paraissant ne pouvoir que gagner à la discussion d'une question aussi importante, j'ai pensé que l'impression de cet ouvrage ne pouvait qu'être utile.

» 18 avril 1775. Cadet DE SAINEVILLE. »

Le livre eut un grand succès; il faisait à la fois du libéralisme et de l'opposition. Quand on le lit aujourd'hui, on y trouve une grande pauvreté d'idées et beaucoup de déclamations. Proclamer les principes plus haut que personne, et, à l'application, les abandonner pour ménager les préjugés, c'est le système de Necker. La liberté de commerce, chose excellente! mais, si le peuple s'en effraye, il faut la suspendre. Le droit de magasinage est la justice même! mais si l'émeute crie au monopole, il faut laisser vendre sur le marché seulement. Le commerce suffit à tout! mais le gouvernement fera bien de ne pas trop s'y fier et de faire de son côté des approvisionnements; en deux mots : mélangez l'erreur et la vérité, le droit et le monopole, la liberté des citoyens et la tutelle du gouvernement; saupoudrez le tout de phrases sentimentales, et vous aurez fait un plat au goût de tous les partis. Vous n'aurez contre vous que les gens instruits, amis de la justice et de la liberté; ceux-là sont toujours la minorité.

Comme exemple de cette faiblesse qui se donne pour la modération parce qu'elle transige avec l'erreur et l'intérêt particulier, je prendrai la théorie de Necker sur la propriété.

Il faut respecter la propriété, etc. Je vous fais grâce de l'hymne à la propriété. Passons à la conclusion :

« Mais, parmi les propriétés, il en est *une seule* dont il ne faut jamais exagérer le *sentiment*, c'est celle des blés. On ne doit pas perdre de vue que ceux qui sont *maîtres* de cette denrée, ou comme seigneurs de terre, ou comme fermiers, ou comme marchands, réunissent en eux et les *droits généraux de la propriété*, qui ne mettent aucune borne à leurs prétentions, et les *devoirs* attachés au *dépôt* d'une denrée essentielle à la vie, qui *avertissent d'en proportionner le prix aux facultés du peuple, afin que la justice politique ne soit jamais enfreinte*. Il faut donc, ce me semble, que toutes les lois, que *toutes les paroles du souverain* portent l'empreinte de ces vérités; il faut qu'en accordant aux *prérogatives* de la propriété autant qu'il est possible, on ne perde jamais de vue les *vieux titres de l'humanité*, et l'on sentira facilement que la combinaison de ces deux grands principes ne sera jamais l'effet d'une loi absolue et illimitée. »

Et la conclusion naturelle du livre, c'est une déclaration de guerre à la propriété.

« En arrêtant la pensée sur la société et sur ses rapports, on est frappé d'une idée générale qui mérite bien d'être approfondie : c'est que presque toutes les institutions civiles ont été faites pour les propriétaires... On dirait qu'un petit nombre d'hommes, après s'être partagé la terre, ont fait des lois d'union et de garantie contre la multitude, comme ils auraient mis des abris dans les bois pour se défendre contre les bêtes sauvages. Cependant, *on ose le dire*, après avoir établi les lois de propriété, de justice et de liberté, on n'a presque rien fait encore pour la classe la plus nombreuse des citoyens. Que nous importent vos lois de propriété? pourraient-ils dire, nous ne possédons rien: vos lois de justice? nous n'avons rien à défendre: vos lois de liberté? si nous ne travaillons pas demain, nous mourrons.

» Une grande vérité cependant s'élève de ces réflexions : *c'est que les institutions politiques et les lois d'administration sont presque les seules qui défendent le peuple.* Une distribution sage et paternelle des impôts,—des lois *intelligentes* sur la circulation des grains, les soins continuels qu'on prend de l'indigence, les secours plus étendus qu'on répand dans les disettes, *voilà les dispensations salutaires qui ont le plus d'influence sur le sort du monde.*

» *Ce n'est donc pas uniquement sur la justice des souverains que repose leur bienfaisance*, c'est encore sur leurs talents, sur l'étendue de leurs lumières *et sur leur prudence;* c'est encore sur leur vigilance continuelle, *sur leurs tendres inquiétudes* et *sur ces soins paternels* que la loi de justice n'indique point, mais qui sont marqués en lettres de feu dans toute âme émue du bien de l'humanité. O vous qui gouvernez, n'oubliez jamais que la plus nombreuse partie des hommes ne fut point appelée à la composition des lois, que, condamnée à un travail continuel, elle ne participe pas aux lumières qui se répandent, en sorte que *sa faiblesse et son délaissement réclament sans cesse votre tutelle!* Ceux qui ont une part aux biens de la terre ne vous demanderont que liberté et justice; ceux qui n'ont rien ont besoin de votre humanité, de votre compassion, *de lois politiques enfin qui tempèrent envers eux les forces de la propriété;* et puisque le plus étroit nécessaire est leur unique bien, le soin de l'obtenir leur unique pensée, c'est surtout par la *sagesse* des lois sur les grains que vous approcherez de plus près de leur bonheur et de leur repos. »

Quand on lit ces pages, pleines de sensiblerie, et qu'on les rapproche de la maxime de Turgot : *La justice envers tous est l'intérêt de tous ; elle est l'intérêt de chaque individu comme celui des sociétés*, il semble qu'on ait affaire à deux espèces d'hommes différentes : l'une, celle à laquelle appartient Turgot, dure, rigide, inflexible; l'autre bonne, douce, humaine; il n'est cependant pas malaisé de démontrer que les gens de la première école sont les bienfaiteurs de l'humanité, que ceux de la seconde sont des sceptiques qui brouillent tout et aggravent le mal qu'ils prétendent guérir.

Qu'est-ce que cette *seule propriété* dont il ne faut pas exagérer le *sentiment*, et qui impose aux propriétaires le *devoir* de proportionner ses prix aux *facultés* du peuple? Est-ce là autre chose qu'une grosse erreur économique,

déguisée sous de grands mots? Pour le cultivateur, est-il possible de vendre à perte? Et si une année il vend à perte, cultivera-t-il l'année suivante? Quand vous le forcez à baisser le prix de ses grains au-dessous du taux qu'il trouverait sur le marché, faites-vous baisser le prix du vin, des habits, des loyers, des fermages, de la viande? De quel droit condamnez-vous la classe la plus nombreuse des citoyens à une perte certaine, et comment se fait-il que vous puissiez être généreux à ses dépens?

Est-il vrai que les lois soient faites pour les propriétaires? Est-il vrai que la justice et la liberté ne profitent pas à ceux qui n'ont rien?

Qui paye les dépenses sociales, l'administration, la guerre, la marine, les écoles, les hôpitaux, les routes, les ponts, les canaux? Sont-ce ceux qui n'ont rien?

Qui a le plus besoin d'être protégé par la justice, sinon celui qui n'a que son travail pour vivre?

Qui a le plus besoin d'être libre, sinon celui qui vit de l'œuvre de ses mains?

Necker lui promet en échange les *soins paternels* et la *tutelle du gouvernement;* mais ou cela veut dire la justice et la liberté, ou cela veut dire l'aumône et tous ces règlements dont le pauvre et l'ouvrier sont les premières victimes. Qu'est-ce que le gouvernement de Louis XIV et de Louis XV ont donné à ces mineurs éternels? La misère. Où l'ouvrier est-il le mieux rétribué et le plus heureux? Dans le pays où il est libre et où sa liberté est garantie par la loi.

Il est visible que pour Necker la propriété est une convention sociale, que la richesse est un monopole injustement attribué par la naissance à quelques-uns, et que les riches ayant plus que leur part, il est juste de tempérer par les lois politiques les *prérogatives* (disons le privilége) de la propriété.

Mais tout cela, ce sont autant d'erreurs. La propriété est le fruit du travail, la création de celui qui l'enfante. Elle ne prend rien au pauvre, et, tout au contraire, elle lui donne tout ce que la société gagne en bien-être. Quiconque tire de son champ un sac de blé enrichit d'autant l'humanité. En outre, il s'en faut de beaucoup que la propriété soit la richesse; pour le plus grand nombre, elle n'est qu'un instrument, un moyen de vivre; de quel droit peut-on affaiblir cet instrument et ruiner les gens en paralysant ou détruisant leur industrie? Si l'on ne peut sans injustice prendre à un ouvrier des villes le produit de ses journées, de quel droit prend-on au paysan le produit de son labeur? Est-ce que ce n'est pas aussi un ouvrier?

Quand on compare ces chimères aux saines idées de Turgot, on sent toute la différence qu'il y a entre un bel esprit et un homme de génie. L'un s'attache aux mots et se mire dans ses phrases, l'autre va droit au but et veut la vérité et la justice tout entières. En respectant le droit de chacun, le travail de chacun, la liberté de chacun, on a, par une loi naturelle, la plus grande somme possible de travail, de richesse, de bien-être; n'est-ce pas là l'intérêt général? Avec des rhéteurs qui spéculent sur l'envie de ceux qui n'ont rien, on fait la guerre à la propriété, aux capitaux, aux lumières. Il semble que s'il n'y avait plus de propriété ni de capitaux, tout le monde serait riche, et que s'il n'y avait ni livres, ni chaires, ni journaux, tout le monde serait éclairé. Ce qu'il faut, au contraire, c'est plus de propriété, plus de capitaux, plus de lumières, et quel moyen y a-t-il de s'assurer de tout cela, sinon de laisser aux facultés humaines une entière liberté? Respecter la liberté de chacun, c'est l'œuvre de la justice. Les deux mots *liberté* et *justice* ont même objet, même circonférence et même rayon. C'est alors qu'on comprend la portée des paroles de Turgot et qu'on sent combien il est vrai de dire que *la justice envers tous est l'intérêt de tous.*

ED. LABOULAYE.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

Des controverses philosophiques au XVIIe siècle (1).

VII

LE DOUTE MÉTHODIQUE.

Nous avons considéré deux points de vue dans le doute méthodique : 1° la liberté de penser en général, l'appel à la raison individuelle, qui ne peut être remplacée par aucune autorité extérieure ; 2° une méthode particulière à Descartes, qui consiste dans l'abdication volontaire de toute opinion et de tout principe, le *cogito* excepté. Ce second point de vue sera l'objet de la présente leçon.

Cette méthode appartient en propre aux philosophes qui font profession de cartésianisme. Ni Leibnitz, ni Spinosa, ni Locke, ni Reid, ni Kant, ne l'ont pratiquée : elle n'a donc en un sens qu'une valeur historique. Mais, dans un autre sens, on peut dire que le doute méthodique, en se transformant et en s'agrandissant, a subsisté dans la philosophie et en sera toujours le vrai point de départ. Les objections adressées à la méthode de Descartes intéressent donc la philosophie moderne et contemporaine ; c'est pourquoi nous reviendrons sur quelques-unes d'entre elles.

Une des plus profondes fut faite par le père Bourgoing, adversaire injurieux et insolent, mais aussi quelquefois fin et pénétrant philosophe. — Vous dites, écrivait-il, qu'on ne saurait trop se défier de ses opinions et que

1) Voyez les n°s 4, p. 49; 10, p. 145, 16, p. 247, 25, p. 394, 29, p. 455, et 31, p. 492.

toutes nos facultés nous trompent ou peuvent nous tromper; mais ce doute même, ne l'acceptez-vous pas trop facilement ? pourquoi vous y abandonner au moindre soupçon et rejeter sans raison des principes évidents?

Descartes, on s'en souvient, avait répondu que jamais nous ne risquons de nous tromper en nous défiant de notre raison. On peut tomber dans l'erreur quand on affirme, mais non quand on doute et qu'on suspend son jugement. Il aurait raison si le seul objet de l'homme était de ne pas se tromper; on l'atteindrait à coup sûr en doutant de tout. Mais tel n'est pas l'objet de la science et de la raison. Elles ne prétendent pas seulement éviter l'erreur; elles veulent encore arriver à la vérité. Descartes veut que son doute soit purement théorique; mais nous avons le droit de le transporter dans la pratique, et alors qu'arrivera-t-il? Si nous supposons que toutes nos facultés nous trompent, que nos sens nous égarent sans cesse, c'est un préjugé nouveau que nous admettons, et il est plus dangereux que les anciens, puisque, si nous le suivions rigoureusement, il nous interdirait toute pensée et toute action. Il nous sera difficile de nous en délivrer, bien que Descartes prétende que ce doute hyperbolique n'a pour but que de balancer nos anciens préjugés. En dépit de sa comparaison du bâton que l'on courbe dans un sens contraire à sa première courbure afin de le rendre droit, il ne se justifie pas complétement. Il retrouve trop facilement dans la suite de sa doctrine ce qu'il a supprimé trop facilement au début. Il est bon de ne pas nier sans examen et sans de solides raisons la véracité de nos facultés.

Quelle est donc, en pareil cas, la vraie méthode à suivre? La voici. Au lieu de rejeter sur les moindres soupçons les dépositions de toutes nos facultés, nous devons soumettre ces facultés à un examen attentif, d'abord pour en déterminer la nature, en second lieu pour en mesurer la valeur. De là deux entreprises qu'on peut considérer comme l'extension du doute méthodique : celle de Locke et celle de Kant; l'analyse et la critique de l'entendement humain. Analysons les opérations de notre esprit, examinons-en les résultats; voyons quelles en sont les véritables fonctions, ce qu'on doit leur demander, ce qu'on ne peut exiger d'elles. Peut-être remonterons-nous ainsi à la source de l'erreur; nous connaîtrons la marche à suivre pour l'éviter et nous obtiendrons des lois auxquelles il ne nous restera plus qu'à nous conformer.

Descartes assigne pour cause à l'erreur la disproportion entre la volonté qui affirme prématurément et l'entendement qui ne va pas aussi vite qu'elle. Quelle est donc la véritable portée des facultés de l'entendement, afin que nous ne la dépassions pas? Cet examen critique a été fait par Kant d'une façon admirable, bien qu'il ne se soit pas préservé de toute exagération. Il faut suivre son exemple et, avant de s'occuper de métaphysique, faire la critique de la raison pure, de la raison pratique, du jugement. Si nous voulions discuter à fond les affirmations et les dénégations de Descartes, il faudrait, on le voit, s'écarter de sa philosophie pour étudier les autres et particulièrement les deux grandes applications du doute méthodique dont nous venons de parler. Nous ne le ferons pas; mais sans sortir du cercle tracé par Descartes, nous essayerons de voir s'il n'eût pas pu s'affranchir d'un doute absolu — si difficile ensuite à guérir — en analysant plus exactement les diverses illusions qui lui servent de prétexte à tout mettre en doute. Ces illusions sont surtout de trois sortes : 1° celles du sommeil; 2° celles de la folie; 3° celles des sens. Nous ne nous occuperons pas aujourd'hui de la supposition d'un Dieu trompeur.

1° *Illusions du sommeil.* — Il est difficile de distinguer d'une manière rigoureuse et scientifique le sommeil de la veille. Il y a, entre les perceptions trompeuses que nous avons dans nos rêves et celles de la veille, une analogie et même parfois une similitude presque entière. Les premières n'ont cependant rien d'objectif; pourquoi en serait-il autrement des secondes?

La solution la plus souvent proposée et donnée par Descartes lui-même, c'est que, dans la veille, nos idées se lient d'une manière régulière. Dans les songes, au contraire, les idées et les images sont incohérentes; c'est ce qui a fait dire à Leibnitz : «La veille n'est peut-être qu'un songe bien lié.» Cette réponse est insuffisante. D'abord il y a des rêves logiques et bien liés. Ensuite, si un homme rêvait toutes les nuits et que son rêve se liât à ceux des nuits précédentes, on ne pourrait donc distinguer la veille du sommeil? Descartes affirme, en effet, que cette distinction serait impossible.

Il faut donc un autre critérium, et il me semble qu'on le trouve dans un fait capital. Tous les éléments du rêve sont empruntés à la veille : images, perceptions, sensations, tout a appartenu à l'état de veille avant de passer dans nos songes, qui ne se composent que de réminiscences. Y a-t-il certains sommeils extraordinaires où se développent des facultés que nous ne possédons même pas étant éveillés? nul fait solidement établi ne le prouve et nous sommes en droit de laisser cette question de côté. En tout cas, une analyse approfondie déterminerait encore les vraies différences entre ce sommeil merveilleux et l'état de veille. Nous ne nous occupons ici que du sommeil normal. Or, notre expérience personnelle confirme ce que nous venons de dire. La nature de nos rêves est proportionnée au degré de notre expérience, à l'étendue de nos connaissances et de nos idées. Dans l'enfance, nous ne rêvons pas de choses qui ne s'apprennent que dans l'âge mûr; mais, à mesure que viennent les années, nous voyons changer nos songes. Il faut être savant pour rêver de science d'une façon logique et précise : les mathématiciens combinent seuls pendant leur sommeil des raisonnements mathématiques.

Il faut donc reconnaître que le rêve n'est qu'une combinaison d'images empruntées ou dont les éléments du moins sont empruntés.

Que peut donc signifier cette phrase : La vie est un rêve ? Elle ne peut être rêve que relativement à un autre état qui serait la véritable veille. Or, quel serait cet état ? Faut-il le chercher dans une existence antérieure ? Platon supposait, en effet, que cette vie n'est qu'une réminiscence d'une vie antérieure. Mais nous n'avons aucun droit de faire cette supposition, et nul fait ne la justifie. Si nous n'avons pas vécu d'une autre existence, nous ne pouvons plus trouver de place pour une veille plus réelle que celle que nous connaissons, et qui fournisse à celle-ci des perceptions et des idées. Il n'y a pas de vide dans notre vie où nous puissions la placer. On est donc réduit à dire que la veille est un rêve qui n'a pas été précédé de veille, en d'autres termes un rêve spontané : or, nous n'en connaissons aucun de ce genre. Nous pouvons répondre aux sceptiques que l'expérience établit une différence essentielle entre le sommeil et la veille, car le premier, quand il ne supprime pas la pensée, n'est jamais qu'un écho; la seconde paraît être, au contraire, quelque chose de primitif.

2° *Illusions de la folie.* — L'objection tirée de la folie se résout de la même manière. Mais d'abord il faut distinguer la folie proprement dite de l'hallucination. Ce sont deux ordres de faits qui se mêlent souvent, mais entre lesquels il y a une différence radicale.

L'hallucination a pour caractère fondamental, comme le rêve, de n'être qu'un souvenir. Elle fait voir à celui qui en est affecté des images semblables à celles de la perception et accompagnées de la croyance irrésistible qu'elles ont un objet réel. Ainsi, dans les hallucinations de la vue, l'halluciné voit ce qui n'existe pas; dans celle de l'ouïe, il entend des sons imaginaires. Mais les aveugles-nés n'ont point d'hallucinations de la vue, ni les sourds de naissance d'hallucinations de l'ouïe. S'il n'y avait pas de perceptions antérieures, il n'y aurait pas non plus d'hallucination.

Qu'on ne dise donc pas que nos perceptions normales sont peut-être elles-mêmes des hallucinations, car nous répondrions, comme pour le sommeil, en demandant quelles perceptions intérieures elles reproduisent. Ici encore, il faudrait supposer une autre vie qui nous aurait fourni les images qui s'imposeraient à notre esprit et que nous rapporterions faussement à des objets réels. On ne peut confondre l'hallucination avec la perception, car la première est dérivée, la seconde est primitive.

La folie est un désordre de l'esprit, tantôt local et ne se manifestant qu'à l'occasion de certaines idées, tantôt général. L'objection devient ici plus embarrassante, car les erreurs de la folie ne résident pas seulement dans les sens, mais dans l'entendement tout entier. Il faudrait, pour résoudre la difficulté, faire une analyse approfondie de toutes les formes de la folie et distinguer, à l'aide d'un critérium précis, la folie de la raison. Or, la science n'est pas encore parvenue à déterminer ce critérium.

Quelles sont les limites qui séparent la folie, de l'erreur d'une part, de l'autre de la passion, c'est ce qu'on ne peut dire d'une manière certaine. Dans ces questions aussi graves que délicates, le moraliste, le criminaliste, le logicien, hésitent et craignent de se prononcer, le fou conservant souvent une partie de sa raison et l'homme qu'on appelle raisonnable ayant parfois quelques grains de folie. Laissons donc ces questions de limites non résolues; l'analyse la plus subtile et la plus attentive pourrait seule les marquer avec précision; mais du moins, on ne peut le nier, il est des cas où nous voyons clairement qu'un homme est en pleine folie ou sur le terrain de la raison. Ce sont même là les cas les plus nombreux. Le bon sens pratique sait faire la distinction, contentons-nous de la faire comme lui.

Ici encore les sceptiques disent que le fou n'ayant aucune conscience de son état, nous pourrions, nous qui pensons être raisonnables, être les jouets d'une erreur pareille, que notre raison, par conséquent, n'est peut-être qu'une sorte de folie.

Mais au moins ceci est-il établi, à savoir que de ces deux états, l'état primitif et normal pour l'homme, c'est la raison; la folie est l'état dérivé. Elle suppose la raison, puisqu'elle en est une altération. Il n'y a pas, en effet, de fous de naissance, mais des idiots et des crétins, ce qui est bien différent. Rien n'est plus rare que la folie dans l'enfance ; plus il y a d'éléments raisonnables dans l'homme, plus les chances de dérangement augmentent. S'il n'est pas tout à fait exact de dire qu'il n'y a pas de folie dans les enfants ni dans les animaux, c'est que le dérangement peut porter aussi sur les instincts et les affections, et c'est ce qu'on nomme folie affective ; mais ici nous nous plaçons uniquement au point de vue logique.

Nous avons déjà reconnu que le désordre dans les idées suppose un état antérieur d'ordre. En second lieu, la raison, et nous le voyons bien par l'expérience, est supérieure à la folie; elle la juge, la gouverne, l'empêche de nuire. Ce ne sont pas les fous, ordinairement du moins, qui enferment les gens raisonnables.

Une autre différence, c'est que la folie est impuissante, la raison efficace. Elle agit, elle produit, elle progresse, elle permet à ceux qui la possèdent de s'entendre, d'associer leurs lumières, de former et d'entretenir des sociétés, toutes choses impossibles aux fous, en tant que fous.

Il suit de là qu'au moins ceci peut être affirmé, c'est qu'il n'y a pas parité entre la folie et la raison, que si celle-ci est une folie, elle ne l'est pas relativement à ce que nous nommons ainsi : elle ne pourrait l'être que par rapport à quelque autre sagesse supérieure. Or cette idée n'a rien qui ne puisse être accepté. Car il est certain que

la passion et l'erreur, qui tiennent tant de place dans nos jugements, sont deux espèces de folie. La question est donc de savoir si nous avons quelques moyens de corriger l'erreur et la passion. Nous en avons un, qui est l'appel à l'évidence et à la démonstration. Par là, nous participons à cette raison supérieure dont je viens de parler; par là, nous pouvons croire qu'une partie de notre raison coïncide avec la raison absolue. Ainsi les mathématiques sont les mêmes pour la raison divine et pour la nôtre. Par les sciences pures, nous nous rattachons à l'absolu.

C'est une ancre qui nous empêche d'être emportés par l'erreur. Nous pouvons nous dégager des sens pour arriver à l'évidence, et la vie véritablement humaine est un effort continuel pour aller de la folie à la raison.

3° *Illusion des sens.* — Sur cette dernière classe d'illusions, nous ne ferons que peu d'observations, car on a souvent réfuté le scepticisme à ce sujet. Locke, Reid et beaucoup d'autres ont montré qu'il n'y a pas, à proprement parler, d'erreurs des sens; l'erreur réside dans les inductions que nous tirons de leur témoignage.

Quelle que soit l'illusion sensible dont il s'agit, il y a toujours objectivement quelque cause précise qui la produit, qui l'explique, et que l'analyse peut le plus souvent découvrir. Ainsi, par suite des lois de la réfraction, nous ne voyons pas le soleil au point qu'il occupe en réalité; mais il est quelque part, et la connaissance des lois de la lumière nous apprend que nous devons le voir où nous le voyons; il y a là un effet dont nous connaissons et dont nous pouvons démontrer la cause. On peut raisonner de même au sujet du mirage, du bâton qui, plongé dans l'eau, paraît brisé.

Toute illusion des sens suppose donc objectivement un type primitif qui s'altère ou se dégrade suivant telles conditions, suivant telles circonstances d'espace et de temps, en raison des milieux.

En conséquence, si l'on raisonne par analogie (et c'est ce qu'on fait ici), le monde matériel, dira-t-on, n'est qu'une grande illusion. Soit; mais cette apparence suppose une réalité, comme le soleil apparent suppose un soleil réel, et ce monde apparent suppose un monde réel auquel il se rattache par des liens fixes et précis comme l'illusion sensible à sa cause. Le monde apparent peut donc être considéré comme le symbole du monde réel.

Or cette hypothèse est précisément la vérité. Nul doute que le monde des sens ne soit un monde d'apparences. Toute sensation est subjective et n'est qu'une modification de mon propre être; le monde sensible est donc subjectif; mais il est le symbole exact d'un monde réel qui n'est pas sensible, qui est intelligible, et dont tous les rapports intrinsèques sont traduits d'une manière précise dans le monde sensible, si bien que celui-ci peut être considéré comme le signe de celui-là. Or que fait la science? Elle a précisément pour objet de retrouver ce monde intelligible sous le monde sensible qui nous enveloppe.

Mais, encore une fois, qui prouve que ce n'est pas du fond de notre être que tout cela sort? C'est que l'expérience ne nous donne aucun exemple d'une illusion spontanée; nous n'avons donc nulle raison d'en supposer. L'hypothèse d'un monde illusoire, ne correspondant à aucune réalité, est purement gratuite; rien ne la justifie; il faut l'écarter.

En second lieu, si le *moi* produisait, sans s'en douter, le monde extérieur, ce par quoi il le produirait serait en réalité un *non-moi* et serait précisément ce que nous appelons le monde extérieur.

Concluons que l'analyse de nos facultés, telle que nous venons de la faire, montre qu'elles peuvent atteindre à la certitude, dans quelle mesure et à quelles conditions elles y atteignent. Ainsi se réfute le doute universel dont les sceptiques voudraient entacher toutes nos connaissances en abusant des erreurs auxquelles nous sommes sujets.

Rédigé, avec l'approbation de M. Janet, par L. T.

BIBLIOGRAPHIE.

Études sur Aristophane, par M. Émile Deschanel. — **Physiologie des écrivains et des artistes**, essai de critique naturelle, par le même. — 2 vol. in-12, chez Hachette.

« Je me suis amusé, dit M. Deschanel, dans les vignes d'Aristophane; j'y ai fait vendange à loisir, et voici le dessus du panier. »

Ce dessus du panier, il y a autant de plaisir à le déguster que M. Émile Deschanel en a trouvé à le composer. Après une vue générale sur la comédie aristophanesque, où l'érudition a une allure vive, fine et gaie qui ne lui est pas ordinaire, l'auteur étudie successivement, en quatre séries distinctes, les comédies politiques, les comédies sociales, les comédies littéraires et enfin la parabase.

« Vous rappelez-vous, dit-il, ce conte de fées, où deux jeunes filles, deux sœurs, toutes les fois qu'elles ouvrent la bouche, en laissent échapper, l'une des fleurs, des perles et des pierreries; l'autre, des vipères et des crapauds? De ces deux filles faites-en une seule, dont la bouche répandra tout cela pêle-mêle : c'est la Muse d'Aristophane. »

Nous n'avons pas besoin de dire que ce volume abonde en aperçus et en rapprochements ingénieux, qui jettent partout de la lumière, non-seulement sur la littérature et les mœurs grecques, mais encore sur les autres littératures anciennes et modernes.

La *Physiologie des écrivains et des artistes* nous livre le secret de la méthode qui guide M. Deschanel dans ses conférences si variées, où se trouvent tous les tons, excepté le mauvais; mais ce livre ne nous donne pas le secret du charme avec lequel il les dit; il est vrai qu'on n'a qu'à aller l'entendre pour découvrir ce secret; mais personne encore, que nous sachions, n'a su s'en emparer.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 33 13 JUILLET 1867

UNIVERSITÉ DE SAINT-ANDRÉ.

DISCOURS DE M. J. STUART MILL.

L'instruction moderne.

En obéissant à l'usage qui exige du président honoraire de votre université, nommé par vos suffrages, qu'il rassemble dans un discours quelques idées sur les sujets les plus intéressants pour un foyer d'éducation libérale, je dirai d'abord que cet usage me paraît digne d'éloges. L'éducation dans le grand sens du mot est un sujet inépuisable. Bien qu'il n'y en ait guère sur lequel d'aussi bons auteurs aient autant écrit, il est neuf pour qui l'aborde avec un esprit neuf, et non pas surchargé des conclusions d'autrui, avec un esprit neuf comme était l'esprit de ceux qui le traitèrent les premiers. Malgré tout ce qu'on a dit d'excellent sur l'éducation, ceux qui réfléchissent ne manqueront pas de trouver là matière à de grandes et de petites observations qui n'ont pas encore été faites, ou suffisamment développées, ou poussées à leurs dernières conséquences. En outre, l'éducation est de tous les sujets celui qui demande le plus à être étudié par des esprits divers et à divers points de vue, car il offre des faces d'une multiplicité infinie.

Non-seulement l'éducation comprend tout ce que nous faisons pour nous-mêmes et tout ce que les autres font pour nous dans l'intention de nous approcher de la perfection de notre nature; mais, dans sa plus large acception, elle comprend aussi les effets indirects que peuvent produire sur le caractère et les facultés de l'homme des causes dont la fin est toute différente, telles que les lois, la forme du gouvernement, les arts industriels, les mœurs, et aussi les phénomènes de la vie physique indépendants de la volonté humaine, tels que le climat, le sol et la situation géographique. Tout ce qui contribue à façonner l'être humain, à le faire ce qu'il est, à l'empêcher d'être ce qu'il n'est pas, contribue à son éducation; éducation mauvaise trop souvent, et dont les effets ont besoin d'être neutralisés par les efforts de volontés et d'intelligences cultivées. Donnons-en pour exemple la parcimonie et la prodigalité de la nature : sa parcimonie qui, dans certains pays, force l'homme à concentrer toutes ses facultés sur l'unique soin de conserver son existence; sa prodigalité qui ailleurs offre à l'homme une nourriture grossière, mais suffisante, à si peu de frais que ses facultés n'ont pas eu l'occasion de s'exercer : eh bien! cette parcimonie et cette prodigalité sont toutes deux hostiles à la croissance spontanée et au développement de l'esprit, et c'est à ces deux extrémités de l'échelle que nous trouvons les sociétés humaines dans l'état de barbarie le plus grossier.

Je me bornerai toutefois à considérer l'éducation dans un sens plus étroit, comme la culture que chaque génération donne à celle qui doit la remplacer, afin de la rendre capable de maintenir et, s'il est possible, d'élever le niveau des progrès obtenus.

Les universités ne sont pas faites pour enseigner les connaissances spéciales qui mettent l'homme à même de gagner sa vie. Leur but n'est pas de former des légistes, des médecins, des ingénieurs, mais des hommes instruits et capables. Il est juste qu'il y ait aussi des facilités publiques pour l'étude des professions, qu'il y ait des écoles de droit et de médecine, et il serait bon qu'il y en eût pour les ingénieurs et les industriels. Les pays qui ont de telles institutions en retirent beaucoup d'avantage, et l'on doit désirer qu'elles soient dans les mêmes lieux et qu'elles relèvent de la même autorité que les établissements voués à l'éducation proprement dite. Mais ce n'est pas là cette richesse intellectuelle que chaque génération doit transmettre à la suivante comme le fonds sur lequel repose sa civilisation et sa véritable valeur. Les connaissances spéciales ne sont recherchées que d'un petit nombre de jeunes gens qui ont de puissants motifs de les acquérir, et qui d'ailleurs ne les recherchent pas avant d'avoir terminé leur éducation proprement dite; et lorsqu'ils auront acquis ces connaissances, soit à titre de branche du savoir intellectuel, soit à titre de profession, l'usage bon ou mauvais qu'ils en feront dépendra moins de la manière dont ils les auront apprises que de la nature d'esprit dont ils sont doués. Or l'esprit, c'est-à-dire l'intelligence et la conscience, a dû être formé chez eux par le système général de l'éducation. Les hommes sont hommes avant d'être avocats, médecins, marchands, ou manufacturiers, et si vous en faites des hommes sensés et capables, ils deviendront par cela même des avocats et des médecins ca-

pables et sensés. Ce que ceux qui se destinent à une profession doivent emporter d'une université, c'est, non pas la science de leur profession, mais ce qui peut la diriger et éclairer la spécialité technique de leur travail. On peut être un homme de loi compétent sans avoir reçu une éducation générale; mais il appartient à l'éducation générale de donner à l'homme de loi l'esprit philosophique qui cherche les principes et les saisit, au lieu de charger sa mémoire de détails, et ainsi de tous les autres travaux, y compris les travaux manuels. L'éducation fera d'un homme un cordonnier plus intelligent que les autres, si tel est son état, non pas en lui apprenant à faire des souliers, mais en exerçant son esprit et en lui imprimant certaines habitudes.

Là est donc ce qu'un mathématicien appellerait la limite supérieure de l'éducation universitaire; son domaine finit où l'éducation, cessant d'être générale, se ramifie en spécialités selon les vocations individuelles.

En fait nos universités écossaises comprennent l'ensemble de l'éducation libérale depuis la base jusqu'au sommet, et leur plan, presque dès l'origine, a réellement essayé de comprendre cet ensemble dans tous les sens. Vous n'avez pas, comme on l'a fait si longtemps, borné tout l'effort de votre enseignement, tout le véritable effort de vos leçons, à deux sujets, les langues classiques et les mathématiques; vous n'avez pas attendu jusqu'à ces dernières années pour admettre dans vos chaires les sciences naturelles et les sciences morales. L'enseignement sur ces deux points était organisé depuis longtemps, et les professeurs de ces sciences n'ont pas été, parmi vous, des professeurs simplement nominaux. Quelques-uns des plus grands noms des sciences physiques et morales ont enseigné dans vos universités, et par leur enseignement ont contribué à former quelques-unes des intelligences les plus distinguées du dernier siècle et de celui-ci. Commenter le cours d'éducation des universités écossaises, c'est passer en revue toutes les parties essentielles d'une culture générale de l'intelligence. Je ne puis donc mieux faire, dans l'occasion présente, que de présenter mes observations sur chacune de ces parties considérée par rapport à la culture en grand de l'esprit de l'homme, et selon la nature des droits qu'elle peut avoir à entrer dans une éducation libérale. Je considérerai avec vous comment chacune concourt au perfectionnement de l'esprit individuel et au profit de l'humanité, et comment elles conspirent toutes à la fin universelle, qui est de fortifier, d'élever, de purifier et d'embellir notre commune nature, et de la munir des instruments intellectuels dont elle a besoin pour accomplir son œuvre sur la terre.

I

Je dirai d'abord quelques mots de la grande controverse du jour sur l'éducation supérieure, débat qui sépare profondément les réformateurs et les conservateurs. La question qui s'agite est entre les langues anciennes et les arts et les sciences modernes; on dispute si l'éducation générale doit être classique, permettez-moi une expression plus large, doit être littéraire ou bien scientifique, querelle aussi interminable et souvent aussi stérile que celle de la supériorité des anciens ou des modernes, illustrée jadis par les noms de Swift, de sir William Temple en Angleterre, et de Fontenelle en France. Discuter si l'éducation doit être faite par les auteurs classiques ou par les sciences équivaut, il me semble, à discuter si les peintres doivent être dessinateurs ou coloristes, ou, pour me servir d'un exemple plus familier, si le tailleur doit faire des habits ou des pantalons : pourquoi pas les deux? répondrai-je. Une bonne éducation ne doit-elle pas comprendre la littérature et les sciences? Si l'on devait se borner à dire qu'une éducation scientifique nous apprend à penser et une éducation littéraire à exprimer nos pensées, ne pourrait-on répondre encore que ces deux talents nous sont nécessaires, que celui à qui l'un des deux fait défaut n'est plus qu'un débris mutilé du corps de l'humanité? Nous ne sommes pas forcés de nous demander quel est le plus utile à apprendre, des langues ou des sciences. Bien que la vie soit courte, bien que nous la raccourcissions encore en perdant notre temps à ce qui n'est ni les affaires, ni l'étude, ni le plaisir, nous ne sommes pas si misérables toutefois que nos lettrés doivent ignorer les lois et les propriétés de cet univers où ils vivent, et nos savants rester étrangers au sentiment poétique et au culte des arts.

Je m'étonne de l'idée mesquine que se font nos réformateurs de la puissance d'assimilation de l'esprit humain. L'étude de la science, disent-ils justement, est indispensable; notre éducation présente la néglige. Il y a là quelque vérité, mais non toute la vérité; ils pensent qu'on ne peut faire place à leurs études favorites qu'en retranchant au moins de l'enseignement général les facultés qui ne sont cultivées qu'à un titre secondaire. Il est absurde, disent-ils, que tous les jeunes gens travaillent à acquérir la connaissance imparfaite de deux langues mortes. Absurde, en effet; mais la capacité d'apprendre que possède l'esprit humain se mesure-t-elle à la capacité d'enseigner que possède Eton et Westminster? J'aimerais mieux voir ces réformateurs diriger leurs attaques contre la honteuse insuffisance des écoles publiques et particulières qui prétendent enseigner ces deux langues et ne le font pas. J'aimerais les entendre dénoncer les méthodes détestables, la paresse et la négligence criminelles où se consume la jeunesse des élèves, sans qu'ils acquièrent pour la plupart autre chose, tout au plus, qu'une teinture de la seule espèce de connaissance dont on prétende se soucier. Essayons ce que peut produire un enseignement consciencieux et intelligent, avant d'oser dire ce qu'on ne peut pas faire.

L'Écosse, au total, a été beaucoup plus heureuse à cet égard que l'Angleterre; nos jeunes Écossais ont tou-

jours trouvé possible de joindre d'autres études à celle du grec et du latin; et pourquoi? parce que le grec et le latin leur sont mieux enseignés. De tout temps les écoles ordinaires ont donné un commencement d'instruction classique, et les écoles ordinaires, comme les universités d'Écosse, n'ont jamais été un vain simulacre comme les universités anglaises du dernier siècle et comme la plupart des écoles classiques le sont encore en Angleterre. Les seules grammaires latines passables qui, à ma connaissance, aient été publiées dans la Grande-Bretagne jusqu'à ces derniers temps, ont été faites par des Écossais. La raison, il est vrai, commence à pénétrer par une lente infiltration, même dans les écoles anglaises, et à soutenir une lutte sérieuse bien qu'inégale contre la routine. Quelques réformateurs pratiques de l'enseignement, dont Arnold était le plus distingué, ont commencé diverses améliorations sur beaucoup de points. Mais les réformes dignes de ce nom sont toujours lentes, celles même des gouvernements et des églises ne sont pas si lentes que celles des écoles; car il y a la grande difficulté préliminaire de façonner les instruments, d'instruire les instituteurs. Si nos écoles classiques avaient adopté dans l'enseignement des langues tous les progrès que l'expérience a déjà sanctionnés, on ne parlerait plus du grec et du latin comme d'études qui surchargent les années scolaires et rendent impossibles toutes les autres. Si l'écolier apprenait le grec et le latin comme l'enfant apprend une langue moderne quelconque, c'est-à-dire en se familiarisant avec le vocabulaire par la pratique et la récitation avant d'aborder les règles grammaticales, il les apprendrait aussi facilement et aussi vite, car ces règles sont dix fois moins difficiles quand les applications en sont déjà familières à l'esprit. Un écolier d'intelligence moyenne, longtemps aavnt l'âge où finissent les études, pourrait lire couramment et avec intelligence tout auteur ordinaire grec ou latin, poëte ou prosateur; avec une connaissance convenable de la structure grammaticale de ces deux langues, il aurait eu le temps d'acquérir une somme considérable d'instruction scientifique. Je pourrais aller beaucoup plus loin, mais je ne veux pas dire tout ce que je crois praticable en cette matière, comme Stephenson, qui, au sujet des chemins de fer, se bornait à estimer la vitesse moyenne d'un train à dix milles par heure, parce que, s'il l'avait estimée plus haut, les hommes pratiques l'eussent traité d'enthousiaste, de visionnaire, et ne l'eussent pas écouté. Les résultats ont montré dans cette occasion de quel côté était l'homme pratique. Ce que les résultats montreraient dans l'autre cas, je ne veux pas essayer de le prévoir; mais je vous dirai confidentiellement que si les deux langues classiques étaient convenablement enseignées, il ne serait aucunement nécessaire de les écarter du cours des études pour faire de la place et du temps à toutes les autres connaissances qu'on peut avoir besoin d'y faire entrer.

Permettez-moi d'ajouter encore quelques mots sur cette appréciation étrangement restreinte de ce qu'une intelligence humaine peut apprendre, appréciation fondée sur la présomption tacite qu'elle reçoit déjà tout ce qu'elle peut contenir. Une conception si étroite non-seulement vicie l'idée de l'éducation, mais obscurcit nos prévisions quant aux progrès futurs de l'humanité. Car si les conditions de notre vie étaient si mauvaises qu'un seul homme ne pût savoir qu'une seule chose, qu'adviendrait-il de l'intelligence humaine à mesure que les faits s'accumulent? A chaque génération, et maintenant plus rapidement que jamais, les notions que chacun doit avoir se multiplient de plus en plus. Chaque partie de la science se charge tellement de détails que celui qui veut les étudier tous doit restreindre de plus en plus son champ d'observation. L'art et la science iront toujours se subdivisant, jusqu'à ce que la part de chaque artiste et de chaque savant soit à l'ensemble ce que la part de l'ouvrier qui fabrique la tête d'épingle est à l'ensemble de l'industrie. Or, si pour connaître à fond cette minime fraction il fallait rester ignorant de tout le reste, quelle serait la valeur de l'homme, à quoi serait-il bon dans le monde? Son état serait pire que celui de la simple ignorance. L'expérience prouve qu'il n'y a aucune étude, aucun travail qui, poursuivi à l'exclusion de tout autre, ne rétrécisse et ne fausse l'esprit, ne lui fasse contracter les préjugés particuliers à ce travail, outre le préjugé général que toutes les spécialités étroites ont contre les grandes vues, et qui provient de ce qu'elles ne peuvent en embrasser et apprécier les principes. Il faudrait s'attendre à ce que la nature humaine se rapetissât de plus en plus et devînt incapable de grandes choses par son aptitude même aux petites. Mais ce danger ne nous menace pas encore, nous n'avons pas à prévoir un tel mal; la limite extrême de la puissance intellectuelle n'est pas de posséder une connaissance unique, mais de combiner une ou plusieurs connaissances approfondies avec les connaissances générales; et ce mot de connaissances générales n'est point une expression vague.

Un homme éminent, un homme dont les écrits font partie de notre cours d'études universitaires, l'archevêque Whately, a bien défini ce point. La connaissance générale d'un sujet, c'est celle de ses vérités premières, non pas d'une manière superficielle, mais précise, de façon qu'il en ressorte une idée juste de ses traits principaux. Quant aux détails secondaires, il faut les laisser à ceux qui les recherchent pour un travail spécial. Il n'y a point d'incompatibilité entre connaître ainsi bon nombre de sujets et connaître un sujet particulier aussi complétement que peuvent le souhaiter ceux qui en font leur principale occupation. C'est par cette combinaison que se forme un public éclairé, un corps d'intelligences cultivées, chacune instruite par ses propres conquêtes de ce que c'est qu'un réel savoir et assez au courant des autres sujets pour distinguer ceux qui les savent le mieux. Nous ne devons pas tenir en médiocre estime la somme de savoir qui permet de juger à qui nous devons

nous adresser pour l'accroître. Les éléments des plus importantes études ayant été largement répandus, ceux qui en ont atteint les sommets trouvent un public capable d'apprécier leur supériorité et préparé à les suivre. C'est ainsi que se forment des esprits capables de guider l'opinion publique et de la faire avancer dans les grandes voies de la vie pratique. Le gouvernement et la société civile sont les plus compliqués de tous les sujets accessibles à l'esprit humain ; et celui qui veut s'en occuper comme penseur, et non comme disciple aveugle d'un parti, doit avoir, outre la connaissance générale des faits qui dirigent la vie morale et matérielle, une intelligence formée aux principes et aux règles d'un jugement sain, à un degré que ne procure ni l'expérience de la vie, ni une science quelconque. Comprenons donc qu'en étudiant nous devons viser, non-seulement à savoir aussi bien que possible ce qui fera notre principale occupation, mais aussi un peu de tous les grands sujets qui intéressent l'homme ; que nous devons marquer nettement la ligne entre ce que nous savons exactement et ce que nous ne savons pas de même, et que notre but est d'acquérir une idée exacte de la nature et de la vie dans ses traits essentiels, sans perdre pour cela notre temps à des détails étrangers au travail spécial auquel nous consacrons notre énergie pratique.

Il ne s'ensuit pas cependant que chaque branche utile des connaissances générales doive faire partie du cours d'études scolaires ou universitaires comme étant distincte du savoir professionnel. Il y a certaines choses qu'on apprend mieux hors des écoles ou lorsque les années d'école ou d'université, même d'université écossaise, sont finies. Je ne suis pas avec ces réformateurs qui voudraient donner une place régulière et prééminente aux langues modernes dans nos cours d'étude. Non pas que j'attache peu d'importance à leur connaissance. Personne, dans notre siècle, ne passera pour un homme instruit, s'il ne possède la langue française tout au moins, et s'il ne lit couramment les livres français. Il est fort utile de cultiver aussi l'allemand. Mais les langues vivantes s'apprennent si facilement en fréquentant ceux qui s'en servent dans la vie journalière, en passant quelques mois dans les pays où on les parle, que c'est une vraie perte de temps, quand on a ces moyens à sa portée, de les étudier avec des livres et des maîtres; au reste, dans l'avenir, les colléges internationaux faciliteront à beaucoup de personnes ce genre de connaissance. Les universités font assez pour l'étude des langues modernes si elles donnent l'entière connaissance de cette langue ancienne qui est le fondement de la plupart des nôtres, et dont la possession rend plus facile d'apprendre quatre ou cinq langues du continent qu'il ne l'est d'en apprendre une seule sans elle. Et encore, j'ai toujours trouvé qu'il était absurde d'enseigner l'histoire et la géographie dans les écoles, si ce n'est dans les écoles élémentaires aux enfants de la classe ouvrière qui n'auront jamais beaucoup de livres à lire. Qui est-ce qui a jamais appris l'histoire et la géographie autrement que par ses lectures particulières? et quelle éducation manquée que celle qui n'aurait pas donné à l'élève un goût assez vif de la lecture pour qu'il recherchât de lui-même une instruction aussi attrayante et aussi facile à poursuivre ! En outre, l'histoire et la géographie, telles qu'on peut les apprendre aux écoles, n'exercent que la mémoire. C'est à l'université que l'étudiant abordera la philosophie de l'histoire, que des professeurs, qui savent les faits et les ont médités l'initieront aux causes du passé et lui en expliqueront les principaux traits aussi bien qu'il est possible. La critique historique, les preuves de la vérité historique sont parmi les sujets sur lesquels on peut alors attirer son attention ; mais, quant aux simples faits d'histoire, tels qu'on les expose d'ordinaire, ne suffit-il pas d'ouvrir une ibbliothèque historique à tout jeune homme instruit et actif d'esprit pour qu'il y apprenne ce qu'il lui faut savoir? Pour d'autres connaissances qui sont également du domaine commun, ce qu'il faut à nos jeunes gens, ce n'est pas de les avoir apprises dans leur enfance, mais de lire beaucoup de livres.

Les seules langues donc et les seules littératures auxquelles je voudrais consacrer une place dans le cours d'étude, ce sont celles des Grecs et des Romains, et cette place est celle même qu'elles occupent à présent, et qui est justifiée par la grande importance qu'il y a, pour chacun, à bien savoir une langue et une littérature autre que la sienne propre, et par la valeur singulière de ces langues et de ces littératures en particulier.

En réfléchissant sérieusement aux causes des erreurs humaines, on est frappé de la tendance de l'esprit à prendre les mots pour des choses. Sans entrer dans la métaphysique du sujet, nous savons combien il est ordinaire d'employer les mots couramment, avec une propriété apparente, et de les accepter de confiance quand d'autres les emploient, sans avoir jamais une idée distincte des choses qu'ils désignent. Pour parler encore d'après l'archevêque Whately, les hommes ont coutume de confondre la familiarité des connaissances avec leur précision. De même que nous pensons rarement à demander la signification de ce que nous voyons tous les jours, ainsi, quand nos oreilles sont habituées au son d'un mot ou d'une phrase, nous ne soupçonnons pas qu'il ne présente rien de clair à l'esprit et que nous aurions la plus grande peine à définir ou à exprimer en d'autres termes ce que nous croyons entendre ainsi. Or, il est évident que la pratique de traduire avec soin une langue en une autre, et de chercher les idées exprimées par un vocabulaire étranger, tend à nous guérir de cette mauvaise habitude. Je ne sais pas de plus grande preuve du génie extraordinaire des Grecs que d'avoir produit des œuvres d'un tel éclat dans l'ordre de la pensée abstraite, sans connaître guère d'autre langue que la leur. Toutefois, les Grecs n'ont pas échappé aux effets de cette ignorance. Leurs plus grands esprits, ceux qui ont posé les fondements de la philosophie et de toute notre culture intel-

lectuelle, Platon et Aristote, sont sans cesse entraînés par les mots; ils prennent les accidents du langage pour des rapports naturels, et supposent que certaines similitudes de nom en grec impliquent la similitude de l'essence même. Il y a une célèbre parole de Hobbes, dont vous apprécierez de plus en plus la haute portée à mesure que grandira votre intelligence : « Les mots sont des jetons pour le sage, mais le fou les prend pour de l'argent. » Pour le sage, le mot est à la place du fait; pour le fou, il est le fait lui-même. Si nous poursuivons la métaphore de Hobbes, nous dirons que l'habitude de manier diverses espèces de jetons prévient le risque d'en prendre un pour ce qu'il n'est pas. Mais, outre l'avantage d'être en possession d'une autre langue cultivée, il y a encore à considérer celui-ci : Jamais nous ne pouvons arriver à connaître réellement les pensées, les sentiments, le caractère personnel d'un peuple étranger sans savoir sa langue; or, faute d'une connaissance semblable, nos facultés restent pendant toute notre vie dans un état de développement incomplet. Regardez le jeune homme qui n'a jamais quitté son cercle de famille: il ne soupçonne pas l'existence d'autres opinions ou d'autres façons de penser que celles des siens, ou bien, s'il en est parvenu quelque chose jusqu'à lui, il l'attribue à un défaut moral, à une infériorité de nature ou d'éducation. Ses parents sont-ils tories, il ne comprendra pas qu'on soit libéral; sont-ils libéraux, il ne comprendra pas qu'on soit tory. Ce que les idées et les habitudes d'une seule famille peuvent être pour un garçon qui n'a pas eu de relations en dehors d'elle, les notions et les habitudes du pays natal le sont aussi pour qui ignore celles des pays étrangers. Ces notions et habitudes s'identifient pour lui avec la nature humaine; tout ce qui s'en écarte est une aberration inexplicable que son esprit ne peut admettre comme réelle. L'idée que d'autres voies intellectuelles soient bonnes ou approchent du bien autant que la sienne est inconcevable pour lui. Un tel préjugé non-seulement ferme les yeux de l'individu sur ce que chaque pays a toujours à enseigner aux autres, mais empêche chaque pays de faire tous les progrès dont il est susceptible par lui-même. Nous ne sommes pas en voie de corriger nos opinions ou d'amender nos méthodes si nous n'admettons pas d'abord qu'elles sont imparfaites; se borner à savoir que les étrangers pensent autrement que nous, sans savoir ce qu'ils pensent réellement et sans comprendre pourquoi, ne sert qu'à nous confirmer dans notre suffisance, à intéresser notre vanité nationale au maintien de nos propres préjugés. Le progrès consiste à mettre nos opinions dans l'accord le plus exact avec les faits, et comment le pourrons-nous si les faits ne nous apparaissent qu'à travers nos opinions même, que je comparerais ici à des verres de couleur changeant l'aspect des objets? Puisque nous ne pouvons écarter ces idées préconçues, il est un moyen, du moins, d'atténuer leur influence : c'est d'employer fréquemment des verres autrement colorés. Ceux des nations étrangères, étant les plus différents, sont les meilleurs.

Si l'étude de toute autre langue et de toute autre littérature nous est utile, les plus précieuses, à ce point de vue, sont les langues et les littératures des anciens. Les nations de l'Europe moderne ne diffèrent pas autant entre elles que les Grecs et les Romains ne diffèrent de toutes, sans pourtant en différer, comme certains peuples de l'extrême Orient, au point qu'il faille le travail d'une vie entière pour les comprendre. Ce profit fût-il le seul à retirer de l'étude des anciens, il la placerait encore au rang de celles qui éclairent le mieux l'esprit humain. Il est inutile de dire que nous pouvons connaître les anciens par les écrits des modernes. Nous pouvons en connaître quelque chose, ce qui vaut mieux que de ne rien connaître du tout; seulement les livres modernes nous apprennent, non pas la façon de penser des anciens, mais l'idée que se font d'eux certains auteurs nos contemporains; leurs livres ne nous font pas voir les Grecs et les Romains, ils nous apprennent ce qu'eux-mêmes pensent des Grecs et des Romains.

Les traductions ne valent guère mieux. Quand nous avons réellement besoin de savoir ce que dit et pense une personne, nous nous en informons directement. Nous ne nous en rapportons pas à l'impression d'autrui transmise par la parole d'autrui, nous nous adressons à la personne même. C'est encore bien plus nécessaire quand cette personne s'exprime dans une langue et l'intermédiaire dans une autre. La phraséologie moderne ne rend jamais le sens exact d'un écrivain grec, elle ne le pourrait qu'au moyen de circonlocutions explicatives dont aucun traducteur n'ose se servir. Nous devons être capables jusqu'à un certain point de penser en grec si nous voulons nous représenter comment un Grec pensait, et ceci, non-seulement dans les sujets abstrus de métaphysique, mais à propos des intérêts politiques, religieux et même domestiques de la vie.

Il n'y a pas de science qu'il soit plus utile d'obtenir de première main, d'aller puiser à la source même, que la science de l'histoire; toutefois, dans la plupart des cas, notre conception du passé ne s'est point faite d'après les monuments du passé, mais d'après des livres qui exposent au lieu des faits eux-mêmes, le tableau des faits tel qu'il s'est peint dans l'esprit d'un écrivain de notre époque ou d'une époque très-rapprochée. De tels livres sont très-instructifs et très-estimables; ils nous aident à comprendre l'histoire, à interpréter l'histoire, à en tirer de justes conclusions; tout au moins, ils nous invitent par leur exemple à essayer de refaire ce qu'ils ont fait; mais ils ne sont pas l'histoire. La connaissance qu'ils donnent est sur parole, et même après qu'ils ont fait de leur mieux, cette connaissance est incomplète et, de plus, partiale, parce qu'elle se borne à ce que certains écrivains modernes ont vu dans les matériaux historiques, à ce qu'ils ont jugé digne d'y être recueilli. Que nous apprenons peu de chose sur nos

propres ancêtres d'après Hume, Hallam ou Macaulay, comparé à ce que nous apprendrions si nous ajoutions à leur lecture celle des auteurs et des documents du temps, même en une mesure restreinte! Les historiens les plus récents sont tellement pénétrés de cette vérité qu'ils remplissent leurs pages d'extraits des documents originaux; ils sentent que la véritable histoire est là tout entière et que leurs commentaires et le fil de leur narration n'est qu'un secours pour la mieux comprendre. Or, le grand avantage de nos études grecques et latines, c'est que, grâce à elles, nous lisons l'histoire sur les pièces originales; nous sommes dans un contact actuel avec des esprits contemporains de ce passé lointain, nous ne dépendons pas d'un ouï-dire, nous possédons de quoi vérifier et contrôler les expositions et les théories des historiens modernes. On peut dire : que n'étudiez-vous les matériaux originaux de l'histoire moderne? Je réponds qu'il est très à souhaiter qu'on le fasse, et que cela même demande la connaissance d'une langue morte, presque tous les documents antérieurs à la Réforme et la plupart de ceux qui lui sont postérieurs étant écrits en latin. Mais bien que l'étude de ces documents soit très-utile, elle ne peut pas être considérée comme une branche de l'éducation; non-seulement ils offrent une trop vaste étendue, non-seulement ils sont d'une nature trop fragmentaire, mais, s'ils nous enseignent l'esprit de notre passé jusqu'à une période comparativement récente, ils ne nous apprennent presque rien de plus. Les auteurs du moyen âge, à peu d'exceptions près, ne sont pas dignes d'être lus pour eux-mêmes, tandis que les grands écrivains de l'antiquité, tout en nous initiant à l'esprit des anciens, nous fournissent une provision de sages pensées et d'observations précieuses pour nous-mêmes, et en même temps nous offrent les œuvres littéraires les plus achevées, les plus parfaites que l'esprit humain ait produites, et dont l'excellence soutenue ne sera que bien rarement égalée dans les temps à venir, surtout avec les conditions si différentes que la vie moderne fait à la pensée.

Même à titre de langue, aucune langue de l'Europe moderne n'offre une aussi précieuse discipline pour l'intelligence que les idiomes de la Grèce et de Rome, à cause de leur structure régulière et compliquée. Arrêtons-nous un moment sur la grammaire : c'est la partie la plus élémentaire de la logique, c'est le commencement de l'analyse des procédés de l'esprit. Les principes et les règles de la grammaire sont le moyen de faire correspondre les formes du langage aux formes universelles de la pensée. Les distinctions des diverses parties du discours, des cas, des noms, des modes et des temps des verbes, les fonctions des particules, sont des distinctions de la pensée, et non pas seulement des distinctions de mots. Les noms et les verbes seuls expriment des objets et des actions, dont la plupart peuvent être connus par les sens, mais les différentes manières de rapprocher les verbes et les noms expriment les rapports des objets et des actions, ce qui ne peut être connu que par l'intelligence, et chaque manière différente correspond à un rapport différent. La structure de chaque phrase est une leçon de logique. Les règles variées de la syntaxe nous obligent à distinguer entre le sujet et l'attribut d'une proposition, entre l'agent, l'action et l'objet de l'action; à marquer nettement que telle idée doit modifier ou qualifier telle autre ou simplement s'y unir; que telle assertion est catégorique, telle autre seulement conditionnelle; que nous entendons exprimer la similitude ou le contraste, poser plusieurs assertions conjointement ou séparément; elles nous obligent encore à déterminer dans une proposition quels sont les membres ou parties qui, bien que complètes au point de vue grammatical, n'en sont pas moins subordonnées à l'idée exprimée par la proposition entière. Tel est le sujet de la grammaire générale, et les langues qui l'enseignent le mieux sont celles qui ont les règles les mieux définies et les formes les plus distinctes pour les diverses distinctions de la pensée, de telle sorte que toute négligence ou toute confusion de l'esprit soit aussitôt accusée par une faute de langage.

Grâce à ces qualités, les langues classiques sont incomparablement supérieures à toute espèce de langue moderne, et même à toute autre langue morte ou vivante dont la littérature a quelque valeur.

II

La supériorité de la littérature classique comme moyen d'éducation est encore plus marquée et plus décisive. Rien ne remplace la valeur substantielle des idées dont elle est le véhicule. Les découvertes scientifiques des anciens sont bien dépassées, mais ce qui est demeuré juste ne perd rien de sa justesse à passer dans les traités modernes. Ce qui ne supporte pas aussi bien d'être transporté en bloc et ne l'a été qu'imparfaitement, pièces à pièces, c'est ce trésor qu'on peut appeler la sagesse de la vie; riche fonds d'expérience que les esprits pénétrants et observateurs de ces âges primitifs, servis par la simplicité de leurs mœurs et de leur vie, s'étaient fait sur la nature humaine et sa conduite, qu'ils ont consigné dans leurs écrits, et qui garde en grande partie toute sa valeur. Les discours de Thucydide, la *Rhétorique*, les *Éthiques*, la *Politique* d'Aristote, les dialogues de Platon, les discours de Démosthène, les satires et particulièrement les épîtres d'Horace, tous les écrits de Tacite, le grand ouvrage de Quintilien, répertoire des meilleures pensées du monde ancien sur l'éducation et ce qui s'y rapporte, enfin tout ce qui nous reste des anciens orateurs, historiens, philosophes et même poëtes dramatiques, est plein d'observations et de maximes d'une pénétration et d'un bon sens singuliers, applicables à la vie politique comme à la vie privée. L'encouragement et l'aide qu'elles nous prêtent pour la recherche de la vé-

rité surpasse en valeur même les vérités effectives dont nous y puisons la connaissance. L'invention humaine n'a jamais rien produit de plus propre à exciter et à diriger un esprit investigateur que la dialectique des anciens, dont plusieurs ouvrages d'Aristote présentent la théorie et dont ceux de Platon montrent la pratique. Aucun écrivain moderne n'égale ces anciens pour enseigner, par le précepte et l'exemple, la route des recherches en ces matières importantes qui restent toujours des matières de controverse, à cause de la difficulté et même de l'impossibilité de les soumettre directement à une épreuve expérimentale. Sonder toutes choses, ne jamais reculer devant aucune difficulté, ne jamais accepter aucune doctrine, soit de nous-mêmes, soit d'autrui, sans l'avoir soumise à un examen rigoureux par voie de critique négative, en ne laissant passer inaperçu aucun sophisme, aucune incohérence ou aucune confusion de pensée; pardessus tout, insister pour que le sens d'un mot soit clairement compris avant de s'en servir, et le sens d'une proposition, avant de l'accepter : telle est la leçon que nous donnent les anciens dialecticiens. Malgré cette vigueur à manier l'élément négatif, ils n'inspirent pas de scepticisme pour la vérité ou d'indifférence pour sa recherche. L'enthousiasme le plus noble et pour la recherche de la vérité et pour son application aux emplois les plus élevés pénètre ces écrivains, Aristote non moins que Platon, quoique Platon ait une incomparable puissance de persuasion.

Tandis que nous cultivons les langues anciennes comme la meilleure étude de littérature, nous posons donc en même temps la meilleure base de toute culture morale et philosophique. Pour l'excellence purement littéraire, pour la perfection de la forme, la prééminence des anciens est incontestée. Dans les divers genres où ils se sont essayés, c'est-à-dire dans presque tous les genres, la beauté de leur composition comme celle de leur sculpture a servi de modèle aux plus grands artistes modernes, modèle qu'on doit admirer sans espoir de l'égaler, mais qui n'en garde pas moins une valeur inappréciable et demeure comme le phare qui doit guider nos propres efforts. En prose et en vers, dans la poésie épique, lyrique ou dramatique aussi bien qu'en histoire, en philosophie, en éloquence, le faîte qu'ils ont atteint est de même hauteur. Je parle de la forme et de sa perfection, car, pour le fond, je trouve la poésie moderne supérieure à l'ancienne de la même manière — quoiqu'à un moindre degré — que la science moderne; elle pénètre la nature plus à fond. Les sentiments d'une âme moderne sont plus variés, plus complexes et plus nombreux que ceux des anciens ne l'ont jamais été. L'esprit moderne a conscience de lui-même ; il s'étudie sans cesse, ce que l'esprit ancien ne faisait pas. Grâce à cette réflexion méditative, il a découvert dans l'âme humaine des profondeurs que les Grecs et les Romains n'avaient pas soupçonnées et qu'ils n'auraient pu sonder; mais ce qu'ils pouvaient exprimer, ils l'ont exprimé d'une manière avec laquelle bien peu d'entre les plus grands modernes ont sérieusement tenté de rivaliser. On doit se rappeler qu'ils avaient plus de temps et qu'ils écrivaient surtout pour une classe choisie et douée de loisirs. Quant à nous, écrivant à la hâte pour un public qui nous lit à la hâte, ce serait en pure perte que nous essayerions de donner à nos œuvres le fini qu'ils donnaient aux leurs. Il nous importe cependant de fréquenter ces parfaits modèles, bien que le milieu dans lequel nous travaillons exclue toute pensée de les égaler; mais ils nous montrent ce que c'est que la perfection, ils tournent vers elle nos désirs, ils excitent notre effort à nous en rapprocher. Là est pour nous toute l'importance des anciens auteurs, car leur excellence n'admet pas qu'on la copie ou qu'on l'imite ; elle ne consiste pas en un procédé qu'on puisse s'approprier, mais dans l'accord parfait des moyens et de leur fin. Le secret du style des grands écrivains de la Grèce et de Rome, c'est un bon sens parfait ; ils n'emploient jamais un mot qui n'exprime une idée ou n'ajoute à l'expression de l'idée. Et d'abord ils avaient toujours une idée, et ne songeaient qu'à la dire le plus exactement, le plus complétement possible, à la faire comprendre de la manière la plus claire et la plus vivante. Il n'est jamais entré dans leur esprit qu'un livre pût être beau en lui-même, abstraction faite de ce qu'il avait à dire. Sa beauté devait être tout entière subordonnée à la parfaite expression de la pensée. La *curiosa felicitas* que leurs critiques reconnaissaient dans Horace à un degré éminent exprime le type que tous se proposaient. Leur style est exactement défini par ce mot de Swift : « Le mot propre mis à sa vraie place. » Voyez un discours de Démosthène. On n'y trouve pas une expression qui fixe l'attention comme beauté oratoire ; il faut un strict examen pour s'apercevoir que chaque mot est ce qu'il doit être et placé où il faut pour amener l'auditeur doucement et imperceptiblement à l'état d'esprit où le veut l'orateur. La perfection de l'œuvre n'est visible que par l'absence de toute tache, de tout défaut, de tout ce qui pourrait arrêter le cours de la pensée et du sentiment, de tout ce qui pourrait distraire l'esprit, ne fût-ce qu'un moment, du but principal. Mais aussi, comme on l'a fort bien dit, Démosthène ne voulait pas que les Athéniens s'écriassent : « Quel grand orateur ! » mais qu'ils dissent : « Marchons contre Philippe ! » Ce fut au déclin de la littérature ancienne que les ornements furent cultivés à titre d'ornements. Au temps de sa maturité, pas une seule épithète n'eût été admise comme ornement ou comme effet descriptif, car les épithètes purement descriptives sont une des corruptions de style qui abondent dans Lucain, par exemple. Le mot n'a rien à faire ici, à moins qu'il n'ajoute un trait essentiel ou qu'il ne mette le sujet du discours en un jour favorable au dessein de l'auteur.

Ces conditions remplies, alors la beauté intrinsèque des moyens employés produisait des effets dont ils aient profité, comme du rhythme et de la mélodie dans les vers. Mais ces grands écrivains savaient que l'or-

nement pour l'ornement, l'ornement qui attire l'attention sur lui-même et qui brille de sa propre beauté, détourne l'esprit de l'objet principal, et non-seulement nuit au but suprême du discours qui doit être un sentiment de persuasion durable et non pas une émotion passagère, mais gâte aussi la perfection artistique de l'ensemble en détruisant l'unité d'effet. C'est donc une grande leçon de composition que l'on apprendra chez les auteurs classiques, puis une leçon de brièveté. Thucydide nous décrit une bataille navale en un seul paragraphe, d'une manière si vivante et si claire, qu'une fois qu'on l'a bien comprise on s'en souvient toujours. Le plus puissant et le plus attendrissant peut-être de tous les récits historiques, c'est celui du désastre de Sicile dans son VIIe livre, et cependant comme il tient peu de pages ! Les anciens étaient concis, parce qu'ils donnaient un soin extrême à leurs œuvres. Presque tous les modernes sont prolixes parce qu'ils soignent peu les leurs. Les grands anciens savaient exprimer une pensée en peu de mots ou en peu de phrases si parfaitement qu'ils n'avaient plus besoin d'y rien ajouter.

Les modernes ne pouvant pas produire leur pensée clairement et complétement du premier coup, la tournent et la retournent, entassent phrases sur phrases, dans l'espoir que si aucune des phrases isolées n'exprime le sens complet, toutes réunies pourront en donner une idée suffisante. A cet égard, j'ai peur que nous ne nous gâtions de plus en plus au lieu de nous amender, faute de temps et de patience et par la nécessité où nous sommes d'adresser presque tous nos écrits à un public affairé et mal préparé. Les exigences de la vie moderne sont telles, l'œuvre et la matière sont si vastes, que ceux qui veulent exposer quelque sujet spécial, faire une communication, selon le mot usité, ne peuvent pas consacrer leur temps à produire des chefs-d'œuvre. Cependant ils ne feraient pas ce qu'ils font si les chefs-d'œuvre n'existaient pas ou s'ils ne les avaient jamais connus; lorsque la perfection est devenue de bonne heure familière à notre esprit, nos productions les plus imparfaites sont beaucoup moins mauvaises qu'elles ne l'eussent été sans cela. C'est à ce type élevé d'excellence que notre travail doit être bon, quand autrement il eût été médiocre.

Pour toutes ces raisons, je crois important de maintenir ces deux langues et leur littérature à la place qu'elles occupent comme partie essentielle d'une éducation libérale, c'est-à-dire de l'éducation de tous ceux que leur position n'oblige pas d'abandonner les études scolaires de très-bonne heure. Mais les mêmes raisons qui justifient la place des études classiques dans l'éducation générale indiquent aussi leurs limites naturelles. Elles devront être poussées assez loin pour rendre les élèves capables tout le reste de leur vie de lire facilement les grands ouvrages de la littérature ancienne. Ceux qui ont le loisir et le goût de se consacrer à l'érudition ou à l'histoire ancienne, ou à la philologie générale, ont certes besoin de beaucoup plus; mais une éducation générale n'en comporte pas davantage. L'oisiveté laborieuse où se consument les heures d'études dans les écoles classiques de l'Angleterre mérite un blâme très-sévère. Pourquoi gaspille-t-on les années les plus précieuses de la jeunesse à lui faire faire de méchants vers grecs et latins? Et même que gagnons-nous à ce que certains élèves finissent par en écrire de bons? Je suis souvent tenté de demander aux favoris de la nature et de la fortune s'il ne reste alors plus d'utile besogne en ce monde puisqu'on ose vouer leur temps et leurs facultés à ces *nugæ difficiles!* Je ne méconnais pas l'utilité d'écrire dans une langue comme moyen de la bien apprendre, c'est le plus efficace, mais les compositions en prose ne pourraient-elles pas suffire? qu'est-il même besoin de compositions originales? si toutefois on peut appeler original ce que de malheureux écoliers, sans avoir aucune idée à exprimer, forgent à l'aide de leur seule mémoire, acquérant ainsi la funeste habitude d'enfiler bout à bout des phrases d'emprunt, habitude que tout professeur devrait s'appliquer à combattre. Le travail de langue le mieux approprié aux besoins des élèves serait de remettre des passages traduits d'un bon auteur dans l'idiome original, et l'on pourrait y ajouter l'usage de parler latin en certaines occasions, comme cela se fait dans quelques colléges du continent.

L'emploi du temps consacré à l'exercice des vers se trouverait justifié si cet exercice était nécessaire à l'intelligence de la poésie ancienne, bien qu'il valût mieux s'en priver que de l'acheter à un si haut prix. Mais les beautés d'un grand poëte vaudraient encore moins qu'elles ne valent si notre esprit ne les percevait qu'au moyen des règles; le poëte a dû les connaître, nous n'en avons pas besoin. Elles sont essentielles à qui veut faire la critique d'un poëme, non pas à qui veut en jouir. Tout ce qu'il faut alors, c'est une connaissance de la langue suffisante pour que le sens nous apparaisse naturellement, et revêtu de toutes les associations imaginées par le poëte pour un effet voulu. Quiconque a cette connaissance et une oreille exercée peut sentir aussi finement la saveur des vers de Virgile et d'Horace que celle des vers de Gray, de Burns ou de Shelley, bien qu'il ne sache pas les règles métriques du vers saphique ou alcaïque. Je ne dis pas qu'il ne faille jamais apprendre ces règles, mais je voudrais qu'il y eût une classe à part pour cette étude, et que les exercices formassent une partie libre et non obligatoire de l'enseignement scolaire.

Il y aurait encore beaucoup à dire au sujet de l'instruction classique et de la culture littéraire en général, comme partie d'une éducation libérale, mais il est temps de parler des avantages de l'instruction scientifique ou plutôt de son absolue nécessité.

Traduit pour la *Revue des cours* par ***

— La suite très-prochainement. —

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

Des controverses philosophiques au XVIIe siècle (1).

VIII

NATURE DE L'AME. — DISTINCTION DE L'AME ET DU CORPS.

Descartes, après avoir posé le principe du *cogito*, en tire, comme conséquence immédiate, une certaine définition de l'âme et, en second lieu, une preuve de la distinction de l'âme et du corps. Nous traiterons aujourd'hui ces deux points.

Voici par quel raisonnement Descartes arrive à marquer l'existence et à déterminer la nature de l'âme : « Je « trouve que la pensée est un attribut qui m'appartient; » elle seule ne peut être détachée de moi. Je suis, j'existe; » mais combien de temps? Autant de temps que je pense. » Je ne suis donc, précisément parlant, qu'une chose » qui pense, c'est-à-dire un esprit, un entendement, » une raison... Qu'est-ce qu'une chose qui pense? C'est » une chose qui doute, qui entend, qui conçoit, qui » affirme, qui nie, qui veut, qui ne veut pas, qui imagine » aussi et qui sent. »

Remarquons l'extension qu'il donne à ce mot de pensée. C'est pour lui la forme générale de toutes les facultés et opérations de l'âme. C'est l'homme tout entier en tant qu'il a conscience de lui-même.

Peut-on conclure de là à la distinction de l'âme et du corps? Descartes le pense et s'efforce, en partant de ces simples données, de démontrer rigoureusement l'existence de l'âme comme substance réelle et complétement distincte du corps. Nous trouvons dans sa sixième *Méditation :* — « Pour ce que je sais que toutes les choses que je conçois clairement et distinctement peuvent » être produites par Dieu telles que je les conçois, il » suffit que je puisse concevoir clairement et distinctement une chose sans une autre pour être certain que » l'une est distincte de l'autre, parce qu'elles peuvent » être séparées au moins par la toute-puissance de Dieu... » Donc, parce que d'un côté j'ai une idée claire et distincte de moi-même, en tant que je suis seulement » une chose qui pense et non étendue, et que, d'un autre, j'ai une idée distincte du corps, en tant qu'il est » seulement une chose étendue et qui ne pense point, il » est certain que ce *moi*, c'est-à-dire mon âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement et véritablement distincte de mon corps, et qu'elle peut être » ou exister sans lui, en sorte qu'encore qu'il ne fût » point, elle ne laisserait pas d'être ce qu'elle est. »

(1) Voyez les n°s 4, p. 49; 10, p. 145, 16, p. 247, 25, p. 394, 29, p. 455, 31, p. 492, et 32, p. 509.

Ces deux points de la doctrine de Descartes bien établis, nous allons nous en occuper successivement et passer en revue les discussions auxquelles ils ont donné lieu.

I. — Nature de l'âme.

La définition de Descartes a provoqué de nombreuses objections que nous ramènerons à quatre principales. Elle a été critiquée pour le fond par Gassendi, le grand adversaire de Descartes, et, quant à la forme, par son partisan Arnauld.

1° Gassendi reproche à cette définition d'être vague, négative, superficielle. Dire que l'âme est quelque chose, c'est simplement dire qu'elle n'est pas un rien. Mais une pierre aussi, mais une mouche aussi, sont quelque chose. Et quand vous dites ensuite que vous êtes une chose qui pense, vous ne dites rien qui ne soit connu, car personne ne doute que vous ne pensiez; votre définition est donc vague. Vous dites encore que vous n'êtes pas un assemblage de choses corporelles, ni un air, ni un souffle ; on ne vous demande pas ce que vous n'êtes pas, mais bien ce que vous êtes, et ces négations nous instruisent fort peu de votre nature, c'est-à-dire de la nature de l'âme. Quoi de plus superficiel enfin que de caractériser l'âme par une de ses facultés les plus frappantes sans doute, mais qui ne nous en donne nullement une idée complète? De ce que vous vous connaissez comme être pensant, s'ensuit-il que vous soyez seulement un être pensant? Vous ressemblez, en parlant ainsi de l'âme, à un aveugle qui, sachant que la chaleur qu'il éprouve vient du soleil et ne le connaissant que par cette propriété, dirait que le soleil est une chose qui échauffe. Une pareille définition est tout à fait insuffisante. Ce ne sont pas seulement les qualités extérieures des choses qu'il faut indiquer pour faire connaître les choses suffisamment. Il faudrait travailler sur vous-même par une sorte d'opération chimique et nous faire connaître l'intérieur de votre substance. Pour donner une connaissance du vin plus exacte et plus complète que celle du vulgaire, il ne suffit pas de dire que c'est un liquide, qu'on l'exprime du raisin, qu'il est tantôt blanc, tantôt rouge et qu'il enivre. Il faut encore faire voir que cette substance est composée d'esprits ou d'eaux-de-vie, de crème de tartre, etc. Or telle n'est pas la connaissance que vous avez de votre âme, et cependant, la connaissant si imparfaitement, vous prétendez la connaître mieux que le corps.

A ces attaques, Descartes répond assez fortement : — « Si j'ai dit ce que l'âme n'est pas, sans doute je n'ai rien appris par là sur sa nature même; mais cette négation n'est pas inutile; car lorsqu'on ne connaît pas clairement les attributs d'une chose et qu'on lui en prête qui ne lui appartiennent pas, il est bon d'écarter ces attributs qu'on lui prête par erreur; ainsi il est bon de montrer que dans la notion d'esprit n'entre pas l'idée d'étendue; c'est une confusion qui se fait souvent. La

connaissance que je donne de l'âme n'est donc pas si vague, si superficielle, puisque j'établis entre l'âme et l'étendue une distinction que le vulgaire est quelquefois loin de reconnaître. Quant à cette analyse chimique dont vous parlez, c'est une opération praticable quand on manie des substances matérielles et divisibles composées d'éléments, comme le vin, par exemple; mais quand on arrive aux éléments mêmes, on ne peut qu'indiquer leurs attributs. Si l'âme est une substance simple, tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'elle est une chose, en employant le terme le plus général qui se puisse concevoir, et que ce qui distingue cette chose des autres, c'est la pensée. »

Si l'âme, dit Gassendi, est une chose essentiellement pensante, vous en concluez sans doute que tant qu'elle existe elle pense, vous conformant en cela à l'opinion des anciens, qui disaient qu'elle est dans un perpétuel mouvement. Il est malaisé de persuader aux hommes que vous puissiez penser au milieu d'un sommeil léthargique ou que vous ayez pensé dans le ventre de votre mère. Et si vous pouviez avoir dans ce temps-là quelques pensées, combien devaient-elles être obscures et légères pour que vous les ayez complétement oubliées?

Descartes pourrait tirer avantage de cette objection pour répondre à la précédente, car si sa définition de l'âme conduit à des conséquences si opposées à la croyance vulgaire, cela prouve qu'elle n'est pas si vulgaire elle-même.

Mais, sans profiter de cet avantage, il répond en admettant la conséquence que Gassendi trouve si étrange : — « Pourquoi l'âme ne penserait-elle pas toujours, puis- » qu'elle est une substance qui pense? Et quelle merveille » y a-t-il de ce que nous ne nous ressouvenons pas des » pensées que nous avons eues dans le ventre de nos mères » ou pendant une léthargie, puisque nous ne nous ressou- » venons pas même de plusieurs pensées que nous savons » fort bien avoir eues étant adultes, sains et éveillés; » dont la raison est que, pour se ressouvenir des pensées » que l'esprit a une fois conçues, tandis qu'il est joint » au corps, il est nécessaire qu'il en reste quelques ves- » tiges dans le cerveau... Or qu'y a-t-il de merveilleux » si le cerveau d'un enfant et d'un léthargique n'est pas » propre à recevoir de telles impressions? »

Arnauld reprend ici l'objection après l'explication donnée par Descartes, et reconnaît que le cerveau d'un enfant ou d'un léthargique n'est pas propre à recevoir ces impressions qui produisent le souvenir. Mais, ajoute-t-il, il faut admettre deux sortes de mémoire, de même qu'on admet deux manières ou deux facultés de penser. Une partie de notre intelligence est liée à l'organisme et en dépend; l'autre, dont le domaine est celui des idées pures, est indépendante. Or, à l'égard de ces conceptions pures, il n'est nullement besoin de vestiges laissés dans le cerveau par des impressions corporelles. Comment donc ces sortes de pensées, qui doivent se trouver aussi, d'après Descartes, dans l'âme de l'enfant et du léthargique ne laissent-elles aucun souvenir?

« Je confesse, répond Descartes, qu'il y a deux mé- » moires; mais je me persuade que l'âme des enfants » n'a jamais eu de conceptions pures, mais seulement » des sensations confuses. » Or ces sensations ne laissent pas assez de vestiges dans le cerveau pour éveiller le souvenir. Arnauld pensait à ce sujet qu'il n'est pas nécessaire de supposer que l'âme pense toujours, mais seulement qu'elle a toujours en soi la faculté de penser, de même que la substance corporelle est toujours divisible, encore qu'en effet elle ne soit pas divisée, mais Descartes repousse cette comparaison. « La pensée, dit-il, » constitue son essence, ainsi que l'extension constitue » l'essence du corps; et la pensée n'est pas conçue » comme un attribut qui peut être joint ou séparé de » la chose qui pense. »

L'opinion de Descartes, ainsi expliquée et réduisant la pensée chez l'enfant à une sensation confuse, ne pourra être contestée, puisque les matérialistes mêmes admettent que l'organisme est doué de sensibilité. Mais cette explication ne nous apprend pas comment les conceptions pures, qui devraient se développer avant toute expérience, ne se développent pas ou ne laissent aucune trace dans le souvenir. C'est une question à laquelle on ne peut répondre.

3° Gassendi reproche encore à Descartes de dépouiller l'homme, par sa définition, non-seulement de son corps, mais encore d'une partie de l'âme. « Votre pensée est » que tous ces offices que l'on attribue ordinairement à » l'âme végétative et sensitive ne dépendent point de » l'âme raisonnable et qu'ils peuvent être exercés avant » qu'elle soit introduite dans le corps, comme ils s'exer- » cent tous les jours dans les bêtes, que vous soutenez » n'avoir point du tout de raison. »

Laissons de côté la partie de l'objection relative à l'âme des bêtes : nous y reviendrons dans une autre leçon.

Descartes répond qu'il n'y a qu'une seule âme, l'âme raisonnable; et si l'on désigne par ce mot d'*âme* le principe par lequel nous sommes nourris en même temps que celui par lequel nous pensons, on fait une équivoque. Il pense que la force végétative et la force locomotrice sont entièrement distinctes du principe pensant. Cependant il ne sépare pas de l'âme ce que les scolastiques appelaient l'âme sensitive, puisqu'il fait entrer, comme nous l'avons vu, la sensation dans la pensée. On voit donc que la doctrine cartésienne est tout à fait contraire à cette doctrine appelée l'*animisme*, qui explique la vie physique elle-même et les fonctions de l'organisme par l'activité de l'âme qui aurait conscience de ses facultés intellectuelles, mais serait sensitive et végétative à son insu. Cette doctrine soutenue au siècle dernier par Stahl et renouvelée dans le nôtre, est le contraire même de celle de Descartes; car il divise le monde entier en deux classes de substances : les substances étendues et les substances pensantes. Tout, dans les premières, est mécanique; dans les secondes, tout

est pensée et jamais leurs attributs ne se confondent.

4° La quatrième objection de Gassendi nous servira de transition pour arriver à la question même de la distinction de l'âme et du corps.—Si nous pouvons, dit-il, concevoir l'âme séparée du corps, il n'en résulte pas que l'âme soit uniquement une chose pensante. Ne pourrait-elle pas, par exemple, être un corps plus subtil et plus délié répandu dans ce corps épais et massif, ou résidant dans quelqu'une de ses parties?

Descartes accorde qu'il n'a pas voulu dire autre chose que ceci : tout ce que je sais de moi jusqu'à présent, c'est que je suis une chose qui pense, puisque j'ai pu supposer qu'il n'y a point de vent, point de feu, point de corps au monde, et que malgré cette supposition, toutes les choses par quoi je connais que je suis une chose qui pense ne laissent pas de demeurer en leur entier. Ainsi, tant que vous ne montrerez pas que je suis autre chose que pensée, je ne puis l'admettre.

Jusqu'ici donc, tout ce que nous savons de l'âme, c'est qu'elle est une chose qui pense ; mais n'est-elle pas autre chose encore? Est-elle vraiment et uniquement ce qu'elle paraît être?

C'est ce qui va être examiné dans la seconde partie de cette discussion.

II. — Distinction de l'âme et du corps.

1° Plaçons d'abord ici une objection peu importante de Hobbes : —Il semble qu'une chose qui pense est quelque chose de corporel ; car les sujets de tous les actes peuvent être aisément entendus sous une raison corporelle ou sous une raison de matière. — Descartes montre ici sans peine que son adversaire abuse de l'équivoque inhérente, dans la langue scolastique, au mot de *matière*. Il y était, en effet, synonyme du mot de *substance*. Il est donc vrai que l'esprit est une substance; mais il en est de spirituelles et de corporelles, comme le reconnaissent tous les logiciens. Et comme nous ne connaissons pas les substances en elles-mêmes, mais seulement parce qu'elles sont les sujets de certains actes, il est juste de distinguer par des noms différents les substances que nous savons être les sujets d'actes ou d'accidents entièrement différents. Or, il y a certains actes que nous appelons corporels..... et nous appelons du nom de corps la substance en laquelle ils résident..... Il y a d'autres actes que nous appelons intellectuels, et nous donnons alors à la substance le nom d'esprit.

2° Voici une objection plus grave. Elle occupa, il est vrai, peu de place dans la controverse du vivant de Descartes ; mais elle fut plus tard reprise par Locke et par Voltaire qui lui donnèrent une grande force. Puisque nous ne connaissons pas la matière dans son essence, que nous ne savons pas jusqu'où peut s'étendre la vertu des corps et de leurs mouvements, et que, suivant Descartes même, personne ne peut savoir ce que Dieu a mis ou pu mettre dans un sujet, nous ne savons pas si Dieu n'a pas donné à quelque corps la propriété de penser.

La réponse est fort sommaire et insuffisante : « Si » Dieu, dit Descartes, a mis en certains corps la faculté » de penser,.... il peut, quand il voudra, l'en séparer, » et ainsi elle ne laisse pas d'être réellement distincte du » corps. » Oui, sans doute, Dieu peut ôter à la matière la pensée, s'il la lui a donnée ; mais la pensée peut-elle exister sans être unie à la matière? Du moment qu'on nous accorde qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la matière et la pensée, nous ne pouvons affirmer qu'il y ait en nous une autre substance que la matière.

3° La partie la plus importante de la controverse porte sur la démonstration même que Descartes a donnée de la distinction de l'âme et du corps. Remarquons le caractère original et hardi de cette démonstration. D'ordinaire on essaye de montrer que l'attribut fondamental de l'âme, c'est-à-dire la pensée, est incompatible avec l'étendue ; car la matière est composée de parties, la pensée est simple et indivisible. Descartes a donné aussi cet argument; mais il ne semble pas y attacher une grande importance. Il a cherché un argument plus simple et plus géométrique que celui-là, et il a cru le trouver dans le fait même du doute méthodique. Nous avons, au commencement de cette leçon, reproduit son raisonnement. Toutes les choses que nous concevons clairement et distinctement peuvent être produites par Dieu telles que nous les concevons : donc, quand je puis concevoir ainsi une chose sans une autre, elle est distincte de cette autre chose et peut en être séparée. Or, d'un côté, j'ai une idée claire et distincte de l'âme comme d'une chose qui pense et qui n'est point étendue; de l'autre, j'ai une semblable idée du corps comme d'une chose qui est étendue et qui ne pense pas. L'âme reste donc tout ce qu'elle est sans le corps, c'est-à-dire qu'elle en est tout à fait distincte.

C'était là un argument tout à fait nouveau, une invention philosophique de Descartes. Arnauld, dialecticien habile et solide, n'en est pas satisfait. Il fait remarquer que de ce que nous pouvons ainsi distinguer deux choses dans notre esprit, il ne s'ensuit pas qu'elles soient réellement distinctes. Nous pouvons fort bien ignorer une partie de la nature de l'âme ; prétendrons-nous donc que ce que nous ignorons n'est pas? Cette séparation que nous établissons n'est peut-être qu'une pure abstraction isolant des choses qui, en réalité, sont unies d'une façon indissoluble.

Arnauld transporte alors à des choses qui ne sont pas réellement distinctes le raisonnement que Descartes a fait au sujet de l'âme et du corps. Nous savons, dit-il, que dans tel triangle, celui, par exemple, qui, inscrit au demi-cercle, a pour base le diamètre, l'angle opposé à la base est un angle droit. Mais ne pouvons-nous ignorer ou même, par erreur, nier quelques autres propriétés de ce triangle, par exemple celle-ci, que le carré de l'hypothénuse y est égal à la somme des carrés des deux autres

côtés? Nous concevons donc fort bien que ce triangle est rectangle, et cela sans concevoir une de ses autres propriétés qui est cependant aussi nécessaire que celle que nous concevons. Ne disons donc pas que parce qu'on peut concevoir distinctement une chose sans certaine propriété, cette propriété n'est pas nécessairement attachée à cette chose.

Le corps est peut être aussi à l'esprit ce que le genre est à l'espèce. Le genre, plus étendu, peut fort bien subsister sans les caractères qui constituent l'espèce. Ainsi je puis concevoir la figure sans aucune des propriétés qui sont particulières au cercle. Il reste donc à prouver que l'esprit peut être pleinement et entièrement entendu sans le corps. Peut-être faites-vous une abstraction comme celle des géomètres qui conçoivent la ligne comme une longueur sans largeur, et le plan comme une longueur et une largeur sans profondeur, quoiqu'il n'y ait point en réalité de longueur sans largeur ni de largeur sans profondeur.

La réponse de Descartes à ces objections est à la fois subtile et profonde. Il fait remarquer que dans les exemples cités, l'exclusion n'est pas réciproque. Ainsi le genre peut être conçu sans l'espèce ; mais l'espèce ne peut être conçue sans le genre. Il en est de même de la notion de figure et de celle de cercle. Au contraire l'âme peut être conçue sans le corps et le corps sans l'âme, et cette réciprocité fait l'originalité et la force de la démonstration. Quant à l'exemple du triangle inscrit au demi-cercle, suivant Descartes il diffère en plusieurs façons de sa proposition relativement à l'âme et au corps, car : 1° si l'on peut entendre par triangle une substance dont la figure est triangulaire, « certes la propriété » d'avoir le carré de la base égal à la somme des carrés » des côtés n'est pas une substance, et partant chacune » de ces choses ne peut être entendue comme une » chose complète, ainsi que le sont l'esprit et le corps ». 2° Si nous pouvons concevoir clairement qu'un triangle est rectangle sans apercevoir que le carré de la base est égal à celui des autres côtés, nous ne pouvons concevoir clairement un triangle ayant le carré de la base, etc., sans apercevoir en même temps qu'il est rectangle ; tandis que nous pouvons concevoir l'esprit sans le corps et réciproquement.

De là résulte que ces deux substances sont réellement distinctes, et que l'une n'est pas une propriété ou un attribut de l'autre.

4° Mais ne pourrait-il pas se faire que la pensée, comme l'étendue, fussent les attributs d'une même substance ? C'est la dernière objection dont nous nous occuperons. Elle contient, on le voit, le germe du spinosisme ou plutôt toute la doctrine de Spinosa. Bien qu'on n'y ait pas fortement insisté du temps de Descartes, elle lui fut cependant proposée. On la trouve dans un placard affiché par un professeur hollandais inconnu, appelé Révius, parmi plusieurs autres thèses contraires à la philosophie de Descartes. Voici comment il s'exprime. « Si » nous voulons suivre le sentiment de quelques nouveaux » philosophes qui disent que l'étendue et la pensée sont » des attributs qui sont en de certaines substances » comme dans leurs propres sujets, puisque ces attributs » ne sont point opposés, mais simplement divers, je ne » vois rien qui puisse empêcher que l'esprit ou la pen- » sée ne puisse être un attribut qui convienne à un » même sujet que l'étendue, quoique la notion de l'un » ne soit pas comprise dans la notion de l'autre. »

Descartes répond qu'il ne faut pas confondre les modes et les attributs. Par ce mot d'attribut il entend une chose qui est immuable et inséparable de l'essence de son sujet, qui le constitue et qui en cela est opposée au mode. « Or, quand il s'agit d'attributs qui constituent » l'essence de quelques substances, il ne saurait y avoir » entre eux de plus grande opposition que d'être divers ; » et lorsqu'il confesse que l'un est différent de l'autre, » c'est de même que s'il disait que l'un n'est pas l'autre. » Par conséquent la pensée et l'étendue, qui sont non pas des modes, mais des attributs et qui constituent l'une l'essence même de l'âme, l'autre celle du corps, établissent entre leurs sujets, c'est-à-dire entre le corps et l'âme, une distinction complète.

Rédigé avec l'approbation de M. Janet par L. T.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
(de l'Institut).

De la civilisation en France depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours (1).

IV

PARALLÈLE DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE; AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE CHACUN DES DEUX GOUVERNEMENTS.

Le fait qui domine en France, et qui ressort de toutes nos études précédentes, c'est l'autorité supérieure intervenant partout, au début bienfaisante, nécessaire, provoquant les progrès, mais ayant, par malheur, l'inconvénient de ruiner l'esprit de spontanéité. L'Angleterre présente un tout autre spectacle, c'est la nation qui prend l'initiative de ses affaires. D'où vient ce contraste entre les deux peuples ? Est-ce la conséquence des événements ? Est-ce la conséquence du génie différent dans les deux nations ? Il faut savoir tenir compte et des faits matériels, et des caractères, et des choses, et des personnes; de la réciprocité de l'action et de la réaction des hommes sur les circonstances, et des circonstances sur les hommes.

La protection royale fut bienfaisante en France. Bien-

(1) Voyez les n°s 20, p. 313, 23, p. 361, et 24, p. 377.

faisante ou non, ce qui justifie, en principe, ce protectorat, c'est que jamais, en France, la distinction des vainqueurs et des vaincus ne s'est effacée. Le peuple molesté dut se mettre sous l'égide des rois qui profitèrent de ce patronage pour absorber toute l'autorité. En Angleterre, il n'en fut pas de même, la distinction des deux castes a vite disparu, et leur union limita la puissance royale.

Toute la tendance, au moyen âge, était d'immobiliser dans les mêmes familles les pouvoirs et les biens; de même que le clergé s'efforçait d'immobiliser en lui la puissance et l'autorité intellectuelle. Mais, ainsi que nous l'avons dit, les nobles, en Angleterre, n'étaient pas arrivés au degré de puissance qu'ils atteignirent en France, au XIe et au XIIe siècle, et, pour lutter contre l'autorité du roi, ils durent s'unir au peuple. Les droits qu'ils lui firent accorder augmentèrent l'esprit d'indépendance et le consolidèrent.

En Angleterre, le pouvoir royal ne s'était pas constitué dès le principe le protecteur du peuple; il avait opprimé la noblesse et la roture; chacun dut veiller à son propre salut; la protection exercée par l'autorité était faible; de là, le *self-government;* de là, les priviléges municipaux, mieux établis qu'ailleurs, les droits de la *yeomanry*, les garanties accordées aux *copy-holders* qui, du XIVe siècle au XVIIe siècle, constituèrent les trois plus importantes garanties de la liberté anglaise.

En France, pas de classe intermédiaire, on était noble ou vilain, dit M. Giraud (*Précis de l'ancien droit*, p. 10) à propos de la grande distinction des nobles et des roturiers. « On était roturier, vilain, homme de néant, ca- » naille, dès qu'on ne s'appelait plus marquis, baron, » comte, chevalier », dit Mercier, à propos de Rousseau.

La France n'avait rien qui répondît à la *yeomanry;* les droits des *copy-holders* n'étaient pas reconnus par la loi; les garanties municipales étaient très-incertaines.

En général, l'autorité la plus forte finit toujours par absorber l'autorité la plus faible, et, de même qu'en France le pouvoir royal attira à lui l'autorité, en Angleterre, la chambre des communes, quoique exposée aux attaques des rois, vit sans cesse grandir son pouvoir, et attira à elle toute l'autorité.

C'est ainsi que des esprits différents se développèrent dans les deux pays, à partir du XIVe siècle. En Angleterre, l'esprit de liberté; en France, l'esprit de protection.

La noblesse française, subordonnée de plus en plus à l'autorité royale, ne constituait plus qu'un ensemble de protecteurs intermédiaires. Toutes les juridictions qui avaient un certain caractère d'indépendance, ainsi que nous l'avons vu pour l'Université, tendirent à disparaître de fait, et à se subordonner à l'autorité royale. De là, la multiplicité croissante des fonctionnaires en France, qui n'a pas cessé de s'élever graduellement pour atteindre une proportion considérable, à tel point qu'on estimait à huit cent sept mille le nombre des fonctionnaires, à la chute de Louis-Philippe.

En France, l'autorité, le gouvernement qui émane du souverain, est un tuteur permanent. Toute la législation française est pénétrée de cette pensée. C'est un délégué de la puissance royale qui est chargé de poursuivre les coupables, et d'obtenir la justice pour l'offensé. Les associations libres sont toujours prêtes à invoquer l'intervention de l'autorité; de là, un défaut de spontanéité qui caractérise nos institutions; de là aussi la haine contre l'autorité, et la facilité avec laquelle on l'accuse d'être l'auteur de tous les maux. On ne saurait faire un canal, tracer un chemin de fer, en France, sans appeler à son aide le gouvernement. En France, le peuple, toujours traité comme on traite les enfants, a montré la mobilité, la versatilité de cet âge.

C'est parce que l'esprit de suite, l'esprit sérieux, l'esprit d'indépendance a fait défaut à la nation, en France, que la domination des nobles s'est conservée, chez nous, bien plus longtemps qu'en Angleterre.

Dans ce dernier pays, le servage, le *vilainage*, qui en fut une forme adoucie, disparurent rapidement, et n'existaient plus à la fin du XVIIe siècle. En France, des traces nombreuses en subsistèrent jusqu'à la Révolution. Sir Thomas Smith écrivait en 1550 qu'il n'avait jamais rencontré de personnes étant encore dans la condition de serf, et que les vilains, ou esclaves attachés à la terre, étaient si rares qu'ils ne valaient pas la peine d'être mentionnés. En France, au contraire, on en trouvait un grand nombre; il y eut des serfs à l'abbaye de Saint-Claude jusqu'au temps de Voltaire. Les paysans de l'Auvergne, au temps de Colbert, étaient traités comme de véritables serfs par les nobles, et l'autorité royale dut intervenir pour faire cesser cette tyrannie. La taille et la corvée ne pouvaient atteindre que les gens de condition servile, et l'une des plus grandes concessions de la noblesse, en 1789, ce fut d'admettre le principe de la proportionnalité des impôts. Les nobles avaient le privilége exclusif des grandes dignités et des gros bénéfices; ils avaient seuls le droit de servir dans l'armée, tout de suite comme officiers.

Nous voyons, dans l'*Histoire universelle* de de Thou que, sous Henri III, la cavalerie ordinaire fut remise sur son ancien pied, c'est-à-dire qu'elle ne fut composée que de noblesse.

Les priviléges de la noblesse se maintenaient donc beaucoup plus marqués en France qu'en Angleterre, même dans des choses insignifiantes comme le droit d'avoir une volière, ou un colombier.

On pouvait reconnaître que cette restauration des prérogatives civiles du fief rendait à la seigneurie, en autorité morale, une grande partie de ce que la révision de ses services et de sa hiérarchie lui faisait perdre dans l'ordre économique. C'est sous l'influence de cette restauration que la dépendance terrienne, non-seulement fut maintenue, mais se généralisa dans les nouvelles coutumes; c'est elle qui fit ériger en loi presque commune la maxime : *Nulle terre sans seigneur*. Elle donna

dès lors une durée de plus à beaucoup d'attributs seigneuriaux dont les possessions auraient été délivrées, en ce moment même, par la seule application des principes juridiques, en sorte que la puissance féodale de la noblesse, qui avait diminué à certains égards, s'accrut par un autre côté.

L'autorité seigneuriale avait jeté en France de si profondes racines, que, quand elle eut à peu près disparu, comme puissance politique en lutte avec les rois, quand les villes, grâce à la protection royale, furent parvenues à lui échapper, elle continua dans les campagnes à exercer son action arbitraire, à faire sentir le poids de sa domination.

Les documents du XIIIe siècle attestent tous les abus et toute la tyrannie de la puissance seigneuriale. Elle est si peu contestée qu'on ose la limiter par la loi, et les jurisconsultes du moyen âge en sont réduits à faire appel, chez les seigneurs, à leur conscience.

De Fontaine fait reposer sur la seule conscience du seigneur le droit du vilain. Beaumanoir, qui eut certainement, de ce droit, une notion plus élevée, qui s'employa aussi avec plus d'ardeur à la répandre pour modifier les situations, en est réduit à parler comme de Fontaine, dans les moindres questions qui mettent en jeu l'arbitraire seigneurial. C'est ainsi qu'on l'entend dire, à propos d'une question de transport du champart: « Il n'a pas très-bonne conscience qui lève amende » de coze (chose) qui n'est pas faite malicieusement, » tant soit ce qu'on peut lever, par coutume en plusieurs » cas ». Cette protestation, toute morale, est son unique argument. Or ces mêmes violences qu'on poursuivait avec si peu d'efficacité sous saint Louis, subsistèrent encore beaucoup plus tard, selon ce que témoignent les documents. Une espèce de tradition, dans les hautes classes de la société, a fait tenir le travail agricole pour une œuvre, ou indigne du respect, ou trop sûrement productive en soi pour avoir besoin du respect. *Le Jardinier et son Seigneur* de la fable de la Fontaine, le chasseur qui met

..... en piteux équipage
Le pauvre potager : adieu planches, carreaux,
Adieu chicorée et poireaux,
Adieu de quoi mettre au potage,

cette triste peinture est véridique et témoigne du souverain mépris du seigneur français pour le paysan. Par-suite, les hautes classes l'ont violenté, soit pour en tirer des profits abusifs, soit par simple et pur esprit de spoliation. La législation des ordonnances présente, en cela, pour ainsi dire, leur acte permanent d'accusation. C'est du fisc, c'est des exactions de l'empire que la noblesse avait hérité ce vice qui, pour le malheur et la désolation des campagnes, s'enracina profondément chez les seigneurs, et s'entretint par la pratique; et lorsque les rois furent parvenus à tempérer le mal, les excès déplorables qu'ils avaient supprimés chez les autres, ils les reproduisirent à leur tour, pour leur propre usage, sous d'autres formes sans doute, mais d'une façon tout aussi funeste aux intérêts des classes agricoles.

Les seigneurs virent, à plusieurs reprises, les riches et tranquilles plaines des Flandres, les riantes et productives campagnes de l'Italie; mais loin d'y avoir appris à respecter le travail à qui on devait cette rustique opulence, ils n'en rapportèrent qu'un amour effréné du faste, plus de dispositions à se laisser aller sans égards, sans mesures, à de nouveaux abus. Nous avons déjà fait remarquer ce qui ressort des *Fabliaux;* ils nous montrent le monde seigneurial faisant forfanterie des vexations qu'il imposait aux vilains. Aussi Henri III, dans son édit de 1574, reproche-t-il aux seigneurs d'avoir commis, quoique gentilshommes, autant et plus de pilleries que les étrangers et les vagabonds. L'ordonnance de Blois de 1579 prescrit de faire informer diligemment et secrètement contre ceux qui, de leur propre autorité, ont ôté et soustrait les lettres, titres et autres pièces établissant les droits de leurs sujets, pour s'emparer des droits d'usage des *communaux*, sous prétexte d'accord, et les ont forcés à se soumettre aux personnes que bon leur semble.

Ces spoliations, puisque les classes laborieuses n'étaient pas assez fortes et n'avaient pas de droits bien acquis pour les empêcher, ne pouvaient être arrêtées que par la protection royale, car il eût fallu, pour résister à l'autorité si forte des seigneurs, une union entre les classes urbaines et les classes rurales qui n'existait pas; il eût fallu un sentiment de solidarité, et, dans chaque ville, les bourgeois ne songeaient qu'à obtenir, pour eux, des exemptions.

En Angleterre, au contraire, un commun esprit rapprocha la *yeomanry*, les *copy-holders* et les francs tenanciers. L'esprit de chevalerie, qui caractérisait la noblesse française, et qui était une véritable institution de patronage, n'a jamais été très-développé chez nos voisins. Jamais en Angleterre les chevaliers n'ont joui des mêmes priviléges, de la même considération qu'en France; peu à peu ce type y a perdu presque toute son importance. Ce qui est vrai de la chevalerie dans les deux pays est également vrai du duel, qui en est une conséquence. A la fin du XVe siècle, l'esprit chevaleresque, encore très-vivace en France, était en Angleterre à peu près éteint. L'esprit de caste se perpétuait donc chez nous, tandis qu'il disparaissait de chez nos voisins d'outre-Manche, et cet esprit rendait l'union entre le peuple et la noblesse impossible, et laissait à l'autorité royale toute latitude pour s'étendre et se fortifier.

C'est encore la puissance de l'esprit d'autorité et de protection qui assura en France le triomphe de la religion catholique.

En Angleterre, sous Élisabeth, la majorité de la noblesse était opposée au protestantisme; un grand nombre de faits le démontrent. Les progrès de la Réforme furent la conséquence de l'indépendance individuelle

chez le peuple; la noblesse était, dans la lutte, l'alliée du clergé; si elle avait eu alors sur ceux qui n'étaient pas nobles la même puissance qu'en France, il est vraisemblable que le succès de la Réforme eût été très-compromis. Or, cet attachement des hautes classes pour la religion catholique servit la cause de la démocratie. La reine, ne trouvant que peu d'appui dans la noblesse pour ses projets en ce qui concernait la religion, s'adressa à la classe moyenne où elle puisa ses conseillers. Les deux Bacon, les deux Cécils, les deux Knollys, Sadler, Smith, Throgmorton, Walsingham, c'est-à-dire les plus éminents hommes d'État et diplomates de son règne, étaient tous des *commoners*. Aussi les catholiques reprochaient-ils à Élisabeth d'abandonner l'ancienne noblesse. De Thou nous dit, dans son *Histoire universelle*, qu'on accusait Élisabeth d'avoir, au préjudice de la noblesse, élevé aux dignités, tant civiles qu'ecclésiastiques, des hommes nouveaux, sans naissance, et indignes de les posséder.

La rébellion de 1569 fut essentiellement aristocratique; elle eut à sa tête le grandes familles du nord de l'Angleterre, qui s'indignaient de voir l'administration d'Élisabeth dirigée par des parvenus. Tel fut le motif qui valut à Marie Stuart, l'ennemie d'Élisabeth, d'être défendue par les plus grands seigneurs du nord de l'Angleterre, le duc de Norfolk, les comtes de Northumberland, de Westmoreland, d'Arandel, et d'être favorisée par beaucoup d'autres grands seigneurs. Cécil qui pendant quarante ans dirigea les affaires, Cécil, le plus puissant ministre d'Élisabeth, fut le grand adversaire de l'aristocratie, et s'efforça, par ses recherches historiques, d'en miner les prétentions.

Ainsi, en Angleterre, la noblesse, après avoir aidé le peuple à grandir, eut contre elle, sous Élisabeth, et le peuple et la royauté. C'est là ce qui empêcha le retour de la puissance royale à l'autorité absolue que convoitaient les Tudors : le peuple, déjà fortement émancipé, réclamait plutôt des libertés qu'une protection. La conséquence du règne d'Élisabeth fut de grandir la puissance des *commoners*, à tel point que le jour où les Stuarts tentèrent d'opérer une alliance entre la noblesse et la royauté, et d'unir leurs efforts pour établir un gouvernement absolu, comme celui de la France, cette tentative demeura sans effet. L'esprit d'indépendance, en religion comme en politique, s'était tellement développé que la lutte fut inégale, et que le pouvoir royal finit par succomber.

En France, le spectacle est tout autre. L'esprit d'indépendance n'ayant pas jeté des racines assez profondes, le pouvoir absolu s'établit facilement.

Au lieu d'une résistance calculée et intelligente comme celle du peuple anglais, on n'eut qu'une tentative avortée et superficielle d'opposition : la Fronde n'est que la caricature de la grande rébellion en Angleterre.

La noblesse d'ailleurs, on le sait, ne présentait pas cet esprit d'union qu'on trouvait de l'autre côté de la Manche. Il n'y avait point, en France, un parlement ou corps représentatif qui pût servir de point d'appui pour la résistance. Or, en Angleterre, c'est le parlement qui a donné à la résistance une autorité et une direction, et qui lui a permis de s'organiser. Le comte d'Essex fut nommé général des forces parlementaires; le comte de Bedfort lui fut donné pour lieutenant; le comte de Manchester fut autorisé à lever des troupes. Si ces nobles rappellent ceux qui, dans la Fronde, commandent les armées des rebelles, il ne faut pas oublier qu'à côté des seigneurs anglais, il y a, de plus, une masse considérable de chefs tirés de la classe populaire, laquelle joue déjà un rôle considérable, et lie la noblesse au peuple, et c'est ce qu'on ne retrouve pas dans la guerre de la Fronde. En fin de compte, dans la grande rébellion, c'est le peuple qui domine, et non les nobles; c'est un mouvement d'un caractère démocratique, correspondant à celui de la Réforme en religion.

Ce rôle des classes populaires prouve combien elles s'étaient déjà affranchies de l'autorité des rois, et de la dépendance de la noblesse. On trouve, parmi les colonels de l'armée du parlement, des hommes de la plus pauvre condition, un tailleur, un tisserand, un marchand de bois, un cordonnier, un sellier, un chaudronnier, un savetier, etc. Dans l'armée de la Fronde, au contraire, c'est la noblesse qui commande, qui a tous les grades, qui est presque tout.

Il y a sans doute, entre les causes de la Fronde en France, et de la grande rébellion en Angleterre, une certaine analogie, mais elle est plus apparente que réelle; car somme toute, qu'est-ce que la Fronde? Un favori de Richelieu, et ensuite de Mazarin, un surintendant des finances s'est rendu odieux par ses malversations, par ses exactions. Les haines qu'il a excitées se compliquent de toutes les souffrances d'une crise financière, d'une banqueroute. Pour créer des ressources, intervient une ordonnance exigeant de toutes les cours souveraines, sauf du parlement de Paris, quatre années de leurs gages sous forme de prêt. Au lieu de se laisser attendrir par une faveur exceptionnelle, le parlement de Paris la refuse, se joint à tous les ennemis du ministre, c'est l'arrêt d'union du 13 mai 1648, et la guerre est déclarée. On connaît cette histoire, où nous cherchons ce qu'il y a de sérieux, de démocratique, où nous ne trouvons en fait d'élément national que la légèreté. Le ministre Mazarin fait déclarer cet arrêt attentatoire aux droits de la royauté. C'est donc la royauté qu'on attaque, mais qui est-ce qui attaque et résiste ensuite, où sont les factieux? Arrestation du président de Blancmesnil, des conseillers de parlement Charton et Broussel. Le peuple de Paris se soulève, dresse des barricades dans les rues, et force la régente à relâcher les prisonniers. C'est bien le peuple qui fait, le 26 mars 1648, la journée des barricades. Il ne s'agit plus que de savoir s'il les fait pour lui. Un homme d'une admirable énergie traverse les barricades, expose sa vie, et s'en va, fils de magis-

trat et magistrat lui-même, réclamer à la cour les conseillers arbitrairement arrêtés. Mathieu Molé est avant tout le premier président du parlement, et défend les droits du parlement. Grâce à Mathieu Molé, et aussi aux barricades, les parlementaires sont libres. Le 24 octobre 1648, l'ordonnance de Saint-Germain sanctionne toutes les demandes de la chambre de saint Louis; il n'y a là rien pour le peuple. Qui joue le grand rôle dans la guerre de la Fronde? les seigneurs, le prince de Conti, frère du grand Condé, leur beau-frère, le duc de Longueville, le duc de Bouillon, le duc de la Rochefoucauld, le duc de Beaufort, le cardinal de Retz, évêque de Corinthe, très-spirituel homme de salon, très-ridicule comme général, par ses deux déroutes, qu'on appela la première et la seconde aux Corinthiens. Rien ne fut sérieux dans la Fronde. Les magistrats, qui l'avaient provoquée, cherchèrent les premiers à en sortir. Le parlement avait voulu opérer sa jonction avec la noblesse, la noblesse lui répondit: qui êtes-vous? pour qui nous prenez-vous? Une ordonnance d'Henri III défendait de servir si l'on n'était noble, même comme simple cavalier. Il fallait des soldats au parlement. Douze mille homme furent levés avec le consentement du parlement; chaque porte cochère devait fournir un homme et un cheval, de là ce qui s'est appelé la *cavalerie des Portes-Cochères*. Ni la gravité ni la fierté des magistrats ne put tenir contre la Fronde, contre la jeune Fronde, ou les petits-maîtres, qui formait le parti de Condé. Condé ne parlait qu'avec mépris de ces misérables bourgeois qui avaient la prétention de gouverner l'État. Les parlementaires le sentirent bien. La Fronde ne fut même pas une lutte entre le parlement et la royauté; le plus bruyant de cette querelle fut une chose qui se passa entre la noblesse et la cour; ce fut la noblesse qui, par mademoiselle de Montpensier, fit tirer sur les troupes royales. Les parlementaires, les bourgeois, n'avaient rien à voir dans cette dispute. Le retour de Mazarin, en 1653, suffit pour mettre fin à cette rivalité qui n'avait rien de national; le parlement y perdit le peu d'autorité qu'il avait pu conquérir. En 1652, il lui avait été fait une défense expresse de prendre connaissance des affaires générales de l'État; les gens du parlement ne devaient pas se mêler de la direction des finances. En 1655, Louis XIV, revenant de Vincennes, entra, tout botté, le fouet à la main, signifia ses volontés au parlement, et tout fut dit.

Supposons, un moment, que la noblesse, en France, eût été animée d'un tout autre esprit, que les magistrats, les conseillers du parlement qui jouissaient d'une juste considération, eussent pris leur point d'appui sur la nation, il est probable que la liberté politique eût été fondée à cette époque; mais, au lieu de s'unir pour demander, exiger que les subsides fussent votés par les mandataires de la nation, chaque caste prétendit à des priviléges, et le roi resta maître de lever les impôts.

Les Anglais ont eu une idée différente : à leurs yeux, c'est à la nation qu'appartient son argent, à elle appartient par conséquent le soin de régler les dépenses et de les payer. Cette idée si juste ne vint aux Français que par intermittence, lorsque les finances étaient embarrassées. Après de stériles récriminations, on en revint toujours chez nous à abandonner au roi le gouvernement des finances, et l'ancien ordre des choses reprit facilement son cours, sauf à soulever dans les moments difficiles de nouvelles et impuissantes réclamations.

En un mot, la France a toujours été dans les bras de l'autorité royale. Celle-ci lui fait, pour avoir la paix, des concessions qu'elle lui retire, aussi vite qu'elle peut, quand elle se sent assez forte. Le peuple n'a que des colères qui montent comme une soupe au lait. Il rentre ensuite dans sa docilité habituelle. Ainsi sans doute, le contraste n'est pas à l'avantage de la France; il serait toutefois injuste, en comparant les avantages des deux gouvernements, d'être avare pour la France et large pour l'Angleterre. Les gouvernements sont faits pour venir en aide à la nature; gouvernement, gouverner, ces idées ont, dans toutes les langues, des mots qui les représentent, qui répondent à la fois à des devoirs et à des besoins. Il y a dans la nature des êtres frêles, débiles, délicats, qui ont besoin de protection. La force se gouverne elle-même, parce qu'elle est la force, et qu'elle se suffit. Le *self-government* ne peut exister que pour elle, et par elle. L'inconvénient d'un gouvernement tel que le gouvernement anglais, c'est de laisser la faiblesse sans appui. On n'expose pas en plein air l'enfant nouveau-né, c'est un devoir, c'est un plaisir de le protéger, de le défendre; on ne reproche pas aux mères de continuer à leurs enfants, même devenus hommes, des soins exagérés, minutieux, parfois ridicules, gênants. Nous ne prétendons pas abuser de la comparaison entre la sollicitude maternelle et la tendresse administrative des gouvernements. Mais ne peut-il pas y avoir honnêteté, pureté d'intentions, générosité dans la protection? Un inconvénient de cette tutelle, c'est de rendre le caractère un peu mou, d'énerver la spontanéité. Ceci bien entendu, nous avons le droit de demander si l'idéal d'un parfait gouvernement, c'est celui où dans la mêlée des intérêts, dans les douleurs qu'engendre la concurrence, la force égoïste, ne pensant qu'à soi, jamais aux autres, se développe librement. La liberté est belle, la protection peut être bienfaisante, nécessaire aussi, et généreuse. Enfin, êtes-vous riche, êtes-vous fort, pouvez-vous vous suffire à vous-même, sans rien demander à personne? allez en Angleterre; si vous êtes condamné à gagner votre vie à la sueur de votre font, par un travail pénible, sous la dépendance des autres, allez en France; en France, on comprend toutes les douleurs, et on les soulage. Il vaut mieux être riche en Angleterre, et pauvre en France.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 34 — 20 JUILLET 1867

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.

CONFÉRENCE DE M. AUDIGANNE.

L'Exposition universelle de 1867.

C'est une page extrêmement remplie de l'histoire industrielle contemporaine, ou pour mieux dire cette histoire-là tout entière, qui se déroule sous les yeux du monde dans la vaste arène du Champ de Mars. C'est là que nous devons aller : nous rencontrerons devant nos yeux tous les peuples l'œuvre. Devant une scène aussi large, il convient de préciser tout de suite l'objet de nos recherches. Elles se présenteront sous un triple aspect.

Nous nous proposons de rechercher d'abord quel est le meilleur moyen de visiter fructueusement l'Exposition de l'industrie. En second lieu, comme nous n'avons pas seulement pour but de contempler des couleurs et des formes, nous nous demanderons quels sont les caractères généraux, les traits distinctifs de ce grand concours, autrement dit, quels sont les signes caractéristiques du mouvement industriel actuel d'après l'Exposition universelle. Enfin, nous chercherons à dégager les enseignements économiques et moraux qui peuvent être déduits de l'Exposition.

Voilà, messieurs, le cadre de notre entretien ; il est, vous le voyez, assez étendu. Sans doute, l'Exposition de 1867 peut soulever d'autres questions, et de fort intéressantes, qu'il nous faudra laisser à l'écart, forcés que nous sommes par le temps, et par d'autres considérations encore, de nous renfermer dans les limites indiquées. — Ainsi, notions positives sur l'Exposition au point de vue des moyens de l'étudier ; caractères essentiels de ce grand concours ; enseignements économiques et moraux à en tirer : voilà, je le répète, quel sera le thème de cette conférence.

Nous allons faire une excursion, ou plutôt un voyage, car, lorsqu'il s'agit de visiter toutes les nations de la terre c'est un voyage, ce n'est plus une excursion. Plus ce voyage est long, et plus vite nous devons nous mettre en route, sans retard et sans préambule. — Des préparatifs, vous n'en avez pas besoin, car le mode que je compte vous proposer, le seul d'ailleurs que je puisse vous proposer, consiste à voyager très-simplement, sans le moindre apparat, mais, en revanche, très-librement, en gardant la souveraine disposition de nos appréciations et de nos jugements.

Il en sera pour nous comme dans ces voyages qu'on entreprend entre amis, et où l'on met tout en commun, sans prétention, sans affectation ; oui, tout en commun, et sa bonne humeur, et sa bonne volonté, et le désir de voir et d'apprendre. Nous aussi, nous aurons cet ardent amour de l'inconnu, qui peut devenir un tourment et quelquefois même aboutir à une illusion ; mais qui n'en reste pas moins la condition du progrès en toute chose et, par suite, l'éternel honneur de l'âme humaine.

Un mot, un seul mot encore et nous sommes arrivés. — Heureusement, pour cette pérégrination lointaine, nous avons un moyen de transport d'une vélocité extraordinaire, et de plus, ce qui n'est pas à dédaigner quand il s'agit de l'Exposition universelle de 1867, extrêmement économique. Économique, nous le verrons bien ; quant à sa vélocité, je ne saurais trop comment vous en donner une idée, les termes de comparaison me font défaut ; je ne sais vraiment où les prendre : jamais navigateur monté sur un de ces vaisseaux rapides qui portent, comme disent les tribus sauvages, le feu dans leurs entrailles, jamais locomotive lancée à toute vapeur sur le flanc des montagnes n'a traversé l'espace aussi vite. Ce véhicule pourtant n'est pas nouveau, il date de la création de l'homme ; il ne figure pas dans les galeries de l'Exposition... Il n'y figure pas ! Je me suis trop pressé de prononcer ces mots : au contraire il y figure ; il y figure si bien que sans lui rien n'y serait ; il remplit tout ; il resplendit de toutes parts, car c'est l'esprit, c'est la pensée ; la pensée, qui se joue du temps et de l'espace, qui peut feuilleter ces mondes sans nombre, gravitant dans l'immensité, plus vite que nous ne le pourrions faire des pages d'un livre ; la pensée, enfin, qui ne connaît pas de chaînes et qui doit à cette prérogative, inhérente à son essence, d'avoir pu si souvent, dans l'industrie, vaincre les résistances de la matière et en pénétrer les lois, et, dans l'histoire, ce qui était bien autrement difficile, triompher tant de fois de l'oppression et de la violence. En ce moment, c'est elle qui nous a transportés déjà sur le terrain de nos études, et qui remet sous nos yeux la première des trois questions spé-

cifiées tout à l'heure : Comment étudier l'Exposition universelle de 1867 ?

I

Placés ainsi tout à coup, grâce à notre véhicule, en présence des civilisations les plus dissemblables, des sociabilités les plus diverses, des mille produits de l'activité des peuples, nous avons à remplir une condition première pour procéder un peu sûrement à nos investigations. Nous devons être fixés sur ce que nous voulons voir. Il faut, en effet, avant tout, qu'on sache ce que l'on vient contempler dans cet immense caravansérail des nations. S'il va être très-difficile tout à l'heure de caractériser l'ensemble des observations recueillies, il ne l'est pas d'en définir le sujet. Nous venons voir ici l'universalité du travail humain dans ses rapports avec la nature physique, c'est-à-dire dans cette suite d'efforts, de luttes, de conquêtes, qui constituent l'industrie.

Ces spécimens de l'industrie des peuples, ces échantillons si variés, il ne faudrait pas les considérer seulement comme l'effort d'un moment donné dans l'histoire du travail; il ne faudrait pas y voir la part contributive des seules années qui ont immédiatement précédé l'Exposition universelle. Non, certes : rien ne serait ni moins exact, ni moins juste; il n'y a pas au Champ de Mars un seul article dans lequel ne se retrouve une succession de recherches, d'essais, d'échecs, de déceptions, d'illusions, mais de triomphes aussi, datant de loin dans les annales de l'industrie. Les générations successives qui passent si rapidement sur cette terre se transmettent le legs de leurs lumières, de leurs méthodes et de leurs procédés; si bien qu'une exposition universelle peut être considérée comme présentant le résumé des efforts de tous les siècles dans la carrière de l'industrie. Les tâtonnements du travail antérieur se retrouvent dans les succès les plus saillants du travail actuel. En citerai-je des exemples? Prenons un outil, un instrument du travail aratoire, la charrue, outil très-élémentaire sans doute, mais éminemment utile, car si la charrue était ravie aux mains des hommes, si nous en étions réduits tout à coup à n'avoir que la pioche et la bêche, dans quelques années d'ici la moitié peut-être des êtres humains aurait disparu de la terre, faute de pouvoir y vivre; donc, c'est là un instrument d'une grande utilité. Tous les pays ont envoyé à l'Exposition universelle des modèles de charrues plus ou moins perfectionnées. Eh bien! croyez-vous que dans chacun de ces appareils ne se retrouve pas l'idée première de l'inventeur ingénieux qui, le premier, a doté le monde de cet instrument de travail, quoique sous une forme alors *informe*, s'il m'est permis de rapprocher ces deux mots? Oui, l'invention de ce grand aïeul de la charrue, auquel plusieurs pays, dans l'antiquité, se sont disputé l'honneur d'avoir donné le jour, plane au-dessus des combinaisons modernes les plus satisfaisantes et les plus parfaites.

Autre exemple pris dans notre temps : c'est la locomotive qui me le fournit. A l'Exposition, les locomotives sont nombreuses; ce sont des édifices majestueux, d'une architecture fort bien entendue. Je les ai visitées en compagnie de quelques ingénieurs habiles, et, grâce à eux, j'ai pu saisir sans peine les derniers perfectionnements apportés dans les différents systèmes. Les constructeurs peuvent être généralement fiers des résultats qu'ils ont obtenus. Cependant il y a à l'Exposition, non pas en nature, mais en effigie, la première locomotive qui a circulé avec succès à la face du ciel, et je me sers de ces derniers mots en opposition aux locomotives qui avaient déjà circulé dans les mines de l'Angleterre. C'est la locomotive de Georges Stephenson, à laquelle, en 1829, fut décerné le prix dans le concours ouvert par la Compagnie du chemin de fer de Liverpool à Manchester. Elle est figurée sur un des stores dont les Anglais ont recouvert les immenses baies vitrées qui longent le faîte de la galerie des machines. — Laissez-moi vous conseiller, en passant, de vous arrêter à la première occasion devant ces stores, qui sont très-nombreux. Ils contiennent les renseignements les plus curieux sur l'histoire de l'industrie anglaise; ils fournissent des détails très-intéressants sur la fabrication dans les grandes cités manufacturières du Royaume-Uni et sur les ressources de ses possessions coloniales. Les inscriptions qu'ils portent sont en langues anglaise, française et allemande, et ce n'est pas, je vous assure, perdre son temps que de les lire. — Au-dessus des locomotives anglaises apparaît le store représentant la locomotive de Stephenson. Rien de monumental, tant s'en faut. Que vous dirai-je? C'est une sorte de calorifère sur un baquet à quatre roues; donc, relativement aux constructions actuelles, ce n'est rien; mais ce rien, c'était tout; l'espace était vaincu, la distance singulièrement amoindrie. On sent là fermenter le premier germe et palpiter la première pensée (1). Or, ces victoires ne se retrouvent-elles pas visiblement dans les locomotives actuelles? En le proclamant, nous ne faisons que nous montrer équitables envers le passé. Tâchons seulement de léguer nous-mêmes à l'avenir autant que nous avons reçu des siècles antérieurs!

Ainsi se grossit le faisceau des découvertes de l'humanité : les recherches du savant, les expérimentations du praticien, l'habileté de la main-d'œuvre, tout y concourt. Les recherches du savant! Je n'ai pas besoin de louer la science, surtout dans cette enceinte, du haut de cette chaire, où je ne suis moi-même que pour un moment, mais qu'ont illustrée et qu'illustrent encore tant d'hommes éminents dans les sciences le plus directement utiles à l'humanité.

Je ne louerai pas non plus devant vous, messieurs, les applications et le travail. Vous appartenez tous par un côté ou par un autre à la vie laborieuse; vous en con-

(1) L'invention de la chaudière tubulaire, dont la date est certifiée par un brevet d'invention, est due à un Français, M. Séguin aîné.

naissez les exigences sévères. Vous savez ce qu'il en coûte pour obtenir le moindre résultat; vous savez ce qu'il faut de peines pour la moindre étude, pour le moindre apprentissage. En examinant les objets rangés dans les galeries du Champ de Mars, votre pensée se portera tout naturellement vers ces millions d'êtres humains vivant de nos jours, répandus sur toute la surface du globe, qui ont mis une part d'eux-mêmes dans les produits exposés. Les uns appartiennent à des civilisations proclamant le grand principe de la liberté du travail; les autres vivent dans des sociétés où le travail, où l'homme lui-même, se trouvent encore plus ou moins asservis et languissent parfois dans un abject avilissement. Quand on considère l'Exposition à ce point de vue; quand on songe à ce qu'il y a de peines, de souffrances, de misères derrière les étalages les plus splendides, il est bien difficile de les envisager avec indifférence. Ah! je parlais au début des incidents des voyages: eh bien! est-ce que le nôtre, en ce moment, ne doit pas susciter en nous une profonde et respectueuse émotion? Mais ne nous y abandonnons pas; nous devons après ces observations préliminaires, si essentielles, indiquer l'ordre même de nos visites à l'Exposition.

De cet itinéraire j'écarte immédiatement les divisions et subdivisions trop nombreuses qui embarrasseraient notre route; les classifications scientifiques, toujours plus ou moins arbitraires, n'auraient point ici l'utilité qu'elles peuvent avoir ailleurs. Je me borne à décrire, jour par jour, la marche que je conseille.

Il faut du temps pour tout, il en faut pour visiter l'Exposition; on n'y parviendrait pas en une journée. Ce serait une course et non pas une visite. Songeant toutefois aux exigences qui pèsent sur le plus grand nombre des promeneurs, je réduis à sept jours, à une semaine, le temps qu'il faut employer pour étudier un peu fructueusement cet immense assemblage. Soit que les visites se succèdent sans interruption, soit qu'on puisse les échelonner avec quelque intervalle, ce qui vaudrait mieux, voici la route, étape par étape, que, selon moi, il serait bon de suivre.

Le premier jour, on verrait l'ensemble de l'Exposition, un peu au hasard, j'y consens, suivant que les regards seraient attirés de tel ou tel côté, mais pourtant, après avoir consulté un plan figuratif des lieux et en ayant un but déterminé. Le but serait d'arriver, après cette visite, à savoir comment les objets sont placés, comment les nations sont rangées, en un mot à posséder un fil conducteur pour les jours suivants. La journée sera bien remplie si l'on arrive à ce résultat.

La seconde visite serait consacrée à la France et à ses annexes.

La troisième porterait sur l'Angleterre et ses colonies, sur les États-Unis de l'Amérique du Nord et les républiques de l'Amérique centrale et méridionale.

La quatrième visite embrasserait les pays orientaux, qui n'occupent point un bien large terrain dans les galeries, et qui viennent immédiatement après l'Amérique; puis on verrait les États du nord, du midi et du centre de l'Europe.

Le cinquième jour, je le considérerais à peu près comme un jour de repos. L'esprit se détendrait en visitant les galeries des beaux-arts, de l'histoire du travail, et le jardin réservé habilement, remanié par un ingénieur dont le goût est connu de tous.

Dans la sixième visite, on parcourrait le parc dans ses détails, en s'arrêtant aux curiosités artistiques, ethnographiques, scientifiques et religieuses même, car il y en a, qui s'y trouvent englobées. — On finirait la journée par une rapide excursion à Billancourt.

Le dernier jour, on reviendrait à l'Exposition pour la revoir en général, comme le premier, quoique avec une différence essentielle : on n'y reviendrait plus pour circuler au hasard et au gré de son caprice, mais pour revoir les objets qui auraient le plus frappé les regards, ceux qui se rapprocheraient le plus des applications de la vie de chacun, de ses études, de ses préférences, de ses intérêts. On ferait ainsi pour soi-même le résumé des recherches accomplies.

II

Nous supposons maintenant, messieurs, que nous ayons suivi cet itinéraire, nous supposons même que nous ayons pu réitérer nos excursions; il le faut pour arriver à la seconde question que nous nous sommes posée : Quels sont les caractères saillants de l'Exposition de 1867? Quels sont les signes et les tendances du mouvement industriel actuel d'après la physionomie qu'il revêt au Champ de Mars?

Les précédentes expositions universelles vraiment dignes de ce nom, celles de Londres en 1851 et en 1862, celle de Paris en 1855, avaient eu chacune ses caractères distinctifs. On en doit même dire autant de nos expositions nationales échelonnées dans la première moitié de ce siècle; elles avaient eu également chacune sa physionomie propre; elles avaient marqué une phase spéciale dans l'histoire industrielle de la France. Vous savez que la première date de 1798; la dernière, la plus remarquable de toutes, a eu lieu en 1849 (1).

L'exposition de 1998 était installée, comme celle de 1867, au Champ de Mars. Singulier rapport! Ainsi, à soixante-dix ans de distance, nous sommes ramenés sur le même point. Depuis la première de ces solennités industrielles, qui se mêlait aux fêtes des jours complémentaires de l'an VI, on avait vu les expositions remonter le cours de la Seine pour arriver presque jusqu'au Pont-Neuf. Elles étaient venues s'installer dans les gale-

(1) On compte en tout onze expositions nationales, en 1798, 1801, 1802, 1806, 1819, 1823, 1827, 1834, 1839, 1844 et 1849. — Voyez une conférence de M. Emile Levasseur sur *Les expositions de l'industrie*, dans le n° 21, p. 321.

ries du vieux Louvre; puis elles avaient suivi un mouvement inverse.

En 1834, l'Exposition se tenait dans quatre pavillons séparés, construits sur ces anciens fossés de la place de la Concorde dont plusieurs d'entre vous se souviennent sans doute, et qui formaient une décoration fort pittoresque.

Aux expositions suivantes, l'installation se fit au grand carré des Champs-Élysées. Nous voici maintenant revenus au Champ de Mars; mais le Champ de Mars n'est plus aussi loin de Paris qu'en 1798; Paris s'en est rapproché. Des espaces jadis déserts et nus ou livrés à la culture sont, à l'heure qu'il est, recouverts de constructions. La route est devenue plus commode. Autrefois on n'avait ni trottoirs, ni bitume, ni macadamisage, pas même partout de pavés, au delà de l'esplanade des Invalides.

Un autre sujet de contraste me vient à l'esprit, et je le cite parce qu'il me paraît offrir un indice de la grande transformation industrielle opérée depuis 1798. Je fais allusion aux moyens de transport, je veux dire à la nature des moyens actuels et non point à leur organisation. Quelle différence d'une époque à l'autre! En 1798, quand nos arrière-grands-pères allaient visiter l'exposition, ils n'avaient pour les y conduire, s'ils n'y allaient pas à pied, que quelques lourdes et rares voitures de place ou quelques carrosses plus rares encore. Personne ne pouvait seulement avoir l'idée des futurs transports par la force de la vapeur. Si, en 1798, on eût parlé des chemins de fer, c'eût été un mot vide de sens, et pourtant on n'était qu'à trente années de l'époque à laquelle devait apparaître, circulant sur la voie ferrée, la locomotive de Stephenson; mais un rideau épais était tiré sur le lendemain.

Pour la navigation à vapeur, il en eût été de même. A l'époque de la première Exposition, on n'aurait certes pas cru à la possibilité de se transporter d'une des extrémités de Paris au Champ de Mars sur un bateau à vapeur, et pourtant on était encore bien plus près de l'époque à laquelle ce mode de navigation allait prendre possession des fleuves d'abord, de l'Océan ensuite. C'était vers ce temps, car c'était en 1801, que Fulton apportait à Paris même ses ingénieuses combinaisons; c'était vers ce temps qu'il procédait à ses essais sur un des grands cours d'eau de l'Amérique du Nord. Mais il arriva ce qui attend souvent les inventions à leur origine: son navire dédaigné, méconnu, ne jetait les premiers flots de sa fumée qu'à des rivages indifférents.

Les appareils à vapeur ne tenaient aucune place dans notre première exposition; il devait s'écouler un long délai avant que ces solennités en vinssent à leur emprunter une partie de leur éclat. Point de remarques spéciales à faire sur les trois premières expositions, qui n'étaient que des ébauches. Au sujet des huit autres, qui se sont succédé de 1806 à 1849, je suis contraint de procéder par voie d'affirmation pure et simple, en énonçant qu'elles ont eu chacune son caractère propre. Non pas que je ne puisse fournir de ce fait des preuves catégoriques; j'aurais, au contraire, les mains pleines de documents pour le constater; mais si nous l'essayions, nous n'arriverions jamais dans cette journée à l'Exposition universelle de 1867. Je me borne, pour excuse, à vous dire que je ne parle pas seulement ici de ce que j'ai recueilli dans les livres: j'ai été mêlé, pendant un temps assez long, à nos concours industriels, soit à un titre, soit à un autre, alors que j'appartenais à l'administration supérieure de l'industrie et du commerce, d'où je me suis retiré pour me consacrer à mes études d'économie publique. Je peux donc parler de ce que j'ai vu de mes yeux et touché de mes mains, ou de ce que, dans cette situation, j'ai pu étudier avec des facilités spéciales. C'est une excuse que j'avais besoin de produire puisque je dois procéder par voie d'affirmation.

Quant aux expositions universelles depuis 1851, il est indispensable de s'expliquer un peu plus, quoique succinctement encore, sur le caractère de chacune d'elles.

En 1851, deux traits saillants à relever: c'est d'abord l'essor définitif des machines. Entendons-nous bien sur ces mots. Je veux dire que ce fut à ce moment que les machines prirent définitivement possession du monde industriel en s'appliquant à certaines branches de travail qui, jusque-là, leur avaient paru rebelles. Je cite notamment le tissage de la laine, qui, à l'origine, semblait, à cause de la fragilité du fil, ne pouvoir se prêter au métier mécanique aussi facilement que le coton. Il y a d'autres faits analogues. On peut voir ou pressentir, au contraire, en 1851, que la machine ne trouvait déjà point de résistance ou qu'elle n'en trouverait bientôt plus.

L'autre caractère à signaler nous touche directement. Il tient à la supériorité de la France dans cette branche de l'industrie qu'on peut appeler l'art industriel. Il y eut là comme une révélation. Quoique la réputation de nos fabricants fût déjà faite sous ce rapport, on ne se doutait pas de la distance qui les séparait des fabricants étrangers; eux-mêmes peut-être ne la croyaient pas si grande. Émus d'une différence qui laissait dans l'ombre plusieurs catégories de leurs produits ou qui les faisait même paraître parfois un peu étranges, — dirai-je un peu grotesques? — les Anglais conçurent l'idée de réformer le goût dans leur pays à l'aide de l'enseignement du dessin industriel. On créa donc des écoles spéciales qui se sont successivement répandues dans toutes les villes de fabriques un peu importantes, et, rompant avec une tradition bien connue, on mit les nouvelles écoles de dessin sous la direction du gouvernement. Nos voisins ont dû à cet enseignement de réels progrès, sur lesquels je me réserve pourtant de vous soumettre tout à l'heure une observation. Pour le moment, nous constatons que la supériorité de la France sur ce point, incontestée et incontestable, fut bien le second trait de l'exposition de 1851.

En 1855, à Paris, nouveaux indices. Un des carac-

tères à signaler concerne le progrès que les peuples étrangers, les Anglais notamment, avaient faits dans les industries tenant à l'art et au goût, grâce à l'exemple même donné par la France en 1851. Puis vient l'élargissement du rôle des machines. Ne confondons pas cet *élargissement* avec l'extension déjà mentionnée. Il s'agissait tout à l'heure du cercle dans lequel s'employaient les machines; maintenant il s'agit de la force des appareils. En 1855 apparaissent les outils gigantesques dont le palais de l'Exposition était rempli, ces bancs de broches pour la filature du coton, qui auparavant ne comptaient guère que 600 ou 700 broches et qui alors arrivent à 1000 ou 1200.

A l'exposition de Londres, en 1862, deux caractères essentiels s'offrent encore à l'observateur : c'est d'abord un progrès général dans l'exécution des produits, c'est ensuite et surtout un perfectionnement marqué dans la préparation des matières premières. Déjà, depuis quelques années, commençait à se produire sur les divers marchés du monde un renchérissement affectant les objets les plus nécessaires à l'homme. En vue de combattre cette cherté croissante, on semblait s'être ingénié à trouver de nouvelles matières premières; on s'y était appliqué de deux façons, soit en élargissant le cercle des marchés sur lesquels s'opéraient les approvisionnements, en s'adressant à des contrées plus lointaines et précédemment délaissées, soit en tâchant de découvrir des *adjuvants*, c'est-à-dire des moyens de suppléer aux matières sur lesquelles portait le renchérissement, ou bien de les traiter elles-mêmes à meilleur compte.

Pour l'exposition de 1867, point d'incertitude non plus sur ses traits les plus significatifs. Ils ont frappé tout le monde; ils résultent des appréciations des hommes les plus familiers avec les matières technologiques; ils se retrouvent dans l'intuition des visiteurs mêmes qui n'ont pas fait d'études spéciales en ce genre. Qui n'a pas reconnu, cette fois, le perfectionnement s'étendant à tous les articles, matières premières et produits manufacturés, perfectionnement commun, quoiqu'en des mesures diverses, à tous les peuples? Oui, tout dans le domaine industriel s'est notablement amélioré de 1862 à 1867, et toutes les nations y ont fait des pas plus ou moins considérables. Cette observation s'applique à l'outillage des ateliers, si prodigieusement élargi et transformé, et dont la marche progressive forme la condition et la base de tous les progrès un peu importants.

On ne trouvera pas, je l'avoue, de grandes inventions à l'Exposition actuelle ; on n'y trouvera pas de ces découvertes qui font époque dans les annales de l'industrie. De telles découvertes ne sauraient se manifester chaque jour. Certainement, si l'on considère le peu que nous savons des lois de la nature, — peu, à un certain point de vue, par rapport à la masse de vérités cachées que notre esprit ne fait que pressentir, mais beaucoup, si l'on songe à l'ignorance qui a été le point de départ, — on demeure convaincu qu'il reste une innombrable quantité de voiles à soulever. Par malheur, ces nuages qui cachent les vérités de l'ordre physique sont lents à tomber. Il faut donc s'attendre à des moments d'intervalle, à des intermèdes, dirai-je, dans les glorieuses manifestations de l'esprit inventif. Nous semblons nous trouver dans un de ces moments-là. Seulement, si nous ne procédons pas par des coups d'éclat, comme ceux que signalent l'invention de l'imprimerie, des applications de la vapeur, de la daguerréotypie, etc., nous perfectionnons sans cesse. Or perfectionner, en un certain sens, n'est-ce pas aussi inventer?

A en juger par des indices marqués et par des chiffres précis, l'esprit inventif, d'ailleurs, n'est pas dans un état d'inertie et d'alanguissement. Il s'en faut de beaucoup. Je cite un exemple : depuis la loi du 5 juillet 1844 sur les brevets d'invention, on a délivré près de 80 000 brevets; si chacun avait porté sur une invention comme celles dont je parlais à l'instant, nous nous serions ouvert des jours bien larges sur les lois du monde matériel. Ce ne serait plus une conquête lente et pénible, ce serait un triomphant et rapide envahissement du domaine de l'inconnu. Mais non : il n'en a pas été ainsi. A une autre époque, où j'avais à m'occuper des brevets d'invention, j'avais cherché à me rendre compte de la nature et de la valeur de ces titres, et j'étais arrivé à un résultat que je n'exprime, bien entendu, que sous forme approximative. Sur cent brevets d'invention, j'en retranchais tout d'abord cinquante qui n'avaient pas la moindre réalité sérieuse. Les uns procédaient d'une illusion absolue, les autres d'un calcul tout mercantile, du désir de pouvoir mettre le mot *breveté* sur ses étiquettes et ses annonces. On tient encore à cela; je rencontre des personnes, souvent même des personnes qui ne sont pas dépourvues d'instruction, qui s'imaginent que la délivrance des brevets implique un certain examen. On ne sait pas assez que les brevets se délivrent à tous ceux qui les demandent selon les formes prescrites et après avoir payé, — condition essentielle, — une première annuité de 100 francs. Poursuivons notre compte : après les cinquante brevets qui ne méritent pas de compter, j'en ôtais encore trente comme absolument inapplicables. Ceux-là, pour la plupart, avaient coûté beaucoup de peine, ils avaient parfois exigé de sérieux calculs scientifiques; ils méritaient la sympathie de tous pour ceux qui en étaient les auteurs; mais ils ne se présentaient pas dans des conditions pratiques. Sur les vingt derniers, il y en avait peut-être trois ou quatre qui justifiaient pleinement leur titre, mais les autres indiquaient au moins certaines combinaisons nouvelles qui n'étaient pas sans avantage et dont la spécification n'était pas sans mérite.

Voilà, messieurs, quelle me paraissait être à peu près la physiologie de l'invention contemporaine. Lorsqu'on peut s'en faire une idée, on s'étonne moins de ne pas rencontrer à l'Exposition de nombreuses découvertes. Quant aux perfectionnements, ils sont si multipliés qu'ils formeraient une longue et aride nomenclature si l'on

voulait les énumérer tous. Les matières premières, je l'ai déjà indiqué, ont été traitées avec un soin croissant. De plus, toutes les industries ont progressé. Ainsi, en France, les améliorations éclatent dans toutes les ramifications de nos industries textiles, dans tous les centres manufacturiers qui s'y consacrent, à Lille, Roubaix, Mulhouse, Rouen, Saint-Quentin, Reims, Elbeuf, Saint-Étienne, Mazamet, etc., etc. L'industrie de la capitale, dans les branches si diversifiées qui constituent son élégant apanage, s'est elle-même surpassée. Dans ces derniers temps, on n'avait pas épargné les critiques au travail parisien, il a répondu par des actes qui sont autant de triomphes.

J'indique à la hâte quelques autres branches où le progrès est le plus accentué. La galerie consacrée aux industries des arts libéraux fournit mille indices des plus satisfaisants sous ce rapport. Ailleurs, dans la galerie des arts céramiques, est-il besoin de nommer la cristallerie, qui a tant excité d'admiration? Le travail des métaux et la mécanique sont à coup sûr une des branches où cet élan vers le mieux est le plus manifeste. La France a immensément gagné dans cette ligne depuis la première exposition universelle. Ce qui manquait chez nous, c'était l'outillage; avec des outils inférieurs nous ne luttions pas à armes égales. Soyons justes, l'exemple de l'Angleterre nous a puissamment servi. En échange du germe si utile que nous lui donnions quant au goût et à l'art, elle nous a montré sa méthode dans le traitement des métaux, soit pour la mécanique industrielle, soit pour la mécanique de la navigation et des chemins de fer. Aujourd'hui vous pouvez visiter le pavillon d'Indret sur la berge du quai, le pavillon du Creusot, où se trouve notamment une locomotive *express* destinée au chemin de fer anglais le *Great-Eastern;* vous pouvez visiter les pavillons des constructeurs de la Loire, de la Seine, du Nord, de la Seine-Inférieure, de la Loire-Inférieure, de la Gironde, etc., et vous serez frappés partout de la perfection du travail.

Si la France est en progrès, les autres pays, il faut le reconnaître, suivent une marche analogue. L'Angleterre conserve toujours, par la manière dont elle traite les machines et les outils, la situation qu'elle s'est dès longtemps acquise; les résultats qu'elle obtient dans la mise en œuvre de certaines branches des industries textiles sont incontestables et d'ailleurs très-connus. Il y a des spécialités plus circonscrites où elle excelle.

Aux États-Unis d'Amérique, dont les produits avoisinent ceux de l'Angleterre, on remarque, dans l'exploitation des forces productives du pays, une résolution énergique qui n'étonne pas de la part du peuple américain, mais qui présage de prochains développements. Le fonds le plus riche du travail, c'est ici la production des matières premières. Il est, pour ainsi dire, sans limites, et l'on fera bien de diriger de ce côté-là la part la plus large de l'activité industrielle.

Je passe par-dessus les pays orientaux, dont l'étalage est magnifique, mais qui sont voués à des méthodes traditionnelles et placés en dehors du mouvement progressif de notre époque. Arrêtons-nous, au contraire, dans les États du midi et du nord de l'Europe, où se dessinent plus d'un indice en fait d'améliorations. Les États méridionaux sont surtout doués du génie des arts, mais ils font aussi des incursions utiles dans la carrière industrielle. Quant aux pays du nord de l'Europe, ils cherchent à tirer le meilleur parti possible de leurs ressources, un peu rares sous leur climat rigoureux. La Suède, le Danemark, la Norvége, nous en offrent des exemples.

La Russie s'est surpassée à l'Exposition de 1867 : elle ne se reconnaît plus si on la compare à ce qu'elle était en 1851. Les progrès accomplis prouvent que ce pays possède toutes les conditions matérielles d'un grand essor manufacturier. C'est le génie industriel de l'occident de l'Europe qui peut seul développer ces forces encore cachées pour la plupart. De cette façon, l'Europe conquiert peu à peu la Russie; elle l'unit de plus en plus au faisceau de la grande famille occidentale par les intérêts relatifs à la production industrielle.

Nous touchons à la Suisse et à l'Autriche. Il y a là de nombreux éléments à noter. La ligne du progrès est des plus accentuées dans le premier de ces deux pays. L'exposition helvétique a d'ailleurs été installée avec un art incontestable qui fait valoir les produits; mais les produits témoignent par eux-mêmes, d'une activité soutenue et d'un mérite croissant, surtout pour les articles d'une consommation courante, tels que ceux qui figurent dans le salon des tissus de coton. — En ce qui concerne l'Autriche, on peut dire que si cet État s'est proposé, après ses récents désastres, de donner au monde l'idée de toutes les ressources de son empire encore si vaste, il a parfaitement réussi. L'Exposition nous fait voir, à côté des industries en progrès, un fonds de richesses naturelles dont il serait facile de tirer meilleur parti. En présence de telles ressources, on est naturellement enclin tout d'abord à s'étonner des difficultés financières qu'éprouve le gouvernement autrichien. Les causes n'en seraient peut-être pas bien difficiles à découvrir; mais elles nous entraîneraient loin de notre sujet. Bornons-nous à constater que les éléments matériels dont l'Autriche est dotée seraient suffisants par eux-mêmes pour amener un grand développement de la fortune publique dans un avenir prochain.

Les États de l'Allemagne du Nord, mais la Prusse surtout, sont en possession d'une industrie très-développée et très-active. La Prusse jouit d'une réputation méritée dans le travail des métaux coulés; l'Exposition actuelle de 1867 ne peut que l'accroître. Cependant l'industrie prussienne n'y paraît peut-être pas avec toutes ses ressources. Au lieu d'avoir des étalages qui dépassent son niveau normal, elle est plutôt restée au-dessous. Distraite dans ces derniers temps par des préoccupations d'un autre ordre, la Prusse n'a pas dé-

ployé tous ses moyens dans le tournoi industriel. En ce sens, son exhibition n'est pas complète. Quant au goût, à l'art, à la forme, ne soyons pas trop exigeants. Il y aurait là-dessus des réserves notables à stipuler. La Prusse ne saurait trop étudier à ce point de vue les exemples que lui offrent, dans telles ou telles galeries, la France et quelques autres pays d'Europe.

Pour la Belgique, même observation au point de vue du rapport de ses envois avec l'état industriel du pays. L'industrie belge n'est pas suffisamment représentée. Pour qui connaît cette contrée, son activité, ses ressources sont plus grandes que l'Exposition ne l'indique. La Belgique reste, d'ailleurs, au niveau de sa renommée dans la fabrication des dentelles, comme dans le traitement des tissus de laine foulée.

Les Pays-Bas, qui prennent place entre la Belgique et la France, et qui vont ainsi nous ramener à notre point de départ, ne s'attaquent pas à tous les genres de fabrication. Ceux qu'ils abordent, ils les traitent avec une solidité remarquable qui donne un cachet original à leurs produits. Le progrès, pour les fabricants néerlandais, consiste à demeurer fidèles à leurs qualités traditionnelles, tout en utilisant les moyens d'amélioration dont ils trouvent l'exemple au dehors.

Nous en avons fini avec notre second point. Après avoir ainsi opéré le tour du monde en cherchant à rendre pleine justice à chaque peuple, nous n'en sommes que plus libres pour être justes envers nous-mêmes. Nous nous trouvons plus à l'aise pour déclarer en dernière analyse, sans paraître obéir aux entraînements de l'amour-propre national, qu'à part certains genres assez circonscrits qui appartiennent à telle ou telle contrée étrangère, la France se trouve, d'après l'Exposition actuelle, à la tête de tous les progrès et de tous les perfectionnements. Dans les industries de l'art et du goût, la distance est énorme entre notre pays et les autres, et, le dirai-je? malgré toutes les améliorations qui ont été réalisées au dehors, la distance est aussi grande en 1867 qu'elle l'était en 1851; elle est aussi grande par une raison bien simple: pendant qu'on faisait des progrès au dehors, on ne restait pas stationnaire chez nous : on marchait aussi en avant. Il est même utile de faire remarquer qu'en ce qui concerne l'Angleterre, les améliorations réalisées avaient été généralement bien plus sensibles de 1851 à 1855 qu'elles ne l'ont été de 1862 à 1867. On s'élève difficilement au-dessus d'un certain degré. En fait d'art et de bon goût, il y a des conditions qui tiennent à la race, au sol, au milieu où l'on vit. Dans tous les cas, la supériorité de la France brille au Champ de Mars avec un éclat propre à stimuler les efforts, et formant ainsi la garantie de l'avenir.

III

Le long voyage que nous venons, messieurs, d'accomplir ensemble porte, ce me semble, son enseignement avec lui. A chaque pas, les leçons à en tirer se sont d'elles-mêmes, sans aucun doute, offertes à vos esprits. Ces réflexions spontanées et les indications que j'ai pu y joindre incidemment simplifient beaucoup la fin de notre programme : elles permettent d'abréger les explications relatives au dernier objet de cette conférence, je veux dire aux enseignements économiques et moraux qui doivent former nos conclusions.

Ce mot de conclusions, je ne le prononce qu'avec une certaine réserve. J'ai souvent entendu dire à propos de tel travail, de tel écrit, de tel discours, que les conclusions en étaient la partie faible. Était-ce vrai toujours? Je n'en sais rien; mais ce que je sais, c'est que si les conclusions étaient la partie faible dans la circonstance présente, ce ne serait pas la faute du sujet, tant elles jaillissent vivantes et persuasives du sein même des choses.

D'abord, n'est-il pas manifeste que le progrès en industrie est inséparable de la science et du sentiment de l'art, autrement dit d'un niveau intellectuel élevé? Il faut à l'industrie, pour grandir, tous les secours de l'esprit. Un pays où la science serait l'objet d'un soin particulier, où toutes les études qui se rapportent à l'intelligence éveilleraient une sollicitude constante, un tel pays rendrait par ce fait seul d'immenses services à l'industrie, c'est-à-dire aux intérêts matériels. Il existe à l'Exposition un groupe spécial, où se reflète l'idée de ce rapport entre le mouvement des esprits et l'essor de l'industrie : c'est le dixième groupe de la nomenclature officielle, qui comprend le matériel et les méthodes d'enseignement, les bibliothèques populaires, etc. N'avons-nous pas raison d'affirmer qu'il y a là comme une reconnaissance solennelle de l'intime relation existant entre l'essor de l'instruction chez un peuple et les progrès de l'industrie? Je n'ai pas besoin d'ajouter ici que l'économie politique figure au premier rang parmi les sciences dont les effets sur l'industrie sont les plus directs et les sensibles. C'est évident, puisqu'elle est la science même des intérêts matériels.

En dehors de ces conditions de savoir, d'instruction spéculative, en dehors aussi des connaissances techniques, il en est d'autres d'une nature encore plus élevée et plus générale qui sont indispensables aux progrès industriels. L'Exposition en fait foi. Nous y avons vu certains pays étrangers, occupant une grande place matérielle sur le globe, la moitié peut-être de la terre habitable, je veux parler des pays orientaux et asiatiques, et dans lesquels l'immobilité est à peu près complète. Leur industrie, que distinguent toujours les mêmes qualités natives, ignore cette loi de renouvellement et de progrès, si puissante dans les pays européens. Eh bien! cette partie de l'Exposition peut servir à mettre en évidence, par l'effet du contraste, la nécessité des garanties auxquelles je faisais allusion tout à l'heure, si l'on veut marcher en avant dans la carrière du travail.

Ces garanties, ou plutôt ces conditions, touchent à la vie morale ; elles touchent au cœur autant qu'à l'esprit.

Elles se rapportent à cette somme de sentiments généreux et d'idées libérales qui constituent le plus précieux capital d'un peuple. Pour que l'industrie soit en progrès, il faut que ce fonds soit très-riche; il faut qu'à l'état d'intuition instinctive ou de conviction réfléchie, les enseignements qui en découlent soient répandus chez tous les hommes. La supériorité industrielle de la France tient pour beaucoup à ceci : les notions générales auxquelles je fais allusion, et qui sont inhérentes à la sociabilité même, sont plus largement développées dans notre pays qu'en aucun autre pays du monde.

Au point de vue spécial où nous place cette étude, nous pourrions dire que l'Exposition universelle témoigne avec la dernière évidence que trois conditions de cet ordre sont indispensables à l'avancement industriel; j'entends qu'elles caractérisent à la fois une civilisation progressive et une industrie progressive.

La première se rapporte au sentiment du besoin que les hommes ont les uns des autres, et qui se manifeste, à l'intérieur d'un pays, d'abord par les réunions de forces et de moyens, en un mot par l'association, dont les sociétés coopératives nous offrent aujourd'hui une nouvelle et féconde formule; du côté de l'extérieur ensuite, et vis-à-vis des peuples étrangers, par le sentiment de la patrie. Comme seconde condition, il faut que les esprits soient profondément pénétrés de l'idée de l'égalité morale entre les hommes. A ce prix, et à ce prix seulement, les facultés individuelles peuvent prendre leur entier essor et produire leur entier résultat. Le sentiment de l'égalité morale des hommes est devenu, aux yeux de tous, dans la sociabilité contemporaine, non pas seulement une question de droit absolu, mais une condition de force, de grandeur et de vie. Le troisième sentiment indispensable au progrès, qui, dans l'état présent du monde, le devient de plus en plus et que l'Exposition met partout en relief, procède visiblement des deux premiers : c'est le sentiment du lien qui doit unir les divers peuples les uns aux autres, de l'intérêt commun qui les doit de plus en plus rapprocher, de la bonne harmonie qui doit régner entre eux. N'y a-t-il pas au Champ de Mars un indice frappant de cette tendance dans l'exposition de la *Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer*, qu'ont organisée avec tant de soin des hommes dévoués au bien public?

Ainsi donc, sentiment du besoin que les hommes ont les uns des autres, manifesté par l'idée d'association et par l'amour de la patrie; sentiment de l'égalité morale entre les hommes; sentiment de la fraternité des peuples : voilà les trois conditions nécessaires pour pousser une société dans la voie de ces progrès dont l'Exposition universelle est en même temps la conséquence et le drapeau.

Cette grande solennité proclame assez haut de combien de forces, de ressources, elle a nécessité l'assemblage. Dès l'abord nous l'avons dit : le passé et le présent y ont concouru. Dans la lutte qu'il a fallu soutenir contre les résistances de la matière, dans les conquêtes qu'il a fallu faire sur le domaine des vérités cachées, est-ce que les conditions à remplir, conditions morales, intellectuelles et matérielles, n'ont pas été les mêmes pour tous les hommes et pour tous les peuples? Où serait en effet la différence? Y a-t-il une vérité scientifique pour une nation, et une vérité scientifique pour une autre? Y a-t-il deux définitions de l'homme? Non sans doute. Donc la fin, le but suprême dans la carrière industrielle, est absolument identique pour tous les individus et pour tous les peuples. D'un bout de la terre à l'autre, tous ont également intérêt à faire concourir l'activité, les facultés, les dons quelconques dont la Providence les a dotés, au progrès dont tous profitent. Mêmes lois physiques à étudier et à pénétrer, et pour tous les États qui appartiennent à la civilisation chrétienne, c'est-à-dire à une civilisation progressive, mêmes lois morales à connaître et à respecter.

Si les impressions peuvent varier suivant les temps et les circonstances, le but suprême reste immuable : accroissement du bien moral, amélioration du bien matériel de tous. Tel est l'enseignement dernier à dégager de l'Exposition universelle. C'est le travail humain qui triomphe, et ce triomphe atteste en traits éclatants la nécessité de l'aide mutuelle, la nécessité de la bonne harmonie entre les forces diverses concourant à la production. L'aide mutuelle! je ne saurais trop appuyer sur ce mot. Aussi je ne craindrai point, au milieu de vous, de proclamer cette grande loi de l'aide mutuelle, et comme dernier conseil, comme dernier accent, de vous dire, au nom des intérêts de la société laborieuse et des tendances manifestées par l'Exposition universelle : « Aidez-vous les uns les autres! »

AUDIGANNE

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
de l'Institut.

De la civilisation en France depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours (1).

V

MOUVEMENT DES IDÉES AU XVIIIe SIÈCLE. — DES PARLEMENTS, ET DU MANQUE DE REPRÉSENTATION NATIONALE EN FRANCE.

Nous allons aborder maintenant cette grande époque du XVIIIe siècle, où les idées ont été si profondément remuées, où elles ont pris un empire et une importance qu'elles n'avaient point encore obtenus jusque-là. Le

(1) Voyez les n° 20, p. 313; 23, p. 361; 24, p. 377, et 33, p. 524.

flot de ces idées réformatrices en religion, en politique, en législation, en science, monta de plus en plus, et finit par constituer une grande marée qui balaya presque tout l'ancien ordre social. Ce cataclysme de l'opinion fut la conséquence d'un ordre de choses où l'opinion, confinée uniquement dans la sphère des théories, n'avait pas le moyen de pénétrer dans la pratique des affaires, le gouvernement se tenant en dehors d'elle et ayant négligé de donner à la volonté nationale une représentation régulière.

Par sa résistance à tout contrôle et à toute critique, l'autorité rejeta dans ce qu'on pourrait appeler le parti révolutionnaire ceux qui auraient dû être ses meilleurs conseillers et ses plus intelligents auxiliaires. Le pays n'avait pas de représentation nationale; la presse, comme nous l'entendons, n'existait pas. Le seul élément de contrôle, c'étaient les Parlements, et surtout le Parlement de Paris. Ce corps, insuffisant pour représenter le mouvement de l'opinion, à peine en mesure de résister aux usurpations les plus violentes du pouvoir absolu, se constitua de plus en plus à l'état de corps privilégié, à l'état de caste, et, au lieu de suppléer par ses vues intelligentes à ce qui manquait aux agents du pouvoir, il ne vit que les intérêts, souvent mesquins, de ses prérogatives et de son existence comme corporation.

Si l'on avait ouvert à l'opinion des moyens de se manifester, il en serait résulté des modifications, des perfectionnements graduels qui, corrigeant, réformant, améliorant chaque jour tantôt ceci, tantôt cela, n'auraient pas laissé naître un désir aussi violent qu'impossible à satisfaire, une fureur de tout changer en un jour et du même coup, pour réparer le temps perdu. En France, l'ancien régime, pour éviter des dangers plus ou moins imaginaires, n'a pas cessé de courir au précipice trop réel qui a tout englouti. Nous voudrions pouvoir résumer ses erreurs sur les choses, sur les personnes, sur le gouvernement lui-même; nous avons tant d'intérêt à ne pas recommencer certaines expériences ! On s'était si bien trouvé, en France, de la protection, que longtemps on ne se sentit pas le besoin de s'en affranchir; la France avait grandi sous ce régime, pourquoi ne pas lui continuer indéfiniment ce lait fortifiant? Telle a été l'erreur des hommes les plus éminents. Les donneurs de conseils furent pris pour des factieux.

En France, avant 1789, au lieu d'une représentation nationale résumant et défendant les intérêts du plus grand nombre, il y avait des castes, des corporations, qui avaient chacune leurs intérêts propres, souvent opposés. Le corps le mieux placé pour exercer un contrôle sur les actes du pouvoir n'était qu'une corporation de magistrats. Car tel a été le véritable caractère des Parlements. Résumons l'histoire de ces cours qui ont joué un si grand rôle. Les rois, au temps des Capétiens, et les grands feudataires convoquaient habituellement, dans les circonstances importantes, leurs principaux vassaux, soit laïques, soit ecclésiastiques, pour leur communiquer leurs résolutions et prendre leur avis. Ce conseil du roi s'appelait *la cour du roi* (*curia regis*). Lorsque le domaine royal se fut agrandi, lorsque les affaires à décider, les procès à juger, se furent multipliés, la cour du roi se scinda en deux parties : l'une continua à former le conseil du roi; l'autre, chargée spécialement de la justice, reçut le nom de *Parlement*. Cette séparation, commencée sous saint Louis, se consomma sous Philippe le Bel. Les rois, comme par le passé, s'aidèrent des avis des membres de leur conseil privé pour composer leurs ordonnances; mais ils les communiquèrent aussi au Parlement, pour les faire connaître aux juges. L'enregistrement des ordonnances royales était le mode habituel de leur promulgation. Elles étaient lues en séance publique, et le parlement était admis à présenter ses observations quant au fond, quant à la forme. C'était en cela que consistait ce que l'on appelait le *droit de remontrances*.

L'origine de ce droit est très-obscure, et l'on ne sait si l'on doit, ou non, le rattacher à celui d'*enregistrement*. Il faut d'abord remarquer qu'au moyen âge on n'attachait pas le même sens que de nos jours à l'expression *remontrer*, qui n'emportait pas alors précisément une idée de blâme. Les vassaux que les rois appelaient autrefois autour d'eux pour former leur conseil faisaient aussi des *remontrances*, qui n'étaient que de simples observations. Or, le Parlement n'étant qu'un démembrement du conseil du roi, il est à croire que, dès l'origine, ses membres, presque tous versés dans l'étude des lois, continuèrent de jouir du droit qu'ils avaient exercé antérieurement dans ce conseil, c'est-à-dire de présenter des observations ou remontrances. Au reste, ce droit leur était commun avec les membres de plusieurs autres corps, comme ceux de l'Université, qui, en 1413, firent des remontrances restées célèbres. Le droit d'enregistrement et de remontrances, qui n'était d'abord qu'un simple usage sans importance politique, ne conférant aucun droit positif et déterminé, se trouva peu à peu, par la force des choses et le développement naturel des institutions, transformé en une sorte de droit qui fit du parlement de Paris un corps affectant une certaine indépendance, et se posant comme le rival de l'autorité royale.

C'est du règne de Charles VII que date le rôle politique du Parlement. En 1418 et 1443, ce corps commença à délibérer sur les ordonnances que les ministres du roi portaient à son enregistrement. Louis XI réunit la juridiction de la cour des Pairs à celle du Parlement, et, par l'édit du 21 octobre 1467, il accorda aux membres de ce corps l'inamovibilité. C'est à dater de ce moment que la résistance du Parlement fut plus vive. Il s'opposa courageusement à l'abolition de la pragmatique sanction, et, dans une autre circonstance, quand il s'agissait d'accorder le droit de haute justice au comte de Tancarville, il n'enregistra l'ordonnance que par force, et du *très-exprès commandement du roi*.

Jusqu'à la fin du XVIe siècle, l'intervention du Parlement de Paris fut en général salutaire et servit souvent de barrière contre les excès de l'absolutisme monarchique. Des lettres de jussion, des lits de justice, purent briser la résistance du Parlement; mais ces actes étaient toujours considérés comme des coups d'État qui ne rencontraient jamais qu'un petit nombre d'approbateurs.

Le Parlement, très-abaissé sous François Ier, Henri II et Charles IX, se releva sous Henri III. Ses membres déployèrent à cette époque, au milieu de la désorganisation générale, la plus grande énergie et donnèrent les preuves des plus hautes vertus. Ils défendirent énergiquement la prérogative royale et tentèrent d'arrêter les excès des Ligueurs. Le rôle du Parlement fut, en 1593, après le meurtre du premier président Brisson, de la plus importante efficacité pour empêcher qu'aucun traité ne fût fait, en vue de transférer la couronne à des princes ou des princesses de pays étranger.

Mais, au XVIIe siècle, le Parlement, devenu, comme il s'appelait lui-même, des états généraux au petit pied, ayant fini par constituer une nouvelle aristocratie par suite de l'hérédité des charges, ne fit plus qu'une opposition toujours courageuse sans doute, mais plus souvent égoïste qu'utile au pays, ne montra aucun esprit progressif, et l'opinion, qui marchait toujours en avant, ne trouva pas un moyen régulier, légal, de se manifester. Les états généraux de 1614, noblesse et clergé en tête, demandèrent la suppression du *Droit annuel*, d'où provenait l'hérédité des charges; le tiers état y acquiesça, quoique beaucoup de ses membres eussent des charges héréditaires et fussent officiers de judicature. Le Parlement, dès que les cahiers eurent été remis au roi, s'assembla pour protester contre cette réforme et pour demander le maintien de l'hérédité des offices. Dans ses remontrances à ce sujet, le Parlement formula ses prétentions de représenter la nation. Le 28 mai 1615, quatre jours après la dissolution des états généraux, le Parlement, toutes les chambres assemblées, rendit un arrêt qui invitait les princes, ducs, pairs et officiers de la couronne ayant séance et voix délibérative en la cour, à s'y rendre afin de délibérer sur les demandes à faire pour le service du roi, le bien de l'État, et le soulagement du peuple. Cette conduite hardie produisit dans le pays la plus vive sensation. La lutte entre la cour et le Parlement se termina par le triomphe de Richelieu. Au Louvre, le Parlement fit au roi des remontrances utiles, et proposa les réformes déjà demandées par les états généraux. Un arrêt du Conseil mit à néant la décision rendue par le Parlement. La lutte était inégale entre les deux pouvoirs. Les princes que le Parlement avait convoqués à la délibération commencèrent la guerre civile et quittèrent Paris. Malgré le traité de Loudun, du 6 mai 1616, qui mit fin à cette guerre et qui statuait que l'arrêt de suppression des remontrances serait regardé comme nul et que les droits des cours souveraines seraient fixés par un accord entre le conseil du roi et le Parlement, toutes les promesses furent sans effet, et les droits de la couronne, comme ceux du Parlement, restèrent dans le vague. Richelieu, dès le commencement de son ministère, combattit énergiquement ses tentatives pour s'immiscer dans les affaires de l'État et brisa tous les obstacles qu'il s'efforça de lui susciter. La résistance du Parlement fut motivée, dans certains cas, il faut le reconnaître, par des actes d'arbitraire que réprouve la justice, et que la raison d'État ne suffit point à justifier; mais, le plus souvent, et même dans des matières tout à fait étrangères à la politique, les projets du cardinal rencontrèrent au sein du Parlement une opposition constante et systématique dont la force pouvait seule triompher.

Sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, le Parlement ne se montra l'auxiliaire dévoué du pouvoir qu'à l'occasion de la lutte qu'il soutint contre la cour de Rome et une partie du clergé pour les libertés de l'Église gallicane. Ce ne fut qu'après bien des négociations que le Parlement se décida à enregistrer l'édit de Nantes. Le Parlement de Normandie se fit remarquer entre tous par sa vive opposition, qui dura douze ans.

Le Parlement, en s'insurgeant aussi bien contre la nation que contre le pouvoir, en s'opposant à la volonté nationale qui réprouvait la vénalité des charges, en s'opposant à l'édit de Nantes, à la création de l'Académie française, en intervenant même dans des questions qui n'étaient ni de sa compétence ni de son ressort, telle que celle de la transfusion du sang, n'agissait pas comme mandataire de la nation; il agissait comme une corporation en lutte avec des pouvoirs rivaux, avec la cour, le clergé. Ce furent ses priviléges, non les droits et l'intérêt du pays dont il poursuivit la défense. Au lieu d'être un auxiliaire pour le roi ou l'opinion, il ne fut le plus souvent qu'un obstacle dangereux. C'est ce qui apparut surtout au XVIIIe siècle. Son opposition fut plus souvent obstinée que réfléchie et digne. Ce fait se manifeste surtout par les démêlés auxquels donna lieu la question du jansénisme.

Le gouvernement avait accepté la bulle *Unigenitus* comme loi de l'État; mais les jansénistes la repoussaient; ils furent soutenus par les parlementaires, animés de tout temps d'un esprit très-gallican, c'est-à-dire peu favorable à l'Église de Rome dans les choses de discipline. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, défendit aux prêtres de son diocèse d'administrer la communion à quiconque ne serait pas muni d'un billet de confession attestant qu'il avait reconnu la bulle; et les sacrements furent refusés, en raison de ce mandement, à un conseiller du Chatelet, puis à des religieuses de Sainte-Agathe. Grand émoi du Parlement; il fit brûler par la main du bourreau les mandements des évêques qui excommuniaient les non-adhérents à la bulle; il ordonna la saisie du temporel de l'archevêque de Paris, et il envoya des recors de la justice pour forcer les prêtres,

au nom de la loi, à administrer la communion aux malades (1752).

Les philosophes écoutaient et applaudissaient à ces disputes étranges, à ces violences, qui déconsidéraient à la fois et la magistrature, et l'épiscopat, et portaient atteinte à la religion même.

Il était impossible de pousser plus loin que ne le faisaient les membres du Parlement une confusion déplorable. Ils n'y gagnèrent même pas cette élévation d'idées et de sentiments qui s'associe quelquefois à certaines erreurs en religion. On comprend l'orthodoxie religieuse, on comprend dans le clergé la doctrine de l'infaillibilité : qui comprendra jamais l'infaillibilité judiciaire, une orthodoxie judiciaire? L'intolérance est partout odieuse; mais, de la part de magistrats séculiers, de juges, de membres d'un parlement quelconque, n'a-t-elle pas quelque chose de plus odieux encore? Un parlementaire ayant cette prétention que Dieu lui dicte ses arrêts! Voilà ce qu'affichèrent les conseillers intervenant entre le jansénisme et l'ultramontanisme, entre l'archevêque de Paris et son clergé; le Parlement se mit à résoudre des cas de conscience, il se fit grand pénitencier, il se fit théologien. Évidemment, il y avait là une confusion féconde en autres confusions; les droits de la conscience, les droits du clergé, les droits du pouvoir, étaient également méconnus. Les rois ne pouvaient pas laisser le clergé libre de troubler l'ordre public, et l'intervention du Parlement n'ajoutait qu'au désordre; c'était une usurpation sur le pouvoir royal.

Mais ces usurpations du Parlement ont tenu à ce que le gouvernement royal n'avait pas le soin de constituer légalement un corps gardien des libertés publiques. Régnant par l'arbitraire, il provoquait naturellement des oppositions qui, faute de moyens de se faire jour, recouraient à leur tour aux usurpations et à la violence.

Les magistrats exilés une première fois en 1753 montrèrent à leur tour la même audace. En vain le roi imposa un silence absolu sur les questions religieuses; le Parlement supprima un bref apostolique du pape Benoît XIV qui, tout en adoucissant et la bulle et les rigueurs du clergé français, les autorisait pourtant.

Afin de rendre la résistance plus énergique, le parlement de Paris essaya de former, avec les autres parlements du royaume, un grand corps assez fort par son union, pour jouer, en face du pouvoir royal, le rôle d'états généraux permanents. Le roi ordonna aux magistrats de se renfermer dans leurs fonctions ordinaires; cent quatre-vingts conseillers donnèrent leur démission. L'effervescence fut extrême dans Paris. Un misérable, François Damiens, s'exalta au point d'attenter aux jours du roi (1757). Il ne le blessa que légèrement et fut écartelé. Le procès des Jésuites, en 1762, raviva la querelle ; un autre en 1770 fit éclater la lutte.

Le même esprit d'opposition séditieuse se retrouva dans les parlements de province. Le parlement de Bretagne avait eu de longues querelles avec le duc d'Aiguillon, gouverneur de cette province. Le procureur général, La Chalotais, avait accusé hautement le duc qui s'était débarrassé de l'accusateur en le jetant en prison. Mais d'Aiguillon fut destitué ; le parlement de Rennes lui intenta aussitôt un procès, et comme il était pair de France, le procès fut évoqué au parlement de Paris qui allait condamner le duc quand le roi, dans un lit de justice, arrêta la procédure. Alors les magistrats déclarèrent que, « dans leur douleur pro» fonde, ils n'avaient pas l'esprit assez libre pour décider » des biens, de la vie et de l'honneur des sujets du roi », et l'administration de la justice fut suspendue. « Ils veu» lent mettre la couronne au greffe », disaient Maupeou et le roi. C'est à ce moment que Choiseul fut renvoyé, et sa place fut donnée à d'Aiguillon. Cet exil était l'annonce de mesures sévères contre le parlement.

Dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, cent soixante-neuf magistrats sont réveillés par l'arrivée de deux mousquetaires qui leur enjoignent de signer un *oui* ou un *non* à l'ordre de reprendre leurs fonctions. Trente-huit seulement signent *oui* et se rétractent le lendemain. La nuit suivante un huissier leur signale la confiscation de leur charge et des mousquetaires leur apportent des lettres de cachet qui les relèguent en divers lieux. Aussitôt Maupeou composa un parlement nouveau auquel on attacha son nom et que les railleries accablèrent de toutes parts. L'aventure d'un de ses membres, le fameux Goezman, que Beaumarchais, dans ses *Mémoires* étincelants de verve et dévorés de la foule, convainquit de s'être vendu, lui fut un coup terrible. « Sire, dit au roi le comte de » Noailles, nous pouvons espérer que votre parlement » réussira ; il commence à prendre. »

Ce qui était le plus grave, c'est que l'opinion publique s'était enfin sérieusement émue ; que l'opposition parlait autour même du trône; que tous les princes du sang, un seul excepté, que treize pairs protestaient « contre le » renversement des lois de l'État » ; c'est qu'enfin le nom redoutable des états généraux était prononcé par les parlements de Toulouse, de Besançon, de Rouen et à Paris même, où la cour des Aides, par la bouche du vertueux Lamoignon de Malesherbes, avait fait entendre les paroles suivantes : « Pour la première fois, depuis » l'origine de la monarchie, nous venons de voir la con» fiscation des biens et celle des offices prononcées sur » une simple allégation par un arrêt de votre conseil.... » Le peuple avait autrefois la consolation de présenter » ses doléances aux rois vos prédécesseurs; mais, depuis » un siècle et demi, les états n'ont point été convoqués ; » jusqu'à ce jour au moins la réclamation des cours sup» pléait à celle des états, quoique imparfaitement, mais » aujourd'hui l'unique ressource qu'on avait laissée au » peuple lui est aussi enlevée... La noblesse qui approche » de plus près Votre Majesté est forcée de garder le si» lence ; enfin l'accès du trône semble se fermer aux » princes mêmes du sang. Interrogez donc, Sire, la na» tion elle-même, puisqu'il n'y a plus qu'elle qui puisse

» être écoutée de Votre Majesté. » Bientôt, en effet, il faudra que la nation vienne elle-même, mais pour tout reconstruire, car tout s'ébranle et chancelle. Richelieu et Louis XIV avaient détruit l'importance politique de la noblesse ; Louis XV, détruisant le grand corps de la magistrature, qu'allait-il donc rester pour étayer le vieil édifice et couvrir le monarque ?

En 1787, Brienne, qui avait convoqué les notables et qui les avait renvoyés quand il avait entendu prononcer le nom d'états généraux, se trouva encore en lutte avec le parlement à propos du timbre et de la subvention territoriale. Le roi tint un lit de justice et fit enregistrer les deux édits. Le parlement protesta par l'organe des conseillers Duport, Robert Saint-Vincent, Fréteau, d'Espréménil. Le roi exila le parlement à Troyes ; Brienne et la reine Marie-Antoinette furent impopulaires ; la révolution commença.

Si le gouvernement avait, durant le cours du XVIIIe siècle, créé une représentation régulière et périodique de la nation, les mandataires de celle-ci, librement élus, se seraient faits au maniement des affaires, à la pratique des discussions, on serait arrivé par degrés à des réformes. En laissant seulement le parlement de Paris et ceux des provinces essayer de lutter contre l'autorité royale, sans mandat, sans caractère défini, on entretint l'esprit de faction, et c'est cet esprit qui fit dévier la grande mais trop tardive œuvre de 1789.

Cet esprit de faction conduisit le pouvoir à confondre dans une même réprobation l'indépendance et la révolte, à ne pas distinguer les légitimes réclamations des chicanes et des obstacles créés par une corporation jalouse, et il ne fit que s'attacher davantage à l'idée d'une autorité absolue.

D'une manière impersonnelle et générale, la première cause du mal qui nous travaille encore, c'est la scission profonde qui s'est faite autrefois, il y a longtemps, entre les dépositaires de l'autorité et l'opinion publique, entre le pouvoir et la tendance au progrès. Ce qui a fait, pendant des siècles, le malheur de la France, c'est l'absence de représentation nationale. A qui la faute si la voix d'un peuple a été si longtemps étouffée ; où étaient les coupables ? Était-ce le parlement, le gouvernement, la nation tout entière ?

Après Richelieu, si le plan des conseillers du parlement eût réussi, la France aurait eu une véritable chambre des lords. Au XVIe siècle, le parlement a été admirable par son courage ; mais parce que cette énergie, si franche et décidée qu'elle fût, avait surtout un caractère d'opposition personnelle, elle n'a pu ni ne pouvait fonder la liberté nationale. On était plus résolu, on avait plus qu'aujourd'hui l'énergie virile, mais chacun ne voulait voir que ses priviléges à soi, et jamais l'égoïsme, quelle que soit d'ailleurs la bravoure, n'opérera l'œuvre réservée au pur désintéressement qui veut avant tout le bien commun et l'honneur du pays. Il fallait travailler à reconstituer un esprit national au lieu de n'opposer au gouvernement, et cela à tout propos, que des séditions manifestes ou des conspirations ténébreuses.

Mais maintenant, lisez la *Correspondance administrative sous Louis XIV* publiée par M. Depping, et, si vous le pouvez, étonnez-vous que la France ait été réduite, pendant des siècles, à travailler pour ainsi dire comme un conspirateur ; il n'y avait pas de conspiration, et cependant la France en était venue à élaborer, comme dans un souterrain, l'œuvre si naturelle et si légitime de ses libertés. Il y a eu pendant des siècles, en France, des persécuteurs et des persécutés. Il est pénible, quand on est au pouvoir, d'être distrait de sa tâche pour lutter contre les rébellions de l'ingratitude ou de la démence ; de voir les intentions les plus pures, les plus généreuses, méconnues, décriées, frappées d'impuissance par des séditieux ; mais il n'est pas moins pénible, il est dur pour l'honnête homme qui croit que le gouvernement s'égare, il est dur pour celui qui veut le bien de son pays, de passer pour un conspirateur ; il est dur pour un bon citoyen qui se sent le droit, le devoir de conseiller, de parler tout haut, d'être obligé de se cacher comme un malfaiteur, d'être traité de suspect par ceux mêmes que l'on veut sauver. Où étaient, au XVIIIe siècle, en France, d'une part les persécutés, d'autre part les persécuteurs politiques ? La question n'est pas douteuse. Le gouvernement se regarde comme infaillible ; il n'entend pas recevoir de conseil ; l'orage est tout près d'éclater ; au premier bruit qu'il entend, vite le gouvernement ferme toutes les portes qui laisseraient venir la vérité jusqu'à lui. S'il faut entendre par révolution, quand ce mot fait frémir, tous les délires des représailles exercées par la colère lorsque la vérité, le droit, la justice ont été trop longtemps méconnus, il faut dire que c'est le gouvernement qui a amené la sourde et permanente hostilité du XVIIIe siècle, que c'est le gouvernement qui en a provoqué la conséquence nécessaire, l'inévitable explosion, que c'est le gouvernement qui a fait la révolution par son aveuglement.

Et maintenant, si le gouvernement n'a pas compris l'utilité, la nécessité du régime représentatif, s'il n'a pas senti que les souverains, après avoir été les tuteurs bienfaisants de la nation, ne devaient plus être désormais que les exécuteurs intelligents de ses volontés, faut-il excuser, justifier la haine enracinée dont le délire, n'écoutant plus rien, ne cherchant plus d'amélioration en rien, veut tout jeter par terre, tout détruire ? A qui la faute ? Rois, parlements, nation, chacun, dans le passé, a failli à sa tâche ; les conséquences des fautes survivront longtemps encore à ceux qui les ont commises ; nous n'en parlons que pour que les vivants les réparent. L'enfant mal élevé à qui l'on dit subitement, sans préparation, tu es libre, manifeste sa liberté improvisée en se livrant à mille extravagances, à mille égarements pires encore. On a une foule d'idées, mais on ne sait comment s'y prendre ; la pratique fait défaut ou n'aboutit à rien. Le temps se perd à rêver un idéal impossible, et comme

aucun gouvernement ne peut le satisfaire, on est prêt à renverser tous les gouvernements. Il en résulte que l'ancien régime nous a légué, non-seulement une révolution qui a eu son jour, mais, avec le manque de sens pratique, tant que ce sens nous fera défaut, toute une ère de révolutions, toutes les inquiétudes, toutes les souffrances qui nous travaillent encore ; mais l'histoire qui constate les maux en fait voir les remèdes, et montre assez éloquemment les voies pacifiques et salutaires qui conduisent à la civilisation les peuples amis de la justice et de la sagesse.

BIBLIOGRAPHIE.

Philosophie de l'art. — Philosophie de l'art en Italie. — De l'idéal dans l'art, 3 vol., par H. TAINE.

On peut dire que ces trois volumes de M. Taine forment un traité d'esthétique complet appuyé et illustré par des exemples nombreux. En effet, il n'est pas question dans cet ouvrage des arts du dessin seulement; l'art d'écrire y tient aussi une grande place. Nos lecteurs connaissent déjà la méthode historique et philosophique à la fois que M. Taine suit dans sa critique : ils en trouveront ici un exemple plus complet que tous ceux qui l'ont précédé. C'est à coup sûr un des efforts les plus vigoureux et les plus originaux qui aient été faits pour appliquer à une science morale, l'esthétique, les procédés d'observation employés dans les sciences naturelles. Il est intéressant d'examiner jusqu'à quel point cette tentative a réussi, de voir si le philosophe n'a demandé qu'à l'observation les données sur lesquelles repose son système, et s'il n'a tiré de ces données que des conséquences légitimes.

De ces trois volumes, le premier étudie la nature de l'œuvre d'art, les conditions et le mode de sa production. Le second vérifie, en les appliquant à la peinture italienne, les théories établies dans le premier. Le troisième nous fournit une règle pour juger les œuvres, et une échelle d'après laquelle nous en pouvons mesurer la valeur.

Fidèle à sa méthode ordinaire, l'auteur n'établit pas *à priori* ce que doivent être les œuvres d'art ; il regarde ce qu'elles sont, et après avoir observé celles que les siècles nous ont léguées, voici la définition qu'il donne :

« L'œuvre d'art a pour but de manifester quelque » caractère essentiel ou saillant, partant quelque idée » importante, plus clairement que ne font les objets » réels. Elle y arrive en employant un ensemble de par- » ties liées, dont elle modifie systématiquement les rap- » ports. Dans les trois arts d'imitation, sculpture, pein- » ture et poésie, ces ensembles correspondent à des » objet réels. »

Ce que M. Taine appelle un caractère, c'est, par exemple, l'énergie tragique des figures de Michel-Ange, c'est l'épanouissement joyeux et démesuré de la vie physique dans les chairs florissantes que peignait Rubens. Le caractère essentiel d'un lion, c'est d'être un grand carnassier : il se manifeste dans la conformation de l'animal entier. Le caractère des Pays-Bas, c'est d'être formés d'alluvions ; il est empreint partout dans la physionomie de la contrée. Le caractère est donc « une qualité » dont toutes les autres, ou du moins beaucoup d'au- » tres, dérivent suivant des liaisons fixes. » Dans la nature, souvent le caractère n'est pas assez saillant pour frapper tout d'abord ; certains détails le masquent, en affaiblissent, en contrarient l'impression. L'art, au contraire, le dégage et le met en lumière, et de dominant qu'il était le rend dominateur. Pour y parvenir il ne copie pas exactement les objets réels, mais il reproduit plutôt les rapports de leurs parties ; car c'est dans ces rapports que le caractère réside. Encore ne les copie-t-il pas avec fidélité ; il les modifie afin de leur faire exprimer plus clairement l'idée qu'il y voit et qu'il veut y faire voir. Dans la sculpture, la peinture et la littérature, il exprime cette idée par une imitation systématiquement inexacte des objets réels ; dans l'architecture et la musique, par les combinaisons des formes géométriques et des sons.

Puisque tel est l'objet de l'art, il a pour rôle de nous faire connaître les choses par leur caractère, c'est-à-dire par leurs qualités essentielles. Il répond, comme la science, à ce désir de savoir qui fait la principale supériorité de l'homme, à cette noble curiosité qui nous empêche de tomber dans l'inertie quand nos besoins physiques sont satisfaits, et nous force de travailler pour satisfaire l'esprit à son tour. Mais la science, froide et abstraite, ne s'adresse qu'à l'intelligence : l'art s'adresse en même temps aux sens, au cœur et à la raison. A la fois supérieur et populaire il rend sensible à tous ce que la science ne révèle qu'à quelques-uns.

L'œuvre d'art ainsi définie, il reste à étudier la loi de sa production. Ici nous retrouvons les théories que M. Taine a développées avec tant de science et d'habileté, et en même temps avec une si grande richesse de style, dans ses ouvrages sur la Fontaine, sur Tite-Live, sur la littérature anglaise. Pour lui, « l'œuvre d'art est déterminée par un ensemble qui est l'état général de l'esprit et des mœurs environnantes » : c'est le produit d'une multitude de forces agissant dans des proportions variées sur l'esprit de l'artiste. Le rôle de la critique, tel qu'on le comprend aujourd'hui, consiste à distinguer ces forces, à démêler la part de chacune d'elles dans la formation de l'œuvre, à distinguer ce qui appartient aux qualités propres et héréditaires de l'artiste, ce qu'il tient du cercle qui l'entoure et des circonstances au milieu desquelles se développe son existence, de la période historique dans laquelle il est né, de la nation et de la race à laquelle il appartient.

La critique, aujourd'hui, doit s'efforcer de comprendre et d'expliquer, non de juger et de donner des pré-

ceptes. L'art de chaque époque étant comme une résultante fatale de toutes les influences qui façonnent avec une puissance irrésistible l'esprit des hommes, à quoi bon donner des règles qui ne seront pas suivies? D'un autre côté, quel droit avons-nous de préférer notre façon de voir à celle de nos prédécesseurs? Tout ce qu'il nous reste à faire est donc de nous reporter en esprit, à l'aide de l'histoire, dans les siècles passés, et de constater le rapport entre les œuvres et leurs causes. La critique n'est plus qu'une branche de l'histoire où l'on pénètre plus avant dans l'esprit des peuples et des siècles en étudiant leur art. L'histoire elle-même n'est que l'étude des forces diverses, physiques et morales, qui ont déterminé d'une façon nécessaire les mouvements et les transformations de l'humanité. Les musées où sont déposées les œuvres des époques précédentes peuvent se comparer à ces collections de fossiles qui nous permettent de reconstituer scientifiquement et de faire revivre dans notre imagination la faune et la flore des différentes périodes géologiques.

On a souvent combattu cette théorie de M. Taine au nom de la liberté humaine, dont il tient trop peu de compte. Sans cesse reviennent chez lui ces comparaisons qui assimilent l'homme au végétal. L'artiste est pour lui un arbre qui porte certains fruits parce qu'il n'en pouvait porter d'autres, qui ne croît et ne fleurit que sous certaines latitudes morales, dans certains terrains. Cette botanique artistique répugne quelque peu, et l'on se révolte contre cette précision scientifique apportée à l'étude de l'âme, force essentiellement libre. Ce sentiment, à mon avis, est aussi juste que naturel.

Accordez à l'homme une liberté aussi limitée que celle de l'oiseau qui voltige d'un côté à l'autre de sa cage, ou même refusez lui toute liberté, vous n'en serez pas moins forcé de reconnaître que les œuvres de sa pensée se dérobent aux procédés rigoureux de la science. Telles sont, même dans le système de M. Taine, la diversité et la multitude des influences qui concourent à la formation d'une œuvre d'art, qu'il est impossible de les atteindre toutes. On peut poser des règles générales; mais on ne peut les appliquer qu'approximativement aux exemples particuliers. La grande différence entre la plante et l'homme, c'est que l'une produit toujours, à peu de chose près, le même fruit, que les œuvres de l'autre sont infiniment variées. Le botaniste s'occupe des propriétés générales de l'espèce, et non de tel ou tel individu; ce sont, au contraire, les qualités individuelles qui nous intéressent dans les artistes. Ils ne sont illustres que parce qu'ils sont des exceptions.

Sans doute ce qui charme chez M. Sainte-Beuve, dont M. Taine n'a guère fait que réduire en système les procédés habituels, c'est que nous voyons, dans ses études biographiques autant que critiques, les écrivains revivre au milieu de leur entourage, entre les mille courants et contre-courants dont chacun leur apporte quelque chose. Mais ce n'est plus affaire de science; c'est affaire de tact, d'expérience personnelle, de sagacité subtile et délicate, presque de divination. La science, je le répète, ne traite que du général : il y a de grandes lois dans les arts; mais c'est tenter l'impossible que de prétendre, en pareille matière, soumettre tout à des formules exactes. M. Taine lui-même, malgré son prodigieux talent, n'y réussit pas, et les faits innombrables, échappant à ses prises, laissent l'auteur et le lecteur même fatigués de l'effort.

C'est peut-être cependant cette apparente rigueur scientifique qui contribuera le plus à son succès. Un système est chose si commode! C'est une classification toute trouvée pour nos idées; c'est un plan tout dessiné pour l'édifice de nos connaissances. Là toutes les acquisitions nouvelles de notre esprit trouvent leur emploi dans la construction et viennent en consolider l'ensemble; mais à condition qu'on traitera les faits et les idées comme l'architecte les pierres, c'est-à-dire qu'à l'aide de la règle, du ciseau et du marteau on les façonnera, on les taillera, on les ajustera bon gré mal gré à la place qui leur est destinée.

J'ai reproché à M. Taine un excès de science dans l'étude de l'art; on pourrait trouver aussi qu'il y a trop d'art dans sa science. Il procède dans ses ouvrages comme l'artiste qu'il nous décrit; car à force de vouloir faire ressortir le caractère propre de chaque époque et de chaque homme, il donne à ce caractère plus d'importance qu'il n'en a dans la réalité. Rubens, pour lui, n'est que chair; Michel-Ange n'est qu'énergie. Dans un talent il ne montre que la faculté maîtresse et deux ou trois autres qui, selon lui, expliquent tout. Dans une époque il ne voit que ce qu'il appelle le personnage régnant. Il le reconstruit avec une science historique, avec une intelligence des époques historiques dont on est surpris; mais il agit trop à la façon des historiens d'autrefois, pour qui les peuples n'existaient pas et qui ne s'occupaient que des souverains. On pourrait appliquer à ses études la définition qu'il donne de l'œuvre d'art : il y modifie systématiquement les rapports des parties afin de donner plus de valeur à un caractère.

Il semble jusqu'ici qu'avec une pareille théorie l'auteur s'interdise jusqu'au droit de juger les artistes et leurs productions, et peut-être M. Taine lui-même, lorsqu'il fit paraître son premier volume, attribuait-il une valeur égale à toutes les manifestations artistiques de la pensée humaine. Quelque soin cependant qu'il eût pris d'abord d'éviter les jugements et de se renfermer dans le rôle d'observateur, il est arrivé, comme tous ceux qui se sont occupés d'esthétique, à donner pour les œuvres une échelle de valeurs; il est arrivé aussi à donner des préceptes : car dire aux artistes : voici ce qui est bien, c'est leur conseiller de le faire.

Cette règle de jugement, c'est encore aux sciences naturelles qu'il la demande; c'est à elles qu'il emprunte le principe de la subordination des caractères. L'idéal étant pour lui l'image que l'artiste porte de l'objet dans

son esprit, et cette image étant déformée dans un certain sens de manière à rendre un caractère plus visible et plus frappant, c'est la nature de ce caractère et le plus ou moins de vigueur avec lequel il est exprimé qui font la valeur de l'idéal et de l'œuvre.

On pourrait, en pressant ces idées, en tirer des conclusions singulières. Si l'œuvre a pour but uniquement d'exprimer un caractère, et s'il est vrai qu'elle est d'autant plus parfaite qu'elle l'exprime mieux, un monstre dans lequel on aurait supprimé tout ce qui ne concourt pas à indiquer le caractère de force, par exemple, ou celui de légèreté, ou un autre, serait un idéal très-satisfaisant. Briarée aux cent bras satisferait à ces conditions, et les Chinois, en accumulant les traits horribles pour produire une impression de terreur, seraient fidèles aux règles de l'art.

Heureusement, M. Taine a expliqué et corrigé ce que son système présentait de trop exclusif. Un caractère principal (c'est l'histoire naturelle qui lui fournit cette idée) est celui d'où en découlent une foule d'autres et qui résiste le mieux aux altérations. C'est par conséquent une force qui joue dans la constitution d'un être un plus grand rôle que les autres et qui lutte avec plus d'énergie contre l'action destructive des forces étrangères.

Pour appliquer ces idées à la littérature qui peint l'homme moral, l'œuvre, poëme, comédie ou roman, qui représentera les idées, les goûts et les ridicules du jour ou de l'année, passera aussi vite que les caractères éphémères ; celle qui représente l'homme tel que des circonstances historiques d'une influence durable l'ont fait pour plusieurs générations, ont plus d'importance et de durée. Celles enfin qui atteignent jusqu'aux dernières profondeurs de l'humanité et mettent en lumière les éléments les plus généraux et les plus primitifs de notre nature sont les plus grandes et les plus durables de toutes. Ne chicanons pas ici l'auteur et ne lui demandons pas si l'œuvre qui ne reproduirait que les instincts et les penchants de l'homme primitif, sans y joindre aucun caractère plus précis de croyance, de race, d'état social, serait vraiment la plus parfaite qui se puisse concevoir ; contentons-nous de remarquer les conclusions élevées où il est arrivé et le rapport qu'elles présentent avec les théories parties d'un point tout opposé.

Mais ce que le peintre représente, ce n'est pas l'homme moral, c'est l'homme physique ; c'est donc dans notre nature physique qu'il devra choisir ses caractères. On ne peut s'empêcher ici de remarquer combien M. Taine restreint le domaine de la peinture. D'un mot il supprime ou du moins fait oublier tous les tableaux où le paysage tient la première place. Ruysdaël, Claude Lorrain, une grande partie de l'œuvre de Poussin, tous nos paysagistes contemporains, c'est-à-dire la partie la plus vigoureuse, peut-être la plus originale et la plus riche de l'école française, sont sacrifiés. Sans doute M. Taine n'aurait pas eu de peine à les faire rentrer dans les cadres de son système ; je regrette qu'il ne l'ait pas fait.

Laissons donc l'artiste reproduire dans ses tableaux les caractères physiques de l'homme. C'est aux éléments les plus fixes et les plus durables du corps qu'il devra s'attacher.

Les os qui en font la charpente, l'enveloppe musculeuse dont ils sont recouverts, le tissu souple et vivant dont nos chairs sont revêtues, voilà ce que le peintre doit connaître parfaitement, ce qu'il doit reproduire : ce sont les moyens principaux à l'aide desquels il doit exprimer sa pensée.

Nous avons déjà vu que le caractère exprimé doit être important. Ce n'est pas tout, car, si important qu'il soit, il pourrait, s'il existait seul, être insuffisant au développement de l'être et à l'exercice de son activité. Il faut en même temps qu'il soit bienfaisant, c'est-à-dire qu'il concoure d'une manière efficace à la conservation de l'être qui le possède. Ainsi, nous sommes préservés des monstres que nous craignions tout à l'heure, car un caractère quelconque, s'il prend une importance trop exclusive, supprime ou affaiblit par trop les autres qui ont cependant leur utilité et leur nécessité. C'est ainsi que M. Taine arrive à proposer à l'artiste, comme objet des efforts de son art, le corps humain dans toute la plénitude de sa vigueur, dans le développement complet et harmonieux de ses facultés. L'âme manifestée par le mouvement, le geste, l'expression de la physionomie, mais sans excès et de manière à ne pas faire oublier le corps, objet principal de la peinture, viendra donner le dernier trait de perfection à cette figure idéale de l'homme.

Si, à cette double condition de l'importance et de la bienfaisance des caractères, nous ajoutons ce que M. Taine appelle la convergence des effets, nous avons les trois échelles différentes qu'il suffit d'appliquer à une œuvre d'art pour en évaluer le mérite. Tout, dans l'œuvre, doit contribuer à l'effet principal ; tout doit concourir à faire ressortir le caractère choisi par l'artiste, ou en d'autres termes l'idée.

Je me laisserais entraîner trop loin si je prétendais examiner dans ses détails le système dont je viens de tracer une esquisse imparfaite. Il faut cependant dire que M. Taine ne me paraît pas accorder à la beauté intellectuelle ou morale l'importance qu'elle a, même dans les œuvres plastiques et dans la grande peinture italienne.

Est-ce la perfection des corps que nous admirons dans la *Cène* de Léonard de Vinci, dans sa *Joconde*, même dans ses Bacchus ou ses saints Jean, car les deux sont la même chose pour lui ? Dans la *Belle jardinière*, dans la *Sainte famille* du grand salon, dans la *Dispute du saint sacrement*, une expression ou une impression de l'ordre moral ne contribue-t-elle pas d'une façon extraordinaire à l'effet de l'œuvre ? Et si nous prenons Michel-Ange lui-même, qui a, mieux qu'aucun artiste au monde, compris ce que peuvent exprimer les proportions, les muscles et les attitudes du corps humain, n'est-ce pas le sentiment

et la pensée qui font la suprême beauté d'un de ses plus admirables chefs-d'œuvre, *la Création de la femme?* Là nous voyons Adam comme abîmé dans un sommeil étrange, surnaturel, Ève qui se courbe avec reconnaissance et avec tremblement devant celui qui vient de lui donner l'existence, tandis que Dieu, dont le geste vient de la créer, fixant sur elle un regard d'une profondeur incroyable, embrasse, au delà de l'heure présente, toute l'histoire de ses deux créatures et de leur innombrable postérité. Les portraits enfin, dont M. Taine n'a pas plus parlé que des paysages, et qui tiennent pourtant une si grande place dans l'œuvre des peintres les plus fameux de la renaissance, n'ont-ils pas leur beauté bien plus morale que physique?

Bien que le système de M. Taine paraisse présenter quelques lacunes qui tiennent peut-être aux limites mêmes dans lesquelles son cours l'obligeait de se renfermer, il séduit par sa méthode et sa solidité. On ne peut nier non plus que ses jugements soient justes dans leur ensemble. Ils sont d'ailleurs conformes, la plupart du temps, à ceux qui ont été sanctionnés par l'opinion générale. C'est le propre de M. Taine d'appuyer sur des raisonnements nouveaux des idées généralement reçues. Il est même remarquable que, parti de principes bien éloignés de ceux qu'adoptent la plupart des critiques et des esthéticiens, il arrive à peu de chose près aux mêmes conclusions. C'est ainsi qu'il finit par se rencontrer avec M. Beulé dans la glorification de l'art grec.

Les termes scientifiques dont il se sert ont à peu de chose près le même sens que le langage philosophique des autres. L'œuvre d'art, dit-il, a pour objet de rendre dominateur un caractère important; d'autres disent qu'elle doit exprimer une idée, que l'art manifeste l'invisible. Quand il parle de la bienfaisance des caractères, cela ne revient-il pas à dire que le beau est l'expression du bien et que le bien est la conformité des êtres à leur fin? Ce qu'il nomme la convergence des effets, n'est-ce pas ce que d'autres appellent l'unité? Et quand on réunit les conditions qu'il exige de l'œuvre d'art, ne voit-on pas qu'elles répondent à peu près, dans leur ensemble, à l'idée de beauté, bien qu'il ait évité avec soin, dans la plus grande partie de son ouvrage, de prononcer ce mot?

Ce qui lui appartient en propre, c'est sa méthode, un peu trop scientifique à mon avis : ce sont ces procédés d'une rigueur inapplicable qui traitent l'art comme la botanique, qui voudraient ranger les chefs-d'œuvre dans les musées comme les plantes dans un herbier, qui s'efforcent de tout classer sans y parvenir, quel que soit le nombre des casiers et des compartiments dont ils disposent. Si justes que soient, en général, les idées de M. Taine, elles risquent, par une application trop rigoureuse et trop absolue, de devenir un peu fausses; il me paraît [illegible], à condition [illegible] ne [illegible] pas avoir trop complétement et trop minutieusement raison.

Ce qui lui a [illegible] c'est cette connaissance profonde des races, des époques, des transformations morales et physiques de l'humanité; c'est cette aptitude singulière à les faire revivre, ce mélange d'esprit scientifique et d'esprit artistique dont est composé son talent; c'est ce style d'une abondance et d'une richesse prodigieuses, précis comme celui d'un naturaliste, coloré comme celui d'un poëte, qui entreprend de rivaliser, dans la description des formes, des mouvements, des couleurs, avec le ciseau et le pinceau aidé de toutes les ressources de la palette, qui poursuit cette lutte avec une énergie et une persévérance extraordinaires, la soutient toujours avec honneur, y triomphe quelquefois.

L. TERRIER.

Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Chasles a eu l'occasion de parler de deux lettres de Rotrou au cardinal de Richelieu dont il est possesseur. Ces lettres, très-intéressantes pour notre histoire littéraire, montrent que la première idée de l'Académie française appartient à Rotrou, et que c'est lui qui l'a suggérée au cardinal. Les voici :

A monseigr le Cal de Richelieu.

Ce 22 avril.

MONSEIGNEUR

Je vous ay dit qu'au moyen age il se forma des Sociétés ou academies pour jugeir du succès de celuy des scavans qui avoit le mieux [illegible] ce quon appeloit alors le chant Royal. Ce fust en 1324 que Clemence Isaure de la maison des comtes de Toulouse convoqua tous les poetes et les trouveres du voisinage de Toulouse, et promist de donner une violette d'or a celuy qui feroit les plus beaux vers. Elle donna un fond dont le revenu devoit estre employe a ce prix. Après la mort de cette illustre dame, dont la memoire est si célèbre, les magistrats de Toulouse ordonnerent que tout ce quelle avoit institué seroit exactement observé à ladvenir. Ceux qui jugeoient des ouvrages estoient appelés les mainteneurs de la gaye science. Celuy qui remportoit le prix estoit reçu docteur en science gaye; on demandoit le doctorat, on estoit reçu et les lettres estoient expediées en vers. Celuy qui remportoit le premier prix estoit honoré du nom de Roy. Telle est Monseigneur, le commencement de ces sociétés ou academies. Ne vous semble-t-il pas qu'il seroit bien d'en establir de semblables ou si nom une à Paris. Je vous y laisse penser. Je suis monseigneur votre très humble serviteur.

ROTROU.

Ce 27 avril.

MONSEIGNEUR,

J approuve l'idée que vous avez concue destablir à Paris une academie à l'instart de celle qu'establit Clemence Isaure a Toulouse et ce sera un grand bien faire aux lettres. Et je ne doute pas que la postérité vous en scaura beaucoup de gré. Je m'estime heureux que ma precedente lettre vous ay suggeré cette noble idee. Vous me mandez si dans les recherches que jay faites au subjet de la fondation de ces sortes de societes ou academies, jay trouvé comment se pratiquoit les statuts ou plustost les règlements de ces sociétés et dans quelle condition se faisoit cet espece de combat demulation. Selon ce que j'ay observé : on faisoit ordinairement un chant de trois ou quatre stances; le dernier vers de la première devoit servir de Refrain aux autres, et cet ouvrage estoit appele chant Royal, parce que ordinairement on laddressoit au Roy. On lit ensuite des Balades qui estoient moins longues que le chant Royal. Ordinairement a fin de ces poëmes on mettoit en cinq vers un abbregé du sujet quon appeloit *envoy*, parce quon ladressoit au Roy pour se le rendre favorable. Voilà monseigneur ce que je scay. Jay bien lhonneur destre vostre très humble serviteur.

ROTROU.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 35 27 JUILLET 1867

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN.

COURS DE M. H. REYNALD.

La correspondance du Tasse.

La correspondance des grands hommes offre toujours un intérêt singulier. Dans ces confidences faites au jour le jour, sous le coup d'une émotion à peine contenue, les personnages comme les événements apparaissent dans leur véritable importance. C'est comme un entretien familier où l'esprit se livre tout entier avec une parfaite sincérité; la dissimulation même, quand il y a dissimulation, n'est qu'une face différente de la vérité, au soin qu'un homme soucieux de sa renommée prend pour nous cacher certaines faiblesses, nous ne les devinons que mieux; c'est le patient lui-même qui nous avertit de son mal, et nous montre sa blessure en la couvrant d'une main maladroite. Dans les lettres comme dans les mémoires, nous découvrons la physionomie réelle d'une époque, les secrets ressorts des gouvernements, les petites causes suivies de grands effets, la part qu'il faut faire aux passions, aux vices, enfin à l'imprévu et au hasard, ce grand maître des choses humaines; en un mot, nous retrouvons toutes les circonstances que nous dissimulent les écrivains qui se piquent d'appartenir à des genres plus relevés, et, par respect pour ce qu'ils appellent la dignité de l'histoire, se résignent à nous tromper et à se tromper. Ainsi, où la querelle de César et de Pompée est-elle mieux expliquée que dans les lettres de Cicéron? Nous n'ignorerions à peu près rien, je crois, sur ces événements si, avec les lettres de Cicéron, nous possédions celles de son ami Atticus, qui, par prudence, aima mieux les brûler. Supprimez la correspondance de Voltaire, le sens du XVIIIe siècle vous échappe. Sans doute tous les recueils de lettres ne présentent pas le même attrait; mais quand il s'agit d'un grand écrivain, d'un de ces hommes qui, occupés toute leur vie de leurs propres pensées, donnent plus de place et d'importance à des idées qu'aux faits matériels, où trouver des renseignements plus complets et plus exacts que dans leur correspondance? En lisant leurs lettres, on assiste à la formation même de leur génie, on suit pas à pas et sûrement la naissance et le développement de leurs conceptions, on assiste à leurs hésitations, on les voit tantôt s'avancer, tantôt revenir en arrière et se replier sur eux-mêmes; on découvre les causes de leur grandeur, comme aussi, hélas! de leurs faiblesses; on saisit les défauts de leur caractère, on surprend bien mieux qu'eux-mêmes les sources de leurs malheurs; enfin on peut se livrer en toute sécurité à l'étude la plus minutieuse qu'il y ait au monde et en même temps la plus attachante, le spectacle d'un homme vous présentant lui-même le secret de son âme, sans y songer et presque malgré lui.

Cette étude est surtout intéressante s'il s'agit, comme pour le Tasse, d'un grand poëte, victime à la fois de son temps et de son propre génie, parvenu à la gloire presque sans effort et, de misères en misères, tombant jusqu'à la folie. Rien n'est plus touchant que l'histoire du Tasse, favori de la maison d'Este, célèbre dès l'âge de dix-huit ans, illustre avant même la *Jérusalem délivrée*, puis précipité de cette haute fortune dans une longue captivité, perdant la raison, méconnaissant la beauté de ses œuvres, les refaisant pour les dénaturer, enfin n'échappant aux plus cruelles souffrances que par la mort, et expirant au pied du Capitole, au milieu de l'appareil de son couronnement, sans avoir pu goûter ces vains honneurs réservés à son tombeau.

Rien en même temps n'est plus instructif que le spectacle des faiblesses qui perdirent le Tasse, et nous devons une profonde reconnaissance à M. Guasti qui, le premier, nous a permis de suivre, dans cinq volumes de lettres, cette triste et longue histoire. Nous n'en profiterons pas cependant pour revenir avec lui sur l'existence entière du Tasse; laissant de côté les points les plus connus et ceux qui n'ont point de rapport avec l'histoire littéraire, nous nous bornerons à mettre en lumière quelques faits qui nous paraissent avoir été trop négligés. Nous nous attacherons surtout à étudier dans cette correspondance la partie où le Tasse s'occupe plus spécialement de la *Jérusalem délivrée;* nous verrons, en examinant ces lettres de près, quelles étaient alors les préoccupations du poëte, avec quelles difficultés il avait à lutter, quelles fautes il avait déjà commises, et, dans ces fragments, nous trouverons peut-être les germes et l'explication de tous ses malheurs.

Cette partie de la correspondance du Tasse s'étend de

1571 à 1576; le poëte était alors dans tout l'éclat de sa gloire et de son bonheur. Né à Sorrente en 1544, il avait suivi son père d'abord à Salerne, chez le prince de San-Severino; puis à Naples, où les jésuites se chargèrent de son éducation; «ils me firent communier, dit-il, quand je n'avais peut-être pas encore neuf ans». L'année suivante, Bernardo l'emmena à Rome, le séparant de sa mère et de sa sœur. « Hélas! d'un pas mal assuré, je suivis mon père fugitif, comme Ascagne et Camille». Destiné comme tous les poëtes à l'étude du droit, cet enfant précoce avait, à dix-huit ans, composé un poëme chevaleresque sur les amours de Renaud de Montauban. « C'est ainsi qu'en me jouant je chantai de Renaud les ardeurs et les douces souffrances; alors que je dérobais la journée à d'autres études, dans le quatrième lustre de mes vertes années; études ingrates, étouffé sous leur poids, je gisais inconnu aux autres, inutile à moi-même ». Notons cette plainte chez un jeune homme, presque un enfant, qui n'a pas eu encore d'autre malheur que celui d'étudier le droit, malheur dont il se consolera, comme beaucoup d'autres, en l'étudiant aussi peu que possible.

Peu de temps après, d'ailleurs, son père était vaincu et le laissait à sa vocation. Le jeune poëte, bien accueilli partout, lié avec tous les beaux esprits de son temps, est enfin admis à la cour de Ferrare avec le titre de gentilhomme du cardinal Louis d'Este. A cette époque, appartenir à un prince était le vœu le plus ardent de tous les poëtes. Le Tasse pouvait se croire heureux. Le cardinal d'Este, le duc Alphonse faisaient profession d'aimer les vers, et la sœur du duc, Léonore, donnait à la cour de Ferrare ces agréments que la beauté et la grâce d'une femme peuvent seules répandre autour d'elles. Le Tasse fut bien reçu par elle et célébra sa beauté, mais en poëte obligé de chanter une femme aimable, une reine, beaucoup plus qu'en amoureux. J'en suis fâché pour la légende et pour les beaux vers qu'elle a pu inspirer. Mais l'amour du Tasse pour Léonore est encore une de ces fictions auxquelles il faut renoncer. Rien n'est vrai ni dans la passion du Tasse, ni dans le récit de ses imprudences, si sévèrement punies par Alphonse. Les princes, sans doute, ne veulent permettre aux poëtes d'adorer leurs femmes ou leurs sœurs que dans leurs vers, et même si la déclaration est trop directe, ils sont prompts à se fâcher. Voltaire l'a éprouvé pour la princesse Ulrique; mais Alphonse n'eut rien à réprimer. Léonore avait dix ans de plus que le Tasse et a laissé une grande réputation de sagesse; le poëte a chanté auprès d'elle Lucrezia Bendidio, Léonore de San-Vitale, et bien d'autres beautés; enfin, dans sa correspondance, au milieu de ses plaintes, quoique d'une nature violente et emportée, il n'a pas laissé échapper un mot, une allusion qui permette de rattacher ses malheurs à un pareil souvenir. Léonore n'était pour lui que ce qu'une princesse agréable sera toujours pour un poëte de cour, une matière à quelques beaux sonnets.

Le Tasse pouvait donc se croire heureux; le cardinal d'Este, qui l'aimait, désira l'emmener avec lui à la cour de Charles IX et lui fit voir la France. Nous avons une longue lettre écrite de Paris, où il nous juge avec une certaine sévérité : c'est d'abord une longue dissertation sur l'influence du climat, de la terre et de l'air; le Tasse explique ainsi la différence de caractère entre les Italiens et les Français. Il nous adresse plusieurs reproches parmi lesquels je tiens à en relever trois : il nous blâme d'abord de nourrir les enfants avec du lait de vache; le bœuf est un animal servile dont les instincts se communiquent à l'homme. Je livre l'argument sans le discuter à ceux qui nous trouvent une disposition naturelle pour la servitude. Le Tasse préférerait que, pour avoir une race héroïque, on nourrît les enfants, si c'était possible, avec la moelle des tigres et des lions. Il se plaint aussi que la noblesse vive à la campagne, loin des villes où l'on se forme aux belles manières; ne reconnaissez-vous pas à ce trait l'Italien du XVIe siècle, fait pour vivre auprès des princes, dans une société élégante et raffinée, comme nos courtisans à partir de Louis XIV? Enfin il déplore que la noblesse abandonne l'étude des lettres pour la laisser aux bourgeois et aux vilains. Le Tasse est un gentilhomme qui tient aux priviléges et à la dignité de l'aristocratie. Pourtant il nous reconnaît des qualités, de l'esprit, de la bravoure, et..., que les temps sont changés! un grand amour de l'économie. Il loue aussi notre supériorité sur les Italiens pour le nombre et la magnificence de nos églises. L'éloge n'est pas aussi indifférent qu'il pourrait le paraître, venant d'un fervent catholique comme le Tasse, grand admirateur de la Saint-Barthélemy et blâmant seulement Catherine et Charles IX d'avoir, dans cette journée, montré trop de modération.

Au retour de son voyage, le Tasse trouve à Ferrare la même faveur. Bientôt l'*Aminte* fut représenté avec le plus grand succès. La cour de Ferrare aimait la poésie pastorale comme toutes les sociétés fatiguées par la corruption d'une civilisation trop raffinée, comme les Ptolémées, qui n'avaient dans leurs mœurs rien de pastoral, comme nos beaux esprits du XVIIIe siècle. Elle salua de ses applaudissements ces bergers qui citaient Aristote, mais chantaient en vers harmonieux la puissance et les joies de l'amour. Le Tasse était le premier des poëtes de son temps; c'est alors qu'Alphonse lui dit de chanter sans songer à rien faire.

> Egli mi disse, allor che suo mi fece,
> Tu canta, or che se'n ozio.

Sûr de sa fortune et de sa gloire, le Tasse semblait n'avoir plus à songer qu'à son poëme de la *Jérusalem délivrée*. C'est ici que commencent ses malheurs. Nous allons les voir tels que sa correspondance nous les révèle; les uns sont vraiment son ouvrage, les autres l'ouvrage de son génie et de son temps. Sans fortune, le Tasse manquait également de la dignité de caractère qui apprend à souffrir et à aimer la pauvreté. Il était né pour

vivre dans une cour; il avait du goût pour tout ce qui brille, les beaux costumes, les bijoux, les plaisirs élégants, et c'est sur sa muse qu'il comptait pour lui procurer ces avantages. Il prit trop au sérieux les paroles d'Alphonse : « chantez et restez en repos », et crut pouvoir réaliser le rêve chimérique dont il nous a fait la confidence : « Ce que j'ai toujours cherché dans les cours, c'est une vie de loisir consacrée à l'étude, *ozio litterario*, sans être tenu à rien, sans aucune obligation; car je ne sais pas rimer et servir à la fois; je prétends avoir la table, le logement et les honneurs sans être astreint à aucun service ». Aussi, tandis qu'Arioste acceptait d'aller gouverner une province sauvage, tandis que Guarini se transformait en courrier et partait pour la Pologne, le Tasse refusait une charge auprès de la cour de Modène; il sollicitait, pour qu'on la lui refusât, la place d'historiographe après la mort de Pigna, et, furieux d'avoir vu accueillir sa demande, il se promettait de ne jamais remplir ces fonctions; ne payait-il pas assez les bienfaits des princes en célébrant leurs louanges? « Acquittez-vous, leur dit-il, des bienfaits qui nous sont dus, car, nous autres poëtes, nous avons le droit de faire de vous nos tributaires. »

Malheureusement, les princes n'étaient pas toujours de cet avis, et plus d'une fois le Tasse sentit les aiguillons de la pauvreté. Louis d'Este était un médiocre Mécène. Pour le suivre en France, le Tasse dut emprunter quelques écus et mettre en gage sa garderobe; à Paris, nous le voyons adresser un sonnet aux yeux de sa chatte, la priant de lui prêter leur éclat à défaut d'autre lumière pour écrire ses vers. A Ferrare, il se trouva souvent embarrassé, pressé par des besoins d'argent, avec cela crédule à l'excès et se laissant aller sans raison aux plus folles espérances. Alphonse lui passe au cou une chaîne d'or, Léonore lui a accordé quelques ducats, il croit sa fortune assurée; les prédictions même des astrologues suffisent à l'enivrer. Voici une de ses lettres à Luca Scalabrino; après quelques plaisanteries sur la lettre *c* placée au commencement du second vers de son poëme, il continue en ces termes : « Au diable la mauvaise humeur! je suis chrétien dans tout le reste, mais, dans tout ce qui n'est pas contraire à la foi, je veux être un épicurien parfait, et je dis : *Pereat qui crastina curat!* J'étudie à mes heures. Le reste du temps je l'emploie à rire, à chanter, à bavarder dans l'intimité de quelques amis. Il n'y a ni baron, ni ministre du duc, si grand qu'il soit, qui me trouve disposé à le servir; notre Altissime lui-même, s'étant aperçu de ma morgue, me prévient avec force coups de chapeau; et je lui réponds avec tant de hauteur et de gravité, que j'ai l'air d'avoir été élevé en Espagne. Les gens disent : D'où lui vient un visage si gai et tant de réputation, a-t-il trouvé un trésor? Depuis mon retour de Rome, j'ai deux fois dîné hors de chez moi, et je puis vous dire que je me suis fait prier; puis, sans cérémonie, j'ai accepté la place d'honneur au bout de la table. J'ai fait voir à trois astrologues l'heure de ma naissance, et, sans me connaître, tous à la fois m'ont déclaré que je devais être un grand écrivain; ils me promettent une longue vie et une très-haute fortune... Tous sont d'accord pour dire que j'obtiendrai de nombreux bienfaits de la part des dames. Hier j'ai reçu de la duchesse d'Urbino une longue lettre, où elle s'offre d'employer pour moi toute son autorité auprès de son frère, encore que je ne l'en ai pas priée. Madame Léonore m'a dit aujourd'hui, à propos de rien, que jusqu'à présent elle avait été gênée, mais aujourd'hui que l'héritage de sa mère lui procure quelque aisance, elle veut venir à mon aide. Je ne demande ni ne demanderai rien, ni à elle, ni au duc; s'ils veulent agir, j'accepterai volontiers! » Et, là-dessus, le voilà qui achète des livres et fait de grandes dépenses. Aussi quelle douleur et quelle colère, quand vient l'heure des mécomptes! Il trouve qu'on le paye trop en compliments; il ne veut pas seulement avoir « des fleurs, mais des fruits »; il oublie alors ses actes de fierté, il demande, il demande avec instance, et quand il s'aperçoit qu'il est devenu importun, il veut prendre la fuite. En vain la duchesse d'Urbino l'avertit de n'en rien faire. Il ne comprend pas qu'Alphonse, à qui la *Jérusalem* est dédiée, ne veut pas perdre les éloges qui lui sont prodigués et céder cette gloire à un rival. Le Tasse part enfin; il s'éloigne en fugitif et va par toute l'Italie chercher un souverain qui veuille lui payer son poëme. Accueilli partout avec égard, mais trouvant partout des princes trop pauvres pour faire sa fortune, il revient enfin à Ferrare, ramené toujours par la même pensée, par l'espoir d'obtenir une récompense. Il espère encore, mais il sent confusément qu'il a perdu la faveur d'Alphonse, qu'un malheur le menace; il se croit entouré d'ennemis acharnés à le perdre, capables même d'attenter à sa vie. Désormais tout pour lui sera piéges et complots. Ajoutez à ces funestes influences cette disposition mélancolique si manifeste dès la jeunesse du poëte, voyez combien nous approchons de la folie; pour la faire éclater, il suffira d'un accident, d'un couteau tiré par hasard; la prison et l'exil ne feront qu'achever l'œuvre de l'orgueil et de la pauvreté.

Le Tasse pourtant n'a pas été seulement victime de ses propres fautes. Le poëte eut à soutenir pour son œuvre même, pour la *Jérusalem délivrée*, une lutte qui aurait suffi à le décourager et à troubler sa raison. Plein d'ardeur pour la gloire, le Tasse, malgré sa juste confiance dans son génie, n'avait pas voulu publier son poëme sans le soumettre à l'approbation de ses amis les plus éclairés; il leur adressait donc son œuvre, chant par chant, leur demandant leur avis et acceptant leurs observations avec plus de docilité qu'on aurait dû en attendre d'un caractère aussi ombrageux. Mais il s'était imposé une tâche bien plus difficile que celle de contenter des hommes souvent, il faut l'avouer, incapables de le comprendre. D'une piété ardente et sincère, le Tasse avait voulu élever, dans la *Jérusalem*, un monument au christianisme lui-même; il avait donc résolu, dès l'ori-

gine, d'acquérir à tout prix l'approbation de Rome et surtout l'approbation du saint-office. C'est donc au double point de vue de la perfection littéraire et de l'orthodoxie religieuse qu'il suppliait ses censeurs de vouloir bien le juger et le corriger. Cette discussion entre le Tasse et ses critiques, nous allons essayer d'en tracer le tableau.

La question littéraire, quoique moins importante, donne lieu à de vifs débats. Le poëme est examiné avec soin jusque dans ses moindres détails, et jugé avec une sévérité scrupuleuse. Ce qui nous étonne peut-être le plus, c'est le point de vue auquel se placent les censeurs. C'est surtout au nom des règles d'Aristote qu'ils étudient la *Jérusalem délivrée*. Le Tasse a-t-il vraiment réuni dans son œuvre les conditions d'un poëme épique? peut-il prétendre qu'il a respecté la loi de l'unité en appelant l'intérêt sur plusieurs personnages, comme Godefroy, Renaud et Tancrède? les épisodes sont-ils assez étroitement liés au sujet principal? l'action ne commence-t-elle pas trop tard? à quel point peut-on l'interrompre par un récit? Telles sont les principales objections adressées au poëte. Le Tasse ne les traite pas avec le mépris et le dédain d'un homme de génie qui prend sa seule inspiration pour règle et se croit au-dessus de ces lois. Derrière le poëte inspiré, nous trouvons dans l'auteur de la *Jérusalem* un véritable érudit, qui a étudié non-seulement les grands écrivains de l'Italie, de Rome et de la Grèce, mais qui a lu avec soin tous les maîtres de l'art. Aux objections tirées des anciens, le Tasse répond par des citations empruntées aux anciens. Il ne se couvre pas seulement par l'exemple des poëtes comme Homère, Virgile, Dante ou Pétrarque, il sait aussi discuter les préceptes d'Aristote, il s'appuie même sur Demetrius de Phalère, et sur deux critiques alors pleins d'autorité, Stelvetro et Piccolomini. Il prouve à son tour que la *Jérusalem* est une véritable épopée par la grandeur du sujet et l'emploi du merveilleux, et il discute avec le même soin tous les points en litige. Il n'est pas moins scrupuleux sur les questions historiques; il se justifie en citant Guillaume de Tyr et les chroniqueurs; enfin il lutte pied à pied, défendant son œuvre, cédant aussi quelquefois avec une complaisance qui nous surprend. Son attention porte jusque sur les moindres détails, un mot douteux, une rime contestée; enfin il reconnaît lui-même que son style est quelquefois défectueux, qu'il n'a pas cette forte suite que donne l'enchaînement des idées et aussi l'esprit de système; il va ainsi au-devant du reproche que devait lui faire avec tout l'emportement de sa passion pour Aristote l'illustre Galilée, quand il voulait ne voir dans son style qu'une œuvre de marqueterie. Le Tasse, il est vrai, se console en disant que Virgile lui aussi était accusé du même défaut, et que l'on comparait le style de l'*Énéide* à du sable sans ciment. Voici une lettre qui pourra nous donner une idée de ces discussions :

« Pour conserver à Godefroy une grande part dans l'action, j'avais réglé les batailles comme Votre Seigneurie les a lues; il me paraissait nécessaire de lui donner un grand rôle, puisqu'une part considérable lui est attribuée non-seulement par la vérité, mais par la renommée. Mais puisqu'il en a été jugé autrement, et qu'en certain cas on lui a pris ou on lui prendra un peu pour donner à d'autres, je crois nécessaire de changer la proposition, c'est-à-dire de mettre en avant, non plus le capitaine, puis les chevaliers, mais d'abord les chevaliers, comme le verra Votre Seigneurie. Je dirai donc :

» L'armi pietose ei cavalieri io canto
» Che de la croce si segnar di Cristo ;
» Quant'operar sotto Goffredo, e quanto
» Seco soffrir nel glorioso acquisto.

» Mettre en avant plusieurs choses, avec un personnage éminent, est permis à celui qui doit chanter plusieurs héros. J'ai pour moi l'exemple d'Apollonius, si je m'en souviens bien, car j'ai perdu mon exemplaire en revenant de Venise. Barga proposait de ne citer ni Godefroy ni aucun chef en particulier, et de mettre simplement « les héros ». Le nom de Godefroy est cité non-seulement par égard pour lui, le plus célèbre de tous ces chefs, mais encore pour établir une différence spécifique (s'il est vrai que la proposition doive remplir les conditions de la définition), attendu que ces paroles « sous Godefroy » distinguent son expédition des précédentes, qui ne furent pas exécutées sous ses ordres ».

C'est sur ce ton quelquefois railleur, toujours un peu pédantesque, avec grand appareil de logique et de citations, que la discussion se poursuit. Chose surprenante pour nous, mais qui est bien dans le caractère de cette époque; des sentiments du cœur humain, des passions ou de la nature, et de tout ce qui nous occupe aujourd'hui, il est très-peu question; c'est toujours sur l'usage, les règles et l'autorité des anciens qu'on s'appuie des deux côtés. C'est ainsi qu'au XVIIe siècle, en France même, Corneille était attaqué au nom d'Aristote, et invoquait à son tour Aristote pour se défendre.

Mais ce n'est là qu'un côté de cette querelle, le moins grave, et celui qui devait le moins inquiéter le Tasse. Les appréhensions que lui causaient le saint-office et les censures ecclésiastiques étaient autrement sérieuses. Dès 1575, le Tasse avait songé à obtenir l'approbation de Rome. Il avait deux motifs pour la désirer: d'abord il voulait composer une œuvre vraiment orthodoxe, puis, déjà tourmenté par une secrète inquiétude, il calculait qu'il lui faudrait un jour quitter la cour de Ferrare, et tirer d'autres profits de son poëme : « Avec les présents que j'ai eus d'Urbino, et ce que me rapportera mon livre, j'espère réunir quatre cents écus. Cela ne me manquera pas ; si le seigneur, duc ou toute autre personne de la maison d'Este me donne quelque chose *lucro apponam*, et pour le marquis d'Este, au moins, il est sûr qu'il me donnera. Mais qu'est-ce que quatre cents écus à qui veut jouir des intérêts sans dépenser le capital » ? Il veut donc avoir à Rome un privilége, et être assuré que son

livre y sera bien reçu. C'est dans cette double pensée de piété et de spéculation qu'il remet son poëme entre les mains de quatre censeurs, dont les noms nous sont restés : Scipion Gonzague, ami du Tasse; Pier Angelio surnommé le Barga; Spernone Speroni, l'auteur de *La Canace*, et un ecclésiastique, Silvio Antoniano, poëte à ses heures, mais avant tout dévoué à la religion, d'une douceur inflexible, poli dans les formes, mais intraitable sur le fond, vous condamnant à regret, mais sans hésiter, un homme enfin comme il en faut, pour frapper au nom de l'Église et faire des martyrs par charité.

Le Tasse ne tarda pas à s'apercevoir dans quel piége il s'était allé jeter. Dès les premiers jours, faisant allusion aux jésuites qui viennent de fonder un collége de missionnaires pour convertir l'Allemagne, il se plaint de trouver dans l'opinion de ses juges quelque chose de *trop germanique*. Rien, en effet, de plus étroit et de plus puéril que les objections de détail : il a écrit, par exemple, *Creduli devoti*, — les dévots ne peuvent être accusés de crédulité; un peu plus loin, il dit : Mars et la Fortune, c'est ressusciter les divinités du paganisme; quand Eustache rencontre Armide, ébloui de sa beauté, il lui demande si elle est une simple mortelle ou une déesse, c'est de l'idolâtrie; plus loin, le Tasse veut opposer aux artifices des musulmans et des démons des armes pareilles; il faut que son magicien devienne un sage, qui ne peut sauver Renaud qu'à la condition de se faire baptiser.

Ce ne sont là que des querelles de mots; en voici de plus sérieuses et qui portent sur le fond même de l'œuvre. L'épisode d'Olinde et de Sophronie doit être supprimé, il ne convient pas de prodiguer ainsi le merveilleux et d'attribuer tant de vertus à une païenne. Les charmes d'Armide sont trop grands; pourquoi donner tant d'empire sur les cœurs à cette belle enchanteresse, la peindre si délicieuse dans son amour, la faire si touchante dans ses douleurs, au moment où Renaud l'abandonne? Les Sirènes de la fontaine du Rire ont aussi trop de grâce et d'attrait. Est-ce là un poëme comme le demande Antoniano, un poëme qui puisse être lu surtout des moines et des religieuses? Et à mesure que la discussion continue, les censeurs sont plus difficiles à contenter. Pourquoi avoir prêté tant de vertus aux Sarrazins? Argan est brave, Soliman généreux, Clorinde, même avant le baptême, a mérité d'être chrétienne, Hermine est admirable de délicatesse et de réserve dans son amour; en revanche, que de passions agitent les chrétiens ! Sans parler de Renaud si longtemps réduit à l'inaction par son amour, de Tancrède que poursuit partout le souvenir de Clorinde, l'ambition, la colère, la cruauté ne règnent-elles pas dans le camp des croisés? Le zèle d'Antoniano ne fait pas même grâce à l'amour purifié et consacré par le mariage; il blâme l'épisode de Gylippe et d'Odoard, de ces deux époux qui, pour n'être jamais séparés, courent ensemble à la guerre et à la mort. Pour ce juge rigide tout est suspect, jusqu'aux miracles faits pour les chrétiens; l'emploi du merveilleux est inutile et peut devenir dangereux.

Vivement attaqué, le Tasse se défend par mille moyens; il effacera le *Creduli devoti*, il supprimera, Mars et la Fortune, quoique ces métaphores n'aient rien de coupable; à propos d'Eustache, il essaye de plaisanter; les amants n'emploient-ils pas sans cesse les mots d'ange et de maîtresse, sans qu'on ait jamais songé à les déférer à l'Inquisition? S'il a fait Armide charmante, c'est qu'il faut expliquer comment à son aspect les croisés sont transportés d'enthousiasme; de même pour les Sirènes : qui donc s'abandonnerait aux plaisirs, si le vice et les plaisirs n'étaient pas aimables? Les vertus des Sarrazins sont également nécessaires, et l'histoire d'ailleurs nous dit que parmi les infidèles il y avait aussi des héros. Cette même histoire nous atteste encore que les princes chrétiens, dans ces expéditions lointaines, ne furent pas toujours des modèles de désintéressement, de clémence et de chasteté. Un prédicateur est allé jusqu'à dire, en souvenir de ces excès, que la croisade avait profité au diable plus qu'à Dieu. D'ailleurs un poëte n'a pas pour mission spéciale d'édifier le public; avant tout, il doit plaire et toucher : comment y réussira-t-il s'il s'interdit la peinture des passions? comment même pourra-t-il prétendre à la connaissance de la nature humaine? Toutes ces raisons sont données l'une après l'autre, avec beaucoup de réserve et de ménagements. On sent qu'avant tout le Tasse veut fléchir ses juges, et obtenir leur approbation. Enfin il écrivit à Antoniano une lettre dont nous ne voulons citer que le début :

« Dans les avertissements de Votre Seigneurie, j'ai clairement reconnu son jugement, sa doctrine, sa religion et sa piété. J'y ai vu en même temps votre grande bienveillance pour moi, beaucoup de zèle pour ma réputation, et un grand soin de ce qui me touche. Puisque vous avez si complétement rempli tous les devoirs de chrétien, de censeur et d'ami, je m'efforcerai de vous faire apercevoir que vous ne vous adressiez pas à une personne incapable de recevoir vos bienfaits, ou ingrate à les reconnaître. Je vous remercie donc d'abord de la fatigue que vous avez prise pour me satisfaire et pour améliorer mon poëme ; aussi je me mets tout à fait à votre disposition, attendant de vous, comme un bienfait, une occasion où je puisse vous servir. Je désire de plus que vous sachiez que, de vos observations, j'ai accepté les unes et j'aurai aux autres les plus grands égards ; je me suis soumis à celles qui ont pour objet le changement de quelques mots ou de quelques vers qui pourraient être mal interprétés ou, de quelque autre façon, blesser les oreilles des personnes pieuses. En ce qui touche au fond, je retrancherai de mon poëme non-seulement quelques stances jugées indécentes, mais encore une partie des enchantements et des miracles ; ainsi je ne laisserai ni le changement des chevaliers en poissons, ni le miracle du tombeau, qui est vraiment trop extraordinaire ; je supprimerai la métamorphose de l'aigle, la

vision de Renaud qui est dans le même chant, et encore quelques détails que Votre Seigneurie désapprouve comme inquisiteur ou bien condamne comme poëte. Au nombre de ces suppressions, je place l'épisode de Sophronie, ou au moins la fin qui vous déplaît le plus. Quant aux enchantements des jardins d'Armide, de ceux de la forêt; quant aux amours d'Armide, d'Herminie, de Renaud, de Tancrède, et des autres, je ne saurais comment les retrancher sans détruire évidemment tout le poëme. Et ici je prie Votre Seigneurie de vouloir bien considérer tout ce qu'elle sait déjà sur la nature de la poésie et de la langue, et en outre de voir d'un œil indulgent l'état de ma fortune, les usages du pays dans lequel je vis, enfin quels sont mes penchants naturels. Qu'Elle sache encore que dans ce que je dis des enchantements et des miracles, presque tout m'est fourni par l'histoire ».

Il continue ainsi pendant plusieurs pages, citant tour à tour Aristote, Virgile, Apollonius, Guillaume de Tyr, n'oubliant rien de ce qui peut convaincre ou toucher son juge. Vain espoir! il s'aperçoit bientôt qu'il a essayé une entreprise impossible; il se rejette alors sur d'autres moyens. Il essaye de trouver à Ferrare ou à Venise des inquisiteurs moins sévères, qui pourront lui donner cette approbation à laquelle il tient si fort, mais cette précaution ne suffira pas : « Je suis affligé, dit-il, par l'exemple de Sigonius, qui se fit imprimer avec une licence de l'inquisition, puis le livre fut défendu; je suis encore épouvanté par un autre exemple, celui de Muzio, que m'ont raconté les Borghèse. Je suis épouvanté par la sévérité de... (Antoniano, sans doute), et j'imagine qu'il y a à Rome bien des juges comme lui; je crains quelques mauvais offices de la part de... (Speroni), qui se montre évidemment méchant et ingrat. » Sa faute lui apparaît clairement et il s'en confesse : « Je reconnais que je me suis trompé en faisant voir mon poëme à Rome; mais puisque le mal est fait et ne peut plus se prévenir, je supplie au moins Votre Seigneurie d'éviter toute occasion d'en parler ou de le montrer. » Il offre alors de faire des corrections, de supprimer les stances incriminées; mais il ajoute avec ce sentiment du poëte qui tient à ses œuvres : « Pour que ces vers ne soient pas tout à fait perdus, je ferai imprimer ces chants en double; à dix ou quinze de mes amis et de mes protecteurs les plus intimes je donnerai les chants entiers; aux autres je les laisserai mutilés, comme le veut la nécessité. »

Le Tasse vit ainsi quatre années, partagé entre l'amour de son œuvre et la crainte de Rome; il essaye les plus étranges accommodements; tantôt il songe à faire de son poëme une immense allégorie, sauf à déclarer que cette pensée lui est venue seulement pour satisfaire les dévots; tantôt, au contraire, il défend son poëme et prétend maintenir l'épisode de Sophronie et les amours de Tancrède; mais, révolté ou soumis, il est toujours en proie aux plus vives inquiétudes, forcé de reconnaître la rigueur de la cour de Rome et ce qu'il appelle l'*étroitesse* des temps présents, *strettezza dei tempi!* Le malheur du Tasse, en effet, c'était surtout de s'être trompé d'époque.

Rome n'était plus la ville à moitié païenne de Jules II et de Léon X, ravie d'admiration pour l'antiquité, indifférente à tout ce qui n'intéressait pas les lettres et les arts et autorisant toutes les hardiesses. Aux libres et joyeuses allures de la Renaissance avait succédé une orthodoxie étroite et rigoureuse. L'Église, menacée par les succès de la Réforme, avait compris la nécessité de se fortifier et de s'épurer. Le concile de Trente avait rétabli la sévère discipline des anciens jours, tandis que saint Ignace organisait une nombreuse milice de religieux éprouvés pour combattre l'impiété. Se chargeant à la fois de la prédication et de l'enseignement, les jésuites ne songeaient pas seulement à convertir les protestants, ils surveillaient d'un œil jaloux toutes les manifestations de l'esprit moderne, plus terribles aux ennemis du dedans qu'à ceux du dehors. Le Tasse ne pouvait que les inquiéter, et la *Jérusalem* devait leur déplaire, comme dépassant le cadre étroit dans lequel ils croyaient utile de renfermer l'esprit humain. Le poëte ne pouvait donc rien obtenir.

Aussi, peu à peu, sous la double étreinte de la pauvreté et de ses déceptions, sentait-il fléchir sa raison et se développer une sombre mélancolie. Un jour, après une scène violente, il quitte Ferrare et traverse l'Italie en mendiant, pour aller se réfugier auprès de sa sœur; puis, fatigué de cette tranquillité même, avide de cette servitude qui lui avait tant pesé, il revient à Ferrare; mal accueilli, il s'emporte en menaces violentes et fait tant que le duc Alphonse l'enferme dans l'hôpital de Sainte-Anne. C'est là que Montaigne le visitait un peu plus tard, éprouvant « plus de dépit que de compassion à le voir dans un si piteux état, se méconnaissant lui-même et ses propres ouvrages ».

Nous ne suivrons pas plus loin l'étude de cette correspondance; aussi bien la captivité du Tasse, ses malheurs, sa conversion et sa mort sont des événements assez connus, et nous pouvons par les lettres que nous avons étudiées apprécier la cause de toutes ces infortunes. Nous savons maintenant comment sa vie a été empoisonnée, son génie détruit. Écartons d'abord l'amour de Léonore, et n'accordons pas même trop d'importance au cachot de l'hôpital Sainte-Anne. Comme tous les voyageurs, j'ai visité à Ferrare ce cachot où les écrivains les plus illustres ont gravé leur nom, où Byron a voulu être enfermé pendant deux heures; des fenêtres du cachot, ajoute-t-on, le Tasse pouvait apercevoir le palais de Ferrare, et c'était pour lui une dernière consolation. Ceci est de la légende; revenons à l'histoire. Au bout de quelques jours, le Tasse était non pas dans un cachot, mais dans un vaste appartement, ne manquant de rien, pouvant même recevoir ses amis... Mais que font ces détails? que peuvent-ils ajouter ou enlever à une si grande infortune! Pendant cette captivité de sept années à l'hô-

pital Sainte-Anne se développera de plus en plus chez le Tasse la double maladie dont il est atteint la crainte de Rome, et un incurable besoin de mendicité. Quand les portes de sa prison s'ouvriront devant lui, il en sortira sans dignité et sans génie. Désormais il ira de ville en ville, tantôt aux portes d'un palais, tantôt dans un hôpital, poursuivant la cour de Rome de ses complaisances, les princes de ses importunités. Il se méconnaîtra lui-même, selon l'expression de Montaigne, au point de condamner ses ouvrages, et de les refaire. Il attaquera la Renaissance, il rimera *les Larmes de Jésus*, il composera la *Jérusalem conquise*, poëme pédantesque, conçu dans un esprit de dévotion étroite et puérile. En même temps il demandera l'aumône avec l'arrogance d'un mendiant, arrogance qui s'accommode de toutes les bassesses. Il offrira ses éloges à tous les princes, marchandant le prix de ses vers, et mettant l'immortalité au rabais. C'est ainsi qu'il marchera de déceptions en déceptions jusqu'au jour de sa mort, n'ayant souci ni de sa personne ni de son génie, redoublant d'hypocondrie au milieu de ses malheurs, et attribuant à des complots imaginaires le résultat de ses propres fautes.

Cette pauvreté, cette misanthropie, évoquent dans notre esprit un rapprochement inévitable. Le XVIIIe siècle, lui aussi, a vu un grand écrivain, un homme de génie accablé par l'indigence, se croyant victime d'affreux complots et voyant des ennemis dans tous ceux qui l'approchaient. Mais si Rousseau a été atteint de la même mélancolie que le Tasse, il a su mieux que lui préserver sa dignité. Cet homme qui dans sa jeunesse avait été vagabond, laquais, presque mendiant, dès qu'il eut écrit son *Discours sur l'inégalité des conditions*, dès qu'il eut conscience de son génie, poussa jusqu'au scrupule le soin de son indépendance. Vieux, malade, obsédé de les misérables préoccupations que lui imposait le triste voisinage de Thérèse Levasseur et de sa mère, il voulut et sut rester libre ; ce qu'il y eut toujours de plus difficile pour ses amis, c'était de devenir ses bienfaiteurs ; au lieu de mendier, il copiait de la musique. C'est qu'on n'écrit pas impunément l'*Émile* et le *Contrat social ;* Rousseau avait su, ce que ne font pas toujours les écrivains, ne point dépenser toute sa fierté dans ses ouvrages, il en avait gardé un peu pour lui-même. Le Tasse, au contraire, créa des héros sublimes et se résigna à être un mendiant ; le caractère lui a manqué.

Pourtant, quel sentiment doit nous laisser le spectacle de ses misères? Le mépris? Non ; il n'est pas bon de jeter aussi facilement l'injure à un grand génie, et l'humanité a besoin d'être relevée bien plus que d'être humiliée ; ce n'est pas par excès de fierté que nous sommes menacés de nous perdre. Le Tasse et ses fautes nous inspirent une profonde compassion ; il fut faible, il fut malheureux, ayons pour lui un peu d'indulgence. Quant à ceux qui auraient envie de se montrer sévères, qu'ils ouvrent la *Jérusalem délivrée ;* qu'ils relisent les beaux vers où Armide pleure son abandon, qu'ils vivent un moment avec Herminie, Clorinde et Tancrède, je les plains s'il leur reste alors dans l'esprit une autre pensée que celle de l'admiration (1).

HERMILE REYNALD.

UNIVERSITÉ DE SAINT-ANDRÉ

DISCOURS DE M. J. STUART MILL (2).

L'instruction moderne.

III

Nous sommes nés dans un monde que nous n'avons pas fait, dont les phénomènes sont gouvernés par des lois fixes que nous ne connaissons pas naturellement. Nous devons vivre dans ce monde et y accomplir notre tâche. Notre puissance d'action dépendra donc de notre connaissance des lois ou propriétés de cette matière avec laquelle, au milieu de laquelle et sur laquelle nous avons à agir. Pour la plus grande partie de cette connaissance, nous pouvons et devons nous en rapporter à ceux qui se consacrent tout entiers à l'étude spéciale de chacune de ses branches, mais tant que les vérités élémentaires de la science ne sont pas vulgarisées, le public ne peut distinguer le certain et l'incertain, l'homme compétent et celui qui ne l'est pas, et alors, ou bien il se défie du témoignage de la science ou bien il est dupe des charlatans et des imposteurs. Il oscille entre une méfiance ignorante et une crédulité aveugle et souvent mal placée. D'ailleurs, qui pourrait ne pas désirer comprendre les faits de la vie physique tous les jours présents à nos yeux? Qui pourrait dédaigner de savoir comment la pompe élève l'eau, comment le levier soulève des masses pesantes, pourquoi la chaleur règne sous les tropiques et le froid sous les pôles, pourquoi la lune est tantôt obscure et tantôt brillante, pourquoi les marées montent et descendent? Ne sentons-nous pas que celui qui ne sait rien de tout cela, si habile qu'il puisse être dans une profession spéciale, n'est pas un homme instruit, mais un ignorant. Certes, grande est la partie de notre éducation qui nous donne l'intelligence et la possession des faits les plus intéressants de l'univers, de sorte que ce monde où nous vivons soit pour nous un livre ouvert, d'une lecture pleine d'attrait parce que nous pouvons le comprendre.

Toutefois cette utilité de la science est la plus simple et la plus évidente ; nous pouvons ressaisir la science à tout âge lorsque nous l'avons négligée dans la jeunesse : aussi est-il plus important de considérer la valeur des études scientifiques comme méthode d'éducation, pour

---

(1) Je commettrais une véritable injustice si je ne déclarais ici ce que je dois pour cette leçon au *Prince Vitale*, de M. Cherbuliez : tous les points de la biographie du Tasse sont indiqués avec une rare sagacité dans ce livre, où l'auteur a montré à la fois les qualités d'un artiste, d'un érudit et d'un philosophe. — H. R.

(2) Suite. — Voyez le numéro 33, p. 513.

former et discipliner l'intelligence, pour la préparer à l'œuvre qui est essentiellement l'œuvre de l'homme. Les faits sont les matériaux de notre connaissance, mais l'esprit lui-même est l'instrument, et il est plus facile d'accumuler des faits que de déterminer ce qu'ils prouvent et d'atteindre, au moyen des faits que nous savons, ceux que nous ignorons encore et qu'il nous faut savoir.

L'occupation persistante de l'esprit humain dans la vie, c'est de discerner la vérité. Nous avons toujours besoin de savoir ce qui est actuellement vrai sur un point donné. Il n'appartient pas à tous de découvrir les grandes vérités qui sont la lumière des hommes présents et futurs; mais tous, nous avons besoin d'être capables de choisir entre les opinions contradictoires qui s'offrent à nous comme des vérités vitales, de choisir en matière religieuse, par exemple, la doctrine que nous embrasserons; en politique, le parti, whig, tory ou radical, auquel nous appartiendrons, et de fixer le point jusqu'où nous marcherons avec lui; de nous former une conviction rationnelle sur les grandes questions de législation et de police intérieure, sur la conduite que notre pays doit tenir avec les pays qui dépendent de lui et avec les nations étrangères. Le besoin que nous avons de savoir discerner la vérité n'est pas borné aux vérités supérieures. Pendant toute notre vie, notre intérêt le plus pressant sera de discerner le vrai en toute chose. Si nous sommes fermiers, il nous importera de connaître ce qui améliore les terres; si nous sommes marchands, ce qui influe sur le cours des denrées; si nous sommes juges ou jurés, ou avocats, de savoir reconnaître le véritable auteur d'un acte illégal ou le possesseur légitime d'un droit contesté. Chaque fois que nous avons à prendre une nouvelle résolution, ou à modifier une ancienne, dans n'importe quelle situation de la vie, nous nous trompons si nous ne savons pas la vérité sur les faits dont dépend notre résolution. Maintenant, quelque variées que semblent ces recherches de la vérité, et quelque variées qu'elles soient, en réalité, par leur objet final, les méthodes pour arriver au vrai et aux preuves du vrai sont toujours les mêmes : l'une s'appelle l'observation, l'autre le raisonnement.

L'observation s'appuie sur l'expérience. Tous nous observons, tous nous raisonnons; c'est pourquoi tous, avec plus ou moins de succès, nous constatons des vérités. Mais presque tous nous faisons cela très-mal et nous n'avancerions guère sans le secours de ceux qui font cela mieux que nous. Si nous étions tout à fait incapables d'observation, nous ne serions plus que des instruments aux mains de ceux qui observent; ils pourraient nous réduire en esclavage. Donc, quel est le meilleur moyen d'acquérir cette méthode précieuse? C'est d'étudier la manière dont s'y sont pris ceux qui ont réussi. Les procédés qui conduisent à la vérité ont atteint dans l'ordre des sciences physiques la plus grande perfection connue. De même que la littérature classique fournit les modèles les plus achevés de l'art de s'exprimer, de même les sciences physiques fournissent les modèles de l'art de penser. Les mathématiques et leur application à l'astronomie et à la philosophie naturelle nous démontrent parfaitement comment on découvre la vérité par voie de raisonnement; la science expérimentale, comment on la découvre aussi par voie d'observation directe. Dans ces deux cas, les résultats obtenus sont contrôlés par des expériences postérieures, qui nous assurent de la justesse de l'opération. C'est par l'étude de ces méthodes que nous nous rendrons capables de discerner la vérité, dans les occasions où des moyens aussi prompts de vérification nous font défaut.

Qu'est-ce qui fait la différence essentielle et principale entre deux intelligences humaines? c'est leur aptitude à juger exactement de l'évidence. Nos perceptions directes de la vérité sont si limitées, nous savons si peu de choses par intuition immédiate, ou, comme on dit ordinairement, par perception simple, que nous dépendons de l'évidence extérieure elle-même pour la plupart de nos connaissances importantes; et de cette évidence même combien peu d'entre nous sont bons juges, quand ils ne peuvent recourir à la vue immédiate! La partie intellectuelle de notre éducation n'a pas d'objet plus important que de corriger et de mitiger cette infirmité presque universelle. Il y faut employer les ressources du plus parfait système d'éducation intellectuelle. Ces ressources, comme le sait tout instituteur, sont de trois sortes : des modèles, des règles, des exercices appropriés. Les modèles de l'art d'apprécier l'évidence sont fournis par la science, les règles sont suggérées par la science, et l'étude de la science elle-même est la partie fondamentale de tout exercice.

Prenons pour exemple les mathématiques. C'est surtout dans les sciences mathématiques que se réalise ce fait d'un raisonnement menant à la vérité, d'une pure opération de l'esprit produisant une réalité à l'épreuve de tout contrôle. L'abus flagrant du raisonnement pur au temps des scolastiques, où l'on argumentait en toute confiance sur des faits supposés de la nature, sans établir les prémisses, sans vérifier les conclusions, a créé chez les modernes, et surtout chez les Anglais, une prévention contre le raisonnement par déduction comme méthode de recherche. La prévention dura longtemps, et fut soutenue par l'autorité, mal comprise, de Bacon, jusqu'à ce que l'application prodigieuse des mathématiques aux sciences physiques, à la découverte des lois de la nature extérieure, vint remettre lentement et tardivement le raisonnement à la place qui lui appartient comme source du vrai savoir. Les mathématiques pures et appliquées sont toujours le grand et concluant exemple de ce qu'on peut faire par le raisonnement. Les mathématiques nous habituent aussi aux précautions principales qu'exige la sûreté d'une opération. Nos premières études en géométrie nous enseignent deux leçons inestimables : la première, de poser d'abord en

termes exprès et clairs toutes les prémisses d'après lesquelles nous allons raisonner; l'autre, de distinguer et de séparer les pas successifs d'un raisonnement, de bien assurer chacun d'eux avant d'en faire un nouveau, de nous rendre compte expressément, à chaque anneau de jonction dans la chaîne du raisonnement, de la nouvelle prémisse que nous introduisons là. Il n'est pas nécessaire que nous le fassions chaque fois que nous raisonnons, mais nous devons pouvoir toujours le faire. Si la validité de notre argument est niée ou si nous en doutons nous-même, c'est le moyen de l'éprouver. De cette manière nous sommes à même de découvrir tout de suite la place exacte où le paralogisme s'est introduit, et, après une pratique suffisante, nous pouvons venir à bout de l'écarter immédiatement.

C'est encore aux mathématiques que nous devons notre première notion d'un corps de vérités bien compacte, de vérités s'engendrant les unes les autres, et tellement liées entre elles que chacune implique tout le reste, qu'aucune ne peut être mise en question sans qu'une autre ou toutes les autres ne soient ébranlées, de façon qu'il en ressort invinciblement que pas une partie du système ne peut être fausse sans que le système ne le soit tout entier. Les mathématiques pures nous donnent cette idée ; les mathématiques appliquées l'étendent au domaine de la nature physique; les mathématiques appliquées nous montrent que non-seulement les vérités abstraites de nombre et d'étendue, mais aussi les faits extérieurs perçus par nos sens forment dans la nature comme un réseau dont toutes les mailles se tiennent. Nous pouvons en raisonnant d'après un petit nombre de vérités fondamentales expliquer et prédire les phénomènes de la matière, et ce qui est encore plus remarquable, ces vérités ont été trouvées par voie de raisonnement, car elles ne sont pas de celles qui tombent sous les sens, mais elles ont été déduites, par un procédé mathématique, d'une masse de menus détails qui seuls étaient à portée de l'observation humaine. Quand Newton découvrit de cette manière les lois du système solaire, il créa, pour toutes les générations futures, la véritable idée de la science. Il donna le plus parfait exemple de cette union féconde du raisonnement et de l'observation, par laquelle l'esprit remonte des faits susceptibles d'observation directe aux lois qui régissent une multitude d'autres faits, lois qui non-seulement nous expliquent ce que nous ne voyons pas, mais nous assurent de ce qui échappe à nos sens, et nous révèlent ce que l'observation même n'aurait pu découvrir, quoique les résultats, une fois trouvés, soient toujours confirmés par l'observation.

Tandis que les mathématiques et les sciences mathématiques nous offrent le type de la détermination de la vérité par le raisonnement, les sciences physiques et non mathématiques, comme la chimie et les autres sciences purement expérimentales, nous offrent un type aussi parfait de l'autre manière d'arriver au vrai, c'est-à-dire de l'observation sous sa forme la plus exacte, celle de l'expérience. La valeur des mathématiques, au point de vue logique, est un thème rebattu pour les mathématiciens, on y a même tellement insisté qu'il a provoqué des exagérations en sens contraire, par exemple, l'essai bien connu de sir William Hamilton. Mais la valeur logique de la science expérimentale est comparativement un sujet neuf; et cependant la discipline intellectuelle que nous imposent les sciences expérimentales est certainement la meilleure qui soit au monde. Elle nous apprend à très-bien faire ce que nous faisons tous toute notre vie, mais ce que la plupart d'entre nous font très-mal. Tous les hommes n'ont pas la prétention d'être logiciens, mais tous prétendent et essayent réellement de tirer des conséquences de leurs expériences; et pourtant à peine trouve-t-on, parmi ceux qui sont étrangers aux sciences, un seul homme qui se fasse une juste idée de la vraie manière d'interpréter l'expérience. Qu'un fait se produise une ou deux fois, et qu'un autre fait le suive autant de fois, bien des gens croiront tenir une expérience et seront tout prêts à vous expliquer que le premier fait est la cause du second. S'ils savaient seulement quelle immense quantité de précautions réclame toute expérience scientifique, avec quel soin diligent les circonstances accessoires sont combinées et variées afin de conjurer toute ingérence étrangère, ou, quand les actions perturbatrices ne peuvent pas être écartées, le soin minutieux avec lequel leur influence est calculée, et comment on lui fait sa part, afin que le résultat soit dû tout entier à l'action qui est l'objet même de l'expérience ; si l'on s'attachait plus souvent à remplir toutes ces conditions, bien des opinions perdraient aux yeux du public leur renom d'évidence expérimentale, bien des généralités qui sont dans toutes les bouches n'auraient plus l'autorité dont elles sont en possession; il nous faudrait commencer par établir les fondements d'un vrai savoir expérimental en des matières où tout le monde discute contradictoirement avec autant de confiance dans un sens que dans l'autre, et où chacun prend parti selon son intérêt et ses préjugés plutôt que selon l'évidence.

Par exemple, ceux qui étudient la politique, qu'on peut ranger parmi les sciences expérimentales, sont assurés d'avance que l'expérience directe n'y peut fournir aucune conclusion valable pour la pratique, qu'elle ne peut servir qu'à vérifier, et encore imparfaitement, les conclusions du raisonnement. Prenez telle force active de la politique qu'il vous plaira, prenez, par exemple, les libertés de l'Angleterre ou le libre échange : comment saurions-nous que de telles forces sont des causes de prospérité, si nous ne découvrions en elles aucune tendance marquée à produire cette prospérité ? Si nous n'avions pour en juger que l'évidence de ce qui s'appelle notre expérience, cette prospérité pourrait être attribuée à cent autres causes, et les véritables pourraient bien être méconnues au point d'être tenues pour des obstacles.

Toute vraie science politique est, en un sens, *à priori*, étant déduite d'après les tendances des faits, tendances connues, soit par notre expérience générale de la nature humaine, soit par une étude analytique de l'histoire considérée comme une évolution progressive. Elle demande donc qu'on unisse l'induction et la déduction, et qu'on soit également expert dans les deux procédés.

L'étude des mathématiques et de leurs applications d'une part, de l'autre, l'étude de la science expérimentale nous préparent au grand œuvre de l'intelligence, en nous exerçant sur des cas très-caractéristiques et en nous rendant familiers les modèles les plus accomplis. Toutefois, les exemples et les modèles dans les grandes choses comme dans les petites ne suffisent pas, il nous faut aussi des règles. L'habitude de parler et d'écrire correctement une langue ne rend pas inutiles les règles de la grammaire ; la plus ample connaissance des sciences de raisonnement et d'expérience ne nous dispense pas des règles de la logique (1). Nous aurons beau entendre des raisonnements justes et voir d'habiles expériences toute notre vie, la simple imitation ne nous apprendra pas à en faire autant : il faudra pour cela observer avec une sérieuse attention comment on les a obtenus. Dans ces matières abstraites, il est bien plus facile, de prendre une mauvaise besogne pour une bonne que dans des matières purement mécaniques. Signaler la différence qu'il y a entre elles deux, c'est le rôle de la logique. La logique pose les principes généraux et les lois de la recherche de la vérité, les conditions qui, en dehors du but final, doivent avoir été réellement observées, si l'esprit a bien fait sa fonction. La logique est le complément intellectuel des mathématiques et des sciences naturelles. Ces sciences donnent la pratique dont la logique est la théorie. Celle-ci pose les principes, les règles et les préceptes dont les sciences représentent l'application.

La science de la logique comprend deux parties : le raisonnement et l'induction. L'un nous préserve de toute erreur quand nous discutons d'après des prémisses; l'autre, quand nous concluons d'après des observations. Le raisonnement est beaucoup plus vieux que l'induction, parce que le raisonnement, dans le sens étroit du mot, est un procédé plus facile ; aussi la science qui opère par le seul raisonnement, les mathématiques pures, a été poussée très-loin, tandis que les sciences d'observation restaient dans un grossier empirisme. Les principes du raisonnement furent donc les premiers compris et systématisés, et, même à présent, la logique syllogistique s'adapte à un degré de l'éducation moins élevé que celui où convient la logique inductive. Les principes de l'induction ne peuvent être bien compris sans quelque étude préalable des sciences inductives, mais la logique de raisonnement, déjà portée à une haute perfection par Aristote, ne demande pas même d'une manière absolue la connaissance des mathématiques; la pratique de la vie journalière peut suffire à en donner l'exemple et la preuve.

De la logique j'oserai dire, même dut-on la limiter à la logique de pur raisonnement, à la théorie du nom, de la proposition, et au syllogisme, qu'aucune partie de l'éducation intellectuelle n'est d'une plus grande valeur, qu'il n'en est pas dont toute autre étude puisse moins tenir la place. Son usage, à vrai dire, est principalement négatif ; sa fonction n'est pas tant de nous apprendre à penser juste que de nous préserver de penser mal. Mais dans les opérations de l'intelligence, il est tellement plus facile d'errer que d'aller droit; il est si parfaitement impossible à l'esprit le plus vigoureux de se maintenir dans la bonne route autrement qu'en veillant activement à toute déviation possible, et en notant tous les chemins de traverse où l'on pourrait se fourvoyer, que la principale différence entre un logicien et un autre consiste dans leur plus ou moins grande aptitude à errer. La logique nous indique toutes les routes possibles qui, partant de prémisses vraies, nous conduisent à de fausses conclusions. Par son analyse de la méthode syllogistique et des formes qu'elle emploie pour établir et exposer le raisonnement, elle nous met à même de garder les points par où le sophisme pourrait se glisser, ou nous indiquer la place qu'il a conquise. Quand je considère combien est simple la théorie du raisonnement et combien est court le temps qui suffit à acquérir une connaissance parfaite de ses principes et de ses règles et même une habileté considérable à les appliquer, je n'excuse plus ceux qui négligent de l'étudier tout en prétendant réussir dans les travaux de l'intelligence. La logique met en fuite les idées obscures et confuses, elle dissipe ces brouillards qui nous dérobent notre propre ignorance et nous laissent croire que nous comprenons un sujet quand il n'en est rien. La rumeur publique ne doit pas nous entraîner à la suite de ces géants muets qui font de grandes actions sans savoir comment, qui pénètrent les vérités les plus secrètes sans aucun des secours ordinaires, qui ne peuvent pas expliquer comment ils arrivent à leurs conclusions, ni, par conséquent, en prouver la justesse à personne. Il peut exister des hommes ainsi faits, de même qu'il y a des sourds-muets fort habiles en diverses choses, ce qui toutefois ne prouve pas que la parole et l'ouïe soient des facultés inutiles. Si vous désirez éprouver la justesse de vos pensées, essayez de les exprimer en paroles; dans cet effort, il se trouvera que, le sachant ou non, vous emploierez des formes logiques. La logique nous contraint à formuler nos idées en propositions distinctes, et nos raisonnements par progression régulière; elle nous donne conscience de toutes les présomptions implicites sur lesquelles nous opérons, et qui, si elles sont fausses, vicient l'opération tout entière. Elle nous fait embrasser toute l'étendue de doctrine où certain cours de raison-

(1) Voyez dans la *Revue des cours scientifiques* un discours de M. de Liebig sur l'*Induction et la déduction*, numéro 21, page 331.

nement peut nous entraîner. Elle nous oblige à regarder en face les prémisses impliquées, et à décider en nous-même si nous pouvons les accepter. Elle rend nos opinions conséquentes avec elles-mêmes et avec d'autres encore, et nous force à penser clairement, ne dût-elle pas nous faire penser correctement, car l'erreur peut être conséquente et systématisée tout comme la vérité, mais ce n'est pas le cas le plus commun. L'avantage est grand de voir nettement les principes et les conséquences que nous devons accepter à moins de rejeter l'opinion qui les implique; alors l'erreur, poursuivie rigoureusement dans toutes ses conséquences, manque rarement de se trouver convaincue en se heurtant contre des faits admis et reconnus.

Bien des gens vous diront que la logique n'est d'aucun secours à la pensée, et que l'on n'apprend pas à penser par règles. Sans doute, les règles sans la pratique ne mènent pas bien loin; mais si les règles ne perfectionnaient pas la pratique de la pensée, je dirais que c'est la seule d'entre les œuvres difficiles de l'homme où il en soit ainsi. L'homme apprend à scier du bois par la pratique, mais il y a des règles pour le faire, fondées sur la nature de l'opération, et si on ne les lui montre pas, il sciera mal jusqu'à ce qu'il les ait trouvées lui-même. Du moment qu'il existe une bonne et une mauvaise manière, il y a une différence entre les deux, et il doit être possible de déterminer cette différence. Quand la détermination est faite et exprimée en mots, on a la règle de l'opération. A celui qui méprise les règles, je dirai: Essayez d'apprendre quoi que ce soit sans règles, et voyez si vous réussissez. A ceux qui pensent légèrement de la logique de nos écoles, je dirai: Prenez la peine de l'apprendre; vous en viendrez facilement à bout en quelques semaines, et vous verrez combien elle vous servira en éclairant votre esprit et en le préservant de trébucher dans les ténèbres contre les plus grossières erreurs. Tous ceux, j'aime à le croire, qui l'ont réellement apprise, et qui continuent de cultiver leur esprit, sentent ses bienfaits, à moins qu'ils ne soient effrayés par un préjugé, ou que, comme certains penseurs éminents d'Angleterre et d'Écosse au dernier siècle, ils ne cherchent à réagir contre les prétentions exagérées des scolastiques non pas tant à l'égard de la logique que du procédé de logique lui-même. L'usage de la logique doit être estimé plus haut encore si nous y comprenons, comme on doit le faire, les principes et les règles de l'induction aussi bien que du raisonnement. De même que l'un nous préserve des mauvaises déductions, de même l'autre nous préserve des mauvaises généralisations, erreur plus universelle encore. Si les hommes se trompent facilement en concluant d'une proposition générale à une autre, ils se trompent plus aisément encore en interprétant les observations faites par eux-mêmes ou par d'autres. Il n'y a rien où un esprit inexpérimenté ne se montre plus fatalement incapable, qu'à tirer de sa propre expérience de justes conclusions générales. Les esprits instruits eux-mêmes, quand leur instruction porte sur un sujet spécial et ne s'étend pas aux principes généraux de l'induction, ne restent dans le droit chemin que si des occasions toutes prêtes s'offrent de vérifier leur conclusion par des faits. Il arrive fréquemment aux plus savants, quand ils se hasardent en des sujets où le contrôle des faits leur manque, de tirer, d'après leur savoir expérimental, des conclusions, ou de faire des généralisations, dans lesquelles une solide théorie de l'induction leur aurait montrées de pures hypothèses; tant il est vrai que la pratique seule, fût-elle de bonne sorte, n'est pas suffisante sans règles et sans principes. Lord Bacon a eu le grand mérite de voir que les règles étaient nécessaires, et de comprendre à un haut degré leur vrai caractère. Les défauts de sa conception étaient de ceux qu'on n'évite pas tant que les sciences inductives sont au premier échelon de leur progrès et que les plus grands efforts de l'esprit humain dans cette voie ne sont pas encore faits. Cependant, attendu que l'idée baconienne était incomplète et qu'elle fut rapidement dépassée par la pratique, sa théorie ne fit de considérables progrès qu'au bout d'une ou deux générations et surtout par l'impulsion que lui donnèrent deux des hommes les plus distingués qui ont orné les universités d'Écosse, Dugald Stewart et Brown.

Traduit pour la *Revue des cours* par ***

— La fin très-prochainement. —

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
(de l'Institut).

De la civilisation en France depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours (1).

VI

DES CLASSES AGRICOLES AU XVIIe SIÈCLE.

Un lambeau de servitude demeurait, au XVIIe siècle, attaché au travail des mains. Les travaux des champs étaient, comme ceux de l'industrie, réputés œuvres basses et serviles, et comme telles peu rémunérées. Le vilain ne s'était pas relevé complétement de l'abjection où il croupissait au XIVe et au XVe siècle. Le gentilhomme abusait de sa puissance, comme fait le mari, chez les peuples barbares, à l'égard de sa femme; il imposait aux paysans les travaux les plus durs. Partout régnait ce préjugé que partagent encore tant de gens peu éclairés, à savoir que c'est aux plus malheureux à nourrir le plus riche et à s'épuiser pour satisfaire aux besoins, aux fan-

(1) Voyez les n°s 20, 23, 24, 33 et 34, pages 313, 361, 377, 524, et 536.

taisies de celui-ci ; on ne comprenait pas que les services ne sont que des contrats bilatéraux, et que l'ouvrier des champs comme des villes a droit à un salaire équivalent à la valeur du travail qu'il donne.

Mais ce n'était pas au nom de ce principe économique que l'on cherchait à améliorer la condition des classes rurales; c'était plutôt par humanité. La justice et l'honneur demandaient, en effet, que des hommes dont le rude labeur nourrissait le pays tout entier et subvenait à ses besoins les plus indispensables ne fussent pas à tout jamais victimes de l'indifférence et de l'orgueil de ceux qu'ils faisaient vivre. Depuis le temps où Louis XI abattait la grande féodalité politique, jusqu'aux jours où Henri IV lui porta les derniers coups, tous les édits des rois accusent l'état déplorable des classes agricoles. Les états de 1614 se plaignent de voir toutes les charges retomber sur les classes rurales. Cela tenait à ce que la noblesse cherchait à s'indemniser, dans ses rapports avec les paysans, de la perte des avantages et des priviléges qu'on lui ôtait peu à peu dans l'ordre politique. De plus, le chiffre des nobles allait tous les jours se grossissant du nombre de ceux qui usurpaient des titres. Ce genre d'usurpation est une vieille maladie française ; c'est un des plus frappants symptômes de la vanité nationale. Le Français aime, dit-on, l'égalité. Oui, il l'aime, mais le sentiment qui fait qu'une supériorité de rang le blesse tient à ce qu'il porte envie à ceux qui sont placés plus haut que lui dans l'échelle sociale. Il aime l'égalité qui rabaisse celui qui est plus haut placé que lui, mais peut-il s'élever, il est un aristocrate plus entêté de ses titres que le citoyen de contrées bien moins égalitaires. De là des usurpations de tout genre, qui étaient le fait non de nobles, mais de ceux qui ne l'étaient pas et prétendaient l'être ; de là un lourd surcroît de servitudes roturières, ajoutées au poids, déjà si lourd, des servitudes seigneuriales. Des substitutions et mille subterfuges s'exerçaient au détriment des gens de la campagne. Pour une somme une fois payée, on devenait plus ou moins noble, et l'on achetait, pour l'avenir, l'exemption des charges, qui retombaient ainsi sur les roturiers. Le pouvoir trouvait, dans ce système, de l'argent comptant, dont il avait toujours besoin ; les nouveaux nobles satisfaisaient leur intérêt même avec leur vanité. Dès la fin du XVIe siècle, on le voit par un chapitre de Montaigne, les usurpations de noblesse et de titres était chose fréquente chez nous, et au siècle suivant la bourgeoisie aisée n'était préoccupée que de se faire place dans les rangs des gentilshommes.

Pour maintenir dans la société du XVIIe siècle une activité agricole proportionnée à la grande existence où elle tendait, il fallait plus que de l'ordre et une sévère administration des dépenses ; la science et l'art des économistes étaient nécessaires. Chaque jour, en effet, les ressorts de l'industrie personnelle se trouvaient plus gênés, partant plus exigeants, et une continuelle réforme des institutions était impérieusement commandée par le besoin d'assurer le développement de tous les intérêts. Que cette notion fît défaut dans le gouvernement, on cessait d'avancer ; et si, au lieu de ce qui est vrai et raisonnable, on voyait régner ensemble l'idée de conserver les institutions vicieuses, et un esprit de stériles dépenses ; si les charges publiques, déjà réparties avec une croissante inégalité, venaient encore à s'élever afin de satisfaire les folies de la cour ou la vénalité des grands, on touchait inévitablement, tout de suite, au point où l'équilibre cessait entre la faculté de produire et les besoins, et où la condition de chacun s'empirait.

C'étaient des dispositions de ce genre que les successeurs d'Henri IV et de Sully avaient apportées dans le gouvernement. Aussi la richesse avait-elle fui des campagnes dès l'année 1614. Leur population, à qui la culture n'était plus profitable, refluait loin des champs abandonnés, et un débordement de mendiants venait inonder les villes. Un trouble économique, profond, arrêtait déjà l'impulsion reçue pendant les dix années antérieures, et laissait voir à quels dangereux écueils les intérêts ruraux et toute la classe taillable allaient encore se heurter.

Toutefois les gens des campagnes se sentaient assez forts encore pour résister ; le présent les inquiétait moins que l'avenir qui leur apparaissait. On peut dire qu'ils se contentèrent, au premier vent de la réaction, de profiter de l'à-propos pour affirmer à nouveau leur droit, pour chercher des garanties dans un gouvernement plus concentré et plus inspiré d'eux. Les états de 1614, les notables de 1617 et de 1626 semblent avoir reçu le mandat exprès de pousser la royauté dans ces voies. Ils lui remettent, en quelque sorte, formellement la garde des principes sociaux qu'avait dégagés le XVIe siècle. Ouvrir à la personne le développement auquel l'appelaient ces principes, c'est là comme le programme qu'ils tracent ; et, pour le suivre, ils confèrent au gouvernement un pouvoir sans limites.

Les états demandaient l'abolition définitive de toute servitude personnelle, la réduction, à sommes ou quantités fixes, des droits seigneuriaux non encore délimités ; l'abolition formelle de ceux qui n'avaient plus raison d'être ; la destruction des châteaux, inutiles à la défense du territoire ; une assiette plus juste des contributions de toute nature ; la cessation des anoblissements ; la suppression de tous les moyens qu'avaient les non-nobles d'exempter des impôts leurs terres et leur fortune.

Les états voulaient qu'on mît obstacle à la concentration du sol dans les mains des communautés religieuses, par acquisition ou autrement. Richelieu, comme Sully, s'efforça de dégager la propriété roturière des fidéicommis où l'avait entraînée la législation de l'autre siècle ; il tenta d'affranchir les contrats ruraux d'obligations au-dessus des forces du cultivateur, en matière de loyer et de rentes (ordonnance de 1629) ; il s'appliqua à préserver le sol de l'immobilisation dans les mains ecclé-

siastiques. Par l'ordonnance de juillet 1626, il fit détruire les forteresses seigneuriales. Grâce à lui, la propriété roturière jouit, dans les campagnes, d'une sécurité qu'elle n'avait point encore connue, et qui fut accrue par la discipline sévère imposée aux soldats. Il fit des remises de tailles, et s'attacha à répartir moins inégalement le poids de l'impôt; il réduisit le taux de l'argent. Tels furent les efforts de ce grand ministre. Mais il ne put soutenir jusqu'à la fin le développement de son œuvre; le principe d'inégalité qui dominait l'organisation sociale ne permettait le progrès que par soubresauts et sans continuité.

Les nécessités politiques amenèrent de grosses dépenses; on n'osa imposer ceux qui se prévalaient de l'immunité, ni affranchir le travail de tout ce qui l'entravait. On recourut à des expédients qui n'aboutissaient qu'à des accroissements de charges, lesquels développaient par cela même la passion de l'immunité avec tout son cortége d'abus. Tant de personnes vivaient de l'exploitation des autres, et les forces étaient si comprimées que l'on ne faisait rien autre chose que butter à une situation sans issue.

Le travailleur était épuisé; la propriété n'étant pas garantie, les sources du travail étaient taries. Le nombre des bras producteurs diminuait, on ne pouvait plus percevoir la taille. Rien n'égale le triste état de la France en 1614, à une époque qui appartient à ce qu'on appelle le bon vieux temps. N'en souhaitons pas le retour, au moins pour les campagnes.

Les dons faits à l'Église par des mourants, et que la crainte de l'enfer leur arrachait au détriment des héritiers naturels, grossissaient chaque jour le patrimoine des ecclésiastiques. C'était là un danger; ces libéralités dévotes, en enrichissant surtout les couvents, en multipliaient le nombre.

Richelieu fut frappé de l'accroissement des communautés religieuses. Mais les mesures qu'il prit pour en restreindre l'extension n'eurent qu'un caractère transitoire et éphémère. D'ailleurs des idées de fiscalité encore plus que le véritable sentiment du danger le conduisirent à ces mesures, et c'est la même préoccupation qui le conduisit à étendre la vénalité des offices qui, pour enrichir le trésor, désorganisa la justice et l'administration. Cette vente des offices eut pour effet de pousser aux concussions, au rançonnement des administrés, surtout des administrés sans moyen de résister, telles qu'étaient les populations des campagnes. On ne s'aperçut pas du péril de ces mesures.

En même temps que l'administration devenait plus dure pour les pauvres, les usurpations de droits féodaux se multipliaient à leur détriment. L'ordonnance de janvier 1629 défend aux seigneurs d'assujettir leurs hôtes et tenanciers à aucune corvée, sous prétexte de fortification ou réparation de leurs châteaux, et d'usurper les biens communaux des villages pour en tirer profit, les vendre, les engager ou les bâiller à cens; elle prescrit de ne pas assujettir les vassaux et tenanciers à leurs moulins, fours et pressoirs, s'ils n'étaient fondés en titre, à peine de confiscation desdits fours, moulins et pressoirs, et perte de tous autres droits sur eux.

Tant de charges grevaient la production agricole, qu'elles rendaient impossible l'amélioration de l'agriculture. La condition des cultivateurs était misérable, et comme la misère entretient la misère, il leur était impossible d'accroître le produit de leurs champs, la moindre aggravation de charges le faisait, au contraire, diminuer.

Depuis 1635, les recettes du trésor étaient restées bien au-dessous des dépenses, et l'impôt ayant été augmenté, les paysans de la Normandie, en 1639, ceux de la Gascogne, en 1640, s'étaient insurgés, par l'impuissance où ils se voyaient de vivre après avoir payé les impôts et redevances.

Sous Mazarin, la détresse rurale fut considérable; personne, dans le gouvernement, n'y songeait. La Fronde n'en avait pas plus souci que Mazarin, car la Fronde, c'était l'esprit de privilége. Les extorsions, la prodigalité, les concussions, se rencontraient dans les deux partis.

Mazarin était un financier des plus habiles, non qu'il s'entendît à diriger les finances de l'État; son habileté se distinguait surtout par la manière dont il consolidait sa fortune à lui. Son administration fut l'âge d'or des traitants. Son gouvernement ne fit que reproduire tout ce système de finances qui consistait à rejeter de proche en proche, sur les classes taillables et sur le travail agricole, le fardeau des frais d'État et la charge accablante qui résultait d'incroyables abus. Que voit-on sous Mazarin? L'impôt n'est pas accru simplement dans son principal, par toutes les voies indirectes et d'une manière constante; il s'accroît, par les emprunts excessifs d'un fisc de moins en moins fourni, qui aliène les revenus futurs, sous des conditions toujours plus onéreuses pour le trésor public; qui livre les ressources du pays aux mains rapaces des traitants toujours prêts à s'accommoder des voies les plus iniques s'ils trouvent au bout des bénéfices énormes; il s'accroît par la création d'offices qui deviennent autant de moyens de plus d'exploiter la fortune privée; il s'accroît parce que le nombre des exemptions s'élève comme le chiffre de l'impôt; il s'accroît parce qu'on le perçoit chaque jour avec plus de rigueur, et qu'il s'augmente de frais de contrainte que la pauvreté des redevables élève sans cesse. Depuis 1634, on peut suivre dans les édits relatifs aux usurpations de noblesse, aux anoblissements, aux tailles, ce développement ininterrompu de l'inégalité par la loi fiscale. Le *Préambule* de celui de novembre 1661, qui créa la chambre de justice contre les abus de finances, en présente un tableau complet.

C'est par la taille, qui s'accroît toujours, que les campagnes sont surtout d'autant plus atteintes. En outre, ce régime funeste suscite dans les classes rurales des feintes

de pauvreté qui ajoutent à la pauvreté réelle. Paraître misérable en agriculture, c'est l'être ; on le devient donc progressivement. On trouve tous les jours plus avantageux, plus prudent, de ne pas paraître un propriétaire à l'aise. Il ne faut pas que mobilier, bétail, récolte, qu'aucun signe de prospérité dénonce le cultivateur prospère, car l'envie ou l'injustice sont tous les jours excitées entre les contribuables ; le fisc est si jaloux de s'assurer tous les moyens de grossir sa recette !

Boisguilbert et Vauban ont minutieusement décrit ces tristes effets de l'administration financière du XVIIe siècle. Non-seulement les labours, et toute production agricole, se restreignent sous ces influences ; elles chassent des campagnes ceux qui auraient le plus longtemps résisté ; elles en expulsent les propriétaires un peu riches qui n'avaient pas su mettre leurs terres ou leur maison sous l'égide de l'immunité ; le sol de plus en plus à l'abandon, délaissé par ceux qu'il ne peut plus nourrir, reste en des mains impuissantes ; il n'y a plus ni stimulant, ni savoir, ni capitaux, ni moyen de défense ; le paysan pourra encore avoir raison de la terre, il est possible qu'elle le nourrisse, mais le paysan n'a rien à espérer du gentilhomme, et il a tout à en craindre.

Les maux de la guerre s'étaient surtout fait sentir dans les campagnes ; et, dans certaines provinces, les souffrances avaient été si grandes, comme en Champagne, que ni la réduction de la gabelle, ni la régularisation de la taille, ni aucune mesure d'allégement ne purent les réparer.

La misère avait contraint des communautés et des villages à vendre ou à aliéner à des personnes puissantes, telles que juges, magistrats, seigneurs, leurs biens et usages communaux, et cela pour des sommes très-modiques. La déclaration du 22 juin 1659 autorisa les habitants à rentrer, de plein droit, comme mineur dans leurs biens aliénés depuis vingt ans. Colbert, pour réparer ces maux, institua de longues enquêtes. Il chercha à porter remède aux abus de la puissance seigneuriale, et, en matière d'agriculture, son action fut bienfaisante, réparatrice. Il dégreva les cultivateurs des dettes communales ; il entoura de faveurs répétées la multiplication du bétail, et parvint à en opérer l'accroissement ; il soutint les familles nombreuses des campagnes, et leur restitua les moyens de vivre et de prospérer ; il réduisit le taux des prêts.

Colbert reprit l'œuvre de Richelieu. Il ne put s'élever jusqu'aux idées qui étaient seules capables de rendre le travail agricole fécond et prospère. Il n'eut recours qu'à des palliatifs, des moyens transitoires et insuffisants ; mais s'il ne comprit pas la nécessité d'affranchir absolument le travail des champs des charges qui pesaient sur lui, il ne fit en cela que partager l'erreur de ses contemporains. Le gouvernement était engagé dans un mauvais système qui était lié aux institutions. L'honneur de Colbert, c'est d'avoir tiré de ces mauvaises doctrines tout ce qu'elles ont de bon. On doit croire que nul autre, à sa place, n'aurait fait ce que n'a pu faire cet homme ardent au bien, généreux, infatigable, qui consacrait toutes les heures de la journée à un travail assidu. Si ce grand homme ne brisa pas les liens de la servitude qui paralysait le travail de l'homme des champs, il travailla du moins à les desserrer, et pendant vingt ans il a poursuivi cette louable entreprise. Ses plus beaux édits sont peut-être ceux qui ont trait à l'économie agricole. Il y a, en outre, dans l'administration de Colbert, une conscience plus marquée que chez ses prédécesseurs, du droit et de la valeur du travail. Ses édits rendent à la transmission, au mouvement, les biens qui s'immobilisaient chaque année dans les mains de nouveaux couvents. Il fit élaborer une refonte du droit dans laquelle devaient être introduits la destruction radicale de la servitude personnelle ou réelle, le rachat forcé des redevances seigneuriales, et qui devait porter des dispositions pour détourner la roture des aînesses, des fidéicommis, des perclusions où elle s'était laissé entraîner. On édicta des lois de procédure et d'hypothèques propres à accroître le jeu des intérêts. *On nous ruine en fêtes*, dit le *Savetier* de la Fontaine. Colbert entendit les réclamations de ce genre, et dix-sept fêtes, ôtées par lui au calendrier, furent autant de journées rendues aux travaux des champs.

Colbert trace les moyens d'égaliser l'impôt ; il s'informe de ce qui peut activer le travail ; il prescrit des mesures pour affaiblir l'injustice et la brutalité des percepteurs ; il ordonne d'étudier les conditions locales et les besoins particuliers de l'agriculture jusque dans les plus minutieux détails. On peut surtout juger de sa vigilance et de son équité par sa discussion avec l'intendant de Provence sur les colombiers.

Cette inégalité qui révolte Colbert, il ne la fera pas disparaître parce qu'elle est trop profondément enracinée dans les mœurs, mais il la combat à outrance, dans les détails. Les seigneurs ayant colombier avaient le droit de laisser leurs pigeons se nourrir au détriment des semailles du pauvre paysan. Une foule de roturiers s'étaient arrogé ce privilége exorbitant. Colbert s'indigna de cette prétention des roturiers d'avoir des colombiers comme les nobles. Il ne voulut pas qu'on ajoutât aux servitudes dont était déjà grevé le pauvre peuple ; il déclara que le roi devait protection aux faibles contre les forts et contre les puissants. Il fit bien ; mais il aurait fallu aller plus loin, abolir le droit lui-même. Colbert se borna à appliquer avec intelligene la doctrine de la protection.

On objectait à Colbert les faits usuels, les habitudes ; il répondait qu'il n'apercevait qu'*une violence et une usurpation sur les peuples*, il en appelait au droit écrit, ennemi de toute servitude, et qui, à ses yeux, n'en pouvait autoriser une pareille, *plus grande qu'aucune, en tous les pays coutumiers*, parce qu'il n'y avait pas de charge qui fût telle que celle d'un colombier, qui vit aux dépens de toutes les semences, de tous les grains. Colbert voyait là

une dérogation précise à la franchise du franc-alleu, dérogation indûment introduite par les arrêts du parlement, c'est-à-dire par des juges qui étaient parties. Le ministre s'opposait à ce qu'on établît une taxe en échange; il entendait supprimer entièrement cette servitude, par une loi.

Colbert traitait ces questions presque au moment de mourir; il les fit pénétrer dans le gouvernement de Louis XIV. C'est lui qui suggéra la publication de la *Lettre sur l'État de l'Hindoustan* du voyageur Bernier, où la valeur sociale et morale de l'individu, son droit de posséder les choses en propre, et absolument les choses qu'il a produites, étaient opposées avec une grande force à cette menace d'une dépossession directe, universelle, qui eût transformé dans toutes les mains la propriété en un simple usufruit. C'était une réclamation déguisée du droit individuel. Colbert avait demandé cette lettre, non pour soutenir les prétentions de Louis XIV, mais pour les arrêter.

Le gouvernement de Colbert peut donc être considéré comme le modèle et l'apogée de la protection appliquée aux intérêts agricoles et aux droits des travailleurs. Son système, mauvais si la France se fût trouvée dans des conditions économiques normales, fut utile, nécessaire pour arrêter les excès de la puissance seigneuriale.

Ces excès provoquaient en certains pays des soulèvements, moyen presque unique que le peuple eût de réclamer, puisque ses intérêts et ses droits n'avaient point de défenseurs, de représentants réguliers. Ainsi, en 1675, en Bretagne, la population se souleva contre les exigences fiscales et les excès auxquels les seigneurs s'étaient portés par leurs besoins plus grands et leur luxe. Au rapport du duc de Chaulnes, les populations rurales disaient que leur révolte ne pouvait être trouvée criminelle; elles se faisaient pour elles un *code paysan*, qui libérait le travail et consolidait les tenures.

Le Poitou, le Bordelais, le Dauphiné, le Midi, souffraient de la misère, malgré tant d'efforts de Colbert, qui écrivait, dans le *Projet du budget de* 1681, que toutes les lettres venant de province des receveurs généraux, d'autres personnes et même des évêques, annonçaient que la misère des peuples était grande. Et cependant Colbert avait fait les abaissements des tailles les plus audacieux, opéré la liquidation des dettes des communes, transformé la taille en impôt réel, remanié les taxes et allégé les charges par tous les moyens qui étaient en son pouvoir.

Les idées de Colbert avaient à lutter contre les tendances absolutistes du roi, que flattaient les courtisans. Si Louis XIV entendait être le père de son peuple, il voulait aussi en être le maître, et il ne voyait volontiers dans les Français que les usufruitiers d'un domaine qui était au fond le sien. J'ai déjà parlé de la décision rendue sous son règne par la Sorbonne, qui le déclara maître absolu de la vie et des biens de ses sujets.

La fortune publique, le roi la regardait comme la sienne propre; vous savez son mot à madame de Maintenon: « Un roi fait l'aumône en dépensant beaucoup. » Les prodigalités du roi, Colbert fut contraint d'y faire face. Il n'eut pas assez d'empire sur le monarque pour lui imposer l'économie. Colbert fut obligé de vendre des charges, de créer des rentes à un taux onéreux, d'augmenter la taille. Son génie s'épuisa contre la radicale impossibilité d'imprimer une activité croissante au travail, à la production, de renverser, d'extirper l'inégalité révoltante, le cruel esprit d'indifférence, d'égoïsme et de priviléges funestes, qui gouvernait et ruinait l'État. Ce grand homme et, ce qui vaut mieux encore que d'être un grand homme, cet homme de bien gémissait de ramener les finances à l'état d'où il les avait tirées. Loin de se prêter à ses réformes, de rendre la protection de moins en moins nécessaire, d'ouvrir les portes à la liberté, les privilégiés résistaient de plus en plus; Colbert eut beau faire des efforts, avec une constance, une énergie admirables, pour développer autant que possible l'activité du travail agricole, du travail industriel : il ne fit que constater, que mettre dans tout son jour quel inextricable réseau de droits acquis et d'entraves insurmontables enserrait la production et l'étouffait. Colbert mourut en 1683. Les finances, après lui, furent confiées à Le Pelletier, elles passèrent à Voysin, à Chamillart; on ne fit que revenir de plus en plus à un détestable système; on eut tous les inconvénients de la protection, tout ce qu'il y a d'irritant et de douloureux dans l'injustice qui crée des priviléges, tous les désordres, toutes les violences qui amènent, chez le peuple, la misère, la condition des classes laborieuses alla s'empirant toujours; la misère en 1709 fut extrême.

Ce tableau que j'emprunte à l'intéressante *Histoire des classes laborieuses en France* de M. Henri Doniol, explique les colères qui s'amassèrent dans les classes pauvres et qui firent irruption à la Révolution française. La grande inégalité des charges qui pesaient toutes sur le peuple et dont étaient affranchis les nobles, lui inspira la passion, la fureur de l'égalité. Quelles qu'aient été les souffrances, quelle que soit la nécessité d'une juste réparation, rien ne saurait justifier d'atroces représailles; les forfaits, de quelque nom qu'ils se couvrent, sont toujours des forfaits. Mais maintenant, qui pourrait s'étonner que la France se soit un jour montrée plus altérée peut-être d'égalité que de liberté; qu'elle se soit enivrée du mot et de la chose; que l'égalité lui ait donné le vertige; qu'on ait rêvé la chimère d'une société libre, fraternelle, fondée tout d'abord sur l'égalité? L'exemple de l'Angleterre prouve qu'il est des douleurs que la France aurait pu s'épargner. En Angleterre, la noblesse ne se sépare pas de la nation, l'inégalité y est protectrice de tous les intérêts; en France, l'inégalité n'a été que le cruel instrument de la plus odieuse tyrannie.

Si en effet les nobles français avaient, comme les no-

bles anglais, affranchi par degrés les classes inférieures en les appelant graduellement aux avantages de la liberté, la France fût devenue un pays si essentiellement libre que jamais le despotisme n'aurait pu s'y implanter. Mais chez nous, les classes laborieuses ne trouvaient protection et appui que dans le gouvernement; de là l'habitude qu'elles prirent de se mettre constamment sous sa tutelle; elles y perdirent tout esprit d'initiative. L'autorité protectrice, remise de plus en plus entre les mains de l'État, le constitua ainsi le *grand tuteur* de la nation française; la tradition de l'ancien régime et dont nous avons hérité, c'est de maintenir cette tutelle à perpétuité. En Angleterre, la nation tout entière, bien unie devant le pouvoir, le contient dans les limites du respect de ses droits; le peuple anglais se fait de son indépendance, à la fois collective et individuelle, une noblesse qui ne manque ni de grandeur ni de fierté. L'aristocratie anglaise a enseigné au peuple l'usage de la liberté en l'associant aux priviléges qu'elle avait d'abord revendiqués seule. La nôtre a molesté le peuple, l'a humilié et l'a réduit à se mettre tout entier entre les mains d'un gouvernement qui l'a souvent protégé, qui l'a doté d'institutions utiles, qui a administré avec sagesse plusieurs de ses revenus, mais qui, ne s'identifiant pourtant pas avec lui, l'a traité comme un mineur incapable et a prolongé ainsi son incapacité politique.

N'étant assujetti à respecter aucune constitution, aucuns droits, le gouvernement de l'ancien régime prit des habitudes d'arbitraire qui empêchèrent l'esprit de légalité de pénétrer dans les mœurs. Il donna l'exemple de la violation des lois et des droits acquis. Le peuple n'eut ainsi sous les yeux que l'action de la force, et il s'accoutuma à ne considérer qu'elle. La notion du droit eut beau se faire jour dans les écrits des philosophes, elle ne pénétra pas dans la pratique.

La réciprocité n'existant pas dans les devoirs des supérieurs et des inférieurs, les avantages dépassant pour les premiers de beaucoup la somme des obligations, ce fut à qui se soustrairait à la condition inférieure, et chacun aspira à faire partie des privilégiés. Cette tendance a persisté malheureusement dans nos mœurs. Au lieu de réclamer un droit commun, que veut-on généralement en France? On cherche à entrer dans la classe des privilégiés, non pour en supporter les charges, mais pour en récolter les bénéfices. En Angleterre, sur cette terre classique de l'aristocratie, on ne demande pas, on ne mendie pas, on ne s'arroge pas des titres de noblesse; les cadets des familles nobles vont dans la chambre des communes et ne se trouvent pas déshonorés d'être coudoyés par le peuple, c'est-à-dire par des concitoyens. En France, tout le monde voulait être noble; l'esprit de caste de la noblesse pénétra jusqu'à la roture; le bourgeois gentilhomme a fait rire nos pères sans les corriger; la vanité nationale, qui ne semble qu'un travers, qu'un ridicule, s'est traduite en larmes de sang pour les habitants des campagnes, et nous laisserons à qui la voudra prendre la tâche de distinguer exactement, dans la somme des douleurs, des angoisses, de toutes les misères qui ont si longtemps désolé les malheureux paysans, les torts sanglants de ceux qui étaient de vrais nobles, et ce surcroît d'iniques violences qui venait des faux nobles, de la vanité burlesque et détestable de l'égoïsme roturier.

Ce n'est qu'après que la Révolution française eut détruit violemment, et sans respect aucun des droits acquis, des contrats passés, les entraves qui s'opposaient à l'essor de l'industrie agricole et à l'amélioration de la condition des classes agricoles, que des vues économiques plus sages prévalurent et que toute servitude disparut pour le paysan et l'ouvrier. Mais même par delà la Révolution les traditions du passé pèsent sur notre état social, et nous avons besoin des enseignements de l'histoire pour mesurer ce qu'il nous reste à faire afin d'arriver à un régime où le droit et la justice ne reçoivent plus de notables atteintes.

BULLETIN DES COURS.

— Par décret impérial, M. Émile Burnouf, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Nancy, a été nommé directeur de l'École française à Athènes pour une période de trois ans, en remplacement de M. Daveluy, décédé.

— Le ministre de l'instruction publique a autorisé l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France* à décerner des prix aux élèves qui auront remporté le premier prix de version grecque en rhétorique, seconde et troisième, au concours général des lycées et colléges de Paris et de Versailles. Les prix de l'*Association* seront proclamés à la distribution solennelle, dans la grande salle de la Sorbonne. La même *Association* décernera, en 1868, une médaille de 500 francs au meilleur livre pour l'enseignement de la langue grecque publié en 1867; elle décernera, en 1869, une médaille de 1000 francs au meilleur livre pour l'enseignement de la langue grecque publié en 1868.

— Nous apprenons que M. Pierre Leroux se propose de faire prochainement à Genève deux lectures et une conférence sur le *Livre de Job*; il a entrepris de le restituer sous sa forme primitive, qui serait, suivant lui, celle d'un drame religieux en cinq actes.

— M. Léon Gautier fait au musée des Archives, rue de Paradis-du-Temple, 20, une série de conférences sur la *paléographie* et la *diplomatie*.

— La Société française de Numismatique et d'Archéologie, dont le siége est à Paris, rue de Lille, 30, vient de renouveler son bureau de la manière suivante: *président*, le vicomte de Ponton d'Amécourt; *vice-président*, M. Sabatier; *secrétaire*, M. E. Lecomte; *secrétaires des conférences*, MM. Marcilly, Gabriel.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 36 3 AOUT 1867

ATHÉNÉE.

CONFÉRENCE DE M. CH. GIDEL.

Saint-Évremond et Hortense de Mazarin à Londres.

A la fin du XVIIe siècle, les Anglais ont eu une de ces maladies dont les peuples sont parfois atteints : ce fut celle du goût français. Pendant à peu près un demi-siècle ils se passionnèrent pour nos mœurs, nos habitudes, notre littérature. On les vit, oubliant leur grande époque littéraire et faisant violence à leurs instincts les plus impérieux, se plier aux règles de notre code poétique, essayer de se façonner aux lois de notre politesse. Sans doute il leur fut plus facile de s'habiller à la mode française, de prendre notre perruque, nos chapeaux et nos plumes, de se couvrir de dentelles, d'arriver à danser comme nous le menuet ou la courante, que d'atteindre aux vraies qualités de l'esprit français; mais qu'importe! ils furent sous le charme, et tout chez eux s'en est ressenti, les lettres et la politique, les salons et le parlement.

Voici à peu près les circonstances qui produisirent ce singulier changement dans les imaginations anglaises. Un prince exilé avait vécu assez longtemps à la cour de Louis XIV pour s'infatuer des manières qui régnaient à Versailles, et il les avait rapportées en Angleterre quand une révolution inattendue l'avait remis sur le trône des Stuarts. Les courtisans qui l'avaient suivi en France s'y étaient imprégnés du même air ; un grand nombre de Français avaient accompagné de l'autre côté du détroit le prince restauré et s'étaient constitués comme les précepteurs de la nouvelle cour; des femmes y avaient aussi paru, faisant tout plier sous l'empire de leur ascendant. Ce fut une véritable conquête : l'argent français soutenait le roi, sa politique était française; la nation seule ne l'était pas. Elle assistait à cette espèce d'intermède entre deux révolutions, étonnée, inquiète, troublée, n'attendant sans doute que l'occasion favorable pour dissiper ce nuage de fantaisie française qui avait un instant offusqué son véritable caractère dans les rangs les plus élevés de la société.

Ce fut durant cette période que brillèrent à Londres deux personnages, Saint-Évremond et madame Hortense de Mazarin, l'illustre nièce du cardinal. Saint-Évremond y parut le premier. Il vit naître ce caprice, et il contribua à le rendre plus vif par son esprit, sa bonne grâce et son enjouement. Nul Français n'était mieux fait que lui pour gagner à nos mœurs les beaux esprits et les grands seigneurs de l'Angleterre. Il avait un charme insinuant qui le faisait partout bien venir, un esprit petillant qui ravissait dans la conversation, une paresse qui lui défendait tout effort. Il n'apprit jamais la langue du peuple chez qui il avait choisi de terminer ses jours, et, dans la familiarité des plus hauts personnages de l'Angleterre, il obligeait ses nouveaux amis à parler le français. Ils n'auraient pu rencontrer un maître plus délicat, plus au fait des biais et des finesses de notre langue. Saint-Évremond convenait à cette société en veine d'humeur française, autant que cette société lui convenait à lui-même. Dans l'éloignement où il était de Versailles et de Paris, il trouvait là un peu de ce mouvement qu'il avait regretté de perdre en quittant la France. C'était bien le lieu d'exil le plus commode qu'il pût rencontrer, le mieux approprié à ses goûts de plaisir et d'indépendance.

Vous savez tous quel singulier malheur lui valut sa longue disgrâce. Fort estimé à la cour, honorablement récompensé de ses fidèles services, ayant rang élevé dans l'armée, recommandé partout par sa probité, sa droite raison et les agréments de son esprit, il se vit tout à coup obligé de fuir la France. A peine eut-il le temps de se soustraire à la Bastille. C'était, personne ne l'ignore, une des surprises de l'ancien régime que ces coups imprévus qui frappaient les plus grands et les mieux établis. Ce spectacle n'était guère épargné à la curiosité des courtisans, qui, sans cesse sur le qui-vive, n'avaient pas toujours assez de prudence dans la conduite pour éviter les coups du sort. Tel est dans sa barque, dit à peu près la Bruyère, la mer est belle, la faveur enfle sa voile et le pousse ; il cingle, chacun admire son bonheur ; il a pour lui les vents et les étoiles. Tout à coup l'air se trouble, l'orage se déchaîne, l'embarcation chavire; une fois, deux fois, le malheureux reparaît à la surface, puis il se noie abîmé dans la profondeur des eaux.

Dans les palais des rois ces plaintes sont communes,

dit la Fontaine. Saint-Évremond, après tant d'autres, en fit l'épreuve. Fouquet l'entraîna dans sa ruine par la plus bizarre fatalité.

Saint-Évremond avait l'esprit enjoué et un penchant marqué pour la satire. Ce n'est pas qu'il eût l'esprit dénigrant et venimeux, mais il aimait à rire des défauts des autres, et il savait en faire des tableaux pleins de malice. C'avait été son premier talent. Auprès de Condé il en avait donné des preuves qui plaisaient à ce prince également doué d'une humeur caustique. Tant qu'il s'était borné, pour lui plaire, à tourner en ridicule les travers des autres, le prince s'en était amusé; mais quand il avait voulu le railler à son tour, Condé l'avait, en l'éloignant de sa personne, puni de sa témérité. C'était un premier avertissement dont Saint-Évremond profita sans doute, puisqu'il réserva ses malices pour les ennemis de la cour. Cependant il lui arriva de s'exprimer un jour trop librement sur la paix des Pyrénées, conclue par le cardinal. La France entière en avait été surprise, et les hommes de guerre s'en étaient indignés. Il semblait facile d'écraser l'Espagne, elle paraissait n'attendre plus que le dernier coup, et voilà qu'au milieu de leurs victoires les Français offraient la paix à leur ennemie plus d'à moitié vaincue. Ce traité, que l'histoire a regardé depuis comme utile alors aux intérêts de la France, ne parut point tel aux contemporains. Les généraux surtout, qui se trouvaient arrêtés tout à coup dans la carrière où ils se promettaient honneur et succès, laissèrent un libre cours à leur mécontentement. Saint-Évremond était du nombre. Du théâtre même des négociations, il écrivit à M. de Créqui ce qui lui semblait de cette paix imprévue. Sa lettre n'était pas destinée à être répandue : c'était une confidence, et il attendait de son correspondant le silence le plus discret, qui lui fut bien gardé. Mazarin put mourir sans avoir rien su des conjectures peu bienveillantes que Saint-Évremond avait communiquées à son ami. Rien ne semblait donc devoir de ce côté troubler la tranquillité du satirique. Mais un triste hasard voulut que cette lettre fut renfermée, avec beaucoup d'autres plus compromettantes, dans la célèbre cassette que Fouquet avait confiée à madame du Plessis-Bellière. Colbert y rencontra plus qu'il n'y cherchait. Ce fut comme une éruption de vérités dangereuses, jusque-là prudemment couvertes. Il en résulta dans la cour une terreur générale; personne n'était sûr de n'être pas atteint par la révélation de ces papiers trop indiscrets. Saint-Évremond en eut plus à souffrir que personne. Sa lettre sur la paix des Pyrénées ne fut pas la pièce la moins remarquée, quoiqu'elle fût peut-être parmi les moins scandaleuses.

Si Mazarin eût encore vécu, nul doute qu'il n'eût été mécontent de la liberté des propos de son ancien partisan. Il n'eût pas vu sans colère attribuer à l'avarice et à la poltronnerie un traité qui terminait une guerre longue et pénible par le mariage du roi avec une infante d'Espagne. L'âcreté de la raillerie aurait eu de quoi lui déplaire, et le châtiment qu'il eût pu infliger à l'auteur ne semblerait pas immérité, même aux yeux de l'histoire. Mais Mazarin n'était plus : fallait-il qu'il trouvât après lui des vengeurs si zélés de son honneur ! Colbert et Le Tellier se chargèrent de ce rôle. Poussant à l'excès la reconnaissance qu'ils devaient à leur ancien maître, ils aigrirent le roi contre Saint-Évremond. Nous ne savons pas ce qu'ils peuvent avoir dit à Louis XIV, mais le roi fut implacable dans sa haine contre ce gentilhomme qui jugeait sans façon les actes d'un ministre et mêlait tant d'esprit à ses appréciations. La Bastille attendait le coupable; Saint-Évremond y échappa par la fuite.

D'abord il se retira dans la Hollande. C'était un pays où l'on jouissait de bien plus de liberté qu'en France. Il en sentit les agréments. Il se trouvait à l'aise dans une contrée où l'on n'avait rien à craindre pourvu que l'on fût sûr de soi-même. Un peuple actif, commerçant, industrieux, lui offrait un spectacle qui pouvait lui plaire. Il y resta quatre ans en relations avec des savants, avec des philosophes, mais il se dégoûta bientôt de la gravité des bourgmestres. Quoiqu'il goûtât la douceur de vivre dans une république si différente de la France, où l'on ne voyait aucune de « ces différences odieuses dont les honnêtes gens sont blessés, point de dignités inutiles, de rangs incommodes ou de ces fâcheuses grandeurs qui gênent la liberté sans contribuer à la fortune », il n'avait pas l'âme assez républicaine pour se contenter de ces avantages. Ce qu'il aimait avant tout, c'était le plaisir de la société et de la conversation. Habitué aux cercles élégants de Paris, il trouvait à grand'peine son compte dans la Haye; « nous y voyons, disait-il, moins d'honnêtes gens que d'habiles, plus de bonheur dans les affaires que de délicatesse dans les entretiens ». La délicatesse des entretiens, c'était là surtout ce qu'il regrettait, ce qu'il demandait en vain à la Hollande. Les femmes ne répondaient aussi qu'à moitié à l'idéal qu'il s'en était fait, et qu'il avait rencontré souvent en France, chez madame de Sablé ou, dans un autre genre, chez Ninon de l'Enclos. « Les dames, ajoutait-il, y sont fort civiles, et les hommes ne trouvent pas mauvais qu'on préfère à leur compagnie celle de leurs femmes; elles sont assez sociables pour nous faire un amusement, trop peu animées pour troubler notre repos. » (T. II, p. 400.) Il se hâta donc de quitter un pays où régnaient partout la froideur et la pruderie. Et puisque la rigueur de Louis XIV l'empêchait de jouir désormais de cette vivacité qui devait seule le ranimer, il résolut d'aller chercher à Londres comme un milieu entre les courtisans français et les bourgmestres de Hollande.

Depuis longtemps il y était connu; il y avait fait déjà un voyage. Un séjour de six mois avait suffi pour lui assurer des amis dans les premiers rangs de la société anglaise. Après son malheur, il y était retourné; mais, cette fois, ce fut pour y demeurer toujours qu'il répondit à l'appel du roi Charles II lui-même. Le duc de Buckingham, le comte Arlington, milord Croft, beaucoup d'autres se firent un plaisir de l'admettre dans leur société. Il y apporta son esprit et redoubla l'agrément de ces réunions. Pensionné par le roi, assuré contre le be-

soin par la modération de ses goûts et les restes d'une petite fortune personnelle, il s'abandonna dès lors au plaisir de vivre sans contrainte dans un pays qui n'était pas le sien, mais où il en retrouvait une sorte d'image. Le poëte Waller, d'Aubigny, Justel, le charmaient par leur talent pour la conversation; lui en fallait-il davantage? Dans le palais du roi il voyait briller maint Français, entre autres le chevalier de Grammont, qui fut pour lui une espèce de héros en son genre: il lui suffisait hors de France de conserver le goût français. Pourquoi se serait-il affligé des rigueurs de Louis XIV, quand il rencontrait à Londres un si bienveillant accueil, et que tout autour de lui lui rappelait sa patrie?

Charles II venait de remonter sur le trône, on en était aux premières années de la Restauration; un Stuart était assis dans le palais de White-Hall, sur ce siége redoutable qu'un autre Stuart avait couvert de son sang. Le roi actuel pouvait, d'une des fenêtres de son palais, voir à chaque instant la place où son père avait péri sur un échafaud, mais il semblait que de pareilles horreurs ne dussent plus se revoir. La nation anglaise paraissait détester à jamais ces abominables souvenirs, elle était revenue à ses anciens rois, et l'on croyait qu'elle ne devait plus s'en désaffectionner. La cour vivait donc heureuse dans l'oubli des malheurs passés, sans prévoir ceux que le temps allait bientôt lui amener. Le nouveau prince s'était hâté de satisfaire à ce qu'il appelait la vengeance publique; on avait, dès les premiers jours de ce règne restauré, exhumé les cadavres pourris de Cromwell, d'Ireton, son gendre, de Bradshaw, président de la chambre qui avait jugé Charles Ier; on avait pendu ces tristes restes livrés aux outrages des partisans des Stuarts; on avait exécuté dix des juges régicides. Ils étaient morts avec joie, en martyrs, sans détester leur sentence, Mais la félicité de Charles II ne devait pas se troubler pour si peu. L'ordre ancien avait été rétabli, c'était le plus essentiel; les plaisirs et la magnificence succédaient à la triste férocité qui avait régné si longtemps.

Il n'était plus question de ces sectes sombres et sévères qui avaient porté Cromwell au pouvoir, abattu le trône, et répandu partout l'horreur d'un esprit d'austérité et de violence. On respirait sous un prince déiste, plus près du catholicisme que de la foi des protestants. On se sentait à l'aise. Ces puritains, qui avaient tenu l'Angleterre pendant une vingtaine d'années dans une oppression de rigidité morale, devenaient un objet de raillerie pour les courtisans et pour toute la jeunesse. Le temps du rire était revenu. Fi des psaumes, des versets de la Bible, des interdictions de chanter, de s'égayer, de vivre au gré de la fantaisie et de ses passions! Ces règlements cruels qui proscrivaient la joie, qui imposaient la pénitence comme une loi d'État, étaient foulés aux pieds. La pensée n'habite plus « le monde terrible des prophètes et des exterminateurs. Les paroles traînantes du puritain, son accent solennel, son nasillement, sont désormais tournés en ridicule. Plus de citations bibliques, plus de noms tirés de l'Écriture. Une nouvelle vie refleurit, c'est un sombre cauchemar qui s'efface; les maisons de jeu se rouvrent; les théâtres, que le parlement faisait fermer, appellent de nouveau la foule; les acteurs, que le puritanisme faisait fouetter à la queue d'une charrette, remontent sur la scène; les jurons ne sont plus taxés, les arbres de mai peuvent reverdir sans crainte de la hache, les combats d'ours recommencent; les statues s'étalent sans redouter un plâtre trop décent. Les jeux, les danses, les sonneries de cloches, les réjouissances, les régalades, les luttes, la chasse, ne sont plus proscrites. Le corps amaigri, exténué, humilié, se redresse; la vie, le sang, reviennent à ces espèces de cadavres; ils y rentrent avec violence; à l'excès de la pénitence succède celui du plaisir, le triomphe de la matière et de la joie sensuelle (1). »

C'est à la cour plus qu'ailleurs que ces fêtes ont toute leur vivacité. Nul frein à la licence, nulle barrière aux débordements, le roi lui-même en donne l'exemple; les courtisans l'imitent, c'est une rivalité de désordres. Le plus glorieux sera celui dont l'invention ira le plus loin, dont l'imagination renouvellera le plus souvent les moyens d'enchantement que la jeunesse, la fortune, l'impudence, mettent à la disposition de tous! C'est le règne des viveurs, le triomphe du libertinage et de la débauche. Au-dessus de tout cela s'étale et domine le goût des manières françaises. Chacun veut imiter le chevalier de Grammont, qui devient le modèle incomparable du bon ton et du bon goût. On s'habille comme lui; on voudrait bien causer comme lui, avoir son esprit, sa libre verve, son insolence débridée, ses propos caustiques; mais tout cela n'est qu'à lui. Faute de pouvoir l'imiter en tout, on calque ce qui peut facilement s'attraper. On danse, on joue du luth, on pirouette sur les talons, on débite des fadeurs aux dames, on joue, on triche au jeu, on s'enivre: c'est toujours autant de fait pour se rapprocher du modèle. Le chevalier de Grammont n'en garde pas moins sa supériorité. Il n'y a que lui pour conter d'aussi bonnes histoires, pour faire si bien rire le roi; pour pousser aussi loin les aventures galantes et savoir si bien s'en dégager, — à moins qu'il ne rencontre un frère comme Hamilton, qui l'oblige à finir à la façon du héros du *Mariage forcé*, en épousant sa sœur, mademoiselle Hamilton. Il faut voir, dans les *Mémoires* de cet homme, combien d'aventures étranges signalent ces années, quels désordres dans les mœurs, quel oubli de l'honneur, quel mépris de la pudeur! Le narrateur a beau rire et couler sur ces récits, y mettre un bon mot et désarmer par le rire le lecteur morose ou sévère: on n'en voit pas moins, sous ce tissu léger et charmant du style, la profonde dépravation des caractères, l'avilissement des âmes. Certes, si toute la nation anglaise se fût trouvée à ce point corrompue, les Stuarts auraient pu s'assurer une longue possession du trône; ils auraient pu mener longtemps ce joyeux car-

(1) Voy. M. Taine, *Histoire de la littérature anglaise.*

naval d'une royauté rétablie sur les ruines de la liberté publique. Mais, par malheur pour eux, il n'en était pas ainsi; la cour n'était, comme c'est l'ordinaire, qu'une image imparfaite et trompeuse du reste de la nation. Dans les rangs inférieurs on avait d'autres soucis : on s'inquiétait des libertés perdues, des mœurs corrompues; un jour de réveil devait chasser ces princes indignes et rendre au peuple anglais ses droits trop longtemps méconnus.

Saint-Évremond vivait au milieu de ce beau monde sans se soucier plus que les autres de l'avenir. Ce n'était pas son affaire de s'embarrasser de sombres prévisions; indolent épicurien, il ne voulait que le plaisir, il en avait à son aise. Il n'en prenait, il faut le dire, que ce que sa délicatesse lui conseillait; il y mêlait l'étude des lettres, le charme des souvenirs du passé; il écrivait à ses heures quelques bonnes pages de critique, quelque petit traité d'une morale ingénieuse et facile. On lisait ses livres en France; en Angleterre, on l'estimait comme l'arbitre du goût : jamais exilé ne s'arrangea d'une manière plus commode pour vivre en *honnête homme* sur une terre étrangère.

Il y avait déjà quatorze ans qu'il menait cette existence, quand une femme jeune encore, belle, enjouée, d'un esprit qui ne devait pas manquer de charmes, vint renforcer le camp français et augmenter à Londres notre influence : c'était Hortense de Mancini, la nièce du cardinal, madame de Mazarin. Une destinée singulièrement bizarre la jetait dans ce lieu d'exil, où cette célèbre coureuse devait enfin se fixer et mourir. La disgrâce d'un roi y avait poussé Saint-Évremond, la fuite loin d'un mari jaloux et fantasque y menait Hortense de Mazarin. Entre toutes les nièces du cardinal, celle-ci n'eut pas la vie la moins agitée. Cette pauvre famille, qui avait tant coûté à la France, y donna le plus triste des spectacles. Hommes ou femmes, ils semblaient voués tous à l'inconstance, aux voyages précipités, aux poursuites judiciaires, aux soupçons injurieux, à la mésestime; quelques-uns, presque à la misère. Les femmes tenaient de leur sang quelque chose d'inquiet; leur humeur ne leur permettait de s'attacher à rien, à leurs maris bien moins qu'à toute autre chose. Leurs aventures sont fameuses, peu édifiantes. Hortense du moins eut le bonheur de rencontrer Saint-Évremond sur son chemin, et sa mémoire est défendue par cet homme aimable, par les lettres auxquelles il paraît l'avoir intéressée malgré son inconstance.

Quand elle vint en Angleterre, elle avait trente ans et elle était décidée à ne plus rentrer chez son mari; elle avait mis la mer entre elle et lui, elle y mit aussi de grosses dettes qui, suivant la loi anglaise, l'empêchaient à jamais de quitter Londres. Ce que c'est que la destinée! Hortense aurait pu être reine d'Angleterre, et elle venait y vivre d'une pension que lui firent Charles, Jacques et Guillaume d'Orange. Elle avait eu vingt millions de dot, et, quand elle mourut, son mari fut obligé de faire un procès à ses créanciers pour ravoir son cadavre! Il faut en convenir, ce mari était bien pour quelque chose dans les désordres d'Hortense, et, à en croire madame de Sévigné, il portait sur sa figure la justification de sa femme. C'était le fils du maréchal de la Meilleraie, devenu par son mariage héritier du nom et des biens de Mazarin. Le cardinal fit cette affaire à ses derniers moments; les grands biens de la Meilleraie l'y décidèrent, mais plus d'un malin remarqua dès lors que le cardinal n'en reviendrait pas, puisqu'il avait perdu à ce point la finesse qui l'avait jusque-là si bien dirigé dans toute sa conduite.

Ce n'est pas que ce mari fût sot ou difforme : on a sur lui de bons témoignages. Il avait grand air, une bonne mine, dit Saint-Simon, qui marquait de l'esprit; mais il était d'une dévotion burlesque et d'une jalousie forcenée. Il croyait avoir des révélations du ciel, il tombait en extase, il entendait des voix; l'ange Gabriel l'honorait particulièrement de ses entretiens. C'était la nuit surtout qu'il était hanté par les esprits célestes ou par les apparitions; il poussait alors de grands cris, réveillait sa femme; on allumait des flambeaux, on cherchait les fantômes, et Hortense, dit Saint-Évremond, ne trouvait auprès d'elle d'autre fantôme que son mari. Cette bizarre humeur, plus incommode à sa femme, l'était à tous ceux qui l'approchaient. Il vit des domestiques refuser de supporter plus longtemps sa compagnie, tant il les obsédait du récit de ses rêves! C'était une folie connue de toute la cour. Dans le grand attachement de Louis XIV à mademoiselle de la Vallière, M. de Mazarin, tranchant de l'inspiré et du réformateur des mœurs, osa bien dire au roi que l'ange Gabriel lui enjoignait de renoncer à la Vallière et de retourner à sa femme. Sans doute le conseil était bon, vertueux; cette démarche hardie méritait quelque éloge, s'il l'eût faite sans y mêler l'intervention du ciel. Mais cet air de folie gâtait la leçon et prêtait à rire au coupable. Il paraît qu'il devint, après son mariage, plus scrupuleux, plus singulier qu'il ne l'avait été jusque-là. Les moindres atours de sa femme lui faisaient jeter les hauts cris; ses mouches l'irritaient, et il alla parfois jusqu'à lui ordonner de les quitter lorsqu'il voulait lui parler. C'est à croire qu'il a posé pour le personnage de Tartufe dans Molière, ou pour celui de Laurent son valet. Tout effarouchait sa pudeur, il voyait du mal dans les postures, dans les mouvements, dans les attitudes les plus simples et les plus habituelles. Il avait entrepris de réformer les mœurs dans son gouvernement; dans ses terres, il distribuait des catéchismes de sa façon, qu'il faisait imprimer à ses frais; il prêchait la pudeur aux fileuses, aux batteuses de beurre, à ses pâtres; il voulait transformer en couvents les corps de garde où il avait autorité. Le cardinal Mazarin avait rassemblé dans les galeries de son palais, rue Vivienne, les plus admirables chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture : il y avait là des trésors de grâce et de beauté. Son neveu, rendu farouche par une dévotion en délire, entreprit de ramener les peintures et les tableaux à la décence : il fit

barbouiller les toiles, et lui-même, un marteau à la main, suivi de quelques domestiques, il passa toute une journée et la moitié de la nuit à briser les chefs-d'œuvre de ses galeries. Heureusement c'était un samedi; minuit sonna, et, pour ne pas violer le repos du dimanche, il arrêta là son œuvre de destruction. Colbert et Louis XIV, prévenus à temps, s'entremirent pour sauver ce pauvre peuple innocent du massacre de ce briseur d'images. On mit des gardes dans ce musée.

Les grands biens du cardinal, qu'il avait reçus avec la main d'Hortense, lui paraissant mal acquis, il les dilapidait en folles prodigalités, sans souci de l'avenir de ses enfants. Sa conscience était soulagée toutes les fois qu'il perdait quelque chose de cette immense fortune. Les procès ne lui déplaisaient pas quand ils tombaient sur l'héritage de Mazarin; s'il les perdait, il y voyait la volonté du ciel; s'il les gagnait, il pensait pouvoir garder sans remords ce que la Providence lui adjugeait par la bouche des juges. Il faisait un tel cas des décisions de la Providence, il avait si grande envie d'y conformer ses actions, qu'il mettait souvent le hasard à la place de sa propre raison. C'est de lui que Voltaire a dit :

> Craignant de faire un choix par sa faible raison,
> Il tirait aux trois dés les rangs de sa maison.
> Le sort d'un postillon faisait un secrétaire;
> Son cocher étonné devint homme d'affaire,
> Un docteur Hibernois, son très-digne aumônier,
> Rendit grâce au destin qui le fit cuisinier.

Ce n'est pas une invention de conteur, le récit est authentique; il vient d'un valet de chambre de M. de Mazarin que le sort désigna pour être cuisinier. Cet homme représenta à son maître qu'il n'entendait rien à la cuisine. M. de Mazarin lui répondit que la Providence y pourvoirait, qu'elle n'avait pu l'appeler au poste de cuisinier sans lui en donner les talents. Un palefrenier devint maître-d'hôtel, un marmiton écuyer, etc. Quel homme étrange! quelle singulière maison! « Il faisait, dit Saint-Simon, des loteries de son domestique, en sorte que le cuisinier devint son intendant, et le frotteur son secrétaire. Le sort marquait, selon lui, la volonté de Dieu. Le feu prit au château de Mazarin; chacun accourut pour l'éteindre; lui, à chasser ces coquins qui attentaient au bon plaisir de Dieu. » Voyez, mesdames, c'est vous que j'en fais juges, Hortense pouvait-elle se plaire en la société d'un pareil mari?

Sa jalousie était encore plus insupportable que sa dévotion. Si l'on en croit madame de Mazarin, rien ne justifiait ses soupçons et ses craintes : pendant cinq ans, elle n'avait eu d'autre plaisir que celui de le voir. Lui, néanmoins, la cervelle troublée, changeait sans cesse de lieu, il ne la laissait point arrêter: tantôt c'était en Bretagne et tantôt en Alsace qu'il la faisait voyager. Rien ne l'empêche de *postillonner* sa femme, pour emprunter au duc de Nevers un mot qu'il a créé exprès pour sa famille; ni le chaud, ni le froid, ni les maladies, ni les grossesses, n'obtiennent grâce pour elle, elle faillit plusieurs fois accoucher dans des auberges; il lui arriva, dans ces courses errantes, d'être saignée par une femme avec une flammette de vétérinaire. Ne croyez pas que la conversation de son compagnon de route charmât les fatigues ou les ennuis du voyage; il ne lui parlait que de ses visions, il l'effrayait de la peinture de ses bastions et de ses prisons d'Alsace dont il la menaçait.

Tant d'ennuis, tant de mauvais traitements lassèrent enfin la patience d'Hortense; elle s'enfuit de son hôtel, et, un jour, on la vit, les cheveux épars, en plein midi, courir chez son frère, de la rue Vivienne à la rue de Richelieu. Enfermée dans un couvent, attaquée par son mari accompagné d'hommes d'armes, elle fut défendue par son frère, par sa sœur, par le comte de Soissons et d'autres, qui accoururent à Chelles pour la protéger comme une nouvelle épouse de Barbe-Bleue. Après plusieurs replâtrages, elle prit la résolution de quitter à jamais son tyran. Elle partit déguisée en homme, suivie d'une femme de chambre nommée Nanon et travestie comme elle. Elle passa ainsi en Italie, et repartit ensuite avec sa sœur, la comtesse de Colonna, qui fuyait, elle aussi, son mari. Toutes deux demeurèrent huit jours dans une barque à la merci d'un patron qui ne les voyait pas sans soupçons s'abandonner à lui. Elles parurent en France, véritables héroïnes de roman, princesses d'aventure, voyageant, comme le dit madame de Grignan, avec force pierreries, mais en linge sale. Je ne vous lasserai pas à poursuivre Hortense; je vous dirai en bref qu'elle s'établit à la cour du duc de Savoie, qui jadis avait demandé sa main, plut à son ancien amoureux assez pour que la veuve se hâta, après sa mort, de renvoyer par vengeance la nièce de Mazarin. Ce fut alors qu'elle passa en Angleterre. Charles II aussi avait autrefois sollicité sa main; le cardinal, qui n'avait pas prévu le retour de la fortune vers le fils de Charles Ier, avait éconduit un prétendant qui se trouvait aujourd'hui sur le trône. Celui-ci se serait bien gardé de refuser à Hortense l'asile qu'elle demandait. Elle fut reçue à bras ouverts, pensionnée, logée au palais de White-Hall; et il ne tint qu'à elle de détrôner mademoiselle de Quérouaille, duchesse de Portsmouth et de détrôner avec elle la politique française. Elle faillit devenir un personnage d'État. Les whigs avaient jeté les yeux sur elle pour faire prévaloir leurs opinions; mais l'inconstance de son humeur renversa tous ces projets. Elle dut renoncer à l'espérance de gouverner le roi et se contenter de vivre dans un pavillon de Saint-James, où bientôt elle eut une petite cour à côté de la grande. On appelait sa demeure le *Petit-Palais*.

Elle avait alors trente ans, et elle était dans tout son éclat. « Tout ce qui revient d'Angleterre, écrivait Ninon longtemps après, parle de la beauté de madame de Mazarin. » Saint-Évremond nous en a tracé ce portrait : « C'est une de ces beautés romaines qui ne ressemblent pas à vos poupées de France... La couleur de ses yeux n'a point de nom : ce n'est ni bleu, ni gris, ni tout à fait noir, mais un mélange de tous les trois : la douceur des

bleus, la gaieté des gris et surtout le feu des noirs...; il n'y a rien au monde de si doux..., il n'y en a point de si sérieux et de si sévères quand elle est dans quelque application d'esprit...; ils sont grands, bien fendus, à fleur de tête, pleins de feu et d'esprit...; tous les mouvements de la bouche sont pleins de charme, et les grimaces les plus étranges ont une grâce inexprimable quand elle contrefait ceux qui les font...; le rire lui change entièrement l'air du visage, qu'elle a naturellement fier, et qui prend une teinte de douceur et de bonté...; son nez, qui est de la plus juste grandeur, donne un air noble et élevé à toute sa physionomie. Elle a le son de voix si touchant qu'on ne saurait l'entendre parler sans émotion; son teint est d'un prodigieux éclat...; ses cheveux sont d'un noir luisant qui n'a rien de rude. A voir le beau tour qu'ils prennent naturellement et comment ils se tiennent d'eux-mêmes, on dirait qu'ils se jouent à plaisir, tout enflés et glorieux de couvrir une tête si belle. C'est le plus beau tour de visage que la peinture ait jamais imaginé. »

Je m'arrête; mais Saint-Évremond n'a pas fini ses éloges; laissons-le suivre dans tous ses détails la beauté d'Hortense, nous devons avoir plus de discrétion que lui.

Jugez si pareille femme, ainsi faite, était destinée à avoir du succès dans une société d'épicuriens et d'hommes de plaisir. En moins de rien elle eut tous les cœurs. Sa maison se remplit de tout ce que l'Angleterre avait de plus distingué par la naissance et par le mérite. Bien des femmes, mais beaucoup plus d'hommes, vinrent lui faire la cour : la comtesse d'Arlington, mademoiselle de Malauze, Buckingham, milord Montaigu, milord Godolphin, milord d'Array, M. Hampden, milord Essex, le prince de Monaco, Waller, s'empressèrent auprès d'elle. Tous les Français qui étaient alors à Londres accoururent, Saint-Évremond des premiers, et il s'engagea avec elle dans une étroite amitié qui ne cessa qu'à sa mort. En la peignant toute jeune encore, madame Lafayette n'avait regretté en elle qu'une chose : c'était l'esprit. Il fallait bien que la vie lui en eût donné beaucoup pour que Saint-Évremond, déjà vieux, s'attachât à Hortense par l'intelligence autant que par le cœur. La Fontaine a célébré son esprit; Bayle a dit aussi : « Elle avait des charmes surprenants dans son esprit et ses manières; elle avait de l'étude, elle aimait à lire, elle se plaisait à la conversation des savants. » Le docteur Vossius, chanoine de Windsor, était bienvenu chez elle, et quelquefois elle lui disait : « Vous, monsieur Vossius, qui lisez toutes sortes de bons livres, hormis la Bible, vous pourriez bien nous expliquer telle chose. » L'abbé de Saint-Réal en Savoie, Saint-Évremond à Londres, aiguisèrent cet esprit, qui devint des plus vifs et des plus enjoués dans la conversation. Un autre charme dont l'enchanteresse se servait pour retenir autour d'elle tant de gens de conditions et de goûts différents, c'était la liberté qu'elle savait établir dans sa maison, sans que personne osât passer les limites de la plus attentive réserve. Plaire à tout le monde, animer les réunions, y entretenir une joie aimable, multiplier les distractions, mêler ensemble les plaisirs de l'esprit et ceux de la table, de la conversation et du jeu : c'était chez elle un un art exquis, disons mieux, c'était un don. Écoutons Saint-Évremond: « Madame Mazarin n'est pas plutôt arrivée en quelque lieu qu'elle y établit une maison qui fait abandonner toutes les autres. On y trouve la plus grande liberté du monde, on y vit avec une égale discrétion. Chacun y est plus commodément que chez soi, et plus respectueusement qu'à la cour. Il est vrai qu'on y dispute souvent, mais c'est avec plus de lumière que de chaleur. C'est moins pour contredire les personnes que pour éclaircir les matières, plus pour animer la conversation que pour aigrir les esprits. Le jeu qu'on y joue est peu considérable, et le seul divertissement y fait jouer. Vous n'y voyez sur les visages ni la crainte de perdre, ni la douleur d'avoir perdu. Le désintéressement va si loin en quelques-uns qu'on leur reproche de se réjouir de leur perte et de s'affliger de leur gain. Le jeu est suivi des meilleurs repas qu'on puisse faire. On y voit tout ce qui vient de France pour les délicats, tout ce qui vient des Indes pour les curieux; et les mets communs deviennent rares par le goût exquis qu'on leur donne. Ce n'est pas une abondance qui fait craindre la dissipation; ce n'est point une dépense tirée qui fait connaître l'avarice ou l'incommodité de ceux qui la font. On n'y aime pas une économie triste et sèche qui se contente de satisfaire aux besoins et ne donne rien au plaisir. On aime un bon ordre qui fait trouver tout ce que l'on souhaite et qui sait en ménager l'usage, afin qu'il ne puisse jamais manquer. »

Telles sont les assemblées où Saint-Évremond fait petiller son talent de causeur; il en a, pour ainsi dire, la charge, et il la remplit à la satisfaction de tous. Toujours en verve, toujours en fonds d'idées nouvelles, il multiplie les vers, les pièces de musique, les portraits, les épîtres, les compliments, les traités de morale. S'il y a eu la veille quelque discussion intéressante sur l'amitié, sur l'honneur, sur Corneille, sur Racine, sur les opéras, sur la tragédie tant en France qu'en Angleterre, l'aimable vieillard prend la plume et couche par écrit ces propos nés au milieu des hasards de la conversation. Les chimères et la science, la bagatelle, les riens, tout y trouve sa place, comme le demande la Fontaine, et l'esprit de Saint-Évremond anime tous ces badinages au point qu'ils nous attachent encore. Déjà vieux, il s'est fait l'amoureux d'Hortense; mais je ne crois pas qu'il y ait eu chez lui l'aveuglement ou le ridicule de la passion; il était trop sensé pour se méconnaître; n'était-ce pas plutôt une fiction inventée pour exciter son esprit et lui fournir mille occasions de jolis vers et de compliments ingénieux? Il ne se dissimule point son grand âge, sa loupe, sa calotte; il ne veut point faire le coquet auprès d'Hortense. Elle l'appelle le Chevalier de Triste-Figure

en ses bons jours; en ses meilleurs, elle signe ses lettres du nom de Dulcinée. Que pouvait-il attendre de plus? Ce qui est vrai, c'est qu'il lui fut attaché par une sincère affection, attaché au point de lui déplaire parfois en lui reprochant ses étourderies de conduite, en blâmant ses fautes, en la redressant dans ses erreurs. Hortense, de son côté, le met à toutes les épreuves. Son humeur, à la longue, s'était aigrie; la nécessité d'emprunter pour vivre, la difficulté de se soutenir par ces emprunts renouvelés, le jeu qui avait fini par prendre sur elle un très-violent empire et, pour ne rien cacher, l'abus du vin et de certaines liqueurs, la rendaient souvent grondeuse, impatiente, injuste et acariâtre. C'est à ces heures d'émotion passagère qu'elle maltraitait Saint-Évremond; elle l'appelait sot, vieux coquin, maudit vieillard. S'il s'en plaignait, c'était en vers, en badinant, avec un doux pardon et une charmante indulgence. La preuve qu'il n'en était pas fâché plus que de raison, c'est qu'il nous a conservé le souvenir de ces brouilles et de ces querelles. Non-seulement Hortense lui empruntait son argent,— elle lui a dû jusqu'à 800 guinées, quand elle mourut, elle lui en devait encore 400, —elle le trichait au jeu et le poursuivait de ses gronderies. S'il se tait, il est maussade; s'il parle, on n'entend que lui; s'il se promène, il ne saurait demeurer en repos; s'il s'arrête, il n'a plus que l'insensibilité d'un vieillard; ainsi se passe le temps.

Saint-Évremond a pour elle des complaisances incroyables; si elle quitte Londres pour aller quelque temps à la campagne, il se charge de veiller sur la volatile de sa maison. Des poules, un sansonnet, un perroquet, un chat, une guenon, un chien, restent sous sa garde; il les visite, il les soigne, il en rend compte à leur maîtresse. «Le *Pretty*, dit-il (c'est le perroquet), ne se porte pas mal, mais comme c'est un oiseau fort bien né et qui vient assurément de bon lieu, il se plaint modestement d'être abandonné à une servante au sortir des mains délicates de mademoiselle Sylvestre. Ce n'est pourtant pas là son plus grand chagrin : il ne voit plus madame; il ne peut plus voler après elle ou la suivre à la trace sur ses petits pieds : voilà sa douleur. » Autant pour les poules, autant pour *Poussy*, le chat. Pour elle, il marchande un moineau, le roi des moineaux; on lui a dit qu'il siffle, qu'il est privé au delà de tout ce qu'on vit jamais; il va le voir, il y trouve tout ce qu'on lui en a dit, hors la rareté de siffler, qu'on remit à une autre fois qu'il serait de meilleure humeur. Le dernier mot, ajoute-t-il, huit schellings : trop peu pour un moineau-rossignol; trop pour un moineau simple, quelque privé qu'il soit. Il s'agit de remplacer un moineau blanc dont elle a pleuré la mort. Ainsi Catulle chantait le moineau de Lesbie.

Erard, l'avocat de M. de Mazarin, jugeait moins favorablement que Saint-Évremond la conduite de la duchesse. Il ne fait pas bon pour une femme de tomber aux mains d'un avocat dans un procès en séparation; le soin des intérêts de son client lui donne une clairvoyance dangereuse, et l'âcreté du style envenime souvent les faits les plus innocents. Érard dit donc, avec une grande apparence de vérité, qu'à Londres la conduite d'Hortense n'est rien moins qu'édifiante et pure. Il la représente adonnée à toutes les folies du siècle, n'ayant d'autre désir que de se perdre et de perdre les autres; faisant de sa maison un bureau public de jeu, de plaisir et de galanterie, une nouvelle Babylone, où des gens de toutes nations, de toutes sectes, parlant toute sorte de langues, marchent en confusion sous l'étendard de la fortune et de la volupté; il nous la fait voir idolâtre d'elle-même, cherchant à se faire des adorateurs de qui elle exige un culte profane et criminel. «Vous appelez, lui disait-il, votre pavillon le Petit-Palais; mais votre Saint-James est au palais du roi ce que le jardin de Renard, à Paris, est aux Tuileries.» Tout le monde sait que l'établissement de Renard était, au sortir des Tuileries, un lieu de rendez-vous où ne régnaient ni la décence, ni la sobriété, ni la réserve.

Quoiqu'il y ai un peu de déclamation dans les invectives d'Érard, il faut convenir qu'elles ne sont pas dénuées de toute vérité. Avec le temps cette Hortense qui aimait tant à lire, qui se plaisait à la conversation des savants, et mettait si bien Vossius en voie d'explications et de commentaires érudits, abandonne tout à coup les distractions de l'intelligence; la bassette remplace les livres; Morin, une sorte de croupier de jeux, chassé de France, poursuivi à Londres par ses créanciers, défait Saint-Évremond avec tous les autres. Il n'y a plus de divertissements que le jeu, d'entretiens que sur les coups de cartes. La *provençale*, le *paroli*, remplissent la bouche d'Hortense; elle passe les nuits à tailler. La bassette a, dit Saint-Évremond :

> .... Détruit chez vous bien, repos, liberté;
> Tout cède à son désordre, hormis votre beauté,
> Et lorsque vous passez une nuit sans sommeil,
> Plus brillante au matin que l'éclat du soleil.
> Vous nous laissez douter si la chaleur féconde
> Vaut le feu de vos yeux pour animer le monde.

Hortense menait en plein la vie anglaise : la fureur du jeu, la violence des exercices, la longueur des repas, les excès de boisson, déparent ses dernières années. Elle s'en va à Newmarkett, y monte à cheval dès cinq heures du matin, galope dans la foule à toutes les courses qui s'y font; elle s'enroue à crier plus haut que mylord Thomon aux combats de coqs; use ses poumons à pousser des *Done* à droite à gauche, entend tous les soirs la comédie de Henri VIII ou celle de la reine Élisabeth, les plus longues et les plus ennuyeuses du théâtre anglais, se crève d'huîtres, — le mot est de Saint-Évremond, — à souper, et passe les nuits entières sans dormir. Dès lors elle prend les allures d'une aventurière, elle ouvre sa maison à quiconque peut lui prêter de l'argent; elle compte sur sa beauté pour forcer les coffres et la boutique d'un riche marchand juif de Londres, qu'elle reçoit chez elle, à qui elle emprunte des guinées, et c'est Saint-Évremond qui se charge de la négociation. Il lui écrit : «Moyse m'a fait aller à pied la

moitié du chemin, me parlant de vous de telle manière que des huit cents femmes de Salomon il n'y en avait pas une qui approchât de votre esprit, de votre beauté et de vos charmes. Pour tout comprendre, s'il est le maître de la boutique, nous pourrons faire de belles emplettes.» Que dites-vous de ce traité? n'est-il pas tout à fait honorable et ne donne-t-il pas bien raison à Érard? Après tout Louis XIV promenait bien lui-même Samuel Bernard dans ses jardins fastueux. Ne voulait-il pas, lui aussi, forcer par ses cajoleries le coffre-fort du banquier?

Oui, à partir de ce moment, Hortense perd pour nous son charme et sa grâce: ce n'est plus l'esprit uni à la beauté; elle s'abandonne à toutes les joies les plus grossières de la sensualité. Elle devient alors vilainement gourmande, il n'est plus question dans la correspondance de Saint-Évremond avec elle que de bons repas faits ou à faire, de truffes, de fruits, de lapins, de longe de veau, de Galet, le maître d'hôtel perdu pour Hortense. Tenant table ouverte, madame de Mazarin acceptait de chacun ce qu'il lui plaisait de lui envoyer; milord Montaigu lui fait passer six lapins, Saint-Évremond en retient un pour la commission. Elle a besoin de vin de France, elle écrit à ses amis de Paris, c'est Saint-Évremond qui tient la plume et qui met son joli style au service de cette bassesse. Nous l'avouons sans peine, ces dernières années du philosophe manquent de dignité, l'ancien *côteau* se révèle avec une passion très-impérieuse pour la bonne chère. Éloigné de tous les autres plaisirs, il se rabat trop sur celui-ci. Cependant il fut sobre jusqu'à la fin,—on le voit par les représentations qu'il adresse à Hortense, dont le voisinage et l'amitié l'ont poussé sur la pente où son caractère l'avait mis lui-même. Certes, on pourra toujours se rire de lui quand on lira dans un de ses billets, après la mort d'Hortense, écrit à madame de la Perrine: «Ah! si Hortense vivait encore, elle aurait des truffes, elle m'en donnerait»; et lorsqu'il pleure au souvenir d'une fameuse longe de veau si bien accommodée par Galet. Ainsi finissent ces deux personnages, ils ne nous inspirent plus d'autre intérêt que de les voir échapper à l'indigestion. S'ils eussent été en France, où régnait déjà du temps de madame de Sévigné l'étoile de la mangerie, ils auraient tous les deux dignement tenu leur place à la table des Vendôme, à côté des Chaulieu et des Lafare. Mais reconnaissons que le séjour à Londres les a plongés plus avant dans ces excès, qui n'ont rien d'agréable chez un homme, encore moins chez une femme. Il est bien étrange qu'à la même époque règne dans les deux pays un vice semblable.

Si maintenant, oubliant Saint-Évremond et Hortense, nous nous demandons ce que cette période d'imitation française a valu d'avantages à l'Angleterre, nous dirons qu'elle a hâté chez les Anglais l'époque littéraire, non pas la plus inventive et la plus féconde, mais la plus régulière et la plus classique. On y serait venu sans doute sans l'influence du goût français, car il y a des lois inévitables qui régissent les évolutions de l'esprit. Après le siècle de Shakespeare, les libres jets de la fantaisie devaient être réglés. Il fallait bien que ce torrent d'idées et d'inventions se ralentît, réglât son cours et marchât désormais d'un mouvement plus plein et plus égal. Déjà l'auteur d'*Hamlet*, sans rien perdre de sa grandeur aux yeux des générations nouvelles, apparaissait à son véritable point de vue. Les yeux, éblouis d'abord, s'arrêtaient maintenant sur les défauts et les côtés moins lumineux de cet incomparable écrivain. On se disait qu'à chaque page, chez lui comme chez Flechter, il se rencontre des solécismes, des manques de sens. Dans Shakespeare beaucoup de mots et encore plus de phrases sont à peine intelligibles, et de celles que nous entendons, quelques-unes sont contre la grammaire, d'autres grossières, et tout son style est tellement embarrassé d'expressions figurées qu'il est aussi affecté qu'obscur. Beaucoup de ses pièces sont fondées sur des impossibilités; la fable en est souvent incohérente ou ridicule, chargée d'événements et d'actions entassés les uns sur les autres. Dryden, dont c'est l'opinion que nous venons de rapporter, affirme que l'art de bien placer les mots pour la douceur de la prononciation a été inconnu jusqu'au moment où M. Waller l'introduisit. Or, vous savez que Waller était l'ami de Saint-Évremond, un des poëtes, un des habitués du salon d'Hortense; et le même critique ajoute: «C'est qu'outre le manque de savoir et d'éducation, ils n'avaient pas le bonheur d'entendre la bonne conversation. Il y avait dans leur siècle moins de galanterie que dans le nôtre. Les gentilshommes aujourd'hui veulent qu'on les divertisse en leur montrant leurs propres ridicules. Ils veulent bien accorder que votre compère Jean ou votre compère Jacques parlent selon leur état, mais ils ne s'amusent point de leurs pots à bière et de leurs guenilles.» Dans ce goût nouveau de la décence, de la régularité, de l'expression noble et choisie, qui va se répandant, reconnaissez l'influence de notre esprit français. Peu importe qu'il n'y ait aucune ressemblance au fond entre notre génie national et celui des Anglais; peu importe qu'ils aient avec nos règles et nos arts poétiques fait de froides imitations de nos œuvres: ils sont eux-mêmes fiers du temps qui a vu naître Dryden, Pope, Addison; ne soyons pas plus difficiles qu'eux, surtout dans l'intérêt de notre gloire de précepteurs.

Quant à leurs mœurs et leur caractère, les Anglais ne les changèrent pas; ils restèrent au fond à cent lieues de nos habitudes, ils en prirent un vernis élégant, mais si léger, qu'il couvre à peine la surface sur laquelle il s'étend. Les seigneurs anglais ont beau vouloir se franciser, il y a en eux une large veine où coule le sang des Saxons. Emportés, violents, brutaux, ils glissent vite dans la débauche ignoble. A la cour de Charles II on en trouverait mille exemples donnés par le roi lui-même au milieu de ses plaisirs, et par les seigneurs qui l'entourent. Y eut-il jamais un débauché, un ivrogne plus impudent, plus criminel que Rochester, duc et poëte? Ses bons tours sentent le bagne et la potence. Il se fait cabaretier sur

une grande route pour enivrer les maris et déshonorer les femmes ; il force à main armée la maison d'un avare, lui ravit sa femme, et peut-être lui vole son argent; à Londres, dans le plus malpropre des quartiers, il s'établit comme médecin allemand. Il a des recettes étranges; il mêle la magie à la médecine. Ses programmes sont incroyables de licence et d'audace, et de toutes parts les servantes accourent auprès de lui; par les servantes, les maîtresses sont instruites des procédés du médecin, et elles-mêmes viennent le voir. Des jeunes filles de la cour se déguisent en marchandes d'oranges, pour lui rendre visite et, s'enhardissant dans leur escapade, elles vont sous leurs costumes au théâtre vendre leur marchandise au roi, aux duchesses, aux courtisans, qui les voient à chaque heure dans le palais de White-Hall. Cette société n'a de goût et de politesse qu'en apparence; au fond c'est la brutalité qui règne.

Et je dirai que ce fut bien heureux pour l'Angleterre, car on a le regret, quand on étudie cette partie de son histoire, de voir les lettres et le goût français dominer à une époque où le pouvoir absolu supprime la liberté et avilit cette grande nation sous la loi du bon plaisir. Peut-être ce pays aurait-il aujourd'hui une condition tout à fait différente de la sienne, si de forts instincts chez le peuple n'eussent résisté à l'influence d'une cour corrompue, qui mêlait les plaisirs aux fantaisies du pouvoir arbitraire. Mais le génie des hommes du Nord veillait en silence; quand Charles II eut assez avili le parlement en trafiquant de la conscience des députés, quand Jacques II eut blessé l'honneur des Anglais en essayant de faire prévaloir la religion catholique et la compagnie de Jésus, l'esprit de la vieille Angleterre éclata tout à coup, et la révolution de 1688 acheva pour toujours la conquête de la liberté.

Pour nous tout ne fut pas perdu dans ces années d'intime familiarité : nous y gagnâmes des protecteurs. Dans les longues guerres qui marquèrent la fin de Louis XIV, nous aurions pu finir par succomber, si le petit groupe d'amis que nous nous étions faits à Londres n'eût élevé la voix en notre faveur et contribué à nous faire accorder la paix. Un de ces hommes disait à un agent obscur de la France: «Que nos deux nations se donnent la main et soient désormais unies»! C'étaient les premières paroles de conciliation que Louis XIV aux abois entendait sortir de l'Angleterre; elles sauvaient sa royauté en proie, pendant l'hiver de 1709, aux plus affreuses calamités. Le souvenir de Saint-Évremond et d'Hortense Mazarin, l'histoire se plaît à le reconnaître, adoucissait les whigs et nous faisait trouver en eux des alliés dont nous avions grand besoin. Bientôt aussi Montesquieu et Voltaire vont venir au milieu de cette société. Ils y apporteront d'autres soucis que ceux qui remplissaient la tête de l'épicurien Saint-Évremond. A notre tour nous serons pris de passion pour les institutions de l'Angleterre, et certes, ce sera pour notre plus grand bien.

CH. GIDEL.

UNIVERSITÉ DE SAINT-ANDRÉ.

DISCOURS DE M. J. STUART MILL (1).

L'instruction moderne.

IV

J'ai donné un aperçu des avantages que l'éducation retire du savoir scientifique. Quelques sciences, dont la culture demande toute la vigueur d'un esprit mûr, peuvent être toutefois commencées utilement dès l'université par ceux même qui, selon toute vraisemblance, s'en tiendront à ces éléments. Ainsi la physiologie, science des lois de la vie organique et animale et particulièrement de la structure et des fonctions du corps humain.

Une profonde connaissance de cette difficile matière ne saurait être acquise dans la jeunesse, ni faire partie de l'éducation générale, mais l'étude de ses vérités premières ne devrait pas être le lot exclusif d'une profession particulière.

L'éducation scientifique, à part son objet professionnel, n'est qu'une préparation à bien juger de l'homme, de ses besoins et de ses intérêts; pour cette étude suprême, la physiologie est très-profitable, parce que son sujet est l'homme lui-même, cet être complexe et multiple, dont les propriétés ne sont pas indépendantes des circonstances ni immuables d'âges en âges, comme celles de l'ellipse et de l'hyperbole, du soufre ou du phosphore, mais varient et se modifient à l'infini sous l'action de la volonté ou du hasard, se fondant les unes dans les autres par les nuances les plus délicates, et réagissant les unes sur les autres de mille manières, si bien qu'on peut rarement les isoler et les observer séparément. De tous les investigateurs scientifiques, le physiologiste seul est rompu aux difficultés de l'étude d'un être ainsi constitué.

La physiologie, à son extrémité supérieure, confine à la psychologie, ou philosophie de l'esprit; et sans soulever aucune des questions en litige sur les limites qui séparent la matière de l'esprit, on peut dire que les nerfs et le cerveau ont un rapport si intime avec les opérations mentales, que celui qui étudie celles-ci ne peut se dispenser de savoir beaucoup sur ceux-là. La valeur de la psychologie elle-même n'a guère besoin d'être exposée dans une université écossaise; car elle y a toujours été étudiée avec un brillant succès. La part des îles Britanniques dans l'avancement de cette science, depuis Locke jusqu'à nos jours, a été fournie presque tout entière par des écrivains et des professeurs écossais. La psychologie est simplement la connaissance des lois de la nature humaine. S'il y a quelque chose qui mérite d'être étudié par l'homme, c'est sa propre nature et celle de ses semblables; et puisqu'il faut l'étudier, ce doit être scientifiquement, de manière à en saisir les lois fondamentales.

(1) Suite et fin. — Voyez les numéros 33 et 35, p. 513 et 551.

Je n'ai rien dit encore sur l'enseignement direct de ces sciences qui se rapportent aux grands intérêts de l'humanité et pour lesquelles toute notre éducation intellectuelle doit nous donner une aptitude particulière, je veux dire la morale et la politique.

En raison de l'état actuel des connaissances humaines, elles ne sont pas la matière d'une science généralement admise et acceptée. On ne peut pas apprendre la politique une fois pour toutes dans un manuel, ou par les leçons d'un maître. Pour être bien instruits en cette matière, il faut nous y instruire nous-mêmes. C'est un sujet où nous n'avons pas de maîtres à suivre; chacun doit l'explorer lui-même, et y exercer son jugement personnel. La science politique ne consiste pas à posséder une série de conclusions toutes faites et toutes prêtes pour une application quelconque, mais à posséder un esprit scientifique avec lequel on s'efforce de découvrir en chaque occasion les vérités applicables au cas donné; et ceci, deux personnes à peine le font de la même manière. L'éducation n'a pas droit, en un tel sujet, de recommander aucun ensemble d'opinions comme reposant sur l'autorité d'une science établie, mais elle peut nous fournir des matériaux et nous apprendre à nous en servir. Elle peut nous faire connaître les meilleures spéculations politiques prises de différents points de vue; aucune ne formera un tout complet, mais chacune contiendra quelques considérations fécondes. L'éducation peut aussi nous montrer les différents modes ou degrés de civilisation que présente l'espèce humaine et les propriétés caractéristiques de chacun d'eux. C'est là le vrai but des études historiques qui se font dans les universités.

Les faits principaux de l'histoire ancienne et moderne devraient être connus des étudiants par leurs lectures particulières; si cette connaissance leur manque, il n'est pas possible d'y suppléer ici. Ce qu'un professeur d'histoire doit enseigner, c'est le sens des faits. Son office est d'aider l'étudiant à saisir d'après l'histoire les principales différences entre les êtres humains, entre les institutions sociales, selon les temps et les lieux, à se représenter la vie humaine et la conception de la vie humaine comme elles étaient aux différents degrés du développement humain, en distinguant ce qui est immuable de ce qui est progressif, et en se formant une première idée des causes et des lois du progrès. Toutes ces questions sont encore très-imparfaitement éclaircies, même par les investigateurs les plus philosophes, et ne sont pas susceptibles d'un enseignement dogmatique. Le but de l'enseignement est d'induire l'étudiant à s'en occuper, de lui faire prendre intérêt à l'histoire, non comme récit, mais comme enchaînement de causes et d'effets se déroulant sous ses yeux et plein de conséquences importantes pour lui et pour ses descendants; car le développement d'une grande action épique ou dramatique doit se terminer par le bonheur ou le malheur, l'élévation ou l'abaissement de la race humaine. Conflit perpétuel entre de bonnes et de mauvaises puissances, dont chacun de nos actes, quelque petits que nous soyons, forme un des incidents. Conflit auquel le moindre d'entre nous ne peut éviter de prendre part, où celui qui ne sert pas la bonne cause sert la mauvaise, et où personne ne peut décliner sa part de responsabilité.

Bien que pour ce combat l'éducation ne puisse nous armer d'un système de philosophie, ou d'une politique, ou d'une science historique complète, cependant elle peut nous donner une bonne dose d'instruction positive sur nos devoirs civiques. On devrait présenter aux jeunes gens un aperçu des institutions civiles et politiques de leur propre pays, et, d'une manière plus sommaire, de celles des nations étrangères les plus civilisées. Les parties de la politique ou les lois de la vie sociale sur lesquelles existe une collection de faits ou de pensées, suffisamment vérifiés et coordonnés pour former le commencement d'une science, devraient être enseignées *ex professo*. Entre toutes se recommande l'économie politique, qui recherche les sources et les conditions de la richesse et de la prospérité matérielle pour des agrégations d'êtres humains.

Cette étude se rapproche plus des sciences proprement dites que toute autre étude se rattachant à la politique. Je ne veux pas exagérer l'importance des leçons qu'elle fournit pour la conduite de la vie et pour l'appréciation des lois et des institutions, ni prétendre qu'il faut savoir tout ce qu'elle enseigne pour avoir des vues justes sur le cours des affaires humaines, ou pour former des plans d'amélioration qui soient à l'épreuve de l'expérience. Les mêmes gens qui décrient la logique vous mettront en garde contre l'économie politique. C'est une science cruelle, vous diront-ils, elle admet des faits révoltants. Pour ma part, ce que je connais de plus cruel, c'est la loi de la gravitation : elle casse le cou sans scrupule à l'homme le meilleur et le plus aimable, s'il l'oublie un seul moment. Les vents et les flots sont fort cruels aussi. Conseilleriez-vous à ceux qui vont en mer de nier les vents et les flots plutôt que de s'en servir en cherchant les moyens de parer à leurs dangers ? Le conseil que je vous donne, c'est d'étudier les grands économistes et de vous attacher fermement à tout ce que vous trouverez de vrai dans leurs écrits, et comptez bien que si vous n'êtes pas déjà égoïste ou dur de cœur, vous ne le deviendrez point en étudiant l'économie politique.

D'une importance aussi grande est l'étude de la jurisprudence. Les principes généraux des lois, les nécessités auxquelles les lois sont tenues de répondre, les traits communs à tous les systèmes de lois et les différences qui les distinguent, les conditions exigées de toute bonne législation, l'édification d'un système légal, la meilleure constitution d'une cour de justice, le meilleur mode de procédure légale : voilà des matières qui ne sont pas seulement la principale affaire d'un gou-

vernement, mais l'intérêt vital de tout citoyen, et c'est une large carrière ouverte à tout esprit ambitieux de perfectionner les conditions de la race humaine. Pour cette tâche, d'admirables secours nous sont fournis par les écrivains d'une époque très-récente et même contemporaine. A leur tête est Bentham, le plus grand maître, sans conteste, qui ait jamais voué le labeur de toute une vie à faire pénétrer la lumière dans la législation, et le plus intelligible aux hommes non spéciaux, parce qu'il prend pour fondements les faits de la vie humaine, et montre par une considération attentive des fins et des moyens ce que la loi pourrait et devrait être en opposition avec ce qu'elle est malheureusement. D'autres juristes éclairés ont apporté à l'œuvre deux sortes de tribut que je caractériserai par deux ouvrages également admirables en leur temps. Ce sont d'abord les leçons sur la jurisprudence de M. Austin. L'auteur prend pour base la loi romaine, le plus laborieusement conséquent de tous les systèmes légaux que l'histoire nous montre en action, et celui que le plus grand nombre d'excellents esprits se soient efforcés de mettre d'accord en ses diverses parties. De là, il dégage les principes et les distinctions qui sont d'une application générale, et il les fonde sur la raison universelle du genre humain. C'est ensuite le traité de M. Maine sur la loi ancienne dans ses rapports avec la pensée moderne. Il montre, d'après l'histoire des lois et d'après ce que l'on sait des institutions primitives de l'humanité, l'origine de presque tout ce qui a duré jusqu'à nos jours, faisant voir que beaucoup de ces institutions n'ont jamais eu leur origine dans la raison, qu'elles sont les restes de coutumes barbares plus ou moins modifiées par la civilisation, mais conservées par la persistance des idées que ces coutumes ont produites et qui leur ont survécu. La route ouverte par M. Maine a été suivie par d'autres, qui ont cité maint exemple de l'influence des idées et des institutions anciennes sur les institutions et les idées modernes; action et réaction qui perpétuent dans le maniement des plus grandes affaires une barbarie mitigée. Les hommes acceptent continuellement comme préceptes de la nature et nécessités de la vie certaines choses dont, s'ils savaient tout, ils verraient la source dans des combinaisons sociales depuis longtemps condamnées.

A ces études, je voudrais ajouter celle du droit international, qui, décidément, devrait être enseigné dans toutes les universités et faire partie de toute éducation libérale. Il est utile, non-seulement aux diplomates et aux juristes, mais à tous les citoyens. Ce qu'on appelle le droit des nations n'est pas à proprement dire le droit, mais une partie de la morale, une suite de règles morales acceptées, comme faisant loi, par les États civilisés. Il est vrai que ces règles ne sont ni ne doivent être des obligations éternelles, mais qu'elles varient et doivent varier plus ou moins de siècle en siècle, à mesure que la conscience des nations devient plus éclairée et que les exigences de la société politique se modifient. Mais ces règles, pour la plupart, étaient à leur origine et sont encore une application des maximes de l'honnêteté et de l'humanité aux rapports internationaux. Ils furent introduits, soit par un sentiment moral, soit par un sentiment d'intérêt général, pour tempérer les crimes et les souffrances de la guerre et pour empêcher les gouvernements d'agir avec injustice ou malhonnêteté les uns envers les autres en temps de paix. Puisque chaque pays a des rapports nombreux et variés avec les autres pays du monde et que quelques-uns, le nôtre en particulier, exercent une autorité effective sur certains d'entre eux, il est essentiel que les règles de la moralité internationale soient connues en tout pays et de tous ceux dont la voix et le sentiment forment une partie de ce qui s'appelle l'opinion publique.

Que personne n'apaise sa conscience par l'illusion qu'il ne fait aucun mal en se tenant à l'écart et en n'ayant pas d'opinion. Les méchants n'ont de rien tant besoin, pour accomplir leurs projets, que de l'abstention et de l'indifférence des gens de bien. Ce n'est pas être bon que de laisser sans protestation le mal se faire en notre nom et avec les moyens que nous contribuons à fournir, parce que nous ne voulons pas nous donner la peine de nous occuper des affaires publiques. De l'habitude de suivre ces affaires et du degré de connaissance et de solide jugement qu'y opposent les citoyens, il dépend que la conduite de la nation, en tant que nation, soit égoïste, corrompue et tyrannique, ou raisonnable, éclairée, juste et noble.

Les écoles et les universités ne peuvent donner à la jeunesse que les premiers rudiments de ces études élevées; mais cela suffit pour éveiller l'intérêt, pour habituer l'esprit au genre d'effort que demandent ces études, pour exciter le désir d'y faire des progrès ultérieurs en indiquant les meilleures routes et les meilleurs secours.

Quel que soit le degré où nous soyons parvenus dans ces diverses études scientifiques, par elles nous avons appris ou nous avons commencé à apprendre notre devoir et notre travail en ce monde. Connaître, toutefois, n'est que la moitié de l'éducation; il reste encore le vouloir, et la résolution de faire. Néanmoins, connaître la vérité est toujours le moyen qui dispose le mieux à agir selon la vérité. Ce que nous voyons clairement et saisissons vivement excite de soi le désir de le mettre en pratique. « Voir le mieux et suivre le pire » est un état de l'esprit possible, mais non pas ordinaire. Ceux qui font le mal ont généralement eu soin d'ignorer d'abord et volontairement le bien. Ils ont imposé silence à leur conscience, et alors, s'ils lui ont désobéi, ce n'a plus été en connaissance de cause. Si vous prenez un esprit de force moyenne, jeune, avant que les divers objets de ses poursuites lui aient donné une mauvaise direction, vous le trouverez généralement désireux du bien, de la justice et du bonheur de tous. Si l'on saisit à propos cette saison de la vie pour implanter le savoir, pour donner cette éducation qui rend la rectitude du jugement plus habi-

tuelle que la sophistique, alors on aura élevé une barrière sérieuse contre l'invasion de l'égoïsme et du mensonge. Cependant l'éducation qui formerait l'intelligence sans former la volonté serait bien imparfaite, car nous avons tous besoin que la partie morale de notre être soit formée, élevée aussi bien que la partie intellectuelle. Une telle éducation, lorsqu'elle est donnée directement, est ou morale ou religieuse, et la morale et la religion peuvent être traitées comme des aspects distincts ou différents d'un même principe.

Le sujet que nous considérons ici, ce n'est pas l'éducation dans son ensemble, mais l'éducation scolaire, et nous ne devons pas perdre de vue les bornes inévitables de ce que peuvent faire les écoles et les universités. Il est hors de leur pouvoir de donner une éducation morale ou religieuse, car celle-ci consiste à former les sentiments et les habitudes journalières, ce qui dépasse la sphère de l'éducation publique et échappe à son contrôle ; c'est le foyer, c'est la famille qui nous donne la seule éducation morale ou religieuse que nous recevons véritablement, et que la société, les opinions, les sentiments de ceux qui nous entourent viennent compléter et modifier, parfois en bien, mais plus souvent en mal :

Ce qui est spécial à une université, en ces matières comme en tout le reste, se rapporte principalement à la partie intellectuelle. Une université existe pour tenir ouvert à chacune des générations qui se succèdent le trésor accumulé des pensées du genre humain. Comme partie indispensable de ce trésor, elle doit lui faire connaître ce que les hommes en général, ceux de sa propre patrie, les individus les meilleurs et les plus sages, ont pensé des grands sujets de morale et de religion. Il devrait y avoir et il y a, dans la plupart des universités, un cours et un professeur de philosophie morale ; mais je pourrais souhaiter que ce cours eût un caractère un peu différent de celui que je lui ai trouvé généralement. Je pourrais souhaiter qu'on y fît plus d'exposition, moins de polémique et surtout moins de dogmatisme. L'élève devrait être instruit des principaux systèmes de philosophie morale qui ont été mis en pratique : le péripatétisme, l'épicuréisme, le stoïcisme, le judaïsme, le christianisme et ses divers modes d'interprétation, aussi différents les uns des autres que les doctrines de ces écoles primitives; et il devrait entendre ce que l'on peut dire de chacun d'eux. Il devrait être familiarisé avec les différents types du bien et du mal qui ont été pris pour base de la morale : l'utilité générale, la justice naturelle, les droits naturels, le sens moral, les principes de la raison pratique, et le reste. Au milieu de tous ces systèmes, ce n'est pas tant l'affaire du professeur de prendre parti pour l'un d'eux de combattre fortement en sa faveur contre tout le reste, que de les diriger tous vers l'établissement et la conservation des règles de conduite les plus avantageuses à l'humanité. Il n'y a pas un de ces systèmes qui n'aient un bon côté, pas un où les sectateurs des autres n'aient quelque chose à apprendre, pas un qui n'ait été suggéré par le sentiment vif, bien que peut-être confus, de quelque vérité importante qui soutient le système, et que les autres systèmes omettent ou déprécient. Je ne veux pas dire que le professeur doive encourager un éclectisme tout sceptique. En plaçant chaque système dans le jour qui lui est le plus favorable, en s'efforçant de tirer de tous les conséquences les plus salutaires qu'ils comportent, je ne voudrais en aucune manière lui interdire de fortifier de ses meilleurs arguments celui qu'il préfère. Ils ne peuvent pas tous être vrais ; mais ceux qui sont faux en théorie peuvent contenir des vérités particulières indispensables à l'achèvement d'une théorie complète. Sur ce sujet, plus encore que sur aucun de ceux que j'ai mentionnés précédemment, ce n'est pas l'affaire du professeur d'imposer son propre jugement; il doit se borner à éclairer et à exercer celui de son élève.

Ce même fil, si nous ne le lâchons pas, nous guidera à travers le labyrinthe de pensées contradictoires dans lequel nous entrons en abordant la grande question des rapports de l'éducation avec la religion. Comme nous l'avons dit, la seule éducation religieuse réellement efficace, c'est celle de la famille, du foyer domestique et de l'enfance. Ce que donnera l'éducation publique et sociale, outre l'exemple d'un ton respectueux et d'un sentiment du devoir marqué en toute chose, se bornera presque uniquement au savoir religieux; mais cela même est de grande valeur. Je n'entrerai pas dans cette question, qui a été débattue avec tant de véhémence devant la dernière génération et devant celle-ci : la religion doit-elle être enseignée ou ne l'être pas du tout ? Ce sujet est celui de tous où les opinions humaines sont dans le plus grand désaccord. Dans cette controverse, les champions d'aucun des deux côtés ne me semblent avoir suffisamment affranchi leur esprit de cette vieille idée de l'éducation qui la fait consister dans un enseignement dogmatique et autoritaire de ce que le maître juge vrai. Pourquoi serait-il impossible qu'une enquête très-sérieuse sur les sujets qui se rattachent à la religion ne fût produite devant l'étudiant, que celui-ci ne fût mis au fait d'une partie si importante de la pensée humaine et des labeurs intellectuels des générations passées, sans recevoir pour cela l'enseignement dogmatique d'une Église ou d'une secte, quelle qu'elle soit ? Le christianisme étant une religion historique, la sorte d'instruction religieuse qui me semble la plus convenable dans une université, c'est un cours d'histoire ecclésiastique. Si l'enseignement, même en des matières d'une certitude scientifique, doit viser autant à montrer comment les résultats ont été obtenus qu'à enseigner les résultats eux-mêmes, à plus forte raison en doit-il être ainsi en des matières où existe la plus grande diversité d'opinions parmi des hommes de capacité égale et qui ont pris d'égales peines pour atteindre la vérité. Cette diversité avertit d'elle-même un maître consciencieux qu'il n'a pas le droit d'imposer son opinion à un jeune esprit.

On ne devrait pas parler à l'élève comme si sa religion était choisie d'avance, mais comme s'il devait la choisir lui-même. Les diverses Églises officielles ou libres sont tout à fait compétentes pour enseigner leurs propres doctrines à la génération nouvelle qui s'élève dans leur sein, c'est leur tâche spéciale ; celle d'une université est différente, elle ne consiste pas à nous dire, comme au nom d'une autorité, ce que nous devons croire, ni nous imposer une croyance comme un devoir, mais nous instruire à nous exercer, à nous aider nous-mêmes pour que notre croyance se forme d'une manière digne d'êtres intelligents, qui cherchent la vérité à tout risque et veulent connaître toutes les difficultés, afin de se mettre à même de les résoudre.

Je n'affirme pas qu'une université, quand elle réprime la libre pensée et l'esprit d'examen, se condamne à l'inutilité, car les plus libres penseurs sont sortis parfois des plus serviles séminaires. Les grands réformateurs chrétiens furent instruits dans les universités catholiques romaines; les philosophes sceptiques de la France avaient été élevés chez les jésuites. L'esprit humain se pousse quelquefois dans un sens avec d'autant plus de violence que l'on s'efforce avec plus de zèle de le pousser dans un autre. Mais les universités ne sont pas faites pour rejeter leurs élèves, fût-ce dans le bien, par l'excès du mal. Une université doit être l'asile des libres spéculations; plus elle fera diligemment son devoir à tous les autres égards, plus certainement elle sera ce qu'elle doit être. Les vieilles universités anglaises font aujourd'hui de meilleure besogne qu'elles n'en ont fait de mémoire d'homme. Tandis qu'elles semblaient n'exister autrefois que pour réprimer la pensée indépendante et enchaîner l'intélligence et la conscience individuelle, elles sont maintenant les grands foyers du libre et viril examen. Les esprits qui gouvernent ces anciens séminaires se sont enfin aperçus que s'opposer au libre usage de l'intelligence serait abdiquer leur plus beau privilége, celui de la diriger.

Une déférence, au moins provisoire, à l'autorité collective des maîtres qualifiés convient à un jeune esprit qui se forme ; mais s'il n'y a pas d'autorité collective, si les maîtres qualifiés sont tellement divisés ou dispersés que toute opinion, ou presque toute, puisse se recommander de quelque haute autorité et qu'aucune ne puisse prétendre à les réunir toutes, alors donc, comprenant que, par un libre usage de votre raison vous pouvez rencontrer quelque motif de modifier vos premières opinions, il vous faut, quoi que vous fassiez, garder à tout risque vos espris ouverts et ne pas aliéner votre liberté de penser. Ceux d'entre vous qui se destinent à la profession ecclésiastique sont, à vrai dire, astreints à conserver certains points de doctrine, car s'ils cessaient de les admettre, rien ne pourrait les justifier de demeurer dans une position où ils enseigneraient contre leur conscience. Mais usez de votre influence pour réduire autant que possible le nombre de ces points de doctrine. Il n'est pas juste que des hommes soient induits à s'obstiner contre leur conviction, à fermer leurs oreilles aux objections, ou, si les objections les touchent, à continuer de professer une croyance qu'ils n'ont plus entièrement. Il n'est pas juste non plus que ceux qui déclarent honnêtement le changement de quelques-unes de leurs opinions religieuses soient, au nom même de leur honnêteté, privés de prendre part à l'instruction spirituelle de la nation, pour laquelle ils sont peut-être admirablement doués.

Le siècle tend à se relâcher des formulaires, à fléchir la rigueur des articles de foi. Ceci même, en effaçant un peu les limites de l'orthodoxie et en obligeant chacun à tracer sa ligne de démarcation est un embarras pour les consciences; mais je tiens ferme pour ces ecclésiastiques qui préfèrent rester dans l'Église nationale tant qu'ils pourront accepter ses articles et ses confessions formelles avec une interprétation honnête et raisonnable, dût-elle n'être pas l'interprétation généralement reçue. Si l'Église devait être abandonnée par tous ceux qui interprètent dans un sens large et libéral les termes de la communion des fidèles, ou qui souhaitent de les voir élargis, l'enseignement religieux et le culte de la nation seraient entièrement abandonnés à ceux qui prennent les formulaires dans leur sens le plus étroit, le plus littéral, le plus textuel ; qui, sans être nécessairement des bigots, ont le grand inconvénient d'avoir les bigots pour alliés, et qui, quelque grand que puisse être leur mérite, et il l'est souvent, ne sont pas capables de perfectionner l'Église, si elle est perfectible. Donc, si je puis me permettre d'avoir mon avis en une telle matière, je dirai : Que tous ceux qui le peuvent en conscience restent dans l'Église ! On améliore une Église bien plus aisément du dedans que du dehors.

V

J'ai terminé ce que j'avais à dire sur les deux sortes d'éducation que le système des écoles et des universités se propose de donner, l'éducation intellectuelle et l'éducation morale : d'une part, fournir la science et dresser l'intelligence à la recevoir; de l'autre éveiller la conscience et former les facultés morales. Ce sont là les deux principaux éléments de toute culture humaine ; mais il en est encore un troisième, qui, bien que subordonné, et devant se soumettre aux deux autres, ne leur est guère inférieur et n'est pas moins utile pour l'achèvement de l'être humain. Je veux parler de la partie esthétique, de la culture que nous donnent l'art et la poésie, et qu'on peut définir l'éducation des sentiments et la culture du beau. Tout ceci mérite d'être considéré plus sérieusement qu'on n'a coutume de le faire dans notre pays. Ce n'est que tard et à l'imitation des étrangers que nous avons commencé à dire l'*art*, comme nous disons la science, le gouvernement, ou la religion. Nous avions coutume de parler des arts, et particulièrement

des beaux-arts, et même nous n'entendions par là que deux formes de l'art, la peinture et la sculpture, dont, comme peuple, nous nous soucions le moins, et que même les plus cultivés d'entre nous considéraient comme des moyens de décoration intérieure, comme une sorte d'élégante tapisserie. Ces mots mêmes, «les beaux arts», éveillaient une idée de frivolité, de grandes peines prises pour des bagatelles, pour des choses qui ne se distinguaient des produits de certaines industries communes et peu coûteuses que pour être plus difficiles et donner aux petits-maîtres l'occasion de se faire valoir en les vantant et en les achetant. Cette appréciation s'étendait même jusqu'à la poésie, cette reine des arts, mais que la Grande-Bretagne comprenait à peine sous le nom d'*art*. On ne peut pas dire précisément que la poésie fut méprisée ; nous étions fiers de notre Shakespeare et de notre Milton; sous le règne de la reine Anne, c'était une haute distinction que d'être poëte. Mais la poésie elle-même n'était guère envisagée à un point de vue sérieux, ni comme ayant d'autres mérites que d'être l'amusement des esprits raffinés. Cependant le mot célèbre de Fletcher : «Fasse qui voudra les lois d'un peuple, pourvu que » j'écrive ses chants nationaux! » aurait pu nous apprendre quel grand instrument d'action sur l'esprit humain est cette poésie que nous méprisons. Personne n'est tenté de croire que le *Rule Brittania*, par exemple, ou le *Scots wha hae* n'a pas agi d'une manière constante sur les plus hautes régions de l'âme humaine. Quelques-uns des chants de Moore ont plus fait pour l'Irlande que tous les discours de Grattan, et les chants sont loin d'être la forme poétique la plus élevée et la plus touchante. En ces matières, la façon de penser et de sentir des autres pays n'était pas seulement inintelligible, mais incroyable pour un Anglais ordinaire. Trouver l'art rangé sur la même ligne, en théorie du moins, que la philosophie, les belles-lettres, la science, et comme tenant une place de même importance que ces autres agents de la civilisation et ces autres éléments de la valeur de l'homme; trouver la peinture et la sculpture elles-mêmes traitées comme de grandes puissances sociales, et l'art d'un peuple considéré comme un trait de son caractère presque aussi important que sa religion et son gouvernement, c'était non-seulement une surprise et un embarras pour les Anglais, mais aussi quelque chose de trop étranger à leur nature pour qu'ils pussent faire de même.

Cette manière de sentir du peuple anglais, si différente de celle des peuples du continent, est une des causes de cette incapacité extraordinaire de se comprendre mutuellement qui existe entre l'Angleterre et le reste de l'Europe, incapacité qui n'existe pas entre les nations du continent européen. On peut la faire remonter aux deux influences qui ont le plus agi sur le caractère anglais depuis le temps des Stuarts, le commerce et le puritanisme : le commerce, en absorbant toutes les facultés, en faisant regarder comme oiseux tout ce qui ne mène pas directement à un but déterminé; le puritanisme, en considérant tous les sentiments de la nature humaine, sauf la crainte et le respect de Dieu, comme dangereux, sinon comme coupables, et, par suite, en désapprouvant toute culture des sentiments.

Des causes différentes ont produit des effets différents chez les nations continentales. On peut observer que pour elles la vertu et la bonté sont le plus souvent une affaire de cœur, tandis que pour nous c'est exclusivement une affaire de devoir; aussi avons-nous eu sur beaucoup d'autres pays, au point de vue moral, l'avantage, — je crains que nous ne le gardions pas, — d'une plus grande délicatesse de conscience. Nous avons eu là une supériorité réelle, bien qu'essentiellement négative, car pour la plupart des hommes la conscience est plutôt une force de résistance, c'est une force qui agit plutôt en nous détournant de toute action perverse, qu'en dirigeant le cours général de nos désirs et de nos sentiments. Un des types les plus fréquents parmi nous est celui de l'homme dont toute l'ambition n'a d'autre but que lui-même, dont toute la vie n'a pas de fin plus haute que d'acquérir des richesses et des honneurs pour lui et pour sa famille, dont la pensée ne s'occupe du bien de ses semblables ou de son pays que dans la mesure représentée par la somme qu'il verse en aumônes, de temps en temps ou annuellement, mais dont, en revanche, la conscience est sincèrement éveillée sur tout ce que l'on considère comme mal, et qui se ferait scrupule d'user de moyens illégitimes pour son intérêt personnel; tandis qu'il arrivera souvent ailleurs que les hommes dont les sentiments et l'active énergie se tournent fortement dans une direction toute désintéressée, qui aiment leur pays, le progrès humain, la liberté humaine, la vertu même, avec une grande ardeur, et dont les pensées et les actions sont vouées en grande partie à des objets tout impersonnels, se permettront, dans la poursuite de ces objets, de faire certaines actions blâmables que cet autre homme, quoique au fond, et dans l'ensemble de son caractère, bien éloigné de ce qu'il doit être, ne pourrait prendre sur lui de commettre. Il est difficile de débattre quel est de ces deux états d'esprit le meilleur ou plutôt le moins mauvais. On peut certainement cultiver à la fois la conscience et le sentiment; rien n'empêche de former les hommes à ne point violer la loi morale, même pour une fin désintéressée, tout en nourrissant chez eux et en encourageant les nobles sentiments qui les élèvent au-dessus d'un bas et sordide intérêt, et qui leur donnent la plus haute idée de ce qui constitue le succès en ce monde. Si nous voulons que les hommes pratiquent la vertu, prenons la peine de leur faire aimer la vertu, de la leur faire sentir comme une réalité vivante et non comme une taxe dont l'acquittement leur donne la liberté de vaquer à d'autres soins. N'est-il pas important de leur faire considérer comme blâmable et même dégradant non-seulement le mal effectif, mais encore l'absence de nobles desseins ou de

nobles efforts, de leur faire sentir la misérable petitesse de la personnalité de chacun en face de ce grand univers et de la masse collective de nos semblables, en face du passé historique et de l'avenir indéfini; de leur faire comprendre la pauvreté et l'insignifiance de la vie humaine pour celui qui ne l'emploie qu'au profit de soi-même et des siens? De tels sentiments enseignent à ne s'estimer que dans la mesure de son énergie pour tenter les plus nobles efforts, à se fortifier l'âme par une sympathie idéale avec les grands caractères de l'histoire ou même de la fiction, et par la pensée d'une postérité idéale, oserai-je ajouter par la contemplation de la perfection idéale incarnée dans un Être divin? Or, la grande source où se puise l'inspiration de ces idées élevées, c'est la poésie et la littérature, mais à titre seulement d'art ou de poésie. Platon, Démosthènes ou Tacite peuvent nous inspirer des sentiments sublimes, mais c'est en tant que le philosophe, l'orateur ou l'historien sera poëte et artiste aussi. Et ce n'est pas seulement la grandeur, seulement l'héroïsme que nourrit la poésie; son pouvoir est aussi grand pour calmer l'âme que pour l'exalter, car elle provoque les émotions les plus douces aussi bien que les plus vives. Elle nous présente tous ces aspects de la vie qui s'emparent de notre nature par son côté désintéressé, et la conduisent à unir intimement ses douleurs et ses joies avec le bien et le mal du système dont nous sommes une partie; elle nous rend familiers tous ces sentiments graves ou méditatifs qui, sans application directe à la conduite du moment, nous disposent à prendre la vie sérieusement et nous préparent à bien accueillir ce qui se présentera sous la forme d'un devoir. Qui ne se sent meilleur après une lecture de Dante, de Worsworth, de Lucrèce, des *Géorgiques*, ou bien après avoir savouré l'élégie de Gray ou l'hymne de Shelley à la beauté intellectuelle? J'ai parlé de poésie, mais toutes les autres formes d'art produisent des effets semblables. Les races et les nations douées de sens plus délicats et dont les perceptions physiques sont plus exercées que les nôtres, éprouvent les mêmes émotions devant la peinture et devant la sculpture, et de même ceux d'entre nous qui sont le plus finement organisés. Tous les arts d'expression tendent à tenir éveillés et actifs les sentiments qu'ils expriment. Croyez-vous que les grands peintres italiens auraient occupé dans l'esprit de l'Europe une telle place, qu'ils auraient été universellement rangés parmi les plus grands hommes de leur époque, si leurs œuvres n'avaient servi qu'à décorer une salle publique ou un salon particulier? Leurs nativités et leurs crucifiements, leurs glorieuses madones et leurs saints étaient alors, pour ces vives natures du Midi, la grande école, non-seulement du sentiment religieux, mais de tout sentiment noble et de toute imagination. Nous autres, hommes du Nord, plus froids, nous arrivons pourtant à concevoir cette fonction de l'art en écoutant un oratorio de Hændel ou bien en nous livrant aux impressions que fait naître une cathédrale gothique. Même en dehors de toute expression déterminée d'un sentiment quelconque, la simple vue de beautés d'un ordre élevé produit cet effet de hausser nos âmes. Les scènes de la nature agissent sur la partie de nous-mêmes que touchent les arts. Ceux qui sentent les sublimes beautés de la nature, comme celles que présentent nos higlands et les autres pays de montagnes, s'élèveront presque tous, à ce spectacle, du moins pour un instant, au-dessus des petitesses de l'humanité, et sentiront combien sont puérils les chétifs intérêts qui divisent les hommes, tandis qu'ils pourraient partager de si nobles plaisirs. Quelles que soient les vocations que nous suivions dans la vie, n'étouffons jamais en nous cette sensibilité, mais cherchons avec soin l'occasion de la maintenir en activité. Plus nos devoirs ordinaires sont prosaïques, plus il est bon de soutenir le ton de nos âmes par la fréquentation de cette région supérieure de pensées et de sentiments où les œuvres s'ennoblissent en proportion de la fin qui les inspire et de l'esprit qui les anime; où nous apprenons, tout en saisissant les occasions d'exercer de plus hautes facultés et d'accomplir de plus hauts devoirs, à considérer tout utile et honnête travail comme une fonction publique que la manière de l'accomplir peut décorer de la noblesse qui lui manquerait d'ailleurs, et qui, si humble qu'elle soit, n'est jamais vile ou pour de vils motifs.

Il existe une affinité naturelle entre la bonté et le goût du beau, quand c'est un goût réel et réfléchi et non un pur instinct. Celui qui connaît le beau, s'il est d'un caractère vertueux, voudra le réaliser dans sa propre vie; il se fera un type de caractère d'homme d'une beauté parfaite et le gardera devant ses yeux pour éclairer ses efforts dans la culture de lui-même. Il y a un sens vrai dans le mot de Gœthe, quoiqu'on puisse le mal comprendre et le détourner de son vrai sens: « Le beau est plus grand que le bien, car il comprend le bien et y ajoute quelque chose; c'est le bien élevé à sa perfection, et doué de toutes les perfections collatérales qui en font une œuvre finie et complète ». Or, ce sentiment de la perfection qui nous induit à demander aux créations de l'homme tout ce qu'elles peuvent donner, et à ne point tolérer la plus petite faute en nous ou dans nos actes, est un des résultats de la culture de l'art. De toutes les productions de l'homme, aucune n'arrive si près de la perfection que les œuvres d'art proprement dites. Dans tout le reste nous sommes et nous devons être raisonnablement satisfaits si le degré d'excellence va aussi loin que l'objet immédiatement en vue le mérite. Dans l'art, l'objet en vue est la perfection même. Si nous avions à définir l'art, je dirais volontiers que c'est la recherche de la perfection en acte. Si nous trouvons un morceau, fût-il le morceau d'une œuvre mécanique, qui porte la marque d'avoir été fait dans cet esprit, c'est-à-dire comme si l'ouvrier l'eût aimé et se fût efforcé de le rendre aussi bon que possible, bien que, tout en étant moins bon, il eût suffi à l'usage auquel il était destiné,

nous disons que son auteur l'a travaillé en artiste. L'art, quand il est réellement cultivé, et non pratiqué d'une manière empirique, maintient ce dont il a donné la première conception, une beauté idéale, but éternel quoique supérieur à toute atteinte effective; par cette conception, il nous entraîne à ne nous contenter jamais de l'imperfection en nous-mêmes et dans nos œuvres; à idéaliser, autant que possible, tout ce que nous faisons et, par-dessus tout, notre caractère et notre vie.

VI

Et maintenant, après avoir parcouru toute l'étendue des objets d'étude et des exercices que vous offre une université comme préparation aux plus dignes emplois de la vie, il est presque inutile de vous exhorter à profiter de ces dons. Vous avez ici l'occasion d'acquérir et d'approfondir la connaissance de sujets plus grands et beaucoup plus nobles que les minuties des affaires professionnelles; vous avez de même la facilité d'exercer vos esprits sur tout ce qui concerne les intérêts les plus élevés de l'humanité, avantages précieux dont vous emporterez les fruits avec vous parmi les occupations de la vie active, et grâce auxquels les courts intervalles de temps que vous pourrez dérober seront employés à de nobles usages. Ayant une fois vaincu les premières difficultés, les seules dont la fatigue surpasse l'intérêt, ayant doublé le cap au delà duquel ce qui était une tâche devient un plaisir, les facultés supérieures de votre esprit feront des progrès même au milieu de la vie la plus affairée, par l'exercice spontané de vos pensées et par les leçons que vous saurez tirer de l'expérience journalière. Ainsi sera-t-il tout au moins, si dans les études de votre jeunesse vous avez fixé votre regard sur la fin suprême d'où ces études tirent leur principal mérite, celle de nous rendre de plus solides combattants pour la grande bataille qui se livre perpétuellement entre le bien et le mal, et de nous former des intelligences à la hauteur des problèmes toujours nouveaux dont le cours changeant de la nature et de la société humaine nous propose la solution. De pareilles visées donnent à l'esprit une direction qu'il ne perd plus, elles maintiennent en activité nos plus hautes facultés et nous font considérer les acquisitions et les forces que nous amassons à une époque quelconque de notre vie comme un capital intellectuel qui doit être libéralement dépensé au profit de tout ce qui pourra rendre l'humanité ou plus sage ou meilleure, de tout ce qui pourra établir les affaires humaines sur une base plus sensée et plus rationnelle que celle qui les porte à présent. Il n'y a personne de nous qui ne puisse se rendre capable d'utiliser la somme des occasions de manière à laisser ses semblables dans un état un peu meilleur par l'usage qu'il aura fait de son intelligence. Pour que ce peu grandisse et s'accroisse, efforçons-nous d'être toujours au courant des meilleures idées que produisent les esprits originaux de notre siècle; alors nous pourrons savoir quel est le rouage qui a le plus besoin de notre aide, alors nous pourrons empêcher, dans la mesure de nos moyens, que le bon grain n'aille tomber sur le roc et périr sans atteindre le sol dans lequel il aurait germé et fleuri. Vous devez être de cette partie du public qui accueillera, encouragera et poussera en avant les futurs bienfaiteurs de l'humanité; vous devez même, s'il est possible, en grossir le nombre. Et que personne ne se décourage sous prétexte qu'il n'a ni le temps ni les occasions. Ceux qui savent employer les occasions verront souvent qu'ils peuvent les créer. Ce que nous accomplissons dépend moins du temps dont nous disposons que de l'usage que nous en savons faire. Les étudiants des universités sont l'espoir et la ressource du pays. Toutes les grandes choses que cette génération est destinée à faire doivent être faites par quelqu'un d'entre vous, et plusieurs de ces choses seront faites assurément par des hommes à qui la société aura moins donné qu'à vous et qu'elle aura moins soigneusement préparés. N'essayez pas de vous exciter par la perspective de récompenses directes, soit terrestres, soit célestes; moins vous penserez à des récompenses quelconques, mieux cela vaudra pour vous. Mais il est une récompense qui ne vous manquera pas et qu'on peut appeler désintéressée, parce qu'elle est inhérente au fait même de l'avoir méritée: c'est l'intérêt plus varié et plus profond que vous offrira la vie et qui lui donnera dix fois plus de valeur et une valeur inaltérable. Toutes les fins purement personnelles perdent de leur prix à mesure que l'on avance dans la vie; le prix de celle-là non-seulement dure, mais grandit toujours.

Traduit pour la *Revue des cours* par ***

Nous avons publié au mois de janvier dernier (n° 6, p. 92) une lecture faite par M. Gustave Lambert sur *Un projet de voyage au pôle nord*. L'idée exprimée par l'audacieux voyageur a fait son chemin. Une souscription est ouverte en vue de lui fournir le capital de 600 000 francs, nécessaire pour la réaliser. C'est un appel à l'initiative privée pour le succès d'une découverte scientifique qui honorerait la France et notre temps. On compte parmi les premiers adhérents trente-trois membres de l'Institut. Un comité a été constitué, dont le président est M. Drouyn de Lhuys, le vice-président M. de Quatrefages, le secrétaire M. Maunoir.

On souscrit aux bureaux de la Société de géographie, 3, rue Christine, à Paris.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 37 10 AOUT 1867

SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE.

52e séance annuelle tenue à la Sorbonne.

DISCOURS DE M. JULES SIMON
(député de la Seine).

Le travail des enfants dans les manufactures.

Messieurs, au moment où je me lève à cette place, où j'ai eu l'honneur d'enseigner aux jeunes gens de mon pays qu'il n'y a qu'une chose dans le monde qui soit digne de faire battre les cœurs, et que cette chose est le devoir, je ne puis m'empêcher de remercier mes collègues de la Société élémentaire qui m'ont donné l'occasion de réveiller en moi ces chers souvenirs, en m'appelant à les présider. L'œuvre que vous faites, messieurs, est une grande œuvre sous une forme modeste : Il ne s'agit de rien moins que de répandre l'instruction élémentaire par l'initiative privée, et de répandre avec elle, par une conséquence nécessaire, la démocratie et la liberté.

Notre Société a maintenant cinquante-deux ans de durée. Ceux d'entre vous que leur âge rapproche de cette date savent qu'on pouvait naître dans un temps meilleur. Depuis ce temps-là, elle a fait assez pour s'illustrer, car elle a fait beaucoup de bien. Elle a eu ses moments de gloire et ses moments de calme. A certaines époques tous les amis du peuple ont eu les yeux sur elle, à d'autres moments elle a été un peu oubliée. Ce n'a jamais été par sa faute, car elle a toujours été persévérante dans le bien, mais il ne suffit pas de faire le bien d'une manière continue et simple, il faut le faire avec un succès éclatant et dans des conditions exceptionnelles, pour forcer l'attention publique et conserver l'influence et la prépondérance.

Vous avez eu ce bonheur à l'origine de la Société, quand l'illustre Carnot... c'est du père que je parle... quand le premier Carnot, si vous voulez, chargea notre Société d'étudier et de propager les méthodes pour l'enseignement élémentaire. Il y avait alors une méthode dont beaucoup d'esprits s'étaient engoués, et qu'il s'agissait surtout de répandre, parce que, dans la disette d'argent et d'hommes où l'on se trouvait, elle paraissait seule capable d'amener rapidement de grands résultats. C'était la méthode d'enseignement mutuel. Cette méthode n'est peut-être pas la meilleure, — mais elle nous a rendu un grand service parce qu'elle a donné à nos travaux l'attrait de la nouveauté et celui d'un système. Pendant qu'on la discutait, ici l'exaltant outre mesure, là, lui reprochant de fausser l'instruction et de détruire l'éducation, elle forçait tous les esprits à s'occuper des écoles et des questions d'écoles, à en comprendre l'importance politique et philosophique. Je ne puis mettre en doute que les grands efforts tentés à cette époque par ces hommes méritants qu'on vous rappelait tout à l'heure, quoique dirigés en apparence vers le succès d'une méthode particulière, n'aient été la véritable origine du mouvement qui s'est prononcé quelques années après en faveur de l'instruction populaire, mouvement qui était déjà immense à la fin de la Restauration, qui redoubla d'intensité et de puissance après la révolution de juillet, et qui, depuis l'avénement du suffrage universel, a pris les magnifiques développements dont nous sommes les témoins.

La propagation de la méthode d'enseignement mutuel fut la première cause de votre succès et de votre popularité. Lorsque votre nom fut fait et votre influence établie, vous aviez devant vous une occasion nouvelle de dévouement dans la nullité des écoles et dans leur petit nombre. Vous savez tous où en était l'instruction primaire, quand M. Guernon de Ranville, à la veille de la révolution de juillet, entreprit, non de la réformer puisqu'elle n'existait pas, mais de la créer. Il y a certainement dans cet auditoire des élèves de l'ancien collége Saint-Louis, dont le proviseur, que nous avons tous aimé et regretté, a fait une histoire poignante de la situation où se trouvaient les écoles, au moment où la révolution de 1830 a éclaté pour apporter dans le monde une ère nouvelle de liberté et de paix. On ne sait, en lisant cette histoire, ce que l'on doit le plus déplorer, de ces générations livrées en proie à l'ignorance, ou de ce monde officiel béatement ravi pour quelque cinquante mille francs, dont il faisait annuellement l'aumône aux écoles du peuple.

Vous eûtes alors, vous, Société pour l'instruction élémentaire, une seconde phase d'activité et d'éclat. On vous vit, dans vos réunions annuelles, dans vos réunions de chaque semaine, dans vos cours, compter le nombre des enfants qu'on laissait à l'abandon, décrire la situation

des maisons d'écoles, montrer ces pauvres salles infectes, où l'on accumulait les enfants des deux sexes qui y perdaient leur santé et n'y gagnaient pas la science, raconter le sort réservé à ces malheureux instituteurs qui, après avoir misérablement vécu, arrivés à la vieillesse, n'ayant pas de pain, allaient s'asseoir à la porte de leurs anciennes écoles, mettaient par terre leurs chapeaux et demandaient l'aumône aux enfants qu'ils avaient instruits.

Vos efforts et ceux de tous les amis de l'instruction furent couronnés par la loi de 1833 : loi incomplète à mes yeux puisqu'elle n'établit pas l'obligation et la gratuité, insuffisante puisqu'elle n'assure pas l'aisance des instituteurs, cruellement injuste puisqu'elle laisse de côté l'instruction des filles; grande loi pourtant, une des meilleures qui aient jamais été faites, parce qu'elle posait magistralement les principes, organisait avec une habileté supérieure le recrutement des maîtres, la direction des écoles, le service de l'inspection, et rendait possibles, par voie de simple développement, toutes les améliorations ultérieures. Pour moi, messieurs, c'est un parti pris de ne jamais manquer une occasion de louer cette grande loi, et de rendre justice à ses auteurs. Et comme je parle ici dans la chaire où M. Guizot et M. Cousin ont enseigné, mon cœur et ma conscience m'obligent de rappeler que ce grand bienfait, un des plus grands dont des citoyens aient jamais doté leur pays, c'est à eux que nous le devons; à M. Guizot comme ministre, à M. Cousin comme propagateur infatigable de l'instruction populaire.

Une troisième période s'ouvrit pour vous, avec un troisième but à poursuivre, après le vote de la loi de 1833. Le dernier chapitre de la loi avait été abandonné au moment du vote. La chambre avait voté le principe, elle avait créé l'instruction primaire, elle laissa dans la crainte, dit-on, de trop grandes difficultés, un chapitre disparaître. Quel chapitre? Un chapitre insignifiant qu'on pouvait remplacer le lendemain par une ordonnance? Non, messieurs ! C'était tout uniment, après le principe, le chapitre le plus important de la loi, celui qui fondait l'éducation des filles; c'est ce chapitre que la chambre de 1833 oublia ou dédaigna de voter.

Oh ! si j'avais été alors membre de la Société, je crois bien que je n'y serais pas venu une fois, que je n'y aurais pas siégé une minute sans prendre mes collègues à partie, et leur dire : Laissez-là les questions du local des écoles, laissez-là nos instituteurs qui meurent de faim, ils ont du courage; mais souvenez-vous que tant que cette injustice profonde sera maintenue, vous n'aurez pas le droit de dire que la loi française repose sur le principe de la justice éternelle ! Il n'y a aucune raison au monde qui puisse faire que les sacrifices consentis par l'État, en faveur des garçons, ne le soient pas de la même façon en faveur des filles. Quand il n'y aurait à donner que cette raison-là, quel est donc celui parmi vous qui en aurait demandé une autre ? Dès que la justice a prononcé, ni la difficulté, ni la peine, ni l'intérêt — je dis l'intérêt le plus légitime et le plus sérieux — n'ont le droit d'être entendus. La justice est absolue, elle est souveraine, elle est parce qu'elle est, et quiconque l'aperçoit doit marcher vers elle sans regarder en arrière, sans tenir compte des difficultés, sans se soucier du péril. Mais ici, à côté de la justice, il y a un intérêt qui est tout uniment le premier intérêt du monde. Nous l'avons tous dit, les uns après les autres: quand on élève un garçon, et que d'un ignorant on fait un lettré, qu'est-ce qui en résulte? Il en résulte un lettré. Quand on élève une fille, et que d'une ignorante on fait une lettrée, qu'est-ce qui en résulte? Messieurs, il en résulte une institutrice, c'est-à-dire, qu'au lieu d'avoir enseigné à une fille, vous avez enseigné à toute une famille. A ce grand intérêt se rattache le grand intérêt de la reconstitution du foyer domestique, de la puissance bienfaisante et salutaire de la morale enseignée par la mère à l'enfant qui sort du berceau.

Mais reconnaissons-le avec un sentiment de satisfaction profonde : cette troisième phase de votre histoire est fermée. L'œuvre de justice et de réparation en faveur des filles à laquelle vous avez si vaillamment concouru est aujourd'hui un fait accompli.

J'entends souvent parler de la stérilité des débats du Corps législatif. Je n'ai pas le projet de vous faire sur ce point mes confidences. Mais on a voté cette année une loi, une petite loi, dont les hommes politiques ne se sont guère souciés; ils la trouvent mauvaise, elle l'est à beaucoup d'égards; elle n'est pas complète, elle est obscure, confuse, médiocrement rédigée; elle a surtout, aux yeux des grands hommes d'État, le défaut de n'être qu'une loi d'intérêt pratique. Avec tout cela, elle honorera longtemps l'année 1867, car elle crée l'instruction primaire pour les filles; elle met les filles, à cet égard, sur le pied d'égalité avec les garçons. Nous réclamerons plus tard, pour les filles, l'égalité dans l'instruction secondaire et dans l'instruction supérieure; pour aujourd'hui, prenons ce qu'on nous donne et recevons-le avec reconnaissance. Je puis à l'occasion, tout comme un autre, me montrer sévère pour les hommes et les choses de mon temps; mais ma critique n'est pas plus banale que mon approbation. Nous visons trop haut pour ne pas mettre les intérêts éternels au-dessus des questions du moment. Cette petite loi qu'on dédaigne aujourd'hui, et qui a passé inaperçue, tiendra sa place dans l'histoire à la suite de la loi de 1833. Maintenant que vous n'êtes plus chargés de faire connaître l'enseignement mutuel, ou de demander une loi générale sur l'instruction primaire, et que l'instruction des filles va aller toute seule puisque la loi la reconnaît et la place au niveau de l'instruction des garçons, que pourra bien faire la Société élémentaire pour passionner un peu le pays? Et plaise à Dieu qu'elle parvienne à le passionner, puisque tout ce qui viendra à nous viendra à l'instruction ! J'ai presque envie, pour ma part, à la fin de ma causerie, — car ceci

ne saurait être un discours; nous sommes en famille, et nous disons sans façon notre pensée, — j'ai envie, dis-je, d'indiquer à mes collègues une quatrième réforme à provoquer. Il s'agit, vous allez le voir, d'une question qui revient de droit à la Société pour l'instruction élémentaire. C'est la question du travail des enfants dans les manufactures.

Je pourrais généraliser les observations que je vais vous soumettre, et vous parler de toute la France industrielle. J'aime mieux me renfermer dans la ville où nous sommes, et où notre action est plus immédiate. Savez-vous combien il y a dans Paris d'enfants travaillant dans les manufactures?

Il y en avait en 1860, qui est la date de la dernière enquête, 19 742 travaillant sans toucher aucun salaire, plus 5798 gaçons et 900 filles au-dessous de seize ans travaillant et touchant un salaire.

Il y avait donc à cette époque, à Paris, dans les ateliers, 25 540 enfants, et ce nombre depuis sept ans n'a pu que s'augmenter dans une proportion assez forte. Depuis quel âge ces enfants travaillent-ils? La loi dit : depuis huit ans, mais nous savons que très-souvent on entre à l'atelier avant cet âge. Je ne dirai pas, comme mon regretté confrère Villermé pouvait le dire il y a trente-cinq ans, qu'on emploie des enfants de quatre ans, et qu'on est obligé pour les faire tenir en place de leur mettre les jambes dans des boîtes de fer-blanc afin qu'ils demeurent immobiles....

Non! ne riez pas, parce que c'est là un fait d'une douloureuse authenticité... Je répète qu'heureusement, je ne puis plus le dire.

Mais je répète à la Société pour l'instruction élémentaire que, dans la seule ville de Paris, il y a près de 26 000 enfants qui travaillent dans les ateliers! Que fait pour eux la loi? Voici ce qu'elle fait : D'abord elle défend qu'on les reçoive avant l'âge de huit ans; ensuite elle prescrit qu'on ne les fasse travailler que le jour, et pendant huit heures seulement sur vingt-quatre, enfin elle ordonne que jusqu'à douze ans on les envoie à l'école.

Voilà ce que fait la loi pour eux. Ce n'est pas assez. La loi ne s'étend pas à toutes les fabriques, mais seulement aux manufactures à moteur mécanique ou à feu continu, et aux fabriques occupant plus de vingt ouvriers réunis en atelier. Toute la petite industrie, tous les ateliers composés de peu d'ouvriers, tous ceux par conséquent qui n'ont pas de règlement intérieurs sont exclus du bénéfice de la protection légale. La loi s'arrête précisément sur le seuil des ateliers où elle serait le plus nécessaire. Elle limite à huit heures sur vingt-quatre le travail des enfants âgés de moins de douze ans; en 1841, quand la loi a été faite, le travail de l'homme était, en moyenne, de douze heures par jour; il n'est plus que de onze heures maintenant; dans un grand nombre de corporations, surtout à Paris, les ouvriers ne travaillent que dix heures: deux heures de plus qu'un enfant de huit à douze ans! Cette journée de huit heures est une petite journée, si on la compare à la journée de dix heures ou de douze heures; mais qu'elle est longue si on la compare à l'âge de l'enfant, aux besoins de son corps et de son esprit! Elle est *une journée*, c'est là le malheur; une journée entière, car avec le repos exigé par la loi, et le temps d'aller à l'atelier et d'en revenir, ces huit heures ne laissent plus de libre que ce qui est indispensable pour les repas et le sommeil. Cependant la loi, et il faut l'en louer, exige l'assiduité à l'école. Pendant combien de temps? Elle omet de le dire, omission étrange! Ces mots « suivre une école », qui sont les termes de la loi, ne signifient même pas qu'ils s'y rendront tous les jours. Supposons qu'ils suivent l'école régulièrement deux heures par jour, et c'est à ce prix seulement que la fréquention de l'école pourra être efficace : huit heures d'atelier et deux heures d'école, les voilà, à huit ans, occupés aussi longtemps que les hommes! Je ne demande pas si cela est sage, humain; je demande si cela est possible. Et je demande aux hommes pratiques, si cet enfant de huit ans, qui vient de passer huit heures au travail, pourra tenir une plume, comprendre ou entendre même ce qu'on lui dit. Ainsi la loi est cruellement insuffisante; il y a plus : elle le sait, elle le déclare : Son article 7 est consacré à prévoir des développements qui paraissaient dès lors inévitables, et qui pourtant ne sont pas encore venus au bout de vingt-six ans.

Cependant, cette loi telle qu'on l'a faite et telle qu'on l'a laissée, rendrait de grands services si on l'appliquait. Mais faute d'inspection sérieuse, et trop souvent aussi, faute de bonne volonté, elle est presque tombée à l'état de lettre morte. Non-seulement l'industrie reçoit les enfants avant huit ans, mais elle fait travailler des enfants de huit ans et de moins de huit ans, dix heures, onze heures, douze heures, treize heures, quatorze heures par jour. J'ai vu une fille, à Lyon, qui travaillait pour la quinzième heure de sa journée, à la lumière du chélu, et qui avait quatorze ans.

L'industrie obéit-elle à la prescription d'envoyer ces enfants à l'école? Oui, dans beaucoup de cas, mais il est loin d'en être toujours ainsi, et il y a des fabriques, en grand nombre, dans lesquelles les enfants sont employés toute la journée, et où l'on épuise leur corps sans rien faire pour leur intelligence; pas d'enseignement dans l'atelier, pas même d'enseignement professionnel, pas d'école au dehors; la santé et la pensée ruinées du même coup, tout l'avenir perdu, tout un homme perdu, pour un salaire de cinquante centimes par jour!

C'est sur ce point, que j'appelle l'attention de la Société élémentaire. Puisse-t-elle nous venir en aide! Je dois dire qu'à l'heure qu'il est, le gouvernement s'occupe de faire une loi nouvelle. L'enquête est ouverte, le ministre des travaux publics s'en occupe avec un zèle louable; j'ai obtenu de lui, moi-même, des renseignements de nature à me convaincre qu'une année ne se passera pas sans que la question soit sérieusement mise

à l'étude : nous aurons donc une loi, et même une bonne loi, à condition que l'opinion sera éveillée, le zèle stimulé, le bon vouloir de l'administration secondé par les amis de l'instruction et de l'enfance, par les patriotes qui ne veulent pas que la race dégénère et que le niveau intellectuel s'abaisse.

Et remarquez bien ceci : ce que nous demandons, ce n'est pas que les enfants ne puissent pas travailler à huit ans, comme en Prusse, où on ne les fait travailler qu'à neuf ans; non, c'est surtout que la durée du travail soit proportionnée à leurs forces. Ah ! messieurs, le travail n'est pas une malédiction, le travail n'est pas une douleur, le travail n'est pas une peine. Pour nous, qui sommes arrivés à la maturité de la vie, il est, comment pourrais-je dire? notre soutien, notre aliment. Le vrai bonheur dans ce monde, c'est de travailler utilement et d'avoir la conscience des services que l'on rend et de la force qu'on déploie. Oh ! la bonne école, même pour la plus tendre enfance que de s'en aller dans un atelier, d'y voir tout le monde occupé à son établi, d'entendre le bruit puissant des machines, de se remplir les yeux de ces miracles de l'intelligence et de la force humaine, de voir s'amonceler ces ballots d'utiles produits qui iront de toutes parts porter l'aisance et la richesse, et qui sont les vrais symboles de la civilisation ; la bonne école que de voir autour de soi des hommes et des femmes connaissant le prix du temps, et ne connaissant pas le poids de la fatigue ! Oui, c'est une école excellente et puissante, une école qui fera des hommes, pourvu qu'on consulte la nature et qu'on ne demande pas à ces frêles petits membres une assiduité et une longueur de travail qu'ils ne peuvent donner, et à ces jeunes et mobiles intelligences une persévérance dans l'assiduité, qui devient pour elles une peine terrible, et à la longue une peine mortelle.

Il faut donc que les enfants travaillent, mais il faut, comme dit l'Écriture, mesurer le vent à la brebis tondue. L'expérience est faite, et trop longuement faite ; on sait désormais ce que l'ouvrier de huit ans peut supporter. Les huit heures étaient trop lourdes pour lui ; il est urgent d'alléger son fardeau, en prenant le temps de l'école sur le temps du travail. Voilà en deux mots toute la réforme. Nous sommes là un certain nombre d'amis de l'enfance et du travail, ayant vécu dans les ateliers, connaissant les ouvriers, les pères qui sont ouvriers et les mères qui travaillent, et sachant ce que réclament leurs cœurs, et avec l'instance la plus vive, nous demandons une loi qui limite à la moitié de la journée le travail des enfants. Cinq heures et demie de travail, pas plus, pas une minute de plus, la race y périrait, les forces viriles y périraient, l'avenir de la patrie y périrait, l'avenir de l'humanité y périrait ! Pas un instant, pas une minute de plus, voilà, messieurs, ce que nous demandons.

Plaise à Dieu que cette demande nous soit accordée, que la loi nous fasse présent de la demi-journée de tous les apprentis, qu'elle économise pour la patrie ce fonds inépuisable de santé, de bon sens, d'aptitude industrielle, qu'elle mette dans les mains des amis de l'humanité ce trésor plus précieux que tous les trésors du monde ! Supposons ensemble que cette grande réforme ait été faite, — et on peut la faire d'un trait de plume sans blesser aucun intérêt : demandez-le plutôt à Mulhouse, à Amiens, à Sedan, à Reims. — Eh bien, membres de la Société pour l'instruction élémentaire, eh bien, doyen de la société, eh bien, Carnot, eh bien, vous, M. le recteur de l'Académie, et vous, pères et mères qui m'écoutez, de ce trésor, de cette demi-journée, de cette épargne, qu'allons-nous faire ? Je vous le demande ; où allons-nous envoyer ces enfants que nous chassons pour leur bien de leurs ateliers ? Allons-nous les jeter dans la rue pour qu'ils aillent vagabonder à l'aventure, pour qu'ils attendent pendant cinq heures sur les places et dans les ruisseaux que le père et la mère, ayant fini leur tâche, reviennent les trouver et leur donner les enseignements de la famille ? Non, messieurs, au moment où l'atelier va fermer derrière eux ses portes, nous leur ouvrons toutes grandes celles de l'école.

Oui, vous dis-je : cette tâche est digne de vous. Il y a 25 540 enfants à Paris seulement ou qui ne vont pas à l'école, ou qui y vont d'une manière imparfaite et incomplète. C'est à vous de demander que l'école soit réellement obligatoire pour eux, que force soit donnée à une loi qui date déjà de 1841, que nous n'ayons pas le triste spectacle d'une loi acceptée, bénie par tout le monde et universellement désobéie ! Que nous ne voyions pas des enfants obligés de travailler pendant dix heures par jour jusqu'à épuisement des forces naturelles et qui, à l'âge de vingt et un ans, viennent devant le conseil de révision après avoir tiré au sort pour s'entendre dire : Va-t'en, tu n'as ni la santé ni la taille ! Et où est-elle restée, cette santé ? Hélas ! derrière ce métier où on les a tenus si longtemps. Elle y est restée, parce que le corps n'a pu prendre son développement et parce que, permettez-moi de vous le dire, quand on ne travaille qu'avec son corps et qu'on ne donne pas à l'esprit la pâture dont il a besoin, l'homme tout entier en souffre. Dans vos écoles, je dis dans celles de vos écoles où vous n'avez pas de gymnastique, ce n'est pas seulement l'intelligence que vous développez ; l'homme tout entier a besoin de lire et d'écrire, il a besoin de penser ; la culture intellectuelle est vivifiante, même pour le corps.

En Angleterre, la loi est plus protectrice qu'en France. Elle ne permet pas à un enfant de travailler plus de six heures et demie par jour, et le samedi deux heures de moins. Le travail de nuit qui, bien que défendu en France, peut cependant être autorisé dans certains cas assez rares, ne peut jamais l'être en Angleterre. De plus, l'interdiction du travail le dimanche y est absolue. Il en est de même pour les grandes fêtes annuelles. On descend dans les détails les plus minutieux. Les enfants ne peuvent être employés, les dimanches et jours fériés, au

nettoyage des machines, au balayage des ateliers; ils ne peuvent faire de commissions. Ces jours-là sont à eux, bien à eux. Ils ont droit, en outre, à huit demi-journées de congé par année, soit ensemble, soit séparément, c'est-à-dire, pour trancher le mot, à des vacances. Pour l'école, tout est réglé et prévu. Ce n'est plus, comme dans la loi française du 22 mars 1841 sur le travail dans les manufactures ou dans celle du 22 février 1851 sur l'apprentissage, l'obligation mal définie d'aller à l'école sans fixation précise des jours et des heures. Les enfants employés dans les manufactures anglaises doivent fréquenter l'école trois heures par jour, tous les jours, excepté le samedi. Le patron doit, chaque semaine, se munir du certificat d'assiduité délivré pour chaque enfant individuellement par l'instituteur. Ce certificat doit être représenté à toute réquisition de l'inspecteur ou du sous-inspecteur du district. Les amendes, en cas de négligence ou contravention, sont très-fortes et très-strictement recouvrées. Loin de se plaindre des sévérités de ce régime, les industriels que j'ai consultés moi-même, en grand nombre, dans les centres industriels les plus importants, à Manchester, à Leeds, à Halifax, à Bradfort, déclarent que le travail est mieux fait, avec plus d'intelligence, de force et d'activité; *qu'il rapporte plus.* Ainsi, il y a profit immédiat, sans compter les immenses avantages assurés dans l'avenir, soit à chacun des enfants pris isolément, soit à l'industrie nationale dans son ensemble.

Ajouterai-je que, dans un nombre déjà assez important d'ateliers et d'écoles, on commence à introduire, comme complément des exercices gymnastiques, l'école de peloton et de bataillon, et le maniement du fusil? Ce sera, si vous voulez, mon dernier mot pour aujourd'hui, et j'y attache une certaine importance. N'ayez pas peur que je vous fasse un trop grand éloge en pleine Sorbonne de l'exercice du peloton et du bataillon et du maniement du fusil. Si la guerre n'avait pas d'autres partisans que moi, s'il n'y avait que moi pour la faire naître, nous pourrions parfaitement nous passer de fusils et ne jamais apprendre à nos enfants l'exercice du peloton et du bataillon. Mais remarquez bien qu'entre un peuple militaire et un peuple belliqueux, il y a une différence qui est un abîme. C'est précisément pour n'avoir pas besoin de soldats, pour n'être pas réduits à subir les conséquences de l'esprit militaire, qu'il est urgent d'aguerrir et d'armer les citoyens. Quand, dans un grand peuple, tout le monde sait lire et par conséquent penser, faire l'exercice et par conséquent obéir, dans des occasions légalement définies, à des chefs élus, manier le fusil et par conséquent faire la guerre défensive, l'esprit de conquête, qui est la dernière et la plus terrible forme de la barbarie, cesse d'être à redouter. Un tel peuple est deux fois heureux, parce qu'il s'est rendu invincible chez lui et parce qu'il s'est mis dans l'impuissance de faire des conquêtes. C'est dans cet esprit que j'ai demandé, comme mon ami Delatre le rappelait tout à l'heure, « que les enfants du peuple fussent élevés de telle sorte qu'ils devinssent un jour des esprits éclairés dans des corps robustes ». Et si vous suivez mon conseil, si vous vous acharnez à obtenir que l'instruction soit donnée aux 25 000 enfants qui, dans Paris, sont dévorés par les manufactures, si vous obtenez que tous les apprentis, dans la France entière, sachent lire et écrire, et que tous, par la diminution des heures de travail, aient des corps robustes, oh! alors, esprits éclairés et corps robustes, ils n'ont plus rien à craindre, ni de l'ennemi du dehors, ni de l'ennemi du dedans.

Je lisais dernièrement, dans les Mémoires de Carnot sur son père, — Mémoires où notre Société occupe une place d'honneur, — un récit qui me vient à point pour montrer que nous devons, à un jour prochain, par une juste revanche, aller installer nos écoles à la place des casernes. En 1814, à l'origine de la Société, M. Jomard avait été chargé d'ouvrir une école dans l'église Saint-Jean-de-Beauvais. En très-peu de temps il y avait réuni trois cents enfants, et ces trois cents enfants étaient là, sous sa direction et celle de maîtres habiles qu'il s'était adjoints, occupés à apprendre à lire et à écrire par l'enseignement mutuel. Tandis que maîtres et élèves étaient absorbés par leurs études, ne pensant pas à autre chose, et sachant à peine ce qui se passait au dehors, hélas! toute l'Europe bottée et éperonnée était descendue sur la France et foulait notre terre héroïque; Paris était pris! Les souverains étrangers nous avaient ramené un maître qui, dans leur pensée, ne devait être que leur agent couronné. Un jour que, dans leur église de Saint-Jean-de-Beauvais, les maîtres de la Société élémentaire s'occupaient à apprendre à lire aux enfants, à l'extérieur de l'école on entendit tout à coup des bruits formidables. Des blocs de pierre, des leviers, des masses de fer ébranlaient la porte de l'église. C'était le général Müffling, gouverneur de Paris pour les alliés, qui faisait invasion sur les terres de la Société élémentaire pour faire de l'église de Saint-Jean-de-Beauvais.... quoi, messieurs?... une écurie pour sa cavalerie! On y entra, et les clous que M. Jomard avait enfoncés de sa main dans la muraille pour y suspendre les tableaux de lecture servirent à attacher les licols des chevaux.

Voilà un souvenir de l'histoire de notre Société qui me donne le droit de vous dire que si nous voulons, et nous le voulons, qu'il n'y ait jamais de général Müffling à Paris, ni de gouverneur au nom des alliés, ni de soldats étrangers foulant un seul point de la terre française, ce n'est pas d'arsenaux que nous avons besoin, c'est d'écoles! Et par nos écoles, en y amenant tous les enfants, en éclairant tous les esprits, en arrachant tous les corps à l'esclavage des machines, en formant des esprits éclairés dans des corps robustes, nous réussirons, non-seulement à rendre la France invincible, mais à rendre l'intelligence invincible; non-seulement nous chasserons de France et de Paris tous les Müffling de la terre, mais ce n'est pas assez dire, nous les chasserons de l'Europe;

nous les chasserons du monde entier, nous réaliserons la véritable pensée et la véritable gloire du XIXe siècle, qui est de triompher de la barbarie, de quelque nom qu'on l'appelle.

Tout à l'heure nous disions ensemble qu'il faut crier à présent : aux écoles ! comme autrefois on criait : aux armes! Eh bien, donnons l'exemple de cette guerre pacifique qui tuera la guerre, et rappelons-nous que si la France, au moyen âge, a été la force, elle n'est plus et ne veut plus être désormais que l'idée.

JULES SIMON.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
(de l'Institut).

De la civilisation en France depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours (1).

VII

CONDITION MATÉRIELLE DE LA POPULATION AGRICOLE AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE.

Les guerres intérieures et extérieures, surtout celles avec les Anglais au XIVe et au XVe siècle, les guerres de religion, et, plus tard, la guerre de la Succession, avaient perpétué, en l'accroissant, la misère dans les campagnes. Colbert, après Richelieu, fit tous ses efforts pour guérir tant de maux ; il ne put que les adoucir, car il ne recourait qu'à des palliatifs. Les vrais remèdes étaient encore à trouver. Colbert, nous l'avons déjà dit, tira, d'un mauvais système, le meilleur parti possible. Après lui, ses successeurs, Chamillart entre autres, administrateur incapable, et ceux qui le suivirent, firent un usage de plus en plus déplorable d'une machine vicieuse, et dans son ensemble et dans ses rouages ; les trente-cinq années du gouvernement personnel de Louis XIV aboutirent à la ruine de la France. Ce roi, préoccupé de la grandeur du pays, qui se résumait dans la sienne, n'avait aucune idée de l'économie. Poussé par le délabrement des finances, résultat inévitable de ses dépenses irréfléchies, il adopta un système insensé qui créait des difficultés insolubles : pour avoir de l'argent comptant, il multiplia les offices qu'il vendait et augmentait ainsi le nombre des privilégiés de ceux qui étaient dispensés des plus lourdes charges de l'impôt ; il tarissait ainsi en partie la source de ses revenus. Pour une somme une fois payée, on était, à toujours, exempt de telle ou telle charge. Le nombre des privilégiés grossissait : les charges que les uns ne supportaient plus retombaient sur les autres, sur les non-privilégiés, principalement sur les classes rurales ; de là leur misère. Cette misère ne révoltait pourtant pas une foule de bons esprits, tant le sentiment de la justice était peu familier aux Français.

Tous les témoignages du temps sont d'accord à cet égard. Forbonnais termine ainsi sa remarquable analyse de l'administration de Colbert : « Lorsque des temps plus » difficiles survinrent, ou que des mains moins habiles » administrèrent les affaires, le soulagement dont les » campagnes avaient joui fut retiré ; les habitants re- » tombèrent du malaise dans l'indigence ; à mesure que » l'imposition augmentait, que les priviléges se multi- » tipliaient, les vices de l'arbitraire se faisaient sentir » plus vivement ; la nourriture du bétail s'amoindrit » sous le régime de l'imposition, des saisies qu'il fut » permis d'en faire, ou des poursuites ; la milice ruina » la population affectée à l'agriculture, pendant une » guerre longue et sanglante, enfin cette partie s'anéan- » tit sous les débris de la finance, avec le commerce » lui-même dont les fondements étaient mal assurés. » L'auteur de l'excellente *Histoire des classes rurales en France*, M. Douniol, s'exprime ainsi : « Dans la triste » réaction qui commence après Colbert, quelques sou- » venirs de ses principes retiennent d'abord. Dès la se- » conde année, en 1685, on s'aperçoit qu'un onzième » d'augmentation sur la taille, un pour cent ajouté au » taux des emprunts, la vente des nouveaux offices, ont » amoindri les bénéfices agricoles, au point que les po- » pulations reviennent à la mendicité par bandes, qui » s'étaient produites sous Jeannin et sous Fouquet. »

On essaya de quelques mesures protectrices ; par exemple, on protégea le bétail contre les saisies ; mais ces bonnes intentions durèrent peu. La législation économique à laquelle le gouvernement de Louis XIV demandait des stimulants pour la production rurale comportait les mesures extrêmes d'un régime arrivé à sa fin. Il n'y avait plus de riches en dehors des personnes qui se distribuaient les impôts, à savoir les gens de cour, les officiers publics, les traitants, qui prélevaient la part du lion. On ne payait plus que très-difficilement les droits seigneuriaux, et ce n'était qu'après avoir subi force exactions. Un observateur superficiel pouvait se tromper sur l'état réel de cette société où apparaissait un monde de financiers se faisant une opulence de la ruine publique. On y voyait un grand besoin d'activité libre ; quant aux campagnes, la tendance à les abandonner était manifeste ; déjà se faisait entendre, à ce sujet, les plaintes tant de fois répétées depuis. L'abandon des campagnes pour les villes avait déjà commencé.

A la fin du règne de Louis XIV, les gentilshommes, qui possédaient presque toutes les terres, ne dépensaient que fort peu dans les campagnes ; tout leur argent s'en allait à la cour. L'exploitation agricole était si absolument réduite à la plus stricte subsistance personnelle, qu'elle ne pouvait même plus fournir le laitage pour les

(1) Voyez les n°s 20, 23, 24, 33, 34 et 35, pages 313, 361, 377, 524, 536 et 555.

marchés des villes; le lait et le fromage manquaient. En 1716, il fallut rendre entièrement libre l'entrée des fromages et des beurres de l'étranger; en 1720, on dut abaisser d'un tiers le droit d'entrée du bétail étranger. Colbert avait laissé à 118 millions le produit des fermes, douanes, péages, etc.; il était, au commencement du XVIIIe siècle, abaissé au chiffre de 46 millions. Si l'on veut se faire une idée de la mendicité, de la misère dans les campagnes à cette époque, il faut lire, dans un manuscrit très-curieux de la bibliothèque de l'Arsenal, dans les mémoires de Valentin Duval, publiés à Saint-Pétersbourg, en 1784, le tableau qu'il trace de la France de 1710. Les plaies de Hochsted, de Ramillies, de Malplaquet, étaient toutes récentes; tous les jours tombait sur le peuple une grêle de taxes; et c'étaient dans les campagnes d'incessantes excursions d'archers et de sergents pour lever l'impôt. Chacun tremblait de passer pour riche; ceux qui l'étaient évitaient de le paraître. Ajoutez à ces charges la milice qu'on avait en horreur; on se cachait, on se mariait très-jeune, on se mutilait pour y échapper; rien n'y faisait, on était impitoyable. Les campagnards, traqués de tous les côtés, étaient victimes des plus horribles violences. Or, en ces temps, le roi faisait au maréchal de Boufflers une pension de trois cent mille livres, représentant environ un million deux cent mille francs d'aujourd'hui. Le commandant de l'armée de Flandres s'était couvert de gloire à la défense de Lille, mais les pauvres paysans avaient le droit de trouver que sa gloire leur coûtait cher. Encore si les charges eussent été réparties également, mais l'inégalité était choquante, et c'est pourquoi la taille accablait la population des campagnes. Arthur Young, lors de son premier voyage en France, constate que, dans le Narbonnais, en ce pays de Languedoc, où à la réunion des états on a pu, par comparaison, célébrer beaucoup de bienfaits de l'ancien régime, la taille s'imposait aux terres dans cette proportion qu'un domaine noble de cent vingt arpents payait quatre-vingt-dix livres, tandis que quatre cents arpents roturiers qui, à ce compte, auraient dû payer trois cents livres, en payaient quatorze cents. Souvent la taille excédait d'un tiers le produit des terres, et la capitation montait au tiers de la taille.

A tant de causes de misère se joignit sous la régence le débordement de l'agiotage. L'agiotage peut parfois enrichir en un instant le spéculateur, qu'il ruine plus souvent encore; le danger permanent, le danger public de l'agiotage, ce qu'il a de funeste et de dégradant, c'est qu'il tue le travail réel. Le crédit qui ne représente ni la fortune réelle, ni les produits matériels du travail, est toujours dangereux quand il dépasse une certaine limite. Donc à cette époque le crédit, qui aurait dû relever et soutenir les travaux des champs, se perdit en spéculations, c'est-à-dire en manœuvres; supposé qu'elles aient enrichi quelques particuliers, elles ne pouvaient qu'appauvrir le pays. Et la preuve, c'est que d'Argenson, en 1735, fait de la misère des campagnes le même tableau que Forbonnais à la fin du règne de Louis XIV. Il nous représente les villages déserts, leurs habitants réduits à la mendicité. En 1700, la population était de vingt millions; elle n'était plus sous la régence que de seize à dix-sept; déplorable fruit du système de réglementations et de prohibitions pratiquées à outrance durant les trente-cinq années du gouvernement personnel de Louis XIV.

Mais, par un juste retour des choses d'ici bas, ceux qui bénéficiaient de ces souffrances en ressentirent le contre-coup; la partie de la noblesse et du clergé qui détenait le sol s'appauvrit par l'appauvrissement des campagnes, si bien que ce débordement d'iniquité, de désordres dans les finances, d'excès fiscaux qui avaient anéanti l'œuvre de Richelieu et de Sully, ruina surtout les campagnes, mais, du même coup, la France entière. Voilà où aboutit l'esprit d'inégalité et de privilége. Louis XIV, malgré les enseignements du passé, y était revenu; presque tous ses derniers actes administratifs en sont inspirés. Ainsi l'*Édit de contrôle* de l'année 1693 met à l'enregistrement des droits d'autant plus élevés que l'acte est de moindre importance. C'est un mal sans doute, mais il est inévitable, disait le grand-père de M. de Maurepas, l'intendant des finances, comte de Pontchartrain. Et l'on réitérait les ventes des fiefs, les ventes des titres de noblesse, les ventes des offices, on abusait des tarifs et des entraves opposées aux échanges. On voulait être riche, et l'on écrasait, sous un travail de moins en moins rémunéré, les classes qui peuvent seules féconder et enrichir le pays.

La noblesse qui vivait à la cour n'avait plus la misère des classes rurales sous les yeux. Qui donc pouvait compâtir aux maux des paysans, prendre en main leurs intérêts, les défendre, les représenter? Les agents du gouvernement ne représentaient que le fisc, et non la nation. La formation de l'épargne n'avait plus lieu; les ressources qu'elle fournit n'existaient plus. Tout le mal est venu de l'inégalité dans la répartition des charges, et dans leur assiette. « La France serait trop puissante », écrivait Boisguillebert, « si la répartition des impôts » était faite également. » La *Dixme royale* de Vauban n'avait pas d'autre but que de mettre cette vérité dans tout son jour. Le mal était si profond qu'à la régence la paix eut beau rouvrir les débouchés, on eut beau autoriser la noblesse aux entreprises agricoles, livrer au commerce des routes nouvelles, le mal s'aggrava encore. On s'avisa d'arrêter l'industrie au profit de l'agriculture; on interdit la culture de la vigne, pour laisser plus de place et plus de bras à celle des grains; on se mit à distribuer d'autorité le travail. A la fin du règne de Louis XIV, après la famine de 1709, on en était arrivé à contraindre d'ensemencer les terres, à ménacer de confiscation celles qui demeureraient sans culture.

La Bruyère n'a rien exagéré dans la peinture si profondément désolante qu'il fait des paysans du XVIIe siècle :

« L'on voit certains animaux farouches, des mâles et » des femelles, répandus par la campagne, noirs, li- » vides et tous brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils » fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invin- » cible; ils ont comme une voix articulée; et quand ils » se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face hu- » maine, et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent » la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, » d'eau et de racines, ils épargnent aux autres hommes » la peine de semer, de labourer et de recueillir pour » vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain » qu'ils ont semé. »

On peut croire que Bossuet avait surtout en vue les habitants des campagnes, quand il s'écriait : « Quelle » injustice que les pauvres portent tout le fardeau, et » que tout le poids des misères aille fondre sur leurs » épaules! S'ils s'en plaignent et s'ils en murmurent » contre la providence divine, Seigneur, permettez-moi » de le dire, c'est avec quelque couleur de justice; car, » étant tous pétris d'une même masse, et ne pouvant pas » y avoir grande différence entre de la boue et de la » boue, pourquoi verrons-nous d'un côté la joie, la fa- » veur, l'affluence; et, de l'autre, la tristesse et le dés- » espoir et l'extrême nécessité, et encore le mépris et » la servitude? » (Sermon sur l'éminente dignité des pauvres de l'Église). Si les paysans ne sont pas spécialement désignés, dans ces grandes et pieuses paroles, si nous y voyons moins que dans la peinture admirablement graduée de La Bruyère, l'excès du travail joint à l'excès de la misère, ce cri de Bossuet ne s'échappe pas moins des entrailles mêmes de notre sujet. La Fontaine, on le sait, connaissait bien la chaumière enfumée du pauvre paysan, gémissant et courbé, parmi ceux qui répètent,

> En est-il un plus pauvre en la machine ronde?
> Point de pain quelquefois, et jamais de repos?

Combien est-il, non-seulement d'enfants, mais d'hommes avancés, instruits, qui ne soupçonnent pas tout ce qu'il y a, dans ce désespoir, de vérité historique, de navrante réalité!

Cet état de choses, je l'ai dit, n'était que la continuation de ce qui avait lieu au XIVe siècle et au XVe, époque à laquelle le paysan, affranchi du servage, qui avait au moins l'avantage de lui assurer une certaine protection, ne trouvait pas encore pour son travail, pour sa personne, la sécurité et la liberté.

Pour mieux juger de la condition des classes rurales, jetons les yeux sur ce qu'étaient alors son logement, son alimentation et son vêtement.

Au moyen âge, on bâtissait beaucoup moins dans les lieux favorables aux exploitations que dans ceux qui présentaient quelque avantage pour la défense. C'est pour cette raison qu'un si grand nombre de villages s'élevaient sur des hauteurs, et que beaucoup d'entre eux présentaient, comme les villes, un amas d'habitations étroitement agglomérées, serrées les unes contre les autres, et souvent entourées d'enceintes et de fossés pleins d'eau qui les rendaient insalubres.

Le sol était loin d'être aussi cultivé qu'aujourd'hui. On voyait d'immenses étendues de forêts et de landes; ce qui contribuait à sauvegarder les forêts c'étaient les droits de garenne et de chasse, les droits d'usage et d'affouage. La guerre dévastant sans cesse le pays, les habitants des campagnes étaient constamment inquiétés dans leurs foyers. Les villes étant à couvert, les paysans venaient s'y réfugier. Ainsi à Crespy en Valois, il y avait un faubourg, séparé de la ville fortifiée, et protégé par une seconde enceinte également fortifiée, contre les attaques du dehors. C'était dans ce faubourg que tous les gens de la campagne environnante passaient l'hiver; dans les autres saisons, ils y venaient chercher un abri en cas de danger; ils y mettaient en sûreté leur bétail avec leurs instruments d'exploitation. Pendant le temps des travaux agricoles, ils se répandaient au loin dans les champs, et y élevaient, à la hâte, des huttes et des cabanes qu'ils se tenaient toujours prêts à abandonner.

La paix et l'ordre ne commencèrent à être assurés dans les campagnes que sous Henri IV et Richelieu. Ce fut alors que les villes, les bourgs, les hameaux, commencèrent à se multiplier.

Les maisons étaient ordinairement de bois et de terre. Le bois était à bas prix, on en faisait un grand usage. La pierre et la brique étaient réservées pour les églises et pour les châteaux. Dans les villes mêmes, un grand nombre de maisons antérieures au XVIe siècle sont construites en bois. C'est ce qu'on voit, par exemple, à Rennes, à Laval, à Rouen, à Vitré, à Troyes, au Puy. Des miniatures du XIVe siècle nous mettent à même de juger de ce que pouvaient être alors les demeures, les gîtes des paysans.

Pour avoir une idée de ces huttes, qu'on se figure un amas de moellons, de torchis, de sable, de cailloux, de paille, recouvert de roseaux, de tourbe, ou même de terre. Les campagnes des départements les moins avancées peuvent, aujourd'hui encore, nous donner une idée de ces habitations. En même temps que l'eau croupissante dans les fossés, creusés en vue de la défense, envoyait les maladies aux hommes et aux animaux, en même temps que les pestes et les épizooties se succédaient, les maisons, ne présentant pas de résistance aux flammes, étaient souvent la proie de l'incendie. Il ne faut pas comparer l'existence d'autrefois, dans les campagnes, avec ce qu'elle est de nos jours. Qu'on se mette devant les yeux la plus grande partie de ces habitations qui étaient sans cheminée, dont l'unique chauffage était le voisinage du four ou des étables; dont l'unique éclairage était souvent le feu du foyer. Chez de moins pauvres, des torches, des morceaux de bois, composaient tout le luminaire. Il y avait encore, au siècle dernier, des provinces, comme la Bretagne, où les paysans ne s'éclairaient qu'avec de la résine.

L'usage de l'huile fut longtemps un luxe ignoré hors des régions méridionales; la culture des plantes oléagineuses, telles que le colza et la navette, ne s'est répandue dans le Nord que vers le XVIe siècle. Les famines étaient fréquentes au moyen âge. Claude de Seyssel, voulant faire l'éloge de Louis XII, remarque, comme un bon résultat de son administration, qu'il n'y a eu, sous son règne, ni grande peste, ni grande famine. La famine de 1662 fit d'affreux ravages au nord de la Loire, et enleva des villages entiers. La famine de 1709 fut terrible.

La détresse des familles les obligeait parfois à mettre en commun leurs faibles ressources. Aussi, à cette époque, trouve-t-on souvent, dans les campagnes, cette sorte de vie commune qui s'observe encore chez les Arabes et les paysans russes. Des bâtiments servaient à plusieurs familles; greniers et celliers étaient communs. Souvent le seigneur entreprenait des constructions de ce genre, à l'aide de corvées spéciales auxquelles se soumettaient les tenanciers. Les seigneurs ecclésiastiques en avaient fait faire un grand nombre.

Quant au costume, il était à peu près demeuré celui des Gaulois. Les laboureurs sont parfois représentés, dans quelques vieilles peintures, portant un *sayon* à capuchon, un surtout, des braies, et, pour chaussures, ils ont des courroies croisées ou nouées; ils portaient, dans certaines provinces, comme en Guyenne, des souliers de bois ou de cuir. Au temps de madame de Sévigné, les paysans de Normandie étaient encore habillés de peau. Ce costume de peaux de bêtes se retrouvait en diverses provinces. La culture du chanvre et du lin ne s'étant répandue, dans le nord de la France, qu'au XIVe et au XVe siècle, ce fut à cette époque seulement que Reims, Troyes, Laval et les principales villes de la Champagne et du Maine devinrent les grands ateliers de fabrication des toiles. Ce tissu étant alors très-rare, à un prix très-élevé, on comprend quelle était l'importance du linge dans les campagnes, au XVIIe et au XVIIIe siècle, les nippes étaient le type de la richesse; quand on avait dit, une fille bien nippée, on n'avait plus rien à ajouter. Elles n'abondaient pas, on le devine, dans les campagnes, au milieu de ces paysans dont nous venons de voir le misérable costume, dont la nourriture était plus chétive encore.

La culture des plantes potagères étant moins développée qu'aujourd'hui, les ressources alimentaires étaient moindres. On sait que l'introduction de la pomme de terre en France ne date que de la moitié du siècle dernier, et il ne faut pas remonter plus haut que le XVIe siècle, si l'on veut y trouver le maïs, le safran, l'artichaut, le houblon, les haricots; ce n'est que vers le XVIe siècle qu'ils furent apportés d'Italie; auparavant ils n'avaient été cultivés que par exception. Les mémoires des intendants nous donnent une idée de la misérable alimentation des campagnes, au commencement du XVIIIe siècle. Il fallut bien s'en occuper, sinon pour sauver les paysans, au moins pour assurer l'existence de ceux qu'ils faisaient vivre. On favorisa la pêche. Les pêcheries avaient été presque sans importance et sans valeur avant le XVe siècle, époque où elles prirent de grands développements, grâce à la découverte des procédés de salaison. La population du littoral s'accrut alors rapidement.

La nourriture des paysans, avant, et même après que des ressources longtemps inconnues l'eussent améliorée, était donc aussi grossière que malsaine. On voit, par les mémoires des intendants, que les paysans de Normandie vivaient en grande partie d'avoine.

Dans le Périgord, dans le Limousin, le pain était une rareté. Dans la Lorraine, le Forez, l'Auvergne, la nourriture consistait en chair salée, en laitage, et en un brouet de blé noir. Ce dernier aliment était presque la seule nourriture de l'élection de Troyes et formait, avec les raves et les châtaignes, celle de la Marche et du Limousin, dans les meilleures années. Les cultivateurs de la Beauce, province si riche en froment, ne mangeaient que de l'orge avec du seigle, ce à quoi les plus riches se contentaient d'ajouter des salaisons; le plus grand nombre y trouvaient à peine leur subsistance. L'usage de la viande, ou tout au moins de la viande de boucherie, presque ignorée dans plusieurs provinces, au temps où les intendants firent leurs mémoires, était encore très-rare à la fin du siècle dernier. Pour plusieurs, à cette époque, elle ne s'élevait pas par mois au delà d'une livre, par tête. En 1740, Massillon, évêque de Clermont, faisait au cardinal de Fleury le triste tableau du dénûment auquel étaient réduites les populations de l'Auvergne : « Les peuples de nos campagnes », lui écrivait-il, « vivent dans une misère affreuse, sans lit, sans » meubles; la plupart même, la moitié de l'année, man- » quent du pain d'orge ou d'avoine qui fait leur unique » nourriture, et sont, malgré cela, rançonnés pour payer » leurs impositions. »

A tant de privations, tant de souffrances, se joignait la dureté des traitants et des commis de la ferme générale. Ainsi quand la guerre, soit étrangère, soit civile, sévissait sur la France, c'étaient surtout les campagnes qui en ressentaient les ravages et la désolation; quand l'ennemi en armes avait disparu, quand la sécurité semblait renaître, c'était le fisc qui reparaissait toujours plus exigeant, et la paix avait pour escorte les impôts; les paysans ne faisaient en réalité que changer de douleurs.

Quand le mal fut si grand que tous les yeux durent en être frappés, au lieu d'en rechercher les vraies causes, de proclamer les vrais et naturels remèdes, on se jeta dans des utopies. Fénelon, que Louis XIV appelait le plus chimérique des beaux esprits, donna le signal dans sa *Lettre anonyme au roi*. Vinrent ensuite les philosophes du XVIIIe siècle, dont l'esprit rêveur atteint son apogée dans J. J. Rousseau. Ces utopistes n'ont fait, en remplissant les têtes d'idées impossibles à réaliser, que créer de nouveaux malheurs. Il faut, pour trouver des pensées sages et des salutaires indications, sur la cause de tant de

souffrances, descendre jusqu'à Melon, l'auteur de l'*Essai sur le commerce ;* c'est l'un des premiers qui, au commencement du siècle dernier, aient attiré l'attention publique sur les mauvaises conditions hygiéniques, le défaut de secours médicaux, l'ignorance et les funestes préjugés des populations rurales.

Le gouvernement de Louis XVI entra dans une voie meilleure, et si les réformes si universellement demandées s'étaient opérées pacifiquement et progressivement, nul doute que la condition des classes rurales ne fût arrivée à être tolérable. La Révolution brisa violemment l'ancien état de choses; la société française en souffrit, mais les campagnes sont celles qui eurent le moins à en ressentir les douleurs. De cette commotion terrible sortit pour les paysans une condition infiniment meilleure. Ils furent délivrés d'un coup de tous les restes de la servitude féodale; ils devinrent propriétaires et libres. Sans doute, il y a encore à faire pour amener la situation des campagnes à être ce que la justice veut qu'elle soit, leur part n'est pas absolument égale à celle de certaines villes; mais le jour de l'équité s'est levé pour elles, et le gouvernement actuel, qui travaille si noblement à l'amélioration du sort des classes laborieuses, complétera son œuvre en faisant pour ceux qui nous nourrissent ce qu'il a déjà fait pour ceux qui pourvoient à nos autres besoins.

Cette justice que nous attendons de l'État pour les travailleurs des champs, nous devons commencer par en donner l'exemple; nous devons la pratiquer à l'égard des hommes dont le labeur nous est indispensable. Il ne faut pas qu'une différence d'éducation nous inspire pour eux un injuste dédain. C'est à nous, en travaillant à répandre chez eux l'instruction, les lumières, les habitudes de la vie policée, à les élever à notre condition. Les labeurs des champs sont compatibles avec l'éducation la plus avancée, et ils ont de plus l'avantage de donner à la vie des habitudes de moralité et d'ordre qui se perdent trop aisément dans les villes. Secouons donc les derniers lambeaux des préjugés de nos pères, et faisons participer le plus tôt possible aux bienfaits de la civilisation ceux dont le bras nous nourrit, et, plus souvent que d'autres, nous défend!

VIII

AMÉLIORATION DU SORT DES PAYSANS A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE.

Je veux encore, dans cette leçon, revenir sur le sujet que j'ai traité dans la précédente. Je m'occuperai cette fois moins du paysan, de l'ouvrier rural, que du petit propriétaire, du petit cultivateur.

Les privilégiés avaient eu la prétention de posséder seuls toute la terre, ce qui flattait leur vanité, d'en tirer tout ce qu'elle peut produire, et même par delà, sans la travailler eux-mêmes, en laissant le moins possible à ceux dont les sueurs la fécondaient. Le travailleur fut dépouillé de mille manières, et du sol, et des fruits arrachés à la terre au prix de tant de peines; mais ce qui devait arriver arriva enfin; le sol injustement détenu devint, pour les possesseurs, un poids si lourd qu'ils mirent autant d'empressement à s'en décharger, à le rendre aux laboureurs, aux agriculteurs, qu'ils s'étaient montrés ardents à les en dépouiller. On vit les seigneurs, les financiers, les bourgeois, très-peu jaloux d'être propriétaires. Nobles, ecclésiastiques, bourgeois anoblis ou acquéreurs de fiefs, ne recherchaient plus des propriétés dont la vente allait baissant toujours. Avec des titres de propriétés immenses, dit Forbonnais, ils étaient fort endettés. Les biens, engagés pour des prêts monstrueux, étaient partout en vente forcée. Ce qui échappait aux réméres était dévoré par la procédure. De jour en jour, la diminution du rendement menaçait des mêmes extrémités le petit nombre des propriétés qui avaient pu se soutenir. Dans les classes qui dominaient le cultivateur, à titre de seigneurs, de propriétaires, de riches, la préoccupation, c'était d'avoir, coûte que coûte, une rente. Soit pour obteniir littéralement les moyens de vivre, soit pour éviter des poursuites qui produiraient une ruine inévitable, tout le monde sentait qu'il fallait, à tout prix, susciter le travail des champs.

Mais pour cela il fallait changer les conditions du travail. La chose n'était possible qu'autant que le laboureur posséderait en propre, ou du moins aurait un titre qui serait sa sécurité et lui assurerait ses profits. Seul, il pouvait rebuter l'impôt, par sa pauvreté réelle ou feinte; seul, il pouvait abaisser sa vie au niveau des injustices et des privations auxquelles les agents du fisc condamnaient ceux mêmes des contribuables qui étaient parvenus à les tromper. Les riches sans revenus, les possesseurs sans fruits, n'avaient donc plus qu'une ressource, c'était d'essayer de faire revivre, chez ce laboureur, la force productrice que, depuis les temps de Colbert, ils s'étaient acharnés à détruire.

Les gentilshommes avaient abandonné les campagnes par mépris pour un travail honorable, noble, salutaire, le seul peut-être vraiment vivifiant ; ils s'étaient infatués, enivrés de noblesse, non pas même de la chose, mais du mot, car on était arrivé à donner des droits de noblesse en masse, et c'était à tel point que tous les bourgeois de Paris ou d'Hazebrouck étaient nobles ; il fallut revenir aux champs, à la terre, au travail, c'est-à-dire à la vraie noblesse.

A partir de la fin du règne de Louis XIV, le laboureur se voit offrir le sol, de toutes les manières, sous toutes les formes praticables du bail, et sous les conditions les plus avantageuses au preneur, pour les sommes les plus minimes, bien souvent pour le seul montant de la taille. Le montant des taxes s'était accru jusqu'à enlever aux travailleurs le quart du produit brut de la terre. En définitive, quelle fut la dernière conséquence de ces enva-

hissements de la seigneurie? Vint le jour où la noblesse se laissa envahir, à son tour, par la bourgeoisie.

En avançant, remarque M. Douniol que je continue à prendre pour guide, le mouvement ne fit que s'accroître. Au début, les possesseurs avaient cherché une augmentation de rentes dans des fermes générales ou partielles, dans des métayages morcelés, dans des arrentements, dans toutes les conventions capables de multiplier l'intérêt et de l'exciter, c'est-à-dire d'assurer une large indépendance dans la culture, et tout le produit possible dans les fruits. Mais, de jour en jour, on alla plus loin. La condition des cultivateurs s'améliora à force d'économie et de labeur. Les possesseurs comprirent que le profit commun grandissait à proportion de l'incommutabilité du titre pour le cultivateur. Il en résulta que partout où se rencontra la plus minime espérance de payer d'une part, de l'autre, celle d'avoir l'intérêt du prix, le sol fut offert aux classes rurales avec empressement.

Les petits patrimoines se reconstituèrent journellement. Vers 1760, le quart du sol était déjà passé entre les mains de la classe agricole. Les paysans commençaient à acheter des fonds libres, et à négliger la culture du domaine terrageable pour eux. L'esprit de propriété personnelle grandissait. Toutes les intelligences éclairées commençaient à considérer l'individualisation de la culture comme la conséquence nécessaire, enviable d'un organisme social régulier. Ce sont les idées de d'Argenson, de Jean-Jacques Rousseau. On engage, à cette époque, contre les grands domaines, leurs landes, leurs forêts, leurs étangs, une véritable croisade. Adam Smith attaque, en Angleterre, la grande propriété, autant que l'ont fait les communistes, en France. Arthur Young lui fait une guerre sans trêve. Colbert avait déjà compris les avantages de la petite propriété individuelle, dont la cause ralliait les esprits à la fin du XVIIIe siècle. En effet, à cette époque, que voit-on, qu'entend-on de tous les côtés?

On vante, avec Boisguillebert, la force de production de ces particuliers, qui, possédant un petit fonds, y appliquent tous leurs soins, et obtiennent des améliorations considérables. C'est à eux que Montesquieu demande des remèdes contre la dépopulation; c'est à leur destruction que Forbonnais attribue la ruine de l'économie publique, sous Louis XIV. Mirabeau, dans son *Ami des hommes*, soutient énergiquement la même thèse, ainsi que d'Argenson, en 1760, dans ses *Considérations sur le gouvernement de la France*. On avait méprisé le cultivateur, on lui avait décerné en propre la grossièreté, l'incurie, l'ignorance, on en faisait son naturel distinctif, essentiel, indélébile; d'Argenson proteste contre l'effet déplorable de cet injuste mépris; il y oppose l'air relevé, le sentiment de bien-être des paysans de la Hollande, de certaines parties de l'Allemagne, et même des Pays-Bas français, où grâce aux traditions fécondes des ducs de Bourgogne, leur condition était restée meilleure, où la campagne était si heureusement cultivée. Il montrait qu'il faut, pour soutenir le travail agricole, que le paysan y trouve un intérêt direct, prochain.

L'histoire de tous les siècles, de tous les peuples qui ont reçu dans leur sein le fléau de l'esclavage ne laisse aucun doute sur les fruits qu'on en doit attendre. Ils sont comme l'arbre qui les produit. Mais on peut dire que les enseignements de l'histoire sur ce lamentable sujet sont un luxe superflu. La raison seule ne suffit-elle pas pour reconnaître la mauvaise qualité du travail servile? La terre veut être fécondée par des mains libres. De quelque manière qu'on dirige ici ses réflexions, quelle que soit la route que le passé choisisse pour s'expliquer cette loi qui attache l'homme à la terre, qui le courbe sur le sol, au bout de chacune des deux routes est la la liberté. Soit qu'il cultive la terre, pour obéir à Dieu, c'est en vain qu'il se couvre de sueurs; il faut, pour mériter par l'obéissance, être libre; soit qu'il ne fasse que demander à la terre, sa nourriture à lui, le bon sens indique qu'il doit au moins être sûr qu'après l'avoir tirée du sol, il pourra la défendre, se réserver, s'attribuer sa part, que nul ne pourra lui enlever; il faut donc, à ce titre encore, qu'il soit libre. Autrement qu'a-t-il à faire, qu'à se coucher et mourir?

Il paraît que ces idées si simples étaient, autrefois, difficiles à comprendre. Il en a coûté cher à ceux qui les ont méconnues. Ce qu'on ne saurait trop remarquer, en même temps que les efforts heureusement tentés pour réparer l'injustice, pour améliorer la condition des classes rurales, c'est l'impuissance dernière pour conjurer la grande catastrophe, soit qu'on l'appelle la grande réparation, la grande expiation, soit qu'on dise, aussi simplement, aussi froidement que possible, la révolution de 1789.

Nous dirons avec ceux qui en gémissent le plus, nous répéterons que l'on commençait à réparer, à corriger, à améliorer. Mais comment, et dans quelles circonstances?

Le marquis de Mirabeau écrivait que le territoire d'un canton ne saurait être trop divisé. Même langage dans l'*Essai sur l'administration des terres* attribué à Quesnay. Il y proclamait l'utilité du morcellement de la culture. Il déclarait qu'il fallait le plus grand nombre possible de cultivateurs, lesquels fussent propriétaires. Un pareil langage s'explique en présence d'une terre où la culture avait considérablement diminué; la France était couverte de friches; on quittait les campagnes pour la cour de Versailles ou pour la résidence plus ou moins magnifique de l'intendant de la province. Les regards rencontraient souvent des châteaux inhabités, dont les propriétaires résidaient à Paris; leur absence était funeste pour les campagnes. Les enfants, de leur côté, abandonnaient les champs, pour s'enfermer dans les ateliers des villes. L'industrie agricole était devenue la dernière de toutes; ajoutez, à tant de causes de malaise, le grand nombre des intermédiaires qui conspiraient à enlever, aux paysans, les fruits de leur travail. Dans les dernières années du règne de Louis XV, le mal était

connu ; on voyait bien quel remède il y fallait appliquer ; l'ambition de posséder gagnait les paysans, mais le régime de l'inégalité avait poussé de si profondes racines, qu'on s'opposait aux réformes les plus impérieusement commandées par les besoins de tous et par la justice. La corvée des routes servit, entre autres servitudes, à faire éclater la persistance d'un système qui n'avait que trop duré.

Nous touchons ici la vraie cause de la révolution française, considérée dans ce qu'elle a montré au monde de plus sévère, de plus terrible. Ceux qui profitaient de l'inégalité, de l'injustice, et par conséquent de toutes les violences, ceux-là n'étaient pas des aveugles, il aurait fallu l'être pour ne pas comprendre, pour ne pas accepter la nécessité des réformes ; ils les acceptaient donc, en théorie, ils les proclamaient par leurs discours, mais ils les repoussaient par leurs passions ; en somme, leurs passions faisaient la loi, ils ne voulaient pas les réformes.

Un exemple, entre mille, nous montrera cette triste vérité dans tout son jour : la viabilité, les routes, la corvée qui s'y rattache.

Les routes sont liées aux plus grands intérêts de tous ; les villes comme les campagnes, l'industrie, le commerce, tout est frappé de langueur ou vivifié selon l'état de la viabilité. Sous Louis XIV, une route était avant tout un chemin qui conduisait le roi quelque part.

A la mort de Colbert, il arriva pour les routes ce qui advint pour tout ce qu'il avait entrepris : tout fut arrêté, et l'on ne tarda pas à retomber dans les errements dont il avait fait sortir si heureusement l'administration. Si quelques routes furent encore ouvertes, si d'autres furent achevées, pour la plupart, on se borna à réparer les plus mauvais pas. On avait adopté, grâce à l'insistance de Colbert, le principe essentiel de la mise à l'entretien de tous les ouvrages au fur et à mesure de leur achèvement ou de leur restauration, mais la pénurie du trésor obligea de s'en écarter chaque jour davantage. Des ministres courtisans et peu capables n'eurent plus, en fait de ponts et chaussées, qu'une préoccupation, celle de l'utilité personnelle du roi. On en la preuve dans un fait que j'emprunte aux curieux Mémoires de l'intendant Nicolas Foucault, publié par M. F. Baudry. En 1686, alors que Louis XIV projetait un voyage à Baréges, les intendants des provinces que le monarque devait traverser reçurent l'ordre de faire réparer les routes, afin qu'il y pût passer commodément avec sa suite. Il leur était enjoint d'élargir les voies de manière à leur donner douze à quinze pieds. Là où des bourbiers rendaient le passage absolument impraticable, on devait ouvrir les haies qui le bordaient, de manière que le roi pût passer sur les propriétés riveraines. Telle était la viabilité, dans le centre et le midi de la France, en dépit de tous les efforts qu'avait faits le grand ministre. Mais Louis XIV changea d'avis, il renonça à son voyage ; et Louvois d'avertir bien vite les intendants : le roi ne va plus à Baréges ; dès lors il n'y avait plus de dépenses à faire pour accommoder les chemins. Et, en effet, on ne trouve dans les papiers de Foucault, comme le remarque son savant éditeur, aucun document prouvant que l'entretien des routes s'opérât d'une manière suivie, et fût l'objet d'une attention sérieuse de l'intendant. Foucault, toutefois, dans l'intendance de Caen, montra à cet égard plus de prévoyance, et chercha à améliorer la route de Caen à Lisieux. Sous la régence, on se préoccupa de la viabilité, on imposa la corvée des routes. Trente jours de corvée, le douzième de l'année de travail, voilà ce qu'on exigea du paysan ; il fut obligé de quitter son champ pour travailler, sans rétribution, à ces routes qui intéressaient les autres, tous les privilégiés, beaucoup plus que lui. Cette injustice n'était pas la moins criante, la moins odieuse, ajoutée à la révoltante inégalité dans la distribution des charges. Turgot, intendant de Limoges, supprima la corvée dont il vit tout l'inconvénient. Qu'arrivait-il en effet? les injustices engendraient d'autres injustices de plus en plus insupportables, accablantes. Des malheureux, moins malheureux que les autres, allaient trouver les agents préposés aux corvées, et, moyennant de l'argent, ils se rachetaient, plus ou moins, du tout ou d'une partie de leurs trente jours de corvée. Mais il fallait que le travail se fît : par qui se faisait-il? Par ceux qui avaient moins d'argent encore, qui n'avaient même pas le moyen de se racheter, par les plus malheureux, par les plus misérables. L'inégalité ne se trouvait donc pas entre les extrêmes seulement de l'ordre social, entre les riches et les pauvres, entre les nobles et les vilains, elle s'était infiltrée partout, elle empoisonnait tous les degrés même de ce qu'on pourrait appeler les misérables du temps. Peut-on s'étonner, quand le mal s'est ainsi empiré, qu'il ne suffise pas de voir où est le bien, la vérité, la justice, qu'il y ait des résistances en raison des abus à corriger. La grande résistance des intérêts, voilà la vraie cause, et de la haine invétérée contre la féodalité fiscale, et de tous les malheurs qu'a enfantés cette haine, quand elle a pu s'assouvir.

On entrevoyait, par la cessation des abus, une ère si belle qu'on en voulait détruire jusqu'à la dernière trace.

C'est là ce qui inspira le ministère Turgot, et voilà pourquoi il put, en si peu de temps, porter si loin des réformes si radicales et si nombreuses, les édicter si vite, avec tant de netteté. On vivait depuis longtemps dans la sphère des idées qui pouvaient rendre ces réformes profitables. Il put donc à la fois changer l'économie du travail par celle des consommations, au moyen de la liberté du commerce et du transport des denrées agricoles ; changer la condition des agents de la culture en supprimant la solidarité dans la taille, en faisant régner un plus grand esprit de justice dans toute la matière de l'impôt, dans toutes les mesures suivies pour dégager les intérêts des engagements perpétuels ; il put même faire espérer des jours meilleurs à l'agriculture, par les encouragements spéciaux qu'il lui accorda. Mais Turgot

fut brisé par les résistances funestes de ceux qui étaient intéressés au principe de l'inégalité. Il y a deux genres d'opposition : l'une veut aller en avant, beaucoup trop vite, elle s'élance d'un bon démesuré, dans l'avenir, et gourmande les gouvernements qui ne veulent pas la suivre; l'autre veut rétrograder ; ce n'est pas la moins dangereuse. Mais, à l'époque de Turgot, l'opinion commençait à gouverner la société. Si ce gouvernement n'est pas infaillible, il a au moins cela de consolant, que l'on peut toujours espérer que l'opinion corrigera les erreurs de l'opinion.

Les enseignements qui résultaient des édits de Turgot, la profession éclatante qui s'y trouvait écrite du droit individuel, la démonstration si évidente qu'ils renfermaient des vices d'un système odieux, excitèrent à tel point la haine contre l'ancien régime, qu'il n'y eut plus une seule des conditions imposées aux personnes, qu'on ne voulût détruire. Ce ne furent plus seulement les inégalités fiscales, les erreurs de l'économie publique, mais jusqu'aux redevances privées, sur les fruits du travail, qui furent réprouvées et prises en aversion. L'impôt paraissait légitime, nécessaire, vu les besoins de l'État; on n'y trouvait d'injuste, on n'en voulait changer que la proportion, et les réflexions que provoquait ce désir de réforme servaient à montrer de plus en plus que les prélèvements des particuliers étaient la grande cause du malaise qui comprimait tout l'essor du travail. Ces dîmes, ces droits de seigneurie qui enlevaient un quart du produit brut, apparurent, comme le vice radical qui frappait l'agriculture d'impuissance. On avait sous les yeux la prospérité de la petite propriété, et la haine maintenant raisonnée contre la servitude s'animait chaque jour davantage. On entrevoyait, dans une culture tout à fait libre et sans partage, des présages de prospérité personnelle et de développement social, et l'impatience d'arriver à une condition si différente du passé, du présent, trouvait insupportable l'incurie où languissait les domaines seigneuriaux. « Ah ! si j'étais, pour » un jour, le législateur de la France, écrivait Arthur » Young, comme je ferais danser tous ces grands sei- » gneurs ! » Aussi, dans les cahiers des états généraux, les droits seigneuriaux quoique très-atténués sont dénoncés d'un bout de la France à l'autre. On trouve ces charges très-nuisibles. Riches ou pauvres, tous tiennent le même langage; dans les pays mêmes où la seigneurie a été le plus réduite, les quelques droits qu'elle s'est réservés sont à eux seuls l'objet de récriminations aussi vives qu'autre part tous les abus ensemble, par exemple les *lods et vente* dans presque tout le Nord. On voulait détruire jusqu'à la dernière trace des entraves imposées aux personnes depuis le moyen âge.

Il n'a manqué au roi Louis XVI que l'énergie, qu'une force de volonté égale à son honnêteté pour accomplir radicalement la refonte de la société. Un grand progrès s'était opéré; on s'impatientait de la résistance de tous ces possesseurs de priviléges; des milliers d'ouvriers sentaient bien que leur condition n'était plus d'attendre, en travaillant sans rétribution, l'heure où tout travail leur serait impossible. Du jour où la pauvreté forçait, dans le fond des provinces, des nobles à labourer eux-mêmes, quels que fussent les maux du présent, quelque justement fondées que fussent les plaintes des classes rurales, on pouvait espérer dans l'avenir.

La seigneurie que les classes rurales dénoncent ainsi, à la veille du 4 août, n'est plus celle du XVIe siècle; elle n'exerce plus d'influence sur le classement des personnes, sur la hiérarchie sociale; elle se résume dans l'ensemble de ses prélèvements, et dans la faculté de les transmettre ou de les vendre. C'est un simple fisc, et le seigneur n'est qu'un créancier de l'espèce particulière du fisc, mais il se conduit plus que jamais comme le fisc. Pratiques abusives du seigneur, exigences excessives, faux poids ou fausses mesures dans son grenier, rapacité, vol de ses agents, surprise ou extorsion de reconnaissances mensongères, poursuites de solidarité, pour obliger les redevables à céder leurs biens à vil prix, telles sont les *doléances des vilains*, renouvelées du XVIe siècle.

Nous venons de voir par quelle nécessité logique des faits la condition des classes rurales s'améliora au milieu du XVIIIe siècle. Il semble dès lors que la révolution aurait pu être évitée.

Si, d'une part, l'indifférence pour les autres, la vanité, l'injustice, les violences, avaient conspiré pour produire l'appauvrissement des campagnes, d'autre part la funeste anomalie d'un système où tous les seigneurs se trouvaient créanciers du fisc, la dépréciation croissante et l'abandon de la propriété, les besoins des nouveaux seigneurs croissant avec le luxe, la nécessité d'augmenter les revenus avaient eu, pour dernier résultat, de forcer la vente de toutes les propriétés ; les propriétaires avaient été évincés par les cultivateurs; on ne rougissait plus du travail, des nobles étaient ramenés par la force seule des choses à vivre de l'ouvrage de leurs propres mains, l'état des classes rurales s'était amélioré, qu'avait-on besoin d'une révolution ?

Elle était faite; on avait souffert, mais toutes les causes d'un long mal étaient connues, tous les inconvénients de l'ancien régime étaient parfaitement compris, et, par conséquent, nul n'ignorait les remèdes que réclamait la société. Acheter et vendre des charges, tel était autrefois le grand moyen de vivre de l'État et des particuliers. On savait, à la veille de 1789, ce qu'il fallait penser d'un tel système, et de ces landes, et de ces forêts, et de ces étangs, et de ces terres en friche, et de tous ces châteaux inhabités, de l'argent versé à flots à la cour, inconnu dans les campagnes; quant au morcellement de la propriété cultivée par des hommes simples, modestes, libres, ce n'est pas la révolution qui a découvert, inventé ce moyen de richesse, de bonheur assuré, paisible; la révolution n'a rien inventé, on pouvait donc s'en passer. Et cependant que nous montre l'histoire; c'est que l'amélio-

ration même des classes rurales, au XVIIIe siècle, ne fit que hâter la catastrophe.

La révolution a éclaté parce que le mal était depuis trop longtemps connu, dans sa cause, dans son détestable principe. On avait compris que les résistances à le faire disparaître provenaient, non de fausses vues économiques, mais d'intérêts coalisés. Cette résistance fit éclater l'indignation populaire que des ambitieux et des fous se plurent à nourrir et à surexciter. On ne voulut plus alors souffrir aucun délai, et comme on résistait encore, on brisa la monarchie tout entière, car le caractère français ne transige pas avec l'injustice, il s'en indigne, et quand il l'a reconnue, il n'a plus qu'une volonté, celle de la faire disparaître radicalement.

VARIÉTÉS.

Paris-Guide : la Science, l'Art (1).

Le premier volume de *Paris-Guide* n'a pas moins de neuf cent deux pages d'un caractère fin et serré, sans compter l'introduction, les plans, les renseignements et prospectus divers. Voilà pour la quantité. Quant à la qualité, les éditeurs de cette épaisse publication se sont décerné, avec une si parfaite assurance, un témoignage de complète satisfaction, ils semblent si certains d'avoir doté la France et le monde d'un chef-d'œuvre, qu'on éprouve quelque scrupule à les contredire.

Ils donnent, par exemple, leur *Guide* pour « une affirmation du progrès » et pour « un monument hospitalier offert au génie des autres nations ». Ces grands mots ne laissent pas que d'être embarrassants. On pourrait bien se demander s'il est exact de dire qu'un livre écrit par des Parisiens à la gloire de Paris soit un monument offert au génie des étrangers, et si, en tout cas, ce monument, qu'on ne visite pas gratis, est si hospitalier. Mais le moyen de faire d'aussi mesquines chicanes à des gens qui *affirment le progrès?* Il n'y a pas de marchandise que ce pavillon-là ne puisse honorablement couvrir. Il est de ceux auxquels il faut tirer son chapeau sans hésiter.

L'avis au lecteur assure encore que le *Guide* « écrit par cent vingt-cinq personnes a une unité parfaite, un ensemble admirable ». Cette fois je me permettrai quelques réserves. En thèse générale, il n'est pas impossible qu'une œuvre où tant d'écrivains ont mis la main soit pourtant une et homogène. Mais il faut, pour produire une telle merveille, un concert fort rare d'esprits formés à la même école, dévoués aux mêmes doctrines et dociles à la même direction. Ici rien de pareil ; ce sont encore les éditeurs qui nous en avertissent : « Nul, dans ce livre, disent-ils fièrement, n'est forcément solidaire de celui qui le précède et de celui qui le suit. » On s'en aperçoit de reste. Des hommes qui ne s'étaient jamais rencontrés, et qui ne se rencontreront sans doute jamais ailleurs, se sont momentanément attelés à la même besogne, sans s'être pour cela, comme il paraît, ni vus ni entendus. Le chef des travaux a indiqué à chacun sa tâche, dont il s'est acquitté comme il a voulu, et comme il a pu ; puis on a imprimé bout à bout et relié sous la même couverture ces morceaux de provenances diverses et de mérite inégal. Je suis loin de blâmer la liberté laissée par le directeur de l'entreprise à ses collaborateurs, et je ne prétends pas que la mosaïque ainsi composée soit sans valeur et sans agrément. Elle a des pièces excellentes. Mais n'en eût-elle que d'exquises, elle serait toujours un peu au-dessous de l'opinion qu'en ont conçue ceux qui la présentent au public, et les éditeurs auraient fait preuve de sagesse en s'abstenant de vanter si fort l'unité de leur œuvre. On n'aurait peut-être pas songé à lui reprocher de manquer justement d'unité et d'être une lourde liasse d'opuscules plutôt qu'un livre.

Je ne veux pas dire que les nombreuses pièces admises à l'honneur de figurer dans ce volumineux recueil aient été tout à fait entassées au hasard et qu'il n'y ait pas d'autre lien entre elles que les ficelles du brocheur. Les éditeurs ont fait, au contraire, d'assez grands efforts pour les disposer dans un ordre méthodique et pour les faire entrer dans des compartiments et des cadres symétriquement agencés. La matière du *Guide* est répartie en trois livres, sous ces trois titres : *la Science*, *l'Art*, *la Vie*. Chaque livre se divise en sections subdivisées à leur tour en chapitres, signés chacun d'un nom différent et consacrés à autant de sujets spéciaux. Cette ordonnance a une apparence de rigueur qui satisfait à première vue. La table des matières est agréable à voir comme une bibliothèque bien rangée. Mais il n'est pas nécessaire d'y regarder de bien près pour reconnaître combien cette classification est artificielle et arbitraire.

Prenons, par exemple, les trois grandes divisions du recueil : *la Science*, *l'Art*, *la Vie*. Pour *la Science* et *l'Art*, j'entends à peu près ce que c'est, et je devine bien ce que je trouverai sous ces rubriques. Mais *la Vie!* c'est là une étiquette vague, s'il en fut. Qu'est-ce que la *vie* d'une capitale, sinon l'ensemble des faits matériels, intellectuels et moraux par lesquels se traduit et s'affirme son activité ? Et ne doit-on pas considérer la *Science* et l'*Art* comme les manifestations les plus hautes et comme les formes supérieures de cette activité ? Qu'est-ce alors que ce livre de la *Vie*, d'où la *Science* et l'*Art* sont exclus ? J'admets qu'on se soit servi de ce mot de *vie*, faute d'en trouver un meilleur et parce qu'il fallait bien désigner d'un nom quelconque tout ce qui n'est ni la *Science* ni l'*Art*. Du moment qu'on dédaignait l'ordre alphabétique et qu'on voulait distribuer les différents articles de « cette encyclopédie vivante » en un certain nombre de groupes, suivant l'analogie et l'affinité des sujets, il y avait lieu évidemment à distinguer ceux qui traitent des institutions littéraires ou artistiques de Paris, de ceux qui roulent sur les menus détails de son alimentation, de sa voierie ou de sa police. Une monographie des Grandes Halles aurait assez mal figuré près d'une étude sur le musée du Louvre ou sur l'Observatoire. Mais je crois aussi qu'il ne peut y avoir qu'une parenté bien lointaine entre l'*Histoire de la presse parisienne*, par M. Laboulaye, et une drôlerie de Paul de Kock sur les *Boulevards*. Ce livre de la *Vie* abonde en contrastes et en disparates. C'est un capharnaum où l'on semble avoir fourré à la hâte ce qui n'avait pas trouvé de place dans les deux premiers livres. *Paris-Judiciaire*, *Paris-Militaire*, *Paris-Administratif*, *Paris-Souterrain*, et celui de tous les Paris qu'on pouvait le moins s'attendre à trouver là, *Paris-Mort*, y défilent pêle-mêle et dans un beau désordre.

Les livres de l'*Art* et de la *Science*, sous une apparence d'ordre plus rigoureux, ne sont guère moins confus. L'*Histoire du protestantisme à Paris*, par M. Coquerel fils, fait partie du livre de l'*Art*, quoiqu'il n'y soit pas dit un mot qui ait trait de

(1) Cet ouvrage vient de paraître à la librairie internationale.

loin ou de près à un art quelconque. Un article de M. Édouard Fournier sur les *Maisons historiques*, c'est-à-dire sur l'*Hôtel Barbette*, l'*Hôtel de Sens*, l'*Hôtel Carnavalet*, l'*Hôtel Lambert*, est classé dans le livre de la *Science*, tandis que l'*Hôtel de Cluny* figure dans le livre de l'*Art*, avec son musée. On s'explique que les éditeurs du *Guide* n'aient pas cru devoir ici séparer ce qui se tient si étroitement et qu'ils aient voulu présenter au lecteur, dans un seul et même chapitre, le contenant et le contenu, l'édifice et son mobilier artistique. Mais il faut alors regretter que cette méthode fort sage n'ait pas toujours été suivie ; elle est naturelle et simple, peut-être a-t-elle paru trop simple et trop naturelle. De là des divisions et des interversions bizarres. Après avoir fait une assez longue promenade dans les galeries du Louvre en compagnie de Théophile Gautier, on s'aperçoit qu'on ne sait rien encore de l'histoire de ces galeries et du palais qu'elles décorent. Pour en apprendre quelque chose, il faut sortir de la section des *Musées* et aller chercher cent cinquante pages plus loin, dans la sction des *Palais*, un article de M. de Lasteyrie sur les palais du Louvre, du Luxembourg, de l'Élysée, etc. On se fatigue à ces allées et venues, on se perd dans ces sections et ces sous-sections. Après la section des *Palais* vient la section des *Monuments*. Le garde-meuble et le ministère de la marine sont des *palais;* l'hôtel de ville est un *monument*. Voyez-vous la différence ? La tour Saint-Jacques, la colonne Vendôme, la Porte Saint-Denis, autant de *monuments*, comme l'hôtel de ville. Voyez-vous l'analogie ? L'Obélisque n'est rien, ni monument, ni palais ; il ne figure ni dans l'une ni dans l'autre des deux sections. Les éditeurs de *Paris-Guide* ont négligé de s'adjoindre un cent vingt-sixième collaborateur, un égyptologue.

Je pourrais relever d'autres omissions. Qui l'eût pensé ? Cet énorme *Guide* est incomplet. Le chapitre de l'*Enseignement* n'a pas moins de cent quarante pages, et dans ce total respectable la part de l'École de droit se réduit à une mention de deux lignes, perdue dans les renseignements anonymes insérés en forme d'appendice à la suite de l'article de M. Vacherot sur la *Sorbonne*. En revanche, l'*École des langues orientales* a les honneurs de la prose de M. Beulé, qui n'est pas orfèvre, comme M. Josse, qui n'est pas non plus orientaliste, mais qui est archéologue, et, à ce titre, voisin et collègue des orientalistes de la Bibliothèque impériale. En revanche encore, après que M. Taine a montré l'*École des Beaux-Arts* à un sien ami, un vieil Italien ironique, quelque peu parent de Thomas Graindorge, Alexandre Dumas y vient à son tour conter quelques-uns de ces contes où il s'amuse. Il faut dire d'ailleurs que les deux articles ne font pas double emploi ; ils ne font même pas, à eux deux, l'emploi d'un bon article ; après les avoir lus l'un et l'autre, on sait encore fort peu de chose sur l'*École des Beaux-Arts* et sur l'enseignement qui s'y donne.

Un vice plus grave, c'est le caractère ambigu de l'ouvrage. Est-ce un manuel familier du promeneur dans Paris, ou un tableau historique, philosophique et prophétique du passé, du présent et de l'avenir de Paris ? L'un et l'autre à la fois. C'est un *Guide*, un *Indicateur;* voyez les plans des théâtres, la nomenclature des rues, les réclames de la fin. Mais c'est autre chose encore, à savoir une affirmation de la démocratie, de la paix, du progrès, quelque chose comme l'Évangile du siècle. L'Évangile et l'Indicateur ainsi accolés se fondent mal et sont une gêne l'un à l'autre.

L'Évangile dédaigne l'Indicateur et ne fraternise qu'à contre cœur avec ce compagnon indigne. Il lui mesure chichement la place. Après une longue et brillante tirade d'un des cent vingt-cinq illustres, viennent habituellement deux ou trois pages de renseignements anonymes en style plat. La tirade, c'est le beau, et les renseignements, c'est le laid. Les typographes ont infligé au laid, qui est aussi l'utile, la flétrissure du petit texte. La démarcation est donc assez nettement établie. J'aimerais qu'elle le fût plus nettement encore, et qu'au lieu de nous donner alternativement du beau, puis du laid, par portions inégales, on eût mis d'un côté tout le beau et de l'autre tout le laid. Ici l'histoire, la philosophie, les grandes phrases ; là les détails techniques et les conseils usuels. D'un côté le temple, de l'autre la boutique aux renseignements, et une haute cloison entre deux. Le lecteur passerait à sa fantaisie de l'un ou de l'autre côté de la cloison et saurait toujours où il est.

Mais quand, de cette phrase magnifique qui termine l'*Histoire de Paris*, par M. Pelletan : *On a le droit de dire, sans exagération de patriotisme, que Paris, assis sur la montagne de diamant de sa propre civilisation, le regard plongé dans l'infini, embrasse le monde entier, comme Briarée, dans l'étreinte de son génie....*, on passe sans transition à ce morceau d'un ton plus modeste : *Paris est situé par 48° 50′ 14′ de latitude nord...*, on tombe du ciel sur la terre. — M. Edgar Quinet décrit ce qu'il appelle un Panthéon moral, « l'édifice de la conscience, de la patrie idéale, de la liberté politique », que nous devons élever dans notre propre cœur. *Les colonnes en seraient vivantes et n'auraient besoin ni de piliers, ni de mains de fer pour se soutenir dans la nue....* » Nous voilà dans la nue. Tout d'un coup M. Quinet se dérobe, et le lecteur est précipité des hauteurs où il l'avait suivi, haletant, mais émerveillé, tout au beau milieu de cette prose : *Le Panthéon mesure* 113 *mètres de longueur, y compris le péristyle... On peut visiter le Panthéon tous les jours...* Belle dégringolade ! et de pareilles chutes se renouvellent souvent. Le livre tout entier va de cette allure inégale et par brusques soubresauts, montant et descendant, de la réalité au rêve, et des nuages au plancher des vaches.

Je n'insiste pas sur ces critiques. Dans un ouvrage de la nature de celui-ci, l'ordonnance générale n'a qu'une importance secondaire. Les deux gros volumes de *Paris-Guide* ne sont pas faits pour être lus d'une traite, mais pour être consultés au jour le jour et à bâtons rompus, comme un dictionnaire. Pourvu que le lecteur y trouve sans trop de peine, au fur et à mesure de ses besoins, les renseignements qu'il y souhaite trouver, peu lui importe l'ordre dans lequel se succèdent des articles qu'il feuillette un à un et sans ordre. Ce que je discute, ce n'est pas tant la valeur réelle du livre que ses prétentions, et je ne me serais pas arrêté à montrer en quoi la composition m'en paraît défectueuse, si les éditeurs n'avaient pas si hautement déclaré qu'elle est sans défauts.

Ce prétendu monument rappelle ces pièces de dessert qu'on appelle en style d'office des *pièces montées*. Ces chefs-d'œuvre de la confiserie décorative affectent volontiers, eux aussi, un caractère monumental. Ce ne sont que colonnes, balustres et festons de tout style et de toute matière. Toute cette architecture dure l'espace d'un dîner. On la démolit au dessert, et si laid qu'ait été l'édifice les débris n'en semblent pas plus mauvais. Ainsi de *Paris-Guide*. Rien de plus simple et de plus facile que de jeter bas cette bâtisse bizarre et de recueillir dans les ruines les beaux et bons morceaux.

Les cent vingt-cinq écrivains qui y ont collaboré ne sont pas tous également illustres. Il s'est glissé dans ce chœur de célébrités quelques glorieux inconnus ; mais ce ne sont pas

toujours ceux-là qui ont fait la pire besogne. Je crois qu'on peut diviser les cent vingt-cinq collaborateurs en trois catégories. Je placerais dans la première ceux qui sont là surtout pour y être et pour y paraître, ceux auxquels les éditeurs du *Guide* ont dû dire : « Donnez-nous quelques pages, quoi que ce soit, afin que nous puissions nous vanter de vous avoir avec nous. » Dans le second groupe figureraient les spécialistes, invités à entretenir le public des choses au milieu desquelles ils vivent et qu'ils connaissent mieux que personne; et dans le troisième, les écrivains qui joignent à la compétence le talent littéraire, qui savent les choses et qui en savent parler. On pourrait placer à part, dans une quatrième classe, un petit nombre d'écrivains que rien ne recommandait particulièrement au choix des éditeurs, et qui ne pouvaient guère apporter au grand œuvre que leur bonne volonté.

Faut-il citer des noms? Dans le premier groupe, Victor Hugo, Louis Blanc, Alexandre Dumas. Victor Hugo a fourni une *Introduction* en style apocalyptique et visionnaire; Louis Blanc, quatre pages de généralités sur le *Vieux Paris;* Alexandre Dumas, un chapelet d'anecdotes à propos de l'*École des Beaux-Arts*. Ces morceaux pourraient disparaître, sans que le *Guide* en fût moins complet.

Dans le second groupe, celui des spécialistes, les articles de MM. Penguilly-l'Haridon sur le *Musée d'artillerie*, Huillard-Bréhelles sur les *Archives de l'Empire*, d'autres encore, sont pleins de faits, présentés avec ordre et clarté; ils sont instructifs, utiles, mais ils ne sont pas agréables. Ce sont des rapports consciencieux et complets, mais un peu pesants. On les lit avec intérêt et profit, mais on ne s'y plaît pas. Quelques autres écrivains, également instruits de la matière qu'ils traitaient, n'ont pas mis assez de soin à éviter le ton apologétique. Ils semblent toujours plaider pour leur propre maison; on sent trop le grand désir qu'ils ont de prouver au monde le mérite des institutions auxquelles ils appartiennent. Ainsi M. Perdonnet parlant de l'*École centrale*, et M. Ambroise Thomas lui-même, parlant du *Conservatoire de musique*. Rien n'est du reste plus difficile que de louer les hommes et les choses avec mesure et justesse, sans tomber dans les formules banales. Il court par le monde un certain nombre de phrases toutes faites, qui viennent d'elles-mêmes sous la plume. Les hommes qui ne font pas métier d'écrire, et qui veulent dans une occasion solennelle parer un peu leur prose, puisent avec une facilité fâcheuse dans ce répertoire commun. M. Guillemin, pour ne citer que lui, abuse des clichés laudatifs. L'astronomie est, à ses yeux, une *science éminemment française*, et l'Observatoire, *un sanctuaire*. M. Gustave Chouquet, parlant de l'Orphéon, le prend encore plus haut : « L'Orphéon rapproche » toutes les classes, et l'on voit marcher sous sa bannière ou- » vriers et patrons, bourgeois et soldats, riches et pauvres, » paysans et citadins.... Loin de contribuer à l'asservissement » des âmes, comme l'ont prétendu quelques esprits chagrins » ou déçus dans leurs espérances politiques, il semble avoir » pris pour devise : *sursum corda....* » Tout l'article est de ce ton lyrique.

Mieux vaut, à le bien prendre, l'excès de complaisance que l'excès de sévérité ; du moins, si les déclamations admiratives sont fatigantes, les déclamations satiriques le sont encore davantage. On en trouve quelques exemples dans *Paris-Guide*.

Le chapitre le mieux traité est celui de l'*Enseignement ;* c'est aussi celui qui est le plus propre à intéresser les lecteurs de cette *Revue*. Les bons articles, écrits de main d'ouvrier, unissant le mérite de la forme à la solidité du fond, y sont en majorité.

C'est M. Michelet qui s'est chargé de l'histoire du *Collége de France*. Par malheur, il l'a écrite presque exclusivement avec ses souvenirs personnels, c'est-à-dire qu'il n'en a donné qu'un chapitre et fait connaître qu'une époque, celle qui va de 1840 à 1850. Les temps antérieurs sont résumés en deux pages de ce style coupé et précipité, où chaque pensée est une image, et chaque image un trait, un éclair. Pour le présent, M. Michelet le juge trop sévèrement. « Ce lieu singulier de » Paris, dit-il, offre cela d'intéressant que dès qu'on croit y » avoir étouffé un jet de feu, la flamme jaillit à côté. *Le haut* » *enseignement moral y a été suspendu et brisé.* D'autant plus » haut a monté le resplendissant fanal des sciences de la na- » ture. » Il ajoute pourtant, dans une note, que les cours de MM. Laboulaye et Havet « *maintiennent très-haut l'enseignement critique et moral.* » Mais ce n'est pas assez dire encore; il y avait d'autres noms à citer avec ceux-là.

La notice de M. de Sainte-Beuve sur l'*Académie française* vaut ses plus piquantes *Causeries*. C'est la même souplesse de langage, la même délicatesse de nuances, le même art de cacher l'épigramme sous l'éloge. Je ne puis que recommander au lecteur les articles de M. Renan sur l'*Institut*, de M. Vacherot sur la *Sorbonne*, de M. Despois sur l'*École normale*, de M. Laboulaye sur le *Conservatoire des arts et métiers*, de M. Frédéric Morin sur l'*Université*. C'est ainsi qu'il convient de parler de nos institutions aux étrangers et aux très-nombreux Français qui, les connaissant mal, ne veulent pas prendre la peine de les étudier à fond et par le menu. Des faits en nombre suffisant pour que la critique s'appuie sur des données précises et ne s'égare pas dans les nuages; point de pédantisme, ni de parti pris, ni de déclamation ; une appréciation équitable et vraiment libérale des hommes et des choses. Peut-être M. Frédéric Morin peint-il notre temps de couleurs trop sombres et nous croit-il plus avancés que nous ne le sommes dans la décadence. Mais il juge des choses qui tiennent à l'enseignement en homme du métier, et il en dit son avis avec une force de langage qui emporte la conviction; exemple ce passage sur l'*enseignement spécial* : « Les lycées spéciaux tels qu'on les a in- » stitués seront inaccessibles aux enfants des ouvriers; le » prix de la pension y est trop élevé. Ils se recruteront exclu- » sivement ou presque exclusivement dans la bourgeoisie ; et » que seront-ils pour elle ? Une cause déplorable de déca- » dence. Effectivement, les programmes du nouvel enseigne- » ment ont un caractère tout spécial et presque exclusivement » technique qui les rend incapables de former des hommes » véritables, c'est-à-dire des êtres qui pensent librement. La » littérature n'y joue qu'un rôle secondaire; la philosophie n'y » est représentée que par un petit cours de morale. » On ne peut mieux parler.

Des pages comme celle-là ne sont pas rares dans le premier volume de *Paris-Guide*. Il s'en faut donc que ce soit un ouvrage sans valeur. Ce n'est pas un *Manuel familier du promeneur;* un livre de cette épaisseur et de ce poids ne s'emporte pas par les rues. Ce n'est pas non plus un *Monument; manuel* est trop modeste et *monument* trop ambitieux. C'est simplement un recueil d'articles sur Paris, les uns bons, les autres moins bons, quelques-uns médiocres.

E. RITTIER.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 38 17 AOUT 1867

ATHÉNÉE.

CONFÉRENCE DE M. CH. LEMONNIER (1).

La paix perpétuelle.

Je viens vous entretenir d'une utopie et vous présenter trois utopistes.

L'utopie, c'est le rêve, — le rêve, à ce qu'on dit! — de la paix perpétuelle, et les utopistes s'appellent: l'abbé de Saint-Pierre, Kant et Saint-Simon. L'abbé de Saint-Pierre écrivait en 1713, l'année même où se séparait le congrès d'Utrecht; Kant écrivait en 1795, et Saint-Simon en octobre 1814.

Les circonstances récentes qui ont ramené le problème de la paix perpétuelle sous les yeux des penseurs vous sont connues. Il y a trois mois à peine, le ciel de l'Europe était en feu, le vent soufflait de toutes parts à la guerre, on ne trouvait pas assez d'ouvriers pour emplir les arsenaux d'engins destructeurs; deux grandes nations, la France et la Prusse, ou, pour appeler la Prusse par son vrai nom, la France et l'Allemagne, se regardaient, toutes prêtes, — on l'eût dit, — à se jeter l'une sur l'autre.... La sagesse des rois, à ce que disent les diplomates, et, si je dis ma pensée comme je dois la dire devant vous, le bon sens des peuples, a conjuré l'orage. Des deux côtés du Rhin des manifestations pacifiques se sont produites, à Paris, à Berlin, à Francfort, à Nantes, à Anvers, à Bordeaux, à Lyon, à Manheim, à Kehl, à Strasbourg, et bien ailleurs. Les Allemands et les Français n'ont poussé qu'un cri, un cri d'horreur contre la guerre fratricide qui se préparait! un cri d'espoir pour la paix!

Aujourd'hui, tout est pour le mieux, à ce qu'il semble : l'Exposition universelle déploie tranquillement ses magnificences, Paris fait étinceler ses splendeurs; il se fait le caravansérail des nations; les rois, les princes, les empereurs, prennent leurs vacances; et la pioche des terrassiers va, sans doute, entamer les glacis de cette forteresse de Luxembourg, cause de tout le mal.

Tout est donc au mieux dans la meilleure des Europes possibles : nous avons la paix. Eh bien, il y a des utopistes qui disent : Non, nous n'avons pas la paix!... Non, nous ne sommes pas en paix, nous sommes en *trêve*...

Voilà ce que disent les utopistes, et ils ajoutent que plus que jamais il y a lieu, en présence des circonstances que je rappelle, de rechercher pourquoi cet état de guerre, pourquoi cette impossibilité de désarmer.

Ce qui a été fait déjà, ce qui a été tenté pour amener la paix perpétuelle, ce qu'il est possible de faire aujourd'hui, voilà les trois questions que je me propose d'examiner très-sommairement.

(Après avoir rappelé les horreurs de la guerre, la mortalité disproportionnée qui frappe les armées même en temps de paix, les sommes énormes que coûte la paix armée, l'orateur continue ainsi) :

En présence d'une conviction qu'on peut dire générale, — car dans les rangs mêmes de l'armée, il y a bien des gens qui n'aiment pas la guerre; nos régiments sont peuplés d'hommes généreux, d'hommes qui se dévouent, d'hommes qui accomplissent honorablement leur mission, mais qui, sous l'uniforme, portent un cœur juste et bon, qui ont horreur du sang qu'il leur faut verser, — eh bien! encore une fois, en présence de cette réprobation générale pour les œuvres de la guerre, comment se fait-il que l'Europe ne désarme pas, et qu'à cette heure où nous célébrons le triomphe de la diplomatie et la trêve nouvelle, les arsenaux continuent à travailler? Comment se fait-il qu'au milieu des acclamations que suscite la paix du monde préservée, nous entendions le bruit sourd des fusils Chassepot que l'on fabrique?

Ah! messieurs, je le dis en deux mots, c'est que le désarmement n'est pas possible à cette heure! Et pourquoi n'est-il point possible? Tout simplement parce que l'Europe n'a point de droit international. Et si vous demandez pourquoi l'Europe n'a point de droit international, il faut répondre que c'est parce que l'Europe n'a point de *morale internationale*. Cela, messieurs, semble monstrueux, et la surprise, je dirai plus, l'espèce de scandale que rencontre cette assertion fait voir que nous sommes tous à la veille de faire un grand progrès, et montre mieux que tous les raisonnements que la morale est progressive et ne s'est pas faite en un jour; mais, surprenant ou non, scandaleux ou non, le fait est certain.

Non, les peuples d'Europe en 1867 n'ont pas de droit des gens, et il n'y a point de moralité entre eux, et voilà pourquoi ils restent à l'état de guerre.

(1) Voyez d'autres conférences de M. Ch. Lemonnier sur la *Morale de Spinosa*, dans nos numéros des 7, 14 et 21 avril 1866, t. III, p. 313, 335 et 347.

Parcourez les différentes capitales de l'Europe, quittez Paris, allez à Vienne, à Berlin, à Londres, à Dresde, à Bruxelles, à Amsterdam, à Pétersbourg, à Madrid, et si vous avez quelque démêlé, essayez un peu de poignarder votre ennemi en pleine rue : qu'arrivera-t-il? Vous serez arrêté, conduit devant l'officier de police, traduit devant des tribunaux, jugé par des lois qui sont à peu près les mêmes partout, et partout vous trouverez une force publique qui fera exécuter la loi et la condamnation prononcée. Cela veut dire que toutes les nations d'Europe, observées intérieurement, ont chacune un droit civil, qu'il y a chez toutes un établissement juridique et que, par conséquent, les citoyens et les étrangers eux-mêmes y sont en sécurité. Mais, remarquez-le, rien de pareil n'existe de nation à nation.

Dès que vous étudiez les relations des peuples vis-à-vis des peuples, vous ne trouvez plus ni loi, ni justice, ni jugement, ni exécution régulière d'aucun jugement. Dans toutes les sociétés que je viens d'énumérer, vous étiez individuellement en sûreté; il faut aller jusqu'en Australie, jusque chez les Boschimans, jusque dans les contrées perdues de l'intérieur de l'Afrique pour trouver encore l'état de sauvagerie. Là, on ne sort que le revolver à la main, et dernièrement Livingstone a péri malgré son revolver. Dans l'intérieur de toutes les nations européennes, même chez les moins avancées, il y a un droit civil, une justice, une morale; mais, je le répète, de peuple à peuple, nulle part il n'y a de droit, nulle part de loi reconnue et sanctionnée; les nations entre elles sont à l'état sauvage, c'est-à-dire en un état de guerre permanent.

Les peuples, — et je commence par le peuple français, bien entendu,— affirment tous leur souveraineté absolue, leur indépendance. Et chacun d'eux de s'écrier : Je ne relève que de moi; au-dessus de moi je ne reconnais que Dieu! C'est évidemment comme s'ils disaient : Je ne reconnais point de lois, puisque chacun fait son Dieu à sa manière. En voulez-vous la preuve, bien que vous n'en ayez pas besoin, puisque vous dites oui par vos applaudissements? C'est que le Dieu chrétien lui-même est conçu de plusieurs façons, non-seulement différentes, mais contraires. On le fait à chaque instant le complice, le protecteur des actes de cette sauvagerie dont je parle. C'est à lui qu'on fait bénir les engins de destruction, les canons, les drapeaux, et quand deux nations chrétiennes se sont rencontrées sur un champ de bataille, lorsqu'elles laissent couvertes de cadavres humains, pétries de sang humain, ces plaines qu'elles se sont disputées, il y en a au moins une, et quelquefois ce sont toutes les deux, qui chantent un *Te Deum*, et l'on remercie le Dieu chrétien, le Dieu de paix, le Dieu de miséricorde d'avoir fait à son peuple la grâce de tuer vingt ou trente mille hommes!

Quelles sont les conséquences de cet état de choses que je ne décris point, dont je fais ressortir les reliefs les plus accusés?

Les conséquences, elles sont toutes dans ce vers de Virgile, que je traduis librement :

..... Dolus an virtus, quis in hoste requirat?

« Quand il s'agit d'un ennemi, la ruse et la force, tout est permis. »

On est tellement à l'état sauvage de peuple à peuple en Europe, qu'en politique on use sans honte de tous les procédés. On inscrit la sainte Trinité en tête des traités de paix; mais quel est donc le traité de paix qui fut jamais signé avec la parfaite résolution de l'observer? quel traité fut jamais considéré comme une obligation? quel est celui qui n'a pas été déchiré? On signe la paix, quand on est le plus faible, avec l'arrière-pensée de recommencer la guerre quand on sera le plus fort, et, pour arriver à être le plus fort, le mensonge et la violence, la perfidie, le parjure, tous les moyens sont bons! J'ai donc raison de dire qu'il n'y a pas de droit des gens entre les nations de l'Europe. J'ai le droit d'ajouter qu'il n'y a point non plus de morale internationale. Et, en effet, voyez un peu ce qui se passe. — Le droit civil, la morale civile, sont tellement développés, qu'en matière commerciale la signature d'un banquier, quelle que soit sa nationalité, a cours dans toute l'Europe. Vous pouvez présenter où vous voudrez en Europe la signature de Baring, de Hope, de Rothschild, on l'acceptera partout, et quand il y a une faillite, une banqueroute, elle a un retentissement universel; qu'elle soit française, allemande ou anglaise, elle est odieuse aux yeux des commerçants de tous les pays. — Il est contraire à la moralité européenne de faire faillite; manquer à sa parole est une chose affreuse. — Quand les lois criminelles des différents peuples ne peuvent atteindre le manque de parole, les mœurs privées l'atteignent. Est-ce que le faux en écriture de commerce n'est pas un crime partout? Le meurtre, l'assassinat, le pillage, l'incendie, le viol, quel est donc l'État de l'Europe où ces actes ne sont point punis par le bagne, souvent par la mort?

Eh bien! messieurs, dès que la guerre est proclamée, tous ces actes qui auraient mené leurs auteurs en cour d'assises et de là au bagne ou à l'échafaud, tous ces actes les mènent à la gloire. Un pauvre paysan qui se souvient d'avoir été puni, un jour de noce, pour coup de poing trop bien appliqué, est tout ébahi de se voir récompensé et loué à propos d'un coup de baïonnette lancé au travers du corps d'un homme. — En état de paix, l'incendiaire passe en cours d'assises; en état de guerre, on donne l'ordre de mettre le feu. Vous brûlez les habitations et les habitants, les granges, les meules, les récoltes : plus vous détruisez, plus vous êtes applaudis.

. . . . . .

L'Europe n'a donc point de droit des gens, pas de morale internationale; elle est à l'état de barbarie, de sauvagerie, à l'état permanent de guerre, et tant qu'elle sera dans cet état, il ne faudra point qu'elle se vante de faire

des traités de paix, il faut qu'elle dise qu'elle passe des trêves, car elle ne fait pas autre chose.

Mais comment faire pour sortir de cet état de barbarie? Le bon sens l'indique. Puisque nous nous sommes défaits de la barbarie civile en constituant un état juridique civil, sortons de la barbarie internationale par un état juridique international.

Cette idée est déjà ancienne, et elle fut l'idée d'un homme qui n'a jamais passé pour un grand utopiste, je veux parler de Henri IV. Le *grand dessein* de Henri IV n'est pas autre chose. Il en avait conçu la pensée dès 1600, dès le moment où il eut rétabli les finances et refait, pour ainsi dire, le corps de la nation. Il se glissait bien dans la pensée de Henri IV un intérêt personnel, il voulait amoindrir la maison d'Autriche; mais enfin le projet auquel il s'arrêta contenait le germe d'une véritable constitution européenne.

(L'orateur explique en quoi consistait le projet de Henri IV et rappelle qu'en 1609 Henri IV allait passer à l'exécution.)

Vous savez, du reste, de quelle façon le couteau de Ravaillac mit fin à cette entreprise. Ce *grand dessein* resta donc lettre morte, mais le plan en est consigné dans les mémoires de Sully, et résumé presque officiellement dans la *Vie de Henri IV*, écrite par Péréfixe, qui fut, vous le savez, archevêque de Paris et précepteur de Louis XIV. Ce projet fut entièrement abandonné; cependant, en 1623, Émery de la Croix, qui longtemps fut ignoré, parce qu'il écrivait sous le voile de l'anonyme, publia un livre intitulé le *Nouveau Cynée*, dans lequel il reprit la pensée d'un projet de paix perpétuelle; mais l'homme qui attacha définitivement son nom à cette grande idée fut l'abbé de Saint-Pierre, dont le nom patronymique était Charles-Henri de Castel, né au château de Saint-Pierre, en Normandie, en 1648. Fils du gouverneur de Valognes, il entra de bonne heure dans les ordres et, dès 1695, il était de l'Académie française, dont il fut exclu en 1718 pour avoir trop librement dit son avis sur le règne de Louis XIV (1).

L'abbé de Saint-Pierre était avant tout un honnête homme, mais c'était aussi un esprit distingué et presque un homme supérieur. Il a laissé quelque chose comme seize volumes de morale et de politique, que j'ai parcourus à votre intention, dont je me garderai bien de faire l'analyse, mais dans lesquels on trouve à chaque page des vues qui devancent de beaucoup son époque; par exemple des projets de colonisation, des plans et des calculs sur la viabilité des campagnes, des projets sur l'impôt, l'idée très-bien développée de créer des colléges pour les filles, etc., etc. L'abbé de Saint-Pierre a passé sa vie à écrire sur des matières d'utilité publique; il a eu le défaut de chercher « la petite bête » et le malheur d'être noyé dans la grande lumière du XVIIIe siècle; son nom ne surnage que pour s'être attaché au projet dont nous allons parler.

Pour bien comprendre ce projet, il faut savoir comment l'auteur fut amené à le rédiger, car, j'oubliais de le dire, il était attaché comme secrétaire à l'abbé de Polignac, depuis cardinal, qui fut envoyé comme ministre plénipotentiaire au congrès d'Utrecht. Ce fut ainsi que l'abbé de Saint-Pierre eut l'occasion d'étudier le fort et le faible des divers États de l'Europe, de connaître à fond le secret de leurs rivalités, leurs prétentions, leur force et leur faiblesse; et c'est l'année même où se tint le congrès qu'il publia son projet. Voici le plan des trois volumes qui composent l'ouvrage. L'auteur, après une exposition assez brève de son projet, rédigée sous forme de propositions, en discute tour à tour le pour et le contre, au point de vue de chaque puissance, et, pour le jeu et la facilité plus grande de cette discussion, il la fait tenir par deux courtisans, l'un qui soutient le parti de la guerre, l'autre qui défend le parti de la paix et qui fait valoir de son mieux les raisons données pour décider « le roi son maître » à se ranger au plan proposé par l'abbé de Saint-Pierre et à signer le traité de confédération qui fait le fond du livre.

(L'orateur lit les cinq articles du traité.)

On peut faire de ce projet trois critiques principales. En premier lieu, il est impraticable et purement chimérique, puisqu'il demeure dépourvu de toute sanction, et que les alliés ne se donnent en réalité aucune garantie de fidèle exécution. En effet, les plénipotentiaires qui doivent composer le congrès sont, en fin de compte, des employés au service des gouvernements et ne constituent pas un pouvoir indépendant.

Ce qui fait la force et la valeur d'un établissement juridique civil, c'est la séparation du pouvoir judiciaire d'avec les autres pouvoirs. Si, dans l'intérieur des nations, les pouvoirs étaient confondus, si le même pouvoir faisait, appliquait et exécutait la loi, le droit civil n'existerait point. Ce régime, partout où il subsiste encore, est le règne du caprice, de la force, de l'arbitraire, et non celui de la morale et du droit. Eh bien! constituer une diète européenne chargée de décider les différends à naître, non pas entre les peuples, car il n'est guère question des peuples dans le projet de l'abbé de Saint-Pierre, mais entre les rois, et composer cette diète de gens qui sont les représentants et, encore une fois, les employés des rois et des empereurs, c'est évidemment s'engager dans un cercle vicieux dont le pauvre abbé de Saint-Pierre ne se doutait même pas! C'est que tout son projet est dynastique! Le peuple n'a rien à voir dans cette combinaison où tout est prévu, arrêté, combiné pour l'avantage exclusif des familles régnantes; rien, absolument rien pour les peuples.

Le bon abbé de Saint-Pierre, qui ne se doutait point certainement de la loi du progrès, se figurait qu'il était

(1) Voyez, dans notre numéro du 2 décembre 1865, t. III, p. 6 et 7, le récit de cette expulsion et les paroles qui l'avaient provoquée (cours de M. Barni, article de M. Despois).

possible de pétrifier l'Europe de son temps, qu'il était non-seulement raisonnable, mais d'une adroite et profonde politique de spécifier que les nations ne s'agrandiraient pas, qu'il ne viendrait plus au monde de nations nouvelles, que l'Europe de 1743 demeurerait à jamais figée dans le moule que venait de fondre pour elle le contrat d'Utrecht.

Aujourd'hui une chose claire et sue de tout le monde, c'est que les peuples sont des corps vivants, et un projet de paix perpétuelle qui ne serait point conçu en vue de s'accommoder au développement incessant et incalculable des peuples ne mériterait point dix minutes d'examen. Que serait devenue, je vous le demande un peu, en face de la révolution française, la confédération imaginée par l'abbé de Saint-Pierre? Pensez-vous que nos pères se fussent arrêtés devant cette belle combinaison dynastique?...

...Ce projet n'était donc point réalisable, aussi est-il resté dans l'ombre; on l'a traité de rêverie, et un homme qui, lui certes, n'a pas fait de tels rêves, l'impur ministre de l'impur régent, l'a qualifié de « rêve d'un honnête homme ». Toutefois l'abbé Dubois oubliait une chose qu'il ne pouvait ni savoir ni même comprendre, c'est que les rêves des honnêtes gens sont faits pour se réaliser!

Messieurs, je devrais, si je suivais l'ordre chronologique, passer de l'abbé de Saint-Pierre à Kant, qui écrivait en 1795. Je vous demande la permission d'intervertir les temps et de m'occuper de Saint-Simon, qui fit paraître, en octobre 1814, sa brochure de la *Réorganisation de la société européenne.*

Voici pourquoi je me permets cette interversion. Saint-Simon est un esprit d'une autre trempe que l'abbé de Saint-Pierre, et cependant il marche dans la même voie. Il y a deux routes pour arriver à la solution de la question de la paix perpétuelle. L'une est la route de l'*utile*, l'autre s'appelle la route du *devoir*. L'abbé de Saint-Pierre n'a songé qu'à l'utilité, et c'est surtout au nom de l'utilité; c'est de même exclusivement au nom de l'intérêt des peuples que Saint-Simon a demandé la réorganisation de l'Europe. Vous verrez que Kant prend une autre voie, et qu'ayant écrit dix-neuf ans avant Saint-Simon, il est pourtant bien plus rapproché des besoins, des idées et surtout des sentiments qui font à cette heure palpiter l'Europe.

Voyons donc comment Saint-Simon entend la réorganisation européenne. Voici d'abord le titre de la brochure, lisons-le avec attention : ce titre est à la fois un programme et un résumé.

De la Réorganisation de la société européenne, ou de la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale.

Nous sommes en 1814, l'invasion s'est faite, les Bourbons sont installés aux Tuileries, Napoléon est à l'île d'Elbe, nous subissons le joug étranger, — nous l'avons bien mérité, je dois le dire, — le congrès de Vienne va s'assembler pour régler nos destinées. La situation ne surprend pas Saint-Simon; car vous savez qu'il a passé sa vie dans la contemplation, dans l'amour et dans l'étude des intérêts généraux. Saint-Simon n'a pas attendu la chute de l'empire pour vouloir l'abolition de la guerre. L'établissement de la paix perpétuelle était pour lui une condition ou plutôt une suite nécessaire de l'établissement de l'*Association universelle.* Il avait mis la main à une bien autre réforme. Dès 1802, il avait posé ce principe, qui deviendra l'un des fondements les plus solides de la société moderne : « Tous les hommes doivent travailler ». Saint-Simon voulait non-seulement la disparition de la guerre proprement dite, de ce que j'appellerai la guerre militaire, mais la disparition de toutes les guerres, la fin de tous les antagonismes; je le dis hautement, il voulait ce que l'Europe veut aussi aujourd'hui, la fin de « l'exploitation de l'homme par l'homme ». Eh bien! la guerre est la forme la plus saisissante de l'exploitation, puisque c'est elle qui a créé cette affreuse expression de la « chair à canon » ; la guerre, dis-je, est la forme la plus saisissante et la plus détestée de l'exploitation de l'homme par l'homme. Mais elle n'est pas la seule : et Saint-Simon, qui a passé sa vie à les combattre toutes, était tout préparé, en 1814, à proposer le désarmement et le licenciement des armées permanentes. Il débute par regarder de haut l'ensemble de l'histoire de l'Europe, et voici sa première parole (1) :

Le traité de Westphalie établit un nouvel état de choses par une opération politique qu'on appela équilibre des puissances. L'Europe fut partagée en deux confédérations qu'on s'efforçait de maintenir égales : c'était créer la guerre et l'entretenir constitutionnellement; car deux ligues d'égale force sont nécessairement rivales, et il n'y a pas de rivalité sans guerre, et alors chaque puissance n'a d'autre occupation que d'accroître ses forces militaires. Au lieu de ces chétives poignées de soldats levées pour un temps et bientôt licenciées, on voit partout des armées formidables toujours sur pied, presque toujours actives; car depuis le traité de Westphalie, la guerre a été l'état habituel de l'Europe.

Après un exposé sommaire du plan de sa brochure, Saint-Simon se demande ce que pourra bien faire le congrès de Vienne.

Un congrès est installé maintenant à Vienne : que pourra-t-il faire? C'est ce que je vais examiner. Rétablir la paix entre les puissances de l'Europe en réglant les prétentions de chacune et en conciliant les intérêts de toutes, tel est le but de ce congrès. Doit-on espérer que ce but soit atteint? Je ne le crois pas, et voici sur quelles raisons je fonde cette conjecture. Aucun des membres du congrès ne sera chargé de considérer les choses au point de vue général; nul n'y sera même autorisé. Chaque député d'un roi ou d'un peuple, dépendant de lui, tenant tout de lui, ses droits, ses pouvoirs, sa mission, viendra présenter le plan de politique particulier de la puissance qu'il représentera, et démontrer que ce plan convient aux intérêts de tous. De tout côté l'intérêt particulier sera donné pour mesure de l'intérêt général. Voilà ce que l'événement prouvera mieux encore, voilà ce que ni le bon esprit, ni la sagesse, ni le désir de la paix ne peuvent faire éviter. Assemblez congrès sur congrès, multipliez les traités, les conventions, les accommodements, tout ce que vous ferez n'aboutira qu'à la guerre .... Il en est des liens politiques comme des liens sociaux; c'est par des moyens semblables que doit s'assurer la solidité des uns et des autres. A toute réunion de peuples, comme à toute réunion d'hommes, il faut des institutions communes, il faut une organisation; hors de là tout se décide par la force. Vouloir que l'Europe soit en paix par des traités et des

(1) *Œuvres choisies de Saint-Simon*, t. II, p. 261.

congrès, c'est vouloir qu'un corps social subsiste par des conventions et des accords ; des deux côtés il faut une force coactive qui unisse les volontés, concerte les mouvements, rende les intérêts communs et les engagements solides.

Après ce jugement porté sur l'impuissance radicale et forcée des congrès et des traités, Saint-Simon donne un résumé sommaire mais exact et complet des cinq articles proposés de l'abbé de Saint-Pierre, et il en fait la critique. Mais l'habitude de Saint-Simon est de ne jamais critiquer un projet, un système, une institution, sans proposer un projet, un système, une institution qui puisse remplacer l'objet de sa critique. Il suit ici cette maxime. La critique qu'il fait du projet de l'abbé de Saint-Pierre est, si je puis parler ainsi, une critique *positive* autant que *négative*. Après avoir montré l'impuissance, l'impraticabilité du projet de l'abbé de Saint-Pierre, Saint-Simon se met en mesure de proposer un projet différent. Il examine d'abord la situation actuelle du monde politique, il fait remarquer qu'en Europe il y a deux peuples qui vont se trouver constitués suivant le régime représentatif, l'Angleterre et la France. Il montre que la forme parlementaire ou représentative est la seule qui offre des garanties suffisantes. Cela posé, il en conclut que le gouvernement général européen qu'il s'agit d'installer au-dessus des gouvernements nationaux doit avoir la même forme. Il propose l'établissement d'un parlement européen.

Ce parlement sera composé de trois pouvoirs que vous connaissez : une chambre des communes européenne, une chambre des pairs européenne, une royauté européenne, royauté parlementaire, bien entendu, c'est-à-dire composée d'un roi héréditaire et d'un ministère amovible. Voilà, en trois mots, la combinaison de Saint-Simon :

Chaque million d'hommes, dit-il, sachant lire et écrire en Europe, devra députer à la chambre des communes du grand parlement un négociant, un savant, un administrateur et un magistrat. Ainsi, en supposant qu'il y ait en Europe soixante millions d'hommes sachant lire et écrire, la chambre sera composée de deux cent cinquante membres.

Le grand parlement européen devra s'occuper des intérêts les plus généraux. Puisque les intérêts de l'Europe sont plus généraux que ceux de toute nation particulière, il faut faire représenter l'Europe par des hommes habitués à considérer les choses du point de vue le plus élevé, du point de vue le plus général.

Le soin que Saint-Simon apporte ici à tracer le cercle des professions dans le sein desquelles on recruterait les députés du parlement européen dérive d'une pensée plus haute et qui, sortie pour la première fois de sa plume en 1802, est toujours restée pour lui un principe. Aux nobles, au clergé, aux militaires, il veut que la société substitue partout et toujours les savants, les artistes, les industriels. Dans l'essai que j'analyse, il donne une raison frappante à l'appui de la proposition qu'il fait de confier la direction des affaires à des industriels, à des administrateurs.

.... Le gouvernement européen ne peut avoir d'action sans une volonté commune à tous ses membres. Or cette volonté de corps qui, dans un gouvernement national, naît du patriotisme national, ne peut, dans le gouvernement européen, provenir que d'une plus grande généralité de vues, d'un sentiment plus étendu de ce qu'on peut appeler le patriotisme européen... C'est donc une nécessité que de n'admettre dans la chambre des députés du parlement européen... que des hommes qui, par des relations plus étendues, des habitudes moins circonscrites dans le cercle des habitudes nationales, des travaux dont l'utilité n'est point bornée aux usages nationaux et se répand sur tous les peuples, sont plus capables d'arriver à cette généralité de vues qui doit être l'esprit de corps du parlement européen.

Ces députés, suivant Saint-Simon, devront posséder chacun 25 000 francs de rente, au moins, en fonds de terre; c'est de cette façon que Saint-Simon veut assurer l'indépendance du parlement européen. Il cherche bien cette indépendance dans les lumières et dans la moralité des députés, mais il ne se fie ni à la capacité ni à la moralité seules, si l'indépendance n'a point pour garantie une énorme fortune territoriale.

Voici, messieurs, ce que j'appelle la voie de l'utile plutôt que la route du devoir. Saint-Simon a plutôt mis la politique dans la morale que la morale dans la politique, et voilà pourquoi j'ai réservé le dernier mot à Kant. Au reste, Saint-Simon est loin de vouloir fonder son parlement, exclusivement sur la richesse et le hasard de la naissance; il veut faire une place au mérite; ce ne seront pas seulement des propriétaires qui siégeront dans le grand conseil de l'Europe; il y sera réservé, à chaque élection nouvelle, vingt places pour les capacités personnelles; mais, par suite de la même erreur, ces hommes que recommandent leur intelligence et leur moralité doivent nécessairement devenir riches en devenant députés, et, pour eux comme pour tous les autres, la richesse doit être le véritable, le seul gage de l'indépendance.

Vous trouvez probablement que c'est beaucoup, 25 000 francs de rente en fonds de terre, mais que direz-vous de la richesse exigée des membres de la chambre des pairs européenne? Chacun de ces membres devra posséder 500 000 francs de rente au moins en fonds de terre! Les pairs seront nommés par le roi de l'Europe; la pairie sera héréditaire. Toutefois, fidèle à son principe d'infuser de temps en temps un sang plus jeune dans les veines de ce vieux corps, Saint-Simon réserve au roi la faculté de faire, selon l'opportunité, ce qu'on appelait sous la Restauration des « fournées de pairs »; nouveaux venus, recrutés parmi les illustrations littéraires, administratives, scientifiques, parmi les capacités pauvres, mais que le parlement européen rendra les égaux de leurs aînés en les dotant aussi des 500 000 francs de rente indispensables.

En ce qui concerne la royauté supérieure, Saint-Simon est d'une extrême sobriété ; il n'y consacre que dix lignes. Ce point devait être l'objet de développements ultérieurs, qu'il n'a pas donnés.

Voici, en somme, comment il comprend l'organisation intérieure du grand parlement dont je viens de lui emprunter l'esquisse :

Toute question d'intérêt général de la société européenne sera portée devant le grand parlement, examinée et résolue par lui; il sera le seul juge des contestations qui pourront s'élever entre les gouverne-

ments ; si une portion quelconque de la population européenne soumise à un gouvernement quelconque voulant former une nation à part...

Voilà la question des nationalités !

... Ou entrer sous la juridiction d'un gouvernement étranger...

Question du Luxembourg !

... c'est le parlement européen qui en décidera. Or il n'en décidera point dans l'intérêt des gouvernements, mais dans celui des peuples, et en se proposant toujours pour but la meilleure organisation possible de la confédération européenne. Le parlement européen devra avoir en propriété et souveraineté exclusive une ville et son territoire. Le parlement aura le droit de lever sur la confédération tous les impôts qu'il jugera nécessaires. Toutes les entreprises d'une utilité générale pour la société européenne seront dirigées par le grand parlement : ainsi, par exemple, il joindra par des canaux le Danube au Rhin, le Rhin à la Baltique, etc., etc. Sans activité au dehors, il n'y a point de tranquillité au dedans. Le plus sûr moyen de maintenir la paix dans la confédération sera de la porter sans cesse hors d'elle-même et de l'occuper sans relâche par de grands travaux intérieurs. Peupler le globe de la race européenne, qui est supérieure à toutes les autres races d'hommes ; le rendre voyageable et habitable comme l'Europe, voilà l'entreprise par laquelle le parlement européen devra continuellement exercer l'activité de l'Europe et la tenir toujours en haleine.

Messieurs, avant de fermer ce volume, où tant de vues neuves et profondes sont présentées avec tant de grandeur et de simplicité, permettez que je lise une page encore, une seule, et veuillez vous souvenir en l'écoutant qu'elle était écrite il y a plus d'un demi-siècle.

Il y a un peuple en Europe que son gouvernement semble reléguer parmi le vulgaire des nations européennes, mais qui s'en éloigne à des distances infinies par son caractère, ses sciences, sa philosophie..... Privée presque entièrement de commerce maritime, l'Allemagne a été préservée de cet esprit mercantile qui met le calcul à la place des beaux sentiments, mène à l'égoïsme et à l'oubli de ce qu'il y a de noble et de grand ; on n'y demande point, comme en Angleterre, *combien vaut tel homme?* pour dire combien possède-t-il? le mérite ne s'y mesure point aux richesses... Une grande agitation se fait sentir maintenant en Allemagne ; les idées de liberté germent dans tous les esprits ; tout dit qu'une révolution se prépare. Le souvenir de la révolution d'Angleterre, le souvenir plus récent de la révolution de France effraye la nation allemande...; elle espère que son caractère la sauvera, elle s'abuse... Bien plus, une circonstance propre à l'Allemagne doit accroître la violence de sa révolution : elle a plus à faire que l'Angleterre et la France. Non-seulement elle doit changer sa constitution, il faut encore qu'elle se rassemble en un seul corps et qu'elle réunisse sous un même gouvernement une multitude de gouvernements épars... L'Allemagne divisée est à la merci de tout le monde, ce n'est qu'en s'unissant qu'elle peut devenir puissante. Le premier ouvrage du parlement anglo-français doit être de hâter la réorganisation de l'Allemagne en rendant la révolution moins brusque et moins terrible. La nation allemande, par sa population, qui comprend près de la moitié de l'Europe, par sa position centrale, et plus encore par son caractère noble et généreux, est destinée à jouer le premier rôle en Europe aussitôt qu'elle sera réunie sous un gouvernement libre.

Voilà le projet de Saint-Simon. C'est ainsi qu'il corrigeait le plan de l'abbé de Saint-Pierre et qu'il entendait, en 1814, la réorganisation de la société européenne. Maintenant quels voies et moyens, quelle mesure pratique proposait-il? Un moyen très-simple et très-praticable en lui-même, l'union politique de l'Angleterre et de la France. Non pas un traité d'alliance, mais la création par les deux peuples d'un parlement anglo-français, qui devint la pierre d'attente et comme l'embryon du parlement européen. C'est à ce projet que fait allusion le passage que je viens de citer, où il est question du secours que doit prêter à l'Allemagne le parlement anglo-français.

Cette brochure, dans la composition de laquelle Saint-Simon se fit aider de M. Augustin Thierry, son élève, fut très-remarquée des diplomates ; on s'en occupa beaucoup au congrès de Vienne. De tous les écrits de Saint-Simon, celui-ci est le seul qui ne fut pas jugé utopique. Talleyrand en fut très-frappé, il fut surtout touché d'une idée qui était très-nouvelle en 1814, l'alliance avec l'Angleterre, — (nous sortions d'une guerre acharnée contre l'Angleterre, nous étions anglophobes, nous détestions les Anglais autant que les Anglais nous détestaient nous-mêmes ; les enfants montraient le poing aux Anglais dans les rues de Paris). — Eh bien ! Saint-Simon mettait à bas ces préjugés et proposait d'asseoir la réorganisation de l'Europe sur l'alliance de la France et de l'Angleterre. Voilà l'idée dont la nouveauté hardie attira l'attention du congrès de Vienne ; mais tout le reste fut relégué dans le royaume des utopies...

Il me reste à vous parler de Kant et des belles pages qu'il a laissées sur le principe et les moyens de la paix perpétuelle. Kant, vous le savez, messieurs, était Prussien, et qui plus est, Prussien patriote, aimant sincèrement son pays ; mais ce Prussien était Allemand, ce Prussien était Européen, ce Prussien aimait la Révolution, dont il fut à la fois le disciple et la lumière.

Kant aimait le genre humain, Kant était, par le seul effort de la vertu et du génie, monté à cette hauteur où se taisent les petites passions, où s'éteignent les rivalités jalouses, et je n'hésite pas à le placer au rang des types, au rang des modèles que tous, sans distinction d'origine, nous devons entourer de notre amour et de nos respects.

Kant écrivait en 1795 et en 1796. Les dernières guerres de la Révolution se terminaient au profit de la République française, et le roi de Prusse était le premier des coalisés qui demandait la paix. — Kant est mort en 1803 à l'âge de quatre-vingts ans, donc il avait soixante-douze ans lorsqu'il publiait son *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*. Vous allez voir quelle verdeur, quelle netteté conservait sa pensée ! Il venait d'écrire ses *Éléments du droit*, dans lesquels il avait consacré huit ou dix pages à la question de la paix perpétuelle. Les événements remirent en circulation ces idées de paix, comme ils viennent de les ramener aujourd'hui devant tous les esprits ; Kant remania ces huit ou dix pages, il les développa et en fit une brochure. Cet écrit eut un succès très-grand. Il s'en fit deux éditions et une traduction française qui se répandit beaucoup en France....

Kant ne croit pas qu'il y ait pour la politique une autre base que pour la morale ; entre elles il ne voit point d'opposition, il pense que la politique doit se régler sur la morale et n'être jamais que l'expression pratique du droit. Aussi, lorsqu'il veut chercher les fondements de la paix perpétuelle, il ne perd son temps ni à faire un projet de traité entre les rois et les empereurs, ni même à construire un projet de réorganisation politique de l'Europe ; mais, sous la forme transparente et un peu ironique d'un traité de paix, il pose les vrais prin-

cipes de la politique en posant les vrais principes de la morale.

Voici comment il débute :

A LA PAIX PERPÉTUELLE.

Cette inscription satirique qu'on lisait sur l'enseigne d'un aubergiste hollandais, où était peint un cimetière, s'applique-t-elle aux hommes en général, et particulièrement aux souverains, toujours insatiables de guerre, ou bien seulement aux philosophes qui se livrent à ce doux rêve? C'est ce qu'il est inutile d'examiner. Mais les politiques pratiques s'étant mis sur le pied de traiter du haut de leurs dédains les politiques théoriciens comme des pédants à idées creuses, incapables de porter le moindre préjudice à l'État, qui doit tirer ses principes de l'expérience, ou comme des joueurs inexpérimentés auxquels, pour peu que l'on soit habile, on peut rendre presque tous les points, sans s'inquiéter du résultat, l'auteur de cet écrit demande que, dans le cas où les opinions qu'il se hasarde de publier ne conviendraient pas à ces politiques si dédaigneux, ils veulent bien se montrer conséquents avec eux-mêmes en n'y cherchant pas quelque danger pour l'État, *clause de salut* (*clausula salvatoria*) par laquelle il prétend expressément se garantir en bonne forme de toute interprétation malveillante.

Voici maintenant le premier article de la première section « contenant les articles préliminaires d'une paix perpétuelle entre les États. »

Nul traité de paix ne peut être considéré comme tel si l'on s'y réserve secrètement quelque sujet de recommencer la guerre.

. . . . . .

...La seconde section contient les trois articles définitifs et en réalité toute la doctrine politique de Kant. Avant de placer sous vos yeux ces articles, il est peut-être bon de donner en peu de mots le résumé de cette doctrine.

Le droit n'est rien autre chose que l'établissement dans le for extérieur de la loi morale qui règle en tout homme le for intérieur. Il y a trois sphères dans le droit : le *droit civil*, le *droit des gens*, le *droit international*, auquel Kant donne le nom de *droit cosmopolitique*.

Pour principe général du droit, Kant établit que les trois sphères du droit reposent sur cette formule : Point de droit qui ne soit conforme à la morale ; point de droit conforme à la morale s'il ne consacre la liberté et l'égalité.

La liberté extérieure consiste en ceci (et voici la trace lumineuse de la *Critique de la raison pratique*), la liberté extérieure consiste en ceci que nul citoyen ne soit tenu d'obéir à une loi qu'il n'a pas votée ou acceptée. On n'est pas libre quand on est tenu d'obéir à une loi qu'on n'a point faite par soi ou ses représentants. De même, nul citoyen ne peut se vanter de jouir de l'égalité s'il est astreint à une loi à laquelle puisse se dérober un autre citoyen.

A ces deux principes, la liberté, l'égalité, joignez l'obéissance à la loi commune, et vous aurez les bases sur lesquelles s'élève le triple édifice du droit civil, du droit des gens, du droit cosmopolitique.

Voici maintenant en trois articles les fondements d'un établissement juridique qui assure la paix perpétuelle.

Vous vous rappelez que tout à l'heure, Saint-Simon nous disait que pour rendre possible l'établissement d'un droit international européen, il était indispensable avant tout que les peuples qui formeraient la confédération eussent tous une constitution intérieure pareille, de telle sorte que le droit civil et le droit des gens découlent d'un même principe. Kant est du même avis, car voici le premier article du traité définitif qu'il propose :

La constitution civile de chaque État doit être républicaine.

C'est donc la République qui, aux yeux de Kant, est la forme pure, la seule conforme à la morale, la seule sur laquelle puisse s'asseoir le droit civil et le droit public. Il fait consister le droit républicain dans l'union des trois principes que je citais tout à l'heure : être soumis à la loi commune, mais n'être soumis à cette loi commune qu'à deux conditions, l'une que l'on concoure à sa formation par le suffrage universel sincèrement pratiqué... l'autre que l'on ait la certitude que personne dans l'État ne se soustrait à la loi à laquelle on obéit soi-même....

Kant, qui n'est pas un utopiste, mais un esprit parfaitement positif, se hâte d'ajouter que si cette forme républicaine, dont il donne la définition que je viens de vous citer, est la forme la plus pure, ses avantages peuvent se retrouver, à un degré moindre, dans la forme représentative, pourvu toutefois que les trois pouvoirs soient parfaitement, et bien effectivement séparés..., pourvu que cette communauté des volontés puisse naître, se former et s'entretenir librement. Si les nations qui sont déjà dans de telles conditions sont capables de s'entendre pour constituer une fédération et, par conséquent, pour établir, entre elles d'abord, une paix inviolable, les peuples qui ne sont pas encore dans ces conditions devraient s'y mettre avant de songer à constituer la paix perpétuelle. Vous voyez que dans la pensée de Kant la paix est inséparable de l'émancipation politique des peuples. Ce trait seul le place à part et en avant de l'abbé de Saint-Pierre et de Saint-Simon.

. . . . . .

Kant poursuit et creuse l'idée qui se place sous ce mot : *Droit des gens*. Ce mot *droit des gens*, entendu ainsi qu'on le fait habituellement comme signifiant le *droit de la guerre*, n'offre absolument aucun sens, puisque le droit de la guerre n'est, en réalité, que le droit de décider ce qui est juste, non pas d'après des lois extérieures ayant une valeur universelle et limitant la liberté de chaque individu, mais d'après des maximes particulières, c'est-à-dire par la force ; mais il n'en est pas du droit des gens actuel, relativement aux États, comme du droit naturel relativement aux individus qui vivent sans loi, et que le droit naturel oblige à sortir de cet état de sauvagerie et à se constituer juridiquement ; car les États ont déjà chacun en eux-mêmes une constitution juridique, et ils échappent pour la plupart à la contrainte de ceux qui voudraient les soumettre, d'après leurs idées du droit, à une constitution juridique supérieure et plus étendue. Là se trouve la vraie difficulté que rencontre l'établissement de la paix perpétuelle. Comment donc satisfaire au commandement de la Raison, qui, source suprême de toute législation morale,

condamne absolument la guerre comme voie de droit et fait de l'état de paix un devoir immédiat? Par une *alliance* d'une nature particulière, répond Kant, *fœdus pacificum*, par une *fédération* qui d'un peuple puissant et éclairé s'étendrait à tous les États, et les conduirait ainsi à la paix perpétuelle. Voici les termes du dernier article :

Le droit cosmopolitique doit se borner aux conditions d'une hospitalité universelle.

De ce principe Kant conclut que les nations n'ont pas le droit qu'elles s'arrogent de civiliser par le fer et par le feu les nations barbares; il blâme sévèrement la conduite des Européens vis-à-vis des populations qui couvraient l'Amérique du Sud, et que le fanatisme cupide des Espagnols a si cruellement décimées. Il ne blâmerait pas moins énergiquement la guerre d'extermination qu'à cette heure même les Américains du Nord font aux Peaux-Rouges.. . . . . .

Kant se propose d'examiner dans un appendice la valeur de cette objection vulgaire : Il y a contradiction entre la politique et la morale. Non, dit Kant, cette contradiction n'existe pas. A moins de nier l'idée même du devoir, à moins de soutenir que l'homme n'a aucune connaissance du bien, ou qu'en ayant connaissance, cette connaissance ne l'*oblige* point à faire le bien; à moins de soutenir que la morale n'est que l'ensemble des règles générales de la *prudence*, c'est-à-dire la théorie des maximes indiquant les moyens les plus propres à procurer l'avantage personnel, ce qui, ajoute-t-il, serait, en réalité, nier l'existence de toute morale, il faut reconnaître que la morale est par elle-même une science pratique, c'est-à-dire qu'elle est l'ensemble des lois d'après lesquelles nous devons agir; or quelle absurdité que d'accorder à l'idée du devoir l'autorité qui lui est due pour ajouter ensuite que nous ne *pouvons* faire ce que nous *devons!*

La politique nous dit : « Soyez prudents comme des serpents »; la morale ajoute : « Soyez simples comme des colombes ». Y a-t-il donc incompatibilité entre la prudence et la loyauté? Cette propositition : « l'honnêteté est la meilleure politique » est trop souvent démentie par la pratique; mais ce démenti perpétuel empêche-t-il que cette autre proposition « l'honnêteté est meilleure que toute politique » ne soit placée au-dessus de toute objection? Comment donc pourrions-nous être obligés à une chose impossible?

De même que dans la recherche du principe de la morale, Kant a pris soin d'écarter ce qu'il appelle l'empirisme; de même, dans la recherche du principe de la politique, il s'attache exclusivement à l'idéal, au devoir et non à la prudence. La méthode qui l'a guidé dans le domaine de la morale, il lui reste fidèle dans le domaine de la politique. Tandis que la *prudence politique* flotte éternellement en balance entre des moyens dont l'expérience démontre la vanité à mesure qu'on les met en œuvre, la *sagesse politique* marche à découvert par une voie droite, simple et accessible à tous. Cherchez donc avant tout le règne de la raison pure, pratique, c'est-à-dire la justice, et votre but, le bienfait de la paix perpétuelle, vous sera donné par surcroît. De même que la loi morale vous commande, non pas de mépriser ni même d'oublier le bonheur, car l'accord du bonheur et de la vertu est le souverain bien, mais de chercher avant tout et par-dessus tout la vertu sans avoir d'autre but que la vertu elle-même; de même, en politique, nous devons avant tout, par-dessus tout, chercher la justice sans autre but que la justice même; la paix et tous ses bienfaits devront être le fruit naturel et nécessaire de cet établissement de la justice.

C'est, par exemple, dit Kant, un principe de la morale politique qu'un peuple ne doit se constituer en État que d'après les idées juridiques de liberté et d'égalité, et ce principe ne se fonde pas sur la prudence, mais sur le devoir. Or les politiques purs ont beau raisonner à perte de vue sur le mécanisme naturel d'une multitude d'hommes se réunissant en société et dont les passions et les intérêts opposés unissent le dessein, ils ont beau invoquer à l'appui de leurs déclamations les exemples qu'ils empruntent à l'histoire des constitutions mal construites sur de faux principes, ils ne méritent pas d'être écoutés, car c'est eux-mêmes qui produisent par leur fausse théorie le mal dont ils se font argument.

Il faut donc conclure hardiment que la vraie politique ne peut faire un pas sans avoir auparavant rendu hommage à la morale. Si la politique est par elle-même un art difficile, lorsqu'elle s'éclaire et se fortifie par la morale elle cesse d'être un art, car, aussitôt qu'elles ne sont plus d'accord, la morale tranche le nœud que la politique ne peut dénouer. Toute politique doit donc s'incliner devant le droit, et c'est ainsi seulement qu'elle peut espérer d'arriver à briller d'un éclat durable.

Pour conclure, Kant revient à l'établissement de cette Fédération de peuples libres dont nous vous avons déjà parlé. L'établissement de cette fédération ne sera point encore, dit-il, la paix perpétuelle, car la paix perpétuelle, ce serait la paix universelle, et la paix universelle, il faut en renvoyer le plein établissement au jour où, d'un pôle à l'autre, le genre humain tout entier se sera rangé sous la loi morale, devenue l'universelle loi politique. Mais cette fédération de peuples dont on comprend la possibilité immédiate, par l'union de deux ou trois grands peuples, comment arriver à l'établir? Kant indique, messieurs, un moyen très-puissant et très-efficace que nous avons tous sous la main. Ce moyen, c'est la communauté des volontés; ce moyen, c'est une transformation de la moralité européenne.

Eh bien! messieurs, que cette conclusion soit la nôtre, et voyons comment peut se faire cette transformation de la moralité européenne. Quels sont les éléments de l'Europe? les diverses nations. Chaque nation prise à part, quels sont ses éléments? les individus qui composent cette nation. Et, par conséquent, si nous voulons que l'Europe se transforme, qu'elle perde ses préjugés,

c'est chacun de nous qui doit se transformer, c'est chacun de nous qui doit se dépouiller de ses préjugés. Quand je dis nous, je ne parle pas seulement de nous Français, je dis nous Anglais, nous Allemands, nous Italiens; tous nous devons nous élever à une vie morale nouvelle; tous, par le travail de nos consciences, nous devons monter à un degré supérieur. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Nous avons dit au commencement qu'il n'y avait pas de morale internationale; nous avons dit vrai. Mais qui voulez-vous qui la fasse, cette morale internationale, sinon ceux qui la veulent? Il faut donc la vouloir, il faut que nous songions une bonne fois à la force que recèle une volonté humaine; la volonté des hommes est le tissu même de l'histoire; il faut que nous tous, hommes de toutes les nations, nous oubliions le mal que jusqu'ici nous nous sommes fait les uns aux autres, il faut mettre de côté tous nos préjugés guerriers, mettre de côté les vieilles haines; il nous faut proclamer de cœur et de bouche le pardon réciproque et universel de toutes nos injures; il ne faut pas souffrir que ce rail qui part du Champ de Mars pour atteindre à la fois Pétersbourg, Vienne et Cadix, devienne, lui aussi, un engin meurtrier; il ne faut pas laisser gaspiller toutes les forces accumulées pour notre joie et pour notre honneur à tous. Déjà le commerce, l'industrie, ont établi un réseau pacifique sur l'Europe entière; il faut que ce réseau des intérêts matériels devienne un réseau moral! . . . .

. . . . . .

C'est à chacun de vous de comprendre ses devoirs et de mesurer la force qui réside en lui; c'est à chacun de se rendre compte de la grandeur de l'œuvre dont chacun peut et doit être l'ouvrier!...

CH. LEMONNIER.

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. H. REYNALD (1).

La décadence et la renaissance des lettres en Italie.

Machiavel, Aristote et le Tasse suffiraient pour illustrer l'Italie au XVIe siècle. Grâce à eux, l'épopée, l'histoire, la politique, ont brillé à cette époque d'un éclat incomparable. Mais ces grands génies n'ont pas de successeurs capables de recueillir un pareil héritage; après eux apparaissent dans tous les genres les signes manifestes d'une véritable décadence. Ce n'est pas encore un silence absolu; les nouvelles de Bandello et de Luigi da Porto, le *Courtisan* de Castiglione, le poëme des abeilles de Rucellaï, la *secchia Rapitala* de Tassoni ne sont pas sans mérite; mais l'inspiration qui produit des chefs-d'œuvre manque partout; nous rencontrons encore çà et là quelques écrivains de talent; les hommes de génie ont disparu, ou s'il s'en rencontre encore quelques-uns, leur voix, étouffée par la terreur, en est réduite à se taire ou à murmurer tout bas de honteuses rétractations. Depuis la fin du XVIe siècle jusqu'au milieu du XVIIIe, pendant cent cinquante ans, il n'y a eu guère de place en Italie que pour des œuvres médiocres ou ridicules. Tantôt la platitude, tantôt l'abus du bel esprit, la recherche de ces jeux de mots, ces *concetti* que répandirent bientôt dans toute l'Europe Marini, Antonio Perez et Gongora. Cette invasion du mauvais goût n'avait d'ailleurs rien que de très-naturel: quand les grands sujets manquent, il faut s'appliquer aux petits, et s'efforcer de relever la pauvreté du fond par l'éclat et la richesse de la forme; de la recherche des ornements au bel esprit, il n'y a qu'un pas; le mauvais goût ne tarde pas à naître; les cours des princes et les Académies font le reste.

Pourquoi l'Italie s'est-elle ainsi trouvée frappée de stérilité? Pourquoi, après un si long espace de temps, a-t-elle créée une nouvelle littérature, comment ce tronc qui paraissait desséché a-t-il pu tout à coup se couvrir de fleurs et pousser des tiges verdoyantes? C'est ce que nous allons chercher aujourd'hui.

La décadence d'abord s'explique aisément par la situation des esprits à la fin du XVIe siècle. Menacée par l'invasion étrangère, partagée entre de petits princes qui tremblent sans cesse pour leur autorité chancelante, surveillée d'un œil jaloux par l'Église qui vient de perdre l'Allemagne et redoute partout les progrès du libre examen, l'Italie n'a plus cette indépendance qui seule produit les chefs-d'œuvre et soutient les grands génies. Au contraire, s'il se trouve encore par hasard, sur cette terre toujours féconde, un homme plus hardi que les autres, capable de grandes découvertes, ou tout simplement de quelque témérité, il est aussitôt frappé et réduit au silence. Machiavel n'a pas échappé à la torture; le Tasse a été malheureux toute sa vie; mais leur génie au moins a pu se développer dans des ouvrages immortels; Giordano Bruno, Galilée, Campanella, ont eu à souffrir davantage; ils n'ont pas seulement subi la prison, la torture ou le bûcher, c'est leur pensée même qui a été poursuivie et étouffée: au supplice du fer et du feu on a joint celui du bâillon.

Les exemples du reste prouveront mieux que les raisonnements quel système de terreur pesait alors sur l'Italie, et combien les lettres ont été maltraitées. Arrêtons-nous à un seul genre, celui que Machiavel venait de cultiver avec tant de succès, l'étude de l'histoire, nous allons avoir sous les yeux le tableau le plus singulier et

(1) Voyez d'autres leçons de M Reynald dans notre numéro du 27 juillet dernier, page 545 (*Correspondance du Tasse*), dans notre tome II, 22 juillet 1865, page 559 (*Don Quichotte*), et dans notre tome III, 7 avril 1866, page 321 (*Les moralistes anglais au XVIIIe siècle*), et 16 juin 1866, p. 481 (*Les voyages de Gulliver*).

le plus instructif. Vous savez quelles sont les qualités nécessaires aux historiens : la connaissance des hommes et des choses, la sagacité qui devine les faits cachés, l'intelligence qui les expose clairement. Cependant tous ces avantages ne sont que secondaires; connaître la vérité n'est rien si l'on n'a pas le courage de la dire. Il en coûte quelquefois ; mais l'historien ne doit pas reculer même devant le plus grand péril. Vous connaissez tous à ce sujet un fait qui nous vient du Céleste-Empire. Les Chinois ont un grand amour pour l'histoire, et un profond respect de la vérité. Auprès de chaque empereur est placé un historiographe, personnage officiel chargé de connaître les faits et de les raconter exactement, tâche difficile, qui exige autant de sagacité que de conscience. Mais ces qualités se rencontrent aisément, au moins en Chine, car ce poste n'est jamais vacant. Un souverain auquel on lisait l'histoire de son règne fut choqué d'un passage, et demanda qu'il fut changé ; sur son refus l'historiographe fut mis à mort ; son successeur, nommé aussitôt, reprit la page commencée, et se contenta d'y ajouter le supplice qui venait d'être ordonné. Condamné à son tour, il fut remplacé par un lettré non moins courageux qui enregistra fidèlement le nouveau crime. L'empereur comprit la leçon, et ne voulant pas que son règne fût une suite d'assassinats, il garda le dernier historiographe.

Mais l'Italie n'a pas eu des maîtres aussi sages que la Chine. Les historiens n'ont pas trouvé autant de clémence chez les princes, et, pour leur épargner de nouveaux crimes, ils ont dû montrer moins de fermeté que les historiographes dont je vous parlais. Ils ont souvent altéré la vérité, ou ne l'ont dite que tout bas, de sorte que toutes les études sur les écrivains de cette époque peuvent se résumer en quelques mots : persécution de la part des maîtres, et pour les auteurs, duplicité, ou bien œuvres posthumes.

Guichardin ouvre cette galerie de victimes. Certes, si un historien pouvait se croire en sûreté, c'est bien celui-ci. Ami des Médicis tant que les Médicis furent au pouvoir, protégé successivement par trois papes, quoique rien ne soit plus difficile que de se maintenir en faveur pendant plusieurs règnes, président de la Romagne, lieutenant-général des armées pontificales, Guichardin, qui d'ailleurs se souciait assez peu de la liberté, n'osa pourtant pas publier son *Histoire de l'Italie*. C'est seulement vingt ans après sa mort, qu'un de ses neveux en fit paraître les seize premiers livres, et encore en ayant soin de les mutiler. Tout ce qui a rapport à la politique des papes, aux négociations de la cour de Rome, à l'accroissement du pouvoir temporel a été soigneusement supprimé. Il est vrai que les protestants recueillirent ces fragments, et l'ouvrage a enfin pu paraître complet en 1745, deux cents ans après la mort de l'auteur.

L'histoire de Guichardin fut continuée. Un écrivain estimable, — l'auteur d'une dissertation sur les peintres anciens qui précède ordinairement la *Vie des peintres* de Vasari, — Adriani, écrivit en vingt-deux livres une histoire de son temps, consultée plus tard avec fruit par Denina et de Thou ; c'est seulement après la mort d'Adriani que son fils osa publier ce travail. Nardi, Nerli, Segni et Varchi eurent le même sort. Nardi, auteur d'une traduction célèbre de Tite-Live, avait écrit dans la retraite une *Histoire de Florence jusqu'en* 1531, époque où cette république perdit sa liberté. Le livre n'a été publié que cinquante ans plus tard, avec de nombreuses suppressions. C'est seulement après la mort de Philippe Nerli qu'un de ses neveux présenta au grand-duc ses *Commentaires sur les discordes civiles;* l'ouvrage fut précieusement enfermé dans un secrétaire, où il dormit cent cinquante ans. Bernard Segni avait écrit une *Histoire de Florence* dont il n'avait parlé à personne, même dans sa famille. C'est par hasard que ses enfants la trouvèrent après sa mort; ils offrirent le manuscrit aux Médicis, qui voulurent le détruire; mais, par une précaution qu'on ne saurait trop louer, les héritiers avaient eu soin de garder une seconde copie ; le livre fut imprimé en 1713 ; encore la première édition est-elle introuvable, le grand-duc faisait acheter les exemplaires pour les détruire ; mais, ce genre de guerre n'est pas toujours dangereux pour l'écrivain, et le plus souvent elle ne sert qu'à encourager l'éditeur en général assez avide de pareilles persécutions. Un autre historien de cette époque, Bruto, dont les livres étaient également achetés et supprimés par le grand-duc, aurait patiemment supporté cette disgrâce, s'il n'avait pas, en outre, été exilé pour quelques attaques contre la maison de Médicis. Le livre de Bruto se termine par quelques lignes qui méritent d'être conservées : « Je n'ai eu qu'un dessein, dit-il, j'ai voulu que la postérité pût connaître la source et les causes des malheurs que nous avons soufferts ; j'ai voulu dévoiler la méchanceté des hommes qui ont causé nos troubles et les ont prolongés, en même temps que la vertu de ceux qui ont fait tous leurs efforts pour les renverser. » Hélas ! cette espérance même a été trompée ; chaque siècle a ses révolutions, ses criminels et ses victimes : frappé des malheurs qui l'atteignent directement, il reste indifférent aux infortunes d'autrui, à moins qu'un écrivain de génie ne les immortalise pour le charme même de la postérité; autrement le temps emporte également dans sa marche rapide les oppresseurs, leurs adversaires comme leurs complices, et enfin l'historien même qui veut en éterniser le souvenir.

Parmi les écrivains qui n'ont pas osé publier leurs ouvrages de leur vivant, il nous faut encore citer Varchi, parce qu'il ressort de cet exemple une importante leçon. Il prouve une fois de plus ce que la médisance, la calomnie même, gagnent au mystère et au silence, quand le silence est imposé par la force. Varchi termine son ouvrage par le récit d'un crime horrible qu'il attribue à Pierre-Louis Farnèse, et il ajoute fièrement : « Je sais bien que cette histoire, et d'autres encore que j'ai ra-

contées librement, peuvent empêcher de lire mon livre; mais je sais aussi, outre ce qu'a dit Tacite à ce sujet, que le devoir d'un historien est de ménager non pas la réputation des individus, mais le droit de la vérité, droit qui passe avant tout, même avant l'intérêt de l'historien. » Nobles paroles auxquelles on ne peut faire qu'un reproche, c'est d'être assez déplacées dans la circonstance, car le récit de Varchi est erroné. Pierre Farnèse n'a pas commis le crime qui lui est attribué, et peut-être n'aurait-il pas fallu réfuter l'ouvrage de Varchi s'il avait paru au moment même où il fut composé.

Tous les historiens de l'Italie se se condamnèrent pas à n'écrire que pour la postérité. Mais ceux qui tenaient à vivre libre, ou qui, selon l'expression de Voltaire, trouvaient la crainte des fagots très-rafraîchissante, évitaient avec soin les questions délicates. Muratori étudiait les origines de l'Italie, et se faisait antiquaire. Denina, qui est pourtant mort d'un coup de pistolet, mais à la suite d'une querelle privée, racontait les guerres civiles de la France. Si F. Paolo Sarpi a écrit avec tant de hardiesse l'*Histoire du concile de Trente*, c'est que son livre était une vengeance, et qu'il le composait à Venise. Frappée d'excommunication par le pape, Venise avait eu un défenseur dans Paolo Sarpi; quelque temps après celui-ci fut blessé par des assassins; il garda le poignard dont il avait été frappé, le suspendit dans sa cellule, avec cette inscription : *Poignard de Rome*, et fit son livre se confiant dans la protection de Venise.

Mais tous ne devaient pas être aussi heureux; on le voit par les aventures de Giannone, avocat éminent de Naples, qui consacra vingt ans de sa vie à de sérieuses recherches sur la constitution civile et ecclésiastique, les lois et les coutumes du royaume des Deux-Siciles. Il s'était surtout attaché à signaler les usurpations de l'Église, et il ne ménageait pas au clergé de cruelles attaques. Au moment de publier son livre Giannone consulta un ami qui lui répondit : Vous vous êtes mis sur la tête une couronne d'épines, et de rudes épines. L'avis n'était que trop juste. L'ouvrage parut en 1723, et aussitôt Rome voulut le supprimer, elle fit saisir tous les exemplaires qu'elle put atteindre. Pour échapper à l'inquisition, l'auteur lui-même fut obligé de quitter Naples et d'aller chercher un asile à Vienne, où il eut pour protecteur le prince Eugène. De Vienne il se retira plus tard à Venise qu'il lui fallut encore quitter pour échapper aux inquisiteurs d'État. Genève était pour lui une retraite sûre : mais un jour il se laissa entraîner jusqu'à un village catholique qui dépendait de la Savoie. Arrêté par ordre du roi de Sardaigne, Giannone fut emprisonné dans un fort, tandis que ses manuscrits étaient envoyés à Rome. C'est dans cette forteresse que Giannone composa un savant ouvrage pour défendre les droits du roi de Sardaigne contre les prétentions de la cour de Rome. Malgré cet éloquent appel à la pitié du roi, la cour de Rome obtint que Giannone ne fut pas mis en liberté. Le roi, il est vrai, prétendit qu'il le retenait prisonnier pour ne pas l'exposer à de nouveaux dangers. Singulière protection, dont nous retrouvons plusieurs exemples dans l'histoire, et qui n'a qu'un tort, c'est de n'être pas assez appréciée de ceux qu'elle couvre ainsi malgré eux. Vico n'a pu se faire pardonner les *Principes de la science nouvelle* qu'à force de flatterie et de bassesse. Il avait composé une défense de Grotius; il la brûla par crainte de l'inquisition ; il loua et condamna tour à tour les conspirateurs autrichiens de Naples ; enfin, il se fit pour quelques ducats le panégyriste de Carafa, le bourreau de la Hongrie : on lui fit expier son génie en le forçant à se déshonorer !

Ces exemples suffisent pour nous montrer à quels périls s'exposait l'écrivain italien qui voulait savoir la vérité et la dire. Ils nous expliquent, sans autres recherches, l'infériorité des œuvres historiques de cette époque. La décadence commence à Guichardin. Certes, cet auteur est admirable pour la clarté du récit et l'expédition des affaires. Mais sans aucun sentiment d'indépendance, rapportant toutes les actions des hommes à leur intérêt, et ne voyant, comme tous les esprits corrompus, que passions mauvaises et délits coupables, Guichardin calomnie la nature humaine; il la calomnie, sans avoir, comme Machiavel, ces théories généreuses, ces souvenirs du passé, ces illusions enfin, qui, malgré tant de préceptes détestables, trahissent encore chez l'auteur du *Prince* les efforts d'une grande âme, un dernier reste d'enthousiasme pour la patrie et pour la liberté. Pour Guichardin il n'y a plus de ces hésitations; le mal l'emporte et domine sans partage. Au point de vue de l'art on sait combien l'œuvre laisse à désirer, et pour le style et pour la composition. Les Italiens ont indiqué ces défauts par une anecdote : un criminel condamné à mourir ou à lire l'*Histoire de la guerre de Pise*, opta d'abord pour Guichardin, mais finit par demander lui-même d'être conduit à la potence (1).

Dans les autres historiens nous trouvons les mêmes faiblesses ou de plus graves encore : et comment d'ailleurs aurait-il pu en être autrement? A mesure que l'oppression se perpétue les âmes s'énervent et le retour aux idées sérieuses, aux grandes inspirations, devient plus difficile. On peut appliquer à la servitude ce que Tacite a dit de la paresse : D'abord odieuse, elle finit par se faire aimer. On s'habitue à cette mollesse qui confond l'engourdissement avec le repos ; on se complaît dans cette langueur, et l'on sait gré à des maîtres impitoyables de vous enlever jusqu'à la peine de penser, jusqu'au souci de vivre. L'Italie a subi cette condition pendant cent cinquante années : c'est le temps de ces Académies où quelques beaux esprits croient cultiver les lettres parce qu'ils se livrent à des passe-

(1) Pour être juste envers Guichardin, nous devons ajouter qu'il a fait preuve d'une raison supérieure et d'un véritable génie dans ses ouvrages politiques sur le gouvernement de Florence ; nous ne pouvons que remercier le savant éditeur italien qui a entrepris cette publication, et l'encourager de tous nos vœux.

temps puérils ; c'est aussi le temps des petits vers, des sonnets, des madrigaux, enfin de toutes les distractions qui ne laissent plus de place aux idées dangereuses, c'est-à-dire aux nobles et aux grandes idées. Les souverains encouragent encore les sciences, à la condition, bien entendu, que les savants se renfermeront discrètement dans des recherches inoffensives, et qu'ils n'essayeront pas de sortir de leur laboratoire pour troubler le monde du bruit de leurs spéculations. Le sort de ceux qui l'ont essayé, comme Galilée ou Campanella, est fait pour en seigner aux mathématiciens et aux philosophes une sage modération.

Dans ces conditions, la littérature est condamnée à périr ; les autres arts, ceux des sculpteurs, des peintres, des architectes et des musiciens peuvent fleurir au sein d'une société opprimée, sous des maîtres absolus : mais c'est l'honneur et la gloire des lettres qu'elles aient besoin pour se développer d'une plus grande indépendance. Le génie des écrivains ne se déploie que dans de vastes horizons : aussi l'assoupissement de l'Italie fut-il long et profond ; pour l'arracher à la léthargie il ne fallut pas moins que l'action décisive de la France, action marquée par deux tentatives également puissantes : au XVIIIe siècle par le mouvement philosophique, au XIXe par la Révolution. Que le réveil ait été lent, les débuts incertains, il ne faut pas s'en étonner ; nous l'avons déjà indiqué : rien de plus facile que d'enfoncer dans la boue, mais il est presque impossible d'en sortir.

Facilis descensus Averni ;
Sed remeare gradum, superasque evadere ad auras
Hoc opus, hic labor est.

L'Italie pourtant y a réussi : au XVIIIe siècle Maffei, Métastase, Beccaria, Filangieri, font entendre de beaux vers ou trouvent, pour répandre des réformes utiles, une voix généreuse et éloquente. Après eux, Alfieri relevant les accents de la muse tragique donne à ses héros des sentiments et un langage dont l'énergie est comme un écho lointain de Dante lui-même. Mais c'est surtout au XIXe siècle, que l'Italie régénérée par les principes de la Révolution française, sous la double excitation des espérances éveillées chez elle, et des persécutions destinées à étouffer ces espérances, a produit une véritable armée de brillants écrivains ; c'est d'abord Monti, Ugo Foscolo, l'auteur de *Jacopo Ortis*, Werther sentimental et patriotique, puis Manzoni, l'heureux disciple de Walter-Scott, Silvio Pellico, dont le livre médiocre et tendre a porté un coup sensible à l'Autriche, car il a tourné contre elle toutes les âmes compatissantes : c'est Rosmini, Cantù, Gioberti ; ce sont les poëtes, Berchet, Casti, Leopardi, Nicolini ; les hommes d'État comme Balbo, Massimo d'Azzeglio, qui a également servi son pays de son épée et de sa plume. Nous nous arrêtons pour ne pas multiplier les noms propres ; nous en avons dit assez pour prouver l'existence d'un mouvement littéraire qui doit ajouter à la gloire de l'Italie.

Ce qui nous reste à examiner, c'est pourquoi ce mouvement s'est produit, pourquoi sur cette terre accusée d'une éternelle stérilité s'est tout à coup développée une nouvelle renaissance. Hé bien, disons-le à notre honneur, l'influence des lettres françaises a eu un grand rôle dans cette résurrection. Les écrivains italiens du XVIIIe siècle sont nos disciples ; ils se rattachent d'abord aux grands génies du XVIIe siècle, devenus les modèles de toute l'Europe, puis aux réformateurs de l'époque suivante, à Voltaire et à Montesquieu. Les principes de la Révolution française ont aussi contribué au réveil des esprits. Ils sont au fond du cœur d'Ugo Foscolo, de Leopardi, de ceux même qui, comme Gioberti, se prétendent nos adversaires, et ont pourtant appris de nous comment les peuples se relèvent et retrouvent leur indépendance. Mais nous n'avons pas tout fait, et l'Italie peut se flatter d'avoir tiré d'elle-même ses plus grandes ressources. Maîtres de ce pays au commencement du siècle, nous lui avions apporté l'égalité plutôt que la liberté. On peut voir, dans la correspondance même de Napoléon Ier, avec quel sans-façon il traite la Péninsule, et comment il reproche au prince Eugène d'avoir permis à ses députés de se prendre un moment au sérieux. Aussi est-ce par des promesses de liberté et d'affranchissement qu'en Italie, comme en Espagne, comme en Prusse, les agents des puissances coalisées préparèrent le mouvement de 1813. Ce que devinrent ces promesses après le succès, vous le savez tous. Quelques détails empruntés à un livre intéressant de M. Ruffioni, aux mémoires de Lorenzo Benoni suffiront pour montrer jusqu'où allait la fureur de la réaction dans les cours restaurées. A Turin il fut question de refondre toutes les monnaies à l'effigie de Napoléon ; on délibéra si l'on ne détruirait pas un pont magnifique, coupable d'avoir été construit par les Français ; enfin, — les petits faits sont souvent les plus significatifs, — un malheureux employé fut destitué pour avoir continué d'écrire les *r* à la française. Ces folies, communes alors à toute l'Europe, expliquent bien, surtout si on les rapproche des promesses de 1812 et 1813, le mouvement de 1821 si vite réprimé par l'intervention étrangère : en Espagne par la France, en Italie par l'Autriche. Le joug n'en devint que plus pesant. Sous le règne de Charles-Félix, voici à quel régime on était soumis. Pour entrer à l'Université, on demandait aux jeunes gens un certificat attestant qu'ils étaient étrangers au mouvement de 1821. Ce n'était du reste qu'une vaine formalité pour la plupart qui, à cette époque, étaient encore en nourrice ; mais une fois admis il fallait assister régulièrement aux offices, et présenter à époque fixe des billets de confession et des certificats de communion ; enfin, — ce qui peut paraître plus étonnant, — on avait établi pour l'obtention des diplômes deux catégories d'examens, selon que les candidats appartenaient ou non à la noblesse : je n'ai pas besoin de vous dire à qui on avait réservé les plus difficiles. L'enseignement était surveillé avec un soin particulier ; à Milan, par exemple, le professeur d'histoire recevait de

Vienne un cours complétement rédigé, où il n'avait pas à changer une virgule. La presse était dans les mêmes conditions. Un jour, la *Gazette de Naples* publie sur la mort de Leopardi les détails les plus édifiants. Elle raconte que, tombé malade à Gênes, le poëte avait eu le bonheur de rencontrer un jésuite qui avait reçu sa confession, et qu'il avait expiré peu de jours après en abjurant toutes ses erreurs. Leopardi averti ne put jamais faire publier dans la *Gazette*, non pas seulement qu'il n'avait pas à se repentir, mais même qu'il n'était pas allé à Gênes, et qu'il n'était pas mort; il fallut que, pour les Napolitains au moins, il restât converti et enterré.

Comment donc l'Italie a-t-elle pu échapper aux périls d'une telle situation? C'est qu'elle avait gardé une vertu qui suffirait à sauver les nations les plus compromises, un ardent patriotisme que jamais les événements n'ont pu dompter ni décourager. Ce patriotisme, nous le trouvons dans les cœurs italiens à toutes les époques de l'histoire : il animait les milices des ligues lombardes, les courageux soldats d'Alexandrie de la Paille contre laquelle vint d'échouer l'orgueil de l'empereur Frédéric; il soutenait les glorieux bataillons de Curtatone et les défenseurs de Malagherra; il consolait jusqu'à la dernière heure cette population de Venise, qui, sillonnée par les boulets autrichiens, décimée par la famine, se pressait sur le quai des Esclavons, et refusait de se rendre, les yeux fixés sur le lion de saint Marc. Et ce patriotisme lui-même, s'il a vécu ainsi dans tous les cœurs, s'il s'est perpétué d'âge en âge, malgré tant d'obstacles et de revers, c'est aux lettres qu'il faut en attribuer l'honneur. C'est là en effet le premier et le plus remarquable caractère de la littérature italienne. Jamais, chez aucun peuple, les écrivains de toute espèce, philosophes, historiens ou poëtes, n'ont plus étroitement associé leur destinée à celle de leur patrie. Dante n'a pas seulement des inspirations de patriotisme; c'est le patriotisme qui est sa seule inspiration. Le sujet de la *Divine comédie*, c'est bien moins l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis, que l'Italie elle-même, damnée dans ses traîtres et ses hérétiques, glorifiée dans ses saints et dans ses héros; Beatrix, saint Thomas d'Aquin, Henri VII, que représentent-ils au Paradis, sinon le triomphe de l'amour italien, de la science italienne, de la politique italienne, donnant l'empire du monde au successeur de César? Le patriotisme inspire à Pétrarque ses plus beaux vers, et enseigne tout à coup au doux et tendre poëte de l'amour des accents singulièrement énergiques. Machiavel, dans un siècle si corrompu, se relève de ses faiblesses et les rachète par un vif amour de l'Italie; c'est le même sentiment qui, à une époque de décadence, dicte à Filicaja ses plus beaux sonnets, celui qui est cité par lord Byron dans le *Childe-Herold*, et un autre qui est peut-être encore plus remarquable

Dov'e Italia, il tuo bracchio?
E a che ti servi tu d'ell altrui (1)?

(1) Où est ton bras, Italie? pourquoi te sers-tu de celui d'un autre?

se terminant par cette belle image :

Dormi, adultera vil, fin che omicida
Spada ultrice ti svegli, et somnachiosa,
E nuda in braccio al tuo fedel t'uccida (1).

Au XIXe siècle, c'est le patriotisme de l'Italie qui lui a donné une littérature, ou plutôt, par suite de cette alliance perpétuelle que nous indiquions tout à l'heure, le patriotisme a soutenu les écrivains, et ceux-ci ont aimé leur patrie par suite de leur amour même pour les lettres; c'est ainsi que Dante a pu être également cher à Léopardi et à Cavour; il était pour tous deux un maître et un ancêtre.

Les lettres ont donc conservé et propagé en Italie les idées d'indépendance et de nationalité. Elles lui ont encore rendu un autre service. Par leur commerce assidu avec les poëtes et les historiens de l'ancienne Rome, les écrivains italiens rattachaient leur nation aux plus grands souvenirs que le monde eût conservés; ils créaient à leurs contemporains comme un nouveau patrimoine que nul ne pouvait leur disputer. L'héritage de Rome était un legs sacré qui leur appartenait, et, grâce à ses nobles prétentions, l'Italie n'était pas seulement soutenue et encouragée dans un continuel enthousiasme, elle se trouvait doublement consacrée par sa gloire présente et sa gloire passée; l'antiquité lui servait de piédestal et lui assurait l'immortalité. L'éclat dont brillaient aux yeux de l'Europe entière les noms de Cicéron, d'Horace et de Virgile rejaillissait sur ceux de Dante et de Pétrarque; Léon X, le protecteur des arts, était naturellement comparé à Auguste, et comme lui paraissait digne de donner son nom à son siècle. Ces souvenirs de l'antiquité ont profité à l'Italie jusque dans notre siècle si souvent accusé d'égoïsme et de frivolité; ils sont pour beaucoup, on ne peut le nier, dans les efforts que l'Italie a fait sur elle-même pour se régénérer, dans la sympathie accordée par l'Europe à ces tentatives. Il y a quarante ans, lorsqu'il s'est agi de l'affranchissement de la Grèce, les palicares des monts Agrapha ou de l'île d'Hydra ont moins fait peut-être pour leur pays qu'Homère, Platon et Démosthène; à son tour l'Italie a dû, au moins en partie, son indépendance aux amis que n'ont cessé de lui acquérir ses écrivains, ses artistes, mais par-dessus tout l'admiration d'une postérité reconnaissante pour la grandeur du nom romain.

Encore un mot pour terminer. Ce mouvement de l'indépendance italienne, je ne peux, je ne veux le juger ni dans ses tendances, ni dans ses actes. Je ne saurais pourtant oublier qu'il est surtout l'ouvrage de la France. A ce titre, quoique dans la marche rapide des événements, quelques-uns puissent nous surprendre ou nous blesser, il a droit à nos sympathies. La France qui a toujours été secourable aux persécutés a d'abord affranchi la Grèce : elle ne s'en repent pas; elle ne se repentira

(1) Tu dors, vile adultère, jusqu'à ce que l'épée homicide et vengeresse te réveille, et, encore prise de sommeil, nue, t'immole dans les bras de ton amant.

pas davantage d'avoir aidé à la renaissance de l'Italie. Dût-elle voir un moment ses services méconnus, et faire pour quelques jours des ingrats, notre patrie est assez généreuse pour ne pas marchander ses bienfaits, assez magnanime pour mesurer ses efforts au sentiment de ses devoirs, et ne pas demander d'autre récompense.

HERMILE REYNALD.

VARIÉTÉS.

La tragédie grecque au séminaire d'Orléans.

Ce devait être un spectacle charmant que celui des demoiselles de Saint-Cyr jouant Esther et Athalie devant Louis XIV. Heureux les courtisans qui virent la tiare d'Assuérus sur le front de quelque jeune duchesse, et qui entendirent de si jolies bouches prononcer de si beaux vers ! Pour moi j'ai eu la bonne fortune d'assister dernièrement à une représentation moins attrayante sans doute, mais aussi originale ; j'ai vu le *Prométhée* d'Eschyle représenté en grec, oui en grec, par les élèves du petit séminaire d'Orléans.

Monseigneur Dupanloup revenait de Rome. On n'a pas été au-devant de lui en procession : on lui a joué une tragédie grecque. C'est une fête digne d'un prélat académicien.

La scène ne ressemblait guère à celle où le drame fut représenté devant les soldats des guerres médiques, et dont on voit encore les restes au pied de l'acropole d'Athènes, au-dessous du Parthénon ; mais elle était décorée avec une certaine élégance. La représentation se donnait dans une immense salle rectangulaire aux murs d'une blancheur éclatante. De nombreux becs de gaz y brillaient de leur mieux et faisaient tout leur possible pour rappeler le soleil de l'Attique.

Bien qu'il n'y eût dans l'auditoire ni Périclès, ni Louis XIV, il comptait nombre de personnages éminents. Qu'on en juge par cette énumération tirée du *Journal du Loiret* : « L'illustre » académicien (c'est de M. Patin qu'il s'agit) assistait à la re- » présentation de dimanche, ainsi que M. le préfet du Loiret, » monseigneur Dupanloup, monseigneur l'archevêque d'Ar- » ménie à qui la présidence avait été donnée, monseigneur » l'évêque de Para (Brésil), M. le procureur général et beau- » coup d'autres notabilités. » Certes, Eschyle n'avait pas à se plaindre ; jamais son *Prométhée* ne fut représenté devant un pareil auditoire.

D'autres témoins, immobiles et muets, assistaient à la solennité et dominaient la foule mouvante. C'étaient les saints et les prophètes de l'Ancien et du Nouveau Testament dont les figures majestueuses, accompagnées d'inscriptions latines, ornaient les murailles. Il y avait là saint Pierre, *ecclesiæ fondamentum*, David, *rex propheta*. J'y vis encore, si je ne me trompe, Isaïe, que la poésie d'Eschyle ne dût pas étonner, car leurs génies sont un peu parents, et saint Jean-Baptiste, *ante Christum evangelista*.

Ne croyez pas que cela fît disparate ; la préface de la traduction exécutée par les élèves, et répandue dans l'auditoire, a su trouver des points de contact fort ingénieux entre les mythes païens et les traditions chrétiennes. Elle ferait presque d'Eschyle un précurseur de saint Jean, et l'appellerait comme lui un évangéliste avant Jésus-Christ. — Pour elle, en effet, trois personnalités se confondent dans le rôle de Prométhée. On peut voir en lui l'archange déchu dont l'orgueil indomptable ne fléchit pas devant le Dominateur suprême, puis l'humanité rebelle, tombée et malheureuse pour avoir dérobé le fruit de l'arbre de la science, mais conservant l'attente d'un Dieu sauveur. Mais surtout l'image complète est celle d'un grand libérateur, à la fois Dieu et homme, victime et révélateur, mourant et immortel, énigme insoluble proposée aux païens, et dont la révélation est venue plus tard donner le mot au genre humain. Tertullien n'a-t-il pas appelé Jésus le divin Prométhée ?

Telles sont les idées que l'auteur de la préface exprime, avec quelques réserves il est vrai. J'avoue que je ne saurais voir avec lui, dans cette tragédie, ni le reflet des éclairs du Sinaï, ni l'aube du grand jour qui doit luire sur le Calvaire. Ces idées me paraissent encore moins grecques que ne l'était le costume des Océanides qui composaient le chœur. Si d'ailleurs elles se trouvent dans la préface, l'auditoire n'a pas paru les chercher dans la pièce. Mais ce qu'il a vu, ce qu'il a accueilli par des applaudissements fréquents et chaleureux, c'est ce caractère, que la préface nous montre aussi, d'un « personnage divin victime volontaire pour le salut du monde, » brisant la tyrannie des divinités oppressives et des puis- » sances mauvaises, prophétisant leur ruine, cloué sur un » rocher pour le bien qu'il fait aux hommes, mais ferme dans » son espérance comme dans son dévouement, et là, seul, » suspendu entre le ciel qui tonne et la terre qui frémit, ne » cessant pas un instant d'espérer sa délivrance et de l'atten- » dre d'un Dieu ».

Ce qu'on voyait encore, c'était la résistance à l'oppression, à la force brutale, l'énergie inflexible de la victime qui ne dit pas *non possumus*, mais *non volo*, le dédain, le mépris et les menaces qu'elle renvoie à son vainqueur, et qui vont troubler, jusque dans les splendeurs de l'Olympe, la joie de son triomphe.

« Qu'il siége donc, qu'il siége fier et confiant dans le bruit » de son tonnerre ; que sa main brandisse ses traits de feu ; » c'est en vain : il tombera ; et sa chute sera accablante, » ignominieuse, inévitable. Ah ! c'est qu'il se prépare un re- » doutable adversaire, un géant invincible qui saura bien » trouver une flamme plus puissante que celle de la foudre, » un bruit plus terrible que celui du tonnerre, et sa main » brisera le sceptre de Neptune, le trident odieux, fléau de la » terre et de la mer. »

Ainsi s'écrie Prométhée et l'auditoire d'applaudir avec une ardeur généreuse. C'était une entreprise singulièrement hardie que de représenter une pièce pareille. Nulle part Eschyle n'est plus hardi, plus énergique, plus éloigné de nos habitudes d'esprit et de notre conception du théâtre. Il nous transporte au sein de la mythologie la plus antique, à la naissance du monde, aux jours où la lutte venait à peine de finir entre les Titans et les dieux. Tout, dans cette œuvre de Michel Ange de la tragédie grecque, est grandiose et surhumain.

Ce n'est pas une tragédie ce n'est qu'une situation. C'est un torrent intarissable d'étrange et sublime poésie.

Dès le début on enchaîne Prométhée sur la cime du Caucase ; farouche et sombre, il ne répond ni aux insultes de la Force, ni à la compassion de Vulcain. Ce n'est que dans la solitude qu'il laisse échapper le cri de sa douleur, et prend pour témoins de l'iniquité qu'il souffre l'éther qui environne le monde, le rire innombrable des vagues de la mer. Pourtant quand les Nymphes océanides s'élèvent du sein des eaux

et viennent plaindre son sort, attendri par cette douce pitié féminine, il daigne leur confier sa peine et plaider sa cause devant ces juges amis. Mais dès qu'arrive l'Océan, il se redresse, repousse ses conseils pusillanimes et répond ironiquement à cet ancien dieu rallié, soumis aux nouveaux maîtres du ciel.

Quand vient Io, cette autre victime de Jupiter, c'est lui qui l'encourage et la console. Prophète jusque dans les chaînes, il lui prédit qu'elle sera vengée et qu'un héros sorti de sa race détrônera un jour le Dieu cruel qui cause tous ses maux.

C'est cette prédiction qui inquiète Jupiter. Il en veut savoir le sens pour en prévenir les effets. Mais en vain Hermès, son envoyé, s'efforce d'arracher au captif son secret. Prométhée le refuse, rend raillerie pour raillerie, menace pour menace.

Et quand la foudre tonne, que la montagne s'écroule et que le chaos déchaîné autour du Titan lui annonce que le plus terrible des châtiments commence, son dernier mot, en disparaissant, est encore une protestation.

— O ma divine Mère, et toi, Éther, qui verses sur tous les êtres ta lumière, voyez les tourments injustes que je souffre.

Quel rôle écrasant à jouer! Quelles forces humaines pouvaient suffire, même sur le théâtre grec, à rendre dignement cette figure de Titan indompté? Certes ni le cothurne qui grandissait sa taille, ni le masque qui enflait sa voix, ne pouvaient satisfaire l'imagination. Et comment déclamer cette poésie gigantesque. Jamais le poëte n'a mieux mérité les épithètes élogieuses et moqueuses en même temps d'Aristophane. C'est bien là le poëte à la voix de tonnerre; ce sont bien ces expressions pompeuses que l'auteur des *Grenouilles* nous fait voir tout empanachées et armées de casques brillants. De nos jours il comparerait ces tirades à une charge de cent-gardes. Qui pourra nous rendre cet Eschyle dont il trace un si vigoureux portrait?

« Secouant autour de sa tête chevelue les flots épais de sa » crinière, fronçant son terrible sourcil, en rugissant, il arra- » chera ses mots chevillés comme les ais d'un plancher, et les » lancera avec un souffle de géant. »

C'était là une tâche bien difficile pour des jeunes gens, presque des enfants. Je voudrais voir M. Beauvallet lui-même, attaché deux heures sur un rocher, déclamer un grec si formidable. Malgré sa voix de stentor, il aurait peine à s'en tirer à son honneur. Je me représente mal aisément aussi mademoiselle Favart, avec deux petites cornes sur la tête pour indiquer la transformation que vous savez, lançant ces lamentations :

Αἰ αἰ εἰ εἰ!
ιω, ιω, ποποῖ! ποῖ! ποποῖ! ποῖ!

Les comédiens ordinaires de monseigneur Dupanloup ont rempli leurs rôles aussi bien qu'on pouvait s'y attendre, et même mieux. Prométhée, en particulier, a montré beaucoup d'énergie et secoué ses fers d'un air farouche qui provoquait de justes applaudissements. Io, dont le costume était le mieux réussi, a tour à tour chanté et déclamé son rôle avec intelligence et d'un ton pathétique. Les spectateurs ne l'oublieront pas de sitôt. Le vieil Océan lui-même a dignement joué son personnage, et les chœurs, — il faut rendre à chacun ce qui lui est dû, — ont contribué pour une bonne part au succès.

C'était là une des parties les plus intéressantes de la représentation, car on les chantait avec la musique de Mendelsohn. Je ne sais si le savant compositeur a retrouvé exactement les modes de la musique grecque, ses mélodies et ses accords. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'il a donné à son œuvre un caractère de simplicité un peu étrange qui convient à un pareil sujet. Ses motifs, d'un caractère quelquefois presque religieux, rappellent aussi par moments le charme bizarre des airs plaintifs que chantent encore aujourd'hui les Grecs.

Mais ce qu'il y avait de plus admirable peut-être, c'était l'attention de l'auditoire. Peut-être la préface produisait-elle son effet : peut-être regardait-on Prométhée comme une sorte de martyr, un Christ grec. Toujours est-il qu'on écoutait avec un recueillement aussi religieux que si l'on avait vu représenter le drame de la Passion.

Je ne fais pas injure aux dames orléanaises en supposant qu'elles ne comprenaient rien à ce qu'elles entendaient. Aussi suivaient-elles la pièce sur les traductions qu'on avait distribuées. On la suivait pas à pas, on se guidait sur les changements d'interlocuteurs; on se remettait charitablement les uns les autres au courant. Aussi toute l'assemblée, à l'unanimité, tournait la page en même temps. C'était un orage de papier froissé; c'était comme un bruit de grêle sur les vitres qui faisait à la musique de Mendelssohn un accompagnement aussi original qu'imprévu.

Il y avait surtout une jeune personne dont l'attitude était tout à fait édifiante. Eschyle aurait été flatté de se voir si bien goûté, d'autant plus que sa jeune admiratrice était de figure à donner de la jalousie aux plus jolies vierges d'Athènes. Pendant toute la représentation elle tint les yeux fixés sur le libretto. Heureux libretto ! A peine les leva-t-elle pour voir la barque qui amenait les Océanides et le monstre de carton, dragon peu impétueux qu'avait enfourché l'Océan. Elle apprécia aussi la toilette d'Io, mais d'un coup d'œil, et je crois qu'elle se pencha vers l'oreille de son voisin pour lui dire tout bas, quand parut Hermès, le rapide messager des Dieux : « Tiens ! je crois que c'est Bigot ». Mais elle ne contempla et n'admira sans scrupule que les feux de Bengale qui à la fin de la pièce foudroyèrent le Caucase et Prométhée.

Quelques détails de cette représentation ont pu faire sourire; mais de pareilles tentatives ne me semblent pas moins dignes d'éloges et d'intérêt. Chaque année l'intelligent directeur du petit séminaire, M. Hetich, fait ainsi jouer une tragédie grecque. *Philoctète*, *Œdipe à Colone*, les *Perses* ont été déjà représentés : hier c'était *Prométhée*. Les élèves, au bout de quelques années, ont ainsi une connaissance du théâtre grec que des lectures vite oubliées ou des explications partielles ne suffiraient pas à leur donner.

L'influence de cette grande littérature se répand plus loin. Une représentation pareille est l'événement du pays. Dans tous les salons, dans les cafés même on discute Eschyle, on le compare à Sophocle, et l'on se demande ce qu'a fait Euripide au séminaire pour en être exclu. Le *Journal du Loiret* publie un article sur le *Prométhée*, comme M. Sarcey sur *La grande duchesse de Gérolstein*, et quoique je ne fasse nullement fi de MM. Meilhac et Halévy, je leur préfère encore les tragiques grecs.

On respire sur les bords de la Loire une atmosphère quasi attique qui fait penser au passage de Montaigne :

« Nous latinizasmes tant qu'il en regorgea jusques à nos » villages tout autour, où il y a encores, et ont prins pied par » l'usage, plusieurs appellations latines d'artisans et d'utils. » Tout le monde y gagne et le séminaire n'y perd pas.

Il faut donc remercier l'évêque d'Orléans : il n'est pas de

ceux qui repoussent et nient les chefs-d'œuvre quand ils ne sont pas baptisés. Il les apprécie partout, demande à l'antiquité la nourriture solide qu'elle peut fournir même à des esprits chrétiens, et fait servir jusqu'aux dieux des païens à la gloire du catholicisme.

J'entendis un Orléanais dire en sortant de cette représentation : « Ah ! Si Monseigneur devenait pape, ce serait un Léon X ».

« Oui, lui répondit-on, mais avec un mélange de Grégoire VII. »

Malheureusement le temps des Léon X et des Grégoire VII est bien passé. Il me semble même que nous sommes déjà loin de Bossuet.

LÉON TERRIER.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire des classes ouvrières en France depuis 1789, jusqu'à nos jours, par E. LEVASSEUR, professeur d'histoire au lycée Napoléon. (Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques).

« J'ai passé huit années à écrire cette histoire, cherchant à appliquer à l'étude des faits contemporains la méthode sévère de l'érudition, et à leur appréciation la lumière de la science économique. » Ces mots, empruntés à la préface de M. Levasseur, marquent bien le double caractère de son livre, à la fois œuvre d'historien par l'abondance et l'exactitude des informations, l'intérêt du récit, l'impartialité des jugements ; et œuvre d'économiste, par la fermeté des doctrines et la sûreté des appréciations. Qu'on joigne à cela une richesse de détails techniques, qui donne l'idée d'un homme initié aux procédés des branches les plus diverses de l'industrie moderne : on se représentera ce que peut être cette histoire, due à un des esprits les plus actifs et les plus vigoureux qu'ait formé notre École normale.

A partir de 1789, l'histoire des classes ouvrières ne peut plus être une simple analyse des règlements qui tour à tour ont régi l'industrie. Cette histoire a été liée de tout temps, elle se lie de jour en jour davantage à tous les grands événements politiques et sociaux. Si la tâche de ceux qui gouvernent n'est peut-être pas exclusivement, comme on l'a dit avec quelque exagération, l'amélioration du sort du plus grand nombre, il est clair qu'une telle œuvre est, au moins, une des premières, dont la prudence, aussi bien que l'humanité, leur conseille de s'occuper. D'autre part, l'histoire politique des trente dernières années offre ceci de particulier, que les classes ouvrières y jouent un rôle tout nouveau, et exercent sur la marche des événements une influence qui a été quelquefois prépondérante. M. Levasseur n'a pu séparer l'histoire particulière qu'il se proposait d'écrire, de l'histoire générale à laquelle elle est si intimement unie. On trouvera dans son livre tous les faits essentiels de l'histoire contemporaine ; car il n'en est point qui n'ait agi sur la condition des classes ouvrières, et il en est peu auxquels celles-ci n'aient contribué, directement ou indirectement, pour quelque part. On y trouvera aussi des jugements plus équitables que dans la plupart des livres qui traitent de cette matière délicate. Ainsi l'historien rend un juste hommage à l'honnêteté et aux bonnes intentions de ce gouvernement provisoire de 1848, que nous avons entendu si ridiculement calomnier. Peut-être lui reprocherions-nous seulement un peu de sévérité à l'égard de M. Louis Blanc, dont nous n'avons pas à juger ici les théories, mais dont on ne devrait pas louer le grand talent sans rendre, au moins en passant, justice à son caractère.

L'examen des théories économiques n'est pas la partie la moins intéressante du livre de M. Levasseur. La question du travail une fois posée (elle ne le fut guère qu'à la suite de 1789), deux solutions contradictoires se sont trouvées en présence. Les uns ont écrit sur leur drapeau : Organisation du travail ; et quelle qu'ait été sur ce point la diversité de leurs doctrines, une dénomination commune, acceptée par eux, permet de les réunir en un groupe : on les appelle et ils s'appellent socialistes. Les autres ont pris pour devise : Liberté du travail. Et cette opinion est aujourd'hui celle de la majorité des économistes. Laquelle a raison, laquelle a tort de ces deux doctrines rivales? nous ne discuterons point ici, nous ne reproduirons pas même l'opinion de M. Levasseur sur ce point de théorie; mais laquelle des deux triomphe ou paraît en voie de triompher, c'est une simple question d'histoire contemporaine qu'il nous est permis d'examiner après M. Levasseur et d'après lui.

La conclusion de M. Levasseur nous paraît-être celle-ci : la lutte du socialisme et de l'économie politique est aujourd'hui ou suspendue ou terminée, sans que ni le socialisme ait été vaincu, ni l'économie politique. Il y a plus ; s'il n'est pas impossible de prévoir une reprise d'hostilités entre ces deux doctrines, qui ont passé si longtemps pour irréconciliables, on ne peut méconnaître non plus qu'elles ont fait un pas l'une vers l'autre, et qu'il n'y a plus entre elles antipathie déclarée.

Les ouvriers peuvent aujourd'hui s'associer, sans que personne les accuse de rêver la communauté des biens. On les y encourage même, et les économistes ne sont pas les derniers à souhaiter bonne chance et longue vie aux sociétés coopératives. Et cependant l'idée de l'association, M. Levasseur le reconnaît, est une idée socialiste. D'autre part, les ouvriers, si disposés autrefois à requérir l'intervention de l'État pour l'amélioration de leur sort, ces mêmes ouvriers qui sommaient le gouvernement de 1848 de décréter l'organisation du travail, ne les voyons-nous pas aujourd'hui répudier ce concours, alors si impérieusement réclamé, et ne vouloir tenir que d'eux-mêmes et de la liberté ce qu'ils demandaient jadis au pouvoir ? En cela encore, ils se rencontrent avec les économistes qui ne leur ont jamais conseillé autre chose. Sans doute, les doctrines sont loin de jouer le premier rôle dans les affaires d'ici-bas. Les préjugés et les rancunes ont une bien autre puissance. Néanmoins, quand les esprits commencent à s'entendre, n'est-ce pas un signe que les cœurs sont près de se réconcilier ?

Nous nous arrêterons sur cette espérance que M. Levasseur ne partage peut-être pas, mais que nous a suggérée la lecture des derniers chapitres de son livre. Nous n'avons pu analyser que bien incomplétement cet ouvrage à tous égards considérable. A moins d'en transcrire la table, on ne saurait donner une idée de la quantité de faits, de renseignements, que l'auteur a su y rassembler. La science de nos jours a produit peu de monuments comparables à cette *Histoire des classes ouvrières*, complétée aujourd'hui par les deux volumes dont nous annonçons la publication.

ED. T.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 39 24 AOUT 1867

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.

M. AD. FRANCK.

La vraie et la fausse égalité.

Mesdames, messieurs,

S'il y a une idée qui ait passionné les âmes et agité la société, c'est assurément celle de l'égalité des hommes. Pour les uns, elle a d'abord été et continue d'être aujourd'hui un sujet d'effroi, une cause de sanglants bouleversements, un principe de haine et d'anarchie ; pour les autres, qui heureusement sont le plus grand nombre, elle est un gage de paix, d'harmonie et de délivrance, la condition de toute justice, sinon la justice elle-même dans le ciel et sur la terre. Qui est-ce qui a raison ? Qui est-ce qui a tort ? C'est ce que nous verrons plus tard.

En attendant, demandons-nous d'où vient cette idée, source de tant de craintes et d'espérances. Généralement on la considère comme une idée toute récente, qui remonte tout au plus au milieu du dernier siècle : c'est une profonde erreur. Le principe de l'égalité a des racines tellement profondes dans notre âme et dans notre conscience qu'il s'est échappé de lui-même, comme un cri de la nature, des lèvres des poëtes, des philosophes, des fondateurs de religions, dans les temps les plus barbares, en présence de l'esclavage, sous la menace du despotisme. Environ douze siècles avant notre ère, Homère, racontant la mort de Patrocle, place, dans la bouche de Jupiter, les paroles suivantes : — « De tous les animaux qui vivent et rampent sur la terre, l'homme est le plus malheureux. » — Quelle est la pensée que renferment ces mélancoliques expressions ? L'égalité devant la souffrance. — Environ à la même époque, si nous en croyons la chronologie la plus autorisée, à la même époque, mais sur un autre point du globe et au sein d'une autre race, l'auteur de la *Genèse*, après avoir tracé le sublime tableau de la création, annonce au genre humain qu'il descend d'un même couple et que, par conséquent, il ne forme qu'une seule et même famille. C'est une autre espèce d'égalité que la première ; ce n'est plus l'égalité devant la souffrance, c'est l'égalité devant la naissance, l'égalité devant la fraternité de la chair et du sang, par l'unité d'origine ou, comme nous dirions aujourd'hui, l'égalité devant les lois souveraines qui gouvernent notre espèce. — Six ou sept cents ans plus tard, toujours d'après la même chronologie, un des grands réformateurs de l'Inde, le fondateur d'une nouvelle religion, bientôt devenue célèbre sous le nom de *bouddhisme*, Çakya-Mouni, — c'est ainsi qu'il s'appelle, — protesta contre le régime des castes et contre la claustration des femmes. Tous ceux qui avaient foi en lui, sans distinction d'origine, d'âge, de sexe, de condition, il les considéra comme égaux, il leur déclara qu'après avoir pratiqué dans cette vie la même loi, ils pouvaient espérer, dans l'autre, la même récompense. Mais cette récompense, quelle est-elle ? Ce n'est point l'immortalité, comme nous la connaissons, comme nous la concevons du moins ; ce n'est point la conservation de l'âme avec toutes ses facultés, avec la conscience de son être agrandi et purifié ; c'est la fin de nos misères et de nos douleurs par la fin même de notre existence, par l'absorption de notre individualité au sein de l'Être universel. J'appellerai, messieurs, cette nouvelle espèce d'égalité : l'égalité devant le néant.

Plus tard est venu l'esprit monastique, l'esprit mystique et contemplatif ; — mais laissons-lui le nom par lequel il est le plus connu, — l'esprit monastique qui, désespérant de la société, l'abandonna à elle-même et se réfugia dans la solitude ; qui, blessé des souillures et des crimes de la terre, leva ses regards vers le ciel, où il s'efforça de vivre par anticipation, où il essaya de se transporter, malgré la présence du corps, par la méditation et par la prière. Aussi, tout ce qui appartient à ce monde, patrie, famille, servitude et liberté, honneur, gloire, intérêt, lui inspira-t-il une égale indifférence. L'abstinence, la pauvreté et l'humilité devinrent l'unique objet de ses efforts, et, pour y arriver plus sûrement, il n'imagina rien de mieux que de faire un dernier sacrifice, celui qui coûte le plus à l'homme après qu'il a fait tous les autres, le sacrifice de sa volonté. L'individu dut disparaître au sein de la communauté, d'une communauté fondée sur l'abnégation, le mépris de la vie et le mépris de soi-même. Là, messieurs, les hommes sont rigoureusement égaux, car aucune différence ne saurait subsister entre un homme et un autre quand tous les deux ont renoncé à tout, se sont dépouillés de tout. C'est donc une nouvelle espèce d'égalité qui apparaît devant

nous, bien différente de celle que prêche le bouddhisme indien : nous l'appellerons l'égalité dans le renoncement, dans le renoncement des choses de ce monde devant l'espérance du salut éternel.

Messieurs, le sentiment de l'égalité tel qu'il existe en nous, considéré dans toute son énergie, ne répond à aucune de ces manières de le comprendre et de le définir. Nous écarterons d'abord l'égalité devant le néant. Que nous importe d'être égaux dans l'anéantissement et dans la mort! Ce que nous voulons, ce qui est l'objet de notre ambition, de nos espérances, de nos vœux, c'est l'égalité dans la vie et dans le droit, c'est l'égalité dans la liberté. Le despotisme, — prenons ce terme de comparaison, — n'est-il pas comme un néant relatif? n'est-il pas, lui aussi, une sorte de mort anticipée qui pèse sur notre âme et sur notre corps, sur nos forces et notre intelligence? une mort d'autant plus cruelle que nous en avons conscience et que nous en gardons le sentiment devenu pour nous un supplice de toutes les heures. Or, quel est l'être assez lâche et assez vil pour souhaiter l'égalité sous le despotisme, c'est-à-dire l'égalité dans la honte et dans la servitude?

L'égalité devant la souffrance semble nous placer à un point de vue plus élevé; elle paraît avoir cet avantage de nous inspirer de la compassion les uns pour les autres, par conséquent de nous porter à nous entr'aider ou du moins à nous ménager mutuellement; il n'en est rien cependant, car la pitié ne résiste pas à l'orgueil et à l'esprit de domination : la pitié n'est pas un principe qui parle à la raison et qui commande à la volonté, c'est un mouvement du cœur, j'allais dire du sang, qui s'évanouit avec l'image qui l'a provoqué. On n'a pas pitié des absents, des douleurs passées, des maux à venir; puis on ne croit pas à l'égalité des souffrances entre des êtres socialement inégaux. Le noble, autrefois, ne pensait pas que le manant eût un cœur, une âme et même des sens comme les siens; il ne le croyait sensible ni aux mêmes joies ni aux mêmes douleurs. « Prenez-vous pour du sang cette espèce de liqueur rouge qui coule dans les veines du paysan?» C'est ainsi, messieurs, que W. Scott, dans son roman ou plutôt dans son poëme immortel des *Puritains d'Écosse*, fait parler un lord, un grand seigneur, au moment où il vient de livrer au carnage une population soulevée au nom de la liberté. Le sentiment du noble d'autrefois pour le manant, c'était celui qu'éprouvait le maître pour l'esclave, le Grec pour le barbare, le Romain pour les peuples soumis à son empire. L'égalité dans la souffrance n'est donc pas une garantie d'égalité véritable et de justice pour les hommes. C'est un cri de douleur échappé au poëte à la vue de la mort et des lamentations qu'elle entraîne après elle.

C'est une grande parole, messieurs, celle qui appela tous les hommes les enfants d'un même père. Aucune autre n'a laissé des traces plus fécondes dans l'histoire; c'est la semence en quelque sorte matérielle d'où est sortie la charité. Mais un père au milieu de ses enfants, quand il n'obéit qu'aux inspirations de son cœur, quand il n'est pas régi, contenu par des lois, — et la situation que nous examinons est précisément celle d'un père qui jouit de son omnipotence, — un père livré à lui-même n'est pas seulement père, il est souverain, il dispose comme il lui plaît de sa tendresse et de ses faveurs, et par conséquent il les répartit d'une manière inégale entre ses fils : il aime les uns avec passion, les autres avec tiédeur, les autres enfin il les repousse de son sein et les exclut de son héritage. C'est précisément, messieurs, le spectacle que nous présente l'humanité quand on la considère du point de vue où nous sommes placés en ce moment, quand on se la représente comme une seule famille dont le patrimoine se compose de tous les biens de ce monde, des biens matériels aussi bien que des dons invisibles de l'esprit. Avec quelle inégalité ce patrimoine a été partagé, non-seulement entre les individus, mais entre les peuples et les races! Aux uns la force, l'intelligence, la beauté, les plus riches dons d'une terre féconde qui ne demande rien en échange de ses trésors, toutes les voluptés du regard, toutes les splendeurs d'un ciel enchanté. Aux autres un corps difforme, un esprit infirme, un sol ingrat et nu, une nature sauvage. Comment s'étonner que, devant un semblable partage, les hommes aient eu l'idée de se diviser en deux classes : les peuples élus et les peuples réprouvés, les enfants bien-aimés et les enfants que leur père a maudits! Naturellement les blancs, les hommes de la race caucasique, les plus forts, les plus intelligents, se sont regardés comme les enfants élus, chargés de la bénédiction paternelle, et les autres, les nègres, ont été traités comme des maudits, des fils déshérités, des enfants de Chanaan dont il est permis et même recommandé de faire des esclaves, afin de justifier la malédiction du ciel.

Cette opinion inhumaine, cette sombre et malfaisante croyance proscrite parmi nous depuis bientôt un siècle, par les principes de la révolution française, mais conservée encore en d'autres contrées par des esprits aveugles et endurcis dans leur orgueil, s'affaiblit sans doute de plus en plus sur toute la terre, mais n'a pas encore disparu, même après avoir essuyé en Amérique cette sanglante défaite après laquelle l'esclavage est devenu une chose impossible. Quelque sentiment d'horreur que cette opinion nous inspire, elle n'est pourtant pas incompatible avec la pensée que tous les hommes sont matériellement issus d'un même père. Un père est tendre, mais encore une fois il est investi d'un pouvoir discrétionnaire, ses enfants sont des mineurs dépouillés de tous droits. L'égalité devant la naissance, l'égalité d'origine ne vaut donc point l'égalité dans la liberté, l'égalité dans le droit, c'est-à-dire dans l'ordre moral. Aussi tous ceux — depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, depuis les théologiens du moyen âge jusqu'à Filmer et à Bossuet — qui ont voulu justifier la servitude civile et politique, se sont-ils appuyés sur l'autorité paternelle; il en a été de même de ceux qui ont voulu justi-

fier la hideuse et exécrable institution de l'esclavage.

De quelle autre sorte d'égalité me reste-t-il encore à vous parler? De l'égalité dans le renoncement. Eh bien, je vous dirai tout de suite qu'elle ne répond pas plus que les précédentes à cette égalité naturelle et universelle dont nous avons en nous l'idée, dont nous sentons le besoin. La vie ascétique n'est point le développement, mais l'immolation de toutes les facultés de l'homme; elle n'est point le dernier terme, mais la suppression et l'abandon de la société. A Dieu ne plaise que je répète ici tout ce qui a été dit à ce sujet par les philosophes du XVIIIe siècle, quoique je sois, messieurs, plein de respect pour leur mémoire : car je pense, malgré l'espèce d'excommunication qui pèse sur eux dans ce moment, que nous ne devons pas oublier qu'ils ont été les défenseurs et quelques-uns les martyrs de la liberté dont nous jouissons aujourd'hui. Pénétré de ce sentiment de respect et de reconnaissance, je ne répéterai cependant point les objections qu'a soulevées dans leur esprit le principe du renoncement et de l'abstinence. Ce principe est beaucoup moins nouveau qu'on ne pense. Il était connu de l'antiquité païenne, il a formé une des bases de la philosophie de Pythagore et des stoïciens. Or, c'est la philosophie de Pythagore qui, la première, a fait connaître en Grèce le spiritualisme et la vraie morale; ce sont les stoïciens qui ont dit les premiers que tous les hommes ont les mêmes droits, les mêmes facultés et les mêmes devoirs, que tous sont de la même race, d'une race divine, que tous sont citoyens d'un même État, d'une république qui embrasse le genre humain.

Le principe du renoncement ascétique ajouté à la charité a produit, au sein du christianisme, des miracles de dévouement. Vous savez, messieurs, qui je suis, vous connaissez mon drapeau religieux. Eh bien, je n'ai point de peine à le déclarer, je sens dans mon cœur un respect sans borne mêlé d'une pieuse reconnaissance pour ces saintes filles qui ont renoncé au mariage, aux douceurs de la famille pour être les mères et les sœurs des orphelins, des malades, de tous les affligés de ce monde. Ce n'est point seulement du respect, c'est de l'admiration que j'éprouve pour ces héroïques missionnaires qui affrontent la mort, tous les périls, toutes les privations, pour aller porter chez les barbares, chez les sauvages, le pain spirituel et quelquefois le pain matériel avec toutes les semences de la civilisation. Mais, sans compter qu'elle n'est pas toujours employée à des œuvres aussi utiles, la vie ascétique ne peut pas être prescrite à tout le monde. Que deviendrait avec elle la société, l'avenir du genre humain? Je sais bien que le danger que je signale est encore bien éloigné de nous. Il y a certes des attractions qui sont plus à redouter que celle que pourrait exercer le cloître: cependant la logique exige que le danger dont je parle soit signalé. Puis, faut-il vous dire toute ma pensée? La vie ne nous a pas été donnée uniquement pour nous préparer à la mort. La vie a ses devoirs, non moins sacrés que ceux qui se présentent sous les auspices de la religion; la vie a ses devoirs, dont la famille, la patrie, l'humanité ont le droit de nous demander compte. Le citoyen utile, l'ouvrier laborieux, le père de famille fidèle à ses obligations, l'industriel qui accroît la richesse publique, le savant qui ajoute au domaine de la vérité, en même temps qu'ils servent la cause des hommes, sont aussi les champions de la cause de Dieu.

Si les caractères et les conditions de la véritable égalité ne se trouvent dans aucune des idées que nous venons de passer en revue, il faut bien les chercher ailleurs. Nous ne les chercherons ni dans la force, ni dans la beauté, ni dans la richesse, ni dans aucun des avantages extérieurs que nous tenons de la nature, ou que nous ne pouvons espérer de la société. Pour la beauté et la force, cela n'est que trop évident, ainsi que pour tous les autres avantages de cet ordre; la beauté et la force, non-seulement varient d'un homme à un autre homme, d'une race à une autre race, mais, dans la même race comme dans la même personne, elles ne restent pas toujours au même degré. Il y a l'âge de l'enfance, indécis et vague; il y a l'époque florissante, épanouie de la jeunesse; puis vient l'âge mûr, et à sa suite le déclin, la décadence pour les peuples et la vieillesse pour les individus. — Je ne veux cependant rien dire qui puisse affliger une portion de cette assemblée particulièrement sensible à ce déclin inévitable; aussi je me hâte d'ajouter, afin de la consoler d'avance, s'il est possible, que les défauts du corps, du visage, peuvent être rachetés par la beauté de l'âme qu'il est en notre pouvoir d'acquérir et qui ne passe jamais, et qu'à la vieillesse matérielle nous pouvons opposer la jeunesse immortelle d'une vie pure et d'une conscience tranquille, d'une âme pleine d'amour et de nobles espérances.

L'égalité serait-elle par hasard dans l'intelligence? On l'a soutenu, messieurs, car on peut tout soutenir avec de l'esprit. Vous avez entendu dire qu'il existait, il y a quelques années, dans un pays voisin, un homme qui prétendait régénérer la terre par cette doctrine-là, enseignant que tous devaient un jour ouvrir les yeux à la vérité, que tous étaient appelés au même degré de science, de sagesse et de culture, parce que tous ont reçu de la nature les mêmes facultés. Qu'on développe autant qu'on voudra les bienfaits de l'instruction, — et pour ma part je commencerai par souhaiter que tous nos concitoyens soient arrivés au point de savoir lire et écrire, — qu'on répande la lumière à flots sur toutes les classes de la société, il n'en restera pas moins un abîme entre l'intelligence d'un Newton, d'un Cuvier, d'un Laplace, d'un Aristote, et celle d'un Patagon. C'est un fait qu'il est impossible de nier, car il s'impose avec l'autorité de l'évidence : c'est en se plaçant à ce point de vue qu'on donne raison à Montaigne d'avoir dit : « Il y a plus de différence entre tel homme et tel autre qu'entre tel homme et telle bête. »

Cherchons ailleurs et voyons si l'égalité peut être fon-

dée sur la richesse. Que n'a-t-on pas imaginé pour opérer ce miracle! Eh bien, je le suppose accompli à force d'artifices, à force de mesures oppressives : qu'en résulterait-il? C'est que l'égalité des richesses fondée pour un jour aura cessé d'exister le lendemain, car tous ne feront pas le même usage de la part qui leur aura été donnée : les uns la féconderont par le travail, les autres la rendront stérile par l'oisiveté ; les uns la consommeront dans un instant, les autres la feront durer autant qu'eux, et, si ce droit leur est accordé, la feront passer à leurs enfants. Mais pourquoi parler de lendemain? l'égalité des richesses ne peut pas même durer un jour, pas même une heure. Vous allez me comprendre : l'égalité des richesses ne dépend pas seulement de la quantité de biens mis en notre pouvoir, elle dépend aussi de nos désirs et de nos passions. L'homme sobre, accoutumé au travail, maître de ses passions, sera riche à bon marché. Au contraire, celui qui ne connaît ni frein, ni règle, ni discipline intérieure, qui méprise le travail, qui a horreur de l'ordre, celui-là, si riche que vous puissiez le faire, sera toujours besoigneux, dépendant, un mendiant prosterné aux genoux de tous ceux qui lui promettront de satisfaire ses fantaisies. Ne croyez pas qu'il n'y ait que des mendiants couverts de haillons ; il y en a qui ont des millions dans leur caisse, car j'appelle mendiants tous ceux qui, pour satisfaire leur vanité, leurs passions, se mettent à la discrétion d'un plus puissant qu'eux. Donnez à chacun des deux hommes dont je viens de parler la même pièce d'or ou la même pièce d'argent, elle n'aura pas entre leurs mains la même valeur. Vous comprenez d'après cela combien est chimérique la pensée qu'on a eue un instant de fonder la société sur l'égalité des salaires. L'égalité des salaires! elle n'existe point par elle-même, elle n'est pas réalisable; puis, fût-elle possible un jour, les salaires fussent-ils arithmétiquement identiques, que les hommes qui les recevraient ne seraient pas dans des conditions égales. Comparez donc entre eux l'ouvrier qui a un foyer, une femme qu'il aime, des enfants pour lesquels il supporte toutes les fatigues avec délices, et celui qui vit dans le désordre et l'isolement. Est-ce que ces deux hommes sont dans la même condition sociale? Est-ce que ces deux hommes sont égaux? Comparez encore deux ouvriers dont l'un, goûtant les plaisirs de l'esprit, emploie une partie de ses épargnes à s'instruire, et dont l'autre ne connaît que l'abrutissement de l'ivresse et de la débauche. Est-ce que ces deux hommes sont égaux? Étendez cette idée et vous aurez la condamnation absolue de l'égalité des richesses. D'ailleurs l'égalité des salaires, fût-elle réalisable, qu'elle serait une inégalité profonde au point de vue de la justice et de la liberté ; car cette égalité se réduit à quoi? A ce que l'homme laborieux dépense ses forces pour le fainéant, et l'homme habile et intelligent pour celui qui n'est ni l'un ni l'autre ; cette égalité se réduit à ce que l'honnête homme travaille pour celui qui ne cherche qu'à vivre à ses dépens. Vous divisez ainsi la société en deux classes : les esclaves et les maîtres. Quels sont les esclaves? La partie la plus noble, la plus intelligente de la société. Les maîtres? La partie la plus vicieuse et la plus méprisable. Or, comme un tel état de choses ne pourrait pas être supporté longtemps, qu'arriverait-il? Il arriverait que les esclaves se croiseraient les bras comme leurs indignes maîtres, et qu'à moins d'employer pour tous les travaux forcés.... — Car ce poteau dont vous avez entendu parler, ce poteau sur lequel on écrivait : *Les paresseux sont des voleurs*, ne suffit pas pour contenir les passions humaines; si, avec de tels moyens, on pouvait aller au-devant de tous les vices, le gouvernement de la société serait trop facile. — Je dis qu'alors, devant ce lourd et abrutissant esclavage, il faudrait recourir à un tout autre moyen, il faudrait que la même somme de travail fût imposée à tous. Au lieu de l'égalité des richesses, on aurait les travaux forcés, et à leur défaut l'égalité dans l'abrutissement et dans la misère.

Ce que je viens de dire de l'égalité des richesses s'applique à la communauté des biens, par laquelle on a cherché souvent à réaliser ce rêve. Là nous trouvons les mêmes difficultés accrues d'une objection formidable. La communauté des biens n'est pas possible sans la destruction de la famille, sans la communauté des femmes et des enfants. La famille, en effet, ne peut subsister qu'avec un foyer, c'est-à-dire avec l'inviolabilité de la maison, du domicile, et cette inviolabilité suppose le respect de la propriété. La propriété abolie, le foyer n'a rien d'inviolable, vous n'êtes plus maître chez vous, la famille cesse d'exister ; et alors vous avez, comme tout à l'heure, une société de forçats, le bagne avec toutes ses rigueurs, mais le bagne doublé de l'hospice des enfants trouvés.

S'il en est ainsi que nous ne puissions pas trouver l'égalité dans la richesse, la trouverons-nous dans le pouvoir, dans l'influence sociale? Le pouvoir, messieurs, pouvait autrefois, dans les temps barbares, être exercé par les hommes dépourvus de toutes les conditions nécessaires pour en remplir les devoirs. Le pouvoir, quand il était considéré comme un patrimoine, passait souvent de main en main, dans une longue suite de tyrans frappés d'imbécillité ou aveuglés par l'orgueil. Dans les pays libres, avec le contrôle de la publicité et de l'opinion, le pouvoir, quoi qu'on dise, ne peut être exercé que par des mains capables ; par conséquent il n'est jamais possible, quelle que soit la forme du gouvernement, que tous y participent dans la même mesure ou aient la prétention d'y être associés à titre égal. Imaginez, en effet, que l'autorité suprême soit livrée directement à une assemblée composée du peuple tout entier, comme cela s'est pratiqué dans les démocraties de l'antiquité ; du sein de ces masses sortira bientôt une voix éloquente qui maîtrisera toutes les pensées, à laquelle se conformeront toutes les volontés. Le pouvoir est donc nécessairement le partage de l'intelligence, et, grâce aux conditions de la société moderne, l'intelligence en est de-

venue une portion intégrante, un attribut inséparable et même le premier de ses attributs, car ce n'est rien d'avoir en main l'autorité si l'on ne sait point la justifier par ses actes et la mettre d'accord avec les exigences toujours croissantes de la raison publique, avec les besoins de plus en plus élevés de la société.

Voilà un premier résultat obtenu : l'égalité n'est ni dans l'ordre physique, ni dans l'ordre économique, ni dans l'ordre intellectuel, ni dans l'ordre politique. Où donc faut-il la chercher ? Elle est, messieurs, dans l'ordre moral. C'est là qu'elle est réelle, tout entière, incontestable.

L'ordre moral se compose de ces trois choses : le devoir, la liberté, le droit. Celui qui ne comprend pas et qui n'a jamais compris le saint nom du devoir, celui-là, messieurs, n'est pas un homme ! car le seul attribut qui distingue l'homme de la bête, c'est la conscience, et cet attribut lui manque. Dieu a pourvu les animaux de différents degrés d'intelligence ; mais la lumière de la conscience, le sentiment du devoir, il l'a réservé à l'espèce humaine. Or, le devoir a ce caractère qu'il cesse d'exister s'il n'est pas le même pour tous les hommes, sans distinction de temps, de pays, d'âge, de condition, de fortune, s'il n'est pas immuable, absolu, comme cette essence divine dont il est l'expression la plus majestueuse et la plus accessible à notre raison. Supposez, en effet, qu'on vienne vous dire que ce principe : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît, » ne s'applique pas à vous, mais à votre prochain, ou qu'il ne s'applique pas à votre prochain, mais à vous, qu'il y a des êtres privilégiés dans l'humanité qui en sont exceptés, que cette exception peut également s'étendre à des époques, à des générations, à des contrées entières : votre conscience indignée se révoltera contre celui qui vous aura tenu ce langage, et vous vous demanderez si, en conservant une figure d'homme, il n'a pas perdu les attributs de l'humanité. Le devoir est éternel, universel, absolu par conséquent; les lois qu'il nous impose, nous rendent tous égaux. Petits ou grands, jeunes ou vieux, ceux qui vivent aujourd'hui comme ceux qui sont appelés à vivre demain, tous nous avons la conscience de ces lois, tous nous sommes égaux à la lumière de la conscience, car c'est grâce à cette clarté divine que nous pénétrons le mystère de notre origine et de notre nature, que nous nous apercevons que nous sommes des âmes, des esprits immortels.

Égaux par le devoir, nous ne le sommes pas moins par la liberté. Sans la liberté le devoir n'existe point et ne peut se comprendre. Le devoir étant la règle de notre vie, il faut que nous ayons le pouvoir de l'accomplir, c'est-à-dire d'obéir à la conscience au mépris de l'intérêt ou de la passion. Ce pouvoir de choisir entre le bien et le mal, entre la passion éphémère, l'intérêt fugitif et l'obligation éternelle, c'est ce qu'on appelle la liberté. La liberté existe donc pour tous ceux qui ont le sentiment, la conscience du devoir ou qui, s'ils ne l'ont pas actuellement, sont, par la nature de leurs facultés, susceptibles de l'avoir et capables de s'élever, soit grâce à leurs propres efforts, soit par une impulsion étrangère, à la conception et à la réalisation de l'ordre moral.

A l'idée de la liberté vient se rattacher étroitement l'idée du droit; car qu'est-ce que le droit, sinon la liberté elle-même considérée comme la condition du devoir? Le devoir étant absolu, le même caractère s'attache nécessairement au respect que commande la liberté. La liberté, quand elle ne se tourne pas contre le principe même qui la protége, quand elle ne dégénère pas en un instrument d'aggression contre nos semblables, c'est donc pour nous une propriété inviolable et sainte sur laquelle il n'est pas permis de mettre la main. Attenter à notre liberté n'est pas autre chose, en effet, que nier la loi que Dieu nous a donnée, et nous enlever à son autorité pour faire de nous une vile proie de la cupidité ou de l'orgueil des hommes.

Est-il vrai maintenant que la liberté, telle que nous venons de la définir, ne soit pas seulement un droit, le premier de tous, mais le droit lui-même considéré dans son essence, dans son principe, dans sa plus haute expression? Pour en rester convaincu, il suffit de remarquer qu'un droit quelconque se traduit dans la vie et dans les lois qui le proclament sous la forme d'une liberté. C'est ainsi qu'on est arrivé à distinguer la liberté de conscience, la liberté de penser, la liberté individuelle, la liberté de l'industrie, la liberté du commerce. La propriété elle-même n'est que la liberté de jouir comme il nous plaît, sans nuire à nos semblables, des choses que nous avons créées par notre travail. Or, toutes ces libertés ne sont que des applications différentes d'une liberté unique, la liberté de faire ce que la conscience nous commande ou nous permet, et de ne pas faire ce qu'elle nous défend ou ce qu'elle n'exige pas de nous. C'est cette liberté éternelle, universelle, inséparable de l'idée du devoir, inviolable comme lui, qui est notre seul droit ou qui renferme tous nos droits, qui est le signe de la royauté légitime que nous avons été appelés à exercer dans ce monde et de la souveraineté que nous possédons sur nous-mêmes.

L'égalité dans le devoir et dans le droit, l'égalité dans la liberté, voilà, messieurs, ce qui a donné naissance et ce qui sert de fondement au sein de la société à la liberté civile, à l'égalité civile ou, comme on l'appelle encore, à l'égalité devant la loi. Qu'est-ce que l'égalité devant la loi? De quelque nom que vous puissiez l'appeler, l'égalité devant la loi, c'est l'égalité de tous les citoyens d'un même pays devant les devoirs qu'ils ont à remplir envers la commune patrie et dans la jouissance des mêmes droits, dans l'usage des mêmes facultés qu'ils tiennent de la nature et dont le développement est nécessaire à l'accomplissement de leurs destinées. Égalité devant la loi est donc synonyme de liberté; c'est la liberté de chacun placée sous la protection de tous ou sous la commune garantie de l'État. La limite de cette

liberté, c'est uniquement le respect de la liberté des autres et avant tout le respect des lois, sans lesquelles la société n'existerait pas. Il a fallu du temps pour que ce principe passât de la raison dans les faits, et c'est à la révolution de 1789 que l'humanité doit cette conquête. C'est elle qui, faisant le tour du monde, a rendu la conscience de leur dignité et de leurs droits aux nations engourdies par le sommeil de la servitude ; c'est elle encore qui, indirectement, en étendant sur l'autre rive de l'Atlantique son action irrésistible, vient de briser les chaînes de quatre millions d'esclaves. Elle nous a élevés, au sein de l'État, à la même condition que le sentiment moral nous fait en face de nous-mêmes. Elle nous a rendus les maîtres de nos facultés, de notre intelligence et de nos forces, sous la seule condition que nous ne les tournerons pas contre nos semblables.

Vous connaissez maintenant l'égalité véritable et vous savez sur quels fondements elle repose. Être homme, être citoyen, voilà le but qui nous est proposé à tous, et ce but, nous devons, par conséquent, nous pouvons l'atteindre tous également. Être homme, être citoyen ! Est-il possible de concevoir rien de plus grand et de plus beau, rien qui nous donne plus de prix à nos propres yeux, rien qui nous inspire plus de confiance en nous-mêmes et ouvre un plus vaste champ à nos espérances ? Devant ces deux titres : homme et citoyen, que deviennent tous les autres ? Ils ne peuvent rien y ajouter, ils peuvent seulement en retrancher, en témoignant de notre vanité et de notre sottise.

Après avoir montré ce que valent ces deux qualités par elles-mêmes, il faut que nous disions ce qu'elles valent par leurs conséquences, car les conséquences ne sont pas moins précieuses que le principe.

Être homme, être citoyen, cela veut dire que nous sommes tenus de nous respecter et de respecter nos semblables. Se respecter, c'est attendre de soi-même le plus possible, tout ce qui est possible ; c'est par conséquent être exigeant envers soi-même et compter médiocrement sur les autres ; c'est tout espérer du libre développement des facultés que Dieu nous a données, et, si l'emploi de ces facultés ne suffit pas même à nos désirs les plus légitimes, nous ferons un autre usage de notre liberté en imposant silence à nos désirs, en restreignant nos besoins, afin que notre front ne soit pas humilié ; nous voudrons racheter au prix de quelques privations cette couronne invisible qui s'appelle le sentiment de la dignité.

Le respect de nous-mêmes nous conduit naturellement à respecter nos semblables, et le respect de nos semblables se traduit par la loi que vous vous faites à vous-mêmes de n'être jamais ni leur maître ni leur esclave. Leur maître, vous manquez à tous vos devoirs ; leur esclave, vous trahissez tous vos droits, vous vous abandonnez vous-même, vous abaissez dans votre personne la nature humaine, et votre avilissement s'étendra jusqu'à ceux qui l'exploitent ou qui en restent les témoins impassibles. Voilà comment l'esclavage, quand il existait, n'était pas seulement la honte de l'esclave, mais aussi celle du maître et de tous les hommes prétendus libres qui tiraient profit de cette odieuse institution, qui lui prêtaient leur appui ou la supportaient avec indifférence.

Respecter la nature humaine en soi-même ou dans les autres, ce n'est pas assez ; car on n'éprouve point pour elle un respect sincère sans l'aimer. Quand on a compris la grandeur de l'âme et mesuré la distance où nous placent au-dessus des autres êtres l'intelligence et la liberté, quand on a lu dans sa conscience, où Dieu lui-même l'a écrite, cette loi sublime que nous appelons du nom de *devoir*, alors ce n'est plus au respect qu'on s'en tient ; on éprouve un sentiment général d'amour pour l'être privilégié sur qui la main du Créateur a répandu ces dons et qu'il a revêtu de cette grâce immortelle. Cet être, nous le trouvons en nous comme dans les autres, par conséquent il nous est permis de l'aimer en nous, pourvu que ce soit de cet amour désintéressé et pur qui ne s'adresse qu'à l'humanité ; mais c'est surtout en faveur de nos semblables, soit qu'on les considère isolément, soit qu'on les embrasse dans leur unité morale, qu'il doit éclater dans toute sa noblesse et sa force.

L'amour de la nature humaine, fondé sur le sentiment de sa grandeur et le respect de ses droits, une fois qu'il a pénétré dans notre cœur, le régénère tout entier et purifie, élève toutes nos affections, même les plus naturelles et les plus irrésistibles. Prenant la place des aveugles instincts et des passions égoïstes, il nous montrera sous un autre jour tous ceux dont l'existence se trouve mêlée à la nôtre, soit dans l'enceinte étroite de la famille, soit dans le commerce général de la société.

D'abord il nous fera comprendre ce que doit être pour nous la femme, première victime de notre brutalité et de notre tyrannie quand la passion seule règne sur notre vie. La femme ne nous inspirera plus seulement un sentiment de convoitise, elle cessera d'être uniquement l'objet de nos désirs ; mais nous verrons en elle la compagne naturelle de notre existence, celle qui est appelée à partager notre destinée et qui nous aide à l'accomplir en mettant ses facultés plus délicates ou ses sentiments plus tendres en communauté avec notre énergie et notre force. L'amour de la femme se trouvera ainsi purifié par le sentiment du devoir et le respect de la nature humaine.

Nos enfants, au lieu d'exciter en nous une tendresse aveugle, un instinct semblable à celui de la bête pour ses petits et qui meurt aussitôt qu'ils ont perdu la faiblesse et la grâce des premières années ; nos enfants prendront, à nos yeux, un caractère plus sacré, et offriront à notre amour un titre plus durable : ce seront des hommes à élever pour la société et pour Dieu, pour l'honneur de leurs semblables et pour le leur ; ce seront des âmes à cultiver sur lesquelles nous n'avons d'autre droit que ce-

lui de les instruire et de les protéger contre tout ce qui pourrait porter atteinte à leur destinée future.

Nos enfants, notre compagne, nos concitoyens même, ne sont pas les seuls objets de notre affection et de la sollicitude que nous portons, dans leurs personnes, à la dignité commune; nous embrassons dans les mêmes sentiments l'humanité entière, et au sein de l'humanité nos regards attendris iront chercher ce malheureux nègre, ce pauvre esclave, ce déshérité de la nature, cet objet de tous les mépris, et vous vous direz: tel que la nature l'a fait, en dépit des souffrances et des infirmités dont le poids fait courber sa tête, c'est mon frère! C'est mon frère, car il a l'usage et l'intelligence de la parole, il possède, comme moi, l'idée de Dieu et l'idée du devoir; comme moi il comprendra, s'il ne le sait pas encore, qu'unis dans une même destinée nous devons nous entr'aider et nous aimer les uns les autres, et son cœur, plus actif que son intelligence, volera au-devant du mien: je briserai ses chaînes, si j'en ai le pouvoir, au lieu de les river sur son corps.

Mais il y a d'autres chaînes que celles-là qui, pour être moins visibles, n'en sont pas moins douloureuses à porter ni moins flétrissantes pour l'espèce humaine. J'irai donc partout où se montreront les ténèbres de l'ignorance, partout où je verrai l'abandon et la misère entretenir les obscurités de la pensée et l'avilissement du cœur. Là aussi j'irai chercher un frère pour l'ajouter à ceux que je possède déjà.

Voilà ce que produit en nous l'idée du devoir, le respect de la liberté, l'amour de la créature qui a reçu en partage ce noble patrimoine, en un mot le sentiment de cette dignité morale par laquelle nous sommes tous frères et tous égaux. Le sentiment de notre dignité morale nous place aussi en présence de Dieu, le souverain législateur, l'auteur de la loi du devoir, la cause et le principe de notre liberté. Oui, cette liberté dont nous sommes si fiers et que nous devons garder d'un œil si jaloux, elle émane d'une source divine. Cette conviction nous la rendra d'autant plus chère et nous consolera de ses humiliations ou de ses échecs. Meurtris par les combats de la vie, écrasés par la fortune ou accablés sous le poids de nos propres fautes, nous éleverons nos pensées au-dessus de ce monde; la cause intelligente de notre être et de l'ordre universel nous apparaîtra comme le futur réparateur de nos maux, comme le garant infaillible des espérances immortelles du cœur humain; et le sentiment religieux deviendra ainsi le couronnement du sentiment moral. Ce couronnement, nécessaire à notre cœur, ne l'est pas moins à notre raison; car Dieu a inscrit son nom dans la conscience et dans la pensée en caractères encore plus lisibles que dans toutes les merveilles de la nature.

J'avoue, messieurs, que j'éprouve, à vous parler ainsi, une satisfaction profonde, parce que ce langage, en même temps qu'il me paraît être conforme à la vérité, ne me laisse aucune crainte sur ses effets. Il ne peut en sortir aucun sentiment d'envie contre votre prochain, ni aucune pensée d'amertume contre la société. Je ne viens pas vous conseiller de vous ériger en juges de vos semblables, de vos concitoyens, de la société elle-même; je ne vous indique aucun moyen de séparer les bons des méchants, je vous dis seulement: Soyez exigeants envers vous-mêmes, attendez beaucoup de vous, et quand vous aurez ainsi compris l'étendue de votre responsabilité, soyez tranquilles: tout ce que vous pouvez espérer de droit, de respect et d'amour vous sera accordé, et par surcroît vous trouverez en vous-mêmes une source d'ineffables consolations, vous reconnaîtrez que vous êtes des âmes. Il faut croire à l'âme quand on croit à sa dignité morale; car si l'âme n'existe pas avec sa conscience et avec ses devoirs, il n'y a aucun droit à espérer, aucune liberté à attendre: l'homme n'est plus qu'une force matérielle, et, comme toutes les forces de cet ordre, il sera obligé de plier sous la main puissante qui l'emploie; il sera une machine de plus au milieu de celles qu'on expose à nos yeux et qui sollicitent en ce moment notre admiration.

AD. FRANCK,
Professeur au Collège de France.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
(de l'Institut).

De la civilisation en France depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours (1).

IX

DE LA CONDITION DES CLASSES OUVRIÈRES EN FRANCE AU XVIIIe SIÈCLE.

J'ai étudié la condition des classes agricoles en France, au XVIIIe siècle, et montré que c'était seulement à la fin de ce siècle que le sort des paysans s'était sensiblement amélioré. A côté des ouvriers des campagnes il y avait les ouvriers des villes, dont la condition, au XVIIIe siècle, va maintenant nous occuper.

De ce côté encore, que verrons-nous? Toujours le patronage, la protection, la réglementation au lieu de l'indépendance; l'autorité sans cesse agissante, inquiète, se défiant de la liberté, et plus occupée d'entraver l'essor de l'industrie et du commerce que d'étudier les meilleurs moyens de le régler; des fonctionnaires fonctionnant moins dans l'intérêt du public que dans leur propre; des fonctions créées pour l'avantage à peu près exclusif de ceux qui les exercent; du côté des ouvriers, des souffrances amenant la misère, la détresse, les coalitions, les grèves. Idées courtes, senti-

(1) Voyez les n°s 20, 23, 24, 33, 34, 35 et 37, pages 313, 361 377, 524, 536, 555 et 582.

ments mesquins, égoïsme et routine, rivalités, querelles, procès étranges parfois et multipliés, voilà ce que nous montre cette histoire.

Avec le XVIe siècle commence la cinquième période, l'ère de la renaissance. Le mouvement du commerce et des arts, qui avait reparu au XVe siècle, acquiert tout d'un coup une grande activité. Les expéditions d'Italie initient la France à une civilisation nouvelle. On étudie l'antiquité; les beaux-arts fleurissent, animant de leur souffle les arts manuels; de toutes parts s'élèvent des palais; l'imprimerie, importée en France, dès Louis XI, prend de rapides accroissements; les foires de Lyon deviennent un des marchés les plus importants de l'Europe, et l'industrie s'avance de nouveau dans la voie du progrès et de la prospérité.

Mais la corporation ouvrière reste ce qu'elle était au siècle précédent, et, dans une société meilleure, ses vices apparaissent plus sensibles et plus funestes. Son esprit d'égoïsme et de routine fait obstacle aux inventions nouvelles; son esprit d'indépendance démocratique fait ombrage à la royauté. Les querelles entre patrons et ouvriers, les procès entre corps de métier, se multiplient; les désordres deviennent permanents et se confondent avec les désordres politiques de la Ligue.

Ces procès étaient suscités par la complication incroyable de la hiérarchie des corporations. En voici un exemple curieux que je trouve dans l'*Histoire des classes ouvrières* de M. Émile Levasseur, qui me sert bien souvent de guide. Les petits ramoneurs s'étaient mis à vendre de menus articles de verroterie dans les rues de Paris. Cinq procès leur furent intentés par les corporations; les petits Savoyards durent s'entendre dire qu'ils avaient le droit de ramoner du haut en bas, mais non de vendre de la verroterie.

Mais, à partir de Henri IV, les corporations et les classes ouvrières furent soumises au pouvoir royal, qui relâcha ce qu'il y avait de trop étroit dans les différentes catégories d'artisans.

Avec l'ordonnance de 1581, confirmée en 1597, les barrières s'élargirent; les artisans purent, dans le ressort d'un même parlement, passer d'une corporation à une autre et s'établir dans des villes différentes. Les abus des confréries furent amoindris; mais les corporations ne cédèrent que pied à pied le terrain du monopole et n'exécutèrent qu'incomplétement les ordres de la royauté.

L'autorité royale s'efforça, au XVIIe siècle, de faire pénétrer son système de patronage et de règlement dans les corporations qu'elle avait soumises à sa direction et dont elle ne redoutait plus les luttes. Il arrivait là pour les artisans ce qui était advenu pour la noblesse.

Le gouvernement multiplia, malgré les réclamations des artisans libres, les corporations nouvelles. Il cherche à organiser en corporations nouvelles, jusqu'aux moindres métiers, parce qu'il voyait dans ce système un élément d'ordre et une source de revenus.

Les progrès de l'industrie et du commerce, favorisés par Colbert, encourageaient le travail, le rendaient presque partout facile pour tous, et la condition des classes ouvrières devenait meilleure. A côté des avantages se trouvaient les inconvénients.

Le luxe des règlements asservissait l'industrie. Pour les exécuter, il fallut rendre des édits vexatoires, couvrir la France, et d'inspecteurs et de commis, dont le moindre défaut était de surcharger les marchandises de droits onéreux.

Le bien et le mal se mêlèrent dans l'œuvre de Colbert, et, après sa mort, son système mal appliqué entrava l'industrie. Les vices de la règlementation s'aggravèrent de toutes les fautes et de tous les malheurs de Louis XIV vieilli.

La condition des ouvriers empira. Il y avait à cela plusieurs raisons. L'établissement du régime manufacturier avait eu pour conséquence une séparation plus marquée entre l'ouvrier et le maître devenu plus puissant. De là les grèves, les coalitions des ouvriers ramenés à un état inférieur. Ces anciennes grèves prouvent surabondamment, soit dit en passant, que ce qui s'est produit depuis n'est pas le fruit de l'esprit de révolte développé par la révolution française. Pour comprendre la détresse, la misère de ces temps anciens, il faut se rappeler que, sous Louis XIV, la comptabilité était dans l'enfance; on ne saurait la comparer à ce qu'est notre comptabilité aujourd'hui. Dans le temps passé, les malversations ne manquaient pas. Il y avait alors beaucoup de gens intéressés à brouiller les comptes, de telle sorte qu'il fut impossible de s'y reconnaître. Les corporations en étaient souvent victimes, et ce n'était pas là un des moindres inconvénients de l'institution des corporations. Je ne nie pas cependant que ces corporations n'aient eu des avantages, entre autres celui de constituer une plus forte bourgeoisie, sortie des rangs des marchands enrichis.

Au XVIIIe siècle, l'industrie se releva, grâce à la paix, grâce au mouvement imprimé par le système de Law, grâce surtout à la force conquise à la longue par la bourgeoisie. Mais les règlements de Colbert la régissent toujours et deviennent d'autant plus tyranniques, que le temps y ajoute sans cesse des prescriptions plus minutieuses, au moment même où les progrès du travail font le plus vivement éprouver le besoin de liberté. L'industrie et le commerce eux-mêmes s'en ressentirent jusque dans la seconde moitié du règne de Louis XV, et surtout depuis la guerre de Sept ans.

Cependant, en dépit de ces entraves, l'industrie et le commerce progressèrent. Le caractère distinctif du XVIIIe siècle, c'est le dégoût, la fatigue du faste théâtral de Louis XIV. Ce qu'on veut sous Louis XV, c'est le commode avant tout, et l'on commence déjà à rechercher ce qu'on a depuis appelé le comfort. Un plus grand nombre étaient en passe de se permettre des plaisirs. Les bourgeois et les riches marchands allaient avoir leur

luxe; la bourgeoisie croissait en richesse comme en importance. Les articles de goût et de luxe étaient en grande vogue. On ne voulait plus du juste nécessaire. Les moralistes pouvaient déjà tonner contre le luxe. L'antique simplicité commençait à disparaître.

Le système de Law, créa le crédit, releva un moment le commerce, et en favorisa la liberté. Sa banque, créée en 1716, au capital de six millions, devenue, en 1718, Banque royale, répandit les billets à flots, un milliard trois cents millions en papier, les dettes furent payées, l'intérêt de l'argent abaissé, chacun subitement se trouva riche et dépensa beaucoup; plusieurs millions furent prêtés aux manufactures. Les boutiques se rouvrirent. Les progrès du luxe furent alors extraordinaires. Les bijoux, les pierres précieuses affluèrent de l'étranger. Quand Law eut gagné la confiance du régent, il abaissa les barrières, brisa les entraves, diminua, à l'intérieur, un grand nombre de droits pesant sur divers produits, et ouvrit les frontières à certains produits étrangers. Une partie des offices, odieux et inutiles, furent supprimés. Un quart des droits qui leur avaient été attribués était aboli; et les trois autres quarts furent destinés à rembourser successivement les titulaires.

Law, trouvant le procédé trop lent, ordonna, en 1720, le remboursement immédiat de ces charges. Cette réforme fit aussitôt baisser de 30 à 40 pour 100 le prix des denrées. Il avait créé une Compagnie des Indes dont l'agiotage avait élevé les actions à six milliards trois cent trente-trois millions, et qui, avant même qu'elle eût été organisée, avait émis pour un milliard cent quatre-vingt-dix-neuf millions de livres en billets, valeur fictive ne reposant sur aucune richesse réelle.

On sait le dénoûment du roman de Law en 1721 : banqueroute. Mais le principe qu'il eut le malheur d'exagérer était excellent. Après lui, on retourna, en matière de finances, à l'ancien système, les offices et les droits qu'il avait supprimés furent rétablis. Le XVIIIe siècle continua, comme le XVIIe, à vendre des lettres de maîtrise. Ces lettres coûtaient sans doute un peu moins cher que la maîtrise par chef-d'œuvre. Le mal était un peu atténué. Si la royauté avait conservé le même esprit de fiscalité vis-à-vis des corporations, les corporations, de leur côté, n'avaient rien changé à leur esprit d'égoïsme. Certaines communautés obtenaient, sous prétexte d'encombrement et de concurrence nuisible, des arrêts qui défendaient, pendant trente et quarante ans de suite, de recevoir des apprentis et des maîtres. La plupart des mesures prises par les corporations étaient prises au détriment des consommateurs, et uniquement pour assurer des bénéfices aux trafiquants. Certaines corporations décidaient qu'on n'aurait plus qu'un compagnon dans chaque atelier, et qu'on ne veillerait plus afin d'élever le prix de la main-d'œuvre.

Partout se produisaient des fraudes. La loi, toujours violée, se vengeait par des rigueurs sauvages. C'étaient des amendes de deux mille, de trois mille livres; de simples délits de douane envoyaient aux galères à perpétuité.

Le compagnonnage, né de cette organisation, qui parquait et limitait les industries, avait des dangers pour l'ordre public, et la Sorbonne, au XVIIe siècle, crut devoir condamner l'initiation des compagnons du devoir. Pour faire augmenter leurs salaires, les ouvriers recouraient à des révoltes fréquentes. Il y eut des grèves à Caen, à Rouen, à Paris, à la fin du XVIIe siècle; le pillage de la manufacture Réveillon, en 1789, fut comme l'aurore sinistre de la vengeance et de la haine. Les défiances contre les classes ouvrières se manifestaient par la défense de porter des armes et des cannes aux corporations. La loi qui obligeait les garçons bouchers à ne quitter leur maître qu'après un an révolu fut renouvelée en 1777, l'obligation du livret fut imposée en 1781.

Les esprits éclairés protestaient contre un régime dont la pratique mettait en évidence les inconvénients; les économistes engagèrent la lutte contre ce système qu'on dénonce sous le nom de *colbertisme*. C'est cette opposition qui donne à cette période de l'histoire des doctrines économiques son caractère d'originalité. Au commencement du règne de Louis XVI, elle triomphe avec Turgot, qui abolit les corporations et brise toutes les entraves. Mais Turgot tombe devant la coalition des priviléges; les corporations et les règlements sont rétablis sur des bases plus larges, il est vrai, mais encore trop étroites pour une nation qui a connu un instant la liberté et qui ne veut plus de barrières. Aussi, dès la nuit du 4 août, l'Assemblée constituante décide-t-elle en principe l'abolition des entraves de l'industrie et du commerce, et le décret du 2 mars 1791 confirme ce vote, en supprimant définitivement les jurandes et les maîtrises et en inaugurant, pour la France, l'ère de la liberté industrielle.

Turgot personnifie le nouvel ordre de choses qui devait trouver son application dans le siècle suivant; il avait eu l'avantage, avant d'arriver au pouvoir, de trouver l'occasion de mettre en pratique quelques-unes de ses idées.

En 1761, il avait été nommé intendant de Limoges, et, pendant quatorze ans, il avait dirigé l'administration de l'Angoumois et du Limousin. C'est là qu'il appliqua d'abord les principes qu'il devait étendre à toute la France en 1774. Il abolit la corvée, il adoucit l'impôt, supprima le monopole des boulangers et donna la liberté de commerce. Il avait dit à Louis XVI : Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôt, point d'emprunts, vrais principes de bonne administration. Ce qu'il fallait, c'était une plus sage répartition des impôts.

Tous les privilégiés se liguèrent contre lui; et, dans une lettre au roi, Turgot lança ces paroles prophétiques : « Ce peuple, auquel je me serai sacrifié, est si facile à tromper que peut-être j'encourrai sa haine par les

mesures mêmes que je prendrai pour le défendre contre la vexation. »

Le plan de Turgot tendait à substituer partout des garanties au gouvernement du bon plaisir. Que voulait-il? En politique : une représentation nationale à tous les degrés, depuis la commune jusqu'à l'État. En finances : l'égalité et l'unité de l'impôt, la diminution des dépenses. En matière de commerce et d'industrie : la facilité des communications, la liberté absolue des échanges et du travail.

Turgot se trouvait donc entre l'opinion, dont il comprenait la puissance, et le gouvernement, qui avait la prétention d'être la sagesse, l'infaillibilité en gros et en détail, dans les plus grandes choses; dans les plus petites, la parfaite raison, le goût exquis, la raison dernière et suprême de tout absolument, de la mode, par exemple. Se figure-t-on un journal des modes, sous forme de lois? Turgot comprenait, sans doute, qu'on peut tout abandonner au gouvernement, quand ce sont des hommes de génie qui gouvernent; les hommes de génie sont rares; il vaut donc mieux faire au gouvernement sa part, et sa part aussi à l'opinion.

Turgot avait contre lui la cour, et il voulut se concilier l'opinion. Il rétablit le *Journal des éphémérides du citoyen*, un des organes du parti des économistes, fondé en 1767 pour soutenir les principes de Quesnay. L'abbé Beaudeau, l'abbé Morellet, Boncerf, préparèrent la voie aux réformes et démasquèrent les abus. Voltaire se fit l'admirateur et l'avocat du ministre. On remboursa pour quinze millions de francs de la dette publique. Quelques-uns des plus honteux trafics furent supprimés; plusieurs droits onéreux abolis. Un comptoir d'escompte fut créé avec un capital de quinze millions; le commerce retrouva ainsi le crédit proscrit depuis la banqueroute de Law. Les chemins furent améliorés; des diligences desservirent plusieurs routes; la liberté du commerce des grains à l'intérieur fut permise par l'édit du 17 septembre 1774.

Mais des causes indépendantes des mesures de Turgot créèrent des difficultés; la récolte fut mauvaise, et le pain se vendit cher. Le peuple de Paris murmura, les courtisans s'appuyèrent sur ce peuple, encouragèrent des émeutes qui devaient plus tard tourner contre eux. Les séditieux arrêtèrent les voitures de grains, brûlèrent les greniers, pillèrent, à Paris, les boutiques des boulangers et allèrent jusque sous les fenêtres du château de Versailles effrayer Louis XVI.

Dès ce moment, Turgot vit son crédit décliner, il eut contre lui la cour, le parlement, le clergé. Maurepas, autant par faiblesse que par jalousie, se tourna du côté de ses ennemis; le roi commença à douter de son ministre, et le public prit en défiance ses théories.

Turgot voulait surtout abolir les corporations et s'inquiétait peu des murmures de la foule. A son instigation, Bujot de Sainte-Croix publia, sur les corporations d'arts et métiers, une brochure dans laquelle il mettait à nu tous les vices de ce système oppressif et suranné. Après avoir présidé à sa grande réforme par quelques mesures partielles, le grand ministre fit paraître ces fameux édits de 1776, où il supprimait la corvée, les règlements arriérés qui nuisaient à l'approvisionnement de Paris, les offices des ports, quais, halles et marchés de Paris, rétablis après la banqueroute de Law, les jurandes et les maîtrises et une foule de priviléges exorbitants, tels que celui des chandeliers, qui avaient seuls le droit d'acheter du suif.

Tant d'ennemis s'élevèrent contre Turgot que Louis XVI l'abandonna. On en revint aux corporations en introduisant un système plus libéral que l'ancien.

Turgot avait fait faire à la nation un trop grand pas dans la voie du progrès pour qu'il fût possible de rétrograder après lui jusqu'au régime du moyen âge. Les professions qui avaient entre elles le plus d'analogie et, par suite, le plus de querelles, quand elles étaient séparées, se trouvaient réunies. Par exemple, fripiers et tailleurs ne formaient plus qu'un corps. Orfèvres, batteurs et tireurs d'or, et beaucoup d'autres étaient dans le même cas. Il y avait des communautés nouvelles, qui comprenaient jusqu'à cinq communautés anciennes. En confondant leurs intérêts, elles supprimaient toutes les causes de haine et de procès. L'accès d'une communauté dans une autre cessait d'être impossible; mais il fallait l'autorisation du juge pour cumuler deux professions différentes.

La plupart des anciens abus étaient ou du moins devaient être à jamais supprimés; plus d'exclusion pour les femmes ni pour les étrangers; plus de confréries; peu d'assemblées générales; plus de banquets, plus de présents aux jurés. Les droits de maîtrise étaient diminués de plus de moitié dans la plupart des professions; ils variaient à Paris de cent livres à mille; ils descendaient, dans certaines villes de province, à cinquante livres. Les trois quarts de la somme revenaient au roi; un cinquième à la bourse commune, un vingtième seulement aux gardes ou syndics, qui ne pouvaient exiger ni recevoir aucune autre rétribution.

Enfin le nombre des métiers constitués en communautés était assez restreint et ne devait pas être augmenté. Il y en avait à Paris *cinquante*, en comptant les six corps de marchands; à Lyon, quarante et un; dans les autres villes, vingt ou vingt-cinq au plus.

Les compromis, les mezzo-termine ne contentent généralement pas les Français. Turgot pouvait-il triompher tout seul et des personnes et des choses? Il a pu commettre des fautes, mais il faut reconnaître qu'il a donné l'essor à tous les principes libéraux et a le mieux compris les intérêts de l'industrie et du commerce. Mais l'esprit de privilége et de caste qui le renversa avait pénétré jusqu'à la bourgeoisie. On cherchait moins à obtenir l'égalité des droits qu'à se frayer l'accès dans les rangs des privilégiés. La bourgeoisie eut le tort incontestable, en faisant corps contre la noblesse, de vou-

loir les priviléges de cette même noblesse et de méconnaître le prix de la liberté. Maintenant, est-ce à dire que cette liberté qui manqua à nos pères eût pu seule faire disparaître tous les dangers, qu'elle eût apporté un remède aux vices de la nation et du temps et à toutes les conséquences des passions mauvaises qui jettent le désordre dans la société? Non sans doute, il y a des maux que la liberté ne guérit pas; il y en a même qu'elle engendre; mais ses bienfaits l'emportent de beaucoup sur ses inconvénients; car elle fait des hommes, tandis que la protection perpétue l'enfance des nations.

VARIÉTÉS.

Les faux autographes de madame de Maintenon (1).

C'est un des axiomes de l'économie politique, qu'en matière de commerce l'offre est toujours en proportion de la demande. Les autographes, qui n'étaient autrefois recherchés que par quelques curieux, sont devenus un objet de trafic. Doit-on s'étonner qu'ils aient été soumis à la loi qui préside à la distribution des richesses, et que la *production* des autographes, malgré l'étrangeté du mot, soit proportionnée à la consommation? On fabrique bien de faux antiques, de fausses médailles, de faux tableaux de maître, de fausses faïences, de faux meubles anciens : pourquoi ne fabriquerait-on pas de faux autographes, puisqu'ils sont devenus un objet de commerce et que, comme tous les articles qui se vendent à grand prix, ils sont recherchés par les gens qui estiment les choses pour leur rareté et leur valeur vénale. Si les faux autographes qui passent sur le marché n'en sortaient que pour être gardés dans les cabinets des curieux, dont ils satisfont l'innocente, quoique coûteuse vanité, nul n'aurait le droit d'y trouver à dire : tout au plus serait-il permis de railler un goût ridicule. Mais si ces faux autographes, vendus et achetés pour vrais, sont rendus publics par l'impression; s'ils sont produits comme des documents authentiques; s'ils sont attribués à des personnages historiques, alors ils tombent sous la juridiction de la police littéraire; la presse remplit un de ses devoirs en signalant à la vindicte publique des fraudes qui portent atteinte à ce qui est essentiellement du domaine public, je veux dire la renommée des personnages qui appartiennent au pays tout entier. La presse, en France et en Allemagne, dans une occasion récente et éclatante, n'a pas failli à ce devoir. M. de Sybel, M. Scherer, M. Reclus, M. Geffroy et le dernier venu, mais non le moins sévère, M. Sainte-Beuve, ont dit tout ce qu'il y avait à dire pour convaincre ceux qui veulent ouvrir les yeux à l'évidence et flétrir ces fraudes coupables.

Qui oserait dire que la mémoire de Marie-Antoinette a seule souffert de cette nouvelle industrie? Si tous les autographes qui, depuis vingt ans seulement, ont passé sur le marché, étaient imprimés et exposés au grand jour de la publicité, soumis à l'examen de la critique littéraire et historique, quels scandales n'éclateraient pas? Madame de Maintenon ne pouvait guère échapper à cet esprit de fraude soutenu de l'espoir du gain. Elle en avait été la première et la plus éclatante victime. La Beaumelle, qui ne pouvait toucher à aucun document historique sans le mutiler, l'altérer (2), avait montré le chemin aux fabricateurs d'autographes. M. Lavallée a démontré avec une surabondance de preuves les méfaits de cet homme sans scrupules. Mais par quelle mésaventure, après avoir fait si bonne et si exemplaire justice des fraudes de la Beaumelle, M. Lavallée a-t-il été victime d'une supercherie encore plus coupable, plus effrontée?

La Beaumelle s'était contenté, la plupart du temps, de mutiler, d'altérer des lettres authentiques de madame de Maintenon; il en avait fabriqué quelques-unes de toutes pièces, mais très-peu; et ces prétendues lettres, vraies ou fausses, il les avait imprimées sous sa responsabilité. Le faussaire dont je vais dénoncer la coupable industrie a fait pis que la Beaumelle : il a fabriqué des autographes qui ont la prétention d'avoir été écrits par madame de Maintenon et qui ne sont que la reproduction plus ou moins complète des lettres mutilées, altérées ou fabriquées par la Beaumelle, et ce sont ces autographes doublement faux que vient de reproduire bien innocemment M. Lavallée, dans le quatrième volume de la *Correspondance générale de madame de Maintenon.*

Dans ses premières publications des œuvres de madame de Maintenon : les *Lettres et entretiens sur l'éducation des filles*, les *Lettres historiques et édifiantes*, et les *Conseils aux demoiselles*, M. Lavallée n'avait imprimé que les lettres ou pièces dont l'authenticité lui était garantie par les copies des dames de Saint-Cyr, et il avait établi, par toutes sortes de raisons péremptoires, que ces copies seules méritent confiance. On ne saurait trop louer l'esprit critique qui a présidé à ces six volumes. Ils nous ont fait connaître et apprécier, dans madame de Maintenon, des qualités d'esprit et de caractère que, jusque-là, on n'avait pu que soupçonner. Ce fut comme une révélation qui expliquait et justifiait en quelque sorte l'étonnante fortune de cette femme extraordinaire.

En entreprenant de publier la *Correspondance générale*, M. Lavallée se tint tout d'abord fidèlement au même principe de critique. Tout au plus eut-il le tort, qu'il ne faut peut-être pas reprocher à lui seul, de grossir sans nécessité un recueil qui menaçait déjà d'être trop long, en y reproduisant intégralement, non-seulement les lettres fabriquées par la Beaumelle et dont il avait démontré la fausseté, mais aussi un grand nombre de lettres

---

(1) *Correspondance générale de madame de Maintenon*, publiée pour la première fois sur les autographes et les manuscrits authentiques, par Théophile Lavallée. — Paris, 1866.

(1) Voyez dans les *Causeries du lundi*, t. XIV, l'article de M. Sainte-Beuve sur les altérations que la Beaumelle a fait subir aux lettres de Frédéric II à Maupertuis.

déjà publiées dans les six volumes précédents. Les trois premiers volumes de la *Correspondance générale* ne renferment, à peu d'exceptions près, que la reproduction des copies faites religieusement par les dames de Saint-Cyr. Les lettres imprimées d'après des autographes sont également presque toutes à l'abri du soupçon, car on ne saurait contester l'authenticité de pièces conservées dans des bibliothèques publiques, dans les archives de la maison de Mornay et du château de Mouchy. Malheureusement, M. Lavallée a fini par se départir de cette sage et prudente réserve.

Dans la préface du volume publié en 1854 : *Lettres sur l'éducation des filles*, M. Lavallée confessait qu'à son grand regret « il serait forcé, dans la *Correspondance générale*, de se servir du texte publié par la Beaumelle, principalement pour les lettres au duc et au cardinal de Noailles, dont, disait-il, il ne reste point ou dont je n'ai pu retrouver de copies ». M. Lavallée reconnaît aujourd'hui qu'il se trompait en s'exprimant ainsi. Non pas qu'il ait découvert des copies des lettres de madame de Maintenon au cardinal de Noailles ; mais les originaux de ces lettres manifestement altérées, falsifiées ou fabriquées par la Beaumelle, n'ont pas été perdus, si nous devons en croire M. Lavallée. « Ces lettres, écrit-il en 1866, existent et appartiennent à M. le duc de Cambacérès, qui a bien voulu nous les communiquer. » Comment ces lettres autographes sont-elles venues en la possession du duc de Cambacérès ? A quelle époque et par quels accidents ces précieux papiers de famille sont-ils sortis des archives de la maison de Noailles, et par quelles mains ont-ils passé avant d'entrer dans la collection du duc de Cambacérès ? Voilà ce que M. Lavallée a négligé de nous dire, et, selon toute apparence, de se demander. Chose étrange, il ne paraît pas qu'en recevant la communication des autographes inconnus jusque-là et qu'il avait inutilement cherchés pendant tant d'années, M. Lavallée ait conçu le doute le plus léger sur leur authenticité.

Pourtant, est-il permis de supposer que M. Lavallée ne se soit pas soigneusement enquis de la fortune de ces précieux autographes ? Si le culte qu'il a voué depuis tant d'années à la mémoire de madame de Maintenon ne lui en avait pas fait une obligation, ses scrupules d'éditeur lui commandaient de prendre ce soin. Car ne devait-il pas être surpris de rencontrer, sous la plume de cette femme si réservée, si délicate, des sentiments, des manières de parler qui trahissent évidemment le style et les procédés de la Beaumelle ? Lui qui attache une si excessive valeur à l'autorité de Dangeau, dont le journal, si on l'en croyait, devrait faire condamner au mépris public et à l'oubli les mémoires du seul peintre qui rappelle, que dis-je ? qui efface Tacite, comment n'a-t-il pas été frappé des contradictions qui se trouvent, à chacune des pages de ces autographes, avec l'incomparable *journaliste ?* Ne disons pas trop de mal de Dangeau : il n'y a pas de témoin tout à la fois plus implacable et plus commode pour surprendre en flagrant délit de mensonge les faussaires qui se risquent sur son terrain. En un mot, si ces autographes sont authentiques, le *Journal* de Dangeau, *proh pudor !* ne mérite aucune confiance comme gazette ?

Je ne me nourris pas de la lecture de Dangeau, tant s'en faut ! La fadeur, la sottise, la bassesse de cet annaliste me soulève le cœur de dégoût, mais je lui rends la justice qu'il mérite, et je l'ai quelquefois feuilleté. Or cette lecture, et un examen superficiel de la *Correspondance générale de madame de Maintenon*, m'ont conduit à cette conclusion : c'est que Dangeau mérite toute croyance pour les faits dont il nous a transmis la mémoire, et que les autographes de madame de Maintenon que possède le duc de Cambacérès sont, sinon tous, du moins presque tous postérieurs à l'édition des Lettres de madame de Maintenon donnée par la Beaumelle. Jusqu'à preuve du contraire, je suis même tenté de croire qu'ils sont postérieurs à la note de M. Lavallée que j'ai citée plus haut, c'est-à-dire à l'année 1854.

Je m'explique : le faussaire qui a fabriqué les autographes du duc de Cambacérès paraît avoir fait son profit de la démonstration donnée par M. Lavallée quant aux procédés de la Beaumelle. Ces autographes ne reproduisent pas toujours exactement et intégralement le texte des lettres publiées par la Beaumelle : le faussaire sait qu'il ne doit pas être copié fidèlement. Çà et là il retranche donc un mot, une ligne, tout ce qui sent trop évidemment la main lourde et souvent brutale de la Beaumelle. Non pas cependant que le nouveau faussaire se distingue lui-même par sa délicatesse, car il a laissé subsister maints et maints passages qu'on ne saurait attribuer à madame de Maintenon sans lui faire injure.

J'ouvre, par exemple, le quatrième volume de la *Correspondance générale*, et à la page 20, je trouve une lettre de madame de Maintenon au maréchal de Noailles, la seule qui se trouve dans l'édition de M. Lavallée ; j'y lis ces lignes :

« On m'avait appris l'emportement de Madame sur les évêques dévots, et effectivement, c'est un grand abus de mettre dans de pareilles places des gens qui croient en Dieu. Mais, mon cher duc, nous sommes tombés dans cet inconvénient, et il faut prendre patience. Comptez donc que notre cher pasteur sera blâmé, quoi qu'il fasse..... Il contentera Dieu, et sa conscience lui rendra témoignage. Il fera mille biens par son exemple, il évitera mille maux par son ombre seule ; tout ce qui est à Dieu se joindra à lui, et ce petit nombre sera sa couronne et sa joie.....

» Je ne doute pas que l'archevêché ne soit rétabli et entretenu modestement, et que Conflans ne se trouve un peu négligé. Tout sera, s'il plaît à Dieu, en place.

» Je sors aussi d'une violente migraine ; mais quand quelque chose me fâche, je rappelle dans ma mémoire que M. l'évêque de Châlons est archevêque de Paris... »

Je plains sincèrement ceux qui croient que madame

de Maintenon écrivait ainsi. M. Lavallée, en lisant ces dernières lignes, n'a pu s'empêcher de marquer son étonnement par la note suivante : « On voit que madame de Maintenon sort de sa froideur ordinaire, et qu'elle est dans l'enthousiasme. » En vérité, il n'y a rien de tel que l'aveuglement des éditeurs ! Je fais pourtant cette réflexion que les lettres les plus admirées, le plus souvent citées de madame de Maintenon, celles qui lui ont fait la réputation littéraire que l'on sait, ne sont pas écrites d'un autre style, et elles sont manifestement l'ouvrage de la Beaumelle. Je courrais donc grand risque de me compromettre en émettant le doute que cette lettre, donnée d'ailleurs comme un fragment, peut bien n'avoir pas été écrite par madame de Maintenon, et qu'aurais-je à répondre à ceux qui, comme M. Lavallée, me produiraient l'autographe que possède M. de Cambacérès ? Rien, presque rien, seulement ceci : cette lettre, M. Lavallée nous en est garant, est datée sur l'autographe, du *dimanche* 12 septembre 1695. J'ouvre le journal de Dangeau, et il m'apprend que le 12 septembre 1695 était un *lundi*.

On ne manquera pas de me dire qu'il n'y a rien de plus fréquent que de se tromper sur les jours de la semaine en datant une lettre. Je n'insiste donc pas, et je passe au n° 359. J'y lis dans les dernières lignes : « J'ai eu ce matin une grande conversation avec le père de la Chaise, sur l'amour de Dieu. Il veut que la satire de Despréaux soit donnée au public. » Madame de Maintenon savait aussi bien que nous que la prétendue satire de Despréaux est une épître, puisqu'elle en avait une copie que Racine lui avait mise entre les mains. Cette erreur suffit-elle pour prouver que cette lettre est fausse, que l'autographe est apocryphe ? Ce sont là, me dira-t-on, de ces fautes que les faussaires ne commettent pas. Je réponds qu'au contraire ces erreurs sont précisément celles que ne manquent pas de faire les faussaires, et à dessein. Si j'insiste, c'est qu'avant les lignes que je viens de citer, je lis la phrase suivante : « Tous les jours me sont égaux, monseigneur, pour avoir l'honneur de vous voir, car si vous ne me trouvez pas à Versailles, vous viendrez à Saint-Cyr. Le roi prend médecine lundi; vous me trouverez sûrement mercredi. » Cette lettre est datée dans l'autographe : 28 septembre 1695. J'ouvre le journal de Dangeau, et il m'apprend que le roi, en 1695, alla à Fontainebleau le 22 septembre, et qu'il y resta jusqu'au 26 octobre; il m'apprend aussi que madame de Maintenon avait accompagné le roi, et j'en conclus qu'elle ne pouvait pas écrire le 28 septembre à l'archevêque de Paris qu'il la trouverait à Versailles, ou à Saint-Cyr, le mercredi de la semaine suivante, c'est-à-dire le 5 octobre. M. Lavallée a publié, dans un autre recueil, des lettres authentiques que madame de Maintenon écrivait de Fontainebleau, le 4 et le 5 octobre, à des dames de Saint-Cyr. Ce n'est pas tout : Dangeau m'apprend que le lundi après le 28 septembre, c'est-à-dire le 3 octobre, le roi ne prit pas médecine, car ce jour-là il alla courre le cerf. Il y avait une bonne raison pour que le roi ne prît pas médecine le 3 octobre, et, — comme le prouve sa lettre à madame de Fontaines, datée du 21 septembre, — cette raison, madame de Maintenon la connaissait : « Le roi, écrivait-elle, est un peu mal aujourd'hui de l'effet de la médecine qu'il prit avant-hier. » Dangeau, après avoir écrit dans son journal à la date du 22 septembre : « Depuis que le roi s'est purgé, il a toujours eu un peu de dévoiement qui le tourmente assez », nous apprend que le roi fut encore incommodé les jours suivants, jusqu'au 25.

Si tout cela ne suffisait pas à démontrer que cette lettre n'a pas pu être écrite le 28 septembre 1695, j'ajouterais une dernière preuve, et sûrement sans réplique, c'est que l'épître sur l'amour de Dieu a vraisemblablement été composée en 1697 ; que c'est certainement en 1697 que Boileau l'a lue sur le manuscrit au père de la Chaise, comme nous l'apprend une lettre de Boileau à Racine, datée : Auteuil, mercredi 1697 ; une lettre de Racine à Boileau, datée de Fontainebleau, 8 octobre 1697, ne laisse aucun doute possible à cet égard. Cette lettre n'a donc pas été écrite en 1695 ; elle ne peut pas non plus avoir été écrite le 28 septembre 1697, car en 1697, le roi alla à Fontainebleau le 19 septembre ; et pas plus en 1697 qu'en 1695, madame de Maintenon ne pouvait recevoir à Saint-Cyr l'archevêque de Paris le 5 octobre. Comment donc se fait-il que l'autographe qui est en la possession de M. de Cambacérès porte la date du 28 septembre 1695 ?

Je ferai observer que cette lettre — n° 359 — est la première où madame de Maintenon dit *monseigneur* à l'archevêque de Paris. Jusque-là, c'est-à-dire dans les quatorze lettres qui précèdent adressées à M. de Noailles, évêque de Châlons ou archevêque de Paris, elle ne lui dit que *monsieur*. Ce changement, assez singulier pour être remarqué, ne paraît pas avoir attiré l'attention de M. Lavallée, et cela est d'autant plus surprenant qu'il semble que l'archevêque de Paris a réclamé ; on le peut conclure du moins de la lettre, évidemment apocryphe d'ailleurs, du 22 octobre 1695, dans laquelle on fait dire à madame de Maintenon : « Quant au *monseigneur* que je vous donne, je ne crois pas que toute votre humilité veuille exiger de moi que je vous respecte moins que votre prédécesseur, à qui j'ai toujours écrit de même. » Mais alors pourquoi attendre le 28 septembre 1695, c'est-à-dire quinze mois ? Car la première lettre publiée de madame de Maintenon à l'évêque de Châlons est u 22 juin 1694. Ne dirait-on pas que les évêques seuls prétendaient être appelés *monseigneur*, et qu'on ne leur donnait pas ce titre, quand il y a tant de preuves du contraire. Madame de Maintenon elle-même n'écrivait-elle pas à l'archevêque de Paris, le 12 octobre 1695, dans une lettre, il est vrai, sinon entièrement apocryphe, tout au moins fort altérée par la Beaumelle : « Je dînais il y a quelques jours chez M. de Pontchartrain ; il fit

beaucoup de railleries assez aigres sur le *monseigneur*, que les évêques se donnent, et dit que saint Ambroise et saint Augustin ne s'en étaient jamais servi. » La Beaumelle qui a le premier imprimé cette lettre ajoute : « Voyez si dans tous les temps les Pères de l'Église ne sont pas bons à suivre. » Le prétendu autographe ne reproduit pas cette phrase, et ce n'est pas la seule suppression que le faussaire a fait subir à la lettre publiée par la Beaumelle. Mais pourquoi cette phrase serait-elle moins authentique que les lignes qui précèdent ; elles sont dans le même goût, dans le même style.

Le n° 359 est daté du 28 septembre ; le n° 360, du « dimanche, septembre 1695 ». Le 28 septembre étant un mercredi, le dimanche suivant était le 2 octobre. Or, comment madame de Maintenon pouvait-elle écrire le 2 octobre 1695, à l'archevêque de Paris : « Je suis si enrhumée que je ne puis aller à Saint-Cyr. Venez à Versailles le plus matin que vous pourrez », — puisque le roi, et par conséquent madame de Maintenon, se trouvaient à Fontainebleau depuis le 22 septembre. Mais, dira-t-on, ce billet a été écrit un dimanche de septembre, antérieurement au 22, rien ne prouve le contraire : il a été mal classé. L'autographe n'est pas apocryphe, mais M. Lavallée est un éditeur inattentif. Cette raison est sûrement valable. Pourtant je ne peux m'empêcher d'admirer que Dangeau ait ignoré que madame de Maintenon a été enrhumée au point de ne pouvoir aller de Versailles ou de Marly à Saint-Cyr. Ce billet n'a sûrement pas été écrit le dimanche 4 septembre, car nous lisons dans Dangeau : « Lundi 5, le roi alla l'après-dinée se promener à Marly; il n'y avait dans son carrosse que madame de Maintenon et madame de Montchevreuil. » M. Lavallée a publié lui-même une lettre de madame de Maintenon à une des dames de Saint-Cyr, en date du 6 septembre 1695, où elle ne dit pas qu'elle soit enrhumée. Si donc il est authentique, ce billet n'a pu être écrit que le 12 ou le 18 septembre 1695 ; c'est ce que M. Lavallée aurait dû prendre la peine de savoir et de nous dire, et il n'aurait pas dû le placer après une lettre du 28 septembre.

Le n° 361 est daté sur l'autographe : « Ce 1er octobre 1695. » La cour, ce jour-là, était à Fontainebleau depuis le 22 septembre, et j'admire que madame de Maintenon écrive à l'archevêque de Paris le 1er octobre : « J'aurais d'autres choses à vous dire, mais elles ne pressent point. J'espère une visite à Saint-Cyr. » Madame de Maintenon ignorait-elle que le roi resterait encore vingt-cinq jours à Fontainebleau? Cela n'est pas vraisemblable. Les mouvements de la cour étaient arrêtés longtemps à l'avance. Elle écrivait d'ailleurs dans le n° 362 : « Fontainebleau, 6 octobre 1695. Nous partons le 26 de ce mois pour Meudon. Nous y séjournerons le 27, et nous serons le 28 à Versailles. » Évidemment le faussaire ignorait qu'en 1695 le roi resta à Fontainebleau du 22 septembre au 26 octobre. C'est par suite de cette ignorance qu'il fait dire à madame de Maintenon, dans le n° 365, en date du 14 octobre 1695 : « Le roi me dit à peu près, monseigneur, ce qui s'était passé entre vous, et qu'il ne vous pressait point pour déterminer le confesseur (1). Cela étant, vous pouvez ne venir à Versailles qu'à votre commodité? » Dangeau ne paraît pas savoir que l'archevêque de Paris soit venu cette année-là à Fontainebleau, et, s'il y eût été invité, Dangeau n'eût sûrement pas manqué d'en faire mention dans son journal. En outre, le roi ne pouvait pas avoir vu l'archevêque depuis le 6, le 9 et le 12 octobre, dates des trois lettres précédentes de madame de Maintenon, et cet entretien récent auquel elle fait allusion, qui eût été possible, si le roi n'eût pas quitté Versailles, n'a donc pu avoir lieu.

Dans le n° 368, — 22 octobre 1695, — madame de Maintenon écrit à l'archevêque de Paris : « Je reçois dans ce moment votre lettre du 11 de ce mois. » Peut-on sérieusement admettre que cette lettre soit authentique? Car qui croira qu'en 1695 une lettre mit onze jours pour parcourir la distance qui sépare Paris de Fontainebleau? Le n° 367, qui porte la même date : « ce 22 octobre 1695 », est encore moins authentique. On y fait écrire à madame de Maintenon : « M. l'archevêque de Cambrai a fait un merveilleux sermon le jour de saint François... C'est M. le duc de Beauvilliers qui me l'a ainsi rapporté. » Je me borne à faire observer que les petits princes, comme disait Dangeau, étaient de ce voyage de Fontainebleau, que vraisemblablement leur gouverneur, le duc de Beauvilliers, y était avec eux, et que dans les premiers jours du mois d'octobre 1695, Fénelon se trouvait à Cambrai. M. de Cambacérès possède pourtant les autographes de ces deux lettres.

Le n° 376 est daté : « Mardi, à sept heures du soir, décembre 1695. » Si ce billet a réellement été écrit un mardi de décembre 1695, comme le porte l'autographe, il doit être daté du 6, du 13, du 20 ou du 27 de ce mois. Mais les lettres qui suivent sont du 12, du 13, du 21, du 25, du 26 et du 27, et dans aucune il n'est question de l'événement qui fait l'objet de ce billet, ce qui ne laisse pas que d'être étrange. Si ce billet est authentique, il faudrait donc le dater du 6 décembre, et M. Lavallée paraît avoir été de cet avis, puisqu'il l'a fait suivre d'une lettre du 12 décembre 1695 (2). Voici ce qu'il contient : « Le roi m'ordonne, monseigneur, de vous mander que madame Guyon est arrêtée, et de savoir de vous ce que vous jugerez à propos de faire de

(1) Il s'agissait d'un confesseur, non pas seulement pour le duc de Bourgogne, comme le dit M. Lavallée, mais pour les trois petits-fils du roi. Le choix de ce confesseur, le P. de Valois, fut déclaré le 25 octobre, s'il faut en croire Dangeau.

(2) Cette lettre du 12 décembre 1695, n° 367, est adressée à madame de Brinon. Elle a été publiée pour la première fois par M. Lavallée en 1856 (*Lettres historiques et édifiantes*, t. I, p. 442), avec la date du 11 décembre. Ce n'est pas seulement par la date que diffèrent les deux éditions, mais aussi par la ponctuaction et l'orthographe, choses plus graves, à mes yeux du moins. Je demande laquelle des deux versions est authentique, laquelle est conforme aux copies des dames de Saint-Cyr?

cette femme, de ses amis, de ses papiers. Le roi sera encore ici tout le matin. Écrivez-lui, s'il vous plaît, tout droit. » On se demande ce que voulait dire madame de Maintenon, écrivant à sept heures du soir : « Le roi sera encore ici tout le matin. » Ouvrons le journal de Dangeau à la date du 20 janvier 1696 : « Le roi fit prendre ces jours passés madame Guyon et la fit mettre à Vincennes. » Si Saint-Simon n'était pas en si mauvaise odeur auprès de M. Lavallée, je ferais observer que lui aussi place l'arrestation de madame Guyon dans l'année 1696, et, pas plus que Dangeau, il ne dit pas que qui que ce soit ait été pris avec madame Guyon. Si — comme cela n'est pas douteux — elle a été arrêtée quelques jours avant le 20 janvier 1696, le n° 384, daté du « premier jour de l'an 1696, » est, sinon apocryphe, tout au moins mal daté, puisqu'on y fait dire à madame de Maintenon : « Madame Guyon a déjà nommé les duchesses de Guiche, de Mortemart et de Charost, la première pour lui renvoyer un perroquet, et les autres pour mettre entre leurs mains l'argent qu'on lui a trouvé. M. de la Reynie devait l'interroger hier... Tout vous sera renvoyé, monseigneur... (1) » Si madame Guyon n'a été arrêtée que quelques jours avant le 20 janvier, et Dangeau nous en est garant, madame de Maintenon ne pouvait pas écrire le 2 janvier à l'archevêque de Paris : « En répondant à une lettre de M. de Meaux, je lui mandai que madame Guyon était arrêtée. Il me mande aujourd'hui qu'il en est ravi... » Elle ne pouvait pas non plus écrire le 5 janvier : « M. de Pontchartrain vient de lire une longue et ennuyeuse interrogation de madame Guyon... La cassette a été ouverte, et M. de la Reynie mande qu'elle ne contient que des papiers de doctrine... », ni le 9 janvier : « M. de Pontchartrain lut hier un petit procès-verbal de M. de la Reynie qui ne dit rien... » Ainsi donc si le billet de : « Mardi, décembre 1695 », est authentique, il porte une date inexacte, et cela est également évident pour les lettres du 1er, du 2, du 5 et du 9 janvier 1696.

Ce n'est pas sans raison que je me borne à contester l'authenticité des autographes de M. de Cambacérès et que je me garde de déclarer entièrement et absolument apocryphes un grand nombre de lettres publiées pour la première fois par la Beaumelle, car dans plusieurs, même quand il s'y trouve des expressions impossibles, des erreurs matérielles faciles à prouver, il s'y rencontre pourtant des passages d'une authenticité incontestable. Ainsi, par exemple, dans la lettre du 9 janvier 1696, madame de Maintenon écrit à l'archevêque de Paris : « J'aurai l'honneur de vous mander le jour de notre dîner aussitôt que je le saurai : ce sera apparemment jeudi ou vendredi », c'est-à-dire le 12 ou le 13. Or, Dangeau note dans son journal, à la date du : « Vendredi, 13 janvier 1696 : Madame de Maintenon alla hier à Paris voir la duchesse de Noailles, la douairière. » Nous savons que la duchesse de Noailles demeurait avec son fils à l'archevêché.

C'est dans les numéros 379, 380 et 382 du 21, 25 et 27 décembre 1695, que se trouve mentionnée une lettre que l'on a cru être la fameuse lettre de Fénelon à Louis XIV. Ces trois lettres de madame de Maintenon sont-elles authentiques ? Oui et non : seulement, comme c'est le cas pour la plupart des lettres imprimées par la Beaumelle, il est difficile de séparer ce qu'a réellement écrit madame de Maintenon des interpolations. Dans ces trois lettres, les passages relatifs à une lettre adressée au roi paraissent authentiques et s'appliquent parfaitement à la lettre de Fénelon, que d'ailleurs la Beaumelle n'a pu connaître, puisqu'elle a été publiée pour la première fois par Dalembert, en 1787. D'un autre côté, on trouve dans ces trois lettres la trace de la Beaumelle, et il n'y est pas fait mention d'un seul fait historique qui permette de les contrôler. M. Lavallée n'admet pas qu'on puisse seulement mettre en doute que cette lettre de Fénelon ait été reçue et lue par Louis XIV. Les éditeurs de la *Correspondance de Fénelon* ne l'ont pas cru, et un excellent juge en pareille matière, M. de Barante, n'a-t-il pas dit : « Il est de toute évidence qu'une telle lettre ne pouvait être mise sous les yeux du roi. Fénelon, après avoir épanché son patriotique chagrin, avait dû penser qu'elle servirait seulement à donner courage au duc de Beauvilliers et à madame de Maintenon, et à leur inspirer ce qu'ils devraient dire au roi dans un langage plus ménagé. » On aimerait à penser que les passages relatifs à cette lettre inconnue ont été réellement écrits par madame de Maintenon et qu'ils s'appliquent à la lettre de Fénelon, que M. de Barante qualifie avec raison de « remontrance si noble et si éloquente ». Dans ces passages, madame de Maintenon s'exprime avec cette mesure et cette modération qui la distingue : « Voici une lettre qu'on lui a écrite il y a deux ou trois ans... Elle est bien faite. Mais de telles vérités ne peuvent le ramener; elles l'irritent ou le découragent ; il ne faut ni l'un ni l'autre, mais le conduire doucement où l'on veut le mener... Je suis bien aise que vous trouviez la lettre que je vous ai confiée trop dure ; elle m'a toujours paru telle. » Ce n'est pas là le sentiment de M. Lavallée. « Cette lettre, dit-il, à part quelques reproches justes et vrais, est non-seulement dure, mais injurieuse, exagérée, insensée; elle semble n'avoir été inspirée que par les pamphlets de la Hollande et les diatribes des protestants ; elle est l'œuvre, non d'un prêtre éclairé et courageux, mais d'un rhéteur ignorant et mu d'une secrète ambition. On peut affirmer que, même de nos jours, aucun prince ne supporterait pa-

(1) Dans les *Lettres historiques et édifiantes* (t. I, p. 445), M. Lavallée a publié une lettre de madame de Maintenon à madame de Fontaines, datée du 1er janvier 1696. Il n'y est pas question de l'arrestation de madame Guyon, mais il y a une bonne raison pour cela. Elle se termine par les lignes suivantes : « Nous avons ici un malade dont la vie est utile à l'État ; c'est M. de Luxembourg. Priez pour lui, je vous prie. » M. Lavallée met en note : « Luxembourg mourut le 5 janvier 1696. » Il ne faut pas être grand clerc pour savoir que le maréchal de Luxembourg mourut le 4 janvier 1695.

tiemment de telles remontrances. » Il est triste de voir, en 1866, un homme de lettres s'exprimer de la sorte sur des pages qui feront l'éternel honneur de Fénelon. Il est vrai que M. Lavallée qualifie de calomnies les jugements de Saint-Simon qui choquent son fétichisme monarchique.

Dans ces trois lettres des 21, 25 et 27 décembre, il y a des passages qui ont pu être écrits par madame de Maintenon, mais elles ont certainement été altérées, falsifiées par la Beaumelle. La première, par exemple, termine par ces mots : « M. Fagon craint que le mal de M. de Beauvilliers ne soit long ; j'espère que vous aurez bien soin de lui en cette occasion. » Dangeau ne paraît pas seulement se douter que le duc de Beauvilliers soit malade, car il écrivait le 12 décembre : « Le roi tint hier le chapitre des chevaliers de l'ordre, où il nous dit qu'il avait résolu de faire, le premier jour de l'an, M. l'évêque de Noyon... S. M. nomma M. le duc de Chaulnes et M. de Beauvilliers pour commissaires de M. de Noyon. »

Le numéro 382 comprend deux lettres, l'une datée : « A Saint-Cyr, ce 27 décembre 1695 », et l'autre : « A Versailles, ce 27 ». Il se pourrait bien que la plus grande partie de la première fût apocryphe.

GRIMBLOT.

— La suite très-prochainement. —

CHRONIQUE.

Conférences sur l'abolition de l'esclavage.

Le comité français d'émancipation et les Sociétés anglaise et espagnole contre l'esclavage ont organisé deux réunions internationales, en faveur de l'abolition de l'esclavage, qui auront lieu le 26, et le mardi 27 août, à midi, dans la salle Herz, rue de la Victoire, 48. Un grand nombre de délégués étrangers prendront part à ces réunions. Pour y être admis, il faut demander des billets au bureau central, 53, rue Vivienne.

La première conférence sera consacrée à l'esclavage et à la traite, la seconde aux résultats de l'émancipation.

M. Laboulaye, président du comité français, expose en ces termes le programme probable de ces deux conférences :

Le Comité américain de l'*Union des Affranchis* a déjà rédigé un très-beau travail sur les *Résultats de l'émancipation aux États-Unis ;* il est arrivé des documents importants du Brésil et de Cuba. Ces documents seront résumés et soumis au public. On ne s'animera pas seulement pour une grande cause, on en connaîtra les détails et les difficultés. Cette étude sérieuse, faite publiquement et librement, sera quelque chose de nouveau pour des Français.

Du reste, les orateurs ne manqueront pas. L'*Union des Affranchis* envoie d'Amérique trois délégués des plus respectables : M. C. G. Hammond, M. William C. Bryant et M. William Lloyd Garrison. Le nom de Bryant est connu de tous les amis de la poésie ; quant à M. Garrison, on sait qu'il y a trente-six ans, il fut le premier à demander l'abolition de l'esclavage. Simple ouvrier imprimeur, sans amis et sans ressources, il fonda, en 1831, le journal *le Libérateur*, qu'il composait et imprimait seul, dans sa petite chambre d'ouvrier. « Je sais, écrivait-il dans le premier numéro, qu'on me reprochera la sévérité de mon langage ; mais cette sévérité n'est-elle pas juste ? Je serai aussi rude que la vérité, aussi impartial que la justice ! Je parle sérieusement, je ne cherche ni faux-fuyant, ni excuses ; je ne rétracterai pas un mot de ce que je dirai, et l'on m'écoutera. » Quand on commence sur ce ton, on est sûr d'avoir contre soi tous ceux qui vivent de l'abus qu'on attaque. Les ennemis n'ont pas manqué à Garrison. Il en a eu dans le Nord non moins que dans le Sud. Longtemps menacé, insulté, maltraité par la foule, il s'en est fallu de peu qu'il ne fût le martyr de l'émancipation. En Géorgie, on a mis sa tête à prix : vingt-cinq mille francs à celui qui livrerait Garrison mort ou vif. Dans le Nord, on l'a bafoué comme un rêveur, poursuivi comme un révolutionnaire dangereux ; mais Garrison avait la foi qui transporte les montagnes, il a toujours compté sur le succès final de la justice, et, à trente-quatre ans de distance, il a arrêté son journal, le jour où un ancien ouvrier comme lui, Lincoln, a signé, aux acclamations du monde entier, cette mise en liberté de quatre millions d'hommes, que, le premier, il avait réclamée. Un homme qui, durant trente-quatre ans, se dévoue à une seule idée, et qui lui sacrifie toute sa vie, c'est chose trop peu commune en France pour qu'on n'ait pas quelque curiosité de voir le simple et courageux Garrison.

L'Espagne enverra, dit-on, un de ses hommes d'État les plus célèbres, don Sallustiano Olozaga, le président de la Société abolitioniste de Madrid ; Londres nous donnera l'infatigable M. Chamerovzow, qu'on trouve toujours sur la brèche, l'honorable sir F. Buxton, qui a un nom historique dans les annales de la liberté ; on promet l'adhésion de lord Brougham, et la venue de quelques-uns de ces orateurs qui excellent dans l'éloquence des *meetings* ; on parle même de M. Bright. La France fera de son mieux pour tenir son rang dans cette intéressante solennité. On sait que dans le Comité d'émancipation figurent les noms de MM. de Broglie, Guizot, Cochin, Henri Martin, de Pressensé, Monod, Coquerel, etc. Cette diversité de dialectes et de talents, mis au service d'une même cause, offrira un spectacle piquant. (*Revue nationale.*)

— Dans la conférence qui a eu lieu au palais égyptien de l'isthme de Suez par l'ingénieur qui a remplacé M. de Lesseps dans cette séance, il a été établi que les jetées de Port-Saïd sont très-avancées, et que le mouvement commercial et le transit entre les deux mers, inaugurés par la Compagnie, ont été augmentés dans une grande proportion. Les deux portions du canal maritime du Port-Saïd au lac Timsah et du lac Timsah à Suez sont en pleine activité. En un mot, on a la certitude que le canal sera terminé le 1er octobre 1869. Il suffit, d'ailleurs, d'avoir vu les plans et le panorama que la Compagnie a exposés au Champ de Mars pour être convaincu de la prochaine ouverture du grand canal maritime, qui est une œuvre véritablement nationale.

Parmi les récentes nominations ou promotions dans la Légion d'honneur, nous relevons les suivantes, qui intéressent nos lecteurs :

Au grade de commandeur :

M. DANTON, directeur du personnel au ministère de l'instruction publique.

Au grade d'officier :

M. BOUILLIER, inspecteur général de l'enseignement des lettres.
M. COURTADE, recteur de l'Académie de Grenoble.
M. A. DE CAUMONT, correspondant de l'Institut.

Au grade de chevalier :

M. HIMLY, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
M. LEMOINE, professeur à l'École normale supérieure.
M. COLMET DE SANTERRE, professeur à la Faculté de droit de Paris.
M. BATBIE, professeur à la Faculté de droit de Paris.
M. BONAFOUS, doyen de la Faculté des lettres d'Aix.
M. l'abbé MALLEVILLE, doyen de la Faculté de théologie catholique de Rouen.
M. SCHMIDT, professeur à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg.
M. LEPETIT, professeur à la Faculté de droit de Poitiers.
M. A. JOLY, professeur à la Faculté des lettres de Caen.
M. WIDAL, professeur à la Faculté des lettres de Besançon.
M. l'abbé BRASSEUR DE BOURBOURG (missions scientifiques dans l'Amérique centrale ; travaux d'histoire et de littérature sur l'Amérique).

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 40 — 31 AOUT 1867

INSTITUT DE FRANCE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES.

M. ERNEST RENAN
(De l'Académie des inscriptions et belles-lettres).

L'impératrice Faustine, femme de Marc-Aurèle.

Pour prouver que l'empereur Marc-Aurèle poussa quelquefois la bonté jusqu'à la faiblesse, on a coutume d'alléguer l'indulgence excessive dont il aurait fait preuve envers une épouse tout à fait indigne de lui. L'histoire semble avoir prononcé une sentence définitive sur le compte de Faustine. Il est reçu que, joignant l'ambition d'une Agrippine aux débauches d'une Messaline, non contente de déshonorer son mari, elle le trahit, noua des intelligences avec ses ennemis, négocia de sa mort éventuelle, remplit Rome et les provinces du scandale de ses mauvaises mœurs, empoisonna peut-être son gendre Verus. La noble attitude de Marc-Aurèle, jetant au feu les lettres « qui auraient pu le forcer de haïr malgré lui » (1), a été généralement interprétée comme un effet de la résolution qu'il avait prise de ne rien voir, pour ne point sortir de son inaltérable douceur. Il y a quelques années, m'occupant de Marc-Aurèle, j'adoptai cette opinion à la suite de l'unanimité des critiques (2). Quelques jours après, une conversation que j'eus ici même avec l'homme de notre temps qui connaît le mieux l'histoire de l'empire romain, M. Léon Renier, me fit douter si la mauvaise réputation de Faustine n'est pas du nombre de ces injustices qui forment trop souvent le fond de ce que nous croyons savoir du passé.

« Prenez garde, me dit notre savant confrère, à l'insuffisance des historiens de l'époque des Antonins. Accordons (ce qui n'est pas) que tous les auteurs grecs et latins qui ont parlé de Faustine soient d'accord pour la flétrir ; vous savez par quelle étrange destinée le meilleur siècle de l'histoire ne nous est connu que par de très-médiocres récits. A partir du moment où Tacite et Suétone nous manquent, nous n'avons plus que Dion Cassius, misérablement tronqué par Xiphilin, et ces pauvres historiens de l'*Histoire Auguste*, si mal informés, si crédules, écrivant souvent à une distance de plus d'un siècle des événements, recueillant des anecdotes comme des vérités. Les monuments, les inscriptions, les écrits, qui n'ont pas la prétention d'être historiques, sont de bien meilleures sources pour les temps dont il s'agit. Or, les témoignages de ce genre sont favorables à Faustine. Marc-Aurèle, en une pareille question, a bien le droit d'être écouté. Sa correspondance avec Fronton, le beau passage des *Pensées*, où il parle de son épouse, valent l'autorité de tous les écrivains de l'*Histoire Auguste* ensemble. Pour moi, je suis porté à croire qu'il y a là une de ces calomnies mises en circulation par la malveillance de quelques-uns, accueillies avidement par la légèreté de tous. » Discutant alors le fait de la complicité de Faustine dans la révolte d'Avidius Cassius, notre savant confrère me montra par de lumineux rapprochements combien, depuis Tillemont jusqu'à Borghesi et M. Noël des Vergers, la critique a été injuste pour Faustine, en repoussant d'importantes pièces justificatives, dont les dernières découvertes de l'épigraphie prouvent l'authenticité. En attendant le jour où M. Léon Renier traitera le sujet avec l'autorité qui n'appartient qu'à lui, on a voulu réunir ici quelques-unes des considérations qui commandent au moins d'apporter beaucoup de réserve dans un procès historique où les témoins à charge ont été admis d'emblée comme croyables, et où les témoins à décharge ont été mal écoutés ou repoussés sur d'injustes préventions.

I

Nous n'avons pas d'histoire contemporaine de Marc-Aurèle. Marius Maximus et Dion Cassius, les plus anciens historiens qui ont traité de son règne, lui sont postérieurs d'une génération. L'ouvrage de Marius Maximus est perdu, et l'on ne peut assez le regretter (1). Marius Maximus devait avoir vu de près les ministres et les lieutenants de Marc-Aurèle. Il était très-défavorable à Faustine (2). Il croyait à sa complicité dans la révolte d'Avi-

(1) Ἵνα μὴ .... καὶ ἄκων ἀναγκασθῇ μισῆσαί τινα. (Dion Cassius, XXI, 29).

(2) *Journal des Débats*, 8 et 9 juillet 1864.

(1) Voyez le mémoire de Borghesi sur Marius Maximus, *Œuvres complètes*, t. V, p. 455 et suiv. (*Sous presse.*)

(2) Vulcatius Gallicanus, *Vie d'Avidius Cassius*, 9. Il haïssait Commode et fit des vers contre lui. Lampride, *Commode*, 13.

dius Cassius. Malgré les critiques que les anciens ont adressées à l'histoire de Marius Maximus (1), c'est là une autorité sérieuse. Nous entrevoyons déjà clairement que Faustine eut dans l'entourage immédiat de son mari d'ardents ennemis.

Dion Cassius écrivit dans des conditions analogues à celles de Marius Maximus. Il avait connu des familiers de Marc-Aurèle (2), et il a pour cet empereur une admiration sans bornes (3). Il lui reproche seulement d'avoir eu trop d'indulgence pour les fautes (ἁμαρτήματα) d'autrui, surtout de sa femme (4), et de n'avoir jamais su ni rechercher ni punir ce qui se faisait de mal autour de lui. Il affirme qu'Avidius Cassius se révolta, « trompé par Faustine » (5). A l'en croire, Faustine, persuadée que Marc-Aurèle était près de mourir, voyant d'ailleurs Commode très-jeune et peu doué du côté de l'intelligence, voulut s'assurer l'avenir. Par un message secret, elle aurait invité Avidius Cassius à se faire proclamer, dès qu'il apprendrait la mort de l'empereur. En cas de succès, elle lui promettait de l'épouser. Dion Cassius admet volontiers que Faustine se tua, avant d'entrer en Syrie, pour éviter le jour qui allait se faire sur son intrigue (6). Comme nous n'avons pas le texte complet de Dion, nous ne pouvons dire s'il insistait sur les autres crimes que l'histoire reproche à Faustine. Cela n'est pas probable cependant ; énumérant, en effet, les malheurs immérités qui frappèrent Marc-Aurèle, il parle de son fils, non de sa femme (7). Quoi qu'il en soit, il est clair que Dion Cassius appartenait, comme Marius Maximus, au parti qui, par une sorte de piété pour la mémoire de Marc-Aurèle, jugeait Faustine avec beaucoup de sévérité.

Les historiens de l'*Histoire Auguste*, environ soixante-dix ans plus tard, présentent les choses d'une manière qui donne bien à réfléchir. Jules Capitolin, le biographe de Marc-Aurèle, raconte les faits les plus graves contre Faustine (8). Ses débauches, à Rome, à Gaëte, furent ignobles et publiques. Commode n'était pas le fils de Marc-Aurèle ; il aurait eu pour père un gladiateur. Plusieurs fois, on osa conseiller à Marc-Aurèle de répudier son épouse. « Il faudrait rendre la dot », aurait-il répondu ; la dot, c'était l'empire. Faustine, toujours selon les bruits rapportés par Capitolin, fut complice d'Avidius Cassius. Après avoir eu des rapports coupables avec son gendre Lucius Verus, elle l'aurait empoisonné. Sur la scène, un comédien eut l'audace d'indiquer par un jeu de mots compris de tout le peuple le nom d'un de ses amants. L'avancement qu'obtinrent ses favoris, notamment Tertullus, fut un scandale. Mais une particularité importante que l'on n'a pas assez remarquée, c'est que Capitolin ne rapporte aucune de ces allégations sans y joindre un signe de doute : *Aiunt quidam, quod veri simile videtur, multi ferunt, fertur, ut quidam dicunt, fuit sermo*, etc. Une des versions relatives au gladiateur, père supposé de Commode, est si absurde qu'il la traite de conte populaire : *Talem fabellam vulgari sermone contexunt*. Les prétendues relations criminelles de Faustine avec Verus sont aussi rangées par Capitolin au nombre des fables. Cette réserve serait-elle un effet du culte qu'il a voué à la mémoire de Marc-Aurèle ? Nullement ; car il prend soin de nous dire que, dans sa pensée, une vie si sainte, si parfaitement innocente, ne pouvait être flétrie par aucun fâcheux voisinage, même par celui d'une « épouse infâme ». Ces marques d'hésitation viennent de ce que les historiens de l'*Histoire Auguste* avaient assez de renseignements pour voir que les allégations contraires à l'honneur de Faustine venaient d'une opinion hostile et n'étaient pas exemptes d'esprit de parti.

En effet, un autre écrivain de l'*Histoire Auguste*, Vulcatius Gallicanus, le biographe d'Avidius Cassius, accuse formellement Marius Maximus d'avoir cherché à diffamer Faustine (*infamari eam cupiens*), et absout cette dernière du plus grave des soupçons qui pesaient sur sa mémoire, la complicité avec Avidius Cassius (1). Il fait mieux. Il rapporte des lettres qui, si elles sont authentiques, la disculpent d'un si grave reproche. Nous reviendrons bientôt sur ce point ; pour le moment, il suffit de remarquer que, vers l'an 300, l'opinion relative à Faustine n'était pas arrêtée, que les accusations concordantes des Marius Maximus et des Dion Cassius excitaient de la défiance, et que sur plusieurs points on les trouvait en contradiction avec des documents alors existants.

Les abréviateurs du IVe siècle firent ce que font d'ordinaire les auteurs d'abrégés et de livres élémentaires. Ils supprimèrent tous les signes d'atténuation, éteignirent les nuances, affirmèrent hardiment. Aurelius Victor, par exemple, n'a pas un doute (2). Faustine fut un prodige d'impudeur, une tache dans la vie de Marc-Aurèle. Cette assertion sera désormais indéfiniment répétée. Julien ne fit que se conformer à l'opinion commune, en adressant à la mémoire du saint empereur deux reproches : le premier, de n'avoir pas déshérité Commode ; le second, d'avoir trop pleuré une femme qui ne le méritait pas (3). Ainsi fut dicté à la postérité le jugement concernant Faustine. De graves historiens, écrivant cinquante ans après sa mort, lui furent hostiles. Des historiens médiocres, mais de bonne foi, écrivant cent vingt ou cent trente ans après sa mort, racontèrent les mauvais bruits

(1) Marius Maximus, homo omnium verbosissimus, qui et mythistoricis se voluminibus implicavit. Vopiscus, *Firmus*, 1.

(2) Τῶν συγγενομένων αὐτῷ ἤκουσα. (LXXI, 33). — Ὦ; ἐγὼ σαφῶς ἤκουσα. (*Ibid.*) Cf. LXXII, 4.

(3) LXXI, 36.

(4) LXXI, 34.

(5) LXXI, 22.

(6) LXXI, 29.

(7) LXXI, 36.

(8) Capitolin, *Ant. Phil.*, 19, 23, 24, 26, 29 ; le même, *Verus Imp.*, 10. Comparez Lampride, *Commodus Ant.*, 8.

(1) *Vie d'Avidius*, 9, 10, 11.

(2) *Cæsares*, XVI.

(3) *Cæs.*, p. 312, édit. Spanheim. Cf. *ibid.*, p. 334-335.

qui couraient sur son compte, tantôt en inclinant à les accepter, tantôt en les réfutant, toujours en exprimant leurs doutes. Puis vinrent les écrivains de seconde et de troisième main, qui tranchèrent la question dans le sens le plus défavorable, et fixèrent, comme il arrive presque toujours, l'opinion dominante. Voyons si nous possédons, en dehors des textes historiques, quelque moyen pour contrôler un tel jugement.

Le témoignage des monuments figurés sera sûrement tenu pour suspect. Ce témoignage est des plus favorables à Faustine. Elle y paraît tout occupée d'institutions de bienfaisance, et surtout de ces colléges de « jeunes Faustiniennes », destinés à élever et à doter des demoiselles pauvres, dont les premiers exemples remontaient à sa mère (1). Un élégant bas-relief de la villa Albani représente Faustine entourée de jeunes filles et versant du blé dans le pli de leur vêtement. Dans un autre bas-relief, elle assiste à un discours de son mari; elle se tient derrière l'empereur sous les traits de l'Abondance et elle écoute. Enfin, une belle sculpture qui se voit à Rome, au musée du Capitole, représente son apothéose. Pendant que Faustine est enlevée au ciel, l'excellent empereur la suit de terre avec un regard plein d'amour (2). Les médailles sont à l'avenant; elles nous présentent l'impératrice, tantôt sous les traits de la *Pudicitia*, tantôt sous les traits de Vénus (3). Ce sont là, dira-t-on, des adulations officielles, de pieux mensonges, ou tout au plus des témoignages du génie bienfaisant de l'empereur. J'ai peine à le croire pour les médailles. Si des bruits tels que ceux qui sont rapportés par Capitolin avaient été répandus du vivant de Marc-Aurèle, il est impossible qu'on eût pris des types qui prêtaient à de si sanglantes épigrammes. Le type de la *Pudicitia* n'avait pas été employé depuis Sabine. Au moins, quand il s'agit de monuments d'une foi récusable, si nous écartons les interprétations d'une confiance optimiste, prenons garde, d'un autre côté, aux soupçons d'une malignité prévenue. « En présence des portraits de Faustine, écrivait notre spirituel et regretté Ampère, nous comprenons la passion de Marc-Aurèle, car cette femme a bien la plus charmante figure qu'on puisse voir; mais, comme l'amour ne nous aveugle pas, nous lui trouvons aussi l'air d'une franche coquette, et nous nous expliquons très-bien sa mauvaise renommée auprès du public contemporain et dans l'histoire, l'un et l'autre mieux informés que Marc-Aurèle. Ses bustes ont toujours l'air de vouloir entrer en conversation avec le premier venu, et il y a sous le péristyle du *casin* Albani une statue assise de la charmante impératrice qui, la tête un peu penchée, semble écouter une déclaration. ». Cherchons de plus solides indices. C'est Marc-Aurèle lui-même qui va nous les fournir.

Le contraste entre la Faustine des historiens et la Faustine qui résulte des écrits de Marc-Aurèle est un des problèmes historiques les plus singuliers. Une chose incontestable, c'est que Marc-Aurèle eut toujours pour sa femme l'affection la plus tendre, et qu'il s'en crut toujours aimé. « Plutôt être avec elle dans une île déserte, écrivait-il à son maître, que de vivre sans elle dans le palais impérial. » Il n'est pas de tableau plus touchant que celui que nous offre à cet égard la correspondance de Fronton et de son auguste élève. Oui, le bonheur habita vraiment cette villa de Lorium, cette belle retraite de Lanuvium, où Marc-Aurèle passa ses meilleures années avec Faustine et les nombreux enfants (1) qu'elle lui donna. « J'ai vu ta petite couvée (2), lui écrit Fronton, et rien ne m'a jamais fait tant de plaisir. Ils te ressemblent à un tel degré qu'on ne vit jamais au monde pareille ressemblance. Je te voyais doublé pour ainsi dire ; à droite, à gauche, c'était toi que je croyais voir. Ils ont, grâce aux dieux, la couleur de la santé, et une bonne façon de crier. L'un d'eux tenait un morceau de pain bien blanc, comme un enfant royal; l'autre, un morceau de pain de ménage, en vrai fils de philosophe. Leur petite voix m'a paru si douce, si gentille, que j'ai cru reconnaître dans leur babil le son clair et charmant de ta parole (3). » Dira-t-on que la dissimulation, l'intention de prévenir de mauvais bruits a pu se glisser dans cette correspondance, dont le défaut est quelquefois de manquer de naturel ? Soutiendra-t-on qu'un rhéteur, habitué à présenter les choses telles qu'elles doivent être pour le besoin de la phrase, a pu faire violence

(1) Hist. Aug., *Ant. Pius*, 8 ; *Ant. Phil.*, 26 ; *Alex. Sev.*, 57 ; et les médailles.

(2) Noël des Vergers, *Essai sur Marc-Aurèle*, p. 123, 128 et suiv.; Ampère, *l'Empire rom. à Rome*, II, p. 239 et suiv.

(3) M. de Longpérier me fournit à ce sujet la note suivante : « Quant aux monnaies de consécration de Faustine, on les trouve en tous métaux, c'est-à-dire de bronze, et par conséquent par ordre du sénat, *senatus consulto*, et des deux autres métaux, or et argent, dont la fabrication appartenait à la cassette impériale. On trouve sur ces monnaies DIVA FAVSTINA PIA. Le surnom est insolite ; mais il peut être attribué à ce que Faustine était la fille de Pius, plutôt qu'à un mérite particulier. Il y a aussi les monnaies d'argent, de grand et de moyen bronze de Faustine la Jeune avec le revers PVDICITIA; ceci a bien une certaine importance. Ekhel a cherché à atténuer le sens de ce revers, en mentionnant la monnaie d'Hadrien qui porte PVDIC. « An «Faustinæ pudicitia in his numis jactatur per suetam adulationem ? An «eo more, quo principibus proponimus, ut esse velint, quod esse debe-«rent ? Etiam Hadriani pudicitiam crepant numi, nullo pacto istud laudis promeriti. » Mais le grand antiquaire viennois n'a pas réfléchi à ceci : le mot PVDIC est écrit au revers d'une monnaie d'argent d'Adrien, non pas en légende, mais dans le champ, à côté d'une figure debout qui représente l'impératrice Sabine, la première qui ait employé le type de la *Pudicitia*, et qui a laissé un très-grand nombre de monnaies avec ce revers. Ainsi l'argument tombe. Sabine était une femme ambitieuse et sévère, qui n'a pas fait parler les petits journaux de son temps. La seule chose qui m'inquiète au sujet de Faustine la Jeune, c'est le déluge de Vénus que nous montre les monnaies. VENVS tout court, VENVS GENETRIX, VENVS FELIX, VENVS VICTRIX. Cela peut vouloir dire simplement qu'elle était belle. Certainement, on n'aurait pas pris un pareil type, si la réputation de Faustine avait été aussi mauvaise que le disent les historiens.

(1) Voyez Tillemont, *Hist. des Emp.*, p. 340, 341 ; Borghesi, *Œuvres compl.*, III, p. 237 et suiv.; V, p. 432 et suiv.

(2) Les deux frères jumeaux Commode et Annius Verus.

(3) M. Corn. Frontonis et M. Aur. Imp. *Epistulæ*, p. 151, 152, édit. Mai, Rome, 1823. Comparez *ibid.*, pp. 121, 125, 133, 135, 136, 141, 142, 153, 159, etc., surtout p. 136, où il revient sur la ressemblance des enfants avec leur père.

aux faits pour les ramener à ce qu'exigeaient les nécessités d'une jolie lettre? Mais voici un texte où l'on ne peut admettre aucune arrière-pensée, un texte d'une sincérité absolue et qui, dans la question présente, me paraît d'un poids décisif.

Il est tiré de ce livre admirable, le plus vrai, le plus simple, le plus honnête des livres, que le bon empereur nous a laissé comme un miroir fidèle de sa vie intérieure. Dans une de ses fastidieuses campagnes contre les Quades et les Marcomans, une nuit qu'il était campé sur les bords du Gran, au milieu des plaines monotones de la Hongrie, Marc-Aurèle se mit à revenir sur sa vie passée, à dresser le compte en quelque sorte de ce qu'il devait à chacun des êtres bons qui l'avaient entouré Toutes les images de sa pieuse jeunesse remontent alors en son souvenir. Il voit défiler, comme en une vision sainte, son aïeul Verus, dont on admirait le caractère plein de mansuétude; son père, dont on prisait tant la modestie; sa mère, qui lui apprit à s'abstenir, non-seulement de faire le mal, mais d'en concevoir la pensée; Diogénète, qui lui inspira le goût de la philosophie; Junius Rusticus, qui lui prêta le volume d'Épictète; Apollonius de Chalcis, qui alliait l'extrême fermeté à la parfaite douceur; Sextus de Chéronée, si grave et si bon; Alexandre le grammairien, qui reprenait avec une politesse si raffinée; Fronton, qui lui enseigna ce qu'il y a dans le cœur d'un tyran d'envie, de duplicité, d'hypocrisie; son frère Severus, qui lui fit connaître Thraséas, Helvidius, Caton, Brutus, qui lui donna l'idée d'un État libre, où la règle et l'égalité naturelle des citoyens et l'égalité de leurs droits, d'une royauté qui place avant tout le respect et la liberté des citoyens; et, dominant tous les autres de sa grandeur immaculée, Antonin le Pieux, son père d'adoption, qui lui offrit le modèle de l'homme et du souverain accomplis. « Je remercie les dieux, dit-il, de m'avoir donné de bons aïeuls, de bons parents, une bonne sœur, de bons maîtres, et, dans mon entourage, dans mes proches, dans mes amis, des gens presque tous remplis de bonté. Si j'ai vécu sous la loi d'un prince et d'un père qui devait dégager mon âme de toute fumée d'orgueil; s'il m'a été donné de rencontrer un frère dont l'attachement devait faire la joie de mon cœur; si j'ai eu en partage une femme comme la mienne, si complaisante, si affectueuse, si simple (1); si j'ai trouvé tant de gens capables pour l'éducation de mes enfants: oui, tant de bonheur ne peut être que l'effet de l'assistance des dieux et d'une heureuse fortune. »

Ainsi, voilà cette Faustine, qu'on voudrait nous donner comme le fléau et la honte de la vie de Marc-Aurèle, associée par cet homme si religieux, dans son entretien le plus intime avec la Divinité, aux personnes les plus nobles qu'il a connues. Mettons qu'il lui eût pardonné comme il fit à tant d'autres; mais qu'est-ce qui le forçait d'évoquer son image à ce moment sacré? Ne devait-il pas craindre, lui si pur, si innocent, de commettre un sacrilége en plaçant la mémoire d'une épouse souillée à côté de sa mère, de sa sœur? Et notons que ce beau passage a été écrit dans les derniers temps de la vie de Marc-Aurèle, probablement après la mort de Faustine (1). Capitolin a posé la question avec beaucoup de force : si les désordres de Faustine furent réels, de deux choses l'une, ou son mari les ignora, ou il les dissimula : *Vel nesciit vel dissimulavit* (2). Impossible d'admettre la seconde hypothèse. On ne dissimule pas avec la Divinité. Les *Pensées* de Marc-Aurèle ne furent pas destinées au public; l'auteur les écrivait pour lui-même : Τὰ εἰς ἑαυτόν est le seul titre qu'elles portent. Peut-on admettre, d'un autre côté, que l'empereur ignorât des faits que l'on suppose d'une telle notoriété? Remarquons d'abord que la version malveillante pour Faustine implique le contraire (se rappeler la scène du théâtre et le prétendu mot sur la dot). Comment concevoir que Marc-Aurèle, entouré d'amis, de sages, peu sympathiques à Faustine, n'eût pas été averti? Comment, après sa mort, ne lui eût-on pas ouvert les yeux? Antonin le Pieux, lui, n'ignora rien; il connut la conduite de la première Faustine, et, selon la belle expression de son biographe, *cum animi dolore compressit* (3). Chez Marc-Aurèle, pas une trace de ce refoulement douloureux. Faustine resta toujours « sa très-bonne et très-fidèle épouse ». A sa mort, il manifesta une douleur profonde; il écrivit au Sénat pour demander la grâce des complices d'Avidius comme l'unique consolation qui, dans un tel malheur, pût le rattacher à la vie (4). Le Sénat décerna à l'impératrice défunte des honneurs inusités. Un autel lui fut élevé, sur lequel tous les nouveaux mariés de Rome venaient offrir un sacrifice. Au théâtre, dès que l'emppereur paraissait, on roulait dans sa loge impériale, à la place où l'impératrice avait coutume de se mettre, une statue d'or de Faustine assise dans un fauteuil, pour que les yeux de l'empereur fussent consolés par la seule image qui avait adouci l'austérité de sa vie; les plus nobles dames de Rome venaient se placer à côté de l'effigie de leur souveraine et, en quelque sorte, lui renouveler leur cour. L'empereur félicita et remercia le Sénat de ces décrets. Or le Sénat, sous Marc-Aurèle, avait retrouvé toute sa dignité et toute son indépendance. Rappelons-nous, d'ailleurs, que ces témoignages d'affection venaient de l'homme qu'Adrien regardait comme si incapable de mentir qu'il changea son nom de *Verus* en celui de *Verissimus*. Un des traits du caractère de Marc-Aurèle, dira-t-on, était une indulgence extrême, une façon de vivre dans le convenu, un parti pris de considérer les

1. *Pensées*, livre I, § 17 : Τὸ τὴν γυναῖκα τοιαύτην εἶναι, οὕτωσί μὲν πεφύκειν, οὕτω δὲ φιλόστοργον οὕτω δὲ ἁπλῆν.

(1) La mort de Faustine, en effet, paraît de l'an 172 de J. C. Or, on place généralement la composition du Εἰς ἑαυτόν à l'an 174.

(2) Capitolin, *Ant. Phil.*, 26.

(3) Jules Capitolin, *Vie d'Ant. le Pieux*, 3. Comparez Spartien, *Vie de Sept. Sév.*, 18.

(4) Dion Cassius, LXXI, 30, 31; Capitolin, *Ant. Phil.*, 26.

choses par le bon côté, de louer en chacun ce qu'il avait de louable et de faire abstraction de ses défauts (1); mais ceux-mêmes de ses historiens qui ont le plus insisté sur ce trait de son caractère ajoutent sur-le-champ que jamais il n'alla jusqu'à la dissimulation (2). Il fut très-franc en ce qui concerne Lucius Verus. Car, s'il eut pour cet indigne collègue, durant sa vie, des égards on peut le dire exagérés (3), il ne dissimula pas après sa mort les embarras qu'il lui avait causés (4). Dans sa belle prière aux dieux sur les bords du Gran, lui si reconnaissant, si fidèle à la religion des souvenirs, il ne parle pas d'Adrien, auquel pourtant il devait tout, sans doute parce que le caractère privé de cet empereur lui avait laissé de mauvaises impressions. Quoiqu'il remercie les dieux de lui avoir donné «des enfants qui n'ont ni l'esprit trop lourd ni le corps contrefait», on sent à plusieurs endroits de ses *Pensées* les inquiétudes qu'il avait à propos de Commode (5). Dion prétend que Marc-Aurèle, à son lit de mort, fut persuadé qu'il mourait par la scélératesse de son fils, et que néanmoins il le recommanda aux soldats (6). Quand ce crime de Commode serait prouvé (et il ne l'est nullement) (7), on ne saurait rien conclure de là contre la sincérité du père. Septime Sévère, qui certes n'avait pas la bonté de Marc-Aurèle, et qui blâmait hautement cet empereur de n'avoir pas délivré le monde de Commode, désigna pour sa succession Caracalla, presque le lendemain du jour où celui-ci venait d'attenter à sa vie (8). Une marque d'estime de Marc-Aurèle garde donc tout son prix; que dire d'une confidence faite dans le plus secret abandon de son cœur?

II

Prenons maintenant les unes après les autres les accusations portées par les historiens contre Faustine, et discutons-en la vraisemblance. La plus grave de ces accusations est évidemment sa complicité supposée avec Avidius Cassius. Nous n'hésitons pas à le dire : c'est là une calomnie. Supposons que les larmes de Marc-Aurèle, le deuil du sénat et du peuple, ces honneurs divins, ces temples, ces marques exceptionnelles de piété pour la mémoire d'une épouse, soient des fictions comme l'histoire de l'empire romain en offre trop d'exemples; supposons que la flatterie se fût crue bien inspirée en ravivant chez l'empereur à tout propos un souvenir qui devait lui être odieux (la flatterie est d'ordinaire plus pénétrante); au moins faut-il que la complicité de Faustine avec le rival de son mari ne soit pas formellement contredite par les documents. Rappelons que, selon l'hypothèse que nous combattons, c'est Faustine qui, voyant l'état de santé de son mari, inspire à Avidius son fatal projet, et essaye de le séduire par l'espérance de sa main. On oublie d'abord qu'Avidius était marié, qu'il avait des fils, que sa femme, ses fils, son gendre, se compromirent avec lui (1); mais n'importe. Que devient l'hypothèse de la complicité, s'il est prouvé qu'Avidius eut toujours des projets de révolte et ne fit, en se laissant proclamer empereur à Antioche, qu'exécuter un plan depuis longtemps mûri? Or c'est ce qu'établissent jusqu'à l'évidence des pièces fournies par Vulcatius Gallicanus, dont l'authenticité n'a jamais été contestée (2). Lucius Verus, longtemps avant la révolte, signalait à son collègue le danger qui résultait pour l'empire de l'ambition et de la popularité de cet homme énergique, ambition qui s'était manifestée dès le temps d'Antonin le Pieux. « Il se rit de nos lettres, dit Verus; il t'appelle une bonne femme (*philosopham aniculam*), et moi, il m'appelle un farceur (*luxuriosum morionem*). » Marc-Aurèle lui répondit en lui citant le mot de son bisaïeul : « Jamais on ne tue son successeur. » — « Périssent les enfants de Marc-Aurèle, ajoutait-il, si Cassius mérite plus qu'eux d'être aimé, si plus qu'eux il doit servir la république! » Avidius lui-même, dans une lettre qui nous a été conservée, tout en témoignant de son estime pour Marc-Aurèle, manifeste l'intention évidente de le rendre à une condition où il puisse s'occuper tout entier de philosophie (3). « Certainement, dit-il, Marc est un excellent homme; mais, pour le plaisir de s'entendre appeler clément, il souffre des gens dont il n'approuve nullement la conduite. Il passe son temps à philosopher, à disserter sur les éléments, sur l'âme, sur l'honnête et le juste, et il est indifférent aux choses de l'État..... » Un homme de ce caractère n'avait pas besoin de l'instigation de Faustine pour devenir un prétendant. Avidius était comme entraîné à la funeste entreprise qui le perdit par son tour d'esprit, par les murmures qu'excitait le gouvernement de Marc-Aurèle chez plusieurs classes de personnes, par l'esprit de la ville d'Antioche et de la Syrie, voulant avoir un empereur, par une sorte de besoin qui poussait déjà l'Orient à disposer de l'empire.

Aux lettres précitées, Vulcatius en ajoute quatre autres, deux de Marc-Aurèle, deux de Faustine, qui, si elles sont authentiques, lavent l'impératrice de tout soupçon de complicité (4). Tillemont le premier éleva des soupçons contre l'authenticité de ces lettres; il trouva que les circonstances du lieu y sont inexplicables et qu'elles s'accordent mal avec ce que les historiens nous disent des conjonctures où Marc-Aurèle apprit la

(1) Dion Cassius LXXI, 34, et les *Pensées*, à chaque instant.
(2) Οὐ προσποιητῶς ... οὐδὲν προσποιητὸν εἶχε. (Dion Cassius, *l. c.*)
(3) Capitolin, *Ant. Phil.*, 15.
(4) Capitolin, *Ant. Phil.*, 20. C'est à tort que l'on a cru voir Verus dans le « frère » dont il est parlé, *Pensées*, I, 17. C'est probablement là « son frère Severus », dont il parle, *Pensées*, I, 14, et celui-ci n'est autre que Claudius Severus.
(5) Voyez, par exemple, livre XI, § 17.
(6) LXXI, 33, 34.
(7) Cf. Capitolin, *Ant. Phil.*, 28.
(8) Dion Cassius, LXXVI, 14.

(1) Dion Cassius, LXXI, 27; Capitolin, *Ant. Phil.*, 26; Vulcatius, *Avidius*, 9, 10, 13, 14.
(2) *Vie d'Avidius*, 1, 2.
(3) Vulc. Gall., *Vie d'Avid.*, 14.
(4) *Ibid.*, 9, 10, 11.

révolte d'Avidius (1). Ces lettres, en effet, supposent Marc-Aurèle près de Rome. Or, selon les historiens, Marc-Aurèle apprend la révolte en Illyrie et ne revient à Rome qu'après son voyage d'Orient, par conséquent bien après la mort d'Avidius. L'illustre Borghesi parut porter le dernier coup à l'authenticité de ces quatre lettres, en montrant par les inscriptions que les circonstances de temps y sont aussi défectueuses que les circonstances de lieu (2). L'opinion universelle plaçait la révolte d'Avidius en l'an 175. Fadilla est appelée dans une des lettres en question *puella virgo ;* or, selon Borghesi, Fadilla était mariée avant 173. Et nierait-on cela, dit Borghesi, il reste toujours que, dans les lettres dont il s'agit, Marc-Aurèle et Faustine n'ont qu'un gendre, Pompéien. Or l'épigraphe établit avec certitude qu'en l'an 173 Marc-Aurèle avait au moins deux gendres, Pompéien et Claudius Severus. — Autre raisonnement : Marc-Aurèle, dans une des lettres suspectes, annonce qu'il fera Pompéien consul de l'année suivante. L'année de la révolte étant 175, Pompéien aurait donc été consul l'an 176. Or il n'en est rien. Pompéien fut consul l'an 173. En d'autres termes, pour satisfaire aux exigences des textes épigraphiques, il faudrait que la révolte eût eu lieu au plus tard en 172. Voilà qui paraissait décisif. Eh bien, il résulte de découvertes postérieures que ces deux raisonnements reposent sur une base erronée. Tous deux supposent que la révolte d'Avidius eut lieu en l'an 175 ; or notre savant confrère, M. W. H. Waddington, a découvert dans le Hauran cinq inscriptions monumentales gravées sous l'administration d'Avidius Cassius et datées des années 168, 169, 170, 171 (3). La durée des fonctions de légat dans les provinces consulaires était de cinq ans. Avidius, en 172, était donc à la fin de son gouvernement et comme aculé à la révolte. Il est infiniment probable que sa révolte eut lieu cette année-là. Or c'était justement l'année qu'il fallait pour justifier les lettres citées par Vulcatius (4).

L'examen intrinsèque de ces lettres nous paraît aussi écarter tout à fait l'idée d'une fraude. Une seule intention pourrait les avoir fait supposer: le désir de préparer des pièces justificatives à l'innocence de Faustine. Mais alors comment expliquer les erreurs de faits et de lieux qu'on croit y trouver? Le faussaire n'aurait-il pas eu le bon sens d'éviter d'y mettre des impossibilités historiques, vraiment énormes dans l'hypothèse de nos adversaires? Il est absolument inadmissible qu'on ait fabriqué les pièces en question du vivant de l'impératrice. Il s'écoula très-peu de temps entre la révolte d'Avidius et la mort de Faustine. Les soupçons contre cette dernière ne se produisirent qu'après sa mort. Après la mort de Faustine, on conçoit encore moins la fabrication de pareilles pièces. La mémoire de Faustine ne garda pas de défenseurs. Ajoutons que la lettre de Marc-Aurèle au sénat, également conservée par Vulcatius (1), n'est pas attaquée; or cette lettre présente, en ce qui concerne Pompéien, une particularité tout à fait concordante avec les lettres soupçonnées. M. Borghesi est obligé, pour échapper à cette difficulté, de recourir aux hypothèses les moins naturelles (2). Nous croyons donc que le consciencieux Tillemont a été, sur ce point, entraîné dans l'erreur par sa confiance exagéré dans les textes des historiens. Ces textes sont, pour l'époque qui nous occupe, tout à fait incomplets et défectueux; ils ne disent pas, il est vrai, qu'après avoir appris le soulèvement d'Avidius, Marc-Aurèle vint en Italie ; ils le font partir directement pour l'Orient ; mais il est parfaitement admissible que Marc-Aurèle soit d'abord venu à Rome (3) ou du moins aux environs (4). Sans cela même, on ne comprend pas comment Faustine se joint à lui pour le voyage d'Orient.

Nous croyons donc que les quatre pièces conservées par Vulcatius Gallicanus sont authentiques. M. Borghesi, du reste, fut ramené par des réflexions ultérieures à porter sur ces pièces un arrêt moins sévère. Dans ses *Fastes consulaires* (5), il semble leur accorder une pleine valeur. Mais, si les lettres citées par Vulcatius sont authentiques, le principal reproche qu'on adresse à la mémoire de l'épouse de Marc-Aurèle est victorieusement réfuté.

Les allégations relatives à l'empoisonnement de Verus (6) sont si peu consistantes que nous ne nous arrêterons pas à les combattre. Et d'abord Verus n'a pas été empoisonné; il est mort de la façon la plus naturelle, d'une apoplexie, à Altino. Selon les uns, Faustine aurait procuré sa mort pour cacher ses intrigues avec lui; selon d'autres, par jalousie contre Fabia; selon d'autres, pour sauver son mari, que Verus, dit-on, voulait faire assassiner. La calomnie ne se croit jamais obligée de se mettre d'accord avec elle-même. Faustine, qui tout à l'heure complotait contre son époux, se fait maintenant empoisonneuse par dévouement conjugal. La mort de Verus donna lieu à mille suppositions, plus absurdes les unes que les autres (7). Il faut se rappeler que Rome était une ville d'une extrême immoralité; tous les mauvais

(1) *Hist. des Emp.*, t. II, note 19 sur le règne de Marc-Aurèle.

(2) *Œuvres complètes*, publiées par les ordres de S. M. l'Empereur, t. V, p. 434 et suiv. (*sous presse*).

(3) Dans les Œuvres de Borghesi, endroit cité, p. 437-438, note.

(4) On obtient ainsi une suite de faits excellente : Commencement de 169, mort de Lucius Verus ; — fin de 169, Lucille épouse Pompéien ; — 172, révolte d'Avidius et mort de Faustine ; — 173, mariage de Cl. Severus avec Fadilla, consulat de Pompéien et de Cl. Severus.

(1) Ch. XII.

(2) Mém. cité, p. 440 et suiv.

(3) M. des Vergers l'admet. (*Essai sur Marc-Aurèle*, p. 100.)

(4) Nous disons « ou aux environs » pour sauver la vérité du passage de Dion Cassius (LXXI, 32), d'où il résulterait que quand Marc-Aurèle revint à Rome après son voyage d'Orient, il avait été absent huit années. Peut-être avait-il évité d'entrer dans Rome par quelque motif politique. Du reste, ces huit années ne peuvent être prises à la rigueur (voyez la note 119 de l'édition de Sturz, sur le livre LXXI). Cf. Vulcatius, *Avid.*, 13.

(5) (Encore inédits.) Note sur les consuls de l'an 926.

(6) Capitolin, *Vérus Imp.*, 10.

(7) Tillemont, *Hist. des Emp.*, II, p. 360, 361.

bruits y trouvaient créance. L'imagination des nouvellistes ne rêvait que des crimes; on ne pouvait admettre qu'une femme fût honnête, ni qu'un homme important mourût de sa belle mort. Ces commérages passaient dans l'histoire, et, même quand ils étaient absurdes, il en restait quelque chose.

Que dire des débauches honteuses dont la voix publique accusa la fille d'Antonin, la femme de Marc-Aurèle? Ici la calomnie est facile, car la réfutation est impossible. Dans ces récits pourtant, que d'étourderie, que de légèreté! Le mot sur la restitution de la dot, prêté à Marc-Aurèle, n'a été ni dit, ni pensé par cet homme excellent, si dégagé de toute vue intéressée, totalement dénué de ce qu'on appelle de l'esprit. Il n'est pas exact que Marc-Aurèle dût l'empire à son mariage avec Faustine; il le devait au libre choix d'Adrien. Échappé un jour à quelque mauvais plaisant, le mot en question aura fait fortune dans Rome, et le lendemain (ainsi s'écrit l'histoire) aura été répété comme tenu par l'empereur. L'anecdote de l'acteur se livrant en plein théâtre à une allusion injurieuse, bien vite saisie, peut-être créée par le public, doit être vraie. Mais que prouve la malveillance d'un public assemblé pour écouter des impertinences et s'égayer aux dépens de la morale et de l'humanité? Les habitués des théâtres n'aimaient pas Marc-Aurèle (1). Il avait apporté aux combats de gladiateurs des tempéraments qui déplaisaient fort aux amateurs de ces jeux abominables; on étendait des matelas sous les funambules; on ne pouvait plus se battre qu'avec des armes mouchetées; les mécontents prétendaient que c'était chez l'empereur un plan arrêté de ramener de force le peuple à la philosophie en le sevrant de ses plaisirs. Marc-Aurèle venait au théâtre le moins qu'il pouvait, uniquement par complaisance. Il faut même dire que l'excellent homme y paraissait un peu ridicule. Il affectait, pendant le spectacle, de lire, de donner des audiences, de signer les expéditions, sans se mettre en peine des railleries qu'en faisait le peuple. Un jour, un lion qu'un esclave avait dressé à dévorer des hommes fut réclamé à grands cris par le peuple. La bête fit tant d'honneur à son maître, que de toutes parts on demanda l'affranchissement de celui-ci. L'empereur qui, pendant ce temps, avait détourné la tête, répondit avec humeur: « Cet homme n'a rien fait de digne de la liberté (2). On conçoit que la malignité du parterre prit sa revanche de cette gravité désapprobatrice. Faustine, cependant, entourée dans sa loge de la brillante société que comportaient son rang, sa naissance et sa beauté, provoquait aux méchants propos. Qu'un mot alors prononcé par l'acteur prêtât à la moindre équivoque, le rire se propageait, et une plaisanterie d'étourdis devenait une calomnie.

Les fables relatives au gladiateur, censé le père de Commode (1), s'expliquent d'elles-mêmes. Cette fois, du moins, la légende partait d'un sentiment vrai et touchant. A aucun prix, on ne voulut que l'exécrable Commode fût le fils du pieux et bon Marc-Aurèle. Plutôt que d'admettre qu'un tel monstre eût pour père le plus sage et le meilleur des hommes, on calomnia la mère. Pour absoudre la nature d'une si révoltante absurdité, on ne recula devant aucune invraisemblance. Quand on voyait cet insensé combattre dans le Cirque et se comporter en histrion de bas étage : « Ce n'est pas un prince, disait-on, c'est un gladiateur (2). Quoi ! c'est là le fils de Marc-Aurèle ! » Bientôt on découvrit dans la troupe des gladiateurs quelque individu avec qui on lui trouva de la ressemblance, et l'on affirma que c'était là le vrai père de Commode. Le fait est que tous les monuments attestent la ressemblance de Commode et de son frère jumeau Annius Verus avec Marc-Aurèle, et confirment pleinement à cet égard le témoignage de Fronton (3).

Est-ce à dire que de telles légendes aient pu se former autour d'une personne irréprochable? Non certes. Il est évident que Faustine eut des torts. Les amis de son mari ne l'aimaient pas. La digne et grave société d'hommes vertueux que Marc-Aurèle avait formée autour de lui garda d'elle un mauvais souvenir. La cause de ce manque de sympathie réciproque se laisse facilement deviner. Héritière des sentiments altiers qu'une incomparable noblesse de sang donnait aux femmes de l'ancienne aristocratie romaine, Faustine dut être plusieurs fois blessante pour les philosophes, à la mine austère, à l'habit déjà presque monacal, qui entouraient son mari. Elle leur fit sentir ces dédains injustes que les femmes ne savent pas maîtriser quand le sentiment qu'elles ont de l'élégance et de la distinction est contrarié. Marc-Aurèle fut le plus bienveillant et, en un sens, le plus démocrate des souverains; il ne regardait qu'au mérite, sans égard pour la naissance, ni même pour l'éducation et les manières. Les excès et la fierté insupportable de la vieille aristocratie romaine lui avaient inspiré une assez forte antipathie contre les riches et les patriciens (4). Comme il ne trouvait pas, d'ailleurs, dans l'aristocratie les sujets propres à servir ses idées de réforme, il appelait aux fonctions des hommes sans autre noblesse que leur honnêteté, sans autre charme qu'une vertu solennelle, parfois un peu ennuyeuse. Le grand reproche que lui adressait Avidius Cassius était de confier les hauts emplois à des gens sans fortune et sans antécédents connus (5). Bassæus, qu'il choisit pour son préfet du prétoire, était, dit-on, un véritable rustre, mal élevé, peu intelligent. Il commit une faute bien plus grande encore à propos de Pompéien. C'était un homme de grand mérite, mais âgé, sans

(1) Capitolin, *Ant. Phil.*, 4, 11, 12, 15, 23.
(2) Dion Cassius, LXXI, 29.

(1) Capitolin, *Ant. Phil.*, 19.
(2) Gladiatorem esse, non principem. *Ibid.* Cf. Lampride, *Comm. Ant.*, 1, 2, 8, 12, 13, 18, 19.
(3) N. des Vergers, *Essai sur Marc-Aurèle*, p. 74, 75.
(4) *Pensées*, I, 3, 11.
(5) Vulcat. Gall., *Vie d'Avidius*, 14.

naissance, sans nul agrément. Marc-Aurèle eut la fâcheuse idée de le marier à sa fille Lucille, veuve de Lucius Verus. Il voulait que les femmes de sa maison se pliassent à ses desseins, qu'elles n'eussent comme lui d'autre pensée que le bien de la république, et, parce que Pompéien était le plus honnête homme de l'empire, il s'imaginait qu'il devait plaire à Faustine et à Lucille. Il n'en fut rien ; les deux femmes se révoltèrent et abreuvèrent d'affronts le pauvre Pompéien (1). Elles avaient tort sans doute ; mais l'empereur aussi avait tort de froisser l'instinct, un peu frivole peut-être, de personnes qui lui tenaient de si près. Belle, élégante, aristocratique et légère, Faustine fut ainsi une étrangère dans le monde de son mari. Les amis de son mari, de leur côté, durent souvent la voir avec quelque humeur; ils s'exagérèrent des légèretés, et, dans leur rigorisme outré, ils purent regarder comme des déportements scandaleux les manières libres d'une personne du monde (2). Sans être pire que la plupart de ses contemporaines, Faustine dut être ainsi fort mal jugée. Il est possible qu'elle n'ait jamais dépouillé complétement ce qu'il y a quelquefois d'un peu superficiel dans les jugements de la femme; par moment, les belles sentences de Marc-Aurèle, sa perpétuelle mélancolie, son calme, sa résignation, son aversion pour tout ce qui ressemblait à une cour (3), purent sembler bien austères à une femme jeune, capricieuse, d'un tempérament ardent et d'une merveilleuse beauté ; elle se fatigua peut-être de tant de sagesse ; elle eut le tort, en particulier, d'aimer les fêtes et les divertissements qui déplaisaient à son mari, d'y paraître seule et de s'y trop laisser aller à la gaieté (4). Mais, en somme, elle remplit bien le premier de ses devoirs; elle rendit son mari heureux; celui-ci remercia les dieux de la lui avoir donnée pour épouse.

Quant aux philosophes qui survécurent à Marc-Aurèle, ils ne furent pas aussi indulgents, et, comme ils écrivirent l'histoire, Faustine arriva devant la postérité jugée par ses ennemis. Le culte que les amis de Marc-Aurèle gardèrent pour sa mémoire nuisit à sa femme. On ne lui pardonna pas d'avoir été imparfaite à côté d'une telle perfection. La haine, parfaitement justifiée, qu'inspirait Commode à tous les honnêtes gens, rejaillit aussi sur sa mère. Comme Avidius Cassius avait été du parti opposé aux philosophes (5), on le mit dans la même cabale. Marius Maximus et Dion Cassius recueillirent cette opinion et l'imposèrent à l'avenir. Elle était juste, sans doute, à beaucoup d'égards. Elle venait d'un sentiment touchant de vénération pour le grand et bon empereur; mais, comme toute opinion absolue, elle devait entraîner plus d'une exagération. Il est des natures qui, si j'ose le dire, appellent la calomnie, la créent autour d'elles, s'y livrent de gaieté de cœur. En présence de personnages historiques d'un tel caractère, le devoir de la critique est, non pas de prononcer des absolutions inconsidérées, mais de se renfermer dans ces jugements tempérés de « peut-être » où réside bien souvent la vérité.

ERNEST RENAN.

(1) Capitolin, *Ant. Phil.*, 20.
(2) Voyez, par exemple, le grief allégué contre Tertullus. Capitolin, *Ant. Phil.*, 29.
(3) *Pensées*, I, 17 ; X, 27.
(4) Capitolin, *Ant. Phil.*, 19 ; Aurél. Victor, *Cæs.*, XVI.
(5) Vulcatius Gall., *Vie d'Avidius*, 1, 14.

VARIÉTÉS.

Les faux autographes de madame de Maintenon (1).

Le n° 398, adressé à madame de Brinon, est daté: « Ce 17 mars 1696. » M. Lavallée a sans doute oublié qu'il a publié cette lettre une première fois, comme tant d'autres, dans les *Lettres historiques et édifiantes*, où elle est datée : « 18 mars ». La différence de date n'est pas la seule que l'on puisse signaler dans les deux versions. Les variantes de ponctuation ne sont pas les moins importantes : elles ont pourtant leur prix dans des textes classiques, comme le sont, à bon droit, les lettres de madame de Maintenon. Dans l'édition de 1856, elle écrit : « Voilà madame de Guise morte en quatre jours, et nous vivons encore ! nous ne devrions penser qu'à la mort. » Dans l'édition de 1866, M. Lavallée fait dire à madame de Maintenon : « Voilà madame de Guise morte en quatre jours et nous vivons encore ! nous ne devrions penser qu'à nous préparer à mourir ». Laquelle des deux versions est authentique et conforme aux copies des dames de Saint-Cyr?

Le n° 400, qui provient des archives du château de Mouchy, est donc sûrement authentique. Il est daté: « Chaillot, ce lundi à trois heures. » M. Lavallée ajoute entre parenthèses : « (29 mars 1696). » Je ferai observer que le 29 mars 1696 était un jeudi. Voici ce qui a induit M. Lavallée en erreur et ce qui prouve avec quelle légèreté il s'est acquitté de ses devoirs d'éditeur. La reine d'Angleterre écrit dans cette lettre à madame de Maintenon : « Ce lundi. Quoique je ne doute pas que vous n'ayez fait un fidèle rapport au roi de ce qui s'est passé l'autre jour à Saint-Germain entre M. Talbot, vous et moi... » Dangeau note dans son journal, à la date du : « Jeudi, 29 mars. La reine d'Angleterre ayant su que Talbot, colonel anglais..., avait fait tenir quelques discours au roi d'Angleterre, qui auraient pu blesser le roi, la reine, dis-je, fit venir Talbot devant elle à Saint-Germain, madame de Maintenon présente... » Cette lettre doit donc vraisemblablement être datée du lundi 2 avril, et non pas du 29 mars, comme l'a cru M. Lavallée.

Le n° 406 est daté : « Lundi de Pâques, 21 avril 1696. » Or, cette année-là, le lundi de Pâques tombait le 23 avril. C'est là une de ces erreurs que peut commettre un éditeur négligent comme l'était la Beaumelle ; mais comment peut-elle se trouver sur un autographe ?

(1) Fin. — Voyez le numéro précédent, p. 619.

On lit dans cette lettre des phrases comme celle-ci : « Le père Séraphin a soutenu son carême et le finit hier (c'est-à-dire le 20, jour de Pâques), de manière à faire pleurer bien des gens... Il a pris congé du roi dans mon antichambre et en a reçu plus de louanges que tous les prédicateurs ensemble n'en ont donné à Sa Majesté depuis trente ans. » Dangeau écrit : « Dimanche 22, jour de Pâques. Le roi fut fort touché du sermon du P. Séraphin ; il le trouve un des meilleurs prédicateurs qu'il ait jamais entendus. » Dangeau ajoute : « Le roi a donné à l'abbé de Caylus, frère du comte de Caylus, qui a épousé une nièce de madame de Maintenon, la charge d'aumônier du roi. » N'est-il pas surprenant que Dangeau fut, le 22 avril, jour de Pâques, mieux instruit que ne l'était madame de Maintenon le lundi de Pâques, d'une nomination qui concernait un de ses alliés ? Cela est pourtant vrai, si l'autographe de M. de Cambacérès est authentique, car elle écrivait dans cette lettre : « Le père de la Chaise ne perd plus d'occasion de me voir, il vint m'annoncer hier que le roi prenait l'abbé de Caylus pour aumônier. »

Le n° 435, adressé à madame de Brinon, est daté : « Fontainebleau, 9 octobre 1696. » Cette lettre a déjà été publiée par M. Lavallée (*Lettres historiques et édifiantes*, t. I, p. 457), mais avec la date de «septembre 1696 ». Il y a, entre les deux éditions, comme toujours, des variantes de ponctuation, et dans ce cas-ci une plus grave. Qu'il nous suffise de prouver que cette lettre ne peut pas avoir été écrite en 1696. On y lit : « Il ne faut pas finir ma lettre sans vous parler du roi. Il a la goutte dont il est bien fâché, parce qu'il est obligé de garder la chambre. » En 1696, depuis le 17 août jusqu'au milieu de septembre, le roi eut fort à souffrir d'un anthrax au cou, mais Dangeau ne dit pas qu'à ce mal se joignit la goutte. Cette lettre ne peut donc pas avoir été écrite en septembre 1696. A-t-elle pu être écrite le 9 octobre ? Laissons parler Dangeau. Le roi arriva à Fontainebleau le 4 octobre : « Vendredi 5, le roi courut le cerf dans sa calèche à son ordinaire ; il devait ensuite aller tirer, mais la pluie l'en empêcha. Samedi 6, le roi dîna à onze heures, et puis alla tirer. Dimanche 7, le roi et Monseigneur allèrent tirer. Lundi 8, le roi, Monseigneur, les princes et les princesses coururent le cerf. » On voit qu'en octobre 1696, et particulièrement les jours qui précédèrent le 9, le roi n'eut pas la goutte et ne fut pas obligé de garder la chambre. Cette lettre n'a donc pas plus été écrite le 9 octobre qu'en septembre 1696. Madame de Maintenon dit en la terminant : « Nous avons peu gardé ici le roi et la reine d'Angleterre. » M. Lavallée met en note : « Ils séjournèrent à Fontainebleau du 10 au 26 ». Avait-il oublié qu'il avait daté cette lettre une première fois : « Septembre 1696 », et en dernier lieu : « 9 octobre »? Ces quelques mots de madame de Maintenon peuvent servir à fixer la date de cette lettre, et elle pouvait écrire le 9 octobre 1697 : « Nous avons peu gardé ici le roi et la reine d'Angleterre », car, arrivés à Fontainebleau le 24 septembre 1697, ils en partirent le 8 octobre, afin de n'être pas présents à la déclaration de la paix de Ryswick. D'un autre côté, pas plus en 1697 qu'en 1696, le roi, à en juger par le journal de Dangeau, n'a eu la goutte dans le mois d'octobre, et n'a été obligé de garder la chambre. Faudrait-il donc nous mettre en garde contre les copies des dames de Saint-Cyr ?

Sous le n° 446, M. Lavallée a également réimprimé une lettre de madame de Maintenon à madame de Brinon datée : « 1696. » Cette fois encore il avait sans doute oublié qu'il avait déjà publié cette lettre en 1856, en la datant de : « Versailles, 7 mai 1697 » (*Lettres historiques et édifiantes*, t. I, p. 480). Laquelle de ces deux dates est exacte ? La mort de madame Fagon, qui y est mentionnée, pourrait aider à fixer la véritable date de cette lettre et déterminer si elle a été écrite en 1696 ou le 7 mai 1697 ? Dans l'édition de 1866, M. Lavallée met en note : « Elle était morte récemment »; ce qui ne nous apprend rien. Nous nous permettrons de lui faire observer que si la lettre qu'il a publiée lui-même de madame de Maintenon à madame de Brinon du « 27 avril 1698 » est authentique, si la date en est exacte, madame Fagon vivait encore en 1698 et ne pouvait être « morte récemment» le 7 mai 1697 (1).

Le n° 448 est daté : « Meudon, ce 14 janvier 1697. » Dangeau, à cette même date, écrit dans son journal : « Lundi 14, à Versailles, le roi alla dîner à Trianon et y mena la princesse (de Bourgogne)... Après le dîner... le roi alla dans son nouveau jardin, et la princesse demeura dans la maison avec madame de Maintenon. » En revanche, le roi, et aussi madame de Maintenon, étaient à Meudon le 14 janvier 1696. La Beaumelle a donc commis une erreur ? Mais comment cette erreur est-elle reproduite par l'autographe ?

Le n° 451 est manifestement faux. Il suffit de le lire pour en être convaincu. Cette lettre, datée de : « Saint-Cyr, ce 26 février 1697 », commence ainsi : « Je suis bien fâchée d'être si longtemps sans avoir l'honneur de vous voir, mais vous ne l'auriez pu sans venir à Trianon, et il ne faut pas paraître dans le lieu où nous faisons tous nos désordres. » On n'a qu'à ouvrir le journal de Dangeau pour s'assurer qu'avant et après cette date du 26 février 1697, le roi, après avoir été quatre jours à Marly, du 19 au 23, resta à Versailles jusqu'au 6 du mois suivant, sans aller une seule fois à Trianon. Il y a, dans

(1) Outre ces lettres à madame de Brinon, qui servent pourtant à nous faire admirer ses qualités d'éditeur, M. Lavallée a réimprimé, sans nécessité aucune, plusieurs lettres qu'il a empruntées à la *Correspondance de Fénelon*, et dont il ne possède ni les copies ni les autographes. Mais, dans une lettre de madame de Maintenon de la collection de M. de Cambacérès, datée : « Marly, 30 novembre 1696 », se trouve un fragment de lettre de Fénelon, qui est peut-être inédit ; est-il authentique ? Dans sa lettre de Marly, « 13 mai 1697 », madame de Maintenon transmet à l'archevêque de Paris une lettre de Fénelon au roi. Dans l'édition de Versailles, cette lettre de Fénelon est datée du 11 mai. M. Lavallée la date du 13, ce qui est une erreur manifeste. Il y a entre les deux éditions des variantes qu'il eût valu la peine d'indiquer, quoiqu'il ne soit pas douteux que le texte suivi par les éditeurs de Versailles soit le plus correct.

cette lettre, quelques lignes inintelligibles que M. Lavallée, qui a eu l'autographe sous les yeux, aurait dû prendre le soin d'expliquer : « J'ai fait lire votre ordonnance au réfectoire ; elle renversa plusieurs de nos filles à une seconde consultation à M. Dodart ». M. Dodart était le médecin de Saint-Cyr.

Dans le n° 454, daté : « Ce 31 mai 1697 », madame de Maintenon écrit : « Je n'ai osé, dans les deux visites que vous m'avez rendues, vous dire un mot sur votre douleur. » La duchesse de Noailles, douairière, était morte le 22 mai. Cette lettre est précédée par une lettre datée : « Ce 29 mai », qui, selon toute apparence, porte une date erronée, car si madame de Maintenon avait écrit à l'archevêque le 29 mai, elle n'eût pas attendu jusqu'au 31 pour faire allusion à la perte qu'il avait faite de sa mère le 22.

Le n° 483 est daté du 6 novembre 1697. Comment se fait-il que cette lettre se termine par un long post-scriptum du 2 décembre ?

M. Lavallée ne s'est pas contenté de réimprimer des lettres qu'il avait déjà publiées ; on a vu qu'il a emprunté des lettres à la *Correspondance de Fénelon*. Le numéro 4 de la quatrième partie (1698-1703) est une lettre de Racine à madame de Maintenon. M. Lavallée lui donne la date du : « 13 février 1698 », et il met en note : « *Œuvres de Racine*, t. V », sans désigner autrement l'édition à laquelle il a emprunté cette lettre. Dans l'édition que j'ai sous les yeux, publiée chez Lahure, par les soins de M. Jules Simon, cette lettre porte la date du 4 mars, et le texte diffère notablement de celui que vient de réimprimer M. Lavallée. Nul doute que le texte de l'édition de Lahure ne soit correct. S'il a eu des raisons de ne pas le suivre, pourquoi M. Lavallée ne l'a-t-il pas dit ? Cela eût mieux valu que d'écrire une longue note pour nous persuader que Saint-Simon ne fait que des contes et qu'il ne mérite aucune créance.

Le n° 17 est daté : « 6 mai 1698 ». Il commence ainsi : « Je verrai madame l'ambassadrice d'Angleterre vendredi chez M. de Pontchartrain. » Le vendredi après le 6 mai 1698 la cour était à Marly. Nous ignorons si M. de Pontchartrain s'y trouvait, mais sûrement madame de Maintenon n'aurait pas vu l'ambassadrice d'Angleterre le 9 mai 1698 chez le contrôleur général, et par une raison sans réplique : il y avait alors, en France, depuis la fin de janvier, un ambassadeur d'Angleterre, le comte de Portland, mais il est aisé de constater, et par les mémoires de Saint-Simon et par le journal de Dangeau, que lady Portland n'avait pas accompagné son mari. Si Dangeau et la *Gazette de France* ne sont pas jugés des autorités suffisantes en matière de présentations, on peut consulter un manuscrit qui se trouvait, il y a quelques années, à la Bibliothèque Impériale (*Suppl. fr.*, n° 490) : *Journal de l'ambassade extraordinaire de S. Exc. mylord Portland*, et l'on ne pourra pas mettre en doute que le « 6 mai 1698 » il ne se trouvait pas, en France, d'ambassadrice d'Angleterre. J'ajouterai que, si lady Portland eût suivi son mari, il n'est pas vraisemblable que madame de Maintenon eût pu la voir chez M. de Pontchartrain (1). L'autographe porte donc encore une date erronée, car il est impossible que cette lettre ait été écrite le « 6 mai 1698 » ; elle a dû être écrite le 6 mai 1699. On lit, en effet, dans cette lettre qui a peu de lignes : « M. de Luçon était un saint évêque ; nous verrons si le roi voudra y mettre l'abbé d'Aubigny. » J'ouvre Dangeau, et il m'apprend, à la date du : « 5 mai 1699 : M. l'évêque de Luçon mourut la nuit passée à Paris. » Le même Dangeau m'informe également que le « samedi 9 mai, à Versailles, madame la duchesse de Bourgogne devait donner l'audience de congé à l'ambassadrice d'Angleterre. » Ainsi, madame de Maintenon a pu voir, chez M. de Pontchartrain, le vendredi 8 mai 1699, l'ambassadrice d'Angleterre, lady Jersey, qui, soit dit en passant, était catholique (2). Encore une fois, pourquoi l'autographe de cette lettre porte-t-il la date du 5 mai 1698 ? Il est vrai que ce même autographe, si nous en devons croire M. Lavallée, se termine par cette phrase que je prends la liberté de recommander aux admirateurs de la belle langue de madame de Maintenon : « Je ne suis pas fâchée, monseigneur, que vous ayez des secrets avec le roi, mais j'aurais appris sans beaucoup de peine ce que vous lui aviez confié. Il est bien juste d'avoir les dégoûts de la faveur quand on en a les honneurs. »

Le n° 18 est daté : « Saint-Cyr, le 24 mai 1698. » On y fait dire à madame de Maintenon : « Souffrez, monseigneur, que je vous remercie très-humblement de la manière obligeante dont je fus hier reçue chez vous. » Le

(1) Madame de Maintenon refusa de recevoir lord Portland pendant le séjour qu'il fit en France du 31 janvier 1698 au 18 juin suivant. Guillaume III désirait vivement que son ambassadeur pût la voir, et en réponse à une lettre de Portland, qui est vraisemblablement perdue, il lui écrivait de sa main le 8-18 février : « Je serais très-fâché que vous ne vissiez pas madame de Maintenon, mais je n'imagine pas que vous y réussissiez par l'entremise de la comtesse de Gramont, qui est si attachée aux intérêts de Saint-Germain. » Presque dans le même temps, le 1er mars, lord Portland écrivait au roi d'Angleterre : « Il me reste encore à voir madame de Maintenon, dont la réserve dans tout ce qui est relatif aux affaires est si grande qu'elle ne veut voir aucun des ministres étrangers. Guillaume III écrivait encore, le 12-22 mai : « Puisque vous ne m'avez pas dit que vous avez vu madame de Maintenon, je suppose que vous ne l'avez pas fait. » Cet incident du séjour de lord Portland en France fut fort remarqué, surtout en Angleterre.

(2) Il pourrait bien être question de lady Jersey dans une autre lettre de madame de Maintenon du 7 septembre 1699 : « J'ai lu au roi la lettre de madame de Gersay, et fort inutilement. »

Dangeau a des admirateurs fanatiques. Je voudrais bien qu'ils m'expliquassent pourquoi cet annaliste incomparable a négligé de mentionner, non-seulement le départ de lord Jersey, mais encore son audience de congé. La *Gazette de France* nous apprend qu'il l'eut le 22 avril et qu'il était encore en France le 12 mai, mais il dut partir peu de jours après. Dangeau se contente d'écrire à la date du 21 avril : « Le roi nous dit hier à son coucher que le duc de La Force était à l'agonie.... Le roi nous ajouta que ce duc mourait bon catholique. On a ôté d'auprès de lui, depuis quinze jours, sa femme qui est une huguenote très-opiniâtre. » La duchesse de La Force avait été arrêtée en 1689, parce qu'elle ne voulait pas changer de religion et enfermée dans le château d'Angers. Dans la crainte qu'elle empêchât son mari de se convertir à son lit de mort, elle fut conduite dans un couvent à Évreux. Lord Jersey obtint qu'il lui fût permis de se retirer en Angleterre, et Tindal dit qu'elle quitta la France avec lady Jersey. Dangeau a oublié de noter ce fait, qui ne dut pas passer inaperçu ; Saint-Simon le mentionne.

23 mai 1698, le roi était à Meudon, et si ce jour-là madame de Maintenon était allée à Paris, Dangeau n'eût pas manqué de le marquer, comme il l'a fait d'autres fois. Mais voici ce qui est plus grave. On sait que madame de Maintenon avait élevé la fille de son frère : « C'est votre enfant comme la mienne », écrivait-elle à la supérieure de Saint-Cyr. Qui donc croira que madame de Maintenon, telle que nous la connaissons par ses lettres véritablement authentiques, ait pu écrire à l'oncle du mari de cette nièce, et six semaines après son mariage, le 24 mai 1698 : « Quelque opinion que j'aie toujours eue du bonheur de la comtesse d'Ayen, j'avoue que je le trouve encore plus grand que je ne l'avais prévu, et que je désirerais ardemment qu'elle en fût un peu digne. Elle a des défauts que je n'ose confier à son mari, de peur de le dégoûter d'elle. Il s'en faut beaucoup que son esprit soit formé; elle aurait besoin d'avis continuels.... » De même on fait dire à madame de Maintenon, le 9 septembre suivant : « Le roi est charmé du régiment du duc d'Ayen... Je ne suis guère contente de sa femme. » En revanche elle écrivait à l'archevêque, dans une lettre vraisemblablement authentique, le 3 avril précédent : « Je suis ravie de vous voir content de ma nièce, que je vous conjure de nommer toujours la vôtre. Elle est véritablement modeste; elle craint Dieu, elle respecte ses ministres. Je vous charge, monseigneur, d'empêcher qu'on ne la gâte par trop de caresses, par trop d'ajustement, par trop de plaisirs, par trop de magnificence, et par tout ce reste qui est si dangereux. »

Dans le n° 20 : « A Marly, ce 25 juin 1698 », on fait écrire à madame de Maintenon : « Le mauvais temps nous empêche de vous voir à Marly. » Dangeau écrivait ce même jour : « Le roi partit de Versailles après son dîner et s'en vint ici, où il se promena tout le reste du jour »; et il avait écrit la veille, 24 juin à Versailles : « Le roi donna, hier matin, une longue audience à l'archevêque de Paris. »

Le n° 24 daté de : « A Marly, ce 19 juillet 1698 », se termine par ces mots : « Que vous êtes heureux, monseigneur, de remplir vos jours de bonnes œuvres ! Il est dimanche, et nous allons jouer et nous promener. » La Beaumelle qui, le premier, a publié cette lettre, s'il avait ouvert le journal de Dangeau, y aurait vu que le 19 juillet 1698 était un samedi. M. Lavallée connaît le journal de Dangeau; mais il ne le lit pas avec soin, car après ces lignes il met en note : « On lit à la date de ce jour [19] dans le journal de Dangeau : « Le roi devait se promener dans la forêt, etc. » Or c'est à la date du dimanche 20, que Dangeau a écrit les mots que cite M. Lavallée. A ces épigrammes il est aisé de reconnaître le style de la Beaumelle, ainsi que dans cet autre passage de la même lettre : « J'avais à répondre à votre lettre sur la déclaration. *On* voit avec plaisir que vous l'approuvez. Vous réussirez toujours quand vous aurez des louanges à donner..... Je n'ai pas plu dans ma conversation sur les bâtiments, et ma douleur est d'avoir fâché sans fruit. On fait encore ici un corps de logis de 100 000 francs : Marly sera bientôt un second Versailles. Il n'y a qu'à prier et à patienter. » Dans son édition, la Beaumelle avait ajouté : « Mais le peuple que deviendra-t-il ? » Cette phrase ne se trouve pas dans l'autographe du duc de Cambacérès, mais il porte la date du 19 juillet, dimanche.

Le n° 27 — « à Marly, 7 août 1698 » — a déjà été renvoyé par les éditeurs de la *Correspondance de Fénelon* à l'année 1697, et il est évident qu'ils ont eu raison de le faire. La Beaumelle s'est trompé; mais pourquoi l'autographe reproduit-il son erreur ?

Dans la lettre datée : « Compiègne, 3 septembre 1698 », n° 29, on fait dire à madame de Maintenon : « Je suis un peu plus environnée de grands qu'à l'ordinaire, et cette lettre ici est écrite à bien des reprises. Madame la duchesse de Bourgogne passe ses journées chez moi; le roi ne sort guère. » Ouvrons le journal de Dangeau : le roi était arrivé à Compiègne le 30 août; le dimanche 31 : « Le roi alla tirer l'après-dînée. Madame la duchesse de Bourgogne alla à des couvents; Lundi 1er septembre : le roi dîna de bonne heure et alla au camp... Madame la duchesse de Bourgogne y vint à cinq heures; — Mercredi 3 : Le roi alla se promener avec madame la duchesse de Bourgogne... Le roi suivait dans son carrosse avec madame de Maintenon. » M. Lavallée a fait suivre cette lettre de longues observations : « A voir, dit-il, les nouvelles indifférentes que madame de Maintenon donne à l'archevêque de Paris, on ne croirait pas que, à cette date du 3 septembre, elle était avec toute la cour au milieu des fêtes du fameux camp de Compiègne. » Cette contradiction n'a pas ouvert les yeux de M. Lavallée, et au lieu de remplir ses devoirs d'éditeur en contrôlant les prétendus autographes du duc de Cambacérès, il a préféré se livrer à des invectives contre Saint-Simon.

Le n° 31 : « Compiègne, 9 septembre 1698 », fait dire à madame de Maintenon : « Quoique je sois assez mal, monseigneur, voici la meilleure journée que j'ai passée à Compiègne... J'allais hier faire mes dévotions aux Filles de la Visitation avec madame la duchesse de Guiche. » La Beaumelle, qui ne pouvait pas consulter le journal de Dangeau, ne savait pas que le lundi 8 septembre : « Madame la duchesse de Bourgogne alla à l'abbaye de Royaulieu; madame de Maintenon y était avec elle. » Quand on voit dans le journal de Dangeau que le roi passait chaque jour des revues, on a de la peine à croire que madame de Maintenon ait pu écrire dans cette lettre : « Non, monseigneur, je n'ai point de repos ici. Le roi vient dans ma chambre trois fois par jour, et par là coupe tout ce que je pourrais avoir à faire. » N'est-il pas aisé de reconnaître le style de la Beaumelle dans les phrases suivantes : « Je conviens que Dieu m'a fait la grâce de me rendre insensible aux honneurs qui m'environnent, et de n'en sentir que l'assujettissement et la contrainte, l'amour-propre est mort sur ce point-là; mais, monseigneur, celui qui fait aimer

e repos et la liberté est encore bien vivant... Je voudrais m'occuper partout de bonnes œuvres. Il me semble qu'une assemblée de charité me siérait mieux que d'aller au camp avec une princesse de douze ans; mais *on* veut tout par rapport à soi, et je vois avec douleur que le goût du bien ne vient pas, ni pour celui qu'*on* pourrait faire, ni pour celui qu'*on* devrait laisser faire aux autres. *On* me paraît moins dévot : *on* ne voulut point de vêpres hier. » La Beaumelle savait, en sa qualité de protestant apparemment, que le 8 septembre était la fête de la Nativité de la Vierge; M. Lavallée le sait aussi. J'imagine qu'on ne l'ignorait pas à la cour, mais évidemment la solennité de cette fête n'empêchait pas le roi de s'occuper de ses troupes, ni les princes de se divertir. Dangeau, qui était pourtant un converti, n'en était pas scandalisé, semble-t-il, et il écrivait sans sourciller, dans son journal, le 8 : « Le roi alla de bonne heure au camp... Monseigneur le duc de Bourgogne fut toujours avec lui... Monseigneur courut le sanglier avec les chiens de trait, et puis courut le lièvre avec les chiens du comte de Toulouse. » Dans l'édition de la Beaumelle cette lettre en forme deux. Le faussaire les a réunies, mais ce changement et quelques retranchements rendent-ils cet autographe plus authentique ?

Il se pourrait que le n° 32, du « 12 septembre 1698 », n'ait été écrit en 1699, et ce qui le fait croire, c'est la phrase qui le termine : « Si M. le chancelier fait les lettres des évêques, nous ne serons pas longtemps en bonne intelligence avec Sa Sainteté. » Le 12 septembre 1698, le chancelier était Boucherat, qui n'était pas homme à déplaire au saint-siége, mais le 12 septembre 1699, le chancelier était Pontchartrain, nommé depuis peu de jours, et dont les maximes gallicanes et et anti-ultramontaines étaient bien connues.

On lit dans le n° 33, en date du 27 septembre 1698 : « Je tâcherai, monseigneur, de faire parler au roi sur l'affaire qui vous embarrasse. Je crains de n'en pas trouver sitôt l'occasion, car je ne lui parle presque plus, quoiqu'il soit dans ma chambre. Les traités de paix, les ordres qu'il faut donner en conséquence, la réforme des troupes : tout cela joint ensemble l'accable d'occupations. » Le roi était revenu le 24 de Compiègne, et se trouvait le 27 à Versailles. Dans le mois de septembre 1698, le roi ne faisait pas de traités de paix; il n'avait pas d'ordres à donner en conséquence, ni à reformer des troupes. Mais il avait tout cela à faire le 27 septembre 1697, car le traité de Ryswick, qui avait été conclu le 21 septembre, avait été apporté le 26 à Fontainebleau, où le roi se trouvait. Pour aller au-devant de toutes les objections, j'ajouterai qu'il est vrai que le roi, le 27 septembre 1698, venait de conclure un traité, mais les mots de « traités de paix » peuvent-ils s'appliquer au traité de partage que le comte de Tallard était occupé à signer en Hollande ? Traité qui devait être tenu secret, même des parties les plus intéressées; traité purement éventuel, puisqu'il ne devait être exécuté qu'après la mort du roi d'Espagne, et sûrement ce n'était pas en conséquence de ce traité, qui était virtuellement conclu par la dépêche et la déclaration du roi et du dauphin, en date du 14 septembre, que Louis XIV avait des ordres à donner le 27 septembre, et des troupes à réformer. Cette lettre est donc vraisemblablement authentique; mais, cette fois encore, la Beaumelle a fait une erreur en datant de 1698 une lettre qui n'a pu être écrite qu'en 1697. Comment se fait-il que l'autographe du duc de Cambacérès reproduise si fidèlement une erreur de la Beaumelle ?

Le n° 38, en date de « Fontainebleau, 22 octobre 1698 », fait dire à madame de Maintenon : « Quand on est du conseil, monseigneur, on est mystérieux. Le roi nous a imposé silence sur ce qui se passa il y a quinze jours. Et, en vérité, c'est un bien pour moi, et encore plus pour eux, que je n'ose dire tout ce que je vis, et tout ce que j'entendis. J'en suis tout affligée, monseigneur, non-seulement par rapport à l'affaire présente, mais pour toutes celles que ces messieurs auront à traiter. Cet échantillon me fait voir que je mourrais de douleur si j'assistais au conseil. Que les rois sont à plaindre ! » Madame de Maintenon a-t-elle écrit, a-t-elle pu écrire ces lignes qui n'ont pas laissé que d'étonner M. Lavallée ? « J'ignore, dit-il dans une note, quelle affaire fut traitée dans le conseil où l'on appela madame de Maintenon. » Cette ignorance fait peu d'honneur à l'auteur d'une histoire de France qui a eu, prend-il le soin de nous apprendre, quinze éditions. Dangeau ne dit pas que le roi ait tenu conseil quinze jours avant le 23 octobre, mais on lit dans son journal à la date du 29 septembre 1698 : « Le roi prit médecine par pure précaution; l'après-dînée il tint conseil. Monseigneur fut au conseil avec le roi, et ne sortit point de tout le jour. » Ce conseil, où il se peut que madame de Maintenon ait assisté, quoique Dangeau n'en sache rien, fut tenu, n'en déplaise à M. Lavallée, à l'occasion d'un des événements les plus importants du siècle de Louis XIV. « Sire, écrivait d'Utrecht le comte de Tallard, le 26 septembre, l'on signa enfin avant hier, à neuf heures du soir, à Loo, dans les formes ordinaires, le plus célèbre traité qui ait été fait depuis plusieurs siècles. Le comte de Portland a signé pour le roi d'Angleterre. Les États généraux ne seront en état d'en faire de même que du 3 au 5 octobre... J'ai l'honneur d'envoyer à votre Majesté une copie du traité. » Ce traité fut sans doute communiqué au conseil tenu le 29 septembre 1698, et quand on le lit on comprend qu'avec ses étroits scrupules et son manque d'esprit politique, madame de Maintenon n'approuvât pas un traité par lequel Louis XIV renonçait pour son fils Monseigneur à la monarchie d'Espagne, et qui partageait les États de Charles II de son vivant, et dans la prévision de sa mort prochaine; et ce traité, proposé par Louis XIV, se concluait avec l'usurpateur Guillaume III, l'Absalon, le nouvel Hérode ! Ce traité, négocié avec le plus profond secret, que Guillaume III avait

signé à l'insu de ses ministres, qui devait être tenu caché, même au successeur désigné de Charles II, madame de Maintenon, qui était dans la confidence, y aurait fait allusion en écrivant à l'archevêque de Paris! Aussi, je le répète, je croirais volontiers que la Beaumelle a fabriqué à tout hasard les premières lignes de cette lettre, ainsi qu'il en a inventé les dernières : « Le roi a été un peu incommodé, ces derniers jours, d'avoir trop mangé : il y a bien des ragoûts nouveaux, et la gourmandise est à la mode. » Dangeau a si bien ignoré cette incommodité qu'il nous apprend dans son journal : « Le 15, le roi alla tirer; le 16, le roi courut le cerf; le 17, le roi alla tirer; le 18, le roi alla tirer; le 19, le roi alla tirer; le 20, le roi courut le cerf; le 21, le roi ne sortit point de tout le jour. Il alla l'après-dînée rendre visite au roi et à la reine d'Angleterre, avec qui il fut assez longtemps. » Dans ce long entretien, Louis XIV leur fit part, sans doute, de ce traité qu'il venait de signer, et qui, établissant des liens si étroits entre lui et Guillaume III, ruinait les dernières espérances de Jacques II. La Beaumelle n'a donc inventé cette prétendue incommodité, que pour placer une épigramme contre la gloutonnerie bien connue de Louis XIV.

Le n° 40 : « Du 30 novembre 1698 », adressé à madame de Brinon, avait déjà été imprimé par M. Lavallée (*Lettres hist. et édif.*, t. I, p. 469), mais avec la date du 30 novembre 1697, ce qui était une erreur manifeste, puisqu'il y est question de la *Relation du quiétisme* de Bossuet, qui fut publiée en 1698. M. Lavallée a corrigé cette erreur, mais pourquoi a-t-il retranché le dernier paragraphe de cette lettre, qui n'a pas moins de neuf lignes, et où il est question de la conversion de madame de Caylus?

Le n° 47 : « Ce 15 février 1699 », commence ainsi : « Je ne puis vous dire, monseigneur, à quel point je suis touchée de l'état où je vous ai vu aujourd'hui. » M. Lavallée nous apprend, d'après les mémoires plus que suspects de l'abbé Legendre, que « M. de Noailles versait des larmes quand il lui arrivait quelque échec ». Il aurait mieux fait de consulter Dangeau, et il y aurait vu que le 15 février 1699 était un dimanche. Peut-on seulement supposer que l'archevêque de Paris, si régulier, ait trouvé le loisir d'aller un dimanche à Versailles? Madame de Maintenon écrit ensuite : « On a travaillé avec M. Pelletier, et l'on s'en dédommage sur le logement de Marly. » Dangeau nous apprend que c'était le lundi que le roi travaillait avec M. Pelletier de Souzy. Il nous apprend aussi que c'était le lundi que l'archevêque de Paris venait régulièrement à Versailles. Cette lettre, qui n'a que peu de lignes, en admettant qu'elle soit authentique, ne peut pas avoir été écrite un dimanche. Elle se termine ainsi : « On répète des danses dans mon cabinet, et j'ai plus d'envie de pleurer que de m'en divertir. » Dangeau écrit dans son journal : « Vendredi, 13, le roi passa l'après-dînée chez madame de Maintenon, qui avait été malade toute la nuit... Madame la duchesse de Bourgogne, au sortir de la messe, alla chez madame de Maintenon; elle y dîna et y passa la journée; elle devait aller à la comédie, elle n'y alla point. — Samedi, 14, madame la duchesse de Bourgogne dîna chez madame de Maintenon et y passa toute l'après-dînée, et le soir, elle se trouva mal et se mit au lit de fort bonne heure. — Dimanche, 15, madame la duchesse de Bourgogne fut un peu incommodée et se retira de fort bonne heure. » M. Lavallée, qui feuillette parfois Dangeau, a lu sans doute les passages qui précèdent, mais il ne laisse pas de mettre en note : « Voyez le *Journal de Dangeau*, t. VII, p. 28 et suiv. », comme si, parce que le mercredi, 18, il y avait eu un bal à Marly, on en devait conclure que le 15, dimanche, on répétait des danses dans le cabinet de madame de Maintenon encore indisposée, et en l'absence de la duchesse de Bourgogne, qui était dans son lit.

Dans le n° 50 : « A Saint-Cyr, 25 avril 1699, » on lit : « Je voudrais bien dîner avec vous, mais vous venez le lundi, et M. Chamillard veut le mardi. » Ouvrons Dangeau : « Jeudi, 23, à Meudon, madame de Maintenon se trouva mal le soir et eut un violent frisson; vendredi, 24 : le roi, après la messe, alla chez madame de Maintenon, qui avait eu une grosse fièvre toute la nuit... Dès que madame la duchesse de Bourgogne fut éveillée, elle alla chez madame de Maintenon; elle ne sortit point de tout le jour, quoiqu'il fît le plus beau temps du monde. La fièvre de madame de Maintenon diminua considérablement l'après-dînée; mais les douleurs de son rhumatisme ne diminuent point; samedi, 25, à Versailles, le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, qui avait mieux passé la nuit, et elle revint ici dès le matin. » Croira-t-on que ce même jour, 25 avril, écrivant à l'archevêque de Paris, madame de Maintenon n'ait rien eu de plus pressé à lui dire que de lui parler du dîner qu'elle voulait faire avec lui le lundi suivant, c'est-à-dire deux jours après.

Le n° 52 est daté : « Ce 4 juin 1699. » L'autographe de cette lettre, comme de tant d'autres, M. Lavallée nous l'apprend lui-même, est loin d'être conforme au texte imprimé par la Beaumelle. Elle se termine par ces mots : « Je ne sais qui aura l'évêché de Luçon. » Dangeau note que le « samedi, 6 juin, à Versailles, le roi donna l'évêché de Luçon à l'abbé de Lescure, que nous ne connaissons point dans ce pays-ci; il est grand vicaire de l'archevêque d'Alby. » Croit-on que la nomination d'un évêque, déclarée le 6, ne fut pas arrêtée, et connue de madame de Maintenon le 4?

Le n° 53 : « A Marly, ce 7 août 1699 », commence ainsi : « Nous arrivons de Lucienne, nous nous en allons à la chasse, nous reviendrons à la promenade, et M. le duc de Bourgogne soupe dans ma chambre. Que ces jours-là sont différents des vôtres, monseigneur, qui entassez les bonnes œuvres les unes sur les autres! » Ouvrons le journal de Dangeau : « Jeudi, 6, à Marly : Le roi dîna seul avec Madame et madame de Ventadour, et

puis monta en carrosse avec elles et Monseigneur, et alla dans la plaine d'Archères, où il fit la revue de ses quatre compagnies des gardes du corps et des grenadiers à cheval. Au retour de la revue, il plut tant que le roi ne se put pas promener le reste du jour. — Vendredi, 7 : Le roi alla sur les hauteurs de Marly, où il avait fait venir ses quatre compagnies..., il en fit la revue encore plus exactement que le jour d'auparavant. » Cette lettre ne peut donc pas avoir été écrite le 7 août 1699, date que porte l'autographe de M. de Cambacérès.

On lit dans les premières lignes du n° 55 : « A Marly, ce 22 août 1699, le roi est bien résolu d'acquitter le vœu du feu roi. » M. Lavallée met en note : « Cette résolution datait de l'année précédente. » Dangeau écrit, en effet, le 19 décembre 1698 : « Le roi a fait donner une somme considérable à messieurs de Notre-Dame de Paris pour un autel : c'était un vœu qu'avait fait le feu roi. » Je demande comment, le 22 août 1699, le roi pouvait être bien résolu d'acquitter un vœu qui avait été acquitté huit mois auparavant? Cette lettre a donc pu et dû être écrite en 1698, et voici ce qui le prouve : « La mort de madame d'Espinois (*sic*) a surpris, et c'est tout. » M. Lavallée met en note : « Elle était morte subitement en arrivant à Versailles. » (Voyez Saint-Simon, t. III, p. 224.) J'ouvre les mémoires de Saint-Simon, et j'y lis que « madame la princesse d'Espinoy, la mère, mourut la veille ou le même jour que la duchesse de Richelieu », et cela dans l'année 1698. J'ouvre le journal de Dangeau, que M. Lavallée a cette fois dédaigné, et j'y trouve que la duchesse de Richelieu mourut à Paris, le 20 août 1698, et que la princesse d'Espinoy, la mère, mourut à Versailles, le 18 août 1698. Cette lettre a donc été écrite le 22 août 1698; mais pourquoi l'autographe de M. de Cambacérès porte-t-il : « Ce 22 août 1699 »?

La lettre du 2 novembre 1699, — n° 62, — doit aussi être placée dans l'année 1698, comme le prouvent les premiers mots : « Il n'y a qu'à prendre patience sur les affaires de Rome. » Or ces mots ne peuvent se rapporter qu'à la condamnation des *Maximes des saints*, dont la nouvelle était arrivée le 22 mars 1699. Quelques lignes plus bas, madame de Maintenon parle d'une promotion d'évêques, dans laquelle avait été compris l'abbé Fleury. Il est certain que l'abbé Fleury fut nommé évêque de Fréjus à Fontainebleau, le 1er novembre 1698. L'autographe de cette lettre est donc encore fautif, puisqu'il date de l'année 1699 une lettre qui n'a pu être écrite qu'en 1698.

Le n° 63 : « 5 novembre 1699 », doit aussi avoir été écrit en 1698, comme le prouve le passage suivant : « Le roi est très-résolu de faire travailler à l'autel de Notre-Dame. » Les premières lignes de cette lettre semblent aussi ne pouvoir se rapporter qu'à un incident de l'année 1698 : « Le roi, écrit madame de Maintenon, ne veut point s'effrayer de M. d'Elbeuf, et me charge de vous mander que vous n'avez qu'à le lui renvoyer. Il ne le croit pas assez sot pour vouloir se perdre sans ressources. » Or Dangeau notait dans son journal, le 12 décembre 1698 : « Le roi donna une assez longue audience au duc d'Elbeuf, qui prétend s'être justifié auprès du roi de plusieurs imprudences dont on l'accusait. »

Le n° 70 est daté : « A Marly, ce 10 janvier 1700. » Le journal de Dangeau nous apprend que le dimanche, 10 janvier 1700, le roi se trouvait à Versailles, mais qu'il était à Marly le 10 janvier 1698. Voici un passage qui prouve que cette lettre doit être reportée à l'année 1698 : « L'affaire de M. de Reims contre les jésuites est très-fâcheuse... Il est à craindre que M. le premier président ne croie faire sa cour en soutenant les jésuites. » Cette affaire avait pour origine une ordonnance de l'archevêque de Reims que Bossuet remit à madame de Maintenon, comme elle l'écrit à M. de Noailles le 7 octobre 1697. Saint-Simon se contente de dire : « L'année (1698) commença par l'accommodement que le premier président fit, par ordre du roi, des jésuites avec l'archevêque de Reims, » et M. Lavallée y renvoie en note. Dangeau écrivait dans son journal de 1698, le lundi 20 janvier : « Selon les ordres que le roi avait donnés, M. le premier président a terminé l'affaire de l'archevêque de Reims avec les jésuites. » Comment se fait-il que l'autographe de M. de Cambacérès porte la date 1700, tandis que cette lettre a dû être écrite en 1698?

Le n° 71 est daté : « A Meudon, ce 13 janvier 1700. » Ouvrons le journal de Dangeau : « Mercredi, 13, à Versailles. Le roi alla l'après-dînée se promener à Marly. Monseigneur, en sortant de son dîner, joua au brelan chez madame la princesse de Conti, et, le soir, il y eut appartement. » Le roi et, par conséquent aussi, madame de Maintenon, ne se trouvaient donc certainement pas à Meudon le 13 janvier 1700, où n'était pas même le maître de la maison; mais il y était le 13 janvier 1696. L'autographe qui porte la date de 1700 fait donc une erreur de quatre ans. Ce qui le prouve, ce sont les dernières lignes de cette lettre : « Je ne fus point trompée hier dans la joie que je m'étais figurée. La vilaine chambre où je dînai vaut mieux que les palais où je suis. » Dangeau écrivait en 1696, le vendredi, 13 janvier, à Meudon : « Madame de Maintenon alla hier à Paris voir la duchesse de Noailles la douairière (c'est-à-dire la mère de l'archevêque de Paris); elle fut longtemps avec elle, et les courtisans croient qu'il s'agit du mariage de mademoiselle d'Aubigné avec le comte d'Ayen. »

Le n° 72 est daté : « A Saint-Cyr, ce 31 janvier 1700 : Le roi, écrit madame de Maintenon, a de la peine sur les trois jours gras que vous voulez retrancher aux mascarades et aux bals... Votre mandement pour le jubilé, monseigneur, sera lu certainement. » On lit dans le journal de Dangeau, à la date du 12 février 1696 : « M. l'archevêque de Paris a réglé que le jubilé commencerait le lundi gras. Cela fera cesser deux jours plus tôt les divertissements du carnaval. » Cette lettre doit donc être reportée à l'année 1696 et être placée après le n° 389, du 25 janvier 1696, où il est question du jubilé,

de même que dans la lettre du 11 mars, n° 396. Ce qui prouve sans réplique qu'elle appartient à l'année 1696, et non à l'année 1700, ce sont ces mots de madame de Maintenon : « Le roi ne manquera pas à une station ni à une abstinence; mais il ne comprendra point qu'il faille s'humilier et prendre l'esprit d'une vraie pénitence, et que nous devrions nous couvrir du sac et de la cendre pour demander la paix. » M. Lavallée met en note : « La mort de Charles II était imminente, et l'on prévoyait de grands troubles en Europe. » Qui ne voit pas, au contraire, que ces paroles ont été écrites en 1696, lorsque Louis XIV demandait en vain la paix aux alliés, ou en 1702, lorsqu'il avait coalisé l'Europe entière contre lui, en acceptant la couronne d'Espagne pour son petit-fils?

Cette erreur de deux ou de cinq années, qui, à elle seule, suffit pour prouver la fausseté des prétendus autographes de M. de Cambacérès, s'explique jusqu'à un certain point, parce que la Beaumelle et le faussaire qui a fabriqué les autographes, et aussi peut-être M. Lavallée, paraissent avoir ignoré qu'il y avait eu dans le diocèse de Paris un jubilé en 1696, qui commença le premier des jours gras, c'est-à-dire le 5 mars; un autre en 1701, qui ne commença que le lundi de la Pentecôte, c'est-à-dire le 16 mai; et enfin un troisième jubilé, en 1702 (mars et avril). Ces trois jubilés ont été confondus ensemble, et aussi à l'exception de deux ou trois lettres, toutes celles où il est fait mention d'un jubilé ont été placées dans l'année 1700.

Par conséquent, le n° 75, du 21 février 1700, doit également porter la date de 1696, car il y est uniquement question du jubilé. Ce qui ne permet pas de douter qu'il ne s'agisse de celui de 1696, ce sont ces mots de madame de Maintenon : « Nous devons retourner à Marly la semaine qui vient. » En 1696, le roi retourna à Marly le 22 février jusqu'au 25, et ensuite le 29, tandis qu'en 1700, le roi resta à Versailles du 20 février jusqu'au 4 mars. Ce qui prouve qu'il ne s'agit pas du jubilé de 1701, ni de celui de 1702, c'est que, dans cette même lettre, madame de Maintenon écrit encore : « Monsieur dit au roi que vous aviez permis de remettre le jubilé au temps de Pâques, et qu'il ne le ferait que dans ce temps-là.» En 1696, le jubilé commença le premier des jours gras, le 5 mars; en 1701, le lundi de la Pentecôte, le 16 mai; et Monsieur mourut le 9 juin 1701.

On lit dans le n° 78, du 27 fevrier 1700 : « J'ai les deux matinées de Meudon libres, c'est-à-dire le jeudi et le vendredi, car je compte d'aller samedi matin à Saint-Cyr. » Le 27 février 1700 était un samedi : le jeudi et le vendredi suivants étaient donc le 4 et le 5 mars. Ces deux jours-là, le roi et, par conséquent, madame de Maintenon, étaient à Marly. En outre, le roi n'alla pas à Meudon en 1700 dans le mois de février. Mais, en 1701, le roi alla à Meudon le mercredi 23 février et revint à Versailles le samedi suivant. Cette lettre a donc pu être écrite en 1701, mais non le 27 février, vraisemblablement quelques jours avant. Il est évident que madame de Maintenon était le jeudi et le vendredi à Meudon, et que, le roi retournant à Versailles le samedi, elle a pu aller ce jour-là à Saint-Cyr. Ce qui prouve que cette lettre a dû être écrite en 1701, ce sont ces mots de madame de Maintenon vers la fin : « Le roi est bien content du jubilé. » Dangeau écrivait le 23 février 1701 : « Le pape a envoyé à M. le cardinal de Noailles une bulle pour le jubilé dans le diocèse de Paris : il commencera après les fêtes de la Pentecôte. » L'autographe n'a donc pas pu être écrit le 27 février et moins encore en 1700, mais bien en 1701 et vers le 20 février. Il ne saurait être question du jubilé de 1696, ni de celui de 1702; car, en 1696, le roi n'alla pas à Meudon une seule fois dans les mois de février et de mars et en 1702, le roi alla à Meudon du 15 au 18 février, à Trianon du 26 février au 1er mars, et de là à Marly.

Le n° 80, — 11 mars 1700, — se termine par ces mots: « Nous n'allons point à Trianon. Le roi a la goutte et assez violente pour l'avoir empêché de dormir. » Si l'on ouvre le journal de Dangeau, on trouve qu'il n'y est fait aucune mention de la goutte du roi; qu'au contraire, les jours précédents, il s'est promené et a chassé, et qu'enfin ce même jour, 11 mars 1700 : « le roi dîna de meilleure heure qu'à son ordinaire et alla tirer. » Cette lettre a sûrement été écrite en 1701, car Dangeau nous apprend que, le 9, « le roi eut un peu de goutte »; le 10, « la goutte du roi continue », et, enfin, le vendredi 11 mars, « la goutte du roi est un peu augmentée, et au sortir du sermon, où on le porta, il se fit reporter chez madame de Maintenon ». Si les dernières lignes de cette lettre n'ont pu être écrites qu'en 1701, la plus grande partie de cette lettre a dû être écrite en 1696 : « Tout le fond du déchaînement contre vous, écrit madame de Maintenon, est le retranchement de l'Opéra et de n'avoir pas mis le jubilé à la quinzaine de Pâques, et les deux jours gras dont on se plaint ne sont que le prétexte. » En 1701, le jubilé avait été placé après la Pentecôte, le 16 mai, mais en 1696, comme on l'a vu plus haut, le jubilé commença le 5 mars, c'est-à-dire le premier des jours gras, Pâques tombant cette année-là le 22 avril. « Tous les spectacles et mascarades sont défendus », écrit Dangeau. Il se pourrait néanmoins qu'il s'agît du jubilé de 1702. N'est-il pas étrange qu'un autographe reproduise deux lettres, l'une de 1696 ou de 1702, et l'autre de 1701, et que de ces deux lettres il n'en fasse qu'une seule datée de 1700 ?

Le n° 82 porte : « à Saint-Cyr, 1er avril 1700. » Dangeau nous apprend que ce jour-là, « à Marly, l'après-dînée, le roi alla courre le cerf. Il était seul dans une petite chaise, et madame la duchesse de Bourgogne dans une petite chaise avec madame de Maintenon ». Ce 1er avril 1700, madame de Maintenon ne pouvait donc pas écrire de Saint-Cyr à l'archevêque de Paris, mais elle le pouvait le 1er avril 1696, ou 1702. Voici un passage de cette lettre qui prouve qu'elle a été écrite en

1696 ou en 1702, et non en 1700 : « Il faut vous rendre mille grâces du secours que vous nous donnâtes hier; mais il nous fit faire nos stations avec une pompe peu convenable. » C'est-à-dire les stations pour le jubilé; celui de 1701 ne commençait que le 16 mai. Voilà encore un autographe qui se trompe de deux ou de cinq ans.

Le n° 84, — 18 avril 1700, — doit, au contraire, être porté à l'année 1701, comme le prouvent les premières lignes : « Le roi m'ordonne de vous dire, monseigneur, que vous fassiez pour le jubilé tout ce qu'il vous plaira.» Il s'agit évidemment du jubilé de 1701, qui devait commencer le 16 mai; celui de 1696 était déjà fini le 18 avril, ou ne devait pas tarder à l'être, Pâques étant le 22 avril: celui de 1702 l'était certainement le 18 avril. Madame de Maintenon ajoute ensuite : « Le roi s'attendait à vous voir hier, et vous reprochera que vous avez manqué à votre serment, qui vous oblige à vous trouver à toutes les assemblées de l'ordre du Saint-Esprit. » Qu'on lise ce que Dangeau écrivait dans son journal le dimanche 17 avril 1701, à Versailles : « Le roi, en s'habillant, nous dit que les deux commandeurs de l'ordre qu'il allait nommer n'en savaient rien... Au retour de la messe, il fit entrer les chevaliers de l'ordre dans son cabinet... » Il n'y a pas de doute à avoir; car on ne lit rien de pareil le 17 avril 1700, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer l'entêtement de madame de Maintenon à dater de 1700 des lettres autographes qu'elle n'a pu écrire qu'en 1701 en 1702, ou en 1696.

On lit dans le n° 87, — 5 juin 1700 : « Je me savais mauvais gré, monseigneur, d'avoir une affliction que je ne vous confiais pas... Il est vrai que nous avons perdu un des meilleurs sujets de notre maison. » M. Lavallée met en note : « Madame de Saint-Aubin, morte le 5 juin 1700. Voyez sur cette mort les *Lettres hist. et édif.*, t. II, p. 59. » J'ouvre ce recueil à la page citée, et j'y trouve que madame de Saint-Aubin était morte le 4 avril. Cette date doit être exacte, si les lettres de madame de Maintenon à madame de Glapion, du 5 et du 10 avril, sont authentiques.

La date du n° 148 : « à Saint-Cyr, 10 août 1701 », est, sans nul doute, fautive, car sûrement madame de Maintenon ne s'est pas éloignée de Marly ce jour-là. Qu'on en juge par ce qu'écrivait Dangeau : « Mercredi 10, à Marly. Ce matin, madame la duchesse de Bourgogne se trouva considérablement plus mal. M. Fagon crut qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour lui donner de l'émétique; on lui en donna sur les neuf heures. Sa tête était fort embarrassée; elle était dans un fort grand assoupissement; elle demeura trois heures dans cet état-là sans que l'émétique agît. A midi, on lui donna une médecine; sur les cinq heures, on lui donna un breuvage où il y avait encore de l'émétique. » Peut-on imaginer que le 10 août 1701 madame de Maintenon soit allée à Saint-Cyr? L'autographe du duc de Cambacérès le ferait croire pourtant.

Le n° 152 : « Fontainebleau, 24 septembre 1701, » commence ainsi : « Je priai hier le roi de lire votre lettre, monseigneur, pour lui tenir lieu de lecture spirituelle. » Dangeau nous apprend que, le 23 septembre, « le roi, le matin, à Sceaux, donna audience à M. le cardinal de Noailles ». Sans nul doute, le cardinal put voir à Sceaux madame de Maintenon; elle ne paraît pas s'en douter; on ne s'aperçoit certainement pas, en lisant cette lettre, qu'elle l'ait vu si récemment. On ne se douterait pas non plus, en lisant cette lettre, que la cour fût arrivée à Fontainebleau la veille. Ce qui est tout au moins aussi singulier, c'est le passage suivant : « Nous avons la triste cour d'Angleterre. Je n'ai vu la reine qu'une fois. » Jacques II était mort le 16 septembre 1701, et sa femme et son fils, le prétendant, ne songeaient guère, huit jours après cette perte, à venir prendre part aux divertissements de Fontainebleau. M. Lavallée a pourtant imprimé, sous le n° 155, une lettre sûrement authentique, puisqu'elle sort des archives de Mouchy, de la reine d'Angleterre à madame de Maintenon, du 22 octobre, qui prouve qu'elle et son fils n'avaient pas quitté Saint-Germain. Je ferai observer, en passant, que M. Lavallée avait déjà publié (*Lettres hist. et édif.*, t. II, p. 91) un fragment de cette lettre, avec la date du 11 octobre. On fait encore dire à madame de Maintenon : « Le mauvais temps fait que le roi est toujours chez moi. » Qu'on ouvre Dangeau : « Le 23, le roi partit à dix heures de Sceaux, et, en arrivant à Fontainebleau, il alla visiter les nouveaux appartements de la galerie de Diane. Monseigneur et ses enfants, qui étaient arrivés deux jours avant le roi, ont couru le loup les jours qu'ils ont été ici. Le 24, le roi dîna de fort bonne heure, puis il alla courre le cerf. » On ne sait que penser de cette lettre; elle n'a sûrement pas été écrite en 1701, et l'on ne sait dans quelle année lui trouver une place. Elle renferme néanmoins quelques lignes qui paraissent authentiques. Le quatrième volume de la *Correspondance générale* ne pouvait mieux finir que par cette lettre, qui rassemble toutes les contradictions et toutes les impossibilités de temps et de lieux.

Voilà quelques-unes des remarques que je n'ai pu m'empêcher de faire en parcourant rapidement ce volume, et que j'ai cru devoir noter pour l'édification du public. Je ne doute pas que de plus habiles que moi n'y trouvent bien plus à dire, car je confesse mon incompétence en pareilles matières. Il se peut que M. Lavallée, et aussi son éditeur, M. Charpentier, me sachent peu de gré d'avoir appelé l'attention sur la négligence avec laquelle ces lettres de madame de Maintenon ont été publiées. Mais j'espère que M. le duc de Cambacérès me remerciera de l'avoir éclairé sur l'authenticité des autographes qu'il possède et sur leur valeur intrinsèque.

PAUL GRIMBLOT.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 41 7 SEPTEMBRE 1867

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

COURS DE M. H. BAUDRILLART.
(de l'Institut).

Vauban.

I

Rien n'est triste comme la fin du règne de Louis XIV. Il y a eu des époques plus désastreuses dans notre histoire; mais il n'en est pas où le contraste entre une longue prospérité et les malheurs des dernières années ait été à ce point accusé, et ait à un tel degré assombri l'esprit de la nation. A des souffrances trop réelles se mêlent le vide et l'ennui. On dirait que la France, si brillante dans la première partie du règne, a vieilli comme le grand roi. Tout s'est rapetissé. Au lieu de Condé et de Turenne, Villeroy; au lieu de Colbert, Chamillard. Les hommes qui, comme Villars, le vainqueur de Denains, jettent un dernier éclat sur ce règne finissant, mais qui met vingt ans à finir, sont suspects ou vivent dans la disgrâce.

La disgrâce! Elle atteint et frappe à mort jusqu'à Racine, le jour où le grand poëte se sent le cœur ému de pitié pour d'autres malheurs que ceux que la scène retrace. La société souffre à la fois des maux de l'ancien régime, maux permanents tenant à des causes durables, et de ceux qui dépendent des fautes et des désastres des derniers temps. L'oppression et l'arbitraire, qui forment comme le fond même de la société civile et économique, redoublent chaque fois que les nécessités et la situation critique de l'État forcent de recourir à des ressources extraordinaires.

Toute la charge pèse sur les peuples, impôts et emprunts, corvées et guerres. Cette oppression d'en bas se fait sentir tous les jours. Celle d'en haut, j'entends l'oppression politique, est presque devenue une habitude. La noblesse s'y est presque tout entière résignée. Exceptez-en quelques grands personnages dont le caractère est encore plus haut que la race, tels que Saint-Simon, qui ne prennent pas leur parti d'échanger des institutions politiques favorables à leur dignité et à leur influence dans l'État contre des faveurs de cours. Plus de situations indépendantes, partant peu d'âmes qui gardent leur énergie. Ce sera devant l'histoire un lustre de plus pour les hommes d'élite qui sauront la conserver et allier la dignité personnelle et la ferme liberté des opinions à la fidélité et au dévouement monarchique. Fénelon, Catinat, Vauban, sont au premier rang de ces hommes. Je me propose de vous entretenir de ce dernier personnage si éminent par la pensée et par le cœur; je vous en parlerai au point de vue des études spéciales dont nous nous occupons et auxquelles il appartient à titre de glorieux précurseur. L'histoire de la moderne économie politique ne peut s'ouvrir par une figure qui soit plus grande et plus sympathique, ni par des vues plus élevées et plus empreintes de justice et d'humanité.

Permettez-moi de m'en féliciter pour elle, pour Vauban et pour la France! A cette époque, c'est-à-dire dans les quinze ou vingt dernières années du règne environ, se manifeste comme un courant de rêves et de projets politiques et économiques très-caractérisé. Le *Télémaque* et les plans de gouvernement de Fénelon, les rêves d'un homme de bien, de l'abbé de Saint-Pierre, s'y rattachent visiblement. C'est le caractère des époques de souffrance et de transition de rêver beaucoup, surtout quand la fermentation des esprits n'a pas les issues régulières que lui offrent la presse, la tribune, tout ce qui, chez les peuples libres, ouvre un lit à cette surabondance de vie et de pensée qui se replie sur elle-même sourdement, ou en est réduite à conspirer dans l'ombre sous les monarchies absolues. Vauban appartient à ce groupe de rêveurs du bien public, mais avec des traits bien distincts. Nul n'est tenté de confondre ses pensées, soit avec les utopies de l'auteur de *Télémaque*, qui mêle trop de réminiscences antiques à ses sentiments généreux et à des opinions justes et vraiment modernes, soit avec les conceptions d'un esprit chimérique, en dépit d'une foule de vues fécondes, tel que l'abbé de Saint-Pierre. Qu'on ne croie pas que je veuille déprécier le digne écrivain qui a tracé le plan de la paix perpétuelle. C'était une belle âme, une intelligence en quête du progrès. On pourrait tirer de ses œuvres tout un recueil d'idées sages et neuves dont la hardiesse n'était alors qu'un mérite de plus. Sur plus d'un point l'avenir lui a donné raison. Pour ne pas sortir

de l'économie politique, son projet de taille tarifée n'est pas sans quelque analogie avec les vues de Vauban, auquel ses écrits sont, pour la plupart, postérieurs, mais non pas toujours peut-être ses idées. Je ne répondrais pas que l'influence fécondante de l'abbé de Saint-Pierre, qui remuait tant de pensées utiles, ne se soit pas fait sentir même à l'illustre maréchal. En tout cas, Vauban est un esprit d'une autre nature, plus net, plus positif, plus sûr. Il se répand en moins de sujets, quoiqu'on s'étonne de la masse de ceux qu'il a abordés dans le recueil de ses *Oisivetés*. Ces sujets ne sortent pas, si vous en exceptez ses écrits comme ingénieur, du cercle des matières d'économie publique. Il n'aborde pas le domaine politique, ni celui des grandes théories morales et sociales. Déjà, je n'en doute pas, j'étonne fort quelques-uns d'entre vous en venant leur parler d'un Vauban économiste et réformateur. Parlez à nos officiers du maréchal de Vauban. Ils connaissent son génie dans l'art des fortifications; ils nous citeront Lille, Strasbourg, Casal et aussi le Luxembourg, qui porte encore aujourd'hui les traces subsistantes de son art et de notre puissance. Rien de plus. Au reste, de son vivant, Vauban eut moins de peine à faire adopter ses idées militaires que ses idées économiques, lesquelles n'ont éprouvé que des échecs. Ce sont ces idées, qui répondent à un moment important de la formation de l'économie politique, que je me propose de faire connaître. Vous verrez combien elles méritent l'honneur d'une analyse attentive et d'un examen, ne fût-ce qu'à titre de document historique du plus haut intérêt. Mais elles gardent une réelle valeur d'enseignement. Si le tableau de l'état économique et financier de la France, tracé d'une main si ferme par Vauban, ne s'applique plus à notre société renouvelée par la révolution française, les vérités qu'il énonce un des premiers sont de tous les temps, et nous ne sommes pas tellement parfaits, pardonnez-moi cette opinion, que nous ne puissions trouver encore à en faire notre profit.

Je vous ai dit que je considère la biographie, dans une certaine mesure, comme utile et même parfois nécessaire à l'intelligence des doctrines. Vous ne vous étonnerez donc pas, et j'espère que vous me saurez plutôt gré, si, surtout à propos d'un pareil homme, je me conforme à la règle que je me suis tracée. Je remettrai sous vos yeux tout ce qui, dans cette vie illustre, tend à éclairer, à expliquer l'économiste, qu'on a guère coutume d'y chercher. Par exemple, je remarquerai que celui qui plaide avec tant d'énergie la cause des gens de la campagne naquit parmi eux et vécut de leur vie modeste et rude. On montre encore en Bourgogne, près d'Avallon, dans un village nommé Saint-Léger de Fougerat, un vieux bâtiment composé d'une chambre, d'une grange et d'une écurie. C'est dans ce bâtiment, habité encore par un sabotier à la fin du dernier siècle, que la tradition fait naître Sébastien-le-Prêtre, le 1er mai 1633. Notons que sa famille était d'une bonne noblesse du Nivernais et possédait la seigneurie de Vauban, depuis environ deux siècles. Mais son père, qui n'était qu'un cadet, s'était ruiné au service. « Je suis né le plus pauvre gentilhomme de France, disait Vauban lui-même. » Saint-Simon s'exprime ainsi à son tour : « Petit gentilhomme de Bourgogne tout au plus. » Il ajoute : « Mais peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle. » Orphelin à l'âge de dix ans, il fut recueilli par le curé de son village, qui se chargea à la fois du corps et de l'esprit de son jeune pupille. Celui-ci s'acquittait de son mieux par les soins qu'il donnait au jardin et même, dit-on, à la cuisine du bon prêtre. Les éléments de géométrie et d'arpentage qu'il apprit de ce maître, qui lui servit de père, conduisirent le jeune Sébastien-le-Prêtre à la lecture de quelques ouvrages sur les fortifications, avant qu'il eût même quitté son village. Il dut à un capitaine nommé d'Arcenay, son voisin, de faire ses premières lectures, et ce n'est pas la seule influence qu'ait eue sur la destinée du jeune homme ce capitaine qui possédait une compagnie dans le régiment de Condé. Vauban, âgé de dix-sept ans, brûlant d'aller le rejoindre et de faire comme son père, ses oncles et ses ancêtres, qui tous avaient servi, traversa à pied la Bourgogne et la Champagne jusqu'à la frontière des Pays-Bas. On était en pleine Fronde. Vauban s'en rendait-il compte? Savait-il ce que c'était que la Fronde? Se dit-il seulement, dans son inexpérience, qu'il prenait part à une rébellion, considération qui, au reste, n'avait arrêté ni un Condé ni un Turenne? Il ne vit là qu'une occasion de combattre et de se distinguer sous les yeux du vainqueur de Rocroy. Il se distingua en effet. On fut frappé des connaissances dont un si jeune cadet était déjà pourvu. Il fut employé aux fortifications de Clermont en Lorraine. Au siége de Sainte-Menehould, en 1652, un acte de courage brillant et téméraire appelait sur lui les regards. Il passait l'Aisne à la nage sous le feu de l'ennemi. Enfin, en 1653, il était fait prisonnier par un détachement de l'armée royale. Circonstance heureuse! la place de celui qui devait être qualifié de *patriote* par le duc de Saint-Simon ne pouvait être plus longtemps dans un camp où se déployait le drapeau espagnol. Mazarin, ayant entendu parler de son courage et de son précoce mérite, le fit venir et, selon les expressions de Vauban lui-même, ne tarda pas à le *confesser* et à le *convertir*. Scène piquante, messieurs, et non sans grandeur que ce jeune et pauvre gentilhomme, qui s'était un instant trompé de drapeau, grondé et ramené par le vieux cardinal-ministre au service de la France qu'il devait illustrer!

Il appartient désormais à la grande histoire. Toute sa vie est mêlée aux siéges et aux batailles du règne de Louis XIV. Il suffit de dire avec un de ses historiens qu'il fit travailler à trois cents places anciennes, qu'il en construisit trente-trois nouvelles, qu'il conduisit cinquante-trois siéges, et prit part à cent quarante actions de vigueur. Dangereusement blessé à Stenay et à Valenciennes, il reçut encore trois blessures au siége de Montmédy en

1657; ce fut par la nouvelle qu'en donna la *Gazette* qu'on sut dans son pays ce qu'il était devenu. Tout le monde sait ce qu'il fit pour l'art des fortifications, jusqu'à lui peu avancé. Ceux qui l'avaient pratiqué ou qui en avaient écrit « s'étaient, selon les expressions de Fontenelle, attachés servilement à certaines règles établies, quoique peu fondées, et à des espèces de superstitions qui dominent toujours longtemps en chaque genre et ne disparaissent qu'à l'arrivée de quelque génie supérieur. » Vauban déclarait, au reste, que, dans l'art de fortifier les places, il n'avait pas, à proprement parler, de manière. Chaque place différente lui en fournissait une nouvelle, selon les différentes circonstances de grandeur, de situation de terrain, ce qui n'empêche pas que ses œuvres ne se fassent aisément reconnaître aux gens de l'art. Par exemple, on remarque qu'avant lui les fortifications étaient presque toujours hautes et menaçantes, d'autant plus exposées par là à être foudroyées par l'artillerie. Il les rendit le plus souvent rasantes, ou presque au niveau de la campagne, de manière à offrir moins de prises. C'est sur ces principes qu'il construisit la citadelle de Lille (1668). Les travaux qu'il accomplit n'ont pas tous le caractère militaire. Témoins l'aqueduc de Maintenon et ce qu'il fit pour perfectionner le canal qui établit la communication des deux mers. Il changea également l'art de faire les siéges. Les fameux parallèles et les places d'armes, avec lui, parurent au jour. Nous parlerions une langue qui n'est pas la nôtre en parlant des cavaliers de tranchée, des nouveaux usages qu'il trouva des sapes et des demi-sapes, de l'invention des batteries en ricochet. On peut du moins rappeler une autre de ses inventions, plus populaire et qu'il eut bien plus de facilité à faire adopter que ses projets de réforme économique, j'entends la baïonnette à douille, qui embrasse le canon et qui n'a pas, comme l'ancienne baïonnette, l'inconvénient d'empêcher le feu. L'emploi de la nouvelle baïonnette de Vauban acheva, avec la substitution du fusil à pierre au mousquet ou fusil à mèche, la révolution commencée par l'invention des armes à feu.

Je renvoie ceux qui voudront se faire une idée plus complète de sa gloire militaire aux historiens spéciaux et d'abord aux plus compétents de tous les juges, à Carnot et à Napoléon, qui lui ont rendu une éclatante justice. Carnot a écrit son *Éloge*, mis au concours par l'Académie de Dijon en 1785, c'est-à-dire à une époque où le futur organisateur des armées de la République était loin assurément de prévoir ses propres destinées. Mais ce nouveau maître dans l'art des fortifications et des siéges se formait à la grande école. Non-seulement il loue Vauban, il le venge contre d'indignes attaques dont un jeune officier, Chauderlos de Laclos, le spirituel auteur d'un ouvrage tristement célèbre, les *Liaisons dangereuses*, venait de se rendre coupable. Chauderlos avait nié le génie de Vauban dans un écrit moins lu, il est vrai, que son roman. Carnot prit la peine de relever ses ignorances. Il exhaussa encore, s'il est permis de le dire, le piédestal d'où des efforts plus habiles n'auraient pas réussi à faire tomber notre grand ingénieur. Quant à Napoléon, qui s'exprimait sur son compte avec une vive admiration, on sait qu'il fit de la translation du cœur de Vauban aux Invalides le principal épisode de la fête nationale du 26 mai 1808. C'est là qu'est enseveli aujourd'hui, près du tombeau de Turenne, ce cœur qui ne battit que pour le bien de l'État et le bonheur de l'humanité.

A une époque où l'on n'était pas encore fort loin des barbaries à la guerre d'un Montluc, où des généraux comme Condé et Turenne lui-même, quoique d'un génie moins emporté et moins violent que celui du vainqueur de Rocroy et de Lens, se permettaient des excès que l'histoire déplore, Vauban donnait de tout autres exemples. Là aussi il ouvrait une voie nouvelle. Il a contribué autant qu'il dépendait de lui, si l'on peut dire ainsi, à civiliser la guerre. Même dans ses inventions les plus destructives en apparence, il eut pour but avoué la conservation des hommes. Il voulait que l'art des siéges, tel qu'il le perfectionna, obtînt cet effet que les assiégeants ne perdissent pas plus de monde que les assiégés. Selon sa coutume, il a jeté sur le papier les pensées qui servaient de règle à sa conduite. C'est une de ses maximes « qu'il ne faut jamais faire à découvert ni par force ce qu'on peut faire par industrie. La précipitation ne hâte point la prise des places, la recule souvent, et ensanglante toujours la scène ». Quelquefois il eut le bonheur de faire prévaloir auprès du roi ces vues si humaines contre la légèreté des courtisans pressés d'en finir avec un siége, au risque de sacrifier la vie d'un certain nombre d'hommes. Quelquefois aussi ses conseils échouaient. Au siége de Valenciennes, on sait qu'il se prononça dans les mêmes vues pour l'attaque en plein jour. C'était l'usage que les attaques se fissent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis sans être aperçu, et, disait-on aussi, afin d'épargner le sang des soldats, pour lequel on n'avait pas toujours tant de considération. Vauban proposa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France se récrièrent contre cette proposition. Louvois la condamna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. « Vous voulez, dit-il, ménager le sang du soldat; vous l'épargnerez bien davantage quand il combattra de jour, sans confusion et sans tumulte, sans craindre qu'une partie de nos gens tire l'une sur l'autre, comme il n'arrive que trop souvent. Il s'agit de surprendre l'ennemi, il s'attend toujours aux attaques de nuit : nous le surprendrons, en effet, lorsqu'il faudra qu'épuisé des fatigues d'une veille, qu'il soutienne les efforts de nos troupes fraîches. Ajoutez à cette raison que s'il y a, dans cette armée, des soldats de peu de courage, la nuit favorise leur timidité; mais que, pendant le jour, l'œil du général inspire la valeur et élève les hommes

au-dessus d'eux-mêmes. » Le roi se rendit aux raisons de Vauban, malgré Louvois et cinq maréchaux de France (1).

Obtenir à la guerre le plus de résultats possibles avec le moindre sacrifice possible d'hommes, c'était, messieurs, un problème digne de ce grand esprit qui portait le calcul dans l'humanité. L'homme qui professait un tel respect pour la vie des soldats devait se montrer plein de sollicitude sur les moyens d'assurer celle des citoyens. C'était la même âme, la même intelligence poursuivant le même but par des moyens différents, et l'économiste, le philosophe, se retrouvaient dans le guerrier.

C'est du même point de vue que je relèverai chez ce grand et bon citoyen, qu'il y a pour nous une sorte de douceur et d'orgueil à revendiquer, pour nos études chéries, la probité la plus absolue, et un désintéressement, un dévouement à la vérité comme à la patrie, qui bien rarement furent égalés. Oui, je suis fier de noter de pareils traits chez l'écrivain économiste et réformateur qui eut pour mobile l'amour de la justice et la charité la plus vive. Ses panégyristes s'accordent sur son peu d'empressement à aller au-devant des honneurs et sur la répugnace qu'il montra quelquefois à les accepter. C'est ainsi qu'il fut nommé gouverneur de Lille, commissaire général des fortifications, etc. Ceux qui ont écrit sa biographie ou qui y touchent en passant sont unanimes à affirmer qu'il s'était opposé à sa propre élévation au grade de maréchal de France que le roi lui avait annoncée; il avait représenté qu'elle empêcherait qu'on ne l'employât avec des généraux du même rang, et ferait naître des embarras contraires au bien du service. Le titre de maréchal produisit les inconvénients qu'il avait prévus; il demeura deux ans inutile. « Je l'ai entendu souvent s'en plaindre », dit Fontenelle, qui confirme le fait comme le sachant positivement; « il protestait que, pour l'intérêt du roi et de l'État, il aurait foulé aux pieds sa dignité avec joie ». C'est ce qu'il voulut faire devant Turin, assiégé par le duc de la Feuillade, cet homme d'esprit, ce courtisan aimable, ce militaire courageux, mais ce général si peu capable, et que ses mauvaises mœurs, soutenues par de pires principes, ont fait appeler par Saint-Simon « le plus solidement malhonnête homme du royaume ». Vauban proposa au duc de la Feuillade de venir diriger le siége comme ingénieur et de servir dans son armée comme volontaire. La fierté de la Feuillade s'en offensa. Il répondit avec hauteur qu'il espérait « prendre Turin à la Cohorn ». Cohorn, excellent général hollandais, assez habile dans l'art des fortifications et des siéges pour qu'on l'opposât au grand ingénieur français, avait pris plus d'une fois des places fortifiées par Vauban. On sait, de reste, que la Feuillade, en dépit de ses vanteries, ne prit point Turin; il fut mis en déroute et laissa entre les mains de l'ennemi ses bagages et une partie de l'armée. Avec la même absence d'amour-propre et un admirable éloignement de toute jalousie, Vauban fut de ceux qui opinèrent pour qu'on s'attachât ce même Cohorn, qui eut un moment l'idée de quitter le prince d'Orange dont il était mécontent et de se mettre au service de la France.

Pour donner une idée générale de l'homme, on ne saurait mieux faire que de citer toute une page de Fontenelle, au nombre peut-être des meilleures qu'ait écrites l'ingénieux et savant panégyriste, qui fut appelé à louer Vauban au sein de l'Académie des sciences dont l'illustre maréchal était membre honoraire. Aux fines qualités de Fontenelle s'ajoute ici une sorte d'émotion qui ne lui est pas habituelle. « Jamais, dit-il, les traits de la simple nature n'ont été mieux marqués qu'en M. de Vauban, ni plus exempts de tout mélange étranger. Un sens droit et étendu, qui s'attachait au vrai par une espèce de sympathie et sentait le faux sans le discuter, lui épargnait les longs circuits par où les autres marchent; et, d'ailleurs, sa vertu était en quelque sorte un instinct heureux, si prompt qu'il prévenait sa raison. Il méprisait cette politesse superficielle dont le monde se contente, et qui couvre souvent tant de barbarie; mais sa bonté, son humanité, sa libéralité, lui composaient une autre politesse plus rare, qui était toute dans son cœur. Il seyait bien à tant de vertu de négliger des dehors, qui, à la vérité, lui appartiennent naturellement, mais que le vice emprunte avec trop de facilité. Souvent le maréchal de Vauban a secouru de sommes assez considérables des officiers qui n'étaient pas en état de soutenir le service; et, quand on venait à le savoir, il disait qu'il prétendait leur restituer ce qu'il recevait de trop des bienfaits du roi. Il en a été comblé pendant tout le cours d'une longue vie, et il a eu la gloire de ne laisser en mourant qu'une fortune médiocre. Il était passionnément attaché au roi, sujet plein d'une fidélité ardente et zélée, et, nullement courtisan, il aurait infiniment mieux aimé servir que plaire. Personne n'a été si souvent que lui, ni avec tant de courage, l'introducteur de la vérité; il avait pour elle une passion presque imprudente et incapable de ménagement. Ses mœurs ont tenu bon contre les dignités les plus brillantes et n'ont pas même combattu. En un mot, c'était un Romain qu'il semblait que notre siècle eût dérobé aux plus heureux temps de la République. » Page excellente, courageuse même jusqu'à un certain point, lue deux ans après la disgrâce et la mort de Vauban. Vous remarquerez pourtant que Fontenelle n'y parle point de cette disgrâce, peu faite pour honorer Louis XIV. Quant à sa mort, il se borne à dire que Vauban succomba à une fluxion de poitrine. Je ne saurais dire que non; mais les contemporains paraissent d'accord à affirmer qu'il s'y joignit bien aussi le chagrin de la disgrâce.

Comment un homme de guerre si constamment occupé put-il trouver le loisir de se livrer aux observations et aux recherches qu'exigent les travaux économiques? Les campagnes mêmes auxquelles il prit la part la plus active n'y mirent point obstacle; pendant qu'elles se pour-

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

suivaient, il trouvait encore le temps d'amasser une foule de remarques sur la situation des pays et de leurs habitants, et il les complétait pendant les intervalles de paix. Sa prodigieuse activité intellectuelle se faisait aider par des copistes, des calculateurs, des dessinateurs. Les sommes qu'il dépensa pour payer leurs travaux, avec ses générosités pour de pauvres officiers dont nous parle Fontenelle, achèvent d'expliquer qu'il n'ait pas laissé une grande fortune. Dans ses fréquents voyages, il s'informait avec le soin le plus minutieux de la valeur des terres, de ce qu'elles rapportaient, de la manière de les cultiver, des facultés des paysans, de leur nombre, de ce qui faisait leur nourriture ordinaire. Il s'occupait de même de ce qui aurait pu rendre le pays meilleur, des grands chemins, des ponts, des navigations nouvelles. Il se mettait en rapport avec les intendants, leur écrivait même quelquefois pour les féliciter des établissements utiles qu'ils avaient créés, comme s'il avait à les remercier d'un service qui lui eût été rendu à lui-même. Tous ces détails sont consignés dans ses écrits. On peut affirmer qu'ils font de Vauban le créateur de la statistique en France, comme ses vues sur l'impôt et diverses autres recherches font de lui avec Bois-Guillebert le devancier le plus considérable et le plus direct de l'économie politique, appelée seulement au siècle suivant à se constituer sur une forme vraiment régulière et scientifique.

Parmi d'autres écrits consacrés à des matières d'économie politique et qui font partie de ses célèbres *Oisivetés*, ce recueil de ses recherches à l'époque de la paix de Ryswick, le plus notable est son *Projet de dîme royale.*

C'est là, messieurs, que Vauban a mis sa pensée d'économiste et de publiciste tout entière. On trouve à apprendre dans cet ouvrage, aujourd'hui peu lu, plus de choses peut-être sur la condition véritable de la vie de tous les jours sous Louis XIV au sein des campagnes que dans tous les autres écrits de la même époque. Et quelle courageuse revendication de la justice! quelle intelligente tentative de réforme avant Turgot! Comment, avec de tels principes et de tels hommes, n'a-t-on pas su prévenir la révolution française?

Ce projet représentera pour nous une pensée entrevue à quelques égards par Colbert, mais que Vauban pousse infiniment plus loin; il entreprend de porter l'unité dans la matière la plus compliquée, la plus confuse et la plus inextricable, celle de l'impôt. Combien donc Vauban mérite d'être étudié comme réformateur! Il a sa place dans la chaîne des esprits éminents qui, dès le XVIIe siècle, ont su voir et signaler le mal où il était. C'est au siècle de Louis XIV, qu'il termine si glorieusement, un représentant de l'esprit moderne. Il ne nie point l'industrie et le commerce, il les glorifie. Il loue et défend le travail sous toutes ses formes. Il cherche à la justice une expression économique dans un meilleur système de taxes, quand l'impôt était établi au rebours de l'équité, de l'honnêteté et du bons sens. C'est à tous ces titres que nous allons étudier ce noble et généreux témoignage d'un esprit indépendant et ferme et d'un grand cœur, cet ouvrage qui, vous le verrez, donne plus encore que ne promet son titre qui semble n'annoncer qu'un travail sur les finances, le *Projet de dîme royale.*

H. BAUDRILLART.

SOIRÉES LITTÉRAIRES D'ÉPINAL.

M. J. CONUS.

Causerie historique et littéraire sur la gastronomie.

Qu'est-ce que la gastronomie? Ce mot grec si plein de mystère et de promesses est généralement compris. Précisons, cependant. Brillat-Savarin définit la gastronomie: « La science raisonnée de tout ce qui tient à l'homme en tant qu'il se nourrit. » Définition très-juste, moins vive pourtant que celle de Montaigne, qui l'appelle sans façon, avec une crudité toute latine, *Science de gueule.* « Les animaux se repaissent; l'homme mange; l'homme d'esprit seul sait manger. » La gastronomie est donc l'art de manger; elle est, dit encore Brillat-Savarin, une résignation implicite aux ordres du Créateur qui, nous ayant ordonné de manger pour vivre, nous y invite par l'appétit et nous en récompense par le plaisir. N'est pas gastronome qui veut, et il y a loin des mangeurs vulgaires et des gloutons à ces élus du goût qui savent relever le plaisir de la table par les assaisonnements de l'esprit, et rendre de justes actions de grâces à l'auteur de tant de bonnes choses.

La cuisine, reléguée communément parmi les arts subalternes, a donc aussi son côté élevé. Par l'action qu'elle exerce sur le *moral*, l'*esprit* et l'*imagination* des peuples, elle mérite, dit Macaulay, d'arrêter l'attention de l'histoire. La cuisine d'un peuple marque le degré de civilisation où il est parvenu: telle cuisine, tel peuple. Cette vérité a été formulée ainsi par le Maître: « Les destinées des nations dépendent de la manière dont elles se nourrissent. » A ce titre, l'alimentation d'un peuple et son influence sur les arts et les productions de l'esprit appartiennent à l'histoire et à la critique littéraire.

L'Asie fut le berceau de la civilisation et de la cuisine savante. Les éblouissantes descriptions de festins dans les *Mille et une nuits* peuvent seules nous donner une idée du souvenir laissé dans les imaginations par la table somptueuse des souverains d'Orient. L'Écriture nous parle des splendides fêtes de table de Balthazar, et le nom de Sardanapale est devenu synonyme de sensualité raffinée. Cette contrée aux riches épices, qui vit les magnificences de Ninive et les jardins suspendus de Babylone, vit aussi les premières merveilles de la cuisine. Toutefois, l'absence de monuments littéraires et culinaires ne nous permet pas de dissiper l'obscurité qui couvre les origines et les progrès de la gastronomie en

Orient. Sur cette terre du despotisme, où toute personnalité s'effaçait devant le maître, aucun cuisinier fameux n'a été récompensé, par la gloire, de ses travaux et de ses découvertes; aucun n'a laissé ses mémoires, qui seraient si curieux et si instructifs aujourd'hui. Sur ce point, nous sommes réduits aux conjectures. Les Athéniens reprochaient à l'éloquence asiatique la diffusion, la lourdeur et l'emphase. Le même reproche, n'en doutons pas, pouvait être fait à la table et au luxe de ces peuples qui, aujourd'hui encore, se distinguent plus par le clinquant et le faste que par la mesure, l'élégance vraie et la simplicité de bon goût.

Les Grecs furent les héritiers des traditions gastronomiques des Orientaux; mais là, comme en tout, ils surent montrer leur originalité. La Grèce est mieux connue que l'Orient. Grâce à Homère, nous avons sous les yeux le tableau vivant et complet de la vie des Grecs à l'âge héroïque. Nous connaissons la cuisine homérique et le fougueux appétit de ses héros, grands guerriers et grands mangeurs. Comment en eût-il été autrement, avec des hommes de quinze coudées, au dire du sculpteur Bouchardon, si passionné pour la lecture d'Homère? La description suivante du festin préparé par Achille en l'honneur d'Ulysse, de Nestor et de Phénix, députés vers lui par les Grecs aux abois, nous offrira l'occasion de dire un mot en passant du sens religieux et des devoirs de l'hospitalité antique.

Achille va au-devant des envoyés, leur tend la main et leur dit: « Amis, qui êtes les bien-venus, je vous salue. » Sans doute un pressant besoin vous amène; malgré ma » colère vous m'êtes chers par-dessus tous les Grecs.... » Apporte, fils de Menœtius, un plus grand cratère; ver- » ses-y du vin plus fort et prépare une coupe pour chacun: » car voici sous mon toit les hommes que je chéris le » plus. » Il dit, et Patrocle obéit à son cher compagnon. Pour lui, il approcha du foyer ardent une table à viande, y posa les épaules d'une brebis et d'une chèvre grasse, ainsi que le dos succulent d'un porc engraissé. Automédon tenait les chairs et le divin Achille les coupait; il les divisait en morceaux et les embrochait, tandis que le fils de Menœtius, mortel semblable aux dieux, allumait un grand feu. Quand le feu fut tombé et que la flamme se fut éteinte, Achille ayant étalé les charbons, étendit les broches dessus; puis il répandit le sel sacré en les soulevant de leurs étais. Les chairs grillées et étalées sur les tables, Patrocle prit et distribua le pain aux convives dans de belles corbeilles; puis Achille partagea les viandes.... » (Trad. de M. Pessonneaux.)

Laissons de côté ce qui fait la grandeur et l'intérêt épiques de ce morceau, pour nous attacher aux détails de mœurs et aux usages des Grecs primitifs, dans leurs festins de cérémonie. Ici, que voyons-nous? Un roi préparer lui-même le repas qu'il offre à ses hôtes. Ce n'est pas qu'il manque de serviteurs pour remplir cet office, mais il a sous sa tente des hôtes de distinction, et il veut leur faire honneur. L'hôte, comme le suppliant, est l'envoyé de Jupiter; il est sacré comme le Dieu qui le protége. Traiter un hôte, c'est donc accomplir un devoir religieux, et, à cette époque de croyances, nul ne voudrait y manquer. Le repas de l'hospitalité est donc un véritable sacrifice offert à la Divinité. Or, dans les sacrifices, les rois seuls ou les prêtres étaient chargés du soin d'égorger et de brûler les victimes. Vous le voyez; ces détails de festin empruntent aux croyances religieuses du temps un caractère touchant et élevé?

Sacrée ou non, direz-vous, la triste cuisine que devaient faire ces héros plus habitués à tenir l'épée que la broche! Pas du tout; la cuisine plus simple des Grecs, des chairs grillées, n'exigeait pas les savantes études et la longue pratique d'un cordon bleu de nos jours. Le talent trouvait encore à s'y déployer pourtant, et Homère nous dit qu'Ulysse n'avait pas son pareil pour découper les viandes et arranger un feu de cuisine. Une nourriture élémentaire suffisait aux robustes appétits des héros de ce temps. Ils n'avaient que faire alors des ragoûts inventés depuis pour stimuler des estomacs dégénérés. Ce qu'ils voulaient, c'étaient de grosses parts, et surtout des parts égales. Homère ne manque jamais de mentionner l'égalité des parts. Ce sentiment de l'égalité devant l'appétit se retrouve chez tous les enfants. Qui n'a quelquefois assisté à un goûter de gamins bien endentés? Des éclairs partent de tous les yeux braqués sur toutes les tartines pour en comparer les longueurs. Les héros d'Homère ressemblaient, en cela, aux enfants. Ces hommes simples et francs, comme la nature, étaient toujours prêts à faire honneur à la table d'un hôte et à vider la coupe de l'amitié. Le chagrin n'avait pas facilement raison de leur appétit. Cette fois cependant, les hôtes d'Achille ne se mettent à table que par convenance, et, dès qu'ils le peuvent, ils exposent l'objet de leur mission. Aussi les chants de l'Aède, couronnement obligé de tout festin, font-ils place ici à de graves et longs discours empreints des passions diverses qui agitent ces illustres personnages.

Dans cette période de l'histoire grecque, l'art culinaire, quoique dans l'enfance encore, suit les progrès des autres arts; il accuse une supériorité marquée sur l'époque antérieure, où les Grecs se nourrissaient encore des fruits de la terre. On voit des trépieds, des bassins de prix et des coupes ciselées; des étoffes précieuses recouvrent les siéges où sont assis les convives. L'usage de manger sur des lits est postérieur à ces temps. Les mœurs aussi commencent à s'adoucir, et la guerre n'a déjà plus le caractère de barbarie des premiers âges.

Huit siècles plus tard, au temps de Périclès, la civilisation grecque jette son plus vif éclat. Athènes est le foyer des lettres, des arts et de la cuisine savante. La lumière lui était venue de l'Asie et de la Sicile depuis longtemps renommées pour les délices de la table. Mais les Athéniens, avec leur goût exquis, eurent bientôt surpassé leurs maîtres et pris, dans le monde, la tête du mouvement gastronomique. Ils apportèrent, dans l'art

de manger, toutes les qualités de leur génie, et donnèrent les premiers beaux dîners, véritables fêtes où l'esprit, comme le palais, avait sa part de jouissances. Ce peuple spirituel et léger, qui avait des loisirs et aimait le plaisir, trouva dans la table une source d'illustration nouvelle. Les tables athéniennes les plus fameuses furent celles de Périclès, de Gorgias et d'Alcibiade. La Sicile avait précédé la Grèce pour les merveilles culinaires, mais elle resta au-dessous d'Athènes, qui put se vanter d'avoir seule le secret d'une élégante frugalité. Athènes laissa aux barbares l'abondance des plats, gardant en gastronomie comme en littérature le privilége de son atticisme. Les Athéniens donc surent manger, mais, en gens d'esprit, ils aimaient surtout, dans la table, le plaisir de causer. La table et le portique étaient alors à peu près les seuls lieux de réunion où l'on pût se voir et échanger des idées. C'étaient les salons et les cercles du temps. La politique, l'art et la philosophie fournissaient le sujet ordinaire de ces entretiens, comme on le voit dans le *Banquet* de Platon. Souvent aussi, quand les *Hétaïres*, qui jouaient alors le rôle de nos femmes du monde avec les mœurs de celles du demi-monde, venaient se mêler à la société des hommes, privilége accordé à elles seules, la causerie prenait un tour enjoué et capricieux qui en faisait quelque chose d'analogue à la conversation des salons français et des fameux soupers du XVIIIe siècle. Athènes, alors au faîte de sa gloire, est la capitale des plaisirs et des arts. Toutefois, il y a des ombres à ce tableau, et les dehors brillants de cette société élégante, mais corrompue, dissimulent mal les vices qui la minent, elle et les autres cités grecques, et préparent leur asservissement prochain.

La cuisine et la gourmandise athéniennes furent, pour la comédie, une mine inépuisable, et il n'y a pas de sujet plus familier aux comiques grecs que la gastronomie et tout ce qui s'y rattache. *Marchands de poissons, parasites, cuisiniers*, autant de types originaux, de figures amusantes, que leurs travers, leurs prétentions, leurs vices même rendaient justiciables de la comédie. Les poissonniers fourbes, riches et insolents, étaient les rois et la terreur du marché. Aussi la comédie ne les épargnait guère. Langues vives et affilées, il faut les entendre dialoguer dans ce style de matelot, dont l'atticisme nous échappe. Ces dames de la halle, — « un peu bien fortes en gueule », — comme dit Molière, peuvent seules nous donner un échantillon de ce genre leste et accentué. Et les Athéniens, qui avaient tant d'esprit et de goût cependant, faisaient leurs délices de toutes ces ordures !

Les scènes de marché étaient des scènes de comédie toutes faites que le poëte n'avait qu'à transporter au théâtre. Tantôt c'est un paresseux sans argent qui s'extasie le ventre vide devant les friandises qu'il ne peut acheter, tantôt c'est un honnête citoyen de loisir qui va rôder le matin sur le marché, et lorgner, d'un œil de convoitise, les bonnes choses qu'il voit étalées. N'y a-t-il plus de ces Athéniens-là parmi nous ?

Le parasite est aussi un des types favoris de la comédie grecque. Ces gens avaient pour industrie de quêter des dîners. Parmi les plus fameux de ces courtisans faméliques, il faut citer Philoxènes, surnommé l'*Écornifleur de jambons*, vu sa spécialité ; Strouthias ou l'*Autruche*, nom d'oiseau bien appliqué à un homme qui passe sa vie à manger et à digérer ; Gnathon, qui professait avec éclat l'art de dîner en ville. Pensionnaire chez autrui, Gnathon ne prenait pas de pensionnaires, mais il faisait des écoliers appelés de son nom *gnathoniciens* ou *chevaliers de la mâchoire*. Tous ces gens savaient exploiter la vanité des riches dont ils étaient les flatteurs, les bouffons et les entremetteurs. Loin de rougir de ce métier, ils étaient fiers d'une profession qui avait été jadis une espèce de sacerdoce. Ne descendaient-ils pas des anciens *parasites religieux*, officiers préposés à l'inspection du blé sacré et admis aux festins des sacrifices à titre de *convives des dieux?* Si encore ils n'eussent été que ridicules ! mais ils étaient corrupteurs, et la jeunesse n'échappait pas à leur mauvaise influence. Voilà pourquoi les poëtes comiques ne cessent de les harceler pour les ridiculiser, les flétrir, et montrer sans cesse aux spectateurs les dangers que la dépravation croissante des mœurs leur fait courir. Vains efforts ! le parasite continue à vivre des faiblesses du cœur humain qu'il connaît et sait manier. Il a survécu à la société grecque ; nous le retrouverons chez les Romains, et il existe encore au milieu de nous, facilement reconnaissable malgré les métamorphoses qu'il a subies et les déguisements nombreux qu'il sait prendre.

Il nous reste à parler des cuisiniers et de leur rôle dans la société et la comédie. Les médecins, mal payés, manquaient à Athènes. C'est Aristophane qui nous l'apprend. En revanche, les cuisiniers n'y manquaient pas. Ils y étaient venus en foule de la Béotie, de la Thessalie et surtout de la Sicile, terre classique de la bonne chère, attirés par l'espoir de faire fortune et de briller sur un plus grand théâtre. Avec la bonne idée qu'ils avaient d'eux-mêmes et de leur art, ces braves gens entendaient bien marcher de pair avec les philosophes et leur disputer la faveur publique. On eut alors le curieux spectacle de la rivalité de la philosophie et de la cuisine, travaillant, à l'envi l'une de l'autre, au bonheur des hommes. Pendant que les philosophes, à la poursuite du souverain bien, s'égarent dans des rêves chimériques, le cuisinier, lui, l'œil fixé sur ses fourneaux, son étoile polaire, marche d'un pas ferme vers un but assuré et touche glorieusement au port. La victoire reste à la cuisine. Épicure lui-même, nouvel Ésaü, vaincu et convaincu par un plat d'Archestrate, déclare solennellement que « le plaisir de la table est le principe de tout bien ». Le maître avait dit, et les disciples poussant la doctrine à ses conséquences extrêmes, méritèrent le surnom de *pourceaux d'Épicure*.

Dans ce conflit entre les cuisiniers et les philosophes, la comédie prit parti pour les premiers. Le poëte Alexis,

dans un passage plein de verve, tourne en ridicule toutes les écoles de philosophie, excepté les voluptueux disciples d'Aristippe et d'Épicure, vrais législateurs du plaisir, qui avaient divinisé l'art du cuisinier et du parasite. Un de ces personnages s'exprime ainsi : « Quels contes est-ce que tu nous débites-là ? Et le Lycée, et l'Académie, et l'Odéon, niaiseries de sophistes, où je ne vois rien qui vaille. Buvons, mon cher Sicon, buvons à outrance et faisons joyeuse vie tant qu'il y a moyen d'y pourvoir. Vive le tapage Manès ! Rien de plus aimable que le ventre. Vertus, ambassades, commandement, vaine gloire et vain bruit du pays des songes ! La mort te glacera au jour marqué par les dieux, et que te restera-t-il ? Ce que tu auras bu et mangé, rien de plus. Le reste est poussière, poussière de Périclès, de Codrus ou de Cimon. » (Trad. de M. Egger.)

Fier d'un tel succès sur la philosophie, le cuisinier, comme le savetier d'Apelle, veut sortir de l'étroite enceinte de sa cuisine et étendre au loin les bornes de son empire. Dès lors, ce n'est plus seulement un cuisinier, c'est un homme d'État, c'est un lettré, c'est un artiste. Allons le voir au théâtre, dans ces divers rôles. Celui-ci, philosophe à sa manière, étudie le pourquoi et la fin des choses ; il jette un regard curieux et profond sur le monde et expose avec emphase la haute influence de la cuisine sur les affaires humaines. Celui-là a des lettres ; il est au service d'un nouveau riche béotien d'Athènes qui s'est bâti une manière de palais sur les bords de l'Ilissus. La fantaisie lui prend de planter là notre homme, au milieu des apprêts d'un festin, ne voulant pas, dit-il, servir un maître illettré, incapable de citer les vers d'Homère qui ont trait à la cuisine. Cet autre, la tête farcie de poésies lyriques et tragiques, expose ses théories culinaires dans le style le plus poétique, dans le langage des dieux. Rien n'était plus piquant, pour un public athénien, que d'entendre parodier, dans des descriptions culinaires, les tirades des poëtes contemporains. En parlant ragoût dans le pathos dithyrambique, le cuisinier singeait la déclamation des lyriques ou des tragiques, aux grands applaudissements de la foule intelligente, qui ne perdait pas un mot de cette double critique. Figurez-vous *Le lac* de Lamartine, *L'ode à la colonne* de Victor Hugo, ou *La mort d'Hippolyte* de Racine, habilement parodiés et accommodés à quelque leçon vulgaire de cuisine, et vous aurez une idée de l'effet produit par ces fines parodies sur le public d'Athènes.

Les cuisiniers athéniens étaient d'ordinaire, non des esclaves à poste fixe, mais des serviteurs loués sur la place publique, selon l'occasion et pour les besoins du jour. Les artistes étaient rares et fort recherchés. Voici le signalement donné par Berchoux d'un cuisinier-maître :

Faites cas de celui qui, fier de son talent,
S'estime votre égal, et d'un air important
Auprès de ses fourneaux que la flamme illumine,
Donne avec dignité des lois dans sa cuisine ;
Qui dispose du sort d'un coq ou d'un dindon
Avec l'air d'un sultan qui condamne au cordon.

Il y a donc un vulgaire parmi les cuisiniers, et un grand cuisinier est aussi rare qu'un grand capitaine. Combien en compte-t-on, de ces héros de casserole, qui se présentent, à la postérité, le front ceint d'une couronne de laurier-sauce? Archestrate, Apicius, Carême, voilà les noms que l'on cite avec Alexandre, César et Napoléon. Et de fait, est-on cuisinier pour être habillé de blanc et coiffé d'un béret de calicot? Non, sans doute. Les Grecs savaient déjà très-bien faire la différence entre un cuisinier et un cuisinier. Qu'on en juge par ce fragment d'un comique :

« Le vrai cuisinier doit savoir qui l'on traite bien avant de mettre la main à son dîner. Celui qui ne regarde qu'à la façon de réussir un plat selon les règles, mais qui n'a pas mûrement réfléchi à la manière de le servir, de le dresser en son temps, celui-là n'est pas un cuisinier, c'est un manœuvre. *Cuisinier* et *manœuvre* (entends-tu?), deux choses bien différentes. Pour être commandant, il suffit d'avoir une armée ; mais celui qui sait se retourner et voir toujours clair dans les choses est plus qu'un commandant, c'est un général. » (Trad. de M. Egger.)

Écoutez cette Athénienne racontant ce qu'elle a vu en songe aux enfers :

« Des fleuves de purée et de sauce noire coulaient dans les rues avec un bruit retentissant et roulaient dans leur cours des cuillers et des morceaux de pain, de sorte que des bouchées succulentes descendaient pour ainsi dire d'elles-mêmes dans le gosier des morts. On voyait épars, sur le bord des fleuves, au lieu de coquillages, des boudins et des morceaux d'andouille tout brûlants. Il y avait aussi des parts de poissons rôtis et parfaitement assaisonnés à toutes sortes de sauces ; auprès, des jambons très-tendres servis sur des plats ; des abattis bien cuits et exhalant un doux parfum avec des intestins de bœuf. Plus loin, des côtelettes de porc bien tendres et colorées par le feu. Des grives brûlantes et bien assaisonnées voltigeaient autour de la bouche des morts pour se faire avaler. A ceux qui avaient soif, des jeunes filles versaient un vin délicieux, et l'on voyait aussitôt reparaître le double de ce que chacun avait bu et mangé. »

Ce passage a servi sans doute de modèle à la description du *Pays de Cocagne*, le paradis de la cuisine, sauf les variantes et l'addition d'une réforme du calendrier pour multiplier les fêtes et les festins. Après l'énumération obligée des poissons, des viandes, de la venaison, des rivières de vin rouge et de vin blanc, l'auteur ajoute :

« En Cocagne, c'est un printemps éternel, partout des concerts, de la musique, des danses, jamais querelles ni guerres, les mois ont six semaines et tous les jours sont des dimanches. On compte annuellement quatre Pâques, quatre Saint-Jean, quatre Assomptions, quatre Toussaints, quatre Noëls, quatre Chandeleurs, quatre Carê-

mes-prenant ou mardi-gras ; mais le Carême ne revient que tous les vingt ans. »

Dans les premiers siècles de la république, les Romains eurent des mœurs rudes et une nourriture grossière. Leur ragoût valait le brouet noir des Spartiates ; c'est tout dire. Les consuls eux-mêmes, un Dentatus, un Fabricius, mangeaient dans des vases de terre, des légumes préparés de leurs mains. L'usage du pain même ne fut guère connu à Rome qu'au bout de cinq siècles, vers le temps de la guerre de Macédoine contre Persée. Mais peu à peu, avec les conquêtes vint la richesse, avec la richesse le goût du luxe et des plaisirs, en particulier celui de la table. Les Romains, vainqueurs des Grecs, furent vaincus par leurs arts et leur cuisine. Une nuée de cuisiniers grecs vinrent s'abattre sur Rome et mettre leur talent au service de ces illustres pillards enrichis des dépouilles des nations conquises.

Athènes s'était distinguée par sa gourmandise de bon goût ; toutefois elle ne connut pas encore la grande cuisine, parce qu'elle sacrifia trop aux choses sucrées. Disciples des Athéniens, les Romains laissèrent leurs modèles loin derrière eux, sinon pour l'élégance, au moins pour la somptuosité des festins. Cela se comprend. Les Athéniens étaient pauvres en comparaison des Romains. Cette petite république qui tient tant de place dans le monde, par la pensée et par l'art, ne comptait guère que vingt mille citoyens et quatre cent mille tributaires. Son sol aride et ses maigres revenus, inférieurs aux fortunes fabuleuses de quelques simples particuliers de Rome, la préservèrent, avec son goût, des folles prodigalités de table. Les Romains, eux, avaient le monde entier à dévorer, et ils étaient capables d'en venir à bout. Retracer l'excès du luxe de leurs repas serait chose impossible. Toutefois, avant de tomber dans ces monstrueuses extravagances, la cuisine *gréco-romaine* eut ses beaux jours, et la table des Lucullus, des Apicius, des Sylla, des Pompée, des César et des Mécène, jouit d'une juste célébrité. Rome alors mangea habilement et splendidement, mieux que jamais n'avait fait la Grèce, et souvent elle n'eut pas moins d'esprit. Seulement c'était un esprit différent, d'un tour plus positif et plus pratique qui en faisait l'originalité.

Les rares instants que les Romains pouvaient dérober à la guerre, à la politique et aux affaires, ils aimaient à les passer à table, dans la société de leur famille ou de leurs amis. Là ce n'étaient plus du tout les mêmes hommes. Comment reconnaître ces graves sénateurs, ces ambitieux forcenés et ces farouches guerriers dans ces convives enjoués, ces aimables causeurs dont l'urbanité reflétait l'atticisme athénien ? Pour s'en faire une idée, on n'a qu'à parcourir la correspondance de Cicéron et les charmantes épîtres d'Horace, de simples causeries, dit-il, modèles d'autant plus vrais de la conversation romaine au siècle d'Auguste. Les noms de César, de Mécène, d'Atticus, de Varus, de Pollion, de Virgile, de Tibulle, de Properce et d'Ovide, disent assez ce que fut cette brillante époque au point de vue de l'esprit ; car, sous d'autres rapports, il y a bien des réserves à faire.

Il serait trop long de décrire les raffinements de table et le luxe d'ameublement des riches Romains vers la fin de la république ; nous dirons seulement un mot de ceux de leurs usages qui diffèrent le plus des nôtres.

Les Romains mangeaient, non assis comme nous, mais à demi-couchés sur des lits. Ces lits, au nombre de trois, de trois convives chacun, étaient disposés en fer à cheval autour de la table de service. La salle à manger était un portique, sorte de galerie ornée de peintures murales et de statues. Une armée de serviteurs avec des attributions spéciales allaient et venaient en tous sens. De plus, derrière chaque convive se tenait un esclave toujours à ses ordres. Ce personnel est bien réduit chez nous. Tous les services sont cumulés ou par un échanson de louage ou par un maître Jacques, comme chez Harpagon, cocher ou cuisinier à volonté : c'est l'affaire d'une casaque à remettre ou à ôter.

A l'heure du dîner, les convives se rendaient ensemble au vestiaire pour faire leur toilette de table. Ils mettaient une simple tunique retenue par une agrafe d'or. Après l'ablution des mains, des esclaves leur épongeaient les pieds et les parfumaient d'essences, puis ils entraient dans la salle du festin au son des instruments.

Un petit détail encore. L'amphitryon ne fournissait pas les serviettes ; chacun devait apporter la sienne ; aussi connaissait-on le vol à la serviette. Ces emprunts n'étaient pas rares. Catulle menace un certain Asinius de le diffamer dans ses vers s'il ne lui renvoie une serviette volée. Martial aussi rapporte que des convives avertis de la présence d'un nommé Hermogène, n'apportèrent point de serviettes, par crainte de ses ongles crochus. Hermogène ne se tint pas pour battu et trouva le secret d'emporter la nappe.

La première table de Rome fut celle de Lucullus. Illustre général, gourmand plus illustre encore, il éclipsa par son luxe tous ses contemporains. Une immense fortune, fruit de ses conquêtes et de ses rapines en Asie, lui permettait de faire royalement les choses. Qu'il fallût percer une montagne pour amener l'eau de la mer dans ses viviers, il n'était pas homme à reculer devant cette bagatelle. Pour être bien servi, il payait bien ; un cuisinier, chez lui, avait 20 000 francs d'appointements par an, juste la solde d'un préfet. On contait des merveilles de ses douze vastes galeries étincelantes d'or, où il recevait magnifiquement ses amis. Aussi Berchoux n'en parle-t-il qu'avec admiration et respect :

« Entre tous les consuls et les héros de Rome,
J'aperçois Lucullus... Au nom de ce grand homme,
Saisi d'un saint respect, je fléchis les genoux,
J'admire sa fortune et j'honore ses goûts.
Je ne vois point en lui le vainqueur de Tigrane,
Mais l'illustre gourmand du salon de Diane.
En vain il a vaincu Mithridate, Amilcar,
Vu les rois de l'Asie enchaînés à son char ;

Qu'importe en Lucullus le général d'armée ?
Il doit à ses soupers toute sa renommée.
Cicéron et Pompée, admis à sa faveur,
Ont pu, de ses repas, attester la splendeur.
Il était seul un jour : un cuisinier propose
Au moment du souper, d'en ôter quelque chose :
« Tant de mets, répond-il, ne sont pas superflus ;
» Lucullus aujourd'hui soupe chez Lucullus. »

Dans la galerie des gourmands fameux de Rome, une place d'honneur est due à Apicius, le fondateur d'une académie de gastronomes. Son amour de la table était tel qu'il écrivait des traités de cuisine et mettait au concours l'invention de mets nouveaux. Il mangea cent millions de sesterces, quoiqu'il soupât souvent en ville. Il s'avisa un jour de compter : il ne lui restait plus que dix millions. Comment vivre avec cela ? Il s'empoisonna pour ne pas mourir de faim.

Chez le triumvir Antoine, pour douze convives, on mettait huit sangliers à la broche, afin d'être sûr d'en avoir un juste à ce degré de bonté qui ne dure qu'un instant pour chaque mets. Par là on peut juger du reste. Antoine savait reconnaître et récompenser le mérite ; un jour, il donna une ville à un cuisinier pour un dîner dont il avait été satisfait.

La table d'Horace était plus frugale. Quoiqu'il chante souvent le vin et médise des poëtes buveurs d'eau, il ne faut pas le prendre au mot, car sa passion pour le vin était bien platonique, et par régime il ne buvait guère que de l'eau. Il avait toujours, il est vrai, dans un coin de son cellier, quelque vieille amphore en réserve, pour célébrer le retour inespéré d'un ami, ou sa naissance, ou celle de Mécène ; mais tous les jours il buvait du vin fort médiocre, en faisait boire à ses amis, et soupait d'un plat de poireaux, de pois chiches ou de beignets. Dans ses billets d'invitation, charmantes petites pièces que nous possédons, il donne le menu du repas : des légumes, un chevreau, du petit vin de la Sabine. Ceux qui en voudront du meilleur, dit-il, l'apporteront de chez eux. Quel aimable sans-façon ! Ce qui faisait l'agrément de ces réunions d'amis, à défaut de mets nombreux, délicats et recherchés, c'était l'entrain, la gaieté, une conversation assaisonnée de malice et d'un grain de philosophie, oui, de philosophie, que le mot ne vous effraye pas. La philosophie d'Horace n'a rien de rébarbatif ; elle est très-humaine et très-pratique ; un mot peut la résumer : « La vie est courte, hâtons-nous d'en jouir. » Le rat de ville est l'interprète de la pensée du poëte, dans ces vers adressés au rat des champs :

« Pouvez-vous bien, dit-il, végéter tristement
Dans un trou de campagne enterré tout vivant ?
Croyez-moi, laissez-là cet ennuyeux asile ;
Venez voir de quel air nous vivons à la ville.
Hélas ! nous ne faisons que passer ici-bas ;
Les rats, petits et grands, marchent tous au trépas ;
Ils meurent tout entiers, et leur philosophie
Doit être de jouir d'une si courte vie,
D'y chercher le plaisir ; qui s'en passe est bien fou.

(Trad. d'Andrieux.)

Horace ne prêche pas toujours la morale du plaisir, comme on le lui a reproché ; le plus souvent il recommande, avec l'autorité de l'exemple, la modération des désirs, la résignation aux maux inévitables et surtout le mépris du luxe et de l'avarice. Voilà pourquoi il a pour lui tous ceux qui l'ont lu, les sages et les fous, les uns l'aimant pour sa sagesse, les autres pour sa folie, la plupart pour l'une et pour l'autre, car, ainsi qu'il le dit si bien : *Dulce est desipere in loco*, il est bon de se dérider quelquefois.

Puisque nous sommes avec Horace et que nous parlons table, demandons-lui des nouvelles du souper du riche Nasidienus, dont il persifle si agréablement la fastueuse lésinerie. Nasidienus veut faire étalage de richesse, mais avec économie, et pour cela il emploie des moyens qui, tous, lui réussissent également mal. Il a Mécène pour convive ce jour-là ; aussi s'est-il mis en frais de gala pour traiter dignement un pareil hôte. Mais la chance est contre lui : le sanglier servi est un peu mûr, les poissons nagent à l'aise dans un océan de sauce, les grives sont brûlées, le lièvre n'a pas son râble, le vin de Chio même n'a pas vu la mer. En vain le parasite Porcius, ouvrant sa plus grande bouche, avale, pour amuser la société, des gâteaux tout entiers, les convives désappointés parlent déjà de vider la cave pour se venger. Tout à coup, ô malheur ! voilà un baldaquin qui tombe du plafond avec fracas, cassant tout sur la table. Nasidienus au désespoir se met à pleurer. Dieu sait quand il aurait fini, si Nomentanus ne l'eût relevé par ces sages paroles : « O fortune, voilà de tes coups ! Donnez-vous donc de la peine pour bien recevoir vos convives !... Un pain si bien cuit ! Des sauces triomphalement salées !... Des valets vêtus, lavés, peignés !... Mais voici l'imprévu : un dais qui tombe... un lourdaud qui trébuche et casse un verre. Allons, haut la tête, ami ! le véritable amphitryon est comme un général d'armée ; c'est au grand jour de l'adversité que brille son génie. — Oh ! le brave homme ! le bon convive ! lui dit Nasidienus, puissent les dieux combler tous vos désirs ! » Et il se lève pour aller chercher les réserves du festin. Les convives, menacés d'une prolongation de plaisir, profitent de son absence pour détaler lestement, jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus.

Sous les Césars, la gastronomie reçut d'insignes honneurs. Nous ne pouvons raconter en détail les folies de table des empereurs. Contentons-nous de citer les noms les plus fameux et de glaner, dans les poëtes et les historiens, les traits les plus propres à peindre cette époque.

Le stupide Claude ouvre la série des empereurs gourmands. Suétone raconte de lui un trait assez joli. Il siégeait un jour sur son tribunal, écoutant d'un air grave et recueilli une affaire importante. Tout à coup il interrompt l'avocat, et le visage tout épanoui : « O mes amis, s'écrie-t-il, l'excellente chose que les petits pâtés ! nous en mangerons, n'est-ce pas, à dîner ? » Claude mourut

d'avoir mangé des champignons; ce plat, dès lors, fut appelé le *mets des dieux*.

Voulez-vous avoir une idée du luxe de la table de Néron, lisez dans le *Satiricon* de Pétrone, tableau licencieux de la corruption du temps, la description du festin fabuleux de Trimalcion, qu'on croit être Néron lui-même? Il n'y a pas d'analyse possible de ce morceau.

Vitellius a laissé la réputation du premier glouton de l'empire ; son ventre était un abîme et son règne ne fut qu'une orgie. En huit mois, dit Tacite, il mangea littéralement deux cents millions de francs. Ce fut le règne des cuisiniers, des histrions et des bouffons. L'acte le plus solennel de son gouvernement fut l'invention d'un plat monstrueux qu'il appela le bouclier de Minerve.

Juvénal nous fait une saisissante peinture d'une séance du sénat convoqué extraordinairement à minuit pour une affaire urgente. Les sénateurs d'accourir pâles et effrayés. Qu'y a-t-il? Qui va-t-on condamner à mort? L'ordre du jour est lu. Il s'agit de savoir comment il faut accommoder un turbot géant offert à Domitien.

« Le sénat mit aux voix cette affaire importante,
» Et le turbot fut mis à la sauce piquante. »

Brillat-Savarin aussi fut témoin d'une délibération analogue, mais dans des circonstances moins tragiques. Il raconte qu'un turbot superbe arraché, disait-on, à une destinée bien plus glorieuse, devait être servi, le lendemain, à une réunion de bonnes gens dont il faisait partie. Le poisson était frais, dodu, brillant à satisfaction, mais on ne savait comment le préparer, faute d'un vase assez grand pour le contenir. Grand émoi dans le jeune ménage où avait lieu le repas! Ferait-on au turbot l'affront de le couper en morceaux? — « Eh bien, on le partagera en deux, dit à la fin le mari. — Oserais-tu bien déshonorer ainsi cette pauvre créature? lui répondit sa femme. — Il le faut bien, ma chère, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Allons, le couperet, et bientôt ce sera chose faite. »

Le sacrifice allait se consommer quand « arrive au pas de charge Brillat-Savarin, le nez au vent, avec l'appétit qu'on a toujours quand on a voyagé, qu'il est sept heures du soir, et que l'odeur d'un bon dîner salue l'odorat et sollicite le goût ».

Son arrivée produisit l'effet de celle des beaux-frères de Barbe-bleue. Le couteau tomba des mains du terrible mari. Instruit de l'objet du débat, le professeur, après une minute de recueillement, prononça, d'une voix grave et oraculeuse, ces paroles solennelles : « Le turbot restera entier jusqu'à sa présentation officielle. »

Ce qui fut dit fut fait. Le poisson, étendu sur une claie d'osier, entre deux lits d'herbes de haute saveur, fut cuit à la vapeur ; au bout d'une demi-heure, il fut retiré cuit à point, bien blanc et de la plus aimable apparence.

Le lendemain, qui reçut les félicitations de tout le monde? Ce fut le professeur qui observa de plus « avec un contentement secret, que le général Labassée souriait à chaque morceau; que le curé avait le cou tendu et les yeux fixés au plafond en signe d'extase; et que, de deux académiciens aussi spirituels que gourmands qui se trouvaient là, le premier, M. Auger, avait les yeux brillants et la face radieuse comme un auteur applaudi, tandis que le deuxième, M. Villemain, avait la tête penchée et le menton à l'ouest, comme quelqu'un qui écoute avec attention. »

Pour en finir avec les empereurs romains, nous dirons, d'après Lampride, « qu'Héliogabale nourrissait les officiers de son palais d'entrailles de barbeau, de cervelles de faisans et de grives, d'œufs de perdrix et de têtes de perroquets. Il donnait à ses chiens des foies de canard, à ses chevaux des raisins d'Apamène, à ses lions des perroquets et des faisans. Il avait, lui, pour sa part, des talons de chameau, des crêtes arrachées à des coqs vivants, des langues de paons et de rossignols, des pois brouillés avec des grains d'or, des fèves fricassées avec des morceaux d'ambre et du riz mêlé avec des perles. » Nous pouvons borner là cette citation sans faire de commentaire, le simple exposé des faits en tient lieu.

Un mot maintenant du peuple-roi qu'Horace appelle *mangeur de pois chiches et de noix*. Que la grandeur du nom et de l'empire romain ne vous fasse pas illusion. Écartons l'éclat extérieur, les conquêtes, les fêtes triomphales et pénétrons dans la vie privée de la masse de la nation pour voir de quel prix elle a payé tant de puissance et de gloire. Le luxe effréné des uns faisait un choquant contraste avec la profonde misère des autres. « *Panem et circenses* » du pain et les jeux du cirque, voilà le cri des maîtres du monde qui ont faim et qui veulent du plaisir, sans travailler, comme les riches dont ils envient le sort. A quel travail se livreraient-ils d'ailleurs? Il n'y a ni agriculture, ni industrie, ni commerce.

Le commerce d'argent seul est prospère et les Romains, formés à l'école des Grecs, connaissent et pratiquent toutes les roueries de l'agiotage. De vrais Romains il n'y en a plus guère; ils sont morts sur les champs de bataille, et ils ont été remplacés par des aventuriers de toutes les nations venus à Rome, pour y trouver une plus facile satisfaction à leurs vices. Ce sont eux qui peuplent les mille tavernes des faubourgs et des quartiers mal famés. Ainsi, des riches et des pauvres, sans classe intermédiaire comme la bourgeoisie, voilà la société romaine. Les tables du cens montrent que pour *un* citoyen, non pas riche, mais à l'abri du besoin, il y en a *mille* qui vivent, au jour le jour, de ces petits métiers qui n'exigent ni apprentissage, ni domicile fixe, ni avance de fonds. Ils sont marchands d'allumettes, troqueurs de verres cassés, diseurs de bonne aventure, gardeurs d'habits dans les bains, frictionneurs, masseurs, parfumeurs, marchands de gâteaux, de boudin, de poisson. Dans un rang un peu moins infime, il y a les variétés de clients de bas étage. Le plus humble, le plus misérable et le plus pénible des petits métiers est celui du *parasite*. C'est lui que nous cherchons dans tout ce monde, et qui va nous arrêter quelques instants.

Les parasites sont des gens de quelque esprit et de quelque éducation, n'ayant d'autre industrie que de courir les lieux publics, les carrefours, les places, les promenades, pour y quêter une invitation à souper. Il y a parmi eux des citoyens romains prodigues, réduits par leur inconduite à cette triste condition. Le métier a ses bons et ses mauvais jours. Les uns, ce sont les heureux, ont un râtelier fixe; les autres, convives nomades, cherchent, chaque jour, une table nouvelle.

L'exactitude est la politesse des convives, celle du parasite surtout. L'un d'eux, poussant la ponctualité jusqu'à arriver longtemps avant l'heure, répondit à son hôte qui lui en faisait l'observation :

« Maudit soit celui qui le premier inventa les heures, établit chez nous un cadran solaire, et, pour notre malheur, fractionna le jour en petites parties. Dans ma jeunesse, l'estomac, c'était là le seul cadran solaire, et il valait bien tous ceux d'aujourd'hui. Dès qu'il m'avertissait, je mangeais..... à moins que les vivres ne manquassent. Maintenant, au sein même de l'abondance, on ne peut se nourrir s'il ne plaît point au soleil. La ville est si pleine de ces horloges solaires que plus de la moitié de Rome meurt de faim. »

Écoutons maintenant un personnage des *Captifs* de Plaute, le parasite Ergasile nous faire ses doléances sur un si dur métier :

« Malheureux celui qui a faim et n'a pas de quoi manger! La maudite journée! que j'aurais de plaisir à lui crever les yeux, si je pouvais! Non, je n'en vis jamais de plus famélique, de plus soûlée de jeûne. Mon ventre et mes mâchoires aujourd'hui chôment la fête de la famine. Peste soit du métier de parasite! je lui dis adieu. »

En vain il s'est adressé à celui-ci, à celui-là et puis à d'autres; en vain il a dit ses meilleurs mots, fait ses meilleurs contes, personne ne lui a répondu, personne n'a ri.

« Plus de doute, dit Ergasile, c'est un complot; ils se sont donné le mot, comme les marchands d'huile du Vélabre..... Je suis bien décidé à demander justice. Un complot ayant été formé pour nous ôter les vivres et la vie, j'intente procès aux coupables, je réclame une amende : dix soupers à ma discrétion..... »

Un autre jour, le sort ne lui tient pas rigueur; le riche Hégion lui laisse le soin de commander le dîner. Ergasile, dans un élan de transport, s'écrie :

« Il part et me confie l'administration en chef des vivres. Dieux immortels! comme je vais couper la gorge des porcs enfumés! quel carnage de jambons! quelle tempête sur le lard! quelle déconfiture de tétines! quel désastre pour les filets de sangliers! quelle fatigue pour les bouchers et les charcutiers! Mais il serait trop long de passer en revue toutes les victuailles qui sont du ressort de ma bouche. Je vais, sans plus tarder, me rendre dans ma province, exercer ma juridiction sur le lard et porter secours aux jambons pendus sans jugement. »

(Trad. de M. Naudet.)

Le parasite de Plaute, on le voit, est commun, goguenard, trivial et naturel; il a un entrain et une verve intarissables; son appétit est contagieux. Tout autre est celui de Térence. « Gnathon, dit M. Talbot, est un parasite parfumé, florissant, homme du monde. C'est de lui que descend la race des pique-assiettes de la comédie moderne : Colletet, Cassandre, Tristan l'Ermite, Montmaur. »

Ne quittons pas la cuisine romaine sans saluer au passage le cuisinier. C'est toujours le personnage que nous connaissons, plein de son importance et menant le genre humain par la bouche.

Dans sa comédie du *Pseudolus*, Plaute met en scène un de ces rois de cuisine, d'une hâblerie réjouissante. Apprête-t-il un repas de funérailles, de simples lentilles et de la bouillie, suivant l'usage, le fumet de ses casseroles tarit les larmes de ceux qui reviennent du convoi et les fait rire. Mais quand il prépare un festin en règle, c'est bien autre chose; il renouvelle les merveilles des Sirènes : tous les passants s'arrêtent devant la maison, attirés par l'odeur de la cuisine. Celui qui passe trop près de la porte reste cloué sur place, la bouche ouverte, hum! hum! — « *Ces gens-là*, dit-il, en parlant des autres cuisiniers, ne font rien qui vaille, tandis que moi, je suis le conservateur de l'espèce humaine. Je garantis deux siècles d'existence à ceux qui mangeront souvent de ma cuisine. Lorsque mes casseroles bouillent, je les découvre toutes, et le parfum qui s'en exhale fournit chaque jour au souper de Jupiter.

» — Et quand tu ne fais pas la cuisine, de quoi soupe Jupiter ?

» — Il va se coucher sans souper. »

Que la forme plaisante de ces pages tirées des comiques ne nous en cache pas le côté moral et sérieux. Mieux que l'histoire, qui ne raconte que les événements publics, la comédie, par ses peintures de la vie privée, nous fait connaître le caractère général d'une nation et nous donne ainsi le secret des grands événements politiques. Plaute, Térence, Horace et les autres satiriques nous ont tracé le tableau le plus vrai et le plus animé de la société romaine. C'en est fait alors des anciennes vertus publiques, de la frugalité, du patriotisme et du respect des lois; la corruption a tout envahi. Dès que l'amour de la table l'emporte sur les affaires, les plaisirs sur le devoir, l'empire romain est perdu, les barbares peuvent venir.

La belle cuisine romaine disparaît dans le naufrage de la civilisation, au ve siècle. « Or, lorsqu'il n'y a plus de cuisine dans le monde, dit Carême, il n'y a plus de lettres, plus d'inspirations, de relations liantes, plus d'unité sociale. » Heureusement la cuisine délaissée trouva un refuge, avec les manuscrits, dans les cloîtres. Les moines conservèrent pieusement les bonnes traditions, et quelquefois les appliquèrent les jours permis par l'Église. C'est ainsi que vers 550, dans le monastère de Poitiers,

fondé par sainte Radegonde, une des épouses de Clotaire Ier, une table somptueuse était souvent dressée pour les visiteurs et les amis : on leur servait des collations délicates, souvent de véritables festins, dont la reine faisait les honneurs par courtoisie, tout en s'abstenant d'y prendre part. Un Italien plein d'esprit et de savoir-vivre, Venantius Fortunatus, le dernier poëte illustre de la haute société gallo-romaine, faisait alors à travers la Gaule une course de dévotion et de plaisir; il vint visiter le monastère de Poitiers, comme une des choses les plus dignes de curiosité. L'accueil de l'abbesse, les prévenances dont il fut l'objet, et les louanges données à son talent fixèrent pour toujours dans ces lieux l'humeur vagabonde du poëte. Il prit les ordres, devint chapelain du monastère et plus tard évêque de Poitiers. S'il fut choyé, mitonné, encensé, je n'ai pas besoin de le dire :

Les petits soins, les attentions fines
Sont nés, dit-on, chez les Visitandines.

L'heureux homme ! il allait au ciel, par un chemin tout parsemé de fleurs. Irréprochable dans son orthodoxie et dans ses mœurs, il avait toutefois un petit faible pour la bonne chère. On le trouvait toujours joyeux convive, grand buveur et chanteur inspiré dans les festins ; il lui arrivait même parfois de dîner seul à plusieurs services. Les innocentes complaisances des bonnes religieuses pour son petit péché le retinrent dans cet asile de paix, où il coula des jours heureux, au sein de la religion, des lettres et de l'amitié. « Chaque jour, dit Aug. Thierry, la reine Radegonde et la supérieure Agnès envoyaient au logis de Fortunatus les prémices des repas de la maison ; et, non contentes de cela, elles faisaient apprêter pour lui, avec toute la recherche possible, les mets dont la règle leur défendait l'usage. C'étaient des viandes de toute espèce, assaisonnées de mille manières, et des légumes arrosés de jus ou de miel, servis dans des plats d'argent, de jaspe et de cristal. D'autres fois on l'invitait à venir prendre son repas au monastère, et alors non-seulement la chère était délicate, mais les ornements de la salle à manger respiraient une sensualité coquette. Des guirlandes de fleurs odorantes en tapissaient les murailles, et un lit de feuilles de roses couvrait la table en guise de nappe. Le vin coulait dans de belles coupes pour le convive à qui nul vœu ne l'interdisait ; il y avait comme une ombre des soupers d'Horace ou de Tibulle, dans l'élégance de ce repas offert à un poëte chrétien par deux recluses mortes pour le monde. »

Le feu sacré de la cuisine, doucement attisé par les moines, couva ainsi plusieurs siècles dans les cloîtres. C'est de là que vint la lumière aux opulentes cités de Gênes, Venise, Florence et Milan qui ressuscitèrent la belle gastronomie. Le XVIe siècle vit naître la cuisine italienne, science toute nouvelle, infiniment plus étendue et mieux entendue que la cuisine des Grecs et des Romains. Elle fleurit à l'ombre de l'éloquence, de la poésie et des beaux-arts, sous la protection des maisons d'Este, de Médicis, de Léon X, et des cardinaux. Elle fut cultivée avec amour par les plus grands artistes dont s'honore l'Italie : les Léonard de Vinci, les Tintoret, le Titien, les Paul Véronèse, les Bandinelli, les Raphaël et tant d'autres. On ne voit alors que fêtes, que plaisirs, cavalcades superbes, magnifiques entrées de villes et festins splendides (1). C'est l'époque la plus brillante, sinon la plus morale, de l'histoire de l'Italie.

Ce bruit de fêtes trouva de l'écho en Europe. Les Français, les premiers, rapportèrent de l'Italie le goût des arts, des lettres et d'une table délicate. Le mouvement fut donné par François Ier, le roi chevaleresque qui rappela les femmes à la cour, disant : « Qu'une cour sans dames est un parterre sans fleurs. » La cuisine française qui fut servit au camp du Drap d'Or fit une impression profonde sur le cardinal Volsey, ministre du roi d'Angleterre Henri VIII. Volsey, l'amphitryon le plus libéral de son époque, se piqua d'émulation, et sa table devint une école pour les dîneurs du temps.

La dauphine Catherine de Médicis, placée à la tête de la maison royale, apporta dans cette position élevée toutes les lumières de la cuisine italienne. On mangea finement, royalement et copieusement aussi, si l'on en juge par le *Gargantua* de Rabelais, ramené aux proportions de l'original qui serait, croit-on, François Ier lui-même. Gargantua, on le sait, est resté le type et le patron des grands mangeurs.

J'ai sous les yeux un vénérable bouquin de cuisine, comptant près de trois siècles et demi d'existence ; il a été imprimé à Lyon en 1528. Son titre est : « — PLATINE DU HONNESTE VOLUPTÉ. — *S'ensuyt le livre de Platine très-utile et nécessaire à toutes gens, lequel nous monstre et enseigne comment l'on doit regir et gouverner le corps humain pour vivre longuement et en bonne santé.* »

C'est une véritable encyclopédie des connaissances hygiéniques et culinaires du temps de François Ier. Cet ouvrage, écrit sous l'inspiration et placé sous le patronage de Platon, d'Aristote, — on ne s'attendait guère à voir Aristote ici, non plus que Cicéron, Sénèque et autres, mais nous sommes en pleine renaissance, — n'est pas seulement curieux pour le fond, mais encore pour la forme qui nous montre ce qu'était le français d'il y a trois cent cinquante ans. C'est comme échantillon de la langue, sous François Ier, que j'en extrais le portrait du *Parfait cuisinier*.

« Avoir fault ung cuysinier qui soit par art et longue espériance bien endoctrine et prudent en son office, et qu'il puisse comporter le labeur vueille grandement en son art estre loué, ne soit point sale ne immonde en toutes ses choses : ains soit net sur tout. Et sache co-

(1) Voyez dans notre volume de l'année dernière des leçons de M. Taine *Sur l'état des caractères et des esprits en Italie au début du XVIe siècle*, pages 116, 414 et 437.

gnoistre appertement la vertu et nature de toutes viandes, chairs, poissons, et herbes pour savoir que fault boulir, rostir et frire, ait bon goût sur tout, et sache discerner qui est trop sallé ou fade. Et aussi qu'il ne soit point golu, friant ne grant mangeur, comme étoit Marisse, lequel mangeoit et dévoroit ce que son seigneur et maistre devoit manger. »

L'appétit germanique s'éveilla aussi. Seulement la cuisine d'outre-Rhin, destinée à de robustes estomacs, fut plus solide que délicate. Ce sont les Allemands qui ont découvert que la nourrissante boisson de la bière creuse l'estomac. L'Allemand est d'humeur pacifique, mais, comme le lion, il n'aime pas à être dérangé de table. Mal en prit à la cour de Rome d'avoir voulu soumettre aux rudes épreuves du jeûne et de l'abstinence des hommes du Nord. Bon de jeûner pour des Italiens et des Espagnols qui vivent de paresse et de soleil, mais des Germains, sous un ciel gris et froid, le peuvent-ils? Au nombre des causes non avouées du schisme de Luther, il est juste de compter les jeûnes et les autres punitions de cette espèce infligées à ces peuples. Il ne fallait pas que le pouvoir spirituel de l'Église touchât ainsi au pouvoir temporel de la cuisine. Par suite de cette faute, la face de l'Europe fut changée.

L'Espagne elle-même ne put résister à l'entraînement général. Sa sobriété proverbiale fut ébranlée. La preuve en est dans le souvenir du festin des noces de Gamache resté populaire. Citons quelques lignes de ce piquant passage :

« Il me semble, dit Sancho en s'éveillant, que je sens du côté de cette ramée une odeur qui vaut bien celle du thym et du serpolet. Oh! que cela sent bon! Par ma foi, ce sont des carbonades, et je gagerais bien par avance qu'il fera bon à ces noces.....

» Sancho sella promptement Rossinante, et, ayant mis le bât sur le grison, ils montèrent à cheval et s'en allèrent, au petit pas, du côté de la ramée..... Il y avait des préparatifs de table pour quatre villages. Plus de cinquante cuisiniers ou cuisinières, la joie peinte sur le visage, travaillaient tous proprement et avec diligence.

» Sancho regardait tout cela avec admiration, il prenait tout en amitié; et presque enchanté de la nouveauté de ce spectacle, il souriait de temps en temps, et se passait à tout moment la langue sur les lèvres. Les marmites le tentèrent les premières; et il eut de bon cœur pris soin de les écumer. Ensuite il se trouvait attendri par les boucs de vin, et les gâteaux et l'odeur des beignets le captivèrent tout à fait. Ne pouvant enfin résister à la tentation, il aborda un des cuisiniers, avec des termes de courtoisie et qui sentaient l'appétit, le priant de trouver bon qu'il trempât un quignon de pain dans une des marmites. — Hé, mon pauvre frère, répondit le cuisinier, ce jour-ci n'est pas un jour de jeûne, grâce à la libéralité du riche Gamache! Approchez hardiment et cherchez s'il n'y a point là quelque cuiller, pour écumer une ou deux poules en attendant le dîner et grand bien vous fasse! »

Nous avons parlé de la renaissance de la cuisine et des lettres sous François Ier. Il nous reste à dire quelle fut son influence sur la société, dans le travail de transformation qui doit aboutir à 89. L'éclat des fêtes de la cour, la somptuosité et les élégances italiennes de la table royale piquèrent d'émulation les grands seigneurs qui se ruinèrent à l'envi par le faste et la représentation. La noblesse fit bientôt eau et ruine de toutes parts, pendant que la bourgeoisie, elle, s'enrichissait par l'industrie. A côté de l'aristocratie des titres paraît alors l'aristocratie de l'avenir, celle du travail et des écus. Au XVIIe siècle, les écus n'ont plus rien de bourgeois, et ceux qui portent les plus grands noms sont bien heureux, dit madame de Sévigné, d'épouser des héritières bourgeoises, pour fumer leurs terres. Maintenant la fusion est faite, en principe au moins : les descendants des conquérants de la Gaule et ceux des vaincus occupent ou peuvent occuper les mêmes postes dans toutes les administrations et dans l'armée, et les nobles, comme les bourgeois, émargent sans déroger.

Les cabarets ont exercé sur l'ancienne société française une influence qu'il convient aussi de rappeler brièvement. Avant l'introduction du café et l'établissement des cafés publics en France, et jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, les cabarets étaient encore des lieux de rendez-vous de société, d'amusement, de liberté; les gens comme il faut ne rougissaient pas de les fréquenter. Sous Louis XIV encore, il y avait foule et du meilleur ton, à la *Pomme de Pin*. Ces innocents plaisirs goûtés en commun firent beaucoup pour l'adoucissement des mœurs et le rapprochement des Français si longtemps divisés par des luttes intestines. Ce n'est plus cela aujourd'hui. Les cabarets comme les livres ont leurs destinées!

Louis XIV eut une table servie avec éclat; cependant il donna plus au décor et à l'étiquette qu'au sensualisme épicurien. La cour fut imitée par la ville, et les riches bourgeois, les gens de lettres, les artistes, apprirent à manger, à boire et à rire avec dignité et convenance. Le grand roi, qui avait l'appétit des Bourbons et la régularité du soleil, son emblème, ne prenait rien entre ses repas, mais, dit Saint-Simon : « Il s'amusait à voir manger les autres et manger à crever. En voyage, il avait toujours des provisions : viandes, pâtisseries, fruits, pour les dames de son carrosse. Il fallait avoir faim, être gaies, et manger avec appétit et de bonne grâce; autrement il ne le trouvait pas bon, et le montrait même aigrement : on faisait la mignonne, on voulait faire la délicate, être du bel air, et cela n'empêchait pas que les mêmes dames ou princesses qui soupaient avec d'autres à sa table, le même jour, ne fussent obligées, sous les mêmes peines, d'y faire aussi bonne contenance que si elles n'avaient mangé de la journée. » Un jour, la duchesse de Chevreuse, fort bien en cour alors, faillit

mourir victime de sa complaisance héroïque. Quand on arriva, il était temps..... Saint-Simon raconte si bien ce piquant incident et accident de voyage, qu'au lieu de gâter son récit, j'aime mieux vous laisser le plaisir de le lire dans l'original.

Le fameux Vatel, le cuisinier du grand Condé, doit sa célébrité, moins à son talent d'artiste, qu'à la relation pathétique de sa mort faite par M. de Sévigné. Louis XIV était à Chantilly où de magnifiques fêtes et festins étaient donnés en son honneur. La belle occasion pour Vatel de mettre le sceau à sa réputation ! Mais la marée qu'il attend n'arrive pas ; le rôti va manquer à la table du roi. Quel déshonneur ! Au lieu de sortir de là, par un coup de génie, voilà un homme qui perd la tête, et qui, dans son désespoir, se tue bêtement, d'un coup d'épée. D'autres, mieux informés, attribuent sa mort à un chagrin d'amour. — Autre bêtise, soit dit avec votre permission, mesdames !

Sous le régent *qui gâta tout en France*, la cuisine prit un nouvel essor et acquit dès lors cette supériorité qu'elle a su conserver depuis. Elle réunit l'élégance athénienne, le luxe romain et la délicatesse française. L'aimable et spirituel duc d'Orléans, franc épicurien, ami de la table et du plaisir, payait royalement ses cuisiniers et les traitait avec égard ; aussi firent-ils merveille, et leur cuisine simple et savante tint sous le charme toute la partie intelligente de la nation.

Les lettres et la table sont les deux grandes puissances du XVIIIe siècle. La littérature cesse d'être un simple délassement de l'esprit, pour devenir une arme de guerre ; elle se mêle à tous les intérêts et à toutes les passions de la société. C'est à table surtout, dans ces fameux petits soupers, que chaque soir l'élite des penseurs agite et résout les plus grandes questions sociales, politiques et religieuses. Madame Geoffrin, madame d'Épinay, Helvetius, d'Holbach et plus tard madame Necker réunissent à leur table et dans leur cercle des gens de lettres, des artistes, des grands seigneurs et même des princes voyageurs avides d'entendre là ces idées nouvelles qui vont bouleverser le vieux monde pour le renouveler. Quel nom donner à tous ces hommes de lettres, hôtes ordinaires des meilleures tables et des premiers salons de Paris ? Le nom de *parasite* est une flétrissure qu'ils ne méritent pas. Ils sont les pensionnaires des grands personnages qui ont chacun leur jour de gala et leurs convives attitrés. Leur génie a d'ailleurs payé ces soupers de l'immortalité. Les parasites du temps sont ces rimeurs affamés dont parle Colnet, qui professent l'art de dîner en ville et savent :

> Comment un pauvre auteur
> Peut du banquet du riche atteindre la hauteur.

Ils ont un œil pour pleurer aux enterrements, un autre pour rire aux noces, des flatteries et un estomac toujours à la disposition des amphitryons qui tiennent table ouverte. Aux baptêmes, aux anniversaires, au décès de la petite chienne de madame, ils accourent avec des vers de circonstance, improvisés à loisir, dans l'espoir d'une invitation à dîner. Parmi eux : « Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'estomac incroyable, gourmand raffiné autant qu'habile parasite, capable de tout entreprendre et de tout oser pour se faire admettre aux meilleures tables, également actif et infatigable, et pendant le dîner et pendant le souper, si complaisant et si prêt à tout, qu'il ne refusait aucune invitation, eût-il dû dîner deux fois en un jour. » Cet homme était Montmaur. En trente ans il n'eut qu'une fois le malheur d'être un jour sans invitation ; il s'en vengea par un bon mot inséré dans l'épigramme suivante, à son adresse :

> Sans avoir pu trouver à dîner chez autrui,
> Les entrailles à jeun, Montmaur rentrait chez lui :
> Grand Dieu ! s'écria-t-il, plaignez ma destinée ;
> Hélas ! comme Titus, j'ai perdu ma journée.

Il manquerait quelque chose à cette esquisse du XVIIIe siècle, si nous omettions de parler de la société du *Caveau* — la première, de 1729 à 1739, — et de ses dîners périodiques égayés par les couplets de ses fondateurs, Piron, Collé, Panard, Saurin, Gallet. Cette société, modèle des autres du même nom, dont la dernière disparut en 1828, représente un côté de l'esprit français et l'humeur chantante de nos pères, trait de caractère national bien effacé aujourd'hui. On chantait beaucoup jadis et à part quelques joyeusetés par trop gauloises, restes des fabliaux du moyen âge, ne peut-on regretter ce bon temps de la chanson ? Où chante-t-on maintenant, dans la patrie de Béranger ? Ce n'est pas dans les salons. La romance sentimentale et les nocturnes vaporeux y remplacent la franche et joyeuse chanson d'autrefois. Ce n'est pas dans les ateliers. La politique a fait taire les chants qui abrégeaient les heures en égayant le travail, et c'est grand dommage, en vérité ! Sans doute la politique a droit de cité, dans un pays de suffrage universel, mais combien ne gagnerait-elle pas à être tempérée par la chanson !

Nous avons dit qu'une grande révolution s'était opérée dans la condition des gens de lettres ; ils n'étaient rien au XVIIe siècle, ils sont tout au XVIIIe. Voltaire vit à la cour du grand Frédéric ou correspond avec lui ; Diderot est l'objet des prévenances de Catherine II ; la Pologne demande une constitution à Rousseau. Les querelles de ménage des gens de lettres, nous dit M. Saint-Marc Girardin, deviennent des événements publics ; ainsi la rupture de Diderot et de Rousseau : « Mon Dieu ! disait un jour le duc de Castryes à Chamfort, partout où je vais, je n'entends parler que de *ce Rousseau* et de *ce Diderot !* Conçoit-on cela ? Des gens de rien, des gens qui n'ont pas de maison, qui sont logés au 3e étage ! En vérité, on ne peut se faire à ces choses-là ! » On s'y faisait cependant, et c'était un des signes des temps qui arrivaient que la haute société s'occupât de ces choses-là.

— L'histoire de la gastronomie nous a montré dans l'antiquité, au moyen âge et de nos jours, les rapports étroits et constants de la cuisine avec l'état moral et le degré de civilisation des peuples.

— Au point de vue littéraire, la table et les péchés petits ou gros qui s'y rattachent ont fourni d'heureuses inspirations aux poëtes comiques et satiriques qui ont fait de leur temps une peinture si gaie, si vive et si vraie. Les fêtes de table ont formé le goût, aiguisé l'esprit, façonné la langue qui est devenue plus littéraire. C'est à table aussi que s'est perfectionnée la conversation française qui répandit partout, dans le monde, nos idées et le goût de notre littérature.

Aujourd'hui nous pouvons nous croire arrivés à l'âge d'or de la cuisine française. Notre siècle s'honore d'avoir vu naître des gourmands fameux dignes d'être opposés aux premières célébrités des temps passés. Quels noms que ceux de Grimod de la Reynière, du marquis de Cussy, de Borose, et de tant d'autres fervents adorateurs de la table! A côté d'eux viennent se ranger glorieusement Laguipierre, le cuisinier de Napoléon, mort de froid dans la retraite de Moscou; Carême, le plus grand homme de cuisine des temps anciens et des temps modernes, à la fois praticien, dessinateur et écrivain, auteur de mémoires culinaires curieux et estimés. Ce nom même de Carême qui jure plaisamment avec sa profession, était un titre de noblesse donné par un prince de l'Église, à un de ses ancêtres, pour ses beaux dîners en maigre. Je soupçonne fort l'habile homme d'avoir traîtreusement surpris la confiance et la conscience de Sa Grandeur, en lui servant de ces mets placés sur la limite du gras et du maigre, moitié l'un, moitié l'autre, dont le fond inquiétant pour une conscience avertie était habilement dissimulé par l'orthodoxie de la forme. C'est avec du gras qu'on fait le bon maigre. Demandez-le plutôt à ce cuisinier d'un couvent de bénédictins, qui excellait dans les métamorphoses de ce genre et faisait du carême un temps de jubilation : « Grâce au talent de ce cuisinier, dit le *Journal des Gourmands* (mars 1807), que de mets gras et succulents sont entrés dans ces ventres bénis, sous la forme d'une anguille, ou dans les larges flancs d'une carpe complaisante! Que de canards ont pris le nom de sarcelle! Que de quadrupèdes ont changé leurs griffes en nageoires! Que de poulardes ont pris place dans ces matelotes amphibies où l'ortolan nageait pour la première fois à côté du cochon de lait revêtu des habits d'une truite légitimée! » Je ne garantis pas la vérité du fait, je donne une recette de cuisine mise à la charge d'un cuisinier bénédictin, par le *Journal des Gourmands et des Belles* qui florissait sous l'Empire.

Dans la galerie des gastronomes contemporains, une place et une mention à part sont dues à Brillat-Savarin qui a su parler des choses de la table dans le style de madame de Sévigné et de Voltaire. Tout éloge pâlit devant la lecture d'une page de son livre prise au hasard. Qu'on en juge par les lignes suivantes détachées du morceau intitulé : *Une journée chez les Bernardins.*

« Il était près d'une heure du matin; il faisait une belle nuit d'été, et nous étions formés en cavalcade, non sans avoir donné une vigoureuse sérénade aux belles qui avaient le bonheur de nous intéresser (c'est vers 1782). Nous partions de Belley, et nous allions à Saint-Sulpice, abbaye de Bernardins, située sur une des plus hautes montagnes de l'arrondissement, au moins cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer.

» Nous arrivâmes à la pointe du jour, et nous fûmes reçus par le père cellérier, dont le visage était quadrangulaire et le nez en obélisque. « Messieurs, dit le bon père, soyez les bienvenus ; suivez-moi et vous verrez si nous vous attendions. » Nous le suivîmes, supposant avec raison qu'il nous conduisait au réfectoire. . . . . .

» Au milieu d'une table spacieuse s'élevait un pâté grand comme une église; il était flanqué au nord par un quartier de veau froid, au sud par un jambon énorme, à l'est par une pelote de beurre monumentale, et à l'ouest par un boisseau d'artichauts à la poivrade.

« Je devrais vous inviter à manger, dit le père celléri» rier; mais votre *âge*, le *voyage*, l'*air vif* de nos mon» tagnes, doivent m'en dispenser. Acceptez avec plaisir » ce que nous vous offrons de bon cœur; je vous quitte » et vais chanter matines. » A ces mots il disparut.

» Ce fut alors le moment d'agir, et nous attaquâmes avec l'énergie que supposaient en effet les trois circonstances aggravantes si bien indiquées par le cellérier. Mais que pouvaient de faibles enfants d'Adam contre un repas qui paraissait préparé pour les habitants de Sirius! nos efforts furent impuissants; quoique ultra-repus nous n'avions laissé de notre passage que des traces imperceptibles. . . . . .

» Le dîner fut servi dans le goût du xve siècle; peu d'entremets, peu de superfluités, mais un excellent choix de viandes, des ragoûts simples, substantiels, une bonne cuisine, une cuisson parfaite, et surtout des légumes d'une saveur inconnue dans les marais, empêchaient de désirer ce qu'on ne voyait pas. On jugera de l'abondance qui régnait en ce bon lieu, quand on saura que le second service offrit jusqu'à quatorze plats de rôt..... Les liqueurs ne manquèrent pas, mais le café mérite une mention particulière. Il était limpide, parfumé, chaud à merveille; mais surtout il n'était pas servi dans ces vases dégénérés qu'on ose appeler *tasses* sur les rives de la Seine, mais dans de beaux et profonds bols où se plongeaient à souhait les lèvres épaisses des révérends, qui en aspiraient le liquide vivifiant avec un bruit qui auraient fait honneur à deux cachalots avant l'orage.»

Il y a dans Brillat-Savarin vingt passages et plus de ce ton et de ce style : *La Fondue*, l'*Omelette du curé*, la *Jolie gourmande sous les armes*, etc..... Chacun de ces morceaux est un bonbon que l'auteur met dans la bouche de ses lecteurs. C'est bien à regret que je les laisse de côté, mais il faut savoir résister à la tentation; dans tout banquet, littéraire ou autre, la première chose à craindre est la satiété.

J. CONUS.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 42 14 SEPTEMBRE 1867

INSTITUT DE FRANCE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES.

M. WOLOWSKI
(de l'Académie des sciences morales et politiques).

Mazarin.

La politique de Richelieu rencontra pour la continuer une main habile, un esprit pénétrant et résolu. Le chemin était tracé par le génie puissant qui avait recueilli en héritage la pensée de Henri IV; l'abaissement des deux branches de la maison d'Autriche permettait à l'équilibre européen de s'établir. Mais, au dedans comme au dehors, de nombreuses difficultés entravaient l'accomplissement de ce grand dessein; il fallait une patiente finesse et un singulier mélange de persévérance dans les vues et de souplesse dans l'action pour surmonter d'aussi graves obstacles.

Mazarin s'attacha à la fortune de Richelieu et au service de la France en 1639 (1); il ne tarda point à monter au premier rang. Une douceur insinuante, alliée à une résolution ferme, lui attira la faveur de Louis XIII (2); le roi appréciait chez lui un esprit éminent, il le savait passionné pour la gloire du nom français. Aussi, quoique Mazarin fût en tout l'opposé de Richelieu (3), Louis XIII comprit que nul autre ne pouvait mieux continuer la politique du grand cardinal, en la pratiquant différemment.

Abaisser les grands, contenir les parlements, élargir le territoire national, étendre l'influence française: telle était la pensée de Henri IV et de Louis XIII, de Richelieu et de Mazarin. « Pour porter, disait ce dernier, les affaires de France au plus haut degré de prospérité qu'elles aient jamais atteint, une seule chose est nécessaire, c'est que les Français soient pour la France. » Cet étranger d'hier s'efforça de les réunir autour de la cause commune, en donnant l'exemple du sentiment national, vertu absente alors de tant de grandes âmes!

Quand il eut perdu Richelieu, le roi, qui avait, dix-huit mois auparavant, remis à Mazarin la barette de cardinal, lui fit remplir les fonctions de premier ministre, et le désigna pour ce poste dans son testament.

L'alliance, ou du moins la neutralité de l'Angleterre, était indispensable pour faire régler les intérêts de l'Europe dans le sens de la politique française. Une révolution terrible qui allait emporter le trône de Charles Ier, et qui devait faire monter sur l'échafaud le gendre de Henri IV, l'oncle du jeune roi Louis XIV, ébranlait ce puissant État. Au même moment, de ce côté du détroit, la mort de Richelieu réveillait la turbulence de la haute noblesse; elle ravivait aussi les prétentions des cours souveraines. Le parlement, que Richelieu croyait brisé, élevait la parole plus haut que jamais.

La guerre, poursuivie avec éclat, coûtait cher : il fallait lever et entretenir de puissantes armées avec un trésor épuisé; le fruit de longs efforts menaçait d'être perdu. Pour maintenir et créer des alliances nécessaires, pour conjurer les exigences des grands et l'opposition des parlements, pour couvrir de lourdes dépenses, pour terminer, au milieu de ces complications, des négociations difficiles dont le résultat devait être fécond, il fallait le génie de Mazarin.

Nous ne désirons ni faire son panégyrique, ni cacher ses défauts et ses vices. Bien qu'il compte parmi les hommes d'État qui ont le mieux servi la grandeur de la France, il n'inspire pas le respect et n'éveille guère l'enthousiasme; ceux qui haïssent le plus Richelieu n'ont jamais eu la pensée de le mépriser, mais les services rendus par Mazarin n'ont pas suffi pour lui conquérir l'estime. Cependant, lorsqu'il devient le maître absolu d'un État agité par l'insubordination, déchiré par la révolte; lorsqu'il achève l'œuvre de Richelieu en fondant la prépondérance de la France, il répugne d'attribuer uniquement un pareil triomphe à l'esprit de ruse et d'intrigue, ou de descendre jusqu'à regarder une basse cupidité comme le mobile de pareils actes. On a prétendu démasquer un intrigant audacieux, un fourbe habile; l'histoire porte un jugement plus équitable; elle ne maintient point une telle place aux hommes poussés par

(1) Il était alors âgé de trente-sept ans, étant né le 14 juillet 1602. Au mois d'avril 1639, il fut naturalisé Français par lettres royales, *pour services rendus à la France*. (*Archives des affaires étrangères* (France), t. XCI, f. 111-125.)

(2) En le présentant à la Reine, en 1639 ou 1640, celui-ci dit : « Il vous plaira, Madame, il ressemble à Buckingham. » (V. Cousin, *les Carnets de Mazarin*, *Journal des Savants*, 1855, p. 705.) C'était Buckingham doué d'un rare génie.

(3) C'est ce que disait milord Montaigu. (V. *Mémoires de madame de Motteville*, t. Ier, p. 137, édition d'Amsterdam, 1750.)

des instincts pervers. Afin d'accomplir de grandes choses, il faut tendre à un but élevé : le succès est à ce prix.

Nous comprenons difficilement certains efforts dépensés pour rattacher des événements considérables à de petites causes, et pour attribuer de vastes résultats à de petits moyens. Ces hypothèses, plus subtiles encore que hardies, flattent les faiblesses superstitieuses de l'esprit humain, souvent épris de l'extraordinaire et trop disposé à prendre le symptôme pour le principe. On n'arrive au grand que par de hautes pensées; les événements se mesurent au sentiment qui les inspire.

Que Mazarin ait profité et abusé de sa position, c'est tristement vrai; mais quand il relevait d'une main résolue les destinées de la France, ce n'était point une misérable cupidité qui le guidait; la ruse et l'intrigue n'auraient pas suffi pour léguer à Louis XIV un pouvoir respecté au dehors, incontesté au dedans.

Ce qui dominait chez Mazarin, c'est le bon sens. Il joignait à une conception rapide un jugement net et sûr, une infatigable puissance d'attention et une volonté persévérante. Un rare mélange de vigueur et de souplesse marquait ses actes d'un caractère de mesure parfaite. Son esprit hardi et délié était plein de séduction, sinon de fierté; fécond en expédients, il ne désespérait jamais du triomphe de la raison. Au lieu de persécuter ses ennemis à outrance, il préférait les gagner ou les adoucir. L'indomptable Richelieu résistait, au risque d'être brisé : l'insinuant Mazarin savait plier, et même se retirer, mais pour revenir (1).

Dans l'ignorance ou par oubli des prouesses aventureuses qui avaient marqué les débuts de sa carrière (2), on l'accusa de manquer de courage; il en avait beaucoup, sans le dépenser mal à propos, et, comme il le disait lui-même, en soldat qui ne connaît point le danger (3).

A cette merveilleuse époque où la pensée la plus riche se présentait sous les formes les plus attrayantes, personne n'avait plus d'esprit que lui, mais il possédait plus de solidité et plus de prévoyance que les autres. Venu du pays de Machiavel, aucun scrupule ne l'arrêtait quand il fallait s'accommoder aux circonstances, et il saisissait les fils des intrigues les mieux ourdies. On lui a refusé le génie qui crée, personne ne lui contestera l'habileté qui exécute; grâce à une persévérance efficace et à une action impassible, il accomplit les plans de Richelieu (1).

Jamais ministre ne souleva autant de colères ni d'injures; il parvint à calmer les unes, à lasser les autres. Invulnérable aux blessures de l'amour-propre, il laissait dire et chanter, tolérait les épigrammes et les pamphlets, et connaissait trop bien le prix de la flatterie pour se laisser séduire. Il oubliait volontiers, se vengeait rarement, n'étant ni cruel ni impitoyable (2); s'il n'avait pas la bonté, il n'était pas entraîné par la haine.

Dans sa fierté, Richelieu aimait le péril et l'affrontait avec une certaine aisance; Mazarin s'attachait surtout à l'écarter. Il cédait, non par faiblesse, mais par tactique; à la frivolité des passions il opposait la constance des vues; aux impulsions généreuses, mais imprévoyantes, le calcul, dans un pays où personne ne savait calculer. Positif dans ses tendances comme dans ses goûts, il préférait les avantages solides de l'autorité aux enivrements de l'éclat extérieur; il avait le culte de l'utile et la religion du succès; nulle part peut-être il n'en donna mieux la preuve que dans les négociations qu'il poursuivit avec Cromwell (3).

« Le succès, dit Voltaire, est à celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse et de suite : tel était Mazarin (4). »

Son plus fidèle allié, c'était le temps. « Le temps et moi, » aimait-il à répéter, et il savait en user. Au lieu de

---

(1) « Sur les degrés du trône d'où l'âpre Richelieu avoit foudroyé plutôt que gouverné les humains, on voyoit alors un successeur doux et bénin, qui ne vouloit rien, qui étoit au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permettoit pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchoit dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse. » *Mémoires du cardinal de Retz*, IIe partie, ch. Ier, 1643.

Notre travail était terminé quand nous avons eu communication du portrait de Mazarin, tracé de main de maître par M. Mignet (*Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, Introduction.) Peut-être, si nous l'avions connu auparavant, aurions-nous, devant le spectacle d'un modèle si achevé, renoncé à notre esquisse.

« Mazarin, dit M. Mignet, avait l'esprit grand, prévoyant, inventif, le sens simple et droit, le caractère plus souple que faible, et moins ferme que persévérant. Sa devise était : *Le temps et moi*. (*Intr. aux Mémoires relatifs à la Fronde*, Petitot, t. XXXV, p. 41.) Il se conduisait non d'après ses affections ou ses répugnances, mais d'après ses calculs. L'ambition l'avait mis au-dessus de l'amour-propre, et il était d'avis de laisser dire, pourvu qu'on le laissât faire. Aussi était-il insensible aux injures et n'évitait-il que les échecs. Ses adversaires n'étaient pas même des ennemis pour lui : s'il était faible, il leur cédait sans honte; s'il était puissant, il les emprisonnait sans haine.... Il était incapable d'abattement, et il avait une constance inouïe, malgré ses variations apparentes. Résister dans certains cas et à certains hommes ne lui paraissait pas de la force, mais de la maladresse. Aussi ne cédait-il que pour reprendre et ne partait-il que pour revenir. »

(2) V. Cousin, *la Jeunesse de Mazarin*.

(3) « Vous êtes brave, disait-il à la Reine, comme un soldat qui ne connaît point le danger ».

(1) « Il faut avouer qu'il seconda fort habilement son bonheur..... Enfin, il fit si bien qu'il se trouva sur la tête de tout le monde, dans le temps que tout le monde croyoit encore l'avoir à ses côtés. » (*Mémoires du cardinal de Retz*, IIe part., chap. Ier.)

(2) « Jamais homme, avec tant d'autorité et parmi tant d'ennemis, n'a eu plus de facilité à pardonner et n'a moins que lui rempli les prisons et les cachots. » (*Mémoires de madame de Motteville*, III, 26.)

(3) Nous avons essayé de montrer Mazarin tel que nous le verrons durant les négociations du traité de commerce avec Cromwell; on ne saurait bien les comprendre si l'on n'a point commencé par pénétrer l'esprit et le caractère du ministre de Louis XIV.

Nous avons rappelé le jugement de M. Mignet; celui qu'a porté plus tard M. Cousin n'est pas moins décisif : « La justice de l'histoire a commencé pour Mazarin. On reconnaît que cet étranger..... a été le digne héritier de Richelieu, que, comme lui, il a porté au plus haut point la passion du nom français et poursuivi avec des moyens différents, mais avec un succès pareil, les deux mêmes objets, à savoir, la suprématie de l'autorité royale et l'agrandissement du territoire. Inférieur à Richelieu pour tout ce qui regarde l'administration intérieure du royaume, il l'a égalé dans la conduite des affaires militaires et des affaires diplomatiques. Si son esprit était moins élevé et moins vaste, il n'était ni moins pénétrant ni moins ferme, et le cœur peut-être plus résolu. » (*Journal des Savants*, août 1854. — *Les carnets autographes du cardinal de Mazarin, conservés à la Bibliothèque impériale.*)

(4) *Siècle de Louis XIV.*

tout écraser, comme son altier prédécesseur, il s'y prit d'une façon plus douce et plus sûre. « Voyant, dit M. Cousin, qu'il avait affaire non pas à des principes, mais à des intérêts, il entreprit de les gagner... Il négocia avec d'illustres mécontents, et les acquit l'un après l'autre, en leur donnant à peu près ce qu'ils demandaient, mais sans rien céder des droits de la royauté, sans rétablir des pouvoirs indépendants, incompatibles avec l'idée naissante de l'État (1). »

Mazarin était prêt à tout subir plutôt que de rien compromettre; il le montra dans les relations qu'il entretint avec l'Angleterre.

Le pouvoir absolu s'installait en France au moment même où la république triomphait de l'autre côté du détroit; religion, liens du sang, respect de l'autorité royale, forme de gouvernement, tout semblait rendre impossible un rapprochement entre Mazarin et Cromwell; cependant un accord eut lieu, un traité d'alliance fut conclu. L'intérêt français commandait ce que le cardinal sut obtenir. Pour arriver au but, il épuisa tout; il usa notamment du levier, déjà puissant, des intérêts commerciaux.

Le mouvement des échanges entre la France et l'Angleterre était considérable; les deux pays en profitaient. Dès le commencement du nouveau règne, un serment solennel confirma les anciens traités (2). Cependant la facilité des rapports commerciaux ne tarda point à être entravée; le signal des hostilités partit de ce côté du détroit. Une agitation croissante aboutit aux célèbres délibérations de la chambre Saint-Louis, qui, provoquées en partie par les difficultés financières, devaient aggraver l'état des choses sous l'influence des préjugés commerciaux.

Parmi les articles délibérés dans la chambre Saint-Louis et confirmés par l'ordonnance de Saint-Germain (22-24 octobre 1648), on remarque la prohibition des tissus de laine et de soie d'Angleterre et de Hollande. Cette mesure entraîna plus tard de rudes représailles : la république d'Angleterre, à peine établie, interdit (1er septembre 1649) l'entrée des lainages, des soieries et des vins de France, et Croullé, agent de Mazarin à Londres, lui écrivait :

« A ceux qui leur ont dit que cette défense ne tiendroit pas, et qu'ils ne pourroient se passer de nos vins, ils ont répondu par manière de raillerie que les hommes s'accoutumoient à tout, et que, se passant bien de roi, contre la créance que l'on en avoit eue, ils pourroient bien aussi se passer des vins de France. »

Les délibérations du congrès de Munster étaient ouvertes depuis avril 1643; Mazarin défendait d'une main ferme les intérêts de la France; il préparait par d'éclatants succès de profitables stipulations. Son cœur, disait-il, était plus français que son langage, et il ne reculait devant aucun sacrifice pour fournir aux besoins des armées. L'ascendant de la France, maintenu et accru, préparait « le glorieux traité de Wesphalie, cet acte fondamental de la réorganisation européenne (1) ». L'affranchissement de la France se trouva consacré, en même temps que l'agrandissement de l'Allemagne; il ne restait plus qu'à vaincre la résistance de la branche espagnole de la maison d'Autriche; Ferdinand III avait courbé la tête devant la nécessité.

Pour arriver à ce résultat, il avait fallu les victoires de Condé et les campagnes de Turenne; il avait fallu conquérir l'Artois et l'Alsace, pénétrer au cœur de l'Allemagne, menacer en Espagne même la domination espagnole. Ces expéditions imposaient de lourdes dépenses; elles entraînaient des mesures fiscales, forcément impopulaires.

Pour comprendre les négociations commerciales poursuivies par Mazarin en Angleterre, il faut ne pas perdre de vue les embarras du trésor et les principes économiques de l'époque.

Presque tous les historiens ont frappé le surintendant d'Émery d'une sentence sévère, que de graves autorités inclinent à faire reviser : il est difficile de méconnaître qu'il sut, à force d'habileté et d'audace, réunir les ressources indispensables à l'accomplissement des desseins politiques de Mazarin. En présence des facilités offertes aujourd'hui par le crédit, on envisage avec une surprise mêlée de pitié les exactions sous lesquelles pliait le peuple des campagnes, et qui dévoraient les plus précieux éléments de la richesse publique; mais ce qui a surtout entaché la mémoire de d'Émery, ce sont les dilapidations et les détournements, favorisés par des procédés vicieux : le trésor ne profitait que de la moindre partie des subsides arrachés au pays.

Au milieu de ce désordre, d'Émery, doué d'une rare fécondité d'esprit, essaya de réaliser d'utiles réformes; elles lui valurent l'inimitié et l'opposition implacable du Parlement.

Dans ses belles études sur les carnets de Mazarin, M. Cousin a signalé le rôle rempli par le *contrôleur*, d'abord auxiliaire du surintendant Bailleul, plus tard surintendant en titre, comme il l'avait été de fait (2) :

(1) Cousin, *la Fin de la Fronde à Paris* (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1859, p. 269.)

M. Mignet complète ainsi le brillant portrait qu'il a tracé :

« Mazarin était dans une position moins favorable que Richelieu : il était étranger, et il avait à gouverner pendant une régence. Cependant il remplit les vues de son prédécesseur, et il termina ses entreprises par une dextérité et avec une persévérance qui rendirent à la fin son pouvoir incontesté, et qui élevèrent l'État au faîte de la grandeur. » (*Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*. Introduction, p. XLV.)

(2) Spécialement ceux des années 1606, 1610, 1625, 1629 et 1632. Louis XIV et la reine régente s'engagèrent à les maintenir (3 juillet 1644).

(1) Augustin Thierry, *Histoire du Tiers-État*, p. 176. — Le traité de Westphalie, publié le 24 octobre 1648, comprend deux conventions : l'une conclue entre l'Empereur et la Suède, signée à Osnabruck, le 6 août 1648, et l'autre entre l'Empereur et la France, signée à Munster, le 8 septembre suivant.

(2) *Journal des Savants*, 1856, p. 114.

« Particelli d'Émery, un de ces esprits à la fois dangereux et utiles, fertile en expédients et n'étant jamais embarrassé pour satisfaire aux nécessités du moment, mais aux dépens de l'avenir et en épuisant les véritables sources de la prospérité publique, d'Émery... servit puissamment Mazarin. Chaque année il trouva le moyen d'entretenir trois ou quatre grandes armées; mais il lui fallait violer toutes les règles du crédit, anticiper les perceptions des impôts, en créer sans cesse de nouveaux, vendre les charges publiques, multiplier les abus et les désordres, et par là préparer les mécontentements et la tempête d'où la Fronde est sortie. »

Le jugement, sévère jusqu'à la dureté, prononcé par Colbert dans un mémoire adressé à Louis XIV (1), ne saurait être accueilli qu'avec réserve. Le grand comptable qui, en créant le contrôle, introduisit l'ordre dans les finances et mit un terme aux déprédations, ne péchait point par une excessive indulgence.

« Le sieur d'Émery, écrit-il, quoique d'ailleurs *homme d'esprit* et connoissant l'État, se servit plus qu'aucun autre de ses prédécesseurs des maximes pernicieuses sur lesquelles la conduite des finances étoit établie. » Colbert croit rencontrer des *maximes* là où il n'y avait que des expédients inspirés par de dures nécessités; lorsqu'il parle de la complaisance aveugle avec laquelle d'Émery fournissait aux dépenses, il oublie que celles-ci étaient imposées par l'entretien sous les armes de 120 000 hommes, et il ne prévoit pas à quelles extrémités les exigences belliqueuses de Louis XIV devaient l'entraîner lui-même.

Le Parlement résista. On a voulu voir dans l'ardeur qui l'animait une sorte d'inauguration du régime représentatif en France; mais n'éprouve-t-on pas un sentiment pénible quand on étudie, en matière d'impôt et de commerce, des résolutions qui méconnaissaient les besoins du service public et les intérêts supérieurs de la nation? — Ce corps se posait comme l'organe légitime du pays, et il refusait obstinément tout accroissement de recettes au moyen d'une extension de l'assiette de l'impôt ou par la suppression des exemptions privilégiées; il risquait aussi, en décrétant de fausses mesures commerciales, de compromettre nos relations avec l'Angleterre.

Le Parlement, en essayant de soustraire l'État à l'arbitraire, prouva que la pureté des intentions ne suffit point pour écarter de périlleuses erreurs. Les mesures proposées par d'Émery furent repoussées, et Mazarin eut recours à un *lit de justice* pour faire enregistrer, en 1645, dix-neuf édits fiscaux.

En 1646, le Parlement refusa d'accueillir l'*Édit du tarif*, qui assujettissait à un droit d'entrée, *sans distinction de personnes*, les produits destinés à la consommation de Paris. Les exigences de l'équité n'étaient pas mieux suivies que les conseils d'un véritable patriotisme.

(1) Manuscrits de la Bibliothèque impériale, suppl. fr., n° 3695.

D'Émery, cédant à une inspiration hardie, présenta l'état des recettes et des dépenses, une sorte de budget.

On avait jusqu'alors fait face aux besoins du trésor, par des augmentations de tailles, des taxes sur les *traitants et aisés* et des créations d'offices de finance ou de judicature. La désolation des campagnes et la misère du peuple ne permettaient plus d'augmenter les tailles. Les taxes sur les *traitants et aisés*, entachées d'arbitraire, décourageaient le commerce et l'industrie; elles détruisaient tout crédit. La multiplication des offices grevait à la fois le trésor et le public (1).

Des vues judicieuses, destinées à modifier cet état des choses, ne triomphèrent point de la résistance du Parlement; Mazarin et d'Émery se trouvèrent poussés vers des expédients ruineux, pour arriver à une paix utile et féconde, en poursuivant vigoureusement la guerre (2).

D'un côté était l'intérêt de la France, qui succombait si l'on avait reculé; de l'autre, les réclamations du Parlement, puisées dans des sentiments d'indépendance civile (3). Mazarin voulut gagner du temps, en conjurant

(1) Saint-Aulaire, *Histoire de la Fronde*.

(2) La connaissance que nos ennemis avaient de nos détresses et des semences de division qui commençaient à germer en France contribuait depuis longtemps à retarder la signature de la paix. Le Cardinal n'en était que plus ardent à se procurer des fonds capables de pousser vigoureusement les opérations militaires dans la campagne de 1648. (Forbonnais. — *Recherches sur les finances de la France*, liv. II, p. 91.)

(3) Le préambule de la déclaration de septembre 1644 fait nettement connaître la situation :

« Le soutien de la guerre en laquelle nous sommes engagés, dit le Roi, est tellement nécessaire que, si les moyens de la continuer nous manquoient, nous perdrions en même temps l'espérance que nous avons d'établir une bonne paix, nos ennemis ayant fait tant de projets sur notre minorité, et formé tant de desseins sur les nécessités de notre royaume, que, si nous n'y pourvoyons, cet État seroit pour succomber.

» Et, bien que tous les moyens qui peuvent produire du secours pour prévenir ce malheur soient justes et légitimes, et que nous les puissions recevoir, néanmoins nous avons rejeté tous ceux qui ont été proposés à la charge de nos sujets, et avons beaucoup mieux aimé choisir les moyens qui diminuent nos revenus, quoique en ce temps il seroit plus raisonnable de les augmenter que de les retrancher. Pour cet effet, nous avons résolu d'aliéner partie du plus net de nos revenus avec tant d'avantage pour les particuliers qui les acquerront, que l'acquisition leur tournera plutôt à grâce qu'à charge, s'ils ont autant de considération pour le salut de leur patrie qu'ils en doivent avoir. Après avoir mûrement considéré que la noblesse a si généreusement contribué de son sang, et que les contribuables à nos tailles ont souffert tant d'impositions depuis le commencement de cette guerre, qu'il ne seroit pas raisonnable d'exiger d'eux de plus grands secours, nous avons estimé que nous ne pouvons tirer une assistance plus juste que des habitans de notre bonne ville de Paris et des autres bonnes villes, qui possèdent la meilleure partie du bien de ce royaume, qui jouissent avec tant d'avantage et franchise du repos au milieu des maux que produit la guerre, et qui, seuls, n'ont pas contribué aux dépenses de cet État, dont l'excès est tel que chacun sait que, sans un notable secours, il nous est impossible de les continuer.

» Néanmoins elles sont si nécessaires et si glorieusement employées, les soins de notre très-honorée dame et mère ont été si avantageux à cette couronne, que la gloire que les armes du feu Roi, notre très-honoré seigneur et père, lui avoient acquise a été non-seulement soutenue, mais de beaucoup augmentée par tant de victoires et prises de places, que, si nous pouvons encore quelque temps soutenir les mêmes dépenses, nous forcerons enfin les ennemis de cet État à se porter à une prompte et sûre paix, qui est le seul désir que nous avons, afin que, ce royaume déchargé des maux qui l'accablent, nous puissions employer nos soins au soulagement de nos peuples, dont la charge nous

l'orage ; il sacrifia donc d'Émery et subit l'*Arrêt d'union* ainsi que les décisions de la chambre Saint-Louis (1).

A mesure que l'opposition des cours souveraines devenait plus redoutable, les besoins du trésor grandissaient. Mazarin dut accomplir des miracles de patience et d'adresse, pour arriver à conclure la paix de Westphalie, alors que les ressources épuisées et le spectacle des embarras intérieurs risquaient d'aggraver les difficultés du dehors. Il accepta d'impérieuses exigences, consentit de pénibles concessions ; on vit marcher d'une manière parallèle les dernières négociations de l'Allemagne et les avantages conquis par le Parlement. Le même jour (24 octobre 1648) vit publier le traité de Munster et la célèbre déclaration sur le *fait de justice, de police et des finances* (2).

Le pouvoir politique du Parlement se trouvait ainsi consacré ; on a prétendu signaler ce document comme la loi fondamentale d'une monarchie tempérée par l'empire des institutions ; les magistrats furent salués du titre de *Restaurateurs des libertés publiques* et de *Pères de la patrie*. Cet acte portait, il est vrai, l'empreinte du mouvement des esprits qui agitait la France et qui faisait éclater en Angleterre une grande révolution ; cependant ce n'était qu'une empreinte fugitive, car la *déclaration des droits* n'émanait pas d'une véritable représentation nationale, elle condamnait le pouvoir absolu sans constituer le gouvernement du pays par le pays, ce *self-government*, appelé à donner une impulsion vigoureuse à tout l'organisme économique et social ; elle ne consacrait point la mâle doctrine qui a fait la grandeur de l'Angleterre.

La France devait jeter un incomparable éclat, grâce à l'ascendant des hommes d'État et au génie des écrivains ; mais les éléments de prospérité que la nature lui a prodigués avaient besoin d'une plus libre atmosphère. L'énergie individuelle, l'active expansion des forces, la fière indépendance de l'esprit, ont été les sources vives du progrès industriel et commercial de la Grande-Bretagne. On y a mis en relief l'influence de certains règlements industriels et maritimes ; ils auraient été impuissants sans l'esprit qui les fécondait. Donner des organes aux intérêts, soustraire à l'arbitraire les personnes et les propriétés, honorer le travail, ouvrir la carrière à tous les efforts, faire pénétrer partout le contrôle vigilant de l'opinion, traduire en lois l'expression mûrie de la volonté nationale, voilà où devait aboutir la révolution d'Angleterre ; elle fondait ce qui constitue la grandeur véritable en assurant la libre initiative et l'activité indépendante des citoyens.

L'énergie du principe inauguré en Angleterre se manifestait dans le fier langage et dans la conduite du gouvernement nouveau, qui grandissait en force et en audace pendant que la France, livrée aux déchirements intérieurs, semblait menacée de la ruine.

En même temps, des faits économiques, trop oubliés, pesaient sur la situation contre laquelle Mazarin devait se débattre ; ils expliquent, chez un politique de ce caractère, l'attitude prise vis-à-vis de Cromwell. Il fallait faire face à de nombreux ennemis, au milieu du désarroi général et de la détresse commune, créer les ressources, réunir les approvisionnements, solder les armées, enfin, empêcher des hostilités nouvelles ; aucun sacrifice ne devait coûter à Mazarin. A force de tenace dextérité, il sut triompher de tous les obstacles, et mener à bonne fin des négociations compliquées.

WOLOWSKI.

---

est si sensible que nous n'avons pas de plus grande douleur que celle de leur misère. »

Lors du lit de justice du 15 janvier 1648, le chancelier Séguier expliquait aussi la nécessité de nouveaux édits par l'insuffisance des ressources annuelles pour continuer une lutte dont les glorieux succès étaient pour la nation la récompense des plus lourds sacrifices.

Mais le premier président Molé, obéissant à des soupçons hostiles, s'éleva contre la guerre, « monstre que l'on ne vouloit pas étouffer, afin qu'il servît toujours d'occasion à ceux qui abusoient de l'autorité royale pour dévorer ce qui restoit de bien aux particuliers ». L'avocat général Omer Talon fit la sanglante satire de l'administration, et réclama avec énergie les franchises de la nation :

« On prétend, dit-il, qu'il n'est pas facile de conclure la paix avec les ennemis, qu'il est plus aisé de les forcer par les armes que de les soumettre par la raison ; qu'il est avantageux à l'État de ne pas manquer au moyen des victoires du Roi, qui ont augmenté nos frontières de nouvelles provinces. Soit que ces propositions soient vraies ou fausses, nous pouvons dire à Votre Majesté que les victoires ne diminuent rien de la misère des peuples ; qu'il y a des provinces entières où l'on ne se nourrit que d'un peu de pain d'avoine et de son. Ces palmes et lauriers, pour lesquels accroître on travaille tant les peuples, ne sont pas comptés parmi les bonnes plantes, parce qu'elles ne portent aucun fruit qui soit bon pour la vie. Sire, toutes les provinces sont appauvries et épuisées ; pour fournir au luxe de Paris, on a mis imposition et fait des levées sur toutes les choses dont on s'est pu imaginer : il ne reste plus à vos sujets que leurs âmes, lesquelles, si elles eussent été vénales, il y a longtemps qu'on les auroit mises à l'encan. » — S'élevant ensuite contre l'abus des lits de justice : « N'est-ce pas une illusion dans la morale, une contradiction dans la politique, de croire que des édits qui, par les lois du royaume, ne sont pas susceptibles d'exécution jusqu'à ce qu'ils aient été rapportés et délibérés dans les cours souveraines, passent pour vérifiés lorsque Votre Majesté en a fait lire et publier le titre en sa présence ? Un tel gouvernement despotique et souverain seroit bon parmi les Scythes et barbares septentrionaux qui n'ont que le visage d'homme. Mais en France, Sire, le pays le plus civilisé du monde, les peuples ont toujours fait état d'être nés libres et de vivre comme vrais François. »

(1) Les conseils violents ne manquaient point à la cour ; la régente y était portée ; mais le premier ministre, *qui ne connaissait de honte que celle de ne pas arriver à son but principal*, pensa qu'il était plus sage de se retirer du mauvais pas où l'on s'était engagé que de s'exposer à perdre, par une division ouverte, le fruit des négociations prêtes à se conclure à Munster (Forbonnais, II, 93.)

(2) Elle confirma les délibérations commencées en la chambre Saint-Louis et arrêtées à l'assemblée des cours souveraines.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

Des controverses philosophiques au XVIIe siècle (1).

IX

DISTINCTION DE L'AME ET DU CORPS. — (FIN.)

Les objections faites à Descartes que nous allons passer maintenant en revue sont du même genre que celles que de notre temps on fait au spiritualisme. Elles sont tirées des rapports du physique et du moral, de la dépendance où l'âme se trouve à l'égard du corps, des analogies entre l'homme et l'animal. Vous y reconnaîtrez ces arguments physiologiques dont les esprits, les livres, les journaux sont remplis. Tout en parlant de Descartes et de ses adversaires, nous serons en plein au milieu des débats contemporains.

Nous trouverons une leçon et un enseignement dans cette controverse. Nous verrons en effet que les objections en faveur, qui doivent une partie de leur vogue à l'attrait d'une apparente nouveauté, sont loin cependant d'être nouvelles. De tout temps ces difficultés se sont présentées à certains esprits; elles ont été exposées et développées avec complaisance par certaines écoles. Il y a là, pour nous, une source de consolations dans un sens et, dans un autre, de réflexions. D'un côté, nous voyons que ces objections n'ont pas pour cause les progrès de la science. Ce ne sont pas les perfectionnements des méthodes d'observation ni les découvertes récentes de la chimie, de la physique, de la physiologie, qui viennent fournir des armes nouvelles et plus redoutables aux adversaires du spiritualisme; leurs armes, quoique fraîchement aiguisées et remises à neuf, sont encore les mêmes dont se servaient Gassendi, Lucrèce et l'école épicurienne. Point de fait d'un caractère vraiment nouveau qui démontre la fausseté de la doctrine spiritualiste. Elle n'a pas éprouvé le même sort que le système astronomique de Ptolémée, renversé de fond en comble par les découvertes et les calculs d'une science plus exacte.

D'un autre côté, cette persévérance des objections antiques donne à penser qu'il y a en elles quelque chose de solide et de vrai. On ne les a donc jamais réfutées, puisqu'elles se représentent toujours. Si elles ne sont pas nouvelles, on n'a pas non plus trouvé de réponses nouvelles et décisives à leur opposer. La lutte de ces deux hypothèses contraires n'aura donc jamais de fin. C'est en effet une opinion admise aujourd'hui par certains philosophes que la question est insoluble.

Quand nous arriverions à cette conclusion extrême, ceci, du moins, serait établi : que l'opinion qui nie la distinction de l'âme et du corps n'est pas plus sûre que celle qui l'affirme, que si les objections matérialistes renaissent sans cesse, il en est de même des objections spiritualistes. Mais cette rivalité perpétuelle tient peut-être simplement à ce que, de part et d'autre, on considère le problème d'une manière exclusive. Peut-être une opinion plus élevée et plus large réunirait-elle les deux points de vue opposés du spiritualisme et du matérialisme et leur donnerait à tous deux satisfaction. Dans la controverse que nous allons exposer et dans laquelle Gassendi est le champion du sensualisme contre Descartes, si Gassendi paraît l'emporter par la subtilité, la variété, la souplesse de ses arguments, tandis que Descartes, tantôt concis, tantôt embarrassé, laisse parfois une objection sans réponse, il ne faut pas s'en étonner. Celui qui attaque, en philosophie, a l'avantage sur celui qui se défend. Descartes se place au point de vue exclusif de la distinction; son adversaire au point de vue de l'union. Or, Descartes n'ayant guère cherché à résoudre cette partie du problème, il est facile de lui poser des questions embarrassantes. Mais il aurait le même avantage s'il attaquait le point de vue de Gassendi. Il y a, dans ce sujet, deux problèmes corrélatifs. L'âme et le corps sont distincts et pourtant ils sont unis. Une théorie, pour être satisfaisante, devrait les résoudre tous les deux; mais on n'a presque jamais cherché à étudier les deux faces de la question en même temps. Les théologiens d'un côté, les physiologistes de l'autre, s'attachent à un système exclusif.

1° Une des objections de Gassendi contient toutes les autres en germe. Il signale la corrélation constante des phénomènes de l'ordre moral et des phénomènes de l'ordre physique. « Quand votre corps croît, ne croissez-» vous pas aussi? Et quand il est affaibli, n'êtes-vous pas » aussi vous-même affaibli? » C'est ainsi qu'on trouve l'âme d'un enfant dans un corps d'enfant, que la vieillesse, la maladie, le sommeil, produisent leurs effets sur l'âme comme sur le corps. On reconnaît ici l'objection développée par Lucrèce dans son troisième livre, que Voltaire voulait traduire :

> Præterea gigni pariter cum corpore, et una
> Crescere sentimus, pariterque senescere mentem...

Descartes n'admet pas que l'esprit croisse ainsi avec le corps et s'affaiblisse avec lui. L'affirmer, c'est tirer des phénomènes observés une conclusion qui n'a rien de nécessaire. De ce que l'esprit n'agit pas aussi parfaitement dans le corps d'un enfant que dans celui d'un homme, il s'ensuit seulement que, tandis que l'âme est unie au corps, elle s'en sert comme d'un instrument. Parce qu'un artisan, avec un mauvais outil, ne travaille pas comme avec un bon, il n'en faut pas conclure qu'il tient son adresse et son art de la bonté de son outil. Ainsi, selon lui, le corps est uni à l'âme, mais n'influe sur ses opérations que comme un bon ou un mauvais

(1) Voyez les n°s 4, 10, 16, 25, 29, 31, 32 et 33, p. 49, 145, 247, 394, 455, 492, 509 et 521.

instrument sert ou gêne celui qui en fait usage. Les physiologistes reconnaissent aujourd'hui que les muscles et les os ne sont en quelque sorte que les instruments du système nerveux, et le mot d'organe ne veut pas dire autre chose. Les nerfs eux-mêmes sont les intermédiaires du cerveau. Pourquoi, disent les spiritualistes, n'attribuerait-on pas un rôle analogue au cerveau lui-même? Pourquoi en faites-vous le maître et le directeur suprême, tandis qu'il n'est, lui aussi, qu'un organe et suppose une puissance supérieure qui se sert de lui? Platon, conformément à cette idée, disait que l'homme est un être qui se sert d'un corps, τὸ χρώμενον σώματι. Les actions de l'âme sont donc, jusqu'à un certain point, dépendantes de la perfection plus ou moins grande du corps qu'elle a pour instrument.

2° Mais, ajoute Gassendi, l'âme devrait produire quelques actions, sinon dans le cerveau, du moins indépendamment du cerveau. Or, cela n'a pas lieu : dès que le cerveau est troublé, l'âme l'est aussi ; s'il est en désordre, l'âme s'en ressent ; s'il est opprimé et totalement offusqué, elle l'est pareillement. Cependant, si la pensée est à l'âme ce que sont, par exemple, les propriétés aux figures, elle devrait penser indépendamment du cerveau.

J'ai montré, dit Descartes, que l'âme n'est pas en tout soumise à cette dépendance ; ainsi le cerveau n'est de nul usage dans les actes de la pensée pure ; il sert seulement quand il est question de sentir ou d'imaginer quelque chose. Sans doute, quand l'imagination ou le sentiment sont fortement agités et que le cerveau est troublé, l'esprit ne peut pas facilement s'appliquer à penser ; mais il n'en est pas moins vrai que concevoir et imaginer sont deux choses bien distinctes. Ainsi nous rêvons, et cela est un effet de notre imagination ; mais quelquefois, au milieu même du songe, nous connaissons que nous rêvons, et cette connaissance n'appartient qu'à l'entendement.

Remarquons que dans cette réponse, Descartes fait deux suppositions : la première, c'est que l'entendement et l'imagination sont deux choses complétement distinctes ; la seconde que, dans la pensée pure qui procède de l'entendement seul, il n'y a aucune action du cerveau. Ces deux hypothèses, Descartes ne les prouve pas ; il ne répond pas suffisamment à l'objection de Gassendi, qui est une objection de fait. Il n'explique pas suffisamment que le trouble du cerveau produise constamment un trouble dans la pensée.

3° Si l'âme n'a ni étendue, ni parties, ni figure, elle ne saurait avoir l'idée de ce qui est étendu, divisible, figuré, c'est-à-dire des corps ; car l'idée participe de la nature de ce qu'elle représente, et l'idée de corps, ayant par conséquent quelque chose des propriétés des corps, ne peut être reçue dans l'âme, qui n'a rien de commun avec eux. Vous demandez comment une chose étendue peut penser ; il est aussi difficile de concevoir comment une substance pensante peut recevoir l'étendue. Cette objection de Gassendi repose, on le voit, sur la théorie fameuse des idées-images, qui veut que les images des choses entrent et se déposent dans l'esprit à peu près comme les images lumineuses sur une plaque photographique.

Ici Descartes, qui n'admet pas cette théorie, n'est pas embarrassé pour répondre. Il remarque d'abord que nulle image ou espèce corporelle n'intervient dans la conception ou l'intellection pure, par exemple dans la conception du temps, de l'espace, de la quantité, de la cause, etc. Quant à l'imagination, elle ne s'exerce, il est vrai, que sur des choses corporelles ; mais si elle a besoin d'une espèce qui soit un véritable corps et à laquelle l'esprit s'applique, cette espèce n'est pas réellement reçue dans l'esprit. C'est en effet une fausse théorie que celle qui prétend que l'esprit doit être en lui-même la chose qu'il pense. Quand il pense l'immensité, l'infini, devient-il infini ou immense? La vieille maxime, que le semblable seul peut connaître le semblable, sur laquelle s'appuie Gassendi, est insoutenable. Une pareille objection nous ferait remonter jusqu'au système d'Empédocle, qui veut que l'âme, comme le corps, soit composée de quatre éléments. Il en faudrait même à présent bien davantage, car elle devrait devenir tour à tour phosphore, hydrogène et bien autre chose encore pour pouvoir connaître tous les corps élémentaires découverts par la chimie moderne.

4° Si l'âme est diffuse dans tout le corps, comment donc n'aurait-elle pas d'extension? En effet, bien que nous distinguions le moi, qui est l'âme, et le non-moi, dont le corps même fait partie, le moi est lui-même répandu dans tous les parties du corps. La sensation, sans doute, appartient à l'âme, et cependant les organes sont disséminés partout. Direz-vous que vous êtes tout entier dans le tout et tout entier dans chaque partie? Si vous le dites, le comprenez-vous? Une même chose peut-elle être tout entière en plusieurs lieux? Si vous admettez que l'âme est répandue dans tout le corps, il en faut conclure qu'elle est étendue comme lui.

« Nullement, dit Descartes, le propre de l'esprit n'est pas d'être étendu, mais de penser, et bien qu'il soit uni à tout le corps, il n'en partage pas l'extension. »

5° Gassendi poursuit le développement de son objection, qui devient un dilemme. Si l'âme n'est pas partout, elle est donc dans une partie. Admettons qu'elle soit dans le cerveau et même dans une des plus petites parties du cerveau, la difficulté ne disparaît pas. — On sait que Descartes logeait l'âme au centre même du cerveau, dans la glande pinéale, seule partie simple du cerveau dont les autres parties sont doubles et répétées symétriquement dans les deux lobes. Il avait trouvé cette situation centrale fort commode. Mais la glande pinéale a perdu après lui l'honneur qu'on lui faisait, car on a reconnu que son rôle est peu important, et il faut bien avouer ce qu'il y avait de chimérique dans l'hypothèse cartésienne. Mais quand Descartes aurait eu raison, Gassendi n'en aurait pas moins sujet de dire : cette partie,

si petite qu'elle soit, est encore divisible, et l'âme l'est comme elle, d'après le raisonnement précédent. Et quand vous logeriez l'âme dans un point, si c'est un point physique, il est encore étendu ; si c'est un point mathématique, ce n'est rien, car un tel point n'est qu'une conception abstraite. Cette fiction serait d'ailleurs inutile, car encore faudrait-il que l'âme se trouvât justement à un endroit où convergeraient tous les nerfs. Or, les nerfs n'aboutissent pas tous au même endroit, et quand cela serait, leur concours ne se peut terminer à un point mathématique, puisque les nerfs sont des corps qui ont des dimensions et ne sont pas des lignes idéales pouvant converger en un point. Enfin, si l'on pouvait admettre cette hypothèse, les esprits animaux qui, selon vous, sont les intermédiaires entre l'âme et le corps et qui sont des corps eux-mêmes, ne pourraient ni entrer dans les nerfs aboutissant ainsi à un point mathématique, ni en sortir.

A cette argumentation, Descartes ne répond pas. Il se contente de sa réponse à la précédente objection, par laquelle il affirme que la nature de l'âme est de penser et non d'être étendue.

6° Gassendi lui demande alors comment il peut y avoir union entre ce qui est corporel et ce qui ne l'est pas, comment l'âme, si elle est immatérielle, peut éprouver de la douleur ; car la douleur ne vient que d'une séparation des parties entre lesquelles se glisse quelque chose d'étranger, et une chose ne peut être altérée, étant aussi indivisible qu'un point mathématique, sans être par cela même anéantie.

Toutes ces difficultés soulevées par Gassendi viennent, suivant Descartes, de ce qu'il veut soumettre à l'examen de l'imagination des choses qui de leur nature ne sont pas sujettes à sa juridiction. Ainsi, quand il parle de l'union entre l'âme et le corps, il veut se la représenter comme une union entre des choses corporelles, et voilà pourquoi il ne parvient pas à la concevoir, ou conclut que l'âme a des parties. Il propose quantité de questions étrangères au sujet qu'il s'agit d'éclaircir; or les plus ignorants en peuvent faire plus en un quart d'heure que les plus savants n'en peuvent résoudre dans toute leur vie : Quant à dire que deux substances de diverse nature, comme l'âme et le corps, ne peuvent agir l'une sur l'autre, c'est une supposition fausse et qui ne peut être aucunement prouvée.

7° Voici une objection d'un autre genre proposée par Arnauld. Quoique cartésien, il contredit ici Descartes en se plaçant au point de vue théologique. Il croit, comme lui, à la distinction de l'âme et du corps ; mais il trouve à l'argumentation de Descartes des inconvénients. Quels sont-ils? les voici :

« On peut ajouter à cela que l'argument proposé sem-
» ble prouver trop, et nous porter dans cette opinion
» de quelques platoniciens (laquelle néanmoins notre
» auteur réfute), que rien de corporel n'appartient à
» notre essence; en sorte que l'homme soit seulement
» un esprit, et que le corps n'en soit que le véhicule ou
» le char qui le porte : d'où vient qu'ils définissent
» l'homme un esprit usant ou se servant du corps. »

Cette objection est curieuse. On est porté généralement à croire la théologie favorable à toutes les doctrines qui distinguent l'âme du corps, et qu'elle les approuve d'autant plus que cette séparation est fortement marquée. Nous voyons au contraire Arnauld, au nom, pour ainsi dire, de la théologie, condamner cette opinion si spiritualiste des platoniciens. Saint Thomas, avant lui, l'avait réfutée dans sa *Somme ;* il pensait aussi que l'âme est étroitement unie au corps, qu'elle forme avec lui un tout dont on ne doit pas trop séparer les parties. Il ne faut pas s'en étonner. La doctrine d'une distinction trop complète est trop favorable à l'orgueil humain; en exagérant l'indépendance de l'âme, elle risque de lui inspirer une confiance dangereuse et l'orgueilleuse fierté des stoïciens. La théologie préfère une doctrine qui retient l'âme dans la dépendance du corps; elle admet cette dépendance et cette servitude de l'esprit comme une des conséquences du péché originel. La vertu même des païens, qui croit n'avoir pas besoin d'une assistance divine, n'est qu'un vice brillant, *vitium splendidum.* C'est une erreur, c'est même une hérésie (le pélagianisme), de croire l'âme capable de connaître et de pratiquer le bien par ses seules forces, sans le secours de la grâce. Arnauld était ennemi du pélagianisme et défenseur de la grâce, on le sait, jusqu'au jansénisme. De là vient cet accord entre le philosophe sensualiste et le théologien contre la doctrine de Descartes.

Un épisode curieux nous apprend combien Descartes craignait d'exciter les susceptibilités théologiques sur ce point particulier de sa doctrine. Régis, un de ses disciples, avait avancé dans une thèse que « l'homme est un être par accident », et cette proposition avait, à ce qu'il paraît, causé un grand scandale. Que voulait-il dire par là? que l'âme et le corps, absolument distincts par leur nature, ne sont joints dans l'homme qu'accidentellement, que chacun d'eux est complet par soi-même, que l'homme, par conséquent, est un composé et ne forme pas un tout naturel et réel.

Descartes s'émut et de la thèse et de l'effet qu'elle produisait. « Vous ne pouviez, écrit-il à Régis, rien
» mettre de plus dur, et qui fût plus capable de réveiller
» les mauvaises intentions de vos ennemis que ce que vous
» avez mis dans vos thèses. » Il lui propose ensuite des moyens de corriger l'opinion malencontreuse. Il faut dire que le tout composé de l'âme et du corps est un être complet par soi-même, « comme les rats qui sont engendrés ou faits par accident des ordures sont cependant des êtres par eux-mêmes ». — Descartes, vous le voyez, croyait à la génération spontanée. — « On peut
» vous objecter, poursuit-il, qu'il n'est point accidentel
» au corps humain d'être uni à l'âme, mais que c'est sa
» propre nature; parce que, le corps ayant toutes les
» dispositions requises pour recevoir l'âme sans laquelle

» il n'est pas proprement un corps humain, il ne se peut » faire sans miracle que l'âme ne lui soit point unie.... » et qu'il n'est pas accidentel à l'âme d'être jointe au » corps, mais seulement qu'il lui est accidentel après la » mort d'être séparée du corps : ce qu'il ne faut pas ab- » solument nier de peur de choquer les théologiens. »

On pense bien que Descartes se défend devant Arnauld d'avoir favorisé une opinion qui pouvait choquer les théologiens. Il lui rappelle les termes modérés dont il s'est servi pour donner l'idée de la distinction de l'âme et du corps, car pouvait-il faire moins que de dire que la toute-puissance de Dieu les peut séparer? Ce n'était certes pas dire que l'homme n'est qu'un esprit usant ou se servant de son corps. Il avait aussi montré que si l'esprit est distinct du corps, il lui est substantiellement uni. Dire que le bras d'un homme est une substance réellement distincte du reste du corps, ce n'est pas nier qu'il soit de l'essence du corps entier; et dire que ce même bras est de l'essence de l'homme entier, ce n'est pas nier qu'il subsiste par soi. Ainsi, pour résumer l'opinion de Descartes sur ce point, l'esprit est substantiellement uni au corps; mais il peut être sans lui; car cette union substantielle n'empêche pas qu'on puisse avoir une idée claire et distincte de l'esprit seul, comme d'une chose complète.

Rédigé, avec l'approbation de M. Janet, par L. T.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

COURS DE M. H. BAUDRILLART
(de l'Institut).

Vauban (1).

II

Le *Projet de dîme royale* n'a paru qu'en 1707, mais il fut médité et écrit en partie plusieurs années auparavant, au spectacle des misères de la France, surtout de la France rurale, de ces paysans au milieu desquels nous avons vu que l'enfance pauvre et éprouvée de Vauban s'était écoulée, et qu'il a peints, dans un de ses mémoires, non pas précisément en beau, je dois l'avouer, mais avec le plus sympathique intérêt. Car, messieurs, quand Vauban rencontrait des misères et des vices, il ne se bornait pas, comme on le faisait généralement à cette époque, et comme il nous arrive trop souvent encore de le faire aujourd'hui, à les signaler et à les flétrir; il s'interrogeait sur leurs causes, et d'un cœur vaillant, d'un esprit attentif et pénétrant, il en cherchait les remèdes. Il affirmait que le mal économique tenait surtout à la funeste organisation de l'impôt, que le désordre financier y avait sa source en partie, que les misères matérielles et même une partie des misères morales dépendaient de cette cause permanente de souffrance pour la population agricole. Vous sentez tout de suite ce qu'il y avait de général dans ses vues réformatrices, et combien le sujet spécial qu'il traitait offrait de rapports avec d'autres questions d'une importance suprême au point de vue social.

Comme presque les ouvrages écrits par les réformateurs, le *Projet de dîme royale* de Vauban renferme une partie critique et une partie positive. Pour remplacer il faut détruire, et, d'un autre côté, on ne détruit bien que ce qu'on remplace. De là un double examen auquel je vous prierai de vous livrer avec moi : l'un qui se rapporte aux impôts qu'il juge mauvais et dont il porte la condamnation; l'autre qui a trait au système nouveau qu'il y substitue. Je n'ai pas à me défendre, dans un cours d'histoire des doctrines, de vous présenter une étude avant tout rétrospective. Et, pourtant, je le répète, nous ne perdons pas de vue le présent. Sous d'autres formes, nous retrouvons plus d'une fois aujourd'hui les mêmes problèmes. Je ne compare pas les vices du système des impôts sous l'ancien régime avec les imperfections plus ou moins graves que nous pouvons signaler aujourd'hui. Les modernes projets d'impôts sur le revenu ne se confondent pas non plus, sans doute, avec la fameuse *Dîme* de Vauban; mais il n'y aurait pas moins d'inexactitude à nier les analogies qu'à les exagérer. Tout ce que nous avons le droit d'affirmer, encore une fois, c'est que l'histoire n'a pas perdu ici le privilége de nous donner des leçons.

Comment oublier d'ailleurs que la partie critique suppose des principes qui constituent une sorte de théorie de la question? L'énoncé de ces principes sous une forme très-nette, qui atteste à quel point Vauban avait conscience de ce qu'il voulait, n'est pas la partie la moins importante de son œuvre ni le symptôme le moins caractéristique de l'esprit du temps. C'est la rupture avec le passé, c'est la brèche la plus formidable, quelque modeste que soit la forme des propositions, faite au vieil édifice du privilége; c'est comme une nouvelle philosophie de l'impôt qui se pose avec une noble assurance en face des routines surannées, en face des pratiques aussi ruineuses qu'oppressives qui pesaient sur les peuples au préjudice de l'intérêt bien entendu des gouvernements.

Et d'abord, pourquoi écrit-il? Écrit-il en savant qui veut faire prévaloir ses systèmes? Est-ce la réputation qui le séduit? Rien de pareil dans le sentiment qui l'anime. Quand bien même il n'en ferait pas la déclaration, on s'en aperçoit aisément à la simplicité du ton et à l'émotion de quelques passages, dès le début de son travail. J'aime cette simplicité, qui ne met point affiche de grand homme et enseigne de popularité. Il écrit par humanité et par patriotisme. Il a été touché, réellement

(1) Voyez le numéro précédent. — Voyez aussi une leçon de M. Baudrillart sur l'*Histoire de l'économie politique, son but, son objet*, dans le numéro 8 de cette année, page 123.

touché des misères du peuple, « du menu peuple, » comme il dit, « auquel on n'a point assez égard, » ainsi qu'il ajoute encore. « C'est, selon lui, la partie la plus ruinée et la plus misérable du royaume; c'est elle, cependant, qui est la plus considérable par son nombre et par les services réels et effectifs qu'elle rend ; car c'est elle qui porte toutes les charges, qui a toujours le plus souffert et qui souffre le plus. » Et voici de quelle façon il explique comment il se trouve en état de présenter un tel travail sur les maux de cette population et sur la réforme que comporte la situation déplorable où se trouve le royaume : « La vie errante que je mène depuis quarante ans et plus m'ayant donné occasion de voir et visiter plusieurs fois, et de plusieurs façons, la plus grande partie des provinces de ce royaume, tantôt seul avec mes domestiques et tantôt en compagnie de quelques ingénieurs, j'ai souvent eu occasion de donner carrière à mes réflexions, et de remarquer le bon et le mauvais des pays, d'en examiner l'état et la situation, et celui des peuples, dont la pauvreté, ayant souvent excité ma compassion, m'a donné lieu d'en rechercher la cause. »

Ainsi Vauban nous apparaît avec deux caractères alors bien rares. D'une part, c'est un observateur. Il voit par lui-même, il fait ce que nous avons appelé plus tard de la *statistique*. Il y en a beaucoup dans le *Projet de dîme royale :* statistique des productions, dénombrement des populations, etc. C'est la méthode moderne, la méthode expérimentale qui commence à s'appliquer à la vie des peuples. Voilà la première enquête que je connaisse, surtout dans de telles proportions, sur ce que nous nommons aujourd'hui le paupérisme, du moins en ce qui concerne la misère agricole. Et ceci me mène à vous indiquer le second trait de Vauban après l'esprit d'observation et d'analyse : c'est la philanthropie, c'est-à-dire quelque chose d'assez différent de la charité s'exerçant par l'aumône, comme on l'entendait généralement. Je sais que ce mot de philanthropie n'est pas toujours pris en bonne part par les économistes. Vous me permettrez de lui rendre son sens le plus favorable. On ne le peut, nulle part, avec plus d'opportunité et de justice que lorsqu'il s'agit de Vauban. Ce tendre intérêt porté au peuple est, du moins à ce degré, un sentiment presque inconnu alors. Madame de Sévigné, qui avait le cœur bon, riait néanmoins, on l'a rappelé plus d'une fois, à propos de la pendaison des paysans. Cela ne lui paraissait pas tirer à conséquence. Aimer les masses populaires, sonder leurs plaies, voilà ce qui est nouveau et ce dont, je le répète, l'aumône, avec les sentiments chrétiens qui l'inspirent, ne suffit pas à donner l'idée.

On demande quelles sont les idées nouvelles, correspondantes à ce sentiment, que Vauban a énoncées. Quand nous disons nouvelles, nous n'entendons pas par là qu'elles fussent dépourvues de tout précédent. De telles idées, il en est peu dans le monde. Mais on est convenu, et c'est à bon droit, de faire honneur d'une idée à ceux qui l'ont exprimée pour la première fois avec une claire et complète conscience de sa valeur et de sa portée. Le mérite d'avoir proclamé l'impôt proportionnel appartient, à ce titre, au maréchal de Vauban. Lisez ses *Maximes fondamentales*, en tête de son projet. Elles suffisent pour montrer que l'avenir frappe à la porte. Pour lui, l'impôt n'est que le prix des services rendus par l'État. Nous voilà loin des idées de la féodalité. La protection de l'État ne peut être assurée que moyennant la contribution des sujets, qui devient dès lors « une obligation naturelle ». Il me semble que voilà une origine excellente attribuée à l'impôt. C'est la seule véritable. Il ne faut donc plus prétendre, avec quelques économistes, évidemment entraînés par le spectacle des abus au delà de leur propre pensée, que l'impôt est une *spoliation*. Il ne l'est point dans son essence. La sécurité est un bien acquis aussi à titre onéreux. Elle met en œuvre tout un personnel qui ne peut vivre que par les subsides de ceux auxquels elle est garantie. Tous les services de l'État sont dans le même cas; ainsi l'impôt est légitime. Cela était bon à dire quand on eût pu en douter, à moins d'un véritable effort d'esprit philosophique. Cela reste bon à dire et à expliquer aujourd'hui. Remonter aux principes est, en tout, la première condition d'une saine intelligence des questions.

De l'obligation de l'impôt pour tous résulte l'*égalité*. C'est là la grande innovation de la *dîme royale*. Rien ne saurait ici suppléer au texte de Vauban lui-même. Il s'agit d'une phrase bien simple, d'une proposition qui ne contient aujourd'hui rien de bien nouveau. Mais transportez-vous en 1707, et supposez jetées soudainement dans l'esprit public, qui commence à naître, des idées comme celles-ci : « De cette nécessité il résulte : premièrement une obligation naturelle *aux sujets de toutes conditions* de contribuer, *à proportion de leur revenu ou de leur industrie*, sans qu'aucun d'eux s'en puisse raisonnablement dispenser; deuxièmement, qu'il suffit, pour autoriser ce droit, d'être sujet de cet État ; troisièmement, que *tout privilége* qui tend à l'exemption de cette contribution *est injuste et abusif* et ne peut ni ne doit prévaloir au préjudice du public. »

Sommes-nous en 1707 ou en 1789? Est-ce Vauban, maréchal de France sous le roi absolu Louis XIV, qui parle ainsi, ou est-ce l'Assemblée constituante ?

L'intérêt public devient la règle suprême unique. Nulle trace en tout ceci de droit divin. La morale naturelle sert d'appui à l'économie publique. Tout le projet de Vauban, qui forme un assez gros volume, est conçu en ce sens, écrit dans cet esprit. Il n'est, à proprement parler, que le développement de cette maxime fondamentale.

C'est en conséquence de la même doctrine que Vauban se montre partisan déclaré de la modération des impôts. Rien n'est plus opposé que ce qu'il en dit aux théories fort étranges qui se débitaient alors et qui ont continué après lui à n'obtenir que trop de succès. D'après ces théories, il n'y a pas de mal

produit tant que *l'argent ne sort pas du royaume*. Autant valait dire que le vol lui-même n'appauvrit pas une société, car l'argent volé circule toujours. Autant valait dire que la sécurité de la propriété et l'emploi du capital par celui qui le possède, et dont il use de la façon qu'il juge convenable, n'intéressent en rien la richesse publique. Vauban ignorait ces belles subtilités. Guidé par son bon sens, qui lui tenait lieu ici d'une théorie plus savante, il croyait que l'argent bien employé par le propriétaire profite plus au pays que le même argent mal dépensé par l'État. Il croyait que, même n'eût-il que de bonnes intentions, l'État doit ménager les ressources des contribuables. Méditez cette simple maxime que je rencontre au milieu de son ouvrage : « Il est constant que plus on tire des peuples, plus on ôte d'argent du commerce, et que l'argent du royaume le mieux employé est celui qui demeure entre leurs mains, où il n'est jamais inutile ni oisif. » Il y a plus de bon sens dans ces lignes que dans de gros traités de finances beaucoup plus prétentieux.

A plus forte raison repoussait-il d'instinct cette maxime, qui n'a pas craint de s'étaler depuis, que tout l'art fiscal consiste à *plumer la poule sans la faire crier*. L'illustre auteur de la *Dîme* ne voulait pas seulement qu'on ne *criât* point, il ne voulait pas qu'on *souffrît*. Tous ces sophismes dépensiers qui se présentaient sous d'autres formes n'ébranlaient pas sa raison et son équité. Il était partisan déclaré de l'économie. Ce lieu commun produisit tout l'effet du plus audacieux paradoxe.

On n'ignore pas, en effet, qu'un des principaux motifs qui le détermina à concevoir et à présenter son projet fut l'abus des *affaires extraordinaires*. Les emprunts figuraient dans ces affaires au premier rang et sous les formes les plus singulières, avec les opérations sur les monnaies, qui n'étaient que des emprunts déguisés, sinon des banqueroutes patentes. Je ne sais pourquoi ces affaires fort extraordinaires, en effet, si l'on songe au mode de procéder, conservaient encore ce nom, tant elles étaient alors devenues *ordinaires*, c'est-à-dire tant elles avaient passé en coutume. De là était née l'importance des *traitants*, qui ajoutaient le mal au mal, l'usure à l'usure, et qui achevaient de saigner à blanc le patient déjà presque épuisé. Il fait beau voir comment Vauban traite ces sangsues de l'État et du peuple. Il veut leur ôter ce rôle usurpé, détruire leur règne malfaisant en assurant des ressources régulières qui naissent de la seule source légitime et possible, l'industrie des citoyens.

Je touche ici à une autre nouveauté de la *Dîme royale* que je ne considère pas comme moins féconde que les précédentes et qui, pour avoir été entrevue aussi par quelques esprits supérieurs à la même époque, n'honore pas moins la clairvoyante sagesse de Vauban. Cette nouveauté consiste, vis-à-vis des opinions en faveur qui exagèrent la valeur des métaux précieux comme richesses, à réduire leur rôle à de plus justes proportions. Dans un passage concluant, il montre les peuples producteurs de métaux précieux souvent réduits eux-mêmes à de cruelles privations. Il place la richesse dans des produits d'une utilité plus directe. Il en voit la source dans la population nombreuse et active qui compose une nation. Augmenter le nombre des hommes, mais ne pas oublier en même temps d'augmenter leurs facultés productives et toutes les ressources de l'agriculture, là, pour lui, est le nœud du problème. Élevez cette vue de bon sens si pleine de sagacité à la hauteur d'une découverte développée qui place dans le *travail* l'origine de la richesse, et vous aurez Adam Smith.

Telle qu'elle est, l'idée de Vauban lui suffit pour amener cette conclusion : Si la vraie richesse est une population industrieuse, que l'impôt ménage cette population !

Vauban n'était pas le premier, messieurs, qui critiquât l'organisation financière de l'ancienne France. L'ouvrage de Boisguillebert, intitulé le *Détail de la France*, venait de voir le jour. Mais d'abord l'antériorité est ici de trop peu d'années pour qu'on puisse dire que Vauban a copié Boisguillebert. Dix années séparent les deux publications, mais songez que le livre de Vauban était presque écrit plusieurs années avant son apparition ; on en trouve d'ailleurs les idées principales dans un mémoire sur la capitation qui est de 1795, c'est-à-dire deux ans avant la publication de Boisguillebert. En tout cas, la conception de la *Dîme* est bien à Vauban. Du reste, il n'est pas facile de déterminer avec précision le degré d'influence que ces deux esprits éminents (car Boisguillebert doit être ainsi qualifié) exercèrent l'un sur l'autre. Ces deux grands citoyens se connurent, s'apprécièrent ; ils étaient même parents. Ils échangèrent souvent leurs opinions. J'ai déjà rapporté les idées de Vauban à un certain courant commun à quelques intelligences d'élite. Je ne surfais pas son originalité. Je ne voudrais pas non plus la diminuer. Si ce n'est pas un économiste complet, rigoureux, comme Say ou Ricardo (l'âge scientifique de l'économie politique n'était pas encore arrivé), c'est un penseur rempli de vues. Qu'elles viennent toujours de lui ou qu'il se les soit en partie assimilées, il importe peu. C'est son esprit, c'est son âme qui parle dans ses ouvrages. La haute partie de son originalité est peut-être dans son cœur, un des plus nobles et des plus purs qui aient jamais battu pour la sainte cause de l'humanité.

Maintenant laissez-moi vous dire quels impôts Vauban voulait abolir, quels autres il se bornait à modérer et à rectifier. Dans la leçon suivante, je vous parlerai de la *Dîme royale* en elle-même, c'est-à-dire de ses conclusions dogmatiques.

Il supprimait la taille, les aides, les douanes provinciales, les décimes du clergé. Il réduisait la gabelle de moitié ou des deux tiers. Il reléguait les douanes à la frontière en les réduisant beaucoup. Il réformait aussi ce qu'on appelait le domaine royal. Voilà pour les principaux impôts. Cette indication suffit pour montrer que ceux-là se sont trompés qui ont fait de Vauban un partisan de l'impôt unique. Il simplifiait l'impôt dans des

proportions considérables, en réduisait le poids, ramenait partout l'équité; il n'entendait pourtant pas supprimer absolument l'impôt indirect. Il ne se décidait pas par des considérations théoriques en le maintenant, mais par des motifs de l'ordre pratique. L'impôt direct qu'il créait sous le nom de *Dîme* devenait le principal; mais il pensait que forcer le ressort de l'impôt direct jusqu'à lui demander tous les revenus de l'État aurait eu plus d'inconvénients que d'avantages. Ne nous méprenons pas sur le caractère de sa réforme. Il n'allait pas jusqu'à l'absolu.

Il déclarait la *taille* incorrigible, et c'était elle surtout que remplaçait la *dîme royale*, cet impôt direct flottant entre le vingtième et le dixième de revenu. Vous savez que la taille portait à la fois sur les terres et sur l'industrie. La première était la taille dite *réelle*. Vauban avouait que, fondée sur les arpentages et les estimations des revenus des héritages, elle était moins sujette à corruption. Mais, ajoutait-il, elle n'en est pas exempte, soit par le défaut des arpenteurs, soit par celui des estimateurs qui peuvent être corrompus, intéressés ou ignorants. La valeur de la même terre varie d'ailleurs par diverses circonstances, ce qui expose l'estimation, même assez exacte, à devenir défectueuse. On voit que Vauban n'est pas bien disposé en faveur du *cadastre*. Cette opération, que nous n'avons réussi à effectuer qu'à travers bien des difficultés et des lenteurs et qui ne saurait jamais atteindre à la perfection économique, n'offrait pas à son esprit rigoureux une base suffisamment exacte d'appréciation. Peut-être même croyait-il la matière de l'impôt susceptible d'une proportionnalité plus absolument exacte qu'elle ne le comporte. La proportionnalité de l'impôt est un idéal. On peut s'en approcher, et il faut y tendre; on ne doit pas se flatter de la réaliser avec une rigueur mathématique.

Le détail de la critique de la *taille* serait à lire tout entier. Les historiens n'y ont guère ajouté, et peut-être l'ouvrage de Vauban reste-t-il, avec celui de Boisguillebert, la mine encore aujourd'hui la plus précieuse pour l'histoire. Il considère la taille dans ses diverses formes et dans ses abus si multipliés et si criants d'assiette et de perception. Ces abus n'avaient guère fait que s'accroître depuis que le malheur des guerres et l'établissement des armées permanentes avaient rendu cet impôt définitif sous Charles VII, de temporaire qu'il était auparavant. Cette *taille des gens d'armes*, comme on la nommait au XVe siècle en vue de sa destination, s'était aggravée par degrés, une fois le cadre de l'impôt établi, sous les noms de *crue*, de *taillon*, et était devenue la principale taxe du royaume. C'est ce que l'illustre réformateur voulait changer entièrement. Il ne faisait pas grâce à la *taille réelle*, qu'il regardait comme mal évaluée par un vice même de sa nature, ainsi que le prouvaient, prétend-il, les essais de l'intendant Pelot faits en Normandie et dont Vauban avait été témoin. N'avait-elle pas d'ailleurs ce défaut dans son assiette présente que les biens nobles et ecclésiastiques en étaient exempts? Combien pourtant sont plus vifs encore ses griefs contre la taille dite *personnelle!* Elle régnait surtout dans les pays d'élection et n'offrait pas, dans sa répartition, la garantie que présentaient dans les pays d'État les assemblées provinciales. Évaluée sur le revenu territorial et mobilier, elle était livrée au pur arbitraire. Vauban rappelle ici des distinctions sur lesquelles je vous prie de fixer votre attention, car elles importent à la connaissance exacte de l'histoire de l'impôt sous l'ancien régime. Quand la taille était levée à l'occasion de propriétés immobilières, elle se décomposait en *taille d'exploitation* établie sur les terres et bâtiments susceptibles de produire des fruits (moulins, forges, usines, etc.) et *taille d'occupation* qui frappait les maisons et leurs dépendances. Eh bien! messieurs, *en principe*, les biens nobles et ecclésiastiques devaient payer cette dernière, la taille d'exploitation. C'était le moins qu'on pût demander en présence de tant d'exemptions, qui passaient pour un signe d'honneur lorsqu'elles s'attachaient à la possession de la terre. Mais Vauban prouve, au chapitre IX de la *Dîme royale*, que quiconque était noble ou riche et puissant affranchissait au moins en partie ses domaines en faisant reporter la charge sur d'autres paroisses. Ce qui est frappant et caractéristique, c'est que la partie riche du tiers-état n'était pas à l'abri de ce reproche. Ainsi, il était temps de couper court aux priviléges. Le flot montait. La haute bourgeoisie, au lieu de servir d'avant-garde à la classe moyenne, cherchait trop souvent à se confondre avec la classe noble.

Si la partie de la taille personnelle qui se rapportait au revenu territorial était convaincue par Vauban de présenter énormément d'arbitraire dans sa répartition, il juge plus sévèrement encore la partie *mobilière* de la même taxe. Notez qu'elle était assise sur les facultés présumées des contribuables roturiers, sauf qu'ici encore la portion la plus riche du tiers-état avait conquis le privilége de la classe noble. Nulle base sérieuse d'évaluation, nulle proportion avec le revenu réel, nulle égalité d'un contribuable à l'autre. Dans les campagnes surtout, c'était effrayant d'iniquité. Écoutez Vauban: « Dans les paroisses taillables, ce n'est ni la bonne ou la mauvaise chère, ni la bonne ou la mauvaise fortune qui règlent la proportion de l'imposition, mais l'envie, le support, la faveur ou l'animosité; la véritable pauvreté ou la feinte y sont presque toujours également accablées. » Vous reconnaissez là le personnage du *collecteur*, ce paysan bourreau et victime, car il était rendu responsable, qu'a parfaitement décrit M. de Tocqueville dans son ouvrage: *L'ancien régime et la révolution*. C'était la terreur entre les mains de l'ignorance, de la partialité et de la jalousie. C'était par suite le découragement de la culture et de l'élève du bétail. Ne croyez pas que j'exagère. Je n'ai aucun goût à charger l'ancien régime de griefs imaginaires. C'est encore Vauban qui

parle : « Que si quelqu'un s'en tire, il faut qu'il cache si bien le peu d'aisance où il se trouve, que ses voisins n'en puissent pas avoir la moindre connaissance. Il faut même qu'il pousse sa précaution jusqu'au point de se priver du nécessaire pour ne pas paraître accommodé ; car un malheureux taillable est obligé de préférer sans balancer la pauvreté à une aisance, qui, après lui avoir coûté bien des peines, ne servirait qu'à lui faire sentir plus vivement le chagrin de la perdre suivant le caprice ou la jalousie de son voisin. »

Qu'on s'étonne après cela de la misère des campagnes ! La taille atteignait en plein la petite propriété. Elle frappait toute apparence d'aisance. Elle punissait l'épargne. Elle donnait lieu à des scènes tragiques dans les villages. On aurait peine à y croire, si l'on n'avait Vauban lui-même pour témoin, nous montrant l'incapacité de payer suivie de saisies de meubles et même de démolitions de maisons pour vendre *les poutres et les solives* cinq ou six fois au-dessous de la valeur. C'est tout cela que l'auteur appelle les « mangeries » de la taille.

Voilà les abus qui avaient fait naître dans le cœur de l'illustre guerrier cet amour du peuple que nous avons signalé avec Saint-Simon comme son trait distinct. C'est à la vue de pareils maux qu'il s'écriait : « C'est la partie basse du peuple qui, par son travail et son commerce, et par ce qu'elle paye au roi, l'enrichit et tout son royaume ; c'est elle qui fournit tous les soldats et tous les matelots de ses armées de terre et de mer, et grand nombre d'officiers, tous les marchands et petits officiers de judicature ; c'est elle qui exerce et qui remplit tous les arts et métiers ; c'est elle qui fait tout le commerce et les manufactures de ce royaume, qui fournit tous les laboureurs, vignerons et manouvriers de la campagne, qui garde et nourrit les bestiaux, qui sème les blés et les recueille, qui façonne les vignes et fait le vin, etc. Voilà en quoi consiste cette partie du peuple si utile et si méprisée, qui a tant souffert et qui souffre tant ! »

Quel admirable morceau ! quelle peinture des services et des souffrances du peuple ! Il nous a rappelé le passage bien connu de Labruyère, d'une si navrante éloquence, sur l'abrutissement et la misère des paysans. Mais comment ne pas remarquer entre Labruyère et Vauban une différence ? L'écrivain se borne à peindre d'un pinceau à vrai dire inimitable ; l'économiste cherche avant tout les pourquoi et les comment du spectacle qu'il a sous les yeux. En lisant ces lignes, j'avais présent à la mémoire un autre passage bien remarquable aussi : c'est ce passage des *Confessions* de J. J. Rousseau où il se montre jeune homme, voyageant en France, égaré près de Lyon, allant, pour apaiser sa faim et sa soif, demander l'hospitalité d'un paysan. Celui-ci cache jusqu'à son pain et son vin à cause de l'impôt ; il pâlit rien qu'à l'idée des commis et des rats de cave qui pourraient le surprendre, et il ne se décide que dûment rassuré sur la bienveillance du jeune voyageur à lui offrir un repas un peu confortable. Et Rousseau ajoute que de cet épisode date en lui cette haine inextinguible qu'il sentit s'allumer contre l'injustice. Ne sont-ce pas les mêmes scènes se reproduisant au fond des chaumières à cinquante ans de date ? Ne sont-ce pas les mêmes émotions qui retentissent différemment dans l'âme d'un vieux maréchal de France, touché profondément, mais restant calme et réfléchi, et dans celle d'un enfant des classes plébéiennes, inexpérimenté et ardent, qui se prépare par ce cri de colère à devenir le tribun des souffrances et des rancunes du peuple ?

De même qu'il abolissait la taille en la transformant en un impôt direct et proportionnel sur le revenu sous le nom de *Dîme*, Vauban abolissait aussi les *aides*. On sait que cet impôt était l'équivalent de nos *droits réunis* et correspondait particulièrement à notre impôt sur les boissons (1).

Au temps de Vauban, on désignait avant tout sous ce nom les divers droits perçus sur les vins, eaux-de-vie, bières, cidres, poirés. On comprend de quelle importance ils peuvent être dans un pays dont la vigne forme une des principales richesses. Vauban lui fait le double reproche de diminuer sensiblement la consommation et d'être mal et injustement établi et perçu. Cet impôt en effet était si mal réparti qu'il variait quelquefois des deux tiers selon les pays. Il était parfois si élevé que toute raison de produire du vin disparaissait. « Les aides, écrit Vauban, emportent souvent le prix de la denrée. » C'était vrai, surtout pour les petits crûs. Il s'est trouvé des années où les droits ont été vingt fois plus forts dans le détail que le prix en gros. Vauban signale comme assez fréquent le fait de vignes arrachées, le vendeur ne trouvant plus son profit. Il flétrit les vexations et les supercheries des commis se faisant, sous prétexte de dissimulation, plusieurs fois ouvrir la porte du même contribuable, confisquant et s'appropriant les muids. Il signale aussi ces frais énormes de perception qui ne faisaient que s'accroître, et dont plus tard l'économiste Letrosne offrait le calcul en établissant que pour faire entrer trente millions dans les caisses de l'État, la dépense effective était de soixante, et le préjudice causé à la richesse nationale de quatre-vingts.

Passons aux *douanes intérieures*.

Nous avons rappelé que Colbert avait formé déjà le grand projet d'abolir les douanes intérieures. Vauban revient à la même pensée avec cette abondance de preuves et de chiffres qu'il transporta le premier, avec Boisguillebert, dans l'étude de pareils sujets, jusqu'alors abandonnés à des esprits trop peu libres et trop peu éclairés pour les discuter avec indépendance et avec fruit. Le patriotisme de ce grand homme gémit de voir que les douanes intérieures « rendent les Français étrangers les uns aux autres, contre les principes de la vraie

(1) Voyez plusieurs leçons de M. Laboulaye sur les impôts de l'ancien régime, dans notre deuxième année.

politique qui conspire toujours à conserver une certaine unité entre les sujets qui les attache plus fortement au prince. » Il les convainct d'être vexatoires, coûteuses, et d'amener dans les denrées un enchérissement excessif. « On a trouvé, dit-il, tant d'inventions pour surprendre les gens et pouvoir confisquer les marchandises, que le propriétaire et le paysan aiment mieux laisser périr leurs denrées chez eux que de les transporter avec tant de risques et si peu de profit. De sorte qu'il y a des denrées qui sont à très-grand marché sur le lieu, et qui se vendraient chèrement et se débiteraient très-bien à dix, vingt et trente lieues de là, où elles sont nécessaires, qu'on laisse perdre parce qu'on n'ose hasarder de les transporter. »

J'ai laissé de côté plus d'un détail intéressant sur ces trois impôts que Vauban supprimait. Pour achever la partie critique de ses idées, il faudrait maintenant reproduire devant vous tout ce qu'il a écrit contre les affaires extraordinaires et les traitants. La latitude qu'il offrait de faire flotter le taux du nouvel impôt, ou *Dîme royale*, entre le vingtième et le dixième du revenu devait tenir lieu de ces appels ruineux au crédit public. Il faut reconnaître que le système des emprunts, malgré ses trop faciles abus, s'est simplifié depuis Vauban et dégagé d'une foule d'éléments parasites. Vauban pourrait lui reprocher encore d'aboutir, pour solder les intérêts, à de nouvelles surcharges d'impôts. Il n'accuserait plus « l'usure que les traitants exigent de celui qui paye, qui est le particulier, et de celui qui reçoit, qui est le roi, usure qui ne va pas moins qu'au quart du total et souvent plus ». Il n'accuserait plus « les frais de contrainte qui montent souvent plus haut que le principal même ». Il n'accuserait plus la création incessante « de charges et offices » inutiles, dont la vénalité n'était qu'un emprunt déguisé. Il n'accuserait pas non plus cette excessive inégalité volontaire et systématique dans la manière dont l'impôt est établi, ni les désordres de la perception. Quelle que soit la marge laissée à la critique, il faut reconnaître l'étendue du progrès accompli.

Je crois, messieurs, vous avoir fait bien comprendre le rôle joué par Vauban comme critique des impôts sous l'ancien régime et l'importance historique de son *Projet*. C'est l'acte d'accusation le plus en règle et le mieux motivé que nous ayons contre la mauvaise organisation financière qui existait en France avant 1789. La bonne foi parfaite et une exactitude poussée fort loin, quoiqu'on puisse, sur quelques faits sans portée, contester parfois ses chiffres; des détails d'un haut prix sur la situation des campagnes forment les mérites aussi utiles qu'éminents de ce grand document. Ce qui ajoute à la valeur du témoignage, c'est qu'il vient d'un ami dévoué de l'ancienne monarchie, d'un serviteur plein de zèle pour le roi, conservant, au sein même de l'opposition, tous les sentiments que son siècle portait à Louis XIV, malgré l'impopularité qui attendait la fin du règne et celle du roi. Vous n'avez pas affaire ici à un de ces pamphlets comme en inspira plus d'un, dès lors, le mécontentement des partis, l'esprit de secte ou de sédition. Il y a encore de l'espérance dans ce cri qui retentit aux pieds du trône. Si jamais fut vrai l'adage : *Qui bene amat, bene castigat*, il le fut pour Vauban. Et puisque j'ai consacré toute cette leçon à la partie critique des idées de ce grand citoyen, je remarquerai que jamais critique ne fut moins négative que celle-là. Rien de plus fécond que ce souffle de justice et d'humanité qui parcourt toutes les pages du *Projet de dîme royale*. Vous y reconnaissez le héros chrétien qui rompit à la guerre avec les traditions sanguinaires, avec les procédés expéditifs et violents, le guerrier ménager du sang des soldats qui fit converger à ce but d'humanité ses admirables travaux dans l'art des siéges, et qui s'écriait, dans une des nombreuses occasions où il mit ses maximes en pratique : « Il faut tâcher de verser le moins de sang possible, dût-on brûler un peu moins de poudre. » Vauban a contribué, autant qu'il était en lui, à civiliser la guerre : à plus forte raison transporte-t-il cet esprit de civilisation dans les choses de la paix, et l'homme qui veut que les soldats meurent le moins possible, veut aussi faire vivre le mieux possible les laboureurs et les ouvriers. Le XVIIe siècle, messieurs, a connu et pratiqué le christianisme comme principe et moyen de salut individuel; l'honneur de Vauban a été d'entrevoir que les admirables vérités morales qu'il renferme et propage sous le nom de justice, de fraternité, d'égalité, pouvaient et devaient à la fin devenir les éléments de la régénération sociale.

H. BAUDRILLART.

NÉCROLOGIE.

M. Bœckh, sa vie, ses travaux.

Bœckh, l'illustre savant qui vient de s'éteindre à Berlin, était de cette famille de grands professeurs dont l'influence demeure longtemps féconde; et si, dans le monde de la science comme ailleurs, quelques jours écoulés

Font d'une mort récente une vieille nouvelle,

l'enseignement de Bœckh, vivant encore, sa méthode, dont il a profondément pénétré son école, le tendre souvenir que lui porteront toujours ses élèves, dont il était devenu l'ami, tout cela suffirait, s'il était, à propos d'un pareil nom, besoin de prétextes, pour m'encourager à entretenir les lecteurs de la *Revue des cours* d'un maître qui n'est plus.

Ou plutôt, qu'ils me permettent de reproduire quelques pages dictées, il y a quelques mois déjà, à un juge éclairé par une admiration sympathique (1). D'habitude, en Allemagne, le maître n'est pas tout entier dans ses leçons publiques; il est surtout dans les conseils qu'il communique, dans l'influence

(1) J'extrais cet article des *Grenzboten*, revue politique et littéraire, publiée à Leipzig. Il est de M. J. Lehmann, l'un des vétérans les plus autorisés du journalisme en Prusse, et rédacteur lui-même d'une feuille hebdomadaire, qui contribue pour une large part à répandre chez nos voisins le goût et l'intelligence des choses de l'étranger, le *Magazin für die Litteratur des Auslandes*.

qu'il exerce par un commerce plus intime. Il faut avoir connu M. Bœckh chez lui et tout à l'aise, avoir été de son entourage, l'avoir vu à l'œuvre dans son cabinet, pour le juger et l'apprécier tout entier. Et ceux-là seuls peuvent bien parler de Bœckh, qui ont été de son intimité.

C'est du mois de mars que date la courte biographie qu'on va lire, du jour où Bœckh célébrait, dans tout l'éclat de sa verte vieillesse, le soixantième anniversaire de son doctorat. L'auteur semblait pourtant y pressentir que bien peu de pages viendraient s'ajouter à cette vie si longue, si féconde et si remplie. Le 3 août, en effet, à cette date de l'année qui, pour Bœckh, était la plus pleine de souvenirs universitaires, où il avait prononcé, pour la clôture des Facultés, tant de dissertations qui sont demeurées des trésors de fine érudition, Bœckh s'éteignit, jeune encore d'esprit et de verve, jeune surtout par le cœur (l'âge ne lui avait apporté aucune amertume), dans sa quatre-vingt-deuxième année.

« Le 15 mars, Berlin célébrait une fête savante des plus rares. Autour du doyen de la philologie allemande, Auguste Bœckh, se réunissaient, venant de tous les coins de l'horizon, ses élèves et ses amis, pour fêter avec lui le soixantième anniversaire du jour où il avait été promu, à Halle, aux honneurs du doctorat. Le cinquantième anniversaire de cette cérémonie avait été déjà un jour de triomphe pour la science allemande, et le 24 novembre 1865, la date où Bœckh atteignait sa quatre-vingtième année, lui avait apporté aussi les plus chaleureux témoignages. Mais si tous les honneurs que les académies et les universités, que la commune et l'État peuvent accorder, semblaient épuisés à l'égard de Bœckh, la reconnaissance, le respect enthousiaste de ses élèves, l'admiration de tous les hommes de science, l'estime de tous ses concitoyens, devaient, à cette occasion nouvelle, trouver une expression éclatante. Les représentants de tous les corps de l'État s'associèrent pour honorer une fête qui ailleurs eût été toute de science, et qui prit à Berlin l'éclat d'une fête publique. C'est que Bœckh n'était point un savant ordinaire ; c'est que l'esprit de son enseignement s'était répandu à travers les universités allemandes et y avait exercé de profondes et salutaires influences ; c'est que, par une contagion féconde, les leçons de Bœckh avaient pénétré peu à peu nos gymnases et même nos écoles professionnelles, si bien que dans notre pays, où presque tous sont initiés quelque peu à la vie de l'antiquité, presque tous aussi ont profité des enseignements dont Bœckh était si prodigue. Il n'est point de sujet qu'il n'ait entrepris sans jeter un fondement solide pour les travaux de ses successeurs.

» Il a ouvert à la philologie classique une voie large et sûre, où elle fait chaque jour de nouveaux progrès. — Pour lui, la philologie ne consiste pas à accumuler des détails curieux sur les Grecs et les Romains : l'esprit généralisateur que le naturaliste porte dans ses observations, Bœckh voulait qu'on le portât dans les études de philologie. S'il tenait à saisir la vie morale d'un peuple dans ses manifestations diverses, c'était pour les ramener au principe qui leur imprimait l'unité, c'était pour reconstituer, l'histoire à la main et à la lumière des faits, l'ensemble des civilisations antiques. Semblable en ceci à Winkelmann, qui tira une histoire vivante de l'art grec de quelques données éparses qu'il avait sur les artistes, Bœckh saisit dans son essence l'esprit de la littérature grecque, et ce qui avait été jusqu'à lui le récit d'épisodes littéraires isolés et sans unité devint, grâce à ses intuitions, grâce à un talent de composition vraiment créateur, un tout harmonieux et organique, un ensemble qui se développe en vertu de certaines lois. Les idées principales qu'il a soutenues dans son premier ouvrage important, *De principibus tragœdiæ græcæ* (1808), sont devenues comme du domaine public en enseignement. C'est à Heidelberg aussi, où il fut professeur de Faculté de 1807-1811, qu'il publia sa célèbre dissertation sur la *Métrique de Pindare* (1809), où il démêla jusque dans ses plus intimes secrets la structure de la strophe antique, asseyant ainsi sur une base solide l'étude de la métrique grecque.

» En 1811, il fut appelé à l'Université naissante de Berlin, et ici il déploya une activité incomparable, presque unique dans l'histoire du professorat. A de courts intervalles, quelquefois même simultanément, parurent ses œuvres capitales : l'édition de *Pindare* (1811 à 1822), l'*Économie politique des Athéniens* (1817-1840), où, pour la première fois, était dépeint l'organisme de la république athénienne. Les travaux fameux de Bœckh sur la *Marine d'Athènes* parurent en 1840, dans la seconde édition de ce dernier ouvrage ; ils reposaient sur des découvertes récentes, sur des listes de comptes publics qu'on venait de trouver au Pirée. A la même époque appartiennent les recherches et les publications destinées à préparer la collection des inscriptions grecques, collection qui fut publiée de 1825 à 1859, aux frais de l'Académie de Berlin, avec la collaboration de F. Curtius et de Kirchhoff. Tout ceci n'empêchait pas Bœckh de consacrer une part de son temps à l'étude de la philosophie grecque. En 1807 déjà, il s'était occupé des dialogues de Platon ; en 1809, il publia la *Doctrine* et les *Fragments de Philolaüs le pythagoricien*. Parmi ses œuvres les plus remarquables se rangent ses travaux sur *Manéthon* (1845), sur les *Cycles lunaires* des Grecs (1859) et les *Cycles solaires quatriennaux* des anciens (1863) ; monuments capitaux autour desquels je grouperai toute une série de petites dissertations qui ont été publiées dans le recueil de l'Académie ou en tête des programmes universitaires.

» Tantôt c'est une dissertation sur la *Midienne* de Démosthène ; une autre fois c'est un examen du style de Pausanias ; ailleurs Bœckh recherche la date exacte d'*Œdipe à Colone ;* enfin, c'est à tout moment quelque savante et fine étude sur des inscriptions de toutes sortes. Bref, il est à peine un coin de la philologie classique où Bœckh n'ait pénétré. Un intérêt original et piquant s'attache à sa traduction de l'*Antigone* de Sophocle : sur le désir du roi Frédéric Guillaume IV, il fit revivre sur la scène moderne, après un sommeil deux fois séculaire, cette tragédie grecque. — Comme professeur d'éloquence, il avait l'obligation de prononcer aux fêtes universitaires certains discours d'apparat qui sont restés autant de petits chefs-d'œuvre oratoires.

» Mais sa plus grande activité, Bœckh la déploya dans ses cours, dans son enseignement régulier qui embrassait presque toutes les parties de la philologie classique. Grâce à une sensibilité merveilleuse, il faisait entrer fort avant ses auditeurs dans l'esprit de l'écrivain qu'il interprétait. Dans ses leçons sur les antiquités de la Grèce, il reconstruisait la vie du peuple grec, débrouillant avec une lumineuse finesse les questions les plus obscures ; il dépeignait avec un enthousiasme entraînant la beauté de cette civilisation où l'esprit humain s'épanouit avec tous les charmes de la jeunesse, les idées, les conceptions de cette société où nous avons tant de peine à nous initier ; il savait, grâce à un vrai talent de psychologue,

nous y acheminer, et il mettait une grâce tout attique à décrire les écarts étranges où se laissa entraîner cette race si favorisée du ciel.

» Nous avons d'ailleurs de sa méthode en matière d'histoire littéraire comme un reflet brillant dans l'*Histoire de la littérature grecque* que nous a laissée Ottfried Müller, son illustre élève. Un cours comme celui de Bœckh sur l'*Encyclopédie des sciences philologiques* ne retrouvera sans doute jamais son pareil.

» Mais si aujourd'hui ce vieillard plus qu'octogénaire abandonne sa chaire à de plus jeunes, sa méthode, ses découvertes survivent à son enseignement oral. Son école, et elle est innombrable, en a recueilli l'héritage, sans en avoir toujours conscience, il est vrai, car la plupart de ses conceptions sont tellement entrées dans l'esprit même de la science philologique, qu'on oublie aisément aujourd'hui qu'il a fallu un maître vraiment créateur pour les imaginer.

» Et c'est parce que chacun de ses élèves se disait que le maître vénéré avait de tout temps trouvé sa plus belle récompense dans la conscience même de l'action qu'il avait exercée, c'est pour cela, dis-je, qu'à sa dernière fête ils sont venus tous, de près ou de loin, pour lui dire qu'ils sentaient vivement l'unité profonde qui les rattache les uns aux autres, dont il est l'auteur, et dont ils lui ont à ce titre une sincère reconnaissance. On ne saurait compter le nombre des adresses, des lettres, des dépêches, des députations dont le concours assiégea Bœckh en ce jour. L'Académie de Berlin, l'université, le ministère, le conseil d'instruction publique, les différents corps de la commune, les gymnases, toutes les écoles de Potsdam, Halle, Iéna, Breslau, Heidelberg, Bonn, Hambourg, Leipzig, Prague, les corps savants de l'Angleterre, les corporations d'étudiants, plusieurs têtes couronnées même, s'associèrent par leurs manifestations à cette solennité scientifique, et depuis le vieillard qui avait été l'élève de Bœckh en 1806, alors qu'il débutait à Berlin dans l'enseignement secondaire, jusqu'à l'étudiant novice encore qui avait suivi ses dernières leçons, toutes les générations étaient là, auprès du vieux professeur. Bœckh fut nommé chancelier de l'Ordre pour le Mérite en remplacement de Cornelius, qui venait de mourir; il reçut du roi une lettre autographe, de la reine un vase précieux où étaient représentés le château qu'habite aujourd'hui la famille royale et la statue de Frédéric le Grand. Ce présent était accompagné des vœux les plus sympathiques et de ces mémorables paroles : « Puisse l'image de ce palais vous in-
» spirer un souvenir ami pour ceux qui l'habitent; puisse
» l'image de cette statue, qui perpétue la mémoire de toutes
» les grandes choses qu'accomplit le règne de Frédéric II,
» vous témoigner que la patrie sait conserver à nos grands
» hommes un souvenir reconnaissant ! »

» Le prince royal vint en personne féliciter le héros du jour, dont, en sa qualité de docteur de l'université d'Oxford, il s'appelait à bon droit le collègue. La magistrature et le conseil municipal saluèrent en Bœckh le « citoyen honoraire de la ville de Berlin », titre que lui avait apporté naguère le cinquantième anniversaire de son doctorat, et lorsque le soir de ce jour si plein d'hommages arriva, et que plus de deux cents invités animaient les vastes espaces de cette maison en fête, une marche retentissante annonça le cortége joyeux des étudiants de Berlin. Plus de six cents torches approchaient; la cavalcade était éblouissante; les délégués en grande tenue chevauchaient en tête; chaque corporation avait arboré ses enseignes, et cet ensemble formait sous les fenêtres du vieillard un tableau enchanteur de jeunesse et de verve.

» Mais ce n'était pas seulement la reconnaissance envers un maître éminent qui remplissait ces bandes enthousiastes et qui transportait la foule pressée tout à l'entour, c'était autre chose encore : le charme magique qu'exerce l'homme, le citoyen accompli. C'est que Bœckh est dans tous les sens un modèle de vertu virile, en même temps qu'il est dans sa science un maître sans égal. Cet esprit où les accents les plus délicats des chantres de la Grèce trouvaient un écho si facile, cet esprit n'en était pas moins trempé dans la lutte contre l'injustice et l'oppression. Bœckh avait pris à certaines heures avec énergie la défense des droits du peuple; octogénaire, il élevait encore une voix hardie et libre contre les excès du pouvoir. L'étude des civilisations antiques était loin de lui avoir obscurci le regard sur les graves questions de la politique contemporaine, et c'est ici le lieu de citer les paroles que Gneist, le gendre de Bœckh, fit entendre au festin d'étudiants qui suivit la promenade aux flambeaux, paroles qui furent accueillies par l'enthousiasme quelque peu bruyant du jeune auditoire : « Nous vivons à une époque où il nous est donné
» d'entrevoir un glorieux avenir, il nous faut travailler à fon-
» der la patrie allemande, et sacrifier peut-être à cette œuvre
» certains sentiments, certaines convictions qui nous sont
» chères et sacrées. Dans ces moments difficiles, puissent la vie
» et l'exemple de Bœckh nous servir d'heureux présage ! Souabe
» de naissance, il est devenu le représentant le plus accompli
» de notre université du Nord; il s'en est profondément assi-
» milé l'esprit, et il s'est dévoué de cœur à l'État dont il est
» depuis plus de cinquante ans le citoyen. Si cet homme, qui
» ne vit que pour le bien et le beau, a réussi à ce point à
» fondre en lui dans un parfait accord les meilleures qualités
» de la nation, il m'est bien permis de voir là un augure qui
» nous promet que le nord et le sud de l'Allemagne se fon-
» dront un jour en un harmonieux accord. »

Laissons de côté ces allusions, aujourd'hui surtout que la mort leur a enlevé ce qu'elles pouvaient avoir, il y a quelques mois, d'actualité vivante et de piquant intérêt pour le jeune auditoire, enthousiaste de politique autant que de science, auquel elles s'adressaient. Ce qui fait la gloire de Bœckh et son vrai titre à l'admiration de quiconque professe le culte de l'antiquité, c'est son érudition lumineuse et créatrice, c'est la chaleur de son enseignement; c'est qu'au lieu d'aboutir à la négation, comme font trop souvent les maîtres de l'Allemagne moderne, il ne s'est servi de la science que pour édifier; c'est qu'amoureux avant tout de la vérité, il avançait les conjectures les plus ingénieuses, les plus vraisemblables, avec cette discrétion, la vraie marque du génie critique; c'est qu'il savait se faire ancien pour parler des choses anciennes; c'est qu'enfin, par toutes les allures de son esprit, il était de cette grande école des savants qui reconstruisent, des critiques qui font revivre un monde, vrais citoyens, comme les Estienne et les érudits classiques de notre XVIe siècle, non point de telle nationalité jalouse, mais de la république des lettres tout entière.

H. DIETZ.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 43 21 SEPTEMBRE 1867

LA LIBERTÉ DANS L'ORDRE INTELLECTUEL ET MORAL (1).

Le nom de M. Beaussire est déjà connu du monde philosophique par sa publication si curieuse et si neuve sur *Dom Deschamps et les antécédents de l'hégélianisme en France au* XVIIIe *siècle* (2). Le nouvel ouvrage de M. Beaussire est d'un intérêt d'une bien plus haute importance que le précédent, et par l'étendue et par la gravité des matières.

L'auteur a, d'ailleurs, changé de terrain; de la métaphysique, il est passé au droit naturel; et il a précisément choisi pour objet de son étude les questions les plus difficiles et les plus délicates de cette science. Le livre de M. Beaussire se rattache d'abord par le titre, puis par le sujet et même par les doctrines, à deux livres célèbres qui ont vivement intéressé l'opinion publique dans ces dernières années, c'est la *Liberté* de M. Stuart Mill, et la *Liberté* de notre éminent compatriote M. Jules Simon. M. Beaussire se rattache, dans ses tendances générales, à ces deux écrivains; mais il n'est nullement un disciple servile; il se sépare souvent de l'un ou de l'autre sur des points de grande importance; et lors même qu'il se rencontre avec l'opinion des autres, c'est toujours par des raisons personnelles, déduites avec beaucoup de fermeté, de précision et de conviction.

M. Émile Beaussire aurait eu peu de chose à faire pour que son livre devînt un traité doctrinal et complet de droit naturel, et nous regrettons un peu que sa modestie ait reculé devant un travail qu'il avait déjà accompli en grande partie, et qui ne demanderait, pour être tout à fait achevé, que quelques développements nouveaux et quelques changements dans le plan de l'ouvrage. Depuis le traité de Burlamaqui, nous n'avons pas, en France, d'ouvrage étendu sur le droit naturel; car l'on sait que le livre de Jouffroy, qui porte ce titre, est un traité sur les fondements de la morale, et nullement sur les principes et les applications du droit. L'ouvrage de M. Émile Beaussire aurait pu et pourrait encore, avec quelques modifications ou additions, nous donner ce qui nous manque. Sous cette forme nouvelle, l'ouvrage, sans cesser d'être personnel, pourrait avoir un intérêt plus général, et prendrait une plus grande autorité.

Mais il y a toujours quelque injustice à désigner à l'auteur d'un livre ce qu'il aurait pu faire au lieu de s'en tenir à ce qu'il a fait. M. Beaussire a volontairement exclu de son livre toute une partie du droit naturel, et c'est avec préméditation et intention qu'il a circonscrit l'objet de ses études. Il est parti de cette idée que, parmi les droits que l'on appelle naturels, il en est qui ont rapport à l'homme tout entier, corps et âme; d'autres, au contraire, qui se rapportent exclusivement à l'âme elle-même. Sans doute tout droit vient de l'âme, et une simple chose ne peut être susceptible de droit; mais tous ces droits, qui ont leur source dans l'âme, ne sont pas tous des droits de l'âme : par exemple, le droit d'aller et de venir, le droit de défense corporelle, le droit de propriété, sont des droits qui impliquent l'union de l'âme et du corps; au contraire, la liberté de conscience, le droit de ne pas être atteint dans son honneur ni dans celui de sa famille, sont des droits qui ne touchent qu'à l'âme, ou tout au moins dont la principale partie vient d'elle. Or, c'est là surtout l'objet de l'étude de M. Beaussire. Il a remarqué que l'on n'a pas assez dégagé la part de l'âme dans toutes les questions qui relèvent du droit naturel et du droit public; il s'est appliqué à faire cette part, et il faut reconnaître qu'il a accompli ce travail avec une extrême délicatesse morale et beaucoup de finesse d'esprit.

Néanmoins, tout en reconnaissant que la distinction que nous venons de signaler est certainement juste et ingénieuse, on voudrait que l'auteur l'eût accusée avec plus de précision. Elle paraît bien difficile à suivre dans le détail. En effet, tant que l'auteur se borne à parler de la liberté de penser, de la liberté de conscience et d'enseignement, et même de la propriété intellectuelle, quoique déjà ici la matière s'unisse à l'esprit, on comprend bien à peu près ce que l'auteur entend par les droits de l'âme; mais lorsqu'il nous parle de l'impôt, du service militaire, de la propriété des communautés, et de beaucoup de questions analogues, on se demande si les droits de l'âme ne se trouvent pas ici essentiellement mêlés au corps et à la matière. A la vérité, l'auteur nous dira que, même dans

(1) Un vol. in-8°, par M. Émile Beaussire, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.

(2) Un vol. de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*.

ces sortes de questions, il ne s'occupe que de la part qui revient à l'âme toute seule : par exemple, pour l'impôt, il ne recherchera pas, comme le fait l'économie politique, quelles sont les règles d'une bonne assiette de l'impôt, s'il doit être unique ou multiple, proportionnel ou progressif; mais il se demandera jusqu'à quel point l'État peut exiger des citoyens d'une certaine croyance de donner leur argent pour soutenir une autre croyance qui leur est contraire; ou encore, si l'État a le droit de placer le citoyen entre son devoir et son intérêt en exigeant de lui une déclaration de l'état de sa fortune pour servir de base à la taxe. Quant au service militaire, il examinera s'il est permis de l'exiger de ceux dont la conscience répugne à verser le sang, par exemple, des sectes religieuses telles que les quakers, qui considèrent la guerre comme criminelle; ou bien il recherchera quel est le droit des soldats engagés contre leur conscience dans une guerre manifestement injuste, comme seraient des soldats polonais forcés de combattre contre la Pologne, ou des soldats italiens contre l'Italie. On voit que, dans toutes ces questions qui touchent de si près à l'homme mixte, âme et corps, c'est toujours l'intérêt de l'âme et de la conscience dont l'auteur est préoccupé : c'est cet intérêt qui mérite l'attention du moraliste, tandis que les politiques, les jurisconsultes, les économistes, sont un peu portés, par la nature même des choses, à l'oublier. Je comprends ce point de vue; mais, néanmoins, je ne crois pas qu'il y ait là une raison suffisante pour attribuer à l'âme une partie du droit, comme s'il y en avait un autre qui pût appartenir au corps : aussi voit-on l'auteur peu à peu entraîné à traiter à peu près toutes les questions du droit naturel, la famille, la propriété, l'hérédité, et l'on ne s'explique pas pourquoi les questions qu'il écarte ne rentreraient pas dans son sujet tout aussi bien que celles qu'il traite. Par exemple, il croit devoir parler des peines infamantes, qu'il condamne avec raison; mais pourquoi s'abstient-il de parler de la peine de mort? Là aussi, les droits de l'âme sont bien engagés; car ce n'est pas une petite question de savoir jusqu'à quel point la société, même dans son intérêt, a le droit de devancer le jugement divin et de trancher pour un de ses membres la question du salut éternel. Il traite de la liberté de la presse et du droit d'association; mais pourquoi point de la liberté politique, qui est la plus haute garantie des droits de l'âme, et qui, évidemment, n'est pas une liberté corporelle? Il traite de la propriété, de la prescription, mais pourquoi point de l'intérêt et de l'usure? pourquoi point des conventions, de la contrainte par corps, etc., toutes questions dans lesquelles l'âme est tout aussi bien engagée que dans celles que l'auteur a traitées?

Quoi qu'il en soit, du reste, de ces limites toujours un peu flottantes et auxquelles il ne faut pas attacher plus d'importance qu'il n'est nécessaire, passons à l'analyse des matières contenues dans le livre de M. Beaussire et à l'exposition du point de vue général qu'il développe et qu'il défend.

Les rapports de l'individu et de l'État, la famille, la liberté dans l'enseignement, dans la conscience, dans la presse, la liberté d'association, la propriété, et surtout la propriété intellectuelle : telles sont les diverses matières contenues et traitées dans le livre de M. Beaussire, et l'on voit que ce n'est pas sans raison que nous disions qu'il y a là un traité presque complet du droit naturel.

Quant à l'esprit général de l'ouvrage, je ne crois pas altérer la pensée dominante de l'auteur en disant qu'il appartient à l'école de MM. de Tocqueville, Stuart Mill, Jules Simon, à cette école qui s'est montrée particulièrement jalouse de défendre l'âme, la conscience, l'individu contre l'omnipotence de l'État. Mais, tandis que ces écrivains sont surtout placés au point de vue politique, M. Émile Beaussire se place surtout au point de vue moral. C'est toujours dans l'enceinte de la conscience qu'il se retranche pour revendiquer la liberté contre les empiétements si naturels de la puissance publique.

Quelques-uns penseront peut-être que M. Beaussire pousse bien loin le principe de la liberté et fait une trop grande part au droit individuel; par exemple, lorsqu'il réclame la liberté absolue des doctrines, non-seulement dans la presse, mais même dans l'enseignement, et non-seulement dans l'enseignement libre, mais encore dans l'enseignement de l'État. Sans se dissimuler les objections que peut soulever une thèse qui dépasse de beaucoup l'état actuel de l'opinion publique, et qui peut être considérée comme un idéal philosophique plutôt que comme une doctrine pratique, cependant on doit tenir compte des raisons que fait valoir M. Beaussire en faveur de son opinion. La principale est que rien n'est plus difficile à déterminer que la limite entre ce qu'on appellera les saines doctrines et les doctrines subversives, coupables, immorales. Telle doctrine qui vous paraît aujourd'hui excellente a été dans son temps une doctrine subversive. On lit dans les œuvres de Hobbes, par exemple, que c'est une doctrine séditieuse de soutenir que chaque particulier a la propriété de ses biens; et ainsi la doctrine de la propriété, qui est aujourd'hui la doctrine conservatrice par excellence et sur laquelle il n'est pas permis d'élever un doute, était pour Hobbes, c'est-à-dire pour le gouvernement des Stuarts, une doctrine subversive. M. Beaussire fait remarquer avec raison que dans les États-Unis du Sud, c'était attaquer la propriété que d'attaquer l'esclavage. Au moyen âge, défendre la doctrine de l'intérêt de l'argent était une doctrine hérétique et condamnable; de nos jours, au contraire, attaquer l'intérêt est devenu une doctrine révolutionnaire et anarchique. En Turquie, attaquer la polygamie, c'est attaquer la famille; parmi nous, aux yeux de la foi catholique, défendre la cause du divorce, qui est une espèce de polygamie, c'est aussi une attaque à la famille; et cependant le divorce existe légalement dans des pays

très-bien policés. Si des doctrines morales et sociales nous passons aux doctrines philosophiques, la difficulté ne sera pas moins grande de fixer une limite entre les bonnes et les mauvaises doctrines. Tout le monde, par exemple, est à peu près d'accord que l'athéisme est une mauvaise doctrine. Fort bien; mais qu'est-ce que l'athéisme? C'est ce qu'il n'est pas facile de dire; car l'athéisme étant la négation de Dieu, pour savoir ce que c'est qu'une telle négation, il faut savoir ce que c'est que Dieu; car il ne s'agit pas ici de la négation du mot, mais la négation de l'être lui-même. Or la définition de Dieu est une des questions les plus difficiles de la science; car tantôt on entend ce mot dans un sens tellement large qu'on a pu soutenir longtemps dans les écoles qu'il n'y a pas d'athées, et tantôt on l'entend dans un sens tellement restreint que la moitié du genre humain serait athée, au point qu'un savant recommandable, M. Barthélemy Saint-Hilaire, a pu soutenir que la plus nombreuse religion qu'il y ait sur le globe, la religion boudhiste, est une religion athée. Pour les croyants, le Dieu des déistes est à peu près comme s'il n'était pas; pour les déistes, le dieu des panthéistes est un monstre et un abîme, et, de degré en degré, chacun trouve toujours un plus impie que soi, mais est lui-même un impie pour celui qui croit davantage. Il ne faut pas conclure de là qu'il n'y a pas de différence entre la vérité et l'erreur, mais que ce sont des questions qui relèvent exclusivement de la conscience et de la pensée, et que l'État est, pour les résoudre, absolument incompétent; il lui est impossible, en ces matières, de fixer une limite entre le vrai et le faux; il n'a pas reçu autorité pour cela. Bien plus, dans nos temps de mobilité démocratique, l'État lui-même étant sujet à changer très-souvent de principes, il peut arriver que lui-même tombe entre les mains de ces opinions contre lesquelles vous voulez l'armer. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup vécu pour avoir assisté à des changements de ce genre : ce qui a été dans un temps une bonne note a été ensuite une mauvaise note, puis est redevenu une bonne note, et l'on peut être assuré que c'est un roulement qui continuera indéfiniment. Que l'État, par conséquent, se dégage de toute responsabilité en matière de doctrines; qu'il y ait des écoles catholiques, protestantes, incrédules, les familles choisiront; ce seront elles qui seront responsables, et elles seules pourront l'être. Mais au moins, dira-t-on, dans l'État lui-même, il faut qu'il y ait unité de doctrines. Mais qui fixera la doctrine? M. Beaussire regrette cette définition célèbre de l'Université : c'est l'État enseignant. L'État n'enseigne pas, selon lui; il fait enseigner. Autant vaudrait dire l'État *chanteur*, parce qu'il subventionne l'Opéra, ou l'État médecin, parce qu'il subventionne les hôpitaux. Est-ce que l'État se charge de décider entre le classique et le romantique au Théâtre-Français? Il en devrait être de même dans l'enseignement public, selon M. Beaussire.

Sans vouloir entrer ici dans la discussion de la question si importante et si complexe soulevée par M. Beaussire, je me contenterai d'une simple réserve à l'occasion du dernier point, à savoir de la liberté dans l'enceinte même de l'enseignement de l'État.

A la vérité, je suis d'accord avec M. Beaussire, que, même dans l'enseignement de l'État, c'est la liberté qui fait l'initiative du professeur, et que c'est cette initiative qui fait l'ardeur et l'efficacité de l'enseignement; soit pour l'invention des méthodes, soit pour la diversité légitime des points de vue, il ne peut être que favorable au développement de l'instruction de laisser au maître la plus grande latitude possible, mais à la condition de ne pas dépasser telles limites que le tact pratique peut seul fixer, et au delà desquelles une diversité légitime et utile dégénérerait en une contradiction dissolvante.

Si l'État était seul chargé de l'enseignement, on comprendrait que l'on pût y demander une liberté très-grande et même illimitée (quoique alors, à vrai dire, le monopole n'eût plus aucune raison d'être); mais si l'on admet en dehors de l'État une grande liberté d'enseignement et, par conséquent, si tous les points de vue sérieux et importants de l'opinion sont satisfaits par l'enseignement libre, il est beaucoup moins nécessaire que tous ces points de vue se retrouvent à la fois dans l'éducation publique. De plus, il y a à cela de manifestes inconvénients, surtout si l'on met de côté l'enseignement supérieur et qu'on se place seulement au point de vue de l'enseignement secondaire. Dans les écoles libres, le caractère propre de chaque école est notoirement connu : créées, je le suppose, sous l'influence d'un principe, d'une opinion, elles sont, dans tout leur ensemble, régies par ce principe, par cette opinion; le public en est nécessairement averti, puisque les écoles supposées libres n'ont rien à cacher; les pères de famille, en mettant leurs enfants dans telle ou telle école, savent donc à quoi s'en tenir. Si les principes de l'une ne leur conviennent pas, ils vont à l'autre. Par exemple, beaucoup de personnes ont des préventions, bien ou mal fondées, contre l'enseignement des jésuites; mais personne n'est forcé de mettre son enfant chez les jésuites, et si, séduit par telle considération secondaire, quelque père de famille y plaçait son fils, il n'aurait nul droit de se plaindre ensuite qu'il y eût reçu des principes qui ne lui convenaient pas. Il en sera de même de toute autre école, au moins de celles qui auront eu un certain caractère d'opinion.

En sera-t-il de même dans l'enseignement public? Nullement. A chaque classe nouvelle, le père de famille sera dans l'incertitude et dans l'ignorance sur les principes que son fils va rencontrer dans la classe suivante. Il y a bien une certaine notoriété qui s'établit sur les opinions et l'esprit d'un professeur, lorsqu'il professe depuis longtemps dans un grand établissement, surtout s'il a écrit ou a pu se faire connaître de quelque manière. Mais ce n'est là que l'exception; et, en général, on ne sait que d'une manière très-imparfaite ce qui se passe dans l'in-

térieur des classes. De plus, avec les mutations fréquentes et inévitables de nos lycées, la difficulté grandit encore; par suite de cette fluctuation, il pourrait arriver les conséquences les plus étranges : par exemple, qu'un enfant apprît l'histoire dans une classe par un professeur qui aurait des principes catholiques exaltés; que de là il passât dans une autre où il recevrait un enseignement protestant exalté, pour terminer par une classe de philosophie où il apprendrait le panthéisme. Nulle tête d'enfant ne serait de force à résister à de pareilles divergences, et les familles se fatigueraient bien vite d'un tel enseignement.

Au reste, il y aurait trop à dire sur toutes ces questions et, plutôt que de les effleurer, j'aime mieux continuer l'analyse du livre de M. Beaussire. Pour donner une idée de l'impartialité de son esprit et de la largeur de ses vues, je résumerai la défense qu'il fait des congrégations religieuses, non pas en se plaçant, bien entendu, au point de vue de ces congrégations elles-mêmes, mais toujours au nom de son principe, le principe de la liberté.

On reproche, dit-il, aux membres des congrégations d'être inutiles à la société; mais être inutile, ce n'est pas être nuisible; d'ailleurs, l'oisiveté n'est pas la loi de tous les couvents; d'ailleurs encore, il est des œuvres d'un caractère tout moral qui, sans avoir d'utilité matérielle, en ont une d'une autre nature. Par exemple, l'individu a le droit de ne pas croire à l'efficacité de la prière; mais l'État a-t-il le droit de déclarer la prière inefficace et de fermer les couvents sous prétexte d'inutilité? C'est une violation de la conscience. On dit que la vie monastique est un suicide moral; c'est là, dit M. Beaussire, un acte intime, appartenant tout entier au domaine de l'âme, inaccessible à la conscience d'autrui; au reste, on se contredit en flétrissant d'un côté ce prétendu suicide et, de l'autre, en déclarant qu'il est impossible, que le renoncement n'est jamais qu'apparent et que l'amour-propre se retrouve toujours sous toutes les formes. On reproche encore aux couvents les vœux de célibat; mais fera-t-ou du mariage une obligation légale? Le célibat, dit-on, le célibat en commun entraîne nécessairement des conséquences immorales; mais cela fût-il vrai, l'État n'est pas chargé de punir ou d'empêcher toutes les actions immorales. Il est des actions très-immorales qui s'accomplissent publiquement sous son patronage et sa protection. Le célibat religieux nuit à la population. Mais d'abord, doit-on sacrifier la liberté des individus au principe de la population? En second lieu, ce n'est pas le célibat qui empêche la population, c'est la misère. Développez la richesse, la population croîtra d'elle-même. L'auteur, bien entendu, n'excepte pas les jésuites, malgré leur traditionnelle impopularité, des droits et de la liberté qu'il réclame pour tous les ordres religieux. « Il est enfin certains ordres, dit-il, comme les jésuites, auxquels on a reproché de tout temps des doctrines et des tendances immorales. Si l'esprit dangereux qu'on leur impute se traduit en actes, et que ces actes puissent être légalement poursuivis, usez de tous les droits que vous donne la loi commune. Mais des procès de doctrine ou de tendance ne sauraient être légitimes, ou du moins de tels procès ne doivent être portés qu'au tribunal de l'opinion. Or, là où il n'y a pas matière à des poursuites criminelles, à plus forte raison n'y a-t-il pas lieu à une interdiction civile. »

J'ai choisi à dessein quelques-uns des points où M. Beaussire pousse le plus loin les conséquences du principe de la liberté, et même au delà peut-être de ce que demandent aujourd'hui les esprits les plus éclairés. Sur d'autres points, au contraire, nous le voyons combattre de fausses applications du principe de liberté. Par exemple, il combat très-énergiquement le divorce, comme absolument contraire au principe du mariage. Cependant, quoique sa thèse soit excellente, on peut se demander si ses arguments sont absolument rigoureux. Pour lui, en effet, le principe du mariage, c'est l'intérêt de l'enfant. Et voici comment il raisonne. L'enfant n'ayant pas demandé à naître et ayant été introduit dans ce monde sans son consentement et par le fait de ses parents, il s'ensuit manifestement qu'ils sont l'un et l'autre responsables de son existence et qu'ils lui doivent la nourriture et les moyens de se suffire à lui-même par l'éducation. Des deux parents, c'est d'abord la mère dont le devoir est le plus évident; car seule elle peut être absolument et immédiatement certaine que l'enfant lui appartient. D'ailleurs, le lien de la mère et de l'enfant est encore évident par le fait de la nourriture, au moins dans l'état naturel. Mais la mère ne peut à elle seule assurer l'existence de son enfant, et elle-même a besoin d'un protecteur. Ce protecteur naturel, c'est le père. Le père, à son tour, pour se charger d'une si lourde responsabilité, doit être absolument certain (autant du moins que la chose est humainement possible) que l'enfant lui appartient; c'est pourquoi il a le droit d'exiger de sa femme certaines conditions et garanties en vertu desquelles elle s'engage à n'appartenir qu'à lui. Mais la femme ne peut prendre un tel engagement que si l'homme en prend un égal dans les mêmes conditions. Ainsi se trouve noué, sans pouvoir jamais être dissous, un nœud sacré dont l'enfant est l'origine et le but. On voit immédiatement le point délicat et fragile de cette argumentation. Si l'enfant est la seule raison d'être du mariage, on ne voit pas ce qui empêcherait de le dissoudre lorsqu'il n'y a pas d'enfant. M. Beaussire nous dit bien qu'une fois formée entre les deux sexes, l'union prend un caractère moral qu'elle ne peut plus perdre. Cela est vrai; mais si cette union n'a été formée que dans une certaine éventualité, et que celle-ci ne se réalise pas, il semble qu'il en soit du mariage comme d'une société qui se forme sous l'empire d'une condition, laquelle n'ayant pas lieu, la société se trouve nulle de plein droit. Il faut donc un autre élément que l'intérêt de l'enfant

pour constituer le droit du mariage. Au reste, après avoir absolument condamné le divorce en théorie, M. Beaussire l'absout dans la pratique; mais il a toujours soin de le considérer, non comme un droit de la liberté, mais comme une concession du législateur, qui souvent permet un mal pour éviter des maux plus grands.

M. Beaussire combat encore une autre extension illégitime, suivant lui, du principe de la liberté, la propriété intellectuelle, il ne voit dans ce qu'on appelle de ce nom qu'un salariat et non une véritable propriété. Il n'adhère pas non plus aux exagérations de quelques publicistes qui voudraient voir la propriété en général affranchie de toute espèce de restriction légale : c'est ainsi qu'il approuve les lois restrictives du droit de tester, les lois sur l'accaparement, sur l'usure, sur l'expropriation : c'est dire qu'il n'appartient pas à cette école d'individualisme exagéré qui supprimerait volontiers l'État en toutes choses, et qui est aussi peu raisonnable dans la pratique que celle qui introduit l'État partout et lui sacrifie tout. « Tant que l'État, dit M. Beaussire, se borne à limiter la jouissance des biens matériels sans porter atteinte aux droits des âmes, l'expérience seule peut indiquer le point où doivent s'arrêter ses prétentions : elles ne sont injustes que lorsqu'elles sont contraires au principe même du droit, non lorsqu'elles en règlent l'exercice au nom de ce même principe. »

Je ne puis donner dans cette analyse qu'une idée très-imparfaite d'un ouvrage qui soulève tant de questions et de si haute importance; et je puis encore moins aborder la discussion de tant de questions diverses; mais sans prétendre être d'accord avec l'auteur sur tous les points, je puis dire que l'esprit de son livre est excellent, noble, élevé et animé du sentiment moral le plus délicat. Là même où il touche aux questions les plus difficiles, il le fait avec tant de simplicité, de bonne foi, de placidité, de modération, une telle absence d'esprit paradoxal, qu'on ne peut s'empêcher, lors même qu'on ne partage pas ses idées, d'estimer très-haut un esprit aussi ferme et aussi délié. On pourrait désirer dans le style, qui est net et juste, plus d'éclat et de mouvement; mais l'austérité ne messied pas en pareille matière, et elle est une garantie de plus de la sincérité de l'écrivain.

PAUL JANET,
de l'Institut.

CONFÉRENCES D'ENGHIEN-LES-BAINS.

M. L. SIMONIN.

De New-York à San-Francisco (1).

Un paysan des environs de Marseille allait au théâtre pour la première fois de sa vie. Lorsqu'il passa au contrôle pour faire vérifier son billet : « Parterre », dit la personne préposée au service. « Par terre ou par mer, répondit le paysan, il n'importe, pourvu qu'on me place. » Vous pouvez dire comme ce brave Marseillais : « Que nous allions de New-York à San-Francisco par terre ou par mer, il nous importe peu, pourvu que le voyage soit agréable. » Je ferai mieux, je vous ferai faire le voyage tout à la fois par terre et par mer; les personnes que les tempêtes de l'Atlantique et les émotions que l'on peut éprouver sur le Pacifique n'épouvantent pas m'accompagneront sur ces deux océans, et celles qui craignent le mal de mer, ou qui se sentent attirées par les pays, inconnus il y a quelques années à peine, qu'occupent encore les Indiens et qui sont nés d'hier, pour ainsi dire, à la civilisation, ces personnes-là monteront avec moi en diligence. Nous allons faire un circuit d'à peu près trois mille milles.

Nous partons de New-Nork sur un de ces grands navires américains, véritables villes flottantes, que les Yankees lancent sur les mers. Nous sommes douze ou quinze cents passagers, et nous saluons, en quittant la terre, la baie de New-York, une des plus belles du monde, aussi belle assurément que celles de Naples et de Rio-Janeiro.

Sur ce navire, les passagers, confondus dans une égalité qu'on ne rencontre qu'en Amérique, représentent des types divers. Vous voyez là le pionnier californien, dont le pantalon est fourré dans les bottes; le fermier de la Nevada, qui va retrouver les pays lointains où il est allé tenter la fortune; puis, des familles qui partent toutes ensemble pour aller coloniser les solitudes les plus reculées du Far-West. Parmi cette foule bigarrée, des jeunes filles seules, abandonnées à elles-mêmes, mais respectées de tout le monde et voyageant sous le patronage, on peut le dire, de chacun, vont bravement dans la Californie, dans l'Orégon, dans l'État de Vancouver, retrouver un père, une mère, quelquefois un fiancé.

L'Atlantique, sur lequel nous naviguons, n'est pas une mer commode, surtout dans ces parages. A peine sommes-nous sortis de la baie de New-York, que les vents contraires nous assaillent. Nous allons passer devant le cap Hatteras, fertile en tempêtes, et nous laisserons au nord la fameuse baie de Tempestown, d'où mon ami

(1) Cette conférence a été faite au profit de la souscription pour le voyage au pôle nord, dont M. Gustave Lambert, chef de l'expédition, a tracé le plan dans une lecture à la Société de géographie, publiée dans le n° 6 de cette année, p. 92.

Jules Verne a fait partir un jour ces Américains qui sont allés découvrir la lune dans un boulet de canon.

Nous arrivons au pays des cigares. La Havane est un des plus beaux ports de l'Atlantique, un des sites les plus pittoresques qu'on puisse visiter; mais nous ne pouvons y séjourner longtemps. Dès le lendemain, le navire est de nouveau sous vapeur; nous traversons le golfe du Mexique et nous arrivons à la ville de Colomb, ainsi nommée par les Espagnols en l'honneur du grand homme qui découvrit l'Amérique.

De cette ville, inconnue il y a quelques années, se détache le chemin de fer qui traverse l'isthme de Panama, et qui, en quelques heures, nous aura portés au bord de l'océan Pacifique.

La construction de ce chemin de fer a coûté des millions, et des milliers d'ouvriers y ont perdu la vie. On a calculé que sous chaque traverse le corps d'un Chinois est enterré; en d'autres termes, il est mort là autant de Chinois que le chemin de fer compte de mètres. Quand on a remué ces terres pestilentielles qui n'avaient jamais été soumises à la culture, la fièvre paludéenne, la fièvre jaune, le *vomito negro*, en sont sortis, et les seuls terrassiers qui eussent accepté cette besogne dangereuse, les Chinois, ont laissé leurs os par centaines de mille dans l'accomplissement de cette œuvre gigantesque. Donnons au moins un souvenir à ces modestes pionniers, qui ont fait obscurément, courageusement, sans se plaindre, pour gagner quelques piastres, un travail si utile, dont profitent aujourd'hui tous les pays civilisés.

Panama, ce port autrefois si prospère, est aujourd'hui presque ruiné; quand on quitte l'Amérique anglo-saxonne pour entrer dans l'Amérique espagnole, on se rappelle ce mot de Chateaubriand : « Les fils de Pizarre » et de Fernand Cortès ne valent pas les descendants » de Penn et des indépendants. » Sur l'Atlantique, nous avons laissé des villes populeuses, actives, où les navires de tous les pays du monde montrent leurs pavillons; à Panama, nous trouvons une ville morte, où la plupart des grands édifices, témoins de l'ancienne gloire espagnole, sont aujourd'hui abandonnés.

Laissons donc ce port et voguons vers le nord; mais visitons d'abord les îles voisines, où de courageux indigènes descendent sous la mer pour arracher les coquillages qui renferment les perles, et cela à leur grand péril, car les requins fréquentent ces parages. Des Indiens m'ont raconté qu'un jour un de ces pêcheurs fut dévoré par un requin. Un de ses camarades, qui l'attendait, voyant un flocon rougeâtre monter à la surface de l'eau, comprit le sort qu'avait eu son ami; il plaça son couteau à sa ceinture, descendit hardiment sous la mer et alla éventrer le requin, qui terminait son affreux repas.

En remontant le Pacifique, nous saluons d'abord la plupart des villes de l'Amérique centrale, du Guatemala, de Honduras, de San-Salvador, l'Union entre autres, qui a le singulier privilége, dans ce pays où les travaux publics sont quelque peu négligés, d'offrir aux navigateurs un port éclairé par deux volcans qui s'allument le soir et qui indiquent aux marins la position du port. Ce sont là, comme vous voyez, des ports dont l'entretien ne coûte pas cher au gouvernement de l'endroit.

Puis nous côtoyons le Mexique, où le sol tremble, comme dit la chanson. Là sont les villes d'Acapulco, de San-Blas, de Mazatlan, célèbres à divers titres : Acapulco, d'où partaient jadis ces fameux galions espagnols qui, portés par les courants du Pacifique, allaient faire le commerce avec les Philippines; San-Blas, Mazatlan, villes très-riches, parce que c'est là que se fait l'exportation des lingots d'argent extraits des mines de la Sonora. Ne quittons pas ces villes sans donner un souvenir à ce courageux Français, le comte de Raousset-Boulbon, qui eut, il y a quelques années, l'idée de conquérir la Sonora pour la France, et qui, comme l'infortuné Maximilien, fut, vous le savez, fusillé par les Mexicains, mais étonna ses bourreaux eux-mêmes par l'héroïsme de sa mort.

Ici nous longeons le golfe de Californie, la mer Vermeille de Cortez. Ici le Pacifique ne mérite plus son nom; car, au lieu d'être calmes et limpides comme celles du lac d'Enghien, ses eaux sont courroucées, tempêtueuses comme celles de l'Atlantique. Un étroit goulet, que les Américains ont poétiquement nommé la Porte-d'Or, nous fait entrer tout à coup dans une baie immense, où toutes les flottes du monde pourraient tenir à l'aise. Devant nous apparaît San-Francisco, la « gloire de la côte occidentale », comme l'appellent les Américains, la « jeune reine du Pacifique », comme l'appellent ses habitants.

Arrêtons-nous un peu. Nous venons de faire environ deux mille milles, et sans trop de fatigue, grâce aux bateaux à vapeur yankees. Avant de retourner à New-York par terre, jetons un coup d'œil sur le pays de l'or.

Vous savez tous que c'est en 1848, au moment ou l'Amérique venait de conquérir la Californie et le Nouveau-Mexique sur les Mexicains, qu'un pauvre ouvrier mormon découvrit un jour, par hasard, près du Sacramento, une pierre jaune, lourde, dont l'aspect le frappa. Il était au service d'un capitaine suisse nommé Sutter, qui avait quitté la France en 1830, franchi les montagnes Rocheuses et construit près de la ville du Sacramento un moulin pour débiter des planches. C'est dans le canal qui amenait l'eau à la roue hydraulique que, le 20 janvier 1848, Marshall, en allant relever la vanne, trouva cette pierre. Il l'essaya, la montra à Sutter, et tous deux se dirent : C'est de l'or, il faut garder le secret. Mais rien ne pèse plus qu'un secret. Je ne sais pas s'il y avait des femmes dans le moulin du capitaine Sutter; dans tous les cas, il y avait des hommes qui furent, à ce qu'il paraît, *femmes sur ce point*. Ils parlèrent; la nouvelle se répandit comme une traînée de poudre, et, d'un bout du monde à l'autre, les émigrants affluèrent

pour fouiller cette terre vierge et y découvrir ces paillettes et ces pépites qui enrichirent quelques-uns d'entre eux et appauvrirent la plupart.

Ces deux exemples, celui de Marshall d'une part, et de l'autre celui de tant de mineurs qui n'ont pas fait fortune, nous prouvent deux choses : d'abord que, pour révéler ces trésors souterrains, la nature ne se sert la plupart du temps ni d'ingénieurs, ni de physiciens, ni de savants, ni de docteurs, ni de membres de l'Institut. Je pourrais montrer, par l'histoire de presque toutes les mines de l'Amérique espagnole, que c'est le plus souvent un ouvrier, un paysan, un berger, qui découvrent fortuitement ces paillettes d'or, ces minerais d'argent, sources de prospérité subite pour un pays tout entier.

Nous voyons aussi qu'il ne suffit pas d'aller au pays de l'or pour y faire une grande moisson du précieux métal; là comme ailleurs, c'est toujours le plus habile, le plus sobre et le plus laborieux qui s'enrichira, tandis que son voisin, vivant dans le désordre, restera misérable.

Cette vérité, les commencements de la Californie l'ont prouvée de toutes façons. Vous savez tous quels flots tumultueux d'émigrants se précipitèrent dans ce pays, et de quels désordres sans nom la Californie fut alors le théâtre. Tous les peuples du monde envoyèrent des représentants au pays de l'or, mais les représentants n'étaient pas des personnes de choix. Comme les bons n'étaient pas en majorité, il fallut dans le commencement faire des exemples terribles, et pendre haut et court les gens malhonnêtes. De là la loi du Lynch et les comités de vigilance, qui ont épouvanté tant de monde, mais dont la sévérité était nécessaire. Je suis sûr que tous ceux qui m'entendent auraient fait partie du comité de vigilance de San-Francisco. Je parle au moins pour les hommes. Quant aux femmes, à l'origine de la colonisation, il y en avait à peine une pour trente-deux hommes; aujourd'hui, on n'en compte encore qu'une pour sept hommes; par conséquent les jeunes Françaises qui voudraient imiter les Américaines, et s'embarquer pour la Californie, ont encore de bonnes chances pour y trouver des maris. En Amérique, en effet, il n'est pas rare de voir partir des navires chargés de jeunes filles qui vont en Californie. Quand j'étais à San-Francisco, un navire parti de New-York arriva avec une cargaison de mille à douze cents jeunes personnes.

Eh bien ! ce pays qui a eu des commencements si difficiles, où éclataient des mouvements si tumultueux et des troubles inouïs, est aujourd'hui tranquille, prospère, et l'on y est certainement aussi pacifiquement installé que dans les contrées aussi bien dotées, sous le rapport des gendarmes et de la police, que peut l'être notre beau pays de France.

Parmi les placers, au centre de la Californie, au milieu des bois, j'ai dormi pendant six mois dans une petite cabane où mes effets étaient déposés, dont la porte ne fermait pas, et dans laquelle tout le monde pouvait s'introduire. Cependant jamais personne n'y est entré, jamais personne n'a essayé de me voler. Pourquoi? C'est que si l'on avait surpris quelqu'un dans la cabane, on lui aurait tiré un coup de révolver, et si on l'avait manqué, tout le monde se serait mis à sa poursuite, et si les tribunaux avaient été trop éloignés, on aurait formé un comité de vigilance, on se serait réuni sur la place publique, sous un arbre, auquel on aurait pendu le malfaiteur. Il y a quelque temps, une diligence partait de San-Juan-de-Nevada, chargée de lingots d'argent, pour Sacramento. Quelques mauvais garnements voulurent l'arrêter en chemin, les voyageurs descendirent, les prièrent d'entrer dans la diligence, les conduisirent à la ville voisine où l'on en fit bonne justice. J'ai raconté ce fait en Sorbonne (1).

Voilà comment on procède dans les pays où l'on n'a pas la police sous la main, et où il faut nécessairement que les honnêtes gens se défendent eux-mêmes; sans quoi ces villes prospères, ces colonies plantureuses, ces chemins de fer, ces télégraphes, ces voies fluviales et maritimes, ne pourraient ni naître, ni subsister. Ce pays inconnu, sauvage, perdu, qui était resté pendant trois siècles improductif entre les mains des Espagnols, est aujourd'hui un des plus beaux pays du monde.

La ville de San-Francisco a certainement aujourd'hui cent vingt mille habitants. Elle en avait cent mille il y a cinq ou six ans; mais dans ce pays, les habitants se multiplient à vue d'œil. San-Francisco a des rues aussi belles que la rue de la Paix à Paris, ce qui n'est pas peu dire, aussi belles que les grandes rues de Londres; on y rencontre des maisons monumentales, des hôtels où pourraient loger quatre ou cinq mille voyageurs. Quand les maisons ne sont pas au niveau de la rue, on les soulève par les angles jusqu'à la hauteur voulue. A Chicago on a fait mieux, on a soulevé un jour tout un bloc de maisons, en mettant des grandes vis de crics aux angles des fondations. Pendant ce temps, les habitants étaient à leurs affaires et ne s'inquiétaient de rien. Voilà un petit système dont on aurait bien besoin à Paris, ou l'on voit, au milieu des embellissements, des maisons auxquelles on ne parvient qu'en gravissant des escaliers extérieurs avant d'arriver aux escaliers du dedans.

Maintenant si nous traversons le rempart de granit qui sert de frontière à la Californie, la Sierra-Nevada, si nous le traversons au mois d'octobre, avant que les neiges de l'hiver ne rendent les chemins impraticables, nous tombons sur un pays aussi curieux, aussi intéressant que la Californie : c'est l'État de Nevada, inconnu il y a six ans, et aujourd'hui aussi fertile en mines d'argent que la Californie l'a été en mines d'or.

Voyez à l'Exposition les échantillons de lingots ou de

(1) Voyez dans la *Revue des cours scientifiques*, le numéro 29 de cette année, p. 311 (conférence de M. Simonin sur les *Placers de la Californie.*)

minerais d'argent qu'a envoyés l'État de Nevada, et les belles cartes géologiques qu'il offre à notre admiration. Cet État a été colonisé, fertilisé par des chercheurs de mines qui, laissant la Californie, ont franchi les crêtes montagneuses de la Sierra. J'ai vu à l'Exposition même un de ces pionniers : c'était le représentant de l'État de Nevada, M. le colonel Buel. Ce colonel est un homme de sept pieds, aux traits énergiques, bronzés par le soleil, un enfant des montagnes, un véritable Américain. Voilà les hommes avec lesquels on fonde des colonies au milieu de ces solitudes où les Français ne vont guère, où les Françaises certainement n'iraient pas. Les Américaines sont plus courageuses ; je me rappelle qu'ayant rencontré madame Buel à Paris, chez le ministre des États-Unis, elle me dit : « Je suis venue en Europe par la diligence de Nevada. »

Vous ne pouvez vous figurer ce que c'est que la diligence de Nevada. Vous vous rappelez ces *coucous* qui, avant l'établissement des chemins de fer, servaient de moyens de transport entre Paris et Saint-Denis ; mais les coucous eux-mêmes ne peuvent vous donner la moindre idée de ce que sont les véhicules qui se lancent à travers ces immenses déserts ; vous ne vous figurez pas quels cahots, quelles secousses ! On a littéralement le mal de mer. Il y a cependant des femmes assez courageuses pour faire huit cents lieues en de pareils véhicules. Madame Buel avait fait plusieurs fois sans doute ce petit trajet.

Faisons comme elle ; montons dans cette diligence pour visiter l'État de Nevada et, en passant, quoique le sujet soit un peu délicat, le pays des mormons.

En Amérique on est galant avant tout. Il est inutile de retenir ses places à l'avance, attendu que les dames sont toujours placées les premières, même quand elles arrivent les dernières. On porte le respect de la femme à un point que je qualifierai presque d'exagéré, et qui se comprend dans ce pays. Nous allons donc monter dans la diligence de Nevada ; les dames prendront les places qui leur conviendront le mieux, dans le coupé si tant est qu'il y ait un coupé dans la diligence, ou dans l'intérieur, et nous allons rendre visite aux mormons du lac Salé.

Vous le savez, la secte des mormons fut fondée, il y a quelque trente ans, par un certain Joë Smith, ouvrier américain, sorte d'illuminé qui prétendit avoir découvert une Bible dans je ne sais quelle fouille de l'État de l'Illinois. Ce Smith prêchait entre autres choses la pluralité des femmes. On croirait que cette doctrine aurait dû lui conquérir plus d'adeptes parmi les hommes que parmi les femmes : eh bien ! c'est le contraire. Il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes dans la colonie du lac Salé.

C'est là que, chassés des États de l'ouest, poursuivis par les Américains comme des ennemis du bien public, les mormons ont enfin trouvé asile. Ils ont traversé la *prairie*, résistant aux attaques des Indiens, mourant quelquefois de faim au milieu de ces déserts, et sont arrivés ainsi aux bords d'un lac dont les eaux sont tellement salées qu'ils ont cru trouver la mer Morte, et qu'ils se sont dit : Nous sommes les Saints du dernier jour, nous représentons ce qu'étaient les Hébreux, nous sommes le peuple chéri de Dieu ; établissons-nous auprès de cette mer Morte et de ce petit Jourdain.

Ce lac renferme jusqu'à 25 pour 100 de sel, de sorte qu'on ne peut s'y noyer et qu'on surnage comme un morceau de liége ; quand on sort de l'eau, on peut se faire exploiter par ses compagnons, car on est à l'état de mine de sel, on est couvert de cristaux.

A force de courage, de travail et de persévérance, les mormons ont détourné l'eau des rivières, planté, colonisé une partie de ces terres, en apparence si stériles, et de ces déserts de sel. Le pape mormon Brigham-Young, qui a succédé à Joë Smith, est plein de vie et d'entrain ; il est à la tête de trente-deux femmes, si je ne me trompe, toutes contentes, toutes heureuses. Les nombreuses épouses des autres grands-prêtres et des colons le sont également. C'est un véritable paradis terrestre au milieu des territoires de l'ouest.

Ce pays est à l'est du Nevada, et à l'ouest du Colorado, autre pays de mines que nous allons visiter.

A l'Exposition universelle, M. Whitney représente l'État de Colorado, comme M. Buel représentait l'État de Nevada. M. Whitney est un autre type que le colonel Buel. Celui-ci est l'homme intrépide, énergique du Far-West, rude, grossier, mais tenace, patient, courageux ; M. Whitney, au contraire, est un homme des premiers États fondés dans l'Amérique du Nord ; c'est un Bostonien élégant, *gentleman* dans toute l'acception du mot, mais hardi colon, courageux pionnier, qui a porté dans la colonisation du Colorado le même courage, la même persévérance que le colonel Buel dans l'État de Nevada.

Des villes populeuses, prospères, se fondent là comme par enchantement. La capitale renferme déjà douze ou quinze mille habitants. De nouveaux centres miniers se sont établis, et enfin le grand agent de colonisation, l'agent de progrès et de civilisation par excellence, le chemin de fer s'avance vers l'État de Colorado.

Il atteint déjà le pied des montagnes Rocheuses, tandis que de l'autre côté un autre chemin de fer part de San-Francisco, monte les pentes de la Sierra-Nevada, s'apprête à les franchir par un tunnel, de même que le chemin de fer parti de New-York franchira par un tunnel les montagnes Rocheuses. Avant trois ou quatre ans, ces deux lignes se seront rejointes, et un gigantesque trait d'union sera formé entre San-Francisco et le Pacifique d'un côté, le Colorado et tous les États de l'Atlantique de l'autre (1). Vous comprenez quel avantage ce sera pour ces pays d'être ainsi reliés par le *rail-way*.

(1) Voyez une conférence de M. Heine sur *le Chemin de fer du Pacifique*, dans la *Revue des cours scientifiques*, n° 31 de cette année, p. 481.

Il n'y a plus qu'un inconvénient, ce sont les Indiens. L'Indien défend pied à pied son territoire, la terre où sont les os de ses pères, et qu'il ne veut pas abandonner aux blancs. Il y a quelque temps, des Indiens ont attaqué un convoi de chemin de fer, bouleversé la voie sur un certain parcours. Dans les commencements, les routes de terre ont été saccagées plus d'une fois, les fermes incendiées, et les pauvres colons scalpés.

Les Indiens ne veulent pas se civiliser, ils ne veulent pas fonder de villes ni d'écoles, ils veulent tout ravager devant eux, et les Yankees les mettent à la raison. Il en reste encore environ quatre cent mille. On pense que dans cinq ou six ans il n'en restera plus un seul. Leur crime est de ne se point plier devant la loi fatale du progrès. Et cette loi veut que le sauvage cède partout la place à l'Européen, qui s'est imposé la mission de féconder, de coloniser la terre que Dieu a donnée à l'homme pour son usage et son profit.

Ici le voyage est pour ainsi dire terminé. Les régions qui nous restent à parcourir sont des pays civilisés, où vous retrouverez tous les usages, toutes les coutumes, toutes les modes de l'Europe. Nous rencontrons d'abord une ville qui porte un nom français, témoignage de notre ancienne colonisation dans ce pays : c'est la ville des *Moines*, — on n'y voit plus un seul moine aujourd'hui, il a pu y en avoir dans le temps. — Nous arrivons au bord du grand lac Michigan, et nous traversons en chemin de fer Chicago, le plus grand marché de blé qui existe au monde, Chicago qui compte aujourd'hui trois ou quatre cent mille habitants, et qui n'en avait pas vingt mille il y a trente ans. La prospérité commerciale et industrielle s'y développe si rapidement, que la statistique est complétement à refaire d'année en année.

Puis nous saluons la ville de Détroit, sur le lac Érié; celle de Buffalo, dont le nom vient sans doute des buffles qui occupaient autrefois ces régions lointaines, et qui aujourd'hui ont gagné les prairies, à mesure que les Américains ont colonisé autour des grands lacs.

Nous admirons en passant la chute du Niagara, la plus grande cataracte du monde, par laquelle le lac Érié se déverse dans le lac Ontario. Je ne vous referai pas la description de cette chute, et de l'étonnement qu'elle inspire aux voyageurs. De là nous pouvons gagner la ville d'Albany, et, si vous voulez bien prendre encore une fois le bateau à vapeur, descendre la rivière de l'Hudson jusqu'à New-York.

En chemin, vous pouvez assister à une de ces luttes de bateaux à vapeur auxquelles se livrent avec tant de passion les Américains. C'est à qui descendra ou remontera le plus vite. On chauffe à outrance; on dit même qu'un jour que la soupape de la chaudière de son bateau menaçait de se soulever, un capitaine américain s'assit dessus. Il sauta avec elle.

Sur ce fleuve de l'Hudson, il ne faut pas l'oublier, descendit, il y a cinquante ans à peine, le premier navire à vapeur. Fulton, dont l'idée avait été si mal comprise en France, car il fit son premier essai sur la Seine, gagna les États-Unis et lança à Albany son premier bateau, qui descendit le fleuve jusqu'à New-York. Il avait fait afficher que si quelques voyageurs se présentaient, il les admettrait volontiers à son bord. Un seul se rendit à son invitation. Pendant le trajet, le capitaine, ému, voulut le remercier : « Ah ! monsieur, dit-il, il n'y a pas de quoi ; je voulais me suicider, et je trouvais ce moyen-là commode ; j'espérais que nous sauterions en chemin ! »

Nous voici de retour à New-York. Entre New-York et San-Francisco, deux des plus grands centres commerciaux du monde, il y a un espace de mille deux cents lieues dont les deux tiers auront été civilisés, fécondés en quelques années à peine, grâce aux mesures libérales que les Américains ont toujours adoptées dans l'établissement de toutes leurs colonies, et grâce à l'énergie de ces courageux enfants du Far-West que n'ont arrêtés ni le désert, ni les attaques des Indiens, ni les difficultés du chemin, ni le manque d'eau, de bois et de tous les moyens de communication. Oui, la *prairie*, le mystérieux Far-West, que les romans de Cooper et d'Irwing ont célébré, la prairie a presque entièrement disparu ; elle a fait place à des territoires, à des États prospères, partout semés de villes et de campagnes plantureuses. Le mot des Américains, *go ahead! en avant!* a retenti de l'Atlantique au Pacifique. La civilisation a traversé le désert, et dans peu d'années ceux qui voudront revoir la prairie seront obligés d'ouvrir les romans de Cooper et d'Irwing. Et tout cela, messieurs, au moment où le vieux monde asiatique s'ouvre à l'Europe, au moment où la Chine, le Japon, ouvrent aux Européens leurs portes si longtemps fermées. Quelle âme ne se sentirait pas saisie et émue en présence de ce vaste spectacle où se tracent les mouvements futurs de l'humanité !

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

HISTOIRE.

COURS DE M. ABEL DESJARDINS (1).

Charlemagne considéré comme économiste.

Si le nom d'*économiste* n'appartient pas exclusivement au savant qui tente de résoudre le problème délicat et complexe de la production et de la distribution de la richesse ; s'il convient de le décerner aussi à l'homme d'État qui travaille incessamment à améliorer le sort du peuple, à procurer aux particuliers le bien-être, tout en assurant la prospérité publique, je n'hésiterai pas à vous proposer de considérer Charlemagne comme un *économiste*. Il ne le sera pas sans doute de la même manière qu'Adam Smith, que J. B. Say, que Malthus ou

(1) Voyez une leçon de M. Abel Desjardins sur *Le testament politique d'Auguste*, dans le volume de l'an dernier, p. 402.

que Ricardo ; il le sera à la façon de Henri IV et de Sully, de Louis XIV et de Colbert.

Sous le titre un peu ambitieux, je le confesse, d'*économie politique*, je comprends les mesures d'intérêt général que ce grand homme a prises pour rendre les relations commerciales plus fréquentes et les transactions plus sûres et plus faciles.

Sous le titre, beaucoup plus exact, d'*économie domestique*, je rangerai les règlements qui ont pour objet spécial l'administration de son domaine.

I. Économie politique.

De la police. — Le premier objet de tout législateur doit être de garantir, contre les artifices de la ruse et les agressions de la violence, la vie et la fortune des sujets qui sont sous sa loi. Pour atteindre ce but, Charlemagne aura surtout recours à deux moyens.

Il poursuivra à outrance le vol et le brigandage, recommandant, sans se lasser, à tous les officiers de son empire de déployer la plus grande vigilance dans la recherche des malfaiteurs et la plus rigoureuse sévérité dans l'application du châtiment. Ses prescriptions à cet égard se trouvent répétées dans presque tous ses *Capitulaires*.

A ces mesures de répression il ajoute des mesures préventives. La population de toute ville, de tout canton, de toute bourgade, se compose de deux éléments : la population fixe, domiciliée, facile à connaître et à surveiller; la population flottante, mobile et diverse, qui échappe aisément à l'œil du magistrat. Les habitants établis à demeure sont d'ordinaire inoffensifs et paisibles ; les crimes et les délits sont commis presque sans exception par les gens qui passent, parce qu'ils ont plus de chance que les autres de se dérober aux coups de la justice, et qu'ils croient pouvoir compter sur l'impunité. L'empereur arrache le voile dont ils cherchent à se couvrir. Il prescrit à ses *missi*, ou inspecteurs généraux, dans leurs tournées périodiques, d'ouvrir une enquête sur le nombre de ces étrangers, sur leurs noms, sur le pays d'où ils viennent, sur le seigneur dont ils dépendent (Capitulaires de l'année 803, c. 6 et de l'année 806, c. 4). Il connaîtra ainsi en quelque sorte leur *état civil*. En les signalant à l'attention des dépositaires de l'autorité, il cherchera à les prémunir contre la tentation de mal faire.

Des voies de communication, du péage, de l'hospitalité. — Ce n'était pas assez de veiller d'une manière générale au maintien de l'ordre public ; il fallait encore offrir au commerce des gages plus efficaces de sécurité. Charlemagne porta d'abord son attention sur l'état des routes et sur les conditions qui étaient faites aux voyageurs. La civilisation, en traçant de toutes parts des chemins commodes, en creusant des canaux, en construisant des lignes de fer, a tellement multiplié pour notre avantage les moyens de communication, que notre esprit a quelque peine à se faire une idée exacte de ce qui se passait dans les pays les plus favorisés de l'Europe à la fin du VIIIe siècle.

Le marchand qui se mettait en voyage était arrêté à chaque pas par un obstacle ou par un péril; des gens, qui n'étaient pas des voleurs de profession, ne se faisaient aucun scrupule de faire main basse sur son bagage ; il devait s'attendre à payer pour traverser une rivière, pour passer sous l'arche d'un pont, à plus forte raison pour avoir accès sur le pont lui-même. L'avidité se montrait ingénieuse à ses dépens; en pleine campagne, il rencontrait tout à coup des cordes tendues, qui ne s'abaissaient devant lui que moyennant finance. Soumis à tant de taxes arbitraires, il était à moitié ruiné avant d'être rendu à destination.

L'empereur prit les voyageurs sous sa protection ; il les assimila aux gens d'Église, aux orphelins, aux veuves, leur assurant ainsi une position privilégiée (Capitulaires de l'année 802, c. 5). Il défendit expressément de les assaillir (Capitulaire de l'année 779, c. 17). En conservant les anciens péages prélevés pour le passage des ponts, pour la navigation des fleuves, dans certains cas déterminés, et pour le droit de vendre sur le marché, il abolit tous ceux que ne consacrait pas un ancien usage, et qui n'étaient pas le prix d'un service rendu (Capitulaires des années 779, c. 18; 789, c. 12; 803, c. 22; 805, c. 13 ; 809, c. 19).

Il n'existait pas alors d'auberges où le voyageur pût chercher la nourriture et le couvert. Le législateur imposa à tous ses sujets l'obligation de donner l'hospitalité à celui qui la réclamait; nul ne devait lui refuser l'abri, le feu et l'eau pour lui-même, et en outre le droit de faire paître sa monture (*focum, tectum, aquam, pastum.* Capitulaires des années 802, c. 27 ; 803, c. 16).

De la vente. — Dans les temps où règne la barbarie, il ne suffit pas de se préserver contre les excès de la force, il faut encore se mettre en garde contre la fraude ; la mauvaise foi se montre alors la compagne inséparable de la violence. Charlemagne ne prend pas aveuglément en main l'intérêt du vendeur. Sur le marché, il se range du côté de l'acheteur. Aucune transaction n'aura lieu la nuit ; toute vente sera faite en plein jour et devant témoins (Capitulaires de l'année 803, c. 2). Il ne se borne pas à cette sage prescription ; il prend d'autres précautions contre les ruses des marchands : avant de rien acheter, il faut connaître l'homme qui vend, son nom, sa demeure, son pays, le nom de son seigneur (Capitulaires de l'année 806, c. 3).

De la monnaie, des poids et mesures. — Sans doute il est excellent d'assurer la loyauté des transactions, mais, pour que le commerce vive, deux autres conditions sont indispensables : il faut que la monnaie, qui est à la fois une valeur et un signe d'échange, ne varie pas incessamment et soit de bon aloi; il faut en outre que les poids et les mesures soient uniformes et vérifiés.

Par le privilége du bon sens et du génie, Charlemagne,

devançant son siècle, a proclamé et établi l'unité de monnaie et l'unité de poids et mesures. Le fait me semble si remarquable que je crois devoir citer ici le capitulaire lui-même : « *Qu'on ne batte monnaie que dans notre cour ; et que les deniers frappés dans notre palais soient mis dans le commerce et aient cours dans notre empire* (1). *Que tous aient des mesures égales et justes, des poids justes et égaux* (2) ».

On sait comment la féodalité mit à néant l'œuvre du grand législateur.

De l'industrie, des tarifs, du maximum. — Quelque protection et quelque faveur qu'on accorde au commerce, il ne peut faire de grands progrès sans l'industrie, qui l'alimente. Par malheur, l'industrie était encore dans l'enfance. Deux articles du capitulaire *De villis* (Capitulaire *De villis*, c. 45 et 62) renferment l'énumération des principaux métiers. Cette liste, d'ailleurs incomplète, n'offre qu'un intérêt médiocre, et je la néglige. Au lieu de m'y arrêter, je signalerai deux causes, qui, plus que toutes les autres, me paraissent avoir contribué à empêcher le développement de l'industrie.

1° Les artisans sont de condition servile. Or, pour grandir et se fortifier, l'industrie, aussi bien que l'art, a besoin d'air et de liberté ;

2° Placés pour la plupart sous l'étroite dépendance d'un seigneur, les artisans manquent souvent d'occupation ; pendant que le métier chôme, ils retournent au travail de la terre ; ce qui, loin de leur permettre de se perfectionner, leur perd la main et les rend inhabiles.

Il ne dépendait pas de Charlemagne de faire cesser ces conditions défavorables ; pour les changer, il lui eût fallu bouleverser la société de fond en comble.

Ce qu'il peut faire et ce qu'il fait, c'est de mettre les objets de première nécessité à la portée de tout le monde. Il établit pour la vente des vêtements grossiers un prix qui ne pourra pas être dépassé (3).

De la mendicité. — En étudiant les *Capitulaires*, une considération qui me touche, c'est que le législateur est un homme de cœur ; il n'est pas seulement humain, il est charitable ; il s'apitoie sur les privations et sur la douleur de ceux qui souffrent ; il étend sur eux sa main secourable et paternelle. A plusieurs reprises il ordonne que chacun nourrisse ses pauvres, qu'il ait soin d'eux, qu'il les préserve des horreurs de la misère. (Capitulaires des années 805, c. 4 ; — 806, c. 8 ; — 809, c. 24 ; — 813, c. 11.) Mais, s'il a compassion de l'indigence, il n'entend pas autoriser la fainéantise, ni encourager le vagabondage ; il interdit la mendicité dans son empire. Il faut citer le capitulaire.

« *Des mendiants qui courent le pays.* Nous voulons que » chacun de nos fidèles nourrisse ses pauvres sur son » bénéfice ou sur son patrimoine, et ne souffre pas qu'il » aille mendier ailleurs ; et dans le cas où l'on en rencon- » trerait quelqu'un, s'il ne travaille pas de ses mains, » que personne ne se permette de lui donner aucun se- » cours (1). »

On reste confondu, quand on songe qu'un roi presque barbare, placé entre l'invasion et la féodalité, a conçu et réalisé des améliorations que nous regardons comme les dernières conquêtes de notre civilisation moderne.

II. Économie domestique.

Charlemagne, messieurs, est père de famille, il est propriétaire ou usufruitier de vastes domaines. Je me propose de le suivre avec vous dans tous les détails de son administration domestique et de son exploitation rurale. Ces détails se trouvent consignés dans le célèbre capitulaire *De villis*, promulgué vers l'an 800, et dont toutes les obscurités ont été dissipées récemment par le commentaire du savant Guérard, véritable chef-d'œuvre de critique et d'érudition (2). Dans un pareil sujet je ne puis avoir d'autre mérite que celui de l'exactitude et de la clarté ; je tâcherai que cet humble mérite ne me fasse pas défaut.

La *villa* est une *terre* du domaine impérial. Plusieurs *villæ* réunies forment un *district*. L'ensemble de tous les *districts* constitue le *domaine*.

Personnel. — La haute administration du domaine appartient à l'empereur, et, à son défaut, à la reine (3) assistée de deux grands officiers du palais, le *sénéchal* et le *bouteiller*. Ces deux hauts fonctionnaires peuvent être considérés comme les ministres de la maison de l'empereur, comme les intendants de la liste civile.

Immédiatement sous leurs ordres, et à la tête de chaque district (*ministerium*), est placé le *judex*, intendant des terres impériales et directeur du district. Ses attributions sont importantes et multipliées : sa juridiction s'étend sur tous les hommes employés dans son district et attachés au service du domaine (*ministeriales, fiscalini*) ; il doit leur rendre bonne et prompte justice et régler les différends qui s'élèvent entre eux et les hommes libres du voisinage. Le recours à l'empereur est ouvert, dans de sages limites, à tout homme qui croit avoir à se plaindre de la sentence de l'intendant.

Il exerce la police dans son district, prévenant ou réprimant les crimes et les délits. Sa surveillance embrasse

(1) « Ut in nullo loco moneta percutiatur, nisi ad curtem ; et illi denarii palatini mei centur et per omnia discurrant. » (Capitulaires de 80-87 ; de 805, c. 18.)

(2) « Ut æquales mensuras et rectas, pondera justa et æqualia omnes habeant ». Cap. de 789, c. 72 ; de 803-8 ; de 813, c. 13.)

(3) Capitulaire de l'année 808, c. 5. On ne saurait reprocher à Charlemagne de ne pas s'être trouvé toujours d'accord avec nos économistes modernes.

(1) « *De mendicis qui per patrias discurrunt.* — Volumus ut unusquisque fidelium nostrorum suum pauperem de beneficio aut de propria familia nutriat, et non permittat aliubi ire mendicando ; et ubi tales inventi fuerint, *nisi manibus laborent, nullus eis quicquam retribuere præsumat.* » (Capitulaire de 806, c. 9).

(2) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXI, p. 165-310. 1857.

(3) Louis le Débonnaire, étant veuf, prend une seconde femme : « Quæ ei possit esse adjutrix in regimine et gubernatione palatii. » (Agobard, *Apologie*, ch. VIII).

l'entretien des bâtiments, la discipline des ateliers d'hommes et de femmes, la direction des travaux agricoles, le soin des approvisionnements. Il est chargé de lever la dîme, de percevoir le cens et les péages, de garder les ôtages politiques. Toute l'administration rurale est dans sa main.

Il ne pourrait suffire seul à l'accomplissement de sa tâche; aussi a-t-il des *aides* (*juniores*); le principal est le maire (*major*).

Le maire est le directeur de la *villa* ou de la *terre*, à la condition toutefois que cette terre n'ait pas une telle étendue qu'il ne puisse la parcourir en un jour. En ce cas, elle serait partagée entre deux maires. Le maire doit être choisi, non parmi les hommes les plus considérables, mais parmi les plus honnêtes. Il a lui-même ses aides (*juniores*): le doyen (*decanus*), le cellerier (*cellerarius*), le forestier (*forestarius*), le préposé aux haras (*poledrarius*), le préposé aux péages (*telonarius*), etc. Tous ces officiers subalternes prennent le nom de *maîtres* (*magistri*) vis-à-vis des employés ou des serviteurs qui sont sous leurs ordres.

Tout le personnel des officiers, des employés, des artisans, des laboureurs, qui vivent sur les terres du domaine, forme la *famille* de l'empereur (*familia*); ce sont ses *hommes* (*nostri homines*). Ils sont de condition libre ou de condition servile; ils se divisent en trois classes :

1° Les hommes libres, en possession de bénéfices (*beneficiarii*) : les services qu'ils rendent leur sont payés par le bénéfice même, dont l'usufruit leur est assuré.

2° Les colons ou serfs, possesseurs de *manses* (*mansionatici*). Les *manses* sont des espèces de fermes héréditaires chargées de redevances et de services. Cette classe d'hommes est payée par les produits des *manses*.

3° Les serfs qui reçoivent la *provende* (*provendarii*). La *provende* comprend l'entretien et la nourriture. Les hommes de cette dernière classe ne possèdent ni *bénéfices* ni *manses*, et, n'ayant que leurs bras pour vivre, en retour de leur travail sont logés, vêtus et nourris, sans autre salaire.

Matériel. — Je vous ai fait connaître les personnes qui concouraient à l'exploitation des *terres* du domaine; il me reste à vous ouvrir l'accès de ces terres, et à les visiter avec vous. La *villa* est la *terre*, considérée dans son ensemble, avec les bâtiments qui s'élèvent sur le sol, avec les eaux et les forêts, et les champs cultivés.

Bâtiments. — Au centre de la terre est le *manoir principal* (*villa capitanea*, *mansus dominicatus*). Il comprend :

1° Une maison d'habitation, où l'empereur pourra séjourner, où les *missi dominici* et les envoyés étrangers, sur un ordre exprès et par exception, pourront trouver l'hospitalité;

2° Des dépendances, telles que granges, écuries, étables, bergeries, cuisines, boulangeries, brasseries et pressoirs;

3° Des *chambres* avec leur mobilier, représentant assez bien, à ce que je crois, des garde-meubles et des arsenaux, et devant toujours être fournies d'armes de guerre et d'instruments et d'outils de toute espèce;

4° Des ateliers d'hommes consacrés au travail du fer et des métaux précieux, à la fabrication du savon, de la cire; des tonneaux cerclés de fer pour le service du palais et de l'armée; des chariots exactement revêtus de cuir, de façon à traverser sans dommage les rivières et les fleuves, et destinés exclusivement à l'usage de l'armée;

5° Enfin des ateliers de femmes ou *gynécées*, où se travaillent le lin et la laine, où se fabriquent les tissus et les vêtements. Ces gynécées renferment des chambres à poêles, où les ouvrières sont à l'abri du froid; ils sont fermés au moyen de portes solides et entourés de fortes haies vives; on comprend aisément dans quel dessein.

Dans la confection des divers objets qui doivent être fournis par les ateliers, et surtout dans la préparation des provisions de bouche, telles que lard, viandes fumées, salaisons, beurre et fromage, la plus exacte propreté est scrupuleusement recommandée.

Jardins. — Les jardins de la *villa capitanea* ou du manoir principal devront être cultivés avec un grand soin, et contenir toutes les plantes et tous les arbres dont l'empereur a arrêté la liste. On y trouvera :

1° Des plantes potagères, telles que haricots, pois, fèves, artichauts, concombres, citrouilles, céleri, chicorée, laitue, cresson, carottes, panais, choux, oignons, navets, poireaux, raves et radis, persil, cerfeuil, ail, ciboule, sariette, sauge, romarin;

2° D'autres plantes diverses, telles que garance, cumin, chardons à bonnetier, menthe, mauves, pavots, etc.;

3° Des fleurs telles que lis, roses, héliotropes;

4° Des arbres fruitiers, tels que pommiers de diverses espèces, poiriers et pêchers de diverses espèces, néfliers, châtaigniers, coignassiers, aveliniers, amandiers, mûriers, figuiers, noyers, cerisiers;

5° D'autres arbres, tels que sorbiers, pins et lauriers.

Les éléments d'un verger, d'un jardin potager, d'un jardin botanique et d'un jardin d'agrément sont ainsi réunis.

Animaux domestiques, basse-cour, troupeaux, haras. — On sait combien le miel était d'un usage général au moyen âge. Dans chaque *villa*, un homme (*cidelarius*) sera préposé à l'entretien des ruches et à l'éducation des abeilles.

La basse-cour du manoir principal ou *fenil* (*seura*), outre les poules et les oies (cent poules et trente oies), devra renfermer pour s'en faire honneur (*pro dignitatis causa*) des oiseaux de luxe, c'est-à-dire des paons, des faisans, des perdrix, des canards, des pigeons et des tourterelles.

Les porcheries seront bien entretenues et bien garnies; à l'automne, les porcs seront conduits à la glandée dans les forêts du domaine.

Les bergeries contiendront de nombreux troupeaux de brebis et de chèvres. Les peaux et les cornes des

chèvres et des boucs seront recueillies et conservées.

Les bœufs et les vaches auront une double destination : les plus robustes seront réservés pour la charrue, les autres engraissés pour la boucherie. Chaque *villa* aura constamment deux bœufs gras au moins, destinés au service de la bouche. On ne négligera pas de faire provision de suif et de graisse.

Les haras seront l'objet d'une attention particulière : les étalons réformés devront être remplacés; les juments poulinières seront bien soignées ainsi que leurs poulains; le contingent annuel de poulains sera conduit au palais à la Saint-Martin d'hiver. On déterminera le nombre de chevaux que doit renfermer chaque écurie et le nombre des hommes attachés à ce service.

Outre le manoir principal, il y avait dans chaque *terre* une certaine quantité de métairies éparses et de moulins. Les métairies ou *menils* (*mansioniles*) devaient avoir une basse-cour composée de cinquante poules et de douze oies. Quant aux moulins (*farinariæ*), le nombre de volailles qui doivent y être élevées n'est pas fixé. Il est vraisemblable que dans les moulins et dans les *menils* se trouvaient quelques têtes de gros et de menu bétail.

Cultures. — Les champs consacrés à la culture des céréales seront maintenus en bon état; ils seront bien fumés, labourés exactement; le meilleur grain sera toujours mis à part et réservé pour les semailles.

Les prés seront bien entretenus; ils seront gardés dans la saison où l'on fait les foins.

Les vignes réclament les soins les plus minutieux. On apportera dans la confection du vin une propreté que je serais tenté de regarder comme excessive : le raisin dans la cuve ne sera pas foulé avec les pieds.

Eaux et forêts. — Les viviers devront être approvisionnés de poisson. Celui qui ne sera pas consommé sera vendu.

Les forestiers seront chargés des bois du domaine; ils les maintiendront dans de justes limites, de manière qu'ils n'empiètent jamais sur les terres labourables.

Des *breuils* ou parcs clos de haies vives serviront de réserves pour les bêtes fauves. Les principaux officiers du domaine auront la charge d'élever et de nourrir les chiens pour la chasse, les vautours et les éperviers pour la chasse à l'oiseau.

Tous les ans, au mois de mai, on procédera à la destruction des louveteaux. En toute saison on fera la guerre aux loups, et, quand on les aura tués, on représentera leur peau.

Je crois, messieurs, m'être comporté en guide consciencieux dans la visite que vous avez bien voulu faire avec moi dans les domaines de Charlemagne. Je ne vous ai rien épargné; c'est presque une tournée de propriétaire. Quelques mots encore et je vous tiendrai quittes.

Les produits de toute sorte étaient centralisés au chef-lieu du district entre les mains de l'intendant, chargé d'en faire la distribution et l'emploi. Il en faisait cinq parts :

La première était destinée à l'entretien et à la nourriture des hommes qui recevaient la *provende*.

La seconde, à la fourniture des ateliers d'hommes et des gynécées.

La troisième, à la dépense et à la consommation du palais. Chaque intendant était de service à son tour; pendant le temps de ce service, il lui fallait pourvoir à tous les approvisionnements de la cour.

La quatrième part était consacrée à l'important service de la guerre.

La dernière enfin, ou l'excédant, était vendue.

Chaque année, l'intendant était tenu de dresser trois inventaires : le premier comprenait ce qu'il avait donné, fourni, mis en réserve; le second, ce qu'il avait dépensé; le troisième, ce qui lui restait en magasin et en caisse.

A Noël, il remettait à l'empereur un compte minutieux et détaillé, portant, sans exception, sur tous les points de sa gestion.

Le dimanche des Rameaux, lorsque tous les comptes étaient reconnus et arrêtés, il faisait le versement de l'argent des revenus.

Le caractère de douceur et d'humanité que j'ai déjà eu l'occasion de signaler se retrouve dans le fameux règlement d'administration qui nous occupe : « L'intendant doit éviter d'être à charge à ses subordonnés; il ne doit jamais exiger d'eux le logement pour lui-même, ni même l'abri pour ses chiens. Il ne peut accepter de leur part que de menus présents : quelques bouteilles de vin, des légumes, des fruits, des poulets, des œufs. »

Enfin, tel est le vœu de Charlemagne que je trouve exprimé en tête du capitulaire :

« Qu'on ait soin de tous ceux qui nous appartiennent, » et qu'ils ne soient réduits à la pauvreté par per- » sonne (1). »

Si vous embrassez d'un regard le monument législatif que nous venons de parcourir, vous conviendrez avec moi que c'est un modèle d'administration domestique et rurale.

Ce modèle ne sera pas perdu. Pendant les siècles du moyen âge, vous en retrouverez la trace dans l'administration du domaine des églises et des monastères.

Rappelez-vous que l'homme qui s'inquiète de la manière dont on fait son vin, son miel et son beurre; qui veut qu'on lui réserve les cornes de ses chèvres et les peaux de ses loups; qui fait le compte de ses volailles et de ses œufs; rappelez-vous que c'est le vainqueur des Saxons et des Lombards, l'effroi des Arabes et des Slaves, le législateur et le maître de l'Occident. Vous en étonnerez-vous? En serez-vous frappés comme d'une contradiction? Je ne le pense pas. Cette merveilleuse aptitude de l'empereur à ne négliger aucun élément, à

(1) « Ut familia nostra bene conservata sit, et a nemine in paupertate missa. »

ne dédaigner aucun détail, nous donne le secret de sa grandeur et de sa fortune.

« Soyez attentif, a dit un homme d'État, aux plus petites choses, car c'est d'elles que dépend souvent le » succès des entreprises les plus importantes de ce » monde (1). » Or, jamais homme n'a possédé à un aussi haut degré que Charlemagne cette faculté de tout analyser, de tout discerner et de tout prévoir.

Pour les esprits sérieux et réfléchis, le capitulaire *De villis* est l'œuvre d'un homme de génie, de sens et de cœur. Qui n'entrevoit les conséquences bienfaisantes et salutaires de cette administration si régulière et si sage?

Tout un monde d'employés, d'artisans et de manœuvres trouve sur le domaine une existence assurée, garantie à la fois contre les audacieuses tentatives de la violence et les atteintes douloureuses de la misère.

L'empereur pourvoit à l'entretien onéreux du palais et de tout le personnel qui s'y rattache.

Il supporte seul, et sans frais pour l'État, les dépenses du matériel de guerre.

S'il flétrit l'avarice, ce vice sordide qui dégrade l'homme et appauvrit la société, il condamne sévèrement la prodigalité, qui épuise ses propres ressources et retombe bientôt à la charge d'autrui; il est économe pour être généreux et charitable; il ouvre un asile à tous les hommes de bonne volonté; aux bras inoccupés il offre les ressources du travail (2); dans les temps de famine, il livre à des prix réduits, et fort au-dessous du cours, les produits de ses terres (3).

Enfin, et ce n'est pas là son moindre mérite, huit siècles avant Sully, il comprend que la terre est la vraie richesse, et que, dans notre pays, la *poule aux œufs d'or* c'est l'*agriculture*.

ABEL DESJARDINS,
Doyen de la Faculté des lettres de Douai.

VARIÉTÉS.

D'une correspondance inédite de l'abbé Raynal conservée à la bibliothèque de Gotha.

Quand on lit les historiens allemands de notre littérature, on ne tarde guère à s'apercevoir qu'ils ont sur différents points des lumières qui nous manquent, qu'ils puisent à des sources inconnues de la critique française; qu'ils exploitent, avec trop de complaisance peut-être, des documents conservés dans les bibliothèques de l'Allemagne et qui datent de l'époque où tout petit prince d'outre-Rhin avait son correspondant attitré à Paris, son *chroniqueur* chargé de lui conter les mille et un bruits de la cour et de la ville. C'est ainsi que M. Hettner, le dernier historien allemand qui se soit occupé de notre XVIIIe siècle a consacré à l'abbé Raynal, que nous connaissons tout au plus par ses « *Histoires philosophiques* », un chapitre nouveau, étonnant par ses proportions, et qui nous surprend d'abord. Cette place qui nous semble démesurée dans l'ensemble du livre, Raynal la mérite pourtant par des lettres que nous soupçonnons à peine, faute d'avoir entre les mains sa correspondance avec Louise-Dorothée, duchesse de Saxe-Gotha.

Nous savions bien, il est vrai, que Raynal a été le prédécesseur de Grimm, puis son collaborateur, que c'est lui qui a commencé cette correspondance d'où l'histoire littéraire a tant tiré. Mais les données étaient bien vagues; elles reposaient sur quelques lignes de Henri Muster, un ami et un protégé de Grimm, qui nous a laissé un volume de *Mélanges*. J'y lis les lignes suivantes, à propos d'une passion dont Grimm se prit pour une princesse allemande qui se trouvait à Paris: « Le premier de ses amis qui, je ne sais par quel hasard, pénétra ce terrible secret, fut l'abbé Raynal. Les confidences qu'il ne put refuser alors au zèle d'un ami si profondément touché de sa passion et de son malheur, les lièrent plus intimement, et c'est à l'intérêt de cette liaison qu'il dut l'offre que lui fit l'abbé de lui céder sa correspondance littéraire avec quelques cours du nord et du midi de l'Allemagne; entreprise dont d'autres travaux ne lui permettaient plus de s'occuper avec assez de suite. » Voilà donc le fait établi avec autorité, par un confident de Grimm qui tenait sans doute de lui ce détail, et dont nous n'avons pas lieu de suspecter la bonne foi. Mais, chose curieuse, dans les gazettes et les mémoires du temps, il n'est pas fait la moindre allusion à cette correspondance de Raynal. Le duc de Luynes ne cite qu'une fois Raynal pour rappeler sa collaboration au *Mercure galant* et la pension qu'elle lui valait. Morellet, qui avait connu Raynal fort intimement chez d'Holbach, et qui nous a laissé sur lui maints détails curieux, ne semble pas soupçonner qu'il ait été jamais correspondant officiel auprès d'une cour étrangère. Dans les *Nouvelles littéraires* publiées à la Haye, je trouve à la date du 25 février 1748 un jugement sur Raynal qui ne fait pas, lui non plus, la moindre mention de cette correspondance. Bref, tous les contemporains qui auraient pu donner là-dessus quelque lumière gardent le plus absolu silence; si bien que dans leur préface les éditeurs de Grimm, par disette d'informations, désireux de rendre à Raynal sa part de collaboration, ont commis cette erreur de lui attribuer les années 1753, 54 et 55 de la *Correspondance*. C'est cette erreur que je voudrais ici relever discrètement, la correspondance même de Raynal à la main.

Car rien n'est aujourd'hui plus aisé que de lire les longues pages, vraies revues de quinzaine du monde des lettres, où Raynal entretenait les cours de l'Allemagne des épigrammes que provoquait la *Sémiramis* de Voltaire, du premier rhinocéros que tout Paris courait voir, des derniers vers de Fontenelle; où il offrait à telle princesse allemande la primeur d'un conte de Piron ou d'une ode de Bernis, où il contait, avec la plus scrupuleuse conscience de chroniqueur, les moindres détails de quelque scandale du temps. Conservées d'abord aux *Archives* de Gotha, comme correspondance de famille sans doute, et toute privée, les lettres de Raynal étaient encore inaccessibles aux curieux lors des éditions de

---

(1) Guicciardini, *Opere inedite*, t. II. *Ricordi politici*. Ed. per Giuseppe Canestrini.

(2) Capitulaire de l'année 813, c. 19 : « Ubicumque invenient utiles illos homines, detur illis silva ad stirpandum. »

(3) Capitulaire de l'année 794, c. 2 : — Tarif des céréales du domaine :

Mesure d'avoine.....	1/2 denier, au lieu de 1 denier.
Mesure d'orge.....	1 denier, au lieu de 2 deniers.
Mesure de seigle.....	2 deniers, au lieu de 3 deniers.
Mesure de froment.....	3 deniers, au lieu de 4 deniers.

Grimm, de la dernière même, qui date de 1829. Aujourd'hui elles sont ouvertes à tous, à la bibliothèque de Gotha, et y précèdent dans le recueil des manuscrits les volumes de Grimm. C'est de 1747 à 1753 que va cette correspondance, absolument inédite, nous donnant ainsi, sur six années peu abondantes en documents de ce genre, mille détails nouveaux, une nomenclature fort complète, trop complète peut-être, des œuvres du jour, nous apportant même, par moments, une lettre de Voltaire ou une saillie de Piron qu'aucune édition n'a recueillies : correspondance précieuse à plus d'un titre, si elle était publiée avec discernement, ou, si l'on aime mieux, avec discrétion.

Mais, dira-t-on, où sont les preuves d'authenticité ? D'où concluez-vous, au milieu de ce déluge des correspondances d'alors, que ce soit là ce qui revient à Raynal, qu'il soit aisé maintenant de faire le départ entre Grimm et lui, et qu'ainsi le problème soit résolu ? Voici, en laissant de côté la question des écritures que, faute de *fac-simile*, je ne puis aborder ici, les raisons péremptoires qui m'engagent à cette conclusion.

Le volume où l'on a recueilli ce qui précède les *Lettres* de Grimm commence par cette épître en manière de dédicace :

« Madame,

» La saison où nous nous trouvons est peu favorable aux lettres. Nous autres Français, nous employons l'été à remporter des victoires et l'hiver à les célébrer. Lorsque les frimas de retour inspireront à l'Anglais rêveur l'envie de se défaire, le Gaulois gai et un peu fou chantera ses amours, ses exploits, et, s'il le faut, ses malheurs. Cependant n'allez pas croire, madame, qu'une léthargie d'esprit ait engourdi toute la nation ; les lettres respirent encore parmi nous avec leur histoire. »

Suit l'indication exacte des premiers et des derniers mots de la première chronique que le correspondant envoie à la princesse, et l'épître dédicatoire continue :

« Voilà, madame, tout ce que vous aurez de moi ce courrier. J'espère que vous voudrez bien me faire marquer si j'ai saisi ou manqué votre goût. Je suis déterminé à ne rien négliger pour contribuer à l'amusement d'une dame, la gloire de son sexe et un peu la honte du nôtre. Depuis que quelques hommes passent leur vie à la toilette, il est convenable qu'il y ait des dames comme vous qui vivent avec Leibnitz.

A Paris, ce 29 juillet 1747. »

Cette épître n'est point signée, ayant été sans doute transcrite par un copiste pour inaugurer la correspondance par une page de calligraphie. Mais la lettre même, pleine de nouvelles littéraires à qui elle sert de cadre, il est aisé de lui rendre sa signature, en se reportant à une lettre du 19 octobre 1750, à la fin de laquelle on trouve ces mots, écrits de la même main :

« Mon adresse actuelle est : A l'abbé Raynal, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la rue de la Sourdière. »

Et pendant six années, à de rares interruptions près, jusqu'en 1756, où Grimm survient, supplée d'abord, puis remplace définitivement l'abbé Raynal, c'est le même caractère qui apparaît.

Ajoutez-y que tout, dans cette correspondance, rappelle Raynal, tel que nous le connaissons par ses ouvrages, par les portraits qui nous sont venus de lui, par les indiscrétions des contemporains sur son compte. Nous y retrouvons bien l'homme que nous montre Morellet dans ses *Mémoires*, « faisant continuellement ses livres dans la société, poussant tout ce qui l'approchait de questions pour recueillir quelques faits grands ou petits ». Nous y retrouvons bien aussi le chroniqueur vivant un peu au jour le jour, porté par son métier même, l'un des plus dangereux qui soient au monde, à s'éprendre tour à tour des choses les plus contraires : « Tantôt rigoriste comme Richardson, tantôt immoral comme Helvetius, tantôt enthousiaste des vertus douces et tendres, tantôt de la débauche. » Le style enfin de ses Lettres est de tous points celui de ses Histoires, enflé souvent, inutilement épique, affectant l'antithèse, mais large, souvent coloré et chaleureux.

Aussi y aurait-il, je le répète en finissant, un véritable intérêt à nous rendre quelque chose, une bonne partie même de ces pages destinées à instruire des étrangers du dernier siècle et qui, sur bien des points, éclaireraient même des Français d'aujourd'hui. Il y aurait là un supplément fécond à la correspondance de Grimm, et, je ne crains pas de le dire, un pendant utile à ces lettres, publiées récemment, que Voltaire adressait à la même duchesse de Gotha, dont Raynal était, à n'en pas douter, le correspondant officiel et attitré.

H. Dietz.

BULLETIN DES COURS.

Universités italiennes.

Dans ma dernière lettre, publiée dans la *Revue* (1), j'ai commis par mégarde une erreur que je me hâte de rectifier. Les documents relatifs à la vie de Pomponace, dont je vous parlais, n'ont pas été découverts par M. Fiorentino, mais par M. Podesta, sur la demande de M. Fiorentino, et à propos d'un travail de celui-ci sur *Pomponace, sa vie et son temps*.

M. Fiorentino a terminé son cours de philosophie à Bologne par une leçon fort remarquable sur le système de Campanella. En voici le résumé :

« Campanella, dans sa métaphysique, part des trois notions de l'être, qui sont le *pouvoir*, le *savoir* et le *vouloir*. Dans le livre *De sensu rerum*, il part de cette doctrine que le *sens* est répandu universellement dans tous les objets ; puis, il transporte en Dieu le mouvement naturel des choses. Se balancer entre les exigences du naturalisme et la transcendance de Dieu, voilà le vrai caractère de Campanella.

» Il applique sa doctrine des notions primitives (*primalità*) à la politique. Dans la *Cité du soleil* il donne un chef suprême à sa république, de même qu'en métaphysique l'Être est le suprême principe. Ensuite il divise la souveraineté entre trois magistrats qui répondent à ces trois notions : la puissance, la sagesse et l'amour.

» Ces mêmes notions appliquées à la nature deviennent la nécessité, le *fatum* et l'harmonie.

» Campanella fonde donc tout son système sur la doctrine des sens. *Sentir*, c'est être modifié par l'objet présent ; se souvenir consiste à *sentir* l'objet absent, mais déjà comme passé, au lieu que parler c'est *sentir* le même objet absent, mais comme futur. C'est ainsi que Campanella devance la théorie de Condillac sur la sensation transformée. De plus, en regardant le *sensus sui* et l'*amor sui* comme intimes et essentiels à toute force naturelle, il devance Leibnitz et son

(1) Numéro 29, p. 464.

système de la monade. Enfin, en reconnaissant l'identité de l'être et de la pensée, il devance Descartes. *Cognoscere est esse*, dit-il ; *notitia sua est esse suum*, tout comme Descartes dit : *Cogito, ergo sum*. Mais le philosophe calabrais envisage la pensée sous sa forme sensible et matérielle : c'est par là qu'il diffère du philosophe français. »

Si maintenant de l'Université de Bologne nous nous transportons à celle de Naples, nous y rencontrons M. Spaventa, qui est un professeur aussi savant et distingué que M. Fiorentino. On connaît déjà M. Spaventa en France, grâce à MM. Taine et Marc Monnier, qui ont parlé de lui dans la *Revue des deux mondes*. Aussi, en vous annonçant son dernier ouvrage : *Principes de philosophie* (*Principi di filosofia*), je me bornerai à quelques mots seulement.

Ce livre, qui est le recueil de ses leçons, se divise en deux parties, la *Connaissance* et la *Logique*. La première partie est un résumé exact de la *Phénoménologie* de Hégel avec ses nouveaux développements. Le livre de la *Phénoménologie* de Hégel est appelé, en Allemagne même, « le livre à sept cachets », et l'on est heureux de trouver, dans l'ouvrage de M. Spaventa, rendue avec clarté et exactitude, la pensée du grand philosophe de Berlin. L'utilité de ce livre est grande, car on ne peut entrer dans l'étude de la logique sans faire la critique de la conscience vulgaire, et M. Spaventa démontre avec beaucoup de rigueur que sans l'identité de l'objet et du sujet, de la nature et de l'esprit, on ne saurait expliquer ni la conscience, ni la science elle-même.

La seconde partie, la *Logique*, est un travail tout à fait original. M. Spaventa ne néglige ni la critique de l'école de Herbort, ni celle de Frendelenbourg, ni les nouveaux développements des disciples de Hegel, tels que Fischer, Weissenborg, etc. Il essaye de nouvelles déductions logiques et explique sa pensée par des exemples bien choisis. Je crois cet ouvrage intéressant, non-seulement pour ceux qui acceptent le système de Hégel, mais pour ses adversaires eux-mêmes, qui pourront, avec M. Spaventa pour guide, pénétrer au fond du système hégelien.

Je finis cette lettre en vous annonçant que M. Cappino, actuellement ministre de l'instruction publique, a le projet de céder les universités aux provinces. Par ce moyen, le gouvernement ne se mêlera plus de l'instruction supérieure, qui restera désormais libre de toute entrave. C'est une heureuse idée, que je voudrais voir se réaliser.

V. Cirimele.

BIBLIOGRAPHIE.

Théorie du progrès, par M. H. de Ferron.—(Librairie Germer Baillière.)

Tel est le titre d'un ouvrage en deux volumes in-18, que vient de publier un jeune homme qui est à la fois un écrivain et un penseur. Ce livre suppose une lecture immense, fécondée par une réflexion personnelle malheureusement trop rare. Le but de l'auteur est de chercher dans l'étude attentive et approfondie du passé les faits qui peuvent nous servir à dégager les lois du progrès possible de l'humanité, et il apporte à cette étude une conscience et une pénétration qui donnent à son livre une importance toute particulière.

L'auteur commence par exposer l'histoire de l'idée même du progrès dans l'antiquité et dans les temps modernes, histoire ancienne et instructive qui explique les longues hésitations de l'humanité et marque d'une manière bien sensible la supériorité des temps modernes sur les temps anciens. On peut dire que la notion du progrès n'existe pas chez les anciens. Aristote même, celui de tous qui s'est le plus approché de la question, déclare que s'il faut parfois changer les lois, on doit y mettre une circonspection qui équivaut presque à l'interdiction du changement. Il reconnaît le progrès dans les sciences et dans les arts, mais, dit-il, « l'innovation est tout autre chose dans les lois que dans les arts. La loi, pour se faire obéir, *n'a d'autre puissance que celle de l'habitude*, et changer à la légère les lois existantes pour de nouvelles, c'est affaiblir d'autant la force de la loi. »

L'immobilité sociale, voilà en réalité le dernier mot de l'homme le plus intelligent de l'antiquité. C'est cette croyance répandue dans les classes gouvernantes qui explique toute l'histoire ancienne et condamne tous les peuples à des luttes sans fin et sans issue. Les classes même qui ont le plus besoin de changement et de progrès n'en ont aucune idée un peu générale, et chacune, à mesure qu'elle arrive au pouvoir, s'arme de la même croyance contre les efforts des classes qu'elle laisse derrière elle.

Les philosophes modernes dégagent peu à peu des faits historiques les lois du progrès, et de Bacon à Vico, et de Vico à Saint-Simon et à Auguste Comte, en passant par Turgot, Condorcet, Lessing, Herder et Kant, nous suivons le développement de cette idée qui désormais domine toute l'histoire, en explique les phases diverses, et permet dans une certaine mesure d'entrevoir l'avenir.

Cette exposition historique et critique comprend les deux tiers du premier volume. Une fois les lois reconnues et posées, il ne reste plus qu'à les vérifier. C'est ce que fait l'auteur avec beaucoup d'autorité, en passant en revue les diverses phases qu'ont traversées les sociétés tant anciennes que modernes. Cette vérification historique des lois du progrès social, qui remplit les dernières pages du premier volume et la plus grande partie du second, est extrêmement instructive et intéressante. Après l'avoir lue, il me semble bien difficile de n'être pas d'accord avec l'auteur, sinon sur tous les détails, au moins sur la pensée générale qui en ressort. La conclusion qui termine le second volume reprend avec une nouvelle force les renseignements qui découlent naturellement de l'ensemble du livre, en leur donnant une précision qui en rend facile l'application au temps présent.

On ne saurait trop recommander ce livre aux hommes qui s'occupent de choses sérieuses. D'ailleurs il est facile à lire, même pour ceux qui n'ont pas l'habitude des lectures philosophiques. Les démonstrations et les raisonnements de l'auteur s'appuient surtout sur des considérations et des faits historiques ; il évite avec soin tout cet appareil métaphysique qui ne sert qu'à obscurcir les idées les plus simples, et enfin, ce qui n'est pas à dédaigner, souvent il joint à la netteté et à la précision, qui sont les qualités ordinaires de son style, une énergie et une vigueur d'expression qui rendent la pensée plus saisissante et la gravent dans le souvenir.

Eugène Véron.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 44 28 SEPTEMBRE 1867

SALLE HERZ.

CONFÉRENCES INTERNATIONALES.

I

La traite et l'esclavage.

La séance s'ouvre à midi. M. le duc de Broglie était désigné comme président de cette réunion; une indisposition l'ayant empêché d'y assister, la présidence a été confiée à M. Ed. Laboulaye, de l'Institut.

Ont été ensuite désignés comme vice-présidents et ont pris place au bureau :

Pour la France, M. le prince Albert de Broglie;

Pour l'Espagne, don Salustrand de Olozaga, président de la Société abolitionniste de Madrid;

Pour la Grande-Bretagne, M. Joseph Cooper;

Pour les Étas-Unis, MM. Lloyd Garrison et J. G. Palfrey;

Pour le Haïti, le général Dubois, ancien ministre plénipotentiaire à Paris et à Londres;

Pour l'Afrique, M. Rainy;

Pour le Brésil, M. Vogels;

Pour le Venezuela, M. le général Rogas.

Ont rempli les fonctions de secrétaires de la conférence :

Pour la France, M. Augustin Cochin, de l'Institut;

Pour l'Espagne, M. de Viziarrondo;

Pour les États-Unis, le colonel Hammerd et le professeur Thomé;

Pour l'Angleterre, M. Chamerozow.

M. LE PRÉSIDENT.

Mesdames, messieurs,

Il y a bientôt trente ans, au moment où l'Angleterre avait achevé d'émanciper ses colonies et venait de supprimer l'apprentissage, un homme de bien dont le nom est resté cher à tous les amis de la liberté, Joseph Sturge, de Birmingham, pensa que l'œuvre n'était qu'à moitié faite et qu'il fallait réunir par une intime union tous les hommes de cœur qui, dans tous les pays, détestent l'esclavage et veulent la liberté pour tout le monde, sans distinction de peau ni d'origine.

Ce fut lui qui, avec ses amis lord Brougham, Buxton et tous ces hommes généreux qui avaient combattu pour amener l'émancipation, fonda l'association qui prit le titre de Société britannique et étrangère pour l'abolition de la traite et de l'esclavage.

Cette Société repose sur trois fondements. Elle appelle tout le monde; quiconque aime la liberté lui appartient. Elle n'a pas de couleur religieuse, ou pour mieux dire elle croit que la question d'humanité est une question commune à toutes les Églises, à tous les fidèles, à tous les hommes. Elle ne s'occupe pas de politique; non pas que ceux qui la composent n'aiment la liberté; il est difficile d'aimer beaucoup la liberté des noirs sans aimer un peu la liberté des blancs; mais elle pense avec raison que toutes les petites querelles qui séparent les hommes d'un même pays, et dans lesquelles entrent beaucoup d'erreur et quelquefois aussi de passion, ne pourraient qu'empêcher la réunion des esprits et des cœurs dans une même cause. Elle dit donc à tout le monde : Quand vous venez à moi, oubliez vos passions politiques, ou plutôt ayons tous une passion commune, celle de la justice et de l'humanité!

C'est cette Société qui a demandé au gouvernement français et qui a obtenu l'autorisation de tenir ces deux conférences. On la lui a accordée avec une extrême bienveillance; je suis chargé de le dire expressément.

L'autorisation accordée, la Société britannique s'est mise en rapport avec les sociétés qui existent sur le continent. Elle a trouvé en France le Comité d'émancipation qui, vous le savez, l'année dernière, secondé, soutenu par des dames généreuses, a rassemblé des sommes assez considérables pour les affranchis d'Amérique (1). Elle a trouvé la société abolitionniste d'Espagne, présidée par M. Olozaga, Société de nouvelle formation, mais qui, par son zèle et son dévouement, promet d'avoir bientôt gagné sa vétérance.

Une fois réunis, nous nous sommes adressés à tous les hommes qui peuvent s'intéresser à cette cause de la liberté. Nous avons écrit partout. On nous a répondu, les uns pour nous dire qu'ils se feraient honneur d'assister à nos séances, les autres pour nous exprimer leurs regrets, et on vous lira leurs lettres tout à l'heure. On nous a envoyé des délégués chargés de s'entendre avec nous, de nous apporter des documents fort curieux sur la condition des esclaves et sur la traite, — M. Cochin résumera ces pièces tout à l'heure, — de façon que nous serons en état de discuter cette grande question, non-seulement avec le sentiment, avec le désir bien naturel

(1) Le Comité français d'émancipation a pour présidents d'honneur MM. le duc de Broglie et Guizot, pour président M. Laboulaye, pour secrétaires MM. Augustin Cochin et Eugène Yung. Parmi les assesseurs on compte MM. Henri Martin, Albert de Broglie, de Pressensé Horn, etc.

de voir la liberté rayonner partout, mais en connaissance de cause, en étudiant les difficultés qui se rencontrent dans l'émancipation, et aussi en profitant de ce que l'expérience a appris sur le passage de la servitude à la liberté.

Une fois maîtres de ces documents, entourés de ces amis généreux qui défendent ceux qui ne peuvent se défendre, qui parlent pour ceux qui ne peuvent parler, nous avons organisé ces deux conférences et distribué de la manière suivante notre ordre du jour :

Aujourd'hui, on parlera de la traite et de la condition des esclaves dans les pays où l'esclavage subsiste, à Cuba, au Brésil. Demain on traitera les questions qui concernent l'Amérique, on vous fera connaître les résultats de l'émancipation. Vous voyez qu'il y a là des sujets fort curieux, fort intéressants. Vous nous excuserez si nous ne parlons pas toujours français. Il était impossible à ceux qui nous ont fait l'honneur de choisir Paris pour lieu de réunion d'apprendre en même temps notre langue. Nous réclamons l'indulgence de ceux qui ne savent pas l'anglais en les priant de remarquer que c'est une société anglaise qui nous a fait l'honneur de choisir la France pour lieu de réunion, et qui a choisi un Français pour président. Et, ne vous y trompez pas, en me décernant cet honneur, ce n'est pas l'homme qu'on a choisi. Ce qu'on a voulu choisir en moi, c'est le Français. C'est un hommage qu'on vous a rendu à vous-mêmes.

Que peut-il sortir d'une pareille réunion? Il en sortira toujours du bien. Je ne vous promets pas de très-grands orateurs, quoique je croie que vous en entendrez de fort bons, mais ce n'est jamais inutilement que des hommes se réunissent pour parler ensemble de justice, d'humanité et de liberté. Nous ne sommes qu'un petit nombre ; mais nos voix seront répétées par beaucoup d'échos. Elles retentiront en Amérique, elles iront porter l'espérance là où elle est absente, et elles forceront à se décider des gens qui hésitent à prendre un parti.

C'est par là que nous pouvons être utiles, en montrant quel est le courant de l'opinion, en montrant que, dans les pays civilisés et dans cette salle où se réunissent trois ou quatre pays civilisés, il n'y a qu'une opinion pour flétrir la traite, pour condamner l'esclavage, l'esclavage qui, suivant l'expression de Wesley, est la somme de toutes les infamies.

Il est impossible qu'un pareil courant d'opinion n'agisse pas et qu'on ne réfléchisse pas que le moment approche où la justice est une nécessité.

C'est pour hâter ce moment que nous sommes réunis. Si nous pouvons hâter l'émancipation d'un jour, si nous pouvons épargner à ces pauvres gens qui sont encore esclaves quelques larmes, quelques souffrances, nous croirons avoir atteint notre but. Nous vous remercions, en attendant, de nous avoir donné l'appui de votre présence et de votre sympathie. Je donne la parole à M. Cochin.

M. AUGUSTIN COCHIN

Mesdames, Messieurs,

Je suis chargé, comme secrétaire du Comité français d'émancipation, de la mission modeste de vous rendre compte de ce qu'a fait cette Société de concert avec les Sociétés anglaise, espagnole et américaine, pour préparer la réunion que vous honorez aujourd'hui de votre présence, et j'ai en second lieu à vous faire un rapport sur les documents que nous avons reçus de différents lieux, de les résumer devant vous, enfin de terminer ce résumé par des résolutions que nous soumettrons à vos votes.

M. le président disait tout à l'heure que nous étions réunis ici en petit nombre, et ce petit nombre est l'image très-exacte de toute l'histoire de l'abolition de l'esclavage au XIXe siècle. Ce grand triomphe de la justice est dû en effet à un très-petit nombre d'hommes, dans tous les pays, à un petit groupe d'hommes résolus et opiniâtres, résolus parce qu'ils défendaient la justice, et opiniâtres parce qu'ils s'attaquaient à un mal opiniâtre aussi, à un mal séculaire, et dont il semblait qu'on ne pût ni découvrir le commencement ni atteindre la fin.

Ce petit groupe d'hommes, en Angleterre, en Amérique, en France, en Hollande, a fini par réussir, et, dans un temps qui a eu ses épreuves et ses déceptions, c'est une très-grande leçon et un très-beau spectacle que ce triomphe d'une grande cause dû à un petit nombre d'hommes.

Presque tous ici, messieurs, et moi tout le premier, nous ne sommes que les ouvriers de la dernière heure, et notre devoir, en provoquant ce que l'on appelle un peu fastueusement un congrès, du moins une réunion vraiment internationale, notre devoir était de nous adresser tout d'abord à tous les hommes encore vivants qui ont eu l'honneur de nous précéder dans la carrière.

Nous avons donc d'abord demandé de nous présider à celui que l'on peut appeler le doyen de la cause abolitionniste en Europe, à M. le duc de Broglie.

Pendant très-longtemps, la cause abolitionniste en Europe n'avait suscité que des efforts très-généreux mais obscurs, et d'autant plus généreux qu'ils étaient plus obscurs, et il a fallu que quelques hommes d'État prissent en main cette grande cause de la justice, et la fissent entrer dans les conseils des gouvernements. M. le duc de Broglie a été, avec MM. de Tocqueville, de Beaumont, de Tracy, de Rémusat, Passy, un des hommes d'État français qui ont eu le courage et la générosité de prendre cette cause bien abandonnée, et de la faire entrer, comme on dit en Angleterre, *sous la considération*, ou, comme on dit en France, de la mettre à l'étude des pouvoirs publics.

Il était donc tout naturel que nous nous adressions au duc de Broglie, comme au doyen de la cause abolitionniste en France. Il était tout naturel aussi que nous adressions la même prière à un homme que nous n'avons garde d'oublier, à M. Schœlcher. M. Schœlcher a eu l'honneur d'être le défenseur opiniâtre, infatigable, des esclaves quand il n'était pas au pouvoir, et l'honneur plus grand de ne pas oublier, quand il est monté au pouvoir, ce qu'il avait promis quand il n'y était pas, et d'attacher son nom à l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.

M. Schœlcher n'a pas voulu venir à notre réunion ; nous devons respecter sa décision, nous devons surtout respecter les motifs de son absence, mais nous ne pouvions pas oublier son nom.

Nous avons aussi adressé notre invitation à M. le comte de Gasparin, l'un des défenseurs les plus anciens, les plus résolus, et je dirais presque les plus aveuglément confiants de l'abolition de l'esclavage, car il l'a défendue au commencement de la guerre d'Amérique, en appelant *un grand peuple qui se relève* un peuple qui à ce moment avait tout l'air de s'abaisser. J'ai reçu une lettre sympathique de M. de Gasparin.

Puisque mon cœur français a commencé par des noms français, vous me pardonnerez cet oubli des règles de la politesse, j'irai jusqu'au bout; je prierai ensuite mon ami, mon collègue, M. Chamerovzow, de vous lire les lettres anglaises, ce que je ne pourrais faire avec un accent convenable. — Pour épuiser la liste des noms français, je dirai que nous nous sommes adressés à M. le comte de Montalembert, qui s'est uni pendant si longtemps, depuis sa première jeunesse, à la cause de l'abolition de l'esclavage, et qui, retenu par la souffrance, nous a adressé une lettre qui atteste l'ardeur toujours jeune de ses convictions et la générosité inextinguible de son cœur.

Puis, nous ne pouvons oublier deux hommes dont je suis heureux de prononcer ensemble les noms, M. Guizot et monseigneur l'évêque d'Orléans.

M. Guizot m'a fait l'honneur de m'écrire cette lettre :

Val-Richer, 13 août 1867.

Monsieur et cher confrère,

J'assisterais avec une vive satisfaction aux conférences qui doivent avoir lieu à Paris, les 26 et 27 de ce mois, pour l'abolition de l'esclavage, et je serais heureux de joindre encore une fois ma voix à toutes celles qui s'élèveront, ces jours-là, en faveur de cette grande œuvre chrétienne et sociale. Je doute que ma santé me permette ce prochain déplacement. J'ai à terminer, pour le service de la religion chrétienne, une autre œuvre à laquelle je consacre tout ce que Dieu m'accorde encore de temps et de force. S'il m'était impossible de me rendre aux conférences dont vous avez bien voulu m'envoyer le programme, je vous prierais d'être, auprès de cette réunion, l'interprète de mon sincère regret et des vœux ardents que je forme pour le succès complet et définitif de son généreux travail auquel je m'honore d'être, depuis tant d'années, associé.

Recevez, monsieur et cher confrère, l'assurance de ma considération la plus affectueuse comme la plus distinguée.

GUIZOT.

Voici la lettre de monseigneur l'évêque d'Orléans :

22 août 1867.

Mon cher ami,

Vous me priez d'assister aux réunions en faveur de l'abolition de l'esclavage que les sociétés anglaise, française, espagnole et américaine, vouées à cette grande cause, vont tenir à la fin de ce mois à Paris.

Je ne pourrai pas me rendre à ces réunions, mais je tiens à m'unir de loin à tout ce qui peut être pensé, dit, écrit, pour l'abolition de l'esclavage.

Je remercie Dieu de la disparition de l'esclavage aux États-Unis, car c'est à lui seul et à sa puissance qu'il faut ici d'abord rendre grâces, sans oublier les services des hommes. Mais, au commencement de la guerre, l'abolition de l'esclavage n'était voulu ni par le Sud, ni même par le Nord, et ce triomphe de la justice est sorti des événements, sans avoir été préparé par ceux qui les dirigeaient sur la terre.

J'attends le même triomphe au Brésil et dans les colonies de l'Espagne et du Portugal, et je souhaite deux choses : que cette attente ne soit pas longue et que ce progrès soit pacifique.

On peut le dire, l'Église, depuis son origine, n'a cessé de travailler à sa manière, pacifiquement, mais obstinément, à abolir l'esclavage, et, dans les derniers siècles, Pie II en 1482, Paul III en 1557, Urbain VIII en 1639, Benoît XIV en 1745, Grégoire XVI en 1839, fidèles aux traditions de leurs saints prédécesseurs, ont condamné successivement l'esclavage et le honteux trafic qui l'alimentait.

Tous se sont inspirés des belles paroles du grand pape S. Grégoire : « Puisque le Rédempteur et le Créateur a voulu s'incarner dans l'humanité afin de rompre par la grâce de la liberté la chaîne de notre » servitude et de nous restituer à notre liberté primitive, c'est bien » et sainement agir que de rendre le bienfait de la liberté originelle » aux hommes que la nature a faits libres et que les lois humaines ont » courbés sous le joug de la servitude. »

Recevez, mon cher ami, etc.

✝ FÉLIX, évêque d'Orléans.

J'ai aussi des lettres de M. le docteur Rahn-Escher, de Zurich, de M. le consul Sturz, de Berlin, de MM. Wolbers, d'Utrecht, et Van Sypenstein, de la Haye ; puis, des lettres nombreuses, longues et intéressantes de New-York : l'une de l'éloquent et infatigable M. Charles Sumner, dont le nom doit être prononcé le premier, car personne n'a plus longuement, plus courageusement contribué au triomphe de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis que M. Sumner. Je ne dis pas plus anciennement, je ne pourrais le dire sans oublier les services admirables de M. Garrison, le doyen des abolitionnistes, qui est venu en Europe pour témoigner avec nous en faveur d'une cause pour laquelle il a souffert dans son pays. J'ai enfin des lettres de M. Bigelow, ancien ministre des États-Unis en France, dont nous avons pu apprécier, pendant de longues années, l'esprit droit, le cœur loyal, la parole éloquente et l'obligeant accueil; puis une très-longue lettre d'un homme qu'il faut nommer encore un des premiers dans cette grande cause, et qui n'a pu venir pour assister à nos réunions parce qu'il a voulu rester là-bas pour surveiller l'organisation de l'émancipation. Je veux parler de l'éloquent Wendell Philips.

Toutes ces lettres seront jointes à nos procès-verbaux, et j'espère que vous rendrez à nos Sociétés la justice de reconnaître qu'elles n'ont rien négligé pour obtenir la présence, en tous cas le concours, les cœurs présents de tous les amis que cette grande cause compte dans le monde, sous toutes les latitudes, dans tous les partis.

Maintenant j'ai une tâche plus difficile à remplir : c'est de résumer tous les documents fort nombreux que nous avons reçus, en me bornant pour aujourd'hui, comme vous l'a annoncé tout à l'heure notre président, à la *traite* et à l'examen de la *condition des esclaves* dans les pays où l'esclavage persiste. Demain vous entendrez, non votre secrétaire, mais des témoins, des acteurs de la grande cause de l'émancipation vous parler des premiers résultats de cette œuvre difficile. Aujourd'hui, c'est exclusivement de l'esclavage et de la traite que je dois vous parler, non d'après moi-même, mais en réunissant tous les documents que nous avons reçus.

Les comités anglais et français n'ont pas reçu en effet moins de six mémoires sur le Brésil et à peu près autant sur Cuba, mémoires venant de personnages officiels, avec des chiffres officiels, avec tout ce qui peut en garantir la véracité.

Nous avons pris au ministère de la marine, à la direction des colonies, en Angleterre et en France, tous les documents qui pouvaient nous permettre d'établir l'état de la question.

Ce n'est pas que nous ayons cessé de voir dans la question de l'esclavage autre chose qu'une question purement morale. C'est une de celles, en effet, qui se résolvent avec la conscience et le cœur! C'est toujours par le sentiment indestructible de la justice qu'elle se tranche! Mais, s'il y a quelque chose d'un peu prosaïque, il y a aussi quelque chose de satisfaisant à rapprocher le sentiment de la justice des faits, à signaler l'admirable et incontestable accord que le Créateur des hommes a établi entre les intérêts matériels et les intérêts moraux, à suivre et à prouver cette grande loi : *ce qui est moralement mauvais n'est jamais matériellement nécessaire.* Ce sont donc des faits et seulement des faits que nous venons vous apporter aujourd'hui. Laissant à l'éloquence, à l'imagination, le prestige qui leur appartient dans ces questions, nous voulons, avec des faits, poursuivre pas à pas et, pour ainsi dire, l'épée dans les reins le monstre qui commence à tourner le dos et qui, je l'espère, disparaîtra bientôt de la surface du monde civilisé.

Tous les faits peuvent être groupés comme autant de ré-

ponsés à trois questions, car l'esclavage s'appuie sur trois prétextes, — je ne dis pas trois motifs, l'injustice n'a jamais de motifs, — mais il se présente avec trois prétextes.

Le premier de ces prétextes, c'est la nécessité de peupler les colonies successivement découvertes.

Il est permis de supposer qu'en faisant sortir tous les hommes d'un seul couple et en les dispersant sur une terre relativement immense, le Créateur les a destinés à la couvrir un jour tout entière, qu'il a destiné les réservoirs des populations, si je puis m'exprimer ainsi, à se fondre les uns dans les autres, et qu'il n'a même retardé la découverte de ce continent qui est aujourd'hui le nouveau monde que comme un père qui ne bâtit les différentes parties de la maison qu'à mesure que sa famille augmente ; oui ! il y avait là une loi secrète de peuplement successif des continents, de rencontre des enfants des hommes, de mélange de leurs sangs, de liens de famille entre les différentes races, de manière à peupler la terre successivement, pacifiquement, fraternellement !

C'est une violence faite à cette loi que l'entreprise des blancs de parquer des noirs sur un point du territoire en leur disant : « Au lieu de vous répandre, de peupler librement la terre, d'être comme nous, aujourd'hui des planteurs et des voyageurs, demain des propriétaires, puis des familles, puis des cités, enfin des nations, vous allez être nos esclaves et nous allons vous tenir, vous parquer sur un petit coin de ce sol que vous allez cultiver à notre profit, et, comme le disait si admirablement Lincoln, nous allons manger *notre* pain à la sueur de *votre* front ! »

Eh bien ! messieurs, cette violence faite à une loi de la nature a fini, comme toutes les violences, par être condamnée par les faits. Non-seulement l'esclavage n'a pas peuplé les terres où il a été importé, mais il les a dépeuplées. On est frappé, on est indigné en voyant, pour ne parler que des chiffres exacts, recueillis depuis vingt ou trente ans, depuis qu'il existe des statistiques dignes de foi, on est indigné de voir quelle masse d'hommes a été emportée d'un continent sur l'autre, de quels transports horribles le ciel et l'océan ont été les témoins muets, sans que cette immense importation d'hommes ait peuplé les territoires auxquels ils étaient destinés. C'est par soixante mille par an pour le Brésil, par quarante mille pour Cuba, à ne parler que des terres que l'on peut appeler aujourd'hui les derniers oasis de la servitude, que la traite a importé des esclaves. Passez quelques années après, demandez aux recensements, quand ils ont été faits avec un peu d'exactitude, ce qui est bien rare, demandez-leur quelle est la population de ces terres et ce qu'est devenue cette population si naturellement féconde quand on la laisse dans le climat où elle est née. La mort en a pris la plus grande partie, et ni Cuba ni le Brésil n'ont jamais pu être peuplés par cet immense apport d'hommes. La mortalité a été effroyable, et si vous voulez me permettre de vous parler seulement du Brésil (un des éloquents orateurs qui me succéderont vous parlera en témoin de Cuba), il y avait au Brésil bien plus d'esclaves il y a vingt-cinq ans qu'il n'y en a aujourd'hui. Il a été fait des statistiques pour le Brésil en 1818, en 1845, en 1865. D'après ces statistiques, quoique la traite ait toujours été très-active sur la côte du Brésil et que la suppression en soit très-récente, malgré cet apport de soixante mille hommes par an, la population esclave n'a pas cessé de décroître au Brésil, en sorte que ce calcul qui consistait, au moyen du crime de la traite, à peupler les colonies, que ce calcul, dis-je, a été déçu. Au Brésil, il y avait deux millions d'esclaves en 1818. En 1845, il n'y en avait plus que 1 700 000. Aujourd'hui, en 1865, ce chiffre descendait à 1 400 000, chiffre encore effrayant, mais qui prouve que cet affreux calcul envoie à la mort ceux dont on avait voulu faire multiplier la race par des voies contraires à la nature et à la justice.

Un second prétexte a été mis en avant.

On a dit que l'esclavage était destiné à produire la richesse et qu'après tout, la richesse étant le premier élément de civilisation matérielle, on ne pouvait nier que ce service n'ait été rendu par l'esclavage.

Sans doute, messieurs, la richesse a été d'abord produite par l'esclavage. Il est tout naturel que l'esclavage, transportant sur un sol magnifique des hommes qui travaillent sans salaire, produise momentanément une certaine quantité de richesse. On peut aussi produire momentanément de la verdure en plantant en terre des branches d'arbres sans racines. Mais la richesse, comme la population, ne se perpétue que par le respect des lois morales. Après un demi-siècle, on s'aperçoit que cette richesse, on l'avait détruite ; car en la produisant artificiellement, on avait tué ce qui produit la richesse durable : l'esprit d'entreprise et l'esprit d'économie. On avait tué la richesse à longue échéance en voulant conquérir la richesse de l'heure présente, en sorte que, dans tous les pays, en étudiant la marche de l'immoralité et de la moralité sur la terre, on les voit se suivre, se combattre, et la moralité triompher en rendant évident l'accord fondamental de l'intérêt avec le devoir.

Au Brésil, de même que la population n'a pas été multipliée par l'esclavage, de même la richesse n'a pas été produite sur cette terre admirable, comblée des dons de Dieu, douée des plus beaux ports, des plus beaux fleuves, de la végétation la plus admirable, telle que nous pouvons à peine nous la figurer, malgré les plus éloquents récits.

Là, en effet, comme partout où existe l'esclavage, après quelque temps l'indolence se communique du maître aux esclaves, la paresse fait des deux côtés baisser le niveau du crédit, de l'épargne, de l'outillage, du travail des bras ; l'esprit et le corps tombent au *minimum* d'efforts effectués.

Messieurs, en demandant que nos conférences se tissent à Paris, il me semble que votre intention a été de rapprocher le fléau du travail servile des merveilles du travail libre.

Allez à l'Exposition de l'industrie ; quelle est la signification de l'Exposition, si ce n'est la glorification, la victoire du travail libre sous toutes les formes ? Vous avez voulu que cette conférence se tînt à Paris pour tirer de cette coïncidence une leçon de plus, et pour prouver qu'un abîme sépare les produits des peuples qui travaillent de leurs mains et les produits des peuples qui font travailler les autres.

Ce n'est pas la nature qui manque au Brésil, qui manque à Cuba, qui manque aux colonies ; ce n'est pas la nature qui manque à la Turquie et à l'Égypte ; non, c'est le travail libre de l'homme, et, je le répète, si vous avez voulu que cette réunion se tînt ici, c'est pour montrer ce qu'on peut faire sortir de la liberté du travail, et ce qu'il est impossible de faire sortir du travail servile.

Il y a un troisième prétexte à l'esclavage. Celui-ci est venu le dernier. Je ne fais pas aux premiers traficants d'esclaves, qui n'étaient certainement que des hommes avides, abusant du droit du plus fort, l'injure de dire qu'ils ont inventé le troisième prétexte. C'est, selon moi, le plus odieux, et il a été

évidemment inventé après coup. Je ne puis assez hautement protester contre un pareil argument; précisément parce que je porte dans mon cœur des convictions religieuses, je ne puis assez énergiquement le flétrir.

On a dit que l'esclavage était une éducation, un catéchuménat, et qu'il était fait pour convertir les races inférieures. Eh bien! savez-vous ce que l'esclavage a répondu? Il n'a pas converti la race inférieure, mais il a perverti la race supérieure! Il n'a pas civilisé les noirs, et il a corrompu les blancs.

Ainsi, messieurs, les faits arrachent un à un, lentement, oh! bien lentement, avec une lenteur que nous ne pouvons assez déplorer, mais ils arrachent un à un tous les prétextes à la servitude; et ces faits, ils se manifestent partout; au Brésil, ils présentent un spectacle saisissant. Un mouvement considérable et général s'y produit. Les preuves en sont dans les documents que nous avons sous les yeux.

Toute la société brésilienne, intelligente, généreuse, digne de grandes destinées, est infectée par l'esclavage. Attendez donc la justice de juges qui vendent des hommes, la sainteté de prêtres qui en achètent, la pureté de maris et de jeunes gens qui possèdent des femmes, l'honneur martial et les résolutions viriles de citoyens qui se font servir pour rien, et fondez donc le crédit, la science, la religion et le droit dans un pareil milieu!

Heureusement un mouvement considérable et général se produit. D'une part, ce grand et bel empire possède maintenant près de dix millions d'hommes; grâce à cette population libre, venue par la multiplication naturelle ou par l'immigration libre, les exportations, qui sont un des signes les plus infaillibles de l'augmentation de la propriété, ont triplé. Quand le Brésil avait, en 1818, environ deux millions d'esclaves, les exportations n'étaient que de cinquante millions de francs. En 1866, le Brésil n'a plus que quatorze cent mille esclaves, et les exportations sont de deux cent cinquante millions; ce qui prouve évidemment que la fécondité du travail libre, quelles que soient les conditions défectueuses dans lesquelles il se trouve placé, est énormément supérieure à celle du travail esclave.

D'autre part, l'opinion publique, surtout depuis l'abolition de l'esclavage aux États-Unis, l'opinion publique commence à se prononcer pour l'abolition.

Et, il faut le dire à l'honneur du Brésil, l'opinion, mais seulement l'opinion,— vous savez quel abîme sépare ce qu'on pense de ce qu'on fait,—l'opinion paraît être unanime. Je ne crois pas qu'il y ait à présent de théories esclavagistes au Brésil, je crois qu'on n'y a pas *maximé* la *pratique*, qu'au Brésil tout le monde est d'accord, gouvernement, clergé, publicistes. Plusieurs hommes généreux ont commencé à attaquer publiquement l'esclavage. En 1865, une proposition a été faite par un sénateur et renvoyée à l'examen d'une commission qui ne l'a pas encore appréciée, mais heureusement le très-noble empereur du Brésil, dont nous devons saluer ici l'initiative persévérante, a attaché son honneur à l'abolition de l'esclavage, et déjà deux fois, en ouvrant l'assemblée législative, il a demandé que les chambres s'occupassent de l'émancipation des esclaves. Lorsque notre Comité a eu l'honneur de lui adresser une lettre instante pour le prier d'ajouter à tous les services qu'il a rendus à son pays ce service incomparable, il nous a fait répondre qu'il était d'accord avec nous, et que s'il n'était pas retenu par la guerre que soutient aujourd'hui le Brésil contre le Paraguay, il aurait fait avancer la question de l'esclavage. On peut donc avoir confiance. Au Brésil, le mouvement est donné.

Il y a eu un autre fait bien curieux pendant cette guerre, et il faut remonter, pour trouver des circonstances analogues, jusqu'à l'ancienne Rome. Il a fallu trouver des hommes, et ceux qu'ils trouvaient mauvais pour en faire des égaux, les Brésiliens les ont trouvés bons pour être leurs défenseurs. On a armé ainsi plusieurs milliers d'esclaves, et on leur a conféré, en les faisant soldats, la liberté d'aller se faire tuer pour la patrie. Cet exemple a été suivi d'encouragements donnés par l'empereur à tous les maîtres qui veulent affranchir leurs esclaves pour en faire des soldats, et il en résulte cette démonstration visible qu'un homme qui vous défend et vous remplace est bien votre égal, et que vous devez la liberté à qui vous devez la vie.

J'ajouterai que de cette circonstance et de la suppression de la traite résulte un fait économique qui ne sera pas dédaigné par les esprits pratiques; ce fait, c'est que l'esclave devient nécessairement de plus en plus cher, et que l'esclavage arrive à n'être plus rémunérateur.

De ce côté, par ce chemin, l'intérêt, qui ne s'y attendait pas, finit par se rencontrer en route avec la morale et se heurte contre le devoir auquel il faudra bien enfin obéir.

Je termine en ajoutant qu'au Brésil le conseil d'État, dans sa dernière session, a été saisi d'un projet de loi d'émancipation graduelle que j'ai sous les yeux et qui porte la date du 29 juillet.

Enfin, dans le cours de la dernière session, un orateur malheureux ayant présenté un amendement pour blâmer l'empereur d'avoir parlé de l'émancipation dans son discours d'ouverture, l'amendement a été rejeté à une très-forte majorité.

Voici les faits pour le Brésil.

Ils sont de nature à nous remplir d'espérance, mais n'espérons pas trop vite! Nous, messieurs, nous qui connaissons l'histoire pénible de l'abolition de l'esclavage, nous savons qu'il ne faut jamais se dire : Cela est convenu, cela va être fait, ce n'est plus qu'une question de temps. Ah! messieurs, les heures pèsent souvent bien longtemps sur de pareilles promesses, et si l'on détourne la tête, croyant que la liberté va venir, que la justice est rendue, il se passe quelquefois plus de cent cinquante ans avant que la sentence ne parvienne à son exécution. Nous devons toujours veiller, n'être pas dupes des promesses. Sans doute, il ne faut pas être ingrats envers les promesses, je crois de tout mon cœur à leur sincérité. Puis les promesses ont cela de bon que quand elles tombent de haut et sont proclamées avec une certaine solennité, si l'on peut encore différer de les accomplir, cependant la parole est donnée. On ne peut plus la reprendre s'il y a dans l'auditoire quelqu'un qui l'ait recueillie et qui la rappelle de temps en temps par des sommations un peu vives.

Je crois donc à la sincérité des paroles données, mais j'en crois aussi l'expérience de l'histoire, et elle vous conseille de ne pas vous endormir. C'est au moment du succès, c'est au moment où la nécessité d'arriver à la réalisation apparaît, que les défenseurs de la justice oublient leur vigilance dans la certitude du succès. C'est, au contraire, à ce moment qu'il faut redoubler ses instances, et comme on a alors tous les arguments et tous les aveux pour soi, c'est à ce moment qu'il faut s'en servir avec une opiniâtreté inébranlable. Ce n'est pas un métier agréable que de défendre une cause déjà ga-

gnée dans les esprits; rien n'est plus fatigant que cette nécessité d'être importun, que cette répétition sempiternelle des mêmes arguments, et cependant, cette répétition, elle est nécessaire, et c'est à cela que nous vous convions, à être les sempiternels défenseurs de cette cause qu'on nous dit gagnée, mais qui est loin d'avoir triomphé définitivement dans les faits.

Messieurs, si nous ne sommes pas dupes des promesses, ne soyons pas non plus partisans des ajournements. Tous les projets qui ont pour but d'abolir l'esclavage dans tous les pays se présentent toujours ainsi : des ajournements, vingt ans, trente ans, trente-cinq ans, un affranchissement graduel, la libération des enfants, — un pas, — et rien de plus. Eh bien! je le dis, non-seulement au point de vue de l'affranchissement, mais aussi dans l'intérêt des gouvernements, les expériences faites par la France, l'Angleterre, la Hollande, sont là pour prouver ce que j'affirme : ces demi-mesures font plus de mal que de bien.

D'abord, au point de vue de la justice, elles sont impossibles à défendre. Vous concevez bien, messieurs, qu'on n'adoucit pas un crime, on l'abolit.

Mais de plus, même au point de vue de la sécurité, de la propriété, de l'ordre public, qu'on veut garantir encore pendant bien des années, on se trompe, je le répète. L'expérience parle. On a voulu, en Angleterre, avoir un long apprentissage; mais on sait très-bien que l'émancipation a surtout réussi dans les colonies, telles qu'Antigoa ou les Barbades, qui n'ont pas accepté l'apprentissage, et qu'après quelques années les autres colonies elles-mêmes ont été obligées d'en demander la suppression. Car il y a quelque chose de plus difficile que de changer de terrain, c'est de bâtir sur un sol mouvant, ébranlé, où rien n'est stable. Et toutefois, entendez-moi bien, il y a une loi morale qui, après avoir proclamé que le bien ne fait jamais de mal et que le mal ne fait jamais de bien, ajoute qu'on ne peut passer du mal au bien sans une certaine souffrance qui est juste. Il serait par trop facile de n'avoir qu'à renoncer aux fautes pour en abolir les conséquences.

Dans notre séance de demain sur l'émancipation, vous apprendrez que c'est un enfantement, et l'enfantement des hommes à une vie nouvelle ne se fait pas sans souffrance. Mais encore une fois ces souffrances sont plus grandes quand on tâtonne, quand on ajourne et qu'on place toute une société sur un terrain ébranlé. L'esclave alors devient à demi esclave, le maître n'est plus qu'à demi maître. Il sait qu'il lui faudra abandonner sa propriété, et cependant il conserve comme une arrière-pensée de la retenir; l'esclave soupçonne une revanche; tous deux s'inquiètent, se défient, se détestent, et pendant ce temps le crédit et l'ordre ne se fondent pas; dans une société ainsi menacée, toute vie, toute activité est suspendue, et c'est un état pire qu'un changement brusque, prompt, radical, mais au moins décisif.

Ainsi donc, messieurs, ne soyons pas dupes des promesses, ne soyons pas partisans des ajournements.

Je ne parle ici que de l'esclavage au Brésil; d'autres orateurs vous parleront de Cuba, de Porto-Rico et des colonies portugaises; permettez-moi, si je ne vous fatigue pas par un trop long résumé, de dire un mot très-court de la *traite*.

La traite est en décadence presque partout. Cependant nous avons ici des orateurs qui viennent du centre de l'Afrique, un jeune officier français qui est allé dans une partie notable du centre africain, et un voyageur anglais qui a été le compagnon d'un homme devant le nom duquel vous me permettrez de m'arrêter avec respect et dans des sentiments de deuil : nous avons ici un compagnon de Livingstone. Il me semble que quand on parle à l'aise dans une salle de concert et de plaisir et qu'en sortant on ira se promener aux Tuileries, ou s'occuper de ses affaires, tranquillement, facilement, il me semble qu'on devrait fléchir le genou devant la grandeur de ces hommes qui s'appellent Franklin, qui s'appellent Livingstone, qui s'en vont au pôle nord ou à l'équateur courir des dangers pour rapporter à la science un tribut de découvertes et pour écrire dans des livres éloquents ce qu'a si bien écrit Livingstone : « Je veux faire faire à la géographie un progrès et donner ma vie pour ce progrès, parce que je sais bien que le dernier pas du géographe sera le premier pas du missionnaire. »

Un compagnon de Livingstone, un explorateur de l'Afrique, vous parlerons tout à l'heure de la traite. Laissez-moi vous dire en deux mots qu'elle a encore, en Afrique, trois grands courants : un courant sur la côte de l'Orient qui se dirige vers Cuba,—il diminue;—un autre sur la côte de l'est qui sort des colonies du Portugal et de l'Espagne, des États de l'iman de Mascate et de l'iman de Zanzibar, et qui se dirige vers la Perse et l'Arabie; enfin un dernier courant qui sort du haut Nil et se dirige vers le nord de l'Afrique, et il y a encore, à l'intérieur, une épouvantable chasse organisée de peuplade à peuplade par tous les petits tyrans du pays pour faire des esclaves et pour les vendre. Ce malheureux continent de l'Afrique est encore désolé par cette chasse aux hommes. Mais les efforts tentés par tous les gouvernements n'ont pas été vains. Les efforts de nos marins qui s'arrachent à leur famille, qui vont, au péril de leur vie, faire une police si difficile, sous un ciel meurtrier, ces efforts, ce dévouement, n'ont pas été vains. Cependant tous nous disent d'une commune voix : « Tant que vous n'aurez pas détruit la valeur du gibier, vous n'aurez pas supprimé les braconniers, vous n'aurez pas détruit la traite; les sacrifices immenses que font les nations et qui se montent, pour l'Angleterre seule, à vingt-cinq millions par an, ces sacrifices d'hommes et d'argent, ah! ils ne sont pas sans résultat, ils ont rendu les esclaves plus chers, le trafic plus difficile, mais ils sont pourtant bien près d'être sans succès, parce que tant que l'espoir d'un grand lucre existera, il se trouvera toujours des hommes à qui l'appât de ce lucre fera braver toutes les répressions. »

Ce sont là, messieurs, tous les renseignements que j'avais à vous communiquer sur l'esclavage au Brésil et sur la traite.

Comme nous le disait notre président en commençant, nous sommes ici un petit nombre d'hommes. Il semble que nous ne puissions avoir une bien grande influence sur ces maux immenses dont souffre une partie de l'humanité, et cependant les financiers qui m'entourent savent bien ce que cela veut dire quand on parle du *change* d'un continent sur l'autre, ils savent bien ce que cela veut dire au point de vue matériel, au point de vue de l'argent. Eh bien! tâchons d'établir un *change moral* de l'Europe sur les continents éloignés du Brésil et des États-Unis. Tâchons que ce change soit continu, que cette circulation des grands principes, des grandes revendications, soit longue, constante, opiniâtre, et ne s'arrête qu'à l'abolition définitive de la servitude du dernier esclave.

Nous sommes ici les représentants de quatre nations : unissons nos efforts et nos voix inébranlablement.

Vous, messieurs, nos frères anglais, vous êtes les représentants d'une Société qui a compté dans ses rangs Wilberforce, Brougham, Buxton, Sturge et tant d'autres défenseurs de la liberté humaine, et votre illustre et antique Société a l'immense avantage de profiter des caractères si saillants du génie national des Anglais. Le premier, c'est d'accorder beaucoup d'autorité aux hommes qui s'occupent toujours de la même question. En Angleterre, l'homme d'une question, on ne le ridiculise pas, on le respecte et on l'écoute. Un second trait du caractère national, c'est que les hommes qui se sont donné à eux-mêmes la mission d'attaquer une injustice, on leur accorde toute espèce d'accès auprès des ministres, des réunions, des assemblées; ils peuvent librement tenir des meetings, fonder des journaux, parler, écrire, crier, réclamer. C'est ce qui donne à la Société anglaise une autorité que nous sommes si heureux d'unir ici à celle dont nous pouvons plus modestement disposer en France.

Mais ne soyons pas modestes non plus, messieurs, pour la France, et ne croyez pas que jamais il sorte de mes lèvres une seule parole qui puisse diminuer mon pays. Il est vrai, nous n'avons plus l'honneur de donner, comme nous l'avons si souvent fait, l'exemple de la liberté aux autres nations, mais il me semble que nous avons encore conservé cet antique privilége de la nation française, je ne dis pas de donner partout l'exemple, mais de donner ce qu'on appelait autrefois le *ton* dans la société polie, le ton de la société civilisée. Oui, la France, j'en suis fier, donne encore le ton à la société polie et civilisée. De même qu'on dit : « Il y a des choses qu'un honnête homme, qu'un galant homme ne se permet pas », de même, il faut que de France il arrive souvent aux oreilles des peuples qui se permettent l'esclavage, cette leçon : « Il y a des choses qu'un peuple qui se respecte ne se permet pas. »

Quant à la nation espagnole, elle est représentée ici parmi nous, et la Société abolitionniste de Madrid a un grand mérite, car il lui faut d'abord vivre dans un pays où les droits manquent de garantie, puis agir dans un pays où les intérêts sont aveugles et puissants. Nos confrères d'Espagne sont obligés d'être actifs et en même temps calmes et prudents, quoique chacun d'eux doive mettre la main sur son cœur et se faire violence pour ne pas le sentir éclater, en songeant que leur pays s'appelle l'Espagne, et que l'Espagne est la dernière des nations à affranchir ses esclaves.

Et vous, frères des sociétés américaines, si glorieusement représentés par l'infatigable et éloquent Garrison, oh ! vous avez bien plus à faire encore ! C'est à vous qu'incombe dans ce moment la grande partie de la tâche, car vous n'avez pas seulement à prouver que la race noire peut être civilisée, vous avez surtout à prouver que la race blanche peut être civilisatrice. Les États-Unis, dans ce moment, ont à montrer ce qu'un grand peuple, riche, éloquent, ingénieux, neuf, hardi, peut faire pour la solution d'un tel problème, et si le problème n'est pas résolu, ce ne sera pas la faute de l'esclave, mais du libérateur. La patrie de Washington et de Lincoln tient entre ses mains, non-seulement l'honneur de la race inférieure, mais l'honneur de la race supérieure.

Messieurs, ces quatre Sociétés réunies réclament le concours de votre zèle, et elles vont avoir l'honneur de proposer, comme conclusions de cette très-pacifique réunion, des résolutions que, nous l'espérons, la presse voudra bien, avec sa voix puissante, répandre autour de nous, pour faire une fois de plus un énergique appel à la conscience des souverains et à l'opinion des peuples.

M. LE PRÉSIDENT.

Je reçois un document qui m'est adressé de Berlin, et qui est rédigé en latin. Ce télégramme est de M. Sturz (de Berlin), dont le nom est bien connu comme celui d'un des plus énergiques adversaires de l'esclavage. Nous insérerons dans le compte rendu ce témoignage de sympathie.

Après cette lecture, M. Chamerovzow, secrétaire de la Société abolitionniste anglaise, donne connaissance à l'assemblée d'un grand nombre d'adhésions, parmi lesquelles on remarque celles de MM. Guerney, Buxton, John Bright, John Saint-Mill, membres du parlement anglais, et bien d'autres noms connus en Angleterre et à l'étranger pour leurs chaleureux efforts en faveur de la cause antiesclavagiste ; il fait connaître encore que les États-Unis, Cuba, Porto-Rico, le Brésil, Haïti, Libéria, Sierra-Leone, l'Espagne, l'Angleterre, les républiques de l'Amérique du Sud, la Russie, l'Italie, la Jamaïque, etc., sont représentés plus ou moins largement à la réunion. Il signale parmi les travaux adressés à la Commission le mémoire de M. Roundell, secrétaire de la récente Commission d'enquête pour la Jamaïque, sur la question du travail dans les Indes occidentales.

Messieurs, conformément à un usage suivi en Angleterre et en Amérique, pour donner corps aux sentiments qui nous animent, nous leur avons donné la forme de résolutions. Ces résolutions ont été rédigées d'un commun accord par tous les délégués. Aussi, je regrette qu'on m'ait remis à l'instant de nouvelles résolutions, et je le regrette doublement, d'abord parce qu'elles sont signées des noms les plus honorables, M. Melvil-Bloncourt, M. Chassin, M. Élisée Reclus, etc....

M. ÉLISÉE RECLUS.

Je demande à M. le Président de vouloir bien consulter l'assemblée au sujet de ces nouvelles résolutions.

M. LE PRÉSIDENT.

Vous n'avez pas la parole.

M. ÉLISÉE RECLUS.

Nous demandons que l'assemblée soit consultée.

M. LE PRÉSIDENT.

Je regrette que ce petit débat puisse s'élever. Nous avons adopté les résolutions que nous allons vous soumettre d'un commun accord. Les résolutions sont toujours une chose délicate ; il faut en peser les mots. Nous avons parmi nous des gens de toutes les nuances, nous ne pouvons tout d'un coup et pour plaire à quelques personnes, quelle que soit l'excellence de leurs intentions, nous ne pouvons, dis-je, modifier ces résolutions, car nous transformerions la séance en une Chambre des députés, et nous ne serions plus des hommes animés d'un commun sentiment, voulant tout simplement exprimer une même pensée : notre horreur de l'esclavage. Si je vous donnais la parole, il n'y aurait pas de raison pour que je la

refusasse à tous ceux qui auraient des objections de détail à soulever. Nous sommes d'accord sur les sentiments; nous ne pouvons, je le répète, transformer notre assemblée en une Chambre des députés, et discuter sur des questions de détail. D'ailleurs, notre règlement est formel; ce n'est pas ma faute si je ne puis vous donner la parole au dernier moment.

M. ÉLISÉE RECLUS.

Je persiste à demander que l'assemblée soit consultée pour savoir si l'on peut discuter sur des questions qui ne sont pas des questions de détail. Les résolutions dont nous avons donné communication au comité ont été rédigées seulement ce matin. Elles ont été rédigées par des hommes consciencieux, par des hommes connus, qui peuvent appartenir à une nuance d'opinion différente, mais qui sont des égaux, et nous croyons qu'ils y ont posé des questions qui sont de la plus haute importance, des questions pratiques et spéciales.

Je crois que ces résolutions, qui sont présentées d'une façon plus vive et plus précise peut-être que celles qui vont vous être lues, messieurs, sont dignes d'être soumises au jugement de l'assemblée.

M. LE PRÉSIDENT.

Permettez-moi, d'abord, d'écarter ce mot d'égaux. On ne parle d'égalité que quand il y a des gens qui pourraient affecter de l'inégalité, et nous sommes tous ici au même titre. Si je préside, ce n'est pas que je sois plus ou moins qu'un autre, mais parce que l'assemblée m'a fait l'honneur de me choisir pour président.

Encore une fois, je reconnais que ceux qui m'ont présenté ces résolutions sont les personnes les plus honorables, que leurs sentiments sont excellents, que pour le fond des choses nous sommes d'accord; mais lorsque nous avons pris la peine, en appelant tout le monde, de rédiger des résolutions qui sont le résumé de ce que nous, trente ou quarante, nous avons pensé, je ne puis, à la dernière heure, permettre qu'on apporte un autre projet, car après vous il n'y a pas de raison pour que d'autres personnes n'en apportent un troisième ou un quatrième, et le peu de temps que nous avons à nous pour entendre des rapports sur l'Amérique et sur Cuba se dépenserait en des discussions pour savoir si nous devons mettre dans nos résolutions un mot plus ou moins désagréable au Brésil.

Votre proposition est faite contrairement à un règlement que vous devriez connaître, et je crois devoir maintenir l'ordre du jour...

M. ÉLISÉE RECLUS.

Je demande à l'assemblée....

M. LE PRÉSIDENT.

J'ajouterai qu'il y aura un compte rendu de notre réunion. Rien n'est plus simple que d'y insérer la proposition de ces messieurs.

Je lis maintenant nos résolutions, et, je le répète, car c'est là un très-léger malentendu, pour le fond des choses nous sommes tous d'accord. Si ces messieurs avaient voulu s'adresser à nous il y a huit jours, il est probable que nous aurions fait une rédaction commune et que nous n'aurions pas eu cette discussion.

Résolutions.

L'assemblée internationale des sociétés anglaise, française, espagnole et américaine contre l'esclavage fait un nouvel et énergique appel à la justice des souverains et à l'opinion des peuples en faveur de l'abolition définitive et immédiate de la traite et de l'esclavage, abolies par l'Angleterre, la France, la Suède, le Danemark, la Hollande, les États-Unis d'Amérique, le Mexique, les républiques de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, la régence de Tunis, mais encore pratiquées par l'Espagne, le Brésil, le Portugal, la Turquie et l'Égypte, sans parler des pays non civilisés.

Sans répéter les grandes raisons qui rendent l'esclavage et la traite condamnables aux yeux de Dieu et des hommes, l'assemblée insiste sur les résultats décisifs de l'expérience.

Il est prouvé, et l'Exposition universelle donne à cette vérité un éclat extraordinaire, que le travail libre produit seul des merveilles, et qu'un abîme sépare les produits des peuples qui travaillent de ceux des peuples qui font travailler.

Il est prouvé que l'esclavage, fondé sur la nécessité de peupler les colonies, ne les a pas peuplées, et a produit la dépopulation et une déplorable mortalité.

Il est prouvé que l'esclavage, fondé sur le prétexte de convertir et de civiliser des races inférieures, et de permettre les travaux d'esprit et de gouvernement aux races supérieures, laisse inévitablement languir les esclaves dans l'ignorance et la promiscuité, plonge les maîtres dans la paresse et la corruption, rend la justice boiteuse, l'administration vénale, le clergé méprisable, et conduit ainsi les deux races à un honteux abaissement.

Il est prouvé que l'esclavage, fondé sur le désir de développer la richesse, l'esprit d'entreprise, l'esprit d'économie, l'esprit de progrès, rend les colonies incapables de lutter avec les pays libres, y multiplie les dettes, de sorte que les propriétaires d'hommes sont à peine les propriétaires et plus rarement les administrateurs de leurs biens, livrés aux hypothèques, aux géreurs, aux créanciers.

Il est prouvé que le travail servile devient très-coûteux; que l'émigration libre ne se dirige qu'avec répugnance et lenteur dans les contrées où existe la servitude; que le crédit ne peut pas s'y établir, parce que la fuite ou la révolte des esclaves les menace de plus en plus de désorganisation, et qu'ainsi la prospérité fondée sur l'injustice croule et tombe en ruines.

Il est prouvé que l'esclavage considéré comme une transition préparatoire à la liberté en est au contraire la négation absolue; que les vertus de prévoyance et de gouvernement de soi-même qu'exige la liberté sont précisément interdites et anéanties par l'esclavage, en sorte que la plus grande difficulté, au lendemain de l'émancipation, vient des mœurs que la servitude a fait contracter aux maîtres et aux esclaves.

Il est prouvé que les demi-mesures ne font aucun bien; que les systèmes d'apprentissage, de libération des enfants, d'émancipation différée, ont mis en péril la propriété, la famille et l'ordre public, détendu tous les liens sans les rompre ni les remplacer, excité l'impatience, l'inquiétude, le soupçon, et que l'émancipation immédiate, définitive, radicale, a été partout le seul moyen de rassurer les intérêts en satisfaisant la justice et en réconciliant les races.

Il est prouvé que l'émancipation dans les colonies de l'Angleterre, de la France, de la Suède, du Danemark, de la Hollande, bien que précédée d'un long malaise, gênée au point de vue matériel par la concurrence croissante des produits de l'Europe et des terres à esclaves, favorisée par des mesures insuffisantes, acceptée avec répugnance par les anciens maîtres, est loin d'avoir réalisé tous les maux qu'on en attendait; — qu'elle a été défectueuse partout où les anciens maîtres n'ont pas pu ou su transformer le travail et payé des salaires suffisants, où les gouvernements n'ont pas pris des mesures pour l'instruction, la religion et le vagabondage; qu'elle a réussi là où les rapports antérieurs étaient bons et là où les propriétaires ont été intelligents et énergiques, les gouvernements prévoyants, la propriété, la famille, l'instruction et le culte assurés aux nouveaux affranchis.

Il est prouvé que l'émancipation aux États-Unis, bien que proclamée au milieu des ruines de la guerre, s'accomplit non sans souffrance, mais sans désordre; que le travail reprend plus vite qu'on ne pouvait l'espérer, et que les anciens esclaves se montrent entièrement dévoués et sincèrement avides d'instruction, de religion, attachés à l'ordre et intelligents de leur nouvelle situation.

Il est prouvé que la répression de la traite entraîne les États dans des sacrifices et les marines dans des efforts périlleux, qui sont loin d'être assurément sans résultats, mais qui ne seront pas récompensés par un succès complet tant que l'esclavage subsistera.

Il est prouvé que toute tentative de civilisation dans les colonies européennes des côtes de l'Afrique et dans l'intérieur de ce continent est rendue absolument impossible par la chasse aux esclaves et par les profits que les petits souverains recueillent en vendant les hommes au lieu de vendre les biens de la terre, produits du travail.

Il est prouvé que tous les systèmes d'engagement et d'immigration, quoique réglementés avec les meilleures intentions et contrôlés par une surveillance souvent périlleuse, mais forcément insuffisante, peuvent devenir sans cesse une traite nouvelle.

Tels sont les faits qu'après une longue et laborieuse enquête poursuivie dans tous les pays, appuyée sur les témoignages les plus divers, l'assemblée internationale soumet à la conscience des souverains et à l'opinion des peuples.

Or, l'assemblée charge les comités anglais, français, espagnol et américain, de renouveler en son nom, auprès des souverains du Brésil, de l'Espagne, du Portugal, de la Turquie et de l'Égypte, les instances les plus énergiques pour l'abolition immédiate et absolue de l'esclavage et de la traite.

Elle les charge d'adresser spécialement au saint Pontife une lettre respectueuse pour qu'à l'exemple de Pie II, de Paul III, d'Urbain VIII, de Benoît XIV, de Grégoire XVI, il élève la voix en faveur des malheureux esclaves que des nations catholiques achètent, possèdent, vendent et tardent à affranchir, imitant les nations païennes et musulmanes, 1800 ans après Jésus-Christ.

M. HORN.

Mesdames, messieurs,

Je n'ai pas l'intention de vous entretenir longuement. Après l'excellent discours que vous venez d'entendre, ce serait bien présomptueux de ma part; d'autant plus qu'il y a un moment seulement qu'on m'a demandé de prendre la parole, et uniquement pour remplir une formalité.

Cette formalité, la voici : M. le président vous a dit que l'initiative de cette réunion, que vous voulez bien honorer de votre présence, ne revenait pas à la Société française, mais à la Société anglaise.

Ce sont nos amis les Anglais qui ont obtenu l'autorisation, — heureux Anglais ! — de réunir cette conférence ici.

L'usage, dans les réunions anglaises, veut que les résolutions proposées soient appuyées, en quelques mots, par l'un des membres de la réunion. C'est de cette formalité qu'on m'a fait l'honneur de me charger; la tâche est facile à remplir.

En effet, vous avez déjà applaudi aux résolutions qui vous sont proposées; vous avez applaudi au résumé anticipé qui en avait été fait dans le discours si éloquent du secrétaire du Comité français.

L'association française est peut-être la plus jeune des quatre qui sont réunies aujourd'hui ici; elle est peut-être aussi, par son action, par le nombre de ses membres, la moins puissante. Mais l'idée que représente cette réunion n'en est pas moins éminemment française, n'en est pas moins sûre des sympathies françaises. Nous ne saurions ne pas nous rappeler que lorsqu'il y a vingt ans, pour un temps assez court, la France est rentrée en possession d'elle-même, l'une des premières mesures qu'elle a prises a été de proclamer l'abolition complète de l'esclavage.

Nous ne saurions, en France surtout, ne pas applaudir à des résolutions qui, quoique appliquées à des noirs, ont tant d'intérêt direct pour nous; qui, une fois de plus, proclament que toutes les libertés se tiennent, que la demi-liberté vaut peut-être encore moins que l'absence absolue de liberté; que l'esclavage, sous quelque forme qu'il se présente, non-seulement fait du tort à l'esclave, mais, et plus encore, à ceux qui entendent en profiter. Nous ne saurions ne pas applaudir à des résolutions dans lesquelles on nous répète, une fois de plus, qu'il n'y a pas au fond de différence entre le juste et l'utile; que les distinctions qu'on veut faire entre la moralité et le profit sont des distinctions mensongères. En réalité le juste seul peut être utile aux nations; ce qui est honnête peut seul profiter véritablement aux populations, aux sociétés, aux pays.

Voilà au fond ce que disent les résolutions qui vous sont présentées, et il est impossible de ne pas les approuver; d'autant plus que je suis certain que bien des personnes dans cette réunion, en face du tableau qu'on vient de tracer à grands traits devant vous de la situation des classes encore opprimées ou non encore affranchies dans d'autres pays, ont évidemment dû se dire que peut-être pourrait-on trouver dans des pays civilisés, je ne dis pas la même chose, mais l'analogie de ce qui s'y passe, que peut-être y a-t-il parmi nous des maux pareils à guérir, des inégalités semblables à faire disparaître.

Vous applaudirez donc tous à ces résolutions; vous les voterez avec un entraînement d'autant plus unanime qu'il s'agit uniquement de manifester une idée générale. Vous vous direz que si peut-être dans les résolutions il y a tel et tel point que l'un ou l'autre parmi vous aurait désiré mieux préciser, comme la proposition en a été faite ; que si, d'un autre côté, parmi ces résolutions il y en a quelqu'une que vous auriez désiré, pour tel ou tel motif, n'y pas rencontrer : cependant l'esprit général qui les a dictées est l'esprit de justice et de liberté, l'esprit de progrès et de fraternité, qui, plus que jamais et malgré tout, a son empire assuré en France, et ne peut qu'y rencontrer des sympathies vives, chaleureuses et unanimes.

(Les résolutions sont mises aux voix et votées à l'unanimité.)

UN MEMBRE DU BUREAU.

Les dames n'ont pas voté.

M. LE PRÉSIDENT.

Ah ! certainement les dames en sont. Je vais faire une contre-épreuve. Que les dames veuillent bien lever la main. Les dames ont d'autant plus droit de voter ici que dans cette question elles ont joué un très-grand rôle, et le nom de madame Beecher-Stowe est certainement un nom qui ne sera jamais oublié.

Je donne la parole à M. Horace Waller, le compagnon de Livingstone, qui nous parlera de la traite dans l'intérieur de l'Afrique.

M. Horace Waller, qui a pénétré avec le docteur Livingstone dans le Zambesi, fait ressortir le caractère inique de la traite sur la côte orientale de l'Afrique, et sur une carte géographique placée à côté de lui, il pointe les contrées aujourd'hui dépeuplées par suite des razziaz nombreuses faites par les Arabes sur les populations pour approvisionner les marchés d'esclaves de la Turquie, de la Perse, de l'Arabie, etc. Il affirme que près de 500 000 individus sont annuellement enlevés de cette manière, et que la mortalité est effrayante parmi ces malheureux. Le principal coupable est le sultan de Zanzibar, qui, en dépit des engagements qui le lient vis-

à-vis de l'Angleterre, pratique la traite sur une grande échelle sous le prétexte d'introduire les nègres comme laboureurs dans ses États, mais en réalité afin de percevoir sur les esclaves ainsi introduits une taxe de 2 dollars par tête. Le système français d'immigration (aujourd'hui heureusement supprimé) a absorbé une forte partie de ces malheureux. M. H. Waller estime, d'après ce qu'il a vu lui-même, que dans les années 1860 à 1863 neuf dixièmes de la population de ces contrées ont disparu, et qu'au moins 20 000 esclaves sont annuellement introduits dans le territoire du sultan de Zanzibar.

M. LE PRÉSIDENT.

Je crois être l'interprète des sentiments de l'assemblée en remerciant M. Horace Waller de l'intéressante communication qu'il vient de nous faire. Ce que nous apprend M. Waller est effrayant. *Cinq cent mille* personnes par an périssent pour pouvoir voler 20 000 esclaves; c'est certainement une misère dont nous n'avons pas d'idée.

M. Waller dit, en finissant, que si l'on voulait élever un monument à Livingstone tel qu'il l'aurait désiré lui-même, ce n'est pas une statue qu'il faut lui dresser, il faut faire cesser une pareille infamie. Nous nous associons tous à cette noble pensée.

Je donnerai maintenant la parole à M. le lieutenant Mage, qui a fait également un voyage dans l'intérieur de l'Afrique, et pourra nous parler aussi des misères qu'y engendre la traite.

M. MAGE.

Mesdames et messieurs,

Si j'avais été appelé à défendre la cause des nègres devant un congrès chargé de décider de leur sort, j'aurais refusé de prendre la parole, car je ne me sentirais pas capable de soutenir dignement une aussi noble cause. Mais devant un auditoire auprès duquel cette cause est déjà gagnée, il ne me reste plus qu'à joindre ma voix à celle des autres orateurs, et qu'à vous montrer de quelles misères affreuses l'esclavage est la cause dans l'intérieur de l'Afrique.

En 1858, j'ai fait partie de la station de la côte d'Afrique qui avait pour mission d'empêcher la traite; j'allai sur les côtes du Sénégal au Gabon.

Je n'ai jamais eu l'occasion d'y voir la traite se faire sous mes yeux, mais en remontant le cours des rivières, j'ai pu me convaincre que c'est dans l'intérieur du pays qu'elle se pratique, et que les marchands d'esclaves y attendent les négriers qui vont y faire leurs achats.

Mais ce n'est pas de cela que je veux vous parler. Je veux vous entretenir de mon dernier voyage, qui n'a pas duré moins de trois ans, et qui a eu pour théâtre le territoire compris entre Médine, le dernier comptoir français, et les villes du haut Niger, particulièrement Ségou, visité avant moi par l'illustre et infortuné Mongo-Park. Le pays que je explorais avait été le théâtre d'une révolution à la fois politique et religieuse. Un marabout né sur les bords du Sénégal, qui avait passé une partie de sa jeunesse dans l'étude du Coran tel qu'on l'enseigne au Sénégal et en général dans tous les pays nègres, ayant été faire un voyage à la Mecque, revint dans son âge mûr, après avoir apprécié l'avantage d'une civilisation un peu plus développée que celle des nègres du Sénégal, et avec la pensée de régénérer son pays. Il avait ramassé une petite fortune, c'est-à-dire de nombreux esclaves, — car c'est la principale richesse dans tous les pays nègres, — de l'or, et la position de marabout ou prêtre qui, comme dans beaucoup de religions, est un prétexte à fortune.

Ce marabout ne se trouva point encore satisfait. Il attira autour de lui tous les individus mécontents de leur sort, particulièrement les hommes de cette classe qu'on appelle au Sénégal les *Torodos*, qui forment une sorte de noblesse, qui n'ont jamais travaillé de leur vie, dont les pères et les ancêtres ont toujours vécu de la sueur de leurs esclaves, et qui, s'imaginant que toucher une pelle ou une bêche serait un déshonneur, ne demandent qu'à ramasser des captifs pour les vendre, pour s'en nourrir, pour les *manger*, comme ils disent eux-mêmes. Le marabout se fit ainsi une armée avec laquelle il conquit tout le pays non musulman et s'étendit jusqu'au Niger. Dans l'espace de deux années, il avait enlevé une grande partie des populations soumises à la France, et créé des déserts là où nous voulions fonder la civilisation.

Ce fut vers ce marabout que le gouverneur m'envoya dans le but de tenter d'obtenir de lui l'établissement de relations commerciales qui eussent profité à la cause de la civilisation. Il ne me fallait pas un motif de moindre importance pour me décider à partir : je savais quelles étaient les fatigues et les dangers d'un pareil voyage, je savais par l'exemple de mes devanciers que la mort en est presque toujours le résultat; si je me trouve au milieu de vous, c'est à un miracle que je dois l'attribuer.

Voici dans quelles circonstances je fis d'abord connaissance avec le commerce des esclaves, qui naturellement ne se fait pas au Sénégal, puisque c'est une terre française. La première fois que j'aperçus ce troupeau humain mené en laisse, c'était peu de jours après mon départ, au mois de janvier 1864. Il y avait quelques jours à peine que j'avais quitté la terre française, j'étais à Kita : le pays conquis par lequel j'allais passer le Bélédouyou s'étant révolté contre le marabout, il était impossible de passer; les salibés, même en troupes armées, n'osaient s'aventurer dans l'intérieur du pays. Il me fallut donc changer de route, et chercher mon passage à cent cinquante lieues au nord : je me trouvai au milieu d'un convoi d'esclaves. Il y avait là six captives, quatre jeunes filles, un enfant et une femme. La femme était la première esclave du maître. Elle était probablement douée d'un certain charme à ses yeux, car il l'avait rendue mère, et, suivant la loi musulmane, l'esclave mère devient libre; son enfant était aussi soigné que l'enfant du chef noir le plus heureux; il avait un esclave pour le porter tandis que sa mère cheminait à pied. Les quatre autres esclaves avaient été achetées entre la colonie de Sierra-Leone et la Cazamance. Ces quatre jeunes filles étaient très-maigres, très-jeunes; elles avaient fait un parcours de quatre à six cents lieues à pied, on avait jugé inutile de les enchaîner parce qu'elles semblaient hors d'état de fuir. Leurs jambes étaient enflées, elles étaient atteintes de la terrible maladie qu'on appelle le *ver de Guinée*. Couvertes de plaies, elles ne se soutenaient qu'en s'appuyant sur un bâton, et, quand elles avaient fait des traites de six heures, les pauvres créatures ne songeaient guère à fuir; elles s'affaissaient sur elles-mêmes sans souci de la vie, sans s'inquiéter de leur nourriture : c'était leur maître qui quelquefois était obligé de la faire préparer et de

la leur apporter. Mais il y avait un spectacle plus navrant encore, c'est celui d'un enfant de trois ou quatre ans obligé de faire toute la route à pied. Figurez-vous ce que peut être une route de huit à douze heures par jour quelquefois, sous une température qui représente de 36 à 38 degrés à l'ombre, sur un sol qui vous brûle les pieds, et sans une goutte d'eau pour boire. Les noirs eux-mêmes n'y résistent pas : sur un convoi de cinquante à soixante esclaves, si dix arrivent bien portants à destination, c'est beaucoup.

Ce fut dans cette partie de mon voyage que je vis aussi conduire des nègres en laisse.

Nous fûmes rejoints par un chef qui portait des cadeaux au même marabout que j'allais trouver à El Hadj Omar. Il avait pour les porter des esclaves très-vigoureux, des esclaves au cou de taureau, habitués à porter des fardeaux sur leurs têtes; mais comme on soupçonnait qu'ils auraient pu fuir, ils étaient entravés deux à deux par un bâton qui, partant de la gorge de l'un, allait toucher la nuque de l'autre, et aux deux extrémités duquel se trouvait un collier de cuir tressé autour de leur cou, de telle façon qu'il leur était impossible, n'ayant ni couteaux ni armes, de se débarrasser de ces entraves.

Deux autres, un peu plus faibles, parmi lesquels une femme, étaient enchaînés de la même manière; seulement au lieu d'un bâton rigide, dont vous pouvez comprendre les inconvénients lorsqu'il s'agit par exemple de traverser un ruisseau sur un arbre, il y avait une corde de cuir : mais ils n'en étaient pas moins enchaînés deux à deux comme peuvent l'être les bestiaux dans les foires.

Voilà quel fut le second spectacle de ce genre dont je fus témoin. Un troisième me fut donné au retour. Après deux ans de semi-captivité, le roi, sur les instances du gouverneur du Sénégal, s'était décidé à me laisser revenir. Il m'avait toujours bien traité, et comme j'avais à franchir un espace de quatre cents lieues de pays révoltés, c'est-à-dire en guerre civile, il m'avait donné une escorte de plus de deux cents hommes pour me ramener. Chacun de ces hommes n'était parti qu'à regret. Ils n'avaient en perspective que les misères de la route. Arrivés à destination, ils se trouveraient dans un pays où ils n'auraient ni maisons, ni amis, ni serviteurs, et pour les décider le roi avait été obligé de leur faire des cadeaux. Comme il regorgeait d'esclaves en ce moment, il leur en avait donné. Ces esclaves sont toujours des femmes. Dans les guerres tous les prisonniers mâles sont aussitôt tués que pris; il ne reste donc que les femmes et les enfants en bas âge qui vont alimenter les marchés de chair humaine. Le roi en avait donné un certain nombre à tous ses chefs. Au premier marché on devait les vendre et s'en partager la valeur.

Nous avions donc ainsi une cinquantaine d'esclaves. Au moment de quitter les bords du Niger à Yamina, nous fûmes reçus par les cavaliers du roi, qui venaient réclamer tous les esclaves qu'il avait donnés. Sa raison était du reste de pure humanité : il faisait à la fois une bonne œuvre et une bonne affaire. Il disait que nous allions traverser un pays sans eau, et que tous ces esclaves mourraient de soif, puisqu'on avait négligé de se pourvoir d'outres pour porter de l'eau. C'était vrai; mais il avait réussi à faire partir mon escorte et à rentrer en possession de sa fortune. C'était un fin politique, qui s'assurait ainsi le retour intéressé de tout son monde.

On avait conservé cependant quelques esclaves, des hommes, et même une femme assez vigoureuse.

Le premier jour du voyage on souffrit un peu de la soif, mais enfin tout se passa bien. Quant au second jour, vingt hommes restèrent en route et ne rejoignirent que plus tard, et trois esclaves périrent de soif; on les vit tomber sur le bord de la route, la langue pendante, la gorge sèche; bientôt leurs yeux restèrent fixes dans leur orbite, ils étaient morts.

Eh bien! messieurs, ce sont là les souffrances qu'endurent des compagnies entières d'esclaves, qui partent du Soudan pour se diriger vers le Maroc, vers le pays des Touaregs, dans le sud de l'Algérie et vers Tripoli. Un marchand de Sausaudig me racontait, — et il n'avait aucune raison pour ne pas me dire la vérité, puisque ce commerce, par suite de l'état d'anarchie, n'existait plus momentanément, et que n'ayant jamais été réprimandé pour l'avoir fait, il considérait la chose comme toute naturelle, — il me racontait donc qu'à Tombouctou et à Sausaudig, il arrivait des caravanes de Maures qui enlevaient jusqu'à deux mille captifs à la fois en échange des marchandises qu'ils apportaient.

Les esclaves rendent en moyenne 60 à 80 francs sur ce marché. J'ai moi-même acheté pour 7 fr. 50 c. un enfant que mon compagnon eut le bonheur de conduire au Sénégal.

Je dis donc qu'une valeur de deux mille captifs était enlevée en un seul marché. Cela ne veut pas dire que les marchands de l'endroit avaient ces deux mille captifs entre les mains; mais ils allaient trouver alors le roi de Ségou et traitaient avec lui pour qu'il leur fournît la marchandise dont ils avaient reçu la commande; le roi mettait immédiatement une armée en campagne, faisait une brusque visite à quelque État voisin du Sud et ramenait deux ou trois cents captifs. Il fallait renouveler cette opération tant que les besoins du marché l'exigeaient.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que ces armées du roi étaient des armées d'esclaves, et que le roi lui-même descendait d'une famille d'esclaves révoltés. Ainsi on dresse des enfants pour en faire des soldats et les envoyer à la chasse aux esclaves. Et c'est ainsi que les choses se passent depuis le Sénégal jusqu'au Nil.

Je n'ai pas besoin d'entrer dans le détail de ces affreuses scènes pour vous faire voir les conséquences de l'esclavage en Afrique; mais il y a une chose sur laquelle je désirerais appeler votre attention : c'est l'organisation de l'esclavage dans les pays où l'esclave est en quelque sorte fixé, où il n'est plus une marchandise. Là il est la propriété de son maître; mais sa situation ressemble plus au servage, tel qu'il existait au moyen âge et qu'il existe encore dans certains pays, qu'à l'esclavage véritable. Un homme achète un esclave, et meurt : son fils en hérite. Si cet esclave a eu un fils, le fils ne peut être vendu. Vous voyez qu'il y a là un progrès considérable. Le maître a bien droit de vie sur son esclave; mais la position de chaque chef de famille est celle d'un autocrate, d'un petit souverain despotique, plutôt que celle d'un propriétaire, puisqu'il n'a pas le droit de vente.

Je vous rappellerai en outre que la mère qui donne naissance à un fils du fait de son maître devient libre.

Ces deux faits ont une importance considérable qui a donné longtemps à la colonie du Sénégal une physionomie particulière.

Il y a quelques années, l'esclavage existait au Sénégal. Tous nos négociants avaient des esclaves; la plupart étaient

des hommes de couleur nés du commerce des blancs et des femmes noires, et, ce qui ne se retrouve pas dans toutes les colonies, ils portaient presque tous les noms de leurs pères, qui les reconnaissaient quelquefois pour leurs fils. On trouve au Sénégal des noms de colons assez célèbres en Europe, et qui sont portés par des gens presque nègres; car de blancs et de mulâtres, ces métis ont fini par redevenir nègres. C'est ainsi qu'on pourrait citer quelques noms de magistrats, d'administrateurs, dont les familles mulâtres sont extrêmement nombreuses. Eh bien! tous ces nègres, ces mulâtres, avaient adopté les usages de l'intérieur de l'Afrique. Ils allaient passer neuf mois par an dans le fleuve, à la traite; ils laissaient leur femme à Saint-Louis, en prenaient une autre dans le comptoir, et quand celle-ci devenait mère, l'enfant portait le nom du maître exactement comme si elle avait été sa femme légitime.

Ces coutumes ont contribué à donner à l'esclavage un caractère de douceur extrême, à tel point que lorsqu'on a proclamé la liberté des noirs au Sénégal, si tous les esclaves ont accepté, ils sont restés le plus souvent comme serviteurs libres chez leurs anciens maîtres. On a même vu des femmes servir sans aucun salaire.

On cite aussi un négociant ayant fait une faillite considérable et dont des nègres, ses anciens esclaves, se sont cotisés pour payer les dettes.

Mais, s'il faut reconnaître un certain mérite à ceux qui ont provoqué cette générosité, on doit avouer aussi que la bonté naturelle du cœur du noir en est le principal motif. C'est cette bonté que je tiens beaucoup à constater, parce qu'ayant vécu seul pendant trois ans au milieu des noirs, je n'ai jamais éprouvé de mauvais traitements de leur part. J'ai eu l'occasion de m'assurer que même les plus sauvages ont pour les enfants des tendresses qui sont presque égales à celles que l'Européen le plus dévoué peut avoir pour son fils.

Il y a malheureusement quelques taches à ce tableau : c'est le rôle de la femme dans la société nègre. Qu'elle soit libre ou esclave, elle est toujours esclave. D'abord la polygamie existe, et la femme est rarement libre dans les pays où il y a beaucoup d'esclaves; mais quand elle l'est, son sort n'en est guère meilleur : si le seigneur et maître est mécontent, il n'en prend pas moins une cravache ou un bâton et la rosse comme la dernière de ses esclaves.

Cette position est déplorable. Il en résulte que la famille n'existe pas dans l'intérieur de l'Afrique, que les enfants mâles sont élevés dans l'idée d'un despotisme effrayant sur la partie féminine de la race, et que, devenus hommes, ils emploient vis-à-vis de leurs femmes les procédés qu'ils ont vu employer par leurs pères.

Il n'y a, selon moi, qu'un remède à cet état de choses : c'est la création, dans l'intérieur de l'Afrique, de colonies où l'on fera régner la civilisation, le bon exemple, où les missionnaires iront prêcher la bonne parole. Tant que l'islamisme ira encourager la polygamie et l'esclavage, l'Afrique sera une terre déshonorée.

Je terminerai en disant avec le docteur Barth (il était prisonnier chez les nègres lorsqu'il parlait ainsi) qu'il n'y aura de civilisation pour l'Afrique que le jour où l'Europe sera en possession du Niger.

M. LE PRÉSIDENT.

Je remercie M. Mage de son intéressante communication. Je donne la parole au révérend George Knox.

LE RÉVÉREND GEORGE KNOX.

Mesdames, messieurs,

C'est avec une grande méfiance de moi-même que je parle dans une langue qui m'est étrangère; mais j'éprouve un grand plaisir à prendre part à vos délibérations comme délégué des missionnaires de l'Église anglicane. Cette Société, depuis ses premières années, s'est dévouée à l'amélioration de l'Afrique. Ses premiers missionnaires y ont été envoyés. Wilberforce, ce grand homme, et tous ceux qui, en Angleterre, se sont intéressés à l'amélioration des nègres, ont été au nombre de ses premiers fondateurs. Toujours fidèle à cette ancienne tradition, elle s'occupe en ce moment encore, aussi vivement que jamais, de tout ce qui concerne le développement de cet intéressant pays.

Nous avons entendu les orateurs qui m'ont précédé nous entretenir des horreurs qui se passent au sein du continent africain, et nos cœurs ont tous été émus. Permettez-moi de le dire, peut-être ne serait-il pas difficile d'y porter remède; si nous considérons le passé, il est permis de concevoir des espérances pour l'avenir.

J'ai ici sous la main une petite brochure venant du commodore qui commande l'escadre du blocus de la côte ouest de l'Afrique. Il y est fait mention d'un fait intéressant qui montre qu'aujourd'hui le commerce des esclaves ne produit pas plus que le commerce légitime : il en résulte, comme le commodore nous le dit lui-même, que sur la côte ouest la traite a presque entièrement disparu.

Mais sur la côte est il n'en est pas de même. Là nous avons des traités avec le sultan de Zanzibar qui paralysent complétement tous nos efforts pour la répression de cet abominable trafic. J'ai ici, en main, le texte de ces traités. Il est convenu que si nos vaisseaux rencontrent des navires chargés d'esclaves dans l'espace de deux degrés maritimes, nous ne pouvons pas y toucher. La conséquence de cet état de choses, comme M. Waller vous l'a dit, c'est que des milliers d'esclaves sont exportés chaque année de l'île de Zanzibar.

Messieurs, il nous faut un but actuel pour nos démarches, et si la réunion de cette assemblée pouvait avoir pour résultat que ce traité fût rompu, ce serait l'événement le plus heureux qui puisse arriver à l'Afrique. Il y a plus de sang répandu sur la côte d'Afrique pendant toute une année que dans tout le reste du monde. Ce fait est horrible et, je le répète, nos efforts, quels qu'ils soient, ne profiteront pas à la race africaine tant que ces traités dureront. Je les mets sous vos yeux, et j'espère que tous nous ferons tout ce qui est humainement possible pour les abolir.

Sans doute, ils ont été conclus avec les meilleures intentions du monde; mais, aujourd'hui, ils sont un obstacle à tout effort efficace pour améliorer la condition des Africains. Nous nous réjouissons beaucoup de ce qui a déjà été fait pour abolir l'esclavage; mais tant que les choses se passeront ainsi à l'ombre des traités, on sera réduit à l'impuissance.

Un évêque africain a quitté tout exprès son diocèse pour joindre ses efforts aux nôtres, et, dans notre séance du mois de juillet, cette question a été mise en délibération. Nous

faisons à peu près tout ce qui est en notre pouvoir, de concert avec les autorités, pour mettre un terme à ce trafic secret. Mais il ne faut pas moins que toutes les forces, toute l'influence dont nous pouvons tous user à ce sujet pour obtenir l'abrogation de ces malheureux traités.

En plusieurs lieux on a fait des conventions avec les souverains et les princes d'Orient, notamment avec le shah de Perse. Et il y a une chose fort intéressante que moi-même, quoique j'aie passé la plus grande partie de ma vie avec les mahométans et les Indiens, je ne savais pas : c'est que le Coran, les livres saints des mahométans, défendent le trafic des esclaves. Dès lors nous devons aller à ces souverains et, en vertu de leurs propres livres sacrés, nous pouvons leur demander de faire cesser l'esclavage dans leurs royaumes. Il y est pratiqué sans doute, mais en violation de la loi religieuse, en violation de ce que le Prophète lui-même a enseigné. Alors j'espère que partout où l'on trouvera des esclaves, il sera possible de les revendiquer et de les mettre en liberté.

Si la conséquence de nos délibérations d'aujourd'hui était l'abrogation du traité odieux dont je vous ai parlé, nous ne nous serions pas assemblés en vain, il y aurait de bons fruits qui sortiraient de cette réunion, et nous aurions à rendre grâce à Dieu, car en ce moment l'existence de ce traité est la plaie la plus ouverte et la plus horrible que porte la condition des nègres.

M. LE PRÉSIDENT.

La Société tiendra grand compte de la pensée exprimée par le révérend George Knox. — J'espérais que M. Olozaga, le président de la Société abolitionniste d'Espagne, nous ferait l'honneur de prendre la parole aujourd'hui ; mais par une délicatesse que je comprends, et que nous regrettons tous, M. Olozaga, dont les opinions politiques sont peu cachées, a pensé que dans la situation présente de l'Espagne il ferait peut-être tort à la cause de l'esclavage en lui donnant une couleur politique. Je crois que c'est un scrupule exagéré. Mais nous ne pouvons que respecter la résolution de M. Olozaga en la regrettant beaucoup, car M. Olozaga est un des plus éloquents orateurs de l'Espagne, et nous perdons beaucoup à ne pas l'entendre. — Je donne la parole à M. Beraza, de Cuba, directeur de la *Gazeta Economista* de Madrid, l'un des délégués de la Société espagnole.

M. BERAZA.

J'aurais préféré que M. Olozaga prît la parole, d'autant mieux que c'est un des plus illustres orateurs de l'Espagne, que je ne suis pas apte à le remplacer sous ce rapport, et que la difficulté de parler en langue étrangère ajoute encore à l'insuffisance de ma parole.

Je ne veux point parler de la question de l'esclavage en général. Elle a été décidée très-complétement. Nous sommes tous d'accord, nous sommes tous abolitionnistes, et, surtout après l'éloquent discours de M. Cochin, je crois qu'il n'y a plus rien à dire au point de vue général.

Sur les questions de détail, les nombreux documents qui ont été recueillis par le comité, et qui seront publiés avec le procès-verbal de ces discussions, vous fourniront tous les éclaircissements que vous pourrez désirer.

Je veux donc dire deux mots seulement, et je ferai en sorte d'être très-bref, parce que l'heure avance et que vous avez encore d'autres orateurs à entendre. Puisque la Société abolitionniste me fait l'honneur, au dernier moment, de me charger de parler en son nom, M. Olozaga ne pouvant en ce moment la représenter, c'est de l'état de la question en Espagne que vous me permettrez de vous entretenir.

Il y a peu de temps qu'un très-petit groupe d'hommes s'est réuni à Madrid pour former une Société abolitionniste. Cependant les résultats obtenus depuis que la Société fonctionne ont dépassé les espérances que nous avions conçues tout d'abord.

Nous avons été assez malheureux à nos débuts. C'était comme une fatalité. Après chaque meeting, chaque réunion dans laquelle le public se montrait très-intéressé pour la cause que nous défendions, il y avait un événement politique qui venait tout paralyser. Vous comprenez très-bien que je ne veux pas juger ces événements. Je constate les faits, et je suis heureux de pouvoir dire que, malgré ces interruptions successives, nous avons avancé à un tel point qu'aujourd'hui tout le monde à peu près, en Espagne, me paraît convaincu de la nécessité d'abolir l'esclavage.

Nous avons aussi en notre faveur presque toute la presse. Mon Dieu! il y a bien eu un journal qui a essayé de soutenir l'esclavage; je ne veux pas le nommer, puisque aussi bien il a peu vécu, et qu'il a eu peu d'influence sur l'opinion espagnole. Je ne constate le fait qu'en passant. Je dois ajouter toutefois, — mais seulement pour constater le fait, notez-le bien, — que la presse que j'appellerai néo-catholique n'a pas du tout secondé notre propagande. Je n'entre non plus dans aucune considération à cet égard ; c'est là un sujet très-délicat qui pourrait donner à nos conférences une certaine couleur ou de religion ou de politique, et je crois que nous devons ici nous borner à parler de l'abolition de l'esclavage.

Si maintenant je veux exposer les mesures qui ont été prises pour hâter l'abolition, je n'aurai pas grand'chose à dire. Il y a bien une nouvelle loi pour une répression plus énergique de la traite, et même un décret très-sévère promulgué tout récemment par l'amiral qui commande à Cuba. Mais je crois que ce sont là des mesures qui n'aboutiront point, parce que tant que l'esclavage existera, je suis convaincu que la traite existera aussi.

J'aurais bien voulu, — et je l'aurais peut-être fait si l'état des choses en Espagne était autre, — j'aurais voulu examiner brièvement si le gouvernement n'aurait pas pu faire plus qu'il n'a fait ; je crois que cette question aurait pu être traitée ici et que peut-être aurions-nous pu avoir quelque influence sur les hommes qui sont à la tête du gouvernement.

Vous me permettrez cependant de ne pas insister là-dessus. Vous savez tous ce qui se passe actuellement en Espagne, et peut-être ne serait-il pas de bon goût de toucher à cette question en ce moment. Je crois cependant que la réunion d'un congrès comme celui-ci, où des délégués de tous les pays se sont rendus pour hâter l'abolition de l'esclavage, ne peut qu'avoir une grande influence sur le gouvernement de l'Espagne, et que les démarches de la Société abolitionniste espagnole, soutenue par un aussi puissant concours, pourront avoir une grande efficacité quand les circonstances le permettront.

Mais, pour le moment, tout ce qu'on pourrait dire, c'est que si les circonstances politiques devenaient favorables, on pourrait prendre d'autres mesures.

Cependant le gouvernement a fait quelque chose. Outre la nouvelle loi pour la répression de la traite, on a formé une es-

pèce d'*enquête*, comme on dit en France, d'*information* comme nous disons en Espagne, à laquelle ont été appelés des délégués de l'île de Cuba et de Porto-Rico. Ces enquêtes se sont occupées, non-seulement de la question de l'esclavage, mais des questions politiques ou économiques qui s'y rattachent. Les délégués de Cuba ont présenté un projet pour abolir l'esclavage dans le délai de treize ans. Il y a toute une série de calculs avec amortissement, intérêts dus, etc. Quant aux délégués de Porto-Rico, ils ont demandé au gouvernement que l'esclavage fût aboli immédiatement avec ou sans indemnité.

Je ne sais s'il entre dans l'intention des sociétés réunies de traiter cette question des indemnités. Pour moi, je pense qu'en n'en doit pas accorder. Je ne crois pas qu'un homme puisse devenir la propriété d'un autre homme; je ne crois point par conséquent que lorsqu'il n'y a pas propriété il y ait lieu à indemnité. On a parlé d'intérêts créés à l'ombre d'une loi. Je veux bien qu'il y ait des intérêts. Mais supposez un législateur assez aveugle pour autoriser le vol. Eh bien! au moment où la justice aurait repris tous ses droits, où elle aurait annulé cette loi odieuse autorisant le vol, est-ce que les voleurs auraient été fondés à demander une indemnité? Or, que font les capitaines négriers qui vont sur les côtes d'Afrique prendre des nègres pour les transporter à Cuba et à Porto-Rico? Est-ce qu'ils ne volent pas la liberté aux nègres, la liberté, ce premier bien que tout homme défend au prix de son sang? Je ne comprends pas que d'un côté les esclaves ne parlent point d'indemnité, et que d'un autre côté les planteurs viennent en parler comme d'un droit qu'ils peuvent revendiquer.

Maintenant si, pour hâter la solution de l'affaire, à un point de vue de conciliation et de transaction, on veut discuter une indemnité, peut-être devrait-on le faire pour enlever toute difficulté. Je voudrais, — et je pense être, en exprimant cette pensée, l'interprète des sentiments de la Société abolitionniste espagnole, — je voudrais au moins qu'on fît un recensement de tous les nègres esclaves existant en 1845, et qu'on ne donnât d'indemnité que pour les esclaves acquis antérieurement à cette date. Il me paraît pas, en effet, qu'on puisse donner aucune indemnité pour ceux qui ont été frauduleusement introduits dans les colonies depuis l'abolition de la traite.

D'après ce peu de mots, messieurs, vous pouvez, je pense, vous former une idée de l'état de la question dans notre pays. Le gouvernement ne se presse pas beaucoup. Je dois dire cependant qu'on étudie la question au ministère. Mais on sait ce que c'est que de mettre une question à l'étude. Ce sont toujours des lenteurs, et la solution n'arrive jamais. Cependant, comme dans la Péninsule l'opinion tout entière est abolitionniste, que les planteurs de Cuba et de Porto-Rico eux-mêmes demandent l'abolition de l'esclavage, qu'il y a deux projets présentés par les Cubains et les Porto-Ricains, je crois qu'il n'y a plus aucune difficulté. Le gouvernement a concentré toute son attention sur les événements politiques qui se sont produits depuis quelque temps, et n'a pas pu s'occuper comme il l'aurait voulu de la question de l'esclavage; mais je suis très-convaincu qu'avec un peu de persévérance nous ne pouvons manquer d'arriver à une solution.

Il y a, il est vrai, bien des mécontents. Il existe à Madrid un petit groupe d'individus qui défendent l'esclavage, qui prétendent que les esclaves ne sont pas des esclaves, et qu'au contraire les capitaines négriers remplissent une mission généreuse parce qu'ils assurent le salut des nègres; il y a surtout la crainte de bouleverser les colonies qui pèse sur certains esprits. Si l'on abolit l'esclavage dans les colonies, évidemment il y aura des perturbations. Lorsqu'une grande iniquité s'est perpétuée à travers les siècles, et qu'elle constitue une organisation artificielle du travail, je ne crois pas qu'on puisse l'abolir sans qu'il y ait quelque trouble. C'est à nous de tâcher qu'il y en ait le moins possible. Mais en tous cas, on doit passer par-dessus ces considérations. Sans doute il y aura des perturbations, il y en aura forcément, mais il faut en finir! Je n'entends pas cependant soutenir ici ce principe célèbre: Périssent les colonies plutôt qu'un principe, mais je dis: Sauvons le principe et nous sauverons les colonies. Pour nous le problème n'est pas celui-là; nos colonies, — et je laisse le droit et les principes pour toucher en quelques mots à la question d'intérêt national, — nos colonies sont très-proches voisines des États-Unis. Les États-Unis viennent de soutenir une guerre civile terrible pour abolir l'esclavage. L'esclavage a été aboli, et je vois là pour nous un danger permanent. Oui, il faut absolument que nous abolissions l'esclavage dans nos colonies où il constitue un danger permanent. Ceci, je ne le dis qu'en passant, je ne veux pas m'étendre sur cet ordre d'idées. Nous ne devons point parler ici intérêt, nous devons demander l'abolition au nom de la justice et de l'humanité.

Avant de finir, la Société abolitionniste espagnole doit adresser des remercîments à la Société anglaise, qui a pris l'initiative de ces conférences, ainsi qu'à la Société française et à la France, messieurs, dont le sol, toujours hospitalier, nous voit aujourd'hui réunis.

Encore deux mots, messieurs. Je comprends que M. Olozaga ait décliné l'honneur de parler au nom de la Société, je conçois son scrupule; cependant qu'il me permette d'insister auprès de lui, et de le prier de prononcer quelques paroles. La Société serait mieux représentée par son président que par moi, dont la voix, comme vous avez pu l'apprécier, est bien peu autorisée.

M. LE PRÉSIDENT

Je viens de consulter M. Olozaga. Il persiste dans sa résolution, il se croit tenu par devoir de conscience à ne point parler; nous devons par conséquent respecter sa décision.

M. BERAZA.

Je comprends les motifs qui s'imposent à M. Olozaga; l'assemblée s'associera à mes regrets de ne pas l'entendre.

M. LE PRÉSIDENT.

Puisque M. Olozaga croit que c'est un devoir pour lui de ne point parler, qu'il me permette de lui voler une idée: vous aurez toujours eu quelque chose de lui.

M. Olozaga me faisait remarquer que dans tous les pays qui ont accompli l'émancipation, le mouvement était venu du dehors, qu'on a imposé l'émancipation aux planteurs. Eh bien! aujourd'hui, nous assistons, en Espagne, à ce singulier spectacle: ce sont les colonies qui désirent l'émancipation, ce sont les planteurs eux-mêmes qui sont d'accord avec les esclaves pour demander l'abolition, et c'est le gouvernement central qui la refuse.

Ainsi nous devons dire à l'honneur de l'Espagne que le pays tout entier, — les colonies comme la métropole, — est unanime pour réclamer l'émancipation. Entre l'opinion et l'émancipation, il n'y a donc plus que le gouvernement; il est

impossible qu'il résiste longtemps à la pression de l'opinion publique. Voilà ce que M. Olozaga vous aurait dit infiniment mieux que moi. Je donne maintenant la parole à M. Payne, évêque de l'Église épiscopale nègre de la Caroline du Sud, délégué de cette Église et de la Commission des affranchis de Baltimore.

(M. Payne est un homme de couleur. Il retrace les efforts qu'ont faits les nègres depuis leur affranchissement pour s'approprier les avantages de l'instruction et surtout pour les assurer à leurs enfants en fondant des écoles).

M. LE PRÉSIDENT.

Nous remercions M. Payne des intéressants détails qu'il nous a donnés, et qui prouvent combien les nègres devenus libres ont d'ardeur religieuse, de besoin de s'instruire. Ils fondent des écoles, des églises. Nous reconnaissons là les bienfaits de la liberté.

Nous avons, messieurs, un peu abusé de votre complaisance, et nous vous remercions de votre attention si bienveillante. Demain nous parlerons de ce qu'on a fait en Amérique. On vous a entretenus aujourd'hui des souffrances des esclaves; demain nous verrons quelle est la tâche à remplir pour en faire des hommes et des citoyens, et nous aurons le plaisir d'entendre M. Garrison.

La séance est levée à quatre heures.

Voici les résolutions proposées par MM. Élisée Reclus, L. Chassin, Eric Isoard, etc., sur lesquelles M. le président n'a pu faire voter l'assemblée, mais qui, selon sa promesse, doivent être jointes au compte rendu :

Parmi les nations qui se disent civilisées, il en est encore dont les lois proclament que l'esclavage est une institution légitime, et que des hommes, par le seul fait de leur naissance, peuvent être rejetés en dehors de tout droit. La Conférence antiesclavagiste de Paris signale cette iniquité à la réprobation des gens de cœur.

Au Brésil, notamment, un quart, un tiers peut-être, des habitants de l'empire, sont, de par la loi, les choses, les outils de quelques grands propriétaires. L'agriculture, l'industrie, le commerce, la fortune publique presque tout entière, reposent sur l'esclavage, et même dans une guerre dite nationale nombre de soldats sont des esclaves vendus par leurs maîtres pour être envoyés à la mort. La Conférence proteste contre de pareils crimes.

Dans plusieurs pays dits civilisés, où l'esclavage est ou semble aboli sous sa première forme, la traite des hommes se continue d'une manière plus hideuse que jamais par des importations de Chinois, d'Hindous, de Malgaches. La Conférence proteste contre ce trafic.

Dans les pays dits civilisés, d'où l'antique esclavage a disparu en apparence, la servitude subsiste encore en fait partout où la loi diffère pour les émancipés et les anciens maîtres; partout où l'esclave en devenant libre n'affranchit pas la terre qu'il cultive, partout où d'anciens règlements de haine ou de violence subsistent, partout où les seules garanties des nouveaux citoyens se trouvent dans « la magnanimité des maîtres », la justice et la liberté ne sont que de vains mots, et le massacre de milliers d'hommes, comme à la Jamaïque, *n'est pas même un délit*. La Conférence flétrit ces meurtres en masse, et réclame pour tous les citoyens la même liberté, le même droit, la même place au soleil.

Aux États-Unis, un événement immense s'est accompli, et quatre millions d'hommes viennent d'entrer dans la famille humaine. Cependant, là aussi, l'ignoble esclavage existe dans les lois et dans les mœurs. Que les radicaux du Nord en imposant aux États du Sud le suffrage des noirs aient l'équité de l'accorder aussi aux anciens esclaves de leurs propres États; qu'ils fassent pardonner aux blancs leur crime séculaire envers les noirs, en reconnaissant en eux des égaux; qu'ils abolissent les lois attentatoires à la dignité humaine qui défendent encore le mariage entre des personnes de races et de couleurs différentes. La Conférence abolitionniste de Paris appelle sur ces hontes nationales l'attention des citoyens américains qui ont à cœur la dignité de leur patrie.

La Conférence, sachant de quel prix est l'exemple de la liberté pour les hommes asservis, envoie ses félicitations à la république d'Haïti, qui au souffle de la révolution française a su conquérir son indépendance, et qui, depuis, a su la maintenir. La Conférence envoie également un témoignage de sympathie à la république mexicaine, qui n'a pas voulu le rétablissement du péonage que l'étranger lui imposait.

Enfin, dans tous les pays où l'esclavage existe encore, la Conférence donne en exemple aux hommes de cœur le dévouement héroïque des mulâtres Ogé et Chavannes, roués vifs à Saint-Domingue; Delgrès et Ignace, morts en combattant pour la liberté des noirs contre le rétablissement de l'esclavage à la Guadeloupe, en 1802; des Natt Turner, des John Brown et de leurs nobles compagnons d'armes.

BIBLIOGRAPHIE.

Œuvres de Virgile, texte latin avec un commentaire critique et explicatif, par M. E. Benoist, ancien élève de l'École normale, docteur ès-lettres (Hachette, éditeur, 1867). *Bucoliques* et *Géorgiques*.

Deux pièces de Plaute, publiées et commentées avec autant d'intelligence que de savoir par M. E. Benoist, ont déjà signalé son nom à l'attention et à l'estime des philologues. Il nous donne aujourd'hui une édition de Virgile. De ces deux entreprises, la plus hardie n'est pas celle qu'on pense. Le pire malheur qui puisse arriver chez nous à une édition de Plaute, c'est de passer inaperçue. Nous ne lisons guère Plaute, nous ne nous piquons pas de l'entendre à livre ouvert, encore moins de prononcer entre les critiques allemands qui s'efforcent à qui mieux mieux d'en restituer le texte authentique. Tout au contraire, nous n'avons pas d'humaniste qui ne se croie compétent lorsqu'il ne s'agit que du texte de Virgile et de la manière de l'interpréter. La plupart en ont su par cœur une bonne partie, lorsqu'ils étaient sur les bancs; tous sont encore capables de l'expliquer d'un bout à l'autre, ou peu s'en faut, aussi correctement que s'ils sortaient du collége. C'est ce qu'ils appellent savoir *leur* Virgile. L'expression est caractéristique, elle est significative; si M. Benoist se l'était rappelée, ou s'il en avait sondé toute la profondeur, peut-être n'aurions-nous pas aujourd'hui le plaisir d'annoncer son excellente édition.

M. Benoist, en bien des passages, ose comprendre Virgile autrement que le père La Rue ou même que Heyne. Par exemple, la tradition veut que le vers 16 de la IIIe églogue,

Quid domini faciant, audent quum talia fures?

soit interprété ainsi : « Que ne feront pas les maîtres, quand les esclaves montrent une pareille audace? » M. Benoist représente que *faciant* (qui paraît bien être la leçon authentique), ne peut avoir le sens de *facient*, et qu'on ne saurait voir dans *fures* un synonyme pur et simple de *servi*. En conséquence, il entend : « Que peuvent faire les propriétaires (comment s'y prendront-ils pour défendre leurs biens), quand les voleurs montrent tant d'audace? » Il n'y a pas besoin, ce semble, de réfléchir longtemps pour préférer ce dernier sens; mais que va dire la tradition?

A plus forte raison faut-il y regarder à deux fois avant d'introduire une leçon nouvelle dans ce texte stéréotypé. Ici, M. Benoist lui-même hésite, et l'on ne peut qu'approuver sa prudence quand on le voit (par exemple aux vers 62 et 63

de la IVe églogue) maintenir dans son texte une leçon dont il fait justice dans ses notes. Comment persuader à nos compatriotes qu'un copiste a pu se tromper ? Comment les déterminer à se faire cette violence dont parle Horace :

Quæ
Imberbes didicere, senes perdenda fateri ?

Et cependant un pays comme le nôtre ne devrait pas se résigner à rester plus longtemps, ne fût-ce qu'en philologie, la terre classique de la routine.

ED. TOURNIER.

Les mères et les enfants, par MM. EDMOND DOUAY et FERDINAND TEINTURIER. — 1 vol. in-12. Paris, librairie internationale.

Cet ouvrage est, en quelque sorte, le pendant de celui de M. Legouvé sur les *Pères et les enfants*. C'est aux mères qu'il s'adresse spécialement, et la raison en est donnée dans les lignes suivantes de la conclusion :

« Dans toutes les sociétés, l'influence des mères est redoutable : superstitieuses, elles propagent les erreurs et les préjugés ; raisonnables et raisonnant, elles deviennent les apôtres d'idées saines et fortifiantes ; illettrées, elles ne vivent et ne font vivre leurs enfants que d'ignorance et de servilité ; éclairées, elles mêlent au lait que suce leur nourrisson la substance et les rayonnements de leur âme.

» C'est surtout en France que l'on peut suivre à la trace les influences des mères.

» On pourrait dessiner la carte de notre pays sur un plan nouveau, et montrer les contrées où les mères sont ignorantes ou lettrées.

» Apprendre à connaître l'enfant par ses manifestations ; voir ce qu'il est, ce qu'il devrait être, ce qu'il sera dans les différentes conditions sociales :

» Telle était notre préoccupation constante en écrivant ces pages.

» Il n'y a pas d'enfant qui ne puisse devenir une créature morale, intelligente, heureuse, sous l'influence de la mère.

» Mais le père ? Le père peut rarement s'occuper de ses enfants. Il reporte sa responsabilité sur la mère, ou sur les institutions, ou sur les colléges : son influence est tout indirecte.

» C'est pourquoi nous avons appelé ce livre : *Les Mères et les enfants ;* c'est pourquoi nous l'avons placé sous les auspices des mères. »

BULLETIN DES COURS.

Un congrès celtique international s'ouvrira, le 15 octobre, à Saint-Brieuc, sous les auspices de la *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*. Le but de cette réunion est d'étudier les questions d'histoire, de littérature, d'art, de législation, etc., qui se rapportent aux peuples celtiques, et d'établir des relations entre les habitants des diverses contrées qui parlent encore les langues celtiques, ainsi qu'entre toutes les personnes qui prennent intérêt à cette branche des études philologiques et archéologiques, si importante pour la connaissance des origines européennes.

MM. Henri Martin et de la Villemarqué doivent porter la parole dans cette réunion.

— Il s'est tenu à Bucharest un Congrès littéraire en vue de fixer la langue roumaine et d'élaborer une grammaire de cet intéressant idiome néo-latin. Ce Congrès ne s'est point ouvert seulement aux Moldo-Valaques ; plusieurs lettrés roumains de Transylvanie (Autriche) y ont pris part.

— Nous avons donné, dans notre dernier numéro, une conférence intitulée : *De New-York à San-Francisco*, où M. L. Simonin parlait de la construction du chemin de fer du Pacifique, qui doit relier, sur l'énorme distance de dix-huit cents lieues environ, ces deux grands centres commerciaux. Une dépêche de San-Francisco annonce que le grand tunnel du chemin de fer du Pacifique qui traverse le sommet de la Sierra-Nevada (montagnes Rocheuses), sur une longueur de 1658 pieds, est entièrement terminé. Il a été creusé d'une extrémité à l'autre à travers le granit. On commence à poser la voie sur le versant oriental de la Sierra, et sous peu de jours les trains marcheront jusqu'à la frontière de l'État de Nevada, d'où le nouveau railway devra se diriger vers Salt-Lake-City, la capitale des Mormons. En terminant sa conférence sur *le chemin de fer du Pacifique*, publiée dans la *Revue des cours scientifiques* (n° du 29 juin 1867, p. 481), M. Heine exprimait l'espoir que bientôt les Parisiens, fatigués des éternels voyages d'été en Suisse ou aux Pyrénées, iraient chercher des paysages moins connus dans les montagnes Rocheuses, où ils rencontreraient peut-être des mandarins en congé. M. Heine ne s'est pas borné au précepte ; il va donner le premier exemple avec M. L. Simonin et tracer la route aux touristes de l'avenir. Ils sont partis tous deux par le paquebot de New-York il y a déjà quinze jours, et bientôt ils visiteront les sites inexplorés de la grande chaîne américaine qui réserve sans doute bien des surprises à ses explorateurs.

— M. Philarète Chasles, professeur au Collége de France, a découvert en Belgique une liasse de lettres inédites de Voltaire à la margrave de Bayreuth, sœur du grand Frédéric, roi de Prusse, ainsi que les réponses de la margrave. M. Philarète Chasles doit les publier prochainement en volume.

— A la distribution des prix de l'École *Albert-le-Grand*, à Auteuil, dirigée par les dominicains disciples de Lacordaire, le R. P. Hyacinthe a improvisé un discours sur la science, le travail et l'industrie. « L'industrie, cette reine du jour, n'est pas matérialiste de sa nature ; elle est, au contraire, marquée au coin du spiritualisme, car c'est la science qui crée la grande industrie, et la science est l'œuvre de l'esprit humain. »

L'orateur a terminé en adjurant les jeunes élèves de ne jamais séparer, dans leur amour, la foi et la science, la religion et la patrie, afin d'être à même de remplir dignement leur double devoir de Français et de chrétiens.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 45 5 OCTOBRE 1867

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE EN SICILE (1).

L'abbé Mancino et M. Cousin.

Dans une de ces discussions sur l'Université dont retentissaient périodiquement les chambres françaises sous le règne de Louis-Philippe, M. Cousin, plaidant *pro domo sua* à la chambre des pairs, faisait le tour de l'Europe et montrait la philosophie partout enseignée sur les mêmes bases qu'en France, même dans les pays où les influences cléricales étaient toutes-puissantes. « En Sicile, à Palerme, disait-il, il y a deux établissements florissants d'instruction secondaire. L'un est le grand séminaire de cette ville ; l'autre est un collége confié à la société célèbre dont le comte Beugnot désirerait que nous eussions moins peur. Dans ce collége de jésuites, la philosophie est enseignée dans toutes ses parties. A côté, au séminaire archiépiscopal, il y a aussi un cours complet de philosophie. Ce cours est imprimé, il est entre mes mains. C'est exactement le cours de philosophie qui se fait aujourd'hui dans les colléges de Paris : mêmes matières, mêmes divisions, je pourrais dire même esprit, même direction, et ce cours a pour auteur un digne et vertueux prêtre (2). »

Ce prêtre sicilien, en qui le chef de l'école éclectique était si heureux de trouver un disciple, se nommait Salvatore Mancino. Il est mort l'an dernier, deux mois avant M. Cousin. Il était né en 1802. Appelé, vers 1830, à professer la philosophie au monastère bénédictin de Santo-Martino della Scala, près de Palerme, puis à Palerme même, au collége de Santo-Rocco et au séminaire archiépiscopal, il avait pris pour base de ses leçons les cours récemment publiés de M. Cousin, et, comme on commençait à le faire en France, il en avait approprié la méthode et les doctrines aux exigences d'un enseignement élémentaire. C'est dans cet esprit qu'il avait fait paraître, en 1835, ce manuel de philosophie que M. Cousin revendiquait pour son école devant la chambre des pairs (3). Le succès des *Elementi di filosofia* valut à leur auteur la chaire de logique et de métaphysique à l'université de Palerme. Pendant plus de vingt ans cet ouvrage régna sans partage dans tous les établissements d'instruction publique de la Sicile. Il s'en est fait treize éditions, dont la dernière est de 1857. M. Cousin pouvait dire, dès 1833, dans l'avertissement de la troisième édition des *Fragments de philosophie contemporaine* : « Un excellent esprit, M. Mancino, professeur de philosophie à l'Université de Palerme, a comme naturalisé l'éclectisme en Sicile. »

L'abbé Mancino avait *naturalisé*, il n'avait pas *acclimaté* l'éclectisme en Sicile. En lui-même, l'éclectisme si l'on n'entend par ce nom qu'un essai de conciliation entre des systèmes divers, n'a rien qui répugne au génie italien. Tous les grands esprits de l'Italie, depuis Empédocle, le père de la philosophie sicilienne, l'ont plus ou moins pratiqué. Mais l'éclectisme, dans l'histoire des doctrines contemporaines, représente la philosophie propre de M. Cousin, c'est-à-dire une doctrine qui se soutient par elle-même, en dehors de la comparaison et de la conciliation des systèmes antérieurs, où elle ne cherche qu'un moyen de contrôle. Le fond de cette doctrine est le spiritualisme ; mais ce qui la caractérise, ce qui fait son originalité, c'est la prétention de faire reposer toute la métaphysique sur la psychologie, c'est-à-dire sur l'observation directe des faits de conscience. Or, si le spiritualisme, aussi bien que l'éclectisme en général, est dans les traditions de la philosophie italienne, elle n'a jamais montré aucun goût pour la méthode psychologique. Malgré sa finesse pratique, l'esprit italien s'est toujours senti attiré par l'ontologie pure, et l'idéalisme le plus aventureux l'a rarement effrayé. A la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, le sensualisme français n'avait exercé sur lui qu'une séduction passagère. Il se hâta d'y échapper, d'abord en suivant les traces du spiritualisme timide des Écossais et de la psychologie de M. Cousin, avec Poli à Milan, Galluppi à Naples, Mancino à Palerme, puis en revenant hardiment, avec les Rosmini, les Mamiani, les Gioberti, aux grandes constructions ontologiques. Mancino lui-même, après avoir lutté quelque temps contre le torrent, finit par y céder, et, dans ses derniers cours de l'Université de Palerme, le champ de l'ontologie s'était peu à peu agrandi aux dépens de celui de la psycholo-

(1) Second article. — Voyez le numéro 17, p. 257.

(2) Séance du 2 mai 1844.

(3) *Elementi di filosofia per uso del seminario arcivescovile di Palermo*, del Salv. Mancino, professore di tale facoltà, nel detto seminario. 2 vol.

gie. Mais, dans cette nouvelle voie, il n'exerça aucune influence. L'oubli avait déjà commencé pour lui, lorsqu'une réaction politique lui enleva sa chaire en 1863. Dans cette revue si complète de la philosophie italienne contemporaine, que M. le professeur Conti nous a donnée sous la forme d'une lettre à M. Ernest Naville (1), le nom de Mancino n'est pas même mentionné.

Mancino n'a jamais été que l'écho de la pensée d'autrui, et le succès de son enseignement et de ses ouvrages ne représente qu'un court épisode de l'histoire de la philosophie en Sicile. L'élégante notice que vient de lui consacrer son successeur au séminaire de Palerme, M. di Giovanni (2), n'aurait donc qu'un intérêt tout local, si l'auteur n'avait eu la bonne fortune de pouvoir y insérer plusieurs lettres très-intéressantes de M. Cousin.

Ces lettres mettent surtout en relief le trait distinctif de la physionomie de M. Cousin : le *chef d'école*. Nul n'a mieux mérité ni plus aisément porté ce titre. Ce n'est pas un de ces philosophes méditatifs qui se complaisent dans le développement solitaire de leur propre pensée. Avant d'avoir une doctrine, il avait déjà des disciples. Une persécution passagère ne fit qu'aider au succès de son école naissante, qui vit bientôt s'effacer devant elle les derniers représentants de la philosophie du XVIIIe siècle. Une révolution lui donna le gouvernement des études philosophiques dans toute la France, et il n'a pas cessé de les diriger jusque dans la retraite, après deux autres révolutions accomplies contre ses amis. Mais la France ne lui suffisait pas. Partout où se produit un mouvement philosophique, il aime à s'en faire le centre, s'associant à tous les travaux, ou plutôt se les appropriant, par l'intérêt qu'il y prend, par l'impulsion nouvelle qu'il prétend leur donner, par le lien qu'il établit entre eux et ses travaux personnels. Son éclectisme n'a été, en quelque sorte, que le besoin de se faire un cortége, ou, pour mieux dire, de grossir son école des philosophes spiritualistes ou idéalistes de tous les temps. La même tendance se manifeste dans ses rapports avec la philosophie étrangère. Dans les lettres publiées par M. di Giovanni, les questions se pressent sur l'enseignement philosophique en Sicile, sur les livres publiés, sur tous les hommes qui cultivent avec plus ou moins de zèle et de succès les sciences métaphysiques. A ces témoignages d'une curiosité toujours en éveil, se joint l'indication d'études à entreprendre, surtout de ces études historiques dont M. Cousin a été le promoteur infatigable et qui sont la gloire la moins contestée de son école. Il appelle l'attention des philosophes siciliens sur leurs prédécesseurs; mais il n'oublie pas sa propre philosophie. Il envoie ses livres, il en sollicite la traduction, il en justifie la doctrine contre les objections de la foi religieuse.

Cette justification, on le sait, a toujours été la grande préoccupation de M. Cousin. Il n'a cessé de poursuivre deux buts difficilement conciliables : fonder une école de philosophie indépendante de tout joug religieux et faire accepter par l'Église catholique l'enseignement de cette école. Aussi, rien ne pouvait plus le flatter que l'adhésion d'un prêtre, investi, en quelque sorte, dans la catholique Sicile, comme lui-même dans la France libérale, du gouvernement de la philosophie. Toutefois, l'adhésion de Mancino n'avait pas été sans réserve. L'accusation de panthéisme, si souvent prodiguée par les catholiques de France à la nouvelle philosophie, avait trouvé place dans le livre même où cette philosophie était naturalisée en Sicile. M. Cousin ne pouvait manquer de prendre feu à cette accusation :

« En ce qui me concerne, je ne dois que des remercîments à M. Mancino. Toutefois, il me permettra de l'assurer qu'il s'est mépris sur ma pensée, lorsqu'en deux endroits (le premier, t. II, p. 141, le second, *ibid.*, p. 189), il m'attribue un penchant au panthéisme. Je relève cette imputation, malgré ma tolérance, parce qu'elle est grave et devrait, si elle était le moins du monde méritée, attirer en Italie l'attention de l'autorité ecclésiastique et lui faire bannir ma philosophie des écoles, où je désire qu'elle s'introduise dans l'intérêt de la religion comme dans celui de la science. » (Lettre à un ami de Mancino, 1er juin 1837.)

« Puisque vous donnez une nouvelle édition de vos *Elementi di filosofia*, je désire vivement qu'il vous semble juste de modifier, en connaissance de cause, ce que vous avancez de mon prétendu panthéisme, peut-être sur la foi de M. Galluppi, dont j'ai lu la dissertation jointe à la traduction des *Fragments*, ainsi que ce qu'il lui plaît de dire en sa *Filosofia della volonta*. Il est triste d'être aussi mal compris. Le panthéisme, le fatalisme, c'est-à-dire l'athéisme, sont aussi loin de ma pensée que de la vôtre, et il m'a été pénible de vous voir, vous qui rendez justice à mon intention, répandre cette accusation, qui est capable d'éloigner de prime abord de l'éclectisme toutes les âmes honnêtes et religieuses. Je publie en ce moment une troisième édition de mes *Fragments*, après laquelle il ne sera plus possible de répéter une pareille accusation. Je vous envoie la préface de cette nouvelle édition, où je donne satisfaction aux plus ombrageux. Je m'empresse de vous envoyer cette préface en *épreuve* pour qu'elle vous serve à retrancher ou *rectifier* (1) ce que vous avez écrit à cet égard. Quand même l'impression serait avancée et quand il faudrait faire un carton ou deux, j'attends non-seulement de votre amitié, mais de votre justice, que vous rendiez cet hommage à la vérité. Je vous le demande sérieusement, et je vous prie

(1) *La philosophie italienne contemporaine*, revue sommaire par Auguste Conti, professeur de philosophie à l'Université de Pise, traduit par Ernest Naville.

(2) *Salvatore Mancino e l'ecletticismo in Sicilia*, par Vincenzo di Giovanni. M. di Giovanni nous a fait l'honneur de nous dédier cet opuscule et d'y joindre notre premier article sur le mouvement philosophique en Sicile.

(1) Le texte imprimé, évidemment fautif, porte *déchiffrer*.

de me répondre à cet égard... Avant tout, modifiez ce que vous avez écrit sur mon panthéisme. Je ne suis pas plus panthéiste que Leibnitz, je vous assure. Adieu, monsieur, ayez la bonté de me répondre sur le point qui m'importe justement et de me dire si la préface de cette troisième édition vous laisse le moindre doute. Si même vous pouviez donner quelque publicité dans vos *Éphémérides* à cette préface, ou du moins à la partie qui traite du panthéisme, je vous en saurais gré. » (Lettre à Mancino, 1er août 1838.)

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette accusation de panthéisme qui causait tant d'alarmes à la prudence de M. Cousin, et contre laquelle, dans ses livres comme dans ses lettres et dans ses discours, il a multiplié pendant trente ans les éclaircissements, les protestations et les désaveux. Au fond, le panthéisme n'était qu'un prétexte entre lui et ses adversaires. Des propositions infiniment plus hardies que celles qu'il a tant de fois atténuées, corrigées ou rétractées ne sont pas rares chez les écrivains les plus orthodoxes. Aussi je crois bien que cette accusation ne se fût pas présentée à l'esprit d'un compatriote de Miceli, si, dans un autre pays et pour d'autres causes, les consciences catholiques n'en avaient pas pris ombrage. Ce qui avait excité en France la susceptibilité du zèle religieux, ce n'étaient pas d'obscures formules de métaphysique, c'était l'indépendance hautement revendiquée par la philosophie. Or, sur ce point, malgré ses génuflexions plus ou moins sincères, M. Cousin ne faisait, au fond, aucune concession.

« Je vous sais gré, écrit-il à Mancino, de combattre les prétentions exorbitantes de M. Gioberti. Défendez la bonne cause. J'ai passé ma jeunesse à prêcher à mes contemporains le respect du catholicisme. Il faut aujourd'hui que je leur rappelle les droits et la juste puissance de la raison. La modération n'est pas à la mode en ce temps. Mais il est d'autant plus noble d'y rester fidèle. » (10 février 1847.)

L'Église catholique n'a jamais nié en principe les droits et la juste puissance de la raison. Tous les théologiens autorisés ont toujours enseigné que la raison est antérieure à la foi et qu'elle peut atteindre la vérité en dehors de la foi. C'est reconnaître, en réalité, l'indépendance de la philosophie. Mais autre chose est la philosophie, autre chose les philosophes. La philosophie est l'expression la plus élevée des vérités de l'ordre naturel. Les philosophes sont des hommes, mélange de raison et de passion, et les plus éclairés et les plus droits ne sont pas à l'abri de l'erreur. Or, si la foi ne revendique pas les matières de pure raison, elle se considère cependant comme la plus sûre garantie contre les égarements de la raison, et quiconque se refuse à sa lumière ne peut qu'éveiller sa défiance. C'est là et non sur tel ou tel point de doctrine que devait nécessairement échouer toute la diplomatie de M. Cousin. En vain prodiguait-il les expressions de respect : l'Église lui eût demandé volontiers

Un peu moins de respect et plus d'obéissance.

En vain même faisait-il acte de soumission en effaçant de ses livres les propositions censurées, on voulait un acte de foi, et, disons-le à l'honneur de sa sincérité, il ne l'a jamais donné. Il réussit cependant, à ce qu'il semble, à faire tomber les derniers scrupules des catholiques siciliens; mais sa situation n'était pas la même vis-à-vis des catholiques français. C'était bien la même philosophie qui était enseignée en Sicile et en France, mais là par des prêtres, sous le contrôle obligatoire de l'autorité ecclésiastique, ici par des laïques appartenant à toutes les communions religieuses et pouvant même n'appartenir à aucune. Or voilà ce que l'Église a pu tolérer, non sans protestations, mais ce qu'elle n'a jamais accepté. Hier encore, dans le plus libéral des journaux catholiques, un professeur de philosophie de l'Université, reçu agrégé par M. Cousin, mais qui répudie la solidarité de son école, le déclarait formellement : la religion reconnaît le principe de la philosophie ; elle a, en retour, le droit d'exiger que la philosophie reconnaisse son propre principe, c'est-à-dire la vérité de la révélation et l'infaillibilité de l'Église (1).

Ni M. Cousin, ni son école, si on la prend dans son ensemble, ne se sont pliés à cette exigence. De là l'impuissance de leurs concessions. Elles n'ont pas détourné la guerre, elles n'ont été qu'une entrave pour la liberté philosophique. Sous le joug de la foi et rassurée par ce joug même, la raison a souvent fait preuve d'une singulière hardiesse ; mais le philosophe qui n'a pas la foi et qui veut cependant vivre en bonne intelligence avec elle se montrera d'autant plus timide qu'il se sentira toujours suspect. C'est ce qui est arrivé à l'école éclectique. Jamais métaphysique plus circonspecte, plus conforme à la lettre de l'orthodoxie chrétienne n'avait été professée, même au moyen âge : on sait si cette prudence excessive a désarmé la défiance. M. Cousin le sentait bien quand il écrivait à l'abbé Mancino, en l'invitant à solliciter la succession de Galluppi à l'Université de Naples : « Que de bien vous pourriez faire sur ce théâtre plus élevé, où votre caractère ecclésiastique vous permettrait d'être philosophe avec liberté et sécurité. » (10 février 1847.)

Ceux qui ont transformé M. Cousin en abbé du XVIIe siècle ou qui ont regretté ironiquement qu'il ne lui ait pas été donné de clore logiquement sa vie en faisant appel à tous les sacrements de l'Église, ne s'étonneront pas qu'il enviât pour les philosophes la liberté et la sécurité du caractère ecclésiastique. Il ne faut, en effet, ni s'en étonner, ni en faire un crime à sa mémoire. S'il n'a satisfait par son attitude ni les amis de la reli-

(1) *M. Cousin et son école*, articles de M. de Margerie, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, dans le *Correspondant* (juin et juillet 1867).

gion ni ceux de la philosophie pure, son tort a surtout été celui de la situation équivoque et contradictoire qu'ont faite à la philosophie nos institutions, nos mœurs et l'état des consciences. Ce tort s'est aggravé pour lui de la responsabilité que lui imposait son double caractère de chef d'une grande école et de représentant officiel de la philosophie dans un pays où la science même est affaire de centralisation. Peut-être l'a-t-il aggravé lui-même en apportant parfois dans le gouvernement de la philosophie l'esprit jaloux et exclusif de la discipline ecclésiastique. Il n'était pas loin de considérer la philosophie comme une religion et son école comme une Église. Mais il est plus facile de lui faire son procès que d'imaginer une autre attitude qui n'eût pas rencontré les mêmes écueils. Tant que nous ne saurons ni nous replacer sans réserve sous l'empire des croyances chrétiennes, ni leur substituer d'autres croyances, la philosophie et, à plus forte raison, l'enseignement philosophique continueront à sentir tout ensemble la nécessité et l'impuissance des tempéraments et des compromis. Nous ne voulons plus d'une philosophie asservie à la théologie ; mais une philosophie pleinement indépendante ne peut compter que sur une tolérance intermittente, au gré de nos intérêts ou de nos passions ou des fluctuations de la politique. Jamais, depuis 1830, même à la suite des réactions les plus violentes, la philosophie n'a subi directement la censure du pouvoir ecclésiastique; mais on a vu plus d'une fois des livres de philosophie poursuivis pour offense à la religion catholique, des professeurs arrachés à leurs chaires, même à des chaires de l'enseignement libre, sur les dénonciations du zèle religieux. Et lors même que la liberté serait entière et légalement consacrée, bien des philosophes, libres de toute foi surnaturelle, se sentiraient retenus par des nécessités ou des convenances qui, pour être toutes morales, ne sont pas moins impérieuses. Dans l'état des consciences, l'ébranlement des croyances chrétiennes ne peut gagner à la philosophie qu'un petit nombre d'âmes naturellement attirées par les spéculations métaphysiques et assez fortes ou assez éclairées pour s'y livrer avec succès. Pour beaucoup, il n'aboutit qu'au matérialisme pratique, à l'abandon de toute croyance, à l'abaissement de l'esprit et à la dépration du cœur. Nous ne saurions donc blâmer M. Cousin d'avoir reculé devant une guerre qui non-seulement eût mis en péril son enseignement et celui de son école, mais qui ne pouvait que compromettre ces intérêts élevés dont la philosophie et la religion ont également le dépôt. Ses erreurs et ses fautes ne prouvent rien contre la modération; elles prouvent seulement qu'on s'expose à des déceptions inévitables quand la modération n'est qu'un acte de prudence, non un acte de sagesse dans le sens le plus élevé et le plus désintéressé du mot. Il faut honorer le philosophe qui, sans rien sacrifier de l'indépendance de son esprit et de la dignité de son caractère, s'abstient de porter la guerre sur un terrain étranger, non par crainte ou par calcul, mais par un juste et libre sentiment de ses devoirs, et qui ne se départ pas de sa réserve, lors même qu'elle se déploie en pure perte.

Ce serait, d'ailleurs, faire injure à la majorité des hommes religieux, au sein du clergé comme parmi les laïques, que de n'attendre de leur part qu'un parti pris d'intolérance. S'ils se défient d'une philosophie qui n'est pas contenue par la foi, les plus sages comprennent que la foi n'a rien à gagner à faire la guerre à la philosophie, soit pour la supprimer, soit pour l'asservir. De part et d'autre l'hostilité n'a pour effet que de troubler les âmes et de les précipiter dans le scepticisme. Après la secousse de 1848, les patrons de l'orthodoxie religieuse réussirent un instant à faire disparaître la philosophie de l'enseignement public. Ils ne tardèrent pas à voir reparaître des doctrines bien plus redoutables que celles qui causaient leurs alarmes, et contre la contagion du matérialisme et de l'athéisme, devenue un *péril social*, ils n'hésitent pas aujourd'hui à faire appel à cette philosophie spiritualiste, si imprudemment battue en brèche.

L'Italie offre en ce moment un spectacle semblable. Hier l'Église n'y voulait souffrir qu'une philosophie sujette ; aujourd'hui, à la suite d'une révolution que l'excès de sa domination n'a pas peu contribué à provoquer, les esprits, avides de liberté, ne semblent goûter que les doctrines les plus contraires à l'enseignement de l'Église. Le positivisme, le matérialisme, le panthéisme, sont publiquement professés. On ne veut plus de prêtres pour enseigner la philosophie dans un pays où naguère elle n'était enseignée que par des prêtres. L'abbé Mancino a été enlevé à sa chaire dès 1863, et l'abbé di Giovanni, malgré l'éclat de ses travaux, malgré les gages qu'il a donnés de son patriotisme et de son libéralisme, n'a pu recueillir une succession qui semblait lui revenir de droit. Devant cette intolérance retournée, plusieurs redoublent de fureur contre la révolution, la philosophie et la raison; mais beaucoup, loin de désespérer de l'esprit humain, savent trouver un refuge sous le drapeau du spiritualisme philosophique. Naples a vu se fonder, dans ces dernières années, un important journal philosophique, dont les collaborateurs, bien que la plupart soient de fervents catholiques, ne veulent pas d'autre lien qu'un ferme attachement aux traditions idéalistes et spiritualistes de l'antique sagesse italienne (1). Le philosophe sicilien qui nous a fourni les matériaux de cette étude, M. di Giovanni, est un des principaux rédacteurs de ce recueil. C'est en même temps un des adversaires les plus prononcés de l'hégélianisme italien. Or, dans la lutte qu'il soutient contre l'invasion de la métaphysique allemande en Italie, il fait un constant appel, non aux théologiens, non aux philosophes exclusivement catholiques, mais aux représentants les plus fidèles de l'école de M. Cou-

(1) *Il campo dei filosofi italiani, periodico da esercitare i maestri liberamente e quel meglio che si potra raccostarli fra loro.* — La première livraison a paru en 1864.

sin, M. Janet, M. Caro, M. Lemoine, M. Bouillier, etc. M. di Giovanni n'est pas d'ailleurs un psychologue éclectique comme Mancino. Il se rattache résolûment à la méthode ontologique ; mais, pour tous ceux qui ont à cœur les intérêts moraux, il est un terrain commun qui n'est pas renfermé dans l'enceinte plus ou moins étroite d'une religion ou d'une école de philosophie. Ce terrain est celui de la raison elle-même. Sur ce terrain, les occasions ou les tentations de conflit se présentent sans cesse entre la religion et la philosophie pure; mais elles y trouvent le contre-poids d'un besoin de paix qui n'est jamais impunément méconnu. Il ne faut pas, ç'a été la grande erreur de M. Cousin, parler d'une alliance qui ne serait possible que si elle existait dans la conscience même du philosophe ou du chrétien ; mais une tolérance mutuelle est toujours désirable. Et si la tolérance est plus difficile à ceux qui se croient en possession d'une certitude surnaturelle, on peut dire aussi qu'elle s'impose à eux d'une façon encore plus impérieuse; car, sans examiner à qui appartient l'avenir, la philosophie ne demande à la religion que de ne pas troubler la liberté de ses spéculations, tandis que la religion, non-seulement réclame le respect de la philosophie, mais ne peut se passer de son concours.

ÉMILE BEAUSSIRE.

COLLÉGE DE FRANCE.

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

COURS DE M. H. BAUDRILLART

(de l'Institut).

Vauban (1).

III

Pour se rendre un compte exact du plan conçu par Vauban sous le nom de *Projet de dîme royale*, il faut d'abord en saisir le but, la pensée principale. Vauban voulait modérer l'impôt, et pour cela il sentait qu'il fallait lui ôter le caractère de complication excessive qui en aggravait la charge, ne fût-ce que par la nécessité d'entretenir un nombreux personnel chargé de le surveiller et de le percevoir. Tout mécanisme compliqué fonctionne coûteusement, et par la même raison, il est rare qu'une simplification ne se résolve pas en une économie. On a vu combien les frais de perception de ces différents impôts étaient énormes. Ce n'est pas que la simplicité n'ait ou ne puisse avoir aussi ses abus. Elle risque d'ailleurs d'être illusoire, quand elle s'applique à ce qui ne la comporte pas. L'impôt unique, quoi qu'on ait pu dire, aurait aussi ses répercussions, ses inciden-

(1) Voyez les numéros 41 et 42, pages 641 et 665.

ces imprévues, ses doubles emplois. Mais Vauban, qui voulait simplifier l'impôt, ne demandait pas, en dépit de l'opinion contraire assez accréditée, l'unité de l'impôt. La *dîme royale* laissait subsister les gabelles, réduites et ramenées à l'unité, les douanes, reculées à la frontière, le domaine, et quelques taxes de moindre importance.

Quelle simplification n'était-ce pas déjà que la suppression des tailles, des aides, des douanes provinciales ! Et quelle simplicité aussi dans le principal impôt direct subsistant, la *dîme royale*, ou l'impôt établi proportionnellement sur le revenu des terres et de l'industrie !

Je dois reconnaître que Vauban ne se résignait pas sans peine à laisser subsister, même réduits en nombre et en poids, les impôts établis sur la consommation. Il savait combien ils sont onéreux au peuple et combien leur perception est plus coûteuse que celle de l'impôt direct. Il n'ignorait pas davantage les fraudes trop fréquentes auxquelles ils donnent lieu. Mais il tenait compte des besoins de l'État. Il ne lui échappait pas non plus que ces taxes s'acquittent à quelques égards plus aisément, au fur et à mesure des consommations. Vous vous souvenez combien de discussions l'impôt du sel a suscitées depuis une vingtaine d'années ; par son penchant Vauban se fût rangé parmi les partisans radicaux de l'abolition, et c'était à son corps défendant, pour ne pas recourir à des taxes plus onéreuses, qu'il se résignait à grever cette production naturelle et à en faire un des *fonds* spéciaux du revenu public. « Le sel, écrit-il avec une familiarité qui n'est pas sans grandeur, est une manne dont Dieu a gratifié le genre humain, sur lequel par conséquent il semble qu'on n'aurait pas dû mettre d'impôt. Mais, comme il a été nécessaire de faire des levées sur les peuples pour les nécessités pressantes des États, on n'a point trouvé d'*expédient* plus commode pour les faire avec proportion que celui d'imposer sur le sel, parce que chaque ménage en consomme selon qu'il est plus ou moins accommodé. Les riches qui ont beaucoup de domestiques et font bonne chère en usent beaucoup plus que les pauvres qui la font mauvaise. C'est pourquoi il y a peu d'États où il n'y ait des impositions sur le sel, mais beaucoup moindres qu'en France, où il est de plus très-mal économisé.....Ce fonds sera composé de l'impôt sur le sel, que je crois *devoir être beaucoup modéré*, moins étendu partout peu à peu, en sorte que *tous les Français soient égaux à cet égard comme dans tout le reste*, et qu'il n'y ait point de distinction de pays de *franc salé* d'avec celui qui ne l'est pas. » Ainsi Vauban restait encore ici fidèle à ses principes : égalité proportionnelle et modération.

De plus il voulait que les salines appartinssent à l'État. Il abolissait le franc salé des communautés. Il supprimait les gardes sur les frontières des pays exempts de la gabelle. Il chassait de la perception la dureté et l'arbitraire, qui résultaient en grande partie d'une assiette trop inégale et des fraudes rendues par là inévitables. L'égalité de l'impôt tuait dans son germe l'industrie de con-

trebande des faux sauniers, si cruellement réprimée par des pénalités sans proportion avec le délit; on les punissait des galères, par le même principe qui faisait condamner à mort les faux monnayeurs. De la gabelle ainsi rectifiée, Vauban calculait que l'État retirerait 23 millions 400 000 livres.

Ce qu'il poursuivait d'un blâme bien plus absolu que les taxes indirectes, c'étaient les *affaires extraordinaires*, ressources devenues tellement habituelles pour le gouvernement aux abois qu'il me semble qu'il fallut toute la force de la coutume pour maintenir cette épithète d'*extraordinaires* à ce qui, en fait, était devenu fort ordinaire. De perpétuels emprunts, des altérations de monnaies passées à l'état de maladie chronique, des banqueroutes partielles, prenant diverses formes, semblaient faire partie du régime financier du pays. Les protestations de Colbert contre l'emprunt n'avaient pu prévaloir contre d'autres conseils que motivaient les nécessités qu'on s'était créées. Les abus de la politique avaient pour pendant les abus de la finance. On ne peut guerroyer sans cesse et s'en tenir aux ressources calculées en vue de la paix ou de quelques guerres rares et courtes. Pour couper court à ces abus du crédit public comme aux autres affaires dites extraordinaires, ainsi qu'aux pilleries des traitants, qu'il ne ménage guère, savez-vous ce que proposait Vauban? Il demandait que la *dîme* flottât entre le vingtième et le dixième du revenu. Ainsi le dixième était le terme extrême. Il fallait pour le justifier de graves circonstances. Telle était la marge qu'il laissait aux besoins de l'État. On voit assez que ce plan demandait, comme tous les plans qui proposent des économies, une assez grande sagesse de la part des gouvernements; de l'autre, il les supposait aussi peut-être plus maîtres qu'ils ne le sont toujours des événements. Que si surtout il s'agit de gouvernements non contrôlés, à quoi serviront toutes les digues posées *à priori?* Mais n'anticipons pas.

Vauban était à la recherche d'un moyen qui eût les qualités que peut offrir le meilleur impôt sans ses inconvénients. On peut contester qu'un impôt parfait existe; mais Vauban, séduit par la supériorité réelle de sa combinaison qui, comme vous allez le voir, n'avait rien de chimérique, croyait l'avoir trouvé. Voici comment il s'exprime : « L'établissement de la *dîme royale* imposée sur tous les fruits de la terre d'une part, et sur tout ce qui fait du revenu aux hommes de l'autre, me paraît le moyen le mieux proportionné de tous; parce que l'une suit toujours son héritage, qui rend à proportion de sa fertilité, et que l'autre se conforme au revenu notoire et non contesté. C'est le système le moins susceptible de corruption de tous parce qu'il n'est soumis qu'à son tarif et nullement à l'arbitrage des hommes. » J'ai dit que ce système n'avait *en soi* rien de chimérique. En effet, ce système est l'impôt sur le revenu, qui fonctionne en maints pays, en Angleterre, en Hollande, dans quelques parties de l'Allemagne, aux États-Unis d'Amérique, etc. Cela ne veut pas dire qu'il ne présente point de difficultés. Il peut y avoir de réels avantages, selon les temps et selon les peuples, à faire à cette forme de taxe une part assez large : elle est plus simple, plus économique, plus conforme à un certain idéal moral. Avec elle on sait au juste ce qu'on paye et la proportionnalité a chance d'être mieux atteinte, sous la réserve de la loyauté et de la bonne foi des contribuables. Même à ces conditions, reposera-t-elle toujours sur une base bien sûre? Les déclarations ne pêcheront-elles jamais par inexactitude même involontaire? Nous n'avons pas à entamer ici une discussion en règle avec l'impôt du revenu. Il a des partisans déclarés et des adversaires non moins décidés. Il ne mérite pas tout le bien qu'on en dit, ni non plus tout le mal. Ce qui est, à nos yeux, hors de contestation, c'est que chez un peuple moral, éclairé, avancé en civilisation, un tel impôt a une supériorité réelle. Mais il ne faut pas vouloir l'imposer aux populations qui y répugnent. — La condition de son adoption, c'est aussi qu'il ne sera pas une taxe purement supplémentaire. Qu'il remplace, quand il y a lieu, d'autres impôts; mais s'il est purement et simplement destiné à s'y ajouter, il n'est plus qu'un expédient, et devient un impôt de guerre, une ressource extraordinaire.

On peut s'étonner d'abord que Vauban ait pris pour modèle la dîme ecclésiastique. Cet impôt partage à nos yeux l'impopularité de la plupart des taxes censurées par l'illustre écrivain. Nous persistons à penser que la dîme ecclésiastique perçue en nature avait de graves inconvénients. Ce n'est pas à tort que Turgot lui a reproché en certains cas de « faucher plus que l'herbe », c'est-à-dire de prendre sur le capital. Le dixième des fruits n'est pas nécessairement le dixième du revenu. Il se peut que donner le dixième en nature absorbe la totalité du bénéfice d'une culture et même fort au delà. On remédie à cet inconvénient par la dîme en argent, qui est assise elle-même sur le revenu territorial évalué en monnaie. Il semble que Vauban aurait dû recourir à cette voie. Cela aurait mieux valu que de louer si complétement et d'imiter de si près, en ce qui regarde la partie de l'impôt assis sur la terre, la dîme ecclésiastique. A l'en croire, et l'on doit tenir un certain compte de son témoignage, la dîme ecclésiastique, en cela supérieure à beaucoup d'autres taxes, ne faisait aucun procès. « C'est celui de tous les revenus, ajoute-t-il, qui emploie le moins de gens à sa perception, qui cause le moins de frais et qui s'exécute avec le plus de facilité et de douceur; c'est celui qui fait le moins de non valeur, ou, pour mieux dire, qui n'en fait point du tout. » Voilà un éloge trop complet. Il nous paraît évident que l'expérience eût fait changer la dîme, perçue d'abord en nature, en dîme en argent. L'impôt en nature est acceptable pour les peuples jeunes et peu industrieux; il peut même alors offrir plus d'avantages que d'inconvénients. Mais, surtout quand on généralise cette contribution, ainsi que le fait Vauban, il importe de lui ôter ce caractère. Ainsi ont fait les Anglais qui

tiennent fort, vous le savez, à leurs vieux *us*. Ils ont aboli la dîme ecclésiastique en 1836, quoique l'économiste Ricardo en fût partisan, ce qui peut suffire à justifier Vauban du reproche de s'être montré trop arriéré ou de s'être mépris trop lourdement.

L'illustre maréchal triomphait d'ailleurs dans la comparaison qu'il établissait avec les autres taxes supprimées. Il faisait valoir avec beaucoup de force ces avantages de simplicité, d'économie de perception, d'absence d'exactions et de discordes si communes pour les aides, les tailles et les douanes provinciales. Soucieux de la petite propriété, il assurait que les paysans pourraient désormais avoir du bétail. Il célébrait l'accroissement de la consommation résultant de la suppression de certains impôts et de la diminution des autres. Il était convaincu, comme Colbert l'avait été, que déduire les droits c'est souvent augmenter le trésor public par le développement des transactions commerciales. Je ne me porte pas au surplus garant des calculs présentés ici par Vauban pour établir que son système rendra plus à l'État. L'éditeur du *Projet de dîme royale*, M. Eugène Daire, dans ses savantes notes, les conteste sur plus d'un point, et non sans raison. Le principe moderne et non assez réalisé encore, malgré tous les progrès qu'il a faits sous nos yeux, d'une diminution de droits sur les articles consommables en vue d'un revenu meilleur, n'en était pas moins posé.

Si les fruits de la terre formaient le premier fonds de la dîme, le second fonds comprenait la dîme du revenu des maisons des villes et gros bourgs du royaume, des moulins de toute espèce, celle de l'industrie, des rentes sur le roi, des gages, pensions, appointements, etc. Ainsi achève de se déterminer nettement le caractère d'impôt sur le revenu. Il porte ici, vous le voyez, sur la partie mobilière du revenu et sur les facultés productives des contribuables. On aurait une critique à adresser à Vauban. L'impôt sur les maisons est foncier et non mobilier. Il n'est donc pas à sa place. C'est d'ailleurs la partie la plus hardie, la plus féconde de ce remarquable travail, celle où se trouve le plus d'élévation et de chaleur, d'idées générales et de pressentiments justifiés. Qu'on n'oublie pas son principe : « Tous étant également sujets, sous la protection du roi et de l'État, chacun d'eux a une obligation spéciale de contribuer à ses besoins à proportion de son revenu, ce qui est le fondement de ce système. Car, d'autant plus qu'une personne est élevée au-dessus des autres par sa naissance ou par sa dignité, et qu'elle possède de plus grands biens d'autant plus a-t-elle besoin de la protection de l'État. » Vous voyez aisément à quelle adresse allaient ces paroles.

Mais, avant d'indiquer les catégories atteintes, comment s'assurer du payement d'un tel impôt? Quels sont les voies et les moyens? Ici encore Vauban devance ce qui a été fait depuis dans d'autres contrées que la France. La Hollande lui offrait un des rares modèles d'impôt du revenu; il paraît toutefois sur bien des points s'inspirer plutôt de ses propres conceptions que des exemples étrangers. Il veut un dénombrement exact de toutes les sortes de revenus. Il demande la déclaration de son revenu par chacun, comme cela se fait aujourd'hui aux États-Unis, avec une pénalité pour sanction. Peut-être y avait-il un peu trop d'optimisme et de complaisance pour son propre système dans ces paroles : « C'est à quoi je ne pense pas qu'on trouve bien de la difficulté, si l'on veut bien s'y appliquer, et que le roi veuille s'en expliquer par une ordonnance sévère qui soit rigidement observée, *portant confiscation des revenus recélés et cachés, et la peine d'être imposé au double pour ne les avoir pas fidèlement rapportés*. Moyennant quoi, et le châtiment exemplaire sur quiconque osera éluder l'ordonnance et ne s'y pas conformer, on viendra à bout de tout. Il n'y aura qu'à nommer des gens de bien et capables, bien instruits des intentions du roi, bien payés et suffisamment autorisés pour examiner tous ces différents revenus en se transportant partout où besoin sera. »

Qu'on approuve ou non cette théorie, ce qui en fait la vérité et la beauté, on ne saurait trop le redire, c'est que l'impôt y courbe sous son niveau toutes les têtes. Au fond c'est à cela que tenait Vauban. Le reste était pour lui subordonné. Tous payeront, les grands et les petits ! Vous figurez-vous, à cette distance où nous commes, le scandale produit par une pareille proposition? Et quelle révolution en effet ! Avec un ton calme le plus souvent, quoiqu'on y sente de la chaleur, mais modérée par les formes mêmes de la discussion et du calcul, avec un langage tout ensemble insinuant et impérieux, comme il convient à un homme qui s'efforce de convertir le roi, mais qui sent qu'il plaide pour la sainte cause de la justice et du droit, il réclame partout et toujours l'égalité. Ainsi le clergé payera. Il payera non plus seulement *par ses prières*, comme le disait au nom des vieilles coutumes l'archevêque de Sens, disputant à Richelieu un subside de quelques millions, ou simplement par des dons gratuits. Il payera la dîme territoriale et aussi sur ses pensions et possessions mobilières. Les ducs et pairs payeront aussi et jusqu'aux princes du sang, et cela d'une façon habituelle et normale. Pourquoi non? Vauban n'a-t-il pas établi que payer l'impôt est une *obligation naturelle ?* Le vieux préjugé qui attachait un déshonneur à l'acquittement de l'impôt n'a donc plus de fondement. Tandis que d'autres économistes s'appliquent à laver la souillure du travail, Vauban ôte toute idée de honte à l'impôt. Il le réhabilite. Car la dette des citoyens envers l'État avait besoin d'être réhabilitée, chose inouïe, tant on avait trouvé moyen de fausser toutes les notions !

Vauban comprend dans sa nomenclature « les grands officiers de la couronne, les membres et secrétaires d'État, les intendants des finances, les gouverneurs et lieutenants généraux et particuliers des provinces, les gouverneurs, lieutenants du roi et états-majors des villes et des places, les conseillers d'État, maîtres des requêtes, les intendants ou commissaires départis dans

les provinces, tous ceux qui composent les cours supérieures et subalternes du royaume, et généralement tous les officiers de longue et courte robe, de justice, police et finances, nobles ou roturiers, grands ou petits, qui tirent gages ou appointements du roi, pension ou quelque bienfait, d'autant que tous doivent se faire honneur et plaisir de contribuer aux besoins de l'État, à sa conservation, à son agrandissement, et à tout ce qui peut l'honorer et le maintenir. »

On voit par là que Vauban s'en prenait aux privilégiés de la roture comme aux privilégiés de la noblesse, à la magistrature comme aux ducs et pairs. J'éprouve quelque honte à le dire : ce ne furent pas les roturiers qui crièrent le moins haut lorsque ce projet fut divulgué. Ils s'étaient fait ou laissé attribuer une large part à ce banquet des abus. Que devenaient avec ce système les commis et les aspirants commis, tous ces parasites qui vivaient, pour ainsi dire, sur les superfétations de l'arbre financier? Que devenaient tant d'employés de toute espèce? Que devenaient et l'importance excessive du contrôleur général, et l'autorité arbitraire des intendants des provinces, réduite à se mouvoir dans des cadres et selon des règles? « La robe entière en rugit pour son intérêt », écrit Saint-Simon.

Ce système atteignait les procureurs, les notaires et les avocats. Vauban estime au plus bas prix leurs revenus. Il voudrait qu'ils fissent entre eux la répartition de l'impôt après la fixation du revenu net de leurs offices. Il propose un *abonnement* avec les avocats, sous peine de doubler la taxe, et au besoin de l'interdiction de leurs pratiques, si leur déclaration n'était pas exacte. Il évaluait à 10 millions de livres le revenu imposable des gens de pratique et de plume.

Le même système d'égalité qui frappait les grands et les riches atteignait jusqu'aux domestiques. Dans plus d'un pays les domestiques ont été soumis à une taxe spéciale, mais payée par les maîtres sur qui c'était un impôt de consommation et de luxe. Il s'agissait avec Vauban d'une taxe payée par les domestiques eux-mêmes, comme rentrant dans la catégorie des individus à gages, recevant, comme tous les autres citoyens, leur part de protection de l'État. Les remarques qu'il fait sur cet article sont assez piquantes. « Il y a, dit-il, des gens qui ont de la répugnance pour cet article; mais à mon avis mal à propos, parce que c'est à proprement parler l'une des conditions du bas peuple les plus heureuses. Ils ne sont jamais en soin de leur boire et de leur manger, non plus que de leurs habits, coucher et lever; ce sont les maîtres qui en sont chargés. Aussi voit-on toujours plus de gaieté dans les valets que dans les maîtres. En Hollande, non-seulement les valets et les servantes payent, mais même les chiens, pour chacun desquels le maître payait, en 1679, après la paix de Nimègue, un escalin par an faisant 7 sous 6 deniers de notre monnaie. »

Cette anticipation des vues ultérieures de la théorie et des résultats de l'expérience par une sorte de bon sens divinatoire que nous avons plus d'une fois remarqué chez l'illustre maréchal, se retrouve dans ses réflexions relatives à l'impôt qui devait atteindre le commerce. Peu d'écrivains et de politiques ont mieux compris à quel point le commerce doit être ménagé. Est-ce donc qu'il y ait quelque raison de ne pas atteindre par l'impôt la richesse mobilière? Aucune en réalité. Pas d'exemption pour elle, mais point de surcharge. Le commerce gêné par des entraves, ou assujetti par des surtaxes, languit ou émigre. Vauban en cite un exemple curieux. En mettant des impôts assez forts sur les chapeaux et sur les cartes, on avait presque anéanti les manufactures. Elles avaient passé à l'étranger, et dans quelle proportion ! Plus de dix mille ouvriers avaient émigré de la seule province de Normandie, au dire des maîtres et gardes de ces métiers.

Lorsqu'on étudie les idées d'un Vauban, c'est comme si l'on prenait le niveau le plus élevé des opinions d'une époque. Un grand homme est rarement seul à penser d'une certaine façon. Mais ce qui le constitue grand homme, dans l'ordre des idées, c'est qu'il exprime avec plus de force les vues d'une élite. Il n'en gardera pas moins quelques-uns des points de vue propres à son temps; il lui en restera, soit les erreurs, soit les lacunes, sans qu'on puisse lui en faire un reproche. Les vues de Vauban sur les encouragements à donner au commerce, en sont la preuve. C'était voir de loin que de comprendre qu'on encourage surtout le commerce en le ménageant. Mais pourquoi proposer en même temps *d'exclure* le commerce *inutile?* Que veut dire ce dernier mot?

Il faut avouer aussi qu'il n'est pas fort avancé au sujet du crédit. On croirait presque qu'il va jusqu'à proscrire les billets sous seing privé. Il est bien de signaler, comme il le fait, le mauvais crédit qui ne repose sur aucun gage réel, le danger des émissions; mais on regrette qu'il ne comprenne pas mieux la portée du crédit légitime. La génération à laquelle il appartient en était là presque tout entière. Les idées les plus saines de Law ne furent-elles pas d'abord repoussées à l'égal de ses erreurs, qui devaient être si compromettantes? C'est à peine si l'on connaissait le mécanisme des banques. Il est vrai que les banques dites de circulation débutaient à peine. Lorsque Vauban demande la création d'une chambre de commerce, vœu qu'il avait émis déjà dans un autre de ses écrits, il était mieux dans le courant du temps. Il eut même la satisfaction de voir ce vœu réalisé de son vivant, et il l'était quand parut le *Projet de dîme royale.* Plusieurs chambres de commerce avaient été instituées, et, au-dessus d'elle, une chambre royale à Paris comptant un député de chaque grande ville.

Achevons l'analyse de la dîme royale par l'indication de quelques articles qui ont été depuis lors, et sous d'autres formes, fort controversés. Les questions changent moins qu'on ne le croit. Passant aux arts et métiers, Vauban taxait les ouvriers au trentième de leur revenu;

c'était une infraction à sa règle du vingtième. On reconnaît là cet impôt sur les salaires que devait discuter plus tard Adam Smith. En général, un impôt direct sur les salaires du travail ne vaut rien. C'est une base trop instable, et de combien de manière le travailleur n'est-il pas imposé déjà? Vous remarquerez pourtant que soulagé de l'impôt des aides et des douanes provinciales et de plusieurs autres, l'ouvrier y gagnait vraisemblablement d'une manière sensible. Le fonds des arts et métiers qui atteignait l'industrie tout entière ne devait pas aller, selon les calculs de Vauban, à moins de 15 422 500 francs.

Les réflexions que je viens de faire s'appliquent à l'impôt sur le luxe. Vauban ne doute aucunement que le luxe ne doive être taxé et même surtaxé. C'est le vieil impôt somptuaire qu'il demande ici. Il ne faut pas s'y tromper : tout impôt mis sur le luxe n'est point pour cela un impôt somptuaire. On peut taxer les jouissances sans vouloir les punir et les décourager. L'essence de l'impôt somptuaire est de poursuivre ce dernier but. Vauban en est plus partisan que nous ne le voudrions. Pourquoi punir tel genre de consommation, surtout quand l'immoralité n'y est pas jointe? Ne court-on pas risque de tarir à sa source telle industrie utile, et le travail même du peuple? Question qu'on ne se posait guère alors. L'auteur du *Projet* approuve sans hésiter ces contributions sur les riches et les gens aisés « qui sont, à proprement parler, la peine de leur luxe, de leur intempérance et de leur vanité. Tels sont les impôts qu'on a mis sur le tabac, les eaux-de-vie, le thé, le café, le chocolat, à quoi on pourrait utilement en ajouter d'autres sur le luxe et la dorure des habits, dont l'éclat surpasse la qualité et le plus souvent les moyens de ceux qui remplissent les rues des carrosses à n'y pouvoir marcher, lesquels, n'étant point de condition à avoir de tels équipages, mériteraient bien d'en acheter la permission un peu chèrement, ainsi que celle de porter l'épée à ceux qui, n'étant ni gentilshommes, ni gens de guerre, n'ont aucun droit de la porter; sur la magnificence outrée des meubles, sur les dorures des carrosses, sur les grandes et ridicules perruques et tous les autres droits de pareille nature qui, judicieusement imposés en punition des excès et désordres causés par la mauvaise conduite d'un grand nombre de gens, peuvent faire beaucoup de bien et peu de mal. »

Voilà bien des impôts de luxe, et les vénérables perruques du siècle de Louis XIV ne sont pas épargnées. Cette guerre aux perruques, ou plutôt la taxe mise sur la poudre à poudrer, devait se réaliser sous le ministère de Pitt. Le seul résultat obtenu, c'est que l'opposition en masse se fit couper les cheveux.

C'est de la même façon que notre auteur, se faisant le censeur des mœurs publiques, proposait un impôt sur les cabarets. Ces taxes se rapportaient dans sa pensée à un quatrième fonds comprenant les domaines, les parties casuelles, francs fiefs, les amendes, les douanes reculées à la frontière, et les impôts volontaires dont les consommations d'agrément et de luxe sont la matière. Le total des quatre fonds devait fournir une somme de 116 822 500 livres, laquelle pourrait être augmentée suivant les besoins de l'État, par degrés, dans une proportion juste et toujours suivie.

Résumons maintenant les vérités principales qui dominent le livre de Vauban, et qui donnent une idée de la grandeur de ce livre.

La *Dîme royale* enseigne d'une manière plus ou moins explicite :

« Que le souverain doit protection égale à tous ses sujets;

» Que le travail est le principe de toute richesse, et l'agriculture le travail par excellence;

» Qu'on doit toujours se tenir plutôt en deçà qu'au delà des limites que la raison commande d'assigner à l'impôt;

» Que l'impôt doit frapper, avec une égalité proportionnelle sérieuse, les revenus de toute nature qui existent dans l'État;

» Qu'il faut en simplifier les éléments pour réduire les frais de perception au taux le plus bas possible;

» Que les taxes indirectes trop étendues nuisent à l'entretien du peuple, au commerce et à la consommation;

» Que les *affaires extraordinaires*, c'est-à-dire les emprunts, ont pour conséquence d'enrichir les traitants et de ruiner les nations;

» Que le luxe (sur lequel pourtant il est trop sévère, faute de distinguer) est défavorable à la production;

» Que la liberté du commerce et de l'industrie est un bien, et que les entraves qu'on y apporte sont un grand mal ;

» Qu'il est insensé de pousser à l'accroissement des classes improductives ; enfin, que le menu peuple, qu'on accable et méprise, est le véritable soutien de l'État. »

Ne vous semble-t-il pas que l'énoncé seul de ces principes suffit à assigner à Vauban un rang élevé dans la formation de la science? Et n'admirera-t-on cet effort de la théorie de l'impôt vers l'unité et l'égalité? C'était aussi un effort de la société française dans le même sens que marquait la proclamation de ces maximes si hardies. On avait déjà abusé de la centralisation; Vauban en faisait le plus légitime usage en voulant en quelque sorte centraliser l'impôt, le simplifier. Simplifier, c'était économiser; c'était aussi travailler à affranchir les peuples, victimes de tant de complications onéreuses. Et pourtant, messieurs, en vous rendant compte de ce nouveau et magnifique pas de la société française vers l'égalité, une réflexion ne cessait de m'assaillir et d'être présente à mon esprit. Cette noble revendication de l'égalité par un des plus grands et des plus généreux esprits qui aient paru est en arrière sur les siècles précédents au point de vue de la doctrine de la liberté. Combien ne fallait-il pas que se fût éteint le souvenir des états géné-

raux, pour que la moindre allusion même ne rappelât point le libre consentement de l'impôt, ce droit naturel des nations! Et pourtant sans ce libre vote, et sans le libre contrôle, n'espérez rien de durable, même pour l'égalité. C'est à l'ombre de la servitude que se sont glissés les priviléges et les abus. C'est contre le droit de ne point payer l'impôt que la noblesse avait vendu sa dignité et son influence comme corps politique. Voilà comment elle a déchu au rang de noblesse de cour, au lieu d'être une aristocratie utile. La liberté et l'égalité se maintiennent et se soutiennent mutuellement. Gardons-nous d'en faire les deux termes d'une antithèse. Qui n'a que l'une n'est jamais sûre de la garder. C'est la leçon du passé. Elle doit compter pour l'avenir.

Mais la revendication de l'égalité, qui fait la gloire de Vauban, devait suffire à le perdre. Permettez-moi de vous citer encore Saint-Simon, dont le chaleureux témoignage honore également et Saint-Simon lui-même et le maréchal de Vauban. Après avoir rappelé les raisons qui devaient amener contre lui une ligue formidable d'intérêts, raisons que le maréchal avait énumérées lui-même dans un chapitre final sur *les raisons secrètes contre le système de la dîme royale*, le duc de Saint-Simon ajoute avec le plus noble accent : « Ce ne fut donc pas merveille si le roi, prévenu et investi de la sorte, reçut très-mal le maréchal de Vauban lorsqu'il lui présenta son livre, qui s'adressait à lui dans tout le contenu de l'ouvrage. On peut juger si les ministres à qui il le présenta lui firent un meilleur accueil. De ce moment, ses services, sa capacité militaire, unique en son genre, ses vertus, l'affection que le roi y avait mise jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant à ses yeux. Il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Il s'en expliqua de la sorte sans ménagement..... Le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître pour qui il avait tout fait. Il mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé de douleur et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible jusqu'à ne pas faire semblant qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. »

Le livre de la *Dîme royale* parut sans nom d'auteur, au commencement de 1707, fut condamné par arrêt du conseil le 14 février, confisqué et mis au pilori. Le maréchal de Vauban mourut le 30 mars de la même année, âgé de soixante-quatorze ans.

Mais de pareilles semences ne pouvaient pas périr. Elles germèrent dans l'esprit des économistes du XVIIIe siècle, et fermentaient dans le sein même de la société française. La nuit du 4 août 1789 donnait gain de cause à ces principes, auxquels je ne reconnais pas de mérite supérieur que de représenter le droit éternel et l'éternelle morale dans l'économie de l'impôt.

H. BAUDRILLART.

VARIÉTÉS.

Histoire d'un brigand grec.

Voici encore une histoire de brigands. Quel voyageur a visité l'Orient sans en rapporter au retour quelques-unes dans ses bagages, parmi les chibouques et les flacons d'essence de rose? Souvent, il est vrai, comme les prétendues étoffes de Brousse, elles ont été fabriquées en France, et n'en sont pas plus mauvaises, car l'esprit en est d'ordinaire la marque de fabrique. Mon histoire, vous en jugerez, est purement orientale. Je voudrais de tout mon cœur qu'elle eût le piquant de celles d'About; mais on ne saurait réunir tous les mérites à la fois. Elle aura, faute de mieux, celui d'être vraie. Yani Catardgi a sur Hadgi Stavros un avantage mince, si l'on veut, mais incontestable, c'est d'avoir existé.

Je dois le récit de ses hauts faits à un charmant garçon d'une parfaite véracité. Smyrniote de naissance, Prussien d'origine, cosmopolite d'éducation, il est de plus artiste par goût, voyageur et chasseur avec passion. C'est en naviguant sur les côtes d'Asie Mineure et de Syrie que je fis sa connaissance. Muni d'une légère valise, d'un album volumineux et d'un excellent fusil à deux coups, il s'en allait parcourir les côtes de la mer Rouge en compagnie d'un Allemand fameux dans le monde entomologique. Il comptait arpenter de ses longues jambes sèches le désert qui entoure le Sinaï. — Les Hébreux, disait-il, auront bien laissé quelques cailles dans le pays; je suis sûr d'ailleurs de ne pas revenir bredouille, car je veux rapporter autant de croquis dans mon album que mon ami d'insectes sur ses bouchons. — Naturellement il savait le français, comme tout Smyrniote bien élevé. Je ne parle point de l'allemand qu'il avait appris de la bonne manière, c'est-à-dire en vidant un nombre infini de chopes avec les rapins de l'école de Dusseldorf. La langue allemande et la pipe ont cela de commun qu'on les trouve moins désagréables avec la bière. Certaine Marietta lui avait enseigné l'italien, tandis qu'il étudiait les grands maîtres dans les galeries de Florence. Quant au grec et au turc, il n'avait aucun mérite à les parler, les ayant sucés avec le lait de sa nourrice. Par exemple, je suis obligé d'avouer qu'il était faible sur l'arabe, et je l'ai vu fort embarrassé de soutenir une conversation avec un poëte damasquin qui se trouvait sur notre paquebot.

Nous étions à bord de la *Cérès* des messageries impériales, où je m'étais embarqué à Smyrne pour me rendre à Tripoli, et de là gagner Damas en traversant le Liban. Quoiqu'on fût au commencement de décembre, les soirées étaient d'une douceur infinie. Nous les passions à regarder le ciel transparent et limpide, la lune éblouissante dont l'image tremblait à peine sur la mer tant la surface était paisible, les grands plis ondoyants que l'avant du navire soulevait sur cette glace unie, le sillage d'écume phosphorescente que nous lais-

sions derrière nous, et qui se déroulait jusque dans l'ombre lointaine comme une route doucement lumineuse.

Ah! les belles nuits! Les nuits divines! Et les bonnes causeries qui se prolongeaient quelquefois presque jusqu'au matin, tantôt petillantes et alertes, tantôt inégales et intermittentes : car souvent on se taisait comme pour entendre le grondement monotone de l'hélice et le clapotement sans fin de l'eau qui filait sur les flancs du bateau. Alors cigares et cigarettes faisaient à qui mieux mieux scintiller leurs petits brasiers rouges, et des bouffées de fumée innombrables montaient sans bruit vers les étoiles.

Je vois encore d'ici le grand corps de Braumer (c'était le nom de mon Smyrniote), doucement bercé dans un fauteuil à bascule au milieu d'un cercle de voyageurs et d'officiers qui se livraient au même exercice. Nous étions sur cette espèce de terrasse qui, dans certains paquebots, s'élève au-dessus du pont et qu'on appelle *roufle*, si j'ai bonne mémoire. A quelques pas de nous une compagnie d'Américains des deux sexes, qui se sont librement associés pour visiter l'ancien monde, se livrent à des confidences d'une nature tout à fait intime. J'en juge du moins par les bras passés autour des tailles, par des chuchotements, des soupirs étouffés, par le besoin que souvent éprouvent les lèvres de se rapprocher des oreilles et des joues. Au-dessous de nous, sur le pont même, toute une population de musulmans dort enveloppée dans ses couvertures. A peine de temps en temps un mouvement, un murmure trouble la paix de ce dortoir en plein air. C'est quelque pauvre diable de Turc qui trouve, à travers son sommeil, le tapis mince, la planche dure, et rêve au paradis de Mahomet.

La conversation était tombée sur les Grecs, et Dieu sait si les histoires pleuvaient. Nos officiers ne tarissaient pas. Un Athénien qui les aurait écoutés aurait crié bien vite : — Qu'on me ramène à la Grèce contemporaine! Le docteur du bord surtout était inépuisable; mais il n'était pas infatigable, aussi se décida-t-il à donner la parole à son voisin : — Mais vous, monsieur, dit-il à Braumer, vous, qui sans être Grec, êtes né cependant au milieu de ces gens-là, convenez qu'à Smyrne, comme dans tous les ports de Turquie et d'Égypte, si vous tombez sur un coquin, vous pouvez hardiment parier dix contre un qu'il est Grec.

— Ma foi, docteur, je vous accorde pour Smyrne tout ce que vous voudrez; mais faites-moi aussi une concession. Vous connaissez mieux que moi l'Égypte : Eh bien! avouez que la France et l'Italie peuvent se vanter d'avoir fourni une bonne part des aventuriers du Caire et d'Alexandrie. Si l'on renvoyait de ces pays-là tous les gens suspects, combien faudrait-il de paquebots comme le vôtre pour rapatrier ceux qui reprendraient la route de Marseille? Je me rappelle certain architecte avec qui je dînais un jour au Caire, chez Auric, près de l'Esbe-Kieh. N'allez pas croire, au moins, que je m'en vante.— Monsieur, me disait-il, quand on vient faire des affaires en Égypte, il faut, en débarquant, laisser sa conscience aux magasins de la douane et ne la reprendre qu'en partant. Telle était sa profession de foi, et encore il se vantait. Si les douanes égyptiennes ne reçoivent jamais que des dépôts comme le sien, leurs magasins ne doivent pas être encombrés. Vous avez, docteur, en Orient une foule de compatriotes parfaitement honorables et dont je serais flatté de serrer la main. Mais mon architecte est loin d'être seul de son espèce. Pourtant un Français intelligent peut toujours trouver à vivre en France sans manquer à l'honnêteté. Peut-être lui faudra-t-il jouer un peu des coudes; mais il finira par se faire sa place. Mille professions lui sont ouvertes qui ne laissent que l'embarras du choix. Quelle que soit votre ambition, si vous n'avez pas le bonheur de la satisfaire, du moins vous aurez le plaisir de l'essayer. Manquez-vous votre vocation; c'est à vous, la plupart du temps, que vous devez vous en prendre. Mais que peut faire en Turquie un malheureux Grec qui se sent de l'intelligence, du courage, de riches facultés, enfin, ce qui peut faire, suivant les circonstances et les conditions, les scélérats ou les grands hommes? Tout le monde n'est pas né pour cultiver des pastèques et faire pousser du coton ainsi que les rayas et les fellahs, ni pour passer sa vie à carguer des voiles et à tenir la barre sur une barque de cabotage : on voit quelquefois, et même chez les Grecs, des gens si déraisonnables, que la perspective de s'enrichir en passant leur vie à spéculer sur la hausse des raisins secs ou la baisse des sucres et des savons les laisse presque indifférents. Ces hommes-là, chez vous, bien qu'ils puissent devenir écrivains, artistes, capitaines, hommes d'État, se perdent souvent parce que leurs forces ne sont pas à la hauteur de leurs aspirations; par impatience; quelquefois, parce que les circonstances leur manquent. Aux Grecs de Turquie, les circonstances manquent toujours. Représentez-vous ce petit peuple intelligent, actif, remuant, avide, disséminé dans un empire mal gouverné, en désordre, barbare presque partout, et dans ses plus grandes villes tout au plus à moitié civilisé. Car vous n'avez pas, je pense, d'illusions sur l'empire ottoman, et vous savez à quoi vous en tenir sur cette vieille masure croulante que ses voisins étayent de leur mieux, parce qu'ils ne se sont pas encore entendus sur la façon d'en partager l'emplacement et les décombres. Malgré les apparences, il n'y a pas de carrières ouvertes à tous ces hommes d'esprit ou de main. Le musulman orgueilleux et inerte les hait, les méprise et les craint. Quelques Grecs, cependant, se résignent à servir ces maîtres ennemis de leur race et de leur religion : un grand nombre se livrent au commerce, et vous pouvez voir à Marseille qu'ils n'y réussissent pas mal; d'autres cultivent laborieusement un coin de terre dont le revenu, dont la propriété même ne leur est pas assuré; d'autres, montés sur leurs méchantes barques, font le cabotage d'île en île, de port en port, et trouvent sur

mer une liberté que la terre leur refuse. La plupart souffrent cependant avec patience la dépendance où ils vivent; mais si quelque événement ranime leurs espérances d'affranchissement; si quelque avanie d'un fonctionnaire turc pousse leur patience à bout, les plus hardis protestent à leur façon; ils embrassent une profession qui a toujours passé dans le pays pour honorable autant que périlleuse, et déclarent fièrement la guerre à leurs oppresseurs. En France on fait de l'opposition dans un journal et la plume à la main; en Turquie, un Grec n'en peut faire que dans la montagne, le fusil sur le dos et les pistolet à la ceinture.

— Et l'habitude, s'écria le docteur, s'est tellement enracinée, que les Grecs affranchis l'ont conservée chez eux. Votre plaidoyer me charme. Mais dites-moi, M. Braumer, vos honnêtes brigands ne maltraitent sans doute que les musulmans. J'aime à croire qu'ils ne se vengent pas sur d'innocents chrétiens des insultes d'un pacha; et si un bandit m'avait coupé le cou, vous auriez beau me dire qu'il a voulu donner une leçon à la Sublime-Porte, jamais je ne consentirais à me payer d'une pareille excuse.

— Docteur, si vous goûtiez seulement un peu du brigandage, vous verriez qu'il est difficile d'être à moitié bandit, et vous le seriez jusqu'au bout. D'ailleurs le Turc ne donne pas toujours, et il faut bien vivre.

— Avouez aussi que si vos protégés prennent le métier par nécessité, ils le gardent souvent par goût.

— D'accord; et je puis aussi vous assurer qu'ils montrent, quand il s'agit de piller les gens, une rare impartialité. Je vous en parle sciemment, car plus d'une fois j'ai eu maille à partir avec eux.

Ces mots réveillèrent la curiosité des auditeurs. Évidemment ils préféraient la moindre histoire aux considérations morales et politiques les plus ingénieuses. Je dois confesser que je partageais leur avis. Je priai donc Braumer de ne pas nous laisser attendre le récit qu'il faisait espérer. — Vos théories, ajoutai-je pour le flatter, sont séduisantes, mais quelques faits ne les gâteraient pas.

— Soit, dit-il, je vous conterai quelques histoires, bien qu'elles n'aient pas grand'chose à démêler avec ce que vous appelez mes théories. Il est bientôt l'heure de s'endormir, je vous y aiderai aussi bien qu'un autre. Mais ma cigarette touche à sa fin, permettez-moi de la remplacer.

Il déposa alors sur une large feuille de papier une demi-poignée du tabac blond et parfumé de Cavala, et se mit à le presser artistement pour en former une de ces énormes cigarettes comme on n'en voit que dans les pays grecs. Tout en la roulant entre ses doigts, il se balançait mollement sur son fauteuil, et en se balançant il racontait :

J'ai vu, dit-il, un certain nombre de voleurs dans ma vie, puisque je suis né à Smyrne et que j'ai déjà un peu couru l'Orient; mais un seul chef de bande m'a honoré d'une attention particulière. Nos relations ont été courtes et peu suivies. Je suis loin de m'en plaindre. Cependant, si je me bornais à vous les conter, mon récit n'irait pas jusqu'à la fin de cette cigarette. Je vous dirai donc quelques aventures de mon héros, non les plus intéressantes, mais celles qui me reviendront à la mémoire. Si vous en désirez savoir plus long, vous n'aurez pas de peine à satisfaire votre curiosité. Il suffit d'aller à Smyrne; vous sortez alors de la ville; vous prenez le premier paysan venu, et après lui avoir offert un verre de *raki*, vous le mettez sur ce chapitre. Soyez sûrs qu'il aurait plus tôt fini de vider la bouteille que d'épuiser sa provision d'anecdotes. Quelques-uns d'entre eux connaissent Homère, un mendiant aveugle, qui chantait des chansons de Clephtes sur le pont des Caravanes, il y a plus de cent ans de cela; mais vous n'en trouverez pas un qui ne connaisse Yani Catardgi.

C'était un Grec de Samos qui avait longtemps navigué sur les côtes d'Asie Mineure et en particulier dans les parages de Smyrne. Personne ne connaissait mieux que lui le golfe et ses environs. Aussi, un jour qu'il avait, dans je ne sais quelle querelle, abattu un soldat turc d'un coup de couteau, il n'eut pas de peine à trouver un asile dans la montagne. Comme il était vigoureux, adroit, dur à la fatigue, hardi, entreprenant, inépuisable en ruses, habile à esquiver le péril et froidement intrépide pour le braver quand il ne pouvait faire autrement, il ne tarda pas à se faire une réputation. Quelques bons compagnons l'allèrent bientôt rejoindre. Ils s'étaient brouillés avec la police turque qui est pourtant une bonne personne, un peu vive, vous savez, mais sans rancune. Quand elle n'assomme pas les gens tout de suite, elle les oublie facilement. Rarement elle se donne du mal à poursuivre les malfaiteurs; en revanche, ceux qu'elle attrape payent pour ceux qu'elle laisse courir; ainsi la morale est satisfaite et l'équilibre général des délits et des peines est rétabli. Ces coquins, pourtant, troublaient la malheureuse police dans sa quiétude; ils auraient même troublé le sommeil du gouverneur de Smyrne, si rien pouvait empêcher un pacha de dormir. Ce qui contribua le plus au succès de Yani, ce fut la guerre d'Orient. Il y servit les Russes de tout son cœur, et le czar n'eut pas de plus fidèle allié contre la Turquie. Ses coupe-jarrets, qui prirent (Dieu me pardonne!) le nom de volontaires, descendaient tous les jours dans la plaine, interceptaient les communications entre la ville et les pays voisins, égorgeaient les courriers pour saisir les dépêches, et naturellement, s'ils trouvaient sur eux quelques talaris, ne perdaient pas cette occasion de nuire aux finances de l'empire. Afin d'entretenir le pays dans un état de malaise et d'inquiétude, afin d'exciter le mécontentement général, ils volaient chrétiens et musulmans, pillaient les maisons de campagne isolées, parfois même les plus belles des villages, sûrs que les paysans du voisinage ne s'exposeraient pas aux coups pour défendre le bien d'autrui.

Ils saisissaient les riches pour les rançonner, conformément aux usages reçus chez les brigands de tout pays et de tout temps. Quant aux pauvres, ils les ménageaient d'ordinaire, non par humanité, cela va sans dire, mais par intérêt. Il leur fallait en effet des affidés, des espions, des recéleurs. Ce sont là, dans une troupe bien organisée, des rôles indispensables. Rien de tout cela ne manquait à celle d'Yani, grâce à l'habileté de sa politique. On l'informait exactement des bons coups à tenter, des poursuites dirigées contre lui; s'il allait à droite, on ne manquait guère d'envoyer à gauche les soldats chargés de le poursuivre ; une foule de négociants patriotes se disputaient l'honneur de lui acheter à vil prix le produit de ses campagnes ; chez le pacha même il avait des hommes à lui ; je dis à lui, car il les payait fort bien, tandis que le gouvernement turc les payait fort mal. C'est ainsi qu'il faisait en même temps les affaires de la Russie et les siennes. Croyez bien que son agent comptable, car il en avait un, ne remplissait pas une sinécure. Sa renommée grandissait avec sa fortune, et déjà quelques journaux d'Athènes le signalaient comme une des espérances de la liberté grecque dans l'Anatolie.

Aussi ses hommes étaient devenus d'une audace extraordinaire. Il avait su leur inspirer cette confiance que donnent d'ordinaire les grandes causes à ceux qui les soutiennent. En voici une preuve : Un riche commerçant du quartier franc, nommé Praïdis, se promenait un jour à cheval à une demi-heure de la ville. C'était du côté de Bournabat, aux environs de cette source magnifique qu'on appelle les Bains-de-Diane et où les ouvriers d'une fabrique de papier remplacent aujourd'hui le joli cortége de la prude déesse. Un homme vêtu à peu près comme les rayas ou paysans grecs s'approcha du cavalier, et voyant qu'il fumait, le pria de lui donner du feu. Praïdis arrête son cheval, ôte son cigare de sa bouche et, en se penchant sur la selle, le tend au passant. Il eût mieux fait d'être moins complaisant. En un clin d'œil il est saisi par la jambe, désarçonné violemment, renversé à terre et garrotté avec une dextérité inouïe. Comme le cheval, en retournant à la ville sans son maître, aurait donné trop tôt l'alarme, le bandit l'attacha tranquillement à un arbre ; puis voyant que dans la bagarre le cigare était tombé sans s'éteindre, il le ramassa, en essuya la poussière avec sa manche et se mit à l'achever sans remords, réservant sa propre cigarette pour des jours moins heureux. »

— Tiens, j'oublie la mienne qui n'est pas allumée. Un peu de feu, s'il vous plaît, docteur? Merci.

Vous vous demandez sans doute ce que faisait Praïdis et pourquoi il ne criait pas. Il y pensa bien quand il fut revenu de son étourdissement ; mais son vainqueur, tirant de sa ceinture un formidable couteau, lui en fit sentir la pointe ; à l'aide du même argument, il le pressa de se relever et le fit marcher devant lui. Il lui avait seulement attaché les bras derrière le dos.

Praïdis, qui ne voyait personne aux environs, obéit, et peut-être en auriez-vous fait autant si vous aviez eu devant les yeux ce diable d'homme et ce couteau long comme cela. Par un sentier détourné ils eurent bientôt rejoint une partie de la bande qui se trouvait en embuscade dans le voisinage. Le prisonnier a lui-même conté tous ces détails à un de ses amis contre qui l'expédition était dirigée et qui vint, le jour même, lui tenir compagnie dans sa captivité.

Ce malheureux Praïdis ne se pardonnait pas de s'être laissé prendre si sottement par un seul homme et jurait du moins qu'on ne tirerait jamais un sou de lui. Cette colère-là lui coûta cher. Yani voulut lui faire signer des billets dont il aurait fait toucher le montant à la ville avant de le relâcher. L'autre s'acharna dans ses refus. Aussi qu'arriva-t-il? Un matin, un domestique de sa maison de Smyrne, en ouvrant la porte, y trouva accroché au dehors un paquet enveloppé dans un mouchoir tout roide de sang. C'était la tête de son maître.

Les brigands n'y perdirent rien, car Yani, regrettant son emportement, imposa double rançon à celui des deux prisonniers qui lui restait. Vous pensez bien qu'après une leçon pareille, il signa tout ce qu'on voulut sans trop se faire prier.

On cite des coups plus hardis encore tentés et exécutés dans la ville même. En voici un entre autres dont les suites furent moins tragiques et dont quelques-uns d'entre vous, messieurs, connaissent peut-être la victime. Dans vos stations à Smyrne, vous avez dû voir, aux environs du port, près du café de Pablo, un vieillard grand, maigre, un peu voûté, qui porte encore l'ancien costume des insulaires grecs, c'est-à-dire la robe de soie nouée d'une écharpe à la ceinture et un fez d'une longueur démesurée dont l'extrémité, alourdie par un énorme gland bleu, pend derrière la tête. Il s'appelle Solomos ; mais il est bien plus connu sous le nom d'Exinda Velonis ou l'homme aux soixante aiguilles. Ce sobriquet grec signifie qu'il ne peut voir une aiguille ou une épingle à terre sans la ramasser, et que le devant de sa robe en est toujours garni. Eh bien, c'est ce vieil avare qui fut un jour arrêté et enlevé au cœur même de la ville.

Depuis longtemps ses talaris excitaient la convoitise de Yani qui aurait bien voulu pratiquer une saignée sur cette bourse plus replète que son propriétaire. Il y avait là double profit à faire. D'abord une magnifique rançon à palper, et de plus un exemple à donner aux partisans de la Turquie. Non pas que Solomos fût bien dévoué à la Porte : il n'avait qu'un maître, l'argent, et ne connaissait qu'un parti, celui de son coffre-fort. Fidèle à ces convictions, il fournissait au plus haut prix possible des vivres et des denrées de toutes sortes aux soldats turcs et même aux nôtres ; on a reçu de lui à Sébastopol plus d'une cargaison avariée.

Un patriote comme le capitaine Yani Catardgi devait naturellement voir d'un mauvais œil ces spéculations antihelléniques. Mais il n'était pas facile de se rendre maître de Solomos ; il était aussi peureux qu'avare, aussi défiant que riche. Il ne sortait plus de la ville, ne met-

tait pas le pied dans la rue pendant la nuit, ne se promenait que sur les quais, au milieu des marins et des marchands, et, une fois le jour tombé, se renfermait soigneusement dans son logis.

Ce fut là qu'on alla le chercher. Un matin, avant qu'il fût sorti, deux hommes vinrent demander à lui parler. Ils voulaient, disaient-ils, traiter avec lui au sujet d'un jardin qu'il avait dans les environs. Solomos, qui n'en jouissait plus guère et n'en pouvait même plus surveiller la culture, arrive en hâte, tout joyeux, espérant avoir bon marché de ces paysans, et pour les manier plus à son aise, passe avec eux dans son cabinet. En même temps il envoie aux provisions, avec quelque menue monnaie, un pauvre diable sexagénaire qui composait alors tout son domestique.

A peine était-il seul avec ceux dont il s'attendait à faire ses dupes que les prétendus paysans montrent des armes, le saisissent chacun par un bras, et lui commandent de livrer tout l'argent qu'il a chez lui. Jugez de l'épouvante de l'avare, de ses angoisses. Il a beau prier, supplier, verser des larmes certes bien sincères, se traîner sur ses genoux : il ne fait qu'irriter les bandits qui s'inquiètent, s'impatientent, et sont tout prêts à l'égorger pour fouiller la maison à leur aise.

A ce moment le vieux renard eut une merveilleuse inspiration. « Allons, dit-il, d'une voix tremblante et en sanglotant, vous me ruinez, vous me tuez ; mais il faut vous obéir. Le voilà, le bureau qui renferme ma fortune. Forcez-le ! brisez-le ! Prenez mon pauvre argent et ma vie en même temps. — Donne-nous donc la clef ? — Moi ! vous la donner ! me dépouiller de mes propres mains, jamais ! — La clef, ou malheur à toi ! — Grâce ! elle est là, dans cette chambre ; je vais la chercher. Une chambre voisine était ouverte ; il y entre, referme brusquement la porte derrière lui et la verrouille, court à la fenêtre et crie de toutes ses forces : au voleur ! à l'assassin ! Les coquins déconcertés ne prirent pas le temps d'enfoncer la porte et n'attendirent pas que la foule fût amassée. Ils détalèrent promptement et se trouvèrent fort heureux de s'échapper les mains vides.

Un pareil échec devait être fort sensible à notre capitaine. Sa popularité en souffrait. Des chansons, qui couraient les cafés de la ville, célébraient le triomphe du vieil Exinda Véloni et lui décernaient le titre de roi des voleurs, puisqu'il avait battu les hommes du fameux Catardgi.

Celui-ci résolut de faire taire les mauvaises langues et de rétablir son honneur compromis. Cette fois il ne voulut, pour l'exécution de son projet, se fier qu'à lui-même. Il savait que son adversaire se tenait mieux que jamais sur ses gardes : il ne fallait plus songer à le surprendre dans sa maison fermée désormais dès qu'il y rentrait et gardée comme une place forte. Voici le plan simple et hardi qu'il adopta.

Il prit un jour le costume d'un matelot de l'Archipel en jetant un manteau par-dessus pour cacher les armes dont il garnit sa ceinture ; il entra dans la ville et attendit chez un cafedgi de ses amis l'heure où les négociants quittent, pour rentrer dans leurs familles, leurs bureaux situés près du port. Alors il se dirigea vers le magasin de Solomos. Le vieux marchand sortait justement. Il y avait enfermé pour la nuit un gardien turc. Car les Smyrniotes ne confient guère, même quand ils sont Grecs eux-mêmes, la garde de leurs marchandises à des Grecs. Il s'éloignait du port pour gagner avant la nuit la rue des Roses où il demeurait au milieu des Arméniens, quand le faux matelot s'approcha de lui et le salua d'abord poliment, puis, le regardant face à face, il lui fit voir un pistolet tout armé qu'il tenait sous son manteau, et lui dit à l'oreille :

— Si tu dis un mot, si tu fais un signe, je te loge une balle dans le corps. Et maintenant marche à côté de moi.

Solomos fut tellement épouvanté qu'il faillit tomber à terre ; ses genoux se dérobaient sous lui et il fut obligé de s'appuyer au mur. L'homme avait beau dire : — Me suivras-tu ? Le malheureux n'en avait pas la force. Il fallut lui montrer de nouveau la gueule du pistolet : alors la terreur qui lui avait brisé les jambes lui en rendit l'usage.

Il se mit donc à marcher d'un pas mal assuré, sans que personne se fût aperçu de cette scène : il n'y avait d'ailleurs dans la rue que de rares passants, quoique le jour ne fût pas encore tout à fait tombé. Son terrible guide marchait à côté de lui, mais un demi-pas derrière, afin de le mieux surveiller ; le touchant presque du coude ; l'avertissant d'un mot quand il fallait changer de direction ; jetant sur lui, quand il le voyait hésiter, des regards plus impérieux que ceux de tous les magnétiseurs du monde ; et toujours cette main sous le manteau qui serrait la crosse du pistolet.

Cependant, pour les passants, il avait l'air d'un honnête marin, d'un patron de barque qui traitait de quelque chargement avec son armateur en le reconduisant au logis.

Représentez-vous le vieux Solomos qui chemine péniblement, et plus vite cependant qu'il ne le voudrait, dans les rues fangeuses pavées à la turque, c'est-à-dire de quelques pierres jetées çà et là dans la boue. Il essaye de ralentir le pas : il espère qu'un accident heureux, quelque rencontre providentielle le sauvera ; il frissonne en pensant que la nuit approche, qu'il s'éloigne de plus en plus de son logis. Il voit à chaque instant des passants, des sauveurs, dont il n'ose implorer l'aide. Il lui arriva même de rencontrer un ami qui voulut lui dire quelques mots au passage ; mais alors les yeux du guide prirent une expression de menace si froide et si féroce que le malheureux pressa le pas plus vivement que jamais en détournant les yeux de son ami surpris et mortifié. Au détour d'une rue, il faillit renverser un gros Turc qu'il heurta brusquement : le Turc lança quelques injures en reprenant l'équilibre, et tous trois s'arrêtè-

rent un instant. Les mains de Yani s'agitèrent alors sous son manteau et l'infortuné Solomos, qui se crut à son dernier moment, laissa le Turc gronder à son aise contre l'insolence des chrétiens. S'il lui arrivait de déranger en passant quelqu'un de ces chiens errants presque aussi communs à Smyrne qu'à Constantinople, il tremblait que le chien n'aboyât et que le brigand furieux ne s'en prît à lui.

Cependant la rue des Roses était déjà loin : ils traversaient des ruelles étroites, peu fréquentées, mal habitées, sans que le guide donnât aucune explication, sans que Solomos osât en demander. Ah! s'il avait eu ses jambes et sa vigueur de vingt ans! Comme il aurait donné à son ennemi une brusque secousse pour filer ensuite plus rapide qu'une flèche! Mais avant d'avoir fait deux pas il aurait la tête cassée, car il devinait en quelles mains il était tombé : il savait bien que le bandit le tuerait sans pitié et s'échapperait ensuite sans que personne pensât seulement à le poursuivre.

Déjà ils approchaient du pont des Caravanes, où se trouve une des entrées principales de la ville. Certes Solomos ne pensait guère au Mélès qu'il allait traverser, et s'inquiétait peu de savoir si Homère est né sur ses bords. Mais il pensait qu'il y a là un poste de soldats et de douaniers ; que ces braves gens, habitués aux figures des fraudeurs et des contrebandiers, reconnaîtraient peut-être son conducteur ; qu'on les arrêterait peut-être tous deux pour les interroger ; et ses espérances se réveillaient. Déjà il voyait la porte ouverte, et à l'intérieur, à la lueur d'une lampe fumeuse, car la nuit vient vite dans le midi, et devenait plus sombre, les soldats accroupis avec leurs ceintures bourrées d'armes et tirant de leurs chibouques des tourbillons de fumée.

Plus tard, en me contant son histoire, il s'emportait contre les soldats qui ne l'avaient pas délivré : au souvenir de ce moment critique, il tremblait à la fois de peur et de colère. « Il y en avait un, me disait-il, qui d'une voix nasillarde chantait en s'accompagnant de la mandoline. Je crois encore entendre ce maudit chanteur qu'ils écoutaient tous comme des imbéciles. Le diable soit de la musique et des musiciens ! Est-ce qu'ils n'auraient pas mieux fait d'être à la porte, et de faire leur métier de gardiens? Est-ce que le pacha ne les paye pas pour dévisager les coquins, pour demander les papiers de ceux qui ont mauvaise mine, pour arrêter les bandits et protéger les honnêtes gens ? Mais non. Tous ces maudits Turcs n'ont l'œil ouvert que pour vexer les pauvres chrétiens. Ayez le malheur d'entrer en ville avec le plus petit paquet de marchandises, vous pouvez être sûr que toute l'escouade sortira pour vous faire payer l'entrée, et plutôt deux fois qu'une ; mais quand il s'agit de sauver un négociant estimable, ils n'ont garde de s'exposer aux coups ; ils ne pensent alors qu'à fumer et à chanter. Nous approchions du poste, mon cher ; nous n'en étions plus qu'à vingt pas et je voyais cette bienheureuse porte qui me paraissait celle du paradis. Ma résolution était prise. Comme Yani était à ma gauche et la maison à droite, je voulais me lancer dans le corps-de-garde en criant de tous mes poumons, et tout de suite, de peur du pistolet, m'aplatir à terre. Je l'aurais fait, mon cher, quand ce démon aurait dû me tuer et se faire tuer ensuite. Je priais de bien bon cœur la Panagia (1), et je lui avais promis une lampe d'argent. Oui ! et elle l'aurait eue, sur mon salut, et par-dessus le marché j'aurais encore fourni l'huile. Mais le scélérat, quand je n'avais plus que dix pas à faire, m'arrêta tout à coup en me saisissant par le bras. Je crois encore sentir sa main ; elle pesait plus de trente oques (2). Quel coup cela me porta au cœur, vous ne pouvez vous l'imaginer. J'eus l'idée de me laisser tomber à terre, de crier, de hurler et de me faire hâcher plutôt que d'avancer. Mais lui, me serrant le bras comme dans un étau, me pousse de l'autre côté de la route, se met entre moi et la porte et m'entraîne d'un pas à me faire perdre haleine. Que pouvait faire un pauvre vieillard ? Si je bougeais, j'étais tué comme un chien, sans confession. J'ai donc passé sans rien dire ; mais avec quel serrement de cœur, avec quel tremblement, quelle peur d'être tué par Yani, quel regret mortel de me voir perdre sans oser faire un geste pour m'échapper, avec quelle rage contre les misérables soldats et quel désespoir, jamais, non jamais tu ne t'en feras une idée. A peine, en passant devant la porte, j'eus le courage de la regarder un quart de seconde et pourtant, jusqu'à la fin de mes jours, j'aurai ce tableau-là devant les yeux. On fumait là-dedans, on chantait ; il y en avait qui savouraient leur café, accroupis sur des nattes ; sur un vieux tapis rapiécé, au milieu de la fumée et des mandolines, la tête penchée, le tuyau de son chibouque enfoncé sous ses moustaches grises, le chef abruti de ces bachi-boujouks sommeillait. Je passai ; tout était fini. Ah, mon enfant, je m'étonne de n'être pas mort de chagrin ! Nous étions déjà sur le pont, dans la nuit : je marchais sans m'en apercevoir : un instant après nous entrions par une brèche dans le vieux cimetière qui est à gauche de la route et nous trouvions là, au milieu des cyprès et des broussailles, toute la bande infernale. — Camarades, leur dit Yani, en me poussant au milieu d'eux comme une masse inerte, je vous amène le plus riche et le plus docile des négociants de Smyrne. Que me disais-tu, Petros, que c'était un vieux renard ? N'a-t-il pas plutôt l'air d'un agneau? Jamais on ne fut plus sage. Espérons qu'il le sera jusqu'au bout. Nous ne sommes pas exigeants, Solomos ; mais il faut vivre, et sans argent on ne peut faire la guerre. Tu te damnais en aidant de ta fortune ces chiens d'infidèles ; à présent tu vas faire ton salut en la sacrifiant à la sainte cause de l'indépendance et de l'orthodoxie. Et maintenant, camarades, en route pour notre quartier général ! Alors ils m'ont ficelé comme un ballot d'étoffes ; ils m'ont mis sur un âne

(1) La Vierge, la toute sainte παναγια.
(2) L'oque vaut environ 1 kilogramme.

et emmené à la montagne. Et depuis ce temps-là, mon enfant, sur mon salut éternel, je suis ruiné, complétement ruiné. Il faut que je travaille, que je m'épuise à gagner de quoi vivre, quand je devrais jouir tranquillement du bien que m'ont enlevé ces brigands. » Le vieil Exinda Vélonis vous disait cela d'un air et d'un ton si dolents qu'on était tout attendri. Mais on savait fort bien qu'après avoir livré une partie de sa fortune, il en avait encore assez pour enrichir le chef de bande le plus exigeant.

Enhardi par ses succès, Yani devint d'une insolence extrême; tant il est vrai que les âmes les plus fortes ont peine à résister à la prospérité. Ainsi il commit à l'égard du pacha une inconvenance que rien ne peut justifier; la mauvaise éducation perce toujours, même chez les grands hommes. N'eut-il pas l'idée de lui envoyer une lettre dans laquelle il l'accablait de railleries et d'injures grossière ? Il la signa :

YANI CATARDGI,

Allié de Sa Majesté le czar Nicolas et capitaine de ses troupes légères sur les côtes d'Anatolie.

Le pacha, en homme intelligent, ne fit qu'en rire. Cependant, comme l'autorité insultée doit toujours venger sur quelqu'un son insulte, il fit donner au domestique qui lui avait présenté la missive une vingtaine de coups de bâton, pour l'exemple.

— Je voudrais bien voir ce Yani dont on parle tant, dit-il ensuite à son entourage. J'en serais vraiment curieux, bien que sa lettre ne soit pas d'un gentleman.

C'était, vous le voyez, un Turc civilisé. Jamais, il est vrai, il n'avait vu ni la France, ni l'Angleterre; mais il avait appris quelques mots qui semblaient rapportés en droite ligne de Paris ou de Londres, tels qu'opéra, parlement, budget, presse, danseuses, constitution, et il les plaçait dans la conversation avec un art merveilleux.

Comment Yani connut-il ce désir, je l'ignore, les agents de sa police secrète n'ayant pas encore publié leurs mémoires. Toujours est-il que dès le lendemain le souhait du pacha fut réalisé.

Le capitaine ne fut pas embarrassé de trouver un déguisement. Il prit le costume d'un Anglais que sa troupe venait d'arrêter, et, vêtu de gris des pieds à la tête, le chef abrité par un large panama ceint d'un turban de mousseline, il se présenta, sous le nom de lord Cleftingham, aux portes du konak. Vous savez qu'on appelle ainsi la résidence du gouverneur.

Un drogman l'accompagnait : c'était un de ces guides de Constantinople plus roués que des Scapins, plus tenaces que la glu, qui s'emparent du voyageur dès qu'il met le pied hors de son hôtel, l'escortent malgré lui dans les bazars, interviennent comme courtiers dans toutes ses emplettes, et grâce à leur talent inné de polyglottes savent duper chacun dans sa propre langue. Ils sont Juifs d'ordinaire; celui-ci, pour être Grec, n'en valait pas davantage. A force d'abuser de ses talents dans Stamboul, il avait été contraint de s'en éloigner et d'aller cacher dans les provinces un mérite devenu trop éclatant. De coquinerie en coquinerie, il en était arrivé à faire partie de la troupe de Catardgi à titre de secrétaire et d'interprète. Tel était l'estimable personnage qui demanda pour lord Cleftingham la faveur de présenter ses respects au pacha.

L'audience fut accordée, et je voudrais bien vous dire comment elle se passa; mais mon respect pour la vérité me force d'avouer qu'aucun des trois acteurs de la scène n'en a raconté les détails. On prit sans doute le café, on fuma beaucoup, on ne parla guère et l'on se fit en peu de mots de grands compliments. C'est l'histoire de la plupart des visites qui se font en Turquie.

Le digne pacha fut d'ailleurs très-satisfait de son hôte. Il disait le lendemain au consul anglais : « Il » n'y a vraiment que votre nation et la nôtre pour avoir » de ces manières dignes et nobles. On voit bien que ce » lord Cleftingham est de bonne race. Je m'en suis » aperçu au premier coup d'œil : ce n'est pas moi qu'on » tromperait là-dessus. »

Le consul était fort étonné. Il n'avait jamais entendu parlé d'un pareil lord. Il envoya dans tous les hôtels, où naturellement on ne le trouva pas, car vous pouvez croire que les deux visiteurs ne furent pas longs à regagner la campagne. Il consulta le Dictionnaire de la pairie, qui fait avec la Bible le fond de la bibliothèque de tout bon Anglais : point de lord Cleftingham. Cette visite devint la nouvelle de la ville. Tout le monde parlait de l'étranger de distinction qui avait si soudainement paru et disparu. L'*Anatoli*, journal de Smyrne, prétendait qu'il était allé rejoindre son compatriote dans les mains de Catardgi, et ne se trompait qu'à moitié : les Juifs et les Arméniens tremblaient d'avoir à payer une seconde rançon.

Catardgi riait de bon cœur de ces suppositions, car il était au courant de toutes les nouvelles. Au bout de quelques jours, quand il eut reçu la rançon de son prisonnier, il rendit à l'Anglais son costume de voyage, et le pria de remettre de sa part une lettre au pacha. Celle-ci était plus courte que la précédente :

« Pacha, je t'ai écrit que tu étais un sot, et tu as prétendu que je n'étais pas un gentleman. T'ai je assez prouvé que tu avais tort et que j'avais raison ?

YANI CATARDGI, LORD CLEFTINGHAM ».

Ce qui, dans cette nouvelle dépêche, irrita le plus le gouverneur, ce fut qu'il n'en pouvait faire bâtonner le porteur. Il destitua bien le nouveau chef de sa police; mais cela ne donne pas la même satisfaction. Entre une destitution et une bastonnade il y a une différence : demandez à Mouravief.

L. TERRIER.

— La suite très-prochainement. —

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 46 12 OCTOBRE 1867

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE
(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

IX

MINISTÈRE TURGOT. — ÉDIT DES CORVÉES.

En février 1776, le roi, sur la proposition de Turgot, rendit six édits qui affranchissaient le travail. Des deux plus importants, le premier supprimait la corvée dans tout le royaume et la remplaçait par une imposition; le second abolissait les jurandes; il rendait à tous les citoyens la liberté d'industrie et le droit de s'établir sans payer de maîtrise, à la seule condition de se soumettre aux lois de police générale.

Ces édits, justes en eux-mêmes et conformes aux saines doctrines de l'économie politique, emportaient avec eux une réforme sociale. A tous ces points de vue il est bon de les étudier. Pour aujourd'hui, occupons-nous de la corvée.

A l'origine, la *corvée* n'était autre chose que le service dû par le serf à son seigneur. Le maître du domaine, en un temps où le paysan n'avait à lui que ses bras, concédait à son tenancier une portion du sol, à la condition que le tenancier travaillerait pour le seigneur tant de jours par semaine ou par an. C'est ainsi que les choses ont duré en Russie jusqu'au jour de l'émancipation des serfs. C'est un système agricole des plus coûteux et des moins productifs; c'est un régime social des plus lourds et des plus injustes. La corvée était en outre une charge servile; elle ne pesait point sur l'homme libre, à moins qu'elle ne fût *réelle*, c'est-à-dire une charge du sol, charge dont on pouvait se délivrer en *déguerpissant* ou abandonnant le fonds.

Jusqu'au règne de Louis XV, la corvée ne fut pas universellement exigée pour la confection ou l'entretien des routes. En certains pays, tels que l'Artois, la Lorraine, la Franche-Comté, l'Alsace, cet usage était général; en d'autres, il y avait certains précédents; partout enfin le roi se croyait le droit d'exiger au besoin un certain nombre de journées de travail pour réparer les routes en cas de nécessité. « C'était, dit Hue de Miromesnil, *un secours de travail* pour suppléer à l'insuffisance des fonds des ponts et chaussées. »

Ce fut sous le Régent que l'on songea à donner une vive impulsion aux travaux des routes. On n'avait pas d'argent, c'était l'habitude du gouvernement français dans l'ancien régime, mais on avait des bras; rien ne sembla plus naturel que de généraliser l'usage des corvées par tout le royaume. En 1736, la corvée des chemins se trouva établie dans toutes les provinces régies par l'administration centrale. Chaque intendant régla la chose à son gré dans la généralité qu'il gouvernait, et tandis que, dans l'intendance de Soissons, on demandait six jours de corvée, trois au printemps, trois en automne, un administrateur plus zélé, dont on ne nous a conservé ni le nom ni la province, trouva moyen d'exiger trente-neuf jours de travail et d'employer jusqu'à 51 000 hommes, avec un nombre proportionné de bêtes et de voitures. Dans un pays où tout se faisait par la main de quelques hommes, il n'y avait jamais loin de l'usage à l'abus.

C'est ainsi que fut établie, non pas même par arrêt du conseil, mais par simple instruction ministérielle et avec une facilité inouïe, une des charges les plus lourdes et les plus inégales de l'ancienne monarchie. Tandis que, pour établir le moindre impôt pécuniaire, il fallait un édit enregistré au parlement, il suffit d'un ordre ministériel pour asservir toute une population. Il est vrai que c'était la partie la plus pauvre et la plus misérable du pays, la gent *corvéable*, celle qui était habituée à souffrir, qui ne parlait pas, et que personne d'ailleurs n'eût écoutée. Cela ne fait qu'ajouter à la dureté d'un pareil impôt; mais cela explique la facilité avec laquelle il s'introduisit.

Le premier qui réclama pour ces pauvres gens qui n'osaient se plaindre fut le marquis de Mirabeau, le célèbre *Ami des hommes*. Dans son *Traité de la population*, qui parut en 1775, il appelle la corvée l'*abomination de la désolation sur les campagnes*. Un peu plus tard il écrivait en réponse à ses contradicteurs plus ou moins officiels;

(1) Voyez les nos 3, p. 33; 26, p. 401; 27, p. 417; 28, p. 433; 29, p. 459, et 32, p. 504.

« Ma prophétie à moi est que si l'on continue à exercer la corvée dans le royaume, on ne fera qu'un *vaste cimetière* de tout le territoire de l'État. » D'Argenson, en 1739, s'était déjà plaint des « *ministres et satrapes* qui emploient la corvée à faire de *belles avenues* pour arriver à leurs châteaux ».

Dès l'année 1756, le parlement de Toulouse réclama contre cet abus, et cela avec une vivacité faite pour étonner ceux qui s'imaginent que la liberté de langage est de date récente en France. Parler, dans l'ancienne monarchie, était un privilége; mais les privilégiés en usaient largement.

« Si les disettes sont fréquentes, dit le parlement, c'est que les cultivateurs sont découragés; ils ne sèment et ne moissonnent plus pour eux ; et le pourraient-ils quand même ils le voudraient? On les tire de la charrue pour les employer des *mois entiers* à la construction des chemins. Traités plus impitoyablement que les forçats, ils n'ont pas même la nourriture que l'on accorde à ceux-ci (1)... Les gémissements excités par les corvées retentissent de toutes parts; ils seraient parvenus jusqu'au trône, si des voix barbares ne les eussent étouffés. Nos remontrances n'auront pas ce sort; adressées à de fidèles ministres, elles passeront dans vos mains; *vous saurez, Sire, qu'il y a des corvées, et bientôt il n'y en aura plus.*

» Votre parlement doit se reprocher sans doute de les avoir tolérées si longtemps. Si la moindre charge publique ne peut avoir lieu sans être établie par édit enregistré dans les cours de France, comment une contribution de travaux gratuits a-t-elle pu s'introduire sans cette formalité, complément nécessaire de toute loi? Nous l'avons ignorée dans les commencements; nous avons cru ensuite qu'elle serait passagère et qu'on en userait sobrement et dans des jours libres, *s'il y en a jamais de tels pour le manœuvre qui gagne sa vie à la sueur de son front.* Le mal est enfin à son comble...

» Les corvées ont *ravagé* la généralité de Montauban. On y force les laboureurs d'aller, avec leurs charrettes, travailler à *quatre* lieues de leurs maisons, qui font *huit* grandes lieues de France. On livre ainsi à des entrepreneurs d'ouvrages publics les bestiaux des labourages, qui ne peuvent être vendus ni saisis pour le payement des deniers royaux.

» Que le tableau de ces malheureuses corvées serait touchant! Votre cœur, Sire, n'en serait pas moins irrité qu'attendri. Des travaux ordonnés sans examen, conduits sans règle, changés, recommencés vingt fois dans le temps des semailles, de la culture des vignes et de la moisson; les meilleurs fonds envahis, les arbres arrachés, les jardins détruits, les maisons abattues, et tout cela sans dédommagement; *de grosses contributions exigées en forme d'amende* et déposées chez des receveurs comme un impôt réglé; des emprisonnements continuels de journaliers et de laboureurs, des brigades de maréchaussées répandues dans les chaumières délabrées des paysans, *comme des housards en pays ennemi ;* tel est en abrégé le détail des vexations horribles qu'on exerce sur tout le pays du ressort de votre parlement, autre que le Languedoc. Les mémoires des particuliers et des communautés qui en ont porté plainte à vos ministres ont été renvoyés aux intendants, dont toute la réponse a été de doubler ou de tripler la capitation des plaignants; *vengeance ordinaire des arbitres de cet impôt inique.* »

Qu'il y ait de l'exagération dans ces plaintes, je suis disposé à l'admettre. Les remontrances des parlements sont trop souvent des plaidoieries. Mais reste toujours que la corvée était un impôt, que le célèbre ingénieur Perronet l'évalue à huit millions de livres pour un travail d'une valeur de quatre millions, que cet impôt ne pesait que sur le pauvre laboureur, qu'il avait été établi par simple volonté royale, que la répartition en était arbitraire, et que l'intendant et ses délégués pouvaient condamner à l'amende et à la prison quiconque leur résistait. C'était le plus complet mépris de la liberté et du travail individuel.

Dans l'administration même il ne manqua pas d'honnêtes gens qui furent frappés de l'injustice de cet impôt. A leur tête, il faut placer un ami de Turgot qui a laissé un nom des plus honorables, M. Trudaine, longtemps directeur des ponts et chaussées. Trudaine disait à l'assemblée des ponts et chaussées de 1754 que *c'était toujours contre son gré que l'on employait les corvées ; qu'il voudrait trouver un expédient pour que tous les travaux des ponts et chaussées fussent payés.* Mais la raison pour laquelle on ne faisait rien de semblable avait été donnée par le contrôleur général Orry, qui avait été longtemps intendant, et cette raison trop vraie est une accusation contre le désordre financier, cette plaie incurable de notre ancienne monarchie.

« J'aime mieux, disait Orry, demander (aux paysans) des bras qu'ils ont que de l'argent qu'ils n'ont pas. *Si cela se convertit en imposition, le produit en viendra au trésor royal ; je serai le premier à trouver des destinations plus pressées à cet argent.* Ou les chemins ne se feront pas, ou il faudra revenir aux corvées; les exemples de ce qui s'est passé avant et depuis, par rapport aux fonds très-modiques qui s'imposent pour les ouvrages d'art, n'autorisent que trop cette crainte. »

L'injustice était si évidente que plusieurs intendants avaient essayé de l'adoucir. Le pouvoir de l'intendant était beaucoup plus grand que celui du préfet; il avait beaucoup plus de liberté pour faire le bien et pour faire le mal. L'autorité centrale n'imposait pas cette régularité mécanique qui fait aujourd'hui qu'une même mesure est également appliquée à toutes les communes de l'empire. Pourvu que les routes se fissent, on ne chicanait pas sur les moyens.

(1) A les nourrir, on eût dépensé plus que ne valait leur travail. Tout ce qu'on leur accordait c'était de les loger chez les fermiers voisins, obligés de leur fournir le gîte, *sur de la paille fraîche pour les hommes et sur de la litière pour les bêtes.*

En 1750, l'intendant de la généralité de Caen, Orceau de Fontette, avait essayé de répartir la charge des corvées et d'obtenir une contribution pécuniaire, proportionnelle à la taille, dans les communes éloignées. La corvée était assimilée à l'impôt; son assiette était changée et agrandie.

Les Normands ne se prêtèrent pas aisément à cette nouvelle forme d'impôt; le parlement ne voulut pas accepter cette contribution *de nouvelle fabrique* qu'il n'enregistrait pas; il protesta contre cette *exaction exagérée;* il fallut sans doute un arrêt du conseil pour l'empêcher de poursuivre l'intendant. C'est le malheur de l'arbitraire que le bien même s'y fait par des moyens qu'il est difficile de justifier. Qui empêchait d'abuser de ce nouvel impôt? Où étaient le vote et le contrôle?

Turgot, nommé intendant de Limoges en 1761, reprit cette question de la corvée et s'en occupa sérieusement. Il voulait faire le bien, mais il avait contre lui le paysan, le parlement, le ministère.

Le paysan, habitué à dire comme l'âne de la Fontaine : *Notre ennemi, c'est notre maître*, avait peine à croire que l'intendant fît un grand travail et prît beaucoup de mesures et de peines pour lui épargner la charge de faire des chemins; il supposait quelque piége caché sous cette opération.

Le parlement de Bordeaux ne se serait pas montré moins chatouilleux que celui de Rouen, s'il y avait eu accroissement d'impôt.

Le ministère ne voulait pas de nouveautés et craignait le bruit et l'éclat. Faire le lendemain ce qu'on avait fait la veille, c'était la politique de l'ancienne monarchie.

Turgot imagina un moyen des plus ingénieux. Il fit voter par les paroisses limitrophes et mettre en adjudication les travaux à exécuter; puis, en répartissant l'impôt ordinaire, la taille, il dégreva les paroisses limitrophes de ce qu'elles avaient payé en trop et pour le compte des autres.

Il écartait ainsi et les plaintes du parlement et la crainte légitime que le gouvernement ne détournât à un autre usage les fonds destinés aux chemins.

Grâce à sa prudence, à son habileté, on put faire exécuter à prix d'argent tous les chemins de la généralité de Limoges, avec une dépense qui, dans les années les plus élevées, ne dépassa point cent mille écus.

Avec cette somme modique, on fit la route de Paris à Toulouse par Limoges, et celle de Paris à Bordeaux par Angoulême. Ouvertes depuis quatre-vingts ans par la corvée, ces routes étaient aussi peu avancées qu'au commencement; l'ouvrage des *corvoyeurs* était si mal fait que l'hiver emportait une partie de la route avant que l'autre fût achevée.

On fit de même la route de Bordeaux à Lyon par Limoges et Clermont, celle de Limoges à la Rochelle par Angoulême, etc. Cent soixante lieues de routes ferrées et entretenues par des cantonniers, d'un bout à l'autre de la province, *ressemblaient aux allées d'un jardin.*

En arrivant au ministère, Turgot y apporta ses idées. Ce n'était pas un ambitieux vulgaire; s'il acceptait le pouvoir, c'était pour faire passer dans la pratique ce qu'il croyait juste et bon.

En janvier 1776, Turgot présente au roi un mémoire où il justifie la suppression de la corvée et l'abolition des jurandes. Il n'y discute pas l'injustice de la corvée, elle était reconnue de tous; il ne parle que de la justice de remplacer par une imposition générale (qui ne doit pas excéder dix millions pour les pays d'élections) une charge ayant pour objet la construction et l'entretien des routes dont tout le monde profite.

Turgot fait précéder d'un long préambule l'édit qui supprime la corvée, comme il avait fait pour l'édit qui donne la liberté de commerce des grains, et il en donne la raison :

« Il me paraît très-important de donner aux lois que Votre Majesté porte pour le bien de ses peuples *ce caractère de raison et de justice* qui peut seule les rendre durables. Votre Majesté règne par son pouvoir sur le moment présent. *Elle ne peut régner sur l'avenir que par la raison qui aura présidé à ses lois, par la justice qui en sera la base, par la reconnaissance des peuples.* Puisque Votre Majesté ne veut régner que pour faire du bien, pourquoi n'aurait-elle pas l'ambition de régner après elle par la durée de ce bien?

» Le préambule que je propose à Votre Majesté sera fortement critiqué comme mon ouvrage; mais, *quand on ne pensera plus à moi*, quand il ne restera de Votre Majesté sur la terre que le souvenir du bien qu'elle aura fait, j'ose croire que ce même préambule sera cité, et qu'alors la déclaration solennelle que fait Votre Majesté qu'elle supprime la corvée comme injuste *sera une barrière invincible pour tout ministre qui oserait proposer de la rétablir.* »

Le préambule de l'édit est une véritable condamnation de la corvée. C'est au nom du droit et de l'économie politique que Louis XVI, devenu disciple de Quesnay, condamne un vieil abus. On peut trouver que le ton de ce préambule n'est pas celui que doit prendre le législateur; on peut penser avec Bacon : *Nihil frigidius quam lex cum prologo; aut jubeat lex, aut taceat;* mais il faut se rendre compte des vues de Turgot. Il fallait faire l'éducation du pays et enchaîner le mauvais vouloir des ministres futurs. A ce point de vue, rien de plus sage que ce préambule, où l'on trouve les maximes suivantes :

« On a craint d'établir un nouvel impôt sur les peuples toujours trop chargés, et l'on a préféré de leur demander du travail gratuit, imaginant qu'il valait mieux exiger des habitants des campagnes, pendant quelques jours, des bras qu'ils avaient que de l'argent qu'ils n'avaient pas. Ceux qui faisaient ce raisonnement oubliaient qu'il ne faut demander à ceux qui n'ont que des bras *ni*

l'argent qu'ils n'ont pas, ni les bras qui sont leur unique moyen pour nourrir eux et leur famille.

» Prendre le temps du laboureur, même en le payant, serait l'équivalent d'un impôt. Prendre son temps sans le payer est un double impôt, et cet impôt est hors de toute proportion lorsqu'il tombe sur le simple journalier, qui n'a pour subsister que le travail de ses bras. »

C'était là un langage tout nouveau; nos rois avaient souvent pris en main la cause du peuple, mais c'était en temps de disette, pour nourrir des misérables; quant à l'idée que la liberté et le travail du pauvre avaient un prix, c'était une idée qui paraissait pour la première fois avec Turgot. Turgot le sentait et l'indiquait parfaitement dans un autre passage.

« C'est la classe des propriétaires des terres qui recueille le fruit de la confection des chemins; c'est elle qui doit *seule* en faire l'avance, puisqu'elle en retire les intérêts. Comment pourrait-il être juste d'y faire contribuer ceux qui n'ont rien à eux, de les forcer à donner leur temps et leur travail *sans salaire*, de leur enlever la seule ressource qu'ils aient contre la misère et la faim, pour les faire travailler au profit des citoyens plus riches qu'eux?

» Une erreur tout opposée a souvent engagé l'administration à sacrifier le droit des propriétaires au désir mal entendu de soulager la partie pauvre des sujets, en assujettissant par des lois prohibitives les premiers à livrer leur propre denrée au-dessous de sa véritable valeur. Ainsi, d'un côté, on commettait une injustice contre les propriétaires pour procurer aux simples manouvriers du pain à bas prix; et de l'autre, on enlevait à ces malheureux le fruit légitime de leurs sueurs et de leur travail. On craignait que le prix des subsistances ne montât trop haut pour que leurs salaires pussent y atteindre; et, en exigeant d'eux gratuitement un travail qui leur eût été payé, si ceux qui en profitaient en eussent supporté la dépense, on leur ôtait le moyen de concurrence le plus propre à faire monter ces salaires à leur véritable prix.

» C'était blesser également la propriété et la liberté des différentes classes de nos sujets; *c'était les appauvrir les uns et les autres pour les favoriser injustement tour à tour. C'est ainsi qu'on s'égare quand on oublie que la justice seule peut maintenir l'équilibre entre tous les droits et tous les intérêts.* Elle sera dans tous les temps la base de notre administration. »

C'était là un langage tout nouveau, *philosophique,* disaient les mécontents, populaire, dirons-nous, et le plus noble qu'ait jamais tenu l'ancienne royauté.

En proposant ces lois, Turgot ne s'était pas fait illusion sur les dangers qui le menaçaient. Tant qu'il ne s'était agi que de répartir également le poids de la corvée sur tous les *taillables,* on n'avait pas eu à craindre l'opposition des privilégiés ; ils pouvaient même applaudir à une justice qui ne leur coûtait rien.

Mais le jour où, à propos de la corvée, on proclamait l'égalité des citoyens devant l'impôt et devant la loi, on était sûr d'avoir les privilégiés contre soi, et, à leur tête, le parlement. « *L'intérêt personnel,* disait Turgot, dans son *Mémoire au roi,* influe secrètement sur une grande partie des objections qui seront faites. Il n'y aura pas même lieu d'être surpris que plusieurs avouent publiquement ce motif, *ni même qu'ils trouvent de raisons savantes et spécieuses pour le colorer.* La solution de cette difficulté est dans la justice de Votre Majesté. »

Turgot ne s'était pas trompé. Il trouva des adversaires dans le ministère même. Hue de Miromesnil, le garde des sceaux, président du parlement de Rouen au temps de la lutte contre l'intendant Fontette, fit de longues objections au projet de Turgot, avant même qu'il fût converti en édit; ces objections peuvent se ramener à trois chefs :

« 1° Nos devanciers, qui en savaient plus long que nous, M. Ory, M. Trudaine le père, ont vu les inconvénients de la corvée; cependant ils l'ont préférée à une imposition : leurs motifs subsistent. »

Cette raison, qui n'en est pas une, a eu un poids énorme sur les esprits, tant qu'on n'a pas eu l'idée de développement et de progrès.

« 2° Le gouvernement abusera, comme il fait toujours, des fonds affectés aux besoins des villes et des provinces, en les faisant passer dans le trésor royal. »

Objection qui peut être juste en fait, mais qui conclut de l'expérience d'un abus au maintien d'un autre abus. La vraie conclusion, c'est qu'il faut réformer les deux abus.

Enfin, et c'est là la grande objection :

« 3° Il est difficile de changer tout à coup le génie, le caractère, les préjugés même d'une *grande nation*; il n'est pas toujours sage de le tenter. »

En bon français, soumettre les privilégiés à l'impôt, ce n'était rien de moins (suivant eux) qu'une révolution. C'est ce qu'un des présidents à mortier du parlement, M. Joly de Fleury, frère du contrôleur général de 1781, expliquait naïvement à Turgot :

« Toutes les charges publiques, disait-il, doivent tomber sur les roturiers, *qui, par leur état, naissent taillables et corvéables à volonté,* tandis que les nobles, au contraire, *naissent* exempts de toute imposition. — Je lui répondis (raconte Turgot) qu'il était difficile de savoir mauvais gré à un roi qui prenait le parti des pauvres contre les riches. — Il m'a répondu que c'était précisément le système du despotisme de Constantinople, qui protégeait le peuple contre les grands. »

Se servir des préjugés ou de la cupidité populaire pour étouffer les vœux des gens instruits ou écraser les propriétaires, c'est, en effet, le rôle du despotisme; mais protéger le faible contre le fort et la liberté contre l'oppression, c'est aussi protéger le peuple, dans le sens de ses droits; c'est ce qu'on appelle la liberté.

Le parlement, animé par le prince de Conti, brouillon

qui aimait à jouer un rôle, protesta, dès le 4 mars, contre l'édit du 9 février. Ces remontrances, retrouvées par M. Vignon, sont un document plein d'intérêt. Nous sommes en 1776, à treize ans de la révolution qui va proclamer l'égalité; qu'on juge maintenant des illusions d'un corps privilégié tel que le parlement.

« Très-*humbles* et très-*respectueuses* remontrances que présente au roi, notre très-*honoré* et souverain seigneur, les gens tenant sa cour de parlement. »

Le parlement fait, à sa façon, l'histoire des droits de corvée. De l'histoire résultent pour lui deux points également certains : 1° Le premier, que le droit de corvée a fait partie, dans tous les temps, des droits annexés à la couronne; 2° Le second, que lorsque les serfs obtinrent des affranchissements, en devenant citoyens libres, mais roturiers, *ils demeurèrent corvéables.*

« Que (par conséquent) la charge de la corvée a toujours été portée par la dernière classe des citoyens, et que jamais les deux premiers ordres de l'État n'y ont été assujettis.

» Que ces principes n'ont pu varier, puisqu'ils tiennent à la constitution de la monarchie.

» Il ne nous suffit pas, Sire, de vous représenter toute l'illusion du nouveau système sur les corvées, tous ses inconvénients, tous ses dangers pour le peuple. Il faut vous présenter de plus grandes vues, fixer votre attention sur les *atteintes* que ce système porte à l'état des personnes et aux principes constitutifs de la monarchie.

» La monarchie française, par sa constitution, est *composée* de plusieurs états distincts et séparés.

» Cette distinction de conditions et de personnes tient à l'origine de la nation; elle est née avec ses mœurs, elle est la chaîne précieuse qui lie le souverain avec ses sujets.

» Si l'état des personnes n'était pas distingué, il n'y aurait que désordre, confusion, dit un de nos auteurs les plus éclairés, Loiseau, en son traité *des Ordres. Nous ne pouvons pas vivre en égalité de condition;* il faut, par nécessité, que les uns commandent et que les autres obéissent. Les souverains seigneurs commandent à tous ceux de leur État, adressant leurs commandements aux grands, les grands aux médiocres, les médiocres aux petits, et les petits au peuple.

» Dans l'assemblage formé par ces différents ordres, *tous les hommes de votre royaume vous sont sujets*, tous sont obligés de contribuer aux besoins de l'État.

» Mais, dans cette contribution même, l'ordre et l'harmonie générale se retrouvent toujours.

» Le service personnel du clergé est de remplir toutes les fonctions relatives à l'instruction, au culte religieux, et de contribuer au soulagement des malheureux par ses aumônes.

» Le noble consacre son sang à la défense de l'État et assiste de ses conseils le souverain.

» *La dernière classe de la nation, qui ne peut rendre à l'État des services aussi distingués*, s'acquitte envers lui par *le tribut, l'industrie et les travaux corporels.*

» Telle est, Sire, la règle des devoirs et des obligations de vos sujets.... Ces institutions ne sont pas de celles que le hasard a formées *et que le temps puisse changer.* Pour les abolir, il faudrait renverser toute la loi française.

» On peut, par la voie législative, changer ce qui a été établi par elle. Mais ce que le génie, ce que les mœurs, ce que le *vœu général* d'une nation, dans la formation et pendant toute la durée d'un empire, lui rend propre, ne peut être changé.

» C'est à son antique constitution que la monarchie doit son lustre et sa gloire. C'est la noblesse qui en a posé les fondements, qui les a élevés, qui les a soutenus; *c'est elle qui a porté la couronne dans la maison royale; c'est elle qui l'y a maintenue;* sans elle, *les rois sont sans force, les peuples sans défenseurs.....*

» Toutes ces vérités, Sire, et ces principes frapperont le cœur de Votre Majesté.

» Elle sentira aisément tous les abus et les dangers de cette *funeste égalité* que l'on veut établir parmi ses sujets; sa bienfaisance, son humanité, seront éclairées *par sa justice.* Elle ne verra plus dans l'édit portant conversion des corvées en un impôt, qu'une illusion pour ceux de ses sujets qu'elle veut soulager, et qu'une taxe territoriale, *illimitée dans sa quotité*, qui, absorbant à perpétuité une partie des revenus, diminue la valeur des fonds et porte une atteinte réelle aux propriétés des citoyens de tous les ordres.

» Enfin, en réfléchissant sur le droit et la constitution de cet État, Votre Majesté ne révoquera plus en doute que le projet *contre lequel son parlement ne réclame que pour remplir son devoir*, ne tende évidemment à l'anéantissement des *franchises primitives* des nobles, des ecclésiastiques, à la confusion des états et à l'interversion des principes constitutifs de la monarchie. »

Pour réduire le parlement à l'obéissance, Louis XVI tint un lit de justice à Versailles, le 12 mai 1776; le premier président renouvela ses protestations, déclarant que *le peuple était consterné et la capitale en alarmes.* L'avocat général Séguier fit un discours non moins singulier.

« Sire, la puissance royale ne connaît d'autres bornes que celles qu'il lui plaît de se donner à elle-même. Votre Majesté croit devoir, en ce moment, faire usage d'une autorité absolue. Quel que puisse être l'événement de l'exercice de ce pouvoir, l'édit (des corvées) n'en sera pas moins, aux yeux de votre parlement, une nouvelle preuve de la bienfaisance du cœur de Votre Majesté. »

Ce n'est donc pas la légalité de l'édit, c'est le mode d'exécution que critique M. Séguier, et par des raisons qui sont étranges.

« C'est un principe universellement reconnu qu'en matière d'impôt, la difficulté de la perception absorbe souvent tous les bénéfices; la multiplicité des taxes fa-

tigue nécessairement les contribuables sans augmenter la *masse des trésors du prince;* enfin, Sire, la véritable richesse d'un roi, c'est la richesse de son peuple. Appauvrir les sujets, c'est ruiner le souverain, parce que toutes les ressources de l'État sont dans la fortune des particuliers. »

Ceci est une critique générale avec laquelle on peut repousser toute espèce d'impôts. Voici maintenant la critique particulière, le bout de l'oreille des privilégiés :

« Cette contribution confondra la noblesse, *qui est le plus ferme appui du trône*, et le clergé, ministre des autels, avec le reste du peuple, *qui n'a le droit de se plaindre de la corvée que parce que chaque jour doit lui rapporter le fruit de son travail* pour sa nourriture et celle de ses enfants. »

M. Séguier tire de ce principe la conclusion qu'il est juste *d'assurer la subsistance du paysan qu'on tire de ses foyers* et de le dédommager de la perte des travaux auxquels il est arraché; mais, toujours pour ne pas confondre les ordres, il propose au roi d'imiter les Romains et d'employer l'armée à faire les grandes routes; moyen coûteux et insuffisant.

Louis XVI termina la séance royale par ces paroles :

« Vous venez d'entendre les édits que mon amour pour mes sujets m'a engagé à rendre; j'entends qu'on s'y conforme. Mon intention n'est pas de confondre les conditions; je ne veux régner que par la justice et les lois.

» Si l'expérience fait reconnaître des inconvénients dans quelques-unes des dispositions que ces édits contiennent, j'aurai soin d'y remédier. »

Dans ces dernières paroles, on voit percer l'incertitude qui devait paralyser les bonnes intentions de Louis XVI. Nous verrons bientôt comment cette résistance du parlement ébranla le roi et lui fit abandonner Turgot et ses réformes. Le parlement a une grande part de responsabilité dans la Révolution.

Mais la corvée ne se releva pas des coups que lui avait portés Turgot. On essaya de différents systèmes; mais Necker, Calonne et leurs successeurs, mis en face de l'opinion par l'éloquent préambule de Turgot, ne purent jamais rétablir cette oppression du pauvre par le riche et du faible par le fort, qu'on cachait sous les grands mots d'antique constitution de la monarchie.

Turgot fut aisément renversé. Qu'est-ce qu'un homme de bien dans un gouvernement absolu, en face des passions et des intérêts conjurés? Mais ses idées subsistèrent, et elles régnèrent malgré la noblesse, malgré le parlement, malgré la faiblesse du roi.

Aujourd'hui même, si une auréole entoure le nom du malheureux Louis XVI, il le doit à deux choses : à sa mort, qui est celle d'un martyr, aux premières années de son règne, années pleines de promesses et d'espérances. Mais, dans ces premières années, qu'y a-t-il autre chose que le génie de Turgot?

Voilà un de ces exemples qui doivent encourager tout homme qui croit pouvoir servir son pays. Les hommes passent, les idées restent.

Que peut durer un ministre heureux? Cinq ans, dix ans; qu'est-ce que cela? Et que reste-t-il de tous ces hommes d'État, un quart d'heure après que leur tombe est scellée? Mais l'idée demeure, germe immortel qui grandit avec les années et étend partout son ombre tutélaire. Parmi les paysans de nos campagnes, si âpres au gain, si heureux de récolter le fruit de leur travail, si fiers de leur petite richesse, il n'en est pas un peut-être qui connaisse le nom de Turgot; mais il n'en est pas un qui ne sache et qui ne répète à la veillée que la Révolution l'a affranchi, et qu'autrefois le paysan était un esclave et un valet. Or, qu'a fait la Révolution, sinon reprendre l'idée mûrie par Turgot, adoptée par Louis XVI, cette idée qui eût fait le salut de l'ancienne monarchie, et qui aurait fait bénir le roi par le dernier paysan si, au lieu de s'effrayer de vaines clameurs, il eût foulé aux pieds d'injustes priviléges et maintenu ce drapeau qu'il laissa tomber de sa main défaillante et que releva la Révolution, le drapeau de l'égalité dans la liberté?

ÉD. LABOULAYE.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

HISTOIRE.

COURS DE M. ABEL DESJARDINS.

Charlemagne (1) **et Alcuin. — Première Renaissance.**

Le peuple, qui détermine et consacre le sens de chaque mot, la valeur de chaque expression, n'a jamais été mieux inspiré que le jour où, pour caractériser le réveil des esprits et leur retour vers les lettres antiques, il a créé le nom de *Renaissance*, comme si son admirable instinct lui eût fait sentir d'abord que s'éclairer c'était renaître.

En dispensant aux intelligences l'aliment qui les fortifie, aux âmes la clarté qui les échauffe et les guide, Charlemagne a été l'auteur de la première Renaissance des temps modernes. Ce n'est pas là son moindre titre à la pieuse reconnaissance de la postérité.

Avant lui, tout est ténèbres; après lui, la lumière est faite. Vous vous en convaincrez si vous voulez bien considérer avec moi : 1° quel était l'état des lettres à son avénement; 2° quel a été la mission d'Alcuin, son auxiliaire et son ministre; 3° quelle a été l'action directe de l'empereur, et quels en ont été les résultats durables.

I

Lorsque les hordes des Germains se répandirent dans les provinces de l'Empire, la vieille société romaine fit

(1) Voyez une leçon de M. Abel Desjardins sur *Charlemagne économiste*, dans le numéro 43, page 681.

effort pour résister à la barbarie qui l'envahissait de toutes parts. Le représentant de cette vaine protestation fut Sidoine Apollinaire, qui peut être considéré comme le dernier des beaux esprits du ve siècle.

La vie intellectuelle et morale semblait s'être retirée dans l'Église chrétienne comme dans un sanctuaire; cependant l'époque féconde des Salvien, des Hilaire de Poitiers, des Sulpice Sévère, était passée; Césaire d'Arles restait seul debout au milieu des ruines que l'invasion avait faites.

Sans doute, les conciles du vi^e siècle avaient essayé, sans se décourager, d'entretenir l'instruction et de faire revivre les écoles (1). Sans doute, les études trouvèrent, au viie siècle, un asile dans les monastères édifiés et érigés par les disciples de saint Colomban. Toutefois, en dépit de ces généreuses tentatives, l'ignorance, sous les derniers Mérovingiens, ne cessa de faire de déplorables progrès.

Chilpéric, le farouche petit-fils de Clovis, avait, on le sait, la prétention de faire des vers et de la théologie: mais de ces vers pas un ne tenait sur ses pieds; et que penser du théologien qui, de son autorité royale, pour supprimer l'arianisme, supprimait la Trinité? Quant à Fortunat, qui, à tous égards, valait mieux que Chilpéric, je ne puis me résigner pourtant à le considérer comme un poëte.

Grégoire de Tours, auquel l'histoire doit tant de gratitude, subissait la triste influence du temps où il vivait. « Je n'ai pas peur des solécismes », écrivait-il dans sa sincérité. S'il est incorrect et barbare, il en prend son parti : c'est presque la condition du succès de son livre; car, parmi ses contemporains, « bien peu auraient com- » pris un rhéteur philosophe »; il fallait bien qu'il se mît à la portée de ses lecteurs (2).

Voulez-vous connaître la profession de foi de saint Ouen, telle qu'elle se trouve dans le préambule de sa *Vie de saint Éloi?* La voici : « Que nous servent Pytha- » gore, Socrate, Platon, Aristote, et les niaiseries des » poëtes scélérats (*sceleratorum neniæ poetarum*), d'Ho- » mère, de Virgile, de Ménandre? Salluste, Hérodote, » Tite-Live, qui racontent des histoires aux gentils, de » quelle utilité sont-ils à la famille chrétienne? »

On n'est pas plus irrévérencieux.

Je veux vous citer un témoignage plus curieux encore. Je l'emprunte à l'auteur anonyme de la *Vie de saint Bavon*. Il s'exprime ainsi : « Nous lisons que la mère de » tous les arts libéraux et de toutes les sciences hu- » maines est Athènes » (cela est vrai), « où autrefois » florissait la langue latine, sous l'autorité de Pisistrate. » (Ici nous ne sommes plus d'accord.) « C'est de là que les » arts se sont répandus dans le monde. Quant à moi, ce » n'est pas l'Hespérie, ce n'est pas Rome, ce n'est pas » *Ausonius* qui m'a donné le jour et l'éducation. Je n'ai » pas eu pour maître Tityre. » (N'est-ce pas Virgile qu'il faudrait dire? Ceci ne revient-il pas à confondre don Rodrigue avec notre Corneille, Racine avec Britannicus, Jean Lapin avec la Fontaine?) « Je ne m'appuie pas sur » les arguments d'Aristote, de Varron, de Démocrite, » de Platon, de Démosthène et des autres docteurs. » (J'ai bien peur que Démosthène ne soit pris ici pour un philosophe. Voici qui vaut mieux :) « Je suis pauvre » d'esprit. J'avoue mon incapacité; quant au fleuve du » beau langage, je sens que je suis à sec. » Je ne crois pas à l'humilité de l'anonyme. Soyez certains qu'il est charmé de ce petit morceau, où il a fait étalage de savoir et d'érudition. Il est vrai qu'un critique rigoureux pourrait objecter que ce savoir n'est pas bien profond, et que cette érudition n'est pas sûre.

Si je me suis permis de douter de la modestie de l'auteur anonyme, je ne suspecte pas celle du continuateur de Grégoire de Tours, de Frédégaire. Il est sincère quand il parle « de la grossièreté, de l'indigence de son » esprit ». Ce n'est pas sa faute : « Le monde se fait » vieux; la pointe de l'intelligence s'émousse. » C'est du moins ce qu'il veut dire, ce n'est pas ce qu'il dit : pour *hebescit* il écrit *tepescit;* il ne connaît même plus la valeur des mots qu'il emploie (1).

Au viiie siècle, dans chaque monastère, on écrit des Annales où l'on consigne, dans l'ordre chronologique, les événements qu'on a recueillis. Dans trois de ces Annales, à la date de 732, voici ce que je lis : « *Charles* » *Martel fit la guerre aux Sarrazins.* » C'est l'année de la bataille de Poitiers; sur cet événement célèbre, voilà tout. D'autres Annales n'en parlent même pas. Puis ailleurs : « Martin est mort.... » Martin est un moine du couvent. Puis plus loin : « Cette année j'ai été fait » diacre. » Enfin incessamment les annalistes signalent la présence des loups, qui courent le pays, et de la famine qui le désole (2). Frédégaire avait raison: c'est la nuit; c'est la fin du monde.

II

Ce funeste engourdissement des esprits et cette profonde décadence des études ne pouvaient échapper à l'œil pénétrant de Charlemagne; il est vraisemblable que, dès le début de son règne, il s'en affligea, et forma le ferme propos d'y porter remède. L'obligation d'exécuter des réformes urgentes, et la nécessité de ses longues et sanglantes guerres, le contraignirent à ajourner l'accomplissement de ses desseins. C'est en 787 qu'il

(1) Nous ne citerons que ce canon du concile de Vaison, en 529 : « Placuit ut omnes presbyteri qui sunt in parochiis constituti, secun- » dum consuetudinem, quam per totam Italiam satis salubriter teneri » cognovimus, juniores lectores secum in domo recipiant, etc. »

(2) « Solœcismum non refugio. — Philosophantem rhetorem intelligunt pauci, loquentem rusticum multi. »

(1) « Sensus mei rusticitas et extremitas. — Mundus jam senescit, » ideoque prudentiæ acumen in nobis tepescit. »

(2) Il est juste de faire une exception pour la *Chronique de Moissac* et pour les *Annales de Metz*, qui sont beaucoup moins arides.

engagea contre l'ignorance la lutte qu'il soutint jusqu'à sa mort avec une indomptable énergie. Cette date mérite d'être remarquée. Le roi revenait de son troisième voyage en Italie. Ce n'est pas impunément, messieurs, qu'un homme d'intelligence et de cœur foule ce sol sacré, et remue cette terre si féconde en grands souvenirs. C'est là qu'est entretenu l'immortel foyer où, à sept siècles de distance, Charlemagne et François Ier puiseront la lumière pour la répandre sur l'Occident.

En 788 paraît la circulaire, suivie bientôt après (en 789) du capitulaire qui crée auprès de chaque évêché, à l'ombre de chaque monastère, une école où seront enseignés la grammaire, la musique et le calcul. Le capitulaire est la *charte* de la première Renaissance; l'*exposé des motifs* est consigné dans la circulaire. Il n'existe pas de monument qui soit plus digne de nos respects.

« Il ne suffit pas de bien vivre », dit le législateur, « il » faut savoir; la science seule donne le moyen de dis» cerner la vérité de l'erreur, le bien du mal. Elle met à » l'abri des séductions et des chutes. Que les clercs se » rendent capables de corriger les livres saints; qu'ils » s'instruisent eux-mêmes, et se mettent en état d'ensei» gner aux autres ce qu'ils auront appris. »

Nous sommes loin de posséder tous les documents dont se composaient les capitulaires; nous n'avons recueilli que les débris de la législation et de l'administration du grand empereur. Il est hors de doute que, si le recueil complet nous était parvenu, nous y trouverions partout la preuve des efforts persévérants de Charlemagne pour organiser l'instruction dans son empire.

Pour mener à bien sa noble entreprise, il lui fallait des hommes, des auxiliaires, des maîtres. Désespérant d'en rencontrer parmi les Francs, encore grossiers, il les chercha parmi les étrangers, s'appliquant à les attirer auprès de lui par ses promesses, à les retenir par ses égards et ses bienfaits. La Norique lui donna Leidrade; l'Italie, le Goth Théodulfe, Paul Warnefried, le Lombard, et Pierre de Pise. J'ai presque dit qu'il lui doit encore sa plus précieuse conquête, celle d'Alcuin. Ce fut, en effet, à Parme, en 780, que pour la première fois il rencontra cet homme célèbre et songea à se l'attacher. Toutefois il est juste de laisser à chaque peuple ses titres de noblesse, à chaque pays ses illustrations : Alcuin était Saxon; l'Angleterre était sa patrie.

Il était né à York vers 735. Il y avait dans cette ville une école renommée dont il fut d'abord le disciple, et qu'il dirigea à son tour lorsque son maître, le docteur Ælbert, fut promu au siége archiépiscopal d'York. En 780 Ælbert était mort, et son successeur Eanbald avait confié à Alcuin la mission d'aller chercher pour lui, à Rome, le pallium dont il devait être revêtu. C'est pendant ce voyage qu'eut lieu l'entrevue décisive que je viens de mentionner. Cédant aux vives instances qui lui étaient faites, Alcuin ne retourna en Angleterre que pour solliciter et obtenir le consentement de son petit roi et celui de son archevêque. En 782 il était fixé en France auprès de Charlemagne, qui lui donnait les trois abbayes de Ferrières en Gatinais, de Saint-Loup à Troyes, et de Saint-Josse dans le Ponthieu. En retour, il lui imposait la tâche d'éclairer le monde et de créer l'enseignement.

Pour enseigner il faut des livres; les livres alors étaient des manuscrits. Or, à cette époque, les manuscrits devenaient de plus en plus rares, de plus en plus incorrects. Le savant maître, qui se rappelait que son ancienne école d'York renfermait une bibliothèque relativement considérable, chargea quelques-uns de ses clercs les moins inhabiles d'aller prendre la copie exacte des plus précieux manuscrits qui y étaient conservés. « Je manque » ici (1), écrivait-il à Charlemagne, des ressources que » j'avais dans ma patrie, et de ces beaux livres pleins » d'une science exquise, qui ont été réunis par les soins » du docte Ælbert, et au prix de mes propres sueurs. » Que Votre Excellence daigne donc m'autoriser à en» voyer quelques-uns de mes disciples, qui recueillent » les trésors qui me sont nécessaires, et qui rapportent » en France les fleurs de la Bretagne cultivées dans le » jardin d'York. Que ces fruits du paradis puissent mû» rir et prospérer dans les jardins qu'arrose la Loire. »

Cependant la plupart des manuscrits étaient hors d'usage; les feuilles en étaient confondues pêle-mêle et sans suite; ils fourmillaient de fautes d'orthographe et de grammaire. Alcuin les soumit à une révision sévère; il apporta à la correction des textes un soin minutieux; il ne dédaigna pas de rétablir la ponctuation, que la barbarie du temps avait fait négliger (2); il consacra une grande part de sa vie à ce labeur ingrat, mais indispensable au progrès des bonnes études.

En même temps qu'il rouvrait ainsi les sources de la science, il s'appliquait à fonder et à multiplier les écoles. On trouve la trace de son passage à Fulde, à Saint-Gall, à Saint-Amand. Il est indubitable qu'il parcourut les diverses provinces de l'empire, distribuant, dans le cours de ses inspections, ses encouragements et ses utiles conseils. Quels obstacles ne dut-il pas rencontrer dans l'accomplissement de cette tâche immense! — Qu'on en juge par un exemple. En 787, Gervald, abbé de Fontenelle, songea à créer une école dans son monastère. Il était moins ignorant que ses moines, et cependant tout son mérite consistait à savoir un peu de musique. Par bonheur, il se trouva dans le voisinage un pauvre prêtre qui était à peu près en état de montrer à lire et à compter aux enfants élevés dans l'abbaye. Ce qui se passait à Fontenelle, dont l'école devint célèbre, devait se passer à peu près partout. Dans de semblables conditions, quelle infatigable persévérance ne fallut-il pas aux missionnaires de l'enseignement pour réussir dans leur généreuse entreprise! Alcuin se plaint lui-même des diffi-

(1) Il était alors à la tête de l'abbaye de Saint-Martin de Tours.

(2) Lettre XV : « Punctorum distinctiones et subdistinctiones, licet ornatum faciant pulcherrimum in sententiis, tamen usus illarum, propter rusticitatem, recessit a scriptoribus. »

cultés qu'il a à combattre : « J'ai à lutter chaque jour », dit-il, « contre la grossièreté de mes Tourangeaux (1). »

Le maître joignit l'exemple au précepte; il professa dans le Palais d'abord, puis dans son abbaye de Saint-Martin de Tours. Un de ses entretiens nous a été conservé. Grâce à ce curieux document, je suis en mesure de vous faire assister à l'une des leçons de l'école du Palais.

Figurez-vous, pour un instant, que je descends de cette chaire, et que j'y installe à ma place le plus vénérable et le plus illustre des professeurs, Alcuin lui-même. Imaginez que sur ces bancs, au milieu de vous, viennent s'asseoir ses auditeurs accoutumés : Charlemagne; ses fils, Pepin et Louis; ses conseillers, Adalhard, Angilbert, Eghinard, Riculf, Rigbod, Amalaire, Raban Maur; enfin Gisla, sœur de l'empereur; ses filles Gisla et Richtrude; la sœur d'Adalhard, Gundrude. — Charlemagne pensait comme pensera plus tard notre Molière, « qu'il » est bon qu'une femme ait des clartés de tout ». Voilà les disciples assidus de l'école. Vous ne me reprocherez pas, messieurs, de vous mettre en mauvaise compagnie. Devant cet auditoire d'élite, la leçon commence et se poursuit sous la forme d'un dialogue; Pepin et Alcuin en sont les interlocuteurs :

PEPIN. Qu'est-ce que l'écriture?
ALCUIN. La gardienne de l'histoire.
P. Qu'est-ce que la parole?
A. L'interprète de l'âme.
P. Qui donne naissance à la parole?
A. La langue.
P. Qu'est-ce que la langue?
A. Le fouet de l'air.
P. Qu'est-ce que l'air?
A. Le conservateur de la vie.
P. Qu'est-ce que la vie?
A. La joie des heureux, la douleur des malheureux; l'attente de la mort.
P. Qu'est-ce que la mort?
A. Un événement inévitable; un voyage incertain; un sujet de larmes pour les vivants; la confirmation des testaments; le larron des hommes.
P. Qu'est-ce que l'homme?
A. L'esclave de la mort; un voyageur qui passe; un hôte dans sa demeure.
P. A quoi l'homme ressemble-t-il?
A. A un fruit.
P. Comment l'homme est-il placé?
A. Comme une lanterne au vent.

. . . . . .

P. Qu'est-ce que le sommeil?
A. L'image de la mort.
P. Qu'est-ce que la liberté de l'homme?
A. L'innocence.

Réponse profonde, touchante et vraiment chrétienne.

P. Qu'est-ce que la tête?
A. Le faîte du corps.
P. Qu'est-ce que le corps?
A. La demeure de l'âme.

C'est la définition d'un moraliste.

P. Qu'est-ce que la chevelure?
A. Le vêtement de la tête.

(1) Lettre XV : « Licet parum proficiens cum Turonica quotidie pugno rusticitate. »

P. Qu'est-ce que le cerveau?
A. Le gardien de la mémoire.
P. Qu'est-ce que les yeux?
A. Les guides du corps; des vases de lumière; les interprètes de l'âme.
P. Qu'est-ce que le front?
A. Le miroir de l'âme.
P. Qu'est-ce que la bouche?
A. La nourricière du corps.
P. Qu'est-ce que les dents?
A. Des meules pour mordre.
P. Qu'est-ce que les mains?
A. Les ouvrières du corps.
P. Qu'est-ce que le cœur?
A. Le réservoir de la vie.
P. Qu'est-ce que les os?
A. La charpente du corps.
P. Qu'est-ce que les pieds?
A. Une base mobile.

. . . . . .

P. Qu'est-ce que le ciel?
A. Une sphère qui se meut.
P. Qu'est-ce que la lumière?
A. La physionomie de toutes choses.
P. Qu'est-ce que le jour?
A. Un appel au travail.

Un économiste ne répondrait pas mieux.

P. Qu'est-ce que le soleil?
A. La splendeur de l'univers; la beauté du ciel; la grâce de la nature; la gloire du jour; la distribution des heures.
P. Qu'est-ce que la lune?
A. L'œil de la nuit, qui dispense la rosée et présage les tempêtes.
P. Qu'est-ce que les étoiles?
A. Les guides des nautoniers; la décoration des nuits.
P. Qu'est-ce que la terre?
A. La mère des plantes; la nourrice des vivants; le grenier de la vie; le gouffre qui dévore tout.
P. Qu'est-ce que la mer?
A. Le chemin de l'audace.

Cette définition semble empruntée aux pirates normands.

P. Qu'est-ce que l'hiver?
A. L'exil de l'été.
P. Qu'est-ce que le printemps?
A. Le peintre de la terre.
P. Qu'est-ce que l'été?
A. C'est lui qui revêt la terre et qui mûrit les fruits.
P. Qu'est-ce que l'automne?
A. Le grenier de l'année.

Tout cela est poétique et gracieux.

P. Maître, je crains d'aller sur mer.
A. Qui t'engage à aller sur mer?
P. La curiosité...
A. Si tu as peur, je te suivrai partout où tu iras.
P. Si je savais ce que c'est qu'un vaisseau, j'en préparerais un, et tu viendrais avec moi.
A. Un vaisseau est une maison errante; un voyageur qui ne laisse pas de traces.

. . . . . .

P. Qu'est-ce que l'herbe?
A. La parure de la terre.
P. Qu'est-ce que les légumes?
A. Les amis du médecin; la gloire du cuisinier.
P. Qui rend douces les choses amères?
A. La faim.
P. De quoi l'homme ne se lasse-t-il jamais?
A. Du gain.

C'est, hélas! une vérité de tous les temps.

P. Qu'est-ce que le rêve de l'homme éveillé?
A. L'espérance.
P. Qu'est-ce que le merveilleux?

A. En voici un exemple : j'ai vu un homme debout, un mort marchant, et qui n'a jamais été.

P. Comment est-ce possible ? Explique-le moi.

A. C'est une image dans l'eau. Comme tu es un jeune homme d'un bon caractère et doué d'un esprit naturel, je te proposerai d'autres choses merveilleuses, pour voir si tu pourras les découvrir toi-même : Un inconnu m'a parlé sans langue et sans voix ; il n'a jamais été et ne sera jamais ; et je ne l'ai ni entendu, ni connu.

P. Maître, un rêve t'agitait.

A. Précisément. J'ai vu le mort étendu sur le vivant ; et, au contact du vivant, le mort s'est animé.

P. Nos cuisiniers savent ce que tu veux dire.

J'avoue que mon esprit, moins avisé que celui de Pepin, répugne à ce genre de gymnastique. Je me sens fort peu propre à deviner les énigmes, et j'ai eu quelque peine à comprendre qu'il s'agissait de bois mort jeté sur le feu.

A. Qu'est-ce qui est et n'est pas ?

P. Le néant.

A. Comment peut-il être et n'être pas ?

P. Il est de nom et n'est pas de fait.

C'est se tirer avec honneur d'une question subtile.

A. Qu'est-ce qu'un messager muet ?

P. Ce que je tiens à la main.

A. Et que tiens-tu à la main ?

P. Ma lettre.

A. Lis donc heureusement, mon fils.

En écoutant Alcuin, ne vous semble-t-il pas entendre la voix d'un père éclairé, qui sert à ses enfants de tuteur et de guide, secondant le premier essor de leur intelligence, parcourant avec eux le monde, répondant complaisamment à toutes leurs questions, satisfaisant leur légitime curiosité, et ranimant par d'innocents artifices leur attention prête à se lasser ? C'est bien le langage qu'il convient de tenir à un peuple à qui il faut tout apprendre.

Ses paroles étaient recueillies avec avidité par des disciples qui se passionnaient pour l'étude des lettres comme pour une nouveauté. Dans leur amour pour le savoir, ils avaient imaginé de demander à l'antiquité sacrée et profane des patrons dont l'inspiration pût les assister dans leurs constants efforts pour bien faire. L'empereur s'appelait David ; Alcuin, Flaccus, en souvenir du bon Horace ; Vala, Jérémie ; Angilbert, l'audacieux ! avait pris simplement le nom d'Homère. On a voulu voir dans l'école du Palais la première Université des temps modernes ; on y pourrait voir tout aussi bien la première Académie, Académie dont tous les membres avaient bonne envie de profiter et de s'instruire.

Alcuin suffisait à tout ; il se montrait infatigable ; il écrivait une grammaire, un traité d'orthographe, une rhétorique, un livre de dialectique. Lorsque l'hérésie de Félix d'Urgel agita l'Église, il devenait le champion de l'orthodoxie, et composait un ouvrage de théologie contre l'*Adoptianisme*. Il fut même chargé de remplir des missions toutes politiques.

Pendant quatorze ans il ne cessa d'être à la disposition de Charlemagne, et, pour ainsi dire, sous sa main. Nommé abbé de Saint-Martin de Tours vers 796, il quitta la cour et se retira dans son monastère. Devait-il y trouver le repos après tant de travaux accomplis ? Voici quelles étaient ses occupations dans la retraite :

1° Il enseignait à l'école de Tours les lettres anciennes, l'Écriture sainte, la grammaire, l'astronomie. « Je distribue aux uns », écrit-il, « le miel des saintes Écritures ; » j'enivre les autres du vin pur des lettres antiques ; j'en » nourris d'autres des fruits de la subtile grammaire ; je » cherche à faire connaître à quelques-uns l'ordre des » étoiles. Selon mon pouvoir et selon mes forces, je » donne sans relâche l'instruction à ceux qui m'entou- » rent, me souvenant de cette parole : Sème ta semence » le matin, et le soir que ta main ne cesse pas de semer » encore ! » Il devait terminer sa vie ainsi qu'il l'avait commencée, dans les nobles fonctions de l'enseignement.

2° Il continuait de composer d'utiles ouvrages ; des questions sur la Genèse, adressées à Sigulfe ; sept livres de commentaires sur l'Évangile de saint Jean, à la demande de Gisla et de Richtrude ; un traité sur la nature de l'âme, dédié à Gundrude ; un autre, à la requête du comte Guy, sur les vertus et les vices. Je choisis, et ne donne pas une liste complète.

3° Il corrigeait des manuscrits, et il avait entrepris la révision des livres sacrés.

4° Enfin, il entretenait avec Charlemagne et sa cour une active correspondance. Entraîné par son désir de connaître, l'empereur ne le ménageait pas : tantôt il lui envoyait des pages blanches, avec prière d'y tracer des figures mathématiques (*lætitiæ causa*) ; tantôt il l'interrogeait sur l'astronomie, sur le soleil, sur la lune, qui semble l'occuper beaucoup ; sur la planète de Mars, qu'il ne retrouve plus ; tantôt il lui posait des questions de ce genre : Comment faut-il entendre ce passage de l'Évangile : Il y a ici deux glaives ? Qu'est-ce qu'un ami (1) ? Quelle nuance distingue des synonymes tels que : *Æternum, perpetuum, immortale?* etc., etc. A toutes ces demandes il fallait répondre. Ce commerce de lettres seul aurait absorbé la vie d'un autre homme.

Les forces d'Alcuin finirent par trahir son zèle. Il se sentit vieillir avant l'âge. Il succombait sous le poids de sa formidable tâche ; le travail l'avait épuisé.

En 800, lorsque Charlemagne descendit en Italie, il désira que son maître fût du voyage ; celui-ci était malade, il s'excusa. Il accompagna de ses vœux le prince qui se rendait à Rome, et quand il apprit qu'il rapportait de la ville éternelle la couronne impériale, il laissa éclater sa joie dans une lettre touchante, qu'il faudrait citer tout entière. Il réservait au nouvel empereur un présent digne de tous deux ; c'était le manuscrit qui renfermait les livres saints corrigés avec la plus scrupuleuse attention. Cette œuvre, qui lui avait coûté tant de veilles et tant d'études, était terminée en 801.

Alcuin n'était pas seulement un grand esprit, c'était

(1) Lettre IV : « Amicus dicitur quasi animi custos, id est qui animum amici sui cum omni sollicitudine studet custodire integrum. — Amicus diu quæritur, vix invenitur, difficile servatur. — Amico fideli nulla est comparatio. »

un noble cœur. Le savoir s'allie bien avec la charité. Dans l'ardeur même de sa polémique théologique contre Félix d'Urgel, sa douceur ne s'était pas démentie. Il intercédait volontiers en faveur des vaincus (1). Il craignait que la rigueur avec laquelle on levait les dîmes chez les Saxons ne détournât ces peuples de se convertir. Souvenez-vous, disait-il aux missionnaires qui portaient dans ce pays la parole de Dieu, souvenez-vous que vous êtes des prédicateurs et non des déprédateurs (*sunt prædicatores, non prædatores*). Le savant renommé était un homme évangélique.

Le pressentiment de sa mort prochaine l'entretenait dans la terreur des jugements de Dieu : « Oh ! que ce jour » est à craindre », s'écriait-il, « et comme il est nécessaire » de se préparer à comparaître devant le Seigneur ! »

Après de longues souffrances subies avec résignation, il succomba en 804.

Ainsi mourut comme un homme de bien, comme un juste, ce noble martyr de la science, ce grand apôtre de la civilisation. Que sa mémoire soit consacrée par la pieuse reconnaissance de la postérité, et que son nom soit béni !

III

Charlemagne sentait que la mort d'Alcuin était une calamité publique. Pendant une de ses maladies, il l'avait recommandé aux prières de tous les sujets de son empire. Ce n'est pas sans une vive émotion que j'ai trouvé ce simple et touchant hommage inscrit dans le recueil de ses Capitulaires.

L'empereur poursuivit seul l'accomplissement de son œuvre. L'ami qu'il pleurait ne lui avait-il pas dit : « O » mon maître bien-aimé, Dieu vous a confié le soin » d'éclairer votre peuple, et de dissiper les ténèbres de » l'ignorance qui obscurcissent les âmes ; ce sera là votre » gloire et votre mérite devant lui au grand jour du juge- » ment? C'est au ciel que vous trouverez votre récom- » pense ! » Cette récompense qui lui était promise, il se montra digne de l'obtenir. Par ses soins, les écoles continuèrent à se multiplier ; de généreuses tentatives furent même faites pour répandre l'instruction gratuite dans les bourgs et dans les campagnes (2).

Le grand homme qui avait entrepris de renouveler le monde comprenait que l'initiative devait venir de lui, qu'en toutes choses il lui fallait donner l'exemple. Son génie actif et curieux l'y poussait aussi bien que son bon sens.

Il s'était assis sur les bancs de l'école ; il avait été le disciple assidu d'Alcuin et de Pierre de Pise. Il avait appris d'eux les sept arts libéraux.

Il parlait la langue latine comme sa langue maternelle. Quant au grec, il le comprenait mieux qu'il ne le parlait. Je sais plus d'un Grec de profession qui n'aurait pas le droit de s'en étonner.

Il n'était pas étranger aux questions théologiques. Dans la querelle des Images, il prit parti, et fit publier sous son nom les *Livres Carolins*. Il voulut revoir lui-même le traité d'Alcuin sur l'*Adoptianisme ;* enfin, dans la dernière année de sa vie, Thégan le représente entouré de Grecs et de Syriens, occupé à corriger avec eux le texte des quatre Évangiles.

Il s'exerçait la nuit à tracer sur ses tablettes de beaux caractères, encourageant ainsi l'art des copistes, qui réussirent bientôt à écrire d'admirables manuscrits. Il aimait la musique de passion et l'appréciait en connaisseur. En 787, frappé de la supériorité du chant religieux des Romains, il ramena d'Italie deux maîtres, Benoît et Théodore, qui formèrent les écoles de chant de Metz et de Soissons.

Sur le modèle de l'église byzantine de San-Vitale de Ravenne, il fit construire l'église d'Aix-la-Chapelle. D'innombrables basiliques s'élevèrent dans toutes les parties de son empire.

Charlemagne mourut ; mais l'impulsion était donnée. Après lui, le mouvement ne s'arrêta pas. Au IXe siècle, on étudiait le grec à Osnabrück ; à la Nouvelle-Corbie, sur les bords du Weser, on copiait les *Annales* de Tacite. Les abbayes de Fontenelle, de Ferrières, de Reichenau, de Fulde, etc., étaient autant de foyers où le feu sacré fut entretenu et conservé.

Les élèves et les successeurs d'Alcuin recueillirent pieusement son héritage, qui fructifia entre leurs mains : les Raban Maur, les Agobard, les Hincmar, les Scot Érigène, ne sont pas des esprits vulgaires. Loup de Ferrières se distingua par le zèle avec lequel il réunit les débris de la littérature profane. Un de ses correspondants, qui savait son penchant, n'hésita pas à compter Virgile et Cicéron au nombre des élus. Combien nous sommes loin du temps où les poëtes de la Grèce et de Rome étaient signalés comme des scélérats !

La lumière existe, la révolution est accomplie.

La première Renaissance, messieurs, n'a pas l'éclat de la seconde ; l'art n'a pas d'originalité ; la littérature ne crée pas de chefs-d'œuvre. Elle n'en est pas moins digne de nos respects.

Lorsque je contemple les magnifiques églises qui sont l'honneur de notre pays, et que j'admire leurs tours imposantes et leurs flèches hardies qui s'élèvent majestueusement vers le ciel, ma pensée se reporte involontairement, avec émotion et reconnaissance, vers l'ouvrier qui a creusé les fondations de ces monuments sacrés et qui en a posé la première pierre.

ABEL DESJARDINS,
Doyen de la Faculté des lettres de Douai.

(1) Lettre CIV : « Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur. — Quomodo potest homo cogi ut credat ! » (Voyez aussi Lettres I, XIII, XC.)

(2) Cap. de Théodulfe, évêque d'Orléans : « Ut scholas presbyteri » per villas et vicos habeant, in quibus fidelium parvulos gratis erudiant. »

VARIÉTÉS.

Histoire d'un brigand grec (1).

Jusqu'ici, messieurs, je ne vous ai pas parlé de mes relations avec Catardgi : c'est que je crains de tromper votre attente ; elles n'ont pas été aussi intimes que vous le croyez peut-être. S'il m'avait un peu assassiné, mon récit en deviendrait plus intéressant; mais je n'ai même jamais eu l'avantage de courir la montagne avec lui, ni de m'asseoir sous sa tente, bien qu'il ait voulu plus d'une fois me forcer d'accepter son hospitalité. Si j'avais su que j'aurais un jour à vous raconter mes impressions, peut-être aurais-je mis plus de complaisance à me laisser arrêter.

Voici dans quelles circonstances j'eus affaire à sa troupe pour la première fois. La plus grande partie de ma famille était à Smyrne ; mais j'habitais avec mes frères, tous deux plus âgés que moi, une maison située à cinq lieues de la ville, à quatre ou cinq cents pas d'un petit village grec. C'est presque un fort, avec ses fenêtres rares et ses murailles épaisses, bâties, il y a plus de deux cents ans, par des négociants hollandais. Nous passions notre temps à faire de longues courses à cheval, à chasser dans les rochers et dans les plaines désertes des environs : j'ai fait là, sans me vanter, de bien beaux coups de fusil. Nous nous gardions avec soin, car le pays n'était pas tout à fait tranquille. Chaque soir, on fermait tout exactement ; on donnait un mot d'ordre et même on faisait des rondes de nuit.

Il nous est arrivé de nous mettre à table avec nos fusils appuyés à nos chaises, nos pistolets à côté de nos assiettes et nos couteaux de chasse à la ceinture, car nous savions que les gens de Yani avaient les yeux sur nous, et nous craignions une surprise. Plus d'une fois ils avaient noué des intelligences dans une maison, s'étaient présentés brusquement pendant le repas, avaient mis le pistolet sur la poitrine de quelques-uns des convives et profité de l'effroi général pour tout dévaliser.

Jugez combien de tels repas devaient être gais. Les distractions auraient été dangereuses. Voyez-vous un étourdi qui prend son pistolet pour sa fourchette et porte le canon à sa bouche ? On se fait à tout cependant, même à l'état de siége, et nous mangions d'aussi bon appétit dans notre petite forteresse que les soldats russes dans les casernes de Sébastopol assiégé. Il est vrai que nous faisions meilleure chère.

Un jour, comme depuis quelque temps on ne parlait plus d'arrestations, mes frères, pensant qu'ils pouvaient me laisser seul sans danger, se rendirent à Smyrne. Ils ne devaient revenir que le lendemain.

Je restais, moi garçon de dix-huit ans, avec trois domestiques, parmi lesquels il y en avait un de malade et un autre âgé de soixante-cinq ans. La nuit était venue ; j'avais soupé; je m'étais assuré que toutes les précautions ordinaires étaient prises, et déjà je pensais que ma vigilance pouvait sans inconvénient s'endormir, quand notre vieux Yorghi vint m'annoncer, d'un air inquiet, qu'un homme demandait à me parler.

— Il ne veut dire qu'à vous ce qui l'amène, dit-il. Comme je ne le connais pas et qu'il y a beaucoup de coquins dans le pays, je n'ai pas voulu ouvrir la porte. Non, non, on ne trompe pas Yorghi comme un enfant. Je lui ai dit d'attendre dehors. Les honnêtes gens ne courent guère les champs à pareille heure. C'est pourquoi, mon jeune maître, vous ferez bien de vous tenir sur vos gardes.

Cette visite n'annonçait rien de bon : je saisis donc mon fusil, m'assurai qu'il était chargé et me dirigeai vers une étroite fenêtre, garnie de bons barreaux de fer, qui était percée au-dessus de la porte. De là j'entrevis, à travers l'obscurité d'une nuit sans lune, un homme couvert d'un manteau en peau de mouton, comme le sont souvent nos bergers, et dont l'apparence n'était guère rassurante.

— Que me veux-tu? criai-je.

— Es-tu l'effendi Braumer? me répondit-il en grec.

— Oui. Qu'as-tu à me dire?

— Je viens te parler d'affaires; mais nous serions plus à l'aise pour causer dans ta maison.

— La porte est solidement fermée et nous n'avons pas coutume de l'ouvrir à pareille heure aux gens que nous ne connaissons pas.

— Eh bien ! tu connais celui qui m'envoie : c'est le fameux capitaine, l'ennemi des Turcs et de leurs partisans, Yani Catardgi. Il sait que tu es dévoué à la cause de l'indépendance et il est bien sûr que tu nous aideras à la défendre. C'est pourquoi il te prie de me remettre quatre cents livres. — J'espère, a-t-il dit, que l'effendi Braumer te les remettra de bonne grâce et ne me forcera pas à employer des moyens violents qui ne sont pas dans mon caractère. Il me doit des remercîments pour le taxer avec tant de modération. — Vois, en effet, effendi, tous tes voisins ont été généreux pour les volontaires du capitaine, et presque tous ont payé de bon gré des sommes plus fortes que celle-là. Aussi dorment-ils à présent sur leurs deux oreilles, et de jour ou de nuit ils peuvent courir le pays sans craindre aucun accident. Vous seuls, les Braumer, vous êtes en retard, et pourtant il n'y a pas beaucoup de coffres, dans le pachalik, qui soient mieux remplis que les vôtres. Le capitaine est patient; mais tu sais qu'il ne faut pas l'irriter. Allons, effendi, donne les quatre cents livres ; tu ne voudrais pas m'exposer à recevoir des reproches et peut-être pis encore. Qu'est-ce qu'une poignée d'or pour vous ? L'épi de maïs vaut-il moins parce qu'il y manque un grain ? Voilà ce que le capitaine m'a chargé de te dire. Vois-tu ce bois d'olivier là-bas. C'est là qu'il m'attend avec toute sa troupe, et déjà, j'en suis sûr, il trouve que je tarde à revenir.

(1) Suite. — Voyez le numéro précédent.

Allons, ne fais pas de folies. Tes frères sont à Smyrne; vous n'êtes pas plus de quatre fusils à la maison, et encore il y a chez vous des mains qui tremblent et d'autres qui ne savent pas ajuster. Si tu refuses, enfant, tu le regretteras bientôt; mais il ne sera plus temps : souviens-toi de Praïdis et dépêche-toi de me donner les quatre cents livres.

J'avais laissé à ce coquin le temps d'achever sa harangue. Tout d'abord sa demande, son assurance, le danger voisin, m'avaient tellement interdit qu'il m'aurait été difficile de l'interrompre. Mais si le cœur me battit quelques instants d'inquiétude, l'insolence du drôle le fit bientôt battre de colère. Sa menace surtout produisit un effet tout contraire à celui qu'il en attendait. Comment! celui que j'avais devant les yeux était peut-être le bourreau du pauvre Praïdis! A cette pensée, j'entrai dans une véritable fureur; en un instant j'armai mon fusil, le passai entre les barreaux, j'allais presser la détente, et certes, sans Yorghi, le coquin s'était acquitté de sa dernière ambassade. Mais le vieux domestique releva l'arme vivement en me disant d'une voix émue : — Non, non, maître, sur ta vie, ne fais pas cela. Veux-tu les forcer à nous brûler tous avec la maison? Sais-tu où sont tes frères? Tu veux donc les faire massacrer ?

Ces mots me rappelèrent à la prudence, et ma foi! j'en suis bien aise à présent, car ce doit être un vilain compagnon de lit que le souvenir d'un homme tué sans nécessité. Mais du moins je me soulageai un peu par une invective bien sentie.

— Va-t'en d'ici, misérable! lui criai-je, va-t'en, ou, par tous les diables! je loge mes deux balles dans ta cervelle de bandit. Te donner quatre cents livres! moi! Mes livres, dis à ton capitaine de lâches et d'assassins qu'elles sont dans le canon de mon fusil. Qu'il vienne les recevoir lui-même! Il verra si notre main tremble et si nous savons viser. Hors d'ici, bandit! et n'approche plus, ou, tout enfant que je suis, je te tue comme un chien.

Notre homme, à ces mots, poussa un éclat de rire effronté; mais il n'en tourna pas moins les talons immédiatement, et je suis convaincu qu'il n'était pas aussi rassuré qu'il en avait l'air. Il s'éloigna rapidement de la maison et disparut dans les ténèbres. Ce fut à quelques centaines de pas seulement qu'il osa s'arrêter, et là, sans doute abrité derrière quelque tronc d'arbre, il me cria une dernière fois :

— Souviens-toi de Praïdis!

J'avais bien autre chose à faire que de lui répondre : ce n'était pas tout que de déclarer la guerre, il fallait la soutenir. Nous ne fûmes pas longs à barricader la porte, à visiter soigneusement les fenêtres, à nous partager les armes et à choisir nos postes de combat. Le malade même reçut son fusil et ses munitions, et nous attendîmes les événements en faisant bonne contenance. Pour ma part, je me sentais décidé à combattre jusqu'à la mort. Il n'est rien de tel que de bons murs, des portes épaisses et des barreaux solides, pour faire des héros.

Si les assiégeants s'étaient présentés à ce moment-là, nous les aurions reçus de la belle manière. Mais quand le mouvement des préparatifs eut cessé, que chacun de nous fut à son poste et put réfléchir à son aise aux conséquences de la lutte, notre ardeur se refroidit petit à petit.

Vous êtes-vous déjà trouvés dans une pareille attente? Quelle situation insupportable! Comme l'imagination travaille! Quels dangers elle se forge! Quelles suppositions terribles et monstrueuses! Je crois que j'aimerais mieux me battre toute une journée que d'attendre ainsi l'assaut pendant une heure. Que préparaient nos adversaires? Pourquoi n'attaquaient-ils pas? Quel plan combinaient-ils?

Pendant que nous nous mettions ainsi l'esprit à la torture chacun de notre côté, un coup brusque frappé à la porte me fit tressaillir. Je m'étais posté à cette petite fenêtre dont je vous ai déjà parlé. Le fusil entre les mains, le cou tendu, les yeux dilatés, je m'efforçais de percer l'obscurité de la nuit pour voir approcher nos adversaires, et voilà qu'on était arrivé à la porte sans que j'eusse vu personne.

— Qui va là? criai-je d'une voix aussi ferme que possible, et j'écoutai la réponse avec anxiété, le doigt sur la gâchette de mon arme.

— Achmet! me répondit-on d'une voix basse, mais ferme et assurée, je suis Achmet. Ouvrez-moi.

Aussitôt nous descendons, nous bousculons les meubles qui barricadaient la porte : les clefs grincent, les verrous tournent, Achmet entre, et la porte est refermée.

Nos lumières éclairaient un homme petit, aux larges épaules, au dos légèrement voûté, aux jambes arquées, à la figure brune et dure ornée, sous un large turban, de moustaches formidables. Dans l'ombre de ses sourcils épais ses yeux brillaient comme deux gros diamants noirs. Rarement la Providence a pris un visage plus rébarbatif. Tout cela ne m'empêcha pas de serrer avec énergie la main du défenseur inespéré qui nous arrivait, et je n'aurais pu me retenir de l'embrasser, sans ses moustaches.

Achmet était un Turc honnête comme le sont peu de chrétiens, aussi rusé que les brigands, plus intrépide qu'eux, et qui leur avait déclaré une guerre acharnée. Il les poursuivait sans trêve et les exterminait sans merci. Il y trouvait plaisir et profit. Chaque tête de brigand qu'il rapportait à Smyrne lui valait dix livres, sans préjudice des dépouilles dont il ne rendait compte à personne. Il s'était déjà fait une petite fortune; mais je crois qu'il aurait payé le droit de se livrer à cette chasse. A lui seul il donnait plus de mal à Catardgi que toute la police de l'Anatolie. Il était grave, taciturne, n'interrogeait presque jamais, répondait à peine, faisait peu de bruit et beaucoup de besogne.

Cependant, la vue des armes dont nous étions tous chargés et l'empressement enthousiaste de notre récep-

tion eurent la vertu de le dérider. Il se mit à rire silencieusement et me dit : — Salut, effendi ! Je vois qu'on ne dort guère ici. — Puis sa figure reprit son sérieux ordinaire ; il m'expliqua brièvement qu'il était sur la piste des brigands ; qu'il savait leur projet ; qu'il avait vu leur envoyé et l'aurait bien pris, s'il n'avait espéré, en le laissant libre, en faire tomber dans ses filets plusieurs autres avec lui.

— Je le regrette à présent, dit-il. Je crois qu'ils ont pris l'alarme et j'ai peur qu'ils ne soient déjà loin.

Pour moi, je ne trouvais pas la nouvelle si malheureuse ; mais ce n'était pas le moment de chicaner sur les mots. Je laissai donc Achmet continuer dans un style concis, mais qui ne m'aurait pas mieux charmé quand il y aurait semé toutes les fleurs dont sont bourrés les herbiers de la rhétorique.

— Avance-moi vingt livres, ajouta-t-il ; fais entrer mes hommes qui sont à la porte : envoie chercher le chef des gardes du pays, et tu pourras bientôt dormir tranquille.

On rouvrit alors la porte, et je vis défiler, à la clarté de la lampe que tenait Yorghi, la troupe la plus pittoresque et la plus sauvage que jamais peintre de brigands ait rêvée. C'étaient des Rouméliotes, des Arnautes, des Kurdes même, à la mine impassible et féroce, aux yeux luisants, aux moustaches de toutes les nuances, mais toutes terriblement hérissées, aux vêtements en haillons, aux ceintures bourrées de poignards recourbés et de pistolets à pierre.

Ils n'étaient guère qu'une douzaine ; mais je crus que le défilé ne finirait jamais. Par la porte toute grande ouverte qui laissait voir au dehors la nuit noire, sortant on ne sait d'où, comme leur chef, ils s'avançaient un à un, passaient dans la lumière qui frappait tour à tour leurs effrayants visages, et s'enfonçaient dans la demi-obscurité du vestibule. A peine entendait-on, sur la mosaïque de cailloux blancs et noirs, le frôlement de leurs pieds furtifs. Ils étaient petits pour la plupart, mais souples comme des panthères, carrés et musclés comme des lions.

Comment donc devaient être nos ennemis, si tels étaient nos défenseurs ? Mes domestiques me regardaient effrayés, à la vue de cette garnison équivoque qui s'introduisait dans la place, et je n'étais guère plus rassuré moi-même. Le moins repoussant de ces braves aurait été, devant tous les tribunaux du monde, condamné à mort sur sa mine.

Cependant ils se rangèrent sans désordre autour de leur chef, les yeux fixés sur lui, comme s'ils avaient attendu le signal du massacre. On les fit alors entrer dans une salle basse où ils étendirent à terre les haillons qui leur servaient de manteaux, et s'accroupirent ou se couchèrent, suivant qu'ils avaient plus ou moins de penchant au sybaritisme.

C'était, je vous l'assure, une singulière assemblée, et je crois que les hommes de Catardgi eux-mêmes auraient frissonné s'ils avaient pu la voir. J'étais seul debout au milieu d'eux, contemplant ces formes sinistres sur lesquelles voltigeaient les lueurs mourantes de la lampe agitée par le vent. De temps en temps on voyait scintiller la ciselure d'un poignard, on entendait comme un bâillement de bêtes fauves. J'ai essayé de vous donner une idée de leur figure ; je vous épargne leur odeur.

J'avais remis à Achmet les vingt livres qu'il avait reçues sans dire mot, et j'attendais avec impatience la fin de cette visite étrange.

Enfin le chef de la police arriva. C'était un Turc aussi obèse que les gens d'Achmet étaient maigres. Il entra tout essoufflé du court trajet qu'il avait fait rapidement et pour cause, puis il recula effrayé à la vue de la compagnie au milieu de laquelle on l'introduisait.

Il se rassura en apercevant Achmet qui, sans se lever, lui dit :

— Je t'ai envoyé chercher afin de me concerter avec toi pour prendre Catardgi. Depuis ce matin il rôde dans les environs du village. Ne crains rien, il n'y restera pas longtemps. Je vais te donner un mot d'ordre que tu transmettras à tes gens. Les miens, en les rencontrant, pourraient se tromper et les prendre pour les coquins que nous poursuivons.

Je crois que la précaution était bonne des deux côtés. Deux troupes de pareils gendarmes ne devaient pas s'aborder sans quelque défiance. Ceux que j'avais sous les yeux n'étaient pas d'ailleurs d'une autre espèce que ceux qui m'avaient menacé. C'étaient des bandits sans emploi qui s'étaient mis, pour utiliser leurs loisirs, au service de la justice. Il n'aurait pas fallu se fier aux mieux convertis. Mais, du moment que le gouverneur, ou plutôt Achmet, les payait avec exactitude, peu leur importait de couper des têtes de voleurs ou d'assassiner d'honnêtes gens. Quelquefois, disait-on, ils commettaient des erreurs regrettables. Mais quand une tête est coupée, comment voulez-vous qu'elle réclame ? On n'y regardait donc pas de si près, et toutes, honnêtes ou non, étaient payées au même prix.

Ce fut avec une vive satisfaction, je l'avoue, que j'entendis Achmet donner le signal du départ. Mais avant de lever la séance, il me prit par la main et me fit l'honneur de me présenter à sa troupe.

— Voyez cet effendi, leur dit-il, quiconque le touchera, lui ou un des siens, aura affaire à moi.

Sa main, en se portant à l'arsenal portatif qui ne quittait jamais sa ceinture, compléta le sens de cette courte harangue.

Alors le défilé recommença. Achmet et son collègue sortirent les derniers ; on referma la porte, et la maison resta de nouveau solitaire et vide.

Je me mis au lit ; mais, en dépit des paroles rassurantes du brave Turc, je ne fermai pas l'œil de la nuit. Sans cesse je croyais qu'on frappait à la porte ; l'oreille tendue, je m'imaginais percevoir des bruits de pas étouffés, entendre des coups de feu dans le lointain.

Plus d'une fois je portai la main au revolver que j'avais sur ma table de nuit. Le jour seul acheva de me tranquilliser.

Achmet sut fort bien faire valoir mes vingt livres. Il ne prit pas Catardji, qui n'était pas aisé à prendre; mais, au bout de trois jours, il rapporta six têtes et me rendit fidèlement l'argent qu'il m'avait emprunté pour payer le traitement de ses employés.

Après une pareille aventure, nous nous tînmes plus que jamais sur nos gardes; mais jamais notre maison ne fut attaquée. De tels coups ne réussissent que par surprise.

Dans la vie des plus grands capitaines et des plus fins politiques, il y a de ces expéditions malheureuses : ce que le plus habile a de mieux à faire en pareil cas, c'est de ne pas s'obstiner et de renoncer à l'impossible. D'ailleurs les pertes de Catardgi avaient été considérables, et il ne se souciait plus guère d'exposer une troupe déjà fort affaiblie. Il se contenta donc pendant quelque temps de saisir les imprudents qui se hasardaient sans précaution dans la campagne, et ce fut dans une partie de chasse que j'eus affaire pour la seconde fois à ses volontaires.

Un négociant de Smyrne m'entraîna dans cette partie malgré ma résistance. Ne pouvant dérober que peu de temps à ses affaires, il en voulait profiter pour battre certain canton un peu éloigné mais fort giboyeux. Il m'avait raillé de mes hésitations et je l'avais suivi par amour-propre. Certainement, sur vingt de nos sottises, l'amour-propre en peut bien revendiquer dix-neuf. La journée avait bien commencé, et, le carnier déjà rempli à moitié, nous nous étions remis en marche après la halte de midi. Nous longions, le fusil en arrêt, une petite rivière ou plutôt un fort ruisseau encaissé entre des berges profondes. J'en étais le plus près; mon compagnon s'avançait sur la même ligne, à cent pas de moi environ, et longeait le pied d'une colline aux roches pelées qui fermait la plaine à notre gauche; nos chiens battaient les broussailles devant nous. Celui de mon compagnon, en arrivant près d'un de ces fourrés d'*agnus-castus* qui foisonnent dans nos plaines incultes et qui parfois y atteignent dix pieds de hauteur, se mit à aboyer avec violence.

Il se démenait en furieux devant le buisson, sans en approcher, et se retournait à chaque instant vers son maître. Celui-ci, étonné, pensa qu'il s'agissait de quelque grosse pièce, peut-être même d'un renard ou d'un loup. Il s'avance donc avec précaution, tout prêt à tirer et cherchant de l'œil à sonder le fourré. De mon côté, je m'étais arrêté, pendant que mon chien courait à fond de train se joindre à l'autre, et, sans bouger, tenant mes deux coups prêts, j'attendais l'événement avec curiosité.

Mon chasseur n'était plus qu'à une dizaine de pas du buisson quand six ou sept têtes écartèrent les branches, autant de fusils montrèrent leurs canons tournés dans sa direction, et une voix formidable lui cria : Bas les armes !

Il n'y avait pas besoin de le lui commander. Telles furent sa surprise et sa terreur, que le fusil lui tomba des mains et qu'il attendit, sans faire un pas, ses agresseurs. Ils sortirent aussitôt de leur embuscade et coururent s'assurer de lui.

En même temps ils me criaient avec menaces de ne pas bouger; mais je ne jugeai pas à propos de leur obéir. J'étais à plus de cent pas d'eux; je ne pouvais secourir mon compagnon, et mon attachement pour lui n'allait pas jusqu'à partager inutilement son sort : je résolus donc de me fier à mes jambes qui, fort heureusement pour moi, sont aussi bonnes qu'elles sont longues. En un clin d'œil, je me débarrasse de mon carnier et de mon gibier, mais non de mon fusil; je cours du côté de la rivière; je prends un élan désespéré et je retombe juste sur l'autre bord. Là, sans m'arrêter à mesurer le saut prodigieux que je venais de faire, je me mis à arpenter le terrain avec toute la vélocité dont la nature m'a doué et que deux ou trois balles, en sifflant à mes oreilles, augmentèrent encore. J'avais fait, je crois, plus d'un demi-quart de lieue quand je songeai à me retourner, et comme je vis qu'on ne me poursuivait pas, je m'arrêtai pour respirer un instant. Mes ennemis n'avaient pu franchir le ruisseau d'un bond ainsi que je l'avais fait, et comme de fortes pluies de la veille l'avaient gonflé, il ne leur était pas commode de le franchir autrement. Ils étaient groupés sur la berge taillée à pic, entourant leur prisonnier qui me semblait faire une triste mine. Ils mesuraient de l'œil l'espace que j'avais franchi et discutaient avec vivacité. Peut-être c'était leur admiration qu'ils témoignaient ainsi, et avec justice, car jamais je n'ai mieux sauté. Croyez-moi, messieurs, quelques brigands introduits à propos dans un cours de gymnastique aideraient singulièrement aux progrès des élèves.

Mon chien tournait avec rage autour de la troupe, si bien qu'un des bandits, importuné de ses aboiements et ne pouvant atteindre le maître, s'en vengea sur la pauvre bête. J'entendis un coup de fusil, un hurlement plaintif, et je dis adieu à mon vaillant et fidèle Vréto. Quant à mon compagnon de chasse, il fallait bien l'abandonner à son malheureux sort et pourvoir à ma propre sûreté. Il était écrit qu'il payerait un jour rançon à Catardgi.

Je repris donc ma course sans être poursuivi par mes ennemis, qui reconnurent que j'avais trop d'avance et que leurs jambes ne pouvaient ratrapper les miennes; en quelques minutes j'atteignais un village situé à une demi-lieue de là. J'eus beau le mettre sens dessus dessous, tourmenter les autorités, proposer de l'argent; personne ne voulut se décider à poursuivre avec moi les voleurs dans leur retraite. Les Grecs firent de beaux discours; les Turcs hochèrent gravement la tête; en somme, tous furent d'avis que la tentative serait imprudente et

inutile, qu'on n'atteindrait jamais les bandits, qu'on s'exposerait à attraper quelque mauvais coup sans délivrer le Franc mon ami; qu'enfin il était bien assez riche pour payer quelques milliers de piastres.

Je m'en retournai tristement au logis en suivant le chemin fréquenté, vous pouvez le croire, et sans couper à travers champs. Le jour diminuait avec une rapidité qui m'aurait inquiété si je n'avais vu diminuer en même temps la distance qui me séparait de notre maison. Tout à coup j'entendis derrière moi des aboiements joyeux et le bruit d'une course rapide. Je me retourne : c'était mon brave Vréto, que j'avais cru ne jamais revoir. Il se jeta sur moi et m'accabla de caresses tout en poussant de petits gémissements plaintifs. La balle n'avait fait que lui percer l'oreille. Faut-il le dire? Le retour du fidèle animal me consola un peu des malheurs de la journée. J'étais sûr d'ailleurs que mon négociant serait traité par les brigands avec tous les égards dus à sa fortune et retournerait à ses affaires après des vacances forcées d'une quinzaine. C'est, en effet, ce qui lui arriva. Il inscrivit sa rançon sur ses livres aux profits et pertes, se figura qu'il avait fait une mauvaise spéculation, et s'en dédommagea bientôt par une foule de bonnes.

Malgré ces petits succès, la renommée de Catardgi commençait à pâlir. Les poursuites acharnées d'Achmet lui enlevaient de temps en temps quelqu'un de ses braves. Il avait fait, dans la personne de son allié le czar Nicolas, une perte irréparable; les populations chrétiennes de la Turquie étaient rentrées dans le calme, et l'on pouvait prévoir la fin prochaine du siége de Sébastopol. Un autre que lui aurait peut-être cédé aux circonstances et cherché à faire sa paix avec l'empire ottoman; il résolut, au contraire, de se relever par l'entreprise la plus hardie qu'il eût tentée jusque-là, et de remplir ses caisses d'un seul coup avant de se retirer des affaires.

L. TERRIER.

— La fin très-prochainement. —

Science et Psychologie (1).

Il ne saurait plus y avoir de vraie philosophie qui ne soit scientifique, de vraie science qui ne soit philosophique. Pourquoi se jeter avec l'âpreté d'un naufragé qui saisit une épave sur ces mots indéfinissables, corps, âme, matière, esprit? Au lieu d'y voir les délicates enveloppes d'un mystère, on a trop longtemps voulu les étreindre, les saisir, les brandir comme des armes. L'accord ne se fera entre les écoles que lorsqu'on ne scindera plus ce que la nature a uni et qu'on se résignera à étudier l'homme dans sa vivante unité.

Cette unité puissante, énergique, qui de tout temps s'est affirmée et de tout temps s'affirmera en face et en dépit des systèmes, a des faces qui ne se présentent que chez l'homme. Les revendications de la conscience, de la liberté, ont une légitimité que rien ne peut ébranler; par notre chair fragile, nous nous sentons unis à toute la nature ; par la pensée, nous nous sentons solitaires. Nous sommes, il est vrai, des parties, des fragments, mais nous sommes aussi un tout. Si l'homme apercevait quelque chose au-dessus de sa tête, il se comprendrait sans doute mieux lui-même ; mais nous ne pouvons nous comparer à rien, et notre grandeur nous dérobe la connaissance de nous-mêmes. Rien ne fait écho au long monologue de l'humanité : elle est réduite à toujours s'écouter; elle doit chercher une certitude dans ses seuls doutes, une morale dans ses seules passions. La pensée est à la fois sa blessure et son remède ; sa raison est toujours libre, même quand elle s'abîme dans la foi pour y chercher le néant du repos ; car en croyant abdiquer devant un maître, elle n'abdique en réalité que devant elle-même. Où trouvera-t-on, dans le train monotone de la nature, quelque chose de semblable à cette lutte d'un homme contre lui-même? à ce drame dont tous les actes diffèrent et qui jamais ne se répète servilement? La vie humaine est une perpétuelle création : par l'esprit nous recommençons le monde en surprenant ses lois, nous recommençons le temps en plongeant à notre gré dans ses plus obscures profondeurs, nous recommençons l'humanité même en critiquant son passé comme son présent et en lui préparant un meilleur avenir.

Combien les métamorphoses du monde matériel semblent grossières auprès des sublimes métamorphoses de la pensée ! Comme tout est pauvre auprès de notre richesse et froid auprès de nos ardeurs ! En quelques années, en quelques instants, nous avons tout dévoré, l'infinité, l'éternité ; nous possédons bien plus que le monde visible, nous enfantons des mondes, le vrai, le juste, le beau. Notre rêve dépasse toujours le présent, notre idéal est toujours plus haut que la réalité.

AUGUSTE LAUGEL.

(1) Cet article est extrait d'un nouveau volume de M. Laugel, intitulé les *Problèmes de l'âme*, qui doit paraître prochainement.

NÉCROLOGIE.

La mémoire de M. Perdonnet, qui vient de mourir, a droit aux hommages particuliers de la *Revue des cours*. Directeur de l'École centrale, administrateur du chemin de fer de l'Est, M. Perdonnet était en outre le fondateur et le président de l'Association polytechnique, dont les professeurs font, comme on sait, des cours gratuits aux ouvriers pendant la semaine et des conférences publiques le dimanche. Il ne se contentait pas de les grouper, de les diriger, de les animer de son zèle pour le bien public; quelquefois aussi il leur donnait l'exemple en se faisant lui-même conférencier. La *Revue des cours scientifiques* a publié, dans sa première année, deux de ses conférences, sur *Le pont du Rhin* et sur *Le mont Cenis*. Sa parole était d'une lucidité remarquable et d'une chaleur qu'il communiquait à son auditoire, même sur des sujets extrêmement techniques. Il laisse des regrets aussi mérités qu'universels.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 47 19 OCTOBRE 1867

CONFÉRENCES PUBLIQUES DE BERLIN.

M. DIETERICI.

Du mythe de la création chez les peuples de l'Orient.

Quand l'homme primitif entra dans ce monde varié et changeant, mille formes l'entouraient en surprenant ses yeux. Il vit le soleil et en sentit la puissance; il vit s'animer le sein froid de la terre, et vivre et mourir sans volonté et sans conscience les créatures les plus variées, tandis que seul il pensait, sentait, voulait. A ce spectacle, il reconnut une matière d'où tout sort, il reconnut des forces qui agissent dans cette matière pour la créer ou pour la détruire; il vit les animaux conserver leur espèce à l'aide des sexes. Pendant ce temps, sa pensée, pénétrant plus profondément dans son être, y découvrit une personnalité douée de conscience et de libre arbitre. C'était la vie intellectuelle en regard de la vie physique. Or quelle a été la combinaison la plus ancienne de ces termes? Nous répondons : la Religion et la Nature.

L'homme reconnut que le rayon du soleil échauffait le sein froid de la terre et la rendait productive. Il personnifia cette force en *El* (puissance) ou *Bal* (maître), qui fécondait *Em* (mère) ou *Mylitta* (celle qui enfante). En face des forces créatrices agissaient des forces destructives. C'était le feu, dont la flamme détruit, mais aussi purifie, *Moloch;* le Dieu sombre auquel correspondait une divinité féminine, la déesse de la guerre qui détruit, mais aussi purifie, *Aschtéro-Astarté.*

Comme on le voit, des trois termes Matière, Force et Personne, la religion de la Nature n'avait guère, chez les anciens Sémites, embrassé que les deux premiers, c'est-à-dire la vie physique. Elle avait, il est vrai, personnifié la force de la nature; mais dans le troisième terme, dans la personnalité, elle avait vu le côté physique et non le côté intelligent; l'idée de personnalité lui servait d'enveloppe poétique, mais non d'explication de l'être.

L'imagination heureuse des Grecs jeta un vêtement plus léger sur les sombres divinités de l'Orient et peupla son Olympe, éternellement joyeux, de figures toujours nouvelles. Leur poésie nous montre leurs dieux comme un chœur joyeux d'immortels, mais ils ne sont rien plus que la personnification des forces diverses de la nature, et les mythes qui racontent leurs exploits et leurs amours ne font que cacher les phénomènes de la nature.

Un mythe hindou nous montrera plus clairement comme la divinité reste attachée à la matière. Dans les chaudes régions de l'Inde, l'homme, habitant un sol desséché et brûlant, appelle la pluie de tous ses désirs. Il regarde chaque nuage qui passe au clair horizon, espérant qu'il en obtiendra de la pluie; mais en vain, le vent emporte nuage après nuage. Les nuages enfin s'accumulent et s'amoncellent près des hautes montagnes, les vents hurlent dans l'orage, les éclairs sillonnent l'air, et les nuages entr'ouverts envoient à la terre leurs ondes bienfaisantes. Que faisait de ce tableau l'esprit poétique des Hindous?

Le méchant Vrithra enlève les vaches célestes, les nuages, et les cache dans les gorges de sombres montagnes. Mais Indra, le hardi chasseur, le poursuit; les vents sont ses chiens hurlants; le tonnerre et l'éclair ses armes. Ses armes de feu brisent les remparts du méchant, et les vaches célestes, rendues libres, répandent leur lait sur le monde.

Dans cet orage, où il semble que les forces de la nature déchaînées combattent l'une contre l'autre, apparaissent des forces bienfaisantes et malfaisantes; mais c'est à celle qui protége la vie de l'homme que reste en dernier lieu la victoire. Cela devient, dans le mythe, un combat entre le Dieu bon et le Dieu méchant. Car les dieux sont attachés à la nature, et ne sont rien que des forces de la matière auxquelles l'homme prête une forme personnelle dont il prend la notion en lui-même. La matière et la force, c'est-à-dire la vie physique, restent les éléments de la religion, de la nature, du paganisme.

Nous avons relevé ces traits pour montrer ce qu'est proprement ce qu'on appelle un mythe ou légende philosophique. Le mythe est la représentation d'une pensée qui prend corps dans un récit. Elle se distingue en cela de la légende proprement dite, qui n'est que l'embellissement poétique d'un fait réel. Au fond du mythe se trouve, sous le voile du récit, une pensée; au fond de la légende, un fait sous la parure du conte.

A la question sur l'origine de l'orage, le physicien de

nos jours répond en faisant jaillir l'étincelle de ses batteries électriques; l'homme primitif y répondait avec ce mythe du combat divin, et pendant des milliers d'années cette réponse eut la valeur de la vérité.

Mais, à quelque degré de civilisation que se trouvent les peuples, un nombre infini de questions s'impose à leur esprit, et ces questions se concentrent en celle-ci : D'où vient le monde? d'où vient ce qui est?

C'est encore aujourd'hui la question capitale de toutes nos sciences. Partant des choses qu'il connaît et saisit, le philosophe ne cherche-t-il pas à remonter à l'origine de l'être? Dans les couches de notre terre et dans leur histoire, le géologue ne tâche-t-il pas de suivre la formation de notre globe, et Laplace ne voulait-il pas expliquer l'origine de notre terre par l'équilibre et les nébuleuses du ciel?

Mais que faisaient les peuples primitifs qui n'avaient point nos sciences? Ils imaginaient un récit dont le noyau, pour ainsi dire, était leur réponse à ces questions, et comme ces mythes nous donnent l'image des pensées et des croyances de ces peuples, ils sont pour l'histoire de l'esprit un trésor précieux, et le philologue reconnaît en eux les sentiments les plus fins et les plus délicats que présente l'histoire de l'esprit des peuples. Ils montrent dans le germe, pour ainsi dire, la différence entre les peuples, différence que leur développement rendra plus tard plus frappante. C'est à ce point de vue que nous voulons exposer les principaux mythes de la création qui se rencontrent en Orient et les comparer à celui que renferme l'Écriture.

Le mythe de l'Inde, que nous trouvons dans le livre de Manou (XII, 122), est relativement récent, postérieur sans doute à l'ère chrétienne. Mais nous y trouvons évidemment des restes d'une ancienne légende, quoique mêlés à des doctrines nées plus tard, et quelques points de cette légende laissent voir avec certitude leur signification. Il nous faut distinguer trois moments dans la création :

La Divinité, existant par soi-même, repliée en elle et reposant dans le Tout obscur qui existait avant elle;

Elle crée les eaux et leur confie une semence d'où naît Brahma dans l'œuf du monde. Celui-ci s'appelle Pratschapati (seigneur des créatures); mais il ne crée pas, à proprement parler, notre monde sensible; il n'en crée que le modèle intellectuel, les idées des choses.

Et le troisième moment de la création est représenté par Manou qui, dieu sensible, crée le monde réel.

On le voit, le fond reste le chaos primitif; une force qui repose en lui, et qui agit dans l'œuf comme dans le germe, en fait sortir les formes variées du monde. L'esprit reste comme une force immanente à la matière; il ne peut s'en détacher et devenir un être libre et moral qui existe en dehors du monde avec la conscience de son existence. C'est de ces éléments premiers que se développe la doctrine de l'Émanation (1).

La divinité s'enfante elle-même pour créer; la matière primitive se sépare en forces, et partout où peut percer le pressentiment d'un Dieu indépendant, il est étouffé par ces conceptions fondamentales. Cette façon matérielle d'envisager la création se répandit de plus en plus; il n'y a donc que conséquence dans les récits postérieurs où la divinité crée d'elle-même une vache et la féconde comme taureau, et où elle crée de même les autres races d'animaux.

Quoi qu'il en soit des développements successifs du mythe, on trouve au fond la pensée d'une matière primitive et éternelle, dans cette matière une force primitive : entre cette force et le monde sont les Demiurges, ou forces particulières de la nature, et ce qui donne l'impulsion à la matière première, c'est le désir du Créateur.

En face de cette forme relativement récente du mythe hindou les indianistes ont, dans les derniers temps, placé un hymne magnifique plus ancien d'un millier d'années ; ils ont montré l'unité primitive de la Divinité hindoue :

Rien alors n'existait, ni le non-être, ni l'être, ni l'espace, ni l'air.
Où était le tout? qui le couvrait, l'enveloppait? Où était l'eau et sa profondeur?
Il n'y avait ni mort, ni immortalité, aucune différence du jour et de la nuit.
Cet Un respirait de lui-même sans haleine, et il n'y avait rien autre.
Les ténèbres couvraient les ténèbres. Au commencement, ce Tout était une eau qu'on ne pouvait distinguer.
Le néant était entouré de solitude. L'Un naquit sous l'influence de la chaleur.
Au commencement, cela s'agita comme désir, lorsque le premier germe naquit de l'esprit.
Tel est le lien de l'Être et du Non-être, que les sages ont découvert en méditant dans leur cœur.
Leur esprit était-il dirigé sur les côtés, ou vers le haut ou vers le bas?
Ils étaient semence, force, volonté, aspiration.
Il peut le dire, celui qui sait clairement d'où sont venus ces sages, d'où est venue cette création.
Les Dieux sont venus plus tard que la création de ce monde : qui sait d'où?
Cette effusion (c'est-à-dire cette création par épanchement), d'où vient-elle? Est-elle créée ou non créée?
Celui qui est maître dans l'éther le plus élevé sait si cela est ou n'est pas.

Cet hymne qui se développe par négations et par questions est une preuve que déjà, dans une haute antiquité, la spéculation s'était exercée avec doute sur la création, et l'on ne peut nier ici la pensée fondamentale d'un chaos premier dans lequel la Force se développe. Cet hymne, dans ses traits principaux, reste attaché à la conception de Matière et de Force, et si l'on peut y trouver l'unité de la force première, celle-ci pourtant reste inhérente à la matière. La conception d'un Esprit affranchi de la matière, existant par soi-même, principe du monde et de son ordre, est étouffée par l'idée de la matière où repose

(1) Voyez une leçon de M. Paul Janet sur *la Philosophie de l'Inde*, dans notre deuxième année, p. 848.

la force première « respirant sans respirer ». Nous devons plutôt regarder le mythe postérieur attribué à Manou comme un développement de cette conception matérialiste.

Les anciens Parsis conservent dans leur cosmogonie une image semblable. Il est vrai que, d'après des travaux récents, on remonte de la division en bon et en mauvais principe, à un être primitif presque oublié, *Zervana Karana*, qui est le ciel s'ordonnant lui-même et sorti des souffles primitifs et féconds répandus dans les hauteurs. Mais ici même cette conception ne nous mène tout au plus qu'à une force primitive attachée à la matière primitive et d'où sortent le Dieu bon de la lumière et le Dieu méchant des ténèbres.

Le Dieu de la lumière, Ormuzd, crée le monde en six jours, après lesquels il prend six jours de repos. Le premier jour, il crée la lumière entre le ciel et la terre, puis le ciel étoilé : c'est le premier ordre mis dans le chaos sombre. Le second jour, il crée l'eau, qui couvrit la terre et en partie descendit dans les profondeurs, en partie forma les nuages, emportée par le vent. Le troisième jour, il crée la terre, et d'abord, comme point d'appui de celle-ci, une montagne élevée (*al-burdj*), puis les autres collines et les plaines. Le quatrième jour, il fit sortir les plantes et les arbres du sein de la terre. Le cinquième, il créa les animaux. Le sixième, il créa l'homme, que le Dieu méchant, Ahriman, lui tua. Le Dieu bon créa alors un homme double, qui enfanta les dix premiers couples humains.

L'Ecriture commence ainsi :

Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre.

Pourquoi le *ciel* et la *terre*, puisque la séparation n'en sera indiquée que plus tard? Nous devons prendre ces mots dans leur ensemble, dans le sens d'*univers*, idée pour laquelle les Hébreux n'avaient pas de mot, et qui est ici désignée par ses deux parties principales. La suite prouve qu'il en est ainsi :

La terre était aride et vide, tandis que l'Esprit de Dieu flottait sur ces eaux.
Et Dieu dit : Que la lumière soit ! et la lumière fut. Et Dieu vit qu'elle était bonne.

Ces paroles enseignent la création *ex nihilo* par la volonté d'un être tout-puissant, conscient de soi-même, d'un Dieu personnel. Sa volonté appelle l'ensemble des choses, comme une masse sans ordre, et des actes de sa volonté naissent les créatures.

Où est l'immense différence entre la doctrine de la création des Hébreux et celle des autres peuples?

Nous avons dit que l'homme primitif reconnaissait d'abord une matière et une force dans la nature qui changeait autour de lui, mais que le dernier et le plus haut point de cette connaissance première était la personnalité libre et se déterminant elle-même. Chez les autres peuples, la personnalité resta à l'arrière-plan et ne servit qu'à la décoration poétique. Son essence, la liberté, fut oubliée, et ainsi les belles et profondes spéculations des Hindous n'aboutirent qu'à une force primitive.

L'esprit des Parsis a fait un pas en avant. Ils ont tiré une conséquence de cette conception fondamentale de Matière et de Force. Il y a combat entre la Lumière et les Ténèbres, entre le Bien et le Mal, entre la matière et l'esprit, et, dans cette lutte des forces, l'homme appartient par son esprit au Dieu bon, par son corps au Dieu méchant. Si Dieu est la force inhérente à la matière, la force contraire habite dans la matière que l'esprit n'a pas encore pénétrée. L'empire est divisé, et cette division étant poussée jusqu'à l'éternité, nous avons le dualisme, cette doctrine sans consolation qu'une orthodoxie rigide a conservé dans la croyance au démon, que les Juifs exilés prirent aux Perses et qu'on a si volontiers conservée dans le christianisme.

Un Phénicien, Bérose, nous a transmis le mythe des anciens Babyloniens sur la création. Au commencement, tout était eau et obscurité. Là-dedans vivaient des animaux de formes terribles, poissons, serpents, reptiles avec têtes d'autres animaux, taureaux à têtes d'homme, hommes terminés en poissons. D'autres hommes avaient deux têtes, certains avaient deux ou quatre ailes; il y en avait qui étaient homme et femme tout à la fois.

Mais le Dieu Bel coupa cette obscurité par le milieu, sépara le ciel de la terre, puis acheva les astres. Les monstres disparurent, car ils ne pouvaient supporter la lumière.

Bel, voyant que la terre était fertile mais vide, ordonna aux Dieux de prendre de la terre, de la mêler à du sang divin et d'y pétrir hommes et animaux qui pussent respirer et voir la lumière.

Ici encore nous trouvons en premier lieu une masse sans ordre et sans règles, en second lieu un Dieu ordonnateur, force agissant dans la matière et personnifiée comme un être divin restreint par la matière.

Ces sombres figures du chaos vécurent longtemps dans l'esprit des Sémites païens, et quand le consul Botta découvrit, en 1843, les palais à demi ruinés de Ninive, il trouva dans les salles souterraines de puissants lions à têtes humaines, images d'un monde depuis longtemps disparu. Nous savons aussi que Dagon, le dieu philistin, avait un corps de poisson. Les Égyptiens ont également la conception d'un œuf du monde d'où sort Phta pour créer les membres d'Osiris avec un tour de potier.

Voyez comme cette conception de la matière primitive s'est imprimée dans l'homme et comme son esprit l'a gardée dans ses recherches. Les peuples de l'antiquité la célébraient dans leurs mythes, et les Grecs, les philosophes de l'ancien monde tirèrent de la conception d'une matière primitive le commencement de leur science. Le fondateur de l'école ionique, Thalès, ne posait-il pas l'élément de l'eau comme matière première, d'où tout se développe? Après plusieurs siècles, le plus grand penseur du monde, Aristote, mit fin à cette école

en prenant pour point de départ les choses perceptibles et chercha à remonter de la pluralité du monde à un principe un et éternel. Si, dans la pensée d'Aristote, ce principe qui se mouvait de soi-même ne recevait l'impulsion d'aucune autre chose, ni de la nature, qui donne l'impulsion, mais la reçoit aussi, ni de la matière, qui n'est que mise en mouvement, c'est un triomphe de l'esprit humain, mais ce n'est qu'une abstraction tirée des choses que les sens peuvent percevoir.

Lorsque le christianisme brisa le règne de la matière et posa comme principe de tout être un être personnel, les gnostiques s'élevèrent. « De rien ne vient rien », dirent-ils, et ils reprirent la doctrine de la matière première. Les Pères de l'Église les combattirent par une doctrine ancienne aussi, celle de Moïse.

La cosmogonie hébraïque, au contraire, rejette comme principes la Matière et la Force. Seule une Personnalité libre peut être principe et commencement de tout être. Les Hébreux font donc sortir le monde sensible du principe de la vie spirituelle ; et cette conscience de soi-même qu'ils donnent à Dieu, ils l'ont prise dans l'observation de la conscience humaine. Pour eux, l'essence de Dieu est la volonté toute-puissante d'un être élevé au-dessus de toute matière. Dieu parle, et les choses sont nées en même temps que sa pensée. Il n'a besoin d'aucun instrument, et pourtant ce n'est pas une émanation comme chez les Hindous, qui n'est que la représentation poétique de la force gisant dans la matière. C'est l'acte libre d'un être personnel.

Et quand il a créé choses et créatures, Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image. » Ceci est l'achèvement et le couronnement de la création. Tout ce qui a été créé jusque-là appartient à la matière et au changement; l'homme aussi en est esclave par le corps; mais, par l'esprit, il se rapproche de Dieu, car il a conscience de sa personnalité et de sa liberté. Sa personnalité reste attachée à la matière, parce qu'il n'est pas parfait; mais il y a une autre personnalité éternellement parfaite élevée au-dessus de toute matière.

Cette claire conscience de Dieu était dans l'esprit de Moïse. Au deuxième livre qui porte son nom, Dieu lui parle et se révèle à lui sous un nom nouveau, il lui dit : « Je suis Jéhovah, j'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob comme le Dieu tout-puissant, mais je ne leur étais pas connu sous mon nom de Jéhovah. » C'est un progrès dans la connaissance de Dieu, car Jéhovah veut dire : le Vivant. Dieu est celui qui vit éternel et immuable en face de la créature passagère. Étant le Vivant, il est le Tout-Puissant, le Créateur, celui qui appelle l'être du néant. Nous avons un chant attribué à Moïse où il célèbre Jéhovah; que ses paroles sont puissantes !

Loué soit Jéhova ! Il est tout-puissant.
Il a précipité coursiers et chars dans la mer.
Ta grâce a délivré le peuple, et ta puissance le mène dans ta sainte demeure.

Ici la toute-puissance de Dieu est glorifiée par l'anéantissement de l'ennemi profane, comme dans la création elle se glorifie par l'acte de créer *ex nihilo*.

La sagesse du monde veut rompre avec la personnalité divine. Il n'y a que la matière, et dans cette matière un but qui est Dieu, dit Spinoza. Qu'est-ce que l'Esprit ? Une mer. De la mer montent des vapeurs, elles se forment en pluie et retombent à l'Océan. Votre esprit n'est aussi qu'une gouttelette, dit cette philosophie; et c'est faiblesse que croire à la personnalité divine pour sauver la science.

Et pourtant la moralité et les vertus ne peuvent s'achever que dans une personnalité et ne reposer que dans la conscience de cette personnalité. Voilà pourquoi notre croyance est morale, parce qu'elle est un lien entre le faible *moi* de l'homme et la personnalité accomplie de Dieu.

Elle se continue à travers les siècles, la lutte entre la croyance en un Dieu personnel hors du monde et le panthéisme, la divinisation de la matière. C'est la même différence qu'entre les anciennes cosmogonies dans lesquelles l'origine de toutes choses est une matière morte ou un Dieu personnel et vivant. Entre la cosmogonie hébraïque et la cosmogonie païenne, entre le monothéisme et le polythéisme, c'est toujours le même contraste.

Traduit de l'allemand par HENRI GAIDOZ.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE
(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

X.

MINISTÈRE TURGOT. — SUPPRESSION DES JURANDES.

Le libre commerce des grains émancipait l'agriculture, la suppression de la corvée affranchissait le paysan, et établissait, en partie du moins, l'égalité devant l'impôt; la suppression des jurandes ne fut pas un changement moins considérable. C'était l'émancipation de l'industrie et l'affranchissement de l'ouvrier; c'était un nouveau pas vers l'égalité et la liberté.

Aujourd'hui qu'on regrette parfois le passé sans le connaître — et c'est justement à cause de cela qu'on le regrette, — on suppose qu'il y avait dans l'ancienne organisation industrielle un principe de vie, et que tout n'a pas été bénéfice dans l'introduction de la liberté. Des ouvriers sûrs de leur travail, des marchands qui font une honnête fortune, des étoffes solidement fabriquées, voilà ce qu'on oppose à la concurrence, à la spéculation, à ce

(1) Voyez les nos 3, p. 33; 26, p. 401; 27, p. 417; 28, p. 433; 29, p. 459; 32, p. 504, et 46, p. 721.

qu'on appelle l'exploitation de l'ouvrier par le capital. Les faits sont loin de ce rêve, et ce sont les faits qu'il faut connaître pour apprécier la réforme de Turgot.

Quand les villes commencèrent à s'affranchir de la servitude féodale, à se former en communes, les artisans s'étaient déjà réunis par toute l'Europe en corporations. Que ce fut un souvenir des *collegia* romains ou des *guildes* germaniques, ces associations étaient nées du double besoin qu'éprouvaient les populations ouvrières de se protéger et de s'administrer elles-mêmes, car elles ne trouvaient au dehors ni protection, ni administration.

Évêques et seigneurs (les évêques plus souvent que les seigneurs) accordèrent leur faveur à ces communautés qui faisaient la force de la cité et de l'impôt; en chaque ville un peu importante se formèrent des confréries, unies par la religion et par la communauté des intérêts. Ces corporations avaient leurs lois ou statuts, et leurs tribunaux. Il en était ainsi de toute classe au moyen âge; chacune (clergé, noblesse, ouvriers ou vilains) avait ses coutumes et était jugée par ses pairs.

A l'origine, on ne voit pas que ces corporations fussent fermées. Étienne Boileau, dans son livre des *Métiers*, nous dit d'un ouvrier qui veut être maître : *être le peut, s'il sait faire le métier et s'il a de quoi.*

Mais cette liberté est plus apparente que réelle; car on trouve, et de très-ancienne date, la division des métiers, le genre d'ouvrage réservé à chacun d'eux, le rapport des maîtres, des ouvriers et des apprentis, et la surveillance royale. « Il appartient au roi, disait-on, de garantir la bonté des ouvrages et d'empêcher la fraude. » En d'autres termes, c'était au roi qu'il appartenait de régler et de conserver les procédés de fabrication.

La protection royale et l'intérêt privé des maîtres poussaient au monopole. Régler le nombre des maîtres, c'était assurer une police exacte, et avoir pour soi le fabricant : de là les *maîtrises*.

Un métier devint un patrimoine, comme un fief, comme un office; on n'y fut admis que par hérédité ou par achat. En même temps, pour s'assurer de l'aptitude du maître, la loi établit le compagnonage, le *chef-d'œuvre*, et à sa suite les frais de réception. On eût dit que l'ambition de nos anciens législateurs était d'immobiliser la société.

Mais une fois le nombre des maîtres limité, et la concurrence étrangère écartée, il fallut parer à la concurrence intérieure, et empêcher que par son adresse ou son labeur un maître ne ruinât ses rivaux. De là, ces règlements faits par le prévôt de Paris, et qui fixent les heures de travail, le taux des journées, le nombre des apprentis, les procédés de fabrication.

Était-ce en faveur de l'ouvrier qu'on faisait ces règlements? Non; jusqu'en 1663 le maître a juridiction presque absolue sur l'ouvrier. Il est toujours à même de ne pas le faire travailler, et l'ouvrier, condamné à ne pas sortir de son état, n'a ni émulation ni ardeur. Tout languissait dans cette vieille société.

A cette organisation mauvaise se joignit au XVIe siècle un mal nouveau, la *fiscalité*. Depuis Henri II, on voit la royauté multiplier les maîtrises pour multiplier les priviléges, et en même temps créer une foule de contrôleurs, vérificateurs, etc., offices inutiles, mais qu'on vend à prix d'argent, et que souvent les communautés rachètent elles-mêmes, grevant ainsi le travail d'une dette et d'un impôt des plus lourds.

Aux états de 1614, on avait demandé la suppression de ces contrôleurs et visiteurs inutiles; mais toutes les fois qu'un abus est joint à un impôt, la réforme n'en est jamais prompte. On peut s'étonner que Colbert, si désireux de propager l'industrie en France, ait accepté ce régime étouffant; mais l'intérêt du fisc d'une part, et de l'autre l'idée de la bonne fabrication lui faisaient conserver l'institution. Pour ne citer qu'un seul exemple, ne voit-on pas, en 1668, Louis XIV régler en quatre-vingt-dix-huit articles la teinture de la soie, de la laine et du fil, avec défense aux teinturiers en soie de teindre en fil et réciproquement?

A l'époque où Turgot voulut faire sa réforme, les idées avaient marché ; c'était la fiscalité seule qui protégeait les *métiers*, et aussi l'administration, qui ne renonce pas volontiers à sa tutelle.

Je dis les *métiers*, car ce serait une erreur de croire qu'en 1776 toute espèce d'industrie fût en corporation. Je ne parle pas de l'agriculture, qui, par sa nature même, y échappe toujours. Mais les grandes fabriques et manufactures, établies au XVIe et au XVIIe siècle, étaient exceptées de la condition commune. Les glaces de Venise, les toiles de Hollande, les tapis de la Savonnerie, les draps d'or et d'argent, la fabrique de Van Robais à Abbeville, et d'autres encore, étaient des établissements privilégiés, des monopoles; mais il n'y avait ni maîtrise, ni corporation. La condition des ouvriers n'en était pas meilleure; et si, par la pensée, on fait durer la monarchie jusqu'à l'avénement de la grande industrie qui allait éclore, on voit que les maîtrises, limitées aux petits états, n'auraient en rien résolu les questions qui nous agitent aujourd'hui.

On se ferait difficilement une idée des entraves qui gênaient la fabrication, et des frais énormes qu'entraînaient la jalousie et la lutte constante des corporations. Par exemple, les tailleurs et les fripiers plaidaient entre eux depuis l'an 1530; le procès n'était pas terminé en 1776, quand Turgot, par sa réforme, mit les parties hors de cause et les concilia par la liberté.

Les fruitiers étaient en procès avec les épiciers et les pâtissiers; les cabaretiers et les taverniers plaidaient contre les boulangers et les charcutiers. Il y eut au XVIe siècle un procès qui dura soixante-dix ans entre les poulaillers et les rôtisseurs, qui avaient eu l'audace de mettre à la broche la volaille et le gibier tandis que

leurs statuts semblaient ne les autoriser qu'à rôtir la grosse viande et les oies.

Quand les rôtisseurs eurent ruiné les poulaillers, il leur fallut plaider contre les cuisiniers, les cabaretiers et les pâtissiers. Un arrêt de 1628 leur défend de faire noces et festins, et leur permet de vendre *chez eux seulement et non ailleurs*, trois plats de viande bouillie, et trois de fricassée.

Ne croyez pas qu'il en fût autrement sous le règne de Louis XV. J'ai le recueil des statuts des cordonniers, imprimé en 1752; il est rempli par le compte rendu d'un long procès, qui n'était pas encore terminé, entre les cordonniers et leurs humbles rivaux les savetiers.

Il y a un arrêt du 23 décembre 1578 rendu par le Parlement, entre les *maîtres jurés cordonniers de la grande visitation de la ville de Paris*, et les *maîtres savetiers;* l'arrêt défend à ces derniers de faire aucuns *souliers neufs* pour eux, leur famille ou autres.

Arrêt du 11 février 1673, qui, sur la saisie faite chez un savetier d'une paire de bottes *non entièrement neuve*, déclare ladite saisie bonne et valable, défend aux savetiers de mettre *plus d'un tiers de cuir neuf* dans les ouvrages de leur métier, et, pour éviter toute contestation, divise la botte en trois parties, et ordonne qu'on n'en pourra toucher qu'une seule : la genouillère et la tige, — l'empeigne ou avant-pied, — les semelles, talons et trépointes. Défense de mettre aucun morceau de cuir neuf dans les deux parties qui seront vieilles, à peine d'amende et de confiscation.

En 1684, les savetiers prennent leur revanche; les jurés-prud'hommes de la communauté des maîtres savetiers font saisir chez les cordonniers cinq paires de bottes vieilles et quatre paires de garnitures avec les éperons. Arrêt du parlement et ordonnance du roi qui défend aux maîtres savetiers d'entrer dans les boutiques des cordonniers et de fouiller dans leurs paniers; mais leur reconnaît cependant le droit de faire saisir par officiers de justice les *objets* (c'est-à-dire les vieilles bottes) qu'ils aperçoivent à l'étalage; fait défense aux maîtres cordonniers d'avoir aucunes vieilles bottes dans leur boutique, sous quelque prétexte que ce puisse être, tel que *raccommoder*, *cirer* ou mettre à l'*embauchoir;* — et pour le cas où ils chausseraient les particuliers à l'année, leur ordonne de *tenir registre des vieilles bottes* et de mettre ces registres à la disposition des savetiers.

En appel, les cordonniers obtinrent le droit de mettre les vieilles bottes à l'embauchoir.

Le reste du volume est rempli des procès faits par les cordonniers aux corroyeurs et tanneurs; — aux confrères industrieux qui sortaient de Paris pour acheter des cuirs autre part qu'à la halle aux cuirs; — aux tanneurs qui faisaient des talons de bois, et se permettaient de les vendre à d'autres qu'aux cordonniers et savetiers.

Fatales aux maîtres qu'elles ruinaient en procès et qu'elles endormaient, mauvaises pour l'ouvrier, coûteuses pour le public, les maîtrises avaient fait leur temps quand Turgot fit prononcer leur arrêt par Louis XVI, dans le préambule de son fameux édit.

« Louis, etc. : Nous devons à tous nos sujets de leur assurer la pleine et entière jouissance de leurs droits; nous devons surtout cette protection à cette classe d'hommes qui, n'ayant de propriété que leur travail et leur industrie, ont d'autant plus le besoin et le *droit* d'employer, dans toute leur étendue, les seules ressources qu'ils aient pour subsister.

» Nous avons vu avec peine les atteintes multipliées qu'ont données à ce *droit naturel et commun* des institutions, anciennes à la vérité, mais que ni le temps, ni l'opinion, ni les actes mêmes émanés de l'autorité, qui semble les avoir consacrées, *n'ont pu légitimer....*

» Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, *a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes.*

» Nous regardons comme un des premiers *devoirs* de notre *justice* et comme un des actes les plus dignes de notre bienfaisance, d'affranchir nos sujets de toutes les atteintes portées à ce droit inaliénable de l'humanité.

» Nous voulons, en conséquence, abroger ces institutions arbitraires qui ne permettent pas à l'indigent de vivre de son travail; qui repoussent un sexe à qui la faiblesse a donné plus de besoins et moins de ressources, et qui semblent, en les condamnant à une misère inévitable, seconder la séduction et la débauche; qui éteignent l'émulation et l'industrie, et rendent inutiles les talents de ceux que les circonstances excluent de l'entrée d'une communauté; qui privent l'État et les arts de toutes les lumières que les *étrangers* y apporteraient; qui retardent les progrès de ces arts, par les difficultés multipliées que rencontrent les inventeurs auxquels différentes communautés *disputent le droit d'exécuter des découvertes qu'elles n'ont point faites;* qui, par les frais immenses que les artisans sont obligés de payer pour acquérir la faculté de travailler, par les exactions de toute espèce qu'ils essuient, par les saisies multipliées pour de prétendues contraventions, par les dépenses et dissipations de tout genre, par les procès interminables qu'occasionnent entre toutes ces communautés leurs prétentions respectives sur l'étendue de leurs priviléges exclusifs, *surchargent l'industrie d'un impôt énorme, onéreux aux sujets sans aucun fruit pour l'État;* qui, enfin, par la facilité qu'elles donnent aux membres des communautés de se liguer entre eux, de forcer les membres les plus pauvres à subir la loi des riches, *deviennent un instrument de monopole*, et favorisent des manœuvres dont l'effet est de hausser au-dessus de leur proportion naturelle les denrées les plus nécessaires à la subsistance du peuple.»

La réforme de Turgot laissait de côté trois industries qui avaient besoin de règlement : l'imprimerie, dont la pleine liberté eût entraîné la liberté de la presse, et Turgot, tout partisan qu'il fût de cette dernière liberté,

sentait bien que ce n'était pas incidemment qu'on pouvait l'établir en 1776; la pharmacie, qui peut demander certaines conditions d'exercice aux titulaires; enfin l'orfévrerie, où la question du titre a toujours embarrassé nos législateurs.

Restait enfin une quatrième industrie à laquelle Turgot n'osa point toucher, à cause de son importance financière. Il y avait là des maîtrises érigées en titre d'office, et dont l'État avait tiré de si grosses sommes qu'on n'était pas en situation de les rembourser. L'Assemblée constituante, qui remboursa toutes les autres maîtrises de Paris avec 15 ou 16 millions, vota 22 millions pour rembourser la seule maîtrise que Turgot avait été obligé de respecter : celle de la grande corporation des *barbiers, perruquiers, étuvistes*.

D'où venait cette importance? De la poudre. Il y avait 26 millions de têtes à poudrer tous les matins. Franklin, qui eut l'audace de porter le premier en France des cheveux sans poudre, écrivait en 1777 à une Anglaise : « Si toutes les belles dames et les beaux messieurs de France avaient la bonté d'adopter ma mode, de congédier leurs perruquiers, et de me compter à moi la moitié de ce qu'ils payent à ces messieurs, j'enrôlerais tous ces perruquiers, *qui sont au nombre de cent mille au moins;* avec cet argent je les équiperais, et j'irais avec eux faire une descente en Angleterre pour y arranger la tête de vos ministres, qui, en ce moment, sont un peu dérangées. »

Les perruquiers avaient naturellement la plus haute idée de leur fonction, et quand l'Assemblée constituante voulut décréter la liberté de la barbe et de la coiffure, en décembre 1790, les perruquiers de Paris firent une réclamation solennelle, qui est trop peu connue; mélange de patriotisme et de grotesque, elle est le modèle du genre, et montre comment le monopole tourne les têtes même les mieux coiffées.

« La communauté des perruquiers de Paris nous a députés vers l'Assemblée nationale, pour vous supplier en son nom, *et nous pourrions dire au nom des perruquiers de toute la France*, de vouloir bien vous occuper de notre fâcheuse situation. *Une concurrence funeste* s'est introduite entre nos garçons et nous. Notre état ne peut être comparé à nul autre, par la raison qu'ils tiennent entre *leurs* mains *notre* travail et *notre fortune*. C'est pourquoi dans tous les temps une police stricte était établie dans notre communauté; mais actuellement nos règlements sont méprisés. Nos garçons nous enlèvent les pratiques que nous leur avons *confiées*. Nous sommes à la veille de voir aggraver nos maux par l'approche du jour de l'an, si l'Assemblée ne prend notre sort en considération. D'une part, on exige de nous le payement du droit de centième pour 1791, pour des *charges* qui vont être supprimées; de l'autre part, nos garçons se réunissent pour nous ôter tout moyen de le payer. Quatre cents boutiques se sont ouvertes au détriment de neuf cent soixante-douze pères de famille que la perte de leur état n'a pas empêchés de conserver le plus pur patriotisme pour la défense de la nouvelle constitution... Nos *charges* ont coûté 22 millions au profit de l'État, nous payons *annuellement* en droit de centième et de mutation 270 000 livres. *Notre conscience nous prescrit impérieusement de vous déclarer que l'on ne peut prendre trop de précaution sur le choix des personnes destinées à notre profession...*

» Mais, malgré tous nos malheurs, à Dieu ne plaise que nous venions solliciter la conservation de nos places si toutefois elles ne s'accordent pas avec les *Droits de l'homme*, pour lesquels nous avons juré de mourir, plutôt que d'y renoncer, ainsi qu'à vos décrets sanctionnés par le roi ! Quelle que soit votre décision, nous serons toujours les plus fidèles amis de la constitution. »

La pétition fut renvoyée au comité des finances et de la constitution, et faire la barbe devint une profession libre, sans qu'on abusât de ce droit pour couper le cou aux gens qu'on rasait sans garantie de l'État.

Revenons à Turgot et à l'édit qui supprimait les jurandes.

Cet édit fut porté au parlement le même jour que celui qui abolissait les corvées ; il y trouva la même résistance, et l'on fit contre lui les mêmes remontrances. Le premier président fit remarquer que cet édit rompait en un instant tous les liens de l'ordre établi. « Il laisse sans règle et sans frein une jeunesse turbulente et licencieuse qui, contenue à peine par la police publique, par la discipline intérieure des communautés, *et par l'autorité domestique des maîtres sur les compagnons*, est capable de se porter à toutes sortes d'excès lorsqu'elle ne se verra plus surveillée d'aussi près, et qu'elle se croira indépendante. » L'avocat-général Séguier fit à ce sujet un discours fort long, mais qui ne manque ni d'habileté, ni d'éloquence. La vieille société se sentait frapper à mort par les réformes de Turgot; elle protestait en face du roi, gardien de l'antique constitution.

Séguier faisait remarquer à Louis XVI que le royaume tout entier n'était qu'un assemblage de corporations. Clergé, noblesse, cours souveraines, tribunaux inférieurs, officiers de justice, universités, académies, compagnie de finances ou de commerce, métiers, jurandes, tout est corporation, dit-il. Ce sont les anneaux d'une grande chaîne dont le premier est dans la main du roi, chef et souverain administrateur de tout ce qui constitue le corps de la nation. La seule idée de détruire cette chaîne précieuse devrait être effrayante, disait Séguier. Les communautés de marchands *sont nécessaires parce que l'indépendance est un vice dans la loi politique*, et que l'homme est toujours tenté d'abuser de la liberté.

Cette partie *politique* du discours de Séguier a de l'apparence. Ce que Turgot proposait à Louis XVI, c'était évidemment une révolution sociale. Toute la question était de savoir si cette révolution n'était pas faite dans les esprits, et si l'on pouvait refuser de lui faire place dans l'État régénéré.

Quant à la question économique, Séguier est en arrière sur les préjugés de son temps.

Il dit, et avec raison, que la maîtrise est une propriété qu'on a achetée, sur la foi de l'État; on n'en peut être dépouillé. Il n'est pas douteux que tout monopole, quand l'État l'a vendu, justifie une demande d'indemnité. Mais Séguier ajoute que la liberté ruinera l'industrie; que c'est à la faveur des règlements que le commerce a prospéré, que les ouvriers émigreront, que les salaires baisseront, et, ce qui est un peu contradictoire, que les campagnes envahiront les villes, parce que le commerce y offrira plus de facilités pour vivre. C'est le défaut des avocats de plaider tous les moyens, même quand ils se réfutent l'un l'autre; ce n'est pas la moindre cause de leur échec dans les assemblées.

Du reste, Séguier est obligé de reconnaître qu'il y a plus d'un abus dans les maîtrises. « Il serait utile, il est même indispensable d'en diminuer le nombre. Il en est dont l'objet est si *médiocre* que la liberté la plus entière y devient en quelque sorte de nécessité. Qu'est-il nécessaire, par exemple, que les *bouquetières* fassent un corps assujetti à des règlements? Qu'est-il besoin de *statuts* pour vendre des fleurs et en former un bouquet? La liberté ne doit-elle pas être l'essence de cette profession? Où serait le mal, quand on supprimerait les *fruitières?* Ne doit-il pas être libre à toute personne de vendre les denrées de toute espèce qui ont toujours formé le *premier aliment de l'humanité?* » (Élégante périphrase pour dire les carottes, les oignons, la salade et les choux.) Il en est d'autres qu'on pourrait réunir, comme les tailleurs et les fripiers, les menuisiers et les ébénistes, les traiteurs et les rôtisseurs, les boulangers et les pâtissiers (sa pudeur l'empêche de parler des savetiers); en un mot, tous les arts et métiers qui ont une analogie entre eux, *et dont les ouvrages ne sont parfaits qu'après avoir passé par les mains de plusieurs ouvriers.* (Ceci comprendrait à peu près toute l'industrie.) Il en est enfin où l'on devrait admettre les femmes à la maîtrise, telles que *les brodeuses, les marchandes de mode, les coiffeuses.* Ce serait proprement *un asile à la vertu,* que le besoin conduit souvent au désordre et au libertinage. »

Vient enfin la prosopopée ordinaire; Louis XVI défera-t-il l'œuvre de ses ancêtres?

« Qu'est-ce qui a établi les maîtrises et jurandes? Sont-ce les marchands, les artisans, les ouvriers qui l'ont demandé? Non, c'est sur l'avis des princes de son sang, des gens de son conseil d'État, des plus notables personnages du royaume, réunis à Rouen, que Henri IV, cette idole de la France, a ordonné que chaque état serait divisé et classé sous l'inspection de *jurés,* choisis par les membres de chaque communauté, et Henri IV a fait cela, non comme ses prédécesseurs, qui *ne cherchaient qu'un secours momentané dans cette création,* mais pour *prévenir les effets de l'ignorance et de l'incapacité,* pour *assurer la perception de ses droits;* c'est le bien public qui a nécessité l'érection des maîtrises et des jurandes; c'est la *nation* elle-même qui a sollicité ces lois salutaires, Henri IV ne s'est rendu qu'au vœu général de son peuple; et nous ne pouvons répéter *sans une espèce de frémissement* qu'on a voulu faire envisager la sagesse de ce monarque si bon et si chéri comme ayant autorisé des *lois bizarres, tyranniques,* contraires à l'humanité et aux bonnes mœurs, et que cette assertion se trouvera dans une loi publique émanée de Votre Majesté.

» Et Colbert, ce Colbert *qui ne connaissait que la gloire et l'intérêt de son maître,* qui n'avait en vue que la grandeur et la puissance du peuple français, Colbert, *fait pour servir de modèle à tous ceux qui le suivront,* n'a-t-il pas érigé en corps de maîtrises et de jurandes toutes personnes faisant trafic ou commerce en la ville de Paris?

» Jamais prince n'a été plus chéri que Henri IV, jamais la France n'a été plus florissante que sous Louis XIV, jamais le commerce n'a été plus étendu, plus profitable que sous l'administration de Colbert; c'est néanmoins l'ouvrage de Henri IV et de Louis XIV, de Sully et de Colbert, qu'on vous propose d'anéantir. »

Ce n'est pas en vain qu'un magistrat aussi respectable que M. Séguier pouvait tenir un pareil langage à un jeune roi de vingt-deux ans, bien intentionné, mais incertain et dévoré de scrupules. L'édit enregistré en mars fut révoqué et remplacé en août.

Néanmoins, ce n'est jamais inutilement qu'on donne la liberté; les nouvelles jurandes ne furent plus que l'ombre de ce qu'elles avaient été autrefois. Les communautés semblables réunies, la liberté plus grande accordée à la fabrication, les formalités d'apprentissage, compagnonnage et chefs-d'œuvre abolis ou diminués, firent de l'institution nouvelle quelque chose d'hybride, qui ne pouvait durer. Ce n'était plus la servitude, ce n'était pas la liberté.

Les jurandes disparurent dans la célèbre nuit du 4 août 1789; elles furent emportées par ce souffle de liberté.

Quand on voulut régulariser ce vote, dicté par l'enthousiasme, on ne trouva rien de mieux que de copier le préambule de Louis XVI, qui était l'ouvrage de Turgot. On remboursa les maîtrises, on maintint le privilége des orfévres et des pharmaciens, et l'on établit la patente, pour que le fisc ne perdît rien. C'est la seule puissance qui n'abdique pas, même en temps de révolution.

Ces réformes de Turgot ont été jugées de la façon la plus diverse; on y a vu la cause de la Révolution, tandis que d'autres, et je suis de ce nombre, croient qu'à les poursuivre on eût transformé la France, et rendu la révolution inutile. Si Turgot avait proposé un remède, c'est sans doute que le mal existait, et la preuve qu'il voyait juste, c'est que la Révolution lui a donné raison. On a perdu la monarchie en arrêtant court la réforme, que serait-il arrivé de pis si l'on en avait essayé?

Une autre objection, venue plus tard, c'est qu'en dé-

truisant toute corporation, toute organisation sociale, Turgot et ses successeurs ont laissé l'individu faible et désarmé en face d'une administration toute-puissante. En croyant servir la liberté, ils ont rendu plus dur le despotisme de l'État.

Il y a du vrai dans cette objection, mais la faute n'en est pas à Turgot. Nous avons compris la liberté en ce sens que l'individu serait libre par lui-même, mais qu'il ne lui serait pas permis de s'associer et de s'unir avec ses compagnons de travail ou d'étude. Nous avons supprimé l'action sociale, représentée en quelque façon par la corporation. C'est un grand tort, mais Turgot n'en est pas coupable. Supprimer un des trois éléments du problème, individu, société, État, c'est l'erreur de la Révolution. Toutefois, dans cette erreur même il y avait un sentiment jaloux de la liberté, qui n'était faux que par exagération. On parle beaucoup d'association aujourd'hui, et pour ma part, j'en suis partisan ; mais il y faut de la prudence, j'entends chez les associés, je ne réclame en rien l'intervention de l'État.

Le premier désir de l'homme, c'est d'être libre; le second, c'est de se faire de ce qui l'entoure autant d'instruments de ses désirs; mais trop souvent il comprend ses semblables parmi les instruments, et n'a pas moins de disposition à envahir la liberté d'autrui qu'à défendre la sienne. Là est le danger des corporations, même ouvertes, danger mis en évidence par les anciennes maîtrises, et qui arma la Révolution contre elles. Ce danger, on peut le signaler, le prévenir, et quand on l'a prévenu, l'association est une bonne chose, elle réunit les forces et les ressources ; mais il ne faut pas en faire une panacée, ce serait tomber une seconde fois du côté ou l'on a versé : la panacée, qui protége à la fois l'individu et l'association parce qu'elle les respecte tous les deux, c'est la liberté.

Ed. Laboulaye.

VARIÉTÉS.

Histoire d'un brigand grec (1).

Il y a, dans le golfe de Smyrne, à quelques kilomètres de la ville, une île peu habitée appelée Macronisi, c'est-à-dire l'île longue. Quelques cultivateurs, dont les maisons sont disséminées çà et là, n'y tourmentent guère le gibier qui s'y multiplie à l'aise dans les broussailles. Les perdrix poursuivies sur la côte par les chasseurs vont s'y réfugier et de là entendent, à l'abri du danger, les détonations lointaines du fusil. Un jour, une quarantaine de Smyrniotes des familles les plus riches de la ville, Grecs et Levantins, firent la partie de s'y rendre ensemble, d'y exterminer toutes les perdrix qui voudraient bien se laisser faire, et de revenir le soir à la ville après un massacre mémorable. Comme la distance est assez grande et que la mer est quelquefois mauvaise dans le golfe, surtout quand souffle le vent du large, au lieu de prendre les barques du port, ils firent marché, pour le passage, avec un petit vapeur du Lloyd qui se trouvait alors à Smyrne : le navire devait les amener à l'île le matin et retourner les prendre à la fin de la journée.

Mon frère aîné, grand brûleur de poudre, et moi, que ses coups doubles empêchaient de dormir, nous n'avions garde de manquer une si belle tuerie. Mais, comme nous habitions un point de la côte plus voisin de Macronisi que de la ville, nous fîmes le voyage sur une barque dont nous nous servions d'ordinaire dans nos promenades maritimes. Nous y perdîmes un fort copieux et fort joyeux déjeuner que nos amis firent à bord; mais aussi nous y gagnâmes d'arriver sur le théâtre de la guerre avec plus de sang-froid et un coup d'œil plus sûr. C'était un plaisir de voir la troupe conquérante opérer sa descente. Jamais armée ne marcha au combat avec plus d'entrain et des dispositions plus belliqueuses. Quelques-uns chantaient la Marseillaise grecque de Rhigas d'un ton à faire trembler toutes les perdrix de la province.

Notre bande tumultueuse s'abattit d'abord chez un petit cafedgi qui fut tout étonné et presque effrayé d'une telle invasion. Ce pauvre diable cultivait quelques pastèques dans un coin de terre, quelques oliviers sur une pente caillouteuse, et, quand l'occasion s'en présentait, vendait aux pêcheurs qui abordaient dans ses parages du rhaki, du sucre et du café. C'était aussi sur un banc placé devant sa porte, à l'ombre d'un vieux platane, que les insulaires venaient le dimanche commenter les nouvelles apprises dans la semaine, débattre les intérêts de l'Europe, livrer des batailles, combiner des révolutions, reprendre Constantinople aux Turcs, puis, quand ils avaient rétabli l'empire d'Orient, se reposer de leurs exploits en dansant la smyrniote ou la romaïque.

En un instant nous aurions vidé les magasins du cafedgi, si notre armée prévoyante n'eût apporté avec elle quelques provisions. Néanmoins, en dépit du déjeuner, qui n'était pas encore loin, on lui acheta en une heure plus qu'il n'avait coutume de vendre en un mois. Après avoir pris ce supplément de courage, on convint que sa cabane servirait de quartier général, et qu'on s'y retrouverait après la clôture des hostilités; on s'équipa, on apprêta les armes et l'on entra en campagne sans déclaration de guerre.

Ce fut bientôt de tous côtés une fusillade terrible, où les perdrix ne furent pas seules à recevoir du plomb. Mon frère et moi, à qui l'impétuosité de nos compagnons inspirait quelques craintes, nous nous écartâmes un peu du gros de l'armée pour manœuvrer en liberté.

Les préparatifs d'une expédition pareille avaient fait du bruit dans Smyrne. On dit même qu'un instant le gouverneur, craignant qu'elle ne cachât quelque com-

(1) Voyez les numéros 45 et 46, pages 714 et 732.

plot, avait songé à l'empêcher. Il finit pourtant par reconnaître que la politique n'était pour rien dans cette prise d'armes, et ne voulut pas pour si peu se brouiller avec les consulats.

Mais il y avait un homme qui se proposait de troubler nos plaisirs : c'était Yani Catardgi. Depuis quelques jours il ne faisait plus parler de lui ; on ne savait de quel côté il se trouvait, ni même s'il était dans la province, quand nous l'apprîmes à nos dépens. Ses émissaires l'avaient informé de tous nos projets, et il avait même pu les lire dans son journal à l'article *High life*. L'effronté capitaine, bien qu'il n'eût alors que sept hommes à sa disposition, forma le dessein incroyable de nous saisir tous.

Le jour venu, il se déguise en officier du pacha, c'est-à-dire qu'il prend le tarbouch ou fez, la redingote boutonnée, le sabre et le ceinturon d'ordonnance. Quant à ses hommes, il les habille en cavas; vous savez que c'est une espèce de gendarmes turcs. Je ne sais où il prit ces costumes, mais il est à croire que ses magasins n'en manquaient pas. Puis il se procure, peut-être grâce à son uniforme, deux grandes barques à voiles et à rames et se dirige sur l'île, dès qu'il a vu le bateau à vapeur retourner à Smyrne.

Tout d'abord il marche sur la maison isolée du cafedgi, qui était à trois ou quatre cents pas du rivage. Il savait que nous en devions faire le lieu de notre rendez-vous et avait fort bien calculé que nous en serions tous sortis pour chasser au moment où il arriverait. En effet, il ne trouve que le cafedgi et, la main sur la poignée du sabre, il l'aborde d'un air menaçant. — Ne sais-tu pas, coquin, qu'il est défendu de chasser ici sans une permission expresse du pacha? Pourquoi ne l'as-tu pas dit à ces chiens de Francs? Tu t'en es bien gardé : ils ne seraient pas venus dépenser chez toi leurs talaris. Tu leur vends ton infernal rhaki ; tu les enivres de tes drogues et tu profites de leur contravention. Qu'on le saisisse et qu'on le bâtonne !

Aussitôt ses gens s'emparent du pauvre homme tremblant et muet de peur, le garrottent, le bâillonnent, le bâtonnent aussi consciencieusement qu'auraient pu le faire de véritables cavas, et le jettent, bien bâtonné, dans une sorte de trou noir où il logeait ses poules.

Catardgi partage alors la besogne entre ses hommes et leur assigne leurs rôles. Deux sentiers menaient de l'intérieur de l'île à la boutique du cafedgi. Il place deux de ses hommes sur chacun, à quelques centaines de pas de la maison où les chasseurs devaient revenir faire la sieste.

— Frères, leur dit-il, le soleil brûle, et il n'est pas nécessaire de nous faire rôtir inutilement. Mettez-vous à l'ombre de ce rocher et ne vous montrez que quand on sera près de vous. A chaque chasseur qui viendra vous demanderez son teskéré (1). Quoi qu'il réponde, vous lui déclarerez qu'il est en contravention : vous lui prendrez tout d'abord son fusil et vous lui attacherez les mains pour l'amener chez le cafedgi. S'il s'en présente deux ensemble, désarmez-les de même hardiment et me les amenez. S'ils étaient plus nombreux, rapprochez-vous d'ici et appelez-moi ; je vous entendrai de la maison où je me tiendrai avec Katzopoulo, Dimitri et Frango.

Ainsi dit, ainsi fait. Sur les midi, quand la chaleur, devenue plus forte, oblige les chasseurs à interrompre le cours de leurs exploits, ils rentrent un à un, deux à deux, les uns fiers de leur carnier garni, les autres honteux de leur bredouille ; mais sans rien soupçonner et sans penser à mal. On les arrête à mesure qu'ils se présentent : on les désarme, on les lie, on les entasse dans la salle étroite de la maison sous la garde de Yani. Ils n'osaient résister, très-jeunes pour la plupart, saisis à l'improviste, craignant les brutalités des cavas et ne pouvant nullement prévoir ce qui les attendait.

C'était seulement en arrivant chez le cafedgi, quand ils trouvaient leurs compagnons entassés et garrottés comme eux, qu'ils se doutaient du piége, sans toutefois deviner tout encore, et qu'ils reconnaissaient le petit nombre de leurs ennemis. S'ils demandaient quelques explications, les menaces de leurs gardiens leur imposaient silence; je crois même qu'il y en eut quelques-uns de bâillonnés. On arrêtait toujours, et des cavas de profession n'auraient été ni plus expéditifs, ni plus insolents. Le tiers environ de notre troupe était déjà dans les mains des brigands, et les malheureux faisaient de tristes réflexions sur les conséquences probables de leur partie de plaisir.

Mon frère et moi nous revenions à notre tour, assez contents de notre matinée, devisant sur les coups que nous avions réussis ou manqués, attribuant, comme c'est l'habitude, les premiers à notre adresse et les autres au hasard. Notre chien Vréto, à qui nous avions dû la plupart de nos succès, n'en était pas plus fier : il trottait devant nous sous le soleil, tirant une langue d'un pied de long, haletant et gardant un silence modeste qui aurait dû nous servir de leçon. Soudain il dresse la tête, hume l'air à plusieurs reprises comme pour y saisir des émanations suspectes et s'élance devant nous en aboyant; puis, après quelques pas, il revient se serrer contre nous, la queue entre les jambes, la mine inquiète et effrayée. Nous regardons ce qui cause sa colère et sa peur et nous voyons au bord du chemin, à une vingtaine de pas, deux cavas. Ils avaient essayé d'abord de se dissimuler derrière un rocher; mais le chien, en les éventant, les avait obligés de se montrer. A cette vue, qui ne nous annonçait rien de bon, nous nous arrêtons. Des cavas en pareil lieu! la chose était bien surprenante. Je regarde plus attentivement ces figures farouches, qu'il me semble avoir déjà vues, quand mon chien, chez qui la colère l'emporte, court sur un d'eux et lui montre les dents en poussant des aboiements qui n'indiquaient

(1) Autorisation.

nullement la sympathie. Je reconnais alors, ou plutôt je devine le bandit qui avait, deux mois auparavant, blessé Vréto, et d'un mot j'avertis mon frère.

Heureusement nous avions encore à la main nos fusils chargés et armés. Nous couchons en joue nos deux adversaires, qui portaient les leurs en bandoulière, et mon frère leur crie : — Cavas ou diables, si vous criez, vous êtes morts. Ne bougez pas, coquins! nous savons qui vous êtes. Ce n'est pas la première fois que vous vous attaquez aux Braumer; mais si vous n'obéissez, si vous faites un mouvement suspect, je jure que ce sera la dernière. En marche devant nous; et au rivage!

Nous voulions regagner notre barque pour assurer notre retraite, car nous ne savions quel était le nombre de nos ennemis, leur position, le sort de nos compagnons, et nous pensions, comme c'était la vérité, que le danger pour nous était surtout du côté de la maison.

Les brigands auraient bien voulu résister : mais ils voyaient que nous tirerions sans pitié; qu'à la faible distance où nous étions, nos coups qui feraient balle ne les manqueraient pas et que leur chef ne les pourrait secourir à temps : ils se résignèrent donc à marcher et descendirent au rivage comme nous le leur avions commandé. Ce ne fut pas sans se retourner souvent pour surveiller avec inquiétude les canons de nos fusils qu'ils voyaient toujours invariablement braqués sur eux.

Une fois arrivés au rivage, notre position devenait plus difficile encore. Il fallait qu'un de nous détachât la barque, préparât les avirons et disposât tout pour le départ. Ce fut moi qui m'en chargeai. Mon frère, pendant ce temps-là, tenait les brigands en respect, après leur avoir enjoint de rester à quelque distance de l'eau. Il avait dans ses deux canons un coup pour chacun d'eux. Je ne fus pas long à faire tous mes préparatifs, et même j'en fis plus qu'on ne m'en demandait. Deux grandes barques se trouvaient à côté de la nôtre, et je devinai sans peine qu'elles avaient amené nos ennemis. Je pris soin d'en couper les amarres et de les repousser du rivage. Le vent, qui venait de l'île, devait les en éloigner davantage. Je voulais ainsi nous mettre à l'abri de toute poursuite pendant un temps suffisant pour nous donner une bonne avance.

Ces opérations terminées, au grand déplaisir des brigands, qui n'osèrent pourtant pas s'y opposer, je repris mon fusil, et ce fut mon tour de les tenir en respect. Mon frère alors sauta dans la barque où se trouvait déjà Vréto, et son élan nous fit quitter la rive; puis il prit les avirons et se mit à ramer vigoureusement. C'était là le moment critique pour nous, celui que les bandits attendaient. J'avais beau les menacer du fusil; ils ne le craignaient plus guère, car le mouvement de la barque gênait singulièrement la justesse de mon tir, et d'ailleurs, à une pareille distance, mon plomb était loin d'être aussi dangereux que leurs balles. Ils profitèrent de la circonstance, saisirent leurs fusils et nous couchèrent en joue à leur tour. Par un mouvement instinctif, je me couche promptement derrière le bordage du bateau, sans cesser toutefois de les ajuster, tout gêné que j'étais par la barre du gouvernail. Mon frère fut magnifique : les yeux fixés sur nos ennemis, il ne fit pas un mouvement pour éviter leur feu; il se coucha seulement sur les avirons, les ramena en les ployant d'un effort terrible et enleva notre canot comme une coquille de noix. Vréto lui-même, qui était entre nous deux, les pattes de devant sur un des bancs, droit et menaçant, regardait les bandits avec un air de défi.

La situation ne dura que deux secondes. Je lâchai le premier mes deux coups, et presque aussitôt j'entendis une balle siffler au-dessus de ma tête, puis une double détonation retentit. Avec une anxiété épouvantable, je me retourne vers mon frère, qui avait dû être atteint. Non; il n'avait rien. Quel soulagement! Mais Vréto, le malheureux Vréto, qui venait de le sauver, se tordait en hurlant au fond de la barque. Il avait reçu en plein corps la balle qui était à l'adresse du rameur. Quant à la seconde, je ne sais où elle alla. Mes grains de plomb avaient dû déranger au moins l'un de nos adversaires, car je le vis porter la main à son visage et me montrer le poing d'un air furieux. J'allais, avec le fusil de mon frère, leur envoyer une seconde décharge; mais ils ne jugèrent pas à propos de l'attendre et détalèrent au plus vite.

Pour nous, nous étions déjà hors de danger. Que devions-nous faire? Aborder sur quelque autre point de l'île pour essayer d'y retrouver nos compagnons et les ramener en force contre les brigands? Mais peut-être étaient-ils déjà pris pour la plupart, et nous ne savions à combien d'ennemis nous avions à faire. A voir les deux grandes barques, on pouvait les croire bien plus nombreux qu'ils ne l'étaient en réalité. Fallait-il les enfermer dans l'île en entraînant leurs barques? Ils en trouveraient d'autres dans quelque anse du voisinage. D'ailleurs, attirés par le bruit, trois autres brigands accouraient vers la grève rejoindre les deux premiers qui s'étaient arrêtés dans leur fuite et qui rechargeaient leurs armes. Nous ne pouvions nous rapprocher sans danger.

Il n'y avait qu'un parti à prendre : c'était de gagner la terre au plus vite et d'y chercher du secours. Nous le fîmes sans tarder, et je pris les avirons comme mon frère... J'ai assisté à bien des régates, sans compter celles dont vos officiers régalent de temps à autre nos dames de Smyrne, mais jamais je n'ai vu de canotiers ramer avec plus d'énergie que nous. Un quart d'heure nous suffit pour atteindre le point le plus rapproché de la côte, qui était à plus d'une demi-lieue de l'île.

Nous savions que nous trouverions là, dans une vieille tour à demi ruinée, un poste d'une vingtaine d'hommes chargés de surveiller la pêche et d'empêcher la contrebande. Le poste faisait la sieste, étendu à terre à l'ombre de sa forteresse. Seule, une sentinelle, assise sur un

escabeau boiteux, et sans autres armes que son sabre, veillait à la sûreté générale en prenant son café et en fumant son chibouque. Elle refusa d'abord d'éveiller le chef du poste qui dormait à l'intérieur. Il fallut, pour l'y décider, toutes nos instances et quelques piastres. L'officier arriva en se frottant les yeux et en grondant contre les importuns; mais c'était un vieux brave, et notre récit l'éveilla tout à fait. Ce qui le transporta surtout de fureur, c'étaient ces uniformes que les brigands avaient eu l'audace de revêtir. En un instant il eut mis tout son monde sur pied. Les soldats s'arment, s'équipent, se bousculent, s'embarquent. Le mât est dressé, la vergue hissée, la voile tendue, et, dix minutes après notre arrivée, nous repartions et voguions en force vers Macronisi.

Notre petit bâtiment était assez bon voilier; mais nous n'avions qu'une brise faible qui soufflait par bouffées inégales. Mon frère et moi nous regardions avec anxiété tantôt la voile, qui n'était qu'à demi gonflée, tantôt l'île que nous avions au nord-est, et la maison du cafedgi dont on voyait la muraille blanche se détacher sur la verdure grisâtre des oliviers. Notre marche nous semblait d'une lenteur désespérante, et, tout en gardant un silence inquiet, nous prodiguions *in petto* des injures au vent, qui n'en soufflait pas plus fort. Nous avions déjà fait le tiers du trajet quand nous vîmes deux barques se détacher de l'île. C'étaient évidemment celles des bandits : il n'y en avait pas d'autres de ce côté. Ils nous voyaient venir et trouvaient prudent de partir avant notre arrivée.

Leur plan était bien simple. Ils s'éloignaient obliquement de l'île pour aller toucher la côte à une pointe de terre située à l'est de l'endroit d'où nous étions nous-mêmes partis, et qui en était séparée par une baie de 3 ou 4 kilomètres. Là ils trouveraient des rochers et des collines boisées qui leur permettraient de se mettre presque immédiatement à l'abri des recherches. Nous étions derrière eux et beaucoup plus à l'ouest, mais nous pouvions, en les gagnant de vitesse, aller couper la ligne qu'ils suivaient pour gagner la terre et les rencontrer au milieu du trajet. Messieurs les officiers diraient cela bien mieux que moi, car je ne connais pas vos termes de marine; mais j'ai assez bonne opinion de mon auditoire pour me croire compris.

Nous nous rapprochions à vue d'œil, et cela d'autant plus vite que nos adversaires joignaient l'action des rames à celle de la voile. On pouvait déjà les compter et voir qu'ils étaient quatre seulement dans chaque barque. On voyait aussi, quand les barques, soulevées par une vague, se penchaient de notre côté, plusieurs prisonniers étendus au fond comme des paquets de cordages.

La distance diminuait de plus en plus; nous n'étions plus qu'à 500 mètres environ. Dans la première barque, à la barre, qu'il tenait en marin consommé, nous voyions le faux officier exciter ses rameurs par des gestes énergiques; on entendait même sa voix furieuse vociférer des encouragements et des imprécations. Tous nos soldats, le fusil à la main, fixaient des yeux ardents sur la proie qui ne pouvait leur échapper.

On aurait dit qu'ils allaient se jeter à l'eau pour l'atteindre plus vite. Parfois aussi ils interrogeaient leur officier du regard pour savoir s'il était temps de tirer. Celui-ci se leva alors à l'avant, et se faisant un porte-voix de ses mains, cria de toutes ses forces : — Rendez-vous, ou vous serez tués jusqu'au dernier.—Ils ne firent que ramer plus vigoureusement.

Il y en eut un cependant qui, soit peur, soit lassitude, sembla près de quitter l'aviron. Nous vîmes alors le faux officier se lever : de la main gauche il continuait à tenir la barre; dans la droite il avait un pistolet, et je crus qu'il allait brûler la cervelle au rameur. Mais celui-ci ne fut pas long à reprendre sa rame et se courba dessus avec une énergie désespérée. Le chef alors, se retournant vers nous, fit un geste de défi et, d'une voix qui par-dessus les vagues nous arriva claire et vibrante, il cria : — tirez!

A son geste, à son visage, à sa barbe et à ses cheveux blonds qui brillaient au soleil, un de nos hommes le reconnut et s'écria : — C'est Catardgi ! — Tous les Turcs répétèrent avec fureur : Catardgi ! Catardgi ! et, sans attendre l'ordre de leur officier, firent une décharge générale. Mais on était trop loin encore, et les coups, mal dirigés d'ailleurs, restèrent sans effet. A peine crut-on voir un ou deux trous dans la voile de Catardgi.

A ce moment, les brigands, pour échapper, au moins en partie, à notre poursuite, se séparèrent. La seconde barque, que nous avions un peu plus au nord, se dirigea presque droit à l'est, sur une ligne parallèle à la nôtre. Catardgi, au contraire, comptant sans doute davantage sur ses rameurs, ou plus audacieux, obliqua vers le sud pour atteindre plus vite la terre. La manœuvre était hardie. Nos routes se croisaient ainsi à un point situé à quelques centaines de pas devant nous. Si nous y arrivions avant lui, nous lui fermions le passage; s'il y parvenait avant nous, il pouvait nous échapper et continuer sa route vers le rivage; mais, en tout cas, il devait passer dans notre voisinage et essuyer de près notre feu.

Vous pensez bien que, de notre côté, on n'hésita pas un instant dans le choix de la poursuite, et qu'on manœuvra pour atteindre Catardgi. Quand les autres auraient dû nous échapper, peu importait; c'était lui qu'il fallait prendre à tout prix. Notre officier se croyait sûr de l'avoir mort ou vivant : il avait fait recharger les armes et caressait sa barbe grise, joyeux par avance d'une si belle capture. Pour moi, je tremblais que le vent, qui faiblissait de plus en plus, ne nous abandonnât tout à fait.

Nous n'étions plus guère qu'à trois cents pas environ, quand nous vîmes un des prisonniers se dresser de toute sa hauteur dans la barque et regarder de notre côté. A ses grands cheveux noirs et bouclés, à sa fine mousta-

che, je reconnus Phaidros, le plus joyeux chasseur, le valseur le plus intrépide de Smyrne. Au moment d'épouser une des plus jolies filles de la ville, Héléni Paramythiotis, qu'il aimait à la folie, il avait voulu, dans cette innocente partie, enterrer gaiement sa vie de garçon. Le mariage était fixé à la fin de la semaine; mais le pauvre fiancé risquait fort de le voir retardé par l'opposition inattendue de Catardgi. Il paraissait mesurer avec douleur la distance qui le séparait de nous et se dire : Je ne danserai pas ce soir avec Héléni.

Je lui criai en français : — Courage, Phaidros, les brigands sont à nous. — Mais il ne put se résigner à attendre le succès de notre poursuite et préféra venir au-devant de nous. Il se jeta brusquement à l'eau, espérant que nous gouvernerions aussitôt de son côté et qu'il pourrait, car il était fort bon nageur, se soutenir jusqu'à notre arrivée malgré ses mains liées.

Mais Catardgi, qui suivait ses mouvements et qui avait encore le pistolet à la main, se lève, et à peine le malheureux est-il revenu à la surface qu'une balle vient le frapper. Il s'enfonce en se débattant et nous ne le voyons plus reparaître.

Un autre cependant profite de ce moment de désordre, glisse à son tour par-dessus le bord et plonge. Catardgi perdit quelque temps pour chercher une autre arme, et la vitesse avec laquelle marchait la barque sauva le prisonnier. On voyait sa tête au-dessus de l'eau; on l'entendait appeler au secours.

Quelle que fût notre fureur contre les brigands et notre envie de les atteindre, nous ne pouvions le laisser périr. Cependant il fallait, pour le tirer de l'eau, nous détourner un peu de notre route, et au lieu de couper le chemin à Catardgi, gagner son sillage où flottait le prisonnier, au risque de ne plus atteindre la barque qui aurait pris les devants. L'officier turc ne s'y résigna qu'avec rage, avec mille injures contre ces chiens de chrétiens qui ne pouvaient attendre patiemment qu'Allah eût décidé de leur sort. Je crois que si nous n'avions été, mon frère et moi, à ses côtés, il aurait laissé noyer le prisonnier pour atteindre les brigands.

Au bout de deux minutes environ, nous arrivions près du nageur, qui ne se maintenait qu'avec peine en flottant sur le dos. Son embonpoint le sauva. Nous ralentîmes notre marche, ce qui fut facile, car la brise ne nous poussait plus guère, et nous parvînmes avec peine à le hisser à bord, tant il était lourd. Quant à Phaidros, on ne retrouva rien de lui. Un instant je crus voir ondoyer sa chevelure noire; c'était une illusion. Il n'y avait même pas, sur les vagues bleues, une teinte de sang pour marquer la place où il avait disparu. L'odeur de la poudre, un petit nuage de fumée qui n'était pas encore entièrement dissipé et qui s'en allait lentement en flottant sur l'eau, tels étaient les seuls signes qui nous rappelaient encore qu'un aimable et vaillant garçon venait de périr.

Nous aurions voulu prolonger au moins de quelques instants cette triste recherche; mais l'officier turc ordonna de reprendre la poursuite, et nous ne pouvions raisonnablement nous y opposer. Déjà Catardgi avait gagné de l'avance, et c'était lui maintenant qui était entre le rivage et nous. Cependant nous l'aurions atteint, grâce à la supériorité de notre voilure, si la Providence, qui s'occupe, dit-on, de toutes nos affaires, ne se fût mêlée visiblement de celle-là. Le vent, déjà très-faible, tomba tout à fait, et notre bâtiment, qui n'avait point d'avirons, se balança sur la vague sans avancer. Les deux barques de Catardgi, au contraire, poussées par leurs rameurs, s'éloignèrent de plus en plus et finirent par disparaître derrière une pointe de terre, escortées, mais de loin, par nos malédictions et par les cris de rage de notre équipage. Le fameux capitaine était encore une fois sauvé.

Notre officier, malgré son flegme ordinaire, accablait d'injures le gros homme qu'il venait de sauver, lui reprochait d'avoir causé l'évasion des brigands, l'accusait presque de complicité avec eux. — Tu ne pouvais pas attendre, lui disait-il, que les brigands fussent en nos mains. Est-ce que nous ne t'aurions pas délivré? Et quand ce coquin de Yani t'aurait brûlé la cervelle pour se venger avant de mourir, la belle perte! N'y aura-t-il pas toujours assez de chrétiens? Par le Prophète! je suis un grand fou de t'avoir été repêcher, et bien fous aussi ceux qui m'y ont forcé.

L'autre, dont on avait délié les mains, s'essuyait les yeux, crachait l'eau de mer qu'il avait avalée, se secouait comme un barbet qui rapporte un bâton jeté à l'eau, et à toutes les injures répondait : — Merci, merci tout de même, mon brave. — Puis se tournant vers nous : — Ma foi! qu'il dise tout ce qu'il voudra, il ne me mettra pas en colère. Sans lui et sans vous, mes amis, qui sait ce que je serais devenu? A présent, du moins, j'ai des chances pour voir encore plus d'un ballet avant de mourir. — C'était un banquier, riche et grand viveur, mari d'une femme aussi jolie qu'irréprochable et qui la négligeait aux yeux de toute la ville. Son plaisir le plus vif était de s'afficher avec toutes les sauterelles italiennes qui venaient exhiber leurs jambes maigres sur le théâtre de Smyrne. Si celui-là n'avait pas été repêché, je suis persuadé que sa femme, malgré toute la vertu du monde, serait parvenue bientôt à se consoler. Mais il était écrit qu'elle garderait son mari et que la pauvre Héléni pleurerait son fiancé.

Pendant que nous regardions avec impatience nos voiles pendantes et la mer, dont à peine de temps en temps un souffle ridait la surface encore mouvante, mais brillante et polie, notre compagnon nous raconta ce qui s'était passé dans l'île après notre départ.

Catardgi, pensant que nous pourrions revenir avec du secours, mais ne croyant pas qu'il pût arriver si vite, avait d'abord fait reprendre par deux de ses hommes les barques dont nous avions coupé les amarres. Puis il était retourné chez le cafedgi. Là, il avait choisi six de

ses prisonniers parmi les plus riches et les avait forcés à s'embarquer avec lui. Il avait laissé les autres garrottés dans la maison, où sans doute les autres chasseurs, de retour, les avaient délivrés. Après ces opérations, qui exigèrent vingt minutes environ, il était parti et nous savions le reste.

Il est inutile de vous raconter en détail la suite de l'aventure, comment, à l'aide de quelques bouffées de vent, nous finîmes par retourner à terre, comment les chasseurs qui n'avaient pas été pris furent bien étonnés, à leur retour chez le cafedgi, de la singulière situation où ils trouvèrent leurs compagnons, qui avaient l'air de s'être garrottés mutuellement, comment le bateau du Lloyd retourna bientôt les prendre, quels furent à Smyrne le chagrin et la colère quand les familles et les amis, amassés sur le port pour accueillir triomphalement l'expédition à son retour, apprirent ses malheurs, à quelle douleur profonde s'abandonna la belle Paramythiotis. Pendant plusieurs jours on ne put lui arracher une parole ; elle ne voulait prendre aucune nourriture; le bruit courut même dans Smyrne qu'elle était allée rejoindre son cher Phaidros. Elle ne mourut pas, mais elle n'oublia pas non plus, et nul encore, parmi les jeunes gens de Smyrne, n'a eu le bonheur de la consoler.

Vous vous doutez qu'après un coup pareil on poursuivit Yani avec plus d'acharnement que jamais. Décidément son étoile pâlissait. Il n'eut pas même la satisfaction de toucher la rançon de ses prisonniers, car on le serra de si près qu'il fut obligé de les abandonner pour s'échapper. Les hommes d'Achmet, son infatigable ennemi, stimulés par des primes plus fortes, firent si bien que l'ancien allié de Sa Majesté russe vit son armée réduite à deux hommes. C'était peu pour tenir la campagne; mais il lui était d'autant plus facile de déjouer les recherches. Il le fit quelque temps avec tant de succès qu'on fut réduit, ne pouvant le saisir, à proposer pour sa tête un prix considérable. Le pacha garantit dix mille piastres à quiconque livrerait Catardgi mort ou vif, et, au cas où ce bienfaiteur de la province ferait lui-même partie de la bande, il aurait la vie sauve.

La tentation était bien forte pour les deux coquins qui, traqués de tous côtés, partageaient la misérable existence de leur capitaine. Elle eut un prompt effet. Quelques jours après que cette promesse eut été publiée, un homme d'assez mauvaise mine, maigre et brûlé par le soleil, se présenta aux portes du konak. Arrêté par les sentinelles, il déclara qu'il voulait parler au pacha, qu'il était en mesure de lui livrer Catardgi. A ce nom, on le conduisit dans cette même salle où avait eu lieu la réception du faux Anglais. Le gouverneur s'y trouvait avec plusieurs officiers. L'homme, escorté de deux soldats, s'avança, avec ses vêtements sales et poudreux, sur les riches tapis, au milieu des uniformes, et marcha droit au pacha. Arrivé à quelques pas de lui, il dit simplement : — Je suis Yani Catardgi. Tu as promis la vie sauve à qui me livrerait; je me livre, tiens ta parole.

On dit qu'en entendant ce nom et en voyant si près de lui le fameux brigand, le pacha se leva brusquement, et qu'il s'écria d'une voix un peu émue : — Saisissez-le et tenez-le bien. La recommandation était inutile, car déjà la plupart des officiers s'étaient joints aux soldats pour le mettre dans l'impossibilité de bouger. Immédiatement le prisonnier fut emmené et enfermé en lieu sûr.

Le pacha était lié par sa promesse : quelle que fût son envie de punir un homme qui avait si longtemps désolé la province et commis tant de crimes, qui surtout s'était moqué de lui avec tant d'impudence, il lui laissa la vie, et tint sa parole, jusqu'aux 10 000 piastres exclusivement. Toute la ville voulut voir Catardgi dans sa prison; j'y allai comme les autres, et c'est alors que je pus considérer à mon aise cette figure que j'essayais de vous décrire tout à l'heure. Mais comme cette affluence était incommode et même dangereuse, on éloigna bientôt Catardgi qui disparut de Smyrne.

Les uns disent qu'à présent il est au bagne de Constantinople ; les autres, qu'il a payé sa liberté d'une partie de ses trésors, et qu'il vit en liberté dans l'île de Chypre où il jouit paisiblement des richesses qu'il a amassées par tant d'entreprises laborieuses. On se demande, en effet, ce que sont devenues tant de rançons. Sont-elles restées aux mains des associés secrets de Catardgi qui ne se vantent pas d'en profiter? Les a-t-il enterrées dans quelque cachette pour les y retrouver plus tard? Les paysans des environs de Smyrne ont adopté cette dernière supposition, et l'on en voit encore fouiller les masures et les grottes qui ont autrefois servi de retraite aux brigands.

L'un d'eux, un berger, fit un jour une découverte singulière. Peu de temps après la soumission de Catardgi, il explorait des ruines situées dans un endroit fort désert, et ses fouilles n'avaient aucun objet archéologique. Il écarta quelques pierres qu'on avait amassées à l'entrée d'une sorte de cave et s'introduisit avec peine par cette ouverture. Mais il en sortit aussitôt à demi-mort de frayeur, et dès que ses jambes purent le soutenir, courut au village le plus rapproché. Tout le village revint avec lui ; on tira des coups de fusil dans la cave, on y jeta des broussailles allumées, et quand on vit qu'il n'en sortait rien que de la fumée, on osa y entrer. Il y avait là, couchés sur le sol ensanglanté, deux hommes percés de coups de poignard. Leurs armes étaient pourtant encore à leur ceinture, et, chose singulière, des cordes étaient à côté d'eux. Quand on tira au grand jour ces cadavres déjà défigurés et dont le visage était même à demi-rongé, un des assistants prétendit reconnaître dans l'un d'eux ce Katzopoulo qui avait été l'interprète et le secrétaire de la bande, et aussitôt l'imagination populaire bâtit là-dessus un drame d'ailleurs assez vraisemblable. Tous les rayas vous diront que les deux compagnons du capitaine voulurent le livrer, qu'il devina leur projet, mais qu'il eut l'air de l'ignorer. Il feignit de s'endormir à côté d'eux, les laissa approcher avec les cordes

dont ils voulaient le lier et les poignarda au moment même où ils se croyaient maîtres de lui, et des 10 000 piastres.

Je ne sais où ils ont appris tout cela, car Yani l'a toujours nié ; mais ils y croient fermement et même ils aiment à raconter la punition des traîtres. Beaucoup d'entre eux pensent aussi qu'un jour Catardgi reviendra dans le pays, déterrera ses trésors, lèvera des troupes considérables; qu'avec l'aide des Russes il chassera les Turcs et expiera ses peccadilles d'autrefois en élevant à la Panagia et aux saints de magnifiques églises. Ainsi soit-il !

Après avoir ainsi conclu son récit, Braumer descendit à sa cabine et tout le monde l'imita. Quelques instants seulement je m'arrêtai, les coudes appuyés au bordage, pour considérer une côte montagneuse qui découpait à l'est ses dentelures sombres dans la transparence de la nuit. — C'est Cnide que vous voyez, me dit le lieutenant, et là-bas ce sont les montagnes de Cos. S'il faisait jour, vous verriez déjà Rhodes à l'avant.

Ces trois noms m'avaient fait oublier tous les brigands du monde. Malheureusement il me fallut, pour arriver à l'escalier de l'entrepont, enjamber cette foule de Turcs dont le pont était jonché. Peut-être étaient-ce de fort braves gens; mais ils me rappelèrent (je leur en demande bien pardon) les coquins dont on venait de nous parler. Aussi n'étais-je pas trop rassuré tandis que j'avançais au milieu d'eux avec précaution en tâchant de les écraser le moins possible.

J'eus dans la nuit des rêves insensés. Il me sembla que je me trouvais dans une ville magnifique qui n'était autre que Troie rebâtie sur un plan donné par M. Haussmann. A mes côtés une foule innombrable portant tous les costumes et parlant toutes les langues du monde, se pressait sur une place immense, la place d'Hector, devant la gare du chemin de fer de Moscou à Jérusalem. On avait appris le matin par le télégraphe que le czar venait de quitter Constantinople, sa capitale, pour aller visiter sa nouvelle province de l'Hindoustan, et qu'il s'arrêterait quelques instants au chef-lieu du département de l'Ida.

Le préfet sortit de son palais en calèche découverte pour aller à la rencontre de son souverain. Il portait un brillant costume de palicare qui me fit aussitôt reconnaître Ali Catardgi. Un pacha à trois queues lui servait de cocher et conduisait majestueusement la voiture. Derrière lui s'avançait à pied une troupe de musiciens vêtus de tuniques grecques et chaussés de cothurnes. Homère était chef d'orchestre; il allait exécuter une cantate de sa composition en l'honneur du czar. D'une main il battait la mesure avec son bâton d'aveugle, tandis que de l'autre il soutenait sa lyre; mais les exécutants qui le suivaient, armés d'immenses saxophones, présentaient un aspect plus formidable qu'une batterie de canons rayés.

Tout à coup la foule s'agita et une clameur immense s'éleva dans les airs : j'allais voir paraître le monarque du second empire d'Orient; je me dressais sur la pointe des pieds quand tout à coup le cri perçant d'un coq m'éveilla et fit disparaître ces visions étranges. C'était un pauvre coq gaulois embarqué à Marseille et qui attendait dans sa cage l'honneur de figurer sur notre table. Son chant suffit à chasser tous ces rêves sans retour. J'eus beau me rendormir : je ne revis ni le czar de Constantinople, ni son allié Catardgi, ni le second empire d'Orient.

LÉON TERRIER.

BIBLIOGRAPHIE.

Essais sur le droit public et privé de la république athénienne : le droit public. — *De Galatia provincia romana*, par M. GEORGES PERROT, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, docteur ès lettres. (Ernest Thorin, éditeur.)

Personne n'était plus capable de nous donner une savante étude sur la Galatie que M. Georges Perrot, qui a exploré si heureusement cette ancienne province romaine. Beaucoup d'inscriptions recueillies dans le cours de son voyage archéologique lui ont permis de faire un travail vraiment neuf, même après les savantes recherches de M. Robiou, qu'a récemment couronnées l'Académie des inscriptions.

La thèse française de M. Perrot ne pouvait se distinguer par le même genre de mérite. Il reste, sans doute, des choses nouvelles à dire sur la constitution et le droit public d'Athènes : M. Fustel de Coulanges a prouvé, il n'y a pas bien longtemps, qu'on peut encore être original en traitant ce vieux sujet. Nous jugeons l'antiquité autrement que ne faisaient nos pères; on la jugera autrement que nous; mais l'érudition n'y fera plus guère de découvertes, à moins de circonscrire étroitement le champ de ses recherches. C'est un travail d'ensemble qu'a voulu faire M. Perrot. Son livre est un exact et intéressant résumé, que recommandent de plus l'élévation des vues et l'indépendance des jugements.

M. Perrot nous apprend d'abord comment se faisaient les lois. On sait que le pouvoir législatif était exercé par le peuple lui-même, réuni en assemblée générale. Mais les projets de loi étaient élaborés à l'avance par une espèce de conseil d'État (le sénat ou le conseil des cinq cents) divisé en dix sections ou prytanies, qui correspondaient aux dix tribus.

Les assemblées du sénat étaient quotidiennes. Indépendamment de l'examen et de la discussion des projets de loi, les cinq cents contrôlaient la gestion de tous les magistrats, visaient leurs comptes et dressaient le budget des recettes et des dépenses. L'expédition des affaires urgentes appartenait, à tour de rôle, aux dix prytanies.

Au IVe siècle, on comptait quatre assemblées du peu-

ple dans la période de temps (environ trente-cinq jours) que duraient les fonctions de chaque prytanie. De plus, il y avait des assemblées extraordinaires.

Le peuple, une fois réuni de gré ou de force (car il fallait quelquefois employer la contrainte), la séance s'ouvrait sous la présidence d'un des prytanes désigné ce jour même par le sort. Après un sacrifice et une prière, un greffier lisait le projet rédigé ou visé par le sénat. Le président donnait la parole, surveillait la discussion et mettait la proposition aux voix. Les suffrages se donnaient à main levée, sauf un très-petit nombre de cas où le vote était secret : comme lorsqu'il s'agissait, par exemple, de frapper un citoyen d'ostracisme, ou d'accorder à un étranger le droit de bourgeoisie. L'assistance à l'assemblée donnait droit à une indemnité. Cependant les deux tiers des citoyens au moins faisaient défaut à chaque séance.

Les magistrats étaient ou désignés par le sort, ou élus par l'assemblée, ou nommés par les tribus. Les archontes appartenaient à la première catégorie; les stratéges ou généraux, à la seconde. Dès lors, on conçoit aisément que le pouvoir des archontes ait fini par s'effacer devant celui des stratéges. Mais les stratéges mêmes dépendaient de l'assemblée puisqu'elle les nommait; et l'assemblée était gouvernée par les orateurs.

Tout le monde avait le droit de parler au peuple : mais il n'appartenait pas à tout le monde de s'en faire écouter. Ceux qu'on appelait les orateurs n'avaient aucun titre officiel; cependant l'autorité qu'ils devaient à leur talent les élevait au-dessus de tous les magistrats. Ils pouvaient parler à la tribune de leur politique, de leur administration : c'étaient de véritables ministres qui tenaient leur mandat de la confiance publique, et qui gardaient souvent durant une longue suite d'années cette autorité précaire.

Les magistratures n'étaient elles-mêmes que des délégations provisoires, toujours révocables à volonté. Soumis, avant d'entrer en charge, à un examen préalable qui ressemblait fort à un jugement, les magistrats étaient tenus de rendre leurs comptes, une fois leurs fonctions expirées, et ils restaient jusque-là sous le coup d'une sorte d'incapacité civile et politique.

Une autorité permanente dominait ces pouvoirs éphémères. Il s'agit de l'Aréopage, à la fois corps judiciaire et corps politique, investi d'attributions qui varièrent selon les époques, mais que ne cessa jamais d'environner une considération, un respect universels. Gardien des vieilles traditions, représentant de l'esprit ancien, toujours prêt à lutter contre les entraînements d'une foule inconstante, l'Aéropage suffisait à la stabilité de la république.

Nous n'avons analysé que la première partie du volume publié par M. Perrot. Les deux chapitres suivants concernent les sources du Droit et l'organisation judiciaire. Il sera question du Droit privé dans le second volume qui nous est annoncé, et qu'attendra impatiemment quiconque aura lu celui-ci. ÉD. T.

Histoire chronologique des lectures publiques et conférences, par M. le docteur SCOUTETTEN. (Metz, Alcan, éditeur.)

Les conférences, dont le goût se répand en France depuis six ans environ, commencent à avoir une histoire qu'il est déjà intéressant de retracer. C'est ce qu'a fait M. le docteur Scoutetten, qui a été le promoteur des conférences à Metz, dès 1861, alors qu'à Paris le mouvement ne s'était pas encore prononcé, dans une brochure sur laquelle nous reviendrons. La partie qui a trait aux faits contemporains nous fournira l'occasion d'ajouter quelques remarques à celles du savant écrivain.

Avant d'aborder son sujet, M. Scoutetten se demande ce que c'est qu'une conférence :

« Est-ce un cours ou bien un colloque pendant lequel orateur et auditeur échangent leurs pensées sur un sujet déterminé? Non, c'est un mot qui, sans être d'invention moderne, a pris un sens nouveau.

» La conférence n'est point un cours, car le sujet traité n'est pas exposé sous forme didactique depuis l'origine jusqu'à la conclusion; ce n'est point une dissertation soumise rigoureusement à toutes les règles de la rhétorique; c'est encore moins une causerie de salon ou un débat oratoire, car la réplique n'est point admise ni la discussion soutenue avec chaleur.

» Qu'est-ce, enfin, qu'une conférence telle que nous la comprenons aujourd'hui? C'est une dissertation sur l'un des mille sujets de la littérature ou de la science, choisi pour attirer l'attention du public et lui inspirer la pensée de se livrer à une étude qu'il néglige; c'est un moyen de séduction pour l'inviter à entrer dans le temple du savoir, à y revenir de lui-même pour acquérir des connaissances qui, en élevant l'intelligence, développent le sentiment du bien et du beau.

» Les conférences sont d'heureux et puissants moyens de vulgarisation; elles sont les auxiliaires de ces livres savants qui, au début de chaque année, jettent dans la circulation les idées et les découvertes nouvelles qui attestent les efforts et les progrès de l'humanité.

» Les conférences offrent aussi aux hommes instruits de la province un théâtre qui accueille et encourage leur talent et leur apporte, en retour de leurs efforts, les éloges et les applaudissements de leurs concitoyens reconnaissants.

» L'avénement des conférences est un signe des temps. Qu'on ne s'imagine point que le hasard, la mode ou l'influence de quelque professeur en renom suffisent pour pousser et maintenir les esprits dans une direction qui ne conviendrait ni à leur goût ni à leur sentiment intime. Non, chaque fois qu'un semblable mouvement s'est manifesté, il y avait dans les masses ou dans la partie éclairée de la population une force latente qui les animait et les préparait à une rénovation sociale qui ne tardait point à s'accomplir. »

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 48 26 OCTOBRE 1867

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. H. REYNALD.

Florence et le génie italien.

Dès les premières années de ce siècle, il s'est produit dans la critique littéraire une révolution importante et justifiée par le succès. Autrefois, pour juger une œuvre de l'esprit, épopée, tragédie, idylle ou élégie, la méthode était des plus simples. Chaque genre avait ses règles dont nul ne pouvait s'affranchir. Comparer l'œuvre nouvelle à un type préconçu, voir jusqu'à quel point elle s'en rapprochait, signaler les qualités et les défauts au nom d'une doctrine qui avait force de loi, telle était la tâche des critiques. Certes, il ne faut pas méconnaître le mérite d'une école qui a produit les la Harpe et les Suard, école qui, au sentiment très-vif et très-net de certaines parties de l'art, joignait un autre avantage trop dédaigné aujourd'hui, celui d'un style précis, souvent élégant et toujours pur. Mais à peine fûmes-nous mis en rapport avec les littératures des peuples voisins, qu'il fallut, pour les apprécier, chercher une autre méthode et sortir d'un cercle devenu trop étroit. On comprit la nécessité d'étudier les œuvres des grands écrivains non plus seulement en elles-mêmes et d'après des règles qu'ils avaient ignorées, mais en les replaçant dans le milieu où elles s'étaient produites, en leur rendant leur physionomie réelle et leur véritable grandeur. La gloire de cette réforme appartient à une femme de génie, madame de Staël, heureusement secondée par deux savants illustres, MM. Schlegel et Boutterweck. Plus tard cette méthode fut transportée dans l'enseignement classique lui-même par un jeune professeur de la Sorbonne, M. Villemain, avec quel éclat et quel bonheur, nous n'avons pas besoin de le dire. Tout concourait au succès de cette tentative : la nouveauté des aperçus, l'érudition un peu superficielle peut-être, mais toujours piquante du professeur, sa parole spirituelle, le charme même de la diction, enfin, pour ne rien oublier, la curiosité impatiente d'un public qui, portant partout ses préoccupations politiques, poussait l'auteur dans la voie des allusions, commentait ses sourires, son silence même, se mettant de moitié dans toutes ses épigrammes, quelquefois même les faisant sans lui. Quoi qu'il en soit, on vit bientôt ce que la littérature gagnait à ce rapprochement. La critique rajeunie trouvait une vie nouvelle, et l'esprit français agrandissait l'étendue de son horizon. Mais si nous comprenions mieux désormais la grandeur et l'originalité de Dante, de Shakspeare, de Milton, enfin de tous ces puissants génies pour lesquels nos ancêtres, quand ils les connaissaient, n'avaient qu'une admiration mêlée de répugnance et quelquefois même de terreur, ces nouveaux points de vue, cette étude approfondie de la littérature ne profitait pas moins à l'histoire du passé. Qu'est-ce en effet que l'histoire d'une nation, pour qui s'élève au-dessus des faits secondaires et matériels? N'est-ce pas avant tout la manifestation du génie d'un peuple, avec ses aspirations et ses défaillances? N'est-ce pas le spectacle de ses grandeurs et de ses misères, l'étude des idées qu'il a servies ou abandonnées? N'est-ce pas surtout par ses grands écrivains que chaque nation, comme chaque époque, se peint tout entière dans une lumière éclatante et manifeste? La France de Louis XIV, de Turenne et de Condé, est aussi la France de Corneille et de Bossuet. Les lettres de madame de Sévigné nous en apprennent plus sur cette époque que le traité de Westphalie, et les oraisons funèbres sont un commentaire éloquent de ce règne, où un seul homme absorbant une nation entière attirait tout à lui, et donnait pendant cinquante ans à l'Europe étonnée le spectacle d'une inaltérable majesté. Cette vérité devient plus frappante encore quand il s'agit du XVIIIe siècle. Imaginez un homme ayant étudié consciencieusement la guerre de Sept ans, la pragmatique sanction et le pacte de famille : qu'il arrive ainsi jusqu'en 1789, que verra-t-il alors? Un roi vertueux, dans l'éclat de la puissance et de la gloire, des ministres confiants, des courtisans empressés ; puis tout à coup une nation nouvelle, des acteurs inconnus qui montent sur la scène, un trône renversé par la plus terrible des catastrophes. Tous ces brusques changements seront pour lui comme autant de coups de tonnerre éclatant dans un ciel serein. C'est que la véritable histoire du XVIIIe siècle n'est ni dans les intrigues des cours, ni même dans les traités ou sur les champs de bataille. Elle est dans Voltaire, dans Mon-

tesquieu, dans Rousseau et dans l'*Encyclopédie*. C'est dans ces écrivains et non ailleurs qu'il faut chercher les vices de cette société travaillée par de terribles maladies. Là sont écrits les principes qu'invoquera la révolution, les droits qu'elle voudra et saura conquérir; là encore sont les sophismes qui, égarant des rhéteurs ambitieux, les entraîneront, et la nation avec eux, dans les plus déplorables excès; Robespierre mettra en pratique les maximes de Rousseau; la Terreur est en germe dans le *Contrat social*.

I

C'est surtout en Italie que l'histoire de la littérature s'explique par l'histoire politique et se confond avec elle. Pourquoi, par exemple, ce développement prématuré des lettres et des arts dans les cités italiennes, tandis que le reste de l'Europe est encore barbare? Est-ce seulement l'héritage de l'antiquité? Mais Charlemagne avait essayé dans le nord de l'Europe une renaissance littéraire, et il put croire un moment qu'il avait réussi. La Provence et les riches cités du Midi avaient eu elles aussi, avec leurs troubadours, une école de poésie dont l'éclat fut aussi vif que passager. Pourquoi donc l'Italie, née aux lettres et aux arts après la Provence, on l'a trop oublié, a-t-elle seule au moyen âge produit des génies aussi beaux que ceux de Rome et de la Grèce? Pourquoi surtout a-t-elle en peu d'années, et dans un si petit espace, créé cette multitude de chefs-d'œuvre et de grands hommes? Car ce qui frappe le plus dans l'histoire de l'art italien, c'est sa prodigieuse diversité. Ce n'est pas seulement Rome, Florence ou Venise qui se couvrent de monuments: Padoue, Brescia, Sienne, Assise, de simples bourgades ont leurs peintres, leurs architectes, leurs sculpteurs, et par un noble esprit de jalousie chaque ville demande à ses artistes une inspiration nouvelle, des monuments différents. Comment expliquer ces merveilles autrement que par l'influence du régime municipal et le progrès des libertés communales? A peine chaque ville s'est-elle constituée sous le gouvernement de ses consuls, qu'une activité généreuse s'empare de tous les citoyens. Ils se réunissent sur la place publique pour délibérer; ils prennent les armes contre leurs voisins, et aux guerres étrangères ils ajoutent sans trembler les horreurs de la guerre civile. En même temps que par leur commerce ils nouent des relations avec les peuples les plus éloignés, ils étudient les lois et la politique, se retrempent dans la pratique de l'antiquité, et, pour ne renoncer à aucun genre de gloire, ils veulent se reposer et se distraire dans la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art. Soutenu par la liberté, surexcité par des luttes continuelles, le génie de l'Italie suffit à tout. Jamais les politiques qui ont voulu faire de la stabilité la condition nécessaire au développement des arts ou même de la prospérité publique n'ont reçu un plus cruel démenti. Et si, parmi toutes ces villes, Florence occupe le premier rang, si elle possède à elle seule plus de palais, plus de richesses, plus d'écrivains et d'artistes que le reste de l'Italie, c'est que chez elle l'esprit municipal est plus excité que partout ailleurs. Là, on peut le dire, la guerre civile est en permanence, les révolutions se succèdent avec une régularité périodique; c'est le repos qui est l'exception. Aussi quelle quantité de grands hommes, depuis Dante et Pétrarque jusqu'à Michel-Ange, Benvenuto Cellini et Machiavel! Jamais peuple n'avait assisté à un plus beau spectacle, depuis ces jours glorieux de la démocratie athénienne, où la patrie de Miltiade et de Thémistocle, se reposant de Marathon et de Salamine aux pièces d'Eschyle et de Sophocle, enseignait au monde les lettres, les arts et la liberté. En Italie, pendant le moyen âge, les écrivains eux-mêmes nous ramèneraient, malgré nous, à l'étude de leur temps, aux passions qui l'ont agité.

D'abord ils étaient tous, au moins les plus grands, mêlés à la politique par leurs fonctions. Il n'y avait pas alors d'écrivains détachés des affaires publiques, poursuivant, dans le silence de leur cabinet, des études solitaires et fuyant avec soin les émotions de la foule. Dante a été plusieurs fois ambassadeur, il a combattu aux premiers rangs à la bataille de Campaldino, et c'est pour avoir, comme prieur de Florence, essayé de désarmer les factions qu'il a été puni de l'exil. Pétrarque s'est trouvé mêlé à toutes les grandes affaires de son temps; sans cesse il a servi d'intermédiaire entre les cités italiennes, les papes et les rois; il était l'ami de Colas Rienzi et, plein d'enthousiasme pour ce tribun, il s'associait à ses folles espérances. Boccace a rempli les fonctions d'ambassadeur; Machiavel et Guichardin ont pris une part active au gouvernement de Florence; enfin Arioste lui-même a administré avec succès une province de la principauté de Ferrare. On croyait alors que les écrivains, pour mettre de l'esprit dans leurs ouvrages, n'étaient pas incapables d'en avoir encore dans la vie pratique et dans les affaires. Mais c'est surtout par leurs œuvres que les auteurs italiens nous obligent à interroger sans cesse l'histoire de leur pays; l'histoire seule leur donne le mouvement et la vie. Examinez la *Divine comédie* à un point de vue purement littéraire, qu'y trouverez-vous? Un poëme pédantesque avec quelques épisodes sublimes. Vous admirerez la précision des images, l'énergie de ces vers rapides qui se tiennent debout par la seule force du substantif et du verbe, mais par combien de dégoûts votre enthousiasme ne sera-t-il pas contrarié? Le livre ne tardera pas à vous tomber des mains; c'est que vous ne l'aurez pas compris. Qu'est-ce, en effet, que la *Divine comédie*? C'est le tableau le plus fidèle et le plus complet de l'Italie au moyen âge, de ses espérances, de ses terreurs, de ses exploits et de ses crimes. Ce monde surnaturel que Dante parcourt pas à pas, l'enfer, le purgatoire et le paradis, c'est l'image idéale du monde que nous habitons,

c'est l'univers tel que Dieu l'a préparé dans son éternelle sagesse et sa souveraine justice.

Fecemi la divina potestato
La somma sapienza e il primo amore.

Toutes les conceptions du poëte sont enfermées dans le cercle de l'orthodoxie la plus rigoureuse et les raisonnements se développent avec tout l'appareil de la scolastique ; à travers tout le poëme retentissent, comme un perpétuel accompagnement, les plaintes du patriote florentin, ses cris de colère contre la fureur des factieux, l'avilissement du saint-siége et l'aveuglement de l'Italie. En enfer gémissent ensemble, également frappés par une justice implacable, guelfes ou gibelins, tous ceux qui ont rempli le monde des souvenirs de leurs crimes, mais Dante n'oublie jamais le caractère essentiellement politique de son œuvre. Au fond des enfers, dans la triple gueule de Satan, se tordent éternellement dévorés, à côté de Judas l'apôtre parjure, Brutus et Cassius, les meurtriers de César, tandis qu'au sommet du paradis les âmes des bienheureux, harmonieusement groupées, représentent un aigle aux ailes déployées, emblème de l'empire que le poëte place ainsi sous la protection de Dieu même. Enfin, pour qu'il ne manque à la *Divine comédie* aucune des inspirations chères au moyen âge, c'est Virgile, le plus harmonieux des poëtes latins, qui accompagne Dante en enfer et au purgatoire ; le paradis lui est ouvert par Béatrice, personnification de cet amour idéal que ces temps de violence et de terreur avaient pourtant su créer et qu'ils avaient placé dans le ciel même, sans doute parce que la terre n'en était pas digne.

Pétrarque n'est pas moins préoccupé de la grandeur de l'Italie ; ne lire de lui que ses poésies en l'honneur de Laure, c'est ne le connaître que par un de ses côtés, et un des moins grands ; à ses poésies italiennes qu'il traite lui-même de bagatelles, il préférait, dit-il, ses vers latins, ce poëme de l'*Afrique* pour lequel il fut couronné au Capitole. Sans doute il n'avait pas autant d'indifférence qu'il essaye de nous le faire croire pour ses beaux vers italiens ; mais il serait injuste, en les appréciant à leur juste valeur, d'oublier l'amateur passionné de l'antiquité, surtout le grand patriote qui, dans ses lettres familières, dans ses écrits, dans ses voyages même, se montre toujours occupé de ramener les papes à Rome, d'apaiser les guerres civiles, de rendre à l'Italie son ancienne splendeur.

Ces sentiments de patriotisme éclatent partout ; ils exaltent le grand génie de Michel-Ange tourmenté toute sa vie par deux amours également malheureux, celui d'une femme dont ses lèvres ont à peine effleuré la main mourante, celui de l'Italie déchirée par les factions. Nous les trouvons avec non moins de force et d'énergie dans l'âme de Machiavel. Au milieu des crimes d'une époque corrompue et sanglante, c'est par son patriotisme que Machiavel s'élève à une véritable grandeur. Cet amour de l'Italie subsiste encore, même quand ce malheureux pays semble avoir perdu toute espérance. C'est le feu de Vesta qui semble dormir quelquefois, mais ne s'éteint jamais. Ainsi s'explique le réveil de l'Italie au XIXe siècle.

Mais en dehors même de ces conditions qui touchent à l'existence de l'Italie, l'histoire sert à résoudre d'autres problèmes qui ne sont pas moins intéressants. Pourquoi, par exemple, cette différence entre le *Roland furieux* et la *Jérusalem délivrée?* Arioste et Le Tasse vivent tous deux à la cour de Ferrare, mais quelle gaieté dans Arioste ! combien le monde qu'il nous représente est enjoué, brillant, heureux ! Le Tasse, au contraire, est sombre, plein de tristesse et de mélancolie. C'est qu'Arioste vivait dans l'épanouissement joyeux et libre d'une civilisation que n'inquiétait aucun péril ; le Tasse se trouve jeté dans une époque troublée, où rien n'est sûr. Ce n'est pas seulement l'Italie qui est livrée aux barbares, l'Église elle-même est menacée ; à l'athéisme insouciant du XVe siècle ont succédé des attaques plus graves, les révoltes austères de Luther et de Calvin. Le catholicisme menacé a, dans le concile de Trente, rétabli l'antique discipline et déploie, sous la direction habile des jésuites, une sévérité depuis longtemps oubliée. En présence des succès des protestants, tout le monde sent que l'heure des complaisances est passée, et le Tasse, qui a vu la Saint-Barthélemy, qui l'approuve et blâme Catherine de Médicis de n'avoir pas assez fait pour extirper l'hérésie, le Tasse inquiété dans son orthodoxie, en proie à de sombres pressentiments, entre avec l'inquisition, à propos de son poëme, dans des discussions interminables, où il finit par laisser sa raison (1). Et à cette époque même, si l'Italie, comme épuisée, paraît réduite au silence et ne produit plus de chefs-d'œuvre, n'est-ce pas à l'histoire, aux malheurs de l'invasion étrangère et de la servitude intérieure qu'il faut attribuer cette stérilité ?

Du reste, les Italiens ont si bien compris cette vérité, qu'ils n'ont eux-mêmes jamais étudié la littérature qu'en transportant dans leurs recherches les passions politiques qui les animaient. C'est là, par exemple, il faut le reconnaître, le secret de la gloire de Dante, qui semble se rajeunir et se transformer à chaque génération. Si les Italiens lisent sans cesse le poëte avec le même enthousiasme, s'ils ont fait de la *Divine comédie* le livre par excellence, quelque chose comme ce qu'était Homère pour les Grecs, ce qu'est la Bible pour les protestants, c'est parce qu'ils retrouvent dans ses vers l'écho de leurs espérances, de leur colère et de leurs douleurs. Néo-guelfes et néo-gibelins, tous pouvaient emprunter à Dante des malédictions et des prophéties ; les proscrits surtout faisaient leur compagnon assidu du poëte qui a si bien chanté les tristesses de l'exil. Que de fois de no-

(1) Voyez une leçon de M. Reynald sur *la Correspondance du Tasse*, dans notre numéro 35, page 545.

bles proscrits ne se sont-ils pas réunis pour relire ensemble certains passages de l'*Enfer* et du *Purgatoire!* Ils retrouvaient dans ces chants le récit de leurs propres souffrances; ils y trouvaient aussi une consolation. Sur les bords de la Seine et même au milieu des brouillards de la Tamise, la lecture de Dante pouvait, pour quelques heures au moins, leur rendre une patrie.

C'est dans le même esprit de patriotisme qu'au moyen âge l'Italie étudiait l'antiquité; par Virgile, par Cicéron, elle se rattachait à la Rome des Scipions et des Césars, à la Rome souveraine du monde, et dont elle prétendait revendiquer l'héritage. L'exemple de Rienzi prouva combien cet enthousiasme était répandu, non-seulement chez les savants, mais même dans la foule; pour soulever Rome, il lui suffit d'une inscription et d'un contre-sens. En Italie, de tout temps l'érudition a été passionnée, et l'archéologie a pu devenir révolutionnaire. Dans ce siècle même, que devenait, il y a quelques années, à Parme, l'histoire du moyen âge entre les mains des principaux écrivains? Une machine de combat. Pourquoi ce grand acharnement tantôt contre les Lombards, tantôt contre les Francs? C'étaient les partis modernes qui se disputaient à coups de vieilles chroniques et s'abritaient pour combattre derrière ces illustres morts. Les adversaires de la papauté, les ennemis de l'Autriche essayaient ainsi d'échapper à la vigilance d'un pouvoir toujours inquiet, toujours prêt à frapper; et les Lombards et les Francs payaient pour le saint-siége ou M. de Metternich.

II

Si l'histoire de la littérature est inséparable en Italie de l'examen des questions politiques, quelles sont, parmi ces questions, les plus importantes à examiner? Il y en a évidemment trois qui se perpétuent de siècle en siècle, sans permettre aux grands écrivains de les oublier un seul instant : l'établissement de l'empire, les transformations diverses de la papauté et le développement du régime municipal.

Nous ne pouvons aujourd'hui nous occuper que du système municipal. Voyons ce qu'il a fait pour le développement du génie italien. Il lui a donné, comme autrefois à la Grèce, la fécondité et la diversité. Dès le XIVe siècle, les arts fleurissent partout, mais avec des caractères différents. Chaque ville n'est pas seulement un musée; elle veut encore, par un sentiment de noble émulation, devenir le centre d'une école indépendante; aussi quelle variété de spectacles! Au midi, c'est Naples encore à moitié grecque, placée au pied du Vésuve, en face de la baie la plus belle du monde, enchantant les regards par la beauté de son soleil, de ses îles, de ses bois de citronniers et d'orangers; au centre, Rome, isolée au milieu d'une plaine frappée de mort, mais couronnée, dans sa silencieuse tristesse, d'une double majesté, deux fois reine du monde par le sceptre des Césars et par la croix de Saint-Pierre. Là, qu'on visite les ruines du Forum, le cirque du Colisée, ou le palais du Vatican, partout, à la grandeur des monuments on reconnaît les maîtres de la terre. En Toscane s'élève Florence, la ville des banquiers et des guerres civiles, où les palais sont des forteresses, où les rues, étroites et tortueuses se transforment en autant de champs de bataille; la Lombardie a sa capitale dans Milan, la plus importante des cités coalisées contre les empereurs allemands, avec ses palais, ses jardins, son dôme couvert d'un peuple de statues; et de toutes ces villes aucune ne peut être comparée à Venise, la reine de l'Adriatique, sortie des lagunes comme par enchantement, plus orientale que chrétienne, aux édifices byzantins, parée des dépouilles de Constantinople, et opposant Saint-Marc à Sainte-Sophie. Là s'étalent des splendeurs incomparables. Les peintres de l'école vénitienne n'ont jamais été égalés pour la richesse des décorations et l'éclat des couleurs; nous sommes dans un monde nouveau.

Les lettres nous présentent la même variété; dans chaque ville, elles semblent animées d'un génie différent, obéir à des lois diverses. Rome d'abord, on peut s'en étonner, mais le fait n'est que trop certain, Rome n'a pas de littérature. C'est une des fatalités attachées à la grandeur. Les arts ont pu fleurir dans la capitale du monde chrétien; le catholicisme, surtout en Italie, où les pompes de la religion mettent au service de la foi tout ce qui peut flatter les sens, favorisa les tentatives des peintres, des sculpteurs, des architectes et des musiciens; la poésie même a souvent été provoquée et encouragée par les souverains pontifes. Mais c'est l'honneur des lettres que partout où elles ne trouvent pas une liberté absolue pour la pensée, elles ne peuvent produire que des fruits sans éclat et sans durée. Rome ne peut pas réclamer la gloire d'un seul grand écrivain de l'Italie; elle a frappé Dante, expurgé Boccace, inquiété le Tasse, persécuté Galilée; à la cour de Léon X, de ce pape florentin, qui a eu l'honneur de donner son nom à son siècle, la première place était réservée à des bouffons ridicules; le protecteur d'Arioste lui faisait une pension de quelques écus, irrégulièrement payée, et, après avoir lu le *Roland furieux*, demandait au poëte *où il avait pris tant de sottises*. Même stérilité dans le nord de l'Italie, où la tyrannie ombrageuse des seigneurs étouffait dans le sang la voix des poëtes. Les Scaliger, les Visconti, peuvent bien être les amis de Dante et de Pétrarque, leur accorder quelque temps l'hospitalité, mais les favoris, les poëtes préférés seront des bouffons plats et grossiers, qui n'effrayeront jamais leurs maîtres par les éclairs d'un génie indépendant, qui resteront toujours des parasites et des valets. C'est le même spectacle que celui des tyrans établis autrefois dans les îles de la Grèce; ces maîtres cruels étaient en même temps des amateurs raffinés, qui se plaisaient aux concetti et même aux beaux discours, à condition de les inspirer; le hasard ou

le malheur des temps peut amener un poëte à leur table; s'il a l'âme médiocre, s'il ne sait chanter que le plaisir, il y restera peut-être quelques jours; mais qu'il renonce alors aux grandes inspirations, aux élans sublimes de la poésie. Pour vivre à la cour de Polycrate, il faut se résigner, comme Anacréon, à ne célébrer que l'amour et les roses; les grandes œuvres veulent, pour mûrir, la solitude et la liberté.

Aussi est-ce Florence pour l'Italie, comme jadis Athènes pour la Grèce, qui dirige le développement de la littérature. Elle revendique cette suprématie comme la ville qui a le mieux su conserver son indépendance au milieu des luttes civiles et des discordes étrangères. La cité guelfe, qui, par sa guerre acharnée contre l'empereur allemand et contre le pouvoir temporel du pape, représente le mieux la conscience de l'Italie, lui donne ses plus grands écrivains. C'est là que bat vraiment le cœur de la patrie. C'est chez elle ou du moins par ses enfants que s'accomplissent les évolutions de ce génie, débutant par les inventions les plus hardies avec Dante, Pétrarque et Boccace, se reposant ensuite quelque temps, sous la paisible influence des Médicis, dans l'imitation de l'antiquité, enseignant plus tard l'art de mourir par l'éloquence troublée de Savonarole, enfin s'expliquant à elle-même, froidement, sans illusions, les causes de sa décadence et de sa mort par la bouche de Machiavel. Quand Florence se tait commence pour l'Italie un silence de plusieurs siècles. La petite cour de Ferrare, devenue l'asile des derniers poëtes de l'Italie, reste bien encore un moment, comme la cour de Weimar au commencement du XIXe siècle, un asile respecté; elle donne à l'agonie de l'Italie, avec Arioste et le Tasse, l'éclat fugitif d'un dernier beau jour; mais la décadence est sensible dans ces œuvres d'un art exquis, où percent l'ironie et le découragement. Ce sont des plantes qui fleurissent avec l'éclat et la vigueur de la jeunesse, mais destinées à périr, parce que la séve manque à leurs branches et le sol à leurs racines.

Mais, en dehors de ce grand développement littéraire qui fait la principale gloire de l'Italie, un grand nombre de villes, grâce à la différence même de leurs destinées, ont pu à leur tour produire des travaux de mérites divers et élever des monuments durables.

Dès le moyen âge, le génie italien, qui semble exclusivement propre aux œuvres d'art et d'imagination, s'était montré capable de ces vastes et solides compositions qui relèvent seulement de l'érudition et de la patience. Il avait donné à l'Europe ses premiers jurisconsultes et ses plus grands théologiens, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure. Dans les siècles suivants, Bologne, Sienne, Padoue, eurent des universités florissantes. Le royaume des Deux-Siciles, où s'étaient éveillés, avec Frédéric II et Pierre-des-Vignes, les premiers accents de l'âme italienne, comme s'il avait emprunté à la Grèce son esprit d'analyse et d'observation, a produit plus tard, au lieu de poëtes, des savants, des historiens et des philosophes. Naples nous a donné Vico, le grand historien qui le premier a deviné les évolutions périodiques de l'humanité. Elle n'a jamais cessé de cultiver les sciences morales, l'économie politique, les sciences physiques et naturelles; c'est encore là qu'elles brillent aujourd'hui du plus vif éclat. Venise a eu aussi sa littérature; elle ne s'est pas signalée par des œuvres d'imagination; les aristocraties comme celles de Venise ne permettent guère de pareilles tentatives; mais dans un pays si bien gouverné, la politique devait tôt ou tard inspirer quelques travaux remarquables. C'est à Venise que Fra Paolo Sarpi écrivit avec la fermeté d'un inflexible patriotisme l'histoire du concile de Trente. Dans la même ville, Paruta composait des dialogues politiques qui peuvent encore se lire avec fruit après les œuvres de Machiavel; mais ce que les lettres ont produit de plus remarquable dans ce pays, ce sont les dépêches des ambassadeurs vénitiens, les relations adressées de toutes les cours de l'Europe au gouvernement le mieux renseigné qui fut jamais, véritable monument de netteté et de précision, qui par la sûreté des renseignements, l'abondance et la netteté des aperçus, dépasse de beaucoup tout ce que possèdent en ce genre les autres nations. Il y a là vraiment une littérature spéciale, et dont il convient de faire honneur à l'Italie.

Nous n'insisterons pas davantage pour ne pas nous perdre dans un trop grand nombre de détails; mais après avoir mis en lumière ces différences qui indiquent la richesse du génie italien, il serait injuste de ne pas ajouter que dans cette variété même rien n'altère la physionomie générale de la littérature. On sent qu'on est toujours dans le même pays, sous l'empire des mêmes pensées. Ce n'est pas seulement une langue unique qui se développe au-dessus et en dehors de tous les dialectes particuliers, pour rappeler à toutes ces provinces, depuis l'Adriatique jusqu'au détroit de Messine, une origine commune; dans tous les écrivains on retrouve à des degrés divers les mêmes qualités, une imitation constante de l'antiquité classique, héritage recueilli avec le même amour dans toute l'Italie, un vif sentiment de cette harmonie qui donne à la prose aussi bien qu'à la poésie un rhythme musical, enfin une ardente aspiration à l'unité. Tous ces peuples divisés par les guerres civiles, condamnés à des luttes éternelles, ne se reconnaissent pas moins pour des frères, pour des enfants de la même patrie.

HERMILE REYNALD.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE

(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

XI

TURGOT ET LES MUNICIPALITÉS.

Nous avons étudié les réformes de Turgot; elles se ramènent toutes à l'affranchissement des personnes et des choses. Émanciper le travail sous toutes ses formes : agriculture, commerce, industrie, c'était l'ambition du ministre et du citoyen.

Les abus de la perception étaient énormes. Les délégués, officiers d'élection, directeurs, receveurs, collecteurs des tailles, officiers des gabelles, visiteurs, commis aux aides, etc., tous les hommes d'impôt, chacun suivant son caractère, assujettissaient à leur petite autorité les contribuables. La liberté des citoyens, la propriété des sujets, étaient précaires, tant qu'une administration avide et sans lumières pouvait voter l'impôt sans contrôle et le répartir à son caprice. L'abolition des corporations, sans la réforme de l'impôt, aurait découvert le travail qu'on voulait protéger, car la corporation, avec tous ses vices, était au moins un moyen de résistance aux prétentions du fisc.

D'un autre côté, si l'opinion commençait à demander que le clergé et la noblesse fussent ramenés à l'égalité des charges publiques, encore fallait-il que l'établissement et la répartition de l'impôt ne fussent pas arbitraires, autrement c'était favoriser le despotisme plus que la justice. Ce n'est pas l'*égalité dans la servitude* que voulait Turgot, mais l'*égalité dans la liberté*.

De ces deux réformes, l'établissement de l'impôt et son égale répartition, Turgot n'aborde que la seconde dans son *Mémoire sur les municipalités à établir en France;* il ne touche point à la première, qui est un attribut de la souveraineté. Soit que ce double problème fût trop difficile à résoudre en 1776, soit que Turgot, comme tous les autres économistes, fût convaincu qu'il ne faut pas diviser le souverain pouvoir et que, pour détruire les préjugés et les abus, la volonté d'un homme vaut mieux que les incertitudes et les passions d'une assemblée, le *Mémoire sur les municipalités* ne donnait aucune part au pays dans le vote de l'impôt.

Ce n'était pas la liberté publique que Turgot se proposait d'établir, c'était l'égalité. Peut-être était-ce aborder le problème par le côté où il était le plus difficile de le résoudre. La liberté mène à l'égalité bien plus sûrement que l'égalité ne mène à la liberté.

Ces idées de Turgot nous intéressent, quoiqu'elles n'aient jamais abouti à un projet sérieux. D'abord Louis XVI les a examinées et discutées; ses notes qui nous sont restées nous donnent le secret des hésitations du roi et des idées qui l'ont mené aux états généraux.

Ensuite, Necker, qui a tant emprunté à Turgot tout en le combattant, lui a pris l'idée des administrations provinciales tout en la modifiant. Le succès de ces assemblées a été si grand qu'il est visible que le projet de Turgot répondait aux désirs et aux besoins du pays. C'était là un essai de décentralisation, et il est remarquable que chaque fois qu'en France on reprend le goût de la liberté, on s'aperçoit toujours que le grand obstacle à l'établissement d'institutions libres, c'est le manque de vie municipale. Le mal est ancien, le remède connu, mais on n'a jamais voulu l'appliquer. Une fois victorieux, les partis n'ont qu'une pensée, c'est de garder pour eux la toute-puissance; ils ne font rien pour la liberté.

Le *Mémoire sur les municipalités* fut rédigé par Dupont de Nemours, mais à chaque ligne on reconnaît, sinon le style, au moins les idées de Turgot. Le commencement surtout est d'un ton auquel les rois n'étaient pas habitués ; au milieu de protestations en faveur du pouvoir absolu, il y a une critique du passé, un dédain des anciennes institutions qui nous reporte à la veille de la Révolution.

« Sire,

» Pour savoir s'il convient d'établir des municipalités en France dans les cantons qui en sont privés, s'il faut perfectionner ou changer celles qui existent..., il ne suffit pas de remonter à l'origine des administrations municipales, ni de faire une restauration historique des vicissitudes qu'elles ont essuyées... On a beaucoup trop employé en matière grave cet usage de décider ce qu'on doit faire sur l'examen et l'exemple de ce qu'ont fait nos ancêtres dans des temps que nous convenons nous-mêmes avoir été des temps d'ignorance et de barbarie; cette méthode n'est bonne qu'à égarer la justice au travers de la multiplicité des faits qu'on présente comme autorisés; elle tend à dégoûter les princes de leurs plus importantes fonctions en leur persuadant que, pour s'en acquitter avec fruit et avec gloire, *il faut être prodigieusement savant*. Il ne faut cependant que bien connaître et bien poser les droits et les intérêts des hommes; ces droits et ces intérêts ne sont pas fort multipliés; de sorte que la science qui les embrasse, appuyée sur des principes de justice que chacun porte dans son cœur...., a un degré de certitude très-grand, et néanmoins n'a que peu d'étendue ; elle n'exige pas une fort longue étude et ne passe les forces d'aucun homme de bien.

» Les droits des hommes réunis en société *ne sont point fondés sur leur histoire, mais sur leur nature;* il ne peut y avoir de *raisons* de perpétuer les établissements faits sans

(1) Voyez les nos 3, p. 33; 26, p. 401; 27, p. 417; 28, p. 433; 29, p. 459; 32, p. 504; 46, p. 721, et 47, p. 740.

raison. Les rois, prédécesseurs de Votre Majesté, ont promulgué, dans les circonstances où ils se sont trouvés, les lois qu'ils ont jugées convenables. Ils se sont trompés quelquefois, ils l'ont été souvent par l'ignorance de leur siècle et plus souvent encore ils ont été gênés dans leurs vues par des intérêts particuliers très-puissants qu'ils ne se sont pas cru la force de vaincre, et avec lesquels ils ont mieux aimé transiger. Il n'y a rien là dedans qui puisse vous asservir à ne pas changer les ordonnances qu'ils ont faites... quand vous avez reconnu que ce changement est juste, utile et possible. Ceux de vos sujets *qui sont le plus accoutumés aux réclamations* n'oseraient contester à Votre Majesté pour réformer ces abus un pouvoir législatif tout aussi étendu que l'était celui des princes qui y ont donné lieu. La plus grande de toutes les puissances est une conscience pure et éclairée dans ceux à qui la Providence a remis l'autorité; c'est le désir prouvé de faire le bien de tous. Votre Majesté peut donc se regarder *comme un législateur absolu* et compter sur sa bonne nation pour exécuter ses ordres. »

Pour Turgot, il y a en France des villes, des villages, des individus, des familles, mais il n'y a pas de nation, parce qu'il n'y a ni intérêts communs, ni esprit public.

« La cause du mal, Sire, vient de ce que votre nation *n'a point de conviction;* c'est une société composée de différents ordres mal unis, d'un peuple dont les membres n'ont entre eux que très-peu de liens sociaux, où par conséquent presque personne n'est occupé que de *son intérêt particulier exclusif*, où presque personne ne s'embarrasse de remplir son devoir ni de connaître ses rapports avec les autres, de sorte que, dans cette guerre perpétuelle de prétentions et d'entreprises que la raison et les lumières réciproques n'ont jamais réglées, Votre Majesté est obligée de tout décider par elle-même ou par ses mandataires. *On attend vos ordres spéciaux pour contribuer au bien public, pour respecter les droits d'autrui, quelquefois même pour user des siens propres.* Vous êtes forcé de statuer sur tout, et le plus souvent par des volontés particulières, tandis que vous pourriez gouverner, *comme Dieu*, par des lois générales, si les parties intégrantes de votre empire avaient une organisation régulière et des rapports connus. »

Si l'on veut faire disparaître cet esprit de discussion et de défiance qui décuple les travaux de l'administration, il faut deux choses : créer un esprit public, unir les citoyens, en les habituant à s'occuper de l'intérêt commun.

Peut-on créer un esprit public? Oui, dit Turgot, il y a pour cela un moyen infaillible, c'est l'éducation.

Le premier lien des nations, ce sont les mœurs, mais qui forme les mœurs, sinon la première éducation? Instruisez les hommes de leurs droits et de leurs devoirs, vous en obtiendrez un esprit public. Il y a des méthodes pour former des géomètres, des physiciens, des peintres, *il n'y en a pas pour former des citoyens!*

Turgot propose une espèce d'université laïque, un conseil supérieur sous la direction duquel seraient les académies, les universités, les colléges, les petites écoles, conseil peu nombreux pour n'avoir qu'un esprit et qui aura la police de l'éducation, afin de répandre partout l'uniformité de ses vues patriotiques.

Des livres faits exprès et au concours, un maître d'école dans chaque paroisse qui enseigne l'écriture, la lecture, l'arithmétique, les premiers principes de mécanique et les droits et devoirs des citoyens, voilà le premier degré de la régénération.

Viennent ensuite les colléges et les universités, où l'éducation se donnera toujours suivant les mêmes principes, et la réforme sera faite : « *En dix ans* la nation ne serait plus reconnaissable... et serait infiniment au-dessus de tous les autres peuples qui existent et qui ont existé. »

Turgot ne s'explique pas sur la question du monopole. Il semble qu'il attribue à l'État le droit de régler et de donner seul l'éducation; c'est là un point capital. Comme lui je crois qu'avec de bonnes écoles et un enseignement moral non moins que technique on peut, en dix ans, changer une nation et lui donner un esprit public; mais quant à l'uniformité des colléges et des universités, je n'y vois qu'un moyen sûr d'étouffer la vie individuelle et d'abêtir les générations. Ce n'est pas l'uniformité qui est la loi des intelligences, c'est la diversité.

Après s'être occupé de l'individu, Turgot passe à la paroisse ou à l'association naturelle d'un certain nombre de citoyens. « Les villages, dit-il, sont jusqu'à présent des assemblages de maisons, de cabanes et d'habitants *non moins passifs qu'elles.* » Turgot veut leur rendre la vie en leur remettant l'administration des intérêts locaux, des intérêts qui ne touchent que les paroissiens et ne dépassent pas le territoire.

Cette administration, il la réduit à quatre chefs :

1° Répartition de l'impôt;

2° Chemins vicinaux et autres ouvrages publics qui intéressent le village;

3° Soin des pauvres;

4° Nomination d'un député qui irait à l'assemblée d'arrondissement ou élection, pour discuter les relations de la paroisse et de l'arrondissement et s'occuper des travaux communs.

Soulager le gouvernement de fonctions délicates et souvent odieuses, pourvoir de la façon la plus brève, la plus économique et la plus sûre, aux besoins locaux, c'est l'objet de toute bonne municipalité. Là est encore la question aujourd'hui. Mais qui sera chargé de ce travail? Des officiers payés? La charge serait lourde pour la paroisse et la besogne mal faite. C'est aux intéressés qu'il faut s'en remettre du soin des intérêts locaux.

C'est ici que les idées de Turgot sont particulières. Les intéressés ne sont pas pour lui tous les individus ni même tous les chefs de famille qui habitent la paroisse, *l'assemblée serait trop nombreuse pour que la raison s'y fît entendre*, il y aurait trop de pauvres dont il serait facile

d'acheter les voix. Les seuls habitants qui aient un *intérêt suffisant*, ce sont les propriétaires. D'une part, ce sont les seuls qui *tiennent au sol*, les autres sont *mobiles comme leurs jambes* et portent partout leur talent avec eux; de l'autre, ce sont les seuls qui payent l'impôt; c'est sur eux, créateurs de la richesse, que l'impôt retombe; c'est donc à eux seuls qu'en appartient la répartition.

Vous reconnaissez ici l'idée ou l'erreur des économistes, qui ne connaissent d'autre richesse que celle de la terre. Mais, pour être juste avec Turgot, il faut dire que dans ses plans il supprimait l'impôt indirect; il n'y avait que le propriétaire qui, en apparence, payât l'impôt; il n'était donc pas injuste de lui en confier à lui seul la répartition.

Mais était-ce tous les propriétaires qu'on appelait à l'assemblée? Non. Suivant Turgot, les petits propriétaires vivent surtout d'industrie et appartiennent à la classe salariée; ils sont, de plus, aisés à corrompre. Le propriétaire *chef de famille*, le franc tenancier, est celui qui possède un revenu suffisant pour faire vivre une famille, et ce revenu, Turgot l'évalue à six cents livres ou trente setiers de blé.

Que fera-t-on des moindres propriétaires? On leur permettra d'associer leur avoir pour former l'unité de représentation. Celui qui n'a que trois cents livres de revenu est un demi-citoyen, celui qui n'a que cent livres est un sixième de citoyen; mais, d'un autre côté, celui qui a douze cents livres de revenu est deux fois citoyen.

Le point de départ de Turgot, *ce n'est pas l'individu, c'est la propriété;* ce qui l'intéresse, c'est que toute la propriété soit représentée, car c'est elle qui paye l'impôt, c'est à elle qu'il appartient de le répartir.

De ce système, Turgot attend des bienfaits de plus d'une espèce :

1° Création d'un intérêt commun.

2° Confection d'un terrier ou cadastre, tenu toujours au courant, puisque chaque année chaque propriétaire sera tenu de justifier de sa propriété pour voter.

3° Travaux considérables, car on ne gênera plus la paroisse, devenue seule maîtresse de ses intérêts locaux, tandis qu'en 1776 comme aujourd'hui, c'était un principe d'administration que d'empêcher la commune de se cotiser pour contribuer aux travaux publics, *de crainte qu'elle eût plus de peine à acquitter l'impôt.* En d'autres termes, on l'empêche souvent de s'enrichir de peur qu'elle ne s'appauvrisse. Appliquez le même système aux individus, vous comprendrez quel singulier sophisme se cache sous cette belle maxime d'intérêt général qui a tant d'apparence et de majesté.

4° Enfin, en faisant une réforme immense sous une forme des plus simples, on établissait l'égalité pour tous les Français. Ce n'était pas comme nobles ou comme évêques, c'était comme propriétaires que chacun des imposés devait voter dans l'assemblée, *car ces assemblées n'étaient pas des états.* Un noble ayant cinquante mille livres de rente en biens-fonds, mais n'ayant que cent livres de revenu dans la paroisse, n'y aurait, malgré toute sa noblesse, qu'un sixième de voix. C'était par la propriété que Turgot arrivait à l'égalité des conditions.

Mais ce n'était pas encore l'égalité devant l'impôt. Turgot ne la montrait que dans le lointain. La noblesse était exempte de la taille et des impositions accessoires; le clergé remplaçait par un don gratuit, fort inférieur à ce qu'il aurait dû payer, la taille, la capitation et les vingtièmes. Mais, comme l'auteur le remarque, ces priviléges avaient tourné contre les privilégiés; c'était pour les atteindre qu'on avait imaginé ces droits sur le bétail, les cuirs, les laines, le vin, qui retombent toujours sur le propriétaire. Il espérait qu'un jour viendrait ou un impôt direct et uniforme remplacerait tous ces impôts si coûteux de perception.

Turgot montrait à Louis XVI, *comme un des travaux que le ciel, dans sa bienfaisance, lui avait réservé*, la suppression de ces impositions particulières, « de manière qu'il ne reste plus, pour les ordres supérieurs, que des distinctions honorables et non des exemptions en matière d'argent, *avilissantes*, aux yeux de la raison et du patriotisme, *pour ceux qui les réclament; avilissantes*, aux yeux des préjugés et de la vanité, *pour ceux qui en sont exclus; onéreuses pour tous* par la diminution de la richesse de tous et des moyens de la faire renaître, qu'on a trop enlevés jusqu'à présent aux classes laborieuses, dont les avances et les travaux *fondent* et peuvent seuls augmenter l'opulence de celles qui leur sont supérieures par le sang. »

Vous le voyez, rien n'est plus simple que la municipalité de Turgot. Les principaux propriétaires se réunissent et règlent eux-mêmes les affaires communes; il y a un syndic majeur qui préside, et un greffier qui tient les livres et registres. Voilà tout.

Dans les villages, où il n'y avait à vrai dire aucune organisation municipale, il était facile d'installer ce système; mais il n'en était pas de même dans les villes, où il y avait une organisation ou plutôt un débris d'anciennes libertés. Là on trouvait des corps de ville, des prévôts des marchands, des échevins, des syndics, des jurés, etc., les uns nommés par le roi, les autres ayant acheté leur office, les uns nommés à terme, les autres à vie, mais tous également impuissants et désarmés. A cette diversité morte, Turgot veut substituer l'uniformité et la vie.

Les campagnes sont composées de terres, et il n'y a de gens solidement établis que ceux qui possèdent le sol; les villes sont composées de maisons, mais le capital de la maison se détruit en cent ans; il n'y a de durable que le sol. Turgot ne donne une voix *civique* qu'à ceux qui possèdent un terrain valant *dix-huit mille livres* (et il ajoute qu'on n'en trouverait pas quarante dans Paris): il n'y aura donc que des voix fractionnaires, des assemblées peu nombreuses, qui se passeront sans tumulte, *et où l'on pourra parler raison.*

Dans les petites villes, Turgot laisse à l'assemblée l'administration municipale; dans les plus grandes villes, divisées en quartiers, il remet l'administration aux officiers municipaux nommés un ou deux par paroisse. Dans les très-grandes villes, il veut qu'on présente ces officiers au roi, qui aura le droit de choisir.

Enfin à Paris, à Lyon et peut-être ailleurs encore, il veut que la police soit entre les mains d'un magistrat nommé par le roi. C'est l'usage existant qu'il maintient.

Il attend de ce système la suppression de l'octroi et la diminution des dettes municipales, dettes considérables, contractées en partie pour argent prêté au gouvernement, en partie pour *dépenses en décorations* faites par des officiers municipaux qui n'avaient point de comptes à rendre, et qui ne songeaient qu'à s'illustrer ou à s'enrichir.

Au-dessus de l'assemblée municipale, Turgot place une assemblée d'élection ou d'arrondissement, au-dessus de celle-ci une assemblée provinciale, et enfin au-dessus des assemblées provinciales la grande municipalité du royaume.

La marche des affaires est tour à tour ascendante ou descendante.

Les assemblées des paroisses se réunissent, font leur cadastre et leur budget; quelques jours plus tard, les assemblées d'élection font le même travail pour l'arrondissement, trois jours après les assemblées provinciales en font autant pour la province.

En un mois on rédige tous ces extraits en un seul tableau, *qui serait l'esquisse du royaume*, une statistique et un cadastre tenu à jour tous les ans.

Vient alors la séance de la grande municipalité, où assistent les ministres et le roi.

Les ministres déclarent le chiffre d'impôt nécessaire aux dépenses de l'état, laissant à l'assemblée le droit de déclarer à la pluralité des voix les travaux qu'elle jugerait convenable de faire, les dégrèvements qu'elle voudrait accorder.

Une fois la répartition faite entre les différentes provinces, vient une seconde session provinciale, d'arrondissement, municipale, où se fait la répartition en descendant.

Telle est la réforme de Turgot; elle est purement administrative.

« Ces assemblées ne seraient que des assemblées municipales, et non point des États. Elles pourraient éclairer, et par leur constitution même elles éclaireraient sur la répartition des impôts et sur les besoins de chaque lieu; mais elles n'auraient nulle autorité pour s'opposer aux opérations indispensables que la réforme de vos finances exige, elles auraient tous les avantages des assemblées d'état, et n'auraient aucun de leurs inconvénients, ni la confusion, ni les intrigues, ni *l'esprit de corps*, ni *les animosités et les préjugés d'ordre à ordre.* »

Cette réforme est si loin de ce que nous entendons aujourd'hui par une constitution, qu'au premier abord il y a désappointement. Point de déclaration de droits, point de partage de la souveraineté, point de grands pouvoirs. C'est que Turgot avait une conception politique toute différente de celle que nous avons empruntée à l'Angleterre. Son objet était avant tout de simplifier le gouvernement. Le roi, dans la plénitude de son pouvoir, aurait donné toutes les libertés qui sont d'ordinaire contenues dans une déclaration de droits. La liberté de travail et de commerce, la liberté religieuse, la liberté de la presse, la liberté individuelle garantie par de bonnes lois criminelles: tout cela pour Turgot était objet de législation, et à ce titre eût été mis en dehors de l'administration et soustrait à la main du gouvernement.

Que restait-il alors, comme problème politique? Lui-même s'en est expliqué dans sa lettre au docteur Price, sur les constitutions américaines (22 mars 1778.)

« Je ne vois pas qu'on se soit assez occupé de réduire au plus petit nombre possible les genres d'affaires dont le gouvernement de chaque État sera chargé, ni à séparer les objets de législation de ceux d'administration générale, ni de ceux d'administration particulière et locale; à constituer des assemblées locales subalternes qui, *remplissant presque toutes les fonctions de détail du gouvernement*, dispensent les assemblées générales de s'en occuper, et ôtent aux membres de celles-ci tout moyen et peut-être tout désir d'abuser d'une autorité qui ne peut s'appliquer qu'à des *objets généraux*, et par là même étrangers aux petites passions qui agitent les hommes. » Et pour résoudre ce problème en France, Turgot remettait le pouvoir municipal aux mains des propriétaires seuls, privilége qu'il croyait fondé en nature, et qui avait au moins ce grand avantage de faire disparaître la distinction des ordres, et de donner à la France non plus des nobles, des clercs, des bourgeois ou des vilains, mais des citoyens.

Par l'éducation civique, et par cette éducation politique que donnent toutes les assemblées où l'on appelle les hommes à discuter leurs intérêts, Turgot croyait qu'en peu d'années il régénérerait la France, en abolissant les abus qui étouffaient le travail et la création de la richesse, et en inspirant à tous un esprit de patriotisme. « Au bout de quelques années, Votre Majesté aurait un peuple neuf et le premier des peuples. Au lieu de la corruption, de la lâcheté, de l'intrigue et de l'avidité qu'elle a trouvées partout, elle trouverait partout la vertu, le désintéressement, l'honneur, le zèle. *Il serait commun d'être homme de bien.* Votre royaume, lié dans toutes ces parties qui s'étayeraient mutuellement, paraîtrait avoir décuplé ses forces, et dans le fait il les aurait beaucoup augmentées. Il semblerait chaque jour comme un fertile jardin. L'Europe vous regarderait avec admiration et avec respect, et votre peuple aimant avec une adoration sentie ».

Les notes de Louis XVI sur ce *Mémoire* de Turgot sont du plus haut intérêt; elles nous font pénétrer dans l'âme

de ce malheureux prince, et nous permettent de juger équitablement un homme qui fut écrasé par un fardeau trop lourd pour lui.

Ces observations se ramènent à deux chefs :

1° On lui demande de renoncer aux droits d'une royauté absolue ;

2° On lui demande de changer la constitution de son État.

Sur le premier point, voici sa réponse ; elle est singulière.

Demander aux propriétaires de voter l'impôt, « ce serait peut-être le moyen de ne rien avoir. Nos parlements sont dans l'usage *d'accorder tout ce qu'on leur demande à la charge des peuples;* ils sont dans l'usage de tout refuser et de se laisser exiler quand on leur demande quelque impôt *à leur préjudice individuel*. En assemblant les propriétaires de mon royaume pour leur demander l'assise de l'impôt, c'est le moyen de les opposer à l'impôt demandé. L'abbé Terray a bien prouvé *qu'on n'est bien sûr de l'impôt que lorsqu'il est levé par l'ordre de celui qui ne le paye pas*, ou qui en paye le moins ».

« L'idée de former des états généraux perpétuels est subversive de la monarchie, qui n'est absolue que parce que l'autorité n'est pas partagée. Dès le moment de leur ouverture, il n'existe plus, entre le roi et sa nation, d'intermédiaire qu'une armée, et il est fâcheux et douloureux de lui confier la défense de l'autorité de l'État contre l'assemblée des Français. »

« Le système de M. Turgot est un beau rêve. C'est une autre utopie particulière qui part d'un homme qui a de bonnes vues, mais qui bouleverserait l'état actuel. Les idées de M. Turgot sont extrêmement dangereuses, et doivent roidir contre leur nouveauté (1). »

Sur le second point, Louis XVI se révolte.

On ose lui dire que le passé est barbare, à lui petit-fils de Louis XV, de Louis XIV, de Henri IV ; on lui dit que son royaume n'a pas de constitution, à lui qui a en horreur *ces amateurs de nouveautés auxquels il faut une France plus qu'anglaise;* enfin on lui propose d'abolir ou du moins d'annuler en fait la distinction des trois ordres.

« On voit, dit-il, que M. Turgot est l'ennemi de la variété des ordres qui composent l'État, et de la hiérarchie de leurs assemblées, qui conserve en France les facultés et les honneurs des différents individus et forme la hiérarchie de mes sujets, *sans laquelle il ne peut exister nulle part de monarchie* (2). M. Turgot propose une hiérarchie de pouvoirs; cette hiérarchie est chimérique *si une hiérarchie de naissance n'en est la base*, comme dans toutes les monarchies anciennes et modernes, et dans presque toutes les républiques. »

La conclusion de Turgot devait aussi choquer le roi.

« J'ignore, dit-il, si la France administrée par des élus du peuple, et par les plus riches, serait plus vertueuse qu'elle l'est étant administrée par droit de naissance et par le choix des rois. Je trouve dans la suite des administrateurs nommés par mes aïeux, et dans les principales familles de robe et même de finance de mon royaume, des Français qui auraient illustré toutes les nations connues. Le passage du régime aboli au régime que M. Turgot propose *actuellement* mérite attention; car on voit bien ce qui est, mais l'on ne voit qu'en idée ce qui n'est pas; et l'on ne doit pas faire des entreprises dangereuses si l'on n'en voit pas le but. »

Si l'on se met à la place de Louis XVI, on ne peut nier qu'il n'y ait là des objections faites pour arrêter un jeune prince élevé dans le respect de la royauté absolue et de la distinction des classes. Ce qu'on lui proposait, c'était de se séparer d'un passé qu'on lui avait appris à vénérer, et de faire une révolution.

Pour attaquer un gouvernement dont on souffre, il faut un courage qui n'a rien que d'ordinaire; mais il faut une énergie peu commune pour rompre avec soi-même, n'écouter que la raison et fouler aux pieds ses plus chers souvenirs et ses plus tendres affections. En général on n'a pas cette force, on se rattache au passé par je ne sais quelle religion respectable, et l'on se laisse écraser sous ses ruines. Les contemporains sont sans pitié pour quiconque s'est mis en travers du mouvement et a été un obstacle ; l'histoire doit être plus juste, faire la part de l'homme et la part de l'idée : elle peut justifier la Révolution sans flétrir Louis XVI, elle peut excuser Louis XVI sans flétrir la Révolution.

Quant à la réforme de Turgot, nous ne sommes guère en état d'en apprécier la portée. Aujourd'hui elle nous paraît tout à fait insuffisante, et le privilége du propriétaire ne nous paraît pas juste : il n'est pas vrai que le propriétaire paye seul l'impôt. Quand on admettrait avec les économistes que tout impôt aboutit en définitive à frapper la production, il n'en serait pas moins clair que celui qui consomme le pain et le vin grevés de l'impôt, paye sa part de cette surcharge, et a le même droit que le propriétaire pour discuter le fardeau dont il est aussi chargé. Mais la question n'est pas là; la question est de savoir si en 1776 ces assemblées municipales n'auraient pas intéressé les citoyens aux affaires communes, et ne leur auraient pas donné un esprit public. L'heureux succès de l'essai de Necker ne permet guère de douter que Turgot n'eût réussi. Qui peut dire ce que la vie publique donnée aussi sagement aurait pu éviter de malheurs à la France. Ce n'est pas de gaîté de cœur qu'un peuple se jette ou se laisse jeter dans une révolution. Il aime toujours mieux profiter du droit incomplet que de risquer le tout pour le tout.

A ce point de vue, on ne peut trop regretter que Louis XVI ait reculé devant ces réformes pacifiques. Ce qui était aisé en 1776 ne l'était pas dix ans plus tard; on avait surexcité l'opinion par des promesses qu'on

(1) *Louis XVI peint par lui-même*. Paris, 1817, p. 362. Ce livre est rempli de pièces apocryphes et sans valeur ; mais les *Notes* ont été publiées par Soulavie, qui avait eu les pièces volées dans le cabinet du roi.

(2) C'était l'idée régnante ; Montesquieu l'a défendue.

n'avait pas tenues, par des espérances qu'on avait étouffées, et ce fut ainsi que de degré en degré et de faiblesse en faiblesse, le roi et les privilégiés, toujours en lutte, en arrivèrent à cet abîme où devaient rester le privilége et la royauté.

XII

DISGRACE ET MORT DE TURGOT.

Nous avons étudié les réformes faites par Turgot, liberté du commerce intérieur des grains, abolition des corvées, abolition des jurandes; nous avons vu aussi quel était son projet de *municipalités*. Ces conseils hiérarchiques, qui partaient du moindre village pour aller en s'élevant jusqu'au conseil d'arrondissement, au conseil de province, et enfin jusqu'à la grande municipalité du royaume, étaient l'instrument dont Turgot voulait se servir pour régénérer pacifiquement et légalement la vieille constitution française.

Affranchir les personnes, affranchir les terres de toutes les sujétions féodales, supprimer, moyennant indemnité, les péages et servitudes nuisibles à l'intérêt public, reporter aux frontières les douanes intérieures, remplacer par un impôt direct les aides, les gabelles et même les octrois, établir enfin l'égalité d'impôt, c'était son ambition administrative.

Rendre l'état civil aux protestants, faire régner la plus sage tolérance religieuse, réduire le rôle de l'État en agrandissant celui du citoyen, c'était son ambition politique.

Du reste, il laissait absolue l'autorité législative du roi et ne limitait en rien la puissance royale en ce qui touche la guerre et la diplomatie.

Un roi législateur et maître tout-puissant, un peuple très-libre, très-instruit, régi par d'excellentes lois, c'était son idéal; et c'est en ce point seulement que la Révolution ne l'a point suivi. Elle a adopté toutes ses réformes, mais elle a limité l'autorité du chef de l'État, en empruntant à l'Angleterre un système politique que Turgot repoussait. Je crois qu'en ce point la Révolution a eu raison contre Turgot. Un législateur, un chef absolu aura difficilement pour la liberté du citoyen le respect nécessaire; le despotisme éclairé est une erreur des économistes, et, à vrai dire, il a ce grand défaut qu'il n'a jamais existé.

Aujourd'hui que nous voyons de loin les réformes de Turgot et que les chimères de ce prétendu rêveur sont devenues les droits dont nous jouissons, ces réformes nous semblent d'une justice évidente, et nous ne pouvons guère imaginer qu'il y ait eu besoin de les défendre. Mais, comme l'avait finement remarqué Turgot dans sa première lettre au roi, la liberté n'a que des défenseurs platoniques, tandis que les abus ont toujours pour défenseurs des gens ardents et opiniâtres, car il n'est point d'abus dont quelqu'un ne vive.

Or Turgot attaquait les abus les plus visibles et menaçait tous les autres. Dans un pays d'inégalités et de priviléges comme l'ancienne France, c'était assez pour mettre tout le monde contre lui.

Avec l'aide de Malesherbes, il avait voulu mettre l'ordre dans la maison du roi et arrêter ces prodigalités iniques qui enrichissaient quelques privilégiés et ruinaient le producteur; il avait supplié le roi de consulter sa justice plus que sa générosité. C'en était assez pour mettre la cour et les princes contre lui.

Dès le premier avril 1776, six semaines après l'enregistrement des édits qui supprimaient la corvée et les jurandes, un frère du roi, qui avait de grandes prétentions à l'esprit (ce n'étaient que des prétentions), le comte de Provence, plus tard Louis XVIII, publia un pamphlet anonyme intitulé *le Songe de M. de Maurepas, ou les Machines du gouvernement français*, et voici le portrait qu'il fait de Turgot :

« Il y avait en France un homme gauche, épais, lourd, né avec plus de rudesse que de caractère, plus d'entêtement que de fermeté, d'impétuosité que de tact; *charlatan d'administration ainsi que de vertu*, fait pour décrier l'une, pour dégoûter de l'autre; du reste, sauvage par amour-propre, timide par orgueil, aussi étranger aux hommes, qu'il n'avait jamais connus, qu'à la chose publique, qu'il avait toujours mal appréciée : il s'appelait Turgot. »

Ce sont les gentillesses de la cour. Le clergé ne lui pardonnait pas d'être philosophe, lui élève de Sorbonne, et qui n'avait pas voulu entrer dans les ordres avec la chance certaine d'être évêque. C'était un renégat. L'abbé Fauchet, prédicateur du roi, ayant loué en chaire les principes d'administration de Turgot, fut interdit par l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, prélat certainement plus honnête qu'éclairé.

Qui le croirait? on lui reprochait d'avoir fait des diligences qui marchaient le dimanche.

Voici ce que, longtemps après la chute de Turgot, écrit un ecclésiastique, l'abbé Proyart, dans son *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle* :

« Les entrepreneurs des anciens établissements étaient tenus de procurer aux voyageurs la faculté d'entendre la messe les jours où il est de précepte d'y assister; *la réforme des voitures entraîna celle des chapelains*, et les voyageurs en *turgotines* apprirent à se passer de messe, comme s'en passait Turgot. »

J'aime mieux l'épigramme suivante :

> Ministre ivre d'orgueil, tranchant du souverain,
> Toi qui, sans t'émouvoir, fais tant de misérables,
> Puisse ta poste absurde aller un si grand train,
> Qu'elle te mène à tous les diables!

Le parlement, humilié par deux lits de justice et forcé de défendre le privilége contre un ministre qui parlait au nom de la justice, avait Turgot en horreur. En mars 1776, il avait fait saisir un livre de Boncerf, commis des finances et ami du ministre. Dans ce livre, intitulé *Des inconvénients des droits féodaux*, Boncerf de-

mandait non pas qu'on supprimât, mais qu'on rachetât les redevances féodales; il prouvait aux seigneurs qu'il y aurait là pour eux un profit pécuniaire, et il demandait au roi de donner dans ses domaines l'exemple de ces arrangements bienfaisants (1).

Assurément, il n'y avait rien de plus raisonnable et de plus juste que cet écrit; Voltaire écrivait à Malesherbes pour y applaudir. L'avocat général Séguier fit saisir cette innocente brochure; il fallut l'intervention du roi pour empêcher que l'auteur ne fût décrété de prise de corps. La cour ordonna que l'ouvrage serait brûlé par la main du bourreau, comme « injurieux aux lois et coutumes de France, aux droits sacrés et *inaliénables* de la couronne et au droit des propriétés des particuliers; comme tendant à ébranler toute la constitution de la monarchie en soulevant tous les vassaux contre leurs seigneurs et contre le roi même, en leur présentant tous les droits féodaux et domaniaux comme autant d'usurpations, de vexations et de violences, également odieuses et ridicules, et en leur suggérant les *prétendus* moyens de les abolir, qui sont aussi contraires au respect dû au roi et à ses ministres qu'à la tranquillité du royaume. » Dans ce même arrêté, la cour suppliait le roi de *mettre un terme aux débordements économiques*. Le procès de Boncerf était visiblement une revanche du lit de justice de février.

L'égalité d'impôt choquait et effrayait la noblesse, la bourgeoisie voyait avec défiance la liberté accordée aux ouvriers. Elle ne voulait pas de l'égalité, bien aise de rendre aux inférieurs les humiliations qu'elle recevait de ses supérieurs; l'uniformité d'impôt ruinait les financiers; les négociants, suivant l'usage, avaient peur de la liberté de commerce, qui devait les enrichir.

Turgot n'avait pour lui que quelques hommes éclairés : dans le ministère, Malesherbes, qui n'était pas un appui; dans l'administration, les Trudaine; dans le clergé, Boisgelin, Cicé, Loménie, ses anciens condisciples; dans la noblesse, La Rochefoucauld, la duchesse d'Enville, protectrice de Calas; enfin les économistes, qu'on regardait comme des rêveurs, et les philosophes, qu'on regardait comme des athées dangereux. Avec de tels auxiliaires, il n'était pas en état de résister à de pareils ennemis.

Toute sa force était dans l'amitié du roi et celle de M. Maurepas.

Mais M. Maurepas s'était bientôt lassé de ce ministre qui agitait les esprits; il en était devenu jaloux par un autre côté, et, dès le commencement de 1776, il se prêta à une intrigue qui devait renverser son collègue et son ami.

Un certain marquis de Pezay, qui se disait poëte, et qui n'était ni marquis, ni Pezay, ni poëte, mais simple Génevois du nom de Masson et faiseur de petits vers, avait acheté une charge d'*aide maréchal général des logis de l'armée* (cela se vendait alors), et, grâce à son habit militaire, avait été donné au jeune roi par le comte de Maillebois pour lui procurer en secret des notions générales sur l'art de la guerre. Pezay s'ingénia bientôt pour donner des conseils et même de l'esprit au roi; il lui faisait des bons mots, et ne s'en tirait pas mal.

Un jour il écrivit à Louis XVI : « Vous ne pouvez régner par la grâce, Sire, la nature vous l'a refusée. Imposez-en par une grande sévérité de principes. Votre Majesté va tantôt à une course de chevaux; elle trouvera un notaire qui écrira les paris de M. le comte d'Artois et de M. le duc d'Orléans. Dites, sire, en le voyant : « Pourquoi cet homme? Faut-il écrire entre gentils-» hommes? La parole suffit. »

« Cela arriva, dit le prince de Ligne, qui raconte cette histoire, j'y étais. On s'écria : *Quelle justesse! et quel grand mot du roi! Voilà son genre!* »

Fier de ses succès, Pezay se crut destiné à devenir ministre de la guerre, avec Necker, autre Génevois, pour ministre des finances. Le choix de ce second était d'autant meilleur que Necker lui prêtait de l'argent.

Maurepas, toujours aux aguets pour maintenir son influence sur le jeune roi, avait surpris la correspondance secrète de Pezay; il en fut d'abord très-blessé, se moqua de Pezay, fit faire des épigrammes contre lui par Rulhières, mais la correspondance n'ayant pas cessé, Maurepas plia; il imagina de se servir de cet ambitieux comme d'un instrument, en se réservant de le perdre plus tard *en lâchant la corde à sa vanité;* et c'est ce qui arriva.

Deux copies de l'*état* ou budget de 1776 furent remises à Pezay, qui communiqua l'une à Necker et l'autre à un ancien employé du contrôle général que Turgot avait renvoyé de ses bureaux. L'*état* de 1776 présentait un déficit de vingt-quatre millions, déficit apparent et passager, puisqu'on éteignait la même année des dettes plus considérables; Necker, qui connaissait l'art d'emprunter, n'eut pas de peine à démontrer qu'il lui serait facile de mettre un pareil budget au pair; on avait donc sous la main un plus habile financier que ce sévère et odieux Turgot, qui parlait toujours d'économie.

Cette intrigue échoua; Louis XVI n'avait pas été élevé à pâlir sur des chiffres. On essaya d'un moyen plus que perfide. Violer le secret des lettres était alors un moyen de gouvernement; les autorités ne s'en cachaient guère; mais, comme on était sûr que les lettres seraient lues, on se servait de ce moyen pour tromper le gouvernement et le prendre à son propre piége. On écrivait des lettres faites pour être lues, ou bien même on fabriquait de fausses lettres faites pour perdre celui à qui on les attribuait.

C'est ce qu'on fit contre Turgot; on écrivait contre lui; on lui attribuait de fausses lettres; on ébranlait

(1) Nivernais disait devant Turgot et le roi :

« L'auteur est un fou, mais on voit bien que ce n'est pas un fou *fieffé*. »

ainsi la confiance du jeune roi, trop disposé par situation à se méfier de ceux qui l'entouraient.

Louis XVI communiqua un jour à Turgot une lettre qui contenait cette phrase à l'adresse du premier ministre : « C'est un ambitieux, dont l'unique but est d'abuser de la bonté du roi *pour s'emparer de l'autorité suprême, abattre les princes et rabaisser la magistrature. On peut tout attendre et craindre de ce sournois intrépide.* »

Turgot remercia le roi de sa confiance, se justifia aisément et demanda à Louis XVI de ne jamais lui laisser ignorer de pareilles accusations, se faisant fort de les réfuter par le simple exposé de la vérité.

Louis XVI lui répondit par écrit et de la façon la plus obligeante; mais la lettre, remise à un valet de chambre, n'arriva que le troisième jour, *par la poste;* elle avait passé sous les yeux de M. de Maurepas.

Pour se débarrasser de Turgot, le vieux ministre commença par évincer Malesherbes, qu'on avait nommé ministre de la maison du roi et qui avait une certaine influence sur l'esprit de Louis XVI. Faire sortir Malesherbes du ministère n'était pas chose difficile, il n'avait pas d'autre désir. Malesherbes, soutenu par Turgot, avait voulu porter l'économie dans les dépenses du roi, il avait mis toute la cour contre lui, la reine en tête, et il n'avait pas été longtemps à s'apercevoir que le fruit des belles opérations financières de Turgot, quel qu'il pût être, deviendrait la proie d'un gaspillage inévitable. Toutes les économies profiteraient, non pas au pays, mais aux courtisans.

Turgot supplia Malesherbes de rester, au moins jusqu'à ce qu'on pût faire agréer au roi un ministre qui ne fût pas l'ennemi du contrôleur général. Malesherbes le promit; mais, en habile politique, Maurepas se mit à tracasser Malesherbes avec tant de vivacité et lui parla avec une hauteur si déplacée, que l'ancien magistrat, peu habitué à une pareille dureté, donna aussitôt sa démission. Louis XVI la reçut à regret, et avec ces paroles restées célèbres : « *Vous êtes heureux, vous pouvez abdiquer.* » Louis XVI est tout entier dans ce mot.

Malesherbes fut remplacé par M. Amelot· « Celui-là, disait Maurepas, on ne dira pas au moins que je l'ai choisi pour son esprit ».

C'était, avec Huc de Miromesnil et Maurepas, un ennemi de plus pour le contrôleur général.

Turgot l'avait senti, et dès qu'il avait eu vent de cette nomination, il avait écrit à l'abbé de Véri, son ami et celui de Maurepas, celui à qui il devait sa nomination. Il le suppliait de venir à Paris et de parer à ce coup funeste. « Il s'agit, lui écrivait-il, à la date du 30 avril 1776, de l'honneur de vos amis, du repos et de la gloire du roi, du salut de plus de vingt millions d'hommes pendant tout son règne, et peut-être pendant des siècles; car nous savons quelles racines le mal jette dans cette malheureuse terre, et ce qu'il en coûte pour les arracher. »

Le 10 mai il écrivait encore à l'abbé, après la retraite de M. de Malesherbes : « M. de Maurepas compte avec raison sur ma retraite, et je sais qu'il a parlé de M. de Clugny. Il me faut peu de jours pour mettre sous les yeux du roi le plan de réforme dans sa maison. Il ne sera sûrement pas adopté, et je demanderai ma liberté. Je partirai avec le regret d'avoir vu dissiper un beau rêve et de voir le jeune roi, qui méritait un meilleur sort, et un royaume entier perdus par celui qui devait les sauver; mais je partirai sans honte et sans remords. »

Le même jour, Turgot, pour s'opposer, s'il en était temps encore, à la nomination de M. Amelot, adressa une lettre à Louis XVI, lettre qui n'a été publiée complétement que cette année.

Vous vous rappelez qu'une lettre d'un ton admirable ouvrit le ministère de Turgot; celle-ci n'est pas moins remarquable; c'est le testament d'un ministre patriote. J'emprunte les fragments de cette lettre à l'intéressante publication de M de Larcy, intitulée *Louis XVI et Turgot.*

Au roi.

« 30 avril 1776.

» ... Sire, j'ai cru que Votre Majesté, avec l'amour de la justice et la bonté gravés dans son cœur, méritait d'être servie par affection. Je me suis livré à ce sentiment. J'ai vu ma récompense dans votre bonheur et dans celui de vos peuples. J'ai bravé la haine de tous ceux qui gagnent à quelques abus. Tant que j'avais l'espérance que Votre Majesté m'estimât, et de faire le bien, rien ne m'a coûté. Quelle est aujourd'hui ma récompense ? Votre Majesté voit l'impossibilité où je suis de résister à ceux qui me nuisent par le mal qu'ils me font et par le bien qu'ils m'empêchent de faire en croisant toutes mes opérations, et Votre Majesté ne me donne ni secours ni consolation. Comment puis-je croire que vous m'estimiez et que vous m'aimiez ? Sire, je ne l'avais pas mérité, j'ose le dire !

» ... Vous manquez d'expérience, sire; je sais qu'à vingt-deux ans et dans votre position, vous n'avez pas la ressource que l'habitude de vivre avec des égaux donne aux particuliers pour juger les hommes; mais aurez-vous plus d'expérience dans huit jours, dans un mois ? Et faut-il attendre pour vous déterminer que cette expérience soit arrivée ? Vous n'avez point d'expérience personnelle, mais pour sentir la réalité des dangers de votre position, n'avez-vous pas l'expérience si récente de votre aïeul ?

» ... Louis XV avait, à quarante ans, la plénitude de son autorité. Il n'y avait point alors de chaleur dans les esprits. Aucun corps n'avait essayé ses forces. Et vous, sire, vous avez vingt-deux ans et les parlements sont déjà plus animés, plus audacieux, plus liés avec les cabales de la cour qu'ils ne l'étaient en 1770, après vingt ans d'entreprises et de succès. Les esprits sont mille fois plus échauffés sur toutes sortes de matières, et votre ministère est presque aussi divisé et plus faible que celui de votre prédécesseur. Songez, sire, que suivant le

cours de la nature, vous avez cinquante ans à régner, et pensez au progrès que peut faire un désordre qui, en vingt ans, est parvenu au point où nous l'avons vu. Oh! sire, n'attendez pas qu'une pareille expérience vous soit venue et sachez profiter de celle d'autrui...

» ...N'oubliez jamais, sire, que c'est la faiblesse qui a mis la tête de Charles Ier sur un billot; c'est la faiblesse qui a rendu Charles IX cruel; c'est elle qui a formé la Ligue sous Henri III, qui a fait de Louis XIII, qui fait aujourd'hui du roi du Portugal, des esclaves couronnés; c'est elle qui a fait tous les malheurs du dernier règne.

» ... Je ne puis assez répéter à Votre Majesté ce que je prévois et ce que tout le monde prévoit d'un enchaînement de faiblesses et de malheurs, si une fois les plans commencés sont abandonnés et si le ministre qui les a mis en avant succombe à l'effort des résistances qui s'unissent contre lui.

» Et que sera-ce, sire, si aux désordres de l'intérieur se joignent les embarras d'une guerre que mille démarches imprudentes peuvent amener, ou que les circonstances peuvent forcer? Comment la main qui n'aura pas tenu le gouvernail dans le calme pourra-t-elle soutenir l'effort des tempêtes? Comment soutenir une guerre avec cette fluctuation d'idées et de volontés, avec cette habitude d'indiscrétion qui accompagne toujours la faiblesse?

» Voilà, sire, où vous en êtes : un ministère faible et peu uni; tous les esprits en fermentation; les parlements ligués avec toutes les cabales, enhardis par une faiblesse notoire; des revenus au-dessous de la dépense, la plus grande résistance à une économie indispensable; nul ensemble, nulle fixité dans les plans, nul secret dans les résolutions de vos conseils..., et c'est dans ces circonstances que Votre Majesté peut n'être pas frappée des dangers que je lui ai montrés avec tant d'évidence!

» En vérité, sire, je ne vous conçois pas; on a eu beau vous dire que j'étais une tête chaude ou chimérique, il me semble cependant que tout ce que je vous dis ne ressemble pas aux propos d'un fou.... Il faut bien que je sois animé par une forte conviction, puisque je me suis permis de dire ce que je pense... au risque de déplaire à Votre Majesté... Mais je croirais vous trahir en vous laissant succomber sans vous avertir autant qu'il est en moi.

» ... Si j'ai le malheur que cette lettre-ci m'attire la disgrâce de Votre Majesté, je la supplie de m'en instruire elle-même. Dans tous les cas, je compte sur son secret.

» TURGOT. »

Le ton de cette lettre est vif; mais ce ne sont pas de vaines menaces qu'elle contient; ce sont, hélas! des prophéties. Les causes principales de la révolution y sont indiquées : l'hostilité des parlements, le désordre des finances, la guerre d'Amérique, la faiblesse du roi, le choix malheureux de ses conseillers, rien n'y manque, non, pas même l'annonce de la suprême catastrophe.

Louis XVI en fut frappé; il l'avait gardée et mise sous enveloppe cachetée du petit sceau royal, avec cette inscription de sa main : *Lettre de M. Turgot.* Lui revint-elle en mémoire quand il lisait au Temple la *Vie de Charles Ier*, et qu'il n'avait plus pour se soutenir que le dévouement généreux mais impuissant de Malesherbes?

En 1776, de pareilles prophéties semblaient chimériques; Louis XVI ne s'y arrêta pas. Avec sa faiblesse ordinaire, il fit sentir indirectement à Turgot qu'il devrait se retirer; Turgot ne voulut pas comprendre. Après avoir entamé des réformes aussi considérables, des opérations financières, des remaniements d'impôt, il ne voulait pas qu'on pût dire qu'il se retirait devant l'impuissance de réussir.

Le 12 mai 1776, Louis XVI lui fit donner l'ordre de se retirer et de ne pas paraître devant lui, en lui offrant un traitement plus avantageux que celui auquel il avait droit comme ancien ministre. Turgot refusa pour lui cette augmentation et demanda qu'on en fît profiter ceux qui avaient fait le sacrifice de leur état pour l'aider dans son travail et qui perdaient tout à sa retraite. La lettre fort noble qu'il adressa au roi contenait cette phrase :

« Tout mon désir, sire, est que vous puissiez toujours croire que j'avais mal vu et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le temps ne me justifie pas, et que votre règne soit aussi heureux, aussi tranquille et pour vous et pour vos peuples qu'ils se le sont promis d'après vos principes de justice et de bienfaisance. »

Quant à Maurepas, qui ne se souciait pas d'affronter l'homme qu'il venait de renverser par ses intrigues, il se fit défendre par le roi d'aller voir Turgot et eut l'audace de lui écrire le petit billet suivant :

Ce 12 mai 1776.

« Si j'avais été libre, monsieur, de suivre mon premier mouvement, j'aurais été chez vous. Des ordres supérieurs m'en ont empêché. *Je vous supplie d'être persuadé de toute la part que je prends à votre situation.* Madame de Maurepas me charge de vous assurer qu'elle partage mes sentiments. On ne peut rien ajouter à ceux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

A ce billet ingénieux, Turgot fit la réponse suivante :

A Paris, le 13 mai 1776.

« Je reçois, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. *Je ne doute pas de la part que vous avez prise à l'événement du jour, et j'en ai la reconnaissance que je dois.*

» Les obstacles que je rencontrais dans les choses les plus pressantes et les plus indispensables m'avaient depuis quelque temps convaincu de l'impossibilité où j'étais de servir utilement le roi, et j'étais résolu de lui demander ma liberté. Mais mon attachement pour sa personne eût rendu cette démarche pénible. J'aurais craint de me reprocher un jour de l'avoir quitté. Le roi m'a ôté cette peine, et la seule que j'aie éprouvée a été qu'il

n'ait pas eu la bonté de me dire lui-même ses intentions. Quant à ma situation, dont vous voulez bien vous occuper, elle ne peut m'affecter que par la perte des espérances que j'avais eues de seconder le roi dans ses vues pour le bonheur de ses peuples. Je souhaite qu'un autre les réalise. Mais *quand on n'a ni honte ni remords, quand on n'a d'autre intérêt que celui de l'État, quand on n'a ni déguisé ni tu aucune vérité à son maître*, on ne peut être malheureux.

» Je vous prie de vous charger de tous mes remercîments pour madame la comtesse de Maurepas, et d'être persuadé qu'on ne peut rien ajouter aux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

J'imagine que M. de Maurepas ne trouva pas cette lettre à son goût : Turgot avait été habilement joué, et il osait s'en plaindre; cela était du dernier bourgeois. Le malheur est que l'histoire est devenue bourgeoise, et qu'elle appelle intrigue ce que M. de Maurepas appelait esprit et habileté.

La destitution de Turgot causa une joie unanime à la cour et parmi tout ce qui tenait à la cour; on en peut juger par cette lettre de madame du Deffand à Walpole, qui, lui du moins, avait compris Turgot.

5 juin 1776.

« Le Malesherbes est un sot, bonhomme sans talent, mais modeste, qui n'avait accepté sa place que par faiblesse.., et qui est ravi d'en être débarrassé.

» Pour le Turgot, il n'en est pas de même. Il s'afflige, dit-il, non de sa disgrâce, mais de ce qu'il n'est plus en son pouvoir de rendre la France aussi heureuse qu'elle l'aurait été si ses beaux projets avaient réussi, et la vérité est qu'il aurait tout bouleversé. Sa première opération, qui fut sur les blés, pensa à les faire manquer dans Paris, y causa une révolte; depuis il a attaqué toutes les propriétés; il aurait ruiné le commerce, nommément celui de Lyon. Le fait est que tout est renchéri depuis son administration; aucune de ses entreprises n'a eu l'apparence de devoir réussir; il avait les plus beaux systèmes du monde sans prévoir aucun moyen. Enfin, excepté les économistes et les encyclopédistes, tout le monde convient que c'est un fou, et aussi extravagant et présomptueux qu'il est possible de l'être; *on est trop heureux d'en être défait.*

» Qui est-ce qui lui succédera, je l'ignore; mais on ne peut pas avoir pis qu'un homme qui n'a pas le sens commun; et mieux vaut pour le gouvernement un habile homme avec moins de probité, c'est-à-dire avec moins de bonnes intentions, qu'un homme qui, ne voyant pas plus loin que son nez, croit tout voir, tout comprendre, qui entreprend tout sans jamais prévoir comment il réussira. Voilà comment est celui dont vous faites votre héros; de plus, il est d'un orgueil et d'un dédain à faire rire... Un tel personnage est très-dangereux dans un État comme le nôtre; M. Turgot, homme d'esprit, mais systématique par un long travail de cabinet, en était venu à des spéculations pour la plupart fausses ou impraticables, écueil ordinaire des gens livrés à une théorie métaphysique qui égare toujours dans l'administration. Élevé aux nues par des gens de lettres, des femmes mêmes qui se glorifiaient d'avoir adopté ses principes et de les préconiser, M. Turgot était devenu le chef de la secte des économistes, rôle qu'il soutenait fort bien par une belle figure, par le laconisme, le farouche même de ses *réponses et par son orgueil extrême.*

» Appelé d'une intendance au contrôle général, il y recueillit dans les premiers temps des louanges outrées. Ce début brillant ne se soutint pas longtemps. Bientôt le philosophe arrogant, l'homme médiocre et faible firent disparaître l'homme à la mode. *Nul plan dans les finances*, nulles opérations que quelques établissements subalternes, aussi petits que mal vus; beaucoup de gens sortant du cabinet du ministre *aussi mécontents de sa dureté* que surpris de son ignorance, mirent M. Turgot à sa place, c'est-à-dire le montrèrent insuffisant pour celle qu'on lui avait donnée.

» Il pouvait brouiller tout au point qu'on n'y trouvât que difficilement des remèdes. Il ne suffit pas, pour être un bon ministre, d'être désintéressé et de vouloir faire le bien, il faut le connaître. En voilà assez sur ce sot animal. »

Madame du Deffand avait autant de malice que d'égoïsme; mais Voltaire, qui avait autant d'esprit que la dame et plus de patriotisme, jugeait autrement Turgot, et il publia son *Épître à un homme*, où on lit les vers suivants, qui ne devaient pas plaire à Versailles :

> Philosophe indulgent, ministre citoyen,
> Qui ne cherchas le vrai que pour faire le bien,
> Qui d'un peuple léger *et trop ingrat peut-être*
> Préparais le bonheur et celui de son maître,
> Ce qu'on nomme disgrâce a payé tes bienfaits.

Et quand Voltaire vint à Paris en 1778, on sait qu'il prit la main de Turgot en disant : « Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple. »

A ces vers de Voltaire, qu'il me soit permis de joindre ceux d'André Chénier dans son *Hymne à la France :*

> Malesherbes, Turgot, ô vous en qui la France
> Vit luire, — hélas ! en vain, — sa dernière espérance,
> Ministres dont le cœur a connu la pitié,
> Ministres dont le nom ne s'est pas oublié,
> Oh ! si de telles mains, justement souveraines,
> Toujours de cet empire avaient tenu les rênes,
> L'équité clairvoyante aurait régné sur nous !

Chose étrange ! l'opinion est restée entre le jugement de Voltaire et celui de madame du Deffand. Pour les uns, Turgot est un grand homme qui eût sauvé la France; pour les autres, c'est un honnête homme animé de bonnes intentions, mais qui avait le tort de n'être pas de son temps. Le roi, la cour, le parlement, en avaient peur, le peuple ne le suivit pas; il n'eut pour lui qu'une minorité d'esprits éclairés; mais, dit-on, ce n'est pas

avec la minorité qu'un ministre doit marcher, c'est avec la majorité, c'est avec la nation; en politique, il ne faut avoir raison ni trop tôt, ni trop tard. Ces objections sont-elles vraies?

Les réformes que Turgot voulait faire étaient-elles urgentes, nécessaires? Là est la question.

Pour moi, elle est résolue par les faits. Quand Maurepas a fait renvoyer Turgot, il lui faut prendre Necker, qui n'est que Turgot affaibli. Après Necker, Calonne et Loménie suivent la même route, et enfin on arrive en 1789, où un adepte de Turgot, Mirabeau, fait d'une main violente ces changements réclamés de tous. On n'a pas une réforme, on a une révolution.

Croit-on que si les idées de Turgot avaient été chimériques, toute une nation les eût adoptées, et songe-t-on qu'aujourd'hui, à soixante-quinze ans de distance de la Révolution, à quatre-vingt-dix ans des réformes de Turgot, nous vivons de sa pensée. Les rêveries de Turgot sont aujourd'ui nos lois.

Reste donc que le peuple et le roi n'étaient pas mûrs pour cette réforme.

Il est vrai que le peuple, sans puissance politique, vit tomber avec indifférence Turgot, renversé par les privilégiés.

En ce temps-là, il n'y avait ni tribune ni presse, pour faire l'éducation du pays. Mais si le peuple ne savait pas ce qu'il lui fallait, il souffrait cependant, et quand vint la révolution, il mit ses passions et ses haines au service des novateurs. N'eût-il pas mieux valu lui venir en aide en 1776, et désarmer à l'avance ses fureurs et ses vengeances? Turgot, soutenu par l'opinion, n'eût-il pas sauvé les privilégiés en sacrifiant les priviléges?

Et le roi? Il est vrai, Louis XVI abandonna Turgot par ignorance ou par faiblesse. Il manque à Turgot ce qui n'avait manqué ni à Sully, ni à Colbert, ni même à Richelieu, un roi qui sût soutenir son ministre. Mais cela c'est la condamnation de Louis XVI, ce n'est pas celle de Turgot.

Et maintenant, si l'on songe qu'il a été ministre vingt-deux mois, et là-dessus neuf mois malade, et qu'en ce peu de temps il a rétabli l'ordre dans les finances, étouffé une sédition, et forcé le parlement à obéir, qu'il a proclamé la liberté du travail et du commerce et défendu l'égalité devant la loi, il est difficile de ne pas admirer un homme qui d'un coup d'œil si sûr a reconnu les besoins de la France et lu dans l'avenir.

Et notez que cet homme a marché au milieu des intrigues sans autre force que sa raison, toujours dévoué au peuple qui ne le comprenait pas, toujours occupé de la cause de tous, qui est celle de la justice, et qu'il est tombé sans une plainte, sans une faiblesse et, comme il le dit lui-même, sans honte et sans remords.

Tout lui a manqué, le succès, le roi, le peuple; il est mort presque oublié, et cependant il faut reconnaître en lui le précurseur des idées modernes, le véritable apôtre de la civilisation. La France a vu des ministres plus heureux que Turgot, mais elle n'en a eu aucun qui eût l'esprit plus vaste et le cœur plus grand. Il avait deviné la Révolution, il l'aurait prévenue.

ED. LABOULAYE.

BULLETIN DES COURS.

Enseignement supérieur des femmes.

M. le ministre de l'instruction publique s'occupe depuis quelque temps des moyens d'organiser l'enseignement supérieur des femmes pour diminuer au moins la différence énorme qui sépare aujourd'hui l'instruction des deux sexes dans les différentes classes de la société. Une circulaire ministérielle va, dit-on, faire appel au concours de toutes les personnes qui, tant à Paris que dans les différentes villes de France, peuvent aider à la fondation et au développement de cette nouvelle branche de l'enseignement supérieur.

Une Association libre se forme en ce moment à Paris pour concourir à cette tâche aussi noble qu'utile : relever l'instruction des femmes à un niveau qui leur permette d'exercer sur la société la salutaire influence qui leur est due.

Cette Association a déjà recruté un grand nombre d'adhérents parmi les hommes les plus distingués dans le monde littéraire et scientifique, et le ministre de l'instruction publique doit mettre à sa disposition une des salles de l'Université pour ces cours et conférences, qui s'ouvriront cet hiver. Ce sera, dit-on, la salle des concours généraux, annexe de la Sorbonne, rue des Poirées.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette nouvelle et importante création, et nous indiquerons très-prochainement les noms de ses organisateurs les plus actifs.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Tournier, père de notre collaborateur, professeur d'anatomie et de physiologie à l'École de médecine de Besançon et auteur de quelques écrits estimés.

L'abbé Bautain, qui vient de mourir, avait été élève de l'École normale du temps de MM. Cousin et Jouffroy, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Strasbourg, puis, après être devenu prêtre, doyen de la même Faculté en 1838. Il a professé en 1853 le cours de théologie à la Faculté de Paris. Il était docteur dans les cinq facultés.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 49 2 NOVEMBRE 1867

SALLE HERZ.

CONFÉRENCES INTERNATIONALES.

II

L'abolition de l'esclavage (1).

La séance est ouverte à une heure. M. Laboulaye occupe le fauteuil de la présidence.

M. LE PRÉSIDENT.

Mesdames, messieurs,

Quand une victoire est gagnée, on félicite ceux qui l'ont remportée, c'est chose juste : ils ont combattu, ils doivent être couronnés ; mais il est plus juste encore, à ce moment suprême, de penser à ceux qui ont combattu et qui ne sont plus là, aux absents, aux morts. Cela est vrai surtout lorsqu'il s'agit d'une de ces batailles morales qui durent souvent plus d'un siècle. Ceux qui ont commencé la lutte ne sont plus là au moment du succès. Ils ont commencé sans espoir, ils ont fini quelquefois au milieu des railleries universelles, n'ayant pour eux que leur conscience. Au jour où la victoire est accomplie dans un aussi grand pays que l'Amérique, et où cette victoire présage le succès définitif, l'abolition finale de l'esclavage, je crois qu'il est juste de faire revivre pour un moment ceux qui ont combattu pour cette grande cause et qui sont morts sans avoir assisté au triomphe. C'est de ces combattants qui nous manquent ici que je voudrais vous entretenir pendant quelques instants.

Vous savez comment l'esclavage des noirs s'est établi dans le nouveau monde. Il y avait à cette époque des esclaves en Europe. Il y en eut en Espagne jusqu'à la veille de la révolution française. C'est un fait fort peu connu et très-certain. L'Algérie, le Maroc, la Tunisie, faisaient des prisonniers chrétiens ; les Espagnols faisaient des prisonniers musulmans ; il y avait parmi ces prisonniers des nègres, et ce sont ces nègres qu'on envoyait coloniser l'Amérique.

Charles-Quint, pour seconder les désirs de ses sujets d'outre-mer, donna à ses chers Flamands, auxquels il ne refusait rien, le droit d'aller prendre des nègres sur la côte d'Afrique et de les vendre dans les colonies. Voilà l'origine de l'esclavage ; il a commencé par le vol.

Au premier moment et à une époque où l'Europe tout entière était divisée en classes, je ne suppose pas qu'on se soit préoccupé de l'injustice d'une pareille situation. Les premiers efforts qu'on a faits ont eu pour objet d'adoucir la condition du nègre, et non point d'abolir l'esclavage. C'est un missionnaire espagnol que l'Église catholique a mis parmi les bienheureux et qu'elle pourrait mettre parmi les saints, le père Pedro Claver, surnommé l'*Apôtre des noirs*, qui, au commencement du XVIIe siècle, se fit le premier l'ami et le compagnon du nègre, mais, je le répète, plutôt pour le consoler que pour lui parler d'affranchissement.

Les premiers qui aient eu l'honneur de flétrir la traite, ce sont les chrétiens dissidents que nous appelons en France les quakers, quoique ce mot, à vrai dire, soit tout autre chose qu'un terme d'éloge, et qui s'appellent entre eux, de leur nom véritable, les Amis, les amis de l'humanité.

Les quakers, j'aime à leur rendre cette justice, ont, dès l'origine, soutenu quatre choses, défendu quatre principes qui aujourd'hui, pour quelques-uns d'entre nous, sont une vieillerie, pour d'autres sont encore une nouveauté.

Les premiers, à une époque où l'on se croyait autorisé à s'égorger mutuellement sous prétexte de religion, les premiers ils ont demandé la liberté religieuse ; ils n'ont pas seulement réclamé la tolérance pour ceux qui ne pensaient pas comme eux, ils ont demandé la liberté, le droit reconnu à chacun d'adorer Dieu comme il l'entendait. Les premiers ils ont demandé la paix universelle, les premiers ils ont déclaré qu'ils ne comprenaient pas que des hommes, et surtout des chrétiens, pussent s'entr'égorger. Les premiers ils ont demandé l'abolition de l'esclavage, et les premiers ils ont demandé qu'on donnât aux hommes et aux femmes des droits égaux. Les premiers ils ont proclamé ce principe, que si l'homme et la femme avaient des devoirs différents, ils avaient des droits semblables ; qu'il fallait commencer par reconnaître l'égalité des droits et laisser ensuite la nature jouer son rôle et établir la différence des devoirs.

Voilà ce qu'ont fait les quakers, et quand on a engagé contre les préjugés et en faveur de l'humanité une partie en quatre points aussi considérable et qu'on en a déjà gagné deux, la liberté religieuse et l'abolition de l'esclavage, il est permis de croire qu'on ne s'est pas trompé et qu'on aura le reste de la partie.

Ce sont donc des quakers qui, à la fin du XVIIe siècle, ont commencé à attaquer l'esclavage. C'est Penn le premier, autant que je puis croire, qui s'est prononcé contre la traite, et après lui j'ai trouvé une assemblée de quakers qui, à Londres, en 1727, déclare qu'on doit interdire aux Amis de posséder des nègres. Mais après ces protestations, qui n'avaient pas jeté un grand éclat, je trouve un nom qu'on laisse ordinairement de côté et qui cependant est celui d'un homme

(1) Voyez le premier *meeting* sur *la Traite et l'esclavage* dans le numéro 44, page 689.

qui a attaqué la traite avec un talent et une énergie admirables. Et j'aime à mettre en évidence ce nom, car il nous appartient ; c'est un des plus grands esprits dont s'honore la France, c'est Montesquieu. Dans son *Esprit des lois*, publié en 1749, Montesquieu se demande d'où vient la légitimité de l'esclavage, et avec cette ironie poignante qui est le caractère de son génie, il se pose les objections suivantes et il y fait des réponses qui évidemment n'en sont pas ; il le sait mieux que personne : « Il fallait bien, dit-il, puisque les Espagnols et les Anglais avaient ruiné l'Amérique en détruisant les populations indigènes, qu'ils allassent ensuite ruiner l'Afrique en prenant des nègres pour cultiver les terres de l'Amérique. Il fallait bien enlever des nègres, puisque c'était le moyen d'avoir le sucre à meilleur marché. D'ailleurs, dit-il, des gens qui ont la peau noire et le nez écrasé sont évidemment indignes de toute pitié, et à vrai dire un nègre n'est pas un homme, car présentez-lui un collier de verre et de l'or, il préférera le collier de verre, tandis que nous autres blancs nous préférerons l'or, grande preuve de civilisation. Enfin il est évident que les nègres ne sont pas des hommes, car si l'on admettait que le nègre est un homme, on commencerait à croire que nous ne sommes pas des chrétiens, et si les gens qui blâment l'injustice faite aux Africains avaient raison, comment les princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, n'en feraient-ils pas une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié? »

Au moment où Montesquieu écrivait ces généreuses paroles, un quaker d'Amérique publiait un livre sur les *Infamies de la traite*. Dix ans plus tard, un autre quaker, qui nous intéresse particulièrement, nous autres Français, continuait cette grande campagne contre l'esclavage. Son nom était Antoine Bénézet. Bénézet était Français de naissance, fils d'un père protestant qui avait dû fuir en 1715 devant la persécution religieuse. Bénézet passa toute sa vie à combattre l'esclavage, et les écrits qu'il a publiés ont déterminé à la fin du XVIIIe siècle un grand mouvement d'opinion. Bénézet était l'ami de Franklin ; c'est à lui que Franklin devait son horreur de l'esclavage. Franklin, qu'on se figure ordinairement si utilitaire, si dévoué à ses propres intérêts, qui, au contraire, n'a jamais séparé le juste de l'utile, Franklin, à quatre-vingt-quatre ans, près de mourir, consacrait les derniers efforts de sa vie à battre en brèche l'esclavage, et il a été le premier président de la première société fondée en Amérique pour adoucir la condition des affranchis.

A côté de Franklin, il faut citer un homme d'origine française, un ami de Washington, un des fondateurs de la constitution américaine, mort président de la cour fédérale des États-Unis, John Jay, descendant d'une famille de la Rochelle qui s'était exilée à l'époque de la prise de cette ville. Jay a combattu l'esclavage toute sa vie et a laissé cette tradition à ses descendants. Cette famille, qui porte un nom français, est célèbre aux États-Unis par son dévouement à la plus grande des causes, la cause de la liberté.

Tandis que Bénézet défendait en Amérique la cause des nègres et qu'avec cette confiance naïve que les beaux esprits ridiculisent et qui finit tôt ou tard par triompher, il adressait des suppliques en faveur des nègres à l'impératrice de Russie, à la malheureuse Marie-Antoinette, petit à petit le flot montait. Cette voix, qui était d'abord isolée, avait fini par trouver de l'écho, et par cette espèce de propagation mystérieuse qui se rencontre toujours dans l'histoire du monde, il se trouva que ces vérités défendues en Amérique par un homme d'un talent médiocre, mais d'un dévouement généreux, allèrent tout à coup passionner des esprits d'élite en Angleterre. C'est en Amérique qu'on avait commencé à demander l'abolition de l'esclavage. C'est en Angleterre qu'on va dorénavant combattre l'ennemi.

En 1785, un jeune homme, un étudiant de Cambridge des plus distingués, qui se destinait à entrer dans l'Église d'Angleterre, Thomas Clarkson, fut séduit par un sujet qu'on lui proposa pour une composition de prix. C'était un discours de rhétorique, une dissertation latine. Voici quelle était la question à traiter : « Est-il permis de tenir en servitude des gens qui n'y ont pas consenti ? »

Clarkson était un bon latiniste qui ne vit là qu'une question littéraire à traiter et un prix à obtenir. Pour faire son travail, il lui manquait des renseignements ; il les chercha partout. Le hasard lui mit entre les mains un livre de Bénézet, la description de la Guinée. Ce livre lui révéla les crimes de la traite et les souffrances que les nègres éprouvaient par suite de cette chasse à l'esclave. Clarkson nous a raconté qu'il fut comme foudroyé par la lecture de ce livre et que, faisant une promenade à cheval et s'occupant de sa dissertation, il descendait souvent de sa monture en disant : « Mon Dieu, est-ce vrai? est-il possible que cela soit vrai ! » Il concourut, il eut le prix, mais il n'était plus le même homme. Au début, c'était un jeune savant qui ne songeait qu'à entrer dans l'Église d'Angleterre pour suivre une carrière respectable ; après avoir étudié Bénézet, c'était un homme atteint de la lumière sacrée et qui n'avait plus qu'une pensée, celle de se consacrer tout entier à l'abolition de la traite, à l'affranchissement des nègres. C'est en 1786 que Clarkson prenait cette résolution ; il l'a tenue jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant plus de cinquante ans.

Clarkson était un homme de talent, un de ces apôtres infatigables qui mettent une énergie sans bornes au service de l'idée qu'ils servent. Mais ce n'était pas un de ces personnages politiques qui peuvent entraîner un parlement. Il lui fallait des soutiens. Or, cela était facile à trouver en Angleterre, dans un pays où chacun peut se réunir avec ceux qui pensent comme lui. Clarkson trouva bientôt l'homme qu'il lui fallait. Cet homme, c'était Wilberforce. Wilberforce était dans une situation politique des plus belles. Ami de Pitt, en position de faire une grande fortune, toute ambition lui était permise ; mais Wilberforce était par-dessus tout un chrétien (1). Cette question de l'esclavage lui parut la plus grande de toutes. Il renonça à toute espèce de fortune temporelle pour prendre un rôle pénible. Il se condamna à fatiguer tout le monde, à frapper à toutes les portes, à braver les beaux esprits. On le railla, on répéta partout que Wilberforce était le plus vertueux de tous les intrigants et le plus intrigant de tous les hommes vertueux ; on l'insulta ; rien n'arrêta son apostolat. Wilberforce commença en 1787 à demander l'abolition de la traite, et enfin, en 1807, c'est-à-dire au bout de vingt ans d'efforts et de railleries, après vingt années qui lui avaient valu la réputation d'un homme sentimental, d'un fanatique, et ce qui était bien plus grave alors en Angleterre, d'un jacobin, il finit par emporter l'abolition de la traite.

Ce jour-là, quand la chambre eut voté l'abolition, un ami

(1) Voyez une conférence de M. Bersier sur Wilberforce, dans notre deuxième année, page 390.

et un collaborateur de Wilberforce, d'origine française, Romilly, qui était une des grandes voix du parlement anglais, eut un mouvement d'éloquence admirable. Il prit Napoléon, alors dans tout l'éclat de ses triomphes, Napoléon maître de l'Europe, à la porte duquel les rois faisaient antichambre, et le compara à Wilberforce, un simple particulier, un Anglais presque inconnu sur le continent. Romilly demanda si ce soir-là, quand ces deux hommes rentreraient dans leur chambre solitaire, le conquérant avec ses rêves de gloire, le citoyen anglais avec la conscience d'avoir fait cesser une grande iniquité sociale, Napoléon aurait le sommeil aussi tranquille et aurait le droit d'être aussi fier de sa journée que le modeste Wilberforce. Ce fut par des applaudissements que le parlement répondit.

Une fois la traite abolie en Angleterre, un nouveau pas restait à faire. Il était bien de reconnaître qu'on n'avait pas le droit d'enlever des hommes libres sur la côte d'Afrique pour en faire des esclaves, mais s'il était infâme de se livrer à la traite, était-il être plus légitime de garder des esclaves? Et parce que les pères avaient été volés, les fils devaient-ils être maintenus en servitude? Là se fit le second mouvement, qui commença en 1807, mais qui ne devait aboutir qu'en 1833. Ce furent les mêmes hommes qui engagèrent cette seconde campagne, Clarkson et Wilberforce. Mais, dès l'année 1823, Wilberforce fatigué céda la conduite du mouvement à un homme dont le nom est justement populaire en Angleterre, sir Thomas Fowler Buxton.

Buxton était allié par sa femme à cette famille des Gurney qu'on ne peut trop honorer, non-seulement en Angleterre, mais dans le monde entier, car elle a donné à l'humanité quelques-uns de ses plus grands bienfaiteurs, et parmi eux il faut citer la fille de Gurney, Élisabeth Fry, la réformatrice des prisons d'Angleterre.

Buxton défendit avec zèle et talent la cause de l'émancipation. Il n'avait pas l'éloquence de Wilberforce, mais c'était un de ces hommes tenaces, rompus aux affaires, toujours les mains pleines de documents. En 1833, il emporta l'abolition de l'esclavage, et ce jour est resté célèbre dans les annales de l'Angleterre et du monde.

Il semblait que tout était fini, mais il y a, chez les amis de l'humanité, un désir insatiable qui ne doit s'arrêter que quand le bien sera parfait sur la terre, c'est-à-dire, je suppose, la veille de la fin du monde.

A côté de Buxton était un jeune homme d'un grand caractère, Joseph Sturge, de Birmingham.

La loi anglaise avait aboli l'esclavage, mais elle l'avait en quelque façon remplacé par un apprentissage qui pouvait durer de longues années. L'apprentissage, c'est l'esclavage sous un autre nom, et c'était bien ainsi que l'entendaient les planteurs, car en une seule année, à la Jamaïque, cinquante mille apprentis s'étaient partagé deux cent cinquante mille coups de fouet. Pour des hommes libres, vous le voyez, la condition n'était pas douce. Sturge voulut remédier à cette situation ; il alla trouver un homme dont je n'ai pas encore prononcé le nom et qui a été, lui aussi, un des grands défenseurs de la cause des noirs. Il alla trouver lord Brougham et lui exposa l'état des choses. Lord Brougham lui dit, et je demande pardon à ces dames pour l'expression de lord Brougham : « Êtes-vous assez *vieille femme* pour croire qu'au moment où l'Angleterre vient d'abolir l'esclavage, elle va s'intéresser à la question de l'apprentissage? » Et Sturge lui répondit : « Milord, vous êtes chancelier, et à ce titre vous êtes le tuteur de tous les orphelins d'Angleterre ; si un de vos pupilles était maltraité, que feriez-vous? — Je voudrais qu'on m'en fournît la preuve, et je jugerais en faveur de l'enfant. — Eh bien! alors, je vais chercher la preuve. — Où cela? — Aux Antilles... » Et il partit.

Il revint avec des documents qui n'étaient que trop décisifs. Il fut prouvé que l'apprentissage était une condition fausse, fausse pour les esclaves, à qui il ne donnait pas la réalité de la liberté, fausse pour les maîtres, qui se hâtaient d'abuser d'autant plus de leur puissance qu'ils allaient la perdre. Et ce ne fut pas seulement le gouvernement anglais que Sturge convertit ; les colonies elles-mêmes sentirent la fausseté de la situation et prirent l'initiative de la réforme.

Sturge eut donc l'honneur de porter le dernier coup à l'esclavage. Buxton n'avait pas été de l'avis de Sturge; il pensait qu'on allait trop vite ; mais il ne fut pas le dernier à se réjouir de la victoire. Il était sorti du parlement depuis quelque temps, mais il était à la chambre, comme spectateur, le jour où fut votée la suppression de l'apprentissage, et il écrivit à un de ses amis: « Nous croyions que Sturge et ses amis avaient tort, les événements viennent de leur donner raison. La chambre, aujourd'hui 28 mars 1838, vient de prononcer, à la majorité de trois voix, l'abolition de l'apprentissage. J'étais avec des quakers; ils ont poussé des cris si formidables, qu'on nous a tous mis à la porte comme des tapageurs. Je suis dans le ravissement. »

La question était terminée pour l'Angleterre. Un homme dont il faut aussi citer le nom, Daniel O'Connell, qui a défendu avec un zèle égal la liberté des noirs et la liberté des Irlandais, Daniel O'Connell écrivait alors à Sturge pour lui demander de former une Société abolitionniste universelle, et il montra du doigt l'Amérique comme le point noir où il fallait porter tous ses efforts dans l'avenir.

Sturge donna suite à cette pensée, et ce fut là l'origine de la Société, à qui nous devons de pouvoir nous réunir aujourd'hui. Et je dirai qu'à sa première réunion en 1840, on vit apparaître le vieux Thomas Clarkson, âgé de plus de quatre-vingts ans ; il venait appeler les bénédictions du ciel sur cette Société destinée à continuer son œuvre dans le monde entier.

Clarkson, à quatre-vingts ans, avait cette joie de ne voir que des hommes libres dans toutes les possessions de l'Angleterre. Le temps avait donné raison aux idées et aux efforts de sa jeunesse.

La question dès lors n'était plus en Angleterre. La France profita de l'expérience anglaise. Il faut bien le dire, nous avions les premiers donné l'exemple d'affranchir les noirs, et nous l'avions fait sous l'influence de Thomas Clarkson, qui vint en France à l'époque de la Constituante et qui fut l'ami et le conseil de Mirabeau. Nous avions affranchi les nègres de Saint-Domingue, et vous savez que ce n'est pas l'affranchissement qui a perdu Saint-Domingue, mais la tentative criminelle de réduire une seconde fois en esclavage des gens que la loi avait affranchis.

Comme il est arrivé souvent, nous avions pris la tête du mouvement, et la fortune nous avait trahis. Mais en 1831, une des premières pensées du nouveau gouvernement fut de faire cesser la traite, et en 1833 fut convenu le traité qui y mit fin, au moins en ce qui concernait la France. Ce traité a été signé par un homme de bien que je regrette de ne pas voir ici, quoique sa pensée y soit présente, par un homme qui,

comme Thomas Clarkson et dans une position plus élevée, a consacré toute sa vie à la défense de la liberté, à l'honorable duc de Broglie.

Si nous n'avons pas le bonheur de le posséder aujourd'hui, car il devait nous présider, au moins qu'il sache bien que nos vœux et que notre reconnaissance l'accompagnent. Puisse-t-il vivre assez longtemps pour être plus heureux encore que Clarkson, et voir le dernier esclave disparaître de la surface du monde !

Malheureusement, si M. de Broglie avait pu obtenir la suppression de la traite, il n'avait pu obtenir que l'esclavage fût aboli. Cet honneur était destiné aux hommes de 1848. C'est sous le ministère de M. Arago, M. Schœlcher étant secrétaire des colonies, que la France s'est délivrée de cette tache. M. Arago est depuis longtemps entré dans l'histoire. M. Schœlcher, depuis trop longtemps absent de France, est devenu aussi un personnage historique, mais qu'il sache bien qu'il n'a laissé dans son pays ni des hommes qui l'oublient, ni des cœurs ingrats.

La question passait alors en Amérique ; ni la France ni l'Angleterre n'avaient plus rien de commun avec cette lèpre de l'esclavage. Mais aux États-Unis le problème à résoudre était d'une tout autre gravité. L'émancipation anglaise avait affranchi huit cent mille hommes ; il y avait en Amérique quatre millions et demi de nègres, et, il faut le dire, le pays était engagé en faveur de l'esclavage. En Angleterre, en France, on avait eu besoin d'un courage qui n'était pas très-difficile : c'était le courage des gens qui vivaient en pleine liberté et qui reprochaient à des planteurs éloignés de vivre de l'esclavage ; mais en Amérique on se trouvait en face du monstre. Les intérêts étaient en jeu, la lutte beaucoup plus redoutable.

Ce fut alors, messieurs, que le 4 juillet 1828, anniversaire de la liberté américaine, un jeune homme, un simple imprimeur, M. William Lloyd Garrison, que nous avons le bonheur de posséder ici, se demanda s'il voudrait être esclave, s'il lui conviendrait qu'on lui enlevât sa femme et ses enfants, et s'il était possible qu'un vrai chrétien répétât tous les matins : « Aime ton prochain comme toi-même, » et fît de ce prochain son esclave, parce qu'il avait la peau noire.

M. Garrison n'alla pas chercher une philosophie plus raffinée ; ce fut avec cette question de tous les jours, cette pensée de tous les instants que, comme il le dit lui-même, sans haine pour les personnes, mais plein d'horreur pour l'institution, il commença une lutte qui devait durer plus de trente ans. M. Garrison était seul, et les commencements furent durs. Insulté, emprisonné, menacé, il n'eut pas un instant de défaillance. Le *Libérateur*, journal qu'il commença à imprimer dans sa chambre, seul, avec un petit nègre pour apprenti, le *Libérateur* parut jusqu'au jour où un autre ouvrier, arrivé à la première magistrature des États-Unis, Lincoln, signa l'affranchissement des nègres. Ce jour-là, l'œuvre de M. Garrison était finie, mais il avait eu cette rare fortune de voir sa vieillesse donner raison à sa jeunesse.

M. Garrison sera le premier à m'applaudir quand, à côté de son nom, je placerai des noms d'absents et d'hommes qui ne sont plus. Parmi les absents, je citerai tout de suite quelqu'un que nous regrettons vivement de ne pas voir ici. C'est un des plus éloquents orateurs de l'Amérique, qui, lui aussi, s'est consacré tout entier à la défense des nègres, je veux parler de l'éloquent Wendel Phillips. Parmi les morts j'en citerai trois : Channing, Horace Mann et Théodore Parker.

Channing, dont le nom est connu en France depuis bientôt vingt ans, avait pour lui la force la plus grande dont un homme puisse disposer, la douceur, l'amour des hommes. Pendant vingt ans, sans se lasser, il a soutenu qu'on n'avait pas le droit d'asservir une âme immortelle. Il était de son siècle, il admettait autant que personne les progrès de l'industrie, il reconnaissait à l'homme la mission de soumettre la nature : « Oui, disait-il, soumettez-vous toutes choses, Dieu vous les a données ; soumettez-vous le soleil si vous le pouvez un jour, mais une âme immortelle, vous ne le pouvez pas ; elle ne vous appartient pas, elle n'appartient qu'à Dieu. »

A côté de Channing, j'ai cité un homme moins connu en France, mais qui est destiné à avoir dans l'avenir un renom universel : c'est Horace Mann, l'homme qui a régénéré l'éducation en Amérique et qui, effaçant toutes ces distinctions, qui n'ont plus de raison d'être, de classes supérieures et de classes inférieures, de classes riches et de classes pauvres, a érigé en principe qu'on pouvait établir l'égalité la plus large en donnant à tous une même éducation, en élevant ceux qui étaient en bas au niveau de ceux qui étaient en haut.

Horace Mann a été au Congrès, en face du tout-puissant Webster, le défenseur de la liberté des nègres, et le jour où il a été obligé, par sa santé ou par son amour pour l'éducation, de quitter la vie politique, il a été remplacé par un homme dont tous ici nous regrettons l'absence, Charles Summer, qui prit à son tour en main cette cause et le fit avec une admirable éloquence, ce qui lui valut, vous le savez, d'être un jour assommé au sortir du Capitole, et ce qui valut à son assassin le don d'une canne d'honneur sur laquelle les gens du Sud avaient fait écrire : *Hit him again*, « Assomme-le une seconde fois. »

M. Sumner est venu alors en France, nous l'avons connu à cette époque ; il faisait ce voyage pour se rétablir, et il s'est bien rétabli, car c'est lui qui, pendant toute la guerre, a été le conseil de l'Amérique ; c'est lui qui a senti et dit mieux que personne que la guerre ne pouvait se terminer que par l'abolition de l'esclavage.

Je n'oublie pas non plus un homme dont le nom n'est pas connu en France autant qu'il devrait l'être et qui a été, dans les temps modernes, l'orateur le plus éloquent que la chaire ait entendu. J'avoue que, quand je lis quelques-uns de ses discours contre l'esclavage et que je relis les discours les plus fameux de Cicéron, je trouve que l'antiquité est froide et glacée à côté de cette parole brûlante comme un fer chaud. Parker inspire l'horreur de ces gens qui soutenaient l'esclavage parce qu'ils en vivaient. Il les foudroie ; il les écrase avec cette arme terrible du ridicule, mortelle aux partis qui ont tort.

Nous voici arrivés aux limites du plan que je m'étais tracé.

Vous voyez que nous sommes arrivés à la veille de la guerre civile américaine. Cette guerre a pu étonner les gens qui n'avaient pas étudié l'histoire, mais ce qui étonnait ceux qui suivaient la marche des événements, c'est qu'elle n'éclatât pas depuis trente ans. Grâce à Dieu, elle est terminée ; elle a fini par le triomphe du droit, et elle aura été comme ces orages qui, après un désastre passager, répandent partout la fertilité.

L'esclavage est mort et bien mort, mais il reste une grande

question, celle de savoir comment on fera passer quatre millions d'hommes à la liberté.

Il ne suffit pas, en effet, de déclarer que les hommes sont libres pour leur donner les habitudes de la liberté. L'éducation seule peut résoudre ce difficile problème.

Heureusement l'Amérique a trouvé dans son sein un secours admirable. Les femmes ont entrepris de résoudre cette question en répandant l'instruction parmi les nègres. Les femmes ont joué un grand rôle dans cette question de l'esclavage. En Angleterre, je ne crois pas me tromper en disant qu'un jour, au parlement, une pétition signée de trente mille femmes fut présentée. En Amérique, ce sont des quakeresses qui ont commencé le mouvement: c'est Lucretia Mott, que M. Garrison a eue auprès de lui; c'est miss Lydia Child, qui a compromis sa réputation d'auteur en vogue, parce qu'elle défendait les Africains; ce sont les deux sœurs Grimke, qui ont quitté la Caroline du Sud pour venir défendre la liberté dans le Nord.

Partout on trouve des femmes engagées dans la défense de cette grande cause, et en dernier lieu la plus célèbre et la plus populaire de toutes, madame Beecher Stowe, dont l'ouvrage a été le coup de mort donné à l'esclavage.

Ce sont aujourd'hui les femmes de la Nouvelle-Angleterre qui vont dans le Sud, au mépris des outrages, des insultes, des mauvais traitements, pour remplir le plus sacré des apostolats, pour réunir autour d'elles les femmes noires qui ne savent pas coudre et leur apprendre à coudre, pour apprendre à lire et à écrire aux enfants. Ce sont des femmes qui font cela et qui déclarent qu'il ne leur faudra pas dix années pour que toute cette population transformée ne récompense l'Amérique du bien qu'on lui aura fait.

En face de cette histoire trop rarement faite, au récit des luttes de ces braves soldats isolés qui se sont dévoués à une grande cause et qui l'ont emporté, qui oserait dire qu'il n'y a pas un lien moral dans l'humanité, et que le bien n'y finit pas par triompher ?

Qu'est-ce que Bénézet ? Un rêveur inconnu. Il a poussé un cri; ce cri a trouvé un écho qui en a réveillé d'autres, et un jour il s'est élevé dans le monde une voix toute-puissante qui a fait triompher la justice. La pensée des quakers comprise, acceptée par des hommes de bien en Angleterre, a fini par s'imposer à l'opinion publique et a fait abolir la traite. L'abolition de la traite a conduit à l'abolition de l'esclavage, et l'abolition de l'esclavage en Angleterre a laissé la France à découvert. A son tour la France a secoué ce fardeau d'infamie. L'Amérique alors se trouva en quelque sorte bloquée par l'opinion. Quand un Américain arrivait en Europe, s'il parlait avec un juste orgueil de la liberté de son pays, on lui répondait : « Que nous parlez-vous de votre liberté, vous êtes le pays de l'esclavage ! » Croyez-vous qu'un homme puisse accepter longtemps une pareille situation, et que ce qui est vrai de l'homme ne soit pas vrai de cet individu collectif qu'on appelle un peuple ?

Que reste-t-il aujourd'hui dans le monde pour maintenir l'esclavage? Deux pays qui se disent chrétiens, le Brésil et l'Espagne.

UNE VOIX DANS L'AUDITOIRE.

Et le Portugal ?

M. LE PRÉSIDENT.

Et le Portugal aussi; à Dieu ne plaise que je ne rende pas justice, même lorsque je condamne! Les contre-forts sont tombés; l'Amérique en affranchissant ses esclaves a découvert la place. Eh bien ! n'avons-nous pas un devoir à remplir ? Oui, il faut que nous fassions autour des derniers soutiens de l'esclavage un blocus moral, il faut que nous leur disions : Vous prétendez que vous êtes chrétiens, vous dites que vous êtes catholiques, et voici la bulle de Grégoire XVI qui déclare qu'on ne doit pas traiter les hommes comme des bêtes fauves !

Est-il possible que cet état de choses puisse durer longtemps encore ? Non. L'esclavage a été tout-puissant; maintenant il est à demi vaincu, il baisse la tête ; il ne se défend plus, il s'excuse ; il faut un dernier effort pour l'abattre, et nous réussirons. Dans ce long récit, messieurs, quelle leçon morale, quelle leçon d'économie politique ! Ne voyons-nous pas une fois de plus que Dieu a uni par des liens indissolubles la prospérité et la moralité des peuples, et qu'on sert son intérêt et l'intérêt de tous les hommes quand on défend d'une main ferme la justice, la liberté et l'humanité ?

M. ALBRIGT.

Je regrette que M. Laboulaye ait oublié le nom de Grenville Sharp, l'ami de Bénézet, celui qui dès 1773 prononça une parole restée justement célèbre : « Il n'est pas possible qu'un esclave puisse respirer l'air de la libre Angleterre. »

M. LE PRÉSIDENT.

Il est certain que j'ai oublié beaucoup de monde. Il aurait fallu citer des noms américains à l'infini. Parmi ces noms, il y en a un qui mérite surtout le respect ; c'est celui de M. Levy Coffin, qui s'est voué tout entier à l'émancipation des nègres et qui fut en Amérique de ce qu'on appelait *le chemin de fer souterrain.*

De très-bonne heure on avait établi avec le Sud une communication qu'on n'a jamais pu découvrir. Il n'y avait que d'honnêtes gens qui la connaissaient. Un nègre arrivait sur la limite des États du Sud : il trouvait des inconnus bienfaisants qui le prenaient dans une voiture, le faisaient voyager la nuit, le cachaient le jour ; le lendemain il en trouvait d'autres, et ainsi, de relai en relai, des hommes généreux, des femmes dévouées, se transmettaient le fugitif jusqu'à ce qu'il fût arrivé au Canada, en terre de liberté. M. Levy Coffin a été un de ces honnêtes scélérats qui ont commis des illégalités sans nombre pour obéir à la loi de Dieu.

Je reçois maintenant la communication suivante : Madame veuve Toussaint-Louverture, qui a quatre-vingt-cinq ans et qui habite Bordeaux, a prié un ami d'offrir à l'assemblée l'expression de sa vive sympathie. Elle nous envoie un portrait de son mari.

M. Chamerovzow dépouille la correspondance, dans laquelle on remarque notamment une lettre de M. Bigelow et les pouvoirs donnés à M. Levy Coffin, délégué de la Commission des affranchis de l'Ouest, et qui, malgré son âge (soixante-douze ans), n'a pas reculé devant les fatigues d'un voyage de Cincinnati à Paris, fait exprès pour assister au Congrès. Le nom de M. Coffin, qui, à lui seul, a assuré la fuite de plus de trois mille esclaves, est salué par des applaudissements unanimes de l'assemblée.

M. WILLIAM LLOYD GARRISON.

Le seul droit que j'aie d'être écouté se résume dans un mot : *Je suis un abolitionniste*. Je suis pour l'abolition rapide, immédiate. Peu m'importe la caste, la croyance ou la couleur à laquelle l'esclavage s'applique. Peu m'importe qu'il soit personnel ou politique, mental ou corporel, intellectuel ou spirituel; je suis pour son abolition instantanée, totale.

Vous vous joindrez certainement à moi pour nous réjouir ensemble de ce qu'après un terrible conflit moral de près de quarante années, l'institution de l'esclavage aux États-Unis a été anéantie, quatre millions d'hommes ont été mis en liberté, et il n'y a plus un pouce de territoire entre l'Atlantique et l'océan Pacifique où la liberté humaine soit violée. Liberté du sol, liberté de la parole, liberté de la presse, liberté des écoles, institutions libres, ne sont plus seulement le privilége d'une moitié de l'Union américaine. La rébellion, qui avait été l'œuvre d'une oligarchie esclavagiste hautaine et implacable, et qui avait hautement pour but d'établir un vaste empire esclavagiste sur les ruines de la république, a été l'instrument choisi par la justice divine pour anéantir l'esclavage même.

Les habiles furent pris honteusement dans les piéges de leur propre habileté, et les conseils des téméraires renversés à terre.

Une telle rébellion, se proposant un pareil dessein, animée d'un pareil esprit, cherchant à réussir par de pareils moyens, avec de pareils instruments, est sans exemple dans l'histoire du monde. Elle fut, de plus, caractérisée par la trahison la plus noire, par le parjure le plus choquant, par la barbarie la plus révoltante. Elle était menteuse dans ses plaintes, monstrueuse dans ses prétentions, insolente dans ses bravades, diabolique dans son but. Par sa défaite, la cause de l'émancipation humaine a fait un bond d'un siècle.

Il faut abhorrer, dénoncer toutes les formes de la tyrannie, lui résister d'une manière quelconque, et la renverser quand même, arrive ce qui pourra : la prison, l'exil ou le gibet. Mais, parmi toutes les inventions du despotisme, l'idée d'avoir un bétail humain dépasse toutes les autres dans une proportion incommensurable, elle est sans comparaison, sans rivalité, c'est la « somme de toutes les infamies ». Elle détruit d'un seul coup tous les droits de la nature humaine. Elle rend l'homme la propriété de son semblable. Elle envoie au marché, avec les bestiaux et les porcs, des hommes, des femmes et des enfants. Elle annihile les rapports de père, de mère et d'enfants; elle emploie des bouledogues pour reprendre ceux qui essayent de se dérober par la fuite à son terrible joug; elle oblige ses victimes désespérées à un travail sans relâche et sans rémunération, sous le fouet du commandeur, sans pitié. Elle a recours à des fouets, des bâillons, des menottes, des fers, des carcans, des entraves, à tous les instruments infernaux de torture que la passion ou le caprice d'un maître irresponsable peut imaginer. Elle interdit sous les peines les plus sévères même la connaissance de l'alphabet aux malheureux qu'elle cherche à *déshumaniser*. Elle repousse au dehors de l'humanité des êtres qui ont été créés d'après la même image divine que nous. Elle marque ces infortunés d'un sceau d'infamie comme une race hybride, proche voisine de l'espèce simiaque. Un pareil système ne doit pas être toléré pour un seul moment dans un pays quelconque. Tout l'univers devrait se soulever contre lui comme contre une infamie qui le déshonore. Toutes les nations devraient insister pour sauvegarder la distinction éternelle entre la brute et l'homme, distinction qui doit être respectée pour l'honneur de la famille humaine et pour la gloire de Dieu.

Tout gouvernement qui tolère les marchés d'esclaves mérite d'être renversé, ou frappé d'un châtiment de feu, jusqu'à ce qu'il proclame la liberté dans toute l'étendue de son domaine et pour toutes les races qui l'habitent. Le crime d'un pareil système ne peut être jamais dissimulé par les casuites, quelque habiles qu'ils puissent être. Cette question n'est point de celles qui ont besoin d'un appel à la tradition, à la coutume, à l'autorité des philosophes ou au texte des Écritures pour être décidée. L'aspect de l'esclavage, son esprit, son principe, sa puissance néfaste, ses intentions, le but qu'il poursuit, tout en lui est égoïsme et brutalité. Qu'on ne lui fasse aucun quartier ! Qu'on ne perde pas de temps en consentant à en faire un sujet de discussion métaphysique, d'étude physiologique ou physiognomique, de race, de couleur ou de climat, comme s'il était susceptible d'une solution douteuse. Ce qui est évident de soi n'a pas besoin d'être discuté. Il est évident de soi qu'un homme n'est pas une chose, et ne saurait, par conséquent, devenir un objet légitime d'appropriation. En conséquence, il ne faut point admettre l'esclavage dans les lieux de discussion publique; mais on doit le dénoncer, l'exécrer et l'assaillir par tous les moyens justes, au nom de l'humanité et conformément à la loi du Dieu vivant.

Comment un pareil système a-t-il pu obtenir une effrayante extension et une prépondérance absolue dans une république qui a le christianisme pour religion, et pour symbole sa déclaration d'indépendance où brillent tant de vérités évidentes d'elles-mêmes; dans une république qui proclame que tous les hommes ont été créés égaux, qu'ils ont reçu en partage un certain nombre de droits inaliénables, que parmi ces droits figurent le droit de vivre et la faculté d'en user librement ? Ce phénomène historique sera l'objet d'un étonnement croissant pour les générations futures. L'erreur primitive, ce ne fut pas de faire de l'abolition de l'esclavage une condition *sine quâ non* à la formation de l'Union américaine, ce fut de donner au système affreux de l'esclavage certaines garanties dans la constitution. Par là toute la nation a été souillée, corrompue, et est devenue coupable du maintien de l'esclavage. Pendant une période de soixante-dix ans, concessions après concessions furent faites à cette horrible institution pour apaiser son esprit toujours menaçant, pour satisfaire à ses demandes sans cesse croissantes, jusqu'à ce que le gouvernement lui-même, les partis politiques, presque tous les corps religieux, les écoles de théologie, les corporations savantes, les intérêts commerciaux et manufacturiers, les hommes riches, les personnes influentes, les négociants, les hommes respectables, les gens à la mode, consentirent à faire leur soumission abjecte devant ses caprices despotiques. On a un parfait exemple de cette soumission dans la servilité dont les Babyloniens firent preuve quand le roi Nabuchodonozor ordonna qu'ils devaient tomber à genoux et adorer la statue d'or qu'il avait érigée dans la plaine de Dura, chaque fois qu'ils entendaient le son de la musique, sous peine d'être jetés dans une fournaise s'ils osaient résister à ses ordres. Suivant les récits qui nous ont été conservés, il ne

se trouva, dans cette vaste multitude, que trois hommes qui résistèrent. Faisant comparaître devant lui Shadrach, Meshecck et Abednégo, le tyran enragé les menaça de les faire brûler vifs s'ils refusaient encore d'obéir à son édit. Mais ils répondirent sans crainte : « O Nabuchodonozor, nous ne nous soucions pas de te répondre comme tu le désires. Si tu mets à exécution ta menace, le Dieu que nous servons est assez puissant pour nous tirer de la fournaise, et il nous délivrera de tes mains, ô roi! Mais même quand il ne le ferait pas, sache, ô roi! que nous ne servirons pas tes dieux, que nous n'adorerons pas la statue d'or que tu as élevée! » Vous vous rappelez tous le miracle qui sauva ces héroïques confesseurs.

Quelques abolitionnistes inflexibles et courageux résistaient seuls à cette puissance sanguinaire. Dans aucun temps on n'a vu une lutte paraissant plus désespérée. Pendant trente-cinq années consécutives, le nom même d'abolitionniste était un terme de mépris. Ils étaient universellement considérés comme des fanatiques, des fous, des incendiaires. Ils étaient poursuivis par la foule de cité en cité, de village en village. Leurs *meetings* étaient dispersés, au mépris des lois, dans les coins les plus reculés du pays. Leurs appels à la justice et à l'humanité recevaient comme réponse des pierres, des œufs pourris, les plaisanteries grossières, les injures de la populace, le mépris de tous les *honnêtes gens*. La chaire et la presse rivalisaient de zèle pour les dénoncer à la réprobation publique comme coupables de sédition et d'hérésie. Dans quelques cas ils étaient dépouillés de leurs biens pour le crime d'avoir donné une croûte de pain et un verre d'eau à quelque esclave fugitif affamé. Je suis heureux de voir dans cet auditoire mon estimable ami le quaker Lévy Coffin (de l'Ohio), qui, au mépris des terreurs de la loi et des menaces de la foule, donna abri et secours à plus de trois mille esclaves fugitifs, et qui, depuis la proclamation de l'émancipation, s'est consacré sans cesse à l'œuvre sainte de travailler pour le bien des millions d'êtres humains rendus à la liberté. J'ai encore un autre ami bien cher, Thomas Garrett (de Wilmington, Delaware), dans les mains duquel ont passé plus de deux mille esclaves fugitifs sauvés par son humanité, et qui s'est vu enlever tous ses biens par l'inique sentence d'une cour esclavagiste.

Dans d'autres cas, les abolitionnistes ont été enduits de goudron et de plumes, placés à califourchon sur un rail, jetés en prison, lapidés jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Des récompenses ont été offertes à ceux qui les enlèveraient pour les livrer aux gens du Sud. Leurs presses ont été mises en pièces, leurs écrits ont été arrachés des malles-postes et livrés aux flammes. Enfin quelques-uns ont été chassés à coups de fusil comme des bêtes fauves, ou autrement assassinés. Cependant, ils n'ont jamais faibli, jamais consenti à aucune espèce de compromis, jamais demandé que l'on détournât de leurs lèvres le calice d'amertume jusqu'à ce que l'œuvre du jubilé fût venue.

Si quelques abolitionnistes se distinguèrent d'une façon particulière par leur persévérance, leur abnégation et leur entier dévouement, je dois dire que ce sont des femmes. Laissons-leur la palme, elles la méritent!

La question d'un intérêt immédiat, ici et partout, c'est : *Quels sont les résultats de l'émancipation aux États-Unis?* D'abord n'oublions point de quelle manière et dans quelles circonstances ce grand événement s'est produit. Aux Antilles britanniques, l'abolition eut lieu en temps de paix, il en coûta une indemnité de cinq cents millions de francs, dont on n'eût pas dû, en vérité, donner un centime aux planteurs. Elle était entièrement due, en bonne justice, à ceux qu'on avait volés pendant toute leur vie, et qu'on avait soumis à des tourments innombrables. Quelle en fut la conséquence? Aucune violence, aucun désordre de la part des esclaves émancipés. Au contraire, ils se rendirent en foule aux églises des différentes religions pour exprimer leur joie, et leur gratitude par des actions de grâce adressées à Dieu. Ils célébrèrent cet événement, non point par des débauches, par des vengeances, par des complots contre leurs anciens maîtres, mais par des processions dans les rues avec des bannières déployées, où étaient inscrites des devises admirables. Si plus tard les résultats de l'émancipation dans les îles anglaises parurent moins heureux, il faut en accuser l'injuste partialité des législations coloniales, l'esprit oppressif et rapace montré par les planteurs contre les esclaves émancipés. Tout récemment, les funestes événements de la Jamaïque doivent être attribués au gouvernement tyrannique de M. Eyre. Quoique les autorités métropolitaines lui aient permis d'échapper au châtiment qu'il méritait à cause de sa révoltante administration, il n'a pu se dérober à la réprobation de toutes les âmes justes et humaines.

L'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises — acte qui sera toujours cité à la gloire de la République française de 1848 — s'effectua sans troubler l'ordre public et sans produire aucune mauvaise conséquence. On a reconnu que c'était un grand bien pour les colonies, et ce bien se développe à mesure que les travailleurs affranchis sont davantage traités comme des hommes et plus justement récompensés pour leur travail.

Mais dans les États-Unis d'Amérique, l'émancipation a été proclamée dans les circonstances les plus défavorables, au milieu d'une terrible rébellion, dont le signal avait été donné par les maîtres eux-mêmes et qui était dirigée contre le gouvernement national; à un moment où les éléments civils et politiques se fondaient dans un feu ardent, où les fondements de l'ordre social étaient ébranlés comme par un tremblement de terre, où le sang de la population blanche coulait comme de l'eau dans un conflit sanguinaire, et où une guerre civile gigantesque et sans exemple brisait l'Union en deux fractions ennemies. Malgré les progrès encourageants que l'agitation anti-esclavagiste avait faits, malgré les travaux incessants des abolitionnistes, les sentiments dominants même dans le Nord, défenseur de la cause nationale, étaient alors fortement contraires à la race nègre. Le Nord consentait à l'émancipation, non point parce qu'il y applaudissait de cœur, sauf une faible minorité; non point dans un esprit de repentir et de sacrifice, mais seulement comme à une nécessité militaire pour supprimer la rébellion et conserver l'unité de la république. Maintenant, quel fruit immédiat pouvait-on raisonnablement attendre d'une émancipation ainsi arrachée par la pression des événements et faite au milieu d'un chaos universel?

Si quelque changement favorable s'est produit dans la condition des affranchis, nous devons nous considérer comme satisfaits et être assurés que des progrès d'une rapidité indéfinie s'accompliront dès que les États du Sud seront reconstruits et tranquillisés. La proclamation du président Lincoln a été faite le 1er janvier 1863; elle n'a pu être mise en vigueur que lorsque la rébellion a été vaincue en 1865. Elle n'a donné

aux esclaves qu'elle émancipait, et qui étaient au nombre de trois millions trois cent mille, rien qu'une liberté nue, sans foyers domestiques, sans maisons, sans argent. Les esclaves cessaient d'être des bestiaux, mais ils n'étaient point encore des citoyens. Ceux qui étaient tombés d'accord sur la question de leur affranchissement étaient divisés pour savoir ce que l'on ferait d'eux. Quelques-uns étaient d'avis d'en former des colonies et de les envoyer en Afrique, au Mexique ou dans l'Amérique centrale. D'autres proposaient leur établissement dans la Caroline du Sud ou dans le Texas. D'autres pensaient qu'on devait les garder en tutelle, tandis qu'un petit nombre seulement insistaient sur le devoir de leur donner l'égalité des droits civils et politiques. Au Sud, l'esprit diabolique de l'esclavage persistait dans toute sa malignité ; fidèle à sa nature, il cherchait toutes les occasions de faire échouer l'émancipation. Forcé d'être loyal en apparence, il était aussi factieux que possible en esprit. Tenant les rênes du pouvoir législatif, il portait des lois cruelles et tyranniques contre les affranchis sans défense, et il laissait commettre impunément à leur préjudice les injustices les plus graves. On ne recevait pas dans les tribunaux leur témoignage contre leurs agresseurs blancs. On ne leur permettait point de posséder et de porter des armes à feu pour leur défense. Des lois étaient établies contre le vagabondage. Sous le titre de vagabonds, ils pouvaient être arrêtés, condamnés à l'amende, vendus pour un temps limité afin de payer cette amende, loués comme ouvriers suivant le caprice du juge, ou employés à des travaux publics par les autorités sous la direction de commandeurs. Dans quelques cas, on leur refusait d'exercer aucun commerce, aucun métier mécanique sans une licence spéciale pour laquelle ils devaient payer une grosse somme d'argent chaque année. Dans d'autres cas, tout juge de paix avait le pouvoir de mettre en apprentissage un enfant nègre quelconque chez une personne blanche, sans qu'il fût besoin du consentement du malheureux enfant noir ni de celui de ses parents. Dans d'autres cas, les affranchis étaient soumis à toutes les peines qu'on leur infligeait lorsqu'ils étaient encore en esclavage. Dans un seul district, et pendant la durée d'un seul mois, on constata quarante-neuf actes de violence commis contre eux par des blancs, et variant depuis les coups jusqu'au meurtre. En Louisiane, jusqu'au mois de février dernier, quatre-vingt-six affranchis ont été assassinés, deux cent trente ont reçu des coups de feu, des coups de poignard, de bâton, etc., et pendant cette même période, un seul blanc a été tué par un affranchi. Au Texas, des centaines d'affranchis ont été chassés à coups de fusil comme des chiens. A Mobile, trois églises de nègres ont été brûlées jusqu'aux fondations. Les tentatives pour donner de l'éducation aux nègres ont partout réveillé la plus amère hostilité. Dans beaucoup d'endroits, les écoles ont été détruites par la foule, et les professeurs, généralement des femmes, ont été obligés de s'enfuir pour ne point être massacrés. Ces actes coupables ont eu leur couronnement dans les émeutes de Memphis et à la Nouvelle-Orléans, où des vingtaines d'unionistes paisibles et de nègres inoffensifs ont été assassinés de la façon la plus sauvage, et où un nombre bien plus grand encore ont été affreusement blessés. Ce triste état de choses est dû en grande partie à la perfidie et à l'audacieuse usurpation de pouvoirs qui ne lui avaient point été délégués, commise par Andrew Johnson, cet indigne successeur du regretté Abraham Lincoln. Infidèle à toutes ses protestations de patriotisme, de sympathie et d'amitié pour les gens de couleur, de haine pour la trahison et les traîtres, il n'a rien négligé pendant les deux dernières années pour exciter les espérances des rebelles vaincus, pour relever l'esprit de leurs alliés du Nord, connus de l'autre côté de l'Atlantique sous le sobriquet de *Copperheads* (têtes cuivrées, nom d'un serpent très-venimeux); pour pousser les nègres émancipés au désespoir, pour ruiner, à l'aide de son *veto*, tous les plans d'un congrès patriotique cherchant à reconstruire les États rebelles sur le pied d'une liberté impartiale, égale pour tous. Le mal que cet homme a fait est colossal et déjà bien enraciné. S'il était resté fidèle à ses devoirs, il aurait rendu son nom immortel, il l'aurait inscrit à côté de celui de son illustre prédécesseur. Mais au lieu de cela il sera certainement considéré comme un infâme. Les gouvernements qu'il a institués, sous sa propre responsabilité, dans le Sud, ont, sans aucun mandat constitutionnel, sans aucun respect pour l'autorité législative du Congrès, rendu le pouvoir aux rebelles, mis hors loi les unionistes loyaux, livré les affranchis désespérés à la merci de leurs ennemis.

Au commencement du printemps qui vient de s'écouler, le Congrès a décidé que sa patience avait dépassé les bornes, et qu'il fallait balayer d'un coup tous les fantômes de gouvernements établis par ce pseudo-président Johnson. Il a été plus loin encore, il a mis la hache au pied de l'arbre maudit en donnant le droit de vote aux affranchis, en leur accordant tous les droits de citoyen. Depuis cette époque un nouvel ordre de choses s'est établi. Des élections politiques ont eu lieu dans le Sud, et les affranchis y ont pris part d'une manière qui fait infiniment d'honneur à leur sagacité et à leur discernement. Jamais ils ne sont devenus les jouets de leurs premiers maîtres, mais ils ont voté comme un seul homme pour des citoyens loyaux et fidèles. Partout ils ont assuré le triomphe des radicaux. Dans le Tennessee, ils viennent d'aider le gouverneur Brownlow à recueillir une majorité de cinquante mille voix. Quelques-uns des plus intelligents remplissent déjà des missions de confiance et exercent une portion de l'autorité publique. Le temps n'est point éloigné où ils seront représentés par eux-mêmes dans tous les États du Sud et dans le congrès des États-Unis. Le Sud devient de plus en plus raisonnable. Les attentats contre les nègres, de la nature de ceux dont nous avons parlé plus haut, sont plus rares; le témoignage des affranchis est reçu dans les cours de justice ; dans quelques sections, on les admet à siéger comme jurés. Ils montrent le plus grand empressement à améliorer leur situation en acquérant des propriétés, de sorte que l'industrie s'organise rapidement sur une base solide; ils ont fondé des journaux, tous habilement rédigés par des hommes de couleur. Leurs écoles se multiplient de jour en jour, et elles sont également suivies par les vieux et par les jeunes, aussi avides les uns et les autres d'acquérir le savoir, que sont avides de pain les affamés.

Au 1er janvier dernier, le nombre total des écoles officiellement recensées était de quatorze cents, possédant plus de mille instituteurs blancs et six cents de couleur, et suivies par plus de quatre-vingt-dix mille élèves. Il y avait dix-sept écoles industrielles, onze hautes écoles ou écoles normales, huit cents écoles du dimanche avec plus de soixante-dix mille élèves. Des progrès étonnants ont été faits en lecture, en écriture, en géographie, en arithmétique et dans les branches plus élevées de l'éducation populaire. Les affranchis ne manquent ni de capacité ni d'application. On tenait les premières

écoles dans des églises désertes, dans des hôpitaux abandonnés, dans des maisons particulières qui avaient été temporairement occupées par les autorités militaires, dans des hangars, sous l'ombrage de vieux arbres, et même dans une casemate démantelée à l'épreuve de la bombe. Maintenant on trouve pour les écoles des maisons convenables; dans beaucoup d'endroits, elles sont partagées en classes graduées commençant à l'école primaire et finissant à l'école normale. Dans le district de Colombie, on est forcé d'avouer qu'elles valent les meilleures écoles des blancs. Les professeurs sont au rang des meilleurs de tout le pays. En Géorgie, les affranchis ont formé spontanément des associations d'éducation, avec le dessein d'établir des écoles dans tous les comtés de l'État. Dans des localités où l'*école de nègres* était, il y a un an, l'objet d'un mépris ouvert, on fait journellement des demandes pour y obtenir des chaires de professeurs, et ces demandes sont faites par des blancs du Sud. Ordinairement le châtiment le plus sévère que les professeurs ont à infliger est de suspendre le droit de suivre l'école. Les affranchis contribuent à soutenir plus de la moitié des écoles du Sud. Sur soixante-dix-huit mille élèves, quinze mille payent la somme de onze mille quatre cents dollars par mois; nous pourrions citer un millier d'autres faits également significatifs, si le temps nous le permettait.

Une tâche bien difficile est d'estimer exactement le montant des sommes versées depuis le commencement de la guerre pour secourir et instruire les affranchis. Le département a dépensé par l'intermédiaire du bureau des affranchis, pendant les deux années finissant au 14 juillet 1857, en nombre rond, la somme de 26 millions cinq cent mille francs; le nombre total des contributions volontaires versées par diverses associations est estimé à 27 millions cinq cent mille francs. Sur cette somme, au moins un cinquième est arrivé du dehors. L'Angleterre a généreusement contribué pour deux millions de francs. La France, la Suisse et l'Allemagne et d'autres pays ont également envoyé des preuves matérielles de leur sympathie pour cette cause. Cette œuvre admirable et sublime, qui étend si loin son influence sur les destinées humaines et prépare la chute de l'esclavage dans les colonies espagnoles et portugaises et au Brésil, cette œuvre est si sûre d'obtenir les plus grands triomphes si on la poursuit avec persévérance encore quelque temps, qu'elle réclame tout le concours dont la bienveillance, disons mieux, la justice du monde chrétien peut disposer en sa faveur. En effet, c'est une dette à payer plutôt qu'une charité à faire, puisque l'on a vu le christianisme conspirer pendant des siècles au maintien du commerce de la traite, et puisque, par conséquent, le christianisme est responsable de tous les maux qui ont été déchaînés sur les descendants de la malheureuse Afrique. Puisse l'expiation ne point être insuffisante pour le crime qui a été commis!

En mai 1866, à l'assemblée générale de toutes les sociétés de secours pour les affranchis, s'est fondée la commission de l'Union américaine des affranchis. Elle embrasse maintenant presque toutes les administrations non ecclésiastiques employées à l'éducation des gens de couleur. Elle a ses succursales dans la Nouvelle-Angleterre, à New-York, en Pensylvanie, dans le Maryland, l'Illinois et le Michigan. Son président est l'honorable Salmon P. Chase, chef de la justice aux États-Unis, un des citoyens les plus honorables et les plus dignes. Les autres membres de cette commission sont des personnes de la philanthropie la plus pure, de la plus haute intégrité, inspirées par les plus nobles sentiments; et toutes les ressources que de ce côté de l'Atlantique on mettra à leur disposition seront employées avec un discernement incontestable et une stricte fidélité.

J'ai l'honneur de représenter parmi vous cette commission. A une réunion de son comité exécutif, tenue au mois d'avril dernier, quelques membres ont été chargés de présenter à cette conférence un rapport sur l'histoire et les résultats de l'émancipation aux États-Unis. Je tiens dans ma main un exemplaire de ce rapport, qui est très-soigné, très-complet, et dans lequel on peut avoir pleine confiance. Il contient : 1° une histoire rapide de l'émancipation, comme mouvement militaire et politique ; 2° un résumé de l'état légal et de la situation sociale dans laquelle l'émancipation a laissé les nègres; 3° une description des moyens employés pour l'amélioration de cette situation, soit par l'action de l'État, soit par des contributions volontaires ; 4° l'indication des résultats que l'on a obtenus.

Voici les conclusions de ce rapport : «Les affranchis ont réfuté victorieusement l'accusation de paresse et d'incapacité que les esclavagistes leur lancent à la tête. Ils n'ont pas seulement travaillé fidèlement et consciencieusement sous des maîtres blancs, mais, quand des facilités leur ont été données, ils se sont montrés capables d'un travail indépendant organisé par eux-mêmes. Ils ne sont point dépensiers ou prodigues. Sur leurs maigres salaires ils étaient parvenus à déposer, un peu plus d'un an après l'organisation des caisses d'épargne pour les affranchis, une somme de 616 802 dollars 54 centimes. En outre, un grand nombre avaient acheté des fermes. Ils ont montré une merveilleuse aptitude pour l'appréciation des questions politiques à l'ordre du jour, une patience et une fidélité non moins merveilleuses pour attendre l'accomplissement de leur libération. La rapidité de leur développement au milieu de pareilles circonstances a surpris également leurs amis et leurs ennemis, et contribué plus qu'aucune autre cause peut-être à atténuer le préjugé qui survivait à l'esclavage et, par conséquent, à compléter l'œuvre de l'affranchissement. »

Je vous demanderai encore quelques instants pour rendre un hommage de cœur :

D'abord à notre président, le vénérable duc de Broglie, le coadjuteur de Wilberforce et de Clarkson, de Buxton et de Macaulay, dont je puis me rappeler les efforts pour la cause de l'émancipation des nègres, depuis que je commençai à m'occuper de cette noble cause. Je lui offre mes plus chaudes congratulations de ce qu'il a pu voir les désirs de son âme accomplis, non-seulement dans les colonies françaises, mais dans mon propre pays, sur une échelle encore plus vaste ;

A tous ses coopérateurs de France qui sont encore de ce monde, à qui je présente avec joie, comme une ample compensation de leurs peines, de leurs épreuves passées, les millions d'affranchis dont ils ont essayé de briser les fers, et dont ils peuvent entendre maintenant les actions de grâces ;

En second lieu, aux chefs et au peuple de France, qui, en organisant la république de 1848, ont donné à leur sublime devise : « *Liberté, égalité, fraternité!* » une admirable application dans l'affranchissement de tous les esclaves des colonies françaises ;

En troisième lieu, à Édouard Laboulaye, à Augustin Cochin, au comte de Gasparin, à Victor Hugo, à Victor Schœlcher, à leurs

illustres associés, pour leurs puissants témoignages contre l'esclavage, pour leur claire perception de ses maux et la fidèle exposition qu'ils ont faite au peuple de France de la nature réelle et de l'objet de la dernière rébellion esclavagiste des États-Unis, pour le vaillant secours qu'ils ont donné au gouvernement américain à l'heure de ses plus dangereuses extrémités. Ce n'était point un service *géographique* qu'ils rendaient, puisqu'il intéressait la cause de la liberté dans tout l'univers.

Monsieur le président, l'objet qui a réuni cette conférence, qui a mélangé, comme des gouttes d'un même liquide, les différentes nationalités, nous présente un symbole de la fraternité de la race humaine. Quelque divisés que nous puissions être dans nos sentiments religieux ou politiques, nous sommes, quant à l'esclavage et à la traite, unis en esprit, unis dans la foi, unis dans l'espérance de la victoire définitive.

Mais, pendant que nous nous réjouissons, avec une inexprimable joie, de la délivrance de tant de millions d'hommes, nous n'en déplorons que plus amèrement la condition des millions d'hommes gémissant encore au Brésil, à Cuba ou dans les autres parties du globe, et qui soupirent après leur sortie de la maison d'esclavage. Nous engageant solennellement nous-mêmes à nous considérer comme enchaînés avec ceux qui sont encore dans les fers, et tout en encourageant les hommes et les femmes héroïques qui, en Espagne, au Portugal, au Brésil ou ailleurs, travaillent, au prix de grands sacrifices, pour notre bonne cause, espérons l'abolition rapide de l'esclavage dans toutes les parties du monde, et souhaitons qu'il ne soit bientôt plus nécessaire de tenir une conférence anti-esclavagiste.

M. ALBERT DE BROGLIE.

Messieurs,

Après tout ce que vous venez d'entendre, après le discours qui a tenu un moment l'assemblée en suspens aux lèvres de l'orateur, après ces nobles considérations qui portent l'empreinte d'un si grand cœur et ces détails lumineux marqués au coin d'un esprit si pratique, je vous prie de croire que je ne prendrais pas la parole et que je ne la garderais pas si je parlais seulement en mon nom.

Je sais trop de quels sentiments vos cœurs sont remplis, je sais trop aussi quels détails intéressants vous attendent, et combien vous êtes avides d'entendre la suite de ces discours sortis du théâtre de l'action, qui sentent l'ardeur du combat et font comprendre la victoire.

Ma raison pour parler, c'est, comme je viens de le dire, que je ne parle pas en mon nom. Je vous apporte les félicitations, les vœux et les regrets de celui dont vous vouliez bien tout à l'heure applaudir le nom qui est le mien, de celui qu'on a appelé hier le doyen des abolitionnistes de France, et que j'appellerai, moi, le vétéran de la cause, pour exclure toute idée d'une supériorité qu'il s'empresserait de récuser.

Ce sont les regrets et les vœux du duc de Broglie mon père que j'apporte à cette assemblée : regrets de ne pouvoir prendre part à vos travaux à cause des ménagements qu'il doit à sa santé ; regrets de ne pouvoir s'associer à vos joies comme à vos tristesses ; regrets, en un mot, de n'être pas au milieu de vous, nuls regrets de n'être pas au fauteuil que vous vouliez bien lui destiner, et où nous le voyons si bien remplacé.

Après ces regrets, qui ne sont pas les miens, me permettrez-vous d'ajouter ceux qui me sont personnels ?

Oui, je regrette que celui dont je parle ne soit pas ici ; d'abord pour lui, dont je sais le chagrin d'être absent ; je le regrette aussi, qu'il me soit permis de le dire sans excès d'orgueil filial, pour cette assistance.

Je crois que sa seule présence ici eût été pour nous une instruction, un encouragement. C'eût été comme le commentaire vivant du discours éloquent que nous entendions au commencement de cette séance, quand notre président nous rappelait tous les progrès à la fois si récents et si rapides de la cause de l'abolition.

Pendant que j'entendais ce récit, qui a été long par la multiplicité des faits, mais qui cependant n'a roulé que sur des actes de date bien récente (car le plus ancien des faits dont nous entretenait notre président ne remonte pas, je crois, au delà du milieu du siècle dernier), je songeais au peu de temps qui s'est écoulé depuis que cette cause a commencé à éveiller l'attention des gens de bien, et aux progrès rapides qu'elle a pourtant faits.

Je me rappelais que, dans mon enfance, j'avais entendu prononcer la plupart des noms que citait M. le président, comme les noms d'amis de ma famille ; que j'avais joué au pied de leurs images données par eux-mêmes. Les noms de Clarkson et de Wilberforce me frappaient comme des noms amis qui avaient résonné à mon oreille dès que je fus en état de comprendre et d'écouter, et tous ces événements que notre président racontait, je me rappelais m'en être réjoui moi-même comme d'événements de famille auxquels ceux qui m'entouraient avaient assisté comme acteurs ou comme heureux et paisibles témoins.

De sorte que, si celui dont je parle était présent ici et repassait devant vous les événements de sa vie, vous auriez vu combien, dans le cours si borné en soi d'une vie humaine, d'une vie publique et politique, la cause de l'abolition a fait de progrès, combien de terrain vous avez gagné. Il eût été là comme un témoin, comme ces colonnes qu'on élève sur les plaines que l'inondation a recouvertes pour apprendre aux générations futures jusqu'où le flot s'est élevé, et de quelle hauteur l'action des hommes et la miséricorde divine ont pu le faire descendre.

Laissez-moi vous rapporter, par exemple, un des premiers actes de cette longue vie. La première fois que mon père a pris la parole dans une assemblée française pour la cause de l'esclavage, c'était il y a quarante-cinq ans, dans la chambre des pairs, le 1er mai 1822.

C'était la première fois, depuis le jour néfaste de Saint-Domingue, qu'une parole était prononcée, dans une assemblée française, en faveur des noirs opprimés.

Il y en avait eu beaucoup et de très-généreuses à l'Assemblée constituante de 1789 ; mais, depuis la catastrophe de Saint-Domingue, pas une parole n'avait été prononcée en faveur des noirs dans une assemblée française.

Ce jour-là, celui qui la prononçait fut tout seul, tout seul dans une assemblée où siégeaient pourtant les hommes les plus éclairés de la France et beaucoup même des vétérans de 89, mais hélas ! bien désillusionnés par les tristes expériences de leur carrière politique ! il fut tout seul, dans une assemblée composée de ses amis personnels, de ses concitoyens ! Quelle ne serait pas sa joie aujourd'hui de se trouver après quarante-cinq ans dans une réunion comme celle-ci,

au milieu d'amis venus de tous les points du monde, dont le visage lui serait inconnu et le nom aussi, parfois la langue, différents de race, de couleur, mais tous amis, parce que tous ils sont remplis du même respect pour la dignité humaine, de la même horreur pour ce qui la dégrade et l'avilit, et parce qu'ils attestent, par l'unité de leurs sentiments, l'unité de l'origine dont ils sont issus, l'unité de la race humaine, qui aperçoit partout les mêmes vérités, et des lois morales, qui gouvernent partout la conscience humaine !

Mais, dans ce même temps où il était ainsi tout seul, quel était l'état des institutions politiques, je ne dis pas seulement dans les contrées lointaines dont l'Europe n'avait pas à s'occuper, mais chez les plus grandes nations du monde, par rapport à l'esclavage?

Je ne voudrais pas passer en revue tous les pays où l'esclavage existait alors. Je prendrai les trois principaux : la France, l'Angleterre et les États-Unis, ceux qui marchent encore aujourd'hui au premier rang de la civilisation.

En France, en Angleterre, aux États-Unis, les institutions politiques admettaient toutes l'esclavage. Il y avait des esclaves dans les colonies françaises, dans les colonies anglaises, au sein même de l'Amérique, et cette institution odieuse, bien qu'attaquée déjà par toutes les voies éloquentes que rappelait M. le président, était défendue dans les corps politiques, dans les conseils supérieurs des gouvernements, par les sages de ce monde, par des hommes prudents, défendues souvent par des raisons qui alors paraissaient excellentes.

J'essaye aujourd'hui, messieurs, de me souvenir de quelques-unes de ces raisons. Cela est difficile, car elles ont disparu.

Tout à l'heure, j'en ai entendu rapporter quelques-unes dans le discours si éloquent de M. Garrison, et, en les mentionnant, il les écartait avec la sérénité méprisante d'une grande âme : il me semblait voir un lion se débarrassant sans effort des petits liens dans lesquels on avait voulu l'envelopper.

Cependant il n'est pas inutile de rappeler ces raisons, ne fût-ce que pour rendre justice à ses contradicteurs et ne fût-ce aussi que pour voir quels adversaires la cause de l'abolition a trouvés devant elle et quel mérite ses défenseurs ont eu à ce triomphe.

Partout alors tout le monde, ou peu s'en faut, était d'accord pour défendre cet odieux héritage qu'on appelait l'esclavage.

La France, par exemple, en matière d'esclavage était un pécheur relaps. Elle avait mis une première fois ses esclaves en liberté, puis elle les avait rétablis dans la servitude, et, comme tous les criminels en récidive, c'était un pécheur endurci. Le souvenir de la funeste expérience de Saint-Domingue pesait sur tous les esprits. On pensait que l'émancipation des noirs serait le signal du massacre des blancs. Quand même on ne le pensait pas, on le disait. Du mot malheureux échappé à un conventionnel : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » on avait fait un axiome qu'on opposait incessamment aux abolitionnistes, et tous ceux-là le répétaient qui sont très-nombreux dans les affaires humaines, à qui, au fond, les colonies importent peu, mais qui n'en détestent pas moins tous les principes.

Dans cette situation, les abolitionnistes étaient regardés comme des révolutionnaires. C'est tout au plus si l'on ne voyait pas en eux des terroristes.

En Angleterre, c'était l'intérêt commercial qui luttait, et luttait énergiquement, malgré l'éloquence de Wilberforce, de Clarkson ; et jusqu'en 1823, comme le rappelait M. Laboulaye, il ne fut même pas question de l'abolition de l'esclavage, qui était soutenu par tous les apôtres de l'économie politique. D'ailleurs, ce qu'on appelait alors la théorie du pacte colonial était mise en danger par l'émancipation des esclaves. Un préjugé généralement accepté faisait croire que les terres des colonies ne pouvait être cultivées que par le travail servile. On disait que le pacte des colonies et de la métropole serait rompu, que l'Angleterre perdrait sa puissance coloniale. Voilà les raisons qu'on opposait toujours aux abolitionnistes dans le parlement d'Angleterre.

En Amérique, vous le savez, c'était bien autre chose, comme on le disait tout à l'heure en des termes dont je ne puis égaler le prestige et l'éloquence. L'esclavage n'était pas un mal local, se faisant sentir aux extrémités du corps ; c'était un ulcère ouvert au cœur même dans la constitution américaine, un chancre dévorant qui s'abreuvait du plus pur de son sang. L'esclavage était debout au sein même de la société américaine, et l'on conçoit qu'il était difficile de l'extirper par le fer sans frapper en même temps de mort le corps entier qui en était atteint. On conçoit que le patriotisme américain hésitât à demander une pareille opération.

Ainsi, dans les trois pays il y avait des raisons contre l'esclavage ; ces raisons, c'étaient, en France, la crainte du massacre des blancs ; en Angleterre, la ruine ; en Amérique, la dissolution de la constitution. De sorte qu'on pouvait intéresser contre l'esclavage, en France, l'humanité ; en Angleterre, l'orgueil national ; en Amérique, l'intérêt public, le patriotisme.

Eh bien ! toutes ces raisons qui s'élevaient alors contre l'esclavage, que sont-elles devenues aujourd'hui ? Quelle est la situation qu'a créée l'émancipation ? La France, l'Amérique, l'Angleterre, n'ont plus d'esclaves ; les faits ont donné raison à ceux qui paraissaient téméraires contre ceux qui paraissaient sages et prudents. De tous ces fantômes qu'on faisait apparaître contre l'abolition, quel est celui qui a pris un corps ? Qu'on me dise, dans les colonies françaises, si l'émancipation a amené une seule scène de pillage, qu'on m'y nomme les victimes de l'émancipation, qu'on me cite le nom d'un blanc qui ait péri par suite de ce grand acte, qui s'est accompli cependant au milieu d'une de nos révolutions, par un acte de généreuse hardiesse que le succès a confirmé !

Et l'Angleterre ? Est-ce que l'Angleterre a une moins grande puissance commerciale depuis qu'elle a aboli l'esclavage ? Est-ce qu'elle cesse de couvrir le monde de ses colonies, faites à l'image de la société britannique comme les abeilles qui émigrent construisent leurs nouvelles ruches à l'image de celles dont elles sortent ? Et ces colonies où il n'y a plus que des citoyens et où il n'y a plus d'esclaves, est-ce qu'elles sont moins prospères ?

Et l'Amérique ? Là, beaucoup de sang, et du sang généreux, a été versé ; mais la société américaine, est-ce qu'elle est sortie moins forte, moins vigoureuse de cette grande épreuve ? Est-ce qu'elle ne s'est pas retrempée, au contraire, dans cette lutte ? Est-ce que cette Union américaine, dont on croyait que l'émancipation entraînerait la dissolution, n'est pas sortie de cette crise avec la gloire de n'avoir sacrifié aucune de ses libertés, d'avoir poussé jusqu'au scrupule l'amour de la légalité, et en acquérant par cette épreuve presque sans exemple des titres nouveaux à l'admiration du monde ?

Ainsi, messieurs, vous le voyez, de tout ce qui arrêtait en 1822 les gens prudents dans la voie de l'émancipation, rien ne s'est réalisé; jamais on n'a vu de succès si rapide, jamais il n'y eut de pareil démenti donné aux prévisions de la sagesse humaine, jamais la parole de l'Évangile n'a été mieux réalisée, jamais ce qui était caché aux sages et aux intelligents n'a été plus parfaitement révélé aux sages et aux enfants, je veux dire à ces âmes candides et généreuses qui embrassent la cause de la vérité sans se préoccuper des calculs de l'intérêt et de ceux de la politique, qui sont souvent des hommes par la hauteur du caractère, mais qui deviennent des enfants par la pureté et la chaleur du cœur.

En repassant si rapidement ces cinquante années qu'une seule vie d'homme peut embrasser, il y a pour vous et pour nous un grand encouragement. Jamais la Providence n'a accordé à une grande cause un succès si continu et si rapide.

Il y a bien d'autres grandes causes dans le monde qui faisaient palpiter le cœur des hommes généreux il y a cinquante ans, et qui n'ont pas eu le même bonheur, qui n'ont point avancé ainsi comme un courant que rien ne détourne; il y en a d'autres surtout qui ne se sont pas maintenues dans leurs triomphes, compromises qu'elles ont été par des excès. Que ce soit donc pour nous un grand sujet d'espérer! Sans doute, comme le disait notre président, il faut être insatiable tant que tout n'est pas fait; mais, après tout, ce qui reste à faire est peu de chose en comparaison de ce qui a été fait. Les exemples du passé sont des impulsions qui se multiplient par elles-mêmes et finissent par créer une force irrésistible à laquelle rien ne peut s'opposer.

Encore quelques efforts, quelques-unes de ces charges de cavalerie pour lesquelles je vois ici tant de capitaines, et le désordre sera mis pour jamais dans les armées des oppresseurs de l'humanité.

M. LE PRÉSIDENT.

Je donne la parole à M. Palfrey.

M. Palfrey, je le dis aux personnes qui ne connaissent pas l'Amérique, a été un des défenseurs les plus ardents de la cause de la liberté; c'est un des hommes les plus considérables des États-Unis. Il aura la complaisance de parler en français.

M. PALFREY.

Mes amis, messieurs, nous venons d'accomplir une grande révolution, une révolution, j'oserai dire, plus bienfaisante que celle du dernier siècle, dans laquelle nous nous sommes affranchis d'une domination étrangère; plus bienfaisante, plus grande, messieurs, parce que, dans la révolution du siècle dernier, nous nous sommes émancipés nous-mêmes, tandis que dans celle que nous venons d'accomplir nous avons affranchi les pauvres, les misérables, ceux qui ne pouvaient rien pour se délivrer eux-mêmes, les esclaves.

Messieurs, il y a, dans la lettre de monseigneur l'évêque d'Orléans, une parole qui m'a frappé. Il a dit que c'était à Dieu que nous devions nos remerciments. C'est vrai, messieurs, c'est Dieu qui est l'auteur de tout ce qui se fait de bon sur la terre. Mais l'évêque d'Orléans a dit en même temps que ni le Nord ni le Sud n'avaient ni décidé, ni provoqué ce grand événement, qui occupe une place si considérable dans l'histoire. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de contredire un prélat distingué. Nous devons à Dieu ce que nous avons accompli; mais le bon Dieu, comment opère-t-il ordinairement, sinon par des instruments humains? C'est ainsi que les choses se sont passées en Amérique.

M. William Lloyd Garrison, que vous venez d'entendre, a été le grand héros de cette grande révolution. Nul ne sait mieux que vous, Français, que les grandes révolutions demandent de grands hommes. Avec M. Garrison, il y a beaucoup de gens en Amérique qui ont travaillé avec ardeur à cette révolution que nous venons d'accomplir, mais aucun d'eux n'a fait autant que celui que nous avons entendu tout à l'heure. Oui, nous avons parmi nous aujourd'hui celui qui a espéré contre l'espérance, qui a travaillé, qui a souffert plus que tout autre, qui s'est sacrifié pour la grande cause de l'abolition de l'esclavage, mais aussi qui a vaincu, qui a triomphé!

Messieurs, j'ai dit, mais ce n'est pas tout à fait vrai, j'ai dit que ce grand objet était accompli. Non, messieurs, il ne l'est pas complétement. Il nous reste encore beaucoup à faire. Ceux qui étaient, il y a si peu de temps, des esclaves sont maintenant nos concitoyens; nous leur avons donné le suffrage, ils sont dévoués au principe de la liberté, mais ils ne sont pas instruits; il faut qu'ils le soient; nous les instruirons.

L'œuvre capitale, c'est celle de l'instruction des noirs, et je vous assure que nous y emploierons tous nos efforts, toutes nos prières, toute notre sagesse, tout notre dévouement, et, dans très-peu d'années, vous verrez que nous aurons réussi et que nous aurons fait de nos nouveaux concitoyens des citoyens sages et au niveau des devoirs qui leur incombent.

M. LE PRÉSIDENT.

Je donne la parole au général Dubois. Puisque M. Dubois veut bien prendre la parole, je me permettrai de lui faire une question.

Haïti est le seul pays où les nègres aient été maîtres de s'organiser, et il y a, pour beaucoup de personnes, des doutes sur les résultats de cette grande entreprise. Je voudrais que M. le général Dubois ne craignît pas d'entrer dans quelques détails pour dissiper ce qui est peut-être un préjugé et susciter des espérances dont nous avons peut-être besoin.

M. LE GÉNÉRAL DUBOIS.

La race noire est-elle susceptible de gouvernement? peut-elle se civiliser, s'éclairer, se constituer par elle-même? Je réponds tout d'abord : oui! Oui, elle le peut, oui, elle l'a fait! Oui, elle grandira; oui, un beau jour, vous lui donnerez, une fois pour toutes, une place à côté de vous. Mais avant de vous montrer le développement de cette race africaine que je représente ici, il faut que je remonte dans le passé. Il faut que je vous fasse d'abord voir Saint-Domingue pour vous faire comprendre Haïti libre.

Je demande pardon aux Français d'avoir à leur parler d'événements qui ne furent pas heureux pour la France; mais je les connais si généreux que, lorsque je leur parlerai de batailles dans lesquelles la victoire s'est déclarée contre eux, j'en suis sûr, ils ne m'en voudront pas.

Pendant qu'à Saint-Domingue les colons s'enrichissaient en tenant des hommes à la chaîne, la Révolution éclate en France et proclame un grand principe, la liberté pour tous;

elle ne veut plus d'esclaves. Les décrets partent de l'Assemblée constituante et arrivent à Saint-Domingue. Que font les colons? Vous allez croire qu'ils vont rendre la liberté aux esclaves, sinon par esprit de justice, au moins pour sauver leurs propriétés, leur vie, celle de leurs femmes et de leurs enfants? Non; dans leur triste aveuglement, ils foulent aux pieds les lois de la métropole et appellent sur leur tête la rage des esclaves.

Les esclaves pourtant apprennent qu'ils sont libres. Eh quoi! se disent-ils, nous sommes libres et pourtant on nous traite toujours en esclaves! Ah! c'est que les colons refusent d'obéir aux décrets de l'Assemblée constituante! Ils veulent bien de la liberté pour eux, ils veulent bien des droits de l'homme, mais ils ne veulent pas que les nègres en jouissent, parce que ce ne sont pas des hommes pour eux, ce sont des machines.

De là ces massacres, ces flots de sang, ces monceaux de cadavres, de là toute ces horreurs que je désire voir épargner aux pays où l'esclavage existe encore.

Les colons s'obstinent; mais les esclaves se révoltent. Ils sont ignorants, pas un ne sait lire et écrire, mais ils ont tous besoin de la liberté. Alors Toussaint-Louverture, Dessalines, Pétion, Boyer, Regaut, se lèvent, alors toutes les habitations sont désertées, les maîtres sont seuls. Où sont les esclaves, que sont-ils devenus, où sont-ils passés? Ah! voyez dans la montagne, voyez devant vous un troupeau d'hommes nus; car, en quittant la maison du maître, ils n'ont pu emporter avec eux que le linge qu'ils avaient sur le corps. Ils arrivent nus dans la montagne, sans armes, sans pain, sans vêtements, sans souliers, et ils demandent, quoi? la liberté, et ils ajoutent à ce mot un mot bien plus grand qu'ils lui ont associé et qui a amené leur triomphe, *la liberté ou la mort!* Et, sans armes aucunes, sans canons, sans poudre, sans fusils, sans baïonnettes, avec leurs mains, avec leurs ongles, avec leurs dents, ils deviennent libres par ce mot-là.

Mais est-il possible que ces hommes, qui n'ont pas une arme, pas un canon, pas un brin de poudre, pas un fusil, puissent lutter contre des troupes régulières, marcher contre des canons, résister à la mitraille qui vient décimer leurs rangs? Ce sont des fous! Oui, ce sont des fous de la liberté, des fanatiques qui veulent être libres ou mourir. Sans armes, ils marchent sur les pièces de canon, s'en emparent et les retournent contre leurs adversaires, et alors les soldats français, si valeureux, qui ont l'habitude d'enchaîner la victoire, se demandent: Mais quels sont ces hommes qui prennent les canons avec leurs mains, qui arrachent les fusils? Ah! c'est qu'ils combattent pour la liberté!

Papou cernait la ville du Cap; il fait dire à Rochambeau de la lui rendre, ou il la prendra d'assaut. Une grande bataille a lieu: Papou triomphe la baïonnette en avant, car les révoltés ont maintenant des baïonnettes, ils les ont prises et ils s'en servent. Alors Rochambeau, saisi d'admiration, envoie à Papou son plus beau cheval de bataille et sa plus belle selle, et lui fait dire: « Je sais honorer l'héroïsme même dans mon plus grand ennemi; acceptez ce don en mémoire du jour où les esclaves d'hier ont osé se mesurer avec l'armée française. »

Puis Rochambeau quitte le Cap, et Haïti prend naissance au milieu de ces mares de sang, de ces monceaux de cadavres, de toutes ces ruines.

Vous voyez une population nue, privée de tout, complétement ignorante, ne sachant qu'une chose, l'amour de la liberté. Tel est ce peuple d'Afrique, transporté à deux mille lieues de la mère patrie, qui va se constituer en société, et c'est à ce peuple que vous demandez compte aujourd'hui de ce qu'il a fait depuis cette époque, que vous demandez compte de la civilisation africaine en Amérique, parce qu'il en est, en effet, le représentant.

C'est le 1er janvier 1804 que Haïti proclama son indépendance. Mais les colons livrent le pays aux Anglais. Les Anglais vinrent en prendre possession. Ils en furent maîtres pendant deux ans. Une lutte eut lieu entre eux et les indigènes. Il y eut donc deux guerres, deux grandes guerres à soutenir de la part de ces Africains, de ce peuple libre de la veille, contre ces deux grandes nations, la France et l'Angleterre.

Pardon, Anglais et Français, pardon, s'il a tourné ses armes contre vous, qui êtes aujourd'hui nos meilleurs amis; mais, vous le savez, nos meilleurs amis d'aujourd'hui, c'étaient nos ennemis d'hier.

Si Saint-Domingue n'était pas devenu Haïti et n'avait fourni la preuve de la possibilité, pour la race africaine, de se civiliser, votre œuvre eût été incomplète et vous n'eussiez pu dire à vos adversaires: Regardez dans ce coin de l'Amérique; voyez ce peuple qui grandit, qui va lentement peut-être, mais qui va seul, sans secours aucun, qui n'a point de richesses, mais qui se crée et se constitue. Puis il y a cette énorme différence entre lui et les autres populations de même race, qu'elles ont reçu la liberté et que lui l'a conquise, et que la conquête entraîne après elle des difficultés souvent insurmontables.

Voilà ce qui explique les retards d'Haïti dans sa marche.

Tout d'abord, une fois la liberté et l'indépendance conquises, s'élève cette question: Que deviendra la propriété des colons? Les Haïtiens reconnaîtront-ils la justice de ce principe qui veut que la propriété soit sacrée, et que pour les troubles, les éviction qui y sont apportés, il faille des dédommagements?

Eh bien! ce peuple ignorant, ces esclaves d'hier ont reconnu ce grand principe, et, en 1825, ils ont souscrit en faveur des colons une obligation qu'ils accomplissent aujourd'hui. Et les colons reçoivent une indemnité pour leurs propriétés.

De là, vous le voyez, un premier obstacle.

Il était juste de reconnaître l'indemnité; elle a été reconnue; il faut la payer, c'est un devoir sacré que tous les gouvernements qui se sont succédé en Haïti remplissent religieusement. Mais on ne paye pas impunément tant de millions, il faut pour cela s'imposer de grandes privations. C'est deux, trois, quatre millions par an qu'il faut demander à l'impôt. Un peuple ne se constitue pas, ne crée pas son éducation morale et religieuse, ne fonde pas son agriculture, ne construit pas des routes sans finances, sans argent. Il a fallu des sacrifices énormes pour se reconstituer, car, je vous l'ai dit, le 1er janvier 1804, il n'y avait plus ni fortune, ni rien en Haïti; il n'y avait plus que cadavres et que mares de sang. C'est de là que partait ce peuple, c'est en se rappelant ce point de départ qu'il faut lui demander ce qu'il a fait. Ce qu'il a fait! Il a commencé par respecter les droits de la propriété en reconnaissant l'indemnité aux colons.

De 1804 à 1825, vingt ans se passent. On fait bien peu de choses en vingt ans. Le Haïtien, à peine sorti d'une guerre terrible, cultive son champ, le fusil d'une main et la bêche de l'autre. Un homme n'est pas majeur à vingt ans. Que

peut-on demander à un peuple né à la vie depuis vingt années seulement ?

C'est en 1825 que le nouvel État s'engage par traité à payer aux colons une indemnité de cent cinquante millions de francs avec intérêt. Mais par la plus grosse erreur de calcul, — de part et d'autre on agissait de bonne foi, loyalement, — on avait pensé que le pays pouvait supporter une dette aussi énorme, on l'avait demandée d'une part et consentie de l'autre.

Aux échéances, créanciers et débiteurs virent bien que le pays n'avait jamais valu cette somme, même au moment de sa plus grande splendeur ; il ne pouvait donc plus la valoir alors qu'il n'était plus que ruines.

Eh bien ! nous reconnaissons encore ici un des traits du caractère généreux des Français. Le gouvernement de France, sur la réclamation qui lui fut faite, consentit en 1838 à réduire cette créance de moitié et à en effacer les intérêts.

Et depuis 1838 jusqu'à ce jour, la dette a été régulièrement payée, et s'il y a eu quelquefois des retards, il faut l'attribuer à des événements naturels auxquels notre pays est exposé, à des tremblements de terre qui ont fait disparaître des villes entières avec la population, aux incendies si nombreux qui dévorent les campagnes et les villes en un clin d'œil, aux inondations qui dévastent des contrées entières et qui viennent opposer à la bonne volonté des gouvernements et des peuples des obstacles insurmontables. Mais les payements sont bientôt repris ; encore cinq ou six années et Haïti sera libérée de sa dette.

Cependant le pays s'organise. Il a une constitution politique. Il a des tribunaux sur le modèle des tribunaux européens. Il a des justices de paix, des tribunaux civils, une cour de cassation ; la religion est organisée, le pays se civilise lentement, c'est possible, mais enfin il marche en avant, et s'il a eu le malheur d'avoir quelques révolutions, notez ceci, messieurs : chacune de ces révolutions a été marquée par un progrès.

Et si les révolutions sont des choses fatales, si l'on doit les éviter autant que possible, il paraît néanmoins que ce sont de ces nécessités ou de ces maux que chaque peuple est obligé de subir à certaines époques. Ainsi l'Angleterre, dont la belle liberté, l'industrie, la richesse, se sont si largement développées, a eu aussi sa Rose rouge et sa Rose blanche, elle a eu Cromwell et l'échafaud qui a fait tomber la tête d'un roi, et de ces convulsions malheureuses elle est sortie libre et riche. La France a eu sa grande révolution, et c'est au bout de trois quarts de siècle qu'elle jouit de ses fruits. Nous avons eu aussi nos révolutions, elles ont été comme partout fâcheuses et sanglantes ; je voudrais qu'il n'y en ait jamais aucune, car pour marcher en avant en toute sécurité, mieux vaudrait suivre la route à l'ombre d'une paix heureuse qu'à travers le sang et les souffrances ; mais enfin qu'y faire ? c'est la loi commune !

Nous voici arrivés en 1867. L'instruction a été répandue autant que les finances du pays l'ont permis, la religion y est organisée, le peuple y est bon. Un honorable officier de la marine française (1) vous a dit qu'il avait vécu longtemps en Afrique, et qu'il n'y avait jamais trouvé que la bonté native la plus pure. Il en est de même chez nous. Allez à Haïti, partez d'une extrémité du pays pour arriver à l'extrémité opposée, sans un sou vaillant pour accomplir votre voyage : partout, dans les campagnes, dans les huttes comme dans la maison du riche, l'hospitalité vous sera largement offerte ; vous serez bien reçus, cordialement hébergés, nourris, soignés par vos hôtes du mieux qu'ils le pourront, vous y resterez tant que vous voudrez.

Notre culture aurait besoin d'encouragement ; mais pour créer une agriculture puissante, l'argent est nécessaire, et quand il faut tous les ans extraire des recettes du Trésor des millions qui auraient pu être employés à la développer, il est inévitable qu'elle ne fasse pas de progrès. Nous n'avons pas encore les machines nouvelles au moyen desquelles on obtient de grands résultats, parce qu'il faut pour les acquérir et les mettre en œuvre de grands capitaux ; néanmoins, malgré toutes ces difficultés, ce peuple qu'on a accusé d'être paresseux a livré au commerce extérieur du café, des bois de cacao, en grandes quantités. Le coton est aujourd'hui à Haïti dans un état de prospérité remarquable.

Il y a assez de séve dans la jeune plante, les racines sont assez vigoureuses pour espérer un bel arbre, un arbre magnifique qui sera couronné par la liberté.

Voilà ce que nous avons fait. Vous n'avez donc pas tort de persister dans l'accomplissement de votre tâche jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul esclave dans le monde. Et à ce propos, permettez-moi de vous dire qu'étant ministre d'Haïti à Londres, je reçus de lord John Russell, alors ministre des affaires étrangères, un volume contenant les travaux du ministère britannique sur l'abolition de la traite. Je parcourus ce volume, et je fus profondément surpris en prenant connaissance des sacrifices que la France et l'Angleterre s'imposent pour arriver à l'abolition de la traite. Il faut toucher du doigt ces chiffres, pour voir ce que coûte l'abolition complète de l'esclavage. Alors on est pris d'admiration, et dans un élan du cœur, je dis à lord Russell : Déposez aux pieds de la reine les remercîments de la race africaine et les vœux d'un représentant de cette race. Puisse-t-elle, ainsi que les philanthropes qui se sont donné la mission de faire triompher la grande cause de l'émancipation, vivre assez longtemps pour voir tomber les chaînes du dernier esclave, et pour voir se lever ce soleil annoncé par un homme illustre de la France, qui n'éclairera plus que des hommes libres !

Et maintenant, messieurs, quel concours pouvez-vous espérer de nous ? Hélas ! aucun. Nos prières, nos vœux, vous savez bien qu'ils vous suivent, mais c'est un regret profond pour nous de ne pouvoir apporter ni capitaux, ni force intellectuelle et morale, à une œuvre qui nous intéresse plus que tous les autres hommes. Pourtant nous vous apporterons un jour quelque chose. Lorsque votre œuvre sera accomplie, vous verrez vos noms gravés, non pas dans un temple bâti par la main des hommes et que les hommes et le temps détruisent, mais dans un temple bâti par la main de Dieu, et que rien ne détruit dans le cœur d'un bon peuple.

M. LE PRÉSIDENT.

Messieurs, hier nous avons donné un corps à tous les discours que nous avons entendus en votant certaines résolutions ; aujourd'hui je vous propose d'en voter d'autres dans lesquelles nous avons exprimé les sentiments que nous avons éprouvés en entendant les orateurs d'aujourd'hui.

(1) M. Mage (voy. le premier *meeting*).

Voici le texte de ces résolutions :

L'assemblée élève ses hommages de reconnaissance jusqu'à Dieu, créateur des hommes libres, pour la mise en liberté de quatre millions d'esclaves par la république des États-Unis d'Amérique ; et pour l'émancipation de vingt-trois millions de serfs en l'empire russe.

Elle salue avec respect la mémoire d'Abraham Lincoln et elle remercie tous les hommes d'État qui ont fait passer dans les lois le principe de l'émancipation, et tous les hommes de cœur, à quelque religion, à quelque parti, à quelque profession qu'ils appartiennent, qui n'ont pas cessé de réclamer et de défendre ce grand principe de justice.

Elle remercie les hardis voyageurs qui explorent l'Afrique, les zélés missionnaires qui évangélisent, les marins courageux qui en surveillent les côtes.

L'assemblée remercie spécialement ceux des organes de la presse, dans tous les pays, qui sont demeurés fidèles au principe de l'abolition et qui n'ont cessé de lui apporter un concours persévérant et désintéressé ; et elle espère que les journaux qui ont suivi une voie contraire se constitueront aussi et bientôt les avocats d'office de pauvres gens qui ne le sauront jamais et dont les souffrances obscures seraient sans terme si l'opinion publique ne continuait pas à veiller et à crier aussi longtemps qu'il restera sur la terre un seul homme injustement asservi et vendu.

(Ces résolutions sont lues et adoptées.)

Je proposerai en outre l'adoption d'une résolution qui est dans les usages de l'Angleterre et de l'Amérique, et qui me semble tout à fait de convenance ; voici le texte de cette résolution :

« La conférence vote ses remerciments au gouvernement français qui a autorisé la présente réunion. »

(L'assemblée adopte.)

Puis, enfin, voici une dernière résolution dont il m'est très-facile de lire la première moitié, et très-difficile de lire la fin.

« L'assemblée vote des remerciments à M. le duc de Broglie, président d'honneur. »

Il me sera un peu difficile de lire la deuxième partie.

VOIX DANS L'AUDITOIRE.

Lisez toujours.

M. LE PRÉSIDENT.

« La Commission propose des remerciments à M. Édouard Laboulaye, qui a rempli avec tant de dévouement la tâche que l'assemblée a bien voulu lui confier... » Je ne mets pas cette résolution aux voix.

VOIX TRÈS-NOMBREUSES.

Adoptée ! Adoptée à l'unanimité !

M. LE DOCTEUR MASSIE.

M. Horace Waller, compagnon de Livingstone, et qui est présent à cette conférence, a été témoin oculaire des atrocités qui sont commises pour fournir d'esclaves le marché de Zanzibar. Chaque année voit périr plusieurs milliers de ces pauvres créatures. Je vous demande, messieurs, de protester contre les tortures que subissent les habitants des bords du Zambési et des côtes de l'Afrique orientale. D'après le témoignage du docteur Livingstone, ses hardis et généreux efforts et ceux du charitable évêque Mac-Henzie pour l'amélioration du sort des indigènes ont été rendus inutiles, non par la résistance des indigènes, mais par la brutale cupidité des émissaires des autorités portugaises, qui profitaient des découvertes de Livingstone et suivaient ses pas pour s'insinuer dans la confiance de ces peuplades peu soupçonneuses, les trahir, les capturer, les livrer aux acheteurs d'esclaves.

M. HORACE WALLER.

Il faut faire une distinction entre la traite des Portugais et celle que pratiquent les Arabes. La traite portugaise est bien terrible, mais elle est loin d'égaler celle qui se fait dans les pays placés sous la domination du sultan de Zanzibar, pour son compte, en connivence avec les Arabes, et qui fait tous les ans 500 000 victimes, dont la plus grande partie périt en route. Ces malheureux viennent de l'intérieur, qui est presque dépeuplé. J'appelle l'attention de la conférence sur ce renseignement douloureux.

M. ALBRIGHT.

C'est un devoir pour nous de rendre hommage à la philanthropie des marchands persans de l'Inde et de l'Asie qui se sont empressés d'envoyer de larges secours pour les malheureux nègres ; un peu plus tard, des marchands de Constantinople ont fait parvenir à Paris des preuves généreuses de leur sympathie pour la cause que nous défendons.

Ce devoir accompli, laissez-moi vous rappeler ce qui s'est fait en Europe pour les esclaves affranchis d'Amérique.

En 1862, la Société des Amis d'Angleterre et d'Irlande eut l'occasion de leur envoyer des secours. Le révérend John Curwen attira l'attention publique sur les efforts d'un petit comité formé en Amérique, sous la direction de sir J. Fowell Buxton. Une association se créa sur ce modèle à Birmingham en avril 1864. En même temps, une dame de Birmingham eut l'idée d'expédier en Amérique, pour être distribuée aux affranchis, une cargaison de choses utiles en échange du blé dont les États-Unis avaient généreusement chargé un vaisseau pour l'envoyer aux malheureux ouvriers du Lancashire. On recueillit de ces objets pour une valeur de 500 000 francs ; on obtint qu'ils fussent dispensés des droits d'entrée, et la Compagnie des bateaux à vapeur les transporta gratuitement ; grâce à ces diminutions de frais, on peut dire que la cargaison atteignit la valeur d'un million.

Ces dons furent remis aux 1700 instituteurs qui se consacraient à l'éducation des affranchis ; ils se chargèrent de les leur distribuer, et les affranchis en ressentirent une impression plus favorable que si nous leur avions envoyé de l'argent.

M. Lévy Coffin, de Cincinnati, le docteur Haynest, M. Leigh, vinrent en Angleterre pour faire appel à la sympathie publique en faveur des affranchis. Sur les quarante comtés de l'Angleterre, il n'en est guère où ne se tinrent des *meetings*. Parmi ceux qui propagèrent ce mouvement avec le plus d'activité, on peut citer deux archevêques de l'Église d'Angleterre.

Notre Société anti-esclavagiste de la Grande-Bretagne compte parmi ses membres le duc d'Argill, lord Brougham, d'autres personnages haut placés et vingt-quatre membres influents du parlement. Elle a déjà recueilli une somme de 2 700 000 francs, et quoique bien insuffisante, nous avons lieu de nous féliciter d'avoir atteint une pareille somme.

Les dames de Paris ont pour leur part beaucoup aidé au soulagement des nègres ; elles ont déployé une grande activité et ont fait plusieurs envois considérables. Je tiens aussi à citer un habitant de Bordeaux qui a donné à lui seul 150 000 francs ; il a fait deux voyages aux États-Unis et il nous

fait espérer de nouvelles libéralités. Les ouvriers du faubourg Saint-Antoine de Paris et ceux de plusieurs cantons suisses ont apporté de nombreuses contributions ; la Belgique, la Hollande, Hambourg, sont venus à notre aide.

Depuis ces six dernières années, l'excellente conduite des affranchis n'est pas moins étonnante que l'a été leur émancipation par la guerre. Mais la chose nécessaire entre toutes, c'est qu'ils soient élevés pour la liberté ; et les États-Unis, en se consacrant à cette tâche, accompliront une des œuvres les plus belles qui puissent honorer le genre humain.

M. RAINY.

Je parais ici comme délégué d'une terre lointaine sur laquelle les lumières de la civilisation commencent à descendre après des siècles d'oppression ; j'appartiens à cette race africaine que ses ennemis déclarent incapable de se gouverner elle-même. M. le général Dubois vous a parlé d'Haïti. Regardez maintenant Libéria ; elle fut fondée en des circonstances tout à fait contraires au développement de ses ressources morales et matérielles ; cependant du jour où la liberté lui a été acquise, elle a fait les progrès les plus rapides dans la voie de la civilisation.

Portez les yeux sur l'État de Sierra-Leone, qui m'a délégué auprès de vous. Sa destinée est un roman dans l'histoire. Le fléau de l'esclavage y a sévi plus qu'en aucune partie du monde. Devenu la propriété d'une compagnie anglaise, c'est à l'époque où Wilberforce, Romilly et le vénérable Brougham éveillèrent l'attention sur les horreurs de l'esclavage qu'il commença à prendre un peu d'importance. Il appartient à la couronne d'Angleterre depuis un grand nombre d'années. Voyons ce qu'en dépit de difficultés sans nombre, la liberté a fait de cet ancien dépôt d'esclaves.

Son revenu est actuellement d'un million. Il y a bien quelques marchands anglais, mais les marchands les plus considérables sont presque tous indigènes, et ils ont les moyens de faire donner à leurs enfants une éducation libérale en Angleterre. Ils ont fondé un excellent journal à Free-Town, capitale de Sierra Leone, et beaucoup d'écoles de missionnaires sont soutenues par eux.

Et maintenant souhaitons que l'heure vienne où toute la race humaine sera civilisée ; et puisse, dans cette régénération des peuples, l'Afrique, ma patrie, ne pas être oubliée !

M. Sella Martin, mulâtre, prononce en anglais un discours que des circonstances indépendantes de notre volonté ne nous ont permis ni de recueillir ni de nous procurer.

M. LE PRÉSIDENT.

L'homme que vous venez d'entendre, et qui a parlé avec une grande éloquence, a d'abord été esclave. Il a été vendu dix fois. Il me semble que ceux qui l'achetaient ne faisaient pas une mauvaise affaire.

M. Underhill, de la Jamaïque, prend la parole. M. le docteur Underhill est l'auteur de la fameuse lettre sur la condition du peuple à la Jamaïque, que le gouverneur Eyre a signalée faussement comme la cause des troubles de 1865. Il a été nommé délégué à la conférence par un grand meeting tenu à Kingston (Jamaïque). Il fait connaître la véritable situation des affranchis de cette île, et les défend contre les calomnies dont ils ont été accablés.

M. Brewin donne des détails sur le travail des nègres à la Jamaïque.

La parole est ensuite donnée à un nègre du teint le plus foncé. Il se nomme Chester. Il a levé un régiment de sa couleur pour combattre les armées du Sud. Chef de cette troupe, il a fait la guerre en Virginie. Il signale à l'auditoire la présence de M. Craft, qui arrive d'Afrique, de la cour du roi de Dahomey. Ce M. Craft a été esclave en Géorgie, et s'est échappé en 1852, avec sa femme déguisée en jeune homme, dont il se faisait passer pour le domestique. Ils ont fait trois cent vingt lieues à pied.

M. LE PRÉSIDENT.

Mesdames, messieurs, je ne veux pas lever la séance sans vous remercier de l'attention que vous avez accordée aux orateurs qui ont pris la parole devant vous.

J'ajoute que je crois que vous avez fait une œuvre très-utile. Il y a ici des journalistes de tous les pays, Français, Américains, Espagnols, qui diront quel intérêt vous avez pris à cette grande question. On saura que dans une réunion composée d'hommes appartenant aux premières nations du monde, il y a eu un accord unanime en faveur de la liberté, un ardent désir d'en finir avec cette abomination qu'on appelle l'esclavage ; et c'est une grande chose qu'une assemblée comme celle-ci ait jeté dans la balance le poids de son autorité.

La Société d'émulation littéraire et scientifique tiendra sa séance annuelle de rentrée le 10 novembre 1867, à une heure et demie, dans le grand amphithéâtre de l'École impériale centrale des arts et manufactures, rue Thorigny.

De la sculpture antique et moderne, par MM. Louis et René Ménard. Ouvrage couronné par l'Académie des Beaux-Arts. Un vol. in-8. — Paris, Didier.

L'un des deux auteurs de cet ouvrage remarquable, M. Louis Ménard, s'est révélé au public par une thèse de doctorat sur *La morale avant les philosophes*, et par de savants articles sur la mythologie grecque insérés dans nos principales *Revues*. Nul peut-être plus que lui n'est capable, grâce à son savoir et à son esprit, de pénétrer profondément dans les idées grecques, par cette raison qu'on peut presque dire qu'elles sont devenues les siennes propres. Dans ce livre, son frère et lui, à la fois philosophes et érudits, suivent dans l'histoire de l'art l'éclosion des systèmes, qu'ils jugent ensuite par leurs œuvres.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 50 9 NOVEMBRE 1867

Paris, 8 novembre 1867.

Un congrès celtique international s'est tenu, du 15 au 19 octobre, à Saint-Brieuc, dans le but de propager l'étude des langues, des origines et des traditions celtiques, d'aider au progrès de ces études et à la conservation de ces langues et de ces traditions, par l'établissement de liens permanents entre les habitants des diverses contrées qui parlent encore les dialectes bretons et gaëls, et entre les hommes de science qui s'intéressent à ces questions, en France, en Angleterre ou ailleurs. Le congrès, en terminant ses travaux, a chargé une commission de préparer, pour l'année prochaine, sur un autre point de la Bretagne, une seconde assemblée, dans laquelle serait définitivement fondée une association celto-bretonne, avec réunions annuelles. La concorde qui a régné dans cette première assemblée, formée d'éléments très-divers, et la vive sympathie avec laquelle les populations se sont associées à l'œuvre et à la pensée du congrès, sont de bon augure pour l'avenir de cette œuvre.

Les deux principaux mémoires lus dans cette assemblée ont été celui du célèbre auteur de l'*Histoire de France*, M. Henri Martin, que nous publions aujourd'hui, et celui de M. de la Villemarqué, bien connu pour ses savantes recherches sur la littérature bretonne, que nous publierons prochainement.

CONGRÈS INTERNATIONAL CELTIQUE

(A SAINT-BRIEUC).

M. HENRI MARTIN.

De l'origine des monuments mégalithiques.

Lorsqu'à la suite du grand mouvement de la Renaissance on commença d'étudier, après les monuments littéraires de l'antiquité, les monuments archéologiques d'une autre nature, l'attention des savants de France et des îles Britanniques fut attirée par un vaste ensemble de monuments antérieurs à la domination romaine, et dont la mystérieuse simplicité et la rude grandeur étonnaient l'imagination et sollicitaient la pensée.

Leur caractère commun consistait en ce qu'ils étaient exclusivement formés, non de matériaux transformés par la main de l'homme, mais de blocs naturels de *pierres vierges*, telles qu'elles sont sorties des mains de l'auteur de la nature. C'étaient tantôt de simples pierres levées, quelquefois comparables par leurs proportions colossales aux monolithes de l'Égypte ; tantôt des espèces de grottes artificielles formées de quatre grandes pierres ou davantage, parfois jusqu'à un nombre de blocs et à des dimensions considérables, avec subdivisions en divers compartiments. Un très-grand nombre, et probablement le plus grand nombre de ces grottes avaient été ou étaient encore recouvertes de tumulus de terre ou de pierres, de proportions diverses. D'autres, placées le plus souvent sur des tertres ou naturels ou artificiels, au lieu d'être enveloppées dans les tertres, semblaient avoir toujours été à découvert.

Assez souvent, les pierres levées étaient réunies par groupes. Elles entouraient fréquemment d'un ou de plusieurs cercles les tumulus qui enfermaient des grottes de pierres, ou qui en étaient surmontés. Souvent aussi, les cercles de pierres formaient par eux-mêmes des monuments spéciaux, sans être associés aux tumulus. Quelquefois, les pierres étaient assemblées en lignes parallèles par centaines, et même, sur un point de la Bretagne, par milliers, présentant ainsi le spectacle le plus extraordinaire et le plus grandiose.

Enfin, un monument d'Angleterre, unique dans son genre, présentait quatre cercles ou ovoïdes, deux de pierres levées, et deux d'imposants portiques composés de trilithes ayant chacun deux supports et un linteau.

Nos antiquaires, des deux côtés de la Manche, voyant ces monuments répandus dans la plus grande partie de la France et des îles Britanniques, et les principaux groupes placés dans les pays où s'étaient conservées le plus fortement les traditions et même les langues celtiques, n'hésitèrent pas à les attribuer aux Celtes ou Gaulois, en donnant à ces noms leur acception la plus générale. Cette attribution était d'autant plus naturelle que c'était la seule catégorie de monuments importants qui eût précédé dans nos contrées l'empire romain, et, que, s'ils n'eussent appartenu aux Gaulois, ceux-ci n'eussent laissé sur notre sol aucun vestige notable, ce qui n'était pas à présumer.

Toutes sortes de légendes populaires se rattachaient à ces monuments; nous ne voulons pas toucher, en ce moment, à la question des traditions écrites. Pour ne parler que des grottes, le peuple les appelait le plus souvent, en France, *grottes aux fées*, ou de quelque autre nom analogue; dans la Bretagne celtique, *ti-korrigan*, ce qui a le même sens; en Irlande, *lits des géants* ou *tombeaux des géants;* le monument d'Angleterre que nous citions tout à l'heure, et que les Anglais nomment *stone-henge*, s'appelle dans la tradition galloise le *corgaur*, ce qui peut s'interpréter par le *grand-cercle* ou le *chœur de danse des géants*.

Les antiquaires imposèrent à ces monuments des noms celtiques relatifs à leur forme; mais ils ne s'entendirent pas des deux côtés de la Manche. Les Franco-Bretons appelèrent *menhir*, pierre longue, les pierres levées; les Anglo-Celtes les appelèrent *dolmen*, table de pierre. Les Franco-Bretons appliquèrent ce nom de *dolmen* aux grottes composées de quatre pierres ou davantage, parce que la pierre ou les pierres qui recouvraient la grotte étaient posées comme une table sur ses supports. Le terme de *dolmen* paraît en effet mieux appliqué aux grottes qu'aux pierres levées, qui, étant plantées debout, ne rappellent pas l'idée d'une table.

Les antiquaires d'outre-mer donnèrent le nom de *cromlech* à ce que les nôtres appelaient *dolmen*.

Ici nous comprenons encore moins les motifs des savants des îles Britanniques. Ils interprètent *cromlech* par pierre courbe ou pierre inclinée; les pierres des dolmens ne présentent point de courbes, et la table n'est inclinée intentionnellement que dans un très-petit nombre de monuments. Les Franco-Bretons appellent les cercles de pierres *cromlechs*, c'est-à-dire pierres disposées en courbe, en cercle.

L'opinion assez générale s'accrédita que les grottes découvertes étaient des autels druidiques, sur la table desquels on avait célébré des sacrifices humains. On n'avait pas encore remarqué les vestiges des tumulus qui avaient enveloppé une multitude de ces *dolmens* actuellement découverts, fait incompatible avec une telle attribution.

Cependant on signala peu à peu, en d'autres régions, un grand nombre de monuments du même genre. On en trouva une multitude dans le nord de l'Allemagne, en Danemark et jusque dans la Scanie, la province méridionale de la Suède. Là, ainsi qu'en Espagne, où l'on en reconnut quelques-uns, et en Italie où l'on avait nié qu'il en existât, mais où l'on en retrouve maintenant, on pouvait encore les croire celtiques, puisque les Celtes ont conquis une très-grande partie de l'Espagne et de l'Italie, et qu'il y a les plus fortes raisons historiques de croire que les Cimbres, qui ont dominé en Danemark et aux environs, étaient des Celtes. Ajoutons qu'il est fort à croire que les Cimbres avaient été précédés dans le Nord par d'autres Celtes.

Mais on reconnut l'existence des monuments dits celtiques dans les contrées les plus diverses et les plus lointaines, où il ne semblait nullement admissible que les Celtes eussent possédé des établissements. Il y en a quelques-uns en Grèce et un bon nombre dans la Palestine; en écartant les monuments primitifs des îles de la Méditerranée, qui ne paraissent pas se rapporter à nos types, nous retrouvons au contraire des types très-analogues aux nôtres, en très-grand nombre, en Algérie, et, plus ou moins, dans tout le nord de l'Afrique. Nous les retrouvons sur la côte orientale de l'Inde, et au pied de l'Himalaya; nous les retrouvons dans la Tartarie centrale; on en signale enfin jusque dans l'Amérique du Nord et du Sud; il serait nécessaire, à la vérité, de constater, pour l'Amérique, si les caractères sont suffisamment analogues. Cette analogie n'existe pas dans les très-curieux monuments antiques du Pérou, dont les photographies ont été présentées au récent congrès anthropologique et archéologique de Paris. Ce ne sont pas des monuments de pierres vierges. Quoi qu'il en soit, il n'est plus douteux que ces monuments ne dépassent le cercle d'action des Celtes.

D'une autre part, l'examen plus attentif des monuments et les fouilles pratiquées, soit dans l'intérieur, soit aux alentours, établirent qu'en général les grottes, les *dolmens*, pour employer l'expression franco-bretonne, étaient des tombeaux et non des autels, et qu'on n'y rencontrait les métaux que par exception. Ceci était constaté, en même temps que les travaux de la philologie comparée sur les langues aryennes et leur source commune amenaient à l'induction que les Celtes, comme les autres peuples de la famille aryenne, connaissaient les métaux avant d'arriver en Europe.

On se préoccupait aussi de plus en plus de la découverte de débris multipliés d'une primitive industrie humaine dans des lieux et dans des conditions qui reculaient à de très-grandes distances les commencements de la société en Occident, et qui faisaient plonger dans la géologie les racines de l'histoire.

Ces hommes inconnus, dont on retrouve enfin quelques restes après avoir retrouvé les innombrables instruments de leur grossière industrie, ne pouvaient pas sans doute être des Celtes.

Ceci était l'œuvre de la science française. Les savants scandinaves, retrouvant de leur côté de très-anciens débris, essayèrent les premiers une classification des âges antéhistoriques et furent suivis, chez nous et ailleurs, dans cette voie. On posa, au point de départ, un âge de la pierre *éclatée*, ou travaillée par éclats, qui se sudiviserait en plusieurs âges, dont le dernier serait celui de ces cavernes où l'on rencontre des outils finement travaillés et des figures d'animaux tracées sur l'os ou la pierre avec une certaine justesse de forme et même une certaine élégance. Puis viendraient l'âge de la pierre *polie*, l'âge de bronze et l'âge de fer (1).

(1) Voyez dans le volume de l'an dernier (p. 801) et dans le premier numéro de cette année (p. 9), des articles de M. John Lubbock

On avait remarqué que le fer ne se trouve point dans l'intérieur des dolmens, et que le bronze et l'or ne s'y trouvent pas souvent; l'or, toutefois, moins rarement que le bronze. Au contraire, les armes de fer d'une forme antérieure à l'invasion romaine, et les armes de bronze de l'époque qui a précédé ces armes de fer, se rencontrent en abondance dans de petits tumulus dont les petites chambres ou caveaux ne présentent ni les grands blocs ni l'aspect imposant des dolmens.

On ne pouvait douter que ces grandes épées de fer qu'on trouve parfois ployées en deux, et qui rappellent ces lames flexibles et de mauvaise trempe dont parlent les historiens latins, n'eussent appartenu aux Gaulois des derniers temps de l'indépendance; et il n'était pas douteux non plus que les armes de bronze, de même modèle et de même ornementation que les armes de fer, ne provinssent de l'époque gauloise antérieure (1).

Des archéologues distingués conclurent de ces observations que la classe de petits tumulus que nous venons de citer étaient les tombeaux des Gaulois, mais que les grands tumulus à dolmens, et, en général, les dolmens couverts ou découverts, dans lesquels dominent les armes et objets divers de pierre polie, comme les métaux dominent dans les petits tumulus, avaient été attribués par erreur aux Celtes, et qu'ils appartenaient à une race antérieure et à un autre âge, l'âge de la pierre polie.

Ainsi qu'autrefois on avait attribué exclusivement les monuments de pierres vierges aux Celtes, on posa cette hypothèse qu'ils appartiendraient à un autre peuple unique, qui serait venu du nord le long de la mer, élevant ses principaux groupes de monuments sur les côtes et le long des grands fleuves, et faisant le tour de l'Occident pour aller finir dans le nord de l'Afrique.

Nous ferons en passant la remarque que si, en ce qui regarde notre France, l'ouest est incontestablement la région la plus riche en monuments de grandes pierres, tandis que l'est est d'une pauvreté inexpliquée (2), il y a cependant des groupes très-considérables dans certaines contrées qui sont tout à fait dans l'intérieur des terres, comme l'Aveyron, par exemple, l'ancien pays des Ruthènes, où, dernièrement, au congrès de Paris, on nous énumérait six cents dolmens. L'hypothèse que nous venons de mentionner ne paraît pas avoir prétendu embrasser tout l'ensemble des monuments de pierres vierges; elle semble rompre l'unité de ce grand ensemble, et laisser à part les *menhirs* et les *cercles*, quand ils ne sont point associés aux *dolmens*, pour ne s'attacher qu'à ceux-ci, considérés comme une forme de monuments funéraires qui aurait précédé chez nous une autre forme, celle des petits tumulus.

Si cette hypothèse allait jusqu'à attribuer à un même peuple tous les *dolmens*, funéraires ou non, qui se rencontrent sur le globe, il faudrait que ce fût là un peuple universel; car il y a des dolmens, dans la Galilée et sur la rive orientale du Jourdain; et il y en a sur la côte de Coromandel, et, à ce qu'il paraîtrait, en Amérique. Mais ces derniers ont-ils une destination funéraire? — Ceux de la Palestine ne l'ont point. Les monuments de pierres vierges que nous décrit fort clairement la Bible ne sont pas des tombeaux. Ce sont, les uns des autels, les autres des pierres du *Témoignage*, des *monimenta*, dans le sens précis du mot.

L'hypothèse en question serait renversée à l'instant si elle prétendait envelopper tous les monuments à forme de dolmen, puisque la Bible nous atteste que ces monuments étaient en usage, dès le temps d'Abraham, parmi les Térachites, d'où est sorti le peuple hébreu; ils l'étaient également, selon toute apparence, chez les autres tribus sémitiques, et l'on en a retrouvé, de nos jours, un certain nombre dans les contrées habitées d'ancienneté par ces peuples. Or, il est bien certain que ce ne sont pas les Hébreux, ni leurs devanciers les Sémites primitifs, qui sont venus construire des dolmens jusqu'au fond de l'Occident.

Mais ne forçons pas la thèse qu'il s'agit d'examiner, et renfermons-la dans les conditions précises où elle a été formulée pour l'Occident; ici, l'immense majorité des monuments à forme de dolmen ont, en effet, incontestablement, une destination funéraire.

Peut-on attribuer les dolmens, en Occident, à un peuple qui ne soit pas les Celtes?

L'histoire, l'archéologie, l'anthropologie, peuvent-elles apercevoir en Occident un peuple antérieur aux Celtes?

L'histoire a toujours signalé un peuple antérieur aux Celtes dans le sud-ouest de l'Europe, celui qu'on nomme improprement *Ibères*, et dont le rameau le plus considérable, et peut-être le plus ancien, aurait été celui des Ligures. Des inductions fournies par l'anthropologie, et d'autres, plus incertaines, par la philologie, tendent aujourd'hui à faire remonter les Ligures plus haut qu'on ne l'avait pensé dans les régions moyennes de l'Occident.

L'anthropologie nous signale, d'une autre part, en Occident, les restes des aïeux d'un autre peuple qui subsiste actuellement encore dans l'extrême nord de l'Europe et dans le nord-ouest de l'Asie: le peuple que nous appelons *Finnois*, un des grands rameaux de la race touranienne.

Des affinités dans la conformation du crâne ont amené

---

sur *l'Emploi de la pierre et du bronze dans l'antiquité antehistorique* (avec 93 fig. dans le texte). — Voy. l'ouvrage du même auteur, *l'Homme avant l'histoire* (un vol. in 8, avec 156 figures). — Voyez dans la *Revue des cours scientifiques*, tome IV, page 1 (1er décembre 1866), une conférence de M. Virchow sur *les tumuli et les habitations lacustres*; page 615 (24 août 1867), un article de M. Broca; page 701, un article de M. de Mortillet sur *l'art dans les cavernes*; page 721 (12 octobre 1867), une conférence de M. Simonin sur l'*histoire du fer*; enfin dans le tome II (1865), p. 618, 649, 666 et 812.

(2) On employait encore des armes de bronze à l'époque des armes de fer, et l'on avait continué d'employer des armes de pierre à l'époque des armes de bronze; les pauvres gens se servaient certainement encore de haches de pierre et de flèches de silex même à l'époque du fer. Ces catégories ne peuvent être prises dans un sens absolu.

(3) Il y a contestation quant aux Vosges, dont les forêts contiennent un grand nombre de blocs peut-être disposés de main d'homme et dont le caractère n'est pas suffisamment déterminé encore par la science.

des anthropologistes éminents à l'idée hardie d'une commune origine entre les Ligures et les Finnois, les hommes du Midi et les hommes du Nord, comme si les Ligures, qu'ont connus les Grecs et les Romains, n'eussent été qu'une branche de la race touranienne, transformée dans ses mœurs et sa physionomie par le long séjour dans les climats chauds et les pays de montagnes.

Chez les Basques, le seul débris de l'ancienne famille ibérienne qui ait conservé sa langue primitive, la philologie signale quelques rapports, d'une part, avec le système des langues touraniennes, de l'autre, avec les langues américaines ; le basque appartient au système de l'agglutination et non au système d'articulation de notre famille aryenne.

Nous mentionnons ces observations et ces indices sans essayer d'en tirer de conclusion trop hâtive et en faisant remarquer, par contre, que le beau type si commun dans les pays basques est extrêmement différent, par les lignes comme par la physionomie, et des Finnois et des Ligures, et plus rapproché des Celtes sans être celtique. Les yeux bleus brillants et le teint clair et coloré y dominent.

Que les Finnois et les Ligures soient deux races différentes ou qu'ils aient été primitivement une seule race, il n'est pas douteux maintenant que ces peuples n'aient précédé les Celtes en Occident; et notre savant anthropologiste, M. de Quatrefages, a signalé l'extrême affinité existant entre les plus anciens restes humains trouvés jusqu'ici en Occident et la conformation crânienne des Finnois actuels.

On inclinerait donc aujourd'hui à croire que la race finnoise aurait vécu sur notre sol durant ce très-grand nombre de siècles qui a dû s'écouler depuis le premier âge de la pierre, découvert et démontré chez nous par l'indomptable persévérance de M. Boucher de Perthes, jusqu'au dernier âge du renne et des cavernes, qui clôt les belles séries de découvertes de M. Lartet et de ses émules.

Mais peut-on également accorder, soit aux Finnois, soit aux Ligures, unis ou séparés, l'âge de la pierre polie, en identifiant cet âge avec l'ère des dolmens ?

Si les dolmens appartenaient, soit aux Finnois, soit aux Ligures ou Ibères, on les retrouverait dans les contrées qui ont exclusivement appartenu, soit aux Ibères, soit aux Finnois, sans que les Celtes y aient pénétré.

Il y a des dolmens dans la Péninsule ibérique, ce qui ne saurait trancher la question, puisque les Celtes se sont établis en Espagne ; mais les dolmens y sont beaucoup moins nombreux qu'en Gaule.

Il n'y a point de dolmens dans les îles de la Méditerranée, où se sont établis les Ibères et non les Celtes.

Il n'y a point de dolmens dans les pays de l'Europe septentrionale et du nord-ouest de l'Asie occupés de tout temps et conservés exclusivement par la race finnoise. C'est dans des contrées plus au sud, vers la Tauride ou dans l'Asie centrale, qu'on rencontre les grands tumulus, surmontés de statues grossières, qui appartiennent à d'autres branches de la race touranienne et qui ont quelque analogie, au moins extérieure, avec nos tertres artificiels.

On a, il est vrai, annoncé au congrès international de Paris qu'on retrouvait maintenant des tumulus funéraires dans la Moscovie proprement dite ; mais nous ignorons encore si ces tumulus renferment des dolmens, et l'on nous a en même temps appris que les restes humains qu'on y trouve n'appartiennent pas aux vieilles races finnoises du pays.

Les raisons morales ne sont pas moins fortes contre l'attribution des dolmens aux Ibères ou aux Finnois.

Ces monuments, comme les vastes alignements et comme les cercles de pierre qui leur sont associés, supposent une sorte de grandiose et mystérieuse religion des tombeaux, une puissance religieuse organisée en un grand sacerdoce, des populations agglomérées, puissantes et disposées à de vastes œuvres collectives sous l'impulsion de ce sacerdoce, un peuple animé, dans sa rudesse, d'une haute idéalité.

Il n'y a jamais rien eu de pareil parmi les populations finnoises, ni plus généralement touraniennes ou tatares. Elles n'ont jamais montré d'idéalisme, ni produit de grande religion ni de créations originales d'aucune sorte, et leurs tumulus scythiques appelés *kourganes*, que nous mentionnions tout à l'heure, ont été probablement introduits chez les Touraniens par l'imitation étrangère. Les chefs des anciens Scythes étaient de race aryenne, quoique la masse scythique fût touranienne.

Quant aux montagnards ibériens, les anciens vantent chez eux de très-nobles qualités morales, mais leur esprit d'isolement et leur habitude de petits groupes, dans la politique comme dans la guerre, ne les rendaient nullement propres à de pareils ouvrages ni à l'organisation religieuse et sociale que ces ouvrages supposent.

Ajoutons que, d'après les témoignages que nous avons recueillis sur les lieux, il n'y a, ni dans la langue ni dans les traditions des Basques, absolument rien qui se rapporte aux monuments de pierres vierges.

Comme il n'y a pas moyen de faire remonter l'âge de la pierre polie par delà ces Finnois, que l'on considère maintenant comme contemporains, tout au moins, des derniers âges de la pierre éclatée et probablement même des premiers, il faudrait donc supposer un grand peuple inconnu qui, pendant les âges finnois et ibérien, aurait passé par-dessus le corps des Finnois et des Ibères, les aurait dominés, puis aurait disparu sans laisser l'ombre même d'un souvenir dans la tradition du genre humain. L'invraisemblance d'une telle donnée éclate assez d'elle-même.

Nous ne nous arrêterons pas ici à l'opinion qui voudrait attribuer les dolmens aux Phéniciens, puisque l'hypothèse que nous examinons reporte les dolmens à une époque et à un peuple antérieurs aux Celtes, et que les Phéniciens sont historiquement contemporains des

Celtes. La question, d'ailleurs, ayant été posée dans le récent congrès de Paris, il a été établi qu'il n'existait aucun dolmen en Phénicie, et nous ajouterons que personne n'attribue aux Carthaginois, fils des Phéniciens, pas plus qu'aux Romains, les nombreux dolmens de l'Afrique.

Tout ce qu'on voudrait substituer aux Celtes en Occident s'évanouit donc comme un nuage à mesure qu'on s'en approche.

Les indices négatifs tournent ainsi en leur faveur ; en est-il aussi de positifs qui les favorisent ?

Les premiers progrès de l'archéologie contemporaine ont tendu à faire enlever aux Celtes tout cet ensemble de monuments que les antiquaires du temps passé considéraient comme exclusivement celtiques. De nouveaux progrès obligent maintenant de leur en rendre au moins un certain nombre, que personne ne saurait plus leur contester depuis qu'on les a considérés de plus près.

Il est, en effet, totalement impossible de nier que les Celtes aient élevé des menhirs. Les menhirs, qui ont été souvent des *monimenta*, comme les pierres du *Témoignage* chez les Hébreux, et peut-être aussi des limites, ont eu aussi très-souvent un caractère funéraire. On en rencontre un certain nombre en Irlande, sur lesquels sont gravées des épitaphes et parfois d'autres inscriptions en caractères *ogham*, et quelquefois, dans le pays de Galles, on a trouvé sur des menhirs des épitaphes bilingues, en ogham et en latin. Dans les vieux cimetières des pays de langue celtique, l'usage de la pierre levée funéraire a subsisté dans les temps chrétiens, en Irlande surtout, de façon qu'on voit la transition s'opérer, du menhir portant des emblèmes druidiques, les cercles ou disques pointillés et autres, au menhir portant la croix ; et, sur certains, la croix est placée au-dessus du cercle ou dans le cercle.

Les menhirs portant des symboles celtiques ou druidiques ne sont pas rares en Irlande et sont très-communs dans l'Écosse orientale, où ils sont réputés être les monuments des Pictes et où ils mêlent des emblèmes qui paraissent particuliers à cette nation avec les cercles et autres symboles généraux des Celtes. Ces derniers menhirs ne sont pas nécessairement funéraires, et, jusque vers le xe ou le xie siècle, les rois d'Écosse en élevaient encore où ils faisaient sculpter des batailles et des chasses.

Les preuves ont commencé d'arriver aussi pour les dolmens. On n'avait pas fait une attention suffisante à une découverte opérée en Bretagne, il y a déjà plus de vingt ans, en dehors du grand groupe morbihannais, si habilement et si fructueusement exploré dans ces dernières années. Dans un tumulus inviolé, à dolmen ou chambre funéraire unique, de l'aspect le plus simple et le plus rude, au fond d'un fourré de chênes de la forêt de Carnoët à laquelle ce tumulus semble avoir donné son nom, on a trouvé, dans l'intérieur du dolmen, réunis ensemble tels qu'ils avaient été posés le jour des funérailles, les ornements et les armes d'un chef de guerre, consistant en un collier d'anneaux d'or, un collier d'argent, six glaives de bronze et une poignée de flèches de silex.

Les glaives de bronze étaient du modèle triangulaire à rainure, si connu dans nos musées et qui est représenté sur diverses monnaies gauloises. Quatre de ces glaives sont, avec le collier d'or, au musée de l'hôtel de Cluni.

En Irlande, on a signalé des inscriptions en caractères celtiques, en ogham, dans l'intérieur de plusieurs dolmens. Il y a deux ans, un habile antiquaire irlandais qui est venu faire des découvertes jusque dans notre Bretagne, M. Samuel Ferguson, a découvert dans un tumulus à dolmen, tout près de Rath-Croghan, l'ancienne forteresse des rois de Connaught, l'épitaphe, en ogham, de Fergus, fils de Meabh (ou Meddf), reine guerrière des temps ossianiques qui, par une transformation légendaire, semble être devenue la reine Mab des contes de fées.

Les légendes des héros ossianiques sont fabuleuses, mais l'existence de ces héros n'est pas à révoquer en doute ; la reine Meabh étant un peu antérieure à Ossian, ceci nous reporte approximativement entre le premier et le second siècle de l'ère chrétienne. L'inscription ne peut avoir été ajoutée après coup, car les lignes de caractères sont engagées dans les interstices des pierres et ont dû être gravées avant que les blocs fussent en place.

Nous faisons d'avance la même observation pour ce qui regarde les lignes ornementales ou symboliques du monument de New-Grange, dont nous parlerons tout à l'heure.

A ce qui concerne les menhirs et les dolmens, nous n'ajouterons pas, en ce moment, ce qui regarde les cercles de pierres, parce qu'il faudrait entrer ici dans un autre ordre de témoignage, celui des traditions écrites et orales, et que nous voulons rester, quant à présent, dans l'archéologie pure.

On ne peut donc plus nier maintenant que les Celtes n'aient élevé des monuments de pierres vierges ; on peut seulement essayer encore de ne leur en accorder que la dernière période et de soutenir qu'ils les ont imités d'un peuple antérieur, auquel appartiendraient, par exemple, les grands groupes de ces monuments, ceux de Bretagne, d'Irlande et du Wiltshire, aussi bien que ceux du nord de l'Europe.

Examinons donc les monuments en eux-mêmes et tâchons de reconnaître si l'on y rencontre des signes ou des objets quelconques qui les rapprochent des Celtes.

Comme caractère, nous avons indiqué qu'il y avait là évidemment une religion des tombeaux, préoccupée, sur toutes choses, de la vie future, analogue, sous ce rapport, à la religion des Égyptiens. Cette religion, cependant, n'attachait pas la même importance que les Égyptiens à la conservation du corps humain après la mort. Les corps

étaient, tantôt simplement inhumés sans être embaumés, tantôt incinérés, et il n'a pas été possible de déterminer clairement comment ont coïncidé ou se sont succédé les deux rites. On les rencontre côte à côte à des époques évidemment très-antiques.

Les constructeurs de ces monuments attachaient une grande valeur, sans doute symbolique, à la figure du cercle ; ils semblaient mettre les tombeaux sous la protection des cercles et plaçaient aussi des cercles ou des hémicycles aux extrémités des alignements, outre les cercles qui étaient des monuments par eux-mêmes et qui ne se rattachaient pas à d'autres monuments.

Les grands tumulus à dolmens de la Bretagne et de l'Irlande offrent entre eux une étroite affinité de construction, et, ce qui est encore plus significatif, une étroite affinité, sans être une absolue similitude, entre les figures ornementales ou symboliques sculptées à l'intérieur.

Nous n'avons pas entendu dire que l'on ait trouvé de figures quelconques dans ceux des tumulus des environs de Stone-Henge qui ont été fouillés ; on ne peut les ramener ni à l'une ni à l'autre de nos deux catégories de grands tumulus à dolmens et de petits tumulus sans dolmens, car plusieurs sont très-grands et ne renferment point de dolmens (1); le grand monument central qu'ils entourent, le *Côr-Gawr*, n'a, de son côté, aucun analogue en Bretagne ni en Irlande.

A mesure qu'on a plus soigneusement examiné les dolmens anciennement ouverts et qu'on en a ouvert de nouveaux, on a retrouvé et l'on retrouve chaque jour, à l'intérieur de ces monuments, un nombre croissant de signes, de figures frustes.

En Irlande comme en Bretagne, on rencontre, avec quelques variantes, les cercles ou disques pointillés, les cercles redoublés, ou ellipses, ou spirales, impliqués indéfiniment les uns dans les autres, les spirales déroulées ou lignes serpentantes, les lignes brisées appelées dents de scie ou dents de loup, les courbes multiples formées de croissants accolés, les losanges, les stries et aussi parfois un emblème végétal, la fougère.

Or, ces signes, communs à la Bretagne et à l'Irlande, et qui se retrouvent aussi en partie en Écosse et sur des monuments primitifs de l'Allemagne et de la Scandinavie, ces signes découverts dans les tumulus les plus importants de l'ère des dolmens, dans ceux qui marquent évidemment le point culminant de la puissance de la race qui les a érigés, sont le principe de tout un système ornemental qui est précisément celui des peuples celtiques jusqu'au moyen âge, et l'on peut dire jusqu'à nos jours ; car nos paysans bretons portent encore, brodés sur leurs vêtements et jusque sur les harnais de leurs chevaux, les disques pointillés, les dents de scie, les spirales, et des espèces de colliers formés de croissants accolés.

Disques pointillés, dents de scie, losanges, etc., apparaissent partout sur les armes et sur les objets de toute nature, d'incontestable provenance celtique, qu'on découvre dans les petits tumulus de l'âge de bronze et de l'âge de fer ou ailleurs, et qui remplissent les musées de France et des îles Britanniques. Certaines de ces lignes, surtout les lignes brisées ou dents de scie, les spirales, etc., passent de l'ornementation celtique dans l'architecture romane, où elles font très-grande figure et ne disparaissent qu'à l'avénement de l'architecture ogivale. Les motifs d'ornementation celtique apparaissent aussi, quoique moins communément, sur les sarcophages chrétiens des premiers siècles. Nous avons reconnu, dans les musées de Nantes et de Poitiers, les ellipses indéfiniment redoublées de *Gawr-Ynyz*, sur des auges d'époque mérovingienne. Il y a aussi, si notre mémoire est fidèle, quelque chose de pareil sur un tombeau de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon.

Les disques, la fougère et les espèces de crosses multipliées en groupes, qu'on voit dans les dolmens de Locmariaker, se retrouvent sur diverses monnaies gauloises.

Plusieurs de ces figures, les disques pointillés, les dents de scie, les stries, etc., se rencontrent également sur les vases de terre qu'on trouve dans les dolmens, et qui sont parfois d'une pâte assez pure et d'une forme élégante, comme on a pu s'en assurer, au congrès de Paris, en consultant un magnifique album où M. de Cussé a représenté, de grandeur naturelle, les restes si intéressants de la vieille céramique morbihannaise. Ces vases ne diffèrent pas notablement de ceux que l'on découvre dans la catégorie de petits tumulus admis par tout le monde comme gaulois ; ils n'en diffèrent pas du tout par l'ornementation, quand ils sont ornementés.

Ajoutons, quant à l'origine des objets de pierre polie trouvés en si grand nombre et en si belle qualité dans nos dolmens de Bretagne, qu'il est maintenant constaté qu'on s'était trompé en y signalant le jade asiatique, et que la matière de ces belles haches, jadéide, fibrolithe, diorite, etc., n'est point étrangère à l'Occident, ni en particulier à la Bretagne ; mais, par compensation, les splendides colliers formés d'énormes turquoises vertes sont parfaitement d'origine asiatique.

La question que nous posions tout à l'heure nous semble donc résolue. Oui, il y a des rapports entre l'ère des dolmens et les époques reconnues celtiques par tout le monde. Il y a, depuis les grands tumulus d'Irlande et de Bretagne jusqu'aux Celtes les plus récents, une tradition ininterrompue, caractérisée par l'emploi des mêmes figures symboliques ou ornementales.

Il reste là une difficulté. Si les dolmens sont celtiques, ce qu'on nomme l'âge de la pierre polie appartiendrait donc aux Celtes; les Celtes seraient donc arrivés en

(1) Le gigantesque tumulus de Filburg, voisin des restes des grands alignements et des grands cercles d'Abury, dans le Wiltshire, ne paraît pas non plus contenir de dolmen, et ne paraît pas même avoir eu de destination funéraire.

Europe à une époque où ils ne connaissaient point l'usage des métaux, et les colliers ou bracelets de métaux précieux qui s'y rencontrent quelquefois, et les armes de bronze qui s'y trouvent plus rarement encore, indiqueraient des monuments funéraires imités exceptionnellement de ceux d'une ère plus ancienne. Il y aurait donc contradiction entre l'archéologie, qui ferait la venue des Celtes antérieure aux métaux, et la philologie comparée, qui fait cette migration postérieure à la connaissance des métaux.

Ce n'est pas notre sentiment.

Nous ne voyons pas de raison suffisante de croire que les dolmens où se rencontrent des métaux soient moins anciens que les dolmens beaucoup plus nombreux où il ne s'en rencontre pas; mais, quoi qu'il en soit, nous ne pensons pas que les hommes de l'ère des dolmens aient ignoré l'usage des métaux. Nous croyons qu'ils n'en mettaient pas dans leurs sépultures, parce qu'ils n'en voulaient pas mettre.

Le célèbre antiquaire romain M. de Rossi a fait, sur les usages religieux des Romains, une remarque importante. Il a établi que les Romains, à une époque où, depuis des siècles, ils n'employaient plus que le fer pour la guerre et pour le travail, employaient encore exclusivement le bronze dans les rites de leur religion. C'était par un motif d'archaïsme religieux qu'ils gardaient cet antique usage.

Il nous paraît très-vraisemblable qu'il y avait chez les Celtes quelque chose d'analogue, en reculant l'archaïsme d'un degré, c'est-à-dire que les Celtes, connaissant le bronze, n'auraient employé que la pierre dans les rites funéraires. On pourrait peut-être présumer que les haches de matière si recherchée et d'un si beau travail que nous offrent nos dolmens étaient des armes sacerdotales, des armes de sacrifice et de rituel, et non des instruments de guerre et de travail. Le mélange de silex aux haches de matière plus recherchée, dans les dolmens de Bretagne, est encore un indice très-significatif. Ces hachettes de silex sont souvent si petites, qu'il serait impossible d'en faire aucun emploi; et, d'ailleurs, il n'y a point de silex en Bretagne. L'emploi des outils de silex ne devait guère être dans les habitudes de la population. Pourquoi en aurait-on fait venir de loin pour les placer dans les tombeaux, s'il n'y avait eu là un motif de rituel, une idée symbolique?

Ce n'était pas seulement en Gaule que ces hachettes de silex avaient un caractère symbolique; dans la vieille Italie, où on les nommait *pierre de foudre*, on y attachait quelque idée analogue.

Sans doute cette tradition archaïque de l'âge de pierre avait été apportée d'Asie par les Celtes, et elle était en parfaite harmonie avec le système de construction des monuments religieux et funéraires en blocs non taillés.

Nous croyons donc, avec M. Adolphe Pictet, et, en général, les philologues, que les Celtes connaissaient l'or et le bronze, lorsqu'ils s'établirent en Occident; mais nous croyons aussi qu'ils étaient encore alors très-inexperts dans la manipulation des métaux, et que, dans la pratique, c'était encore véritablement l'âge de la pierre polie qui régnait parmi eux.

Nous avons ici un point de comparaison analogue à celui que nous empruntions tout à l'heure à M. de Rossi. Dans l'âge homérique, on connaissait le fer, et pourtant on était véritablement encore dans l'âge de bronze. C'était avec le bronze, et non avec le fer, que combattaient et les héros d'Homère, et les Étrusques primitifs, et leurs contemporains (1).

Il suffit de remonter d'un degré pour ce qui regarde les premiers Celtes.

D'après l'hypothèse que nous venons d'énoncer sur la connaissance des métaux chez les Celtes, on pourrait admettre que les plus anciennes, tout au moins, des sépultures celtiques de moindre dimension et de construction différente, où se trouvent en abondance les armes et les ornements de bronze, sont contemporaines de l'ère des dolmens, de même qu'il est certain qu'il y a eu des dolmens construits depuis l'ère chrétienne, au moins en Irlande, et, nous pouvons ajouter, dans la Grande-Bretagne, quoique nous n'en articulions pas en ce moment les preuves. Cependant, si nous prenons les deux grandes classes de tumulus dans leur ensemble, nous sommes loin de repousser absolument, au moins pour la France (2), l'opinion de M. Alexandre Bertrand et des autres archéologues qui ont vu dans ces deux types différents l'indice de deux époques différentes. Nous n'admettons pas, avec eux, deux races différentes; mais nous inclinons à admettre deux âges différents d'une même race. Il y aurait là pour nous les signes, non pas de l'invasion d'une race sur une autre race, mais de révolutions survenues chez une même race, révolutions qui ont pu et dû se lier à des migrations et à des superpositions successives de tribus celtiques les unes sur les autres. Les temps où l'on a élevé les alignements de Carnac et la nécropole de Locmariaker, les grands tumulus d'Irlande, le *Cor-Gawr* de Stone-Henge, temps comprenant des périodes très-diverses, ont dû appartenir, comme nous l'avons déjà indiqué, à la prépondérance de l'élément religieux, organisé en un sacerdoce qui dominait la société.

L'autre époque qui aurait succédé à celle-ci aurait vu la prépondérance passer de l'élément religieux à l'élément militaire. La sévérité des rites se serait re-

(1) La très-intéressante étude de M. de Mortillet sur les *Terramore du Reggianais* nous prouve que le fer était connu dans la haute Italie avant la conquête étrusque, c'est-à-dire à l'époque *ombrienne*, à l'époque où les Celtes-Ombriens dominaient dans la vallée du Pô, entre le XVe et le XIe siècle avant notre ère, autant qu'il est permis de chercher à apercevoir des dates approximatives. Et pourtant on était certes bien alors dans l'âge de bronze, et l'on y resta assez longtemps encore.

(2) Pour l'Angleterre, nous nous sommes assuré que l'opinion analogue (l'antiquité relative des *long-barrows* et la modernité relative des *round-barrows*) est contestée par des archéologues de la plus grande autorité.

lâchée, avec l'enthousiasme religieux qui faisait soulever et assembler les masses énormes des monuments de pierres vierges; ces grandes constructions seraient devenues de plus en plus rares; et, d'une autre part, les guerriers auraient pris de plus en plus l'habitude, assez générale dans les temps héroïques, de se faire ensevelir avec leurs armes de guerre.

L'étude seule des monuments pourrait suffire à suggérer cette opinion comme probable; les traditions historiques lui fournissent d'importantes confirmations.

En Irlande, la tradition attribue les grands tumulus à dolmens, partie à un ancien peuple de haute taille, aux cheveux blonds et aux yeux bleus, très-certainement celte, appelé la *race des dieux de Danann* (*Tuatha-de-Danann*), et partie à une population plus ancienne encore, de moindre taille et à cheveux bruns, portant un nom également celtique, celui de *Fir-Bolgs*, et qu'il faut bien se garder d'identifier, comme on le fait trop souvent, avec nos Belges de la Gaule, incomparablement plus récents et de type très-différent.

Au delà du *peuple des dieux de Danann* et des *Fir-Bolgs*, on entrevoit une race de patriarches celtiques portant le nom de *Neimhead*, qui désigne, dans tout l'ancien monde celtique, ce qui est sacré, ancien, primitif. Les sanctuaires même s'appelaient *némèdes* ou nimides, nom resté en usage dans la tradition populaire jusqu'au VIIIe siècle de notre ère, puisque le concile de Leptines, en 743, défend encore d'aller célébrer des rites payens dans les lieux forestiers appelés *nimides*. La tradition irlandaise, qui donne au *peuple des dieux de Danann* un caractère sacerdotal, mystique et magique, le fait descendre directement des primitifs *Neimhead*. Elle rapporte formellement au *peuple des dieux de Danann* les principaux des tumulus où se trouvent les signes symboliques dont nous avons parlé. Les tumulus tout à fait primitifs appartiendraient aux *Neimhead*.

Le peuple des dieux de Danann, qui avait conquis l'Irlande sur les Fir-Bolgs, fut à son tour dépouillé de son empire par les tribus héroïques des Scotts ou Milésiens, qui seraient, dit-on, venus d'Espagne, et qui étaient des Celtes plus ou moins mêlés d'Ibères. Les héros ossianiques appartenaient à la famille des Scotts, et nous avons la preuve qu'ils ne rompirent pas entièrement avec les traditions de la race sacerdotale qui les avait précédés; qu'ils continuaient à tenir leurs assemblées dans des cercles consacrés, et qu'ils ne cessèrent pas d'élever des dolmens. Quant aux menhirs, cela n'a jamais pu faire question.

Dans la Gaule continentale, nous n'avons rien d'aussi précis. Toutefois, M. Amédée Thierry, dans son *Histoire des Gaulois*, a indiqué avec beaucoup de sagacité, d'après ce que laissent entrevoir les historiens grecs et latins, deux époques successives, où la prépondérance des druides aurait été remplacée par celle de l'aristocratie militaire.

La constatation de deux types principaux de sépulture dans notre Gaule nous paraît donc conserver sa valeur, quoiqu'on en ait tiré d'abord des conséquences exagérées, et qu'il n'y ait pas du tout pour nous rupture radicale entre l'une et l'autre période. Les petits tumulus d'époque relativement récente, ceux mêmes qui renferment des armes de fer, gardent les traces de rites funéraires qui les relient aux temps anciens; l'usage d'allumer un feu consacré au moment de l'ensevelissement, et la disposition circulaire du foyer de ce feu, s'y sont conservés jusqu'à la fin, c'est-à-dire qu'il y a sous le tumulus un petit cercle de pierres, s'il n'y a point de cercles extérieurs. Nos tumulus de la Gaule orientale affectent, d'ailleurs, eux-mêmes la forme circulaire. Il y a fréquemment, au haut du tumulus, une ou plusieurs pierres debout, suivant la tradition de l'ère des dolmens.

Remarquons, en passant, que les monuments funéraires de l'ère ancienne ne sont pas nécessairement et universellement de plus grande dimension que ceux de l'âge plus récent, ainsi qu'on a voulu l'établir pour les petites sépultures irlandaises appelées *kist-vaën*, comparées aux dolmens. Il y a chez nous de très-petits dolmens, très-antiques, entourés de très-petits cercles de pierres, comme on peut s'en assurer au musée des Thermes à Paris.

Après avoir admis la distinction entre les deux types différents de tumulus, ceux qui appartiennent et ceux qui n'appartiennent pas à ce qu'on appelle aujourd'hui les monuments mégalithiques, il y a une observation à faire sur un très-grand et très-imposant monument qui est mégalithique au plus haut degré, mais qui n'est pas un tumulus à dolmen, quoi qu'il en soit entouré : c'est le *Côr-Gawr* de Stone-Henge. Ce monument est unique dans son genre. Il semble indiquer un effort vers des formes nouvelles, et il est moins rigoureusement de pierres vierges que la plupart des autres, car les supports et les linteaux de ses trilithes ont des tenons et des mortaises. Il y a toute apparence que ce monument est beaucoup moins ancien que ceux d'Irlande, et surtout que ceux de Bretagne. Les grands tumulus du *peuple des dieux de Danann*, que nous avons visités sur la côte orientale de l'Irlande, présentent quelques caractères de construction moins primitifs que ceux de la plupart des grands dolmens du Morbihan. Un très-savant archéologue d'outre-mer, M. Lukiss, nous a fait observer que leurs tables s'engagent les unes sur les autres pour former une sorte de voûte.

Nous pensons qu'il y a un ensemble d'inductions historiques à tirer de ces observations. La grande agglomération morbihannaise appartiendrait au même âge, au même peuple que les plus anciens monuments d'Irlande, du moins à des tribus du même peuple et de la même croyance.

Ce peuple ne nous semble pouvoir être que les Gaëls ou Celtes primitifs. Le *peuple des dieux de Danann* ne serait qu'une sous-branche postérieure des Gaëls.

Le monument de Stone-Henge est sans doute l'œuvre

des druides bretons, appartenant au second des deux grands rameaux de la race celtique, au rameau cimmérien, dont les Bretons sont la sous-branche principale. Peut-être même cette œuvre majestueuse appartient-elle aux derniers temps qui ont précédé l'invasion romaine, ce qui expliquerait pourquoi elle n'a pas été reproduite sur le continent.

A l'époque immédiatement antérieure à la conquête romaine, César nous laisse voir le druidisme comme affaibli en Gaule, où les chefs militaires disposent en fait à peu près de tout; mais, en même temps, il nous montre l'ordre druidique puissamment concentré dans l'île de Bretagne. Il n'y avait été atteint ni par les révolutions de la Gaule ni par celles de l'Irlande.

L'opinion contraire à l'origine celtique des monuments de pierres vierges est provenue en partie de ce qu'on a cru les Celtes trop récents en Europe. Les archéologues qui refusaient ces monuments aux Celtes ont paru les considérer comme un seul peuple arrivé en Occident à une époque peu ancienne, tandis qu'ils étaient réellement une grande famille de peuples, divisée en deux groupes principaux, qui arrivèrent par migrations successives, dont les premières et les dernières ont dû être séparées par un grand nombre de siècles. La venue des premiers Gaëls, des Aryas ou Iraniens d'Irlande, tête du premier des deux groupes, se perd dans la nuit des temps. Les Gaëls ou Celtes primitifs ont conquis l'Espagne au plus tard quinze siècles avant l'ère chrétienne; mais on ignore depuis quel laps de temps, peut-être fort considérable, ils occupaient alors déjà la Gaule, les îles Britanniques et d'autres régions dans le centre et le nord de l'Europe. Il y a de fortes raisons de croire qu'ils avaient quitté leur berceau asiatique avant les temps d'Abraham et même de Zoroastre.

Si l'ère celtique offre largement l'espace de temps nécessaire pour y placer toute la série des monuments postérieurs à l'âge des cavernes, le caractère et les idées bien connues des peuples celtiques sont, d'un autre côté, parfaitement en rapport avec ces monuments. L'enthousiasme religieux aussi bien qu'héroïque, la passion des actions collectives et des entreprises extraordinaires, l'organisation de grandes associations religieuses capables de diriger avec persévérance ces puissantes constructions, tout cela, quand il s'agit d'eux, n'est pas de l'hypothèse, c'est de l'histoire. Les deux grands rameaux de la race celtique ont possédé, sous des formes différentes, l'association druidique, à savoir : 1° chez les Gaëls primitifs, sous la forme de tribus sacerdotales à la façon des brahmanes; telle était cette *race des dieux de Danann* dont nous avons parlé (1); et 2° chez les Cimmériens ou Bretons, sous la forme d'une corporation savante se recrutant sans distinction d'origine; ce sont les druides des derniers siècles, connus des historiens grecs et latins.

La conclusion de toutes les observations qui précèdent est celle-ci : que les Celtes de tous les temps ont élevé des monuments mégalithiques, et que, entre les monuments mégalithiques, les principaux groupes de dolmens appartiennent aux âges anciens du monde celtique, sans que, toutefois, l'usage d'élever des dolmens ait entièrement cessé jusqu'à une assez basse époque.

Les monuments mégalithiques de France, des îles Britanniques, d'Espagne et d'Italie appartiennent donc, dans notre pensée, aux Celtes.

Mais sont-ils les seuls qui leur appartiennent?

Nous ne le pensons pas.

Il n'y a pas plus de raisons pour attribuer aux Finnois les mouvements mégalithiques du nord de l'Europe que ceux des Gaules. Ces monuments se rencontrent précisément dans des régions où il n'est pas douteux, à nos yeux, que les Celtes aient été établis en corps de nation. Les fameux Cimbres de Marius n'étaient que le reste, puissant encore, d'une grande confédération de peuples cimmériens qui, avant les Germains, avait occupé l'Allemagne du Nord et le Danemark, et paraît s'être étendue fort loin le long de la Baltique. On retrouve une ville de *Kirbs-Hamn* dans la Scanie, la province méridionale de la Suède, non loin de la fameuse grotte ou dolmen de *Kivik*. Tacite nous dit que les Estiens avaient pour enseignes le sanglier, l'emblème si connu de toute la race celtique, et parlaient la langue des Bretons. Un savant de Russie mandait récemment au congrès de Paris qu'on retrouvait de nombreux tumulus dans la Moscovie proprement dite, et que les crânes dolichocéphales qui s'y rencontraient n'appartenaient pas aux vieilles races finnoises du pays, ce qui semblerait indiquer une vieille colonie celtique.

Nous ne soutenons point par là que les dolmens du Nord appartiennent nécessairement ou exclusivement aux Cimmériens ou Cimbres, car il est fort probable que les Cimmériens ont été précédés par les Gaëls dans le nord comme dans l'occident.

Ce n'est pas tout. La grande région mégalithique d'occident se trouve placée entre deux autres régions mégalithiques, l'une au nord, l'autre au midi. Nous venons de dire ce que nous pensons de celle du nord. Que peut-on penser des origines de celle du midi, la région de l'Atlas?

On avait voulu d'abord attribuer les dolmens, cercles de pierres, etc., des pays barbaresques aux bandes gauloises qui servaient Carthage; mais, lorsque ces monuments se sont multipliés sous les pas des voyageurs et qu'on en a retrouvé de très-nombreux au loin dans l'intérieur des terres, on a dû reconnaître l'extrême invraisemblance de l'opinion qui attribuait des constructions de cette nature à des bandes de soldats mercenaires.

Nous avions, pour notre compte, une idée un peu vague encore, un sentiment plutôt qu'une opinion. Nous

(1) Ces tribus sacerdotales paraissent s'être modifiées par des associations à la fois mystiques et industrielles, à la façon des Cabires et des Telchines asiatiques.

avions vu dans les peintures égyptiennes un peuple qui nous préoccupait beaucoup. C'étaient des hommes aux cheveux blonds ou roux, aux yeux bleus, aux longs cheveux tressés. Les Égyptiens les nommaient *Tahennou* ou *Tamehou*, et les subdivisaient en *Rébu* ou *Lébu*, les *Lybiens* proprement dits des Grecs, et en *Maschuasch* ou *Masuas*, les *Maxyes* d'Hérodote. Ces peuples occupaient la côte septentrionale d'Afrique, le long de la Méditerranée, jusqu'au voisinage de l'Égypte; ils étaient cultivateurs, éleveurs de bestiaux, cavaliers et très-guerriers.

Nous pressentions là des parents et des constructeurs des monuments mégalithiques. Mais il fallait un point fixe, un terrain historique, pour oser tenter de conclure. Il nous semble aujourd'hui toucher à ce point fixe et mettre le pied sur ce terrain. Notre illustre égyptologue, M. de Rougé, a récemment traduit une inscription relevée sur la muraille du grand temple de Karnak par un égyptologue allemand, M. Duemichen. Il y est dit que, sous le fils de Ramsès II (Meïamoun), c'est-à-dire du grand Sésostris, vers le temps de Moïse, les *Tamehou*, les Libyens, ces hommes blonds aux yeux bleus que nous mentionnions tout à l'heure, se liguèrent, pour attaquer l'Égypte, avec divers peuples maritimes, les *Sakalas*, les *Sardina*, les *Tursa*, les *Akainas* et les *Léka*, dans lesquels M. de Rougé reconnaît les Sicules, les Sardes, les Tyrrhéniens, les Achéens ou Grecs et les Lyciens.

Or, les Sicules étaient alors tout récemment établis en Sicile; leur établissement dans cette île, vers l'an 1400 avant notre ère, est, d'après les travaux de Fréret, la première date positive de l'histoire de l'Occident. Cet établissement se rattache, sans aucun doute, à un contre-courant de migrations d'occident en orient causées par l'invasion des Celtes en Espagne.

Cette grande coalition de tribus de la Méditerranée dirigée contre l'Égypte par ces mystérieux Libyens blonds, dans le cours du XIVe siècle avant notre ère, n'indiquerait-elle pas que les Celtes, conquérants de l'Espagne, auraient passé de là en Afrique et auraient poussé leur mouvement d'invasion et de conquête jusqu'aux portes de Memphis? Les nombreux monuments mégalithiques d'Algérie et du reste de l'Afrique septentrionale ne sont-ils pas leur ouvrage? L'induction nous paraît au moins très-vraisemblable.

Les Libyens-Celtes, peut-être peu nombreux, se seraient, avec le temps, fondus dans la masse plus considérable des habitants primitifs, Amazirghes ou Berbères, de race chamitique, et il y aurait peut-être lieu de rechercher là quelques traits de leur physionomie, surtout parmi les Touaregs.

C'est ici que nous paraît devoir s'arrêter la revendication possible des droits des Celtes sur les monuments mégalithiques. Nous ne hasarderons point de conjectures sur quelques dolmens qui subsistent dans le Péloponèse, et, quant à ceux qu'on retrouve sur la rive orientale de la Méditerranée, en Palestine, ils appartiennent aux peuples sémitiques et non à nos ancêtres. Ceux qu'on a découverts dans l'Inde et sur divers points de l'Asie et de l'Amérique peuvent provenir de races diverses. Ces monuments simples et puissants caractérisent, non pas exclusivement le génie d'un peuple, mais un certain âge de la vie des peuples et un certain ordre d'idées religieuses sur lequel la Bible jette une lumière qui ne laisse rien à désirer. « Si tu m'élèves un autel de pierres, dit le Seigneur dans l'*Exode*, tu ne le feras point avec des pierres taillées. Si tu y mets le ciseau, il sera souillé. — Tu élèveras un autel au Seigneur ton Dieu avec des pierres que le fer n'aura point touchées, avec des rochers informes et non polis. (*Deutéronome.*)

Les mages de l'Iran et les druides des Gaules étaient animés de ce même sentiment; à savoir : le respect de la forme des choses telle qu'elle est sortie des mains de l'auteur de la nature, idée connexe chez eux avec leur antipathie pour les temples couverts et murés, où l'on *enferme* la divinité.

L'originalité des Celtes est d'avoir gardé, jusqu'à la fin de leur indépendance, les idées et les traditions qui leur avaient été communes avec toute une humanité patriarcale et primitive.

Les archéologues du temps passé n'avaient donc pas été mal inspirés en qualifiant chez nous les monuments en question de monuments celtiques ou druidiques; néanmoins nous inclinons à penser que le terme récemment adopté de mégalithiques pourra être maintenu. Il est bien loin d'être complétement satisfaisant; il n'est point d'une exactitude rigoureuse, mais il a l'avantage de s'appliquer à tous les monuments de *grandes pierres*, en sous-entendant : *de grandes pierres à l'état naturel*, qui peuvent se rencontrer sur la surface du globe; ce terme ne décide donc *à priori* aucune question d'origine et admet implicitement que les origines peuvent être diverses.

Nous n'avons pas, à ce point de vue, d'objections à y faire.

Nous avons examiné le problème des monuments mégalithiques au point de vue de l'étude directe de ces monuments eux-mêmes, en terminant par quelques considérations historiques; mais il reste à traiter tout un aspect de la question, et de grand intérêt.

Nous avons dit que les Basques, le seul débris des vieux peuples ibériens qui ait gardé sa langue primitive, n'avaient rien dans leur langue ni dans leur tradition qui se rapportât aux monuments de pierres vierges. Il en est tout autrement des Celtes. Poëmes, légendes, chroniques, traditions populaires, font chez eux de nombreuses allusions à ces monuments; la forme consacrée du cercle fournit, particulièrement à la langue galloïse, des racines d'une grande importance; c'est là une abondante matière; mais nous savons le sujet en bonnes mains, celles du savant et infatigable propagateur de la littérature bretonne, M. de la Villemarqué.

C'est à lui de faire parler nos pères sur les monuments qu'ils ont construits; nous sommes heureux de céder

la parole sur ce sujet à celui qui a si bien qualité pour la prendre.

Nous ajouterons seulement quelques mots, en terminant, sur un point qui ne nous est revenu en mémoire qu'après la rédaction des observations qui précèdent.

Pourquoi la plus grande agglomération des plus grands monuments funéraires de la Gaule se trouve-t-elle sur la côte de Bretagne, au bord de la mer d'Occident?

La raison n'en serait-elle pas dans les croyances et les symboles antiques?

Une très-curieuse tradition citée par Procope nous dit que les âmes partent de la presqu'île armoricaine, cette extrémité du continent, pour le séjour des morts; tradition celtique qui correspond à la tradition grecque des *îles heureuses*, des îles Macares, où règne Chronos, l'analogue de notre *Crom* celtique, de ces îles, enfin, situées aussi à l'occident; tradition qui répond également à celle de l'Égypte, où les âmes sortent de ce monde par la porte d'occident pour aller dans l'*Amenti*.

La côte de Karnak et de Locmariaker nous offre, à ce qu'il semble, une nécropole sacrée de la Gaule. S'il en est ainsi, cette nécropole devait être nécessairement à l'occident.

HENRI MARTIN.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE

(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

XIII.

LA GUERRE D'AMÉRIQUE.

La retraite de Turgot avait été précédée de celle de Malesherbes; elle fut suivie, un peu plus tard, de celle du comte de Saint-Germain, ministre de la guerre.

Quoiqu'il y eût des ministres et non pas de ministère dans notre ancienne monarchie, cependant ces trois hommes, animés d'un même esprit, l'esprit de justice et d'égalité, avaient vivement attaqué le privilége durant leur passage aux affaires.

Turgot avait essayé d'affranchir l'agriculture, le commerce et l'industrie, et d'établir en certains points l'égalité de l'impôt.

Malesherbes avait ouvert les prisons d'État, où il y avait très-peu de prisonniers, réduit les dépenses de la maison du roi et essayé de régulariser et de réduire les lettres de cachet.

Régulariser les lettres de cachet, comme l'avait dit avec raison Senac de Meilhan, c'était *perfectionner le mal*. Établir un bureau de magistrats pour décider si les demandes des familles étaient justifiables, c'était remplacer une correction paternelle par un jugement sans publicité et sans défense contradictoire; c'était donner à l'arbitraire le privilége de la justice, qui seule peut prononcer l'infamie.

Du reste, nous ne quittons pas encore Malesherbes; nous le retrouverons au ministère en 1787, essayant de réaliser une idée qui ne lui était pas moins chère qu'à Turgot : assurer aux protestants un état civil, en faire des citoyens et rappeler les réfugiés, ne pas admettre la prescription en fait de proscription. Grandes idées que la royauté, par faiblesse, abandonna à la Constituante, qui eut l'honneur de les faire passer dans les lois.

Le comte de Saint-Germain, esprit bizarre, mais passionné pour la règle et l'égalité, avait commencé par des réformes radicales, en retranchant de l'armée tous les corps de luxe : mousquetaires, gendarmes, chevau-légers. Il compromit ce qu'il y avait de sage dans ces réformes par une admiration outrée pour la discipline prussienne; il en aimait jusqu'aux coups de plat de sabre pour le soldat.

— Je n'aime du sabre que le tranchant, disait un grenadier. C'était le cri de l'honneur français.

Suard manqua de perdre le privilége du *Mercure* pour avoir inséré un éloge de M. de Guibert, où l'on disait que c'est avec l'honneur qu'on conduit les Français.

M. de Saint-Germain, à la grande joie des courtisans, fut remplacé par M. de Montbarey. Malesherbes le fut par Amelot, qui ne portait ombrage à personne, Turgot par M. de Clugny.

Clugny rappelait les beaux jours de Louis XV. Sans mœurs, sans principes, tout à ses plaisirs dont le trésor public payait les frais, M. de Clugny se fit un point d'honneur de faire casser par arrêts du conseil tout ce que son prédécesseur avait fait de glorieux. La loi qui abolissait la corvée fut suspendue; les jurandes, supprimées le 12 mars, furent rétablies tant bien que mal le 11 août. En même temps on exila deux économistes, l'abbé Baudeau et Roubeau, qui dénonçaient le désordre et les vices des administrations financières, et l'on supprima les *Éphémérides du citoyen*. Dès que les gens se taisent, de gré ou de force, il est évident qu'ils ne souffrent plus. C'était le triomphe des fausses idées du parlement; triomphe qui n'explique que trop les résistances de 1787 et de 1788 contre l'impôt territorial et l'égalité devant la loi. Louis XVI avait cédé en 1776, pourquoi ne céderait-il pas en 1788? La logique du parlement le perdit.

Clugny profita aussi de son court ministère pour rétablir l'impôt immoral de la loterie; en quelques mois il avait détruit tout ce que Turgot avait fait de bien, et compromis la royauté; mais déjà le ministère périssait entre ses mains, lorsque, heureusement pour la France

---

(1) Voyez les nos 3, p. 33; 26, p. 401; 27, p. 417; 28, p. 433; 29, p. 459; 32, p. 504; 46, p. 721; 47, p. 740; et 48, p. 758.

et pour sa propre réputation, M. de Clugny mourut, au moment où son renvoi était décidé.

Il fut remplacé par un Genevois, le fameux Necker, l'ancien critique de Turgot. Une fois aux affaires, Necker ne devait pas avoir d'autre politique que de reprendre les idées de Turgot, en les amoindrissant. C'est lui surtout qui allait perfectionner le mal.

Nous étudierons en détail le premier ministère de Necker, qui fut aussi brillant et aussi populaire que le second fut malheureux et discrédité, sans que l'homme eût varié. La situation seule avait changé, par suite même de l'ébranlement donné au privilége par des mesures incomplètes, et quand Necker se croyait plus que jamais l'homme nécessaire et la seconde providence de la France, l'opinion à laquelle il avait tout sacrifié se retourna contre lui et le renversa.

Mais avant d'étudier le ministère de Necker, il faut parler d'un événement qui eut sur nos destinées une grande influence, la révolution d'Amérique. De 1776 à 1783, les affaires d'Amérique occupèrent tous les esprits en France; elles rendirent facile le gouvernement intérieur. La paix de 1783 effaça l'humiliation que nous avait imposée la paix de 1763 et rendit Louis XVI plus populaire et en apparence plus puissant que jamais.

Mais une fois la paix signée et la France abandonnée à elle-même, on se trouva en présence d'embarras financiers amenés par la guerre d'Amérique, et ces embarras furent, non pas la cause, mais l'occasion des difficultés de tout genre d'où sortirent la convocation des états généraux et la Révolution.

Quand les premières hostilités éclatèrent entre l'Angleterre et ses colonies, c'est-à-dire en 1775, le gouvernement français ne fut pas pris au dépourvu; il y avait dix ans que l'orage grossissait et que chacun annonçait l'approche de la tempête. La France avait alors pour ministre des affaires étrangères un homme habile, intelligent, laborieux, M. de Vergennes, qui avait joué un grand rôle à Constantinople et en Suède. M. de Vergennes avait de l'influence sur le jeune roi, et il méritait d'en avoir par son patriotisme et sa prudence.

M. de Vergennes, M. de Maurepas et Turgot (qui, à cette époque, était encore au ministère) étaient d'avis de laisser l'Amérique aux prises avec l'Angleterre. D'une part, la France n'était pas en situation de faire la guerre; le premier coup de canon pouvait décider la banqueroute; de l'autre, il semblait à ces hommes d'État qu'en restant neutre, la France arriverait aussi sûrement à son but que si elle s'engageait dans une guerre coûteuse et toujours incertaine. Si l'Angleterre était victorieuse, serait-elle maîtresse de ces déserts lointains? Non, elle n'aurait entre les mains que des populations frémissantes et toujours prêtes à se révolter. Si, au contraire, l'Angleterre avait le dessous, elle serait à la fois humiliée et épuisée; la France aurait tous les bénéfices de la lutte, puisque durant la guerre elle commercerait avec l'Amérique, et y trouverait, après la séparation, un marché qui ne lui aurait rien coûté.

Une dépêche de lord Stormont, ambassadeur d'Angleterre à Paris, dépêche datée du 13 octobre 1775, nous peint au vif la situation d'esprit et la clairvoyance de M. de Vergennes.

« M. de Vergennes m'a dit : « Nous désirons vivre avec vous en parfaite harmonie, et nous sommes bien éloignés de rien faire qui ajoute à la difficulté de votre position. Tout au contraire, nous voyons cet état de choses avec quelque peine; ce qui vous arrive en Amérique n'est de la convenance de personne.

» Je crois, ajouta M. de Vergennes, que je prévois les suites de l'émancipation de vos colonies. Elles s'occuperont aussitôt de construire des flottes et, comme elles ont sous la main tous les matériaux de construction, bientôt elles pourront *mieux que rivaliser* avec les forces unies des marines de l'Europe. Cette facilité, unie aux avantages de leur situation, les mettra en état de conquérir vos îles et les nôtres. Je suis convaincu qu'elles n'en resteront pas là, que dans la suite des temps elles pousseront vers le sud de l'Amérique, en soumettront ou en chasseront les habitants et enfin ne laisseront pas un pouce de terre, dans le nouveau monde, aux puissances d'Europe. Sans doute, ce n'est pas là l'œuvre d'un jour; ni vous, ni moi, mylord, nous ne verrons cela; mais, pour être éloigné, un pareil événement n'en est pas moins certain. Une politique à courte vue peut se réjouir des embarras d'un rival, en ne songeant qu'à l'heure présente; mais celui qui voit plus loin et qui pèse les conséquences doit considérer ce qui vous arrive en Amérique comme un mal commun à tous les peuples qui ont des possessions dans le nouveau monde; c'est ainsi que j'ai toujours envisagé la question. »

» Maurepas, continue lord Stormont, m'a dit également : « Nous ne sommes pas gens à profiter de vos embarras et à pêcher en eau trouble. Notre désir et notre intention est de vivre avec vous en paix et en bonne amitié, et de régler nos affaires intérieures du mieux que nous pourrons. »

L'opinion de M. de Vergennes n'était pas celle du pays, ou du moins de tous les esprits ardents. Dès le premier jour, il y eut une faveur universelle pour ceux qu'on appelait les *insurgents;* la déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776, l'arrivée de Franklin au mois de décembre de la même année, l'accueil enthousiaste que lui firent non-seulement les philosophes, mais le parlement et la noblesse, tout nous montre que la France commençait à sentir ses forces et que, désireuse de la liberté qui lui manquait, elle s'échauffait et s'animait au spectacle de la liberté américaine.

Bien avant que le roi ne fût décidé à secourir l'Amérique, l'effet de la révolution américaine avait donc commencé à se faire sentir, et le mouvement était assez prononcé pour effrayer M. de Vergennes.

« M. de Vergennes, écrit lord Stormont en août 1777,

m'a dit : « Le goût des Français pour les Américains est un mal très-grand et très-sérieux. Ne croyez pas que ce goût vienne d'une prédilection pour l'Amérique ou de la haine contre l'Angleterre, non; la racine en est plus profonde; elle peut échapper à un observateur superficiel, mais elle appelle notre plus sérieuse attention. »

« Quoique M. de Vergennes ne se soit pas expliqué davantage, il est facile de voir qu'il faisait allusion à cet *esprit effréné* qui règne en France et qui, sans doute, est le motif principal de ce fol enthousiasme pour l'Amérique. J'ai répondu à M. de Vergennes que, pour ma part, il y avait longtemps que je connaissais les causes secrètes et l'intention visible de cette partialité.

» — Je vous assure, m'a répondu M. de Vergennes, que le roi le voit aussi. Il y a peu de jours qu'il m'a fait la même observation ; je lui ai répondu qu'il était de grande importance d'arrêter et de réprimer par tous les moyens convenables un esprit que le roi avait si judicieusement apprécié.

» Je vous jure devant Dieu, a continué M. de Vergennes, que si vous aviez l'ordre de nous offrir la Jamaïque, mon avis serait de refuser. Que ferions-nous de cette île? Nous avons plus de terres qu'il n'en est besoin ; notre but doit être de conserver nos colonies et d'y développer la culture. Elles sont assez grandes. Des colonies trop considérables sont un danger; ce qui vous arrive en est un terrible exemple. Croyez bien que nous n'avons aucune idée de conquête.

» Notre but est et doit être d'améliorer ce que nous possédons, de conserver les bienfaits de la paix et d'assurer à notre prospérité une durée que votre bien-être ne trouble pas. C'est une politique fausse, étroite, exiguë, que celle qui fonde la grandeur d'un peuple sur le malheur ou la ruine de ses voisins. A considérer les choses de haut, tous les peuples sont les anneaux d'une seule et même chaîne, et comme le bonheur et le bien-être des individus font le bonheur et le bien-être des États auxquels ils appartiennent, ainsi est-il vrai de dire que la prospérité d'un peuple augmente de mille façons la prospérité des autres peuples. C'est là une vérité évidente, sensible pour tous les hommes de sens que n'aveuglent pas les préjugés, les haines nationales, et ces tristes passions qui sont toujours prêtes à embrouiller les affaires humaines. »

» — J'ai répondu combien je désirais du fond du cœur que la conduite du cabinet français fût toujours conforme à ces principes, qui, j'en étais convaincu, dirigeraient toujours le nôtre. »

Louis XVI partageait ces idées; il voulait la paix et ne songeait pas à engager la France dans les aventures. Ce n'était pas cependant qu'il aimât l'Angleterre; il avait hérité de ses ancêtres une haine instinctive contre les Anglais, et comme Louis XIV, il sentait la vieille monarchie menacée par cette liberté politique, qui lui semblait le désordre en permanence.

Lorsque les courses de chevaux et les modes anglaises avaient pénétré sur le continent et charmé le comte d'Artois et les jeunes seigneurs, Louis XVI avait pris la chose avec humeur, et un jour que le brillant Lauzun plaisantait sur le mauvais goût des modes françaises, Louis XVI lui avait répondu par ce coup de boutoir : « Monsieur, quand on aime autant les Anglais, on doit s'établir chez eux et les servir. »

Mais, outre que Louis XVI n'était pas homme à persister longtemps dans une résolution, le courant de l'opinion était trop fort et les événements marchaient trop vite pour qu'on pût rester longtemps étranger à la grande question qui se débattait en Amérique, celle de la liberté des mers.

Durant le XVIIe et le XVIIIe siècle, l'Europe a sans cesse été mise en guerre par ce qu'on appelait le système colonial. S'emparer du monopole du sucre, du café, des épices, ce fut l'ambition de l'Espagne d'abord, puis de l'Angleterre; cette dernière puissance avait fini par avoir le dessus. La paix de 1763, qui nous avait fait sortir du continent de l'Amérique, donnait à l'Angleterre une prépondérance intolérable. Le monde appartenait aux Anglais. Mais si les Anglais se divisaient entre eux, si l'Amérique devenait un État indépendant, et un État qui, un jour, par sa population et sa puissance, balancerait l'Angleterre, alors c'en était fait de la prépondérance anglaise; le marché colonial était ouvert à tout le monde. Le monopole était remplacé par la liberté.

C'est ce que sentaient tous les souverains d'Europe. Ce ne fut pas Louis XVI seulement qui se montra favorable aux Américains; Frédéric II, Gustave III, applaudissaient aux déclarations du Congrès; Catherine de Russie devait un jour se mettre à la tête des neutres et faire reconnaître le grand principe que *le pavillon couvre la marchandise.*

Il y avait là, il faut le reconnaître, un intérêt général, universel; c'est depuis que l'Amérique a grandi que les Anglais ont perdu de cette arrogance avec laquelle ils s'attribuaient la domination des mers.

A côté de cet intérêt politique qui devait décider le cabinet français, il faut faire une grande place à une force à laquelle nul gouvernement ne résiste, la force de l'opinion. Le gouvernement français était absolu; cela veut dire que le roi était maître de la législation et de l'administration; mais quand on est à la tête d'un peuple qui a toujours pensé et parlé librement, on ne peut pas gouverner à la façon d'un despote d'Orient qui n'a affaire qu'à des muets. L'opinion de Paris fut bientôt celle de la cour; la reine elle-même et le comte d'Artois se déclarèrent pour les *insurgents.*

Franklin contribua plus que personne à donner le branle à l'opinion; ses relations avec Voltaire, avec Condorcet, Raynal, Mirabeau, mirent les Américains à la mode. Franklin, d'ailleurs, savait se servir de la publicité, et durant toute la guerre, les pamphlets américains, traduits en français, circulaient dans toute l'Europe. Les *Lettres d'un fermier de Pensylvanie,* de

Dickinson; le *Sens commun*, de Payne; la *Déclaration d'indépendance*, les *Constitutions des États particuliers*, tous ces écrits, où respire le plus pur républicanisme, remuaient les esprits, comme en 1789 un écrit français répandait la révolution sur tout le continent.

Qu'on songe par exemple à l'effet que devait produire sur des gens qu'on élevait à regarder les rois comme des personnes sacrées, supérieures à l'humanité, et à considérer la division en castes comme une institution supérieure et fondamentale, des paroles comme celles de la *Déclaration d'indépendance :*

« Nous regardons comme incontestables et évidentes par elles-mêmes les propositions suivantes : Tous les hommes ont été créés égaux, et ils ont reçu du Créateur de certains droits qui sont inaliénables. Parmi ces droits, on doit placer au premier rang la vie, la liberté, la poursuite du bonheur.

» Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ces fins pour lesquelles elle a été établie, le peuple a le droit de la changer, de l'abolir, et d'instituer un nouveau gouvernement, en organisant les pouvoirs de ce gouvernement suivant les formes qui lui paraîtront les plus propres à lui procurer la sûreté et le bonheur.

» Lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations, tendant invariablement au même but, accuse évidemment le dessein de réduire un peuple sous le joug d'un despotisme absolu, ce peuple a le droit et il est de son devoir de renverser un pareil gouvernement, et de pourvoir par de nouveaux moyens à sa sûreté dans l'avenir. »

Remarquons que ces doctrines, qui battaient en brèche l'esprit monarchique, on ne pouvait les empêcher d'entrer sur le continent, et que ce sont elles qui ont fait la bonne ou la mauvaise éducation de l'Europe à la fin du XVIIIe siècle. Louis XVI n'aurait pas secouru l'Amérique, que ces idées n'en auraient par moins tourné toutes les têtes. Ce n'est pas seulement à Paris, c'est à Versailles qu'on applaudissait des vers tels que ceux-ci :

> Je suis fils de Brutus, et je porte en mon cœur
> La liberté gravée, et les rois en horreur.

Et au même moment, quand l'Angleterre achetait à l'électeur de Hesse les soldats avec lesquels elle espérait écraser l'insurrection en Amérique, Mirabeau, qui avait déjà publié son *Essai sur le Despotisme*, publiait en 1777 son fameux *Avis aux Hessois*, qui était un appel à la révolte : « Soldats, profitez de l'exemple des Américains. Pensez à votre honneur, pensez à vos droits. — N'en avez-vous donc pas comme vos chefs? Oui, sans doute. On ne le dit point. *Les hommes passent avant les princes*, qui, pour la plupart, ne sont pas dignes d'un tel nom. Laissez à d'infâmes courtisans, à d'impies blasphémateurs, le soin de vanter la prérogative royale et les droits illimités; mais n'oubliez pas que *tous* ne furent pas faits *pour un;* qu'il est une autorité supérieure à toutes les autorités, que celui qui commande un crime ne doit pas être obéi, et qu'ainsi *votre conscience est le premier de vos chefs.* » Il y a déjà là le souffle de la Révolution; mais à vrai dire il est partout, dans les écrits de Raynal, dans ceux de Rousseau, de Mably, de Condorcet; c'est parce que la révolution était faite dans les esprits qu'on voit tomber d'un seul coup cette puissante monarchie, comme une vaine décoration.

Ce point bien constaté, il n'est pas douteux que le secours donné par Louis XVI à l'Amérique révoltée servit au succès des idées de liberté. Il était singulier de voir Louis XVI, roi absolu, et qui ne souffrait point la discussion, soutenir à main armée la liberté et les droits d'un peuple républicain révolté contre la monarchie. On comprend l'épigramme de Joseph II, qui se déclarait incompétent pour admirer cette politique : *Mon métier à moi*, disait-il, *est d'être royaliste.*

Mais ce mot, souvent cité, a plus d'apparence que de profondeur. La politique n'est pas une religion, où l'on n'agisse qu'avec ceux qui partagent en tout notre foi. Quand Richelieu soutenait le protestantisme en Allemagne, il pensait à affaiblir les ennemis de la France; sur le terrain de l'intérêt, on s'unit, toutes différences et toutes rancunes gardées. Louis XVI songeait à l'Angleterre, voisine menaçante; c'était un danger plus pressant que la contagion des idées de liberté, que d'ailleurs il ne pouvait arrêter.

La cause de l'Amérique était si populaire, que la jeune noblesse de France s'engagea avec ardeur dans cette croisade de nouvelle espèce. Lafayette avait donné un exemple qui fut suivi. Si jamais à Versailles on faisait une salle américaine à côté de la salle des croisades, on y trouverait les plus beaux noms de la France monarchique :

De Noailles, de Broglie, Lafayette, d'Estaing, de Muy, Custine, Deux-Ponts, Vaudreuil, Ségur, Rochambeau, Beauharnais, Chastellux, Vioménil, Damas, les deux Lameth, Lauzun, Saint-Simon, et à côté de ces noms antiques, des noms nouveaux destinés à devenir célèbres : Troncon-Ducoudray, Berthier, Gouvion Saint-Cyr, Mathieu Dumas, Miollis, etc.

Tout était nouveau dans notre armée dans ce pays de mœurs sévères, où l'on ne trouvait ni noblesse, ni clergé, mais de braves gens qui ne connaissaient que le travail.

Lauzun se trouvait dans le Connecticut, avec sa légion de cavalerie; un brave Américain lui demanda quel métier son père avait en France. — Mon père ne fait rien, dit Lauzun, mais j'ai un oncle qui est maréchal. — Bien, bien, lui dit l'Américain en lui serrant la main; c'est un bon métier.

Rochambeau raconte qu'au moment où l'armée française allait quitter l'État de New-York, afin de s'embarquer pour Boston, un capitaine de milices américaines, qui réclamait le payement du bois brûlé par l'armée française, voulut se faire payer suivant la loi de son pays.

« Au moment du départ, la générale étant battue, et l'armée sous les armes, un homme respectueux s'approcha de moi, et me dit qu'il savait tous les services que j'avais rendus au pays, qu'il me respectait, mais qu'il était obligé de faire son devoir. Il me signifia en conséquence un papier, puis il me mit doucement la main sur l'épaule, en me disant qu'il me constituait son prisonnier.

— Eh bien! monsieur, lui répondis-je en riant, emmenez-moi, si vous pouvez.

— Non, Votre Excellence, répondit le shériff, mais je vous prie, après avoir fait mon devoir, de me laisser faire ma retraite tranquillement. »

Rochambeau fit aussitôt régler cette affaire, qui l'amusa par son étrangeté: un soldat, un général arrêté par un simple agent de justice, au nez de son armée, cela était original pour un Français; mais il y avait de quoi réfléchir pour des esprits moins entichés de leur naissance, et l'on ne doit pas s'étonner si dans la fameuse nuit du 4 août 1789, les plus empressés à se dépouiller de leurs priviléges furent ceux qu'on appelait *les Américains*.

La paix de 1783 fut des plus glorieuses pour la France. La guerre nous avait coûté, il est vrai, *deux cents* millions, et en avait coûté plus du double à l'Angleterre, mais grâce à Necker et à l'emploi du crédit, la France n'avait pas trop souffert. L'Amérique émancipée, et destinée à briser à jamais cette *tyrannie des mers* dont avait souffert la France, c'était un grand événement, dont nous sentons aujourd'hui les bienfaits.

Il est donc naturel que le roi et la reine aient joui un moment de cette popularité légitime qui les entoura après la guerre d'Amérique, et qu'ils aient partagé l'enthousiasme commun pour cette liberté qu'ils avaient servie. Marie-Antoinette prenait M. de Lafayette dans sa voiture pour le conduire chez la duchesse de Noailles, sa belle-mère, et les Français applaudissaient.

Ce sont les beaux jours du règne de Louis XVI.

Ces beaux jours malheureusement ont été courts, et plus tard la reine s'est reproché amèrement son engouement pour l'Amérique.

Les historiens ont fait cause commune avec la reine, ils ont regardé Louis XVI comme un imprudent qui a introduit le cheval funeste dans les murs de Troie; il semble que ce pauvre roi eût mieux servi la France, s'il avait toujours et partout combattu la liberté.

Mon opinion est tout autre; je crois que la France eût été sauvée si elle avait reçu sagement la liberté américaine. Ce ne sont pas, par malheur, les idées américaines qui ont triomphé en 1789, ce sont les idées chimériques de Mably et de Rousseau.

La constitution de 1791 ressemble-t-elle à la constitution des Etats-Unis? Y a-t-il deux chambres, un pouvoir judiciaire indépendant? Y proclame-t-on le pouvoir de la loi ou le pouvoir du peuple? Dispositions de la constitution, esprit du peuple, tout est différent.

Il y manque au suprême degré cette intelligence de la liberté individuelle, ce respect du droit d'autrui qui est le principe de la loi américaine. Ces idées-là étaient si étrangères à des têtes françaises, qu'il s'en faut de beaucoup qu'elles y soient entrées aujourd'hui.

C'est ce que sentait l'ami de Franklin, le docteur Cooper, quand il disait au jeune Mathieu Dumas enivré de la liberté américaine:

« Jeunes gens, prenez garde que le triomphe de la liberté n'enflamme trop vos espérances. Après tant de siècles de corruption, vous aurez à surmonter bien des obstacles. Il nous en a coûté beaucoup de sang pour établir la liberté; vous en verserez des torrents, avant de l'établir dans votre vieille Europe. »

Ce n'est pas seulement le docteur Cooper, c'est Hamilton, c'est Washington, c'est Jefferson, c'est Gouverneur Morris qui s'inquiètent de la marche de l'Assemblée constituante, et qui crient qu'on va à l'abîme. Je ne connais pas un Américain qui n'ait annoncé qu'on faisait fausse route; mais la manie française est de ne pas vouloir profiter de l'expérience, et de s'imaginer toujours qu'en faisant autrement que ceux qui ont réussi on fera mieux.

Si les idées américaines n'ont pas eu d'influence en 1789, à quoi donc se réduit l'accusation contre Louis XVI? A ceci, qu'en aidant l'insurrection américaine il a exalté l'esprit de liberté et même de révolte. Je crois avoir montré qu'il y avait un grand intérêt pour la France à soutenir l'Amérique. Le dégoût du passé, le désir d'une réforme, c'est la faute de Voltaire, de Rousseau et des encyclopédistes beaucoup plus que celle des Américains; et quant à l'esprit de liberté, qu'on me dise donc comment Louis XVI l'aurait empêché de pénétrer? Est-ce que les pays qui n'ont pas secouru l'Amérique, est-ce que la Belgique, Genève, la Hollande, la Prusse même, en ont été moins atteints?

Chaque fois qu'une grande révolution se fait dans le monde, au lieu de sentir qu'il y a là un mouvement d'idées qui vient à son heure, il y a toujours des gens qui s'imaginent qu'avec un régiment mieux placé, ou une répression plus énergique, on eût évité l'accident du jour. Soit, mais que fût-il arrivé le lendemain? Au fond, le véritable coupable ne fut pas Louis XVI, le véritable coupable fut l'esprit français. L'heure était venue où la liberté entrait dans le monde, et quand arrive une de ces heures solennelles, il n'y a pas de puissance ici-bas qui puisse l'empêcher de frapper sur l'horloge du temps.

ED. LABOULAYE.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de la littérature allemande, par WEBER, traduction française par *Frédéric Lauth*. — Paris, librairie internationale, 1867.

On ne peut pas reprocher à la France depuis quelque temps de n'avoir pas les yeux assez fixés sur l'Allema-

gne : nous nous préoccupons d'elle autant, pour ne pas dire plus, que de nos affaires. Pourquoi ne pas profiter de cette attention passionnée qu'excitent en ce moment les choses d'outre-Rhin, pourquoi ne pas détourner au bénéfice de la littérature allemande quelque chose de cette curiosité presque maladive que la politique prussienne a aujourd'hui le privilége d'inspirer. Tel est sans doute le raisonnement que s'est tenu le traducteur du volume que je vous annonce, raisonnement dont je le félicite de grand cœur puisqu'il nous a valu un livre qui rendra d'utiles services malgré ses modestes proportions; raisonnement dont je féliciterais M. Lauth plus sincèrement encore, si, se défiant moins de lui-même et du lecteur, il eût traduit à notre intention au lieu d'un manuel un peu concis, et par cela même peu fait pour séduire, quelqu'une de ces œuvres de longue haleine où la critique patiente et patriotique de nos voisins commente quinze siècles de littérature, depuis la Bible d'Ulphilas jusqu'au dernier roman de Spielhagen ou d'Hermann Grimm.

Il serait temps enfin d'entrer largement dans cette étude, de ne plus nous contenter de ces essais isolés sur les écrivains de l'Allemagne que les revues nous apportent depuis plus de trente ans. Jusqu'à présent nous n'avons pris de littérature allemande qu'à petite dose, sous forme d'articles. Ainsi présentée, morceau par morceau, elle nous agrée fort; tout récemment encore les mémoires de Maximilien, la vie et les œuvres de l'historien Hœuner, les romans et le caractère politique de Gutzkow étaient l'objet de sérieux travaux ; bref, je crois qu'à force de fouilles dans les collections de nos revues, on trouverait que toutes les questions de la littérature allemande ont été, chez nous, au moins effleurées, que bon nombre d'entre elles ont même été approfondies avec autant de science que de finesse. Ce qui nous manque, c'est, pour parler la langue de nos voisins, une synthèse de ces études éparses, un livre capable d'instruire les esprits curieux, ouverts à l'étranger, mais peu patients, médiocrement amis des recherches, ces esprits qui ne demandent qu'à accueillir la science pourvu que la science vienne à eux séduisante et facile. Que si, par hasard, quelques esprits se trouvaient encore exclusifs, comme au temps jadis, et par trop français, s'ils ne lisaient pas ce livre que je rêve, sous prétexte qu'il s'y agit de l'Allemagne, ceux-là mêmes il serait aisé de les gagner, en leur promettant qu'ils rencontreront en Allemagne, à quelque siècle que ce soit, une bonne part d'influence française; en leur montrant même, pour peu qu'on fût habile à manier le paradoxe, que la littérature allemande n'est à vrai dire qu'une émanation de la nôtre, et que là où elle n'est pas directement issue des lettres françaises, elle en est née par réaction. On suivrait cette influence à travers les siècles, depuis Walther d'Aquitaine et les emprunts réciproques de l'épopée primitive, depuis les origines du théâtre, où la France et l'Allemagne se ressemblent tant, à travers le XVIe siècle qui pénètre Fischart de l'esprit de Rabelais, le XVIIe siècle où Gottschea tente tour à tour la pastiche de Boileau et de Racine, jusqu'à la dramaturgie de Lessing qui ne serait, à la bien prendre dans la théorie que j'ébauche, qu'une réponse à Voltaire, qu'une réaction contre l'esprit français, réaction féconde qui nous aurait valu Schiller et Gœthe. Et, pour conclure d'une manière qui flattât notre amour-propre, on réclamerait en faveur de la France la meilleure part dans le mouvement littéraire de 1813; l'école poétique si inspirée, qui date d'alors, eût été impossible sans nous.

Le livre de M. Lauth ne recourt pas à cet artifice; ai-je besoin de le dire, puisqu'il est traduit de l'allemand. C'est un petit volume, mais qui aura tous les honneurs de la lecture, jusqu'au jour où paraîtra cette histoire, que je souhaite, des lettres allemandes, plus considérable et toute française. Et, ce jour-là, notre petit volume prendra des fonctions plus modestes, mais fort enviables encore, parce qu'elles sont fort utiles, celles d'un manuel à la fois méthodique et riche en détails.

H. DIETZ.

La Bohême historique, pittoresque et littéraire, illustrée de 21 gravures, d'un panorama photographique de la ville de Prague, et d'une carte du royaume de Bohême, par JOSEPH FRIEZ et LOUIS LÉGER. Un vol. in-8. Paris, librairie internationale, 1867.

Nous annoncions l'an dernier (1) les *Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême* traduits par M. Louis Léger. Nous avons aujourd'hui sous les yeux un nouvel ouvrage du même auteur : il se rattache au même ordre d'études et nous révèle, comme le précédent, bien des choses ignorées jusqu'ici. Sous ce titre : *la Bohême historique et littéraire*, M. Léger, en collaboration avec M. Joseph Friez, un littérateur de Prague, nous donne j'oserais dire une encyclopédie sur ce pays si peu connu chez nous. Dans un temps où l'attention publique se porte sur la question allemande et autrichienne, le volume que nous signalons sera précieux à consulter. Les politiques y trouveront d'intéressants articles sur la statistique, la nationalité et la situation internationale de la Bohême; les littérateurs se plairont aux poëmes, aux contes, aux légendes traduites du tchèque : les géographes y trouveront une carte ethnographique de la Bohême. Parmi les collaborateurs de ce volume, on remarque MM. Paul de Saint-Victor, A. Chodzko, le général L. Miéroslawski. Ajoutons que l'exécution matérielle de la *Bohême historique* est très-soignée, que de nombreuses gravures, de la musique même accompagnent le texte. C'est tout à la fois un livre de salon et de bibliothèque.

(1) *Revue des cours littéraires*, 3 novembre 1866.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 51 16 NOVEMBRE 1867

CONGRÈS CELTIQUE INTERNATIONAL (1)

(A SAINT-BRIEUC).

M. H. DE LAVILLEMARQUÉ

(de l'Institut).

Les Bretons d'Angleterre et les Bretons de France.

I

Remontant aussi loin que possible dans l'espace et le temps, la science des langues comparées a trouvé au centre de l'Asie la race celtique sortant de la souche aryenne ou japhétique, cette souche d'où sont également sortis les Indiens, les Persans, les Slaves, les Germains, les Hellènes et les Latins; elle l'a suivie dans ses migrations vers l'Occident; elle l'a vue se ramifiant d'étape en étape, et peuplant enfin les Gaules, une partie de l'Espagne et les îles Britanniques.

Aux époques historiques, les descendants des anciennes tribus aryennes établies dans ces différents pays apparaissent unis par la même physionomie, les mêmes mœurs, le même langage primitif. Ce résultat aujourd'hui acquis à la science et soupçonné au dernier siècle par un Breton, le père Pezron, est une des belles découvertes de notre époque. En démontrant plus ou moins l'affinité des langues celtiques et du sanscrit, les Bopp, les Grimm, les Pictet, les Pritchard, les Ebel, les Stokes, et Zeuss, notre cher maître à tous, mort, hélas! avant quarante ans, ont démontré l'unité de ces langues. Ils ont sauvé, on peut le dire, la généalogie de notre race. Les peuples, comme les individus, aiment qu'on leur fasse des généalogies. Les Francs ont voulu descendre d'un certain Troyen appelé Francus, arrière petit-fils d'Énée, les Bretons, de Brutus. D'Hozier, disait ironiquement Boileau,

D'Hozier vous trouvera des aïeux dans l'histoire.

Les parvenus de tous les pays en ont trouvé pour leur argent; les princes d'abord, quand ils en manquaient. Au dire d'un malin barde gallois, la généalogie royale des Tudor a été sauvée par Noé. Un des ancêtres de cette famille, voyant l'arche voguer à travers le pays de Galles, supplia qu'on le prît à bord. — « Plus de place, répondit Noé; plus de place! Alors, prenez du moins ma généalogie », s'écria notre homme, et il la jeta dans l'arche.

Vous riez, messieurs, et vous avez raison. La vanité individuelle n'est pas moins ridicule que la vanité nationale : mais les peuples ont des titres réels qu'ils doivent sauver du naufrage. Ils ont une arche sûre qui brave les eaux du déluge et qu'aucune tempête ne peut engloutir; une arche où se trouve le dépôt de leurs pensées, de leurs sentiments, de leurs connaissances, de leur civilisation, c'est leur langue. Rendons grâce aux hommes dévoués qui veillent sur ce dépôt sacré.

Je pourrais, à l'aide des travaux contemporains, particulièrement de ceux de Zeuss, reconstituer la grammaire et le dictionnaire de la race celtique, à une époque où nos belles langues néo-latines n'étaient encore que des patois. Je pourrais vous offrir un tableau synoptique des lois phonétiques et grammaticales communes, des flexions, des verbes, des pronoms semblables, des racines identiques d'où sortent par des combinaisons merveilleuses mille mots pareils, composés de la même manière, et dont la dérivation atteste un organisme primitif; je pourrais, en avançant vers le moyen âge, suivre la langue celtique en ses développements divergents ou variétés dialectiques, montrer l'idiome d'Irlande et d'Écosse formant un groupe à part de l'idiome de Galles, de Cornouaille et de notre Bretagne, et s'en séparer assez de nos jours pour que les peuples gaëls et bretons ne puissent plus s'entendre, tout en conservant les mêmes lois essentielles et beaucoup de mots primitifs; je me borne aux termes mêmes du programme, aux relations des Bretons insulaires avec les Armoricains et à l'établissement des premiers en Gaule. Mon regret de ne pouvoir traiter en même temps des anciens rapports entre l'Irlande et l'Armorique est diminué par le souvenir du beau discours prononcé au Congrès breton de 1850 par Ozanam : vous vous rappelez qu'il parla sur cette question même, et sur l'influence que le génie irlandais a exercé chez nous dans le triple domaine de la religion, des lettres et de la culture matérielle.

(1) Voyez le numéro précédent. — Voyez aussi une conférence de M. Félix Frank sur *le Génie de la Bretagne*, dans notre troisième année, pages 817, 825.

II

La première fois que l'histoire mentionne les Celtes armoricains et les Celtes bretons, c'est pour attester leur esprit fraternel. Attaqués par les Romains, ils s'appellent d'un rivage à l'autre, ils unissent leurs forces pour défendre une patrie que la mer ne peut diviser : le témoin de leur union est grave et irrécusable. Vous connaissez les bulletins de César : *Veneti... auxilium ex Britannia accersunt.* Le vainqueur des Vénètes nous apprend en outre que lorsqu'il voulut punir les insulaires de leur dévouement à ses ennemis et qu'il demanda des renseignements sur eux aux riverains du continent, ceux-ci gardèrent un silence tout patriotique. Les traditions nationales conservées dans les *Triades galloises,* auxquelles je ne donne, pour ma part, qu'une autorité relative, sont d'accord avec les *Commentaires.*

Elles citent même comme généralissime des Bretons et des Armoricains confédérés un chef dont le nom de Caswallawn répond exactement à celui de Cassibellanus, donné par César; elles voudraient en faire le chef du premier établissement considérable des Bretons sur le continent; mais si ce fait est historiquement contestable, le sentiment qui l'a accrédité ne l'est pas, et je m'en empare comme d'un document national; j'y découvre une aspiration toute fraternelle.

A la même source appartiennent les légendes d'après lesquelles les rois de l'île, abandonnés par les légions romaines, auraient demandé secours à leurs parents les rois d'Armorique, en auraient reçu des milliers d'hommes et de chevaux avec un généralissime auquel ils donnèrent la couronne pour prix de ses victoires, et dont les fils devinrent les sauveurs de l'île de Bretagne. Il est temps toutefois de quitter le domaine de l'idéal pour entrer dans celui de la réalité; si elle est moins flatteuse pour l'amour-propre national, elle est plus instructive.

De toutes les opinions émises sur l'établissement des Bretons en Armorique, celle du bénédictin dom Le Gallois, suivie par dom Lobineau et renouvelée de nos jours par MM. de Courson et de la Borderie, me paraît la moins contestable. D'après l'éminent critique bénédictin, dès l'année 418, le besoin de repos, de sécurité, de liberté, dont on ne jouissait plus dans l'île par suite du départ des légions romaines et des incursions incessantes des Pictes, commença à pousser vers l'Armorique les hommes de même race et de même langue. Ils s'y rendent par bans successifs et considérables; ils y sont accueillis comme des frères; ils y trouvent la paix qu'on leur a annoncée (*ubi tunc alta quies vigere putabatur*). On leur abandonne des terres étendues comme aux émigrants gallois d'aujourd'hui dans l'Amérique méridionale, et une fois fixés, ils peuvent dire avec leur compatriote Faustus : « Établis dans cette heureuse contrée, nous insultons à notre exil, car nous n'avons fait que changer de patrie. » (*Inter hæc positi bona præsenti insultamus exilio et patriam non amisisse, sed commutasse cognoscimus.*) D'année en année, les flots de l'émigration grossissent et se répandent sur les rivages de la péninsule. La famine de l'année 447, la peste de 449, les invasions saxonnes des années 450 et suivantes l'accélèrent. En 460, les émigrants ont un évêque de leur nom au concile de Tours. En 469, ils forment déjà un corps de nation en deçà de la Loire, sous un roi que leurs voisins appellent le *roi des Bretons,* et auquel ils donnent eux-mêmes le nom de « chef de bande », ou *Riotam.* Ce chef est assez puissant pour mettre sur pied douze mille hommes et aller avec eux dans le Berry, en 470, au secours de l'empereur Anthémius, menacé par les Visigoths. Au VIe siècle, le nombre des émigrés redouble au point d'étonner grandement les étrangers. L'historien byzantin Procope ne comprend rien à ces multitudes d'hommes, de femmes et d'enfants qui sortent tous les ans de leur île pour venir habiter la partie la plus déserte de la Gaule; c'est sans doute, dit-il naïvement, parce que l'île de Bretagne a un surcroît de population. S'il eût habité la Gaule, il eût pu apprendre de quelque moine breton de Landévénec, ou d'ailleurs, que si l'île de Bretagne envoyait en Armorique tant de ses enfants, c'était parce qu'elle savait qu'ils y trouveraient leur famille établie, « leur famille chérie », dit le cartulaire de l'abbaye, *cara soboles,* et que, « désormais en sûreté dans son sein, après de grandes fatigues, ils pourraient s'asseoir tranquilles sur la rive, sans crainte de nouveaux combats ».

La rive dont il s'agit ici est celle même de la mer qui nous avoisine; l'un des premiers Cambriens dont le navire y aborda, vers le milieu du Ve siècle, est le chef breton Fracan, qu'on appelle Brycan dans le pays de Galles, où son clan a laissé son nom à la ville actuelle de Breckon, comme à notre *plebs Fragani,* ou Plou-Fragan.

Le second est le saint évêque Brieuc, parti vers l'an 485, selon les calculs de M. de la Borderie. Il venait du Cardiganshire actuel, en latin *Coriticiana-Regio;* une centaine de moines l'accompagnaient, dont quelques-uns ont laissé sur ces côtes une mémoire vénérée, comme tant de saints de la Cambrie, du Devonshire, du Cornwall et de la Clyde, dans nos pays de Léon, de Cornouailles, de Poher et de Vannes. Vous, parmi lesquels ils sont nés, vous qui les avez envoyés poser ici la triple pierre de la colonisation, de l'église et de la cité, cette pierre sacrée sur laquelle nous fraternisons, permettez-moi de vous dire, en empruntant ses vers à notre poëte national, Auguste Brizeux :

Frères, quand le soleil, d'aplomb sur ces rochers,
Fera briller au loin la pointe des clochers,
Gravissez la hauteur; là, vers toute chapelle
Tournant les yeux, cherchez comment elle s'appelle;
Et quand vous entendrez, frères, leurs noms bénis,
Vous vous croirez encore dans votre vieux pays,
Tant le vent qui du nord au sud pousse les lames
D'une Bretagne à l'autre aussi pousse les âmes!

Oui, les âmes des saints cherchaient d'autres âmes sur tous les ravages d'Armorique. « Ces serviteurs de Dieu

les cherchaient, dit un pieux biographe, avec une extrême ardeur, soit parce que le pays était en partie désert et qu'ils espéraient y trouver une vie plus laborieuse, soit parce que les habitants passaient pour plus sauvages qu'ailleurs, à cause des mœurs païennes qui y régnaient encore. » L'hagiographe qui parle ainsi est l'auteur de la *Vie de saint Meen*, ou Méven, en gallois Myvennydd, autre Cambrien né sur les bords de l'Usk, dans le pays de Gwent, et fondateur de la ville d'Armorique qui porte son nom.

Mais qui conteste aujourd'hui les services rendus par les moines, non-seulement à l'Armorique, mais à tous les pays, dans l'ordre matériel et moral? Il faudrait n'avoir lu ni le *Discours historique sur le rôle des saints de Bretagne*, de M. de la Borderie, ni les *Moines d'Occident*, de M. de Montalembert, ni les remarquables études de M. Littré sur *les Barbares*. Si ce dernier reconnaît, avec une loyauté qui l'honore, que « les ordres monastiques ont largement payé leur dette à la société aux ve et vi^e^ siècles », qu'ils ont tout défriché, tout moralisé, tout civilisé autour d'eux; s'il déclare que « celui qui est avec la civilisation doit être à cette époque avec l'Église et avec les moines, ministres de l'Église », quel doit être le sentiment de celui qui est pour l'Église à toutes les époques? Quant à moi, lorsque je pense que près de la moitié de nos pères ont dû leur salut aux moines bretons d'outre-mer, je sens mon cœur battre de reconnaissance pour ces vieux et chers parrains de mon pays.

« Entre les indigènes armoricains et les émigrés bretons, dit M. de la Borderie, ces intrépides apôtres ont été les agents les plus actifs de la fusion. » La société dans la péninsule se reforma à l'image de celle de l'île; elle se ramifiait en autant de groupes qu'il y avait de bandes émigrées. Chacune d'elles avait, à côté de son chef spirituel, un chef civil ou *tiern*, dont l'autorité fut subordonnée, avec le temps et le besoin d'une entente commune, à un chef des chefs ou *penn-tiern*, comme on en vit en Domnonée, en Cornouailles, en Léon et au pays des Venètes. Il y avait, en outre, çà et là, de grandes colonies ou communautés dont les abbés exerçaient une influence considérable. Telles étaient les abbayes de Landévénec, fondée par un des fils de l'émigré Fragan; celle de Rhuys, par Gildas, venu des frontières de l'Écosse; celle de Gaël, par saint Sulio ou Tyslio, fils d'un roi de Powys; celle de l'île d'Entel, par le Cambrien Kadok, sage, docteur et poëte fameux. Comme autrefois aux écoles des druides, un nombre immense de disciples y accouraient; indigènes et colons y mêlaient leur caractère, leurs mœurs, leurs dialectes, préparant cette unité dans la variété qui devait distinguer la colonisation bretonne. Dès le vi^e^ siècle, elle était complète. Au concile de Landaff, tenu en l'an 560, un Père prend la parole et dit que « les Bretons de l'île et les Bretons d'Armorique sont des peuples d'une seule langue et d'une seule race, quoique séparés par l'espace. » *Unius linguæ et unius nationis quamvis dividerentur spatio terrarum.* A la même époque, saint Kadok disait à ses compagnons d'émigration qui regrettaient les terres fertiles de Lancarvan :

> Haine à l'homme qui n'aimera
> La terre qui le nourrira !

Au siècle suivant, l'anonyme de Ravennes, voulant désigner l'Armorique, l'appelle *patria Britonum;* la *patrie* existait déjà pour eux.

Je ne m'étonne pas si les plus patriotes des Cambriens, si les hommes inspirés dont les chants n'avaient pour thème que les destinées de la nation, ses malheurs et ses espérances, sont venus tant de fois viriter la Petite-Bretagne; si Taliésin y a reçu de saint Gildas l'hospitalité, et chanté à la cour de Juthaël; si le barde Hyvarnion y a pris femme; si un autre poëte gallois a dit dans un vers que je lis avec reconnaissance, gravé sur une coupe précieuse :

> D'Armorique nous vient à propos le secours.

Le secours, en effet, a dû venir plus d'une fois à la mère-patrie de la colonie fortifiée, particulièrement dans les guerres qui ont immortalisé le nom d'Arthur. En rejetant les exploits imaginaires de ce chef héroïque, l'histoire ne nie pas plus la résistance opposée par lui aux Saxons que la puissance réelle du roi Houël ou Rihiguel, son contemporain. S'ils n'ont peut-être pas réuni leurs forces contre l'ennemi commun, s'ils n'ont pas formé de confédération de la manière qu'on le prétend, n'est-il pas naturel de penser qu'ils se sont fait l'un à l'autre ces appels dont les légendes sont remplies? Les rois anglo-bretons eux-mêmes, par un autre motif, — ils voyaient l'île se dépeupler, — firent plus d'une fois des démarches près des colonisateurs de l'Armorique, qu'ils regardaient toujours comme leurs sujets. Ida, au viie siècle, leur envoya une députation pour les engager à revenir; Athelstan, au ixe siècle, en reçut une multitude avec leur chef, Mathuédoi, qui retrouvèrent dans la mère-patrie le même accueil que leurs ancêtres sur le continent; au xie siècle, Édouard le Confesseur, pour favoriser le retour des émigrés, publia une loi où il est dit expressément que tous « les Bretons armoricains venant dans l'île y seront reçus et protégés comme des citoyens, *sicut probi cives*, vu qu'ils sont autrefois sortis des Bretons de son royaume ».

Le duc de Bretagne, Alain-Fergent, Briant son frère et leurs compagnons d'armes, auraient pu invoquer cette loi quand ils passèrent en Angleterre comme auxiliaires de Guillaume; mais ils avaient d'autres droits à faire valoir : ils rentraient chez eux, et rentraient en vainqueurs. De quelle manière ils furent reçus de leurs frères les Cambiens, de ces anciens Bretons qui avaient tout perdu, dit un barde, hormis leur Dieu, leur langue et leur sauvage pays de Galles, vous le savez. Vous avez applaudi, dans un autre congrès, le cri d'enthousiasme qui les salua : « O noble province, ô victorieuse, ô puissante par

les armes, ô triomphante Armorique; ta mère t'a bien élevée, la victoire te suit partout! »

Dives provincia! victoria!
Potens in armis! vic rix Letavia!
Erudita fuit a matre filia;
Sequitur natam tota victoria!

Ce cri retentissait de la pointe de Flint au golfe de Solway, répété et prolongé par tous les échos de Devonshire, de la Cornouaille et de l'Écosse; des chansons, composées dans tous les dialectes celtiques, célébraient la délivrance de la race opprimée, le retour des exilés dans la patrie, des propriétaires dans leurs biens, l'anéantissement de la race saxonne, la résurrection du vieux nom breton, la reprise de possession de tout ce qu'on avait perdu, l'accomplissement de toutes les prophéties qui disaient depuis six cents ans : « A la fin, notre race se relèvera et elle chassera l'étranger! » Elles parurent s'accomplir en effet, du moins partiellement : les Bretons d'Armorique, nantis de tous les fiefs anglais du comté de Richemont, donnèrent à ce comté le nom de « Pays des Armoricains », *sinus Armoricanus*. La Cornouaille insulaire, changeant de maître, devint l'apanage du frère de leur duc, tandis que le comté de Norfolk passait sous la domination de Raoul de Gaël. Tenant par son père aux Bretons du continent, et par sa mère, princesse galloise, aux Bretons de l'île, Raoul était le trait d'union entre les deux branches de la famille commune; mais la politique cauteleuse et despotique à la fois de Guillaume, qui avait su tourner à son profit le patriotisme celtique, ne permit pas à Raoul une alliance de nature à contrarier ses projets de concentration administrative, et une guerre s'ensuivit, où il trouva réunis en armes contre lui les parents et vassaux, tant armoricains que gallois, du comte breton. Singulière destinée que celle de ce comté! mais elle me toucherait peu s'il n'avait réuni les compatriotes des deux côtés de la Manche, et si le sort d'un seul chef n'avait fixé le sort de tous. Tel est le privilége des hommes d'élite qui savent remuer les grandes masses d'hommes. Heureux quand c'est le patriotisme et non l'ambition qui les pousse! L'esprit de fraternité qui avait donné des auxiliaires à Raoul en Cambrie fut puni par la confiscation, les gibets, la mutilation, l'exil; et l'Armorique le recueillit fugitif avec les débris de son armée, suivi de son allié gallois, le prince Rys, fils de Théodore.

Que de fois l'Océan, qui ne s'étonnait plus, avait vu des passages pareils! Les Anglo-Normands s'en réjouissaient comme autrefois les Saxons : « Les voilà balayés de notre île, ces Bretons! » disaient-ils insolemment; mais bientôt ce fut le tour des indigènes de se réjouir. Au bout de quatre ans, le prince Rys revenait d'Armorique à la tête d'une armée nombreuse; les Gallois du nord et du midi s'unissaient aux Armoricains; les Irlandais, les hommes de l'Écosse, de la Cornouaille et du Devonshire, tous les peuples de la même race, formaient une grande alliance; des bardes populaires parcouraient tout le pays celtique en chantant : « Qu'ils soient convoqués, qu'ils s'assemblent tous, qu'ils se lèvent unanimement! Un seul dessein, une seule cause, un seul cœur! Que les confédérés s'animent! Aux bois, aux champs, sur la montagne, une lumière marche devant nous dans la nuit; l'étranger devant les Bretons criera : Malheur! Hommes des frontières; n'ayez pas peur; la Trinité va nous délivrer de nos maux. Il nous vient à propos du secours d'Armorique, de vaillants guerriers bien montés, qui comptent pour rien la vie; leur chef dépouillera l'étranger; les Irlandais, eux aussi, grâce à lui, retrouveront leur ancienne puissance; il invite tous les peuples bretons à vivre en frères; que saint David marche à la tête de nos combattants! Le jour où l'homme l'appelle, Dieu n'est pas endormi. »

La célèbre victoire de Carno, gagnée sur les Normands pendant l'hiver de 1078, en replaçant toute la Cambrie sous l'autorité de ses anciens chefs nationaux, rendit leur indépendance aux Gallois.

Ils la conservèrent cinquante ans.

Un prêtre du XIIe siècle, Jean de Cornouaille, nous a transmis les sentiments qui saluèrent ce réveil :

« Flots heureux! fortunés rivages! s'écrie-t-il, voilà tes vœux comblés, ô patrie des Gallois; tu ressuscites avec une couronne d'or au front; tu réuniras tous les peuples bretons en un seul; tes femmes changeront leurs vêtements de laine pour des robes de pourpre; tes guerriers porteront des armes d'argent, tes valets tressailliront, tes chênes reverdiront, ô pays d'Armorique, tes montagnes s'élèveront jusqu'aux nues. La postérité des Bretons portera le diadème; pendant trois cents ans brillera la liberté d'or, et un temps bleu comme le ciel. »

Aurea libertas et cælo concolor ætas.

Ce n'est pas pendant trois cents ans, c'est toujours qu'aurait brillé la liberté si les Gallois avaient écouté les sages auxiliaires qui les invitaient à s'entendre pour s'aider et se soutenir.

Je ne suivrai pas les historiens de Galles dans le récit des alternatives de succès et de revers de leur nation, jusqu'à son absorption par ses puissants voisins. Je dois me renfermer dans les relations réciproques des deux branches bretonnes de la race commune. A partir de la fin du XIIe siècle, les relations ont été moins fréquentes. Cependant, à cette époque, on s'entendait encore parler d'un rivage à l'autre; c'est le mot énergique d'un écrivain du temps. Jusqu'au XIVe siècle, je trouve plusieurs célèbres réfugiés gallois faisant « bonnes et fermes amitiés, confédération et alliance » avec les Bretons et les Français dans les grandes guerres de l'époque. C'est entre autres le prince découronné, Yvain de Galles, si aimé de Froissart, et connu dans son pays sous le nom d'Owenn Ap-Llywelin. Sa compagnie était entièrement composée de Gallois. Les noms de plusieurs d'entre eux existent encore en Bretagne. Tels sont, pour n'en citer que sept ou huit, les Ab-ivain, les Ab-grall, les Ab-iam,

les le Guen, dont le nom gallois est Wyon, les Cari, les Morgan, les Floyd, qu'on appelle Lloyd dans le pays de Galles, et dont le chef actuel est lord Dynevor. Ils combattirent sous les hermines de Bertrand du Guesclin et sous les fleurs de lis, «aidant et confortant le roi de leur personne, de tout leur pouvoir, de leurs sujets et pays, loyalement, dit un contemporain, contre les ennemis de la France, et espérant recevoir aussi aide et assistance et confort de gendarmes contre les usurpateurs de leurs biens, de la part du roi, qu'ils appelaient un miroir singulier et un exemple, entre les chrétiens, de toute justice, de toute grâce et miséricorde pour tous opprimés relever et conforter ».

La France, en effet, avait alors la réputation, qu'elle mérite toujours, d'être la protectrice des faibles et des malheureux. Nulle part plus qu'au pays de Galles, on ne vantait sa générosité; un clerc gallois, qui l'avait visitée, en disait des merveilles dans les assemblées de son pays : « Ailleurs, faisait-il observer, ailleurs, ceux qui commandent sont remplis d'arrogance et de fierté; là, ils ne sont haïs de personne et veulent être aimés de tout le monde ; là, ils ne se montrent pas comme des ours à leurs inférieurs; là, ils n'agissent point en lions; ils sont affables et bons pour leurs sujets ; et tandis que d'autres, voulant qu'on les compare à des bêtes féroces, font peindre sur leurs boucliers des ours, des léopards et des lions ; eux, simples et modestes, n'ont pour armoiries que des fleurs ; et cependant, chose merveilleuse et bien digne d'être célébrée, nous avons vu ces fleurs mettre en fuite les lions et les léopards, nous avons vu les bêtes féroces regagner leur caverne, à la seule odeur des fleurs de France et au seul souffle des Français. »

Les Gallois réfugiés s'étaient mis alors sous la protection de Charles V, comme précédemment de Louis le Jeune, comme ils se mirent au xve siècle sous celle de Charles VI. Ce roi, qui n'était pas encore tombé en démence, reçut de leur prince, Owenn Glendowr, une lettre où le chef cambrien, lui rappelant ce que sa nation, depuis tant d'années, avait eu à souffrir de «la rage des barbares Saxons », le suppliait de le délivrer, lui et son peuple, de la violence et de l'oppression qui pesaient sur eux, de tenir les promesses de ses prédécesseurs. Le roi s'y décida ; il conclut avec le prince gallois un traité dont le premier article portait que « Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, et Owenn, par la même grâce, prince de Galles, seraient unis, confédérés et liés entre eux par les liens de vraie alliance, vraie amitié, bonne et solide union ».

Un illustre Breton, Jean de Rieux, maréchal de Bretagne, à la tête de six mille hommes d'armes et de six mille fantassins recrutés dans son pays, partit de Brest pour aller au secours des Gallois, ou, comme s'exprime patriotiquement un poëte armoricain du temps, « pour aller défendre l'essaim des Bretons d'outre-mer ».

Dix mille Gallois facilitèrent le débarquement de la flotte; l'armée franco-bretonne marcha sur Kaër-Mardhen, puis sur Landovery, qu'elle prit, et enfin sur Worcester, détruisant sur son passage tous les châteaux des Anglo-Normands.

A leur débarquement, près de Saint-Pol-de-Léon, les soldats de l'expédition se vantèrent d'avoir fait une campagne que de mémoire d'homme aucun roi de France n'avait osé entreprendre, en ravageant plus de soixante lieues de pays dans le domaine des ennemis des Bretons et des Gallois.

Un dernier champ devait réunir, il y a juste un siècle, ces sœurs-abeilles sorties de la même ruche.

Je visitais non loin d'ici une église consacrée par le souvenir, et placée sous l'invocation d'un saint également cher aux anciens Gallois et aux Armoricains. De l'église, une pente verte conduit à un petit promontoire sur lequel s'élève la colonne commémorative d'un combat livré entre la France et l'Angleterre. Ce combat offrit un épisode que M. Geslin de Bourgogne a rappelé. Une compagnie d'archers de l'armée anglaise marchait contre un détachement français, à quelque distance du lieu du combat. Tout à coup ils s'arrêtèrent. Étonné, l'officier qui les commandait s'écria : « Vous êtes donc las, que vous vous arrêtez ! — Non, lui répondit un soldat gallois, si nous nous arrêtons, nous ne sommes point las ; nous sommes Bretons comme ceux-ci. »

Dignes patriotes gallois, vous aviez reconnu des frères ! vous les aviez reconnus, les uns disent à la langue où l'on vous commandait de vous entre-tuer ; les autres, à un vieil air de marche que nous avons retenu de nos pères ; moi, je dis que c'est à la voix secrète qui parle chez vous comme chez nous. Et comment n'aurait-elle point parlé, comment aurions-nous pu nous égorger, comment ne pas fraterniser ensemble sur un sol béni, sur un sol nommé par un saint, notre patron, notre ami à tous, saint Kadok, qu'on nomme dans ce pays saint Cast ?

Nous avons vu avec bonheur ces liens de fraternité se renouer de notre temps. Au mois d'octobre de l'année 1838, une société littéraire galloise invita les Bretons d'Armorique aux grandes assises poétiques et musicales du pays, à l'*Eistezvod* d'Abergavenny.

Plusieurs se rendirent à l'appel, conduits par leur éminent compatriote, M. Rio, qui venait, par son mariage dans le pays de Galles, de mêler de nouveau le sang breton au sang gallois.

Le fait d'une colonie séparée depuis treize siècles de la mère-patrie, et envoyant une députation de ses fils à la terre de la commune origine, parut nouveau. Les journaux annoncèrent la réunion, et elle eut l'honneur d'inspirer le plus grand poëte de France. Tout le monde se rappelle les beaux vers que M. de Lamartine composa à cette occasion :

Quand ils se rencontraient sur la vague ou la grève,
En souvenir vivant d'un antique départ,

Nos pères se montraient les deux moitiés d'un glaive
Dont chacun d'eux gardait sa symbolique part ;
Frère ! se disaient-ils, reconnais-tu la lame ?
Est-ce bien là l'éclair, l'eau, la trempe et le fil ?
Et l'acier qu'a fondu le même jet de flamme
Fibre à fibre se rejoint-il ?

Et nous, nous vous disons : « O fils des mêmes plages !
Nous sommes un tronçon du vieux glaive vainqueur :
Regardez-nous aux yeux, aux cheveux, aux visages,
Nous reconnaissez-vous à la trempe du cœur ?

Ces magnifiques strophes furent traduites et lues pendant la fête ; elles répondaient à merveille aux sentiments des membres de la réunion ; mais on n'y comprit guère les stances où, au lieu de continuer à chanter la patrie celtique, le poëte se mit à célébrer « l'homme concitoyen de l'empire de Dieu, et le temple de l'humanité », élevant une modeste réunion de famille à la hauteur d'

Un Sinaï de paix entre les nations.

Prenant un ton moins haut, un jeune Armoricain chanta une simple chanson qu'il avait composée, en se servant, autant que possible, des formes et des mots communs aux dialectes de l'Armorique et du pays de Galles. « Nous ne soupçonnions pas, écrivait au *Journal des Débats* un des membres les plus distingués de la députation bretonne, nous ne soupçonnions pas chez le peuple qui nous entourait assez de foi dans la religion du passé pour prévoir l'effet magique produit par cette démonstration vivante d'une origine commune : étonné de comprendre la voix fortement accentuée de l'auteur, le peuple se dressait sur les bancs, les chapeaux se levaient en l'air, et les trépignements qui ébranlaient la salle n'étaient plus un simple témoignage de satisfaction, ils trahissaient une émotion réelle (1) ».

Au congrès gallois de l'année suivante, un prix fut proposé à l'auteur de la plus belle ode sur l'entrevue des Cambriens et des Bretons. Pourquoi ai-je le regret de ne pas retrouver ici, de ne pouvoir remercier publiquement l'illustre dame galloise qui, en offrant ce prix, voulut que le souvenir de notre passage dans son pays fût perpétué par les chants des bardes? Un deuil récent, un deuil cruel tient éloignée de nous lady Llanover ; mais il ne lui a pas fait oublier une cause qu'elle a toujours si généreusement servie ; elle nous a envoyé son joueur de harpe, son *telynor*, Gruffydd, que la reine et le prince de Galles ont pris souvent plaisir à entendre ; et il vient nous dire, dans une langue que tout le monde comprend, qu'elle s'associe de cœur et de fait à notre réunion. Puissent nos hommages aller jusqu'à elle à travers la mer et adoucir son immense douleur !

Rapprochement frappant ! comme lady Llanover manque à Saint-Brieuc, Le Gonidec manqua, le 12 octobre 1838, à Abergavanny ; ce jour-là même, il rendait le dernier soupir ! Pendant l'occasion de le fêter vivant, les Gallois s'unirent aux Bretons pour l'honorer après sa mort. Ils se firent représenter à la cérémonie funèbre, puis ouvrirent une souscription pour relever son monument détruit par une tempête, et même un concours poétique dans le but d'obtenir une inscription galloise digne du savant breton. Le prix, encore proposé par lady Llanover, fut adjugé à un barde gallois d'un grand talent, le Rév. John Jenkins, et l'on peut lire au Conquet, sur une des faces de la pyramide relevée, comme pendant de l'inscription armoricaine bien connue, ces vers fraternels :

A Le Gonidec, homme de bien ; son nom est ici,
En signe d'éloge sincère et de la plus tendre affection,
Sur un pilier de granit élevé par des frères bretons
De la Petite-Bretagne unis à ceux de la Grande-Bretagne, enfants
Car il aima son pays et la langue bretonne [de Gomer ;
Pour laquelle il fit un dictionnaire et aussi une grammaire ;
Car il traduisit, le premier, toute la sainte Bible
Dans la langue des Bretons ; — œuvre grande, bonne, céleste.

Tout récemment, un autre hommage public a été rendu par les Gallois à un historien français auquel la race celtique doit la plus vive reconnaissance. Que mon ami, M. Henri Martin, me pardonne de le nommer ! Il venait d'explorer nos vieilles provinces gauloises ; il arrivait dans le pays de Galles, après avoir visité l'Armorique, l'Irlande et l'Écosse ; il passait à Aber Istwyth, où se tenait cette année le congrès national gallois ; on l'arrête ; on le conduit au lieu de l'assemblée ; on salue de mille hourrahs l'histoire celtique personnifiée, et un barde, s'élançant sur le théâtre, improvise les vers suivants :

C'est un fils de la France, un cœur vaillant et bon !
C'est un frère de Gaule, un Celte de renom ;
C'est l'âme, c'est le souffle et le feu d'un Breton !

IV

Vos applaudissements, messieurs, me prouvent que vous partagez les sentiments de l'auteur gallois de ces vers ; partagez aussi l'éloge que notre historien national a si bien mérité, vous tous, nos frères de France, venus de partout à ce *synode* restauré *de fraternité et d'union*. Vous avez perdu la langue de nos pères, mais vous avez gardé leur cœur ; vous avez gardé l'esprit, l'âme, le souffle et le feu de tout vrai Breton, ou pour mieux dire, de tout vrai Celte.

Ce feu qui brûla en l'honneur d'un Dieu unique, cette âme qui ne douta jamais de son immortalité, ce souffle qui poussait à « *la vérité envers et contre tout le monde* », qui fit embrasser la vérité avec tant d'amour quand elle s'incarna sur la terre ; cet esprit plus vaillant que l'épée, ce caractère dont la pusillanimité seule peut faire un crime, vous l'avez toujours ! Les siècles ont passé, les siècles passeront sans altérer sa trempe ; il s'est montré le même de Vercingetorix à Latour d'Auvergne ; il n'est pas épuisé ; j'en atteste mon temps ; j'en atteste Cambronne, O'Connel et Chateaubriand !

(1) Une coupe de barde fut offerte à l'auteur dont il est ici question, lequel n'est autre que M. le vicomte de la Villemarqué lui-même. (Note de la *Direction.*)

Je lis sur ces murailles la devise des Irlandais : *Erin go brath!* « L'Irlande jusqu'au jour du jugement ! » Je lis celle des Bretons : *Bepred!* « Toujours ! » « A ma vie ! » Je lis celle des Gallois : *Tra mor tra Brython!* « Tant la mer, tant les Bretons ! » C'est le cri de toute une race qui ne peut croire à la mort ; il a été entendu de Dieu jusqu'à ce jour ; je ne vois aucune raison de penser qu'il ne le sera pas jusqu'à la fin. Quand on est plus de cinq millions d'hommes à parler une langue, quand on a pour soi la force numérique, la force territoriale, la force morale, on peut être tranquille : sans affectation, sans forfanterie, sans confiance sentimentale, mais gravement, sérieusement, on a le droit de dédaigner les calculs des faux politiques, des faux philosophes et des humanitaires.

Il y a dans un pays que je ne veux pas nommer un cromlech des plus remarquables par sa masse et son élévation : une mousse grise et longue lui a fait comme un vêtement contre la pluie, et quelques vieux chênes, sans doute les petits-fils de la forêt qui l'ombrageait, s'élèvent à quelques pas de lui. La superstition populaire le protége, et l'on assure qu'il arrivera malheur au pays quand le marteau l'attaquera. Or, un jour, le propriétaire, esprit fort et peu antiquaire, voulut le mettre à bas. Il avait en tête je ne sais quel projet de défrichement ; il rêvait une belle plaine de blé, bien unie, comme la Beauce. Le voilà donc à l'œuvre avec bêches, piques et pioches. Mais il perdit sa peine ; à chaque coup qu'il lui portait, me disait un passant, la pierre semblait répondre : « Avant que je manque, tu manqueras ! » *Ken ne fellinn, te a fallo!* Or, la pierre dit vrai, car notre homme, dans son ardeur extrême, gagna une fluxion de poitrine dont il trépassa.

A quiconque désire la mort de la race celtique, cette race peut répéter aussi sans crainte :

Avant que je manque, tu manqueras !

H. DE LA VILLEMARQUÉ.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE

(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

XIV.

NECKER.

Nous voici arrivés au premier ministère de Necker ; il est important de connaître l'homme et ses idées. Necker n'a pas joué un moins grand rôle que Turgot, il est resté beaucoup plus longtemps aux affaires, il a traversé des événements considérables. De 1776 à 1781, il a eu le crédit et l'administration de la France dans les mains. Chassé par une intrigue, il a été rappelé par l'opinion publique, après les folies de M. de Calonne et les fautes de M. de Loménie ; c'est lui qui a préparé la convocation des états généraux ; il s'est flatté un moment de diriger l'Assemblée constituante ; il a été renversé par la Révolution.

Necker tient une si grande place dans ces préliminaires de 1789, qu'il a été, plus que Turgot, le bouc émissaire de toutes les victimes de la Révolution. C'est lui qu'on a rendu responsable de la ruine de la monarchie ; le livre de madame de Staël sur la *Révolution française* est, à vrai dire, une défense de Necker contre les attaques dont il a été l'objet.

Avant d'étudier les réformes de Necker, étudions l'homme lui-même, son éducation, sa vie, ses idées. Tant qu'on n'a pas pénétré dans l'âme d'un individu, toutes ses actions sont des énigmes dont on n'a pas trouvé le mot ; au contraire, quand on connaît ses convictions et ses principes, tout ce qu'il a fait, fautes et erreurs, s'explique aisément. C'est par là que la biographie, avec ses menus détails, est peut-être la partie la plus philosophique de l'histoire. Elle seule nous fait connaître les acteurs, et, sur la scène du monde, ce sont les acteurs qui font la pièce et qui la jouent.

Jacques Necker était né à Genève, le 30 septembre 1732, d'une famille d'origine irlandaise qui s'était établie à Genève. Son père Charles-Frédéric avait professé dans la ville de Calvin, où l'on avait créé pour lui une chaire de droit public. Il a publié en 1741 un *Traité sur la constitution de l'empire.*

Des deux enfants de Charles-Frédéric, l'aîné, Necker de Germany, fut destiné à l'enseignement ; le second, Jacques Necker, entra dans une maison de banque. Vernet, le pasteur génevois avec qui Voltaire fut en querelle perpétuelle, avait un frère banquier à Paris ; il fit entrer le jeune Necker dans cette maison. Necker s'y distingua si vite par sa capacité pour les affaires qu'en 1762, le banquier Vernet associa ses deux commis Necker et Thélusson, et leur céda sa maison, où il laissa des fonds considérables.

Necker fit rapidement une grosse fortune. Il devint le directeur et l'âme de la compagnie des Indes ; il fit des spéculations heureuses sur les grains, et surtout il fit à l'État des prêts avantageux, en certains moments difficiles, notamment en 1772.

Le désordre des finances en France, durant le règne de Louis XV, dépasse tout ce qu'on peut imaginer. En 1759, par exemple, Louis XV empruntait aux épargnes de ses gens d'écurie l'argent nécessaire pour quelques dettes criardes. En 1772, on empruntait à Necker trois millions en lui donnant en gage six millions de rescrip-

(1) Voyez les nos 3, p. 33 ; 26, p. 401 ; 27, p. 417 ; 28, p. 433 ; 29, p. 459 ; 32, p. 504 ; 46, p. 721 ; 47, p. 740 ; 48, p. 758 ; et 50, p. 795.

tions au cours du jour. On lui écrivait habituellement des lettres dans le genre de celle-ci :

« On est à la veille du départ de Fontainebleau, mais tous *les passeports* ne sont pas expédiés ; *ils sont entre vos mains ;* le moment presse, et vous êtes notre seule ressource ; nous avons recours à votre amour pour la réputation du trésor royal. »

A quarante ans, après dix ans passés aux affaires, Necker avait une fortune qu'on évaluait à six millions de livres ; il se retira, laissant la maison à son frère de Germany, qui trouva tout profit à échanger son maigre traitement de professeur à Genève contre la direction de la première maison de banque de Paris.

Du reste, en se retirant, Necker ne conserva aucun intérêt dans son ancienne maison ; il n'aimait pas l'argent, ou pour mieux dire l'ambition d'acquérir des richesses lui semblait quelque chose de vulgaire. Il se croyait né pour un rôle plus élevé. Tout étranger et tout protestant qu'il fût, il voulait devenir un personnage dans son pays d'adoption.

Dans cette carrière nouvelle, il fut poussé et soutenu par une personne d'un esprit distingué et d'un caractère résolu, qui jusqu'au dernier jour de sa vie eut sur lui la plus grande influence : cette personne, dont on ne peut détacher le nom de celui de Necker, c'était sa femme.

Madame Necker, mademoiselle Suzanne Curchod, fille d'un pasteur suisse et d'une mère française, est doublement célèbre dans l'histoire, par son mariage avec Necker, et par l'amour qu'avant son mariage elle avait inspiré à l'historien anglais Gibbon.

Gibbon, qui vivait à Lausanne, et qui en peu de temps avait passé du protestantisme au catholicisme pour retourner du catholicisme au protestantisme, n'avait pas des convictions très-énergiques ; mais il semble que ses passions n'avaient pas beaucoup plus de racines que ses convictions. Vous savez que dans ses *Mémoires* il tient registre des progrès de son amour et de ses déclarations, comme de ses lectures et de ses réflexions historiques. Quand on est si méthodique, on n'est pas très-amoureux. Aussi M. de Staël, dans la *Vie de Necker*, nous apprend-il que les lettres de Gibbon à sa bien-aimée finissaient toutes par : « J'ai l'honneur d'être, mademoiselle, *avec les sentiments qui font le désespoir de ma vie*, votre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Dans ses *Mémoires*, Gibbon parle de sa passion pour mademoiselle Curchod, dont la beauté et l'érudition faisaient l'admiration de Lausanne ; « mais, ajoute-t-il, à mon retour en Angleterre, je découvris bientôt que mon père ne voudrait jamais consentir à cette alliance, et que, sans son consentement, *je serais abandonné et sans espérances*. Après un combat *pénible*, je cédai à ma destinée. Je soupirai comme amant, j'obéis comme fils. Insensiblement le temps, l'absence et l'habitude d'une nouvelle vie guérirent ma blessure. Ma guérison fut accélérée par un rapport fidèle de la tranquillité et de la gaieté de mademoiselle Curchod elle-même, et mon amour se convertit peu à peu en amitié et en estime. » Gibbon ne retrouva sa flamme que lorsqu'il revint à Paris, dans les salons de madame Necker, où ses airs vainqueurs firent la joie de toute la société parisienne.

A la mort de son père, mademoiselle Curchod (Gibbon nous le dit froidement) avait été obligée d'aller à Genève, et d'y donner des leçons pour vivre. Elle fut conduite à Paris par une dame *qui se l'était attachée*. C'est là que Necker la connut ; dédaigné par la dame, il se retourna vers la demoiselle de compagnie et l'épousa en 1764.

Une fois devenue madame Necker, Suzanne Curchod eut l'ambition d'avoir un salon. Au XVIIIe siècle, on avait un salon comme aujourd'hui on a un journal ; c'était une façon de s'emparer de l'opinion.

Riche, instruite, et décidée à être aimable, madame Necker eut bientôt un salon des mieux composés, ainsi qu'on le voit dans la correspondance de Grimm et les mémoires de Marmontel.

Buffon, Thomas, Marmontel et Suard en étaient les habitués ; on y voyait aussi Saint-Lambert, Saurin, Duclos, Diderot, Dalembert, la Harpe, Rulhière, Grimm, l'abbé Raynal, l'abbé Arnaud, l'abbé Delille, et parmi la noblesse le maréchal de Beauveau, le chevalier de Chastellux, le comte de Creutz, le duc de Nivernois, beau-frère de Maurepas, sans oublier Caraccioli et le malin abbé Galiani.

Ce n'était pas une petite affaire que de ménager tous ces amours-propres ; madame Necker en était sans cesse occupée. « J'emploie trop exactement mon loisir, disait-elle, pour pouvoir en jouir à mon aise », et elle inscrivait sur son carnet des notes comme celle-ci : « Relouer plus fort M. Thomas sur le chant de la France, dans son poëme de *la Pétréide*. »

C'est dans ce salon, tenu avec grand soin, mais froid et guindé, que se fit la première lecture de *Paul et Virginie ;* Buffon bâilla, Thomas s'endormit ; heureusement que les arrêts des salons sont toujours jugés en dernier ressort, et souvent cassés par le public.

Au fond, ce salon, si bien tenu, n'était qu'une petite église, une assemblée de fidèles, réunis par madame Necker pour admirer et je dirai presque adorer son mari. C'est ce que dit avec beaucoup d'esprit le duc de Levis, qui avait eu ses entrées dans le sanctuaire :

« Madame Necker avait une si haute idée des talents et des qualités de son mari, qu'elle lui rendait un véritable culte ; elle avait même transformé sa maison en un temple, dont elle était la *prêtresse*. Les amis, quel que fût leur rang, étaient réduits à l'humble condition d'adorateurs. »

Quant au dieu lui-même, il avait si grande opinion de lui-même qu'il parlait peu, ou débitait un sermon magistral. Madame Dudeffand, qui avait du goût pour lui, en a fait le portrait en deux coups de plume. « Il a de l'esprit ; je conviens qu'il lui manque cependant une des qualités qui le rend plus agréable, une certaine facilité qui donne pour ainsi dire de l'esprit à ceux avec qui l'on

cause ; il n'aide point à développer ce que l'on pense, *et l'on est plus bête avec lui qu'on ne l'est tout seul, ou avec d'autres.* »

Necker chercha une occasion pour se mettre en évidence. Elle se présenta en 1773 ; l'Académie proposa pour son sujet annuel l'*Éloge de Colbert*. Vous savez le grand rôle que, dans le silence universel, jouaient ces éloges académiques ; c'était une façon de percer et d'arriver au public. Le genre était faux, mais on n'avait pas le choix.

Necker eut le prix. Il s'était moins occupé de Colbert que des économistes, alors en faveur. Il les avait critiqués avec vivacité en se prononçant contre l'impôt unique et la liberté illimitée. En revanche, il donnait un programme d'administration. En d'autres termes, c'était sa candidature qu'il proposait à la façon anglaise, en débutant par l'opposition.

Les économistes n'étaient pas patients ; ils avaient le zèle des religions nouvelles, et ils trouvaient que la prétendue modération de Necker se bornait à l'amalgame de l'erreur et de la vérité. Depuis l'abbé Baudeau et l'abbé Roubaud jusqu'à Condorcet et Condillac, toute l'école se prononça contre lui. Le public lui fut plus favorable ; il est si doux de se sentir un peu soutenu dans ses préjugés et de n'avoir à se retourner qu'à moitié. C'est ce qui explique l'éternel succès de la médiocrité.

L'opposition des économistes devint bien plus vive quand, en 1775, au moment des réformes de Turgot, Necker publia son livre sur *la Législation et le commerce des grains*. Ce livre, écrit en style pesant (ce qui fit croire à la paternité de Thomas), où l'on démontre ce que personne ne conteste, où l'on invoque des principes de morale et de bienfaisance qui n'ont rien à faire dans la question, aboutissait en somme à *tempérer* la propriété, c'est-à-dire à remettre entre les mains du gouvernement les droits d'exportation et de circulation, en d'autres termes la propriété du cultivateur et la vie même des populations. Ce n'est pas à la liberté, c'est-à-dire à la justice, que Necker s'en remet de l'approvisionnement du pays, c'est à la science ou à l'ignorance de l'administration. Son dernier mot, c'est l'arbitraire.

Necker ne s'est jamais douté qu'il passait à côté de la vérité, et en 1781 il écrivait encore :

« Je m'étais rapproché des méditations qui doivent occuper un homme d'État lorsqu'en 1775 je discutai les principes applicables à la législation et au commerce des grains. On était alors dans la ferveur du système de la liberté la plus parfaite, on avait étendu ce système à l'exportation, *sans la soumettre à aucune règle, ni à aucune mesure*, et le *royaume* commençait à s'alarmer des conséquences funestes qui pouvaient en résulter. Mais les philosophes du temps *méprisaient l'expérience* et ne voulaient avoir affaire qu'au raisonnement (?). Mon ouvrage tempéra leurs idées exagérées en y opposant *des réflexions encore plus hautes que les aperçus généraux des économistes*, et depuis cette époque, ce n'est plus avec une supériorité dédaigneuse *pour les connaissances pratiques et les idées de tradition* qu'on s'est permis de discuter la grande question du commerce des grains. On a pu disputer de pair à pair sur cette liberté et sur les limites dont elle est susceptible, et je crois que dans une controverse des plus délicates, c'en est fait pour toujours de l'empire absolu de la théorie. Ce fut la première insurrection heureuse contre ce *règne* philosophique dont nous avons éprouvé la *domination* sous tant de formes différentes, et je rendis en même temps un service essentiel à la France, à un royaume exposé si souvent à de grands malheurs par une seule année de méprise sur les principes du gouvernement qui touchent de plus près au sort du peuple et à la tranquillité publique. » (*Sur l'administration de M. Necker*, par lui-même, 1791, p. 8.)

L'ouvrage tout entier est écrit de ce style et avec ce même contentement de soi-même ; aussi, le bon sens personnifié, Voltaire, écœuré par ce pathos, Voltaire, cet esprit si juste qui ne pouvait souffrir une dissonnance, écrivait-il à l'abbé Morellet, qui préparait une *Réfutation de Necker* : « Je vous prierai seulement de faire remarquer que ceux qui écrivent de cet admirable style sont ceux qui ont toujours été favorisés du gouvernement ; et que nous, qui n'avons qu'un langage simple comme nos mœurs, nous en avons toujours été maltraités. Il faut que le galimatias soit bien respectable, quand il est débité par les puissants et les riches ! »

Ce livre, du reste, nous donne l'idée mère, le principe de conduite qui a toujours dirigé Necker, idée qui met entre Necker et Turgot toute la différence qui sépare un homme d'esprit d'un homme de génie.

Turgot a des principes, c'est-à-dire qu'en étudiant les faits il a reconnu sous leur apparence certaines vérités, certaines lois qui se manifestent par des conséquences qui sont toujours sensiblement pareilles. Par exemple, il a vu que laisser à l'homme le libre emploi de ses facultés et lui garantir tout le fruit de son travail, c'est le moyen d'obtenir le plus grand effort de l'activité humaine, le maximum de production et le maximum de consommation. Une fois ce principe reconnu, Turgot y est fidèle, convaincu qu'en dehors de la vérité il n'y a qu'erreur, arbitraire et souffrances. Les choses ne changent pas suivant le caprice des hommes, il faut donc que les hommes se plient à la loi des choses.

Necker, au contraire, a remarqué qu'on gouverne, non pas seulement avec les idées, mais avec les hommes, et il en tire cette conclusion que pour réussir il faut s'accommoder aux préjugés, aux faiblesses, aux erreurs même de son temps. C'est sur le plus fragile et le plus mobile des points d'appui qu'il édifie toute sa politique. Pour lui, l'opinion populaire, vraie ou fausse, est la vérité du moment (vérité politique bien entendu) ; il faut pactiser avec elle et la suivre pour la diriger. Et il s'imagine qu'un homme de bien et de talent sera toujours en état de redresser peu à peu l'opinion en lui cédant, et qu'il arrivera ainsi, par une voie plus douce et plus sûre

à réaliser ce bien-être national qu'il ne désire pas moins que Turgot.

Il est facile de saisir la cause de l'erreur de Necker. Banquier, il a connu toute la puissance de l'opinion. Qu'est-ce que le crédit? Pas autre chose. Une opération, condamnée par le grand nombre est une opération manquée. Avoir l'opinion de son côté, c'est avoir le crédit et la fortune. C'est toute la finance; ce n'est pas tout le gouvernement. En banque, peu importe que l'opinion du public soit juste ou non; vraie ou fausse, elle fait momentanément la loi des capitaux. En politique, il n'en est pas de même; l'opinion du jour et l'intérêt du pays sont souvent choses diverses, et il est des moments où un homme d'État doit braver l'impopularité du jour. Le principe du gouvernement, ce n'est donc point l'opinion, c'est la justice. C'est là le point où retombe toujours le pendule. Le peuple, on le trompe, on le passionne; l'opinion, on l'égare. Seule la justice est le point fixe où l'on revient tôt ou tard, car tout y ramène, la raison, la souffrance, l'intérêt de tous. Turgot donne donc à l'administration une règle fixe et sûre; Necker, au contraire, prend l'apparence pour la réalité et veut fonder un édifice durable sur des vagues plus mobiles que celles de l'Océan. De là, dans sa conduite, des ménagements, des tergiversations sans nombre, qu'il prenait pour l'habileté suprême; de là, dans son caractère, une incertitude maladive, des scrupules sans fin et des regrets continuels quand lui échappait cette opinion qu'il poursuivait toujours et qui était pour lui la pierre de touche d'un gouvernement.

Tels étaient les défauts de Necker : un respect excessif de l'opinion, un désir exagéré de l'acquérir, une grande confiance en soi-même, en sa vertu, en ses bonnes intentions; une vanité extrême, mais qui n'était ni jalouse ni méchante, car Necker était de bonne foi quand il ne se croyait pas de rivaux. Il se jugeait lui-même comme le jugeait sa femme, et n'était en défiance de lui-même que lorsque l'opinion l'abandonnait.

Mais à côté de ses défauts il est nécessaire de placer ses qualités, et il en avait de grandes. Probité poussée jusqu'au plus complet désintéressement, habitude et goût du travail, connaissance des affaires et des hommes, passion de la bienfaisance, ce sont là les titres de Necker à l'estime de l'histoire; c'en est assez pour expliquer l'éclat de son ministère et assurer à Necker, sinon l'admiration, au moins le respect de la postérité.

Maintenant que nous connaissons l'homme, il nous sera facile de comprendre et de juger le ministre.

On se rappelle que, durant le ministère de Turgot, Maurepas avait fait communiquer à Necker, par le marquis de Pezay, l'état ou budget de 1776, qui se soldait par 27 millions de déficit, déficit plus apparent que réel. Necker avait critiqué ce budget, qu'il était si facile d'équilibrer par le crédit, et il avait même dit que pour n'être point gêné, il faudrait porter ce déficit à 37 millions, trouvant que rien n'était plus aisé que d'y faire face. Dans le désordre habituel des finances, quand on vivait au jour le jour, un homme, un banquier considéré, qui se faisait fort de trouver du jour au lendemain 37 millions, était regardé comme un alchimiste qui aurait trouvé la pierre philosophale. Aussi, dès que Maurepas fut édifié sur l'incapacité de Clugny, il songea à Necker, et à la mort de Clugny il voulut voir le Génevois et causer avec lui.

Necker lui exposa ses vues, auxquelles Maurepas ne comprit qu'une chose, c'est qu'il avait devant lui un homme capable de remplir une caisse vide; quand Necker eut fini son exposé : « Quel est, lui demanda le vieux ministre, quel est l'homme qui fera le mieux réussir vos opérations? — Moi, répondit Necker, moi, dis-je, et moi seul. — Allons, répliqua M. de Maurepas, vous parlez comme Corneille; nous verrons si vous avez son génie (1). »

Ce n'était pas chose facile que de confier l'administration des finances à un étranger, à un banquier, et surtout à un protestant, qui n'était que toléré dans l'État et qui ne pouvait pas prêter serment. Il n'y avait guère d'assemblée du clergé qui ne tonnât contre les calvinistes. Mais M. de Maurepas ne s'effraya pas pour si peu; il tourna la difficulté. On nomma contrôleur général un conseiller d'État, intendant des finances, M. Taboureau des Réaux, et Necker lui fut adjoint le 22 octobre 1776, sous le titre de directeur général du trésor royal. Le clergé murmura. *Je vous l'abandonne si vous voulez payer les dettes de l'État*, dit Maurepas à un archevêque scandalisé.

Cette nomination fut accueillie avec faveur à la cour. Necker avait une grande réputation financière et il avait attaqué les innovations de Turgot; il n'y eut guère de courtisan qui ne s'imaginât qu'un si habile homme n'aurait pas besoin de faire des économies. Il apportait l'abondance et reculait les réformes: à ce prix-là qui ne serait populaire?

Necker entra au pouvoir par un coup d'éclat; il refusa toute espèce de traitement. Louis XVI hésita s'il devait permettre ce refus, et se décida cependant à l'accepter. Turgot s'était contenté de refuser tous les pots de vin et avantages extraordinaires dont profitaient les contrôleurs généraux; il avait accepté le traitement. Il y avait, selon moi, plus de grandeur dans la simplicité de Turgot que dans le désintéressement fastueux de Necker; le premier mouvement de Louis XVI était le bon; ni un prince ni un pays ne doivent être les obligés de leur serviteur; c'est renverser les rôles. C'est ce que sentit Washington quand il ne voulut d'autre traitement que le payement de ses dépenses, ne se croyant pas le droit de faire le généreux avec ceux qu'il entendait servir et non pas dominer.

Ce partage du ministère entre deux personnes, dont l'une avait le titre et l'autre les fonctions, ne pouvait

(1) *Mémoires de Condorcet*, t. I, p. 165. L'autorité est suspecte, car Condorcet, l'ami de Turgot, fut l'ennemi déclaré de Necker.

être de longue durée. Taboureau des Réaux était un homme exempt d'intrigue et d'ambition; mais en sa qualité de magistrat, il se considérait au moins comme le défenseur de l'administration, et Necker entendait remanier le personnel non moins que le matériel administratif. Il y avait au contrôle général six intendants de finances chargés de surveiller les diverses branches de l'administration; c'étaient des gens de mérite, tels que Trudaine, Moreau de Beaumont, d'Ormesson; mais, à vrai dire, tout inamovibles qu'ils fussent, ils n'étaient en état d'empêcher aucun abus. Necker les voulut supprimer pour donner plus d'unité et de force à un ministère qu'il considérait comme sa chose; Taboureau s'opposa à ce changement et, abandonné par Maurepas, donna sa démission d'un poste inutile.

Necker le remplaça le 29 juin 1777. Il eût été naturel qu'il prît le titre de contrôleur général et qu'il fût admis en cette qualité au conseil pour y discuter les affaires publiques, mais cela était contraire aux usages de la monarchie. Un protestant dans les conseils du roi, quand les lois excluaient les hérétiques de tout emploi public, c'eût été un scandale. Necker fut donc simple directeur général des finances, comme l'avait été Law en 1718, et ce fut Maurepas qui, en sa qualité de chef du conseil des finances, fit discuter les affaires en l'absence de celui qui les avait préparées. En 1781, Necker demanda d'entrer au conseil; Maurepas lui répondit en lui demandant d'aller à la messe, et tout en resta là.

La situation de Necker n'était donc rien moins que facile, il s'en aperçut dès qu'il reprit en les affaiblissant les projets de Turgot. Lui-même nous a laissé la peinture de sa vie et des rudes épreuves qu'il a traversées.

« Qu'on se figure un ministre des finances éperdu pour ainsi dire au milieu d'une cour depuis longtemps étrangère aux idées d'ordre et d'économie, qui s'efforce de propager ces mêmes idées et se voit dans la nécessité de combattre seul contre tous. On ne saura jamais toute la constance dont j'ai eu besoin. Je me rappelle encore cet obscur et long escalier de M. de Maurepas, que je montais avec crainte et mélancolie, incertain du succès auprès de lui d'une idée nouvelle dont j'étais occupé et qui tendait le plus souvent à obtenir un accroissement de revenu par quelque opération juste, mais sévère; je me rappelle encore ce cabinet en entre-sol, placé sous les toits de Versailles, mais au-dessus des appartements du roi, et qui, par sa petitesse et sa situation, semblait véritablement un extrait et un extrait superfin de toutes les vanités et de toutes les ambitions; c'était là qu'il fallait entretenir de réforme et d'économie un ministre vieilli dans le faste et dans les usages de la cour. Je me souviens de tous les ménagements dont j'avais besoin pour réussir, et comment, plusieurs fois repoussé, j'obtenais à la fin quelques complaisances pour la chose publique; et je les obtenais, je le voyais bien, à titre de récompense des ressources que je trouvais au milieu de la guerre. Je me souviens encore de l'espèce de pudeur dont je me sentais embarrassé lorsque je mêlais à mes discours et me hasardais à lui présenter quelques-unes des grandes idées morales dont mon cœur était animé; je semblais alors aussi gothique au vieux courtisan que Sully le parut aux jeunes le jour qu'on le revit à la cour de Louis XIII.

» Je trouvais auprès du roi plus de courage. Jeune, vertueux, il pouvait et voulait tout entendre; la reine aussi m'écoutait favorablement; mais autour de Leurs Majestés, mais à la cour, à la ville, à combien d'inimitiés et de haines ne me suis-je pas exposé? C'était à tous les genres de crédit et de pouvoir que je devais opposer de la fermeté; c'était avec toutes les factions de l'intérêt particulier que j'avais à combattre, et dans cette lutte continuelle je risquais à tout moment ma fragile existence. Je le fis cependant et je marchai dans ma route sans reculer un moment. »

Necker est tout entier dans cette page; honnêteté et suffisance. Il ne lui vient pas à l'idée que Turgot a voulu les mêmes choses et mieux que lui, et qu'il a trouvé Necker sur son chemin. Le Génevois est un de ces hommes qui n'ont jamais aucun doute sur leur infaillibilité.

Ceci ne doit pas nous rendre injuste sur ce qu'il a fait, et de son mauvais succès nous tirerons une conclusion inattaquable. D'ordinaire on juge la Révolution en bloc; les uns ont fait tout le mal, les autres ont fait tout le bien; la résistance des privilégiés a tout compromis, disent les uns; la faiblesse de la Constituante, les violences de la Convention ont tout perdu, disent les autres. J'ai grand'peur que tout le monde n'ait raison et que la monarchie comme la liberté n'aient été l'une et l'autre compromises et perdues par leurs prétendus défenseurs. En ce moment nous n'en sommes qu'au début, à la résistance des privilégiés, en un temps où cette résistance poussait la monarchie à sa perte. Là est la part de l'ancienne cour dans cette ruine universelle; là est sa responsabilité. Loin d'accuser Turgot et Necker, il faut reconnaître qu'ils eussent sauvé la monarchie si elle avait eu le courage d'écouter la vérité, au lieu de s'abandonner à des flatteurs.

XV

DES ADMINISTRATIONS PROVINCIALES.

Pour assurer la marche des services publics, Necker fit un emprunt qu'il envoya à l'enregistrement en janvier 1777. Un conseiller dont le nom reviendra souvent, Duval d'Espremenil, l'attaqua avec véhémence, et parla de la nécessité de convoquer les états généraux, mais on le savait ennemi personnel de Necker, avec lequel il avait eu des discussions aux assemblées de la compagnie des Indes, et de plus le parlement, peu éclairé en matière de finances, ne voyait pas très-nettement que l'emprunt aboutissait forcément à l'impôt. L'édit fut donc enregistré à une grande majorité; le parlement,

d'accord avec le ministre, se contenta seulement de prier le roi *de porter l'économie jusque dans les moindres détails, et d'arrêter le cours des déprédations.* L'emprunt était rempli avant d'être enregistré; et le ministre tenait les promesses du banquier.

Introduire l'ordre et l'économie dans les dépenses publiques, et surtout dans les dépenses de la maison du roi, était chose nécessaire. On ne s'imagine pas le désordre qui régnait dans ces comptes royaux; les fournitures n'étaient payées que trois ou quatre ans après avoir été faites, le service personnel du roi n'était pas mieux traité. Sous Louis XV, un curé de Versailles étant venu dire au roi que des valets, couverts de sa livrée, mendiaient dans les rues, n'en obtint que cette étrange réponse : *Je le crois bien, on ne les paye pas.*

Necker entreprit de nettoyer ces étables d'Augias. Ce n'était pas chose aisée, il fallait l'honnêteté de Louis XVI pour que le ministre en vînt à bout.

Bezenval, dans ses *Mémoires*, nous dit qu'un jour Louis XV demanda au duc de Choiseul combien il croyait que lui coûtait le carrosse où ils siégeaient tous deux. — Sire, répondit Choiseul, je me ferais fort d'en avoir un pareil pour cinq ou six mille francs, mais comme Votre Majesté paye en roi, *et rarement comptant*, cela peut bien aller pour elle à huit mille livres. — « Vous êtes loin de compte, reprit le roi, cette voiture me revient à trente mille francs. »

Révolté de cet abus, le duc de Choiseul offrit au roi d'y mettre ordre, si Sa Majesté voulait le soutenir. La réponse de Louis XV est caractéristique; on dirait que son rôle ait toujours été de signaler le mal, et de le déclarer incurable. Pas un mot de lui qui ne soit la condamnation de la vieille monarchie. On a rarement eu plus d'esprit et moins de volonté.

« Les voleries dans ma maison sont énormes, dit-il, mais il est impossible de les faire cesser; trop de gens et surtout trop de gens puissants y sont intéressés..... Le cardinal de Fleury était bien fort, puisqu'il était le maître de la France; il est mort sans oser rien faire. Ainsi, croyez-moi, calmez-vous, et laissez subsister un vice incurable. »

Le duc de Choiseul se le tint pour dit. Necker eut plus de courage; on remboursa une multitude de charges inutiles et ridicules : *coureurs de vin*, *hâteurs de rôt*, *galopins*, etc. Il fallut deux ans pour que le ministre obtînt cette suppression, qui fit crier les grands seigneurs. C'étaient eux qui vendaient ces charges, et ils les vendaient fort cher, parce que les acquéreurs pouvaient se rembourser largement par des gains illicites. On répéta, sur tous les tons, que Necker attentait à la propriété, que ces suppressions ôtaient à la couronne tout son éclat, que le Génevois voulait gouverner un grand royaume comme sa petite république, qu'il faisait le *désert* autour du roi.

Cette réforme n'était cependant pas formidable. Dans l'*Almanach de Versailles* pour 1787, j'ai trouvé que la *bouche du roi* n'occupait pas moins de soixante-seize personnes; ce qui n'empêche pas que dans la *maison de la reine*, on ne trouve un premier maître d'hôtel, M. le marquis de Talaru, qui préside aux trois importantes sections de *Panneterie-Bouche*, *Échansonnerie-Bouche* et *Cuisine-Bouche*.

La *Panneterie-Bouche* compte 4 chefs, 4 aides, 2 sommiers et 1 lavandier.

L'*Échansonnerie-Bouche* compte 4 chefs, 4 aides, 2 sommiers, 4 coureurs de vin, 4 huissiers de salle.

La *Cuisine-Bouche*, 2 écuyers ordinaires, 4 écuyers par quartier, 4 maîtres queux, 4 potagers, 4 hâteurs de rôt, 4 enfants de cuisine, 2 galopins ordinaires, 4 officiers porteurs, 4 huissiers par quartier, 2 sommiers ordinaires.

Total : 61 personnes, non compris le maître d'hôtel de la table du premier maître d'hôtel.

Mais il fallait nourrir tous ces officiers et valets qui étaient tout ensemble fournisseurs, apprêteurs et convives; aussi à la suite de la Panneterie-Bouche, de l'Échansonnerie-Bouche et de la Cuisine-Bouche, on trouve la Panneterie commune, l'Échansonnerie commune et la Cuisine commune, avec leurs lingers, maîtres queux, hâteurs et galopins, en tout 84 personnes.

Ajoutez le service de la fruiterie, 17 personnes; et celui de la fourrière, 18 personnes, y compris *un capitaine des charrois des offices*, cela fait un total de 181 personnes pour le seul service de la table dans la maison de la reine.

Nous en avons compté 76 dans la maison du roi; j'en ai trouvé 100 dans la maison de Monsieur, 67 dans la maison de Madame, 88 dans la maison du comte d'Artois, 42 dans la maison de madame la comtesse d'Artois, non compris *un aumônier et confesseur faisant les fonctions auprès des officiers de bouche;* 20 pour la *Maison-Bouche* des Mesdames tantes du roi, cela fait un total de 574 officiers de cuisine, ayant tous acheté le droit de vivre aux dépens du roi, avec exemption de la taille et privilége de *Committimus*. Qu'était-ce donc avant la réforme de Necker?

Necker essaya aussi de mettre de l'ordre dans les *pensions*, et de supprimer les *croupes*. Lorsque Necker publia son *Compte rendu*, en 1785, les pensions s'élevaient à 28 millions de francs. « Je doute, dit-il, si tous les souverains de l'Europe ensemble payent en pensions plus de la moitié d'une pareille somme. »

Sur les conseils du ministre, Louis XVI décida qu'il n'accorderait de dons et pensions qu'une fois par an, à la fin de l'année, quand on pourrait comparer la somme des demandes avec les moyens et ressources de l'État; que toutes les pensions et grâces annuelles, éparses dans un grand nombre de caisses, seraient remises au trésor royal, et que toutes celles qui seraient accordées à la même personne, sous quelque dénomination que ce fût, seraient comprises dans un seul et même brevet. Il prescrivit de plus l'enregistrement de toutes les

pensions à la Chambre des comptes. Toutes ces mesures étaient sages, mais on ne voit pas qu'elles aient mis le roi en état de se défendre contre sa bonté même et contre l'âpreté des courtisans.

Les dispositions prises par Turgot, pour supprimer les croupes ou parts d'intérêt dans les affaires de finances, furent renouvelées. Dans son *Compte rendu*, Necker fait une peinture saisissante de cette société de gentilshommes qui tend toujours la main, et trouve tout naturel de vivre sans rien faire et aux dépens du pays.

« Les mélanges d'état par des alliances, l'accroissement du luxe, enfin l'habitude, ce grand maître en toutes choses avaient fait des grâces qui peuvent émaner du trône, *la ressource générale*. Acquisitions de charges, projets de mariage et d'éducation, pertes imprévues, espérances avortées : tous ces événements étaient devenus une occasion de recourir à la munificence du souverain ; *on eût dit que le trésor royal devait tout concilier, tout oplanir, tout réparer....* Les intérêts dans les fermes, dans les régies, dans les étapes, dans les marchés de toute espèce, et jusque dans les fournitures d'hôpitaux, tout était bon.... On sollicitait encore les engagements des domaines de Votre Majesté, les échanges onéreux à ses intérêts, la concession de forêts qu'on prétendait abandonnées, les payements de faveur sur les pensions arréragées, l'acquittement des vieilles créances, quelquefois achetées à vil prix, l'admission dans les emprunts, etc. C'est à ce genre d'abus, dont on ne peut mesurer l'étendue, que j'ai cru devoir opposer les plus grands obstacles. Votre Majesté, par son caractère, donne à cet égard tant de facilités à un ministre honnête, que mon seul mérite est d'avoir secondé ses vues. »

Ce pillage universel n'est pas un des moindres griefs qu'on a fait valoir contre l'ancien régime; mais il faut dire à sa décharge que dans cette organisation vieillie, le travail étant considéré comme un déshonneur, l'oisiveté comme chose noble, la profusion comme *chose royale;* il ne faut pas porter dans nos jugements la sévérité d'une société qui vit de travail. Soyons sévère pour l'ignorance et le préjugé, soyons indulgents pour les hommes, c'est la leçon que nous donne l'histoire. Les véritables ennemis du bien public, les vraies causes des abus, sont toujours l'ignorance et l'erreur. Qui éclaire les hommes est le vrai bienfaiteur de l'humanité.

Une autre réforme non moins considérable de Necker, ce qu'il appelle dans son patois *une loi majeure pour le bien des peuples*, fut de faire de la taille, de la capitation taillable et des autres accessoires de la taille, un impôt fixe qu'on ne pourrait plus augmenter *obscurément*, ou par simple arrêt du conseil rendu souvent à l'insu du souverain. Désormais, il faudrait l'enregistrement pour tout accroissement de la taille, comme pour tout impôt nouveau. Le roi se liait les mains par une déclaration solennelle, avec un préambule où l'on imitait de loin la grande voix de Turgot.

En établissant la fixité de la taille, Necker avait une grande idée, c'était d'arriver à l'égalité de répartition entre provinces, et de perfectionner la répartition individuelle, au moyen d'un cadastre qui ferait connaître exactement la fortune de chaque citoyen, quelle que fût sa condition.

Rien de plus juste et de plus sensé que ces mesures ; mais dès le premier jour Necker put voir combien il avait eu tort de désarmer devant le parlement, et combien Turgot avait eu raison de ne pas compter sur un corps de magistrats toujours aveuglés par leurs priviléges et leurs intérêts. Un arrêt du conseil de 1777 ayant ordonné la vérification des revenus des propriétés pour asseoir l'impôt des vingtièmes, les nobles étant crus sur déclaration, les roturiers étant taxés à la rigueur, le parlement se souleva aussitôt contre cet arrêt, et fit des remontrances où on lit ce qui suit :

« Tout propriétaire a le droit d'accorder des subsides, par lui-même où par ses représentants. S'il n'use pas de ce droit en corps de nation, il faut bien y revenir indirectement, autrement il n'est plus maître de sa chose, il n'est plus tranquille propriétaire. La confiance aux déclarations personnelles est donc la seule indemnité du droit que la nation n'a pas exercé, mais n'a pas pu perdre, d'accorder et de répartir elle-même les vingtièmes. »

D'un principe fondamental, consacré par la tradition du moyen âge, il était difficile de tirer une conclusion plus injuste. La conséquence du droit défendu par le parlement, c'est que la nation seule pouvait voter l'impôt, et non pas que les nobles auraient le privilége de payer ce qu'ils voudraient. Les nobles étaient-ils donc seuls la nation ? En ce cas, le raisonnement du parlement était logique, mais il menait droit à une révolution. Le temps n'était plus où 24 millions d'hommes pouvaient se soumettre à 90 000 ou 100 000 privilégiés.

Une fois le parlement mieux connu, Necker emprunta à Turgot l'idée des administrations provinciales, qui, entre autres avantages, permettait de réformer l'impôt, ou de le mieux répartir, en appelant à soi la nation et en passant par-dessus la tête du parlement; idée vraiment politique, car il fallait trop d'innocence pour croire qu'on réformerait le privilége avec le seul concours des privilégiés.

Le mémoire soumis au roi est une nouvelle et forte accusation contre les abus de l'ancienne administration, contre le despotisme des intendants et l'impossibilité d'obtenir justice. C'est un ministre de Louis XVI qui proteste contre la centralisation.

Necker commence par dire que, de tout temps, une multitude de plaintes se sont élevées contre la forme d'administration employée dans les provinces, et que ces plaintes sont en ce moment plus vives que jamais. L'opinion s'en est émue.

« A peine, en effet, peut-on donner le nom d'administration à cette volonté arbitraire d'un seul homme qui,

tantôt présent, tantôt absent, tantôt instruit, tantôt incapable, doit régir les parties les plus importantes de l'ordre public, et qui doit s'y trouver inhabile après ne s'être occupé toute sa vie que de requêtes en cassation, et qui souvent ne considère sa place que comme un échelon à son ambition..... Présumant toujours, et peut-être avec raison, qu'on avance encore plus par l'effet de l'intrigue ou des affections que par le travail et l'étude, ces commissaires sont impatients de venir à Paris et laissent à leurs secrétaires ou subdélégués le soin de les remplacer dans leur devoir public.

» Ces subdélégués n'ont jamais de relation avec leur ministre, même en l'absence de l'intendant, qui, en quelque lieu qu'il soit, retient toujours à lui seul la correspondance; ainsi ils ne peuvent acquérir aucun mérite direct auprès du gouvernement, ni aucune gloire qui leur soit propre..... De tels hommes, on le sent facilement, doivent être timides devant les puissants, et arrogants devant les faibles; ils doivent surtout se parer de l'autorité royale; et cette autorité en de pareilles mains doit souvent éloigner du roi le cœur de ses peuples.

» Tous ces inconvénients, qui seraient sensibles dans le temps le plus heureux, deviennent plus aggravants quand les peuples gémissent sous le poids d'impôts accumulés, et quand il est alors si nécessaire d'adoucir, par une attention paternelle, la rigueur de leur sort. De là cette fermentation générale, et sur la répartition des impositions, et sur les corvées, et sur l'arbitraire absolu, et sur la difficulté d'obtenir justice, et sur le défaut d'encouragement; de là peut-être l'indifférence sur le bien de l'État qui gagne tous les jours.»

Que peut faire le gouvernement sous un pareil régime? Rien. Il n'existe aucun *contradicteur légitime* de l'intendant. A moins qu'on ne soit averti par des injustices éclatantes et par quelque scandale public, *on est obligé de voir par les yeux de l'homme qu'on aurait besoin de juger*. C'est à lui qu'on renvoie les plaintes des habitants, et c'est toujours lui qu'on écoute. C'est un abus énorme, et qui met le gouvernement dans une situation ridicule.

La plainte est-elle générale, l'opinion est-elle excitée, le parlement se remue et vient de nouveau se placer entre le roi et ses peuples; ce remède est un nouveau mal puisqu'il habitue les sujets à partager leur confiance et à connaître une autre protection que l'amour et la justice de leur souverain.

Quelle réforme est donc désirable?

Necker remarque qu'il est certaines parties d'administration qui, tenant uniquement à l'ordre public, à la police, à l'exécution de la volonté souveraine, ne peuvent jamais être partagées, et doivent constamment rester entre les mains de l'intendant.

Mais il en est d'autres qui regardent le bien-être des populations, l'intérêt particulier de la province, et qui peuvent être confiées de préférence à une *commission de propriétaires*, sous la surveillance de l'intendant qui éclaire le gouvernement sur les règlements proposés.

Telles sont la répartition des impôts, l'entretien et la construction des chemins, les encouragements au travail, les ateliers de charité, etc.

On arriverait ainsi, non-seulement à répartir plus également l'impôt et à faire une répartition plus facilement acceptée, ce qui serait à la fois juste et utile, mais on délivrerait la campagne du joug sous lequel elle vit.

« Subdélégués, officiers d'élection, directeurs, receveurs et contrôleurs des vingtièmes, commissaires et collecteurs des tailles, officiers des gabelles, voituriers buralistes, huissiers, piqueurs de corvées, commis aux aides, aux contrôles, aux droits réservés : tous ces hommes de l'impôt, chacun selon son caractère, assujettissent à leur petite autorité et enveloppent de leur *science fiscale* des contribuables ignorants, inhabiles à connaître si on les trompe, mais qui le soupçonnent et le craignent sans cesse. Si ces diverses servitudes peuvent être un jour tempérées, si d'un pareil chaos il peut enfin sortir un système simple et régulier d'impositions, on ne peut l'espérer, à travers les obstacles de l'habitude, qu'à l'aide des administrations provinciales, qui en proposeraient successivement les moyens, et qui en faciliteraient l'exécution. »

Serait-ce un affaiblissement du pouvoir? Non, l'effet de toute centralisation n'est pas d'augmenter la puissance des ministres, mais celle des commis. Toute volonté énergique s'arrête devant la multiplicité des détails, la routine et la paperasserie.

« L'impossibilité de pourvoir à toutes les diversités par des lois générales, oblige d'y suppléer par l'administration la plus compliquée; et comme la force morale et physique d'un ministre des finances ne saurait suffire à cette tâche immense, il arrive nécessairement que c'est du fond des bureaux que la France est gouvernée..... En ramenant à Paris tous les fils de l'administration, il se trouve que c'est dans le lieu où l'on ne sait que par des rapports éloignés, où l'on ne croit qu'à ceux d'un seul homme, et où l'on n'a jamais le temps d'approfondir, qu'on est obligé de diriger et discuter toutes les parties de l'exécution appartenant à *cinq cent millions* d'impositions, subdivisées de plusieurs manières par les formes, les espèces et les usages. Quelle différence entre la *fatigue impuissante* d'une telle administration, et le repos et la confiance que pourrait donner une administration provinciale sagement composée !.... Les commis, ravis de leur influence, ne manquent jamais de persuader au ministre qu'il ne peut se détacher de commander un seul détail, qu'il ne peut laisser une seule volonté libre, pour renoncer à ses prérogatives et diminuer sa consistance; comme si l'établissement de l'ordre et son maintien par les mesures les plus simples ne doivent pas être le seul but de tous les administrateurs raisonnables. »

Paroles excellentes! Par malheur ni les bureaux, ni les ministres n'ont changé. Tenir tout dans les mains, et

empêcher que les choses se fassent toutes seules, c'est la suprême politique. C'est ainsi qu'on fait vivre dans une éternelle enfance des peuples qui ne demandent qu'à agir, et qu'on les condamne à une perpétuelle vanité. Il serait pourtant si aisé de donner aux peuples modernes le goût de leurs propres affaires, et de détruire aussi à tout jamais l'esprit de révolution !

Et, suivant Necker, en abandonnant cet arbitraire inutile, non-seulement la royauté ne perdrait aucune prérogative réelle, essentielle, mais, du même coup, elle se délivrerait de l'opposition mesquine et des taquineries du parlement. La voix du peuple couvrirait celles des parlements.

« Toutes ces discussions avec les parlements et les cours des aides, pour les vingtièmes et la capitation, la taille et les corvées, tous ces chocs continuels où l'autorité perd quand elle n'est pas pleinement victorieuse, tous ces embarras cesseraient par l'effet d'une administration différente. Et que fait au roi, que fait à sa grandeur qu'un commissaire départi, qu'un subdélégué ou un collecteur répartissent en son nom les diverses contributions ? Comment peut-on aimer la gloire du roi..... et désirer qu'il soit partout ordonnateur et garant des détails les plus durs et les plus rigoureux ? Comment peut-on se plaire à faire bruit de ses ordres pour mettre garnison chez un contribuable, pour vendre ses meubles et même son grabat ? Ne serait-il pas trop heureux que ces tristes contraintes se fissent sur le commandement des représentants de la province, et que le nom de Votre Majesté, toujours chéri, ne fût entendu que pour la commisération et la clémence, et qu'intermédiaire entre ses États et ses peuples, son autorité ne parût que pour marquer les limites entre la rigueur et la justice ?

« Ce n'est pas seulement au cœur sensible de Votre Majesté que je présente ces considérations ; c'est encore au maître du royaume, où l'existence des corps intermédiaires multiplie les obstacles ; c'est au souverain d'une nation vive et éclairée, où l'amour et la confiance rendent toujours l'exercice de l'autorité plus facile. »

Jusqu'ici nous n'avons que des idées générales, qui sont celles de Turgot ; il est visible que Necker s'est mis à l'école de son illustre devancier ; mais quand il envient à l'application, l'homme se montre ; tout l'effort de Necker est de se faire petit, d'amoindrir la mesure qu'il propose, et de faire entrer la réforme par le petit bout.

C'est un simple essai qu'il propose au roi, essai qu'on sera toujours à même d'arrêter. On commencera par une seule généralité, on ne lui donnera pas une représentation élue, mais un simple conseil nommé par le roi.

Dans ce conseil on conservera la division des trois ordres ; on pourrait même dire que Necker, à l'exemple de la Suède, en crée un quatrième, celui des paysans, car il donne un double chiffre de conseillers au tiers état pour y faire entrer par moitié bourgeois et campagnards.

Les conseillers seront en très-petit nombre, cinquante personnes à peu près, pour une province qui avait l'étendue de deux ou trois départements d'aujourd'hui.

Les sessions n'auront lieu que tous les trois ans.

On n'aura pas le droit de discuter l'impôt ; il sera seulement permis de faire des observations respectueuses *en cas de demandes nouvelles*, de façon que la volonté du roi soit toujours éclairée et jamais arrêtée.

Enfin toutes les discussions seront soumises à l'intendant, qui, en sa qualité de représentant de l'autorité centrale, aura le dernier mot en toutes choses.

Il est impossible de se faire plus modeste. Turgot fondait une institution, Necker créait un joujou philanthropique à l'usage des gens de bien. Il espérait sans doute que la contagion de l'exemple ferait que sa réforme gagnerait toute la France, mais, pour ne rien compromettre, pour ménager les frayeurs du roi, il se bornait à commencer par une pauvre province, celle du Berry. Avait-il raison d'être aussi timide ? On peut le croire, quand on voit que de pareils essais l'ont fait accuser d'avoir compromis et perdu la monarchie. Mais je pense qu'avec de la décision et de la volonté on entraîne les peuples comme les armées, et que là où l'énergie réussit aisément, l'incertitude échoue contre les obstacles même qu'elle a créés. La foi transporte les montagnes ; mais si le ministre ne l'a pas, comment le peuple l'aurait-il ?

Ce *Mémoire* remis à Louis XVI, et qui ne fut publié que plus tard, fut examiné par le roi. Nous avons ses notes. On voit que Louis XVI n'est pas effrayé de la proposition de Necker, comme il l'est de celle de Turgot ; il a été frappé au contraire de l'absence de contrôle et de contradiction qui fait de l'intendant un souverain au petit pied, mais en même temps, paraît avoir peu de goût pour le gouvernement des assemblées. Il remarque que dans les pays d'états il y a aussi des plaintes contre l'administration, que les membres des états regardent aussi leur place comme un échelon ; et qu'en créant des assemblées nouvelles, au lieu de brider le parlement, on pourra le fortifier, car rien ne l'empêchera de s'unir aux administrations.

Au fond, le roi craint de rien abandonner du pouvoir absolu qu'il a reçu de ses ancêtres. Il ne veut pas être intermédiaire entre les assemblées et le peuple, comme Necker le propose : « *Il est de l'essence de mon autorité*, dit-il, *non d'être intermédiaire, mais d'être en tête.* » C'était confondre la répartition avec l'établissement de l'impôt. Il craint qu'avec des administrations provinciales, la facilité d'emprunter n'augmente les charges publiques. « *Tous les corps sont obérés*, dit-il. *Créer des corps pour les obérer encore, c'est charger les Français comme des Anglais. N'y aurait-il pas un autre mode ?* » Il ne veut pas qu'on ôte au parlement le droit de décréter et de flétrir tous ceux qui touchent aux finances publiques. « *C'est le plus juste et le plus naturel des pouvoirs des parlements que celui de faire pendre les voleurs dans les finances. Il ne fau-*

drait pas l'ôter. » Enfin il a une belle parole, à l'occasion du passage où Necker, pour éviter toute idée de liberté politique, ne veut pas que les nouvelles assemblées puissent même se servir du vieux mot de *don gratuit*, souvenir de l'indépendance féodale. « *Je ne crois pas*, dit le roi, qu'il soit prudent d'abolir le mot *don gratuit*, parce que ce mot est antique, et attache les amateurs de formes; ensuite *il est peut-être bon de laisser à mes successeurs un mot qui leur apprendra qu'ils doivent tout attendre de l'amour des Français, et à ne pas disposer militairement de leurs propriétés.* »

Les notes finissent par ces mots : *Est-il plus expédient de livrer à des corps administratifs le contrôle des affaires d'administration, ou est-il plus sage de les conserver à des corps judiciaires?* Grosse question que la Révolution a tranché en faveur de l'administration, mais qui n'est pas encore résolue; car aucun pays libre n'a admis le système français. En Angleterre, en Amérique, en Belgique, en Suisse, la loi est une, et la justice fait respecter la loi par tout le monde. Il n'y a pas d'intérêt d'État qui l'emporte sur le respect de la loi.

Louis XVI consentit à un premier essai dans quelques provinces. En Berry, et dans la Haute-Guyenne, ou généralité de Montauban, le succès fut éclatant, et nous verrons plus tard qu'à la veille de la révolution, ces assemblées s'étaient répandues et avaient fait beaucoup de bien. La Révolution étouffa dans son germe ce premier essai de décentralisation ; ce fut un malheur.

Je finirai par une réflexion. L'ancienne monarchie, maîtresse absolue de l'administration, n'avait devant elle que le parlement, qui pouvait se plaindre et ne pouvait agir. Cette lutte de la royauté et du parlement fut stérile, et les perdit tous les deux.

Depuis 1814 nous avons eu un parlement législatif au lieu d'un parlement judiciaire; il a été plus fort et la royauté plus faible; mais la lutte a continué, et plus d'une fois le pouvoir, après des victoires passagères, a fini par être vaincu; mais qu'est-ce que le pays a gagné à toutes ces querelles ?

C'est que la question est ailleurs. Ce qu'il faut au pays, ce sont des libertés dont il jouisse, des libertés effectives, qui ne soient pas seulement le contrôle plus ou moins efficace des actes du gouvernement, mais quelque chose de palpable, de réel, et dont on use tous les jours.

La monarchie avait entre ses mains toute l'activité sociale; on lui a retiré la conscience, la religion, l'industrie, l'agriculture, le commerce. Qu'est-ce que la liberté industrielle, commerciale, sinon l'individu mis en pleine possession de son activité, et seul responsable du bon ou du mauvais usage qu'il en fait? Aujourd'hui que le gouvernement est déchargé du soin de faire vivre et travailler les peuples, vit-on moins bien, travaille-on moins ? Et le gouvernement est-il moins fort ?

L'individu a été affranchi; il est sorti de la tutelle de l'État; aujourd'hui un mouvement analogue se fait pour la société. Il y a une foule de choses qui appartiennent à la société, et dont l'État prend inutilement la responsabilité. En Amérique, la commune est complétement libre, l'Église est en dehors de l'État, l'école est en dehors de l'État; y a-t-il un pays plus religieux, plus instruit, plus actif, plus paisible, et un gouvernement plus fort à l'étranger ? Les chambres et le pouvoir central ont laissé pleine carrière à l'activité sociale; qui donc en a souffert? Nous serons amenés un jour à ces réformes. Cherchez quelles sont aujourd'hui les querelles véritables, celles qui accusent des souffrances réelles : ce sont les provinces qui se plaignent d'étouffer, les Églises qui veulent être indépendantes, les écoles qu'on se dispute. La liberté mettra toute chose à sa place, et l'on sera tout étonné que, chaque fois qu'il se retirera dans son véritable domaine, l'État sera tout ensemble plus concentré et plus fort. Là est aujourd'hui le grand problème, Turgot l'avait senti il y a un siècle. Que le pouvoir soit au roi ou au parlement, c'est une double usurpation qui ne résout rien, car le véritable problème a trois termes: il faut que la justice au dedans, la force au dehors, soient à la puissance centrale, que le contrôle appartienne au parlement et la liberté au citoyen.

ED. LABOULAYE.

Association polytechnique.

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET GRATUITES.

Le dimanche 24 novembre, à deux heures précises, dans la salle de la justice de paix, Grande rue de la Chapelle, M. FRANCISQUE SARCEY : *Corneille.*

AVIS.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de novembre, et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici à la fin de novembre, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue*, seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 52 23 NOVEMBRE 1867

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE

(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

XVI

NECKER FINANCIER.

Jusqu'à présent nous avons étudié l'administration politique de Necker. Nous avons vu qu'il suivait la voie ouverte par Turgot. Non moins honnête que son devancier, mais avec des vues moins élevées, et sans principes politiques fortement arrêtés, il jouait le même air, mais le jouait moins bien ; il excitait l'opinion au lieu de la satisfaire : c'est le côté faible de Necker, et c'est par là que, sans le vouloir, il a, lui aussi, préparé 89.

Aujourd'hui nous étudierons Necker dans un rôle nouveau, comme financier, comme fondateur du crédit en France.

Vous n'avez pas oublié le programme de Turgot : *point d'impôts, point d'emprunts, point de banqueroute ; tout par l'économie*. Mais pour rétablir ainsi des finances fort malades il fallait la paix ; le premier coup de canon pouvait être le signal de la banqueroute.

Necker n'était pas moins sincère ami de la paix que Turgot. Quel homme de sens peut aimer la guerre? Mais il n'était pas le maître de la politique française, la guerre se fit sans son aveu, et il en porta le faix pendant cinq ans. Sans augmentation d'impôts pendant ces cinq années, la France soutint avec honneur une guerre longue et difficile; ce fut à Necker qu'elle dut cet avantage. On a prétendu qu'il avait fait payer bien cher à la France ce secours momentané ; c'est là un reproche qui n'est pas fondé. Necker avait assuré le service des emprunts, et Louis XVI lui dut cette liberté d'action qui, non moins que le courage de nos soldats, décida l'Angleterre à conclure la paix.

Le secret de Necker fut d'user du crédit. Il inaugura en France ce qui avait fait la force de l'Angleterre. Qu'un banquier appelé au pouvoir ait introduit le règne du crédit public, c'est chose en soi toute naturelle ; ce n'en était pas moins un grand événement dans la vieille monarchie ; car le crédit a des conditions naturelles et ne peut se passer d'ordre, de justice et de liberté. Les plus mauvais gouvernements sont ceux qui abuseraient le plus volontiers des emprunts, mais la race des prêteurs est défiante, et qu'il s'agisse d'États ou d'individus, elle calcule les ressources, la possibilité et la volonté de payer. Le crédit public a cet avantage qu'il met les capitaux au service des gouvernements probes ; c'est une prime donnée à l'honnêteté.

Sous Louis XV, en quel état étaient nos finances? Dans un déficit perpétuel. On marchait de banqueroute en banqueroute ; on ne connaissait guère d'autre moyen d'avoir de l'argent dans les cas pressés qu'en suspendant le payement des rentes, des traitements, de la solde même. Le seul crédit, c'était la faillite.

Nulle publicité des recettes ni des dépenses, une comptabilité des plus imparfaites, des caisses toujours vides, telle était la situation financière. Une seule chose était certaine, c'est que les dépenses excéderaient toujours les recettes, et qu'au moyen des anticipations on dévorait l'avenir. Une guerre venait-elle, on aliénait de toutes mains, comme font les prodigues. On hypothéquait les traites ou douanes, ou les postes, ou la gabelle ; on forçait les États, les villes, le clergé, à emprunter au profit de l'État, et à lui prêter leur crédit. Montesquieu disait avec raison en 1749 : « On voit des États (et il parlait de la France) employer, pour se ruiner, des moyens *extraordinaires*, et qui le sont si fort que le fils de famille le plus dérangé les imagine à peine. »

Necker, comme Turgot, rompit avec cette détestable politique ; il établit l'équilibre par l'économie et l'emprunt, l'ordre par la comptabilité, la publicité par un compte rendu, et ce fut ainsi qu'il obtint du crédit tout l'argent dont on eut besoin pour la guerre d'Amérique; ce n'est pas là un petit mérite; ce n'est pas un médiocre service rendu au pays.

Pour établir une comptabilité régulière, Necker ré-

(1) Voyez les nos 3, p. 33 ; 26, p. 401 ; 27, p. 417 ; 28, p. 433 ; 29, p. 459; 32, p. 504 ; 46, p. 721; 47, p. 740; 48, p. 758; 50, p. 795 ; et 51, p. 807.

duisit le nombre des caisses particulières, et centralisa autant qu'il put les recettes et les payements, de façon à faciliter la vérification.

En outre, il établit au trésor une comptabilité centrale, et ne reconnut pour les comptables qu'une décharge valable, la quittance donnée par les gardes du trésor royal.

Cette réforme de Necker a été la mère de toutes celles qu'on a fait depuis. Quand le Premier Consul voulut établir l'ordre dans les finances, qui n'avait pas été moins troublé que l'ordre dans la rue, il appela à lui les anciens commis du trésor, Mollien, Gaudin; ce fut la pensée de Necker qui reparut et triompha.

La publicité fut établie par les préambules des édits d'emprunt, dans lesquels le roi exposait la situation, et par le *Compte rendu* publié en 1781, dont nous parlerons plus loin.

Grâce au crédit personnel de Necker, à la confiance qu'il inspirait, grâce à la lumière qui se faisait chaque jour, grâce à l'établissement de la caisse d'escompte, idée de Turgot, mise en pratique par Necker, le crédit public fut fondé, et les effets publics se relevèrent. Les *Rescriptions suspendues*, qui perdaient 16 pour 100 en 1776, ne perdaient plus que 8 pour 100 quand Necker se retira; tandis que les 3 pour 100 anglais, qui valaient 83 fr. avant la guerre, étaient tombés à 59 francs en 1781.

Dans ces cinq années, Necker avait emprunté 530 millions, savoir :

300 millions de rentes viagères et loteries, négociées directement par le trésor royal;

97 millions négociés par les pays d'États;

36 millions négociés par la ville de Paris et le clergé;

9 millions empruntés à Gênes;

48 millions obtenus par les cautionnements et avances, exigés des différents employés des fermes et des régies;

40 millions résultant d'un accroissement des anticipations.

Ce détail donne une idée de ce qu'était le crédit en France à son origine. Aujourd'hui l'État ne donne point d'autre hypothèque à ses créanciers que toutes ses ressources et sa bonne foi; il n'y a ni affectation, ni garantie spéciale; on ne demande pas à l'État de garantir la ville, ni à la ville de garantir l'État.

On ne fait pas non plus d'emprunts viagers, on préfère un emprunt à taux modéré, avec accroissement du capital, à un emprunt à gros intérêts avec un capital fixe. Quand on ne considère que le chiffre du capital général de la dette, il semble que ce soit là un mauvais calcul; mais si l'on réfléchit qu'avec un petit intérêt on laisse aux citoyens une somme énorme, et cela pendant cinquante ans, un siècle et même davantage, on voit très-bien que l'intérêt véritable d'un pays est toujours de se grever le moins possible en revenus. Il suffirait d'un amortissement des plus faibles à intérêt capitalisé (et le pays capitalise) pour réduire à des proportions insignifiantes ce capital énorme qui effraye à première vue.

Necker n'en était pas là; ses emprunts en viager sur deux têtes, à 10 pour 100, ont été dénoncés par Mirabeau comme les plus chers et les plus ruineux que la France ait été contrainte de payer. Je n'oserais juger la question; mais il est juste de dire, à la décharge de Necker, qu'il avait été trompé par les *tables de probabilités;* il avait compté sur une durée moyenne plus courte que la durée véritable. L'erreur ne vient pas de lui.

Un autre reproche que lui a fait Mirabeau, reproche plus grave s'il était fondé, c'est que Necker n'aurait pas donné de garantie à ses emprunts par l'établissement d'un impôt. « L'emprunt, disait Mirabeau en 1787, n'a de vrai gage que l'impôt; ces deux fléaux doivent marcher ensemble. »

« *Il a fait la guerre sans impôt : c'est un dieu!* » Voilà le cri universel. Mais il s'élève un impie qui dit :

« Ce que vous lui imputez à gloire est son crime, ce que vous regardez comme son bienfait est l'aggravation de vos maux. Emprunter sans imposer, c'est livrer une nation aux usuriers, car eux seuls prêtent sur gage; c'est tromper tout un peuple sur sa véritable situation; c'est enivrer les gouvernements en leur présentant comme faciles ces projets de dépenses et de destruction qui désolent l'humanité; c'est rejeter sur les générations à venir le poids des iniquités d'un ministère qui ne voit que sa guérison personnelle et ses succès présents. Peuple crédule, hâtez-vous de l'admirer; vos enfants le maudiront un jour. »

Mais ce reproche est injuste; Necker a toujours voulu donner un fond de garantie aux emprunts qu'il a émis, et le roi le déclarait solennellement dans le préambule des édits de 1778, 1779 et 1781.

C'était par des réductions dans les dépenses que Necker faisait face à l'intérêt de ses emprunts; mais en un temps où la publicité n'existait pas, il semblait étrange d'emprunter sans imposer. Pour les hommes qui se connaissaient en finances, Necker était un *charlatan;* pour Maurepas, qui ne prenait point la peine de réfléchir, c'était un *faiseur d'or;* c'est le nom qu'il lui donnait en plaisantant.

« — C'est-à-dire, s'écriait l'intendant Sénac de Meilhan, qu'un emprunt est la récompense d'une destruction !

— Précisément, répondait Maurepas, il nous donne des millions pourvu que nous lui accordions la suppression de quelques charges.

— Et s'il vous demandait de faire couper la tête des intendants?

— Peut-être nous le lui permettrions, répliquait le facétieux ministre. Trouvez-nous la pierre philosophale, et Sa Majesté vous fera contrôleur général le jour même. »

Ce n'était pas seulement parmi les partisans de l'ancien régime que Necker trouvait des adversaires; les amis de Turgot étaient aussi les ennemis des emprunts, et ne

pardonnaient pas au directeur général l'opposition qu'il avait faite à leur chef.

Parmi ces adversaires, le plus animé, et non pas le moins redoutable, était Condorcet. La passion qu'il cachait sous une froideur apparente l'avait fait surnommé *un volcan couvert de neige*. Il attendait une occasion pour attaquer Necker; il la trouva aisément. Un ministre est toujours à découvert.

En 1781, au moment où l'on supposait que pour faire face aux difficultés de l'heure présente Necker empruntait de grosses sommes à la caisse d'escompte, Condorcet publia un parallèle artificieux entre Law et Necker; tous deux protestants, tous deux étrangers, tous deux chargés des finances de France, tous deux usant ou abusant du crédit, tous deux usant du papier-monnaie, tous deux promettant monts et merveilles dans leur préambule, et tous deux ruinant la France, l'un dans la jeunesse, l'autre dans la vieillesse de M. de Maurepas.

Condorcet finissait par un appel au parlement.

« Le parlement, disait-il, effrayé de l'établissement de la banque, rendit le 12 août 1718 un arrêt qui finit par défendre à tous étrangers, même naturalisés, de s'immiscer en aucune manière au maniement et à l'administration des deniers royaux, sous les peines portées par les ordonnances. Cet arrêt n'empêcha pas la catastrophe, mais il prouva que le parlement l'avait prévue et fut sa justification. M. Necker suit la même marche que Law: quelle serait l'excuse du parlement et du ministère s'il en résultait encore le même effet ? Un arrêt du conseil a permis l'établissement d'une caisse d'escompte pour les lettres de change; mais peut-il exister un papier-monnaie sans la sanction du parlement ? »

Ce pamphlet, qui était une mauvaise action, excita une panique. On courut à la caisse d'escompte pour se faire rembourser les billets, et, si l'on en croit les ennemis de Necker, ce ne fut qu'en écoulant les billets dans les provinces qu'il parvint à faire face aux remboursements.

Ces attaques injustes irritèrent le directeur général; menacé par l'opposition, il voulut, comme en Angleterre, faire un appel à l'opinion. Ranger l'opinion de son côté, ce n'était pas seulement triompher de ses adversaires, c'était soutenir le crédit dans un moment difficile, c'était montrer enfin que le budget français pouvait soutenir la comparaison avec le budget anglais. Prouver à la France, et par des chiffres, qu'on avait fait une guerre glorieuse sans accroître les charges du pays, qu'on avait au contraire amélioré la condition du peuple, et qu'on préparait pour l'avenir des améliorations plus considérables, c'étaient là des motifs suffisants pour engager Necker à publier son *Compte rendu* (janvier 1781).

Le roi vit dans cette publication une justice rendue à un ministre laborieux et fidèle, un moyen de popularité pour son gouvernement, et au moment où l'on traitait de la paix, la preuve donnée à l'Angleterre que la France était en pleine possession de ses ressources. Il autorisa la publication de ce rapport.

Il est difficile de se faire une idée de l'effet inouï produit par ce *Compte rendu*. Ce fut un événement. La nation appelée à connaître et à juger l'administration, son opinion consultée, la *majestueuse obscurité* qui couvrait l'ancien système enfin dissipée, tout ceci explique le succès du livre plus que le livre lui-même.

Les corps constitués s'associèrent à cet hommage rendu à l'opinion. Le Parlement de Grenoble adressa à Necker la lettre suivante, qui reçut la plus grande publicité :

« Le parlement de Grenoble a lu avec le plus grand intérêt le compte public que vous avez rendu au roi de l'état de ses finances. Il a admiré un ministre qui levait le voile qui en couvrait le mystère. *Vous avez associé tous les cœurs français à votre administration*, et ils font tous des vœux pour qu'encouragé par vos succès et soutenu par l'excellent prince qui nous gouverne, vous soyez à même de perfectionner l'ordre et l'économie que vous avez établis dans les finances.

» Ce témoignage obtenu d'un corps destiné à porter au pied du trône l'exacte vérité est l'éloge le plus sincère que vous receviez de votre administration, et la récompense à laquelle votre grande âme sera la plus sensible.

» Le Parlement désire tenir de votre main un exemplaire du compte que vous venez de rendre au roi; son intention est de le placer dans ses archives, *comme un monument qui fera époque dans ce siècle*. »

Necker eut du même coup pour lui une puissance plus forte que celle du Parlement; les femmes, que l'on trouve partout au XVIIIe siècle, et qui, si elles ne faisaient pas l'opinion, l'entraînaient du moins avec une ardeur extrême, se prononcèrent pour le directeur général. Le *Compte rendu*, qui parlait de finances en langage sentimental et qui faisait appel à l'humanité, excita le plus vif enthousiasme. On le trouva sur toutes les toilettes, à côté de *Bélisaire;* il y remplaça *l'Esprit* d'Helvétius et les lourds in-4° de l'*Encyclopédie*. L'influence des femmes n'a pas toujours été aussi bien placée.

Si la louange fut vive, la critique ne le fut pas moins; Condorcet se signala surtout par son âpreté.

« J'ai parcouru le *Compte rendu*, écrivait-il. Insolence dans le ton, ridicule dans le style, et sur chaque objet qu'il traite, une grosse bêtise. Jamais l'orgueil d'un parvenu ne s'est exprimé avec cette brutalité.

» Il n'y avait qu'un premier ministre auteur des *Étrennes de la Saint-Jean*, qui pût permettre à un directeur général d'imprimer une telle facétie.

» La seule chose qui me fâche est la bassesse avec laquelle on l'encense. Cette folie d'un moment fera un mal durable aux gens de lettres, parce que, plus l'objet de l'adulation est vil et ridicule, moins on le pardonne. On excuse Racine et Boileau en songeant à la grandeur de Louis XIV; mais malgré le respect que l'on doit

à la grandeur des riches, on aura de la peine à excuser les panégyristes du Directeur. »

— « Dépêchez-vous d'obtenir la place que vous demandez, écrivait-il à un de ses amis, la pauvre tête du Directeur ne tient plus au bruit des louanges. Vous le verrez quelque jour occuper une loge à Charenton. Dépêchez-vous, mon ami, Louis XV n'a gardé que six mois M. de de Séchelles, après s'être aperçu qu'il avait perdu la tête. »

N'en déplaise à Condorcet, ceux qui félicitaient Necker de soumettre à la publicité le budget de la France n'allaient pas aussi loin que Boileau disant à Louis XIV :

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire,

et le poussant à ces guerres ruineuses où se dissipaient l'or et le sang de la France. Et quand on songe que Condorcet devait périr sous le coup des dénonciations les plus violentes et les plus injustes, on prend en pitié profonde ces déclamations qui tour à tour déshonorent et perdent tous les partis.

Auprès de lui, dans le ministère, Necker avait des ennemis plus redoutables que Condorcet. Le vieux Maurepas fut blessé qu'on n'eût pas parlé de lui, et comme le *Compte rendu* avait paru couvert de papier bleu marbré, il se vengea par un bon mot en demandant à chacun des courtisans : « Avez-vous lu le *Conte bleu* du directeur général » ? et le nom en resta.

Louis XVI, avec cette terrible indécision qui devait le mener à sa perte, fut ému de la première opposition que cette publication, autorisée par lui, rencontra dans l'opinion. Il consulta M. de Vergennes, le ministre des affaires étrangères, en qui il avait grande confiance et qui la méritait par l'habileté dont il avait donné plus d'une preuve, notamment dans la guerre d'Amérique. M. de Vergennes, qui ne comprenait que le pouvoir absolu, remit au roi un véritable réquisitoire contre Necker.

Il est trois choses qu'il ne peut lui pardonner. Pour lui, M. Necker est un étranger, un protestant, un républicain. Trois fois dangereux à ces titres divers, c'est une faute que de lui laisser les finances.

Étranger, il apporte des idées nouvelles. Or, le bonheur des Français n'est possible que si un prince vigilant réprime sans cesse le goût des nouveautés auquel le caractère des Français les entraîne perpétuellement. Les révolutions, dans notre histoire, doivent presque toujours leur origine à des principes dangereux, introduits dans l'État par des étrangers. Il suffit de citer Mazarin et Law. L'étranger a je ne sais quoi d'aventurier qui déplaît aux Français.

Le roi est tout puissant, il n'y a plus de clergé, de noblesse, ni de tiers état en France ; la distinction est fictive, historique, sans valeur réelle ; le monarque parle ; *tout est peuple et tout obéit*. C'est par là que la France est toute-puissante au dehors et florissante à l'intérieur.

M. Necker n'est pas satisfait de cet état de choses ; il veut réformer des *abus nécessaires et qui font partie de la constitution de l'État*. Par là, il s'est rendu suspect au clergé, odieux aux grands, il est poursuivi à outrance par la haute finance, et honni par la magistrature.

Son *Compte rendu* est un *pur appel au peuple*, dont les effets pernicieux à la monarchie ne peuvent être encore ni sentis ni prévus.

Il est loué par les philosophes et par les novateurs, mais pourquoi ? Parce qu'il déclare que l'État a joui d'un crédit qu'il ne méritait pas ; en se faisant le restaurateur des finances il ose s'attribuer une gloire qui n'appartient qu'au roi.

Enfin, il a la hardiesse de citer sans cesse l'exemple de l'Angleterre. Mais *tout est perdu* si le roi permet qu'on cite l'administration anglaise, pour laquelle ses ancêtres ont montré de tout temps une si juste aversion.

Analysez ce mémoire de Vergennes ; il se réduit à ceci : nous vivons d'abus, mais ces abus sont la condition même de la monarchie ; les privilégiés qui en profitent ne veulent pas qu'on y touche, et quiconque ose soulever le voile est un traître et un républicain. C'est une belle chose que l'éducation et le préjugé pour qu'un homme honnête, et non pas sans esprit, puisse se croire un sage et un patriote en défendant de pareilles énormités. Et, ce qui n'est pas moins étrange, c'est que toutes les fois qu'un homme de bien veut corriger de pareilles injustices, on le dénonce comme un esprit dangereux. La véritable sagesse est d'immobiliser le monde quand on s'y trouve bien. Toute la politique des gouvernements arbitraires peut se ramener à une seule maxime : Empêcher les peuples de faire ni de dire le bien, pour que l'autorité continue d'avoir le privilége de faire le mal. C'est ce qu'on appelle maintenir le prestige du pouvoir !

Le *Mémoire* de M. de Vergennes était fait pour inquiéter Louis XVI ; un nouvel incident vint ajouter à ses incertitudes. Au moment où parut le *Compte rendu*, une main indiscrète publia le *Mémoire sur les administrations provinciales* présenté par Necker au roi en 1778. Déjà contrarié par le parlement de Paris, Necker, ainsi que Turgot, y ménageait peu ces corps turbulents et ambitieux. « Les impôts, disait Necker, sont à leur comble, et les esprits sont plus que jamais tournés vers les objets d'administration, en sorte que, tandis que la multiplicité des impôts rend l'administration infiniment difficile, le public, par la tournure des esprits, a les yeux ouverts sur tous les inconvénients et tous les abus. Il en résulte une critique inquiète et confuse, qui donne un aliment continuel au désir que les parlements ont de se mêler de l'administration. Ce sentiment de leur part se manifeste de plus en plus ; et ils s'y prennent comme tous les corps qui veulent acquérir du pouvoir *en parlant au nom du peuple, et se disent les défenseurs des droits de la nation* ; et l'on ne doit pas douter que, *bien qu'ils ne soient forts ni par l'instruction ni par l'amour du bien de l'État*, ils ne se montrent dans toutes les occasions, aussi longtemps qu'ils se croiront appuyés par l'opinion publique. Il faut donc, ou leur ôter cet appui, ou se préparer à des com-

bats répétés qui troubleront le règne de Votre Majesté, et conduiront successivement ou à une dégradation de l'autorité, ou à des partis extrêmes dont on ne peut mesurer au juste les conséquences. »

Réduire les parlements *aux fonctions honorables et tranquilles de la magistrature*, et *soustraire à leurs regards continuels les grands objets d'administration*, tel était le but de Necker en constituant les administrations provinciales. Une pareille réforme ne pouvait être du goût du parlement. Aussi le fougueux Desprémenil proposa-t-il de décréter le directeur général. « Quel est donc cet aventurier, s'écria-t-il, quel est ce charlatan qui ose mesurer le patriotisme de la magistrature française, qui ose la supposer tiède dans ses affections civiques, et la dénoncer à un jeune roi ? » Pour prévenir un éclat, il fallut que Louis XVI dise au premier président qu'un mémoire destiné au roi seul ne pouvait être l'objet des recherches du parlement. Ce corps se vengea en refusant d'enregistrer l'édit de création d'une assemblée provinciale, et en arrêtant qu'il serait rédigé des remontrances contre ce mode d'administration. Maintenir les vieux abus et les vieux priviléges, c'était, pour le parlement comme pour M. de Vergennes, défendre la constitution de la monarchie. Quel plus sûr moyen pouvait-on prendre pour la faire haïr?

Soutenu par l'opinion, menacé par les privilégiés, Necker voulut forcer la confiance du roi; il demanda d'entrer au conseil. Maurepas lui répondit en lui proposant d'aller à la messe. De nouveaux refus le blessèrent; il envoya au roi sa démission, le 19 mai 1781, en ajoutant : « J'en ai l'âme navrée, et j'ose espérer que Sa Majesté daignera garder quelque souvenir des cinq années de travaux heureux, mais pénibles, et surtout du zèle sans bornes avec lequel je m'étais voué à la servir. »

Louis XVI n'aurait pas renvoyé Necker, mais il reçut cette démission avec quelque plaisir, comme il avait reçu celle de Turgot; il était défiant et craignait ceux qui voulaient prendre de l'empire sur lui. La reine, mieux inspirée, fit appeler Necker et essaya de le retenir. Necker refusa, et il eut raison. Abandonné par le roi, il ne pouvait pas gouverner.

Sa retraite produisit l'effet d'une calamité publique; tandis que Turgot était tombé sans que l'opinion s'émût, de toutes parts on accourut à Saint-Ouen complimenter Necker. Le duc d'Orléans, le prince de Condé, le maréchal de Richelieu, l'archevêque de Paris, rendirent visite au ministre déchu. Madame Louise lui écrivit de son couvent. Catherine et Joseph II lui firent exprimer leur estime et leur haute confiance dans ses talents. A Paris, dans les promenades publiques, on s'exprimait avec véhémence; la duchesse de Lauzun, la plus douce et la plus timide des femmes, interpella avec une extrême vivacité un inconnu qui parlait mal de Necker. C'était le premier souffle de la Révolution.

L'opinion avait eu tort de laisser tomber Turgot avec froideur; mais elle avait raison de s'émouvoir du départ de Necker. Certes les deux hommes n'étaient pas de même trempe, il y a loin du génie de Turgot à l'habileté de Necker; mais il n'en est pas moins vrai que depuis cinq ans, Necker avait rétabli l'ordre dans les finances, corrigé plus d'un abus et encouragé la France à s'occuper des affaires publiques. C'étaient là des services qu'on ne devait pas oublier, et la reconnaissance du peuple était plus juste que l'ingratitude du roi.

Et puis il y avait ce pressentiment secret qui annonce les grands changements politiques. On sentait partout qu'une réforme était nécessaire, que Necker l'avait commencée, et que ceux qui viendraient après lui essayeraient de la défaire. Or, en 1781, la France aimait déjà la liberté comme en 1789; et c'est à ce moment que de prétendus hommes d'État voulaient la condamner au silence et à l'inaction. Ce premier ministère de Necker est un point de partage dans le règne de Louis XVI; jusque-là il semble que tout aille vers le mieux; après cela tout se précipita vers l'abîme.

XVII

MINISTÈRE DE JOLY DE FLEURY, D'ORMESSON ET DE CALONNE.

Necker tombé, il fallut lui choisir un successeur. On pouvait différer d'opinion sur le talent et les réformes de Necker; mais ce n'était pas chose aisée que de le remplacer.

Pendant les cinq années de son ministère, Necker avait habitué les Français à ce qu'on subvînt aux dépenses sans augmenter les charges publiques. Suivant une expression du temps, il avait *déshonoré l'impôt*. Le *Compte rendu* venait d'ajouter à sa popularité; il était l'idole de l'opinion. Avant de le remercier, il eût été bon de songer au choix de son successeur, mais les gens de cœur, comme l'opposition de tous les temps, s'imaginaient qu'il suffit de renverser un adversaire qui les gêne pour que le pays soit satisfait. Aux observations qu'on lui fit, M. de Maurepas répondit d'un ton léger: *L'homme impossible à remplacer n'est pas encore né*. Parole souvent répétée, mais qui n'en est pas moins une solennelle niaiserie; il est certain que la vie d'un pays ne s'arrête pas par la chute ou la mort d'un homme, quelque grand qu'il soit; mais il n'est pas moins sûr qu'un sot qu prend le poste d'un ministre capable lui succède et ne le remplace pas. C'est ce qui arriva en 1781; Necker ne fut que trop vengé.

Comme après la chute de Turgot, on en revint aux anciens usages. Les deux ministres réformateurs avaient été renversés en grande partie par l'influence du parlement, qui ne voulait ni la suppression du privilége en matière d'impôt, ni l'établissement des assemblées provinciales. C'est dans la magistrature qu'on chercha un contrôleur général. La mesure parut habile. On allait avoir besoin de nouveaux emprunts et de nouveaux impôts; il était prudent de s'assurer le concours du parlement, qui enregistrerait les édits,

Le choix de M. de Maurepas s'arrêta sur le conseiller d'État Joly de Fleury. Il avait pour lui d'avoir refusé les finances que voulait lui confier Meaupou avant d'y appeler l'abbé Terray ; son père avait laissé au parlement les plus honorables souvenirs ; ses deux frères y siégeaient. En le nommant, on était sûr de ne pas déplaire aux magistrats de Paris (1).

Joly de Fleury était, dit-on, un homme aimable et charmant conteur d'anecdotes ; mais, si l'on en croit les contemporains, c'était un esprit des plus bornés.

« C'était, dit Weber, un de ces hommes qui ne manquent pas une occasion de déplorer la diffusion des lumières, et l'on voyait qu'il les avait haïes jusqu'à refuser d'y prendre part. L'administration, selon lui, devait être aussi secrète que la procédure criminelle, et toutes deux devaient ressembler à l'inquisition. Le public n'avait rien à voir dans la fortune publique. Les avocats étaient de trop dans les procès, les écrivains dans les villes, surtout les maîtres d'école dans les villages. On eût cru, à entendre M. Joly de Fleury, qu'il ne savait pas administrer, uniquement parce que les paysans savaient lire. »

Avec de pareilles idées, le nouveau contrôleur général n'eût pas mieux demandé que de reprendre les vieilles traditions et de renoncer à la publicité, aux emprunts, à la régularité des recettes et des dépenses, mais Necker avait gâté la France ; il n'était plus permis de braver l'opinion. Joly de Fleury annonça donc qu'il suivrait les exemples de son prédécesseur, et on le vit sur la route de Saint-Ouen parmi ceux qui allaient saluer Necker dans sa retraite.

Cette concession à l'opinion était plus apparente que réelle. Joly de Fleury était un partisan de l'autorité absolue. A la mort de Maurepas, qui suivit de près la retraite de Necker, le nouveau contrôleur général trouva dans le conseil un appui tout-puissant en la personne de M. de Vergennes, qui avait l'oreille du roi et qui ne connaissait rien de plus beau que l'obéissance universelle. Joly de Fleury refusa d'établir de nouvelles administrations provinciales, fortifia le pouvoir des intendants et ne s'occupa que des finances, sans s'apercevoir qu'un lien étroit rattache les finances à la politique.

Sa situation était délicate ; mal vu s'il parlait d'impôts, disgracié s'il parlait de réformes, il n'avait guère de ressources que dans l'emprunt. Mais l'emprunt qu'il ouvrit ne fut pas même à moitié souscrit ; il fallut recourir à l'impôt et, dès 1782, établir un troisième vingtième, qu'on ne put jamais lever en totalité, comme Terray et Necker l'avaient annoncé par avance.

Cette augmentation des charges publiques excita de nombreux murmures. *Si c'est du Fleury, ça n'est pas joli*, disait un vaudeville poissard. Mais le parlement de Paris, blessé par la récente publication du mémoire de Necker sur *les Administrations provinciales*, était décidé à soutenir le nouveau ministre. Il ne fit point de remontrances et s'empressa d'enregistrer les édits d'emprunt et d'impôt. Il en fut autrement en province, où Necker jouissait d'une légitime popularité. A Besançon, le parlement refusa d'enregistrer un édit qui augmentait certaines taxes, et n'enregistra le troisième vingtième que pour la durée de la guerre. Forcé d'enregistrer *sans délibération*, il déclara illégitime et nul cet acte d'autorité et rendit un arrêt pour interdire la perception du nouvel impôt sous peine de concussion. L'arrêt cassé, le parlement inculpa le contrôleur général et l'accusa de faux, en prouvant qu'entre les lettres de jussion et les remontrances, il était impossible qu'on eût consulté le roi, qui était alors à Compiègne. Louis XVI se fit apporter par une députation les registres du parlement, et l'arrêt fut biffé à Versailles. *Tout ce qui se fait en mon nom*, dit le roi, *se fait par mes ordres ;* maxime à la mode dans les gouvernements absolus, mais qui les affaiblit plus qu'elle ne les protége. Le parlement de Besançon, sans s'effrayer, fit de nouvelles et plus vives réclamations et parla des états généraux ; on transigea avec lui et l'on adoucit l'impôt dans la Franche-Comté.

Après deux années d'une administration impuissante, Joly de Fleury donna sa démission. Il fut remplacé par un autre parlementaire, M. d'Ormesson, magistrat intègre et justement respecté, mais qui n'avait aucune aptitude financière. Il sentait son insuffisance et ne voulait pas accepter ce poste difficile. Il s'excusa sur sa jeunesse ; il n'avait que trente et un ans. « *Je suis plus jeune que vous*, lui répondit le roi, *et ma place est plus difficile que celle que je vous confie.* »

D'Ormesson se résigna, mais pour donner le triste spectacle d'un honnête homme écrasé par une charge qu'il ne peut porter. Les emprunts qu'il ouvrit ne réussirent pas ; il perdit la tête et fit coup sur coup les fautes les plus graves. Il obtint de la Caisse d'escompte un emprunt secret de six millions ; ce moyen bientôt connu amena une panique ; les porteurs de billets coururent en foule à la Caisse. D'Ormesson se fit aussitôt autoriser à suspendre le payement en argent des billets de 300 livres et leur donna cours forcé (27 septembre 1783).

Son administration ne dura que six mois. Tout se réunissait contre lui, ses défauts et ses qualités, son ignorance et sa vertu. Les financiers blâmaient ses opérations, les courtisans se vengeaient de sa probité en le couvrant de ridicule (1). Quand il eut quitté sa place, on admira sa délicatesse. Il abandonna les 15 000 livres de retraite auxquelles il avait droit pour en doter des demoiselles pauvres de Saint-Cyr. Peu après, lui et son parent d'Ormesson de Noyseau refusèrent une succession d'un

(1) Si l'on en croit Droz, I, 289, M. de Miromesnil fit choisir Joly de Fleury comme contrôleur général pour n'avoir pas à le craindre à la chancellerie. Il comptait que l'insuccès de Fleury au contrôle général le rendrait à jamais inoffensif.

(1) *J'ai un mauvais cuisinier*, disait-on, *mais c'est un si honnête homme! J'ai un cocher qui me verse, mais c'est un si honnête homme!*

million que leur avait laissé un allié ; ils ne voulurent point frustrer les héritiers naturels.

Ce fut un grand malheur que cette impuissance d'un homme de bien. Dans les cours et même ailleurs, il n'y a que trop de disposition à croire que la morale et la politique n'ont rien de commun, et que pour être un homme d'État il est bon de n'être pas trop honnête homme. L'échec de M. d'Ormesson prépara l'avénement d'un ministre que ses principes ne gênaient guère et qui, malgré son impudence ou plutôt à cause d'elle, allait mener le roi et la France à l'abîme par le plus court chemin.

M. d'Ormesson laissait les finances dans un état déplorable ; en deux ans, après avoir emprunté un capital nominal de 345 millions, il ne restait au trésor que 361 000 livres en numéraire. Plus d'argent, plus de crédit, les payements retardés, des dettes considérables arrivées à échéance, la Caisse d'escompte à peu près en banqueroute, le cours forcé des billets faisant fuir le numéraire, la confiance détruite, telle était la situation dont il fallait tirer le gouvernement et le pays.

M. de Castries, que Necker avait fait appeler au ministère de la marine, présenta au roi un *Mémoire* pour lui faire sentir la nécessité de rappeler l'homme le plus capable d'arrêter la crise financière. Mais Louis XVI était blessé et ne voulait plus du Génevois. On parla de l'archevêque de Toulouse, protégé par l'abbé de Vermond, et dont on vantait les talents en administration ; mais le roi tenait de Turgot et de Maurepas qu'il n'était pas bon de mêler des ecclésiastiques aux affaires publiques, et ce n'est pas pour un prêtre taré et immoral qu'il se fût départi de ses résolutions. A toutes les instances, il répondit par deux mots plus énergiques que polis : *Ni neckeraille, ni prêtraille.*

On en vint alors à un homme qui se remuait beaucoup et qui entendait au mieux l'art de nouer une intrigue, c'était l'intendant de Lille, M. de Calonne. Il avait su plaire au comte d'Artois, il avait fini par s'introduire dans la société de la reine. Ce n'était pas l'assurance qui lui manquait. Quand, d'un ton d'oracle, il promettait de ramener l'abondance au trésor sans descendre à ces mesquines économies dont on menaçait la cour, comment les courtisans ne l'auraient-ils pas cru un grand homme et comment n'aurait-on pas forcé la main au roi pour lui faire choisir cet homme qui devait donner à tout le monde et ne rien prendre à personne ?

Ce qui faisait la faiblesse de Calonne auprès du roi, c'est qu'il était difficile d'avoir une plus triste réputation. On ne lui contestait pas un esprit brillant, une grande facilité de conception, de travail et de parole, mais il était étourdi, léger, sans tenue, couvert de dettes. Il était odieux au parlement par le rôle qu'il avait joué en Bretagne dans l'affaire de la Chalotais. Il avait poursuivi la Chalotais dont il avait reçu les confidences et connu les intentions. Au temps de Maupeou, il avait, comme intendant de Metz, applaudi à la dissolution du parlement de Lorraine ; en revanche, en 1771, il avait applaudi à son rétablissement. Repoussé par le parlement, Calonne était méprisé des honnêtes gens, qui ne voyaient en lui qu'un intrigant et qui ne se trompaient guère. Il y avait là de quoi arrêter le bon et vertueux Louis XVI s'il avait jamais eu la force de résister à ceux qui l'entouraient. Mais la cour en était infatuée, le roi céda.

« Quant à M. de Calonne, dit madame de Staël, on lui croyait des talents supérieurs parce qu'il traitait légèrement les choses les plus sérieuses, y compris la vertu. C'est une grande erreur que l'on commet en France de se persuader que les hommes immoraux ont des ressources merveilleuses dans l'esprit. Les fautes causées par la passion dénotent assez souvent des facultés distinguées, mais la corruption et l'intrigue tiennent à un genre de médiocrité qui ne permet d'être utile à rien qu'à soi-même. On serait plus près de la vérité en considérant comme incapable des affaires publiques un homme qui a consacré sa vie au ménagement artificieux des circonstances et des personnes. Tel était M. de Calonne, et dans ce genre encore la frivolité de son caractère le poursuivait ; il ne faisait pas habilement le mal, même lorsqu'il en avait l'intention. »

Madame de Staël est indulgente en parlant de frivolité ; c'est le cynisme qu'il faudrait dire. Calonne en donna la preuve dès le premier jour. A M. de Machaut, qu'il ne connaissait pas, il dit que ses finances étaient dans un état déplorable et qu'il ne se serait jamais chargé de la fortune de la France *sans le mauvais état de la sienne.* Nommé contrôleur général (3 octobre 1783), il tint le même langage à Louis XVI. Dans son premier entretien avec le roi, il lui dit qu'il avait 220 000 livres de dettes *exigibles*, qu'un contrôleur général pouvait facilement trouver les moyens de s'acquitter, mais qu'il préférait parler à Sa Majesté avec franchise et tenir tout de ses bontés. Surpris d'une telle confidence, le jeune roi rougit ; sans dire un mot il prit dans un secrétaire 230 000 livres en actions de la compagnie des eaux et les remit à Calonne, qui, dit-on, sut payer ses dettes et garder les actions.

Sa première règle de conduite fut de ramener à lui le crédit. Il y a pour cela un moyen facile dans les pays sans publicité, c'est celui qu'emploient les fripons quand ils veulent faire des dupes. C'est de faire rouler l'or et l'argent et d'avoir des compères qui célèbrent votre fortune et vous créent ainsi un crédit factice. Suivant un mot de Calonne, *la prodigalité était une large économie.* « Un homme qui veut emprunter, disait-il, a besoin de paraître riche, et pour paraître riche il faut éblouir par ses dépenses. L'économie est doublement funeste ; elle avertit les capitalistes de ne pas prêter au trésor obéré, elle fait languir les arts que la prodigalité vivifie. »

Conséquent avec ces principes, Calonne ne se contenta pas de faire reprendre les payements en espèce de la Caisse d'escompte et payer aux rentiers les semestres ar-

riérés, ce qui, en soi, eût été une bonne mesure si l'on avait eu pour le faire des ressources suffisantes; il se lança dans des profusions de toute espèce, sans autre objet que de mériter les faveurs de la cour et de rompre avec les tristes traditions de Turgot, de Necker et de d'Ormesson; pauvres ministres qui parlaient d'économie aux courtisans et même aux princes! Prendre de l'argent au peuple, le donner aux favoris et aux gens d'affaire, forcer ainsi la circulation de l'argent, c'était pour lui le moyen de créer la richesse et le crédit. Insouciant, étourdi, audacieux, il s'avançait sans regarder l'avenir, comptant sur son heureuse étoile et les ressources de son esprit pour surmonter tous les embarras, et cela en présence d'un arriéré considérable et d'un déficit annuel que lui-même évalue à 80 millions.

La reine désirait avoir Saint-Cloud, Calonne se hâte de la satisfaire; cela ne coûtait que 15 millions; le roi eut Rambouillet pour 14 millions; des échanges onéreux pour le domaine enrichirent des favoris, notamment les Polignac. Chacun eut sa part. Un prince disait plus tard : « Quand je vis que tout le monde tendait la main, je tendis mon chapeau. » Les pensions augmentaient, et sans parler de ces récompenses souvent mal données, il y eut, en 1785, plus de 21 millions d'ordonnances au porteur sans qu'on puisse connaître à quelles personnes et pour quelle raison elles ont été délivrées.

Tous les abus que Turgot et Necker avaient supprimés furent remis en honneur. On reprit l'usage d'accorder des croupes dans les fermes, les régies, les marchés. Les financiers n'eurent pas moins à se louer du ministre que les courtisans; on passa à huis-clos les marchés et les baux pour se débarrasser de la gênante publicité des enchères. Après quatre ans de bail, l'entrepreneur des messageries, non-seulement n'avait rien payé, mais il avait touché 180 000 livres pour frais de premier établissement, et s'était fait donner une indemnité de 120 000 livres. C'est le chef-d'œuvre des adjudications.

Pour forcer la circulation, on eut soin de faire de grands travaux publics à Cherbourg, à la Rochelle, au Havre, à Dunkerque; le roi aimait la marine. A Paris, on construisit les barrières. Dépenser, c'était pour Calonne le moyen d'avoir de l'argent.

Et au milieu de tous ces travaux, le contrôleur général, tout entier à ses plaisirs, un Alcibiade de cinquante-cinq ans, recevait dans ses salons la meilleure société de Paris et de Versailles, tutoyait le duc de Polignac et d'autres grands seigneurs, toujours prêt à obliger (les gens mal élevés diraient à acheter) les courtisans et les gens de lettres, afin de maîtriser la cour et l'opinion.

C'était le *ministre modèle*, et comme disait une épigramme :

> A droite il prend, à gauche il donne ;
> L'honnête homme! *il n'a rien à lui.*

Quand, à l'exemple des dissipateurs, on commence par manger son capital et par emprunter sans s'inquiéter de l'avenir, on a toujours un début brillant. Calonne ferma, dès le premier jour, un emprunt de 200 millions qui n'était pas rempli pour en ouvrir un autre de 100 millions à des conditions plus onéreuses pour l'État, plus favorables aux prêteurs. L'appât qu'il offrit à la spéculation, le ton avec lequel il affirmait que l'ordre allait s'établir, la confiance que son esprit inspirait, firent affluer les souscriptions. Le trésor refusa un certain nombre de prêteurs, et l'emprunt gagna 11 pour 100. « Je savais bien, disait un grand seigneur, que Calonne sauverait l'État, mais je n'aurais jamais cru qu'il y parviendrait si promptement. » Que de fois on a pris ainsi la spéculation pour la prospérité!

En même temps, Calonne établit une caisse d'amortissement. L'idée était nouvelle ou du moins à la mode. Le docteur Price l'avait rendue populaire, Franklin l'avait adoptée, et l'on croyait aux mystères de l'intérêt composé. Le préambule de l'édit qui établit la caisse annonce que, dans l'espace de vingt-cinq ans, on remboursera 126 millions de la dette publique, que, grâce à ce plan d'économie fidèlement suivi, le gouvernement mettra l'ordre dans les finances, encouragera l'agriculture et le commerce, protégera l'industrie et rendra faciles toutes les améliorations. De pareilles promesses n'ont qu'un défaut, c'est qu'elles sont trop belles et qu'elles sentent le charlatan.

Un an après l'emprunt de 100 millions, Calonne en fit un second de 125 millions, avec doublement de capital en vingt-cinq ans, lots et primes. Cet emprunt, suivant le préambule de l'État, n'était ouvert que *pour faciliter toutes les dispositions d'ordre et d'économie*. C'était uniquement pour enrichir les prêteurs que Calonne leur demandait leur argent; le parlement, qui avait fait de sévères observations sur le premier emprunt, représenta au roi avec quelle douleur on voyait le fardeau de la dette s'accroître malgré l'économie personnelle du prince, *et les actes de l'administration contracter avec des promesses*. Toutefois, le parlement enregistra l'emprunt, dans la crainte de compromettre le crédit public.

A la suite de cet emprunt et de la faveur donnée à la spéculation, aux actions de la Caisse d'escompte, de la Banque Saint-Charles, des Eaux de Paris, il y eut un agiotage qui effraya l'opinion. On se rappelait la fin du système de Law. Calonne s'inquiéta de l'état des esprits; il fit déclarer nuls les marchés à terme (avril 1785) et fit écrire contre l'agiotage, qui le gênait, par un jeune homme dont il avait compris le talent et le peu de scrupule. C'était Mirabeau. Ponchaud et Clavière, deux Génevois, lui fournissaient les notes qu'il rédigeait dans son style inculte et puissant. Il en fut récompensé par une mission secrète à Berlin.

En 1785, nouvel emprunt de 80 millions qui, suivant les promesses de Calonne, suffirait pour rétablir l'ordre dans les affaires. Cet emprunt fut mal accueilli par les gens sensés. Le livre de Necker *sur l'Administration des finances* venait de paraître en 1784; on en avait vendu 80 000 exemplaires. L'éducation financière des Français

commençait à se faire; on voyait clair dans les mensonges du contrôleur général.

Le parlement s'indigna; on était en pleine paix, on avait fait les plus belles promesses, on y manquait avec impudence. Les remontrances du parlement en date du 24 juillet 1785 dénonçaient au roi ce qu'il y avait d'étrange *à faire paraître la situation de l'État comme touchant à une libération, au moment même où l'État était plus obéré que jamais.* Ces remontrances avaient été votées à l'unanimité. Louis XVI s'irrita, il ordonna d'enregistrer et fit biffer les résolutions du parlement. « *Je veux,* dit-il, *qu'on sache que je suis content de mon contrôleur général.* » Cela se comprend, Calonne ne régentait pas le roi, comme faisaient Turgot et Necker; il avait le talent de lui être agréable en lui rendant tout facile; mais si Louis XVI était satisfait de son ministre, le pays n'était pas du même avis que le roi.

Calonne eut encore une fois la victoire; mais il avait trop d'esprit pour ne pas comprendre que désormais il ne fallait plus compter sur le parlement; l'édit n'avait été enregistré que sur lettres de jussion et du très-exprès commandement du roi, forme qui constatait la résistance des magistrats et laissait au ministre seul la responsabilité d'une mesure désapprouvée. La voie des emprunts se ferma pour lui; les difficultés allaient s'accumuler.

Pour en venir à bout, on n'avait plus que des moyens frauduleux; mais ces moyens n'avaient rien qui effrayât Calonne; et d'ailleurs il aurait pu citer d'illustres exemples de cette hardiesse qui se joue des lois. Le règne de Louis XV abondait en précédents.

En émettant de nouveaux titres d'emprunts fermés, il trouva 123 millions; il fit emprunter 30 millions par les receveurs généraux et 10 par la ville de Paris; il se fit offrir par la Caisse d'escompte un cautionnement de 80 millions, et, par une modération qui ne trompa personne, il n'en accepta que 70; c'est ainsi qu'il put marcher durant l'année 1786.

Mais 1787 arrivait; c'est à ce moment que finissait le troisième vingtième voté par le parlement, et sur la prolongation duquel on ne pouvait compter. Les recettes allaient baisser de 21 millions; on avait fait argent de tout, on était à bout de ressources, on avait contre soi le parlement et l'opinion. C'est le moment où les gens de la trempe de Calonne sentent qu'il ne leur reste plus qu'une carte à jouer, et la jouent avec assurance. Cette carte se nomme *réforme* et *liberté*. Ce n'est pas que ces profonds politiques y croient; non, mais c'est un moyen de galvaniser l'opinion et d'obtenir du pays l'amnistie du passé et des sacrifices pour l'avenir. Sceptiques par nature et absolutistes par goût, ils sont libéraux par intérêt. Calonne avait mené la monarchie au bord de l'abîme; il ne trouvait qu'un moyen héroïque pour l'en tirer : c'était de prendre les idées de Turgot, en y ajoutant l'aliénation des domaines et l'augmentation de l'impôt du timbre. *Ex ungue leonem.* Calonne ne pouvait rien faire qui n'aboutît à tirer de l'argent au pays.

Il avait auprès de lui Dupont de Nemours, le disciple et le secrétaire de Turgot, et il accepta de sa main les assemblées de paroisse, de district et de province, l'égalité d'impôt territorial, la diminution de la taille et de la gabelle, l'abolition de la corvée, la liberté du commerce des grains, la suppression des douanes intérieures, l'établissement de l'état civil des protestants, le rappel des fils de réfugiés; tout cela était bien, mais c'est une main honnête et pure qui seule pouvait faire une pareille réforme, et non celle d'un intrigant qui se servait de la liberté comme d'un moyen pour frapper monnaie.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que Calonne, ayant joué plus tard un rôle dans l'émigration comme conseiller du comte d'Artois, les émigrés l'ont considéré comme un homme de génie, dont les réformes eussent sauvé la France. Hélas! c'était en 1776 que ces réformes venaient à propos, et ceux qui les avaient fait échouer étaient les mêmes qui, dans l'exil, devaient en regretter l'insuccès.

Calonne soumit à Louis XVI ce plan de réformes et, comme moyen de l'exécuter, une assemblée de notables; le roi fut surpris.—Mais, dit-il, c'est du Necker que vous me donnez là; c'est du Necker tout pur.— Sire, répondit Calonne avec son aplomb habituel, *dans l'état des choses on ne peut rien vous offrir de mieux.* L'*état des choses*, c'est le mot de ces grands politiques qui se croient des sages parce qu'ils ne s'inquiètent jamais du lendemain.

Nous verrons ce qu'étaient ces réformes et l'accueil qu'y fit l'assemblée des notables; pour aujourd'hui je finirai par une réflexion.

Quand des gens sages, honnêtes, réfléchis, parlent de la liberté, de la justice, de l'économie, comme des conditions nécessaires à la prospérité des sociétés, à la grandeur des gouvernements, il semble trop souvent que ce sont des maîtres grondeurs, des pédants fanatiques qui condamnent les ministres à des vertus bourgeoises, traînant l'ennui après elles. Il est si beau de jeter l'argent autour de soi, de faire des heureux à la cour, de construire, de créer, d'essayer les entreprises les plus hardies! Il est si triste de vivre sans éclat, petitement, laborieusement, au milieu d'un peuple heureux, mais qui ne vous attribue pas son bonheur et qui peut-être vous paye d'ingratitude, et se plaint de votre inutilité! Oui, sans doute, il en est ainsi pour qui se laisse prendre à la superficie, mais non pas pour celui qui va au fond des choses. Le ministre qui fait régner partout la justice, l'ordre, l'économie, est comme la santé et la vie de la nation. Un homme se porte d'autant mieux qu'il sent moins comment bat son cœur et comment son sang circule; un peuple est d'autant plus heureux qu'il sent moins son gouvernement. Qu'il soit ingrat, qu'importe, l'histoire est là qui remet les grands hommes à leur place, et quand l'histoire s'y tromperait, n'est-ce rien que la joie du cœur et le sentiment du devoir accompli?

Mais pour laisser vivre un peuple et ne pas lui imposer son égoïsme et ses caprices, il faut une élévation d'esprit et surtout une honnêteté qui manque toujours aux intrigants ; ceux-là, comme Calonne, sont des charlatans bruyants qui occupent les gens pour qu'on ne s'occupe pas d'eux; mais, comme les charlatans, avec toutes leurs recettes, ils ne font qu'empoisonner le public, et le résultat le plus clair de leur habileté coûteuse et ruineuse, c'est de démontrer à la postérité, qui n'en profite guère, que la vraie puissance ici-bas c'est l'honnêteté.

XVIII

PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES NOTABLES.

Nous avons dit que Calonne proposa à Louis XVI une série de réformes qui n'étaient autres que les réformes de Turgot, et que, pour faire adopter ce plan et tourner l'opposition du parlement, qui n'eût pas manqué de défendre le privilége comme il l'avait fait contre Turgot, M. de Calonne proposait la convocation d'une assemblée de notables.

Plusieurs fois en France, il s'était tenu de pareilles assemblées; il y en avait eu en 1558, 1583, 1596, en 1617, 1626. Celle qui avait été tenue à Rouen par Henri IV était restée populaire. Les notables différaient des états généraux en ce qu'ils n'étaient pas élus par le peuple; c'étaient de simples commissions consultatives convoquées par le roi, qui les composait à sa fantaisie; elles n'avaient pouvoir de délibérer que sur les sujets qu'on leur soumettait. On se croyait ainsi en état de limiter leur action, et par le choix qu'on en faisait on pouvait par avance s'assurer de leur consentement et de leur appui. Il n'y avait donc dans ce moyen rien qui pût effrayer un roi comme Louis XVI, qui tenait à l'autorité absolue, non pas par esprit de domination, mais parce qu'il voyait dans cette autorité un dépôt que lui avaient légué ses ancêtres, et qu'il n'avait pas le droit d'entamer.

Néanmoins, après avoir examiné en détail les projets de Calonne, Louis XVI voulut consulter M. de Vergennes. Mais Calonne, qui avait au plus haut degré l'esprit de manége, avait eu l'art de faire entrer M. de Vergennes dans ses idées en lui communiquant ses projets par avance. Partisan déclaré de la monarchie absolue, M. de Vergennes voyait avec un secret plaisir l'abaissement du clergé et de la noblesse, mais il avait peu de goût pour les assemblées provinciales que proposait Calonne, et les notables l'inquiétaient. Calonne le calma en exploitant l'antipathie du ministre contre les parlements. Il chercha à lui prouver que l'effet infaillible de ses mesures serait de désarmer le parlement, sans affaiblir en rien la royauté. Les notables borneraient leur travail à un examen de pure forme, et cependant ces réformes, arrêtées dans une assemblée composée des personnages les plus considérables de l'État et promulguées par le roi, ne pouvaient donner lieu à aucune réclamation. Comment contester ce qui serait regardé de tous comme le vœu national ? Ce serait un coup mortel porté aux prétentions du parlement, et ce coup serait porté par une assemblée qui, tenant tout du roi, n'aurait aucune autorité propre, et qu'on dissoudrait le jour où l'on n'aurait plus besoin de ses services.

Enfin, et c'était une raison décisive, il n'y avait plus moyen de combler le déficit.

Vergennes céda; il avait une grande confiance dans l'habileté du contrôleur général; cependant il ne put se défendre de certaines inquiétudes pour l'avenir. Il sentait qu'on allait à l'inconnu.

Quant à Louis XVI, qui désirait vivement que les finances se rétablissent, et à qui souriaient tous les projets qui avaient pour objet le soulagement du peuple, l'idée d'imiter son grand aïeul Henri IV le séduisit; il adopta les vues de Calonne avec cette ardeur qui malheureusement s'émoussait toujours au premier choc.

Calonne, qui connaissait le roi et qui craignait les intrigues des courtisans, lui demanda un secret absolu jusqu'au moment de l'ouverture de l'assemblée des notables; il ne voulait pas livrer son plan à la malignité publique, il ne voulait pas donner aux malveillants le temps et les moyens de préparer leurs batteries.

Le roi approuva cette prudence. Il fut convenu que ces projets ne seraient point communiqués au conseil. Vergennes et Miromesnil en auraient seuls connaissance, et l'on ne dirait rien à la reine. Ce mystère irrita fort Marie-Antoinette ; elle s'en vengea plus tard en précipitant la chute de l'homme qui avait douté de sa discrétion.

Calonne ne se borna pas à cette demande de secret; avec une franchise louable il représenta à Louis XVI que si l'on échouait dans ce projet de réformer les abus et de vaincre la résistance des parlements, l'autorité royale serait tout à fait compromise. Le salut de l'État était en jeu dans cette partie qu'on engageait; si l'on n'avait pas la ferme volonté d'aller jusqu'au bout, il valait mieux ne rien entreprendre. Il répondait du succès, mais à une condition, c'est que le roi lui donnerait sa parole de ne point reculer. Louis XVI s'engagea résolûment, mais quel est l'engagement qu'il ait jamais tenu ? Triste spectacle que celui d'un honnête homme qui, par sa faiblesse, a trahi et perdu toutes les causes qu'il a embrassées !

Le secret de ce complot libéral fut gardé fidèlement entre quatre personnes. Cependant à la cour et dans Paris on sut bientôt, de façon vague, que le contrôleur général s'occupait d'un travail important. Mais on s'attendait simplement à un nouveau *Compte rendu*.

Le 29 décembre 1786, le roi annonça au conseil des dépêches qu'il convoquait pour le 29 janvier suivant, à Versailles, une assemblée composée de personnes de diverses conditions et des plus qualifiées de son État, afin de leur communiquer ses vues pour le soulagement

de son peuple, l'ordre des finances, et la réformation de plusieurs abus.

Louis XVI était plein de joie et d'espérance, il croyait affermir son pouvoir et faire le bonheur de son peuple. Le lendemain du conseil, il écrivit à Calonne : « *Je n'ai pas dormi de la nuit, mais c'était de plaisir.* »

La nouvelle fit grande sensation; mais Calonne était trop décrié pour qu'on attendît rien de bon de cette main suspecte. On supposa, et l'on n'avait pas tort, que Calonne ne faisait jouer toute cette machine que pour tirer de l'argent au pays. On fit circuler cette annonce de spectacle : « Vous êtes avertis que M. le contrôleur général a levé une nouvelle troupe de comédiens qui commenceront à jouer devant la cour le lundi 29 de ce mois. Ils donneront pour grande pièce : *les Fausses confidences*, et pour petite : *le Consentement forcé*. Elles seront suivies d'un ballet pantomime allégorique, de la composition de M. de Calonne, intitulé : *le Tonneau des Danaïdes*. » On a toujours de l'esprit en France, et si l'art de la politique était de dire de bons mots, nous serions le premier peuple du monde. Mais il ne suffit pas de parler, il faut agir, et c'est ce que nous savons le moins.

A la cour, on s'effraya d'une mesure qui annonçait une réforme. Ceux qui vivaient des abus ne se souciaient pas d'un changement; les politiques élevés à l'école du grand roi commençaient à craindre pour l'autorité monarchique. Le vieux maréchal de Richelieu demandait quel châtiment Louis XIV eût infligé au ministre qui lui eût demandé d'assembler les notables; un jeune seigneur, aussi léger que spirituel, M. de Ségur, dit sans le vouloir un mot profond : *Le roi donne sa démission*. Il avait plus raison qu'il ne croyait. Henri IV, convoquant une assemblée de notables dans la France épuisée par les révolutions et la guerre civile, faisait au pays une concession que l'opinion ne lui demandait pas; on le suivait avec confiance; mais en 1787, après trois essais infructueux, après avoir excité trois fois des espérances qu'on avait trompées, rien n'était plus mal combiné qu'une réunion d'hommes qui, sans autorité véritable, n'aurait droit que de se plaindre, et achèverait d'enflammer l'opinion.

Si la mesure était mauvaise, la façon dont on l'avait exécutée était plus mauvaise encore. Avec sa légèreté ordinaire, Calonne avait composé l'assemblée de gens qui pour la plupart devaient lui être opposés.

La composition d'une assemblée nationale (nous l'avons dit) dépendait entièrement du plaisir du roi; mais l'usage était d'y admettre les premiers présidents et procureurs généraux des cours souveraines. Il y avait 12 parlements de province et 2 conseils généraux, cela faisait 28 personnes; le parlement de Paris, la cour des aides et des comptes fournissaient de leur côté 10 magistrats, en tout 38 parlementaires. Pour balancer ces membres de l'assemblée dont il se défiait, Calonne demanda que les notables de 1787 fussent plus nombreux que ceux des assemblées antérieures; la liste adoptée par le roi comprenait 7 princes du sang, 14 archevêques ou évêques, 36 ducs et pairs, maréchaux et gentilshommes, 12 conseillers d'État et maîtres des requêtes, 12 députés des pays d'États dont 4 appartenaient au clergé, 6 à la noblesse, 2 au tiers état, et enfin les maires des 25 plus grandes villes du royaume. Cela faisait en tout 144 personnes qui presque toutes étaient ou nobles ou anoblies. A première vue, on n'avait pas à craindre là un foyer d'opposition.

Puisque l'on voulait une réforme, c'est-à-dire l'abolition des priviléges, rien n'eût été plus sensé et plus juste que d'appeler dans ce conseil national la fleur du tiers état, grands propriétaires, commerçants, hommes de lettres. Mais pour réformer des abus, choisir de préférence ceux qui en vivent, c'était avoir trop de confiance en soi-même ou dans la vertu des autres. Pouvait-on s'imaginer que le clergé renoncerait à des priviléges séculaires, que le parlement abdiquerait, que la noblesse se confondrait avec le tiers état? C'était donc visiblement un échec que se préparait le contrôleur général; mais, avec son assurance ordinaire, il ne doutait pas un instant du succès; il se croyait assez d'esprit et de ressources pour séduire et mystifier toute la France. C'est l'erreur ordinaire des intrigants. Parce qu'ils ont trompé ou acheté quelques courtisans, ils s'imaginent qu'ils auront aussi facilement raison du pays tout entier; ils ignorent qu'on n'entraîne une assemblée, qu'on n'emporte l'opinion que par ces grandes et nobles idées qui ne sont jamais entrées dans leur petit esprit.

Ce qu'il serait difficile de croire si les historiens n'étaient unanimes pour l'attester, c'est que l'homme qui ne se proposait rien de moins que de réformer la constitution française, et qui devait appuyer de mémoires détaillés ces projets qu'il avait dû mûrir dans sa pensée, ne se trouva pas prêt au jour de la réunion. Il avait tellement mêlé les plaisirs aux affaires, il s'était tellement fié à sa facilité, que le 29 janvier le prit au dépourvu. Il fut ou se dit malade et, malgré l'impatience publique, fit ajourner la séance d'ouverture au 7, au 14, et enfin au 22 février 1787.

Ces retards profitèrent aux adversaires du contrôleur général. Les notables, flattés du choix du roi, et qui, dans un temps où la presse n'existait pas, ne connaissaient que fort imparfaitement le caractère et les dissipations de Calonne, arrivaient de leurs provinces avec des intentions favorables. A Paris, comme à Versailles, on s'empara des nouveaux venus, et ils eurent bientôt pris le ton du jour.

Les magistrats, venus de province, furent bientôt accaparés par les esprits ardents du parlement de Paris. Calonne n'était pas en bonne odeur auprès des parlements; il avait laissé d'assez tristes souvenirs en Bretagne et à Metz, et il venait d'avoir des démêlés avec les parlements d'Agen et de Bordeaux. Le parlement de Paris se plaignait qu'il l'eût desservi auprès du roi. Dans cette situation, il ne fut pas malaisé de convaincre les

nouveaux venus que l'assemblée était une arme de guerre, avec laquelle le ministre voulait abattre les parlements. On fut bientôt d'accord sur la politique à suivre dans la réunion. On convint qu'on éviterait de se prononcer sur les projets soumis à l'examen des notables, afin de réserver aux parlements toute liberté, ou plutôt toute souveraineté lors de l'enregistrement. C'était la guerre de l'assemblée qui, par avance, s'engageait contre des projets qu'on ne connaissait pas encore, et dans le nombre figuraient des hommes qui, ayant l'habitude des affaires et de la parole, ne pouvaient manquer d'être des adversaires dangereux.

Tandis que les parlementaires formaient aussi une réunion à part, pour s'abstenir plutôt que pour agir, les évêques de leur côté se rassemblaient pour concerter leur conduite, et à vrai dire ce furent eux qui menèrent cette première assemblée. Parmi eux, il est vrai, figuraient non-seulement des hommes capables comme La Luzerne, évêque de Langres, ou respectables comme Guigné, archevêque de Paris ; mais tous ces évêques du midi, présidents nés des états, et rompus aux affaires publiques, tels que Dillon, archevêque de Narbonne; Dulais, archevêque d'Arles; de Boisgelin, archevêque d'Aix; Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux. A la tête de ces évêques administrateurs était l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne. Il arrivait avec le plan bien arrêté de renverser Calonne et de le remplacer. Non moins habile que son rival, il était passé maître dans l'art de mener les hommes et de préparer dans l'ombre ces coalitions avec lesquelles on emporte à un jour donné une assemblée, qu'on ait tort ou raison.

La noblesse n'eut point de réunion permanente; Lafayette essaya, mais sans succès, d'établir une entente commune. Il faut rendre cette justice à la noblesse, que ce fut elle qui, dans l'assemblée de 1787, montra le plus de dévouement au roi et le plus de désintéressement. Quant au tiers état, il ne figurait que de nom dans cette assemblée qui devait s'occuper de l'intérêt général de la nation.

Un malheur, non-seulement pour Calonne, mais pour le roi et pour la France, fut la mort de M. de Vergennes, arrivée le 13 février 1787. La plupart des notables avaient une grande considération pour ce ministre; son influence eût été fort utile; il eût donné au contrôleur général le poids qui lui manquait; il eût surtout maintenu le roi, sur qui il avait une juste autorité. Louis XVI sentit la grandeur de cette perte, et bientôt, lorsque, abandonné des notables, il se vit forcé d'accepter l'archevêque de Toulouse pour premier ministre, il alla visiter le tombeau de l'homme qui, le premier, lui avait parlé des dangers de la situation, et dit en pleurant ces mots : *Que je serais heureux de reposer en paix auprès de vous!* C'est la parole de Luther au milieu du cimetière de Worms : *Invideo, quia quiescunt.*

L'assemblée des notables s'ouvrit enfin à Versailles, le 22 février 1787. En quelques paroles très-simples, imitées du discours d'Henri IV aux notables de Rouen, Louis XVI exprima son amour du bien public et sa confiance dans les hommes qu'il réunissait pour les consulter sur des réformes qu'on ne pouvait plus ajourner.

M. de Calonne prit ensuite la parole. Il prononça, avec grâce et facilité, un discours où l'homme d'esprit se montrait plus encore que l'administrateur. Toute la légèreté de M. de Calonne se retrouve dans cette allocution qui devait agacer l'auditoire, car si en France on aime l'esprit, c'est à la condition qu'il restera à sa place. En nul pays peut-être on ne tient davantage à entendre parler sérieusement des affaires de l'État. La gravité y fait la moitié du succès.

Calonne commença en disant que les vues qu'il allait faire connaître étaient devenues personnelles au roi, par l'attention suivie que Sa Majesté avait donnée à chacune d'elles avant de l'adopter; c'était dire clairement aux notables qu'ils étaient appelés non pas pour délibérer, mais pour applaudir. Puis, suivant l'usage qui ne veut pas qu'un ministre en place ait jamais tort, il déplora la détresse dans laquelle il avait trouvé les finances de la France à son arrivée, et fit un pompeux étalage de la situation florissante où il les avait mises par ses soins. Il était assez difficile que ce roman ne trouvât pas d'incrédules; le nom de Necker devait naturellement se présenter aux notables. Calonne imagina de faire son propre éloge aux dépens de son rival, et, ce qui peint l'homme, il se moqua de l'économie devant une assemblée qui pouvait croire que si on la convoquait, c'était pour porter remède à la prodigalité des ministres.

« En général, dit-il, l'économie d'un ministre des finances peut exister sous deux formes si différentes, qu'on pourrait dire que ce sont *deux sortes d'économies :*

» L'une, qui frappe tous les yeux par des dehors sévères, qui s'annonce par des refus éclatants et durement prononcés, qui affiche des rigueurs sur les moindres objets afin de décourager la foule des demandeurs. C'est une apparence imposante, qui ne prouve rien pour la réalité, mais qui fait beaucoup pour l'opinion. Elle a le double avantage d'écarter l'importune cupidité, et de tranquilliser l'inquiète ignorance.

» L'autre, qui tient au devoir plus qu'au caractère, peut faire plus en se montrant moins. Stricte et réservée pour tout ce qui est de quelque importance, elle n'affecte pas l'autorité pour ce qui n'en a aucune; elle laisse parler de ce qu'elle accorde et ne parle pas de ce qu'elle épargne. Parce qu'on la voit accessible aux demandes, on ne veut pas croire qu'elle en rejette la plus grande partie. Parce qu'elle tâche d'adoucir l'amertume des refus, on la juge incapable de refuser. Parce qu'elle n'a pas l'utile et commode réputation d'inflexibilité, on lui refuse celle d'une sage retenue. Et souvent, tandis que par une application assidue à tous les détails d'une même gestion, elle préserve les finances des abus les plus funestes et des impérities les plus ruineuses, *elle semble se calomnier elle-même par un extérieur de facilité*

que l'envie de nuire a bientôt transformé en profusion. »

Il était difficile de se moquer de son autorité avec plus d'aisance, et dans un moment plus mal choisi. Car enfin il fallait dire où ce nouveau système d'économie avait amené les finances, et avouer que le trésor était à sec. Calonne déclara qu'il y avait un déficit annuel depuis le cardinal Fleury, que ce déficit, qui était de 74 millions à l'avénement de l'abbé Terray, avait été ramené à 40 par ce ministre, qu'il était de 40 millions en 1774, de 37 en 1776 (ainsi Turgot l'avait diminué); que les emprunts de Necker l'avaient accru jusqu'au mois de mai 1781, qu'il était alors à 55 et qu'il était de 80 millions en 1783.

Le démenti donné au *Compte rendu* de 1781, qui accusait un excédant de 10 millions, excita une surprise générale; on avait foi dans les paroles de Necker. M. de Calonne ne s'inquiéta point de justifier une assertion qui incriminait Necker de la façon la plus grave; il ne parut pas se douter davantage qu'il s'exposait à recevoir lui-même un démenti.

Ce qui est plus incroyable, Calonne ajouta que depuis 1783, le déficit s'était accru, *sans dire à quelle somme il s'était élevé.* Dans son opinion les notables n'étaient appelés ni à connaître le montant du déficit, ni à vérifier la régularité des comptes; ils devaient simplement approuver, ou plutôt enregistrer les mesures prises pour combler un abîme dont on leur cachait la profondeur. Leur rôle était celui de comparses, qui emplissent les théâtres, mais qui n'y parlent point.

Ces réticences du contrôleur général blessèrent les notables. Appelés par le roi dans une crise sérieuse, soutenus par l'opinion, ils se sentaient les représentants de la France; Calonne allait bientôt apprendre à ses dépens que, s'il se moquait des notables, ceux-ci le prenaient au sérieux.

En résumé, Calonne avouait qu'il existait un arriéré considérable qu'il évaluait à 684 millions, et un déficit annuel qu'il estima tour à tour à 80, à 100 et même à 115 millions. Suivant l'usage, ces dettes considérables n'étaient rien pour un pays aussi riche que la France; l'augmentation des revenus, l'extinction des rentes viagères, le jeu de la caisse d'amortissement, en auraient facilement raison; mais malgré tout les finances se trouvaient engagées jusqu'en 1797, et en dépit de la prospérité du trésor, il était nécessaire et urgent de venir à son secours.

Pour combler ce déficit, Calonne avait en outre un moyen qu'il présente sous la forme d'une épigramme :

« Que reste-t-il qui puisse suppléer à tout ce qui manque, et procurer tout ce qu'il faudrait pour la restauration des finances? Les abus !

» Oui, messieurs, c'est dans les abus mêmes que se trouve un fonds de richesses que l'État a droit de réclamer. C'est dans la proscription des abus que réside le seul moyen de subvenir à tous les besoins. »

Et il ajoutait d'un ton plus élevé :

« Le plus grand de tous les abus serait de n'attaquer que ceux qui sont de moindre importance, ceux qui, n'intéressant que les faibles, n'opposent qu'une faible résistance, mais dont la réformation ne peut produire une ressource salutaire. Les abus qu'il s'agit aujourd'hui d'anéantir pour le salut public, ce sont les plus considérables, les plus protégés, ceux qui ont les racines les plus profondes et les branches les plus étendues. Tels sont les abus dont l'existence pèse sur la classe productive et laborieuse, les *abus des priviléges pécuniaires,* les *exceptions à la loi commune*, et tant d'exemptions injustes qui ne peuvent affranchir une partie des contribuables qu'en aggravant le sort des autres. »

La séance finit après ce discours où Calonne ne disait que la moitié de la vérité en ce qui touche les finances, mais où, en échange des sacrifices qu'il demandait, il offrait au pays les réformes de Turgot.

A la suite de la séance d'ouverture, les notables furent répartis en sept bureaux, présidés chacun par un prince du sang (1). On l'avait ainsi décidé pour éviter jusqu'à l'apparence d'une assemblée anglaise; tout ce qui ressemblait au parlement anglais était la terreur du roi, qui pensait à Charles Ier et à Jacques II.

Dans chaque bureau on votait par tête, *sans distinction d'ordre;* c'est là un précédent qui fut invoqué en 1789. Mais le vote se donnait par bureau. Il en résultait que quarante-quatre voix formant la majorité de quatre bureaux suffisaient pour faire rejeter un projet adopté par cent voix; en d'autres termes on pouvait avoir pour soi les deux tiers des voix, et avoir cependant la majorité légale contre soi. Il est évident qu'on avait voulu que l'assemblée ne pût jamais sortir de son rôle de simple commission consultative; mais cela était difficile en face de questions aussi graves et dans l'état de l'opinion.

Et ici je signalerai une des erreurs les plus fréquentes des monarchies, quand, par nécessité, elles veulent prendre un caractère libéral. On suppose que la liberté politique pour un pays consiste dans un certain nombre de personnes qui se réunissent pour parler publiquement ou non des affaires de l'État. C'est là une erreur. Des assemblées qui s'assemblent publiquement, et qui parlent au pays, sont sans doute un des éléments de la liberté publique, mais à une condition, c'est qu'elles soient *représentatives*, c'est-à-dire qu'elles aient reçu un mandat du pays.

Convoquez les trois cents personnes les plus considérables de l'Autriche, demandez-leur un avis sur la situation du pays : qu'aurez-vous de plus que l'opinion exprimée tous les matins par des journalistes qui ne sont peut-être pas d'aussi grands personnages officiels, mais qui n'ont ni moins de lumière, ni moins de bon sens?

Au contraire, faites élire une chambre par le pays; ces

(1) Monsieur. — Le comte d'Artois. — Le duc d'Orléans. — Le prince de Condé. — Le duc de Bourbon. — Le prince de Conti. — Le duc de Penthièvre.

députés ne seront peut-être ni les gens les plus importants, ni les plus capables, mais ils auront derrière eux un groupe d'électeurs, un pays qu'ils représentent, et devant lequel ils ont une certaine responsabilité. En traitant avec eux, vous traitez avec des mandataires; leur nombre est peu considérable, mais derrière eux est tout un parti dont le nom est légion.

Aujourd'hui cette opinion est reçue en France, mais elle n'y est reçue qu'à moitié. On suppose qu'on peut faire une chambre haute par nomination du pouvoir, sans élection; mais que représente chaque membre de la chambre haute? Lui-même et rien de plus. Cette chambre peut être composée des personnes les plus illustres et les plus capables du pays, mais comment peut-elle stipuler pour le pays, qui ne lui a donné aucun mandat?

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'en agissant ainsi on croit fortifier le pouvoir. Tout au contraire on l'affaiblit. On tombe dans cet inconvénient d'une chambre unique, qui apparaît à chaque révolution. Ce qui nous trompe, c'est la chambre des lords; mais les lords anglais, par l'organisation communale, judiciaire, territoriale de l'Angleterre, sont *ipso facto* des représentants du pays; ce n'est pas la confirmation de la règle, c'est l'exception.

Voyez au contraire les États-Unis. Ils ont trouvé moyen, en faisant appel à l'élection, d'avoir une véritable aristocratie, à la fois populaire et puissante. Pourquoi? Parce qu'il y a en tous pays une aristocratie qui ne demande qu'à monter à la surface, pourvu qu'on lui ouvre une représentation.

Je ne me suis éloigné de mon sujet qu'en apparence. Si j'ai pu vous faire toucher au doigt l'erreur de Louis XVI et de M. Calonne, et aussi celle de leurs successeurs, j'aurai une fois de plus insisté sur un des grands principes de la politique, comme de la vie humaine : c'est que rien n'est efficace, rien n'est durable, rien n'est solide que ce qui est vrai. On ne fonde rien sur un mensonge. Quand on tromperait un pays durant six jours ou dix ans, on ne ferait que se compromettre soi-même en ruinant les forces vives de la nation; il n'y a de viable que ce qui est vrai, et en fait de représentation nationale, il n'y a de vrai que des élections franches et sincères qui sont la voix du pays. C'est ainsi seulement qu'un peuple s'attache à ses institutions, et que ses institutions, au lieu d'être un danger, sont pour tous la force et le salut.

VARIÉTÉS.

L'instruction secondaire des filles.

Une Association pour l'enseignement secondaire des filles vient de se former à Paris, sous le patronage du ministre de l'instruction publique. C'est la première pierre d'un édifice plus vaste. M. Duruy, on le sait, voudrait instituer pour toute la France des cours pour les jeunes filles et consacrer à cette œuvre les forces de l'Université. Nous allons donc la voir à l'essai, cette entreprise abominable contre laquelle un évêque, dont les *factums* ne se comptent plus, renouvelle le cri de Marie-Antoinette : « J'en appelle à toutes les mères ! »

Si nous en croyons ce prélat, voici les horreurs qui vont se passer. Parlons d'abord des professeurs. Dans la pensée de M. le ministre, c'est l'Université qui les fournira presque tous. Mgr Dupanloup — car c'est lui — fait le portrait du professeur de l'Université. Il est jeune, célibataire, aussi séducteur que séduisant; par sa parole vive, brillante, éloquente, il « enlèvera » son « facile » et mobile auditoire. « Les cahiers de la jeune fille arriveront au jeune homme et reviendront à la jeune fille corrigés et annotés par lui. » Qui sait même si, dans ce doux échange, leurs mains ne se toucheront pas ! Vous entrevoyez les conséquences; peut-être sera-t-il bon, dans l'intérêt des mœurs, d'encourager par une « prime » les professeurs à épouser du moins celles de leurs élèves dont ils auront trop particulièrement annoté les copies. Non pas que M. Dupanloup veuille médire des professeurs de l'Université, Dieu l'en garde ! mais enfin « ce sont des hommes » !

Parlons maintenant des locaux. Ce seraient des édifices publics prêtés par l'administration. Les jeunes filles devront s'y rendre, en revenir; chemin faisant, dans le bâtiment même, si c'est, par exemple, une mairie, elles peuvent rencontrer des hommes. Mais, dira-t-on, elles ne sauraient sortir de chez elles, pour faire une visite ou une emplette, sans courir ce danger; sans doute, et Mgr Dupanloup répondrait : Mettez-les au couvent; on le devine sans peine. Dans cette mairie, ce n'est pas seulement des hommes qu'elles seraient exposées à rencontrer, mais encore certaines femmes..... M. Dupanloup ne recule devant rien. De ces « contacts » peuvent résulter des confusions. « Nous glissons trop sur la pente des mœurs »; des cours pour les jeunes filles, c'est la « publicité de leur éducation », bien plus, « la publicité de leur personne », et à ce propos, le croirait-on? M. Dupanloup fait remarquer le sens que prend le mot « public » quand on l'applique aux femmes ! « J'appelle, dit-il, les choses par leur nom », mais quelles choses voit-il donc?

> De quelle étrange image on est par lui blessé !
> Sur quelle sale vue il traîne la pensée !

M. l'évêque d'Orléans n'oublie qu'un point : c'est que les organisateurs de ces cours en appellent aux mères comme lui. Ces cours ne peuvent vivre qu'à la condition d'être fréquentés, et personne n'y amènera de force les jeunes filles, si les mères y voient, non pas même tant de périls affreux, mais des inconvénients. L'approbation des mères est donc indispensable, et cela sauve tout.

Elles sont des juges naturels, puisque le succès, l'existence même de ces cours dépendra du jugement qu'elles

en porteront. Elles sont des juges compétents, puisqu'elles « savent », de l'aveu de M. Dupanloup, ce qu'exige « le respect délicat de leurs filles ». Elles seront des juges bien renseignés, puisqu'elles assisteront aux cours et verront, entendront tout. Que faut-il de plus?

Leurs observations seront nécessairement accueillies, leurs craintes respectées. S'il leur paraît que le local est mal choisi, de deux choses l'une : ou les « autorités municipales » sauront trouver un autre local afin d'éviter que, retirées par leurs mères, les élèves ne disparaissent, ou bien les cours deviendront sans péril, par la raison simple qu'ils seront abandonnés. Ainsi pour tout le reste. Vous accablez à la fois de compliments et de soupçons les professeurs de l'Université, dont la plupart ne méritent

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Mais quoi ? Si les mères redoutent les charmes personnels des professeurs, l'Université n'est pas tellement à court qu'elle ne puisse offrir des hommes moins beaux qu'Adonis. Voudra-t-on qu'ils soient mariés? Presque tous les universitaires le sont. M. l'évêque d'Orléans en appelle contre M. Duruy, non-seulement aux mères, mais aux pères qui ont des filles. — « Pour se plaire dans un tel projet, il faut un père qui n'ait que des fils », dit-il, oubliant, par une bien fâcheuse inadvertance, que M. Duruy avait une fille, déjà mariée et mère, qu'il a eu la douleur de perdre il y a deux ou trois ans. — Mais pour tenir ces cours, on peut faire appel, comme Mgr Dupanloup, aux pères qui ont des filles, on peut en charger des professeurs qui se trouvent dans ce cas. Ils ne sont pas rares, car il est notoire que dans l'Université les mariages donnent des filles plutôt que des garçons. En un mot, il faudra que les professeurs agréent, non pas aux jeunes filles, mais aux mères, ce qui est différent, et nous croyons que l'Université pourra satisfaire les mères sur ce point.

Mais les « doctrines » ! Ne peut-il pas y avoir, dans l'Université, quelques « rationalistes? » Sans doute ils ne heurteront pas rudement les convictions religieuses de leur auditoire ; habiles, ils déroberont les attaques, procéderont par réticences, atténuations, insinuations... De deux choses l'une, dirons-nous encore : ou les mères n'en seront pas choquées, ou, si elles le sont, le professeur devra ou changer d'allures ou se retirer. Mais soyons plus justes. Les professeurs de l'Université sont accoutumés, quand ils enseignent les jeunes gens, à observer « les délicatesses infinies, les nuances, les précautions ». Ils en donnent, depuis quelques années, une preuve qui, ce nous semble, n'est pas médiocre, en réussissant à ne choquer personne dans l'enseignement épineux de l'histoire contemporaine. Sans sacrifier leurs opinions intimes, ils ont ce qu'on peut appeler le tact du professeur, et devant des jeunes filles ils seront encore plus scrupuleux dans le choix et l'expression de leurs idées. Je me porte garant qu'ils seront plus maîtres de leurs paroles que Mgr Dupanloup, qui ne l'est pas toujours. Il dit que les professeurs « enlèveront » cet auditoire « facile » et que les jeunes filles, élevées jusqu'à présent « sur les genoux de l'Eglise », vont être « jetées à bas prix dans les bras de l'Université ». Convenons que si, dans les cours en question, les professeurs abusaient des métaphores de ce genre, les mères auraient lieu de s'effaroucher.

Après tout, M. Duruy ne fera que généraliser un mode d'enseignement déjà éprouvé et qui donne, depuis cinquante ans, les résultats les plus heureux entre les mains de quelques instituteurs libres de la jeunesse féminine (1). Cela s'appelle, croyons-nous, « l'éducation maternelle » ou « la mère institutrice ». Ce n'est ni l'Église institutrice, ni l'État instituteur. Qui n'a rencontré dans la société parisienne des femmes véritablement cultivées et d'une grande distinction de cœur et d'esprit? Ce n'est pas d'ordinaire au couvent qu'elles ont été instruites, mais dans ces cours dont l'idée remplit de fantômes si étranges l'imagination de M. Dupanloup.

Un des fondateurs de ces cours fut précisément un abbé, l'abbé Gautier. J'ai connu un autre établissement de ce genre ; le professeur trouvait sur sa chaire les copies à corriger et y laissait les copies *annotées*. Les mères pouvaient elles-mêmes y déposer les unes et y reprendre les autres. Telle était la façon peu dangereuse dont s'opérait cet échange où M. Dupanloup voit un abîme de perdition. Parmi ces honorables professeurs de jeunes filles, l'un des plus connus est un israélite, vanté pour sa méthode à la tribune de la chambre des députés en 1825, décoré pour sa méthode par M. Guizot ; M. Lévi Alvarès a instruit cinquante générations de jeunes filles sans offusquer une seule mère par ses « doctrines ». Nos professeurs de l'Université n'auront pas moins de tact que lui.

Quant aux programmes tracés par M. Duruy, à la forme des examens qu'il propose, aux distributions de prix dont il fait le tableau, la critique s'y peut exercer, mais à quoi bon ? Ce qui s'y peut trouver de défectueux ou d'erroné, les mères sauront bien le reconnaître, l'indiquer, et comme c'est d'elles qu'on sera obligé de prendre conseil, afin d'obtenir leur acquiescement, on arrivera, dans la pratique, à sauvegarder toute convenance.

Déjà même la pratique fait justice des cris d'alarme de M. Dupanloup. L'Association qui vient de se former à Paris n'a pas encore ouvert ses cours, mais on sait de qui elle se compose. Ce ne sont pas seulement des hommes éminents ou distingués, tels que MM. Jamin, Milne Edwards, Wurtz, Viollet-le-Duc, etc. ; ils remplissent, en outre, les conditions qui peuvent rassurer les mères les plus défiantes. M. Milne Edwards n'est peut-être pas précisément un jeune professeur; il est probable que tous les membres de l'Association sont mariés et pères ; j'en connais plusieurs qui ont des filles, un entre autres qui en a quatre ou cinq pour le moins. Enfin, je vois

(1) MM. Lévi Alvarès, Rémy-Réaume, M. et madame Feillet, M. Prat, les successeurs de l'abbé Gaultier, etc.

parmi eux une femme aussi estimable qu'estimée, aussi honorable qu'honorée, directrice des salles d'asile; cette femme, la plus compétente peut-être et, à coup sûr, la plus expérimentée qu'il y ait en France sur l'instruction des filles, cette mère de famille, excellente catholique, s'associe à ces cours, et la part importante qu'elle y prend peut bien compter dans la balance autant que les prévisions hasardées et fantastiques de M. Dupanloup.

M. l'évêque d'Orléans prétend défendre les pensionnats laïques de filles en même temps que les couvents: mais, dans ces pensionnats, tous les professeurs sont-ils du sexe féminin? Pourquoi ne pas étendre sur ces établissements les mêmes soupçon, les mêmes frayeurs? Mais il ne faut pas avoir l'air de ne rompre cette lance qu'en faveur des seuls couvents. Des prêtres, dit encore le prélat, «refuseraient», parce que ce sont des hommes, «de faire des classes de littérature à des jeunes filles»; et pourtant ne sont-ils pas chargés de les confesser en secret? N'insistons pas. Tous ces raisonnements tombent devant une simple réflexion. La meilleure partie de la bourgeoisie parisienne fait déjà suivre par ses filles des cours semblables à ceux que veut établir M. Duruy. Si les efforts de M. le ministre réussissent, c'est qu'il y aura nombre de mères qui préféreront ces cours aux couvents et cet enseignement, contrôlé par leur présence, à l'enseignement clérical, que des grilles leur dérobent; alors qu'aura à répondre M. l'évêque d'Orléans quand on lui dira: «Vous en avez appelé aux mères, nous aussi; les mères ont prononcé»?

EUG. YUNG.

BULLETIN DES COURS.

Association pour l'enseignement secondaire des filles.

(Sorbonne, rue Gerson, à partir du 1er décembre.)

PREMIER TRIMESTRE.

MARDI.

De 1 heure à 2 heures. — *Économie domestique.*

Madame Pape-Carpentier, directrice du cours normal des salles d'asile.

De 2 heures à 3 heures. — *Mathématiques.*

M. Philippon, secrétaire de la Faculté des sciences.

JEUDI.

De 1 heure à 2 heures. — *Littérature.*

M. Albert, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne.

De 2 heures à 3 heures. — *Histoire naturelle* (la Terre).

M. Hébert, professeur de géologie à la Faculté des sciences.

SAMEDI.

De 1 heure à 2 heures. — *Histoire de France.*

M. Gérardin, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis.

De 2 heures à 3 heures. — *Chimie.*

M. Cahours, professeur de chimie à l'École centrale des arts et manufactures et examinateur de sortie à l'École polytechnique.

Nous sommes priés de reproduire la lettre suivante:

Monsieur,

La fondation d'une chaire libre sous la forme de conférences et de lectures a été accueillie, il y a huit ans, avec une sympathie qui nous a suivi de la rue de la Paix à la rue Scribe, n° 5, et enfin à l'Athénée.

La transformation de l'Athénée en théâtre ne saurait entraîner la chute d'une institution si pleine d'avenir.

Animé du meilleur espoir de développer rapidement une œuvre aimée de tous les esprits éclairés et progressifs, nous avons soumis notre projet de réorganisation à l'adhésion d'un comité d'initiative, qui a bien voulu nous autoriser à venir en son nom vous demander le concours qu'il a donné lui-même.

Nous avons l'honneur de vous adresser le résumé des statuts de la Société dont nous avons provoqué la formation; nous serions très-heureux de vous voir participer à notre œuvre.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Y. HENRY,

Ancien secrétaire des conférences de la rue de la Paix, et ancien directeur des conférences de la rue Scribe, n° 5, et de l'Athénée.

Résumé des statuts.

Une Société en commandite par actions est en voie de constitution pour la continuation des conférences de la rue de la Paix, de la rue Scribe et de l'Athénée.

Le capital social est de 20 000 francs, divisé en deux cents actions de 100 francs chacune.

50 francs seront versés en souscrivant; le surplus ne sera appelé que si les besoins de la société l'exigent.

Chaque action donne droit, outre le dividende de 70 pour 100 dans la répartition des bénéfices, à une entrée gratuite et personnelle.

Tout actionnaire aura le droit d'assister aux assemblées générales et de faire partie du conseil de surveillance.

La souscription est ouverte: chez M. Chavoutier, ancien administrateur des conférences de la rue de la Paix et de la rue Scribe, 37, rue Louis-le-Grand; et à l'Agence coopérative, 14, rue Taitbout.

AVIS.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de novembre, et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici à la fin de novembre, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue*, seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant: GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 53 — 30 NOVEMBRE 1867

Paris, 29 novembre 1867.

A partir de la semaine prochaine, qui nous fait entrer dans notre cinquième année, nous nous proposons de mettre en tête de chacun de nos numéros une revue très-succincte des événements littéraires de la semaine. Nous avons l'espoir que nos lecteurs trouveront dans cette innovation un sujet de plus d'être contents de nous.

En fait de cours libres, la grande nouveauté est toujours l'enseignement secondaire des filles qui s'organise à Paris, dans une annexe de la Sorbonne, à Orléans même, à Troyes, à Limoges, à Beauvais, etc. D'autre part, l'Association polytechnique a repris ses conférences, notamment à La Chapelle, à Montmartre, au faubourg Saint-Antoine. Elle a inauguré dans la mairie du IVe arrondissement des conférences spécialement destinées aux femmes. Au cercle des Sociétés savantes, rue Vivienne, le directeur s'occupe d'organiser une série de conférences pour les gens du monde. Enfin, M. Henry, ancien secrétaire des conférences de la rue de la Paix et ancien directeur de celles de la rue Scribe, 7, et de l'Athénée, forme, comme on sait, une société en commandite; il a déjà loué un local, boulevard des Capucines (ancien Musée français). Tels sont les premiers signes par lesquels s'annonce la campagne de cet hiver, au moment où vont s'ouvrir les cours du Collége de France, de la Sorbonne et de toutes nos Facultés, ainsi que les soirées littéraires de la Sorbonne. On voit que, cette année encore, la moisson ne nous manquera pas. E. Y.

Les cours pour l'enseignement secondaire des filles ne doivent s'ouvrir, nous dit-on, que le 5 décembre, et non le 3, comme on l'avait annoncé.

Dans la note qu'a publiée l'Association, nous remarquons le passage suivant :

« Les cours ont l'avantage d'instruire la jeune fille en la laissant sous l'œil de sa mère et au sein de la famille, où elle se forme naturellement à la pratique des devoirs de la vie; c'est la forme d'enseignement qu'il convient surtout de développer pour les femmes. »

Le secrétaire de l'Association est M. Philippon, secrétaire de la Faculté des sciences. C'est à lui qu'il faut s'adresser pour les inscriptions.

COLLÉGE DE FRANCE.

LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE

(de l'Institut).

De l'administration française sous Louis XVI (suite) (1).

XIX

CALONNE DEVANT L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES.

Le premier projet soumis à l'assemblée des notables sembla rallier tous les esprits; c'était l'institution d'*assemblées provinciales*. Calonne avait repris les idées de Turgot, et les avait exposées dans un assez long *mémoire*. Il y avait trois ordres d'assemblées, hiérarchiquement superposées.

Au premier degré les assemblées municipales ou paroissiales. Dans les villes, elles étaient composées des officiers municipaux et d'un certain nombre de notables; dans les campagnes, elles étaient formées de propriétaires ayant un revenu foncier de six cents livres. Aux propriétaires d'un moindre revenu, on accordait le droit de s'associer entre eux pour avoir un représentant; par réciprocité on donnait aux grands propriétaires un nombre de voix proportionné à leurs revenus. C'était la propriété qu'on représentait. Quelques bureaux rejetèrent cette disposition comme bizarre et dangereuse. Selon moi, ils avaient tort. Dans les questions politiques où la liberté du citoyen est en jeu, il est mauvais de ne consulter que les propriétaires, qui peuvent avoir un intérêt particulier; mais quand il s'agit des dépenses communales ou personnelles, et dans un système comme celui de Turgot, où les propriétaires seuls payaient l'impôt, il n'était pas injuste que leur influence se fît sentir.

Dans ces assemblées, il n'y avait pas de distinction d'Ordres, l'âge seul devait régler les préséances. C'est en confondant les citoyens dans la condition de propri-

(1) Voyez les nos 3, p. 33; 26, p. 401; 27, p. 417; 28, p. 433; 29, p. 459; 32, p. 504; 46, p. 721; 47, p. 740; 48, p. 758; 50, p. 795, 51 p. 807; et 52, p. 817.

taires que Turgot et ses amis espéraient établir l'égalité en France, et réformer pacifiquement la constitution.

Au-dessus des assemblées paroissiales étaient les assemblées de district; au-dessus de ces dernières, les assemblées provinciales. Mais Calonne s'arrêtait là; il ne proposait pas d'établir cette grande municipalité du royaume qui avait pu effrayer Louis XVI. Le roi seul était le lien qui réunissait les provinces entre elles; il n'avait pas devant lui une représentation du pays.

Ces trois classes d'assemblées, subordonnées les unes aux autres et correspondant entre elles, n'avaient aucune attribution politique. Répartir les impôts, proposer les chemins, les canaux, les ouvrages à construire, les ateliers de charité à ouvrir; faire connaître les besoins généraux ou locaux de la province, là se bornait leur rôle, qui ne dépassait pas celui de nos conseils généraux. Il y avait seulement cette différence, que si elles se réunissaient une fois par an comme nos conseils généraux, elles ne s'évanouissaient pas après une séance de huit jours; les assemblées de district et de province laissaient après elle un *bureau* permanent. C'est ce qu'on voit aujourd'hui en Belgique, où les conseils généraux ont une délégation provinciale permanente, et l'on s'y trouve bien de cette surveillance constante des représentants locaux du pays.

Du reste, ces assemblées étaient de simples conseils; elles n'exerçaient point d'action directe. Aucune de leurs décisions ne pouvait recevoir d'exécution, même provisoire, sans l'autorisation, ou comme on disait alors, l'*attache* de l'intendant. Toute puissance d'exécution, toute juridiction, leur était formellement interdite.

Les notables furent unanimes pour accepter le principe de l'institution, mais ils ne voulurent pas abandonner la division des Ordres, qui, suivant eux, était un élément essentiel de la constitution française, et que Necker avait respectée dans ses timides essais. Les prétendus délégués du tiers état, presque tous anoblis de la veille, ne furent pas les moins ardents à défendre le privilége. C'est l'histoire de tous les nouveaux convertis.

Calonne donnait la présidence des assemblées paroissiales au plus âgé des membres, celle des assemblées de district et de province aux plus imposés; les notables demandèrent que les présidents fussent pris dans l'un des deux Ordres privilégiés. Suivant eux, la confusion des rangs éloignerait des administrations nouvelles le clergé, la noblesse, et même les hommes les plus distingués du tiers état; ces assemblées seraient alors déconsidérées et sans crédit, ou, ce qui était plus à craindre, *elles tomberaient dans la démocratie*, si elles n'étaient pas dirigées par les membres de la noblesse et du clergé, qui, par leur *naissance*, leurs lumières et leur éducation, étaient en état de les diriger et d'y maintenir le bon ordre.

Toutefois, pour être juste, il faut dire que le clergé et la noblesse défendaient plutôt un souvenir qu'ils ne réclamaient une plus grande part d'autorité; il y avait dans leurs prétentions plus de vanité que d'ambition. On voulait la présidence pour les privilégiés, mais du reste on admettait le vote par tête, bien que les délégués du tiers état dussent être, selon le sentiment général, égaux en nombre à ceux du clergé et de la noblesse réunis.

Nos rois ne se défiaient pas du peuple; tout au contraire, c'est là qu'ils prenaient leur point d'appui pour tenir en bride la noblesse et le clergé; aussi Monsieur et le comte d'Artois étaient-ils fidèles à la tradition monarchique lorsqu'ils faisaient demander par leurs bureaux que, pour balancer l'influence des Ordres privilégiés, on ne leur accordât que le tiers des voix.

Jusque-là l'assemblée des notables ne s'éloignait pas beaucoup des projets de M. de Calonne; mais l'accord ne fut pas de longue durée. Le contrôleur général proposait de remplacer les deux vingtièmes par un impôt territorial en nature auquel toutes les propriétés seraient soumises sans distinction. Ce fut alors que toutes les passions et toutes les rancunes éclatèrent, et que sous le voile du patriotisme on mit tout en jeu pour culbuter un ministre odieux.

Les idées d'égalité avaient fait tant de progrès dans le XVIIIe siècle qu'il était difficile de défendre les priviléges pécuniaires, priviléges qui profitaient surtout aux riches. Aussi ne fut-ce pas de front qu'on assaillit la réforme proposée. Ce fut, non le projet, mais l'homme qu'on attaqua. On mit en doute la réalité du déficit, ou, du moins, on voulut en connaître le chiffre et la cause. Tous les bureaux déclarèrent qu'avant de délibérer ils voulaient s'assurer du déficit et examiner les états du trésor royal durant les dernières années. Cette communication était demandée avec d'autant plus de chaleur que la première voix qui s'était élevée pour la réclamer était celle de Monsieur, frère du roi, qui n'aimait pas Calonne et voulait le renverser.

Calonne s'opposa vivement à cette prétention. Discuté, il était perdu. S'il avait convoqué des notables, c'était pour éviter la curiosité légitime, mais indiscrète, des états généraux. Il déclara officiellement que le roi n'avait pas assemblé les notables pour les charger d'un pareil examen; on ne leur demandait pas leur avis sur l'administration des finances, mais sur la meilleure forme à adopter pour l'assiette et la perception de l'impôt territorial.

Les notables furent blessés de cette déclaration. Sans doute ils n'étaient pas les représentants de la France et ils n'avaient droit de rien exiger; mais quand on les convoquait pour imposer au pays une charge nouvelle, c'était bien le moins qu'ils s'assurassent si ce fardeau était nécessaire. Ils déclarèrent donc que sans prétendre gêner en rien les mesures du gouvernement, ils avaient le droit de ne conseiller que celles qu'ils jugeraient bonnes, et qu'ils ne pouvaient *penser à de nouvelles taxes* avant de connaître le détail des dépenses et celui des réformes projetées. Tous les notables ne furent pas aussi modérés; un d'eux, M. de Castillon, montra d'un

geste dédaigneux la réponse du contrôleur général : « Mon avis, dit-il, est qu'on ôte ce papier de dessus cette table et que nous nous mettions à délibérer sur le *fond* et sur la *forme* de tous ces projets depuis la première jusqu'à la dernière ligne. »

Au dehors, l'opinion commençait à s'échauffer; une caricature célèbre représentait M. de Calonne haranguant un troupeau de dindons : « Messieurs, leur disait-il, je vous ai réunis pour vous demander à quelle sauce vous voulez être mangés. — Mais nous ne voulons pas être mangés. — Vous sortez de la question, répondait le ministre. » Et en effet, il n'y avait pour lui qu'une question : plumer les gens sans leur permettre de crier.

Calonne avait trop la connaissance des hommes pour ne pas sentir que sa position était menacée, et que tout retard le perdait. Ses adversaires les plus redoutables étaient dans le clergé; il proposa une conférence à l'archevêque de Toulouse et à quelques-uns des plus influents. Là il joua cartes sur table. « Tenez, monseigneur, dit-il à l'archevêque de Toulouse, accordez-moi une trêve pour tout le temps de l'assemblée des notables. Ne soyons qu'au roi et à l'État. Il n'y a personne ici qui ne doive frémir si cette opération échoue ; c'est une dernière ressource. J'ai dit et répété au roi qu'elle devait sauver l'État, mais qu'elle pouvait le perdre; qu'il fallait ou ne pas entreprendre ou exécuter. Le roi est encore ferme, on peut l'ébranler, on mettra tout en combustion. Faisons un marché, vous et moi. Soutenez mon opération et ensuite prenez ma place. »

Ces paroles étaient d'un homme clairvoyant; malheureusement ces marchés entre ambitieux ne se concluent guère ; des deux côtés il y manque le désintéressement et la bonne foi.

Repoussé par le clergé, Calonne, qui était encore soutenu par le roi, ne perdit pas courage. Il espéra plus de succès s'il était entendu dans un comité nombreux. Le 2 mars 1787, six membres de chaque bureau s'assemblèrent chez Monsieur. Dans cette réunion, qui dura plus de cinq heures, Calonne, seul contre tous et violemment attaqué, se défendit avec une grande présence d'esprit, sans jamais se départir de la parfaite politesse d'un gentilhomme ; mais il avait contre lui le mauvais vouloir de ceux qui convoitaient sa position ou qui craignaient ses réformes, et par malheur il lui manquait ce qui fait la véritable force d'un ministre, la réputation d'un honnête homme. Il avait raison, mais ses paroles n'inspirèrent point confiance; elles n'eurent aucun effet.

Pour vaincre toute résistance, il avait apporté des bordereaux de recette et de dépense; il se flattait que, lorsqu'il les aurait fait passer sous les yeux des commissaires, on tiendrait les comptes pour vérifiés. Il en fut tout autrement.

Ses notes parurent insignifiantes, on lui demanda quelles économies et quels retranchements Sa Majesté se proposait de faire, combien produiraient les nouveaux impôts et ceux qu'on remaniait. On le pressa de questions sur le *Compte rendu* de Necker en 1781, et sur le chiffre du déficit. Calonne répondit que Necker s'était trompé; qu'au lieu d'un excédant de 10 millions, le compte effectif de 1781 présentait un déficit de 46 millions, et qu'à vrai dire le déficit réel était de 70 millions. Quant au déficit annuel, il l'évalua à 80 millions en 1783, à 100 ou 112 millions en 1787.

Les débats s'animèrent. L'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé, déclara que la confiance et le crédit ne pourraient renaître que lorsque la France saurait qui, de Necker ou de Calonne, avait trompé le roi, et que justice serait faite du coupable.

Calonne ayant avancé dans la discussion que le roi avait le droit d'imposer ses peuples à sa volonté, et que ce principe ne serait certainement contesté par aucun des membres présents, Dillon, archevêque de Narbonne, s'éleva contre cette prétention : « Je le nie, dit-il, et je ne serai pas le seul. *L'impôt, soit dans sa quotité, soit dans sa durée, doit avoir les mêmes bases que le besoin public qui le fait établir et qui seul le justifie.* » C'étaient là les vrais principes; il aurait pu ajouter que dans la vieille France, suivant les principes féodaux, tout homme libre ne payait d'impôt que celui qu'il votait. Là était la cause et la légitimité des états généraux.

C'est ce que sentit Dulau, archevêque d'Arles; il s'unit à son collègue de Narbonne, et dit qu'il lui semblait douteux qu'une autre assemblée que celle des états généraux eût le droit de voter une nouvelle surcharge d'impôt. Ainsi la tradition et la raison s'unissaient pour combattre le despotisme monarchique, qui ne datait guère que de Louis XIV.

Calonne sortit de cette longue séance sans avoir conquis un seul partisan, sans avoir affaibli un seul de ses adversaires. Il n'avait plus d'espoir que dans le roi. Louis XVI ne l'abandonna pas. Il fit annoncer aux bureaux que sa volonté était qu'on délibérât non sur le fond, mais sur la forme, *étant déterminé à asseoir cet impôt.* Les notables répondirent que la perception en argent leur paraissait moins onéreuse que la perception en nature. Dès qu'ils eurent ainsi fait preuve d'obéissance, ils renouvelèrent leur demande afin d'obtenir les comptes de finances; ils le firent avec tant d'opiniâtreté que Louis XVI, toujours incapable de résistance, résolut de céder. Seulement, en homme timide et qui se rattache toujours à de petits expédients, il retrancha des états de compte les dépenses qu'il ne voulait pas qu'on connût. Ce n'est pas ainsi qu'on gouverne un empire; la franchise est toujours le moyen de salut.

C'est ainsi que peu à peu les notables s'érigeaient en représentants du pays. Cependant ils sentaient ce qui leur manquait; aussi le nom d'états généraux fut-il prononcé par plusieurs bureaux. Les premiers qui, parmi les notables, soulevèrent cette grosse question, furent les archevêques d'Arles et de Narbonne, le marquis de Lafayette et le procureur général d'Aix, Castillon. Ce

magistrat ayant été interrompu par le comte d'Artois, et qui le rappelait au sujet en délibération : « Votre Altesse royale, dit Castillon, me permettra de lui dire qu'il n'existe aucune autorité qui puisse admettre l'impôt territorial tel qu'il est proposé, ni cette assemblée, quelque auguste qu'elle soit, ni les parlements, ni les états particuliers, ni même le roi; les états généraux seuls auraient ce pouvoir. »

Quand l'esprit d'opposition saisit une assemblée, la raison et la justice sont bien vite oubliées. Les idées les plus justes, les réformes les plus sensées, furent repoussées par les notables, et le public applaudit; tout était suspect, venant d'un ministre qu'il fallait renverser.

Par exemple, s'il y avait une mesure qui méritât d'être approuvée, c'était celle qui soumettait le clergé à l'impôt comme le reste des citoyens. C'était, il est vrai, la dissolution du clergé considéré comme corps politique; il rentrait sous la loi commune, il ne formait plus un État dans l'État. Depuis longtemps l'opinion demandait cette réforme, mais, présentée par Calonne, on n'en voulut pas. Les évêques censurèrent le plan avec aigreur, les bureaux se rangèrent à leur opinion; on fut populaire en défendant le privilége et l'inégalité.

Le projet qui diminuait la taille personnelle des pauvres, et diminuait d'un dixième le principal de la taille dans tout le royaume, avait été calculé pour soulager les artisans et les journaliers. Il en était de même du projet qui transformait la corvée en argent. C'était une œuvre populaire par excellence. Après des chicanes peu fondées, les notables renvoyèrent tous ces projets aux assemblées provinciales. On ne voulait pas prendre parti, car approuver Calonne, c'était le soutenir, et chacun conjurait la ruine du contrôleur général.

Déçu de ses espérances, abandonné de tous, Calonne s'imagina qu'en payant d'audace il pourrait se jouer de l'opposition des notables. Il avait divisé son plan de réformes en quatre parties; la première s'occupait du soulagement de l'agriculture, c'était le seul qu'il eût présenté. Le 12 mars, il apporta la seconde, qui contenait la suppression des douanes intérieures et l'adoucissement de la gabelle. Calonne eut l'imprudence de féliciter les notables sur leur conduite, comme si elle lui était favorable. Il dit que le roi voyait avec satisfaction que les sentiments des notables étaient d'accord avec ses principes, que les notables ne *recherchaient les difficultés* que pour faire apercevoir les *moyens* de les prévenir, et que leurs objections, *principalement relatives aux formes*, ne contrariaient nullement les points essentiels que Sa Majesté avait en vue.

C'était aller trop loin. A peine rentrés dans leurs bureaux, les notables éclatèrent contre cette hardiesse étrange. L'archevêque de Narbonne dit qu'il avait été près d'interrompre le contrôleur général, n'ayant pu sans indignation l'entendre assurer que l'assemblée était d'accord avec lui pour le fond et ne différait que sur la forme; il demanda que le roi fût supplié d'ordonner au contrôleur général d'envoyer son discours à chaque bureau, afin qu'on rétablît les principes qu'il avait altérés, les faits qu'il avait dénaturés. Tous les bureaux adoptèrent cette proposition par un arrêté commun. A ce point d'irritation, rien n'était plus possible. Calonne, du reste, ne fit aucune difficulté d'envoyer son discours, et quoiqu'à la lecture son langage parût moins hardi qu'on ne l'avait supposé, la défiance était si grande que plusieurs bureaux, gardant toute leur rancune, demandèrent que leur réclamation fût inscrite au procès-verbal.

Le mot d'ordre fut de faire échouer tous les projets du ministre, tactique trop vite apprise dans les assemblées, et qui a perdu plus d'une chambre et plus d'un gouvernement.

On ne pouvait attaquer en principe la loi de douanes qui supprimait les barrières intérieures, mais on l'attaqua en détail; elle était mal conçue, elle était trop hardie, elle était contraire aux priviléges des provinces, — et cependant, suivant M. de Calonne, elle apportait aux provinces un soulagement de 20 millions, sans parler de la suppression de vexations et de poursuites perpétuelles; — elle était funeste au travail national; comme conclusion ils en renvoyèrent l'examen aux assemblées provinciales. Quant à la gabelle, qui rapportait plus de 60 millions et à laquelle on ne pouvait renoncer, Calonne proposait fort sagement de supprimer les divisions intérieures, divisions qui, dans une province, faisaient payer le sel *vingt fois* plus cher que dans une province voisine, et offraient à la contrebande un attrait si violent qu'il y avait par année plus de 4000 saisies, et plus de 500 chefs de famille condamnés à la chaîne ou à la prison. Ce projet, les notables l'attaquèrent comme insuffisant. Monsieur lut un mémoire des plus vifs contre le plus odieux des impôts; il proposa de l'abolir en le remplaçant par une taxe sur tous les sujets, pour qu'il ne restât rien de *l'infernale machine de la gabelle*.

L'aliénation des domaines, qui faisait partie de la troisième division du travail de Calonne, fut repoussée comme contraire aux lois fondamentales de la monarchie. Jamais les grands mots n'ont manqué en France pour ajourner une réforme nécessaire. Tout rejeter, c'était la devise de Brienne et de ses amis. En vain quelques hommes de bien, étrangers aux partis, le duc du Chastelet et le duc de Nivernais, essayèrent de ramener l'assemblée à la raison, en demandant qu'on votât un secours passager pour le gouvernement et qu'on renvoyât aux assemblées provinciales le soin d'indiquer l'impôt le moins onéreux. En vain Monsieur, à qui la crainte venait vite, distribua-t-il un mémoire aux bureaux pour appuyer ces mesures de modération; la majorité, conduite par Brienne, voulait en finir au moyen d'une opposition systématique; elle avait pour elle le nombre, qui l'emporte souvent sur la raison.

Calonne, poussé à bout, fit *un coup de désespoir*, sui-

vant le langage du temps. Il prit un parti qui aurait réussi à Necker et qui nous semble aujourd'hui tout naturel, mais qui était de tout point contraire aux usages et à la tradition monarchique : il en appela à l'opinion.

Les projets présentés aux notables n'avaient reçu aucune publicité officielle. Sur la proposition de Monsieur, il avait même été convenu qu'on en garderait le secret; mais c'est trop demander à une assemblée de cent quarante-quatre personnes. On en parlait beaucoup dans les salons et même ailleurs. Ce n'était cependant qu'une demi-publicité, qui ne sortait guère de Paris et de Versailles. Calonne, voulant appeler l'opinion à son secours, fit imprimer les mémoires dont se composaient les deux premières parties de son travail, et les fit précéder d'un avertissement. Il se plaignait de manœuvres qu'on faisait jouer contre lui afin d'égarer les esprits, il annonçait que le temps était venu d'apprendre à la France le bien que le roi voulait lui faire. Il passait en revue les projets présentés et n'avait pas de peine à démontrer que toutes ces réformes étaient justes et depuis longtemps sollicitées par le vœu public. Cet avertissement, rédigé par le célèbre avocat Gerbier, était une défense d'avocat plus que de ministre; le ton en était d'une âpreté, juste peut-être, mais peu politique. On répandait partout le bruit que les impôts allaient augmenter, Calonne répondait : « Oui, on payera plus, sans doute, mais qui? Ceux-là seulement qui ne payaient pas assez. *Ils payeront ce qu'ils doivent*, suivant une juste proportion, et personne ne sera grevé. Des priviléges seront sacrifiés? — Oui, la justice le veut, le besoin l'exige. Vaudrait-il mieux surcharger les non-priviligiés, le peuple? On criera? — Il faut s'y attendre. Peut-on faire le bien public sans toucher à des intérêts particuliers? Peut-on faire une réforme sans que personne se plaigne?

» Mais la voix du patriotisme, l'attachement dû à un souverain qui cherche avec ses sujets les moyens d'assurer la tranquillité publique, le sentiment de l'honneur, ce sentiment si fort sur l'âme d'un Français, triompheront de toute autre considération. »

Il y a là comme un premier écho de 1789. Calonne donna la plus grande publicité à cet appel à l'opinion, on l'afficha dans les rues, on le répandit à profusion dans les provinces, on en adressa de nombreux exemplaires aux curés de Paris et des campagnes. Tout cela était nouveau et révolutionnaire dans un gouvernement où tout était mystère et secret d'État.

Les bureaux qualifièrent ce préambule de séditieux. Ils réclamèrent au nom du danger public et de leur honneur offensé. Ils prirent tous des arrêtés pour se plaindre d'un écrit destiné, disaient-ils, à faire croire au peuple que les premiers Ordres mettaient leurs intérêts en opposition avec les siens. C'était la vérité cependant. Le roi répondit que le contrôleur général n'avait rien fait imprimer que par son ordre, et que les notables pouvaient, de leur côté, rendre publics les différents arrêtés qu'ils avaient pris dans leurs bureaux respectifs.

Ainsi c'était la royauté qui en appelait à l'opinion pour juger entre elle et les notables. Le moyen eût été bon dans un pays habitué à la vie publique, mais en France on n'en était pas là; comme le remarquait le bureau présidé par le duc de Bourbon : « La forme insolite d'une sorte d'appel au peuple répugnait à la constitution d'un État monarchique, où les instructions du souverain ne se transmettent jamais à la nation que par l'organe des lois. Rien n'est plus contraire aux vues du roi qu'un écrit capable d'exciter dans l'esprit de la multitude une fermentation dangereuse.» Que Louis XVI fût de son temps en abandonnant une vieille politique, je l'accorde; mais alors il fallait aller jusqu'au bout, et en arriver au libre gouvernement.

Malgré cet appel à l'opinion, Calonne ne trouva nul appui. La défiance était générale. Lafayette le dénonça comme prévaricateur. De tous côtés parurent des pamphlets, où les enfants perdus de l'opinion essayaient d'enflammer l'esprit public. Linguet, l'homme aux paradoxes, demandait les états généraux. Carra, dans une brochure véhémente adressée aux notables, disait : « C'est outrager la nation que de lui proposer, en l'absence des états généraux qui tiennent à la constitution, de consentir à refondre cette constitution en assemblées provinciales, dont la véritable qualité serait celle de *caisses d'emprunt au profit du contrôleur général.* »

A la cour on commençait à abandonner Calonne. Un ministre qui penche n'a plus d'amis. Louis XVI se fatiguait de cette opposition incessante, et comme on lui répétait que ses idées triompheraient si elles étaient remises en des mains plus pures que celles du contrôleur général, il commençait à hésiter. Un événement facile à prevoir décida la chute de Calonne; cet événement, Calonne l'avait lui-même provoqué par sa légèreté.

Avant l'ouverture de l'assemblée, Necker avait écrit à Calonne pour lui dire que s'il y avait des doutes sur l'exactitude du *Compte rendu* de 1781, il était prêt à lui communiquer toutes les pièces justificatives. Calonne fit une réponse évasive, en jouant sur les mots. Il dit que son intention n'était point d'attaquer le *Compte rendu*, et que des renseignements lui seraient inutiles *parce qu'il n'avait aucun doute*, ses recherches lui ayant fourni des *preuves convaincantes*. Après le discours de Calonne, duquel il résultait que le *Compte rendu* de Necker n'était rien moins qu'exact, Necker écrivit au roi, offrant de justifier de l'exactitude du *Compte rendu* contradictoirement avec son accusateur, soit devant le roi, soit devant l'assemblée, soit devant le grand comité de l'assemblée. Il voulait l'Europe pour témoin de sa justification, puisqu'il était accusé devant elle.

Calonne a déclaré plus tard qu'il ne s'était jamais opposé à cette vérification, et il est vrai qu'en 89 il essaya de se faire nommer député à la Constituante pour se trouver en face de son rival; mais quoi qu'il en soit, Louis XVI, tout ébranlé qu'il pût être, fit dire à Necker qu'il était satisfait de ses services et qu'il lui comman-

dait le silence. Le temps était passé où de pareils ordres pouvaient être donnés et obéis. Necker, dont l'honneur était en jeu, se mit à rédiger une réponse et, en attendant, communiqua des notes à l'assemblée sur son administration et sur celle de son rival. Il avait beaucoup de partisans et fournissait des armes à l'opposition, double raison pour être écouté.

Calonne, interpellé dans l'assemblée, déclara que Necker, en quittant le ministère, n'avait pas laissé une somme suffisante pour achever les payements de 1781 et commencer ceux de l'année suivante. On demanda la vérité à Joly de Fleury, le successeur de Necker au contrôle général. Celui-ci répondit très-fermement et pria Miromesnil de mettre sa lettre sous les yeux du roi. Cette lettre frappa Louis XVI; Calonne se défendit par des récriminations et demanda le renvoi de Miromesnil; il l'obtint et donna les sceaux à M. de Lamoignon. Fort de cette victoire, il demanda la démission de M. de Breteuil, qu'il trouvait toujours contre lui; mais alors parut la reine, qui accusa Calonne d'avoir compromis la dignité du trône par la convocation des notables, et qui demanda le remplacement d'un homme repoussé par tous les partis.

Louis XVI ne savait rien refuser à la reine. Calonne tomba six semaines après l'ouverture de cette assemblée qu'il avait convoquée, et dont il se promettait les plus brillants résultats. Il tomba malgré son esprit, son talent, son énergie, malgré la justice de ses projets, l'avantage évident des améliorations qu'il proposait; il tomba parce qu'il lui manquait une qualité que Machiavel n'a pas mise dans son livre, et sans laquelle cependant nulle réforme n'est faisable, nulle amélioration durable; il lui manquait la première vertu d'un homme d'État, celle qui, en inspirant la confiance au pays, fait la puissance du ministre; il lui manquait l'honnêteté politique, la sincérité.

XX

LOMÉNIE DE BRIENNE ET LES NOTABLES.

M. de Calonne, par sa légèreté, avait compromis les finances et le gouvernement, du moins avait-il le juste sentiment de la situation où des fautes accumulées, dont il n'était pas le seul coupable, avaient placé le pays. Ce n'était pas l'œuvre d'un esprit vulgaire que d'avoir repris les plans de Turgot, qui seuls pouvaient régénérer la France. A l'exemple de son illustre prédécesseur, Calonne voulait créer un esprit public par l'habitude d'une libre administration, faire pénétrer l'égalité dans les institutions et donner à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, une impulsion qui permettrait d'opérer sans agitation une réforme politique et sociale dont chacun sentait la nécessité.

Quelque peu regrettable que fût personnellement le contrôleur général, sa chute n'en fut pas moins funeste. C'était une nouvelle preuve de la faiblesse du roi; c'était l'ajournement de projets qui avaient ému l'opinion, et qu'on ne pouvait plus abandonner sans compromettre la monarchie. Enfin le successeur de Calonne trouva le moyen de le faire regretter, et poussa la royauté sur cette pente où elle ne devait plus s'arrêter. Ce que serait devenue la France si les notables avaient secondé le contrôleur général, il est difficile de le dire; mais une fois Loménie de Brienne au pouvoir, la vieille royauté est visiblement perdue. Aussi, quelque part que l'on fasse à l'ambition ou à la vanité de Necker, y avait-il un sentiment juste de la situation dans les paroles qu'il prononça en apprenant la nomination de Brienne, qui, il est vrai, renversait ses espérances : « Dieu veuille que ce nouveau ministre parvienne à servir l'État et le roi, mieux que je n'aurais pu le faire ! C'est déjà une bien grande tâche dans les circonstances actuelles, mais bientôt elles surpasseront la force d'un homme, quel qu'il puisse être. »

A propos de Necker, la façon dont Louis XVI le traita, au moment où il éloignait Calonne, est trop caractéristique de l'ancien régime, pour n'en pas dire quelques mots.

Le lendemain du renvoi de Calonne parut, sans nom d'auteur et sans titre, la réponse de Necker aux accusations portées contre lui par le contrôleur général. Cette réponse hautaine et dédaigneuse n'était pas aussi catégorique que le croyait Necker, qui s'est souvent fait illusion. Calonne a maintenu plus tard l'existence d'un ancien déficit que son rival avait méconnu, et aujourd'hui les historiens impartiaux ne lui donnent pas tout à fait tort en ce point. Mais, en 1787, dans l'état des esprits, tout ce que disait Necker était accepté comme indiscutable, et ce qu'il disait était peu rassurant.

Suivant lui, quand il avait quitté le ministère au mois d'avril 1783, il y avait un parfait équilibre entre la recette et la dépense, sinon même un excédant de recettes de 12 millions. Depuis lors, les revenus de l'État avaient augmenté de 80 200 000 livres et les dépenses de 192 millions. De plus, on avait fait pour 1 milliard 46 millions d'emprunts, dont près de 700 millions dans le court ministère de M. de Calonne; c'était ainsi qu'on était arrivé à un déficit annuel de 112 millions.

Cette révélation (et le mot est juste, car en France les finances étaient un secret d'État), jeta Paris et la France dans la consternation. Un pareil désordre, sous un roi honnête et personnellement économe, ne s'expliquait que par des dilapidations. Ce fut à la cour qu'on s'en prit, et des pamphlets violents insultèrent la reine sous le nom de *madame Déficit*.

L'éloge de Necker, l'*homme nécessaire*, retentissait partout à Paris et à Versailles; lui seul pouvait sauver la France et la retirer des bords de l'abîme; mais Louis XVI s'irritait de cet éclat. Quand on lui parla de rappeler Necker, il déclara qu'il n'entendait pas *lui céder la couronne;* il trouvait, de plus, fort mauvais que Necker eût publié cette lettre au mépris d'une défense formelle;

aussi, pour le punir de sa désobéissance et du bruit qui se faisait autour de lui, le roi n'imagina-t-il rien de mieux que de signer, le 13 avril 1787, une lettre de cachet qui exilait Necker à quarante lieues de Paris. Avoir raison contre son maître, c'est un crime d'État dans les gouvernements absolus.

« Un soir, dans l'hiver de 1787, nous dit madame de Staël, deux jours après que la réponse aux attaques de M. de Calonne eut paru, on fit demander mon père dans le salon où nous étions tous rassemblés avec quelques amis. Il sortit et fit appeler d'abord ma mère, et puis moi quelques minutes après, et me dit que M. Lenoir, lieutenant de police, venait de lui apporter une lettre de cachet qui l'exilait à quarante lieues de Paris. Je ne saurais peindre l'état où je fus à cette nouvelle. Cet exil me parut un acte de despotisme sans exemple. Il s'agissait de mon père, dont tous les sentiments nobles et purs m'étaient intimement connus. Je n'avais pas encore l'idée de ce que c'est qu'un gouvernement, et la conduite de celui de France me paraissait la plus révoltante de toutes les injustices. Certes, je n'ai point changé à l'égard de l'exil imposé sans jugement ; je pense et je tâcherai de le prouver que c'est, parmi les peines cruelles, celles dont on peut le plus facilement abuser. Mais alors les lettres de cachet, comme tant d'autres illégalités, étaient passées en habitude, et le caractère personnel du roi adoucissait l'abus autant qu'il était possible. L'opinion publique d'ailleurs changeait les persécutions en triomphe. Tout Paris vint visiter M. Necker pendant les vingt-quatre heures qu'il lui fallut pour faire les préparatifs de son départ. L'archevêque de Toulouse, protégé de la reine et qui se préparait à remplacer M. de Calonne, se crut obligé, même par un calcul d'ambition, à se montrer chez un exilé; de toutes parts on s'empressait d'offrir des habitations à M. Necker; tous les châteaux à quarante lieues de Paris furent mis à sa disposition. Le malheur d'un exil qu'on savait momentané ne pouvait être très-grand, et la compensation était superbe. *Mais est-ce ainsi qu'un pays peut être gouverné ?* »

Necker exilé laissait la place libre à l'archevêque de Toulouse, mais quoiqu'il fût le protégé de la reine, le roi ne voulait pas de lui. Placé entre deux hommes désignés par l'opinion, il choisit, ce qui arrive souvent, un homme insignifiant dont la médiocrité n'offensait personne. Ce fut M. de Fourqueux, que madame de Staël, dans un accès de pitié filiale, a peint de main de maître ; mais à coup sûr le portrait n'est pas flatté.

« Jamais perruque du conseil d'État n'avait couvert une plus pauvre tête. Il se rendit d'abord justice à lui-même, et voulut refuser la place qu'il était incapable de remplir; mais on insista tellement sur son acceptation qu'à l'âge de soixante ans qu'il avait, il crut que sa modestie lui avait dérobé jusqu'alors la connaissance de son propre mérite et que la cour venait enfin de le découvrir. Ainsi les partisans de M. Necker et ceux de l'archevêque de Toulouse remplirent momentanément le fauteuil du ministère, comme on fait occuper les places dans les loges, avant que les maîtres soient arrivés. »

Cependant les notables, irrités de l'exil de Necker et nullement satisfaits par le renvoi de Calonne, continuaient l'examen des projets de l'ancien ministre et y apportaient la même aigreur. Avant la chute du contrôleur général, ils avaient discuté la subvention territoriale, la transformation de la corvée, l'allégement de la taille, la liberté du commerce des grains, l'abolition des douanes intérieures, l'adoucissement de la gabelle ; ils se mirent alors à discuter la troisième partie des réformes proposées : Calonne avait demandé l'aliénation des domaines que leur dépérissement rendait presque inutiles à la couronne, et un nouveau régime forestier pour corriger les vices d'une mauvaise administration. Le roi fit signifier aux bureaux que sa volonté était « qu'ils s'occupassent directement du bien de la chose, sans s'arrêter aux observations qui n'y ont pas un rapport direct, et dont la plupart étaient hors du cercle des objets qu'il avait fait mettre sous leurs yeux. » C'était une protestation timide contre le tour que prenait la discussion.

Toute préoccupée de son rôle politique, l'assemblée tint peu de compte des volontés du roi. Une phrase du rapport de M. de Calonne qui attribuait au roi la *directe universelle* — « la directe universelle, inhérente au grand fief de la souveraineté, origine et premier générateur de tous les autres fiefs du royaume, est inséparable de la couronne, disait Calonne », — souleva des réclamations assez vives; on déclara qu'en France le roi était souverain et non pas suzerain universel, et cela était vrai (1).

Puis l'assemblée déclara que les grands domaines destinés dans l'origine à l'entretien de la maison royale étaient inaliénables, suivant les lois fondamentales de la monarchie ; la nation seule pouvait apporter à cette législation des modifications sans lesquelles il ne pouvait y avoir aucune sécurité pour les acquéreurs. A l'occasion d'une loi nouvelle, on en revenait encore aux états généraux; tout y ramenait.

En même temps, les notables saisirent cette occasion d'écraser M. de Calonne. Il y avait eu plus d'un abus dans les concessions qu'il avait fait faire par Louis XVI; les notables suppliaient le roi de se faire rendre compte de toutes les aliénations qui avaient eu lieu sous son règne, afin d'arrêter les *engagements* désavantageux et non encore achevés, et de revenir sur ceux où Sa Majesté aurait été lésée d'outre-moitié. Les notables signalaient en même temps l'abus des acquisitions onéreuses faites récemment par le domaine. C'était une attaque directe contre les Polignac et d'autres seigneurs protégés par la reine, et trop bien traités par le contrôleur général.

(1) En Angleterre, le roi est le *souverain fieffeux* du royaume, toutes les terres sont tênues de lui en fief ; mais il n'en a jamais été ainsi en France, où le roi n'a pas été un conquérant comme le Normand Guillaume.

C'est de cette façon que les notables préparaient leur retraite, qu'ils jugeaient imminente; ils continuaient leur opposition et jouissaient de leur popularité quand, le 23 avril, Louis XVI vint à l'assemblée pour y tenir une séance générale, où abandonnant sa conduite passée, il donnait gain de cause aux notables sur tous les points. C'était la conséquence forcée de la retraite de Calonne ; il fallait ou dissoudre l'assemblée ou lui céder. Louis XVI, suivant son habitude, avait pris ce dernier parti. Toutefois, il faut dire qu'on n'abandonnait pas le fond des réformes proposées par Calonne; Louis XVI pouvait se faire l'illusion de croire qu'en cédant sur quelques détails, il assurait le triomphe des idées qu'il avait jusque-là défendues.

Le roi commença par rassurer le clergé et la noblesse sur leur droit de préséance dans les administrations provinciales; il promit de leur conserver une prérogative qu'*ils avaient toujours eue dans les assemblées nationales.* Il remercia les archevêques et évêques de l'*empressement avec lequel ils avaient déclaré ne prétendre aucune exemption dans les charges publiques*, et il promit d'écouter l'assemblée du clergé sur ce qui pourrait intéresser les *formes*, ainsi que sur les moyens de rembourser la dette. C'était reconnaître et fortifier le privilége sacré que s'attribuait le clergé.

Louis XVI insista sur la gabelle : « Je regarderai, dit-il, comme un jour heureux pour moi, celui où je pourrai abolir *jusqu'au nom* d'un impôt aussi désastreux.»

Enfin, abordant la grosse et triste question des finances, le roi en parla comme un homme tout étonné d'une profusion criminelle. Cédant complétement aux vœux de l'assemblée il déclara qu'il avait ordonné de communiquer les états de recette et de dépense au président de chaque bureau. Le garde des sceaux, Lamoignon, qui prit la parole après le roi, dit aux notables qu'en demandant cette communication, « *ils avaient fait ce qu'ils devaient faire* ». C'était leur reconnaître pleinement le droit qu'on leur avait dénié, c'était, en outre, singulièrement agrandir leur mandat.

« Dans ce que je vous ai fait communiquer, disait le roi en finissant, je ne vous ai point dissimulé la différence que je trouve entre la recette et la dépense; vous en verrez la malheureuse réalité par les états qui seront remis aux présidents des bureaux. La masse de ce déficit doit paraître effrayante au premier coup d'œil, et c'est pour trouver les moyens d'y remédier que je vous ai assemblés. Je suis fermement résolu à prendre les mesures les plus efficaces pour faire disparaître le déficit actuel, et pour empêcher qu'il ne se reproduise dans aucun cas. Je sais qu'un des meilleurs moyens est de porter l'ordre et l'économie dans les différentes branches du revenu. »

Pour en arriver là, il fallait à la fois des économies et des ressources nouvelles. Le roi annonçait quinze millions d'économie, puis, reprenant la quatrième partie des projets de Calonne, il proposait un impôt sur le timbre et l'ouverture d'emprunts successifs destinés à effectuer des remboursements à date fixe. Enfin le roi insistait pour le vote de la subvention territoriale.

Les notables accueillirent ce discours avec plus de respect que de confiance. Si Louis XVI n'avait eu ni la force ni le moyen d'empêcher un pareil gaspillage dans le passé, qui répondait de l'avenir? On savait en outre que les états de recette et de dépense n'étaient pas exacts. Par une bonté aveugle, Louis XVI avait fait lui-même un triage. Pour que les notables ne pussent inquiéter personne à cause de dons ou de faveurs injustement obtenus, il avait mis à la charge du déficit permanent des dépenses qui ne devaient pas se renouveler.

Dès le lendemain, les membres qui composaient le bureau du prince de Conti, et que le public nommait les *grenadiers de Conti* pour les encourager dans leur hardiesse, représentèrent à Sa Majesté, tout en la félicitant de ses intentions généreuses, que de l'aveu du roi parlant par la bouche du contrôleur général, l'impôt était déjà excessif et ne pouvait être augmenté qu'à la dernière extrémité, et après que toutes les voies de libération auraient été épuisées (1).

En conséquence, le bureau suppliait Sa Majesté de le mettre en état d'apprécier les ressources étrangères à l'impôt, dont on pourrait faire usage, en lui faisant remettre le *tableau des retranchements et des économies* qu'elle se proposait d'ordonner, et les états *circonstanciés* de la recette et de la dépense annuelle, qui pouvaient seuls faire connaître au bureau : 1° si un accroissement d'impôt était indispensable; 2° à quelle somme il fallait le porter ; 3° jusqu'à quelle époque on pouvait en fixer la durée.

En deux mots, c'était le vote du budget que demandait le bureau du prince de Conti : les états généraux n'en eussent pas demandé davantage.

C'est que par la force des choses les notables se trouvaient les représentants du pays. La France ne les avait pas nommés, mais elle les adoptait. Et il en sera ainsi dans tous pays où il y aura une volonté nationale sur un point donné. En pareil cas, tout sert d'instrument. C'est ce courant d'opinion qui avait fait longtemps la force du parlement; c'était lui qui, en ce moment, soutenait les notables, et les emportait bien plus loin qu'ils ne croyaient aller.

Dans une situation aussi tendue, M. de Fourqueux était insuffisant. Il fallait un ministre capable de conduire les affaires et de diriger les notables; on en arrivait à sentir le besoin d'un ministre parlementaire. M. Laurent de Villedenale, intendant de Rouen, remplaca M. de Fourqueux au contrôle général, mais le véritable ministre, sous le titre de *chef du conseil royal des finances*, fut l'archevêque de Toulouse, Étienne-Charles de Loménie de Brienne.

(1) C'est ce que Lafayette appelle : le *douloureux miracle* d'un accroissement d'impôts (*Mém.*, II p. 171.)

Depuis le renvoi de Calonne, Marie-Antoinette, dirigée par l'abbé de Vermond, proposait l'archevêque de Toulouse pour diriger les finances; mais Louis XVI avait de l'éloignement pour ce prêtre. Il était du nombre des gens que, dans ses *Mémoires*, le dauphin avait recommandé à son fils de ne pas employer. Cependant, placé entre Necker et Loménie, obligé de se décider entre deux hommes dont il redoutait l'un et méprisait l'autre, Louis XVI ne sut pas résister longtemps à M. de Breteuil, qui le pressait au nom de la reine. Il accepta Loménie en disant (parole singulière dans la bouche d'un roi) : *Vous verrez que vous vous en repentirez.* Puis il tomba dans un accablement profond. Dès ce jour, il fut en proie au découragement et laissa la reine prendre sur les affaires une influence trop grande pour une femme qui avait sans doute assez de grâces pour régner à Trianon ou à Versailles, mais qui n'avait aucune idée politique, qui se laissait mener par une coterie, et qui n'avait pour caractère que de la rancune et de la fierté. Il est abominable d'avoir envoyé Marie-Antoinette à l'échafaud; reine, étrangère, femme, elle avait tous les droits à la pitié; mais de ce que Marie-Antoinette est morte de façon sanglante, il n'en résulte pas qu'elle ait été une grande souveraine; l'auréole du supplice ne doit pas nous aveugler, et l'histoire, qui est le tribunal du genre humain, a le droit de peser dans sa balance jusqu'aux martyrs.

Loménie de Brienne était descendu d'une famille ancienne qui avait fourni des secrétaires d'État à Henri III et à Louis XIV; il était pauvre et ambitieux. Pour un homme de grande famille et peu scrupuleux, il y avait en pareil cas une voie sûre qui conduisait à la fortune; c'était l'Église. Loménie y entra résolûment, doutant si peu de l'avenir, qu'au séminaire il dessinait le plan du château de Brienne, qui devait coûter des sommes énormes, et que plus tard il fit exécuter. Compagnon de Turgot en Sorbonne, il était de ceux qui consentaient à porter toute leur vie un masque sur leur visage. Loin de craindre de s'engager dans les Ordres sans vocation, il y entra quand rien ne l'y obligeait, quand la mort d'un frère aîné, tué à l'armée, lui ouvrait la cour et le monde. L'Église lui sembla le plus sûr moyen de satisfaire une ambition, ou plutôt une vanité démesurée.

Ami des philosophes et des jésuites, il scandalisait des salons peu difficiles par son irréligion qui frisait l'athéisme; mais en revanche, c'était lui qui, dans les assemblées du clergé, rédigeait les remontrances les plus vives contre les protestants qu'on oubliait de persécuter. Il s'imaginait que par sa philosophie il civilisait l'épiscopat, et que par sa naissance et l'épiscopat il anoblissait la philosophie. Esprit vif et superficiel, il avait trouvé moyen d'entrer à l'Académie française, qui devinait en lui un Richelieu, ou tout au moins un Fleury. Homme du monde à Paris, il avait su s'acquérir, en Languedoc, dans l'assemblée des états et dans son archevêché, la réputation d'un habile administrateur. C'était, disait-on, l'évêque qui résidait le moins dans son diocèse et qui le gouvernait le mieux. Mais Loménie ne voulait pas s'en tenir à l'épiscopat. Il s'était poussé auprès de M. de Choiseul et plus tard auprès de M. d'Invaux, contrôleur général qui le consultait avec respect; il avait été tour à tour l'ami de Turgot et de Necker; c'est lui qui avait dicté à Calonne le choix des évêques dans l'assemblée des notables; c'était donc un homme fort adroit, pour ne pas dire un intrigant. Je ne vois guère que le clergé de Paris qui l'avait deviné, lorsqu'à la mort de M. de Beaumont, il le repoussa sans hésiter. On connaît le mot de Louis XVI quand on lui proposa Loménie pour le siége de Paris : « Il faut que du moins l'archevêque de Paris croie en Dieu », et il nomma M. de Juigné. Mais dans le monde politique, on est moins difficile; la nomination de Loménie au ministère fut accueillie comme celle d'un homme qu'on pouvait plus ou moins estimer, mais dont personne ne contestait la capacité. En ce point on se trompait du tout au tout; Brienne allait prouver une fois de plus qu'il y a un abîme entre un intrigant et un homme d'État. Faire fortune, ou administrer la fortune publique, sont deux choses qui n'ont rien de commun.

C'est le 1er mai 1787 que l'archevêque de Toulouse fut nommé *chef du conseil des finances.* Deux mois après, il était *principal ministre.* Dès le lendemain de sa nomination, il se rendit à l'assemblée et annonça, en communiquant un mémoire du roi, que les économies seraient non pas de 15, mais de 40 millions et peut-être davantage, que le roi en donnerait l'assurance dans un édit qui allait être envoyé à l'enregistrement. Cette économie était-elle possible? la dilapidation était-elle si grande que du jour au lendemain on pût retrancher 40 millions de dépenses? Je crois que Loménie n'en savait rien, mais qu'importe; il avait son jour de popularité, et d'ailleurs cette communication faite aux notables avait un *post-scriptum* qui l'expliquait. Loménie demandait l'adhésion des notables pour un emprunt immédiat de 80 millions. A cette occasion, le roi avait écrit à l'assemblée une lettre des plus nobles, où il insistait sur la nécessité des économies, non moins que sur celle de l'emprunt, et déclarait que les retranchements *qui lui étaient personnels et à sa famille* étaient ceux qui coûteraient le moins à son cœur et qui seraient le plus promptement exécutés. Les notables acceptèrent ces paroles avec respect et reconnaissance, ils donnèrent leur approbation à l'emprunt. Cette adhésion des notables emporta celle du parlement, qui ne voulait pas se mettre en travers de l'opinion.

L'argent obtenu, on attendait les plans financiers de celui qui avait dénoncé Calonne comme menant la France à la ruine. Loménie trouva tout simple de prendre du même coup le plan et les idées de son rival. Seulement il gâta ces idées. Il réduisait la subvention territoriale en impôt de quotité, et en fixait le chiffre à 80 millions; il proposait d'ajouter à l'extension du timbre une capitation nouvelle, en d'autres termes l'impôt du re-

venu que nos pères avaient en horreur parce que cet impôt introduisait le fisc jusque chez eux.

En même temps et pour être agréable aux notables, Loménie leur fit communiquer les états de recette et de dépense, mais ce budget de notre ancienne monarchie, contenu en 63 états, était si mal dressé, si confus, si peu régulier, que personne n'y voyait clair, non pas même celui qui l'avait présenté. Malgré tout leur zèle, les notables ne purent arriver au chiffre vrai du déficit. Les uns l'évaluaient à 200, d'autres à 130, d'autres à 150 millions, et de guerre lasse on s'arrêta à une moyenne de 140 millions. Mais dans ce chiffre étaient compris 50 millions de remboursements obligés. C'est ce qui explique comment, deux ans plus tard, à l'ouverture des états généraux, Necker, qui comptait autrement que Loménie, pouvait évaluer le déficit annuel à 56 millions seulement.

En face de ce déficit, il n'y avait, ce semble, qu'un parti à prendre : trouver par l'impôt ou l'emprunt les 140 millions dont on avait besoin en 1788. Mais les notables ne voulaient pas compromettre leur popularité, et, comme plus d'une assemblée qui n'a pas le sentiment politique, au lieu d'agir, ils parlèrent.

Ils recommandèrent l'économie et demandèrent une meilleure organisation financière : la réunion de toutes les caisses en une seule, l'abandon des *anticipations*, qui coûtaient fort cher d'escompte et d'intérêt, la création d'un conseil des finances, la vérification semestrielle de l'état du trésor royal, la publication annuelle du compte général de la recette et de la dépense, toutes mesures excellentes que Louis XVI accepta, mais qui ne mettaient pas un sou dans le trésor.

Pressés par le roi de se prononcer sur l'impôt du timbre et la subvention territoriale, ils donnèrent une consultation au lieu d'une adhésion. Le timbre leur parut un impôt qui serait moins onéreux que tout autre s'*il était modéré*. Quant à la subvention territoriale, il leur paraissait juste, si elle avait lieu, que tous les privilégiés fussent soumis à l'impôt, mais *ils avaient défaut de qualité pour voter*. En d'autres termes, c'est au gouvernement et au parlement qu'ils renvoyaient l'odieux de l'impôt, ils ne gardaient pour eux que la popularité. Ce n'est pas ainsi que doit agir une assemblée; elle est partie du gouvernement, il faut qu'elle se compromette avec lui.

Tandis que les notables perdaient ainsi leur temps en des débats stériles, un homme plus hardi et plus clairvoyant voulut profiter de la difficulté même des circonstances pour obliger le roi à doter la France d'une constitution. Cet homme était le jeune Lafayette, l'ami de Washington. Son républicanisme théorique n'effrayait personne en 1787 ; on n'y voyait qu'une singularité piquante. Un républicain à Versailles, c'était quelque chose de plus original qu'un Persan à Paris au temps de Montesquieu.

Quoi qu'il en soit, après s'être adressé à Brienne avec une confiance naïve qui ne l'a jamais abandonné, Lafayette, à propos du déficit, revendiqua pour les représentants de la nation *le droit imprescriptible de déterminer les charges publiques*, et finit en demandant la convocation d'une *assemblée nationale*.

« A voir l'effet que produisirent ces deux mots prononcés pour la première fois, nous dit Lafayette, on n'aurait pas jugé qu'environ deux ans après ils devaient reparaître avec un éclat et une puissance qui rempliraient la France et le monde. — Quoi, monsieur, dit le comte d'Artois, vous demandez la convocation des états généraux ? — Oui, monseigneur, et même mieux que cela. — Vous voulez donc que j'écrive et que je porte au roi ceci : M. Lafayette fait la motion de convoquer les états généraux? — Oui, monseigneur. — Le prince n'eut à écrire que le nom de Lafayette. Le silence fut général, et l'idée qui venait d'être jetée en avant, l'expression de *mieux que* les états généraux, c'est-à-dire d'une *assemblée nationale*, ne parut alors, dans les bureaux comme dans la société, que la vaine expression d'un désir irréfléchi. Cette dénomination d'*assemblée nationale* fut adoptée, comme on sait, à Versailles, dans les premières séances de l'assemblée constituante. »

C'est en ce temps là que Lafayette se trouvant chez le duc d'Harcourt, gouverneur du Dauphin, on se mit à discuter sur les livres d'histoire qu'il fallait mettre entre les mains du jeune prince : « Je crois, dit Lafayette, qu'il ferait bien de commencer son histoire de France à l'année 1787. »

Le comte d'Artois et Lafayette personnifient les deux partis qui, en 89, allaient se combattre : l'un qui tient au passé et veut éterniser ce qui est mort; l'autre qui ne voit que l'avenir et ne croit qu'à ce qui n'est pas encore arrivé. Quand ces deux opinions sont poussées à l'extrême, et c'est ce qui eut lieu à la Révolution, elles sont désastreuses, car toutes deux font la guerre au présent, toutes deux sont révolutionnaires ; quand elles sont modérées, elles se touchent ; le présent est le point où le passé et l'avenir se rencontrent. C'est là qu'il faut se tenir ; ce n'est pas, remarquez-le bien, un milieu entre la vérité et l'erreur, ce milieu n'existe pas, c'est un milieu entre des intérêts divers et qui ont un droit égal à être ménagés. C'est ce que ne comprennent jamais les partis extrêmes, ils n'estiment que la passion ; mais ce qu'estime un véritable citoyen, c'est la justice et la raison. Or, en justice et en raison c'est le présent qui a droit de vivre ; c'est du présent qu'il faut s'occuper. Mais, pour qui ne se paye pas de mots, le présent n'est autre chose que le passé qui commence à mourir et l'avenir qui commence à naître ; il faut donc ménager l'un et l'autre, avec le respect qu'on doit à la vieillesse et le tendre intérêt qu'on porte à l'enfance. On n'est pas conservateur parce qu'on est aveugle, on n'est pas libéral parce qu'on est ingrat.

ÉD. LABOULAYE.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

TABLE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

PARIS.

Institut de France.

MM. Ernest Renan, Wolowski.

Collége de France.

Baudrillart, Michel Bréal, Philarète Chasles, Ad. Franck, Havet, Laboulaye, Legouvé, Ch. Lévêque, Alfred Maury, Gaston Pâris.

Sorbonne.

Caro, Egger, Himly, Paul Janet, Patin.

Bibliothèque impériale.

Beulé.

École des Beaux-Arts.

H. Taine.

Notre-Dame de Paris.

Mgr Darboy, le R. P. Hyacinthe.

Soirées littéraires de la Sorbonne.

MM. Aderer, Jules Duval, Gidel, Lenient, Levasseur, Petit de Julleville, Talbot, Viollet-le-Duc.

Athénée.

Em. Deschanel, Jules Duval, Ch. Lemonnier, Frédéric Passy, Francisque Sarcey.

Association polytechnique.

Audiganne, Ad. Franck.

Salle Herz.

Albert de Broglie, Augustin Cochin, le général Dubois (de Haïti), Garrison, Horn, Laboulaye, Mage, Elisée Reclus, etc.

Société de géographie de Paris.

Samuel Baker, de Chasseloup-Laubat, Gustave Lambert, Guillaume Lejean.

Société de l'histoire de France.

Guizot.

Société pour l'instruction élémentaire.

Jules Simon.

Société des Écoles protestantes.

MM. Guizot.

Cours publics de l'avenue Lascuée.

Edmond de Pressensé, Roger-Hollard, Rosseuw Saint-Hilaire.

Alliance évangélique de Neuilly.

Fontanès.

Conférences d'Enghien-les-Bains.

L. Simonin.

DÉPARTEMENTS.

ANGOULÊME. — **Soirées littéraires et scientifiques.**

Troussart.

CAEN. — **Faculté des lettres.**

Reynald.

DOUAI. — **Faculté des lettres.**

Abel Desjardins, Hillebrand.

DOUAI. — **Soirées littéraires.**

Léopold Thézard.

GRENOBLE. — **Faculté des lettres.**

Antonin Macé.

NANCY. — **Faculté des lettres.**

Gebhart.

SAINT-BRIEUC. — **Congrès international celtique.**

Henri Martin, H. de la Villemarqué.

ÉTRANGER.

ALLEMAGNE. — **Conférences publiques de Berlin.**

Dieterici.

ANGLETERRE. — **Université de Saint-André.**

John Stuart Mill.

ITALIE. — **Université de Bologne.**

Albicini.

SUISSE. — **Hôtel de Ville de Genève.**

Marc Monnier.

VARIÉTÉS.

MM. Menu de Saint-Mesmin, Lubbock.

ARTICLES DES RÉDACTEURS.

MM. Emile Beaussire, Cirimele, Dietz, Grimblot, Paul Janet, Mézières, Rittier, Terrier, Eugène Véron, Eug. Yung.

TABLE DES AUTEURS

Aderer. Caton et les dames romaines, 113.
Albicini. Des principes de la société moderne, 27.
Audiganne. L'exposition de 1867, 529.
S. Baker. Le Nil, 340.
Baudrillart. De l'histoire de l'économie politique, 123. — Vauban, 641, 665, 709.
Beaussire. Le mouvement philosophique en Sicile, 257, 707.
Beraza. L'esclavage dans les colonies espagnoles, 701.
Beulé. Des fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome depuis dix ans; le musée Torlonia, Ostie, 3; les tombeaux de la voie Latine, 24.—Auguste et son siècle, 130; Auguste dans sa maison, 161; l'impératrice Livie, 177; Julie, 201; Agrippa, 225; Mécène, Virgile, Horace, 259; le procès de la littérature du siècle d'Auguste, 273.
Bréal. De la forme et de la fonction des mots, 65.
Albert de Broglie. La traite et l'esclavage, 778.
Caro. De la personnalité humaine, 103.
Philarète Chasles. Galilée, 307.
De Chasseloup-Laubat. Discours à la Société de géographie, 339.
Cibimele. L'Université de Bologne, 464, 687.
Aug. Cochin. La traite et l'esclavage, 690.
Conus. Causerie historique et littéraire sur la gastronomie, 645.
Mgr Darboy, archevêque de Paris. La famille, 102.
Deschanel. Voy. Rittier et Terrier.
Abel Desjardins. Charlemagne économiste, 681; Charlemagne et Alcuin, 726.
Dieterici. Du mythe de la création chez les Orientaux, 739.
Dietz. La rentrée de l'Université de Berlin, 46. — Vie et ouvrages de M. Bœckh, 670. — Une correspondance inédite de l'abbé Raynal, 686. — Une histoire de la littérature allemande, 799.
Dubois (de Haïti). La république de Haïti, 780.
Jules Duval. L'intendant Poivre dans l'extrême Orient, 410. — Grands voyageurs contemporains : le docteur Barth, 449; Livingstone, 469.
Egger. De la littérature grecque après Alexandre, 310. — Coup d'œil sur l'histoire de la langue grecque, 365.
Fontanès. De l'unité de l'esprit parmi les chrétiens, 485.
Franck. Madame de Staël, 109, 138, 167. — La vraie et la fausse égalité, 609.
Garbison. Les affranchis des États-Unis, 774.
Gebhart. L'esprit humoriste, 184.
Gidel. Bourgeois et gentilshommes au xviie siècle, 81. — Saint-Évremond et Hortense de Mazarin à Londres, 562.
Grimblot. Faux autographes de madame de Maintenon, 619, 632.
Guizot. Vie et ouvrages de M. de Barante, 369. — L'instruction primaire en 1867, 398.
Havet. De la littérature latine de Tacite à Tertullien, 57.
Hillebrand. La jeune Allemagne en 1775, 497.
Himly. Les frontières naturelles de la France, 141.
Horn. La traite et l'esclavage, 697.
P. Hyacinthe. De la société domestique, 17. — De la société conjugale, 40. — Le foyer domestique, 97.
P. Janet. *Fragments philosophiques* de M. Cousin, 1. — La *Philosophie de Gœthe*, par M. Caro, 305. — La *Liberté dans l'ordre intellectuel et moral*, par M. Em. Beaussire, 673. — Des controverses philosophiques au xviie siècle : Descartes et la philosophie moderne, 49; la métaphysique de Descartes, 145; le doute méthodique, 247; la certitude, 394; l'autorité, 455; l'évidence, 492; discussion sur le doute méthodique, 509; nature de l'âme, 521; distinction de l'âme et du corps, 662.
Knox. La traite et l'esclavage, 700.
Laboulaye. De l'administration française sous Louis XVI : Idées politiques qui ont régné en France depuis 1774, 33; avénement de Louis XVI, 401; rétablissement des parlements, 405; Malesherbes, 417, 421; philosophie de Turgot, 433; Turgot économiste et politique, 459; ministère Turgot, 504, 721; suppression des jurandes, 740; les municipalités, 758; disgrâce et mort de Turgot, 763; la guerre d'Amérique, 795; Necker, 807; les administrations provinciales, 811; Necker financier, 817; ministère Joly de Fleury, d'Ormesson, de Calonne, 821; première assemblée des notables, 826, 834; Loménie de Brienne, 839. — La traite et l'esclavage, 690 769.
Gustave Lambert. Un projet de voyage au pôle nord, 92.
Legouvé. Les pères et les enfants, la tendresse et l'autorité, 193. Voy. Rittier.
Guill. Lejean. La vallée de Cachemyr, 341.
Ch. Lemonnier. La paix perpétuelle, 593.
Lenient. La comédie après Molière; Regnard, 290.
Emile Levasseur. Les expositions de l'industrie, 321.
Ch. Lévêque. Victor Cousin, 209. — M. Daveluy, 415.
Lubbock. De l'emploi de la pierre dans l'antiquité anténistorique (avec 35 figures), 9.
Macé. Principes et caractère de la révolution française, 475.
Mage. L'esclavage en Afrique, 698.
Henri Martin. De l'origine des monuments celtiques, 785.
Alfred Maury. De la civilisation en France depuis le xviie siècle jusqu'à nos jours : la renaissance des lettres, 313; l'industrie sous l'ancien régime, 361; imprimerie et librairie, 877; parallèle entre la France et l'Angleterre, 524; les parlements, 536; les classes agricoles, 545; leur condition matérielle, 582, 586; les classes ouvrières, 615.
Menu de Saint-Mesmin. L'Association polytechnique, 446.
Mézières. De l'état actuel de l'Université, 465, 481.
Mill. L'instruction moderne, 513, 551, 569.
Marc Monnier. Molière, les valets de comédie, 385.
Gaston Paris. Origines de la littérature française; poésie du moyen âge, 71.
Frédéric Passy. De l'hérédité, 427, 437.
Patin. Discours sur la tombe de M. Cousin, 171.
Petit de Julleville. Une visite à Patmos, 217.
É. de Pressensé. L'instruction populaire, 88.
Elisée Reclus. La traite et l'esclavage, 695.
Renan. L'impératrice Faustine, femme de Marc-Aurèle, 625.
Reynald. La correspondance du Tasse, 545. — Décadence et renaissance des lettres en Italie, 601. — Florence et le génie italien, 763.
Rittier. Leçons de M. Legouvé sur les pères et les enfants au xixe siècle, 159, 172, 191, 239, 266, 286. — La statue de Voltaire, conférence de M. Deschanel, 222. — L'art populaire, conférence de M. Gasperini, 252. — *Notes sur Paris*, par M. Taine, 443. — *Paris-Guide*, 590.
Roger-Hollard. L'instruction populaire, 90.
Rosseuw Saint-Hilaire. L'instruction populaire, 91.
Sarcey. Voy. Terrier.
Jules Simon. Le travail des enfants dans les manufactures, 577.
L. Simonin. De New-York à San-Francisco, 677.
Stuart Mill. Voy. Mill.
T. Quelques chants de la Grèce moderne, 381.
Taine. Titien, 233. — L'idéal dans l'art, 353, 371.
Talbot. Le décor au théâtre, 151.
Terrier. Discussion de MM. Sarcey et Deschanel à propos de Molière, 142. — Conférences de M. Sarcey : la voix du sang, 157; les mots et les idées, 172; les jeunes filles dans le théâtre de M. Dumas fils, 188; les vers dans la comédie, 237; la *Légende des siècles*, 254; l'histoire et la légende au théâtre, 268; l'imagination dans le théâtre contemporain, 317; les héros de l'*Iliade* et l'esprit militaire dans le théâtre contemporain, 333; le lendemain du dernier acte, 382; les dénoûments au théâtre, 430. — Les idées de M. Taine sur l'art, 541. — La tragédie grecque au séminaire d'Orléans, 606. — Histoire d'un brigand grec, 714, 732, 745.
Thézard. Du caractère français, ses rapports avec le droit, 345.
Trouessart. Le procès de Galilée, 298.
Eug. Véron. *Naturalisme contemporain*, par M. Nourrisson, 337.
H. de la Villemarqué. Les Bretons d'Angleterre et de France, 801.
Viollet-le-Duc. L'architecture et l'histoire, 241, 280.
Wolowski. Mazarin, 657.
Eug. Yung. Ouverture du cours de M. Legouvé, 129. — L'instruction secondaire des filles et M. l'évêque d'Orléans, 830.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

A

Abolition de l'esclavage, conférences sur l'—, 624; 789-703; 769-784.
Afrique, intérieur de l'—, ses lacs, ses magnificences, 471.
Agricoles, classes — en France, au xviie siècle, 555-560; condition matérielle de la population — au xviie et au xviiie siècle, 582-590.
Aiguillon (d'), son affaire avec La Chalotais, 402.
Albert le Grand, complication de sa méthode philosophique, 54.
Alcuin, 726-731.
Allemagne, le lyrisme au nord de l'—, le drame au midi, 501.
Ame; discussion de la doctrine de Descartes sur l'—, 521-524; 662-665.
Amérique, la guerre d'— en 1775, 795-799.
Anglaise, école politique —, 36-37.
Angleterre, histoire gouvernementale de l'—, depuis 1770 jusqu'à 1830, par sir G. Cornewall Lewis, 480; — son gouvernement comparé avec celui de la France, 524-528. Voy. Civilisation en France et en Angleterre. — État des esprits en — à la restauration de Charles II, 563. Voy. Université.
Archéologie, fouilles et découvertes faites à Rome et dans les environs depuis dix ans, 3, 24.
Architecture, dans ses rapports avec l'histoire, 241; — égyptienne, 242; — indienne, 243; — grecque, 244; — romaine, 245-246; — 280-286.
Argent, abaissement de la valeur de l'— en France, dès le xvie siècle, 364.
Aristarque, son talent de professeur, son goût, 312.
Aristote, son génie, son école, 311.
Armorique, ses rapports avec l'Angleterre, 801.
Arnauld, le grand théologien, sa lutte contre Descartes, 55. Voy. Descartes.
Art. — Philosophie de l'—; de l'— en Italie; de la condition des artistes dans l'antiquité grecque, 15; beaux arts sous Auguste, architecture, sculpture, peinture, 136; — esthétique et histoire de l'—, 233-236; — de l'— populaire, conférence de M. de Gaspérini, 252-254; de l'idéal dans l'—, 353-360; 371-376. Appréciation des ouvrages de M. Taine sur l'—, 541.
Association polytechnique, 192, 320, 446, 447, 448, 529-536, 609-615
Association pour l'encouragement des études grecques en France, 320,321, 560.
Athénée de Paris, détails sur sa fondation, 1; ses conférences, 16, 32, 33, 63, 64, 128, 144, 160, 254, 256, 268, 272; réflexions sur ses conférences et ses concerts, 289; — 304, 333, 382, 416, 427, 430, 437, 449, 469, 480, 561, 593.
Athènes, essai sur le droit public et privé de la république d'—, 751.
Auguste, l'empereur —, 130, 161-167, 177-184, 201-208, 225-233, 259-266, 273, 369.
Autographes faux. Voy. Maintenon.
Autorité du maître; — des parents; — des anciens; — du consentement universel; — de la révélation, 455-459.

B

Baker, sir Samuel, sa communication au sujet du Nil, 340.
Barante, discours de M. Guizot sur les travaux historiques de M. de —, 369.
Barth, le docteur — voyageur, 449-455.
Basedow, ses systèmes d'éducation pour rajeunir l'humanité, 501.
Bible, de la — comme base de toute instruction, 92.
Bibliothèque d'Alexandrie, origine de la — et de son musée, 312; — bibliothécaires d'Alexandrie, ibid.
Bibliothèques populaires, 90.
Bodin, citation d'un ouvrage de —, sur l'augmentation du prix de toutes choses en 1578, 365.
Boeckh (M.) de Berlin, sa vie et ses ouvrages, 670-672.
Bohême, la — historique, pittoresque et littéraire, 800.
Bourgeois et gentilhommes au xviie siècle, 81-88.
Bretons de France et d'Angleterre, leur parenté, leurs relations historiques, 801,308.
Brigand grec, histoire d'un —, 714-720, 732, 745.
Brizeux (Auguste), vers de —, cités, 806.
Bussy-Rabutin, détails biographiques sur —, 87.

C

Cachemyr, vallée de —, 341.
Calonne, ministère de —, 823.
Camboge. Voy. Lagrée.
Cambridge. Voy. Université.
Campanella, sa métaphysique, 687.
Caractères dans la comédie, conférence de M. Sarcey, 268.
Censure, comment on la comprenait sous Louis XVI, 418.
Chales de Cachemyr, détails sur leur origine, 344.
Charlemagne, 681-686; — 726, 731.
Chartes, école impériale des —, programme des cours, 64.
Choiseul, son altercation avec le dauphin, père de Louis XVI, 403.
Chrétiens; — ce qu'était l'esprit des — aux yeux des Romains, 62; — de l'unité de l'esprit parmi les —, 485-492.
Civilisation en France, depuis le xviie siècle jusqu'à nos jours, 313, 361-365; — 377-380; — 524-528; — 536-540; — 555-560; — 582-590; — 615-619.
Classique, supériorité de la littérature — comme moyen d'éducation, 518.
Clugny, successeur de Turgot, 795.
Cochin (M. Augustin). Voy. Abolition de l'esclavage.
Colbert, ses grands services; — étranger aux vrais principes de l'économie politique, 377.
Collége de France, programme des cours du premier semestre 1866-1867, et ouverture des cours, 16-18; — 65-71; — 109, 138, 192, 193, 224, 307, 313, 400, 402, 417, 432, 433, 459, 524, 536, 555, 582, 615, 641, 665.
Commerce et industrie en France, au xviie siècle, 377-380.
Compagnonnage, son origine, 617.
Conférences. — Voy. Association polytechnique, Athénée de Paris. Soirées littéraires de la Sorbonne, 81, 113, 151, 217, 241, 280, 290, 321, 410, 455.
Conférences diverses : Angoulême, 298; — Genève, 385; Douai, 345; Epinal, 645-656; Enghien-les-Bains, 677-704; Cercle agricole, programme de — 176, 319; — Evreux, 320; Institution royale de la Grande-Bretagne, 208; autres conférences, 529-536; — 624; — internationales, 689-703; 769-784; — Société impériale et centrale des architectes de France, programme d'une conférence internationale, 336; — autres conférences, 560; — 609-615, — histoire des conférences et lectures publiques, 752.
Congrès celtique international, son but, 704; — 785-795, 801-806.
Corporations dionysiaques, dans les villes grecques, 312.
Corvées, origine et histoire de l'établissement des —; suppression des — sur la proposition de Turgot, 721-726.
Courtois et vilains; — poésie courtoise au moyen age, 78-79.
Cousin; — ses Fragments philosophiques, cinquième édition, 1; — discours de M. Patin aux funérailles de M. —, 171; leçon de M. Charles Lévêque, au Collége de France, sur M. —, 210; — conférence de M. Compayré, à Pau, sur M. —, 240; — M. — et l'abbé Mancino, 705-708.
Création, du mythe de la — chez les peuples de l'Orient, 737-740.

D

Dames romaines; — toilette, habitudes des —, 113-122.
Dante, fondateur d'une ère nouvelle dans la poésie, 79.
Daveluy. Discours sur la tombe de M. —, par M. Charles Lévêque, de l'Institut, 415.
Déclaration des droits de l'homme, opinion de Madame de Staël sur la —, 170.
Décor au théâtre, par M. Talbot, chez les Grecs, les Romains, dans l'Inde, en Chine, en Angleterre, en France, 151-156.
Descartes et la philosophie moderne, par M. Paul Janet, de l'Institut, 49; — sa métaphysique, 145-150; son doute mé-

thodique, 247-252; — discussion de toutes les objections, sur la certitude, le *cogito ergo sum*, l'évidence, la véracité divine; sa doctrine, au point de vue de l'autorité; l'application de sa méthode aux diverses sciences; sa distinction de l'âme et du corps, 394-398; — 455-459; — 492-496; 509-512; — 662-665.
Dieu, nature et existence de — d'après Descartes. Voy. Descartes.
Dolmens, six cents — dans l'Aveyron, 787.
Drame; l'histoire et la légende dans le —, conférence de M. Sarcey, 269.
Droit, du caractère français dans ses rapports avec le —, 345.
Dumas (M. Alexandre — fils), les jeunes filles dans son théâtre, 188.
Dupanloup (Mgr), lettre de — à M. Augustin Cochin, à propos de la conférence internationale pour l'abolition de l'esclavage, 691; — sa brochure sur l'instruction secondaire des filles, 830.

E

Économie politique, inauguration du nouveau cours d'histoire de l'— au collége de France, par M. Henri Baudrillart, 65; définition, but de l'histoire de l'—, 123-128; Charlemagne économiste, 681; Colbert étranger aux vrais principes de l'—, 377; Vauban économiste, 641-645; *Projet de dîme royale*, par Vauban, 665-670; 709-714.
Éducation des enfants par les pères, leçon de M. Legouvé, 286-288; — inconvénients de la littérature latine comme moyen d'—, 273-280.
Égalité, la vraie et la fausse —, 609-615.
Église libre dans l'état libre, idée de Madame de Staël, 169.
Enseignement des femmes, projet de M. Duruy, 768 et 830.
Épicure, services rendus par — à l'esprit humain, 311.
Eratosthène, son originalité, comme géographe et comme mathématicien, 312.
Esclavage. Voy. Abolition.
Escrime, de l'— dans l'éducation, 286.
Expositions de l'industrie, au xviie et au xviiie siècle, 322; — sous le Consulat, 324; l'Empire, 325; la Restauration, Louis-Philippe, 326; et depuis, 327-332; — en 1867, 529-536.

F

Famille, état de la —, à l'époque de Molière, 387; trois conférences du P. Hyacinthe sur la —, 17, 40, 97; discours de Mgr Darboy sur la —, 102.
Faustine, étude sur l'impératrice —, femme de Marc Aurèle, par M. Renan, 625-632.
Finances; administration financière de Necker, 817.
Florence, son rôle en Italie, 753-757.
Foi religieuse, la — dans la famille moderne, par M. Legouvé, 266; — sous l'empire romain, 60.
France. Voy. Civilisation en France. — son gouvernement, du xvie au xixe siècle, 65; — renaissance des lettres, au commencement du xviie siècle en —, de l'instruction publique pendant et depuis le moyen âge, 313; — son gouvernement comparé à celui de l'Angleterre, 524-528.
Franklin, son influence à l'origine de la guerre d'Amérique en 1775, 797.
Fronde, comparée avec la grande rébellion en Angleterre, 527.
Frontières naturelles de la France, définition des —, par M. Himly, 141.

G

Galilée, le procès de —, par M. Trouessart, 298-304; — le fait, la légende, le mythe à propos de —, 307; — conférence de M. Sarcey sur le — de M. Ponsard, 269.
Galles, pays de —, ses rapports avec la Bretagne, 803-808.
Gassendi. Voy. Descartes.
Gastronomie, son influence sur la société, en Grèce, à Rome, en France, 645-656.
Gaulois, traits distinctifs du caractère — 345; des rapports de l'esprit — et de l'esprit romain, dans les institutions du droit, 349-351.
Géants, lits et tombeaux des —, 786-789.
Genève, programme des cours d'hiver de l'académie de —, 32.
Géographie, Société de — de Paris; séance publique annuelle, discours de MM. Chasseloup-Laubat, Samuel Baker, Guillaume Lejean, 339-341.
Giovanni (di), philosophe sicilien, 257.
Goethe, en quoi mérite d'être étudié, 305; — son rôle dans la révolution littéraire de l'Allemagne, 497-503; unité organique de son Faust, épisode d'Homunculus, 336.
Goettingen, excentricité des étudiants allemands aux environs de —, en 1772, 500.
Grains, commerce des —, principes de Turgot sur le —; idées de Quesnay; variations énormes des prix sous Louis XVI, 504; édit des — de 1775; livre de Necker sur la législation et le commerce des —; disette et émeute de 1775, 507.
Grammaire comparée, de la forme et de la fonction des mots, 65.
Grec, encouragement ou suppression de l'étude du —, appréciation de ces tendances opposées, 320-321.
Grèce, sa littérature au temps d'Alexandre le Grand et de ses successeurs, 310; — depuis Homère jusqu'aux premiers temps de l'ère chrétienne, 365-368; — chants populaires de la — moderne, citations, 381.
Guerrier, de l'esprit — en France; le Français, non militaire, mais belliqueux, 336.
Guizot (M.), discours de — sur les travaux historiques de M. de Barante, 369. — à la séance publique annuelle de la Société des écoles protestantes, 398-400. —lettre à M. Augustin Cochin à propos de la conférence internationale sur l'abolition de l'esclavage, 691.
Guy-Patin, détails sur sa vie, 82-86.

H

Haïti, état actuel de la république de —, 780.
Hamann, le Mage du Nord, 499.
Herder, fondateur de l'école historique, aujourd'hui dominante en Allemagne, 499.
Hérédité, de l' — dans ses rapports avec les devoirs du père; conférence sur l'—, par M. Frédéric Passy, 427-430; 437-442.
Histoire générale, cours d'—, par M. F. Oger, 80.
Horace. Voy. Auguste.
Horn. Voy. Abolition de l'esclavage.
Hortense de Mazarin, à Londres, par M. Gidel, 561-568.
Humoriste, l'esprit — en Angleterre, par par M. Émile Gebhart, 184-188.
Hyacinthe (le R. P.), conférences sur la société domestique, dans le plan général de la société humaine, 17-40. — le foyer domestique, principe de liberté, d'ordre et de félicité, 98. — doit être transmis, 99. — habitation du foyer, 101-102.

I

Idées, mouvement des — au xviiie siècle, 536-540.
Idées de madame Aubray, conférence de M. Sarcey sur les —, 268.
Impôt du revenu, théorie de Vauban sur l'—, 711.
Imprimerie, direction de l'— de 1750 à 1788, en France, 417-421. — et librairie au xviie siècle, 379-380.
Industrie, sous l'ancien régime en France, 361. — paroles du R. P. Hyacinthe sur le spiritualisme de l'—, 704. Voy. Exposition.
Institution royale de la Grande-Bretagne, 88.
Instruction, état de l'— en France, avant la fondation de l'Université de Paris, 314.— discours de M. J. Stuart-Mill, à l'Université de Saint-André, sur l'— moderne, 512-520, 551-555, 569-576.— populaire : séance d'inauguration des cours publics de l'avenue Lascuée, 88-91; de l'initiative individuelle en fait d'instruction populaire, 88.
Italie, décadence et renaissance des lettres en —, 601-606; le génie italien, 763. Voy. Université.

J

Joly de Fleury, ministère de —, 821.
Julie, les deux — de la famille d'Auguste, 201-208.
Jurandes, suppression des —, 743.
Jurisconsultes et historiens, différence de leurs points de vue, 33.

K

Kant et la paix perpétuelle, 598-600.
Knox (M.). Voy. Abolition de l'esclavage.
Koenigsberg, point de départ de la révolution littéraire en Allemagne, 498.

L

Lagrée, voyage de M. de — pour explorer le Camboge, 339.
Lamartine. Vers de — à une réunion du pays de Galles, cités, 805.
Lauth (M.), son livre sur l'histoire de la littérature allemande, 799-800.
Lavater, son enseignement à Zurich, 501.
Law, son système et ses conséquences, 617.
Lecture. Importance de l'art de bien lire, anecdote, 286. — préservatif contre les mauvaises —, 92.
Légende des siècles, conférence de M. Sarcey sur la —, 254.
Législation comparée, 33. Voy. Louis XVI.
Legouvé (M.), de l'Académie française, ouverture de son cours sur les pères et les enfants au xixe siècle, 129, 267. Voy. Pères et enfants.

LEIBNITZ et la personnalité humaine, 103-108.
LESSING, son rôle dans la révolution littéraire de l'Allemagne, 497.
LIBANIUS, essai sur la vie et la correspondance du sophiste —, 15.
LIBERTÉ, politique inséparable de la — individuelle, 464; la — dans l'ordre intellectuel et moral, 673-676. — des esprits à Rome sous l'empire, 59.
LITTÉRATURE latine après Tacite, 57. — procès de la — d'Auguste, 273.—grecque au temps d'Alexandre le Grand et de ses successeurs, par M. Egger, 310-313. — coup d'œil sur l'histoire de la — et de la langue grecque depuis Homère jusqu'aux premiers temps de l'ère chrétienne, 365-368. — française au moyen âge, origines, 71. — exemples d'une — de mode, pris dans la — française ou anglaise du XVIIe et du XVIIIe siècle; raison d'être et de disparaître, 371. Voy. MOYEN AGE. — histoire de la — allemande par Weber, 799.
LIVIE, images qui restent de l'impératrice —; son mariage, son caractère; fléau d'Auguste; mémoire qu'elle a laissée, 177-184.
LIVINGSTONE, célèbre voyageur, 469-475.
LOMÉNIE DE BRIENNE, son ministère, 839.
LOUIS XIV, ses idées sur la manière d'assurer la prospérité de son royaume, 378.
LOUIS XV, placards, vers, épigrammes, chansons contre lui après sa mort; citations, 401; — et Maupeou, 406.
LOUIS XVI, son avénement, son administration, 401-405, 417-426, 433-437, 459-464, 504-509.
LOUIS XVIII. Voy. PROVENCE.

M

MACHAULT, trois fois ministre sous Louis XV, anecdotes, 403.
MAGE (M.). Voy. ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.
MAINTENON (Madame de), faux autographes de —, par M. Grimblot, 619, 632-633.
MALEBRANCHE, ses analogies avec Spinosa, 56.
MALESHERBES, son ministère, son discours au jeune comte d'Artois le jour du rétablissement du parlement de Paris, 417. — détails biographiques, son rôle comme directeur de la librairie, 418-420. — dans la cour des aides, 421-426, 795.
MANCINO, l'abbé Salvatore —, philosophe sicilien, 705-708.
MARC-AURÈLE et l'impératrice Faustine, sa vie privée, 625-632.
MAUPEOU et son parlement, 406-407.
MAUREPAS, lettre touchante du jeune roi Louis XVI, qui l'appelle auprès de lui; son caractère; attachement du roi pour lui; son administration, 403-408.
MAXIMES DU DROIT PUBLIC FRANÇAIS, esprit de ce livre, 35.
MAZARIN, comme administrateur des finances, 557. — appréciation de son caractère par M. Wolowski, 657-661.
MÉCÈNE. Voy. AUGUSTE.
MÉGALITHIQUES (monuments), 785.
MÉNANDRE, poëte comique, son originalité, 311.
MENHIRS CELTIQUES, 787-789.
MERCK, le meilleur ami du jeune Gœthe, 502.
MOLIÈRE, discussion sur —, par MM. Sarcey et Deschanel, 142. — déchaînement contre — à l'occasion de son Tartufe, 385. — les valets de ses comédies, 385-394.
MONTESQUIEU, son *Esprit des lois*, 36.
MOTS ET IDÉES, conférence de M. Sarcey sur —, 173. — tendance de l'esprit à prendre les mots pour les choses, 516.
MOYEN AGE, littérature du —, origines de la littérature française, poésie du —, 71. 80. — religion du —, 73-75.
MUNICIPALITÉS sous Louis XVI, 758-762.

N

NECKER, son livre sur la législation et le commerce des grains, 507. — son premier ministère, 796; — son administration financière, 817.
NEW-YORK A SAN-FRANCISCO, voyage de—, par M. L. Simonin, 677-681. — construction du chemin de fer du Pacifique, 704.
NGAMI, découverte du lac — en Afrique, 471.
NIL, discours de sir Samuel Baker sur le —, 340.
NOBLESSE, différence de la — en France et en Angleterre, 525-526.
NOTABLES, première assemblée des — sous Louis XVI, 826, 834.

O

ORMESSON, ministère de d'—, 822.
OSTIE, description d'—, fouilles qui s'y exécutent, 6-8.
OUVRIERS, histoire des classes ouvrières en France, depuis 1780 jusqu'à nos jours, par M. Levasseur, 608. — de la condition des — en France au XVIIIe siècle, 615-619.
OXFORD. Voy. UNIVERSITÉ.

P

PAIX PERPÉTUELLE, conférence de M. Charles Lemonnier sur la —, 593-601.
PAMPHLETS, imprimés en Hollande à l'époque de Louis XIV, inondant la France, 379-380. — contre Turgot, citations, 506-507.
PANTHÉISME, sur le — de M. Cousin, 707.
PARIS, notes sur —, 443-446.
PARIS-GUIDE, appréciation du premier volume sur la science et l'art, 590-592.
PARLEMENTS, rétablissement des — sous Louis XVI, 405-410. — et manque de représentation nationale en France, 536-540. — école parlementaire avant 1789, 35.
PATMOS, une visite à — détails sur cette île par M. L. Petit de Julleville, 217-222.
PEINTURE. Voy. ART.
PERDONNET, services rendus par M. —, décédé, 736.
PÈRES ET ENFANTS, au XIXe siècle, cours de M. Legouvé au Collége de France, 129, 159, 172, 191, 193, 238, 267.
PERSONNALITÉ HUMAINE, de la —, 103-108.
PHILÉMON, poëte comique, son originalité, 311.
PHILOSOPHIE, controverses philosophiques du XVIIe siècle, 49, 145, 247-252, 394-398, 492-496, 521-524, 662-665. — mouvement philosophique en Sicile, 257. — de Gœthe, 305.
PIERRE, de l'emploi de la — dans l'antiquité antéhistorique; outils, instruments, armes de diverses espèces, avec figures, 9-14.
PLUTARQUE, adversaire des stoïciens, 15.
POÉSIE DU MOYEN AGE, 71. — populaire dont Alexandre le Grand est le sujet, 312.
POIVRE, l'intendant — dans l'extrême Orient, 410, 415.
PÔLE NORD, projet de voyage au —, 92. — souscription ouverte, 576.
POLITIQUES, idées — qui ont régné en France depuis 1774; Politique tirée de l'Écriture sainte, par Bossuet, théorie qui y est exposée, 33-35.
POLYBE, son génie d'historien, 311.
PRIVILÈGES, abus des — en France; jusqu'où fut portée la création des offices privilégiés, 363.
PROGRÈS, scientifique, nullement contraire au développement religieux, 89; théorie du — par M. H. de Ferron, 688.
PROTECTION ROYALE, inconvénients, exagération de la — en France, 361-362, 377-378; en quoi la — fut bienfaisante, 524.
PROVENCE (comte de), plus tard Louis XVIII, son pamphlet contre Turgot, 763.
PROVINCIALES, administrations — sous Louis XVI, 811.
PUBLICISTES. Voy. STAEL.

Q

QUESNAY, fondateur de la science du droit naturel, citation, 460.

R

RAPHAEL, ses peintures dans le couvent de la Visitation à Rome, comment traitées par les religieuses, 167.
RAYNAL, l'abbé —, correspondance inédite de —, 686-687.
RECLUS (M. Élisée). Voy. ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.
REGNARD, biographie de —, son théâtre, mœurs, caractères, nombreuses citations, 290-298.
REMONTRANCES, droit de —, définition de ce droit, 537. — de la cour des aides sous Louis XVI, 421-426.
RENAISSANCE ITALIENNE, créatrice, sortie non de Rome, mais des républiques, 137. — première renaissance sous Charlemagne, 726-731.
RÉVOLUTION FRANÇAISE, considérations sur la —, par madame de Staël, 167-171; caractère et principes de la —, 475-480.
RHÉTORIQUE NOUVELLE, par M. Ordinaire, 352.
RICHARDSON (James), comment — conçut l'idée de modifier l'ancien système d'exploration de l'Afrique, 450.
RICHELIEU, ses idées en ce qui concerne l'instruction et l'Université; ses *Règlements pour toutes les affaires du royaume*, citation, 315. — reconstruction de la Sorbonne, 316. — ses vues comme prêtre; sa *Réfutation des quatre ministres de Charenton*; son *Instruction des chrétiens*; ses rapports avec le gallican Richer, *ibid.*
RICHER, défenseur des libertés gallicanes, persécutions qu'il essuie, ses rapports avec Richelieu, 315-317.
ROMAINS, mœurs des — du règne d'Auguste, à la fin des Antonins, par M. Friedlænder, professeur à l'Université de Kœnigsberg, 240.
ROTROU, deux lettres curieuses de — à Richelieu, citées *in extenso*, 544.

Rousseau (J. J.), politique de —, 38.
Royauté, en France. V. Protection.

S

Saignées, les — du médecin Guy-Patin, 83.
Saint-Domingue, révolte de —, 780.
Saint-Évremond a Londres, par M. Gidel, 561-568. — noblesse de son caractère, anecdote, 87.
Saint-Pierre, l'abbé de — et la paix perpétuelle, 595.
Saint-Simon et la paix perpétuelle, 596.
Sanskrit, 160.
Schiller, ses *Brigands*, et influence de cet ouvrage; protestation de — contre le despotisme, 501.
Science et psychologie, par M. Auguste Laugel, 736.
Scolastique, de la philosophie —, 54.
Sculpture antique et moderne, 784.
Séminaire d'Orléans, la tragédie grecque au —, 606-608.
Septantes. Voy. Version.
Sicile, mouvement philosophique en—, 257, 705-708.
Siècles, d'Aristote, 311. — d'Alexandre et des Ptolémées; admirables ressources que déploie encore l'éloquence, malgré la décadence, 310.— xviie siècle, controverses philosophiques, voy. Philosophie.—bourgeois et gentilshommes, 81, 88.—xviiie siècle, voy. Civilisation en France.—xixe siècle, comparé aux époques de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV, par M. Génin, 448. Voy. Publicistes, Pères et enfants.
Société moderne, principes de la —; de la société domestique dans le plan général de la société humaine, 17, 27. — de la société conjugale, base de la société domestique, 40.
Sociétés pour l'instruction élémentaire, discours de M. Jules Simon à la séance annuelle, 577. — des écoles protestantes, discours de M. Guizot, 398. — de l'histoire de France, séance publique annuelle, discours de M. Guizot, 369. — savantes, discours du ministre de l'instruction publique à la distribution solennelle des prix aux — des départements, 384.
Sorbonne, cours des Facultés, programme pour le premier semestre, 32, 103, 138, 208, 240, 310, 394, 509, 521, 662.
Souveraineté, diverses manières d'entendre la —, 38.
Spinosa, et le naturalisme contemporain, 337.
Stael (madame de), 109-112, 138-141, 167-171.

T

Tacite, son caractère et son génie, 158.
Tasse (le), sa correspondance, par M. Reynald, 545-551.
Terray (l'abbé), son cynisme, 402.
Théatre contemporain, de l'imagination dans le —, 317; les héros de l'*Iliade* et l'esprit militaire dans le —, 333; le lendemain du dernier acte, 383; les dénoûments dans le —, 430, conférences de M. Sarcey.
Titien, détails biographiques, son génie, 233.
Tombeaux de la voie latine, 24.
Torlonia (le musée), œuvres d'art qu'il renferme, 3-6.
Touaregs, détails sur les —, habitants du désert de l'Afrique, 451.
Touraniens, race moyenne dans l'humanité; son architecture, 241-242.
Traductions, inconvénients des — et insuffisance de la phraséologie moderne, comparée au grec, 517.
Traite et esclavage. Voy. Abolition de l'esclavage.
Travail des enfants dans les manufactures, discours de M. Jules Simon, 577-582.
Troglodytes, leur origine, leurs demeures, 241.
Turgot, sa lettre à Louis XVI, 404. — sa philosophie, 433-437. — économiste et politique, 459-464. — son ministère, 504-509. — ligue des privilégiés contre lui, 617, 740-745, 758-762. — sa disgrâce, sa mort, épigrammes contre lui, appréciation de ses réformes, 863-768.

U

Université, fondation de l'— de Paris, 314. — d'Oxford, sa composition. — de Cambridge. — caractère des universités anglaises, ibid. — histoire de l'— de Paris, depuis sa réforme en 1452, sous Henri IV et Richelieu; étroitesse de ses vues, ses querelles, ses régents, 315. — travail sur les — italiennes, par M. Matteucci, 464, —de l'état actuel de l'— en France, par M. Mézières, 465-469, 481-485. — définition, but des —, 513. — rentrée de l'— de Berlin, 46; programme des cours, 64. — de Saint-André, 513-520, 551-555, 569-576.

V

Vauban, sa vie, ses travaux comme ingénieur, comme économiste, 641-645. — son *Projet de dîme royale*, 665-670, 709-714.
Verdun (Nicolas de), son ouvrage *De ecclesiastica et politica potestate*, 316.
Vergennes (de), son influence sur le jeune Louis XVI, 796-797; sa mort, 828.
Vers dans la comédie, conférence de M. Sarcey, 237.
Version des Septantes, grande importance de la — dans l'histoire de la langue grecque, 367.
Vincent Miceli, philosophe sicilien, 257.
Virgile. Voy. Auguste. Œuvres de —, avec commentaire critique, par M. E. Benoît, 703.
Voix du sang (la), conférence de M. Sarcey, 157.
Voltaire, ses lettres anglaises, 36. — liasse de lettres inédites découvertes en Belgique par M. Philarète Chasles, 704. — la statue de —, conférence de M. Deschanel, 222.
Voyageurs contemporains (les grands); Barth, 449-455. — Livingstone, 469-475.

Y

Yani Catardgi, brigand grec, histoire de —, 714-720, 732-736, 745-751.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES QUATRE PREMIÈRES ANNÉES

Le chiffre I renvoie au volume de la première année, le chiffre II à celui de la seconde, et ainsi de suite.

MORALE

Du bonheur et des plaisirs vrais, par M. Ch. Lévêque. — Le droit naturel et la famille, par M. Ad. Franck, II. — De la morale publique, par M. J. Barni, II. — La raison d'État dans Aristote et Machiavel, par M. Ferri, II. — La morale de Spinosa, par M. Ch. Lemonnier, III. — Histoire du travail, par M. Frédéric Passy, III. — La paix et la guerre, par M. Franck, I. — La paix perpétuelle, par M. Ch. Lemonnier, IV. — La vraie et la fausse égalité, par M. Ad. Franck, IV. — De la civilisation, par M. Ch. Duveyrier, II. — Caton et les dames romaines, par M. Aderer, IV. — De la condition des femmes au XIXe siècle, par le même, III. — La question des femmes au XVe siècle, par M. Campaux, I. — Du progrès social par l'instruction des femmes, par M. Thévenin, I. — Les femmes et la mode, par Mme Sezzi, II. — L'amour platonique, par M. Waddington, I. — L'éducation littéraire des femmes au XVIIe siècle, par M. Deltour, II. — L'instruction secondaire des filles et M. l'évêque d'Orléans, par M. Eug. Yung, IV. — Le luxe, par M. Batbie, III. — Un établissement d'aliénés en Angleterre, par M. Elias Regnault, II. — Du droit de tester dans ses rapports avec la société moderne, par M. Ad. Franck, III. — De l'hérédité, par M. Frédéric Passy, IV. — Les nègres affranchis des Etats-Unis, par MM. Laboulaye, Leigh, de Pressensé, Sunderland, Coquerel fils, Crémieux, Rosseuw Saint-Hilaire, Th. Monod, II; par MM. Laboulaye, Franck, Albert de Broglie, Chamerovzow, Augustin Cochin, Dhombres, III. — La traite et l'esclavage, par MM. Laboulaye, Augustin Cochin, Horn, Mage, Knox, Beraza, IV. — Les résultats de l'émancipation, par MM. Laboulaye, Garrison, Albert de Broglie, général Dubois (de Haïti), Albright, etc., IV. — Les pères et les enfants au XIXe siècle, douze leçons de M. Legouvé, IV. — Le travail des enfants dans les manufactures, par M. Jules Simon, IV.

THÉOLOGIE

Vie de Jésus, par M. de Pressensé, I. — Du témoignage des martyrs en faveur de la divinité de Jésus-Christ, par M. l'abbé Perreyve, I. — Les pères de l'école d'Alexandrie et la papauté primitive, par M. l'abbé Freppel, II. — L'Afrique à l'époque de Tertullien, par le même, I. — Le système de Herder, par M. l'abbé Dourif, II. — Le déisme, la société domestique, la société conjugale, le foyer domestique (4 conférences), par le Père Hyacinthe, II et IV. — L'unité de l'esprit parmi les chrétiens, par M. Fontanès, IV. — Pourquoi la France n'est-elle pas protestante? par M. Ath. Coquerel fils, III. — Des progrès religieux hors du christianisme, par sir John Bowring, III.

PHILOSOPHIE

Sa définition et son objet (3 leçons), par M. Paul Janet, II. — Origine de la connaissance humaine, par M. Moleschott, II. — L'homme est-il la mesure de toutes choses? par M. Paul Janet, III. — De la personnalité humaine, par M. Caro, IV. — Distinction de l'âme et du corps, par M. Janet, I. — L'âme des bêtes, par M. Brisebarre, I. — Idée d'une géographie et d'une ethnographie psychologiques, par M. Ch. Lévêque, I. — Le fatalisme et la liberté, par le même, II. — L'âme humaine dans l'histoire, par M. Bohn, II. — Situation actuelle du spiritualisme, par M. Caro, II.

Philosophie de l'Inde, par M. Paul Janet, II. — Démocrite, par M. Lévêque, I. — Socrate et les sophistes, par M. Lorquet, I. — Du monothéisme juif, par M. Munck, II. — Le christianisme des philosophes païens, par M. Havet, II. — Le procès de Galilée, par M. Trouessart. — Les trois Galilée, par M. Philarète Chasles, IV. — Descartes, par M. Bohn, II. — Des controverses philosophiques au XVIIe siècle (10 leçons), par M. Paul Janet, IV. — Diderot, par M. Jules Barni, III. — Saint-Simon, par M. Ch. Lemonnier, I. — Le mouvement philosophique en Sicile, par M. Em. Beaussire, IV. — Les spirites, par M. Tissandier, II. — M. Cousin et sa philosophie, par M. Véra, II. — Victor Cousin, par M. Ch. Lévêque, IV. — Discours sur la tombe de M. Cousin, par M. Patin, IV.

LÉGISLATION

Introduction générale à l'étude du droit, par M. Beudant, I. — Philosophie du droit civil, par M. Ad. Franck, II. — Cours de droit civil (première année), par M. Valette, I et II. — Du droit de punir, par M. Ortolan, II. — Du droit administratif, par M. Batbie, II. — Du droit international, par M. Beltrano, I. — Principes philosophiques du droit public, par M. Franck, III. — De l'histoire de l'économie politique, son but, son objet, par M. H. Baudrillart, IV. — La poésie dans le droit, par M. Lederlin, III. — Du caractère français dans ses rapports avec le droit, par M. Thézard, IV.

Les origines celtiques du droit français, par M. de Valroger, I. — La législation criminelle en Angleterre, par M. Laboulaye, I et II. — Publicistes du XVIIIe siècle : Locke, Montesquieu, Mme de Staël, par M. Ad. Franck, I et IV.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement officiel et l'enseignement populaire au moyen âge, par M. Paulin Pâris, II. — Des progrès de l'érudition moderne, par M. Hignard, II. — Des études classiques latines, par M. Tamagni, I. — L'étude de l'histoire, l'éducation oratoire, par M. Carlyle, III. — L'instruction moderne, par M. Stuart Mill, IV. — Les conférences sous Louis XIV, II. — Une brochure sur l'enseignement supérieur, par M. Eug. Yung, II. — De l'état actuel de l'Université, par M. Mézières, IV. — De l'enseignement supérieur français, par M. Eugène Véron, II. — Les universités anglaises, par M. Challemel-Lacour, II. — Les professeurs des universités allemandes, par M. Elias Regnault, II. — L'enseignement supérieur français et l'enseignement supérieur allemand, par M. Heinrich, III. — L'université d'Iéna, par M. Louis Koch, III. — Le cours de M. Werder à Berlin sur l'*Hamlet* de Shakspeare, par M. H. Gaidoz, III. — Histoire de l'enseignement de la procédure, par M. Paringault, III. — L'enseignement de l'École des chartes, par M. Emile Alglave, II. — Les conférences de la rue de la Paix, par M. Eugène Véron, II. — Vie et travaux de M. V. Le Clerc, par M. Guigniaut, III. — Le cours de M. Jules Barni, à Genève, par M. Eug. Despois, III. — Une conférence de M. Deschanel, par M. Constant Portelette, III. — Une conférence de MM. Méry et Frédéric Thomas, par M. Eug. Yung, III. — Discours d'ouverture de l'Athénée, par le même, III. — Les bibliothèques populaires, par M. Jules Simon, II et III; par M. Ed. Charton, par M. Laboulaye, III. — De l'éducation qu'on se donne soi-même, par M. Laboulaye, III. — Du choix des lectures populaires, par M. Saint-Marc-Girardin, III. — L'instruction populaire, par MM. de Pressensé, Roger-Hollard et Rosseuw Saint-Hilaire, IV. — L'instruction primaire en 1867, par M. Guizot, IV.

PHILOLOGIE COMPARÉE

Considérations générales, par M. Hase, I. — La science du langage, par M. Max Muller, I et III. — De la forme et de la fonc-

tion des mots, par M. Michel Bréal, IV. — Morphologie des langues, par M. Schleicher, II. — De la méthode comparative appliquée à l'étude des langues, par M. Michel Bréal, II. — Grammaire de Bopp, par le même, III. — L'article, par M. Hase, I.

ARCHÉOLOGIE

De l'emploi du bronze et de la pierre dans la haute antiquité, par M. Lubbock (avec 94 figures), III et IV. — Triangulation de Jérusalem, par sir H. James, III. — L'art romain sous les rois, sous la république, topographie de Rome (6 leçons), par M. Beulé, I. — Des fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome depuis 10 ans (1 leçon), par le même, III et IV. — Les fouilles du Palatin, par M. Félix Frank, III. — Une nouvelle Alesia découverte en Savoie, par le même, III. — Nouvelle étude sur les camps romains, par M. Heuzey, III. — Antiquités du Mexique et de l'Amérique centrale, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, I.

HISTOIRE ANCIENNE

Du rôle de la Grèce dans l'histoire du monde, par M. Gladstone, III. — Histoire de la civilisation grecque (10 leçons), par M. Alfred Maury, I. — Le judaïsme de la décadence, par M. E. de Pressensé, III. — Etat moral des Romains sous la république, sous l'empire (3 leçons), par M. Alfred Maury, I. — Auguste, son siècle, sa famille, ses amis (6 leçons), par M. Beulé, IV. — Le testament politique d'Auguste, par M. Abel Desjardins, III. — L'impératrice Faustine, femme de Marc-Aurèle, par M. Ernest Renan, IV. — Les libertés municipales dans l'empire romain, par M. de Valroger, II. — La société romaine du temps des premiers empereurs comparée à la société française de l'ancien régime, par M. A. Maury, II. — Le paganisme au temps de Plutarque, par M. Egger, II. — Le monde romain et les barbares, par M. A. Geoffroy, II. — De l'origine des monuments appelés celtiques, par M. Henri Martin, IV. — Les Bretons d'Angleterre et les Bretons de France, par M. de la Villemarqué, IV.

HISTOIRE MODERNE

Charlemagne considéré comme économiste, par M. A. Desjardins, IV. — Charlemagne et Alcuin, par le même, IV. — La théorie féodale, par M. Paulin Pâris, II. — De l'état social au moyen âge, d'après les archives des couvents, par M. Valet de Viriville, I. — Une année de la guerre de Cent ans, par M. Berlioux, II. — Du rôle de la guerre dans l'histoire de France, par M. Maze, III. — Relations de la France avec l'Italie au XVIe siècle, par M. Wallon, I et II. — La Réforme, par M. Bancel, I. — De l'histoire du protestantisme français, par M. Guizot, III. — Mazarin, par M. Wolowski, IV. — Vauban, par M. Baudrillart, IV. — De la civilisation en France et en Angleterre depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours (20 leçons), par M. Alfred Maury, III et IV. — Une Académie politique sous le cardinal Fleury, par M. Paul Janet, II. — L'organisation politique de l'Angleterre, par M. Fleury, II. — Frédéric le Grand et sa politique, par M. Ed. Sayous, II.—Catherine II et sa cour, par M. Schnitzler, II. — Voyage de Joseph II à la cour de Marie-Antoinette, par le même, III. — Wilberforce, par M. Bersier, II. — De l'administration française sous Louis XVI, tableau des institutions et des idées de l'ancien régime (52 leçons), par M. Laboulaye, II, III et IV. — Principes et caractère de la révolution française, par M. Macé, IV. — Une page de la révolution française, par M. Carlyle, II. — Siége de Granville par les Vendéens, par M. Quénault, II. — La guillotine et la révolution française, par M. Dubois (d'Amiens), III. — Les assignats, par M. Emile Levasseur, III. — Du sentiment religeux dans la révolution française, par M. de Pressensé, II. — Des principes de la société moderne, par M. Albicini, IV. — De la constitution des Etats-Unis (9 leçons), par M. Laboulaye, I. — Épisodes de la guerre des Etats-Unis (1861 à 1865), par M. Auguste Laugel, II. — Les expositions de l'industrie, par M. Em. Levasseur, IV. — L'exposition universelle de 1867, par M. Audiganne, IV. — Les frontières naturelles de la France, par M. Himly, IV.

GÉOGRAPHIE

Géographie de la Gaule, par M. Bourquelot, I. — Histoire des découvertes géographiques au XIXe siècle, par M. Himly, I. — Les Etats slaves et scandinaves, par le même, II. — Les découvertes récentes dans l'Afrique centrale, par M. Em. Levasseur, II. — L'Algérie et les colonies françaises, par M. Jules Duval, I.

LITTÉRATURE GRECQUE

Coup d'œil sur l'histoire de la langue grecque, par M. Egger, IV. — Homère, par M. Spielhagen, III. — Les poëmes homériques, par M. Hignard, III. — La poésie épique, par M. Steinthal, III. — La parole et l'écriture chez les Grecs, par M. Curtius, II. — Némésis, ou la jalousie des dieux, thèse de M. Édouard Tournier, par M. H. Weil, II. — De la langue et de la nationalité grecques, Hésiode, les poëtes cycliques, origine de la prose, la science historique chez les Grecs, les prédécesseurs d'Hérodote, Thucydide, Xénophon, Plutarque (10 leçons), par M. Egger, I et II. — Le siècle de Périclès, par le même, III. — — Le drame et l'État chez les Athéniens, par M. Emile Burnouf, III. — Valeur historique des discours de Thucydide, par M. J. Denis, II. — Pausanias, par M. Bétant, II. — La littérature grecque au temps d'Alexandre et de ses successeurs, par M. Egger, IV. — La littérature grecque et la littérature latine comparées, par M. Havet, III. — M. Hase et les savants grecs émigrés à Paris sous le premier empire et sous la restauration, par M. Brunet de Presle, II. — Le grec moderne par M. Egger, II; par M. Brunet de Presle, III.

LITTÉRATURE LATINE

Térence, par M. Talbot, III. — Lucrèce et Catulle, par M. Patin, II. — La poésie rustique, par M. Martha, III. — Cicéron et ses amis, par M. Eugène Despois, III. — Cicéron après le passage du Rubicon, par M. Berger, I. — Étude de la société romaine d'après les plaidoyers de Cicéron; un gouvernement de province au temps de Verrès, par M. Havet, I. — L'éloquence au temps d'Auguste, par M. Berger, II. — Le procès de la littérature du siècle d'Auguste, par M. Beulé, IV. — Tacite, par M. Havet, I. — Juvénal et ses œuvres, le turbot de Domitien, par M. Martha, I. — Juvénal et son temps, par M. Gaston Boissier, III. — L'empire et l'état des esprits à l'époque d'Adrien, par M. Berger, III. — La jeunesse de Marc-Aurèle, par M. G. Boissier, I. — L'éducation de Marc-Aurèle, Fronton historien, par M. Berger, III. — La littérature latine de Tacite à Tertullien, par M. Havet, IV.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Origines de la littérature française, par M. Gaston Pâris, IV. — — Le génie de la Bretagne, par M. Félix Frank, III. — Les romans de la Table-Ronde, par M. Paulin Pâris, I.—La chanson de Roncevaux, par M. A. Viguier, II. — De la poésie provençale, par M. Paul Meyer, II. — Rabelais, par M. Lenient, I. — Jeunesse de Montaigne; idées de Montaigne sur les lois de son temps, par M. Guillaume Guizot, III. — Histoire du théâtre en France, par M. Thévenin, I. — Vie et œuvres de Mézeray, par M. Patin, III. — Rotrou, par M. Saint-René Taillandier, I. — Bourdaloue, la politique chrétienne, par M. J. J. Weiss, III. — Molière, conférence de M. Deschanel, IV. — Molière, par M. Marc Monnier, IV. — Les femmes dans Molière, par M. Aderer, II. — La Fontaine et ses fables, par M. Saint-Marc Girardin, I. — La Fontaine et ses critiques, par M. J. Claretie, I. — Les faux autographes de madame de Maintenon, par M. Grimblot, IV. — Saint-Simon, par M. Deschanel, I. — Bourgeois et gentilshommes au XVIIe siècle, par M. Ch. Gidel, IV. — Du rôle des gens de lettres au XVIIIe siècle, par M. Paul Albert, II. — J. J. Rousseau et les encyclopédistes, par le même, III. — La statue de Voltaire, conférence de M. Deschanel, IV. — Influence des salons sur la littérature au XVIIIe siècle, par M. de Loménie, I. — Fontenelle et les salons au XVIIIe siècle, par M. Hippeau, II. — Montesquieu, par M. Gandar, II. — La comédie après Molière, par M. Lenient, IV. — Les valets dans la comédie, par M. Gaucher, III. — La comédie et les mœurs au début du XVIIIe siècle, par M. Ch. Gidel, III. — Le décor au théâtre, par M. Talbot, IV. — Le théâtre de Favart, Piron et Gresset, par M. J. J. Weiss, II. — Lekain, Talma, mademoiselle Rachel, par M. Samson, III. — De la convention au théâtre, les pièces de M. Alexandre Dumas fils, le théâtre de M. Emile Augier, les pièces nouvelles, etc., conférences de M. Francisque Sarcey, IV. — Le théâtre de George Sand, par M. C. de Chancel, II. — Le théâtre de M. Émile Augier, par le même,

III. — Comparaison entre Henri Heine et Alfred de Musset, par M. William Reymond, III. — La musique, la poésie et l'art dans la Provence moderne, par M. Philarète Chasles, I.— Les lettres et la liberté, ouvrage de M. Despois, par M. Eug. Féron, III. — Vie et ouvrages de M. de Barante, par M. Guizot, IV.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

La poésie épique en Bohême, par M. Chodzko, II. — Dante et ses œuvres, par M. Mézières, II. — De l'apostolat de Dante, par M. Hillebrand, II. — Dante poëte lyrique, le *Divine comédie*, par Bergmann, III. — Dante considéré comme citoyen, par M. Gebhart, III. — De la renaissance en Italie, par le même, III. — La correspondance du Tasse, par M. Reynald, IV. — Décadence et renaissance des lettres en Italie, par le même, IV. — Florence et le génie italien, par le même, IV. — Cervantès, par M. Émile Chasles, II. — Don Quichotte, par M. Reynald, II. — Hans Sachs, poëte allemand du XVIe siècle, par M. Léon Boré, III. — Influence du *Laocoon* de Lessing sur la littérature, par M. Gümlich, III.—La jeune Allemagne de 1775, par M. Hillebrand, IV. — De l'histoire des lettres en Belgique, par M. Potvin, I. — L'esprit humoriste, par M. Gebhart, IV.— Les autobiographes et les voyageurs anglais, par M. Philarète Chasles, I. — Les romanciers et les journalistes anglais, par M. Mézières, I. — Les moralistes anglais au XVIIIe siècle, par M. Reynald, II. — Gulliver, par le même, III. — Tom Jones, par M. Hillebrand, III.—Robinson Crusoé, par le même, III.— Saint-Évremond et Hortense Mazarin à Londres, par M. Ch. Gidel, IV. — La féerie en Angleterre, par M. North-Peath, II. — Les romans de Ch. Dickens, par M. J. Gourdault, II. — Les orateurs parlementaires de l'Angleterre, par M. Edouard Hervé, III. — La langue et la poésie roumaines, par M. Philarète Chasles, III.

LANGUES ORIENTALES

Les éléments fédératifs des Aryas européens, par M. Duchinski, I. — Histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes, par M. Oppert, I.—Le boudhisme tibétain, par M. Léon Feer, II. — L'Essence de la Sagesse transcendante, par le même, III. — De l'histoire philologique et littéraire de la Turquie, par M. Barbier de Meynard, I.

BEAUX-ARTS

L'œuvre d'art, par M. Taine, II. — État des esprits et des caractères en Italie au début du XVIe siècle ; philosophie de l'art en Italie (3 leçons), par le même, III. —L'idéal dans l'art, par le même, IV. — Des portraits historiques, par M. Georges Scharf, III. — De l'ornementation et du style, par M. Semper, II. — De l'architecture dans ses rapports avec l'histoire, par M. Viollet-le-Duc, IV. — Philosophie de la musique, par M. Ch. Beauquier, II.

L'art indien, égyptien, grec, romain, greco-romain (6 leçons), par M. Viollet-le-Duc, I. — Le paysage en Grèce, par M. Heuzey, II. — De l'intérêt que les sujets tirés de l'histoire grecque offrent aux artistes, par le même, I. — Léonard de Vinci, par M. Taine, II. — Titien, par le même, IV. — Bernard Palissy, par M. Audiat, II. — La peinture flamande ancienne et moderne, par M. Potvin, II. — Watteau, par M. Léon Dumont, III. — Delacroix et ses œuvres, par M. Alexandre Dumas, II. — Histoire de la musique aux XVIIIe et XIXe siècles, par M. Debriges, I.

VOYAGES

Une visite à Patmos, par M. Petit de Julleville, IV.— Les sources du Nil, par sir Samuel Baker, III. — Le Nil, par le même, IV. — Les populations du Nil Blanc, un voyage sux sources du Nil, l'Abyssinie, par M. Guillaume Lejean, II. — Le docteur Barth, Livingstone, par M. Jules Duval, IV. —L'Afrique et l'esclavage, par M. Ernest Morin, II. — Madagascar, souvenirs du Mexique, souvenirs du Canada et des États-Unis, par M. Désiré Charnay, II. — Les vrais Robinsons, par M. Victor Chauvin, II. — La vallée de Cachemyr, par M. Guillaume Lejean, IV. — L'intendant Poivre dans l'extrême Orient, par M. Jules Duval, IV. — De New-York à San-Francisco, par M. Simonin, IV. — Un projet de voyage au pôle nord, par M. Gustave Lambert, IV.

VARIÉTÉS

Causerie historique et littéraire sur la gastronomie, par M. Conus, IV. — Histoire d'un brigand grec, par M. L. Terrier, IV.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.